3 1761 04113 6664

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE LANGUEDOC

ÉDITION

ACCOMPAGNÉE

DE DISSERTATIONS & NOTES NOUVELLES

CONTENANT

LE RECUEIL DES INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LA PROVINCE

DES PLANCHES DE MÉDAILLES, DE SCEAUX, DES CARTES GÉOGRAPHIQUES, ETC.

ANNOTÉE PAR

M. Charles ROBERT
MEMBRE DE L'INSTITUT

M. Paul MEYER
PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE

M. Anatole de BARTHÉLEMY
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

M. ALLMER
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

M. CHABANEAU
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

M. Auguste MOLINIER
CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

M. LEBÈGUE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

M. GERMER-DURAND Fils
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Joseph ROMAN
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CONTINUÉE JUSQUES EN 1790

PAR

M. Ernest ROSCHACH

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE LANGUEDOC

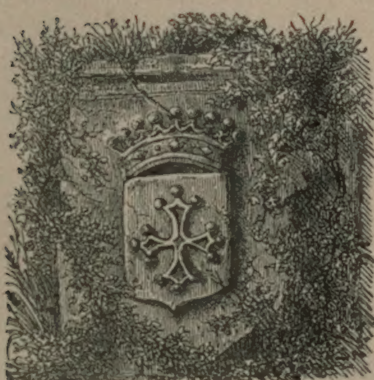
AVEC DES NOTES ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PAR

DOM CL. DEVIC & DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

TOME QUINZIÈME



TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

MDCCCLXXXXII

RECUEIL

DES

INSCRIPTIONS ANTIQUES

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC

PRÉPARÉ PAR

EDWARD BARRY
PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE TOULOUSE

EUGÈNE GERMER-DURAND
BIBLIOTHÉCAIRE ET CONSERVATEUR DU MUSÉE
ARCHÉOLOGIQUE DE NIMES

PUBLIÉ PAR MM.

ALBERT LEBÈGUE
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE D'ATHÈNES
PROFESSEUR D'ANTIQUITÉS GRECQUES ET LATINES
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

FRANÇOIS GERMER-DURAND
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES
ARCHITECTE DÉPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE

AUGUSTE ALLMER
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

IMPRIMÉ SOUS LA DIRECTION DE M. AUG. ALLMER

MDCCCXCIII

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

L'ÉTAT peu avancé des études épigraphiques dans la première moitié du dix-huitième siècle, époque où parut la première édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, n'avait pas permis aux Bénédictins de donner à cette partie de leur œuvre le développement nécessaire. Ils placèrent en tête des preuves du Tome premier quatre-vingts textes épigraphiques, occupant quatorze pages [1]. Les onze premiers y sont reproduits avec la forme du monument inscrit & sont gravés en taille-douce; les soixante-neuf autres sont imprimés en lettres majuscules.

Quarante-deux provenaient de Narbonne, vingt-sept de Nimes. Un texte de Narbonne avait été trouvé à Saint-André de Suréda, en Roussillon. Deux furent relevés dans l'église Saint-Martin-de-Cart, entre Beaucaire & Massillargues. Un autre dans l'église de Cureboussot, sur le chemin de Beaucaire à Manduel. Trois étaient tirés de Saint-Paulhan en Velai; Carcassonne & Uzès en fournirent chacune un. Enfin un texte fut pris dans Gruter sans indication de provenance.

Le Recueil des inscriptions antiques trouvées dans la Province de Languedoc, dont le plan a été conçu il y a environ vingt-cinq ans, est aujourd'hui terminé après de laborieux & de coûteux efforts. Il embrasse une étendue considérable de territoire allant de Toulouse au Rhône en passant par Nar-

1. Une table de concordance de ces textes, indiquant le numéro ancien sous lequel ils avaient été publiés dans la première édition & le numéro nouveau sous lequel ils sont donnés dans ce volume, se trouve à la suite de cet Avertissement.

bonne, Béziers & Nimes, &, en remontant ensuite au-delà d'Aps & du Puy, les territoires des Helvii, des Gabales & des Vellaves, c'est-à-dire le Vivarais, le Gévaudan & le Velai[1].

L'œuvre entièrement nouvelle de la publication dans la présente édition de l'*Histoire générale de Languedoc* du Recueil des Inscriptions antiques trouvées dans cette Province fut confiée dès la première heure aux regrettés Edw. Barry & Eug. Germer-Durand. Ils décidèrent que leurs domaines scientifiques seraient séparés par la rivière de l'Orb. L'œuvre était si minutieuse & si étendue qu'ils ont été surpris l'un & l'autre par la mort avant d'avoir pu achever leurs manuscrits. Edward Barry avait imprimé quatre-vingt-dix inscriptions & Eugène Germer-Durand cent deux.

La continuation du travail de Barry fut donnée à M. Albert Lebègue & celle de Eugène Germer-Durand à son fils, M. François Germer-Durand.

L'exécution de la partie échue à Edward Barry était d'une extrême difficulté. Il lui fallait déchiffrer des inscriptions souvent très frustes, encore encastrées en grand nombre dans les remparts de Narbonne & presque inaccessibles. Les lectures faites par Barry étaient si consciencieuses que la même inscription a été étudiée par lui jusqu'à cinq & six fois. Ces lectures, les dernières surtout, sont en général excellentes. En outre, Barry avait minutieusement dépouillé tous les manuscrits narbonnais & fait de nombreuses recherches dans les bibliothèques de la France.

Pour les inscriptions non publiées, les copies & les commentaires de Barry, souvent pénétrants & précis, ont été mis en œuvre par M. A. Lebègue.

Nous faisons, pour rendre hommage à la mémoire de Barry, figurer en tête de ce recueil les pages qu'il avait achevées.

MM. Lebègue & Fr. Germer-Durand étaient chacun en possession de a tâche qui leur incombait quand M. Allmer accepta une part de collaboration dans cette publication.

Avant d'être associé au travail commun, M. Allmer avait dessiné les textes & dépouillé plusieurs manuscrits des inscriptions de Narbonne; il avait communiqué son recueil à M. Albert Lebègue, qui en prit copie.

1. Le nombre des inscriptions contenues dans ce volume est de dix-sept cent trente-six pour Narbonne, le Roussillon, Carcassonne, Toulouse, Béziers & Agde, y compris l'*instrumentum*, & de deux mille deux cent trente-quatre pour Nimes, le Vivarais, le Gévaudan & le Velai, les inscriptions de l'*instrumentum* extrêmement nombreuses à Nimes, non comprises. Le nombre total est de trois mille neuf cent soixante-dix inscriptions.

Celui-ci eut donc entre les mains, outre tous les manuscrits anciens qu'il avait collationnés à Paris, à Leyde & dans le midi de la France, le manuscrit de BARRY & cette copie du manuscrit de M. ALLMER. Il collationna en face des monuments toutes les inscriptions existantes & copia ensuite directement celles qui furent découvertes depuis l'année 1880. Pour chacune d'elles M. LEBÈGUE a donné la lecture considérée comme la meilleure. Quand les copies étaient identiques, il a choisi indifféremment l'une d'elles. Dans les cas douteux, il a donné les variantes ; celles de M. ALLMER ont été insérées à partir du chapitre V.

Les Fastes de la Narbonnaise sont l'œuvre exclusive de M. A. LEBÈGUE ainsi que toutes les tables de son recueil & l'histoire des manuscrits, pour laquelle il a usé de notes nombreuses communiquées par M. Fr. GERMER-DURAND.

Plusieurs savants ou amateurs ont fourni à M. A. LEBÈGUE de précieuses indications : MM. SOURIAU, Henri LEBÈGUE, LAFAYE, BARRÈS ont bien voulu copier des manuscrits & résoudre des questions souvent difficiles & délicates.

Le bibliothécaire de Leyde, bien connu du monde érudit, M. DU RIEU, a communiqué avec autant d'affabilité que de compétence les documents de la riche collection confiée à ses soins.

M. NOGUIER, qui possède à fond les inscriptions de Béziers publiées par lui, & dont le libéralisme scientifique n'est jamais en défaut, doit être remercié ici de son bienveillant concours.

M. BONNEL, de Narbonne, a confié tous ses manuscrits à M. LEBÈGUE. M. BERTHOMIEU, successeur de Tournal au Musée épigraphique, a fourni d'excellentes copies tenues toujours au courant, & donné les conseils d'une expérience consommée. Le zèle de M. THIERS est infatigable ; il connaît à fond l'épigraphie narbonnaise, & plusieurs fois ses investigations pénétrantes l'ont conduit à de vraies découvertes. Notre *Corpus* en donne des preuves.

Les difficultés de la publication des textes antiques de Narbonne ont surtout tenu à la grande quantité d'inscriptions détruites aujourd'hui & consignées dans des manuscrits nombreux, mais fautifs. Celles qui ont été conservées sont parfois très frustes & presque toujours mutilées. La plupart

des pierres inscrites ont été brisées & leurs débris sont restés durant trois siècles encastrés dans les remparts récemment démolis. Pour reconstituer une inscription, il faut le plus souvent rapprocher de nombreux fragments. Cette œuvre de patience a occupé BARRY durant plusieurs années; mais elle a permis de connaître & de mettre en lumière beaucoup de faits intéressants & nouveaux.

Ajoutons que plusieurs textes de premier ordre figurent dans cette première partie du recueil, par exemple l'inscription de l'autel de Narbonne, la lettre de Fadius & le règlement relatif aux flamines.

Le Recueil des inscriptions antiques de Narbonne avait été communiqué à l'Institut en mars 1887; ces inscriptions & celles de Nimes étaient presque toutes imprimées quand le *Corpus* de M. Hirschfeld a paru. Les auteurs en ont tiré grand parti pour les derniers textes, les suppléments & les tables.

Depuis de longues années Eug. GERMER-DURAND s'était occupé de réunir les éléments de l'épigraphie nimoise, soit directement, soit par des copies ou des estampages que lui fournissaient des correspondants aussi habiles que désintéressés : MM. Gratien CHARVET, à Alais; Léon ALÈGRE, à Bagnols-sur-Cèze; H. REVOIL, Albin MICHEL & Aug. AURÈS, à Nimes; l'abbé TEISSONNIER, à Saint-Gilles; J. ROCHETIN, à Uzès; A. RICARD, à Montpellier; GOUDARD, à Manduel; Robert MOWAT, à Paris.

Lui-même avait estampé à Nimes & dans le département du Gard des centaines de textes dont la plupart, successivement envoyés au Ministère de l'Instruction publique, forment le noyau le plus considérable (457 sur 1222) du futur cabinet d'estampages projeté à Paris dans les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque Nationale.

Au moment de sa mort, Eug. GERMER-DURAND avait imprimé complètement le chapitre des dieux & déesses; le travail était préparé pour une partie des autres inscriptions, qui toutes possédaient leur texte, leur bibliographie, quelques-unes leur lecture & de nombreuses remarques. Ces divers matériaux ont été mis en œuvre par M. François GERMER-DURAND, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, architecte départemental de la Lozère. Mu par un sentiment de piété filiale & par attachement à un travail

auquel il avait déjà participé durant plusieurs années, il a voulu, bien qu'éloigné de Nimes, mener l'œuvre paternelle à bonne fin.

M. ALLMER a fourni, aussi bien pour les inscriptions de Narbonne que pour celles de Nimes, l'ordre dans lequel elles sont classées, &, à l'épigraphie de Nimes, pour une très large part, les lectures, toutes les traductions & presque tous les commentaires; il a fait le travail complet pour les Helvii & les Vellaves, a copié sur les monuments & dessiné tous les textes encore conservés à Nimes & dans beaucoup de localités du Gard, de l'Ardèche & de la Haute-Loire. Il a donné les bons à tirer après revision des dernières épreuves &, par ce fait, a eu la direction de l'impression.

Les inscriptions de Nimes sont importantes, non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue du culte des dieux topiques, des inscriptions dites gauloises, de l'organisation municipale, des jeux scéniques ou de l'amphithéâtre & de l'onomastique en général.

Outre le grand nombre de textes païens découverts dans ces dernières années, ce recueil contient aussi plusieurs textes chrétiens jusqu'ici inconnus, laissant ainsi une lacune moins importante dans une région voisine des bords du Rhône où ces derniers textes se rencontrent très nombreux.

Les tables de la partie du recueil comprenant Nimes, le Vivarais, le Gévaudan, le Velai, ont été faites par M. FR. GERMER-DURAND.

Les détails matériels de l'œuvre ont été très soignés. Des caractères de grandeurs & de formes différentes permettent de reproduire l'aspect d'une inscription &, par conséquent, d'en déterminer l'époque. Rien n'a été négligé pour que ce livre fût, à ce point de vue, égal & même supérieur aux meilleurs recueils.

En outre, pour répandre le goût de l'épigraphie dans le midi de la France & rendre cette science plus abordable, les auteurs ont traduit les textes en français : une transcription latine peut laisser dans l'ombre de nombreuses difficultés, & ils se sont efforcés d'expliquer les cas douteux. Leur œuvre est à la fois un recueil & un enseignement. Ils espèrent ainsi lui susciter des continuateurs; Nimes & Narbonne n'ont pas encore

livré toutes leurs richesses; sur d'autres points du territoire, il y a beaucoup à trouver, & il est fort à souhaiter que ces découvertes futures tombent tout d'abord sous des regards compétents. Nous avons cité quelques noms d'épigraphistes qui inspirent une entière confiance; ce recueil contribuera peut-être à en augmenter le nombre & à répandre le goût de ces études, sévères au premier abord, ensuite vraiment attrayantes par la précision, l'intérêt & souvent la nouveauté de leurs résultats.

Paul ÉDOUARD-PRIVAT.

Table de concordance des inscriptions de l'édition des Bénédictins (tome Ier, *Preuves*) *avec celles du recueil donné par l'édition nouvelle.*

Le premier chiffre indique le numéro ancien, le second chiffre le numéro nouveau.

1 = 5, Narbonne.
2 = 7, Narbonne.
3 = 19, Narbonne.
4 = 28, Narbonne.
5 = 118, Narbonne.
6 = 150, Narbonne.
7 = 1284, Narbonne.
8 = 14, Narbonne.
9 = 1269, Narbonne.
10 = 96, Narbonne.
11 = 117, Narbonne.
12 = 24, Narbonne.
13 = 25, Narbonne.
14 = 820, Narbonne.
15 = *2170, Nimes. Fausse.
16 = 16, Narbonne. Dans la première édition manquent les trois premières lignes.
17 = 149 (?), Nimes. Voir à la fin de la présente table, nº 2235.
18 = 116, Nimes.
19 = 121, Nimes.
20 = 137, Narbonne.
21 = 137, Nimes.
22 = 137 (?), Nimes. Voir à la fin de la présente table, nº 2236.
23 = 138, Nimes.
24 = 156, Nimes.
25 = 151, Nimes.
26 = 8, Narbonne.
27 = 167, Nimes.
28 = 169, Nimes.
29 = 168 & 173, Nimes. Les Bénédictins n'ont fait qu'un numéro des deux inscriptions.
30 = 176, Nimes.
31 = 12, Narbonne.
32 = 1343, Narbonne.
33 = 1318, Carcassonne.
34 = 179, Nimes.
35 = 2029, Saint Paulien.
36 = * 2216, Uzès. Fausse.
37 = 75, Narbonne.
38 = 108, Narbonne.
39 = 120, Narbonne.
40 = 112, Narbonne.
41 = 127, Narbonne.
42 = 320, Nimes.
43 = 239, Nimes.
44 = 309, Nimes.
45 = 314, Nimes.
46 = 313, Nimes.
47 = 2141, Arles.
48 = 2148, Arles.
49 = 194, Nimes.
50 = *2171, Nimes. Fausse.
51 = 47, Narbonne.
52 = 203, Nimes.
53 = 2161, Atinia, *in valle Dianae in Lucanis*, au royaume de Naples.
54 = 91, Narbonne.
55 = 82, Narbonne.
56 = Labitolosa (Puebla di Castro) en Espagne, voy. *C. I. L.*, II, 3008 & 5837.
57 = 247, Nimes.
58 = 78, Narbonne.
59 = 86, Narbonne.
60 = 204, Nimes.
61 = 295, Nimes.
62 = 30, Narbonne.
63 = 93, Narbonne.
64 = 279, Nimes.
65 = 225, Nimes.
66 = 254, Nimes.
67 = 194, Nimes.
68 = 264, Nimes.
69 = 263, Nimes.
70 = 48, Narbonne.
71 = 215, Nimes (les sept premières lignes).
71 = 254, Nimes (les cinq dernières).
72 = 2145, Arles.
73 = 270, Nimes.
74 = 216, Narbonne.
75 = *2202, Nimes. Suspecte.
76 = 38, Narbonne.
77 = 69, Narbonne.
78 = 2044, Saint-Paulien.
79 = 2045, Saint-Paulien.
80 = 575, Nimes.

2235

Nº 17 des Bénédictins :

La même inscription d'après M. Aurès (*Bornes*, p. 166) que celle de Claude, nº 149.

Différente d'après M. Hirschfeld.

Borne milliaire d'Auguste sur la voie de Nimes à Narbonne.

Bernis. — In ecclesia vici Bernis juxta viam antiquam quam vocant « *le Camin de la Moneda* » (Peiresc, Bergier); disparue au temps d'Astruc; enregistrée par Rulman parmi les inscriptions de Nimes; « Nismes, à la Maison quarrée » (Bénéd.).

IMP......
DIVI F. A....
MAXV.........
COS DESIG..
IMP · XIII.....
PoTesT.......

Peiresc, ms. 8958, f. 17 & 56. — Bergier, p. 713; éd. II, p. 758. — Astruc, p. 231, 4. — Rulman, ms. nº 43. — *Hist. de Languedoc*. I, *Preuves*, 17, avec une première ligne : M. D'VE AVG. MATER.... prise par erreur à l'inscription précédente dans Rulman. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5633.

Imp. [*Caesar*], *divi f.*, *A*(*ug. pontif*) *maxu*[*mus cos. xii*], *cos. desig.* [*xiii*]], *imp. XIII*[*i tribunicia*] *potest*[*ate xx*].

2236

Nº 22 des Bénédictins.

Peut-être la même inscription, d'après M. Aurès (*Bornes*, p. 183) & M. Hirschfeld, que celle du Pont-de-Quart, nº 137.

Peut-être différente.

Borne milliaire de Tibère sur la voie de Nimes à Beaucaire.

Saint-Laurent (Scaliger); peut-être Saint-Laurent de Jonquière (Hirschfeld); Ampuriis in Provincia (Muratori); Nimes (Bénéd. & les autres).

TI·CAESAR
DIVI AVG. F. AVG
PONT·MAX.
TRIB·POT·XXII
REFECIT·AC
RESTITVIT

Scaliger, cod. Britann. f. 3, nº 1. — Gruter, 187, 15. — Rulman, ms. — *Hist. de Languedoc*, I, *Preuves*, 22. — Astruc, p. 234, 9. — Muratori, 443, 6. — Herzog, nº 629. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5588 & 5606.

Bénédictins, ligne 4, XXII à corriger par XXXIII, ligne 5, AC à corriger par ET.

Ti Caesar, divi Augusti filius, Augustus pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit.

INSCRIPTIONS DE NARBONNE

IMPRIMÉES PAR EDWARD BARRY,

PLACÉES ICI POUR RENDRE HOMMAGE A SA MÉMOIRE ET INSÉRÉES ENSUITE
A LEUR PLACE DANS LE RECUEIL

ÉPIGRAPHIE ANTIQUE

DE

LA NARBONNAISE

ET DE

L'AQUITAINE

NARBONNAISE

NARBONNE

CHAPITRE PREMIER

MONUMENTS PUBLICS OU PRIVÉS DÉDIÉS AUX DIEUX ET AUX DÉESSES, AUX DEMI-DIEUX ET AUX GÉNIES

1

Gravée en deux lignes sur les deux faces d'un autel carré, détruit ou disparu depuis longtemps.

DEIS	DEIS
PROPITIS	PROPITIS

Deis propitiis.

Ant. Raynouard; Ch. de Romieu (*mss.* du P. Laporte); Gruter (*a Scaligero*), 4, 10; P. Garrigues; Rullmann, *Recueil mss.*, n. 3; dom Martin, t. 2, liv. 5, p. 358; Viguier, t. 1, p. 80; Bousquet, t. 1, p. 66.

Gruter & ses copistes (Rullman, dom Martin, &c.) lisent DEIS PROPITIS en une seule ligne & sans la répéter.

2

........ARAM · VOLCANO · MACERIAQ
AREAM · SAEPIENDAM · PISCINAM · QVE · EX · D · D
DE · PECVNIA · PVBLICA · FACIENDA · COER

...aram Volcano, maceria q(ue) aream saepiendam piscinam que, ex d(ecreto) d(ecurionum), de pecunia publica facienda coer(averunt pour *curaverunt)*.....

Cet autel au dieu Vulcain dominant une piscine c'est-à-dire un réservoir entouré d'un mur, est mentionné dans une inscription dédiée par deux des magistrats municipaux de la ville (*praetores II viri*), & que nous reproduisons plus loin.

3

Grand autel de marbre blanc, avec sa base & son chapiteau. On remarque au sommet de ce chapiteau une cavité rectangulaire, destinée probablement à recevoir le soubassement de la statue mentionnée dans la dédicace. — Haut. 1m17; larg. du fût, 0m33.

Encastré « dans un mur » (GARRIGUES), d'autres disent « dans les murs de la ville » (DUMÈGE), jusqu'au milieu du dix-septième siècle, cet autel ne présentait extérieurement que l'une de ses faces inscrites. C'est ainsi qu'on le trouve reproduit chez les épigraphistes du seizième siècle (Raynouard, Romieu, Scaliger), jusques à Garrigues & Catel inclusivement. L'archevêque P. de Marca l'ayant fait extraire, en 1659, du mur où il était enfoui[1], on reconnut que les huit lignes gravées sur le devant de l'autel n'étaient que le début d'une inscription dont la phrase incomplète s'ache-

[1] Le siége archiépiscopal de Narbonne se trouvait vacant par la mort de Claude de Rebé, dont M. de Marca, alors archevêque de Toulouse, s'était trouvé le suppléant à la présidence des Etats. (Voyez, à ce sujet, *Histoire ms. de Narbonne* du P. Louis Piquet, minime, p. 66.)

vait sur le revers du monument. Les latéraux, sculptés en fort relief, présentaient d'un côté la massue du dieu recouverte de la peau du lion de Némée; de l'autre, un vase à deux anses, d'où s'ébranchait une jeune tige de peuplier. — Rapporté à Toulouse par le savant prélat, ce monument aurait passé de son hôtel dans celui du président de Caulet Graignague (Montfaucon, *l.l.*), qui le laissa lui-même à l'académie des sciences. Il figure aujourd'hui dans les galeries du Musée de Toulouse.

DEVS
HERCVLIS
INVICTVS
SIGNVM
5 ARGENTVM
P · P · XII · DE SVA
PECVNIA FE
CIT

CN · POMPEIvS
CN · L · HYLA
HERCVLI
ILVNNOANDOSE
V · S · L · M

Deus Herculis (p. *Hercules*) *invictus.* — *Signum argentum p(urum),* i. e. *ex argento puro*), *p(ondo) duodecim, de sua pecunia fecit Cn(eius) Pompeius, Cn(eii) l(ibertus), Hyla, Herculi Ilunno Andose.* — *V(otum) s(olutum) l(ibenter) m(erito).*

Montfaucon, t. 2, 1re part., pp. 251, 252, pl. 104; Piquet, pp. 10 & 11; Dumège, *Monuments religieux, Cat. du Musée de Toulouse, & Arch. Pyr.* (3, p. 315) *unde plures*; Roschach, *Cat. du Musée de Toulouse*, qui intervertit l'ordre des deux inscriptions; Viguier, t. 1, pp. 41, 42 (*unde* Bousquet); d'André, *Mém. soc. arch. du Midi*, t. 1, p. 287.

ARGENTEVM chez tous les éditeurs, excepté Dumège (*Monum. relig.* p. 238) & Roschach (*Catalog.* p. 80, 87); P. P. XII (*pedum duodecim, pass.*), ILVMNO (Piquet). — Ces deux mots ILVNNO ANDOSE ne peuvent guère être que des épithètes topiques ou locales, dont l'une (*Ilunnus*) pourrait se rattacher au culte des dieux solaires. Mq, *lunus*, *deus lunus* ou *Ilunus* (connu par une inscription des Pyrénées), & dont l'autre s'expliquerait par le radical *and*, *andos*, *andoss*, commun à tous les dialectes de la Gaule.

4

Cet autel, du meilleur temps & du meilleur style (marbre blanc), a été découvert, avec beaucoup d'autres débris antiques, « dans les fondements de *la Tour Moresque* » (Garrigues, Guiran), démolie en 1639[1]. Transporté à l'archevêché, avec les principaux de ces monuments (voir plus loin nos 11 & 29), il a passé, au dix-huitième siècle (1707), du jardin dans la cour intérieure du palais, où il est resté jusqu'aujourd'hui encastré « dans le mur méridional de ladite cour » (Pech), entre « le grand & le petit escalier » (Viguier). — Hauteur, 1m20; larg. du fût, 0m55; du *clypeus*, 0m30.

PACI · AVG

Ces deux mots sont gravés en grands & beaux caractères, dans le champ d'un *clypeus votivus*, entouré d'une couronne de chêne, à lemnisques flottants (voir, à ce sujet, les revers bien connus des monnaies & des monétaires d'Auguste, avec la légende : *ob cives servatos*). Le revers de l'autel, que l'on croyait à tort noyé dans la maçonnerie, est décoré aussi d'une lourde guirlande de chêne suspendue par deux boucrans aux deux angles de l'autel.

[1] Cette tour, de date relativement récente, puisqu'elle était bâtie de débris antiques sculptés ou inscrits, avait fait partie du *palais de la vicomté*, où résidaient, avant la croisade des albigeois, les seigneurs temporels de Narbonne. Elle formait probablement une des tours de la porte Aiguière (*porta Aquaria*), qui conduisait à la rivière d'Aude, & qui séparait jadis le palais des vicomtes de celui des archevêques, situé de l'autre côté de la rue Droite, transformée depuis en un marché étroit.

T · DOMITIVS · ROMVLVS
VOTVM · POSVIT · QVOD
FIDECOMMISSVMPHOEBVMLIBERV
RECEPIT

Paci Aug(ustae) T(itus) Domitius Romulus votum posuit, quod fidecommissum Phoebum liberu(m) recepit.

Il s'agit évidemment dans ce texte d'un de ces fidéicommis que l'empereur Auguste avait rendus obligatoires. L'objet de ce fidéicommis aurait été un esclave (*Phoebus*) légué par son maître en vertu d'une disposition testamentaire[2], & que l'héritier institué (T. Domitius Romulus) avait reçu de qui de droit, libre de toute charge ou redevance. De là cet élégant *votum* à la *Pax Augusta*, c'est à dire au bon ordre & à l'administration vigilante des premiers temps de l'Empire.

A. Guiran, *Rec. mss.* (*ap.* Fr. Séguier), fol. 129; Garrigues, (*Mss. fortia d'Urban*, p. 141); Guill. Lafont (*Mss.* p. 9); L. Piquet, p. 48; chanoine Pech, *Mss. de Narb.*, pp. 2 & 3; Séguier, *Mss.* p. 6; Muratori (*a Bimardo*), pp. 90, 3; Piquet, *Hist. mss.*, p. 48; Viguier, t. 1, p. 125; Bousquet, t. 1, p. 128; Orelli, n. 1823; Cénac-Moncaut, *Voyage arch. & pitt.* p. 594; Tournal, *Catal. du Musée de Narb.*, p. 128.

Pech, POSVIT ..... COMISVM · PHOEBV · LIBERV. — Muratori, COMISVM PHOEBV LIBERTV. — Piquet, COMISSVM .... LIBBERVM. — Viguier, COMISVM ... LIBERVM. — Orelli, COMISVM PHOEBV LIBERTV. — Tournal, COMISSVM.

[2] .....*directo testamento*..... *hoc modo : Stichus, servus meus, liber esto vel Stichum servum meum liberum esse jubeo.* Gaïus, *Instit.* lib. 2, § 267. — Voir sur ce texte laconique, qui soulèverait plusieurs questions de droit intéressantes, les nombreux passages relatifs aux *fide* ou *fideicommissa*.

5

« Au ravelin de la porte Roy (de Béziers) » (Garrigues); « devant le premier corps de garde, du côté de la campagne » (Piquet); gravée en petits caractères (0m04), sur une dalle sans encadrement. — Haut. 0m55; larg. 0m50.

[C]ONCORDIAE
PIETATIS

Concordiae pietatis ??

Garrigues, *Mss. fortia d'Urban.* p. 80. — Piquet, *Hist. mss.* p. 69; Viguier, t. 1, p. 81; Bousquet, t. 1, p. 67.

6

« Perdue; elle était de marbre » (Viguier & Bousquet). Le dessin de Viguier indiquerait un bandeau allongé sans encadrement. — Légende inédite; mutilée aux deux premières lignes.

SEVIR . . . .
C · SALIVS · STE . . . .
LARIBVS · MAGNS · ET · VIATOR
DE · SVO · RESTITVIT

Sevir[orum AVG(ustalium) DECRETO ?]. *C. Salius, Ste*[phani libertus ?], (*Hermes ?*) *Laribus magnis & viator(ibus) de suo restituit.*

Remarquer incidemment les épithètes *magni* & *viatores* (si le mot est bien lu), associées au nom des *Dii Lares*, car on ne connaissait jusqu'ici que les *Lares viales* (*pass.*) & les *Lares victores*, dont le nom figure dans une inscription reproduite par Orelli, n. 1673.

Viguier, t, 1, p, 88; Bousquet, t. 1, p. 68.

Viguier & Bousquet, RESTITVTI. — Bousquet, MAGNIS.

7

Dalle de marbre sans encadrement, découverte en 1871, dans les travaux de démolition du bastion de la citadelle, *alias* de la poudrière. Gravure & conservation exceptionnelles (au Musée, salle de la Mosaïque). — Haut. 0m59; larg. 0m73.

LARIBVS · AVGVSTIS
EX VOTO
L · CORNELIVS · SENEXS
L · CORNELIVS · CAPRARIVS
L · CAESELLIVS · PHOEBVS

Emile Egger, *Comptes-rendus de l'académie des inscriptions & belles-lettres*, année 1872, p. 455; Ed. Barry, note sur les *Cultes augustaux de la Narbonnaise*, t. I de cette édition, p. 277, note 4.

Il s'agit cette fois du culte des *Lares domestici*, réorganisé par Auguste dans les quartiers de Rome (*vici, regiones*), & que les grandes villes provinciales s'étaient empressées d'imiter.

8

Fragment de dalle en marbre blanc, découvert tout récemment (1877), dans les fouilles pratiquées à la butte des trois Moulins (*das Moulinasses*). — Au Musée, salle de la mosaïque.

. . . . .
MAVILLI
MAGISTRILA . .
POMPEIV
. . OVA . .

.....*M(arci) Avill*[ii], [m]*agistri La*[rum] [P]*ompeiu(s)*..... ou *M. Avillius*, précédé lui-même de deux autres noms au nominatif (voir n. 7), — *magistri Larum.*

9

Dalle de marbre blanc assez épaisse découverte cette année (1877), dans les démolitions du bastion Saint-Cosme. — Inédite, comme la précédente. — La légende, gravée en retrait dans le champ de la dalle, est entourée d'un large bandeau plat formant saillie au-dessus de l'inscription. — Largeur, 0m30; épaisseur, 0m10. Brisée par le bas.

L · MANLIO
RIMIGENIO ·
MAG · III
MIGENIVS

L(ucio) Manlio [P]*rimigenio, mag(istro) ter* (ou *tertium*), [Pri]*migenius*...

Il ressortirait de ces documents tout nouveaux que la colonie de Narbonne avait aussi son culte des *dii Lares* ou *Lares Augusti*, avec un petit temple (*sacellum*) affecté à ce culte. Il était desservi, comme dans la plupart des grandes villes de l'Occident, par des *magistri* (& des *ministri ?*) au nombre de trois, choisis le plus souvent dans la classe des affranchis (voir le n. 7). Ces fonctions devaient être annuelles, puisque le même personnage pouvait les exercer trois fois.

10

« Au bastion Saint-François, sous la vieille guérite » (GARRIGUES, PIQUET). Encore en place.

GENIO · PATRONO

Gravée au-dessus d'un bas-relief représentant le patron déifié (*genio patrono*). Il est debout sur un petit autel, vêtu de la toge et tenant de la main droite un rouleau de *papyrus* ou de parchemin, qui pourrait fort bien être l'acte d'émancipation du dédicant anonyme.

Manque chez les épigraphistes du seizième & du dix-septième siècles. Montfaucon, t. 1, p. 326, pl. 202; Séguier, *Mss.* p. 21; Piquet, *Mss.* p. 12; Viguier, t. 1, p. 50; Bousquet, t. 1, p. 48; Dumége, *Monum. relig.* & *Arch. Pyrén.*; Millin, *Voyage*, t. 4, p. 389, note.

AUTELS OU CIPPES DÉDIÉS AUX *Dii Manes*, SANS NOM DE DESTINATAIRE ÉNONCÉ. — On peut supposer que la plupart de ces monuments, assez communs à Narbonne, étaient encastrés au-dessus de la porte (...*itus, aditus*, pass.) ou dans le mur d'enceinte (*maceria, maceriola*) du *locus*, au centre duquel s'élevait le tombeau proprement dit (*monumentum sive sepulcrum, sepulcretum*). On sait que quelques-uns de ces *loca*, assez restreints d'ordinaire, atteignaient des dimensions & une étendue considérables, quand ils étaient destinés à des inhumations collectives, à la domesticité de maisons riches (*familia, familia urbana*), ou aux membres quelquefois nombreux de telle ou telle corporation (*collegium, sodalitium, amicitia*), constituée en société de prévoyance (*collegia salutaria, funeratitia*). — Voir plus loin le chapitre des inscriptions tumulaires. Nous réunissons ici ces monuments anonymes, à cause des affinités intimes qui unissaient le culte des dieux Manes à celui des dieux Lares.

11

DEIS
MANIBVS
SACRVM

« Dans une couronne d'olivier » (SÉGUIER), à lemnisques flottants, sculptée en fort relief sur

la face antérieure de l'autel. (Hauteur, 0^m88; largeur, 0^m64.) Sur les latéraux, l'aiguière et la patère décorées de larges godrons.

Cet autel, découvert en 1639, dans les substructions de l'ancienne Tour Moresque, avait passé de là, « dans l'église des carmélites, maintenant Saint-Sébastien, du côté de la rue, » & de cette église « dans la cour de l'archevêché, au pied du grand escalier » (PIQUET, BOUSQUET). Il figure aujourd'hui dans la salle basse du Musée.

A. Guiran, *Rec. mss.* fol. 129; Garrigues, *Mss. Fortia*, p. 141; chanoine Pech, p. 45; Piquet, *Hist. mss.* p. 10; Séguier, *Mss.* p. 4; Viguier, t. 1, p. 281; Bousquet, t. 1, p. 305; Dumège, *Monum. relig.*, p. 336; Tournal, *Catal.* pp. 24, 25.

12

DEIS
MANIB[...]

En deux lignes, sur le devant d'un assez grand autel sans couronnement aujourd'hui (hauteur actuelle, 0^m65; largeur, 0^m50). Il a été découvert en 1875, dans la courtine de l'ancienne porte de Perpignan (Connétable jadis). — Remarquer incidemment la forme *Deis* pour *diis, dis*, que Muratori croyait à tort insolite & suspecte.

13

DIS
MANIBVS

Dans le champ d'un petit autel très-simple (hauteur, 0^m66; largeur, 0^m44), retrouvé récemment dans le blocage des murailles. — Inédit, comme le précédent.

14

MANI[...]
SACRVM

Mani[bus] *sacrum*.

Dans le champ d'un assez grand cippe carré sans couronnement & sans encadrement; deux des angles sont mutilés (hauteur, 0^m64; largeur, 0^m44).

15

DEVM
MANIVM
SACRVM

« Au bastion Momorency » (*sic*, BOUSQUET), où je l'avais relevée jadis (en 1859 & 1869). Je ne la retrouve plus au musée de Lamourguier, où figurent les trois autels précédents. — Associé, comme il l'est ici, à deux génitifs, le mot *sacrum* signifierait non plus terrain consacré aux *dieux Manes*, mais terrain sacré devenu la propriété des *dieux Manes*.

RELIGIONS ORIENTALES. CULTE DE LA *Magna Mater*.

16

« *In uno vetustissimo lapide... in quo multa boum capita, mirae pulchritudinis*, » disent Ant. RAYNOUARD, Ch. de ROMIEU & SCALIGER, en reproduisant textuellement la phrase de Raynouard. — « Cette inscription se voit au bastion Saint-François » (GARRIGUES, *Mss. Fortia*). On ne sait pas ce qu'elle est devenue (DUMÈGE).

IMP · M · D · TAVRO
POLIVM · PROVINCIÆ
(Deux bucranes en relief & alignés.)
NARBONENSIS
FACTVM · PER · C · BATONIVM
5 PRIMVM · FLAMINEM · AVGG
PRO · SALVTE · DOMINORVM
IMPP · L · SEPTIMI · SEVERI
PII · PERTINACIS · AVG · ARA
BICI · ADIABENICI · PARTHI
10 CI · MAXIMI · ET · M · AVRELI
ANT · AVG

[Ex] *imp*(*erio*) *M*(*atris*) *D*(*eum*) : *Tauropolium Provinciae Narbonensis, factum per C*(*aium*) *Batonium, primum flaminem aug*(*ustorum*) *pro salute dominorum imp*(*eratorum*) *L*(*ucii*) *Septimii Severi Pii, Pertinacis Aug*(*usti*), *Arabici, Adiabenici, Parthici Maximi & M*(*arci*) *Aurelii Ant*(*onini*) *Aaug*(*usti*)..... (Ann. Christ. 199-211.)

Voir Raynouard, Romieu, Gruter (*a Scaligero*, p. 29, 12); Garrigues & Catel, qui alignent l'inscription tout autrement que nous, en lui donnant pour début le mot IMPERIO · M · D écrit en toutes lettres. La seconde lecture, celle à laquelle nous nous sommes arrêtés, remonterait comme point de départ à Rullman, *Mss.* n. 4. Elle a été reproduite, presque sans variantes, par le chanoine Pech, *Mss. de Paris*, p. 34, & *de Narbonne*, p. 15; par le P. Piquet, *Mss.* p. 8; par Viguier & l'abbé Bousquet, t. 1, p. 135, & tout récemment par M. Herzog, *Appendix epigraphica*, n. 7. Les historiens de Languedoc (*Preuves*, n. 32) & M. Dumège (*Arch. Pyrén.* t. 3, p. 138) sont restés fidèles à la lecture de Scaliger.

Catel, IMPERIVM. — Vaissete, INPERIO. — Herzog, *ex* IMP(erio). — Piquet, Bousquet, BATANIVM. — Rullmann, AVG pour AVGG, — Pech, Piquet, Bousquet, IPP pour IMP. — Romieu, Scaliger, Garrigues, Catel, Dumège, ADIABENI, HADIABENICI, CLADIABENICI, CL. ADIABENICI. — Romieu, Garrigues, Catel, ET M. AVRELIANI AVG. — Dumège, AVRELI AVG. — Voir sur la date du monument, qui soulève elle-même certaines difficultés, quelques remarques judicieuses de M. Herzog, *Append.* n. 7.

17

« ...au jardin de la maison de M. de Ville-Martin, chanoine & précenteur en l'esglise Saint-Just » (GARRIGUES, PECH). Depuis chez un « sieur de Caldagues, avocat en la cour » (PIQUET). « Elle ne se trouve plus » (BOUSQUET).

MATRI
DEVM
TAVROPOLIVM · INDICTVM
IVSSV · IPSIVS · EX · STIPE · CONLATA
CELEBRARVNT · PVBLICE · NARBON

Manque chez tous les épigraphistes du seizième siècle. Garrigues, *unde* Catel, *Mém. de l'histoire du Lang.* p. 108; Muratori (*a Bimardo*), pp. 130-3; *Mss.* de Lafont, pp. 2 & 12; du chanoine Pech (*unde* Millin.); du P. Piquet, p. 64; Donati, 201; Van Dalen, p. 786; Vaissete, t. 1, pr. 12- Kautz, p. 41, *unde* Orelli, 2327-6633; Bousquet, t. 1, p. 60, *unde* Dumège, *Hist. du Lang.* t. 1, p. 611; *Mém. & arch. Pyrén.* t. 3, p. 137; Herzog, *Append.* n. 12.

Garrigues, Lafont & Piquet, TAVROBOLIVM. — Dumège, *Hist. du Lang.*, INDICATVM. — Herzog, ET STIPE.

A défaut de date formellement énoncée dans ce nouveau texte, on peut affirmer au moins qu'il appartenait aussi à un monument officiel dédié cette fois au nom & aux frais de la ville (*Celebrarunt publice Narbon(enses) ex stipe conlata*), au lieu de l'être au nom de la Province. Les mots IVSSV · IPSIVS rappellent la formule IMP(*erio*) M(*atris*) D(*eum*) du texte précédent.

18

« A la courtine du bastion Saint-Cosme & Saint-François » (Viguier). Aujourd'hui à Lamourguier.

MATRI · DEVM
TAVROBOLIVM
QVOD · FECIT
AXIA · C · F · PAVLINA

(Têtes de taureau & de bélier sculptées en relief & alignées.)

5 SACERD
Q · PAQVIO · CIRESTO

Matri Deum. Taurobolium quod fecit Axia, C(aii) f(ilia), Paulina, sacerd(ote) Q(uinto) Paquio Chresto.

Raynouard; Romieu; Gruter (*a Scaligero*) 31, 4, & Rullmann (*Mss.* n. 5), qui alignent autrement la légende & lisent, comme Dumège (*Arch. Pyrén.* t. 3, p. 139), Q · PASQVIO · CIRESTO; Garrigues (*Mss.* Jallabert & Fortia d'Urban), dont nous reproduisons la lecture prise, à ce qu'il paraît, sur la pierre encore lisible (*inde* Catel, p. 92), & Dumège, *pass.*, la donnent en six lignes & suppriment, à la fin de l'inscription, les trois mots : MATRI · DEVM | TAVROBOLIVM, que Pech (*Mss. de Paris*, p. 35), Viguier (1, 62) & Bousquet (1, 61) y répètent. — Remarquer le *nomen Axius,* inconnu jusqu'ici aux lexicographes.

19

« A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François » (Bousquet).

MATRI · DEVM
TAVRIPOLIVM IMPE...
ACCEPIT · LIGVRIA · TYMELE
A · M · SACRIS POSV

Au-dessous & dans le champ, le mont Ida ou le mont Sipyle, couvert de pins, accosté de deux *tympana* (tambours de basque), l'instrument favori de la déesse; sur les latéraux, l'aiguière & la patère.

Matri Deum. Tauripolium impe[rio ipsius] *accepit Liguria Thymele a m*(*agnis* ?) *sacris : posu*(*it*) ou *posu*(*erunt*) ..... (ille *aut* illa — illi *aut* illae).

Raynouard; Romieu; Gruter (*a Scaligero*), p. 29, 8; Garrigues (*Mss.*), dont nous reproduisons le texte; Catel, p. 108; Rullman, p. 2; Vaissete, 1re édition, pr. n. 12, 2e édit. t. 1, p. 611; Viguier, Bousquet, t. 1, p. 61; Dumège, *pass.*

Catel, Rullmann, Vaissete, TAVROPOLIVM. — Catel & Vaissete, IMPP. — Rainouard, TYMEE. — Catel & Dumège, ...MELE. — Scaliger & Dumège, POST.

20

« Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François » (Piquet & Viguier). Fort altéré comme les précédents & presque illisible. Aujourd'hui à Lamourguier. L'autel étêté mesure actuellement 0m45 de hauteur sur 0m86 de largeur. L'un des latéraux a été martelé; l'autre a conservé sa patère.

. . . .
QT FECIT ...SA
MARCIAN... SACER
D O T E

(Têtes de taureau & de bélier en relief intercalées entre ces quatre lettres.)

IVLIO · EVEREPEDO

[Tauropolium] *q*[*uo*]*t fecit* [Ur]*sa ? Marcian*[a], *sacerdote Iulio Everepedo.*

Viguier, t. 1, p. 61, & Bousquet, t. 1, p. 65, qui donnent seuls ce nouveau texte, en l'empruntant probablement, comme le P. Piquet qui l'indique (p. 64), au *Mss.* de Guill. Lafont, lisaient ou croyaient lire sur la base de l'autel les mots TAVROPOLIVM MATRI DEVM dont il ne reste point trace aujourd'hui. — Remarquer, s'il est bien lu, car il n'en reste que trois lettres, le nom tout celtique du *gallus* Everepedus (un affranchi aussi), qui avait présidé au taurobole de Marciana.

21

« Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François » (Piquet & Viguier). Aujourd'hui à Lamourguier. Assez grand autel de pierre, brut (ou martelé) de trois côtés (hauteur actuelle, 1m13; largeur, 0m56). La légende, disparue en partie avec l'épiderme du monument, était gravée en deux lignes, sur le devant du chapiteau & se déroulait ensuite sur le fût de l'autel, dans une sorte de cartouche en retrait, décoré intérieurement du bucrane & de l'égicrane (au-dessous, le bonnet phrygien accosté de deux tympanons). Nous la reproduisons d'après la lecture qu'en a donnée le chevalier Viguier, en la corrigeant autant que nous l'a permis l'état actuel de la pierre.

... IV...A · SABIN
...I · L · IVNO ... OVPEXII

NVMIO · BALBINO · FV
LVIO · MILI...COS

Le chiffre XII, dont la lecture est certaine[1], ne peut guère s'appliquer qu'au mois de l'année indiquée par les consulats de M. Nummius Senecio Albinus & de L. Fulvius Rusticus Æmilianus, dont le lapicide estropie les noms. Le monument répondrait ainsi à l'année 206 de notre ère, la treizième du règne de Septime Sévère, & l'inscription restituée se traduirait par une phrase analogue à celle-ci :

[M(atri) D(eum)] : *Iu*[ni]*a Sabin(a)* [fecit sibi e]*t L. Iunio ..... onp : f(ilio)*, XII (*duodecima die ante kalendas*) ....: *Numio Balbino, Fulvio Aemili*[ano] *co(n)s ulibus)*[2].

Piquet, qui la signale sans la reproduire textuellement, *Hist. de Narb.* p. 64; Viguier, *Mss.* t. 1, p. 60; Bousquet, t. 1, p. 63, *unde* Dumège, *Mém. de la soc. arch. du Midi*, t. 5, p. 71, & *Arch. Pyrén.* t. 3, p. 140.

[1] Viguier traduisait ce chiffre XII par *denarios duodecim*, qu'il enchâssait dans cette phrase au moins singulière : *Iunia Babina & Junio Juno dederunt denarios duodecim... l.l.*

[2] Elle rappellerait alors, comme fond & comme forme, certaines inscriptions tauroboliques dont il nous suffira de citer un exemple : L CORNELIVS SCIPIO ORFITVS | V·C·AVGVR TAVROBOLIVM | SIVE CREOBOLIVM FECIT | DIE III KAL MART | TVSCO ET ANVLLINO COS· (MONTFAUCON, t. 1, p. 10, pl. 3.)

Piquet, Viguier, Bousquet & Dumège, BABINA. — Bousquet & Dumège, AELIS.

22

« Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François » (PIQUET et VIGUIER).

MATRI·DEVM
TAVROPOLIVM

Raynouard (f. 3), Romieu (f. 3), Gruter (*a Scaligero*, p. 31, 6), Dumège, *l.l.* — Viguier & Bousquet, qui nous ont laissé un dessin de ce monument, avec le bucrane & l'égicrane au centre de l'autel (t. 1, p. 64), représentent la légende par quatre lignes de points, ce qui prouve que le monument était déjà fort adiré de leur temps. Il figure probablement parmi les quatre autels récemment extraits des anciennes murailles de la ville (aujourd'hui à Lamourguier), & qui proviennent tous, comme on l'aura remarqué, de la courtine ou des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Deux d'entre eux y sont arrivés complètement dépouillés de leur épiderme inscrit.

CHAPITRE II

MONUMENTS PUBLICS OU PRIVÉS DÉDIÉS AUX EMPEREURS ET A LA FAMILLE IMPÉRIALE

23

Le monument que nous allons décrire est connu à Narbonne sons le nom populaire d'*Autel d'Auguste*. Il a été découvert en 1566, aux environs de la porte Royale (aujourd'hui la porte de Béziers), dans les travaux de fortification qui ont transformé ou détruit, au seizième siècle, la vieille enceinte romane & romaine de la *cité*. Un mot du chanoine Pech, qui puise ses informations à des sources dignes de confiance, autoriserait à croire qu'il avait été trouvé non point dans le massif du mur antique, comme on l'a dit & répété bien des fois[1], mais dans le fossé qui précédait ce mur à l'époque romaine & que l'on travaillait alors à élargir[2]. Ce qui paraît certain, en tout état de cause, c'est que la partie de l'enceinte où il avait été *relevé* appartenait aux archevêques, restés seigneurs temporels d'une partie de la ville, & dont il devint ainsi la propriété.

Le titulaire de l'archevêché était à cette époque le célèbre cardinal de Ferrare (Hippolyte d'Este, deuxième du nom), qui résidait beaucoup plus « en cour de Rome » (BOUSQUET) ou à Fontainebleau, chez nos derniers Valois, que dans sa ville métropolitaine. Mais il y était représenté par un « grand vicaire procureur » (PIQUET), un *monsignor Tudeschi* ou *Tedeschi*[3], qui défendit chaudement les droits de son maître contre les gens du roi, représentés par le viguier, & contre ceux de la ville, représentés par les consuls. Ce fut par les soins de ce prélat étranger que le nouveau monument fut placé au pied d'une des tours extérieures de l'archevêché, « du cousté de la place » (GARRIGUES), où il resta exposé pendant plus d'un siècle à l'admiration des érudits & aux outrages des enfants de la ville, qui le criblaient, après

[1] Garrigues, Piquet, Bousquet, Herzog.

[2] « Lorsqu'on fit le fossé pour la porte Royalle » (Chanoine PECH, *Mss. de Narbonne*, fol. 1. — On croit, non sans vraisemblance, que le *forum* de la ville romaine était situé à peu de distance de ce fossé, entre le plan Saint-Bernard & la place Bistan, connue au moyen âge sous le nom de *mercatum vetus*.

[3] De là le nom de Jérôme Tédesque, sous lequel le désignent les écrivains narbonnais (Piquet, Bousquet). — La tour dont il est ici question servait & sert encore de base à l'arceau de la Poissonnerie, connu alors sous le nom d'arc ou d'arcade de l'Ancre.

l'école, de projectiles variés. Un prélat éclairé, Mgr Le Goux de la Berchère, consentit, sur les remontrances de quelques savants locaux, à le faire transporter dans la cour intérieure du palais (octobre 1716), où il fut encastré « à droite du grand escalier » (BOUSQUET), à l'angle du mur maître qui servait & qui sert encore de soutènement à la salle du synode. C'est de là qu'il a passé (en 1839) dans la salle d'honneur du musée actuel, où ses deux légendes ne sont rien moins que faciles à étudier, adossé comme il l'est contre une porte condamnée & placé à contre jour (d'un côté au moins), sur un socle beaucoup trop bas.

Ce que l'on n'a point assez remarqué au sujet de ce monument, dont on parle le plus souvent sans l'avoir vu, c'est qu'il n'a rien de commun ni comme forme ni comme taille avec les innombrables autels votifs que nous a laissés le polythéisme antique. Il consiste, en effet, en une longue dalle de marbre blanc, qui ne mesure pas moins de 1^m11 de hauteur sur 0^m26 d'épaisseur seulement, & dont deux des côtés (le revers & le latéral gauche) n'ont jamais été travaillés ni polis. On peut même affirmer que cette dalle n'a jamais eu de chapiteau ni de base, comme on l'a supposé dans des dessins de pure fantaisie, & que ses deux extrémités, mutilées aujourd'hui, se terminaient à l'origine par des moulures transversales, identiques à celles qui encadrent encore verticalement les deux inscriptions. Il ressortirait donc de ces indications que l'autel dédié par les Narbonnais à Auguste, se composait originairement d'un massif rectangulaire de maçonnerie, revêtu sur ses quatre faces de bas-reliefs ou de dalles de marbre ajustées les unes aux autres[4]. Celle que le hasard nous a rendue, en 1566, n'aurait été qu'un des angles de ce revêtement de marbre. Mais elle en était certainement la partie la plus intéressante, historiquement parlant, puisque c'est sur les faces extérieures de cet angle qu'étaient gravées les deux inscriptions mentionnées dans le texte (*...huic arae titulisque — ...infimum solum hujus arae titulorumque*), d'un côté, la dédicace, de l'autre, la *lex* du monument. Ce sont ces deux inscriptions à leur tour qui nous ont appris tout ce que nous savons sur l'histoire de cet autel monumental, dédié exclusivement par la plèbe de la ville (*... a plebe Narbonensium ... plebs Narbonensium*)[5], pour remercier l'empereur d'une mesure ou d'une faveur dont le vrai but & même le vrai sens ont été discutés plus d'une fois, dans ces derniers temps surtout (*... quod iudicia plebis decurionibus coniunxit*)[6].

Quant à l'érection du monument, que l'on a fixée longtemps à la onzième année de l'ère chrétienne, répondant elle-même au consulat de T. Statilius Taurus & de L. Cassius Longinus, nous devons rappeler au moins que cette date a été remise en question par un épigraphiste éminent, M. J.-B. de Rossi, qui ne voit dans nos deux inscriptions que la restitution d'inscriptions plus anciennes, détruites probablement dans le terrible incendie qui avait dévasté la ville sous le règne d'Antonin (voir n° 24)[7]. Cette opinion, dont l'examen nous entraînerait beaucoup trop loin, a été reprise plus récemment par M. Herzog, qui paraît surtout frappé du caractère de l'écriture, étrangère, suivant lui, au temps d'Auguste, & des irrégularités que présentent la grammaire & l'orthographe des deux textes, où les formes archaïques sont bizarrement mêlées aux formes régulières, & où le même mot se trouve souvent écrit de deux manières différentes. Il en serait de même de l'accentuation des voyelles, qui varie, non-seulement d'une inscription à l'autre (la *lex* n'en offrant que trois exemples, tandis que la dédicace en compte vingt & un), mais de ligne en ligne & quelquefois de mot en mot. — Il faut dire pourtant que chacune de ces assertions soulèverait à son tour des objections de plus d'un genre[8], & que l'on ne s'explique guère, en y réfléchissant, les effets destructeurs de l'incendie en question sur un monument de pierre ou de marbre, bâti en plein air, au milieu du Forum (*... Narbone in Foro, l.l.*). Comment admettre d'ailleurs que les restaurateurs du monument & de ses deux inscriptions se soient imposé la loi de les reproduire sous leur date & sous leur forme primitive, en laissant à la ville le nom qu'elle portait sous le règne d'Auguste[9], & sans faire allusion à cette restitution qui valait au moins la peine d'être rappelée par un mot (*restituit..... de suo restituit*), comme on le faisait, à Narbonne même, pour des monuments beaucoup moins importants que celui-ci[10] ?

[4] Il aurait ainsi ressemblé matériellement au βωμὸς ἀξιόλογος du Κοινόν des trois Gaules, à la pointe d'Ainay, & aux grands autels *sub dio* que possédaient, à l'exemple de Rome (*ara Herculis — ara Pacis — Providentiae*), toutes les grandes villes de l'Empire, à commencer par celle de Tarragone, qui avait aussi son autel & son temple des Augustes (voir *pass.* ses monnaies, dans le beau *Recueil* de M. Alois Heiss).

[5] Ce qui explique, pour le dire en passant, comment elle restait exclusivement chargée de son culte & de ses nombreuses cérémonies annuelles, auxquelles présidaient : *tres equites romani a plebe & tres libertini (l.l.)*

[6] Voir, à ce sujet, Keller, *Roem. civil process.* p. 41. — Rudorff. *Roem. Rechts gesch.* II, p. 40. — Herzog, *Gall. Narb.* p. 106 seqq — Elle en aurait été du moins le motif déterminant, puisque c'est à l'occasion de cette faveur qu'avait été instituée la dernière des quatre fêtes annuelles mentionnées dans l'inscription.

[7] J.-B. de Rossi, *Annal. dell' Institut. di corrispondenz. archeolog.* ann. 1857, p. 328 & suiv.

[8] Il est certain par exemple, quoi qu'en dise M. Herzog, que les caractères de notre inscription ressemblent infiniment plus à ceux du bel autel PACI AVG(*ustae*), contemporain d'Auguste ou de Tibère, qu'à ceux de l'inscription de *Fadius Musa*, où se multiplient les ligatures & les superpositions de lettres particulières à l'épigraphie du second siècle de notre ère. Quant aux inconsistances d'orthographe ou d'accentuation dont il paraît si vivement frappé, il ne faut pas oublier non plus qu'on les trouve tout aussi marquées dans d'autres inscriptions du temps d'Auguste, à commencer par celles des *cenotaphia Pisana*, dont le souvenir se présente le premier à notre mémoire.

[9] C'est-à-dire en supprimant l'épithète *Claudia*, qu'elle avait prise sous le règne de Claude.

[10] Voir par exemple l'inscription du *sacellum* des dieux lares rebâti ou restauré (*de suo restituit*) par le sévir C. Salius (voir n° 6), & celle d'un tombeau des *Cornelii*, qui sera publiée dans un des chapitres suivants.

α

T · STATILIO · TAV[...]
L · CASSIO · LONGINO
COS · X · K · OCTOBR
NVMINI · AVGVSTI VOTVM
5 SVSCEPTVM · Á · PLEBE · NARBO
NENSIVM INPERPETVOM
QVOD · BONVM · FAVSTVM · FELIXQVE · SIT · IMP · CAESARI
DIVI · F · AVGVSTO · P · P · PONTIFICI · MAXIMO · TRIB · POTEST
XXXIIII · CONIVGI · LIBERIS · GENTIQVE · EIVS · SENATVI
10 POPVLOQVE · ROMANO ET · COLONIS · INCOLISQVE
C · I · P · N · M · QVI · SÉ · NVMINI · EIVS · INPERPETVVM ·
COLENDO · OBLIGÁVERVNT · PLÉPS · NARBONEN
SIVM · ARAM · NARBONE · INFORO · POSVIT · AD ·
QVAM · QVOT · ANNÍS · VIIII · K · OCTOBR · QVA · DIE ·
15 EVM · SAECVLI · FELICITAS · ORBI · TERRARVM ·
RÉCTOREM · ÉDIDIT · TRES · EQVITES · ROMANI
Á · PLEBE · ET · TRES · LIBERTINI · HOSTIAS · SINGV
LAS · INMOLENT · ET · COLÓNIS · ET · INCOLIS · AD
SVPPLICANDVM · NÚMINI · EIVS · THÚS · ET · VINV
20 DÉ · SVO · EÁ · DIE · PRAESTEN[...] ET · VIII · K OCTOBR
THVS · VINVM · COLONIS · ET · INCOLIS · ITEM · PRAE
STENT · K · QVOQVE · IANVAR · THVS · ET · VINVM
COLONIS · ET · INCOLIS · PRAESTENT · VII · QVOQ
IDVS · IANVAR · QVÁ · DIE · PRIMVM · IMPERIVM
25 ORBIS · TERRARVM · AVSPICÁTVS · EST · THVRE
VINO · SVPPLICENT · ET · HOSTIAS · SINGVL · IN
MOLENT · ET · COLONIS · INCOLISQVE · THVS · VI
NVM · EA · DIE · PRAESTENT
ET · PRIDIE · K · IVNIAS · QVOD · EA · DIE · T STATILIO ·
30 TAVRO · M' AEMILIO · LEPIDO · COS · IÚDICIA
PLEBIS · DECVRIONIBVS · CONIÚNXIT · HOSTIAS
SINGVL · INMOLENT · ET · THVS · ET · VINVM · AD
SVPPLICANDVM · NÚMINI · EIVS · COLONIS · ET
INCOLIS · PRAESTENT
35 EXQVE · IIS · TRIBVS · EQVITIBVS · ROMA[...]
LIBERTINIS · V I[...]

β

[...] NARBONESIS · A[...]
NVMINIS · AVGVSTI · D[...]
CAVIT [...]
[...]
5 [...] LEGIBVS · IIS · Q · I · S · S ·
NVMEN · CAESARIS · AVG · P · P · QVANDO · TIBI ·
HODIE · HANC · ARAM · DABO · DEDICABO
QVE · HIS · LEGIBVS · HISQVE · REGIONI
BVS · DABO · DEDICABOQVE · QVAS · HIC ·
10 HODIE · PALAM · DIXERO · VTI · INFIMVM
SOLVM · HVIVSQVE · ARAE · TITVLORVM
QVE · EST · SIQVIS · TERGERE · ÓRNARE ·
REFICERE · VOLET · QVOD · BENIFICII ·
CAVSÁ · FIAT · IVS · FASQVE · ESTO · SIVE ·
15 QVIS · HOSTIA · SACRVM · FAXIT · QVI ·
MAGMENTVM · NEC · PROTOLLAT · ID
CIRCO · TAMEN · PROBE · FACTVM ESTO · SI
QVIS · HVIC · ARAE · DONVM · DARE · AV
GEREQVE · VOLET · LICETO · EADEMQ
20 LEX · EI · DONO · ESTO · QVAE · ARAE · EST
CETERAE · LEGES · HVIC · ARAE · TITVLISQ
EAEDEM · SVNTO · QVAE · SVNT · ARAE
DIANAE · IN · AVENTINO · HISCE · LEGI
BVS · HISQVE · REGIONIBVS · SIC · VTI ·
25 DIXI · HANC · TIBI · ARAM · PRO · IMP ·
CAESARE · AVG · P · P · PONTIFICE · MAXI
MO · TRIBVNICIA · POTESTATE · XXXV
CONIVGE · LIBERIS · GENTEQVE · EIVS ·
SENATV · POPVLOQVE · R · COLONIS ·
30 INCOLISQVE · COL · IVL · PATERN · NARB
MART · QVI · SE · NVMINI · EIVS · IN · PER
PETVVM · COLENDO · OBLIGAVERVNT ·
DOQVE · DEDICOQVE · VTI · SIES · VOLENS
PROPITIVM

α

T. Statilio Tau(*ro*), *L. Cassio Longino co*(*n*)*s*(*ulibus*), x (*decima die ante*) *k*(*alendas*) *octobres*.

Numini Augusti votum susceptum á plebe Narbonensium in perpetuom.

Quod bonum, faustum felixque sit imp(*eratori*) *Caesari, divi f*(*ilio*), *Augusto, p*(*atri*) *p*(*atriae*), *pontifici maximo, trib*(*unicia*) *potest*(*ate*) xxxiiii, *conjugi, liberis gentique eius, senatui populoque Romano & colonis incolisque c*(*oloniae*) *I*(*uliae*) *P*(*aternae*) *N*(*arbonis*) *M*(*artii*), *qui sé numini eius in perpetuum colendo obligáverunt, pléps Narbonensium áram Narbone in foro posuit ad quam quot annis*, viiii (*nona die ante*) *k*(*alendas*) *octobr*(*es*), *quá die eum saeculi felicitas orbi terrarum réctorem édidit, tres equites Romani á plebe & tres libertini hostias singulas inmolent & colónis & incolis ad supplicandum númini ejus thús & vinum dé suo eá die praesten*[t], *&*

β

[Plebs] *Narbonesis a*[ram] *numinis Augusti d*[edi]*cavit* . . . .
. . . .
legibus iis q(*uae*) *i*(*nfra*) *s*(*criptae*) *s*(*unt*).

Numen Caesaris Aug(*usti*), *p*(*atris*) *p*(*atriae*), *quando tibi hodie hanc aram dabo dedicaboque, his legibus hisque regionibus dabo dedicaboque quas hic hodie palam dixero : uti infimum solum hujus arae titulorumque est, si quis tergere órnare, reficere volet, quod beneficii causá fiat, jus fasque estó; sive quis hostia sacrum faxit, qui magmentum nec protollat, idcirco tamen probe factum esto; si quis huic arae donum dare augereque volet, liceto eadem q*(*ue*) *lex ei dono esto quae arae est; cete-*

VIII (*octava die ante*) *k(alendas) octobr(es) thus, vinum colonis & incolis item praestent, k(alendis) quoque ianuar(iis) thus & vinum colonis & incolis praestent,* VII (*septima die*) *quoq(ue ante) idus ianuar(ias), quá die primum imperium orbis terrarum auspicátus est, thure, vino supplicent & hostias singul(as) inmolent & colonis incolisque thus, vinum eá die praestent.*

Et pridie k(alendas) iunias quod ea die, T. Statilio Tauro, M(anio) Æmilio Lepido co(n)s(ulibus)[1] *iúdicia plebis decurionibus coniúnxit hostias singul(as) inmolent & thus & vinum ad supplicandum númini ejus colonis & incolis praestent*

Exque iis tribus equitibus Roma[nis & tribus] *libertinis ú*[nus][2].....

[1] Il ressortirait de cette nouvelle indication que le consul L. Cassius Longinus, sous lequel l'autel avait été dédié (le 10 avant les kalendes d'octobre), n'aurait été qu'un consul subrogé, puisque nous trouvons ici en charge, la veille des kalendes de juin, un nouveau consul dont le *praenomen* aurait été non point Marcus (M), comme l'écrivent jusqu'ici tous les épigraphistes, mais Manius (M̸), comme le donnent tous mes estampages.

[2] Il s'agit très-probablement ici du *legatus* chargé de porter & de remettre à l'empereur le récit de ce qui venait de se passer (*libello reddito*), en lui demandant la ratification des mesures prises & des institutions fondées en son honneur (*ea omnia facere exsequique permittat*, comme dit la première inscription des *Cenotaphia Pisana*, ORELLI, *Inscr. sel.* n. 642.

rae leges huic arae titulisque eaedem sunto quae sunt arae Dianae in Aventino : hisce legibus hisque regionibus, sic uti dixi hanc tibi aram pro imp(eratore) Caesare Aug(usto), p(atre) p(atriae), pontifice maximo, tribunicia potestate XXXV[1], *conjuge, liberis, genteque ejus, senatu populoque R(omano), colonis incolisque col(oniae) Iul(iae) Patern(ae) Narb(onis) Mart(ii) qui se numini ejus in perpetuum colendo obligaverunt, doque dedicoque uti sies volens propitium.*

[1] Si cette date est exacte, comme il y a toute raison de le croire, il faudrait en conclure que le *titulus* de la *lex* aurait été gravé postérieurement à celui de la dédicace. La trente-cinquième puissance tribunicienne d'Auguste répondrait, en effet, à la onzième année de notre ère (765 de Rome), c'est-à-dire au consulat de Germanicus César & de C. Fonteius Capito, dont on aurait alors martelé les noms pour éviter une discordance dans le titre des deux inscriptions.

Parmi les innombrables lectures que l'on a données de ce texte depuis longtemps célèbre, une des plus exactes, sinon la plus exacte, est encore celle de Janus Gruter, que reproduisent du reste, en l'altérant plus ou moins, la plupart des érudits des deux derniers siècles[1]. Citons pourtant entre une foule d'autres : Merula, t. 3, c. 37; Andoque, *Hist. de Languedoc*, p. 63; Duchesne, *Hist. de France*, p. 690; Brisson, *de Formul.* t. 1, pp. 115, 124; Thomassin, *de Donat.* c. 9; Bouche, *Chorogr. de Provence*, p. 465; dom Bouquet, *Script. rer. Gall.* t. 1, p. 133; Belley, *Mém. des inscr. & belles-lettres*, t. 19; dom Vaissete, 1re édition, *Preuves*, p. 1, 2e édition, t. 1, p. 604; Danel, *Dict. d'antiq.* p. 1125; Tassin, *Traité de diplomat.* t. 2, p. 565, & tab. 25, &c., &c. Millin, qui en a donné (en 1811) une nouvelle édition (*Voyage*, t. 4, p. 374, *unde* Orelli, n. 195), relevée sur le marbre original, comme celles du Lyonnais Artaud (*Autel de Rome & d'Auguste*) & de quelques autres savants étrangers (Wiener Jahrbuch, ann. 1821, p. 167), supprime, comme tous ses devanciers, les accents, que Gruter donnait avec une exactitude remarquable (à deux ou trois exceptions près). M. Herzog, qui les donne assez exactement & qui relève chez Millin huit ou neuf erreurs de lecture, en commettait à son tour, quand il lisait : SVSPICATVS pour AVSPICATVS EST; BENEFICII pour BENIFICII; QVE pour QVAE (QVAE ARAE EST); SICVTI pour SIC-VTI; IVDICIA pour IVDICIA, & plusieurs autres. On comprend par le peu que nous venons de dire que nous nous interdisions cette fois le dépouillement de ces *variae lectiones*, qui nous eussent pris quatre ou cinq colonnes de texte, sinon plus. — En fait de lectures manuscrites, moins nombreuses il est vrai que les lectures imprimées, nous nous contenterons de rappeler celles des épigraphistes narbonnais : Ch. de Romieu; Garrigues, *Mss. de Narbonne* (*unde* Catel, *Mém.* p. 89, & *Fortia d'Urban*; G. Lafont, *Rec. mss.* (*unde* Piquet); chanoine Pech, *Mss. de Narb.* pp. 1 & 2; Viguier, t. 1, pp. 123, 124 (*unde* Bousquet, pp. 115, 120) relevées aussi sur le marbre original & quelquefois avec un certain soin[2].

[1] Gruter, 1616; Gruter-Gudius, 1707, f° 219. — Il la devait lui-même au bordelais Elie Vinet, qui l'avait publiée en 1572 (*Narbonense votum & arae dedicatio*, in-8°), & à un épigraphiste inconnu (Franciscus Cicereius), qui en avait pris une copie manuscrite. Ce serait alors à Vinet que l'auraient empruntée Jean Rosin (Rosinus, *Antiq. roman. corp. Basileae*, 1583), & les épigraphistes antérieurs à Gruter : Lipsius, *Auctar.* n. 18, &c.

[2] De là les noms plus ou moins exacts de *tabula marmorea* (Gruter, *a Scaligero*), de « pierre de marbre » (chan. PECH), de « marbre blanc à deux faces » (PIQUET), & de « tables votives » (MILLIN), sous lesquels le désignent les épigraphistes αὐτόπται, en le distinguant des *arae* proprement dites. Le P. Piquet ajoute même, sur la foi des Lafont très-probablement, que « ce marbre à deux faces devait être placé à l'un des angles de l'autel » (*Hist. mss. de Narbonne*, p. 9.)

24

Dalle de marbre blanc, anciennement « dans l'église abbatiale de Saint-Paul en Bourg, » où elle servait de palier au marche-pied du maître-autel, « du côté de l'épître » (GARRIGUES, LAFONT, PIQUET). Elle en a été retirée (en 1715), par un abbé de Saint-Paul (Jean-François de Primaux de Macheco, neveu de l'archevêque de la Berchère), qui la fit transporter & encastrer, avec les égards qu'elle méritait, à l'entrée de la cour de sa maison abbatiale. C'est de là qu'elle a passé d'abord (en 1831) dans la collection de M. Germain Jallabert, plus tard dans celle du Musée, où elle figure (salle de la mosaïque) à côté du célèbre autel d'Auguste. La dalle sur laquelle était gravée l'inscription, dont il ne reste que la première moitié, mesure encore 0m65 de hauteur sur 1m50 de largeur, encadrement & moulures compris.

La restitution de ce texte historique, que connaissaient & que reproduisent (plus ou moins exactement) tous les épigraphistes narbonnais [1], a été tentée, au dix-septième siècle, par Pierre de Marca (*Marc. Hisp.* pp. 36-37), dont le chanoine Lafont & plusieurs autres acceptaient la lecture, au dix-huitième par le marquis Maffei (*Antiquit. Gall. Sel.* ep. x, p. 50. Voir Muratori, p. 453, 7), par M. Léon Renier, dans une lettre adressée à M. Tournal (*Catal.* n. 139) & par M. Ernst Herzog, dans l'*Appendix* de sa *Gallia Narbonensis*, n. 3.

IMPCAESDIVIHADR*iani filius divi*
TRAIANIPARTHICI · N*epos divi Nervae*
PRONEPOS · T · AELIVS · H*adrianus Antoninus*
AVG · PIVS · PONT · MAXIM*us tribun pot.....*
IMP · II · COS · IIII · P · P · THER*mas incendio* 5
CONSVMPTAS · CVM POR*ticibus.....*
ET BASILICIS · ET · OMNI *ornatu impensa*
SVA R*estituit.*

Imp(erator) Caes(ar), divi Hadriani filius, divi Trajani Parthici nepos, divi Nervae pronepos, T. Aelius Hadrianus Antoninus aug(ustus) pius, pont(ifex) maximus, tribun(icia) pot(estate.......), imp(erator) II, co(n)s(ul) IIII, p(ater) p(atriae), thermas incendio ? consumptas cum porticibus..... & basilicis & omni ornatu, impensa sua restituit (ab anno 145 ad annum 161 J.-C.).

Raynouard, Romieu, Scaliger, Garrigues & Catel, ADR ..... PART · HI · CIN. — Garrigues, *Mss. Jallabert*, COM. — Raynouard & Catel, THEL.

On a supposé, non sans vraisemblance, que les divers monuments désignés dans ce texte auraient été détruits lors du terrible incendie qui avait dévasté la ville sous le règne d'Antonin [2] (*... & Narbonensis civitas arsit : Ael. Capitolin. Antonin. pius*, c. 9). Le marbre qu'ont foulé si longtemps les abbés & les chanoines de Saint-Paul ne serait alors qu'une partie de l'inscription commémorative placée par ordre de l'empereur à l'entrée des thermes (*thermas cum p(orticibus....... & basilicis)*, rétablis à ses frais. L'inscription, à en juger par la régularité de la fracture, aurait été gravée sur deux dalles de la même taille & de la même forme, ajustées ou rajustées bout-à-bout. Mais on en est réduit à des conjectures sur l'emplacement de ces thermes, que Pierre de Marca croyait situés au voisinage de l'église Saint-Paul (où l'inscription paraît avoir été découverte), c'est-à-dire en dehors & à quelque distance de la ville proprement dite. (Voir tome I notre étude sur la topographie & les monuments antiques de Narbonne, livre II, p. 120, note 2.)

[1] Ant. Raynouard, fol. 153. Ch. de Romieu, fol. 153. Gruter, *a Scaligero*, 171, 5. Rullmann, n. 11. Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*, p. 81, *Mss. Jallabert*, fol. 35, 1 (*unde* Catel. p. 106). Marca, *Lim. Hisp.* pp. 36, 37 (*unde* Vaissete, 1re édit. t. 1, pr. 26). Maffei, *Antiq. Gall. Sel.* p. 55 (*unde* Muratori, p. 453, 7. Chanoine Pech, p. 31, 4. Piquet, *Hist. de Narb.* p. 55. Viguier, t. 1, pp. 187-188. Bousquet, t. 1, p. 187. Dumége, Vaissete, 2e édit. t. 1, p. 612 & *pass.* Tournal, *Catal.* n. 139. Herzog, *Gall. Narb., Append.* n. 3.

[2] De là les mots *igne* ou *incendio* qui figurent dans la plupart des restitutions proposées par les épigraphistes, à l'exception pourtant de Maffei & de Muratori, qui lisent *vetustate consumptas.*

25

Sans indication de provenance ni d'époque. L'inscription, perdue depuis longtemps, paraît avoir été gravée aussi sur une dalle de marbre blanc, tronquée cette fois du côté gauche. Nous en empruntons la lecture au recueil de Garrigues (*Mss. Fortia d'Urban*, p. 48), que reproduisent sans variante & sans examen les épigraphistes de date plus récente : P. Piquet, *Hist. de Narb.* p. 56; Viguier, t. 1, p. 132; Bousquet, t. 1, p. 133.

...AE · FAVSTINAE · AVG
...AELI · CAES ·
...IANI · AVG
...XIMI · PII

La restitution un peu cavalière qu'a proposée M. Herzog (*Append. epigr.* n. 4) de ce texte mutilé (& probablement mal lu ?) est empruntée presque textuellement à une inscription de Rome, que nous reproduisons sans y rien changer : DIVAE FAVSTINAE AVGVSTAE | IMP · CAESARIS · T · AELI · HADRIANI | ANTONINI AVG · PII · MAXIMI | TRIB · POT · IIII COS III P · P (*Romae, in Hadrianio*, ORELLI, 851. — Il s'agit évidemment ici de la première Faustine, morte en l'année 141 de notre ère & dont les Narbonnais auraient associé le culte à celui d'Antonin, le restaurateur (*restitutor*) de leur ville.

26

Base de statue en forme d'autel (marbre blanc), équarrie au moyen âge pour être mise en œuvre. L'inscription, gravée sur le devant de l'autel, dans un grand cartouche encadré de moulures (0m77 de hauteur sur 0m56 de largeur), « est aussi nette & aussi entière que si elle venait d'être faite » (VIGUIER). Elle a été trouvée « le 29 de décembre 1729, » dans l'un des murs de l'ancienne église Saint-Eutrope, que les chanoines de Saint-Just faisaient démolir pour en utiliser les matériaux, & donnée par eux à Mgr de Beauvau, qui la fit placer à l'archevêché « sous le degré du grand escalier » (SÉGUIER, VIGUIER, BOUSQUET).

IMP · CAESARI
DIVI · ANTONINI
PII FIL · DIVI HADRIANI
NEPOTI · DIVI · TRAIANI
5 PARTHICI · PRONEPOTI
DIVI · NERVAE · ABNEPOTI
L AVRELIO · VERO · AVG · AR
MENIACO · PONT · MAXIM
TRIBVNIC · POTESTAT · IIII
10 IMP · II COS · II · PROCOS
DECVMANI
NARBONESES

Imp(eratori) Caesari divi Antonini pii fil(io), divi Hadriani nepoti, divi Traiani Parthici pronepoti, divi Nervae abnepoti. L. Aurelio Vero Aug(usto), Armeniaco, pont(ifici) maxim(o), tribunic(ia) potestat(e) IIII, imp(eratori) II, co(n)s(uli) II, proco(n)s(uli) decumani Narboneses. (Anno J.-C. 164.)

Séguier, *Mss.* p. 5, n. 6; Maffei, *Antiq. Gall. sel.* ep. XIII, p. 65 (*unde* Muratori, *Thesaur.* p. 242, 1); Bouhier, *Mém. de l'acad. des inscr. & b.-l. Hist.* t. 5, p. 119; Chanoine Pech, *Mss. de Narb.* p. 11; Vaissete, 2ᵉ édit. t. 1, p. 618; Viguier (*unde* Bousquet), t. 1, p. 134; Orelli, 873, 3682; Cénac-Moncaut, *Voy. arch.* p. 594; Tournal, *Catal.* n. 170; Herzog, *Append.* n. 5.

Orelli, IMPERATORI. — Muratori & Orelli, NARBONENSES. — Pech & Viguier, TRIBVNITIA POTESTATE. — Remarquer le titre de *pontifex maximus*, donné par les Narbonnais à L. Verus, quoiqu'il appartînt réellement à Marc-Aurèle (voir Henzen, 5483). Les *decumani Narboneses*, dont Muratori expliquait mal le nom (*publicani qui decumas exigebant, &c.*), sont, ici comme ailleurs, les habitants de la colonie renouvelée sous Jules César par des vétérans sortis de la dixième légion (voir *pass.* les notes de notre édition).

27

Les empereurs syriens, qui succèdent presque immédiatement aux Antonins, sont représentés à Narbonne par quatre monuments, dont le premier en date, celui de Septime Sévère, le fondateur de la dynastie, a été publié au chapitre précédent (n. 16). Le second, par lequel débute la nouvelle série, est dédié à Julia Domna, femme de Septime Sévère; & le troisième à son fils aîné Caracalla (M. Aurelius Antoninus). L'empereur désigné dans le quatrième, le plus maltraité des quatre, ne serait, comme nous allons le voir, que le jeune Elagabale (un petit-neveu par les femmes de Septime Sévère), dont les monuments, mutilés ou renversés après sa mort, sont plus rares encore que ceux du jeune Géta. Tous ces monuments, à l'exception du premier peut-être (n. 16), ont servi de soubassement ou de piédestal à des statues.

IVLIA DOMNA. — Base de statue (marbre blanc), sans provenance connue. Elle était, au temps de Garrigues (de 1600 à 1610), « chez un sieur de Palmes, » d'où elle aurait passé d'abord « dans la maison de M. Léonard, docteur & advocat aud. Narbonne » (*Mss. fortia d'Urban*), « au quartier du cloître Saint-Just » (Gabr. BONNEL); plus tard, dans celle d'un autre « M. Léonard, chanoine de Saint-Paul, près la cour du Roy » (Guill. LAFONT, vers 1700). Un « M. Lamotte, chirurgien, » auquel elle appartenait, en 1725, la donna à Mgr de Beauvau (chan. PECH), qui la fit placer à l'archevêché, « sous le degré du grand escalier » (SÉGUIER, PIQUET, VIGUIER, BOUSQUET). Aujourd'hui au musée, salle de la mosaïque. — Hauteur totale, 0m85; largeur, 0m59; le fût & la base écornés par le bas, du côté gauche.

IVLIAE · DOM
NAE · AVGVSTÆ
IMP · CAES · L · SEP
TIMI · SEVERI · PII · PER
5 TINACIS · AVG · ARA
BICI · ADIABENICI
P · P · P · M · TRIB · POT · IIII
IMP · VIII · COS · II · ET
M · AVRELI · ANTONI
10 NI · CAES · MATRI
ITEMQVE · CASTRORVM
DECVMAN · NARB

Juliae Domnae augustae imp(eratoris) Caes(aris) L. Septimii Severi pii, pertinacis Augusti, Arabici, Adiabenici, p(atris) p(atriae), p(ontificis) m(aximi), trib(unicia) pot(estate) IIII, imp(eratoris) VIII, co(n)s(ulis) II & M. Aurelii Antonini Caes(aris) matri itemque castrorum. Decuman(i) Narb(onenses). — (*Anno P. Ch.* 196 ou 197, comme le veut M. Herzog, en substituant, il est vrai, le chiffre IIII au chiffre IIII de la *tribunicia potestas*.

Raynouard & Romieu (*Recueils mss.*); Gruter (*a Scaligero*), pp. 266-7; Garrigues (*Mss. Jallabert*, fol. 18, n. 1, *unde* Catel, *Mém.* p. 99; *Mss. Fortia d'Urban*, p. 16; Rullman, *Rec. mss.* n. 12; Guil. Lafont, *Mss.* p. 10; Séguier, *Rec. mss.* fol. 5, n. 5; chanoine Pech, *Mss. de Narbonne*, p. 19; *de Paris*, p. 11; Piquet, *Hist. mss.* p. 53; dom Vaissete, *Hist. gén. de Languedoc*, 1ʳᵉ édit. *pr.* n. 31, 2ᵉ édit. t. 1, p. 613; Viguier & Bousquet, t. 1, p. 136; Cénac-Moncaut, *Hist. des Etats pyrén.* t. 3, p. 594; Tournal, *Catalog.* n. 176; Herzog, *Append. epigr.* n. 6.

Scaliger, Garrigues, Catel & *fere omnes*, AVGVSTAE. — *Fere omnes* excepté Séguier, PERTINACIS, sans ligature. — Catel (qui supprime de plus les lettres liées, débordantes, & intervertit l'allinéation), TRIB · POT · II. — Herzog, TRIB · POT IIII. — Lafont, Vaissete, &c., CASTRORVM, sans ligature. — Tournal, Herzog, DECVMANI.

28

CARACALLA. — Grand autel de marbre blanc, avec sa base & son chapiteau. — Hauteur, 1m63; largeur, 0m59. Il a été trouvé, en 1639, dans les fondements de la tour moresque, « tenant le palais comtal, » & transporté de là dans la cour, puis dans le jardin de l'archevêché (GARRIGUES, LAFONT, SÉGUIER, PIQUET). Il y est resté jusqu'en l'année 1705, où Mgr de La Berchère le fit sceller dans le mur méridional de la cour, « entre le grand & le petit escalier » (VIGUIER); à quelques pas de l'autel : PACI · AVG, où on le voit encore.

IMP · CAESARI ·
M · AVRELIO
ANTONINO · AVG ·
PIO · FELICI · ARAB ·
5 ADIABENICO · PAR
THICO · MAXIMO ·
BRITANNIC · MAX ·
GERMANIC · MAX ·
PATRI · PATRIAE ·
10 NARBONENS

Imp(eratori) Caesari M. Aurelio Antonino, Au(usto) pio, felici, Arab(ico), Adiabenico, Parthico maximo, Britannic(o) max(imo), Germanic(o) max(imo), patri patriae, Narbonens(es). — (Ann. 203-217.)

A. Guiran (*Recueil mss. des Inscr. de la tour Moresque*, copie de Séguier, fol. 129); Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*, fol. 145, 1; Séguier, fol. 5, n. 2; Muratori (*a Bimardo*), p. 161, 3; Guill. Lafont, *Mss.* p. 10; Pech, *Mss. de Narb.* p. 10; *de Paris*, p. 14, 4; Piquet, *Hist. de Narb.* p. 54; Vaissete, 1730, t. 1, *Preuves*, p. 3, n. 8; Dumège, t. 1, p. 610; Viguier, t. 1, fol. 133; Bousquet, t. 1, fol. 134; Cénac-Moncaut, *l.l.* p. 594; Tournal, *Catal.* n. 167; Herzog, *Append. epigr.* n. 8.

Pech, M. AVRELI ANTONIANI. — Piquet, PARTIC ... BRETANIC ... NARBONENSIS. — Guiran, PARTIC. — Cénac-Moncaut, ANTONIO. — M. Herzog, qui paraît, quoi qu'il en dise (*descripsi titulum*), copier ici l'abbé Bousquet, omet comme lui (& comme d'autres, Cénac-Moncaut) une ligne entière du texte : GERMANIC · MAX · . Il conclut de cette omission que l'inscription serait antérieure à l'année 213, Caracalla n'ayant pris qu'en cette année le titre de *Germanicus maximus*, *l.l.*

29

ELAGABALE. — Base inscrite, aujourd'hui perdue ou détruite. Maffei, qui en a publié le texte en 1732, l'avait trouvée sous le porche de la cathédrale (Saint-Just), alors en restauration. Elle provenait, comme l'autel de L. Verus, de l'ancienne église de Saint-Eutrope, où beaucoup de marbres antiques avaient été mis en œuvre : *inscriptionibus obversis & in murum abditis* (MAFFEI, *Antiq. Gall. sel.* p. 63 — SÉGUIER, *Rec. mss.*). Les deux mots *divi Severi nepoti* ne permettent point de douter, comme l'avait vu Maffei, que le monument ne fût dédié au jeune Elagabale, dont le nom officiel (*M. Aurelius Antoninus*) aura été effacé ou martelé (*erasum, consulto erasum*) après sa mort (mars 222).

IMP · CAES
[martelé] ONI
[martelé]
[martelé]
5 [martelé]
[martelé]
DIVI SEVERI
NEPOTI
NARBONENS

Imp(eratori) Caes(ari) [M. Aur(elio) Ant]*oni*[no pio, fel(ici) Aug(usto), divi Antonini pii (*ou* magni) fi(io)]; *divi Severi nepoti, Narbonens(es)*.

Séguier, *Mss.* fol. 6, n. 2; Maffei, *Antiq. Gall. sel.* ep. 13, p. 65, *unde* Muratori, *Thes.* 1061, 5, Viguier, t. 1, p. 137, & Bousquet, t. 1, p. 138, qui attribuent à tort le monument à Caracalla, le fils aîné de Septime Sévère; Herzog, *Append. epigr.* n. 9.

30

Cippe inscrit (marbre blanc). Anciennement dans l'église du village de Saint-André de Suréda[1], où il a servi (jusqu'en 1813) de support à la table du maître-autel. De là les hypothèses plus ou moins hasardées à l'aide desquelles les érudits roussillonnais expliquaient la présence de ce monument officiel, égaré au pied des Pyrénées, dans un village inconnu dont on le croyait originaire[2].

Il ne faut point oublier pourtant qu'il rappelle exactement, comme taille & comme forme, les beaux autels inscrits que nous venons de décrire & qu'il servait comme eux de soubassement ou de piédestal à une statue impériale, renversée ou détruite depuis longtemps. A en juger par le texte de l'inscription qu'il nous a conservée, cette statue aurait été dédiée aussi par les *Decumani Narbonenses*, c'est-à-dire par les habitants de la ville de Narbonne[3], qui avaient certainement le droit d'élever en leur nom & à leurs frais des statues dans tel ou tel *vicus* dépendant de la *civitas*. Mais il était rare dans ce cas que le corps des habitants (*cives, coloni & incolae*) ne fut pas représenté par le conseil municipal de la cité (*ordo, ordo decurionum*), dont l'intervention était nécessaire pour légaliser de pareilles fondations, en dehors de la métropole surtout, & il serait plus singulier encore que le village où devait être érigé le monument ne fût même pas mentionné dans le texte de l'inscription destinée à en rappeler le souvenir[4]. Est-il bien certain d'ailleurs que le village de Saint-André existât déjà au troisième siècle de notre ère, comme le supposaient très-gratuitement les érudits dont nous parlons[5], & qu'il fît partie à cette époque du *territorium Narbonense*, qu'il avait fallu démembrer pour créer un *ager* à la petite colonie de *Ruscino*, très-voisine, elle, du village de Saint-André. Il y a donc plus d'une raison de croire, en tenant compte de ces indications, que ce bel autel, revendiqué à tort par les érudits roussillonnais, appartient réellement à la ville de Narbonne, d'où il aura été emporté, comme l'ont été tant d'autres monuments antiques, à une époque & par des mains inconnues[6].

Baluze, qui a publié ce texte le premier (en 1680), n'en connaissait, comme Muratori, que les sept dernières lignes. Le reste de l'inscription était alors caché dans le sol de l'église, où le monument avait été enfoui sens dessus dessous, pour servir de support à la table du maître-autel. Ce n'est que de nos jours (en 1813) qu'il a été complètement remis en lumière & qu'on y a lu le nom du jeune Gordien III, le dernier des empereurs aujourd'hui connus auxquels les Narbonnais aient élevé des statues. Le titre de *tribun pleb. II* (*iterum*), associé à celui de *cos.* (*primum*), reporterait l'érection du monument à l'année 239 de notre ère (voir Eckhel, t. 7, pp. 310-311).

IMP · CAESARI
M · ANTONIO
GORDIANO
PIOFELICI ·
5 INVICTO AVG
P · M · TRIBVN
POT · II · CŌS ·
P · P ·
DECVMANI
10 NARBONENS ·

Imp(eratori) Caesari M. Antonio Gordiano pio, felici, invicto Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), tribun(icia) pot(estate) II, *co(n)s(uli), p(atri) p(atriae), Decumani Narbonens(es)*.

Baluze, *Marca Hispan.* col. 350; Muratori (*ex Baluzio*), *Thesaur.* 161, 7; Vaissete, *Hist. de Lang.* t. 1, *Preuves*, n. 16; Gispert Dulcat, *Observations sur le traité de 1258*; Carrère, *Voyage pittoresque*, p. 25; Carbonnel & Puiggari, *Calendrier de Thuir*, *1814*, p. 42 (les premiers qui aient publié le monument complet); Fortaner, *Notic. ecclés.* p. 3; Taylor, *Voyage pittoresque*; Henry, *Hist. de Roussillon, Introd.* p. L, & *Guide en Rouss.* p. 144; De Gazanyola, *Hist. de Rouss.* p. 26; Dumège, *Hist. de Lang.* t. 1, p. 612; De Barthélemy, *Bulletin monum.* t. 22, p. 53; Cénac-Moncaut, *Hist. des peuples & des Etats pyrénéens*, t. 3, p. 523; De Bonnefoy, *Epigraphie Roussillonnaise*, p. 193 & suiv.; Herzog, *Append.* n. 10.

[1] Entre Argelès & le Boulou, ancien Roussillon.

[2] Les voir réunies & discutées plus longuement qu'elles ne le méritaient, dans un savant chapitre du livre de M. de Bonnefoy, *Epigraphie Roussillonnaise*, n. 237, pp. 192-208.

[3] Voir *supra*, nos 26, 27.

[4] C'est au moins de cette manière que les choses se passaient de l'autre côté du Rhône, comme le prouvent de nombreuses inscriptions découvertes chez les *Allobroges* & chez les *Helvetii* (voir *pass.* Orelli, nos 341, 352, 360, 361; Herzog & Mommsen, *Inscript. Helvetic.*).

[5] Puisque l'on n'y trouve, à notre connaissance, ni ruines ni vestiges antiques, & que l'on ne sait pas même sous quel nom il était connu à l'époque romaine.

[6] A commencer par le bel autel d'Hercule, dont les pérégrinations sont connues (voir *supra*, n. 3), comme celles de la pierre tombale des deux flaminiques que nous publions en tête du chapitre suivant.

31

A ces inscriptions complètes, ou peu s'en faut, il faudrait rattacher un certain nombre de fragments impossibles à classer, puisqu'ils nous sont parvenus sans noms propres & sans dates. Deux de ces fragments, à en juger par le peu qu'il en reste, auraient fait partie d'autels votifs ou de soubassements inscrits analogues à ceux que nous venons de publier :

...IVS ...SAR

deux finales vagues que Viguier complétait sans hésitation par les mots : [C. Iul]*ius* [Cae]*sar*.

Viguier, t. 1, p. 122; Bousquet, t. 1, p. 129.

.....IP CAES

Imp(*eratori*) *Caes*(*ari*).

Viguier, t. 1, p. 140; Bousquet, t. 1, p. 126.

IMP·CAESAR

Imp(*erator*) *Caesar* ou *Imp*(*eratori*) *Caesar*(*i*).

Garrigues, *Mss. Fortia;* Piquet, *Hist. mss.* p. 12; Viguier, t. 1, f° 121; Bousquet, t. 1, f° 118; Millin. *Voyage*, t. 4, p. 390, note.

Ce dernier fragment, originaire du bastion Saint-François, « près du flanc retiré » (VIGUIER), y était encastré à côté d'un buste viril, représentant un certain Caninius : CANINIO (*l.l.*), dont le nom parait avoir fort intrigué les épigraphistes narbonnais, toujours à l'affut d'allusions ou de souvenirs historiques (voir, à ce sujet, les écrivains & les passages indiqués plus haut).

C'est aussi à une inscription impériale qu'auraient appartenu, suivant toute apparence, ces deux mots[1] :

[P]ONTIFEX
DAT

qui rappellent involontairement la célèbre inscription de Nimes relative aux murs & aux portes de la ville bâtis ou rebâtis aux frais de l'empereur Auguste : ... *portas, muros Col*(*oniae*) *dat* (voir plus loin notre *Recueil des inscriptions de Nimes*). Ils sont gravés en lettres énormes (0m17, 0m09), sur un large bandeau de pierre (0m55), qui a dû servir de frise ou d'architrave à quelque grand monument.

[1] Courtine Saint-Cosme & Saint-François. Aujourd'hui à Lamourguier. — Séguier, *Mss.* p. 14; Viguier & Bousquet. t. 1, f°s 101 & 94.

MONUMENTS PRIVÉS. — Les monuments dédiés aux empereurs & à leur famille par de simples particuliers (*privati*) sont beaucoup moins nombreux à Narbonne que les monuments publics, dédiés au nom de la ville (*publice*) ou de quelqu'une des classes distinctes dont se composait la population de la ville. Ils se bornent à trois inscriptions complètes, ou peu s'en faut, & à deux fragments d'inscriptions, appartenant pour la plupart au premier siècle de notre ère.

32

[...]IVS·L·F·PAP·MODESTVS D[...]

..... *ius, L*(*ucii*) *f*(*ilius*), *Pap*(*iria*), *Modestus, d*[edit, donavit, dedicavit] ou *d*[e suo posuit ?]

Cette courte inscription est gravée, en petits caractères d'une élégance remarquable, sur l'architrave d'un édicule de marbre, que surmontait un fronton triangulaire, brisé aujourd'hui, comme l'inscription, à ses deux extrémités[1]. Ce fronton représentait deux capricornes affrontés, tenant entre leurs pattes le globe de la terre, un des symboles préférés de l'empereur Auguste, dont les monuments le reproduisent fréquemment[2]. On sait, en effet, que le fondateur de l'Empire avait conservé une sorte de vénération pour ce signe du zodiaque sous lequel il était né (*thema suum*, SUET. *Div. Aug.* c. 94) & auquel il attribuait les hasards heureux de sa destinée.

Tournal, *Catal. du Musée de Narb.* n. 277 : PAP(*ia*) — *sic*.

[1] Ce fragment, jadis encastré dans la façade de l'église de Lamourguier, a passé de là dans la salle basse du musée de l'Hôtel-de-ville (ancien archevêché).

[2] « ..... *nummumque argenteum quo natus est? percusserit* » (SUÉTON. *Div. Aug.* c. 94). — Voir notamment les monnaies de son sixième consulat (726 de Rome, 28 av. J.-C.) & le célèbre denier d'argent de l'année 743 (11 av. J.-C.), décrit & commenté par tous les numismatistes.

33

Autre fragment d'inscription découvert, en 1860, en creusant les fondations de la nouvelle gare. Il y était enchassé, à une faible profondeur, dans une sorte de dallage qui paraissait avoir servi longtemps de pavé, car le marbre en était usé par le frottement. A en juger par le peu qu'il en reste, l'inscription dont ce fragment faisait partie aurait été dédiée aussi à l'intention d'un empereur & très-probablement de l'empereur Claude, qui prend, dans la quatrième année de son règne (43 de l'ère chrétienne), les titres simultanés de *tribunus plebis* III & d'*imperator* V[1]. Remarquer aussi l'accent très-nettement marqué du mot VICTÓRIA, qui classe ce fragment dans la catégorie des inscriptions accentuées, dont l'épigraphie narbonnaise ne nous offre que deux autres exemples.

	Iovi Marti	A L V S L
	Pro salute et	V I C T Ó R I A
	Ti Claudi C	A E S A R I S A V G
	Germanici p.	M·TR·P·III·IMP·V·P·P
5	*Ex voto sus*	C E P T O
	De suo fecit	O S C E L L I A·S E C V N D A

(*Iovi Marti*)*al*(*i*) : *v*(*otum*) *s*(*olutum*) *l*(*ibenter pro salute &*) *victória* (*Tiberii Claudii C*)*aesaris Aug*(*usti, Germanici, pontificis*) *m*(*aximi*), *tr*(*ibunicia*) *p*(*otestate*) III, *imp*(*eratoris*) V, *p*(*atris*) *p*(*atriae : ex voto sus*)*cepto,* (*de suo fecit* ou *posuit*) *Oscellia Secunda.....*

Tournal, *Catal. du musée de Narb.* 1864, n. 166, qui omet toute la première ligne, ... ICTORI ... IMP VII (p. IMP. V P. P.) ... ET · O (p. *sus*CEPTO) ... CELLIA. — Elle manque chez M. Herzog, *Gall. Narb.; Append. epigr.* Lipsiae, 1864.

[1] Suétone avait remarqué déjà qu'il ne se donne jamais dans ses inscriptions le titre d'*imperator* sans un numéro d'ordre : ... *praenomine imperatoris abstinuit. Div. Claud.* c. 12.

Le seul événement du règne de Claude (41-54) auquel puisse s'appliquer le mot de *victória*, quelque flatteur qu'on le suppose, est une expédition en Bretagne[2], dont l'histoire, peu connue d'ailleurs, ne toucherait que de très-loin à celle de Narbonne & de la Narbonnaise. Contentons-nous de rappeler incidemment qu'elle n'a pas duré plus de seize jours pleins (Dio, l. LX, 19), & qu'elle s'est terminée sans effusion de sang (*...sine ullo praelio aut sanguine*, SUET. *Div. Claud.* c. 17), par la soumission volontaire des populations de l'est & du sud de l'île, dont une partie fut érigée en province romaine (*in provinciae formam redacta*). Mais il paraît certain que l'empereur, au retour de cette courte campagne, a fait un assez long séjour dans les Gaules, dont les trois nouvelles provinces (*tres provinciae Galliae, tres Galliae, pass.*) relevaient directement de lui, administrées comme elles l'étaient par des *legati Aug*(*usti*) *pro consule* ou *pro praetore*. Suétone, qui évalue à cinq ou six mois la durée totale de ce séjour (*sexto quam profectus erat mense Romam rediit, l.l.*)[3] ne nous apprend absolument rien des circonstances qui l'avaient motivé, ni de la manière dont l'empereur aurait quitté la Gaule pour retourner en Italie. Il est bien difficile pourtant de supposer qu'il ait traversé de nouveau la Narbonnaise sans s'arrêter quelques jours au moins à Narbonne[4], où sa présence aurait été l'occasion de démonstrations publiques ou privées, analogues à celle d'*Oscellia Secunda*, dont le *votum* coïncide avec les événements que nous venons de résumer[5]. Nous en trouverions au besoin une nouvelle preuve dans l'épithète de *Claudia* que la ville aurait prise cette même année, à l'occasion probablement du passage de l'empereur[6]. Elle est restée depuis attachée à celles de *Julia Paterna,* qui remontent, comme on le sait, à l'établissement de la seconde colonie, fondée par le grand-père de l'empereur : *Colonia Iulia Paterna Claudia Narbo Martius.*

[2] ... *expeditionem unam omnino suscepit eamque modicam* (SUETON. *Div. Claud.* c. 17). L'historien ajoute qu'il l'avait entreprise pour obtenir l'honneur du triomphe (*...iusti triumphi decus, l.l.*) que le sénat lui marchandait.

[3] Ce fut pendant cette absence, dont on s'étonnait à Rome, que le sénat lui décerna les honneurs du triomphe (ajourné forcément à l'année suivante), le titre de *Britannicus* qu'il ne prend pas non plus dans ses inscriptions, des *ludi annui* en mémoire de sa victoire, & deux arcs de triomphe, dont l'un devait être érigé à Rome, l'autre dans le port barbare où il s'était embarqué (DION. l. LX, 19).

[4] On sait de source certaine, en effet, qu'il était arrivé en Gaule par mer, après une traversée difficile, & par *Massilia*, d'où il avait remonté τὰ μὲν πεζῇ, τὰ δὲ καὶ διὰ τῶν ποταμῶν jusqu'à *Gessoriacum* (Boulogne-sur-Mer), où l'attendaient la flotte & les troupes de débarquement (SUETON. *l.l.*; DIO. *l.l.*; TACITE, *Agric.* c. 13).

[5] On peut affirmer au moins qu'il est le seul monument contemporain qui y fasse allusion, puisque la célèbre monnaie (or & argent) qui porte pour légende les deux mots DE BRITANN., DE BRITANNI. OU DE BRITANNIS, gravés sur la frise d'un arc de triomphe surmonté d'une statue équestre, n'a été frappée que deux ans plus tard (v. c. 799 p. x. 46), & que le fragment relatif au même événement ... *quod* REGES BRI(*tanniae*) ..... *sine* VLLA IACTV(*ra*) *suorum* (FABRETTI, p. 728; ORELLI, p. 715) appartient, lui, aux derniers temps du règne de Claude.

[6] Et peut-être à l'exemple de Lyon (*Colonia Copia Claudia Lugudunum*), dont la colonie narbonnaise était devenue jalouse.

34

AD·VRNAM·POTE[...]

Ad urnam pote[statis]

Le petit fronton de marbre blanc[1] sur l'architrave duquel est gravée cette mystérieuse légende est resté longtemps encastré « dans la maison presbytérale de Notre-Dame de la Majour, » où Garrigues l'a relevée le premier (avant 1640). On le retrouve, au commencement du dix-huitième siècle, « chez un monsieur Morel, advocat » (chanoine PECH), d'où il a passé peu de temps après « dans la cour de l'archevêché » (SÉGUIER, VIGUIER, BOUSQUET). Il y servait de linteau, disent les contemporains, à la porte du petit escalier connu alors sous le nom d'escalier du Secrétariat. Aujourd'hui au Musée, salle de la mosaïque[2].

L'arceau du fronton, encore intact au temps de Garrigues, qui donne en toutes lettres le mot POTESTATIS (*Mss. Fortia d'Urban*, p. 16), avait été probablement brisé dans ces déplacements multipliés. Mais ils avaient eu le résultat inattendu de remettre en lumière une seconde inscription, adossée à la première & plus explicite qu'elle. C'est cette nouvelle inscription qui nous a conservé quelques détails, les seuls que nous possédions, sur l'auteur de ce petit monument élevé aux frais d'un pauvre *sévir augustal* (*de sua mediocritate*) & dédié, après sa mort (*testamento*), à l'empereur Trajan. Elle est gravée en cinq lignes dans le tympan, sur l'architrave & sur les plates-bandes du fronton qui reposait lui-même sur deux colonnettes cannelées dont on aperçoit encore les amorces :

IMP

CAESARI·DIVI·NERVAE·F

[...]AIANO·AVG·GERM·PONT·MAX·TRIB·POT·COS II

[...]IANVS·IIIIIIVIR·AVGVSTAL·DE·SVA·MEDIOCRITA

[...]MENTO·FIERI·PONIQVE·IVSSIT

Imp(*eratori*) *Caesari, divi Nervae f*(*ilio*), [Nervae Tr]*aiano Aug*(*usto*), *Germ*(*anico*), *pont*(*ifici*) *max*(*imo*), *trib*(*unicia*) *pot*(*estate*), *co*(*n*)*s*(*uli*) *iterum,* .....*ianus, sevir augustal*(*is*), *de sua mediocrita*[te, testa]*mento fieri ponique jussit.*

Baluze, *Salviani opera,* Paris, 1684; Muratori (*a Bimardo*), p. 219, 5; Séguier, *Mss.* 5, 1; Pech, *Mss. de Paris*, p. 23, 3; Piquet, *Hist. mss.* p. 55; Viguier & Bousquet, t. 1, f[os] 130 à 132; Vaissete, t. 1, *pr.* p. 2, n. 2, 2[e] édit. p. 610; Tournal, *Catal.* n. 135.

Vaissete, Muratori. Piquet, Bousquet, IIIIIII·VIR·AVG· — Dumège. AD VERNAM. — Tournal, (*monu*)MENTO. — Herzog, *Append. epigr.*, C·II (pour COS II).

Les indications chronologiques de la seconde ligne répondraient à la première année du règne de Trajan (851 de Rome, 98 de notre ère), qui venait de succéder à l'empereur Nerva, son père adoptif (*divi Nervae f.*), mort au commencement de cette année : *Simul filius, simul Caesar, mox imperator & consors tribuniciae potestatis & omnia pariter & statim factus est* (PLINE, *Panegyr.* c. 14). — Le mot *urna,* qui s'applique le plus souvent au vase ou à la corbeille d'osier (*cista, inscr. pass.*), dans lesquels on déposait les bulletins de vote (voir H. Estienne, Facciolati & Freund), ne ferait-il pas allusion aux assemblées électorales (*comitia*) d'où sortaient ce que nous appellerions encore aujourd'hui le pouvoir ou les pouvoirs légalement constitués : *Potestatis verbo plura significantur; in persona magistratuum imperium; in persona liberorum paterna potestas, in persona servi dominium* (PAUL, *Digest.* 50, 16, 215).

[1] Il mesure 0m60 de hauteur.

[2] Il y a été maladroitement placé à plat sur le sol & sans support d'aucun genre, ce qui en rend la lecture aussi difficile au moins que celle de l'autel d'Auguste.

35

L'autel de marbre blanc sur lequel était gravée cette belle inscription paraît avoir été découvert aussi « dans les anciennes murailles de la ville » (PIQUET), au commencement du dix-septième siècle. L'ingénieur Pierre Garrigues, qui nous en a laissé un dessin fort élégant, reproduit bien des fois depuis & d'après lui, nous apprend que « ce beau piédestal » avait été « rompu en l'année mil six cens cinq, » très-peu de temps par conséquent après sa découverte. Mais il a oublié d'ajouter que c'était sous ses yeux & par son ordre qu'il avait été *débité*, pour servir, avec d'autres marbres antiques, à la décoration extérieure de la porte Connétable (de Perpignan depuis), que l'on construisait alors d'après ses plans, & où l'on vient d'en retrouver les débris. Quelque mutilés qu'ils nous soient parvenus, ils nous ont permis de constater au moins l'exactitude de la copie qu'il en avait prise[1].

...I AVG
...MINI
AVGVSTORVM
SACRVM
5 ADIECTO·TETRASTI
..O·ET·AERAMENTIS
OMNIBVS
IVLIA·NATALIS
D·S·P·F·C·IDEMQVE
10 EDIC·T·T·L·D·D·D

[Numin]*i Aug*[*usti*] ou *Aug*[*usto*] [& nu]*mini Augustorum sacrum; adiecto tetrasti*[l]*o & aeramentis omnibus, Iulia Natalis d*(*e*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*ieri*) *c*(*uravit*) *idemque* (pour *item*) *dedic*(*avit ?*) : *l*(*oco*) *d*(*ato*) *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*).

Garrigues, *Mss. fortia d'Urban*, f° 5; chanoine Pech, *Mss. de Narbonne*, f° 3; Piquet, *Hist. mss.* f° 16; Guill. Lafont, *Rec. mss.* (*Congrès arch. de Narbonne*, ann. 1858, p. 306-7); Vaissete, 1730, t. 1, *pr.* p. 3, 2e édit. t. 1, p. 610; Viguier, t. 1, f° 125; Bousquet, f° 127; Herzog, *Append. epigr.* n. 11; L. Berthomieu, *Bullet. de la comm. arch. de Narb.* t. 1 (ann. 1876-77), p. 580.

Le mot NVMINI, que Garrigues écrit en majuscules, & que reproduisent d'après lui tous nos anciens épigraphistes (jusqu'au père Piquet inclusivement), ne serait qu'une restitution, s'il faut en juger par l'état actuel du monument, auquel il manque près de deux lignes. Mais cette restitution vaudrait certainement celle de M. Herzog, qui s'est arrêté au mot VICTORIAE, sans tenir compte de l'I très-lisible, qui terminait le mot disparu (voir, à ce sujet, la grande inscription de l'autel d'Auguste, dédié lui aussi au *numen Augusti* : ... *aram numinis Augusti*)[2]. — Le NVMINI AVGVSTORVM des deux lignes suivantes s'appliquerait, par opposition, à tous les successeurs d'Auguste & non point à tels empereurs régnant deux à deux ou trois à trois, comme le suppose un épigraphiste contemporain (voir le *Bulletin de la comm. arch. de Narbonne*, t. 1, p. 580).

[1] Le fût de l'autel, scié (verticalement) en deux moitiés égales, avait été martelé & dégrossi, de manière à en tirer deux colonnettes engagées, destinées à servir d'encadrement « aux armoiries du roy » (GARRIGUES, *Mss. Fortia d'Urban*, p. 5).

[2] Resteraient les variantes PACI, MARTI ou DEO MARTI, VIRTVTI AVG, dont aucune ne répondrait, soit à l'espace à combler, soit au sens de la phrase à parfaire.

36

..VMIN......OR
A·FEC

..... [N]*umin*[i Div]*or*[um Augustorum..... & Augustorum] ... ... [de sua pecuni]*a, ou* [sua impens]*a fec*[it]. — (Inédite.)

Légende & formule analogues à celles du *votum* précédent, avec cette différence pourtant que l'inscription est gravée en très-gros caractères (0m13 de hauteur), sur un large bandeau de pierre, qui devait servir d'architrave à quelque monument de dimensions considérables. Il était encastré jadis au pied du mur de la courtine Saint-Cosme & Saint-François[1], à l'entrée d'une casemate avec laquelle il a été comblé, lors du remblai des fossés qui a suivi la démolition des murailles. — La lacune des quatre lettres I DIV paraissait avoir été produite par une large encoche, pratiquée verticalement dans le champ de la dalle inscrite, & destinée à recevoir soit la vanne d'une écluse, soit la herse d'une porte.

[1] Où je l'ai relevé à deux reprises, en 1859 & en 1869.

CHAPITRE III

MONUMENTS RELATIFS AU CULTE DES EMPEREURS ET DE LA FAMILLE IMPÉRIALE
FLAMINES AUGUSTAUX — FLAMINES PROVINCIAUX — SEVIRI AUGUSTALES

37

C'est au culte provincial des Augustes que paraît se rattacher le bel autel taurobolique (il est aujourd'hui perdu) dont nous avons publié le texte dans un des chapitres précédents (ch. 1, n. 16). Le flamine C. Batonius, qui présidait à ce taurobole offert par la Province (..... TAVROPOLIVM PROVINCIAE NARBONENSIS) à l'intention de Septime Sévère & de Caracalla, y aurait figuré cette fois comme mandataire & comme représentant de la ville de Narbonne, puisqu'il ne se donne point comme celui d'une des villes secondaires de la Province affiliées à l'association. Il est à remar-

quer pourtant qu'il ne prend point dans ce texte le titre formel de *flamen Provinciae Narbonensis* [1], qui lèverait toute indécision à cet égard, & qu'il n'ajoute point à ce titre la formule : *omnibus honoribus in patria, in civitate sua functus*, qui en était comme le complément nécessaire. Son nom lui-même, énoncé sans le *nomen tribus* & sans le *nomen patris*, serait plutôt celui d'un affranchi, comme l'étaient souvent les *Galli* & les *Archigalli* de la *Magna Mater*, que celui d'un homme considérable, investi par ses concitoyens de hautes fonctions municipales & religieuses.

[1] Il y est désigné sous celui de *primus flamen Augustorum*.

38

Indépendamment de ce culte collectif dont elle s'était trouvée naturellement le centre, la ville de Narbonne avait fondé, en son nom cette fois & à ses frais, un culte spécial des Augustes, dont l'histoire ne nous est guères mieux connue que celle du culte provincial dont nous venons de parler. A en juger par les inscriptions locales, qui redeviennent ici nos seuls guides, les prêtres de ce nouveau culte y étaient désignés sous le titre de *flamines Aug(usti)* ou *Augg.* & même de *flamines*, sans complément d'aucun genre [1]. Comme les flamines de la Province, ils étaient élus par le conseil municipal (*ordo decurionum*), qui les choisissait parmi les magistrats en fonctions ou sortis de charge : ce qui explique, pour le dire en passant, comment le titre de *flamen Augusti* était devenu, à Narbonne comme ailleurs, le complément, ou peu s'en faut, du titre de *duumvir* annuel ou quinquennal, auquel on le trouve constamment associé. Rien ne prouve pourtant qu'ils aient été tenus, pour l'obtenir, de parcourir tout le cercle des magistratures de leur ville natale, à l'exemple des flamines provinciaux, qui sont & se disent toujours : *omnibus honoribus in civitate, in patria, in* R · P · *sua functus*.

VSVLENO · VEIENIO ...
IIVIR · Q · FLAMINI · PRIMVM ...

..... *Usuleno Veiento*[ni], ou *Veiento*[nis f] ..... *duumviro quinquennali, flamini primum*.....

... VMIVS · C · ...
... M · VIR · II · FLAM AVG PRI ...

[C. D]*umius? C.* [F. Pap. Rufus?, duu]*mvir bis, flam(en) Aug(usti) primum*..... (Inédite [2].)

Si c'est au titre de *flamen* que se rapporte, comme tout l'indique, l'adverbe *primum*, qui reparaît à la suite du même mot dans chacun de ces deux textes, il faudrait en conclure encore que le flaminat municipal différait, même par sa durée, du flaminat provincial, puisque au lieu d'être viager il était annuel, comme le duumvirat, ou tout au moins limité à un certain nombre d'années [3].

[1] « ... *apparet flaminium Augusti idem esse ac flaminium mere dictum ... Si in uno oppido flamines sunt mere dicti, non duo genera flaminum ibi habes, sed unum flaminium, scilicet Augustalium* (Ernst HERZOG, *Gall. Narb.* p. 235).

[2] Ces deux fragments, que nous réunissons ici sous le même numéro, seront reproduits & expliqués comme textes municipaux dans le chapitre consacré à l'organisation municipale de la Colonie.

[3] Cette assertion serait confirmée directement par les titres de *flamen bis, ter, quater* (IIII), assez communs dans les inscriptions espagnoles (voir Em. Hübner, nos 34, 3571, 3792), & indirectement par ceux de *flamen perpetuus* (ou *in perpetuum*) & de *flaminales* (*pass.*), qui impliquent une exception à un principe posé; mais tout cela n'expliquerait qu'à moitié le titre *primum* que sous entendent dans ce cas la plupart des inscriptions antiques.

39

Une belle inscription, dont le texte nous est parvenu à peu près intact cette fois, nous a conservé les noms de deux flaminiques vierges (ou veuves) l'une & l'autre, s'il faut prendre au sérieux le texte de l'inscription, où il n'est question ni de maris ni de parents énoncés sous leurs divers noms. La dalle de marbre blanc sur laquelle elle est gravée figure depuis longtemps déjà dans l'église du village de Quarante [1], où elle servait jadis de maître-autel dans une des chapelles de l'église [2]. Mais on sait de source certaine cette fois qu'elle est aussi originaire de Narbonne, « où elle a été trouvée, dans le courant de l'année 1569 » (GARRIGUES), trois ans après la découverte du célèbre autel d'Auguste.

PISENTIAE · T · F		METELLAE · CN · F
FIRMINAE · FLA		STICILLAE · FLAM
CN · METELLVS · C		AMANDVS
TESTAMENTO		ONI · IVSSIT

Pisentiae, T(iti) f(iliae), Firminae fla[m(inicae)] — *Metellae, Cn(eii) f(iliae)*, [Ru]*sticillae, flam(inicae)* : *Cn(eius) Metellus, C*[n(eii) lib(ertus)], *Amandus testamento* [p]*oni iussit.*

Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*, f° 128, *unde* Viguier, t. 3, f° 172, & Bousquet, t. 3, f° 182; M. Léon Renier, *Bulletin des comités, &c.* t. 3, 1855-1856, p. 151, d'après une communication de M. Chaudruc de Crazannes & un estampage envoyé par feu M. Boudard; Louis Noguier, *Bulletin de la soc. arch. de Béziers*, ann. 1870, pp. 184-185, & pl. II, fig. 4.

Garrigues, qui a relevé le premier ce beau monument & qui le relevait très-probablement à Narbonne, car son dessin ne présente pas trace de la cavité rectangulaire dont nous venons de parler, lit, à la troisième ligne, CN · LIB(*ertus*) au lieu de CN · FIL(*ius*) que propose M. Léon Renier. L'auteur du tombeau des deux flaminiques ne serait donc qu'un affranchi de la famille, émancipé par le père de Métella, dont il avait pris le nom en conservant son *cognomen* servile AMANDVS [3], & qui acquittait envers la femme & la fille de son ancien maître la dette de reconnaissance qu'il avait contractée avec lui (TESTAMENTO PONI IVSSIT). De là encore l'absence du *nomen tribus*, qui ne

[1] Situé sur les confins mais dans les limites du diocèse de Narbonne, à quatre lieues au nord de la ville.

[2] Dans celle de Saint-Sébastien, suivant Garrigues; des quarante martyrs, suivant Viguier. — Les quelques lettres que l'inscription a perdues à ses trois dernières lignes ont été enlevées au ciseau, pour pratiquer au centre de la dalle inscrite une excavation rectangulaire, destinée à recevoir la pierre sur laquelle reposaient les vases sacrés pendant le sacrifice de la messe. — Elle serait aujourd'hui, si nos renseignements sont exacts, détachée du maître-autel qu'elle recouvrait & adossée contre le mur de l'église, dans une des chapelles de l'abside.

[3] Il l'est au moins à Narbonne, comme le prouve l'épitaphe en huit vers de l'affranchi C. Offilius, C. lib., Amandus, découverte & publiée par nous en 1873. — En Espagne, où il figure cinq fois dans l'*Index cognominum* du recueil de M. Émile Hübner, il est porté cinq fois par des affranchis ou par des esclaves. — Ajoutons à ces diverses raisons que la formule *testamento poni* (ou *fieri*) *jussit* se retrouve, à Narbonne même, dans l'inscription du petit *arcus triumphalis* (voyez *supra*, n. 34), dédié à l'empereur Trajan par un affranchi dont le nom ne nous est point parvenu complet.

s'expliquerait guères chez un homme considérable, père & mari de deux flaminiques. Quant à ces deux prêtresses, que revendiquaient de leur côté les archéologues biterrois, il est impossible de douter, après ce que nous venons de dire, qu'elles n'aient appartenu à la colonie de Narbonne, qui devait avoir ses *flaminiques*, puisqu'elle avait ses *flamines*, nommés les uns & les autres par le conseil des décurions.

SEVIRI AUGUSTALES

L'institution des sévirs augustaux, sur laquelle on a beaucoup disserté[1], parait remonter, à Narbonne, aux premiers temps de l'Empire. Ils y formaient, comme dans la plupart des grandes villes romaines de la Narbonnaise, une corporation (*corpus*)[2] vouée aussi au culte des empereurs, mais qui n'avait rien de commun avec les cultes provinciaux ou municipaux dont nous venons de parler, puisqu'elle se recrutait exclusivement dans la classe des affranchis (*ordo libertinorum*), très-nombreuse, il est vrai, à Narbonne.

A en juger par les inscriptions que nous allons publier, les *seviri augustales* auraient été les dignitaires, & probablement les seuls dignitaires de la corporation; car elles ne font mention ni de questeurs (quoique la compagnie eût sa caisse), ni de patrons, comme en avaient ailleurs les *augustales* & les *seviri*, ni même de *quinquennales*[3]. Comme les *seviri* du célèbre autel d'Auguste (*tres equites à plebe & tres libertini*; voyez n. 23), auxquels nos anciens historiens les rattachaient[4], ils étaient, à Narbonne, les prêtres plébéiens des empereurs. C'étaient eux qui présidaient, à ce titre, aux cérémonies & aux fêtes annuelles que l'on continuait à célébrer autour de cet autel, élevé, comme on le sait, par la plèbe de la ville (... *à plebe Narbonensium*; *l.l.*). Mais il y a toute raison de croire qu'ils restaient membres du *sodalitium* après cette année de sacerdoce ou de présidence[5] & qu'ils y conservaient tout au moins leur titre; car on ne s'expliquerait point autrement le nombre considérable de *seviri* dont les inscriptions locales nous ont conservé les noms[6]. Il est à remarquer de plus que l'on n'y trouve point trace de la distinction établie ailleurs entre les *seviri* proprement dits (les prêtres en exercice) & les simples *augustales*, qui auraient formé le *commun* (*populus*) de la corporation[7].

Quant à l'organisation intérieure de la compagnie, tout semble indiquer qu'elle devait ressembler, dans ses grands traits, à celle de la plupart des corporations légalement autorisées (*collegia licite coeuntia*). Il ressort au moins de témoignages positifs qu'elle avait, comme elles, ses revenus (nos 50 & 66), sans parler de ses immeubles qu'elle pouvait vendre ou aliéner à la suite de décrets régulièrement rendus (*dec*(*reto*) *sevir*(*orum*) *aug*(*ustalium*). De là ces allusions fréquentes à des terrains cédés par elle pour l'érection de statues, qu'elle s'engageait de plus, moyennant finances, à surveiller & à défendre[8].

Ceux de ses membres auxquels ne suffisait point le titre sonore de *seviri augustales*, suivi du nom de la colonie & de ses nombreuses épithètes[9], pouvaient y joindre, en les payant il est vrai, le sévirat d'une & même de plusieurs autres grandes villes (nos 57 à 60). A Narbonne, ils prenaient part à toutes les distributions de vivres ou d'argent (*sportulae*, nos 46 & 66) qui étaient faites aux divers ordres de la ville, & siégeaient, vêtus de leurs insignes, après les décurions, aux spectacles ou dans les repas publics qui formaient le complément de toute libéralité. A Nîmes, les plus riches ou les plus remuants d'entre eux obtenaient de loin en loin les insignes du décurionat, dont leur titre d'affranchi leur interdisait les fonctions[10].

[1] Voir à ce sujet les récents travaux de MM. Borghesi (*Bolletino dell' Institut. di corrisp. arch.* ann. 1842, pp. 101-108), E. Egger (*Examen critique des historiens d'Auguste*, 1844), A. W. Zumpt (*de Augustalibus*, &c., Berolin. 1846), Marquardt (*Handbuch der Alterthum.* III, 375 & sqq.), Henzen (*Zeitschrift für Alterthumsw.* 1848, & *Inscr. sel.* 7089 & 7155). M. Henzen y prouve, contrairement à la théorie de M. Egger, que le sévirat & l'augustalité n'avaient rien de commun avec le culte des dieux Lares, assertion que confirmeraient chez nous quelques inscriptions récemment découvertes (voyez ch. I, nos 7 à 9, & Herzog, *Gall. Narb.* p. 196 & suiv.).

[2] De là, à Nîmes & à Arles, les titres de *seviri augustales corporati nemausenses, arelatenses*, sous lesquels on les trouve souvent désignés.

[3] Les *decuriones sevirorum*, dont M. Herzog admettait l'existence pour expliquer le nom des *seviri*, qui n'auraient été, dans cette hypothèse, que les *sex primi* des six décuries dont le *corpus* se composait (*fortasse sexti in novo collegio erant decuriones*, p. 199), ne reposent, comme nous allons le voir, que sur une double erreur de lecture. Cette opinion ne ferait du reste que reproduire, en les précisant, celles de Muratori & de M. Henzen, qui ne voyaient dans les *seviri*, l'un que les *sex primi* (*Thesaur.* 701 à 705), l'autre que les *magistri* (*tres magistri & tres ministri*) d'un *corpus d'augustales*, choisis, eux, par les décurions.

[4] Voir, à ce sujet, un passage de notre *Histoire* (t. III, ch. II, pp. 274-277) & Herzog, dont les conclusions diffèrent moins qu'il ne paraît le croire de celles des Bénédictins : *quin etiam fieri potest ut primum in hac provincia a Narbone ad reliqua provinciae oppida transierit, deinde in provincias vicinas, ubi item inveniuntur non simplices augustales sed seviri augustales* (*Gall. Narb.* p. 196).

[5] Ne serait-ce point à cette année de présidence & d'administration que s'appliquerait le mot *cura* dans une inscription d'Ostie, dont nous citerons au moins un passage : ... *Huic* **VI viri | aug post curam | quinquennali|tatem optuler |** *qui egit annis* | *continuis* IIII (Or.-Henzen, 7109). Les mots *quinquennalis* & *quinquennalitas*, qui ont ici leur importance, n'impliquent-ils point d'ailleurs un emploi annuel ou à terme limité prorogé pour cinq années? Ils seraient devenus, en sortant de fonction, les assesseurs des nouveaux sévirs, avec lesquels ils auraient continué d'*adorer* (*colere*) le nouveau dieu jusqu'à leur mort, comme nous l'apprend une inscription de Pouzzoles, relative, il est vrai, à un *corpus d'augustales* : *D. M.* | *Q. Insteio Diadumeno* | *augustali* | *corporat annis* XXXXV | *vixit annis* LXXXIII | *heredes* (*Puteol.* Or.-Henz. 7093). — Une inscription de Genève (un *vicus* des Allobroges à cette époque) nous a conservé les noms de ces six prêtres en exercice, qui appartenaient tous à la classe des affranchis & qu'elle désigne sous le nom commun de IIIIII *viri* (Mommsen, *Inscr. helv.* n. 92; Herzog, *Append.* n. 6...). — Songez encore aux expressions : *adlecti in numerum seviralium augustalium*, — *augustali perpetuus decreto decurionum*, &c., &c.

[6] Il s'élève, dès aujourd'hui, au chiffre de trente-trois ou trente-quatre, en y comprenant les fragments.

[7] Voir pourtant, à ce sujet, une note de M. Henzen, où le savant épigraphiste nie que tous les membres du *corpus* aient passé par le sévirat, en s'autorisant d'un texte de *Verulae*, chez les Herniques, où les *sevirales* & les *augustales* sont désignés comme deux classes distinctes dans le même ordre (.... *ordo seviralium & augustalium* (Or.-Henz. 7101).

[8] ... *Inlat*(*is*) *arcae seviror*(*um*) *ob locum & tuitionem statuae* HS *n*(*ummum*) *quater milibus*. Voir, au chapitre suivant, n. ..., l'inscription de la statue dédiée à L. Aemilius Arcanus par son affranchi, le sévir Aemilius Moschus. Ne peut-on pas conclure de ces indications que les terrains dont nous parlons ici étaient situés près du local (*aedes, fanum*, voyez plus loin les textes relatifs aux *fabri subaediani*) où la compagnie tenait ses séances, sous la présidence des *seviri*, & où elle devait conserver son album, ses registres (*acta*) & ses archives ?

[9] Voir *passim* les inscriptions locales, qui écrivent ce mot sous ces formes diverses : IIIIII *viri*, — VI *viri*, — *seviri*, & même sans celui de IIIIII *augustales* (nos 50, 56, 61), que l'on comprenait de reste dans la ville.

[10] En Italie, certaines villes décernaient à tel ou tel d'entre eux l'honneur du *bisellium*, le siége à deux places des anciens consuls, dont ils prenaient quelquefois les faisceaux (sans la hache), portés par deux licteurs au lieu de douze. — On sait, en Gaule comme à Rome (voir le *Satyricon* de Pétrone), de la vanité insatiable de ces parvenus, qui se

Tous ne pouvaient point faire élever à grands frais des thermes somptueux, comme ceux du sévir Chrysanthus (n. 46), ni dédier des monuments publics aux dieux ou aux empereurs, auxquels les *seviri* témoignaient un dévouement sans distinction & sans réserve[11]. Mais ils tenaient au moins à se faire bâtir, de leur vivant, au bord de la voie *Domitia*, un de ces tombeaux massifs & solides, dont les débris sont parvenus jusqu'à nous & dont les inscriptions (*tituli*), intactes ou mutilées, forment aujourd'hui le plus net de leur histoire.

N. B. — Celles de ces inscriptions où le titre de *sevir augustalis* se trouve associé à celui de quelque profession industrielle ou mercantile (*sordidi quaestus*) figureront au chapitre des *opificia & artes*. Elles achèveront de nous donner une idée de ce qu'était, à Narbonne, le personnel de cet *ordo* de parvenus (*homines novi, tenuiores homines*), où l'on voit figurer un marchand d'habits (*vestiarius*), un aubergiste (*ospitalis*), à l'enseigne battante du coq; un orfèvre (*L. Cornelius ? Optatus, aurifex*); un fermier des mines ou des forges (*ferrariarum*) situées au bord de la lagune, sur la rive droite de l'Atax, & plusieurs capitaines du port (*nauclarii, navicularii marini*). On n'y trouve, en revanche, aucun des nombreux médecins, affranchis pour la plupart, que possédait la ville à cette époque.

payait ainsi de formes & d'apparences hiérarchiques. Mais l'institution du sévirat n'en avait pas moins eu pour résultat de réhabiliter politiquement la classe méprisée des affranchis, en lui donnant pour représentants les *seviri augustales* & en lui assurant, à leur profit il est vrai, un rang (*ordo sevirorum*) entre celui des décurions (*ordo decurionum*) & la plèbe proprement dite (voyez les innombrables inscriptions où ces distinctions sont nettement indiquées).

[11] Voir, au chapitre I, n. 6, l'inscription du *sacellum* des dieux lares, rebâti par le sévir C. Salius, & au chapitre II, celle de l'*arcus triumphalis* en miniature dédié à l'empereur Trajan par le sévir [Tra]*janus ?* (n. 34).

40

« Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François. » Fragment d'inscription tronqué par le bas, & peut-être par le haut.

N · ANNIVS · NICI · L
EVGENIVS · SEVIR
[illegible]

N(umerius) ou *M(arcus) Annius, Nicii l(ibertus), Eugenius, sevir* [augustalis].

Viguier, *Mss.* t. 1, f° 117. — Le nom de *Nicius*, qui manque dans la plupart des grands dictionnaires, existe dans une inscription de Calama (*colonia Calamensis*), ancienne Numidie. — Il y est porté par un personnage, appartenant lui-même à la tribu Papiria, & descendant d'un Annius : ..... Q · NICIVS · Q · NICI · PVDENTIS (*f*) PAP · ANNIANVS. (Voir Clarac, *Musée du Louvre*, pl. LXXX, n. 73, & Orelli-Henzen, 5667.)

41

Sans provenance indiquée.

L · APONIO · HOMVL
IIIIII VIRO · AVGVSTA[..]
APONIAE · NEPHELE
VXORI · APONIAE · FAVST · L

L(ucio) Aponio Homul(lo), seviro augusta(li), Aponiae Nephele (pour *Nephelae*) *uxori, Aponiae Faust(ae), l(ibertae)* ou *Faust(i) l(ibertae)*.

Raynouard, f° 22, n. 145; Ch. de Romieu, f° 1, n. 1; Gruter (*a Scaligero*), p. 359, 2; Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 25, n. 1 (*inde* Catel, p. 22, n. 2); *Mss. Fortia d'Urban*, f° 11; Rullmann, f° 14; chanoine Pech, *Mss. de Narbonne*, fol. intercal.; Vaissete, 1730, t. 1, pr. p. 8, n. 38; 2e édit. t. 1, p. 614; Séguier, *Rec. mss.* f° 107; Bousquet, t. 1, p. 114; Herzog, *App. epigr.* n. 55.

Garrigues (*Mss. Jalabert*), Vaissete, Bousquet, IIIIII VIR. — Catel & Pech, IIII AVGVSTA. — Garrigues (*Jalabert*), Catel & Pech, NIPHELE. — Gruter, Rullmann & Herzog, NEPHELAE. — Gruter, FAVSTAE (sans le sigle L, que donnent tous les mss. Narbonnais. — M. Herzog, qui divise l'inscription en cinq lignes, lit à la cinquième ligne : *Faustae f(iliae)*.

42

Fragment d'inscription gravée en très-gros caractères (0m12), sur le champ d'un long & lourd bandeau de pierre calcaire (longueur, 1m18; hauteur, 0m30; épaisseur, 0m60), encastré jadis dans un des flancs « du bastion Montmorency » (aujourd'hui à Lamourguier). Ce bandeau, dont le sommet est taillé en biseau arrondi, formait évidemment la crête d'un de ces murs massifs (*maceriae, maceriolae*) qui entouraient extérieurement le *locus* du tombeau (voir un des chapitres suivants):

[..]ATHENIONI · OLY[..]
[..]VIRO · AVGVS[..]

..... *Athenioni, Olym*[pi lib(erto), se]*viro Augus*[tali].,...

Séguier, *Rec. mss.* p. 13; Viguier, t. 1, f° 112; Bousquet, t. 1, f° 116.

Séguier, OLI ... VIR. — Viguier & Bousquet, OLIA.

43

« Entre les bastions Saint-François & Saint-Cosme » (Viguier, Bousquet); aujourd'hui à Lamourguier. L'inscription, qui ne compte plus que trois lignes, en avait quatre & même cinq au seizième siècle, s'il faut en juger par la lecture uniforme qu'en donnent les épigraphistes de cette époque. Elle est gravée en caractères lourds & mal assis, sur le devant d'un cippe tronqué par le haut & éraillé du côté droit :

Θ
AVCTVS · L
L · LORINV[..]
FELIX · VIV[..]
AVGVST

Θ *Auctus, L(ucii) l(ibertus), Lorinu*[s] *Felix, sev*[ir] *august(alis)*.

Remarquer incidemment le *cognomen Auctus*, transformé ici en *nomen gentilitium*, & le surnom redoublé de *Lorinus Felix*, dont l'épigraphie narbonnaise offre peu d'exemples.

Raynouard, f° 11, n. 70; Romieu, f° 10, n. 83; Gruter (*a Scaligero*), 982, 10; Garrigues (Jallabert), f° 88; *unde* Catel, p. 109; Séguier, f° 37; Viguier, t. 3, f° 100; Bousquet, t. 3, f° 70.

Garrigues, L·L·L·ORINVS; Catel, AVCTVS I; Raynouard, Romieu, Scaliger, Garrigues, &c., VIVVS AVGVST, que Gudius corrigeait avec raison par VI·VIR, 982, 10. — Viguier & Bousquet, VIVIT AVGVSTVS.

44

Cippe cintré, tronqué par le haut, brisé par le bas; extrait, en juillet 1876, de la courtine Saint-Cosme & Saint-François, où il était noyé dans les blocages. — Largeur actuelle, 0m58; — l'écriture indiquerait le second ou le troisième siècle de notre ère.

VIVET
C·CALICIVS·C·L
SVRVS·PATRO[...]
[...]VIRO AVG C I P

Vivet pour *vivit*, *C(aius) Calicius, C(aii) l(ibertus), Surus patron(o) s(u)o* (ou *vi*) *viro augustali c(oloniae) I(uliae), p(aternae)*, [Claudiae, Narbonis Martii].

Remarquer encore le mot SVRVS écrit par un V, comme on l'écrivait souvent à Narbonne : IN·SVRI(*ae*) OPPIDO, *&c.*, & *pass.* — Ce *cippus* mutilé, dont l'inscription ne contient que les noms du dédicant, supposerait, dans tous les cas, l'existence d'un *cippus anticus*, sur lequel devaient être énoncés les noms du *patronus* (un C. Calicius lui-même), auquel le tombeau était certainement dédié.

45

« Au bastion Saint-Cosme, vers l'Orient » (VIGUIER). Moitié d'inscription perdue aujourd'hui & probablement mal lue. Elle a été relevée, à la fin du siècle dernier, par le chevalier Viguier (t. 3, f° 211), auquel l'a empruntée l'abbé Bousquet (t. 3, f° 173), en la gâtant suivant son habitude (SALI, &c.), A en juger par ce qu'il en reste, l'inscription aurait été dédiée à un *sevir augustalis* & composée en majeure partie de noms propres.

[...]MVNIS·L·CINN
[...]IALI·C·I·P·C·N·M
[...]PRISCIAE·VXORI
[...]·CON·CESSAE
5 [...] PRISCIAE
[...] D[...]PRISCI (?)
H·M·H·N·S·N·H·H

..... (Com)munis l(iberto), Cinn amo, sex(viro) augus(tali) c(oloniae) I(uliae), P(aternae), C(laudiae), N(arbonis) M(arti)i ..... Prisciae uxori ..... Concessae ..... Prisciae ..... d... Prisci.

H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equetur) n(ec) h(eredes) (h)eredum.

Remarquer le *cognomen Priscia*, d'où dériverait assez naturellement le composé *Priscianus*.

46

Grande dalle de marbre blanc, aujourd'hui brisée du côté gauche; largeur actuelle, 0m40, encadrement & moulure compris[1]. Elle avait été « tirée des fondements de la murailhe de la vieilhe enceinte de la ville, à l'endroit de l'esglize des pères minimes, lesquels pères prindrent la pierre pour servir au bastiment de leur cloistre en l'année mil six cens six » (GARRIGUES, *Mss. Fortia d'Urban*, p. 73). « Elle y était placée, dit le père Piquet (minime), à l'arceau de leur infirmerie, vis à vis la porte chartière » (*Hist. mss. de Narb.* p. 88). C'est de là qu'elle fut enlevée, en 1725, à la demande « de l'archevêque de Beauveau, » qui la fit sceller « dans la cour de l'archevêché, au pied du grand escalier[2], » où l'ont relevée les épigraphistes du dix-huitième siècle; aujourd'hui au musée de l'hôtel de ville, salle de la mosaïque.

La restitution que nous proposons de ce texte intéressant modifie sur plusieurs points graves celle qu'en avait donnée le chanoine Jérôme Lafont, acceptée par plusieurs épigraphistes narbonnais. — M. Herzog, qui ne paraît point connaître cette restitution, suppose, on ne sait sur quelles données, que le monument désigné dans l'inscription était exclusivement destiné aux *seviri augustales* de la ville : *sevir(is) aug(ustalibus) C. I. P. C. N. M..... loco dato, &c.*

.... *C. L.* C H R Y S A N T H V S·
IIIIII · *vir. aug. C. I. P. C. N.* M·ET·CLODIA·AGATHE·VXOR·
*balineum loco sib*I·DATO·EXDECRETO·IIIIIIVIRORVM·AVG·
*de sua impensa e*T·MARMORIBVS·EX·STRVCTVM·ET·DVCTV·
5 *aquae fieri iusserun*T·ET·SPORTVLIS·DATIS·DEDICAVERVNT·

..... *C(aii) l(ibertus), Chrysanthus*, IIIIII *vir aug(ustalis) coloniae I(uliae), P(aternae), C(laudiae), N(arbonis) M(artii), & Clodia Agathe, uxor, balineum, loco sibi dato ex decreto* IIIIII *virorum aug(ustalium), de sua impensa & marmoribus ex structum & ductu aquae (instructum*, Lafont) *fieri iusserunt, & sportulis datis dedicaverunt.*

Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 24, n. 1 (*unde* Catel, *Mém.* p. 102), *Mss. Fortia d'Urban*, f° 73; Guill. & Jérôme Lafont (vers 1700); *Rec. mss. & Congrès arch. de Narbonne*, année 1858, p. 314; Vaissete (1730), t. 1, pr. p. 8, n. 40; 2e édition, t. 1, p. 614; Séguier, *Rec. mss.* f° 4, n. 3; Muratori, *Thes.* p. 1323, 3; chan. Pech, *Mss. de Narbonne*, f° 30, *de Paris*, f° 32; Piquet, *Hist. mss. de Narb.* pp. 88, 89; Viguier & Bousquet, t. 1, pp. 185, 186; Tournal, *Catal.* n° 165; Herzog, *Append. epigr.* n. 57.

Garrigues (*Mss. Jallabert*) & Catel, qui brisent l'allineation & n'indiquent point les lacunes, CRISANTVS. — Garrigues (*Fortia d'Urban*), CRISANTHVS. — Piquet, CHRISANTHVS. — Garrigues, Catel, Vaissete, AGATAE. — Catel, VXORI. — Jérôme Lafont, ..RI; *unde plures*, à l'exception de Tournal, ...BI. — Garrigues & Catel, STRVCTVM ET DVCTVS. — Dumège (*Hist. de Languedoc*), EX STRACTVM.

[1] Ce qui indique, comme la taille des lettres, que l'inscription était placée à une certaine hauteur au-dessus du sol. L'écriture régulière & élégante rappellerait le premier siècle de notre ère ou le commencement du second.

[2] Le père Piquet va même jusqu'à nommer par son nom (il s'appelait le père Augé) celui de ses confrères qui avait consenti à cet acte de complaisance, « comme si ce prétieux monument n'eût point été aussi assuré dans un monastère, où il se trouve pour l'ordinaire quelque amateur des lettres. » (PIQUET, *l.l.*)

47

Découverte, au mois de juin 1877, à la butte des *Moulinassès*. L'inscription était gravée au revers d'une demi-colonnette cannelée[1], qui paraîtrait avoir servi de base à deux statuettes d'argent, dédiées par notre sévir dans quelque *sacellum* de la ville (voir nos 6, 7, 8 & 9?). La colonnette mesurait, avant d'être mutilée, 0m22 ou 0m23 de diamètre.

.....*Co*RNELIVS
*Ina*CHVS
IIIIII *vi*R · AVG
*Lar*ES · ARG · II

..... *Cornelius Inachus* (ou *Moschus*), IIIIII *vir aug*(*ustalis*), *Lares ? argenteos* II.

Le musée de Narbonne possède (salle des Gardes & ailleurs) plusieurs colonnettes de marbre, de taille & de forme différentes : torses, cannelées ou unies, dont ce texte mutilé laisserait entrevoir au moins la destination.

[1] Le marbre de la colonnette est une brèche rouge-jaune, qui rappelle, comme teinte, les brèches de Saint-Béat.

48

« A la courtine de la porte Royalle » (Bousquet). Aujourd'hui au musée de Lamourguier. — Fragment de cippe inscrit. Hauteur actuelle, 0m55; largeur, 0m62.

T · FADIO · T · L · MASCLO
IIIIII VIRO · AVG
FADIAE · T · F · MASCLIN
T · FADIO · T · L · VEGETO
5 SEVIRO · AVG
FADIO · T · L · VERECVN

T(*ito*) *Fadio, T*(*iti*) *l*(*iberto*), *Masclo* (p. *Masculo*), IIIIII *viro aug*(*ustali*), *Fadiae, T*(*iti*) *f*(*iliae*), *Masclin*(*ae*), *T*(*ito*) *Fadio, T*(*iti*) *l*(*iberto*), *Vegeto, seviro aug*(*ustali*), *Fadio, T*(*iti*) *l*(*iberto*), *Verecun*(*do*).

Viguier, t. 1, fo 113; Bousquet, t. 1, fo 108. — Voici comment Viguier & Bousquet lisaient (aux murailles il est vrai) ce texte aujourd'hui si clair : *Fadio Simasio | seviro aug | Fadiae temantin | Fadio fi vegeio | Fabio* (*Fadio*, Bousquet) *Fi verecun.*

49

Sans indication de provenance; on ignore ce qu'elle est devenue.

Q · FVLLONIO
TOLOSANO IIIIII
AVGVST
CAECILIA · L · F
5 TERTVLLIAN
VXOR

Q(*uinto*) *Fullonio Tolosano*, IIIIII *august*(*ali*), *Caecilia, L*(*ucii*) *f*(*ilia*), *Tertullian*(*a*), *uxor.*

Ant. Raynouard, fo 21, n. 146; Ch. de Romieu, fo 1, n. 2; Gruter (*e Scaligeranis*), 413, 5; Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*, sans numéro; Rullmann, *Rec. mss.* n. 16; chan. Pech, *Mss. de Narbonne*, feuille intercalée; Vaissete, 1re édit. t. 1, pr. p. 4, n. 11; 2e édit. t. 1, p. 611; Viguier, t. 1, fo 108; Bousquet, t. 1, fo 96; de Montégut, *Mém. de l'anc. acad. de Toulouse* (1782), t. 11, p. 29; Herzog, *Append. epigr.* n. 56.

Pech, Bousquet, FVLVIO. — Gruter (*a Scaligero*) & Herzog, THOLOSANO. — Garrigues, CAECILIAE. — Pech & Vaissete, CAECILIE. — Garrigues, Viguier, TERTVLIAN. — Romieu, Pech, Vaissete, de Montégut, TERTVLIANI. — Le mot *Tolosano* est bien ici un *cognomen*, accusant, il est vrai, une origine étrangère.

50

Grand & bel autel de marbre, avec socle & corniche, le dé encadré, comme le socle, de moulures élégantes. Hauteur totale 1m65; largeur du dé, 0m62; dimensions de la *pagina laevigata*, 0m88 sur 0m52. Elle était, au temps de Garrigues, « au quartier du cloistre de Saint-Just, » dans la cour d'une maison appartenant alors à M. de Bunis (Fabre) & qui a depuis changé plusieurs fois de maître[1]. — La forme des caractères déjà mêlée de quelques ligatures indiquerait le commencement du second siècle.

Q · IVLIO
SERVANDO
IIIIII VIR · AVG
C · I · P · C · N · M
5 LICINIA · PALLAS
MARITO · OPTIMO
INLATIS ARCAE
IIIIII VIR · OBTVITIONEM
STATVAE HS N ∞
10 L · D · D · IIIIII VIR

Q(*uinto*) *Iulio Servando*, IIIIII *vir*(*o*) *aug*(*ustali*) *c*(*oloniae*) *I*(*uliae*), *P*(*aternae*), *C*(*laudiae*), *N*(*arbonis*) *M*(*artii*), *Licinia Pallas, marito optimo, inlatis arcae* IIIIII *vir*(*orum*), *ob tuitionem statuae, sestertium nummum mille. L*(*ocus*) *d*(*atus*) *d*(*ecreto*) IIIIII *vir*(*orum*).

Ant. Raynouard, fo 30, n. 189; Gruter (*e schedis Gundelachi*), p. 424, 12; Garrigues, *Mss. Jallabert*, fo 7, 1 (*unde* Catel, *Mém.* p. 105); *Mss. Fortia d'Urban*, fo 8; chan. Pech, *Hist. mss. de Narbonne*, n. 15; *de Paris*, p. 25, n. 40; Rullmann, n. 18; Spon, *Carnet*, fo 45; Vaissete, 1re édit. t. 1, pr. p. 3, n. 5; 2e édit. t. 1, p. 610; Séguier, *Rec. mss.* fo 7, n. 1; Piquet, *Hist. mss. de Narb.* p. 51; Viguier, t. 1, fo 103; Bousquet, t. 1, p. 102; Paul Lafont, *Congrès arch. de Narb.* ann. 1858, d'après le chanoine Lafont, *Dissert. mss. sur Saint-Paul Serge;* Tournal, *Catal.* n. 238; Herzog, *Append. epigr.* n. 5.

Point de *variae lectiones*, l'inscription ayant été bien lue par tout le monde, à l'exception pourtant de Catel, qui donne partout IIII *vir* au lieu de IIIIII *vir*, & supprime le chiffre ∞, que les épigraphistes locaux traduisent souvent par *dix*. M. Herzog, au contraire, ajoute un troisième D aux trois sigles de la dernière ligne, qu'il traduit par : *L*(*ocus*) *d*(*atus*) *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*) ? *sevirorum.*

[1] Elle appartient aujourd'hui à M. Poulhariès.

Nous ne mentionnons ici que par un scrupule d'exactitude l'inscription *fere desperata* d'un autre affranchi des *Iulii*, relevée par Séguier en 1732 (*Rec. mss.* f° 27, 2). Elle était, dit-il[2], à la courtine Saint-Cosme & Saint-François, où je l'ai retrouvée (en novembre 1877) plus illisible encore que de son temps :

C·IVLIVS C.....|A.....ASTA|

J'ai lu, moi, ou cru lire : C · IVLIVS OMNI, en m'arrêtant complétement à la troisième ligne. Je dois ajouter, pour achever de m'absoudre, que le titre de *sevir augustal* y est écrit ou y a été lu d'une manière insolite : IIII A, au lieu de IIIIII A(*ug*), *sex augustalis*, comme on le disait à Narbonne.

[2] Elle manque chez tous les épigraphistes narbonnais.

51

Connue des plus anciens épigraphistes narbonnais, qui l'indiquent « à la courtine Saint-Cosme & Saint-François[1]. » Elle était perdue dès le temps de Viguier & probablement de Séguier, qui ne la donne point dans son recueil.

C·PELLIO·AGATHODORO
C·PELLIO· ANTHO
C·PELLIVS· SILVANVS
VI·VIR·AVG

C(aio) Pellio Agathodoro, C(aio) Pellio Antho, C(aius) Pellius Silvanus, VI vir aug(ustalis).

Ch. de Romieu, 1574, f° 3, n. 23; Gruter (*a Sirmundo*, qui place le monument *in Gallia narbonensi*), p. 1068, 7; Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 4, n. 2 (*unde* Catel, *Mem.* 1633, p. 91, 3; *Mss. Fortia d'Urban*, sans numéro; Vaissete, 1re édit. t. I. pr. p. 8, n. 39; 2e édit. t. I, p. 644; Viguier, t. I, f° 106; Bousquet, t. I, f° 109.

Catel, PETILIO ... PETILIVS ... VI AVG. — Vaissete, Dumège, AGATHORODO.

[1] Je ne la retrouve point pourtant dans l'excellent recueil du chanoine Antoine Raynouard, rédigé en 1539.

52

Légende fort adirée dès le temps de Séguier, qui n'en lisait que quatre lignes entières & quelques mots incohérents. Elle est gravée en petits caractères, d'apparence semi-cursive, sur un grand cippe rectangulaire (hauteur, 1m06; largeur, 0m67; épaisseur, 0m48), encastré jadis dans le mur de la courtine Saint-Cosme & Saint-François, d'où il est sorti très-maltraité aussi par les vents humides & salins de la mer. Nous la restituons, en contrôlant sur le marbre antique, tout maltraité qu'il est, les deux lectures qu'en ont données Séguier & Viguier. — Il existe à Lamourguier une seconde édition du même texte, gravée sur un autre cippe de la même forme & plus maltraitée encore que celle-ci, car Séguier n'en lisait que les trois mots

FESTO
IIIIII·VIR·AVG

Il formait, suivant toute apparence, le *cippus posticus* (*in agro*) du tombeau dédié à nos deux sévirs & à leur famille.

VIV
A·POMPEIO·FESTO
IIIIII·VIR·AVG
A·POMPEIO·ALEXI·POMPE...
VXORI
5 ...POMPEIO·DIADVMENO
IIIIII VIR·AVG
...
...PEIO...
...IF·P·XII·IN AG...

Viv(unt) : A(ulo) Pompeio Festo, IIIIII vir(o) augustali; A(ulo) Pompeio Alexi, Pompe(iae) ..... *uxori; A(ulo) Pompeio Diadumeno, IIIIII vir(o) augustali,* .... *Pom(peio)* .... *i(n f(ronte) p(edes) XII, in ag(ro)* ....

Séguier, *Rec. mss.* p. 27, 3, & p. 26, 10; Viguier, t. I, f° 114 & 115 (*a Guill. Lafont* ?); Bousquet, t. I, fos 112 & 113.

Séguier, ALEXI POMPEA ... DIADVLENO. — Viguier & Bousquet lisent dans la seconde inscription, celle du *cippus posticus* : POMPEIO RIEXI · ET | POMPEIAE · VXORI · | CARILIOTE · DVMENS, que Bousquet traduit : Damens a fait ce tombeau ..... à Pompeius Riexi & à Cariliote, son épouse (*l.l.*).

53

Découverte l'hiver dernier (1877-78), dans les blocages du bastion Saint-Cosme. Elle est gravée en beaux caractères, sur un cippe carré (hauteur, 1m22; largeur, 0m60), encadré latéralement de deux demi-colonnettes cannelées.

Q·RAMMIO
Q·L
FRONTONI
IIIIII VIRO
5 ...VGVSTALI
...P·XV

Q(uinto) Rammio, Q(uinti) l(iberto), Frontoni, IIIIII viro (a)ugustali — (in fronte ou in agro) p(edes) XV.

54

« A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François » (VIGUIER). Fragment de cippe cintré, tronqué par le haut, scié par le bas, au-dessous de la quatrième ligne (largeur, 0m57).

LSCANIANIO
ATTICO
...ATRONO·SEVIRO
AVGVST·ET

L(ucio) Scanianio Attico, [p]*atrono, seviro august(ali) &.*

Inscription dédiée par un affranchi à un sévir augustal, son patron. — Remarquer le diminutif *Scanianius*, dérivé, suivant toute apparence, du *cognomen Ascanius*.

Séguier, p. 23, n. 8; Viguier, t. 1, f° 116 (*unde* Bousquet, t. 1, f° 110.

Séguier, ISCANIANIO. — Viguier, L · SCANIANIO.

55

« A la courtine de la porte Connestable » (Garrigues). L'inscription, qui paraît complète[1], est gravée dans un cartouche en retrait, ménagé dans le champ d'une grande dalle de pierre, qui mesure encore, toute tronquée qu'elle est (du côté droit), 1m37 de longueur sur 0m60 de largeur & 0m53 d'épaisseur. Elle figurait, suivant toute apparence, dans le *murus inscriptus* de quelque grand *sepulchrum*.

P · SEPTIMIENO
SABVLAE · L
NEDYMO · VI · VIR
AVG

P(ublio) *Septimieno, Sabulae l(iberto), Nedymo*, VI *vir(o) aug(ustali)*.

Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*, p. 52 (*unde* Vaissete, 1re édit. t. 1, pr. p. 8, n. 41; 2e édit. t. 1, p. 614); Séguier, *Rec. mss.* f° 8, n. 11; Viguier, t. 1, f° 111; Berthomieu, *Main courante*, p. 163.

Garrigues, Vaissete, Séguier, C · SEPTIMEN. — Berthomieu, T (Tito) ... APVLAE. — Garrigues & Vaissete, SAPVLAE .. NEDMO. — Séguier, ARVLLAE L NEDIMO.

Le surnom grec *Nedymus* (de Νήδυμος) était connu déjà par d'autres inscriptions antiques (voyez Marini, *Frat. arv.* p. 448), comme le surnom latin *Sabula* (voir Eckhel, *Doctr. n. v.* t. 5, p. 197) dérivé, lui, de *sabulum, sabulo* (sable, gravier, sablon dans le vieux français : *Berrie de Sablons*, la plaine des Sablons, près Paris).

[1] A part un O entamé. Nous devons dire pourtant que Garrigues & même Séguier lisent, avant la première ligne, la formule VIV, dont je ne trouve trace ni dans mes lectures anciennes ou modernes ni dans celles de M. Berthomieu.

56

« Au bastion Montmorency » (Viguier). Aujourd'huy à Lamourguier, à l'entrée du chœur. Grande & lourde dalle sans encadrement, mesurant 1m20 de largeur sur 0m89 de hauteur & 0m55 d'épaisseur. La légende, gravée en gros caractères (espèce de capitale rustique), a souffert, aux deux premières lignes surtout.

[...] FANNIA · T · L · GL[...]
SIBI ET
C TREBONIO ABVNDO
VIRO SVO
5 IIIIII · AVG · N · M

[V(iva)] *Fannia, T(iti) l(iberta), Gl*[yceris] ou *Gl*[ycera][1] *sibi et C(aio) Trebonio Abundo, viro suo, sex aug(ustali), N(arbone) M(artio)*.

[1] L'épigraphie de Narbonne (voir plus loin) nous offre d'autres exemples de ce *cognomen*, qui répondrait assez exactement au nombre & à la forme des lettres à suppléer.

Séguier (qui n'en lit que les deux dernières lignes), *Mss.* f° 13, n. 10; Viguier, t. 1, f° 110 (*unde* Bousquet, t. 1, f° 116); Herzog, *Append. epigr.* n. 54.

Viguier, Bousquet, Herzog, C · L · CELIA. — Séguier, VIRO QV | IIIIII A · R · M.

On pouvait être à la fois & en même temps *sévir augustal* de deux ou de plusieurs villes distinctes, comme le prouveraient au besoin les quatre textes suivants.

57

Le premier, qui a beaucoup souffert, était encastré dans la courtine de la porte Royale, à gauche & à peu de distance du pont-levis[1]. Séguier, qui l'avait étudié, sans grand succès comme nous, n'en lisait complètement que le mot *Chrysogonus*, qui forme la cinquième ligne de l'inscription[2]. Il n'a fallu rien moins que la démolition de la courtine & le transfert du monument au musée de Lamourguier (septembre 1873) pour nous permettre d'en étudier de plus près les passages obscurs & d'arriver à une lecture que nous croyons exacte.

QV[...]DRONI[...]
FIDE[...]VI · VIR · AV[...]
C · I · P · C · N · M E[...]
C · I · AC[...]SEXT[...]
5 CHRYSOGONVS
[...]F P XX · IN · A · P · XV

[Caio] *Qu(a)droni(o) Fide(li)*, VI *vir(o) au(g)(us)tali) c(olonia) I(ulia), P(aterna), C(laudia), N(arbone) M(artio) e(t) c(olonia) I(ulia) Aq(uis) sext(iis)*. *Chrysogonus* scilicet *C. Quadronius Chrysogonus*). [I]*n f(ronte) p(edes)* XX, *in a(gro) p(edes)* XV.

[1] Il est gravé, sans encadrement, sur le devant d'un cippe mutilé, qui ne mesure plus que 0m56 de hauteur sur 0m55 de largeur.

[2] Il manque dans les recueils de Viguier & de Bousquet.

58

Autre fragment d'inscription dédiée au même personnage & provenant probablement du même tombeau. Elle a été publiée, en 1870, par M. Tournal, dans sa lettre au congrès de Lisieux (De Caumont, *Bulletin monumental*, année 1870, p. 72)[1].

[...]
IIIIII VIRO AVG [...]
ET · COL · IVL [...]
[...]C · QVADRONIVS[...]

[Caio Quadronio Fideli] IIIIII *viro aug(ustali)* [C. I. P. C. N. M.] *& col(onia) Iul*[(ia), Aquis Sextiis] *C(aius) Quadronius* [Chrysogonus].........

A en juger par la disposition de ces trois lignes, qui ont perdu chacune huit ou dix lettres, faciles du reste à rétablir, l'inscription dont ce fragment faisait partie aurait été gravée cette fois sur une dalle allongée, au lieu de l'être sur un cippe élancé comme l'inscription précédente. Cette dalle, muti-

[1] Elle figure aussi dans le carnet de M. Bru, concierge du musée, qui donne fort exactement les dimensions de la dalle sur laquelle elle était gravée (hauteur, 0m60; largeur, 0m58).

lée aujourd'hui, aurait figuré dans le *murus inscriptus* du tombeau élevé à Caius (Quadronius Fidelis par Caius Quadronius Chrysogonus, son affranchi.

59

L'inscription suivante, que M. Herzog attribue à tort à *Tolosa* (*Append. epigr.* p. 280), est originaire aussi des environs de Narbonne (DUMÈGE). Elle a été donnée, en 1832, au musée de Toulouse, par M. Germain Jallabert, que la société archéologique du Midi venait d'admettre au nombre de ses membres correspondants. L'inscription est gravée, en caractères réguliers & presque élégants, sur une dalle de marbre (0^m40 de hauteur sur 0^m56 de largeur), qui a perdu un de ses angles & une partie de son encadrement.

L VERCIOPRISCO
IIIIIVIRAVG
C·I·P·C·N·M·ETAQVIS
SEXTIS
5 MAVRVNCEIVS ...
AMICOOPTI ...

L(ucio) Vercio Prisco, sevir(o) aug(ustali) c(olonia) I(ulia), P(aterna), C(laudia), N(arbone) M(artio) & Aquis Sexti(i)s, M(arcus), Auruncеius...... amico opti(mo).

Dumège, *Catal. du musée de Toulouse,* 1835, n. 417; Cénac-Moncaut, *Voyage arch.* 1861, p. 619; Herzog, *Append. epigr.* n. 280; E. Roschach, *Catal. du musée de Toulouse,* 1865, n. 201.

Cénac-Moncaut, M · AVRVNCEIVS SV... — Dumège, OPTIM. — Cénac & Herzog, OPTIMO.

Le nom de la colonie d'Aix (*Aquae Sextiae*), que nous trouvons associé dans ces trois textes à celui de *Narbo Martius,* reparaitra plus d'une fois encore dans l'épigraphie de Narbonne; ce qui semblerait indiquer entre les deux villes des relations assez suivies d'affaires ou d'amitié (*hospitalitas*). Elle y est désignée deux fois sous l'épithète de *Iulia,* que suppriment en revanche les inscriptions gravées ou découvertes à Aix même.

60

Une inscription, originaire de Nimes, nous a conservé le nom d'un affranchi qui avait poussé plus loin la vanité, car il avait brigué & obtenu le titre de sévir dans quatre des principales villes de la Province, sans payer dans aucune les droits qui frappaient les nouveaux admis. Nous ne reproduisons ici ce texte étranger que parce que la colonie de Narbonne figurait parmi les villes dont nous venons de parler.

C·AVRÉLIVS
PARTHENIVS
ÓRNÁMENTIS DEC
HONÓRÁTVS·COL·AVG
5 NEMAVSI·IIIIII·VIR·AVG
COL·CÓPIA·CLAVD·AVG·LVGVD
ITEM·NARBÓNE·MARTIO
ET FIR·IVL·SECVND·ARAVSIÓNE
ET·FORO·IVLII·PÁCÁTO
10 VBIQVE·GRÁTVITIS·HONÓRIBVS

C(aius) Aurélius Parthenius, órnámentis dec(urionalibus) honóratus col(onia) Aug(usta) Nemausi, sevir aug(ustalis) col(onia) Cópia, Claud(ia), Au(g)usta, Lugud(uno), item Nárbóne Martio, & Fir(ma) Iul(ia) Secund(anorum) Arausióne, & Foro Iulii Pácáto, ubique grátuitis honóribus.

W. Henzen, *Bullet. inst. arch.* 1848, p. 21, & *Inscr. sel.* n. 5231.

61

C'est à la même série que se rattacheraient aussi les fragments suivants, où les titres de *sevir* & d'*augustalis* ne sont plus associés à des noms propres, comme dans les textes précédents. Ils proviennent, pour la plupart, des anciennes murailles de la ville, en partie démolies aujourd'hui.

IIIIII·AVGVS

En lettres de 0^m15 de hauteur.

SEVIR
ET

Sur un fragment de marbre blanc.

VGVSTALI

Courtine de la porte Royale.

S MVR
AVGVST

Courtine Saint-Félix (VIGUIER & BOUSQUET, comme les précédents).

Et peut-être ces trois lettres (0^m16) :

(se)VIR

Sur une pierre carrée récemment extraite du bastion Saint-François.

AVGVST

Courtine de la porte Royale.

AVG·T

Porte de Perpignan.

Les deux derniers gravés en lettres énormes (11 - 20 cent.), sur d'énormes blocs de pierre, détachés de monuments considérables.

P.-S. — Nous n'avons point osé classer à son rang dans la liste de nos *seviri* le destinataire de l'inscription suivante : VIV | L · AEMILIO PHILOMVSO | SEVERO...... où le *cognomen* *Severo* ressemble singulièrement au mot *Seviro*, placé surtout après un autre surnom d'apparence servile. Mais avions-nous le droit de rétablir ici l'épithète AVG*(ustali)* à la suite du mot *seviro*, & de corriger ce mot lui-même, que tous les épigraphistes narbonnais écrivent par deux E, *Severo?*

CHAPITRE IV

TEXTES RELATIFS A LA MAISON PRIVÉE DES EMPEREURS (SERVI, LIBERTI DOMUS AUGUSTAE, DOMUS IMPERATORIAE), — A L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PROVINCE (MAGISTRATUS PUBLICI, OFFICIA PUBLICA MINORA), — ET AU RÉGIME MILITAIRE DE L'EMPIRE (MILITIA PEDESTRIS ET EQUESTRIS).

Il suffira de rappeler, pour expliquer la pauvreté relative de ce chapitre, si intéressant d'ordinaire, que les hauts fonctionnaires de la province (*proconsules, legati proconsulum, quaestores*) étaient le plus souvent étrangers à la Gaule, & qu'ils sont morts presque tous hors de la province, sans laisser à Narbonne ni trace ni souvenir de leur passage. Il n'y aurait d'exception à faire à cette assertion qu'en faveur d'un préfet (anonyme) du prétoire des Gaules, dont le *titulus* (le voir au chapitre suivant) intéresse plutôt l'histoire de la ville que celle de la province.

Les magistrats de l'ordre sénatorial n'y sont représentés que par un personnage considérable (*L. Aemilius Arcanus*, n. 66), auquel succèdent, sans transition, des employés du plus bas étage (*tabellarii, &c.*). — Les procurateurs, (*magistratus ordinis equestris*)[1], si nombreux & si variés à Lyon (*procuratores provinciae, annonae, quadragesimae Galliarum, vicesimae hereditatum, libertatis*), y manquent tout à fait, comme la hiérarchie d'assesseurs (*judices arcae Galliarum*), de caissiers (*arkarii*), de teneurs de livres (*tabularii*), de répartiteurs ou de percepteurs (*inquisitores, censitores, exactores tributorum*), qui se groupaient autour ou au-dessous d'eux. — L'armée ou les armées n'y comptent que deux ou trois tribuns militaires, un primipile & un centurion (n°s 69, 70, 71), après lesquels arrivent les simples soldats (*equites, milites, veterani*), & leurs inscriptions sans intérêt, à deux exceptions près (n. 70 & n. 71, relatif à un *curator militum*). — On n'y trouve pas même trace de la cohorte provinciale (*cohors provinciae narbonensis*), qui aurait tenu momentanément garnison à Narbonne, s'il faut en juger par une inscription d'*Urbinum*, remise en lumière par M. Herzog (*Append. epigr.* n. 676).

62

LIBERTI DOMUS AUGUSTAE. — Fragment d'inscription sans provenance indiquée. Il a dû être découvert & relevé par le chevalier Viguier, qui l'aura ajouté après coup à son recueil, t. 3, f° 386, *sub fine*.

...I · P · M · N · VIVOS · SI...
...MPO · CAESARVM · LI...

[... Sevir aug(ustalis) *ou* lictor viator c(oloniae)] *I(uliae), P(aternae), N(arbonis) M(artii), vivos si*[bi et ..... Theopo]*mpo ?, Caesarum li*[berto].

Remarquer le titre de *Caesarum libertus*, qui ne se concilierait point chronologiquement avec le nom de Narbonne, écrit sans l'épithète *Claudia*.

63

Grande dalle encadrée de moulures. Elle figurait encore, au temps de Séguier (1732), quoique fort adirée déjà, dans le flanc « du bastion Saint-Cosme, vers l'Orient, » où Viguier l'avait retrouvée. Nous la restituons, en corrigeant & en complétant l'une par l'autre les lectures différentes qu'en ont données Garrigues (*Mss. Fortia* — la plus incomplète des trois), Séguier (*Recueil mss.* p. 28, 7), & Viguier (t. 3, f° 232).

CLAVDIA · TI · *Caesaris lib. sibi* ET · M · ANTONIO
*M. l. Sintich*O *viro* SVO · *et* VRSÆ
FADIÆ · ET · ISIDE · SINTICHI · MATRI · *et*
M · ANTONIO · SINTICH(*i*) · LIB · TIB · CLAVDIO
5 ... SINTICHO ... *Cla*AVDIO
H · M · N   S · H · H

Claudia, Ti(berii) Caesaris lib(erta), sibi et M(arco) Antonio, M(arci) l(iberto), Syntycho viro ? suo, et Ursae Fadiae (pour *Fadiae Ursae*, v. n. 20) *et Iside* (*Fadiae Isidi*), *Syntychi matri, et M(arco) Antonio, Syntychi lib(erto), Tib(erio) Claudio ..... Syntycho ..... Claudio. H(oc) m(onumentum) n(on) s(equetur) h(eredes) h(eredum)* : ce qui réduisait la jouissance du tombeau aux héritiers directs de la fondatrice, nommés probablement dans l'inscription. — La date du monument serait indiquée approximativement par les noms de l'empereur Tibère & de l'empereur Claude, auxquels appartenaient plusieurs membres de cette famille servile.

L. 1. Viguier, TICESERI Æ. — L. 2. Viguier, ESSEONIO ET · SVRSÆ. — L. 3. Viguier, ET · ISISE. — L. 4. Viguier, SINTINIO. — L. 5. En blanc chez Seguier.

64

Nous rejetons au chapitre des *opificia & artes* l'épitaphe d'un autre affranchi de l'empereur, qui joignait à ce titre l'emploi de peseur-jaugeur attaché aux *Kannabae* du port : D · M | M · VLPIO · EVTICHE · TI (*sic*) AVG · LIB · MESORI | LIBERTI · PATRONO | MERENTISSIMO (*e Sched. mss. m*). Mais nous retenons pour celui-ci le texte suivant, qui a été reproduit ou cité bien des fois depuis le seizième

[1] C'est à cette classe de fonctionnaires qu'appartiendraient aussi les *equi publici* (*equo publico donati ab ...*), & les *judices quinque decuriarum Romae judicantium*. — Nous avons vu pourtant, sur un fragment récemment découvert (aujourd'hui à Lamourguier), le mot PVBLIC, qui pourrait s'appliquer à l'un de ces dignitaires. Les lettres & le bloc qui les porte sont de trop grande taille pour convenir à un des *servi aut liberti* (*publicus, publici*) appartenant aux compagnies de spéculateurs qui affermaient les diverses branches de l'impôt (*publicani*).

siècle[1]. La dalle de marbre blanc (*in quodam marmoreo saxo.* RAYNOUARD), sur laquelle elle était gravée (*elegantissimis characteribus.* ID.), vient d'être retrouvée dans le massif du bastion Saint-François, où elle était enfouie depuis le temps de Garrigues[2]; ce qui nous permet d'en donner une lecture exacte, relevée cette fois sur le marbre original, que l'on croyait perdu (haut. 0m60; larg. 0m45; épaiss. 0m25).

D ❦ M
AELIAERESTITVT[AE]
ANIMAEDVLCISSIME
BELLATORAVGLIB
5 CONV[G]IRARISSIME
BENEMERENTI
AMICI
DVMVIVIMVS
VIVAMVS

D(iis) M(anibus) Aeliae Restitut[ae], animae dulcissimae, Bellator, Aug(usti) lib(ertus), conju[g]i rarissimae, bene merenti. — Amici, dum vivimus, vivamus[3].

Raynouard, f° 4, n. 18; Ch. de Romieu, f° 3, n. 20; Bibl. nation. mss. fonds latin 10807, n. 149; Gruter (*a Scalig.* 609, 3); Rulman, *Rec. mss.* n. 27; Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 4, 1 (*unde* Catel, *Mém.* p. 91, 2), & *Fortia d'Urban* (mss. non paginé); Viguier, t. 1, f° 274; Bousquet, t. 1, p. 301; Orelli, *Inscr. sel.* 4807.

Garrigues (*Fortia*), COIVGI. — Catel, DV pour DVM. — Garrigues (*Fortia*), Rulman, Viguier, Bousquet, KARISSIMAE.

[1] Un court fragment, que Gruter tenait aussi de Scaliger : C·IVLIVS | AVG·L·EROS... est donné par lui sous la rubrique vague de la Province narbonnaise (GRUT. 614, 9).

[2] Et probablement par Garrigues lui-même, qui traitait sans façon, comme on le sait, les monuments antiques (voir *supra*, n. 35). On s'était servi du revers de la dalle pour tailler la niche destinée à la statue de saint François, qui figurait jadis dans le saillant du bastion, & l'inscription s'était trouvée ainsi enfouie, pour deux ou trois siècles, dans l'épaisseur du mur. Garrigues, qui ne parle nulle part de ces méfaits épigraphiques, s'était contenté, suivant son habitude, d'en relever une copie à peu près exacte (car il lit AELINAE au lieu de AELIAE, &c., voir ci-dessus, en supprimant partout les enchâssements & les ligatures) & un dessin, que l'on trouve, en effet, dans son recueil.

[3] Nous retrouverons, à Narbonne même, d'autres exemples de *sententiae* du même genre, énoncées en prose ou en vers, à la fin d'épitaphes quelquefois très-sérieuses. Voir plus loin le *titulus* d'un certain Runnius Pollio, qui se termine par ces mots : CVPIDIVS PERPOTO MONVMENTO MEO | QVOD DORMIENDVM ET PERMANENDVM | HIC EST MIHI.

65

« A la courtine Saint-Félix » (BOUSQUET).

[illegible]
[illegible] XAND [illegible]
[illegible] GENVS [illegible]
[illegible] AESAR [illegible]

[.......... Ale]*xand*[*er* .... Litu *ou* Matu]*genus* (ou *ingenuus* écrit par un seul v ?), [C]*aesar*(*is*) ou [C]*aesar*(*um*) [lib(ertus) *ou* lib(erti) ??].

Séguier, f° 14, n. 4; Viguier, t. 1, f° 175 (...LENVS); Bousquet, t. 1, f° 161.

66

MAGISTRATUS PUBLICI. — OFFICIA PUBLICA MINORA. — Grand & « beau piédestal de marbre blanc » (GARRIGUES), qui a dû servir de support à une statue de grandeur naturelle; car on aperçoit encore, au sommet du couronnement, la trace des mortaises & des tenons destinés à la maintenir en place. Il mesure encore, tout équarri qu'il a été pour être mis en œuvre, 1m75 de hauteur (soubassement & chapiteau compris), sur 0m70 de largeur moyenne; la *pagina*, encadrée de moulures, dans laquelle l'inscription est gravée, a 0m84 de hauteur sur 0m54 de largeur. — « Du jardin de l'ancienne maison commune » (GARRIGUES), où l'avaient trouvé les épigraphistes du seizième siècle (provenance & date de découverte inconnues), il a passé, lors de la fondation du musée, dans une des salles de l'ancien archevêché (salle des gardes), transformé aujourd'hui en hôtel-de-ville.

L·AEMILIO·L·F·PAP·ARCANO
TRIB·MIL·LEG·XI·GEM·ET·TRIB·
MIL·LEG·I·MINERV·ITEM·TRIB·
MIL·LEG·II·AVG·OMNIB·HONO
5 RIBVS·INCOLON[I]A·SVA·FVNCT·
ADLECTO·IN·AMPLISSIMVM
ORDINEM·AB·IMP·CAES·
HADRIANO AVG·IIIIII VIR·
EQVITVM·ROMANOR·CVRIONI
10 QVAESTORI·VRBANO·TRIB·
PLEBIS·PRAETORI·DESIGNAT·
L·AEMILIVSMOSCHVS·IIIIII VIR·
AVG·PATRONOOPTVMO·POST·
OBITVM·EIVS·INLAT[IS]·ARCAE·
15 SEVIROR·OB·LOCVM·ET·TVITIO
NEM·STATVAE HS·N IIII·
L·D·D·IIIIII VIROR
ET·SPORTVLIS·DEDICAVIT·X·III·

L(ucio) Aemilio, L(ucii) f(ilio), Pap(iria), Arcano, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XI *Gem(inae) et trib(uno) mil(itum) leg(ionis)* I *Minerv(iae), item trib(uno) mil(itum) leg(ionis)* II *Aug(ustae), omnib(us) honorib(us) in colon[i]a sua funct(o), adlecto in amplissimum ordinem ab imp(eratore) Caes(are) Hadriano Aug(usto),* IIIIII *viro equitum romanor(um), curioni, quaestori urbano, trib(uno) plebis, praetori designat(o).*

L(ucius) Aemilius Moschus, IIIIII *vir aug(ustalis), patrono optumo, post obitum ejus, inlat(is) arcae sevir(um), ob locum et tuitionem statuae,* HS (*sestertium*) *n(ummum)* IIII (*quatuor millibus*), *l(oco) d(ato) d(ecreto) seviror(um), et sportulis dedicavit* X (*denariis*) III (*tribus*).

Orsini, *Sched. mss.* (ap. Gruter); Ant. Raynouard, f° 21, n. 38; Ch. de Romieu, f° 16, n. 140; Gruter (*a Scalig. & Gundelachio*), 348, 1; Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 5, n. 1; *Mss. Fortia d'Urban*, f° 2; Catel, *Mém.* pp. 91, n. 4, & 92, n. 1 (en brisant, comme plusieurs de ses devanciers, l'allinéation des neuf premières lignes); chan. Pech, *Rec. mss.* f° 28, 77; Piquet, *Hist. mss.* f° 52; Vaissete, 1730,

t. I, Pr. p. 2, n. 4; 2e édit. t. I, p. 610; Orelli (*a Grutero*), n. 2258; Cénac-Moncaut (*Hist. des Etats Pyrén. & Voyage arch.*), avec des fautes tellement nombreuses que nous avons dû renoncer à les relever; Herzog, *Append. epigr.* n. 17; Tournal, *Catal.* n. 136.

Piquet, ARCANO. — Herzog, LEG·VII·GEM. — Gruter, Catel, OMNIBVS. — Catel, FVNC. — Gruter. Catel, Piquet, ADIECTO. — Vaissete, AD·LECTO. — Catel, Piquet, AB IM. — Catel, IIII VIRO ... CVRIONI. — Tournal, CVRION. — Garrigues, VRBANO. — Gruter (*a Scalig.*). Catel, Pech, Orelli, Tournal. OPTIMO — Catel, Piquet, OR (*pour* OB). — Catel, Piquet, LOCVM RT ... N·IIII. — Herzog, L·D·D·D ... SPORTV(*lae*) N(*omine*). — Tournal, DEDICAVIT XIII (« 13 000 sesterces »). — Remarquer incidemment le titre archaïque de *curio*, que l'on trouve rarement exprimé dans les *cursus honorum* de l'époque impériale (Orelli), & l'épithète GEM(*ina*), que ne porte nulle part la XIe légion (voir, à ce sujet, M. Henzen, qui propose de remplacer le chiffre XI par le chiffre X (*Index ad Orell.* pp. 127, 128), & M. Herzog, qui le remplace formellement par le chiffre VII (*Append.* n. 17). — Notons aussi la formule L·D·D, qu'il traduit à tort par L(*ocus*) D(*atus*) D(*ecreto*) D(*ecurionum*) *seviror*(*um*), en ajoutant un troisième D à ceux que porte le marbre antique.

Une épigramme souvent citée de Martial nous a conservé quelques autres détails sur cet Arcanus (& non point Artanus, comme on l'a quelquefois appelé), qui était venu à Rome, dans le courant de l'année qui avait précédé son duumvirat, quelque temps par conséquent après qu'il avait quitté ce que nous appellerions aujourd'hui le service militaire[1]. Il ressort, en effet, de ce nouveau témoignage, qu'il s'était trouvé en rapport, lors de ce voyage, avec le poète, auquel il avait demandé, comme beaucoup d'autres, un exemplaire de ses œuvres, en le payant probablement d'avance (*hic amicus*...). De là l'espèce de dédicace adressée par lui à notre Narbonnais, avec le *volumen* manuscrit, qu'il n'avait pas eu le temps de faire poncer ni relier, dit-il : *nondum murice cultus asperoque* | *morsu pumicis aridi politus*; ce qui laisse supposer que notre magistrat l'aurait reçu peu de temps après son retour à Narbonne :

. . . .
Arcanum properas sequi, libelle,
Quem pulcherrima jam redire Narbo,
Docti Narbo Paterna Votieni,
Ad leges jubet annuosque fasces.

(*Epigr.* lib. VIII, ep. 72.)

Le *savant* Votienus Montanus, auquel le poète fait allusion, en songeant peut-être à quelque nouveau souscripteur narbonnais, ne nous est connu, comme nous l'avons déjà remarqué, par aucun monument local, quoique l'on retrouve à plusieurs reprises le nom de sa famille dans l'épigraphie narbonnaise. (*Hist. de Languedoc,* l. III, § 3, note 4.)

[1] C'est-à-dire sous le règne de Trajan (97-117), puisque Martial est mort en l'an 102 ou 103.

67

Cippe carré, tronqué par le haut, sinon par le bas (hauteur totale, 0m65; largeur, 0m53; épaisseur, 0m63). L'inscription, gravée sur le devant du cippe, aurait perdu une & peut-être deux lignes de texte, si la légende proprement dite était précédée des deux mots DEIS, DIIS ou DIS MANIBVS, écrits en toutes lettres, comme on les écrivait souvent à l'entrée des *loca* destinés à des sépultures communes (voir *supra* nos 11 à 15).

Collegium sa
LVTARE (*f*)AMILIA*e*
*t*ABELLARIOR*um*
*C*AESARIS·N·QVA*e*
5 *su*NT NARBONE IN
DOMV
*i*N·F·P·CCCXXV
*i*N·A·P·CCCV

(*Collegium sa*)*lutare* (*f*)*amilia*(*e*) (*t*)*abellarior*(*um*) (*C*)*aesaris n*(*ostri*) *qua*(*e*) (*su*)*nt* (*est* ?) *Narbone, in domu* : (*i*)*n f*(*ronte*) *p*(*edes*) CCCXXV, (*i*)*n a*(*gro*) *p*(*edes*) CCCV.

Cette inscription, que ne connaissaient point les épigraphistes du seizième & du dix-septième siècle, a été relevée pour la première fois par Séguier, *Recueil mss.* p. 23, & par Maffei, qui l'a publiée, en 1732, dans ses *Antiquitates Galliae selectae,* p. 29. C'est à Maffei que l'ont empruntée successivement : Muratori, *Thesaur.* 1061, 8; Piquet, *Hist. mss.* p. 137; Viguier, t. I, fo 145; & M. Herzog, *Append. epigr.* n. 59, qui en a donné, pour la première fois, une lecture complète & intelligible.

Séguier, Maffei & Muratori, ...VTAE ...AMILL... ...RELLINARIO. — Piquet, Viguier & Bousquet, AMILIO (de là la traduction plaisante de Viguier : « A Lutarus Amilius, directeur de ceux qui sont *comis* (*sic*) à la recepte des droits »). — Maffei & *fere omnes*, (*s*)VNT. — Viguier & Bousquet, DOMVS. — Piquet, CCXXX.

Il résulte de ce texte, lu & compris comme il doit l'être, que le gouvernement impérial avait, à Narbonne, une station de *tabellarii* (*a tabellis,* couriers ou piétons), chargés de transmettre à qui de droit les avis ou les ordres de l'administration[1] & organisée en corporation (*collegium salutare*)[2]. Elle y était connue sous le nom de *familia tabellariorum,* qui s'appliquait, lui, à tout le personnel de la station, femmes, enfants ou esclaves compris[3], & avait dans la ville une maison ou un hôtel à elle (*quae sunt* (*est* ?) *Narbone, in domu*). Le *cippus* sur lequel était gravée l'inscription devait être encastré dans la *lorica* du *locus* ou cimetière commun, destiné aux membres de la corporation; ce qui explique les dimensions insolites de ce *locus,* dont le chiffre étonnait le savant Maffei (*l.l.*).

[1] Voir les *indices* des grands recueils, Gruter, Orelli-Henzen, *Corpus inscr. latin. Berol.*, & les commentaires publiés à ce sujet par les légistes allemands ou français (Gothofred, Marquardt, Handbuch, &c.).

[2] Ces *collegia salutaria*, que possédaient beaucoup de grandes villes, avaient pour but d'assurer aux membres de la corporation des remèdes & des soins, en cas de maladie, après la mort, des funérailles & une sépulture honorable. Voyez, chez Orelli-Henzen, les inscriptions relatives aux *collegia salutaria* de *Lanuvium* (Or.-Henzen, 6086) & de Coïmbre (*Ibid.* 2415).

[3] C'était dans le même sens que l'on disait *familia gladiatorum* ou *gladiatoria, familia lanistarum* (SUÉTON. *Div. Aug.* c. 42).

68

Sans provenance précise, mais connue depuis longtemps à Narbonne, puisqu'elle figure dans la plupart de nos recueils manuscrits ou imprimés.

VIVIT
C·RABIRIVS
C·L·HILARVS
TABELLARIVS

Vivit C(aius) Rabirius, C(aii) l(ibertus), Hilarus, tabellarius.

Raynouard, f° 26, n. 162; Romieu, f° 20, n. 175; Gruter, 625, 2; Garrigues, *Mss. Jallabert & Fortia d'Urban*; Rulman, f° 29; Catel, *Mém.* p. 108 (CL·HILARIVS); Viguier, t. 1, f° 166; Bousquet, t. 1, f° 146; Herzog, *Append. epigr.* n. 72.

Nous classons ici ce nouveau texte, quoique le mot *tabellarius* n'y soit plus suivi du complément CAESARIS·N· ou AVGG·N·N. On ne trouve nulle part, en effet, le mot *tabellarius*, employé, comme on l'a supposé, dans le sens de fabricant de *tabellae* ou de *pugillares* (les tablettes enduites de cire sur lesquelles on écrivait à l'aide du *stylus*). Une inscription de Rome, où figure un de ces modestes industriels, le désigne sous le titre de *pugillarius*. (MURAT. 984, 2; ORELLI, 2470.)

69

HOMINES MILITARES. — Fragment d'inscription aujourd'hui perdu. Viguier, qui l'a relevé le premier, car il manque dans le recueil de Séguier (1732), l'indique « à la courtine Saint-Félix », Piquet « au bastion Saint-Félix, face du septentrion ».

M·FVLVIVS·M·F
ITALVS·CORDVS
... TRI ... MIL

M(arcus) Fulvius, M(arci) f(ilius), Italus Cordus ..... tri[bunus] mil(itum legionis .....).

Piquet, *Hist. mss.* p. 135; Viguier, t. 1, f° 244 (*a Guill. Lafont* ?); Bousquet, t. 1, p. 263 (*unde* Herzog, *App. epigr.* n. 37).

Le narbonnais L. Aemilius Arcanus (voyez *supra* n. 66) avait été successivement *tribunus militum* de la XI° légion (corr. VII° ou VIII° ?), de la première & de la seconde.

70

Nous donnerons, au chapitre suivant (*magistratus municipales & officia minora municipalia*), le texte complet d'une inscription où figure un autre *tribunus militum*, évidemment narbonnais d'origine. Il avait été auparavant *primipilus* ou *primus pilus* (voir le vrai sens de ce mot chez les épigraphistes militaires) dans une des quatre *legiones macedonicae*, dont M. Herzog croyait reconnaître l'épithète mutilée (*macedONicae*) dans les deux lettres par lesquelles commence actuellement la seconde ligne de l'inscription. Le mot LEGIO, qui les suit immédiatement, deviendrait alors le commencement d'une phrase incidente relative à des récompenses (*dona militaria*) ou à des *honores*, décernés à notre tribun par la légion dans laquelle il avait servi ? (*...suffragio legionis* le plus souvent, *Inscr. pass.*). On retrouve la même formule dans une inscription de Sora (sur le Liris), dédiée aussi à un officier supérieur (*prim. pil. tr. mil.*), qui était devenu *quattuor vir & primus pontifex* (le premier en date) dans la ville colonisée par la légion qu'il commandait (IIII *vir i. d. colonia deducta* (sous Auguste) *prim. pontifici, legio* IIII *Sorana honoris & virtutis caussa.* — GRUTER, 409, 9. — ORELLI, 3681). Mais tout cela n'expliquerait point l'orthographe insolite de l'épithète *macedON* & l'absence, plus singulière encore, dans une inscription ponctuée avec soin, de point ou de lacune entre cet adjectif & le mot LEGIO, devenu le début d'une phrase incidente. — Voir, dans une inscription de Nepete, chez les Falisques, la mention d'un *collegium virtutis*, dont on ne soupçonnait pas non plus l'existence avant la découverte de ce monument : ..... EX·COLLEGIO·VIRTVTIS·TRIB·MIL·PRAEFECTVS·FABRVM..... (*Collegium religiosum deae Virtutis ..... nondum alibi reperi.* ORELLI, 2254).

. . . .

... S·MILITVM·PRIMI·PILVS·LE ...
... ON LEGIO·HONORIS·ET·VIRT ...
... EGIONIS ...

..... [tribunu]*s militum, primi pilus leg*[ionis .... Maced]*on*(*icae* ?), *legio honoris & virt*[utis caussa ?.......... l]*egionis* ? .....

Quant aux *praefecti fabrum*, nous n'en trouvons aucun, à Narbonne, que l'on puisse regarder sans hésitation comme un *praefectus fabrum militarium*.

71

Grand cippe cintré, brisé transversalement audessous de la légende & entamé du côté droit (hauteur actuelle, 0m88, sur 0m46 de largeur & 0m57 d'épaisseur). Il était encastré, avant la démolition des murailles, dans un des flancs du bastion Montmorency, où l'ont relevé, plus ou moins inexactement, tous les épigraphistes narbonnais. — Les quatre dernières lignes de la légende paraissent avoir été ajoutées après coup au *titulus* primitif.

Θ
CORNELIV
CHRESTVS·Ɔ·
CORNEL
5 L·M·L
CVRMIL
HIC·SEPVLT
NTITIVSMASC
L·F·TITIAVITALISL
10 ... TITIAPRIM·L

Θ *Corneli*[us] *Chrestus*, Ɔ (*centurio*) [legionis ...], *Cornel*[io Rufo ?], *l*(*egionario*) *m*(*iliti*) *l*[egionis...], *cur*(*atori*) *mil*(*itum*). — *Hic sepult*[i su]*nt Titius, Masc*[u]*l*(*i*) *f*(*ilius*), *Titia, Vitalis l*(*iberta*), ... *Titia, Prim*(*i*) *l*(*iberta*).

Raynouard, f° 20, n. 129; Romieu, f° 15, n. 125; Gruter (*a Scaligero*), 538, 5; Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban* (sans pagination); Viguier, t. 1, f° 249 (*unde* Bousquet, t. 1, f° 269). — Elle manque chez M. Herzog.

Raynouard & Romieu, CERRATVS. — Gruter & Garrigues, CERATVS. — Viguier & Bousquet, CIRRATVS. — Romieu, Gruter & Garrigues, SEPVLTA ET. — Viguier & Bousquet, SEPVLT·ET. — *Omnes*, TITIVS M·S·C·V· — Garrigues & Viguier, PRIMI L·L.

Le titre de *curator militum*, qui paraît ici pour la première fois, si nous ne nous trompons, s'expliquerait en partie par celui de *curator veteranorum*, dont l'épigraphie romaine nous offre plusieurs exemples. (Voir Or.-Henzen, 3460-4968, 6810, 6854.) — Les trois sigles de la cinquième ligne, qui nous ont assez longtemps embarrassé, répondent exactement à un passage des *Commentaires* que nous rappellerons incidemment : *Legionarii milites legionis Decimae* ... (Caes. *Bell. Gall.* I, 42).

72

Fragment de bandeau semi-circulaire, encastré jadis dans le mur du « bastion Saint-François » (Viguier); aujourd'hui à Lamourguier. Les lettres de l'inscription ont 0m10 de hauteur moyenne :

ARBITRATV·L·TRE[...]
CORNICVLA[...]

Arbitratu L(ucii) Tre[bonii, L(ucii) f(ilii),] .... *Cornicula*[rii leg(ati) *ou* trib(uni) mil(itum)] .....

« ..... C'était, dit un épigraphiste, la charge la plus élevée à laquelle les simples soldats pussent prétendre ..... elle les menait au grade de centurion, qui les plaçait parmi les officiers » (de Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 300). — Voir plus loin ce que nous disons de la formule *arbitratu illius aut illius*, si commune dans les inscriptions tumulaires de Narbonne.

Viguier, t. 3, f° 278 (*unde* Bousquet, t. 3, f° 242).

73

« Aux murs de la ville » (Garrigues); aujourd'hui perdue.

[...]
[...]MIOGMI·LI
[...]IANVARI
[...]LITE·CONTVBER
5 NALI·BENE·DE·SE
MERITO

.... [Postu]*mio g(regario) mili(ti)* ..... [Postumius ?] *Ianuari*(*i*) [f(ilius), mi]*lite* (*militi ?*) *contubernali, bene de se merito ?* en prenant le mot *contubernali* dans son sens purement militaire.

Gruter (*e Gundelachio*) 985, 5; Rulman, n. 140; Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban* (non paginé alors; MIOMI·L·); Viguier, t. I, f° 250; Bousquet, t. I, f° 270.

74

« Au ravelin de la porte Connétable » (Séguier, Viguier); autre fragment perdu comme le précédent.

C·GAVI·CRETICI[...]
C·G GREGMI[...]
V·IN·A·P·XL

[D(is) M(anibus)] *C(aii) Gavii Cretici* [&] *C(aii) G(avii), greg(arii) mi*[litis] ou *C(aius) G(avius) greg(arius) mi*[les ..... in f(ronte) p(edes) x]v, *in a(gro) p(edes)* XL. — Remarquer le titre de *gregarius miles*, écrit ici presque en toutes lettres.

Séguier, *Rec. mss.* f° 6, n. 6; Viguier, t. II, f° 75 (*unde* Bousquet, t. II, f° 76).

75

« Au bastion Saint-Cosme, où elle a péri depuis peu » (Viguier).

T·CORNELIVS·P·F[...]
MILES·LEGION[...]
PARMINO·VIVIT

T(itus) Cornelius, P(ublii) f(ilius), ... *miles legion*[is] ..... ou *miles legion*[arius] ..... *Parmino* (pour *Parmeno*) *vivit*.

Séguier, *Rec. mss.* f° 14, n. 9; Viguier, t. I, f° 242 (*unde* Bousquet, t. I, f° 262, qui la place, lui, « au bastion Momorency » — *sic*).

Le *miles legionarius* serait le légionnaire proprement dit, opposé aux auxiliaires des *cohortes* & des *alae*, comme le *gregarius miles* (nos 73 & 74) était le simple légionnaire opposé aux officiers de la légion elle-même.

76

« Au bastion Saint-François, du cousté d'Orient » (Garrigues); au-dessous d'un buste funèbre, que l'on prenait à tort pour le portrait du défunt lui-même. L'inscription, dont il ne reste que la moitié, était gravée en grosses lettres (0m09 & 0m08), sur un long bandeau de pierre, encastré jadis dans la *lorica* de quelque grand tombeau :

[...]VIT
[...]APIRIA·CAESIVS·FRATER
[...]STIPENDIORVM XXIIII

..... [Vi]*vit* .... [C. F., P]*apiria, Caesius frater*, [annorum] ..... *stipendiorum* XXIIII. — Le chiffre *stipendiorum* XXIIII, qui étonnait Gruter, est incontestable.

Raynouard, f° 10, n. 59; Romieu, f° 9, n. 71; Gruter (*ex Fonteio, in narbonensi regione*), 534, 6, & 272, 10 (*a Scaligero*, qui accouple à tort notre fragment avec l'inscription impériale du jeune Philippe : M·IVLIO·PHILIPPO); Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban*; Rulman (*a Grutero*); Séguier, f° 21, 2; Viguier, t. I, f° 246; Bousquet, t. I, f° 265; Herzog, *App. epigr.* n. 41.

Gruter, APIRIAE ..... STIPENDIORVM XIIII. — Garrigues, Rulman, Viguier, IVIT. — Séguier, ... IRIA ... XX ... — Herzog supprime VIT.

77

Trouvée à Mayence, en 1804; aujourd'hui au musée de cette ville.

C·VALERIVS C·F PAP
NARB·TAVRVS
MIL·LEG·IIII·MAC
ANN·XXX
5 STIP·X·EX·T

C(aius) Valerius, C(aii) f(ilius), Pap(iria), Narb(one domu ou *domo, id est oriundus*). *Taurus, mil(es) leg(ionis)* IIII *Mac(edonicae), ann(orum)* XXX, *stip(endiorum)* X, *ex t(estamento)*.

Steiner, *Inscr. Danub. & Rhen.* n. 518; Herzog, *Append. epigr.* n. 40.

Le nom de la tribu, que sous-entendent le plus souvent les monuments indigènes, reparaît dans ceux qui ont été gravés à l'étranger.

78

L'inscription suivante, qui nous a conservé le nom d'un *cavalier légionnaire*, serait postérieure en date au règne d'Hadrien, qui passait pour avoir incorporé de nouveau un corps de cavalerie dans les cadres de la légion. Elle est gravée, avec deux autres inscriptions insignifiantes, sur un long bandeau de pierre percé de plusieurs orifices destinés à recevoir les libations que l'on faisait aux morts déifiés (*Dii Manes*).

C·MAECIO·INGENVO
EQVITI·LEG·X·GEM

C(aio) Maecio Ingenuo, equiti leg(ionis) X *Gem(inae)*.

De Caumont, *Congrès de Lisieux*, 1871, p. 71 (note de M. Tournal), & *Bulletin monumental*, année 1871, pp. 130 & 131.

79

« Au pont de Sainte-Catherine, du côté du bourg » (Piquet, Viguier); perdue aujourd'hui.

VIV
Q·ASELLIVS
MONTANVS
[V]ETERANVS·SIB[I]

Viv(it) Q(uintus) Asellius Montanus, [v]*eteranus, sib*[i] .....

Elle manque chez Séguier; Pech, *Mss. de Narbonne*, sur une feuille intercalaire; Piquet, *Hist. mss.* p. 144; Muratori (*e Sched. Montfaucon.*), n. 1637, 7; Viguier, t. I, f° 247; Bousquet, t. I, f° 267.

Muratori, ET · ERARVS.

80

A Tarragone, « *extra urbem* » (Schott.) ... « *in ea quae fuit S. Antonii porta* » (Povillon) : *periit*.

D M
Q·MONEIO
VERECVNDO
NARBONENSI·V
5 ET·LEG·VII·GEM
FEL·AELIA·VALE
NTINA·MARITO
BENEMERENTI

D(is) M(anibus). Q(uinto) Moneio Verecundo, narbonensi, vet(erano) leg(ionis) VII *Gem(inae) Fel(icis), Aelia Valentina marito benemerenti.*

Gruter (*ex Apiano & Schotti Schedis*), 514, 1; Rulman, f° 31, 2; Viguier (« on ne la trouve plus à Narbonne »), t. I, f° 248; Bousquet, t. I, f° 268; & enfin M. Ém. Huebner, qui en a donné, dans ses *Inscript. Hispanic.*, n. 4161, une nouvelle lecture, collationnée sur de très-nombreux manuscrits.

Viguier, Bousquet & Rulman, MOENIO. — Rulman, MARITO B·M, en supprimant la dernière ligne. — Quelques mss. lisaient GEMINE LAELIA.

CHAPITRE V

TEXTES RELATIFS A LA VILLE

Nous avons établi ailleurs que l'existence de la ville maritime de Narbonne (..... ἐμπόριον καὶ πόλις) remonte au moins au cinquième siècle avant notre ère, & qu'elle était connue, dès cette époque, des navigateurs grecs, qui la désignaient sous le nom de Νάρβων, Νάρβωνος[1] (en latin *Narbo, Narbonis*). C'est de ce nom, probablement celtique d'origine[2], que dérivent les ethniques *Narbonensis* & *Narbonesis*,

[1] « Νάρβων ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική » (Hecataei, *Fragm.* n. 19, édit. Carl Müller). — Elle est désignée de la même manière par Pythéas (de Marseille), par Polybe, Posidonius & Strabon.

[2] A en juger par l'ethnique Ναρβαῖοι, que mentionne un autre fragment d'Hécatée (*l.l.* n. 15), le radical de ce nom aurait été la syllabe Ναρβ, associée au suffixe *one* ou *ona*, que l'on retrouve dans une foule de noms celtiques : *Mag-al-ona, Nar-ona, Gar-ona*, Θερμὰ Ὀνησίων (Strab.).

pass., que les monuments épigraphiques écrivent par un seul N, comme le nom de la ville, contrairement à l'orthographe actuelle, qui n'a prévalu du reste qu'à partir du dix-septième siècle. — Quant aux épithètes qui se sont ajoutées successivement à ce nom indigène, la première en date serait incontestablement celle de *Martius* (*a Marte*), qui paraît remonter à la première colonisation de la ville[3], & que l'on retrouve depuis, dans une foule de textes (voir surtout les chapitres II & III de notre recueil), écrite en sigles : N·M, ou en abrégé.

81

Comme dans ce fragment, originaire de l'ancien bastion Saint-Cosme :

NAR · MA[...]
[...]O · LIBERTIS[...]

..... *Nar*(*bonis*) *Ma*(*rtii*) ou *Nar*(*bone*) *Ma*(*rtio*) ..... [patron]*o libertis*[que eius].

Haut. 1m20, sur 0m56 de larg.

Piquet, *Hist. mss.* p. 137; Séguier, p. 29, n. 14; Viguier, t. 3, f° 92; Bousquet, t. 3, f° 64.

Celles de *Iulia Paterna*, qui figurent déjà dans l'inscription de l'autel d'Auguste (n. 23), se rapporteraient à la seconde colonie fondée par ordre de Jules César, & celle de *Claudia*, qui ne paraît que plus tard, au voyage de l'empereur Claude en Gaule & à Narbonne, où nous avons retrouvé des traces de son passage (n. 33). Ces épithètes, que l'on écrit en toutes lettres loin de la ville[4], s'écrivent, à Narbonne même, en abrégé : COL · IVL · PATERN · NARB · MART, comme dans la *lex* de l'*ara Augusti* (n. 23), & le plus souvent en sigles : C·I·P·C·N·M (voir, au chapitre III, les textes relatifs aux *seviri augustales*, &, au chapitre V, ceux relatifs aux employés subalternes de la commune); mais elles n'ont jamais fait oublier le vieux nom indigène de *Narbo*, que l'on retrouve même sans épithète dans une foule de textes & qui a traversé, sans altération, toute l'époque impériale; car ce n'est qu'au quatrième siècle que l'on voit le féminin *Narbona* se substituer[5] à la forme masculine (*Narbo* ou *Narbo Martius*), qu'il allait définitivement supplanter, au moyen âge.

Quant à la population de la ville, dont nous ne savons guères que ce que nous en apprend l'épigraphie locale (au point de vue de la statistique surtout), on peut affirmer au moins qu'elle se composait, dès le temps d'Auguste, de deux classes bien distinctes & probablement inégales en nombre : d'un côté, les indigènes, qui représentaient la population primitive de la ville; de l'autre, les colons, dont elle avait pris le nom (*coloni, colonia*) en devenant une ville romaine. Les indigènes, qui seraient Gaulois d'origine, s'il faut en juger par le nombre considérable de noms celtiques que nous offrent ses inscriptions, sont désignés, dans le texte célèbre de Pomponius Méla, sous le nom générique d'*Atacini*, que nous avons retrouvé, écrit en toutes lettres ou peu s'en faut, dans plusieurs inscriptions locales, où on ne l'avait point remarqué jusqu'ici. Nous citerons notamment les deux textes suivants, dont la restitution ne nous paraît pas laisser de place au doute : P · ALBIVS · Ↄ · L · | *A*TACINVS · PROPOLA | *SALIS*, &c. ..... ARRV*ntius* | QVARTVS · P · L · ATA*cinus*, &c. (*e sched. mss. meis*)[6].

Les colons, qui formaient, depuis la conquête, la classe prépondérante de la bourgeoisie, descendaient évidemment de l'un ou de l'autre des deux bans de population étrangère établis successivement dans la ville gauloise. Mais il est à remarquer que l'on ne trouve pas trace ici de ces distinctions d'âge & de rang que conservaient, dans certaines villes, les représentants de ces deux colonies, & qui se traduisaient dans certains cas par un véritable dualisme municipal, par la coexistence de deux communes distinctes, ayant chacune leur organisation, leur grand conseil (*ordo*) & leurs magistratures. Au lieu d'être répartis dans deux tribus distinctes, comme ils l'étaient souvent dans telle ou telle de ces villes doubles, c'est, ici, dans une seule & même tribu que sont inscrits tous les hommes libres de la ville, tous ceux au moins qui étaient citoyens romains. Tous, sans exception, appartiennent à la tribu *Papiria*, dont le nom reparaît si souvent dans l'épigraphie locale; & nous ne doutons point, pour notre part, que cette tribu n'ait été celle de la seconde colonie; car il est bien difficile de supposer que les vétérans de la dixième légion n'aient point été inscrits dans une de ses trente-deux tribus, comme ceux de la septième légion, destinés, eux, à la ville de Béziers, l'avaient été dans la tribu *Pupinea*, ceux de la sixième (*Arelate*) dans la tribu *Terentina*, &c. Comment oublier, d'ailleurs, que la première en date des épithètes que la ville a successivement prises est celle de *Iulia Paterna*, qui ne peut évidemment s'appliquer qu'à la seconde colonie, comme le titre tout militaire de *Decumani*, devenu par degrés le complément ou le synonyme de l'ethnique *Narbonense* (nos 26 à 30).

Il y a même plus d'une raison de croire que les indigènes avaient été admis à leur tour dans le cercle élargi de la commune (*res publica*), & qu'ils y seraient entrés, comme Mela semblait l'indiquer (*Atacinorum Decumanorumque colonia*, lib. II, c. 5), au même titre & aux mêmes droits que les colons romains ou italiens. C'est au moins à cette conclusion que conduirait, à défaut de preuve directe, un passage trop peu remarqué de l'inscription α de l'autel d'Auguste, qui désigne, sous le nom commun de *coloni*, toute la population libre de la colonie, en opposant ces *coloni* aux résidents étrangers, c'est-à-dire aux étrangers domiciliés dans la commune (... *& colónis & incolis ... thús & vinum dé suo eá die praestent*, n. 23).

[3] Voir à ce sujet le *pro Fonteio* de Cicéron, où elle est constamment désignée sous le nom de *Narbo Martius*.

[4] COLON · IVLIA · PATERNA · CLAVD · NARB · MART, comme dans l'épitaphe du questeur P. Vinicius Secundus, mort chez les *Petrocorii* (Périgueux). Voir plus loin le paragraphe relatif aux magistratures municipales ordinaires.

[5] Dans ce texte d'Ammien Marcellin : « ... *in Narbonensi, Elusa? & Narbona & Tolosa principatum urbium tenent* (lib. XV, c. 11).

[6] Une troisième inscription, découverte à Castillon d'Ampurias, c'est-à-dire en dehors de la Gaule proprement dite, est relative à une femme gauloise d'origine, car elle prend aussi le nom d'*Atacina :*

P · FABRINIO · PRIMO | ET · CORNELIAE ATACNE ...

(HUEBNER, *Inscr. Hisp.* 4627). Mais il reste à savoir, dans les trois cas, si ce surnom d'*Atacinus* ou d'*Atacina* s'applique à quelque localité des bords de l'Atax ou à la population de la vallée, dont une fraction aurait fondé la ville celtique de Narbonne dans les lagunes qui servaient d'estuaire au fleuve lui-même.

82

Un autre texte, qui ne nous est parvenu qu'à l'état de fragment, emploie dans le même sens le titre officiel de *coloni*, en l'opposant, sans inter-

médiaire encore, à celui de *Peregrini*, qui comprendrait non-seulement les étrangers domiciliés (*incolae*), mais encore les voyageurs & les passagers, désignés ailleurs sous les noms d'*hospites*, d'*advenae* & d'*adventores*.

*colon*IIS·ET·PEREGR*inis*

..... *colonis & peregrinis* .....

Ce fragment, qui n'a encore été publié que par M. Herzog (*Append. epigr.* n. 13), est gravé en lettres énormes (0m16) sur un bandeau de pierre qui devait faire partie lui-même de quelque grand édifice, dont il aurait formé la frise & le *titulus*.
Ancien bastion Saint-Cosme.

Séguier, *Rec. mss.* p. 18, n. 10; Viguier, t. 1, fo 182 (*unde* Bousquet, t. 1, fo 183, avec plusieurs fautes de détail : NIS ... CR·).

Supposer, comme on le fait aujourd'hui, que cette population indigène aurait été dotée par les Romains des priviléges du *jus latinum*, ne trancherait qu'en apparence la question délicate que nous soulevons ici; car il resterait à expliquer pourquoi ces indigènes, libres de naissance & souvent riches, auraient été moins bien traités que ces affranchis de la ville, qui devenaient *cives Romani* en devenant libres. Comment oublier d'ailleurs que ces provinciaux des villes latines étaient inscrits, quand ils devenaient citoyens romains, dans la tribu *Voltinia*, au lieu de l'être dans la tribu *Papiria*, à laquelle appartiennent la plupart des *Atacini* dont les noms sont parvenus jusqu'à nous?

Quant à l'organisation intérieure de cette vaste bourgeoisie, qui avait aussi ses *ordines* ou ses classes distinctes, il nous suffira de remarquer qu'elle rappelait, à plus d'un égard, celle de la bourgeoisie romaine, sur laquelle se modelaient en toutes choses les *coloniae civium romanorum*, sorties elles-mêmes de la cité par excellence : ... *civitates ex civitate propagatae*. On y trouve, en effet, dès le temps d'Auguste, des plébéiens (*plebs* ou *pleps narbonensis*), des chevaliers, désignés ici sous le titre d'*equites a plebe* (n. 23)[1], & un grand conseil dont l'organisation elle-même rappelait matériellement celle du *senatus romanus*. — Nous n'insisterons point sur l'importance que la plèbe paraît avoir prise de très-bonne heure à Narbonne, où nous l'avons vue fonder, en son nom & à ses frais, le célèbre autel d'Auguste, desservi par des dignitaires sortis exclusivement de son sein (voir n. 23). Les *equites*, qui formaient, dans la plèbe, une sorte d'aristocratie d'argent, fort supérieure par la fortune à l'aristocratie municipale de la curie, disparaissent, dès le temps d'Auguste, de l'histoire & de l'épigraphie locale. Mais il n'en est pas de même du grand conseil, dont l'histoire se confond, pendant toute l'époque impériale, avec celle de la ville elle-même. Il y est désigné tantôt sous le nom générique d'*ordo* (*ordo Narb.* ou *Narbonensis*, nos 83, 84), tantôt sous celui de *decuriones* (n. 23, ... *quod decurionibus iudicia plebis coniunxit*, & n. 85), que les inscriptions écrivent par des sigles, en rappelant presque toujours le décret ou les décrets rendus en leur nom : D·D (*decreto decurionum, pass.*) ou LOC D·D·D (*loco dato* ou *locus datus decreto decurionum*, n. 85). Quelque laconiques qu'elles soient presque toujours, ces indications nous laissent au moins entrevoir quelques-unes des attributions ordinaires de l'assemblée, dont la composition, la hiérarchie & l'organisation intérieure devaient rappeler, à quelques variantes près, celles des grandes colonies de l'Italie & de la Gaule[2].

[1] Ils devaient justifier, comme les chevaliers romains, d'une fortune personnelle de 400 000 sesterces, mais rien ne prouve qu'ils reçussent comme eux du gouvernement le don ou l'honneur du cheval public (*equo publico donatus*, *honoratus*), qui distinguait, à Rome, les chevaliers des plébéiens proprement dits.

[2] Voir l'*Album decurionum Canusinorum* (Orelli, 3721) & les travaux les plus récents sur la matière : Mommsen, Stadtr, Zumpt, *Commentationes epigraphicae*; Marquardt; Handbuch, & Ch. Giraud, *Les Bronzes d'Osuna*.

83

C'est ainsi qu'on le voit décerner des funérailles publiques à la femme d'un personnage qui paraît avoir joué dans la ville ou dans le conseil un rôle considérable, quoique l'inscription ne lui donne aucun titre. — Grande & lourde dalle encadrée de moulures; encastrée jadis dans le parapet du « bastion Saint-François, du cousté d'orient » (GARRIGUES). — Elle mesure 1 mètre de longueur sur 0m65 de hauteur & 0m55 d'épaisseur. — La légende, gravée jadis avec un certain soin, est fort adirée aujourd'hui.

LIGVRIAE·Q·FIL
FRONTINAE
Q·HORTENSI·KATVLLI
HVIC·ORDO·NARBONENSIS
5 PVBLICE·FVNVS·ET
OMNES VECTIGALES DECREVT

Liguriae, Q(uinti) fil(iae), Frontinae, Q(uinti) Hortensi(i) Katulli; huic ordo narbonensis publice funus & omnes vectigales (pour *omnia vectigalia*) *decrevit*.

Raynouard (1539), fo 1, n. 7; Romieu, fo 2, n. 7; Pithou, *Diatrib.* 1, p. 126; Gruter (*a Scaligero*), 430, 7; Garrigues, *Mss. Jallabert*, fo 10, n. 1, & *Fortia d'Urban*; Catel, *Mém.* p. 93; Vaissete, 1730, t. 1, Pr. p. 8, n. 37, & Dumège, t. 1, p. 614; Séguier, *Rec. mss.* p. 24, n. 4; Piquet, *Hist. mss.* p. 134, Viguier, t. 1, fo 254; Bousquet, t. 1, fo 275; Herzog, *App. epigr.* n. 15.

Séguier, qui n'en lit que deux lignes, ALCVRIA·Q·FIL | FRONTO... — Catel, FERENTINAE. — Piquet, FRONTINIAE. — Garrigues & Catel, HORTESI. — Romieu, Garrigues, Vaissete & Dumège, RATVLLI. — Catel, RATVLI. — Piquet, CATVLI. — Viguier, CATVLLI.

84

Fragment d'inscription analogue à la précédente. Elle paraît relative à des honneurs funèbres décernés aussi par l'*ordo nar*B(*onensis*).

B FVNVS VECTIG

Courtine entre les bastions Saint-Paul & Montmorenci.

Séguier, *Rec. mss.* p. 4, n. 11; Viguier, t. 3, fo 362 (*unde* Bousquet, t. 3, fo 302).

Le mot VECTIG, que Séguier & Viguier complètent par un O (*vectio*(*nem*)?), répondrait alors au mot VECTIG(*alia*) ou VECTIG(*ales*) de l'inscription précédente.

85

Le *Messius?* auquel est dédiée l'inscription suivante était évidemment étranger à la colonie de Narbonne, puisqu'il avait exercé, dans celle de Vienne, les fonctions de flamine (*flam(en) c(oloniae) V(iennae)* ou *V(iennensis)*, associées d'ordinaire à celles de *duumvir*. Ce serait donc, cette fois, par un acte d'*allectio*, dont l'inscription ne parle point, qu'il serait devenu citoyen de la ville & membre de la curie narbonnaise[1] : DECVR(*io*) C(*olonia*) I(*ulia*) P(*aterna*) C(*laudia*) N(*arbone*) M(*artio*); ce qui prouverait, pour le dire en passant, que l'*ordo narbonensis* avait aussi ses *decuriones adlecti* inscrits dans l'*album* de la curie, après les *decuriones originarii*.

....

PRA ...... O ......

FLAM · C · V · I *tem*

DECVR · C · I · *P. C. N. M.*

5 MESSIA · M · L *ib ....*

VXOR

PATRONOPII *ssimo*

EX TESTAM *ento*

PONENDAMCV *ravit.*

10 LOC · D · D *D*

[M(arco) Messio, M(arci) f(ilio), Volt(inia)?], *Pra*[2]........., *flam(ini) c(oloniae) V(iennae), i(tem)*[3], *decur(ioni) c(olonia) I(ulia) (P(aterna) C(laudia)*[4], *N(arbone) M(artio), Messia, M(arci) l(ib(erta), ... uxor, patrono pii(ssimo), ex testam(ento eius), ponendam cu(ravit) : loc(o) d(ato) d(ecreto) (d(ecurionum)*.

Rivalz, *Différents morceaux antiq. que l'on voit à Toulouse, chez M. Rivalz, profess. à l'Acad. roy. des arts*, petit in-4°, pl. 8; Roschach, *Catalog. du Musée de Toulouse*, 1865, n. 200 (elle manque dans les deux *Catal.* de M. Dumège); Herzog, *Append. epigr.* n. 270; M. A. Allmer, *Inscr. antiq. de Vienne*, n. 190, t. 2, p. 289.

Rivalz, FIA · M ... DICAR ... M · II ... *patrono* III ... IV *testam*... — Roschach, PI ... LOC DE. — Herzog & Allmer, FRA.......AC ... *decur* C · L ... IN *testam* (Allmer, EX *testam*).

Quoiqu'il figure depuis longtemps déjà dans le musée de Toulouse, l'autel auquel nous empruntons ces détails est originaire de Narbonne ou des environs de Narbonne, comme nous l'apprend le peintre Rivalz, qui le tenait, dit-il, du marquis de Gléon, gentilhomme narbonnais[5]. Il servait, avant les mutilations qu'il a subies[6], de support à une statue (*ponendam cu(ravit)*, dédiée par une affranchie à son patron (un *Messius* évidemment), dont elle était devenue l'épouse (*uxor*). M. Herzog, qui ignorait ces détails, importants ici, transformait en L le I très-visible pourtant de l'épithète I(*ulia*), & reportait ainsi à l'épigraphie de Lyon, voisine de Vienne, il est vrai, un monument qui appartient réellement à celle de Narbonne.

[1] Comme l'avait été, par l'*ordo* des *Lugdunenses*, un citoyen de Die (*Dea Augusta*), chez les Voconces : ... *adlecto in curiam Lugudunensium, nomine incolatus, a splendidissimo ordine eorum* (Herzog, *App. epigr.* n. 453).

[2] Nous songerions ici à un PRAEF *pro* II *viro*, si ce titre n'était pas aussi rare dans l'épigraphie de Vienne qu'il est commun dans celle de Narbonne.

[3] Comme l'a très-bien vu M. E. Herzog, *Append. epigr.* n. 270.

[4] Nous avons hésité devant l'épithète *Claudia*, à cause de la pureté des caractères & de l'élégante disposition du *titulus*, qui rappelle les plus beaux temps de l'épigraphie romaine.

[5] « Inscription trouvée à Narbonne, qui m'a été donnée par M. le marquis de Gléon » (Rivalz. *l.l.* note de la pl. 8).

[6] Au sommet de l'autel, dont le couronnement a disparu tout entier, & du côté droit de l'inscription, dont les neuf lignes restées distinctes ont perdu leurs dernières lettres, emportées avec la moulure qui les encadrait. Dimensions actuelles : haut. 0m83; larg. 0m43.

MAGISTRATUS MUNICIPALES. — Les magistrats de la colonie n'étaient, à Narbonne comme partout, que les agents de l'*ordo* ou du corps des décurions. Subordonnés à cette grande assemblée, dont ils ne font qu'exécuter les décisions (*Decreto Decurionum, pass.*), c'était en son nom qu'ils rendaient la justice (à titre de II *viri i(uri) d(icundo)*; qu'ils administraient les finances de la commune (II *viri* AER(*arii*) ou AB AER(*ario*); qu'ils disposaient, sous leur propre responsabilité (n. 86), de ses revenus, de ses immeubles & de ses biens fonds[1]. Ils représenteraient, dans l'ordre purement municipal il est vrai, le pouvoir exécutif de nos sociétés modernes, qui a, lui aussi, ses prérogatives, à côté du pouvoir législatif, dont il n'est en réalité que le délégué. Mais on ne trouve point trace ici de ces assemblées électorales (*comitia curiata*), d'où sortait, en province comme à Rome, le pouvoir des magistrats de la ville, & qui n'étaient point tombées partout en désuétude, car on les trouve réglementées encore avec un soin minutieux à la fin du premier siècle de notre ère, dans les chartes récemment retrouvées (*leges civitatis*) des villes espagnoles de Salpensa & de Malaga[2]. Tout ce que l'on peut conclure des textes mutilés que nous allons parcourir, c'est que ces magistratures étaient toutes annuelles comme à Rome (*passim*), qu'elles pouvaient être conférées plusieurs fois à la même personne (nos 90, 91), & que le *cursus honorum municipalium* se composait, à Narbonne comme à Béziers, de trois magistratures principales : la questure, l'édilité & le duumvirat, énoncé comme à Rome sans distinction d'attributions juridiques ou financières[3]. Il est à remarquer cependant que cet ordre est fréquemment interverti, par le fait des électeurs probablement, dont le pouvoir souverain restait supérieur à l'usage, & que la questure, pour ne citer qu'elle, suit souvent l'édilité & le duumvirat, au lieu de les précéder.

[1] *II vir(i), aediles, praefect(us) c(oloniae) G(enetivae) I(uliae) quicumqu(e) erunt, decurionesq(ue) c(oloniae) G(enetivae) I(uliae) quicumq(ue) erunt, & omnes d(ecurionum) d(ecretis) diligenter parento, optemperanto s(ine) d(olo) m(alo)*. — (*Les Bronzes d'Osuna*, par M. Charles Giraud. Paris, 1874, n. CXXIX, p. 34.)

[2] Voir notamment les titres : *de comitiis habendis — in qua curia incolae suffragium ferant — ... de suffragio ferendo* (Orelli-Henzen, *Aes Malacitanum*, 7421, 3).

[3] La censure, qui complétait à Rome le *cursus* de ces magistratures tout urbaines à l'origine, s'y trouve elle-même représentée par le titre de II *vir quinquennalis*, sur lequel nous reviendrons plus loin, au chapitre des *magistratus municipales extra ordinem*.

86

Le premier en date des monuments que nous allons parcourir serait incontestablement l'inscription suivante, où les premiers magistrats de la colonie sont encore désignés sous le titre de *praetores*, comme ils l'étaient à l'époque républicaine. Elle est gravée en caractères sveltes & élégants, sans trace d'enchâssements ou de ligatures, sur

une longue dalle de marbre encadrée de moulures (longueur, $1^{m}55$, sur $0^{m}54$ de hauteur), qui figurait jadis « au bastion Saint-François, du côté du septentrion » (G. LAFONT. VAISSETE).

Q·VIBIVS·Q·F·MAXVMVS·M·VARIVS·L·F
CAPITO·PR·II·VIR·ARAM·VOLCANO·MACERIAQ
AREAM·SAEPIENDAM·PISCINAM·QVE·EX·D·D
DE·PECVNIA·PVBLICA·FACIENDA·COER
5 Q·VIBIVS·Q·F·MAXVMVS·PROBAVIT

Q(uintus) Vibius, Q(uinti) f(ilius), Maxumus, M(arcus) Varius, L(ucii) f(ilius), Capito, pr(aetores) II vir(i), aram Volcano, Maceria q(ue) aream saepiendam, piscinam q(ue), ex d(ecreto) d(ecurionum), de pecunia publica facienda coer(averunt) — Q(uintus) Vibius, Q(uinti) f(ilius), Maxumus probavit.

Raynouard (1539), f° 4, n. 20; Romieu (1574), f° 4, n. 29; Gruter (*a Scaligero*), 61, 5; Garrigues, *Mss. Jallabert*, f° 3, n. 1; Catel, *Mém.* p. 91, 1; *Mss. Fortia d'Urban*, p. 87, 1; Rulman, n. 8, qui, tous, brisent l'allinéation de l'inscription & la divisent, tantôt en huit lignes, plus souvent en neuf lignes & demie. — Jérôme & Guillaume Lafont, *Rec. mss. & dissertations manuscrites*[1]; Séguier, qui la donne aussi en cinq lignes (*Rec. mss.* p. 20, n. 16), n'en lisait que la première moitié, avec de nombreuses fautes; Vaissete, 1770, t. 1, pp. 11, 58; Dumège, t. 1, p. 616; *Monuments religieux*, p. 329, & *Arch. Pyrén.* t. 3, p. 365; Piquet, *Hist. mss. de Narb.* p. 29; Viguier, t. 1, f° 82; Bousquet, t. 1, f° 53; Herzog, *App. epigr.* n. 16; *Corp. inscr. latin. Berolin.* t. 1, n. 1488.

Rulman, VIDIVS. — Catel, Q VIBIVS Q FABIVS. — Seguier, MARIVS·F·R·CAPIO·PR·II·VII ... AP. — Romieu, PISCINAM·QVAE. — Garrigues, MACERIA·Q·... COL·R. — Dumège, AERAM ... MACERIA QVE AERAM AESPIENDAM PISCINAM·QVAE. — Gruter, MAXIMVS ... VIRBIVS. — Bousquet, MAXIMVS ... PICINAM ... PVBLLCA. — Herzog & Mommsen, FACIEDA.

A en juger par l'énoncé de cette belle inscription, il s'agirait ici d'un autel dédié au dieu Vulcain par les *praetores duumviri* de la colonie, & d'une piscine (ou réservoir d'eau) creusée au-dessous de cet autel à la suite de quelque incendie très-probablement. Le terrain (*area*) destiné à ces fondations avait été ensuite entouré d'un mur construit aussi aux frais de la ville (*de pecunia publica*), en vertu d'un décret rendu par l'assemblée des décurions. Le contrôle & l'expertise des travaux exécutés avaient été confiés à l'un des deux préteurs (Q·VIBIVS·Q·F·MAXVMVS·PROBAVIT), & c'était pour en conserver le souvenir que notre inscription avait été placée au-dessus de la porte ou de l'une des portes qui menaient à la piscine. — Quant aux *praetores municipales*, dont M. E. Herzog a remis en lumière le titre & les attributions assez mal comprises avant lui[2], on sait de source certaine aujourd'hui que ce titre était non-seulement usité dans les anciennes villes de la Narbonnaise, dont l'épigraphie nous en offre de nombreux exemples (à Die & à Vaison, chez les Voconces; à Avignon, chez les Cavares; à Aix, chez les *Salluvii*; à Nimes, chez les Volkes Arécomiques; à *Carcaso*, chez les Volkes Tectosages), mais qu'on le retrouve même dans l'Aquitaine proprement dite, où la ville de *Burdigala*, pour ne citer qu'elle, a eu ses préteurs historiquement connus[3]. Ce serait à partir des règnes d'Auguste & de Tibère que le titre de *praetor municipalis* aurait définitivement cédé la place à celui de *duumvir*, que les inscriptions de Narbonne écrivent sous les formes II VIR, DVOMVIR, DVVOMVIR & DVOVIR[4].

[1] Sans se rendre nettement compte du vrai sens des mots *praetor praetor* ou *praetor duumvir*, que l'on traduisait encore il y a quelques années par *pro duumviri*, *primus* ou *primi duumviri*, le chanoine Jérôme Lafont avait très-bien vu qu'il s'agissait ici d'un des monuments les plus anciens & les plus intéressants de l'épigraphie narbonnaise. De là l'intérêt qu'il attachait à ce marbre, « retiré par lui des murailles de la ville », & dont se sont occupés après lui les chanoines Morel & Pech. A la fin du dix-huitième siècle, le P. Laporte avait écrit sur le même sujet un mémoire, aujourd'ui perdu, qui a figuré jadis dans la bibliothèque de M. Germain Jallabert.

[2] E. Herzog, *Dissert. de Galliae Narbonensis praetorib. municipalib.* (Lipsiae, 1862, p. 5, 35), & *Gallia Narbon.* 1864, pp. 213 sqq.

[3] Nous songeons ici à la belle inscription du préteur C·IVL(*ius*) *secun*(*d*)*us*, qui avait laissé par testament 20 000 sesterces à sa ville natale, pour y amener les eaux dont elle manquait encore à cette époque.

[4] La réunion des deux titres dans l'inscription de Narbonne s'expliquerait, dit M. Herzog, par le besoin d'interpréter ou de relever le titre encore nouveau de *duumvir* (*l.l.* p. 215).

87

Fragment de corniche inscrite; écornée du côté droit & tronquée probablement par le haut. De l'ancien couvent des Minimes, où elle était encastrée « au côté droit de la porte du monastère » (PIQUET), elle a passé d'abord dans la cour de l'archevêché, & de là au nouveau musée de l'hôtel de ville, salle de la mosaïque.

VSVLENO·VEIENTC
II VIR·Q·FLAMINI·PRIMVM
P·LOCAMVS

... *Usuleno Veient*[oni] II *viro, q*(*uaestori*), *flamini primum — Plocamus.*

Le titre de II *vir quinquennalis*, auquel nous avions songé comme M. Tournal, à cause surtout du titre de *flamen primum* dont il est ici suivi, est écrit en toutes lettres le plus souvent dans les inscriptions narbonnaises (voir plus loin le paragraphe relatif aux *magistratus municipales extra ordinem*). La lecture : *Usulenus Veiento* serait justifiée, elle, par la célèbre inscription du village de Moux (entre Narbonne & Carcassonne), où un affranchi de notre duumvir P·VSVLENVS·VEIENTONIS·L·PHILEROS signe, à titre de *magister pagi*, un décret du *pagus*, relatif à des caves à construire (*cellas faciendas*) autour du temple d'un dieu *Larraso* (HERZOG, *App. epigr.* n. 78).

Séguier, *Rec. mss.* f° 4, n. 10; Muratori, *Thes.* p. 168, 2; Piquet, *Hist. mss.* p. 136; Pech, *Mss. de Paris*, f° 33; Vaissete, 1730, t. 1, Pr. p. 4, n. 10; Dumège, t. 1, p. 611; Viguier, t. 1, f° 102; Bousquet, t. 1, f° 95; Tournal, *Catal. du musée*, n. 184; Herzog, *App. epigr.* n. 22.

Piquet, VRSVLENO. — Bousquet, VENIENIO. — Tournal, VELENIO. — Séguier, Muratori, Piquet, Pech, Viguier & Bousquet, II VIRO. — Vaissete & Dumège, II VIR·O. — Piquet & Bousquet, PROCLAMVS. — *Fere omnes*, PLOCAMVS.

88

Grande dalle inscrite provenant de « la courtine de la porte Royalle » (GARRIGUES). Elle a 0m98 de largeur, sur 0m57 de hauteur & 0m54 d'épaisseur. — La pureté des caractères & l'élégante disposition des trois lignes dont se compose l'inscription nous reporteraient encore, comme le titre archaïque d'*interrex*[1], au premier siècle de notre ère.

T · COMINIVS · C · F · P[...]
D[.]OMVIR AEDILIS
IN[..]RREX

T(itus) Cominius, C(aii) f(ilius), P[aetus ou Polus?][2], *d*[u]*omvir aedilis, in*[te]*rrex.*

Raynouard, f° 8, n. 47; Romieu, f° 7, n. 59; Gruter (*a Scaligero*), 3945; Garrigues, *Mss. Fortia d'Urban;* Rulman, n. 15; Séguier, *Rec. mss.* f° 19, n. 9; Vaissete, 1730, t. 1, Pr. p. 10, n. 54; Dumège, t. 1, p. 615; elle manque chez Tournal & même chez M. Herzog, qui ne cite point l'*interrex* parmi les magistrats municipaux de la Narbonnaise.

Garrigues, Viguier, Bousquet, COMVNIVS. — Séguier, COMMINIVS. — Raynouard, Romieu, Gruter, Garrigues, Rulman, Vaissete, PO. — Viguier & Bousquet, PO(*st*). — Raynouard, Garrigues, DVOMVR. — Romieu, DVOMVR. — Garrigues, EDILIS.

[1] On sait que Maffei & Séguier, corrigeant hardiment Scaliger & les épigraphistes du seizième siècle, en étaient venus à le biffer purement & simplement de l'inscription, qui s'arrêtait, suivant eux, au mot *aedilis* (... *quamobrem interrex valeat*. MAFFEI, *Antiq. Gall. sel.* pp. 54, 55).

[2] Le PO... que croyaient lire ici les épigraphistes du seizième siècle & que Viguier complète cavalièrement par POST(*umus* ?), tient à un éclat assez profond produit accidentellement dans la pierre. — Le *nomen tribus*, que prennent rarement à Narbonne même les *magistratus municipales*, supposerait d'ailleurs un *praenomen* destiné à compléter le *nomen triplex* du défunt. (Voir notre étude sur la *colonia Carcaso Volcarum*.)

89

« Ancienne courtine Saint-Cosme & Saint-François » (VIGUIER); aujourd'hui à Lamourguier. Fragment de grande dalle ou de grand bandeau (long. 0m95; haut. 0m57), gravé en lettres énormes à la première ligne, mais fort maltraité aussi par les vents marins.

[...]VMIVS · C · [...]
[...]M · VIR · II · FLAM AVG PRI[...]

[C(aius) D]*umius*[1], *C(aii)* [f(ilius), duo]*mvir II* (*bis* ou *it(em)*, *flam(en) Aug(usti) pri*[mum ...].

[1] *C. Dumius* ou *Rumius*, que je préférerais encore aux longs diminutifs *Decumius, Postumius, &c.*

Ce fragment, illisible déjà dès le dix-huitième siècle, n'a été relevé que par Séguier, *Rec. mss.* p. 24, n. 8, par Viguier, t. 3, f° 190, & par Bousquet, t. 3, f° 157, qui lisent uniformément à la seconde ligne : VIRIDIA·MACER ou MACER·E

90

Quoique mort & inhumé à Périgueux, le Vinicius auquel était destinée cette belle épitaphe[1] était évidemment étranger à la *civitas Petrocoriorum*. Originaire de Narbonne, dont il avait gardé la tribu[2], c'était à Narbonne qu'il avait exercé les diverses magistratures énoncées dans le *titulus;* aussi prend-il la peine, pour éviter tout malentendu, de les écrire en toutes lettres, comme le nom & les épithètes de sa ville natale, peu familières aux *Petrocorii*, & celui de la tribu PAPIRIA, que l'on écourte ou que l'on supprime dans les inscriptions municipales de Narbonne. Malgré ses *apices* & le soin tout particulier avec lequel elle est gravée, l'inscription elle-même ne remonterait point au-delà du second siècle de notre ère[3].

P · VÍNÍCIVS · P · F · PA
PIR · SECVNDVS · AEDIL · IIVR
QVAESTOR · COLÓN · IVLIA · PA
TERNA · CLAVD · NÁRBÓ · MÁRT
5 D · S · P

P(ublius) Vinicius, P(ublii) f(ilius), Papir(ia tribu), Secundus, aedil(is), duumvir, quaestor, colon(ia) Iulia Paterna Claud(ia) Narbo(ne) Mart(io) : d(e) s(uo) p(osuit).

Séguier, *Lettre à un chanoine de l'abbaye de Chancelade* (25 juin 1784), chez Wlgrin de Taillefer, *Antiquités de Vesone*, t. 1, p. 414 & suiv.; Taillefer, *Antiquités de Vesone*, 1821, t. 1, p. 414, copie assez exacte, aux *apices* près[4]; Orelli-Henzen, 5232, qui attribue à Narbonne l'inscription narbonnaise de Périgueux & en supprime les *apices*; D. E. Galy, *Catalog. du Musée de Périgueux* (1862), n. 262, p. 51; Herzog, *Append. epigr.* n. 27, qui hésite, lui aussi, entre Narbonne & Vaison (*Narbone aut Vasione ?*), à cause du nom peu connu de Vesone (*Vesuna* ou *Vesunna Petrocoriorum*).

[1] Elle y a été découverte à la fin du dix-huitième siècle, vers 1783, en creusant des fondations dans le jardin du grand séminaire.

[2] Celle des *Petrocorii* était la *Quirina*.

[3] La dalle de marbre encadrée de moulures sur laquelle est gravée l'inscription mesure, suivant M. Galy (*Catalog. du Musée de Périgueux*, 1862, 52), 0m60 de largeur sur 0m53 de hauteur.

[4] Tout rêveur qu'il soit, ici comme toujours, le comte Wlgrin de Taillefer remarquait avec raison que l'épithète *Paterna*, écrite en toutes lettres & à l'ablatif, n'autorisait point la traduction : *quaestor coloniae Juliae Paternae Claudiae Narbonensis Martiae* (*l.l*, p. 415).

Ici, s'arrêtait le travail imprimé d'Edward Barry au moment de son décès ; nous le plaçons en tête de ce volume pour rendre hommage à sa mémoire, bien que ces inscriptions soient reproduites dans le nouveau classement de ce recueil.

FASTES

DE

LA NARBONNAISE

PRÉFACE

J'AI essayé, en composant ces Fastes, de rendre à « l'Histoire de Languedoc » un double service. Il fallait publier avec notre *Corpus* les inscriptions relatives à la Province trouvées dans les autres parties de l'Empire; il fallait aussi faire profiter des plus récentes découvertes de la science l'œuvre historique de dom Vaissete & de ses annotateurs.

Voici quel plan a été adopté pour répondre à cette double utilité. Les Fastes ont été divisés en deux parties. La première commence au moment où les Romains, combattant les Ligures presque sans interruption, préparent la conquête; elle s'arrête à l'époque où la Province devient sénatoriale. La seconde se termine à Dioclétien. En tête de chacune de ces parties se trouve un précis historique. Au premier paragraphe de la première partie sont énumérés les préteurs, les légats & les consuls qui ont combattu en Gaule sans acquérir définitivement de territoire à la république. En tête de la seconde partie se trouve un résumé de l'histoire de la Narbonnaise sous les empereurs. Dans ces paragraphes figurent les noms des hommes illustres qui sont nés dans la Province. Enfin les principaux évènements qui se sont accomplis pendant la conquête ou sous l'administration romaine ont été relatés avec les noms des fonctionnaires qui y ont pris part. Les questions que dom Vaissete n'avait pas complétement résolues ont été traitées avec quelque développement. Ces additions auront servi, j'espère, à modifier & à compléter l'histoire de la Gaule Narbonnaise.

J'ai, du reste, adopté le plan que M. Waddington a suivi pour les Fastes des Provinces asiatiques : un paragraphe est consacré à chaque personnage. A la suite de chaque nom figurent les documents qui permettent de lui assigner un titre & une date, discutés ensuite le plus brièvement possible. Ces Fastes comprennent non-seulement les noms des gouverneurs ordinaires ou extraordinaires de toute la Province, mais ceux des légats, questeurs, curateurs de cités, procurateurs, &c., qui l'ont administrée partiellement ou bien en sous-ordre, ou qui ont été préposés aux services militaires ou financiers. Les inscriptions qui sont relatives aux flamines provinciaux figurent ailleurs dans le *Corpus* avec les inscriptions des cités. Je me suis surtout servi pour rédiger la première partie de ces Fastes des travaux de M. Herzog & de M. Desjardins, &, pour la seconde partie, des Fastes publiés par M. Allmer dans ses « *Inscriptions de Vienne.* »

Ces Fastes paraissent sous ma seule responsabilité; le regretté Edward Barry n'a laissé aucun document qui leur soit relatif, & ils étaient déjà terminés quand M. Allmer a bien voulu s'associer à la publication de notre *Corpus*.

LEBÈGUE.

FASTES

DE

LA NARBONNAISE

PREMIÈRE PARTIE

DE 189 AV. J.-C. — 565 U. C. À 22 AV. J.-C. — 732 U. C.

---

§ I

ÉPOQUE ANTÉRIEURE A LA CONQUÊTE ROMAINE

L. Baebius. — N. Fabius Buteo. — Flaminius. Popilius Laenas. — L. Pupius. — Q. Opimius. M. Fulvius Flaccus.

Nous n'avons pas à raconter ici comment la *via Herculea* en Provence & celle qui fut la *via Domitia* dans le Languedoc, protégées par les alliés de Rome, lui permirent de communiquer, avant la conquête de la Gaule méridionale, avec ses possessions en Espagne[1]. Les Fastes de la Province commencent au moment où les Romains y sont entrés pour ne plus la quitter. Nous citerons seulement les noms de quelques fonctionnaires romains qui sont morts pendant qu'ils la traversaient, ou qui en ont combattu les habitants :

Le préteur L. Baebius fut attaqué par les Ligures, pendant qu'il se rendait en Espagne, & mourut trois jours après, à Marseille, des suites de ses blessures[2]. (189 av. J.-C. — 565 U. C.)

Le préteur N. Fabius Buteo mourut également à Marseille, pendant qu'il se rendait en Espagne; mais sans que Tite-Live raconte qu'il ait été, lui aussi, attaqué par les Ligures[1]. (173 av. J.-C. — 581 U. C.)

Flaminius, Popilius[2] Laenas & L. Pupius, envoyés par le sénat, opposèrent, à titre de légats, leur intervention aux Ligures, qui attaquaient le territoire des Marseillais. Les Ligures les repoussèrent & blessèrent Flaminius[3].

Le consul Q. Opimius Q. F. Q. N.[4] s'empara d'*Aegitna* & vainquit les Ligures (les Déciates, puis les Oxybiens). Ceux-ci se rendirent aux Romains, qui donnèrent aux Marseillais tout le territoire qu'ils reçurent. Les Ligures furent, en outre, obligés de livrer, à des époques fixes, des otages aux Marseillais. Il est donc certain que les Romains ne gardèrent rien de leurs conquêtes[5]. (154 av. J.-C. — 600 U. C.[6])

M. Fulvius M. F. Q. N. Flaccus, consul[7], combattit les Gaulois voisins de Marseille, entre autres les Ligures, les Voconces & les Sallu-

[1] Cf. Desjardins, *Géographie historique & administrative de la Gaule romaine*, Paris, Hachette, 1878, t. 2, p. 368 & suiv.

[2] Tite-Live, l. 37, c. 57.

[1] T.-L., l. 42, c. 4. — Cf. l. 41, c. 28 : Quelques auteurs portent, probablement à tort, Cn. Fabius Buteo.

[2] *Popillius* dans Polybe, l. 33, *Fragm.* 7.

[3] Polybe, l. 43, *Fragm.* 4, 7, 8.

[4] C. I. L., *Fast. cos.*, p. 530.

[5] Polyb. l. 33, *Fragm.* 4, 7 & 8. — T.-L., *Periocha*, l. 47. Pour désigner cet ouvrage, qui n'est pas de Tite-Live, nous nous servons de l'abréviation usitée.

[6] (Et non en 143, comme le porte par erreur le livre de M. Herzog, *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia*, p. 42.) Cf. Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 270.

[7] C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, p. 535, & *Acta triumph. Capitolina*, t. 1, p. 460.

viens[1] (125 av. J.-C. — 629 U. C.). L'année suivante (124 av. J.-C. — 630 U. C.), M. Fulvius Flaccus est prorogé[2]. Il est vainqueur, mais on envoie, pour l'aider à continuer la guerre & en prendre la suite, le consul C. Sextius Calvinus. En 123 av. J.-C. — 631 U. C., M. Fulvius Flaccus triomphe à Rome.

C'est donc à partir de 125 av. J.-C. — 629 U. C. que les armées romaines s'établissent pour toujours dans la Gaule Transalpine. Cependant, M. Fulvius Flaccus, venu en Gaule pour protéger les Marseillais[3], ne semble pas avoir acquis de territoire à la République romaine. Son successeur, Calvinus, conquiert à la République des possessions qu'elle n'abandonnera plus à ses alliés. Il ouvre donc la série des fonctionnaires qui ont, à des titres divers, gouverné ou administré la Province.

§ 2

C. SEXTIVS C. F. C. N. CALVINVS, *consul, 124 av. J.-C. — 630 U. C.; proconsul, 123 & 122 av. J.-C. — 631 & 632 U. C.*

C. I. L., t. 1, pp. 534-535, *Fasti cos.* (124 av. J.-C. — 630 U. C.)
Cf. Cassiodore, *Chronicon.*

C. I. L., t. 1, p. 460, *Acta triumph. Capitolina* : C · Sextius · C · F · C · N · Calvin · proco(s) · (anno dcxxxi) de · Ligurib · Vocontieis · Salluveisq.
Cf. Henzen, *id., Comment.*, p. 463 (an 632 U. C.).

T.-L., *Perioch.*, 61 : C. Sextius proconsul, victa Salluviorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam e calidis frigidisque fontibus atque a nomine suo ita appellatas.

Strabon, 4, 1, p. 180 : Σέξτιος γοῦν ὁ καταλύσας τοὺς Σάλυας, οὐ πολὺ ἄποθεν τῆς Μασσαλίας κτίσας πόλιν ὁμώνυμον ἑαυτοῦ τε καὶ τῶν ὑδάτων τῶν θερμῶν, ὧν τινα μεταβεβληκέναι φασὶν εἰς ψυχρά, ἐνταῦθά τε φρουρὰν κατῴκισε Ῥωμαίων, καὶ ἐκ τῆς παραλίας τῆς εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀγούσης ἀπὸ Μασσαλίας ἀνέστειλε τοὺς Βαρβάρους, οὐ δυναμένων τῶν Μασσαλιωτῶν ἀνείργειν αὐτοὺς τελέως· οὐδ' αὐτὸς δὲ πλέον ἴσχυσεν, ἀλλ' ἢ τοσοῦτον μόνον, ὅσον κατὰ μὲν τὰ εὐλίμενα ἀπὸ τῆς θαλάττης ἀπελθεῖν (ἐπὶ) τοὺς Βαρβάρους ἐπὶ δώδεκα σταδίους, κατὰ δὲ τοὺς τραχῶνας ἐπὶ ὀκτώ· τὴν δὲ λειφθεῖσαν ὑπ' ἐκείνων τοῖς Μασσαλιώταις παραδέδωκεν.

Velleius Paterculus, 1, 15 : Cassio autem Longino & Sexto Calvino, qui Sallues apud Aquas, quae ab eo Sextiae appellantur, devicit, coss., Fabrateria deducta est, abhinc annos ferme clvii, &, post annum, Scylacium, Minervium, Tarentum, Neptunia, Carthago que in Africa prima, [ut praediximus,] extra Italiam colonia condita est.

Ammien Marcellin, l. 15, c. 12 : Hae regiones, praecipue quae confines Italicis, paullatim levi sudore sub imperium venere Romanum : primo tentatae per Fulvium, deinde praeliis parvis quassatae per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domitae : cui negotii plenus effectus, asperiore Allobrogum gente devicta, hoc indidit cognomentum.

Cassiodor., *Chron.* :

(Cn. Domitius & C. Fannius)

His coss. Sextius oppidum aedificavit, in quo Aquae Sextiae in Galliis.

Il ressort de ces textes que Calvinus, vainqueur des Ligures, des Voconces & des Salyens (ou Salluviens), a établi à Aix, non pas encore une colonie, comme on devrait le croire d'après le sommaire de Tite-Live, mais une garnison romaine à poste fixe, un *castellum* & une ville protégée par cette garnison. Le témoignage de Strabon est précis.

Le texte de Velleius Paterculus confirme celui de Strabon, sans être aussi concluant. Après avoir mentionné une colonie fondée (en 630 U. C.) sous le consulat de Calvinus, le vainqueur des Salyens, près d'Aix, il ajoute que, l'année suivante (donc en 631 U. C.), une colonie fut envoyée à Carthage, & que c'est la plus ancienne de celles qui furent établies hors de l'Italie.

Nous savons, par le témoignage de Cassiodore, que Aix fut fondée en 632 U. C., sous le consulat de Cn. Domitius Ahenobarbus & de C. Fannius Strabo; c'est-à-dire un an après Carthage. Si donc Aix a été une colonie, cela n'empêcherait pas Carthage d'avoir été la plus ancienne des colonies créées hors de l'Italie. Mais en ce cas il est presque sûr que Velleius, citant à la fois Aix & différentes colonies, aurait eu soin de dire qu'Aix était aussi une colonie.

Telle est l'opinion de M. Herzog (*op. cit.*, pp. 44 & 50).

Voici donc tout ce qui ressort de nos textes : Calvinus fonda la ville d'*Aquae Sextiae*, un camp romain fortifié & permanent, un *castellum*. Il éloigna les Salyens du rivage & donna toutes ses conquêtes à Marseille, sauf ce *castellum* romain établi pour les protéger. Cette fondation date de 122 av. J.-C. — 632 U. C. Calvinus était alors proconsul & revint triompher à Rome la même année.

§ 3

Cn. DOMITIUS Cn. F. Cn. N. AHENOBARBUS, *consul, 122 av. J.-C. — 632 U. C.; proconsul, 121 av. J.-C. — 633 U. C. & 119 av. J.-C. — 635 U. C. (?).*

Q. FABIUS Q. AEMILIANI F. Q. N. MAXIMUS (AEMILIANUS), *consul, 121 av. J.-C. — 633 U. C.; proconsul, 120 av. J.-C. — 634 U. C.*

C. I. L., t. 1, pp. 534 & 535, *Fasti cos.* (122 av. J.-C. — 632 U. C.) (Domitius Ahenobarbus est consul.)

Id., *ibid.* : (121 av. J.-C. — 633 U. C.) (Fabius Maximus est consul.)

[1] C. I. L., *Acta triumph. Capitolina*, t. 1, p. 460, an. 631 U. C. : M · Fu(lvi)us · M · f · Q · n · Flaccus · pro · an · dcxxx (cos · de · Li)guribus · Vocontieis .... Salluveisq · vi..... — Amm. Marc., l. 15, c. 12.

[2] C. I. L., *loc. cit.* En effet, nous savons par les Fastes qu'il fut consul en 125, & par les Actes triomphaux qu'il fut victorieux dans la Gaule transalpine en 124. — Cf. Herzog, *op. cit.*, p. 44.

[3] T.-L., *Perioch.*, 60 : M. Fulvius Flaccus, primus Transalpinos Ligures domuit, missus in auxilium Massiliensibus adversus Salluvios Gallos, qui fines Massiliensium populabantur.

C. I. L., t. I, p. 460, ***Acta triumph. Capitolina :*** Q · Fabius · Q · Æmiliani · f · Q · n · an · dc(xxxiii) Maximus · procos · de · Allobro(gibus) et · rege · Arvernorum · Betulto · x · k.....

Cn · Domitius · Cn · f · Cn · n · Ahenobarb · a(n) dcxxxiii, procos · de · Galleis · Arverneis · xvi · k.....

Cf. Henzen, *id., Comment.*, p. 463 (an 634 U. C.) & p. 467.

Cic., *Pro Fonteio*, 15 : Ita vero, si illi bellum facere conabuntur, excitandus nobis erit ab inferis C. Marius, qui Induciomaro isti, minaci atque arroganti, par in belligerando esse possit; excitandus Cn. Domitius, & Q. Maximus, qui nationem Allobrogum & reliquas suis iterum armis conficiat atque opprimat; aut, quoniam id quidem non potest, orandus erit nobis amicus meus, M. Plaetorius, ut suos novos clientes a bello faciendo deterreat, ut eorum iratos animos atque horribiles impetus deprecetur; aut, si non poterit, M. Fabium subscriptorem ejus rogabimus, ut Allobrogum animos mitiget, quoniam apud illos Fabiorum nomen est amplissimum.....

Caesar, *De Bello Gallico*, l. 1, c. 45 : Bello superatos esse Arvernos & Rutenos ab Q. Fabio Maximo, quibus populus Romanus ignovisset; neque in provinciam redegisset, neque stipendium imposuisset.

T.-L., *Perioch.*, 61 : Cn. Domitius proconsul adversus Allobrogas ad oppidum Vindalium feliciter pugnavit. Quibus bellum inferendi causa fuit, quod Teutomalium, Salluviorum regem, fugientem recepissent & omni ope juvissent, quodque Æduorum agros, sociorum populi romani, vastassent....... Q. Fabius Maximus consul, Paulli nepos, adversus Allobrogas & Bituitum, Arvernorum regem, feliciter pugnavit. Ex Bituiti exercitu caesa millia hominum centum viginti. Ipse, quum ad satisfaciendum senatui Romam profectus esset, Albam custodiendus datus est, quia contra pacem videbatur, ut in Galliam remitteretur. Decretum quoque est, ut Congentiatus[1], filius ejus, comprehensus Romam mitteretur. Allobroges in deditionem accepti.

Strab. l. 4, 1, p. 185 : Μεταξὺ δὲ τοῦ Δρουεντία καὶ τοῦ Ἴσαρος καὶ ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων ἐπὶ τὸν Ῥοδανόν, δύο μὲν οἱ περιρρέοντες πόλιν Καουάρων κοινῷ ῥείθρῳ συμβάλλοντες εἰς τὸν Ῥοδανόν, τρίτος δὲ Σούλγας, ὁ κατὰ Οὔνδαλον πόλιν μισγόμενος τῷ Ῥοδανῷ, ὅπου Γναῖος Ἀηνόβαρβος μεγάλῃ μάχῃ πολλὰς ἐτρέψατο Κελτῶν μυριάδας..... Καθ' ὃ δὲ συμπίπτουσιν ὅ Ἴσαρ ποταμὸς καὶ ὁ Ῥοδανὸς καὶ τὸ Κέμμενον ὄρος, Κόϊντος Φάβιος Μάξιμος Αἰμιλιανὸς οὐχ ὅλαις τρισὶ μυριάσιν εἴκοσι μυριάδας Κελτῶν κατέκοψε, καὶ ἔστησε τρόπαιον αὐτόθι λευκοῦ λίθου καὶ νεὼς δύο, τὸν μὲν Ἄρεως τὸν δ' Ἡρακλέους.

Id., 4, 2, p. 191 : Τῆς δυνάμεως δὲ τῆς πρότερον Ἀρούερνοι μέγα τεκμήριον παρέχονται τὸ πολλάκις πολεμῆσαι πρὸς Ῥωμαίους τοτὲ μὲν μυριάσιν εἴκοσι, πάλιν δὲ διπλασίαις. Τοσαύταις γὰρ πρὸς Καίσαρα τὸν Θεὸν διηγωνίσαντο μετὰ Οὐερκιγγετόριγος, πρότερον δὲ καὶ εἴκοσι πρὸς Μάξιμον τὸν Αἰμιλιανόν, καὶ πρὸς Δομίτιον δ' ὡσαύτως Ἀηνόβαρβον. Πρὸς μὲν οὖν Καίσαρα περί τε Γεργοουίαν ..... πρὸς δὲ Μάξιμον Αἰμιλιανὸν κατὰ τὴν συμβολὴν τοῦ τ' Ἴσαρος καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ, καθ' ἣν καὶ τὸ Κέμμενον ὄρος πλησιάζει τῷ Ῥοδανῷ · πρὸς δὲ Δομίτιον κατωτέρω ἔτι κατὰ τὴν συμβολὴν τοῦ τε Σούλγα καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ ..... Βιτυίτου δέ, τοῦ πρὸς τὸν Μάξιμον καὶ τὸν Δομίτιον πολεμήσαντος, ὁ πατὴρ Λουέριος.....

[1] Mss. : Congenatus, Congienatus, Congenetiatus, Cognoncal cus, Congunnetiacus, Congentiacus.

Vell. Paterc., *Hist.*, II, 39 : Gallias primum Domitio, Fabio, nepote Pauli, qui Allobrogicus vocatus est, intratas cum exercitu, magnâ mox clade nostra, saepe & adfectavimus, & amisimus; sed fulgentissimum C. Caesaris opus in iis conspicitur.....

Valère-Maxime, l. 9, c. 6, 3 : Cn. autem Domitium, summi generis & magni animi virum, nimiae gloriae cupiditas perfidum existere coegit; iratus namque Bituito regi Arvernorum, quod quum suam, tum etiam Allobrogum gentem, se etiam tum in provincia morante, ad Q. Fabii successoris sui dexteram confugere hortatus esset, per colloquii simulationem arcessitum, hospitio que exceptum, vinxit, ac Romam nave deportandum curavit : cujus factum senatus neque probare potuit, neque rescindere voluit, ne remissus in patriam Bituitus bellum renovaret; igitur eum Albam custodiae causa relegavit.

Pline, H. N., l. 7, 50 : Q. Fabius Maximus consul apud flumen Isaram proelio commisso adversus Allobrogum Arvernorumque gentes a. d. vi idus Augustas, cxxx perduellium caesis, febri quartana liberatus est in acie.

Suétone, *Néron*, 2 : Atavus ejus Cn. Domitius ..... in consulatu, Allobrogibus Arvernis que superatis, elephanto per provinciam vectus est, turba militum, quasi inter solemnia triumphi, prosequente.

Florus (éd. Halm), I, 37 : Prima trans Alpes arma nostra sensere Saluvii, quum de eis fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur : Allobroges deinde, & Arverni, quum adversus eos similes Haeduorum querellae opem & auxilium nostrum flagitarent; utriusque victoriae testes Isara & Vindelicus amnes, & impiger fluminum Rhodanus....... Nil tam conspicuum in triumpho quam rex ipse Vituitus..... Utriusque victoriae quod quantumque gaudium fuerit, vel hinc existimari potest, quod & Domitius Ahenobarbus, & Fabius Maximus ipsis quibus dimicaverant locis saxeas erexere turres, & desuper exornata armis hostilibus tropaea fixerunt, cum hic mos inusitatus fuerit nostris.

Appien, *De Bello Gallico*, l. 1, c. 1 : Πρὸ δὲ τοῦ Μαρίου καὶ Φάβιος Μάξιμος ὁ Αἰμιλιανός, ὀλίγην κομιδῇ στρατιὰν ἔχων, ἐπολέμησε τοῖς Κελτοῖς, καὶ δώδεκα μυριάδας αὐτῶν ἐν μιᾷ μάχῃ κατέκτανε.....

Id., *ibid.*, I, 12 : Ὅτι οἱ Σαλύων δυνάσται, τοῦ ἔθνους ἡττηθέντος ὑπὸ Ῥωμαίων, ἐς Ἀλλόβριγας κατέφυγον · καὶ αὐτοὺς ἐξαιτοῦντες οἱ Ῥωμαῖοι στρατεύουσιν ἐπὶ τοὺς Ἀλλόβριγας οὐκ ἐκδιδόντας, ἡγουμένου σφῶν Γναίου Δομιτίου · ὅ παροδεύοντι τὴν τῶν Σαλύων ἐντυγχάνει πρεσβευτὴς Βιτοίτου βασιλέως τῶν Ἀλλοβρίγων.....

Eutrope (éd. Dietsch), 4, 22 : Anno dcxvii ab Urbe condita, C. Cassius Longinus & Sex. Domitius Calvinus, consules, Gallis transalpinis bellum intulerunt, & Arvernorum tunc nobilissimae civitati atque eorum duci Bituito, infinitam que multitudinem juxta Rhodanum fluvium interfecerunt..... Bituitus se Domitio dedidit, atque ab eo Romam deductus est, magna que gloria consules ambo triumphaverunt.

Amm. Marc., l. 15, c. 12 : Hae regiones, praecipue quae confines Italicis, paullatim levi sudore sub imperium venere Romanum : primo tentatae per Fulvium, deinde praeliis parvis quassatae per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domitae : cui negotii plenus effectus, asperiore Allobrogum gente devicta, hoc indidit cognomentum.

Orose, l. 5, c. 14 : Anno ab urbe condita dcxxviii. Fabius consul Bituito regi Arvernorum ... occurrit.

Cf. Cassiodore, *Chron.*, *loc. cit.*

Les historiens de la guerre faite aux Allobroges & à Bituit n'ont pas nettement déterminé quels furent les rôles respectifs de Domitius & de Fabius. Aussi n'avons-nous pas cru devoir traiter séparément de ces deux personnages. Voici ce qui nous semble ressortir de textes obscurs & souvent controversés :

Cn. Domitius, Cn. F. Cn. N. Ahenobarbus, consul, succède à Calvinus en 122 av. J.-C.—632 U.C.; Calvinus a fondé *Aquae Sextiae* en 122, puis a triomphé à Rome la même année; c'est donc dans le courant de cette année que Domitius Ahenobarbus, consul, est allé en Gaule.

Avec le titre de proconsul[1], il est vainqueur des Allobroges près de Vindalium (121 av. J.-C. — 633 U. C.).

La même année, Q. Fabius Q. Aemiliani F. Q. N. Maximus Aemilianus, consul, est vainqueur des Allobroges & de Bétult ou Bituit, roi des Arvernes.

Quelle a été la part de Domitius? Quelle a été celle de Fabius? Quand ces victoires ont-elles été remportées? Forcés de prendre un parti, nous ne répondons pas d'avoir tranché définitivement la question. Les Bénédictins & presque tous les historiens jusqu'à ces dernières années exposaient les faits comme ils étaient résumés dans le sommaire de Tite-Live. Teutomal, roi des Salviens, s'était réfugié chez les Allobroges, qui étaient en guerre avec les Aeduens, alliés de Rome. Domitius, proconsul, fut vainqueur des Allobroges près de l'*oppidum* de Vindalium. Tite-Live raconte ensuite que Quintus Fabius Maximus, étant consul, tua cent vingt mille hommes aux Allobroges & à Bituit, roi des Arvernes. Bituit partit pour Rome & fut exilé à Albe .... les Allobroges firent leur soumission. Il résulte de ce récit que Domitius, étant proconsul, vainquit les Allobroges près de Vindalium (*oppidum* voisin de la Sorgue & du Rhône); & que, plus tard, Fabius, étant consul, écrasa les Allobroges & Bituit (sur les bords de l'Isère).

M. Mommsen[2] pense que la bataille de Vindalium a suivi & non précédé la victoire de Fabius, & n'a été remportée qu'après le retour de ce consul à Rome.

M. Mommsen invoque le témoignage de Strabon. D'après cet auteur[3], les Arvernes combattirent contre Fabius & contre Domitius. Donc, conclut M. Mommsen, Strabon pense que Fabius fut combattu avant Domitius.—Si on lit en entier la phrase de Strabon, on arrive à une conclusion opposée; Strabon, désignant les vainqueurs des Arvernes, nomme d'abord César, puis Fabius, puis Domitius. Il a donc cité d'abord le vainqueur le plus récent, & il est, sinon certain, du moins probable, que, pour les deux autres noms, il a suivi le même ordre. Un peu avant[4], les deux vainqueurs sont encore mentionnés, &, cette fois, Domitius avant Fabius; mais comme l'ordre géographique est suivi, on ne doit rien conclure de cet autre texte.

M. Mommsen s'appuie également sur le texte de Florus[1], où l'Isère est nommée avant la Sorgue : « *Utriusque victoriae testes, Isara & Vindelicus* « *amnes & impiger fluminum Rhodanus* ». On pourrait tirer quelque éclaircissement de cette phrase, où les mots paraissent cependant être disposés pour les besoins de la période, si plus loin, dans le même paragraphe, Domitius, vainqueur près de l'«*amnis Vindelicus* », n'était cité avant le vainqueur de l'Isère. Par conséquent, les auteurs invoqués par M. Mommsen sont plutôt défavorables à son hypothèse.

Cicéron[2], Velleius-Paterculus[3], Paul Orose[4] citent Domitius avant Fabius. Les autres textes, ou renferment des erreurs matérielles (Eutrope[5] confond Calvinus avec Domitius & Fabius), ou sont incomplets.

Par exemple, César[6], Pline[7], Ammien-Marcellin citent Fabius & omettent Domitius. Suétone[8], au contraire, ne nomme que Domitius, & le confond avec son fils. Aucun autre écrivain ne cite Fabius avant Domitius.

La théorie de M. Mommsen ne s'appuie donc sur aucun auteur; elle est infirmée, au contraire, par plusieurs d'entre eux. Nous examinerons tout à l'heure le passage des *Actes triomphaux*, dont s'autorise aussi M. Mommsen. Étudions auparavant, d'après les textes, comment les événements paraissent s'être passés.

Domitius commença la guerre. Cela ressort du témoignage d'Appien[9] : les Salyens se réfugient chez les Allobroges; Domitius marche contre eux, & Bituit lui envoie des ambassadeurs. Dom Vaissete pense, avec quelque vraisemblance, que Domitius, qui ne fut pas arrêté par les offres de Bituit, pressa la guerre, afin d'être victorieux avant l'arrivée de Fabius. Il remporta la victoire de Vindalium. Suivant Suétone, il était consul quand il fut victorieux; il était proconsul d'après le témoignage du sommaire de Tite-Live, plus précis & plus exact que Suétone dans tous les autres détails. L'auteur du sommaire nous apprend aussi que Fabius était consul quand il fut victorieux sur les bords de l'Isère, & aucun texte ne controuve l'exactitude de cette allégation. Il y a donc lieu de croire que les deux batailles se livrèrent la même année, lorsque Fabius était consul & Domitius proconsul; la victoire de Domitius aurait été remportée au commencement de l'année 121 av. J.-C., & celle de Fabius un peu plus tard. Pline[10] ne donne pas la date de

[1] T.-L., *Perioch.*, 61.
[2] Th. Mommsen, *Histoire romaine*, trad. De Guerle, Bruxelles, 1865, t. 4, pp. 280-281.
[3] Strab., 4, 1, p. 191.
[4] Id., 4, 1, p. 185.

[1] Flor., 1, 37.
[2] Cic., *Pro Fonteio*, 15.
[3] Vell.-Paterc., 2, 39.
[4] Oros., 13 & 14.
[5] Eutrop., 4, 22.
[6] Caes., 1, 45.
[7] Plin., *H. N.*, 7, 50.
[8] Suét., *Neron.* 2.
[9] App., *Bell. Gall.*, 1, 12.
[10] Plin., *H. N.*, 7, 50.

l'année, mais celle du jour & du mois (d'après le calendrier de son époque) : A. D. VI ID. AVG.

Que se passa-t-il ensuite? Comme Fabius a triomphé avec le titre de proconsul, il est probable que la Province lui fut attribuée l'année suivante, & cependant Domitius y est demeuré. Nous savons, en effet, par Valère-Maxime[1], que Bituit, voulant se livrer à Fabius, « successeur de Domitius », fut attiré par ce dernier & fait prisonnier. Domitius l'envoya par mer à Rome, sans doute parce que la Province était sous l'*imperium* de son collègue. Cet événement eut-il lieu pendant le consulat ou pendant le proconsulat de Fabius? Nous ne pouvons rien affirmer.

Passons à l'inscription invoquée par M. Mommsen[2].

On voit sur un fragment des *Actes triomphaux* que Fabius, proconsul, triompha des Allobroges & de Bétult dix jours avant les kalendes. Le nom du mois & la date de l'année sont perdus. Mais la restitution de M. Henzen, qui peut être considérée comme certaine, date ce triomphe de 633 U. C., c'est-à-dire de l'année qui suivit le consulat de Fabius.

On lit ensuite que Domitius, proconsul, triompha des Gaulois Arvernes seize jours avant les kalendes..... On a perdu également le nom du mois & celui de l'année.

Ces actes prouvent que Fabius a triomphé avant Domitius. Ils prouvent aussi que le sénat considéra Fabius comme le véritable vainqueur des Allobroges; ils furent, en effet, écrasés à la bataille de l'Isère & firent leur soumission; de là le surnom d'*Allobrogicus* donné à Fabius. Le sénat crut aussi que Fabius était le véritable vainqueur de Bituit, quoique Domitius l'ait pris par trahison. C'est une pratique assez constante du sénat; il tire parti des trahisons qui lui profitent, & il en blâme les auteurs. Par conséquent, les questions sur lesquelles les deux généraux purent être en désaccord furent tranchées en faveur de Fabius. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il ait été jugé digne de triompher le premier? Par sa victoire de Vindalium, Domitius a ébranlé la puissance des ennemis; mais Fabius les a complétement défaits sur les bords de l'Isère.

Cela ne prouve donc pas que Fabius ait remporté sa victoire avant celle de Domitius; cela peut faire supposer que Domitius ait été chargé, après ces deux victoires, de terminer la guerre & d'organiser la Province; ce dernier soin, ajouté aux services déjà rendus, méritait les honneurs du triomphe. En effet, à Vindalium, il est surtout vainqueur des Allobroges, & c'est le titre de vainqueur des Gaulois Arvernes qui lui est décerné. Écrasés par Fabius, les Allobroges ont fait leur soumission, & si les Romains ont retenu, contre toute justice, Bituit & son fils, cela prouve qu'ils avaient encore à craindre les Arvernes. Domitius serait donc resté en Gaule après le départ de Fabius. A titre de proconsul, il aurait reçu les soumissions des Helviens & des Volsces, clients des Arvernes, & que nous verrons dorénavant faire partie de la Province[1]. Il aurait donc pu être considéré comme le vainqueur des Arvernes.

On a une autre raison de croire qu'il est resté dans le pays pour l'organiser : la voie Domitia[2] porte son nom. Il ne l'a pas tracée le premier; il l'a sans doute réparée & protégée. Il existait aussi dans la Province un *forum Domitii*[3]. Le pays pacifié[4], il l'aura parcouru en triomphateur, sur un éléphant, comme le rapporte Suétone, du reste si inexact.

Le soin de pacifier & d'organiser la Province put retenir Domitius assez longtemps en Gaule. On est donc fondé à croire qu'il y resta, non-seulement pendant l'année où Fabius fut proconsul, mais aussi l'année suivante, & qu'il fut proconsul en 119 av. J.-C. — 635 U. C.[5].

A-t-il triomphé pendant son séjour en Gaule? A-t-il triomphé quand il est revenu de la Province pacifiée? La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. En tout cas, il triompha en 634 ou en 635 U. C.[6].

L'hypothèse de M. Mommsen est défendue par M. Herzog, qui pense, du reste, que Domitius fut prorogé après le départ de Fabius[7]. L'opinion de dom Vaissete, à laquelle nous nous sommes rattaché, est adoptée par Mabille[8], & surtout défendue à frais nouveaux par M. Allmer[9], auquel nous avons emprunté la plupart de nos arguments. M. Desjardins[10] l'adopte également. Barry[11] ne s'est pas prononcé.

De 119 à 109 av. J.-C. — 635 à 645 U. C., aucun événement militaire considérable ne paraît s'être passé dans la Province; aussi, peu d'historiens en parlent-ils, & on sait mal comment elle fut administrée[12].

[1] VAL.-MAX., 9, 6, 3.
[2] C. I. L., t. 1, p. 460.

[1] CAES., *Bell. Gall.*, 7, 7.
[2] CIC., *Pro Fonteio*, 7.
[3] Cf. *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 81, *in not.*
[4] Toulouse, à l'époque de l'invasion des Cimbres, avait une garnison romaine. Cette garnison y fut probablement installée dès que la Province a été conquise & organisée à l'ouest du Rhône, & par conséquent par Domitius. — Cf. DIO., *Fragm.* 90 (éd. Dindorf, Lipsiae, Teubner, 1863) : Τολῶσαν πρότερον μὲν ἔνσπονδον οὖσαν τοῖς Ῥωμαίοις, στασιάσασαν δὲ πρὸς τὰς τῶν Κιμβρων ἐλπίδας ὡς καὶ τοὺς φρουροὺς δεθῆναι.....
[5] Nous mentionnons deux inscriptions qui auraient été trouvées dans les Alpes; elles seraient relatives aux triomphes de Domitius en Gaule. L'une a été publiée au siècle dernier; elle est contestée par M. Mommsen. L'autre, signalée par M. Edmond Blanc, se lisait ainsi : HERCVLI · SACRVM | CN · DOMITIVS | AHENOBARBVS | PROCOS | DEVICTIS ET SVPERATIS BELLO | TRI[*corus* ?]. Avant d'étudier ces fragments, il convient d'attendre que cette lecture soit confirmée.
[6] HENZEN, *C. I. L.*, p. 467. — ORELLI & BAITER placent en 635 le triomphe de Domitius.
[7] Cf. HERZOG, *op. cit.*, p. 47.
[8] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 79, *in not.*; tome II, *Note* VII.
[9] ALLMER, *Inscriptions antiques de la Viennoise*, t. 1, inscr. 1.
[10] DESJARDINS, *op. cit.*, t. 2, pp. 280, 281.
[11] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, pp. 76 & 77.
[12] C'est peut-être à cette époque qu'il faut placer l'interdiction faite aux Gaulois de planter la vigne & l'olivier dans leur pays. (CIC., *De republ.*, 3, 9.) Cf. ALLMER, *op. cit.*, *Additions*, in fine, p. 9.

Dom Vaissete[1] pensait avec Pighi que la Province, mal soumise, avait été successivement gouvernée par les consuls Q. Marcius Rex, Q. Mutius Scaevola, C. Licinius Geta & M. Scaurus (de 118 à 115 av. J.-C.). Comme on a la preuve qu'en 114 av. J.-C. les deux consuls étaient occupés l'un & l'autre hors de la Province, dom Vaissete concluait qu'à cette date un gouverneur lui avait été donné. Par conséquent, elle aurait été administrée par des consuls jusqu'en 114, & c'est alors qu'elle aurait été régulièrement constituée. Cette thèse a été plusieurs fois réfutée, & notamment par Barry[2]. Pighi pensait que Marcius Rex avait administré la Province : 1° parce qu'il avait donné son nom à la colonie de *Narbo Martius*, fondée sous son consulat; 2° parce qu'il avait vaincu les Liguriens Stoenètes, habitants des Alpes, &, par conséquent, voisins de la Province. — Ce sont deux erreurs. 1° *Narbo Martius* doit son nom de Martius (& non Marcius) à Mars, dieu tutélaire de la nouvelle colonie; 2° Q. Marcius Rex a vaincu les Liguriens Stoenètes; il en a même triomphé en 117 av. J.-C. — 637 U. C.[3]; mais ces peuplades n'étaient pas voisines de la Province. Il faut les chercher au nord de la Cisalpine[4]. Le consul Géta fut victorieux dans les Alpes Grées; le consul Scaurus triompha des Gaudisques ou Caurisques, ou mieux Taurisques, qui étaient des Galli-Karni, habitant à l'est des Stoeni[5]. Ces consuls ont donc combattu au nord de la Cisalpine, & pour leur attribuer le gouvernement de la Transalpine, il faut supposer avec Zumpt[6] qu'elle fut annexée (*attributa*) provisoirement au territoire de l'Italie. (Cet auteur pense même qu'elle ne fut organisée que pendant le sixième consulat de Marius, consulat créé à cet effet.) L'hypothèse de Zumpt n'est appuyée par aucun texte. On ne peut rien conclure d'un passage d'Eutrope[7]. Cet historien mentionne, il est vrai, deux consuls combattant à la fois dans la Province, ce qui ne pouvait avoir lieu, remarque Zumpt, que dans l'Italie. Mais ce texte d'Eutrope, dont la date est fausse & qui confond Cassius avec Fabius, & Domitius Calvinus avec Domitius Ahenobarbus, n'a aucune valeur[8]. Il n'y eut jamais deux consuls en même temps dans la Province, mais parfois un proconsul & un consul. — Zumpt tire un autre argument des six consulats de Marius. Le sixième consulat lui aurait été attribué pour organiser la Province. Cette hypothèse est gratuite[9], & on ne peut rien conclure de cette situation inusitée, qui fut faite à Marius dans des conditions exceptionnelles.

En l'absence de preuves directes, il est très-vraisemblable que la Province fut organisée par Domitius & que, mise sous l'autorité d'un gouverneur spécial, elle devint un gouvernement (*provincia*) dans le sens militaire, juridique & administratif du mot[1]. Elle était entourée de trop d'ennemis, trop récemment conquise, composée d'éléments trop disparates, trop loin de Rome & trop importante à conserver aux portes de l'Espagne, pour qu'il ne fallût pas y établir au plus vite un pouvoir central. Rien de plus aisé, en cas de guerre sérieuse, que d'y envoyer une armée & un consul. Elle était donc assez pacifiée pour n'avoir pas besoin d'une armée en permanence, assez menacée & surtout assez importante pour demander une organisation régulière. La colonie de *Narbo Martius*, fondée en 118 av. J.-C. — 636 U. C. (*vid. infra*), les *castella* d'*Aquae Sextiae*, qui n'était pas encore une colonie latine, & de *Tolosa*, ville fédérée qui reçut une garnison romaine dès les premiers temps de cette organisation[2], durent obéir à une même autorité, sans doute, en temps ordinaire, à un propréteur (plus exactement *pro praetore*).

Les noms de ces magistrats sont peu connus; sous la République, s'il fallait combattre, on envoyait un consul qui prenait l'autorité, & les historiens ont rarement parlé des gouverneurs de provinces qui n'eurent pas à soutenir de guerre. En outre, à partir de ce moment, toutes les préoccupations se tournent vers l'Italie. De ce silence de l'histoire, on ne peut rien inférer.

Il est donc permis de penser, contre Zumpt, que la Province fut organisée avant 101, & même, contre dom Vaissete, qu'elle le fut avant 114. Mais les preuves directes font défaut.

Depuis Domitius jusqu'à la guerre des Cimbres, nous ne connaissons le nom d'aucun gouverneur. On a cité à tort un fils de Caton l'Ancien, qui mourut préteur[3]; mais rien ne prouve qu'il mourut en Gaule.

§ 4

L. LICINIUS CRASSUS, *triumvir, fonde la colonie romaine de Narbo Martius, 118 av. J.-C. — 636 U. C.*

Cic., *Pro Fonteio*, 4 : Est in eadem provincia Narbo Martius, colonia nostrorum civium, specula populi romani ac propugnaculum, istis ipsis nationibus oppositum & objectum.

Id., *Pro Cluentio*, 51, 140 : Ego vero in isto genere libentius cum multorum, tum hominis eloquentissimi & sapientissimi, L. Crassi, auctoritatem sequor, qui cum C. Plancum defenderet accusante M. Bruto, homine in dicendo vehementi & callido, cum Brutus duobus recitatoribus constitutis ex duabus ejus orationibus capita alterna, inter se contraria, recitanda curasset, quod in dissuasione rogationis ejus, quae contra coloniam Narbonensem ferebatur, quantum potest, de auctoritate senatus detrahit, in suasione legis

[1] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 160 & suiv.
[2] *Loc. cit.*, en note.
[3] C. I. L., t. 1, p. 460.
[4] Strab., 4, 204, ch. 6, § 6, les désigne sous le nom de Στονοι. — Plin., *H. N.*, 3, 20. — Barry, *loc. cit.*
[5] Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 308.
[6] Zumpt, *Stud. rom.*, pp. 16, 23 & suiv.
[7] Eutrop., 4, 22.
[8] Herzog, *op. cit.*, p. 63.
[9] Cf. § 8.

[1] Cf. Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 283 & suiv.
[2] Cf. *supra* & *Histoire générale de Languedoc*, tome II, p. 167 & suiv., Barry, *in not.*
[3] Plutarque, *Caton l'Ancien*, c. 27.

Serviliae summis ornat senatum laudibus, & multa in equites Romanos cum ex ea oratione asperius dicta recitasset, quo animi illorum judicum in Crassum incenderentur, aliquantum esse commotus dicitur.

Id., *De oratore*, 2, 55, 223 : Cum enim Brutus duos lectores excitasset & alteri de colonia Narbonensi Crassi orationem legendam dedisset, alteri de lege Servilia, & cum contraria inter sese de re publica capita contulisset, noster hic facetissime tres patris Bruti de jure civili libellos tribus legendos dedit.

Id., *Brutus*, 43 : (Crassus) voluit adolescens in colonia Narbonensi causae popularis aliquid attingere, eamque coloniam, ut fecit, ipse deducere. Exstat in eam legem senior, ut ita dicam, quam aetas illa ferebat, oratio.

Vell.-Paterc., 1, 15 : Narbo autem Martius in Gallia, Porcio, Marcioque coss., abhinc annos circiter CLIII, deducta colonia est.

Quintilien, *Instit. orat.*, 6, 3, 44 : Nam, quum Brutus in accusatione Cn. Planci ex duobus lectoribus ostendisset, contraria L. Crassum patronum ejus in oratione, quam de colonia Narbonensi habuerat, suassisse iis, quae de lege Servilia dixerat; tres excitavit & ipse lectores.....

Eutrop., 4, 23 : M. Porcio Catone & Q. Marcio Rege coss. DCXXXIII anno ab Urbe condita Narbona in Gallia colonia deducta est.

L. Licinius Crassus fonda la colonie de *Narbo Martius*, M. Porcius Caton & Q. Marcius Rex étant consuls[1]; par conséquent en 118 av. J.-C. — 636 U. C.[2]. C'était une colonie de citoyens romains[3]. Le nom de *Martius* lui vient du dieu Mars; ainsi Corinthe s'appelle *Junonia* & Carthage *Veneria*[4]. Créée après une guerre récente, & élevée comme une forteresse menaçante en face de l'ennemi[5], il est possible qu'elle ait été mise sous la protection d'une divinité belliqueuse. Il est plus probable que les Romains ont seulement songé, en la nommant ainsi, à honorer un de leurs dieux principaux.

Envoyé pour fonder cette colonie à la suite d'éloquents discours prononcés par lui dans le sénat, Crassus eut probablement deux collègues & porta le titre de triumvir, comme les magistrats chargés de distribuer des terres au peuple[6] & comme C. Gracchus, fondateur de la colonie de Carthage[7].

Domitius était-il encore proconsul de la Province en 118? M. Henzen[8] réfute Fischer[9] & Zumpt[10], qui ont adopté cette dernière opinion. Domitius, dit-il, n'a pas fondé Narbonne. Ce n'est pas une preuve. Un consul, un proconsul, pouvaient établir dans la province qu'ils gouvernaient un camp fortifié, une garnison permanente. Mais à cette époque les colonies de citoyens romains partaient d'Italie, étaient creees par le sénat & conduites par les triumvirs, en vertu d'une délégation extraordinaire & spéciale. Ces triumvirs & les gouverneurs de la province où s'établissaient les colonies avaient donc des pouvoirs & des attributions distinctes. Il est probable que Domitius a organisé la Province. Y gouvernait-il encore, ou l'avait-il quittée lorsque Crassus y fonda la colonie de Narbonne? On ne peut savoir. M. Herzog[1] pense que Domitius n'administrait plus la Province en 118, parce que l'usage n'était pas de proroger si longtemps les proconsuls. C'est, en effet, très-vraisemblable, mais il n'y a pas d'autre bonne raison à donner.

[1] Vell.-Paterc., 1, 15. — Eutrop., 4, 23.
[2] C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 534 & 535.
[3] Cic., *Pro Fonteio*, 4.
[4] Herzog, *op. cit.*, p. 50.
[5] Cic., *Pro Fonteio*, 4.
[6] C. I. L., *Lex agraria*, t. 1, p. 67 & suiv.
[7] T.-L., *Perioch.*, 60.
[8] C. I. L., *Act. triumph.*, t. 1, p. 463.
[9] Fischer, *Zeittafeln*, p. 153.
[10] Zumpt, *Stud. rom.*, p. 18.

§ 5

M. JUNIUS D. F. D. N. SILANUS, *consul.*

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 536 & 537 : M. Junius, D. f. D. n., est consul en 109 av. J.-C. — 645 U. C.

T.-L., *Perioch.*, 65 : M. Junius Silanus consul adversus Cimbros infeliciter pugnavit.

Vell.-Paterc., 2, 12, 2 : Effusa, ut praediximus, immanis vis Germanarum gentium, quibus nomen Cimbris ac Teutonis erat, quum Caepionem, Manliumque conss., & ante Carbonem Silanumque fudissent fugassentque in Galliis, & exuissent exercitu, Scaurumque Aurelium consulem, & alios celeberrimi nominis viros trucidassent, populus Romanus non alium repellendis tantis hostibus magis idoneum imperatorem, quam Marium, est ratus.

Quintil., *Declamat.*, 3, 13 : Jam fugatorum Carbonis atque Syllani[2] sub comparatione felix militia est : jacet post amissum Scaurus exercitum. Servilii Manliique bina cum tot legionibus castra perdidimus : gens majorem terrarum partem victoriis pervagata, tantum in Mario stetit.

Flor., 1, 38 : Cimbri, Teutoni, atque Tigurini ab extremis Galliae profugi, cum terras eorum inundasset Oceanus, novas sedes toto orbe quaerebant, exclusi que & Gallia & Hispania, cum in Italiam demigrarent, misere legatos in castra Silani, inde ad Senatum, petentes, « ut Martius « populus aliquid sibi terrae daret quasi stipen« dium, ceterum, ut vellet, manibus atque armis « suis uteretur ». Sed quas daret terras populus Romanus, agrariis legibus intra se dimicaturus? Repulsi igitur, quod nequiverant precibus, armis petere coeperunt.
Sed nec primum quidem impetum barbarorum Silanus, nec secundum Manilius, nec tertium Caepio sustinere potuerunt.

Eutrop., 4, 27 : A M. Iunio Silano, collega Q. Metelli, Cimbri in Gallia & a Minucio Rufo in Macedonia Scordisci & Triballi, & a Servilio Caepione in Hispania Lusitani victi sunt; & duo triumphi de Iugurtha, primus per Metellum, secundus per Marium acti sunt.

M. Junius, D. f., D. n. Silanus fut consul en 109 av. J.-C. — 645 U. C.[3].

[1] Herzog, *op. cit.*, p. 48.
[2] *Syllani* pour *Silani*.
[3] C. I. L., t. 1, pp. 536 & 537.

Les témoignages concordants de Tite-Live[1], de Velleius-Paterculus[2], de Quintilien[3] & de Florus[4] prouvent qu'il fut vaincu par les Cimbres. Eutrope[5] a donc eu tort de lui attribuer la victoire[6].

Dans quel pays la bataille s'est-elle livrée? Suivant Velleius-Paterculus, Carbon & Silanus furent vaincus dans les Gaules (*in Galliis*). Cela veut-il dire que les deux Gaules ne formaient, comme l'a pensé Zumpt, qu'un seul gouvernement, confié successivement à ces deux consuls?

Il est probable que Velleius-Paterculus a employé ce pluriel, parce que Carbon a été vaincu au nord de la Gaule Cisalpine, & Silanus dans la Gaule Transalpine. Eutrope, dont le témoignage est, du reste, suspect, emploie le singulier « *in Gallia* » quand il rappelle la bataille livrée par Silanus aux Cimbres. Florus croit que les Cimbres revenaient d'Espagne quand ils combattirent Silanus; c'est probablement une erreur; tout porte à croire qu'ils descendaient alors des bords du lac Léman[7], qu'ils frayèrent ainsi la route où les Helvètes devaient bientôt les suivre, & qu'ils allèrent un peu plus tard en Espagne. En tout cas, ce témoignage de Florus prouve qu'il plaçait dans la Gaule Transalpine la défaite de Silanus, établi, pensait-il, entre les barbares venus d'Espagne & l'Italie. Du reste, les batailles qui suivent se livrent toutes dans la Gaule Transalpine, & c'est là, suivant Plutarque, que les Romains essuyèrent successivement toutes leurs grandes défaites[8]. Il est donc très-probable que Carbon, vaincu près des Alpes Noriques, n'exerçait pas l'*imperium* dans la Transalpine, & que Silanus, au contraire, l'exerça seulement dans cette Province[9], & qu'il doit seul figurer dans ces Fastes.

§ 6

L. CASSIUS LONGINUS, *consul.*

C. I. L., *Fast. cons.*, t. 1, pp. 536-537 : L. Cassius Longinus est consul en 107 av. J.-C. — 647 U. C.

Caes., *Bell. Gall.*, 1, 7 : Caesar, quod memoria tenebat L. Cassium consulem occisum exercitumque ejus ab Helvetiis pulsum & sub jugum missum, concedendum non putabat.

Id., *ibid.*, 1, 12 : Is pagus appellabatur Tigurinus : nam omnis civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est. Hic pagus unus quum domo exisset, patrum nostrorum memoria L. Cassium consulem interfecerat, & ejus exercitum sub jugum miserat. Ita, sive casu, sive consilio deorum immortalium, quae pars civitatis Helvetiae insignem calamitatem populo romano intulerat, ea princeps poenas persolvit. Qua in re Caesar non solum publicas, sed etiam privatas injurias ultus est quod ejus soceri L. Pisonis avum, L. Pisonem legatum, Tigurini eodem praelio, quo Cassium, interfecerant.

Id., *ibid.*, 1, 12 : ..... cujus legationis Divico princeps fuit, qui bello Cassiano dux Helvetiorum fuerat.

T.-L., *Perioch.*, 65 : L. Cassius consul a Tigurinis Gallis, pago Helvetiorum, qui a civitate secesserant, in finibus Nitiobrigum[1] cum exercitu caesus est.

Oros., 5, 15 : L. Cassius cos. in Gallia Tigurinos usque Oceanum persecutus rursusque ab iisdem insidiis circumventus occisus est.

Tous les textes concordant, il est certain que L. Cassius Longinus fut vaincu & tué par Divicon & les Helvètes Tigurins, pendant son consulat, c'est-à-dire en 107 av. J.-C. — 647 U. C. L'événement eut lieu sur les frontières du pays des Allobroges, ou mieux sur celles du pays des Nitiobriges (aux environs d'Agen); en tout cas, sur les confins de la Province, où, par conséquent, Longinus exerçait l'*imperium*[2]. Le consulaire L. Calpurnius Piso Caesoninus, légat, fut tué; C. Popilius, légat[3], eut la vie sauve.

§ 7

Q. SERVILIUS CAEPIO, *consul, 106 av. J.-C. — 648 U. C.; proconsul, 105 av. J.-C. — 649 U. C.*

Cn. MALLIUS MAXIMUS, *consul, 105 av. J.-C. — 649 U. C.*

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 536-537 : Q. Servilius Caepion est consul en 106 av. J.-C. — 648 U. C.

Id., *ibid.* : C. Mallius Maximus est consul en 105 av. J.-C. — 649 U. C.

(On trouve aussi Cn(eius) Manilius. Presque tous les textes portent Manlius[4].)

Salluste, *Jugurtha*, 114 : Per idem tempus adversum Gallos, ab ducibus nostris, Q. Caepione & M. Manlio male pugnatum.

T.-L., *Perioch.*, 67 : M. Aurelius Scaurus, legatus consulis, a Cimbris fuso exercitu, captus est, & quum, in consilium ab iis evocatus, deterreret eos, ne Alpes transirent Italiam petituri, eo quod diceret Romanos vinci non posse, a Boiorige rege, feroci juvene, occisus est. Ab iisdem hostibus Cn. Manlius consul & Q. Servilius Caepio proconsul, victi praelio castrisque binis exuti sunt. Militum millia octoginta occisa, calonum & lixarum quadraginta. Secundum populi romani jussionem, Caepionis, cujus temeritate clades

[1] T.-L., *Perioch.*, 65.

[2] Vell.-Paterc., 2, 12, 2.

[3] Quintil., *Declamat.*, 3, 13.

[4] Flor., 1, 38.

[5] Eutrop., 4, 27.

[6] Cf. Desjardins, *op. cit.*, p. 310.

[7] Cf. Strab., 7. 11, 2.

[8] Plut., *Marius*, 11, § 10 : Πολλῶν δὲ καὶ μεγάλων Ῥωμαϊκῶν στρατοπέδων καὶ στρατηγῶν, ὅσοι προεστήκεσαν τῆς ἐκτὸς Ἄλπεων Γαλατίας, ἀνηρπασμένων ἀκλεῶς.

[9] Cf. Herzog, *op. cit.*, *loc. cit.* — Desjardins, *op. cit.*, *loc. cit.*

[1] D'autres mss. portent *Allobrogum*. Mieux, *Nitiobrigum*. Cf. Orose, 5, 5, & M. Allmer, *op. cit*, t. 1, *Supplém.*, p. 10, citant MM. Mommsen & Herzog.

[2] Nous n'avons pas à discuter ici où cette bataille fut livrée. Cf. Herzog, *op. cit.*, *loc. cit.* — Mommsen, cité par Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 311.

[3] Oros., 5, 15.

[4] Ces deux personnages ont exercé en même temps le commandement dans la Gaule Transalpine. Presque tous les textes les mentionnent à la fois; aussi les avons-nous réunis dans un même chapitre.

accepta erat, damnati bona publicata sunt, ... imperiumque ei abrogatum.

STRAB., 4, 1, 13 : Καὶ τοὺς Τεκτοσάγας δέ φασι μετασχεῖν τῆς ἐπὶ Δελφοὺς στρατείας, τούς τε θησαυροὺς τοὺς εὑρεθέντας παρ' αὐτοῖς ὑπὸ Σκιπίωνος [Καιπίωνος] τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ῥωμαίων ἐν πόλει Τολώσσῃ τῶν ἐκεῖθεν χρημάτων μέρος εἶναί φασι, προσθεῖναι δὲ τοὺς ἀνθρώπους καὶ ἐκ τῶν ἰδίων οἴκων ἀνιεροῦντας καὶ ἐξιλασκομένους τὸν θεόν · προσαψάμενον δ' αὐτῶν τὸν Σκιπίωνα [Καιπίωνα] διὰ τοῦτο ἐν δυστυχήμασι καταστρέψαι τὸν βίον, ὡς ἱερόσυλον ἐκβληθέντα (ὑπὸ) τῆς πατρίδος.....

FLOR., 3, 3 : Sed nec primum quidem impetum barbarorum Silanus, nec secundum Manlius, nec tertium Caepio sustinere potuerunt.

AULU-GELLE, *Noct. att.*, 3, 9 : Eadem sententia est illius quoque veteris proverbii, quod ita dictum accepimus : aurum Tolosanum. Nam cum oppidum Tolosanum in terra Gallia Q. Caepio consul diripuisset, multumque auri in ejus oppidi templis fuisset, quisquis ex ea direptione aurum attigit, misero cruciabilique exitu periit.

DION CASSIUS (CASSIUS DIO), *Fragm.* 91 : Ὅτι ὁ Σερουΐλιος ὑπὸ τοῦ πρὸς τὸν συνάρχοντα φθόνου, τὰ μὲν γὰρ ἄλλα ἐξ ἴσου οἱ ἐπετέτραπτο, τῷ δὲ δὴ ἀξιώματι οἷα ὑπατεύοντος αὐτοῦ ἠλαττοῦτο, πολλῶν καὶ κακῶν αἴτιος τῷ στρατεύματι ἐγένετο. Καὶ ..... μετὰ θάνατον Σκαύρου τὸν Σερουΐλιον μετεπέμψατο · ὁ δὲ ἀπεκρίνατο τὴν ἑαυτοῦ ἑκάτερον δεῖν φυλάττειν · εἶτα ἐλπίσας τὸν Μάλλιον καθ' ἑαυτόν τι κατορθώσειν, ἐφθόνησεν αὐτῷ μὴ μόνος εὐδοκιμήσῃ, καὶ ἦλθε μὲν πρὸς αὐτόν, οὔτε δὲ ἐν τῷ αὐτῷ χωρίῳ ηὐλίσατο οὔτε τι βούλευμα κοινὸν ἐποιήσατο, ἀλλ' ὡς καὶ πρότερος αὐτοῦ τοῖς Κίμβροις συμμίξων, τήν τε δόξαν τοῦ πολέμου πᾶσαν ἀποισόμενος, ἐν μέσῳ ἱδρύθη. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον φοβεροὶ καὶ ὡς τοῖς πολεμίοις, μέχρι οὗ ἡ διαφορὰ αὐτῶν ἐλάνθανεν, ἐγίγνοντο, ὥς καὶ ἐς ἐπιθυμίαν σπονδῶν αὐτοὺς προαγαγεῖν · ὡς δὲ πρὸς Μάλλιον ὑπατεύοντα διεκηρυκεύσαντο, ὁ Σερουΐλιος ἠγανάκτησεν ὅτι μὴ πρὸς ἑαυτὸν ἐπρεσβεύσαντο, καὶ οὔτε τι συμβατικὸν ἀπεκρίνατο, ὀλίγου τε καὶ τοὺς πρεσβευτὰς διέφθειρεν. Ὅτι οἱ στρατιῶται τὸν Σερουΐλιον ἠνάγκασαν πρὸς Μάλλιον ἐλθεῖν καὶ μετ' αὐτοῦ βουλεύσασθαι περὶ τῶν παρόντων. Τοσούτου δὲ ὁμοφρονῆσαι ἐδέησαν ὥστε καὶ ἐχθίους ἢ πρόσθεν ἦσαν ἐκ τῆς συνουσίας ἐγένοντο · ἔς τε γὰρ φιλονεικίαν καὶ λοιδορίας προαχθέντες αἰσχρῶς διελύθησαν.

JUSTIN, 32, 3 : Tectosagi autem, quum in antiquam patriam Tolosam venissent, comprehensique pestifera lue essent, non prius sanitatem reciperavere, quam aruspicum responsis moniti, aurum argentumque, bellis sacrilegiisque quaesitum, in Tolosensem lacum mergerent. Quod omne magno post tempore Caepio Romanus consul abstulit..... Quod sacrilegium causa excidii Caepioni exercituique ejus postea fuit. Romanos quoque Cimbrici belli tumultus, velut ultor sacrae pecuniae insequutus est.

GRANUS LICINIANUS[1], p. 17 : Qua victoria Cimbrorum territus, Manlius consul litteris supplicibus cum C[a]epionem orasset ut copiis junctis simul & exercitu ampliato Gallis resisterent, impetrare non potuit, & quum Rhodanum trajecisset, & apud milites gloriatus esset timenti consuli se auxilium lat[u]rum, ne communicare quidem cum eo consilium belli gerendi voluit, nec legatis quos senatus miserat ut co[n]cordes essent, simulque rempublicam juvarent auscultare dignatus est. Cimbrorum etiam legatos pacem volentes & agr[os] petentes frumentu[m]que quod sererent, ita contumeliose submovit ut desperata pace ado-r[irentur] postero die castr[a] ejus non longe a Manli castris constituta. Neque adduci potuit, cum n[on] multo abesset, ut exercitum jungeret, & maxima pars exercitus d[eleta est].

ID., *ibid.*, p. 20 : Cn. Manilius ob ea[m]dem causam quam & Caepio L. Saturnini rogatione e civitate plebiscito ejectus.

EUTROP., 5, 1 : Dum bellum in Numidia contra Jugurtham geritur, romani consules M. Manlius & Q. Caepio a Cimbris & Teutonibus & Tigurinis & Ambronibus, quae erant Germanorum & Gallorum gentes, victi sunt juxta flumen Rhodanum.

OROS., 5, 16 : Anno ab urbe condita DCXLII, C. Manlius consul & Q. Caepio proconsule, adversus Cimbros & Teutonos & Tigurinos & Ambrones, Gallorum Germanorumque gentes .... missi, provincias sibi Rhodano flumine medio diviserunt.

En 106 av. J.-C. — 648 U. C., Q. Servilius Caepio fut consul dans la Gaule Transalpine. Il s'empara de Toulouse, qui s'était révoltée, & il en pilla les trésors[1].

L'année suivante (105 av. J.-C. — 649 U. C.), L. Servilius Caepio est nommé proconsul[2], & Cn. Mallius (ou Manlius) Maximus, consul, est envoyé à son secours[3]. Ils exercèrent simultanément l'*imperium* dans la Province & purent avoir deux camps séparés. Le consul cependant avait une suprématie plutôt honorifique qu'effective[4].

Leurs deux armées furent détruites à la bataille d'Arausio[5] « *pridie nonas octobr.* », suivant Orose. D'après Florus, Mallius aurait été vaincu le premier. Q. Servilius Caepio n'exerça pas l'*imperium* jusqu'à la fin de l'année; il en fut privé par le peuple[6]. Suivant Granus, un même plébiciste exila les deux généraux vaincus.

On ne sait pas s'il faut placer à cette date (105 av. J.-C. — 649 U. C.) ou reporter à l'année précédente la défaite & la mort du consulaire[7]

[1] Leipzig 1858 (*Philologorum Bonnensium Heptas*).

[1] Cf. les textes que nous transcrivons : STRAB., 4, 1, 13. — AULU-GELLE, *Noct. att.*, 3, 9. — JUSTIN, 32, 3. — En outre, CIC., *De deor. nat.*, 3, 30, 74, mentionne l'or toulousain. — DIO., *Fragm.* 90, ne cite pas le nom de Caepion, mais il raconte que Toulouse, ville alliée qui avait une garnison romaine, a chassé cette garnison & s'est livrée aux Cimbres. Elle fut surprise de nuit par les Romains, qui en pillèrent les trésors sacrés. Il s'agit évidemment ici de Caepion & de son armée.

[2] T.-L., *Perioch.*, 67. — DIO., *Fragm.* 91. — OROS., 5, 16. — EUTROP., 5, 1 (qui lui donne à tort le titre de consul).

[3] Cf. *Fast. cos.*, T.-L., DIO., EUTROP., OROS., *loc. cit.*

[4] M. DESJARDINS, *op. cit.*, *loc. cit.*, fait remarquer à cette occasion que les pouvoirs du proconsul, conservant son *imperium* lorsque le consul exerçait dans la Province le commandement suprême, n'avaient pas été nettement définis sous la république. Le châtiment de Caepion, qui fut privé de son *imperium* proconsulaire avant la fin de l'année (châtiment tout-à-fait inusité), prouve que cet *imperium* existait en fait & qu'il était tout au plus suspendu par la présence momentanée du consul dans la Province. — Mêmes débats avaient eu lieu entre Fabius & Domitius.

[5] T.-L., *Perioch.*, 67. — FLOR., 3, 3. — EUTROP., 5, 1. — OROS., 5, 16.

[6] T.-L., *loc. cit.*

[7] En 108 av. J.-C. — 646 U. C., les consuls sont M. Aurelius Scaurus & Sergius Sulpicius Galba. Ce dernier était en Italie (Cf. C. I. L., t. 1, n. 576) pendant son consulat. Les deux Gaules étaient-elles alors annexées à l'Italie & Galba

M. Aurelius Scaurus, légat du consul. Suivant Tite-Live, il aurait été vaincu & pris par les Cimbres avant la bataille d'Orange. C'est après qu'il fut tué, suivant Paul Orose. Si nous adoptons la version de Tite-Live, daterons-nous sa défaite de 106 av. J.-C., date du consulat de Caepion? la placerons-nous en 105, un peu avant la bataille d'Orange? Il est probable qu'il a été légat de Mallius, & que sa défaite précède de peu le désastre des deux armées romaines. Si un des lieutenants de Caepion avait subi un aussi sanglant échec, Caepion, sans doute, aurait montré moins d'orgueil dans ses démêlés avec Mallius. Les Cimbres & les Romains ayant réuni toutes leurs forces & s'étant longtemps observés, il est probable que les événements se précipitèrent & que la défaite de Scaurus fut comme le prélude de la grande bataille. Cela ressort du récit de Dion, d'après lequel Scaurus aurait été déjà tué. Peut-être Scaurus, pris par les barbares, a-t-il survécu à sa propre défaite. Il fut assassiné pendant que, prisonnier des barbares, il leur conseillait de ne pas entrer en Italie. Il semble donc qu'ils étaient alors complètement victorieux. Cette hypothèse concilierait Tite-Live & Orose. Scaurus aurait été pris un peu avant la bataille d'Orange, & tué après cette bataille[1].

§ 8

C. MARIUS, *consul*.

C. I. L., pp. 536-537 : C. Marius consul II, III, IIII, V, VI, de 104 à 100 av. J.-C. — 650 à 654 U. C. inclusivement.

T.-L., *Perioch.*, 67 : Marius triumphali veste in senatum venit, quod nemo ante eum fecerat; eique propter Cimbrici belli metum continuatus per complures annos magistratus est. Secundo & tertio absens consul creatus, quartum consulatum dissimulanter captans consequutus est.

Id., *ibid.*, 68 : Marius absens quintum consul creatus est.

Id., *ibid.*, 69 : ..... C. Marius, seditionis auctor, qui sextum consulatum per tribus sparsa pecunia emerat.....

Vell.-Paterc., 2, 12 : ..... Populus Romanus non alium repellendis tantis hostibus magis idoneum imperatorem, quam Marium, est ratus. Tum multiplicati consulatus ejus; tertius in apparatu belli consumptus..... Quarto trans Alpes circa Aquas Sextias cum Teutonis conflixit. Quinto, citra Alpes in campis, quibus nomen erat Raudiis, ipse cons. & procons. Q. Lutatius Catulus fortunatissimo decertavere praelio....... Sextus consulatus veluti praemium ei meritorium datus.

Plut., *Marius*, 1 : Γαΐου Μαρίου τρίτον οὐκ ἔχομεν εἰπεῖν ὄνομα.....

Id., *ibid.*, 12 : Καὶ τὸ δεύτερον ὕπατος ἀπεδείχθη, τοῦ μὲν νόμου κωλύοντος ἀπόντα καὶ μὴ διαλιπόντα χρόνον ὡρισμένον αὖθις αἱρεῖσθαι, τοῦ δὲ δήμου τοὺς ἀντιλέγοντας ἐκβαλόντος..... καὶ Μάριος ἐκ Λιβύης μετὰ τοῦ στρατεύματος διακομισθεὶς αὐταῖς Καλάνδαις Ἰανουαρίαις, ἣν ἔτους ἀρχὴν ἄγουσι Ῥωμαῖοι, τήν τε ὑπατείαν ἀνέλαβε καὶ τὸν θρίαμβον εἰσήλασεν.....

Id., *ibid.*, 14 : Τοῦτο οὐχ ἥκιστα τῷ Μαρίῳ συνέπραξε τὴν τρίτην ὑπατείαν · ἅμα δὲ καὶ τῶν Βαρβάρων ἔτους ὥρᾳ προσδοκίμων ὄντων, ἐβούλοντο μετὰ μηδενὸς ἄλλου στρατηγοῦ κινδυνεῦσαι πρὸς αὐτούς. Οὐ μὲν ἧκον ὡς προσεδοκῶντο ταχέως, ἀλλὰ πάλιν διῆλθε τῷ Μαρίῳ ὁ τῆς ὑπατείας χρόνος. Ἐνισταμένων δὲ τῶν ἀρχαιρεσιῶν καὶ τοῦ συνάρχοντος αὐτοῦ τελευτήσαντος, ἀπολιπὼν ἐπὶ τῶν δυνάμεων Μάνιον Ἀκύλλιον, αὐτὸς ἧκεν εἰς Ῥώμην. Μετιόντων δὲ πολλῶν καὶ ἀγαθῶν τὴν ὑπατείαν, Λούκιος Σατορνῖνος, ὁ μάλιστα τῶν δημάρχων ἄγων τὸ πλῆθος, ὑπὸ τοῦ Μαρίου τεθεραπευμένος ἐδημηγόρει κελεύων ἐκεῖνον ὕπατον αἱρεῖσθαι..... Καὶ φανερὸς μὲν ἦν ἀπιθάνως συνυποκρινόμενος τὸ προσποίημα τῷ Μαρίῳ, τὸν δὲ καιρὸν ὁρῶντες οἱ πολλοὶ τῆς ἐκείνου δεινότητος ἅμα καὶ τύχης δεόμενον, ἐψηφίσαντο τὴν τετάρτην ὑπατείαν, καὶ συνάρχοντα Κάτλον αὐτῷ Λουτάτιον κατέστησαν.....

Id., *ibid.*, 22 : ..... Προσελαύνοντες ἵπποις ἑωρῶντο φίλοι σὺν τάχει πρὸς αὐτὸν, ὥστε πολλὴν γενέσθαι σιωπὴν καὶ προσδοκίαν ἁπάντων. Ἐπεὶ δὲ ἐγγὺς ἦσαν, ἀποπηδήσαντες ἐδεξιοῦντο τὸν Μάριον εὐαγγελιζόμενοι τὸ πέμπτον αὐτὸν ὕπατον ᾑρῆσθαι καὶ γράμματα περὶ τούτων ἀπέδοσαν.

Id., *ibid.*, 28 : Ὡς δὲ Ῥουτίλιος ἱστορεῖ, τὰ μὲν ἄλλα φιλαλήθης ἀνὴρ καὶ χρηστὸς, ἰδίᾳ δὲ τῷ Μαρίῳ προσκεκρουκὼς, οὗτος καὶ τῆς ἕκτης ἔτυχεν ὑπατείας ἀργύριον εἰς τὰς φυλὰς καταβαλὼν πολὺ καὶ πριάμενος τὸν Μέτελλον ἐκκροῦσαι τῆς ἀρχῆς, Οὐαλλέριον δὲ Φλάκκον ὑπηρέτην μᾶλλον ἢ συνάρχοντα τῆς ὑπατείας λαβεῖν. Οὐδενὶ μέντοι τῶν πρὸ αὐτοῦ πλὴν μόνῳ Κορβίνῳ Οὐαλλερίῳ τοσαύτας ὑπατείας ἔδωκεν ὁ δῆμος, ἀλλ' ἐκείνῳ μὲν ἀπὸ τῆς πρώτης εἰς τὴν τελευταίαν ἔτη πέντε καὶ τεσσαράκοντα γενέσθαι λέγουσι, Μάριος δὲ μετὰ τὴν πρώτην τὰς πέντε ῥύμῃ μιᾶς τύχης διέδραμε.

Eutrop., 5, 1 : ..... Marius post victoriam Jugurthinam secundo cos. est factus, bellumque ei contra Cimbros & Teutonas decretum est. Tertio quoque ei & quarto delatus est consulatus..... absens quinto cos. est factus.

Id., 5, 3 : A Romanis bene contra eos pugnatum est a C. Mario, qui sexies consul fuerat.....

Aur. Vict., *De viris illustribus*, 67 : In proximum annum consul ultro factus, Cimbros in Gallia apud Aquas Sextias, Teutonas in Italia in campo Raudio vicit, deque his triumphavit.

C. Marius[1] fut nommé consul pour la seconde fois en 104 av. J.-C. — 650 U. C.[2]. Il eut le commandement de la Gaule Transalpine. L. Cornelius Sylla, légat de Marius, fit prisonnier Copillus, chef des Tectosages[3].

Marius, nommé consul l'année suivante (103 av. J.-C. — 651 U. C.), va briguer à Rome son qua-

exerçait-il l'*imperium* dans la Transalpine? Nous avons dit plus haut quelles raisons nous opposons à cette hypothèse. Cet *imperium* appartenait-il à Scaurus? Rien ne nous porte à le croire. En tout cas, il n'était plus consul quand il a été vaincu.

[1] Desjardins (*op. cit.*, t. 2, p. 311) place cette défaite de Scaurus en 106, & Herzog (*op. cit.*, p. 61) en 105.

[1] C. Marius n'avait pas d'*agnomen*. Cf. Plut., *Marius*, 1, 1.

[2] Le 1er janvier, quoiqu'il fût absent. Cf. Plut., *Marius*, 12.

[3] Plut., *Sylla*, 4. Sylla fut tribun de Marius l'année suivante. Id., *Ibid.* — Sur la révolte des Gaulois & le rôle de Marius. Cf. Frontin, *Stratag.*, 1, 2, 6.

trième consulat[1], &, pendant son absence, délègue ses pouvoirs à Manius Acilius[2].

En 102 av. J.-C. — 652 U. C., consul pour la quatrième fois, il vainc les Teutons[3] près d'*Aquae Sextiae*. Pendant qu'il célèbre sa victoire, on lui annonce qu'il est encore nommé consul[4].

En 101 av. J.-C. — 653 U. C., consul pour la cinquième fois[5], il retire ses troupes de la Province pour soutenir Catulus dans la Gaule Cisalpine. Les Cimbres sont détruits[6].

On ne sait pas si, l'année suivante (100 av. J.-C. — 654 U. C.), Marius, consul pour la sixième fois[7], eut dans ses attributions l'administration de la Transalpine[8].

§ 9

C. CAELIUS METELLUS

T.-L., *Perioch.*, 73 : C. Caecilius[9] in Gallia Transalpina Salluvios rebellantes vicit.

C. Caelius Metellus, vainqueur des Salluviens révoltés, ne nous est connu que par une phrase du sommaire de Tite-Live. Tous les événements cités dans le même chapitre se rapportent à l'année où L. Caesar & P. Rutilius étaient consuls. Il y a donc lieu de croire que la victoire de Metellus, mentionnée, il est vrai, tout à la fin du sommaire, date de la même année (90 av. J.-C. — 664 U. C.). Ce personnage n'était pas consulaire.

[1] Cf. Plut., *Marius*, 12 & suiv. — T.-L., *Perioch.*, 67, &c.

[2] Cf. Plut., *Marius*, 14.

[3] Cf. Plut., *Marius*, 15, 18 & suiv. — T.-L., *Perioch.*, 68. — Sur l'histoire de cette campagne, les fosses Mariennes, &c., Cf. Desjardins, t. 2, p. 319.

[4] Plut., *loc. cit.* — Oros., 5, 16.

[5] Nous n'avons pas à faire l'histoire de cette guerre. Les auteurs sont d'accord sur le nombre de consulats de Marius, qui par conséquent, exerça certainement pendant quatre années de suite l'*imperium* dans la Gaule Transalpine.

[6] Cf., outre Plutarque & Tite-Live, Strab., 4, 183, — Mela, 2, 5, — Vell.-Paterc., 2, 2, — Flor., 3, 3, — Oros., 5, 16, — Eutrop., 5, 1, — Aur. Victor, *De vir. illustr.* 67. Ces deux derniers auteurs écrivent que les Cimbres furent vaincus près d'Aix & les Teutons en Italie. — Suivant Strabon, les Ambrons & les Toygeni ont combattu à Aix. On doit croire avec Plutarque & Tite-Live que les Cimbres furent vaincus en Italie, &, l'année précédente, les Teutons à Aix. Les Ambrons & ce qui restait des Toygeni étaient avec les Teutons. Une troisième invasion, celle des Tigurins, échoua dans les Alpes noriques. (Flor., 1, 3.)

[7] Plut., *Marius*, *loc. cit.* — T.-L., *Perioch.*, 69. — Vell.-Paterc., 11, 12. — Eutrop., 5, 3 & 4.

[8] Il y a peu séjourné. Il a fait un voyage en Cappadoce & en Galatie; il a résidé aussi à Rome & fait acte d'autorité en Italie. (Plut., *Marius*, 33 & 41.) — Zumpt prétend que Marius aurait été nommé consul pour la sixième fois afin d'organiser la Province. Aucun texte ne nous autorise à croire que Marius ait eu cette pensée, & l'on peut tenir pour certain que Marius ne s'est guère préoccupé de la Gaule pendant son sixième consulat.

[9] Plutôt Caelius. Cf. Léon Rénier, note à Borghesi, 2, p. 249.

Il eut probablement le titre de *pro praetor.*, peut-être cependant celui de *pro consule*[1].

§ 10

C. VALERIUS FLACCUS

Denier de la famille Valeria :

C·VAL·FLA·IMPERAT·EX·S·C·

(*Schedæ Borghesianæ.*)

Cf. Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 329.

Borghési pensait que ce denier désignait le Valerius Flaccus qui fut proconsul de la Gaule Narbonnaise.

Cf. Mommsen, *Röm. Münzwesen*, p. 599.

Granus Licinianus, l. 36, ad ann. U. C. 674 (80 av. J.-C.), p. 39 : « Valerius Flaccus ex Celtiberia & Gallia (triumphavit) ».

Cic., *Pro Quinctio*, 7, 28 : ..... In Gallia ..... expulsus atque ejectus e praedio Quinctius..... confugit ad C. Flaccum imperatorem qui tum erat in Provincia.....

Cf. Id., *ibid.*, 6, 24 : Scipione & Norbano cos.

Caes., *Bell. Gall.*, 1, 47 : Commodissimum visum est C. Valerium Procillum C. Valerii Caburi filium....., cujus pater a C. Valerio Flacco civitate donatus erat.....

[1] De 100 à 90 av. J.-C, nous ignorons les noms des gouverneurs de la Province. Dom Vaissete pensait que les consuls C. Cassius Longinus (96 av. J.-C. — 658 U. C.) & Q. Mucius Scaevola, *pontif. max.* (95 av. J.-C. — 659 U. C.), furent successivement chargés de l'administrer. Comme elle avait des gouverneurs, un consul n'y aurait exercé l'*imperium* que s'il y avait été appelé par quelque guerre. D'autres auteurs ont voulu faire figurer dans les fastes le collègue de Scaevola, L. Licinius Crassus, qui fouilla les Alpes sans y rencontrer d'ennemis & sollicità vainement les honneurs du triomphe. Or ce fut dans la Gaule Cisalpine que Crassus exerça l'*imperium*. (Cf. Cic., *De Inventione*, 11, 37, 111, & *In Pison.*, 36, 62. — *Histoire générale de Languedoc*, tome II, p. 197 & suiv.) Enfin Vaissete pense qu'un M. Porcius Cato Licinianus fut préteur (c'est-à-dire *pro praetore*) de la Narbonnaise vers l'an 663 U. C. — Cette opinion, partagée par Willems, *Le Sénat de la République romaine*, t. 1, p. 451, *in not.*, est combattue par Edw. Barry (*Histoire générale de Languedoc, loc. cit.*) Ecartons d'abord le *cognomen* « Licinianus » donné arbitrairement par Pighi. Dom Vaissete appuie son hypothèse sur un texte & sur une inscription. Voici le texte (Aul. Gell., 13, 19, 12 : « (*Cato*) *quum aedilis curulis fuisset & praetor, in Galliam Narbonensem profectus, ibi vita functus est* ». On voit par là que Caton est mort en Gaule après avoir été préteur. Mais est-il allé en Gaule avec un titre officiel? On ne peut l'affirmer. — L'inscription n'est pas une inscription tout entière inventée, c'est une inscription défigurée par l'imagination du copiste. Il avait écrit : « *D. M.* | *Marci Portii Cattonis* | *consularis* ». Edw. Barry & Germer-Durand, qui l'ont vue, lisent : « *D. M.*| *M. Porcii Cattonis* », la rejettent au second siècle après J.-C. & l'attribuent à quelque famille affranchie ou cliente de la *gens Porcia*. L'inscription n'a donc aucun rapport avec le fait qui nous occupe, & le texte d'Aulu-Gelle n'est pas assez concluant pour nous permettre de compter M. Porcius Caton parmi les gouverneurs de la Province. — Borghesi (t. 1, p. 232, cf. Allmer, t. 1, *Suppl.*, p. 12) pense que M. Porcius Cato Nepos, cousin de Caton d'Utique, fut proconsul de la Narbonnaise & y mourut vers l'an 687 U. C. (Voyez *infra*, § 13.)

C. Valerius Flaccus fut gouverneur de la Gaule Transalpine pendant le consulat de Scipion & de Norbanus (83 av. J.-C. — 671 U. C.)[1].

Il n'y resta pas jusqu'aux ides de septembre[2]. Vainqueur des Celtibériens & des Gaulois & proclamé *imperator*, il triompha en 81 av. J.-C. — 673 U. C.[3]. Herzog lui donne le titre de *pro praetore*. Cependant, il put être nommé *pro consule* sans avoir été consul. On commençait même à donner ce titre aux gouverneurs qui n'entraient pas en charge au sortir de la préture. Il accorda le droit de cité au prince helve Caburus. Sous son administration, il y eut un procès entre C. Quinctius & Naevius, au sujet d'un vaste domaine situé dans la Province.

§ 11

L. MANLIUS (*ou* MALLIUS), *pro consule*.

Caes., *Bell. Gall.*, 3, 20 : P. Crassus, quum in Aquitaniam pervenisset..... ubi paucis ante annis L. Valerius Praeconinus legatus, exercitu pulso, interfectus esset, atque unde L. Mallius proconsul, impedimentis amissis profugisset.....

T.-L., *Perioch.*, 90 : L. Manlius proconsul & M. Domitius legatus ab Herculeio[4] quaestore praelio victi sunt.

Plut., *Sertorius*, 12, 3 : ..... τὸν Μέτελλον, ... εἰς τοσαύτην ἀπορίαν κατέστησεν, ὥστε Λεύκιον μὲν Μάλλιον ἐκ τῆς περὶ Ναρβῶνα Γαλατίας ἐλθεῖν αὐτῷ βοηθὸν, Πομπήιον δὲ Μάγνον ἐκ Ῥώμης κατὰ τάχος ἀποσταλῆναι μετὰ δυνάμεως.

Oros., 5, 23 : Manilius, proconsule Galliae in Hispaniam cum tribus legionibus & mille quingentis equitibus transgressus, iniquam cum Hirtuleio pugnam conseruit.

M. Aemilius Q. f. M. n. Lepidus, consul en 78 av. J.-C. — 676 U. C., obtint, par le sort, le gouvernement de la Gaule Transalpine[5] pour l'année suivante. Il se révolta & ne prit pas possession de son gouvernement, fut vaincu & tué en Sardaigne, & L. Manlius, *pro consule*[6], eut la Transalpine. Il fut vaincu en Espagne & en Aquitaine[7]. (Plutarque, *Sertorius*, 12, 3, l'appelle Μάλλιος. — Caesar, *Bell. Gall.*, 3, 20, Mallius. — Tite-Live, *Perioch.*, 90, Manlius. — On a lu dans Orose, 5, ch. 23, Manilius, puis Manlius[1].) La même année, Pompée traverse la Province & étouffe un soulèvement de Gaulois partisans de Sertorius[2]. L. Manlius eut donc le gouvernement de la Transalpine l'année qui suivit le consulat de Lépidus, c'est-à-dire en 77 av. J.-C. — 677 U. C.[3].

§ 12

M' *ou* M. FONTEIUS, *pro praetore*.

Cic., *Pro Fonteio*, 4 : Hoc praetore, oppressam esse aere alieno Galliam..... Provinciae Galliae M' Fonteius praefuit..... (Galli)cum ipso M' Fonteio ferrum ac manus contulerunt, multoque ejus sudore ac labore sub populi Romani imperium ditionemque ceciderunt.

Id., *ibid.*, 5 : Huic provinciae..... M' Fonteius, ut dixi, praefuit. Qui erant hostes subegit, ... ceteris..... maximum frumenti numerum ad Hispaniense bellum tolerandum, imperavit.

Id., *ibid.*, 6 : Quum Galliae Fonteius praeesset, scitis, judices, maximos populi romani exercitus in duabus Hispaniis, clarissimosque imperatores fuisse. Quam multi equites romani, quam multi tribuni militum, quales, & quot, & quoties legati ad eos? Exercitus praeterea Cn. Pompeii maximus atque ornatissimus hiemavit in Gallia, M' Fonteio imperante. Satisne vobis multos, satis idoneos testes & conscios videtur ipsa fortuna esse voluisse earum rerum, quae M' Fonteio praetore gererentur in Gallia?

Id., *ibid.*, 7 : Quum majoribus reipublicae negotiis M' Fonteius impediretur, & quum ad rempublicam pertineret, viam Domitiam muniri, legatis suis, primariis viris, C. Annio Bellieno & C. Fonteio negotium dedit.

Id., *ibid.*, 13 : ..... quum omnes legati nostri, qui illo triennio in Galliam venerunt, omnes equites romani, qui in illa provincia fuerunt, omnes negotiatores ejus provinciae, denique omnes, in Gallia qui sunt, socii populi Romani atque amici, M' Fonteium incolumen esse cupiant.....

Id., *ibid.*, 17 : ..... quum tot res sint, quae vestris animis pro hujus innocentis salute supplicent : primum generis antiquitas, quam Tusculo ex clarissimo municipio profectam, in monumentis rerum gestarum incisam ac notatam videmus; tum autem continuae praeturae, quae & ceteris ornamentis, & existimatione innocentiae maxime floruerunt; deinde recens memoria parentis, cujus sanguine non solum Asculanorum manus, a qua

[1] Cic., *Pro Quinctio*, 6, 24, & 7, 28.

[2] Id., *ibid.*, 7, 29. — Herzog, *op. cit.*, p. 65.

[3] Gran. Licin., p. 39.

[4] Lisez : Hirtuleio.

[5] App., *Bell. civ.*, 1, 107. — Gran. Licin., 36, pp. 43-45. — T.-L., *Perioch.*, 90.

[6] L. Manlius n'avait pas été consul. Sur les deux titres de *pro praetore* & de *pro consule*, cf. le paragraphe précédent.

[7] Caes., *Bell. Gall.*, 3, 20, mentionne en même temps le légat L. Valerius Praeconinus, qui fut tué par les Aquitains. Était-ce un lieutenant de Manlius? A-t-il été vaincu avant ou après l'année 77? Comme son nom se trouve cité avec celui de Manlius, on peut croire qu'il était sous ses ordres; mais cela n'est pas sûr. Sa défaite n'est pas de beaucoup antérieure à la guerre de César en Gaule.

[1] Dans l'*Histoire générale de Languedoc*, il est désigné sous le nom de L. Manilius Nepos, & précédé par un L. Lollius qui n'est autre que lui-même. Le manuscrit de Plutarque porte en effet Α Λόλλιον, qu'on a d'abord lu λ. λόλλιον, & qu'il faut lire, par comparaison avec les autres textes, Μάλλιον. — Manlius portait peut-être le surnom de Torquatus. Il serait le Torquatus nommé par Plutarque (*Sylla*, 39, 7) & le Manlius qui figure sur les médailles de la République. (Cohen, *Méd. de la Républ.*, pp. 198-199, nos 3, 4, 5, 6.) Cf. Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 331, citant Borghesi.

[2] App., *Bell. civ.*, 1, 109. — Cic., *De lege Manilia*, 11, 29. — Sallust., *Hist. fragm.*, 3, 11.

[3] Willems, *Le Sénat & la Republique romaine*, p. 451, citant Wehrmann, *Fasti praet.*, p. 34, a tort de penser que L. Manlius fut « propreteur » en 78 av. J.-C.

interfectus est, sed totum illud Sociale bellum macula sceleris imbutum est.....

Id., *ibid.*, 19 : Primum objicitur contra istorum impetus Macedonia, fidelis & amica populo romano provincia : quae quum se ac suas urbes non solum consilio, sed etiam manu Fonteii conservatam esse dicat, ut illa per hunc a Thracum adventu ac depopulatione defensa fuit, sic ab hujus nunc capite Gallorum impetus terrores que depellit.

Id., *ibid.* : Pugnat pariter pro salute M' Fonteii Narbonensis colonia, quae per hunc ipsa nuper obsidione hostium liberata, nunc ejusdem miseriis ac periculis commovetur.

M., ou plutôt M'[1] Fonteius, légat de Pompée, qui vainquit les Gaulois & annexa aux possessions des Marseillais le territoire des Volques & celui des Helves, devint *pro praetore* en Gaule[2]. Il conserva trois ans son gouvernement[3]. Quelle année est-il entré en charge? Orelli pense, comme M. Klotz, qu'il a été préteur en 676 & par conséquent *pro praetore* en 677 U. C. M. Herzog[4] penche pour 678 U. C. M. Desjardins, s'appuyant sur des documents inédits de Borghési, adopte la date de 679[5], & M. Zumpt[6] celle de 681 U. C.

Il est certain que Pompée traversa la Province & qu'il étouffa la révolte des Gaulois en 77 av. J.-C. — 676 U. C., pendant que L. Manlius était gouverneur. Il est fort probable que L. Manlius mourut l'année suivante, dans la seconde guerre contre Mithridate[7]. Sans doute, le gouvernement de la Province, où il avait subi des échecs, ne lui avait pas été continué. Mais il n'est pas certain qu'il eut Fonteius pour successeur immédiat.

Fonteius[8] envoya beaucoup de subsides à Pompée, qui eut surtout à souffrir en Espagne de 76 à 74 av. J.-C. — 677 à 679 U. C. Pompée passa en Gaule l'hiver de 74 & 73 av. J.-C. — 679 à 680 U. C., & Fonteius était encore gouverneur en Gaule pendant que Pompée y prenait ses quartiers d'hiver[9].

Il est donc probable que Fonteius exerça le pouvoir en 75, 74, 73 av. J.-C. — 679, 680, 681 U. C. Il y soutint une guerre, dont Cicéron exagère probablement l'importance; il paraît avoir vaincu les Voconces, délivré Narbonne assiégée, protégé Marseille[10]. Il avait donc l'*imperium*. Il eut sous ses ordres les deux légats C. Fonteius & C. Annius Bellienus[11].

[1] Le prénom Manius figure sur une médaille d'un Fonteius. (Eckhel. *D. N.*, 5, p. 218.) Cf. Orelli (éd. Cicéron, *Index*, art. Fonteius). — Fonteius appartient probablement à la famille des Capito. Cf. Willems, *op. cit.*, p. 452.

[2] Cicéron lui donne le titre de *praetor*, alors couramment employé.

[3] Cic., *Pro Fonteio*, 13.

[4] Herzog, *op. cit.*, p. 66.

[5] Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 332.

[6] Zumpt, *Stud. rom.*, p. 6.

[7] Desjardins, *op. cit.*, t. 2, p. 331.

[8] Cic., *Pro Fonteio*, 5.

[9] Id., *ibid.*, 6.

[10] Cf. Cic., *Pro Fonteio*, 19 & *passim*. Les chapitres qui traitent de la guerre des Voconces ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

[11] Cic., *Pro Fonteio*, 4.

On ne sait pas qui gouverna la Province jusqu'en 66. Il convient de mentionner encore ici le nom de Pompée, qui, sans titre régulier, exerça un pouvoir effectif sur la Gaule, d'où il tirait de nombreuses ressources, où il hiverna, où il fit même la guerre[1]. Il fonda, en 72 av. J.-C. — 682 U. C., la ville de *Lugdunum Convenarum*[2] (Saint-Bertrand de Comminges), plus tard rattachée à l'Aquitaine, mais alors attribuée à la Province.

§ 13

M. POMPONIUS

App., *Bell. Mithrid.*, 95 : Οὕτω διαθεὶς ὁ Πομπήιος ἅπαντα, ἐπέστησεν Ἰβηρίᾳ μὲν καὶ ταῖς Ἡρακλείοις στήλαις Τιβέριον Νέρωνα καὶ Μάλλιον Τορκουᾶτον, ἀμφὶ δὲ τὴν Λιγυστικὴν τε καὶ Κελτικὴν θάλασσαν Μάρκον Πομπώνιον.....

En 67 av. J.-C. — 687 U. C., M. Pomponius, lieutenant de Pompée pendant la guerre contre les pirates, fut préposé par lui au commandement des côtes de la Gaule Narbonnaise. Cette Province, en outre, avait un gouverneur dont le nom ne nous est pas parvenu; peut-être M. Porcius Cato Nepos[3].

§ 14

C. CALPURNIUS PISO, *pro consule, 66 av. J.-C. — 688 U. C. (65 av. J.-C. — 689 U. C.) ?*

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 540-541 : C. Piso.

Cic., *Ad Atticum*, 1, 15 : Scito, primum me non esse rogatum sententiam praepositumque esse nobis pacificatorem Allobrogum (sc. Pisonem).

Plut., *Pompée*, 27 : Ἐν δὲ Ῥώμῃ τοῦ ὑπάτου Πείσωνος ὀργῇ καὶ φθόνῳ λυμαινομένου τὴν παρασκευὴν καὶ διαλύοντος τὰ πληρώματα, τὸ μὲν ναυτικὸν εἰς Βρεντέσιον περιέπεμψεν, αὐτὸς δὲ διὰ τυῤῥηνίας εἰς Ῥώμην ἀνέβαι-

[1] Cic., *Pro lege Manilia*, 11.

[2] Saint Jérôme (éd. Bas.), t. 2, p. 121, *adv. Vigilantium* : *Respondet (Vigilantius) generi suo, ut qui de latronum & Convenarum natus est semine, quos Cn. Pompeius, e domita Hispania & ad triumphum redire festinans, de Pyrenaei jugis deposuit, & in unum oppidum congregavit, unde & Convenarum urbs nomen accepit.* — Zumpt suppose que Fonteius était encore gouverneur à cette époque.

[3] Suivant Cavedoni, Borghési pensait que M. Porcius Cato Nepos, cousin de Caton d'Utique, mourut vers 687 U. C., en exerçant les fonctions de proconsul dans la Gaule Narbonnaise. Par malheur, nous ne savons pas quelles raisons invoquait l'éminent archéologue. Nous avons cité plus haut un texte d'Aulu-Gelle prouvant que Caton, après avoir été préteur, mourut dans la Gaule Narbonnaise. Etait-il préteur de la Gaule Narbonnaise quand il y mourut? Nous n'avons pu résoudre ce problème. Plusieurs deniers de la *gens Porcia*, étudiés par Borghési, portent le titre de *pro praetore*. Cf. Borghési, t. 1, p. 232. — Allmer, t. 1, *Suppl.*, p. 12, & *supra*, art. C. Caelius Metellus.

νεν..... Ὅθεν ὁ Πείσων ἐκινδύνευσε τὴν ὑπατείαν ἀφαιρεθῆναι, Γαβινίου νόμον ἔχοντος ἤδη συγγεγραμμένον. Ἀλλὰ καὶ τοῦτο διεκώλυσεν ὁ Πομπήιος.....

Val.-Max., 3. 8, § 3 : C. etiam Pisonem mirifice & constanter turbulento reipublicae statu egisse consulem, narratione insequenti patebit.

Dio., 36, 24 (7) : Οἱ μὲν δὴ οὖν ἄλλοι σκεδασθέντες διέλαθον, Πίσωνα δὲ τὸν Γαίον τὸν ὕπατον, ἐπὶ γὰρ ἐκείνου τοῦ τε Ἀκιλίου ταῦτ' ἐγίγνετο, συλληφθέντα καὶ μέλλοντα καὶ ἀντὶ τῶν ἄλλων ἀπόλλυσθαι ὁ Γαβίνιος ἐξῃτήσατο.

Id., *ibid.*, 37 (20) : ... τοῦ Πίσωνος μὴ ἐπιτρέψαντος τοῖς ὑπάρχοις καταλόγους ἐν τῇ Γαλατίᾳ τῇ Ναρβωνησίᾳ, ἧς ἦρχε, ποιήσασθαι δεινῶς ὁ ὅμιλος ἠγανάκτησε, καὶ εὐθύς γ' ἂν αὐτὸν ἐκ τῆς ἀρχῆς ἐξήλασαν, εἰ μὴ ὁ Πομπήιος παρῃτήσατο.

Id., *ibid.*, 38, (21) : Ἐπὶ μὲν δὴ τοῦ Ἀκιλίου τοῦ τε Πίσωνος ταῦτά τε οὕτως ἐγένετο, καὶ κατὰ τῶν δεκασμοῦ περὶ τὰς ἀρχὰς ἁλισκομένων ἐνομοθετήθη πρὸς αὐτῶν τῶν ὑπάτων μήτ' ἄρχειν μήτε βουλεύειν σφῶν μηδένα, ἀλλὰ καὶ χρήματα προσοφλισκάνειν..... ὅγε Πίσων καὶ γραφεὶς ἐπὶ τούτῳ καὶ πρὸς ἑνὸς καὶ πρὸς ἑτέρου τινὸς ἐξεπρίατο τὸ μὴ κατηγορηθῆναι.....

C. Calpurnius Pison fut consul en 67 av. J.-C. — 687 U. C.[1]. Il obtint, avec le titre de *pro consule*, le gouvernement de la Province, l'année suivante (66 av. J.-C. — 688 U. C.).

En effet, Dion[2] raconte les événements qui se passèrent lorsque Pison était consul & l'année d'après, lorsqu'il était proconsul de la Province. Il faillit perdre son poste lorsqu'il était consul, suivant Plutarque, &, suivant Dion, lorsqu'il était proconsul. D'après Cicéron[3], on a cru que Pison avait vaincu les Allobroges; ce texte est ironique; il n'en faut pas tirer une conclusion trop précise. Pison fut-il prorogé l'année suivante (65 av. J.-C. — 689 U. C.)? Il aurait bénéficié d'une mesure habituelle à cette époque; cependant on ne peut rien affirmer.

§ 15

L. LICINIUS L. F. P. N. MURAENA, *64-63 av. J.-C. — 690-691 U. C.*

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, p. 540 : ann. 62 av. J.-C. 692 U. C.

Cic., *Pro Muraena*, 20, § 42 : Sed tamen L. Muraenae provincia multas bonas gratias cum optima existimatione attulit. Habuit proficiscens dilectum in Umbria : dedit ei facultatem respublica liberalitatis, qua usus multas sibi tribus, quae municipiis Umbriae conficiuntur, adjunxit. Ipsa autem in Gallia, ut nostri homines desperatas jam pecunias exigerent, aequitate diligentia que perfecit.

Id., *ibid.*, 41, § 89 : An se in contrariam partem terrarum abdet, ut Gallia Transalpina, quem nuper summo cum imperio libentissime viderit, eumdem lugentem, maerentem, exulem videat? In ea porro provincia quo animo C. Murenam, fratrem suum, aspiciet?..... Quanta autem perturbatio fortunae atque sermonis, quod quibus in locis paucis ante diebus factum esse consulem Murenam nuntii litteraeque celebrassent, ... repente existet ipse nuntius suae calamitatis?

Id., *De Harusp. resp.*, 20, 42 : Inde cum Murena (P. Clodius) se in Galliam contulit : in qua provincia mortuorum testamenta conscripsit, pupillos necavit, nefarias cum multis scelerum pactiones societatesque conflavit.....

Sall., *Catilina*, 42 : Iisdem fere temporibus in Gallia citeriore atque ulteriore motus erat....... Item in ulteriore Gallia C. Murena qui ei provinciae legatus praeerat.....

L. Licinius L. f. P. n. Muraena fut préteur urbain en 65 av. J.-C. — 689 U. C.[1]. Il fut donc *pro praetore* de la Gaule Transalpine en 64 av. J.-C. — 690 U. C.[2].

L'année suivante (63 av. J.-C. — 691 U. C.), il délégua son pouvoir à son frère, C. Licinius L. f. P. n. Muraena[3].

Il eut pour questeur P. Clodius Appii f. Pulcher[4].

§ 16

C. POMPTINUS, *pro praetore, 62 61, 60 av. J.-C. — 692, 693, 694 U. C.*

C. I. L., *Act. triumph. Capitolina*, t. 1, p. 460 : a. U. C. 700. C. Pomptinus... f... n. pro pr. a. dcxcix de Allobrogibus. iv. non. nov.

Cf. Id., p. 464.

Cic., *Catil.*, 3, 2, § 5 : Itaque hesterno die L. Flaccum & C. Pomptinum praetores, fortissimos atque amantissimos reipublicae viros, ad me vocavi, rem exposui, quid fieri placeret ostendi.

Id., *De provinciis consularibus*, 13, 32 : ..... C. Pomptinus, fortissimus vir, ortum repente bellum Allobrogum atque hac scelerata conjuratione excitatum proeliis fregit, eosque domuit qui lacessierant.....

Schol. Bobiensia *in Vat* (cf. Cicéron, éd. Orelli, t. 5, 2, p. 322) : ..... ne ratae viderentur supplicationes, quas decerni postulaverat C. Pomptinus rebus in Gallia prospere gestis, quum etiam triumphum peteret, quem honorem obtinere non potuit, impedientibus amicis C. Caesaris..... Igitur ne Vatinius [Vatinio] hoc prodesset, idcirco se atratum fuisse, ne supplicationes nomine C. Pomptini ratas habuisse & festa facere religiosa probasse videretur.....

Id., *Ad Att.*, 4, 16, § 12 : Pomptinius vult a. d. iv. Non. Novembr. triumphare. Huic obviam Cato & Servilius praetores aperte & Q. Mucius tribunus..... sed erit cum Pomptinio Appius consul. Cato tamen affirmat se vivo illum non triumphaturum.

[1] C. I. L., t. 1, p. 540.
[2] Dio., 36, 24, 37, 38.
[3] Cic., *Ad Att.*, 1, 15.

[1] Cf. Hölzl, *Fast. praet.*, pp. 39-40. — Willems, *op. cit.*, *loc. cit.* — Cic., *Pro Muraen.*, 17, § 35, & 20, § 42.
[2] Cic., *ibid.*, 20, § 42. & 41, § 89.
[3] Id., *ibid.*, 41, § 89. — Sall., *Cat.*, 42.
[4] Id., *De Harusp. resp.*, 20, § 42.

Id., *Ad Q. fratrem*, 3, 4, § 6 : ..... Pomptinio ad triumphum a. d. III Non. Novembr. volebam adesse.

Sall., *Catilina*, 45 : Cicero..... L. Valerio Flacco & C. Pomptino praetoribus imperat uti in ponte Mulvio per insidias Allobrogum comitatus deprehendant.....

T.-L., *Perioch.*, 103 : C. Pontinius praetor Allobrogas, qui rebellaverant, ad Solonem domuit.

Dio., 37, 47 : ..... Τῶν δὲ Ἀλλοβρίγων τὴν Γαλατίαν τὴν περὶ Νάρβωνα πορθούντων Γάιος Πομπτῖνος ὁ ἄρχων αὐτῆς τοὺς μὲν ὑποστρατήγους ἐπὶ τοὺς πολεμίους ἔπεμψεν, αὐτὸς δὲ ἐν ἐπιτηδείῳ ἱδρυθεὶς ἐπετήρει τὰ γιγνόμενα, ὅπως κατὰ καιρὸν πρὸς τὸ ἀεὶ χρήσιμον καὶ γνώμην σφίσι διδόναι καὶ ἐπαμύνειν δύνηται. Καὶ Μάλλιος μὲν Λεντῖνος ἐπὶ Οὐεντίαν πόλιν στρατεύσας οὕτως αὐτοὺς κατέπληξεν ὥστε.....

Id., *ibid.*, 48 : ... Λούκιος δὲ δὴ Μάριος καὶ Σερούιος Γάλβας τόν τε Ῥοδανὸν ἐπεραιώθησαν, καὶ τὰ τῶν Ἀλλοβρίγων λυμηνάμενοι τέλος πρὸς Σολώνιον πόλιν ἦλθον.. ὁ Πομπτῖνος ἐπεστράτευσέ τε ἐπ' αὐτὸν παντὶ τῷ στρατῷ, καὶ πολιορκήσας σφᾶς ἐχειρώσατο πλὴν τοῦ Κατουγνάτου.

Id., 39, 49 : Καὶ ὁ μὲν καὶ τὰ λοιπὰ ῥᾷον ἐκ τούτου προσκατεστρέψατο, Πομπήιος δὲ ἦλθε μὲν εἰς τὴν Ἰταλίαν ἐν τῷ χρόνῳ τούτῳ, καὶ τόν τε Ἀφράνιον τὸν Λούκιον καὶ τὸν Μέτελλον τὸν Κέλερα ὑπάτους ἀποδειχθῆναι ἐποίησεν.....

Id., *ibid.*, 65 : Κἀν τούτῳ καὶ ὁ Πομπτῖνος ὁ Γαῖος τὰ ἐπινίκια τὰ τῶν Γαλατῶν ἔπεμψεν.....

C. Pomptinus[1] avait été préteur à Rome pendant le consulat de Cicéron[2], par conséquent en 63 av. J.-C. — 691 U. C. Il fut nommé *pro praetore* dans la Gaule Transalpine en 62 av. J.-C. — 692 U. C. Son lieutenant, Manlius Lentinus, assiégea la ville de *Ventia* & combattit les Allobroges sous le consulat de Pison & de Messala[3], c'est-à-dire en 61 av. J.-C. — 693 U. C. Pomptinus en personne soumit les révoltés, sauf Catugnatos. C'est alors (ἐν τῷ χρόνῳ τούτῳ) que Pompée se rendit en Italie, L. Afranius & Q. Metellus étant consuls, par conséquent en 60 av. J.-C. — 694 U.C. La propréture de Pomptinus commença donc avec l'année 62 & finit en 60. Il ne fut pas propréteur pendant cette année entière, car l'invasion d'Arioviste fit prendre au sénat des mesures extraordinaires & attribuer le gouvernement de chacune des Gaules à chacun des deux consuls. (*Vid. infra.*)

Pomptinus eut pour légats Manlius Lentinus, L. Marius & Ser. Sulpicius Ser. f. Ser. n. Galba.

Il n'obtint les honneurs du triomphe qu'en 54 (*a. d.* III[4] *Non. novembr.*)[5].

[1] Sur l'orthographe de ce nom. cf. C. I. L., *Comment. triumph.*, t. I, p. 464.

[2] Cic., *In Catil.*, 3, 2, § 5.

[3] Cf. Dio., 37, 46, 47. — T.-L., *Perioch.*, 103.

[4] M. Henzen, *C. I. L.*, t. I, p. 464, fait remarquer que Cicéron (*Ad. Att.*, 4, 16, § 12) fixe ce jour du triomphe à la date suivante : *a. d.* IV *non. novembr.*, & qu'il indique la date *a. d.* III *non. novembr.* dans sa lettre *ad Q. fratrem* (3, 4, § 6). Dans la lettre à Atticus, la date de ce triomphe est problématique ; elle est indiquée d'une façon certaine dans le second texte, qui doit être préféré.

[5] Cf. Herzog, *op. cit.*, p. 69. — Allmer, *op. cit.*, inscr. 11. — Desjardins, *op. cit.*, p. 354.

§ 17

Q. CAECILIUS Q. F. Q. N. METELLUS CELER, *consul, 60 av. J.-C. — 694 U. C.*

C. I. L., *Fast. cos.*, t. I, p. 540, ann. 60 av. J.-C. — 694 U. C.

Cic., *Ep. ad Att.*, I, 20, § 5 : Metellus tuus est egregius consul. Unum reprehendo, quod otium nuntiari e Gallia non magno opere gaudet. Cupit, credo, triumphare.

Plin., *H. N.*, 2, 67, 4 : Nepos tradit, Q. Metello Celeri, L. Afrani in consulatu collegae, sed tum Galliae proconsuli, Indos a rege Suevorum dono datos esse.....

Plut., *Caesar*, 14, I : ..... ὁ Καῖσαρ ..... ἐπὶ τὴν ὑπατείαν κατήχθη καὶ λαμπρῶς ἀναγορευθείς μετὰ Καλπουρνίου Βύβλου.....

Q. Caecilius Q. f. Q. n. Metellus Celer, consul en 60 av. J.-C. — 694 U. C. (C. I. L., *Fast. cons.*, t. I, p. 540), obtint par le sort le gouvernement de la Gaule Transalpine[1]. Cependant il ne paraît pas s'être absenté de Rome cette année[2]. — Pline[3] & Méla[4] rapportent que le roi des Baeti ou des Suevi lui fit présent, pendant qu'il était proconsul en Gaule, d'Indiens débarqués en Germanie.

Il est probable que le proconsulat auquel ces textes font allusion est le proconsulat de la Gaule Cisalpine, qu'il avait obtenu en 62 av. J.-C. — 692 U. C.[5].

§ 18

C. JULIUS C. F. C. N. CAESAR

C. I. L., *Fast. cos.*, t. I, pp. 439, 540, 541.

Caes., *Bell. Gall.*, I, 6 : Omnibus rebus ad profectionem comparatis, diem dicunt, qua die ad ripam Rhodani omnes conveniant : is dies erat a. d. v kal. apr. L. Pisone, A. Gabinio coss.

Suet., *Caesar*, 22 : Et initio quidem Galliam Cisalpinam Illyrico adjecto, lege Vatinia accepit : mox per senatum, Comatam quoque.

Dio., 38, 8 : Ὅ τε γὰρ ὅμιλος τοῦ τε Ἰλλυρικοῦ καὶ τῆς Γαλατίας τῆς ἐντὸς τῶν Ἄλπεων ἄρξαι αὐτῷ μετὰ τριῶν στρατοπέδων ἐπὶ ἔτη πέντε ἔδωκε, καὶ ἡ βουλὴ τήν τε Γαλατίαν τὴν ἐπέκεινα τῶν ὀρῶν καὶ στρατόπεδον προσέτρεψε.

[1] Cic., *Ad Att.*, I, 19, 2, & I, 20, 5. Les deux consuls de l'année durent, en vertu d'un senatus-consulte, tirer au sort les deux Gaules. En outre, on envoya des ambassadeurs auprès des Gaulois ; ce furent Q. Caecilius Metellus Creticus, L. Valerius L. f. Flaccus & Cn. Cornelius Cn. F. Lentulus Clodianus. (Cf. Willems, *op. cit.*, pp. 435, 464, 470.) La Province était menacée par Arioviste. Cf. Caes., *Bell. Gall.*, I, 31. — Dio., 38, 34. — Plut., *Caes.*, 19. Cf. Borghési, 3, 305, & Allmer, t. I, *Suppl.*, p. 13.

[2] Dio., 37, 50.

[3] Plin., *H. N.*, 2, 67.

[4] Pomponius Méla, 3, 15.

[5] Cic., *Ad famil.*, 5, 2, 3. Cf. *In Pison.*, 2, 5 ; Plut., *Cic.*, 12 ; Dio. 27, 33.

Oros., 6, 7 : C. Caesare & L. Bibulo consulibus, lege Vatinia, Caesari tres provinciae cum legionibus septem, in quinquiennium, datae : Gallia Transalpina & Cisalpina & Illyricum. Galliam Comatam postea senatus adjecit.

Nous donnons seulement sur César les textes qui fixent les dates de son administration en Gaule[1]. Consul en 695 U. C. — 59 av. J.-C.[2], il fut désigné par le peuple pour le proconsulat de la Cisalpine, & de l'Illyricum; il devait l'occuper cinq ans à partir du premier jour de l'année suivante (58 av. J.-C. — 696 U. C.). Le sénat y joignit la Transalpine[3]. Par la convention de Lucques[4], son *imperium* fut prorogé jusqu'en 50, mais le sénat ne le rappela que le 1er janvier 49. Il fut donc proconsul en Gaule depuis 58 av. J.-C. — 696 U. C. jusqu'en 49 av. J.-C. — 705 U. C.[5]. Il visita la Province à la fin de l'année 51[6].

Nommé à partir du 1er janvier 58, il quitta Rome presque aussitôt & commença la guerre des Gaules le 24 mars 58[7]. Outre ses nombreux lieutenants, il eut avec lui un *legatus pro praetore,* dont les pouvoirs « prétoriens » étaient purement militaires, T. At(t)ius Labienus[8], & des questeurs : d'abord M. Licinius Crassus, cité en 54 & en 53[9]; puis M. Antonius, qui, légat avant 52, devint questeur jusqu'à la fin de la guerre[10]. Mais ce furent moins des magistrats provinciaux que des subordonnés de César. La Narbonnaise dut obéir aux généraux que César y envoyait, quel que fût leur titre. Ainsi nous savons que Ser. Sulpicius Galba hiverna, en 57, chez les Allobroges; que P. Licinius Crassus, avant d'aller combattre l'Aquitaine[11], & L. Caesar, pendant la guerre de Vercingétorix[12], en 52, firent des levées dans la Province; que le légat C. Caninius Rebilus la défendit contre Luctérius[13], & que T. At(t)ius Labienus y commanda en 50 av. J.-C. — 704 U. C.[14].

[1] Guiraud, *Le différend entre César & le Sénat*, Paris, 1878, & Fustel de Coulanges, *La question de droit entre César & le Sénat* (*Journal des savants*, juillet 1879), ont discuté les textes qui sont relatifs à la durée légale des proconsulats de César. César quitte Rome & prend l'*imperium* le 1er janvier 58; il est probable que son proconsulat part de cette date. (Appien, 2, 15.) Renouvelé « pour cinq ans » par la convention de Lucques (cf. Fustel de Coulanges, p. 443), il ne dure véritablement, en vertu de cette convention, que trois ans après l'expiration des cinq premières années (Dion, 39, 32), & finit en 50 (probablement dans le conrant de l'année). Peut-être la loi des tribuns, en 52, autorisa-t-elle César à se proroger. Un proconsul reste légalement dans sa province quand il n'est pas rappelé; le sénat rappelle César le 1er janvier 49. (Cf. Guiraud, pp. 135-136.)

[2] C. I. L., *Fast. cos.*, p. 540.

[3] Suét., *Caesar*, 22. — Dio., 38, 8. — Oros., 6, 7.

[4] Plut., *Pompée*, 51.

[5] C. I. L., t. 1, p. 451.

[6] Caes., *Bell. Gall.*, 8, 46.

[7] Cf. Mommsen, *op. cit.*, 3, p. 200 & suiv. — Desjardins, t. 1, p. 597 & suiv.

[8] Caes., *Bell. Gall.*, 1, 21, — 7, 90, — 8, 23, & *passim.*

[9] Id., *ibid.*, 5, 24, 46, — 6, 6.

[10] Id., *ibid.*, 7, 81, — 8, 2, 48.

[11] Id., *ibid.*, 3, 20, — 8, 46.

[12] Id., *ibid.*, 7, 65.

[13] Id., *ibid.*, 8, 30.

[14] Id., *ibid.*, 8, 52.

Labienus ayant, au commencement de l'année 49, suivi la cause du sénat, le légat C. Fabius C. f. C. n. Adrianus, qui avait hiverné près de Narbonne avec trois légions, maintint dans la Province l'autorité de César[1]. En 52, le chef des Helves, C. Valerius Donotaurus, fils de Procillus, est tué. — Après la guerre, César donne aux Marseillais le territoire des Salluves[2]. Pendant la guerre des Gaules, M. Brutus (ou, après son adoption, Q., (Servilius) Q. f., Caepio Brutus) refuse d'être questeur en Gaule[3].

§ 19

L. DOMITIUS C. F. AHENOBARBUS

C. I. L., *Fast. cons.*, t. 1, pp. 540-541 : 54 av. J.-C. — 700 U. C.

Cic., *Ad famil.*, 12, 12, § 3 : Quo quidem in casu simus, vides. Feruntur omnino condiciones ab illo ut Pompeius eat in Hispaniam; delectus, qui sunt habiti, & praesidia nostra dimittantur; se ulteriorem Galliam Domitio, citeriorem Considio Noniano, his enim obtigerunt, traditurum.....

Caes., *De bell. civ.*, 1, 6 : De reliquis rebus s. c. prescribuntur, provinciae privatis decernuntur, duae consulares, reliquae praetoriae. Scipioni obvenit Syria; L. Domitio Gallia.

Id., *ibid.*, 1, 33 : Caesar..... ab urbe proficiscitur atque in ulteriorem Galliam pervenit.

Id., *ibid.*, 1, 34 : Quo quum venisset, cognoscit missum in Hispaniam a Pompeio Vibullium Rufum, quem paucis diebus ante Corsinii captum ipse dimiserat : profectum item Domitium ad occupandam Massiliam navibus actuariis vii.....

Id., *ibid.*, 1, 36 : ..... Caesar, legiones tres Massiliam adducit; turres vineasque ad oppugnationem urbis agere, naves longas Arelate numero xii facere instituit. Quibus effectis armatisque diebus triginta, a qua die materia caesa est, adductisque Massiliam, his D. Brutum praeficit : C. Trebonium legatum ad oppugnationem Massiliae relinquit.

Id., *ibid.*, 1, 37 : Dum haec parat atque administrat, C. Fabium legatum cum legionibus tribus, quas Narbone circumque ea loca hiemandi causa disposuerat, in Hispaniam praemittit, celeriter que Pyraeneos saltus occupari jubet qui eo tempore ab L. Afranio legato praesidiis tenebantur; reliquas legiones quae longius hiemabant, subsequi jubet. Fabius, ut erat imperatum, adhibita celeritate, praesidium ex saltu dejecit, magnisque itineribus ad exercitum Afranii contendit.

Id., *ibid.*, 2, 21 : [Caesar] ..... Tarracone discedit, pedibus que Narbonem, atque inde Massiliam pervenit : ibi legem de dictatore latam, seseque dictatorem dictum a M. Lepido praetore, cognoscit.

Id., *ibid.*, 2, 22 : ..... L. Domitius, cognita Massiliensium voluntate, navibus tribus comparatis,

[1] Cf. le chapitre suivant.

[2] Cf. *Bell. civ.*, 1, 35. — Herzog, p. 75. — Allmer, t. 1, *Suppl.*, p. 14.

[3] *De viris illustribus* (suite de l'ouvrage d'Aurelius Victor), ch. 82. Suivant Willems, *Le Sénat de la République romaine*, p. 533, il fut désigné par le sort à cette questure en 54.

ex quibus duas familiaribus suis attribuerat, unam ipse conscenderat, nactus turbidam tempestatem, est profectus. Hunc conspicatae naves ..... sequi coeperunt. Ex iis unum ipsius navigium contendit, & fugere perseveravit, auxilio que tempestatis ex conspectu abiit.

Plut., *Caesar*, 34 : Δομετίῳ δὲ ἡγουμένῳ σπειρῶν τριάκοντα καὶ κατέχοντι Κορφίνιον ἐπελθὼν παρεστρατοπέδευσεν.

Suet., *Caesar*, 34 : Picenum, Umbriam, Etruriam occupavit : & L. Domitio, qui per tumultum successor ei nominatus, Corfinium praesidio tenebat, in deditionem redacto, atque dimisso, secundum superum mare Brundisium tetendit.....

Suet., *Nero*, 2 : Hujus filius praetor C. Caesarem abeuntem consulatu, quem adversus auspicia legesque gessisse existimabatur, ad disquisitionem senatus vocavit : mox consul imperatorem ab exercitibus Gallicis retrahere tentavit, successorque ei per factionem nominatus, principio civilis belli ad Corfinium captus est. Unde dimissus, Massilienses obsidione laborantes quum adventu suo confirmasset, repente destituit, acieque demum Pharsalica occubuit.

Dio., 41, 19 : Οἱ μέντοι Μασσαλιῶται..... καταστάντες τε ἐς πολιορκίαν αὐτόν τε ἐκεῖνον ἀπεκρούσαντο, καὶ τῷ Τρεβωνίῳ τῷ τε Βρούτῳ τῷ Δεκίμῳ μετὰ τοῦτο προσεδρεύσασί σφισιν ἐπὶ πλεῖστον ἀντέσχον.

Id., *ibid.*, 20 : Ὁ γὰρ Καῖσαρ..... ἐς τὴν Ἰβηρίαν ἠπείχθη. Ἐπεπόμφει μὲν γὰρ ἐς αὐτὴν Γάιον Φάβιον.....

Id., *ibid.*, 21 : ..... οἱ Μασσαλιῶται ἐν τούτῳ ναυμαχίᾳ πρὸς τοῦ Βρούτου τῷ τε μεγέθει τῶν νεῶν αὐτοῦ καὶ τῇ ῥώμῃ τῶν ἐπιβατῶν, καίπερ καὶ τῷ Δομιτίῳ συμμάχῳ χρώμενοι καὶ τῇ ἐμπειρίᾳ τῶν ναυτικῶν προέχοντες, ἡττήθησαν.....

Id., *ibid.*, 25 : .....Οἱ Μασσαλιῶται..... τόν τε Δομίτιον ὑπεξέπεμψαν ....

En 49 av. J.-C. — 705 U. C., L. Domitius C. f. Ahenobarbus[1], ancien consul[2], obtint du sénat le gouvernement de la Gaule Transalpine[3], probablement avec le titre de *pro consule*[4]. Il alla s'enfermer à Marseille, assiégée par les lieutenants de César, & s'enfuit lorsque la ville dut se rendre[5]. Le pouvoir fut exercé dans la Province par C. Fabius Adrianus, légat de César[6], campé autour de Narbonne avec trois légions, qu'il mena bientôt en Espagne; Decimus Junius Brutus, commandant de la flotte[7], & C. Trebonius C. f., légat de César, chargé par lui de diriger le siège de Marseille[8]. César lui-même était en Gaule, auprès de Marseille, quand il apprit qu'il était nommé dictateur[9]. Il peut être consideré comme le véritable gouverneur de la Narbonnaise, tant qu'il l'administra par ses lieutenants (*legati*) & qu'il ne leur donna pas le titre régulier de *pro praetore* ou de *pro consule*.

[1] Sur ce nom, cf. C. I. L., t. 1, pp. 540, 541.
[2] Id., *ibid.*
[3] Caes., *Bell. civ.*, 1, 6.
[4] C'eût été l'usage. Cf. le texte de César, qui est obscur.
[5] Caes., *Bell. civ.*, 1, 33; 2, 22. — Suét., *Caesar*, 34; *Nero*, 2. — Dio., 41, 21, 25.
[6] Caes., *Bell. civ.*, 1, 37. — Dio., 41, 20.
[7] Flor. (2, 13) attribue à Brutus le commandement de l'armée & de la flotte. — Cf. Caes., *Bell. civ.*, 1, 36. — Dio., 41, 19. — T.-L., *Perioch.*, 110.
[8] Caes., *Bell. civ.*, 1, 36.
[9] Id., *ibid.*, 2, 21. — Cf. C. I. L., t. 1, p. 451. — César fut nommé aux ides d'octobre.

§ 20

D. JUNIUS BRUTUS ALBINUS

T.-L., *Perioch.*, 114 : Brutus, legatus Caesaris, in Gallia Bellovacos rebellantes praelio vicit.

Id., *ibid.*, 117 : D. Brutus, ut petenti Cisalpinam Galliam Antonio obsisteret, Mutinam cum exercitu occupavit.

Plut., *Caesar*, 64 : ..... Δέκιμος Βροῦτος ἐπίκλησιν Ἀλβῖνος.....

Id., *Antoine*, 11 : [ὁ Καῖσαρ] ..... κομιζόμενος γὰρ ἐπὶ ζεύγους διὰ τῆς Ἰταλίας Ἀντώνιον εἶχε μεθ' ἑαυτοῦ συνοχούμενον, ὄπισθεν δὲ Βροῦτον Ἀλβῖνον.....

Flor., 2, 13 : Graecula civitas, non pro mollitie nominis, & vallum rumpere, & incendere machinas ausa, & congredi navibus : sed Brutus, cui mandatum erat bellum, victos terra marique perdomuit.

App., *Bell. civ.*, 2, § 48 : Καῖσαρ δέ, ... εἴτε παραιτησάμενος τὴν ἀρχὴν ὡς ἐπίφθονον εἴτε οὐ χρῄζων, ἄρξας ἐπὶ ἕνδεκα μόνας ἡμέρας (ὧδε γάρ τισι δοκεῖ) ὑπάτους ἐς τὸ μέλλον ἀπέφηνεν ἑαυτόν τε καὶ Σερουίλιον Ἰσαυρικόν · ἡγεμόνας τε ἐς τὰ ἔθνη περιέπεμπεν ἢ ἐνήλλαττεν, ἐφ' ἑαυτοῦ καταλέγων, ἐς μὲν Ἰβηρίαν Μάρκον Λέπιδον, ἐς δὲ Σικελίαν Αὖλον Ἀλβῖνον, ἐς δὲ Σαρδὼ Σέξτον Πεδουκαῖον, ἐς δὲ τὴν νεόληπτον Γαλατίαν Δέκμον Βροῦτον.

Id., *ibid.*, 2, §§ 111, 112 : .....τῶν δ' αὐτῷ Καίσαρι φιλτάτων Δέκμος Βροῦτος Ἀλβῖνος ..... ἐπὶ τὸν ἐν Λιβύῃ πόλεμον ἀπιὼν στρατεύματα ἔδωκε καὶ τὴν Κελτικὴν ἐπέτρεψε, τὴν μὲν ὑπὲρ Ἄλπεων Δέκμῳ, τὴν δ' ἐντὸς Ἄλπεων Βρούτῳ.

Id., *ibid.*, 3, § 2 : Ὅσοι παρ' αὐτοῦ Καίσαρος εἰλήφεσαν ἡγεμονίας ἐθνῶν, ἀπεληλύθεσαν ἐπὶ τὰς ἡγεμονίας, Βροῦτος μὲν ὁ Δέκμος ἐς τὴν ὅμορον τῆς Ἰταλίας Κελτικήν, Τρεβώνιος δὲ ἐς τὴν Ἀσίαν τὴν περὶ Ἰωνίαν.....

Id., *ibid.*, 3, § 27 : Ὁ δ' Ἀντώνιος ..... ἠξίου τὴν βουλὴν ἀντὶ τῆς Μακεδονίας ἐναλλάξαι οἱ τὴν ἐντὸς Ἄλπεων Κελτικήν, ἧς ἡγεῖτο Δέκμος Βροῦτος Ἀλβῖνος.....

Id., *ibid.*, 3, 98 : Τοῦτο Δέκμῳ τέλος ἦν, ἱππάρχῃ τε Καίσαρος γενομένῳ, καὶ ἄρξαντι τῆς παλαιᾶς Κελτικῆς ὑπ' ἐκείνῳ, καὶ ἐς τὸ μέλλον ἔτος ὑπατεύειν ὑπ' αὐτοῦ κεχειροτονημένῳ καὶ τῆς ἑτέρας Κελτικῆς ἄρχειν.

Dio., 44, 14 : .....τὸν δὲ δὴ Τρεβώνιον τόν τε Βροῦτον τὸν Δέκιμον, ὃν καὶ Ἰούλιον Ἀλβῖνόν τε ἐπεκάλουν, οὐ δύναμαι παραλιπεῖν · πλεῖστα γὰρ καὶ οὗτοι εὐεργετηθέντες ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, καὶ ὅ γε Δέκιμος καὶ ὕπατος ἐς τὸ δεύτερον ἔτος ἀποδεδειγμένος καὶ τῇ Γαλατίᾳ τῇ πλησιοχώρῳ προστεταγμένος, ἐπεβούλευσαν αὐτῷ.

Id., 45, §§ 13, 14 : [Ὁ Ἀντώνιος] ἐς τὴν Γαλατίαν ἐξώρμησε φοβηθεὶς μὴ καὶ αὐτή τι νεοχμώσῃ, οὐδ' ὁ Καῖσαρ ἀνεβάλετο, ἀλλ' ἐπηκολούθησεν αὐτῷ.

Ἦρχε μὲν δὴ τότε τῆς χώρας ἐκείνης ὁ Βροῦτος ὁ Δέκιμος.....

D. Junius Brutus Albinus aurait, suivant dom Vaissete[1], gouverné la Gaule Narbonnaise après

[1] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 230. — Dom Vaissete cite Pighi, t. 3, p. 446 & suiv.

Domitius Ahenobarbus, c'est-à-dire en 48 av. J.-C. — 706 U. C. Voici tout ce qui ressort des textes. L'année précédente, Brutus commandait la flotte contre Marseille & Trebonius l'armée de terre. Florus (4, 2) attribue à Brutus le commandement suprême. — César nomma, pour l'année 48 av. J.-C., Brutus au commandement de la Gaule « récemment conquise[1] », &, vers la fin de l'année suivante (47 av. J.-C. — 707 U. C.), il lui attribua, pour l'année 46, le gouvernement de la Gaule « Transalpine[2] ». En 46 av. J.-C. — 708 U. C., Brutus vainquit les Bellovaques[3]. A cette date, Brutus est, suivant Tite-Live, un légat de César. Appien se sert de l'expression de « ἡγεμών ».

En 49, Brutus, commandant de la flotte contre Marseille, exerça, de concert avec Trebonius, son autorité sur la Province, à titre de lieutenant de César.

En 48, il est encore lieutenant de César & il l'aide à faire la guerre civile. Il n'a d'autre investiture que la volonté de son chef. Exerça-t-il son autorité sur la Province? Le texte d'Appien, qui lui attribue la Gaule « récemment conquise », semble par cela même exclure la Province, soumise depuis longtemps. M. Herzog[4] pense pourtant qu'il l'obtint par surcroit. Il en donne cette raison, que le gouverneur de la Gaule récemment conquise avait besoin de commander aussi à la Province, pour en tirer des renforts & s'y réfugier en cas de besoin. Ajoutons que la Gaule, à cette époque, fournit de grandes ressources à César & l'aida puissamment à vaincre Pompée. Ne convenait-il pas de laisser le gouvernement si utile de ce littoral au commandant victorieux des flottes césariennes?

Cependant la double tâche de maintenir les Gaulois & de ravitailler César peut avoir été attribuée à deux lieutenants; la première, la plus difficile, aurait été confiée à Brutus, & la seconde à un autre lieutenant, agissant de concert avec lui. En ce cas, l'expression dont se sert Appien serait exacte.

En résumé, César était encore le véritable gouverneur des Gaules en 48 av. J.-C. Brutus, à titre de lieutenant de César, commandait la Gaule chevelue; on ne sait pas s'il commandait également la Province.

Il est certain cependant qu'elle lui fut attribuée, soit tout le temps qu'il exerça l'*imperium* dans la Gaule chevelue, soit pendant une ou plusieurs années. Appien nous apprend, en effet, que César a donné à D. Brutus le commandement de la « Gaule ancienne », & il écrit ailleurs qu'on nommait « Gaule ancienne » la Gaule limitrophe des Pyrénées[5].

En 47 av. J.-C., D. Brutus, qui est pourtant un des meilleurs généraux de César, ne prend aucune part directe à la guerre civile. Il est probable qu'il ne fut pas retiré d'une province où il avait rendu des services.

[1] App., *op. cit.*, 2, § 48.
[2] Id., *ibid.*, 2, §§ 111, 112.
[3] T.-L., *Perioch.*, 114.
[4] *Op. cit.*, p. 103.
[5] App., *Bell. civ.*, 4, 2.

En 47 av. J.-C. 707 U. C., il fut décidé que les consuls tireraient au sort leurs provinces & que César nommerait directement aux autres provinces[1]. A la fin de cette année, César, partant pour l'Afrique, donne à D. Junius Brutus le gouvernement de la « Transalpine », & celui de la Cisalpine à M. Junius Brutus. Quoique ce terme de « Gaule Transalpine » ne désigne pas toujours, dans Appien, la « Gaule chevelue réunie à la Province », ce dernier sens est cependant probable; César aura partagé les Gaules entre ses deux lieutenants.

L'année 46 av. J.-C. — 708 U. C., D. Brutus vainquit les Bellovaques[2].

Il escorta, l'année suivante, le dictateur revenant d'Espagne[3], & il obtint, pour l'année 44 av. J.-C. — 710 U. C., le gouvernement de la Gaule Cisalpine, qu'il occupa effectivement après le meurtre de César[4].

§ 21

TI. CLAUDIUS NERO

Suet., *Tibère*, 4 : Pater Tiberii, quaestor C. Caesaris, Alexandrino bello classi praepositus, plurimum ad victoriam contulit. Quare & pontifex in locum P. Scipionis substitutus, & ad deducendas in Galliam colonias, in quis Narbo & Arelate erant, missus est. Tamen Caesare occiso, cunctis turbarum metu abolitionem facti decernentibus, etiam de praemiis tyrannicidarum referendum censuit. Praetura deinde functus.....

Tiberius Claudius Nero avait pris part à la guerre d'Alexandrie, en 47 av. J.-C.; il siégeait au sénat en 44. C'est donc en 46 & en 45 av. J.-C. — 708 & 709 U. C. qu'il fonda plusieurs colonies en Gaule[5]. Quel titre avait-il? Il venait d'être questeur & il n'obtint la préture que plus tard. Était-il *triumvir* ou simplement *legatus?* Il n'avait besoin d'aucun titre spécial pour remplir moins une fonction qu'une commission reçue de César. César lui a-t-il attribué ou non le gouvernement de la Province? l'a-t-il laissé à D. Brutus? On ne peut, à ce sujet, hasarder que des conjectures.

[1] Dio., 42, 20. César nommera les στρατηγοί. Ce terme, chez Dion, doit se traduire par « préteurs »; ici pourtant il convient peut-être de lui donner un sens plus vague : César continua à confier des provinces à des légats, qu'ils fussent ou non anciens préteurs.
[2] T.-L., *Perioch.*, 114.
[3] Plut., *Antoine*, 12.
[4] App., *Bell. civ.*, 3, §§ 2, 27, 37, 72, 73. — Dio., 44, 14; 45, 13, 14.
[5] Cf. Herzog, *op. cit.*, p. 80. — Sur l'établissement de ces colonies, cf. Herzog & *Histoire générale de Languedoc*, tome II, *Note* CXIV, p. 498 (art. Charles Robert) : Narbonne, déjà colonie romaine, reçut les *Decumani*; Arles devint colonie romaine si elle ne l'était pas; *Arausio*, *Baeterrae*, *Forum Julii* le devinrent probablement aussi (sans doute de 47 à 41).

Hirtius était à Narbonne en 709[1]. Il y renseigna Ciceron sur la fuite des fils de Pompée.

§ 22

M. AEMILIUS M. F. Q. N. LEPIDUS

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 542-543, ann. 46 av. J.-C. — 708 U. C. & 42 av. J.-C. — 712 U. C.

Cic., *Ad famil.*, 10, 9 : Plancus Ciceroni S. (a. U. C. 710). ..... Exercitum a. d. vi kal. Maias Rhodanum trajeci, magnis itineribus. Vienna equites mille via breviore praemisi. Ipse, si ab Lepido non impediar, celeritate satisfaciam.....

Id., *ibid.*, 10, 11 : Plancus Ciceroni S. (a. U. C. 711). Si nudus huc se Antonius confert, facile mi videor per me sustinere posse remque publicam ex vestra sententia administrare, quamvis ab exercitu Lepidi recipiatur.....

Id., *ibid.*, 10, 17 : Plancus Ciceroni S. (a. U. C. 711). Antonius Id. Maiis ad Forum Julii cum primis copiis venit. Ventidius bidui spatio abest ab eo. Lepidus ad Forum Voconii castra habet, qui locus a Foro Iulii quattuor & viginti milia passuum abest.....

Id., *ibid.*, 10, 23 : Plancus Ciceroni (a. U. C. 711). Lepidus, desperato adventu meo, quem non mediocriter captabat, se cum Antonio conjunxit a. d. iiii kal. Junias, eodemque die ad me castra moverunt.....

Id., *ibid.*, 10, 34 : Lepidus ... M. Tullio Ciceroni (711 U. C.). ..... Ad forum Voconii veni & ultra castra ad flumen Argenteum contra Antoninianos feci..... d. xi kalendas Junias ex Ponte Argenteo.

Id., *ibid.*, 10, 35 : Lepidus..... S. P. Pl. Q. R. (711 U. C.). Exercitus cunctus consuetudinem suam in civibus conservandis communique pace, seditione facta, retinuit, me que tantae multitudinis civium romanorum salutis atque incolumitatis causam suscipere, ut vere dicam coegit.

Data iii kal. Jun. a Ponte Argenteo.

T.-L., *Perioch.*, 119 : Victus deinde ab Hirtio & Caesare Antonius in Galliam confugit, & M. Lepidum cum legionibus, quae sub ipso erant, sibi junxit.

Vell.-Paterc., 2, 63 : Interim Antonius, fuga transgressus Alpes, primo per colloquia repulsus a M. Lepido, qui pontifex maximus in C. Caesaris locum furto creatus, decreta sibi Hispania, adhuc in Gallia morabatur.....

Plut., *Antoine*, 18 : ..... χωρὶς δὲ φρουρὰν Γαλατίας ἓξ τάγματα λελοίπει μετὰ Οὐαρίου τινὸς τῶν συνήθων καὶ συμποτῶν, ὃν Κοτύλωνα προσηγόρευον.

App., *Bell. civ.*, 3, § 46 : Λέπιδός τε ἔχων ἐν Ἰβηρίᾳ τέσσαρα τέλη καὶ Ἀσίνιος Πωλίων δύο, καὶ Πλάγκος ἐν τῇ ἑτέρᾳ Κελτικῇ τρία, ἐδόκουν αἱρήσεσθαι τὰ Ἀντωνίου.

Id., *ibid.*, 4, 2 : ..... τὰς δὲ ἡγεμονίας τῶν ἐθνῶν νειμαμένους, ἔχειν Ἀντώνιον μὲν τὴν Κελτικὴν ἅπασαν, ἄνευ τῆς συναφοῦς τοῖς Πυρηναίοις ὄρεσιν, ἣν παλαιὰν ἐκάλουν Κελτικήν · ταύτης δὲ Λέπιδον ἄρχειν, καὶ Ἰβηρίας ἐπὶ ταύτῃ.....

Id., *ibid.*, 5, 3 : Διενείμαντο δὲ αὖθις ὅσα καὶ πρότερον ἔθνη, καὶ ἐπελάμβανον τὰ Λεπίδου · τήν τε γὰρ Κελτικὴν τὴν ἐντὸς Ἄλπεων ἐδόκει Καίσαρος ἀξιοῦντος αὐτόνομον ἀφιέναι, γνώμῃ τοῦ προτέρου Καίσαρος ὅ τε Λέπιδος διεβάλλετο τὰ παρὰ Πομπηΐῳ προδιδόναι · καὶ ὥριστο, εἰ Καίσαρι ψευδὴς ἡ διαβολὴ φανείη, ἕτερα ἀντιδοῦναι τῷ Λεπίδῳ.

Dio., 43, 51 : Ἔς τε τὸ παρὸν, ἐν ᾧ ταῦτ᾽ ἐγίγνετο, ὕπατόν τε ἀνθ᾽ ἑαυτοῦ τὸν Δολοβέλλαν ἀντικατέστησε, καίτοι τοῦ Ἀντωνίου πάντα τὸν ἐνιαυτὸν μέλλοντος ἄρξειν · καὶ τῷ Λεπίδῳ τήν τε Γαλατίαν τὴν περὶ Νάρβωνα καὶ τὴν Ἰβηρίαν τὴν πλησιόχωρον προστάξας.....

Id., 46, 50 : Οἱ γὰρ Βουλευταὶ, ἐπειδὴ ἐπύθοντο τὸν Σιλανὸν τὰ τοῦ Ἀντωνίου πράξαντα, ἐφοβήθησαν τόν τε Λέπιδον καὶ τὸν Πλάγκον τὸν Λούκιον, μὴ καὶ ἐκεῖνοι αὐτῷ συνάρωνται, καὶ πέμψαντες πρὸς αὐτοὺς οὐδὲν ἔτι δεῖσθαί σφων ἔφασαν. Ἵνα τε μηδὲν ὑποτοπήσωσι κἀκ τούτου τι κακουργήσωσιν, ἐκέλευσαν αὐτοῖς τοὺς ἐκ Οὐιέννης τῆς Ναρβωνησίας ὑπὸ τῶν Ἀλλοβρίγων ποτὲ ἐκπεσόντας καὶ ἐς τὸ μεταξὺ τοῦ τε Ῥοδανοῦ καὶ τοῦ Ἀράριδος, ᾗ συμμίγνυνται ἀλλήλοις, ἱδρυθέντας συνοικίσαι. Καὶ οὕτως ἐκεῖνοι ὑπομείναντες τὸ Λουγούδουνον μὲν ὀνομασθὲν νῦν δὲ Λούγδουνον καλούμενον ἔκτισαν.....

Id., 46, 54 : ..... ὁ δὲ δὴ Ἀντώνιος ὅ τε Λέπιδος ἐν μὲν τῇ Γαλατίᾳ ὑποστρατήγους κατέλιπον, αὐτοὶ δὲ ἐς τὴν Ἰταλίαν πρὸς τὸν Καίσαρα ὥρμησαν.....

Id., 48, 1 : Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος τοῦ μὲν Λεπίδου παραχρῆμα, ἅτε μὴ συννικήσαντός σφισιν, ἐπλεονέκτησαν.....

M. Aemilius M. f. Q. n. Lepidus fut désigné par César au gouvernement de l'Espagne & de la Province pour l'année 44 av. J.-C. — 710 U. C.[1]. Ancien consul, il était proconsul. Il séjourna dans la Province en 43 av. J.-C. — 711 U. C. C'est à cette date qu'il fut chargé par le sénat de fonder Lyon, de concert avec L. Munatius Plancus[2]. La même année, il envoya Culeo garder les Alpes contre Antoine; passa, comme son lieutenant, à l'ennemi[3] & défendit les bords de l'Isère contre Munatius Plancus & D. Brutus[4]. Antoine & Lépide rallièrent Plancus &, rassurés par la fuite & la mort de D. Brutus, passèrent en Italie, laissant des lieutenants en Gaule. L. Varius Cotyla fut chargé d'administrer la Province[5]. A la fin d'octobre de la même année, Octave, Antoine & Lépide fondèrent le second triumvirat; l'Espagne, jointe à la Province, fut encore attribuée à Lépide[6]. Après Philippes (42 av. J.-C. — 712 U. C.), Lépide fut dépouillé par ses deux collègues de la Province & de l'Espagne[7].

[1] Cic., *Ad Att.*, 12, 37, 4.

[1] Dio., 43, 51.
[2] Id., 46, 50. — Cf. Herzog, *op. cit.*, pp. 103-104.
[3] Cic., *Ad famil.*, 10, 9, 11, 17, 23, 34, 35. — T.-L., *Perioch.*, 119. & App., *Bell. civ.*, 3, 83.
[4] Dio., 46, 53, 54. — App., *Bell. civ.*, 3, 83, 97 & suiv., 4, 2.
[5] Plut., *Antoine*, 18. — Dio., 46, 54. — Vell.-Paterc., 2, 63 & suiv.
[6] App., *Bell. civ.*, 4, 2.
[7] Id., *ibid.*, 4, 3. — Dio., 48, 1. — Cf. Herzog, *op. cit.*, p. 103.

§ 23

C. JULIUS C. F. C. N. CAESAR — C. JULIUS, DIVI F. C. N. CAESAR OCTAVIANUS AUGUSTUS — C. CAESAR OCTAVIANUS, &c. — IMP. C. JULIUS C. F. (*ou* DIVI F.) C. N. CAESAR OCTAVIANUS (AUGUSTUS)

M. VIPSANIUS AGRIPPA

M. VALERIUS MESSALA CORVINUS

C. I. L., *Fast. cos.*, t. 1, pp. 543-544, 544-545 : ann. 43, 33, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23 av. J.-C. — 711, 721, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731 U. C.

T.-L., *Perioch.*, 134 : Quum ille conventum Narbone ageret, census a tribus Galliis, quas Caesar pater vicerat, actus.

Id., *ibid.*, 135 : Bellum a M. Crasso adversus Thracas, & a Caesare adversus Hispanos refertur; & Salassi, gens Alpina, perdomiti.

Strab., 4, 1, 3, p. 178 : Οὗτος[1] δ᾽ ἐστὶν ὅριον τῆς Ναρβωνίτιδος καὶ τῆς Ἰταλίας.

Id., 4, 6, p. 205 : Πάντας [τοὺς Σαλασσοὺς] δ᾽ ἐπώλησε Τερέντιος Οὐάρρων ὑπὸ δόρυ, καταστρεψάμενος αὐτοὺς στρατηγός · τρισχιλίους δὲ Ῥωμαίων πέμψας ᾤκισε τὴν πόλιν Αὐγούσταν ὁ Καῖσαρ, ἐν ᾧ ἐστρατοπέδευσε χωρίῳ ὁ Οὐάρρων.....

Plut., *Antoine*, 19 : Καὶ συνελθόντες οἱ τρεῖς εἰς νησῖδα ..... ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας συνήδρευσαν.

App., *Bell. civ.*, 5, 20 : ..... ἀνεῷχθαι δὲ τὰς Ἄλπεις τοῖς ὑπὸ Καίσαρος πεμπομένοις ἐς τὴν Ἰβηρίαν, καὶ μὴ κωλύειν αὐτοὺς ἔτι Ἀσίνιον Πωλίωνα.....

Id., *ibid.*, 5, 21 : Τήν τε γὰρ Κελτικὴν Ἀντωνίῳ πρότερον δεδομένην ἐλευθεροῦν μετ᾽ ἐξαπάτης Ἀντωνίου.....

Id., *ibid.*, 5, 31 : Ὁ δὲ Λεύκιος ὑπήντα Σαλουιδιηνῷ, μετὰ στρατοῦ πολλοῦ πρὸς Καίσαρα ἐκ Κελτῶν ἐπανιόντι. Καὶ εἵποντο τῷ Σαλουιδιηνῷ Ἀσίνιός τε καὶ Οὐεντίδιος, Ἀντωνίου στρατηγοὶ καὶ οἵδε, κωλύοντες αὐτὸν ἐς τὸ πρόσθεν ἰέναι.

Id., *ibid.*, 5, 51 : Ἄλλῳ δ᾽ Ἀντωνίου στρατῷ πολλῷ περὶ Ἄλπεις, οὗ Φούφιος Καληνὸς ἡγεῖτο, ὁ Καῖσαρ, ἐπεβούλευεν..... Ὁ Καληνὸς ἐτελεύτησε · καὶ ὁ Καῖσαρ, ὡς ἐς ἀμφότερα πρόφασιν εὑρών, ᾖει καὶ παρελάμβανε τόν τε στρατὸν καὶ τὴν Κελτικὴν ἐπ᾽ αὐτῷ καὶ Ἰβηρίαν, καὶ τάσδε οὔσας ὑπὸ Ἀντωνίῳ, Φουφίου τοῦ παιδὸς Καληνοῦ καταπλαγέντος τε αὐτὸν καὶ παραδόντος ἅπαντα ἀμαχί.

Id., *ibid.*, 5, 65 : Ὁ δὲ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος τὴν Ῥωμαίων αὖθις ἀρχὴν ἐφ᾽ ἑαυτῶν ἐμερίσαντο ἅπασαν, ὅρον μὲν εἶναι σφίσι Σκόδραν πόλιν τῆς Ἰλλυρίδος, ἐν μέσῳ τοῦ Ἰωνίου μυχοῦ μάλιστα δοκοῦσαν εἶναι, ταύτης δ᾽ ἔχειν τὰ μὲν πρὸς ἕω πάντα τὸν Ἀντώνιον ἔθνη τε καὶ νήσους ἕως ἐπὶ ποταμὸν Εὐφράτην ἄνω, τὰ δὲ ἐς δύσιν τὸν Καίσαρα μέχρι ὠκεανοῦ.

Id., *ibid.*, 5, 66 : Ὁ Ἀντώνιος... Καίσαρί... ἐνέφηνε Σαλουιδιηνὸν, τὸν ἡγούμενον τῷ Καίσαρι τοῦ περὶ Ῥοδανὸν στρατοῦ, ἀπόστασιν ἰδίᾳ βουλεῦσαι, καὶ οἱ περὶ τοῦδε προσπέμψαι περικαθημένῳ τὸ Βρεντέσιον..... ὁ δὲ Καῖσαρ αὐτίκα τὸν Σαλουιδιηνὸν ἐκάλει κατὰ σπουδὴν ὡς ἐπὶ δή τι μόνου χρῄζων καὶ εὐθὺς ἐκπέμψων αὖθις ἐς τὸν στρατόν, καὶ ἐλθόντα ἔκτεινε διελέγξας, καὶ τὸν ὑπ᾽ αὐτῷ στρατὸν ὡς ὕποπτον ὄντα ἔχειν ἔδωκεν Ἀντωνίῳ.

Id., *ibid.*, 5, 92 : Οὕτω δ᾽ ἀθύμως ἔχοντι αὐτῷ ἀγγέλλεται ὁ Ἀντώνιος συνθέμενος συμμαχήσειν, καὶ νίκη κατὰ Κελτῶν τῶν Ἀκυιτανῶν ἐπιφανής, ἣν Ἀγρίππας ἄγων ἐφάνη.

Dio., 48, 1 : Καίσαρι μὲν ἥ τε Ἰβηρία καὶ ἡ Νουμιδία, Ἀντωνίῳ δὲ ἥ τε Γαλατία καὶ ἡ Ἀφρικὴ ἐγένετο.

Id., 48, 28 : Κἀν τούτῳ Καῖσαρ μὲν Σαρδώ τε καὶ Δελματίαν τήν τ᾽ Ἰβηρίαν καὶ τὴν Γαλατίαν, Ἀντώνιος δὲ πάντα τἄλλα τὰ ὑπὲρ τὸν Ἰόνιον, τά τε ἐν τῇ Εὐρώπῃ καὶ τὰ ἐν τῇ Ἀσίᾳ τοῖς Ῥωμαίοις ὄντα, ἀπέλαχε.

Id., 53, 12 : Καὶ ἐνομίσθη διὰ ταῦτα ἡ μὲν Ἀφρικὴ καὶ ἡ Νουμιδία ἥ τε Ἀσία καὶ ἡ Ἑλλὰς μετὰ τῆς Ἠπείρου, καὶ τὸ Δελματικὸν τό τε Μακεδονικὸν καὶ Σικελία, Κρήτη τε μετὰ Λιβύης τῆς περὶ Κυρήνην καὶ Βιθυνία, μετὰ τοῦ προσκειμένου οἱ Πόντου, Σαρδώ τε καὶ Βαιτικὴ τοῦ τε δήμου καὶ τῆς γερουσίας εἶναι, τοῦ δὲ δὴ Καίσαρος ἥ τε λοιπὴ Ἰβηρία, ἥ τε περὶ Ταρράκωνα καὶ ἡ Λυσιτανία, καὶ Γαλάται πάντες, οἵ τε Ναρβωνήσιοι καὶ οἱ Λουγδουνήσιοι Ἀκυιτανοί τε καὶ Κελτικοί, αὐτοί τε καὶ οἱ ἄποικοι σφων..... ὕστερον γὰρ τὴν μὲν Κύπρον καὶ τὴν Γαλατίαν τὴν περὶ Νάρβωνα τῷ δήμῳ ἀπέδωκεν, αὐτὸς δὲ τὴν Δελματίαν ἀντέλαβε.

Id., 53, 22 : Ὁ Αὔγουστος..... ἐς δὲ δὴ τὰς Γαλατίας ἐλθὼν ἐνταῦθα ἐνδιέτριψεν..... καὶ αὐτῶν καὶ ἀπογραφὰς ἐποιήσατο καὶ τὸν βίον τήν τε πολιτείαν διεκόσμησε.

Id., 53, 25 : Τόν τε Αὔγουστον ἐς τὴν Βρεττανίαν, ἐπειδὴ μὴ ἠθέλησαν ὁμολογῆσαι, στρατευσείοντα κατέσχον οἵ τε Σαλασσοὶ ἐπαναστάντες αὐτῷ καὶ οἱ Κάνταβροι οἵ τε Ἄστυρες πολεμωθέντες. Οἰκοῦσι δὲ ἐκεῖνοι μὲν ὑπὸ τὰς Ἄλπεις..... Ὁ Αὔγουστος, ἤδη δὲ ἔνατον μετὰ Μάρκου Σιλανοῦ ὑπάτευεν, ἐπὶ μὲν τοὺς Σαλασσοὺς Τερέντιον Οὐάρρωνα ἔπεμψε..... καὶ αὐτῶν ἡ ἀρίστη τῆς γῆς τῶν τε δορυφόρων τισὶν ἐδόθη, καὶ πόλιν τὴν Αὐγούσταν πραιτωριανῶν ὠνομασμένην ἔσχεν.

Amm.-Marc., 15, 10 : Quas (Alpes Cottias) rex Cottius perdomitis Galliis solus in angustiis latens inviaque locorum asperitate confisus, lenito tandem tumore in amicitam Octaviani receptus principis molibus magnis extruxit ad vicem memorabilis muneris compendiarias & viantibus opportunas medias inter alias Alpes vetustas.

Après la bataille de Philippes (42 av. J.-C. — 712 U. C.), Octave eut « l'Ibérie & Antoine la Gaule[1] ». La Narbonnaise faisait-elle, comme plus tard, partie de la Gaule? Était-elle encore rattachée à l'Espagne? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Quand Lépide avait l'Ibérie, la Narbonnaise y était jointe; l'Ibérie fut attribuée à Octave, & aucun texte n'indique que ce gouvernement ait été divisé & que la Narbonnaise ait fait retour à Antoine, maître de la Gaule chevelue. Ce fut Octave qui tint sous le sequestre les possessions de Lépide & qui lui rendit l'Afrique, attribuée, du reste, à Antoine dans le premier partage[2]. Les Alpes furent toujours occupées par les lieutenants d'Antoine, Asinius Pollion[3], puis Calenus[4], & Octave en voulait le libre pas-

[1] Le Var. Sur les limites de la Narbonnaise & de la Cisalpine, cf. C. I. L., t. 5, pp. 808 & 902.

[1] Dio., 48, 1. — App., *Bell. civ.*, 5, 3.
[2] App., *Bell. civ.*, 5, 14.
[3] Id., *ibid.*, 5, 20.
[3] Id., *ibid.*, 5, 33, 51. — Dio., 48, 20.

sage[1]. S'il n'avait pas eu la Province, c'est elle qu'il aurait demandé à traverser. La Province touchait presque aux Alpes par le pays des Allobroges[2], mais le massif montagneux, où les Centrons & les Salasses étaient encore indépendants, relevait légalement des Gaules *Comata* & Cisalpine[3]. Pendant la guerre de Pérouse (41 av. J.-C. — 713 U. C.), Salvidienus Rufus vint d'Espagne & de Gaule, au secours d'Octave; on ne voit pas qu'on ait essayé de lui disputer le passage des Pyrénées[4]. Il semble que, si la Province avait été dans le lot d'Antoine, son frère Lucius aurait essayé de la défendre par ses généraux (Ventidius, Asinius Pollion, Calenus, &c.). Il est donc probable que la Narbonnaise appartint à Octave & qu'elle fut administrée par Salvidienus Rufus[5].

Calenus occupait les Alpes avec une armée; il mourut, & cette armée, commandée par son fils, Fufius Calenus, se rendit à Octave, qui fut alors maître de toute la Gaule[6].

Le traité de Brindes (40 av. J.-C. — 714 U. C.) attribua tout l'Occident à Octave[7]. Salvidienus Rufus était alors dans la Province, sur les bords du Rhône, avec une armée. Suspecté de trahison, il fut appelé par Octave & mis à mort[8].

En 39 av. J.-C. — 715 U. C., des troubles amenèrent Octave en Gaule, mais il revint bientôt en Italie[9]. Il est probable qu'il laissa, pour gouverner la Province, avec le titre de proconsul, M. Vispanius Agrippa, ancien préteur, qui vainquit les Aquitains l'année suivante[10] (38 av. J.-C. — 716 U. C.).

La bataille d'*Actium* eut lieu en 31 av. J.-C. — 723 U. C.

De 38 à 27 av. J.-C., l'histoire ne nous apprend rien sur la Province. En 27 av. J.-C. — 727 U. C., Octave divisa les provinces en provinces du sénat & du peuple & en provinces impériales. La Narbonnaise fut impériale[11]. En même temps (au mois de janvier), il prenait le titre d'Auguste[12]. Il tint, la même année, une assemblée à Narbonne[13], & termina les opérations du cens, non-seulement pour les trois Gaules, mais pour tout l'Occident, &, par conséquent, pour la Narbonnaise[1], qui, du reste, ne paraît avoir porté ce nom de Narbonnaise qu'aux environs de cette époque[2].

En 25 av. J.-C. — 729 U. C., les Salasses furent vaincus par Terentius Varro[3]. Le roi Cottius avait déjà conclu un traité avec Octave, qui ne se nommait pas encore Auguste, mais Octavianus[4]. Les autres peuples limitrophes de la Narbonnaise : Nantuates, Véragres, Centrons, Médulles, Ucènes, avaient probablement déjà fait leur soumission; ce qui avait permis à Auguste de fixer les limites de la Province à l'est[5].

Un peu plus tard, Auguste donna la Narbonnaise au peuple & au sénat[6]; sans doute, lorsqu'elle fut réorganisée & que la flotte eut été retirée de Fréjus, où elle avait été envoyée après la bataille d'*Actium*. Cette organisation fut complète & toutes les réformes à accomplir furent terminées. Ce fut, d'après Dion, en 22 av. J.-C. — 732 U. C.[7].

Il convient de rappeler ici le nom du poëte P. Terentius Varro, né sur les bords de l'Atax, qui vécut de 82 à 36 av. J.-C.[8], & celui du Voconce Pompeius Trogus (Trogue-Pompée), dont le grand-père fut fait citoyen romain par Pompée, & dont le père fut secrétaire de César. Trogue-Pompée, vers la fin de son histoire (*Totius orbis historiae*), mentionnait la remise à Auguste, par les Parthes,

[1] App., *Bell. civ.*, 5, 20.

[2] Cf. Herzog, *op. cit.*, p. 134 & suiv.

[3] Suivant Appien, *Bell. civ.*, 5, 3, Octave aurait voulu que la Cisalpine eût son autonomie. César lui avait accordé le droit de cité. (Dio., 41, 36.) Octave y établit des vétérans, mais les troupes qui l'occupaient restèrent sous l'autorité des lieutenants d'Antoine & de L. Antoine.

[4] App., *Bell. civ.*, 5, 32.

[5] Dio., 48, 8.

[6] App., *Bell. civ.*, 5, 51.

[7] Id., *ibid.*, 5, 65. — Dio., 48, 28.

[8] App., *Bell. civ.*, 5, 66. — Dio., 48, 33. — Vell.-Paterc., II, 78. — Cette année, M. Titius fut fait prisonnier, sur les côtes de la Narbonnaise, par Ménas. (Dio., 48, 30.) Dom Vaissete (tome II, p. 242) se demande si Titius n'était pas légat d'Octave dans la Narbonnaise. Il équipait une flotte & faisait la guerre pour son propre compte; le texte de Dion est formel.

[9] App., *Bell. civ.*, 5, 75. — Dio., 48, 49.

[10] Id., *ibid.*, 5, 92.

[11] Dio., 53, 12.

[12] Censorinus, *De die natali*, 21. — Ovid., *Fast.*, 1, 587. — *Kalend. Praenestin. in Fast. Verrian.* (Orelli, *Inscr.*, 2, 382.) — Orose, 6, 20.

[13] T.-L., *Perioch.*, 134. — Dio., 53, 22. — Strab., 4, 177, 189. — Sénèque (*Natur. quaest.*, 5, 17) mentionne un temple érigé par Auguste en l'honneur du dieu Circius (le vent Cers). Il est très-probable que cet édifice fut consacré à Narbonne, où ce vent souffle avec une grande violence. Auguste séjourna plusieurs fois dans la Province, mais c'est pendant le voyage qu'il fit alors qu'il y demeura le plus longtemps & qu'il s'occupa surtout de la satisfaire & de l'embellir. Il est donc probable que ce fut alors que l'érection de ce temple fut décidée.

[1] Herzog, *op. cit.*, p. 245. — C'est à cette date que le proconsul Messala Corvinus triompha des Gaulois. (C. I. L., t. 1, p 461.) Borghesi (t. 2, p. 430) a pensé qu'il avait été auparavant proconsul dans la Narbonnaise, parce que des monnaies de Nîmes portent la sigle P. P., que Borghesi interprétait par *Permissu Proconsulis*. Cette explication & la conséquence qui en a été tirée sont erronées.

[2] Je n'ai trouvé ce nom dans aucun auteur plus ancien que cette date. Mais peut-on répondre de n'avoir laissé échapper aucun texte? Le nom de Narbonnaise est, il est vrai, employé quelquefois dans les récits d'événements antérieurs à cette époque, mais par des auteurs venus plus tard & qui se sont servis du terme usité de leur temps. (Cf. Dio., 36, 37, 20 & *passim*. — Aul.-Gell., 13, 10, 12.)

[3] Strab., 4, 6, p. 205. — T.-L., *Perioch.*, 135. — Dio., 53, 25.

[4] Ammien-Marcellin, 15, 10. — Sur l'établissement des voies romaines dans les Alpes, après le traité passé avec Cottius & la defaite des Salasses, cf. Herzog, *op. cit.*, pp. 96-97.

[5] Herzog, *loc. cit.* — Allmer, *loc. cit.*, p. 17.

[6] Dio., 53, 12.

[7] Herzog, *op. cit.*, p. 106. — M. Ch. Robert, *Histoire générale de Languedoc*, tome II, *Note* CXIV, réfute quelques arguments de M. Herzog, qui a fixé arbitrairement la date de monnaies nimoises.

[8] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, part. 2, p. 230. — Patin, *Etudes sur la poésie latine*, t. 2, p. 401. — Herzog, *op. cit.*, p. 114. — Wulmer, *Comm. de P. Terentii Varronis Atacini vita & scriptis*. Monast. 1830.

des étendards enlevés à Crassus[1]. Cette histoire fut donc terminée un peu après l'an 20 av. J.-C.[2].

§ 24

T. MUSSIDIUS POLLIANUS, *proconsul.*

ROME[3]. — Perdue.

t · mussidio · polliano[4] | *cos · pr · pro · cos · provinc* | *galliae · narbon · tr · pl · q* | *x · vir · stl · iudic · cur · viarum* | *praef · frumenti · dandi · ex · s · c*

GRUTER, 440, 2. — LABATUT, *Histoire de la préture*, pp. 248-249. — WILMANNS, 1123. — C. I. L., t. 6, *pars prior*, 1466, & t. 1, pp. 187 & 188.

T. Mussidio Polliano co(n)s(uli), pr(aetori) pro co(n)s(ule) provinc(iae) Galliae Narbon(ensis), tr(ibuno) pl(ebis), q(uaestori), decem vir(o) stl(itibus) iudic(andis), cur(atori) viarum, praef(ecto) frumenti dandi ex s(enatus) c(onsulto).

« A Titus Mussidius Pollianus, consul, préteur proconsul de la province Gaule Narbonnaise, tribun du peuple, questeur, decemvir judiciaire, curateur des routes, préfet pour les distributions de blé en vertu d'un senatus-consulte ».

[1] JUSTIN, 43, 15.

[2] Le Fabius que raille Horace était peut-être de Narbonne. (HOR., *Sat.*, 1, 1, v. 14, éd. ORELLI, *in not.*)

[3] Nous ne donnons sous notre responsabilité que les inscriptions trouvées dans la Narbonnaise. Pour toutes les autres, nous renvoyons aux meilleures publications.

[4] Ou *Poliano*. Cf. WILMANNS, 1123.

Si cette inscription, qui a disparu, a été bien lue, elle appartient probablement à l'époque républicaine. A l'époque impériale, Mussidius aurait été préteur à Rome avant d'exercer le proconsulat dans la Province, ces deux titres seraient distincts, & comme l'inscription est disposée dans l'ordre inverse, on aurait écrit : *cos. pro cos. provinc. Galliae Narbon. pr., &c.*, & il faudrait lire : *consuli, proconsuli Galliae Narbonensis, praetori, &c.* Cette considération n'a pas arrêté Borghesi, qui assigne à Mussidius une date, même assez reculée, de l'époque impériale[1].

Vers la fin de l'ère républicaine, il y a eu quelques *praetores pro consule*, & bien que le proconsulat suivît la préture, ces deux charges, simultanément obtenues, étaient désignées par un seul titre. Ce fait, sinon certain, du moins extrêmement probable, a été mis en lumière par M. Mommsen[2]. En ce cas, l'anomalie que présente l'inscription de Mussidius n'est qu'apparente, & il faut le compter au nombre des proconsuls républicains de la Province. Peut-être y exerça-t-il le gouvernement entre les années 38 & 27 av. J.-C., peu de temps avant qu'Octave eût divisé la République en provinces du sénat & du peuple & en provinces impériales. S'il en est ainsi, la Province aurait déjà porté le nom de Gaule Narbonnaise, que nous ne rencontrons pas auparavant.

[1] BORGHESI. *Notes inédites.* Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Desjardins.

[2] C. I. L., t. 1, pp. 187 & 188, nos 639, 640, 641. — *Bull. inst. archaeol.*, 1863, p. 131. — MOMMSEN, *Staatsrecht*, 2, p. 628, 2e éd.

DEUXIÈME PARTIE

DEPUIS L'AN 22 AV. J.-C. — 732 U. C. JUSQU'À L'AVÈNEMENT DE DIOCLÉTIEN

§ 25

LA GAULE NARBONNAISE SOUS LES EMPEREURS

Depuis l'époque où la Narbonnaise devint sénatoriale (vers l'an 22 av. J.-C. — 732 U. C.), Auguste la visita deux fois. Il passa au moins deux années en Gaule, de 16 à 13 av. J.-C. — 738 à 741 U. C.[1]. Des villes furent fondées, probablement dans la Gaule Narbonnaise[2]. Les textes n'indiquent pas qu'il se soit arrêté à Narbonne ou à Nimes, mais il est très-vraisemblable de placer à cette époque, où la Gaule fut menacée, la date des fortifications qu'Auguste fit élever autour de Nimes[3]. Nous le retrouvons une dernière fois en Gaule, avec Tibère & Drusus, l'an 10 av. J.-C. — 744 U. C.; c'est alors que l'autel de Rome & d'Auguste[4] est érigé à Lyon (1er août)[5].

[1] HERZOG, *op. cit.*, p. 108. — VELL.-PATERC., 2, 97. — DIO., 54, 19, 23, 24, 25. Les Alpes Maritimes furent soumises. — C. I. L., 3, 2, *Monument d'Ancyre*, p. 790, l. 37, & texte grec, p. 791, col. 2, l. 20.

[2] ID., *ibid.*, p. 796, ch. 28, & p. 797, col. 2, l. 18, Auguste cite la Gaule Narbonnaise parmi les provinces où il a établi des colonies, mais il ne donne pas la date de ces fondations.

[3] Cf. *infra*, aux inscriptions impériales de Nimes.

[4] T.-L., *Perioch.*, 137. — DIO., 54, 32, &c. Cf. HERZOG, p. 109, citant UCKERT & BOISSIEU.

[5] Autres dates du temps d'Auguste intéressantes pour la Province : 14 av. J.-C., réduction en province des Alpes Maritimes; — 12 av. J.-C., milliaire d'Auguste au Puget; — 3 av. J.-C., milliaires à Montpellier & entre Aix & Arles; — 1 av. J.-C., monument élevé à Nimes par Caïus César; — 2 apr. J.-C., érection de la « Maison-Carrée » de Nimes; — 6 apr. J.-C., Archélaüs, ethnarque de Judée, meurt à Vienne.

Sous le règne d'Auguste, la Narbonnaise fut visitée par plusieurs personnages. Agrippa, qui dut étouffer des troubles en Gaule & en Espagne, passa certainement par la Narbonnaise en 20 & 19 av. J.-C. — 734 & 735 U. C. Il fut même investi d'un gouvernement extraordinaire sur les Gaules[1], auxquelles il faut probablement joindre la Narbonnaise, puisque Agrippa exerça son autorité au nord & au sud de cette Province. C'est sans doute la même année[2] qu'il fit construire, pendant qu'il était à Lyon, quatre grandes routes, dont l'une traversait la Province. Peut-être fit-il exécuter alors divers travaux publics à Nimes[3].

Nous avons vu que Tibère & Drusus étaient en Gaule avec Auguste l'an 10 av. J.-C. — 744 U. C. L'an 11 apr. J.-C., Tibère s'arrête à Vienne[4] & il y apaise des troubles[5]. C'est à cette époque, « *T. Statilio Tauro, M. Aemilio Lepido coss.* », qu'eut lieu la dédicace de l'*ara Narbonensis*[6].

On sait, par une de nos inscriptions[7], que Tibère a réparé des édifices publics & des chemins de la Narbonnaise, entre autres la voie d'Arles à Nimes, l'an 30 apr. J.-C. L'orateur Votienus Montanus, de Narbonne, fut condamné, sous Tibère, pour crime de lèse-majesté, l'an 25 apr. J.-C.[8].

[1] DIO., 54, 11 : Ἀγρίππας..... ταῖς Γαλατίαις προσετάχθη.

[2] Cf. HERZOG, *op. cit.*, pp. 107-108. — STRAB., 4, p. 208.

[3] HERZOG, *op. cit.*, p. 108.

[4] VELL.-PATERC., 2, 121.

[5] C'est probablement après le passage de Tibère en Gaule que les habitants de Narbonne s'adressèrent directement à Auguste, pour l'organisation intérieure de leur municipe. — HERZOG, *op. cit.*, p. 109.

[6] Cf. *infra*, aux inscriptions impériales de Narbonne.

[7] Cf. *infra*, aux inscriptions impériales de Nimes.

[8] SENÈQUE, *Controvers.*, 5, 7. - TAC., *Ann.*, 4, 42. — MARTIAL, *Epigr.*, 8, 72. — EUSÈBE, *Chron.*

Caligula parcourut la Gaule pour la ruiner; la Narbonnaise n'est pas mentionnée, mais elle dut souffrir du passage de l'empereur comme les autres provinces (39 apr. J.-C.)[1].

Claude fut le bienfaiteur des Gaules & n'oublia pas la Gaule Narbonnaise; plusieurs colonies portèrent son nom, entre autres Narbonne & Vienne[2]. Quand il fit accorder à plusieurs peuples de la Gaule chevelue le *jus honorum*, il vanta les sénateurs que l'on devait à la Gaule Narbonnaise (48 apr. J.-C.) & les jeunes chevaliers, tribuns du peuple, admis à ce titre aux séances du sénat[3]. Il mentionna, avec louanges, le Viennois L. Vestinus, de l'ordre équestre[4], & demanda, pour les fils de ce personnage, l'accession aux dignités sacerdotales. Il prononça également, avec éloges, le nom de l'Allobroge Persicus[5]. Claude fit aussi allusion, mais avec un sentiment de colère, à deux personnages, à un ancien consul & son frère, sénateur. On croit que l'ancien consul est le Viennois Valerius Asiaticus, personnage consulaire à la mort de Caligula (41 apr. J.-C.), consul pour la seconde fois en 46 apr. J.-C. & mis à mort en 47 apr. J.-C.[6], l'année qui précéda ce discours de Claude. Claude lui reproche d'avoir été consul avant d'avoir obtenu pour Vienne le droit intégral de cité romaine. Donc ce droit était acquis à Vienne à l'époque où ce discours de Claude fut prononcé[7]. Deux ans après (50 apr. J.-C.), l'empereur accordait aux sénateurs de la Narbonnaise le droit d'aller surveiller leurs biens dans leurs pays, droit qui n'était accordé qu'aux sénateurs de la Sicile[8].

Néron[1] accorda le droit latin aux Alpes Maritimes (64 apr. J.-C.); il réduisit aussi en province romaine, sans doute avec le droit latin, le royaume de Cottius[2]. Ces provinces ne furent pas annexées à la Narbonnaise; peut-être le pays des Ligures en avait-il été tributaire à partir de la conquête d'Auguste (16 à 13 av. J.-C.)[3]. En 65 apr. J.-C., Néron fit des levées dans la Gaule Narbonnaise, en Afrique & en Asie, pour compléter les légions d'Illyrie[4].

Domitius Afer, né à Nimes, orateur célèbre sous Tibère & sous Néron, mourut en 69 apr. J.-C. Il avait été consul en 39 apr. J.-C.[5]. Du temps de Néron, vivait le rhéteur L. Statius Ursulus ou Surculus, né à Toulouse[6].

Lorsque les Gaules se soulevèrent avec Vindex & Galba contre Néron[7], Lyon fut fidèle à la cause de Néron[8], & Vienne, son ennemie, tint pour Galba[9], avec la plus grande partie des Gaules &, probablement aussi, de la Narbonnaise[10].

Galba, allant d'Espagne à Rome, où il venait d'être nommé empereur, s'arrêta aux environs de Narbonne, y reçut la députation du sénat & le vainqueur de Vindex; il accorda aux Gaulois qui avaient tenu pour lui, & sans doute à la Narbonnaise, des remises d'impôts[11]. Il retrancha au territoire des Alpes Maritimes celui des *Avantici* & des *Bodiontici* (cap. *Dinia*) & les donna à la Province[12]; il favorisa Vienne, aux dépens de Lyon[13]. Il eut, en 69, pour collègue au consulat, T. Vinius, ancien proconsul de la Narbonnaise[14].

Au commencement de l'année 69 apr. J.-C., Vitellius venait d'être proclamé empereur par ses troupes, Galba fut tué, Othon lui succéda. La Narbonnaise suivit le parti d'Othon, avec l'Aquitaine & Julius Cordus[15]; mais, en présence des armées de Vitellius, elle n'hésita pas à faire défection. Quand Valens, lieutenant de Vitellius, traversa la Viennoise pour rejoindre les Alpes Cottiennes, tout le pays, en particulier Vienne & *Lucus Augusti Vocontiorum*, se soumit sans combat[16].

[1] Dio., 59, 21 & suiv. — Tac., *Annal.*, 11, 24. — C'est alors probablement que Caligula donna des jeux publics à Lyon. Cf. Suet., *Caligula*, 20.

[2] Cf nos inscriptions *passim*. — Les Centrons, limitrophes de la Province, qui avaient, du temps de Pline (*H. N.*, 3, 24), le *jus latii*, le durent probablement à Claude, car leur ville principale s'appela *Forum Claudii*.

[3] Tac., *Ann.*, 11, 23, 24. — De Boissieu, *op. cit.*, *Tables de Claude, passim*. — Cf. Allmer, *op. cit.*, t. 2, p. 127.

[4] C'est probablement ce Vestinus, investi par Claude de quelque procuratelle impériale, qui fut chargé par Vespasien de la reconstruction du Capitole. (Tac., *Ann.*, 4, 53.) — Le fils de Vestinus fut probablement investi du sacerdoce conféré le premier aux patriciens, le sacerdoce Salien. Cf. Allmer, *op. cit.*, p. 117.

[5] Il est très-probable que ce personnage, appelé par Claude *nobilissimus vir*, est Paulus Fabius Persicus, prêtre des Arvales & consul en 34 apr. J.-C. Cf. Tac., *Ann.*, 6, 28. — Ce Persicus descendait de Q. Fabius Maximus. Cf. Allmer, *op. cit.*, t. 2, p. 128.

[6] Dio., 59, 30. — Tac., *Ann.*, 11, 1 & suiv. — Josèphe, *Ant. Jud.*, 19, 1, 20. — Sur les détails de la vie d'Asiaticus, cf. Allmer, *op. cit.*, p. 130 & suiv. — Un P. Valerius Asiaticus est consul *suffectus* en 43 apr. J.-C.; ce n'est pas le Valerius Asiaticus déjà personnage consulaire en 41 apr. J.-C. & consul pour la deuxième fois en 46 apr. J.-C. — On voit, en outre (Tac., *Hist.*, 2, 94), que les soldats demandèrent à Vitellius la mort de « *Asiaticus & Flavius & Rufinus, duces Galliarum* », & qu'un P. Valerius Asiaticus fut consul en 70. (Tac., *Hist.*, 4, 4.) Ce personnage, qui joue un rôle en Gaule, pourrait être le frère du Valerius Asiaticus que Claude fit périr. On voit, par le discours de Claude, qu'il enveloppait dans une même haine les deux frères, sans doute celui qu'il avait tué & celui qui a survécu.

[7] Sur ce droit de cité, cf. Allmer, *op. cit.*, t. 2 p. 120 & suiv.

[8] Tac., *Ann.*, 12, 23.

[1] Tac., *Ann.*, 15, 32.

[2] Suet., *Nero*, 18

[3] Herzog, *op. cit.*, p. 110.

[4] Tac., *Ann.*, 16, 13.

[5] Id., *Dial.*, 13, 15; *Ann.*, 4, 52, 66, &c. — Dio., 59, *passim*. — Plin., *Ep.* 2, 14; 8, 18. — Quintil., 5, 7; 6, 3. — Eusèb., *Chron.*

[6] *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 287. — Eusèb., *Chron.*, trad. S. Jérôme. — Suet., *De claris rhetoribus*. Le chapitre de Suétone relatif à ce personnage est perdu; on n'en a conservé que le titre.

[7] Dio., 63, 20 & suiv. — Suet., *Néro*, 40 & suiv. — Plut., *Galba*. — Tac., *Hist.*, 1, ch. 8, 52 & suiv.

[8] Tac., *Hist.*, 1, 51.

[9] Id., *ibid.*, 1, 65.

[10] Asiaticus, Flavius & Rufinus combattirent avec Vindex. (Tac., *Hist.*, 2, 94.) — Dio., 53, 24, cite Rufus (sans doute le Rufinus de Tacite), *legatus pro praetore* en Germanie. Asiaticus & Flavius commandaient chacun une des provinces de la Gaule.

[11] Plut., *Galba*, 10 & suiv. — Tac., *Hist.*, *loc. cit.* — Zonare, *Annales*.

[12] Plin., *H. N.*, 3, 5.

[13] Tac., *Hist.*, 1, 65.

[14] Id., *ibid.*, 1, 1 & 48. Cf. *infra*, § 31.

[15] Id., *ibid.*, 1, 76.

[16] Id., *ibid.*, 1, 65, 66.

Othon envoya, pour conquérir la Narbonnaise, une flotte commandée par Aemilius Pacensis, tribun des soldats, que ses troupes enchaînèrent, & par les primipilaires Antonius Novellus & Suedius Clemens. Le procurateur des Alpes Maritimes, Marius Maturus, qui tenait pour Vitellius, fut vaincu. Julius Classicus, envoyé par Valens, fut vaincu à son tour, mais put se retirer avec ses troupes à Antipolis[1].

Après la bataille de Bédriac, Vitellius traversa la Province & s'arrêta quelques jours à Vienne, avant d'aller en Italie[2]. Quand Antonius Primus Beccus, de Toulouse, eut vaincu les Vitelliens à Crémone[3], Fabius Valens, soutenu par Marius Maturus, tenta un débarquement au port appelé « *Herculis Monaeci* » (Monaco). Le procurateur Valerius Paullinus, né à Fréjus, souleva la Province contre Valens, qui s'embarqua & fut pris dans une des îles Stæchades[4]. La même année (69 apr. J.-C.), le Viennois L. Pompeius Vopiscus fut consul[5] *suffectus* (1er mars).

Toutes les Gaules tinrent pour Vespasien[6]. Sous son règne, la Narbonnaise jouit d'une grande prospérité[7]. Il ne paraît pas l'avoir visitée; son fils, Domitien, fit un voyage à Lyon[8].

Il convient de citer, sous Nerva, Trebonius Rufinus, *duumvir* à Vienne, accusé à Rome pour avoir refusé aux Viennois des jeux publics établis par un testament, & qui fut absous[9].

Trajan érigea un monument au dieu *Nemausus*[10].

Hadrien traversa la Gaule en revenant de Bretagne (119 apr. J.-C.)[11]. Favorinus, d'Arles, était un de ses amis[12]. Caius Bellicius Torquatus, consul ordinaire de l'année 124 apr. J.-C., était peut-être originaire de Vienne[13].

Antonin, originaire de Nimes[14], reconstruisit Narbonne après un incendie[15]. Le poëte Arcanus fut *duumvir* à Narbonne sous son règne[16].

Septime-Sévère vainquit Albinus près de Lyon,

[1] TAC., *Hist.*, 1, 87; 2, 12-15.
[2] ID., *ibid.*, 1, 64; 2, 66. — SUET., *Vitellius*, 9, 18.
[3] SUET., *Vitellius*, 18. — Sur Antonius Primus, cf. TAC., *Hist.*, 2, 86; 3, *passim*; 4, 2, 4, 11, 13, 24, 32.
[4] TAC., *Hist.*, 3, 41, 43.
[5] ID., *Ann.*, 1, 77. — Cf. HENZEN, *Scavi nel bosco sacro de fratelli Arvali*, n. 63. — ALLMER, *op. cit.*, n. 51.
[6] TAC., *Hist.*, 3, 44 & 53.
[7] PLIN., *H. N.*, 3, 5.
[8] TAC., *Ann.*, 2, 86.
[9] PLIN., *Ep.*, 4, 22.
[10] Cf. *infra*, aux inscriptions impériales de Nimes.
[11] SPARTIEN, *Hadrien*, 9, 11. — DIO., *Epit.* XIPHILIN), 792. — La basilique élevée à Nimes en l'honneur de Plotine fut commencée sous Hadrien & probablement achevée par Antonin.
[12] SPARTIEN, 14, 15.
[13] ALLMER, *op. cit.*, nos 52, 53, 54, 55, 56, 123. Il y eut deux, peut-être trois Torquatus consuls à cette époque. Probablement le père & le fils.
[14] CAPITOLIN, *Vit. Antonini*, 1. — Sur la famille d'Antonin, cf. TAC., *Hist.*, 1, 79, citant Fulvius Aurelius.
[15] Cf. aux inscriptions impériales de Narbonne. — Il restitua à un canton de la Province un bain usurpé. Cf. SPON, *Miscellanea*, 65.
[16] MARTIAL, *Epigr.*, 8, 72. — Cf. *infra*.

sur les confins de la Narbonnaise[1] (197 apr. J.-C.).

L'empereur Antoninus (sans doute Caracalla, en 212 apr. J.-C.), donna le droit de cité à tous les habitants libres de l'Empire[2]. Ce fut probablement l'année suivante qu'il visita la Narbonnaise, dont il fit périr le proconsul[3].

Sévère-Alexandre écrivit à Olus (Aulus) ou Appius Claudius Julianus, proconsul de la Narbonnaise[4].

M. Clodius Pupienus Maximus, empereur en 238, avait été proconsul de la Narbonnaise[5].

Sous le règne de Gallien, Postumus régna en Gaule de 259 à 268[6], combattit les Germains & fut vaincu par Gallien, qui ne put le renverser. Postumus s'adjoignit, avec le titre de César, puis d'Auguste, son fils, tribun des Voconces sous Valérien[7]. Il fut tué par Lollianus, tué lui-même par Victorinus, ancien collègue de Postumus. Victorinus & son fils, auquel il donna le titre de César, furent tués. Marius, son successeur, fut aussi assassiné. Tetricus l'Ancien fut alors nommé Auguste, & son fils, Tetricus le Jeune eut le titre de César. Avant d'être empereur, Tetricus avait été nommé par le sénat gouverneur (*praeses*) de la Gaule. Victoria, « mère des Camps », qui fit nommer Tetricus empereur, fit frapper des monnaies à son propre nom[8]. Une inscription a été gravée, en 269, à Grenoble, en l'honneur de Claude II[7], par des troupes qu'il envoya dans la Narbonnaise.

La Viennoise fut détachée de la Narbonnaise probablement en 275 ou 278 apr. J.-C.[10].

Probus pacifia une première fois la Gaule[11]. Il y retourna pour y apaiser la révolte de Bonosus & de T. Aelius Proculus, qui avaient soulevé toutes les Gaules, entre autres la Narbonnaise (*Gallia Braccata*[12]).

L'empereur M. Aurelius Carus serait né à Narbonne, suivant Aurelius Victor, dont le témoignage est, du reste, contredit[13]. Ses fils, Carin & Numérien, sont peut-être nés à Narbonne[14]. Carin, sous le règne de Carus, gouverna la Gaule[15].

En 286, Maximin, vainqueur en Gaule de la révolte des Bagaudes, fut associé par Dioclétien à l'Empire & eut le gouvernement des Gaules[16].

[1] SPARTIEN, *Sévère*, 11. — HÉRODIEN, 3, 7. — EUTROP., 18. — Tib. Claudius Candidus, général (*dux*) de Septime-Sévère pendant cette guerre, figure dans une inscription : HUBNER, 4114. Cf. DIO., 74, 6; 75, 2.
[2] DIG., *De Statu hominum*, 1, 5, 17. — DIO., 77, 9.
[3] SPARTIEN, *Caracalla*, 5.
[4] IX, 9, 4, *Cod. ad leg. Jul. de Adult.* Cf. notre § 42.
[5] CAPITOLIN, *Maxime & Balbin*, 5.
[6] Cf. WILMANNS, *Exempl.*, 1035.
[7] TREBELLIUS POLLION, *Les Trentes tyrans*, 2, 3, 5 & suiv.
[8] ID., *loc. cit.*
[9] *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1879, 4e trimestre, p. 226.
[10] *Histoire générale de Languedoc*, tome II, *Note* XXXV.
[11] VOPISCUS, *Probus*, 13.
[12] ID., *ibid.*, 18. Cf. AUR. VICTOR, EUTROP.
[13] AUR. VICTOR, *Epit.* 38. — EUTROP., 9, 12. — VOPISCUS, *Carus*, 4.
[14] SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmina*, 23.
[15] EUTROP., *loc. cit.*
[16] ID., 9, 13 & suiv.

PROCONSULS

§ 26

... ANTISTIUS LABEO, *proconsul.*

PLIN., *H. N.*, 35, 4 (7) : Parvis gloriabatur tabellis exstinctus nuper in longa senecta Titedius Labeo praetorius, etiam proconsulatu provinciae Narbonensis functus, sed ea re in risu etiam contumeliae erat.

TAC., *Ann.*, 3, 75 : Obiere eo anno viri illustres, ... & Capito Ateius..... Consulatum ei acceleraverat Augustus, ut Labeonem Antistium, iisdem artibus praecellentem, dignatione ejus magistratus anteiret. [Labeoni,] quod praeturam intra stetit, commendatio ex injuria.

Nous savons par Pline & par Tacite que Labeo ne fut pas consul. Les manuscrits de Pline portent Titedius, ceux de Tacite Antistius. Labeo s'appelait probablement T. Antistius.

Lorsque Auguste fit une injustice à Labeo, en ne l'élevant pas au consulat, Labeo était ancien préteur, peut-être ancien proconsul de la Narbonnaise. Il y a donc lieu de croire qu'il obtint, sous Auguste, ce dernier honneur. Si on lui suppose, à cette époque, une quarantaine d'années, il devait être, en effet, fort vieux quand il mourut[1]. Rival de Capito, il était jurisconsulte. Pline nous apprend qu'il essayait de peindre.

§ 27

M' VINIUS BALBINUS, *proconsul.*

MONTECCHI, près de Macerata (Marche d'Ancône).

mn . vibio · mn · f | vel · balbino | tr · mil .... | .... | aerari · leg | divi · aug · et | ti · caesaris · aug | procos · provinc | narbonensis

MAFFEI, *Inscript. var.*, Vérone, 1749, p. 360, 1. — Cf. ALLMER, *Inscr. de Vienne*, p. 273.

M' Vibio, M' f(ilio), Vel(atina tribu), Balbino, tr(ibuno) mil(itum) ..... [praet(ori)] aerari(i), leg(ato) divi Aug(usti) et Ti(berii) Caesaris Aug(usti), proco(n)s(uli) provinc(iae) Narbonensis.

« A Manius Vibius Balbinus, fils de Manius, de la tribu *Velatina*, tribun des soldats de ..... préteur du trésor[2], légat propréteur d'Auguste aujourd'hui divinisé & de Tibère César Auguste[3], proconsul de la province Narbonnaise. »

Cette inscription, qui n'a pas été retrouvée, ne figure pas dans les recueils. Elle est cependant d'une authenticité incontestable, car les anomalies qu'elle renferme sont particulières à l'époque dont elle porte la date. Sous Auguste & Tibère, on trouve communément des *praetores aerarii*, sans autre indication, & les inscriptions des légats propréteurs ne renferment pas nécessairement le nom des provinces qu'ils ont administrées[1]. Il n'est pas nécessaire non plus de suppléer *pro praetore* après *legatus*; ce titre peut avoir été effacé; il se peut aussi qu'il n'ait jamais figuré sur l'inscription.

[1] ALLMER, *op. cit.*, t. 1, p. 271. — HERZOG, *Append. epigr.*, p. 147.
[2] Cf. WILMANNS, *Index*, p. 551.
[3] ID., n. 1126.

§ 28

TORQUATUS NOVELLIUS P. F. ATTICUS, *proconsul.*

PLINE, *H. N.*, 14, 28 : Famam [bibendo] apud Graecos Alcibiades meruit, apud nos cognomen etiam Novellius Torquatus Mediolanensis, ad proconsulatum usque e praetura honoribus gestis, tribus congiis, unde & cognomen illi fuit, epotis uno impetu, spectante miraculi gratia Ti. Claudio principe, in senecta jam severo atque etiam saevo alias, &c.

TIVOLI.

memoriae | torquati novelli p f | attici x vir stlit iud | trib mil leg I trib vexillar[2] | quat[t]uor I V XX XXI q aed | [pr] ad hast cur locor public | [leg] cens accip et dilect et | [proco]s provinc narbon | [in cui]us honoris fine | [annos] agens XXXXIIII [in for]o iulii decessit

MURATORI, 750, 9. — HENZEN, 6453. — RÉNIER, *Mél. d'épigr.*, pp. 48 & 73. Cf. BORGHESI, *Ann. dell' inst. archeol.*, 1846, p. 317. — ALLMER, *op. cit.*, t. 1, p. 271.

Memoriae Torquati Novellii, P. f(ilii), Attici, decemviri stlit(ibus) iud(icandis), trib(uni) mil(itum) leg(ionis) primae, trib(uni) vexilla[t](ionum) quattuor, primae, quintae, vicesimae, vicesimae primae; q(uaestori), aedili, pr(aetori) ad hast(am), cur(atori) locor(um) public(orum), leg(ati) cens(uum) accip(iendorum) et dilect(atori) et proco(n)s(uli) provinc(iae) Narbon(ensis), in cujus honoris fine, annos agens quadraginta quattuor, in Foro Julii decessit

« A la mémoire de Torquatus Novellius Atticus, fils de Publius, décemvir pour le jugement des procès, tribun des soldats de la première légion, tribun des quatre détachements suivants : le premier, le cinquième, le vingtième, le vingt-&-unième; questeur, édile, préteur présidant le tribunal des centumvirs[3], curateur des propriétés publiques, légat pour le recensement & dilectateur[4] & proconsul de la Narbonnaise[5]. Sur la fin de son proconsulat, il mourut à Fréjus, âgé de quarante-quatre ans ».

Ce personnage porta le surnom de *tricongius*, parce qu'il pouvait boire trois conges (neuf litres) de vin d'une haleine. Le texte de Pline semble

[1] Cf. WILMANNS, n. 1119.
[2] HENZEN, *loc. cit.*, lit *vexillar* & corrige *vexillat.*
[3] Auquel la haste servait d'emblème.
[4] Chargé des opérations du recrutement dans une Province.
[5] Il fut donc à la fois légat pour le recensement, dilectateur & proconsul dans la Narbonnaise. Cf. L. RÉNIER, *loc. cit.*

indiquer que Novellius était arrivé au proconsulat avant de se donner en spectacle à Tibère; il peut se faire aussi que Pline aït mentionné que Novellius avait été proconsul, & aussi qu'il avait bu trois conges devant Tibère, sans marquer entre ces deux faits un ordre de succession. Tibère était âgé lorsqu'il assista à l'exploit de Novellius. Novellius fut donc proconsul de la Gaule Narbonnaise. soit à la fin du règne de Tibère, soit quelque temps après, sous Caligula ou Claude.

§ 29

Proconsul anonyme.

ROME.

.... | IIII *viro viarum curandarum* | *trib mil leg* V *macéd q urbanó* | *aedili pleb ceriál praet legató* | *provinciár siciliae et asiae* | *procós prov galliáe narbonens* | *legato legionis* VIII *augustáe* | *l vettius felix et p nóvellius atticus* | *amici*

GRUTER, 402, 9. — HERZOG, 649, d'après FEA, *Framm. di fast.*, p. 36. — ALLMER, t. 1, p. 273. — C. I. L., t. 6, 1550.

..... *quattuor viro viarum curandarum, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) V Maced(onicae), q(uaestori) urbano, aedili pleb(is) cerial(i), praet(ori), legato provinciar(um) Siciliae & Asiae, legato legionis VIII Augustae. L. Vettius Felix et P. Novellius Atticus, amici.*

« ..... quatuorvir pour l'entretien des routes, tribun des soldats de la légion cinquième Macédonique, questeur urbain, édile céréale[1], préteur, légat propréteur dans la province de Sicile, légat propréteur dans la province d'Asie, proconsul de la province Narbonnaise, légat de la légion huitième *Augusta*. Lucius Vettius Félix & Publius Novellius Atticus, ses amis ».

Les dignités & les noms de légions qui se trouvent dans cette inscription se rencontrent couramment depuis l'an 31 av. J.-C. jusqu'au règne de Sévère-Alexandre, époque à laquelle l'édilité devient très-rare. Mais comme nous ne lisons aucun titre qui ait été créé après le règne d'Auguste, il est probable que cette inscription doit être rapportée aux premiers temps de l'empire. Publius Novellius Atticus était de la famille de Torquatus Novellius Atticus. Cela nous autorise à joindre cette inscription à la précédente.

§ 30

M' ACILIUS C. F. ..., *proconsul.*

ROME. — Perdue.

mn · acilio · c · f ..... | *quaestori · divi · cl*..... | *provinciae · narb*..... | ..... *sodali* .....

[1] Les *aediles plebis cereales*, créés par César, avaient le soin de l'annone & des *ludi cereales*

Cf. CITTADINIUS, *Marc.*, p. 113, *Vat.*, 5253 (d'où DONIUS, 5, 54, &, de DONIUS, MUR., 6665). — SUAREZ, *Vatic.*, f[os] 28 & 127. — C. I. L., t. 6, 1331.

M' Acilio, C. f(ilio) ..... quaestori divi Cl[audi(i), ... proco(n)s(uli) ?] provinciae Narb[onensis], ... sodali [Aug(ustali)] .....

« A Manius Acilius ..... fils de Caïus, questeur de Claude aujourd'hui divinisé, proconsul de la province Narbonnaise ..... confrère augustal ..... ».

Manius Acilius, qui avait été questeur de l'empereur Claude, fut ensuite proconsul (ou peut-être légat propréteur) de la Gaule Narbonnaise. Des copies de cette inscription perdue portent *Astyr* au lieu de *Narb*. M. Henzen[1] fait justement remarquer qu'il faut lire *Narb*, l'Asturie n'ayant été séparée de l'Espagne Citérieure que sous Caracalla.

Ce M' Acilius est peut-être M' Acilius Aviola (consul a. 54) ou Acilius Strabon, préteur sous Claude[2].

§ 31

C. SEIUS CALPURNIUS QUADRATUS SILIANUS, *proconsul.*

ZAGARDO, près de Palestrina. — Perdue.

dis · manibus | *c · seio · m . f · quir* | *calpurnio · quadrato · siliano* | *procos · provinc · narbonensis · praet* | *peregrino · trib · plebis · quaestori · provinc · afric ·* III *viro* | *capitali* | *cuius · corpus · hic · crematum · est*[3]

FABRETTI, p. 704, n. 250.

Di(i)s Manibus, C. Seio, M. f(ilio), Quir(ina tribu), Calpurnio Quadrato Siliano, proco(n)s(uli) provinc(iae) Narbonensis, praet(ori) peregrino, trib(uno) plebis, quaestori provinc(iae) Afric(ae), III viro capitali, cuius corpus hic crematum est.

« Aux dieux Mânes. A Caïus Seius Calpurnius Quadratus Silianus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, proconsul de la province Narbonnaise, préteur pour les étrangers, tribun du peuple, questeur de la province d'Afrique, triumvir pour les exécutions capitales, dont le corps a été brûlé ici ».

L'absence de titres militaires peut faire supposer que cette inscription appartient soit au premier siècle de l'empire, où ces grades ne sont pas toujours mentionnés, soit au troisième siècle, où ils ne figurent plus nécessairement dans un *cursus* sénatorial. Elle ne renferme aucune fonction qui ne puisse appartenir aux premiers temps de l'empire.

[1] Cf. C. I. L., *loc. cit.*, & BORGHESI, *Giorn. arcad.*, 1825, p. 66; *opp.*, 2, p. 137.
[2] TAC., *Ann.*, 14, 18.
[3] Cf. WILMANNS, 230.

§ 32

T. VINIUS RUFINUS, *proconsul.*

Tac., *Hist.*, 1, 1 : Initium mihi operis Ser. Galba iterum, T. Vinius consules erunt.

Cf. Id., *ibid.*, 1, 6.

Id., *ibid.*, 1, 11 : ..... Ser. Galba, Titus Vinius consules inchoavere annum sibi ultimum, reipublicae prope supremum.

Cf. Id., *ibid.*, 1, 12, 13, 32, 33, 34, 37, 39, 42, 44, 45.

Id., *ibid.*, 1, 48 : T. Vinius quinquaginta septem annos variis moribus egit. Pater illi e praetoria familia, maternus avus e proscriptis. Prima militia infamis..... jussu C. Caesaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimissus, cursu honorum inoffenso, legioni post praeturam praepositus probatusque; servili deinceps probo respersus est, tanquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus; & Claudius postero die soli omnium Vinio fictilibus ministrari jussit. Sed Vinius proconsulatu Galliam Narbonensem severe integreque rexit; mox Galbae amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus, & prout animum intendisset, pravus aut industrius eadem vi. Testamentum T. Vinii, magnitudine opum, irritum.

Cf. Plut., *Galba*, 12.

T. Vinius Rufinus mourut en même temps que Galba, en 822, à l'âge de cinquante-sept ans. Il naquit donc en 765 & prit du service militaire en 785 ou 786 U. C. (32 ou 33 apr. J.-C.)[1]. On voit dans Tacite que Claude lui fit un affront. Est-ce une raison suffisante pour croire que cet empereur n'ait pas pu lui confier ensuite le proconsulat de la Narbonnaise? Il est plus probable cependant que Vinius dut cet honneur à Néron.

§ 33

C. JULIUS CORNUTUS TERTULLUS, *proconsul.*

Plin., *Ep.*, 5, 15 : Secesseram in municipium, cum mihi nuntiatum est Cornutum Tertullum accepisse Aemiliae viae curam..... Idem..... mihi, ut scis, collega quasi voto petitus in praefectura aerarii fuit, fuit & in consulatu.

Rome.

c iulio p f hor | cornuto tertul | cos proconsuli provinci | proconsuli provinciae narbo | legato pro praetore divi traiani | provinciae ponti et bith | eiusdem legato pro pr | provinciae aquitaniae c.nsu | accipiendorum cu..to | aemiliae praefecto aerari sa..r | legato pro praetore provinc | cretae et cyrenarum a..e | inter praetorios a divis ves | et tito censoribus aedili ce | quaestori urbano | ex testamento | c iulius p f anicius varus cornutus

[1] Borghesi, t. 5, p. 155.

Marini, *Atti*, p. 729. — Orelli, 3659. — Borghesi, *Memoria sopre il console Burbuleio*, p. 15 & suiv. — Herzog, 650. — Allmer, t. 1, p. 274.

C. Iulio, P. f(*ilio*), *Hor*(*atia tribu*), *Cornuto Tertul*[*lo*], *co*(*n*)*s*(*uli*), *proconsuli provinci*[*ae Asiae*], *proconsuli Narbo*[*nensis*], *legato pro praetore divi Traiani* [*Parthici*] *provinciae Ponti & Bith*[*yniae*], *eiusdem legato pro pr*(*aetore*) *provinciae Aquitaniae c*[*e*]*nsu*[*um*] *accipiendorum, cu*[*ra*]*to*[*ri viae*] *Aemiliae, praefecto aerari*(*i*) *Sa*[*tu*]*r*[*ni*], *legato pro praetore provinc*[*iae*] *Cretae & Cyrenarum, a*[*dl*]*[e*[*cto*] *inter praetorios a divis Ves*[*pasiano*] *& Tito censoribus, aedili ce*[*reali*], *quaestori urbano, ex testamento.*

C. Iulius, P. f(*ilius*), *Anicius Varus Cornutus* [*fratri*].

« A Caïus Julius Cornutus Tertullus, fils de Publius, de la tribu *Horatia*, consul, proconsul de la province d'Asie, proconsul de la province de Narbonnaise, légat propréteur de Trajan Parthique, divinisé, dans la province de Pont & de Bithynie, légat propréteur du même empereur, pour le recensement, dans la province d'Aquitaine, curateur de la voie *Aemilia*, préfet du trésor de Saturne, légat propréteur de la province de Crète & de Cyrène, admis au rang des prétoriens par les empereurs divinisés Vespasien & Titus alors censeurs, édile céréale, questeur urbain, d'après son testament.

« Caïus Julius Anicius Varus Cornutus, fils de Publius, à son frère ».

Cornutus fut consul *suffectus* avec Pline en 100 ap. J.-C., après avoir été préfet du trésor de Saturne. Il fut légat propréteur de la province de Pont après Coelius Clemens, successeur immédiat de Pline, qui occupait cette charge en 105. Il fut ensuite proconsul de la Narbonnaise, à la fin du règne de Trajan ou au commencement de celui d'Hadrien[1].

§ 34

Proconsul anonyme.

Lambessa.

ri | o c v | ri pr pr | siciliae | raetori | r p hadr | r provinc | per flamin | eg augusti | i p traian | pro | vinc gall | leg augus | us accipi | provinc | leg aug | leg $\overline{\text{III}}$ aug | et ro | id cos de | enignissimo | rum q q | o iuliano

Rénier, *Inscript. romaines de l'Algérie*, 97. — C. I. L., t. 8, 2754.

.....*ri* .....*o, c*(*larissimo*) *v*(*iro*), [*quaesto*]*ri pr*(*o*) *pr*(*aetore*) [*provinc*(*iae*)] *Siciliae*, [*tr*(*ibuno*) *pleb*(*ei*), *p*]*raetori*, [*curatori*] *r*(*ei*) *p*(*ublicae*) *Hadr*(*ianorum*)? *Hadr*(*umetinorum*)?, [*leg*(*ato*) *pr*(*o*) *p*]*r*(*aetore*) *provinc*(*iae*) ..... [*iuridic*(*o*)] *per Flamin*(*iam*) [*& Umbriam*, *l*]*eg*(*ato*) *Augus*(*ti*) ..... [*cur*(*atori*) *re*]*i p*(*ublicae*) *Traian*(*ae*) ..... *pro* [*co*(*n*)*s*(*uli*) *pro*]*vinc*(*iae*) *Gall*(*iae*) [*Narbo*(*nensis*)], *leg*(*ato*) *Augus*[*ti ad cens*]*us accipi*[*endos per*] *provinc*(*iam*) ..... *leg*(*ato*) *Aug*(*usti*) [*pro pr*(*aetore*)] *leg*(*ionis*) *tertiae Aug*(*ustae*), [*in Africa*] *& Ro*[*mae, e*]*id*(*em*) *co*(*n*)*s*(*uli*) *de*(*signato*), [*praesidi ? b*]*enignissimo* ... ...*rum q. q.* .....*o Iuliano.*

[1] Cf. Allmer, *loc. cit.*

« A ..... personnage clarissime, questeur propréteur de la province de Sicile, tribun du peuple, préteur, curateur de la république d'Hadrumète(?), légat propréteur de la province de ....., *juridicus* des voies Flaminienne (& Ombrienne ?), légat de l'empereur, curateur de la république Trajane .....[1], proconsul de la province de Gaule Narbonnaise, légat impérial pour le recensement dans la province..... légat impérial propréteur de la légion *tertia Augusta* en Afrique & à Rome, consul désigné ..... gouverneur ? plein de bonté ..... ».

Cette inscription n'est pas antérieure au règne de Trajan, puisque une colonie *Traiana* est citée. Elle ne lui est pas de beaucoup postérieure, parce que ce proconsul anonyme avait été chargé des opérations du recensement dans une province. On sait qu'à partir de Septime-Sévère les opérations du cens dans les provinces furent confiées à des chevaliers.

§ 35

SEXTUS FLORENTINUS, *proconsul*.

PETRA.

.....ninio l f pal sexto florentino III *viro aur arg ..... flando | trib milit leg* I *minerviae q ..ov a.haiae trib pleb leg leg* VIIII *hisp | procos pr.. ..rb leg aug pr pr prov a.ti... patri pi.....o ex testamento ipsius*

BORGHESI, *Ann. instit. arch.*, 1839, p. 171. — HENZEN, 6915. — HERZOG, 651. — ALLMER, p. 276. — C. I. L., 3, 1, 87; 3, 2, p. 968.

.....ninio, L. f(ilio), Pal(atina tribu), Sexto Florentino, III viro aur(o), arg(ento) (aere) flando [feriundo], trib(uno) milit(um) leg(ionis) I Minerviae, q(uaestori) pr(ov)inciae A(c)haiae, trib(uno) pleb(is), leg(ato) leg(ionis) VIIII Hisp(anicae), proco(n)s(uli) pr[ov(inciae) Na]rb(onensis), leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) prov(inciae), A.ti..., patri pi[issim]o, ex testamento ipsius.

« A .....ninius Sextus Florentinus, fils de Lucius, de la tribu *Palatina*, triumvir pour la fonte & la frappe de l'or, de l'argent & de l'airain, tribun des soldats de la légion première *Minervia*, questeur de la province d'Achaïe, tribun du peuple, légat de la légion neuvième *Hispanica*, proconsul de la province Narbonnaise, légat propréteur impérial de la Province, à son excellent père, A.ti..., d'après son testament ».

Sextus Florentinus mourut dans la province d'Arabie, qu'il a occupée après avoir été proconsul de la Narbonnaise. L'Arabie[2] fut conquise en 105 apr. J.-C., mais Trajan ne lui donna une organisation régulière qu'en 114. C'est donc à partir de cette date que Sextus y fut légat propréteur. Et encore n'a-t-il probablement pas exercé ces fonctions la première année de la fondation, car s'il avait été le premier gouverneur de l'Arabie, ce fait aurait dû être relaté dans l'inscription. La neuvième *Hispanica* disparaît sous Hadrien, on ne sait à quelle date ni dans quelles circonstances. Sextus mourut donc à la fin du règne de Trajan ou pendant le règne d'Hadrien. Le titre de préteur est omis sur cette inscription. Le nom de l'Arabie, où il fut légat propréteur, n'y figure pas non plus, sans doute parce qu'il y mourut & qu'alors il n'était pas besoin de la mentionner. Le nom de la fille de Sextus est illisible.

[1] Il faut lire ici le nom d'une cité portant le nom de Trajan : *Thamugas* par exemple. Cf. C. I. L., *loc. cit.*

[2] AMM.-MARC., 14, 8, § 13.

§ 36

L. AURELIUS GALLUS, *proconsul*.

Transportée de ROME à LYON. — Aujourd'hui perdue.

l aurelio l fil | quir gallo cos | praef aer sat praef | frum dandi procos | provinc narbonensis | legato aug leg III *| gallic curatori viae | clodiae anniae cassiae | ciminiae et novae traianae | legato provinc africae | pr tr pl quaest provinc asiae | m aemilius alcima | amicus*

SPON, *Antiquités de Lyon*, p. 38. — ID., éd. 1858, pp. 42 à 44, note de M. Léon RÉNIER. — GRUTER, 1091, 8. — BOISSIEU, *Antiquités de Lyon*, p. 317. — ALLMER, 1, p. 277. — C. I. L., t. 6, 1356 (d'après PIGHI, *Leid. Luzac.*, 157; &c.)

L. Aurelio, L. fil(io), Quir(ina tribu), Gallo, co(n)s(uli), praef(ecto) aer(arii) Sat(urni), praef(ecto) frum(enti) dandi, proco(n)s(uli) provinc(iae) Narbonensis, legato Aug(usti) leg(ionis) III Gallic(ae), curatori viae Clodiae, Anniae, Cassiae, Ciminiae & novae Traianae, legato provinc(iae) Africae, pr(aetori), tr(ibuno) pl(ebis), quaest(ori) provinc(iae) Asiae. M. Aemilius Alcima amicus.

« A Lucius Aurelius Gallus, fils de Lucius, de la tribu *Quirina*, consul, préfet du trésor de Saturne, préfet des distributions de blé, proconsul de la province Narbonnaise, légat impérial de la légion troisième *Gallica*, curateur des voies *Clodia, Annia, Cassia, Ciminia* & nouvelle *Trajana*, légat de la province d'Afrique, préteur, tribun du peuple, questeur de la province d'Asie; Marcus Aemilius Alcima, son ami ».

L. Aurelius Gallus n'est antérieur ni à Vespasien, qui créa les *praefecti aerarii Saturni* (le trésor de Saturne était auparavant administré, suivant les époques, par des questeurs ou par des préteurs)[1], ni même à Trajan, comme le prouve la mention de la voie *Nova Trajana*. Il n'est probablement pas postérieur à Caracalla, à partir duquel la mention de la tribu, devenue inutile, figure rarement dans les inscriptions[2]. Il fut consul, probablement *suffectus*, à une date qui nous est inconnue, après avoir été préfet du trésor de Saturne. Peut-être fut-il ensuite gouver-

[1] Pour les détails de ce *cursus*, cf. ALLMER, t. 1, p. 277 & suiv. Nous ne mentionnons ici, comme d'habitude, que les faits intéressant la Gaule Narbonnaise, & spécialement ceux qui nous permettent de classer & de dater les inscriptions.

[2] Cf. ORELLI, 6427.

neur de la province de Mésie inférieure. En effet, un L. Aurelius Gallus a obtenu cet honneur[1].

§ 37

L. NOVIUS CRISPINUS MARTIALIS SATURNINUS, *proconsul.*

LAMBESSA.

l novio crispino | martiali saturnino | cos · desig · leg · aug · pr · pr | provinciae · africae · procos · Galliae | narbonensis · leg · aug · leg · I · italicae | leg · aug · iuridico · asturiae · et · gallaeciae | praetori · trib · pleb · quaestori · pro · praet | provinciae · macedoniae · trib · mil | leg · VIIII · hisp · IIII · viro · viarum | curandarum · seviro · eq · romanorum | veterani | leg III | aug | qui militare coeperunt glabrione | et torquato item asiatico II et aquilino cos

RÉNIER, *Inscr. romaines de l'Algérie*, n. 19. — HENZEN, *Suppl.* — ORELL., p. 511, n. 7420, *a.* — HERZOG, n. 652. — ALLMER, t. I, p. 279. — WILMANNS, 1185. — C. I. L., t. 8, 2747.

L. Novio Crispino Martiali Saturnino, co(n)s(uli) desig(nato), leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinciae Africae, proco(n)s(uli) Galliae Narbonensis, leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) I Italicae, leg(ato) Aug(usti) iuridico Asturiae & Gallaeciae, praetori, trib(uno) pleb(is), quaestori pro praet(ore) provinciae Macedoniae, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) VIIII Hisp(anicae), IIII viro viarum curandarum, seviro eq(uitum) romanorum, veterani leg(ionis) III Aug(ustae) qui militare coeperunt Glabrione & Torquato item Asiatico II & Aquilino co(n)s(ulibus).

« A Lucius Novius Crispinus Martialis Saturninus, consul désigné, légat impérial propréteur de la province d'Afrique, proconsul de la Gaule Narbonnaise, légat impérial de la légion première *Italica*, légat impérial chargé de la juridiction de l'Asturie & de la Gallaecie, préteur, tribun du peuple, questeur propréteur de la province de Macédoine, tribun des soldats de la légion neuvième *Hispanica*, quatuorvir pour l'entretien des routes, sévir des chevaliers romains.

« Les vétérans de la légion troisième *Augusta* entrés au service sous le consulat de Glabrio & de Torquatus, & sous le consulat d'Asiaticus, consul pour la seconde fois, & d'Aquilinus ».

Ce personnage[2] fut honoré, probablement à l'occasion de son consulat, d'une statue à Lambèse par les vétérans de la légion IIIe *Augusta*, entrés au service en 124, sous les consulats de Glabrion & de Torquatus, & en 125, sous les consulats d'Asiaticus, consul pour la seconde fois, & d'Aquilinus. Novius Crispinus était gouverneur de la Numidie sous Antonin le Pieux, en 147 & 148. C'étaient alors des fonctions qui duraient trois ans, & qu'on ne quittait ordinairement que pour être élevé au consulat. (RÉNIER, *Mél. d'épigr.*, p. 124.) Novius avait succédé à C. Prastina Messalinus (*Inscr. d'Algérie*, n°s 10 & 11), devenu consul au sortir de cette charge, en 147. Novius doit avoir remplacé Prastina dans le courant de l'année 147. Quand il quitta son gouvernement pour le consulat, probablement dans le courant de l'année 150, les vétérans qui obtinrent leur congé en janvier 150, après vingt-cinq ans de services, lui dédièrent cette inscription. Il fut donc gouverneur de la Narbonnaise en 146. Nous avons déjà mentionné que la neuvième *Hispanica*, où il fut tribun des soldats presque au début de sa carrière, disparut sous Hadrien. Il fut questeur, avec les fonctions de préteur, en Macédoine.

§ 38

CN. CORNELIUS NIGER, *proconsul.*

DIETKIRCHEN.

apollini livic | cn cornelius | aquilius niger | leg leg I m p f | item procos | provinciae gal | liae narbonensis it | sodalis hadrian

STEINER, *Inscr. Danubii & Rheni*, n. 1046. — ORELLI, 2021. — HERZOG, 653. — ALLMER, I, p. 281.

Apollini Livic(o)[1], *Cn. Cornelius Aquilius Niger, leg(atus) leg(ionis) I M(inerviae) p(iae) f(idelis), item proco(n)s(ul) provinciae Galliae Narbonensis, it(em) sodalis Hadrian(alis).*

« A Apollon Livicus (ou Livius), Cneius Cornelius Aquilius Niger, légat de la légion première *Minervia*, pieuse, fidèle, proconsul de la Gaule Narbonnaise, confrère du culte d'Hadrien ».

Cornelius Aquilius Niger commanda la première *Minervia* après avoir été proconsul de la Narbonnaise. Sa légion était alors en Germanie inférieure, où l'inscription a été trouvée. Cette légion séjourna en Germanie inférieure un moment sous Trajan, puis sous Hadrien, & enfin, après la guerre de Lucius Vérus contre les Parthes[2], elle y demeura jusqu'au règne de Gallien. Cette inscription ne peut donc être postérieure à ce règne. Elle n'est pas antérieure aux premières années du règne d'Antonin le Pieux, puisque notre personnage appartient à la confrérie du culte d'Hadrien divinisé. Peut-être faut-il la placer après Caracalla, puisque le nom de la tribu n'y figure pas, mais ce n'est qu'une présomption.

§ 39

L. CESTIUS GALLUS, *proconsul.*

CASTELLAMARE DI VOLTURNO.

l cestio gallo cerri | nio iusto iu.....io[3] ***natali | IIII viro viar curand trib | laticlavio leg VIII aug |***

[1] MIONNET, *Suppl.*, 2, pp. 74 & 121.
[2] Cf. ALLMER, pp. 279, 280.

[1] Peut-être faut-il lire *Liviô.*
[2] Cf. ALLMER, *loc. cit.*, d'après BORGHESI & HENZEN.
[3] ...*iio* (*lio* ?).

quaestori urbano ab | actis senat aedil curul | praetori leg augg leg | XX v procos provin | ciae narbonensis praef | aerar saturni co..... | patróno coloniae | d d

Mommsen, *Inscr. regn. Neapolit.*, 3537. — Herzog, 656. — Allmer, t. 1, p. 282.

L. Cestio Gallo Cerrinio Iusto Iu.....io[1] *Natali, IIII viro viar(um) curand(arum), trib(uno) laticlavio leg(ionis) VIII Aug(ustae), quaestori urbano ab actis senat(us), aedil(i) curul(i), praetori, leg(ato) aug(ustorum) leg(ionis) XX V(aleriae), proco(n)s(uli) provinciae Narbonensis, praef(ecto) aerar(ii) Saturni, co[nsuli], patrono coloniae. D(ecreto) d(ecurionum).*

« A Lucius Cestius Gallus Cerrinius Justus Ju.....lius Natalis, quattuorvir pour l'entretien des routes, tribun laticlave (patricien) de la légion huitième *Augusta*, questeur urbain pour les actes du sénat, édile curule, préteur, légat impérial (de deux empereurs) de la légion vingtième *Valeria*, proconsul de la province Narbonnaise, préfet du trésor de Saturne, consul, patron de la colonie. — Décret des décurions ».

Marc-Aurèle & L. Vérus étant les deux premiers empereurs qui aient régné simultanément, Cestius, légat de deux Augustes, ne peut leur être antérieur. Il n'est pas postérieur à Gallien & Valérien, Gallien ayant interdit aux sénateurs tout emploi dans la milice. Il est improbable qu'il soit postérieur à Sévère-Alexandre, à partir duquel l'édilité curule devient très-rare.

On ne peut tirer du nom des légions une indication précise. La vingtième *Valeria victrix* dura, sous ce nom, après le règne de Sévère-Alexandre. La huitième *Augusta* s'appela, sous le règne de Commode, *pia fidelis constans Commoda*, & un peu plus tard, *Antoniana Augusta, Augusta Severiana, Augusta Severiana Alexandrina.* Mais de ce qu'elle ne porte pas ces épithètes, on ne peut inférer d'une façon absolue qu'elle n'appartenait pas à ces époques.

§ 40

L. FABIUS CILO, *proconsul.*

Dio., *Epitome*, 77, 4 : Τὸν δὲ δὴ Κίλωνα, τὸν τροφέα τὸν εὐεργέτην, τὸν ἐπὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ πεπολιαρχηκότα..... ἠβουλήθη μὲν ἀποστερῆσαι τοῦ ζῆν.....

Spartien, *Vit. Carac.*, 4[2] : In summum discrimen etiam Chilo iterum praefectus et consul venit, ob hoc quod concordiam inter fratres suaserat. Et quum idem Chilo, sublata veste senatoria, nudis pedibus ab urbanicis raptus esset, Antoninus seditionem compressit.

Lampride, *Vit. Commod.*, 19 : Et quum jussu Pertinacis Livius Laurensis procurator patrimonii, Fabio Chiloni consuli designato dedisset, per noctem Commodi cadaver sepultum est.

[1] M. Mommsen lit ...*lio.*
[2] Cf. Id., *ibid.*, 3.

Rome, villa Albani.

l · fabio · m · f · gal · ciloni · septi | mino · catinio · aciliano · le | pido · fulciniano · cos | comiti · imp · l · septimi · severi · pii | pertinacis · aug · arab · adiab · p · p | sodal · hadrianal · cur · min · leg | aug · pr · pr · provinc · pann · et · moe | siae · sup · bithyn · et · ponti · duci · ve | xill · per · italiam · exercitus · imp | severi · pii · pertinacis · aug · et · m | aureli · antonini · aug · praepo | sito · vexillation · perinthi · per | gentib · leg · aug · per · provin · ga | lat · praef · aer · militar · procos · prov | narbon · leg · aug · leg · XVI · f · f · pr · urb | leg · pr · pr · prov · narb · trib · pl · quaest | prov · cret · cyr · trib · mil · leg · XI · cl | x · vir · stlit · iudic · cur · r · p · nico | medensium · interamna | tium · nartium · item · gravi | scanorum · | ti · cl · ambratianus · 7 leg · V | macedonicae · ob · merita

Gruter, 407, 1. — Marini, *Iscriz. Alban.*, p. 50 (cf. p. 51). — Allmer, t. 1, pp. 284 & 296. — Wilmanns, n. 1202. — C. I. L., t. 4, 1408.

L. Fabio, M. f(ilio), Gal(eria tribu), Ciloni Septimino Catinio Aciliano Lepido Fulciniano, co(n)s(uli), comiti imp(eratoris) L(ucii) Septimii Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arab(ici) Adiab(enici) p(atris) p(atriae), sodal(i) Hadrianal(i), cur(atori) Min(iciae), leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Pann(oniae) & Moesiae sup(erioris), Bithyn(iae) & Ponti, duci vexill(ationum) per Italiam exercitus Imp(eratorum) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) & M. Aureli(i) Antonini Aug(usti), praeposito vexillation(ibus) Perinth(um ?) pergentib(us), leg(ato) Aug(usti) per provin(ciam) Galat(iam), praef(ecto) aer(arii) militar(is), proco(n)s(uli) prov(inciae) Narbon(ensis), leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) XVI F(laviae) F(irmae), pr(aetori) urb(ano), leg(ato) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Narb(onensis), trib(uno) pl(ebis), quaest(ori) prov(inciae) Cret(ae) Cyr(enarum), trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XI Cl(audiae), X vir(o) stlit(ibus) iudic(andis), cur(atori) r(ei) p(ublicae) Nicomedensium Interamnatium Nartium item Graviscanorum; Ti(berius) Cl(audius) Ambratianus centurio leg(ionis) V Macedonicae, ob merita.

« A Lucius Fabius Cilo Septiminus Catinius Acilianus Lepidus Fulcinianus, fils de Marcus, de la tribu *Galeria*, consul, compagnon de l'empereur Lucius Septime Sévère Pieux Pertinax Auguste Arabique Adiabénique père de la patrie, confrère du culte d'Hadrien divinisé, curateur de la voie *Minicia*, légat impérial propréteur des provinces de Pannonie & de Moesie supérieure, de Bithynie & de Pont, chef en Italie des détachements de l'armée de l'empereur Sévère Pieux Pertinax Auguste & de l'empereur Aurèle Antonin Auguste, mis à la tête des détachements en marche sur Périnthe[1], légat impérial dans la province de Galatie, préfet du trésor militaire, proconsul de la province Narbonnaise, légat impérial de la légion seizième *Flavia Firma*, préteur urbain, légat propréteur de la province Narbonnaise, tribun du peuple, questeur de la province de Crète & de Cyrénaïque, tribun militaire de la légion onzième *Claudia*, décemvir des jugements, curateur des républiques de Nicomédie, Intéramna, Nartius, Gravisca; Tiberius Claudius Ambratia-

[1] Cf. Spartien, *Septime-Sévère*, 8. — Dio., 77, 4.

nus, centurion de la légion cinquième *Macedonica,* pour ses mérites ».

Rome, villa Albani.

l . fabio . m . f · gal · ciloni | septimino · cos · praef · urb | leg · augg · pro | pr · pannon | super · duci · vexill . leg . pro | pr · provinciar · moesiae · super | ponti · et · bithyniae | comiti · augg · leg · augg . pro | pr · prov · galatiae . praef | aer · militaris · pro | cos · itemq · leg · prov · narbonens | leg · leg . xvi · fl · f · samosatc | sodal · hadrianal | pr · urb · trib · pleb · q · prov | cretae · trib · leg · xi . cl | x · vir · stlitibus · iudicandis | mediolanenses | patrono

Gruter, 407, 2. — Muratori, 345, 3. — Herzog, 654. — Wilmanns, 1202, *a.* — C. I. L., t. 6, 1409.

L. Fabio, M. f(ilio), Gal(eria tribu), Ciloni Septimino, co(n)s(uli), praef(ecto) urb(is), leg(ato) Aug(ustorum) pro pr(aetore) Pannon(iae) Super(ioris), duci vexill(ationum), leg(ato) pro pr(aetore) provinciar(um) Moesiae Super(ioris), Ponti & Bithyniae, comiti Aug(ustorum), leg(ato) Aug(ustorum) pro pr(aetore) prov(inciae) Galatiae, praef(ecto) aer(arii) militaris, proco(n)s(uli) itemq(ue) leg(ato) prov(inciae) Narbonens(is), leg(ato) leg(ionis) XVI Fl(aviae) F(irmae) Samosat(a)e, sodal(i) Hadrianal(i), pr(aetori) urb(ano), trib(uno) leg(ionis) XI Cl(audiae), decemvir(o) stlitibus iudicandis; Mediolanenses patrono.

« A Lucius Fabius Cilon Septiminus, fils de Marcus, de la tribu *Galeria,* consul, préfet de la ville, légat des deux empereurs propréteur de la Pannonie supérieure, chef des troupes détachées, légat propréteur des provinces de Mésie supérieure, de Pont & de Bithynie, compagnon des Augustes, légat impérial propréteur de la province de Galatie, préfet du trésor militaire, proconsul & légat de la province Narbonnaise, légat de la légion seizième *Flavia Firma* campée à Samosate, confrère du culte d'Hadrien divinisé, préteur urbain, tribun du peuple, questeur de la province de Crète, tribun de la légion onzième *Claudia,* décemvir pour le jugement des procès; les habitants de Milan à leur patron ».

On connaît d'autres inscriptions, relatives à ce personnage, où son consulat de la Gaule Narbonnaise n'est pas mentionné[1]. Cilon fut consul *suffectus* pour la première fois en 193 apr. J.-C., & consul pour la seconde fois en 204[2]. Nos deux inscriptions, qui ne mentionnent qu'un seul consulat, datent donc de 193 à 204, & même, comme Caracalla n'y porte pas le titre d'Auguste, de 198 à 204[3]. La première de ces deux inscriptions est antérieure à la date de sa préfecture urbaine, & la seconde, postérieure à cette date, est antérieure à son second consulat. Cilon fut nommé *comes* de l'empereur, après avoir été légat en Galatie. Ce titre figure aussitôt après le consulat dans notre première inscription parce qu'il avait une importance exceptionnelle.

Au début de la guerre contre Niger, en 194, Cilon, qui était gouverneur de Galatie, suivit le parti de Sévère. Il avait été consul *suffectus* l'année précédente (193), &, avant d'être consul, il avait rempli les fonctions de préfet du trésor de Saturne. D'habitude, on occupait ces fonctions trois ans, & on en sortait pour être nommé consul. Aussitôt auparavant, c'est-à-dire en 189 ou 190, il fut proconsul de la Gaule Narbonnaise. Il avait été envoyé dans la Province, environ cinq ans auparavant, en qualité de légat propréteur[1]. En quittant cette dernière fonction, il fut préteur & commandant d'une légion avant d'arriver au proconsulat.

[1] Gruter, 406, 9, & C. I. Gr., 5986. — Orelli, 3561. — L. Rénier, *Mél. épigr.*, p. 207, &c. Cf. Wilmans, 1202. — C. I. L., t. 6, 1410.

[2] Lampride, *Vit. Commod.*, 16. — Spartien, *Caracalla*, 4.

[3] Les deux inscriptions que nous citons, sans les reproduire, mentionnent le second consulat de Cilon.

§ 41

Proconsul anonyme.

Spartien, *Caracalla*, 5 : His gestis, Galliam petit : atque ut primum in eam venit, Narbonensem proconsulem occidit.

Peu de temps après le meurtre de son frère, Caracalla se rendit en Gaule, probablement en 213 apr. J.-C., & fit périr le proconsul de la Narbonnaise.

§ 42

C. AEMILIUS BERENICIANUS, *proconsul.*

Nimes, porte d'Auguste.

c aemilió bere.. | ciáno maxim | cos vii *viró epulón próc.. | splendidissimáe próvinciá. | nárbonénsis lég pró pr próvinc | asiáe práetori supremár allecto | inter tribúnic a divo magn anto | nino q urbáno tribún láticlavio | leg* iiii *scythicáe item* vii *geminde | iteráto tribunátu* x *viro stlitibus | iu.. candis...*

Millin, *Voyage*, 4, p. 254. — Borghesi, *Ann. inst. arch.*, 1853, p. 195. — Orelli, 6454. — Herzog, 101. — Allmer, 1, p. 285. — Wilmanns, 1212. — Allmer, *Rev. épigr.*, n. 290.

C. Aemilio Bere[ni]ciano Maxim[o], co(n)s(uli), septemviro epulon(um), proc(onsuli) splendidissimae provincia[e] Narbonensis, leg(ato) pro pr(aetore) provinc(iae) Asiae, praetori supremar(um), allecto inter tribunic(ios) a Divo Magn(o) Antonino, q(uaestori) urbano, tribun(o) laticlavio leg(ionis) IIII Scythicae, item VII Geminae, iterato tribunatu, decemviro stlitibus iu[di]candis...

« A Caïus Aemilius Berenicianus Maximus, consul, septemvir des repas sacrés, proconsul de la très-brillante province de Narbonnaise, légat

[1] Sur les autres fonctions que Cilon a remplies, cf. Wilmanns, *loc. cit.*; Allmer, *loc. cit.*; C. I. L., t. 3, 4642, 4617, 4622, 4638, & t. 6, *loc. cit.* — Sur la demeure de Cilon sur l'Aventin, cf. *Bullet. inst. arch.*, 1859, p. 164.

propréteur de la province d'Asie, préteur testamentaire, élevé au rang d'ancien tribun par le choix de Magnus Antoninus en ce moment divinisé, questeur urbain, tribun laticlave de la légion quatrième *Scythica*, & aussi de la septième *Gemina*, de sorte qu'il a rempli deux fois les fonctions de tribun; décemvir des jugements... ».

Cette inscription fut consacrée par les habitants de Nimes à leur proconsul sorti de charge. Il est probable que ce fut à l'occasion de son élévation au consulat, honneur qui put lui avoir été décerné aussitôt après son proconsulat de la Narbonnaise. Plusieurs consuls, sous Sévère-Alexandre, portent le nom de Maximus (en 227, 232, 233, 234).

Cette inscription est postérieure au règne de Caracalla, qui y figure avec le titre de *divus*.

§ 43

M. CLODIUS PUPIENUS MAXIMUS, *proconsul*.

Capitolin, *Maxime & Balbin*, 5 : Inde (e praetura Maximus) proconsulatum Bithyniae egit, & deinceps Graeciae, ac tertio Narbonae. Missus praeterea legatus, Sarmatas in Illyrico contudit; atque inde translatus ad Rhenum, rem contra Germanos satis feliciter gessit. Post haec, praefectus urbis prudentissimus.

Id., *Les deux Maximins*, 20 : Senatus Maximum Pupienum ex praefecto urbis..... & Clodium Balbinum..... imperatores creavit.

Id., *Les trois Gordiens*, 22 : Senatus Pupienum Maximum & Clodium Balbinum Augustos appellavit ambos ex consulibus.

M. Clodius Pupienus Maximus Liberalis, qui fut empereur, avait été consul pour la seconde fois en 234[1]. Il avait été auparavant deux fois légat, après un premier consulat. Son proconsulat de la Gaule Narbonnaise, antérieur à ce consulat, n'est donc pas postérieur à l'année 230, & date probablement des premières années du règne de Sévère-Alexandre.

§ 44

JULIANUS, *proconsul*.

La loi 4, au Code de Justinien, *ad legem Juliam de adulteriis* (liv. IX, tit. VIII) est un rescrit de l'empereur Alexandre Sévère adressé à Julianus, proconsul dans la Gaule Narbonnaise. L'intitulé de ce rescrit est le suivant :

Imper. Alexand. A. Juliano procons. Narbon. provinciae. (Suit la lettre de l'empereur relative à un cas d'adultère & de meurtre.)

Ce rescrit ne porte ni l'indication du jour, ni celle de l'année où il a été rendu (*sine die & consule*).

[1] Cf. Borghesi, t. 5, p. 503. — Orelli, 967.

L'abréviation A, dans les inscriptions, se traduit par Aulus, Olus. Ici nous sommes en présence d'un texte qui peut avoir désigné par cette lettre Appius. Appius Claudius Julianus fut consul pour la seconde fois en 224 apr. J.-C.

§ 45

L. RANIUS OPTATUS, *proconsul*.

Rome.

acontio | l ranio optato v c cos | curat rei p mediolanensium curat | rei p nolanorum procos provinciae | narbonens legato aug et iuridico | asturiae et calaeciae curatori viae | salariae et cu..tori reip urvinatium | mataurresiu. legato provinciae | asiae praeto.i tribuno plebi | quaestori .....nciae siciliae .....

Gruter (463, 4), d'après Smetius, *Cod. Neap.*, 86, 11. — Muratori, 1057, 3. — Herzog, *Suppl.*, p. 150, n. 655, d'après Henzen. — Cf. C. I. L., t. 6, 1507.

Acontio. L. Ranio Optato v(iro) c(larissimo), co(n)s(uli), curat(ori) rei p(ublicae) Mediolanensium, curat(ori) rei p(ublicae) Nolanorum, proco(n)s(uli) provinciae Narbonens(is), legato Aug(usti) & iuridico Asturiae & Calaeciae, curatori viae Salariae & cu[ra]tori reip(ublicae) Urvinatium Mataure(n)siu[m], legato provinciae Asiae, praeto[r]i, tribuno plebi(s), quaestori [provi]nciae Siciliae, [X vir(o) stl(itibus) iud(icandis)] .....

« A Acontius; à Lucius Ranius Optatus, personnage clarissime, consul, curateur de la république de Milan, curateur de la république de Nole, proconsul de la province Narbonnaise, légat impérial juridique de l'Asturie & de la Gallaecie, curateur de la voie *Salaria* & curateur de la république d'Urbain près du Métaure, légat de la province d'Asie, préteur, tribun du peuple, questeur de la province de Sicile, décemvir des jugements ..... ».

Nimes, porte d'Auguste.

l ranio optato cos procos | vinc narb c v leg aug iuridico astur | leciae curatori viae salariae cura | urbinatis mataurensis leg dioeceseos | praetori trib pleb q provinc siciliae x | praesidi integerrimo nemausenses p

Millin, *Voyage*, 4, p. 250. — Borghesi, 4, p. 153, note de L. Renier. — Herzog, *Suppl.*, p. 26, n. 100. — Allmer, t. 1, pp. 287, 288.

L. Ranio Optato co(n)s(uli), proco(n)s(uli) [pro]vinc(iae) Narb(onensis), c(larissimo) v(iro), leg(ato) Aug(usti) iuridico Astur(iae) [& Gal]leciae, curatori viae Salariae, cura[tori reip(ublicae)] Urbinatis Mataurensis, leg(ato) dioeceseos ....., praetori, trib(uno) pleb(is), q(uaestori) provinc(iae) Siciliae, X [vir(o) stl(itibus) iud(icandis)], praesidi integerrimo, Nemausenses p(ublice).

« A Lucius Ranius Optatus, consul, proconsul de la province Narbonnaise, personnage clarissime, légat impérial juridique de l'Asturie & de la Gallaecie, curateur de la route *Salaria*, cura-

teur de la république d'Urbain voisine du Métaure, légat du diocèse de .....[1], préteur, tribun du peuple, questeur de la province de Sicile, décemvir pour le jugement des procès, gouverneur très-intègre; les habitants de Nîmes, des deniers publics ».

Ce personnage n'est antérieur ni à Hadrien ou Antonin le Pieux, au delà desquels ne remonte pas l'institution des magistrats publics appelés « *juridici* »[2], ni même à Caracalla, qui érigea l'Asturie & la Gallaecie en province indépendante. Aucun grade militaire ne figurant dans ce *cursus*, il y a lieu de le croire postérieur à Gallien. Borghesi le suppose à peu près du temps de Sévère-Alexandre, mais sans donner ses raisons[3], & relève l'erreur qui l'a fait confondre avec le patrice Optatus, consul en 334.

§ 46

Proconsul anonyme.

NAPLES.

.....υτη αντιστρατηγω επαρχειας | .....δονιας ανθυπατω επαχης | .....αρβωνησιας αγωνοθετη | η πολις

MURATORI, 1062, 4. — C. I. GR., 5800.

[πρεσβε]υτῇ ἀντιστρατηγῷ ἐπαρχείας [Μακε]δονίας, ἀνθυπάτῳ ἐπα(ρ)χ(εία)ς [Γαλατίας τῆς Ν]αρβωνησίας, ἀγωνοθέτη, ἡ πόλις.

« A ....., légat propréteur de la province de Macédoine, proconsul de la province de Gaule Narbonnaise, agonothète, la ville ».

§ 47

Proconsul anonyme.

ROME. — Deux fragments séparés par des faisceaux.

a). — *dius · t · f · ar* | *pro · cos · pro* | *nensis*

b). — *cur · viar* | *adlectus* | *germanic*

C. I. L., t. 6, 1558.

.....*dius, T. f(ilius), Ar[n(iensi tribu)]*, ... *pro co(n)s(ul) pro[vinc(iae) Narbo]nensis.*

..... *cur(ator) viar(um)* ..... *adlectus [inter quaest(orios) ? inter praetor(ios) ? ab Imp(eratore)]* ..... *Germanic(o)* .....

« .....dius, fils de Titus, de la tribu *Arniensis*, proconsul de la province de Narbonnaise ».

« ..... curateur des routes ....., admis à la dignité de questeur (ou de préteur) ? par l'empereur ..... Germanicus ..... ».

De nombreux empereurs ont porté le titre de Germanicus, depuis Caligula jusqu'à Dioclétien. Cette inscription ne peut donc être classée.

§ 48

Proconsul anonyme.

ATHÈNES. — Deux fragments sur l'Acropole (l'un des deux dans la pinacothèque).

iro via.um | *quaestori urbano* | *ovinciae narbo* | *i gemin* | *o*

C. I. L., t. 3, *Suppl.*, p. 985; cf. ID., *ibid.*, n. 551. — ALLMER, t. 1, *Suppl.*, 19.

.... *[IIII v]iro via[r]um [cur(andarum)]* ...... *quaestori urbano* ..... *[pr]ovinciae Narbo[nensis, leg(ato) leg(ionis)]* ... *Gemin(ae).*

« ...... quatuorvir pour l'entretien des routes, ... questeur urbain ..... de la province Narbonnaise, légat de la légion ...[1] *Gemina* ».

Ce personnage anonyme avait été légat du proconsul ou proconsul lui-même de la Narbonnaise.

§ 49

ANNIUS, *proconsul de la Gaule Narbonnaise.* (*Attribution douteuse.*)

ARLES, au musée.

nnius | *r camars* | *iud trib mil* | *r eq rom turm* | *leb praet procos* | *pr prov africae* | *s sibi et t annio* | *x arg lirrico ded quar manutret* | *vit item* HS *n* $\overline{\text{CC}}$ | *is omnibus annis* | *ar aut circen* | *tur* | *oriae aeternitat* | *extruxit*

HERZOG, n. 322. — ALLMER, p. 290.

[A. ? A]nnius ..... *[f(ilius)]* .....*r Camars [X vir stl(itibus)] iud(icandis), trib(unus) mil(itum) [leg(ionis)* ..., *sevi]r eq(uitum) rom(anorum) turm(ae)* ....., *[trib(unus) p]leb(is), praet(or), proco(n)s(ul) [provinciae Narbonensis ?, leg(atus) pr(o)] pr(aetore) prov(inciae) Africae, [vivu]s sibi & T. Annio* .... *X arg(enteos)* .....? *ded(it)* .... *[dona]vit, item HS n(ummum) CC [quorum ex usur]is omnibus annis [die natali suo ? ludi palm]ar(es) aut circen(ses) [Arelate ederen]tur. [Item ad nom(inis) sui mem]oriae aeternitat(em) [hoc monumentum] extruxit.*

« Olus ? Annius Camars, fils de ....., décemvir pour le jugement des procès, tribun des soldats de la légion ..., sévir des chevaliers romains de l'escadron ..., tribun du peuple, préteur, proconsul de la Narbonnaise ?, légat propréteur de la province d'Afrique, de son vivant, à lui & à Titus Annius. Il a donné ..... dix livres d'argent ..... & aussi deux cent mille sesterces pour qu'avec les revenus de cette somme on donnât tous les ans à

[1] Il s'agit d'un diocèse dans la province d'Asie.
[2] BORGHESI, t. 2, p. 404. — ALLMER, *loc. cit.*
[3] Cf. HERZOG, *loc. cit.*

[1] La septième ou la treizième, puisque le chiffre se terminait par une barre verticale.

Arles, à l'anniversaire de sa naissance ?, des jeux palmaires ou des jeux du cirque. Pour consacrer le souvenir éternel de son nom, il a érigé ce monument ».

Cette inscription ayant été trouvée à Arles, il y a des chances pour que Annius ait été proconsul de la Narbonnaise.

Ce personnage est peut-être le même qu'un Olus Annius Camars, dont le nom figure dans une inscription de Rome[1] qui date de l'an 839 (86 apr. J.-C.), &, par conséquent, du règne de Domitien. Il appartenait à une tribu dont le nom abrégé se terminait par un *r* (*Cornelia*, *Horatia*, *Quirina*, *Sergia*, *Terentina*).

§ 50

Proconsul anonyme de la Gaule Narbonnaise.
(*Attribution douteuse.*)

Vienne. — Au musée. Piédestal de statue, découvert, en 1873, dans le cimetière de la ville.

ac ? | cos | u.b tr | leg XXI *| icand*

Leblanc, *Moniteur viennois*, 30 mai 1873. — Allmer, t. 1, p. 389, & t. 1, *Suppl.*, p. 19.

Ae ?... [pro]co(n)s(uli) | prov(inciae) Narbonensis? prae[tori] u[r]b[ano], tr[ibuno] [pl]ebis, q[uaestori], trib(uno)] leg(ionis) XXI [Rapacis, decemviro stl(itibus) iud]icand(is).

« Ae..., proconsul de la province de Narbonnaise ?, préteur urbain, tribun du peuple, questeur, tribun de la légion vingt & unième *Rapax*, décemvir des jugements ».

Cette inscription a probablement été dédiée à un proconsul, & comme elle a été trouvée à Vienne, il y a des chances pour que ce soit un proconsul de la Gaule Narbonnaise.

Il a été tribun de la vingt-&-unième *Rapax*, détruite sous Domitien. Ce proconsulat daterait, au plus tard, du règne de Trajan[2].

§ 51

T. VITRASIUS POLLIO. (*Attribution très-douteuse.*)

Borghesi, 3, p. 245, & Henzen, 5477[3], ont incliné à croire que Vitrasius Pollion (consul pour la deuxième fois en 176) fut proconsul de la Gaule Narbonnaise. Cette hypothèse, reprise sous toutes réserves par M. Allmer (t. 1, pp. 280-281), n'est pas adoptée par Herzog (*Append. epigr.*, p. 149), & elle est réfutée par Wilmanns (n. 639). — Ce titre ne figure pas sur les inscriptions connues de Vitrasius Pollion. (Cf. Henzen, 5290 & 5477.) Comme on a rencontré à Gréoulx, qui faisait partie de la Narbonnaise[1], une inscription dédiée aux nymphes du pays par Annia Faustina, femme de Vitrasius Pollion, on a conjecturé que Vitrasius Pollion avait été proconsul de la Province pendant que sa femme y séjournait. Voici l'inscription relative à Annia Faustina[2] :

Gréoulx.

[annia ..... l] | fil faustin[a] | t vitrasi poll[i] | onis cos II *prae[t] | [com]it imp pontif | [proc]os asiae | uxor | nymphis | griselicis*

« Annia Faustina, fille de Lucius ....., femme de Titus Vitrasius Pollion, deux fois consul, préteur, compagnon de l'empereur, pontife, proconsul de l'Asie, aux nymphes *Griselicae* ».

Vitrasius Pollion aurait donc été consul pour la seconde fois & proconsul de l'Asie avant d'être proconsul de la Gaule Narbonnaise. M. Wilmanns fait justement remarquer que cette hypothèse est inadmissible. Rien n'était plus habituel que d'aller prendre les eaux dans la Province, & il n'est pas utile de justifier ce déplacement d'Annia Faustina par un titre officiel décerné à son mari[3].

§ 52

Anonyme. — CURTIUS PROCULUS. — JUVENTIUS SECUNDUS RIXA. — *Anonyme.* (*Attributions très-douteuses.*) — *Inscriptions fausses.*

Nous nous contentons de renvoyer aux inscriptions qui peuvent avoir appartenu à des proconsuls de la Narbonnaise, mais qui sont d'une attribution trop douteuse pour mériter un examen plus approfondi.

Une inscription de Vienne, gravée sur un piédestal, porte les fragments *ol & ocos*. Il s'agit d'un proconsul de la tribu Voltinienne, probablement viennois, peut-être[4] proconsul de la Narbonnaise.

On lit sur une autre inscription de Vienne[5] les lettres *proc*, qui peuvent avoir désigné un proconsul ou un procurateur de la Province.

Le *cursus* d'un personnage nommé Curtius Proculus, contemporain d'Antonin le Pieux, porte la mention de son proconsulat dans une province dont le nom a été mal déchiffré[6]. On a lu *Colliae*.

[1] Gruter, 106, 6 : *Laribus Aug. & genis Caesarum..... de [il]. s p. p. permissu A. Anni Camartis t..... & virtutis m[...]: anni* LXXXXII *a. s....* (Au-dessous du champ :) *..[...]dius c. l. Zozimus, M[n] Birrius M[n] L. Hierus, M.....*

[2] Cf. Allmer, *l. c. cit.*, citant Borghesi.

[3] Henzen a modifié son opinion. Cf. C. I. L., t. 6, 1540.

[1] Cf. Herzog, aux *Reii Apollinares.*

[2] Borghesi, t. 3, p. 247. — Orelli, 3421. — Herzog, 495. — Wilmanns, 639, *in not.*

[3] Cf., sur Vitrasius Pollion, Waddington, *Fastes des provinces asiatiques de l'Empire romain*, n. 142, & Henzen *C. I. L.*, t. 6, 1540, qui ne fait pas non plus figurer le proconsulat de la Narbonnaise dans le *cursus honorum* de Vitrasius Pollion.

[4] Allmer, t. 1, n. 57.

[5] Id., *ibid.*, n. 58.

[6] C. I. L., t. 3, 1458. — Cf. Allmer, t. 1, *Suppl.*, p. 19.

Peut-être faut-il voir *Gal. Nar.* ou *Galliae*, s'il y a ensuite un intervalle où l'on pourrait insérer l'abréviation *Nar.*

M. Juventius Secundus Rixa Postumius Pansa Valerianus Severus[1] a été proconsul d'une province, peut-être de la Gaule Narbonnaise.

Une inscription d'Arles, perdue & très-mal copiée, porte, à la sixième ligne, la mention d'un proconsul[2]. Le personnage auquel est dédiée cette inscription est un chevalier. Il n'a donc pas été proconsul. Peut-être a-t-il été sous les ordres d'un proconsul, mais ce texte est trop altéré pour qu'on en puisse rien tirer.

Mentionnons enfin[3] trois inscriptions fausses, où figurent les titres de proconsuls de la Narbonnaise. Ce sont celles de C. Serenus[4], citée par les Bénédictins, de T. Fourius Praetextatus[5] & de M. Tullius Asper[6].

LÉGATS CENSITEURS ET DILECTATEURS

§ 53

TORQUATUS NOVELLIUS ATTICUS, *légateur censiteur & dilectateur.*

Les censiteurs & les dilectateurs, qui furent, à partir de Septime-Sévère & de Caracalla, choisis parmi les chevaliers, appartinrent d'abord à l'ordre sénatorial.

Aussi convient-il de citer, aussitôt après les proconsuls, Torquatus Novellius Atticus, déjà mentionné, qui remplit, pendant son proconsulat, les offices de légat censiteur & dilectateur de la Narbonnaise[7].

LÉGATS PROPRETEURS

§ 54

Q. CAECILIUS MARCELLUS, *légat propréteur.*

Crypta-Ferrata (Marche d'Ancône).

q caecilio q f | arn marcello | q prov narbonensis | tr pl pr in utroque | honore candidato | divi traiani aug leg | pro pr prov narbon et | prov baeticae procos | prov siciliae

Gruter, 1025, 8. — Orelli, 3179. — Herzog, 658. — Allmer, t. 1, p. 294.

Q. Caecilio, Q. f(ilio), Arn(iensi tribu), Marcello, q(uaestori) prov(inciae) Narbonensis, tr(ibuno) pl(ebis), pr(aetori), in utroque honore candidato divi Traiani Aug(usti), leg(ato) pro pr(aetore) prov(inciae) Narbon(ensis) & prov(inciae) Baeticae, pro-co(n)s(uli) prov(inciae) Siciliae.

« A Quintus Caecilius Marcellus, fils de Quintus, de la tribu *Arniensis*, questeur de la province de Narbonnaise, tribun du peuple, préteur, dans ces deux honneurs candidat de l'empereur Trajan aujourd'hui divinisé, légat propréteur (du proconsul) de la province Narbonnaise & (du proconsul) de la province de Bétique, proconsul de la province de Sicile ».

Le proconsul d'une province sénatoriale prenait dans les rangs des sénateurs, ses égaux ou ses inférieurs, un légat chargé de le suppléer quelquefois, surtout dans l'exercice de la justice : de là le titre de légat propréteur, puisque c'est à titre de préteur que le proconsul exerçait, dans sa province, les fonctions judiciaires[1].

Quand Caecilius était tribun & préteur, Trajan, dont il était le candidat, vivait encore. Cet empereur était mort quand notre inscription fut faite. Caecilius fut donc questeur de la Narbonnaise sous Trajan, & légat propréteur de la même Province à la fin du règne de Trajan ou au commencement de celui d'Hadrien.

§ 55

M. VETTIUS VALENS, *légat propréteur.*

Rimini.

m vettio m f | an valenti | quaestori provinc | macedon aedili pleb | seviro eq rom praet | leg provinc narbonens | iurid provinc britan | leg leg xv·*apollinar | provincia britannia | patrono*

Gruter, 1102, 3. — Henzen (d'après Borghesi), 6488. — Herzog, 663. — Allmer, t. 1, p. 295.

M. Vettio, M. f(ilio), An(iensi tribu), Valenti, quaestori provinc(iae) Macedon(iae), aedili pleb(is), seviro eq(uitum) rom(anorum), praet(ori), leg(ato) provinc(iae) Narbonens(is), iurid(ico) provinc(iae) Britan(niae), leg(ato) leg(ionis) XV Apollinar(is); provincia Britannia patrono.

« A Marcus Vettius Valens, fils de Marcus, de la tribu *Aniensis*, questeur de la province de Macédoine, édile plébéien, sévir des chevaliers romains, préteur, légat (propréteur du proconsul) de la province Narbonnaise, légat juridique de la province de Bretagne, légat de la légion quinzième Apollinaire; la province de Bretagne à son patron ».

Ce personnage descend probablement d'un Marcus Vettius Valens, chevalier romain, qui fut procurateur en Lusitanie & auquel une inscription fut dédiée en 66 apr. J.-C.[2].

[1] Orelli, 4910. — Cf. Allmer, t. 1, p. 289, citant Borghesi.
[2] Allmer, t. 1, n. 72.
[3] Cf. Allmer, t. 1, p. 289, *in not.*
[4] Gruter, 9, 1. — Orelli, 185. — Bimard, dans Muratori, *Proleg.*, p. 164. — Henzen, *Suppl. Orell.*, p. 28.
[5] Gudius, 124, 7 (prise à Ligorio).
[6] Id., 240, 6 (prise à Ligorio).
[7] Cf. Allmer, p. 291 & suiv.

[1] Cf., pour plus de détails, Allmer (*loc. cit.*), citant Borghesi & L. Rénier.
[2] Henzen, 6767.

Il n'est pas antérieur à Hadrien ou à Antonin le Pieux, car l'institution des *juridici* de province date de l'un de ces deux empereurs. Comme il a été édile & que la tribu est mentionnée, il y a lieu de croire qu'il vécut avant Sévère-Alexandre, & même avant Caracalla.

§ 56

L. FABIUS CILO, *légat propréteur.*

Il convient ici de mentionner L. Fabius Cilo, qui, avant d'être proconsul de la Narbonnaise[1], y avoit exercé les fonctions de légat.

§ 57

P. CORNELIUS ANULLINUS, *légat propréteur.*

Dio., 74, 7 : Μετὰ δὲ ταῦτα ἐν Ἰσσῷ πρὸς ταῖς καλουμέναις πύλαις μεγίστη γίνεται μάχη, τῷ μὲν Σεουηρείῳ στρατεύματι Οὐαλεριανοῦ τε καὶ Ἀνυλίνου ἐπιστατούντων.....

Id., 75, 3 : Ὁ δὲ Σεουῆρος αὖθις τρία τέλη τοῦ στρατοῦ ποιήσας, καὶ τὸ μὲν τῷ Λαίτῳ τὸ δὲ τῷ Ἀνυλίνῳ καὶ τῷ Πρόβῳ δοὺς, ἐπὶ τὴν Ἀρχὴν[2] ἐξέπεμψεν.

Grenade.

p cornel p f gal anullino | illiber praef urb cos pr cos | prov africae pr..et trib | pleb q leg prov nar | bonens pro co. ...v | ..eti. leg leg vii gem | aug pr pr prov | syr .....

Hübner, 2073, & *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1861, p. 20. — Herzog, 659. — Allmer, t. I, p. 207.

P. Cornel(io) P. f(ilio), Gal(eria tribu), Anullino Illiber(ritano), praef(ecto) urb(is), co(n)s(uli), pr(o) co(n)s(uli) prov(inciae) Africae, p[ra]et(ori), trib(uno) pleb(is), q(uaestori), leg(ato) prov(inciae) Narbonens(is), pro co(n)s(uli) pro(v)inciae [Ba]eti(c)ae], leg(ato) leg(ionis) VII Gem(inae) [P(iae) F(idelis), leg(ato)] Aug(usti) pr(o) pr(aetore) prov(inciae) Syr(iae .....

« A Publius Cornelius Anullinus d'Illiberris, fils de Publius, de la tribu *Galeria*, préfet de la ville, consul, proconsul de la province d'Afrique, préteur, tribun du peuple, questeur, légat (propréteur du proconsul) de la province Narbonnaise, proconsul de la province Bétique, légat de la légion septième *Gemina* Pieuse Fidèle, légat impérial propréteur de la province de Syrie ... ».

P. Cornelius Anullinus, général de Septime-Sévère, battit, à Issus, Pescennius Niger, en 194, & conquit, avec Laetus & Probus, une partie de l'Adiabène, en 196[3]. Son *cursus honorum* est mal ordonné. Anullinus était probablement préfet de Rome quand on lui dédia l'inscription. Vient ensuite la mention du consulat. Suivraient, en ordre inverse, ses principales fonctions jusqu'à la questure. Ensuite, on aurait disposé, en ordre direct, ses fonctions à partir de la préture jusqu'au proconsulat de la province d'Afrique. Il peut avoir été légat de la Narbonnaise avant sa préture; il est plus probable qu'il le fut après.

Il fut consul pour la seconde fois en 199[1]. Il avait été consul une première fois avant d'être légat propréteur en Syrie, dignité qu'il doit avoir obtenue après sa guerre contre Niger, en 194, car Niger occupait alors cette dignité. Le premier consulat d'Anullinus serait donc antérieur à 194, & sa légation dans la Narbonnaise remonte au moins au règne de Commode.

§ 58

M. GAVIUS APPALIUS MAXIMUS, *légat propréteur.*

Rome.

m gavio t f vel | appalio maximo | c v | sodali hadria | nali leg prov | narbonensis | q aug | gavius ***fortis lib | et proc ob me | rita eius***

Muratori, 192, 1. — *Histoire générale de Languedoc*, tome I, p. 590. — Herzog, n. 660. — Allmer, t. I, p. 295.

M. Gavio, T. f(ilio), Vel(atina tribu), Appalio Maximo, c(larissimo) v(iro), sodali Hadrianali, leg(ato) prov(inciae) Narbonensis, q(uaestori) Au-g(usti); Gavius Fortis lib(ertus) & proc(urator), ob merita eius.

« A Marcus Gavius Appalius Maximus, fils de Titus, de la tribu *Velina*, personnage clarissime, confrère du culte d'Hadrien, légat (propréteur du proconsul) de la province de Narbonnaise, questeur d'Auguste. Gavius Fortis, son affranchi & son procurateur, pour ses mérites ».

La confrérie du culte d'Hadrien durait encore sous Gallien. Cette inscription date donc d'Antonin à Gallien. Cependant, comme le titre de clarissime figure peu dans les dédicaces & les épitaphes antérieures à Commode, & que la mention de la tribu devient de plus en plus rare à partir de Caracalla, il est probable que cette inscription date de la fin du second siècle ou des premières années du troisième.

§ 59

Q. JULIUS MAXIMUS, *légat propréteur.*

Ébora.

d m s

1°) — ***q iul maximo c v | quaestori prov sici | liae trib pleb leg | prov narbonens | galliae praet des | ann*** xlviii ***| calpurnia sabi | na marito optimo***

---

[1] Cf. notre liste des proconsuls, § 40.

[2] Lire Ἀδιαβηνήν. Cf. *Rev. de l'Instr. publ.*, 1876, p. 173, & De Ceuleneer, *Essai sur la vie & le règne de Septime-Sévère*, p. 87.

[3] Dio, *loc. cit.* — Allmer, *loc. cit.*, d'après Mommsen.

[1] Cf. Wilmanns, 1500.

2°) — *q iul claro c i* IIII *viro | viarum curandarum | ann* XXI *q iul nepotiano c i |* IIII *viro viarum curan | darum ann* XX *| calp sabina filiis*

GRUTER, 423, 4. — HÜBNER, n. 112, & *Mém. de l'Acad. de Berlin,* 1861, p. 767. — HERZOG, 661. — ALLMER, t. I, p. 298.

D(is) M(anibus) s(acrum).

1°) — *Q. Iul(io) Maximo, c(larissimo) v(iro), quaestori prov(inciae) Sici(liae), trib(uno) pleb(is), leg(ato) prov(inciae) Narbonens(is) Galliae, praet(ori) des(ignato), ann(orum) XLVIII, Calpurnia Sabina marito optimo.*

2°) — *Q. Iul(io) Claro, c(larissimo) i(uveni), IIII viro viarum curandarum, ann(orum) XXI. Q. Iul(io) Nepotiano, c(larissimo) i(uveni), IIII viro viarum curandarum, ann(orum) XX, Calp(urnia) Sabina, filiis.*

« Consacré aux dieux Mânes ».

« A Quintus Julius Maximus, personnage clarissime, questeur de la province de Sicile, tribun du peuple, légat (propréteur du proconsul) de la province de Gaule Narbonnaise, préteur désigné, âgé de quarante-huit ans; Calpurnia Sabina à son excellent mari ».

« A Quintus Julius Clarus, jeune homme clarissime, quatuorvir pour l'entretien des routes, âgé de vingt-&-un ans. A Quintus Julius Nepotianus, jeune homme clarissime, quatuorvir pour l'entretien des routes, âgé de vingt ans. Calpurnia Sabina à ses fils ».

Julius Maximus fut légat propréteur de la Narbonnaise avant d'être préteur. Comme il est clarissime, & qu'il n'est question dans l'inscription ni de tribus ni de fonctions militaires, il y a lieu de l'attribuer au troisième siècle.

§ 60

Légat propréteur anonyme.

Provenance douteuse.

..... | *legato provinc narbon | legato legion* V *macedon | procos provinciae siciliae | praef aerari militari | pos | decuriones et plebs | optimo et amantissimo | sui patrono*

MURATORI, p. 763, 7.

..... *legato provinc(iae) Narbon(ensis), legato legion(is) V Macedon(icae), proco(n)s(uli) provinciae Siciliae, praef(ecto) aerari(o) militari, [c]o(n)suli), decuriones & plebs optimo & amantissimo sui patrono.*

« ..... légat de la province Narbonnaise, légat de la légion cinquième *Macedonica*, proconsul de la province de Sicile, préfet du trésor militaire, consul; les décurions & le peuple à leur excellent & très-dévoué patron ».

Ce personnage anonyme, préfet du trésor militaire, n'est pas antérieur au règne de Vespasien.

§ 61

FLAVIUS VALERIUS RUFUS. (*Inscription douteuse.*)

Provenance incertaine.

magnis diis | sacrum | fl valerius rufus | v c praef urb leg prov | gal narb quaest prov afr | ..... *| votum quod abiens fec | post reditum de suo | i s l m*

GRUTER, 1019, « *Gutenstenius ex Ursinianis* ». — HERZOG, 662. — ALLMER, t. I, p. 298.

Magnis diis sacrum ..... Fl(avius) Valerius Rufus, v(ir) c(larissimus), praef(ectus) Urb(i), leg(atus) prov(inciae) Gal(liae) Narb(onensis), quaest(or) prov(inciae) Afr(icae) ..... Votum quod abiens fec(erat) post reditum de suo ... s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Consacré aux grands dieux ..... Flavius Valerius Rufus, personnage clarissime, préfet de la ville, légat (propréteur du proconsul) de la province de Gaule Narbonnaise, questeur de la province d'Afrique ..... Justement reconnaissant, il a acquitté de son argent à ..... après son retour le vœu qu'il avait fait à son départ ».

Cette inscription venant d'Ursinus est, par cela même, suspecte [1]. Elle n'est pas manifestement fausse, mais si elle est vraie, le *cursus honorum* qu'elle renferme est irrégulier; elle suit l'ordre inverse, & dans les lignes qui manquent il faut supposer des dignités obtenues avant la préfecture urbaine & après la légation dans la Narbonnaise, légation qui, par conséquent, ne figure pas à sa place.

§ 62

Inscription effacée, où le nom d'un légat propréteur pourrait avoir figuré. — Inscription fausse.

Nous aurons lieu de citer, parmi les inscriptions équestres, une inscription trouvée à Arles & maintenant perdue [2]. Peut-être a-t-elle renfermé des noms de légats de la Narbonnaise, mais le texte est trop altéré pour que les noms de ces personnages & même de ces fonctions puissent être restitués avec une probabilité suffisante [3].

On trouve, dans Muratori (1113, 4), une inscription où figure un Q. Junius Maternus, légat propréteur de la Narbonnaise. Cette inscription est d'une incontestable fausseté.

[1] Cf. HENZEN à ORELLI, t. I, p. 66.
[2] GRUTER, 495, 4. — ALLMER, n. 72.
[3] ALLMER, t. I, p. 298.

QUESTEURS

§ 63

T. DIDIUS PRISCUS, *questeur.*

PAVIE.

t didio m f pap | prisco | III vir capitali sevir | turm V equit roman | trib milit leg III aug | q pro pr provinciae | galliae narbonens | trib plebis praetori | municipi patrono | t didius hermias | indulgentissimo patron

GRUTER, 1093, 7. — MURATORI, 1119, 4. — HERZOG, 666. — ALLMER, t. I, p. 301. — C. I. L., t. 5, 6419.

T. Didio, M. f(ilio), Pap(iria tribu), Prisco, triumvir(o) capitali, sevir(o) turm(ae) V equit(um) roman(orum), trib(uno) milit(ari) leg(ionis) III Aug(ustae), q(uaestori) pro pr(aetore) provinciae Galliae Narbonens(is), trib(uno) plebis, praetori, municipi(i) patrono; T. Didius Hermias indulgentissimo patron(o).

« A Titus Didius Priscus, fils de Marcus, de la tribu *Papiria*, triumvir des exécutions capitales, sévir du cinquième escadron des chevaliers romains, tribun militaire de la légion troisième *Augusta*, questeur propréteur de la province de Gaule Narbonnaise, tribun du peuple, préteur, patron du municipe; Titus Didius Hermias à son patron très-indulgent ».

Cette inscription n'est probablement pas postérieure à Caracalla, puisque la tribu y est mentionnée. Peut-être même faut-il la faire remonter aux premiers temps de l'empire, à cause du titre de questeur « *pro praetore* » donné au personnage. Ce titre, qui était porté officiellement par les questeurs, signifie « questeur chargé des fonctions judiciaires », & se rencontre surtout à la fin de la république & au commencement de l'empire. Il devient ensuite assez rare dans les inscriptions.

§ 64

L. VETTIUS SATURA, *questeur.*

URBINO.

l vettio l f stel saturae | $\overline{X}$ vir stlit iud trib milit leg $\overline{II}$ aug | quaestor provinc narbonensis | tr pl praetori IIII vir quinq i d | patrono municipi decuriones | ex aere conlato ob plenissima | merita eius quod primus omnium | cum quinquennalis esset | annuum epulum municipibus suis | daturum pollicitus

MURATORI, 757, 4. — ORELLI, 3865. — HERZOG, 668. — ALLMER, t. I, p. 302.

L. Vettio, L. f(ilio), Stel(latina tribu), Saturae, decemvir(o) stlit(ibus) iud(icandis), trib(uno) milit(um) leg(ionis) II Aug(ustae), quaestor(i) provinc(iae) Narbonensis, tr(ibuno) pl(ebis), praetori, quattuorvir(o) quinq(uennali) i(ure) d(icundo), patrono municipi(i), decuriones, ex aere conlato, ob plenissima merita eius, quod primus omnium, quum quinquennalis esset, annuum epulum municipibus suis daturum pollicitus.

« A Lucius Vettius Satura, fils de Lucius, de la tribu *Stellatina,* décemvir pour le jugement des procès, tribun militaire de la légion deuxième *Augusta,* questeur de la province de Narbonnaise, tribun du peuple, préteur, quatuorvir quinquennal préposé à la justice, patron du municipe, les décurions, à l'aide d'une collecte, à cause de ses mérites très-considérables, parce que, le premier de tous, pendant sa quinquennalité, il a promis de donner à ses concitoyens du municipe un repas annuel ».

Il est très-probable que cette inscription, où figure le nom de la tribu, est antérieure à Caracalla.

Ce personnage, pendant qu'il était quatuorvir quinquennal, eut, le premier dans sa ville, l'idée de donner un repas annuel à ses concitoyens. Ces sortes de libéralités étaient très-fréquentes, & comme il l'a inaugurée dans un municipe qui était assez considérable & assez riche, il y a lieu de croire qu'il n'y avait pas eu avant lui un grand nombre de quatuorvirs quinquennaux, & qu'il date des premiers temps de l'empire.

§ 65

Q. CAECILIUS MARCELLUS, *questeur.*

Quintus Caecilius Marcellus, qui fut légat propréteur du proconsul dans la Gaule Narbonnaise, avait été auparavant questeur de la même Province[1]. Il fut questeur avant d'être candidat de Trajan pour le tribunat & la préture. Comme Trajan mourut peu de temps après cette préture, il est certain que la questure de Caecilius date du règne de cet empereur[2].

§ 66

Questeur anonyme.

ROME, place Trajane.

.....ini aug et divi veri bello germanic | item comiti imp antonini aug germanici sar | matici leg leg $\overline{I}$ miner curatori civit araus | prov · galliae · narb · praetori · trib · pleb . candidato | imp ·

[1] Cf. le paragraphe 53. Sur le titre exact & les attributions du questeur d'une province sénatoriale, cf. ALLMER, t. I, p. 299 & suiv.

[2] Cf. ALLMER, t. I, p. 300.

divi · hadriani · ab · act · senat · quaestori · prov | narb · trib · mil · leg · VI · victr · cum · qua · ex · germ · in | brittan · transiit · IIII · vir · viar · curandar | huic · senatus · auctore · m · aur · antonino · aug | armeniac · medic · parthic · maximo · germ · sarmat | statuam · poni · habitu · civili · in · foro · divi · traiani | pecunia · publica · censuit

GRUTER, 457, 2. — MURATORI, 325, 1. — ORELLI, 3186, & t. 3, p. 510. — BORGHESI, t. 4, p. 115; t. 5, p. 36, note 4. — HERZOG, 664. — ALLMER, t. 1, p. 300. — WILMANNS, 637. — Cf. C. I. L., t. 6, 1549.

[..... *comiti Imp(eratoris) Anton]ini Aug(usti) & divi Veri bello germanic(o); item comiti Imp(eratoris) Antonini Aug(usti) Germanici Sarmatici, leg(ato) leg(ionis) I Miner(viae), curatori civit(atis) Araus(ensium) prov(inciae) Galliae Narb(onensis), praetori, trib(uno) pleb(is), candidato imp(eratoris) divi Hadriani ab act(is) senat(us), quaestori prov(inciae) Narb(onensis), trib(uno) mil(itum) leg(ionis) VI vict(ricis), cum qua ex Germ(ania) in Brittan(niam) transiit, IIII vir(o) viar(um) curandar(um); huic senatus auctore M(arco) Aur(elio) Antonino Aug(usto) Armeniac(o) Medic(o) Parthic(o) Maximo Germ(anico) statuam poni habitu civili in foro divi Traiani pecunia publica censuit.*

« ..... compagnon de l'empereur Antonin Auguste & de Vérus, aujourd'hui divinisé, dans la guerre contre les Germains; compagnon de l'empereur Antonin Auguste Germanique Sarmatique, légat de la légion première *Minervia,* curateur de la cité d'Orange dans la province de Gaule Narbonnaise, préteur, tribun du peuple, candidat de l'empereur Hadrien aujourd'hui divinisé, pour la rédaction des actes du sénat, questeur de la province Narbonnaise, tribun militaire de la légion sixième Victorieuse avec laquelle il passa de Germanie en Bretagne, quatuorvir pour l'entretien des routes; le sénat, sur la proposition de Marc Aurèle Antonin Auguste Arméniaque, Médique, Parthique, très-grand, Germanique, a décidé qu'il lui serait érigé sur le *forum,* aux frais de l'État, une statue en costume civil ».

L'inscription, dans laquelle Marc-Aurèle porte le surnom de *Sarmaticus,* n'est pas antérieure à l'année 175; Commode n'étant pas encore Auguste, elle n'est pas postérieure à l'année 176. Ce personnage débuta dans sa carrière vers la fin du règne d'Hadrien; avant d'être préteur candidat de cet empereur, il avait été questeur de la Narbonnaise. Il remplit certainement cette fonction sous le règne d'Hadrien.

On a cru longtemps, d'après Boissard, que cette inscription n'était que la seconde partie d'une autre inscription, trouvée comme elle sur la place Trajane & dédiée à M. Pontius Laelianus Larcius Sabinus. Boissard avait réuni ces deux fragments. Le *cursus honorum* de ce personnage, en ce cas, ne serait pas bien suivi : il est inverse & deviendrait direct au milieu de l'inscription, où seraient énumérées, en suivant l'ordre chronologique, les différentes guerres auxquelles Pontius aurait pris part comme compagnon de Vérus & de Marc-Aurèle. M. Henzen[1] a fait remarquer que si l'on joignait ces deux fragments, la guerre de Germanie de 168 serait placée avant l'expédition d'Arménie, qui date de 163.

[1] Cf. HENZEN-ORELLI, t. 3, p. 510.

§ 67

Q. PETRONIUS MELIOR, *questeur.*

CORNETO.

q petronio meliori viro | cos cur r p tarquiniens | et graviscanor praefec | to frum dandi legato leg | XXX ulpiae curat pyrgens | et ceretanor leg leg | VIII aug praet trib pleb | kandid quaest prov nar | bon quaest sodali aug | claudiali sex vir turm | pr trib laticl leg pr min | X viro stlitib iudicand | ordo et cives tarqui | niensium patrono op | timo quod rem p fove | rit et thermas resti | tuerit

Bullet. Inst. Arch., 1830, p. 198. — *Annales,* 1832, 152. — HENZEN, 6048. — HERZOG, 665. — ALLMER, t. 1, p. 302. — WILMANNS, 1213.

Q. Petronio Meliori, viro co(n)s(ulari), cur(atori) r(ei) p(ublicae) Tarquiniens(ium) & Graviscanor(um), praefecto frum(enti) dandi, legato leg(ionis) XXX Ulpiae, curat(ori) Pyrgens(ium) & Ceretanor(um), leg(ato) leg(ionis) VIII Aug(ustae), praet(ori), trib(uno) pleb(is) kandid(ato), quaest(ori) prov(inciae) Narbon(ensis), quaest(ori), sodali Aug(ustali) Claudiali, sex vir(o) turm(ae) pr(imae), trib(uno) laticl(avio) leg(ionis) pr(imae) Min(erviae), X viro stlitib(us) iudicand(is); ordo & cives Tarquiniensium patrono optimo, quod rem p(ublicam) foverit & thermas restituerit.

« A Quintus Petronius Melior, personnage consulaire, curateur des républiques de Tarquinies & de Gravisca, préfet des distributions de blé, légat de la légion trentième *Ulpia,* curateur des habitants de Pyrgi & de Caeré, légat de la légion huitième *Augusta,* préteur, tribun du peuple candidat de l'empereur, questeur de la province Narbonnaise, questeur, de la confrérie augustale de Claude divinisé, sévir du premier escadron, tribun laticlave de la légion première *Minervia,* décemvir des jugements; le conseil & les citoyens de Tarquinies à leur excellent patron, parce qu'il a été bienfaiteur de la république & qu'il a restauré les thermes ».

Q. Petronius Melior, personnage consulaire (nous ignorons la date de son consulat), n'est pas antérieur au règne de Trajan; il a commandé la trentième *Ulpia,* créée par cet empereur. On a cru qu'il datait de Sévère-Alexandre, parce qu'un L. Petronius Melior a figuré sur une liste de prêtres datée de 230[1]. Mais on ne trouve pas d'exemples certains de légats de légions sous Sévère-Alexandre, & d'autre part les curateurs de cités, à partir de Marc-Aurèle, furent presque exclusivement choisis parmi les chevaliers[2]. Comme notre personnage fut légat d'une légion & curateur d'une cité, il est peut-être le père de son homonyme, & date probablement de la fin du second siècle.

[1] *Bull. Inst. Arch.*, 1830, p. 202. — GRUTER, 300, 1.
[2] Cf. WILMANNS, citant MOMMSEN & ALLMER, *loc. cit.*

§ 68

Q. GAVIUS FULVIUS TRANQUILLUS, *questeur.*

GAËTE.

q gavio q f | fal f. lvio | tranquillo | quaest urbis | quaest provinc | narbonensis | ordo dec et | populus | patrono mun

MOMMSEN, *Inscr. du royaume de Naples*, 3913. — HERZOG, 667. — ALLMER, t. 1, p. 302.

Q. Gavio, Q. f(ilio), Fal(erna tribu), F[u]lvio Tranquillo, quaest(ori) urbis, quaest(ori) provinc(iae) Narbonensis, ordo dec(urionum) & populus, patrono mun[ic(ipii).

« A Quintus Gavius Fulvius Tranquillus, fils de Quintus, de la tribu *Falerna*, questeur de la ville, questeur de la province de Narbonnaise, patron du municipe, l'ordre des décurions & le peuple ».

Cette inscription, qui porte le nom d'une tribu, est probablement antérieure à Caracalla.

§ 69

M. JUVENTIUS SECUNDUS RIXA. (*Attribution très-douteuse.*)

Nous avons déjà mentionné M. Juventius Secundus Rixa Postumius Pansa Valerianus Severus, contemporain d'Antonin le Pieux, & qui fut peut-être proconsul de la Narbonnaise. Peut-être y fut-il questeur; mais la restitution que tente Borghesi est, encore à ce sujet, tellement incertaine, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter[1].

§ 70

L. CESONIUS MACER RUFINIANUS. (*Attribution très-douteuse.*)

L. Cesonius Macer Rufinianus, qui fut consul, aurait été, suivant Gruter, questeur de la Narbonnaise[2]. C'est probablement une erreur[3].

CURATEURS DE CITÉS

§ 71

L. BURBULEIUS OPTATUS LIGARIANUS, *curateur de la république de Narbonne.*

MINTURNES.

l burbuleio l f quir | optato ligariano | cos sodal aug leg imperat | antonini aug pii pro pr prov | syriae in quo honor decessit leg | eiusdem et divi hadriani pro pr prov | cappad cur oper locor q publ praef | aerar saturn procos sicil logiste | syriae legat leg XVI fl firm curatori reip | narbon item anconitanor item | tarricin curat viar clodiae cassiae | ciminae pr aed pl q ponti & bithyn | trib laticl leg IX hispan III vir kapit | patr col | rasinia pietas nutr filiar eius | s p p l d d d

BORGHESI, 4, p. 104. — *Inscr. Neap.*, 4060. — HENZEN, 6484. — HERZOG, 675. — ALLMER, t. 1, p. 306. — WILMANNS, 1181.

L. Burbuleio, L. f(ilio), Quir(ina tribu), Optato Ligariano, co(n)s(uli), sodal(i) Aug(ustali), leg(ato) imperat(oris) Antonini Aug(usti) Pii pro pr(aetore) prov(inciae) Syriae in quo honor(e) decessit, leg(ato) eiusdem & divi Hadriani pro pr(aetore) prov(inciae) Cappad(ociae), cur(atori) oper(um) locor(um) q(ue) publ(icorum), praef(ecto) aerar(ii) Saturn(i), proco(n)s(uli) Sicil(iae), logiste Syriae, legat(o) leg(ionis) XVI Fl(aviae) Firm(ae), curatori reip(ublicae) Narbonens(ium) item Anconitanor(um) item Tarricin(ensium), curat(ori) viar(um) Clodiae, Cassiae, Cimin(i)ae, pr(aetori), aed(ili) pl(ebis), q(uaestori) Ponti & Bithyn(iae), trib(uno) laticl(avio) leg(ionis) IX Hispanicae), III vir(o) kapit(ali), patr(ono) col(oniae); Rasinia Pietas nutr(ix) filiar(um) eius s(ua) p(ecunia) p(osuit). L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

« A Lucius Burbuleius Optatus Ligarianus, fils de Lucius, de la tribu *Quirina*, consul, de la confrérie du culte d'Auguste divinisé, légat propréteur de l'empereur Antonin Auguste Pieux dans la province de Syrie, honneur qu'il remplissait quand il est mort, légat propréteur du même empereur & d'Hadrien aujourd'hui divinisé dans la province de Cappadoce, curateur des travaux & des propriétés de l'Etat, préfet du trésor de Saturne, proconsul de la Sicile, logiste de la Syrie, légat de la légion seizième *Flavia Firma*, curateur de la république de Narbonne, de celle d'Ancône, de celle de Terracine, curateur des voies *Clodia, Cassia, Ciminia*, préteur, aedile du peuple, questeur de la province de Pont & de Bithynie, tribun laticlave de la légion neuvième *Hispanica*, triumvir capital, patron de la colonie; Rasinia Pietas, nourrice de ses filles, a élevé ce monument à ses frais. Emplacement donné par un décret des décurions ».

Nous n'avons pas à indiquer ici quelles étaient les attributions des curateurs de cités sous l'Empire romain[1], ni à reprendre, après Borghesi & Mommsen, l'explication détaillée de l'inscription de Burbuleius. Il nous suffit d'en retenir que Burbuleius, préteur en 117, la dernière année de Trajan, fut ensuite curateur de Narbonne; par conséquent, au commencement du règne d'Hadrien.

§ 72

Anonyme, curateur de la cité d'Orange.

Il faut rappeler ici que le questeur anonyme[2] auquel une statue fut érigée, en 175 ou en 176,

[1] Cf. ALLMER, t. 1. p. 303.
[2] GRUTER, 381, 1.
[3] WILMANNS, *Exempla*, 1218.

[1] Cf. ALLMER, *loc. cit.*, d'après L. RÉNIER.
[2] Cf. le § 66.

sur le *forum* de Trajan, a été aussi « *curator civitatis Arausensium* », « curateur de la cité d'Orange ».

§ 73

Anonyme, curateur de la cité d'Avignon.

Trouvée à Riez. — Au musée d'Aix.

.... | *quaest u* | *praet curator* | *aveni* | *patr*

Millin, *Voyage*, 2, p. 206. — Herzog, 363. — Allmer, t. 1, p. 306.

..... *quaest(ori) u[rb(ano), tr(ibuno) pl(ebis)], praet(ori), curator(i) [reip(ublicae)] Aveni(ensium)*[1], *patr(ono)* .....

« ..... questeur urbain, tribun du peuple, préteur, curateur de la république d'Avignon, patron ..... ».

Cette inscription était dédiée à un ancien préteur, curateur de la république d'Avignon. On ne peut lui assigner ni un nom ni une époque.

COMITES

§ 74

... QUINTIUS HISPANUS, *compagnon & assesseur du proconsul de la province de Gaule Narbonnaise. (Inscription d'une lecture & d'une restitution très-douteuses.)*

Porcuna.

quintius q f q n q pron q abn gal hispan | *us aedil flamen* II *vir pontif municipi p*..... | *procurator baetis praef cohortis pr* ..... | *rum equitatae comes et adsessor legati ad* ..... | *comes et adsessor procos provinciae galliae* | *compluribus immunitatibus et beneficiis ..nter* ..... | *diffuse a principibus honoratus tabernas* | *et posthorreum solo empto ab republica d s p d d*

Muratori, 506, 1. — C. I. L., t. 2, 2129. — Allmer, t. 1, p. 321.

... *Quintius, Q. f(ilius), Q. n(epos), Q. pron(epos), Q. abn(epos), Gal(eria tribu), Hispan(us)* ..... *aedil(is), flamen, II vir, pontif(ex) municipi(i) p*..... *procurator Baetis, praef(ectus) cohortis pr(imae ?)* .....*rum equitatae, comes & adsessor legati ad [census accip(iendos)], comes & adsessor proco(n)s(ulis) provinciae Galliae [Narbon(ensis) ?], compluribus immunitatibus & beneficiis ..nter* ..... *diffuse a principibus honoratus, tabernas et posthorreum solo empto ab republica d(e) s(ua) p(ecunia) d(ono) d(edit).*

« ... Quintius Hispanus, fils de Quintus, petit-fils de Quintus, arrière-petit-fils de Quintus, descendant au quatrième degré de Quintus, de la tribu *Galeria*, édile, flamine, duumvir, pontife du municipe ..... procurateur du fleuve *Baetis*, préfet de la cohorte première ..... de cavaliers ....., compagnon & assesseur du délégué pour le recensement, compagnon & assesseur du proconsul de la province de Gaule Narbonnaise, honoré par les empereurs de nombreuses exemptions de charges & de nombreux bienfaits, a donné, à ses frais, des tavernes & un grenier, le sol ayant été acheté par la République ».

Il ne s'agit pas ici d'une inscription falsifiée, mais d'une inscription mal lue & non retrouvée. La plupart des leçons qu'elle renferme sont douteuses. Nous n'avons pas à en tenter la restitution.

Nous ferons seulement remarquer ce qu'a d'inusité le titre de « *comes & adsessor proconsulis Galliae* ..... ». Ce n'est pas un emploi régulier, mais une fonction toute spéciale, justifiée par quelque circonstance extraordinaire, peut-être par une levée de troupes ou un recensement, que nous nous étonnons de ne pas voir mentionner dans cette inscription.

PROCURATEURS

§ 75

M. HORDEONIUS, *procurateur de la province Narbonnaise.*

Rome. — Au musée Kircher.

pro salut | *ti caesaris au*..... | *pontificis m*..... | *concord*..... | *m hordeonius* ... | *procurator re*..... | *ex provincia nar*...... | *auri p* v *ar*.....

Canina, *ms.* & *Bull. Inst. Arch.*, 1853, p. 182. — C. I. L., t. 6, p. 92; *Supplément*, n. 3674 (corrigeant la copie de Canina).

Pro salut[e] Ti. Caesaris Au[gusti], pontificis m[aximi], concord[iae], M. Hordeonius ..... *procurator re[versus] ex provincia Nar[bonensi], auri p(ondo)* v, *ar[genti p(ondo)* ...][1].

« Pour le salut de Tibère César Auguste, souverain pontife, Marcus Hordeonius ..... procurateur, à son retour de la province Narbonnaise, a consacré à la Concorde une offrande de cinq livres d'or & de ... livres d'argent ».

Tibère est l'empereur romain désigné par cette inscription. Hordeonius, quand il la fit graver, revenait de sa procuratelle dans la Gaule Narbonnaise.

§ 76

VALERIUS PAULINUS (PAULLINUS), *procurateur de la province Narbonnaise.*

Tac., *Hist.*, 3, 42 : [Marius Maturus] Valentem comiter exceptum, ne Galliam Narbonensem te-

[1] On trouve *Avinioni* & *Avennici*, formes qui ne peuvent suppléer ni l'une ni l'autre cette abréviation.

[1] Cf., sur les diverses lectures suggérées par cette inscription, C. I. L., *loc. cit.*

mere ingrederetur, monendo terruit. Simul ceterorum fides metu infracta; namque circumjectas civitates procurator Valerius Paullinus, strenuus militiae & Vespasiano ante fortunam amicus, in verba ejus adegerat.

Id., *ibid.*, 43 : Concitisque omnibus qui exauctorati a Vitellio bellum sponte sumebant, Foroiuliensem coloniam, claustra maris, praesidio tuebatur; eo gravior auctor quod Paullino patria Forum Julii, & honos apud praetorianos quorum quondam tribunus fuerat ..... [Valens] adversa tempestate Stoechadas Massiliensium insulas affertur; ibi eum missae a Paullino liburnicae oppressere.

Le témoignage de Tacite nous prouve que Valerius Paulinus ou Paullinus fut procurateur dans la Gaule Narbonnaise sous Vitellius, & qu'il y exerça, au moins momentanément, l'autorité militaire d'un proconsul. Ce fait n'est pas sans exemple[1].

Un M. Valerius Paullinus fut consul *suffectus* en l'an 101. Il peut avoir été un fils du procurateur dévoué à la cause de Vespasien.

§ 77

... TERENTIUS JUNIOR, *procurateur de la province Narbonnaise.*

Plin., *Ep.*, 7, 25 : Terentius Junior, equestribus militiis atque etiam procuratione Narbonensis provinciae integerrime functus, recepit se in agros suos .....

... Terentius Junior, qui ne nous est connu que par le témoignage de Pline, fut procurateur de la Narbonnaise. Il était retiré des affaires publiques avant l'année 107 apr. J.-C., date de la lettre de Pline.

§ 78

T. PONTIUS SABINUS, *procurateur de la province Narbonnaise.*

Ferentino.

t pontius t f pal sabinus | praef coh I *pann et dalmat | eq c r trib mil leg* VI *ferrat | donis donatus expeditione par | thica a divo traiano hasta pura | vexillo corona murali 7 leg* $\overline{\text{XXII}}$ *| primig 7 leg* XIII *gemin primus pi | lus leg* III *aug praepositus vexilla | tionibus milliariis tribus expedi | tione brittannica leg* $\overline{\text{VII}}$ *gemin |* $\overline{\text{VIII}}$ *aug* $\overline{\text{XXII}}$ *primig trib coh* $\overline{\text{III}}$ *| vig coh* $\overline{\text{XIIII}}$ *urb coh* $\overline{\text{II}}$ *praet | p p* $\overline{\text{II}}$ *proc provinc narbonens |* $\overline{\text{IIII}}$ *vir i d quinq flamen patron | municip*

(Cette inscription est gravée sur un cippe, où on lit aussi l'inscription suivante :)

t pontio t f pal | sabino | p p $\overline{\text{II}}$ *proc provinc | narb* $\overline{\text{IIII}}$ *vir i d quinq | flamin et patron | municipi | valeria l f procula | uxor | l d d d*

Bull. Inst. Arch., 1851, p. 135. — Henzen, 5456. — Herzog, 669. — Allmer, t. 1, p. 313. — Wilmanns, 1620.

T. Pontius, T. f(ilius), Pal(atina tribu), Sabinus, praef(ectus) coh(ortis) primae Pann(oniorum) & Dalmat(arum) eq(uitatae) c(ivium) r(omanorum), trib(unus) mil(itum) leg(ionis) VI Ferrat(ae), donis donatus expeditione Parthica a divo Traiano hasta pura, vexillo, corona murali, centurio leg(ionis) XXII Primig(eniae), centurio leg(ionis) XIII Gemin(ae), primus pilus leg(ionis) III Aug(ustae), praepositus vexillationibus milliariis tribus expeditione Brittannica leg(ionis) VII Gemin(ae), VIII Aug(ustae), XXII Primig(eniae), trib(unus) coh(ortis) III vig(ilum), coh(ortis) XIIII urb(anae), coh(ortis) II praet(oriae), p(rimi) p(ilus) bis, proc(urator) provinc(iae) Narbonens(is), quattuor vir i(ure) d(icundo) quinq(uennalis), flamen, patron(us) municip(ii).

T. Pontio, T. f(ilio), Pal(atina tribu), Sabino, p(rimi) p(ilo) bis, proc(uratori) provinc(iae) Narb(onensis), quattuorvir(o) i(ure) d(icundo) quinq(uennali), flamin(i) & patron(o) municipi(i). Valeria, L. f(ilia), Procula uxor. L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

« A Titus Pontius Sabinus, fils de Titus, de la tribu *Palatina*, préfet de la première cohorte à cheval des Pannoniens & des Dalmates citoyens romains, tribun des soldats de la légion sixième *Ferrata*, gratifié dans l'expédition contre les Parthes, par Trajan maintenant divinisé, des dons militaires suivants : une haste sans fer, un étendard, une couronne murale; centurion de la légion vingt-deuxième *Primigenia*, centurion de la légion treizième *Gemina*, primipile de la légion troisième *Augusta*, mis, pendant l'expédition en Bretagne, à la tête de trois détachements de mille hommes tirés des légions septième *Gemina*, huitième *Augusta* & vingt-deuxième *Primigenia*, tribun de la troisième cohorte des vigiles, de la quatorzième cohorte urbaine, de la seconde cohorte prétorienne, deux fois primipile, procurateur de la province Narbonnaise, quatuorvir judiciaire quinquennal, flamine, patron du municipe ».

« A Titus Pontius Sabinus, fils de Titus, de la tribu *Palatina*, deux fois primipile[1], procurateur de la province Narbonnaise, quatuorvir judiciaire quinquennal, flamine & patron du municipe; Valeria Procula, fille de Lucius, sa femme. Emplacement donné par un décret des décurions ».

Pontius Sabinus, dont les différents grades ne sont pas ici disposés dans un ordre régulier, prit part à l'expédition de Trajan contre les Parthes & à celle d'Hadrien contre les Bretons[2], qui eut lieu pendant les premières années du règne. Il passa dans la milice urbaine & fut ensuite procurateur de la Narbonnaise, probablement encore du temps d'Hadrien. Il eut, en outre, tous les

[1] Cf. Allmer, t. 1, pp. 310, 311, citant diverses inscriptions, & ib., [illegible]

[1] Sur le second primipilat, cf. Wilmanns, 1265, & Mommsen, *C. I. L.*, 5, 867.

[2] Cf. Spartien, *Vie d'Hadrien*, 5 & suiv. — *Bull. Inst. Arch.*, 1851, p. 1[illegible] & suiv.

honneurs municipaux à *Ferentinum,* dont il fut le patron.

§ 79

C. JULIUS CELSUS, *procurateur du vingtième des héritages dans les provinces Narbonnaise & Aquitanique.*

Lyon[1].

c iul c fil quir celso | a libellis et censibus | proc provinciar lugud et aquitanic | proc patrimoni proc XX *hereditat roma | proc neaspoleos et mausolei alexandriae proc |* XX *hereditat per provincias narbonens | et aquitanicam dilectatori per aquitanica |* XI *populos curatori viae lignariae triumpha | appianus aug lib tabul ration ferrar*

Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 246. — Henzen, 6929. — Rénier, *Mél. épigr.*, p. 83. — Herzog, 673. — Allmer, t. 1, p. 312. — Wilmanns, 1257.

C. Jul(io), C. f(ilio), Quir(ina tribu), Celso a libellis & censibus, proc(uratori) provinciar(um) Lugud(unensis) & Aquitanic(ae), proc(uratori) patrimoni(i), proc(uratori) vigesimae hereditat(ium) Roma(e), proc(uratori) Neaspoleos & Mausolei Alexandriae, proc(uratori) vigesimae hereditat(ium) per provincias Narbonens(em) & Aquitanicam, dilectatori per Aquitanica(e) undecim populos, curatori viae Lignariae triumpha(lis). Appianus, Aug(usti) lib(ertus), tabul(arius) ration(um) ferrar(iarum).

« A Caïus Julius Celsus, fils de Caïus, de la tribu *Quirina,* directeur des registres & des recensements (c'est-à-dire directeur général du cens pour tout l'Empire); procurateur des provinces Lyonnaise & Aquitanique, procurateur du patrimoine (impérial), procurateur de l'impôt du vingtième sur les héritages à Rome, procurateur du quartier neuf & du Mausolée (d'Alexandre) à Alexandrie, procurateur de l'impôt du vingtième des héritages dans les provinces Narbonnaise & Aquitanique, chargé des opérations du recrutement chez onze peuples de l'Aquitaine, curateur de la voie *Lignaria* Triomphale. — Appianus, affranchi d'Auguste, secrétaire des comptes relatifs aux mines de fer ».

La statue sur le piédestal de laquelle se trouve cette inscription fut dédiée en même temps à Julius Celsus & à son fils, qui, à l'âge de quatre ans, fut, d'après son inscription, élevé à la dignité sénatoriale par l'empereur Antonin. L'inscription du père se trouve donc datée par celle du fils. La carrière de Julius Celsus est longue, &, après sa procuratelle en Aquitaine & Narbonnaise, il dut remplir cinq emplois. Il y a donc tout lieu de croire que cette procuratelle est antérieure au règne d'Hadrien[2].

[1] Cette inscription est gravée sur un piédestal dans le coin duquel on lit une inscription dédiée au fils de ce personnage, C. Julius Celsus Maximianus.

[2] Sur les fonctions de dilectateur de onze peuples de l'Aquitaine, cf. L. Rénier, *loc. cit.*

§ 80

..... LUCIANUS, *procurateur de la province Narbonnaise.*

Rome. — Au musée du Vatican.

d t ael aug lib saturo proc pr ..... | et fl mysticillae eius piissimis ..... | aug lib luciano proc provinc narbonens m

Millin, *Inscr. antiq.*, t. 5, p. 41. — Marini, *Mss.* — Visconti, *Mss.* — Henzen, *C. I. L.*, t. 6, 2, n. 8569.

D(iis) M(anibus)[1]. — *T. Ael(io), Aug(usti) lib(erto), Saturo, proc(uratori) pr(ovinciae) ..... & Fl(aviae) Mysticillae eius piissimis ..... Aug(usti) lib(erto), Luciano, proc(uratori) provinc(iae) Narbonens(is).*

« Aux dieux Mânes. — A Titus Aelius Saturus, affranchi de l'empereur, procurateur de la province de ..... & à Flavia Mysticilla ses très-pieuses ..... & à Lucianus, affranchi de l'empereur, procurateur de la province Narbonnaise ».

Le premier personnage de cette inscription doit être l'affranchi d'un empereur portant les noms de Titus Aelius, c'est-à-dire d'Antonin.

§ 81

M. STATIUS PRISCUS LICINIUS ITALICUS, *procurateur du vingtième des héritages dans les provinces Narbonnaise & Aquitanique.*

Capitolin, *Marc-Aurèle,* 9 : Gestae sunt res in Armenia prospere per Statium Priscum Artaxatis captis.

Id., *Lucius-Vérus,* 7 : Duces autem confecerunt Parthicum bellum Statius Priscus.....

Rome.

o m f cl prisco | icinio italico legato augustorum | pr pr prov cappadociae leg aug | pr pr prov brittanniae leg aug | pr pr prov moesiae super curato | alvei tiberis et clacarum urbis c | leg aug prov daciae leg leg XIII *g p f leg leg |* IIII *gem martiae victricis sacerdoti titiali | aviali pr inter cives et peregrinos tr pl quaest | proc aug* XX *hereditatium prov narbones et aquita | r eq alae* I *pr c r trib mil leg* I *adiutr p f et leg* X *g p | t leg* III *gallicae praef coh* IIII *lingonum vexillo mil | onato a divo hadriano in expeditione iudaic | q cassius domitius palumbus*

Gruter, 493, 1. — Borghesi, 3, 249. — Henzen, 5480. — Herzog, 672. — Allmer, t. 1, p. 314. — Wilmanns, 1190. — C. I. L., t. 6, 1523.

[M. Stati]o, M. f(ilio), Cl(audia tribu), Prisco [L]icinio Italico[2], *legato Augustorum pr(o) pr(ae-*

[1] Les lettres D · M · enclavent l'inscription

[2] Cf. Gruter, p. 2, n. 11; p. 40, n. 13.

tore) prov(inciae) Cappadociae, leg(ato) Aug(ustorum) p(ro) pr(aetore) prov(inciae) Brittanniae, leg(ato) Aug(ustorum) p(ro) pr(aetore) prov(inciae) Moesiae super(ioris), curato(ri) alvei Tiberis & cl[o]acarum Urbis, c[o(n)s(uli)], leg(ato) Aug(usti) prov(inciae) Daciae, leg(ato) leg(ionis) XIII Gem(inae) P(iae) F(idelis), leg(ato) leg(ionis) [X]IIII Gem(inae) Martiae Victricis, sacerdoti Titiali [Fl]aviali, pr(aetori) inter cives & peregrinos, tr(ibuno) pl(ebis), quaest(ori), proc(uratori) Aug(usti) XX hereditatium prov(inciarum)[1] *Narbone(n)s(is) & Aquita[n](icae), [p]r(aefecto) eq(uitum) alae I pr(aetoriae) c(ivium) r(omanorum), trib(uno) mil(itum) leg(ionis) I Adiutr(icis) P(iae) F(idelis), & leg(ionis) X G(eminae) [F(idelis), e]t leg(ionis) III Gallicae, praef(ecto) coh(ortis) IIII Lingonum, vexillo mil(itari) [d]onato a divo Hadriano in expeditione Iudaic(a); Q(uintus) Cassius Domitius Palumbus.*

« A Marcus Statius Priscus Licinius Italicus, fils de Marcus, de la tribu *Claudia*, légat propréteur de deux empereurs dans la province de Cappadoce, légat propréteur de deux empereurs dans la province de Bretagne, légat propréteur de deux empereurs dans la province de Moesie supérieure, curateur du lit du Tibre & des égoûts de la ville, consul, légat impérial de la province de Dacie, légat de la légion treizième *Gemina*, Pieuse, Fidèle, légat de la légion quatorzième *Gemina*, *Martia*, Victorieuse, prêtre Titial-Flavial, préteur des contestations entre citoyens & étrangers, tribun du peuple, questeur, procurateur impérial du vingtième des successions des provinces Narbonnaise & Aquitanique, préfet des cavaliers de l'aile première prétorienne des citoyens romains, tribun des soldats de la légion première *Adjutrix*, Pieuse, Fidèle, & de la légion dixième *Gemina*, Pieuse, Fidèle, & de la légion troisième *Gallica*, préfet de la cohorte quatrième des Lingons, gratifié, dans l'expédition contre les Juifs, d'un étendard militaire, par l'empereur Hadrien aujourd'hui divinisé; Quintus Cassius Domitius Palumbus ».

M. Statius Priscus débuta par la carrière équestre. Il prit part, avec le titre de préfet de cohorte, à la guerre de Judée (de 134 à 136), où il fut récompensé par Hadrien. Il fut ensuite tribun légionnaire (successivement dans trois légions), puis préfet de cavalerie, & enfin procurateur impérial du vingtième des successions des provinces Narbonnaise & d'Aquitaine, sous le règne d'Antonin.

Il abandonna ensuite l'ordre équestre pour entrer au sénat & franchit tous les degrés de sa nouvelle carrière. Entre autres fonctions, il obtint la légation impériale de Dacie, province alors prétorienne[2], le consulat en 159, la légation impériale de Bretagne & la légation impériale de la Cappadoce, pendant laquelle il combattit les Parthes sous Lucius Verus[3], avec lequel il s'empara, en 163, de la ville d'*Artaxata*. Il est probable qu'il mourut avant la fin de la guerre & le triomphe qui suivit (en 166), car on ne voit pas qu'on lui ait conféré de récompenses militaires. Il eut pour successeur P. Martius Verus. Il ne doit pas être confondu avec son homonyme, qui refusa l'empire un peu plus tard, à l'avènement de Commode[1].

[1] Ou *provinciae*.

[2] Elle fut consulaire sous Marc-Aurèle. Cf. Henzen, *Tables*, p. 111. — Allmer, *loc cit.*

[3] Dio., 71, 23; — *Vie de Marc-Aurèle*, 9; — *de L. Verus*, 7.

[1] Xiphilin, abrégé de Dio., pp. 71-72. — Borghesi, 3, 240. — C. I. L., t. 6, *loc. cit.*, t. 3, n°s 940, 1061, 1299, 1416.

§ 82

... COMINIUS BO... AGRICOLA AELIUS APER, *procurateur pour l'annone dans les provinces Narbonnaise & de Ligurie.*

Arles.

cominio ... claud boi..io | agricola. .elio | apro praef cohor | tert bracaraugustano | tribuno leg ... adiut procur | augustorum ad annonam | provinciae narbo.ensis | et liguriae praef al ...liariae | in mauretania caesariensi | navic marin arel | corp quinq patrono | optimo et innocentis | simo

Maffei, *Gal. Ant.*, p. 64. — Millin, 3, 601. — Orelli, 3655. — Herzog, 323. — Allmer, t. 1, p. 316.

... Cominio, [... f(ilio)], Claud(ia tribu), Boi..io Agricola[e A]elio Apro, praef(ecto) cohor(tis) tert(iae) Bracaraugustano(rum), tribuno leg(ionis) ... Adiut(ricis), procur(atori) Augustorum ad annonam provinciae Narbo[n]ensis & Liguriae, praef(ecto) al(ae) [mil]liariae in Mauretania Caesariensi; navic(ulariorum) marin(orum) Arel(atensium) corp(ora) quinq(ue) patrono optimo & innocentissimo.

« A ... Cominius Boionius (?) Agricola Aelius Aper, fils de ....., de la tribu *Claudia*, préfet de la troisième cohorte des *Bracaraugustani*, tribun de la légion ..... *Adjutrix*, procurateur des empereurs pour l'annone dans les provinces Narbonnaise & de Ligurie, préfet d'une aile de mille hommes dans la Maurétanie Césaréenne; les cinq corporations arlésiennes des navigateurs maritimes à leur patron excellent & très-intègre ».

Ce personnage fut procurateur de deux empereurs à la fois. Les deux premiers empereurs qui régnèrent ensemble sont Marc-Aurèle & Lucius Vérus. La belle facture de l'inscription & la mention qui est faite de la tribu annoncent une époque qui ne peut guère dépasser le siècle des Antonins. Notre personnage fut tribun d'une des deux légions *Adjutrix*, qui furent créées l'une par Galba, l'autre par Vespasien.

Il est probable qu'il a été procurateur de l'annone à la fois dans la Narbonnaise & dans la Ligurie. Quelquefois les inscriptions désignent dans un même membre de phrase des procuratelles obtenues à des époques différentes, mais le contraire a lieu plus généralement. Dans cette dernière hypothèse, pourquoi avoir confié à ce personnage cette procuratelle extraordinaire dans deux provinces? M. Allmer (*loc. cit.*) fait remarquer, avec beaucoup de vraisemblance, que cette mission toute particulière s'expliquerait par une famine qui aurait désolé quelque autre partie de

l'Empire romain. Il y eut famine à Rome, sous Marc-Aurèle & Lucius Vérus, en 166, qui est, par conséquent, la date probable de cette inscription.

§ 83

P. SEMPRONIUS AELIUS LYCINUS, *procurateur du vingtième des héritages dans les provinces des Gaules Narbonnaise & Aquitanique.*

ANCYRE.

imp caesari | m aurellio | antonino in | victo augusto | pio felici | ael lycinus v e | devotissimus | numini eius

TOURNEFORT, *Voyage*, 2, p. 461. — POCOCKE, *Inscr. ant.*, p. 33, & HAMILTON, 2, n. 129. — GRUTER, 259, 1. — *Bulletin des antiquaires de France*, 1869, 84. — C. I. L., 3, 244. — WADDINGTON, *Voyage en Asie-Mineure*, 1786.

Imp(eratori) Caesari M. Aurelio Antonino Invicto Augusto Pio Felici, Ael(ius) Lycinus v(ir) e(gregius), devotissimus numini eius.

« A l'empereur César Marc-Aurèle Antonin invincible, Auguste, pieux, heureux, Aelius Lycinus, personnage éminent, très-dévot envers sa divinité ».

ANCYRE.

p semp ael lycino proc augg nn | prov syriae palaestinae proc | hidi logi proc daciae porolisensis | proc xx h provinciarum galliarum | narbonensis et aquitaniae item omnibus | equestribus militiis perfuncto | q blaesius apollinaris

C. I. L., 3, 6054.

P. Semp(ronio) Ael(io) Lycino, proc(uratori) Aug(ustorum) n(ostrorum) prov(inciae) Syriae Palaestinae, proc(uratori) hidi logi (ἰδίου λόγου), *proc(uratori) Daciae Porolisensis, proc(uratori) vigesimae h(ereditatium) provinciarum Galliarum Narbonensis & Aquitaniae, item omnibus equestribus militiis perfuncto, Q. Blaesius Apollinaris.*

« A Publius Sempronius Aelius Lycinus, procurateur de nos deux empereurs dans la province de Syrie Palestine, procurateur du compte privé (à Alexandrie), procurateur de la Dacie *Porolisensis*, procurateur du vingtième des successions dans les provinces de Gaule Narbonnaise & de Gaule Aquitaine, pourvu de tous ses grades militaires équestres; Quintus Blaesius Apollinaris ».

ANCYRE.

...... | *mi..tiis equestribus ornato proc xx h | per provinc narboniensem et aquitanicam | proc provinc daciae porolisensis proc* CC | *alexandria. .. idiu. .ogu. | fab tit...us a mi.itis municeps eius | amico i.compara.ili*

C. I. L., t. 3, 6055.

[P. Semp. Ael. Lycino, omnibus] mi[li]tiis equestribus ornato, proc(uratori) XX h(ereditatium) per provinc(ias) Narbonensem & Aquitanicam, proc(uratori) provinc(iae) Daciae Porolisensis, proc(uratori) ducenario Alexandria[e ad] idiu[m l]ogu[m] ..... Fab(ia tribu), Tit[ian]us a mi[l]it(i)is, municeps eius; amico i[n]compara[b]ili.

« A Publius Sempronius Aelius Lycinus, pourvu de tous ses grades militaires équestres, procurateur du vingtième des successions dans les provinces Narbonnaise & Aquitanique, procurateur de la province de Dacie *Porolisensis*, procurateur aux appointements de deux cent mille sesterces à Alexandrie pour le compte privé; ..... Titianus, de la tribu *Fabia*, pourvu de ses grades militaires équestres, compatriote du même municipe, à son ami incomparable ».

Ce Lycinus était sans doute originaire d'Ancyre, où on lui dédia ces inscriptions. La première fut composée sous un Marc-Aurèle-Antonin, & désigne par conséquent Caracalla ou Elagabale. Les autres inscriptions, désignant deux empereurs à la fois, prouvent qu'il ne peut s'agir d'Elagabale. Ces deux empereurs sont Septime-Sévère & Caracalla, ou plutôt Caracalla & Géta.

§ 84

L. PETRONIUS SABINUS, *procurateur de la province Narbonnaise.*

ANCÔNE.

petroniae | sabinae | filiae | l petroni sabini | p p bis | procurator augg | rationis hereditatium | item provinciae | narbonensis | patron coloniae | decuriones

GRUTER, 451, 3. — HERZOG, 670. — ALLMER, t. 1, p. 315. — WILMANNS, 1265.

Petroniae Sabinae, filiae L. Petroni(i) Sabini, p(rimi) p(ili) bis, procurator(is) Aug(ustorum) rationis hereditatium, item provinciae Narbonensis, patron(o) coloniae, decuriones.

« A Petronia Sabina, fille de Lucius Petronius Sabinus, deux fois primipile, procurateur des deux empereurs pour les comptes de l'impôt des héritages, procurateur de la province Narbonnaise, patron de la colonie (d'Ancône), les décurions ».

Ce personnage peut avoir exercé dans l'armée des fonctions qui ne sont pas mentionnées; l'on indique seulement, suivant un usage assez fréquent, qu'il a été deux fois primipile. Il fut successivement procurateur des comptes relatifs à l'impôt levé sur les successions & procurateur de la Narbonnaise. Comme il a été procurateur « de deux Augustes », sous deux empereurs régnant à la fois, il ne peut être antérieur à Marc-Aurèle & à Lucius Vérus, les deux premiers empereurs qui aient régné simultanément.

Il faut peut-être attribuer au même personnage une inscription dédiée à un primipilaire qui porte les mêmes noms[1] & qui date de Marc-Aurèle. Sur cette inscription, très-altérée, on voit la mention d'une charge de « *curator statorum* », qui n'existe pas ailleurs & qui, sans doute, n'a jamais existé. On croit lire à la fin « *tribuno cohortis provinciae Narbonensis* ». Cette indication d'une cohorte « de la province Narbonnaise » est également unique. On trouve; il est vrai, un χιλιαρχήσας πιτάνης & un χιλιαρχήσας ἐν Ἐρυαι[2]; mais la mention, déjà insolite, de ces tribuns de cohorte n'est pas suivie par celle de la Province. On a songé aussi à une garde nationale des côtes commandée par un tribun, mais il faudrait appuyer cette opinion par d'autres exemples tirés de la région. Le plus probable, c'est que la fin de l'inscription est à restituer, & qu'elle est en trop mauvais état pour qu'on puisse hasarder une lecture.

§ 85

L. FULVIUS KASTUS, *procurateur de la province Narbonnaise.*

MUSTIS.

..... *caes* ..... *....orum maria lucina flam et l fulvius kastus ful | ....act kart et galliae narbo..... britanniae inferior fili eius cum ob honor eiusd | .....beralitate sua amplius .....ortulis decurionibus et epulis civibus datis*

C. I. L., t. 8, 1578.

..... *[Pro salute imp(eratoris)] Caes(aris) ..... [& ..... Aug(ustae), matris castr(orum), Maria Lucina flam(inica), & L. Fulvius Kastus Ful(vianus ..... proc(urator) prov(inciae) Africae tr]act(us)*[3] *Kart(haginiensis) & Galliae Narbo[nensis ..... & ... Fulvius .....] Britanniae inferior(is), fili(i) eius, cum ob honor(em) eiusd(em) ..... (promisissent, adiectis ex li]beral(itate sua amplius [iis ..... n ..... fecerunt ..... ob dedicationem sp]ortulis decurionibus & epulis civibus datis.*

« Pour le salut de l'empereur César ..... & de ..... Augusta, mère des camps, Maria Lucina, flaminique, & Lucius Fulvius Kastus Fulvianus, procurateur de la province d'Afrique pour les transports (?) à Carthage, & procurateur de la Gaule Narbonnaise; & ... Fulvius ..... de la Bretagne inférieure, tous deux fils de Lucina, avaient promis, pour honorer le même ..... de dépenser ..... sesterces; leur générosité a donné en sus ..... sesterces pour édifier (ce monument ?). A l'occasion de la dédicace, ils ont donné des sportules aux décurions & des repas aux citoyens ».

[1] Inscription trouvée à Urbino : *L. Petronio l. f. Pup(inia) Sabino Foro Br | ent(ano), corn icul(ario, pr(aefectorum) leg(ionis, x Fret(ensis) et IIII Fl(aviae | donis don(ato) [a]b imp(eratore) Marco Antonino in | bello German(ico) bis hasta pura et co | ronis vallari et murali, p(rimi p ilo) legion is) | III Cyren[a]icae, curatori statorum ? tribuno coh(or)tis ? provinciae Narbon | ensis ?.* — MURATORI, 730, 1. — HERZOG, 676. — ALLMER, t. 1, p. 425.

[2] C. I. GR., 5501, 5598.

[3] Cf. WILMANNS, *Exempla inscr.*, 1284.

Le nom de l'empereur, à dessein effacé, est peut-être celui d'Alexandre-Sévère. (Les caractères épigraphiques datent de son époque.) Cependant, en Afrique, lorsque ce nom a été effacé, il est généralement restitué ensuite au fond même de l'entaille[1].

§ 86

C. ATTIUS ALCIMUS FELICIANUS VES..DI.., *procurateur de la province Narbonnaise.*

BOUCHA.

ves..di. | c attio alcimo feliciano p v | vice praeff praet praef anno | nae vice praef vigulum mag r | summae privatae magistr | rum rationum curatori operis | tri proc hereditatium p | acrae monetae p | rov narbonens proc priv per salaria | tiburtinam valeriam tusciam proc pe | flaminiam umbriam picenum item vice | proc quadrag galliar proc alimentor pe | transpadum histriam liburniam ad.ocat | fisci provinciar XI *ob eximium am.rem in | patriam splendidissimus ordo tur..t patrono*

MAFFEI, *Mus. Veron.*, 482. — DE BOISSIEU, p. 274. — GUÉRIN, *Voy. archéol.*, 1, p. 433. — HERZOG, 671. — ALLMER, t. 1, pp. 319-320. — WILMANNS, 1295. — C. I. L., t. 8, 822.

Ves..di.. C. Attio Alcimo Feliciano, p(erfectissimo) v(iro), vice praef(ecti) praet(orio), praef(ecto) annonae, vice praef(ecti) vigulum, mag(istro) r(ei) summae privatae, magistr(o) [summa]rum rationum, curatori operis [thea]tri, proc(uratori) hereditatium, p[roc(uratori ?) s]acrae monetae p[er ... proc(uratori) p]rov(inciae) Narbonens(is), proc(uratori) priv(atarum) per Salaria[m], Tiburtinam, Valeriam, Tusciam, proc(uratori) pe(r) Flaminiam, Umbriam, Picenum, item vice proc(uratoris) quadrag(esimae Galliar(um), proc(uratori) alimentor(um) pe[r] Transpadum, Histriam, Liburniam, ad[v]ocat(o) fisci provinciar(um) XI; ob eximium am[o]rem in patriam, splendidissimus ordo Tur[ze]t(anorum), patrono.

« De Ves..di..[2] à Caïus Attius Alcimus Felicianus, personnage perfectissime, vice-préfet du prétoire, préfet de l'annone, vice-préfet des vigiles, intendant du trésor privé (de l'empereur), intendant des comptes généraux, administrateur des travaux du théâtre, procurateur des héritages, procurateur de la monnaie sacrée[3] dans ..... procurateur de la province Narbonnaise, procurateur des revenus privés sur les voies *Salaria, Tiburtina, Valeria, Tuscia,* procurateur dans la Flamine, l'Ombrie, le Picenum, vice-procurateur de l'impôt du quarantième des Gaules, procurateur des aliments dans la Transpadane, l'Histrie, la Liburnie, avocat du fisc de onze provinces; à cause de son amour singulier pour sa patrie, l'ordre très-illustre des décurions de Turzeta, à leur patron ».

[1] WILMANNS, *C. I. L., loc. cit.*

[2] Sur l'*agnomen* du personnage mis en tête de l'inscription, cf. L. RÉNIER, *Mél. d'épigr.*, p. 224.

[3] *Notitia imperii occidentis*, PANCIROLE, c. 34, *Commentaire.*

Plusieurs raisons permettent de placer cette inscription au moins dans la seconde partie du troisième siècle[1]. En tête de l'inscription, on voit quelques lettres presque effacées, qui sont évidemment celles de l'*agnomen* du personnage. L'usage de mettre ainsi un *agnomen* au génitif est de peu antérieur à Dioclétien. En outre, ce personnage a la dignité de *perfectissimus*, relativement récente; les vice-préfectures appartiennent à une époque assez basse. L'intendance du trésor privé (de l'empereur) date de Septime-Sévère, enrichi par la défaite d'Albin[2].

§ 87

... MUSSIUS AEMILIANUS AEGIPPUS, *directeur des transports des trois provinces de Gaule Lyonnaise, Narbonnaise & Aquitaine.*

ROME. — Perdue.

aegippi | *l mussio aemiliano* | *laurenti lavinatium* | IIII *milit v e praef vehicul* | *trium prov gall lugdunens* | *narbonens et aquitani* | *ad* s-s LX *proc alex pelusi p* | *ad* s-s C *proc portus utriusque ad* | *viro innocentissimo* | *codicarii navicularii et* | *quinq corpora navigantes ob* | *insignem eius erga se* | *benivolentiam ac* | *singu* | *larem abstinentiam*

(In latere :)

dedic XV *kal iun* | DD NN | *augg cos* | *curant nun hermogen avn l paulino coz*

GRUTER, 440, 3, « *ex Ursinis schedis* ». — MURATORI, 514, 1, « *ex Ligorio* ». — ORELLI, 3178. — C. I. L., t. 6, 1624. — L. RÉNIER, *Mél. d'épigr.*, p. 224. — ALLMER, t. I, p. 321.

Aegippi ... L. Mussio Aemiliano Laurenti Lavinatium, quattuor milit(iarum), v(iro) e(gregio), praef(ecto) vehicul(orum) trium prov(inciarum) Gall(iae) Lugdunens(is) Narbonens(is) & Aquitani(cae) ad sestertium sexaginta milia, proc(uratori) Alex(andriae) Pelusi P(hari ?) ad sestertium centum milia, proc(uratori) portus utriusque ad [sestertium .....] viro innocentissimo, codicarii navicularii & quinq(ue) corpora navigantes, ob insignem eius erga se benivolentiam ac singularem abstinentiam.

Dedic(atum) XV *kal(endas) iun(ias), dominis nostris [Philippis] Aug(ustis) co(n)s(ulibus), curant(ibus) ..... Hermogen(e) ..... L. Paulino Coz(mo ?).*

« D'Aegippus. (Dédié à Aegippus.) A Lucius Mussius Aemilianus, de *Lavinium*, pourvu des quatre milices équestres, personnage excellent, directeur des transports de trois provinces de Gaule, la Lyonnaise, la Narbonnaise & l'Aquitaine, aux appointements de soixante mille sesterces; procurateur du phare (?) de Péluse d'Alexandrie, aux appointements de cent mille sesterces, procurateur des deux ports, aux appointements de ..... personnage très-intègre, les bateliers & les cinq corporations de navigateurs, à cause de son insigne bienveillance à leur égard & de son intégrité singulière.

« Dédié le quinzième jour avant les kalendes de juin, nos seigneurs les deux Philippes empereurs étant consuls, par les soins de ..... Hermogène ..... & de ..... Paulinus Cozmus (?) ».

Cette inscription date du consulat des deux empereurs Philippe (247 ou 248 apr. J.-C.)[1].

§ 88

... VITRASIUS POLLIO, *procurateur des Gaules Aquitaine & Lyonnaise* (*ou Narbonnaise*). (*Attribution douteuse.*)

CAPOUE.

asio c f | *ollioni* | *ratori* | *sti gallia* | *aniae et* | *is praef eq* | IIII *vir* | *q d d*

MOMMSEN, *Inscr. regn. Neap.*, 3618. — HERZOG, 674. — ALLMER, t. I, p. 310.

..... *[Vitr]asio, C. f(ilio), [P]ollioni, [procu]ratori [imp(eratoris) Augu]sti Gallia[rum Aquit]aniae & [Narbonens]is ? (Lugdunensis ?), praef(ecto) eq(uitum) ....., IIII vir(o) [i(uri) d(icundo), aed(ili)], q(uaestori); d(ecreto) d(ecurionum).*

« A ..... Vitrasius Pollion, fils de Caïus, procurateur de l'empereur Auguste dans les Gaules Aquitaine & Narbonnaise (ou Lyonnaise ?), préfet des cavaliers ..... quattuorvir pour rendre la justice, édile, questeur. Décret des décurions ».

Ce personnage fut procurateur de l'Aquitaine & d'une autre province, la Narbonnaise suivant M. Mommsen, ou la Lyonnaise. Les chances sont pour la Lyonnaise, car elle était presque toujours réunie avec l'Aquitanique sous les attributions du même procurateur, excepté peut-être lorsqu'il s'agissait de l'impôt sur les successions. En outre, cette procuratelle des provinces Lyonnaise & d'Aquitaine conduisait habituellement à la préfecture d'Égypte, & l'on connaît deux Vitrasius Pollion qui furent préfets d'Égypte; l'un mourut dans ce poste sous Tibère, l'an 32[2]; l'autre, sous le règne de Claude, envoya d'Égypte à Rome des statues de porphyre rouge[3]. Le proconsul T. Vitrasius Pollion appartient peut-être à la famille du contemporain de Tibère[4].

[1] Cf. ALLMER, *loc. cit.*, WILMANNS, *loc. cit.*

[2] SPARTIEN, 12. — ALLMER, *loc. cit.*

[1] Cf., pour le commentaire, L. RÉNIER, *loc. cit.*, & HENZEN, *loc. cit.* — Voyez un autre *praefectus vehiculorum per Gallias* (dont le nom est perdu), C. I. L., t. 6, 1641.

[2] DIO., 58, 19.

[3] PLINE L'ANCIEN, 36, 7.

[4] Cf. ALLMER, *loc. cit.*

§ 89

M. JULIUS ATTICUS, *procurateur de deux provinces..... (Attribution incertaine.)*

VIENNE. — Au musée.

m iulio c ⸨ vol attic | proc provinc | duarum | .....

DELORME, *Description du musée de Vienne*, p. 146. — CHORIER-COCHARD, p. 526. — HERZOG, 500. — ALLMER, t. 1, pp. 249 & 321.

M. Julio, C. [*f*(*ilio*)], *Vol*(*tinia tribu*), *Attic*[*o*], *proc*(*uratori*) *provin*(*ciarum*) *duarum* .....

« A Marcus Julius Atticus, fils de Caïus, de la tribu *Voltinia*, procurateur des deux provinces de ..... ».

Les deux provinces dont Julius Atticus était procurateur furent probablement la Lyonnaise & l'Aquitanique; peut-être la Narbonnaise fut-elle une de ces deux provinces[1]. Le personnage dont le reste du *cursus* équestre manque était viennois, & probablement antérieur à Caracalla.

§ 90

Anonyme, peut-être procurateur de la Narbonnaise.

MONTFALCON (près d'Aix en Savoie).

Copie de Delbène :) *diann | morian | pro saivannu | si mm t uni | haurimno | ..... | iumaiaugma | ieis casinor | sliimmius proc | augg h caisars*

Copie de Guichenon :) *dianu | morian | pro saivannu | psi m ... miuni | haurimno | ..... | ..... | ..... | iun ai aug ma | ieis casinor | s III mius ho | norarius proc | augg h caes*

DELBÈNE, *Descr. Sabaudiae* (*Mém. & doc. publiés par la Soc. savoisienne*, t. 4). — GUICHENON. — SPON, *op. cit.*, p. 270. — ALB. DE BEAUMONT, *fig.* 46. — ALLMER, t. 1, p. 97.

Spon restitue ainsi les trois dernières lignes : *Juliae Aug., matris castrorum, Septimius Honoratus proc. Augg. & Caes.* On ne s'explique pas ce qu'on entend par un procurateur de « deux Augustes & d'un César ». On n'a tenté d'essais de restitution qu'en séparant l'abréviation *proc.* de celle de *Augg.*, & en lisant : *procurator ..... Augustorum duorum & Caesaris numini majestatique devotus*, ce qui permettrait de faire remonter l'inscription à Septime-Sévère & Caracalla. Mais, en ce cas, *proc.* séparé de *Augg.* ne désigne plus nécessairement un procurateur, ni un procurateur de rang équestre, ni surtout un procurateur remplissant un office public dans la Narbonnaise.

[1] DE BOISSIEU, 246. — HENZEN, 5480, 6929.

Autant de raisons pour ne pas insister sur une inscription tout-à-fait obscure.

§ 91

L. DIDIUS MARINUS, *procurateur de la famille des gladiateurs dans les Gaules, &c.*

ANCYRE.

b f | l didio marino v e | proc aug n provinc arab | proc galatiae proc fam | glad per gallias bret hisp | anias german et raetiam | proc minuciae proc alimen | torum per transpadum histriam | libur.iam proc vectigalior | popul r quae sunt citra padum | proc fam glad per asiam bi | thyn galat cappadoc lyciam | pamphyl cilic cyprum pontum | paflag trib coh I praetor | marianus aug n lib pr XX | lib bithyniae ponti paflag | nutritor eius

C. I. L., t. 3, 249. — WILMANNS, 1290.

B(*ona*) *f*(*ortuna*). *L*(*ucio*) *Didio Marino, v*(*iro*) *e*(*gregio*), *proc*(*uratori*) *Aug*(*usti*) *n*(*ostri*) *provinc*(*iae*) *Arab*(*iae*), *proc*(*uratori*) *Galatiae, proc*(*uratori*) *fam*(*iliae*) *glad*(*iatoriae*) *per Gallias, Bret*(*anniam*), *Hispanias, German*(*ias*) *& Raetiam, proc*(*uratori*) *Minuciae, proc*(*uratori*) *alimentorum per Transpadum, Histriam, Libur*[*n*]*iam, proc*(*uratori*) *vectigalior*(*um*) *popul*(*i*) *r*(*omani*) *quae sunt citra Padum, proc*(*uratori*) *fam*(*iliae*) *glad*(*iatoriae*) *per Asiam, Bithyn*(*iam*), *Galat*(*iam*), *Cappadoc*(*iam*), *Lyciam, Pamphyl*(*iam*), *Cilic*(*iam*), *Cyprum, Pontum, Paflag*(*oniam*), *trib*(*uno*) *coh*(*ortis*) *I praetor*(*iae*); *Marianus, Aug*(*usti*) *n*(*ostri*) *lib*(*ertus*), *pr*(*ocurator*) *XX lib*(*ertatis*) *Bithyniae, Ponti, Paflag*(*oniae*), *nutritor eius.*

« Sous la protection de la fortune. A Lucius Didius Marinus, personnage excellent, procurateur de notre empereur de la province d'Arabie, procurateur de la Galatie, procurateur de la famille des gladiateurs dans les Gaules, la Bretagne, les Espagnes, la Germanie & la Rhétie, procurateur de la voie *Minucia*[1], procurateur des vivres dans la Transpadane, l'Histrie, la Liburnie, procurateur des douanes[2] du peuple romain en deçà du Pô, procurateur de la famille des gladiateurs dans l'Asie, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Lycie, la Pamphylie, la Cilicie, Chypre, le Pont, la Paphlagonie, tribun de la première cohorte prétorienne; Marianus, son père nourricier, affranchi de notre empereur, procurateur de l'impôt du vingtième sur les affranchissements dans la Bithynie, le Pont, la Paphlagonie ».

On désigne en général par le mot « *Galliae* » les Gaules excepté la Narbonnaise. Ici la Narbonnaise est évidemment comprise dans la procuratelle de ce personnage[3], qui avait à recruter des

[1] Cf. CIC., *Ad Att.*, 9, 6, 1, & *Index*, éd. Orelli.

[2] Le vectigal comprenait, outre l'impôt douanier, une partie des redevances perçues sur les domaines de l'État.

[3] On peut mentionner au même titre l'inscription d'un « secrétaire des jeux gaulois & espagnols ». La Narbonnaise était évidemment dans ses attributions. Voici l'inscription : *d. m. | dionis aug(g). n. lib. | tabul. ludi | gallic. et hisp.* — « Aux dieux mânes de Dio, affranchi de nos deux empereurs, secrétaire du jeu gaulois & espagnol. — Cf. HÜBNER, n. 4519.

gladiateurs dans presque tout l'Occident. Cette inscription est postérieure à la conquête de l'Arabie, sous Trajan[1].

PUBLICAINS ET TITRES INDÉTERMINÉS

§ 92

C. ATISIUS PRIMUS, *préposé à l'impôt du vingtième des affranchissements de la province de Gaule Narbonnaise.*

AOSTE SAINT-GENIS. — Perdue.

c atisius primus | *publ* xx *libertat* | *p g n* | *aeliae saturninae* | *coniugi karissimae*

BIMARD, dans MURATORI, *Proleg.*, p. 133, 16. — HERZOG, 567. — ALLMER, t. 1, p. 257.

C. Atisius Primus, publ(icus) XX libertat(is) p(rovinciae) G(alliae) N(arbonensis), Aeliae Saturninae conjugi karissimae.

« Caïus Atisius Primus, préposé à l'impôt public du vingtième des affranchissements de la province de Gaule Narbonnaise (a élevé ce monument) à Aelia Saturnina, sa très-chère épouse ».

Cette inscription présente une difficulté, que nous ne prétendons pas avoir résolue. Comment compléter l'abréviation *publ.?* Faut-il proposer « *publicus* », avec le sens de « esclave public chargé de la perception de cet impôt »? Ce sens doit être rejeté, car notre personnage est de condition libre (c'est probablement un affranchi), &, du reste, il n'y a pas eu de corporation d'esclaves publics occupée à ce service. Mais des fonctionnaires peuvent avoir été nommés *publici*, sans être pour cela des esclaves. Ce mot se lit en toutes lettres dans une inscription de Rome[2]. Il est vrai que l'on suppose un mot omis ou sous-entendu, & qu'on lit « *socii publici* », « les associés pour le service de l'impôt public ». Les publicains formaient, en effet, une association. Si cette lecture était la bonne, il faudrait supposer, dans notre inscription, le mot *socius* sous-entendu, & lire : « *C. Atisius Primus, publici XX libert., &c.* ». « C Atisius Primus, (fonctionnaire) de l'impôt public du vingtième des successions ». On trouve, en effet, un procurateur des impôts publics intitulé « *procurator IIII publicorum* »[3]. Mais aucune de nos ins-

[1] Nous citons ici pour mémoire une inscription trouvée dans l'île Sainte-Marguerite. Cette inscription n'est pas relative à un procurateur ayant exercé des fonctions publiques dans la Province, mais à un procurateur de la maison privée de l'empereur : ὑπὲρ τῆς σωτηρ(ίας) | Μ(άρκου) Ἰουλίου Λι[γ]υος | ἐπιτρόπῳ Καίσ(αρος), | Ἀγαθοκλῆς | δοῦλος | εὐχ[ὴν] ἀπέ(δωκε) Πανί. *Pro salute* | *M. Iul(i) Ligur(is)* | *proc(uratoris) Aug(usti).* — C. I. GR., 6777. — HERZOG, 316. — « Pour le salut de Marcus Julius Ligus, procurateur de l'empereur, Agathoclès esclave, a consacré cette offrande à Pan, afin de le supplier ». « Pour le salut de Marcus Julius Ligus, procurateur d'Auguste ».

[2] WILMANNS, 1394.

[3] ID., 1242.

criptions ne porte de trace de ce mot *socius*, & au lieu de supposer une construction par le génitif, presque inusitée dans les inscriptions, il est plus vraisemblable de penser que les « *socii publici* » ont fini par se nommer simplement *publici*[1].

Si la restitution « *publicus* » n'était justifiée par une inscription, il faudrait lui préférer celle de « *publicanus* » donnée par M. Allmer. « *Publicanus* » est, en effet, le titre officiel porté par ces agents du fisc, mais il ne figure pas sur les inscriptions de province que nous connaissons[2].

L'impôt du vingtième sur les affranchissements, créé sous la république, l'an de Rome 397, a duré pendant tout l'empire. Il a été porté au dixième sous Caracalla, puis, à la mort de cet empereur, remis au vingtième.

Atisius appartenait peut-être au *vicus* d'Aoste, où se trouvaient des fabriques de poteries & de vases souvent signés C. Atisius Sabinus & C. Atisius Gratus.

Sa femme se nommant Aelia, il est probable que l'inscription n'est pas antérieure à Hadrien.

§ 93

Anonyme, sous-directeur ?....... de la Gaule Narbonnaise.

ARLES. — Perdue.

.... | *a f ..... praefect ...* | *promag fab ... provinciae* | *narbonensis ..... aquitanicae ... b...* | *adiutor cassi..... mont.....* | *procon... g..... provinciae aureli* | *flacci prov..... item castren...* | *is ..... provinciae arelat.....* | *m etti rufi mag equit... trib...* | *militum l* VI *... sacerdos caes* | *vienne ... de ... m ... ex do... honor* | *et statua equestri orna.....* | *proc aug epis ... re ... hel ver* | *m electus ... aur ... accipiendo* | *in pro aquitanica*

Recueil de toutes les inscriptions d'Arles antérieures au huitième siècle de l'ère chrétienne, p. IV, n. 25. — GRUTER, 495, 4. — ALLMER, t. 1, pp. 251 & 320.

Tous les détails de cette inscription, si mal copiée qu'elle soit, prouvent que le personnage qui y figure était de rang équestre. Il a rempli plusieurs fonctions militaires, entre autres le tribunat de la sixième *Victrix* (?).

On ne peut, du reste, hasarder que des conjectures. M. Allmer lit, à la fin de l'inscription :

[1] Cf. des inscriptions analogues à celle-ci, C. I. L., t. 2, 4186, 4187. — C. I. L., t. 3, 565 : *publ. vilicus* est traduit en grec par un seul mot, ἰκονόμος.

[2] Rien n'est plus douteux que la restitution proposée pour P. P. BR. LON., « *Publicani provinciae Britanniae Londiniensis* », dans le C. I. L., t. 7, 1235. — On trouve un *publicanus Romae*, WILMANNS, 2500, mais ce n'est pas un fonctionnaire.

« ..... *ad census accipiendos in provincia Aquitanica* ». Que ce titre se rapporte au personnage auquel l'inscription est dédiée ou bien à celui qui faisait la dédicace, il prouve que l'inscription, où figure un chevalier censitaire, est postérieure au règne de Caracalla & de Géta. Par malheur, cette restitution est très-incertaine.

Un peu plus haut, M. Allmer lit : *sacerdos Caesaris Vienne* (*sacerdos Caesaris Vienne*(*nses*) ... ?), en insistant sur les difficultés qui s'opposent à cette restitution.

Une restitution plus vraisemblable est celle qui consiste à lire plus haut : « *promagister hereditatium ? provinciarum Narbonensis & Aquitanicae* ». Il est fort possible que ce personnage, dont le nom est perdu, ait été « sous-directeur (sous les ordres du directeur qui siégeait à Rome) de l'impôt du vingtième levé sur les successions dans les provinces Narbonnaise & Aquitanique ».

§ 94

Anonyme, proconsul ou procurateur, &c.

Voici un fragment qui a probablement fait partie d'une inscription dédiée à un proconsul ou à un procurateur de la Gaule Narbonnaise :

NIMES. — Inscription découverte dans les travaux de la Fontaine.

Provinciae Narbonen(*sis*).

MURATORI, *Appendix*, 2038, 1.

« ..... de la province Narbonnaise ..... ».

MILICE EQUESTRE

§ 95

L. VOLUSENUS CLEMENS, *préfet des conscrits de la Gaule Narbonnaise.*

SESTINO.

l voluseno | l f clu clementi | trib mil praef | equit praef tir | gall nar..... | sis pi..... | noi..... | accepit missus a | divo aug hic cum | mitteretur a ti caes aug | in aegypt ad iur dict | decessit provinc | aquitania

Bullet. inst. arch., 1856, p. 142. — WILMANNS, 1610, citant BORGHESI.

L. Voluseno, L. f(*ilio*), *Clu*(*stumina tribu*), *Clementi, trib*(*uno*) *mil*(*itum*), *praef*(*ecto*) *equit*(*um*), *praef*(*ecto*) *tir*(*onum*) *Gall*(*iae*) *Nar*(*bonen*)*sis*, ... [*census ?*] *accepit missus a divo Aug*(*usto*). *Hic, cum mitteretur a Ti*(*berio*) *Caes*(*are*) *Aug*(*usto*) *in Aegypt*(*um*) *ad iur*(*is*) *dict*(*ionem*), *decessit* (*in*) *provinc*(*ia*) *Aquitania.*

« A Lucius Volusenus Clemens, fils de Lucius, de la tribu *Clustumina*, tribun des soldats, préfet de la cavalerie, préfet des conscrits de la Gaule Narbonnaise ..... envoyé pour le recensement (?) par Auguste aujourd'hui divinisé. Comme il était envoyé par Tibère César Auguste en Egypte pour y remplir les fonctions de *juridicus*, il mourut dans la province d'Aquitaine ».

L. Volusenus Clemens, qui commanda une levée de conscrits faite dans la Narbonnaise, mourut en Aquitaine, au moment où il venait d'être nommé en Égypte, administrée, comme on sait, par des chevaliers.

Il a exercé sa charge dans la Narbonnaise à la fin du règne d'Auguste, & mourut au commencement du règne de Tibère.

§ 96

ARMÉE ROMAINE CANTONNÉE DANS LA GAULE NARBONNAISE

JULIUS PLACIDIANUS, *préfet des vigiles (mis, dans la Gaule Narbonnaise, à la tête d'une armée romaine).*

GRENOBLE, place de la Valette. — Dans les fondations du chœur de l'ancienne chapelle des Cordeliers.

imp · caesari | m · aur · claudio | pio · felici · invicto | aug · germanico | max · p · m · trib · potes | tatis · II · cos · patri · pa | triae · proc · vexil | lationes · adque | equites itemque | praepositi et duce | narii · protect · ten | dentes in narb | prov · sub · cura · iul | placidiani · v · p · prae | fect · vigil · devoti | numini · maiesta | tique · eius

Communication de LÉON RÉNIER à l'Académie des inscriptions, le 18 juillet 1879. — *Bulletin de la Société des antiquaires*, 1879, 4e trimestre, p. 226, &c.

Imp(*eratori*) *Caesari M. Aur*(*elio*) *Claudio, Pio, Felici, Invicto, Aug*(*usto*), *Germanico, Max*(*imo*), *p*(*ontifici*) *m*(*aximo*), *trib*(*uniciae*) *potestatis II, co*(*n*)*s*(*uli*), *patri patriae, proc*(*onsuli*); *vexillationes adque equites, itemque praepositi & ducenarii protect*(*ores*) *tendentes in Narb*(*onensi*) *prov*(*incia*) *sub cura Iul*(*ii*) *Placidiani, v*(*iri*) *p*(*erfectissimi*), *praefect*(*i*) *vigil*(*um*), *devoti numini majestatique ejus.*

« A l'empereur Caesar Marcus Aurelius Claudius, pieux, heureux, invaincu, Auguste, germanique, très-grand, grand pontife, revêtu pour la seconde fois de la puissance tribunicienne, consul, père de la patrie, proconsul; les détachements, le corps de cavalerie, les officiers de ces détachements, les tribuns des cohortes prétoriennes cantonnés dans la province Narbonnaise, sous le commandement de Julius Placidianus, personnage perfectissime, préfet des vigiles, en témoignage de leur dévouement à la divinité & à la majesté du dit empereur ».

Il ne s'agit pas ici de troupes levées dans la Gaule Narbonnaise, mais d'une armée romaine envoyée de Rome dans cette Province. Nous donnons cependant cette inscription, qui est intéressante pour nos Fastes, parce que Julius Placidianus, occupant la Narbonnaise, a dû y exercer un pouvoir effectif, & parce que ce texte prouve que cette Province est restée sous la domination de Gallien, vainqueur de Postumus[1].

En 267[2], Gallien fut surpris pas la révolte d'Auréolus, & ce fut probablement pour empêcher sa jonction avec les Gaules, soustraites à la domination de Rome, qu'il envoya Julius Placidianus & une partie de la garnison romaine occuper la Narbonnaise. Gallien fut tué au commencement de 268, devant Milan, où il assiégeait Auréolus. M. Aurelius Claudius (Claude II le Gothique) fut proclamé empereur, & le sénat ratifia son élection le 24 mars. Il fut tribun pour la seconde fois & consul le 1er janvier 269. Notre inscription, qui date par conséquent de 269, lui donne le titre de *Germanicus*. Si l'on en croit le témoignage d'Aurelius Victor[1], il avait vaincu les Alamans. — Claude exclut, autant qu'il le put, la noblesse du sein de l'armée. Placidianus, qui a commandé en Gaule Narbonnaise avec le titre de *praefectus vigilum* (& qui était le chef de la garde prétorienne), n'appartenait qu'à l'ordre équestre. L'armée se composait, en outre, de détachements (*vexillationes*) & d'un corps de cavalerie (*equites*); elle avait des officiers (*praepositi*) à la tête de ces détachements. Les *ducenarii protectores* étaient les tribuns des cohortes prétoriennes, à deux cent mille sesterces de solde. Placidianus est probablement le consul qui figure, en 273, dans les Fastes. — Quand cette armée dédia cette inscription à l'empereur Claude, elle était cantonnée dans la Gaule Narbonnaise, d'où la Viennoise n'était pas encore détachée.

[1] Cf. nos Fastes, p. 29, note 9.
[2] Cf. le commentaire de M. LÉON RÉNIER, & BOLZE, *Iahresberichte der Geschichtswissenschaft*, p. 109.

[1] *De Caesaribus*, ch. 34. — Le témoignage d'Aurelius Victor n'est pas confirmé par celui des autres historiens, mais aucune preuve directe ne démontre qu'il soit inexact.

FASTES DE LA NARBONNAISE

TABLES

I

TABLE DES DIVISIONS

LÉGATS CENSITEURS ET DILECTATEURS

LÉGATS PROPRÉTEURS

QUESTEURS

CURATEURS DE CITÉS

COMITES

PROCURATEURS

PUBLICAINS ET TITRES INDÉTERMINÉS

MILICE ÉQUESTRE

ARMÉE ROMAINE CANTONNÉE DANS LA NARBONNAISE

II

TABLE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES

EMPEREURS OU DES MEMBRES DES FAMILLES IMPÉRIALES DONT LES NOMS FIGURENT DANS CES FASTES

Les numéros indiqués sont ceux des paragraphes.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Le chiffre indiqué est celui des paragraphes.

D

F

G

H

I

L

V

CATALOGUE

DES

PRINCIPAUX MANUSCRITS

QUI RENFERMENT DES INSCRIPTIONS

DE LA GAULE NARBONNAISE

ET

DISSERTATION SUR CES MANUSCRITS

Nous donnons ici le *Catalogue des manuscrits* qui renferment des inscriptions de la Gaule Narbonnaise; mais nous limitons ce travail, comme du reste notre *Corpus*, à la rive droite du Rhône. Ainsi nous ne mentionnons pas les ouvrages qui ne renferment que des inscriptions de la Viennoise, car ces inscriptions, publiées par M. Allmer, ne figurent pas dans notre recueil. Les villes qui possèdent des manuscrits sont classées par ordre alphabétique; l'ordre chronologique est adopté pour les manuscrits de chaque bibliothèque. La date à laquelle ont paru les œuvres originales détermine le classement de leurs copies. Ce Catalogue est suivi d'une Dissertation sur les plus intéressants de ces manuscrits, sur leur date, leur provenance & leur valeur.

Lebègue.

PREMIÈRE PARTIE

CATALOGUE DES MANUSCRITS

AIX

Bibliothèque de la ville.

I

N° 565, in-4°; 233 pages, y compris le verso, relié à part. Belle écriture du dix-huitième siècle. Il a été copié probablement par ordre du marquis de Méjanes sur un livre imprimé du dix-septième siècle, ainsi que l'indique le titre : *Inventaire particulier des histoires & des antiquités de Nismes despuis Nemausus qui la fonda, l'empereur Adrian qui l'illustra de ces antiques aedifices, le dernier comte Reymond, ses murallies modernes & le Roy de France qui reuestit le chasteau jusques en l'année mil six cent vingt six, enrichy des figures du corps de la ville & de ces plus importantes pieces antiques & modernes & des remarques generalles de l'estat du Languedoc, despuis ce temps la jusques a saint Louis qui la reunit a son domaine,* par Anné de Rulman con^er du Roy & accesseur criminel en la grande prevosté generalle du Languedoc. A Paris de l'Imprimerie de Jean Huby 1627.

A la page 198 sont reproduites en lettres capitales deux inscriptions de Nimes.

II

N° 852, petit in-f°, de 142 pages (y compris le verso), relié au milieu du recueil. Il est tout entier de la main de M. de Méjanes & se compose de deux parties. La première, de 95 pages, porte l'indication suivante : *Partie du manuscrit sur les antiquites de Nismes, de Gaillard Guiran, conseiller au presidial de Nismes & au parlement d'Orange, intitulé : « Antiquitates & inscriptiones Nemausenses, » qu'il avait compose pour le faire imprimer en 1652.*

« On n'a a Nismes que la premiere partie de ce manuscrit copiee d'apres l'original qui passa apres la mort de l'auteur chez M. le baron de Hohendorf & ensuite apres le deces de celuy cy dans la bibliotheque de l'empereur ou l'on le conserve. Copié en septembre & octobre de l'année 1776

sur une copie que m'a bien voulu communiquer M. Seguier, fameux antiquaire de Nismes, & membre de l'Académie des belles lettres & inscriptions de Paris. »

Quelques inscriptions de Nimes sont mentionnées çà & là dans ces 95 pages. Cf. p. 13.

A la page 97 commence, sans titre nouveau, une copie en caractères cursifs du recueil de Lantelme de Romieu, comme l'atteste une note de M. de Méjanes placée à la fin, page 142, & ainsi conçue : *Copie en septembre* 1776 *sur le manuscrit original de Lantelme de Romieu écrit en* 1573 *&* 1575, *qui est actuellement entre les mains de M. Séguier, fameux antiquaire de Nismes, a qui l'a donné M. le baron de Ledenon, petit-fils de demoiselle de Romieu. C'est a elle qu'a fini cette maison, une des plus anciennes de la ville d'Arles.* Cet ouvrage est au-dessous du médiocre, &c...

Ce manuscrit est, en effet, une copie du manuscrit de Lantelme de Romieu. (Cf. notre Catalogue, art. *Arles, Leyde,* &c.).

III

Nº 852, in-4º, de 3 pages (sans compter le verso), compris dans ce recueil. Titre : *Interpretatio Gaillardi Guirani, apud Arecomicos & Auraicos senatoris, lapidum Nemausi repertorum, anno* 1666, *inter rudera murorum antiquorum, nunc in illius aedibus.* Ce manuscrit contient dix inscriptions de Nimes.

IV

Nº 557, ms. in-4º, de 885 pages (couvert en parchemin). Ce manuscrit est de BOUQUIER. Il contient un fascicule qui renferme quelques inscriptions latines de Nismes « qui sont dans la maison de feu M. DEMISSOLS & dans l'église de Saint-Gilles. »

Nous mentionnons deux manuscrits qui renferment des inscriptions trouvées sur la rive gauche du Rhône, & des commentaires accompagnés de citations d'autres inscriptions. Ils sont donc intéressants pour l'épigraphie de la Province. Ce sont : 1º (nº 797) in-fº. *Rerum antiquarum & nobiliorum Provinciae, liber secundus in quo de antiquo statu aut republica Massiliensium agitur, authore Julio Raymundo Soliero.* 280 pages (y compris le verso). Commence à la page 25. Écriture du seizième siècle, de Solier. (C'était son brouillon.) Il est en latin. Il a appartenu à De Haitze. 2º nº 797*, in-fº. Copie du précédent, par M. de Méjanes; 348 pages (y compris le verso). Au commencement du dix-septième siècle, Hector de Solier, fils de l'auteur, a fait traduire en français & imprimer les 45 premières pages du manuscrit de son père, sous ce titre : *Les antiquitez de la ville de Marseille, par N. Jules Raymond de Solier, jurisconsulte, &c., translatées de latin en français par Charles-Annibal Fabrot, advocat au parlement de Provence.* (Cologne, 1615, petit in-8º.) Il n'a pas copié Gabriel Simeoni, & donne beaucoup plus d'inscriptions que lui[1].

ARLES

Bibliothèque de la ville.

I

Manuscrit de LANTELME DE ROMIEU. (Copie de LAURENT DE BONNEMANT, 8 juillet 1776). Nº 12 du catalogue (des manuscrits), petit in-4º, 65 chapitres, 60 pages. En titre : *Histoire des antiquités d'Arles, avec plusieurs écrits & épitaphes antiques trouvés là-mesmes & en autres lieux.* Devise de l'auteur : Ma ville est Arles | Et mon Roy est Charles | Mon nom est Romyeu | Et Christ est mon Dieu. | 1574 | Lantelme de Romieu. |

Les 46 premiers chapitres traitent de l'origine du mot *Arelate,* de l'histoire de la ville, de ses grands hommes, de son territoire, de l'arc-de-triomphe de Saint-Rémy & du pont de Saint-Chamas. Au chapitre 47 figurent les inscriptions d'Arles. Au chapitre 48, celles de Nimes. Ch. 49 : « S'ensuyvent les escrits anciens de Narbonne. » Ch. 50 à 62 : Inscriptions d'Italie

[1] HERZOG, *op. cit., Append. epigr., in praef.,* VI & VII, prétend à tort que Simeoni a servi de modèle à de Romieu & à Solier.

& d'Espagne. Ch. 63 : « S'ensuyvent des épitaphes trouvés à Narbonne, &c. » Ch. 64 : « Des épitaphes trouvés en la ville de Lectoure & ailleurs. » Ch. 65 : A Usés est l'épitaphe suivant, &c. (Le ch. 47 contient, avec 22 inscriptions d'Arles, une inscription d'Aix, &c., 2 inscriptions de Nimes).

Le chapitre 49 renferme la double inscription de l'*Ara Narbonensis,* avec l'indication suivante : « *Ecrit trouvé l'an mil cinq cent soixante quatre, lorsqu'on travaillait ès-boulevards & fossés d'icelle* », & l'épitaphe : *Bracce fili salve, mater tua rogat te se ad te recipias.* »

Le chapitre 63 renferme 126 inscriptions de Narbonne; on lit en tête la pièce de vers qui commence par les mots : « *Ut belli sonuere tubae, &c.* », avec la mention suivante : « *Ausonius dit que cestuy fut fait pour la guerre des Amazones.* » Suivent les inscriptions : 1° *L. Aponio Homyl,* &c.; 2° *Q. Fullonio Tolosano,* &c.

Au chapitre 64 se trouvent, avec des inscriptions de Lectoure, de Rome, &c., deux inscriptions de Narbonne.

Le chapitre 65 contient, avec diverses inscriptions, une inscription de Narbonne.

On lit à la fin du manuscrit : « *Fin du recueil manuscrit des antiquités d'Arles de Lantelme de Romieu. Cette copie est exacte, l'ayant collationnée sur l'original, & en ayant suivi avec exactitude l'orthographe & transcrit même les erreurs de l'auteur qui n'avait ni critique, ni érudition, ni goût, le* 8 *juillet* 1776. *L. R. P.* » Cette copie est, en effet, la meilleure qui existe du manuscrit de Romieu, & elle est, certainement, très-fidèle. L'original était, en 1776, entre les mains de Séguier, le savant antiquaire de la ville de Nimes.

II

La bibliothèque d'Arles contient un autre manuscrit épigraphique qui ne renferme que des inscriptions d'Arles & des environs. Il est intitulé : *Inscriptions d'Arles, par* DIDIER VÉRAN. (Collection Didier Véran & Pierre Véran.) (In-4°, non catalogué). Il renferme 479 pages manuscrites dont Véran est l'auteur, & 27 pages imprimées, formant un fascicule édité par le P. Dumont, & qui a pour titre : « *Recueil de toutes les inscriptions d'Arles antérieures au huitième siècle de l'ère chrétienne.* »

Le nombre des inscriptions est de 252; Véran les a traduites & commentées dans son manuscrit. 186 sont éditées par Dumont. Ce manuscrit a été légué par l'auteur aux archives de la ville.

On ignore où Véran a puisé ces documents. Ce manuscrit intéressant la Province, nous avons jugé à propos de le signaler, bien que nous n'ayons pas eu d'inscriptions à lui emprunter.

AVIGNON

1° Bibliothèque de la ville.

Manuscrit de l'abbé BOUSQUET. N° (provisoire) 41, in-4°, 3 tomes, reliés en basane. Tome I, 320 pages; t. II, 294; t. III, 380. Les inscriptions ne sont pas numérotées. Lettres onciales & dessins. En titre : *Manuscrit unique représentant les pierres antiques, autels votifs, inscriptions, pierres sépulchrales, statues, bas-reliefs, frises, chapiteaux qui ont existé du temps des Romains à Narbonne,* 3 *v. in*-4°. L'abbé Bousquet, de Narbonne, était l'auteur de cet ouvrage auquel il avait consacré sa vie. On lit ensuite une note écrite par le bibliothécaire d'Avignon : « D'après le témoignage verbal de M. Tournal, l'exemplaire du musée d'Avignon est de la même main que celui de la bibliothèque de Narbonne qui avait été laissé à l'hôpital par Bousquet lui-même. C'est donc un second original du *Recueil* de l'abbé Bousquet. » Cette indication est exacte. Ajoutons que l'exemplaire d'Avignon est plus soigné que celui de Narbonne.

2° Bibliothèque & musée Calvet.

H, fol. R. En titre : *Interpretatio Gaillardi Guirani apud Arecomicos,* &c. (Cf. le titre ms. de la bibliothèque de Nimes 13810, n° 20, que ce ms. a copié.) A la suite se trouvent des copies d'inscriptions qui étaient dans la maison de Guiran, devenue la propriété de M. Lombard de la

Tour, au dix-huitième siècle. On lit en tête de ce petit recueil : *In domo olim dni Guiran, nunc dni Lombard de la Tour ab ipso dno de Superville concessae inscriptiones & sumptibus ejus in Aula ducis de Brunswick per viam maris devectae.* Ce projet de cession au duc de Brunswick par M. de Superville ne fut pas exécuté, & la plupart de ces inscriptions sont encore dans la même maison, aujourd'hui rue Dorée, à Nimes, ou au musée de la ville. Ce manuscrit doit être attribué à Georges de Superville, pasteur réfugié en Prusse vers 1755.

CARPENTRAS

Bibliothèque & musée d'Inguimbert.

La bibliothèque de Carpentras contient la collection des manuscrits de PEIRESC, qui viennent d'Aix (cf. le *Catalogue descriptif & raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, par Lambert, 3 vol. in-8°); mais les deux volumes qui intéressent le plus l'épigraphie & qui sont consacrés aux inscriptions anciennes sont à la bibliothèque nationale. Outre la collection PEIRESC[1], la bibliothèque de Carpentras possède deux manuscrits du seizième ou du dix-septième siècle, intéressant l'épigraphie latine.

Le manuscrit coté sous le n° 581 ne renferme rien qui se rapporte à la Narbonnaise.

Le manuscrit coté sous le n° 580, renferme, au f° 325, v°, 6 pages sur les inscriptions de Nimes, &, plus loin, après quelques inscriptions de Lyon, l'inscription de l'autel d'Auguste à Narbonne.

Ces copies n'offrent aucun intérêt; elles ont été faites sur des ouvrages imprimés.

[1] La publication des lettres inédites de Peiresc est préparée par M. Tamizey de Larroque, membre correspondant de l'Institut.

LEYDE

Bibliothèque de la ville.

I

Bibl. publ. Leid. lat., n° 6, in-4°. Ms. BURMANN[1]. 659 pages. Plusieurs paginations, l'une, qui est d'une écriture ancienne, est marquée à l'encre. Titres : *Inscriptiones veteres Narbonenses & Sarsinae. Aliae | inscriptiones manu Gudii, aliae a p. Petavio collectae. | Inscriptiones Graecae, Ephesinae, Smyrnenses & aliae. | Inscriptiones veteres in Transsilvania exstantes.* |

Page 1 (recto) : *Antiquitatum Narbonensium liber.* Page 1 (verso) : *Antiquitatum Narbonensium volumen venerandum. Vale lector & fruere.*

Suit l'explication de quelques signes épigraphiques, du pileus, &c.

Les 56 premières pages sont d'une même écriture. Plus loin, quelques inscriptions sont aussi de la même main. Si on suit la pagination la plus ancienne, les pages 57 & 58 manquent. Les inscriptions, écrites en onciales, ne sont pas de la main de Scaliger, qui y a joint quelques notes en caractères cursifs. Une autre main, qui a copié plusieurs inscriptions à la suite, & sur les feuillets que le premier auteur avait laissés en blanc, a ajouté quelques dessins à la première partie de ce manuscrit. Enfin un autre auteur a enrichi ce manuscrit de nouvelles copies.

II

In-f°, n° 1. Collection de SMETIUS[2], 211 feuilles. Titre : *Inscriptiones antiquae cum Graecae tum latinae, per urbem Romam diligenter collectae, & ex aliis non modo Italiae, sed & reliquarum totius fere Europae regionum locis studiose conquisitae, fidelis-*

[1] Il y a trois personnages de ce nom connu dans le domaine de l'érudition. Le possesseur de ce manuscrit est celui qui a collaboré à la seconde édition du *Corpus* de Gruter.

[2] Sur les inscriptions de Smetius, à Lyon (1545-1551), cf. C. I. L., vol. 6, *pars prior*, n° 37.

sime que uti ex ipsis marmorib. aut aereis tabulis legebantur, descriptae. Ms. autographe de SMETIUS.

Il renferme une dédicace datée de 1565. L'auteur raconte dans sa préface qu'un premier manuscrit lui a été volé & qu'il a dû recommencer son ouvrage. On y lit quelques inscriptions de la Province, surtout de Nimes. Ces dernières ont été copiées « *Ex libro antiquitatum Nemausensium, Jo. Poldi.* » L'autre manuscrit, qui a été volé à Smetius, a été retrouvé en Angleterre par Douza [1], rapporté par lui & publié par Juste Lipse. (Plantin, 1588, in-f°.).

III

VOSS. GERM. GALL. q. I, in-4° [2]. *Codex chartaceus folior.* 246. La couverture a été renouvelée, & les indications qu'elle pouvait porter n'ont pas été transcrites. Titre : *Histoire des antiquités d'Arles avec plusieurs escrits & épitaphes antiques trouvés là mesmes & autres lieux, par L. D. R* [3]. Suivent (p. 1), deux sonnets à la louange de la ville d'Arles; le premier signé de l'anagramme de Lantelme de Romieu : « Amy vault Renommée », & le second, de la devise : « A raison cède », anagramme de Jean de Corras, conseiller à Toulouse.

L'auteur cite, dans la préface, un de ses parents, Bernard de Romieu (p. 54). Après avoir fait l'histoire d'Arles, l'auteur transcrit des inscriptions de Nimes (p. 98), en ayant soin de ne pas citer celles que Poldo d'Albenas avait déjà éditées. Il passe à Narbonne (pp. 101 à 120), transcrit ensuite des inscriptions d'Italie, & revient plusieurs fois à Arles, à Narbonne (pp. 133-136-174) & à Toulouse. Cf. p. 204 : « *Epit. à Thoulouze d'arriere le coeur des Jacobins : Siste parumper viator.* » Les inscriptions anciennes & celles du moyen âge se succèdent sans beaucoup d'ordre. Copie incorrecte, qui n'observe pas la disposition des lignes des inscriptions.

Ce manuscrit, acheté pour la reine Christine de Suède, appartint à Vossius, qui le tenait probablement de quelque érudit français.

IV

LIPSIUS, in-f°, n° 22, 52 feuilles. En titre : *Inscriptiones antiquae, graecae & latinae, tam lapidum quam nummorum, litteris capitalibus, manu Lipsii.*

Ce manuscrit renferme divers documents qui, pour la plupart, ne semblent pas destinés à la publication. Il ne contient qu'une inscription de Narbonne, celle de l'autel d'Auguste, un peu moins bonne que la version de Gruter, & transcrite évidemment sur une copie [1].

V

Fonds PAPENBROECK [2], n° 5, in-4°, 140 feuilles. En titre : *Inscriptiones antiquae romanae quas Josephus Scaliger collegit descripsitque sua manu fere ex Lazio, Apiano, Manutio, Saranna, Strada, Paradino, Mazochio,* &c., *addendas operi illi inscriptionum quod Smetius confecit, ediditque cum auctario J. Lipsius.*

Ce manuscrit, en onciales, est tout entier de la main de Joseph Scaliger. Il est destiné, comme l'indique le titre, à compléter le recueil de Smetius édité par Juste-Lipse. Il n'a pas copié les monuments; il est fait avec divers manuscrits. Il donne une grande quantité d'inscriptions de tous les pays. Il a servi au *Recueil* de

[1] Cf. GRUTER (éd. Graevius, 1707), *Préf.*, pp. 5 & 6; & ID., p. 49, *Vie de Gruter*, par Flayder.

[2] Le manuscrit de Voss est un des derniers venus à la bibliothèque de Leyde; mais l'auteur de l'original, de Romieu, est fort ancien. Cf. *infra*, notre Dissertation sur les manuscrits de la Gaule Narbonnaise.

[3] On savait déjà par une note du père Le Long (15399, p. 791), que l'original de ce manuscrit était entre les mains de la famille de Romieu, à Arles. Cf. *infra*.

[1] Quelques omissions & quelques fautes prouvent la rapidité de cette transcription. Une ligne est passée après VIII k. oct. On lit « *colonis colonisque* » pour « *colonis incolisque.* »

[2] Papenbroeck fut un des donateurs de la bibliothèque de Leyde.

Gruter où ses leçons se retrouvent presque toujours[1].

VI

SCALIGER, in-4°, Q, 61, 181 feuilles. *Bibl. publ. Leid. lat.*, ms. En titre (p. 1) : *Josephus Scaliger, Julii Caesaris filius.*

Le titre est en onciales. Le manuscrit contient plusieurs fascicules. L'un d'eux, écrit de la main de Scaliger en caractères cursifs, donne les inscriptions de la Province. Il renferme des fautes assez nombreuses, & paraît être une sorte de *memento* plutot qu'une copie destinée à l'impression. Il paraît avoir perdu deux feuilles.

VII

Fonds POPENBROECK, in-4°, n° 6.

Nous le citons seulement pour mémoire. Ce n'est qu'un recueil de notes diverses de mains différentes. Il renferme (p. 93) trois inscriptions de Béziers, publiées à Paris en 1614, par Claude Prat, conseiller royal à Lyon.

NARBONNE

Bibliothèque de la ville.

I

Copie du manuscrit RAINOUARD par LAPORTE. (Ce manuscrit n'est pas encore catalogué; il se trouve dans une couverture portant le titre « *Narbonne, temporel* » & les armes du cardinal de Polignac. Cette couverture renferme d'autres manuscrits que nous allons signaler). Petit in-4°. Lettres onciales & lettres cursives mélangées. Plusieurs inscriptions sont données en abrégé. 34 pages numérotées, 157 inscr. Titres sur la couverture (en caractères cursifs) : *Inscriptions & monuments antiques de Narbonne, recueillis par Antoine Rainouard, chanoine de Saint-Just, en* 1539[2], *copiées par le père Laporte, en* 1712. (Suivent deux feuillets en blanc.) A la page 1 (en onciales) : *Antiquitatum · liber · ex · vetustissimis · lapidibus & monumentis · nuper Narbonae · repertis · ibi que · collectus ·* (lisez : *collectis*) *per · me · Antonium Rainoardum · canonicum · Narbon · ab · anno · domini ·* 1539. (En caractères cursifs) : *Fidenti sperata cedunt.* (Et par une autre main) : *Hannuic, patronus.*

Avant la fin du ms. on trouve les indications suivantes[1] : « Θ, *thêta, significat mortem...*, Λ *ampliationem significat...* T *significat salvum qui damnabatur priore nota* Θ... Ɔ *significat foeminam, puta Caiam.* (*Val. Prob.*). W *significat foeminam, id est* M. *Val. Prob.* ⌂ ⊃ ⌂ *significat libertatem, nam tot pileos ponebant olim quot servos manumiserat*[2]. (MACROB. I, *Satur.* XI : *Servos, inquit, ad pileum vocare.*) » Le manuscrit est terminé par cette note : *Fin du cahier de M. Antoine Rainouard, autresfois chanoine de l'église sainte & primatiale de Narbonne, juge de monsieur l'Abbé de Saint-Paul & de la célèbre abbaye de Fontfroide, dont le mérite & la capacité font revivre les plus beaux ornements que le senat romain a tant estimé*[3], *les Votienus Montanus & les Terentius Varo que Rome se faisoit gloire de devoir à notre illustre patrie. Il m'a presté le cahier de M. Rainouard & me la si honnestement communiqué, que si ce savant chanoine mérite nos plus beaux éloges de l'avoir fait, M. Hannuic ne doit pas estre moins loué de l'avoir conservé.* 1712. (Suit une note de G. Jallabert : « Ce manuscrit, composé par le père Rainouard, chanoine de Saint-Just en 1539, & copié par le père Laporte,

[1] Cf. *infra*, notre Dissertation sur les manuscrits de la Gaule Narbonnaise.

[2] Ce titre est abrégé. Le titre (donné au siècle suivant, & mentionné par Edw. Barry sans renvoi à un auteur) était : « *Recueil manuscrit d'inscriptions, bas-reliefs, objets divers trouvés aux remparts de Narbonne, à la tour moresque & aux environs de cette ville, relevés par M. N. de Raynoard, chanoine de Narbonne & chambrier du pape.* »

[1] Nous reproduisons ces documents, dont se sont servis les érudits de cette époque & qui se retrouvent, un peu abrégés, dans un manuscrit de Leyde, le ms. Burmann.

[2] Nous recopions les fautes de l'auteur. Elles servent quelquefois à établir des filiations entre divers manuscrits.

[3] Cf. la note précédente.

devint la propriété de M. Dumège, qui le donna à G. Jallabert, le 16 novembre 1832.) »

II

Manuscrit LAPORTE (sans titre). A la suite du manuscrit copié par Laporte, il convient de mentionner un autre manuscrit du même auteur. C'est un petit in-f° de 27 pages, qui renferme une dissertation sur l'inscription de Q. Vibius, Q. f., Maximus. Le chanoine Lafont[1] « *Canonicus sancti Sebastiani* » avait eu le tort de faire dater cette inscription du consulat de M. Porcius Cato & de Q. Marcius Rex : le père François Laporte, minime, le réfute.

III

Copie anonyme du plus ancien manuscrit de GARRIGUES. Un volume manuscrit, sans numéro d'ordre, broché, gr. in-4°[2]. Un chiffre par feuillet (recto & verso); 48 numéros. Plusieurs feuillets manquent (entre autres 8 & 21). D'autres ont pu être perdus quand le ms. n'était pas encore numéroté. Les feuillets 26 & 48 sont en blanc. Quelques feuillets sont rognés. Inscriptions en onciales, non numérotées. Quelques lignes (la traduction d'une inscription hébraïque) sont moulées. L'auteur n'a rien écrit en caractères cursifs. Titre en onciales sur la première page : *Inscriptions antiques, tumules & épitaphes qui se retrovent en divers endroictz de la ville de Narbone, retirées par Pierre Garrigues de ladite ville.* Suit une note de G. Jallabert, datée de Narbonne, 16 novembre 1832. (Il explique que Garrigues recueillit des inscriptions pendant qu'il faisait construire la porte Connétable & qu'il les transmit à Catel. Garrigues eut un riche cabinet d'antiquités; il posséda une statue de Diane qui fut vendue au ministre de la Vrillière, dont hérita Louis XIV. Garrigues mourut au commencement du dix-septième siècle[1].
« Sa maison était à la rue ditte des No-
« bles, en face de celle qui va tout prés à
« Notre Dame de la Major, aujourd'hui
« des Pélerins. M. Bouniol fils en est pro-
« priétaire, il y reste encore des reliefs
« antiques qui rappellent l'habitation de
« l'ancien archaeologue[2]. » Dumège posséda ce manuscrit & le donna à Jallabert).

IV

Manuscrit autographe de GARRIGUES. Ce manuscrit est contenu en entier dans le 10e volume des « *Antiquités de la France* » (*Aude, Aveyron*). Relié in-4°. Collection Gérard Jacob. Il porte, à l'intérieur de la couverture, les armes du marquis de Fortia d'Urban, & plus bas celles de la société héraldique de France. Titre, sur le premier feuillet (de la main de Gérard Jacob) : *Recherches historiques sur les antiquités de la France, par ordre alphabétique de départemens.* Tome 10e. Aude (Narbonne), Aveyron. Devise : *Res quae vero pro patria scribuntur, aeterne sunt. Rheims*, 1823. (Sous-titre, à l'encre bleue) : *College historique de France.* Page 1 : *Antiquités de Narbonne (Aude).* (Suivent divers extraits imprimés qui n'ont aucun rapport avec le manuscrit Garrigues[3].)

[1] C'est le chanoine Jérôme Lafont, auteur de l'ouvrage qui figure dans notre Catalogue des manuscrits de Narbonne, n° IX.

[2] Ce manuscrit est signalé par le père LE LONG, *Bibliothèque de France*, Paris, 1731, t. 3, n° 37805. L'auteur ajoute : Il y a une copie de ce manuscrit dans la bibliothèque des pères doctrinaires de Toulouse. (C'est la copie faite par le père Laporte; cf. *infra*, notre Catalogue, art. *Toulouse*.) Le père Le Long considère le ms. de Narbonne comme un original. Il cite Rainouard, contemporain de Garrigues, pense-t-il, mais un peu plus ancien.

[1] La date de la mort de Garrigues doit être un peu reculée. Cf. *infra*.

[2] Cette indication est précieuse pour l'histoire des mss. Garrigues; cf. P. LAFONT, *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque du musée*, p. 24.

[3] Il convient de citer, p. 1, un extrait manuscrit en quelques lignes sur les antiquités de Narbonne, un extrait du mémoire de M. Georges (*Moniteur*, 16 février 1807), & un extrait d'une « dissertation sur une livre de plomb trouvée dans un tombeau par M. Vignier [*lisez :* Viguier] Lestagnol, ancien militaire, membre correspondant de la Société royale des antiquaires de France », par M. Dulaure.

2e partie (page 13). Titre imprimé : *Recueil d'antiquités de la ville de Narbonne, département de l'Aude, manuscrit de M. Antoine Roux, avec notes de M. Millin, l'un des conservateurs du cabinet des antiques de la bibliothèque du roi* (1746).

Suit le manuscrit, dont les pages in-f°, sur papier épais, ont été rognées & pliées afin de pouvoir être contenues par la reliure (106 folios renfermant 290 inscriptions & 72 dessins). La suite des inscriptions n'est pas numérotée.

Ce manuscrit renferme des dessins de bas-reliefs très-soignés; les inscriptions (en onciales) sont reproduites avec plus d'élégance que de fidélité. L'auteur du manuscrit a donné, en caractères cursifs, de nombreuses indications sur la provenance de ces inscriptions[1]. Des notes ont été ajoutées par divers auteurs, entre autres par l'abbé Bousquet & par Millin.

Le volume se termine par une notice sur le département de l'Aveyron, de la main de Gérard Jacob, & par une courte table de la même main.

V

Manuscrit du chanoine PECH. Manuscrit in-4°, relié, non catalogué. Feuillets non numérotés. Inscriptions écrites tantôt en lettres onciales, tantôt en caractères cursifs, de mains différentes.

Titre (sur la première page, de la main de l'auteur) : *Inscriptions & bas-reliefs qui sont à Narbonne.* Pech, 1713, chanoine de Saint-Paul & official primatial pour monseigneur l'archevêque & primat de Narbonne.

Ecrit en marge, d'une main plus moderne : *Mémoires de Laffont. Tiré d'un manuscrit intitulé : « Les antiquités de Narbonne, contenant les inscriptions, tombeaux & épitaphes romaines qui se trouvent en divers endroits de ladite ville. Ensemble les demi-reliefs & reliefs des Romains qui sont en cette ville de Narbonne, avec l'explication en français des plus principales inscriptions & figures romaines, divisées en cinq parties par le sieur Guillaume-Anne Lafont, bourgeois dudit Narbonne, en l'année* 1700, *première partie.* »

Dans le texte figurent, avec des indications de la main de Pech, des commentaires par l'auteur de cette note; des annotations, des dessins d'autres épigraphistes, surtout de l'abbé Bousquet; &, enfin, des copies de l'abbé Cérès.

Ce manuscrit fut commencé en 1707[1].

Il arrive parfois à l'auteur de transcrire deux fois de suite, & identiquement, la même inscription.

Ce manuscrit se compose de plusieurs fascicules indépendants, reliés entre eux. Certaines inscriptions, annotées par Pech, n'ont pas été dessinées par lui.

VI

Manuscrit du frère LOUIS PIQUET. Petit in-f°, relié (n° 2121 du catal.), 421 pages numérotées. Quelques feuillets en blanc suivis d'une table. Écriture de l'auteur, cursive. Les inscriptions insérées sont en onciales. Ouvrage enrichi de dessins fort mal faits.

Titre : *L'histoire de Narbonne, tirée des auteurs anciens & modernes, & des monumens, marbres, inscriptions qui se voient dans cette ville, recueillie par le frère Louis Piquet, Rx minime, natif de Ventenac au dioceze de Narbonne*[2].

Une note indique que ce manuscrit a passé entre les mains de M. le chevalier Viguier (1812) & de G. Jallabert.

VII

Manuscrit de l'abbé BOUSQUET (prêtre hebdomadier de Narbonne). 3 vol. grand in-4°, reliés (n° 1986 du catal.). T. I, 347 feuillets; t. II, 302; t. III, 327. Titre : *Antiquités romaines de la ville de Narbonne.* — Devise : *Veterum decora alta parentum.* (VIRG., *Æn.*, l. 2.)

[1] Voyez *infra*, notre discussion des manuscrits de Garrigues.

[1] Cf. l'inscription : *Paci augustae, T. Domitius, &c.*, & notre Catalogue : Paris, Bibl. nat., Pech, fonds latin, 17746.

[2] Né le 27 janvier 1699. — Mort le 22 février 1774.

On lit sur la première feuille la date de la mort de Bousquet (25 janvier 1809, à 77 ans).

Suit une préface où sont successivement nommés : Guillaume Lafon & Jérome Lafon, prêtre & chanoine de Saint-Sébastien; Pierre Garrigues, ingénieur; & François Renouard, avocat.

Inscriptions en onciales, explications en caractères cursifs. Dessins soignés de nombreux bas-reliefs. Les inscriptions & les dessins, publiés pour la première fois par l'abbé Bousquet, sont accompagnés d'une étoile. Il y a beaucoup de dessins inédits. Une quinzaine d'inscriptions seulement ne figuraient pas dans les anciens recueils.

Parmi les manuscrits de Narbonne qui renferment des documents sur l'archéologie latine on peut citer :

Dans la couverture, aux armes du cardinal de Polignac, portant le titre, Narbonne, temporel, avec le manuscrit du Père Laporte :

1° Des copies de lettres de l'abbé Novy, à S. E. le Cardinal de Polignac, contenant la description de la fontaine de Nîsmes (3 août 1739);

2° Un projet d'explication d'une cornaline trouvée dans la fontaine de Nismes en 1740.

NARBONNE

BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES

1° Bibliothèque de M. Paul Lafont, architecte[1].

VIII

Manuscrit de GUILLAUME-ANNE LAFONT. Petit in-4°. 410 feuillets (A la suite, quelques inscriptions ajoutées en 1826 & en 1828, & quelques feuillets en blanc). Titre, sur la reliure : *Les antiquités de Narbonne*

[1] Cf. MILLIN, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. 4, pp. 385-386.

Sur la première page :

Les antiquités de Narbonne contenant les inscriptions, tombeaux & épitaphes romaines, qui se trouvent en divers endroits de ladite ville, ensemble les demi-reliefs & reliefs des Romains, qui sont en icelle ville de Narbonne, avec l'explication en français des plus principales inscriptions & figures romaines, divisées en cinq parties par le s^r Guillaume Lafont..... dit Narbonne &..... (un coin de la feuille est arraché[1]).

Suit une notice du petit-fils de Guillaume Lafont : il raconte que ce manuscrit était dédié à Philippe V, roi d'Espagne, & que, pendant la Terreur, il a déchiré cette dédicace. Viennent ensuite un extrait du *Mercure galant* (févr. 1703, pp. 82 & 83), sur l'entrée du roi Philippe V à Narbonne, la copie de l'épître dédicatoire, &, enfin, un avis au lecteur.

Les inscriptions sont écrites en onciales[2]. Des bas-reliefs aussi figurent dans ce manuscrit, fort bien dessiné. Il est enrichi de commentaires, également de la main de l'auteur. Il contient plus de 750 inscriptions & de 200 dessins. Il commence par la description des inscriptions qui se trouvent à l'Archevêché, puis il parcourt la ville dans l'ordre suivant : palais de la Vicomté, — chez M. Léonnard, — à l'Arsenal, — chez M. Bascoul, — au port des Barques, — aux Doctrinaires, — au bastion Saint-Cosme, — aux Minimes, — à Notre-Dame de la Major, — chez M. Fabre, — aux Carmélites, — chez M. Pech, — chez l'auteur. — Enfin, il fait le tour des remparts : bastion Saint-Cosme, — bastion Saint-François, — porte Royale, — bastion Saint-Félix, — Citadelle, — porte Connétable, — bastion Damville, — bastion Montmorency. — Il revient au pont de la Chaîne, & termine par les inscriptions qui ne sont plus à Narbonne.

[1] Le titre complet nous est donné par le ms. Pech de la bibliothèque de Narbonne. Ce titre y est écrit tout au long, & se termine par les mots suivants : « Guillaume-Anne Lafont, bourgeois dudit Narbonne en l'année 1700. »

[2] Le manuscrit de Lafont est signalé par le père Le Long, *op. cit.*, *loc. cit.*, n° 3[illegible].

IX

Manuscrit de Jérome Lafont. 3 vol. grand in-4°, reliés. T. I, 1081 pages; t. II, 1053; t. III, 733 & des feuillets en blanc. — En titre, sur la couverture : *Histoire de Narbonne ancienne & de ses antiquités romaines.* — Sur la première page, second titre : *Narbonne ancienne.* — Troisième titre :

Narbonne ancienne, ou son origine & ses progrès, sa splendeur & son gouvernement, sa description & sa religion, ses funérailles & ses monuments dans l'antiquité. Histoire tirée des auteurs & des membres anciens & enrichie de dissertations curieuses qui font un corps d'antiquités romaines, par M. Jérôme Lafont, prêtre, bachelier en théologie, docteur en l'un & l'autre droit, chanoine de l'église colégiale Saint-Étienne & Saint-Sébastien de Narbonne. Suivent : une dédicace à Clément XI, une préface, une table générale.

Les trois tomes contiennent quatre livres subdivisés en chapitres. Le texte est très-serré; il renferme 60 dessins. On a laissé en blanc la place de 180 dessins à copier dans l'œuvre de Guillaume Lafont[1]. Les inscriptions, en onciales, identiques à celles du manuscrit de Guillaume Lafont, sont intercalées dans le texte, auquel elles servent de preuves justificatives : par exemple, avec l'histoire de Pompée figurent les inscriptions relatives à la *gens Cornelia*, & celles des sévirs augustaux apparaissent dès que le texte arrive à l'époque impériale. Ces inscriptions ne sont donc pas disposées suivant l'emplacement où elles se trouvent, mais dans un ordre plus ou moins logique & historique, adopté ensuite par quelques autres manuscrits.

X

Manuscrit du Frère Louis Piquet. Petit in-f°. 401 pages. Titre, sur la couverture : *Histoire de Narbonne.* Sur la première page : *Mémoires de l'histoire de Narbonne ancienne & moderne, pris des anciens auteurs, des monumens, marbres & inscriptions qui se voient dans cette ville.* M D CC LXV. Suit une préface dont les pages ne sont pas numérotées, 401 pages d'histoire & une table.

Ce manuscrit est la copie exacte, par l'auteur, du manuscrit qu'il avait fait auparavant & qui se trouve également à Narbonne, dans la bibliothèque de la ville[1].

[1] Cf. Paul Lafont, *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque du Musée;* Narbonne, Caillard, 1870.

[1] Pour compléter la liste des manuscrits de M. Paul Lafont, relatifs aux antiquités de la Gaule Narbonnaise, nous signalerons quelques manuscrits inédits du chanoine Jérôme Lafont :

1° Un plan de Narbonne & des monuments qui s'y trouvaient sous la domination des Romains & des Goths, par Jérôme Lafont (Cf. le ms. de Jérôme Lafont, *Narbonne ancienne,* &c., t. II, pp. 2 & 156). Ce plan est fait à l'aide des anciens écrivains. On y voit figurer, hors des remparts, un *Mons laurorum* (actuellement Montlaurès) auquel l'auteur rattache l'inscription « Lauro Monte. » Ce plan a été copié par Bousquet, & figure dans plusieurs ouvrages, entre autres, dans « *Les villes mortes* » de Lenthéric,

2° « *Auguste déifié de son vivant, à la faveur de son génie, par le peuple de Narbonne,* » 1 vol. in-f°, 300 pages.

3° « *Explication historique de la statue du prêtre païen qui fait son acte d'adoration à son idole,* » 1 vol. in-f°, 200 pages (rentré en la possession de M. Paul Lafont).

4° 1 vol. in-f°, 200 pages. Titres, sur la reliure : « *Origine de la Septimanie des Visigoths;* » sur la première page : « *Nouvelle découverte touchant l'origine du nom de Septimanie des Wisigoths, inconnue à tous les auteurs qui ont parlé,* par M. Jérôme Lafont, prêtre, bachelier en théologie, docteur en l'un & l'autre droit & chanoine de l'église Saint-Etienne & Saint-Sébastien de Narbonne, avec une dissertation à la fin sur quelques tombeaux antiques nouvellement découverts à Sales, village à deux lieues de Narbonne, du côté de la mer; embellie de remarques curieuses sur les choses qu'on y trouva dans le mois de septembre de l'année 1712. » (Cette dissertation ne renferme pas d'inscriptions inédites.)

5° Petit in-4°, 57 pages. Minute d'une « Dissertation sur le véritable apôtre de Narbonne, à la suite de laquelle est une dissertation curieuse sur la maison Quarrée de Nismes. »

2° Bibliothèque de M. Gabriel Bonnel, avocat, membre de la commission archéologique de Narbonne & de la Société archéologique du midi de la France.

XI

Manuscrit du chevalier VIGUIER DE LESTAGNOL[1]. Petit in-4°, 3 vol. reliés. 1er vol., 317 pages; 2e vol., 297; 3e vol., 387. Titres : 1° *Débris d'anciens monuments;* 2° *Les antiquités narbonnoises ou debris des edifices elevez par les Romains dans l'ancienne Narbonne,* par le chevalier De Viguier, mousquetaire de la garde ordinaire du Roy dans la première compagnie.

Inscriptions en onciales, classées, comme celles de Jérôme Lafont, par ordre de matières. Les noms de Renouard, Garrigues, Gruter, Pech & Catel sont écrits en caractères cursifs, de la main de Viguier, au bas de nombreuses inscriptions. Le manuscrit est terminé par une table incomplète.

En outre, M. Gabriel Bonnel a copié :

1° Le manuscrit Garrigues-Laporte[2], de la bibliothèque de Toulouse;

2° Le manuscrit Romieu-Laporte[3], de la même bibliothèque;

3° Une partie du manuscrit Bousquet, de la bibliothèque de Narbonne;

4° Le manuscrit Piquet de la bibliothèque de Narbonne.

3° Bibliothèque de M. Berthomieu, directeur du Musée épigraphique de Narbonne.

XII

Main-courante de M. BERTHOMIEU. Ce manuscrit, qui se continue tous les jours, comprend actuellement 507 inscriptions, copiées au crayon à mesures qu'elles sont

[1] Acheté en 1853, par M. Gabriel Bonnel, à Fontenelle, libraire à Montpellier, qui avait acquis la bibliothèque de Viguier de Lestagnol, de l'héritier Mr Belland.

[2] Cf. *infra*, art. *mss de Toulouse*

[3] Cf. *ibid.*

transportées des remparts au musée[1]. L'auteur donne avec les copies des inscriptions leurs mesures & leurs provenances. Il mentionne les inscriptions inédites. Ce manuscrit très-utile & très-soigné est en voie d'achèvement. Il sert de complément au Catalogue du musée par Tournal[2]; mais, comme après la mort de M, Tournal, M. Berthomieu n'a pas été préposé immédiatement à la direction du musée, quelques inscriptions se sont perdues avant qu'il continuât la tâche de son prédécesseur. D'autres inscriptions, vues par les anciens épigraphistes & signalées ensuite comme perdues, ont été retrouvées pendant la démolition des remparts de la ville.

NIMES[3]

Bibliothèque de la ville.

I

13835. Manuscrit d'AUBAIS (Anne Rulman). Tome III, in-f°. *Inventaire des inscriptions & épitaphes romaines trouvées dans les ruines de Nismes.* 109 pages numérotées de la main de Germer-Durand, ancien bibliothécaire de la ville de Nimes.

L'ouvrage d'Anne Rulman est intitulé : Œuvres d'Anne Rulman, conseiller du roi

[1] Elles n'ont encore qu'une installation provisoire; du reste, elles ne sont pas toutes recueillies & on n'a pas tout à fait achevé de démolir les remparts. Celles qu'on extrait en ce moment sont transportées dans l'église de Lamourguier. On en voit d'autres dans le jardin de l'archevêché, d'autres dans une salle basse du musée & dans le vestibule de cette salle, d'autres dans la salle haute ou salle de la mosaïque, voisine de la bibliothèque. Quelques inscriptions sont encastrées dans les murs de l'archevêché, quelques autres au pont de la Chaîne, & d'autres (très-rares) appartiennent à des particuliers.

[2] TOURNAL, *Catalogue du musée de Narbonne & notes historiques sur cette ville.* Gaillard, 1864.

[3] Je dois ce catalogue & la plupart des notes qui l'accompagnent à l'obligeance de M. Germer-Durand fils, qui publie, comme on sait, dans ce recueil les inscriptions de plusieurs villes de la Province, entre autres de Nimes.

& assesseur criminel en la grande prévôté de Languedoc, 4 vol. in-4° & 2 vol. in-8°. *Fonds d'Aubais.*

II

13810. Recueil n° 12, par SÉGUIER, in-f° (notes diverses).

Page 35 : Lettre de Peyresc à M. Borrély.

Page 37 : Lettre de Peyresc à l'évêque de Viviers (19 janvier 1631), sur quatre petites plaques de métal avec inscriptions trouvées à Nimes & qui sont entre les mains de l'évêque de Viviers, à qui il en demande un dessin.

III

13810. Recueil n° 20, par SÉGUIER (fascicules divers).

Interpretatio Gaillardi Guirani apud Arecomicos & Auraicos senatoris lapidum Nemausi repertorum anno 1666 inter rudera murorum antiquorum nunc in illius aedibus, 4 f. in-4°.

Ce travail, contenant quelques inscriptions, est suivi de fascicules in-f°.

Josephi Bimardi, montis Seleuci toparchae in Gaillardi Guirani interpretationem lapidum Nemausi repertorum, anno 1666, & ad alia quaedam ejusdem urbis monumenta adnotatiuncula. Ad Joannem Seguerium senatorem Nemausensem.

Suivent des inscriptions de Narbonne tirées du manuscrit de Marcorelle.

Inscriptions de Narbonne, d'après les originaux, par Schmidt, en 1762.

Copie de l'inventaire (d'Anne Rulmann) des inscriptions de Nimes, d'après le manuscrit d'Aubais.

Inscriptions de Vaison & de quelques lieux du diocèse de Nimes ou d'Uzès, d'après le manuscrit de l'abbé Gérouin.

Inscriptions de Nimes, tirées des manuscrits de M. de Mazargues.

Une dissertation de M. Bouhier sur une inscription de Nimes.

Inscriptions de différentes villes de France & de l'étranger. Inscriptions de Nimes. Découvertes de la fontaine en 1739. Inscriptions copiées du manuscrit d'un voyage en France fait par George-Frédéric von Rammingen, l'an 1603. Ce manuscrit vient de chez M. le baron de Pröck, à Augsbourg, 4 pages in-f°. Le recueil des inscriptions de Rammingen paraît avoir servi à la rédaction de l'itinéraire de Golnitz, éd. de 1655, au moins en ce qui concerne la ville de Nimes.

IV

N° 13799, in-f°, cartonné. *Antiquitates & inscriptiones Nemausenses opera & studio Gaillardi Guirani apud Arecomicos & Auraicos senatoris amplissimi l.* IIII, *accessit tractatus elegans de re nummaria veternus. Nemausi,* MDCLII.

C'est une copie du premier volume du grand ouvrage manuscrit de G. Guiran; mais il est incomplet : il y a très-peu d'inscriptions dans le texte, & la fin du manuscrit présente des lacunes; il n'y a que le titre pour le dernier chapitre. Les 137 premières pages seules (sur 269) sont numérotées.

V

N° 13800, in-4°, relié, 361 pages. Copie de GUIRAN par SÉGUIER. Séguier a copié en entier l'ouvrage de Guiran, catalogué au n° 13799. Une note de sa main porte que dans ledit manuscrit il y a l'histoire de Nimes, mais qu'il y manque la seconde partie, celle des inscriptions, à laquelle Guiran *avait donné tous ses soins, tandis que la première est ici presque entière, mais elle ne ressemble qu'à un mémoire.*

Cependant ce manuscrit contenant quelques inscriptions avec des dissertations, Séguier y ajouta quelques notes renfermant des inscriptions copiées par lui chez M. de Mazargues, qui possédait, semble-t-il, un exemplaire du Recueil des inscriptions de Guiran.

Une note plus récente & placée en tête du manuscrit renvoie au tome III, p. 535, de la Bibliothèque historique de France, où il est dit : « L'original de cet ouvrage « est à Vienne, dans la bibliothèque de « l'empereur. Le premier volume contient « l'histoire de Nimes; le second, les ins- « criptions antiques de cette ville & des

« environs. M. Séguier a une copie pres-
« que entière du premier volume & toutes
« les inscriptions du second, mais il n'a
« pas les remarques de ce dernier qui sont
« beaucoup travaillées. »

VI

Réserve de la bibliothèque de Nimes (Manuscrits). Petit in-4°, de la main de Guiran, avec étui en peau de mouton vert doré. Filets d'or sur la couverture. 15 chapitres contenant 181 pages, &, en outre, pages 181 à 186 : Inscriptions gothiques, modernes, &c. Suit un index de 68 pages; 5 pages d'inscriptions de Narbonne & 8 pages d'inscriptions d'Uzès.

Il a pour titre : *Inscriptiones antiquae quae passim, tam in urbe quam agro Nemausensi & locis vicinis, intra tertium aut quartum lapidem visuntur, Authore Guirant*, 1640. Il porte à la suite du titre, page 1, l'indication suivante : *Collectae ac digestae Mandolii*, anno MDCXXIX, *dum Nemausum pestilentia gravis vexaret.* Un grand nombre des inscriptions des premiers chapitres sont accompagnées de notes critiques.

Voici le titre de ces chapitres :

Ch. 1. Vota & dedicationes.
2. Sacra, sacerdotales.
3. Dedicationes, imperatores.
4. Magistratus majores & minores.
5. Opera & loca publica.
6. Officia domus Augusti.
7. Officia, artes minores & studia.
8. Affectus parentum erga liberos.
9. Affectus liberor. erga parentes.
10. Affectus conjugum.
11. Affectus fratrum & sororum.
12. Monumenta heredum, servorum, amicorum, &c.
13. Affectus dominorum & patron. erga servos, libertos, & contra.
14. Affectus libertinorum & servorum.
15. Monumenta singulariorum ab multis posita.

Ce manuscrit est une minute complète faite par Guiran de la seconde partie de son ouvrage, avant la rédaction définitive. La page 45 du catalogue d'une bibliothèque est collée contre la reliure de ce manuscrit, & cite MESNARD (*Histoire de Nismes*, t. VII, *Avertissement*, p. 9). Nous y apprenons que ce précieux recueil passa, après la mort de Guirant (*sic*), entre les mains de François de Graverol; en 1706, il fut acheté par Mahudel; en 1744, par Mesnard. Il fut acheté, en 1863, par la bibliothèque de Nimes, à la vente des livres de M. Bourguignon de Fabregoule, conseiller à la cour d'Aix.

VII

N° 13795, petit in-4°, manuscrit SÉGUIER, contenant :

Des inscriptions d'Uzès & des environs, 24 feuilles.

Inscriptions copiées à Béziers & à Narbonne en 1732, 31 feuilles.

Inscriptions d'Arles, 4 feuilles.

Inscriptions de Fréjus, Aix, Marseille, Antibes, 4 feuilles.

Inscriptions de Vienne, Lyon, Paris, Auxerre, Fontainebleau, 5 feuilles.

Inscriptions de Nimes.

Inscriptions de Nimes données dans l'ouvrage de Martène sur la religion des Gaulois.

Inscriptions de Nimes & de différents endroits du Languedoc, 42 feuilles.

Extrait du manuscrit de Guiran, qui a passé de chez M. Graverol chez M. Mahudel, 24 feuilles.

Suivent des extraits d'ouvrages imprimés ou manuscrits sur des inscriptions de différentes villes de France & de l'étranger.

VIII

N° 13810, n° 2, Recueil par SÉGUIER. In-f° de plus de 400 pages.

Ce recueil contient plusieurs manuscrits ou extraits d'ouvrages imprimés, relatifs à Nimes.

Nous signalons ce qui concerne l'épigraphie :

Page 273, Lettre de Bouquier à Ménard.

Page 350, Découvertes de 1739 à la Fontaine : Travail de Ménard inséré dans le *Mercure de France* (décembre 1739), pa-

ges 401-428. Observations de Ménard sur les nouvelles découvertes de la Fontaine.

IX

N° 13802, in-f°. Ce manuscrit n'est qu'un recueil factice de *notes volantes*, de la main de SÉGUIER & de quelques-uns de ses contemporains, ou qui sont plus modernes, mises en ordre par M. L. RÉNIER, pendant son passage à Nimes, en 1854.

Le premier fascicule contient des inscriptions copiées à Nimes même & dans les environs; des inscriptions de Nimes, *ex schedis Bourretti Nemausensis*; des inscriptions de Nimes extraites d'un manuscrit de M. DE SUPERVILLE, en 1755; quelques inscriptions de Nimes, *ex schedis Dardailhou* (architecte de Nimes). En tout, 10 pages.

Le second fascicule comprend un assez grand nombre de dessins soignés d'épitaphes nimoises, 23 feuilles.

Le troisième est intitulé : *Inscriptions diverses de Nismes & étrangères.*

Le quatrième est relatif aux inscriptions découvertes à la fontaine & au temple de Diane (1739-1742). En tout 42 pages.

Le cinquième comprend des inscriptions romaines & du moyen âge de Nimes & des environs, 63 feuilles.

X

13810. Recueil n° 19, par SÉGUIER, in-f°, 194 pages (Divers).

Mémoire de Séguier sur les milliaires de Nimes.

Mémoire manuscrit envoyé par lui à l'Académie de Dijon en 1768.

Notes de Séguier sur les fragments d'inscriptions grecques trouvées à la Fontaine.

XI

N° 13801. 1 vol. in-f°, relié, 90 feuilles. Les 80 premières feuilles numérotées contiennent une série de dessins soignés, faits par une main étrangère, d'après les dessins & les notes de Séguier.

Les feuilles 80 à 90 contiennent des notes dont les plus anciennes sont de la main de Séguier. Elles sont relatives à des inscriptions romaines trouvées à Nimes, jusqu'aux environs de 1811. Elles sont numérotées de la main de M. Germer-Durand, ancien bibliothécaire.

Ce manuscrit contient, pour quelques inscriptions, la mention : *E Davinii mss.*

XII

Bibliothèque de Nimes: Bibliothèque Vals, non cataloguée (D. 69).

Manuscrit, petit in-4°, de P. BAUX, médecin à Nimes vers 1720, intitulé : « *Recueil de pierres antiques.* » 118 feuilles numérotées de la main de M. Germer-Durand, ancien bibliothécaire de la ville. Ce recueil est composé de sept cahiers, brochés en un petit volume, & comprend les inscriptions de Nimes & quelques-unes des environs immédiats.

XIII

Document extrait de la bibliothèque de Nimes.

M. Germer-Durand, bibliothécaire de la ville de Nimes, avait trouvé parmi les lettres adressées à Séguier, une lettre de l'évêque d'Agde, Mgr de Saint-Simon. Elle se rapporte au manuscrit Bousquet qui devint plus tard la propriété de M. Marcorelles, puis de la bibliothèque d'Avignon.

Voici ce que l'évêque d'Agde écrit à Séguier, le 8 février 1770 : « Je vous donne avis que j'ai reçu trois jolis volumes manuscrits des antiquités de Narbonne. Ces trois volumes n'en feraient proprement que la moitié d'un : il n'y a sur chaque feuille, y compris son revers, qu'une seule figure ou inscription..... les deux premiers volumes ont chacun 300 feuillets & le troisième, plus de 400..... » (Les inscriptions sont écrites sur papier à lettre, petit in-4°.)..... Il conseille à Séguier de venir les copier.

XIV

Bibliothèque de l'Académie de Nimes.

Cahier de 28 pages, grand in-8°. En titre : *Inscriptions de l'Académie.* Ce cahier renferme la copie des inscriptions qui composaient la collection de la maison Séguier, lorsqu'elle était devenue après sa mort l'hôtel de l'Académie. Ce recueil contient, en outre, cinq pages distinctes qui donnent les inscriptions trouvées à la fontaine de Nimes.

Ce manuscrit semble appartenir à l'époque de la Révolution.

PARIS

Bibliothèque nationale.

Manuscrits d'Anne Rulman (de Rulman). (Désigné par une erreur du Catalogue sous le nom d'André Rulman.)

Fonds français : 8648 (autrefois suppl. n° 8), 8649, 8650, 8651 (autrefois suppl. n° 290), 1 in-f° & 3 in-4°.

Titre général (donné par le Catalogue) : « *Récit des anciens monuments qui paraissent encore dans les départements de la première & deuxième Gaule narbonnaise, & la représentation des plans & perspectives des édifices publics, saints, sacrés, religieux & profanes avec le narré des étranges révolutions depuis les Volces romains,* &c. »

I

Premier volume, in-f°, n° 8648, 186 pages. (Ce volume, classé le premier, est le complément des trois autres & ne contient que des dessins & des plans.) Il se divise en trois cahiers ; le 2e cahier commence à la page 97, le 3e à la page 145.

Page 2 : « Le pourtraict de l'autheur, » au fusain.

Titre (page 4) :

Urbs antiqua Nemausus. — Récit des anciens monuments qui paraissent encore dans le département de la Première & Seconde Gaule Narbonnoise, & la représentation des plans & perspectives des aedifices publiques, saincts, sacrés, relligieux & profanes. Ensemble des Palais, Statues, Figures, Trophées, Triomphes, Thermes, Bains, Sacrifices, Sépultures, Médailles, Graveures, Epitaphes, Inscriptions & autres pièces de marque que les Romains y ont laissees pour la Perpetuité de leur mémoire & notamment dans Nismes ou de mesmes qu'ailleurs, l'injure du Temps & la négligence des hommes les avoit ensevelies, avec le narré des estranges révolutions du Languedoc, depuis les Volces, les Romains, les Vandales, les Visigoths, les Sarrasins, Eudon duc de Guiene, Charles Martel, Charles Maignie, les comtes de Tolose & nos Roys qui leur ont succédé & réuni ceste belle Province à leur Domaine. Par Anne Rulman, consr du Roy & adsesseur du Grand Prevost du Languedoc. — Ce titre est encadré de dessins représentant des médaillons d'empereurs romains & des monuments de Nimes.

Page 6 : Plan géométrique (à la plume) de l'ancienne ville de Nimes ; vient ensuite le plan des fortifications de Nimes, en 1625.

Quelques inscriptions figurent sur les dessins de divers monuments & tombeaux (pages 70, 71, 73, 74, 76, 84, 96). Suivent des représentations de vases & de « médalles » (*sic*).

Second cahier (page 97).

Titre à la page 99 : « *La représentation des ruines des antiques bastiments romains & les pourtraicts des pièces modernes que les Vandales, les Gots, les Sarrasins, les comtes de Toloze & nos rois qui leur ont succédé ont laissées daus la nouvelle Nismes,* 1627. »

Troisième cahier (page 145).

Titre à la page 145 : « *La représentation des plans & perspectives des anciens aedifices publiques que les Romains ont laissès dans Bèziers, & le Pourfil des statues, Colosses, Figures, Trophèes d'armes, Pieces de Triomphe, Mosolées, Colonnes, Bains, Sacrifices, Funérailles, Épitaphes & Inscriptions. Avec la narration de la Fondation de l'ancienne ville Romaine, ses murailles, ses Portes & ses Maseures. Et les diverses Generalles Destinations qu'elle a souffertes soubs la domynation des Goths, des Sarrasins, des Comtes de Tolose, de ses comtes particuliers & de nos Roys qui leur ont succèdé. Et de son estat*

Present jusques au Regne de Loys Treziéme. » *Par Anne de Rulman consellier du Roy & adsesseur Criminel du Grand Prevost de la Province du Languedoc. Commencé le dixieme d'Avril & parachevé les Pourtraids le dixieme de may* 1628, *par Pierre Barral de Meze Peintre de Beziers.*

Titre à la page 171 : « *Inventaire des monuments Romains, Statues, Figures & autres pièces de nom & de marque qui se trouvent esparses dans le Haut Languedoc.* »

II

Second volume, in-4°, n° 8649, 533 feuillets.

Titre (page 1) : « *Récit des anciens monuments qui parroissent encore dans les départemens de la première & seconde Gaule Narbonoise & la Représentation des plans & perspectives des Ædifices publiques sacres & profanes*, &c. (La suite comme à la page 4 du premier volume, sauf quelques différences dans l'orthographe). Le nom de l'auteur est remplacé par la mention de la date : Sept. 1626-1627.

Page 4, Livre premier, au f° 81 : Inscription dédiée à Clémence Isaure. F° 87 (verso), IV° récit : Narbonne. Ce chapitre (f°s 87-119) contient des inscriptions de Narbonne. Il commence par les inscriptions impériales & tauroboliques. Il reproduit des inscriptions prises sur les monuments eux-mêmes, mais sans aucun soin & avec une grande ignorance de l'épigraphie. Suit (pages 119 & suiv.) une description des antiquités de la Provence.

III

Troisième volume, in-4°, n° 8650, 474 feuillets. Au feuillet de garde : Livre second. Titre : *Des antiquités de la Gaule Narbonoise, & des Révolutions du Languedoc, avec la Représentation des Plans & Perspectives des aedifices publiques & des Palais, Statues, Figures, Trophées, Triomphes, Thermes, Bains, Sacrifices, Sépultures, Médailles, Graveures & autres pièces de Marque que les Romains ont laissées dans Nismes pour la Perpétuité de leur Mémoire & que l'Injure du Temps & la négligence des hommes avoient ensevelies.* 1627. Page 3, *Inventaire des Affaires & des Antiquités Nismoises.* — Ne renferme qu'un très-petit nombre d'inscriptions. (Cf. page 30.)

IV

Quatrième volume, in-4°, n° 8651, 470 feuilles.

Même titre que le précédent. Date 1627. F° 320 : « *Septantième récit des inscriptions & épitaphes romaines trouvées dans les ruines de Nismes.* »

L'inventaire se trouve au f° 324.

Les inscriptions vont jusqu'au f° 384.

MANUSCRITS DU CHANOINE PECH

V

Fonds lat., 9996, in-4° de 26 feuillets. Titre (écriture moderne) : *Inscriptiones antiquae, a d. Peche*[1], *majoris ecclesiae Narbonensis Canonico, collectae.*

Les inscriptions commencent à la page 5 (écriture cursive). Viennent ensuite (p. 8) des inscriptions en lettres onciales, écrites sur les feuillets de gauche; puis des inscriptions, tantôt en caractères cursifs, tantôt en lettres onciales. Inscriptions en onciales d'une écriture moins ancienne, sur les feuillets de droite. 82 inscriptions, sans commentaires de l'époque, sauf les plus récemment copiées.

VI

Fonds lat., n° 17746, grand in-4° de 35 feuillets, plus le feuillet 2 *bis*.

Titre (d'une écriture moderne) : « *Inscriptiones coloniae Narbonensis, quae, ut videtur, a D. Peche, majoris ecclesiae Narbonencis canonico, collectae sunt.* » 55 numéros pour les inscriptions, 56 inscriptions (en onciales, avec commentaires & dessins).

On lit sous l'inscription 2 (*bis*) : Paci Aug. T. Domitius &c. « Ce beau pieddestal

[1] Il faut lire : Pech. On connaît la signature de l'auteur datée de 1706. (Cf. ce Catalogue, art. *Toulouse* : Laporte, t. 84, *in fine.*

ou l'on lit cette inscription a été enchassé dans le mur de la cour de l'archevêché par les soins de Mgr l'archevêque en cette année 1707. » Ce manuscrit date donc de 1707 [1].

MANUSCRITS PEIRESC [2]

VII

Fonds lat., 8957, in-f°, 258 pages. Ce manuscrit renferme des inscriptions latines de Milan, de Marseille, de Fréjus, de Nimes : *Inscriptiones Nemausenses*, & de Vienne [3].

VIII

Fonds lat., 8958, in-f°. 371 pages. Ce manuscrit, qui est la suite du précédent, renferme, à partir de la page 17, des inscriptions de milliaires de Narbonne à Nimes, puis à Arles, &c., en suivant la voie aurélienne. Suivent des inscriptions de Provence & de quelques villes voisines : de Montpellier, de Vienne, &c.

IX ET X

Citons pour mémoire le manuscrit 17558 du fonds lat., intitulé *Miscellanea*, qui ne renferme qu'une inscription de Vienne (pages 26 & suiv.), & le manuscrit 9530 du fonds français, qui n'a pour nous aucun intérêt spécial.

[1] Un manuscrit du chanoine Pech est signalé par le P. LE LONG (*Bibliothèque de la France*, Paris, 1771), t. III, n° 37802 : Ms. Inscriptions & bas-reliefs qui sont à Narbonne, chez M. Pech, chanoine de Saint-Paul, in-4°. (La copie de ces inscriptions était entre les mains de dom Bernard de Montfaucon, & est aussi à Saint-Germain des Prés.)

[2] Ces mss. proviennent d'Aix & ont été transportés à Carpentras, puis à Paris.

[3] Il faut joindre à la nomenclature de ces mss. d'inscriptions nimoises la mention de celui de LA BAUME, cf. LE LONG, *op. cit.*, n° 37875.

MANUSCRITS BOUHIER

XI

Fonds lat., 17575, petit in-f°, 206 feuillets. (Les feuillets 174, 175 sont blancs.) En titre : « *Inscriptiones veteres collectae a L. Sanlovtio, dicto Clevalerio I. C.* [1]*, nobili Burgondo.* »

Collection d'inscriptions de différents pays [2] figurant dans divers chapitres intitulés : « *De portis, de pyramidibus & obeliscis*, &c. » Quelques inscriptions de Nimes figurent aux f°s 297 à 308. Un manuscrit in-12, inséré dans ce grand recueil, renferme quelques inscriptions recueillies en Italie, & porte le titre suivant : « *Inscriptiones antiquae, collectae a Stephano Bouhier, in suprema Divionensium curia senatore in itinere italico, anno* 1602-1603. »

Il faut distinguer Stéphane Bouhier du président Jean-François Bouhier [3] qui vivait au siècle suivant (il mourut en 1746).

XII A XV

On trouve encore au fonds lat. de la Bibliothèque nationale les manuscrits suivants sous le nom de Bouhier : in-f°, 17080-17091 (sauf 17088). Copies de Jean Bouhier. Ces manuscrits ne sont que des copies de cartulaires. In-8°, 11418, Notes du président Bouhier (sans importance pour l'épigraphie). In-8°. 18276, *Onomasticum Romanum & Graecum ex inscriptionibus antiquis*. Il convient encore de mentionner une copie de lettres de Daniel Heinsius, par le même, *id. ibid.*, 18593, & de nombreuses copies de cartulaires, chartes, &c.

XVI

Fonds français, grand in-f°, n° 20317. Monuments antiques expliqués par Bouhier (60 *bis*).

[1] Chevalier de Jésus-Christ.

[2] Cf. C. I. L., vol VI, *pars prior*, n° 56.

[3] Sur les mss. du président Bouhier, cf. LE LONG, *op. cit.*, n° 37863, & L. DELISLE, *le Cabinet des mss. de la Bibl. nat.*, t. II, p. 126.

Ce manuscrit a 451 pages & 1 742 numéros d'inscriptions[1].

MANUSCRITS JEAN-FRANÇOIS SÉGUIER[2]

Fonds latin : 16 929 à 16 935.

XVII

Nous citons pour mémoire le manuscrit 16 920 (in-4°) qui n'est pas un recueil d'inscriptions, mais de dissertations. L'auteur commente quelques inscriptions de la Province (Cf. une inscription de Narbonne, page 823).

XVIII

Le manuscrit 16 930 (in-4°), qui est la suite du précédent, donne quelques inscriptions de Nimes (Cf. pages 1449 à 1468).

XIX

Le manuscrit 16 931 (in-8°), 121 pages est ainsi intitulé (page 2) : *Catalogus autorum in indice antiquarum inscriptionum laudatorum.*

XX

Le manuscrit 16 932 (petit in-f°), 328 feuillets, en plus le feuillet 68 *bis*, les feuillets 15 & 309 en blanc, renferme des inscriptions en onciales copiées en Italie, souvent de la main de l'auteur qui renvoie aux principaux recueils.

[1] Les mss. de BOUHIER sont dispersés à Troyes, à Paris & à Montpellier. Cf. L. DELISLE (*loc. cit.*).

[2] Cf. C. I. L., t. VI, *pars prior*, n° 94. L'auteur a commencé un recueil d'inscription avec Maffei, & l'a seul continué (1732). Cf. à ce sujet une lettre de M. Noël des Vergers à M. Letronne (C. I. L., *loc. cit.*). Les mss. de Séguier, qui avaient été catalogués dans le supplément grec, ont été transféres du fonds latin. Aussi ne portent-ils plus les numéros qui sont indiqués dans le Corpus (*loc. cit.*). — Sur SÉGUIER, cf. LE LONG, *op. cit.*, 37 865. Il cite une dissertation de Séguier, datant de 1759.

XXI

Le manuscrit 16 933 (petit in-f°), 577 feuillets, est une copie cursive d'inscriptions. Quelques inscriptions de Nimes & des environs (f° 109) sont copiées sur la « *Chorographie ou description de la Provence*, par HONORÉ BOUCHE, docteur en théologie à Aix, 1644, in-f°, 2 vol. »

XXII

Le n° 16 934 (grand in-f°) ne renferme que des copies d'inscriptions déjà éditées, comme l'indique le titre (au feuillet de garde, v°) : *Inscriptionum antiquarum index absolutissimus in quo Graecarum latinarum que inscriptionum quae in editis libris reperiri potuerunt prima verba describuntur; operum que in quibus referuntur loca indicatur, Etruscarum & Exoticarum indice ad calcem adjecto. Opera Joan. Francisi Seguierii anno* 1749. Ce dictionnaire s'arrête à la lettre L. — Le n° 16 935 (grand in-f°), 1 093 feuilles, est la suite du recueil précédent (de L à Z).

XXIII, XXIV, XXV

Citons pour mémoire les manuscrits suivants du même auteur : Fonds latin, 13 065 (Recueil de catalogues). *Id.*, 14 205 (Extrait de chroniques latines). Supplément grec, 122 (grand in-8°), 118 pages : *Index inscriptionum Graecarum in var. opp. exhibitarum*[1].

L'ouvrage que Séguier voulait éditer se compose des deux manuscrits (petit in-f°) 16 932, 16 933 & des deux grands in-f°, 16 934, 16 935. En 1774, Séguier traita avec le libraire DETOURNES, de Genève, pour la publication de ce travail, qui, cependant ne put être imprimé, & resta entre les mains de la famille.

L'Académie de Nimes, qui en devint propriétaire en 1787, entra en négociations, par l'intermédiaire de Boissy d'Anglas, un de ses membres, & de Joubert, trésorier général du Languedoc, avec

[1] Cf. HENZEN, C. I. L., t. VI, *in Catal.*

l'État, pour faire imprimer ces manuscrits.

La Révolution supprima l'Académie de Nimes, & fit entrer ces manuscrits dans la bibliothèque publique de Nimes, où ils sont restés jusqu'en 1805. Ils furent alors transportés à la bibliothèque, à Paris, par Chardon de la Rochette. Assurance fut donnée à l'Académie du Gard, qui succédait en 1804 à l'Académie de Nimes, que cet ouvrage lui serait rendu ou serait publié. Cette promesse n'eut pas de suite.

TOULOUSE

Bibliothèque de la ville.

I

Manuscrit DE ROMIEU, copie du Père FRANÇOIS LAPORTE, minime, bibliothécaire de Mgr Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne (Le Père Laporte obtint le privilége de l'impression en mai 1715. Les manuscrits devinrent la propriété du couvent Saint-Roch, à Toulouse). Collection Laporte (in-4°), t. 88. (Ce manuscrit renferme différents mémoires sans numéros d'ordre ni pagination suivie.)

A la fin du tome, copie du manuscrit de Romieu, 26 pages, 200 inscriptions. Titre : *Arelatenses elucubrationes, favente Rdo admodum pre ꝑ Melchior Fabre, ex proati, viro de antiquitate meritissimo.*

Exscribendum igitur R. F. commodavit mihi & m. s. codicem in-8°, cui titulus : « Histoire des antiquités d'Arles avec plusieurs escrits & épitaphes antiques trouvées là mesme & en autres lieux. » Authore D. D. Carolo de Romieu, nobili Arelatensi qui scripsisse ait anno 1574. Codex dividitur 64 capitulis. — Ch. 63 : « *S'ensuivent les épitaphes trouvées à Narbonne*[1]. »

On trouve dans ce manuscrit, avec les inscriptions de Narbonne, quelques inscriptions de Béziers & de Nimes. C'est une copie hâtive et peu soignée, tantôt en lettres onciales, tantôt en caractères cursifs. Quelques commentaires de Romieu ont été copiés[1]; le P. Laporte a ajouté quelques notes.

[1] Sur ce ms. & les autres copies de ROMIEU, cf *infra*, notre dissertation sur les manuscrits de Narbonne.

II

Manuscrit de GARRIGUES, copie du Père LAPORTE. Collection Laporte (in-4°), t. 84. (Ce tome contient divers fascisules sans numéros d'ordre, & dont les pages ne sont généralement pas numérotées.)

Titre, sur la première page du volume : *Elucubrationes florentinae, Narbonenses & Rivenses R. P. Francisci Laporte, ord. minim., prov. Aquitaniae alumni.*

Seconde partie, 47 feuillets. Les feuillets 7, 8, 21, 44, 45, 46 manquent. Quelques feuillets en blanc[2].

Elucubratio prima Rivensis ex Berterio cod. ms. in tabella V lit. A n° 6, *in-fol. Authori coetaneo Chartaceo que. Inscriptions antiques, tumules & epitaphes qui se retrouvent en divers endroits de la ville de Narbonne,* par Pierre Garrigues de lad. ville.

L'original de ce manuscrit a, comme nous l'apprend ce titre, appartenu à Mgr Berthier, évêque de Rieux.

Ce manuscrit, tantôt en lettres onciales, tantôt en caractères cursifs ne renferme généralement que le commencement de chaque inscription. C'est donc une sorte de memento, copié sur un manuscrit attribué à Garrigues. Quelquefois l'inscription est complète & accompagnée d'un dessin; souvent elle est écrite en abrégé; en ce cas, l'auteur renvoie généralement à Catel. A la fin du volume, à la suite d'un autre mémoire, on lit la signature de Pech, datée de 1706[3].

[1] Cf. l'inscr. 180 : MYRINI (pour MYRINE) *Fausti, col. Narbonesium servi vicaria*, &c. Elle porte l'indication suivante : En la maison de M. Raynoard, chanoine de Narbonne.

[2] Comme dans le ms. de GARRIGUES que LAPORTE a copié, Laporte laisse en blanc le feuillet 14 & écrit : « Il n'y a rien à la 14e page de Garrigues. »

[3] Ces deux manuscrits, relatifs à des antiquités narbonnaises, sont venus par hasard à Toulouse. L'ouvrage le plus utile à consulter pour les antiquités de Toulouse est celui du chevalier DE RIVALZ : « Analyse des différents ouvrages de

VIENNE (Autriche)

Bibliothèque impériale.

N° 7047 (huit chapitres en 352 feuilles). En titre : *Antiquitates & inscriptiones Nemausenses opera & studio Gaillardi Guirani apud Arecomicos & Auraicos senatoris amplissimi lib.* IIII *accessit tractatus elegans de re nummaria veternus, Nemausi,* MDCLII.

N° 7048 (seize chapitres en 269 feuilles, dont les trente dernières affectées à l'index, ou en 477 pages d'après une autre numération). En titre : *Inscriptiones antiquae urbis & agri Nemausensi nec non & locorum & oppidorum vicinorum intra* III *aut* IIII *lapidem collectae ac digestae a G. Guirano apud praesidiales Nemaus & Araus. consiliario, suis que iconibus expressae.*

L'auteur fait suivre ce recueil de quelques inscriptions de pays voisins. Ces deux manuscrits ne forment qu'un seul ouvrage, de la main de Guiran, & contiennent quelques légères additions faites par une main étrangère. (Renseignements communiqués à M. Germer-Durand fils, par M. Otto Hirschfeld.)

Cet ouvrage, l'exemplaire le plus complet du manuscrit de Guiran, se trouve depuis 1736 à la bibliothèque impériale de Vienne, & n'a jamais été publié.

D'après une note écrite de la main de Séguier en tête du manuscrit 13 800 de la bibliothèque de Nimes, nous savons que, longtemps après la mort de Guiran, son manuscrit fut vendu à Albert-Henri de Salleuyre; il passa du cabinet de ce savant dans celui du baron de Hohendorff, & de là à la bibliothèque de l'empereur d'Allemagne en 1736, mais que, avant de quitter Nimes, cet ouvrage avait été copié par M. Demissols, avocat, ami de l'auteur[1].

peinture, seulpture & architecture qui sont dans l'hôtel de ville de Toulouse, » in-8°, imprimé à Toulouse en 1770 & mentionné par le P. Le Long, *op. cit.*, n° 37791.

[1] Cf. la note du ms. de Méjanes sur sa copie conservée à la *bibliothèque d'Aix*, n° II de notre Catalogue. — Sur M. Demissols, collectionneur d'inscriptions, cf. notre Catal., *Aix*, n° IV.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE DES MANUSCRITS CATALOGUÉS

CHAPITRE PREMIER

RECUEILS ÉPIGRAPHIQUES CONCERNANT LA NARBONNAISE TOUT ENTIÈRE ET SPÉCIALEMENT LA VILLE DE NARBONNE

§ 1

MANUSCRIT D'ANTOINE RAINOUARD (DE RAYNOUARD, RAYNOARD, ETC.).

Le plus ancien recueil d'inscriptions latines de Narbonne que nous connaissions est celui d'Antoine Rainouard, chanoine de Saint-Just. Son manuscrit fut composé à partir de 1539. Une révision en fut faite en 1564. Ce manuscrit était en la possession de M. Hannuic ou Hennuic, en 1712, lorsque le P. Laporte le copia. Nous ne savons pas ce qu'il est devenu ensuite.

Nous en connaissons deux copies. L'une des deux est celle du P. Laporte, qui savait quel auteur il copiait & qui a reproduit le titre du manuscrit original. Cette copie devint la propriété de M. Dumège, qui la donna à G. Jallabert. Elle appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Narbonne[1].

Nous avons trouvé à Leyde une autre copie, plus ancienne, en onciales, du manuscrit d'Antoine Rainouard : c'est la première partie du manuscrit Burmann[2]. Ce manuscrit renferme des inscriptions de différentes mains & de diverses époques : nous avons remarqué que les 56 premières pages, & quelques inscriptions qu'on trouve plus loin, ont été plus anciennement écrites que les autres. Il y a eu certainement dans ce manuscrit des pages laissées en blanc & remplies plus tard. Le titre prouve qu'on en ignore la prove-

[1] Cf. le n° I de notre liste des mss. de Narbonne

[2] Cf. le n° I de notre liste des mss. de Leyde.

nance : il mentionne, sans nom d'auteur, des « *inscriptiones veteres Narbonenses & Sarsinae* », & ensuite « *aliae inscriptiones manu Gudii* (collaborateur de la seconde édition du *Corpus* de Gruter), *aliae a p. Petavio collectae*, &c. » Paul Pétau (1568-1614) ou le P. Daniel Pétau (1583-1652).

Nous avons collationné ces inscriptions avec celles que le P. Laporte avoue avoir copiées dans le manuscrit du P. Rainouard; les deux manuscrits sont identiques : même ordre & mêmes lectures, seulement le ms. de Leyde est plus soigné. Ils portent tous deux une liste d'indications sur le sens de divers signes épigraphiques (le Θ, le bonnet d'affranchi, &c.) : ils ont trouvé ces indications dans le même manuscrit qu'ils ont copié.

Ce manuscrit original était-il bien celui d'un chanoine nommé Antoine Rainouard, ayant vécu en 1539 & plus tard? On doit le croire pour les raisons suivantes :

1° Le titre copié sur ce manuscrit porte qu'il fut commencé en 1539. Or, les copies du ms. De Romieu[1], qui date de 1574, signalent « la maison de M. Raynoard, chanoine de Narbonne, » comme renfermant des inscriptions latines. Il existait donc à la date donnée par la copie de ce manuscrit Rainouard, un chanoine de ce nom, à Narbonne, qui possédait des inscriptions latines.

2° Le témoignage direct du P. Laporte, qui prétend avoir eu entre les mains ce manuscrit original, a de la valeur. Les autres renseignements que nous tenons du P. Laporte sont consciencieux.

3° Enfin le témoignage du P. Laporte se trouve confirmé par l'examen de sa copie. Le manuscrit original fut, d'après le titre qu'il donne, commencé en 1539; les inscriptions qu'on y trouve (sauf les dernières qui ont pu être copiées plus tard, & qui sont, dans le manuscrit Burmann, d'une autre main), datent du seizième siècle. L'inscription de l'*ara Narbonensis* (découverte en 1564 ou 1566) se trouve rejetée après la première partie du manuscrit de Leyde.

[1] Cf. l'inscription 180 (copie du P. LAPORTE, Toulouse).

Il nous paraît donc avéré qu'Antoine Rainouard, chanoine de Narbonne, commença en 1539 un manuscrit, sur lequel une copie fut prise en 1566 au plus tard. Cette copie, apportée à Leyde, probablement par Scaliger lorsqu'il a quitté la France, a été mise au courant, même après la publication du *Corpus* de Gruter. Une autre copie, faite par le P. Laporte, est à Narbonne, & appartient à la bibliothèque de la ville.

La copie envoyée à Leyde a-t-elle servi à la publication du *Corpus* de Gruter? Nous l'avons comparée avec Gruter & avec les deux manuscrits de Scaliger[1], qui fut, comme on sait, le véritable auteur du *Corpus* pour les inscriptions de la Gaule Narbonnaise.

Voici ce que nous avons constaté :

1° Les inscriptions renfermées dans les 56 premières pages du manuscrit Burmann sont, à peu de chose près, disposées dans le même ordre que celles des manuscrits de Scaliger. Il y a quelques différences de détail, & une seule importante : les inscriptions qui se trouvent vers la fin du ms. Burmann (pp. 42 & suiv.) sont au commencement des mss. de Scaliger.

2° La plupart des lectures fautives de Burmann se retrouvent dans Scaliger. Il a cependant fait quelques corrections à l'aide d'autres documents qui n'ont pas été conservés.

3° Ce manuscrit porte des notes de la main de Scaliger. Il l'a même copié de très-près. En voici une preuve :

On trouve dans la copie cursive de Scaliger[2], page 99, l'inscription suivante : « *Junio Maximo, Junia Victorina, uxori marito merentissimo.* » Il faut évidemment lire « *uxor* », & le ms. Burmann porte *uxor;* mais à la suite de ce mot on voit une tache allongée en forme d'I, & c'est elle que Scaliger a copiée. Quand il s'est agi d'imprimer cette inscription, il a évité cette faute qui ne figure pas dans Gruter. Le manuscrit Burmann copié sur Rainouard a donc été consulté par Scaliger, proba-

[1] Cf. notre Catalogue des mss. de la bibliothèque de Leyde, n^{os} V & VI.

[2] Cf. notre Catalogue des mss. de Leyde, n° VI.

blement emporté de France par ce savant, & a servi à la rédaction du *Corpus* de Gruter.

Les deux manuscrits de Rainouard ont été continués. Ils renferment l'un & l'autre des inscriptions découvertes du temps de Garrigues & qui n'ont pas été copiées sur Garrigues : ces inscriptions manquent dans Gruter[1]. Et cependant, lorsqu'on imprimait l'œuvre de Gruter, le manuscrit de Leyde n'était déjà plus à Narbonne puisque Scaliger l'avait annoté & qu'il a passé ensuite entre les mains de Burmann. Il faut donc supposer que le possesseur du manuscrit Rainouard (peut-être Rainouard lui-même) a envoyé à Scaliger & à ceux qui l'ont continué la copie des inscriptions qu'il transcrivait lui-même. Les deux manuscrits Rainouard, celui que Laporte copia à Narbonne, & celui qui est conservé à la bibliothèque de Leyde, se sont donc enrichis d'inscriptions nouvelles qui ne leur furent pas communiquées par Garrigues. Le ms. de Leyde en renferme plus que celui de Narbonne, & a été mieux tenu au courant[2] par les différents savants que le titre a cités & qui ont eu certainement un correspondant à Narbonne.

Antoine Rainouard, chanoine, auteur d'un manuscrit commencé en 1539, fut connu par de Romieu & copié par Scaliger. Ces faits nous paraissent avérés. Y eut-il à une autre époque un autre Renouard ou Léonard, auteur d'un recueil d'inscriptions? Cette hypothèse a été faite, il faut la discuter.

Le manuscrit autographe de Pierre Garrigues[3] cite à plusieurs reprises Jean Léonnart ou Léonnard, avocat à Narbonne[4] & possesseur d'inscriptions, sans dire que cet avocat ait copié ces inscriptions. Il le distingue du Rainouard que nous connaissons (qu'il nomme Raynoard), auquel il attribue, dans le même manuscrit[1], les titres d'archidiacre de Razès & de chanoine de Saint-Just.

Ce manuscrit Garrigues porte souvent des noms d'auteurs au bas des inscriptions; on y voit, avec Scaliger & Gruter, Renouard & Garrigues. Ces indications, beaucoup plus récentes que le manuscrit, sont données par l'abbé Bousquet. Nous verrons plus loin qu'il a comparé, sans le savoir, Garrigues à Garrigues lui-même. S'est-il trompé également sur Renouard qu'il appelle, dans son propre manuscrit[2], François Renouard, avocat? Cela n'aurait rien d'étonnant. Il écrit sans soin les noms propres[3], & les textes de ses manuscrits, dont les dessins sont assez soignés, portent souvent la trace d'un travail très-hâtif. En tous cas, l'abbé Bousquet croyait à l'existence d'un François Renouard, avocat, auteur d'un recueil d'inscriptions.

Millin cite plusieurs fois un manuscrit perdu de Léonard, contemporain de Garrigues[4]. Nous ne savons pas d'où il tenait ce renseignement. Le P. Piquet[5] a consacré plusieurs chapitres à l'histoire des savants de son pays. Il cite François Renouard, avocat : « Les gens de lettres, » dit-il, « lui sont redevables de leur avoir recueillis (*sic*) les débris des édifices antiques qu'on voyoit de son temps dans Narbonne, desquels il nous a laissé des dessins. Il vivoit sur la fin du seizième & le commencement du dix-septième siècle. La cour de sa maison au cloître étoit ornée des rares inscriptions que l'avidité de ceux

[1] Cf. nos inscr., & en particulier celle de *Cartius Zosimus*.

[2] Cf. notamment l'inscription du boulanger *Decumius*. Le ms. Burmann la reproduit avec trois lignes qui ne peuvent avoir été lues qu'au moment de sa découverte & qui manquent ailleurs. Elle date de 1608 & ne figure pas dans Gruter.

[3] Cf. notre Catalogue des mss. de la bibliothèque de Narbonne, nº IV.

[4] Folios 47, 98, 144. — G. Lafont cite aussi des inscriptions « qui sont chez monsieur Léonnard »

[1] *Bas-reliefs*, p. 89.

[2] Cf. notre Catalogue des mss. de Narbonne, Bibl., nº VII.

[3] Il a presque copié le ms. Lafont, qu'il désigne plusieurs fois sous le titre de ms. Lafon. Ailleurs il donne la vraie orthographe.

[4] Millin, *Voy. dans le Midi*, t. 4, pp. 384-386.

[5] Cf. notre Catalogue des mss. de Narbonne, Bibl., nº VI, & bibl. Paul Lafont, ch. xix, pp. 385-387.

qui l'ont possédée depuis a fait disparoître. »

Il nomme ensuite un Jean de Léonard, prêtre, chanoine de l'église collégiale & abbatiale Saint-Paul de Narbonne, qui n'était pas épigraphiste, que Piquet a connu, & qui est mort en 1725.

Si donc les auteurs ne nous ont pas trompés, nous connaissons :

1° Antoine Rainouard (de Raynouard, Raynoard), chanoine, qui écrivit un recueil d'inscriptions à partir de 1539;

2° Jean Léonnard (de Léonnard, Léonnart), contemporain de Garrigues (fin du seizième siècle, commencement du dix-septième siècle), avocat à Narbonne, possesseur d'inscriptions transcrites par Garrigues ;

3° François Renouard, avocat (même époque), possesseur d'inscriptions, qui aurait publié des dessins de monuments;

4° Jean de Léonard, chanoine, mort en 1725.

Il est certain que le premier de ces quatre personnages, Antoine Rainouard, est bien l'auteur du manuscrit perdu qui a porté son nom, & sur lequel on a pris les deux copies que nous avons signalées. Il est également certain que le chanoine Jean de Léonard, connu personnellement du P. Piquet, n'a pas écrit de recueil épigraphique. Que faut-il penser des deux contemporains de Garrigues, Jean Léonnard, avocat, & François Renouard, avocat? Ne seraient-ils pas un même personnage, un Léonnard confondu ensuite avec le Rainouard plus ancien? Nous ne pouvons guère décider. En tous cas, ils ont possédé des inscriptions, & si l'on en croit le P. Piquet, l'un d'eux a copié des dessins : rien ne prouve qu'ils aient fait un manuscrit épigraphique. Peut-être l'un d'eux a-t-il collaboré au manuscrit Garrigues.

Nous inclinons donc à croire, sans pourtant étayer notre opinion sur des preuves certaines, qu'il n'y a eu qu'un manuscrit épigraphique signé Rainouard, celui qui est certainement d'Antoine Rainouard, chanoine, plus ancien que Garrigues, & que ce manuscrit a été plus tard attribué par erreur à François Renouard, avocat, ou à Jean Léonnard, contemporain de Garrigues.

C'est le manuscrit autographe d'Antoine Rainouard & non une copie de ce manuscrit que le P. Laporte pense avoir vu entre les mains de Hannuic (ou Hennuic), & copié en 1712. Ce manuscrit est perdu.

§ 2

Manuscrit de Lantelme de Romieu (Romyeu).

Lantelme de Romieu écrivit en 1573-1575 un manuscrit intitulé : « *Histoire des antiquités d'Arles avec plusieurs écrits & épitaphes antiques trouvés là-mesmes & en autres lieux.* » L'original de ce manuscrit paraît perdu.

Nous en avons cinq copies.

1° Le manuscrit Vossius de Leyde : cette copie, destinée à la reine Christine de Suède, parvint entre les mains de Vossius. Isaac Vossius, mort en 1689, a été bibliothécaire de la reine Christine, de 1650 à 1656, & c'est probablement à cette dernière date qu'il s'est approprié plus ou moins légitimement le manuscrit en question.

2° Le manuscrit du Père Laporte, conservé à la bibliothèque de Toulouse. L'original de ce manuscrit du Père Laporte appartenait à Melchior Fabre. Il fut copié un peu avant 1715.

3° Une copie de ce manuscrit du Père Laporte par M. G. Bonnel, avocat à Narbonne.

4° Le manuscrit de l'abbé Laurent de Bonnemant (ou Bonnement), à Arles, copié le 8 juillet 1776 sur l'original possédé par Séguier.

5° Une copie du marquis de Méjanes, du même original, en septembre 1776.

Nous n'avons pas à insister sur la copie du Père Laporte, qui a transcrit tout à fait à la hâte le chapitre 63 de l'original qui renferme la plupart des inscriptions de Narbonne, ni sur la copie de ce manuscrit fidèlement prise par M. G. Bonnel. Nous signalerons seulement une faute du Père Laporte, qui attribue ce manuscrit à Charles de Romieu. C'est Lantelme qu'il faut lire, puisque nous avons à la fois

la copie de l'anagramme & de la signature de Lantelme. L'erreur du Père Laporte vient probablement de ce qu'il aura parcouru trop rapidement le titre de l'ouvrage qui porte cette mention : « Et mon roy est Charles. » Il aura pris ce prénom pour celui de l'auteur. Toutes ces copies sont identiques, & ne peuvent laisser supposer deux manuscrits distincts : celui d'un « Lantelme » & celui d'un « Charles » de Romieu.

La copie qui se trouve à Leyde, & dont on ignore l'auteur, a été faite hâtivement. On y rencontre des interversions de mots[1]. Les deux meilleures copies de ce manuscrit sont celles qui ont été faites en 1776, quand l'original appartenait à Séguier. La lecture des inscriptions données justifie pleinement la date de 1573-1575 qu'elles portent. Ce manuscrit fut composé avec des manuscrits plus anciens, puis reçut de l'auteur quelques additions successives[2]. Nous en signalerons une qui n'est pas heureuse : à la suite des inscriptions de Lectoure, l'auteur écrit « s'ensuyvent d'autres épitaphes trouvees à Narbonne qui sont à la porte de la viscomte. » Plusieurs de ces inscriptions sont manifestement fausses. Aussi plusieurs des copistes de Lantelme de Romieu l'accusent-ils d'ignorance.

Lantelme de Romieu a-t-il connu le recueil de Rainouard ? Il ne paraît pas en avoir eu une connaissance complète & directe, car il renferme des fautes que Rainouard avait évitées; mais il en aura probablement connu quelque mauvaise copie : il a classé dans le même ordre beaucoup d'inscriptions, & cet ordre n'était imposé ni par une méthode scientifique ni par la place des documents ou la date de leur découverte; il a réuni dans son 63e chapitre la plupart des inscriptions qui se trouvent dans Rainouard; celles qu'il donne ailleurs lui sont venues d'une autre source. Enfin, il connaissait Rainouard, & il l'a même nommé, mais sans citer son manuscrit épigraphique.

La bibliothèque de Leyde a reçu, comme nous l'avons vu, une copie du manuscrit de Romieu, vers 1656. Scaliger, au commencement du dix-septième siècle, a-t-il eu communication d'une autre copie de Romieu, qu'il aurait pu recevoir en prêt & renvoyer ?

Nous ne le pensons pas. Le manuscrit de Scaliger, écrit en onciales (Papenbroech, nº 5), suit très-exactement l'ordre adopté par Rainouard; comme Romieu a lui-même suivi à peu près cet ordre, on pourrait croire que Scaliger l'a quelquefois copié. Mais cette ressemblance qui existe entre les manuscrits de Scaliger & celui de Romieu vient seulement de ce qu'ils ont l'un & l'autre imité Rainouard; Scaliger de beaucoup plus près que Romieu.

Scaliger adopte très-souvent les leçons que donne Rainouard, & quand il le corrige, ses corrections ne sont presque jamais conformes à celles qu'on trouve dans Romieu.

Quand il donne une inscription qui figure dans Romieu & qu'on ne trouve pas dans Rainouard, ce ne sont pas non plus les leçons de Romieu qu'il adopte. Des inscriptions découvertes après que le manuscrit Rainouard eut été composé, lui ont été communiquées ainsi qu'à Romieu, mais isolément, & Romieu ne lui a pas servi d'intermédiaire.

En résumé, Lantelme de Romieu écrivit en 1573-1575 un manuscrit imité de Siméoni, & de Rainouard probablement par voie indirecte. Ce manuscrit n'a pas servi à la rédaction du *Corpus*, & Scaliger n'en a pas eu connaissance. Il est très-médiocre. Il nous en reste plusieurs copies identiques, mais l'original, qui était en 1776 entre les mains de Séguier, est perdu.

[1] Par exemple, dans l'inscription de l'*ara Narbonensis*, « *edidit rectorem* » pour « *rectorem edidit* ».

[2] Aussi quelques inscriptions y sont-elles répétées d'une façon différente, si bien que l'auteur a cru reproduire deux textes distincts; par exemple, p. 104 (ms. Voss.) : *Bracce fili salve mater | tua rogat te se ad te recipi | as*; p. 115 : *Labbe fili bene quiescas ma | ter tua rogat te ut me ad | te recipias vale p. q. xv.* — Page 123 : VIVIT VIVIT | Q VAARIVS C C L NICEPOR | PECCIO Q ARIA C C L PAARHE | LA HIC REQVIESCENT; p. 126 : VIVIT | Q VAARIVS C C I NICEPOR PEC | CIO VIVIT ARIA C C PAIRHI | HIC REQVIESCENT.

§ 3

MANUSCRITS DE SCALIGER. — MANUSCRIT BURMANN (2e PARTIE). — LES DEUX ÉDITIONS DU *Corpus* DE GRUTER.

On conserve à la bibliothèque de Leyde deux manuscrits qui sont de la main de Scaliger : l'un, très-soigné, est écrit en lettres onciales (Papenbroeck, nº 5), & l'autre, beaucoup plus négligé, en caractères cursifs (Scaliger, 9, 61).

Nous avons déjà vu que Scaliger avait eu certainement sous les yeux la copie du manuscrit Rainouard, connue sous le nom de manuscrit Burmann (1re partie). C'est ce manuscrit qui lui a le plus servi à composer le sien. Il adopte très-souvent les mêmes leçons & il suit le même ordre sans une complète fidélité il est vrai, car cet ordre que rien ne justifie, & qui ne devait pas être maintenu dans le *Corpus*, ne pouvait être pour lui que d'une faible importance.

Scaliger est beaucoup plus complet que le manuscrit Rainouard, & parfois, entre deux inscriptions appartenant à ce manuscrit, il a intercalé une inscription qui n'y figure pas. Il est donc certain que Scaliger a pris une copie de ce manuscrit, mais qu'il l'a complété & modifié avec d'autres documents. Il a connu le livre de Pontanus[1], cité par Gruter dans sa préface, celui de Gabriel Siméoni[2], cité aussi par Gruter. On sait enfin que les notes de Jérémie Gundelach, qui sont perdues, ont également servi au *Corpus* de Gruter.

Les manuscrits de Scaliger ont donc été successivement augmentés par les documents nouveaux qu'il recevait. Son manuscrit cursif est une sorte de main-courante, rédigée à la hâte, souvent fautive, & par conséquent un memento qui n'était pas destiné à l'impression. Il serait un peu plus complet que le manuscrit en lettres onciales, s'il n'avait perdu deux feuillets. Ce dernier manuscrit n'a pas servi directement à la publication du *Corpus*, & il y a lieu de croire qu'un troisième manuscrit, un peu plus complet, fut envoyé à l'impression & n'existe plus. Il était, comme Gruter, presque identique à ce manuscrit en lettres onciales. On peut reprocher à Scaliger & à Gruter un peu de hâte dans la publication de leurs inscriptions[1].

Après que le *Corpus* de Gruter fut publié (1602-1616), on dut songer à le rééditer. Cela nous explique pourquoi nous trouvons à la bibliothèque de Leyde des inscriptions de la Gaule Narbonnaise qui ont été recueillies après cette première publication. Une seconde édition parut en effet (en 1707), & il y aurait lieu de citer ici tous les ouvrages épigraphiques qui ont été composés entre ces deux dates s'ils avaient servi à cette seconde édition. Mais Gudius & Burmann, qui ont avec Graevius collaboré à cette réédition, ont trop fidèlement respecté le texte de la première, pour que ces nouveaux ouvrages leur aient été fort utiles. Quels sont les documents qui, entre ces deux dates, sont parvenus inutilement dans leurs mains ?

Nous avons à signaler dans la bibliothèque de Leyde deux manuscrits qui doivent être rapportés à cette époque.

Ce sont : 1º le manuscrit dit « de Voss, » qui était destiné à la reine Christine & qui fut conservé par Voss vers la fin du dix-septième siècle. C'est, comme nous l'avons vu, une copie de Lantelme de Romieu.

2º Le manuscrit Burmann. Nous savons que les cinquante-six premières pages de ce manuscrit & quelques inscriptions iso-

[1] PONTANUS, *Itinerarium Galliae Narbonensis*, 1606.

[2] HERZOG, *op. cit.*, *Append. epigr.*, praef. VI, VII, exagère l'influence de Siméoni sur les autres recueils épigraphiques de l'époque.

[1] Voici une faute assez étrange, qui se trouve reproduite dans les deux manuscrits (Scal., p. 100; Papen., 5, p. 26, nº 4; Gruter, p. 87c, 13) : T VALERIO SVCCESSO | FABIAE ICELE | T FABIO TVSCO | INARCE DAMVILLA | V M PORCIO | VICTORI | DISCENTI | MERITO. *In arce Damvilla* est une indication & doit être écrit en petit texte. Cette faute est de Scaliger, car elle est évitée par Rainouard. Romieu ne l'a pas commise.

lées sont copiées du manuscrit Rainouard & qu'elles ont servi à Scaliger, par conséquent à Gruter. Ensuite d'autres auteurs, que mentionne le titre, les uns contemporains de Scaliger, les autres venus après lui, Gudius, Petavius[1], & d'autres que nous ne connaissons pas, ont augmenté ce manuscrit d'inscriptions nouvelles. Quelques-unes (entre autres celle de l'*ara Narbonensis*) ont pu être recueillies par Scaliger & par Gruter, qui cependant s'appuie sur Vinet & Cicereius. Les plus modernes sont restées inédites. On a enrichi de dessins des inscriptions auparavant copiées : peut-être a-t-on fait voyager le manuscrit, peut-être l'a-t-on collationné avec d'autres documents ornés de dessins. On a recueilli des inscriptions découvertes du temps de Garrigues, mais sans citer cet épigraphiste[2]. Enfin, Burmann a possédé le manuscrit & lui a donné son nom. Sans doute, il avait l'intention de corriger & de compléter Gruter, puisqu'il faisait de nouvelles recherches.

En tout cas, le texte de Gruter a été respecté, & trop soigneusement respecté. On n'a même pas corrigé des fautes qu'avaient évitées les manuscrits antérieurs à la première publication du *Corpus*[3].

On s'est contenté de citer (avec trop de discrétion) quelques noms d'auteurs nouveaux[4], & d'ajouter au *Corpus* quelques corrections de Holten, à la suite de celles qui figuraient déjà dans la première édition. On y tire quelque parti des notes inédites de Gudius, de Graevius & de quelques ouvrages parus depuis 1616[5]. On n'a fait, somme toute, à l'œuvre de Gruter que de légères additions.

Le manuscrit de Lantelme de Romieu & la seconde partie du manuscrit Burmann n'ont donc servi ni à la première ni à la seconde édition du *Corpus* de Gruter, & ils ont été transportés à Leyde sans profit direct pour la science.

§ 4

Manuscrits de Pierre Garrigues. (Copies du P. Laporte.)

Pierre Garrigues[1], ingénieur royal, dirigea l'exécution des travaux qui furent faits aux fortifications de Narbonne, à la fin du seizième siècle & au commencement du dix-septième. En 1604, il fut élu l'un des consuls de la ville. En 1643, il était un des directeurs de l'hôpital Saint-Paul. Il atteignit un âge avancé.

Il acheva en 1610 la porte Connétable (de Perpignan). Il fit des recueils de dessins de monuments & d'inscriptions latines.

Ces recueils furent composés trop tard pour aider à la publication du *Corpus* de Gruter. On peut tout au plus supposer que Scaliger eut connaissance des copies faites par Garrigues. Mais, comme il reçut de mains diverses les documents qui lui permirent de modifier les manuscrits qu'il consultait, il est difficile d'assigner à chacune de ces corrections sa véritable provenance.

L'œuvre de Garrigues, consultée par tous les épigraphistes narbonnais du dix-septième siècle, passa pour être perdue pendant le siècle suivant. Cependant, il nous reste de Garrigues un manuscrit original & deux copies d'un autre manuscrit.

[1] Cf. *supra*, § 1.

[2] Par exemple l'inscription « *Ad urnam potestatis* » (Burmann, p. 60), qui est caractéristique, ayant été mal copiée par Garrigues, & l'inscription du taurobole *ex stipe conlata*, qui date environ de 1636. — Cf. Burmann, p. 66, & Pech, Paris, 17646, p. 12, n° 18.

[3] Par exemple celle que nous avons signalée à l'inscription 13 de la page 870.

[4] Gruter, 2e éd., p. 111, n° 12.

[5] Par exemple de Spon, *Recherches d'antiquités*, Lyon, 1683, & *Miscellanea eruditae antiquitatis*, *Lugdun.*, 1685. Il convient de citer encore le *thesaurus* de Graevius (*nov. suppl.*, vol. 4, pp. 633-1399), qui reproduit Spon, le *Syntagma inscriptionum antiquarum* de Reinesius (1682) & l'ouvrage de Fabretti (*Inscriptionum antiquarum explicatio*, 1699).

[1] P. Lafont, *Notice sur un ms. de la bibliothèque du musée*, p. 6 & suiv. — H. Faure, *Hospice de Narbonne*, 1er vol. *Classement des archives antérieures à l'année* 1790, série A, n° 8, & série E, n° 4.

Le manuscrit autographe[1] est celui qui, attribué à Antoine Rouch (c'est-à-dire à Antoine Roux), qui vivait en 1746, a été donné à la bibliothèque de la ville par M. Cartault, & que nous avons décrit sous le nº IV des manuscrits de Narbonne.

Les deux copies d'un autre manuscrit du même auteur sont :

1° La copie anonyme que nous avons décrite sous le nº III des manuscrits de Narbonne;

2° La copie identique qu'a faite le Père Laporte. Elle figure au tome 84 de ses manuscrits. (Nº II de nos manuscrits de Toulouse.)

Nous allons discuter l'authenticité de ces manuscrits & les étudier.

Le manuscrit de Narbonne auquel nous donnons le nº IV appartenait, comme le prouve un de ses titres[2], à Antoine Roux en 1746. Il fut, en 1804, la propriété de Gillabert, « homme de loy[3], » qui le prêta à l'abbé Bousquet. Ce dernier annota ces inscriptions dont il ne soupçonnait pas la provenance. C'est ainsi qu'il cite Garrigues, dans ce manuscrit qui est de Garrigues. En septembre de la même année, Gillabert donna son manuscrit à Millin, qui l'annota de nouveau & le compara avec celui de Viguier[4]. Il eut quelque soupçon de posséder l'œuvre de Garrigues; il cite cependant Garrigues dans ses notes[5].

Ce manuscrit appartint ensuite au marquis de Fortia & au Collége héraldique dont il fut la propriété en 1823, pour passer entre les mains de M. Cartault qui l'a donné à la bibliothèque de Narbonne.

On ne sait donc à qui appartenait ce manuscrit avant 1746, & c'est en l'examinant qu'on pense qu'il est de Garrigues.

Voici quelles preuves confirment cette assertion. La force & la beauté des feuilles employées, le mérite des dessins, le soin avec lequel les traits sont faits avec la plume, les ombres à la sépia & à l'encre de Chine, avec le pinceau, prouvent que l'auteur était fort soigneux & habitué, comme l'est un architecte & un ingénieur, à des travaux de ce genre.

Quelques indications, en caractères cursifs, figurent avec ces inscriptions. L'orthographe & l'écriture[1] prouvent qu'elles datent du commencement du dix-septième siècle.

Enfin, & voici une preuve très-solide donnée par M. P. Lafont : le manuscrit indique à différentes pages que certaines inscriptions ou pierres sculptées se trouvaient chez l'auteur[2]. Or, on sait par le manuscrit de Guillaume Lafont que ces pierres, sauf une seule, se trouvaient en 1702 dans la maison de M. Fabre, chanoine de Saint-Paul. Il est tout à fait improbable qu'elles aient été transportées en masse de la maison de l'auteur dans celle du chanoine Fabre : cette maison doit être celle de l'auteur du manuscrit. Une preuve directe confirme cette hypothèse, &, de plus, fait connaître le propriétaire de cette maison, qui fut aussi l'auteur de ce manuscrit.

On lit, en effet, dans le manuscrit de Guillaume Lafont, fº 37 (à l'inscription qui commence par HOSPITIVM & qui figure dans le manuscrit que nous décrivons au fº 10, avec ce renseignement qu'elle se trouve chez l'auteur) : « Cette « inscription se voit à la maison de M. Fabre, chanoine de Saint-Paul, qui appar« tenoit auparavant à feu M. Pierre Gar« rigues, homme très-curieux pour les « antiquités de cette ville. Il en a dressé « un très-beau livre, qui est entre les « mains de M. de Taraillan, son arrière« petit-fils. Une partie de celui-ci en a

[1] Cf. P. Lafont, *op. cit.*, p. 11.

[2] A la page 13 de la seconde partie. Cf. notre Catalogue des mss. de Narbonne, nº IV.

[3] Cf. P. Lafont, *op. cit.*, p. 15, & le ms. au fº 97.

[4] Id., *ibid.*, & le fº 100 vº.

[5] Id., *ibid.* — Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, t. 4, p. 385.

[1] Quelques personnes ont vu l'écriture de Garrigues, & affirment qu'elle est conforme à celle du manuscrit en question. Mais on n'a pu me montrer, à Narbonne, d'autres documents authentiques signés Garrigues.

[2] P. Lafont, *op. cit.*, p. 16 & suiv. — Cf. le ms., fos 10, 17, 18, 64, 64 vº, 99, 82, 97, 98, 99.

« été tirée. Elle est dans la cour dudit « sieur[1]. »

Ainsi, la maison de Fabre est celle de Pierre Garrigues, auquel appartenaient les pierres qui sont restées dans cette maison. Le manuscrit qui les signale « chez l'auteur » est donc un manuscrit Garrigues.

Le manuscrit, que nous pouvons intituler manuscrit autographe de Garrigues, est formé de 106 folios, renfermant 290 inscriptions & 72 dessins. Les feuillets ont été récemment numérotés au crayon. Il est probable que c'étaient d'abord des feuillets détachés, réunis sans ordre, pliés & rognés plus tard pour entrer dans la couverture. Cela nous permet de supposer que ces feuillets appartiennent à des dates différentes & que l'auteur avait fait un autre manuscrit disposé avec méthode.

L'écriture de l'auteur, cursive ou onciale, est d'une perfection remarquable, les dessins aussi ont été très-soignés. Nous avons pu cependant nous convaincre que l'auteur était plus habile calligraphe que copiste irréprochable. Il faut se défier de certaines restitutions qu'il paraît avoir faites sur les monuments, & qui sont de simples conjectures. Lorsqu'une inscription est mutilée & qu'il la donne complète, il ne faut pas en conclure qu'il l'a vue ainsi, & s'appuyer sur son autorité pour la restituer.

Par exemple, il commence par l'inscription de l'autel d'Auguste, & donne les lectures suivantes : « *T. statilio tauro,* » & plus loin « *plebs Narbonensis aram,* » & « *dedicavit.* » La pierre est brisée, & on ne peut plus lire que « *tau*[*ro*] » « *a*[*ram*] » « *d*[*edi*]*cavit.* » Nous croirions que la pierre était intacte lorsque Garrigues l'a copiée, s'il n'avait pas écrit *Narbonensis* pour *Narbonesis,* qui est la vraie leçon, & qui nous met en garde contre son exactitude[2].

Il tombe dans une faute qu'il aurait toujours évitée s'il avait écrit sa copie en face des inscriptions : il ne respecte pas toujours les dispositions de leurs lignes. Quelquefois il fait une seule ligne avec deux[1].

Nous sommes donc fondés à suspecter ses lectures. Cependant, elles sont généralement bonnes, & sauf quelques exceptions, la disposition des lignes est beaucoup mieux reproduite par lui que par ses prédécesseurs.

Avant de donner sur ce manuscrit nos dernières conclusions, il faut le comparer avec deux autres manuscrits & le texte de Catel, qui a copié Garrigues.

Le manuscrit de la bibliothèque de Narbonne que nous avons catalogué sous le n° III & intitulé : « *Copie anonyme du plus ancien manuscrit de Garrigues,* » porte un titre qui l'a fait en effet attribuer à cet auteur : « *Inscriptions antiques, tumules & épitaphes qui se retrovent en divers endroictz de la ville de Narbonne, retirées par Pierre Garrigues de ladite ville.* » Ce mot « *retirées* » de ladite ville prête à l'équivoque : a-t-on voulu dire que les pierres ont été « *retirées,* » ou bien « *copiées* » par Garrigues ? L'opinion de G. Jallabert, qui attribue ce manuscrit à Garrigues, s'appuie évidemment sur ce titre & peut être contestée.

Un autre manuscrit, identique à celui-ci, a été en possession de Mgr Berthier, évêque de Rieux, & fut copié vers 1712 par le P. Laporte. (Toulouse, t. 84 des manuscrits de Laporte.) La copie de Laporte n'est postérieure à Garrigues que d'une soixantaine d'années; le manuscrit qui a servi à cette copie, fut évidemment attribué à Garrigues. Nous sommes donc en présence d'un témoignage presque contemporain, auquel il faut attribuer une sérieuse valeur.

Enfin, ce qui nous confirme que cette copie est celle d'un manuscrit de Garri-

[1] Cf., pour quelques renseignements complémentaires, P. LAFONT, *op. cit.,* p. 19 & suiv.

[2] Il dessine complétement un petit monument, sur lequel il lit : « *Ad urnam potestatis* ». Le monument, qui est mutilé, porte seulement aujourd'hui : « *Ad urnam potc.....* ». Nous ne sommes pas forcé de croire que Garrigues l'a vu complet & d'adopter sa lecture. Du reste, nous avons mesuré la longueur de la place qui manque & nous ne pensons pas qu'on ait pu y faire tenir six lettres.

[1] Cf. l'inscr. 86 : *d. m. tib. iuni eudoxi,* &c.

gues, c'est que Catel reconnaît avoir copié Garrigues[1], & que l'œuvre de Catel offre les ressemblances les plus nombreuses & les plus frappantes avec ce document. On rencontre jusqu'à vingt inscriptions de suite qui sont disposées dans Catel comme dans ce manuscrit. Les mêmes fautes se retrouvent dans ces deux recueils; seulement, Catel a imprimé ses inscriptions avec la plus grande négligence & ne savait pas l'épigraphie. Il a donc commis, surtout dans la reproduction des sigles, des fautes nombreuses qui ont été évitées par l'auteur du manuscrit.

Ce manuscrit est donc un manuscrit Garrigues. Est-ce un original? Nous l'avons comparé avec le manuscrit qui est écrit par Garrigues, & quoique notre manuscrit anonyme ne renferme que des lettres onciales & des lettres moulées, sans un mot d'écriture cursive, nous n'hésitons pas à affirmer qu'il n'est pas de la main de Garrigues. Les onciales en sont moins soignées que celles du manuscrit autographe, les barres transversales plus grosses & plus écrasées, les traits verticaux plus menus, &c. Ce manuscrit est-il celui qui a été transmis à Catel? Nous ne le croyons pas davantage. Si Catel avait eu ce manuscrit entre les mains, il l'aurait, malgré toute sa négligence, copié quelquefois de plus près[2].

Catel a copié Garrigues; nous sommes en présence de deux manuscrits de Garrigues : un original & une copie. Sont-ils identiques? Lequel des deux a été imité de plus près par Catel?

Si nous n'avions pas des preuves très-solides que ces deux manuscrits sont de Garrigues, nous ne les croirions pas tous les deux du même auteur. Nous n'avons pas lieu, il est vrai, de considérer l'ordre dans lequel les inscriptions ont été disposées, puisque le manuscrit autographe est composé de feuilles séparées puis réunies sans ordre, mais ces deux manuscrits nous offrent une grande quantité de lectures très-différentes. L'inscription de l'*ara Narbonensis* est plus complète dans le Garrigues autographe : il donne, nous l'avons déjà vu, « *T. statilio tauro* » .... « *aram* » .. « *dedicavit.* » L'autre manuscrit & Catel lisent cette inscription telle que nous la voyons à présent (avec des fautes il est vrai). Si Garrigues n'était pas à nos yeux suspect de compléter les inscriptions, nous penserions que la première copie est antérieure à la seconde, & qu'elle a été faite devant un monument moins mutilé (ce qui, du reste, n'est pas impossible). Les deux manuscrits diffèrent sur beaucoup d'autres points. En outre, le manuscrit copié (qui a, il est vrai, perdu quelques feuillets) est beaucoup moins complet que l'autre. Il respecte beaucoup moins que l'autre la suite des lignes d'une inscription.

Nous avons déjà dit qu'il présentait avec le texte de Catel des ressemblances assez nombreuses pour nous prouver qu'ils dérivaient du même original. Le manuscrit autographe ressemble beaucoup moins à ce texte de Catel. Cependant, il lui arrive, mais rarement, de s'en rapprocher davantage[1].

Les deux manuscrits de Garrigues imitent quelquefois le manuscrit de Romieu[2], plus rarement le manuscrit de Rainouard[3]; cependant ils ont une valeur originale, & ils ont été faits surtout à l'aide des monuments.

Voici nos conclusions :

Nous avons entre les mains un manuscrit autographe de Garrigues & deux copies identiques d'un autre manuscrit du même auteur. Le manuscrit autographe, très-soigné, mais formé de feuilles séparées, a été fait plus lentement & d'une

[1] Catel, *Mém. du Languedoc*, p. 89.

[2] Inscription de P. Olitius : Catel, ... IIIIII VIR | AVGVSTAL | P OLITIO, &c.; Garrigues, DEC IIIIII VIR, &c. — Inscription de M. Caecilius, &c. : l. 4, Catel, CAECILIAE MEROI; Garrigues donne MEROP. — On pourrait multiplier les exemples.

[1] Cf. l'inscr. *C. Pellio Agathodoro, &c.* Le Garrigues autographe écrit, comme Catel, « *C. Petilio Agathodoro* ». Les deux copies anonymes de Garrigues, celle de Narbonne & celle du P. Laporte, à Toulouse, donnent la leçon : « *C. Pellio Agathodoro* », qui est meilleure.

[2] Cf. le ms. anonyme, au commencement.

[3] Cf. le ms. autographe, f° 35.

manière plus complète que l'autre, qui fut envoyé à Catel longtemps avant la mort de Garrigues. Le manuscrit autographe peut donc avoir été commencé avant l'autre; il a été terminé beaucoup plus tard. Peut-être a-t-il servi à composer un troisième manuscrit aujourd'hui perdu.

Le manuscrit, dont le P. Laporte & l'anonyme de Narbonne ont pris copie, est presque identique à celui dont Catel s'est servi. On peut dire que c'est le même manuscrit, modifié légèrement. Garrigues a donc envoyé à Catel un manuscrit, très-mal reproduit dans les *Mémoires sur l'histoire de Languedoc*. On a rédigé avec ce manuscrit ou avec une copie un peu améliorée le « *Codex Chartaceus,* » que Laporte a reproduit, & le manuscrit anonyme de Narbonne.

Quel est l'auteur de cette dernière copie? Peut-être, suivant Barry, Renouard ou Léonnard qui connaissait Garrigues & s'occupait d'antiquités à cette époque. Mais nous manquons de preuves directes pour appuyer suffisamment cette hypothèse.

§ 5

STÉPHANE ET FRANÇOIS BOUHIER. — RULMAN. — LAPORTE. — RÉSUMÉ.

Nous avons poursuivi, du seizième au dix-septième siècle, l'histoire de l'épigraphie narbonnaise. Nous nous contenterons de signaler, en renvoyant à nos catalogues, les noms de Stéphane Bouhier[1], qui voyageait en Italie en 1602-1603, & du président François Bouhier (1673-1746), qui recueillirent quelques inscriptions; enfin d'Anne Rulman[2], qui s'est occupé surtout des inscriptions nimoises. Il n'a guère fait, pour Narbonne, que mal reproduire quelques mauvaises copies qui lui furent transmises, & il les disposa suivant le plan adopté par Gruter. Ce manuscrit, terminé en septembre 1626, fut attribué à Fléchier, fit partie de sa bibliothèque, & passa à son neveu l'abbé Fléchier; il entra dans la bibliothèque royale en 1747[1].

Les principeaux épigraphistes de cette époque furent donc, pour Narbonne & les villes environnantes :

1° Le chanoine Rainouard. — Son manuscrit est perdu; il en reste deux répliques, savoir : à Leyde, le manuscrit Burmann, première partie; à Narbonne, la copie du P. Laporte.

2° Lantelme de Romieu, imitateur de Gabriel Siméoni. Son manuscrit est perdu. On en connaît cinq copies dans cinq villes : Arles (par Laurent de Bonnemant), Aix (marquis de Méjanes), Leyde (Vossius), Toulouse (P. Laporte), Narbonne (copie de celle de Toulouse), G. Bonnel.

3° Scaliger, — imitateur de Rainouard, mais qui a aussi emprunté des documents à beaucoup d'autres sources, &, avec lui, Gruter. On connaît deux copies de Scaliger : l'une en lettres cursives, l'autre en onciales. Elles sont à Leyde.

4° Pierre Garrigues, imité par Catel. Il a fait au moins deux manuscrits différents. Nous avons un manuscrit autographe, à Narbonne; une copie anonyme d'un autre manuscrit, à Narbonne; une copie à Toulouse, d'après le même original, par le P. Laporte.

Joignons à ces noms ceux de Rulman & des deux Bouhier, épigraphistes au dix-septième & au dix-huitième siècle.

Ces documents, originaux ou copiés, servirent aux épigraphistes qui composèrent au dix-huitième siècle des manuscrits plus complets. Avant de les étudier, il convient de signaler, pour n'y plus revenir, que le P. Laporte[2] a copié, aux environs

[1] Cf. notre Catalogue des mss. de la Bibl. nationale, nos XI à XVI.

[2] ID., *ibid.*, n° I & suiv.

[1] Cf. la *Bibliographie universelle*, p. 311, t. 39, art. VINCENT SAINT-LAURENT, & notre Catalogue des mss. de la Bibl. nationale, n° I & suiv.

[2] Cf. PIQUET, ms., bibl. Lafont, p. 394 : « François Laporte prit l'habit de Saint-François de Paule... Il fut envoyé à Rome, où il conceut le dessein d'écrire l'histoire du Languedoc. Il consulta les bibliothèques du Vatican & Ambroisienne de Milan....... Il fut bibliothécaire de Mgr Le Goux de la Berchère..... Il alloit publier son manuscrit quand il suivit l'archevêque à Paris..... Il mourut le 18 février 1719, dans sa

de 1712, les trois principaux manuscrits du seizième & du dix-septième siècle, ceux de Rainouard, de Lantelme de Romieu (qu'il nomme à tort Charles de Romieu) & de Pierre Garrigues. Ces deux dernières copies sont à Toulouse, & l'autre est à Narbonne.

§ 6

Épigraphistes du dix-huitième siècle.—Guillaume et Jérôme Lafont. — Paul Pech. — Montfaucon. — Père Piquet. — Dom Vaissete. — Viguier de Lestagnol. — L'abbé Bousquet. — Schmidt. — Séguier. — Épigraphistes du dix-neuvième siècle.

Les principaux épigraphistes de Narbonne furent, au commencement du dix-huitième siècle, les frères Lafont (Guillaume & Jérôme)[1] & Paul Pech. Ils étaient contemporains, & ils se sont aidés; on ne sait trop à qui cette aide a surtout profité. Les frères Lafont, qui ont paru avant Pech, prétendent qu'il les a simplement encouragés & qu'il a ensuite profité de leurs travaux; le P. Laporte[2], au contraire, accuse les frères Lafont d'avoir mis à contribution la science du chanoine Pech qui était, suivant le P. Piquet, un homme instruit & modeste. On peut tenir pour certain que ces auteurs ont collaboré dans une mesure difficile à établir. M. G. Bonnel a aussi entendu parler d'un manuscrit Morel qui aurait été fondu avec ceux des frères Lafont & de Pech. Pech cite Morel (Pech, ms., Paris, 17 746, p. 23, n° 36), mais sans lui attribuer de manuscrits.

Guillaume Lafont[3], inspecteur des travaux de la Province, composa un recueil d'inscriptions[1] qui date de 1702, puisqu'il fut présenté le 10 décembre de cette même année à Philippe V, roi d'Espagne[2].

Cependant nous trouvons dans ce manuscrit une inscription qui fut, dit-on, découverte en 1729[3]. Cette date peut être erronée, & du reste, le ms. a pu être remanié par l'auteur, qui est mort en 1742. Ce manuscrit, dont nous avons donné la description, est très-soigné & très-bien dessiné. L'auteur a cependant le tort de n'avoir pas toujours copié ses inscriptions sur les monuments, mais quelquefois sur ses prédécesseurs, dont il reproduit les fautes. Il s'est surtout servi des manuscrits de Garrigues. Il faut lui savoir gré d'avoir disposé des inscriptions dans l'ordre que lui prescrivait la topographie[4]. Nous savons, grâce à ce recueil, quelles inscriptions ont été trouvées ensemble : peut-être ont-elles été réunies par hasard; mais quelquefois aussi elles sont voisines parce qu'elles étaient dans l'antiquité les unes à côté des autres. — Ce manuscrit passa au fils de l'auteur[5] & ne sortit pas de la famille.

Le frère de Guillaume, Jérôme Lafont, chanoine de l'église Saint-Étienne & Saint-Sébastien, docteur en Sorbonne, &c., passa quelques années à Rome & à Paris, vers 1700, comme secrétaire du cardinal Bentivoglio. (Cf. Piquet, ms., bibl. Lafont, pp. 395 & suiv.) Il fit, à son retour, une *Histoire de Narbonne* qui n'a pas été publiée, & dont le manuscrit nous est conservé. Son ouvrage fut acheté en 1762 par Mgr de Breteuil, évêque de Montauban. A l'instigation de Jérôme Lafont, l'archevêque de Narbonne, Réné-François de Beauveau (1724), fit rassembler des inscriptions dans la cour de son palais. Jérôme Lafont mourut le 1er septembre 1726, dans sa soixante-huitième année. Jérôme Lafont est un historien & non un épigra-

75e année... Son ms. a été déposé dans la bibliothèque du couvent des Minimes à Toulouse ».

[1] Cf. Millin, *op. cit.*, t. 4, pp. 385-386.

[2] Cf. le ms. n° II (*Narbonne*) de notre Catalogue. — Il est aussi question d'un Augé ou Angé, qui aurait aidé les frères Lafont.

[3] Cf. P. Lafont, architecte, *op. cit.*, p. 7 & suiv. — Il fut consul de Narbonne vers l'année 1712. (Cf. Piquet, ms. bibl. Lafont, p. 398.) Il dressa la carte du diocèse de Narbonne, imprimée à Paris en 1704.

[1] Cf. notre Catalogue, art. *Narbonne*, bibl. de P. Lafont.

[2] Cf. P. Lafont, *op. cit.*, *loc. cit.*, & le *Mercure galant*, févr. 1703.

[3] Cf. Tournal, *Catal.*, n° 170.

[4] Cf. notre Catalogue, *loc. cit.*

[5] Cf. Piquet, ms., *loc. cit.*

phiste. Il n'y a pas lieu, ici, d'apprécier son mérite comme historien. Il s'est contenté d'insérer dans son ouvrage, d'après la nature des sujets qu'il traitait, les inscriptions & les dessins copiés par son frère, bien plus habile dessinateur que lui[1].

C'est donc le manuscrit de Guillaume Lafont qui doit être considéré comme un document original. Cependant les épigraphistes plus modernes, Viguier & Bousquet, ont plutôt suivi l'ordre adopté par Jérôme, parce que cet ordre ressemble au classement méthodique usité depuis Gruter.

Paul Pech, chanoine de Saint-Paul, à Narbonne, docteur en Sorbonne, official primatial de Mgr Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, correspondit avec Montfaucon & dom Vaissete qui le citent parfois. Il mourut dans la soixante-troisième année de son âge, le 21 octobre 1724[2]. Nous avons trois manuscrits qui sont en partie de sa main :

1° Le manuscrit de la bibliothèque de Narbonne[3];

2° & 3° Les deux manuscrits de la bibliothèque nationale[4].

Le premier de ces manuscrits a été acheté à Toulouse par l'abbé Cérès, & donné par lui à la bibliothèque de Narbonne. L'origine de ce manuscrit était inconnue. Il porte la signature authentique du chanoine Pech, & il est, en grande partie, autographe. Entre les inscriptions figurent des commentaires de diverses personnes; quelques-uns de l'abbé Bousquet.

Cet ouvrage a été collationné avec ceux des frères Lafont, & l'auteur anonyme de cette récension a pensé que le ms. Pech avait été copié sur Guillaume Lafont. Il a fait connaître son opinion dans une note insérée à la première page de ce manuscrit.

Avant de discuter cette opinion, il faut décrire sommairement ce manuscrit. Les premières inscriptions qu'il renferme, & qui sont de Pech, sont écrites en onciales. Viennent ensuite, au nombre de six, des inscriptions en caractères moulés. Le cahier qui renferme les inscriptions écrites en onciales paraît formé de fascicules différents. Il semble que les dessins de quelques inscriptions commentées par Pech n'ont pas été faits par lui.

Si on compare avec le manuscrit Lafont les premières inscriptions de ce recueil, la ressemblance est évidente : ordre analogue, souvent mêmes lectures, quelquefois commentaires identiques[1]. Les deux manuscrits sont imités l'un de l'autre. Celui de G. Lafont est daté de 1702, celui de Pech porte la date de 1713 & fut commencé vers 1707[2]. Il semblerait donc démontré que Pech a copié Lafont, s'il était certain qu'il n'a pas collaboré avec lui, & qu'il ne lui a pas communiqué des notes qu'il aurait plus tard réunies dans son manuscrit.

Les deux manuscrits de Paris attribués, à juste titre, au chanoine Pech (écrit Peche par erreur), proviennent de la bibliothèque des Bénédictins, & ont sans doute été envoyés par Pech à Montfaucon[3].

Le manuscrit qui porte le n° 17746 est une copie des cinquante-six premières inscriptions du manuscrit de Narbonne.

L'autre manuscrit de Paris (n° 9997), renferme des inscriptions de diverses mains. Le commencement a été en grande partie copié sur le plus ancien manuscrit de Garrigues[4]. Il ne renferme pas de commentaires de l'auteur. Les mêmes inscrip-

[1] Herzog, *op. cit.*, *Append. epigr.*, p. 2, a vainement cherché ce manuscrit à Carcassonne, où se trouvait la famille Lafont du temps de Millin. Cf. Millin, *Voy. dans le Midi*, t. 4, pp. 385-386.

[2] Piquet, ms., p. 388 & suiv.

[3] N° V de notre Catalogue.

[4] Fonds latin, 9997 & 17746. Cf. notre Catalogue, nos V & VI.

[1] Cf. par exemple l'inscription *Hospitium tibi hoc, &c.*, & le commentaire, qui a fait découvrir à M. P. Lafont l'emplacement de l'ancienne maison de Garrigues & l'authenticité de son manuscrit.

[2] Cf. notre Catalogue, n° V de Narbonne, & Paris, nos V & VI.

[3] Ces mss. proviennent de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés. Cf. Le Long, *op. cit.*, t. 3, n° 37802.

[4] Sur le n° III, des mss. de Narbonne. (Cf. notre Catalogue.)

tions sont souvent reproduites deux fois[1]. Il est peu soigné. Il a été envoyé par le chanoine Pech. Nous avons dit que le manuscrit de Narbonne renferme, après les inscriptions écrites en lettres onciales, six inscriptions en lettres moulées : ces six inscriptions, en caractères cursifs, dans le même ordre & avec les mêmes fautes[2], commencent le manuscrit de Paris.

Le manuscrit de Pech de Narbonne fut donc ou composé en face des monuments ou imité de G. Lafont. Pech a envoyé une copie de la première partie de ce manuscrit, & cette copie est le manuscrit de Paris, n° 17 746. Il a réuni, en outre, quelques inscriptions tirées d'anciens manuscrits, surtout de Garrigues, & les a également envoyées à Paris, mais il a eu soin de transcrire en lettres moulées, sur le manuscrit qu'il gardait, les six premières inscriptions de ce nouveau recueil (n° 9997 de Paris), qui a été fait sans beaucoup d'ordre. A part ces six inscriptions, Pech n'a pas transcrit sur le ms. de Narbonne toutes les inscriptions qu'il a copiées dans le manuscrit 9997. Le manuscrit que Pech a conservé s'est ensuite enrichi de nouvelles inscriptions copiées par l'auteur ou par d'autres épigraphistes[3]. Le ms. 9997 a été collationné plus tard avec Gruter & avec l'abbé Bousquet[4].

Nous avons vu que le chanoine Pech avait correspondu avec Montfaucon & dom Vaissete[5]. Les inscriptions que ce dernier a reproduites sont disposées dans un ordre qui n'avait été adopté par aucun manuscrit. En outre, elles sont peu nombreuses. Cependant, comme elles renferment des fautes identiques à celles du manuscrit de Paris, n° 17746[6], on peut tenir pour certain que ce document a été consulté (ou l'original de ce document, s'il n'est qu'une copie).

Les manuscrits des frères Lafont servirent beaucoup aux autres épigraphistes du dix-huitième siècle.

Le P. Louis Piquet[1] a fait deux manuscrits, presque pareils, qui renferment des dissertations historiques & archéologiques, avec dessins & inscriptions à l'appui. Ses inscriptions ont été tirées des manuscrits Lafont, particulièrement de celui de Jérôme[2]. Il donna même à la famille qui lui avait confié ces documents un de ses deux manuscrits. Le P. Piquet ne s'est pas contenté de copier servilement l'œuvre des Lafont; il ajoute souvent aux inscriptions des indications qu'il a prises sur leur provenance & leur sens. Par malheur, il a plus de conscience que de connaissances épigraphiques, & ses retouches sont parfois malheureuses. Ajoutons qu'il dessinait fort mal.

Viguier de l'Estagnol composa un recueil d'inscriptions qui paraît avoir été commencé en 1759, mais qui a été terminé assez tard[3]. Il s'est beaucoup servi des manuscrits Lafont, comme son contemporain l'abbé Bousquet. Les recueils de Viguier & de Bousquet se ressemblent assez pour que l'un d'eux ait consulté l'autre : s'ils avaient seulement usé l'un & l'autre du manuscrit Lafont qu'ils ne copient pas toujours, ils renfermeraient moins d'inscriptions identiques. En 1759, Bousquet

[1] Cf. 34 & 38, 35 & 39, 36 & 61, &c.

[2] Cf. l'insc. 4, « *ut belli sonuere tubae* »; on lit dans les deux manuscrits, au dernier vers : « *Apscli theotras* ».

[3] Les plus récentes ont été copiées par l'abbé Cérès.

[4] Cf. l'inscr. 82.

[5] Parmi les ouvrages des bénédictins, au dix-huitième siècle, il convient de mentionner celui des pères Durand & Martène, *Voyage littéraire de deux bénédictins* (1717-1724).

[6] Voici quelques fautes caractéristiques figurant à la fois dans les deux recueils : « *myrini fausti col. narbon* », &c. (Dom Vaissete, n° 77; Pech, ms. 17746, p. 24, n° 39); & « *ad urnam potestatis* » (Dom Vaissete, n° 2; Pech, même ms., p. 23, n° 37). Cette dernière inscription est accompagnée, dans les deux recueils, d'un dessin également fautif; il fait supposer qu'après « *potestatis* » il y a encore une lacune. En réalité, *potestatis* était une restitution hasardée, & ce mot tout entier ne pourrait tenir dans le fragment qui manque à la pierre.

[1] Cf. notre Catalogue, *Narbonne*, n°s VI & X.

[2] Cf. ms. Piquet, p. 14.

[3] Cf. ce ms., t. 1, f° 85 v°, & P. Lafont, *op. cit.*, p. 10. — Le ms. Viguier renferme, comme le ms. Bousquet, une inscription découverte, suivant Tournal, en 1786. Cf. Tournal, *Catal.*, 132.

n'avait que vingt-sept ans. En outre, le manuscrit de Bousquet renferme quelques inscriptions que ne possède pas celui de Viguier[1], & il a été écrit plus tard. Il est donc probable que c'est Bousquet qui a imité Viguier, à moins que le ms. dit Viguier ne soit l'œuvre de la jeunesse de Bousquet. Le P. Le Long[2] a vu dans la bibliothèque de Viguier un manuscrit en trois volumes, qu'il ne semble pas attribuer à Viguier. Millin a vu le même manuscrit & l'intitule manuscrit Viguier[3]. C'est évidemment le manuscrit Viguier que nous connaissons, bien qu'il ne porte plus le même titre. (Sans doute, on aura renouvelé la reliure de ce manuscrit.) Cela nous permet seulement de nous poser une question : Viguier a-t-il composé ou simplement acquis son manuscrit d'un contemporain anonyme & peut-être de Bousquet? Le recueil de Lafont a pu être plusieurs fois soit copié[4], soit imité. Quoi qu'il en soit, le manuscrit de Viguier, imité de celui de Lafont, comme celui de Bousquet, est un peu plus ancien, un peu moins complet, mais quelquefois plus soigné que ce dernier. Viguier a consulté quelques documents nouveaux & fait quelques bonnes lectures sur les monuments eux-mêmes. A part ces exceptions, il a presque copié Lafont. Son manuscrit a été acquis des héritiers de Viguier, par M. G. Bonnel, en 1853.

[1] Cf. l'inscr. Θ *Valeriae exerusticae* (pour *Sex. f. Rusticae*), donnée pour la première fois par Bousquet (t. 2, p. 66) & qui manque dans Viguier. — Elle est aussi dans le ms. de Narbonne de Pech, mais d'une écriture moderne.

[2] Le Long, *op. cit.*, n° 37 803. *M's Antiquités de la ville de Narbonne, inscriptions, bas-reliefs, &c., dessinés ou transcrits sur les originaux qui existent en divers lieux de la ville, surtout autour des remparts, dont une partie a été construite à l'aide des anciens édifices romains*, in-4°, 3 vol. (Ce ms. existe dans le cabinet de M. le chevalier de Viguier, mousquetaire, qui possède divers autres mémoires manuscrits concernant l'histoire du pays.)

[3] Millin, *op. cit.*, t. 4, p. 387.

[4] Le recueil de Lafont fut copié par M. Domergue. Ce ms. vint à Toulouse, & c'est peut-être le ms. Lacour, en 3 vol. in-4°, cité par Dumege dans ses *Monuments religieux des Volces Tectosages*, p. 192.

L'abbé Bousquet (1732-25 janvier 1809) composa deux recueils épigraphiques. Il avait eu connaissance des manuscrits Lafont que lui avait prêtés M. Marcorelle (ou Marcorelles), directeur des gabelles, à qui la famille Lafont les avait confiés. Un des deux recueils de Bousquet fut remis à M. Marcorelle, qui le transporta à Toulouse. Ce manuscrit passa entre les mains de Séguier[1]. Depuis, sans doute, après avoir été remanié & complété, il a fait partie de la bibliothèque d'Avignon. L'autre fut conservé par l'abbé Bousquet & fut légué aux hospices. Il appartient à la bibliothèque de Narbonne, qui l'a reçu en don de M. Coussières.

Les deux manuscrits de Bousquet sont presque identiques[2]. (Celui d'Avignon est le plus soigné). Ils ont suivi de très-près Jérôme Lafont, sans pourtant le copier servilement. L'auteur a consulté Pech, Rainouard (qu'il écrit Renouard), & les manuscrits de Garrigues. Il a annoté le plus considérable des deux sans reconnaître l'auteur. Il a collationné Gruter. Il a connu les manuscrits de Lafont & de Viguier, & leur a fait de très-nombreux emprunts. L'abbé Bousquet a recueilli, en outre, d'assez nombreux dessins & une quinzaine d'inscriptions inédites qu'il marque d'un astérisque. Par malheur, ses copies, très-soignées en apparence, ont été faites rapidement & renferment beaucoup de fautes.

Le P. Le Long mentionne un manuscrit qui ne porte le titre d'aucun de ceux que nous connaissons, & qui est presque sûrement le manuscrit Bousquet d'Avignon. Il est décrit au n° 37 804. Ms. *Inscriptions antiques de Narbonne avec les figures & dessins des monuments antiques de cette ville.* L'auteur ajoute : Ce ms. est entre les mains de M. Marcorelle (ou Marcorelles), avocat au parlement de Toulouse. Il contient toutes les inscriptions recueillies par Renouard, Garrigues & Lafont, avec les dessins & bas-reliefs découverts dans la même

[1] Cf. *infra*, art. Séguier, & P. Lafont, *op. cit.*, p. 99.

[2] Ils renferment les mêmes fautes. Cf. l'inscr. Θ *Valeriae exerusticae*, pour *Sex. f. Rusticae*, &c.

ville. M. Séguier, secrétaire de l'Académie de Nimes, a une copie de toutes ces inscriptions.

Nous savons, par une lettre inédite de l'évêque d'Agde, Mgr de Saint-Simon, à Séguier (cf. notre catalogue, Nimes), que cet évêque eut entre les mains, en février 1770, un manuscrit en trois volumes, dont la description répond exactement à celle du manuscrit Bousquet d'Avignon, & qu'il invita Séguier à le copier. Le P. Le Long dut avoir, cette année-là même, connaissance & du manuscrit & de la copie. — Il n'aura pas donné le titre exact, mais le titre abrégé de ce document. Notons que Bousquet a composé deux manuscrits presque identiques, & qu'ils portent des titres différents. — Cf. MILLIN (*Voy. dans le Midi,* t. 4, p. 386.) « Outre Garrigues « & Léonard que j'ai déjà cités, M. Mar« corelle, avocat au parlement de Tou« louse, possédait un ms. où étaient con« tenues toutes les inscriptions recueillies « par Lafont & par d'autres auteurs. « M. Séguier, de Nismes, en avait une co« pie; M. l'abbé Bousquet en a une aussi « en 3 volumes in-4°. » — Ce ms. Marcorelle est le ms. Bousquet, d'Avignon, dont cet abbé avait une copie : Millin a ignoré que Bousquet fût l'auteur & de l'original & de la copie. — Ce manuscrit Bousquet a été, en effet, copié par Séguier : le ms. catalogué au nº 13 810, nº 20 de la bibliothèque de Nimes (cf. notre Catal., nº III) est de la main de Séguier; il porte l'indication suivante : « Inscriptions de Narbonne, tirées du ms. de M. Marcorelle, receveur du domaine du roy à Narbonne »; c'est une copie exacte du ms. Bousquet.

Nous avons par conséquent, de l'abbé Bousquet, deux manuscrits autographes : celui de Narbonne & celui d'Avignon, & une copie de ce dernier à Nimes, faite par Séguier, lorsque ce ms. était entre les mains de M. Marcorelles. Peut-être que le ms. Viguier, un peu antérieur à ces ouvrages, est une œuvre de la jeunesse de Bousquet. Un contemporain de Viguier & de Bousquet a copié quelques inscriptions de Narbonne. C'est SCHMIDT, dont le manuscrit est conservé à Nimes. (*Bibl. Nismes,* 13 810, nº 20.) Ce ms. date de 1762. Il se réfère quelquefois à Lafont, & donne ainsi que lui, comme existante, l'inscription du *dictator in iuniliciis* qui était perdue du temps de Viguier. Le manuscrit de ce dernier était donc à peine commencé quand Schmidt avait terminé le sien. Schmidt (*opusc.*) est cité par Orelli aux inscr. 4016 & 4330. Cf. HERZOG, *Append.* nº 58.

Nous parlerons de SÉGUIER tout-à-l'heure. Il nous suffit de rapporter ici qu'il avait le ms. original de *Lantelme de Romieu.* Ce ms. est perdu, mais une copie en a été faite en septembre 1776 par le marquis de Méjanes, alors que Séguier était le possesseur de ce document. (Cf. notre catal., Aix nº 2.) — Le même manuscrit avait été copié en juillet 1776, c'est-à-dire trois mois auparavant par Laurent de Bonnemant, qui ne dit pas qu'il l'ait tenu de Séguier. Il est évident que Séguier laissa copier son manuscrit successivement par ces deux antiquaires. — En outre, Séguier copia le manuscrit Bousquet qui était alors à M. Marcorelle & qui passa à la bibliothèque d'Avignon. La copie de Séguier est conservée à Nimes. En 1732, il avait recueilli des inscriptions de Narbonne, & ce manuscrit original existe encore également à Nimes (cf. *infra*), avec le manuscrit de Schmidt que Séguier nous a conservé.

Il convient de mentionner un manuscrit qui date de la même époque, celui de Jean-Jacques Domergue, avocat, in-4°, intitulé : *Essai sur le gouvernement du Languedoc, depuis les Romains jusqu'à notre siècle*[1].

Au dix-neuvième siècle, Millin avait composé, avec les manuscrits Garrigues, dont il soupçonne la provenance sans la connaître, & Viguier, un recueil d'inscriptions narbonnaises qui fut brûlé[2]. M. Jallard, chanoine de Saint-Just, à Narbonne, a fait, en 1830, quelques copies d'inscriptions sans grand intérêt.

[1] Cf. LE LONG, *op. cit.*, nº 37702. Il a vu ce manuscrit entre les mains de l'auteur (vers 1711).

[2] Cf. MILLIN, *op. cit.*, t. 4, pp. 382 à 387, & ARTAUD, *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. 7, p. 255.

Il nous reste enfin à rappeler que Edw. Barry, qui nous a précédés dans notre tâche, avait transcrit la plupart des inscriptions de Narbonne quand la mort l'a surpris, & que M. Berthomieu, dont l'œuvre est mentionnée dans notre Catalogue, copie toutes les inscriptions que des fouilles récentes font découvrir. Nous nous contentons aussi de signaler ici le manuscrit de M. Allmer. Il est question de ces trois manuscrits contemporains dans la préface & dans tout le cours de l'ouvrage.

CHAPITRE II

RECUEILS ÉPIGRAPHIQUES CONCERNANT LA VILLE DE NIMES

Les inscriptions latines de Nimes[1] sont reproduites soit dans les recueils d'inscriptions de toute la Province, que nous avons décrits dans notre catalogue & dont nous avons fixé l'époque & la provenance, soit dans d'autres recueils spéciaux à Nimes & aux environs. M. Germer-Durand, dans sa publication, renverra le lecteur à ces différents recueils. Il est utile cependant de donner ici, en abrégé, un commentaire explicatif sur les divers documents qui renferment des inscriptions nimoises.

Quelques inscriptions d'autres villes où on a trouvé beaucoup moins de textes, comme Béziers, Toulouse, &c., sont mentionnées ou commentées dans quelques ouvrages spéciaux auxquels nous renverrons le lecteur.

Le chanoine Rainouard s'est borné à étudier les inscriptions de Narbonne, pendant que son contemporain, POLDO D'ALBENAS, éditait celles de Nimes (Lyon, 1560). — LANTELME DE ROMIEU a eu soin de copier dans son ouvrage les inscriptions nimoises que Poldo d'Albenas n'avait pas éditées; il a même évité de reproduire ces dernières[2].

SMETIUS, au contraire, copia Poldo d'Albenas. Son premier manuscrit, qui fut volé, a été retrouvé & publié par Juste-Lipse (Plantin, 1588, in-f°). Sur ces entrefaites, l'auteur avait refait un manuscrit que l'on conserve à la bibliothèque de Leyde[1]. La plupart des inscriptions nimoises que Gruter a publiées, lui viennent de Poldo d'Albenas, de Smetius, copiste de ce dernier, & aussi de Scaliger.

Au commencement du dix-septième siècle, en 1603, FRÉDÉRIC VON RAMMINGEN fit un voyage en France, & recueillit quelques inscriptions qui paraissent avoir servi à la rédaction de l'itinéraire de Golnitz (1655) pour ce qui concerne Nimes[2]. En 1619, GRASER composa une courte dissertation sur les antiquités de Nimes : « *De Antiquitatibus Nemausensibus dissertatio*[3]. »

Nous n'insisterons pas sur l'importante publication d'ANNE RULMAN, dont les manuscrits, que nous avons décrits en détail, furent terminés de 1625 à 1627. Son œuvre passa dans la bibliothèque de Fléchier, évêque de Nimes, puis à son neveu, l'abbé Fléchier. Ses manuscrits sont main-

[1] Nous rappellerons ici au lecteur que nous devons à l'obligeance de M. GERMER-DURAND fils les documents qui sont relatifs aux manuscrits conservés à Nimes.

[2] Cf. ROMIEU (*Voss*), ch. 47, pp. 98-101.

[1] Cf. notre Catalogue (bibl. Leyde, n° II). Les inscr. de Nimes, mêlées avec quelques autres, ont été copiées aux f°s 145-170.

[2] Cf. notre Catalogue (Bibl. Nimes, n° III).

[3] Dans le *Thesaurus* de GRAEVIUS (*Suppl. Sallengr.*, t. 1, pp. 1009-1048).

tenant à la Bibliothèque nationale où nous les avons catalogués[1]. La copie de l'inventaire de ses inscriptions, intitulée *Manuscrit d'Aubais*, est à la bibliothèque de Nimes[2]. Une autre copie se trouve à la bibliothèque d'Aix, elle a été faite probablement par les soins du marquis de Méjanes[3].

Rulman connaissait la plupart des manuscrits de Nimes composés avant le sien; il offre, en outre, des lectures originales qu'on fera remarquer à propos des inscriptions qu'il a relevées lui-même[4].

GAILLARD GUIRAN composa, au milieu du seizième siècle, un manuscrit sur Nimes, divisé en deux parties. La première renferme peu d'inscriptions; la seconde est au contraire un véritable recueil épigraphique, orné de commentaires.

Voici les originaux & les copies que l'on conserve de Guiran : L'original complet de son ouvrage est aujourd'hui à la bibliothèque de Vienne (Autriche)[5]. Il devait être imprimé en 1652. (Cf. notre Catal., bibl. Aix, n° III.)

[1] Cf. notre Catalogue (Bibl. nat., I à IV).

[2] Cf. notre Catalogue (Bibl. Nimes, n° I); recopié par Séguier (*ibid.*, n° III).

[3] Cf. notre Catalogue (bibl. Aix, n° I).

[4] Voici, dans le père LE LONG, *op. cit.*, le catalogue des œuvres d'Anne Rulman : 37711. *Plan des œuvres mêlées d'Anne de Rulman, conseiller du Roi, assesseur criminel en la grande prévôté de Languedoc.* Nismes, Gillet, 1630, in-4°. — 37712. Ms. *Narré des étranges révolutions du Languedoc, &c.*, par Anne de Rulman. — 37862. *Antiquités romaines de Nismes, par [Anne] Rulman, assesseur criminel de la grande prévôté de Languedoc.* 3 vol. in-f°. Cet ouvrage est cité dans le plan de ses œuvres mêlées (vol. 6, Nismes, Gillet, 1630). Il était en possession de M. l'abbé Fléchier, neveu de l'évêque de Nimes. (Cf. *infra*, 37707 & 37708.) — 37863. *Inventaire particulier des épitaphes & inscriptions romaines qui ont été trouvées dans les masures de l'ancien Nismes* (même volume). — 37707. Ms. *Recueil de toutes les antiquités qui se trouvent dans la Province du Languedoc, avec des explications par Esprit Fléchier, évêque de Nismes.* 6 vol. in-f°. (Fléchier mourut en 1710, & son recueil passa à l'abbé Fléchier, son neveu.) — Pour les recueils d'inscriptions de Nimes, cf. LE LONG, *op. cit.*, jusqu'au n° 37881.

[5] Cf. notre Catalogue, *Vienne*.

La bibliothèque de Nimes a une copie du premier volume[1].

Séguier a copié cette copie[2] & y a joint une copie incomplète du second volume, prise chez M. de Mazargues, auquel le manuscrit Guiran a appartenu avant d'aller à Vienne.

Séguier a recueilli une autre copie de cette première partie[3], & une autre copie est actuellement au musée Calvet, à Avignon; on y a joint un recueil des inscriptions réunies dans la maison de Guiran. Ce manuscrit a été fait par Georges de Superville, vers 1755. (Cf. notre Catal., *Avignon*, musée Calvet.)

En outre, Guiran a composé une minute de la seconde partie de son manuscrit. Elle est à la bibliothèque de Nimes[4], & passa entre les mains de M. de Graverol.

Séguier en a copié des extraits en 1732[5]. Le marquis de Méjanes[6] a copié de sa main, en même temps qu'une copie de Lantelme de Romieu, le manuscrit de Séguier, qui renferme la première partie de l'œuvre de Guiran.

La bibliothèque d'Aix possède encore dans le recueil n° 852 (n° II de notre Catalogue), dix inscriptions de Nimes relevées, en 1666, par Gaillard Guiran & conservées chez lui. (Une copie de ces inscriptions est aussi à Avignon, & a été faite par Georges de Superville. *Vid. supra.*)

Pour nous résumer, nous donnons un tableau qui fera comprendre ce que sont devenus les divers manuscrits Guiran.

I

Manuscrit autographe en deux volumes.

A Albert-Henri de Salleuyre, — au baron de Hollendorff, — à la bibliothèque de l'empereur d'Allemagne, en 1736. (En outre, le second volume a été entre les mains de M. de Mazargues.)

[1] Cf. notre Catalogue, *Nimes*, n° IV.

[2] ID., *ibid.*, n° V.

[3] ID., *ibid.*, n° III.

[4] ID., *ibid.*, n° VI.

[5] ID., *ibid.*, n° VII.

[6] Bibl. d'Aix, n° III.

Ces deux volumes sont encore à la bibliothèque de Vienne, nos 7047 & 7048.

Copies :

Copie de M. Demissols, non conservée.

Copies du premier volume.

1° Ms. Bibl. de Nimes, n° 13799. Copié lui-même par Séguier (Id., 13800).

2° Ms. Bibl. de Nimes, n° 13810, n. 20. Copié lui-même par le marquis de Méjanes (Bibl. d'Aix, n° 852).

3° L'une de ces copies a été elle-même copiée par Georges de Superville (Avignon, musée Calvet).

Copie du second volume.

Le second volume a été copié (incomplètement) par Séguier chez M. de Mazargues (Nimes, n° 13800). Quelques inscriptions de Nimes ont en outre été tirées des manuscrits du même antiquaire (Bibl. Nimes), 13810, n. 20.

II

Minute autographe du second volume (1640). — A la réserve de la bibliothèque de Nimes, petit in-4°.

Appartint à François de Graverol, — à M. de Mahudel en 1706, — à Mesnard en 1744, — à M. Bourguignon de Fabregoule, — à la Bibliothèque en 1863.

Une copie : Extraits copiés par Séguier en 1732 (Bibl. Nimes), 13795, petit in-4°.

III

Copie d'inscriptions relevées en 1666 par Guiran & conservées chez lui.

1° Copie d'un manuscrit qui paraît avoir été fait par Guiran (Bibl. d'Aix, n° 852).

2° Copie qui paraît avoir été faite en 1755 par Georges de Superville, dans l'ancienne maison de Guiran, occupée par M. Lombard de la Tour (Avignon, musée Calvet).

3° Un extrait du même manuscrit. (Cf. notre Catal., *Nimes,* n° IX.)

Joseph Bimard a adressé à Jean Séguier une dissertation sur l'explication que Guiran a donnée de ces inscriptions découvertes en 1666 (Id., n° III).

Aux seizième & dix-septième siècles, on composa à Nimes beaucoup de petits recueils épigraphiques, généralement copiés par Séguier : citons le nom de Davin. Ce nom était aux seizième & dix-septième siècles, celui d'une famille de lettrés nimois, dont les notes ne sont pas parvenues jusqu'à nous, mais que Séguier a utilisées (Id., n° XI).

On trouve à Nimes (Id., n° II), dans un recueil fait par Séguier, une lettre de Peiresc ou Peyresc (1580-1657) à M. Borrély, & une lettre du même à l'évêque de Viviers (19 janvier 1631). — Les manuscrits Peiresc sont à Carpentras, sauf les deux volumes qui intéressent le plus l'épigraphie & qui ont été transportés à la bibliothèque nationale. (Cf. notre Catal., *Paris,* nos VII & VIII.) Le recueil des inscriptions de Nimes s'étend de la page 132 à la page 249 du premier volume. Le second volume renferme, avec les bornes milliaires de la Province, les inscriptions de quelques villes, entre autres celles de Montpellier.

Les principaux épigraphistes qui ont relevé des inscriptions de Nimes au dix-huitième siècle sont Bimard de la Bastie, Bouhier, Ménard & Séguier.

Bimard de la Bastie (1703-1742) a réuni des inscriptions qu'il a envoyées à Muratori (dont le *Corpus* date de 1739). Ses manuscrits épigraphiques sont perdus ou ne sont pas en France. Nous n'avons de lui qu'une dissertation sur l'explication fournie par Guiran des inscriptions découvertes en 1666. Cette dissertation était adressée à Séguier. (Cf. *supra,* & notre Catal., *Nimes,* n° III.)

Ménard imprima (à Paris, 1758) une *Histoire de la ville de Nimes,* dont le septième volume renferme des inscriptions latines de la ville.

Le recueil de Séguier (*Ibid.* n° VIII) contient une lettre de Bouquier à Ménard, une copie du travail de Ménard,

inséré dans le *Mercure de France* en décembre 1739, sur les découvertes faites à la Fontaine la même année, & enfin des observations du même auteur sur les nouvelles découvertes de la Fontaine.

BOUHIER (Jean-François), président à la cour de Dijon, avait réuni des inscriptions latines de tous les pays. Au milieu de nombreuses compilations, empruntées surtout à des ouvrages imprimés, il n'a guère composé qu'un manuscrit qui intéresse l'épigraphie de Nimes. C'est le nº 20317 du fonds français de la Bibliothèque nationale (nº XVI de notre Catal.). Bouhier transcrit les inscriptions de Nimes d'après les différents recueils, mais il a relu les textes. (Cf. l'inscr. nº 29). Il cite MAFFEI (p. 14), MARTÈNE [plus exactement DURAND & MARTÈNE] (*Voyage littéraire*, &c., p. 22), BERGER [1] (*Itinéraire*, p. 60), P. DE LA RIVIÈRE (p. 60), &c.

La bibliothèque de Nimes possède une dissertation de Bouhier sur une inscription (nº III de notre Catal.).

JEAN-FRANÇOIS SÉGUIER (1703-1784) aida MAFFEI dans la publication de ses inscriptions & réunit ou copia de nombreux manuscrits épigraphiques de la Province. Il a sauvé ainsi en totalité ou en partie l'œuvre de plusieurs épigraphistes, par exemple : de FRÉDÉRIC VON RAMMINGEN (Cf. notre Catal., *Nimes*, nº III), de DAVIN (*Ibid.* nº XI), de BOURRET (*Ibid.* nº IX), de SUPERVILLE (*Ibid.*), de DARDAILHOU (*Ibid.*), de BAUX (1720, bibl. Valz), de l'abbé GÉROUIN (Catal., *Nimes*, nº III), de BOUQUIER (*Ibid.* nº VIII. — Cf. *Catal.*, Aix, nº IV). Il put copier toute l'œuvre de GUIRAN, sauf une partie des commentaires du second volume (cf. *supra*), & connut les manuscrits de LANTELME DE ROMIEU [2], &, en partie au moins, ceux de RULMAN (Catal., *Nimes*, nºs III & I). Il releva lui-même de nombreuses inscriptions (*Nimes, bibl. de l'Acad* & Catal., *Nimes*, nº XI), conservées dans divers manuscrits. L'un d'eux fut continué après sa mort jusqu'aux environs de 1811 (*Ibid.*). Il s'occupa spécialement des inscriptions découvertes à Nimes de son vivant, entre autres de celles qui furent trouvées à la Fontaine & au temple de Diane (1739-1742). (*Nimes, bibl. de l'Acad.* & bibl. *Catal.*, nºs IX, VIII, X.) Il fit un mémoire sur les milliaires de Nimes (*Ibid.* nº X).

Nous ne donnerons pas ici le nom des archéologues que nous avons déjà cités, avec lesquels il a eu l'occasion de correspondre. Un de ses prédécesseurs fut M. DEMISSOLS. (Cf. notre Catal., *Aix*, nº IV, & Vienne (Autriche).) Le marquis de MÉJANES copia plusieurs manuscrits empruntés à Séguier. (Cf. *supra*.) Séguier songea aussi pour l'ouvrage qu'il avait préparé (Cf. notre Catal., *Paris*, nºs XX à XXIV) à réunir les inscriptions du reste de la Province. Outre le manuscrit LANTELME DE ROMIEU (Cf. notre Catal., *Arles*, nº I), il recueillit & il fit des copies d'inscriptions de villes diverses. (Cf. notre Catal., *Nimes*, nº VII.) Il nous a laissé sur les inscriptions de Narbonne le manuscrit de SCHMIDT (1662) [1] (Cf. notre Catal., *Nimes*, nº III), une copie faite de sa main du manuscrit BOUSQUET, alors possédé par MARCORELLE [2], & un manuscrit qu'il paraît avoir fait lui-même à Narbonne en 1732. (Cf. notre Catal., *Nimes*, nº I.) Ce dernier manuscrit est plein de fautes qui attestent à la fois l'inexpérience & la sincérité de l'auteur. Il a copié ce qu'il a vu ou cru voir, sans consulter ni copier aucune œuvre antérieure à la sienne.

Il nous reste à mentionner pour Nimes l'ouvrage de PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1846. On trouvera, cités dans ce *Corpus*,

[1] Sans doute BERGIER, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, Paris, 1622. (GRAEVIUS, *Thes. antiq.*, t. 10, pp. 16-627.)

[2] Le ms. original est perdu; une copie, faite sur ce ms., possédé alors par Séguier, est de la main de Laurent de Bonnemant (8 juillet 1776), & a été conservé à la bibliothèque d'Arles. (Catalogue, nº XII. — Cf. *supra*.)

[1] ORELLI, 4016 & 4330. — Cf. HERZOG, *Append.*, nº 58, & *supra*.

[2] Cf. P. LAFONT, *op. cit.*, p. 11; LE LONG, nº 37804; la lettre de Mgr DE SAINT-SIMON à SÉGUIER; MILLIN, *Voyage dans le Midi*, t. 4, p. 386, & notre dissertation sur l'abbé Bousquet.

les titres des collections savantes, des mémoires & les noms des auteurs, qui, dans ces temps derniers, ont commenté des inscriptions latines de la région.

Nous avons dressé le Catalogue & fait l'histoire des manuscrits épigraphiques de la Province. On a pu voir que ce travail présentait quelquefois de sérieuses difficultés, car beaucoup sont détruits, & les renseignements qui les concernent sont loin d'être toujours exacts. Nous espérons au moins avoir fixé la date & indiqué la filiation des documents qui ont été conservés.

INSCRIPTIONS ANTIQUES

NARBONNE

RECUEIL

DES

INSCRIPTIONS ANTIQUES

DES PARTIES DES PROVINCES ROMAINES

DE NARBONNAISE & D'AQUITAINE

QUI SONT DEVENUES

LA PROVINCE DE LANGUEDOC

NARBONNE

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

I. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX EMPEREURS OU A DES PERSONNES DE LA FAMILLE IMPÉRIALE

1, 2

Environs de NARBONNE. — Près du village de Roquefort, voisin de Sigean, à la Clotte, vallon & ravin au-dessus de la Combe du Bouc. Le village de Roquefort est à environ 5 kilomètres 1/2 au sud-est de Sigean, & La Clotte à 4 kilomètres de Roquefort, au sud-ouest.

Deux bornes milliaires. — Signalées, en 1869, à Tournal par M. Marty. Distance d'une borne à l'autre, 9^{m}80. Le diamètre de chaque borne (légèrement usée) est d'environ 0^{m}59. Les deux bornes sont à culasse carrée (haut. 0^{m}60; larg. 0^{m}78). Quand j'ai vu ces deux bornes, l'une d'elles (celle qui porte l'inscription la plus complète) était à moitié enfouie. Elle était complétement enfouie jusqu'en 1869. On vient de la déblayer[1]; sa hauteur est de 2^{m}75. La hauteur de l'autre borne est de 2^{m}95.

La pierre dont ces bornes sont faites n'a pas été prise aux environs de Roquefort. Toute la partie des pierres qui est exposée au vent du nord-ouest est dégradée & peu lisible. La borne

[1] Je dois à M. Marty tous les détails que je n'ai pu vérifier moi-même & des copies consciencieuses qui, sur plusieurs points, complètent les miennes.

la moins haute, longtemps enfouie, est la mieux conservée. Près de ces pierres, on voit des traces de construction. M. Marty remarque que ces débris, sauf un morceau de marbre taillé, provinenent la plupart des montagnes voisines. Les fondations formaient des appartements de quatre mètres de côté. Un puits qui ne tarit jamais se trouve à proximité. On m'annonce qu'en fouillant la seconde borne on a trouvé une colonne à base rectangulaire (haut. 0m21; côtés, 0m53 & 0m64) & à fût cylindrique (haut. 0m30; diam. 0m50). Le haut de la partie cylindrique porte des traces de ciment. Nous avions songé à un fragment de borne milliaire anépigraphique de la République, mais M. Aurès a remarqué que ces sortes de bornes étaient cylindriques dans toute leur longueur & plus grosses que celles des époques suivantes.

1

Première borne milliaire. — Hauteur, 2m75; diamètre, 0m59.

IMP · CAESAR
DIVI · F · AVGVST
P · P · PONTIFEX MAX ·
X II TRIBVNIC
5 XXII IMP XIIII
XVI
·
IVLI DCCCCXVII
· CC V · V · DCCCXCVIII
· CIC

Copie de MM. Marty & Lebègue.

Nous avons pris séparément copie de cette inscription, dont la partie gauche est presque effacée. M. Marty, à ma prière, l'a revue & l'a complétée.

Ligne 4 : M. Marty constate un intervalle entre l'X (à peine visible) & le premier chiffre, & dans cet intervalle une sorte de point qui peut être l'amorce supérieure d'un petit I intercalé. — Ligne 6 : sous le chiffre XVI, un point. — Ligne 7 : à peu près lisible; le premier I de IVLI presque effacé. — Ligne 8 : entre CC & V, un caractère effacé, probablement un V ou un X. — Ligne 9 : le premier caractère ressemble à un C; le second & le troisième n'en forment peut-être qu'un seul à eux deux, un K; cette ligne est d'une lecture très-douteuse.

Imp(erator) Caesar, divi f(ilius), August[us], p(ater) p(atriae), pontifex max(umus), [co(n)s(ul)] X[I]II, tribunic[ia pot(estate)] XXII, imp(erator) XIIII. — XVI ..... Iuli(i) ? — DCCCCXVII. — ..... CC[X] ? V. V. DCCCXCVIII. CK ?

« L'empereur César Auguste, fils de César divi-
« nisé, père de la patrie, souverain pontife, treize
« fois consul, dans sa vingt-deuxième puissance
« tribunicienne, quatorze fois empereur. — Seize
« (milles). — ..... 917. — ..... 898 ».

Nous traduisons incomplétement les trois dernières lignes de cette inscription, qui ne nous ont fourni, comme on le verra, que des hypothèses.

Les six premières lignes de cette inscription n'offrent pas de difficultés bien sérieuses. Quand Auguste fit ériger cette borne, il avait été revêtu vingt-deux fois de la puissance tribunicienne. Cette inscription date donc de l'année 753 de Rome. Auguste avait été consul pour la treizième & la dernière fois l'année précédente. Sur le chiffre des salutations impériales attribuées à Auguste en Gaule, cf. *infra* le milliaire de Saint-Couat.

Le chiffre XVI marque évidemment la distance de notre borne à Narbonne. Il faut, pour que ce chiffre soit exact, que le chemin qui y conduisait ait été fort direct. On peut distinguer des traces de routes devant ces deux bornes, & d'autres, beaucoup plus nettes, un peu à l'ouest.

Une voie ancienne paraît donc avoir été conduite de ce point à Narbonne par Sigean, en laissant à l'est la plaine de Roquefort. Cette voie se prolongeait à l'ouest, parallélement à la voie Domitienne. On peut donc supposer qu'à l'époque la plus ancienne la route qui longeait ces bornes était la voie Domitienne, reportée ensuite plus près du rivage (peut-être lorsque la plaine de Roquefort s'est desséchée). Nous signalons ce problème intéressant de topographie à l'attention des géographes. Je ne crois pas que les bornes de Roquefort, si elles ont été déplacées, aient été transportées de loin. Elles sont fort lourdes & leurs culasses carrées n'ont pas été brisées.

Passons à l'examen des trois dernières lignes. La première marque, pensons-nous, la distance de cette borne à Rome (917 milles). Le mot *Iuli(i)* indique ou que cette voie passait par une ville portant le nom de *Iulii*, soit en Gaule (*Forum Iulii*), soit en Italie, ou bien qu'il faut chercher à Rome même, au point d'arrivée, la signification de ce mot. Il ne s'explique pas, il est vrai, par le nom des portes de Rome. — La ligne suivante porte le chiffre 898, moins fort de 19 que le précèdent. La borne de Saint-Couat offre la même particularité. Le premier chiffre donne la distance du milliaire à Rome, le second chiffre est moindre de 19. On ne lirait pas sur deux bornes à plus de vingt milles l'une de l'autre cette même diminution de distance si elles désignaient un point d'arrivée autre que Rome. C'est donc encore une distance de Rome qui est comptée dans le second chiffre de chacune des deux inscriptinos.

La route que ce chiffre désigne devait donc être un raccourci qui abrégeait la distance de Rome soit en Gaule, soit en Italie. La *via Aurelia*, qui suit la côte en Italie, pouvait facilement être abrégée. Peut-être, à 205 ou 210 milles de Rome, une route, indiquée par les deux lettres V·V, abrégeait-elle la distance de 19 milles. Peut-être la voie *Vadis ad Varum* avait-elle rectifié & abrégé la voie *Iulia Augusta*. Une étude des voies italiennes pourrait amener à la solution de cette question difficile. — D'autant plus difficile que nos caractères sont peu nets & étaient précédés par d'autres qui sont complétement effacés. La dernière ligne est presque désespérée. On entrevoit un grand C & des signes, IC ou K, beaucoup plus petits. La dernière ligne de la borne de Saint-Couat porte nettement les caractères IR. On peut croire que ces signes étaient destinés à numéroter les bornes[1].

Telles sont les hypothèses que nous suggère, sous toutes réserves, l'examen de ces trois dernières lignes. Il en faut retenir un fait presque

[1] Cf. C. I. L., t. 3, nos 205, 309, 312, 314, 347, 6057. Ces bornes milliaires portent également, à la même place, des caractères difficiles à expliquer.

certain, que la première ligne marque la distance de Rome, & un autre très-probable, que la seconde indique cette même distance, mais par un raccourci.

Ces sortes de bornes qui portent des chiffres après le nombre qui indique les milles sont très-rares[1]. Ont-elles été plantées à des embranchements de routes (quelques traces de route ont été relevées dans la direction de Lézignan)? Aux limites du territoire des *civitates?* Si on pouvait démontrer cette dernière hypothèse, elle fournirait des indications précieuses.

2

Seconde borne milliaire. — Hauteur, 2m95; diamètre, 0m59.

IMP ▨ A ▨
DIVI ▨ T
P ▨ XV
▨ IC
5 ▨ I
▨

Copie de MM. Marty & Lebègue.

Cette borne a longtemps passé pour anépigraphe. J'y ai reconnu quelques lettres, & M. Marty m'en a envoyé une copie plus complète. Voici quelles restitutions évidentes on peut faire de cette inscription :

Imp(erator) [Caes]a[r], divi [f(ilius) Augus]t(us), ... p[ont(ifex) ma]xu[m(us) ..... tribun]ic(ia) [potestate .....].

Les mots de cette inscription que nous pouvons restituer figurent sur le texte precédent. Les abréviations cependant ne sont pas identiques; nous n'avons lu sur la première inscription, ligne 3, que MAX, & nous voyons ici MAXV.

C'est un indice qui nous porte à croire que cette borne, qui date d'Auguste, n'est pas de la même année que la borne précédente. Elle pouvait du reste porter les mêmes indications relativement à l'empereur, & indiquer d'autres distances vers d'autres directions. — La borne de Saint-Couat se trouvait aussi voisine d'un autre milliaire, qui est complétement effacé. Nous avons dans les deux cas deux milliaires voisins. Ont-ils été érigés dès l'origine ou transportés plus tard à côté l'un de l'autre? Nous n'osons décider.

3

Narbonne. — Autrefois dans l'église de Saint-Couat d'Aude. Brisée en 1848 & transportée dans un torrent voisin appelé l'Asagal, avec une autre borne milliaire, pour servir de pont. Ensuite retirée, sur les instances de la commission de la Carte des Gaules, & donnée au musée de la ville de Narbonne (vestibule de la salle basse).

[1] Cf. C. I. L., t. 2, n. 4918.

Borne cylindrique terminée à sa partie inférieure par une culasse carrée. — Hauteur, 3m60; diamètre, 0m60. Des tronçons d'une autre colonne (peut-être d'une autre borne), insérés entre la base & la partie inscrite, en augmentent la hauteur.

IMP · CAESAR
DIVI · F · AVGVSTVS · P · P
PONTIF · MAXVM ▨
COS · XIII · TRIBVNICIA
5 POTESTATE · XXXVI
IMP · XIIII
X X
▨ IVLLI DCCCCXXI
▨ I (C CCII
10 IR

Copie de MM. Thiers & Lebègue, qui ont remplacé la lecture de M. Allmer, ligne 8 : ▨ IVLII par ▨ IVLLI, & ligne 9 : ▨ IV ▨ CCCII par ▨ I CC CCII.

Mahul, *Cartul.*, 1, 379. — Tournal, *Catal.*, n. 159. — Barry, Notes manuscrites. — Berthomieu, Catalogue manuscrit. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 204.

Les lignes 8 & 9 offrent quelques difficultés de lecture. — Ligne 8 : la pierre est excavée en différents endroits; on ne peut savoir s'il y avait quelque chose d'écrit avant & après IVLLI. — Ligne 9 : même remarque; creux avant le D & après le second C. — Ligne 8 : IVLLI est une lecture douteuse; la barre horizontale du premier L est peu indiquée; celle du second, très-profondément creusée, peut avoir été ajoutée après coup. On peut donc lire IVLII ou IVILI (lecture de M. Thiers). J'incline à lire IVLII, avec une retouche maladroite du second I. — Ligne 9 : tous les précédents transcripteurs ont lu IVCCCII. Après une relecture très-attentive, faite à ma prière, M. Thiers pense comme moi que le premier I est l'amorce d'un D, & il distingue C au lieu de V.

Imp(erator) Caesar, divi f(ilius), Augustus, p(ater) p(atriae), pontif(ex) maxum[us], co(n)s(ul) XIII, tribunicia potestate XXXVI, imp(erator) XIIII. (Millia passuum) XX... DCCCC XXI... DCCCCII. I R.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu César, « père de la patrie, souverain pontife, treize fois « consul, revêtu de la puissance tribunicienne « pour la trente-sixième fois, quatorze fois salué « empereur. Vingt milles. ..... 921 ..... 902 ..... ».

Le souverain pontificat d'Auguste date de 742 U. C. (12 av. J.-C.). Son titre de *pater patriae*, père de la patrie, ainsi que son treizième & dernier consulat, est de l'an 752 U. C. (2 av. J.-C.). Il entra dans sa trente-sixième puissance tribunicienne le 26[1] juin 766 (13 apr. J.-C.) & mourut le 19 août de l'année suivante. Notre inscription date donc du 26 juin 766 au 26 juin 767.

La mention de la quatorzième acclamation d'*imperator* est inexacte. Quand Auguste mourut, l'année suivante, il était *imperator* pour la vingt & unième fois[2]. Nos milliaires de la *civitas Nar-*

[1] Et non le 27. Cf. Allmer, *Rev. épigr.*, n. 2341, d'après Hirschfeld & Mommsen.

[2] Cf. Allmer, *loc. cit.* — *Res gestae* (Inscr. d'Ancyre, ch. 10). — Tacite, *Ann.*, 1, 9. — Dion, 52, 41.

bonensis portent cette indication fautive. Était-ce, comme le pense M. Allmer, une flatterie adressée à l'héritier présomptif Tibère, qui partagea les honneurs de cette quatorzième salutation impériale? Faut-il chercher d'autres raisons à cette anomalie? Il est difficile de décider.

Saint-Couat d'Aude est à 29 kilomètres & demi à l'ouest de Narbonne. Vingt milles font, à raison de 1481m50 par mille (mesure adoptée en Gaule[1]), 29 kilomètres 63 mètres. C'est donc la distance de Narbonne à Saint-Couat que ce milliaire a indiquée.

On lit au-dessous de ce chiffre une ligne qui commence par un mot presque effacé & se termine par le nombre 921. Ce chiffre désigne la distance de ce milliaire à Rome; il y a 901 milles de Narbonne à Rome; Saint-Couat, à 20 milles à l'ouest de Narbonne, est donc à 921 milles de Rome.

Le chiffre 902 (si notre lecture est exacte) désigne aussi la distance de cette borne à Rome, par un raccourci. Sur la signification possible du mot *Iulli* (*Iulii ?*), & la valeur qu'on peut attribuer aux deux caractères I R, cf. l'inscription n. 1.

Ce milliaire, comme ceux de Roquefort, se termine par une culasse carrée, au-dessus de laquelle il a peut-être été surélevé par une maçonnerie. Les milliaires du temps d'Auguste sont généralement cylindriques dans toute leur longueur[2], mais nous avons vu que nos milliaires portent des inscriptions d'une forme tout à fait exceptionnelle.

A Saint-Couat comme à Roquefort se trouvait un second milliaire malheureusement effacé[3].

4

Narbonne. — Borne milliaire cylindrique trouvée, en 1862, à Peyriac-de-Mer. Elle est brisée. Au musée de Narbonne, vestibule de la salle basse. — Diamètre, 0m56.

[///] CAESAR
[///] F · AVGVSTV[//]
[///] [//]ONTIF · MAX[//]
[///] XIII TRIBVNIC
[///]EST · XXXVI
[//] P · XIIII
VIIII

Copies de Barry & de M. Allmer.

Tournal, *Catal.*, 1864, ligne 6 : P ... XIII.

[*Imp*(*erator*)] *Caesar*, [*Divi*] *f*(*ilius*), *Augustu*[*s*, *p*(*ater*) *p*(*atriae*), *p*]*ontif*(*ex*) *max*[*um*(*us*), *co*(*n*)*s*(*ul*)] *XIII*, *tribunic*(*ia*) [*pot*]*est*(*ate*) *XXXVI*, [*im*]*p*(*erator*) *XIIII*. — *VIIII*.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu César, « père de la patrie, souverain pontife, treize fois « consul, revêtu de la puissance tribunicienne « pour la trente-sixième fois, quatorze fois salué « empereur. — Neuf milles ».

[1] Cf. Aurès, *Milliaires du département du Gard*. (Confirmé par Desjardins, *Acad. des Inscr.*, 27 juin 1879.)

[2] Cf. Allmer, *Rev. épigr.*, n. 234, d'après Aurès, *op. cit.*

[3] Cf. le cartulaire de Mahul.

Cette borne, érigée par Auguste[1], porte la même date que la colonne précédente (13-14 apr. J.-C.). Elle était située à neuf milles de Narbonne.

5

Le monument connu sous le nom d'« *ara Narbonensis* » & d'autel d'Auguste a été découvert, en 1564 ou 1566, aux environs de la porte Royale (aujourd'hui porte de Béziers). Il a probablement été trouvé dans le fossé qui précédait le mur romain[2].

Il devint la possession de l'archevêque de Narbonne, Hippolyte d'Este, deuxième du nom, représenté par un monsignor nommé Tudeschi ou Tedeschi, & désigné par les écrivains narbonnais sous le nom de Jérôme Tédesque. L'inscription fut placée au pied d'une des tours extérieures de l'archevêché, du côté de la place. Cette tour sert de base à l'arceau de la Poissonnerie, connu alors sous le nom d'arc ou d'arcade de l'Ancre. Mgr le Goux de la Berchère fit transporter l'inscription, en octobre 1716, dans la cour intérieure du palais, où elle fut encastrée « à droite du grand escalier », à l'angle du mur qui sert de soutènement à la salle du Synode. Cette inscription est au musée (salle haute) depuis 1839[3].

Ce monument consiste en une longue stèle de marbre blanc (haut. 1m11; épais. 0m26). Deux des côtés, le revers & le latéral gauche, n'ont jamais été travaillés ni polis. Cette stèle n'a pas eu de chapiteau ni de base, & ses deux extrémités, mutilées aujourd'hui, se terminaient par des moulures transversales, identiques à celles qui encadrent encore verticalement les deux inscriptions. Les deux côtés anépigraphiques étaient probablement cachés par quelque autre partie d'un monument. Barry[4] pense, avec vraisemblance, que cette inscription était située dans un angle. Était-ce à l'angle de « l'autel d'Auguste »? Il est difficile de l'affirmer.

[1] Aurès, *op. cit.*, *passim*.

[2] Voici ce que rapportent les épigraphistes sur cette découverte. — Lantelme de Romieu (ch. 63) : « S'ensuyvent les escrits anciens de Narbône & premièrement d'un bien notable qui y fut trouvé l'an mil cinq cents soixante quatre, lorsqu'on travaillait ès boulevars & fossés de la ville ». Suit l'inscription de l'*ara Narbonensis*. — Garrigues (Narbonne, ms. autographe, n. 4 de notre Catalogue) : « Marbre blanq qui fut trouvé dans les fondemens de vielhes murailhes de la ville de Narbone en lannée mil v lxvj ». La feuille est coupée & on lit au revers (d'une autre écriture) : « ... jusqu'à l'année 1716, parceque ce fut au mois d'octobre de cette dernière année que Mgr l'archevêque de la Berchère, à la sollicitation de Mr Pech, chanoine de Saint-Paul, & à celle de Mr Lafont, antiquaire, fit tirer de là ce précieux monument ». — Pech (ms. Paris, 17746, pp. 1 & 2) : « (L'inscription de l'*ara Narbonensis*) fut trouvée l'an 1566, lorsqu'on fit le fossé pour la porte de citté..... Gruter & Rosinus la raportent ».

[3] Cf. Barry, *Inscriptions de Narbonne* (éditées dans ce volume), n. 23. Barry, donne sur l'histoire de cette inscription, quelques détails que nous abrégeons ici.

[4] Cf. Barry, *loc. cit.* — Les autels de Rome & d'Auguste à Lyon & à Tarragone paraissent avoir été des autels cubiques. — Cf. Boissieu, *Inscr. antiques de Lyon*, p. 83, & le *Recueil* de monnaies de M Aloïs Heiss. — Ces autels peuvent s'être ressemblés, mais il ne faut pas oublier que le culte municipal d'Auguste à Narbonne, que nous révèle cette inscription, n'est pas identique aux cultes nationaux de Rome & d'Auguste. — Voyez aussi le bas-relief gravé sur le tombeau du sévir *Anteros Asiaticus*. (Schmidt, *De seviris augustalibus, Halis Saxonum*, 1878, *in fine*.) Ce bas-relief représente une plateforme, sur laquelle siégent des personnages qui sont probablement des sévirs.

α

T · STATILIO · TAVI ▨
L · CASSIO · LONGINO
COS · X · K · OCTOBR
NVMINI · AVGVSTI VOTVM
5 SVSCEPTVM · Á · PLEBE · NARBO
NENSIVM INPERPETVOM
QVOD · BONVM · FAVSTVM · FELIXQVE · SIT · IMP · CAESARI
DIVI · F · AVGVSTO · P · P · PONTIFICI · MAXIMO · TRIB · POTEST
XXXIIII · CONIVGI · LIBERIS · GENTIQVE · EIVS · SENATVI
10 POPVLOQVE · ROMANO ET · COLONIS · INCOLISQVE
C · I · P · N · M · QVI · SÈ · NVMINI · EIVS · INPERPETVVM ·
COLENDO · OBLIGÁVERVNT · PLÉPS · NARBONEN
SIVM · ÁRAM · NARBONE · IN FORO · POSVIT · AD ·
QVAM · QVOT · ANNÍS · VIIII · K · OCTOBR · QVA · DIE ·
15 EVM · SAECVLI · FELICITAS · ORBI · TERRARVM ·
RÉCTOREM · ÉDIDIT · TRES · EQVITES · ROMANI
Á · PLEBE · ET · TRES · LIBERTINI · HOSTIAS · SINGV
LAS · INMOLENT · ET · COLÓNIS · ET · INCOLIS · AD
SVPPLICANDVM · NÚMINI · EIVS · THÚS · ET · VINV
20 DÉ · SVO · EA · DIE · PRAESTEN▨ET · VIII · K OCTOBR
THVS · VINVM · COLONIS · ET · INCOLIS · ITEM · PRAE
STENT · K · QVOQVE · IANVAR · THVS · ET · VINVM
COLONIS · ET · INCOLIS · PRAESTENT · VII · QVOQ
IDVS · IANVAR · QVÁ · DIE · PRIMVM · IMPERIVM
25 ORBIS · TERRARVM · AVSPICÁTVS · EST · THVRE
VINO · SVPPLICENT · ET · HOSTIAS · SINGVL · IN
MOLENT · ET · COLONIS · INCOLISQVE · THVS · VI
NVM · EA · DIE · PRAESTENT
ET · PRIDIE · K · IVNIAS · QVOD · EA · DIE · T STATILIO ·
30 TAVRO · M' AEMILIO · LEPIDO · COS · IÚDICIA
PLEBIS · DECVRIONIBVS · CONIÚNXIT · HOSTIAS
SINGVL · INMOLENT · ET · THVS · ET · VINVM · AD
SVPPLICANDVM · NÚMINI · EIVS · COLONIS · ET
INCOLIS · PRAESTENT
35 EXQVE · IIS · TRIBVS · EQVITIBVS · ROMÁ▨
LIBERTINIS · VI▨

β

▨SNARBONESIS · A▨
NVMINIS · AVGVSTI · D▨
CAVIT ▨
▨
5 ▨LEGIBVS · IIS · Q · I · S · S ·
NVMEN · CAESARIS · AVG · P · P · QVANDO · TIBI ·
HODIE · HANC · ARAM · DABO · DEDICABO
QVE · HIS · LEGIBVS · HISQVE · REGIONI
BVS · DABO · DEDICABOQVE · QVAS · HIC ·
10 HODIE · PALAM · DIXERO · VTI · INFIMVM
SOLVM · HVIVSQVE · ARAE · TITVLORVM
QVE · EST · SIQVIS · TERGERE · ÓRNARE ·
REFICERE · VOLET · QVOD · BENIFICII ·
CAVSA · FIAT · IVS · FASQVE · ESTO · SIVE ·
15 QVIS · HOSTIA · SACRVM · FAXIT · QVI ·
MAGMENTVM · NEC · PROTOLLAT · ID
CIRCO · TAMEN · PROBE · FACTVM ESTO · SI
QVIS · HVIC · ARAE · DONVM · DARE · AV
GEREQVE · VOLET · LICETO · EADEMQ
20 LEX · EI · DONO · ESTO · QVAE · ARAE · EST
CETERAE · LEGES · HVIC · ARAE · TITVLISQ
EAEDEM · SVNTO · QVAE · SVNT · ARAE
DIANAE · IN · AVENTINO · HISCE · LEGI
BVS · HISQVE · REGIONIBVS · SIC · VTI ·
25 DIXI · HANC · TIBI · ARAM · PRO · IMP ·
CAESARE · AVG · P · P · PONTIFICE · MAXI
MO · TRIBVNICIA · POTESTATE · XXXV
CONIVGE · LIBERIS · GENTEQVE · EIVS ·
SENATV · POPVLOQVE · R · COLONIS ·
30 INCOLISQVE · COL · IVL · PATERN · NARB
MART · QVI · SE · NVMINI · EIVS · IN · PER
PETVVM · COLENDO · OBLIGAVERVNT ·
DOQVE · DEDICOQVE · VTI · SIES · VOLENS
PROPITIVM

Copie de Barry, sauf (inscr. α) l'accent de la ligne 35 & le grand I de la ligne 36 ajoutés par MM. Allmer & Thiers, & (inscr. β) la première lettre, que j'ai ajoutée & dont l'extrémité inférieure est encore lisible.

Les deux textes ne sont pas du même lapicide. Les caractères du second texte sont un peu moins réguliers que les autres. Il porte moins d'accents, mais plus profondément gravés. Cependant ils ont un point de ressemblance, les lettres ne sont pas toutes formées de lignes droites, les extrémités des V sont légèrement recourbées. Les barres des Q ressemblent à celles d'inscriptions gravées sur bronze, &c. La face principale du monument est très-profondément creusée, ce qui me fait croire à un regrattage. (Peut-être même une plaque bronze aurait-elle été auparavant appliquée dans ce creux.) Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, elle aura servi à la science. M. Thiers, prié par moi d'étudier à ce point de vue l'autel d'Auguste, a cherché ensuite si d'autres pierres n'avaient pas été grattées, si d'autres inscriptions n'avaient pas été effacées pour des substitutions nouvelles, & cette étude l'a conduit, comme on le verra tout à l'heure, à d'intéressantes découvertes.

Comme le monument existe, nous n'avons pas à citer toutes les copies qui en ont été faites[1]. Une des plus anciennes est celle d'Elie Vinet (*Narbonense votum & arae dedicatio*, in-8°, 1572). — Viennent ensuite les épigraphistes antérieurs à Gruter : Lipsius, *Auctar.*, n. 18, & en particulier Lantelme de Romieu (1574), dont nous avons énuméré les différentes copies; Jean Rosin (Rosinus, *Antiq. Roman. corp.*, Basileae, 1583); les mss. Burmann & Lipsius de Leyde[2]. — Gruter (d'après Vinet, Scaliger, &c., & la copie de Franciscus

[1] Cf. Barry, *loc. cit.*

[2] Cf. notre Catalogue des manuscrits, art. *Leyde*. La copie de Juste Lipse est très-inexacte. Celle du manuscrit Burmann est beaucoup meilleure.

Cicereius). — Mérula, t. 3, ch. 37. — Andoque, *Hist. de Languedoc*, p. 63. — Garrigues, *Ms. autographe* n. 1, & *Ms. copié*, f° 4. — Catel, p. 89. — G. & J. Lafont (cf. Piquet, 9). — Pech (*Ms. de Narbonne* & *Ms. de Paris* 17746, pp. 1 & 2). — Dom Vaissete, 1re éd., *Preuves*, p. 1; 2me éd., t. 1, p. 604. — Viguier, t. 1, pp. 123-124. — Bousquet, pp. 115, 120. — Millin, *Voyage*, éd. 1811, t. 4, p. 137. — Orelli, n. 195, citant Artaud, « *Discours sur les médailles d'Auguste & de Tibère*, Lyon, 1820 », & Wiener, *Jarbücher*, 21, p. 157. — Orelli, n. 2489, citant Gruter, Morcelli & Millin. — Herzog, *Append. epigr.*, n. 1. — Wilmanns, *Exempla inscriptionum*, n. 104. — Barry, n. 23[1].

INSCRIPTION DE LA FACE PRINCIPALE

T. Statilio Tau[ro], L. Cassio Longino, co(n)s(ulibus), X k(alendas) octobr(es).

Numini Augusti votum susceptum á plebe Narbonensium in perpetuom.

Quod bonum faustum felix que sit imp(eratori) Caesari, Divi f(ilio), Augusto, p(atri) p(atriae), pontifici maximo, trib(unicia) potest(ate) XXXIIII, conjugi, liberis genti que ejus, senatui populo que romano & colonis incolis que c(oloniae) I(uliae) P(aternae) N(arbonis) M(artii), qui sé numini ejus in perpetuum colendo obligáverunt, plébs Narbonensium áram Narbone in foro posuit, ad quam quotannís VIIII. K(alendas) octobr(es), quá die eum saeculi felicitas orbi terrarum réctorem édidit, tres equites romani á plebe & tres libertini hostias singulas inmolent & colónis & incolis ad supplicandum númini ejus thús & vinum dé suo eá die praesten[t], & VIII k(alendas) octobr(es) thus vinum colonis & incolis item praestent, k(alendis) quoque Ianuar(iis) thus & vinum colonis & incolis praestent, VII quoq(ue) idus Ianuar(ias), quá die primum imperium orbis terrarum auspicátus est, thure vino supplicent & hostias singul(as) inmolent & colonis incolis que thus vinum eá die praestent;

Et pridie k(alendas) Iunias, quod ea die, T. Statilio Tauro M' Aemilio Lepido co(n)s(ulibus), júdicia plebis decurionibus conjúnxit, hostias singul(as) inmolent & thus & vinum ad supplicandum númini ejus colonis & incolis praestent;

Ex que iis tribus equitibus Romá[nis & tribus] libertinis ún[us] .....

INSCRIPTION DE LA FACE LATÉRALE

[Pleb]s Narbonesis [aram n]uminis Augusti d[edi]cavit .... legibus iis, q(uae) i(nfra) s(criptae) s(unt) :

Numen Caesaris Aug(usti) p(atris) p(atriae), quando tibi hodie hanc aram dabo dedicabo que, his legibus his que regionibus dabo dedicabo que, quas hic hodie palam dixero, uti infimum solum hujus que arae titulorum que est : si quis tergere, órnare, reficere volet, quod beneficii causá fiat, jus fas que estó; sive quis hostia sacrum faxit, qui magmentum nec protollat, idcirco tamen probe factum esto; si quis huic arae donum dare augere que volet, liceto, eadem q(ue) lex ei dono esto, quae arae est; ceterae leges huic arae titulis q(ue) eaedem sunto, quae sunt arae Dianae in Aventino. Hisce legibus his que regionibus, sicuti dixi, hanc tibi aram pro imp(eratore) Caesare Aug(usto), p(atre) p(atriae), pontifice maximo, tribunicia potestate XXXV, conjuge liberis gente que ejus, senatu populo que r(omano), colonis incolis que col(oniae) Iul(iae) Patern(ae) Narb(onis) Mart(ii), qui se numini ejus in perpetuum colendo obligaverunt, do que dedico que, utī sies volens propitium.

« Titus Statilius Taurus, Lucius Cassius Longinus étant consuls, le dixième jour avant les calendes d'octobre.

« Consacré à perpétuité par le peuple de Narbonne à la divinité d'Auguste, en exécution d'un vœu.

« Avec l'espoir d'un résultat bon, propice, heureux pour l'empereur César Auguste, fils du dieu César, père de la patrie, souverain pontife, revêtu pour la trente-quatrième fois de la puissance tribunicienne, pour sa femme, ses enfants & sa famille, pour le sénat & le peuple romain, & les colons & les habitants[1] de la colonie *Julia Paterna Narbo Martius*, qui se sont attachés à sa divinité par un culte perpétuel; le peuple de Narbonne a érigé cet autel à Narbonne dans le forum. Tous les ans, neuf jours avant les calendes d'octobre, parce que, à pareil jour, le bonheur du siècle a fait naître Auguste pour gouverner le monde, trois chevaliers romains choisis par le peuple & trois fils d'affranchis[2] (?) immoleront chacun une victime[3] & fourniront en ce jour à leurs frais de l'encens & du vin aux colons & aux habitants pour adresser des supplications à sa divinité. Le huitième jour avant les calendes d'octobre ils fourniront encore à leurs frais de l'encens & du vin aux colons & aux habitants. Ils fourniront aussi aux calendes de janvier de l'encens & du vin aux colons & aux habitants. Et aussi le septième jour avant les ides de janvier, jour qui pour la première fois mit l'empire du monde sous ses auspices, ils feront des supplications avec l'encens & le vin, ils immoleront chacun une victime & fourniront en ce jour du vin & de l'encens aux colons & aux habitants.

« Et la veille des calendes de juin, parce qu'en ce jour, sous le consulat de Titus Statilius Taurus & de Manius Aemilius Lepidus, il a

[1] Barry cite encore : Belley, *Mém. des Inscr. & Belles-Lettres*, t 19. — Bouche, *Chorogr. de Provence*, p. 465. — Dom Bouquet, *Script. rer. Gall.*, t. 1, p. 133. — Brisson, *De Formul.*, t. 1, pp. 115-124. — Danel, *Dict. d'antiq.*, p. 1125. — Duchesne, *Histoire de France*, p. 690. — Tassin, *Traité de Diplomat.*, t. 2, p. 565, & tab. 25. — Thomassin, *De Donat.*, c. 9. — M. G. Bonnel a communiqué à Barry, pour établir cette bibliographie, d'utiles renseignements.

[2] Nous devons à l'obligeance de M. Desjardins de précieux éclaircissements sur l'interprétation de ces textes difficiles.

[1] Aucune expression ne peut traduire exactement ces termes. Les *coloni* sont, à cette époque, les citoyens romains appartenant aux familles qui ont fondé la colonie de Narbonne. Elle fut constituée en deux fois; la première par les citoyens romains que L. Licinius Crassus y a conduits, la seconde par les *decumani*, vétérans de César. — Les *incolae* peuvent être ici les « habitants indigènes d'un municipe », distincts par conséquent des *coloni*, c'est-à-dire les anciens habitants indigènes de Narbonne. Les droits de ces sortes d'*incolae* diffèrent suivant que la cité qu'ils habitent jouit du *jus civitatis* (complet ou restreint), du *jus latii*, est alliée, &c. Narbonne a le droit de cité complet. (Cf. nos Fastes & Willems, *Le Droit public romain*, 3me éd., Louvain, 1874, p. 381.) — Mais le mot *incolae* peut aussi désigner des étrangers domiciliés dans la colonie. (Cf. Willems, p. 385. — Forcellini, *ad verb.*, &c.)

[2] Peut-être faut-il lire : affranchis.

[3] S'agit-il d'une seule victime immolée par les six prêtres, ou d'une par chacun d'eux? Les auteurs écrivent habituellement, mais pas toujours, « *singuli singulas* ». — « *Singuli* » est ici sous-entendu, comme dans les diplômes militaires.

« adjoint aux décurions des juges plébéiens, ils « immoleront chacun une victime & ils fourni- « ront aux colons & aux habitants de l'encens & « du vin pour adresser des supplications à sa « divinité.

« Un ..... de ces trois chevaliers romains & de « ces trois fils d'affranchis (?) ..... ».

« Le peuple de Narbonne a dédié un autel à la « divinité d'Auguste ..... suivant ces lois dont suit « la teneur :

« Divinité de César Auguste, père de la patrie, « lorsque aujourd'hui je te donnerai & je te dé- « dierai cet autel, je te le donnerai & te le dédie- « rai d'après les lois que je vais dire aujourd'hui « devant tous & dans les limites qui s'arrêtent « au sol de l'autel & des inscriptions. Si quel- « qu'un veut nettoyer, orner, réparer l'autel & « que ce soit pour le bien, que cela soit permis « & licite. Si quelqu'un veut sacrifier une victime « & n'offre pas le sacrifice supplémentaire, que « cette circonstance n'enlève pourtant rien à la « régularité du sacrifice. Si quelqu'un veut faire « un don à cet autel ou l'augmenter, que cela « soit permis, & que la même loi qui régit cet « autel s'applique au don qui sera fait. Les autres « lois concernant cet autel & les inscriptions « seront celles de l'autel de Diane sur l'Aventin.

« D'après ces lois & dans ces limites, comme « j'ai dit, je te donne & je te dédie cet autel, « pour l'empereur César Auguste, père de la pa- « trie, souverain pontife, dans la trente-cinquième « année de sa puissance tribunicienne, pour sa « femme, ses enfants & sa famille, pour le sénat « & le peuple romain, pour les colons & les habi- « tants de la colonie *Julia Paterna Narbo Mar-* « *tius*, qui se sont liés à sa divinité par un culte « perpétuel. Je te le dédie pour que tu nous sois « volontairement propice ».

§ I

J.-B. Rossi [1] pensait que cette inscription avait été gravée au siècle d'Antonin. Elle ne serait donc qu'une copie du texte primitif, daté par les consulats de Statilius Taurus & de Cassius Longinus (11 apr. J.-C.). L'inscription aurait pu être endommagée par l'incendie qui dévasta Narbonne sous le règne d'Antonin [2], puis recopiée. Herzog [3] partage cette opinion, combattue par Barry.

Un exament attentif du marbre nous a convaincu d'une vérité évidente : les deux inscriptions qu'il porte ne sont pas de la même main. L'inscription qui commence par les noms des consuls date, en effet, du siècle des Antonins ; mais celle de la *lex arae*, gravée sur la face latérale, pourrait appartenir à une époque plus ancienne.

Nous avons déjà fait remarquer que la face principale est très-creusée. Comme la face latérale est bien conservée, & qu'un incendie aurait probablement attaqué tout le monument, il n'est pas nécessaire de croire qu'elle ait souffert du grand désastre qui ravagea Narbonne. Quelque accident moins extraordinaire peut avoir produit le même résultat.

Barry admettait difficilement que la pierre eût été restaurée sans qu'il eût été fait mention de cette restauration. Il lui semblait, en outre, qu'à l'époque d'Antonin on aurait ajouté au nom de Narbonne celui de *Claudia*, qu'elle portait alors.

Ces deux arguments peuvent être facilement réfutés : 1° si l'inscription a été recopiée, elle l'a été fidèlement, & on n'aurait pas ajouté l'épithète de *Claudia* sur un texte daté, par les noms des consuls, d'une époque où Narbonne ne s'appelait pas encore *Claudia;* 2° la mention d'une restauration aurait pu, en effet, être faite au bas de l'inscription. Mais c'est précisément cette partie de l'inscription qui manque.

Nous avons donc sous les yeux une inscription dont le texte date d'Auguste, & dont une partie seulement a été certainement recopiée sous les Antonins. Herzog a pensé que cette copie n'était pas tout à fait conforme au texte primitif, & qu'elle en différait par certains détails d'orthographe & d'accentuation.

1° Les mêmes mots, remarque-t-il, sont quelquefois écrits de deux manières différentes : *perpetuom* (I, 6), *perpetuum* (I, 11); *sit* (I, 7), *sies* (II, 36). — 2° Tantôt les I sont aussi longs que les autres lettres, tantôt ils les dépassent. — 3° Tantôt les accents sont placés, tantôt ils sont omis.

Herzog conclut qu'on a voulu mettre quelques archaïsmes dans la copie pour rappeler l'inscription primitive.

Pourquoi ne pas reproduire exactement l'inscription primitive qu'on avait sous les yeux, si on avait remarqué en quoi elle était archaïque ? Il fallait adopter ou l'orthographe ancienne ou l'orthographe nouvelle. Il est, sinon impossible, du moins invraisemblable, qu'on ait pris un moyen terme & qu'on ait, pour le même mot, employé exprès tantôt l'une tantôt l'autre des deux formes.

Dans beaucoup d'autres inscriptions, les I souvent dépassent la ligne & souvent sont de la hauteur des autres lettres, alors même qu'ils représentent des syllabes longues par nature ou contractées. Pour ne citer qu'un exemple, la table de Claude présente cette particularité.

On trouve dans cette même table *illoc* pour *illuc* & *divom* pour *divum*, tandis que les autres accusatifs sont en *um*. La table de Claude, comme notre inscription, mélange les formes archaïques & les formes plus modernes. Il n'y avait donc aucun argument à tirer de cet O employé quelquefois à la place de l'U, ni de la forme archaïque *sies*, mise à côté de *sit*. Remarquons en outre que le mot *perpetuom* figure dans le titre, le mot *sies* dans la conclusion, qui est une formule liturgique & justifie l'emploi d'une orthographe ancienne.

L'argument que Herzog tire des accents n'a pas plus de valeur. La table de Claude (pour ne pas citer beaucoup d'autres exemples) est aussi fort incomplétement accentuée. Mais, comme notre inscription, elle est accentuée correctement sur des syllabes longues par nature. Or, à l'époque d'Auguste comme à celle d'Antonin, il est rare que les accents soient placés au hasard [1].

Donc l'inscription recopiée sous les Antonins est une copie fidèle ; peut-être seulement y a-t-on prodigué les accents. L'autre texte n'en diffère pas d'une manière sensible. Il écrit *sies*, forme archaïque, qui est justifiée par sa place, comme nous l'avons vu, & *Narbonesis*, tandis que l'autre texte met *Narbonensis*. Ce sont de ces différences qui se trouvent souvent dans une même inscription. C'est ainsi que le premier texte écrit *perpetuum* & *perpetuom*. On ne voit pas cet archaïsme dans le second texte. Il est moins accentué que le premier ; c'est un détail auquel les lapicides ne devaient pas prêter une bien grande attention.

[1] Cf. Visconti, *Annal. dell. instilut. archeologico*, 1857, p. 328.

[2] Capitolin, *Vit. Anton.*, c. 9.

[3] Herzog, *op. cit.*, *inscr.* n.

[1] Les accents deviennent même plus rares après Trajan (cf. Borghesi, *Œuvr.*, t. 3, p. 26) ; mais cette règle souffre des exceptions.

Le premier texte renferme des lignes entières qui ne sont pas accentuées. Les deux textes suivent les mêmes règles pour l'accentuation, seulement les accents du second texte, plus rares que ceux du premier, sont gravés plus profondément.

En résumé, nous pensons que l'inscription de la face latérale est une copie datant de l'époque d'Antonin, mais qui reproduit fidèlement le texte primitif, & que l'autre inscription, qui n'est pas de la même main, peut être plus ancienne. En tout cas, c'est un monument de l'époque d'Auguste que nous allons étudier, quelle que soit la date à laquelle il a été recopié.

Nous aurons aussi à tenir compte, dans notre commentaire, du martelage que nous avons constaté entre les mots *dedicavit* & *legibus*.

§ 2

Le culte que cette inscription a consacré est municipal & non provincial. Lorsque cette religion est établie à Narbonne, l'an 11 après J.-C., elle est fondée uniquement par la *plebs* de la colonie, c'est-à-dire de la ville & de son territoire, dont elle ne franchit pas les limites. Ce culte n'a donc rien de commun avec le culte provincial de Rome & d'Auguste, étendu dans toute la province & célébré par des flamines. Il est municipal, consacré à Auguste & desservi par six personnages, trois chevaliers romains & trois *libertini* (probablement trois fils d'affranchis).

Les desservants de cet autel furent-ils les six plus anciens membres du sévirat augustal de Narbonne? Ce culte est-il autre chose que le sévirat augustal & ne s'est-il jamais fondu avec lui? La première de ces deux hypothèses est défendue par Herzog, Marquardt & Schmidt[1], la seconde par Egger, Zumpt & Henzen. A l'appui de la première opinion, il faut remarquer : 1° que ce culte s'établit en l'honneur de la divinité d'Auguste à l'époque où s'organise dans tout l'Empire le sévirat augustal; 2° que ce culte est essentiellement municipal, comme le sévirat; 3° qu'il est comme lui desservi par six personnages. Voici les objections que soulève ce système :

1° Ce culte n'est pas établi par mesure administrative, mais accidentellement, en quelque sorte, par un vœu du peuple narbonnais, pour Narbonne seule & probablement par reconnaissance envers un bienfait d'Auguste, qui « *judicia plebis decurionibus conjunxit*[2] ».

2° Les six desservants de l'*ara Narbonensis* ne paraissent pas avoir été élus, comme les sévirs augustaux, par les décurions. Ils furent probablement annuels : l'inscription porte « *quotannis* », & du reste les obligations qu'ils eurent à remplir étaient bien coûteuses pour être perpétuelles. Les sévirs augustaux de Narbonne ne furent pas annuels[3].

3° Les sévirs de l'*ara Narbonensis* se composent de trois chevaliers[4] & de trois fils d'affranchis (peut-être, il est vrai, *libertinus* a-t-il le sens d'affranchi); or les sévirs augustaux qui figurent sur les inscriptions de Narbonne sont, certainement presque tous, & probablement tous, des affranchis.

4° Ils se nomment tous *seviri augustales*; l'*ara Narbonensis* mentionne six personnages, & il n'est pas certain que le titre de *seviri* leur ait été appliqué.

De tous ces arguments, on peut conclure que la religion consacrée devant cet autel fut d'abord un culte original qui ne doit être, à l'époque de sa fondation, confondu avec aucun autre. L'élan de reconnaissance des Narbonnais fut-il spontané ou suggéré par le pouvoir central, il n'en est pas moins certain que c'est l'initiative propre de la cité qui fonde ce culte & qui ne le rattache à rien.

Les six desservants de ce culte ne ressemblent pas tout à fait aux *seviri augustales* de Narbonne. Supposé même que leur qualité de desservants de l'autel d'Auguste leur ait fait attribuer l'épithète d'*augustalis*[1], ils diffèrent par la condition des *seviri augustales* narbonnais. Trois sur six sont des chevaliers, tandis que toutes celles de nos inscriptions qui sont indiscutables ne mentionnent que des affranchis.

Ces deux preuves démontrent, nous semble-t-il, que le culte de l'*ara Narbonensis* est, au moins à l'origine, autre chose que le sévirat augustal.

Mais ce culte, distinct du sévirat augustal à une époque où ce sévirat augustal n'était peut-être pas complètement organisé, ne s'est-il pas ensuite fondu avec lui? Cette seconde supposition suggère encore deux hypothèses : ce culte peut avoir été absorbé par le sévirat, qui aurait été comme son successeur; il peut avoir été amoindri par lui, peut-être détruit à la longue, mais avoir été, tant qu'il vécut, parallèle & distinct.

On peut alléguer, en faveur de la première hypothèse, que le culte laraire & le sévirat augustal ne se sont pas organisés en un jour[2]. Les cérémonies instituées en l'honneur de l'empereur n'ont pas été toutes décrétées par mesure administrative; mais, en se multipliant, elles ont rendu utile une institution qui s'est développée dans tout l'Empire. Cependant les sévirs augustaux ne sont pas organisés dans toutes les villes d'une façon identique. L'unité qui leur est donnée n'efface pas toutes les divergences[3] qui résultent soit de leur origine, soit de la liberté qui est laissée à chaque collége. Si, comme il est vraisemblable[4], ce culte augustal s'est formé en Italie avant d'envahir la Narbonnaise, & s'est établi à Narbonne après la fondation de l'autel d'Auguste, pourquoi n'aurait-il pas légèrement modifié l'organisation de ce culte, institué comme lui-même pour célébrer les fêtes de l'empereur? La réforme aurait porté non sur les rites eux-mêmes, ce qui eût été grave, mais sur le choix des desservants, pris d'abord en partie parmi les chevaliers, ensuite exclusivement ou presque exclusivement parmi les *libertini*[5]. Lorsque le corps des augustaux a été fondé, le titre d'*augustalis* put s'adjoindre à leur nom. D'annuels, ils purent devenir perpétuels. C'est ainsi que les choses paraissent s'être passées, pour le culte augustal, dans tout l'Empire[6]. La transformation du culte de l'*ara Narbonensis* en sévirat augustal n'a donc rien que de naturel, & elle peut se justifier par ce qui s'est passé ailleurs. Ajoutons en faveur de cette hypothèse une preuve directe, preuve négative il est vrai.

[1] Schmidt, *De seviris augustalibus*, Halis Saxonum, 1878, résume les opinions & cite les ouvrages des auteurs qui ont traité la question avant lui.

[2] Nous donnerons tout à l'heure, sur ce texte obscur & controversé, l'explication de M. Cuq, qui nous semble être la bonne.

[3] Cf. *infra*.

[4] Nous essaierons de définir ce terme. Voyez plus bas.

[1] Cf. Schmidt, *op. cit.*, p. 5 & suiv.

[2] Id., *ibid.*, p. 126 & suiv.

[3] Id., *ibid.*, *passim*.

[4] Id., *ibid.*, p. 125.

[5] Il faut remarquer avec Schmidt, *op. cit.*, qu'on rencontre ailleurs, en petit nombre il est vrai, des sévirs augustaux qui ne sont pas des *libertini*.

[6] Id., *ibid.*, p. 22 & suiv.

Si le culte de l'*ara Narbonensis* avait longtemps vécu distinct du sévirat augustal, il aurait dû laisser des traces. Or, nous avons à Narbonne quelques inscriptions relatives à des *magistri larum* [1], les *seviri augustales* y abondent, & cet autre culte, si considérable, qui desservait tant de grandes fêtes, auquel six personnages devaient se consacrer tons les ans, n'a conféré de titre à aucun des habitants de la colonie, dont la liste est si longue, & n'a laissé de souvenir dans aucune de nos inscriptions, si nombreuses. — C'est peut-être parce qu'il s'est fondu, & de très-bonne heure, avec le sévirat augustal, ou plutôt que le sévirat augustal s'est constitué à Narbonne par la modification de ce culte. Voilà quels arguments appuient la première de nos deux hypothèses.

Si l'on pense au contraire que le culte de l'*ara Narbonensis* ne s'est pas fondu dans le sévirat augustal, on remarquera que les différents cultes augustaux (cultes des laraires, — sévirats, — flaminicats, — cultes des empereurs divinisés) sont complétement distincts les uns des autres. — Pour expliquer que le culte de l'*ara Narbonensis* n'a pas laissé de traces, on supposera (ce qui est moins certain) que les fonctions annuelles de desservant de l'autel n'étaient pas équivalentes à un sacerdoce & ne conféraient aucun de ces titres qui demeurent sur une épitaphe. — Que du reste ce culte de l'*ara Narbonensis* a pu être amoindri, peut-être aboli, mais non absorbé par les religions augustales.

Cette difficulté serait peut-être résolue par la fin de l'inscription. Elle le serait aussi presque sûrement, si l'on était certain du sens du mot *libertinus*.

A l'époque d'Auguste, *libertinus* a souvent le sens de « fils d'affranchi ». Plus tard, & surtout dans la langue juridique, *libertinus* signifie « affranchi ».

Traduisons *libertinus* par affranchi. Voilà des affranchis qui sont chargés d'une fonction sacerdotale. Le sévirat augustal leur conféra pour la première fois cet honneur. Notre culte augustal, desservi par des affranchis, est si peu distinct du sévirat qu'il y a tout lieu de parier pour une fusion &, par conséquent, pour notre première hypothèse.

Cette fusion devient, au contraire, fort improbable s'il s'agit de « fils d'affranchis », qui tenaient dans la société & la religion romaines un tout autre rang que leurs pères.

La situation sociale de ces desservants de l'*ara Narbonensis*, chevaliers romains & fils d'affranchis (probablement riches pour payer les frais de ce culte), est si distincte de celle des sévirs augustaux qu'il n'y a lieu ni de les confondre, ni de supposer qu'ils aient jamais été confondus. Ce sens attribué au mot *libertini* fait donc triompher la seconde hypothèse.

Or, la traduction de *libertini* par « fils d'affranchis » est la plus probable, parce qu'ils figurent à côté de chevaliers romains.

Nous croyons donc, sous toutes réserves, que le culte de l'*ara Narbonensis*, certainement distinct à l'origine du sévirat augustal, a probablement été étouffé par lui, mais ne s'est pas fondu en lui.

C'est, à l'époque de sa création, un acheminement vers ce culte, mais ce n'est pas ce culte. Aussi ne faut-il pas nous étonner si l'étude qu'on peut faire des sévirs augustaux de Narbonne ne nous apprend rien de particulier sur cette inscription. Ils paraissent avoir été à Narbonne ce qu'ils furent dans presque tout l'Empire. Ils se nomment *seviri augustales*. Nous n'avons pas d'inscription où le titre de *sevir* figure sans celui d'*augustalis* [1]. Ils ont été, au moins en majorité, perpétuels; nos inscriptions mentionnent des *seviri* très-nombreux, qui évidemment ne sont pas tous morts dans l'accomplissement d'une charge annuelle. Ils sont, comme dans la plupart des municipes, en majorité ou même tous des affranchis. Ils sont distincts des *magistri larum*.

Les sévirs de Narbonne possèdent des emplacements [2], dont ils ont la libre disposition; ils peuvent décréter des honneurs & des statues. Un même personnage peut être sévir à Narbonne & dans une autre ville. Ces particularités se retrouvent presque partout. En voici une qui est un peu plus rare : un certain Ummidius Zoïlus a été « *sevir augustalis corporatus Narbonensis* ». On rencontre quelques exemples de « *seviri augustales corporati* » dans la Province & ailleurs, mais rarement [3]. Ce titre ne semble rien ajouter à la qualité du personnage, mais indiquer seulement qu'il fait partie d'une façon permanente de la corporation des sévirs augustaux. Il exprime donc avec précision ce que les inscriptions sous-entendent souvent. Cette étude des *seviri* de Narbonne ne nous apprend donc rien d'exceptionnel sur leur organisation, & ne nous montre pas si leurs attributions ont eu quelque rapport avec celles des desservants de l'autel d'Auguste.

§ 3

L'inscription est datée du 22 septembre de l'an 11 après J.-C. (763 U. C.). Les consuls étaient alors T. Statilius T. f. T. n. Taurus &, depuis les calendes de juillet, L. Cassius L. f. Longinus. Quelques mois auparavant (le 31 mai), Auguste ayant associé aux décurions des juges plébéiens, cette circonstance est relatée & les consuls de cette époque sont cités. Longinus n'était pas encore consul; aussi l'inscription mentionne-t-elle alors son prédécesseur, M. Aemilius Q. f. M. n. Lepidus, avec T. Statilius Taurus, qui fut consul à ces deux dates. Les deux indications données sont donc, l'une & l'autre, fort exactes.

Auguste exerçait pour la trente-quatrième fois la puissance tribunicienne, depuis le 27 juin. La seconde inscription de l'autel, relative à la loi religieuse qui en régit le culte, est datée de la trente-cinquième année de cette puissance tribunicienne. Elle appartient donc à l'année suivante, 13 après J.-C., & elle est postérieure au 27 juin. Il est probable que les Narbonnais, leur vœu une fois prononcé, demandèrent à Rome le réglement liturgique qui leur fut envoyé l'année suivante. Ce vœu a été fait le 22 septembre, c'est-à-dire la veille du jour anniversaire de la naissance d'Auguste. Cela permit de fêter cet anniversaire & le lendemain, 24 septembre [4], qui furent des jours de fête à perpétuité.

Il y eut également une fête perpétuelle à cet autel le 1er janvier, en l'honneur de la nouvelle année. Une autre fête y fut instituée le 7 janvier, anniversaire du jour où le futur empereur fut consul pour la première fois (711 U. C. — 44 av. J.-C.) [5]. Cette fête & la fête anniversaire de la nais-

[1] Sur les *magistri larum*, rattachés au culte augustal & pourtant distincts, cf. SCHMIDT, *op. cit.*, *in fine*.

[1] Cf. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 29.

[2] Cf. *infra* nos inscriptions relatives aux sévirs.

[3] HERZOG, *Append. epigr.*, nos 182 & 360. — WILMANNS, 685 & 2001.

[4] L'anniversaire d'Auguste se célébrait pendant deux jours. Cf. HENZEN, *Scavi nel bosco dei frat. Arv.*, 1868, p. 14.

[5] Cf. C. I. L., t. 1, p. 383. On a cru à tort qu'il s'agit du jour où l'empereur avait été proclamé Auguste. Il n'est pas

sance d'Auguste semblent avoir été les principales. C'est à leur occasion seulement qu'il est question de victimes immolées. Enfin, une fête qui a lieu le 31 mai célèbre l'événement qui paraît avoir motivé l'érection de cet autel. Toutes les autres fêtes sont instituées pour célébrer des jours heureux de la vie d'Auguste, celle-là est la seule qui rappelle un acte bienfaisant de son règne. Auguste en ce jour « *judicia plebis decurionibus conjunxit*[1] ».

Rudorff[2] a pensé qu'Auguste avait donné en ce jour le *munus judicandi* aux décurions, après l'avoir enlevé au peuple. — Evidemment le peuple ne se serait pas réjoui de voir diminuer sa puissance & ses attributions. Déjà, il est vrai, les *judices* n'aimaient guère à siéger[3], mais ils n'en étaient pas encore venus à considérer comme un bienfait mémorable la suppression d'un privilége. Suivant Orelli[4], Auguste aurait élevé à la dignité de décurions les *judices* qui faisaient auparavant partie du peuple. — Pourquoi le peuple aurait-il consacré par des fêtes perpétuelles un événement favorable seulement à quelques-uns des siens? Du reste, nous ne voyons nulle part ni que l'ordre des décurions se soit ainsi recruté, ni que les *judices* aient été, avant cette époque, pris parmi le peuple. Le débat se limite entre deux opinions fort différentes & qui, l'une & l'autre, offrent quelques nuances.

Henzen[5], prêtant au mot « *judicium* » le sens d'avis & d'opinion, pense qu'il s'agit de « l'approbation donnée par l'empereur ou par les plébéiens aux élections faites par les autorités municipales, plutôt qu'une confirmation légalement nécessaire ». D'après l'opinion de l'éminent épigraphiste, opinion adoptée par Herzog &, avec quelque timidité, par Wilmanns, la *plebs* & les décurions s'étant mis en désaccord à propos d'élections municipales, l'arbitrage gracieux de l'empereur aurait fait cesser le différend. Sans doute, il aurait adopté l'avis du peuple, pour le réconcilier avec les décurions.

Ce système soulève plusieurs objections. La première c'est que rien, dans le reste de l'inscription, ne fait supposer cette hypothèse. — Le conseil des décurions, remarque Herzog, n'y est pas cité. — Pourquoi l'aurait-il été, dans une cérémonie religieuse à laquelle assistait le peuple tout entier? Il ne s'agit pas ici d'un acte municipal décrété par les décurions. Et s'il y avait eu, grâce à l'empereur, réconciliation entre le peuple & les décurions, ces derniers n'auraient certainement pas osé s'abstenir de figurer à la fête qui cimentait cette concorde. Du reste, il peut se faire que la mention des décurions ait figuré à la fin de cette inscription, qui est mutilée.

Comment le peuple & les décurions auraient-ils pu se mettre en désaccord à propos d'élections municipales? A défaut de duumvir, on choisissait, en vertu de la loi *Petronia*, un « *praefectus jure dicundo* ». En ce cas, le peuple ne prenait aucune part à la nomination. Dans les autres cas, c'était le peuple qui votait; on ne voit pas dans quelle circonstance il aurait pu y avoir une compétition de pouvoirs. Peut-être un candidat agréable au peuple a été effacé sur la liste des éligibles. Il faut supposer alors que le président des comices était à la discrétion des décurions, & même en ce cas c'est entre lui seulement & le peuple que le conflit légal aurait éclaté[1]. Aussi, quand des troubles ont eu lieu, vers cette époque, dans quelques municipalités, dans la colonie de Vienne par exemple, ils ne sont pas venus à la suite d'un désaccord entre le peuple & les décurions. Des rivalités de candidats ont rendu des élections impossibles, mais on ne voit pas que leurs partisans se soient divisés en deux camps : celui de la curie, celui du peuple. On constate, au contraire, un accord entre ces deux pouvoirs[2]. Par conséquent l'intervention d'un *judicium*, d'un avis de l'empereur, pris comme arbitre gracieux pour apaiser un différend survenu, à propos d'élections, entre la curie & le peuple, n'est attestée par aucun témoignage direct. Aucune analogie ne fait rien soupçonner de pareil.

Ce terme de *judicium* n'a pas, du reste, habituellement la signification qui lui est supposée. Le *judicium*, le *judicium sacrum* de l'empereur emporte avec lui le sens non d'un conseil donné, mais d'une décision prise & d'un acte administratif[3]. Une seule inscription, fort obscure, paraît se rattacher à un différend électoral tranché par l'avis, l'opinion ou l'arbitrage d'Auguste[4]. Mais avant d'invoquer ce texte, le seul que cite Wilmanns, il ne faut pas oublier que l'inscription de Narbonne ne porte pas *judicia Augusti*, mais *judicia plebis*. Cette expression désignerait à la fois l'opinion du peuple sur quelque candidat, celle des décurions, celle de l'empereur qui les mit d'accord. L'inscription, qui du reste a le tort d'être obscure, aurait employé un terme bien vague.

Enfin, pourquoi consacrer cet événement passager, cette réconciliation, par un souvenir éternel, un culte à perpétuité? Cette dernière objection est forte, moins peut-être que les précédentes, car toute occasion de flatter Auguste était facilement trouvée bonne. Il était cependant plus naturel de remercier l'empereur par un culte perpétuel d'une réforme définitive.

Ces objections très-sérieuses, sans être tout-à-fait décisives, nous font préférer de beaucoup l'opinion de Keller & Bethman-Hollweg, soutenue de nouveau par Cuq, auquel nous empruntons presque toute cette dissertation.

Le mot *judicia* aurait le sens qui lui est habituel d'« instances judiciaires ». On sait que les

fait mention de cette date dans notre inscription, bien que des *supplicationes* fussent alors adressées dans l'Empire à la divinité d'Auguste.

[1] Toute notre dissertation sur les *judicia plebis* est inspirée d'un excellent mémoire de M. Cuq. Cf. *infra*.

[2] Rudorff, *Roem. Rechtsgesch.* 2, p. 40.

[3] Cf. E. Belot, *Histoire des chevaliers romains*, Paris, Durand & Pedone Lauriel, 1872, p. 347 & suiv.

[4] Orelli, *Inscr.*, 2489.

[5] *Bullet. dell. instit. di corrisp. archeol. di Roma*, 1857, p. 41. — Cf. Cuq, *Les juges plébéiens de la colonie de Narbonne*, Rome, 1881. (Extrait des *Mélanges d'archéologie & d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome.)

[1] Cuq, *op. cit.*, p. 12, pense que le président des comices, qui avait le droit de compléter une liste trop courte, n'avait pas le pouvoir d'éliminer un candidat qui remplissait les conditions légales voulues. Il cite les textes où ces conditions sont relatées. Mais n'y avait-il aucune place laissée à l'arbitraire? A Rome, la loi *Aurelia* laissait au préteur le droit de composer les listes des *judices*, & il abusait de ce droit. Les lois *Julia de repetundis* & *Vatinii* ne l'ont pas suffisamment limité. Les empereurs dressaient souvent le tableau des *judices*. — Dans les municipes, on ne voit pas quel recours on avait contre un duumvir ou un quattuorvir qui oubliait volontairement un nom sur la liste. Elle devait être affichée à l'avance, mais que faire s'il refusait de réparer ses erreurs?

[2] Cf. Cuq, *op. cit.*, p. 12. Nous reproduisons cette dissertation très-judicieuse, en la modifiant légèrement sur quelques points. M. Paget, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, que j'ai consulté sur la partie juridique de ce travail, en adopte les conclusions.

[3] Cuq, *op. cit.*, p. 9, cite les exemples qu'invoque M. Henzen pour fixer la signification du mot *judicium*. Ils datent tous d'une époque assez basse.

[4] Wilmanns, 1958 (*Inscr. Pompei*) : *Judiciis Augusti Augustae feliciter, nobis salvis. Felices sumus perpetuo.*

Romains distinguaient les attributions du magistrat qui prépare les affaires de celles du *judex*[1], qui rend la *sententia*. Cette distinction, faite à Rome, a été établie dans les municipes & les colonies de citoyens romains, dont l'organisation est calquée sur celle de la cité mère. Le principal magistrat des colonies c'est généralement le *duumvir* ou le *quattuorvir jure dicundo*, sorte de préteur, *qui dicit jus*, qui a la *jurisdictio*. A quel conseil est attribué le *munus judicandi*[2]?

Les inscriptions & les textes nous font ici quelque peu défaut, & nous sommes obligés d'entrer dans la voie des hypothèses, mais, croyons-nous, des hypothèses très-vraisemblables.

Le *munus judicandi*, à Rome, fut attribué tour à tour aux sénateurs & aux chevaliers. Sous Auguste, les *leges Juliae judiciorum publicorum & privatorum* organisèrent les décuries judiciaires. Ces décuries furent au nombre de trois, puis de quatre, & la quatrième fut formée par les citoyens du cens inférieur (200 000 sesterces)[3]. Quand Auguste, sans supprimer en droit les *quaestiones perpetuae*, les annihila en fait, il fit de la popularité en augmentant le nombre des *judices* en matière civile. En même temps, il assurait le service des tribunaux, chargés d'affaires. Nous n'avons pas à chercher si cette tendance dura longtemps; il suffit qu'elle se soit manifestée à l'époque où fut consacré l'autel de Narbonne pour conclure (par analogie, il est vrai) que le nombre des *judices* s'accrut dans les municipes & les colonies comme à Rome.

Les colonies, organisées à l'image de la mère patrie[4], eurent d'abord pour *judices* les décurions. Ce privilége s'étend, dans Rome, aux classes que nous venons d'énumérer; à Narbonne (& peut-être dans les autres colonies de citoyens romains), il est bien probable qu'Auguste l'étendit également.

Des noms plébéiens figureront désormais, avec ceux des décurions, sur l'*album judicum*. Telle est, pensons-nous, la réforme introduite alors dans le régime judiciaire des colonies, & mentionnée par le texte, malheureusement unique, de l'« *ara Narbonensis* ».

A Rome, tous les procès n'ont pas été d'abord soumis à tous les *judices*. La quatrième classe était chargée spécialement des procès où de faibles sommes étaient en jeu[5]. Il a pu se faire aussi qu'en province tous les *judices* plébéiens ou décurions n'aient pas composé indistinctement tous les tribunaux.

Ensuite, à Rome, les décuries se lassent de juger, & comme elles ont des vacances à tour de rôle, elles ne sont plus distinguées par la spécialité de leurs juridictions[1]. Le même fait put se produire en province, & comme, dès l'an 23[2], il fallut se défendre contre l'envahissement des classes inférieures, les attributions des décurions purent être augmentées à leurs dépens. En matière électorale, on sait que les décurions obtinrent par la suite le droit de nommer les magistrats, & que les comices finirent par être abolis en province. Le peuple cessa probablement d'être juge avant d'être électeur, & si ce premier privilége fut perdu de bonne heure, on comprend pourquoi il n'a pas laissé de traces.

Ces vraisemblances n'ont été diminuées par aucune objection[3]. Herzog insiste sur les priviléges des décurions, & veut en conclure que les plébeiens n'avaient aucun pouvoir judiciaire. L'affranchissement fait par un mineur[4], dit-il, est valable s'il a été ratifié par le conseil des décurions. La *tutoris datio* appartient aux duumvirs; s'il n'y en a qu'un, elle doit être ratifiée par les décurions. — Mais dans ces deux cas la curie ne se constitue pas en tribunal, & ses décisions n'appartiennent pas à l'ordre judiciaire. La *lex Malacitana*, écrit encore Herzog, permet d'en appeler d'un magistrat aux décurions & non au peuple. — Mais nous avons vu que sous Auguste la *provocatio ad populum* existe encore dans les municipes & que, plus tard, les priviléges du peuple allèrent en se restreignant. — Les arguments que Herzog tire de la grammaire sont faciles à réfuter. Le « *munus judicandi* » n'est, dit-il, jamais désigné par le génitif. — Le terme de *judicium* suivi du génitif aura le sens de « tribunal d'instance », comme le montrent les exemples cités par Cuq : « (*Cato*) *Galbam ad populi adduxit judicium*[5] », « *populi judicio petere..... liceto*[6] », &c.

En résumé, ce qui se passait alors à Rome, les tendances & les actes d'Auguste à cette époque, l'organisation des municipes dans leurs priviléges administratifs ou électoraux, nous portent à croire qu'ils eurent aussi des instances judiciaires, qui, d'abord réservées aux seuls décurions, comme dans Rome aux sénateurs, furent, sous Auguste, ouvertes aux plébéiens. Nous ne pensons pas qu'ils les aient gardées longtemps. Aucune objection directe n'infirme ces vraisemblances & les conclusions qu'elles suggèrent.

L'autel d'Auguste fut desservi par *tres equites romani a plebe & tres libertini*. Il faut traduire probablement par « trois chevaliers romains élus par le peuple & trois fils d'affranchis, également élus par le peuple », & supposer que le style de cette inscription est, ici comme ailleurs, très-concis. Nous avons vu qu'il faut probablement traduire *libertini* par « fils d'affranchis ». Ce qui nous confirme dans cette supposition, c'est que les affranchis n'eurent aucun droit de siéger dans les tribunaux, & que l'*ara Narbonensis* fut instituée à propos d'une prérogative judiciaire accordée au peuple. Si elle avait été desservie par des « affranchis », ils auraient été les ministres d'une religion établie pour remercier l'empereur d'un bienfait dont ils étaient exclus. C'est une grave invraisemblance.

Les *equites romani* étaient des chevaliers romains probablement de rang inférieur, pour figurer à côté des *libertini*. Nos inscriptions ne mentionnent à Narbonne qu'un seul *eques romanus*; c'est un étranger, un *C. Julius Italus*, d'origine espagnole (*Segobrigensis*). Dans le reste de la

[1] Nous conservons le mot latin parce qu'il est intraduisible. Si on s'en réfère au mode de nomination, le *judex*, inscrit d'avance sur une liste, un *album*, est une sorte de juré. Mais il ne statue pas, comme le juré, sur une question de fait. Il rend des sentences. C'est une sorte d'arbitre en matière civile. Les *judices* & les *arbitri*, distincts à l'origine, sont plus tard confondus. (Cf. CICÉRON, *Pro Muraena*, 12.) Les *recuperatores* s'en distinguent facilement. (Cf. KELLER, p. 31. — Voyez plus bas.)

[2] Cf. LABATUT, *Hist. de la préture*, p. 220 & suiv.

[3] Cf. CUQ, *op. cit.*, p 2 & suiv. — BELOT, *Histoire des chevaliers romains*, p. 206. — KELLER, pp 36 & 41.

[4] Cf. CUQ, *op. cit.*, p. 4 & suiv. : Au septième siècle, on distingue, comme à Rome, dans les municipes, colonies & préfectures, les *judices*, les *arbitri* & les *recuperatores*. (*Studi & documenti di storia & diritto*, t. 2 p. 5.) — Les *judicia recuperatoria* sont organisés dans les municipes comme à Rome. (Ch. GIRAUD, *Bronzes d'Osuna*, p. 16.) Cf. WILMANNS, 784 — La *provocatio ad populum* existe du temps d'Auguste dans certains municipes. (C. I. L., t. 1, 1409.)

[5] SUÉTONE, *Octave*, ch. 41.

[1] BELOT, *op. cit.*, p. 347.

[2] ID., *op. cit.*, p. 350 & suiv.

[3] Cf. CUQ, citant l'*Ephem. epigr.*, t. 2, p 223; GIRAUD, *Bronzes d'Osuna*, p. 13; HENZEN, 6428.

[4] Il s'agit du *minor viginti annis*.

[5] T.-L., l. 39, ch. 40.

[6] C. I. L., t. 1, 1409 & 1502.

Province, & notamment à Nimes, on rencontre des *equites romani equo publico*.

Les *equites romani*, s'occupant de finances, étaient riches; beaucoup de *libertini* s'enrichissaient par le commerce; c'est probablement grâce à cette circonstance que ces deux classes furent associées pour un culte onéreux.

§ 4

La seconde partie de l'inscription établit le règlement religieux auquel est soumis ce culte. Quelques mots ont été martelés à la place où devait, semble-t-il, se trouver une date. Nous savons par la suite que l'inscription est de l'an 12 apr. J.-C. & qu'elle est postérieure d'un an à celle de la face principale. Si l'indication de la trente-cinquième puissance tribunicienne d'Auguste ne figurait pas dans cette inscription, nous supposerions qu'elle a été martelée lorsque l'autre inscription a été transcrite sur le même monument, pour qu'on ne remarquât pas que les deux dates étaient en désaccord. Mais cette rature eût été inutile. Pourquoi l'avoir faite? Aucun nom de prince ou de consul n'a été martelé à cette époque.

Peut-être ce texte fut-il recopié sous les auspices d'un empereur dont la mémoire fut ensuite abolie (Caligula, Néron, Domitien, &c.), & mentionna-t-il que l'autel était également dédié à cet empereur. De là, plus tard, un martelage. — Ce n'est qu'une hypothèse.

Cette seconde inscription a la forme d'une prière à la divinité, si bien qu'au dernier paragraphe la divinité d'Auguste est implorée en faveur d'Auguste lui-même.

Le règlement établi pour l'autel est mentionné ailleurs dans les mêmes termes[1]. C'est celui de l'autel de Diane, sur l'Aventin; peut-être, pense Mommsen, est-ce le plus ancien que les Romains ont adopté, pour l'appliquer ensuite à leurs autres autels.

L'ensemble de l'inscription n'offre pas de difficultés[2]. Il faut rapporter à « *legibus* » le membre de phrase « *quas hic hodie palam dixero* », & « *infimum solum, &c.,* » à « *regionibus* », qui signifie, en style liturgique, délimitation d'un espace sacré[3].

Mommsen traduit *magmentum non protollat* par *quamvis exta non deponat. Exta* designe les parties nobles des viscères de la victime : le cœur, le foie, le poumon. Le sacrifice de la victime se faisait souvent en deux parties. La victime était immolée le matin, l'offrande des viscères avait lieu le soir. C'était l'*augmentum*. On présentait en outre à l'autel des viandes préparées qui constituaient le *magmentum*. Cette offrande suivait celle des *exta*, avec laquelle elle ne paraît donc pas devoir être confondue[4]. Cette offrande supplémentaire, probablement exigée pour l'autel de Diane sur l'Aventin, n'était pas partout obligatoire. On voit que les sacrificateurs de l'*ara Narbonensis* étaient autorisés à ne pas la présenter.

6

Narbonne. — Fragment de tablette rectangulaire en marbre, découvert, en 1860, dans les fondations de la nouvelle gare. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m15.

.... \ L V I E

.... VICTÓRIA

................ESARIS · AVG

...............I · TR · P · III · IMP · V · P · P

5 ...... CEPTO

.... CASCELLIA SECVNDA

Copie de M. Allmer, revue par M. Thiers.

Barry, n. 33. — Tournal, *Catal.*, n. 166.

[Pro s]alute [et v]ictória [Ti. Claudii Drusi f(ilii) Ca]esaris Aug(usti) [Germanici, p(ontificis) m(aximi)], tr(ibunicia) p(otestate) III, imp(eratoris) V, p(atris) p(atriae); [ex voto sus]cepto, [de suo fecit ?] Cascellia Secunda.

« Pour le salut & la victoire de Tibère Claude « César Auguste Germanicus, fils de Drusus, sou- « verain pontife, trois fois honoré de la puissance « tribunicienne, cinq fois salué empereur[1], père « de la patrie; Cascellia Secunda, avec son ar- « gent, pour l'accomplissement d'un vœu ».

C'est pendant l'année 43, 44 que l'empereur Claude inaugura sa troisième puissance tribunicienne & fut *imperator* pour la cinquième fois. Ce monument lui fut probablement érigé à l'occasion de sa victoire sur les Bretons. A son retour, il dut traverser la Narbonnaise.

L'inscription était accentuée : l'O de VICTORIA, qui est une lettre longue par nature, porte un accent.

7

Narbonne. — Inscription trouvée dans le presbytère de Notre-Dame de la Major. Fronton bordé de palmettes, supporté par une architrave corinthienne. L'inscription est gravée sur le fronton & sur les bandeaux de l'architrave. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m80.

IMP

CAESARI · DIVI · NERVAE · F

[martelé]AIANO · AVG · GERM · PONT · MAX · TRIB · POT · COS · II

[martelé]ANVS · IIIIII VIR · AVGVSTAL · DE · SVA · MEDIOCRITATE

[martelé]MENTO · FIERI · PONIQVE · IVSSIT

Sur la face postérieure (haut. des lettres, 0m045):

AD · VRNAM · POTE . . .

Copie de M. Allmer. — Cf. Barry, n. 34.

Burmann, p. 60. — Garrigues (*Autogr.*), 16. — Baluze, *Salviani opera*, Paris, 1684. — G. Lafont, f°s 38 & 39. — Pech (*Paris*, 17746), n°s 36 & 37. — Muratori, p. 219, 5. — *Hist. gén. de Langue-*

[1] Cf. C. I. L., t. 3, 1933.
[2] Cf. C. I. L., t. 1, p. 603.
[3] C. I. L., t. 3, 1933.
[4] Marquardt, *Römische staatsverwaltung*, t. 3, pp. 178-179.

[1] Barry, *loc. cit*, fait remarquer (Suétone, *Claude*, 12) que l'empereur Claude ne se servit pas du titre d'*imperator* comme d'un prénom, & que ce titre, par conséquent, doit être suivi dans les inscriptions d'un numéro d'ordre. Cf. Wilmanns, 891.

doc, t. 1, *Pr*., p. 2, n. 2; 2me éd., p. 610. — PIQUET, *Hist*., p. 55. — VIGUIER, t. 1, f° 130. — BOUSQUET, t. 1, f° 130. — TOURNAL, *Catal*., 135. — HERZOG, *Append*., 2. — ALLMER, *Rev. ép*., t. 1, p. 150, n. 184.

Imp(eratori) Caesari, Divi Nervae f(ilio), (Nervae Tr(aiano Aug(usto), Germ(anico), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) pot(estate), co(n)s(uli) II; .....anus, sevir augustal(is), de sua mediocrita[te, testa]mento fieri poni que iussit.

Ad urnam pote[mus].

« A l'empereur César Nerva Trajan Auguste « Germanique, fils du dieu Nerva, souverain pon- « tife, revêtu de la puissance tribunicienne, deux « fois consul .....anus, sévir augustal, a ordonné « par testament qu'on prît sur sa médiocre for- « tune de quoi faire & ériger ce monument.

« Buvons à l'urne ».

Trajan fut consul pour la seconde fois en 98, & pour la troisième en 100 apr. J.-C. Il fut, pendant l'automne de l'année 97, adopté par Nerva, &, contrairement à la coutume jusqu'alors en vigueur, élevé à la puissance tribunicienne le 10 décembre de la même année[1]. La date de notre inscription est dont renfermée entre le 1er janvier & le 10 décembre 98.

L'inscription gravée sur la face postérieure de ce monument a fort embarrassé les épigraphistes. Garrigues pensait qu'il fallait lire « *potestatis* », & Pech a donné cette restitution en la transcrivant comme si elle avait été gravée tout entière sur le monument. La lacune qu'offre la pierre ne peut pas contenir six lettres. Mommsen propose « *potemus* ». La restitution la plus courte est la plus probable. En outre, le sens que donne cette dernière restitution est celui qui offre le plus de vraisemblance. Aussi est-elle adoptée par M. Allmer (*Rev. épigr*., t. 1, p. 176).

8

NARBONNE. — Église abbatiale de Saint-Paul en Bourg. Marbre rectangulaire brisé à droite. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0^m65; largeur, 1^m50. — Inscription usée; points presque effacés.

IMP CAES DIVI HADR...............
TRAIANI PARTHICI·N...............
PRONEPOS·T·AELIVS·H...............
AVG·PIVS·PONT·MAXIM...............
IMP·II·COS·IIII·P·P·THER...............
CONSVMPTAS·CVM·POR...............
ET BASILICIS·ET·OMNI...............
SVA RE.....

Copie de BARRY, n. 24, revue par M. LEBÈGUE.

BURMANN, p. 67. — ROMIEU (*Voss*.), p. 124. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, 11. — SCALIGER (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, p. 171, 5. — GARRIGUES (*Autogr*.), p. 81. — GARRIGUES (*Copie*), f° 35, 1. — RULMAN (*Paris*), 8649, n. 11. — CATEL, *Hist*., p. 106. — G. LAFONT, f° 91. — PECH (*Paris*, 17746, n. 49; *Paris*, 9997, n. 47; & *Narb*., p. 31, n. 4. — MAFFEI, *Ant. Gall. sel*., p. 55. — MURATORI, p. 453, 7.

— *Hist. gén. de Languedoc*, 2me éd., t. 1, p. 612. — PIQUET, *Hist*., p. 55. — VIGUIER, t. 1, pp. 187-188. — BOUSQUET, t. 1, p. 187. — TOURNAL, *Catal*., 139. Cf. la note de M. LÉON RÉNIER, qui a restitué l'inscription. — HERZOG, *Append*., 3.

Burmann, ligne 2 : III CIN. — Scaliger & Romieu, l. 1 : DIVI ADR ; l. 2 : III CIN. — Scaliger, l. 5 : THEL.

Imp(erator) Caes(ar), Divi Hadr[iani filius, Divi] Traiani Parthici n[epos, Divi Nervae] pronepos, T. Aelius H[adrianus Antoninus] Aug(ustus) pius, pont(ifex) maxim[us, trib(unicia) potest(ate) .....], imp(erator) II, co(n)s(ul) IIII, p(ater) p(atriae), therm[as incendio] consumptas cum por[ticibus ...] & basilicis & omni [ornatu impensa ?] sua r[estituit].

« L'empereur César Titus Aelius Hadrien An- « tonin Auguste Pieux, fils du dieu Hadrien, « petit-fils du dieu Trajan Parthique, arrière- « petit-fils du dieu Nerva, souverain pontife, « investi ..... fois de la puissance tribunicienne, « deux fois *imperator*, quatre fois consul, père de « la patrie, a restauré à ses frais les thermes dé- « truits par un incendie, avec les portiques ..... « les basiliques & tous leurs ornements (?) ».

Antonin fut consul pour la quatrième fois en 145; il était déjà *imperator* pour la seconde fois & conserva ces deux titres avec les mêmes chiffres jusqu'à sa mort, arrivée en 161. Nous n'avons pas ici le nombre de ses années de puissance tribunicienne, qui nous permettrait de connaître l'année où cette inscription fut gravée.

Les libéralités d'Antonin envers la ville de Narbonne furent occasionnées par un incendie que mentionne Capitolin[1], & peut-être aussi motivées par une affection particulière qu'il avait pour la Province : ses ancêtres paternels étaient originaires de Nimes.

9

NARBONNE. — Perdue.

....AE·FAVSTINAE·AVG
..........AELI·CAES·
..........IANI·AVG
..........XIMI·PII

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 76. — GARRIGUES (*Autogr*.), p. 48. — GARRIGUES (*Copie*), f° 25 v°. — G. LAFONT, p. 389, 3. — PIQUET, *Hist*., p. 56. — VIGUIER, t. 1, p. 132. — BOUSQUET, t. 1, p. 133. — HERZOG, *Append*., 4. — BARRY, n. 25.

[Div]ae Faustinae Aug(ustae), [imp(eratoris) T.] Aeli(i) Caes(aris) [Hadr]iani Aug(usti) [Antonini] Pii .....

« A la déesse Faustine Auguste, femme (ou « fille) de l'empereur César Titus Aelius Hadrien « Auguste, Antonin, Pieux ..... ».

Si cette inscription est bien copiée, il faut remarquer la place inusitée du titre de *Caesar*, qui figure, dans les autres inscriptions d'Antonin, après le prénom d'*Imperator*. La fin de l'inscription nous aurait appris s'il s'agit de Faustine femme d'Antonin, ou de Faustine fille d'Antonin & femme de Marc-Aurèle. M. Allmer pense qu'il s'agit de cette dernière, qu'on distinguait de sa mère par une désignation plus étendue.

[1] Cf. MOMMSEN (*Staatsrecht*, 2, p. 776) & ALLMER (*Rev. épigr*.) n. 297. — Les théories précédemment admises & déjà réfutées par MOMMSEN sont infirmées par notre inscription. Cf. WILMANNS, n. 933.

[1] CAPITOLIN, *Antonin*, ch. 9 : « ... *Et Narbonensis civitas arsit* ».

10

Narbonne. — Inscription trouvée, en 1729, dans des fouilles faites à Saint-Eutrope. Stèle rectangulaire en marbre blanc, bordée d'un double bandeau, brisé à gauche. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m77; largeur, 0m56.

IMP·CAESARI
DIVI·ANTONINI
PII·FIL·DIVI·HADRIAN
NEPOTI·DIVI·TRAIANI
5 PARTHICI·PRONEPOTI
DIVI·NERVAE·ABNEPOTI
L·AVRELIO·VERO·AVG·AR
MENIACO·PONT·MAXIM
TRIBVNIC·POTESTAT·IIII
10 IMP·II·COS·II·PROCOS
DECVMÁNI
NARBONÉSES

Copie de MM. Allmer & Thiers. — Cf. Barry, n. 26.

G. Lafont, f° 11. — Pech (*Narb.*), p. 11. — Bouhier, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, *Hist.*, t. 5, p. 119. — Séguier, p. 5, n. 6. — Maffei, *Ant. Gall. sel.*, ep. XIII, p. 65. — Muratori, *Thes.*, p. 242, 1. — *Hist. gén. de Languedoc*, 2me éd., t. 1, p. 618. — Viguier, t. 1, f° 134. — Orelli, 873, 3682. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 594. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, p. 206, en note. — Tournal, *Catal.*, 170. — Herzog, *Append.*, 5.

Imp(eratori) Caesari, divi Antonini Pii fil(io), divi Hadriani nepoti, divi Traiani Parthici pronepoti, divi Nervae abnepoti, L. Aurelio Vero Aug(usto), Armeniaco, pont(ifici) maxim(o), tribunic(ia) potestat(e) IIII, imp(eratori) II, co(n)s(uli) II, proco(n)s(uli), Decumani Narbone(n)ses.

« A l'empereur César Lucius Aurelius Vérus « Auguste, fils du dieu Antonin le Pieux, petit-fils « du dieu Hadrien, arrière-petit-fils du dieu Trajan Parthique, descendant au quatrième degré « du dieu Nerva, Arméniaque, souverain pontife, « revêtu pour la quatrième fois de la puissance « tribunicienne, deux fois *imperator*, deux fois « consul, proconsul; les Décumans de Narbonne ».

La quatrième puissance tribunicienne de Lucius Vérus date de 164. Il n'était pas souverain pontife, mais ce titre lui a été quelquefois décerné en province, par erreur ou par flatterie[1].

11

Narbonne. — Treize fragments d'une inscription, découverts aux Moulinassès en 1879. Débris d'une mince plaque de marbre blanc, qui a dû décorer la face antérieure d'un piédestal de statue, découverts parmi les substructions d'un édifice considérable, probablement un temple, autrefois situé à l'extrémité d'une vaste place entourée de portiques. Au musée, en magasin.

. . . .
. . . . TO . . . .
. . . . MATI . . . .
. . . . . ODI FR TRI D . . . . . .
5 . . . .
. . . . ANI PR . . . .
. . . . . . RTHICI ABNEP . . . . .
. . . . DNEPOTI . . . . .
. . . . SEVERO PIO PER . . .
10 . . . . ICO . . . BE . . . . .
. . . .
. . . . MO TRI . . . .
. . . . II PROCOS OPTIM . .
FE . . . . FORT . . . OP . . .
15 DEC . . . . . . NA . . . . . E . .
. . . . VFI . .
. . . . O . .

La plupart des lettres qui composent la partie retrouvée de ce texte sont plus ou moins incomplètes.

Copie de M. Allmer, *Rev. ép.*, t. 1, p. 143, n. 176[2].

[Imp(eratori) Caesari, divi M. An]to[nini Pii Germanici Sar]mati[ci filio, divi Comm]odi fr[a]tri, d[ivi Antonini Pii nepoti, divi Hadri]ani pr[onepoti, divi Traiani Pa]rthici abnep[oti, divi Nervae a]dnepoti, [d(omino) n(ostro) L. Septimio] Severo Pio Per[tinaci Aug(usto), Arab]ico, [Adia]be[nico, patri patriae, pontifici maxi]mo, tri[b(unicia) potest(ate) V, imp(eratori) ....., co(n)s(uli)] II, proco(n)s(uli), optim[o], fe[licissimo], fort[issim]o p[rincipi]; Dec[umani] Na[rbon]e[nses, T. Sextio Laterano, L. Cuspio R]ufi[no c]o[(n)s(ulibus)]

« A l'empereur César, notre maître, Lucius « Septime Sévère Pius Pertinax Auguste, fils du « dieu Marc (Aurèle) Antonin, pieux, germanique, « sarmatique, frère du dieu Commode, petit-fils « du dieu Antonin le Pieux, arrière-petit-fils du « dieu Hadrien, fils de l'arrière-petit-fils du dieu « Trajan parthique, petit-fils de l'arrière-petit-fils « du dieu Nerva, — arabique, adiabénique, père « de la patrie, souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la cinquième fois, « salué empereur ..... fois, deux fois consul, « proconsul, prince très-bon, très-heureux, très-« vaillant; les Décumans narbonnais (ont érigé « cette statue), sous le consulat de Titus Sextius « Lateranus & de Lucius Cuspius Rufinus ».

Sextius Lateranus & Cuspius Rufinus furent consuls en 197. Un autre consulat (*Faustino & Rufino cos.*), où figure aussi le nom de *Rufinus* conservé en partie sur notre marbre, reporterait l'inscription à l'an 210; mais, à cette époque, Septime Sévère avait les titres de *Parthicus maximus* & de *Britannicus maximus*. Ces titres pourraient à la rigueur figurer sur la ligne 11 de notre inscription; toutefois, il resterait une autre diffi-

[1] Barry, *loc. cit.*, & Wilmanns, 949, citant Orelli-Henzen 5483.

[2] M. Berthomieu a rapproché plusieurs des fragments qui composent cette inscription. M. Allmer a achevé ce travail très-difficile & restitué l'inscription. Nous lui empruntons cette restitution & le commentaire qui l'accompagne.

culté dont il faut tenir compte. Caracalla était associé à l'empire depuis l'an 198; il portait, comme son père, le titre de *Britannicus*. Les Narbonnais ne l'auraient pas oublié sur leur inscription. Il y a donc toute probabilité que l'inscription appartient à l'an 197. Septime Sévère était alors dans sa cinquième puissance tribunicienne. Il avait été consul pour la seconde fois en 194, & ne le fut pour la troisième & dernière fois qu'en 202. Le chiffre non rempli des acclamations d'empereur victorieux ne peut être ni inférieur à VIII, ni supérieur à XI.

12

NARBONNE. — Dans l'intérieur de la ville, puis au musée, salle haute. Autrefois, suivant Pech, « chez M. Léonard, chanoine de Saint-Paul ». Bloc rectangulaire en marbre blanc, bordé d'un double bandeau. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m59.

IVLIAE · DOM
NAE · AVGVSTÆ
IMP · CAES · L · SEP
TIMI · SEVERI · PII · PER
5 TINACIS · AVG · ARA
BICI · ADIABENICI
P · P · P · M · TRIB · POT · IIII
IMP · VIII · COS · II · ET
M · AVRELI · ANTONI
10 NI · CAES · MATRI
ITEMQVE · CASTRORVM
DECVMAN · NARB

Copie de BARRY, n. 27.

BURMANN, p. 61. — ROMIEU (*Voss.*), 105. — SCALIGER (*Onciales*), 25, 3. — SCALIGER (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 266, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), p. 16. — GARRIGUES (*Copie*), 18, 1. — RULMAN (*Paris*, 8649), 12. — G. LAFONT, f° 19. — PECH (*Narb.*), p. 10, & (*Paris*, 17746), p. 11, n. 16. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., *Pr.*, n. 31; 2me éd., t. 1, p. 613. — PIQUET, p. 53. — VIGUIER, t. 1, f° 136. — BOUSQUET, t. 1, p. 136. — CÉNAC-MONCAUT, *Hist. des États pyrén.*, t. 3, p. 594. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*, p. 206, en note. — TOURNAL, *Catal.*, n. 176. — HERZOG, *Append.*, n. 6.

Iuliae Domnae Augustae, (uxori) imp(eratoris) Caes(aris) L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti), Arabici Adiabenici, p(atris) p(atriae), p(ontificis) m(aximi), trib(unicia) pot(estate) IIII, imp(eratoris) VIII, co(n)s(ulis) II, & M. Aureli(i) Antonini Caes(aris) matri, itemque castrorum; Decuman(i) Narb(onenses).

« A Julia Domna Augusta, femme de l'empereur « César Lucius Septime Sévère Pieux, Pertinax, « Auguste, Arabique, Adiabénique, père de la « patrie, souverain pontife, investi quatre fois de « la puissance tribunicienne, salué huit fois *imperator*, deux fois consul; & mère de Marcus « Aurelius Antoninus César; mère des camps; les « Décumans de Narbonne ».

Cette inscription, où Septime Sévère porte les titres d'Arabique & d'Adiabénique, date au moins de 195. Comme le titre de Parthique n'y figure pas, elle ne doit pas être postérieure à 199. La quatrième puissance tribunicienne de Septime Sévère date de 196, & c'est en effet de 196 qu'il faut probablement dater cette inscription. Herzog suppose une erreur du lapicide & lit : *trib. pot. IIIII;* ce qui lui fait dater l'inscription de l'année 197, après la défaite d'Albin.

13

NARBONNE. — Bastion Saint-François. Perdue.

IMP · M · D · TAVRO
POLIVM · PROVINCIÆ

(Deux bucranes en relief & alignés.)

NARBONENSIS
FACTVM · PER · C · BATONIVM
5 PRIMVM · FLAMINEM · AVGG
PRO · SALVTE · DOMINORVM
IMPP · L · SEPTIMI · SEVERI
PII · PERTINACIS · AVG · ARA
BICI · ADIABENICI · PARTHI
10 CI · MAXIMI · ET · M · AVRELI
ANT · AVG

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 3, — ROMIEU (*Voss*), 109, — SCALIGER (*Onciales*), 20, 2, — SCALIGER (*Cursif*), p. 97, — GRUTER, p. 29, n. 12, — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 9, alignent autrement l'inscription & écrivent : IMPERIO · M · D. Ils ont été suivis par CATEL, VAISSETE (*Preuves*, n. 32) & DUMÈGE (*Arch. Pyrén.*, t, 3, p. 138). — Notre lecture est adoptée par RULMAN, *Mss.*, n. 4, — G. LAFONT, f° 163, — PECH (*Narb.*), p. 15 (*Paris*, 17746, p. 34), — PIQUET, *Hist.*, p. 8. — Cf. VIGUIER. — BOUSQUET, 1, 135. — HERZOG. *Append.*, 7. — BARRY, n. 16.

Catel : IMPERIVM. — Vaissete : INPERIO. — Piquet, Bousquet : BATANIVM. — Rulman : AVG. — Pech, Piquet, Bousquet : IPP. — Romieu, Gruter, Garrigues, Catel, Dumège : ADIABENICI, HADIABENICI, CLADIABENICI, CL · ADIABENICI. — Romieu, Garrigues, Catel : ET M · AVRELIANI AVG. — Dumège : AVRELI AVG.

(Ex) imp(erio) M(atris) d(eum), tauropolium provinciae Narbonensis factum per C. Batonium Primum, flaminem Aug(ustorum). Pro salute dominorum imp(eratorum) L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug(usti) Arabici Adiabenici Parthici Maximi & M. Aureli(i) Ant(onini) Aug(usti).

« D'après l'ordre de la Mère des dieux, tauro- « bole de la province de Narbonnaise accompli « par Caius Batonius Primus, flamine des Au- « gustes. Pour le salut de nos maîtres les empe- « reurs Lucius Septime Sévère Pieux Pertinax « Auguste, Arabique Adiabénique Parthique très- « grand, & Marc Aurèle Antonin Auguste ».

Le personnage qui offre le sacrifice du taureau se nommait, pensons-nous, *Caius Batonius Primus*. Herzog[1] & Barry n'ont pas fait de *Primus* un surnom, mais un titre. Ils ont compris : « C. Batonius, premier flamine ». Nous discuterons plus loin la question de savoir s'il y a eu à Narbonne

[1] Herzog a été réfuté par MARQUARDT, *Ephemeris epigr.*, 1872, p. 203.

des premiers flamines provinciaux [1]. L'examen de notre inscription & de la façon dont les mots sont disposés nous fait croire ici que *Primus* est un *cognomen* & n'est pas un titre. Il est rare de rencontrer dans une inscription régulière, à cette époque, un prénom & un nom sans *cognomen*; en outre, si Batonius avait été premier flamine, au lieu de « *primus flamen* », on aurait probablement écrit « *flamen primus* ». — Ce flamine était un ministre du culte augustal dans toute la Province, c'est-à-dire un flamine provincial.

Ce fut en 198 que Caracalla fut associé à l'empire & porta le titre d'Auguste; Géta, qui ne figure pas sur notre inscription, ne devint empereur qu'en 209. Septime Sévère ne fut surnommé *Parthicus* qu'à partir de 199. Le taurobole de Batonius date donc de 199 à 209. Eckhel a remarqué [2] que Septime Sévère, quand il s'appela *Parthicus*, cessa de porter le surnom de *Pertinax*. Notre inscription prouve qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

14

NARBONNE. — Trouvé, en 1639, dans les fondements de la tour Moresque. Autel de marbre blanc avec base & chapiteau. Au musée, salle basse. — Hauteur, 1m63; largeur, 0m59.

IMP · CAESARI ·
M · AVRELIO
ANTONINO · AVG ·
PIO · FELICI · ARAB ·
5 ADIABENICO · PAR
THCO · MAXIMO ·
BRITANNIC · MAX ·
GERMANIC · MAX ·
PATRI · PATRIAE ·
10 NARBONENS ·

Copie de M. THIERS. — BARRY, n. 28.

GARRIGUES (*Autogr.*), 145, 1. — GUIRAN, f° 129. — G. LAFONT, p. 10. — PECH (*Narb.*), p. 10. & (*Paris*, 17746), p. 14, 4. — MURATORI, p. 161, 3. — SÉGUIER, p. 5, n. 2. — VAISSETE, 1re éd., *Pr.*, t. 1, p. 3, n. 8; 2me éd., t. 1, p. 610. — PIQUET, *Hist.*, p. 54. — VIGUIER, t. 1, f° 133. — BOUSQUET, t. 1, f° 134. — CÉNAC-MONCAUT, p. 594. — TOURNAL, *Catal.*, n. 167. — HERZOG, *Append.*, n. 8.

Herzog, Bousquet, &c., ont omis une ligne : GERMANIC · MAX.

Imp(eratori) Caesari M. Aurelio Antonino Aug(usto) Pio, Felici, Arab(ico), Adiabenico, Parthico Maximo, Britannic(o) Max(imo), Germanic(o) Max(imo), patri patriae, Narbonens(es).

« A l'empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste Pieux Heureux, Arabique, Adiabénique, « Parthique très-grand, Britannique très-grand, « Germanique très-grand, père de la patrie, les « habitants de la cité de Narbonne ».

Caracalla ne porta le titre de Germanique qu'à partir de 213. Il mourut en 217. Cette inscription est comprise entre ces deux dates. Peut-être date-t-elle de 213, époque à laquelle Caracalla fit un voyage dans les Gaules.

[1] Cf. *infra*, n. 40.
[2] ECKHEL, *Doctr. numm.*, 7, 192. — Cf. HERZOG, *loc. cit.*

M. Thiers, trouvant que ce monument était d'une structure trop élégante pour l'époque à laquelle il appartenait & ressemblait beaucoup à ceux du temps d'Auguste, a voulu voir s'il n'avait pas été achevé longtemps avant l'inscription qu'il portait, & si cette inscription n'avait pas succédé à quelque autre texte qui aurait été gratté. L'examen qu'il a fait du champ de l'inscription a complètement justifié son hypothèse. Outre qu'il n'est pas très-bien aplani, on retrouve près des bords quelques fragments de lettres, entre autres d'un N, qui sont incontestables. Ces fragments ne se trouvent que sur les bords, parce que le champ de l'inscription était bombé & beaucoup plus épais au centre, qui a été aplani & qui a, par conséquent, perdu toute trace d'inscription. M. Thiers a remarqué que les monuments épigraphiques du temps d'Auguste ont généralement des surfaces bombées lorsqu'ils sont soignés.

Ces recherches, auxquelles j'ai donné l'éveil à propos de l'*ara Narbonensis*, m'ont conduit, ainsi que M. Thiers, à d'autres observations dont je parlerai en temps & lieu. Elles peuvent rendre service à l'épigraphie : 1° en aidant à déchiffrer des inscriptions que des grattages incomplets & des surcharges rendent peu lisibles; 2° en permettant de déterminer l'époque d'un monument d'après la forme & le style architectural.

Il est incontestable que l'étude attentive & minutieuse de ces particularités rendra service à l'épigraphie, même hors de la Gaule Narbonnaise.

15

NARBONNE. — Inscription trouvée sous le porche de l'église Saint-Just. Elle provenait, comme l'autel de L. Vérus, de l'ancienne église de Saint-Eutrope. Perdue.

IMP CAES MA
.... ONI
AVG
....
....
DIVI SEVERI
NEPOTI
NARBONENS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 67 v°. — SÉGUIER, p. 6, n. 2. — MAFFEI, *Ant. Gall. sel.*, ép. 13, p. 65. — MURATORI, *Thes.*, 1061, 5. — VIGUIER, t. 1, f° 137. — BOUSQUET, t. 1, f° 138. — HERZOG, *Append.*, 9. — BARRY, n. 29.

Séguier, Maffei, &c., omettent, à la ligne 1 : MA, & à la ligne 3 : AVG.

Imp(eratori) Caes(ari) M. A[urelio Ant]oni[no Pio Felici] Aug(usto), [divi Antonini Magni Pii fil(io)], divi Severi nepoti, Narbonens[es].

« A l'empereur César Marc Aurèle Antonin « Pieux, Félix, Auguste, fils du dieu Antonin, « Grand, Pieux, petit-fils du dieu Sévère, les habitants de Narbonne ».

Les empereurs qui portèrent le titre de petits-fils de Sévère sont Elagabale & Sévère Alexandre. Elagabale se nomme M. Aurelius Antoninus, & Sévère Alexandre M. Aurelius Severus. Les lettres ONI, qu'on a pu lire à la seconde ligne & qui font évidemment partie du nom même de l'em-

pereur, prouvent qu'il s'agit d'Elagabale, M. Aurelius Antoninus, qui régna de 217 à 222.

16

Saint-André de Suréda. — Cippe en marbre blanc découvert, en 1681, dans l'église du village de Saint-André de Suréda[1], où il a servi (jusqu'en 1813) de support à la table du maître-autel[2]. Il a été publié pour la première fois, sauf les trois premières lignes, par Marca. (Elle fut envoyée par Baluze.) Copie au musée de Narbonne, salle haute.

IMP · CAESARI
M · ANTONIO
GORDIANO
PIO · FELICI ·
5 INVICTO AVG
P · M · TRIBVN
POT · II · COS
P · P ·
DECVMANI
10 NARBONENS

Copie de Barry, n. 30. — Lebègue. — M. Julien Sacaze signale un accent sur l'A de DECVMANI.

Marca, *Hispan.* (d'après Baluze), col. 350, & Muratori, *Thesaur.*, 1061, 7. — *Hist. gén. de Langued.*, t. 1, *Preuves*, n. 16. — Gispert Dulcat, *Observations sur le traité de 1258*, p. 165. — Carrère, *Voyage pittoresque*, p. 25. — Carbonnel & Puiggari, *Calendrier de Thuir*, 1814, p. 42. (Les premiers qui aient publié le monument complet.) — Fortaner, *Notice ecclés.*, p. 3. — B. Taylor, *Voyage pittoresque*. — Henry, *Hist. de Roussillon, Introd.*, p. L, & *Guide en Roussillon*, p. 144. — De Gazanyola, *Hist. de Rouss.*, p. 26. — Dumège, *Hist. de Lang.*, t. 1, p. 169. — De Barthélemy, *Bulletin monum.*, t. 22, p. 53. — Cénac-Moncaut, *Hist. des peuples & des États pyrénéens*, t. 3, p. 523. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, p. 193 & suiv., n. 237. — Herzog, *Append.*, n. 10. — J. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n. 10.

Imp(eratori) Caesari M. Antonio Gordiano Pio, Felici Invicto Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), tribun(icia) pot(estate) II, co(n)s(uli), p(atri) p(atriae), Decumani Narbonens(es).

« A l'empereur César Marc Antoine Gordien, « Pieux Heureux Invaincu Auguste, souverain « pontife, deux fois revêtu de la puissance tribu- « nicienne, consul, père de la patrie, les Décu- « mans de Narbonne ».

Nous attribuons cette inscription à Narbonne, bien qu'elle ait été trouvée sur le territoire de *Ruscino*, à cause du titre des *decumani Narbonenses* qui y figure.

C'est en 239 que Gordien fut consul pour la première fois & pour la seconde fois revêtu de la puissance tribunicienne[3].

[1] Entre Argelès & le Boulou, ancien Roussillon.
[2] Cf. De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, n. 237, pp. 192-208. — Barry, n. 30.
[3] Cf. la dissertation de M. De Bonnefoy, *loc. cit.*

17

Celeyran, près Narbonne. — Au château de M. Tapié-Mingot, dans le jardin. Fragment provenant de la partie inférieure d'un piédestal de marbre, décoré d'une base & d'une corniche. Une concavité sphérique, dont on aperçoit un reste à l'opposé de la face antérieure, peut faire supposer qu'au moyen âge ce fragment, plus considérable qu'aujourd'hui, aura servi de bénitier ou de cuve baptismale. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Lettres très-peu profondément gravées & de mauvaise forme. — Hauteur, 0^m70; largeur, 0^m60.

....
....MATI.........
DECV.........
NARB · D · N · M ..

Copie de M. Allmer, *Rev. ép.*, t. 1, p. 151, n. 185. (Nous empruntons à M. Allmer sa copie & son explication.)

[Imperatori Caesari ....., Sar]mati[co max(imo), co(n)s(uli), proco(n)s(uli)], Decu[mani] Narb(onenses) d(evoti) n(umini) m(aiestati)[q(ue) eius].

« A l'empereur César ...., Sarmatique très- « grand, consul, proconsul, les Décumans nar- « bonnais dévoués à sa divinité & à sa majesté ».

C'était le piédestal d'une statue érigée par les Narbonnais à un empereur qui avait le titre de *Sarmatique*. La mauvaise facture des lettres semble indiquer une époque postérieure non-seulement à celle de Marc-Aurèle, mais même à celle de Maximin. Il s'agirait alors de Dioclétien ou de Constantin.

18

Narbonne. — Fragment, dans le bastion Saint-François, « près du flanc retiré » (Viguier). Il y était encastré à côté d'un buste d'homme, représentant un certain Caninius : « CANINIO ». Perdue.

IMP · CAESAR

Copie de Lafont.

Burmann, p. 76. — Garrigues (*Autogr.*), f° 96. — G. Lafont, f° 171. — Piquet, p. 12. — Viguier, t. 1, f° 121. — Bousquet, t. 1, f° 118. — Millin, *Voyage*, t. 4, p. 390, note.

Imp(erator Caesar ... ou *Imp(eratori) Caesar(i)* ...

« L'empereur César .....? — A l'empereur César .....? ».

19

Narbonne. — Cour des religieuses de Sainte-Marie. Perdue.

IP CAES

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 44. — Viguier, t. 1, p. 140. — Bousquet, t. 1, p. 126.

[I]mp(erator) Caes[ar] ou *[I]mp(eratori) Caes[ari].*

« L'empereur César .....? — A l'empereur César .....? ».

20

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

MATRI·DEVM
TAVROBOLIVM
QVOD·FECIT
AXIA·C·F·PAVLINA

(Têtes de taureau & de bélier sculptées en relief & alignées.)

5 SACERD
Q·PAQVIO·CHRESTO

Copie de BARRY.

BURMANN, p. 63, — ROMIEU (*Voss*), 124, — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 2, — SCALIGER (*Cursif*), p. 100, — GRUTER, 31, 4, — RULMAN, 5, lisent, comme DUMÈGE (*Arch. Pyrén.*, t. 3, p. 139) : Q·PASQVIO CHRESTO. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 12, — CATEL, p. 92, — & DUMÈGE (*passim*) la donnent en six lignes & suppriment, à la fin de l'inscription, les trois mots MATRI·DEVM | TAVROBOLIVM, que G. LAFONT, t. 1, f° 167, — PECH (*Paris*, 17746), n. 55, — VIGUIER, f° 1, 62, — & BOUSQUET, f° 1, 61, y écrivent. — Cf. BARRY, n. 18.

Matri deum; taurobolium quod fecit Axia, C. f(ilia), Paulina, sacerd(ote) Q. Paquio Chresto.

« A la Mère des dieux; taurobole qu'a fait « Axia Paulina, fille de Caius, Quintus Paquius « Chrestus étant prêtre ».

Une chapelle, à Lamourguier, renferme quelques autels tauroboliques, où on ne voit plus trace de lettres. Peut-être l'autel d'*Axia Paulina* est-il conservé parmi ces monuments dont les inscriptions ont disparu.

21

NARBONNE. — Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François. Aujourd'hui à Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée au sommet. Elle est inscrite sur le couronnement & au milieu du champ. Au-dessous de la seconde ligne, bucrane & tête de bélier. A la fin de l'inscription, bonnet phrygien entre deux tympanons. Les caractères sont très-peu lisibles. — Hauteur, 1m13; largeur, 0m56.

... I IV... D·ALBIN...
L·IVNODOMNDEXIM...

NVMIO BALBNO FV^L
VIO MAX...... COS

Copie de M. THIERS. — LEBÈGUE. — BARRY, 21. — BERTHOMIEU, 222.

G. LAFONT, f° 154 : LVNA BABINA | IIVNO DONDE XII | NVMIO BALBINO | FVLVIO AELIO COS. — PIQUET, *Hist.*, p. 64. — VIGUIER, t. 1, f° 60. — BOUSQUET, t. 1, f° 63. — DUMÈGE, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. 5, p. 71, & *Arch. Pyrén.*, t. 3, p. 140.

Ligne 1 : 1re lettre, I ou T; 4me lettre, haste inférieure d'un A; 5me lettre, partie inférieure d'un B; 6me lettre, peut-être le sigle AL. — Ligne 2 : 4me lettre, sigle NI; après DO, probablement le sigle MNO; à la fin, premier jambage & partie inférieure d'un M.

[*Matri deum tauropolium quod feci*]*t Iu*[*ni*]*a Balbin*[*a sacerdote*] *L. Iunio Domno, ex im*[*p*(*erio*) *ipsius ?*], *Numio Balbino, Fulvio Max*[*imo*] *co*(*n*)-*s*(*ulibus*).

« [A la Mère des dieux, taurobole accompli « d'après son ordre par Junia Balbina, Lucius « Junius Domnus étant prêtre; Numius Balbinus, « Fulvius Maximus ? étant consuls ».

Les deux premières lignes de cette inscription presque désespérée ont été restituées par M. Thiers, dont la lecture est très-probable. — Aux lignes 3 & 4, les lectures *Numio, Fulvio & cos* paraissent certaines. Si nous ne pensions distinguer un B avant *Albino*, nous adopterions la lecture de Barry & nous lirions : *Num*(*m*)*io* (ou *Mummio*) *Albino, Fulvio Aemiliano co*(*n*)*s*(*ulibus*). Les caractères, très-indistincts, de la quatrième ligne, qui nous semblent devoir être lus ainsi : MAX, auraient formé le sigle Æ ou MILI, & être l'abréviation de *Aemiliano*. En ce cas, l'inscription serait datée de 206 après J.-C. Mais la lecture MAX nous paraît beaucoup plus probable. Un *M. Nummius Albinus* a été aussi consul en 263 apr. J.-C., avec un *Maximus*, dont nous ne connaissons pas le *nomen*. Etant donné la nature des caractères & des sigles, il est certain que notre inscription est d'une époque très-basse.

22

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Cippe carré avec base & couronnement. Au-dessous du champ, tête de bélier & tête de taureau. Patère sur le côté gauche, œnochoé à droite. — Hauteur de la base, 0m20; hauteur du champ, 0m73; hauteur du couronnement, 0m18; largeur, 0m45.

... M ...

Copie de M. LEBÈGUE.

Les ornements de cet autel nous montrent qu'il est taurobolique. Barry (*Notes inéd.*) & M. Allmer ont distingué quatre lettres : IM MI.

23

NARBONNE. — « Entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François » (PIQUET & VIGUIER). A Lamourguier. L'autel, privé de son couronnement, est quadrangulaire. Il porte, sur sa face antérieure, une tête de bélier & une tête de taureau, entre lesquelles a été gravée la troisième ligne de l'inscription. Œnochoé sur la face latérale gauche (à demi martelée), patère à droite. — Hauteur, 0m86; largeur, 0m45.

. . . .
. . OT FECIT ...SA . .
MARCIAN SACER
Tête de bélier. D O — Tête de taureau. ... E
...PREPETE
... M ...
... IIS ...

Copie de M. ALLMER, *Rev. ép.*, n. 10, inscr. 186. — LEBÈGUE. — BARRY, n. 20.

G. Lafont, f° 154. — Piquet, *Hist.*, p. 64. — Viguier, t. 1, p. 61. — Bousquet, t. 1, p. 65.

Lignes 1, 2, 3, les mss. : QT FECIT VRSA | MARCIANA SACER | DOTE. — Ligne 4, Lafont : EVEREPEDO; Viguier, Bousquet : EVREPEDO. — Lignes 5 & 6, G. Lafont : TAVROPOIVM MATRI DEVM; Viguier, Bousquet : TAVROPOLIVM MATRI DEVM; ligne 4 : IVLIO. — G. Lafont : ces deux dernières lignes sur la plinthe de la base; Viguier, Bousquet : sur le dé, à la suite des autres lignes.

[*Tauropolium Matri deum qu*]*ot fecit* [*Ur*]*sa, Marcian*[*i*] (*uxor*), *sacerdote Iulio Euprepet*[*e*] .....

« Taurobole offert à la Mère des dieux par « Ursa, femme de Marcianus, par le ministère « de Julius Eupreps ..... ».

La fin du texte indiquait probablement la date du sacrifice. La lecture *Euprepete* est tout à fait certaine. — Il faut lire *Marciani f*(*ilia*) ou *Marciani* avec le mot *uxor* sous-entendu.

Les deux lignes relatives au taurobole, mises par Lafont sur la base, par Viguier & Bousquet sur le dé, auraient figuré plus naturellement en tête de l'inscription. M. Allmer remarque que les mots *Matri deum taurobolium* de l'inscription d'*Axia Paulina* figurent en tête & au bas du texte dans le dessin de Garrigues, & ne sont qu'au bas de l'inscription dans le dessin de Lafont.

24

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au-dessous, montagne couverte de pins, accostée de deux *tympana*; sur les latéraux, œnochoé & patère. Perdue.

MATRI DEVM
TAVRIPOLIVM IMPE[illegible]
ACCEPIT · LIGVRIA TYMELE
A · M · SACRIS POSV[illegible]

Copie de Barry.

Rainouard (*Laporte*), n. 13. — Romieu (*Voss*), 174. — Scaliger (*Onciales*), 28, 5. — Scaliger (*Cursif*), p. 101. — Gruter, p. 29, 8. — Garrigues (*Autogr.*), f° 12. — Rulman, p. 2. — Catel, *Hist.*, 108. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., *Pr.*, n. 12; 2me éd., t. 1, p. 611. — Viguier, t. 1, p. 61. — Bousquet, t. 1, p. 61. — Barry, n. 19.

Rulman, Catel, Vaissete, ligne 2 : TAVROPOLIVM. — Scaliger, l. 2 : IMII; Catel : IMPP. — Rainouard, l. 3 : TYMEE. — Scaliger, Gruter, l. 4 : POST.

Matri deum; *tauripolium* (*tauropolium*) *impe*[*rio ipsius ?*], *accepit Liguria Thymele,* [*& ar*]*am ? sacris posu*[*it*] .....

« A la Mère des dieux, Liguria Thymélé, pour « lui obéir ? a reçu le taurobole, & elle a érigé « un autel pour les sacrifices ».

Au lieu de *imperio ipsius*, on peut lire : *imperio m*(*atris*) *d*(*eum*)[1], ce qui revient au même. Notre lecture se justifie par une autre inscription de Narbonne (*infra*, n. 25). Nous donnons, avec quelque réserve, pour la dernière ligne qui peut avoir été mal lue, l'interprétation « *aram sacris posuit* ». Ce qui la justifie, c'est que les tauroboles étaient souvent accompagnés de la dédicace d'un autel[1].

[1] Cf. Wilmanns, 116.

25

Narbonne. — « Au jardin de la maison de M. de Ville-Martin, chanoine & précenteur en l'esglise Saint-Just ». Pech suppose que Garrigues la lut vers 1639. Elle fut ensuite chez un « sieur de Caldagues, avocat en la cour ». Bousquet ne l'a pas retrouvée. Perdue.

MATRI
DEVM
TAVROPOLIVM · INDICTVM
IVSSV · IPSIVS · EX · STIPE · CONLATA
5 CELEBRARVNT · PVBLICE · NARBON

Copie de Barry.

Burmann, p. 66. — Garrigues (*Autogr.*), f° 11. — Catel, *Hist.*, p. 108. — G. Lafont, pp. 2 & 12. — Pech (*Paris*, 17746), p. 12, n. 18. — Piquet, *Hist.*, p. 64. — Muratori, p. 130. — *Hist. gén. de Languedoc*, t. 1, *Pr.*, 12, & 2me éd., t. 1, p. 611. — Bousquet, t. 1, p. 60. — Dumège, *Mém.*, & *Arch. Pyrén.*, t. 3, p. 137. — Orelli, 2327 & 6033. — Herzog, *Append.*, 12. — Barry, 17, citant Millin, Donati, 201. — Van Dalen, p. 786. — Kautz, p. 41. — *Mém. des ant. du Midi de la France*, 6, p. 69.

Garrigues, Lafont & Piquet : TAVROBOLIVM. — Dumège (*Hist. du Languedoc*, 2me éd.) : INDICATVM. — Herzog : ET STIPE.

Matri deum; tauropolium indictum iussu ipsius, ex stipe conlata, celebrarunt publice Narbon(*enses*).

« A la Mère des dieux; les habitants de Nar« bonne ont célébré en public, avec l'argent d'une « collecte, un taurobole que la mère des dieux « leur avait prescrit elle-même ».

26

Narbonne. — Courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Autel avec base, sans couronnement. Au centre de l'inscription, têtes de bœuf & de bélier. La légende, autrefois très-effacée, est maintenant illisible, si cet autel est un des autels tauroboliques sans inscription apparente qui se trouvent à Lamourguier.

MATRI DEVM
TAVROPOLIVM

Copie de Barry.

Burmann, f° 3. — Rainouard (*Laporte*), f° 3. — Romieu (*Voss*), f° 108. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 21. — Scaliger (*Cursif*), p. 97. — Gruter, p. 31, n. 6. — G. Lafont, f° 151. — Viguier, t. 1, p. 44. — Bousquet, t. 1, p. 64. — Barry, n. 22.

Matri deum, tauropolium .....

« A la Mère des dieux, taurobole ..... ».

[1] Cf. Wilmanns, 126.

II. — FONCTIONS SÉNATORIALES

27

En tête des inscriptions relatives à des sénateurs qui ont rempli quelque emploi civil à Narbonne, il convient de rappeler le nom de *L. Burbuleius L. f. Quir. Optatus Ligarianus*, qui fut curateur de Narbonne, *cur(ator) reip(ublicae) Narb(onensis)*, sous Hadrien ou Antonin le Pieux[1].

28

NARBONNE. — Au musée, dans la salle basse. Stèle de marbre avec base & couronnement, retaillé plus tard en forme de fronton. — Hauteur de la base, 0m55; hauteur du couronnement, 0m55; hauteur du champ, 0m84; largeur du champ, 0m54. La dernière ligne hors du cadre qui entoure le champ.

L·AEMILIO·L·F·PAP·ARCANO
TRIB·MIL·LEG·XI·GEM·ET·TRIB·
MIL·LEG·I MINERV·ITEM·TRIB·
MIL·LEG·II·AVG·OMNIB·HONO
5 RIBVS·IN·COLONIA·SVA·FVNCT·
ADLECTO·IN·AMPLISSIMVM
ORDINEM·AB·IMP·CAES·
HADRIANO·AVG·IIIIII VIR·
EQVITVM·ROMANOR·CVRON
10 QVAESTORI·VRBANO·TRIB·
PLEBIS·PRAETORI·DESIGNAT·
L·AEMILIVS·MOSCHVS IIIIII VIR·
AVG PATRONO·OPTVMO·POST·
OBITVM·EIVS·INLAT▒ARCAE·
15 SEVIROR·OB·LOCVM·ET·TVITIO
NEM·STATVAE·HS·N·IIII·
L·D·D·IIIIII VIROR

ET·SPORTVLIS·DEDICAVIT·X·III·

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — Cf. BARRY.

BURMANN, p. 49. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 21, n. 38. — ROMIEU (*Voss*), p. 105. — ROMIEU (*Laporte*), f° 16, n. 140. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 1. — SCALIGER (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 348, 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 2. — GARRIGUES (*Copie*), f° 5. — CATEL, *Hist.*, pp. 91, n. 4, & 92, n. 1. — PECH (*Narb.*), f° 28, 77; (*Paris*, 17746) n. 44. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 2, n. 4; 2me éd., t. 1, p. 610. — PIQUET, 52. — ORELLI, n. 2258, & *Index*, pp. 127, 128. — HERZOG, *Append.*, n. 17. — TOURNAL, *Catal.*, n. 136; *Inscr. inédites ou peu connues du musée de Narbonne*, 1864, p. 8, n. 10. — WILMANNS, 1169. — BARRY, n. 66, citant ORSINI (cf. GRUTER) & CÉNAC-MONCAUT.

La lecture de ce monument étant à peu près certaine, nous ne relèverons pas les fautes de nos devanciers. Elles sont du reste exactement relevées par Barry (*loc. cit.*). Il convient seulement de remarquer que les plus anciens (Rainouard & Scaliger) ont consciencieusement interligné & copié. La copie de Garrigues (*Autogr.*) est bonne. Celle de Garrigues (*Copie*), que suit Catel, interligne d'une façon incorrecte.

Après le chiffre III de la dernière ligne, on peut voir un trait qui autoriserait à lire le chiffre IIII.

L. Aemilio, L. f(ilio), Pap(iria tribu), Arcano, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) [X] Gem(inae), & trib(uno) mil(itum) leg(ionis) I Minerv(iae), item trib(uno) mil(itum) leg(ionis) II Aug(ustae), omnib(us) honoribus in colonia sua funct(o), adlecto in amplissimum ordinem ab Imp(eratore) Caes(are) Hadriano Aug(usto); sevir(o) equitum Romanor(um), curioni, quaestori urbano, trib(uno) plebis, praetori designat(o); L. Aemilius Moschus, sevir Aug(ustalis), patrono optumo, post obitum eius inlat[is] arcae seviror(um) ob locum & tuitionem statuae (sestertium) n(ummum) (quatuor millibus), l(oco) d(ato) d(ecreto) seviror(um); & sportulis[1] dedicavit (denariis) (tribus)? (denarium trium)?

« A Lucius Aemilius Arcanus, fils de Lucius, « de la tribu *Papiria*, tribun militaire de la légion « dixième? *Gemina*, & tribun militaire de la légion « première *Minervia*, & tribun militaire de la « légion seconde *Augusta*, honoré de toutes les « fonctions municipales dans sa colonie, admis « dans l'ordre sénatorial par l'empereur César « Hadrien Auguste, sévir des chevaliers romains, « curion, questeur urbain, tribun du peuple, pré- « teur désigné; Lucius Aemilius Moschus, sévir « augustal, à son excellent patron : après la mort « de son patron, Moschus a versé dans la caisse « des sévirs, pour l'emplacement & l'entretien de « la statue, quatre mille sesterces, l'emplacement « ayant été concédé par un décret des sévirs; il a « versé aussi, lors de la dédicace, à titre de spor- « tule (de présent), trois deniers (pour chaque « sévir) ».

Cette inscription présente quelques difficultés.

1° On lit sur la pierre le nom de la légion XI *Gem(ina)*. Or les légions qui portent le nom de *Gemina* sont les numéros VII, X, XIII, XIV. Elles existaient toutes les quatre à l'époque où fut gravée notre inscription[2], & il n'y avait pas de onzième *Gemina*. Il faut donc supposer une erreur du lapicide. M. Henzen propose le chiffre X[3], & M. Wilmanns, d'après M. Herzog, le chiffre VII[4].

[1] Cf. WILMANNS, 1181, d'après BORGHESI, t. 4, p. 103 & suiv. — Cf. nos Fastes, *ad verb.*

[1] WILMANNS lit : SPORTVL·N·S (*sportulae nomine singulis*). Cette formule est en effet plus complète, mais la pierre porte SPORTVLIS, qui peut s'expliquer ainsi : « Il fit la dédicace avec trois deniers (par tête), pour les sportules, à titre de sportule ». La phrase est abrégée & n'est pas incorrecte.

[2] Ces légions étaient créées du temps de Vespasien. Cf. WILMANNS, 803, 1131, 1617, 1133. — Elles existaient encore après le règne de Trajan, un peu avant l'année 170. Cf. WILMANNS, 1458.

[3] ORELLI-HENZEN, t. 3, *Indices*, pp. 127-128.

[4] *Loc. cit.*

2° On a lu : *l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum) sevirorum*. La lettre D n'est gravée que deux fois sur la pierre, & il faut traduire par : *l(ocus) d(atus) d(ecreto) sevirorum*. Nous verrons, quand nous aurons à nous occuper des sévirs, ce qu'il faut penser de l'hypothèse des « décurions sévirs », hypothèse qui ne s'appuie que sur une autre lecture fausse de M. Herzog[1]. Les sévirs augustaux pouvaient, comme d'autres corporations[2], avoir un terrain qui leur appartînt & en disposer. On voit par l'inscription que ce terrain a été acheté par Moschus aux sévirs.

Lucius Aemilius Arcanus avait été revêtu de toutes les dignités municipales dans sa patrie, & il avait été trois fois tribun militaire, de rang équestre, lorsqu'il dut à l'empereur Hadrien la dignité sénatoriale. Il suivait régulièrement cette carrière; il était désigné pour la préture[3] & il allait remplir cette charge quand il mourut. Il avait été investi d'un sacerdoce public, puisqu'il avait été curion.

Il est question d'un Arcanus dans Martial, qui le rencontra à Rome & lui promit un exemplaire de ses œuvres. L'ami de Martial revint à Narbonne pour y exercer les fonctions municipales de duumvir, & le poëte, fidèle à sa promesse, lui envoya son manuscrit. Martial n'avait pas encore eu le temps de le faire poncer ni relier, dit-il : *nondum murice cultus asperoque morsu pumicis aridi politus;* ce qui laisse supposer que notre magistrat l'aurait reçu peu de temps après son retour à Narbonne[4].

. . . .

Arcanum[5] properas sequi, libelle,
Quam pulcherrima jam redire Narbo,
Docti Narbo Paterna Votieni,
Ad leges jubet annuosque fasces.

(Martial, *Epigr.*, lib. VIII, ep. 72.)

Notre *Arcanus*, duumvir à Narbonne, est donc peut-être l'ami de Martial. D'après cette hypothèse, très-incertaine, mais à laquelle la concordance des dates prête quelque vraisemblance, Martial, qui mourut en 102 ou 103 après J.-C., aurait connu son ami au plus tard pendant les premières années du règne de Trajan. *Arcanus* aurait exercé déjà la première des dignités municipales de son pays. C'est sous le règne d'Hadrien, plus de quinze ans après, qu'il aurait été fait patricien, après avoir rempli les fonctions militaires équestres.

[1] Herzog, *Append.*, n. 5. — Barry, n. 51.
[2] Cf. Wilmanns, 308, 2237.
[3] Id., 1149.
[4] Cf. Barry, *loc. cit.*
[5] On lit aussi : *Artanum*.

29

Narbonne. — Découverte, en 1786, dans la chapelle de la vicomté. Dans la cour du musée. Bloc rectangulaire avec base & couronnement. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m80.

PONTEM·PORTAS·AQVIDVCT·QVAR·VE...
VSVS LONGA INCVRIA ET VETVSTATE CO...
RAT·CIVITATI RESTAVRAVIT AC REDDI...
ET·AD PRAETVRIANAM GALL PREFECm....
IVDICIO AC·VSTE REMVNERATIO....
VECT....

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue.

Viguier, t. 1, p. 181. — Bousquet, t. 3, f° 45 (marqué de l'astérisque). — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 595. — Stark, *Staedteleben in Frankreich*, p. 599. — Tournal, *Catal.*, 132; *Inscr. inédites ou peu connues du musée de Narbonne*, 1864, p. 6, n. 7. — Herzog, *Append.*, 77.

La lecture du monument étant assez facile, nous ne citons pas les fautes des copistes.

..... *pontem, portas aquiduct(us)*[1] *quar(um)* ..... *usus*[2] *? longa incuria & vetustate co[rrue]rat ? civitati restauravit ac reddi[dit], & ad praet[o]rianam Gall(iarum) pr(a)efec[turam[, ...judicio ac (j)uste? (augustae)? remuneratio[ne]* ..... *[e]vect[us] ? (vectus) ?*

« ... Il a restauré pour la cité & a mis en état ? « le pont, les portes de l'aqueduc ..... qui avaient « cessé de pouvoir servir, dégradés par une longue « incurie & par le temps; élevé ? au prétoire des « Gaules par la volonté[3] (de l'empereur) & la « juste ? recompense ... ».

[1] Peut-être : *aquiductum*.
[2] Nous disposons de peu de place pour compléter cette inscription; peut-être faudrait-il lire : « *vecti(um) usus ..... corruerat* ». Il s'agirait de portes d'aqueducs ou d'écluses dont les ferrures n'auraient plus fonctionné. L'époque & le style de l'inscription nous autorisent peut-être à la suppléer en mauvais latin.
[3] Tel est le sens ordinaire de « *judicium* », « *judicium sacrum* » à cette époque.

III. — FONCTIONS ÉQUESTRES

30

NARBONNE. — Perdue, puis retrouvée dans les démolitions du bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. Inscription incomplète à gauche. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m25. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

...GALLO·AED·F·C
...ARIS·PRAEF·FABRVM
....·AED·AQVIS·IVLIS·PATRI
....RATRI·MESSIAE·M·F·QVARTAE
....LT·SENICIONI·AED·F·C·FRATRI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, n. 119.

BURMANN, p. 9. — ROMIEU (*Voss*), p. 110. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 6. — SCALIGER (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, p. 415, 2. — GARRIGUES (*Copie*), f° 13, v° 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), 4, la porte comme perdue. — CATEL, *Hist.*, pp. 29 & 96. — G. LAFONT, f° 344. — PECH (*Paris*, 9997), n. 5. — *Hist. gén. de Languedoc*, t. 1, *Pr.*, p. 12, n. 62. — VIGUIER, t. 1, p. 153. — BOUSQUET, t. 1, p. 156. — HERZOG, *Append.*, n. 28. — *Congrès archéologique de Narbonne*, 1858, pp. 317-318 (Mém. de M. P. LAFONT).

Romieu, en tête de l'inscr. : V; ligne 1 : CL. — Burmann, Romieu, Scaliger, l. 4 : FRATRI.

[..... *Volt*(*inia tribu*)] *Gallo, aed*(*ili*) *F*(*ori*) *C*(*laudii*) ..... [*trib*(*uno*) *mil*(*itum*) *leg*(*ionis*) *XV Apollin*]*aris ?, praef*(*ecto*) *fabrum* ..... *aed*(*ili*) *Aquis Iuliis, patri*, [..... *f*]*ratri, Messiae M. f. Quartae* [*sorori ?* ..... *Vo*]*lt*(*inia tribu*) *Senicioni aed*(*ili*) *F*(*ori*) *C*(*laudii*), *fratri*.

« ... A ..... Gallus, de la tribu *Voltinia*, édile de « *Forum Claudii*, ... tribun militaire de la légion « quinzième *Apollinaris*, préfet des ouvriers; à « ..... édile des Eaux Jules, son père; à ..... son « frère; à Messia Quarta, fille de Marcus, sa « sœur; à ..... Sénicion, de la tribu *Voltinia*, édile « de *Forum Claudii*, son frère ».

La sigle V (*vivus*) se lit sur les plus anciens manuscrits. Le nom de Messia Quarta se trouvant entre les noms de deux frères de ce personnage, est probablement sa sœur. (Cela pourrait être cependant sa mère ou sa femme.)

Gallus peut avoir rempli un emploi équestre dans une légion dont la restitution nous est fournie par les lettres ARIS, qui ne conviennent qu'à la légion quinzième *Apollinaris*. Mais il a dû aussi, après avoir été édile, être *duumvir* ou *quatuorvir jure dicundo*, ou, ce qui revient au même, être élevé à la première dignité municipale par un empereur; en ce cas, le titre de *praefectus* d'un César (*Caesaris*) se rencontre quelquefois & peut être proposé à la place de notre restitution. On trouve aussi, quoique plus rarement, *praefectus castrorum Caesaris*.

Il reste à expliquer les deux lettres F·C, qu'on ne peut traduire, à cause de leur place, par *faciendum curavit*, & qui désignent presque sûrement la ville où ces personnages ont exercé l'édilité. Or on ne connaît pas dans la Narbonnaise ou aux environs de ville qui s'appelle *Forum Claudii*. Mais plusieurs villes, qui ont joui des bienfaits de Claude, ont pu ajouter à leur nom celui de cet empereur. Les *Lutevani* s'appelaient, du temps de Pline, *Foroneronienses*. Leur capitale, qui était un *forum*, a-t-elle été un « *forum Claudii* » avant d'être un « *forum Neronis* »? Cela n'a rien d'invraisemblable. En tout cas, elle s'est appelée *Claudia Luteva*[1]. Si nous quittons les limites de la Province, un trop grand nombre d'hypothèses peuvent être suggérées. — Les *Aquae Iuliae* désignent *Aquae Sextiae*, Aix, qui, élevée au droit latin, s'est appelée *Julia* & *Julia Augusta*.

31

NARBONNE. — Courtine Saint-Félix & citadelle. Perdue.

S·PRAEF·FAB·

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 261 v°. — VIGUIER, t. 1, p. 161. — BOUSQUET, t. 1, p. 158.

.....*s, praef*(*ectus*) *fab*(*rum*).

« .....s, préfet des ouvriers ».

32

NARBONNE. — Courtine de la Porte de Béziers. Rectangle brisé à gauche. — Hauteur d'une lettre, 0m10.

...VS FABRVM...

Copie de BARRY. — ALLMER.

G. LAFONT, f° 206 v°. — VIGUIER, t. 1, p. 160. — BOUSQUET, t. 1, p. 157.

..... [*praefect*]*us fabrum* .....

« ..... préfet des ouvriers ».

33

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

V
L·BAEBIO·L·F
PAP·NIGRO
PRAEF·FABR
5 V·L·BAEBIVS
AVCTVS

Copie de LAFONT, f° 148 v°.

BURMANN, p. 25. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 11, n. 69. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — ROMIEU (*Laporte*), p. 10, n. 81. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27,

[1] Cf. ALLMER, *Rev. épigr.*, pp. 105, 106.

n. 11. — Gruter, p. 373, n. 7. — Garrigues (*Autogr.*), f° 18. — G. Lafont, f° 148 v°. — Viguier, t. 1, f° 158. — Bousquet, t. 1, f° 154. — Herzog, *Append.*, n. 38.

Les mss., sauf Lafont & ses copistes, suppriment la première, la dernière ligne & L·F à la seconde ligne. AVCTVS commence, dans Romieu, l'inscription suivante, évidemment incorrecte : *Auctus. L. L., Lorinus Felix, vivus. August*[1]. — Romieu (*Laporte*), ligne 1 : L·F·P. — Scaliger, l. 2 : P·NIGRO.

V(ivo) L. Baebio, L. f(ilio), Pap(iria tribu), Nigro, praef(ecto) fabr(um); v(ivus), L. Baebius Auctus.

« A Lucius Baebius Niger, fils de Lucius, de la « tribu *Papiria*, préfet des ouvriers; Lucius Bae-« bius Auctus, de son vivant ».

Cette inscription n'est peut-être pas terminée.

34

Narbonne. — Courtine Saint-Félix & citadelle. Perdue.

RAEF

Copie de Lafont.

Garrigues (*Autogr.*), f° 18. — G. Lafont, f° 267. — Viguier, t. 3, p. 326. — Bousquet, t. 3, p. 296.

..... [*p*]*raef(ectus)* (*praefecto*) ? [*fabrum*] ? — [*p*]*raef(ectus)* [*pro II vir(o)*] ? — [*p*]*raef(ectus)* [*alae*] ?.

« ..... préfet des ouvriers ?, préfet remplissant « les fonctions de duumvir ?, préfet d'une aile ?.

IV. — FONCTIONS INFÉRIEURES

35

Narbonne. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire retaillé en haut, portant deux inscriptions, la première dans un cartouche en retraite. — Hauteur, 1m 10; largeur, 0m 76.

C·MANLIVS·C·F
PAP·RVFVS·VMBER
EXS·DECVRIA·
LICTORVM·VIATORVM
5 QVAE·EST·C·I·P·N·M
FECIT SIBI ET SVIS

[illegible]CASSIO·CLEMENTI ET
[illegible]SIDIAE·RESTITVTAE
[illegible]·CONTVBERNALI ET
[illegible]·C·CASSIO·EXORATO FILIO
5 C·CASSIO·VIATOR LIBER[illegible]
CVM·ARIS

Première inscription, ligne 4, à la fin, V M liés. — Seconde inscription, ligne 4, avant C·CASSIO, lire V ou e. Ligne 5, RI plutôt que R.

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 232. — Barry.

Burmann, p. 2. — Rainouard (*Laporte*), f° 2, n. 7. — Romieu (*Voss*), p. 105. — Romieu (*Laporte*), f° 2, n. 10. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 7. — Scaliger (*Copie*), p. 97. — Gruter, p. 627, n. 11, p. 630, n. 12. — Garrigues (*Autogr.*), f° 42. — Garrigues (*Copie*), f° 15 v°. — Catel, p. 96. — Reinesius, p. 616, n. 21. — G. Lafont, f° 153. — Pech (*Paris*, 9997), n. 2. — Maffei, *Gall. ant.*, p. 75. — Muratori, 1061, 4 (1111, 7). — Séguier, p. 25, n. 6. — Sirmond (*Not. sur Sidoine-Apollin.*), p. 154. — Viguier, t. 1, p. 173. — Bousquet, t. 1, p. 159. — Herzog, *Append.*, n. 33. — *Commission archéologique de Narbonne* (1876-1877), p. 582.

Scaliger intercale, entre les deux inscriptions : S·A·L· ANTIOCHVS F. — Il écrit, à la fin : CVMBARIS (Romieu, CVM CARIS). — Il écrit, comme Gruter : VERSIDIAE. — Garrigues (*Copie*), 2me inscr., ligne 1 : C·CASSIO; l. 2 : FRESIDIAE; l. 4 & l. 5 : C·CASSIO; l. 5 : VIATORI LIBERTO; l. 6 : CVMBARIS. — Viguier, 2me inscr., l. 2 : PRESIDIAE. — Garrigues (*Autogr.*), l. 2 : VERESIDIAE. — Pech : PRAESIDIAE. — Séguier : VERSIDIAE. — G. Lafont : PRESIDIAE.

C. Manlius, C. f(ilius), Pap(iria tribu), Rufus, Umber, exs decuria lictorum viatorum quae est c(olonia) I(ulia) P(aterna) N(arbone) M(artio), fecit sibi & suis :

[C.] Cassio Clementi & [Rae]sidiae ? Restitutae, ... contubernali, & C. Cassio Exorato filio, & ... C. Cassio Viatori liber[to], cum aris.

« Caius Manlius Rufus, Ombrien, fils de Caius, « de la tribu *Papiria*, de la décurie des licteurs « viateurs qui est dans la colonie *Iulia Paterna* « *Narbo Martius*, a érigé ce tombeau pour lui & « pour les siens :

« A Caius Cassius Clemens & à Raesidia ? Res-« tituta, sa compagne, & à Caius Cassius Exoratus, « son fils, & à Caius Cassius Viator, son affranchi; « avec les autels ».

Umber est probablement un second *cognomen* marquant l'origine & peut se traduire par « Ombrien ».

A Rome on distingue les licteurs des viateurs, même lorsque les deux emplois ont été remplis par le même personnage[1]. Il est probable qu'en province les licteurs du proconsul étaient en même temps ses viateurs.

La famille *Cassia*, dont le nom figure sur la seconde partie de l'inscription, n'a aucune relation de parenté avec Manlius. Le surnom de *Viator*, donné à l'affranchi de la famille *Cassia*, nous porte à croire que ces personnages appartenaient ou avaient appartenu à la même décurie des licteurs viateurs. Ce tombeau a été érigé par Manlius qui y a peut-être enseveli la famille d'un camarade. Cette dernière hypothèse a déterminé M. Herzog à lire *cumbaris* & à traduire par *cum-*

[1] Cf. nos inscr., aux sévirs augustaux.

[1] Wilmanns, 1311. — Sur les *viatores*, cf. Borghesi, 5, 539-543.

paribus. Nous n'avons pu lire le B sur la pierre. Notre lecture « *cum aris* », d'après la copie de M. Allmer, nous fait croire que le monument avait été dédié « avec les autels (funéraires) ». Elle s'explique d'elle-même, mais n'est pas usitée. Elle se justifie par quelques analogies[1].

36

NARBONNE. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, $1^{m}15$; largeur, $0^{m}50$.

CORNELIVS
P·F·PAETVS
CTOR·VIATOR
C·I·P·N·M
5 P·XV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 354.

BURMANN, p. 32. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 14, n. 88. — ROMIEU (*Voss*), p. 118. — ROMIEU (*Laporte*), n. 98. — GRUTER, 624, 9. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 60 v°. — G. LAFONT, 372, 3. — RULMAN, 28. — VIGUIER, t. 1, f° 172. — BOUSQUET, t. 1, f° 151. — HERZOG, *Append.*, n. 34.

Rainouard, Scaliger, &c., ligne 3 : TORVIATOR; l. 4 : I·P·N·M.

..... *Cornelius, P. f(ilius), Paetus, [li]ctor viator c(olonia) I(ulia) P(aterna) N(arbone) M(artio); [in agro] ? p(edes) XV.*

« ..... Cornelius Paetus, fils de Publius, licteur « viateur de la colonie *Julia Paterna Narbo Martius*. Quinze pieds de profondeur ».

37

NARBONNE. — Courtine Damville & Montmorency. Un bas-relief représente un triton jouant de la trompe marine. Perdue.

VSINIO
PRAECONI
ANTIOPAE
AGR·P...

Copie de SCALIGER.

BURMANN, p. 69. — ROMIEU (*Voss*), p. 126. — ROMIEU (*Laporte*), f° 19, n. 167. — SCALIGER (*Onciales*), 28, 16. — SCALIGER (*Cursif*), 100. — GRUTER, 626, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 64. — RULMAN, n. 26. — G. LAFONT, f° 299. — VIGUIER, t. 1, f° 168. — BOUSQUET, t. 1, p. 150.

Garrigues, ligne 1 : V·SINIA; l. 2 : PRECONI; l. 3 : ANTROPE. — Bousquet, l. 1 : VSINO.

Le marbre qui portait cette inscription était coupé en deux faces égales; sur l'une on lisait l'inscription, sur l'autre était représenté un triton. — Romieu a mis en tête de cette inscription celle de *Caninia*, & l'a fait suivre par celle de *L. Evonei Augini lib.*

[1] Cf. BORGHESI, 5, 582, 2514, 2234.

...usinio ... praeconi; ... Antiopae ... [in fr(onte) p(edes)] ? ... [in] agr(o) p(edes) ...

« A ...usinius ... crieur public; ... à Antiopa « ..... pieds en profondeur ».

Peut-être *Praeco* n'est-il pas ici le titre d'une fonction, mais un *cognomen* ou la première partie d'un *cognomen* (*Praeconinus* par exemple). Le bas-relief cependant paraît se rapporter à la profession du mort. Les crieurs publics sonnaient de la trompette, & cet usage existe encore dans le Midi de la France. En outre, on peut lire, avec Bousquet, ...*Usino*, qui ne serait plus qu'un surnom, & supposer que la première ligne manque. Cette opinion de M. Allmer, qui est vraisemblable, permet de traduire avec certitude *praeco* par « crieur public ».

38

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A la salle basse du musée. Cippe rectangulaire en marbre, avec base & couronnement. Inscription encadrée. Guttus sur la face latérale droite; patère sur la face latérale gauche.

D · M
TIB·IVNI·EVDOXI
NAVICVL·MAR·
C·I·P·C·N·M·
5 TI·IVN·FADIANVS
IIIIII VIR·AVG·
C·I·P·C·N·M·ET·
COND·FERRAR·
RIPAE·DEXTRÆ
10 .FRATRI PIISS

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE.

BURMANN, p. 10. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 5, n. 25. — ROMIEU (*Voss*), p. 111. — ROMIEU (*Laporte*), f° 5, n. 34. — SCALIGER (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, p. 426, 4. — GARRIGUES (*Copie*), f° 13 v°. — CATEL (*Hist.*), p. 95. — RULMAN (*Paris*, 8649), p. 19. — G. LAFONT, f° 141. — PECH (*Paris*, 9997), n. 27. — *Hist. gén. de Languedoc*, t. 1, *Pr.*, p. 14, n. 76, & 2me éd., t. 1, p. 617. — PIQUET, p. 12. — VIGUIER, t. 1, f° 227. — BOUSQUET, t. 1, f° 245. — *Congrès archéologique de Narbonne*, 1858, pp. 312-313 (Mém. de P. LAFONT). — CÉNAC-MONCAUT, p. 595. — *Mém. des Antiquaires de France*, t. 5, p. 242. (Cette inscription est attribuée, par erreur, à la ville d'Arles.) — TOURNAL, *Catal.*, n. 154; *Inscr. inédites ou peu connues du musée de Narbonne*, 1864, p. 11, n. 13. — WILMANNS, 2196.

La plupart des mss. suppriment la première ligne.

D(is) M(anibus) Tib(erii) Iuni(i) Eudoxi navicul(arii) mar(itimi) c(oloniae) I(uliae) P(aternae) C(laudiae) N(arbonis) M(artii); Ti(berius) Iun(ius) Fadianus, sevir Aug(ustalis) c(oloniae) I(uliae) P(aternae) C(laudiae) N(arbonis) M(artii) & cond(uctor) ferrar(iarum) ripae dextrae, fratri piis-s(imo).

« Aux dieux Mânes de Tibérius Junius Eudoxus, « de la corporation des bateliers maritimes de la « colonie *Julia Paterna Claudia Narbo Martius*; « Tibérius Junius Fadianus, sévir augustal de la « colonie *Julia Paterna Claudia Narbo Martius* « & fermier des mines de fer de la rive droite (du « Rhône), à son excellent frère ».

Le *conductor ferrariarum* était probablement, comme les autres *conductores*, le fermier d'un impôt de l'État; cet impôt se prélevait sur les mines de fer[1]. On trouve, en effet, mentionné dans les inscriptions, un *splendidissimum vectigal massae ferrariarum*[2].

39

NARBONNE. — Courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m53.

. . . .

VTARE AMILIAS
TABELLARIOR
AESARIS · N · QVAE
IN NARBONE IN
5 DOMV ·
N F · P · CCCXXV
N A · P C CV

Copie dessinée de M. ALLMER, excepté, l. 4, IN substitué à IN après vérification de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 182. — BARRY, 67.

G. LAFONT, f° 170. — MAFFEI, *Antiq. Gall. selectae*, p. 29. — MURATORI, *Thesaur.*, 1061, 8. — PIQUET, p. 137. — VIGUIER, 1, f° 167. — BOUSQUET, t. 1, f° 145. — HERZOG, *Append.*, n. 59.

Maffei, Muratori, ligne 1 : VTAE; l. 2 : AMILL; l. 3 : RELLINARIO. — Maffei, &c., l. 4 : (s)VNT. — Viguier & Bousquet, l. 5 : DOMVS. — Cf. Barry (*loc. cit.*).

[Collegium sal]utare [f]amilia[rum] tabellarior[um C]aesaris n(ostri) qua[e su]n[t] ? Narbone in domu. [I]n f(ronte) p(edes) CCCXXV, [i]n a[gro) p(edes) C[C]CV ?.

« Confrérie funéraire des familles des courriers « de notre César, résidant à Narbonne, dans leur « maison commune. Trois cent vingt-cinq pieds « de façade, trois cent cinq pieds de profondeur ».

Sur les *tabellarii*, courriers de l'empereur, cf. DESJARDINS, *Bibliothèque des hautes études*, fasc. 35, p. 51.

Un *collegium salutare* n'est pas une société de secours mutuels pendant la vie, mais une association qui doit assurer un tombeau & des honneurs funèbres à chacun de ses membres[3]. La corporation des courriers de l'empereur, chargés de transporter les messages publics[1], avait une demeure à Narbonne & s'était formée en association pour avoir aussi une grande sépulture commune.

[1] Sur les mines de fer en Gaule, cf. MOMMSEN, *Épigr. anal.*, p. 246, & BOISSIEU, *Inscr. de Lyon*, p. 276 & suiv.
[2] HENZEN, 6652.
[3] Cf. ORELLI-HENZEN, 6086. — MOMMSEN, *De coll. & sodalic.* — ORELLI, 2415. — DE ROSSI, *I collegii funeraticii*, dans *Comment. in hon.*, TH. MOMMSEN, Berlin, 1877.

40

NARBONNE. — Perdue.

VIVIT
C · RABIRIVS
C · L · HILARVS
TABELLARIVS

Copie de SCALIGER.

BURMANN, p. 59. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 26, n. 162. — ROMIEU (*Voss*), p. 127. — ROMIEU (*Laporte*), f° 20, n. 175. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 12. — SCALIGER (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, p. 625, n. 2. — GARRIGUES (*Copie*), f° 30 v°. — RULMAN, f° 29. — CATEL, *Mém.*, p. 108 (CL · HILARIUS). — VIGUIER, t. 1, p. 166. — BOUSQUET, t. 1, p. 146. — HERZOG, n. 72. — BARRY, n. 68.

Vivit. C. Rabirius, C. l(ibertus), Hilarus, tabellarius.

« De son vivant. Caius Rabirius Hilarus, affran- « chi de Caius, courrier ».

41

NARBONNE. — Bastion Saint-Félix. Bloc rectangulaire. Lignes effacées à la partie inférieure. Perdue.

M · ACER · VELIT
... CAESARIS ...

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, 257, 3. — VIGUIER, t. 1, p. 174. — BOUSQUET, t. 1, p. 16.

..... *Macer, Velit(ernus)* ?, ... *Caesaris* .....

« ..... Macer, de Vellétri ..... (employé de) l'em- « pereur ..... ».

Si cette inscription a été bien copiée, elle désigne quelque employé, peut-être quelque *tabellarius* du service impérial. Vellétri est la patrie d'Auguste. Nous donnons sous toute réserve cette interprétation d'une inscription obscure & douteuse.

[1] Il y avait des *tabellarii* pour les différentes administrations de l'État. Cf. WILMANNS, 589, 1363, &c.

V. — FONCTIONS RELIGIEUSES

42

Athènes. — Sur l'Acropole. Base carrée, près des propylées. Estampage au musée de Narbonne, rapporté d'Athènes par M. Berthomieu [1].

Ἡ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴ καὶ | ἡ βουλὴ τῶν ἑξακοσίων | καὶ ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων · | Κόιντον Τρεβέλλιον Ῥοῦφον, | Κοίντου υἱόν, Λαμπτρέα, ἀρχι | ερέα πρῶτον ἐπαρχείας τῆς | ἐκ Ναρβῶνος καὶ ὕπατον Και | νείνησιν ἱερῶν δήμου Ρωμαί | ων, καὶ πάσαις τειμᾶις ἐν τῇ | πατρίδι Τολώσῃ τετειμημέ | νον καὶ ἄρχοντα ἐπώνυμον | ἐν Ἀθήναις καὶ ἱερέα Δρούσου | ὑπάτου καὶ ἱερέα Εὐκλείας καὶ | Εὐνομίας διὰ βίου καὶ χρυσοφο | ρίᾳ διὰ βίου τετειμημένον καὶ | ψηφίσματι ἀναθέσεως ἀνδρι | άντων καὶ εἰκόνων ἐν παντὶ ν[α]ῷ καὶ ἐπισήμῳ τῆς πό[λ]εως τό | πῳ μεγαλοψ[υχίας ἕνεκα κα]ὶ ἀρετῆς | καὶ εὐνοίας [τῆς εἰς ἑ] αυτούς.

« Le sénat de l'Aréopage, le sénat des six cents « & le peuple des Athéniens,

« A Quintus Trebellius Rufus, fils de Quintus, « du dème de Lamptra, le premier des grands « prêtres (des flamines) de la province de Nar- « bonnaise, grand prêtre du sacerdoce Caeninéen « du peuple romain, revêtu de tous les honneurs « (municipaux) dans Toulouse, sa patrie, archonte « éponyme dans Athènes, prêtre (flamine) du « consul Drusus, prêtre à vie d'Eucleia (la Gloire) « & d'Eunomie, honoré du droit de porter sa « vie durant une couronne d'or, & d'un décret « ordonnant de placer ses statues & ses images « dans tel temple & dans tel lieu apparent de la « ville qu'il voudra; à cause de sa grandeur « d'âme, de sa vertu & de sa bienveillance envers « eux ».

Les termes de cette inscription, un peu vagues dans le texte grec, ont besoin d'être expliqués.

Faut-il traduire ἀρχιερέα πρῶτον ἐπαρχείας τῆς ἐκ Ναρβῶνος par « *sacerdotem primum provinciae Narbonensis* » ou par « *flaminem, &c.* »? La question est importante.

On n'a pas trouvé de « *sacerdos provinciae Narbonensis* » à Narbonne, ni de « *sacerdos primus* » à Lyon, où des « *sacerdotes* » nommés tous les ans desservaient l'autel de Rome & d'Auguste. Nous pensons que ce titre de ἀρχιερεύς est vague & désigne seulement le ministre principal du culte augustal de la Narbonnaise. Il sert en effet, dans les inscriptions grecques, à indiquer des sacerdoces bien différents les uns des autres, & spécialement ceux des cultes augustaux. La traduction littérale de titre romain *flamen* (φλαμήν) ne se voit presque jamais dans les inscriptions grecques [1]. Dans cette même inscription, le titre ἱερεὺς Δρούσου signifie évidemment flamine de Drusus.

Il nous paraît donc très-probable que Trebellius porta, dans la Gaule Narbonnaise, non le titre de *sacerdos*, qu'on ne rencontre pas dans les autres inscriptions de cette Province, mais celui de *flamen*.

En ce cas, ἀρχιερέα πρῶτον peut se traduire par *flaminem primum;* mais quel est le sens exact de cette épithète? On porte le titre de *primus* lorsqu'on remplit une fonction pour la première fois ou lorsqu'on est le premier en grade dans cette fonction. Trebellius, vivant au plus tôt vers la fin de règne de Trajan, n'est pas un flamine « créé pour la première fois ». Il habitait Athènes quand il conserva ce titre, qui était probablement perpétuel. Il peut se faire, du reste, qu'il n'ait exercé qu'un an les fonctions effectives de flamine de la Province. Les fonctions peuvent être annuelles & le titre indélébile.

Des flamines perpétuels (municipaux il est vrai) sont très-souvent mentionnés. Dans la province d'Afrique, presque tous les flamines sont appelés *perpetui*. En revanche, la mention des *flamines primi* est très-rare. On lit dans une inscription de la Gaule Cisalpine [2] : *flam. aug. primo veron. creato;* le peuple tout entier s'associe à la dédicace qui le célèbre. Il ne s'agit pas d'un premier flamine, mais du premier flamine qui ait été créé à Vérone.

Une autre inscription, perdue malheureusement & mal copiée, mentionne un flamine, cette fois provincial, un *flamen augustalis in Baetica primus*, qui peut avoir aussi appartenu à une première création [3].

Nous verrons plus loin qu'un flamine municipal de Narbonne, *Usulenus*, est désigné par les mots de *flamen primum;* il n'était pas le premier en date des flamines narbonnais, il n'était pas un premier flamine, mais c'était la première fois qu'il était flamine. Flamine « pour la première fois », il n'était pas flamine perpétuel.

En revanche, dans quelques inscriptions, le titre de *primus* signifie « premier par le rang ». On trouve à Senia [4] un *sacerdos primus corporis augustalium*. Il est vrai qu'il ne faut peut-être pas l'assimiler à un flamine, & à un flamine provincial.

Une autre inscription (municipale il est vrai) est plus probante [5]. Il s'agit d'une flaminique « *municipi sui prima & perpetua* ».

Nous pensons que *Fadius Musa* [6] fut « *flamen primus* » du temple d'Auguste à Narbonne. Mais ce titre lui est attribué par une restitution un peu hypothétique, & on a de bonnes raisons pour croire que Fadius a été le flamine qui a célébré le premier le culte d'Auguste dans son nouveau

[1] Un autre texte, donné avec celui-ci dans le *Corpus inscriptionum Atticarum*, t. 3, n°s 623-624, permet de suppléer quelques lettres qui manquent sur cet estampage. — Pour l'énumération des copies, cf. Id., *Ibid.*, & Herzog, *Append.*, n. 267.

[1] Il se rencontre trois fois dans le *C. I. Gr.* Cf. n°s 521, 4647, 4340, add. *f* & *g*.
[2] C. I. L., t. 5, 3341.
[3] C. I. L., t. 2, 3271.
[4] C. I. L., t. 3, 3016.
[5] Wilmanns, 2326.
[6] Cf. *infra*.

temple, l'ancien venant d'être détruit. C'est donc un flamine « premier en date » plutôt qu'un « premier flamine ».

Nous avons vu plus haut un *Caius Batonius Primus flamen, &c.*, & nous avons pensé avec Marquardt que *Primus* était un *cognomen* & non un titre.

Ainsi les exemples qui concluerait à des *flamines primi*, premiers par le rang, pèchent par quelque côté. Le plus probant serait celui qui mentionne une *flaminica prima & perpetua*; mais il ne s'agit que d'une flaminique municipale. Celui qui figure en tête de cette inscription aurait aussi une grande valeur, si ce titre n'était décerné en grec & un peu vague. On a appelé Trebellius « ἀρχιερέα πρῶτον », ce qui peut se traduire par *flaminem primum*. Mais ce titre, décerné par des Grecs, correspondait-il au titre exact qu'il avait mérité dans son pays?

S'il y avait à Narbonne (ce que nous croyons plutôt par analogie que par des témoignages directs) un seul flamine provincial, annuel, comme à Lyon un *sacerdos* de Rome & d'Auguste, il était seul de son espèce & ne devait pas s'appeler officiellement *primus*, à moins qu'il n'y eût une confrérie des flamines sortants, ce que nous ne savons pas. En tout cas, comme il était le chef du culte, cette épithète peut lui avoir été décernée, sans altérer la vérité, dans une langue étrangère. Au contraire, les flamines municipaux qui deviennent *perpetui* peuvent s'être donnés un chef avec le titre de *primus*; de là cet exemple d'une flaminique municipale *prima & perpetua*. Encore consacre-t-il une bien rare exception.

Le titre de ὕπατος καινίνησεις, « *summus caeninensis* », est également un terme vague, qui désigne la plus haute dignité sacerdotale du culte dit « de Caenina ». La légende raconte que Acron, roi de Caenina, fut tué par Romulus, qui consacra les dépouilles opimes de son ennemi à Jupiter Férétrien [1].

Quintus Trebellius Rufus était « *omnibus honoribus functus* » dans Toulouse, sa patrie; c'est-à-dire qu'il en avait occupé successivement toutes les fonctions municipales.

Drusus le consul, dont Trebellius Rufus est le flamine, était le frère de Tibère & le père de Germanicus. Il eut un culte qui persista au moins sous Hadrien [2].

La déesse Eunomie, une des Heures, avait à Athènes, près de la fontaine Callirhoé, un temple qui était en même temps consacré à la Gloire [3], en souvenir de Marathon.

La forme des caractères de cette inscription lui assigne une date qui n'est pas antérieure à la fin du règne de Trajan. La mention du sénat des six cents prouve qu'elle n'est pas postérieure à l'année 126 après J.-C.

Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur les flamines de la Narbonnaise, dont il a été déjà parlé [4]. Nous avons vu plus haut que le culte inauguré par la dédicace de l'*ara Narbonensis* est municipal, ne s'étend qu'à la colonie de Narbonne & cependant ne peut être confondu avec le sévirat augustal.

A la tête de la religion augustale, il y avait dans les cités des flamines municipaux, « *flamines Romae & Augusti* », nommés quelquefois « *sacerdotes* ». Les flamines municipaux de la Narbonnaise étaient présidés, pensons-nous, par le *flamen provinciae*, qui siégeait à Narbonne, dans le temple de Rome & d'Auguste, où les sévirs avaient leur autel municipal. Ce flamine de la Province pouvait en même temps remplir les fonctions de flamine municipal à Narbonne. Cette hypothèse de M. Allmer paraît vraisemblable si on songe que nous ne connaissons pas à Narbonne d'inscription rappelant des flamines municipaux. En tout cas, le flamine provincial n'allait pas à Lyon, centre du culte augustal des trois Gaules. Le culte de la Narbonnaise n'y était pas rattaché.

Nous ne ferons pas l'histoire de ce culte à Narbonne, car les inscriptions ne nous en laissent rien connaître. Nous ne savons donc pas s'il offrait à Narbonne des particularités qui ne se rencontraient pas ailleurs.

On trouve, dans d'autres cités de la Narbonnaise, plusieurs flamines municipaux [1]. Nous n'en connaissons pas à Narbonne. C. Batonius Primus [2], dont nous avons déjà parlé, porte il est vrai le titre de *flamen augustorum* & non celui de *flamen provinciae*, mais il accomplit à Narbonne un taurobole au nom de toute la Province : *taurobolium provinciae*. Il est donc flamine provincial & non municipal.

Voici la liste des flamines de la province Narbonnaise :

1° *Q. Trebellius Rufus*, dont nous venons de donner l'inscription.

2° *L. Sammius Aemilianus* [3], dont l'inscription figure dans ce *Corpus*, avec celles de Nimes, n. 204.

3° *Sex. Fadius Secundus Musa* [4].

4° *M. Cominius Aemilianus* [5].

5° *C. Batonius Primus*, que nous avons déjà cité.

6° *Q. Solonius Severinus* [7].

7° *Q. Soillius Valerianus*, inscr. de Nimes, n. 202.

8° *Sextus Attius Atticus*. Son inscription, trouvée à Rome, ne figurant pas dans ce recueil, nous la donnons *in extenso* :

sex attius | sex fil volt | atticus vienn | omnib honorib | in patria sua func[t] | flam prov narb [6]

Sex. Attius, Sex. fil(ius), Volt(inia tribu), Atticus, Vienn(a), omnib(us) honorib(us) in patria sua func(tus), flam(en) prov(inciae) Narb(onensis).

« Sextus Attius Atticus, fils de Sextus, de la « tribu *Voltinia*, né à Vienne, parvenu dans sa « patrie à tous les honneurs municipaux, flamine « de la province Narbonnaise ».

Nous citons enfin deux personnages qui furent flamines, mais qui ne le furent peut-être pas de

[1] Cf. WILMANNS, n. 623, & l'*Index, ad verb.* — MARQUARDT, *Eph. epigr.*, 1, 203, & *Handbuch*, 3, 460.
[2] Cf. C. I. ATT. & HERZOG, *loc. cit.*
[3] Cf. C. I. GR., n. 258.
[4] Cf. ALLMER, *Inscr. Vienn.*, n. 75. — ID., *Rev. épigr.*, nos 164 & 165.

[1] Cf. dans ce *Corpus* les inscriptions de Nimes. — HERZOG, *Append.*, 357, 359, 504, &c. — GRUTER, 428, 9. — Sur les flamines de la jeunesse à Vienne, cf. RÉNIER, *Mél. d'épigr.*, pp. 63, 68 & suiv.
[2] Cf. nos inscr., n. 13.
[3] Cf. ALLMER, *Rev. épigr.*, p. 344.
[4] Cf. *infra*, n. 44.
[5] Cf. les inscr. de Nimes & ALLMER, *Rev. épigr.*, nos 164 & 165.
[6] Cf. les inscr. de Nimes.
[7] ALLMER, *Inscr. Vienn.*, 75.

la Gaule Narbonnaise ; ce sont *C. Iunius Priscus*[1], flamine provincial ou municipal (en ce cas probablement à Arles), & *Sex. Aulienus*, flamine augustal, qui a exercé ce sacerdoce on ne sait dans quel pays[2].

Ajoutons, pour compléter cette liste, les noms de deux flaminiques de la Province. Voici les inscriptions qui les concernent :

1° *...ellicae flaminicae | divae augustae prov | .....*[3]
...ellicae, flaminicae divae Augustae prov(inciae) [*Narbonensis ?.....*].

« A ...ellica, flaminique du culte d'Augusta di-
« vinisée, pour la province Narbonnaise ? ».

2° *.....a iullina | .....laminica provinc*[4]
.....a Iullina ..... [f]laminica provinc(iae) [*Narbonensis ?.....*].

« .....a Jullina ..... flaminique de la province
« Narbonnaise ? ».

43

NARBONNE. — Il convient de mentionner ici le nom de C. Batonius Primus[1], flamine du culte augustal pour la province de Narbonnaise, qui fit un sacrifice taurobolique en l'honneur de Septime Sévère & de Caracalla.

44

NARBONNE. — Au musée, salle basse. Piédestal de marbre, brisé en plusieurs fragments ; avec deux inscriptions : l'une sur la face antérieure, renfermée dans un encadrement de moulures, incomplète à droite ; l'autre sur la face latérale gauche ; trouvé, il y a un certain nombre d'années, au quartier des Moulinassès. — Hauteur, 1m90 ; largeur, 0m63.

1°

SEX·FADIO·P...
SECVNDO·MV...
OMNIBVS·HO...
IN·COLONIA·N...
5 NENS...NCTO·...
PRIM...
NOVI·NARBO...
FABRI·SVBAEDIA...
NARBONENSES
10 PATRONO·OB·MERITA
EIVS
L · D · D · D

2°

E X E M P L V M · E P I S T V L A E
S E X · F Á D I · P A P · S E C V N D I · M Ý S A E
. N · V E R B A · I N F R A · S C R I B T A
...IVS·SECVNDVS·COLLÉGIÓ·FABRVM NARBÓNÉSIVM·SALÝTEM
5 ...LÝRIMIS·ET·ADSIDVIS·ERGA·MÉ·MERITIS·VESTRIS·REFERRE·GRATIAM
...QVAM·DIFFICILE·EST·QVÓ·TAMEN·AMÓRI·VESTRÓ·GRATISSIMVM·SCIAM
....MODÓ·LARGITIONIS·INTER·LIBEROS·ET·CLÁRISSIMVM·NEPOTEM·IVCVNDVM
.....RTIA·SEDECEM·MILLIA·NVMMVM·V·K·MAIAS·PRIMAS·DIE·NATALI·MEÓ
...AE·VESTRAE INFERAM·EAQVE·DIE·ÝSÝRAS·TÓTIVS·ANNI·COMPVTATAS
10 ....OCTÓNÓ·PERNVMERÁBÓ·QVO·VEL GRÁTIVS·SIT·MÝNVSCVLVM·MEVM
.....A PIETÁTE·VESTRÁ·PETO·VT·ÝSÝRÁS·EIVS·SVMMAE·EÁ·DIE
.....TISSIMÓ·HABITÝ INTER·PRAESENTÉS·ET·EPVLANTÉS·IN·PERPETVVM
.... DÁTIS·NEQVE·EA·SVMMA·IN·VLLVM·ALIVM·VSVM·CONVERTATVR
..... HÁC·EPISTVLÁ·CAVEAM·ET·DEINCEPS·TA.VLIS·MEIS·CAVTVRVS
15 ..... SI·CONDICIO .... MVTÁTA·VEL·OMISSA·FVERIT
........................TINEAT·VEL·SI·IN·PETENDÁ·PEQVNIA
......ERANT·AD·FISCVM·MAXIMI·PRINCIPIS
......LÝNTÁTEM·MEAM·SI·MODO·PROBÁVERITIS·ET·VESTRAM
.....SIÓNEM·VTI·AEREAE·TABVLAE·INSCALPTAM·ANTE·AEDEM
20 ....PROPÓNÁTIS·ET·IN·BASI·STATVAE·QVAM·MIHI·POSVISTIS
........XTRÓ·SCRIBÁTIS·IMPÉNS..SIME PETO
......TIOR·FVTÝRAE·OBSERVATIÓNIS·IN·DÉSIDERIÓ·MEÓ·PROBÁTIO·SIT
...... MANV·FADII·SECVNDI·SVBNOTÁTVM ERAT
......A·E·MANDÁTO·SCRIBSI·KALENDIS·OCTÓBRIBVS ORFITÓ·ET
25 ....OS·EPISTVLAM·PRÓ PERFECTÓ·INSTRÝMENTÓ·RETINEBITIS
...ÉRE·VÓS·CVPIO DOMINI·OPTIMI·ET KARISSIMI·MIHI
.........ALITÁTIS·IN·PERPETVVM·CÓNSERVANDAE·ET
......ANDAE·GRÁTIÁ·FABRI·SVB·AEDIÁNI·NÁRBÓNÉSES
.........M·TABVLA·AEREÁ·CONLÁTVM·ANTE·AEDEM·LOCO
30 ....IMÓ·PÓNENDVM·CÉNSVÉRVNT

[1] Cf. HERZOG, *Append.*, 325. On lit *fl*, qu'il faut lire évidemment *flamen* ; mais pourquoi ajouter : « *provinciae Narbonensis* » ? Ce personnage, *duumvir iuri dicundo quinquennalis candidatus Arelate*, pouvait être en même temps flamine municipal à Arles, comme le duumvir *Quintus Julius*, cité plus loin. (HERZOG, *ibid.*, 326.)

[2] HERZOG, *Append.*, 296.

[3] OR.-HENZEN, 6003. — ALLMER, *Inscr. Vienn.*, t. 1, p. 264.

[4] ALLMER, *op. cit.*, n. 76.

Copie dessinée de M. ALLMER.

Nous donnons comme entières les lettres qui sont visibles.

Nous remplaçons par des points les lettres qui ont pu remplir les lacunes ; nous ne pouvons répondre toutefois d'en avoir calculé exactement le nombre. Il nous semble que, pour les pre-

[1] Cf. *supra*, n. 13.

mières lignes, les excellentes restitutions de M. Mommsen demanderaient un peu trop d'espace; mais les lettres, qui sont grêles, peuvent avoir été serrées sur le bord.

Artaud, *Mém. des Antiq. de France*, t. 7, p. 244 & suiv. — Pech (Le docteur), *Deux inscriptions romaines sur un même monument du musée de Narbonne*, notice revue & publiée après la mort de l'auteur par M. Puiggari. — Mommsen, *Bullet. dell. Instit. archeol.*, 1853, p. 27. — Orelli-Henzen, 7215. — Herzog, *Append.*, 18. — Wilmanns, 696 *a*. — Tournal, *Catal.*, 131; *Inscr. inédites ou peu connues du musée de Narbonne*, 1864, pp. 3 & 4, n. 3. — Allmer, *Rev. épigr.*, n. 188 & fasc. 12 (*Supplément*, p. 191).

1°

Sex. Fadio, P[ap(iria tribu)], Secundo Mu[sae], omnibus ho[norib(us)] in colonia N[arbo]nens[i fu]ncto, [flam(ini)] primo [Aug(usti) templi] novi Narbo[nensis], fabri subaedia[ni] Narbonenses, patrono, ob merita eius. L(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum).

2°

Exemplum epistulae Sex. Fadi(i), Pap(iria tribu), Secundi Musae, [i]n verba infra scripta :

[Fad]ius Secundus collegio fabrum Narbone(n)sium salutem.

[Et p]lurimis & adsiduis erga me meritis vestris referre gratiam [ae]quam[1]? difficile est, quo tamen amori vestro gratissimum sciam [fore]modo largitionis inter liberos & clarissimum nepotem Iucundum [seste]rtia sedecem millia nummum V k(alendas) maias primas die natali meo [arc]ae vestrae inferam, eaque die usuras totius anni computatas [asse] octono vernumerabo. Quo vel gratius sit munusculum meum, [porro] a pietate vestra peto ut usuras eius summae ea die [hones]tissimo habitu inter praesentes & epulantes in perpetuum [divi]datis, neque ea summa in ullum alium usum convertatur [cum &] hac epistula caveam & deinceps ta[b]ulis meis cauturus [sim ut] si condicio [supra scripta] mutata vel omissa fuerit, [ea pecunia ad Augustales per]tineat, vel si in petenda pecunia [ii diff]erant, ad fiscum maximi principis.

[Hanc vo]luntatem meam si modo probaveritis, & vestram [adsen]sionem uti aereae tabulae inscalptam ante aedem [Augusti] ? proponatis & in basi statuae quam mihi posuistis [latere de]xtro scribatis impens[is]sime peto, [quo cer]tior futurae observationis in desiderio meo probatio sit.

[Deinde] manu Fadii Secundi subnotatum erat :

[Acta it]a e mandato. Scribsi kalendis octobribus, Orfito & [Prisco c]o(n)s(ulibus). Epistulam pro perfecto instrumento retinebitis. [Val]ere vos cupio domini optimi & karissimi mihi. [Eius liber]alitatis in perpetuum conservandae & [celebr]andae gratia, fabri subaediani Narbone(n)ses [beneficiu]m tabula aerea conlatum ante aedem loco [celeber-r]imo ponendum censuerunt.

1°

« A Sextus Fadius Secundus Musa, de la tribu « *Papiria*, parvenu à tous les honneurs munici« paux dans la colonie de Narbonne, flamine « d'Auguste, le premier après la reconstruction « du temple de Narbonne, les ouvriers *subaediani* « ..... de Narbonne, à leur patron, en reconnais« sance de ses bienfaits. Emplacement donné par « décret des décurions ».

2°

« Lettre de Sextus Fadius Secundus Musa, de « la tribu *Papiria*. Copie conforme à l'original, « dont suit la teneur :

« Fadius Secundus au collége des ouvriers de « Narbonne, salut.

« Il est difficile de reconnaître dans une me« sure exacte les nombreux bienfaits dont vous « m'avez comblé sans cesse; comme cependant « je n'ignore pas que mes remerciements seront « fort bien agréés de votre affection si je les « présente sous forme de largesse, je m'engage « à venir, escorté de mes enfants & de mon « petit-fils Jucundus, *clarissime* jeune homme, « cinq jours avant les prochaines calendes de « mai, à l'anniversaire de ma naissance, verser « dans votre caisse seize mille sesterces, & à vous « en compter ce même jour les intérêts de toute « une année calculés au denier huit[1]. Pour que « ce petit présent vous soit plus agréable, je « demande à votre affection qu'à pareil jour à « perpétuité vous procédiez, en tenue de cérémo« nie, au partage des intérêts de cette somme « entre tous ceux d'entre vous qui assisteront au « repas. Pour que cette somme ne puisse jamais « être convertie à aucun autre usage, je stipule « dans cette lettre, & je stipulerai plus tard dans « mon testament, que si la condition écrite ci« dessus est modifiée ou transgressée, cet argent « soit acquis à la confrérie augustale, où, si elle « tarde à le réclamer, qu'il entre dans le fisc de « notre très-grand prince.

« Que si vous approuvez ma volonté, je vous « demanderai très-instamment de vouloir bien, « en témoignage de votre assentiment, faire gra« ver la lettre contenant ces dispositions sur une « table de bronze qui sera placée par vos soins « devant le temple (d'Auguste ?), & de l'inscrire « également sur le côté droit du piédestal de la « statue que vous m'avez élevée; ainsi la future « exécution de mes désirs sera plus sûrement « garantie.

« Au bas de la lettre se lisait cette annotation « de la propre main de Fadius Secundus :

« Ainsi fait par mon ordre. J'ai écrit cela le « jour des calendes d'octobre, Orfitus & Priscus « étant consuls. Vous garderez cette lettre pour « vous tenir lieu d'un titre régulier. Je désire « que vous soyez en santé, excellents & très-chers « maîtres.

« Afin de perpétuer & de célébrer dignement à « jamais le souvenir de cette libéralité, les ou« vriers ..... de Narbonne ont décrété en conseil « de placer devant le temple, à l'endroit le plus « fréquenté, le souvenir de ce bienfait, gravé sur « une plaque d'airain ».

Nous donnons, en abrégeant & en modifiant quelques points, l'explication de M. Allmer[2], complétée par M. Mommsen.

Il fait remarquer que Fadius Secundus Musa n'était qu'un affranchi. Son dernier *cognomen* est servile, & le nom de son père n'est pas cité. Il s'est enrichi, & il a marié sa fille à un personnage de l'ordre sénatorial : son petit-fils est en effet un *clarissime*, ce dont Musa paraît très-fier.

[1] Peut-être faut-il voir ici une lettre de plus & lire « *perquam* » ou « *aliquam* ».

[1] Huit as rapportant un as par an, cela fait douze & demi pour cent. Intérêt fort élevé, mais qui ne fait que mieux ressortir la générosité du donateur.

[2] Allmer, *Rev. épigr.*, n. 188.

Il a parcouru toute la carrière des honneurs municipaux. Ensuite il a été revêtu, encore dans Narbonne, d'une dignité qui est très-probablement sacerdotale. Elle est désignée par les mots suivants : *primo ..... novi*[1] *Narbo.....* Ces mots ne peuvent s'appliquer ni à une fonction sénatoriale, Musa étant un affranchi, ni à une fonction équestre militaire, puisqu'elle fut remplie à Narbonne. Il est au moins invraisemblable de supposer cette courte lacune remplie par l'indication d'une procuratelle, d'une nouvelle fonction financière. En revanche, le titre de *flamen* remplit exactement la lacune que laisse la pierre à droite, & c'est un usage constant que les personnages qui arrivent à la prêtrise du culte augustal de la Province aient été revêtus de tous les honneurs municipaux.

Musa vivait sous le consulat d'Orfitus. Le nom de l'autre consul manque. Mais l'exiguïté de la lacune repoussant, à cause de leur longueur, les noms de *Priscinus* & de *Maximus*, le collègue d'Orfitus se nommait *Priscus*, & l'inscription est datée de 149 apr. J.-C., du règne d'Antonin. Sous ce prince, un incendie réduisit Narbonne en cendres; il est probable que le temple d'Auguste fut détruit & reconstruit. Cela explique l'épithète de *novi*, lisible sur la pierre, & permet la restitution : [*flam*(*ini*)] *primo* [*Aug*(*usti*) *templi*] *novi Narbo*[*nensis*], qu'il faut probablement traduire par : « le premier flamine » du nouveau temple, après la reconstruction[2].

Partant de cette hypothèse que Musa fut flamine dans le temple d'Auguste reconstruit, M. Allmer suppose que les *fabri subaediani* lui ont consacré leur inscription dans ce même temple d'Auguste. C'est très-vraisemblable, puisque ce temple dut être le principal sanctuaire de Narbonne & celui que Fadius dut préférer; cependant ces ouvriers purent consacrer des offrandes dans un autre temple, & M. Mommsen n'ose pas adopter cette restitution[3].

Qu'était-ce que les *fabri subaediani*? M. Allmer suppose que c'étaient des forgerons logés « sous le temple », « au pied du temple d'Auguste », ou plutôt dans le quartier situé au-dessous du temple, l'endroit formant un petit monticule. Nous remarquerons seulement que les *fabri* (qui ne sont pas seulement des ouvriers forgerons) portent des épithètes qui désignent une profession, & non le lieu qu'ils habitent. Il est vrai qu'on connaît d'autres *fabri subaediani* à Cordoue, où une inscription leur donne, par erreur probablement, le nom de *fabri subidiani*[4], & que Cordoue, étant un chef-lieu de cité, avait probablement un temple d'Auguste. On voit donc que les deux hypothèses peuvent se discuter. — Peut-être les *fabri subaediani* étaient-ils des forgerons voisins du temple, ou des ouvriers au service du temple. Peut-être étaient-ils des ouvriers qui s'occupaient surtout des fondations & des murs des maisons : des maçons, distincts des couvreurs & des charpentiers (*tignarii*).

Les intérêts de la somme qu'offre Musa durent être partagés[1] « *honestissimo habitu inter praesentes & epulantes* ». Il s'agit, pensons-nous, des *fabri subaediani* eux-mêmes, réunis, le jour anniversaire de la naissance de Musa, devant un repas solennel. Il ne pouvait leur imposer d'acquitter les frais de ce repas, alors même qu'ils se seraient partagé ensuite les revenus qu'ils devaient à sa dernière générosité. L'inscription mentionne ce repas comme s'il était déjà institué. Il est donc probable que c'est Musa lui-même qui avait institué ce repas pour l'anniversaire de sa naissance, en son propre honneur, & qu'à l'occasion de la statue qu'on lui a élevée il a fait présent aux *fabri subaediani* d'une libéralité supplémentaire.

Ces observations & la traduction que nous donnons de ce texte difficile suffiront peut-être à le faire comprendre. Nous n'avons pas à reprendre les arguments qui l'ont fait compléter par MM. Allmer & Mommsen.

45

NARBONNE. — Fragment trouvé dans les fondations d'une maison, près de la caserne Saint-Bernard, à l'emplacement présumé du *forum*. La beauté & l'épaisseur du marbre, la grandeur des lettres font penser qu'il a fait partie d'un beau temple, probablement du temple de Rome & d'Auguste[3]. Au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m45; épaisseur, 0m15. Hauteur d'une lettre, 0m22.

A C

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. BERTHOMIEU.

Suivant une conjecture vraisemblable de M. Thiers, ces deux lettres peuvent être un reste du mot *sacrum*

[1] 2me inscr., ligne 10 & suiv.

[2] Sur le titre de *domini*, cf. ALLMER, *loc. cit.*, & BORGHESI, 6, 431.

[3] Cf. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 183.

VI. — FONCTIONS MILITAIRES

46

NARBONNE. — Fragment d'inscription trouvé, suivant Lafont, Viguier & Séguier, « à la courtine Saint-Félix », & suivant Piquet, « au bastion Saint-Félix, face du septentrion ». Perdue.

M·FVLVIVS·M·F
ITALVS·CORDVS
TRI MIL

[1] Cf. WILMANNS, 2870, une inscription relative à un nouveau temple d'Auguste à Rome.

[2] Cf. nos inscr., n. 42.

[3] 2me inscr., ligne 20.

[4] WILMANNS, 2861. — Cf. un *marmorarius subaedanus* à Rome : WILMANNS, 2561.

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 271. — PIQUET, p. 135. — VIGUIER, t. 1, p. 244. — BOUSQUET, t. 1, p. 263. — HERZOG, *Append.*, n. 37. — BARRY, n. 69.

Séguier, p. 14, n. 6 : M·FVLVIVS M | ...AIVS CERD | TI.

M(arcus) Fulvius, M(arci) f(ilius), Italus Cordus, ... tri[b(unus)] mil[it(um) leg(ionis) ...].

« Marcus Fulvius Italus Cordus, fils de Marcus, « ... tribun militaire de la légion ... ».

Italus peut être aussi considéré comme un ethnique & se traduire par « Italien ».

47

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Cette inscription se trouvait autrefois dans la maison habitée par Garrigues (dite de la Croix); puis, après quelques voyages, elle fut portée au bas de l'escalier de l'archevêché, & enfin au musée. (Cf. PIQUET, p. 19, & GARRIGUES, *Autogr.*, p. 33.) Grande table de pierre, bombée & encadrée d'une moulure. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m40; largeur totale, 1m05; largeur du champ, 0m85.

L·AVFIDIO·L·F·AEM
VINICIANO·EPAGATINO
PRAEF·FABR·TRIB·MIL
AED·BIS·QVINQ·BIS·FVNDIS
5 ET·OLIAE·L·L·NICE·VXSORI

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Ligne 4 : l'N & le D liés, l'I dans le D.

BURMANN, p. 50. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 22. — ROMIEU (*Voss*), p. 122. — ROMIEU (*Laporte*), f° 15, n. 133. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 15. — SCALIGER (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 369, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), p. 33. — GARRIGUES (*Copie*), f° 18. — PECH (*Paris*, 17746), p. 19, n. 29. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 10, n. 51; 2me éd., t. 1, p. 615. — PIQUET, *Hist.*, p. 135. — SÉGUIER, p. 8, n. 4. — VIGUIER, t. 1, p. 157. — BOUSQUET, t. 1, p. 142. — TOURNAL, *Catal.*, n. 187. — P. LAFONT, *Notice sur un ms. de la bibl. du musée* (Narbonne, 1870), p. 32. — HERZOG, *Append.*, n. 32.

L. Aufidio, L. f(ilio), Aem(ilia tribu), Viniciano Epagatino, praef(ecto) fabr(um), trib(uno) mil(itum), aed(ili) bis, quinq(ennali) bis Fundis; & Oliae L. l(ibertae), Nice, uxsori.

« A Lucius Aufidius Vinicianus Epagatinus, fils « de Lucius, de la tribu *Aemilia*, préfet des ou- « vriers, tribun militaire, deux fois édile, deux « fois quinquennal à Fundi; & à Olia Nice, « affranchie de Lucius, sa femme ».

M. Herzog (*loc. cit.*) fait justement remarquer que Lucius Aufidius était originaire de la ville de Fundi, dont les habitants appartenaient à la tribu *Aemilia*, & qu'il y obtint les honneurs municipaux[1]. Son *cognomen* maternel, *Vinicianus*, le rattache à une famille de Fundi[2]. Il quitta ensuite sa ville & parvint aux fonctions équestres militaires. Le nom de sa femme, Olia, ancienne esclave, se rencontre dans la Gaule Narbonnaise.

[1] Cf. MOMMSEN, *Inscr. Neap.*, 4146, &c. — HENZEN, 7036 & suiv., 7135.
[2] MOMMSEN, *ibid.*, 4141.

48

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix, puis au musée, salle haute. Fragment d'une grande table. — Hauteur, 0m58; largeur, 1m05.

IR·QVINQVENNA
A·PRÆFECTVS·PRO·DV
S·MILITVM·PRIMI·PILVS PRA
ONLEGIO HONORIS ET·VIRT
5 [...] ZENONIS·LIB

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY, n. 70.

BURMANN, p. 32. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 14, n. 90. — ROMIEU (*Laporte*), f° 12, n. 99. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 12. — GRUTER, 496, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 6 v°, 2. — GARRIGUES (*Laporte*), f° 8. — RULMAN, n. 23. — G. LAFONT, f° 250. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 13, n. 70; 2me éd., t. 1, p. 617. — SÉGUIER (in-12), p. 10, n. 17. — VIGUIER, t. 1, p. 146. — BOUSQUET, t. 1, p. 167. — HERZOG, *Append.*, n. 20. — TOURNAL, *Catal.*, n. 168. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 334.

Rainouard, ligne 1 : VIR; l. 2 : PRAEFECTVS PRO-DVPRA; l. 4 : VIRTV; l. 5 : ZENONIS IKID. — Romieu, l. 1 : QVINQVENNAL; l. 3 : S MILITVDI; l. 4 : ON·LEGIO; l. 5 : ZENONIS IKID. — Garrigues-Laporte, l. 4 : ONLEGIO; l. 5 : ZENONIS ..I .:

..... [duov]ir quinquenna[lis] .....m, praefectus pro du[oviro, tribunu]s militum, primipilus, pra[efectus fabrum ..... c]onlegio honoris & virt[utis] ..... Zenonis lib[erti].

« ..... duumvir quinquennal, ... préfet rem- « plissant les fonctions de duumvir, tribun mili- « taire, primipile, préfet des ouvriers ..... par le « collége de l'honneur & de la vaillance ..... de « l'affranchi Zénon ».

Lignes 1 & 2. — Il faut remplir la lacune soit par le mot *iterum* & traduire « deux fois duumvir quinquennal », soit par l'abréviation *c·i·p·n·m*, comme le pense M. Allmer (*loc. cit.*) : duumvir de la colonie *Iulia Paterna Narbo Martius*.

Ligne 4. — Deux hypothèses se présentent : ce tribun militaire peut avoir été honoré par un collége « *honoris & virtutis causa*[1] », ou bien avoir été admis dans un collége *honoris & virtutis*, « de l'honneur & de la vaillance ». Cette seconde hypothèse est celle de M. Allmer, qui fait en outre remarquer que les mots, dans cette inscription, sont bien séparés par des points & qu'il n'en existe pas entre ON & LEGIO; la lecture [c]*onlegio* est donc certaine[2]. Il traduit : « *patronus a conlegio honoris & virtutis cooptatus* ». Cette restitution est régulière, peut-être un peu longue. La restitution qu'il donne de la dernière ligne est très-probable : *H(ic) s(itus) e(st), arbitratu Zenonis lib(erti).*

49

NARBONNE. — Fragment de bandeau semi-circulaire encastré jadis dans le mur du « bastion

[1] Cf. WILMANNS, 1427.
[2] Barry avait déjà renvoyé à une inscription (ORELLI, 2251), où il est question d'un collége de la vertu.

Saint-François » (VIGUIER). Aujourd'hui à Lamourguier. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m15. Hauteur d'une lettre, 0m10.

ARBITRATV·L·TRE
CORNICVLA

Copie de BARRY, n. 72. — BERTHOMIEU, n. 58. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 200. — SÉGUIER, p. 20, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 278. — BOUSQUET, t. 3, p. 242.

Arbitratu L. Tre[*bonii* ? (*Trebellii* ?) *L. f*(*ilii*)] ..... *cornicula*[*rii*].

« Par la volonté de Lucius Trebonius ? (Tre-« bellius ?), fils de Lucius ..... corniculaire ».

Dans une armée, le corniculaire (d'une cohorte, d'une légion, d'un légat, d'un préfet du camp, &c.) était une sorte de secrétaire-adjudant inférieur aux centurions. Les procurateurs avaient aussi des corniculaires.

50

NARBONNE. — Inscription trouvée « contre la muraille de devant de la maison de monsieur de Ricardelle vieux ». Perdue.

Q·SEPTVMIO ▨▨▨ ET
SIGNIFERO·LEGIONIS·IIII
MACEDONICAE·DOMO·FORO·IVLII·ET
ORTENSIÆ MONTANAE VXO

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 60. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 81, 1. — GARRIGUES (*Copie*), f° 42 v°. — CATEL, *Hist.*, p. 101. — G. LAFONT, f° 398. — PECH (*Paris*, 9967), n. 8. — MURATORI, t. 2, p. 852, n. 2. — VIGUIER, t. 1, p. 239. — BOUSQUET, t. 1, p. 260. — HERZOG, *Append.*, 39.

Burmann, ligne 1 : C·SEPTVMIO; l. 3 : IVLI. — Lafont, Viguier, Bousquet, l. 4 : HORTENSIAE.

Q. Septumio ....., signifero legionis IIII Macedonicae, domo Foro Iulii, & [*H*]*ortensiae Montanae, uxo*[*ri*].

« A Quintus Septumius ....., porte-étendard de « la légion quatrième Macédonique, domicilié à « Fréjus, & à Hortensia Montana, sa femme ».

La légion quatrième Macédonique, en Espagne sous Auguste, en Bretagne sous Claude, puis dans la Germanie supérieure, fut refondue par Vespasien en une légion nouvelle, sous le nom de *Flavia Felix*. Cette inscription n'est donc pas postérieure à Vespasien.

51

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m52.

M·MARCIVS
▨▨▨ RVFVS
▨▨ NIFER LEG III
MACEDONI▨
5 ▨▨ PRO·PAR▨
▨ IMIDIA▨IBI·E▨
▨ IS·ET▨TIST
▨·F·GAL·PA▨E▨
CONMILIT▨
10 ▨N·F·P·X V·I N·A·P·X▨

Inscription presque effacée. Copie de MM. THIERS & BERTHOMIEU, n. 490. — ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 357.

M. Marcius ... [*f*(*ilius*), *Rufus*, [*sig*]*nifer leg*(*ionis*) *III*[*I*] *Macedoni*[*c*(*ae*)] ... *pro par*[*te d*]*imidia* [*s*]*ibi e*[*t su*]*is, &* [*An*]*tist*[*io*] ... *f*(*ilio*), *Gal*(*eria tribu*), *Pa*[*t*]*e*[*rno*], *conmilit*[*oni*. *I*]*n f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV. In a*(*gro*) *p*(*edes*) *X*[*V*] ?.

« Marcus Marcius Rufus, fils de ....., porte-en-« seigne de la légion quatrième *Macedonica*, a « préparé ce tombeau de moitié[1] pour lui-même « & les siens, & pour Antistius Paternus, de la « tribu *Galeria*, fils de .....; son compagnon d'ar-« mes. Quinze pieds de façade. Quinze pieds de « profondeur ».

La quatrième *Macedonica* fut refondue sous le règne de Vespasien & devint la quatrième *Flavia Felix*. Cette inscription n'est donc pas postérieure au règne de ce prince[2].

52

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. — Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m57.

V
C·PLOTIDI\
C·F·VO
CELER
EX·ISPAN·M
5 III MACED
▨▨▨

Inscription presque effacée. Copie de M. THIERS. — BERTHOMIEU, n. 505. — ALLMER, *Rev. épigr.*, p. 257.

Lettres de forme ancienne. Un seul fragment du V de *Plotidius* & de l'M de la quatrième ligne.

[1] Cf. WILMANNS, 265.
[2] Cf., pour l'explication de l'inscription & pour ces détails, ALLMER, *loc. cit.*

V(ivit). C. Plotidi[us], C. f(ilius), Vo[l(tinia tribu]. Celer, ex (H,ispan(ia), m(iles) [leg(ionis) I]III Maced(onicae) .....

« Vivant. Caius Plotidius Celer, fils de Caius, « de la tribu *Voltinia*, Espagnol de naissance, « soldat de la légion quatrième Macédonique ... ».

La *IIII Macedonica* perdit son nom sous Vespasien. Notre inscription, dont les caractères sont anciens, pourrait dater du règne d'Auguste.

53

Narbonne. — Trouvée, en 1878, à la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle très-fruste. — Hauteur, 1m36; largeur, 0m52.

Ɔ
CLODIO P·F
ᑐITO M·L·XXII
[illegible]
[illegible] L [illegible]
[illegible] F [illegible]

Copie de MM. Thiers & Lebègue. — Barry. — Berthomieu, 281. — Copie dessinée de M. Allmer.

Séguier, 27, 1 : LDIOPH | TOALXXI.

Θανόντι... Clodio, P. f(ilio), [Cu]pito ?, m(iliti) l(egionis) XXII Primigeniae .....

« Mort. A Clodius Cupitus, fils de Publius, « soldat de la légion vingt-deuxième *Primigenia*, « ..... ».

La vingt-deuxième *Primigenia*, créée par Claude, resta toujours en Germanie supérieure, à Mayence.

54

Narbonne. — « Au bastion Saint-Cosme, où elle « péri depuis peu » (Viguier). Perdue.

T·CORNELIVS·P·F
MILES·LEGION
PARMINO·VIVIT

Copie de Lafont.

G. Lafont, fº 300 (à la courtine Montmorency). — Séguier, p. 14, n. 9. — Viguier, t. 1, p. 242. — Bousquet, t. 1, p. 262. — Barry, n. 75.

T(itus) Cornelius, P(ublii) f(ilius), ... miles legion(is) ..... Parmino ? (P. Arminio ? Armenio ?), vivit .....

« Titus Cornelius, ... fils de Publius, soldat « de la légion ..... à Publius Armenius ? (Armi- « nius ?), vivant ..... ».

Parmino (ou *Parmeno*) peut être le nominatif du nom d'un affranchi ou le datif de *P. Arminius* ou *Armenius*.

55

Narbonne. — « Au bastion Saint-François, du cousté d'Orient » (Garrigues). Maintenant au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire brisé en bas & à gauche, surmonté par un buste d'homme revêtu d'habits civils placé dans une niche carrée. — Hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m90. Hauteur de la niche, 0m38; largeur, 0m44.

VIT
APIRIA·CAESIVS·FRATER
STIPENDIORVM·XXIIII

Copie de Barry, n. 76. — Berthomieu, 469. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 21. — Rainouard (*Laporte*), p. 10, n. 59. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Romieu (*Laporte*), fº 9, n. 71. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 1. — Scaliger (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 272, 10 (prise à Scaliger (*Onciales*), qui accouple à tort notre fragment avec l'inscription impériale du jeune Philippe). — Garrigues (*Copie*), fº 71. — G. Lafont, fº 194. — Séguier, p. 21, n. 2. — Viguier, t. 1, p. 246. — Bousquet, t. 1, p. 265. — Herzog, *Append.*, n. 41. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, n. 237, p. 203.

[Vi]vit ..... [P]apiria (tribu), Caesius frater, ... stipendiorum XXIIII.

« De son vivant ..... Caesius son frère, de la « tribu *Papiria* ..... vingt-quatre ans de service « actif ».

L'inscription V·VINICIAE | COCESSAE | SEX·SERRANIVS SE | (voyez aux funéraires) était au centre d'un monument qui portait, à gauche, une inscription perdue, & à droite, l'inscription de Caesius [1].

[*P*]*apiria* est un nom de tribu. *Caesius* est un *cognomen* qui se rencontre quelquefois. Le *nomen* serait, d'après l'inscription de *Vinicia, Vinicius* ou *Serranius*.

56

Narbonne. — « Au pont de Sainte-Catherine, du côté du bourg » (Piquet). Perdue.

VIV
Q·ASELLIVS
MONTANVS
ETERANVS·SIB

Copie de Lafont.

G. Lafont, fº 81. — Pech (*Paris*, 9997), p. 24, n. 78, & *Ms. Narb.* — Piquet, p. 144. — Muratori, 1657, 7. — Viguier, t. 1, p. 247. — Bousquet, t. 1, p. 267. — Barry, n. 79.

Viv(it). Q. Asellius Montanus, [v]eteranus sib[i]...

« De son vivant. Quintus Asellius Montanus, « vétéran, pour lui ..... ».

[1] Remarque de M. Thiers.

57

Narbonne. — A la courtine Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

SE·VIVO
T·VALERIVS
T·F·FABIA
TITVLVS
5 GABALIENSIS
VETERANVS

Copie de Lafont.

Burmann, p. 3. — Rainouard (*Laporte*), f° 5. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Romieu (*Laporte*), f° 2, n. 11. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 9. — Scaliger (*Cursif*), p. 97. — Gruter, 566, 8, & 616, 8. — Garrigues (*Autogr.*), f° 50. — Garrigues (*Copie*), f° 26. — Rulman (*Paris*, 8649), f° 26. — G. Lafont, f° 150 v°. — Viguier, t. 2, p. 256. — Bousquet, t. 2, p. 245. — Herzog, 42.

Burmann, Scaliger, ligne 3 : T·L; l. 5 : CABALIENSIS. — Romieu, l. 3 : F·E. — Garrigues, l. 3 : T·L·F·FABIA; l. 6 : VITERANVS. — Séguier, p. 25, n. 8 : les deux premières lignes.

Se vivo; T. Valerius, T. f(ilius), Fabia (tribu), Titul(l)us, Gabaliensis ?, veteranus.

« De son vivant; Titus Valerius Titullus, fils « de Titus, de la tribu *Fabia*, Gabale ?, vétéran ».

Les *Gabali* occupaient, comme on sait, au sud des *Arverni*, la province qui s'est appelée depuis le Gévaudan. — Il faut probablement lire *Titullus*.

58

Narbonne. — Trouvée, en 1878, au pont de la porte de Béziers & transportée au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m55.

A·RVBRIO
F·POL·
PRISCO
VETER·

Copie de M. Berthomieu, 358. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

A. Rubrio ..... f(ilio), Pol(lia tribu), Prisco, veter(ano).

« A Aulus Rubrius Priscus, fils de ....., de la « tribu *Pollia*, vétéran ».

Ce personnage, inscrit dans la tribu *Pollia*, n'est probablement pas né à Narbonne.

59

Narbonne. — A la salle basse du musée. Trois inscriptions distinctes, gravées sur un long bandeau de pierre & séparées par une partie arrondie. Il ne reste que le θ incomplet de la troisième inscription. — Hauteur, 0m53; largeur, 1m68.

·M·MAECIO
M·F·OCEANO
NVMISIAE·Ɔ·L
▨RIVATAE
5 ⌐C·MAECIO·INGENVO
EQVITI·LEG·X·GEM

Q·POMPEIO
θ PHILOTAERO
V·VALERIAE·L·F·SEVERAE

θ

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry, n. 78.

De Caumont, *Congrès de Lisieux*, 1871, p. 71 (note de M. Tournal), & *Bulletin monumental*, année 1871, pp. 130 & 131.

M. Maecio, M. f(ilio), Oceano; Numisiae (mulieris) l(ibertae), [P]rivatae;
[E]t C. Maecio Ingenuo, equiti leg(ionis) X Gem(inae).
Q. Pompeio (θανόντι) *Philotaero; v(ivae) Valeriae, L. f(iliae), Severae.*
θανόντι .....

« A Marcus Maecius Oceanus, fils de Marcus; à Numisia Privata, affranchie d'une femme;
« Et à Caius Maecius Ingenuus, cavalier de la légion dixième *Gemina*.
« Mort. A Quintus Pompeius Philotaerus; vivante, à Valeria Severa, fille de Lucius.
« Mort ..... ».

La légion dixième *Gemina* séjourna en Espagne sous Auguste, dans la Germanie inférieure sous Vespasien, &, à partir de Trajan, dans la Pannonie supérieure.

60

NARBONNE. — Aux Moulinassès. Au musée (en magasin). Fragment d'une table de marbre. — Hauteur, 0m 10; largeur, 0m 13.

VSS
S·ATRA
E·EVM·MVL
RCITIB·AD
5 D·ETIAM·IN
E·IN

Copie de M. THIERS & copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY.

Ligne 3 : peut-être faut-il lire NVL. La dernière lettre de la ligne 6 est la première moitié d'un M.

Cette inscription, très-soigneusement gravée, a été découverte sur l'emplacement de l'ancien Capitole. Peut-être y trouvera-t-on les fragments qui doivent la compléter. Le personnage auquel elle s'appliquait était probablement assez considérable. Il avait rempli des fonctions militaires, puisqu'on lit : [*exe*]*rcitib*(*us*); sans doute sous Trajan, car la restitution *a Tra*(*iano*) est fort vraisemblable.

VII. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES MILITAIRES ORIGINAIRES DE NARBONNE ET MORTS A L'ÉTRANGER

61

TARRAGONE. — A Tarragone, « hors de la ville » (SCHOTT). « A l'ancienne porte Saint-Antoine » (POVILLON). Perdue.

D·M·
Q·MONEIO
VERECVNDO
NARBONENSI·V
5 ET·LEG·VII·GEM
FEL·AELIA·VALE
NTINA·MARITO
BENEMERENTI

GRUTER, 524. 1; ligne 8 : B·M·F. — RULMAN (*Ms. Paris*, 8640), f° 31, 2. — G. LAFONT, f° 375; ligne 2 : MOENIO. — VIGUIER, t. 1, p. 248. — BOUSQUET, t. 1, p. 268. — Cf. HUEBNER, *Inscr. Hisp.*, 4161. — BARRY, 80.

D(*iis*) *M*(*anibus*). *Q. Moneio Verecundo, Narbonensi, vet*(*erano*) *leg*(*ionis*) *VII Gem*(*inae*) *Fel*(*icis*), *Aelia Valentina marito benemerenti.*

« Aux dieux Mânes. A Quintus Moneius Verecundus, de Narbonne, vétéran de la légion septième *Gemina Felix*, Aelia Valentina, à son mari très-méritant ».

La légion *septima*, créée par Galba, a été refondue par Vespasien, qui lui a donné les deux noms de *Gemina Felix*. Elle était cantonnée à Léon, en Espagne.

62

LABACH. — Au musée.

VARIO·T·F
PAP·NARBON
VET·LEG·XV
AN·LX
5 PET ONIAE
RTON

L. SCHÖNLEBEN, *Antiquitat. Carniol.*, p. 68, &c. — BOUHIER, p. 110. — C. I. L., t. , part. 1, 3847.

..... *Vario, T. f*(*ilio*), *Pap*(*iria tribu*), *Narbon*(*e*), *vet*(*erano*) *leg*(*ionis*) *XV*, [*vixit*] *an*(*nis*) *LX* ?, *Pet*[*r*]*oniae* ...*rton*...

« A ..... Varius, fils de Titus, de la tribu *Papiria*, né à Narbonne, vétéran de la quinzième légion, âgé de soixante ans ?, Petronia ...rton... ».

La légion à laquelle appartenait Varius est la quinzième *Apollinaris*, qui date d'Auguste & qui fut envoyée en Pannonie. La quinzième *Primigenia*, créée sous Claude & qui eut ses quartiers dans la Germanie inférieure, fut détruite, en partie près de Crémone, en partie par les Germains, pendant la révolte de Civilis.

Du temps de Marc-Aurèle, la quinzième *Apollinaris* tenait garnison en Cappadoce.

63

MAYENCE. — Inscription trouvée à Mayence en 1804; aujourd'hui au musée de cette ville.

C·VALERIVS C·F PAP
NARB·TAVRVS
MIL·LEG·IIII MAC
ANN·XXX
5 STIP·X·EX·T

STEINER, *Inscr. Danub. & Rhen.*, n. 518. — HERZOG, *Append. epigr.*, n. 40.

C. Valerius, C. f(*ilius*), *Pap*(*iria tribu*), *Narb*(*one*), *Taurus, miles leg*(*ionis*) *IIII Mac*(*edonicae*), *ann*(*orum*) *XXX*, *stip*(*endiorum*) *X*, *ex t*(*estamento*).

« Caius Valerius Taurus, fils de Caius, de la tribu *Papiria*, né à Narbonne, soldat de la légion quatrième Macédonique, âgé de trente ans, ayant dix ans de service, d'après son testament ».

La quatrième Macédonique campa, du temps d'Auguste, en Espagne, puis en Germanie; très-affaiblie par les guerres de Vitellius, elle disparut sous Vespasien & fut probablement reconstituée sous le nom de quatrième *Flavia*[1].

[1] Cf. ALLMER, t. 1, n. 90, & *Append.*, p. 20

64

TARRAGONE.

M·PORCIO
M·FIL·GAL
NARBONENSI
TRIB·MIL·LEG·XXII
5 PRAEF·ALAE THRAC
HERCLAN·PRAEF
ORAE MARITVMAE
FLAMINI DIVORVM AVG
PROVINCIAE HISP·CITER
10 *p h c*

Ligne 7 : MAE, M & A liés.

HENZEN, 6763. — C. I. L., t. 2, 4239.

M. Porcio M. fil(io), Gal(eria tribu), Narbonensi, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) XXII, praef(ecto) alae Thrac(um) Herc(u)lan(orum) ?(Herc(u)l(i)an(orum?), praef(ecto) orae maritumae, flamini divorum augustorum, provinciae Hisp(aniae) Citer(ioris), p(onendum) h(eredes) c(uraverunt).

« A Marcus Porcius Narbonensis, fils de Marcus, « tribun des soldats de la légion vingt-deuxième, « préfet de l'aile des Thraces Herculéens, préfet « de la côte maritime, flamine des empereurs « divinisés pour la province d'Espagne Cité- « rieure, ses héritiers ont fait ériger ce monu- « ment ».

Ce personnage, inscrit dans la tribu *Galeria*, est Espagnol. Son surnom, *Narbonensis*, indique que sa famille était originaire de Narbonne, où la *gens Porcia* comptait beaucoup de représentants.

Barry faisait en outre figurer parmi les inscriptions militaires trois épitaphes que nous reléguons parmi les funéraires. Elles figurent dans le *Corpus* de Barry aux numéros 71, 73 & 74. Il nous paraît à peu près sûr que les inscriptions 71 (*L. Cornelius Cirratus*) & 73 (ligne 2 : *Ianuari*) ne sont pas militaires. L'inscription 74 (ligne 1 : *C. Gavi Cretici*) nous laisse quelques doutes. Mais elle est, à notre avis, trop mal conservée pour qu'on y puisse lire la mention d'une fonction quelconque avec une probabilité suffisante.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

I. — NOMS DE LA COLONIE. — COLONS, ÉTRANGERS, ESCLAVES DE LA COLONIE. TOPOGRAPHIE.

65

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment irrégulier. — Hauteur, 0m27; largeur, 0m59. Hauteur d'une lettre, 0m18.

·PAP·

Copie de M. BERTHOMIEU, 74. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Pap(iria tribu).

« De la tribu *Papiria* ».

C'est dans la tribu *Papiria* qu'étaient inscrits les citoyens romains colons de Narbonne.

66

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m92. Hauteur d'une lettre, 0m21.

PAP·

Copie de M. BERTHOMIEU, n. 261, & BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER.

..... *Pap iria tribu).*

« ..... de la tribu *Papiria* ».

67

NARBONNE. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulare, qui a probablement servi de frise à quelque édifice. — Hauteur, 0m40; largeur, 1m05. Hauteur d'une lettre (la lettre E), 0m15.

NIS·ET·PEREGR

Copie de BARRY, n. 82, & BERTHOMIEU, 361. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, fo 130 vo. — SÉGUIER, p. 18, n. 10. — VIGUIER, t. 1, fo 182. — BOUSQUET, t. 1, fo 183. — HERZOG, *Append.*, n. 13.

[*Colo*]*nis & peregr*[*inis*].

« Aux colons & aux étrangers ».

La condition des *peregrini* étant à Narbonne ce qu'elle était ailleurs, il n'y a pas lieu d'insister.

68

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

QVINQ·ET
ONISQVE COL

Copie de LAFONT.

G. Lafont, f° 257. — Séguier, p. 5, n. 16. — Viguier, t. 1, p. 165. — Bousquet, t. 1, p. 148. — Herzog, *Append.*, n. 14.

... *quinq(uennali)? et ..... [col]onisque col[oniae]*.

« ... duumvir quinquennal ? & ..... aux colons « de la colonie ».

69

Narbonne. — « En la maison de M. Raynoard, chanoine de Narbonne » (Romieu). « Au jardin de la maison de M. l'archidiacre de Rozès » (Garrigues). « Chez M. Mirabel, puis vendue à un Anglais » (Bousquet). Perdue.

MYRINI
FAVSTI·COL
NÆBON
ESIVM·SERVI
VICARIA
HIC·SEPVT
POTHVS CON
TVBERNALIS

Copie de Lafont.

Burmann, p. 70. — Romieu (*Voss*), p. 127. — Romieu (*Laporte*), f° 21, n. 180. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 10. — Scaliger (*Cursif*), p. 101. — Gruter, p. 986, n. 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 109. — Garrigues (*Copie*), f° 18 recto, 2. — Catel, *Hist.*, p. 99. — G. Lafont, 398, 2. — Pech (*Narb.*), n. 21. — Pech (*Paris*, 17746), p. 24, n. 39. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., *Pr.*, p. 14, n. 77; 2me éd., t. 1, p. 617. — Viguier, t. 3, p. 290. — Bousquet, t. 3, p. 261. — Orelli, 2826. — Herzog, *Append.*, n. 35.

Ligne 7; Burmann : POHEVS; Gruter : POSTHVS; Garrigues (*Copie*) : POTEHVS; Catel : POTEHVS.

Myrin[e] Fausti col(oniae) Narbone(n)sium servi vicaria, hic sepult(a). Pothus contubernalis.

« Ci-gît Myrine, esclave de Faustus, esclave de « la colonie des habitants de Narbonne. Pothus « son camarade ».

Pothus est une leçon plus probable que *Posthus* & surtout *Poethus*, que donnent aussi les manuscrits. *Myrini* a été lu certainement pour *Myrine*. Elle était *vicaria*, c'est-à-dire servante & esclave d'un autre esclave. Elle avait pour maître *Faustus*, esclave public de la colonie, & *Pothus* pour *contubernalis*, c'est-à-dire pour mari, si l'on peut appeler mariage les unions, privées de toute sanction, que les esclaves contractaient entre eux. *Pothus* lui fit les frais d'une sépulture.

Ce texte ne nous apprend rien de nouveau sur les esclaves publics & les esclaves des colonies ou des municipes, achetés ou employés par eux.

70

Narbonne. — Aux Moulinassès. Au jardin de l'archevêché. Trois fragments, deux appartenant à la même inscription & le troisième paraissant aussi lui appartenir. Les deux premiers fragments sont surmontés d'un bandeau de la même hauteur. — Hauteur du champ, 0m45; hauteur du bandeau, 0m25; hauteur d'une lettre, 0m13. Les lettres du troisième fragment sont aussi de 0m13.

1°	2°	3°
SVA P	VIA FE	CIT

Copie de M. Thiers. — Berthomieu, 342, 343. — Copie dessinée de M. Allmer.

..... *sua p[ecu]nia fecit.*

« ..... a érigé à ses frais ».

71

Narbonne. — Aux Moulinassès. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1878. Claveau de 1m70 de rayon. Il est inscrit sur les deux faces. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m63. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

Première face :	Côté opposé :
VIR·SOLO·	M·DE·SV
M·DE·SVA	IA·FECIT

Cette inscription se raccorde avec un autre fragment trouvé aussi aux Moulinassès & inscrit sur les deux faces :

Première face :	Côté opposé :
I R DVOM	A
MACELLV	

Ce qui donne, pour la première face : I R DVOMVIR SOLO | MACELLVM DE SVA, & pour le revers : M DE SVA | IA FECIT.

La première lettre de la première ligne est probablement un P.

Copie de M. Thiers & copie dessinée de M. Allmer (*Rev. épigr.*, fasc. 12, n. 212). — Berthomieu, 345 & 474.

1° *[P]r(aetor) duomvir solo ..... macellum de sua [pecunia fecit].*

2° *[Praeto duomvir solo ..... macellu]m de sua [pecun]ia fecit.*

Les deux inscriptions sont identiques : « Un « tel, préteur duumvir, sur un sol [fourni par la « cité ?], a élevé un marché à ses frais ».

L'inscription précédente appartient probablement à une autre face du même monument.

72

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Piédestal avec un bas-relief représentant une amphore, sur laquelle est gravée l'inscription enfermée par un listel. — Hauteur, 1m14; largeur, 0m60; épaisseur, 0m60. Hauteur de l'amphore, 0m80.

OLEO V

Copie de M. Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 113. — Barry.

Rainouard (*Laporte*), f° 20, n. 126. — Romieu (*Voss*), p. 175. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 14. — Gruter, 929, 14. — G. Lafont, f°s 327 & 374. — Viguier, t. 1, pp. 190 & 191. — Bousquet, t. 1, p. 189. — Millin, t. 4, p. 388.

Oleo quinque ?.

« Cinq mesures ? tables ? pour l'huile ».

Cette inscription est gravée sur la panse d'une jarre sculptée en bas-relief sur la pierre. Romieu dessine ce vase comme si c'était un vase véritable & non un bas-relief.

Viguier représente la pierre & la jarre dessinée sur la pierre très-exactement, & il écrit : « urne en relief où l'on tenait de l'huile odoriférante pour les bains ». Il sait pourtant qu'il ne s'agit ici que d'un bas-relief. Il dessine, à la page suivante, la même urne avec la même inscription mais sans la pierre, avec l'indication « qu'elle fut découverte par Garrigues, qui la trouva remplie de terre ». Ainsi cette « urne » est dessinée deux fois : la première fois, c'est un simple bas-relief (qui existe encore); la seconde fois, c'est véritablement une urne (qui est détruite ou qui n'a jamais existé).

Les mêmes indications se trouvent dans Bousquet; il indique la première fois, comme les autres manuscrits, que le monument fut trouvé dans le bastion Montmorency.

Ce monument, peut-être le seul de son espèce, a été interprété de beaucoup de façons différentes. Il s'agissait, suivant Viguier, « d'une urne en relief, où l'on tenait de l'huile odoriférante pour les bains ». Suivant Bousquet, c'est un symbole rappelant le don des cinq mesures d'huile pour les athlètes qui figuraient dans les jeux du cirque. — Ce monument, au premier abord, a l'apparence d'un autel, mais il est dépourvu d'acrotères. Il m'a suggéré diverses explications, que je donne par ordre décroissant de vraisemblance.

Si la même inscription a figuré sur un vase, il a pu servir de mesure de capacité, & le cippe, élevé au milieu d'un marché, a pu indiquer la place où on vérifiait cette mesure. Il y avait dans les villes des appareils pour mesurer l'huile. On voit à Brescia un préfet, revêtu des pouvoirs de l'édile, doter sa ville d'un de ces appareils & d'une statue[1]. On traduirait ainsi : *oleo quinque mensurae*, « cinq mesures pour l'huile ».

Mais peut-être le vase distinct du bas-relief est une invention des épigraphistes. En ce cas, on peut remarquer que les *mensae oleariae*, tables ou comptoirs pour l'huile, surveillés à Rome par le *praefectus annonae*[2], s'y trouvaient au nombre de deux mille trois cents. Ce nombre si considérable peut faire penser que chacune de ces *mensae* n'occupait qu'un petit espace, celui d'une table de changeur par exemple, & qu'il pouvait par conséquent s'en trouver plusieurs ensemble. On peut alors supposer qu'à Narbonne cinq de ces *mensae* étaient à côté l'une de l'autre, dans un marché probablement, & que leur emplacement & leur nombre étaient marqués par ce cippe.

Une hypothèse toute différente peut encore être défendue. Il y avait dans les carrefours des pierres qu'on oignait d'huile[3], qui avaient alors une vertu prophétique[4] & qui furent honorées jusqu'au septième siècle aux portes de Rome[5]. Si nous sommes en présence d'une pierre de ce genre, il faut lire : *oleo u(nge)* ou *oleo quinquies [unge]*. Mais, dans la première de ces deux hypothèses, il faut suppléer une abréviation inusitée. En outre, il faudrait un point pour séparer les deux mots. A Narbonne, il est rare que les points soient omis entre deux mots; ils le sont souvent entre un mot & un chiffre. — La seconde hypothèse n'est pas invraisemblable, mais elle manque de preuves. Nous ne trouvons pas dans les auteurs que ces onctions aient dû se faire cinq fois.

Pour toutes ces raisons, le premier des sens que nous avons donné : *oleo quinque [mensurae]*, ou *mensae*, nous paraît le meilleur, sans être certain.

[1] C. I. L., t. 5, n. 4468.
[2] Jordan, *Topographie der Stadt Rom.*, t. 2, p. 69.
[3] Theophr., XVI.
[4] Lucien, *In Alexand.*; — *Conviv. deor.*
[5] Labbe, *Concil.*, p. 1013.

73

Narbonne. — Fragment représentant la partie inférieure droite d'une table de marbre, autrefois bordée d'une moulure. Chez M. Bories. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m55.

.....
..... MPLIVS
..... M · ARGENT .....
..... AENEOS .....
..... HEATRI · OI .....
5 ..... I HS LIII DEDIT

Estampage de M. Bru & copie dessinée de M. Allmer.

Cf. Allmer, *Rev. épigr.*, 358.

L'L de la ciquième ligne incertain; peut-être faut-il lire C. La dernière lettre de la ligne 4 est probablement le commencement d'un R, & la première lettre de la ligne 5 la fin d'un M.

..... & a mplius ..... [signu]m argent[eum ..... &] ..... aeneos ..... & ad ..... t[heatri o[rnationem ? in perpetuum ?] sestertium LIII milia dedit.

« ..... a donné en outre ..... & une statue ? d'ar-
« gent ..... & ..... objets en bronze ..... &, pour
« des embellissements au théâtre, le revenu d'une
« somme de cinquante-trois mille sesterces à
« perpétuité ».

M. Allmer, auquel nous empruntons cette restitution, fait remarquer que le théâtre de Narbonne, mentionné par Sidoine Apollinaire[1], n'a laissé découvrir aucune de ses traces & qu'il n'est encore mentionné par aucune autre inscription. Notre texte donne beaucoup de vraisemblance à la restitution proposée par M. Léon Rénier pour compléter l'inscription relative aux générosités d'Antonin envers Narbonne.

74

Narbonne. — Perdue.

AD · PORTAM · ROMANAM

Copie de Romieu.

Romieu (*Voss*), p. 127. — Romieu (*Laporte*), f° 21, n. 180. — Scaliger (*Onciales*), 288. — Scaliger (*Cursif*), p. 101. — Gruter, 167, 7. — G. Lafont (d'après Gruter), f° 386. — Viguier, t. 1, p. 181. — Bousquet, t. 1, p. 181. — P. Lafont, *Congrès*

[1] Sid. Apoll., *carm.* 23 : *Salve Narbo potens salubritate ..... portis, porticibus, foro, theatro.*

archéologique de Narbonne, 1858, p. 306. — Herzog, 76.

Ad portam Romanam.

« Vers la porte Romaine ».

Cette porte, évidemment une des portes de la ville, n'est mentionnée dans aucun texte.

Nous rejetons dans les fragments une inscription qui peut cependant, à la rigueur, avoir un sens topographique : LAVRO MONTE P X. Elle est donnée par les plus anciens épigraphistes. (Cf. Rainouard (*Burm.*), p. 7, &c.) Une colline voisine de Narbonne s'est appelée Montlaurès, & J. Lafont, sur son plan de Narbonne à l'époque romaine, l'intitule « *Mons laurorum* ». Cependant, les deux derniers caractères de cette ligne indiquent une mesure, probablement celle d'un tombeau. On peut donc lire : [*i*]*n agro* ... [*in fr*]*onte p*(*edes*) *X*.

II. — DÉCURIONS. — MAGISTRATURES MUNICIPALES. — SACERDOCES MUNICIPAUX.

75

Narbonne. — Au bastion Saint-François, « du cousté d'Orient » (Garrigues). Au jardin de l'archevêché. Bloc encadré de moulures. — Hauteur, 0m65 ; largeur, 1m ; épaisseur, 0m55.

LIGVRIAE · Q · FIL
FRONTINAE
Q · HORTENSI · KATVLLI
HVIC · ORDO · NARBONESIS
5 PVBLICE · FVNVS · ET
OMNES VECTIGALES DECREVT

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry, n. 83. — Berthomieu, n. 408.

Burmann, p. 1. — Rainouard (*Laporte*), f° 1, n. 7. — Romieu (*Voss*), p. 105. — Romieu (*Laporte*), f° 2, n. 7. — Scaliger (*Onciales*), p. 19, n. 8. — Scaliger (*Cursif*), p. 97. — Pithou (*Diatrib.*), 1, p. 126. — Gruter, 430, 7. — Garrigues (*Autogr.*), f° 13. — Garrigues (*Copie*), f° 10, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 93. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 8, n. 37 ; 2me éd., t. 1, p. 614. — G. Lafont, f° 194. — Piquet, p. 134. — Séguier, p. 24, n. 4. — Viguier, t. 1, p. 254. — Bousquet, t. 1, p. 275. — Herzog, *Append.*, n. 15.

Séguier, qui n'en lit que deux lignes : ALCVRIA · Q · FIL | FRONTO. — Catel : FERENTINAE. — Piquet : FRONTINIAE. — Garrigues & Catel : HORTESI. — Garrigues & Vaissete : RATVLLI. — Catel : RATVLI. — Piquet : CATVLI. — Lafont, Viguier : CATVLLI. — Rainouard & Romieu : NARBONENSIS. — Pour les citations, cf. Barry.

Liguriae, Q. fil(*iae*), *Frontinae, Q. Hortensi*(*i*) *Katulli* (*uxori*). *Huic ordo Narbone*(*n*)*sis publice funus & omnes vectigales decrevit.*

« A Liguria Frontina, fille de Quintus, femme « de Quintus Hortensius Katullus. Le corps des « décurions de Narbonne lui a décrété des funé- « railles aux frais du public, qui supportera tou- « tes les dépenses ».

Ordo désigne, ici comme ailleurs, le corps des décurions. *Vectigal* a le sens tout particulier de taxes, frais d'enterrement, droits de sépulture, &c. Il arrive souvent que les décurions font toutes ces dépenses à la place des familles des morts qu'ils veulent honorer[1].

[1] Cf. Wilmanns, pp. 689, 690.

76

Narbonne. — Courtine entre les bastions Saint-Paul & Montmorency. Perdue.

B FVNVS VECTIC

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 229. — Séguier, p. 4, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 362. — Bousquet, t. 3, p. 302. — Barry, n. 84.

..... [*pu*]*b*(*lice*) *funus, vecti*[*gales omnes &* .....].

« ..... aux frais du public, les funérailles, toutes « les dépenses & ..... ».

Barry nous paraît avoir raison quand il rapproche cette inscription de la précédente & pense qu'on a lu *vectio* pour *vectig*. Le B qui reste lui suggère la lecture, qui n'est pas inadmissible, *ordo Narb.* Peut-être au lieu de B, donné par les manuscrits, faut-il lire E.

77

Toulouse. — Au musée. Monument donné par le marquis de Gléon au chevalier de Rivals. Stèle en marbre brisée à droite. Base & encadrement à moulures. — Hauteur, 0m83 ; largeur, 0m43.

PRAEF · PRO...
FLAM · C · V · I...
DECVR · C · I · P...
MESSIA · M · LI...
5 VXOR
PATRONO PIIS...
EX TESTAM...
PONENDAM CV...
LOC · D · D...

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry, 85.

Le sommet des lettres de la première ligne a disparu. On distingue, ligne 3, l'amorce supérieure de la dernière lettre, qui est un P.

Rivalz, *Différents morceaux antiques que l'on voit à Toulouse, chez M. Rivalz*, pl. 18. — Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 200. —

HERZOG, *Append.*, n. 270. — ALLMER, *Inscr. de Vienne*, n. 190.

[M.] ..... praef(ecto) pro [duumviro] ... flam(ini) c(olonia) V..... I(ulia) [Baeterris], decur(ioni) c(olonia) I(ulia) [P(aterna) C(laudia) N(arbone) Martio], Messia, M. li[berta], uxor, patrono piis[simo] ex testam[ento] ponendum cu[ravit]. Loc(us) d(atus) d(ecreto) [d(ecurionum)].

« A Marcus ..... préfet remplissant les fonctions « de duumvir ..... flamine de la colonie *V.....* « *Iulia Baeterrae* (Béziers), décurion de la colonie « *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius* (Narbonne); sa femme, Messia ....., affranchie de « Marcus, à son excellent patron, d'après ses dis- « positions testamentaires, a fait ériger ce monu- « ment. Emplacement donné par un décret des « décurions ».

Il est probable que ce personnage, avant d'être décurion à Narbonne, où il est mort, avait obtenu à Béziers, à la fois les honneurs municipaux & la dignité de flamine. Nous verrons plus loin que les sigles V·I·B désignent Béziers. Le sens de la lettre V n'est pas encore fixé avec certitude.

Ce personnage avait épousé son ancienne esclave, Messia, qui lui dédia après sa mort une statue.

78

NARBONNE. — Trouvée au bastion Saint-François, du côté du septentrion. Maintenant au musée (salle haute). Bloc rectangulaire. L'inscription est bordée d'une moulure & d'une plate-bande. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m40; largeur totale, 1m60; largeur du champ, 1m40.

Q·VIBIVS·Q·F·MAXVMVS·M·VARIVS·L·F
CAPITO·PR·II·VIR·ARAM·VOLCANO·MACERIAQ
AREAM·SAEPIENDAM·PISCINAM·QVE·EX·D·D
DE·PECVNIA·PVBLICA·FACIEDA·COER
5 Q·VIBIVS·Q·F·MAXVMVS·PROBAVIT

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, n. 86.

BURMANN, p. 8. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 4, n. 20. — ROMIEU (*Laporte*), f° 4, n. 20. — SCALIGER (*Onciales*), 21, 1. — SCALIGER (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 61, 5. — GARRIGUES (*Autogr.*), p. 87, 1. — GARRIGUES (*Copie*), f° 3, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 91, 1. — RULMAN, n. 8. — G. LAFONT, f° 196. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, pp. 11, 58; 2me éd., t. 1, p. 616. — DUMÈGE, *Monuments religieux*, p. 329, & *Arch. pyrén.*, t. 3, p. 365. — PIQUET, p. 29. — SÉGUIER, p. 20, n. 16. — VIGUIER, t. 1, f° 82. — BOUSQUET, t. 1, f° 53. — HERZOG, *Append.*, n. 16. — C. I. L., t. 1, n. 1488.

Burmann, Scaliger, Gruter, ligne 4 : FACIEDA ; l. 5 : VIRBIVS. — Rulman : VIDIVS. — Catel : Q·VIBIVS Q·FABIVS. — Séguier : MARIVS F·R·CAPIO PR·II·VII... AP. — Romieu : PISCINAM QVAE. — Garrigues : MACERIA·Q COL·R. — Dumège : AERAM... MACERIA QVE AERAM AESPIENDAM PISCINAM·QVAE. — Bousquet : MAXIMVS ... PICINAM ... PVBLICA. — Garrigues & Lafont : FACIENDA. — Cf. Barry, *loc. cit.*

Q. Vibius, Q. f(ilius), Maxumus, M. Varius, L. f(ilius), Capito, pr(aetores) II vir(i), aram Volcano, maceria[m]que aream saepiendam, piscinamque ex d(ecreto) d(ecurionum) de pecunia publica facie[n]da coer(averunt). Q. Vibius, Q. f(ilius), Maxumus probavit.

« Quintus Vibius Maxumus, fils de Quintus, & « Marcus Varius Capito, fils de Lucius, préteurs « duumvirs, ont fait construire à Vulcain, avec « les fonds publics, sur un décret des décurions, « un autel, une cour fermée & une piscine. Quin- « tus Vibius Maxumus, fils de Quintus, a ap- « prouvé les travaux ».

On sait qu'en Italie les magistrats suprêmes d'une cité ont souvent porté autrefois le titre de préteurs. Lorsque la *lex Julia* eut organisé les municipes & les colonies, ces magistrats s'appelèrent *duumviri*, *quatuorviri*, &c. Le titre de *praetor* continua cependant à être usité dans quelques anciennes colonies. Ici les deux titres figurent ensemble. On connaît d'autres préteurs dans la Gaule Narbonnaise : à Aix, *Aquae-Sextiae* (*Bullet. de l'Inst.*, 1860, 220); — à Vaison, *Vasio Vocontiorum* (MILLIN, *Voyage*, 4, 152; LONG, *Mém. prés. à l'Acad.*, sér. 2, t. 2, p. 378); à Avignon, *Avenio* (*Revue arch.*, 1844, 478; GARRUCCI, *Bullet.*, 1860, 220 : *T. Carisius T. f. pr. Volc. ar. dat*; *Volc.* signifie *Volcano*. Cf. Gruter, 1014, 4. — Cf. MOMMSEN, *C. I. L.*, t. 1, 1488); — & dans plusieurs autres villes, qu'il est inutile d'énumérer.

Cette inscription paraît la plus ancienne à M. Mommsen (*loc. cit.*). Il ne la croit pas cependant antérieure au règne de Claude, mais il s'appuie sur un argument contestable. Elle est, dit-il, de la même époque que l'inscription suivante : *C. Cominio C. f. | Volt. Bitutioni | prait. C. I. C.*, qui date de Claude, puisqu'il faut lire : *coloniae Juliae Claudiae*. Nous verrons ailleurs que cette dernière inscription doit probablement être lue ainsi : *C. Cominio C. f., Volt(inia tribu), Bitutioni prait(ori) c(oloniae) I(uliae) C(arcassonis)*. Elle peut donc être antérieure à Claude & ne doit pas servir à dater notre inscription des préteurs duumvirs narbonnais. Le titre de préteur tomba en désuétude, & le titre de *praetores duumviri* a probablement été imaginé à une époque où celui de duumvir, tout-à-fait nouveau, avait besoin d'être expliqué. Nous voyons par les inscriptions qui suivent, malheureusement mutilées & d'une restitution quelque peu incertaine, qu'il a été quelque temps usité à Narbonne. Les deux préteurs duumvirs ont dû faire exécuter le décret des décurions; un seul a été spécialement chargé d'approuver les travaux.

Ils ont donc fait construire au dieu Vulcain, à Narbonne, sur un emplacement que nous ne

connaissons pas : 1° un autel ; 2° une maçonnerie ou un mur entourant un sol aplani (une aire, une cour); 3° une piscine ou citerne.

79

Narbonne. — Trouvée à la porte Connétable. Transportée à Lamourguier. Bandeau rectangulaire surmonté d'un chaperon demi-cylindrique. — Hauteur, 0m32; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m20.

PATER·PR·DVC

Copie de Barry. — Berthomieu, 145. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 289, & Bousquet, t. 1, p. 172 : R·PATER·PR·DVO.

..... *pater, pr(aetor) duo*[*vir*] .....

« ..... préteur duumvir ..... ».

80

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m50; largeur, 1m10.

L·SEIVS

DECV

AED PR I

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Thiers. — Berthomieu, n. 379. — Barry.

L. Seius ... Decu... aed(ilis), pr(aetor) I[*I vir*] ?...

« Lucius Seius ... Decu... édile, préteur duumvir ?... ».

81

Narbonne. —Inscription trouvée dans les fouilles du Capitole. Au musée, salle basse. Fragment de marbre. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m20. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m12; de la seconde ligne, 0m08.

B O N

P·PAL

II

Copie de Barry & Berthomieu, 529. — Copie dessinée de M. Allmer.

Peut-être faut-il lire avec M. Allmer, ligne 3 : IR; la partie inférieure de ces deux lettres étant brisée.

..... [*Tre*]*bon*[*io*] ?? ..... [*Pa*]*p*(*iria tribu*), *Pal*..... *II* (*viro*) ? [*II v*]*ir*[*o*] ?.....

« A ..... Trebonius ?? ..... Pal..... de la tribu « *Papiria,* duumvir ?..... ».

Cette inscription paraît mentionner un duumvir. Mais ce fragment est trop mutilé pour que toute attribution qu'on lui pourra donner ne soit très-douteuse.

82

Narbonne. — Anciennement « au bastion Saint-Félix, sur la face du Septentrion » (Piquet). Perdue.

DVOM·VIR·ITERVM

L·NARB·MART·DOM

Copie de Lafont.

Burmann, p. 35. — Rainouard (*Laporte*), f° 15, n. 97. — Romieu (*Voss*), p. 118. — Romieu (*Laporte*), f° 12, n. 103. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 15. — Gruter, 496, 3. — Garrigues (*Autogr.*), f° 15 v°. — Garrigues (*Copie*), f° 28. — G. Lafont, f° 252. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 10 n. 55; 2me éd., t. 1, p. 615. — Piquet, *Hist.*, p. 136. — Séguier, p. 17, n. 6. — Viguier, t. 3, p. 93. — Bousquet, t. 1, p. 152, & t. 3, p. 64. — Herzog, *Append.*, n. 23.

Romieu : MAT ET DON.

... *duomvir* (*duomviro ?*) *iterum* [*co*]*l*(*onia*) *Narb*(*one*) *Mart*(*io*), *dom*...

« ... deux fois duumvir de la colonie de *Narbo* « *Martius* ... ».

Peut-être cette inscription avait-elle perdu plus de lettres que nous n'en supposons, & faut-il lire : [*col*(*onia*) *Iul*(*ia*) *Pat*(*erna*) *C*]*l*(*audia*) *Narb*(*one*) *Mart*(*io*).

Dom... est probablement une mauvaise lecture, peut-être pour *duom*... (en ce cas, ce personnage aurait été duumvir dans une autre colonie).

83

Narbonne. — Inscription trouvée à la courtine de la porte Royale (Viguier), c'est-à-dire de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire terminé à la partie supérieure par un bandeau arrondi. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m40. Hauteur d'une lettre, 0m11.

O·PRAEF·PRO·II·VIR·VIVO

MODESTAE VXORI

Copie de Barry. — Berthomieu, 42. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 203 v°. — Viguier, t. 1, p. 150. — Bousquet, t. 1, p. 173. — Herzog, *Append.*, n. 26.

.....*o, praef*(*ecto*) *pro II vir*(*o*), *vivo ;* ..... *Modestae, uxori.*

« A ....., préfet remplissant les fonctions de « duumvir, vivant; à ..... Modesta, sa femme ».

84

Narbonne. — Il convient de rappeler ici une inscription qui mentionne un *praefectus pro duumviro* anonyme, que nous avons classé au numéro 48 de nos *Inscriptions publiques.*

85

Narbonne. — Au bastion Damville, d'où elle a été extraite vers 1875. Au jardin de l'archevêché.

Pierre quadrangulaire oblongue, dégradée à son extrémité gauche. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m58; largeur, 1m78.

M·PILIVS·M·L·DIOPHANTVS
M M·F·TVRPIO
C M·F·POLLIO·PRAEFECTVS
ILIA M·L·ANDROMACA·MATER

Copie de MM. THIERS & BRU. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 87. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 26, n. 164. — ROMIEU (*Voss*), p. 124. — ROMIEU (*Laporte*), f° 18, n. 155. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 3. — SCALIGER (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 988, 9. — GARRIGUES (*Copie*), f° 14 v°. — RULMAN, 145. — CATEL, p. 102. — G. LAFONT, f° 291. — PECH (*Narb.*), p. 20 & (*Paris*, 9997) n. 20. — VIGUIER, t. 1, f° 163. — BOUSQUET, t. 1, f° 168. — ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 297.

Rainouard, ligne 4 : LILIA. — Romieu, l. 3 : POILIO. — Gruter, l. 4 : ANDRONIA CHA. — Garrigues, lignes 1 & 2 : DIOPANTES; l. 3 : PREFECTVS. — Viguier, l. 3, sépare le C de l'M sans indiquer qu'il y ait eu des lettres effacées.

M. Pilius, M. l(ibertus), Diophantus; M. [Pilius ?], M. f(ilius), Turpio; C. [Pilius ?], M. f(ilius), Pollio, praefectus, [P]ilia, M. l(iberta), Andromaca, mater.

« Marcus Pilius Diophantus, affranchi de Marcus; Marcus Pilius Turpio, fils de Marcus; Caius Pilius Pollio, fils de Marcus, préfet, Pilia Andromaca, sa mère ».

Il faut remarquer dans cette inscription que le *nomen, Pilius,* n'est pas répété.

Il est rare, mais non inusité, de rencontrer un *praefectus* qui ne soit pas désigné par son titre complet de *praefectus pro II viro.* Ce dernier titre figurait peut-être sur l'inscription.

Pilia Andromaca (pour *Andromacha*) est la femme & en même temps la coaffranchie ou l'affranchie de *Marcus Pilius Diophantus.*

86

NARBONNE. — Perdue, puis retrouvée au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Bandeau rectangulaire. — Hauteur, 0m48; largeur, 1m40. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

RAMMIAE P·VINICIO·M·F
CN·CN·L· LEGIONI·AED
STATIAE·VXORI PRAEF·PRO·II·VIRO

Copie de M. THIERS. — BERTHOMIEU, n. 502. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

L'R de RAMMIAE & l'S de STATIAE presque effacés.

BURMANN, p. 73. — ROMIEU (*Voss*), p. 126. — ROMIEU (*Laporte*), f° 20, n. 169. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 8. — SCALIGER (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 488, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 9 v°. — GARRIGUES (*Copie*), f° 14. — CATEL, *Hist.*, p. 92. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., *Pr.*, p. 11, n. 59; 2me éd., t. 1, p. 616. — G. LAFONT, 357, 1. — VIGUIER, t. 1, f° 143. — BOUSQUET, t. 1, f° 116. — ORELLI, 4023. — HERZOG, *Append.*, n. 24.

Romieu, ligne 1 : V·AMMIAE; l. 2 : GN GN. — Gruter, l. 2 : LEGION·I. — Garrigues, l. 2 : LEG IONI A·D·D.

Rammiae, Cn(eiorum duorum) l(ibertae), Statiae, uxori. P. Vinicio, M. f(ilio), Legioni, aed(ili), praef(ecto) pro II viro.

« A Rammia Statia, affranchie de deux Cneius, sa femme. A Publius Vinicius Legio [1], fils de Marcus, édile, préfet remplissant les fonctions de duumvir ».

87

NARBONNE. — Courtine de la porte de Béziers. « Dans la porte Roialle » (SÉGUIER). Perdue.

ↃVO·VIR·OLIA

Copie de SÉGUIER.

G. LAFONT, f° 206. — SÉGUIER, p. 19, n. 1. — VIGUIER, t. 3, p. 374. — BOUSQUET, t. 3, p. 301.

G. Lafont : QVO VIR OLIA.

Ce fragment est peut-être mal copié, & toute lecture qu'on en fera sera incertaine.

88

NARBONNE. — Courtine Saint-Félix & citadelle (VIGUIER, LAFONT). Perdue.

CN·OCTAV
PRO·II VIR

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 267. — SÉGUIER, p. 15, n. 14. — BOUSQUET, t. 1, p. 171. — VIGUIER, t. 1, p. 147. — HERZOG, *Append.*, n. 25.

Cn. Octav(ius) ..., [praef(ectus)] pro II vir(o) ...

« Cneius Octavius ....., préfet remplissant les fonctions de duumvir ... ».

89

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix (G. LAFONT). Courtine Saint-Félix (SÉGUIER). Perdue.

S·DVOMVIR
O·VIRO·AVGVR
FECTVS·
TIS·ARBITRATV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 244. — SÉGUIER, p. 15, n. 17. — VIGUIER, t. 1, p. 228. — BOUSQUET, t. 1, p. 246.

A la troisième ligne, après FECTVS, Lafont écrit & efface NAVIVM.

[1] Sur le cognomen *Legio*, cf. ORELLI, 4023.

.....*s, duomvir,* [*praef*(*ectus*) *pr*]*o* [*II*] *viro, augur,* [*prae*]*fectus* [*fabrum*] .....*tis arbitratu.*

« ..... duumvir, préfet remplissant les fonctions « de duumvir, augure, préfet des ouvriers ..... « par les soins de ..... ».

90

Narbonne. — Bloc rectangulaire en marbre. « Servait d'autel à la chapelle de Saint-Laurent de la Madeleine, bâtie en 1171, démolie en 1714 » (G. Lafont). Puis à l'archevêché; enfin au musée, salle haute. Cette inscription devait être revêtue d'étain fondu; on voit encore des traces de crampons. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m40. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m20.

C·F·PAP·RVFO
NVLEIANO
/M·AEDILI·PRAEF
O·ET·DVOVIRO

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry.

G. Lafont, f° 15. — Chanoine Lafont, *Journal de Trévoux*, 1715, février, p. 308 & suiv. — Séguier, p. 3, n. 8. — Maffei, p. 56. — Muratori, p. 740, n. 7. — Piquet, *Hist.*, p. 8. — Viguier, t. 1, p. 148. — Bousquet, t. 1, p. 141. — Orelli, 4026. — Herzog, *Append.*, n. 21. — Tournal, *Catal.*, 150.

Muratori, Orelli, ligne 3 : TERTIVM.

... *C. f*(*ilio*), *Pap*(*iria tribu*), *Rufo* [*Ca*]*nuleiano,* [*terti*]*um aedili, praef*[*ect*]*o & duoviro.*

« A ..... Rufus Canuleianus, fils de Caius, de la « tribu *Papiria*, trois fois édile, préfet & duumvir ».

On a voulu lire à la quatrième ligne : *ecto pro II viro.* Il nous semble que l'espace vacant ne permet pas de suppléer plus de quatre ou cinq lettres. Il s'agit cependant du titre de *praefectus pro duumviro*, indiqué en abrégé par le simple mot de *praefectus.* On peut supposer à la rigueur que l'inscription n'a pas été gravée avec symétrie, & lire aux troisième & quatrième lignes : *praefecto pro duoviro & duoviro.*

91

Narbonne. — Courtine de la Porte de Béziers, ou Porte Royalle (Garrigues). A Lamourguier. Bloc rectangulaire. Caractères élégants, qui paraissent dater du premier siècle de notre ère. — Hauteur, 0m57; largeur, 0m98; épaisseur, 0m54.

T·COMINIVS·C·F·P[...]
DVOM·VIR·AEDILIS
INTERREX

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry, n. 88. — Berthomieu, n. 80.

Burmann, p. 18. — Rainouard (*Laporte*), f° 8, n. 47. — Romieu (*Voss*), p. 113. — Romieu (*Laporte*), f° 7, n. 59. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 23. — Scaliger (*Cursif*), p. 99. — Gruter, p. 394, 5. — Garrigues, f° 15 v°. — Rulman (*Paris*, 8649), n. 15. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 10, n. 54; 2me éd., t. 1, p. 615. — G. Lafont, f° 210 v°. — Séguier, p. 19, n. 9. — Bousquet, t. 1, f° 165.

Garrigues : T·COMVNIVS C·F·PO | DVOMV EDILIS | INTERREX. — Rainouard, Gruter, &c., ligne 1 : PO.

T. Cominius, C. f(*ilius*), *P..... duomvir, aedilis, interrex.*

« Titus Cominius, fils de Caius, ... duumvir, « édile, interroi ».

La pierre est brisée à droite. Elle ne laisse pas assez de place pour qu'on puisse lire le *cognomen.*

Sur tous les manuscrits, on lit PO. Si ces deux lettres sont le commencement du *cognomen*, le nom de la tribu est supprimé, ce qui arrive plus souvent dans le premier siècle que dans le second. Peut-être ont-elles désigné la tribu (*Pollia, Poblilia, Pomptina*), le *cognomen* étant supprimé. En ce cas, ce personnage n'est originaire ni de Narbonne ni de la Province.

Sur la dignité d'*interrex*, dignité collégiale, cf. Wilmanns, nos 2042, 2044.

92

Narbonne. — Bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Fragment rectangulaire incomplet à droite. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m115.

·AEDILI·C
PATRONO

Copie de M. Berthomieu, n. 28. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, f° 229. — Piquet, p. 135. — Bousquet, t. 1, f° 146.

..... *aedili c*[*oloniae*] ..... *patrono.*

« ..... édile de la colonie de ..... son (ou leur) « patron ».

93

Narbonne. — Bastion Saint-François. Perdue.

M·CAESIVS·T·F
FAB·AEDILIS

Copie de Lafont.

Burmann, p. 8 : M·FABIVS T·F·FAB·AEDILIS. — Id., *ibid.* : M·CAESIVS T·F·F·AEDIL. — Romieu (*Voss*), p. 109 : M·CAESIVS, &c. — Romieu (*Laporte*), p. 3, n. 26. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 18. — Scaliger (*Cursif*), p. 98 : M·FABIVS. — Gruter (*e Fonteio*), p. 380, 2 : M·CAESIVS. — Garrigues (*Autogr.*), f° 60 v°. — G. Lafont, f° 173. — Bousquet, t. 1, pp. 174 & 175. — Herzog, *App.*, n. 29.

M. Caesius, T. f(*ilius*), *Fab*(*ia tribu*), *aedilis.*

« Marcus Caesius, fils de Titus, de la tribu « *Fabia*, édile ? ».

Plusieurs épigraphistes ont écrit *Fabius* (probablement par inadvertance, à cause des trois lettres FAB qui suivent) & donné ainsi deux fois

la même inscription, une fois d'une façon incorrecte. Cette inscription peut avoir été mal copiée : *aedilis* peut avoir été mis pour un *cognomen*, & *Fab.* pour *Pap.*

94

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m13.

/EIATIVS·P
R G·AEDILIS

Copie de MM. THIERS & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 229. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 151; ligne 1 : VEIATIVS. — VIGUIER, t. 1, p. 133 : VELATIVS. — BOUSQUET, t. 1, p. 177.

... *Veiatius, P.* [*f*(*ilius*)] ... *aedilis* ...

« ... Veiatius, fils de Publius ... édile ... ».

Nous lisons *Veiatius* plutôt que *Velatius*, nom dérivé de la fonction des *accensi velati*.

95

PÉRIGUEUX. — Inscription découverte à la fin du dix-huitième siècle, vers 1783, en creusant des fondations dans le jardin du grand séminaire. Au musée. Bloc de marbre encadré de moulures, surmonté d'un fronton triangulaire retaillé. — Hauteur, 0m53; largeur 0m60.

P·VÍNICIVS·P·F·PA
PIR·SECVNDVS·AEDIL·II VR
QVAESTOR·COLON·IÚLIA·PA
TERNA·CLAVD·NÁRBO·MÁRT·
5 D·S·P

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY, n. 90. — LEBÈGUE.

SÉGUIER, *Lettre à un chanoine de l'abbaye de Chancelade* (25 juin 1784), chez WLGRIN DE TAILLEFER, *Antiquités de Vesone*, t. 1, p. 414 & suiv. — ORELLI-HENZEN, 5232. — GALY, *Catalogue du musée de Périgueux*, n. 262, p. 51. — HERZOG, *Append.*, n. 27. — WILMANNS, 2194.

P. Vinicius, P. f(*ilius*), *Papir*(*ia tribu*), *Secundus, aedilis, II vir, quaestor colon*(*ia*) *Iulia Paterna Claud*(*ia*) *Narbon*(*e*) *Mart*(*io*), *d*(*e*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*).

« Publius Vinicius Secundus, fils de Publius, « de la tribu *Papiria*, édile, duumvir, questeur « dans la colonie *Iulia Claudia Paterna Narbo* « *Martius*, à ses frais ».

L'édilité est ici mentionnée avant le duumvirat, à moins qu'il ne faille lire *aedilis duumvir*, sans séparer ces deux mots, & traduire par le mot *édile* : les édiles étant au nombre de deux, chacun d'eux s'est appelé quelquefois *aedilis duumvir*[1]. Ce qualificatif est devenu inutile. Peut-être faut-il supposer une erreur du lapicide, & lire : *quaestor, aedilis, duumvir*. Peut-être enfin la constitution municipale de Périgueux a-t-elle différé de celle de Narbonne, & le texte a-t-il été rédigé comme s'il s'agissait de Périgueux. C'est l'hypothèse que préfère M. Allmer.

Cet habitant de Narbonne vint habiter Périgueux. C'est pour cela que les noms de sa tribu & ceux de Narbonne sont à peine abrégés; ils l'auraient sans doute été davantage à Narbonne, où des abréviations plus complètes auraient été comprises[1].

[1] Cf. WILMANNS, p. 619.

96

NARBONNE. — Au couvent des Minimes, au côté droit de la porte du monastère (PIQUET). Au musée, salle haute. Fragment d'entablement. Un listel au-dessous de la seconde ligne de l'inscription. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m90.

VSVLENO VEIENTO
II VIR·Q·FLAMINI·PRIMVM
PLOCAMVS·I

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, n. 87.

G. LAFONT, f° 32, 2. — PECH, *Paris*, 17746, n. 53, & 9997, n. 81. — MURATORI, *Thes.*, p. 168, n. 2. — *Hist. gén. de Lang.*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 4, n. 10; 2me éd., t. 1, p. 611. — SÉGUIER, p. 4, n. 80. — VIGUIER, t. 1, p. 102. — BOUSQUET, t. 1, p. 95. — TOURNAL, *Catal.*, p. 184. — HERZOG, *Append.*, n. 22.

... *Usuleno Veiento*[*ni*], *II vir*(*o*) *q*(*uinquennali*) ?, *flamini primum. Plocamus, l*[*ibertus*].

« A ... Usulenus Veiento, duumvir quinquen- « nal ?, flamine pour la première fois. Plocamus, « affranchi ».

Le nom de Veiento se retrouve dans une inscription de Moux, que nous donnons plus loin. Nous pensons qu'il faut lire *Plocamus*. C'est un nom servile (πλόκαμος), sans doute celui d'un affranchi de Veiento qui lui fait cette dédicace.

[1] Nous ajoutons en note cette inscription municipale qui nous paraît suspecte, parce que nous l'avons trouvée dans le seul manuscrit Rainouard copié par Laporte. — Perdue.

G·IGNIO·C·F·PAP·SISE
NNAE·AEDILI·PRAEF
PRO·II·VIR·ET·II·VIR

RAINOUARD (*Laporte*), f° 30, n. 188 : « Tiré d'une pierre de marbre gris & en l'église de Saint-André de Ville Romieu ». (Près de Limoux, dans l'ancien Razès.) En marge : « Sous cette inscription ces lignes sont d'une main différente ». — BARRY l'a publiée en 1876, avec des inscriptions de Béziers, en la rapportant à Narbonne.

C. Ignio, C. f(*ilio*), *Pap*(*iria tribu*), *Sisennae, aedili, praef*(*ecto*) *pro II vir*(*o*) *& II vir*(*o*).

« A Caius Ignius Sisenna, de la tribu *Papiria*, fils de « Caius, édile, préfet remplissant les fonctions de duumvir « & duumvir ».

Cette inscription n'offre en elle-même rien qui l'empêche d'être narbonnaise; on rencontre à Narbonne des *praefecti pro duumviro*, & la *gens Ignia* y est représentée par plusieurs inscriptions.

Il faut lire probablement *quinquennali*, en supposant qu'une des deux lettres *q* qui servent habituellement à désigner ce titre a été omise par la faute du lapicide, car cette abréviation n'est pas usitée.

Flamini primum signifie « flamine pour la première fois », & non pas « premier flamine ». C'est à l'occasion du premier flaminicat exercé par ce personnage qu'une dédicace lui est faite. Cette explication paraît vraisemblable, si l'on se reporte aux inscriptions qui signalent le nombre des flaminicats municipaux exercés par un même personnage[1].

97

Narbonne. — A l'église du village de Quarante (diocèse de Narbonne, à quatre lieues au nord de la ville). L'inscription est adossée contre le mur de l'abside. Dalle en marbre blanc. A servi de table d'autel à une des chapelles de l'église. Elle provient de la ville de Narbonne, « où elle a été trouvée dans le courant de l'année 1569 » (Garrigues). — Hauteur, 0^m66; largeur, 1^m70.

PISENTIAE·T·F METELLAE·CN·F
FIRMINAE·FLA [ ] STICILLAE·FLAM
CN·METELLVS·C [ ] AMANDVS
TESTAMENT [ ] ONI·IVSSIT

Copie de Barry. n. 39.

Burmann, p. 99. — Garrigues (*Copie*), f° 67 v°. Id. (*Autogr.*), f° 128. — G. Lafont, 387, 3. — Viguier, t. 3, p. 172. — Bousquet, t. 3, p. 182. — Léon Rénier, *Bulletin des comités*, t. 3 (1855-1856), p. 151. — Louis Noguier, *Bulletin de la Soc. arch. de Béziers*, 1870, pp. 184 & 185 & pl. II, fig. 4. Id., *Col. Béziers*, n. 22.

Burmann & Garrigues, ligne 2 : FLAM·RVSTICILLAE; l. 3 : CN·LIB; l. 4 : PONI.

La coupure qui a été faite au ciseau, pour y placer une pierre sacrée, n'existait pas à l'époque de la découverte; les manuscrits portent, à la troisième ligne : LIB, détail intéressant pour l'interprétation du texte.

Cette inscription se trouve au village de Quarante, avec deux inscriptions relatives à la *gens Ancharia*.

Cf. Noguier (*Soc. arch. de Béziers*), 1870, pl. 2.

Elle a été restituée par MM. Léon Rénier & Boudard.

Pisentiae, T. f(iliae), Firminae, fla[m(inicae)]; Metellae, Cn. f(iliae), [Ru]sticillae, flam(inicae); Cn. Metellus, C[n. lib(ertus)], Amandus, testament[o] poni iussit.

« A Pisentia Firmina, fille de Titus, flaminique;
« à Metella Rusticilla, fille de Cneius, flaminique;
« Cneius Metellus Amandus, affranchi de Cneius,
« par son testament a fait ériger ce tombeau ».

Amandus était un affranchi d'un Métellus, & il a fait ériger ce monument à la femme & à la fille de son ancien maître.

On a trouvé avec cette inscription un sarcophage orné d'un bas-relief. Il représente deux personnes (M. Noguier pense que c'est un homme & une femme), coiffées d'une sorte de bonnet qui peut avoir été celui des flamines[1].

98

Narbonne. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0^m55; largeur, 1^m15. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0^m16.

ONTIFEX·
DAT

Copie de Barry, n. 31. — Berthomieu, n. 221. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 157. — Viguier, t. 1, p. 101. — Bousquet, t. 1, p. 94.

..... [*p*]*ontifex* ..... *dat*(*um*) ? .....

« ..... pontife ..... donné ? ..... ».

Il s'agit probablement ici d'un pontificat municipal[2].

III. — MAGISTRATS MUNICIPAUX ÉTRANGERS.

99

Narbonne. — Courtine Saint-Félix & citadelle. Au musée, salle basse. Bloc rectangulaire bordé d'une moulure, retaillé à gauche. — Hauteur, 0^m58; largeur, 0^m65. Hauteur du champ, 0^m40.

VS·P·F·VOLT
R·PRAETOR
SEXTIS·TESTAM
IVSSIT·SIBI·ET
5 E·C·L·PHILONCAE VXO

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 264. — Séguier, p. 15, n. 4. — Viguier, t. 2, p. 143. — Bousquet, t. 1, p. 164. — Herzog, *Append.*, 31. — Tournal, *Catal.*, 186.

G. Lafont, ligne 2 : IR.

.....us, P. f(ilius), Volt(inia tribu), ...r, praetor [Aquis] Sextis, testam(ento) [fieri] iussit sibi & .....e, C. l(ibertae), Philonicae, uxo(ri).

« .....us .....r, fils de Publius, de la tribu *Voltinia*, préteur à Aix, a ordonné par son testament qu'on érigeât ce tombeau à lui-même & à « .....e Philonica, affranchie de Caius, sa femme ».

Ce personnage exerça la préture à Aix, colonie latine; nous n'avons conservé que les deux dernières lettres de son nom. La lettre R, qui est conservée au commencement de la seconde ligne, peut terminer soit un *cognomen*, soit le mot *duumvir* ou *quattuorvir*.

[1] Hübner, n° 34, 3571, 3792, &c., & Barry, *loc. cit.* — Cf. *infra*, n. 42.

[1] Noguier, *Bulletin de la Soc. arch. de Béziers*, 1870, pp. 183, 184.
[2] Cf. dans ce *Corpus* les inscriptions de Nimes.

100

NARBONNE. — Bastion Saint-François, rentrant du nord-est. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m75.

V·L·ALBIVS·ALBI·
LEPIDVS·AEDIL·CO
GLANO·CORNE·

On voit une lettre indistincte sous l'O de CORNE.

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 97, *in fine* : ADILO | CLANTO. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 47 vº. — G. LAFONT, fº 201 vº. — VIGUIER, t. 1, fº 156. — BOUSQUET, t. 1, fº 155. — BERTHOMIEU, 7.

V(ivus). L. Albius Albin[us] Lepidus, aedil(is) co[lon(ia)] Glano, Corne[liae] .....

« De son vivant. Lucius Albius Albinus Lepidus, « édile de la colonie de Glanum, à Cornelia ... ».

Albius était édile de la colonie latine de *Glanum Livii* (Saint-Remy), à moins que *Cornel...* ne soit une désignation géographique.

IV. — LARAIRES AUGUSTAUX. — MAGISTRI. — SEVIRI. — DICTATOR IN IUNILICIIS.

101

NARBONNE. — Cippe de marbre sans encadrement, découvert en 1871, dans les travaux de démolition du bastion de la citadelle. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m59; largeur, 0m73.

LARIBVS·AVGVSTIS
EX·VOTO
L·CORNELIVS·SENEXS
L·CORNELIVS·CAPRARIVS
5 L·CAESELLIVS·PHOEBVS

Copie de BARRY, n. 7. — BERTHOMIEU, n. 151. — Copie dessinée de M. ALLMER.

EGGER, *Comptes rendus de l'Académie des inscr. & belles-lettres*, 1872, p. 455. — BARRY, *Notes sur les cultes augustaux de la Narbonnaise*, tome I de cette édition, p. 277, note 4. — ID., *Inscr.*, n. 7.

Laribus Augustis, ex voto. L. Cornelius Senexs; L. Cornelius Caprarius; L. Caesellius Phoebus.

« Ex-voto aux Lares Augustes. Lucius Corne-« lius Senexs; Lucius Cornelius Caprarius; Lu-« cius Caesellius Phœbus ».

Nous n'avons pas ici à donner de développements sur le culte laraire augustal. On sait qu'en province les dieux tutélaires d'une ville ou d'un pays étaient souvent rattachés à ce culte de l'Empire, desservi en général par des affranchis & même par des esclaves. — A propos de l'*ara Narbonensis,* nous avons parlé des sévirs.

102

NARBONNE. — Dans l'intérieur de la ville. « Dans la maison de madame de Fabre, dans la petite rue qui va au lieu appelé le château de Montgiscart; sert de première marche à l'escalier. Est fort gâtée » (LAFONT). — « Elle était de marbre » (VIGUIER). Perdue.

SEVIR
C·SALIVS·STE
LARIBVS·MAGNS·ET·VIATO
DE·SVO·RESTITV

Copie de BARRY, n. 6.

G. LAFONT, fº 34. — VIGUIER, t. 1, p. 98. — BOUSQUET, t. 1, p. 68.

Viguier & Bousquet, ligne 4 : RESTITVTI.

Cette inscription, trop mutilée & peut-être mal copiée, ne prête à aucune restitution suffisamment probable.

La première ligne peut avoir contenu le nom d'un sévir autre que *Caius Salius Ste[phanus ?]*. Elle a peut-être aussi mentionné un décret, une permission donnée par les sévirs.

Faut-il lire, à la troisième ligne, la formule inusitée *« laribus magnis & victoribus »*? Cette dernière restitution paraît bien hardie. Faut-il supposer une autre faute d'orthographe des copistes & interpréter *« laribus, magis(ter) & viator »*? La fonction sacerdotale de *viator* se rencontre parfois, mais si on suppose cette restitution la phrase se construit mal, & si C. Salius a des titres ils se trouveront après son nom & avant la mention *« laribus de suo restituit »*.

Il s'agit d'un monument consacré aux dieux lares & que C. Salius a réparé à ses frais. Il serait imprudent d'affirmer autre chose.

103

NARBONNE. — Fragment de plaque en marbre, découvert en avril 1876, dans les fouilles pratiquées à la butte des trois moulins (*Moulinasses*). Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m18; largeur, 0m16.

MAVIL
AGISTRI·LA
OMPEIV
V·OVAI

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, n. 380. — BARRY, n. 8; ligne 1 : MAVILL. — Copie dessinée de M. ALLMER.

...mavil... [m]agistri La(rum) ... [P]ompeiu(s) ...

« ..... maîtres des dieux Lares ... Pompée ... ».

Cette inscription, relative au culte des dieux lares desservi par des maîtres, ou *magistri*, est trop mutilée pour que nous puissions la restituer & savoir si des *ministri* esclaves étaient associés à des *magistri* affranchis.

104

Narbonne. — Fragment en marbre blanc, découvert en 1877, dans les démolitions du bastion Saint-Cosme. Maintenant à la salle haute. Le bloc diminue du sommet à la base, comme une gaîne d'Hermès. Le sommet est ébréché; on y voit un creux circulaire, dans lequel s'engageait le buste du personnage. La légende, gravée en retrait, est entourée d'un large bandeau plat formant saillie. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m30; épaisseur, 0m10.

L·MANLIO
RIMIGENIO·
MAG·III
IGENIVS

Copie dessinée de M. Allmer.

Berthomieu, n. 302. — Barry, n. 9. — Lebègue.

L. Manlio [P]rimigenio, mag(istro) ter, [Pri]migenius .....

« A Lucius Manlius Primigenius, trois fois « maître laraire, Primigenius ..... ».

La dédicace est faite à un affranchi par un membre de sa famille. Les affranchis affectés au service du culte laraire portaient généralement le titre de *magistri*, & les esclaves prêtres du même culte celui de *ministri*. Cet usage n'était pas sans exceptions. On pouvait être plusieurs fois *magister*[1]. — Cette inscription pourrait avoir désigné un *magister vici*, & non un prêtre des dieux lares. Si on adopte cette seconde hypothèse, il faut supposer que la pierre n'appartenait pas à Narbonne, mais à un village romain des environs; ce qui est invraisemblable, puisqu'elle a été prise aux remparts. Cette raison, & aussi la présence à Narbonne d'autres inscriptions dédiées à des *magistri larum*, rend l'hypothèse que nous avons adoptée de beaucoup la plus vraisemblable.

105

Narbonne. — Perdue, puis retrouvée, en décembre 1881, dans les démolitions du bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Bandeau rectangulaire. — Longueur, 1m55; hauteur, 0m60. Hauteur des lettres de la seconde ligne, 0m16; hauteur des autres lettres, 0m11.

VIV
L·AEMILIO
PHILOMVSO SEVIRO
T

Copie de M. Thiers. — Copie dessinée de M. Allmer. — Allmer, *Rev. épigr.*, n. 298.

Le mot SEVIRO, ébréché par un coup de mine, est d'une lecture certaine, ainsi que le T de la ligne suivante.

Les manuscrits donnent : *Viv.* | *L. Aemilio* | *Philomuso* | *Severo.*

Cf. Rainouard (*Laporte*), f° 24, n. 157. — Romieu (*Voss*), n. 126. — Scaliger (*Onciales*), p. 27, n. 9. — Gruter, 900, 13. — Garrigues (*Copie, Narb.*), f° 36, v° 1. — Catel, p. 108. — G. Lafont, 351, 2. — Viguier, t. 2, f° 5. — Bousquet, t. 2, f° 11.

Viv(it). L. Aemilio Philomuso, seviro [augus]t[ali].

« Vivant. A Lucius Aemilius Philomusus, sévir « augustal ».

Voyez, aux *Inscriptions funéraires*, un affranchi de *Aemilius Philomusus*.

Barry, p. 23, *in not.*, avait déjà remarqué que le *severo* donné par les manuscrits devait probablement se lire *seviro*.

106

Narbonne. — Inscription tirée de la tour Mauresque, transportée à l'archevêché, puis au musée épigraphique, salle haute. Bloc rectangulaire bordé de moulures. — Hauteur totale, 0m70; largeur, 1m17. Hauteur du champ, 0m47; largeur du champ, 0m96.

L·AFRANIVS·CERIALIS·L·
EROS·IIIIII·AVG·DOMO·TA
RACONE·OSPITALIS·A·GALLO
GALLINACIO·AFRANIA·CERIA
5 LIS·L·PROCILLA·VXOR·AFRANIA
L·L·VRANIE·F·ANNORVM·XI·HIC·SITA·EST

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry.

Spon, *Miscell.*, 199. — Gud, 109, 9. — Garrigues (*Autogr.*), f° 147. — Id. (*Copie*), f° 77. — Guiran, f° 129. — G. Lafont, 12. — Pech, *Narb.*, p. 12; *Paris*, 17746, nos 6 & 7. — Piquet, p. 138. — Séguier, p. 1, n. 3. — Schmidt, *Opusc.*, 392. — Viguier, t. 1, p. 105. — Bousquet, t. 1, p. 104. — Orelli, 4330. — P. Lafont, *Congrès arch. de Narbonne*, 1858, pp. 305, 306. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch. & hist.*, p. 597. — Herzog, *Append.*, n. 58. — Tournal, *Catal.*, n. 183.

L. Afranius, Cerialis l(ibertus), Eros, IIII[I]I aug(ustalis), domo Tar[r]acone, ospitalis a Gallo gallinacio; Afrania, Cerialis l(iberta), Procilla, uxor; Afrania, L. l(iberta), Uranie, f(ilia), annorum XI, hic sita est.

« Lucius Afranius Eros, affranchi de Cérialis, « sévir augustal, originaire de Tarragone, hôte« lier à l'enseigne du Coq; Afrania Procilla, « affranchie de Cérialis, sa femme; Afrania Ura« nie, affranchie de Lucius, sa fille, âgée de onze « ans, repose ici ».

On trouve souvent sur les épitaphes de personnes mortes à l'étranger l'indication de la ville où elles sont nées, désignée par le mot « *domo* ». L. Afranius a été sévir augustal, peut-être à Tarragone, sa patrie, puisque la mention de ce sévirat est intercalée entre son nom & la mention de sa patrie qui est Tarragone. Il peut aussi avoir été sévir augustal à Tarragone & à Narbonne; ou pouvait être revêtu de cette dignité dans plusieurs villes à la fois. Il est venu se fixer à Narbonne & y tenir l'hôtellerie du « *Gallus gallinacius* » (*gallinaceus*). Cette épithète est employée ici, comme

[1] Cf. Wilmanns, 2126.

quelquefois ailleurs[1], pour montrer qu'il s'agit d'un coq & non d'un Gaulois, le mot *Gallus* prêtant à l'équivoque. Il était, ainsi que sa femme, un affranchi d'un Lucius Afranius Cerialis.

107

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

N·ANNIVS·NICI·L
EVGENIVS·SEVIR

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 143 v°. — VIGUIER, t. 1, f° 117. — BARRY, n. 40.

N. Annius, Nici(i) l(ibertus), Eugenius, sevir [*aug(ustalis)*] .....

« Numerius Annius Eugenius, affranchi de Ni-« cius, sévir augustal ..... ».

108

NARBONNE. — Sans provenance indiquée. Perdue.

L·APONIO·HOMVLL
IIIIII·VIR·AVGVSTA
APONIAE·NEPHELAE
VXORI·APONIAE·FAVSTAE

Copie de SCALIGER (*Onciales*).

BURMANN, p. 43. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 22, n. 145. — ROMIEU (*Voss*), p. 107. — ID. (*Laporte*), f° 1, n. 1. — SCALIGER (*Onciales*), p. 19, n. 5. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, p. 359, n. 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 11. — ID. (*Copie*), f° 25, n. 1. — CATEL, p. 22, n. 2. — G. LAFONT, 346, 1. — RULMAN, f° 14. — PECH, *Narb. & Paris*, 9997, n. 57. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 8, n. 38; 2me éd., t. 1, p. 614. — VIGUIER, 1, 107. — BOUSQUET, t. 1, p. 114. — HERZOG, *Append.*, n. 55. — BARRY, n. 41.

Rainouard, ligne 2 : VIRO ; l. 4 : FAVST·L. — Romieu : HOMYLL. — Garrigues, Catel & Pech : NIPHELE. — Pour les autres fautes des mss., cf. Barry (*loc. cit.*).

L. Aponio Homull(o), sevir(o) augusta[*li*] ; *Aponiae Nephelae ?, uxori ; Aponiae Faustae ?.....*

« A Lucius Aponius Homullus, sévir augustal ; « à Aponia Néphélé, sa femme ; à Aponia « Fausta ?..... ».

109

NARBONNE. — Bastion Montmorency, puis à Lamourguier. Bandeau de pierre calcaire. — Longueur, 1m18; hauteur, 0m30; épaisseur, 0m60; Hauteur d'une lettre, 0m11.

ATHENIONI·OLYM
VIRO · AVGVS

Copie de BARRY, n. 42. — BERTHOMIEU, n. 47. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 315. — SÉGUIER, p. 13, n. 12. — VIGUIER, t. 1, p. 112. — BOUSQUET, t. 1, p. 116.

Une note inédite de Barry mentionne un fragment qu'il a lu également au bastion Montmorency en 1869 & qui n'a pas été retrouvé. La hauteur des lettres paraît être la même (Barry indique 0m11). Voici ce fragment :

PIANO
TALI

Il me semble que ces deux fragments doivent être rapprochés.

..... *Athenioni Olympiano,* [*se*]*viro augustali.*

« A ..... Athenio Olympianus, sévir augustal ».

Il arrive assez fréquemment que des affranchis d'empereurs ou même de simples particuliers portent deux *cognomina*, le second indiquant la descendance.

110

NARBONNE. — « Entre les bastions Saint-François & Saint-Cosme » (VIGUIER). Aujourd'hui à Lamourguier. Stèle tronquée par le haut & éraillée du côté droit. — Hauteur, 0m53; largeur, 0m16.

L·LORINV
FELIX·VI VII
AVGVST

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, n. 43. — BERTHOMIEU, n. 288.

BURMANN, p. 25. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 11, n. 70. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — ID. (*Laporte*), f° 10, n. 83. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 16. — GRUTER, 982, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 67 : AVCTVS L | L·LORINVS FELIX VIVVS | AVGVSTVS. — ID. (*Copie*), f° 88. — CATEL, *Hist.*, p. 109. — G. LAFONT, f° 144 v°. — PECH, *Paris*, 9097, p. 12. — VIGUIER, t. 3, p. 100. — BOUSQUET, t. 3, p. 70.

Romieu, Garrigues, Lafont, &c., ont fait précéder cette inscription du mot AVCTVS. (Cf. notre inscr. n. 33.) — Gruter : AVCTVS·L. — Rainouard, &c., lignes 2 & 3 : VIVVS AVGVST. — Viguier & Bousquet : VIVIT AVGVSTVS. — Barry : ⊖ | AVCTVS·L | L·LORINV | FELIX·VIV | AVGVST.

L. Lorinu[*s, L. lib*(*ertus*)], *Felix, VI vi*[*r*] *august*(*alis*).

« L. Lorinus Félix, affranchi de Lucius, sévir « augustal ».

Cette inscription faisait peut-être suite à l'inscription *L. Baebio L. f. Pap. Nigro, praef. fabr. v. L. Baebius Auctus*, qui a été trouvé au même endroit. (Cf. le numéro 33.)

[1] CIC., *pro Muraena*, 29, 61 : *gallum gallinaceum ;* on trouve aussi la leçon *gallinacium*, comme sur notre inscription.

111

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m20.

AVCT
EVIR·AV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE.

... *Auct(us)* ... [*s*]*evir au*[*g*(*ustalis*)] ...

« ... Auctus ... sévir augustal ... ».

Il faut remarquer ce *cognomen Auctus*, mis par quelques manuscrits en tête de l'inscription précédente.

112

NARBONNE. — « Tirée des fondements de la murailhe de la vieilhe enceinte de la ville, à l'endroit de l'esglize des pères minimes, lesquels pères prindrent la pierre pour servir au bastiment de leur cloistre en l'année mil six cens six » (GARRIGUES). Puis à l'archevêché, enfin au musée, salle haute. Grande table de marbre blanc encadrée dans une moulure, brisée du côté gauche. La table porte sur le côté droit la figure d'un aqueduc ayant trois arcades, une grande, une moindre entre les deux. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m80.

C H R Y S A N T H V S
M·ET·CLODIA·AGATHE·VXOR·
RI·DATO·EX DECRETO·IIIIII VIRORVM·AVG·
T·MARMORIBVS·EX·STRVCTVM·ET·DVCTV·
5 IT·ET·SPORTVLIS·DATIS·DEDICAVERVNT·

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, n. 46.

BURMANN, p. 64. — GARRIGUES (*Autogr.*); f° 73. — ID. (*Copie*), f° 24, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 102. — G. LAFONT, f° 30, 1 & 31. — PECH, *Narb.*, f° 30; *Paris*, 9997, n. 19, & 17746, n. 50. — PIQUET, pp. 88, 89. — MURATORI, p. 1323, 3. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 8, n. 40; 2me éd., t. 1. p. 614. — VIGUIER, t. 1, p. 185. — BOUSQUET, t. 1, p. 186. — P. LAFONT, *Congrès arch. de Narbonne*, 1858, p. 314. — HERZOG, *Append.*, n. 57. — TOURNAL, *Catal.*, n. 165[1].

Tournal & Barry, ligne 3 : BI (plutôt Ri, mais effacé). — Cf. Barry (*loc. cit.*), mentionnant les fautes des mss.

.... *Chrysanthus*, [*sevir aug*(*ustalis*) *c*(*olonia*) *I*(*ulia*) *P*(*aterna*) *C*(*laudia*) *N*(*arbone*)] *M*(*artio*), & *Clodia Agathe, uxor*, [*loco* .....] *dato ex decreto sevirorum aug*(*ustalium*), [*balneum fecerun*]*t* ? *marmoribus exstructum & ductu* [*aquae munieru*]*nt* ? & *sportulis datis dedicaverunt.*

« ..... Chrysanthus, sévir augustal de la colonie « *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius*, & Clodia « Agathe, sa femme, un emplacement ..... leur « ayant été donné par un décret des sévirs augus- « taux, ont édifié un bain en marbre, l'ont ali- « menté par un aqueduc, &, le jour de la dédicace, « ont fait des présents (distribué des sportules) « aux invités ».

Il paraît difficile de restituer complétement cette inscription. Les verbes que nous avons suppléés peuvent être remplacés par d'autres avec une vraisemblance presque égale. Le mot *ductus* nous amène à traduire, d'une façon presque certaine, *ductus aquae;* ce qui fait penser, sinon avec certitude, du moins avec vraisemblance, à une salle de bains, *balneum*. Un emplacement a été donné par les sévirs augustaux. Deux lettres qui appartiennent à la fin d'un mot, RI, n'ont pas été expliquées. Est-ce *loco fori?* Comment les sévirs augustaux auraient-ils disposé d'un emplacement sur le forum? Faut-il lire *agri?* Trop d'hypothèses se présentent à l'esprit pour qu'on puisse s'arrêter à l'une d'elles.

[1] Le chanoine LAFONT a proposé à son frère les suppléments qui suivent, d'après une inscription de Rome. — Ligne 1 : *Sex. Cornelius Sex. f.*; — l. 2 : *IIIIII vir aug. C. I. P. N.*; — l. 3 : *p. s. curaverunt fie*; — l. 4 : *loco hoc balneum*; l. 5 : *aquarum ornatum.* (Note de M. ALLMER.)

113

NARBONNE. — « Au bastion Saint-Cosme, vers l'orient » (VIGUIER). Au jardin de l'archevêché. Les lettres, en étain, ont été coulées dans des creux. La dernière ligne est gravée sur la plate-bande, au-dessous de la moulure.

MMVNIS L·CIN
ALI C·I·P·C·N·
AE·VXSOR
C O N C E S
5 PRI
PRISC
H

Copie de MM. ALLMER & THIERS. — BERTHOMIEU, n. 362. — BARRY, n. 45. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 129. — SÉGUIER, p. 29, n. 4 : IM... CIN | AI...IPON...ICAE VXOR | CONCESSAE | PRICJL..... | PIIS... — VIGUIER, t. 3, p. 211. — BOUSQUET, t. 3, f° 173.

G. Lafont : MMVNIS L·CIN | ALI C·I·P·C·N·M | PRISCIAE·VXORI | CNCESSAE | PRISCIAE | PRISCI | S·N·H·H. — Berthomieu, ligne 6 : ERIS, [*post*]*eris*. Nous lisons plutôt PRISC, mais avec hésitation. — Barry, ligne 1 : CINN; l. 2 : IALI·C·I·P·C·N·M; l. 3 : PRISCIAE·VXORI; l. 4 : CNCESSAE; l. 5 : PRISCIAE; l. 6 : D[illegible] PRISCI; l. 7 : H·M·H·N·S·N·H·H. Le monument était peut-être un peu moins dégradé quand Barry l'a déchiffré.

..... [*Co*]*mmunis ? l*(*iberto*), *Cin*..... [*seviro august*]*ali c*(*olonia*) *I*(*ulia*) *P*(*aterna*) *C*(*laudia*) *N*(*arbone*) [*M*(*artio*)]; .....*ae uxor*[*i*]; *Conces*[*sae*] ? ..... *Pri*[*sciae*] ..... *Prisc*[*iae* ? ..... *H*(*oc*) *m*(*onumentum*) *h*(*eredes*) *n*(*on*) *s*(*equitur*) *n*(*ec*)] *h*(*eredes*) *h*(*eredum*).

« A ..... Cin... affranchi de Communis ?, sévir « augustal de la colonie *Iulia Paterna Claudia* « *Narbo Martius*; à ..... sa femme; à Concessa ? « ..... à Priscia ..... à Priscia ? ..... Ce monument « ne passera pas aux héritiers ni aux héritiers « des héritiers ».

Ce tombeau a donc été érigé à un sévir augustal, & à sa famille.

114

Narbonne. — Découverte au mois de juin 1877, à la butte des Moulinassès. Au musée, salle basse. L'inscription est gravée sur le revers d'une demi-colonnette cannelée. (Marbre brèche-rouge d'Italie.) — Hauteur, 0m22; diamètre, 0m16.

M
RNELIVS
THVS
R·AVG
5 AS·ARG·II·

Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 378. — Berthomieu, n. 339. — Barry, n. 47.

..... [*Co*]*rnelius* [*An*]*thus ?*, [*sevi*]*r aug*(*ustalis*), [*statu*]*as ? arg*(*enteas*) *II*.

« ..... Cornelius Anthus, sévir augustal, (a con-« sacré) deux statues d'argent à ..... ».

Il s'agit d'une consécration faite à quelque divinité qui portait un titre s'abrégeant par la lettre M : Mithra ? une déesse mère ? *Jupiter Optimus Maximus ?* &c. Le sévir qui dédiait son offrande (deux statues ? deux *arulae ?* &c.) portait un *cognomen* se terminant par *thus :* Anthus ? Chrysanthus ?

115

Narbonne. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire retaillé en haut & sur le côté droit. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m57.

L·LIB·OPTATVS
AVRIFEX·IIIIII VI
AVGVST·C·I·P·C·N·M
SIBI · ET
5 L·CORNELIO·EPHE
L·CORNELIO·CAMPANO
L·CORNELIO·THYAERO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 27. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 335. — Piquet, *Hist.*, p. 130. — Viguier, t. 1, p. 109. — Bousquet, t. 1, p. 115. — Herzog, *Append.*, n. 52.

Piquet a vu une rosace au-dessus de l'inscription. — G. Lafont, ligne 5 : EPHESO.

[*L. Cornelius*], *L. l*(*ibertus*), *Optatus*, *aurifex*, *sevi*[*r*] *august*(*alis*) *c*(*olonia*) *I*(*ulia*) *P*(*aterna*) *C*(*laudia*) *N*(*arbone*) *M*(*artio*), *sibi & L. Cornelio Ephe*[*bo*], *L. Cornelio Campano*, *L. Cornelio Thyaero*.

« Lucius Cornelius Optatus, affranchi de Lu-« cius, orfèvre, sévir augustal de la colonie *Iulia* « *Paterna Claudia Narbo Martius*, à lui & à Lu-« cius Cornelius Ephebus, Lucius Cornelius Cam-« panus, Lucius Cornelius Thyaerus ».

116

Narbonne. — A la courtine de la porte Royalle (Bousquet). Aujourd'hui à Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m62.

T·FADIO·T·L·MASCLO
IIIIII VIRO·AVG
FADIAE·T·F·MASCLIN
T·FADIO·T·L·VEGETO
5 SEVIRO·AVG
FADIO·T·L·VERECVN

Copie de Barry, n. 48. — Berthomieu, n. 66.

G. Lafont, f° 208 v°. — Viguier, t. 1, p. 113. — Bousquet, t. 1, p. 108.

A la ligne 3 on peut lire : T·L. — Cf. Barry (*loc. cit.*), indiquant les fautes des mss.

T. Fadio, T. l(*iberto*), *Masclo, seviro aug*(*ustali*); *Fadiae, T. f*(*iliae*) ?, *Masclin*(*ae*); *T. Fadio, T. l*(*iberto*), *Vegeto*, *seviro aug*(*ustali*); [*T.*] *Fadio, T. l*(*iberto*), *Verecun*[*do*].

« A Titus Fadius Masclus, affranchi de Titus, « sévir augustal; à Fadia Masclina, fille de Titus; « à Titus Fadius Vegetus, affranchi de Titus, sévir « augustal; à Titus Fadius Verecundus, affranchi « de Titus ».

117

Narbonne. — Sans indication de provenance. Perdue.

Q·FVLLONIO
TOLOSANO·IIIIII·
AVGVST·
CAECILIA·L·F·
5 TERTVLLIAN·
VXOR

Copie de Lafont.

Burmann, p. 43. — Rainouard (*Laporte*), f° 21, n. 146. — Romieu (*Voss*), p. 107. — Id. (*Laporte*), f° 1, n. 2. — Scaliger (*Onciales*), p. 19, n. 3. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, p. 413, n. 5. — Garrigues (*Autogr.*). — Id. (*Copie*), f° 3 v°. — Rulman (*Paris*, 8649), n. 16. — G. Lafont, f° 344, 1. — Pech (*Narb.*). — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 4, n. 11; 2me éd., t. 1, p. 611. — Viguier, t. 1, f° 108. — Bousquet, t. 1, f° 96. — De Montégut, *Mém. de l'anc. acad. de Toulouse*, 1782, t. 2, p. 29. — Herzog, *Append.*, n. 56. — Barry, n. 49.

Pech, Bousquet, ligne 1 : FVLVIO. — Gruter, Herzog : THOLOSANO. — Garrigues, f° 3, l. 4 : CAECILIAE; Pech & Vaissete : CAECILIE. — Rainouard, Garrigues, Viguier, l. 5 : TERTVLIAN; Romieu : IIIII; Pech, Vaissete, de Montégut : TERTVLIANI.

Q. Fullonio Tolosano, se(*viro*) *august*(*ali*), *Caecilia, L. f*(*ilia*), *Tertullian*(*a*), *uxor.*

« A Quintus Fullonius Tolosanus, sévir augus-« tal, Caecilia Tertulliana, fille de Lucius, sa « femme ».

Il est probable que cette inscription a été complétement lue; après le chiffre IIIIII, le mot *vir* est quelquefois sous-entendu.

Fullonius a pour *cognomen Tolosanus*, qui fut d'abord un nom d'origine. Ce personnage était probablement né à Toulouse.

118

NARBONNE. — « Au quartier du cloistre de Saint-Just », dans la cour d'une maison appartenant à M. de Bunis (Fabre) (GARRIGUES). Aujourd'hui chez M. Poulhariès. Grand & bel autel de marbre, avec socle & corniche; le dé encadré, comme l'attique & le socle, de moulures élégantes. — Hauteur, 1m60; largeur, 0m62. Hauteur du champ, 0m88; largeur du champ, 0m52.

Q · IVLIO
SERVANDO
IIIIII VIR · AVG
C · I · P · C · N · M
5 LICINIA · PALLAS
MARITO · OPTIMO
INLATIS ARCAE
IIIIIIVIR · OB TVITIONEM
STATVAE HS N X
10 L · D · D · IIIIII VIR

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY, n. 50.

M. Allmer remarque que le sigle de la ligne 9 est composé du sigle qui signifie mille, coupé par une barre oblique, comme une branche du chiffre X.

BURMANN, p. 56. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 30, p. 189. — GRUTER (d'après Gundelach), p. 424, 12. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 8. — ID. (*Copie*), f° 7, 1. — RULMAN (*Paris*, 8649), n. 18. — EMUNDI FIGRELII, *De statuis illustrium romanorum liber singularis, Holmiae*, 1656, p. 83. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 40. — SPON, *Carnet*, f° 45. — CATEL, *Hist.*, p. 105. — G. LAFONT, f° 61. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 3, n. 5; 2me éd., t. 1, p. 610. — SÉGUIER, p. 7, n. 1. — PIQUET, *Hist.*, p. 51. — VIGUIER, t. 1, f° 103. — BOUSQUET, t. 1, p. 102. — PAUL LAFONT, *Congrès arch. de Narb.*, année 1858, d'après le chanoine LAFONT, *Dissert. mss. sur Saint-Paul Serge.* — TOURNAL, *Catal.*, n. 238. — HERZOG, *Append.*, n. 51.

Q. Iulio Servando, sevir(o) aug(ustali) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio), Licinia Pallas, marito optimo, inlatis arcae sevir(orum), ob tuitionem statuae, (sestertium) n(ummum) (decem millia). L(ocus) d(atus) d(ecreto) sevir(orum).

« A Quintus Iulius Servandus, sévir augustal « de la colonie *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius*, Licinia Pallas, à son excellent mari. Elle a « porté dix mille sesterces à la caisse des sévirs, « pour la protection de la statue. Emplacement « donné par un décret des sévirs ».

119

NARBONNE. — Inscription conservée par messieurs Rainouard & Garrigues, & gravée sur un gros piédestal de marbre blanc qui, en l'année 1606, fut taillé pour servir à la croix qui fut élevée dans le ravelin de la porte du Roi ou de Béziers (P. LAFONT). Perdue.

DEC · IIIIII · VIR
AVGVSTAL
P · OLITIO
APOLLONIO
5 IIIIII · VIR · AVG · ET
NAVIC · C · I · P · C · N · M
OB · MERITA · ET · LIBERAL
TATES · EIVS · QVI
HONORE · DECRETI
10 VSVS · INPENDIVM
REMISIT · ET
STATVAM · DE · SVO
POSVIT

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 79. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 23, n. 151. — ROMIEU (*Voss*), 123. — ID. (*Laporte*), f° 17, n. 141. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 16. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, p. 445, n. 6. — GARRIGUES (*Copie*), f° 6, n. 1. — ID. (*Autogr.*), f° 8. — RULMAN, n. 20. — CATEL, *Hist.*, p. 92, n. 3. — G. LAFONT, f° 224. — PECH (*Paris*, 9997), n. 57. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., *Pr.*, p. 2, n. 3; 2me éd., t. 1, p. 610. — PIQUET, pp. 49 & 50. — VIGUIER, t. 1, p. 226. — BOUSQUET, t. 1, p. 244. — ORELLI, n. 4241. — HERZOG, *Append.*, n. 49. — P. LAFONT, *Congr. arch. de Narb.*, 1858, p. 311.

Rainouard, ligne 4 : APPOLLONIO; Lafont : APOLONIO. — Pech, l. 1 : IIII VIR.

Dec(reto) sevir(orum) augustal(ium); P. Olitio Apollonio, sevir(o) aug(ustali) & navic(ulario) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio), ob merita & liberalitates eius. Qui honore decreti usus inpendium remisit & statuam de suo posuit.

« Décret des sévirs augustaux; à Publius Olitius Apollonius, sévir augustal & batelier de la « colonie *Iulia Claudia Paterna Narbo Martius*, « pour ses mérites & ses libéralités. Il a accepté « l'honneur que ce décret lui a conféré; il a « épargné aux sévirs la dépense qui en résultait, « & il a érigé la statue à ses frais ».

120

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

C · PELLIO · AGATHODORO
C · PELLIO · ANTHO
C · PELLIVS · SILVANVS
VI · VIR · AVG

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 4. — ROMIEU (*Voss*). p. 109. — ID. (*Laporte*), f° 3, n. 23. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 15. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, p. 1098, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 58 v°. — ID. (*Copie*), f° 4, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 91, 3. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 8, n. 39; 2me éd.,

t. 1, p. 644. — G. LAFONT, 370, 2. — VIGUIER, t. 1, p. 105. — BOUSQUET, t. 1, p. 109. — BARRY, n. 51.

Rainouard & Scaliger : SILBANVS. — Catel : PETILIO ... PETILIVS ... VI AVG.

C. Pellio Agathodoro; C. Pellio Antho; C. Pellius Silvanus, sevir aug(ustalis).

« A Caius Pellius Agathodorus & à Caius Pellius « Anthus, Caius Pellius Silvanus, sévir augustal ».

121

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire, arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m06; largeur, 0m67; épaisseur, 0m48.

VIV
OMPEIO
IIIIII VIR AVG
PEIO·ALEXI POM
5 ORI
MPEIO ADVM O
IIIIII·VIR AV
...
MPEIO A
N·F·P·XII·IN·A·P·XV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 253. — BARRY, 52.

G. LAFONT, f° 136. — SÉGUIER, p. 27, n. 3. — VIGUIER, t. 1, f° 114. — BOUSQUET, t. 1, f° 112.

G. Lafont : VIV | A POMPILIO FESTO | IIIIII VIR AVG | A POMPILIO ALEXI POMPEI | VXORI POMPILIO DIADVMENO | IIIIII VIR AVG | POMPEIA... | ... | ... | ... | IN F·P·XII·IN A·P·XV. — Bousquet, ligne 1 : VIVIT; l. 4 : POMPEIAE.

Viv(i). [A. P]ompeio [Festo], sevir(o) aug(ustali); [A. Pom]peio Alexi; Pom[pe]iae, ux[ori]; [A. Po]mpeio [Di]adum[en]o, sevir[o] au[g]ustali; ..... A. Pompeio A..... [I]n f[ronte] p[edes] XII, in a(gro) p(edes) XV.

« Vivants. A Olus Pompeius Festus, sévir augustal; à Olus Pompeius Alexis; à Pompeia, sa « femme; à Olus Pompeius Diadumenus, sévir « augustal..... à Olus Pompeius A..... Douze pieds « de front, quinze pieds de profondeur ».

122

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire, arrondi au sommet par le retrait des deux angles. L'inscription n'est plus lisible. — Hauteur, 0m97; largeur, 0m61; épaisseur, 0m53.

...
POMP
IIIIII V
POMPEIO
5 POMPEIAE
POM
...

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 307. — BARRY, 52.

G. LAFONT, f° 143. — SÉGUIER, p. 26, n. 10. — VIGUIER, t. 1, f° 115. — BOUSQUET, t. 1, f° 113.

Lafont : VIV | POMPEIO FESTO | IIIIII VIR AVG | POMPEIO RIENI ET | POMPEIAE VXORI | CARILIOTE DINMEN | ... | ... | IN F·P·XII·IN·A·P·XV. — Bousquet, ligne 4 : POMPEIO RIEXI; l. 6 : DVMENS.

Cette inscription paraît être une réplique de la précédente.

123

NARBONNE. — Courtine de la porte Royale, à gauche. Transféré à Lamourguier en septembre 1873. Stèle mutilée, autrefois cintrée au sommet. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m55.

QV DRONI
FIDE VI·VIR A
C·I·P·C·N·M·E
C·I·A SEXT
5 CHRYSOGONVS
FECIT·IN·A·P·XV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 65. — BARRY, 57; ligne 2 : VIR·AV.

... Qu[a]droni[o] ... Fide[li], VI vir(o) a[ug(ustali)] c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio), et c(olonia) I(ulia) A(quis) Sext(iis), Chrysogonus fecit. In a(gro) p(edes) XV.

« A Caius Quadronius Fidelis..., sévir augustal « de la colonie *Iulia Claudia Paterna Narbo Martius*, & de la colonie *Iulia Aquae Sextiae* (Aix), « Chrysogonus a érigé (ce tombeau). Quinze pieds « de profondeur ».

La première partie de la sixième ligne est presque illisible. J'adopte la leçon de M. Allmer.

124

NARBONNE. — Inscription trouvée aux remparts. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m58.

...
IIIIII VIRO AVG
ET·COL·IVL
C·QVADRONIVS

Copie de BARRY, 58.

Publiée, en 1870, par M. TOURNAL, dans sa lettre au congrès de Lisieux. (DE CAUMONT, *Bullet. monumental*, 1870, p. 72.)

..... seviro aug(ustali) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio) & col(onia) Iul(ia) [Aq(uis) Sext(iis)], C. Quadronius .....

« A ....., sévir augustal de la colonie *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius* & de la colonie « *Iulia Aquae Sextiae*, Caius Quadronius ..... ».

Ce C. Quadronius est probablement un affranchi du Quadronius (qui alors s'appellerait Caius) auquel une autre inscription est dédiée. (Cf. n. 123.)

125

Narbonne. — Découverte en 1877, dans le bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Gravée en beaux caractères sur un cippe carré, encadré latéralement de faisceaux de sévirs. Brisé à gauche. — Hauteur, 1m22; largeur, 0m60.

Q·RAMMIO
Q·L
FRONTONI
[...]IIIII VIRO
5 [...]VGVSTALI
[...]·P·XV

Copie de Barry, 53, & Lebègue. — Berthomieu, 395. — Allmer, *Rev. épigr.*, 397.

Q. Rammio, Q. l(iberto), Frontoni, seviro [a]ugustali. [In .....] p(edes) XV.

« A Quintus Rammius Fronto, affranchi de « Quintus, sévir augustal. Quinze pieds (de front « ou de profondeur) ».

126

Narbonne. — « A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François » (Viguier). A Lamourguier. Fragment de stèle cintrée, tronquée par le haut, sciée par le bas, au-dessous de la quatrième ligne. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m57.

L·SCANIANIO
ATTICO
PATRONO·SEVIRO
AVGVST·ET·
. . . .

Copie de Barry, 54, & Lebègue. — Berthomieu, 189. — Allmer.

G. Lafont, f° 169. — Séguier, p. 23, n. 8. — Viguier, t. 1, p. 116. — Bousquet, t. 1, p. 114.

G. Lafont, Viguier, &c. : L·SCANIANIO.

L. Scanianio Attico, patrono, seviro august(ali), & .....

« A Lucius Scanianius Atticus, son patron, sévir « augustal, & ..... ».

Inscription dédiée par un affranchi à un sévir augustal, son patron.

127

Narbonne. — « A la courtine de la porte Connestable » (Garrigues). A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m37; épaisseur, 0m53. Hauteur d'une lettre, 0m11.

C·SEPTIMIENC
SABVLAE·L
NEDYMO·VI·VIR
AVG

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 141. — Barry, 55.

Burmann, p. 92. — Garrigues (*Autogr.*), f° 52. — Id. (*Copie*), f° 28. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 8, n. 41; 2me éd., t. 1, p. 614. — G. Lafont, f° 289. — Séguier, p. 8, n. 11. — Viguier, t. 1, f° 111. — Bousquet, t. 1, f° 114.

Burmann, Garrigues, Séguier, en tête de l'inscription : VIV.

[Viv(o).] C. Septimieno, Sabulae l(iberto), Nedymo, VI vir(o) aug(ustali).

« Vivant; à Caius Septimienus Nedymus, affran- « chi de Septimienus Sabula, sévir augustal ».

128

Narbonne. — Bastion Montmorency (Lafont). Au musée, salle haute. Stèle rectangulaire surmontée d'un fronton avec rosace. — Hauteur, 0m83; largeur, 1m30.

V·Q·TERENTIVS·Q·L·SERENVS
Q·TERENTIO·Q·LIB·DAPHNO·VESTIAR·IIIIII VIR
AVG·C·I·P·C·N·M·PATRONO OPTIMO ET·PIISSIMO·ET
OCTAVIAE·VALENTINAE·ET·T·POMPEIO·FIRMO·VIRO
5 ET·FIRMINO·SECVNDILLAE·PVSINNO·ET·POMPEIAE
FIRMVLAE·LIBERIS·ET·LIBERTIS·EORVM·OMNIVM·ITEM
LIBERTORVMQVE·LIBERIS·ET·LIBERTIS·ET·SIBI·ET·SVIS

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry.

G. Lafont, f° 76. — Maffei, *Gall. ant.*, lettre 12. — Muratori, 749, 3. — Piquet, p. 138, & *Recueil mss.*, copie Bonnel, p. 17. — Séguier, p. 22, n. 5. — Bousquet, t. 1, p. 103. — Dumège, *Recueil de la Soc. arch. du midi de la France*, t. 7. — Herzog, *Append.*, n. 53. — Tournal, *Catal.*, n. 174.

V(ivus). Q. Terentius, Q. l(ibertus), Serenus, Q. Terentio, Q. lib(erto), Daphno, vestiar(io), sevir(o) aug(ustali) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio), patrono optimo & piissimo, & Octaviae Valentinae, & T. Pompeio Firmo viro, & Firmino, Secundillae, Pusinno, & Pompeiae Firmulae, liberis & libertis eorum omnium, item [liberorum[1]] libertorumque liberis & libertis, & sibi & suis.

« De son vivant. Quintus Terentius Serenus, « affranchi de Quintus, à Quintus Terentius

[1] Il est probable que ce mot, qui complète le sens, a été omis par le lapicide.

« Daphnus, affranchi de Quintus, marchand d'ha-
« bits, sevir augustal de la colonie *Iulia Paterna*
« *Claudia Narbo Martius*, son patron excellent &
« très-affectionné; & à Octavia Valentina, & à
« Titus Pompeius Firmus, son mari; & à Firmi-
« nus, à Secundilla, à Pusinnus; & à Pompeia
« Firmula; aux enfants & aux affranchis de tou-
« tes ces personnes; & aussi aux enfants & aux
« affranchis de leurs enfants & de leurs affran-
« chis; & à lui-même; & aux siens ».

129

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire sans encadrement. — Hauteur, 0m89; largeur, 1m20; épaisseur, 0m55.

FANNIA·T·L·CEL▒
SIBI ET
G TREBONIO ABVNDO
VIRO·SVO
5 IIIIII AVG · N · M

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 86. — BARRY, 56.

G. LAFONT, f° 325. — SÉGUIER, p. 13, n. 10. — VIGUIER, t. 1, f° 110. — BOUSQUET, t. 1, f° 116. — HERZOG, *Append.*, 54.

Séguier ne donne que les deux dernières lignes. — G. Lafont, l. 1 : CELL.

Fannia, T. l(iberta), Cel[sa], sibi & G. Trebonio Abundo, viro suo, se(viro) aug(ustali) N(arbone) M(artio).

« Fannia Celsa, affranchie de Titus, à elle & à
« Caius Trebonius Abundus, son mari, sévir au-
« gustal à *Narbo Martius* ».

130

TOULOUSE. — Au musée. Inscription venue des environs de Narbonne, donnée au musée de Toulouse en 1832, par Germain Jallabert. Plaque rectangulaire bordée d'une moulure, brisée en bas & à droite. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m56.

L·VERCIO·PRISCO
IIIIIIVIR · AVG
C·I·P·C·N·M·ET AQVIS
SEXTIS
5 M AVRVNCEIVS·▒
AMICO OPTIM▒

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, 59.

DUMÈGE, *Catal. du musée de Toulouse*, 1835, n. 417. — CÉNAC-MONCAUT, *Voyage arch.*, 1861, p. 619. — HERZOG, *Append.*, n. 280. — ROSCHACH, *Catal. du musée de Toulouse*, 1865, n. 201.

L. Vercio Prisco, sevir(o) aug(ustali) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) M(artio) & Aquis Sextiis, M. Auruncelus, M. [l(ibertus)], amic[o] optim[o].

« A Lucius Vercius Priscus, sévir augustal dans
« la colonie *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius*
« & à *Aquae Sextiae;* Marcus Aurunceius, affran-
« chi de Marcus, à son excellent ami ».

131

NARBONNE. — Inscription trouvée dans la cave d'une maison située rue Saint-Just (juin 1880). Au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m45.

D · M ·
P·VMIDI·ZO
ILI IIIIII VIR
AVG·CORP
5 NARB
POMPEIA
MYRINE
MARITO
PIENTISSIM

Copie de BARRY & BERTHOMIEU, 473. — ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 214. — LEBÈGUE.

D(iis) M(anibus) P. Umidi(i) Zoili, sevir(i) aug(ustalis) corp(orati)[1] *Narb(one), Pompeia Myrine marito pientissim(o).*

« Aux dieux Mânes de Publius Umidius Zoilus,
« sévir augustal de la corporation narbonnaise,
« Pompeia Myrine à son excellent mari ».

132

NARBONNE. — Bloc dont le sommet est arrondi à gauche. A Lamourguier. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m15.

IIIIII·AVGVS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, n. 49. — BARRY, n. 61.

..... *sex augus[talis* (ou *augustali*) .....

« ..... sévir augustal ..... ».

133

NARBONNE. — Aux Moulinassès. Au musée, en magasin. Deux fragments de plaque de marbre. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m20. Hauteur d'une lettre, 0m10.

IIIIII

Copie dessinée de M. ALLMER.

Sevir.

134

NARBONNE. — Aux Moulinassès. Au musée, en magasin. Plaque de marbre. — Hauteur, 0m09; largeur, 0m10.

BONIEN
EVIR·A

... *[Nar]bonien[si ... s]evir(o) a[ug(ustali)]* ...

[1] Cf. WILMANNS, 685 & 2001, & notre inscription de l'*ara Narbonensis*.

« ... Narbonnais ... sévir augustal ... ».

L'I de *Narbonien..* est très-nettement indiqué.

Sur la même plaque, de l'autre côté :

ↄ I I

O ᵛ A

Copie de M. Lebègue. — Allmer.

...*ri* ..... [*sevir*]*o* ? *a*[*ug*(*ustali*)] ?.

« ..... sévir augustal ».

Les deux premiers caractères donnent lisiblement RI.

135

Narbonne. — « A la maison de M[lle] de Fabre, dans la petite rue qui va au lieu appelé le château de Montgiscart » (Lafont). Fragment de marbre. Perdue.

SEVIR

ET

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 34. — Viguier & Bousquet. — Barry, 61.

... *sevir* [*aug*(*ustalis*)] (ou *seviro augustali*) & ...

« ... sévir augustal & ... ».

136

Narbonne. — Courtine de la porte Royale (porte de Béziers). A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m24 ; largeur, 0m90. Hauteur d'une lettre, 0m12.

AVGVST

Copie de M. Berthomieu, 120. — Barry, 61.

G. Lafont, f° 330 v°.

... [*sevir*] *august*(*alis*) ...

« ... sévir augustal ... ».

137

Narbonne. — Courtine de la porte de Béziers. Perdue.

AVGVSTALI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 203 v°. — Barry, 61.

... [*seviro*] *augustali* ...

« ... sévir augustal ... ».

138

Narbonne. — Courtine Saint-Félix & citadelle. Perdue.

S ᵛ MVR

AVGVST

G. Lafont, f° 274. — Viguier & Bousquet. — Barry, 61.

...*s Mur*... [*sevir*] *august*[*alis*].

« ...s Mur... sévir augustal ».

Voici des fragments qui peuvent avoir appartenu à des inscriptions de sévirs augustaux :

139

Narbonne. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m52 ; largeur, 0m43. Hauteur d'une lettre, 0m15.

VIR

Copie de Barry, 61. — Berthomieu, 442.

140

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue. (Vue par Barry, presque effacée, en 1877.)

C · IVLIVS · C
A . . . . ASTA
IIII A . . . S . .
SVE I . . . . . .
5 VXORI . . . . .
FEC

Séguier, p. 27, n. 2.

Les copies du mss. de Séguier sont fort incorrectes. L'auteur a toujours transcrit ce qu'il a vu, mais il a souvent mal vu. Si cette copie est bonne, on peut hasarder, à la troisième ligne : *seviro augustali*. Barry, n. 50, a cru entrevoir : C · IVLIVS OMNI.

141

Narbonne. — Porte de Perpignan. Bloc brisé. — Hauteur d'une lettre, 0m20.

AVG ᵛ T

Copie de Barry, 61. — Berthomieu, 147.

Nous terminons ici le catalogue des sévirs augustaux de Narbonne dont les inscriptions ont été trouvées dans cette ville. D'autres sévirs augustaux de Narbonne peuvent être signalés dans des inscriptions relevées ailleurs. A Nîmes par exemple, on a conservé l'inscription de *C. Aurelius Parthenius*, qui a été sévir augustal à Narbonne & dans plusieurs autres cités.

142

Narbonne. — Dans l'intérieur de la ville. « Entre la maison de M. Rolland, autrefois de M. Ra-

thery, au bas de la porte de la basse-cour ». Perdue.

Q · AKANIVS
Q · F · RVFVS
TER
DICTATOR · IN
5 IVNILICIIS

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 29. — Piquet, *Hist.*, p. 104. — Schmidt, *Opusc.*, p. 396. — Viguier, t. 1, p. 162. — Bousquet, t. 1, p. 143. — Orelli, n. 4016. — Herzog, *Append.*, n. 30.

Q. Akanius, Q. f(ilius), Rufus, ter dictator in Iuniliciis ?.

« Quintus Akanius Rufus, fille de Quintus, « trois fois dictateur dans ..... ».

Le dernier mot de l'inscription peut avoir été mal lu. Dans quelques colonies de l'Italie, le titre de dictateur, qui pouvait être plusieurs fois renouvelé, était celui d'une magistrature municipale. Peut-être faut-il lire après ce mot « *dictator* » le nom d'une colonie italienne. On pouvait être aussi dictateur dans une cérémonie religieuse; cette dernière interprétation me paraît même ici plus probable.

Mais de quelle cérémonie s'agissait-il ?

Peut-être faut-il lire *in Junonis*... L'hypothèse la moins invraisemblable est de supposer une fête locale des *Junilicia* ou *Juniliciae* en juin, époque du solstice d'été. Mais nous ne pouvons nous appuyer sur aucun texte.

V. — CORPORATIONS AUTRES QUE CELLES DES SÉVIRS.

143

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire coupé à la partie supérieure. — Hauteur, 1m13; largeur, 0m56. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

NAR · MAR
O · LIBERTIS

Copie de M. Berthomieu, 391. — Barry, 81. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, f° 124. — Piquet, *Hist.*, p. 137. — Séguier, p. 29, n. 14. — Viguier, t. 3, f° 64 & f° 310 v° (marquée de l'astérisque).

G. Lafont, l. 1 : NAR · MART. — Bousquet : NAR · MAR | LIBERTATIS.

... *Nar(bone) Mar[t(io)]* ... [*patron*]*o libertis*[*que eius*].

« ... de *Narbo Martius* ... patron & à ses affranchis ..... ».

Cette inscription était probablement dédiée à un magistrat ou à un membre de quelque corporation de Narbonne (*sevir, navicularius, faber, &c.*).

144

Narbonne. — Trouvée à la tour Moresque, chez M. Léonard (Pech). A la cour de l'archevêché. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau, brisé en bas. — Hauteur, 0m46; largeur, 0m38.

SEX · PAPNIO
Q · PLAVTIO
C · VTTIO
I RVFO
5 M · PORCIO
CATONE

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, ligne 3 : C · VETTIO.

Burmann, p. 156. — Garrigues (*Autogr.*), f° 61 v°. — Guiran, f° 129. — G. Lafont, f° 21. — Pech (*Paris*, 17746), n. 43. — Muratori (d'après Bimard), 1722, 11. — Piquet, p. 132. — Séguier, p. 5, n. 1. — Viguier, t. 2, p. 70. — Bousquet, t. 2, p. 69. — Cénac-Moncaut, *Voy.*, 1860, p. 597. — Tournal, *Catal.*, n. 142.

I RVFO est très-lisible. Cet I a été probablement gravé par erreur.

Sex. Papinio; Q. Plautio; C. V(e)ttio ? (Uttio ?) Rufo; M. Porcio Catone.

« Sextus Papinius; Quintus Plautius; Caius « Vettius (ou Uttius) Rufus; Marcus Porcius Ca« ton ».

Liste de membres d'une corporation municipale.

145

Il convient de rappeler ici les *fabri subaediani*, dont le collége est mentionné dans l'inscription dédiée à Fadius.

146

Il faut aussi rappeler le *collegium salutare familiae tabellariorum*, que nous avons déjà rencontré dans nos inscriptions.

147

Narbonne. — Porte Connétable. Stèle brisée à droite. Un autel en forme de colonne est figuré au côté gauche de l'inscription, qui est entourée d'un bandeau. Perdue.

C · ALLIO L
MAR · N
VIVA · SIBI · ET
NARBON · M

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 289. — Viguier, t. 1, f° 231. — Bousquet, t, 2, p. 248.

C. Allio, L. [*f(ilio)* ..... *navic(lario)*] *mar(ino) N*[*arbonensi*] ? ..... *viva sibi &* ..... [*seviro aug(ustali)* ? *col(onia)*] ..... *Narbon(e) M(artio)* .....

« A Caius Allius ..... fils de Lucius, navigateur « maritime à Narbonne ?, (une telle) de son vivant, « a érigé ce tombeau pour elle & aussi pour ..... « sévir augustal dans la colonie ..... *Narbo Martius* ..... ».

La restitution de ce texte, qui paraît mal copié, ne peut être qu'hypothétique. On rencontre dans une inscription que nous avons déjà donnée[1] le titre de *naviclarius* ou *navicularius*. L'épithète de *mar(inus)* qui s'y voit aussi se trouve encore ailleurs[2]. Le personnage dont le nom figure à la quatrième ligne de l'inscription appartenait à quelque corporation de Narbonne, peut-être à celle des sévirs.

Nous donnerons au chapitre intitulé *Arts & Métiers* les noms d'ouvriers qui sans doute appartenaient à des corporations, mais dont les épitaphes ne portent aucune mention de cette particularité[3].

VI. — MAGISTRI PAGORUM.

148

Territoire de Narbonne. — Inscription provenant du mont Alaric & transportée chez M. Calixte Huc, à Moux, département de l'Aude. Estampage au musée de Narbonne, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m60.

T · VALERIVS · C · F · SENECIO
P · VSVLENVS · VEIENTONIS · L
PHILEROS
T · ALFIDIVS · T · L · STABILIO
5 M · VSVLENVS · M · L · CHARITO
MAGISTRI · PAGI · EX · REDITV · FANI
LARRASONI · CELLAS · FACIVND
CVRAVERVNT · IDEMQVE · PROBAVERVNT

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue.

Dumège, *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 1852, pp. 51 & 52. Cf. Tournal, *Catal.*, 239. — Herzog, *Append.*, n. 78. — Barry, *Hist. gén. de Languedoc*, tome II, note 107. — Julien Sacaze, *Inscript. ant. des Pyrénées*, n. 3.

T. Valerius, C. f(ilius), Senecio; P. Usulenus, Veientonis l(ibertus), Phileros; T. Alfidius, T. l(ibertus), Stabilio; M. Usulenus, M. l(ibertus), Charito, magistri pagi, ex reditu fani, Larrasoni cellas faciund(as) curaverunt, idemque probaverunt.

« Titus Valerius Senecio, fils de Caius, Publius « Usulenus Phileros, fils de Veiento, Titus Alfidius Stabilio, fils de Titus, Marcus Usulenus « Charito, fils de Marcus, maîtres (administra« teurs) du bourg, ont, sur les revenus du temple, « fait élever des chapelles à Larraso, & ont ap« prouvé le travail ».

Nous avons vu figurer ailleurs, dans les honneurs municipaux de Narbonne, un personnage libre, Usulenus Veiento. P. Usulenus Phileros est un affranchi de la famille de ce personnage, peut-être de ce personnage lui-même. Le dieu Larraso ne figure que dans deux autres inscriptions trouvées au même village de Moux[4].

[1] Cf. n. 38.

[2] Cf. Wilmanns, 2196, 2231.

[3] Nous donnons en note ce texte, qui nous paraît douteux, vu la provenance :

Narbonne. — Tessère trouvée à Narbonne. Perdue.

C · V · N
T · GRATI
TITIAN

Donato, *Suppl. in thes. Mur.*, p. 470, n. 10. — Lenthéric, *La Grèce & l'Orient en Provence*, 2me éd., 1878, p. 461.

C(ollegium) u(tricularorum) N(arbonensium) ?, *T. Grati(us) Titian(us).*

« Collège des utriculaires de Narbonne ?, Titus Gratius « Titianus ».

Peut-être faut-il lire « *Nemausensium* » au lieu de « *Narbonensium* », car nous n'avons pas d'exemples d'utriculaires narbonnais. D'autres lectures peuvent être proposées. Cette inscription a-t-elle été bien copiée ? N'est-elle pas fausse ? Cette opinion est celle de M. Hirschfeld, parce que ce texte n'a jamais été retrouvé. Une tessère peut, il est vrai, s'égarer facilement.

[4] Voyez aux *Inscriptions religieuses privées* du *pagus* de Moux.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS PRIVÉES

DÉDIÉES AUX DIEUX

149

Narbonne. — Inscription trouvée à la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. L'extrémité supérieure de la partie droite est cassée. La pierre paraît avoir été coupée à droite & à gauche. — Longueur, 1m23; hauteur, 0m55; épaisseur, 0m60. Hauteur d'une lettre, en moyenne 0m15.

BELENO·C
TVRPIOVSL

Copie de MM. Lebègue & Berthomieu, n. 204.

Les lettres sont de la facture la plus étrange. Elles sont pourtant assez profondément gravées dans une pierre dure. La boucle du B ne retombe pas sur l'extrémité inférieure du jambage. L'N a la forme d'un *n* cursif. L'R n'a pas de boucle; celle du P n'est pas arrondie. Cette inscription a été gravée par une main inexpérimentée, & elle est probablement très-ancienne. La date 1533, qui figure au centre, avait empêché qu'elle fût relevée comme une inscription latine. Les deux écritures sont pourtant bien différentes.

[*Apollini*] *Beleno, C. ..... Turpio, v(otum) s(olvit,* [*l*(*ibens*) [*m*(*erito*)].

« A Apollon Bélénus, Caius ..... Turpio a accompli son vœu, reconnaissant à juste titre ».

Turpio étant un cognomen devait être précédé par un *nomen*. Si ce *nomen* est placé à droite de la première ligne, comme il ne manque qu'un M pour terminer la seconde ligne, cette seconde ligne est plus courte que la première, & l'inscription est dissymétrique. Cette raison, sans être tout à fait péremptoire, nous fait penser que le *nomen* figurait au commencement de la seconde ligne. En ce cas, la première ligne au-dessus n'était pas vide. Cela nous suggère la lecture *Apollini*. On sait que *Belenus*, dans l'esprit des Romains, était un Apollon. Nous ne trouvons pas ailleurs *Belenus* dans le midi de la France.

150

Narbonne. — A Lamourguier. Autel de marbre dont le couronnement a été retaillé & dont la base manque; « rompu en l'an 1607, pour faire les armes du Roy, lesquelles furent alors mises sur le devant de la porte Connestable, hors la ville, sous Henry IV » (ms. Lafont, f° 284); c'est-à-dire scié de haut en bas en deux parties, pour fournir la matière de deux colonnettes placées

aux côtés du blason royal. — Hauteur, 1^m; largeur, 0^m40.

	Première moitié :	Seconde moitié :
		NI AV
		INI
		RVM
	AC	VM
5	DIEC	T ΈAS
	ET·A	MENT
	OMN	S
	LIA N	TALI
	S·P·F·C	MQVE
10	DIC	L·D·D·

Copie dessinée de M. ALLMER (*Rev. épigr.*, 187) & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 179. — BARRY, 35.

BURMANN, p. 74. — GARRIGUES (*Autogr.*), f°s 6 & 7. — PECH (*Narb.*), f° 3. — G. LAFONT, f° 284. — PIQUET, *Hist.*, f° 16. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, *Pr.*, p. 3; 2me éd., t. 1, p. 610. — VIGUIER, t. 1, f° 125. — BOUSQUET, t. 1, f° 127. — P. LAFONT, *Rec. msc.* (Cf. *Congr. arch. de Narb.*, 1858, pp. 306-307. — HERZOG, *Append.*, n. 11. — BERTHOMIEU, *Bullet. de la comm. arch. de Narb.*, t. 1 (1876-1877), p. 580.

Garrigues & Lafont donnent cette inscription en un seul morceau, & ils lisent, ligne 1 : AVG; l. 2 : MINI, & ensuite : AVGVSTORVM | SACRVM | ADIECTO TETRASTI | O ET AERAMENTIS | OMNIBVS | IVLIA NATALIS | D·S·P·F·C·IDEM QVE | EDIC·T·T·L·D D D.

[*Apolli*]*ni ? Au*[*gusto & num*]*ini* [*Augusto*]*rum* [*s*]*ac*[*r*]*um, a*]*diec*[*to*] *t*[*e*]*tra*[*stylo*] *& a*[*era*]*men*[*t*]*is*] *om*[*n*]*ibu*[*s*], *I*[*u*]*lia* [*Na*]*tali*[*s*] [*d*(*e*)] *s*[*ua*] [*p*]*e*[*c*]*unia*] *f*(*aciendum*) *c*(*uravit*), [*ite*]*mque* [*de*]*dic*[*avit*]. *L*(*ocus*) *d*(*atus*) *d*(*ecreto*) [*d*(*ecurionum*)].

« A Apollon Auguste & à la divinité des empe-
« reurs, Julia Natalis a consacré ce temple, qu'elle
« a fait faire de ses deniers, avec son porche à
« quatre colonnes & tous ses ornements de
« bronze, & qu'elle a dédié également à ses frais.
« L'emplacement a été donné par décret des dé-
« curions ».

Le premier mot de l'inscription désigne un dieu dont le nom se termine, au datif, par *ni*. *Pluto* devant être élagué, il reste *Iuno* ou *Apollo*[1]. Ce laraire était sans doute consacré à l'une de ces deux divinités[2].

151

TOULOUSE. — Autel encastré dans un mur des remparts, à Narbonne. (Cf. GARRIGUES.) Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, il n'a montré qu'une de ses faces inscrites. L'archevêque P. de Marca le fit déblayer en 1659[3]; M. de Caulet-Graignage, président au parlement de Toulouse, transporta cet autel dans cette ville, où il devint la propriété de l'académie, puis du musée. Autel de marbre blanc, avec base & chapiteau. Au sommet du chapiteau, profonde cavité rectangulaire, qui a peut-être reçu le soubassement de la statue. Sur les latéraux : à droite, massue recouverte d'une peau de lion; à gauche, amphore d'où sort une tige épanouie. Une inscription sur chacune des deux autres faces. — Hauteur, 0^m97; hauteur du champ, 0^m79; largeur du champ, 0^m42.

Première inscription :

DEVS
HERCVLIS
INVICTVS
SIGNVM
5 ARGENTEVM
P·P·XII·DE SV
PECVNIA FE
CIT

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, 3.

BURMANN, p. 46. — ROMIEU (*Voss*), 121. — SCALIGER (*Onciales*), 25, 6. — GRUTER, p. 48, n. 6. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 32. — G. LAFONT, f° 342. — VIGUIER, t. 1, f° 41. — BOUSQUET, t. 1, f° 42. — MONTFAUCON, t. 2, 1re part., pp. 251, 252, pl. 104. — PIQUET, *Hist.*, pp. 10 & 11. — DUMÈGE, *Monuments religieux*, p. 238; *Cat. du musée de Toulouse*, & *Arch. Pyr.*, t. 3, p. 315. — ROSCHACH, *Cat. du musée de Toulouse*, 1865, n. 199. — D'ANDRÉ, *Mém. soc. arch. du Midi*, t. 1, p. 287. — J. SACAZE, *Inscr. ant. des Pyr.*, n. 1.

Dumège, Roschach, Barry, ligne 5 : ARGENTVM (à tort; les barres de l'E sont encore très-lisibles sur le T).

Deus Hercul[*e*]*s Invictus. Signum argenteum p*(*ondere*) *p*(*robato*) ? *XII, de sua pecunia fecit.*

« Dieu Hercule Invaincu. Statue d'argent au
« poids contrôlé de douze livres. (Pompeius Hyla)
« l'a érigée à ses frais ».

Seconde inscription :

CN·POMPEIVS
CN·L·HYLA
HERCVLI
ILVNNO ANDOSE
5 V·S·L·M·

Mêmes références que pour l'inscription précédente, à partir de MONTFAUCON.

La quatrième ligne paraît avoir été ajoutée après coup.

Cn. Pompeius, Cn. l(*ibertus*), *Hyla, Herculi Ilunno Andose, v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

« Cneus Pompeius Hyla, affranchi de Cneus,
« mû par une juste reconnaissance, a acquitté un
« vœu à Hercule Ilunnus Andose ».

Pompeius Hyla avait fait vœu de consacrer à Hercule une statue en argent de douze livres. C'est probablement à cause de son nom servile, Hyla, qui rappelle celui d'un compagnon d'Hercule, qu'il a surtout songé à ce dieu. Ce qu'il avait demandé au dieu étant arrivé, il accomplit son vœu & consacra au dieu, au-dessus de la base que nous avons conservée, la statue promise. Cet Hercule est identifié avec un ou deux dieux celtibériens : Andose & Ilunnus ou Ilunus, que l'on

[1] Sur Apollon Auguste, cf. WILMANNS, 1378 *a*.
[2] Cf. ALLMER, *loc. cit.*
[3] BARRY, n. 3, ajoute quelques détails à ces indications.

trouve dans les Pyrénées. Nous n'avons pas à discuter ici l'origine de ces dieux, qui ne sont pas Narbonnais.

152

Montfort. — Autel votif découvert à Montfort, près l'étang de Bages, & conservé chez M. le baron de Montfort. L'inscription est gravée sur pierre de Portel. Tournal pense que cet autel était voisin du lac Rubresus, près du point de la plage que l'on désigne encore sous le nom de Port des galères.

FORTVNA
TA V S IOV
L ANIMO

Copie de Barry.

Tournal, *Catal.*, n. 236.

Fortunata v(otum) s(olvit) Iov(i) l(ibens) animo.

« Fortunata reconnaissante a accompli ce vœu « en l'honneur de Jupiter ».

Dans cette inscription, le nom du dieu, au lieu de se trouver en tête, est enclavé dans la formule dédicatoire.

153

Narbonne. — Saint-Pons, Hérault. (Dépendant de la cité de Narbonne.) Dans le mur d'une maison, sur la rue de l'Emperi. Estampage au musée de Narbonne. — Hauteur, 0m31; largeur, 0m40.

L·COELIVS·RVFVS
IVLIA·SEVERA·VXOR
L·COELIVS·MANCIVS·F
DIVANNONI
5 DINOMOGETIMARO
MARTIB
V·S·L·M·

Copie de M. Berthomieu. — Barry [1]. — Allmer, *Rev. épigr.*, XVI, n. 286.

Léon Rénier, *Bulletin des comités*, 1855, t. 3, p. 677. — De Crazannes, *Lettres*, 1861, p. 313. — De Caumont, *Bulletin monumental*, 1871, pp. 131, 133. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 37.

L. Cœlius Rufus; Iulia Severa uxor; L. Cœlius Mancius f(ilius); Divanno(ni), Dinomogetimaro, Martib(us), v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).

« Lucius Cœlius Rufus; Julia Severa, sa femme; « Lucius Cœlius Mancius, son fils; à Mars Divanno « & à Mars Dinomogetimarus, avec une juste « reconnaissance, en accomplissement d'un vœu ».

154

Alet, près Narbonne. — Inscription trouvée à Alet (*Electum*) [2], dépendant du territoire de Narbonne. Elle servait de bénitier à l'église de Notre-Dame. Maintenant au musée de Toulouse. Autel de marbre. Une corniche terminée par deux volutes porte la première ligne de l'inscription. Au-dessous, le champ est bordé d'un double bandeau. Sur les côtés, patère gravée à gauche, œnochoé à droite. — Hauteur totale, 0m50; hauteur du champ, 0m24; largeur du champ, 0m28.

MATRI·DEVM
CN·POMP
PROBVS
CVRATOR·TEM
5 PLI·V·S·L·M

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue.

Rivalz, *Différents morceaux antiques que l'on voit à Toulouse, chez M. Rivalz*, fig. 4. — Dumège, *Arch. Pyr.*, t. 3, p. 134. — *Mém. des antiquaires du Midi*, t. 5, p. 68, &c. — Henzen, 5990 *a*. — Cénac-Moncaut, *Histoire des peuples & des États pyrénéens*, t. 3, p. 621. — Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 207. — Herzog, *Append.*, n. 279. — J. Sacaze, *Inscr. ant. des Pyr.*, n. 12.

Matri deum, Cn. Pomp(eius) Probus, curator templi, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A la mère des dieux, Cneus Pompeius Pro- « bus, curateur du temple, a accompli son vœu, « reconnaissant à juste titre ».

Il est probable que l'église de Notre-Dame s'est élevée sur l'emplacement du temple de Cybèle, à laquelle cette dédicace avait été faite.

155

Narbonne. — Courtine de la porte de Béziers (ou Connétable). Perdue. Bas-relief représentant une femme. L'inscription se trouve au-dessus.

AIRIBVS

Copie de G. Lafont, f° 206 v°. — Viguier, t. 2, p. 251. — Bousquet, t. 2, p. 232.

[M]atribus ?

« Aux déesses mères ? ».

Nous n'osons garantir l'exactitude de cette inscription.

156

Narbonne. — Fragment d'autel votif trouvé à Fontfroide. A Narbonne, au musée, salle basse. Au centre, bas-relief représentant Mercure avec pétase, bourse & caducée, avec la formule dédicatoire à droite & à gauche du dieu. Au-dessus, partie brisée où quelques lettres sont encore visibles. Sur la face latérale gauche, œnochoé; sur la face latérale droite, patère. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m19.

NHO	NYI
VOT	S
L	M

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry.

[1] Cf. Barry, *Nemausus Arecomicorum*, pp. 3 & 31.

[2] Cf. la charte du comte de Béra, fondateur d'une abbaye vers 813, abbaye transformée en évêché dans le courant du quatorzième siècle.

Tournal. *Catal.*, n. 380.

...nho ? ...nbo ? Ny... vot(um) s[ol(vit)] l(ibens) m(erito).

« ..... reconnaissant à bon droit, a accompli « son vœu ».

Les trois lettres peu lisibles qui sont en tête, à gauche, sont probablement les trois dernières du nom gaulois d'un dieu assimilé à Mercure. La lettre qui suit les deux lettres NY paraît être un M. Il faut probablement suppléer le nom du donateur. Après l'S de la seconde ligne, suivaient sans doute, pour des raisons de symétrie, les lettres OL.

157

Narbonne. — Au musée, salle basse. Bloc brisé à droite. A gauche, fronton sculpté & soutenu par une colonne corinthienne.

NYM
C · P

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue.

Bousquet, t. 3, p. 312. (Marquée de l'astérisque.)

Nym[phis ...] ? Num[ini ...] ?, C. P.....

« Aux Nymphes ... ?, Caius P..... ».

158

Narbonne. — Découverte « dans les fondements de la tour Moresque » (Garrigues). Cette tour fut démolie en 1639. Transportée dans la cour de l'évêché, elle fut encastrée « dans le mur méridional de ladite cour » (Pech), entre « le grand & le petit escalier » (Viguier). Elle est maintenant au musée, dans la salle basse. Autel en marbre, avec base & couronnement. La première ligne de l'inscription est gravée dans une couronne de de chêne. Le revers de l'autel est décoré d'une guirlande de chêne suspendue par deux bucranes aux deux angles de l'autel. Un laurier sur chacune des deux faces latérales. La surface centrale est bombée. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m70.

PACI · AVG

T · DOMITIVS · ROMVLVS
VOTVM · POSVIT · QVOD
FIDECOMMISSVM PHOEBVM LIBERV
5 RECEPIT

Copie dessinée de M. Allmer (*Rev. épigr.*, n. 272) & copie de M. Lebègue. — Barry, n. 4. — Berthomieu, 471.

Garrigues (*Autogr.*), f° 141. — Id. (*Copie*), f° 75. — Guiran, f° 129. — G. Lafont, f° 9. — Pech (*Narb.*), pp. 2 & 3. — Piquet, p. 48. — Viguier, t. 1, p. 125. — Bousquet, t. 1, p. 128. — Orelli, n. 1823. — Cénac-Moncaut, *Voy.*, p. 594. — Tournal, *Catal.*, p. 128.

G. Lafont, ligne 4 : LIBERVM. — Pour les autres erreurs de lecture, cf. Barry, n. 4.

Paci Aug(ustae), T. Domitius Romulus votum posuit quod fidecommissum Phœbum liberu[m] recepit.

« A la paix auguste, Titus Domitius Romulus « a consacré ce vœu, parce qu'il a reçu, à titre de « fidéicommis, Phœbus franc de toute redevance ».

Cette inscription paraît remonter au siècle d'Auguste. L'interprétation en est difficile, & nous ne donnons pas sans quelque hésitation le sens qui nous paraît cependant de beaucoup le meilleur.

Les fidéicommis (libéralités testamentaires mises par le testateur à la charge d'un tiers) n'ont été rendus obligatoires, & partant valables, que par Auguste. Ce genre de dispositions avait fréquemment pour objet l'affranchissement d'un esclave, & celui qui était chargé d'exécuter ce fidéicommis devenait le patron de l'affranchi. *Phœbus* aurait pu avoir été affranchi de cette façon; en ce cas, il faudrait traduire *liberum* par « libre ».

Mais alors pourquoi la reconnaissance de *Domitius?* D'autant plus qu'il a « reçu » *Phœbus* comme un don, comme un bienfait transmis par fidéicommis. (*Recipere* est employé pour désigner ces sortes de bienfaits[1].) C'est lui, plutôt que *Phœbus*, qui a profité de ce fidéicommis. — Le mot *liberum* peut s'entendre aussi d'une libération de la chose léguée par l'héritier fiduciaire. Ledit esclave, qui aurait été ici la chose léguée, aurait été grevé d'une hypothèque. C'était en effet une obligation pour celui qui devait remettre une chose à titre de legs ou de fidéicommis que de la dégager de tout gage ou hypothèque[2].

Ce dernier sens explique mieux le bienfait reçu par Domitius & sa reconnaissance envers Auguste, qui a rendu obligatoires les fidéicommis francs de charges pour le vrai légataire[3].

159

Narbonne. — Perdue. Bloc inscrit sur deux faces.

DEIS	DEIS
PROPITIS	PROPITI
	ES

Copie de Garrigues.

Burmann, p. 72. — Romieu (*Voss*), p. 125. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 12. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, p. 4, n. 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 34. — G. Lafont, 363, 1. — Rulman (*Paris*, 8649), n. 3. — Dom Martin, t. 2, liv. 5, p. 358. — Viguier, t. 1, p. 80. — Bousquet, t. 1, p. 66. — Barry, n. 1.

Rainouard, Scaliger, Gruter & ses copistes lisent DEIS PROPITIS en une seule ligne & sans la répéter. — Romieu écrit aussi une seule fois DEIS PROPITIIS & joint à cette inscription celle de *Antonius Lucrio.*

Deis propiti(i)s.

« Aux dieux propices ».

160

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Extrait, en 1881, de la démolition du bastion Damville.

[1] Cf. Dig., liv. 40, tit. 5. — Instit., liv. 2, tit. 24.
[2] Instit., liv. 2, tit. 20, § 5.
[3] Cf. Allmer, *loc. cit.* — Nous devons beaucoup pour l'explication de ce passage difficile à M. Paget, professeur à la Faculté de Droit de Toulouse.

Autel dont la base a été retaillée en entier & la corniche en partie. Une guirlande de feuillage, soutenue de chaque côté par une tête d'angle à laquelle la fixe une attache à bouts flottants, se voit au-dessous de l'inscription. Le même ornement est répété sur sa face postérieure. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m55.

GENIO·PILOXI N
PATRONI

Copie de MM. Thiers & Lebègue. — Berthomieu, n. 499. — Allmer, *Rev. épigr.*, n. 273.

Genio P(h)ilox(e)ni, patroni.

« Au génie de Philoxénus, notre patron ».

Les affranchis de Philoxénus ont érigé un autel à son Génie. Les femmes avaient une Junon & les hommes un Génie, qui étaient généralement censés disparaître avec eux.

161

Narbonne. — « Au bastion Saint-François, sous la vieille guérite » (Garrigues). Dans le jardin de l'archevêché. Autel rectangulaire dont la base & le couronnement ont été abattus. — Hauteur, 1m28; largeur, 0m50.

Sur une des faces, personnage en pied, vêtu de la toge, tenant un rouleau ? à la main :

GENIO·PATRONI

Sur le côté gauche, au-dessus d'un autre bas-relief martelé représentant un personnage assis :

CERNO ASSIDVE
SECERNO NEMINE

Sur le côté droit, bas-relief martelé; aucune trace d'inscription.

Copie dessinée de M. Allmer (*Rev. épigr.*, 274) & copie de M. Lebègue. — Barry, 10. — Berthomieu, 445.

Burmann, p. 97. — Garrigues (*Autogr.*), f° 89 v°. — G. Lafont, f° 189. — Séguier, p. 21. — Montfaucon, t. 1, p. 326, pl. 202. — Piquet, p. 12. — Viguier, t. 1, p. 50. — Bousquet, t. 1, p. 48. — Dumège, *Monum. relig. & arch. pyr.* — Millin, *Voyage*, t. 4, p. 389, note. — *Catal. du musée de Narb.*, n. 445.

Garrigues, Lafont, Barry lisent, ligne 1 : GENIO PATRONO. L'I est cassé, mais la partie supérieure de cette lettre est très-lisible.

1° *Genio patroni.*

2° *Cerno assidue, secerno nemine(m).*

« Au génie du patron ».

« Je vois sans relâche & je ne mets personne à « part ».

L'I de *patroni* est certain & la première ligne s'explique sans difficulté; des autels sont fréquemment consacrés au Génie d'un personnage.

La formule renfermée dans la seconde ligne est inusitée. Aussi est-il permis de présenter quelques hypothèses.

Cet autel a-t-il été dédié au patron vivant ou bien au patron après sa mort? On peut hésiter. La distinction établie entre le Génie, compagnon de l'homme, disparaissant avec lui, & les Mânes, qui restent après la mort, paraît s'être atténuée dès l'époque d'Auguste. Des inscriptions, certainement funéraires, sont consacrées à des Génies, à des Junons[1]. Si le patron était mort, on a pu vouloir faire parler quelque dieu funèbre, qui a toujours l'œil ouvert sur les hommes & qui ne fait d'exception pour personne. L'épigraphie narbonnaise nous fournit plusieurs exemples de ces formules, où la toute-puissance de la mort est exaltée. Cf. *infra : Hospitium tibi hoc, — Invitus venio, — Veniundum est tamen,* — &, dans l'épitaphe d'*Ofillius :*

> ... *Quid properas, hospes? Requies tibi nota parata est.*
> *Hospitium hoc populo semper ubique patet...*

& d'autres inscriptions analogues.

Le personnage au-dessous duquel se lit l'inscription est martelé. Il était assis ou accroupi. Une des lignes terminales, en arc de cercle, indiquait peut-être le dessin d'une aile. En ce cas, il serait certainement un dieu funèbre ou une harpie; mais le bas-relief est trop martelé pour qu'il soit possible de l'interpréter avec certitude.

M. Allmer, s'appuyant sur ce fait que les autels dédiés à des Génies le sont en général à des Génies de personnages vivants, propose une autre hypothèse. Cet autel aurait été érigé au Génie du patron vivant par les affranchis. Ce Génie lit dans leurs cœurs & il les trouve tous égaux par l'affection qu'ils lui portent. C'est donc au Génie qu'on prêterait ces paroles : « Je vois sans relâche (les cœurs de mes affranchis) & je ne mets personne hors (de mon affection) ».

On peut encore supposer que le patron lui-même, interrogé sur l'affection qu'il portait à ses affranchis, avait prononcé la phrase qui est gravée sur le monument, & que ceux-ci l'en avaient remercié en lui dédiant cet autel & en consacrant une parole qui leur avait semblé mémorable.

162

Narbonne. — Extrait, en 1881, de la démolition du bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Autel dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé. Une œnochoé & une patère, aujourd'hui martelés, séparés par un trait vertical en forme de corde, étaient sculptées au-dessous de l'inscription. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m52.

APPEAE·SEX
L·CILAE·IVNONI
SACRVM

Copie dessinée de M. Allmer (*Rev. épigr.*, n. 275), d'après MM. Berthomieu, 483, & Thiers. — Lebègue.

App(a)eae, Sex. l(ibertae), Cilae Iunoni sacrum.

« Consacré à la Junon d'Appaea Cila, affranchie « de Sextus ».

M. Allmer fait justement remarquer que le mot *Iunoni* se trouverait en tête de l'inscription si elle avait été consacrée à la déesse Junon. Cet autel a donc été dédié, par des parents ou des affranchis d'*Appaea*, à sa Junon.

[1] Cf. Wilmanns, *op. cit.*, p. 70, inscr. 233 & suiv.

163

Narbonne. — Au musée, salle basse. Fragment d'autel avec une niche. Bas-relief au-dessus de l'inscription. Inscription brisée à droite. — Hauteur, 0m 35; largeur, 0m 20.

S·A·
·F·

Copie de M. Lebègue.

..... *f*(*ecit*) ?[1].

[1] Nous donnons en note quelques inscriptions conservées au musée de Narbonne, qu'on peut consulter avec fruit mais qui n'appartiennent pas à l'épigraphie de la Gaule Narbonnaise :

1

Inscription rapportée d'Espagne. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire, bordé d'un double bandeau. — Hauteur, 0m 15; largeur, 0m 14.

VENERI
AVG
AQVILIA
MARTIA
5 MAG·D·P·

Copie de Barry & Lebègue. — Allmer.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch. & hist.*, p. 597. — Tournal, *Catal.*, n. 163.

Veneri Aug(*ustae*), *Aquilia Martia*, *mag*(*istra*) *d*(*e*) *p*(*ago*) ? *d*(*e*) *p*(*ecunia*) ?.

« A Vénus Augusta. Aquilia Martia, maîtresse laraire, élue « par son quartier ? *ou* a consacré avec son argent ».

Notre première interprétation, fort douteuse, s'appuie sur un exemple. (Wilmanns, 1711.) On peut lire aussi : *d*(*e*) *p*(*ecunia*) [*sua*], « avec son argent »; ou, comme Barry (notes inédites) : *d*(*edit*), *p*(*osuit*), « a donné, établi ».

2

Inscription provenant de l'Algérie. Au musée, salle basse. Petit cippe avec une déesse dans une niche. La déesse tient des fruits de la main droite & une œnochoé de la main gauche. L'inscription, sauf les deux premières lettres, se trouve au-dessous. — Hauteur, 0m 26; largeur, 0m 26.

[illegible]\A [illegible]

VRBANA·V S L A

Copie de MM. Thiers & Lebègue.

...*ma* ..... *Urbana v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibente*) *a*(*nimo*).

« ..... Urbana a acquitté son vœu avec plaisir ».

...*ma* paraît être la fin d'un mot.

3

Au musée, salle haute. Statuette grecque en marbre de Paros. — Hauteur, 0m 45.

« Elle représente un personnage assis sur un rocher; il porte la tunique courte, sans manches, & le petit manteau des Macédoniens & des Thessaliens. Les pieds sont munis d'une espèce de chaussure qui laisse les doigts à découvert... Ce marbre provient de la collection de M. de Cancleaux, consul de France aux îles Ioniennes » (Tournal, *Catal.*, 103).

Sur la pierre, au-dessous de la jambe gauche :

Υ
Π N W
ΦΙΛW

Sur le bord de la chaussure du pied droit :

ΥΠNW
I

Copie de M. Lebègue.

Ὕπνῳ φίλῳ. — Ὕπνῳ [φ]ί[λῳ].

« Au sommeil ami ».

Cette inscription n'avait pu être déchiffrée par Tournal. On a voulu probablement graver deux inscriptions identiques. La place aura manqué pour la seconde inscription; il ne semble pas qu'on ait gravé autre chose qu'un I à la seconde ligne de cette inscription, & cet I, vu sa position, est plutôt une des lettres de φίλῳ qu'un iota souscrit.

CHAPITRE IV

ARTS ET MÉTIERS

164

NARBONNE. — Perdue.

FABRO · AERAR · HILARI

Copie de SCALIGER (*Onciales*).

BURMANN, p. 10. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 5, n. 24. — ROMIEU (*Voss*), p. 111. — ID. (*Laporte*), f° 5, n. 33. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 14. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 46 v°. — G. LAFONT, f° 365, 2. — VIGUIER, t. 2, f° 221. — BOUSQUET, t. 2, f° 188.

... *Fabro aerar(io), Hilari* .....

« A ..... ouvrier sur airain, Hilaris ».

Il est peu probable que le nom de la profession ait été intercalé entre le *nomen* & le *cognomen* de l'ouvrier.

Hilarus est plus fréquent que *Hilaris*.

165

NARBONNE. — Au bastion Montmorency (retrouvée en 1870). A Lamourguier. Fragment brisé en bas. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m60.

C · L · PHLOMVSVS ·
AMPVLLARIVS
FRVGI · HEIC · EST
SEPVLTVS

L'L de *Philomusus* est barré & forme le sigle IL.

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 110.

BURMANN, p. 26. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 12, n. 73. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — ID. (*Laporte*), f° 10, n. 84. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 21. — GRUTER, 643, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 48. — ID. (*Copie*), f° 37 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 109. — G. LAFONT, f° 365, 3. — PECH, *ms. Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 51. — VIGUIER, t. 2, f° 197. — BOUSQUET, t. 2, f° 196. — ORELLI, n. 4143. — HERZOG, *Append.*, n. 60. — TOURNAL (DE CAUMONT, *Bullet. monum.*, 1870, p. 95).

Scaliger, Gruter : C · LVCIVS PHILOMVSVS, &c. — Orelli : C · LVCIVS, &c.

... *C. l(ibertus), Philomusus, ampullarius, frugi, hic est sepultus.*

« Ci-gît ... Philomusus Frugi (le sobre), marchand de vases, affranchi de Caius ».

Heic pour *hic* est un archaïsme.

Ce Philomusus est peut-être un Aemilius, comme un autre Philomusus que donnent nos inscriptions. L'épithète de *Frugi* est un *cognomen* laudatif ajouté quelquefois, dans la Province, aux noms ordinaires. *Pius* se rencontre aussi employé de la même manière, surtout en Afrique.

166

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Cosme. Perdue.

VIV
Q · VALERIVS
GEMELLVS · FORO
IVLIENSIS
AVGVARIVS · SIBI
ET · IVLIAE · M · F
QVINTAE · VXORI
IN · A · P · Q · X/

Copie de LAFONT; ligne 5, une surcharge : un S est dessiné sur l'A de AVGVARIVS.

BURMANN, pp. 5 & 92. — ROMIEU (*Voss*), p. 109. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 13. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 645, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 65. — CATEL, *Hist.*, p. 103, 1. — G. LAFONT, f° 168, 3. — SÉGUIER, p. 23, n. 10. — VIGUIER, t. 2,

f° 208. — Bousquet, t. 2, f° 193. — Herzog, *Append.*, n. 61.

Burmann, p. 92; ligne 2 : C·VALERIVS; l. 5 : NAVICVLARIVS. — Romieu, l. 5 : AVG·VARIVS. — Scaliger (*Onciales*), l. 2 : EMELLVS; l. 5 : AVGVARIVS. — Gruter, l. 3 : FORTVLIENSIS. — Catel, l. 5 : AVGVRARIVS. — Viguier, l. 5 : SVCVARIVS.

Viv[it]. Q. Valerius Gemellus, Foroiuliensis ..... sibi & Iuliae, M. f(iliae), Quintae uxori. In a(gro) p(edes) q(uadrati) XV.

« Vivant. A Quintus Valerius Gemellus, de « Fréjus ..... à lui & à sa femme Julia Quinta, « fille de Marcus. Quinze pieds de profondeur & « dans tous les sens ».

Valerius exerçait probablement un métier, qu'il est difficile de déterminer avec certitude. Faut-il lire *aquarius? aurarius? vasclarius?* La leçon *navicularius*, donnée dans le manuscrit Burmann, n'est pas improbable.

167

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue. (Vue par Barry.)

VIV
N·CONSIVS
DIONISIVS·ANVLA
SIBI·ET
5 Θ·N·CONSIO
ERONI·PATRONO
IN·FRONT·P·XV

Copie de Barry.

Rainouard (*Burm.*), p. 44. — Id. (*Laporte*), f° 19, p. 122. — Romieu (*Voss*), p. 121. — Id. (*Laporte*), f° 14, n. 122. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 17. — Gruter, 937, 3. — Garrigues (*Autogr.*), f° 47. — Rulman, 105. — G. Lafont, f° 303. — Séguier, in-12, p. 10, n. 10. — Viguier, t. 3, f° 227. — Bousquet, t. 3, f° 191.

Romieu (*Voss*), ligne 3 : ANYAI.

Viv(us). N. Consius Dion(y)sius, anula(rius) ? sibi & (θανόντι) N. Consio Eroni patrono. In front(e) p(edes) XV.

« Vivant. Numerius Consius Dionysius, fabri« cant d'anneaux ?, à lui & (mort) à Numerius « Consius Eron, son patron. Quinze pieds de « front ».

Anula est très-probablement le commencement du mot *anularius* ou *annularius*.

168

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Tête de stèle arrondie. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m40.

IO·Q·L·
ıONI·ARGE
CTORI
E·L·F·PRIMA

Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 380, & copie de M. Lebègue. — Barry. — Berthomieu, n. 406.

...io, Q. l(iberto), ...toni?, arge(ntario) [coa]ctori? [co]ctori ? ...e, L. f(ilia), Prima.

« A ...ius ...ton, affranchi de Quintus, caissier « aux enchères ? affineur d'argent ? ...e Prima, « fille de Lucius, [sa femme, a érigé ce monu« ment] ».

Argentarius, dans les textes, désigne généralement un banquier, &, dans les inscriptions, un ouvrier en argent. Ici *...ctori* est évidemment un qualificatif à *argentarius*. Or l'expression « *coactiones argentarias factitare* »[1] signifie, dans Suétone, « exercer la profession de caissier aux enchères ». *Coctor* est aussi vraisemblable.

169

Narbonne. — Perdue.

C·CORNE·PHILONICVS
FABER·ARGENT

Copie de Scaliger (*Onciales*).

Burmann, p. 16. — Rainouard (*Laporte*), f° 7, n. 41. — Romieu (*Voss*), p. 112. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 48. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 10. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 639, n. 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 59 v°. — G. Lafont, 372, 1. — Viguier, t. 2, f° 202. — Bousquet, t. 2, p. 201.

Garrigues, ligne 1 : COR·NE. — Bousquet, ligne 1 : C·CORNELIVS; l. 2 : PHILONICVS.

C. Corne(lius) Philonicus, faber argent(arius).

« Caius Cornelius Philonicus, ouvrier travaillant « l'argent ».

Il y avait probablement dans cette inscription la mention *C. l.*, « affranchi de Caius ».

170

Narbonne. — A la courtine de la porte Royale. Perdue.

Q·N·L·PHILONI
ENTARIVS

Séguier, p. 19, n. 16. — Viguier, t. 2, f° 141. — Bousquet, t. 2, f° 130.

... Q. N. l(ibertus), Philoni[cus, faber ? arg]entarius.

« ... Philonicus, affranchi de Quintus & de « Numerius, ouvrier ? travaillant l'argent ».

Peut-être a-t-on mal lu & faut-il voir *[C]o[r]ne(lius)*. En ce cas, cette inscription serait une réplique de la précédente.

171

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la Citadelle. Perdue.

O·C·F·PAP
RO
TARIO

[1] Cf. les lexiques, art. *coactio*.

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 258. — SÉGUIER, p. 16, n. 3. — VIGUIER, t. 2, f° 204. — BOUSQUET, t. 2, p. 189.

...o, C. f(ilio), Pap(iria tribu) ...ro, [argen]tario?.

« A ...us ...rus, fils de Caius, de la tribu *Papi-* « *ria*, argentier (banquier) ? ».

Ce personnage, étant de condition libre, devait exercer une profession plus relevée que celle d'un *faber argentarius*. Du reste, cette inscription nous a laissé trop peu de lettres pour qu'on puisse la restituer avec certitude.

172

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m52; largeur, 1m. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

Q·FVFICIVS·Q·T·L
ARGENT
ELEVTER·PHILOTIS
DE SVO

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 44. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 313. — SÉGUIER, p. 12, n. 14. — VIGUIER, t. 2, f° 203. — BOUSQUET, t. 2, f° 202.

G. Lafont, ligne 3 : ELEVTERO. — Séguier, l. 2 : ...GENT; l. 3 : ELEV...OTIS. — Bousquet, l. 1 : FAFICIVS; l. 3 : ELEVTRO.

Q. Fuficius, Q. T. l(ibertus) ....., argent(arius); Eleut(h)er; Philotis ..... de suo.

« Quintus Fuficius ....., affranchi de Quintus & « de Titus, argentier ?; Eleuther; Philotis ..... à « leurs frais ».

173

NARBONNE. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. A droite, bas-relief représentant un personnage, mi-corps, tourné à gauche, coiffé d'un bonnet phrygien. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m20.

GEN ARIO
NAE·C·L·TVRPÆ

Copie de BARRY. — LEBÈGUE. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 472, & t. 2, p. 44. — BERTHOMIEU, 215.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 73. — G. LAFONT, f° 280. — VIGUIER, t. 2, f° 248. — BOUSQUET, t. 2, f° 230. — DUMÈGE, *Mém. de la Soc. arch.*, t. 6, pp. 69 & 74. Cf. ID. *Monum. religieux des Volsces Tectosages*, p. 370.

Viguier : GENIARIO | NAE·C·L·TVRPE | ...L... — Bousquet fait précéder cette inscription d'une autre qui en était voisine : SEX·VAL | FABIA.

... [ar]gen[t]ario .....nae, C. l(ibertae), Turpae.

« A ... ouvrier travaillant l'argent ? argentier ? « A .....na Turpa, affranchie de Caius ».

M. Allmer (*Rev. épigr.*, t. 2, p. 44) pense que le premier mot de notre inscription était *argentario*. Cette hypothèse très-vraisemblable est adoptée par M. Mommsen. Il s'agit donc ici soit d'un argentier, soit d'un ouvrier travaillant l'argent. Le bas-relief du personnage coiffé du bonnet phrygien, les cheveux non rasés, occupait la droite du monument. Sa femme était probablement représentée à gauche. Cf. Allmer, 472.

174

NARBONNE. — A la courtine située entre la citadelle & le bastion Saint-Félix. Perdue.

L·CORNELIVS
AMANDVS·AVRIFEX

Copie de SCALIGER (*Onciales*).

RAINOUARD (*Laporte*), f° 13, n. 80. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — ID. (*Laporte*), f° 11, n. 91. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 16. — GRUTER, 638, 8. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 70 v°. — RULMAN, n. 34. — G. LAFONT, f° 70. — VIGUIER, t. 2, f° 206. — BOUSQUET, t. 2, f° 191.

L. Cornelius [L. l(ibertus)] ? Amandus, aurifex.

« Lucius Cornelius Amandus, [affranchi de Lu- « cius,] orfèvre ».

175

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc arrondi au sommet. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m58.

V
COR·CASTOR·C·L
S ET
Θ·M·FONTEIO
5 ACANTHO
AVRIFICI·ET
GLVCONI
CONTVBERNALI
ET·CL·Q·F·VALERIAE

Copie de MM. THIERS & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 437. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 379.

SÉGUIER, p. 22, n. 8. — PIQUET, *Hist.*, p. 139. — VIGUIER, t. 2, f° 205. — BOUSQUET, t. 2, f° 190.

G. Lafont, ligne 1 : C·ONESIVORVS; l. 2 : SCANIVS. — Séguier : CANTHO | AVRIFIC | O DVCO | ONT FER | CLOD.

Les deux premières lignes & la dernière sont douteuses. M. Allmer propose pour la première ligne, sous toutes réserves, COR[illegible]ASIO·P·C·L, & M. Thiers, pour la dernière ligne, CLOE.

V(ivus). Cor(nelius) Castor, ? C. l(ibertus), s[ibi], & θ(anato), M. Fonteio Acantho, aurifici, & Gluconi contubernali, & Cl(odiae), Q. f(iliae), ? Valeriae.

« Vivant. Cornelius Castor, affranchi de Caius, « à lui-même, & (mort) à Marcus Fonteius Acan- « thus, orfèvre, & à Glycon sa compagne, & à « Clodia Valeria, fille de Quintus »

176

NARBONNE. — Dans l'intérieur de la ville. Perdue.

RENNIVS
AMPHILVS
TVS · BALN

Copie de VIGUIER, t. 3, f° 337 : « Trouvée dans le mois de juin 1758 dans les fondations des greniers de Saint-Just ».

... [*He*]*rennius* ..... [*P*]*amphilus* ...*tus* ? ...*mus* ?, *baln*[*eator*].

« ... Herennius Pamphilus ....., baigneur ».

Le troisième mot de l'inscription désignait peut-être l'origine du personnage.

177

NARBONNE. — Aux remparts, derrière l'église Saint-Cosme. Perdue. « Trouvée en 1608 » (GARRIGUES).

VIVONT
L · OPPIO · QVIETO
CAPISTRARIO · ET
MALIÆ CARÆ
CONTVBER · PER ANNO
SIN[illegible]VRGIO · VIVONT

Copie de GARRIGUES.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 63 v°. — G. LAFONT, f° 27. — PIQUET, *Hist.*, p. 14. — VIGUIER, t. 2, f° 222. — BOUSQUET, t. 2, f° 170. (Cette inscription appartint aux Doctrinaires.) — SCHMIDT, *Opusc.*, p. 308. — ORELLI, n. 4158. — HERZOG, *Append.*, n. 62. — WILMANNS, n. 2588.

G. Lafont, ligne 6 : SINE IVRGIO. — Wilmanns, l, 2 : QVINTO; l. 3 : ET est supprimé.

Vivont. L. Oppio Quieto, capistrario, & Maliae Carae, contuber(*nali*), *per anno*[*s*] ... *sine* [*j*]*urgio. Vivont.*

« Vivants. A Lucius Oppius Quietus, sellier, & « à Malia Cara, sa compagne sans reproche pen- « dant ... années. Vivants ».

On a probablement laissé en blanc le nombre des années[1].

178

NARBONNE. — A la tour Moresque. Puis aux Carmélites. Cette inscription fut découverte en 1639 & martelée en 1796. Perdue.

VIVONT
L · CERVIVS · L
ZETVS · CLAVA
MÆERIAR · SIBI
NOTAE · LIBERT
IVCVNDA · L · FRVGI
IN AGRVM · PED ·

Copie de LAFONT.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 73 v°. — GUIRAN (*ms. Nimes*), f° 129 (deux fois). — G. LAFONT, f° 48, 1. — PECH (*Paris*, 17746), n. 25. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, p. 80. — MURATORI, p. 944. — SÉGUIER, in-12, p. 3, n. 3. — PIQUET, *Hist.*, p. 142. — VIGUIER, t. 2, f° 219. — BOUSQUET, t. 2, f° 179. — MILLIN, *Ant. Gall.*, let. 16, p. 75. — ORELLI, n. 4164 (d'après MAFFEI & MURATORI). — HERZOG, *Append. epigr.*, n. 63.

Orelli, ligne 2 : L · CERVIVS L · L.

Vivont L. Cervius, L. [*l*(*ibertus*)], *Zetus, clava*(*rius*) *materiar*(*ius*), *sibi* [*et*] *Notae libert*[*ae &*] *Iucunda*[*e, L.*] *l*(*ibertae*), *Frugi. In agrum pe-d*[*es* ...].

« Vivants. Lucius Cervius Zetus, affranchi de « Lucius, fabricant ? de clous pour charpente ? « affranchi de Lucius, à lui & à l'affranchie Nota, « & à Jucunda Frugi ? affranchie de Lucius ... « pieds de profondeur ».

Clavarius vient plutôt de *clavus* (*clava*) que de *clavis*.

179

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Trouvée en décembre 1879. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. Un couteau à lame large & triangulaire est dessiné au bas de l'inscription. — Hauteur, 1m65; largeur, 0m60.

VIVIT
M' · EGNATIVS
LVGIVS · COCVS
ANTISTIA · Ɔ · L · ELPIS
5 CONTVBER
P · Q · XV

Copie de MM. BERTHOMIEU, n. 446, & LEBÈGUE. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 337.

Vivit. Mn Egnatius Lugius, cocus; Antistia, Antistiae l(*iberta*), *Elpis, contuber*(*nalis*). *P*(*edes*) *q*(*uadrati*) *XV.*

« Vivant. Manius Egnatius Lugius, cuisinier; « Antistia Elpis, affranchie d'Antistia, sa compa- « gne. Quinze pieds carrés ».

180

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

V
L · MARIO · L
F · MASCLO CoRI
ET GIMIAE · OPT
CONTVBERNA
LI[illegible]MARIVS
[illegible]VXORI

Copie de LAFONT.

[1] Cf WILMANNS, n. 171.

G LAFONT, f° 160, 2. — VIGUIER, t. 3, f° 214. — BOUSQUET, t. 3, f° 177.

V(ivit). L. Mario, L. f(ilio), Masclo, cori[ario], & ..... Opt[atae], contubernali ..... Marius ..... uxori .....

« Vivant. A Lucius Marius Masclus, corroyeur, « fils de Lucius, & à ..... Optata, sa compagne ..... « Marius ..... à sa femme ..... ».

181

NARBONNE. — A l'église des pères capucins; trouvée en 1597 (GARRIGUES). Perdue.

Q · CATIO
Q · LIB · HER
MAE · CVLINA ·
IN A · P · XXX
5 IN F · P · XX

Copie de LAFONT.

GARRIGUES (*Copie*), f° 60. — ID. (*Autogr.*), f° 41. — CATEL, *Hist.*, p. 110. — G. LAFONT, f° 69. — PECH (*Paris*, 9997), n. 24. — MURATORI, 1653, 10. — VIGUIER, t. 2, p. 207. (Une note de MILLIN signale la perte de cette inscription.) — BOUSQUET, t. 2, p. 192.

Q. Catio, Q. lib(erto), Hermae, culina(rio) ?. In a(gro) p(edes) XXX; in f(ronte) p(edes) XX.

« A Quintus Catius Herma, cuisinier ?, affran- « chi de Quintus. Trente pieds de profondeur; « vingt pieds de front ».

Culina (peut-être mal lu) pourrait avoir été aussi un *cognomen* servile supplémentaire ou un sobriquet.

182

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m54.

VIVIT
M PAQVIVS
M · L · DAMA
FABARIVS
5 IN · AGRVM
P XV

Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 276. — BERTHOMIEU, n. 485. — LEBÈGUE.

Vivit. M. Paquius, M. l(ibertus), Dama, fabarius. In agrum p(edes) XV.

« Vivant. Marcus Paquius Dama, affranchi de « Marcus, marchand de fèves. Quinze pieds de « profondeur ».

183

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment brisé en bas, surmonté d'un bandeau. — Hauteur totale, 0m47. Hauteur du champ, 0m25; largeur, 0m96.

C · AVTRONIVS · C · L ·
FERRARIES

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 208. — ALLMER. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 135. — SÉGUIER, in-12, p. 27, n. 11. — VIGUIER, t. 2, p. 190. — BOUSQUET, t. 2, p. 205.

C. Autronius, C. l(ibertus) ..... ferraries.

« Caius Autronius, ... forgeron ?, affranchi de « Caius ».

Cette inscription est archaïque; peut-être faut-il lire *ferrarius*, forgeron.

184

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Stèle surmontée d'un fleuron. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m55.

VIVIT
P · VSVLENVS · HILA
L · ANOPTES · GYPSA
Θ ET · COMMVNI · FIL
5 V · VSVLENAE · P
HILARE · VXS
IN FR · P · XII

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 506.

RAINOUARD (*Burm.*), p. 62. — ROMIEU (*Voss*), p. 126. — ID. (*Laporte*), f° 20, n. 170. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 6. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 842, 9. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 7 v°. — RULMAN, n. 66. — G. LAFONT, 387, 1. — VIGUIER, t. 3, f° 34. — BOUSQUET, t. 3, f° 11.

Vivit. P. Usulenus, Hila[ri] l(ibertus), Anoptes, gypsa[rius]; θ(ανών), & Communi fil(io); v(ivae), Usulenae, P. [l(ibertae)], Hilar(a)e, uxs[ori]. In fr(onte) p(edes) XII.

« Vivant. Publius Usulenus Anoptes, plâtrier, « affranchi d'Hilarus, (à lui-même), & (mort) à « son fils Communis; (vivante), à sa femme Usu- « lena Hilara, affranchie de Publius. Douze pieds « de front ».

185

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle

rectangulaire effacée en bas. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m60.

C·NIGIDIVS
PRIMVS
LANARIVS
SIBI ET
N
MER
LI P

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry. — Berthomieu, 196.

Burmann, p. 18. — Rainouard (*Laporte*), f° 8, n. 46. — Romieu (*Voss*), p. 113. — Id. (*Laporte*), f° 7, n. 58. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 4. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 1035, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 33 v°. — Rulman, 160. — G. Lafont, f° 165. — Séguier, p. 24, n. 2. — Muratori, 967, 2. — Viguier, t. 2, f° 194. — Bousquet, t. 2, p. 208. — Herzog, *Append.*, 64. Cf. Freund, *ad verb.*

Burmann, Rainouard, Romieu, Scaliger, Gruter, Garrigues, Rulman, ligne 3 : LANIARIVS ; l. 5 & suiv. : PROBO MEROE LIBER SVI. — Séguier : C·NIGIDIVS | PRIMVS | LANIARIVS | SIBI O | MERO... — Muratori, Herzog, l. 3 : LANARIVS ; l. 5 : PROBO MERENTI. — Viguier, l. 3 & suiv. : LANARIVS SIBI·ET·PROBO·MEROE.

C. Nigidius Primus, lanarius, sibi & N[igidiae] Mer[ope] ? li[bertae .....] ?.

« Caius Nigidius Primus, ouvrier en laine, à lui « & à son affranchie, Nigidia Merope ».

186

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc écorné à gauche. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m70.

VAE·LANARIO

Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 342. — Lebègue. — Berthomieu, n. 433. — Barry.

.....vae, lanario.

« A .....va, drapier ».

M. Allmer (*loc. cit.*) rappelle un passage de Plaute (*Aulul.*, 3, 5, 44) où il est question d'un *lanarius* plutôt marchand d'étoffes de laine que marchand de laine.

187

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Trouvée en 1875. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m59.

VIVIT
SABIDIVS·L·L·
APITO·LANIVS

Copie de M. Lebègue. — *Commission arch. de Narbonne*, procès verbaux, ann. 1876-1877, p. 583. — Berthomieu, 203. — Barry, ligne 3 : capito. — Copie dessinée de M. Allmer.

Vivit. [L.] Sabidius, L. l(ibertus), [C]apito, lanius.

« Vivant. Lucius Sabidius Capito, boucher, « affranchi de Lucius ».

188

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Au musée épigraphique, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m65.

L·NERFINIVS
POTITI·L
PRIMVS
LARDARIVS
5 SIBI ET

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Rainouard (*Burm.*), p. 50. — Id. (*Laporte*), f° 21, n. 135. — Romieu (*Voss*), p. 122. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 132. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 13. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 647, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 68 v°. — G. Lafont, f° 253. — Séguier, p. 15, n. 8. — Viguier, t. 2, f° 192. — Bousquet, t. 2, f° 207. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 596. — Tournal, *Catal.*, n. 141.

Ligne 1. Rainouard, Romieu, Garrigues : NEFINIVS. — Scaliger (*Onciales*), Gruter : NEFFINIVS. — Scaliger (*Cursif*) : MESSINIVS. — Séguier : NERPINIVS.

L. Nerfinius, Potiti l(ibertus), Primus, lardarius, sibi & .....

« Lucius Nerfinius Primus, marchand de lard, « affranchi de Potitus, à lui & ..... ».

Cette inscription était probablement terminée par un autre texte que nous avons conservé : *L. Nerfinio Potito, patrono.*

189

Narbonne. — A la courtine située entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m56.

BAEBIVS Q
ERTIVS
[illegible]
N SVO C
REQ E

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 295.

Rainouard (*Burm.*), p. 7. — Id. (*Laporte*), f° 4, n. 19. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Id. (*Laporte*), f° 3, n. 21. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 11. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Garrigues (*Autogr.*), f° 72 v°.

— G. Lafont, f° 144. — Séguier, in-12, p. 26, n. 6. — Maffei, *Ant. Gall.*, p. 29. — Muratori, p. 1544, n. 8. — Viguier, t. 2, p. 216. — Bousquet, t. 2, p. 184.

Rainouard, Romieu, Scaliger, Garrigues : BAEBIVS·Q· TERTIVS | FABER·LINARIVS·IN·SVO | HIC REQVIESCIT. — Lafont : BAEBIVS Q·L·TERTIVS | FABER LIMARIVS | IN SVO HIC | REQVIESCIT.

[*Q.*] *Baebius, Q.* [*l*(*ibertus*), *T*]*ertius,* [*faber linarius, i*]*n suo* [*hi*]*c req*[*ui*]*e*[*scit*].

« Quintus Baebius Tertius, affranchi de Quin« tus, ouvrier tisserand, repose ici dans son tom« beau ».

190

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVONT
MVSTVS
SVRITO...
LIMARIVS
...
...

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 156 v°. — Viguier, t. 2, f° 217. — Bousquet, t. 2, f° 185. — Millin. (Note à l'inscr. de Garrigues (*Autogr.*), f° 72 v° : *Baebius Q. Tertius, &c.*)

Vivont ..... Must(*i*)*us ..... Surilio, linarius ? .....*

« Vivants ..... Mustius Surilio, tisserand ? ..... ».

Peut-être faut-il lire *limarius* (inus.), dérivé de *lima,* & traduire par serrurier.

191

Narbonne. — A la Vicomté. Perdue.

VIVIT
L·TVLLIVS
FELIX·LINA
SIBI ET PATR
5 ET·SATVLLAE
VXSORI

Copie de Bousquet.

Bousquet, t. 3, p. 322 : « Trouvée en 1801 ». Marquée de l'astérisque.

Vivit. L. Tullius Felix, lina(*rius*), *sibi & patr*(*ono*) ? *& Satullae uxsori.*

« Vivant. Lucius Tullius Félix, tisserand, à lui« même & à son patron, & à sa femme Satulla ».

192

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire effacée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50.

V IVS
ANIEROTIS
INTIARI·L
ARVS ...
5 SIBI ET BETVTIÆ·M·L
PRIVAÆ·VXSORI

IN F·P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. Cf. *Rev. épigr.*, 341.

Commission arch. de Narb., Bullet. 1re *année,* 1876-1877, p. 583. — Berthomieu, 212.

Ligne 3 Berthomieu : ONETTARI L. — Barry ? MONETARI, & ailleurs : SPINTHARI.

V[*ivit*]. *.....ius, Anterotis* [*l*]*intiari*(*i*) *l*(*ibertus*) *.....arus, sibi & Betutiae, M. l*(*ibertae*), *Privatae, uxsori. In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV.*

« Vivant. .....ius ..... affranchi du fabricant (ou « marchand) de toile Anteros; à lui & à sa femme « Betutia Privata, affranchie de Marcus. Quinze « pieds de front ».

La lecture *lintiarii,* à la troisième ligne, n'est pas certaine.

193

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m56; largeur, 1m02. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m14.

OTI·LINTIONI
S·FRATRIS

Copie de M. Berthomieu, 45. — Barry. — Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, f° 315. — Séguier, p. 13, n. 4. — Viguier, t. 2, f° 214. — Bousquet, t. 2, f° 183, n. 1.

Ligne 1 : Lafont, OFI ; — Séguier, LINTONI

.....oti, lintioni .....s fratris.

« A .....os, tisserand, (par la volonté de ?) son « frère ..... ».

Lintioni est mis pour *linteoni*[1].

194

Narbonne. — Aux fondations de la Vicomté. Découverte en 1880. Au jardin de l'archevêché.

[1] Cf. *C. I. L.*, t. 5, n. 3217.

Fragment très-irrégulier, inscrit sur les deux faces.

Première face :

D
INVS·
RIVS
FECIT
NIANIA LI
Æ PIA PATRON
SVO PO

Seconde face :

A
O·L·L
NAR MAR
SCANIAN
NÆ·PIA PATR

Copie de M. THIERS. — BERTHOMIEU, n. 464. — ALLMER. — LEBÈGUE.

Berthomieu, 1re inscr., ligne 3 : ARIVS; l. 6 : NÆ; 2me inscr., l. 3 : VS ARMAR. — Allmer, mêmes lectures, & en outre un fragment d'I après ARMAR

Ces deux inscriptions sont peut-être identiques, mais de longueur inégale. Voici la restitution que nous tentons sous toutes réserves.

.....d .....a .....o, L. l(iberto), ...inus, ... Nar(bone), mar[mora]rius? fecit. Ascaniania, Li...nae, Pia, patro[no] suo po[suit].

« A ..... affranchi de Lucius, érigé par .....inus « ..... de Narbonne, marbrier ?; Ascaniania Pia, af- « franchie de Li...na, a fait ériger le monument « pour son patron ».

Si l'on adopte, pour la troisième ligne, qui est très-douteuse, la lecture de MM. Berthomieu & Allmer, il faut traduire : *armariarius*, fabricant de coffres.

Nous supposons que les premières lettres de chacune des deux inscriptions appartiennent à la personne pour laquelle est fait le tombeau. — L'épithète de *Pia*, qui s'applique à Ascaniania, peut être considérée indifféremment comme un *cognomen* ou comme un adjectif qualificatif. — On peut supposer les dernières lignes comme plus longues & lire par exemple : *patrono* (ou *patronae*) ..... *sumptu suo posuit*. D'après la forme du fragment, nous pensons qu'il manque beaucoup de lettres à l'inscription.

195

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. A Lamourguier. Fragment de stèle brisée à gauche, arrondie à la partie supérieure par le retrait des angles. Au-dessus du champ, une rosace. — Hauteur, 0m85; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m52.

TIO·AVCTO
O·MEDICO

Copie de M. BERTHOMIEU, n. 99. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, p. 301. — PIQUET, *Hist.*, p. 135. — VIGUIER, t. 2, p. 8. — BOUSQUET, t. 2, p. 7.

G. Lafont, ligne 2 : TO MEDICO. — Bousquet, l. 1 : TITIO AVCTO; l. 2 : RASTO MEDICO.

.....tio Aucto .....o medico.

« A ..... Auctus, médecin ».

196

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

X·FADIVS·SEX
MEDICVS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 234. — SÉGUIER, p. 18, n. 8. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, lett. 16, p. 75. — MURATORI, p. 952, n. 3. — VIGUIER, t. 2, f° 2. — BOUSQUET, t. 2, f° 9. — HERZOG, *Append.*, n. 19.

[Se]x. Fadius, Sex. [l(ibertus)] ..... medicus.

« Sextus Fadius ....., affranchi de Sextus; mé- « decin ».

197

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire arrondi à la partie supérieure. — Hauteur, 1m19; largeur, 0m53.

Θ
HERACLIDES
XSANTHRMI·L
MEDICVS·HIC·SEP
IACCHVS·LEPOTINIS·L
5 NORVM·XIII·LEPOS
PATRONO·D·S·F

Ligne 4 : *maedicus* est une erreur du lapicide.

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 247. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Commission archéol. de Narb. (*procès verbaux de séance*), *Bulletin*, t. 1 (1876-1877), p. 584. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 489.

θανών. *Heraclides, Xsanth[e]rmi l(ibertus), medicus, hic sep(ultus). Iacchus, Lepotinis l(ibertus), [an]norum XIII. Lepos, ... patrono, d(e) s(uo) f(ecit).*

« Mort. Ci-gît Héraclidès, médecin, affranchi de « Xsanthermus; Iacchus, affranchi de Lepotis, âgé « de treize ans. Lepos a érigé à ses frais ce « monument à son patron ».

Lepos a érigé ce tombeau à Héraclidès ou à Iacchus. Peut-être l'inscription est-elle incomplète & se continuait-elle à droite & à gauche du cippe encastré dans l'enceinte funéraire. Voyez plus loin l'inscription de *Gallonius*.

198

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m65.

θ

P · LVCCEIVS
PHILINI · L
MEDICVS MENES
5 V · KANINIA · P ·
L · ATTICE

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 104. — BARRY.

G. LAFONT, f° 304. — BOUHIER, 1364, 4. — SÉGUIER, f° 10, n. 12. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, lett. 16, p. 75. — MURATORI, 962, 7. — PIQUET, *Hist.*, p. 135. — VIGUIER, t. 2, f° 10. — BOUSQUET, t. 2, f° 10. — HERZOG, *Append.*, n. 66. — ALLMER, *Rev. epigr.*, 2, p. 50.

G. Lafont, ligne 4 : M·EROS; l. 5 : V·P·ANINIA. — Séguier, l. 4 : MEDICVS MEVS. — Bousquet, l. 4 : MEDICVS HEROS.

θανών. *P. Lucceius, Philini l(ibertus), medicus, Menes. V(iva). Kaninia, P. l(iberta), Attice.*

« Mort. Publius Lucceius Ménès, médecin, affranchi de Philinus. Vivante. Kaninia Attice, affranchie de Publius ».

Ménès, malgré sa place, est probablement un simple *cognomen*.

199

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle haute. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des deux angles. Brisée en bas. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m50.

VIV
L · POMPONIVS
L · L · DIOCLES MEDICVS
SIBI · ET · ATILIAE
5 QVARTAE VXSORI

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY.

RAINOUARD (*Burm.*), p. 16. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 42. — ROMIEU (*Voss*), p. 113. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 52. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 13. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 633, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 18 v°. — ID. (*Copie*), f° 24 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 102. — G. LAFONT, f° 246. — SÉGUIER, p. 17, n. 13. — MURATORI, 972, 4. — VIGUIER, t. 2, f° 9. — BOUSQUET, t. 2, f° 8. — HERZOG, *Append.*, n. 65. — TOURNAL, *Catal.*, n. 161.

Rainouard, Romieu, Scaliger, Gruter, ligne 2 : POMPONIA. — Séguier : VIV | DOMIT O... | DOCES ME... | REPARATILIA.

Viv(it). L. Pomponius, L. l(ibertus), Diocles, medicus, sibi & Atiliae Quartae, uxso[ri].

« Vivant. Lucius Pomponius Diocles, médecin, affranchi de Lucius, pour lui & pour Atilia Quarta, sa femme ».

200

NARBONNE. — Perdue.

D · M
M · VLPIO
EVTYCHE · TI
AVG · LIB
5 MESORI
LIBERTI
PATRONO
MERENTISSIMO

Copie de GARRIGUES.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 61 r°. — G. LAFONT, 390, 1. — PIQUET, *Hist.*, p. 140. — VIGUIER, t. 1, f° 303. — BOUSQUET, t. 1, f° 328. — BARRY, n. 64.

Bousquet, ligne 3 : EVTICE; l. 5 : MESSORI.

D(iis) M(anibus). M. Ulpio Eutycheti, Aug(usti) lib(erto), me(n)sori; liberti patrono merentissimo.

« Aux dieux Mânes. A Marcus Ulpius Eutychès, affranchi d'Auguste, géomètre, à leur patron très-méritant, ses affranchis ».

Le *mensor* est à proprement parler un contremaître chargé de mesurer & de vérifier les travaux. — Beaucoup d'artisans portent le surnom d'Eutychès[1].

201

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Inscription dans un cadre, au sommet d'une stèle. — Hauteur, 1m95; largeur, 0m65.

C · OFFELLIVS
C · L
ZETVS · FRVGI
MERCATOR

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 501.

RAINOUARD (*Burm.*), p. 59. — ID. (*Laporte*), f° 28, n. 181. — ROMIEU (*Voss*), p. 123. — ID. (*Laporte*), f° 17, n. 146. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 2. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 645, 6. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 69. — G. LAFONT, 378, 1. —

[1] Cf. WILMANNS, 2624, & FRIEDLAENDER, *Sittengesch.*, t. 2, p. 462.

Rulman, n. 36. — Viguier, t. 2, f° 188. — Bousquet, t. 2, f° 203. — Herzog, *Append.*, n. 67.

Romieu (*Voss*), ligne 2 : ZETEVS. — Gruter, Herzog, l. 1 : C·OFFELIVS.

C. Offellius, C. l(ibertus), Zétus Frugi, mercdtor.

« C. Offellius Zetus Frugi, affranchi de Caius, « marchand ».

Sur l'épithète *Frugi*, cf. l'inscr. 165.

202

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Découverte en juillet 1876. A Lamourguier. Stèle rectangulaire effacée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m60.

L I O · L · L
ANDRO
MERCATORI
LIGVRIS · L ·

5 AGR · P · XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 308. — Copie dessinée de M. Allmer.

.....lio, L. l(iberto), [Alex]andro, mercatori, [arbitratu] Liguris, l(iberti). [In] agr(o) p(edes) XV.

« A .....lius Alexander, affranchi de Lucius, « marchand, par la volonté de Ligus, son affran- « chi. Quinze pieds de profondeur ».

Liguris l tient toute la largeur de la stèle, mais celle-ci pouvait être encastrée dans un mur sur lequel l'inscription se serait prolongée. (Voyez plus loin l'inscr. de *Gallonius*.) Aussi notre restitution est-elle peut-être trop courte.

203

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

VIVONT
L · GAIENNA
MASCLVS
NAVCLARIVS
5 SIBI · ET · SVIS
IN · F · P · XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 132. — Séguier, p. 29, n. 1. — Viguier, t. 1, p. 223. — Bousquet, t. 1 p. 247.

Séguier : VIVONT | CAIENN | MASCIVS | ...AVGIARIVS | SIBI ET SVIS. — Bousquet, ligne 3 : MARCLVS.

Vivont. L. Gaienna Masclus, naviclarius; sibi & suis. In f(ronte) p(edes) XV.

« Vivant. Lucius Gaienna Masclus, armateur; « à lui & aux siens. Quinze pieds de front ».

204

Narbonne. — Aux fondations de la tour Moresque. Trouvée en 1799. Perdue.

L · SQVEIL·ANIO · L · L
FAVSTO NAVIC·LARIO
ET · FLAVIAE · M · L ·
VENVSTAE · VXORI ·
5 ARBITRATV ·
VENVSTAE · VXORIS
MEAE

Copie de Bousquet, t. 3, f° 270. (Marquée de l'astérisque.)

L. Squeillanio ?, L. l(iberto), Fausto, naviclario, & Flaviae, M. l(ibertae), Venustae, uxori; arbitratu Venustae uxoris meae ?.

« A Lucius Squeillanius ? Faustus, batelier, af- « franchi de Lucius, & à Flavia Venusta, sa « femme, affranchie de Marcus; par la volonté « de ma ? femme Venusta ».

205

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. Perdue.

D · VLEIO · D · L · AVCTO
NAVCLARIO
θ · L · CLARAE · VXSORI

G. Lafont, f° 301. — Séguier, p. 10, n. 2. — Viguier, t. 1, p. 230. — Bousquet, t. 1, p. 248.

Séguier : EIO · D · LVCCIO | ... NA...LARIO | ...PLA... VXORI.

D. Alsio ?, D. l(iberto), Aucto, naviclario. θανόντι. ... Clarae uxsori.

« A Decimus Alsius ? Auctus, batelier, affranchi « de Decimus. (Morte) & à sa femme Clara ».

206

Narbonne. — Courtine Saint-Paul & Montmorency. Perdue.

PAP · RVFO	
ACLARIO · ET	V
RAIA · SILVANA · VXORI	ANTONIA · T
CRIO · L · FECIT	VENA · T · L · PI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 309, 2. — Séguier, p. 12, n. 3. — Viguier, t. 2, f° 61. — Bousquet, t. 2, f° 61. —

BARRY (*Notes inéd.*) a lu trois lignes de la première colonne.

..... *Pap(iria tribu), Rufo.* [*navi*]*clario ? &* ..... *Silvana c(oniugi) uxori* ..... *Lu*[*crio l(ibertus) fecit. V(ivont) ? Antonia, T.* [*l(iberta)*] ? ..... [*Usul*]*ena ? T. l(iberta) pi*.....

« Lucrio ?, affranchi, a érigé ce monument au « batelier ? Rufus, de la tribu *Papiria* ..... & à « Silvana, sa femme. Vivantes ? Antonia, affran- « chie ? de Titus. ..... Usulena ? affranchie de « Titus ..... ».

207

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 1m15.

ENONI · NEGOTIA
VXORI VIV · S AVIC
RAT COMMVNIS

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 84. — BARRY.

G. LAFONT, f° 213. — SÉGUIER, p. 19, n. 1. — VIGUIER, t. 2, f° 228. — BOUSQUET, t. 2, f° 175.

G. Lafont, Viguier, Bousquet : LENONI | VXORI , VIV · SEX · AVLO | COMMVNIS. — Séguier : ONI NEGOTIA | XORI VIV SEX AVIO. — M. Allmer, ligne 2 : VIVS AVIO.

Z[*enoni, negotia*[*tori*] ..... *uxori. Viv*(*it*) *S*[*e*]*x.* [*G*]*avio* ..... [*arbit*]*rat*[*u*] *Communis* .....

« A ..... Zenon, négociant. A ..... sa femme. Vi- « vant. A Sextus Gavius ..... par la volonté de « Communis ..... ».

On peut suppléer *Flavius* au lieu de *Gavius*.

208

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Sommet arrondi d'une stèle. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m58.

VIV...
L · BAEBIVS
LEPIDVS
VMMVLARIVS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 205. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 162. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, lett. 16, p. 75. — MURATORI, p. 941, 3. — SÉGUIER, in-12, p. 24, n. 6. — VIGUIER, t. 2, f° 200. — BOUSQUET, t. 2, p. 199. — HERZOG, *Append.*, n. 68. — DE BOISSIEU, *Inscr. de Lyon*, p. 421 ; attribue, d'après Maffei, cette inscription à Lyon.

Vivit. L. Baebius Lepidus, [*n*]*ummularius.*

« Vivant. Lucius Baebius Lepidus, changeur ».

209

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m54.

VIVIT
P · GRANIVS
P · L · COMMVNIS
OLEARIVS
5 SIBI ET
GRANIAE · P · L
FLORAE · L

L'M & l'V de COMMVNIS, à la troisième ligne, liés en monogramme.

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 366. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 98. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 49 v°. — G. LAFONT, f° 130. — SÉGUIER, p. 28, n. 9. — VIGUIER, t. 2, p. 191. — BOUSQUET, t. 2, f° 206.

Séguier : AGRANIVS | L COMVNI | OLC...S | SIBI ET | GRANIAE P L | FLORAE.

Vivit. P. Granius, P. l(ibertus), Communis, olearius, sibi & Graniae, P. l(ibertae), Florae, L.....

« Vivant. Publius Granius Communis, affran- « chi de Publius, marchand d'huile, à lui & à « Grania Flora, affranchie de Publius, ... ».

210

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers & du bastion Saint-François. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m24; largeur, 0m43.

L · PAMPHILO
VIRO PELLIO

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

Ce fragment faisait partie d'une stèle où plusieurs noms étaient inscrits & qui a été ainsi copiée :

ANICIA · P
HILARA · V
SIBI FECIT
SEX · VIBIO
5 L · PAMPHILIO
VIRO PELLIO

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 36. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 16, n. 100. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 19. — GRUTER, 648, n. 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 28, n. 1. — ID. (*Copie*), f° 43 v°. — CATEL, *Hist.*, p. 104. — G. LAFONT, f° 364, 1. — VIGUIER, t. 2, f° 196, BOUSQUET, t. 2, p. 195, donnent l'inscription complete. — G. LAFONT, f° 269; VIGUIER, t. 2, f° 99; & BOUSQUET, t. 2, f° 96, donnent les trois premières lignes de l'inscription.

Gruter, ligne 5 : POMPILIO.

Anicia, P. [l(iberta)] ?, Hilara, v[iv(a)] sibi fecit [&] Sex. Vibio, [Sex.] l(iberto), Pamphilo, viro, pellio[ni].

« Anicia Hilara, affranchie ? de Publius, a érigé « ce tombeau de son vivant pour elle & pour « Sextus Vibius Pamphilus, affranchi de Sextus, « son mari, pelletier ».

211

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

VOLTIL'A·Ɔ·L·
SECVNDA
SIBI·ET·CN
DOMITIO
5 AVCTO·VIRO
SVO·PICATRI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 94.

G. LAFONT, f° 305. — SÉGUIER, p. 11, n. 1. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, lett. 11, p. 53. — MURATORI, 1424, 9. — VIGUIER, t. 2, f° 220. — BOUSQUET, t. 2, f° 173.

G. Lafont, en tête : V. — Ligne 6 : G. Lafont, SVO PIGATO; — Séguier, SVO DICAT; — Viguier, BIGATO; — Barry, PICATORI.

[V(ivit)]. Voltilia, Voltiliae l(iberta), Secunda, sibi & Cn. Domitio Aucto, viro suo, picat[o]ri.

« Vivante. Voltilia Secunda, affranchie de Vol- « tilia, à elle-même & à Cneius Domitius Auctus, « son mari, marchand de poix ? ».

Cette inscription doit être rapprochée de l'inscription θ VOLTILIA(*e*) SECVNDAE. Cf. nos *Inscriptions funéraires.*

212

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

L·APONIO·CELATI
L·EROTI·PISTORI
CAND
VENVSTA·CONTVBERN
5 ET·OSPEVS·DVCIEVS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 169, 4. — VIGUIER, t. 2, f° 210. — BOUSQUET, t. 2, p. 194.

L. Aponio, Celadi ? l(iberto), Eroti, pistori cand[idario], Venusta, contubern(alis), & Orfeus ?...

« A Lucius Aponius Eros, boulanger qui fait « du pain blanc, affranchi de Celadus, Venusta, « sa compagne, & Orfée ? ... ».

Autrefois, dans le Midi, chacun pétrissait sa pâte, & le *pistaire* allait la recueillir pour la porter au four.

213

NARBONNE. — Dans le mur de l'hôtel de ville, du côté du jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m90.

V·L·DECVMIVS
L·L·FELIX·ROMAN
PISTOR·SIBI·ET
θ·L·DECVMIO·L·L
5 HILARO·PATRONO

Copie dessinée de M. ALLMER (*Rev. épigr.*, 336) & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY.

BURMANN, p. 93. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 50 v°. — G. LAFONT, f° 14. — PECH (*Narb.*), p. 8 (inscr. découverte en 1608). — ID. (*Paris*, 9997), n. 58. — SÉGUIER, p. 26, n. 5. — MURATORI, 1580, 4. — PIQUET, *Hist.*, p. 144. — VIGUIER, t. 2, p. 209. — BOUSQUET, t. 2, p. 178. — CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 596. — TOURNAL, *Catal.*, n. 140.

Burmann ajoute trois dernières lignes, qui figuraient « sur un des côtés de l'autel » : ET AD | SEPTE | ARAS. — Garrigues n'ajoute pas ces lignes. — Séguier : DECVMIVS L· L· .....

V(ivus). L. Decumius, L. l(ibertus), Felix, Roman(iensis) ? pistor, sibi & θ(ανόντι) L. Decumio, L. l(iberto), Hilaro, patrono, [& ad(junxit) septem ? aras] ?.

« Vivant. Lucius Decumius Felix, affranchi de « Lucius, boulanger à la mode de Rome[1] ?, à lui « & (mort) à Lucius Decumius Hilarus, affranchi « de Lucius, son patron. Outre le tombeau, il a « dédié sept ? autels ».

Il arrive parfois que l'on consacre un ou plusieurs autels avec un monument funéraire. (Cf. l'inscription de *Manlius Rufus* & celle de *Cassius Clemens.*)

214

NARBONNE. — Courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. A Lamourguier. Stèle carrée, brisée à la partie inférieure. La partie supérieure est cintrée par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m55.

VIV
P·ALBIVS·Ɔ·L
CINVS·PROPOLA
AL SIBI·ET
5 LANIAE·M·F·TERTIAE
θ·PLANIAE·M·F
SECVNDAE
AGRO·PED·XV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 100. — BARRY.

BURMANN, p. 43. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 15. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 11. — GRUTER,

[1] Cf. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 336.

646, 4. — Garrigues (*Autogr.*). — G. Lafont, f° 304. — Séguier, p. 10, n. 11. — Viguier, t. 2, f° 198. — Bousquet, t. 2, f° 197. — Orelli, n. 2732.

Scaliger, ligne 3 : CHIVS.

Viv(it). P. Albius, Albiae l(ibertus), [Li ?]cinus (Lucinus ?), propola [s]al(arius) ?, sibi & [P]laniae, M. f(iliae), Tertiae. θ(ανοῦσα). *Planiae, M. f(iliae), Secundae. [In] agro ped(es) XV.*

« Vivant. Publius Albius Licinus ? (Lucinus ?), « affranchi d'Albia, revendeur de salaisons, à lui « & à Plania Tertia, fille de Marcus. Morte : à « Plania Secunda, fille de Marcus. Quinze pieds « de profondeur ».

215

Narbonne. — A la porte de Béziers. Perdue. (Vue par Barry en 1870.)

VI
SEMPRON
GALLAECI
AETVS PVR
5 SIBI ET SEMP
ODEST

Copie de Barry.

Garrigues, 55, 1. — G. Lafont, f° 227. — Séguier, p. 18, n. 15. — Viguier, t. 2, f° 185. — Bousquet, t. 2, f° 169.

G. Lafont, ligne 2 : A SEMPRONIA. — Séguier, l. 3 : ALLVS PVR. — Bousquet : A·SEMPRONIO | GALLAECI·L·LAETO | PVRPVRARIO | ET SEMPRONIAE MODESTAE | VXORI. — Garrigues la donne identique, sauf VIVONT qu'il met en tête.

Vi[vont. A.] Sempron[ius], Gallaeci [l(ibertus), L]aetus, pur[purarius], sibi & Semp[roniae M]odest[ae] .....

« Vivants. Olus Sempronius Laetus, teinturier « en pourpre, affranchi de Gallaecus, à lui-même « & à Sempronia Modesta ..... ».

Voyez l'inscription suivante, qui est relative aux mêmes personnages.

216

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

VIVONT
A·SEMPRONIO
GALLAE·CI·L·LAETO
PVRPVRARIO
5 ET·SEMPRONIAE·MODESTAE
VXORI

Copie de Garrigues.

Burmann, p. 30. — Rainouard (*Laporte*), f° 13, n. 83. — Romieu (*Voss*), p. 117. — Id. (*Laporte*), f° 11, n. 94. — Gruter, 649, 9. — Garrigues (*Autogr.*), f° 29. — Id. (*Copie*), f° 23 r°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 101. — Rulman, n. 39. — G. Lafont, f° 241 (sauf la première ligne). — Séguier, p. 18, n. 5. — Piquet, *Hist.*, p. 140. — *Hist. gén. de Languedoc*, t. 1, p. 617. — Viguier, t. 2, f° 187. — Bousquet, t. 2, f° 169. — Herzog, *Append.*, n. 69.

Séguier : A SIMPRONIO | CALLAGVRITO | .....

Vivont. A. Sempronio, Gallaeci l(iberto), Laeto, purpurario, & Semproniae Modestae, uxori.

« Vivants. A Olus Sempronius Laetus, teinturier en pourpre, affranchi de Gallaecus, & à « Sempronia Modesta, sa femme ».

217

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix. A droite de l'inscription, dessin d'un trident, qui traverse un disque ou un filet enroulé, & d'une sorte de harpon. Perdue.

MCLOR

Copie de Garrigues (copie de Narbonne, f° 5 r°, n. 2, & copie de Laporte, f° 9).

La dernière lettre de cette inscription est un R renversé.

Garrigues (*Autogr.*), f° 91. — G. Lafont, 361, 2. — Viguier, t. 1, p. 224. — Bousquet, t. 1, p. 243.

Garrigues & Lafont écrivent MOLOR. — Viguier & Bousquet donnent MOLO Φ.

M. Clo(dius), r(etiarius) ?.

« Marcus Clodius, rétiaire ? ».

La traduction que nous donnons nous paraît vraisemblable, à cause des emblèmes qui ont été gravés à côté de l'inscription.

Les manuscrits d'auteurs qui n'ont pas vu l'inscription ont voulu la corriger & sont arrivés à donner un texte qui ne peut s'expliquer.

218

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Rosace à droite. Perdue. (Vue par Barry en 1870.)

O·RVDIARIO
AMICO

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 251. — Viguier, t. 2, f° 234. — Bousquet, t. 2, f° 217.

G. Lafont, ligne 1 : RVDIARIO.

.....o, rudiario, amico.

« A .....us, gladiateur en congé, son ami ».

219

Narbonne. — « Sur la lucarne de la cave des religieuses de Notre-Dame, où elle est restée jusqu'en 1724 » (Piquet). Transportée au pied de l'escalier de l'archevêché, puis à la mairie, & enfin au musée, salle basse. Grande dalle sans encadrement. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m56. Hauteur d'une lettre, 0m14.

ACTORIVS·L·L·SPAER
SAGARIVS

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, 44, 1. — Piquet, p. 143. — Séguier, in-12, f° 4, n. 2. — Viguier, t. 2, p. 211. — Bousquet, t. 2, p. 177. — Herzog, *Append.*, n. 70. — Tournal, *Catal.*, n. 179.

[*L.*] ? *Actorius, L. l(ibertus), Spaer(us), sagarius.*

« Lucius ? Actorius Spaerus, affranchi de Lu-« cius, fabricant de saies ».

Herzog rapproche cette inscription d'un fragment de Nimes sur lequel on lit : SPAERIS.

Les affranchis portent presque toujours le prénom de leur maître. Ce prénom n'est pas toujours inscrit.

220

Territoire de Narbonne. — Peyriac-de-Mer (sur l'étang de Bages & de Sigean). Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire brisé. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m80.

V·L·SALONIVS·L·P·L
BVCCIO·SIBI·ET
Θ·L·SALONIO·L·P·L
HILARO·SALINATORI

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Compte rendu des séances du congrès arch. de France, 1867 (*tirage à part*), p. 4.

V(ivit). L. Salonius, L. P. l(ibertus), Buccio, sibi &, θ(ανόντι), *L. Salonio, L. P. l(iberto), Hilaro, salinatori.*

« Vivant. Lucius Salonius Buccio, affranchi de « Lucius & de Publius, à lui & (mort) à Lucius « Salonius Hilarus, marchand de sel, affranchi « de Lucius & de Publius ».

221

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle arrondie. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m50.

L·BRAETIV
LITORINV
SOLEARIV

Copie de Barry. — Berthomieu, 211. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Burmann, p. 25. — Rainouard (*Laporte*), f° 11, n. 68. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Id. (*Laporte*), f° 10, n. 82. — Scaliger (*Onciales*), p. 27, n. 15. — Gruter, 648, 13. — Garrigues (*Autogr.*), f° 16 v°. — Rulman, n. 39. — G. Lafont, f° 162. — Séguier, in-12, p. 24, n. 4. — Viguier, t. 2, p. 215. — Bousquet, t. 2, p. 138. — Herzog, *Append.*, n. 71.

Rainouard, Romieu, &c., écrivent : LITARINVS.

L. Braetiu[s] Litorinu[s], soleariu[s].

« Lucius Braetius Litorinus, cordonnier ».

222

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Partie supérieure d'une stèle brisée à droite. Au-dessus de l'inscription, deux truelles, fil à plomb & manche d'outil. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m55.

V·L·AVTRON
RVFVS·STRVCT
V·GEMINIA·A·L·
AMOENA

Copie de Barry. — Berthomieu, 399. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, n. 335. — Lebègue.

G. Lafont, f° 200 v°. — Viguier, t. 2, f° 19. — Bousquet, t. 2, f° 20.

V(ivit). L. Autroni[us, L. l(ibertus)], Rufus, struct[or]. V(ivit). Geminia, A. l(iberta), Amoena...

« Vivant. L. Autronius Rufus, affranchi de « Lucius, maçon. Vivante. Geminia Amoena, « affranchie d'Olus ... ».

223

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m36; largeur, 1m15.

N·L·RVFIO·FABER·TIG
PATRONO·CASSIAE·SP
HIC

Copie de M. Berthomieu, n. 61. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, f° 203. — Viguier, t. 3, f° 223. — Bousquet, t. 3, f° 187.

Lafont, Viguier & Bousquet, ligne 1 : NERVFIO FABERTIO; l. 2 (*in fine*) : SP·F.

..... *N. l(ibertus), Rufio, faber tig[narius, N.....] patrono; Cassiae, Sp. [f(iliae)] ... hic [siti sunt] ?.*

« ..... Rufio, ouvrier charpentier, affranchi de « Numerius, à Numerius ..... son patron; à Cas-« sia, fille de Spurius ..... c'est ici qu'ils repo-« sent ? ».

224

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Découverte en 1876. A Lamourguier. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m58.

M·COELIVS
M·L·ONESIMVS
SIBI·ET
PRIMIGENIAE
CONTVBERNAI·L
E CERVIAE
FVSCAE·MATRI
TONSOR

Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 340. — Berthomieu, 274. — Lebègue.

Commiss. archéol. de Narbonne, Bulletin 1876-1877, p. 544.

M. Coelius, M. l(ibertus), Onesimus, sibi & Primigeniae, contubernali, l(ibertae), & Cerviae Fuscae matri, tonsori.

« Marcus Coelius Onesimus, affranchi de Mar-« cus, à lui & à sa camarade & affranchie Primi-« genia, & à sa mère Cervia Fusca, barbière ».

Il faut remarquer *tonsor*, mis au féminin pour *tonstrix*.

225

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Découverte en 1873. Bloc rectangulaire entamé au bord. Dans le bas, dessin presque effacé d'un rasoir ?. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m70.

VIV·FEC·SIBI
P·OLITIVS·HERMES
TONSOR
ET·OLITIAE·AMABILI
5 VXORI·ET
·OLITIO·IVETANO·F
POSTERIS Q·EIVS

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 63. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 339.

Allmer, ligne 1 : VIVI; l. 2 : M·OLITIVS; l. 6 : V·OLITIO.

Viv(us) fec(it) sibi P. ? Olitius Hermes, tonsor, & Olitiae Amabili uxori, & ... Olitio Iuve(n)tano f(ilio), posterisq(ue) eius.

« Publius ? Olitius Hermes, barbier, a élevé ce « monument, de son vivant, à lui-même & à sa « femme Olitia Amabilis, & à son fils ... Olitius « Juventanus, & aux descendants de celui-ci ».

226

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVET
VOLTILIA·D·F
OPTATA
PATRI·ET·MATRI
5 D·VOLTILIVS
AVCTVS·TOSOR
TRINA·SP·F
OPTATA
Q·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 134. — Viguier, t. 2, f° 199. — Bousquet, t. 2, f° 198.

Les trois dernières lignes sont conservées au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m58.

TRIN A·SP·F
OPTATA
Q·XV

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 383. — Lebègue.

Vivit. Voltilia, D. f(ilia), Optata, patri & matri : D. Voltilius Auctus, to(n)sor; [Te]trin[i]a ?, Sp. f(ilia), Optata. [P(edes)] q(uadrati) XV.

« Vivante. Voltilia Optata, fille de Decimus, à « son père & à sa mère : Decimus Voltilius Auc-« tus, barbier; Tetrinia Optata, fille de Spurius. « Quinze pieds carrés *ou* en tout sens ».

227

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1878. Bloc rectangulaire. Un rasoir & des ciseaux y sont dessinés. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m45.

....
TOSOR
VMANVS
P·Q·XV

Copie de Barry. — Berthomieu, 350. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 338. — Lebègue.

..... tosor umanus. P(edes) q(uadrati) XV.

« ..... barbier pour homme. Quinze pieds car-« rés ».

Tosor est écrit pour *tonsor*. *Umanus* peut être la fin d'un mot, comme *Decumanus*, « de la dixième légion », par conséquent barbier militaire; mais il ne semble pas qu'il y ait de place pour trois lettres. M. Allmer pense avec vraisemblance qu'il ne faut rien suppléer & lire *umanus*, tondeur pour homme, distingué du tondeur d'animaux. L'archaïsme *umanus* pour *humanus* est usité, comme celui de *tosor* pour *tonsor*. (Quintilien, I, 5.) Cf. Allmer, *loc. cit.*

228

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. (Vue par Barry en 1870.)

CRO·TVRARIO·LIBERT
EVPHORVS·CAS NIGER

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 210 v°. — Séguier, p. 19, n. 8. — Viguier, t. 3, f° 252. — Bousquet, t. 3, f° 214.

G. Lafont : GROTVRARIO·LIBERTO | EVRIORIVS·CASIVS·NIGER. — Séguier : OROTVRARIO LIBERT | .....GER.

.....cro, turario, libert[i], Euphorus, Cas[tus], Niger.

« A .....cer, marchand d'encens, ses affranchis, « Euphorus Castus, Niger ».

229

NARBONNE. — Au bastion Saint-Paul. Champ rectangulaire encadré d'un double bandeau. Perdue. (Vue, presque effacée, par Barry.)

PRIM VS
PVBLIVS

Copie de BARRY.

RAINOUARD (*Laporte*), f° 27, n. 170. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — G. LAFONT, f° 297. — SÉGUIER, p. 9, n. 6. — VIGUIER, t. 2, f° 134. — BOUSQUET, t. 2, f° 126, n. 2.

Rainouard : PRIMVLVS | PVBLIVS VSIENIVS. — Romieu : PRIMVLVS PVSIENIVS VAC | LARIVS. — Lafont, Viguier & Bousquet : PRIMVLVS | PVBLIVS VSIENNVS. — Séguier : PRIMVLVS | PVBLIVS VSIENVS.

..... *Prim[ul]us* ..... *Publius*, [*P. f(ilius)* ?, *Usiennus* ?, *vasclarius*] .....

« ..... Primulus ..... Publius Usiennus ?, fils de « Publius, fabricant de vases ».

On trouve *vasclarius* & *vascularius*; plus communément, dans les manuscrits, *vascularius*.

230

NARBONNE. — Porte de Perpignan, autrement nommée porte Connétable, dans le mur de la courtine. Stèle arrondie à la partie supérieure. Perdue.

VIV
M · ACCIVS
M · L · PRIMVS
VESTIARIVS
5 SIBI ET
OPTATO · L

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 94. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 19 v°. — SÉGUIER, f° 8, n. 10. — G. LAFONT, 289, 3. — VIGUIER, t. 2, p. 213. — BOUSQUET, t. 2, p. 182.

Viv(it). M. Accius, M. l(ibertus), Primus, vestiarius, sibi & Optato l(iberto).

« Vivant. Marcus Accius Primus, affranchi de « Marcus, tailleur, à lui & à son affranchi Opta- « tus ».

Le *vestiarius* pouvait être un tailleur & sans doute aussi un marchand d'habits[1]; ou bien, dans les camps ou chez les personnages riches[2], un préposé à la garde & à l'entretien des vêtements. On a conservé l'épitaphe d'un *vestiarius italicus* à Nimes[3].

[1] WILMANNS, 2544, 2552, &c.
[2] ID., 314, 381.
[3] ID., 2546. Cf. *infra*.

231

NARBONNE. — Trouvée aux remparts en 1608; transportée devant la maison du sieur de Ricardelle (GARRIGUES). Perdue.

VIV
P · LICINIVS
P · L · LICINIVS
VESTIARIVS
5 SIBI · ET · SVIS
SERGIA · IVNNI
I · SIBI · ET · SVIS

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 76. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 46. — G. LAFONT, f° 92. — VIGUIER, t. 2, f° 212. — BOUSQUET, t. 2, f° 181.

Burmann, ligne 6 : SERGIA IVNN; l. 7 : SIBI · ET · SVIS

Viv(us). P. Licinius, P. l(ibertus), Licinus[1], *vestiarius, sibi & suis. Sergia, Iun..., sibi & suis.*

« Vivant. Publius Licinius Licinus, affranchi « de Publius, tailleur, à lui & aux siens. Sergia « (fille ou affranchie) de Iun..., à elle & aux siens ».

La seconde épitaphe est probablement distincte de la première.

232

NARBONNE. — Perdue.

VIVONT
A TVRRANIVS
NIGER VIMINARIVS
VTRANIA MONTA
5 VXOR
IN · A · P · X

Copie de SCALIGER (*Onciales*).

BURMANN, p. 73. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 27, n. 176. — ROMIEU (*Voss*), p. 127. — ID. (*Laporte*), f° 20, n. 177. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 14. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 642, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 60 v°. — G. LAFONT, 367, 2. — VIGUIER, t. 2, f° 225. — BOUSQUET, t. 2, f° 171. — ORELLI, 4298. — HERZOG, *Append.*, n. 73.

Burmann, ligne 4 : VRRANIA. — Garrigues, ligne 2 : ADVERANIVS; l. 4 : MONTANA. — Lafont, l. 2 : AT · VRRANIVS.

Vivont. A. Turranius Niger, viminarius; Verania ? Monta[na], uxor. In a(gro) p(edes) X.

« Vivants. Olus Turranius Niger, vannier; « Verania Montana, sa femme. Dix pieds de « profondeur ».

233

NARBONNE. — Aux remparts. Découverte en 1870. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. L'inscription

[1] L'I marqué sur les copies est fautif.

est surmontée d'une partie arrondie (crête de mur). — Hauteur totale, 0m53; hauteur du champ, 0m38; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m10.

RIVS·T·L·EPHEBVS FA
F·VITELLA
IVS·EPAPHRODITVS

Copie de Barry. — Berthomieu, 41. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Tournal, *Lettre inéd.*, novembre 1870.

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. L'inscription est surmontée d'une partie arrondie (crête de mur). — Hauteur, 0m45; largeur, 0m60.

LERIVS·T·L
L·F·VIT
ERIVS·EP

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 69. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 206 v°. — Séguier, p. 19, n. 14. — Viguier, t. 2, f° 82. — Bousquet, t. 2, f° 80.

Séguier : LERIVS | F E | EPIVS E.

Cette seconde inscription est une réplique de la première.

...lerius, T. l(ibertus), Ephebus, fa[ber] ... L. f(ilia), Vitella, ...erius Epaphroditus ...

« Valerius Ephebus, affranchi de Titus, ouvrier « ... Vitella, fille de Lucius; Valerius Epaphrodi- « tus ».

234

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Partie droite d'une stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

VIVET
OSIDEIVS
OCEANVS
FVC▨RIVS
5 I I ILICCO

Les lignes 3, 4 & 5 sont douteuses.

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry. — Berthomieu, 301.

Vivit. Osideius ..., [l(ibertus)], Oceanus ...rius ... li[b(ertus) ? St]ilicco ?...

« Vivant. Osideius Oceanus ..... affranchi de « ..... Stilicco ».

Cette inscription, très-mal gravée, est peu lisible. Les caractères, très-effacés, de la quatrième ligne peuvent avoir désigné un nom de métier. Faut-il lire : *fu(sor) o[lla]rius?* Nous manquons de la place nécessaire. Il faut peut-être suppléer *fucarius* (inus.) de *fucus*.

235

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. Trois lignes au-dessus du champ & deux lignes au-dessous. Il y a sur ce bloc trois inscriptions différentes : la première a trois lignes, chacune des deux autres deux lignes. Les lignes 4 & 5 ont été transcrites dans un creux de la pierre qui avait été lissée. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m68.

IO FVSCO E
NNIAE·T·LIB·AVGA
VXORI

IVLIVS
5 PRISCVS

ORI L·▨▨VCVLARIO
F·P·XV·

Copie de MM. Thiers & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu.

M. Allmer voit, à la fin de la ligne 2, un jambage droit, &, ligne 6, après ORI, un P plutôt qu'un L. Cette inscription est très-fruste.

...io [F]usco [et A]nniae ?, T. lib(ertae), Aug...? uxori : Iulius Priscus .....; ..... [negotiat]ori ..... [in] f(ronte) p(edes) XV.

« A ...ius Fuscus & à sa femme Annia Aug...? « affranchie de Titus; Julius Priscus .....; à ..... « marchand ..... quinze pieds de front ».

Il faut probablement rapporter à cette inscription la copie de Séguier, p. 23, n. 4 (courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François) : COL... | ..... | ... PRISCVS | ..... | P·Q·X.

236

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue.

VIVONT
HERO FIL
ARIVS·SIBI·ET
RICIAE·LENDAE
5 FILIO·ET·POPILI·L·CASIO
H·M·H·N·S·NEQVE·LIB
EROS·P·Q·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 303 v°. — Viguier, t. 3, f° 258. — Bousquet, t. 3, f° 235.

Vivont. .....arius, sibi & ...riciae ..... l(iberto), Casto; h(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur) neque liberos. P(edes) q(uadrati) XV.

« Vivants. ..... à lui & à ...ricia ..... à Castus, « affranchi de ..... ce monument ne passe ni aux « héritiers ni aux enfants. Quinze pieds carrés ».

Les noms qui figurent dans cette inscription paraissent avoir été mal copiés & ne peuvent être

restitués avec assez de vraisemblance. La terminaison *arius* peut avoir été celle d'une épithète désignant un métier.

237

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVI·FECERVNT
C·CORNELIVS·LIBENS
CORNELIA CELSA·CONT
CORNELIA SVAVIS·FIL
C·CORNELIVS·QVIETVS
ERVRIA

Copie de Scaliger (*Onciales*).

Burmann, p. 2. — Rainouard (*Laporte*), f° 4. — Romieu (*Voss*), p. 106. — Id. (*Laporte*), f° 2, n. 4. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 3. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, 970, 7. — Garrigues (*Autogr.*), f° 33 v°. — Id. (*Copie*), f° 29. — Catel, *Hist.*, p. 105. — Pech (*Paris*, 9997), n. 21. — Viguier, t. 2, p. 21. — Bousquet, t. 2, p. 22. — Dumège, *Arch. pyr.*, t. 3, p. 410.

Garrigues (*Autogr.*) dessine une sorte de clef de chaque côté de l'inscription. — Catel, ligne 4 : omet FIL. — Bousquet, l. 3 : CONL; l. 5 : CORNELIVS QVIETVS·L; l. 6 : ERVRIA.

Vivi fecerunt. C. Cornelius Libens, Cornelia Celsa, cont(ubernalis); Cornelia Suavis, fil(ia); C. Cornelius Quietus, [l(ibertus)] .....

« Érigé de leur vivant. Caius Cornelius Libens; « Cornelia Celsa, sa compagne; Cornelia Suavis, « leur fille; Caius Cornelius Quietus, leur affran- « chi ? ..... ».

Les clefs qui étaient dessinées de chaque côté de l'inscription nous autorisent à la classer parmi les textes relatifs aux métiers. On peut supposer alors, à la dernière ligne donnée par Bousquet, *ferrarius*, & lui donner le sens de forgeron; *ferraria* signifiant mine de fer & forge.

238

Narbonne. — Perdue.

SEXTO·TERENTIO
SEX·L·SEGEIO
ET·IN·F·P·XV

Copie de Burmann.

Burmann, p. 42. — Rainouard (*Laporte*), f° 22, n. 142. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Id. (*Laporte*), f° 2, n. 5. — Scaliger (*Onciales*), p. 19, n. 7. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, 997, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 46. — Rulman, n. 144, ligne 1 : TERETIO. — Viguier, t. 2, f° 218. — Bousquet, t. 2, f° 186.

G. Bonnel (*Notes inéd.*) signale une inscription, aujourd'hui détruite, trouvée en 1870 au bastion Montmorency. (Hauteur, 0m40; longueur, 0m61; hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 12.) Il lit : ex Terenti | legia ... Quoique la première ligne porte [s]ex, au lieu de *sexto*, il est probable que c'est la même inscription.

Sexto Terentio, Sex. l(iberto), Leg... ? ... In f(ronte) p(edes) XV.

« A Sextus Terentius Leg... ?, affranchi de Sex- « tus ... Quinze pieds de front ».

Les manuscrits dessinent, au-dessus de cette inscription, les uns une *ascia*, les autres, Garrigues par exemple, un marteau & une paire de tenailles. Il s'agit donc soit d'une sépulture « dédiée sous l'*ascia* », soit, plus vraisemblablement, du tombeau d'un ouvrier, sans doute d'un forgeron.

239

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Au musée épigraphique, salle haute. Bas-relief représentant un personnage debout, avec une corbeille suspendue au cou, devant la poitrine. L'inscription est gravée au-dessous. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m52.

M[illegible]LIERE
MYLIERE
MEAE

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Le mot MAHAIA était inscrit dans l'angle droit supérieur, qui manque aujourd'hui.

G. Lafont, f° 317, & Viguier, t. 2, f° 193 : MAHAIA. — Bousquet, t. 2, p. 210 : MAHAIA | MYLIERE | PIER | MÆAE. (Ajouté d'une autre main.) Suivant Bousquet, l'homme que représente cette figure tient un panier suspendu à son col, renfermant des pommes. Ce devait être un marchand de pommes. — Millin, *Voy.*, t. 4, p. 388 : MAHAIA. « On lit ce nom sur la base d'un bas-relief représentant une figure debout encastrée dans les murailles du bastion Montmorency ». — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 598 : « Nous citerons enfin une pierre qui paraît avoir fait partie d'un tombeau, & dont la face antérieure représente un homme du peuple en *sagum;* il porte devant sa poitrine une corbeille suspendue à son cou & étend la main gauche. A côté de lui, est l'inscription : MILIERE | MILIERE | MEAE. L'attitude de la statuette, le caractère de l'inscription, tout indique un marchand de fruits poussant son cri & offrant sa marchandise. Mais quel est le fruit qui portait le nom de *miliere?* » — Tournal, *Catal.*, n. 451 : « Il n'a été donné aucune explication satisfaisante de ce bas-relief, sur lequel on observe un personnage debout, vu de face, n'ayant pour tout vêtement qu'une tunique courte retenue par une ceinture, & qui porte une petite corbeille d'osier suspendue au cou. L'inscription MYLIERE MYLIERE MEAE, gravée dans la partie inférieure, & le mot MAIA, qui se trouvait dans l'angle droit supérieur & qui a été mutilé depuis longtemps, augmente la difficulté de cette explication. En 1847, M. Letronne avait essayé d'expliquer l'énigme de ce curieux monument; il y a renoncé depuis. Tout fait présumer que le personnage figuré sur ce bas-relief est un marchand ambulant & que l'inscription désigne la marchandise renfermée dans la corbeille; mais quelle est cette marchandise ? M. Mérimée, qui nous pardonnera sans doute cette indiscrétion, dont les lecteurs de ce catalogue nous sauront bon gré, incline à croire que *myliere* est un mot d'origine grecque latinisé, & qu'il pourrait bien désigner une sorte de pâtisserie, qui, d'après le pudique Héraclidès, avait la forme d'une « jeunesse de

femme ». On sert du reste encore aujourd'hui, à Rome, dans les petites auberges du Transtévère, un plat de ce genre, dont nous nous abstiendrons de dire le nom, même en latin. Un archéologue narbonnais du dernier siècle avait émis une opinion qui ne saurait supporter un examen serieux; il voyait dans ce marchand ambulant un châtreur de porcs, & pensait probablement que la corbeille représentait les parties retranchées à ces animaux ».

L'opinion bizarre de l'archéologue narbonnais a été suggéré par le sens du mot *maialis*, qui signifie « pourceau châtré ». En parcourant les lexiques, on trouve quelques mots qui ressemblent à ceux de cette inscription. Outre *Maia*, la déesse, on connaît le mot *maia*, qui désigne une espèce de crabe, & *maia*, sage-femme; en grec, μαζα, pâte, pâtisserie; *miliaria* (*herba*), fenouil; μύλη, galette sacrée, &c.

Nous adoptons, sous toutes réserves, l'opinion qu'ont partagée la plupart des archéologues que nous venons de citer; nous pensons que le bas-relief représente plutôt un marchand ambulant qu'une divinité, & que l'inscription donne le nom de la marchandise & reproduit la phrase par laquelle il l'annonçait. Cette phrase semblait, comme il arrive souvent, présenter un sens pour attirer l'attention du client, mais se composait uniquement d'une suite de noms d'objets à vendre. Quels étaient ces objets? Peut-être des gâteaux dont le nom est perdu.

240

Narbonne. — Trouvée dans le jardin du Refuge (ancienne maison de Lastours). Au musée, salle des gardes. Tablette de marbre blanc offrant un dessin très-net exécuté au trait en creux; inscription fort soignée à la partie supérieure; brisée à gauche. Le dessin représente, au premier plan, un homme qui se cache dans un grand vase, devant lequel s'avance un ours; représentation analogue, un peu plus loin, d'un homme qui échappe à un ours en se cachant dans une sorte de tonneau. Dans le fond, une cage avec un ours; un homme debout auprès. — Hauteur, 0m27; largeur, 0m21.

MO

ANES·MANIV

Copie de M. Lebègue. — Barry.

Tournal, *Catalogue*, n. 385, pense qu'il s'agit d'une représentation des jeux de l'amphithéâtre : « M. L. Pech, qui a donné ce marbre à la ville & qui en a publié une description dans la *Revue archéologique*, pense qu'il date du premier siècle. M. Mérimée, au contraire, ... croit qu'il date du troisième siècle. M. Bacofeu, professeur à l'université de Bâle, nous a signalé l'existence, dans le musée de Naples, d'un monument du même genre, en terre cuite, provenant d'un tombeau de la grande Grèce ». — Barry (*Notes inéd.*) : « Ce fragment a été trouvé à neuf pieds de profondeur. L'abbé Bousquet en avait laissé une esquisse, dans une partie inédite de ses *Antiquités narbonnaises* que possédait M. Jalabert. Il croyait que cette esquisse représentait les jeux des Wisigoths. Ce fragment a appartenu à M. Pech, médecin à Narbonne ».

L'inscription, dont il ne reste que quelques lettres, ligne 1 : *mo*, l. 2 : [*m*]*anes maniu*[*m*], avait au moins deux longues lignes & ne peut se restituer. Cette inscription est de l'époque romaine, & de la bonne époque. Les lettres sont bien gravées; les M sont dessinés comme deux *lambda* cursifs juxtaposés.

Le bas-relief, bien dessiné, mais de proportions trop petites pour être tout-à-fait distinct, représente trois ours & trois personnes. Un des hommes, celui qui est devant la cage, semble être un belluaire. Les deux autres, surtout celui qu'on voit dans la cuve & qui paraît garotté, seraient livrés aux bêtes. Telle est l'opinion de M. Allmer. Si l'homme n'est pas garotté, c'est peut-être un faiseur de tours qui échappe aux étreintes de l'animal. Cette plaque est donc soit une affiche de montreurs d'ours, soit plus probablement, comme l'avait deviné M. Tournal, une représentation des jeux de l'amphithéâtre.

CHAPITRE V

INSCRIPTIONS CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

A

241

Narbonne. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle arrondie au sommet. Rosace de feuilles d'acanthe au-dessous de l'inscription. — Hauteur, 0m94; largeur, 0m55.

VIV
M·ABILLIVS
[illegible]·LIB·GA
SILVANV[illegible]
5 [illegible]IBI·ET·[illegible]
IN F P [illegible]

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue, ligne 5 : SIBI·ET·S[illegible]. — Berthomieu, 130. — Barry.

Burmann, p. 85. — Romieu (*Voss*), p. 125. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 1. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Garrigues (*Autogr.*), f° 7 v°. — G. Lafont, f° 325. — Viguier, t. 3, p. 192. — Bousquet, t. 3, p. 159.

Burmann, ligne 2 : M·ABIELIV; l. 6 : P·XXV. — Scaliger, l. 2 : AMBILLIVS; l. 6 : XXV. — Garrigues : VIV· | M·AMBILIVS | M LIB·GAL·SILVANVS | SIBI ET SVIS | IN ... XXV. — Viguier, l. 2 : MABILIVS.

Viv(it). M. Abillius, [M.] lib(ertus), Ga[l](eria tribu), Silvanu[s], [s]ibi & [suis]. In f(ronte) p(edes) [XXV].

« Vivant. Marcus Abillius Silvanus, affranchi de « Marcus, de la tribu *Galeria*, à lui & aux siens. « Vingt-cinq pieds de front ».

Il est rare, mais non inusité, de voir le nom d'une tribu figurer avec celui d'un affranchi.

242

Narbonne. — Courtine de la place Royale. Pierre terminée à sa partie supérieure par un chaperon arrondi. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m80. Hauteur des lettres, 0m11.

L·ACER

Copie de Lafont.

Lafont, 230, 17. — Viguier, t. 2, p. 143. — Bousquet, t. 2, p. 132, n. 2.

..... *l(ibertus), Acer* .....

« ..... Acer, affranchi de ..... ».

243

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Bloc quadrangulaire en marbre, bordé de moulures. Perdue, puis retrouvée en 1879. Au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m45.

D
AELIAE·RESTITVTA
ANIMAE·DVLCISSIME
BELLATOR·AVG·LIB
5 CONVGI·RARISSIME
BENEMERENTI
AMICI
DVM VIVIMVS
VIVAMVS

Copie dessinée de M. Allmer. — Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 440. — Barry, 64.

BURMANN, p. 5. — RAINOUARD, f° 4, n. 18. — ROMIEU (*Voss*), p. 107. — SCALIGER (*Cursif*). — GRUTER, 600, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 32. — ID. (*Copie*), f° 4, 1. — CATEL, p. 91, 2. — RULMAN, n. 27. — G. LAFONT, 360, 1. — VIGUIER, t. 1, p. 275. — BOUSQUET, t. 1, p. 301, la signale comme perdue. — ORELLI, 4807.

Burmann, ligne 1 : RESTITVTAE ; l. 5 : CONIVGI. — Garrigues, l. 1 : AELINAE. — Les mss, en tête : D·M.

D(iis) [M(anibus)] Aeliae Restitutae, animae dulcissimae, Bellator, Aug(usti) lib(ertus), conjugi rarissimae, benemerenti. Amici, dum vivimus, vivamus.

« Aux dieux Mânes d'Aelia Restituta, ma très-« douce âme, Bellator, affranchi de l'Empereur, « à ma très-rare & bien méritante épouse. Amis, « tant que nous vivons, laissons nous vivre ».

244

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Sans indication de provenance. Bloc surmonté d'un bandeau brisé à droite. — Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m80.

VS·SIBI·ET AEMI
Æ CONLIBERTA

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 491. — Copie dessinée de M. ALLMER.

RAINOUARD (*Burm.*), p. 62. — ROMIEU (*Voss*), p. 126. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 11. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 959, 9. — RULMAN (*Paris*, 8949), n. 110. — G. LAFONT, f° 386 (d'après Gruter). — VIGUIER, t. 3, p. 382. — BOUSQUET, t. 3, p. 304.

Romieu : VS SIBI ET FAMILIAE CONLIBERTAE. — Les mss. portent, ligne 1 : AEMILIAE ; l. 2 : CONLIBERTAE.

...us, sibi et Aemi[liae] ..... conliberta[e].

« ...us, à lui & à Aemilia ..... sa co-affranchie ».

245

NARBONNE. — Inscription trouvée en 1870 aux remparts, puis égarée. Vue par Barry. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m80 ; largeur, 0m50.

D M
AEMILIAE CLAIDI
AE IVLIVS EVTY
CHES CONIVGI
5 KARISSIMAE
FECIT

Les A au commencement des lignes 2 & 3 & le premier A de la ligne 5 ne sont pas barrés. Ligne 2 : la barre de l'L rejoint l'I.

Copie de BARRY.

TOURNAL, *Bulletin monumental*, ann. 1871, p. 71.

D(iis) M(anibus), Aemiliae, C. l(ibertae), Laidi ?, Julius Eutyches, conjugi karissimae fecit.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Lais, affranchie « de Caius ?, sa femme très-chérie, Julius Euty-« ches a érigé ce monument ».

On peut traduire également : « Aux dieux Mânes. A Aemilia ... », &c.

246

NARBONNE. — Trouvée au bastion Saint-Cosme en 1618 (GARRIGUES), puis au jardin de l'archevêché. Au-dessous d'un bas-relief représentant deux femmes ? à demi couchées devant un repas funèbre. (Suivant Garrigues, une femme & un homme.) Perdue.

...TA...I AEMILIAE·RHODOPE

Copie de VIGUIER.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 82 r°. — VIGUIER, t. 3, p. 99. — BOUSQUET, t. 3, p. 268.

Garrigues donne, avec quelques lettres indistinctes : LIAE ...OPE. — Bousquet : TA.....I ...AEMILIAE...OPE.

...ta ..... Aemiliae Rhodope.

« A ..... Aemilia Rhodope ».

247

NARBONNE. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire ; cintre simulé par le retrait des angles. — Hauteur, 0m62 ; largeur, 0m65.

L·AEMILIO
PHILOMVSI
L·AQVTO
IN·FR·P·Q·XV

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 5.

G. LAFONT, f° 314. — SÉGUIER, in-12, p. 12, n. 17. — VIGUIER, t. 2, p. 3. — BOUSQUET, t. 2, p. 16.

Les mss. portent en tête : V(ivit). Ils écrivent : PHILOMVSO.

[V(ivit)]. L. Aemilio, Philomusi l(iberto), Aquto. In fr(onte) p(edes) q(uoquoversus) XV.

« A Lucius Aemilius Aqutus, affranchi de Phi-« lomusus. Quinze pieds de front & en tout sens ».

Les lettres P·Q signifient probablement *p(edes) q(uadrati)*, « pieds carrés », ou *p(edes) q(uoquoversus)*, « pieds en tout sens ». Remarquons cependant, qu'en donnant à cette abréviation l'une ou l'autre signification, il faut supposer que l'auteur de l'inscription a commis une faute, en écrivant « *in fronte* ». Cette mention est inutile.

248

Environs de NARBONNE. — « Trouvée au pied de la tour du pigeonnier de Saint-Hippolyte, terroir de Narbonne » (LAFONT). Perdue.

AEMILIVS
AVGVRIO AI
QVO·PERITV

Copie de LAFONT.

G. Lafont, f° 384. — Piquet, *Hist.*, p. 145. — Viguier, t. 1, p. 100. — Bousquet, t. 1, p. 105.

Piquet & Bousquet, ligne 2 : AVGVRO ADVERSO; l. 3 : QVO PARITVRVS; l. 4 : ERAT.

... *Aemilius* ... *Augurio ?*

« ... Aemilius ... Augurio ? ».

Le second mot est peut-être un *cognomen.* — Inscription désespérée.

249

Narbonne. — Courtine entre les bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

D M
C AEM DIOSCV . . .
VIXIT A XIX
VSIDIA IVVENT
TINA
MATER FIL
PIENTISSIM

Copie de Séguier, p. 24, n. 1.

D(iis) M(anibus). C. Aem(ilio) Dioscu[ro], vixit a(nnis) XIX, [M]usidia ? Iuventina mater, fil(io) pientissim(o).

« Aux dieux Mânes. A Caius Aemilius Dioscu-« rus, qui a vécu dix-neuf ans, sa mère Musidia « Juventina. A son excellent fils ».

Le *gentilicium*, Aemilius, est ici écrit en abrégé. Le nom de *Musidia* nous donne l'orthographe probable de celui de *Musidius Polianus*, gouverneur de la Narbonnaise, dont l'inscription est perdue. Nous supposons que le ms. de Séguier, qui est très-défectueux, a redoublé par erreur le T de IVVENTINA.

250

Narbonne. — Courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Cippe orné d'une rosace au-dessus de l'insciption. Perdue.

VIVIT
CN·AEMILIVS
CN·L·EROS

Copie de Lafont, sauf CNL écrit pour CN. — *Id.* Viguier & Bousquet.

G. Lafont, f° 158. — Séguier, p. 24, n. 12. — Viguier, t. 3, p. 94. — Bousquet, t. 3, p. 65.

Séguier écrit : VIVIT | AEMILIVS | CLERO.

Vivit. Cn. Aemilius, Cn. l(ibertus), Eros.

« Vivant. Cneius Aemilius Eros, affranchi de « Cneius ».

251

Narbonne. — Aux remparts. Partie inférieure d'une stèle posée sur un socle, brisée à droite & à gauche. Perdue.

AEMILIVS·L
TINGANDVS
VI·F III

Copiée par Tournal, pendant les démolitions des remparts. (Lettre du 30 novembre 1870. — *Bulletin monumental*, 1871, p. 72.)

..... Aemilius L. ..... Tingandus ? ..... in f(ronte) [p(edes) X]III.

« ..... Aemilius Tingandus, fils (ou affranchi) de « Lucius, treize pieds de front ».

252

Narbonne. — « Aux fondements de la tour Moresque » (Bousquet). Perdue.

L·AEMILIO·ME·VER

Copie de Bousquet, t. 3, f° 207. (Marquée de l'astérisque.)

L. Aemilio, M. f(ilio). Ver.....

« A Lucius Aemilius Ver....., fils de Marcus ».

253

Narbonne. — « Sur la porte d'entrée du palais de la vicomté » (Garrigues). « Très-fruste » (Lafont). Perdue.

M·ALFIO·VIVIT·LAETO
L·AEMILIVS·VINIVS·SIBI
ET·M·AEMILIO·CATVLO·FRATRI
MAXIMAE·ET·SECVNDA·SORORI

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 93 & p. 94. — Romieu (*Voss*), p. 136 : « *M. Alfio vivit laeto* », & p. 137 : « *L. Aemilius Vinnus sibi & M. Aemilio Calvo fratri & Secundae sorori* ». Cf. Romieu (*Laporte*), f° 22, n. 18. — Garrigues (*Autogr.*), f° 40. — Id. (*Copie*), f° 27 r°, 2, omet la première ligne & le dernier mot de la troisième & de la quatrième ligne. Il donne, ligne 1 : VINEVS; l. 2 : CATVLO. — Séguier, p. 5, n. 4. — Muratori, 1433, 2. — G. Lafont, 16, 1. — Pech, *Narb.*, 73; *Paris*, 17746, n. 14, & 9997, n°s 73 & 64. — Catel, *Hist.*, pp. 104 & 106. — G. Lafont, f° 40. — Viguier, t. 3, p. 86 : SECVNDA. — Bousquet, t. 3, p. 54. — Le manuscrit Burmann, dans la partie qui n'est pas une copie de Rainouard, donne deux fois cette inscription; la première fois complete, la deuxième fois avec la seconde ligne complète & la troisième ligne moins le dernier mot.

Vivit. M. Alfio Laeto. L. Aemilius Vinius sibi, et M. Aemilio Catulo, fratri, Maximae & Secunda[e], sorori[bus].

« Vivant. A Marcus Alfius Laetus. Lucius Aemi-« lius Vinius, à lui-même & à son frère Marcus

« Aemilius Catulus, & à ses sœurs Maxima & « Secunda ».

La première ligne de ce texte forme probablement une inscription distincte du reste. La seconde inscription peut avoir été gravée sur le même tombeau. Peut-être ont-elles été seulement découvertes en même temps, car L. de Romieu ne les donne pas à la même page. La partie de son recueil où elles figurent a été fait après le chapitre destiné aux inscriptions narbonnaises. Gruter ne les a pas connues.

254

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Salle des tauroboles. Cippe avec base & couronnement. Hauteur, 1m05; largeur du champ, 0m40.

D M
E S·PRO
NI
CA
5 O S
IVS FE
. . . .
NIVG

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 220. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 176. — BOUSQUET, t. 1, p. 322.

G. Lafont, &c. : D M | T·AEN·PRO | CLIANI | T·AEBAGA | ...HORVS | ...IBIVS F | VARIAVRO | CONIVGI. — *Sic* Bousquet, sauf, ligne 6 : IBVS FE, & l. 8 : CONIVGE.

D(iis) M(anibus) [T. A]en?... Pro[culia]ni, T. ..... Vibius? ..... conjugi.

« Aux dieux Mânes de Titus Aen ?... Proculia-« nus, Titus ..... Vibius ..... à son époux (ou à « son épouse) ».

Inscription mal copiée & maintenant désespérée.

255

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme, du côté du midi. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie au sommet par le retrait des angles. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m60.

ALBAN.....
D·L·GRAT.....
ET·P·IVENT.....L
CEPIALONI ...NIVG
5 V · ET
C·AVFVSTIO·C·L
SYNEROTI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 328. — LEBÈGUE.

GARRIGUES (*Copie*), f° 12 v°, 15. — ID. (*Autogr.*), f° 74. — CATEL, p. 57. — G. LAFONT, f° 122. — VIGUIER, t. 3, p. 63. — BOUSQUET, t. 3, p. 38.

Garrigues, lignes 1 & 2 : ALBANIA D·L. — Bousquet, l. 2 : D.

Alban[ia]?... (mulieris)? l(iberta), Grat[a, sibi], et P. I[u]vent[io P.] l(iberto), Cephalioni [co]niug[i], v(ivo), et C. Aufustio, C. l(iberto), Syneroti .....

« Albania ? Grata, affranchie d'une femme ?, à « elle-même, à son mari Publius Juventius Cépha-« lion, affranchi de Publius, &, vivant, à Caius « Aufustius Syneros, affranchi de Caius ..... ».

256

NARBONNE. — A la courtine Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m50.

VIV
ALBIA C·F
SIBI ET·LIBER
.VMNINI·ET·TRVI
5 C H I O

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 314. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : VIV; l. 3 : SIBI; l. 4 : TRV/.

Commission archéologique de Narbonne, 1re année, 1876, 1877, p. 555.

Viv(it). Albia, C. f(ilia), ... sibi et liber[tis?] (libertabus?), .lumnini? et Tru[pherae] ? ..... Chio[n]?...

« Vivante. Albia, ... fille de Caius, à elle & à « ses affranchis (ou à ses affranchies) ...umninis « & Tryphera ? ... Chion ?.

257

NARBONNE. — Bastion Saint-François, à l'est. Au jardin de l'archevêché. Fragment de frise martelée couronnant un mur. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m86. Hauteur d'une lettre, 0m11.

VS·AP·L·ALEXA
A·V·L

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 430. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 197, 4. — VIGUIER, t. 2, p. 370. — BOUSQUET, t. 3, p. 303.

Lafont, Viguier, Bousquet : VS·AB·L·LEXA | A·V·L.

.....us ? Ap(pii) l(ibertus), Alexa[nder] .....a v(ivus?) (viva?) L...

« .....us Alexander, affranchi d'Appius .....a. « Vivant ? (vivante ?) L... ».

258

NARBONNE. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Large bandeau brisé. — Hauteur, 1m25; largeur, 1m. Hauteur des lettres, 0m11.

ALEXSANDER
.....O.....E

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 417.

— Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : pas d'E à la fin.

Alexander .....o .....e.

« Alexandre ..... ».

La seconde ligne paraît porter quatre lettres entre l'O & l'E. Peut-être : [*patr*]*ono fe*[*cit*].

Cette inscription appartenait au même monument que la précédente.

259

Narbonne. — Courtine Saint-Félix & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre, 0m14.

XAND
ᑦENVS
AESAR

On voit, avant l'E de la seconde ligne, une lettre qui est un C, un S ou un G.

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Lebègue. — Barry, 65, ligne 2 : GENVS. — Berthomieu, 21.

G. Lafont, f° 273 v°. — Séguier, p. 14, n. 4. — Viguier, t. 1, p. 175. — Bousquet, t. 1, p. 161.

Lafont : XAND | ENVS | CAESAR. — Viguier, ligne 2 : LENVS. — Bousquet : [*Al*]EXANDER | [*He*]LENVS | [*Iul.*] CAESARIS.

..... [*Ale*]*xand*[*er*] .....*enus* ..... [*C*]*aesar*[*is*].

Il s'agit probablement de deux esclaves. Le second aurait été employé au service d'un empereur.

260

Narbonne. — Cippe trouvé dans la cave d'une maison située rue Saint-Just. (Découvert en juin 1880.) Au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 1m12; largeur, 0m48.

D · M
Q ALPHIO QVINTIL
LO ALPH · SECVNDV
LIB PAT · OPTIMO ET
RAMMIA PRIMITIV
VXOR MARITO
PIENTISSIMO

Copie de M. Berthomieu, 475. — Lebègue.

Allmer, *Revue épigr.*, 1, p. 188.

D(iis) M(anibus). Q. Alphio Quintillo, Alph(ius) Secundu(s), lib(ertus), pat(rono) optimo et Rammia Primitiva uxor, marito pientissimo.

« Aux dieux Mânes. A Quintus Alphius Quintillus, Alphius Secundus, son affranchi, à l'excellent patron, & Rammia Primitiva, sa femme, à l'époux très-vertueux ».

261

Narbonne. — Au pont de la Chaîne.

AMOENAE
L · ANTILI · ET · V SAIAE
LADENLIAE · EIVS . . V . .
METEI · LACRINI · LA . .
5 . . . . . ODOTO · ET · V . . .
M · IVLIO · VIRO
IN · AGR · P · XX

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 338 v°. — Viguier, t. 2, p. 62. — Bousquet, t. 2, p. 62.

Amoenae, [C]l[e]ant[h]i li(bertae), & v(ivae) ..... Lade, filiae eius; v(iva) Metella ..... & v(ivo) M. Iulio, viro. In agr(o) p(edes) XX.

« A Amœna, affranchie de Cléanthus, &, vivante, à sa fille ..... Lade; à Métella vivante; à Marcus Julius, son mari, vivant. Vingt pieds de profondeur ».

Nous donnons cette interprétation sous toutes réserves.

262

Narbonne. — Au bastion Damville. Perdue.

A · M · PELIO
HIC · EST · SEPVL
OIA · VXOR · POS
P · Q · XV

G. Lafont, f° 296. — Viguier, t. 3, p. 56. — Bousquet, t. 3, p. 33.

Bousquet, ligne 3 ...OCA.

... Pelio ? (Ampelio ?) hic est sepul[tus] ...oia uxor pos[uit]. P(edes) q(uadrati) XV.

« Ci-gît ... Pelio ? (Ampelio ?) ... sa femme ...oia ? lui a érigé ce monument. Quinze pieds carrés ».

263

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 1m25.

▨ONIVS A MVS · OBIT
▨REPEREIVS · CANAX

La partie supérieure de toutes les lettres de la première ligne est brisée.

Copie dessinée de M. Allmer. — Thiers. — Berthomieu, 494. — Lebègue.

...*onius Amus ? obit ? (obit(us) ?)* ... [*C*]*repereius Canax.*

« ...onius Amus ?, mort. Crepereius Canax ».

264

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle carrée, brisée à la partie inférieure. La partie supérieure est cintrée par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

V I V

C · ANBIVIO
CLEMENTI · ET · RAMI
AE · TERTIOLAE · VXO
5 RI · ET · C · ANBIVIO · TER
TIO · FRATRI
IN · F · P · XV ·

Copie de BERTHOMIEU, 336. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

Commission archéol. de Narbonne, Bulletin, 1re année, 1876-1877, p. 572.

Viv(is). C. Anbivio Clementi, & Ramiae Tertiolae uxori, et C. Anbivio Tertio, fratri. In f(ronte) p(edes) XV.

« Vivants. A Caius Anbivius Clemens, & à Ramia Tertiola sa femme, & à Caius Anbivius Tertius, son frère. Quinze pieds de front ».

265

NARBONNE. — Courtine de la porte de Béziers. Perdue.

L · ANCHARI
PHILONIC

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 203. — VIGUIER, t. 2, p. 135. — BOUSQUET, t. 2, p. 123.

L. Anchari(i) Philonic[i].

« (Aux dieux Mânes) de Lucius Ancharius Philonicus ».

266

NARBONNE. — Contre la muraille de l'hôtel-de-ville. Perdue.

θ · ANCHARIO ALCAE
IVLIAE SECVNDE · VXORI
θ · ANCHARIO · AMPHIONI · FRATRI
OCTAVIAE ARCVSAE · VXOR

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 68. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 36 r°. — G. LAFONT, f° 79, 1. — PECH, *Narb.*, 75, & *Paris*, 17746, n. 46. — VIGUIER, t. 3, p. 84. — BOUSQUET, t. 3, p. 62.

Lafont, ligne 2 : SECVNDAE ; l. 4 : VXORI.

θανόντων. *Anchario Alcae(o), Iuliae Secundae uxori.* θανόντων. *Anchario Amphioni fratri, Octaviae Arcusae ? uxori.*

« Morts. A Ancharius Alcaeus; à Julia Secunda, sa femme. Morts. A Ancharius Amphion, frère d'Alcaeus; à Octavia Arcusa ?, femme d'Amphion ».

Il faut lire *Aretusa* (Arethusa), plutôt que *Arcusa*.

Le θ qui précède les noms des personnages qui sont morts paraît avoir été d'abord un O archaïque traversé par une barre horizontale. C'était la première lettre du mot *obiit, obitus*. Les latins l'ont pris ensuite pour un théta grec (*nigrum theta*), & c'est en effet un théta, & non pas un O barré, qu'ils ont dessiné sur leurs inscriptions. S'ils avaient cru écrire l'O de *obitus*, ils l'auraient toujours complétement barré; en outre, on rencontrerait fort souvent OB, OBITVS, OBIIT pour O, comme VIV, VIVIT, VIVVS au lieu de V. OB, &c., n'est pas inusité, mais très-rare. Faut-il traduire par *obitus* ou par θανών? La question est de peu d'importance; c'est un signe idéographique qui indique qu'un personnage est mort, comme la croix ou l'astérisque sur nos listes. L'usage se répand de traduire par *obitus*; nous le suivrions volontiers si nous n'avions déjà traduit par θανών. — Sur le θ, cf. PERSE, 4, 13; MARTIAL, 7, 37; AUSONE, *Epigr.*, 128.

267

Environs de NARBONNE. — « Tirée de la démolition de l'église du lieu appelé Quarante en l'an 1700, & employée au nouveau rétable qu'on a fait au maître-autel de ladite église » (G. LAFONT). (Brisée en deux morceaux.)

ANCHARIVS MVND[...]
PRIMVS SIBI ET
[...]RIAE Q F MVNDAE SOROR[...]
[...]CHARO Q F PRIMVLO[...]

Copie de NOGUIER (*Col. Béziers*) & LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 398. — VIGUIER, t. 3, p. 180. — BOUSQUET, t. 3, p. 136. — Cette inscription est publiée en deux fragments par M. NOGUIER, *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1866, n. 44; 1870, pp. 184, 185, & pl. II, fr. 2 & 3. — ID., *Col. Beziers*, 45.

Vue plus complète par G. Lafont : Q · ANCHARIVS · MVNDAE | L · PRIMVS SIBI ET | ANCHARIAE · Q · L · MVNDAE | SORORI | Q · ANCHARIO Q · L · PRIMVLO | ANCHARIAE · Q · L · PRISCAE.

[Q.] ? Ancharius, Mund[ae l(ibertus)] ?, Primus, sibi et [Ancha]riae, Q. f(iliae), Mundae, soror[i; Q. An]char[i]o, Q. f(ilio), Primulo; [Anchariae, Q. f(iliae), Priscae].

« Quintus Ancharius Primus, affranchi ? de Munda, à lui & à sa sœur Ancharia Munda, fille de Quintus; à Quintus Ancharius Primulus, fils de Quintus; à Ancharia Prisca, fille de Quintus ».

Peut-être l'inscription a-t-elle été mal gravée & faut-il la corriger comme l'a fait Lafont. En tous cas, sa lecture est inexacte.

268

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Marbre brisé à gauche. A droite, un bas-relief représentant une femme levant la main & coiffée du bonnet phrygien. La tête n'est pas rasée. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m.

NDERO V
OMVNIS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 454. — Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, 471.

Garrigues (*Autogr.*), f° 26 v°. — G. Lafont, f° 177. — Viguier, t. 2, p. 247. — Bousquet, t. 2, p. 229.

Garrigues, Lafont : DERON COMVNIS.

... [*A*]*ndero, v*(*ivo*) ? (*Andero*[*no*] ?) ... [*l*(*ibertus*) *C*]*omunis*.

« ... Comunis affranchi d'Anderonus ? ».

Le nom *Andorourus* se rencontre sur quelques inscriptions de Nimes. Cf. Allmer, *loc. cit.*

269

Narbonne. — Bastion Saint-Félix. Perdue.

VIVIT
M·ANELIVS
ROTVI·T·F
ACCELIVS

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 192. — Viguier, t. 2, p. 127. — Bousquet, t. 2, p. 124, n. 2.

Vivit. M. Anelius ? ..... *T. f*(*ilius*) .....

« Vivant. Marcus Anelius ?..... fils de Titus ..... ».

La seconde partie de cette inscription est désespérée. Il en faut peut-être rapprocher ce fragment, vu par Barry :

Narbonne. — Courtine de la porte de Béziers, après le bastion Saint-François. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m12 ; largeur, 0m50.

ACELLI·L·L·

Copie de Barry.

G. Lafont, 202, 7. — Viguier, t. 3, p. 333. — Bousquet, t. 3, p. 300.

Bousquet : ACCELLI.

Peut-être faut-il traduire *Aceli*(*i*), mal lu, pour *Acili*(*i*).

« Aux dieux Mânes d'Acilius ..... affranchi de « Lucius ? ».

Peut-être aussi s'agit-il d'un marché, *macellum*. Cf. inscr. n. 71.

270

Narbonne. — Courtine Saint-Félix. Fragment de stèle. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m11.

L·L·ANER
RBITRATV
NSEQVENT

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 265. — Séguier, p. 15, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 286. — Bousquet, t. 3, p. 250.

..... *L. l*(*ibertus*), *An*[*t*]*er*[*os ?* ... *a*]*rbitratu* ..... [*no*]*n sequent*[*ur*] ... .

« ..... Anteros ? affranchi de Lucius ..... par la « volonté de ..... n'appartiendront pas (aux héri- « tiers) ».

271[1]

Narbonne. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Fragment de bandeau cassé à droite. Au sommet, frise martelée. — Hauteur, 0m57; largeur, 1m12.

ANINIA·P·L·HOSPITA·SIB
SVO·TESTAMENTO ·
ANINIVS·P·L·VIATOR·ET·C·L
PRO·SVA·QVISQVE ·

Copie de MM. Berthomieu, n. 3, & Lebègue. — Barry. — Allmer, ligne 3 : ANINIVS.

Burmann, p. 94. — Garrigues (*Copie*), f° 38 v°. — Id. (*Autogr.*), p. 74. — G. Lafont, f° 327. — Viguier, t. 3, p. 169. — Bousquet, t. 3, p. 131.

[*A*]*ninia* (*Caninia ?*), *P. l*(*iberta*), *Hospita, sib*[*i*] ..... *suo testamento; Aninius* (*Caninius ?*), *P. l*(*ibertus*), *Viator, & C. L..., pro sua quisque.*

« Aninia (Caninia ?) Hospita, fille de Publius, « à elle-même ..... par son testament; Aninius « (Caninius ?), Viator, affranchi de Publius, & « Caius L..., chacun pour sa part ».

Peut-être faut-il croire que la cassure à droite n'a enlevé aucune lettre, & lire : *Aninius Viator Publii, & Caii libertus*, cette seconde mention ayant été omise, puis ajoutée. Chacun a fait les frais de sa sépulture dans le même tombeau.

272

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle arrondie à la partie supérieure, brisée transversalement en deux parties. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m60; épaisseur, 0m52.

ANNIA·SPVR·FI
OPTATA·SIBI·ET
L·NVMISIO·SABINO
VIRO·OPTIMO
5 IN·F·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 249. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 138. — Séguier, in-12, p. 27, n. 5. — Viguier, t. 3, p. 37. — Bousquet, t. 3, p. 34. — Dumège (*Recueil de la Soc. arch.*, t. 7).

Annia, Spur(*ii*) *fi*[*l*(*ia*)], *Optata, sibi et L. Numisio Sabino, viro optimo.*

« Annia Optata, fille de Spurius, à elle & à « Lucius Numisius Sabinus, son excellent mari ».

273

Narbonne. — A la courtine Saint-Cosme & Saint-François. Stèle carrée, arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. A Lamour-

[1] On lit dans les mss. Lafont, Viguier & Bousquet l'inscription : ANICIA·T·F | HILARA·V | SIBI·FECIT. Quoique cette inscr. porte, ligne 1 : T·F au lieu de P, c'est une copie d'une partie de l'inscr. 210. Cf. cette inscription.

guier. — Hauteur, 1m06; largeur, 0m65; épaisseur, 0m60.

θ·L·A[N]NIVS·L·F
PAP·LABEO
ANNIA·L·LIB
[A]RGENTILLA SIBI
5 [E]T·PATRONO
[IN FR] P·Q·XV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 230. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 152. — SÉGUIER, p. 25, n. 7. — VIGUIER, t. 3, p. 228. — BOUSQUET, t. 3, p. 192.

Viguier & Bousquet, en tête : V; ligne 1 : CL·ANNIVS; l. 2 : LABEO; l. 3 : L·ANNIA; l. 4 : VRGENTILIA; l. 5 : ET; l. 6 (lue aussi autrefois par Barry) : IN·FR·P·XV.

θανών. *L. A[n]nius, L. f(ilius), Pap(iria tribu), Labeo, Annia, L. lib(erta), [A]rgentilla, sibi [e]t patrono. [In fr(onte)] p(edes) q(uadrate) : q(uoquoversus) ? XV.*

« Mort. Lucius Annius Labeo, fils de Lucius, « de la tribu *Papiria*; Annia Argentilla, affran- « chie de Lucius, pour elle & pour son patron. « Quinze pieds de front & en tout sens ? ».

M. Allmer lirait plutôt *Urgentilla*.

274

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. Fragment de stèle. A Lamourguier. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m55.

VIVIT
M·ANNIVS·L·F
FAB·KANVS
LICINIA·T·F
5 RVSTICA

Ligne 3 : les lettres FAB, encore lisibles, paraissent avoir été grattées.

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 46. — Copie dessinée de M. ALLMER.

SÉGUIER, in-12, p. 10, n. 11. — VIGUIER, t. 3, p. 263. — BOUSQUET, t. 3, p. 221.

Les mss. portent, ligne 3 : TRAIANVS.

Fragment de stèle trouvée à la même courtine, & qui paraît être la suite du précédent. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m55.

VXOR·HIC
EST·SEPVLTA
M·ANNIVS
M·F
MAXSVMVS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 107. — Copie dessinée de M. ALLMER

SÉGUIER, in-12, p. 9, n. 12. — G. LAFONT, f° 209. — VIGUIER, t. 3, p. 40. — BOUSQUET, t. 3, p. 17.

Quelques mss. portent : VXORI.

Vivit. M. Annius, L. f(ilius), Pap(iria) ou Fab(ia) tribu), Kanus. Licinia, T. f(ilia), Rustica, uxor, hic est sepulta. M. Annius, M. f(ilius), Maxsumus.

« Vivant. Marcus Annius Kanus, de la tribu « *Fabia ?* (*Papiria ?*), fils de Lucius. Licinia Rus- « tica, fille de Titus, sa femme, est ensevelie ici. « Marcus Annius Maxsumus, fils de Marcus ».

275

NARBONNE. — Perdue.

θ
C·ANNIO C
PROCVLO
VIRO
IN·AGRV·P·XV

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 71. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 24, n. 154. — ROMIEU (*Voss*), p. 123. — ID. (*Laporte*), f° 17, n. 148. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 8 *bis*. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 755, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 67. — G. LAFONT, 376, 1. — RULMAN, n. 50. — VIGUIER, t. 3, p. 52. — BOUSQUET, t. 3, p. 29.

Garrigues donne : C·ANNINIO, & joint cette inscription à celle qui commence par : MIO MI·L.

θανόντι. *C. Annio, C. [f(ilio)], Proculo, viro. In agr[o] p(edes) XV.*

« Mort. A Caius Annius Proculus, fils de Caius, « son mari. Quinze pieds de profondeur ».

276

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

VS·M·F·VOL·FLAVOS·SIBI
M ANNIO·RVOLIANO·PATRI
CINIAE·T·F·RVFINAE·MATRI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 260. — SÉGUIER, p. 16, n. 1. — VIGUIER, t. 3, p. 20. — BOUSQUET, t. 2, p. 287. — HERZOG, *Append.*, n. 44.

Séguier : M F VOL FLAVOS SIBI | .... AVG | ..... ATO. — Viguier, ligne 1 : SIBI ET.

...[i]*us, M. f(ilius), Vol(tinia tribu), Flavus, sibi* [*et*] *M. Annio Rutiliano ? patri,* [*et Li*]*ciniae ?, T. f(iliae), Rufinae, matri.*

« ...ius Flavus, fils de Marcus, de la tribu *Voltinia*, à lui & à Marcus Annius Rutilianus ?, « son père, & à Licinia ? Rufina, fille de Titus, « sa mère ».

277

NARBONNE. — Au pont de la Chaine.

θ·ANNIDIA·Q·L·SECVNDA·SIBI
θ·ET·Q·ANNIDIO·Q·L·
DIOPANTO·PATRONO·ET
θ·P·LVCIO·P·F·PAP·FESTO·FILIO·ET
5 θ·P·LVCIO·FELICIS·L·FAVSTO·VIRO

Copie de LAFONT & GARRIGUES.

Burmann, p. 70. — Garrigues (*Copie*), f° 56. — Id. (*Autogr.*), p. 105, n. 1. — Catel, *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, 1633, p. 105. — G. Lafont, f° 340. — Séguier, in-12, p. 7, n. 6. — Viguier, t. 3, p. 229. — Bousquet, t. 3, p. 193.

Nous donnons la lecture de Lafont, en corrigeant la fin de la seconde ligne : Lafont écrit C·L, & Garrigues Q·L. — Garrigues, ligne 1 : T·L; l. 2 : Q·L; l. 4 : PREFECTO. — Catel, comme Garrigues. — Viguier & Bousquet, comme Lafont.

θανοῦσα. *Annidia, Q. l(iberta), Secunda, sibi* (θανόντι) *et Q. Annidio, Q. l(iberto), Diopanto* (ou *Diophanto*) *patrono, et* (θανόντι) *P. Lucio, P. f(ilio), Pap(iria) tribu), Festo, filio, &* (θανόντι) *P. Lucio, Felicis l(iberto), Fausto, viro.*

« Morte. Annidia Secunda, affranchie de Quin-
« tus, à elle; à Quintus Annidius Diophantus, son
« patron, affranchi de Quintus, (mort); & à Pu-
« blius Lucius Festus, fils de Publius, de la tribu
« *Papiria*, son fils (mort); & à Publius Lucius
« Faustus, affranchi de Félix, son mari (mort) ».

Publius Lucius Festus, fils de l'affranchi Publius Lucius Faustus, jouit de tous ses droits de citoyen & est inscrit dans la tribu *Papiria*, à laquelle appartient la cité.

278

Narbonne. — Bastion Saint-François. Perdue. (Vue par Barry.)

D · M
. . NONI FORTVNATI
. . NONIA . . . . . A . . .
. . . .
5 D M
ANNONI · FORTVNATI
GENT
ANNONIA FORTVNATA
MATER FILIO FECIT

Copie de Barry.

G. Lafont, 198, 1. — Viguier, t. 1, p. 315. — Bousquet, t. 1, p. 339.

Bousquet : D·M | ANNONI FORTVNATI | ANNONIA ANTHERA | LIB | D·M·ANNONI FORTVNATI | AGENTI AN VI·M·V | ANNONIA ANTHERA | MATER·FILIO·FECIT. — Lafont, ligne 6 : FORTVNAT; l. 8 : PAMTHERA.

D(iis) M(anibus) [*An*]*noni(i) Fortunati ...* [*An*]*nonia* [*Panthera ? lib(erta)*]. *D(iis) M(anibus) Annoni(i) Fortunati,* [*a*]*gent*[*i an(nos) VI, m(enses) V*], *Annonia Fortunata mater filio fecit.*

« Aux dieux Mânes d'Annonius Fortunatus ...
« Annonia Panthera, son affranchie. Aux dieux
« Mânes d'Annonius Fortunatus, âgé de six ans
« & cinq mois, Annonia Fortunata, sa mère, a
« érigé ce monument à son fils ».

279

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Perdue.

ANTIMEDIS · L

Copie de Séguier, p. 10, n. 3.

... Antimedis l(ibertus) ...

« ... affranchi d'Antimède ... ».

280

Narbonne. — « Inscription découverte à la petite fenêtre du réservoir de la fontaine dite de Saint-Paul » (G. Lafont). Perdue.

OCHO
XSOR
LTILIO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 91. — Viguier, t. 3, p. 65. — Bousquet, t. 3, p. 42.

... [*Anti*]*ocho ?...* [*u*]*xsor ...* [*Vo*]*ltilio ...*

« A Antiochus ... à sa femme ... à Voltilius ... ».

281

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Une *ascia* était représentée au-dessus de l'inscription. Perdue.

S · A · L · ANTIOCHVS · F

Copie de Lafont.

Burmann, p. 4. — Rainouard (*Laporte*), f° 2, n. 6. — Romieu (*Voss*), p. 106. — Id. (*Laporte*), f° 3. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 7. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, p. 627, 11. — Garrigues (*Autogr.*), f° 20 r°. — G. Lafont, f° 150, 5. — Viguier, t. 2, p. 236. — Bousquet, t. 2, p. 219.

Scaliger & Gruter joignent cette inscription à celle de *Cassius Clemens*.

...ius, A. l(ibertus), Antiochus, f(ecit) [*sibi et...*] ?

« ...ius Antiochus, affranchi d'Olus, a érigé ce
« tombeau à lui & ... ? ».

282

Environs de Narbonne. Métairie de Les Broutes. — Fragment dans un mur, aujourd'hui badigeonné. — Hauteur, 0m40.

ANTIOPA
ANCHISA

Copie de Barry, d'après G. Bonnel.

Antiopa ... Anchisa ...

« Antiopa ... Anchisa ... ».

283

Narbonne. — Au pont de la Chaîne. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m30. Hauteur d'une lettre, 0m11. Perdue.

I ET · ANTONIAE · GN
Ↄ · FECIT · SIBI · ET · C · IVL

Copie de Barry.

Séguier, p. 7, n. 10. — G. Lafont, f° 340. — Viguier, t. 1, p. 183. — Bousquet, t. 1, p. 184.

M. Thiers l'a retrouvée. Elle a perdu trois lettres au commencement de chacune des deux lignes.

...i, et Antoniae, Gn. ... fecit sibi et C. Iul(io)?...

« ..., & à Antonia, fille (ou affranchie) de Cneius, « ... a érigé ce monument à lui & à Caius Ju- « lius ... ».

284

Narbonne. — A la courtine de la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m80.

ANTONIA·L·

Copie de Berthomieu, 181. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Antonia, L. ...

« Antonia, fille (ou affranchie) de Lucius ... ».

285

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

TONIA
F·SECVNDA

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 151. — Viguier, t. 2, p. 110. — Bousquet, t. 2, p. 106, 2.

[An]tonia, ... f(ilia), Secunda.

« Antonia Secunda, fille de ... ».

286

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue. (Vue par Barry.) Fragment. — Hauteur, 0m65.

ANTONIAE

Copie de Barry.

... Antoniae ...

« ... à Antonia ... ».

287

Narbonne. — « A la courtine Montmorency » (Viguier). Perdue.

V·F
ANTONIA·L·I·
CONCESSA
L·ANTONIA·VICTORI
5 LIB·ANNI XX

Copie de Burmann.

Burmann, p. 15. — Rainouard (*Laporte*), f° 7, n. 39. — Romieu (*Voss*), p. 113. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 50. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 8. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 960, 7. — Garrigues (*Copie*), f° 71 v°. — Rulman, n. 115. — Catel, *Hist.*, p. 106. — G. Lafont, f° 321. — Viguier, t. 3, pp. 164 & 185. — Bousquet, t. 3, pp. 127 & 141.

Lafont, &c., ligne 2, *in fine* : L·L·.

V(iva) f(ecit). Antonia, L. l(iberta), Concessa, L. Antonio Victori lib(erto), Ann[o](rum) XX.

« De son vivant, Antonia Concessa, affranchie « de Lucius, a érigé ce monument à son affran- « chi, Lucius Antonius Victor, âgé de vingt ans ».

288

Narbonne. — « Inscription découverte à une porte du logis où pend pour insigne la vache, du cousté de la rue » (Garrigues). Perdue.

M·ANTONIVS·CHRISEROS
AVRVNCTIAE·VRTICAE
BENE·MERENTI·ET·SVIS

Copie de Lafont.

Burmann, p. 97. — Garrigues (*Copie*), f° 39. — Id. (*Autogr.*), f° 75. — G. Lafont, f° 85. — Pech (*Paris*, 9997), n. 50. — Viguier, t. 2, p. 174 (& note Millin). — Bousquet, t. 2, p. 153.

Burmann, ligne 1 : AVRVN. — Garrigues, l. 1 : ANTHONIVS ; l. 2 : AVRVNT...TICAE. — *Note* Millin : AVRVNCTIAE VRBICAE.

M. Antonius Chr[y]seros ... Auranc[e]iae Ur[b]icae [uxori] benemerenti et suis.

« Marcus Antonius Chryseros, à sa femme bien « méritante Aurunceia Urbica, & aux siens ».

289

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment de stèle. — Hauteur 1m10; largeur, 0m60.

NIONIA·T·L·IA
SIBI·ET·SVIS
ANTONIO·SP·F·FIDE
ANTONIO·SP·F·FELICI
5 ANTONIO·C·F·RESPECT
H · M · H
IN·FRO·P·Q·X·V

Le sommet des lettres de la première ligne est brisé.

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 352. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, 123, 1. — Séguier, in-12, p. 20, n. 16. — Viguier, t. 2, p. 183. — Bousquet, t. 2, p. 162.

Lafont : NIONIA ELIA | SIBI·ET·SVIS | NIONIO·SPEHDI·NIONIO·SPEFELIO | NIONIOCERESPLEO | H·M·H·S | IN AGRO·P·Q·XV.

[An]tonia, T. l(iberta), [L]a[is] ?, sibi et suis, Antonio, Sp. f(ilio), Fide[li], Antonio, Sp. f(ilio), Felici, Antonio, C. f(ilio), Respect[o]. H(oc) m(onumentum) h(eredes) [n(on) s(equitur)?] [1]. In fro(nte) p(edes) q(uoquoversus) XV.

[1] Après H·M·H, il n'y a pas trace de lettre.

« Antonia Laïs, affranchie de Titus, à elle & « aux siens : Antonius Fidelis, fils de Spurius; « Antonius Félix, fils de Spurius; Antonius Respectus, fils de Caius. Ce monument ne passe « pas aux héritiers. Quinze pieds de front & « dans tous les sens ».

290

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment rectangulaire, brisé à gauche, entouré d'un bandeau. — Hauteur, 0m52 ; largeur, 0m65 ; épaisseur, 0m50.

ANTONIVS
LVCRIO

Copie de BERTHOMIEU, 254. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 25. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 11, n. 67. — ROMIEU (*Voss*), pp. 104 & 125. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 8. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 901, 16. — G. LAFONT, f° 150. — SÉGUIER, in-12, p. 25, n. 10. — VIGUIER, t. 2, p. 154. — BOUSQUET, t. 2, p. 137, 1.

Le ms. de Romieu écrit : *Deis propitiis*, en tête de cette inscription.

Antonius, [... *l(ibertus)*], *Lucrio.*

« Antonius Lucrio, affranchi de ... ».

291

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

M·APICIO·CELS
L·L·PEREGRINO
ABASCANTVS

Copie de BOUSQUET.

BURMANN, p. 44. — ROMIEU (*Voss*), p. 120. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 2. — GRUTER, 960, 9. — GARRIGUES (*Copie*), f° 41 v°, 1. — ID. (*Autogr.*), f° 4 v°. — CATEL, *op. cit.*, p. 110. — G. LAFONT, f° 351, 3. — PECH, *Paris*, 9997, n. 67, & *Narb.* — VIGUIER, t. 3, p. 181. — BOUSQUET, t. 3, p. 137.

Burmann, Scaliger, Gruter, ligne 2 : I·L. — G. Lafont, l. 1 : CEIS.

M. Apicio, Cels(i) l(iberto), Peregrino, Abascantus.

« Abascantus à Marcus Apicius Peregrinus, « affranchi de Celsus ».

292

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Bandeau brisé à gauche. Perdue.

ATRIVS·Q·L·APIDANVS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 230. — VIGUIER, t. 3, p. 115. — BOUSQUET, t. 3, p. 83.

Séguier : VTRIVS·O·APSINVS.

...atrius, Q. l(ibertus), Apidanus.

« ...atrius Apidanus, affranchi de Quintus ».

293

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme, vers l'orient. Perdue.

M·APIRIVS
M·L·ASTER
HIC·SEPVLT·EST

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 132. — SÉGUIER, p. 28. — VIGUIER, t. 2, p. 223. — BOUSQUET, t. 2, p. 172.

M. Apirius? (Apinius ? probablement *Apidius), M. l(ibertus), Aster, hic sepult(us) est,*

« Ci-gît Marcus Apidius Aster, affranchi de « Marcus »,

294

NARBONNE. — Aux remparts. Perdue.

APONIA IVSTA
SIBI·ET
APONIO·PHILOGENI
ET·SVIS

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 72. — GRUTER, 858, 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 4 r°. — RULMAN, 69. — G. LAFONT, f° 352, 1. — VIGUIER, t. 2, p. 179. — BOUSQUET, t. 2, p. 159.

Aponia Iusta, sibi et Aponio Philogeni, et suis.

« Aponia Justa, à elle, & à Aponius Philogenes, « & aux siens ».

295

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle carrée, dont le champ est arrondi par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

V
L·APONIVS
L·L·FELIX
IN·F·P·XV

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 134. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 318. — SÉGUIER, in-12, p. 13, n. 6. — VIGUIER, t. 3, p. 197. — BOUSQUET, t. 3, p. 67.

Séguier, ligne 2 : EVONIVS. — Bousquet, l. 4 : P·Q.

V(ivus). L. Aponius, L. l(ibertus), Felix. In f(ronte) p(edes) XV.

« Vivant. Lucius Aponius Felix, affranchi de « Lucius. Quinze pieds de front ».

296

NARBONNE. — Courtine de la porte de Béziers. Perdue.

θ
APONIVS
L·OPTATVS
APONIVS
5 L·L·EROS
ET▨TV

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 43. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 22, n. 144. — SCALIGER (*Onciales*), p. 19, n. 2. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, 960, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 64 v°. — G. LAFONT, 373, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 144. — BOUSQUET, t. 3, p. 106.

Garrigues & Bousquet, ligne 5 : HEROS.

θανών. *Aponius*, [*L.*] *l(ibertus), Optatus ; Aponius, L. l(ibertus), Eros, et .....*

« Mort. Aponius Optatus, affranchi de Lucius ; « Aponius Eros, affranchi de Lucius, & ..... ».

297

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Stèle carrée, brisée à gauche. Perdue. (Vue par Barry.)

θ
APONIVS
L·OPTATVS
GVLVS
5 PONVS·L·L·FR

Copie de BARRY.

BURMANN, p. 64. — GARRIGUES (*Copie*), f° 43. — ID. (*Autogr.*), p. 82, 2. — G. LAFONT, f° 213, 3. — VIGUIER, t. 3, p. 69. — BOUSQUET, t. 3, p. 51.

G. Lafont : θ | APONIVS | C·OPTATVS | GVLVS | APONIVS·H·FRA.

θανών. [*L.*] *Aponius*, [*L.*] *l(ibertus), Optatus ;* [*L. Aponius, L. l(ibertus), Re*]*gulus ?;* [*L. A*]*ponius, L. l(ibertus), Fra...*

« Mort. Lucius Aponius Optatus, affranchi de « Lucius ; Lucius Aponius Regulus, affranchi de « Lucius ; Lucius Aponius Fra..., affranchi de « Lucius ... ».

298

NARBONNE. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle effacée à gauche. — Hauteur, 0m58 ; largeur, 0m68.

IO
ALO
E

VXOR

Copie de M. BERTHOMIEU, 294. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 146. — SÉGUIER, in-12, p. 26, n. 4. — VIGUIER, t. 3, p. 38. — BOUSQUET, t. 3, p. 15. — DUMÈGE, *Rec. de la Soc. arch.*, t. 7.

G. Lafont & les mss. : APONIO | PHILOGALO | ET APONIAE | RHODINE | VXORI.

Aponio Philocalo et Aponiae Rhodine uxori.

« A Aponius Philocalus & à Aponia Rhodine, « sa femme ».

299

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Inscription à demi effacée, entourée d'un bandeau. — Hauteur, 0m60 ; largeur, 1m45.

APONIVS·P·L·▨RASTES
SIBIETEXORATAE·LIBERTAE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 332. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : IRIASTES.

BURMANN, p. 21. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 9, n. 55. — ROMIEU (*Voss*), p. 114. — ID. (*Laporte*), f° 8, n. 68. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 5. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 960, 12. — GARRIGUES (*Copie*), f° 19 v°, 3. — ID. (*Autogr.*), f° 36, n. 1. — RULMAN, n. 117. — CATEL, *Hist.*, p. 100. — G. LAFONT, f° 134. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 70. — SÉGUIER, in-12, p. 28, n. 4. — VIGUIER, t. 3, p. 249. — BOUSQUET, t. 3, p. 212.

Garrigues, f° 36, ligne 1 : L·APONIVS PHASTES ; l. 3 : VIVVS FECIT. — Burmann, Romieu, Lafont, l. 1 : PHRASTES. — Scaliger, Bousquet, l. 1 : PHARASTES.

[*P.*] *Aponius, P. l(ibertus).* [*E*]*rastes ?, sibi et Exoratae libertae,* [*vivus fecit*].

« Érigé par Publius Aponius Erastes ?, affranchi « de Publius, de son vivant, à lui-même & à « l'affranchie Exorata ».

300

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. (Vue par Barry.) Fragment rectangulaire. — Hauteur des lettres : 1re ligne, 0m12 ; 2me ligne, 0m10.

APONIVS
L·AVTRONIO

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 208. — SÉGUIER, p. 16, n. 12. — VIGUIER, t. 2, p. 76. — BOUSQUET, t. 2, p. 77.

Aponius ... L. Autronio ...

« Aponius ... à Lucius Autronius ... ».

301

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Frag-

ment terminé à la partie supérieure par un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m52; hauteur du bandeau, 0m12; largeur, 1m50.

SEX·APPAEVS·OLYMPVS
IBI·ET·FONTEIAE·PAMPHILAE·ET
ARENT BVS SVIS ET

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 198. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 19. — Rainouard (*Laporte*), f° 9, n. 52. — Romieu (*Voss*), p. 114. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 64. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 9. — Gruter, 858, 2. — Garrigues (*Copie*), f° 19 v°, 2. — Id. (*Autogr.*), p. 72. — Rulman, n. 70. — Catel, *Hist.*, p. 100. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 69. — Séguier, in-12, p. 24, n. 7. — Viguier, t. 2, p. 175. — Bousquet, t. 2, p. 154.

Ligne 2. Rainouard : CONTELAE; Scaliger (corrigeant Rainouard) : TOVTELAE; Romieu : FONTEIAE.

Sex. Appaeus Olympus, [s]ibi & Fonteiae Pamphilae, et [p]arent[i]bus suis et .....

« Sextus Appaeus Olympus, à lui, & à Fonteia « Pamphila, & à son père, & à sa mère, & ... ».

302

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme (chemin couvert). Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m65.

NEROTIS·L·AQVTA
RONT·P·XV

Copie de M. Berthomieu, 448. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

..... [Sy]nerotis l(iberta), Aquta. [In f]ront(e) p(edes) XV.

« ..... Aquta, affranchie de Syneros. Quinze « pieds de front ».

303

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bandeau à la partie supérieure. — Hauteur, 0m34; largeur, 1m25.

M·AQVTIO·M·L·GENIALI
M·AQVTIO·M·L·FIDO

Copie de M. Berthomieu, 38. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Burmann, p. 14. — Romieu (*Voss*), p. 112. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 43. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 12. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 961, 5. — Garrigues (*Copie*), f° 22 v°. — Id. (*Autogr.*), p. 42. — Catel, *Hist.*, p. 110. — Rulman, n. 120. — Pech, *Paris*, 9997, n. 30. — G. Lafont, 203, 2. — Viguier, t. 3, p. 140. — Bousquet, t. 3, p. 102.

M. Aqutio, M. l(iberto), Geniali; M. Aqutio, M. l(iberto), Fido.

« A Marcus Aqutius Genialis, affranchi de Marcus; à Marcus Aqutius Fidus, affranchi de « Marcus ».

304

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Bandeau intact à la partie supérieure. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m80.

VTIO·M·L·THVRANN
AQVTIO·M·L·IVCV

Copie de M. Lebègue. — Barry.

G. Lafont, f° 208. — Séguier, p. 16, n. 13. — Viguier, t. 3, p. 139. — Bousquet, t. 2, p. 101.

Lafont : IVCVN.

[M. Aq]utio, M. l(iberto), Thurann[o, M.] Aqutio, M. l(iberto), Iucu[ndo] ...

« A Marcus Aqutius Thurannus, affranchi de « Marcus; à Marcus Aqutius Jucundus, affranchi « de Marcus; à ... ».

Cette inscription figurait peut-être à côté de la précédente, sur le même tombeau.

305

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVIT
ARENTIA
QVARTA

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 158. — Séguier, p. 24, n. 11. — Viguier, t. 2, p. 93. — Bousquet, t. 2, p. 91.

Séguier, ligne 2 : ARRVNTIA.

Vivit. Aren[n]ia ? (Arruntia ?) ..... Quarta.

« Vivante. Arennia (ou Arruntia), fille (ou affran- « chie) de ..... ».

306

Narbonne. — Au pont de la Chaîne.

V·CN·ARISTIO
ACANTO·AMI

G. Lafont, f° 339. — Viguier, t. 2, p. 238. — Bousquet, t. 2, p. 219.

Séguier : STO | TO AMI.

V(ivo). Cn. Aristio ? ..... Acantho, ami[co] ? ...

« Vivant. A son ami ? Cneius Arist... Acan- « thus ..... ».

307

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment brisé à la partie

supérieure & à droite. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m58.

ARRVI
QVART·L
PHILOCL
QVART·ARRV
5 QVART·P·L·AT

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 451. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 124. — SÉGUIER, in-12, p. 29, n. 13. — VIGUIER, t. 3, p. 294. — BOUSQUET, t. 3, p. 258.

Barry, ligne 5, *in fine* : ATA.

... Arru[ntius], Quart(i) l(ibertus), Philocl[es]; Quart(us) Arru[ntius] ... Quart(i) [et] P(ublii) l(ibertus), At.....

« ... Arruntius Philoclès, affranchi de Quartus; « Quartus Arruntius ... At....., affranchi de Quartus & de Publius ».

Quartus serait ici un prénom comme *Quintus*, ou bien un *cognomen* servile employé aussi comme prénom.

308

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Fragment. Bandeau à gauche. — Hauteur, 0m31; largeur, 0m66; épaisseur, 0m15.

P·ARRV
VERRV
P·ARRV

Copie de M. BERTHOMIEU, 231. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

P. Arru[ntius] ... Verru[cosus] ; P. Arru[ntius] ...

« Publius Arruntius ... Verrucosus, Publius « Arruntius ... ».

309

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Stèle brisée à gauche. Perdue.

ENTI·ASCANI
A·P·C·ECALE
NILI·F·FELICIS
I·Ɔ·L·PVDENTIS
5 F·P·XIII

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 260. — SÉGUIER, p. 14, n. 9. — VIGUIER, t. 2, p. 237. — BOUSQUET, t. 2, p. 220.

Séguier, ligne 2 : A·P·L·CALE; l. 5 : P·XII.

[D(is) M(anibus)] ... T. l(iberti), Ascani(i); ...[i]a, P. [l(iberta)], Ecale[1]?; ...nili ? f(ilii), Felicis; ...i, (mulieris) l(iberti), Pudentis. [In] f(ronte) p(edes) XIII.

« Aux dieux Mânes de ... Ascanius, affranchi de « Titus; de ...ia Ecale; de ... Felix, fils de ...; « de ... Pudens, affranchi d'une femme. Treize « pieds de front ».

[1] *Ecale* est peut-être mal écrit pour *Ecate* (*Hecate*); cependant on trouve *Ecale* dans une autre inscription, il est vrai perdue, celle de *Sulpicius Potamo*.

310

NARBONNE. — Bastion Montmorency. « Cette inscription se lit sur un bas-relief représentant un coq ».

ASELLIAE

Copie de BOUSQUET, t. 3, p. 282. (Marquée de l'astérisque.)

... Aselliae ...

« A Asellia ?. Aux dieux Mânes d'Asellia ? ».

311

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Au musée, salle haute. Bloc quadrangulaire presque intact. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

VIVIT
ASELLIA·A·L
SALVIA
ASELLIA·A·L
5 ELEVTERA·HIC
EST·SEPVTA

Copie dessinée de M. ALLMER — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 263. — SÉGUIER, in-12, p. 15, n. 10. — VIGUIER, t. 3, p. 261. — BOUSQUET, t. 3, p. 238.

Bousquet, ligne 1 : VIVIT; l. 2 : L·ASELLIA·A·E; l. 4 : L·ASELLIA.

Vivit. Asellia, A. l(iberta), Salvia; Asellia, A. l(iberta), Eleutera, hic est sepulta.

« Vivante. Asellia Salvia, affranchie d'Olus; « Asellia Eleuthera, affranchie d'Olus, est ici « ensevelie ».

312

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle haute. Grande dalle, inscription complète encadrée. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m25.

Q·ASELLIVS·Q·L·
GEMELLVS·SIBI·ET
VIBIAE·L·L·TERTIAE
Q·ASELLIO·GENIALI·LIB

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 12. — ROMIEU (*Voss*), p. 111. — ID. (*Laporte*), f° 5, n. 39. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21,

n. 39. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 951, 9. — Garrigues (*Copie*), f° 10 v°. — Rulman, n. 119. — G. Lafont, f° 251. — Pech, *Paris*, 9997, n. 78. — Séguier, in-12, p. 17, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 175. — Bousquet, t. 3, p. 150.

Pech, en tête : VIV.

Q. Asellius, Q. l(ibertus), Gemellus, sibi & Vibiae, L. l(ibertae), Tertiae; Q. Asellio Geniali, lib(erto).

« Quintus Asellius Gemellus, affranchi de « Quintus, à lui & à Vibia Tertia, affranchie de « Lucius; à Quintus Asellius Genialis, affranchi ».

313

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire avec double bandeau. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m32; largeur totale, 0m78; largeur du champ, 0m38.

VIBIA VARI L TERTIA
SIBI · ET
Q · ASELLIO · GEMELLO
VIRO ET FAMILIARI

Copie de MM. Lebègue & Thiers. — Berthomieu, 36. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : VARI; l. 2 : ET; l. 4 : FAMILIARI.

G. Lafont, f° 322. — Viguier, t. 3, p. 60. — Bousquet, t. 3, p. 37.

Lafont, ligne 4 : FAMILIARILI.

Vibia, Vari l(iberta), Tertia, sibi et Q. Asellio Gemello, viro, et familiarib(us) ...

« Vibia Tertia, affranchie de Varus, à elle-« même, & à son mari Quintus Asellius Gemel-« lus, & aux personnes de sa famille ... ».

On sait que les affranchis étaient compris dans la famille romaine.

314

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. Rosace au-dessus de l'inscription. Cassure à gauche. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m60.

A S I C I A
E X A P I L A
E · S V A · P E C V N
F E C I T

Copie de Barry. — Berthomieu, 415. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Burmann, p. 93. — Garrigues (*Copie*), f° 27. — Id. (*Autogr.*), p. 52. — G. Lafont, f° 196. — Séguier, p. 20, n. 15. — Viguier, t. 2, p. 89. — Bousquet, t. 2, p. 83.

Burmann, ligne 1 : ASIGIA.

Asicia [H]expila, [d]e sua pecun(ia) fecit.

« Asicia Hexapila a érigé ce monument avec « son argent ».

315

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. A droite, rosace d'acanthe.

ILIA · P · F
TVLLA · SIBI · ET
TILIO · P · F
VNDO FRATRI

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 487.

Burmann, p. 85. — G. Lafont, f° 295. — Viguier, t. 3, p. 83. — Bousquet, t. 3, p. 61.

Burmann, ligne 2 : SATVLLA. — Bousquet : ATILIA · P·F | CATVLLA·SIBI·ET | P·ATILIO·P·F | SECVNDO FRATRI.

[At]ilia, P. f(ilia), [Sa]tulla, sibi et [A]tilio, P. f(ilio), [Sec]undo fratri.

« Atilia Satulla, fille de Publius, à elle-même « & à Atilius Secundus, fils de Publius, son frère ».

Le manuscrit Burmann est une copie du manuscrit Rainouard, mis en outre au courant des découvertes faites à Narbonne depuis la première publication du *Corpus* de Gruter. Il renferme donc quelquefois des inscriptions relevées au moment de leur découverte & plus complètes qu'ailleurs.

316

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Bloc surmonté d'une corniche. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m11.

ATILI

Copie de M. Berthomieu, 493. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Atilia

317

Narbonne. — Inscription découverte aux Moulinassès en 1877. Au jardin de l'archevêché. Fragment. La partie supérieure est arrondie. — Hauteur totale, 0m55; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m85. Hauteur de la première lettre, 0m15.

ET · ATILIAE · L

Copie de M. Berthomieu, 334. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer : P ou F, au lieu de L. — Lebègue.

... et Atiliae, L. [f(iliae)] ...

« ... & à Atilia ..., fille de Lucius ».

318

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

ATILIVS C · F
ATILIA C · F
ATILIVS C · F · PATR

Copie de Burmann.

Burmann, p. 5. — Rainouard (*Laporte*), f° 3, n. 14. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 4. — Id. (*Cursiv*), p. 97. — Gruter, 759, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 4 v°. — G. Lafont, f° 156. — Séguier, p. 25, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 10. — Bousquet, t. 2, p. 293.

Lafont met PATR à la quatrieme ligne.

Atilius, C. f(ilius), ... Atilia, C. f(ilia), ... Atilius, C. f(ilius), ... patr[i].

« Atilius, fils de Caius ..., Atilia, fille de Caius ..., « Atilius, fils de Caius ..., à leur père ».

319

Narbonne. — A l'hôpital Saint-Paul. Perdue.

P·ATILIVS·P·L·INVENTVS
COGNATIS·ET·LIBERTIS·SVIS

Copie de Lafont.

Burmann, p. 30. — Rainouard (*Laporte*), f° 13, n. 81. — Romieu (*Voss*), p. 117. — Id. (*Laporte*), f° 11, n. 92. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 18. — Gruter, 961, 13. — Rulman, 118. — Garrigues (*Copie*), f° 171 v°. — Id. (*Autogr.*), f° 41 v°. — Catel, *op. cit.*, p. 110. — Muratori, 1437, 14. — G. Lafont, f° 88, 2. — Pech, *Narb.; Paris*, 9997, n°ˢ 28 & 49; *Paris*, 17746, n. 48. — Viguier, t. 3, p. 253. — Bousquet, t. 3, p. 216.

Scaliger, Gruter, Garrigues, Catel, ligne 2 : LIBERIS.

P. Atilius, P. l(ibertus), Inventus, cognatis et libertis suis.

« Publius Atilius Inventus, affranchi de Publius, « à sa parenté & à ses affranchis ».

320

Narbonne. — Inscription découverte, en 1880, dans les fondations de la Vicomté, à la cour des postes, sous la Taverne. Au jardin de l'archevêché. Large bandeau encadré. — Avec le cadre : hauteur, 0ᵐ55; largeur, 1ᵐ45. Sans le cadre : hauteur, 0ᵐ21; largeur, 1ᵐ30.

VIVI FECERVNT
T·ATILIVS·T·L·TELESPHOR·ET·ATILIA·ALCE·T·ATILIO
T·F·VOL·CERTO·FIL·OPTIMO ET PIENTISSIMO·ET·SIBI·ET·SVIS·

Copie de Berthomieu, 466. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : le 4ᵉ & le 7ᵉ T seuls plus grands; ATILIO; l. 3 : ET·SIBI. — Lebègue.

Vivi fecerunt, T. Atilius, T. l(ibertus), Telesphor(us), et Atilia Alce, T. Atilio, T. f(ilio), Vol(tinia), Certo, fil(io) optimo et pientissimo, et sibi, et suis.

« Vivants. Titus Atilius Telesphorus, affranchi « de Titus, & Atilia Alce; à Titus Atilius Certus, « de la tribu *Voltinia*, fils de Titus, leur excellent « & très-respectueux fils, & à eux-mêmes & à « tous les leurs ».

Certus, inscrit dans la tribu *Voltinia*, n'était pas de Narbonne.

321

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. Perdue. (Lue par Barry en 1870.)

ONIAS·ET·P·AII
ET ATILIO

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 306. — Séguier, p. 11, n. 7. — Viguier, t. 2, p. 83. — Bousquet, t. 2, p. 81.

Lafont : ENEAS·ET·P·ATILI | SINA·M·P·ATILIO. — Séguier : V | ...NEAS ET PA | INA ATI.

[V(ivit)], ...onia s(ibi) et P. Ati[lio] ... et Atilio ...

« Vivante. ...onia, à elle & à Publius Atilius ... « & à ... Atilius ».

322

Narbonne. — 1° Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0ᵐ50; largeur, 1ᵐ05. Hauteur d'une lettre, 0ᵐ10.

MANIBVS
F·PAP·NIGRI

Copie de Barry. — Berthomieu, 441. — Lebègue.

G. Lafont, f° 173. — Séguier, p. 22, n. 9. — Viguier, t. 1, p. 316. — Bousquet, t. 1, p. 340.

2° Id., *ibid.* Fragment intact à gauche. — Hauteur, 0ᵐ51; largeur, 0ᵐ55. Hauteur d'une lettre, 0ᵐ10.

DIS
L·ATTII

Copie de M. Berthomieu, 387. — Barry. — Lebègue.

M. Thiers a remarqué que ces deux fragments devaient être rapprochés.

Dis Manibus L. Attil[i(i), L.] f(ilii), Pap(iria tribu), Nigri.

« Aux dieux Mânes de Lucius Attilius Niger, « fils de Lucius, de la tribu *Papiria* ».

323

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Découverte en 1875. Cippe rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1ᵐ46; largeur, 0ᵐ59.

V
ATINIA
SATVLLA
/·Q·VIREIVS
5 CLEMES

N AGR·P·XX

Copie de MM. Berthomieu, 238, & Lebègue. — Barry.

Commiss. arch. de Narb., Bulletin, 1876, 1877, p. 585.

V(ivit). Atinia Satulla. V(ivit). Q. Vireius Clemens. [I]n agr(o) p(edes) XX.

« Vivante. Atinia Satulla. Vivant. Quintus Vi-« reius Clemens. Vingt pieds de champ ».

Avant ATINIA, il y a un creux dans la pierre, qui paraît être un effet du hasard. Barry lisait : TATINIA.

324

Narbonne. — Aux fondations de la Vicomté, dans la cour des postes, sous la Taverne. Au jardin de l'archevêché. Rectangle entouré d'un bandeau. La forme du monument est convexe. — Hauteur totale, 0m52; hauteur du champ, 0m37; Largeur totale, 0m92; largeur du champ, 0m67.

P·ATTIO·P·L·MIDÆ
ARBITR·P·ATTI
P·L·VENVSTI
CONLIBERTI

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 463. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

P. Attio, P. l(iberto), Midae, arbitr(atu) P. Atti(i), P. l(iberti), Venusti, conliberti.

« A Publius Attius Midas, affranchi de Publius, « par les soins de Publius Attius Venustus, son « coaffranchi ».

325

Narbonne. — A la tour Mauresque, puis au couvent des Carmélites (Pech). Perdue.

V
L·ATTIVS·NICRIDIVS
CELADVS·SIBI·ET
IVLIAE·LEPIDAE·L
PILOS·FORAE·CON
TVBERNALI·ET
ATTIAE·MATRI
IN·F·P·XII

Copie de Lafont.

Garrigues (*Copie*), f° 76 v°. — Id. (*Autogr.*), p. 146, 1. — Piquet, *Hist.* — G. Lafont, f° 48 *bis*, 1. — Pech, *Narb.*, n. 48. — Id., *Paris*, 17746, p. 20, n. 30. — Muratori, 1573, 15. — Viguier, t. 3, p. 2. — Bousquet, t. 2, p. 203.

Piquet, ligne 5 : PILOS FLORA.

. V(ivus). L. Attius Nigridius Celadus, sibi et Iuliae, Lepidae l(ibertae), Phosphorae (ou Telesphorae), contubernali, et Attiae matri. In f(ronte) p(edes) XII.

« Vivant. Lucius Attius Nigridius Celadus, à « lui & à Julia Phosphora (ou Telesphora), affran-« chie de Lepida, sa compagne, & à sa mère Attia. « Douze pieds de front ».

326

Narbonne. — A la courtine située entre les bastions Saint-Paul & Montmorency. Perdue.

VIVIT
Q·ATTIVS·SEX
F·TOGIACVS
Θ·SEX·ATTIVS
5 SEX·F·RVFVS
FRATRES

Copie de Lafont. — Barry (*Notes inéd.*), a lu les lignes 2, 3 & 4.

Burmann, p. 41. — Rainouard (*Laporte*), f° 18, n. 113. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 8. — Gruter, 845, 5. — Garrigues (*Copie*), f° 25 v°. — Id. (*Autogr.*), p. 35 r°. — Catel, *Hist.*, p. 105. — Rulman, n. 67. — G. Lafont, f° 303, 1. — Séguier, in-12, p. 10, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 68. — Bousquet, t. 3, p. 50.

Burmann, ligne 1 : VIV. — Garrigues (*Autogr.*), l. 5 : Θ·SEX·F·RVFVS; l. 6 : FRATER.

Vivit. Q. Attius, Sex. f(ilius), Togiacus ?. θανών. Sex(tus) Attius, Sex. f(ilius), Rufus; fratres ?.

« Vivant. Quintus Attius Togiacus, fils de Sex-« tus. Mort. Sextus Attius Rufus, fils de Sextus. « Sépulture commune aux deux ? frères ».

M. Allmer remarque que *Togiacus* a l'apparence d'un nom celtique.

327

Narbonne. — Trouvée dans les fouilles du chemin de fer, en 1857. Perdue. Stèle carrée. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m28.

D · M
D·ATTIO·VICTORI
D·ATTIVS·VICTOR
FIL
5 PATRI PIISSIMO

Copie de Barry, d'après G. Bonnel.

D(iis) M(anibus). D. Attio Victori, D. Attius Victor, fil(ius), patri piissimo.

« Aux dieux Mânes. A Decimus Attius Victor, « Decimus Attius Victor, son fils, à son excellent « père ».

328

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à gauche & en haut. A droite, un bas-relief représente un personnage dont la tête & les jambes manquent. — Hauteur, 0m58; largeur, 1m.

RBITR
C·L·AVCTAE VXoR
VI·C·L·REPENTIN

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 18. — Lebègue.

G. LAFONT, f° 323. — SÉGUIER, p. 13, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 288. — BOUSQUET, t. 1, p. 253.

Bousquet, ligne 1 : ARBITRATV; l. 3 : V·C·L.

[A]rbitr(atu) ..... C. l(ibertae), Auctae, uxor(is) ...vi(i), C. l(iberti), Repentini.

« Sépulture donnée par la volonté de sa femme « ..... Aucta, affranchie de Caius; ...vius Repenti- « nus, affranchi de Caius ».

329

NARBONNE. — A la porte de Perpignan. Fragment rectangulaire. — Hauteur des lettres, 0m17.

T·AVFIDIVS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 153.

G. LAFONT, f° 277. — SÉGUIER, p. 8, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 144. — BOUSQUET, t. 2, p. 134.

Viguier & Bousquet : L·AVFIDIVS.

T. Aufidius ...

« Titus Aufidius ... ».

330

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

T·AVFIDI·FAVSTI·ET

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 230 v°. — SÉGUIER, p. 18, n. 12. — VIGUIER, t. 2, p. 86. — BOUSQUET, t. 2, p. 82.

... T. Aufidi(i) Fausti et ...

« ... de Titus Aufidius Faustus & ... ».

331

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

AVFIDIVS
L·L·MARSV
HC·EST·SEPVL
ARBITRATV
5 NVMITOR

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 250. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : MARSV[illegible]. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 149. — VIGUIER, t. 3, p. 281. — BOUSQUET, t. 3, p. 245.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 1 : L·AVFIDIVS; l. 5 : C·NVMITOR.

[L.] Aufidius, L. l(ibertus), Marsu[s, h]ic est sepul(tus), arbitratu Numitor(is).

« Lucius Aufidius Marsus, affranchi de Lucius, « est ici enseveli, par la volonté de Numitor ».

332

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

C·AVFIDIO
POMPONIAE
QVINTAE B·V·
PATRI·ET·MATRI
5 PAVLLAE·NOST

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 20. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 13, n. 79. — ROMIEU (*Voss*), p. 117. — ID. (*Laporte*), f° 10, n. 89. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 18. — GARRIGUES (*Copie*), f° 22 v°. — ID. (*Autogr.*), p. 42. — CATEL, *Hist.*, p. 94. — G. LAFONT, f° 244, 2. — SÉGUIER, in-12, p. 17, n. 16. — VIGUIER, t. 3, p. 13. — BOUSQUET, t. 2, p. 296.

Ligne 5. Rainouard : NOSTRE; Romieu : NOSTRAE : Scaliger : NOSTRI. — Garrigues réunit les lignes 2 & 3 & n'écrit pas les lettres B·V; il écrit, à la dernière ligne : PAVLE NOSTRE.

C. Aufidio ... [et] Pomponiae Quintae ... patri et matri; Paullae Nostrae ...?.

« A Caius Aufidius ... & à Pomponia Quinta ... « leur père & leur mère; à Paulla Nostra ... ».

333

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

VIVONT
AVFIDIVS
TEVCROTI
MESIA·SIB·ET
5 ERASINO·LIB

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 313. — SÉGUIER, p. 12, n. 16. — VIGUIER, t. 3, p. 248. — BOUSQUET, t. 3, p. 211.

Séguier : AVFIDIVS | NEV | FRASINO.

Vivont. ... Aufidius ..... Mesia? sib(i) et Erasino? (Prasino?) lib(erto).

« Vivants. ... Aufidius ..... Mesia à elle & à son « affranchi Erasinus (ou Prasinus) ».

334

NARBONNE. — Dans le rempart qui borne le jardin de l'archevêché.

L·AVFVSTIO·L·F·MESSORI
AVFVSTIA·ACYME·L·ET
L·SALONIVS·L·L·PETRO
FECERVNT·ET·SIBI

Copie de LAFONT.

Cette inscription a été encastrée dans le mur de la salle du Synode. (Hauteur d'une lettre, 0m08.)

On peut lire :

L·F·MESSOR
ACYME L
L S L
F

Copie de M. Lebègue. — Barry.

Garrigues (*Autogr.*), f° 36 v°. — G. Lafont, f° 12. — Pech, *Narb.*, n. 59; *Paris*, 17746, n. 8; *Paris*, 9997, n. 59. — Viguier, t. 3, p. 269. — Bousquet, t. 3, p. 223.

L. Aufustio, L. f(ilio), Messori, Aufustia Acyme, l(iberta), et L. Salonius, L. l(ibertus), Petro... fecerunt, et sibi.

« A Lucius Aufustius Messor, fils de Lucius, « son affranchie Aufustia Acyme & Lucius Salo- « nius Petro ... affranchi de Lucius, ont érigé ce « monument, & à eux-mêmes ».

L'inscription qui se trouve dans le ms. Burmann, p. 73 : ACVME PATRONO peut avoir été incorrectement composée avec les lignes 2 & 3 de cette inscription, ou tout au moins appartenir à une autre dédicace de la même affranchie à son patron.

335

Narbonne. — Perdue.

D · M ·
ERASINODIS AVC
ET AVR SECVNDI
NE FECERVNT
5 SVI

Copie de Burmann, p. 78.

D(iis) M(anibus) Erasin ?... et Aur(eliae) Secundinae ..... fecerunt .....

« Érigé aux dieux Mânes de ..... & d'Aurelia « Secundina ..... ».

336

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Cippe carré avec base & sommet triangulaire, orné de deux antéfixes. — Hauteur de la base, 0m25; du sommet, 0m30; du champ, 0m64; largeur, 0m50.

D · M
M·AVRELI·PHI
LETI
SVLPICIA·SVL
PICIANA·MARI
TO OPTIMO ET
DE·SE·BENE ME
REÑISSMO
FECIT

Copie de M. Berthomieu, 194. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Commission arch. de Narb., procès verbal des séances; Bulletin, 1re année, 1876-1877, p. 583.

D(iis) M(anibus) M. Aureli(i) Phileti, Sulpicia Sulpiciana marito optimo et de se bene merentissimo fecit.

« Sulpicia Sulpiciana a érigé ce monument aux « dieux Mânes de Marcus Aurelius Philetus, son « mari excellent & très-méritant ».

337

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue.

C·AVRELIVS·PRI
C·L

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 186 v°. — Viguier, t. 2, p. 145. — Bousquet, t. 2, p. 130, n. 2.

C. Aurelius Pri..., C. l(ibertus) .....

« Caius Aurelius Pri..., affranchi de Caius ... ».

338

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment de corniche tronqué à droite & en bas. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m70. Hauteur de la première lettre, 0m18; des autres, 0m14.

P·AVTIDIVS

Copie de M. Lebègue. — En 1871, Barry lisait :

P·AVTIDIVS·P·L
ARBITRATV

G. Lafont, f° 206. — Séguier, p. 19, n. 17. — Viguier, t. 3, p. 280. — Bousquet, t. 3, p. 244.

Lafont, Viguier, Bousquet : P·AVIEDIVS·P·L | ARBITRATV. — Séguier : F·AVIEDIVS | ARBITRATVS.

P. Autidius (Aufidius ?), [P. l(ibertus), ... arbitratu ...].

« Publius Autidius (mieux Aufidius), ... affran- « chi de Publius, par la volonté de ... ».

339

Narbonne. — Perdue.

L·ANTRONIVS·P·F·CELER·SIBI·ET
SCANIANIAE·STACTINIS·L·
GEMELLAE·ET·AMETIAE·Ↄ·L
RESTITVTAE

Copie de Burmann.

Burmann, p. 67. — Rainouard (*Laporte*), f° 24, n. 152, & f° 26, n. 163. — Romieu (*Voss*), p. 124. — Id. (*Laporte*), f° 17, n. 149. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 8. — Id. (*Copie*), p. 100. — Gruter, 932, 3. — Garrigues (*Copie*), f° 52 v°. — Id. (*Autogr.*), f° 30 v°. — Catel, *Hist.*, p. 109. — Rulman, 102. — Viguier, t. 3, p. 267. — Bousquet, t. 3, p. 226.

Rainouard, ligne 1 : E AVTRONIVS. — Romieu, l. 2 : STACTIVIS.

Cette inscription était déjà perdue du temps de Viguier.

L. A[u]tronius, P. f(ilius), Celer, sibi et [A]scanianiae ?, Stactinis l(ibertae), Gemellae, et Ametiae ? (mulieris) l(ibertae), Restitutae.

« Lucius Autronius Celer, fils de Publius, à lui « & à Ascaniania ? Gemella, affranchie de Stactis, « & à Ametia ? Restituta, affranchie d'Ametia ? ».

B

340

Narbonne. — Courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m58.

C·BADIVS
HORESTES
P Q XV

Copie de MM. Berthomieu, 270, & Lebègue. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : P·Q·XV·

Burmann, p. 26. — Rainouard (*Laporte*), f° 11, n. 71. — Romieu (*Voss*), p. 112. — Id. (*Laporte*), f° 10, n. 86. — Scaliger (*Onciales*), p. 12, n. 19. — Gruter, 963, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 45. — Rulman, n. 121. — G. Lafont, f° 171. — Viguier, t. 2, f° 130. — Bousquet, t. 2, f° 121.

C. Badius Horestes; p(edes) q(uoquoversus) XV.

« Caius Badius Horestes; quinze pieds en tout « sens ».

341

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Stèle brisée par le haut. — Hauteur, 1m08; largeur, 0m57.

..AEBI·AQVITANI·F
P·Q · XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 248. — Lebègue.

..... *[B]aebi Aquitani f(ilii); p(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Érigé aux dieux Mânes ..... & de Baebius « Aquitanus, son fils. Quinze pieds en tout sens ».

342

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m40.

D · M
L·BAEBI·PARD
OPPIA
SABINA
5 VXOR
MARITO
MERENTIS
SIMO

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 266. — Copie dessinée de M. Allmer.

D(iis) M(anibus) L. Baebi(i) Pard(i), Oppia Sabina, uxor, marito merentissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Baebius Pardus, « au mari très-méritant, Oppia Sabina, sa femme ».

343

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Champ rectangulaire bordé d'un épais bandeau. Quatre bonnets d'affranchis sur les bords. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m26.

M·BAE ....

Au-dessous, quelques lignes effacées.

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue : M·BAE..(..)TER.

G. Lafont, f° 143. — Viguier, t. 3, p. 232. — Bousquet, t. 3, p. 195.

Les mss. portent : M·BAEBIO·L·F·TEREN, & au-dessous quelques lignes effacées.

M. Bae[bio, L. f(ilio), Teren(tina tribu)] ? .....

« A Marcus Baebius ..., de la tribu *Terentina ?* « fils de Lucius ..... ».

344

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Félix & Saint-François. Perdue.

L·BAEBIVS
LIGVS
BAEBIA·QVARTA
IN·AGR·P·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, 274, 1. — Viguier, t. 2, p. 37. — Bousquet, t. 2, p. 38.

L. Baebius Ligus; Baebia Quarta. In agr(o) p(edes) XV.

« Lucius Baebius Ligus; Baebia Quarta. Quinze « pieds de profondeur ».

345

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Félix & Saint-François. Perdue.

VIV
T·BAEBIVS
PRIMVS
IN·FRON·P·X

Copie de Lafont.

G. Lafont, 269, 4. — Séguier, p. 14, n. 8. — Viguier, t. 2, p. 123. — Bousquet, t. 2, p. 118.

Viv(us) T. Baebius Primus. In fron(te) p(edes) X.

« Vivant. Titus Baebius Primus. Dix pieds de « front ».

346

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m88. Hauteur d'une lettre, 0m15.

F · BALBVS

Copie de MM. THIERS & BERTHOMIEU, 489. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

... f(ilius), Balbus ...

« ... Balbus, fils de ... ».

347

NARBONNE. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Fragment de stèle rectangulaire surmontée d'un bandeau arrondi. — Hauteur, 0m55; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m85. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m12.

T · BARBARO
ECVLARIS · SIBI · E
S · L PHILARGVRO · PAT

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 155. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 276. — SÉGUIER, p. 8, n. 3. — VIGUIER, t. 3, p. 239. — BOUSQUET, t. 3, p. 200.

Les mss. portent, ligne 2 : SAECVLARIS.

[Vol]t ? Barbaro ..... [S]aecularis sibi et ....s l(iberto), Philarguro pat(rono).

« A ..... Barbarus, de la tribu *Voltinia* ? ..... « Saecularis à lui & à son patron ... Philargurus, « affranchi de ..... ».

348

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Cippe brisé à la partie supérieure. — Hauteur totale, 0m70; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m50.

BETVTIA
SECVNDAE · F
ET · LAMPONI
ET · PRIMIGEN
5 KABLIESI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 116. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : B grand.

Betutia, Secundae f(iliae) et Lamponi(o) ? ... et Primigen(io) Kab(i)lie(n)si (pour *Kabelliensi* ?).

On peut lire aussi :

Betutia, Secundae f(ilia), [sibi], &c.

« Betutia à sa fille Secunda, & à Lamponius, « & à Primigenius de Cavaillon ? ».

349

NARBONNE. — A Lamourguier. Stèle brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m55.

BRICCIVS
CALLISTVS
FECIT SIBI E
VINICIAE FIDAE
5 ET · SVIS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : E.

Briccius Callistus fecit sibi, et Viniciae Fidae, & suis.

« Briccius Callistus a érigé ce monument pour « lui, pour Vinicia Fida & pour les siens ».

350

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Fragment de stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m40.

M
... BROSBOL
... PVLVS

Copie de MM. THIERS & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 507. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : ...BRO · SP · OL.

L'inscription est d'une facture très-nette; seul, le P de *pulus* est douteux.

[D(is)] M(anibus) ... Brosboli(i) ? ...pulus ? ...

« Aux dieux Mânes de ... Brosbolius ...pulus ... ».

Brosbolus ou *Brosbolius*, très-lisible.

351

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. (Trouvée en 1878.) Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. Il était surmonté de deux bustes. — Hauteur totale, 1m46; hauteur du champ, 0m56; largeur, 0m52.

VIV
Q · BVLLIVS
FRONTO
BVLLIA L · F · TV
5 L · BVLLIVS L F
IAN...RIVS · Θ
V · C · LVCCIVS PA...

La dernière ligne, gravée sur une place martelée qui contenait primitivement un rinceau, est presque effacée.

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 373. — Copie dessinée de M. ALLMER, l. 6 : ...IVS · C; l. 7 : IVCI VE...AI.

Viv(unt). Q. Bullius Fronto; Bullia, L. f(ilia), Tu...; L. Bullius, L. f(ilius), Ian[ua]rius ?, θανών [1]. *V(ivit) C. Luccius Pa...*

« Vivants : Quintus Bullius Fronto; Bullia « Tu..., fille de Lucius. Mort : Lucius Bullius « Januarius, fils de Lucius. Vivant : Caius Luccius « Pa... ».

[1] Le Θ se place ordinairement avant le nom du personnage défunt.

C

352

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme, puis chez M. Berthomieu. Plaque bordée d'un double cadre. Brisée à droite. — Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 10.

VIV CAECILIA▨GRA
TAE·L·CLA▨AE
SIBI·E

Les trois lettres VIV sont inscrites hors du cadre.

Copie de M. Berthomieu, 319. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Burmann, p. 68. — Garrigues (*Autogr.*), fº 15 vº. — G. Lafont, fº 118. — Pech, *Ms. Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 60. — Viguier, t. 3, p. 148. — Bousquet, t. 3, p. 111. — Dumège, *Mem. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 43.

Garrigues, ligne 2 : CLARAE; l. 3 : ET SVIS. — Dumège : GRATTAE.

Viv(it). Caecilia[e], Gratae l(ibertae), Cla[r]ae, sibi e[t suis].

« Vivante. A Caecilia Clara, affranchie de Grata ; « à elle-même & aux siens ».

353

Narbonne. — « Au quai, du cousté du port, & fut trouvée aux fondements de la vieilhe muraihe de la ville, derrière l'esglise Saint-Cosme, en l'année 1608 » (Garrigues). Perdue.

CAECILIAE
GRAT
LIB
MODESTAE

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Copie*), fº 34 vº. — Id. (*Autogr.*), fº 65 vº. — Catel, *Hist.*, p. 107. — G. Lafont, fº 25. — Pech, *Paris*, 9997, nºs 13 & 60. — Muratori, 1647, 4. — Viguier, t. 3, p. 150. — Bousquet, t. 3, p. 95.

Caeciliae, Grat[ae] lib(ertae), Modestae.

« A Caecilia Modesta, affranchie de Grata ».

354

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Felix. Fragment brisé à droite. A gauche, dessin de trois arcs de cercle (bonnets d'affranchis ?). — Perdue.

Q·CAECI
INGEN
SEMPRONIA
Q·CAECINVS·C

Copie de Lafont.

G. Lafont, fº 261. — Séguier, p. 15, n. 11. — Viguier, t. 2, p. 17. — Bousquet, t. 2, p. 17.

Séguier, ligne 1 : C·CAECILIO ...

Q. Caeci[lio] ..... *Ingen[uo]* ; *Sempronia[e]* ..... *Q. Caeci[li]us, C.* .....

« A Quintus Caecilius Ingenuus; ... à Sempro- « nia ... Quintus Caecilius, C. ..... ».

355

Narbonne. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Tête de stèle arrondie. — Hauteur, 0m 64; largeur, 0m 56.

IVONT
Q·CAECILIVS
MAXSIMVS
SIBI ET
5 ▨ERENTIAE P·F
▨ODESTAE

L'M & l'V de MAXSIMVS, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 118. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : ▨IVONT; l. 2 : Q·CAECILIVS; l. 3 : MAXSIMS.

G. Lafont, fº 335. — Viguier, t. 3, p. 27. — Bousquet, t. 3, p. 4.

Lafont, ligne 5 : e·REPHIAE P·F; l. 6 : MODESTAE VXO.

[V]ivont. Q. Caecilius, ..., *Maxsimus, sibi et [T]erentiae, P. f(iliae), [M]odestae, [uxori].*

« Vivants. Quintus Caecilius Maxsimus, à lui « & à sa femme Térentia Modesta, fille de Pu- « blius ».

356

Narbonne. — Aux Moulinassés. « Au pied du molins, avant celuy qui est du cousté d'aquillon » (Garrigues). Perdue.

VIVONT
M·CÆCILIVS
VITALIS·SIBI·ET
CÆCILIAE·MEROE
5 LIBERTE·ET·SVIS
IN·A·P·XV
H·M·H·N·S·N·L·S

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 76. — Rainouard (*Laporte*), fº 30, n. 190. — Garrigues (*Copie*), fº 33. — Id. (*Autogr.*), fº 63 rº. — Catel, *Hist.*, p. 93. — G. Lafont, fº 60. — Pech, *Narb.*, p. 13, n. 15. — Id., *Paris*, 17746, p. 13, n. 19. — Muratori, 1524, 10. — Viguier, t. 2, 169. — Bousquet, t. 2, p. 158.

Burmann, ligne 4 : MEROI. — Lafont, l. 5 : LIBERE.

Vivont. M. Caecilius Vitalis, sibi et Caeciliae Meroe (Merope ?), libert[a]e, et suis. In a[gro] p(edes) XV. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur) n(ec) l(ocus) s(epulturae).

« Vivants. Marcus Caecilius Vitalis, à lui & à « Caecilia Meroe (Merope ?), son affranchie, & « aux siens. Quinze pieds de profondeur. Ce mo- « nument & le lieu de la sépulture ne passent « pas aux héritiers[1] ».

357

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bandeau brisé à droite & à gauche. — Hauteur, 0m48; largeur, 1m70. Hauteur d'une lettre, 0m18.

CAEDICIAE ATTI
RINO · FRONTONI

Copie de Barry. — Berthomieu, 400. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : FRONTONI. — Lebègue.

G. Lafont, f° 198 v°. — Viguier, t. 2, p. 54. — Bousquet, t. 2, p. 54.

Caedicae Atti[cae] ? ... [Lo]rino ? Frontoni.

« A Caedicia Attica ; ... à Lorinus ? Fronton ».

Lorinus est un *gentilicium* à Narbonne.

358

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

CAELIVS
SIBI ET SVIS

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 57 v°, publie cette inscription avec un ornement (un bouclier d'amazone ?) qui doit être étranger à l'épitaphe. — Séguier, in-12, p. 18, n. 11. — Viguier, t. 1, p. 251. — Bousquet, t. 1, p. 271.

Caelius, sibi et suis.

« Caelius, à lui & aux siens ».

359

Narbonne. — A la porte de Béziers. Perdue.

M · CAELIVS
PISSIMO · VIVOS
SIBI

Copie de Lafont.

[1] Inscription attribuée à tort à Narbonne :

Q · CAECILIO NVNDINO
SYNTICHE VXOR RESTIT

Maffei, 17, attribue cette inscription à Lyon. — Gruter, p. 723, la croit narbonnaise. — Elle ne se trouve pas dans les manuscrits de Narbonne.

Q. Caecilio Nundino, Syntiche uxor restit(uit) ?.

« A Quintus Caecilius Nundinus, sa femme Syntiche a « restauré ce monument ».

Garrigues (*Copie*), f° 17 r°, n. 3. — Catel, *op. cit.*, p. 98. — G. Lafont, f° 287, 1. — Séguier, p. 6, n. 5. — Viguier, t. 2, p. 166. — Bousquet, t. 2, p. 143.

M. Caelius ... [p]iissimo ; vivos, sibi ...

« Marcus Caelius ... à un tel très-pieux ; vivant « ... à lui-même ».

360

Narbonne. — A la tour Mauresque. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

VIVONT
M · CAEMLEIVS
M · L · PHYRENAEVS
SIBI · ET
5 MAXVMAE · VXORI
M · CAEMLEIO
MAXVMO

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Garrigues (*Autogr.*), f° 75 v°. — Guiran, f° 120. — G. Lafont, f° 21. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 42. — Maffei, *Ant. Galliae*, p. 31. — Muratori, 1636, 11. — Séguier, in-12, p. 4, n. 1. — Viguier, t. 3, p. 33. — Bousquet, t. 2, p. 10. — Tournal, *Catal.*, n. 171.

Vivont. M. Caemuleius, M. l(ibertus), Phyrenaeus, sibi et Maxumae uxori, M. Caemuleio Maxumo ...

« Vivants. Marcus Caemuleius Phyrenaeus, af- « franchi de Marcus, à lui & à sa femme Maxuma. « A Marcus Caemuleius Maxumus ... ».

361

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. (Découverte en 1876.) Fragment de stèle brisé de tous les côtés. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m60.

VIVET
C · CALICIVS · C · L
SVRVS PATRON
NIT... OCVL OIP

Copie de M. Lebègue. - Berthomieu, 311. — Barry, n. 44, lisait, ligne 4 : (*se*)VIRO AVG. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : C · CALICIVS; l. 3 : PATRON...; l. 4 : ...MITIOC · VIACIP.

Vivet. C. Calicius, C. l(ibertus), Surus, patron[o] .....

« Vivant. Caius Calicius Surus, affranchi de « Caius, à son patron ..... ».

362

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Champ rectangulaire bordé d'un double bandeau. — Hau-

teur totale, $0^{m}55$; hauteur du champ, $0^{m}45$; largeur totale, $1^{m}10$; largeur du champ, $0^{m}90$.

CAMVLIAE·C·F·PROC·LAE
P·CASPONIVS·SABINVS
VXSORI·ET·SIBI·ET
SVIS

Copie dessinee de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 12. — Rainouard (*Laporte*), f° 6, n. 31. — Romieu (*Voss*), p. 111. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 41. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 7. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 767, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 30 v°. — Id. (*Copie*), f° 34 v°. — Catel, *Hist.*, p. 105. — Rulman, n. 52. — G. Lafont, f° 244. — Séguier, in-12, p. 17, n. 12. — Viguier, t. 3, p. 41. — Bousquet, t. 3, p. 18. — Tournal, *Catal.*, n. 151 (avec un θ à gauche de la première ligne).

Les mss. portent, ligne 4 : SVIS.

Camuliae, C. f(iliae), Proculae, P. Casponius Sabinus, uxsori, et sibi, et suis.

« Publius Casponius Sabinus à sa femme Ca-
« mulia Procula, fille de Caius, & à lui-même,
« & aux siens ».

363

Narbonne. — « Au ravelin de la porte Conétable » (Garrigues). Perdue.

V
CAMVRIA
Ↄ·L·SILVANA

Copie de Burmann.

Burmann, p. 97. — Rainouard (*Laporte*), f° 31, n. 196. — Garrigues (*Copie*), f° 39. — Catel, *Hist.*, p. 98. — G. Lafont, f° 287. — Pech (*Paris*, 9997), n. 41. — Séguier, p. 6, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 128. — Bousquet, t. 3, p. 91.

V(ivit). Camuria (Camuriae) l(iberta), Silvana.

« Vivante. Camuria Silvana, affranchie de Ca-
« muria ».

364

Narbonne. — Aux remparts. Perdue.

VIVIT
CANINIA·P·L·MVS
SIBI ET

Copie de Burmann.

Entre la première & la seconde ligne, une niche cintree.

Burmann, p. 69. — Romieu (*Voss*), p. 126. — Id. (*Laporte*), f° 19, n. 167 (jointe à l'inscription : VSINIO PRAECONI, &c.). — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 7. — Id. (*Cursif*), p. 101. — Gruter, 666, 9. — Garrigues (*Autogr.*), f° 24. — Rulman, 122. — Viguier, t. 3, p. 194. — Bousquet, t. 3, p. 155.

Rulman, ligne 3 : SIBI F.

Vivit. Caninia, P. l(iberta), Mus[a], sibi et ...

« Vivante. Caninia Musa, affranchie de Publius,
« à elle & ... ».

Romieu a peut-être raison de joindre cette inscription à celle de *Usinius* & de lire :

VIVIT
CANINIA·P·L·MVS
SIBI ET VSINIO PRAECONI
ANTIOPAE

Cf. l'inscription de *Usinius*, aux *praecones*. C'était un crieur public, à moins que *Praeco* ne fût son *cognomen*.

365

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, $1^{m}20$; largeur, $0^{m}62$.

[illegible]P·CANINIO
[illegible]ICI·LIBER
[illegible]SALARIVS·PAP
OPPIANVS·COSOBRNVS
5 θ·C·SALARIO ROBIA[illegible]
PATRI·θ·MARIAE·TERTIAE
MATRI·MARIAE·MAXSIMAE
SORORE·θ·C·MARIO
QVINTION·FRATRI
10 [illegible]N·F·P·XXIIII

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 427. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 6 : PATRI; l. 8 : SORORE.

Séguier, p. 22, n. 1. — G. Lafont, f° 181. — Viguier, t. 2, p. 189. — Bousquet, t. 2, p. 204.

Séguier : C·APLINIO | ICI TIBER | SALARIVS PAP | &c. — Ligne 2 ; Viguier : LVCII ; Barry : (*Cla*)SSICI.

[*V* ou θ]. ***P. Caninio, [Att]ici ? liber(to), ... Salarius, Pap(iria tribu), Oppianus, co(n)sobrinus.*** θ(ανόντι), *C. Salario Robia(no), patri.* θ(ανούσῃ), *Mariae Tertiae matri, Mariae Maxsimae sorori ...* θ(ανόντι), *C. Mario Quintioni fratri. [I]n f(ronte) pedes XXIIII.*

« Vivant (*ou* mort). A Publius Caninius, affran-
« chi d'Atticus, ... Salarius Oppianus, son cousin,
« de la tribu *Papiria*. — Mort. A Caius Salarius
« Robianus, père d'Oppianus. — Morte. A Maria
« Tertia sa mère, à Maria Maxsima sa sœur, &
« (mort) à Caius Marius Quintio son frère. —
« Vingt-quatre pieds de front ».

Maria Maxsima & Caius Marius Quintio sont la sœur & le frère de Salarius Oppianus. M. Allmer pense que Maria était sœur de mère seulement, sans doute avant que celle-ci fût mariée à Salarius Robianus ; c'est pour cela que la sœur est appelée *sororia*, non pas *soror*. — On peut supposer aussi la lecture *sorori et*, au lieu de *sororiae*. Dans l'un & l'autre cas, il faut reprocher une omission au lapicide.

366

Narbonne. — Jardin de l'archevêché. Provient du bastion Saint-Cosme. Trouvée en 1877. Fragment. — Hauteur, 0^m75; largeur, 0^m41.

V
C·CAN
ARSA
ET CAN
5 A F

Copie de Barry. — Berthomieu, 359. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

V(ivit). C. Can[inius] ? ... *Arsac[es]* ? ... *Can[inius]* ? ... *A. f(ilius)* ?...

« Vivant. Caius Caninius ? ... Arsacès ? ... Caninius ... fils d'Aulus ? ».

367

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue. Au-dessous d'un buste en relief :

CANINIO

A droite de cette inscription :

IMP·CAESAR

Burmann, p. 76. — Garrigues (*Autogr.*), f° 196. — Même disposition : G. Lafont, f° 191, &c.

Ces deux fragments sont probablement indépendants l'un de l'autre.

Caninio.

« A Caninius ».

Cf. l'inscription impériale n. 18.

368

Narbonne. — Inscription de Narbonne transportée à Béziers (Garrigues). A Béziers, « sur la troisième pierre du pilier gauche de l'une des anciennes portes de la ville, la plus proche de l'église de sainte Magdelaine » (Rulman).

VIVVS·C·F
SEX·CANINIO·SEX·L
FAVST

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 8. — Ms. Papenbroeck, n. 6 (Bibl. de Leyde). — Rulman, 1626, t. 1, n. 8645. — Andoque, *Hist.*, l. 2, p. 50, & *Catal. des évêques de Beziers*, 1650, p. 6. — Muratori, 1484, 14. — Viguier, t. 3, p. 163. — Bousquet, t. 3, p. 125. — Sabatier, p. 61. — Noguier, *La Colonie romaine de Béziers* (Béziers, 1883), n. 48.

Ms. Papenbroeck : CANINIVS C·F·SEX | TO CANINIO SEXT | F FAVST. — Rulman : NIIVIVS C F | SEX CANINIO | SEX·L·FAVST. — Andoque : NI...VS C F | SEX ... CANINIO | SEX·L·FAVSTVM. — Muratori, ligne 1 : NEVIVS.

... *Caninius, C. f(ilius), ... [sibi et] Sex. Caninio, Sex. l(iberto), Faust[o].*

« ... Caninius ... fils de Caius, à lui-même & à « Sextus Caninius Faustus, affranchi de Sextus ... ».

On peut supposer aussi que les lignes 2 & 3 sont beaucoup plus longues, & qu'elles renferment chacune l'épitaphe d'un Caninius.

369

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0^m70; largeur, 0^m58.

L·CARISIO·L·F
FRONTONI
Q·P·XV

Copie de Barry. — Berthomieu, 82. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : FRONTONI. — Lebègue.

G. Lafont, f° 333. — Viguier, t. 2, p. 120. — Bousquet, t. 2, p. 116.

Les mss. mettent un V au-dessus de l'inscription.

[V(ivo)]. L. Carisio, L. f(ilio), Frontoni. Q(uoquoversus) p(edes) XV.

« Vivant. A Lucius Carisius Fronto, fils de Lucius. Quinze pieds en tout sens ».

370

Narbonne. — A Lamourguier. Cippe avec couronnement. La partie inférieure est brisée. — Hauteur totale, 0^m66; hauteur du champ, 0^m36; largeur, 0^m45.

D M
CARVLAE VI
XIT AN·XXII
FLAVIA·AVRA
MATER FIL

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 34. — Lebègue.

Tournal, *Bullet.*, 1873, p. 71.

D(iis) M(anibus) Carulae; vixit ann(os) XXII; Flavia Aura, mater, fil(iae) ...

« Aux dieux Mânes de Carula; elle a vécu vingt-deux ans; sa mère, Flavia Aura, à sa fille ... ».

371

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle incomplète en haut, surmontée d'une rosace. — Hauteur, 0^m73; largeur, 1^m55.

VIVIT
CASCELLIVS
IVSTVS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 33. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 332. — Viguier, t. 2, p. 119. — Bousquet, t. 2, p. 115.

On lit sur les mss. : VIVIT | CASELLIVS | AVSTVS | FILIVS.

Vivit. ... Cascellius Iustus ...

« Vivant. ... Cascellius Justus ... ».

Cascellius est un *gentilicium* connu. Il faut donc lire CASCELLIVS plutôt que C·ASCELLIVS.

372

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Inscription gravée dans un cadre qui renferme huit bonnets d'affranchis sur deux rangées horizontales. — Hauteur d'une lettre, 0m 12.

CASSIA

Copie de G. BONNEL. — BARRY.

G. LAFONT, f° 206. — VIGUIER, t. 3, p. 231. — BOUSQUET, t. 3, p. 205. — PIQUET, *Hist.*, p. 23.

Cassia ...

« Cassia ... ».

373

NARBONNE. — Au parapet du bastion Saint-François. Perdue. (Vue par Barry.) — Hauteur, 0m 25; largeur, 0m 57. Hauteur d'une lettre, 0m 15.

CASS

Copie de BARRY & BONNEL.

Cass(ius) ou *Cass(ia)*.

374

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Stèle brisée à la partie supérieure. Perdue. (Vue par Barry.) — Hauteur d'une lettre, 0m 10.

CASS...
AR...
N·FRONTE·X

Copie de BARRY.

Cass[ius] ? (*Cassia* ?) ... [*i*]*n fronte* ...

« Cassius (*ou* Cassia) ... pieds de front ... ».

375

NARBONNE. — A la voûte de la porte de Béziers. (Inscription trouvée en 1874.) A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle arrondie au sommet. — Hauteur, 0m 60; largeur, 0m 60.

VIVIT
CASSIA·Ↄ·L
GLVCERA
P·MARCIVS
5 PILEMONIS
▨EXSANDER
▨C·EST SEPV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 143. — BARRY. — LEBÈGUE.

Vivit. Cassia, (Cassiae) l(iberta), Glucera. P. Marcius, P[h]ilemonis [libertus, Al]exander [hi]c est sepu[ltus].

« Vivante. Cassia Glucera (*pour* Glycera), affranchie de Cassia. Publius Marcius Alexsander, affranchi de Philémon, est ici enseveli ».

376

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m 60; largeur, 1m 28.

L·CASSIVS·BARBA
▨CASS▨S·HILARIO·L
V·VA▨IA·C·L·TERTIA
IN FRO ▨XII IN AGR▨·XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 14. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : VARIA; l. 4 : XXII.

BURMANN, p. 39. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 20, n. 127. — ROMIEU (*Voss*), p. 121. — ID. (*Laporte*), f° 11, n. 123. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 1. — GRUTER, 935, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 36 v°. — RULMAN, 104. — G. LAFONT, f° 318. — VIGUIER, t. 3, p. 172. — BOUSQUET, t. 3, p. 145.

L. Cassius Barba ; [L.] Cass[i]us Hilario l(ibertus). V(iva). Va[r]ia, C. l(iberta), Tertia. In fron(te) [p(edes) X]XII ; in agr(o) [p(edes)] XV.

« Lucius Cassius Barba ; Lucius Cassius Hilario, son affranchi. — Vivante. Varia Tertia, affranchie de Caius. Vingt-deux pieds de front ; quinze pieds de profondeur ».

377

NARBONNE. — Courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Deux fragments appartenant à la même inscription; découverts, en 1876, dans l'épaisseur de cette courtine. — Hauteur d'une lettre, 0m 07.

Premier fragment :

V
SSIVS L·F
/ART

Deuxième fragment :

EI
TIAE
APATIN

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 246. — BARRY.

V(ivus). [Ca]ssius ?, L. f(ilius), Vart ?... et ...tiae Apatin ...

« Vivant. Cassius ? ... fils de Lucius, & à ... ».

378

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc brisé

à gauche, entouré d'un double bandeau avec moulure ornée. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m49; largeur, 1m05.

EXTI·L·NAPE·VIVA·FECIT·SIBI
CATIO·NE▨EO ❦ VIRO
CATIO·INGENVO·FIL·ET
O·HILARO·CONTVBERNALI
5 D·LICINIO·SEVERO·SODALI·
D·LICINIO·D·F·SAB·PRIMO·TVTORI
FADIAE·T·L·COMMVNI

Copie dessinée de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 91. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 4 : CONTVBERNALI.

G. Lafont, f° 308. — Séguier, in-12, p. 11. — Maffei, *Ant. Gall.*, VI, p. 30. — Muratori (par erreur : *Lugduni*), 1321, 2. — Viguier, t. 3, p. 66. — Bousquet, t. 3, p. 44.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 2 : NEREO; l. 4 : θ; l. 5 : L·LICINIO; l. 6 : θ·LICINIO DETA·B. — Maffei, l. 2 : NEREO.

... [*S*]*exti l*(*iberta*), *Nape viva fecit sibi* [*et*] ... *Catio Ne*[*r*]*eo viro*, [*et*] ... *Catio Ingenuo fil*(*io*), *et* ... θ(ανόντι) ? *obito ? Hilaro contubernali*, [*et*] *D*(*ecimo*) *Licinio Severo sodali*, [*et*] *D*(*ecimo*) *Licinio*, *D*(*ecimi*) *f*(*ilio*), *Sab*(*atina tribu*), *Primo, tutori*, [*et*] *Fadiae*, *T. l*(*ibertae*), *Communi*.

« ... Nape, affranchie de Sextus, a élevé de son « vivant ce tombeau à elle & à ... Catius Nérée, « son mari, & à Catius Ingenuus, son fils, & (mort) « à Hilarus, son compagnon, & à Decimius Licinius Severus, son confrère, & à Decimus Licinius « Primus, fils de Decimus, de la tribu *Sabatina*, « son tuteur, & à Fadia Communis, affranchie de « Titus ».

Napé, avant d'être affranchie, était la compagne de l'esclave Hilarus; affranchie, elle épousa Nérée. Licinius Severus était probablement le membre d'une confrérie à laquelle elle appartenait.

379

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle brisée à droite. Buste au sommet, dans une niche circulaire. Sous le buste, une guirlande retenue au coin de gauche. — Hauteur totale, 1m20; hauteur du champ, 0m50; largeur, 0m60.

T·CATIO
TEVCRO
PATRC

Copie de Barry. — Berthomieu, 431. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Burmann, p. 28. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 17. — Gruter, 725, 8. — Garrigues (*Autogr.*), f° 63 v°. — G. Lafont, f° 178. — Séguier, p. 22, n. 4. — Viguier, t. 2, p. 250. — Bousquet, t. 3, p. 181.

T. Catio Teucro, patro[*no*].

« A son patron Titus Catius Teucer. »

380

Narbonne. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle brisée à droite. Buste dans une niche circulaire, au-dessus de l'inscription. Dans le champ, à droite, Romieu, Scaliger, Gruter & Garrigues dessinent une clef & un coffre. — Hauteur totale, 1m15; hauteur du champ, 0m45; largeur, 0m55.

VIV
T·CATIV▨
TEVCRI·▨
ACVTVS

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 285. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : L·CATIV...

Burmann, p. 23 & p. 71. — Rainouard (*Laporte*), f° 10, n. 63. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Id. (*Laporte*), f° 9, n. 70. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 13. — Gruter, 967, 7 (cf. 725, 8). — Garrigues (*Autogr.*), f° 63 v° & f° 69. — Rulman, n. 123. — G. Lafont. — Séguier, p. 23, n. 3. — Viguier, t. 3, p. 96. — Bousquet, t. 2, p. 226.

Burmann, ligne 3 : TEVCRITVS. — Gruter, l. 2 : T·CATTIVS. — Garrigues, l. 3 (f° 63) : TEVCRITVS; (f° 69) : TEVCRI·L. — Rulman : T·CATHVS | TEVCRI·F. — Lafont, l. 3 : TEVCRI·L.

Viv(*it*). *T. Catiu*[*s*], *Teucri* [*l*(*ibertus*)], *Acutus*.

« Vivant. Titus Catius Acutus, affranchi de « Teucer ».

Cette inscription était probablement voisine de la précédente. Elle est donnée deux fois par les manuscrits Rulman & Garrigues; peut-être y en avait-il deux. La clef qui y figurait a pu désigner un serrurier; nous voyons, en effet, un couperet de cuisine dessiné à Narbonne sur la tombe d'un cuisinier, & une paire de ciseaux sur celle d'un coiffeur.

381

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue. Au-dessous d'une rosace :

CATIO
VENVSTE

Copie de Lafont.

Garrigues (*Autogr.*), f° 27 r°. — G. Lafont, f° 153, 2. — Viguier, t. 2, p. 59. — Bousquet, t. 2, p. 87.

Catio ... [*l*(*iberto*)] ? *Venust*[*o*] ? ...

« A Catius Venustus ?, affranchi de ? ... ».

382

Narbonne. — Bastion Saint-Félix. Stèle arrondie au sommet. Rosace au-dessus de l'inscription. Perdue.

ABA·SIBI
ET·CELSO

G. Lafont, f° 233 v°. — Séguier, p. 18, n. 10. — Viguier, t. 3, p. 295. — Bousquet, t. 3, p. 259.

Séguier : ... ABA SIBI ... | TI CELSO.

...*aba ? sibi et Celso* ...

« ... à lui & à Celsus ... ».

383

Environs de Narbonne. — Fontcouverte, à un kilomètre de Moux, canton de Lésignan. Plaque de marbre oblongue, sans ornements, dans le mur du presbytère. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m30.

CENTVNCVLVS
HIC

Communication de M. André Bru, & copie de M. Bovet, curé à Fontcouverte.

Cf. Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, n. 177.

Centunculus hic.

« Ici est enseveli Centunculus ».

384

Narbonne. — Au musée épigraphique, salle haute. Bloc rectangulaire. L'inscription est entourée d'un double bandeau. — Hauteur, 0m60; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m65; largeur du champ, 0m44.

L · CERVIO
FASTI · L
TVRPIONI
CERVIA · FASTI · L
5 AVGE

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 74. — *Revue du Midi*, 1834, p. 272. — Tournal, *Catal.*, 157.

L. Cervio, Fasti l(iberto), Turpioni, Cervia, Fasti l(iberta), Auge.

« A Lucius Cervius Turpio, affranchi de Fastus, Cervia Auge, affranchie de Fastus ».

385

Narbonne. — Dans le mur d'une cave de l'ancienne vicomté. Stèle rectangulaire incomplète à gauche. Fleuron d'acanthe au sommet.

V · L · CERVIVS
Ↄ · L · IVˑO · SIBI
· V · CORNELLE
STICA V...R
5 V · L · CERVIO
AIEO · CONL

Copie de M. Bru.

V(ivus). L. Cervius, Cerviae l(ibertus), Rufio ? sibi [et] v(ivae) Corneliae [Ru]stica[e] u[xo]r[i]; v(ivo) L. Cervio ..... conl(iberto).

« Vivant. Lucius Cervius Rufio ?, affranchi de « Cervia, à lui & (vivante) à Cornelia Rustica, « sa femme; (vivant) à Lucius Cervio ..... son « coaffranchi ».

386

Narbonne. — A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m46.

CEVTRON
MX : MC

Copie de M. Berthomieu, 12. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : CEVTROA; l. 2 : MAXIMO. — Lebègue.

... Ceutron[io] ? ... Maximo ...

« A ... Ceutronius Maximus, fils *ou* affranchi « de ... ».

387

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment d'un chaperon demi-cylindrique. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m30; largeur, 1m25. Hauteur d'une lettre, 0m21.

CRHESTVS

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 140. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 129 v°. — Séguier, in-12, p. 18, n. 17. — Viguier, t. 2, p. 151. — Bousquet, t. 2, p. 131, n. 1.

Lafont : CHRESTVS.

Crhestus. — « Crhestus ».

Remarquer la place de l'H.

388

Narbonne. — Perdue.

...CICERO
...INFELIX
...A...
OMVSVS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 87. — Romieu (*Voss*), p. 125. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 3. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 898, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 29. — G. Lafont, 359, 2. — Viguier, t. 2, p. 1. — Bousquet, t. 2, p. 141, comme Burmann.

Garrigues, ligne 2 : INFELIS. — Viguier, l. 3 : AMICVS; l. 4 : PHILOMVSVS.

... Cicero ? ... Felix ... [Phil]omusus].

« ... Cicero ? ... Félix ... Philomusus ».

389

Narbonne. — Perdue.

V · CLARIVS

Copie de Raynouard.

Rainouard (*Laporte*), f° 25, n. 158. — G. Lafont, f° 384. — Viguier, t. 2, p. 130. — Bousquet, t. 2, p. 128, n. 2.

V(ivus). Clarius ...

« Vivant. Clarius ... ».

390

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme.

CLAVDIA·TICESERI·Œ·M·ANTONIO
ESSENDA·ESSEONIO·ET·SVRSAE
FADIÆ·ET ISISE·SINTICHI·MATRI
ANTONIO SINTINIO LIB·TI·CLAVDIO
5 SINTICHO////////VDIO
N . . N . . S . . H

Copie de Lafont.

Garrigues (*Autogr.*), f° 7 v°. — G. Lafont, f° 131, 2. — Séguier, p. 28, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 232. — Barry, n. 63.

Garrigues, ligne 1 : CLAVDIA////TIT////ET M·ANTONIO; l. 2 : IDAE ET SVIS : l. 3 : FABIAE////EVTICHE MATRI. — Barry : CLAVDIA·TI·*Caesaris lib. sibi* ET·M·ANTONIO | *m. l.* *Sintich*O *viro* SVO·*et* VRSAE | FADIÆ·ET·ISIDE·SINTICHI·MATRI·*et* | *m.* ANTONIO·SINTICH(*i*)·LIB·TIB·CLAVDIO//////// SINTICHO////CLAVDIO | H·M·N S·H·H.

Inscription presque désespérée. On ne peut rien tirer de la seconde ligne. *Ursa* est un *cognomen*, auquel il ne faut pas donner la place d'un *nomen*. Cette interversion, dont on trouve de très-rares exemples, est inusitée à Narbonne. Il faudrait, à la troisième ligne : ISIDI, &c. Trop de restitutions se présentent à l'esprit & sont autorisées par de détestables copies pour qu'on puisse en adopter une avec une vraisemblance suffisante. On reconnaît le nom d'une *Claudia*, probablement mariée à un *Marcus Antonius*, & dont la mère est mentionnée. L'épitaphe donne en outre les noms des membres de la famille *Claudia*, dont le prénom est *Tiberius*, & des membres de la famille *Antonia* (un *Marcus*), dont le *cognomen* servile est *Syntichus*.

391

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Brisée à droite. Perdue.

MAR FIG
CLODIA·M'
M'·CLODIV
ET·M'·CLOD

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 256. — Séguier, p. 16, n. 9. — Viguier, t. 2, p. 51. — Bousquet, t. 2, p. 51.

Séguier : CLODIA M | M CLODIVS | ET M L CLO.

... Clodia, M' [*l(iberta)*] ? *... M' Clodiu[s ...] et M' Clod[ius] ...*

« ... Clodia, affranchie ? de Manius ... Manius » Clodius ... & Manius Clodius ... ».

392

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

CLODIVS·M'

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 241 v°. — Séguier, in-12, p. 18, n. 4. — Viguier, t. 2, p. 146. — Bousquet, t. 2, p. 135.

... Clodius, M' [*f(ilius)* ? *l(ibertus)* ?] ...

« ... Clodius, fils (*ou* affranchi) de Manius Clo- » dius ... ».

Cette inscription fait probablement partie de la précédente.

393

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

CLODIO·L·N
PAP·ARBITRAT
PHILARGVRI L
EX·TESTAMENTO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 254, 1. — Séguier, p. 16, n. 17. — Viguier, t. 3, p. 279. — Bousquet, t. 3, p. 243.

... Clodio, L. [*f(ilio)*] ? *Pap ... arbitrat[u] Philarguri l(iberti), ex testamento.*

« A ... Clodius, fils ? de Lucius ... par la volonté « de l'affranchi Philargurus, d'après un testa- « ment ».

Il faut lire, à la seconde ligne : *Pap(iria tribu)*, s'il y a entre ce mot & le suivant un intervalle qui puisse être rempli par le *cognomen* de Clodius.

394

Narbonne. — Au pont de la Chaîne.

VIVOS
APP·CLODIVS·CAPVS
SIBI . . SVIS
IN·AG·P·XV

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 14 v°. — Id. (*Copie*), f° 39 r°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 109. — Rulman, p. 86. — Pech (*Narb.*), p. 26. — Id. (*Paris*, 9997), n. 54. — G. Lafont, f° 26. — Séguier, in-12, p. 7, n. 4. — Muratori, 1659, 4. — Viguier, t. 2, p. 172. — Bousquet, t. 2, p. 151.

Lafont, ligne 3 : SIBI ; l. 4 : ET SVIS. — Séguier, l. 3 : ARTVSSI ; l. 4 SVIS.

Vivus. App. Clodius Ca[r]us, sibi et suis. In ag(ro) p(edes) XV.

« Vivant. Appius Clodius Carus, à lui & aux « siens. Quinze pieds de profondeur ».

395

NARBONNE. — A la tour Moresque, puis aux Carmélites. Au musée, salle haute. Stèle rectangulaire. Le sommet est arrondi par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m65.

V
M'·CLODIVS
EPAPRA·ET
SCANTIAE
5 GEMELLAE
VXSORI
IN·A·P·Q·XV

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 74. — GUIRAN, f° 129. — G. LAFONT, f° 48. — PECH, *Narb.*, p. 20, & *Paris*, n. 31. — PIQUET, *Hist.*, p. 143. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, ep. VI, pp. 29 & 30. — MURATORI, 1330, 12. — SÉGUIER, in-12, p. 3, n. 6. — VIGUIER, t. 3, p. 32. — BOUSQUET, t. 3, p. 9. — TOURNAL, *Catal.*, 143.

V(ivus). M' Clodius Epapra (sibi) et Scantiae Gemellae uxsori. In a(gro) p(edes) q(uoquoversus) XV.

« Vivant. Manius Clodius Epapra & à Scantia « Gemella, sa femme. Quinze pieds de profondeur « dans tous les sens.

396

NARBONNE. — A la tour Moresque, puis aux Carmélites. Au musée, salle haute. Stèle rectangulaire. Le sommet est arrondi par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m65.

V
M'·CLODIVS
EPAPRA·ET
SCANTIAE
5 GEMELLAE
VXSORI
IN·F·P·Q·XV

Copie de BARRY. — LEBÈGUE.

Mêmes références que pour l'inscription précédente.

V(ivus). M' Clodius Epapra (sibi) et Scantiae Gemellae uxsori. In f(ronte) p(edes) q(uoquoversus) XV.

« Vivant. Manius Clodius Epapra, à lui & à sa « femme Scantia Gemella. Quinze pieds de front « dans tous les sens ».

Cette expression de *quoquoversus* semble un pléonasme. Elle signifie probablement qu'en avant, en arrière, à droite, à gauche, la concession est de quinze pieds, & par conséquent que le terrain cédé forme exactement un carré.

397

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Perdue.

CNEI·Q·

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 271. — VIGUIER, t. 3, p. 361. — BOUSQUET, t. 3, p. 302.

... Cnei, Q. [l(ibertus)] ...

« ... affranchi de Cneus & de Quintus ? ... ».

Cneus est probablement le prénom Gnaeus, écrit par exception en toutes lettres.

398

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. L'inscription est encadrée dans un double bandeau. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m45; largeur totale, 1m10; largeur du champ, 0m90.

VIVONT
COELIA·ANVS·L·
TRYPHERA·FECIT·SIBI·ET
AMARYLLIDI L B

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 127. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : VIVONT; l. 2 : ANVS·L, avec accent sur V & sans point après L; l. 4 : AMARYLLIDI.

BURMANN, p. 43. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 19, n. 119. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 10. — GRUTER, 934, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 46 v°. — RULMAN, n. 103. — G. LAFONT, f° 316. — VIGUIER, t. 3, p. 162. — BOUSQUET, t. 3, p. 123.

Burmann, l. 3 : TYPHERA. — Séguier, p. 13, n. 5, transcrit seulement les deux premières lignes de l'inscription : VIVONT | CORIA ANVS.

Vivont. Coelia, Anus l(iberta), Tryphera fecit sibi et Amaryllidi l[i]b(ertae).

« Vivants. Coelia Tryphera, affranchie d'Anus, « à elle & à Amaryllis, son affranchie ».

Anus, « vieille femme », est probablement un sobriquet qui est devenu un *cognomen*.

399

NARBONNE. — A la courtine Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m64; largeur, 1m35.

M·COELIO·ALCAEO
COELIAE·M·L·VRBANAE
L·LORINO·EVTYCHO

Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : ALCAEO incertain, peut-être AECAEO. — BERTHOMIEU, 85. — BARRY. — LEBÈGUE.

Burmann, p. 39. — Rainouard (*Laporte*), f° 17, n. 109. — Romieu (*Voss*), p. 120. — Id. (*Laporte*), f° 14, n. 116. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 3. — Gruter, 863, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 46. — Id. (*Copie*), f° 22 r°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 101. — G. Lafont, f° 306. — Séguier, p. 11, n. 6. — Viguier, t. 3, p. 256 (avec la lettre V). — Bousquet, t. 3, p. 233.

Burmann, Rainouard, Romieu, ligne 1 : ALCEO ; l. 3 : EVTYCHO. — Garrigues : CAELIO.

M. Coelio Alcaeo; Coeliae, M. l(ibertae), Urbanae; L. Lorino Eutycho.

« A Marcus Coelius Alcaeus; à Coelia Urbana, « affranchie de Marcus; à Lucius Lorinus Euty- « chus ».

400

Narbonne. — Trouvée, en 1859, à la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m53; largeur, 0m13.

M COELIO
M·LIB·IVCVN
DO ET
AVRELIAE·C·FIL
5 PRIMVLAE
VXSORI

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 53. — Barry. — Lebègue.

M. Coelio, M. lib(erto), Iucundo, et Aureliae, C. fil(iae), Primulae, uxsori.

« A Marcus Coelius Jucundus, affranchi de Mar- « cus, & à sa femme Aurelia Primula, fille de « Caius ».

401

Narbonne. — A la courtine du bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. La fin de la quatrième ligne & le commencement de la cinquième ont été martelés à l'époque romaine. — Hauteur, 0m42; largeur, 1m25.

V·M·COELIVS·OLI
▨PVS·V·CAECILIA
CALLISTE·V·M·FVRIO
HIMERO[▨▨▨▨▨]
5 [▨▨]ET MAGA▨▨▨

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 103. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : OLI▨; fin de la ligne 4 & commencement de la ligne 5 martelés & creusés; l. 5 : ET MAG▨.

G. Lafont, f° 306. — Séguier, in-12, p. 11, n. 5. — Viguier, t. 2, p. 56. — Bousquet, t. 2, p. 56.

Lafont, ligne 1 : OLY; l. 5 : ET MAGADIAE CORON. — Viguier, Bousquet, l. 5 : ET MAGADIAE·CORON.

V(ivus) M. Coelius Oli[m]pus. V(iva) Caecilia Calliste. V(ivo) M. Furio Himero ..... et Mag[adiae Coron...].

« Vivant, Marcus Coelius Olympus. Vivante, « Caecilia Calliste. Vivant, à Marcus Furius Hi- « merus ..... & à Magadia Coron... ».

Un nom a été effacé à dessein sur cette sépulture.

402

Narbonne. — A la courtine du bastion Damville. Perdue.

V
L·COELIVS·PLACIDVS·SIBI
ANTESTAE·L·F·PACAT
MATRI·PIENTI
5 IVLIAE·C·LIB·ITALI
CONTVBERNALI·IN·A·P·XV
IN·F·P·XV

Copie de Burmann.

Burmann, p. 34. — Rainouard (*Laporte*), f° 15, n. 96. — Romieu (*Voss*), p. 119. — Id. (*Laporte*), f° 12, n. 105. — Scaliger (*Onciales*), 23, 8. — Gruter, 971, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 68. — Id. (*Copie*), f° 16. — Catel, *Hist.*, p. 97. — Rulman, 126. — G. Lafont, 375, 2. — Viguier, t. 3, p. 3.

Scaliger, Gruter, Garrigues (*Autogr.*), ligne 1 : L·CORNELIVS. — Rulman : CORNELIVS. — Lafont, l. 5 : IVLIAE·C·L·, *&c.; in fine* : CONTVBERNALI | IN·A·P·XV· | IN·F·P·X. — Viguier, l. 7 : P·XX.

V(ivont). L. Coelius Placidus, sibi [et] Antestae (Antistiae), L. f(iliae), Pacat(ae), matri pienti[ssimae et] Iuliae, C. lib(ertae), Itali[cae] contubernali; in a(gro) p(edes) XV; in f(ronte) p(edes) XX (ou XV).

« Vivants. Lucius Coelius Placidus, à lui & à « Antesta (Antistia) Pacata, fille de Lucius, son « excellente mère, & à Julia Italica, affranchie de « Caius, sa compagne. Quinze pieds de profon- « deur; vingt ? pieds de front ».

Les mss. Rainouard & Romieu, qui ne se sont pas copiés, lisent COELIVS; il est probable que *Cornelius* est une mauvaise leçon de Scaliger, adoptée par Gruter & ensuite plusieurs fois reproduite. On lit *Coelius* dans le manuscrit que Garrigues a envoyé à Catel, & *Cornelius* dans l'autre manuscrit.

403

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

COMINIVS·NEROTIS
PRIMVS

Copie de Lafont.

Cette inscription s'est perdue en 1869, quand on a démoli le bastion. Barry, qui l'a vue, donne : COMINIVS ...N...PO | ...MVS. Au-dessous, deux bas-reliefs représentant deux objets indéterminables.

G. Lafont, f° 336. — Viguier, t. 2, p. 220. — Bousquet, t. 2, p. 187.

Cominius, [Sy]nerotis [l(ibertus)], Primus.

« Cominius Primus, affranchi de Syneros ».

404

NARBONNE. — Au pont Sainte-Catherine. Bloc effacée à droite. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m80.

VI
SEX COM
SEX
ET LIC
5 ET

Copie de BARRY.

BURMANN, p. 62. — ROMIEU (*Voss*), p. 126. — ID. (*Laporte*), f° 20, n. 172. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 13. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 969, 12. — GARRIGUES (*Autogr.*). — RULMAN, 124. — G. LAFONT, f° 117. — SEGUIER, p. 6, n. 7. — VIGUIER, t. 3, p. 35. — BOUSQUET, t. 3, p. 12.

Burmann : SEX COMIN | SEX L HILA | ET LICINIA | PAETA VXSOR. — Romieu : VIVIT | SEX COMIN SEX L HILA ET | LICICIA PAETA VXSO. — Garrigues, Lafont : VIVIT | SEX·COMVNIVS | SEX·L·HILARIO | ET LICINIA L·F | PAETA VXSOR.

Vi vit. *Sex. Com[inius]* (ou *Comunius*), *Sex.* [*l(ibertus)*, *Hilario*], *et Lic*[*inia*, *L. f(ilia)*, *Pa*]*et*[*a*, *uxsor*].

« Vivant. Sextus Cominius (*ou* Comunius) Hila- « rio, affranchi de Sextus, & Licinia Paeta, sa « femme, fille de Lucius ».

405

NARBONNE. — A la porte de Béziers. Perdue ?. Vue par Barry. Stèle dont la partie supérieure est brisée. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m20.

T·COMM
N·AG·P·XV

Copie de BARRY.

T. Com... [I]n ag(ro) p(edes) XV.

« Titus Com... Quinze pieds de profondeur ».

Peut-être faut-il lire *Comin(ius)*.

406

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Félix & Saint-François. Perdue.

C·VLINAE·COMMN
VINI· VERATI
ARI· QVARTI
HOMPILI
5 NELI· MODESTI
NELI· FELICIS
ANDRICI
ETEREPITI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 269, 1. — SÉGUIER, p. 14, n. 10. — VIGUIER, t. 2, p. 53. — BOUSQUET, t. 2, p. 53.

Séguier : VARTI | OM | NELI MODESTI.

C. Iulii ? (Ogulniae ?) Commun(is) ..... Vini(i). Verati(i) ...ari(i) Quarti ..... [Cor]neli(i) Modesti, [Cor]neli(i) Felicis ..... Euprepeti ?.

« De Caius Julius ... Communis ... Vinius Ve- « ratius ... Quartus ... de Cornelius Modestus, de « Cornelius Felix ... Euprepes ».

Inscription presque désespérée, probablement funéraire, mais qui pouvait aussi renfermer le catalogue des membres d'une association.

407

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

VEA·FECIT
OESIA
CoNDVCIA
CALCIDIO
[illegible]

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 208, 7. — VIGUIER, t. 2, p. 106. — BOUSQUET, t. 2, p. 103.

...ea fecit [sibi et ..... et] Conducia[e ... et] Calcidio ? .....

« ... a érigé à elle & à ..... & à Conducia ... & « à Calcidius ? ..... ».

Inscription très-mutilée & peut-être mal lue.

408

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Tête de stèle arrondie. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50.

CORANIA·W·[illegible]
HYMNIS·PRV[illegible]

Copie de M. BERTHOMIEU, 392. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : W. — LEBÈGUE.

Corania, (mulieris) [l(iberta)] ... Hymnis Pru... [l(iberta)] ...

« Corania, affranchie d'une femme, ... Hymnis, « affranchie de ... ».

409

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Tête de stèle arrondie.

VIVIT
CORDIA
HILARI LIBERT
MVSELLIA

Copie de TOURNAL, *Catal.*, 181.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 57. — G. LAFONT, f° 234. — SÉGUIER, p. 18, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 124. — BOUSQUET, t. 3, p. 156.

Garrigues, ligne 4 : MVS FILIA.

Vivit. Cordia, Hilari libert(a), Musellia.

« Vivante. Cordia Musellia, affranchie d'Hila-« rus ».

410

Environs de NARBONNE. — Trouvée en 1783. Perdue.

ES CoRNE E
MVSCE C
TA FILIÆ P
O VVI

Copie de BOUSQUET, t, 3, p. 306. (Marquée de l'astérisque.)

Corneliae ? ... Muscae ? ... filiae p(ientissimae).

« ... à Cornelia Musce, ... son excellente fille ».

411

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc brisé dans tous les sens. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m58.

ECVND
CoRNELIAE
QVARTAE
VXoRI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 389. — BARRY. — LEBÈGUE.

... *[S]ecund[us], Corneliae Quartae, uxori.*

« ... Secundus, à sa femme Cornelia Quarta ».

412

NARBONNE. — Au presbytère de Notre-Dame. Perdue.

CORNELIAE·Q·F·QVARTAE
CORNELIO · METELLO
CORNELIAE · MAXIMAE
CORNELIAE · EXORATAE
5 ANNIO · VERO
CORNELIO ø VERO

Copie de LAFONT.

RULMAN, p. 60. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 16 (la dernière ligne manque). — G. LAFONT, fº 35. — PECH (*Paris*, 17746), p. 14, n. 21. — MURATORI, 1456, 1. — VIGUIER, t. 2, p. 33. — BOUSQUET, t. 2, p. 33.

Corneliae, Q. f(iliae), Quartae; Cornelio Metello; Corneliae Maximae; Corneliae Exoratae; Annio Vero; Cornelio Vero.

« A Cornelia Quarta, fille de Quintus; à Cor-« nelius Metellus; à Cornelia Maxima; à Cornelia « Exorata; à Annius Verus; à Cornelius Verus ».

413

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. Au-dessus de l'inscription, dans une niche cintrée, buste de femme presque détruit. — Hauteur totale, 0m75; hauteur du champ, 0m30; largeur, 0m52.

CORNELIA·L·L·
SIBI·ET·LIBE
IS FECT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 244. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : pas de point à la fin; l. 2. LIBER.

G. LAFONT, fº 137. — SÉGUIER, in-12, p. 6, n. 7. — VIGUIER, t. 2, p. 253. — BOUSQUET, t. 2, p. 233.

Viguier & Bousquet ont lu, au-dessus du buste : L · F · CERVATA. On ne voit plus aucune trace de cette ligne.

Cornelia, L. l(iberta), ... sibi et libe[rt]is fecit.

« Cornelia ..., affranchie de Lucius, a érigé ce « monument pour elle & pour ses affranchis ».

414

NARBONNE. — Courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry.

RNELIA
SECVNDA
CORNEL
FRVGI·HIC·SEPV
5 . LEMIO
M VM

Copie de BARRY.

G. LAFONT, fº 210 vº. — SÉGUIER, p. 19, n. 6. — VIGUIER, t. 1, p. 279. — BOUSQUET, t. 1, p. 295.

Lafont : ANELIA | SECVNDA | VXSOR NAT | FRVGI· HIC·SEPV | OBLIVIO | MONVM. — Séguier : CORNELIA | CVS | OR | SIBI | LIVIO | VM.

... *[Co]rnelia ... Secunda ... Cornel(ia) ... Frugi. Hic sepu[lti ? ... Po]lemio ? ... [monu]m[ent]um ...*

« ... Cornelia Secunda ... Cornelia Frugi ... Ici « reposent ... Polemio ... ce monument ... ».

415

NARBONNE. — Perdue.

CORNELIA
L·VRSA·FRVGI
HIC·EST·SEP
IN·F·P·XII
5 IN·A·P·XV

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 72. — RAINOUARD (*Laporte*), fº 24, n. 156. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — ID. (*Laporte*), fº 19, n. 158. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 4. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 908, 15. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 6 vº. — G. LAFONT, 347, 1. — RULMAN, p. 76. — VIGUIER, t. 3, p. 129. — BOUSQUET, t. 3, p. 92.

Cornelia, ... l(iberta). Ursa Frugi, hic est sep(ulta). In f(ronte) p(edes) XII; in a(gro) p(edes) XV.

« Ci-gît Cornelia Ursa Frugi, affranchie de ... « Douze pieds de front; quinze pieds de profon- « deur ».

416

NARBONNE. — A la courtine de la porte Connétable. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m70.

CORNELIA
VALERIAE·
SVAE·▒C

Copie de LEBÈGUE & BARRY. — BERTHOMIEU, 166. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : CORNELIA▒; l. 2 : VALERIAE·I▒; l. 3 : ▒·SVAE·G▒.

G. LAFONT, f° 278. — SÉGUIER, in-12, p. 8, n. 5. — VIGUIER, t. 3, p. 213. — BOUSQUET, t. 2, p. 110, & t. 3, p. 176.

Lafont, ligne 3 : SVAE CO. — Séguier : CORNELIAE VALERIAE. — Bousquet, ligne 4 (t. 2, p. 110) : SVAE G; (t. 3, p. 176) : SVAE CO.

Cornelia ... Valeriae ... suae.

« Cornelia ... à Valeria (*ou* affranchi de Valeria) « ... à sa ... ».

417

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

CORNELIAE
P·L
NVIRICI
POMPEIA
5 CN·F
HONORATA

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 136, 3. — SÉGUIER, in-12, p. 27, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 256. — BOUSQUET, t. 3, p. 213.

Séguier : CORNELIA | M·L· | INV...RIC | POMPEIA | ...VS.. | ...O... — Bousquet, ligne 6 : HONOROLA.

Corneliae, P. l(ibertae), Nutrici, Pompeia, Cn. f(ilia), Honorata.

« Pompeia Honorata, fille de Cnæus, à Cornelia « Nutrix, affranchie de Publius ».

Il est probable que cette affranchie a été la nourrice de Pompeia Honorata, & qu'elle a gardé le *cognomen* de *Nutrix*.

418

NARBONNE. — A la courtine de la porte Connétable. Perdue.

L·F·
MVS
RNELIA
T ▒▒
X

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 276, 4. — VIGUIER, t. 2, p. 113. — BOUSQUET, t. 2, p. 108, n. 1.

[Cornelia] ? L. f(ilia), Mus... [Co]rnelia ... X.

« Cornelia ? Mus..., fille de Lucius ... Cornelia « ... dix ? pieds ».

419

NARBONNE. — L'inscription entre deux pilastres; au-dessus, buste de femme à gauche; buste d'homme à droite. Perdue.

OSSA·SITA
CORNELIAE
PHYLLIDIS

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 70. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 58 : « Au jardin de la maison de Mgr l'archidiacre de Razès ». — ID. (*Copie*), f° 18 recto, 1. — CATEL, *Hist.*, p. 99. — PECH (*Paris*, 1774b), p. 24, n. 38 (& *bibl. Narb.*) : « chez M. Mirabet ». — G. LAFONT, 291, 1. — MURATORI, 1662, 10. — PIQUET, *Hist.*, p. 131. — VIGUIER, t. 2, p. 254. — BOUSQUET, t. 2, p. 224 : « Cette inscription était autrefois chez M. Mirabel, au cloître. Elle fut vendue à des Anglais avec deux autres, le 15 janvier 1724, pour le prix de cinquante livres ».

Garrigues (*Autogr.*), ligne 3 : PHILIDIS.

Ossa sita Corneliae Phyllidis.

« Ici reposent les os de Cornelia Phyllis ».

Cette inscription intéresse l'histoire des manuscrits de Narbonne. Le manuscrit Burmann, qui fut une copie de Rainouard, resta entre les mains de Burmann, qui prépara la seconde édition du *Corpus* de Gruter. Il recueillit de nombreuses inscriptions, mises à la suite de celles de Rainouard. Celle-ci ne figure pas dans les manuscrits antérieurs à la première publication de Gruter. Cependant Burmann n'a pas copié Garrigues, qui recueillait alors les inscriptions de Narbonne; sa lecture n'est pas celle de Garrigues. — Pech cite cette inscription avant qu'elle soit vendue; on voit par là que le manuscrit de Paris est antérieur à 1724, & que la date qu'il s'attribue (1707) doit être véridique.

420

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Sommet arrondi d'une stèle. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m60.

V
L·CORN·CEPALON
ET CORNELIÆ MANSVETAE
CORNELIAE·SVRAE·FIL
5 ET·TI·CLAVDIO·HERMAE VIRO EIVS
▒·CORNELIO·FRVCTO·
▒NELIO AVCTO·

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 376. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 129 v°. — SÉGUIER, in-12, f° 10, n. 7. — VIGUIER, t. 1, p. 112. — BOUSQUET, t. 2, p. 44.

V(ivo), L. Corn(elio) Cephal(i)oni, et Corneliae Mansuetae, Corneliae Surae fil(iae), et Ti. Claudio

Hermae viro ejus, [et] Cornelio Fructo, [et Cor]-nelio Aucto.

« Vivants. A Lucius Cornelius Cephalio, & à « Cornelia Mansueta, & à Cornelia Sura, leur « fille, & à Tiberius Claudius Hermes, son mari, « & à Cornelius Fructus, & à Cornelius Auctus ».

421

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Cippe avec base & couronnement, brisé en deux morceaux. — Hauteur, 1m25 ; largeur du champ, 0m40 ; de la base, 0m45.

Premier fragment :

▨ · M
▨ DOMVI
▨ RPETVAE
▨ ORNELIVS

Deuxième fragment :

5 ▨ ON · VIVOS
▨ · FECIT
▨ DICAVITQ ·
▨ III KAL · IVL ·

Copie dessinée de M. Allmer, *Revue épigr.*, n. 359. — Lebègue.

Un ou deux chiffres pouvaient se trouver avant les trois unités de la dernière ligne.

[*D(is)*] *M(anibus)* [*et*] *domui* [*pe*]*rpetuae*, [*C*]*ornelius* [*Chi*]*on ? vivos* [*sibi*] *fecit, dedicavitq(ue) III ? kal(endas) iul(ias).*

« Aux dieux Mânes & à la demeure perpétuelle, « Cornelius Chion ? a érigé ce monument pour « lui, de son vivant, & l'a dédié le troisième jour « avant les calendes de juillet ».

M. Allmer (*loc. cit.*) fait remarquer que l'expression de *domus aeternalis* se rencontre souvent en Afrique; on trouve *domum aeternam* dans une inscription conservée dans l'église de Saint-Gilles du Gard.

422

Narbonne. — Au bastion Montmorency, puis à Lamourguier. Grande stèle cintrée, brisée transversalement au-dessous de la légende & entamée du côté droit. — Hauteur actuelle, 0m88 ; largeur, 0m46 ; épaisseur, 0m57. Les lettres ont environ 0m05 de haut, sauf dans les troisième & cinquième lignes, où elles en ont 0m07.

θ

L CO▨NELI\
CIR▨ATVS · Ͻ
CORNEI
L · M · L
CVRMI ▨
HIC · SEPVLT
T · TITIVS · MSC
V · ETITIA VITALIS
10 ▨ITIA PRIMIL▨

Copie de M. Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, *Revue épigr.*, n. 312 ; ligne 4 : CORNEL ; l. 6 : CVRMILL ; l. 8 : T·TITIVS ; l. 9 : V·E ; l. 10 : TITIA PRIMILL. — Berthomieu, 124. — Barry, 71.

Burmann, p. 46. — Rainouard (*Laporte*), f° 20, n. 129. — Romieu (*Voss*), p. 121. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 125. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 11. — Gruter, 538, 5. — Garrigues (*Copie*), f° 55. — Id. (*Autog.*), f° 103. — G. Lafont, f° 325. — Viguier, t. 1, p. 249. — Bousquet, t. 1, p. 269.

Ligne 2 ; Scaliger, &c., & Lafont : L · CORNELIVS. — Ligne 3 ; Burmann : CERRATVS ; Scaliger : CIRATVS ; Gruter : CERATVS ; Bousquet : CIRRATVS. — Ligne 4 ; Romieu, Scaliger : CORNELI. — Ligne 7 ; Romieu : HIC SEPVLTA. — Ligne 8 ; Romieu, Scaliger : MSCV. — Ligne 10 ; Romieu : TITIA PRIMI LL.

La fin de la dernière ligne est peu lisible : PRIMIL ou PRIM · LI.

θ. *L. Co*[*r*]*neli*[*us*] *Cir*[*r*]*atus, mulieris* [*l*(*ibertus*)] ; *Cornel*[*ia*], *L. M. l*(*iberta*), *Curmil*[*la*] ?.

Hic sepult[*i sunt*].

T. Titius Masc[*ulus*], *v*(*iva*) *et Titia Vitalis;* [*T*]*itia Prim*(*i*) *li*[*b*(*erta*)] ? (ou *Prim*[*i*]*lla*).

« Mort. Lucius Cornelius Cirratus, affranchi « d'une femme; Cornelia Curmilla ?, affranchie « de Lucius & de Marcus.

« Ils reposent ici.

« Titus Titius Masculus, & (vivante) Titia Vita- « lis; Titia Primilla (*ou* affranchie de Primus) ».

Il faut peut-être lire, à la sixième ligne : CVRMILLA, nom servile qui serait dérivé de *Curmi*, liqueur fermentée. *Hic sepulti sunt* paraît se rapporter plutôt à ce qui précède qu'à ce qui suit.

Barry pensait que cette inscription était militaire, en faisant désigner par la lettre Ͻ l'emploi de centurion ; mais les surnoms des personnages sont serviles. Les lignes 5 & 6 ne peuvent s'expliquer par l'hypothèse proposée.

423

Narbonne. — A la tour Moresque. Aux Carmélites. Dans la cour de l'archevêché. Trouvée en 1638. Au musée, salle haute. Plaque brisée à gauche. — Hauteur, 0m80 ; largeur, 0m45.

RNELI
OPANTHE · TE
ƆO · PER · DEOS
ROS · ET · INFEROS
5 VAM · MHI · FIDEM
NITAM · VTI · HVNC
VM · TVEARIS · TVTV
E · VELIS ▨
ENDATIONIS
10 SA · N · C · INFER

Copie de M. Lebègue. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : TE ; l. 4 : INFEROS ; l. 6 : VTI ; l. 7 : TVEARIS ; l. 10 : INFER. — Thiers.

Garrigues (*Autogr.*), f° 77 v°. — Guiran, f° 128. — G. Lafont, f° 50. — Pech (*Paris*, 17746), 22, 34 (A la tour Moresque) : « La tour Moresque fut abattue par Louis XIII, & les pierres en furent données aux carmélites pour bastir leur couvent ». — Muratori, 1771 v°. — Séguier, in-12, f° 4, n. 9. — Piquet, *Hist.*, p. 15. — Viguier, t. 1,

p. 275. — Bousquet, t. 1, p. 297. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 597. — Tournal, *Catal.*, n. 190.

Viguier, ligne 6 : MVNITAM.

La huitième ligne est grattée. Au-dessus du grattage, passe la partie supérieure d'un T. Dans le grattage, on voit nettement : OMQVE, mal effacé. La neuvième ligne est une surcharge. On peut lire un S de l'inscription mal effacée de cette surcharge.

[... *Co*]*rneli* [*Di*]*opanthe, te* [*ro*]*go per deos* [*supe*]*ros et inferos* [*et t*]*uam mihi fidem* [*cog*]*nitam uti hunc* [*loc*]*um tuearis, tutu*[*mqu*]*e velis t enere et e*]*mendationis ?* [*ca*]*usa n*(*ummos*) *c*(*entum*) *infer*[*re*] ?.

« ... Cornelius Diopanthus, je te prie, au nom « des dieux célestes & infernaux & de ta fidélité « qui m'est connue, de protéger cet emplacement, « & de dépenser, pour l'entretenir, cent sester- « ces ».

Après VELIS, l'inscription devient très-douteuse, à cause des ratures & des surcharges. Peut-être la fin de l'inscription est-elle tout à fait distincte de la première partie, qui, en ce cas, aurait été sacrifiée pour une autre inscription dont nous n'aurions que cette fin.

On peut croire que le graveur, écrivant OMQVE (très-lisible malgré le grattage), aura fait une faute, qu'il aura effacée sans rien mettre à la place; il nous suffirait donc de suppléer le verbe qui précède immédiatement & qui commençait par un T. La faute du graveur se serait prolongée sur la ligne suivante, qui a été surchargée. On peut supposer aussi que Cornelius se sera servi d'une pierre déjà gravée à la partie inférieure. — La prière du mort devait avoir trait à une demande d'argent pour son tombeau, ce qui expliquerait la dernière ligne.

Nous attribuons à *emendatio* le sens d'« entretien », qui est souvent attribué au verbe *emendare.* Cornelius dépensera cent sesterces (probablement chaque année) pour l'entretien de la sépulture. On peut suppléer aussi : *commendationis causa,* « à cause de ma recommandation ».

424

Narbonne. — Au pont de la Chaîne. Perdue.

CORNELIVS
C·L·EP
ARNI·PAT
FVRNIVM·ET
5 DAMAE

G. Lafont, f° 82. — Viguier, t. 2, p. 268. — Bousquet, t. 2, p. 244.

... Cornelius, C. l(*ibertus*), *Ep... ..... et Damae ?...*

« ... Cornelius Ep..., affranchi de Caius, ... « & à Dama ? ... ».

La lecture des manuscrits est trop fautive pour qu'une restitution vraisemblable de l'inscription puisse être tentée.

425

Narbonne. — A la courtine située entre les bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire. La partie supérieure est arrondie par le retrait des deux angles. Au-dessous de la cinquième ligne, bas-relief représentant la moitié supérieure d'une petite urne. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m56.

VIVIT
L CORNELIVS

·L·EVGE[illegible]
L·COR GRATVS
5 RESTITVIT·DE SV

IN·FRO·P X

Copie de M. Thiers. — Berthomieu, 97. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : VIVIT; l. 2 : L·; l. 3 : ·L·EVC▨; l. 5 : DE SV▨; l. 6 : P·X▨. — Lebègue.

Burmann, p. 37 (manque la première ligne). — Rainouard (*Laporte*), f° 16, n. 103. — Romieu (*Voss*), p. 119. — Id. (*Laporte*), f° 16, n. 104. — Scaliger (*Onciales*), 24, 7. — Gruter, 867, 6, & (avec un ϴ après la troisième ligne) 723, 6. — Garrigues (*Autogr.*), f° 27 v°. — Id. (*Copie*), f° 20 v°, 2. — Catel, *Hist.*, p. 100. — G. Lafont, f° 302. — Séguier, in-12, f° 10, n. 8. — Maffei, *Ant. Gall.*, v, p. 27. — Muratori, p. 1578. — Viguier, t. 3, p. 135. — Bousquet, t. 3, p. 97.

Garrigues (*Autogr.*), ligne 3 : L·EVGENIAE·ϴ.

Vivit. L. Cornelius ... [*Cornelius*] *... l*(*ibertus*) *Euge*[*nius*] *... L. Cor*(*nelius*) *Gratus restituit de su*[*o*]. *In fro*(*nte*) *p*(*edes*) *X*[*V*] ?.

« Vivant. Lucius Cornelius ... Cornelius Euge- « nius, affranchi de ...; Lucius Cornelius Gratus « a restauré tombeau à ses frais. Quinze ? pieds « de front ».

M. Thiers remarque que l'espace fort large qui s'étend entre les lignes 2 & 3 n'a été ni usé ni gratté. Il pense avec vraisemblance que cette inscription est la copie d'une autre inscription, qui avait été effacée & qui a été reproduite ici telle qu'elle était ailleurs. En effet, on a mis le point qui se trouvait avant le L de la troisième ligne & on n'a pas gravé le mot qui a précédé ce point, sans doute parce qu'il n'était plus lisible.

Un cippe nouveau remplaçant l'ancien, il a fallu une nouvelle dédicace, qui a été faite par *L. Cornelius Gratus* (qui a écrit son propre nom en abrégé). Cela explique le terme de *restituit.* L'emblème de cette dédicace serait la petite urne qui est poinçonnée en bas-relief dans l'inscription.

426

Narbonne. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Tête de stèle arrondie. — Hauteur, 0m62; largeur, 0m51.

I
P·COR
EXORA▨VS·SIB
AM PVRI
5 PRI▨C
P·CORNEL▨P·F·FIR
P·Q·X V·

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 272

RULMAN, p. 96. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 41 v°. — G. LAFONT, f° 172. — VIGUIER, t. 2, p. 27. — BOUSQUET, t. 2, p. 28.

Rulman : VIVIT | P·CORNELIVS | EXORATVS SIB | RAMMIAE SPVRI | PRISCAE | P·CORNELIO P·F FIR | P·Q·XV. — Garrigues, ligne 4 : ZAMMIAE. — Bousquet, ligne 6 : P·CORNELIO P·F IN·FR.

[Viv]i[t]. P. Cor[nelius] Exora[t]us sib[i et R]am[miae, S]puri(i) [f(iliae)], Pri[s]c(ae). P. Cornel[io], P. f(ilio), Fir[mo]. P(edes) q(uoquoversus) XV.

« Vivant. Publius Cornelius Exoratus à lui & « à Rammia Prisca, fille de Spurius. A Publius « Cornelius Firmus, fils de Publius. Quinze pieds « en tout sens ».

427

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-Félix. Au musée, salle haute. Sommet d'une stèle brisée à droite. — Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m30.

V
L·CORNEL
FRONTO
LOREIA·VIT
L·FLORA
HIC·EST·SIT

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 264. — SÉGUIER, p. 15, n. 5. — VIGUIER, t. 2, p. 52. — BOUSQUET, t. 2, p. 52. — TOURNAL, *Catal.*, n. 138.

Lafont, ligne 6 : HIC·EST·SEP.

V(ivo), L. Cornel(io), [L. f(ilio)], Fronto[ni]; Loreia, Vit[alis] l(iberta), Flora, hic est sit[a].

« Vivant, à Lucius Cornelius Fronto, affranchi « de Lucius. Ci-gît Loreia Flora, affranchie de « Vitalis ».

428

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0m50 ; largeur, 0m34.

...RNELI▨
L·F
▨RONT▨

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 390. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : FRONT▨.

.., [Co]*rneli*[o] ... *l(iberto)*, [F]*ront*[*oni*] ...

« ... à ... Cornelius Fronto, affranchi de ... ».

Cette inscription était probablement placée sur le même tombeau que la précédente.

429

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle basse. Table brisée à droite. — Hauteur totale, 0m60 ; hauteur du champ, 0m38 ; largeur, 0m85.

θ VIVOS
A·CORNELIVS·A·F·V
METELLVS·FOROIVL
SIBI·ET·VOCONIAQFOPTATA
5 θ·A·CORNELIO· OQVA
θ CORNELIAE·SENTRO

La première ligne est inscrite dans la marge. Le θ à côté de VIVOS est une erreur ou une surcharge.

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 4 : Q·F·OPTATA ; l. 5 : CORNELIO.

BURMANN, p. 23, n. 14. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 14, n. 92. — ROMIEU (*Voss*), p. 118. — ID. (*Laporte*), f° 12, n. 102. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 14. — GRUTER, 776, 6. — GARRIGUES (*Copie*), f° 6 v°, n. 1. — ID. (*Autogr.*), f° 66. — CATEL, *Hist.*, p. 92. — RULMAN, n. 54. — G. LAFONT, f° 243. — SÉGUIER, in-12, p. 18, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 258. — BOUSQUET, t. 2, p. 243. — CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 596. — HERZOG, *Append.*, n. 46. — TOURNAL, *Catal.*, n. 180.

Vivus. A. Cornelius, A. f(ilius), V[olt(inia tribu)], Metellus, Foroiul(iensis), sibi, et Voconia, Q. f(ilia), Optata. θ(ανόντι), *A. Cornelio* [*L*]*oqua*[*ci*] : ..... θ(ανούσῃ), *Corneliae Sentro...*

« Vivant. Olus Cornelius Metellus, fils d'Olus, « de la tribu *Voltinia*, né à Fréjus, à lui-même, « & sa femme Voconia Optata, fille de Quintus. « Mort, à Olus Cornelius Loquax ..... Morte, à « Cornelia Sentro... ».

430

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Perdue.

CORNELIVS
OPELIANVS
CASSIVS C
L·MAXSVM
5 θ·C·MESSVRIVS
C·L·AVTVS
IN FR·P·XV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 173, 5. — VIGUIER, t. 3, p. 141. — BOUSQUET, t. 3, p. 164.

... Cornelius Opelianus; Cassius, C. l(ibertus), Maxsum[us]. θ(ανὼν), *C. Messurius, C. l(ibertus), Avitus. In fr(onte) p(edes) XV.*

« ... Cornelius Opelianus ; Cassius Maxsumus, « affranchi de Caius. Mort, Caius Messurius Avi- « tus, affranchi de Caius. Quinze pieds de front ».

Un fragment, presque illisible, vu par Barry au bastion Saint-François, faisait probablement par-

tie de cette inscription. (Haut. des lettres, 0m08 & 0m06.)

CORNELIVS
CINATVS
CASAVS
AX VM

IN FR·

Barry indique sur sa copie que les lignes 2 & 3 sont indéchiffrables.

431

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire élargi vers le sommet. — Hauteur, 1m20; largeur à la base, 0m68.

C · HERA... C N...
ET·V·C·IVLIO·CORIN...
AMICO
IN·FRO·P·XX...

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 268. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 170 v°. — Viguier, t. 1, p. 314. — Bousquet, t. 1, p. 338.

Lafont : D M | T ... | P· CORNELI | ET V C IVL CO-CORINO | AMICO | IN FRO P XX.

[*Vivo? Dis Manibus? T. Cornelio, ... l(iberto)*], *... C. Hera..., et v(ivo) C. Iulio Corin*[*tho*], *amico. In fro(nte) p(edes) XX.* [Peut-être faut-il lire un troisième *X*.]

« Vivant ? (Aux dieux Mânes ?) A Titus Corne-« lius ....., affranchi de ...., &, vivant, à son ami « Caius Julius Corinthus. Vingt (*ou* trente) pieds « de façade ».

432

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc quadrangulaire. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m80.

CORNELIVS·L·L·
STEPHANVS
BI·E ·HELVIÆ
PICCI·F·SECVNDÆ

Copie de Barry. — Berthomieu, 95. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : ...CORNELIVS·L·L, sans point à la fin; 3 : ...BI; 4 : SECVNDÆ. — Lebègue.

G. Lafont, f° 310. — Séguier, p. 12, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 173. — Bousquet, t. 3, p. 147.

Viguier & Bousquet lisent, ligne 4 : L· BICCI.

... Cornelius, L. l(ibertus), Stephanus, [*si*]*bi e*[*t*] *Helviae,* [*Br*]*iccii f(iliae), Secundae.*

« ... Cornelius Stephanus, affranchi de Lucius, « à lui & à Helvia Secunda, fille de Briccius ».

433

Narbonne. — Perdue.

VIVONT
CORNELI
ABDAE·SIBI·ET
EBVTIAE·DAPNI
5 CONTVBERNALI
IN AG·P·XV·

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 75. — Rainouard (*Laporte*), f° 29, n. 184. — Romieu (*Voss*), p. 127. — Id. (*Laporte*), f° 21, n. 179. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 13 — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 970, 3. — Garrigues (*Copie*), f° 7 v°, n. 1. — Id. (*Autogr.*), f° 72 r°. — Catel, *Hist.*, p. 103. — Pech (*Paris*, 9997), n. 17. — Viguier, t. 3, p. 201. — Bousquet, t. 3, p. 165.

Vivont. ..... Corneli(us) ..... sibi et [*A*]*ebutiae Daphne contubernali. In ag(ro) p(edes) XV.*

« Vivant. ..... Cornelius ..... à lui & à Aebutia « Daphne, sa camarade. Quinze pieds de profon-« deur ».

434

Narbonne. — A la courtine de la porte Connétable. Perdue.

V·L·CORNELIO
LARAOTI·ET·PAPI
RIAE·PRIMAE·VALE
RIAE OCVMISAE
5 LIVONIAE·IN·FR·P
XIII·IN AGR·P·XIII

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 176, 5. — Viguier, t. 2, p. 60. — Bousquet, t. 2, p. 60.

V(ivo), L. Cornelio ..... et Papiriae Primae, Valeriae ..... In fr(onte) p(edes) XIII, in ag(ro) p(edes) XIII.

« Vivant. A Lucius Cornelius ..... & à Papiria « Prima, à Valeria ..... Treize pieds de front, « treize pieds de profondeur ».

Mauvaise copie, qu'il ne faut pas tenter de restituer complètement. Lafont indique du reste que la fin des lignes 1, 2 & 3, & que le commencement des lignes 2, 3 & 4 sont peu distincts.

435

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Fragment détaché par la mine. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m10.

()
COSCO
SCONI/

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 201. — Lebègue.

On reconnaît sur ce fragment le *gentilicium Cosconius*.

436

Narbonne. — Perdue.

D · M ·
C · COSSINI PVDENTIS
ANNORVM · XXI
MENSE · II · DIER · XVI
5 COSSINIA · VICTORINA
FILIO · PIISSIMO

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 74 (sauf la première ligne). — Garrigues (*Autogr.*), f° 7 v°. — Id. (*Copie*), f° 16 r°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 97. — G. Lafont. f° 57; ligne 2 : Q · COSSINI, *&c.* « Après avoir appartenu à M. de Roffiat, cette pierre a été martelée & engagée au rétable en marbre de l'autel des D. Carmélites ». — Pech (*Narb.*), p. 57. — Id. (*Paris*, 17746), p. 12, n. 17 : « En la maison de M. La Croix, près St Sébastien, & a été martelée pour l'employer au rétable des dames Carmélites ». — Muratori, 1157, 1. — Viguier, t. 1, p. 296. — Bousquet, t. 1, p. 320.

Viguier, ligne 2 : Q · COSSINI.

D(iis) M(anibus) C. ? (Q. ?) Cossini(i) Pudentis, annorum XXI, mens(ium) II, dier(um) XVI. Cossinia Victorina filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius (*ou* Quintus) Cos-« sinius Pudens, mort à vingt-&-un ans deux « mois & seize jours. Cossinia Victorina à son « excellent fils ».

437

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0^m85; largeur, 0^m55.

.RASSIA · M · F · MAX
VMA · HIC · SEP · EST
Q · V · P · XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 257. — Lebègue.

Commission arch. de Narb., Bulletin, 1re année, p. 582.

[C]rassia, M. f(ilia), Maxuma, hic sep(ulta) est. Q(uoquo)v(ersus) p(edes) XV.

« Ci-gît Crassia Maxuma, fille de Marcus. Quinze « pieds en tout sens ».

438

Narbonne. — A Lamourguier. Cippe avec base & couronnement, brisé au milieu. — Hauteur, 0^m75; largeur, 0^m40.

D · M ·
C · GVMMI · ME

AN..... DVS
AMIGVS
5 HEREDES

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 173 & 174. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : C · CVMMI · ME..; l. 4 : AMICVS.

D(iis) M(anibus) C. Cummi(i) Me..., [C]an[di]dus ? amicus, heredes.

« Aux dieux Mânes de Caius Cummius ..... un « tel & Candidus ? son ami, héritiers ».

439

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1^m22; largeur, 0^m54. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0^m16; de la seconde, 0^m08.

VI..
CVPVL...
SCA.....
VRBA.....
5 OSS.....
QVIE..T · ET
IGNE..
ATRO....

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 139. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 135 v°. — Séguier, p. 27, n. 10. — Viguier, t. 1, p. 227. — Bousquet, t. 1, p. 293.

Lafont, Viguier : VIV | CVPVLA | SCAMN · FIL | VRBANA · E IMACO | HIC | OSSA IGNE COCTA | QVIESCIT ET | DIGNE QVIA | PATRONO PLACVIT. — Séguier : IA | CVRVIA | SCAN | VRBANAE | ..... | OSS ... ECT | QVIESCIT ET | ... QV | ... ATRONO ... OV ... — Bousquet, ligne 3 : SCAMIN; l. 6 : IGNE OCTA; l. 7 : QVIECIT. — Barry entrevoyait, à la dernière ligne : PATRONO ET SVIS.

L'état actuel du monument & la façon fautive dont il a été autrefois copié empêchent de le restituer avec vraisemblance. On ne peut lire que : *Viva Cupula, Scamnini l(iberta) ?, Urbana.* « Vi-« vante, Cupula Urbana, affranchie de Scamni-« nus ? ». — Suit, soit une défense d'apporter dans ce tombeau les os d'autres morts, soit au contraire la permission d'y inhumer ceux du patron de Cupula.

440

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

A · CVRTIVS
ZOSIMVS · ET
CVRTIA · PRISCA
SIBI · ET · SVIS
5 IN AG · P · XV

Copie de Burmann.

Burmann, p. 64. — Rainouard (*Laporte*), f° 27, n. 173. — Garrigues (*Autogr.*), f° 11 (ne donne pas la cinquième ligne). — Id. (*Copie*), f° 7 v°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 103. — Pech (*Paris*, 9997), n. 16. — Muratori, 1665, 6. — Viguier, t. 2, p. 178. — Bousquet, t. 2, p. 157.

A. Curtius Zosimus et Curtia Prisca, sibi et suis. In ag(ro) p(edes) XV.

« Olus Curtius Zosimus & Curtia Prisca, à eux « & aux leurs. Quinze pieds de profondeur ».

441

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m58.

V
T·CVRTILIVS
AESOPVS·SIBI·ET
ET·IVLIAE
5 AESTHESI
H · M · H
N · F · P
N · AGRO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 276. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : le premier T ordinaire; l. 3 : sIbi.

Burmann, p. 6. — Rainouard (*Laporte*), f° 3, n. 15 (les deux premières lignes), & f° 31, n. 195. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Id. (*Laporte*), f° 3, n. 17. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 8. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, 860, 8. — Garrigues (*Copie*), f° 41 r°, n. 1. — Id. (*Autogr.*), f° 32 v°. — Catel, *Hist.*, p. 110. — G. Lafont, f° 147. — Seguier, p. 26, n. 3. — Viguier, t. 2, p. 25. — Bousquet, t. 2, p. 26.

Garrigues (*Autogr.*), ligne 5 : TAESTESI.

V(ivus). T. Curtilius, [T. l(ibertus)], Aesopus, sibi et [suis], et Iuliae, [... l(ibertae)], Aesthesi. H(oc) m(onumentum) h(eredes) [n(on) s(equitur)]. [I]n f(ronte) p(edes) ..., [i]n agro [pedes] ...

« Vivant. Titus Curtilius Aesopus, affranchi de « Titus, à lui & aux siens, & à Julia Aesthesis, « affranchie de ... Ce monument ne passe pas aux « héritiers. ... pieds de front, ... pieds de profon- « deur ».

La pédature débordait de chaque côté de l'inscription, au-dessous d'autres épitaphes.

442

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle rectangulaire. A gauche de l'inscription, est représentée une panthère qui allonge une patte. Bousquet y voit un « dogue furieux ». — Hauteur, 0m70; largeur, 0m58.

CYTHERIS
L

Copie de Barry. — Berthomieu, 26. — Copie dessinée de M. Allmer : au-dessous de l'inscription, une panthère assise, tournée à gauche, la patte gauche de devant levée. — Lebègue.

Bousquet, t. 3, p. 280. (Marquée de l'astérisque.)

Cytheris, l(iberta) ?.

« Cythéris, affranchie ».

Il est probable que cette stèle faisait partie d'un tombeau où se trouvaient plusieurs affranchis & leurs patrons. — Des animaux sont, comme on sait, souvent représentés sur des tombeaux.

D

443

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire légèrement convexe. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45.

ARBIII
DARIDIS
LIBER

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 68. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 210. — Viguier, t. 3, p. 284. — Séguier, p. 19, n. 10. — Bousquet, t. 3, p. 248.

Viguier, ligne 3 : LIBERTI.

... arbitr(atu) Daridis ? liber[ti] ?.

« ... par la volonté de son affranchi Daris ».

444

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

P·L·DAVOS
VS·PAL

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 168, 2. — Viguier, t. 3, p. 112. — Bousquet, t. 3, f° 81.

...[ius], P. l(ibertus), Davos, ...[i]us Pal(atina tribu) ? ...

« ...ius Davus, affranchi de Publius ...ius, de « la tribu *Palatina* ... ».

Cette inscription renferme la mention d'un affranchi dont le nom servile était Dave, & peut-être celle de son patron ou de son fils, qui, jouissant du droit de cité, aura été inscrit dans une tribu.

445

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

CIMVS
EDROE
CIMANO
LIBERTO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 322, 3. — Viguier, t. 1, p. 245. — Bousquet, t. 1, p. 264.

[De]cimus ? ..... [De]cimano ? liberto.

« ... Decimus ..... à son affranchi ... Decimanus ».

446

Narbonne. — Au palais de la Vicomté. A Lamourguier. Trouvée le 6 janvier 1869. Inscription surmontée d'un buste de femme. Une cassure à gauche. L'inscription se continue à droite. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m50.

VIA · C · F · EV
DECIRIO · M
OGATA · S

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 117. — Copie dessinée de M. Allmer.

De Caumont, *Bulletin monumental*, 1870, p. 96.

...via, C. f(ilia), Eu..., Decirio, M. [*f(ilio)*, ... *R*]*ogata ? S...*

« ...via Eu..., fille de Caius; à Decirius ..., fils « de Marcus; ... Rogata ? ... ».

Rogata n'est peut-être pas un nom propre. On trouve, en effet, sur une inscription, la mention suivante : *nec jussa testamento, neque voce rogata, sed pia pro meritis, sponte sua posuit.* (Cf. *infra.*) Il arrive souvent, à Narbonne, que la dernière ligne dépasse de beaucoup toutes les autres.

447

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

L · DECVMIVS · L · L ·
FECIT · IN · F · P · XII
IN · A · P · XII

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 146, 1. — Pech (*Paris*, 17746), n. 12. — Viguier, t. 3, p. 107. — Bousquet, t. 3, p. 76.

L. Decumius, L. l(ibertus), ... fecit. In f(ronte) p(edes) XII; in a(gro) p(edes) XII.

« Lucius Decumius ..., affranchi de Lucius, a « érigé ce tombeau. Douze pieds de front; douze « pieds de profondeur ».

448

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m63; largeur, 0m55.

A
ET · P · DECVMIVS
P · L · GIAMILLVS
ET · ARVRA
AN · V · ET
DEC · CHRESTVS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 165. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 63. — Garrigues (*Autogr.*), f° 28 v°. — G. Lafont, f° 189. — Séguier, p. 8, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 142. — Bousquet, t. 3, p. 103.

Burmann : P P DECVMIVS | L P GIAMILLVS | ARVRA | A ET | C · CHREST. — Lafont & Bousquet ont essayé, à tort, de restituer avec la première ligne effacée : HIC IACET.

... et P. Decumius, P. l(ibertus), Giamillus, et Arura [*v(ixit)*] *an(nos) V ? et Dec(umius) Chrestus.*

« ... & Publius Decumius Giamillus, affranchi « de Publius, & Arura, âgée de cinq ans, & De- « cumius Chrestus ».

449

Narbonne. — Aux remparts. Perdue.

V · DIDIA · SEX · L · NIGELLA
ET · V · SEX · DIDIVS · SEX · L
DIOCHARES · SIBI · ET
θ · SEX · DIDIO · SEX · L · SAVIO · PATRO
θ · ET · SEX · DIDIO · SEX · L · IVCVNDO · F

Copie de Garrigues.

Burmann, p. 61. — Rainouard (*Laporte*), f° 26, n. 169. — Romieu (*Voss*), p. 101 & p. 126. — Id. (*Laporte*), f° 19, n. 168. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 2. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 972, 4. — Id., 1001, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 23 r°. — Rulman, n. 156. — G. Lafont, f° 353, 1, — Viguier, t. 3, p. 222. — Bousquet, t. 3, p. 186.

Burmann, Rainouard, ligne 4 : SALVIO; l. 5 : IVCVNDO. — Romieu (*Voss*), l. 3 : DIOCTARES. — Scaliger, l. 3 : DIOCIARES; l. 4 : SAVLO. — Gruter, l. 4 : SAVLO. — Rulman, l. 1 : VIDIA. — Lafont, l. 1 : le V manque; l. 5 : IVCVNDO. — Bousquet, l. 1 : NICELIA.

La première lettre des lignes 4 & 5 & la dernière lettre de la ligne 5 sont dans le cadre.

V(iva), Didia, Sex. l(iberta), Nigella, et, v(ivus), Sex. Didius, Sex. l(ibertus), Diochares, sibi et, θανόντι, *Sex. Didio, Sex. l(iberto), Salvio, patro(no);* θανόντι, *et Sex. Didio, Sex. l(iberto), Iucundo, f(ilio).*

« Vivante, Didia Nigella, affranchie de Sextus, « &, vivant, Sextus Didius Diochares, affranchi « de Sextus, à lui &, mort, à son patron Sextus « Didius Salvius, affranchi de Sextus; mort, & « à son fils Sextus Didius Jucundus, affranchi de « Sextus ».

450

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier (déposée en 1875). Bandeau rectangulaire. A droite de l'inscription, une rosace de six cercles concentriques dans un encadrement carré. — Hauteur, 0m30; largeur, 1m05. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

IDIO · SEX · L ·
ILEMONI · FRVGI

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 188. — Lebègue.

G. Lafont, f° 168. — Séguier, p. 23, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 120. — Bousquet, t. 3, p. 85.

[*D*]*idio, Sex. l*(*iberto*), [*Ph*]*ilemoni Frugi.*

« A Didius Philemon Frugi, affranchi de Sex-« tus ».

451

Narbonne. — Aux remparts. A Lamourguier. Stèle arrondie à la partie supérieure & retaillée à droite. — Hauteur, 0m 80; largeur, 0m 60. Hauteur d'une lettre, 0m 10.

NTIÆ·L·L·DIO

Copie de Barry. — Berthomieu, 70. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Lettre de Tournal, du 30 octobre 1870.

...*ntiae, L. l*(*ibertae*), *Dio*[*nysiae*] ?.

« A ...ntia Dionysia ?, affranchie de Lucius ».

452

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 30.

BIET
DIOPATC
NO·ET
IO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 338. — Copie dessinée de M. Allmer.

... [*si*]*bi et Diopanto,* [*patro*]*no, et* ...

« ... à lui & à son patron Diopantus, & ... ».

453

Narbonne. — A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. Lettres presque effacées. — Hauteur, 0m 55; largeur, 0m 70.

VIVIT
L·DOMITIVS
L·L[illegible]CVS
IN FR·P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 22. — Copie dessinée de M. Allmer, l. 3 : L·Li[illegible]iCVS.

Burmann, p. 33. — Rainouard (*Laporte*), p. 14, n. 91. — Romieu (*Voss*), p. 117. — Id. (*Laporte*), p. 11, n. 95. — Scaliger (*Onciales*), 23, 7 (manque la première ligne). — Gruter, 972, 6. — Garrigues (*Autogr.*), f° 44 v°. — G. Lafont, 364, 2. — Viguier, t. 3, p. 98. — Bousquet, t. 3, p. 68.

Burmann, ligne 3 : FVSCVS.

Vivit. L. Domitius, L. l(*ibertus*), [*Fus*]*cus ?* (*Libicus ?*). *In fr*(*onte*) *p*(*edes*) *XV.*

« Vivant. Lucius Domitius Fuscus ? (Libicus ?), « affranchi de Lucius. Quinze pieds de front ».

454

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix, près de la porte. Bloc arrondi au sommet. Rosace au-dessus de l'inscription. Perdue.

T·DOMITIO
OPTATO
T·DOMITI·SE
CVNDI·LIB

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 270, 3. — Séguier, p. 14, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 216. — Bousquet, t. 3, p. 179.

Séguier : I DOMIT | OPTVO | T DOMITT | CVNDILLA. — Bousquet, ligne 3 : DOMTTI.

T. Domitio Optato, T. Domiti(*i*) *Secundi lib*(*erto*) :

« A Titus Domitius Optatus, affranchi de Titus « Domitius Secundus ? ».

Peut-être faut-il supposer que l'inscription est incomplète & ne pas rapporter *liberto* à *Optato*.

455

Narbonne. — Perdue.

VIVIT
DOMITIVS PRIMVS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 11. — Rainouard (*Laporte*), f° 6, n. 37. — Romieu (*Voss*), p. 112. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 46. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 22. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 910, 2. — G. Lafont, 364, 3. — Rulman, p. 75. — Viguier, t. 2, p. 137. — Bousquet, t. 2, p. 132, n. 1.

Vivit. Domitius Primus.

« Vivant. Domitius Primus ... ».

456

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Sommet arrondi d'un mur, brisé à droite & à gauche. Près de chaque extrémité, un fragment d'inscription. L'inscription à gauche est dans un cadre accosté de queues d'aronde. — Hauteur, 0m 65; largeur, 1m 10.

LIB   L·DO
VS   LIB
ECIT·ET
VXORI

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 75. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 323. — Viguier, t. 3, p. 385. — Bousquet, t. 3, p. 304.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 1, à droite : L·DON.

... *lib*(*ertus*) ...*us,* [*f*]*ecit, et uxori.* — *L. Do*[*nnius*] ? (*Domitius ?*) ... *lib*(*ertus*).

« ...us, affranchi de ..., a élevé ce monument,

« & à sa femme. — Lucius Donnius ? (Domitius ?), « affranchi de ... ».

Ces deux inscriptions sont distinctes.

457

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Trouvée en 1875. Au musée, salle basse. Tombeau avec fronton & double niche. La niche supérieure est carrée; celle de dessous est arrondie au sommet. Rosace au sommet. Buste d'une jeune femme dans la plus élevée des deux niches. Inscription au-dessous du fronton. — Haut., 1m22; larg., 0m48.

DVENA MATER D

Copie de M. BERTHOMIEU, 150. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

Duena mater d(at) ou *d(edit)* [*d(edicavit)*] ?.

« Duena, la mère, donne ? (dédie ?) ce monu- « ment ... ».

E

458

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue.

NATIA·Q·L·GI
VIVA·SIBI·ET
POMPEIO·L·L·ALE

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 300. — SÉGUIER, p. 9, n. 15. — VIGUIER, t. 3, p. 186. — BOUSQUET, t. 3, p. 142.

Barry (*Notes inéd.*) a lu, en 1870 : ATIA·Ↄ·L·G | VIVA SIBI E.

[*Eg*]*natia ?, Q. ? (mulieris ?) l(iberta), G..., viva sibi et* [*L.*] *Pompeio, L. l(iberto), Ale*|*xandro*].

« Egnatia ? G..., affranchie de Quintus (*ou bien :* « affranchie d'une femme), a érigé ce monument « de son vivant à elle-même & à Lucius Pom- « peius Alexander, affranchi de Lucius ».

459

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Bloc rectangulaire. Hauteur, 0m50; largeur, 0m50. (Vu aux remparts, en 1870, par Barry.)

Q·EGNATIVS
Q·L·PHILODAM
VS HIC EST SE[illegible]
P·Q·

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 216. — SÉGUIER, p. 3, n. 19. — VIGUIER, t. 3, p. 118. — BOUSQUET, t. 3, p. 84.

Lafont, ligne 4 : P·Q·X. — Séguier : Q·EGNAT | Q... Viguier, l. 1 : EGNATVS.

Q. Egnatius, Q. l(ibertus), Philodamus, hic est se|*p(ultus)*|; *p(edes) q(uadrati)* ou *q(uoquoversus)* [*X*] ? (*XV* ?).

« Ci-gît Quintus Egnatius Philodamus, affran- « chi de Quintus. Dix ? pieds dans tous les sens ».

460

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Perdue.

L·ELPIVS
SECVNDVS
SIBI·ET·AELIAE
SVCCESSAE
5 CONTVBERNAL

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 260, 3. — VIGUIER, t. 3, p. 209. — BOUSQUET, t. 3, p. 171. — DUMÈGE, *Comptes-rendus & mémoires de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 37.

L. Elpius ? Secundus, sibi et Aeliae Successae, contubernal(i).

« Lucius Elpius Secundus, à lui & à Aelia Suc- « cessa, sa compagne ».

461

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Trouvée en décembre 1879. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m53; largeur, 0m55.

C·ENNIVS·C·F
RVFVS
H

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 457. — Copie dessinée de M. ALLMER.

C. Ennius, C. f(ilius), Rufus.

« Caius Ennius Rufus, fils de Caius ».

L'inscription de la troisième ligne se prolongeait probablement sur la *maceria* dans laquelle était encastrée la stèle de C. Ennius, sans doute avec plusieurs autres, & la lettre qui en reste devait faire partie d'une formule funéraire inscrite au bas de ces stèles : *H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur)*, ou de quelque autre prescription analogue.

M. Allmer signale une autre stèle pareille, avec la même inscription :

C·ENNIVS C·F
RVFVS
H

Hauteur, 1m45; largeur, 0m58.

462

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc arrondi à la partie supérieure & retaillé à droite. — Hauteur, 0m98; largeur, 0m38.

C·ENNIVS·C·
TARVLA
VIVOS·SIBEI·ET
SVEIS·FECIT
5 P·Q·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 365. — Lebègue.

Burmann, p. 24. — Rainouard (*Laporte*), f° 11, n. 65. — Romieu (*Voss*), p. 116. — Id. (*Laporte*), f° 9, n. 79. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 14. — Gruter, 869, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 56. — Id. (*Copie*), f° 16 v°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 97. — Rulman, n. 72. — G. Lafont, f° 128. — Séguier, p. 29, n. 5. — Viguier, t. 2, p. 176. — Bousquet, t. 2, p. 155.

Burmann, Rainouard, ligne 4 : VIVEIS. — Scaliger, l. 1 : C·ENNIVS Q. — Gruter, l. 1 : C·ENNIVS; l. 4 : VIVEIS.

C. Ennius, C. [*f(ilius)*] ? (*libertus ?*), *Tarula, vivus, sibi et suis fecit. P(edes) q(uadrati) XV.*

« Caius Ennius Tarula, fils (*ou* affranchi) de « Caius, a élevé de son vivant ce monument à lui « & aux siens. Quinze pieds dans tous les sens ».

Il faut remarquer les formes archaïques VIVOS, SIBEI, SVEIS.

463

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Partie gauche d'une stèle cintrée. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m37. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m13.

VI I
EPAGAΓ
SIBI ET

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 283. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

[*Vi*]*vit. ... Epagat*[*inus*], *sibi et* [*suis*].

« Vivant. ... Epagatinus, à lui & ... ».

464

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Bloc rectangulaire. Perdue. Lue par Barry en 1859.

A·L·ERATO
VIVET

Copie de Barry.

..., A. l(iberta), Erato. Vivet (pour *vivit*).

« ... Erato, affranchie d'Olus. Vivant ».

Peut-être faut-il confondre avec ce fragment l'inscription suivante, attribuée il est vrai au bastion Saint-Félix :

Bloc rectangulaire légèrement convexe. — Hauteur, 0m23; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre, 0m10.

ΓRATO

Copie de M. Berthomieu, 349.

465

Narbonne. — Perdue.

L·ERONEI
AVGINI LIB

Copie de Romieu.

Romieu (*Voss*), p. 125. — Id. (*Laporte*), f° 19, n. 167. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 17. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 973, 8. — Garrigues (*Autogr.*), f° 21. — G. Lafont, 386, 2. — Viguier, t. 3, p. 328. — Bousquet, t. 3, p. 296.

Ligne 2. Garrigues : ANGINI; — Viguier, Bousquet : AVGINI.

... l(ibertus), Eron, et ... Augini ? lib(erto) ? ...

« ... Eron, affranchi de ... à lui & à ... affranchi « d'Auginus ? ».

F

466

NARBONNE. — « Chez Mr Fabre, chanoine de Saint-Paul, dans la cour » (G. LAFONT). Perdue.

Θ
M·FABIO
BASSO·PĀR
L·S·C·V·D
5 V·M·FABIVS
FIRMO·L·
Θ·MARCELLA
M·F

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 60. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 10. — G. LAFONT, f° 37. — PECH (*Paris*, 17746), p. 18, n. 28. — VIGUIER, t. 3, p. 230. — BOUSQUET, t. 3, p. 194. — P. LAFONT, *Notice sur une inscr. de la bibliothèque de Narbonne*, p. 32.

Burmann, ligne 7 : MARCELLINA. — Garrigues supprime le premier Θ, & écrit, l. 3 : BASSO PAR; l. 4 : L·S·C·V·P.

θανόντι. *M. Fabio Basso, patr(ono) ..... v(ivus), M. Fabius Firmo ? l(ibertus).* θανοῦσα. *Marcella ? (Marcellina ?), M. f(ilia)* ...

« Mort, à Marcus Fabius Bassus, son patron ... « vivant, Marcus Fabius Firmo, son affranchi. « Morte, Marcella ? (Marcellina ?) ..., fille de Mar- « cus ».

Nous n'avons pas traduit la quatrième ligne. Elle renferme peut-être une mention relative à la sépulture, qu'on ne peut interpréter avec certitude; par exemple : *l(ocus) s(epulturae) c(oncessus) v(oluntate) d(ecurionum)*, ou *l(ocus) s(epulturae) c(oncessus) v(ivo) p(ublice)*, &c. Il est inutile de multiplier les hypothèses.

Il se peut aussi que cette ligne ait désigné une fonction; on pourrait lire alors : *l(ibrario) s(cribae) c(oloniae) U(lpiae) P(oetovionensis)*, ou *l(ibrario) s(cribae) c(i)v(itatis) P... ou D...*

Cette formule est donc trop vague pour être restituée avec vraisemblance. On ne sait pas, du reste, si cette ligne a été bien copiée.

467

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Perdue.

BIVS·SIB
Q·L·BASS
Q·VARIVS·E

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 60, 3. — VIGUIER, t. 3, p. 275. — BOUSQUET, t. 3, p. 220.

... *[Fa]bius ?, ... lib(ertus), ... [Q. Fabius ?], Q. l(ibertus), Bass[us]; Q. Varius, ...*

« ... Fabius ?, affranchi de ...; Quintus Fabius « Bassus, affranchi de Quintus; Quintus Va- « rius ... ».

468

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Trouvée le 10 janvier 1876. Stèle rectangulaire. Le sommet est arrondi par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m55.

L·FABIVS·L·F·PÆ
CELER
P·XV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 228. — BARRY. — LEBÈGUE.

469

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m50.

FABIVS·L·L
DEMOSTENES
ABIA·L·L·LVCNS
FRONT·P·XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 297. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : L·FABIVS; l. 3 : FABIA.

G. LAFONT, f° 144. — SÉGUIER, p. 26, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 168. — BOUSQUET, t. 3, p. 130. — DUMÈGE, *Comptes-rendus & mémoires de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 39.

Dumège, ligne 1 : L·FABIVS; l. 3 : FABIA·L·L·LVCIVS; l. 4 : IN FRONT.

[L.] Fabius, L. l(ibertus), Demostenes; [F]abia, L. l(iberta), Lucnis (pour *Lychnis* ?). *[In] front(e) p(edes) XV.*

« Lucius Fabius Demostenes, affranchi de Lucius; Fabia Lucnis, affranchie de Lucius. Quinze « pieds de front ».

470

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc arrondi à la partie supérieure. La troisième ligne & le

commencement de la quatrième sont martelés. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

IV
. FABIVS
FAVSTVS SIBI
[illegible]
... CONIVG

P · Q · XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 322. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 70. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 31 v°. — ID. (*Copie*), f° 16 v°. — CATEL, *Hist.*, p. 98. — G. LAFONT, f° 120. — SÉGUIER, p. 30, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 31. — BOUSQUET, t. 3, p. 8.

Burmann : VIV | L·FABIVS | FAVSTVS | SIBI | CONIVG | P·Q·XV.

[V]iv(it), *L. Fabius Faustus, sibi* [*et* .....] *coniug(i). P(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Vivant, Lucius Fabius Faustus, à lui & à ..., « sa femme. Quinze pieds dans tous les sens ».

Les noms de la femme de Fabius ont été effacés à dessein.

471

NARBONNE. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m; largeur, 0m55.

V
L · FABIVS
STRABONIS · L
·IASO

SIBI · ET
IN · FR · P · XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 416. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 4 : rien avant IASO.

BURMANN, p. 60. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 11 v°. — G. LAFONT, f° 192. — SÉGUIER, p. 17, n. 6. — VIGUIER, t. 3, p. 195. — BOUSQUET, t. 3, p. 156.

Garrigues, Viguier, Bousquet, ligne 5 : SIBI ET SVIS. — Séguier, l. 2 T·FABIVS.

V(ivus), L. Fabius, Strabonis l(ibertus), Iaso ?... sibi et[1] ... *In fr(onte) p(edes) XV.*

« Vivant, Lucius Fabius Iaso ?, affranchi de « Strabo, ... à lui & ... Quinze pieds de front ».

Il y a deux inscriptions distinctes : celle de Fabius sur la stèle, & une autre qui courait plus bas & qui était probablement surmontée par plusieurs stèles.

[1] Cette place est restée vacante. Garrigues a complété sa lecture. Viguier & Bousquet ont adopté la leçon de Garrigues.

472

NARBONNE. — Au musée épigraphique, salle haute. Bloc de marbre rectangulaire bordé d'un double bandeau. Brisé à gauche. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m45.

I E
I ARIDIS
ABIVS · PATERNVS
ONIVG KARISSIMAE
ET · SIBI ·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

.....*aridis ?, [F]abius Paternus, [c]oniug(i) karissimae et sibi.*

« ... de ...aris, Fabius Paternus, à son excellente « femme & à lui-même ».

473

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. Brisé à droite. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m66.

M · FAB...
STABIL...
M FABIO P.ILARGVRO
..RNO ET
5 POMPEIAE L·F·TERTVLL
VXORI · ET · FABIAE
RVSTICAE NVTRICI
FABIAE SALVIÆ MTR
IN · P/R P X

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 316. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : M·FABI..; l. 3 : pas d'M avant FABIO; PILARGVRO; l. 4 : ..RMO·ET; l. 8 : FABIA·L·.·SALVIA·MTER.

BURMANN, p. 99. — GARRIGUES (*Autogr.*). — G. LAFONT, f° 121. — SÉGUIER, p. 30, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 4. — BOUSQUET, t. 2, p. 299.

Ligne 4 : peut-être RTO; ligne 9 : PR écrit pour FR.

Burmann : VIVIT | M·STAGILIO | V·FABIO PHILARGVRI | PATRONO·ET | POMPEIAE·L·F TERTVLIAE | VXORI·ET·FABIAE | RVSTICAE | VBICI. — Garrigues comme Burmann, sauf, ligne 3 : M·FABIO. — Lafont, en tête : VIVIT; l. 1 : FABIO; l. 2 : STABILIO; l. 3 : V·FABIO; l. 4 : PATRI SVO; l. 8 : ABBRENS ALIA MATER; l. 9 : IN FR·P·X.

M. Fab(ius)... Stabil[io], M. Fabio P[h]ilarguro ...rno ? et Pompeiae, L. f(iliae), Tertull[ae] uxori, et Fabiae Rusticae nutrici; Fabiae Salviae, matr[i]. In [f]r(onte) p(edes) X.

« Marcus Fabius Stabilio ..., à Marcus Fabius « Philargurus ... & à Pompeia Tertulla, fille de « Lucius, sa femme, & à Fabia Rustica, sa nour-

« rice; à Fabia Salvia, sa mère. Dix pieds de « front ».

RNO est peut-être la fin incorrecte du mot *patrono*, que donne le ms. Burmann.

474

Narbonne. — Perdue.

T·FABIO·SVCCESSO
FABIAE·ICELE
Q·FABIO·TVSCO

Copie de Scaliger.

Burmann, p. 65; ligne 1 : T·VALERIO·SVCCESSO; l. 3 : Q·BAEBIO·FVSCO. — *Id.* Rainouard (*Laporte*), f° 29, n. 185. — Romieu (*Voss*), p. 123, & Romieu (*Laporte*), f° 17, n. 143, comme Rainouard, sauf, l. 3 : Q·FABIO·FVSCO. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 4, comme notre copie; vient ensuite, en grandes lettres : IN ARCE DAMVILLA; puis : V·M·PORCIO | VICTORI | DISCENTI | MERITO. — Scaliger (*Cursif*), p. 100, comme l'autre mss. de Scaliger, sauf, l. 1 : T·VALERIO SVCCESSO. — Gruter, 870, 13; ligne 1 : T·FABIO SVCCESSO; l. 3 : Q·FABIO FVSCO; le reste comme les mss. de Scaliger. — Garrigues (*Autogr.*), f° 14; l. 1 : T·VALERIO SVCCESSO; l. 3 & dernière : Q·FABIO FVSCO. — *Sic* Bousquet, t. 2, p. 41. — G. Lafont, f° 337, comme notre copie. — *Sic* Viguier, t. 2, p. 40, sauf, l. 3 : FVSCO.

Gruter, d'après Scaliger, a réuni deux inscriptions qui se suivent dans quelques manuscrits, entre autres dans ceux de Romieu : celle que nous donnons & celle de *M. Porcius*. En outre, il a transcrit l'indication topographique « *in arce Damvilla* » comme si elle faisait partie de l'inscription. C'est une inadvertance de Scaliger. — Les épigraphistes donnent diverses lectures de la troisième ligne : *Tusco* ou *Fusco*. Cette différence de lecture est peu importante. Pour la première ligne, les divergences sont plus graves : où les uns lisent FABIO, les autres voient VALERIO. Peut-être y a-t-il eu deux inscriptions semblables, sauf à la première ligne, & qu'on aura confondues. En tous cas, nous ne pouvons que donner les deux lectures.

T. Fabio ? (Valerio ?) Successo; Fabiae Icele; Q. Fabio Tusco ? (Fusco ?).

« A Titus Fabius (*ou* Valerius) Successus; à « Fabia Icele; à Quintus Fabius Tuscus (*ou* Fus- « cus ».

475

Narbonne. — Aux remparts. A Lamourguier. Stèle rectangulaire dont le sommet est arrondi par le retrait des deux angles. La seconde ligne est martelée. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m50.

C·FABIVS·C ..
[martelée]
.ABIA STACTE
E SVO FECIT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 109. — Copie dessinée de M. Allmer, lignes 3 & 4 en retrait d'une lettre.

C. Fabius, C. [l(ibertus)], ... [F]abia Stacte [d]e suo fecit.

« Caius Fabius, affranchi de Cai[us], Fabia Stacte « a érigé ce monument à ses frai[s] ».

476

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Trouvée en septembre 1377. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m96; largeur, 0m55.

VIVIT
FABIVS·L·F
TVRPIO

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 364. — Barry. — Lebègue.

Vivit. [L.] Fabius, L. f(ilius), Turpio.

« Vivant. Lucius Fabius Turpio, fils de Lucius ».

477

Narbonne. — Perdue.

M·FABRICIO·M·L
AMOEMO
FABRICIAE·M·L·TERTVLIAE

Copie de Burmann.

Burmann, p. 41. — Rainouard (*Laporte*), f° 18, n. 114. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 9. — Gruter, 978, 8. — Garrigues (*Copie*), f° 10 v°. — Catel, *Hist.*, p. 109. — G. Lafont, 349, 1. — Pech (*Paris*, 9997), n. 15. — Viguier, t. 3, p. 167. — Bousquet, t. 3, p. 129.

Catel, Pech, ligne 3 : FABRITIAE M·L·TERTVLLIAE. — Lafont, l. 3 : TERTVLLAE.

M. Fabricio, M. l(iberto), Amoeno; Fabriciae, M. l(ibertae), Tertul[l]ae.

« A Marcus Fabricius Amoenus, affranchi de « Marcus; à Fabricia Tertulla, affranchie de « Marcus [1] ».

478

Narbonne. — A la courtine de la porte Connétable. Trouvée en 1874. Bandeau surmonté

[1] Rappelons ici l'épitaphe d'une femme, née probablement sur les bords de l'Aude, puisqu'elle porte le *cognomen* « *Atacina* ».

Inscription trouvée à Ampurias, en 1866.

P·FABRINIO·PRIMO
ET·CORNELIAE·ATACINAE
P·FABRINIVS·MODESTVS·L
[effacée]
5 PATRONO·ET·SIBI
H·M·H·N·S

C. I. L., t. 2, p. 4627.

La quatrième ligne a été effacée à dessein.

d'une crête arrondie. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m76.

ADIAE·L

Copie de Barry.

... [*F*]*adiae, L.* [*f*(*iliae*) ? *l*(*ibertae*) ?].

« ... à Fadia, fille (*ou* affranchie) de Lucius ».

479

Narbonne. — A la porte de Béziers. Perdue.

VIVIT
FADIA·T·L
ACCEPTA
P·Q·XV

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 12 v° : « Au ravelin de la porte Royalle ». — G. Lafont, 389, 2. — Viguier, t. 3, p. 126. — Bousquet, t. 3, p. 90.

Vivit. Fadia, T. l(*iberta*), *Accepta. P*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) *XV*.

« Vivante. Fadia Accepta, affranchie de Titus. « Quinze pieds dans tous les sens ».

480

Narbonne. — Perdue.

FADIAE·QVARTAE
FADIVS·AMPHION
VXORI·ET·LIB
IN·FR·P·XXX
5 IN·AG·P·XXX

Copie de Burmann.

Burmann, p. 86. — Garrigues (*Autogr.*), f° 72, — G. Lafont, 391, 1. — Viguier, t. 3, p. 36. — Bousquet, t. 3, p. 13.

Fadiae Quartae, Fadius Amphion, uxori et li-b(*ertae*). *In fr*(*onte*) *p*(*edes*) *XXX*. *In ag*(*ro*) *p*(*edes*) *XXX*.

« Fadius Amphion à Fadia Quarta, sa femme « & son affranchie. Trente pieds de front. Trente « pieds de profondeur ».

481

Narbonne. — A la porte de Béziers. A Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée à droite. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m43.

T·FADIV
T·L·ALAVO
HIC·EST·SE
(Dessin de l'*ascia*.) ?
P·Q·
O

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 172. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : grand T; l. 3 : HIC; dans l'interligne entre les lignes 3 & 4 : pas d'*ascia*.

G. Lafont, f° 226. — Viguier, t. 3, p. 104. — Bousquet, t. 3, p. 74.

T. Fadiu[*s*], *T. l*(*ibertus*), *Alavo, hic est se-*[*p*](*ultus*). *P*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) ...

« Titus Fadius Alavo, affranchi de Titus, repose « ici. ... pieds dans tous les sens ».

Alavo est probablement un *cognomen* qui désigne l'origine de Fadius; peut-être *Alabon*, village voisin de *Segustero* (Sisteron).

482

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment. — Hauteur, 0m24; largeur, 0m75.

PHILARGVRI
[illegible]ATTICI·L

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 137.

G. Lafont, f° 230. — Viguier, t. 3, p. 114. — Bousquet, t. 3, p. 82.

Lafont, Viguier, Bousquet : FADI ATTICI·L.

... *Philarguri,* [*Fadii*] *Attici l*(*iberti*).

« ... de Philargurus, affranchi de Fadius Atti- « cus ».

483

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Extrémité droite d'un bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m56.

ONIS
I·E

Copie de Berthomieu.

Suivant Bousquet, ces lettres restent seules d'une inscription détruite quand on ouvrit la porte de Perpignan, en 1606. La voici, d'après les manuscrits :

Hors de l'inscription, à droite, dans le cadre :

MATRI MVNNI

Dans le champ :

VIVIT
C·FADIVS SATVRIONIS
L·ERANNVS·SIBI·ET·Θ·MVNNIAE
L·L·PRIMVLAE·CONTVBERNALI·SVAE
5 ET·Θ·FADIAE·SATVRIONIS·MATRI·HILARAE
CONLIBERTAE·ET·V·OFILIAE·FAVSTAE

Copie de Lafont.

Burmann, p. 20. — Rainouard (*Laporte*), f° 9, n. 51. — Romieu (*Voss*), p. 114. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 65. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 20. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 974, 11. — Garrigues (*Autogr.*), f° 41. — Id. (*Copie*), f° 17 r°. — Rulman, n. 128. — G. Lafont, f° 269. — Viguier, t. 3, p. 135. — Bousquet, t. 3, p. 162.

Rainouard écrit, ligne 3 : SIBI ET T·θ, & efface le second T; Scaliger le recopie par erreur. — Ligne 2; Garrigues : ERANVS; Garrigues (*Copie*) & Catel : HILARA; ils disposent autrement l'inscription.

Matri Munni[*ae*].

Vivit, C. Fadius, Saturionis l(*ibertus*), *Eranus?* (*Prasinus?*), *sibi et*, θ(ανοῦσῃ), *Munniae, L. l*(*ibertae*), *Primulae, contubernali suae, et*, θ(ανούσῃ), *Fadiae Saturionis matri, Hilarae, conlibertae, et, v*(*ivae*), *Ofiliae Faustae*.

« A sa mère Munnia.

« Vivant, Caius Fadius Eranus ? (Prasinus ?), « affranchi de Saturio, à lui &, morte, à Munnia « Primula, affranchie de Lucius, sa compagne, « &, morte, à Fadia Hilara, mère de Saturio, sa « camarade d'affranchissement, &, vivante, à Ofilia Fausta ».

484

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire inscrit à droite. — Hauteur, 0m50; largeur, 1m25.

T·FADIO·T
T·FADIO·T
PATR
T·FADIO·T·L·ERC
5 V·FADIAE·T·L·AI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 403. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : T·▨; l. 2 : T·▨; l. 4 : ERO.

G. LAFONT, f° 197. — SÉGUIER, p. 20, n. 13. — VIGUIER, t. 3, p. 22. — BOUSQUET, t. 2, p. 289.

T. Fadio, T. [*l*(*iberto*)] ... *T. Fadio, T.* [*l*(*iberto*)], ... *patr*[*ono*]; *T. Fadio, T. l*(*iberto*), *Ero*[*ti*] ?. *V*(*ivae*), *Fadiae, T. l*(*ibertae*), *A*...

« A Titus Fadius ..., affranchi de Titus; à Titus « Fadius, affranchi de Titus, son patron; à Titus « Fadius Eros ?, affranchi de Titus; vivante, à « Fadia A..., affranchie de Titus ».

485

NARBONNE. — Perdue.

D·M·
SEX·FADIO·EVTY
CHIAN·FIL·VIXIT
AN·XI·M·VII·D·V
ET·FADIAE·VICA
NE·VXOR▨CASTSS
IM·VLP·EVTYCHVS

Copie de RAINOUARD.

BURMANN, p. 77. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 27, n. 175. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 19. — ID. (*Copie*), f° 11 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 93. — G. LAFONT, 348, 2. — VIGUIER, t. 1, p. 294. — BOUSQUET, t. 3, p. 317.

Burmann, lignes 5 & 6 : VICA | ANE VXOR.

D(*iis*) *M*(*anibus*). *Sex. Fadio Eutychian*(*o*) *fil*(*io*); *vixit an*(*nos*) *XI, m*(*enses*) *VII, d*(*ies*) *V, et Fadiae Vicanae uxor*[*i*] *cast*(*i*)*ssim*(*ae*), *Ulp*(*ius*) *Eutychus*.

« Aux dieux Mânes. A Sextus Fadius Eutychia- « nus, son fils; il a vécu onze ans, sept mois & « cinq jours; & à Fadia Vicana, sa femme très- « chaste, Ulpius Eutychus ».

Le fils d'*Ulpius* porte le nom de sa mère *Fadia* & un surnom tiré du nom de son père. Ils n'étaient donc pas mariés légitimement lorsqu'il est né.

486

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Extraite, en 1881, de la démolition du bastion Damville. Pierre quadrangulaire oblongue sans ornements, retaillée à droite. — Hauteur, 0m52; largeur, 1m15.

C·FADIVS·C·L·HILARVS
DAEDALVS

Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 299. — LEBÈGUE.

C. Fadius, C. l(*ibertus*), *Hilarus* ... *Daedalus* ...

» Caius Fadius Hilarus, affranchi de Caius ... « Daedalus ... ».

Cette inscription paraît beaucoup plus ancienne que celle qui a été dédiée à *Sextus Fadius Secundus Musa*. Cf. Allmer, *Rev. épigr., loc. cit.*

487

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire surmonté d'une crête arrondie, brisé à gauche & terminé à droite par un bandeau. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m13.

ADIVS·T·L·LVCRIO
VOS·SIBI·ET·T·FADIO
CAPITONI·PATRONO
O·ET·T·FADIO·T·L·
5 IPHIONI·POST·OBITVM

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 424. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 24. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 11, n. 66. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — ID. (*Laporte*), f° 10, n. 80. — GRUTER, 930, 4. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 58 v°. — ID. (*Copie*), f° 23 v°, 2. — CATEL, *Hist.*, p. 102. — G. LAFONT, 183, 1. — RULMAN, n. 107. — PECH (*Paris*, 9997), n. 19. — SÉGUIER, p. 21, n. 13. — VIGUIER, t. 3, p. 236. — BOUSQUET, t. 3, p. 198.

Burmann, Rainouard, Romieu, Gruter, ligne 3 : SAPITONI. — G. Lafont, l. 4 : VO·ET, &c.; l. 5 : PHILONI.

[*T. F*]*adius, T. l*(*ibertus*), *Lucrio*, [*vi*]*vos sibi et T. Fadio Capitoni, patrono* [*viv*]*o, et T. Fadio, T. l*(*iberto*), [*Am*]*phioni, post obitum*.

« Titus Fadius Lucrio, affranchi de Titus, vi-
« vant, à lui & à Titus Fadius Capito, son patron
« vivant, & à Titus Fadius Amphion, affranchi
« de Fadius, après sa mort ».

488

Narbonne. — Au-dessus de la porte de l'arsenal. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m50.

V
T·FADIVS
MONTANVS
SIBI·ET·SVIS
IN FRONTE
P·XXX

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : grand T; l. 4 : eT; l. 5 : fronTe.

Garrigues (*Autogr.*), f° 61 v°. — Id. (*Copie*), f° 10 v°, 2. — Catel, *Hist.*, p. 93. — G. Lafont, f° 23, 2. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 75. — Muratori, p. 1673, n. 8. — Viguier, t. 2, p. 177. — Bousquet, t. 2, p. 156.

V(ivus). T. Fadius Montanus, sibi et suis. In fronte p(edes) XXX.

« Vivant. Titus Fadius Montanus, à lui & aux « siens. Trente pieds de front ».

489

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

RAT
ET·T·FADI·SILO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 119 v°. — Viguier, t. 3, p. 125. — Bousquet, t. 3, p. 296.

... [G]rat... ? [arbit]rat[u] ? ... et T. Fadi Silo-[nis] ...

« ... & de Titus Fadius Silo ... ».

490

Narbonne. — Bastion Saint-Félix. Perdue.

FADIVS
VGCERA QVI
SEX·LIB

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 259. — Viguier, t. 3, p. 105. — Bousquet, t. 3, p. 73.

... Fadius ... Sex. lib(ertus).

« ... Fadius ... affranchi de ... ».

Cette inscription est trop mutilée & trop mal copiée pour qu'on puisse la restituer avec vraisemblance. Si les lignes étaient longues, on peut lire à la seconde (destinée à un personnage autre que Fabius) : *Augusti servus.* On peut lire *Aquis Sextiis.* On peut supposer aussi un surnom après la formule *qui et.* Mais il est probable que nous devons supposer un *cognomen* mal copié.

491

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m84; largeur, 0m60.

Θ
L·FALIVS·L·L·SOLIMARVS
VIVIT·SALVIA·SEX·L·PVPPA
V·L·FALIVS·L·L·ATTIC[illegible]

5 IN·AGRO·P·Q·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 456. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 127. — Séguier, p. 2[illegible], n. 8. — Viguier, t. 2, p. 186. — Bousquet, t. 2, p. 168.

Θ(ανών). *L. Falius, L. l(ibertus), Solimarus. Vivit, Salvia, Sex. l(iberta), Puppa. V(ivit), L. Falius, L. l(ibertus), Attic(us). In agro p(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Mort, Lucius Falius Solimarus, affranchi de « Lucius. Vivante, Salvia Puppa, affranchie de « Sextus. Vivant, Lucius Falius Atticus, affranchi « de Lucius. Quinze pieds dans tous les sens ».

Nous avons déjà remarqué que la mention *in agro* & l'indication *q(uadrati)* ou *q(uoquoversus)* paraissent faire double emploi.

492

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

Θ
L FALIVS·L·L·SOLIMARVS
VIVIT·SALVIA·SEX·L· P V P
VIVIT·L·FALIVS·L·L·ATTICVS

IN·AGRO·P Q X V

Copie de M. Lebègue. — Barry. — Berthomieu, 363. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : SOLIMARVS; l. 3 : PVPP[illegible]; l. 5 : P·Q·[illegible].

Θ(ανών). *L. Falius, L. l(ibertus), Solimarus. Vivit, Salvia, Sex. l(iberta), Pup(pa). Vivit, L. Falius, L. l(ibertus), Atticus. In agro p(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Mort, Lucius Falius Solimarus, affranchi de « Lucius. Vivante, Salvia Puppa, affranchie de « Sextus. Vivant, Lucius Falius Atticus, affranchi « de Lucius. Quinze pieds dans tous les sens ».

Cette inscription est, à peu de chose près, une réplique de la précédente.

493

A Narbonne, puis à Toulouse. — Perdue.

II I VO
L·FAVSTILLAE
RNALI·POST
VM

Copie de Bousquet, t. 3, p. 175. (Marquée de l'astérisque.) — *Catalogue du cabinet* Rivalz, pl. XIV, n. 1.

... *l(ibertae), Faustillae [contube]rnali, post [obit]um ? (post(eris) ... v(ivus) M... ?).*

« ... à sa compagne Faustilla, affranchie de ..., « après sa mort ? » *ou bien* : « à ses descendants « ... vivant, Marcus ... ? ».

494

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire brisé au sommet & à gauche. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m67.

\ I
FELICIS·DIOM
IAE·C·L·SCINTI
IVONT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 435. — Allmer, ligne 1 : I.

G. Lafont, f° 198. — Viguier, t. 2, p. 80. — Bousquet, t. 2, p. 79.

Lafont, ligne 4 : VIVONT.

... *Felicis, Diom[edis l(iberti)]; ...iae, C. l(ibertae), Scinti[llae] ?. [V]ivont ...*

« ... de ... Felix, affranchi de Diomedes; de ...ia « Scintilla, affranchie de Caius. Vivants ... ».

495

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Trouvée en 1877. Partie supérieure d'une stèle quadrangulaire arrondie au sommet par le retrait des angles. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m58.

IV
VS·FESTVS
·ET
RECEPTÓ

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 381. — Barry. — Lebègue.

[V]iv[it] ...[i]us Festus [sibi] et ... Receptó.

« Vivant, ...ius Festus, à lui & à ... Receptus ».

496

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue ?. Stèle brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m40.

IRMO·SIBI·ET
ASIAE·VXORI
ENTIAE·L·L·PE
Θ·COELIAE·L·F·S
5 ORVM·XVII

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 158. — Viguier, t. 3, p. 43. — Bousquet, t. 3, p. 20. — Tournal, *Bullet. arch.*, 1871, p. 71.

Lafont, ligne 1 : FIRMO; l. 4 : Θ·C·CELIAE.

[...ius ... F]irmo, sibi et ...asiae, uxori, ...entiae, L. l(ibertae), Pe... θ(ανούσῃ), *Coeliae, L. f(iliae), S... [ann]orum XVII.*

« ...ius Firmo ... à lui & à ...asia, sa femme; « à ...entia Pe..., affranchie de Lucius, ... Coelia « S..., fille de Lucius, ... morte à l'âge de dix-« sept ans ».

497

Narbonne. — Derrière la poudrière. Découverte en 1875. — Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m70.

Θ
SVAVI
FRATRI
ET · VIV
5 FLAVIAE MVSÁ
SORORI
IN·AGR·P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 170.

θ(ανόντι), *Suavi fratri et, viv(ae), Flaviae Musae sorori. In agr(o) p(edes) XV.*

« Mort, à son frère Suavis &, vivante, à sa sœur « Flavia Musa. Quinze pieds de profondeur ».

498

Environs de Narbonne. — Dans l'ancien autel de Saint-Amans, puis dans la chapelle des fonds baptismaux de l'église de Cazedarnes, qui appartenait au diocèse de Saint-Pons, & primitivement au diocèse de Narbonne (entre Cessenon & Puisserguier). Cippe de marbre. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m54.

FLAVIAE
AVG·LIB
QVINTAE
L·D·D·D
5 LIBERTI

Copie de M. Noguier. — Barry. — Lebègue.

L. Noguier, *Bullet. de la soc. arch. de Béziers*, 1870, p. 185. — Id., *Col. Béziers*, n. 12.

Flaviae, Aug(usti) ? (Augustae ?) lib(ertae), Quintae, l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum), liberti.

« A Flavia Quinta, affranchie d'un empereur « (Flavius ou d'une impératrice Flavie) sur un « emplacement donné par un décret des décu- « rions, ses affranchis ».

499

NARBONNE. — Aux remparts. Perdue.

VIVIT
C·FLAVIVS·FELIX
AVIA·CL·PAEDERO
SI·ET·LIBERTAE
IN·FRO·P·XV
IN·AGRO·P·XII

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 43. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 23, n. 147. — ROMIEU (*Voss*), p. 107. — ID. (*Laporte*), f° 1, n. 3. — SCALIGER (*Onciales*), p. 19, n. 6. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 62 v°. — ID. (*Copie*), f° 25 v°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 103. — G. LAFONT, 375, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 247. — BOUSQUET, t. 3, p. 210.

Lignes 3 & 4. Romieu (*Laporte*) : PEDEROSI; Scaliger (*Cursif*) : PAEDEPOSI.

Vivit. C. Flavius Felix; [Fl]aviae, C. l(ibertae), Paedero[tidi uxo]ri et libertae. In fro(nte) p(edes) XV; in agro p(edes) XII.

« Vivant. Caius Flavius Felix; à Flavia Paede- « rotis, affranchie de Caius, sa femme & son af- « franchie. Quinze pieds de front; douze pieds « de profondeur ».

500

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Trouvée en 1878. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m37; hauteur du champ, 0m22; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m13.

M·FLAVIO·M

Copie de M. BERTHOMIEU, 385. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

M. Flavio, M. [*l(iberto)*] *?* [*f(ilio)*] ? ...

« A Marcus Flavius ..., affranchi (*ou* fils) de « Marcus ».

501

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle carrée, arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. Brisée à gauche & en bas. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m58.

LAVIO MAL
ICHIONI
VIAE·P·L RVFAE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 252.

[*F*]*lavio Malichioni;* [*Fla*|*viae, P. l(ibertae) Rufae.*

« A Flavius Malichio; à Flavia Rufa, affranchie « de Publius ».

Malichioni probablement pour *Malcioni.* (Note de Barry.)

502

NARBONNE. — A la porte de Béziers. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1877. Cippe rectangulaire avec base & couronnement. Il est brisé en deux parties. Une *ascia* est gravée sur la face latérale droite. — Hauteur de la base, 0m20; du champ, 0m80; largeur, 0m40.

D ⸫ M
ICOSTRAT
A·XXIIII D·XXX
FOTIDIVS·NI
▨PHORVS·PATER
▨▨▨ MATER
▨▨▨
ILIO
PIENTISSIMO
10 FECERVNT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 340 & 341. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : ▨ICOSTRAT; l. 3 : ·D·.

D(iis) M(anibus) [*N*]*icostrati, a(nnorum) XXIIII, d(ierum) XXX, Fotidius Ni*[*ce*]*phorus pater,* [*et*] *... mater, filio pientissimo fecerunt.*

« Aux dieux Mânes de Nicostratus, âgé de vingt- « quatre ans & trente jours, Fotidius Nicephorus, « son père, & ... sa mère, ont érigé (ce tombeau) « à leur fils très-pieux ».

503

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire brisé en bas & très-effacé. Le champ de l'inscription est enveloppé d'un double bandeau. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m90.

T▨OTIDIO
SECVN▨O
I▨▨DIAE CORIDI
FO▨▨IA▨▨MELLAE

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 357.

BURMANN, p. 22. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 10, n. 64. — ROMIEU (*Voss*), p. 116. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 11. — GRUTER, 872, 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 13 v°. — RULMAN, n. 86. — G. LAFONT, f° 128. — SÉGUIER, p. 29, 6. — VIGUIER, t. 2, p. 34. — BOUSQUET, t. 2, p. 35.

Burmann, ligne 1 : T·FOTIDIO | SECVNDO | l. 3 : FOTIDIAE·GEMELLAE. — Séguier : ET·DIO | SECVNDO | ..... ARILI | ...ELIX.

T. [*F*]*otidio Secun*[*d*]*o;* [*Foti*]*diae Coridi; Fo-*[*tid*]*ia*[*e Ge*]*mellae.*

« A Titus Fotidius Secundus; à Fotidia Coris; « à Fotidia Gemella ».

504

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Perdue.

.... FRVG
... A SEMP
A·I·DO

SÉGUIER, p. 23, n. 9.

... *Frug[i]* ... *A. Semp(ronius)* ? ...

505

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne.

FLA
FVFICIA

SÉGUIER, p. 7, n. 5. — VIGUIER, t. 2, p. 114. — BOUSQUET, t. 2, p. 108 (2).

... *Fla... Fuficia* ...

506

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue ?. Vue par Barry. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m20.

FICIO·Q·L·D
AE·Q·L·IVCVN

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 203 v°. — SÉGUIER, p. 20, n. 4. — Manque dans VIGUIER & dans BOUSQUET.

[*Q. ? Fu*]*ficio, Q. l(iberto), D...*; [*Fufici*]*ae, Q. l(ibertae), Iucun*[*dae*].

« A Quintus Fuficius D..., affranchi de Quintus; « à Fuficia Jucunda, affranchie de Quintus ».

507

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire arrondi au sommet à l'angle gauche. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m90. Hauteur d'une lettre, 0m10.

AVO·ET·Q·FV
DAE·L·Q·FVFIO
LAELIA·P·L·AVCT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 77. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 313. — SÉGUIER, p. 12, n. 10. — VIGUIER, t. 3, p. 145. — BOUSQUET, t. 3, p. 107.

Viguier, ligne 3 : L·AELIO, &c.

...*avo et Q. Fu*[*ficio*] (*Fufio* ?) ... [*et ... Iucun*]*dae* ? *l(ibertae)*; *Q. Fufic*[*ius*] (*Fufius* ?) ... *Laelia, P. l(iberta), Auct*[*a*].

« ...avus & à Quintus Fuficius (Fufius ?) ... & à « ... Jucunda ?, son affranchie; à Quintus Fuficius « (Fufius ?) ... Laelia Aucta, affranchie de Publius ».

508

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment rectangulaire concave. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m70.

O M·L·ANTIOC.
RVS VIVIT FVLV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 223. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 154, 3. — SÉGUIER, in-12, p. 25, n. 3. — VIGUIER, t. 2, p. 87. — BOUSQUET, t. 2, p. 82.

Séguier : M L·AVTIO | RVS VIVIT FVN.

...[*i*]*o, M. l(iberto), Antioc*[*ho*] ...*rus. Vivit, Fulv*[*ia*] ...

« ...ius Antiochus, affranchi de Marcus ...rus. « Vivante, Fulvia ... ».

M. Allmer a rapproché de cette inscription un fragment qui appartenait à la même pierre (également concave, même hauteur, même hauteur pour les lettres, largeur 0m50). Il a été découvert en juin 1874 & porte l'inscription suivante (à Lamourguier) :

M·FVLVI
VIVS·M·L·HILA

Copie de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 291. — BARRY. — LEBÈGUE.

L'inscription complétée serait donc :

M. Fulvio, M. l(iberto), Antioc[*ho, M. Ful*]*vius, M. l(ibertus), Hilarus. Vivit, Fulv*[*ia*] ...

« A Marcus Fulvius Antiochus, affranchi de « Marcus, Marcus Fulvius Hilarus, affranchi de « Marcus. Vivante, Fulvia ... ».

509

NARBONNE. — Courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVONT
FVLVIVS
TATA ET
VLIA L·L·FLORA
5 SIBI·ET·SVIS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 134 v°. — SÉGUIER, p. 28, n. 1. — VIGUIER, t. 3, p. 157. — BOUSQUET, t. 3, p. 119. — DUMÈGE, *Comptes-rendus & mémoires de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 39.

Séguier : VIVONT | ...VLVIVS | ...TATA · ET | ... TIOR | ... SVIS. — Dumège, ligne 4 : IVLIA.

Vivont. ... Fulvius Tata et [*I*]*ulia, L. l(iberta), Flora; sibi et suis.*

« Vivants. ... Fulvius Tata & Julia Flora, affran- « chie de Lucius; à eux & aux leurs ».

510

Narbonne. — A la tour Moresque. Découverte en 1799. Perdue.

VIVIT
FVLVIVS TERTIVS
BI-ET-L-FVLVIO BELLONI
TRONO-SILENA
5 STAE- XORI
VIA-LIBERALIS-L
VIA-EXCHEF
IA-AMARILLIS
NATVS-E-RECEPTVS

Copie de Bousquet, t. 3, p. 48. (Marquée d'un astérisque.)

Vivit, [L.] Fulvius Tertius, [si]bi et L. Fulvio ... Belloni [pa]trono; Sileniae [Fau]stae ? [u]xori. [Ful]via Liberalis l(iberta); [Ful]via Exc..... [l(iberta)]; Fulv[ia Amarillis [l(iberta)] ...natius, L. l(ibertus) ?, Receptus ?.

« Vivant, Lucius Fulvius Tertius, à lui-même « & à Lucius Fulvius Bello, son patron; à Silen- « nia Fausta ?, sa femme. Fulvia Liberalis, son « affranchie; Fulvia ....., son affranchie; Fulvia « Amarillis, son affranchie; ...natius Receptus, « affranchi de Lucius ? ».

511

Narbonne. — Au pont de la porte de Béziers Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1778. Fragment de stèle arrondie. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m50.

C-FVL
VARTION
O-IVLIO
ESCENTI-

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 353. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 4 : ESCENTI.

C. Ful[vio ... Q]uartion[i] ?; Q. ? Iulio [Cr]escenti.

« A Caius Fulvius Quartio ...; à Quintus ? Ju- « lius Crescens ».

512

Narbonne. — Au musée, salle haute. Fragment de marbre blanc. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m30.

IVS
FVRFA
TERTIA

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 152, ligne 2 : FVREA. — Omise par Tournal.

... Furfa ...? Tertia ...

« ... Furfa ... ? Tertia ... ».

G

513

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur de la base, 0m25; du couronnement, 0m25; du champ, 0m65; largeur du champ, 0m40.

D - M
GABERIAE
PHILETIS
BER
5 TIGRIX
LIB

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 263. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 18. — Rainouard (*Laporte*), f° 8, n. 48. — Romieu (*Voss*), p. 113. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 48. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 15. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 940, 8. — Garrigues (*Autogr.*), f° 68 v°. — Id. (*Copie*), f° 37 v°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 108. — G. Lafont, f° 149. — Pech (*Paris*, 9997), n. 11. — Séguier, p. 25, n. 13. — Viguier, t. 1, p. 305. — Bousquet, t. 1, p. 329.

Burmann, ligne 4 : GABERTA; l. 7 : PIENTISS. — Bousquet, l. 4 : GABITA.

D(iis) M(anibus) Gaberiae Philetis (Philetes ?), [Ga]ber[ia] Tigrix, lib(ertae) [pientissimae].

« Aux dieux Mânes de Gaberia Philete, Gaberia « Tigrix, à son affranchie très-affectueuse ».

514

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1878. Fragment rectangulaire. Au-dessus de l'inscription, deux sphères gravées

en creux. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m12.

V·P·G
Θ·GALLO
H

Copie de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 213. — BERTHOMIEU, 386. — LEBÈGUE.

515

NARBONNE. — Aux fondations de la vicomté. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi.

ALLONIO·P·L
V·ET CH
IA·P·L·CLIENTA·V·P·GALL

Avant l'A qui commence la première ligne, traces indistinctes d'un G.

Copie de M. BERTHOMIEU, 461. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

516

NARBONNE. — Aux fondations de la vicomté. A la cour des postes, sous la taverne. Trouvée en 1879. Stèle rectangulaire arrondie au sommet. Au-dessus de l'inscription, deux sphères gravées en creux. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m66.

CAPIT
YTERIN
ONIVS CAPI
S

Copie de M. BERTHOMIEU, 465. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

517

NARBONNE. — Aux fondations de la vicomté. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m58.

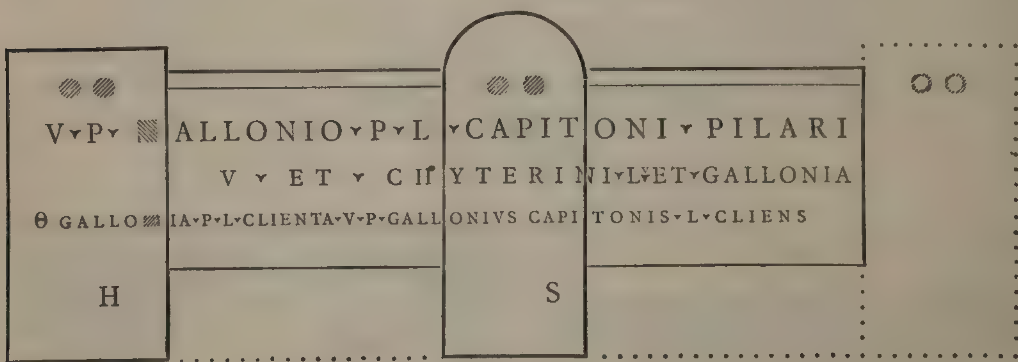
ONI PILARI
NI·L·ET GALLONIA
TONIS·L·CLIENS

Après l'I qui termine la première ligne, on peut entrevoir un fragment d'un O.

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 462. — LEBÈGUE.

M. THIERS a aussi beaucoup contribué au déchiffrement de ces inscriptions.

Ces quatre inscriptions formaient, avec une cinquième qui est détruite, une inscription complète courant sur la face d'un monument qu'on peut aisément reconstituer. Voici comment elles étaient disposées :



La première ligne, sur les quatre fragments, a 0m12; la seconde, 0m107; la troisième, 0m087.

Cf. BERTHOMIEU, nos 386, 461, 462, 465. (Restitution de MM. THIERS & ALLMER, *Revue épigr.*, n. 213.

V(ivo), P. [G]allonio, P. l(iberto), Capitoni, pilari[o]; v(ivae) et Chyterini l(ibertae); v(ivae) et Gallonia(e) ..... θ(ανοῦσα) *Gallo[n]ia, P. l(iberta), Clienta; v(ivus), P. Gallonius, Capitonis l(ibertus), Cliens. H(oc) [m(onumentum) h(eredes) n(on)] s(equitur)* .....

« Vivant, à Publius Gallonius Capito, jongleur, « affranchi de Publius; vivante, & à Chyterine, « son affranchie; &, vivante, à Gallonia ... Morte, « Gallonia Clienta, affranchie de Publius. Vivant, « P. Gallonius Capito. Ce monument ne passe pas « aux héritiers ..... ».

Gallonius fut jongleur, & cette inscription doit être reportée à la lettre *P* du chapitre intitulé « *Arts & Métiers* ». Nous la remettrons, sur nos *Tables*, à la place qui lui doit être assignée. M. Allmer a remarqué, après M. Berthomieu, que les sphères gravées en creux représentaient des balles, instruments de la profession de Gallonius. M. Thiers a même distingué le dessin en forme de losange de l'enveloppe en peau qui recouvrait la laine ou le cuir de ces balles.

518

NARBONNE. — A la porte Connétable. Perdue.

L·GAVIDIO·L·F	VIVIT
PAP·POLLIONI	L·GAVIDIVS L·F·Q·N
FRATRIS	PAP·SCAEVA
	SIBI·ET·SVIS

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 97. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 21. — ID. (*Copie*), f° 17 r°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 98. — G. LAFONT, f° 279. — PECH (*Paris*, 9997), n. 40 *a*. — MURATORI, 1466, 4. — VIGUIER, t. 3, p. 82. — BOUSQUET, t. 3, p. 60.

L. Gavidio, L. f(ilio), Pap(iria tribu), Pollioni, fratri. Vivit, L. Gavidius, L. f(ilius), Q. n(epos), Pap(iria tribu), Scaeva, sibi et suis.

« A son frère Lucius Gavidius Pollio, fils de « Lucius, de la tribu *Papiria*. Vivant, Lucius « Gavidius Scaeva, fils de Lucius, petit-fils de « Quintus, à lui-même & aux siens ».

519

NARBONNE. — Perdue. Bas-relief représentant une colonne. La première ligne de l'inscription est gravée au-dessus de la colonne; le reste de l'inscription est divisée par cette colonne en deux parties.

VIVIT

FABERIA	θ
C·L	GAVIA L·L·
BACEIS	QVIETA

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 42. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 22, n. 141. — ROMIEU (*Voss*), p. 108. — ID. (*Laporte*), f° 2, n. 4. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 1. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, 974, 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 16 v°. — ID. (*Copie*), f° 20 r°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 100. — G. LAFONT, f° 349, 3. — PECH (*Paris*, 9997), n. 72. — MURATORI, 1581, 8. — VIGUIER, t. 3, 147. — BOUSQUET, t. 3, p. 110.

Romieu (*Laporte*), ligne 1 : FAVERIA. — Garrigues (*Autogr.*), 2me inscr., l. 2 : GAVIO. — Pech, l. 3 : BACFIS. — Muratori : BACHIS. — Viguier : GAVIA·C·L BACCEIS.

Vivit, [G]aberia, C. l(iberta), Bacchis. θ(avotos), Gavia, L. l(iberta), Quieta.

« Vivante, Gaberia Bacchis, affranchie de Caius. « Morte, Gavia Quieta, affranchie de Lucius ».

520

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. La première ligne est inscrite sur le bandeau. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m45; largeur, 0m60.

ARBITRĀV
GAVIAE·L·F
TERTIAE·ET
L·CORNELI
5 FIRMONI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 111. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 29. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 13, n. 82. — ROMIEU (*Voss*), p. 117. — ID. (*Laporte*), f° 11, n. 93. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 21. — GRUTER, 1061, 14. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 50 v°. — ID. (*Copie*), f° 33 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 107. — RULMAN, n. 155. — G. LAFONT, f° 323. — VIGUIER, t. 3, p. 282. — BOUSQUET, t. 3, p. 246.

Burmann, ligne 5 : FIRMONIS.

Arbitratu Gaviae, L. f(iliae), Tertiae et L. Cornelii Firmoni[s].

« Par la volonté de Gavia Tertia, fille de Lucius, « & de Lucius Cornelius Firmo ».

521

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment de stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m32; largeur, 0m54.

VIVIT
Ↄ GAVIVS P[illegible]
ALEXSANDE[illegible]

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 67. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 206. — VIGUIER, t. 3, p. 3. — BOUSQUET, t. 3, p. 80 : « A la courtine de la porte Royale ».

Vivit, [P.] Gavius, P. [l(ibertus)], Alexsande[r].

« Vivant, Publius Gavius Alexander, affranchi « de Publius ».

522

NARBONNE. — A l'arsenal, encastrée dans le mur du fond. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m20.

VIVIT
Ↄ·GAVIVS
ALEXSANDER

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY.

PECH (*Paris*, 9997), n. 76, qui indique la provenance de cette inscription, l'écrit ainsi : VIVIT | P·GAVIVS | ALEXSANDER. — SÉGUIER, p. 16, n. 15, écrit : CAVIVS | ALEXAND. — Il y a évidemment, chez les épigraphistes, confusion entre cette inscription & l'autre inscription presque identique.

Vivit, [P. ? D. ?] Gavius, [P. ? D. ? l(ibertus)], Alexsander.

« Vivant, Publius (*ou* Decimus) Gavius Alexan-
« der, affranchi de Publius (*ou* Decimus) ».

523

NARBONNE. — « Au ravelin de la porte Connétable » (SÉGUIER, VIGUIER). Perdue,

C·GAVI·CRETICI
C·G GREG MI
V·IN·A·P·XL

Copie de LAFONT.

SÉGUIER, *Mss.*, f° 6, n. 6. — G. LAFONT, f° 187. — VIGUIER, t. 2, p. 75. — BOUSQUET, t. 2, p. 76. — BARRY, 74.

[Dis Manibus] C. Gavi(i) Cretici, C. G[avii] Grecini ?. [In f(ronte) p(edes) X]V ?; in a(gro) p(edes) XL.

« Aux dieux Mânes de Caius Gavius Creticus &
« de Caius Gavius Grecinus ?. Quinze ? pieds de
« front; quarante pieds de profondeur ».

Cette inscription est perdue & probablement mal copiée. Aussi est-il difficile de se prononcer sur le seul mot qui nous offre de l'intérêt. Il faut évidemment suppléer, à la seconde ligne, *C. Gavius.* Faut-il supposer ensuite un *cognomen* d'affranchi (*Grecinus* ou tout autre), ou bien adopter la lecture donnée & traduire, comme Barry, par *Gregarius miles?* Il nous semble que le nom de Caius Gavius doit être, comme le nom du précédent, suivi immédiatement du *cognomen* ou d'un titre qui puisse s'enclaver entre le nom & le *cognomen. Miles* n'est pas dans ce cas.
Greg(arius) miles est, en outre, une leçon inusitée. Dans le cas où l'hypothèse de Barry serait bonne, il vaudrait mieux lire *greg(alis)*, qui se rencontre sur de nombreux diplômes militaires décernés à des soldats de la flotte ou des ailes auxiliaires.

524

NARBONNE. — Au bastion Damville. Perdue.

VIVIT
M·GAVIVS
M·L·DIOPHANTI
ET·M·GAVIO
5 ELEVTERO

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 78. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 48 v°. — G. LAFONT, 390, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 259. — BOUSQUET, t. 3, p. 236.

Vivit, M. Gavius, M. l(ibertus), Diophant[es] ?; [sibi] ? et M. Gavio Eleutero.

« Vivant, Marcus Gavius Diophantes, affranchi
« de Marcus; à lui & à Marcus Gavius Eleuthe-
« rus ».

525

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire, arrondi par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m55.

VIVIT
L·GAVIVS·T·F
SECVNDVS
P·Q·XV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU. 317. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 21. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 10, n. 58. — ROMIEU (*Voss*), p. 115. — ID. (*Laporte*), f° 8, n. 69. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 2. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER. 912, 14. — GARRIGUES (*Copie*), f° 15 v°, 3. — CATEL, *Hist.*, p. 97. — G. LAFONT, f° 120. — PECH (*Paris*, 9997), n. 37. — SÉGUIER, p. 30, n. 6. — VIGUIER, t. 2, p. 122. — BOUSQUET, t. 2, p. 144.

Séguier, ligne 2 : L GAVIVS TA...

Vivit, L. Gavius, T. f(ilius), Secundus. P(edes) q(uadrati) ? (quoquoversus ?) XV.

« Vivant, Lucius Gavius Secundus, fils de Titus.
« Quinze pieds dans tous les sens ».

526

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Perdue.

M·GEGANO
PAMPHILO

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 252. — SÉGUIER, p. 17, n. 3. — VIGUIER, t. 2, p. 158. — BOUSQUET, t. 1, p. 138, 1.

Séguier : M·GEGAR... | PAMPHILO.

M. Ge...nio Pamphilo.

« A Marcus Ge...nius Pamphilus ».

527

NARBONNE. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Stèle cintrée. Femme debout dans une niche, tenant un enfant par la main. Corbeille à leurs pieds. L'inscription, sauf la dernière ligne, est au-dessus de la tête de l'enfant. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60.

GEMELLVS
VXSORI·ET
F·AGRIPINÆ

Au-dessous :

DIDIENAE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 78. — GARRIGUES, f° 86. — G. LAFONT, f° 293. — SÉGUIER, p. 9, n. 3. — VIGUIER, t. 2, p. 246. — BOUSQUET, t. 2, p. 228.

Burmann : GEMELLVS | VXSORI·ET | F·AGRIPINA | ..... | DIDIENAE | C·FILI. — Garrigues : *id.* sauf AGRIPPINAE & la dernière ligne qui manque. — Séguier : GEMELLVS VAS | ..... | DIDIENA.

Gemellus ... uxsori et ... f(iliae) Agrippinae. — Didienae, [C. f(iliae)] ...

« Gemellus à sa femme ... & à Agrippine, fille « de ... — A Didiena ..., fille de Caius ».

528

NARBONNE. — Aux remparts. A Lamourguier. Stèle rectangulaire écornée à droite. — Hauteur, 1ᵐ10; largeur, 0ᵐ55.

D · M
GEMINIÆ
CHRYSIDIS
▨XIT AN·XIII
5 ▨MINIA CHREST
▨CHRYSOGONVS
COL
PATRES

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 11.

Bulletin monumental (lettre de TOURNAL), 1871, pp. 71 & 72.

D(iis) M(anibus) Geminiae Chrysidis, [vi]xit an(nos) XIII, [Ge]minia Chrest[e, et Geminius] Chrysogonus, col liberti), patres.

« Aux dieux Mânes de Geminia Chrysis. Elle a « vécu treize ans. Ses parents Geminia Chreste & « Geminius Chrysogonus, coaffranchis ».

529

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

ARBITRATV
NI·GENIALI·IVCVND

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, fᵒ 324 vᵒ. — VIGUIER, t. 3, p. 285. — BOUSQUET, t. 3, p. 249.

Bousquet, ligne 2 : GENILI.

Arbitratu ...ni(i), Geniali[s l(iberti)], Iucund(i).

« Par la volonté de ...nius Jucundus, affranchi « de Genialis ».

530

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

GIARIAE
Q · F
ATOLISO

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, fᵒ 335 vᵒ. — VIGUIER, t. 2, p. 100. — BOUSQUET, t. 2, p. 97.

Giariae ?, Q. f(iliae), ... Atoliso ?.

« A Giaria ?, fille de Quintus; ... A ... Atolisus ? ».

Ces deux noms ont été probablement trop mal copiés pour qu'on puisse les rétablir avec vraisemblance.

531

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur de la base, 0ᵐ30; du champ, 0ᵐ70; du couronnement, 0ᵐ20; largeur, 0ᵐ40.

D · M
GRANI·ZOSI▨
▨VRVNCEIVS
▨OTVS·AMIC▨
5 ▨IISSIM▨

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 10. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, fᵒ 302. — VIGUIER, t. 1, p. 301. — BOUSQUET, t. 1, p. 325.

Les mss. donnent ROTVS. M. Allmer propose PROTVS.

D(iis) M(anibus) Grani(i) Zosi[mi, A]urunceius [N]otus ? (Protus ?), amic[o p]iissim[o].

« Aux dieux Mânes de Granius Zosimus, Au« runceius Notus (*ou* Protus), à son ami très« affectueux ».

H

532

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

HELENA
AE VIV SO
PHILOMVSO
HIC·EST·SEP
5 Q·XV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, fᵒ 268. — SÉGUIER, p. 14, n. 11. — VIGUIER, t. 2, p. 4. — BOUSQUET, t. 2, p. 18.

Séguier : NELE | AEVIVS | PHILOM.

... Helena, ...ae [l(iberta) ?], viv(a) s[ibi et] ? ... Philomuso ... hic est sep(ulta). [P(edes)] q(uadrati) XV.

« ... Helena, affranchie de ... ? vivante, à elle« même & à ... Philomusus ... elle repose ici. « Quinze pieds carrés ».

533

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency (encore en place). Bloc

rectangulaire presque effacé. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m12.

RIALI
IELENAE·VXORIS
ET·CONLIBERTI

Au-dessous, quelques traces de lettres.

Copie de BARRY. — LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : ET·CONLIBERTI.

G. LAFONT, f° 308. — SÉGUIER, p. 12, n. 2. — VIGUIER, t. 3, p. 207. — BOUSQUET, t. 3, p. 170.

Lafont ajoute : S·L·MEI. — Séguier : ENA...ORIS | CONLIBER | MER.

...riali ... Helenae uxoris ... et conliberti ...

« ...rialis ... de sa femme Helena ... & ... cama-« rade d'affranchissement ... ».

534

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet. Rosace d'acanthe au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m58.

C·HELVIVS
C · L
EROS
H · E · S

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 126. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 92. — RAINOUARD, f° 31, n. 191. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 12. — G. LAFONT, f° 329. — PECH (*Paris*, 9997), n. 52. — VIGUIER, t. 3, p. 95. — BOUSQUET, t. 3, p. 66.

Les mss. lisent, ligne 4 : F·H·E·S. — Bousquet, l. 1 : HELENVS

C. Helvius, C. l(ibertus), Eros, h(ic) e(st) s(epultus).

« Ci-gît Caius Helvius Eros, affranchi de Caius ».

535

NARBONNE. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m63.

M·HELVIVS·M·L
HERMOGENES
M·HELVIVS·M·L
INGENVOS·ANNOR
5 XVIII HIC EST SEPVLT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 481. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : HERMOGENES; l. 5 : XVIIIHIC·EST SEPVLT.

G. LAFONT, f° 298. — SÉGUIER, p. 9, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 138. — BOUSQUET, t. 3, p. 100.

M. Helvius, M. l(ibertus), Hermogenes; M. Helvius, M. l(ibertus), Ingenu(u)s, annor(um) XVIII, hic est sepult(us).

« Marcus Helvius Hermogenes, affranchi de « Marcus; Marcus Helvius Ingenuus, affranchi « de Marcus, âgé de dix-huit ans, repose ici ».

536

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m55.

VIVI
ROS·HERACLIDA
L

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 273. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Vivit, [E]ros, Heraclida[e] l(ibertus) ? ...

« Vivant, Eros, affranchi d'Heraclide ? ... ».

537

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire retaillée à droite, arrondie à la partie supérieure. Rosace d'acanthe au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m65.

θ
D · HEREN
ASELLIAE·C
P · Q · XV

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 15. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 45. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 20, n. 125. — ROMIEU (*Voss*), pp. 120 & 175. — ID. (*Laporte*), f° 15, n. 126. — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 18. — GRUTER, p. 873, n. 5. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 25 v°. — RULMAN, n. 87. — G. LAFONT, f° 331. — SÉGUIER, p. 13, n. 13. — VIGUIER, t. 2, p. 91. — BOUSQUET, t. 2, p. 86.

Garrigues, ligne 2 : D HERENI.

θ(ανόντι), *D. Heren[nio] ... Aselliae, C. [l(ibertae) ?], ... P(edes) q(uadrati) ? (quoquoversus ?) XV.*

« Mort, à Decimus Herennius ... à Asellia ..., « affranchie de Caius ?. Quinze pieds dans tous « les sens ».

538

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Découverte en 1879. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m27; largeur, 0m72.

VIVVS
L·HERENNIVS
PHILIPPVS·SIBI
ET·SVIS

Copie de M. BERTHOMIEU, 459. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : VIVVS; l. 4 : SVIS. — LEBÈGUE.

Vivus, L. Herennius Philippus, sibi et suis.

« Vivant, Lucius Herennius Philippus, à lui & « aux siens ».

539

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

HERENNVLEIA · P · L · OPTATA
VIVA · SIBI · ET · CONIVGI · DE
SVO · FECIT
Q · H · N · S

Copie de Burmann.

Burmann, p. 48. — Rainouard (*Laporte*), f° 21, n. 133. — Romieu (*Voss*), p. 121. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 130. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 7. — Gruter, 978, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 20 v°; omet la quatrième ligne. — Id. (*Copie*), f° 24 v°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 102. — Rulman, n. 120. — G. Lafont, f° 263. — Pech (*Paris*, 9997), n. 18. — Séguier, p. 15, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 61. — Bousquet, t. 3, p. 39.

Rulman, ligne 1 : HENNVLEIA.

Herennuleia, P. l(iberta), Optata, viva, sibi et coniugi, de suo fecit. ... H(eredes) n(on) s(equitur).

« Herennuleia Optata, affranchie de Publius, « vivante, a érigé ce monument à ses frais, à « elle & à son mari. Ce tombeau ne passe pas « aux héritiers ».

Une erreur a probablement fait lire la lettre Q avant H · N · S. Peut-être cependant faut-il traduire par : *quod heredes, &c.*

540

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. (Lue par Barry en 1870.) Cippe tronqué par la base. — Hauteur des lettres, 0m08 — 0m07.

VIVONT
L · HERENNVLEIVS
L · L · AMOENVS

Copie de Barry.

Burmann, p. 14. — Rainouard (*Laporte*), f° 6, n. 35. — Romieu (*Voss*), p. 112. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 45. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 19. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, p. 788, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 28. — Id. (*Copie*), f° 35, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 108. — Rulman, n. 56. — Séguier, p. 20, n. 2. — Muratori, 1468, n. 1. — Viguier, t. 2, p. 68. — Bousquet, t. 2, p. 70.

Burmann & les autres mss. ajoutent, ligne 4 : SIBI ET INGENVAE. — Scaliger (*Onciales*) supprime VIVONT.

Vivont, L. Herennuleius, L. l(ibertus), Amoenus, [sibi et Ingenuae ...]

« Vivants, Lucius Herennuleius Amoenus, af- « franchi de Lucius, à lui & à Ingenua ...

541

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bandeau. — Hauteur, 0m24; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m10.

A · L · L · HILARA · RVBRI

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 369. — Copie dessinée de M. Allmer : PVBRI.

G. Lafont, f° 130 v°. — Séguier, p. 29, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 133. — Bousquet, t. 3, p. 95.

...[i]a, L. l(iberta), Hilara; Rubri[us] ? ...

« ...ia Hilara, affranchie de Lucius; Rubrius ?... ».

542

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m45.

L · HIRIVS
L · F · SEXTIO
FECIT · SIBI · ET
M · F · MAX
5 IVLIAE · Ↄ · L

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 108. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : FECIT · SIBI · ET; l. 5 : AVCTAE Ↄ · L.

L. Hirius, L. f(ilius), Sextio, fecit sibi et ... M. f(iliae), Max[imae; Ca]muliae ?, mulieris l(ibertae) ...

« Lucius Hirius Sextio, fils de Lucius, a élevé « ce tombeau à lui & à ... Maxima, fille de Mar- « cus; à Camulia ..., affranchie d'une femme ... ».

543

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m40; hauteur du champ, 0m30; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m145.

P · HORDIONIVS

Des points sont marqués au centre des O.

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 405. — Barry. — Lebègue.

P. Hordionius ...

« Publius Hordionius ... ».

544

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Vue par Barry en 1870 : cippe étêté; bas-relief représentant deux personnages debout. — Hauteur des lettres, 0m05. Inscription presque illisible.

HORDIONIV
M · L NNV

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 227. — Viguier, t. 2, p. 62 *bis*. — Bousquet, t. 2, p. 80.

Lafont : M · HORDIONIVS | M DRIENVS.

[M.] Hordioniu[s], M. l(ibertus), ...nnu[s] ...

« Marcus Hordionius ...nnus, affranchi de Mar- « cus ... ».

545

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

HORDIONIVS
L·BARNAEVS
ET·T·HORDIO

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 227, 4. — SÉGUIER, p. 16, n. 18. — VIGUIER, t. 2, p. 71. — BOUSQUET, t. 2, p. 72.

Séguier : HOREIO VS | ARNAEVS | ET HORDIO.

[*T.*] ? *Hordionius*, [*T.*] ? *l(ibertus)*, *Barnaeus*, [*sibi*] *et T. Hordio*[*nio*] ...

« Titus Hordionius Barnaeus, affranchi de Titus, à lui & à Titus Hordionius ... ».

546

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

L·HORTENS
ARBITRA
C·CAECILI·A
L·HORTENSIVS

Copie de LAFONT (la fin de la quatrième ligne légèrement effacée).

G. LAFONT, f° 210, 1. — SÉGUIER, p. 19, n. 13. — VIGUIER, t. 3, p. 287. — BOUSQUET, t. 3, p. 251.

Séguier : L HORTENS | ARBIT.

L. Hortens[*ius*] ... *arbitra*[*tu*] *C. Caecili*(*i*) ... *L. Hortensius* ...

« Lucius Hortensius, ... par la volonté de Caius Caecilius ... Lucius Hortensius ... ».

547

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire entouré d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m45; longueur totale, 1m30; longueur du champ, 1m15. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m14.

L·HORTENSIO
EPIGONO
IVLIA·HERACLEA

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 432. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : IVLIA.

BURMANN, p. 6. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 3, n. 18. — ROMIEU (*Voss*), p. 108. — ID. (*Laporte*), f° 3, n. 18. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 10. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, 789, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 66. — RULMAN, n. 57. — G. LAFONT, f° 194. — SÉGUIER, p. 21, n. 3. — VIGUIER, t. 2, p. 36. — BOUSQUET, t. 2, p. 37.

Ligne 2. Romieu (*Voss*), Scaliger (*Cursif*) : EPICONO; Garrigues : EPICONO | ERACLEA; Scaliger (*Onciales*), Gruter, Rulman : EPICVRO.

L. Hortensio Epigono, Iulia Heraclea.

« A Lucius Hortensius Epigonus, Julia Heraclea ».

548

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1879. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m50; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m70.

Q·L·HOSPITAE
FRVGI
▨VRILLIO FRA

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 426. — LEBÈGUE.

..., *Q. l*(*ibertae*), *Hospitae Frugi*, ... [*...ius S*]*urillio, fra*(*ter*) ...

« A ... Hospita Frugi, affranchie de Quintus, ...ius Surillio, son frere ... ».

I

549

NARBONNE. — « Aux murs de la ville » (GARRIGUES). Perdue.

MIO MI·LI
IANVARI
LITE·CONTVBER
NALI·BENE·DE·SE
MERITO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 69. — GRUTER, 985, 5. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 67. — RULMAN, 140. — VIGUIER, t. 1, p. 250. — BOUSQUET, t. 1, p. 270. — BARRY, 73.

Viguier & Barry, ligne 1 : MIOGMI.

Cette inscription est trop mutilée & peut-être trop mal copiée pour qu'on puisse la restituer avec vraisemblance. Voici la lecture de Barry : *Postumio, gregario militi, Postumius ?, Ianuarii filius, militi ? contubernali bene de se merito.*

Il n'est pas probable que cette inscription soit militaire; le G de la première ligne, qui suggère à Barry l'hypothèse de *gregarius* (mieux vaudrait *gregalis*), n'existe pas dans les copies de Burmann & de Garrigues. *Ianuarii filius* est une leçon peu usitée. Il faut peut-être lire :

...mio, M. l(iberto), Li..., Januari[a Me]lite ?, contubernali bene de se merito.

« A ...mius Li..., affranchi de Marcus, Januaria « Melite : à son camarade, qui a bien mérité « d'elle ».

Le *nomen* & le *cognomen* de l'affranchi peuvent être facilement suppléés : *Dammius, Decimius, Postumius*, &c., *Liburnus, Ligus*, &c.

550

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Stèle arrondie à la partie supérieure & ornée d'une rosace. Perdue.

RVBVS·SIBI
IANVERIO
EN

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 198. — Viguier, t. 2, p. 74. — Bousquet, t. 2, p. 75.

Bousquet, ligne 1 : Ↄ RVBVS.

... *[mulieris libertus] ?, Ru[f]us ?, sibi [et] Ianu[a]rio ?* ...

« ... Rufus ?, affranchi d'une femme, à lui & à « Januarius ... ».

551

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Découverte en 1875. Cippe arrondi à la partie supérieure, martelé en bas. — Hauteur, 0^m55 ; largeur, 0^m62.

VIVONT
▨IGNIVS SEX
·ATVLVS·
▨▨▨▨▨▨
5 ▨▨XS▨

Copie dessinée de M. Allmer : la première lettre de la troisième ligne est un S ou un C. — Barry. — Berthomieu, 219. — Lebègue.

Vivont. Ignius, Sex. [f(ilius) ? l(ibertus) ?], Catulus ? (Satulus ?) ..... [u]xs[ori] ...

« Vivants. Ignius Catulus ? (Satulus ?), fils (*ou* « affranchi) de Sextus, (à lui & à) sa femme ... ».

Le nom de la femme d'Ignius a été martelé à dessein.

552

Narbonne[1]. — Perdue.

L·IGNIVS
L·FIRMO
HIC EST SEPVLT
IN FRO·P·XV

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 31. — Rainouard (*Laporte*), p. 14, n. 85. — Romieu (*Voss*), p. 118. — Id. (*Laporte*), f° 11, n. 97. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 4. — Gruter, 873, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 47 v° & f° 68 v°. — G. Lafont, 391, 2. — Viguier, t. 3, p. 109. — Bousquet, t. 3, p. 173.

Burmann, Rainouard, Romieu, Scaliger, Gruter, ligne 3 : HIC·SEPVLT·EST.

L. Ignius, [L.] l(ibertus), Firmo, hic est sepultus. In fro(nte) p(edes) XV.

« Ci-gît Lucius Ignius Firmo, affranchi de Lu- « cius. Quinze pieds de front ».

553

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle quadrangulaire. — Hauteur, 0^m70 ; largeur, 0^m55.

V
Q·IGNIVS
MEROPS·SI
BI·ET·IGNIAE
5 HELPIDI·VXSORI
ET SVIS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 123. — Copie dessinée de M. Allmer : entre les lignes 5 & 6, un grand interligne au milieu duquel est un trou rond ; ligne 6 : ▨▨IS.

Burmann, p. 11. — Rainouard (*Laporte*), f° 5, n. 26. — Romieu (*Voss*), p. 110. — Id. (*Laporte*), f° 5, n. 35. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 16. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 790, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 31. — Id. (*Copie*), f° 22 v°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 101. — Rulman, n. 58. — G. Lafont, f° 333. — Viguier, t. 3, p. 28. — Bousquet, t. 3, p. 5.

Burmann : manque la première ligne ; ligne 5 : HEIPIDI.

V(ivit), Q. Ignius Merops, sibi et Igniae Helpidi uxsori, et suis.

« Vivant, Quintus Ignius Merops, à lui & à sa « femme, Ignia Helpis, & aux siens ».

554

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

Q·IGNIO C·L
PVLLO A▨▨
PVBRENSI E▨▨
VRISCA L·PATRO
▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨
VIVONT

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 159, 3. — Viguier, t. 3, p. 244. — Bousquet, t. 3, p. 204.

Q. Ignio, C. l(iberto), ... [Ta]urisca ? l(iberta), patro(no) ..... — Vivont .....

« L'affranchie Taurisca ? à son patron Quintus « Ignius ..., affranchi de Caius. — Vivants ...

Le *cognomen Pullus* a peut-être été mal lu, ou

[1] G. Lafont, f° 179, donne à tort l'épitaphe d'un IGNIVS FAVSTVS ; c'est IVNIVS qu'il faut lire. Cf. *ad verb.*

tout au moins ces lettres sont probablement la fin d'un mot. La troisième ligne a pu désigner une profession ou une origine. Il y avait dans la Province un étang *Rubresis*, & peut-être un *vicus* de ce nom ; mais la copie que nous avons ne nous inspire aucune confiance. — Le mot VIVONT commençait une autre épitaphe.

555

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire, inscrit à gauche, surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m58 ; hauteur du champ, 0m30 ; longueur du champ, 0m60.

IRPIENA·M·L·RVFA
VIVA·SIBI·ET
M·IRPIENO·M·L
VERNAE·FRATRI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 88. — Copie dessinée de M. ALLMER : les lettres de toutes les lignes de même grandeur.

G. LAFONT, f° 334. — VIGUIER, t. 3, p. 80. — BOUSQUET, t. 3, p. 58.

Irpiena, M. l(iberta), Rufa, viva, sibi et M. Irpieno, M. l(iberto), Vernae, fratri.

« Irpiena Rufa, affranchie de Marcus, à elle, de « son vivant, & à son frère Marcus Irpienus « Verna, affranchi de Marcus ».

556

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire presque effacée. — Hauteur, 1m50 ; largeur, 0m65.

IO N
CI·L·IVCVNDO
F SI

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 282.

...io ...ci l(iberto), Iucundo ... f(ecit) ? si(bi) ?.

« A ... Jucundus, affranchi de ... ».

Inscription presque désespérée.

557

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Vue par Barry en 1869. Perdue depuis.

IVLIA
ITERONIS·L
ELICI

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 119 v°. — VIGUIER, t. 2, p. 233. — BOUSQUET, t. 2, p. 216.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 3 : ELIONI·A.

Iulia, [C]iteronis ? l(iberta), ...

« Julia, affranchie de Citero ? ... ».

Barry pensait que cette inscription, mal lue, était devenue le *Cicero* | *infelix* | *a...* | *...omusus*, cité par de nombreux épigraphistes. Viguier l'aurait copiée dans leurs recueils (t. 1, f° 1) & aurait ensuite lu directement cette inscription aux remparts, la rapportant ainsi deux fois, sans le savoir, d'une façon différente.

558

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne.

VIVIT
P·Q·X
IVLIA ANTATA
L·AVCTA

G. LAFONT, f° 340 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 125. — BOUSQUET, t. 3, p. 89.

Vivit ... P(edes) q(uadrati) X ... Iulia, ... l(iberta), Aucta.

« Vivant ... Dix pieds carrés ... Julia Aucta, « affranchie de ... ».

Première inscription incomplète, suivie d'une seconde inscription.

559

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet. Rosace au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m85.

V
VLIAE CALLIOP
VXSOR
Θ·C·IVLIO
5 PEREGR[...]
A[.]NOR[...]

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 190. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : VXOR.

G. LAFONT, f° 169. — SÉGUIER, p. 23, n. 7. — VIGUIER, t. 3, p. 49. — BOUSQUET, t. 3, p. 26.

Viguier : V V | IVLIA·ECALLION | VXOR | Θ·C·IVLIO | PEREGRINO | ANNOR | XVI.

V(ivae), [I]uliae Calliop[e] uxsor(i). θ(ανόντι), C. Iulio Peregr[ino] (filio), a[n]nor(um) [XVI].

« Vivante, à Julia Calliope, sa femme. Mort, à « Caius Julius Peregrinus, son fils, âgé de seize « ans ».

560

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne. Dalle rectangulaire brisée en bas.

IVLIAE Q·F
ORINTHIDIAE
IVLIO·DECVMA
IVLIAE·SECVND
5 IN·F·P·XX
IN A

Copie de LAFONT.

G. Lafont, f° 339. — Séguier, p. 7, n. 3. — Viguier, t. 2, p. 63. — Bousquet, t. 2, p. 63.

Iuliae, Q. f(iliae), [C]orinthidiae; Iulio Decuma[no] ?; Iuliae Secund[ae]. In f(ronte) p(edes) XX; in a(gro) | p(edes)] ...

« A Julia Corinthidia, fille de Quintus; à Julius « Decumanus ?; à Julia Secunda. Vingt pieds de « façade; ... pieds de profondeur ».

561

Narbonne. — Dans le cloître de l'église de Notre-Dame de Lamourguier. Perdue.

D · M
IVLIAE · HEN...
L · RVSTIC...
SATVRN...
5 VXSORI · KAR
ET · SIBI · IN · SO...
EIVS

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 6 r°. — G. Lafont, f° 83, 1. — Viguier, t. 1, p. 290. — Bousquet, t. 1, p. 313.

D(iis) M(anibus) Iuliae Hen..., Rustic[elius] Saturn[inus] ? uxsori kar(issimae) et sibi, in so[lo] eius.

« Aux dieux Mânes de Julia Hen..., Lucius « Rusticelius Saturninus ? à sa tres-chère femme « & a lui, dans sa concession ».

562

Narbonne. — Inscription trouvée dans les fouilles de l'ancien amphithéâtre. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m23; largeur, 0m37.

IVLIAE · C · LIBERT
HEROIDI
C · IVLIVS · NARBONESIS
LIB
5 PATRONAE ET SVIS POSVIT

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 596. — Tournal, *Catal.*, n. 177.

Iuliae, C. libert(ae), Heroidi, C. Iulius Narbonesis[1] *lib(ertus), patronae et suis posuit.*

« A Julia Herois, affranchie de Caius, Caius « Julius Narbonensis, affranchi de Julia, a élevé « ce monument à Julia, sa patronne, & aux siens ».

563

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m86. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m12.

IVLIA
OLYMPI · L
INGENVA · FRVGI
PVDENS · HIC · EST · SEPVLTA

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 62. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : Ivlia.

G. Lafont, f° 209. — Séguier, p. 16, n. 10. — Viguier, t. 2, p. 98. — Bousquet, t. 2, p. 95.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 2 : C · OLVMPI L; l. 4 : CENSI. — Séguier : IVLIA | CL | LVGE FRVGI | CENSI · HIC · EST · SEPVLTA.

Iulia, Olympi l(iberta), Ingenua, Frugi, [P]udens, hic est sepulta.

« Julia Ingenua, Tempérante, Pudique, affran- « chie d'Olympus, repose ici ».

Le bloc où l'on a gravé cette inscription est entier & le texte paraît complet. Les mots *Frugi*, *Pudens*, sont donc des épithètes laudatives servant de *cognomen*. On peut donc à volonté les laisser en latin ou les traduire. Le mot *Pius*, surtout en Afrique, s'emploie souvent de cette manière.

564

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

IVLIA · C · F
MAXVMA
SIBI · ET
C · IVLIO
5 GENIALI · FILIO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 169. — Séguier, p. 23, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 17. — Bousquet, t. 2, p. 284. — Dumège, *Mém. de la Soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 43.

Iulia, C. f(ilia), Maxuma, sibi et C. Iulio Geniali filio.

« Julia Maxima, fille de Caius, à elle-même & « à Caius Julius Genialis, son fils ».

565

Narbonne. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire avec rosace d'acan-

[1] Le *cognomen Narbonesis* ou *Narbonensis* désigne l'origine du personnage & se retrouve ailleurs qu'à Narbonne. On trouve à Camerini, en Ombrie, un *Sex(tus) Provinius Narbonensis*. (Muratori, 1061, 2; — Herzog, *Append.*, 75.) — A Rome, un [*Aga*]*tharsus Narbonensis* (Gruter, 1124, 3); un *C. Iulius Marcellus Narbonensis*. (Muratori, 1061, 6; Herzog, *Append.*, 74.) — Citons aussi un personnage qui ne porte pas ce *cognomen*, mais qui mourut à Narbonne. Voici son inscription, conservée à Rome, & donnée par Lafont, f° 383; — Rulman, 45; — Viguier, t. 1, p. 313, & Bousquet, t. 1, p. 335 (cf. Gruter, 676, 3) : DIS MANIBVS | TI · CLAVDI · ABASCANTIANI | VIX · ANN · XXII · | OBITVS · EST · NARBONE · PROVIN | T · FLAVIVS ABASCANTVS | ET · CLAVDIA · STATIA · PARE · F.

the au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 1m 10; largeur. 0m 60.

V

IVLIAE·MVSAE·F
/ IVLIAE·ERATONI·F
θ IVLIAE
5 GERMONI·SOCRÆ

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 59. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 201. — Viguier, t. 3, p. 89. — Bousquet, t. 3, p. 56.

Viguier, Bousquet, ligne 1 : IVLIAE·AVXSAE; l. 4 : CERDION·SOCRAE.

V(ivae), Iuliae Musae, f(iliae); v(ivae), Iuliae Eratoni, f(iliae); θ(ανοὑσῃ), Iuliae Germoni, socrae.

« Vivante, à Julia Musa, sa fille; vivante, à Julia « Erato, sa fille; morte, à Julia Germo, sa belle- « mère ».

Il faut remarquer le mot *socra* employé pour *socrus* dans les inscriptions.

Sur une inscription voisine de celle-ci & appartenant au même monument devait se trouver le nom de la personne qui avait érigé le tombeau.

566

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. Au-dessus de l'inscription, deux bustes de femme, à gauche & au centre; un buste d'homme à droite. — Hauteur, 0m 76; largeur, 1m 35.

IVLIA·LEPIDAE·L·PHILOCVSA·VIVA·FECIT·SIBI ET
IVLIAE·LEPIDAE·L·FLORAE·ANNORVM·XXXIII·θ
▨CHRESIMO FILIO ANNORVM·XXVI θ

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 247. — Piquet, *Hist.*, p. 145. — Viguier, t. 2, p. 245. — Bousquet, t. 2, p. 234.

Bousquet, ligne 1 : LERIDAE FRILISCVSA; l. 2 : LERIDAE EPHORAE; l. 3 : C IVLIO CHRESIMO.

Iulia, Lepidae l(iberta), Philocusa, viva fecit sibi et Iuliae, Lepidae l(ibertae), Florae, annorum XXXIII, θ(ανοὑσῃ); [C. Iulio] Chresimo filio, annorum XXVI, θ(ανόντι).

« Julia Philocusa, affranchie de Lepida, a élevé « ce tombeau, de son vivant, à elle-même & à « Julia Flora, affranchie de Lepida, âgée de trente- « trois ans (morte), & à Caius Julius Chresimus, « son fils, âgé de vingt-six ans (mort) ».

Il faut remarquer dans cette inscription que les caractères qui indiquent la mort des personnages suivent leurs noms au lieu de les précéder. Ils ont été probablement ajoutés après qu'elle a été gravée.

567

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m 80; largeur, 0m 58.

DIS
MANIBVS
IVLIAE·L·F
PROCVLAE
5 TI·CLAVDIVS
THALAMVS
VXORI
BENEMERENTI

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 443. — Copie dessinée de M. Allmer : les lettres des trois dernières lignes de même grandeur que celles des lignes précédentes.

Burmann, p. 34. — Rainouard (*Laporte*), f° 5, n. 94. — Romieu (*Voss*), p. 118. — Id. (*Laporte*), f° 12, n. 104. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 9. — Gruter, 795, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 31 v°. — Id. (*Copie*), f° 20 r°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 100. — Rulman, n. 59. — G. Lafont, 173. — Pech, *Mss. Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 71. — Séguier, p. 23, n. 1. — Viguier, t. 1, p. 292. — Bousquet, t. 1, p. 316.

Dis Manibus Iuliae, L. f(iliae), Proculae, Ti. Claudius Thalamus uxori benemerenti.

« Aux dieux Mânes de Julia Procula, fille de « Lucius, Tiberius Claudius Thalamus à sa femme « bien méritante ».

568

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment. — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 50. Hauteur d'une lettre, 0m 12.

VLIA
QVINT

Copie de Barry.

Viguier, t. 2, p. 112. — Bousquet, t. 2, p. 107.

Viguier : VLIA C·F | QVINT.

[I]ulia, [C. f(ilia)], Quint...

« Julia Quint..., fille de Caius ».

569

Narbonne. — A la courtine de la porte Connétable. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'une partie arrondie. — Hauteur totale, 0m 60; hauteur du champ, 0m 45; largeur, 1m. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 13.

OL·DINIA·LVB
θ·IVLIA·SAECVLA
VRBANA
P·L·MATER

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 154. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 276. — Séguier, p. 8, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 151. — Bousquet, t. 3, p. 114.

... [V]ol(tinia tribu), Dinia, Lub... θ(ανοῦσα), Iulia Saecula[ris] ... Urbana, P. l(iberta), mater.

« ... Lub..., de la tribu *Voltinia*, de Digne. « Morte, Julia Saecularis ... Urbana, affranchie de « Publius, leur mère ».

La fin de cette inscription est irrégulière. Le mot VRBANA a probablement été mis en surcharge.

570

Narbonne. — Au Capitole. Trouvée dans une tranchée, en 1869. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle avec un buste de femme. Les trois premières lignes de l'inscription sont écrites à droite & à gauche du buste. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m62.

IVLIA ▨SV
HIC ▨S
θ

SORORES VIV·ET·
5 Q·IVL▨VS·AS
IVC▨NDVS
F O I N F

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 112. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 7 : PQ·IN·F.

Iulia ..... Su... hic [e]s[t sepulta]. θ(ανοῦσα) ..... sorores ?. Viv(us) ? (viva ?) et ... Q. Iul[i]us, As... [l(ibertus)], Iuc[u]ndus. P(edes) q(uoquoversus) in f(ronte) ...

« Ci-gît Julia Su... Morte ... ses sœurs. Vivant « (*ou* vivante) & ..... Quintus Julius Jucundus, « affranchi d'As..., a pris soin d'ériger ce tom- « beau. ... pieds de front ».

571

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi au sommet. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m66. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m12.

I V L I A
LYMPI·L·TESSILLA
ↃOMICILIVM
SIBI·ET·SVIS

Copie de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 360. — Berthomieu, 447. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 122. — Muratori, 1592, 1. — Maffei, *Ant. Gall.*, VI, p. 26. — Viguier, t. 3, p. 197. — Bousquet, t. 3, p. 137.

Ligne 2. Lafont : SMERI·L·TESSILIA ; — Séguier : MPILTESSILIA ; — Maffei : M·FIL·TESSILIA.

Iulia, [O]lympi l(iberta), Tessilla, domicilium sibi et suis (de suo fecit).

« Julia Tessilla, affranchie d'Olympus, a cons- « truit ce domicile à ses frais, pour elle-même & « pour les siens ».

572

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Base d'une stèle. — Hauteur, 1m42; largeur, 0m53.

IVLIAE MA
XIMAE LIB
VERECVND

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 503. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : VERECVND.▨.

... Iuliae, Maximae lib(ertae), Verecund(ae) ...

« ... à Julia Verecunda, affranchie de Maxima ».

573

Environs de Narbonne. — Trouvée dans la vallée de Saint-Etienne de Val-Fornière, à une lieue de Narbonne, près d'Armissan & de l'ancienne église de Saint-Pierre du Lec. Perdue.

DIS
MANIBVS
IVLAE·VICTRICIS
C·VALERIVS
5 FELIX
MARITV
SIBI ET SV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 86. — J. Bouhier, n. 1231 : « Vue à Narbonne en 1735, par le chevalier de Saint-Point, chez M. d'Anges ». — Viguier, t. 1, p. 300. — Bousquet, t. 1, p. 324.

Di(i)s Manibus Iuliae Victricis, C. Valerius Felix maritu(s), sibi et sui(s).

« Au dieux Mânes de Julia Victrix, Caius Vale- « rius Felix, à lui & aux siens ».

574

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Cippe orné d'un bas-relief représentant un personnage debout. L'inscription est à droite au-dessus, sur un bandeau brisé. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m50.

C IVL

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

C. Iul[ius].

« Caius Iulius ».

575

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire surmonté

d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m65; hauteur du champ, 0m30; largeur, 1m.

SIBI·ET·C·IVL
PATRONO F

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 372. — BARRY. — LEBÈGUE.

... *sibi et C. Iul*[*io*] ... *patrono f*(*aciendum*) [*c*(*uravit*)] ? (*fecit* ?).

« ... a érigé à lui-même & à son patron Caius « Julius ».

576

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre, 0m10.

Q·IVLIO

Copie de M. BERTHOMIEU, 167. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

Q. Iulio ...

« A Quintus Julius ... ».

577

NARBONNE. — Perdue.

Q·IVLIO·Q·LIB
SO·ET·ROSCIAE
SECVNDINAE·V

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 17. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 8, n. 44. — ROMIEU (*Voss*), p. 113. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 56. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 17. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 980, 7. — RULMAN, n. 131. — G. LAFONT, f° 369. — VIGUIER, t. 3, p. 47. — BOUSQUET, t. 3, p. 24.

Q. Iulio, Q. lib(*erto*), ...*so et Rosciae ... Secundinae, u*(*xori*).

« A Quintus Julius ...sus, affranchi de Quintus, « & à Roscia Secundina, ... sa femme ».

578

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Découverte en 1875. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m58.

V·M·IVLIVS·CAI
·COP
V·LICINIAE·L·

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — BERTHOMIEU, 300. — Copie dessinée de M. ALLMER.

V(*ivus*), *M. Iulius, Ca*... [*f*(*ilius*) ? *l*(*ibertus*) ?], *Cop*...?; *v*(*ivae*), *Liciniae, L.* [*f*(*iliae*) ? *l*(*ibertae*) ?]...

Ligne 1 : peut-être *Gal*(*eria tribu*).

« Vivant, Marcus Julius Cop...?, fils (*ou* affranchi) « de Ca...; vivante, à Licinia, fille (*ou* affranchie) « de ... ».

579

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m20.

C·IVLIO OLVMPI·LIB
IN SVRIA OPPIDO
VRE·AMMF

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 289. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 148. — SÉGUIER, p. 26, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 35. — BOUSQUET, t. 2, p. 36.

Lafont, ligne 3 : AMMEA. — Séguier : QVSIVS OLYMP ... | IN CVRIA NOP...DO | REAMMEA. — Bousquet, l. 1 : OLIMPILIVS.

C. Iulio, Olympi lib(*erto*), ... *in Syria, oppido* ? ..., *Amme*[*a*] ?.

« A Caius Julius ..., affranchi d'Olympus, (né) « en Syrie, dans la ville ? ..., Ammea ... ».

580

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Découverte en 1876. A Lamourguier. Bloc rectangulaire effacé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

ET·PRISCAE
C·IVLIO ALEXA
NDRO·ROTANIIFELI
...RVSA PATRONAE
5 IN F·P·XX
IN A·P·XXX

Copie de M. LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 278.

Commiss. arch. de Narb., Bullet. 1876, 1877, p. 544.

... *et Priscae*. — *C. Iulio Alexandro* ..... *patronae* ... *In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XX; in a*(*gro*) *p*(*edes*) *XXX*.

... & à Prisca. — A Caius Julius Alexander ..... « à sa patronne. Vingt pieds de front; trente pieds « de profondeur ».

Inscription difficile à élucider; elle est du reste effacée à la partie supérieure. Faut-il supposer ALEXANDRO : *Rotani l*(*iberto*), *Felici*, le second I de ROTANII étant un L mal gravé? Ce surnom étrange, cet autre surnom surajouté étonnent quelque peu. RVSA serait alors la fin d'un nom. Mais pourquoi avoir écrit *patronae* au féminin aussitôt après avoir mentionné un homme, C. Julius Alexander?

Peut-être la ligne 4 de l'inscription débordait-elle notre stèle à droite & à gauche; c'est assez fréquent.

581

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m55.

C·IVLIVS AQ·LA
L·ALGO
IN·F·P·XII·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 303. — Copie dessinée de M. ALLMER.

C. Iulius, Aquila(e) l(ibertus), Algo. In f(ronte) p(edes) XII.

« Caius Julius Algo, affranchi d'Aquila. Douze « pieds de front ».

582

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m50.

L S
FAMILIA
LIBERTORM
LIBERTARM
C IVLI·AVCTI
EROT

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 453. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : L·S; l. 2 : FAMILIA■; l. 5 : C·IVLI·AVCTI; l. 6 : EROT■.

L(ocus) s(epulturae) familia(e) libertorum, libertarum C. Iuli(i) Aucti, Erot(is) l(iberti) ?.

On peut traduire aussi : *L(ocus) s(epulturae). Familia, &c.*

« Emplacement de la sépulture de la famille « des affranchis & des affranchies de Caius Julius « Auctus, affranchi d'Eros ? ».

Il faut peut-être rapporter à ce texte l'inscription placée par Gruter, 614, 9 : « dans la Gaule Narbonnaise », & ainsi copiée : C·IVLIVS | AVG·L EROS.

583

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet, effacée au centre. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m57.

VIVIT
C·IVLIVS BARCA FIL
▨▨▨I·BASS▨▨▨
I▨▨IVL▨▨▨▨
O▨▨▨▨▨▨▨I
Θ IVLIA▨▨▨▨C
Θ·C·IVLIO·ARISTIONI
P·Q·XV

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 24. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 202 v°. — VIGUIER, t. 2, p. 139. — BOUSQUET, t. 2, p. 133.

Lafont, Viguier, Bousquet : VIVIT | IVLIVS MARCATIO | I PASSVS | ..... P·Q·XXV.

Vivit, C. Iulius Barca, ... Bass(i) ..... θ(ανούσῃ), Iulia[e] ..... θ(ανόντι), C. Iulio Aristioni. P(edes) q(uadrati) XV.

« Vivant, Caius Julius Barca, ... de Bassus ..... « Morte, à Julia ..... Mort, à Caius Julius Aristion. « Quinze pieds dans tous les sens ».

584

NARBONNE. — Perdue.

C·IVLIO BARGATIS
L·LVCRIONI

BURMANN, p. 63.

C. Iulio, Bar..... l(iberto), Lucrioni ?.

« A Caius Julius Lucrio, affranchi de Bar... ? ».

Cette inscription qui, sauf erreur de notre part, ne se trouve que dans Burmann, n'est peut-être pas de Narbonne. Peut-être aussi est-ce une mauvaise réplique de la précédente.

585

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

C·IVLIO
L·C
BAR▨▨▨

Copie de GARRIGUES.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 15 v°. — G. LAFONT, f° 252. — VIGUIER, t. 3, p. 341. — BOUSQUET, t. 3, p. 287.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 2 : L·ER; l. 3 : DANI. — Séguier (Porte de Béziers ou courtine Saint-Félix) : IVLIO | OLET | DANI.

C. Iulio, Volt(inia tribu) ?, ...

« A Caius Julius ..., de la tribu *Voltinia* ?; « à ..... ».

586

Environs de NARBONNE. — Provient probablement de la voie funèbre de la ville. « A la métairie de monsieur Baliste, bourgeois de cette ville, au terroir appelé *Lous Aspres das Cagniez* ».

C·IVLIVS
C·L·BLANDVS
IN FRONT·P·XII
IN T·P·XIII

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 394, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 105. — BOUSQUET, t. 3, p. 77.

C. Iulius, C. l(ibertus), Blandus. In front(e) p(edes) XII; in (a)gro) p(edes) XIII.

« Caius Julius Blandus, affranchi de Caius.
« Douze pieds de front; treize pieds de profon-
« deur ».

587

Narbonne. — A la courtine de la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. Une partie arrondie au coin à gauche. — Hauteur, 0m54; largeur, 1m32.

VIVONT

LVIVS·L·IVLIVS·C·F·CLEMEN

·L· θ·C·IVLIO·QVADRATO·P

GI θ·CORNELIAE·C·F·IVLLAE·M

5 θ·M·IVLIO·C·F·QVARTO·FR

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 150. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : QVADRATO.

Burmann, p. 64. — Garrigues (*Autogr.*), f° 53. — G. Lafont, f° 278. — Séguier, p. 8, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 7. — Bousquet, t. 2, p. 302.

Burmann, ligne 3 : IVLIO QVARTO; l. 4 : IVLIAE.

Il faut lire séparément la première colonne de gauche & le reste de l'inscription.

Première inscription : [*Fu*]*lvius*, ... *l*(*ibertus*), ... [*coniu*]*gi* ...

« Fulvius, affranchi de ..., à sa femme ».

Seconde inscription : *Vivont, L. Iulius, C. f*(*ilius*), *Clemen*[*s*]. θ(ανόντι), *C. Iulio Quadrato, p*(*atri*). θ(ανούσῃ), *Corneliae, C. f*(*iliae*), *Iullae, m*(*atri*). θ(ανόντι), *M. Iulio, C. f*(*ilio*), *Quarto, fr*(*atri*).

« Vivants, Lucius Julius Clemens, fils de Caius.
« Mort, à Caius Julius Quadratus, son père.
« Morte, à Cornelia Julla, fille de Caius, sa mère.
« Mort, à Marcus Julius Quartus, fils de Caius,
« son frère ».

588

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

Q·IVLIO CAIES

SONTOSEIAE

SECVNDAE·ALM

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 203 v°. — Viguier, t. 2, p. 49. — Bousquet, t. 2, p. 49.

Cette inscription ne peut être restituée avec vraisemblance. On lit : *Q. Iulio* à la première ligne, & *Secundae alumnae*, ou *A*(*uli*) *l*(*ibertae*) à la troisième.

Barry a vû, en 1870, un fragment qui peut avoir appartenu à cette inscription :

Q·IVLIO

Q·FIL

SECVN

. fragment provient aussi de la courtine de la
. e de Béziers.

589

Narbonne. — Perdue.

Q·IVLIO TARSAE F

CONGENNIACO

T·IVLIO·Q·F·PEDONI

T·IVLIO·Q·F·NIGRO

5 SEX·IVLIO·Q·F·SEXTIO

M·IVLIO·Q·F·SEVERO

STATIVS·PATRONIEIS

SVEIS

Copie de Scaliger.

Burmann, p. 48. — Rainouard (*Laporte*), f° 21, n. 134. — Romieu (*Voss*), p. 122. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 131. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 9. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 942, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 10 v°. — Id. (*Copie*), f° 13 r°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 95. — G. Lafont, f° 348, 1. — Pech (*Paris*, 9997), n. 26. — Viguier, t. 3, p. 220. — Bousquet, t. 3, p. 184.

Ligne 2. Burmann : CONGENNICCO ; — Romieu, Gruter, Lafont : CONGENNICO; Garrigues : CONGENICCO. — Ligne 3. Burmann, Romieu : PEDONE.

Q. Iulio, Tarsae f(*ilio*), *Congenniaco; T. Iulio, Q. f*(*ilio*), *Pedoni; T. Iulio, Q. f*(*ilio*), *Nigro; Sex. Iulio, Q. f*(*ilio*), *Sextio; M. Iulio, Q. f*(*ilio*), *Severo; Statius patronieis sueis.*

« A Quintus Julius Congenniacus, fils de Tarsa;
« à Titus Julius Pedo, fils de Quintus; à Titus
« Julius Niger, fils de Quintus; à Sextus Julius
« Sextius, fils de Quintus; à Marcus Julius Seve-
« rus, fils de Quintus; Julius Statius à ses pa-
« rents ».

Cette inscription renferme des formes archaïques.

590

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire effacé à gauche. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m68.

...LIVS G L

...INTHVS·IVLIA

CHAETENI·LIBERTAE

MEHAE·PIENTISSIMA

5 IN·F·P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 449. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : IVLIAE; l. 4 : MEHAE PIENTISSIMAE; l. 5 : XV·.

G. Lafont, f° 132. — Séguier, p. 27, n. 6. — Viguier, t. 3, p. 188. — Bousquet, t. 3, p. 144.

Lafont, ligne 1 : NIMPIVS C·L; l. 2 : NIHIVS; l. 4 : NIMPHAE; l. 5 : IN·F·P·Q·XV. — Séguier : VSC | ANTHVS IVLIAE, &c.

[*G. Iu*]*lius ?, G. l*(*ibertus*), [*Cor*]*inthus, Iulia*[*e*] *Chaeteni libertae mehae ? pientissima*[*e*]. *In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV.*

« Caius Julius Corinthus, affranchi de Caius, à
« Julia Chaetenis ? ma ? très-fidèle affranchie.
« Quinze pieds de front ».

A la quatrième ligne, il est assez difficile de suppléer un *cognomen*.

591

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au musée, salle haute. Cippe de marbre surmonté d'un fronton où sont affrontés un personnage & un griffon. Sur la partie latérale gauche, œnochoé; sur la partie latérale droite, patère. — Hauteur totale, 1m45; hauteur du champ, 0m47; largeur totale, 0m55; largeur du champ, 0m45.

DIS·MAN
Q·IVLI·EARIN
IVLIA·Q·FIL
POTENTINA
5 LIBERTO

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 56. — Garrigues (*Autogr.*, f° 57. — G. Lafont, f° 140. — Séguier, p. 26, n. 13. — Viguier, t. 1, p. 304. — Bousquet, t. 1, p. 326. — Cénac-Moncaut, *Voy.*, p. 596. — Tournal, *Catal.*, n. 153.

Ligne 2. Burmann : ERAN; — Cénac-Moncaut : FARINI.

Di(s) Man ib(us) Q. Iuli(i) Earini; Iulia, Q. fil(ia), Potentina, liberto.

« Aux dieux Mânes de Quintus Julius Earinus; « Julia Potentina, fille de Quintus, à son affran-« chi ».

592

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi à la partie supérieure par le retrait des deux angles. Rosace d'acanthe au sommet. — Hauteur totale, 0m86; hauteur du champ, 0m60; largeur totale, 0m65; largeur du champ, 0m50.

V
C·IVLIVS
EPITROPVS
ET·COELIAE
5 Ↄ·L·PRISCAE
IN·F·P VII S

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 402. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : C·IVLIVS.

Burmann, p. 68. — Garrigues (*Autogr.*), f° 26. — G. Lafont, f° 196. — Séguier, p. 20, n. 10. — Viguier, t. 3, p. 246. — Bousquet, t. 3, p. 209

Burmann, ligne 3 : EPITOPVS; l. 6 : P·XV.

V(ivont), C. Iulius Epitropus, et Coeliae, Coeliae l(ibertae), Priscae. In f(ronte) p(edes) VII semis.

« Vivants, Caius Julius Epitropus, à lui) & à « Coelia Prisca, affranchie de Coelia. Sept pieds « & demi de front ».

593

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m40.

C . . . LIV
OLVMPI
EROS·ASCILA
VIVOS SIBI ET SVIS

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 211. — Séguier, p. 19, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 196. — Bousquet, t. 3, p. 156.

Lafont, Viguier, Bousquet : C·AENEI | OLYMPI | EROS ASCELVS·L | VIVOS·SIBI·ET·SVIS. — Séguier : C...EL | OLIVS | EROS AS | VIVO ET SV.

C. [Iu]liu[s], Olumpi [l(ibertus)], Eros, Ascula[nus] ?, vivos sibi et suis.

« Caius Julius Eros, d'Asculum ?, affranchi « d'Olympus, vivant, à lui-même & aux siens ».

La copie de Barry, relevée sur un monument très-effacé, n'est peut-être pas exacte, & on peut admettre la leçon de Lafont. A la troisième ligne, M. Allmer propose *Protangelus*.

594

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m40.

D·M
IVLIVS·EVTY
CHES·IVLIO
SEVERIA
5 NO LIBERTO
CARISSI
MO FECIT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 500. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : IVL...; l. 5 : LIBERT; l. 6 : O CARISSI.

Burmann, p. 69. — Rainouard (*Laporte*), f° 24, n. 155. — Scaliger (*Onciales*), p. 28, n. 4. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 942, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 28. — Id. (*Copie*), f° 37 r°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 108. — G. Lafont, 358, 1. — Rulman, n. 106. — Pech (*Paris*, 9997), n. 10. — Viguier, t. 1, p. 302. — Bousquet, t. 1, p. 327.

Burmann, ligne 4 : SEVERINNO. — Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter, ligne 4 & suiv. : SEVERIA | NO LIBERT | O CARISSIMO | FECIT. — Garrigues (*Autogr.* & *Copie*), & Catel disposent l'inscription comme sur notre copie.

D(iis) M(anibus), Iulius Eutyches, Iulio Severiano liberto carissimo fecit.

« Aux dieux Mânes, Julius Eutyches a élevé ce « monument à Julius Severianus, son affranchi « bien aimé ».

595

NARBONNE. — A la porte de l'Arsenal. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m35.

V
VLIVS·ISARGYRI·L
HELLES·SIBI·ET
VERECVNDAE·L

Copie de BARRY.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 61 v°. — ID. (*Copie*), f° 10 v°, 1. — CATEL, *Hist.*, p. 93. — G. LAFONT, f° 23. — PECH (*Paris*, 9997), n. 74. — MURATORI, 1585, 15. — VIGUIER, t. 3, p. 160. — BOUSQUET, t. 3, p. 122.

V(ivit), [I]ulius, Isargyri l(ibertus), Helles, sibi et Verecundae, l(ibertae).

« Vivant, Julius Helles, affranchi d'Isargyrus, à « lui & à son affranchie Verecunda ».

596

NARBONNE. — A Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée en haut. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m75.

L·IVLIO·HILARI
ET SVIS

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER.

L. Iulio Hilari[oni] et suis.

« A Lucius Julius Hilario & aux siens ».

597

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m30. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m13.

IVLIVS·LICINI L
INACHVS·SIBI·ET
/SVLENAE·VEIENTONIS L
QVARTAE·CONIVGI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 121. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : INACHVS; l. 3 : VEIENTONIS·L.

TOURNAL, dans le *Bullet. monument. 1870*, p. 96. — BARRY, *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, t. 1, 5 avril 1870.

Iulius, Licini l(ibertus), Inachus, sibi et Usulenae, Veientonis l(ibertae), Quartae, coniugi.

« Julius Inachus, affranchi de Licinus, à lui-« même & à sa femme Usulena Quarta, affranchie « de Veiento ».

598

NARBONNE. — Au musée épigraphique, salle haute. Bloc cubique. — Hauteur, 0m68; largeur, 0m68.

C·IVLIVS·C·F
GAL·ITALVS
EQVES·ROMANV[S]
EX·HISPANIA
5 CITERIORE
SEGOBRIGENS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

SÉGUIER, p. 14, n. 3. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, XII, p. 57. — MURATORI, 1080, 5. — G. LAFONT, 274, 2. — PIQUET, *Hist.*, p. 137. — VIGUIER, t. 2, p. 265. — BOUSQUET, t. 2, p. 242. — HERZOG, *Append.*, n. 36. — TOURNAL, *Catal.*, 1871, p. 164.

Séguier, Maffei, Muratori, ligne 2 : CAENALVS; l. 6 : SEGOBRICEN.

C. Iulius, C. f(ilius), Gal(eria tribu), Italus, eques Romanu[s], ex Hispania Citeriore, Segobrigens(is).

« Caius Julius Italus, de la tribu *Galeria*, che-« valier romain, de l'Espagne Citérieure, origi-« naire de Ségovie ».

Nous avons déjà fait remarquer, à propos de l'inscription de l'*ara Narbonensis*, que ce *C. Iulius Italus* est le seul qui porte sur son épitaphe, à Narbonne, le titre de *eques romanus*. Il se trouve qu'il est étranger; il est né à Ségovie. Peut-être les *equites romani*, choisis par le peuple de Narbonne (?) pour desservir cet autel, étaient-ils des chevaliers romains étrangers, ce qui justifierait leur association avec les *libertini*, de rang inférieur. Cette conclusion, reposant sur un seul exemple, n'est qu'une hypothèse; mais cet exemple, unique en son genre, vaut la peine d'être signalé. On pourrait supposer alors que le peuple de Narbonne avait d'abord jugé les causes où de très-faibles intérêts étaient engagés, & qu'Auguste fondit ensuite les tribunaux populaires avec ceux des décurions, qui se prononçaient sur des intérêts plus considérables. Le peuple, dont la juridiction se serait ainsi étendue, aurait été appelé à décider sur les procès pécuniaires de deux classes riches, d'abord soustraites à sa juridiction : les fils d'affranchis, les chevaliers romains étrangers, ou tout au moins récemment domiciliés, qui étaient la plupart des commerçants. C'est dans ces deux classes qu'il aurait été appelé à choisir les desservants du nouveau culte institué à propos de cette nouvelle juridiction dont ils relevaient. Cette organisation n'aurait été que temporaire. Des réformes analogues eurent lieu à Rome. Elles nous autorisent à présenter ces conclusions, qui résoudraient tous les problèmes soulevés par l'inscription de l'*ara Narbonensis*, si elles étaient appuyées par des documents plus nombreux & plus probants.

599

NARBONNE. — Perdue.

C·IVLIVS·CELADI·L
IVCVNDVS·ANTEROS
LIBERTVS FRATER

Copie de ROMIEU.

Burmann, p. 11. — Rainouard (*Laporte*), f° 5, n. 27. — Romieu (*Voss*), p. 111. — Id. (*Laporte*), f° 5, n. 36. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 20. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 979, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 29 v°. — Id. (*Copie*), f° 22 v°, 3. — Catel, *Hist.*, p. 101. — G. Lafont, f° 357, 3. — Rulman, n. 125. — Viguier, t. 3, p. 81. — Bousquet, t. 3, p. 59.

Burmann, ligne 1 : CELADII. — Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter, l. 1 : CELANDII.

C. Iulius, Celadi l(ibertus), Iucundus ; Anteros ... libertus frater.

« Caius Julius Jucundus, affranchi de Celadus ; « Anteros, affranchi de ..., son frère ».

600

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc arrondi à la partie supérieure. — Hauteur, 0m32 ; largeur, 0m50.

VIVIT
C·IVLIVS·SEX·F
NIGER

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 574. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 126. — Pech, *Paris*, 9997, n. 10. — Séguier, p. 29, n. 10. — Viguier, t. 2, p. 138. — Bousquet, t. 2, p. 128, n. 1.

Bousquet, ligne 2 : SEX·L.

Vivit, C. Iulius, Sex. f(ilius), Niger.

« Vivant, Caius Julius Niger, fils de Sextus ».

601

Narbonne. — Aux remparts. Perdue.

C·IVLIVS·C·F
NIGER·PIVS
VLIA·C·F·CONDICIO
FRVGI

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 29 v° : « Trouvée en 1608 ». — G. Lafont, f° 13. — Pech, *Narb.*, p. 14 : « perdue ». — Muratori, 1695, 1. — Viguier, t. 2, p. 32. — Bousquet, t. 2, p. 34.

C. Iulius, C. f(ilius), Niger, Pius. [I]ulia, C. f(ilia), Condicio, Frugi.

« Caius Julius Niger, Pius, fils de Caius. Julia « Condicio, Frugi, fille de Caius ».

Sur *Pius* & *Frugi*, qu'on peut traduire ou laisser en latin, cf. *infra, passim.*

602

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Cippe avec base & couronnement, brisé en deux morceaux. — Hauteur, 1m30 ; largeur, 0m38.

Premier fragment :

D M
IVLI·OBAV
CHIAE L
IVL... FVS

Second fragment :

TRI PIEN
TISSIMO

Copie de M. Thiers. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, n. 412 ; ligne 3 : CHIAE·L. — Lebègue.

D(is) M(anibus) Iuli(i) Obav(i), Chiae l(iberti); Iul[ius] Fus[cus ?, fra]tri pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Julius Obavus, affranchi « de Chia ; Julius Fuscus à son excellent frère ».

603

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

C·IVLIO
PHILEM·ET
POMPEIARI
VINTIO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 159 v°. — Viguier, t. 2, p. 79. — Bousquet, t. 2, p. 78.

C. Iulio Philem(oni) et Pompeiae ...

« A Caius Julius Philemon & à Pompeia ... ».

604

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

V̄
L·IVLIVS·L·LIBE
PRIMIGEN
SIBI·ET·SV
5 P·Q·Q·VERS

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 242. — Viguier, t. 3, p. 136. — Bousquet, t. 3, p. 98.

V(ivus), L. Iulius, L. libe[rtus], Primigen[ius], sibi et su[is]. P(edes) q(uo)q(uo)vers[us ...].

« Vivant, Lucius Julius Primigenius, affranchi « de Lucius, à lui & aux siens. ... pieds dans tous « les sens ».

Remarquer *libertus*, qui paraît avoir été écrit en toutes lettres, contrairement à l'usage.

605

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Inscription découverte

auprès de la précédente. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m68.

IIOVR C IVLI
)·SIBI ET·
F·PRIMAE

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 299; ligne 3, *in fine* : VX. — Copie dessinée de M. Allmer.

...tio R[ufo] ?; C. Iuli[o]...o sibi et ..... f(iliae), Primae, [uxori].

« A ...tius Rufus ?; à Caius Julius ... à lui & à « ... Prima, fille de ..., sa femme ».

Cette inscription formait peut-être la suite, à droite, de la précédente.

606

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m05. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

Q·IVLIO·C·F·VOL
VIVIT·Q·IVLIVS·SA
VIVIT·P·ATTIO·EROTI

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 105. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 309. — Séguier, p. 12, n. 5. — Viguier, t. 2, p. 69. — Bousquet, t. 2, p. 71.

Lafont, ligne 1 : Q·IVLIO CAVO.

Q. Iulio, C. f(ilio), Vol(tinia tribu), ... Vivit, Q. Iulius, Sa... Vivit, P. Attio Eroti ...

« A Quintus Julius ..., de la tribu *Voltinia*, fils « de Caius. Vivant, Quintus Julius Sa... Vivant, « à Publius Attius Eros ».

607

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire usé aux coins. — Hauteur, 0m59; largeur, 0m51.

C·IVLIVS
C·F·SERVATVS
C·SALIVS·C·F·
PRIMVS·C[IP]PO[S]
5 II DE SVO POSVIT

Copie de MM. Lebègue & Thiers. — Berthomieu, 16. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 4 : C·I·Po; l. 5 : [...]IL·DE SVO·PoSViT.

Burmann, p. 47. — Rainouard (*Laporte*), f° 21, n. 132. — Romieu (*Voss*), p. 121. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 128. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 15. — Gruter, 875, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 43 v°. — G. Lafont, f° 315. — Séguier, p. 13, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 266. — Bousquet, t. 3, p. 225.

Garrigues, en tête : θ.

C. Iulius, C. f(ilius), Servatus; C. Salius, C. f(ilius), Primus, c[ip]po[s] II de suo posuit.

« Caius Julius Servatus, fils de Caius; Caius « Salius Primus, fils de Caius, a érigé deux cippes à ses frais ».

608

Narbonne. — A la tour Moresque en 1638, puis à la façade de l'église Saint-Sébastien. Stèle rectangulaire. La partie supérieure, renfermée dans un encadrement de moulures, est seule occupée par l'inscription. — Hauteur totale, 1m35; hauteur du champ, 0m61; largeur totale, 0m67; largeur du champ, 0m57.

VIVIT
C·IVL·SP·F SENTI
ET R[...]TIAE[...]
SECVNDAE VXSORI
5 ET·C·VALERIO·CELSINO
ET·IVL·PEREGRINAE
IVL·QVIETAE·SECV
NDILLAE·TERTI·F
C·I CERIALIS

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : SP·F.

Garrigues (*Autogr.*), f° 78. — Guiran, f° 129. — G. Lafont, f° 46, 1. — Pech, *Narb.*, p. 46; *Paris*, 17746, n. 23. — Séguier, p. 4, n. 3. — Maffei, *Ant. Gall.*, ép. VI, p. 30. — Muratori, p. 1065, 3. — Viguier, t. 2, p. 261. — Bousquet, t. 2, p. 250.

Garrigues, ligne 2 : SP·F·SENTINO; l. 3 : OCR SIBI ET VALERI; l. 9 : C TESSERI LIS. — Lafont, l. 9 : C'TECERIA·L·I S. — Séguier, Maffei, Muratori, l. 9 : C·TECERIALIS.

Vivit. C. Iul(io), Sp. f(ilio), Se[x]ti[no] et R..... Secundae, uxsori; et C. Valerio Celsino, et Iul(iae) Peregrinae; Iul(iae) Quietae Secundillae, Tertii f(iliae); C. I(ulius) Cerialis.

« Vivant. A Caius Julius Sextinus, fils de Spu« rius, & à R..... Secunda, sa femme; & à Caius « Valerius Celsinus, & à Julia Peregrina; à Julia « Quieta Secundilla, fille de Tertius; Caius Julius « Cerialis ».

Il faut peut-être supposer, aux lignes 7 & 8, une omission du lapicide & lire : *Iuliae Quietae; [Iuliae] Secundillae, Tertii f(iliae), &c.*

609

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

L·IVLIVS
SPENDO
VIVOS SI
BI·ET·SVIS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 47. — Rainouard (*Laporte*), f° 20, n. 131. — Romieu (*Voss*), p. 121. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 129. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 5. — Gruter, 875, 12. — Garrigues (*Autogr.*), f° 35 v°. — Rulman, n. 91. — G. Lafont, f° 334. — Viguier, t. 2, p. 171. — Bousquet, t. 2, p. 150.

L. Iulius Spendo, vivus, sibi et suis.

« Lucius Julius Spendo, de son vivant, à lui & « aux siens ».

610

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire avec cadre & bandeau. La première ligne est inscrite sur le bandeau. Quelques lettres hors du cadre. — Hauteur, 1m; largeur, 0m68.

SACRV · DIS · MA...
Q · IVLIVS · Q · L
STATIVS
VIVVS · FECIT · SIBI
5 ET · GRAECEIAE
P · L · PRAESTAE
V · Q · IVLIO · Q · L · NATALNO
V · IVLIAE · STATI · L · OPTAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 87. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : DIS MN...; l. 7 : NATALNO, l'N & l'O gravés sur la moulure; l. 8 : IVLIÆ · STATI · L.

Burmann, p. 41. — Rainouard (*Laporte*), f° 18, n. 116. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 10. — Gruter, 980, 8, & 981, 1. — Garrigues (*Autogr.*), f° 40 v°. — Id. (*Copie*), f° 13 r°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 95. — Rulman, n. 134. — G. Lafont, f° 322. — Pech, *Paris*, 9097, n. 25. — Viguier, t. 1, p. 283. — Bousquet, t. 1, p. 307.

Sacru(m) dis Ma[n(ibus)]. Q. Iulius, Q. l(ibertus), Statius, vivus fecit sibi et Graeceiae, P. l(ibertae), Praestae; v(ivo), Q. Iulio, Q. l(iberto), Natalino; v(ivae), Iuliae, Stati(i) l(ibertae), Optatae.

« Autel aux dieux Mânes. Quintus Julius Statius, affranchi de Quintus, a érigé ce monument « de son vivant à lui-même & à Graeceia Praesta, « affranchie de Publius; vivant, à Quintus Julius « Natalinus, affranchi de Quintus; vivante, à Julia « Optata, affranchie de Statius ».

611

Narbonne. — Aux remparts. A Lamourguier. Fragment brisé à droite & en bas. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m80.

Q · IVLIVS · Q · L
STATIVS
FECIT · SIBI ET SVEIS
IVLIAE Ↄ L · IP

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 83. — Barry. — Lebègue.

Tournal, *Bullet. monum.*, 1871, p. 72; la quatrième ligne manque.

Q. Iulius, Q. l(ibertus), Statius, fecit sibi et sueis, [I]uliae, Iuliae l(ibertae), I[renae] ? ...

« Quintus Julius Statius, affranchi de Quintus, « a érigé ce monument à lui & aux siens, à Julia « Irene, affranchie de Julia ... ».

612

Narbonne. — Au musée épigraphique, salle haute. Bloc convexe. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m70.

C · IVLIVS · HELENI
L · VERNA · SIBI · ET
θ · MARCIAE · L · L · RV

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer : sur une pierre convexe.

Burmann, p. 13. — Rainouard (*Laporte*), f° 6, n. 32. — Romieu (*Voss*), p. 111. — Id. (*Laporte*), f° 6, n. 40. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 9. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 879, 6. — Garrigues (*Autogr.*), f° 59 v°. — Rulman, n. 130. — G. Lafont, f° 252. — Séguier, p. 16, n. 18. — Viguier, t. 3, p. 183. — Bousquet, t. 3, p. 139. — Tournal, *Catal.*, n. 162.

C. Iulius, Heleni l(ibertus), Verna, sibi et, θ(ανούσῃ), Marciae, L. l(ibertae), Ru...

« Caius Julius Verna, affranchi d'Helenus, à « lui-même &, morte, à Maria Rufa ?, affranchie « de Lucius ».

613

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. Au-dessus de l'inscription, deux mains qui se joignent. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60.

V V
C · IVLIO · C · F
VIATORI · ET
LICINIAE · L · LIB
5 PRISCAE · VXORI
NASSIVS · EVTYCV
PVPILLAE ET AMICO
IN · A · P · XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 264. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : IVLIO; l. 6 : ...·NASSIVS; l. 7 : ...VPILLAE; l. 8 : ...V.

Burmann, p. 29. — Rainouard (*Laporte*), f° 17, n. 108, & f° 13, n. 78. — Romieu (*Voss*), p. 117 & p. 120; ligne 7 : VPILIAE. — Id. (*Laporte*), f° 10, n. 88. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 6. — Gruter, 627, 12; l. 7 : VTILLA ET; l. 8 : IN AGRO. — Ibid., 876, 1; l. 7 : VPILIAE ET AMICO; l. 8 : IN A · P · XV. — Garrigues (*Autogr.*), f° 17. — Id. (*Copie*), f° 17 v°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 98. — Rulman, n. 91. — G. Lafont, f° 28. — Viguier, t. 2, p. 22. — Bousquet, t. 2, p. 23.

V(ivo). V(ivae). C. Iulio, C. f(ilio), Viatori, et Liciniae, L. lib(ertae), Priscae, uxori; ... Nassius Eutyc(h)u[s], pupillae et amico. In a(gro) p(edes) XV.

« Vivants. A Caius Julius Viator, fils de Caius,

« & à Licinia Prisca, sa femme, affranchie de « Lucius; Nassius Eutychus, à sa pupille & à son « ami. Quinze pieds de profondeur ».

614

NARBONNE. — Coin inférieur gauche d'un bloc rectangulaire en marbre. Au musée, salle basse. — Hauteur, 0m09; largeur, 0m16.

O
IVN

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 339. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

... *Iun*[*io*] ? (*Iunius ?*) ...

« ... Junius ... ».

615

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. A Lamourguier. Fragment de frise. — Hauteur, 0m59; largeur, 0m77.

·IVNI L·L·ALE
IVNIA·L·L·AS

BERTHOMIEU, 19. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 267. — SÉGUIER, p. 15, n. 1. — VIGUIER, t. 3, p. 187. — BOUSQUET, t. 3, p. 143.

Séguier : IVLAVILLAL | IVNIALLAL. — Viguier : IVNI·L·L·AL | IVNIA·L·L·AL.

... *Iuni*(*i*), *L. l*(*iberti*), *Al*[*exandri*] ?, *Iunia, L. l*(*iberta*), *As*...

« Aux dieux Mânes de Junius Alexander ?, affranchi de Lucius, Junia As..., affranchie de « Lucius ».

616

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

θ
Q·IVNIVS C
FAVSTVS
IN·F·P·XV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 159, 2. — SÉGUIER, p. 24, n. 9. — VIGUIER, t. 2, p. 131. — BOUSQUET, t. 2, p. 122.

Lafont, f° 179, écrit, ligne 2 : Q·IGNIVS. — Séguier : Q VNIVS | AVSTVS.

θ(ανών). *Q. Iunius, Q. ? ... Faustus. In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV*.

« Mort. Quintus Junius Faustus, fils (*ou* affranchi) de Quintus ?. Quinze pieds de front ».

617

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry & copiée en 1870. Stèle arrondie.

VIVIT
M·IVNIVS
M·L·MAHES·ET
IVLIA·FELICIS
5 L·EROTIS·VXOR
P·Q·XV

Copie de BARRY, sauf la dernière ligne, donnée par les mss.

BURMANN, p. 38. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 17, n. 106. — ROMIEU (*Voss*), p. 119. — ID. (*Laporte*), f° 13, n. 112. — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 13. — GRUTER, 981, 8. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 71. — CATEL, *Hist.*, p. 105. — G. LAFONT, f° 208; il donne, f° 277, l'inscription suivante : VIVIT | L·IVNIVS | M·IVNIVS | ET ILIA FELICIS | VROTI VXOR | IN F·P·Q·XV, qui est probablement une réplique de cette inscription. — PECH (*Paris*, 9997), n. 22. — SÉGUIER, p. 16, n. 14. — VIGUIER, t. 3, p. 260 (& pour la seconde inscription, t. 2, p. 29). — BOUSQUET, t. 3, p. 237 (& pour la seconde inscription, t. 2, p. 30).

Scaliger (*Onciales*), Gruter, ligne 3 : LIBERTVS. — Garrigues (*Copie*), Catel, l. 3 : M LVCIVS MAHEES.

Vivit, M. Iunius, M. l(*ibertus*), *Mahes, et Iulia, Felicis l*(*iberta*), *Erotis, uxor. P*(*edes*) *q*(*uadrati*) *XV*.

« Vivant, Marcus Junius Mahes, affranchi de « Marcus, & sa femme, Julia Erotis, affranchie « de Felix. Quinze pieds carrés ».

618

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m70.

Γ IVNIO MAXIMO
IVNIA VICTORINA
XOR ∅ MA[illegible]ITO

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 184. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : Γ·IVNIO.

BURMANN, p. 17. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 8, n. 45. — ROMIEU (*Voss*), p. 113. — ID. (*Laporte*), f° 8, n. 57. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 12. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 797, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 52 v°. — ID. (*Copie*) f° 52, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 99. — RULMAN, n. 60. — G. LAFONT, f° 167. — VIGUIER, t. 3, p. 59. — BOUSQUET, t. 3, p. 36.

Burmann : IVNIO MAXIMO | IVNIA VICTORINA | VXOR MARITO | MERENTISSIMO (une tache d'encre, après le mot VXOR, peut être prise pour un I). — Rainouard, ligne 1 : IVNIVS MAXIMVS.

T. ? Iunio Maximo, Iunia Victorina [*u*]*xor ma*[*r*]*ito* [*merentissimo*].

« A Titus ? Junius Maximus, sa femme Junia « Victorina, au mari très-méritant ».

L

619

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m47; largeur, 0m97.

A·LAELIVS·RVSTICVS
A·LAELIO·LICINO·PATRI
LAELIAE·VRBANAE
A·LAELIO QVART

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 37. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 13. — RAINOUARD (*Laporte*), fº 6, n. 33. — ROMIEU (*Voss*), p. 112. — ID. (*Laporte*), fº 6, n. 42. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 3. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, p. 732, n. 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 59. — RULMAN, n. 47. — G. LAFONT, fº 311. — SÉGUIER, p. 12, n. 9. — VIGUIER, t. 3, p. 9. — BOUSQUET, t. 2, p. 292.

Scaliger (*Onciales*), ligne 2 : A LAELIO RVSTICO LICINO.

A. Laelius Rusticus, A. Laelio Licino, patri; Laeliae Urbanae; A. Laelio Quart[o].

« Olus Laelius Rusticus, à Olus Laelius Licinus, « son père; à Laelia Urbana; à Olus Laelius « Quartus ».

620

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Lue par Barry en 1869.

LAERENA
C·F·SE[...]NDA
VXOR·PIA·RVG
HIC·EST·S[...]PVLTA
5 Q·XV

Copie de BARRY.

BURMANN, p. 19. — RAINOUARD (*Laporte*), fº 8, n. 50. — ROMIEU (*Voss*), p. 114. — ID. (*Laporte*), fº 8, n. 62. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 26. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 752, 9. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 47 vº. — ID. (*Copie*), fº 10 vº, n. 3. — CATEL, *Hist.*, p. 93. — RULMAN, n. 49. — G. LAFONT, fº 241. — SÉGUIER, p. 19, n. 5. — VIGUIER, t. 2, p. 102. — BOUSQUET, t. 2, p. 99. — ORELLI, 4642. — BARRY, *Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1862, p. 392.

Burmann, Garrigues, ligne 1 : LAERENA ; l. 3 : FRVGI. — Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter, l. 1 : L·AFRENA.

Laerena, C. f(ilia), Se[cu]nda, uxor, pia, [f]rugi, hic est s[e]pulta. [P(edes)] (quoquoversus ?) XV.

« Laerena Secunda sa femme, fille de Caius, « pieuse, tempérante, est ici ensevelie. Quinze « pieds en tous sens ».

Il ne faut pas songer avec Orelli (n. 2730) à voir dans la première lettre de LAERENA le prénom *Lucia*. Une autre inscription, à côté de celle-ci ou au-dessus, portait le nom du mari de Laerena.

621

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m52.

V
LAETVS · CRISPI
F·ET·FABIA·L·L·SE
CVNDA
5 N A·P·XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 242. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : LAETVS·CRISPI·.

Commiss. arch. de Narbonne, 1re année, 1876-1877, *Bulletin*, p. 583.

V(ivi). Laetus, Crispi f(ilius), et Fabia, L. l(iberta), Secunda ... [I]n a(gro) p(edes) XV.

« Vivants: Laetus, fils de Crispus, & Fabia « Secunda, affranchie de Lucius ... Quinze pieds « de profondeur ».

622

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

LAGGE·FILI
BENE·QVIESCAS
MATER·TVA·ROGAT
TE·VT·ME·AD·TE
5 RECIPIAS·VALE
P·Q·XV·

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 9. — RAINOUARD (*Laporte*), fº 9, n. 56. — ROMIEU (*Voss*), p. 115. — ID. (*Laporte*), fº 9, n. 72[1]. — SCALIGER (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 693, 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 66 vº. — ID. (*Copie*), fº 15 vº, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 97. —

[1] Cf. ID., *ibid.*, n. 73. Les mss. de Romieu donnent une inscription analogue, trouvée à Arles ? : BRACCE FILI SALVE, &c. ROMIEU (*Voss*), p. 104, donne aussi : *Bracce fili salve, mater tua, &c.*, sauf *vale* & la dernière ligne, & il l'attribue à Narbonne.

Rulman, n. 40. — G. Lafont, f° 119. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n°s 36 & 61. — Séguier, p. 30, n. 11. — Muratori, 1182, 2. — Viguier, t. 1, p. 276. — Bousquet, t. 1, p. 302. — Orelli, 4755. — Dumège, *Mém. soc. arc. du midi de la France*, t. 7, p. 44. — Mérimée, *Voyage dans le midi de la France*, 1836, p. 392, note 1. — Leblant, 621 (*a*), citant Baluze, *Arm.*, III, *paq.* 6, in-4°, p. 6; Dom Martin, *Religion des Gaulois*, t. 2, p. 263; Fleetwood, p. 246, n. 2; Breval, *Remarks on several parts of Europe*, II, 222; Paciaudi, *Diatribe qua Graeci anaglyphi interpretatio traditur*, p. 21; D'Ansse de Villoison, *Sur quelques inscriptions grecques* (*Magasin encyclopédique*, an. VII, t. 2, p. 48).

Romieu (*Voss*), ligne 1 : LABBE. — Séguier : EILLI | BENE QVIESCA | MATER TVA ROGA | ... ME AD TE | REGINA SVAL | P Q XV.

Lagge ? fili, bene quiescas; mater tua rogat te ut me ad te recipias. Vale. P(edes) q(uadrati) XV.

« Dors bien, Laggus, mon fils; moi, ta mère, « je te demande de me recevoir auprès de toi. « Adieu. Quinze pieds en tous sens ».

On a pensé que cette inscription était chrétienne. M. Leblant la croit païenne. En effet, le sentiment qui l'a inspirée n'est pas étranger au paganisme, & la pédature n'est presque jamais indiquée sur les monuments chrétiens.

623

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue. Dans un bas-relief à trois compartiments, au-dessous d'un personnage.

LENONI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 181, 1. — Viguier, t. 2, p. 227. — Bousquet, t. 2, p. 174.

Lenoni ? [Z]enoni ?.

« Leno ? Zenon ? ».

624

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Félix & de la citadelle. Perdue. Fragment brisé à gauche. Un chien à droite, & au-dessous deux dessins représentant des bonnets d'affranchis.

C · Q · F · PAP
ET
LEPIDAE
Θ · SIBI · ET · PATRON

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 264. — Viguier, t. 3, p. 233. — Bousquet, t. 3, p. 196.

...o, Q. f(ilio), Pap(iria tribu), ... et Lepidae ... θ(ανόντι) ? θ(ανούσῃ) ? *sibi et patron[o].*

« A ...us ..., de la tribu *Papiria*, fils de Quin- « tus, & à Lepida ... Mort ? Morte ? à lui & à son « patron ».

625

Narbonne. — A la tour Mauresque. Perdue

V
LICINIA
P · F
ANVLLA
5 SIBI ET

Copie de Lafont.

Garrigues (*Autogr.*), f° 77 v°. — G. Lafont, f° 49. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 33. — Muratori, 1700, 5. — Piquet, *Hist.*, p. 143. — Viguier, t. 2, p. 104. — Bousquet, t. 2, p. 101.

Ligne 4. Muratori : ANTVLLA; Piquet : ANNVLLA.

V(iva), Licinia, P. f(ilia), Anulla, sibi et ...

« Vivante, Licinia Anulla, fille de Publius, à « elle & ... ».

626

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire usé aux bords. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m55.

LICINIA · SVCCESS[A]
SIBEI · ET
LICINIAE DOTICE

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 401. — Barry. — Lebègue.

Licinia Success[a], sibei et Liciniae Dotice.

« Licinia Successa, à elle-même & à Licinia « Dotice ».

627

Narbonne. — Dans l'intérieur de la ville. Découverte en 1739. Perdue.

V
SEXTI · LIC
SECVND
PIV · IERVLE

Bousquet, t. 3, p. 207. (Marquée de l'astérisque.)

... *Sexti ? Lic(inii) ? Secund(i) ... Pius ?.*

« ... de Sextus ? Licinius ? Secundus ... Pius ».

Inscription mal copiée. Peut-être faut-il lire, à la seconde ligne : *Sextius Licinus.*

628

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

T · IARONTVS
V · L · LICINIO
HIC · EST
SEPVLTVS

Copie de Lafont.

G. LAFONT, f° 335 v°. — VIGUIER, t. 2, p. 72. — BOUSQUET, t. 2, p. 73.

T. [Ar]ront(i)us ? ... V(ivo), L. Licinio ... hic est sepultus.

« Ci-gît Titus Arrontius ? ... Vivant, à Lucius « Licinius ... est ici enseveli ».

629

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVONT
LICINIVS
PAP·QVARTVS
SIBI·ET
5 LIA·CAMPA
NAE·VXORI

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 95. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 65. — G. LAFONT. — SÉGUIER, p. 24, n. 3. — VIGUIER, t. 3, p. 29. — BOUSQUET, t. 3, p. 6.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 2 : P·LICINIS P; l. 3 : F·PAP·QVARTVS; l. 5 : IVLIAE CAMPA. — Séguier, l. 2 : N·LICINIVS.

V(ivont), [P.] Licinius, [P. f(ilius)], Pap(iria tribu), Quartus, sibi et [Ju]lia[e] Campanae uxori.

« Vivants, Publius Licinius Quartus, fils de « Publius, de la tribu *Papiria*, à lui & à sa femme « Julia Campana ».

630

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m95.

P·LICINIVS
SVLLA
H·M·H·N·S

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 34. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 98. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 6, n. 36. — ROMIEU (*Voss*), p. 112. — ID. (*Laporte*), f° 6, n. 47. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 5. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 917, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 67 v°. — ID. (*Copie*), f° 42, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 110. — G. LAFONT, f° 203 v°. — PECH (*Paris*, 9997), n. 31. — VIGUIER, t. 2, p. 132. — BOUSQUET, t. 2, p. 126.

Scaliger (*Onciales & Cursif*), ligne 1 : L·LICINIVS.

P. Licinius Sulla. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur) ...

« Publius Licinius Sulla. Ce monument ne passe « pas aux héritiers ... ».

631

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à gauche. — Hauteur, 0m22; largeur, 1m30. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

LICINO·FRVGI
ON..·SE·VIVA·FECIT
H·E·S·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 78. Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : ONI.

BOUSQUET, t. 3, p. 203 : ZEPHIRINO·FRVGI | PATRONO·SE·VIVA·FECIT | H·E·S. — G. LAFONT, f° 202, lit à la porte de Béziers : IRINO·FRVGI | ONO·SE·VIVA·FECIT | H·F·S. Cf. VIGUIER, t. 3, p. 242. — G. LAFONT, f° 203, VIGUIER, t. 2, p. 108, BOUSQUET, t. 2, p. 105, ont lu à la courtine de la porte de Béziers : ·RVGI | SE·VIVA·FECIT.

... Licino Frugi [patr]on[o], se viva fecit. H(ic) e(st) s(epultus).

« A ... Licinus Frugi, son patron, ... (affran- « chie), a érigé ce monument de son vivant. Il « repose ici ».

Les fragments cités par les épigraphistes font probablement partie de cette inscription, copiée plusieurs fois, ou d'une réplique de cette inscription. Il est pourtant possible qu'il y ait eu deux inscriptions distinctes : celle que nous avons lue & une fin d'inscription où figuraient les mots ZEPHIRINO FRVGI.

632

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m90. Hauteur d'une lettre, 0m15.

L·L·LICINI·L·RV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 197. — Copie dessinée de M. ALLMER : LICINI.

G. LAFONT, f° 202. — VIGUIER, t. 3, p. 329. — BOUSQUET, t. 3, p. 300.

Lafont écrit : L·LICINI·L·RV, & met à côté le fragment LI·ZETI·L·RV.

... L. l(iberti), Licini; L. Ru...

« ... de ... Licinus, affranchi de Lucius; Lucius « Ru... ».

633

NARBONNE. — Au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Niche creusée dans le roc. Bas-relief représentant une femme debout tournée à droite, un chien assis tourné à gauche, & un homme debout tourné à gauche, tendant la main à la femme. — Hauteur 0m87; largeur, 0m90.

V
C·LIVANIVS·MAXIM·L·AVCTVS
SIBI ET·CORNELIAE·SEX·F
MAXVMAE·VXSOR

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 478. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : MAXIMI; l. 3 : VXOR; la fin de la seconde ligne : CORNELIAE·SEX·F, regravée sur une partie martelée.

Burmann, p. 72. — Rainouard (*Laporte*), f° 29, n. 186. — Romieu (*Voss*), n. 124. — Id. (*Laporte*), f° 18, n. 151. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 14. Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 772, 6. — Garrigues (*Autogr.*), f° 87 v°. — Id. (*Copie*), f° 14, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 93. — G. Lafont, f° 292, 2. — Pech (*Paris*, 9997), n. 6. — Séguier, p. 9, n. 1. — Viguier, t. 2, p. 247. — Bousquet, t. 2, p. 227.

V(ivus), C. Livanius, Maxim(i) l(ibertus), Auctus, sibi et Corneliae, Sex. f(iliae), Maxumae, uxsor(i).

« Vivant, Caius Livanius Auctus, affranchi de « Maximus, à lui & à sa femme Cornelia Maxima, « fille de Sextus ».

M. Thiers m'a fait remarquer que la troisième ligne après SIBI ET a été lissée & gravée à frais nouveaux. Le nom d'une première femme a donc été effacé & remplacé. Ce détail est piquant, si on songe que la scène touchante des adieux a été représentée en tête de l'inscription.

634

Narbonne. — Au quai des barques. Perdue.

VIVIT
C·LIVANIVS
MAXVMVS
FILI

Copie de Lafont.

Rainouard (*Laporte*), f° 31, n. 192. — Garrigues (*Autogr.*), f° 50 r°. — Id. (*Copie*), f° 34 v°, 2. — Catel, *Hist.*, p. 107. — G. Lafont, f° 25, 2. — Viguier, t. 2, p. 128. — Bousquet, t. 2, p. 120.

Rainouard : VIVIT | C·LIVANIVS | MAXVMVS | LIB | MODESTAE | FIL. — Catel, ligne 2 : LIVIANVS.

Vivit, C. Livanius, [C. lib(ertus) ?], Maxumus, [Modestae] ? fili(ae) ?.

« Vivant, Caius Livanius Maximus, affranchi « de Caius, à sa fille Modesta ? ».

Peut-être Rainouard a-t-il réuni deux inscriptions distinctes, car les autres manuscrits ne donnent pas le nom de *Modesta*. Nous supposons, en tout cas, que Rainouard a interverti la troisième & la quatrième ligne, & que la mention *C. ? lib(ertus)* figurait avant le *cognomen*. On a cependant quelques exemples du contraire.

635

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

LIVIAE·NERIDI·ET
M·LIVIO·CVRTIO
FILIO
N·H·H

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 265. — Viguier, t. 2, p. 15. — Bousquet, t. 2, p. 32. — Dumège, *Mém. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 43.

Liviae Neridi et M. Livio Curtio, filio. [H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur)] n(ec) h(eredes) h(eredum).

« A Livia Neris & à Marcus Livius Curtius, « son fils. Ce monument ne passe pas aux héritiers, ni aux héritiers des héritiers ».

On peut traduire aussi : *Heredem non sequitur, nec heredem heredis.*

La quatrième ligne commençait probablement à gauche, sous une autre inscription.

636

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire inscrite à la partie supérieure. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m56.

VIVIT
M·LIVIVS·M·L
MENANDER

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 347. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 76. — Garrigues (*Autogr.*), f° 41 v°. G. Lafont, f° 124. — Viguier, t. 3, p. 101. — Bousquet, t. 3, p. 71.

Burmann, Garrigues, ligne 2 : INIVS.

Vivit, M. Livius, M. l(ibertus), Menander.

« Vivant, Marcus Livius Menander, affranchi « de Marcus ».

637

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Découverte en 1875. Perdue.

L·LOLIO I
SIB·ET·IVC
GENIO L
IN·F·P·X

Copie de Barry.

L. Lol[l]io, L. [l(iberto) ? f(ilio) ?] ... sib(i) et Iuc[undae uxori ?, In]gen[u]o ? l(iberto). In f(ronte) p(edes) X.

« A Lucius Lollius ..., fils (*ou* affranchi) de Lu« cius, à lui & à sa femme Jucunda; à son « affranchi Ingenuus. Dix pieds de front ».

Inscription d'une lecture & d'une restitution très-douteuses.

638

Narbonne. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Partie supérieure d'une stèle. Rosace d'acanthe au-dessus de l'inscription. — Hauteur totale, 0m95; hauteur du champ, 0m30; largeur totale, 1m; largeur du champ, 0m90.

L·LORINO·L·L·PHILOMVSO
ET·L·LORINO·M·F·MONTANO
FILIO VIVO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 458. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 200. — Séguier, p. 20, n. 8. — Viguier, t. 2, p. 2. — Bousquet, t. 2, p. 15.

Séguier : LORNO PHILOMVS | NO. — Bousquet, ligne 1 : L·LORINO L·F.

L. Lorino, L. l(iberto), Philomuso, et L. Lorino, M. f(ilio), Montano, filio, vivo.

« A Lucius Lorinus Philomusus, affranchi de « Lucius, & à Lucius Lorinus Montanus, fils de « Marcus, son fils, vivant ».

639

NARBONNE. — A Notre-Dame de la Major. Perdue.

TIL.....I...AI..V...
L·L·LVCAENIO
O·SVO·ET·SIBI
PECVN·VIVA·FECIT

VIGUIER, t. 3, p. 1 : « Inscription sur une lame de marbre blanc trouvée dans le mois de mars 1762, en creusant les fondations de la sacristie de Notre dame la Major à Narbonne »

....., L. l(iberto), Lucaenio ? (Lucano ?), [patron]o suo et sibi, [de sua] pecun(ia), viva fecit.

« ....., a érigé de son vivant à ses frais ce monument à son patron Lucaenius ?, affranchi de « Lucius, & à elle-même ».

640

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue.

V·M·LVCCIVS·M·L
V·M·LVCCIVS·M·L·TER
LVCCIAE·M·L·EROMINI·M

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 38. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 16, n. 140. — ROMIEU (*Voss*), p. 119. — ID. (*Laporte*), f° 13, n. 110. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 11. — GRUTER, 982, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 34 v°. — ID. (*Copie*), f° 39 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 120. — RULMAN, n. 136. — G. LAFONT, f° 300, 4. — PECH (*Paris*, 9997), n. 14. — SÉGUIER, p. 10, n. 1. — MURATORI, 1588, 9. — VIGUIER, t. 3, p. 155. — BOUSQUET, t. 3, p. 118.

Scaliger, Gruter, ligne 3 : LVCIAE. — Catel, Muratori : LVCIVS & LVCIAE. — Séguier : V·M·LVCCIVS·M·L | V·M·LVCCIVS MITER | VCCIVS M·ERO. — Barry a lu, en 1870 : V·M·LVCCIVS | V·M·LVCC.

V(ivus), M. Luccius, M. l(ibertus), ... V(ivus), M. Luccius, M. l(ibertus), Ter... Lucciae, M. l(ibertae), Erom[e]ni ? m[atri] ?.

« Vivant, Marcus Luccius ..., affranchi de Marcus. Vivant, Marcus Luccius Ter..., affranchi « de Marcus. A leur mère ? Luccia Eromene, « affranchie de Marcus ».

Eromene est un *cognomen* servile tiré du grec. *Luccius* est établi par les lectures des épigraphistes qui ont vu l'inscription.

641

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. Au-dessus de l'inscription, un bas-relief. A gauche, femme debout tournée vers la droite. A droite, homme vu de face. Entre eux, enfant qu'ils tiennent chacun par la main. — Hauteur totale, 1m25; hauteur du champ, 0m45; largeur, 0m80.

P LVCIVS
ET AN
LVC

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 377. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : P·LVCIVS; l. 3 : LVC.

BURMANN, p. 92. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 88 v°. — ID. (*Copie*), p. 28, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 104. — G. LAFONT, f° 131. — SÉGUIER, p. 28, n. 8. — VIGUIER, t. 2, p. 242. — BOUSQUET, t. 2, p. 235.

Burmann, Garrigues : P·LVCIVS P·L AVC | ET ANNI DIES AT | LVCIAE P·F·SECVND. — Lafont, Viguier, Bousquet : P·LVCIVS·P·L·AVCTVS | ET·ANNIDIAE BELLAE | LVCIAE·P·F·SECVNDAE. — Séguier : P·LVCIVS·P· | ET·ANNI...A | LVCIA.

P. Lucius, [P. l(ibertus), Auctus], et An[nidiae Bellae]. Luc[iae, P. f(iliae), Secundae].

« Publius Lucius Auctus, affranchi de Publius, « (à lui) & à Annidia Bella. A Lucia Secunda, « fille de Publius ».

Ce tombeau est donc destiné à trois personnes : le père, la mère & la fille. Le bas-relief où on les voit tous les trois, les parents donnant la main à l'enfant, ne représente donc pas, à proprement parler, une « scène d'adieux ».

642

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne.

P·LVCIVS AVCTVS P·L·ANNIDIA·BELLA·LVCIA·P·F
SECVNDA·ET·P·LVCIVS AVCTI LE AVCTVS·ET·LVCIVS·ET
PLACIDA·VXSOR·P·LVCIVS·AVCTILE·L
FELICIS·L·ALBA·ACTITIA·LVCIA·FELICIS·L
ET·P·LVCIVS SVAVIS·IN·HVNC·LOCVM·INFERANT
NVLLI·NISI·QVORVM·NOMINA·SCRIPTA·SVNT

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 113. — VIGUIER, t. 3, p. 274. — BOUSQUET, t. 3, p. 219.

P. Lucius Auctus, P. l(ibertus); Annidia Bella; Lucia, P. f(ilia), Secunda; et P. Lucius, Aucti l(ibertus), Auctus; et Lucius, et Placida uxsor; P. Lucius, Aucti l(ibertus), et L[ucia], Felicis l(iberta), Alba, [l]actitia ?; Lucia, Felicis l(iberta), ... et P. Lucius Suavis. In hunc locum inferant[ur] nulli, nisi quorum nomina scripta sunt.

« Publius Lucius Auctus, affranchi de Publius; « Annidia Bella; Lucia Secunda, fille de Publius; « & Publius Lucius Auctus, affranchi d'Auctus, « & Lucius, & sa femme Placida; Publius Lucius, « affranchi d'Auctus, & Lucia Alba, affranchie de « Felix, sœur de lait (d'Auctus ?); Lucia ..., affranchie de Felix, & Publius Lucius Suavis. Qu'on « ne porte dans cette concession aucune autre « personne que celles dont les noms ont été « écrits ».

Les trois personnes qui sont mentionnées les premières sur cette inscription sont évidemment celles dont les noms sont donnés par l'inscription précédente & par celle où figure en tête le nom d'*Annidia*. Cela prouve qu'il y avait : 1° un tombeau uniquement réservé au chef de la famille, à sa femme & à sa fille; 2° un emplacement plus

vaste où se trouvait, outre ce tombeau, celui des autres parents, des affranchis, &c.

643

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue.

P·LVCIVS·HILARVS
Θ·GRAECVS·SIBI·ET
POMPEIAE·L·F·V·TERTVLLAE
ET·P·LVCIO·GRAECI·L·
5 V·PHILADELPHO·ET
LVCIAE·GRAECI·L·L
Θ·LEPIDE

Copie de Romieu.

Burmann, p. 7. — Romieu (*Voss*), p. 110. — Id. (*Laporte*), f° 4, n. 28. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. [illegible]. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 983, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 22. — Id. (*Copie*), f° 5 r°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 92. — Rulman, n. 127. — G. Lafont, f° 178. — Viguier, t. 2, p. 267. — Bousquet, t. 2, p. 243.

Scaliger, ligne 3 : POMEIAE; l. 5 : PHILANDELPHO. — Viguier, l. 1 : HILARIVS.

P. Lucius, Hilar[i l(ibertus) ?], θ(ανῶν), *Graecus, sibi et Pompeiae, L. f(iliae), v(ivae), Tertullae; et P. Lucio, Graeci l(iberto), v(ivo), Philadelpho; et Luciae, Graeci lib(ertae),* θ(ανούση), *Lepid[a]e.*

« Publius Lucius Graecus (mort), affranchi « d'Hilarus ?, à lui & à Pompeia Tertulla (vivante), « fille de Lucius; & à Publius Lucius Philadel- « phus (vivant), affranchi de Graecus; & à Lucia « Lepida, affranchie de Graecus (morte) ».

Il faut remarquer, dans cette inscription, la place insolite des abréviations marquant que les personnes sont mortes ou vivantes.

644

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi à la partie supérieure. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m60.

LVCRETIA
L·F·MAXVMA
VIVA·SIBI·ET
L·VOCONIO
5 L·L·DIPHILO·VIRO
I·L·H·N·S·

Les deux premières lettres de la sixième ligne sont douteuses.

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 414. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 6 : H·N·H·N·S.

Garrigues (*Autogr.*), f° 60; au-dessus de l'inscription : VIVIT. — Id. (*Copie*), f° 42 r°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 110. — G. Lafont, f° 186. — Pech (*Paris*, 9997), n. 29. — Séguier, p. 21, n. 10. — Maffei, *Ant. Gall.*, ep. VI, p. 29. — Muratori, 1369, 8. — Viguier, t. 3, p. 50. — Bousquet, t. 3, p. 27.

Lucretia, L. f(ilia), Maxuma, viva, sibi et L. Voconio, L. l(iberto), Diphilo, viro. H(ic) ? l(ocus) ? h(eredes) n(on) s(equitur).

« Lucretia Maxima, fille de Lucius, vivante, à « elle & à Lucius Voconius Diphilus, son mari, « affranchi de Lucius. Cet emplacement ne passe « pas aux héritiers ».

645

Narbonne. — A Lamourguier. Bandeau brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m50; largeur, 1m16. Hauteur d'une lettre, 0m10.

BI·ET·LVSIAE·RESTITVTAE·VXO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 169. — Copie dessinée de M. Allmer.

... *[si]bi et Lusiae Restitutae, uxo[ri].*

« à lui-même & à sa femme Lusia Restituta ».

646

Narbonne. — Trouvée dans la cour de la Madeleine. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire brisée en deux fragments. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m55.

AIA·C·F·MAXV
A MATER
LVTATIVS·Q·F·IVEN
LIS· FRATER
5 LVTATIVS· C [illegible]
AIVS PATER

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : Q·LVTATIVS.

[M]aia ?, C. f(ilia), Maxu[m]a, mater; [Q.] Lutatius, Q. f(ilius), I(u)ven[a]lis, frater; [Q.] Lutatius, C. [f(ilius), Gr]atus ?, pater.

« A sa mère Maia ? Maxuma, fille de Caius; à « son frère Quintus Lutatius Juvenalis, fils de « Quintus; à son père Quintus Lutatius Gratus ?, « fils de Caius ».

M

647

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

L·MAECIVS·L·
PAMPHILVS
HIC·EST·SEPVL
ET·MARCIA·C
5 SAP·PO·[illegible]O

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 356. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : L·MAECIVS·L·L; l. 3 : EST·SEPVLT; l. 4 : C·L.

Burmann, p. 22. — Rainouard (*Laporte*), f° 10, n. 61. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Id. (*Laporte*), f° 9, n. 76. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 7. — Gruter, 917, 20. — Garrigues (*Autogr.*), f° 18. — Id. (*Copie*), f° 13 v°, 3. — Catel, *Hist.*, p. 98. — Rulman, n. 79. — G. Lafont, f° 127, 1. — Pech (*Paris*, 9097), n. 40. — Viguier, t. 3, p. 210. — Bousquet, t. 3, p. 172.

Burmann, Rainouard, Romieu, Scaliger, Gruter : les trois premières lignes. — Garrigues, Catel, Rulman, ajoutent aux trois premières lignes : ET MAR | SAPO. — Lafont, Pech, Viguier, Bousquet, lignes 4 & 5 : ET·MARCIA·CON | SAPPO O.

L. Maecius, L. [l(ibertus)], Pamphilus, hic est sepult(us), et Marcia, C. l(iberta), Sappho, [c]on[iux].

« Ici reposent Lucius Maecius Pamphilus, af- « franchi de Lucius, & sa femme Marcia Sappho, « affranchie de Caius ».

648

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Partie droite d'une stèle brisée. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

A S[illegible]VRI F
ERTIA
VET VIBIA
SPVRI F FAV[illegible]

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 320. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 121. — Séguier, p. 30, n. 5. — Viguier, t. 2, p. 66. — Bousquet, t. 2, p. 65.

Séguier : θ | MAGIDA SP F | TERTI | VIVIT VIBIA | SPVRI F FAVSTA | IN FR P XV. — G. Lafont, Viguier : θ | MAGIDA·SPVRI·F | TERTIA | VIVIT·VIBIA | SPVRI·F·FAVSTA | IN F·P·XV.

θ(ανοῦσα), *Magidi[a], S[p]uri(i) f(ilia), [T]ertia, [sibi], v(ivae), et Vibia, Spuri(i) f(ilia), Faust[a]. [In f(ronte) p(edes) XV].*

« Magidia Tertia, fille de Spurius, à elle-même; « vivante, Vibia Fausta, fille de Spurius. Quinze « pieds de front ».

649

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m60.

V
[illegible]·MAGIDIVS
BOISCVS·ET
MAGIDIAE
5 QVARTAE
CONTVBERNAL

IN·F·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berth[illegible], 434. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 23. — Rainouard (*Laporte*), f° 10, n. 62. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Id. (*La[illegible]*), f° 9, n. 77. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 10. — Gruter, 983, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 54 v°. — Id. (*Copie*), f° 17 v°, n. 2. — Rulman, n. [illegible] — G. Lafont, f° 175. — Séguier, p. 22, n. [illegible] — Viguier, t. 3, p. 202. — Bousquet, t. 3, p. 165.

V(ivit), ... Magidius Boiscus, et Magidiae Quartae, contubernal[i]. In f(ronte) p(edes) XV.

« Vivant, ... Magidius Boiscus (à lui-même) & à « sa compagne Magidia Quarta. Quinze pieds de « front ».

650

Narbonne. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire effacée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m32; largeur, 0m61.

AIA C·FAB[illegible]
COTTAE·SERV[illegible]
θ·ALCESTIS·F[illegible]
IN F·P·XV·

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 241. — Copie dessinée de M. Allmer.

Commission arch. de Narb., Bulletin, 1re année, 1876-1877, p. 583.

[M]aia ?, C. Fab(ii) Cottae serv[a]. θ(ανοῦσα), *Alcestis f(ilia) ?. In f(ronte) p(edes) XV.*

« Maia ?, esclave de Caius Fabius Cotta. Morte, » Alcestis, sa fille. Quinze pieds de front ».

651

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur to-

tale, 0^m54; hauteur du champ, 0^m32; largeur, 0^m95.

MAIA·C·LIB·BARA·SIBI

ET·EO·INFERRI·VOLO·C·B

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 411. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 197. — Séguier, p. 20, n. 14. — Viguier, t. 3, p. 150. — Bousquet, t. 3, p. 113.

Séguier : M...BARA | NERI VOLO C F.

Cette inscription est complétée par une autre, trouvée également au bastion Saint-François, & ainsi conçue :

T·C·MAIO·MONTANO·L·V

EBIVM·PRIMVM

G. Lafont, f° 171. — Viguier, t. 2, p. 78. — Bousquet, t. 2, p. 78.

Viguier, ligne 2 : ERIVM.

Maia, C. lib(erta), Bara, sibi [e]t C. Maio Montano, l(iberto), v(ivo); et eo inferri volo C. Baebium Primum.

« Maia Bara, affranchie de Caius, à elle & à « son affranchi Caius Maius Montanus, vivant; « & je veux qu'on porte dans cette sépulture « Caius Baebius Primus ».

652

Narbonne. — Près de la rivière. Perdue.

C·MAIVS

PHILARGVRI

LIB·MASCLVS

VARINIA·SECVN

5 VRBANAE·LIB

Copie de Lafont.

Burmann, p. 60. — Garrigues (*Autogr.*), f° 50 r° : « Au coing de la muraille de la maison du sieur Jean Léonnard ». — G. Lafont, f° 70, 1. — Pech (*Paris*, 9997), n. 46 : « Chez M. de la Mothe, près le cours de la rivière ». — Viguier, t. 3, p. 182. — Bousquet, t. 3, p. 138 : « Chez M. Morel ». — Dumège, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 40.

Bousquet, ligne 5 : VRBANIAE.

C. Maius, Philarguri lib(ertus), Masc(u)lus; Varinia Secun[da], Urbanae lib(erta).

« Caius Maius Masculus, affranchi de Philargu- « rus; Varinia Secunda, affranchie d'Urbana ».

653

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue.

VIV

M·ANILIA

P·SADILI

VXSOR

5 NICIA·C·L·AVGELA

CAPRIO·IVCVNDO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 173, 2. — Séguier, p. 22, n. 10. — Viguier, t. 3, p. 262. — Bousquet, t. 3, p. 222. — Vue par Barry (*Notes inéd.*), 1859 : ANIL... | P·SA... | VXO | .....

Viv(a), Manilia, P. ... uxsor; Nicia, C. l(iberta), Augela ?; C. Aprio Iucundo.

« Vivante, Manilia, femme de Publius ...; Nicia « Augela ?, affranchie de Caius; à Caius Aprius « Jucundus ».

La troisième ligne a probablement été mal lue.

654

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1^m10; largeur, 0^m60.

VIVONT

M·MANILIV

M·L·ANTIOC

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 293. — Barry. — Lebègue.

Vivont, M. Maniliu[s], M. l(ibertus), Antioc[hus] ...

« Vivants, Marcus Manilius Antiochus, affran- « chi de Marcus ... ».

655

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau, brisé à droite. — Hauteur totale, 0^m30; hauteur du champ, 0^m20; largeur, 1^m.

L·MANL

M·F

Copie de Barry. — Berthomieu, 102. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

G. Lafont, f° 312. — Séguier, p. 12, n. 12. — Viguier, t. 3, p. 384. — Bousquet, t. 3, p. 304.

L. Manl(ius), M. f(ilius) ...

« Lucius Manlius ..., fils de Marcus ... ».

656

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire inscrite à la partie supérieure. — Hauteur, 1^m25; largeur, 0^m55.

L·MAN

L·F·ACVTVS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 384. — Copie dessinée de M. Allmer.

L. Man[lius] ?, L. f(ilius), Acutus.

« Lucius Manlius ? Acutus, fils de Lucius ».

657

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

T·VICORLIVS
T·SEX·MANLIO
LVSITANO

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 230. — VIGUIER, t. 2, p. 266. — BOUSQUET, t. 2, p. 242.

T. ... [e]t Sex. Manlio Lusitano.

« Titus ... (à lui-même) & à Sextus Manlius « Lusitanus ».

Lusitanus est un *cognomen* qui marque l'origine.

658

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi à la partie supérieure. Rosace au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m60.

vIvIT
C·MANLIVS·C·F·P
RVFVS·SIBI·ET·CON
ATTEDIAE·Q·F·MXV
5 CVM·QVA·PER·ANNO
XVIII SINE·OFEEN
VIXI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 307. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : CON..; l. 4 : ATTEDIAE.

G. LAFONT, f° 200. — VIGUIER, t. 3, p. 26. — BOUSQUET, t. 3, p. 3.

Vivit, C. Manlius, C. f(ilius), P[ap(iria tribu)], Rufus, sibi et con[iugi] Attediae, Q. f(iliae), Maxu[mae], cum qua per anno[s X]XVIII sine of[f]ensa vixi.

« Vivant, Caius Manlius Rufus, fils de Caius, « de la tribu *Papiria*, à lui & à sa femme Attedia « Maxuma, fille de Quintus, avec laquelle j'ai « vécu vingt-huit ans sans avoir rien à lui reprocher ».

Quoique la phrase de l'inscription passe de la troisième personne à la première, il n'est pas probable qu'il faille lire *vixit*. — A la ligne 6 : OFEEN gravé par le lapicide pour OFFEN.

659

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

ANLIVS
SALAVERVS
SIBI·ET
MI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 160. — VIGUIER, t. 2, p. 46. — BOUSQUET, t. 2, p. 46.

... [M]anlius ... Gal(eria tribu)?, Verus, sibi et ...

« ... Manlius Verus, de la tribu *Galeria ?*, à « lui & ... ».

660

NARBONNE. — Perdue.

MANNEIA
PRIMVLA
IDE ET LACTAE
PATRONAE

Copie de BURMANN, p. 88.

Maneia ? Primula ..... patronae.

« Maneia Primula, à sa patronne ..... ».

661

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m88; hauteur du champ, 0m68; largeur totale, 0m90; largeur du champ, 0m78.

MARCIA·Q·ET·Ɔ·L·
MAVRILLA Θ
ET
MARCIAE S...

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 280. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 85. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 51 v°. — ID. *Copie*, f° 22 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 101. — G. LAFONT, f° 140. — SEGUIER, p. 26, n. 2. — VIGUIER, t. 3, p. 149. — BOUSQUET, t. 3, p. 112.

Burmann, Garrigues, lignes 3 & 4 : ET MARCIAE SVAVINI | L. — G. Lafont, ligne 2 : MAVRILLA.

Marcia, Q. et Marciae l(iberta), Maurilla, θ(ανοῦσα), [sibi] et Marciae, S[uavini l(ibertae)] ...

« Morte, Marcia Maurilla, affranchie de Quintus « & de Marcia, (à elle-même) & à Marcia, affranchie de Suavinus ».

662

NARBONNE. — Perdue.

L·MARCIVS
L·L·ANTEROS
HEIC·EST
SEPVLTVS
5 IN·AGRVM·P·XV

Copie de GARRIGUES (*Autogr.*).

BURMANN, p. 12. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 5, n. 29. — ROMIEU (*Voss*), p. 111. — ID. (*Laporte*),

f° 5, n. 38. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 2. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 984, 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 71 r°. — ID. (*Copie*), f° 32 v°, 1. — CATEL, *Hist.*, p. 106. — RULMAN, n. 139. — PECH (*Paris*, 9997), n. 33. — VIGUIER, t. 3, p. 110. — BOUSQUET, t. 3, p. 79.

Burmann, ligne 5 : MAGRM.

L. Marcius, L. l(ibertus), Anteros, heic est sepultus. In agrum p(edes) XV.

« Ci-gît Lucius Marcius Anteros, affranchi de « Lucius. Quinze pieds de profondeur ».

663

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m42; largeur, 0m56.

VIVA · FECI
MARIA C ·
QVINTA · ET AN
TONIA/L · F · QVIN
5 TA... ET · ANTONIAE
L · F · TERTIAE · ET · Q
MARIO · C · F · CENSOR
NO · ET SVIS

Copie de MM. LEBÈGUE & THIERS. — BERTHOMIEU, 303. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, lignes 7 & 8 : MARIO · C · F · DEC... | NO.

G. LAFONT, f° 123. — SÉGUIER, p. 29, n. 15. — VIGUIER, t. 3, p. 159. — BOUSQUET, t. 3, p. 121.

Viva feci[t] Maria, C. [f(ilia)], Quinta, (sibi) et Antoniae, L. f(iliae), Quinta[e], et Antoniae, L. f(iliae), Tertiae, et Q. Mario, C. f(ilio), Censor[i]no, et suis.

« Maria Quinta, fille de Caius, a élevé ce mo- « nument de son vivant à elle-même & à Antonia « Quinta, fille de Lucius, & à Antonia Tertia, « fille de Lucius, & à Quintus Marius Censorinus, « fils de Caius, & aux siens ».

664

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. Ecriture cursive. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m60.

C · MARIVS · MISTIC
CoRNIILIAII · PRIMVIAI
P · Q · XV

Copie de M. THIERS. — BERTHOMIEU, 382. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. ép.*, 362.

C. Marius Mistic[us] Corneliae Primulae. P(edes) q(uoquoversus) XV.

« Caius Marius Misticus à Cornelia Primula. « Quinze pieds carrés ».

Inscription peu lisible. La lecture *Mistic[us]* est douteuse.

665

NARBONNE. — Perdue.

D · M
MARTIAE · ANTO
NIAE
CORNELIVS
5 DECEMBER
VXORI · KARISSI
MAE · DE · SVO · FE
CIT

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 71. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 28, n. 179. — ROMIEU (*Voss*), p. 124. — ID. (*Laporte*), f° 18, n. 150. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 10. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 807, 12. — GARRIGUES (*Autogr.*), f°s 37 & 62. — RULMAN, n. 61. — G. LAFONT, f° 363, 2. — VIGUIER, t. 1, p. 289. — BOUSQUET, t. 1, p. 314.

D(iis) M(anibus). Martiae Antoniae Cornelius December, uxori karissimae de suo fecit.

« Aux dieux Mânes. Cornelius December a élevé « à ses frais ce monument à Martia Antonia, sa « très-chère femme ».

666

NARBONNE. — Perdue. Au-dessus de l'inscription, bas-reliefs : personnages vus à mi-corps. A gauche, une femme; au centre, une jeune femme tenant un enfant sur le bras gauche; à droite, un homme. Au-dessous de chaque personnage, un nom. Un quatrième nom est inscrit sur une face latérale.

MARTIAE TERTVLIAE T · VALERIO T VALERIVS
MATRI FILI VERNAE I F VERNA · FORO...

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 68. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 90. — G. LAFONT, f° 378, 2. — VIGUIER, t. 2, p. 241. — BOUSQUET, t. 2, p. 236.

Martiae matri. Tertul[l]ae fili[ae]. T. Valerio Vernae; T. Valerius, [T.] f(ilius) ?, Verna, Foro[iuliensis] ?.

« A sa mère Martia. A sa fille Tertulla. A Titus « Valerius Verna; Titus Valerius Verna, fils de « Titus, né à Fréjus ? ».

Verna est un *cognomen* servile.

667

NARBONNE. — Perdue. Vue par Barry à la porte de Perpignan : « tout à côté des armes de Henri IV ». Stèle brisée à droite.

CALLISTE
MARTIA
VIVA SIBI ET
BO V

Copie de BARRY.

Burmann, p. 35. — Rainouard (*Laporte*), p. 15, n. 98. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 23. — Gruter, 918, 7. — G. Lafont, f° 384 : « d'après Renouard ». — Séguier, p. 8, n. 12. — Viguier, t. 2, p. 105. — Bousquet, t. 2, p. 102.

Ligne 2. Gruter : MARTIE; Séguier : MARTIAE. — Ligne 4. Burmann : BON; Viguier : PON. — Les mss. ne donnent pas ET à la troisième ligne.

Calliste, Martiae [l(iberta)] ?, viva sibi et ...bo...

« Calliste, affranchie de Martia, de son vivant, « à elle-même & à ... ».

668

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire effacé sur les coins. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m52.

MARTIVS
Ↄ·L·L·DIOCIA
SABIDIA·N
VC▒EA
5 C·EST·SEPV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 106. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : ·marTivs; l. 5 : esT.

G. Lafont, f° 305 v°. — Séguier, p. 11, n. 3. — Viguier, t. 3, p. 174. — Bousquet, t. 3, p. 148. — Dumège, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 8, p. 40, copiant Lafont.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 2 : L·L·DIOGEN; l. 3 : SABIDIA NEP; l. 4 : AC SEA; l. 5 : HIC·EST SEPVL. — Séguier : MARI | SELDIO | SABIDIAN | SS.

... Martius, Q. L. l(ibertus), Dioc[h]a[res] ?; Sabidia, N. [l(iberta)], ...uc[l]ea ?. [Hi]c est sepu[lta]. Peut-être faut-il lire : *Sabidiae, &c.*

« ... Martius Diochares, affranchi de Quintus & « de Lucius; Sabidia ..., affranchie de Numerius. « Elle repose ici ».

669

Narbonne. — A la porte de Beziers. Perdue. Équerre & fil à plomb dessinés au-dessus du champ.

D·M
MASKARVS
MARCELLO
IRII

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 47. — G. Lafont, f° 287, 3. — Séguier, f° 6, n. 3. — Viguier, t. 2, p. 18. — Bousquet, t. 2, p. 19.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 4 : PRIN. — Séguier, l. 4 : PR.

D(iis) M(anibus) ... Maskarus ? ... Marcello ? ...

« Aux dieux Mânes ... Maskarus ? ... à Marcel- « lus ... ».

Inscription probablement mal copiée & désespérée. Les emblèmes représentés au sommet de l'inscription font penser qu'il était question d'un ouvrier en bâtiments.

670

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m13; largeur, 0m60.

O
MATVGENI·F
▒ET·SCRIBONIAE
MAXVMILLAE·ET
SVIS
5 P·XV
A·P·XV

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 371. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : eT; pas de ligne 1 avec O.

... Matugeni f(ilio), ... et Scriboniae Maxumillae, et suis. [In f(ronte)] p(edes) XV. [In] a(gro) p(edes) XV.

« A ..., Matugenes son fils, & à Scribonia Maxu- « milla, & aux siens. Quinze pieds de front; « quinze pieds de profondeur ».

671

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau. — Hauteur totale, 0m45; hauteur du champ, 0m20; largeur, 0m80.

A·L·F·QVI·MAXV
PI·CELSI·L

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 32. — Lebègue.

...a, L. f(ilius), qui Maxum[us] ?, ...pi(i) Celsi l(ibertus), ...

« ...a, surnommé Maxumus, fils de Lucius, ... « affranchi de ...pius Celsus ».

672

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire usé aux bords. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m60.

MECVLONIA ▒▒▒
P·F·SIBI ET·V·P·ATTIO
PRIVATO·PATRI·ET
V·MECVLONIAE·M·F
5 SVCCESSAE·MATRI
ET·V·M·MECVLONIO
FESTO▒

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 375. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 127 v°. — Séguier, p. 29, n. 3. — Viguier, t. 3, p. 5. — Bousquet, t. 2, p. 300. —

DUMÈGE, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 42.

Lafont, Viguier, Bousquet, Dumège, ligne 1 : V MECV-LONARIVS; l. 6 : TVMMIR COMONIO; l. 7 : FESTO·FRAT. — Séguier : ... ATTIO | ... ET | ... M.

Meculonia [Rustica] ?, P. f(ilia), sibi et, v(ivo), P. Attio Privato patri, et, v(ivae), Meculoniae, M. f(iliae), Successae, matri, et, v(ivo), M. Meculonio Festo [fratri].

« Vivante, Meculonia Rustica ?, fille de Publius, « à elle &, vivant, à son père Publius Attius Pri- « vatus, &, vivante, à sa mère Meculonia Suc- « cessa, fille de Marcus, &, vivant, à son frère « Marcus Meculonius Festus ».

Meculonia, qui porte le gentilice de sa mère, était probablement une fille naturelle.

673

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire enveloppé d'un double bandeau, brisé en bas & à droite. — Hauteur, 0m 58; largeur, 1m 47. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 11.

θ·MESSIA·Ↄ·L·PROTOCENIA
EXS·TESTAMENTO
ARBITRATV
IN·FRO

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 210. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : PRO-TŒNIA.

G. LAFONT, f° 136. — VIGUIER, t. 3, p. 277. — BOUSQUET, t. 3, p. 252.

θ(ανοῦσα), *Messia, Messiae l(iberta), Protogenia, exs testamento ... arbitratu ... In fro[nte p(edes) ...].*

« Morte, Messia Protogenia, affranchie de Messia, d'après son testament ... par la volonté de ... « ... pieds de front ».

674

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. Rosace au-dessus. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 58.

M·MESSIVS
RVFINVS SB
ET TVLLIAE
M·F·CAPELL/
5 VXSORI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 409. — Copie dessinée de M. ALLMER : une ligne 1 composée de la lettre V; l. 1 : M·MESSIVS; l. 2 : SBI; l. 4 : CAPELLAF.

Un θ, au commencement de la quatrième ligne, n'est plus visible.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 17 v°. — G. LAFONT, f° 183. — SÉGUIER, p. 21, n. 5. — VIGUIER, t. 3, p. 25. — BOUSQUET, t. 3, p. 2.

Garrigues : M·MAESSIVS | RVPINIVS SI | ET IVLIAE | θ·M F GAPILLIAE | VXSORI. — Séguier : FIN | ET TVLLIA | θ VES... | VXSORI. — Lafont, ligne 3 : IVLIAE; l. 4 : Q·M·F.

M. Messius Rufinus, sib(i) et Tulliae, [θ(ανούσῃ)] ?, *M. f(iliae), Capella[e], uxsori.*

« Marcus Messius Rufinus, à lui & à sa femme « (morte ?) Tullia Capella, fille de Marcus ».

675

NARBONNE. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. Rosace. — Hauteur, 1m 10; largeur, 0m 65.

M·MESSIVS
RVFINVS·SBI
ET·TVLLIAE
M·F·CAPELLAE
5 VXSORI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 410.

Cette inscription est une réplique de la précédente.

676

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. Perdue.

C· MESSIANI
IN D FR P XV

SÉGUIER, p. 17, n. 12.

..., *C.* [*f(ilii)* ? *l(iberti)* ?], *Messiani ?. In fr(onte) p(edes) XV.*

« ... de ... Messianus, fils (*ou* affranchi) de Caius « ... Quinze pieds de front ».

677

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Le champ de l'inscription est surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m 55; hauteur du champ, 0m 35; largeur, 0m 70.

VIV
M·MEV
VS·M·L·ISARC

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 206. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Viv[it], M. Mev[idi]us, M. l(ibertus), Isarc[hus].

« Vivant, Marcus Mevidius Isarchus, affranchi « de Marcus ».

678

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire avec

base & couronnement. *Ascia* sur le côté gauche. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m50.

D · M
C·MIFIDI·SECVN
DI·VIXIT·A·XIX
MI▒IDIA·A▒EN
5 TINA
MATER·FIL
PIENTISSIM

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 193. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : MIFIDI; l. 4 : MI▒IDIA·AVEN; l. 6 : FIL.

G. Lafont, f° 166. — Viguier, t. 1, p. 295. — Bousquet, t. 1, p. 318.

Lafont, ligne 2 : C·VIFIDI.

D(iis) M(anibus) C. Mifidi(i) Secundi. Vixit a(nnos) XIX. Mi[f]idia A[v]entina mater, fil[io] pientissim[o].

« Aux dieux Mânes de Caius Mifidius Secundus. « Il a vécu dix-neuf ans. Sa mère, Mifidia Aventina, à son excellent fils ».

679

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m72; largeur, 0m65.

Ↄ AII
SILVANVS·SIBI
ET·A·MINATIO
HILARo PATRI
5 ET·MINATIAE
A·L·▒▒EMAE
MATRI·PIAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 114. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 6 : A·L·.

G. Lafont, f° 305. — Séguier, p. 11, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 12. — Bousquet, t. 2, p. 295.

Lafont, Viguier, Bousquet, ligne 6 : A·L·NEMAE. — Séguier : SILVANVS ET | AME... | HILARO PATRON | ATIAE | MAE | PIAE.

..... [Min]ati(us), A. f(ilius)], Silvanus, sibi et A. Minatio Hilaro patri, et Minatiae, A. l(ibertae), [Mn]emae ? matri piae.

..... Minatius Silvanus, fils d'Olus, à lui-même « & à Olus Minatius Hilarus, son père, & a Minatia « Mneme, affranchie d'Olus, sa pieuse mère ».

680

Narbonne. — Aux remparts, contre le jardin de l'archevêché. « Trouvée en 1608 » (Garrigues). Perdue.

V
P·MINATIVS
P·L·VARVS·SIBI·ET
Θ·OPTATAE·L
5 IN·FRO·P·XV

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 49 r°. — G. Lafont, f° 14. — Pech, *Ms. Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 11. — Muratori, 1590, 1. — Viguier, t. 3, p. 161. — Bousquet, t. 3, p. 124.

Bousquet, ligne 4 : OPTATA.

V(ivus), P. Minatius, P. l(ibertus), Varus, sibi et, θ(ανοῦσῃ), Optatae l(ibertae). In fro(nte) p(edes) XV.

« Vivant, Publius Minatius Varus, affranchi de « Publius, à lui &, morte, à son affranchie Optata. « Quinze pieds de front ».

681

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

C·MINICIVS·C·L
AGASTVS
HIC·SEPVL·EST
V·MINICIA·C·L
5 AVGE·SIBI·ET
V·L·CARISIO·L·L·IVCVN
LVGVDVNENSI

Copie de Burmann.

Burmann, p. 40. — Rainouard (*Laporte*), f° 17, n. 112. — Romieu (*Voss*), p. 120. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 2. — Gruter, 985, 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 14. — Id. (*Copie*), f° 12 v°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 95. — G. Lafont, f° 333. — Viguier, t. 2, p. 260. — Bousquet, t. 2, p. 251.

Garrigues, ligne 6 : IVCVM.

C. Minicius, C. l(ibertus), A[c]astus, hic sepul[t(us)] est. V(iva), Minicia, C. l(iberta), Auge, sibi et, v(ivo), L. Carisio, L. l(iberto), Iucun[do], Lugudunensi.

« Ci-gît Caius Minicius Acastus, affranchi de « Caius. Vivante, Minicia Auge, affranchie de « Caius, à elle-même &, vivant, à Lucius Carisius Jucundus, né à Lyon, affranchi de Lucius ».

682

Narbonne. — A Lamourguier, salle des tauroboles. Stèle cintrée, brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m60.

▒▒▒▒▒▒▒▒
Ↄ L M V
CO N
ET MINVC ATR
ET GEN \ NAE
5 Q O
▒▒▒▒▒▒▒▒
IN·F P·XXI S IN AGRO
PED L

Copie de M. Lebègue. — Signalée par Berthomieu, n. 164.

Cette inscription, presque désespérée, est gravée sur un autre texte qui a laissé quelques traces de lettres. La ligne 6 a été lissée.

... Minuc[iae ... m]atri et ... In f(ronte) p(edes) XXI semis; in agro ped(es) L.

« ... à sa mère Minucia & ... Vingt-&-un pieds « et demi de front; cinquante pieds de profon- « deur ».

683

Narbonne. — Au musée, salle basse. Base en marbre d'une statue. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m23.

ↃDESTVS

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

La dernière lettre est aujourd'hui effacée.

[*M*]*odestus.*

« Modestus ».

Cette inscription n'est pas funéraire; c'est une dédicace.

684

Narbonne. — Encastré sur la façade de Lamourguier. Au musée, salle basse. L'inscription est gravée sur la tranche d'un bas-relief représentant deux capricornes accroupis, tenant entre leurs griffes un globe. — Hauteur, 0m10; largeur, 0m80.

IVS·L·F·PAP·MODESTVS· D

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Tournal, *Catal.*, n. 377.

...ius, L. f(ilius), Pap(iria tribu), Modestus. D...

« ...ius Modestus, fils de Lucius, de la tribu « *Papiria*. Decimus ? ... ».

Tournal pensait que les capricornes supportant un globe étaient une allusion à la naissance d'Auguste, qui était né en effet sous le signe du capricorne. (Suét., *Aug.*, 94. Cf. les monnaies du sixième consulat d'Auguste & le denier d'argent de 734.) Ce bas-relief aurait donc été, suivant Tournal, celui d'un monument public ou d'un sanctuaire dédié à Auguste par Modestus. Le D qu'on lit à la fin de l'inscription aurait eu le sens de *d(edicavit)*. — Il nous paraît trop loin du reste de la phrase pour lui appartenir. Il est donc probable qu'il est le commencement d'une seconde inscription, & que les deux inscriptions sont funéraires. Les monuments funèbres portent des bas-reliefs de tant de sortes que la présence de ces deux boucs ou capricornes sur un tombeau n'a rien d'étonnant, & qu'il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, de supposer qu'un des morts était né, comme Auguste, sous le signe du capricorne.

685

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Trouvée en 1826. Perdue.

P·MOMINIO·P·C·L
ANTENORI
P·P·F·CELERI
P·P·HELIODORO
5 P·P·MAXVMO
C·PHILOMVSO
IFIΓVTER

Paul Lafont, f° 70. Cf. n. 440.

P. Mominio, P. C. l(iberto), Antenori; [P. Mominio] ?, P. P. [l(iberto)] ?, Celeri; [P. Mominio] ?, P. P. [l(iberto)], Heliodoro; [P. Mominio], P. P. [l(iberto)], Maxumo; [P. Mominio, P.] C. [l(iberto)], Philomuso ... Eleuter ? ...

« A Publius Mominius Antenor, affranchi de « Publius & de Caius; à Publius Mominius Celer, « affranchi de deux Publius; à Publius Mominius « Heliodorus, affranchi de deux Publius; à Pu- « blius Mominius Maxumus, affranchi de deux « Publius; à Publius Mominius Philomusus, af- « franchi de Publius & de Caius ... Eleuter ... ».

On peut lire aussi : *P. [Mominio], P. f(ilio), Celeri; P. [Mominio], P. [filio], Heliodoro, &c.*

686

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

VIV
C·MVSTVS
C·L·OPTA

HIC·SITVS EST

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 132. — Viguier, t. 3, p. 99. — Bousquet, t. 3, p. 69.

Séguier, p. 26, n. 7, place « à la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François » l'inscription : VIV | MVSIVS | OCVLVS | TVS | ERO. C'est peut-être cette inscription, avec une cinquième ligne : [*In*] *fro*[*nte*]. Peut-être aussi cette mauvaise copie doit-elle être rapportée à l'inscription : VIVONT | MVSTVS | SVRITO | LINARIVS.

Viv(it), C. Must[i]us, C. l(ibertus), Opta(tus). ... Hic situs est ...

« Vivant, Caius Mustius Optatus, affranchi de « Caius ... Ici repose ... ».

D'après les manuscrits, la quatrième ligne, un peu séparée du corps de l'inscription, est écrite en petits caractères. Elle peut donc avoir fait partie d'une autre inscription. Peut-être aussi *Hic situs est* a été ajouté après la mort du personnage.

687

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

VIV
C·MVST
C·L·TRV
VIVOS·SIBI
5 CONLIBERT
SVO·FEC

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 133, 2. — Viguier, t. 3, p. 212. — Bousquet, t. 3, p. 174.

Bousquet, ligne 3 : TRVTVS.

Viv(it), C. Must[ius], C. l(ibertus), Tru[pho] ?, vivos sibi [et ...] conlibert[o, de] suo fec[it].

« Vivant, Caius Mustius Trupho, affranchi de « Caius, a érigé ce monument à ses frais, de son « vivant, pour lui & pour son camarade d'affranchissement ... ».

N

688

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m58.

L·NERFINIC
POTITO
PATRONO

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 264. — SÉGUIER, p. 16, n. 13. — — BOUSQUET, t. 3, p. 189. — TOURNAL, *Catal.*, n. 134.

Lafont, Bousquet, en tête : V. — Séguier : C·NERINI | POTITO | PATRONO. — Viguier, ligne 1 : C·NERFINIO.

[*V(ivo)*], *L. Nerfinio Potito, patrono.*

« Vivant, à Lucius Nerfinius Potitus, son pa-« tron ».

Cette inscription doit probablement être mise à la suite du numéro 188 : *L. Nerfinius, Potiti l(ibertus), Primus, lardarius, sibi et ...*

689

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire arrondi en forme de bandeau du côté opposé à l'inscription. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m86.

[illegible] NIGRI·L

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 298. — BARRY. — LEBÈGUE.

... *Nigri l...*

« ..., affranchi de Niger, ... ».

690

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

F·PAP·NIGE
HEDONE·RIEN
RI·VIVA·FECIT

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 260, 1. — SÉGUIER, p. 16, n. 12. — VIGUIER, t. 2, p. 50. — BOUSQUET, t. 2, p. 50.

Bousquet, ligne 2 : HEDONE R.

... *f(ilius), Pap(iria tribu), Nige[r] ... Hedone ... [frat]ri ? viva fecit.*

« ... Niger, de la tribu *Papiria*, fils de ... He-« done ... a élevé ce monument de son vivant à « son frère ».

691

NARBONNE. — Perdue.

D·M
M·NIGRIO
HEREDES

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 91 (avec quatre bonnets dits bonnets d'affranchis). — RAINOUARD (*Laporte*), f° 27, n. 172. — ROMIEU (*Voss*), p. 125 (avec trois bonnets). — ID. (*Laporte*), f° 19, n. 163. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 10 (cf. p. 27, n. 8). — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 882, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 70 : « Tombeau consacré par quatre affranchis » (note de MILLIN). — RULMAN, n. 92. — G. LAFONT, f° 379, 1. — VIGUIER, t. 1, p. 306. — BOUSQUET, t. 1, p. 338.

D(iis) M(anibus). M. Nigrio ? (Nigri[n]o ?) heredes.

« Aux dieux Mânes. A Marcus Nigrius ? (Ni-« grinus ?), les héritiers ».

Cette inscription a été perdue de bonne heure & les épigraphistes l'ont copiée dans les premiers recueils. Ils peuvent donc, quoiqu'ils soient tous d'accord, avoir transmis une mauvaise lecture.

692

NARBONNE. — Perdue.

M·NORBANVS
M·L·RVFIO
DELLIA·L·L·
HELENA·H·S·S·

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 11. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 5, n. 28. — ROMIEU (*Voss*), p. 11 r. — ID. (*Laporte*), f° 5, n. 37. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 21. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 968, 15. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 20 v°. — RULMAN, n. 142. — VIGUIER, t. 3, p. 166. — BOUSQUET, t. 3, p. 128.

Scaliger (*Onciales & Cursif*), Gruter, ligne 2 : M·RVFIO.

M. Norbanus, M. l(ibertus), Rufio; Dellia, L. l(iberta), Helena, h(ic) s(epulti) (siti ?) s(unt).

« Ici reposent Marcus Norbanus Rufio, affranchi « de Marcus, & Dellia Helena, affranchie de Lu-« cius ».

693

NARBONNE. — Découverte dans une vigne près Rolland, à côté de Narbonne. Stèle rectangulaire.

L'inscription est à la partie supérieure. — Hauteur, 1^m54; largeur, 0^m60.

N O V A N V S
P · L · A E S C I N V
HIC · EST · SEPVLT
CVM · SVo · VERNIoN
5 P · Q · XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 129. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : ▨·NOVANVS; l. 2 : AESCINV▨; l. 4 : CVM.

Tournal. (Cf. De Caumont, *Bullet. mon.*, 1871, pp. 130, 131.)

[*P.*] *Novanus, P. l(ibertus), Aesc[h]inu[s], hic est sepult[us] cum suo vernion[e]. P(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Publius Novanus Aeschinus, affranchi de Publius, repose ici avec son petit esclave ?. Quinze « pieds en tous sens ».

Vernio est peut-être un mot dérivé de *verna* & signifiant petit esclave ou compatriote. Il est distinctement écrit.

694

Environs de Narbonne. — Découverte, en 1840, sur la route de Cuxac, près du passage à niveau. Au musée, salle haute. Marbre rectangulaire brisé en deux morceaux. L'inscription est bordée d'un double bandeau. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m80.

P · N O V A ▨▨▨▨
F A M I L I A
NOVANA · P · L · REPENTINA
P · NOVANVS · P · L · CVPITVS
5 SIBI · ET · PATRONO · ET
M A T R I

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 5 : PATRONO·ET·.

Tournal, *Catal.*, n. 173.

P. Nova[ni ...] familia : Novana, P. l(iberta), Repentina; P. Novanus, P. l(ibertus), Cupitus, sibi et patrono et matri.

« Famille de Publius Novanus ... Novana Re- « pentina, affranchie de Publius. Publius Nova- « nus Cupitus, affranchi de Publius, à lui, à son « patron & à sa mère ».

695

Narbonne. — Perdue.

D · M
L · NOVANI · PARDVLI

Copie de Burmann.

Burmann, p. 31. — Rainouard (*Laporte*), f° 14, n. 86. — Romieu (*Voss*), p. 110. — Id. (*Laporte*), f° 7, n. 53. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 7. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 919, 11. — Garrigues (*Autogr.*), f° 20. — G. Lafont, f° 353, 3. — Viguier, t. 1, p. 307. — Bousquet, t. 1, p. 331.

D(iis) M(anibus) L. Novani Parduli.

« Aux dieux Mânes de Lucius Novanus Pardu- « lus ».

696

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. Ecriture cursive très-irrégulière. — Hauteur, 0^m50; largeur, 1^m15.

P Q XV
M · NOVIVS M L
SELOVCVS
vIvIT

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 326. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 118. — Viguier, t. 3, p. 102. — Bousquet, t. 3, p. 72.

Bousquet, ligne 3 : SELEVCVS.

... P(edes) q(uoquoversus) XV. — M. Novius, M. l(ibertus), Seloucus. Vivit.

« ... Quinze pieds en tous sens. — Marcus « Novius Seleucus, affranchi de Marcus. Vivant ».

697

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0^m55; largeur, 1^m05.

P · Q · XV ·
NOVIVS · M · L · SOTERIC
H · E · S

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 325. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 95. — Garrigues (*Autogr.*), f° 12 v°. — G. Lafont, f° 259 v° & f° 118. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 62. — Muratori (d'après Bimard), p. 1717, 8. — Viguier, t. 3, p. 106. — Bousquet, t. 3, p. 75.

Burmann : NOVIVS M·L·SOTERIO | H·E·S. — Lafont, ligne 2 : M·NOVIVS, &c.

... P(edes) q(uoquoversus) XV. — [M.] Novius, M. l(ibertus), Soteric[us], h(ic) e(st) s(epultus).

« ... Quinze pieds en tous sens. — Ci-gît Marcus « Novius Sotericus, affranchi de Marcus ».

698

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0^m62; largeur, 0^m65. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0^m10.

N V M I S I A
L · L · M N E M E
HIC · EST · SEPVLTA
M · H · N · S
5 TV · EVBVLI · CO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 29. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : NVMISIA; l. 5 : TV.

Burmann, p. 10. — Rainouard (*Laporte*), f° 5, n. 23. — Romieu (*Voss*), p. 110. — Id. (*Laporte*), f° 5, n. 32. — Scaliger (*Onciales*), p. 21, n. 11. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 987, 1. — Garrigues (*Copie*), f° 22 v°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 102. — G. Lafont, f° 321. — Séguier, p. 13, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 171. — Bousquet, t. 3, p. 146.

Burmann, ligne 1 : NVMISSIA. — Séguier : CI MNEME | C F EST SEPVL | M F IN.

Numisia, L. l(iberta), Mneme, hic est sepulta. [H(oc)] m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur) ... [Arbitra]tu Eubuli co[nliberti] ?.

« Ci-gît Numisia Mneme, affranchie de Lucius. « Ce monument ne passe pas aux héritiers... Par « la volonté d'Eubulus, son camarade d'affran- « chissement ».

699

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Cippe rond étêté. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

CELEF ET
BAEBIAE
AVGINI
Ↄ M OCTAVIVS
5 DENTO

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 484. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 85. — G. Lafont, f° 296. — Séguier, p. 5, n. 9. — Viguier, t. 2, p. 30. — Bousquet, t. 2, p. 31.

Burmann : VIV | L·NVMISIVS | CELER ET | BAEBIAE | AVGINI | D·M·OCTAVIVS | DENTO | I·A·P· XV. — Lafont : CELERIANO·ET | BAEBIAE | AVGINI | θ·M·OCTAVIVS | DENTO.

[Viv(us), L. Numisius] Celer, (sibi) et Baebiae Augini. θ(ανών), M. Octavius Dento. [I(n) a(gro) p(edes) XV].

« Vivant, Lucius Numisius Celer, à lui & à « Baebia, affranchie d'Auginus. Mort, Marcus « Octavius Dento. Quinze pieds de profondeur ».

700

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m64.

V
Q·NVMISIVS
Q·F·PROCVLVS
. . . .
. . . .
LIA

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 296. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 144 v°. — Viguier, t. 3, p. 6. — Bousquet, t. 2, p. 301. — Dumège, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 42.

Lafont : V | Q·ONVMISIVS | Q·F PROCVLVS | IVVEN·RAR·SIBI ET | Q·ONVMISIO ERONT | PATRI ET CAELIAE | SILVANAE MATRI. — Viguier & Bousquet comme Lafont, sauf, ligne 5 : EROTI.

V(ivit), Q. Numisius, Q. f(ilius), Proculus, [iuven(is) rar(issimus), sibi et Q. Numisio Eroti ? (Eroni ?) patri, et Cae]lia[e Silvanae matri].

« Vivant, Quintus Numisius Proculus, fils de « Quintus, jeune homme *rarissime*, à lui & à son « père Quintus Numisius Eros ?, & à sa mère « Caelia Silvana ».

O

701

Narbonne. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m60.

ↃCCIVS
M·L
ↃPTATVS
P· Q· XV
5 VIVI SIBI
FECERVNT ET
PATRONO

Copie de MM. Lebègue & Thiers. — Berthomieu, 450. — Allmer, ligne 1 : ·VCCIVS; l. 2 : M·L·; l. 5 : SIBI.

[M.] ? Occius, M. l(ibertus), Optatus. P(edes) q(uoquoversus) XV. Vivi sibi fecerunt et patrono.

« Marcus ? Occius Optatus, fils de Marcus. « Quinze pieds en tous sens. De leur vivant, à « eux-mêmes & à leur patron ».

Un seul nom figure sur l'inscription & la dédicace est au pluriel ; donc plusieurs noms étaient inscrits, non sur la stèle, mais à côté. (Cf. l'inscr. de *Gallonius*.)

702

Narbonne. — Porte de Béziers. A Lamourguier. « Au-dessus de la porte Royale, il y a plusieurs petits génies supportant un feston. Sur les bases qui soutiennent quelques-uns de ces génies, on lit ces inscriptions » (Millin). Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m32.

VIVIT
T·OCTAVIVS·M·[illegible]
L

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 142. — Copie dessinée de M. Allmer.

Garrigues (*Autogr.*), f°s 85 & 153. — G. Lafont, f° 216. — Viguier, t. 1, p. 51 & suiv. — Bousquet, t. 1, p. 49 & suiv. — Millin, *Voy. arch.*, t. 4, p. 388.

Garrigues : d'un côté de la porte, M OCTAVIO; de l'autre côté, VIVIT | C·OCTAVIVS·M.

[*M. Octavio*...]. *Vivit, T. Octavius, M.* [*f*(*ilius*)], ... *l*.

« A Marcus Octavius ... Vivant, Titus Octavius « ..., fils de Marcus ... ».

703

Narbonne. — Perdue.

V·D·OCTAVIVS
NIGELIO
ET·ATIAE·T·L·LITVONAE
VXORI

Copie de Garrigues.

Cette inscription est donnée isolée par Garrigues (*Autogr.*), f° 69 v°; — Id. (*Copie*), f° 31 v°, n. 1; — Catel, *Hist.*, p. 106; — Viguier, t. 3, p. 54; — Bousquet, t. 3, p. 31.

Elle est mise à la suite de l'inscription : ET·V· | NICER ECRITONIS, &c, dans Burmann, p. 55; — Rainouard (*Laporte*), f° 33, n. 149; — Romieu (*Voss*), p. 122; — Id. (*Laporte*), f° 16, n. 138; — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 7; — Id. (*Cursif*), p. 99; — Gruter, 811, 2.

Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter, ligne 2 : NIGELLIO. — Bousquet, l. 2 : NIGELLI·L·θ; l. 3 : STATIAE T·L.

Ces deux inscriptions paraissent distinctes & voisines. Nous allons donner une troisième inscription qui doit servir à corriger la fin de celle que nous transcrivons ici; c'était sans doute une réplique, inscrite sur la même sépulture :

704

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Sous l'inscription, une main levée faisant un serment.

STATIAE·T·L
LITVGENAE
VXORI·ET
D·OCTAVIO
GRATO·FIL

Copie de Burmann.

Cette inscription est placée par les mss. à droite de l'inscription : VENVSTA ATEPOMARI LIBERTA; elle était probablement sur la même pierre. (Cf. cette inscr.)

Burmann, p. 55 (rapprochée de l'inscr. ET V· NICER | ECRITONIS). — Rainouard (*Laporte*), f° 23, n. 149. — Romieu (*Voss*), p. 122. — Id. (*Laporte*), f° 16, n°s 138, 139. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 13. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 995, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 30. — Rulman, n. 149. — G. Lafont, f° 213. — Viguier, t. 3, p. 251. — Bousquet, t. 3, p. 215.

Ligne 1. Romieu (*Voss* & *Laporte*) : STAT·LAE·T·L. — Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter : STATILIAE. — Rulman : STATILAE.

Ces deux inscriptions sont probablement deux répliques; l'une mise au-dessous de l'inscription VENVSTA ATEPOMARI, &c., & l'autre au-dessous de l'inscription ET·V·NICER·ECRITONIS, &c. On peut donc leur attribuer à toutes les deux une même traduction.

V(*ivus*), *D. Octavius Nigel*[*l*]*io*, (*sibi*) *et Statiae, T. l*(*ibertae*), *Litugenae, uxori, et D. Octavio Grato, fil*(*io*).

« Vivant, Decimus Octavius Nigellio, (à lui-« même) & à sa femme Statia Litugena, affran-« chie de Titus, & à son fils Decimus Octavius « Gratus ».

705

Narbonne. — Au bastion Damville. Vue par Barry.

A·OFELLIV

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 291. — Séguier, p. 8, n. 14. — Viguier, t. 2, p. 150. — Bousquet, t. 1, p. 134, 3.

Lafont : A·OFELLIVS | ...AR.

A. Ofelliu[*s*] ...

« Olus Ofellius ... ».

706

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Fragment surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m68. Hauteur d'une lettre, 0m16.

FELLIVS

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 90. — Barry : FELLIVS C·L·EXO. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 301 v°. — Séguier, p. 10, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 116. — Bousquet, t. 3, p. 83.

Lafont, Viguier, Bousquet : FELLIVS·C·L·EX. — Séguier : RELIVS C·L·EX.

[*O*]*fellius*, [*C. l*(*ibertus*), *Excingus ?*].

« Ofellius Excingus ?, affranchi de Caius ... ».

707

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m20.

VIVIT
LIVS·EXCINGI·L·E

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 9. — Copie dessinée de M. Allmer : vivit.

G. Lafont, f° 306 v°. — Séguier, p. 11, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 117. — Bousquet, t. 3, p. 84

Bousquet, ligne 2 : FELLIVS.

Vivit, [... *Ofel*]*lius ?, Excingi l*(*ibertus*), *E*...

« Vivant, ... Ofellius E..., affranchi d'Excing

708

NARBONNE. — Stèle rectangulaire très-fruste, brisée en bas. A Lamourguier. — Hauteur, 1m29; largeur, 0m60.

C·OF[illegible]S·C·L
PAL·A[illegible]ESIVS
VIVOS·S[illegible] ET
MINDIAE·M·F·PRIMAE
5 VXORI· ET
C·OFILLIO·C·F·PROCVLO
FILIO

BARBARA QVEM GENVT TELLVS
HVNC TRADIDIT VR[illegible] SERVITIO
10 INGENIVM VI FL[illegible]RET
NMERITVM QVAESITVM EX FAM[illegible]
VT POTVIT SIBI NOMEN ADAVXI[illegible]
ET PRETIO [illegible]VIT QVOD PREC
NON VALVIT O[illegible]ICIIS VICIT
15 [illegible]OMINVM NEC VERBERA SENSI[illegible]
[illegible]RAEMIA NON HABVIT PIGNOR[illegible]
[illegible]VAE POTVIT QVID PROPERAS
[illegible]OSPES REQVIES TIBI NOTA PARA[illegible]
[illegible]T HOSPITIVM HOC POPVLO
20 SEMPER VBIQVE PATET HORARV[illegible]
NVMERVM QVEM SVSPIC[illegible]
[illegible]VO QVESENTI SVMMA[illegible]
SECVRVM

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 125. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : VIVOS·[illegible]·ET; l. 8 : GE[illegible]VIT; l. 11 : QVAESITVM; l. 12 : VT[illegible]OTVM; l. 14 : VALVIT OFFICIIS VICIT; l. 16 : HABVIT; l. 17 : QVAE POTVIT; l. 18 : TIBI NOTA PARAT; l. 20 : PATET; l. 21 : QVESENTI.

C. Of[illiu]s, C. l(ibertus), Pal(atina tribu), A.....esius, v(ivos) s[ibi] et Mindiae, M. f(iliae), Primae, uxori, et C. Ofillio, C. f(ilio), Proculo, filio.

Barbara quem genuit tellus, hunc trad[id]it Urb[is]
Servitio, ingenium ut fle[cte]ret inmeritum.
Quaesitum ex fam[ulo] ?, ut potuit, sibi nomen adaux[it],
Et pretio [obtin]uit (exsolvit?) quod prec[e] non valuit.
O[ff]iciis vicit [d]ominum, nec verbera sensi[t],
[P]raemia non habuit, pignor[a q]uae potuit.
Quid properas, [h]ospes? requies, tibi nota, para[ta es]t.
Hospitium hoc populo semper ubique patet.
Horaru[m] numerum, quem suspic[is ...ae]vo ?
Qu[aer]enti ? summam ... securum . .

« Caius Ofillius A.....esius, affranchi de Caius, « de la tribu *Palatina*, de son vivant, à lui-même & « à Mindia Prima, fille de Marcus, sa femme, & à « Caius Ofillius Proculus, fils de Caius, son fils ».

« Une terre barbare lui a donné le jour & l'a « livré à l'esclavage de Rome, pour dompter cette « âme qui ne méritait pas un pareil sort. Le nom « qu'il dut à la domesticité, il l'agrandit comme « il put, & il obtint en payant ce qu'il ne put « devoir à ses prières. Ses services triomphèrent « de son maître &, [délivré de l'esclavage], il fut « à l'abri des coups. Il n'obtint pas de récom- « penses; il donna, [pour sa libération], les cau- « tions qu'il put donner. Hôte, pourquoi te hâter? « le repos que tu connais bien est [tout] préparé. « Cette hôtellerie est toujours & partout ouverte « à tout le monde. Le nombre de tes heures, que « tu soupçonnes ... ».

La pierre étant cassée, on ne sait pas combien il reste de vers à suppléer.

Le premier personnage mentionné par l'épitaphe était un barbare, qui devint l'esclave d'une famille Ofillia. En rachetant sa liberté, il prit le nom d'Ofillius, & même, ce qui est rare, mais non inusité, il y joignit la mention de la tribu à laquelle cette famille était rattachée. Cette tribu n'est pas la *Papiria*, à laquelle appartenaient les citoyens de Narbonne, dont la famille Ofillia par conséquent n'était pas originaire. Aussi le mot *Urbis*, que l'on doit suppléer dans le premier vers de notre inscription, a-t-il son sens habituel : il désigne Rome.

Cet esclave, quand il fut affranchi, prit donc, suivant l'usage constant, le nom de son maître. Celui-ci, plus prodigue sans doute de coups que d'argent, n'avait pas cédé aux prières de son esclave, qui voulait être libre & qui finit cependant par obtenir, à force de bons offices, une liberté provisoire, moyennant caution. La somme fut sans doute complétée & intégralement payée, sans que le maître fît grâce d'un sesterce.

Voilà ce qui ressort d'une épitaphe relativement bien tournée (il ne faut pas être sévère pour le latin des inscriptions); le fait qui est mis en lumière ne manque pas d'intérêt.

Les distiques qui suivent n'ont aucun rapport avec les trois premiers. Ils sont inspirés par cette réflexion philosophique, assez fréquemment rencontrée sur les tombeaux de Narbonne, que l'hôtellerie de la mort est toujours ouverte & qu'on y trouve le repos. Les derniers vers, dont il reste quelques mots seulement, exprimaient probablement cette idée que les jours de chacun sont comptés. Cette interpellation que le tombeau semble adresser au passant, ce terme de *hospes*, « mon hôte », dont il le salue, ne manquent pas d'énergie.

Cette inscription, d'une lecture fort difficile, n'avait pas encore été bien relevée. Cependant Barry en avait déchiffré correctement les vers 4, 6, 7 & 8.

709

NARBONNE. — Bastion Montmorency. Rosace à gauche. Perdue.

C·OGVLINI
SIBI·ET O
H·M·H

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 95. — GARRIGUES (*Autogr.*), fº 39. — G. LAFONT, fº 337. — VIGUIER, t. 2, p. 180. — BOUSQUET, t. 2, p. 160.

Viguier, ligne 2 : SIBI·ET.

La seconde partie de cette inscription a été trouvée, en 1826, à la courtine des bastions Saint-Félix & de la citadelle. (Paul LAFONT, fº 73.)

VS·G·L·CIRATVS·VIV
GVLNIAE·HILARA
I·S·N·H·H

C. Ogulnius, C. l(ibertus), Ci[r]ratus, viv(us), sibi

et Ogulniae Hilara[e]. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur) n(eque) h(eredes) h(eredum).

« Caius Ogulnius Cirratus, affranchi de Caius, « vivant, à lui-même & à Ogulnia Hilara. Ce « monument ne passe pas aux héritiers, ni aux « héritiers des héritiers ».

710

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

OLIA·Q·L·IVCVND
LOCVM·SEPVLTVRAE
Q·OLIO·Q·L·PHILA

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), fº 21 vº. — G. Lafont, fº 79. — Séguier, p. 24, n. 10. — Maffei, *Ant. Gall.*, ep. VI, p. 20. — Muratori, 1592, 6 (place cette inscr. à Lyon). — Viguier, t. 3, p. 178. — Bousquet, t. 3, p. 134.

Lafont, ligne 1 : IVCVLI : l. 4 (sous la fin de la ligne 3) : GORI. — Séguier, l. 4 : CO. — Viguier (note Millin), l. 3 : PHLIA ; l. 4 : GORI.

Olia, Q. l(iberta), Iucund[a], ... *locum sepulturae ... Q. Olio, Q. l(iberto), Phila[rgyro]* ? ...

« Olia Jucunda, affranchie de Quintus ... em- « placement de sépulture ... à Quintus Olius « Philargyrus, affranchi de Quintus ... ».

711

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue.

OLIVS·P·F
MATER

Copie de Lafont.

G. Lafont, fº 186 vº. — Viguier, t. 3, p. 21. — Bousquet, t. 2, p. 288.

... *Olius, P. f(ilius), Mater[nus]* ?.

« ... Olius Maternus ?, fils de Publius ».

P

712

Narbonne. — Perdue.

PACCIVS·Q·L·SODALIS
VIVONT
PACCIVS·Q·L·ECRITO·CONL
PACCIVS·Q·L·AVCTVS
PACCIVS·Q·L·FAVSTVS
PACCIVS·Q·L·CANOPVS
PACCIVS·Q·L·IVCVNDVS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 66. — Garrigues (*Autogr.*), fº 43 : « Contre la murailhe de devant la maison de M. de Ricardelle, baron de Montbrun ». — Id. (*Copie*), fº 23 vº, 1. — Catel, *Hist.*, p. 102. — G. Lafont, fº 93. — Pech (*Paris*, 9997), n. 45. — Muratori (*E schedis P. Montfauconii misit Bimardus*), p. 1593, 5. — Viguier, t. 3, p. 203. — Bousquet, t. 3, p. 166.

Paccius, Q. l(ibertus), Sodalis. Vivont, Paccius, Q. l(ibertus), Ecrito, conl(ibertus); Paccius, Q. l(ibertus), Auctus; Paccius, Q. l(ibertus), Faustus; Paccius, Q. l(ibertus), Canopus; Paccius, Q. l(ibertus), Iucundus.

« Paccius Sodalis, affranchi de Quintus. Vi- « vants, son coaffranchi Paccius Ecrito, affranchi « de Quintus, (& ses autres coaffranchis, affran- « chis de Quintus), Paccius Auctus, Paccius Faus- « tus, Paccius Canopus, Paccius Jucundus ».

713

Narbonne. — A la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m57; largeur, 0m65.

VIVONT
T·PACONIVS
T·L·ALEXA
OCTAVIA·Ɔ·L
5 ASIA

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 64. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 60; ligne 6 : V. — Garrigues (*Autogr.*), fº 28 vº. — G. Lafont, fº 226. — Séguier, p. 3, n. 2. — Maffei, *Ant. Gall.*, VI, p. 29. — Muratori, 1593, 4 (l'attribue à Lyon, par erreur). — Viguier, t. 3, p. 156. — Bousquet, t. 3, p. 153.

Vivont, T. Paconius, T. l(ibertus), Alexa; Octavia, Octaviae l(iberta), Asia.

« Vivants, Titus Paconius Alexa, affranchi de » Titus; Octavia Asia, affranchie d'Octavia ».

714

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire, surmonté d'un

bandeau arrondi — Hauteur, 0m59; largeur, 1m 10. Hauteur d'une lettre, 0m15.

IO·PAMPHILO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 25. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 313. — Séguier, f° 12, n. 15. — Viguier, t. 2, p. 160. — Bousquet, t. 2, p. 138, 2.

Lafont, Viguier, Bousquet : HIC PAMPHILO. — Séguier : IO PAMPHILVS.

...io Pamphilo ...

« A ...ius Pamphilus ... ».

715

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

PAMPHILVS PHILOXSENVS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 39. — Rainouard (*Laporte*), f° 17, n. 107. — Romieu (*Voss*), p. 120. — Id. (*Laporte*), f° 13, n. 114. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 16. — Gruter, 920, 3. — Garrigues (*Autogr.*), p. 7. — G. Lafont, f° 319, 2. — Viguier, t. 2, p. 152. — Bousquet, t. 2, p. 136.

Scaliger, Gruter : PHILOCXENVS. — Garrigues : PHILOXENVS.

Pamphilus, Philoxsenus.

« Pamphilus, Philoxenus ».

716

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m10.

RBITRA
PAMPHI·L

Traces de lettres à la troisième ligne.

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 191. — Copie dessinée de M. Allmer, l. 2 : PAMPHIL.

... [*a*]*rbitrat*[*u*] *Pamphi l*(*iberti*).

« ... par la volonté de l'affranchi Pamphus ».

717

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire arrondi au sommet, brisé en bas. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

VIV
PAPIRIA M·L
PRIMA

P·Q·XV
H·M·H·N·S

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 337. — Copie dessinée de M. Allmer.

Commission arch. de Narbonne, Bulletin, 1876, 1877, p. 572.

Viv(*it*), *Papiria, M. l*(*iberta*), *Prima. P*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) *XV. H*(*oc*) *m*(*onumentum*) *h*(*eredes*) *n*(*on*) *s*(*equitur*).

« Vivante, Papiria Prima, affranchie de Marcus. « Quinze pieds en tous sens. Ce monument ne « passe pas aux héritiers ».

718

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

PAVLLINI

Copie de Paul Lafont, f° 73 : « Trouvée en 1826 ».

... Paullini ...

« Aux dieux Mânes de ... Paullinus ... ».

719

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m30.

Q·PESCENNIO·Q·F·P
CALLISTENI·IN·

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 422. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 184. — Séguier, p. 21, n. 11. — Viguier, t. 2, p. 84. — Bousquet, t. 2, p. 81.

Q. Pescennio, Q. f(*ilio*), *P*[*ap*(*iria tribu*)], *Callisteni in ...*

« A Quintus Pescennius Callisthenes, de la tribu « *Papiria*, fils de Quintus, ... ».

720

Narbonne. — Au pont de la Chaîne. Fragment. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50. Hauteur des lignes 3 & 4, 0m11.

[illegible]ETRONIV
L·L·
ARGENTILLV
P · Q · X V

Copie de M. Thiers.

[*L. ? P*]*etroniu*[*s*], *L.* *l*(*ibertus*), *Argentillu*[*s*]. *P*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) *XV*.

« Lucius Petronius Argentillus, affranchi de « Lucius. Quinze pieds en tous sens ».

721

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire, surmonté d'un

bandeau arrondi. — Hauteur, 0m40; largeur, 1m15.

L·PETRONIVS·P
PETRONIAE·

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 20. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 314. — Séguier, p. 13, n. 1. — Viguier, t. 3, p. 386 v°. — Bousquet, t. 2, p. 40.

L. Petronius, P. [f(ilius)], ..., Petroniae ...

« Lucius Petronius ..., fils de Publius, ... à « Petronia ... ».

722

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Découverte en 1874. Partie gauche d'une stèle rectangulaire. L'inscription est dans un cadre. — Hauteur totale, 0m82; hauteur du champ, 0m32; largeur totale, 0m62; largeur du champ, 0m50.

C·PETRON
SP·F·SIB
ET

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 237. — Copie dessinée de M. Allmer.

C. Petron[ius], Sp. f(ilius), Sib..., et ...

« Caius Petronius Sib..., fils de Spurius, (à lui) « & ... ».

SIB est plus probablement l'abréviation d'un *cognomen* que celle de *sibi*.

723

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre, 0m10.

C·L·AI
SVIS·FECIT
PHILADELP
PVLTVS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 81. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : svis·eT·om; l. 3 : philadel.

G. Lafont, f° 324. — Viguier, t. 3, p. 198. — Bousquet, t. 3, p. 158.

Lafont, Viguier : C·L·ANOR | SVIS FECIT | PHILADELP | PVLTVS.

..., C. l(ibertus), A[no..., sibi et] suis fecit ... Philadelp[hus hic est se]pultus.

« ... Ano..., affranchi de Caius, a élevé ce mo« nument pour lui & pour les siens. ... Philadel« phus est ici enseveli ».

724

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. La partie supérieure a disparu. — Hauteur, 0m44; largeur, 1m30. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

O·L·L·PHILEROTI·PATRON
TO·ET·SIBI

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 98. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 300. — Séguier, p. 9, n. 13. — Viguier, t. 3, p. 237. — Bousquet, t. 3, p. 197.

Lafont, ligne 1 : IO L·L. — Bousquet ajoute, ligne 1 : L IVLI, & ligne 2 : MANSVE.

...io, L. l(iberto), Phileroti, patron(o); ...to et sibi.

« A son patron ...ius Phileros, affranchi de « Lucius; à ...tus & à lui-même ».

725

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. La troisième ligne est séparée des deux autres par un listel. — Hauteur, 0m45; largeur, 1m.

VSA DE SVO VIVA FECI
O·PATRONO·ET·P
H · N · S · N

Copie de M. Thiers. — Berthomieu, 504. — — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

[Philom]usa ? de suo viva feci[t] ...o patrono, et P... [H(oc) m(onumentum)] h(eredes) n(on) s(equitur) n(eque) [h(eredes) h(eredum)].

« Philomusa a érigé de son vivant ce monument « à ses frais pour ..., son patron, & pour P... Ce « monument ne passe pas aux héritiers, ni aux « héritiers des héritiers ».

726

Narbonne. — A Toulouse, au musée. Trouvée aux Moulinassès, puis transportée au musée de Toulouse. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m30; largeur, 1m05.

O·VIVOS·FECIT·SIB
MVSO·PATRONO·SV

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, l. 1 : vIvos·fecIT; l. 2 : paTrono.

G. Lafont, f° 60 : « Au pied du moulin à vent du milieu, sur le devant, au-dessus de la porte ». — *Id.* Pech (*Paris*, 17746), n. 20. — Séguier, p. 31, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 235. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 620. — Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 203.

... viv(u)s fecit sib[i et ... Philo]muso patrono su[o].

« ... a érigé ce monument de son vivant à lui« même & ... à ... Philomusus, son patron ».

727

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bandeau brisé à gauche. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m86. Hauteur d'une lettre, 0m15.

HILONICVS·

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 312. — BARRY. — LEBÈGUE.

... *[P]hilonicus* ...

... Philonicus ...

728

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m90. Hauteur d'une lettre, 0m12.

M·L PHRONVM

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 287. — BARRY. — LEBÈGUE.

..., *M. l(ibertus), Phronum[os]*.

« ... Pronumos (Pronomus), affranchi de Mar-« cus ».

729

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Fragment de frise. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m175.

·M·PLANIVS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 275. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 8. — ROMIEU (*Laporte*), f° 3, n. 19. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 24. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 620, 18. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 41 v°. — G. LAFONT, f° 172. — SEGUIER, p. 23, n. 12. — VIGUIER, t. 2, p. 153. — BOUSQUET, t. 2, p. 131.

Garrigues, Lafont, Viguier, Bousquet : MARCVS PLANIVS.

M. Planius ...

« Marcus Planius ... ».

730

NARBONNE. — Perdue. Trouvée, en 1856, à l'ouest du rempart, près du chemin de Beziers, dans les travaux du chemin de fer. Fragment.

VI
M·PLA

Copie de G. BONNEL (*Notes inéd.*).

Vi[vit] ? (*Vivont* ?), *M. Pla[nius]* ? ...

« Vivant ?, Marcus Planius ? ... ».

731

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

M·PLANIVS·M·L·M

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 146. — VIGUIER, t. 3, p. 119. — BOUSQUET, t. 3, p. 85.

M. Planius, M. l(ibertus), M...

« Marcus Planius M..., affranchi de Marcus ».

732

NARBONNE. — Encastrée dans le mur de l'hôtel de ville, du côté du jardin. — Hauteur, 0m53; largeur, 1m05.

V·M·PLANIVS·MYRO
Θ·PLANIA·CHITERIS·L
Θ·L·PLANIVS·GRATVS
IN·FR·P·XX·IN·AG·P·XV·H·M·H
5 N·S

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 76. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 35 : « Trouvée en 1500 ». — ID. (*Copie*), f° 34 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 107. — G. LAFONT, f° 13. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 9. — MURATORI, 1594, 10. — VIGUIER, t. 3, p. 257. — BOUSQUET, t. 3, p. 234. — CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 596.

Lafont, Viguier, Bousquet : CHILTERIS.

V(ivus), M. Planius Myro; θ(ανοῦσα), *Plania Chiteris, l(iberta)*; θ(ανών), *L. Planius Gratus. In fr(onte) p(edes) XX; in ag(ro) p(edes) XV. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur).*

« Vivant, Marcus Planius Myro; morte, Plania « Chyteris (Cytheris), affranchie de Planius; « mort, Lucius Planius Gratus. Vingt pieds de « front; quinze pieds de profondeur. Ce monu-« ment ne passe pas aux héritiers ».

733

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire encadrée d'un double bandeau. — Hauteur totale, 1m45; hauteur du champ, 0m81; largeur totale, 0m72; largeur du champ, 0m47.

P·POLLIVS·
PANCARP
LIB·MVRRAV
·SIBI·ET·
5 Θ·POLLIAE·
VRBANAE·
CONTVBER
V·P·POLLIO·
PEPLO·ET
10 V·POLLIAE·
PRIVATAE·
IN·A·P·XV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 360. — Copie dessinée de M. ALLMER : pas de point à la fin de la première ligne; l. 9 : peut-être PELLO.

Burmann, p. 95. — Garrigues (*Autogr.*), f° 37. Id. (*Copie*), f° 19 r°. — Catel, *Hist.*, p. 99. — G. Lafont, f° 129. — Séguier, p. 28, n. 13. — Viguier, t. 3, p. 204. — Bousquet, t. 3, p. 167.

Burmann, ligne 2 : PANCARI; l. 3 : MVR; l. 6 : VRBIC; l. 9 : PELLO. — Garrigues (*Autogr.*), l. 2 : PANCART; l. 3 : MVR; l. 6 : VRBIC; l. 9 : PELLO. — Garrigues (*Copie*), Catel, l. 2 : PANCARI.

L. Pollius, Pancarpi lib(ertus), Murranus, sibi et, θ(ανούση), Polliae Urbanae contuber(nali); v(ivo), P. Pollio Peplo, et, v(ivae), Polliae Privatae. In a(gro) p(edes) XV.

« Lucius Pollius Murranus, affranchi de Pan-« carpus, à lui &, morte, à Pollia Urbana, sa « compagne; vivant, à Publius Pollius Peplus, « &, vivante, à Pollia Privata. Quinze pieds de « profondeur ».

734

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à gauche. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m55.

PEIA·CN·F
ANA

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 187. — Barry. — Lebègue.

[Pom]peia, Cn. f(ilia), ...ana.

« Pompeia Campana ? Montana ?, fille de « Cneius ... ».

735

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire effacé à gauche. A droite, dans une marge, deux bonnets d'affranchis. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m.

MPEIA
QVAR
FECIT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 444. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : L QVARTA.

... [Po]mpeia ... Quar[tus] ? (Quarta ?) ... fecit ...
« Pompeia ... a érigé ... ».

736

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire avec base. — Hauteur totale, 1m02; hauteur du champ, 0m54; largeur, 0m42.

D·M
POMPEIAE
MYRINE
GRANIVS
5 FELICIANVS
VXORI·PIEN
TISSIMAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 404. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 93. — Garrigues (*Autogr.*), f° 56. G. Lafont, f° 197. — Viguier, t. 1, p. 288. — Bousquet, t. 1, p. 312.

Burmann, Garrigues : D·M | POMPEIAE | MIRTILAE | VRANIVS | ELITIANVS | VXORI PIEN | TISSIMAE.

D(iis) M(anibus) Pompeiae Myrine, Granius Felicianus, uxori pientissimae.

« Aux dieux Mânes, à Pompeia Myrine, Gra-« nius Felicianus, à sa femme très-fidèle ».

737

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m65.

VIV
POMPEIA
LEPIDAE·L·SEGA
θ·T·POMPEIO
5 CELADO·F·SVO

H·M·H·N·S
IN·FRONTE·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 318. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 21. — Rainouard (*Laporte*), f° 10, n. 57. — Romieu (*Voss*), p. 115. — Id. (*Laporte*), f° 9, n. 74. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 6. — Gruter, 701, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f°s 62 & 66. — Id. (*Copie*), f° 27 r°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 103. — Rulman, n. 41. — G. Lafont, f° 119. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 63. — Séguier, p. 31, n. 1. — Viguier, t. 3, p. 16. — Bousquet, t. 2, p. 283.

Viv(a), Pompeia, Lepidae l(iberta), Sega. θ(ανόντι), T. Pompeio Celado, f(ilio) suo. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur). In fronte p(edes) XV.

« Vivante, Pompeia Sega, affranchie de Lepida. « Mort, à Titus Pompeius Celadus, son fils. Ce « monument ne passe pas aux héritiers. Quinze « pieds de front ».

738

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire inscrite à la partie supérieure. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60.

V
POMPEIA·C·L
SOTERIA
IN·A·P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 226. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 156. — Séguier, p. 25, n. 1. — Viguier, t. 2, p. 95. — Bousquet, t. 2, p. 92.

Bousquet, ligne 3 : SORETIA.

V(iva), Pompeia, C. l(iberta), Soteria. In a(gro) p(edes) XV.

« Vivante, Pompeia Soteria, affranchie de Caius. « Quinze pieds de profondeur ».

739

NARBONNE. — Perdue.

FELIX
POMPEIA
TANAQVILL
VXORI·ET
5 Θ·L·POMPEIO
GERMANO·SOCRO
IN·AGRO·P·XVIII

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 65. — ROMIEU (*Voss*), pp. 123 & 133. — ID. (*Laporte*), f° 17, n. 144. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 5. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 782, 9. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 24 r°. — RULMAN, n. 55. — G. LAFONT, f° 355, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 90. — BOUSQUET, t. 3, p. 57.

Romieu (*Laporte*). Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), ligne 1 : FELIA ; l. 6 : SOCERO ; l. 7 : XVII. — Lafont, l. 3 : TANAQVIL ; l. 4 : VXSORI ; l. 6 : SOCERO.

... Felix, [sibi et] Pompeia[e] T[ran]quill[inae] uxori, et, θ(ανόντι), L. Pompeio Germano, socro. In agro p(edes) XVIII.

« ... Felix, à lui & à Pompeia Tranquillina, sa « femme, &, mort, à Lucius Pompeius Germanus, « son beau-père. Dix-huit pieds de profondeur ».

740

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Fragment très-fruste. — Hauteur, 0m56 ; largeur, 0m85. Hauteur d'une lettre, 0m21.

ΛPEIV

Copie de BARRY. — BERTHOMIEU, 35. — Copie dessinée de M. ALLMER : ΛPEIV. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 253. — SÉGUIER, p. 17, n. 5. — VIGUIER, t. 2, p. 155. — BOUSQUET, t. 2, p. 141.

Lafont : N·POMPEIVS. — Séguier : I POMPEI.

[Cn. Po]mpeiu[s] ...

« Cneius Pompeius ... ».

741

NARBONNE. — Perdue. Vue par Barry en 1870. Bas-relief représentant une femme & un enfant debout.

A
OMPEIVS

Copie de BARRY.

...a ... [P]ompeius ...

« ... Pompeius ... ».

742

Environs de NARBONNE. — Église de Bizanet (8 kil. de Narbonne). Fragment de marbre blanc. Perdue.

Q·POM
V·POM

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 356. — PIQUET, *Hist.*, p. 133. — BOUSQUET, t. 2, p. 82.

Q. Pom[peius] ... v(iva), Pom[peia] ...

« Quintus Pompeius ... vivante, Pompeia ... ».

Peut-être *Pompilius* ou *Pomponius*.

743

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bandeau rectangulaire. — Hauteur, 0m43 ; largeur, 0m95. Hauteur d'une lettre, 0m12.

ΛΛ·F· CAESC
CN·POMPEIVS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 51. — Copie dessinée de M. ALLMER, l. 2 : CN·POMPEIVS.

G. LAFONT, f° 203 v°. — SÉGUIER, p. 20, n. 7. — VIGUIER, t. 2, p. 77. — BOUSQUET, t. 2, p. 77.

..., M. f(ilius), Caeso, ... Cn. Pompeius ...

« ... Caeso, fils de Marcus, ... Cneius Pompeius ... ».

744

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

POMPEI·HERMIETIONIS
VLIA·HERMIONE
CONTVBERNALI
PIENTISSIMO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 32. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 14, n. 89. — ROMIEU (*Voss*), p. 118. — ID. (*Laporte*), f° 12, n. 100. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 5. — GRUTER, 989, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 21 v°. ID. (*Copie*), f° 11 v°, n. 3. — CATEL, *Hist.*, p. 94. — RULMAN, n. 146. — G. LAFONT, f° 232, 2. — VIGUIER, t. 3, p. 208. — BOUSQUET, t. 3, p. 169.

Lafont, ligne 2 : HERMIONAE.

(D(iis) M(anibus)) Pompei(i) Hermietionis, [I]ulia Hermione, contubernali pientissimo.

« (Aux dieux Mânes) de Pompeius Hermietio, « son très-affectueux camarade, Julia Hermione ».

745

NARBONNE. — A la tour Mauresque. Trouvée en 1801. Perdue.

VIVIT
OMPEIVS
F·FABIA
RVFVS

Copie de BOUSQUET, t. 3, p. 312 (avec l'astérisque).

Vivit, ... [P]ompeius, ... f(ilius), Fabia (tribu), Rufus.

« Vivant, ... Pompeius Rufus, de la tribu *Fabia*, « fils de ... ».

746

NARBONNE. — Perdue.

M·POMPEIO SATVRNINO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 36. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 16, n. 101. — ROMIEU (*Voss*), p. 120. — ID. (*Laporte*), f° 13, n. 113. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 17. — GRUTER, 921, 4. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 61 v°. — RULMAN, n. 81. — G. LAFONT, f° 366, 2. — VIGUIER, t. 2, p. 161. — BOUSQUET, t. 2, p. 142, 2.

M. Pompeio Saturnino.

« A Marcus Pompeius Saturninus ».

747

NARBONNE. — « Marbre contre la muraille devant la maison de M. de Ricardelle vieux » (GARRIGUES). Transportée au château de Celeyran, près de Narbonne. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m58.

T·POMPEIVS
VENVSTVS·ET
ARTORIÆ·C·F·PROCVLÆ
VXORI·T·POMPEIO
5 PROCVLO·F·POMPEIÆ
VENVSTAE·F·ET

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : T·POMPEIVS; l. 3 : ARTORIÆ·C·F·PROCVLAE; l. 4 : POMPEIO.

BURMANN, p. 91. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 42 v°. — ID. (*Copie*), p. 31 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 106. — G. LAFONT, f° 79. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 42, & 17746, n. 45. — MURATORI, 1390, 12. — PIQUET, *Hist.*, p. 133. — VIGUIER, t. 3, p. 39. — BOUSQUET, t. 3, p. 16. — DE RIVIÈRE, *Exploration en bas Languedoc*, tiré du *Congrès arch. de 1867*, p. 26.

T. Pompeius Venustus, & Artoriae, C. f(iliae), Proculae uxori; T. Pompeio Proculo f(ilio); Pompeiae Venustae f(iliae), et ...

« Titus Pompeius Venustus (à lui-même) & à « Artoria Procula, sa femme, fille de Caius, & à « Titus Pompeius Proculus, son fils, & à Pompeia « Venusta, sa fille, & ... ».

748

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

OMPINA
PRIMA
VXOR
IN·A·P·XV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 227 v°. — VIGUIER, t. 2, p. 101. — BOUSQUET, t. 2, p. 98. — Vue, presque effacée, par BARRY (*Notes inéd.*), 1870.

[P]ompi[li]a Prima uxor. In a(gro) p(edes) XV.

« Pompilia Prima, sa femme. Quinze pieds de « profondeur ».

749

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Cippe rectangulaire avec couronnement. Écriture très-effacée. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m45.

DIS·MANIBVS
POMPONIAE
ꟻLEN QVAE VIXI
ANNIS·LXXVI
5 EREDE
TI
AIN
IVO

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 178. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : ꟻLENI QVAE.

G. LAFONT, f° 331. — VIGUIER, t. 1, p. 313. — BOUSQUET, t. 1, p. 337.

La troisième ligne est douteuse.

Lafont, ligne 3 : PHILIN QVAE VIXIT; l. 4 : ANNIS·XXVLL; l. 6 : HEREDES·SVI·HIC·PO; l. 7 : MEMORIAM.

Dis Manibus Pomponiae Phileni, q[ua]e vixi[t] annis LXXVI..., [h]erede[s] .....

« Aux dieux Mânes, à Pomponia Philenis, qui « vécut soixante-dix-sept ? ans, ses héritiers ... ».

750

NARBONNE. — Perdue.

POMPONIA
PROCVLA·VXOR
IN·A·P·XV

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 19. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 8,

n. 49. — Romieu (*Voss*), n. 113. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 61. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 3. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 817, 14. — Rulman, n. 62. — G. Lafont, f° 358. — Viguier, t. 3, p. 64. — Bousquet, t. 3, p. 41.

... *Pomponia ... Procula uxor. In a(gro) p(edes) XV.*

« ... Pomponia Procula ..., sa femme. Quinze « pieds de profondeur ».

751

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m15. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

MILIAE·P·POMPONI·P
PONI·TITEDI·POTAMO
VALERIAE·QVARTAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 425. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : ALERIAE.

Garrigues (*Autogr.*), f° 59. — G. Lafont, f° 197. — Séguier, p. 20, n. 12. — Viguier, t. 2, p. 55. — Bousquet, t. 2, p. 55.

Séguier, ligne 1 : POMPONI L; l. 2 : S D P; l. 3 : QVARTAE.

... [*fa*]*miliae P. Pomponi(i), P.* [*f(ilii)* ... *Pom*]*poni*[*i*] *Titedi*(*i*) ? *Potamo*[*nis* ?] ... *Valeriae Quartae* ...

« ... à la famille de Publius Pomponius ..., fils « de Publius, ... de Pomponius Titedius Potamo ? « ... de Valeria Quarta ... ».

752

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

T·VIPONGIVS
HOMVLLVS
BERGVSTANVS
HIC·SEPVLTVS·EST

Copie de Burmann.

Burmann, p. 50. — Rainouard (*Laporte*), f° 21, n. 137. — Romieu (*Voss*), n. 122. — Id. (*Laporte*), f° 15, n. 134. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 18. Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 626, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 4 v°. — Rulman, n. 85. — G. Lafont, f° 271, 2, ligne 1 : M·PONGIVS, & f° 345, 1 : VIPONGIVS. — Muratori, 1032, 9. — Viguier, t. 2, p. 263, ligne 1 : M·PONGIVS, & f° 265 : T·VIPONGIVS. — Bousquet, t. 2, p. 241. — Herzog, *Append.*, n. 48.

[*M.*] *Poncius Homullus, Bergusianus, hic sepultus est.*

« Ci-gît Marcus Poncius Homullus, de Bergu- « sia ».

Poncius était né à *Bergusia*, en Espagne.

753

Narbonne. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Fragment de stèle. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m45.

E CONVC
EQ·PONENVS
ER·CVM·IVLA
MCO·OPIMO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 177. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : L·CONVO; l. 2 : L·Q·.

... *coniug*[*i*] ? ... *et ? Q. Pontenius ... cum Iulia* ... [*a*]*mico optimo* ...

« ... femme ... & Quintus Pontenius ... avec « Julia ... à son excellent ami ».

754

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870.

PRIMA SIBI ET
PONTIAE·L·F
OPTATAE·F
θ L VBIO INIORI
5 θ L VBIO NIGRO
VIRO SLI . . . O
OROIVLIENSI

Copie de Barry.

Viguier, t. 2, p. 259. — Bousquet, t. 2, p. 249.

Viguier, Bousquet : PRIMA SIBILA | PONTIAE L·F | OPTATAE | θ IVRIOE NICRINI | SIVRIO·NIGRO | VIRO SBICRIO | FOROIVLIENSIS.

... *Prima, sibi et Pontiae, L. f(iliae), Optatae, f(iliae)*; θ(ανόντι), *L. Vibio I*[*u*]*niori*, [*f(ilio)*]; θ(ανόντι), *L. Vibio Nigro viro ?* ... [*F*]*oroiuliensi*.

« ... Prima, à elle-même & à Pontia Optata, sa « fille, fille de Lucius; mort, à Lucius Vibius « Junior, son fils; mort, à Lucius Vibius Niger, « son mari ? ... né à Fréjus ».

L'avant-dernier mot est probablement une épithète louangeuse en l'honneur du défunt.

755

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire inscrit à la partie supérieure, échancré à droite. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m54.

V·M·PORCIO
VICTORI
DISCENTI
MERITO

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 179. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 65. — Rainouard (*Laporte*), f° 28, n. 178. — Romieu (*Voss*), p. 123. — Id. (*Laporte*), f° 17, n. 145. — Scaliger (*Onciales*), p. 26, n. 4. — Id. (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 870, 13; cf. pour Scaliger & Gruter l'inscr. T·FABIO (ou VALERIO) SVCCESSO. — Garrigues (*Autogr.*), f° 30 v°. — G. Lafont, f° 203. — Séguier, p. 9, n. 2. — Viguier, t. 2, p. 13. — Bousquet, t. 2, p. 13.

Lafont, ligne 1 : V·M·PORCIO.

V(ivo), M. Porcio Victori, discenti[1], *merito.*

« Vivant, à Marcus Porcius Victor, son élève. « Hommage mérité ».

756

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire arrondi à la partie supérieure. — Hauteur, 1^m70; largeur, 0^m60.

θ

PRIMIGENIO
SER·DOMINI
AMANTISSIMO
5 ET FRVG[illegible]I[illegible]S[illegible]O

Copie de MM. Lebègue & Thiers. — Berthomieu, 418. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : PRIMIGENIO; l. 3 : SER·; l. 5 : ET·.

G. Lafont, f° 186. — Séguier, p. 21, n. 9. — Maffei, *Ant. Gall.*, ep. VI, p. 29. — Muratori, 1555, 7. — Viguier, t. 3, p. 296. — Bousquet, t. 3, p. 260.

Lafont, ligne 2 : PRIMOGENIO; la cinquième ligne manque.

θ(ανόντι), *Primigenio, ser(vo) domini amantissimo et frug[al]i[s]simo.*

« Mort, à Primigenius, esclave très-attaché à « son maître & très-sobre ».

757

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

XX
PRIMVLAE . . . TIO

Copie de Barry.

... XX ... Primulae ...tio ...

« ... âgé de vingt ... ans; ... à Primula ... ».

[1] Cf. Orelli, 4293, & Wilmanns, 225.

758

Narbonne. — Dans l'église des Cordeliers. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0^m14; largeur, 0^m78.

M·PRIMVS·E

Copie de Barry.

... Primus ...

« ... Primus ... ».

759

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue.

PRIMO
ISOPS·LIBERT
PATRONO·ET

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 312. — Séguier, p. 12, n. 13. — Viguier, t. 3, p. 240. — Bousquet, t. 3, p. 201.

... Primo ... Merops ? (Esopus ?) libert[us] ... patrono et ...

« A ... Primus ... l'affranchi Merops ? Esopus ? « à ... son patron & ... ».

760

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Fragment. Deux personnages sont représentés au-dessus de l'inscription.

PRIVAT

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 284. — Copie dessinée de M. Allmer.

... Privat(us) ...

« ... Privatus ... ».

761

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Partie droite d'une stèle rectangulaire arrondie au sommet par le retrait des deux angles.

OTANIAE
CLIONIS·L

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 271. — Copie dessinée de M. Allmer.

[R]otaniae ?, [Pro]clionis l(ibertae).

« A Rotania ?, affranchie de Proclion ».

Q

762

NARBONNE. — Perdue.

V
Q·IEGIENVS
QVADRATVS

BURMANN, p. 88.

V(ivit), ... Quadratus.

« Vivant, ... Quadratus ».

763

NARBONNE. — Bastion Saint-Paul. Perdue. Vue par Barry en 1870.

Q·QVADRONIVS
CHRISOGONVS·SIBI·ET
AEMILIAE·CENSORINAE

Copie de BARRY.

BURMANN, p. 53, ligne 2 : C·IRISOGONVS; *Id.* RAINOUARD (*Laporte*), f° 15, n. 63. — RAINOUARD (*Burm.*), p. 91, l. 2 : CHRYSOGONVS; *Id.* RAINOUARD (*Laporte*), f° 28, n. 177 (avec la date : 1564). — ROMIEU (*Voss*), p. 118. — ROMIEU (*Laporte*), f° 12, n. 101, l. 2 : CIRYSOGONVS. — ROMIEU (*Laporte*), f° 20, n. 176, l. 2 : CRYSOGONVS; *Id.* ROMIEU (*Voss*), p. 12, n. 127. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 13. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 886, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 9 v°. — ID. (*Copie*), f° 25 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 102. — RULMAN, n. 93. — G. LAFONT, f° 291, 2. — PECH (*Paris*, 9997), n. 9. — SÉGUIER, p. 8, n. 15. — VIGUIER, t. 2, p. 38. — BOUSQUET, t. 2, p. 39. — DE BONNEFOY (*Not. inéd.*).

Q. Quadronius Chrysogonus, sibi et Aemiliae Censorinae.

« Quintus Quadronius Chrysogonus, à lui & à « Aemilia Censorina ».

764

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Aujourd'hui à Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m45.

L
AE·QVARTILLAE
IO NICEROTI·AMIC
NTISSIMO
ICIO ADIVTOR
5 XXX·IN·A·P·XV
VIII

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 89. — Copie dessinée de M. ALLMER.

...[i]ae Quartillae; ...io Niceroti, amic[o pie]ntissimo; ...icio Adiutor. In f(ronte) p(edes) XXX; in a(gro) p(edes) XV. — VIII.

« A ...ia Quartilla; à ...ius Niceros, son excel« lent ami; à ...icius Adjutor. Trente pieds de « de front; quinze pieds de profondeur ».

Il faut probablement lire : *Vinicius Niceros* & *Vinicius Adiutor.*

765

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Fragment. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m40.

MEI[illegible]M[illegible]
NIGRINA·ET
V·C·QVINTILIVS
CELSVS
5 FECERVNT·SIBI·ET

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 199. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 162, 3. — SÉGUIER, p. 24, n. 5. — VIGUIER, t. 2, p. 47. — BOUSQUET, t. 2, p. 47.

Lafont, ligne 1 : AEM.

M... Nigrina et, v(ivus), C. Quintilius Celsus, fecerunt sibi et (suis).

« M... Nigrina, &, vivant, Caius Quintilius Celsus, ont érigé à eux & aux leurs ».

R

766

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Au musée, salle basse. Bloc rectangulaire. L'inscription est bordée d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m92; hauteur du champ, 0m74; largeur totale, 0m90; largeur du champ, 0m72.

RAVRICIA·L·F·MAXIMA
VIVA · FECIT
Q · CORNELIO · C · F
CAPITONI · F
5 ANN · XXX · θ
C · CORNELIO · C · F
CELSO · FILIO
ANN · VIII · θ

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinee de M. Allmer.

G. Lafont, f° 261. — Séguier, p. 15, n. 12. — Viguier, t. 3, p. 14. — Bousquet, t. 2, p. 297. — Tournal, *Catal.*, n. 158.

Seguier, ligne 1 : RAVSICIA.

Rauricia, L. f(ilia), Maxima, viva fecit Q. Cornelio, C. f(ilio), Capitoni, f(ilio), ann(orum) XXX, θ(ανόντι); *C. Cornelio, C. f(ilio), Celso, filio, ann(orum) VII*, θ(ανόντι).

« Rauricia Maxima, fille de Lucius, a érigé ce « monument de son vivant à Quintus Cornelius « Capito, fils de Caius, son fils, âgé de trente ans, « mort; à Caius Cornelius Celsus, fils de Caius, « son fils, âgé de huit ans, mort ».

767

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

VIVIT
RIVS·REPENTINVS
BI·ET·SVIS

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 155. — Viguier, t. 2, p. 181. — Bousquet, t. 2, p. 161.

Vivit, ...rius Repentinus, [si]bi et suis.

« Vivant, Valerius ? Repentinus, à lui-même « & aux siens ».

768

Narbonne. — Aux Moulinassès. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1877. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur totale, 1m10; hauteur du champ, 0m60; largeur du champ, 0m45.

D · M
G·RIGI
SILVANI
HEREDES

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 344. — Barry. — Lebègue.

D(iis) M(anibus) G. Rigi(i) Silvani, heredes.

« Aux dieux Mânes de Caius Rigius Silvanus, « les héritiers ».

769

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m50.

IC EST SEPV
INNIA PRIMÆ
L·AVCTA·SIBI ET
PATRONAE
5 C·SEPVLT[illegible]
[illegible]
EX·PAR·DI[illegible]

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 245. — Copie dessinée de M. Allmer : les lettres de même grandeur à toutes les lignes; ligne 5 : C·SEPVLT[illegible] EST.

G. Lafont, f° 136 v°. — Séguier, p. 27, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 221. — Bousquet, t. 3, p. 185.

Lafont, Viguier, Bousquet : L·RINNIAE | P·L· | RVMAE | HIC EST SEPVL | L·RINNIA PRIME | L AVCTA SIBI·ET | PATRONAE | HIC SEPVL·CIPPO | EX PAR DIA. — Séguier : HIC EST SEPVL | PINNA PRIMAE | L·AVCTA SIBI ET | PATRONAE | HOC SEPVLCHRI | EX

La fin de cette inscription est presque illisible. A la cinquième ligne, après SEPVLT, je crois entrevoir, comme Lafont, CIP, & à la dernière ligne, après DI, un A presque effacé, ou plutôt la moitié d'un M.

[Rinniae, P. l(ibertae), Primae. H]ic est sepu[lta. R]innia, Primae l(iberta), Aucta, sibi et patronae. [Hi]c sepult(a). [Cippos ponendos curavit] ? ex par(te) di[midia] ?.

« A Rinnia Prima, affranchie de Publius. Elle « est ici ensevelie. Rinnia Aucta, affranchie de « Prima, à elle-même & à sa patronne. Elle est « ici ensevelie. Elle a payé la moitié des frais « pour l'érection des cippes ? ».

770

Narbonne. — A la tour de la terrasse. Perdue.

DIIS MANIBVS
P·L·FAVSTVS
RINNIA·P·L·FAVSTA
HEIC·EST·SEPVLTA
5 CALVIA·C·[illegible]
SECVNDA

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 59 v°. — G. Lafont, f° 69, 2. — Viguier, t. 1, p. 310. — Bousquet, t. 1, p. 336.

Diis Manibus. (Rinnius), P. l(ibertus), Faustus; Rinnia, P. l(iberta), Fausta. Heic est sepulta Calvia, C. ..., Secunda.

« Aux dieux Mânes, Rinnius Faustus, affranchi « de Publius; Rinnia Fausta, affranchie de Pu- « blius. Ci-gît Calvia Secunda, ... de Caius ».

771

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire bombé. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m.

VIVI I
P·RINNIVS·P·L·LICIN·S

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 50. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 202. — Viguier, t. 2, p. 126. — Bousquet, t. 2, p. 126. — Dumège, *Mém. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 42.

Lafont : VIVIT | RIMIVS·LICINVS. — Viguier, Bousquet & Dumège comme Lafont, sauf : LICINIVS.

Vivit, P. Rinnius, P. l(ibertus), Licinus.

« Vivant, Publius Rinnius Licinus, affranchi « de Publius ».

772

Narbonne. — A la courtine de la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m58.

[illegible]
SEPVL·ROMANI
ANNORV·XX[illegible]

IN·F·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 156. — Barry. — Lebègue, ligne 2 : VANNORV.

[Locus] sepul(turae) Romani, annoru(m) XX[X]. In f(ronte) p(edes) XV.

« Emplacement de la sépulture de Romanus, « âgé de trente ans. Quinze pieds de front ».

Au-dessus de la première ligne, traces indistinctes. A la deuxième ligne on peut lire VA. Peut-être a-t-on voulu graver *v(ixit annos)*, ou, en faisant double emploi, *na(tus a)nnorum.*

773

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870.

Q·RVFI

G. Lafont, f° 209. — Viguier, t. 2, p. 156. — Bousquet, t. 2, p. 137, 2.

Les mss. donnent : Q·RVFIN.

Q. Rufin[ius] ? ...

« Quintus Rufinius ? ... ».

Il faut lire probablement *Rufinius* (ou *Rufinianus*), *nomen* dérivé du *cognomen Rufinus.*

774

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment convexe. — Hauteur, 0m62; largeur, 1m05.

MATER·RVF
S·PATER·RVF
EM·SEQVITVR NISI
AV[illegible]QVOS VOLV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 292. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : SEQVITVR; lignes 3 & 4 : en lettres plus petites.

G. Lafont, f° 138. — Séguier, p. 26, n. 14. — Viguier, t. 2, p. 167. — Bousquet, t. 2, p. 140, 2.

Lafont : MANLIVS RVF | VS·PATER RVF | NEM·SEQVITVR NISI | PA AVT·QVOS. — Viguier, à la dernière ligne : RA·AVT·QVOS ... VOIVE.

... mater; Ruf[ius ? ...u]s pater; Ruf[ius ... Non hered]em sequitur nisi ... au[t] quos volu[er...].

« ..., sa mère; Rufius ? ..., son père; Rufius ? ... « Ce monument ne passe pas aux héritiers, si ce « n'est à ... ou bien à ceux qu'ils auront voulu ... ».

775

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire ayant fait partie d'une frise. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m60.

R RVFLANVS
PAL·COPIA

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 195. — Copie dessinée de M. Allmer.

... *[Qui]r(ina tribu) ?, Ruflanus ..., Pal(atina tribu), Copianus ? ...*

« ... Ruflanus ?, de la tribu *Quirina ?*, ... Copianus ?, de la tribu *Palatina*, ... ».

Inscription d'une restitution très-douteuse.

776

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

RVFO

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 258. — VIGUIER, t. 2, p. 162. — BOUSQUET, t. 2, p. 139, 1.

... *Rufo* ...

« ... à ... Rufus ... ».

777

NARBONNE. — A la courtine Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Fragment de frise concave. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m70. Hauteur d'une lettre, 0m14.

PAP RVFVS

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 227. — Copie dessinée de M. ALLMER.

... *Pap(iria tribu), Rufus.*

« ... Rufus, de la tribu *Papiria* ».

778

NARBONNE. — Bastion Saint-Cosme. Perdue.

L·RVNNIVS·PAP
CN·F·POLLIO
CVPIDIVS·PERPOTO·IN·MONVMENTO·MEO
QVOD·DORMIENDVM·ET·PERMANENDVM
HIC·EST·MIHI

Copie de LAFONT.

Les deux premières lignes forment une inscription distincte dans le mss. Burmann.

BURMANN, 1re inscr., p. 41; 2me inscr., p. 27. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 18, n. 115 (les deux inscriptions sont jointes). — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 5. — GRUTER, 922, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 66. — ID. (*Copie*), f° 19 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 100. — G. LAFONT, f° 366, 3. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 68. — RULMAN, n. 83. — MURATORI, 1738, 12. — PIQUET, *Hist.*, p. 127. — VIGUIER, t. 1, p. 273. — BOUSQUET, t. 1, p. 299. — ORELLI, 4808.

Burmann, à la dernière ligne : HEIC.

L. Runnius, Pap(iria tribu) ?, Cn. f(ilius), Pollio. Cupidius perpoto in monumento meo quod dormiendum et permanendum hic est mihi.

« Lucius Runnius Pollio, de la tribu *Papiria*, « fils de Cneus ?. Je bois plus avidement que « jamais dans mon tombeau, parce qu'il m'y faut « dormir & demeurer toujours ».

Le nom de la tribu est mis avant la filiation, ce qui est une anomalie & donnerait peut-être raison au manuscrit Burmann, qui met à part la première & la seconde ligne de cette inscription. En ce cas, la formule funéraire qui suit ne s'appliquerait pas à Runnius. Elle peut se traduire aussi : « Je bois très-avidement ... parce que ... » ou « d'autant plus avidement que », &c. On peut supposer, en effet, *eò* sous-entendu avant *cupidius*.

Quoi qu'il en soit de ces nuances, qui sont légères, on pensera, sans offenser la mémoire du défunt, qu'il avait eu de son vivant un faible pour les libations, puisqu'il désira si ardemment qu'elles lui fussent continuées après sa mort. Cette inscription prouve avec d'autres que beaucoup de Romains espéraient se survivre à eux-mêmes dans la tombe & s'y endormir d'un sommeil qui ne serait pourtant pas insensible aux offrandes. Les aliments sacrés surtout ranimeraient en eux comme une étincelle de vie. Cette croyance est celle qui inspire « l'évocation des morts » dans l'Odyssée ; seulement les fantômes qu'Ulysse interroge habitent le royaume souterrain. Au contraire, l'âme de Pollio ne se séparera pas de son corps & sera enfermée au fond de la même demeure, où elle entre dans le rêve & non dans le néant.

Voilà ce qui ressort de notre inscription. Du reste, les croyances philosophiques les plus diverses se rencontrent sur les épitaphes païennes.

Tous les mss. portent *perpoto*. On peut songer aussi à *perpeto*, qui donnerait le sens suivant : « Je désire ardemment ma tombe, &c. ». Pollio, en ce cas, ne serait pas un ami de Bacchus, mais un dégoûté de la vie. Mais *perpeto* est rare, & il faudrait ensuite l'accusatif. Ces deux raisons, sans être tout à fait péremptoires, puisque du latin d'épitaphe n'est pas toujours du bon latin, doivent faire penser que les auteurs des mss. ont bien lu.

779

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m11.

RVPILIA·C[...]

Copie de M. LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 117. — SÉGUIER, p. 6, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 132. — BOUSQUET, t. 3, p. 95.

Lafont, Viguier, Bousquet : RVPILIA·CN·FIL. — Séguier : RVPILIA CN L FEC. — Barry (*Notes inéd.*) a lu RVPILIAE I·L·ET, & une autre fois : RVPILIA...I·L·ET. L'inscription, peu lisible, n'a pu être vue que de loin.

Rupilia ?, Cn. l(iberta), ...

« ... Rupilia, affranchie de Cneus ... ».

780

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire brisée à droite. Un double bandeau entoure l'inscription. — Hauteur totale, 0m90; hauteur du champ, 0m75; largeur totale, 0m70; largeur du champ, 0m60.

Q·RVPILIVS·Q
PRINCEPS·SIBI
Q·RVPILIO·Q·L·HIL
PATRONO
5 V·RVPILIAE·Q·L·BLA
·CONLIBERTA
V·RVPILIAE·PRINC
L·AVCTAE

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 429. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 36. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 15, n. 96. — ROMIEU (*Voss*), p. 119. — ID. (*Laporte*), f° 13, n. 107. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 20. — GRUTER, 953, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 4. — ID. (*Copie*), f° 14 v°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 96. — RULMAN, n. 111. — G. LAFONT, f° 180. — PECH, *Paris*, 9997, n. 7. — SÉGUIER, p. 22, n. 2. — VIGUIER, t. 3, p. 218. — BOUSQUET, t. 3, p. 182.

Pech. ligne 1 : RVTILIVS pour RVPILIVS.

Q. Rupilius, Q. [*l*(*ibertus*)], *Princeps, sibi* [*et*] *Q. Rupilio, Q. l*(*iberto*), *Hil*[*aro*], *patrono; v*(*ivae*), *Rupiliae, Q. l*(*ibertae*), *Bla*[*stae*], *conliberta*[*e*]; *v*(*ivae*), *Rupiliae, Princ*[*ipis*] *l*(*ibertae*), *Auctae*.

« Quintus Rupilius Princeps, affranchi de Quin-« tus, à lui & à Quintus Rupilius Hilarus, affran-« chi de Quintus, son patron; vivante, à Rupilia « Blasta, affranchie de Quintus, sa camarade « d'affranchissement; vivante, à Rupilia Aucta, « affranchie de Princeps ».

781

NARBONNE. — Trouvée dans les remparts, derrière l'hôpital. A Lamourguier. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur de la base, 0m30; du fronton, 0m30; du champ, 0m48; largeur du champ, 0m44.

D • M
L · RVSTICANI
VS · BOETHOS CATI
AE IVLINAE VXORI
PIISSIMAE
FECIT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 57. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : CATI.

BURMANN, p. 88. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 25, n. 161. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — ID. (*Laporte*), f° 18, n. 157. — G. LAFONT, f° 382. — VIGUIER, t. 1, p. 285. — BOUSQUET, t. 1, p. 308.

Romieu (*Voss & Laporte*), ligne 4 : AELVLIA.

D(iis) M(anibus). L. Rusticanius Boethos, Catiae Julinae uxori piissimae fecit.

« Aux dieux Mânes. Lucius Rusticanius Boethos « a érigé ce monument à Catia Julina, son excel-« lente épouse ».

782

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire très-usé. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m58.

I VTILIO · P · F
GALLICANO
P · RVTILIVS · P · L
MARTIAI
5 ▒▒TRONO
PIENTISSIMO
RVTILIO HOS
ITI · P · DIDIO · PERE
GRINO

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 407. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : · RVTILIO; l. 3 : P · L ·; l. 4 : MARTIALI▒; l. 5 : PATRONO; l. 6 : PIENTISSIMO; l. 7 : · RVTILIO; l. 9 : GR▒NO.

G. LAFONT, f° 197 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 234. — BOUSQUET, t. 3, p. 197.

Lafont, ligne 1 : P · RVTINO; l. 4 : MARTIAE.

[*P.*] *Rutilio, P. f*(*ilio*), *Gallicano; P. Rutilius, P. l*(*ibertus*), *Martial*[*is*], *patrono pientissimo;* [*P.*] ? *Rutilio Hos*[*p*]*iti; P. Didio Peregrino.*

« A Publius Rutilius Gallicanus, fils de Publius, « Publius Rutilius Martialis, affranchi de Publius, « à son excellent patron; à Publius Rutilius « Hospes; à Publius Didius Peregrinus ».

783

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

C · RVTILIO · MAXSVMO
CAMPANA · VXOR

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 45. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 19, n. 123. — ROMIEU (*Voss*), p. 121. — ID. (*Laporte*), f° 14, n. 121. — SCALIGER (*Onciales*), p. 25, n. 17. GRUTER, p. 823, n. 7. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 25. — G. LAFONT, f° 357, 2. — VIGUIER, t. 3, p. 55. — BOUSQUET, t. 3, p. 32.

Romieu (*Voss*) ajoute : Q · R · D. — Viguier & Bousquet écrivent : VXSOR.

C. Rutilio Maxsumo, Campana uxor ...

« A Caius Rutilius Maxsumus, sa femme Cam-« pana ... ».

784

NARBONNE. — A la tour Mauresque. Perdue.

SIBI · ET ·
VXSORI · SVA
TRVTII · IOG · FIL^o^TI

Copie de GARRIGUES.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 76 v°. — G. LAFONT, f° 50. — PECH (*Paris*, 17746), n. 35. — PIQUET, *Hist.*, p. 143. — VIGUIER, t. 3, p. 42. — BOUSQUET, t. 3, p. 19.

Lafont, ligne 2 : SVAE.

... sibi et uxsori suae; T. Rutilio, C. f(*ilio*), *Ti...*

« à lui & à sa femme; à Titus Rutilius Ti..., « fils de Caius ».

S

785

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

P·F·SABINVS

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 8. — ROMIEU (*Voss*), p. 109. — ID. (*Laporte*), f° 4, n. 27. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 22. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 922, 6. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 17 v°. — G. LAFONT, f° 128, 4. — VIGUIER, t. 2, p. 157. — BOUSQUET, t. 2, p. 141, 2.

..., P. f(ilius), Sabinus.

« ... Sabinus, fils de Publius ».

786

NARBONNE. — A la tour Mauresque. Perdue.

C·SAFINIO·C·F·IABEO
V·CERVIA·L·F·TERTIA
A·M·C·C·ET·C·N·F·A

Copie de LAFONT.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 74 v°. — G. LAFONT, f° 46, 2. — PECH (*Paris*, 17746), n. 24. — MURATORI, 1495, 6. — VIGUIER, t. 2, p. 235. — BOUSQUET, t. 2, p. 218.

Bousquet, ligne 1 : C·SAPHINIO.

C. Safinio, C. f(ilio), Labeo[ni]; v(iva), Cervia, L. f(ilia), Tertia, amico ? et ...

« A Caius Safinius Labeo, fils de Caius; vivante, « Cervia Tertia, fille de Lucius, à son ami & ... ».

La dernière ligne n'a probablement pas été bien copiée.

787

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. A Lamourguier. Bloc convexe, brisé à droite. — Hauteur, 0m57; largeur, 0m60.

SALI
PHILO
ARBITR·P
L·F·SECV
ET·LIBE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 60. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 201. — VIGUIER, t. 3, p. 283. — BOUSQUET, t. 3, p. 247.

Lafont, ligne 1 : C·SALI; l. 2 : A·PHILO. — Bousquet. l. 1 : C·SALIA.

[C.] Sali..., ..., Philo[muso], arbitr(atu) P..., L. f(ilii), Secu[ndi] ... et lib[ertis] ? ...

« A Caius Sali... Philomusus, ..., par la vo« lonté de Publius ... Secundus, affranchi de « Lucius ... & aux affranchis ? ... ».

788

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

L·SALIVIO
ANCHIAI·L·L·
OPTATO·AVBIA
V·AVBIA·C
5 CVROAE·A
SALIVIO·P·L
OPTATO
IN·FRO·P
VIVIT·ET·C·ALB
10 NIGELLIONI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 327, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 184. — BOUSQUET, t. 3, p. 140.

L. Salvio, Anchial[i] l(iberto), Optato; Albia ... v(ivit), Albiae, C. l(ibertae), Ursae; ... Salvio, P. l(iberto), Optato. In fro(nte) p(edes) ... Vivit, et C. Alb[io] Nigellioni.

« A Lucius Salvius Optatus, affranchi d'Anchia« lis; Albia ... vivante, à Albia Ursa, affranchie « de Caius; à Salivius Optatus, affranchi de Pu« blius. ... pieds de front. Vivant, & à Caius « Albius Nigellio ».

789

NARBONNE. — Au couvent des Capucines (aux fondations du palais de justice). Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire encadré d'un bandeau. — Hauteur totale, 0m75; hauteur du champ, 0m55; largeur totale, 0m75; largeur du champ, 0m55.

SACRVM
DEVM
MANIVM
C·SALLVSTIVS
5 ISOCHRYSVS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

Paul LAFONT, f° 63 v° : « Trouvée en 1836 »; ligne 5 : LOCHRYSVS. — TOURNAL, *Catal.*, n. 155 : D·M | SALVSTIVS | ISOCHRISVS. — ID., *ibid.*, n. 188 : SACRVM | DEVM | MANIVM | C·SALVSTIVS | ISOCHRYSVS.

Sacrum deum Manium. C. Sallustius Isochrysus.

« Autel sacré des dieux Mânes. C. Sallustius « Isochrysus ».

Cette inscription est à la fois votive & funéraire : Caius Sallustius Isochrysus dédie un autel aux dieux Mânes.

790

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Sommet d'une stèle rectangulaire, arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m55.

θ
SALONIA
L·L·VENVSTA
SIBI·ET

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 258. — LEBÈGUE.

Commission archéol. de Narb., Bullet. monum., 1876, 1877, p. 583.

θ(ανοῦσα), *Salonia, L. l(iberta), Venusta, sibi et ...*

« Morte, Salonia Venusta, affranchie de Lucius, « à elle-même & ... ».

791

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc coupé en bas & à droite, surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur totale, 0m55; hauteur du champ, 0m35; largeur, 1m09.

L·SALVIA VIVA·FE
P·F·PVBL·RVFO·M
P·F·P

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 2. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 324. — VIGUIER, t. 2, p. 57. — BOUSQUET, t. 2, p. 57.

... l(iberta), Salvia, viva fe[cit sibi et] ..., P. f(ilio), Publ(ilia tribu), Rufo, m(arito) ?, ..., P. f(ilio), P(ublilia tribu), ..., [filiis] ?.

« ... Salvia, affranchie de ..., a érigé ce monu- « ment de son vivant à elle-même & à ... Rufus, « fils de Publius, de la tribu *Publilia*, son mari ?, « & à ..., fils de Publius, de la tribu *Publilia*, ... « ses fils ? ».

792

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Partie supérieure d'une stèle arrondie. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m65.

SALVIA·Q·F
SECVNDA·VIV
SIBI·ET

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 419. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : SIBI.

Salvia, Q. f(ilia), Secunda, viva, sibi et ...

« Salvia Secunda, fille de Quintus, vivante, à « elle-même & ... ».

793

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m40; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m10.

L·SALVIÆ CONIVGI·V
NTIO COMMVNI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 13. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 16. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 7, n. 39. — ROMIEU (*Voss*), p. 113. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 51. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 25. — Id. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 824, 10. — G. LAFONT, f° 248. — SÉGUIER, p. 17, n. 11. — VIGUIER, t. 3, p. 46. — BOUSQUET, t. 3, p. 23.

... l(ibertae), Salviae coniugi; v(ivo) ?, ...[e]ntio Communi ...

« ... à sa femme ... Salvia, affranchie de ... « vivant, à ...entius Communis ... ».

Il faut remarquer ici que *Salvius* est tantôt un *nomen* & tantôt un *cognomen*.

794

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment rectangulaire. Perdue. Vue par Barry en 1870. — Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

ALVIVS·ET·STAI
SVRILLIONIS ET

Copie de BARRY.

SÉGUIER, p. 20, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 81. — BOUSQUET, t. 2, p. 79.

Viguier, ligne 1 : RIVIVS·ET·L·SPAIL.

... [S]alvius ... Surillionis ...

« ... Salvius ... de Surillio ... ».

795

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1877. Stèle rectangulaire. Dessin sous l'inscription. — Hauteur du champ, 0m50; largeur, 0m60.

VII
T·SALVIVS·T·L·ERO
SIBI·ET·SALVIO
L·F·PAP·TITVLLO
5 PATRONO·ET·BABV
EIAE·THEOPHILAE
VXORI IN F·P·XV
IN·A·P·XV

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 452. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : VII; l. 3 : ET.

[*Vi*]*vit ?, T. Salvius, T. l*(*ibertus*), *Ero*[*s*], *sibi et Salvio, L. f*(*ilio*), *Pap*(*iria tribu*), *Titullo, patrono, et Babu*[*l*]*eiae Theophilae uxori. In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV; in a*(*gro*) *p*(*edes*) *XV.*

« Vivant, Titus Salvius Eros, affranchi de Titus, « à lui-même & à (Titus) Salvius Titullus, fils de « Lucius, de la tribu *Papiria*, son patron, & à « Babulcia Theophila, sa femme. Quinze pieds « de front; quinze pieds de profondeur ».

Le premier mot : *Vivit*, ne paraît pas avoir été complétement gravé.

796

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Bloc rectangulaire. Perdue. Vue par Barry en 1869. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m35.

Q·SARIOLENO
LICINO
▨ARIOLENAE
Q·L·CELSAE
5 FELIX·L

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 299. — Séguier, p. 9, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 142. — Bousquet, t. 3, p. 105.

Ligne 3. Lafont : SARIOLENAE; Séguier : ARDIENAE.

Q. Sarioleno Licino; [*S*]*ariolenae, Q. l*(*ibertae*), *Celsae; Felix l*(*ibertus*).

« A Quintus Sariolenus Licinus; à Sariolena « Celsa, affranchie de Celsus; leur affranchi « Felix ».

797

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

C·SATRIENVS
PHILONICVS
SIBI·ET·MENIAE·L·F
SECVNDAE
5 VXORI·ET
SATRIENÆ·CE

Copie de Lafont.

Burmann, p. 95. — Garrigues, f° 65 v°. — G. Lafont, f° 234. — Séguier, p. 18, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 45. — Bousquet, t. 3, p. 22.

Burmann, Garrigues : VIVIT | PHILONICVS | SIBI ET MENIAE | SECVNDAE | VXORI ET | SATRIENE. — Séguier : C·AEMILIVS | PHILORICVS | BI ET AEMILIAE | SECVNDAE | VXORI ET | VRELIA.

[*Vivit*], *C. Satrienus Philonicus, sibi et Meniae, L. f*(*iliae*), *Secundae, uxori, et Satrienae, C. f*(*iliae*) ...

« Vivant, Caius Satrienus Philonicus, à lui & « à Menia Secunda, fille de Lucius, sa femme, & « à Satriena, fille de Caius ... ».

Il est probable que Rainouard & Garrigues ont copié cette inscription en omettant une ligne.

798

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire; partie arrondie à droite. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m56. Hauteur d'une lettre, 0m14.

M·SCAND

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 260. — Barry. — Lebègue.

***M. Scand*[*io*] ...**

« A Marcus Scandius ... ».

799

Narbonne. — A la courtine située entre les bastions Saint-Paul & Montmorency. Encore en place. Stèle cintrée au sommet. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

IVO
CANIAN▨
ALEXSA·SIBI·E
AVTRONIÆ·L·
5 NEAVRISIAE

Copie de Barry & G. Bonnel. — Copie dessinee de M. Allmer, ligne 1 : VIV; l. 4 : L. — Lebègue.

G. Lafont, f° 308. — Séguier, p. 12, n. 1. — Viguier, t. 3, p. 255. — Bousquet, t. 3, p. 218.

Lafont : VIVOS | ANIANA | ALEXSA SIBI ET | VTRONIAE L | NEAVRISIAE. — Séguier : IVO | ANIA | LEXSA SIBI ET | VLTROMAE | AVRISTIAE.

[*V*]*ivo*[*nt*], [*S*]*canian*[*ia*] ? *Alexsa, sibi e*[*t*] *Autroniae, l*(*ibertae*), *Neaurisiae ?.*

« Vivante, Scanіania ? Alexa, à elle & à Autro« nia Neaurisia ?, affranchie ».

Voyez une *Scaniania* à l'inscription de *L. Autronius Celer.*

800

Narbonne. — Au musée épigraphique, salle haute. Fragment de marbre. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45.

IO·Ↄ·L
ATRONO
ERONI
SECVNDAE
5 EPIDO

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : Io; l. 3 : eronI.

...*io, mulieris l*(*iberto*), ... [*p*]*atrono; ...eroni, Secundae ...,* [*L*]*epido.*

« A ...ius, affranchi d'une femme, son patron; « à ...eron ... Lepidus, affranchi de Secunda ? ».

801

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'une partie arrondie. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 95.

ECVNDAE·MATRI
E·PRIMAE COGATA

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 52. — Lebègue.

G. Lafont, f° 336. — Viguier, t. 3, p. 23. — Bousquet, t. 2, p. 290.

... [*S*]*ecundae, matri;* ...[*ia*]*e Primae, cognata*[*e*].

« ... à sa mère ... Secunda; à sa parente ...ia « Prima ».

802

Narbonne. — A la Porte de Perpignan. Perdue.

...L·L PIVS
....SECVNDVS
...ELISAE
SECVNDAE
5 ....R...

Séguier, p. 15, n. 14.

..., *L. l*(*ibertus*), *Pius ... Secundus ... Elisae ... Secundae ...*

« ... Pius, affranchi de Lucius, ... Secundus, à « Elisa ... Secunda ... ».

Les copies de Séguier sont bien mauvaises. Peut-être sommes-nous ici en présence d'une autre inscription complétement déformée.

803

Narbonne. — Au cloître des Minimes, au pied de l'escalier. Perdue.

D · M
L·SEGOLATI·VICTORINI
VIXIT·ANN·VI·M·VI·D·II
SEGOLATIVS·PRIMVS
5 ET·SEGOLATIA·VICTO
RINA· [illegible] FILIO
PIENTISSIMO

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 33, 1. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 52. — Muratori, 1212, 3. — Piquet, *Hist.*, p. 144. — Viguier, t. 1, p. 297. — Bousquet, t. 1, p. 323. — Dumège, *Mém. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 44.

D(*iis*) *M*(*anibus*) *L. Segolati*(*i*) *Victorini, vixit ann*(*is*) *VI, m*(*ensibus*) *VI, d*(*iebus*) *II. Segolatius Primus et Segolatia Victorina filio pientissimo.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Segolatius Vic- « torinus; il a vécu six ans, six mois & deux « jours. Segolatius Primus & Segolatia Victorina, « à leur fils très-affectueux ».

804

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

SEMPRONIAE
C·L·Q·

Séguier, p. 14, n. 12.

Semproniae, C. l(*ibertae*), *Q...*

« A Sempronia Q..., affranchie de Caius ».

805

Narbonne. — Au musée épigraphique, salle basse. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m 57; largeur, 0m 75.

I . . . O
ET·SEMPRONIA
L·F·MAXVMA
CONTVBERNALIS
5 L·SEMPRONIO
SATVLLO·FRATRI
IN·F· P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 597. — Tournal, *Catal.*, n. 169.

Tournal, ligne 6 : STAVLLO.

... *et Sempronia*[*e*], *L. f*(*iliae*), *Maxuma*[*e*], *contubernalis; L. Sempronio Satullo fratri. In f*(*ronte*) *p*(*edes*) *XV.*

« ... & de Sempronia Maxima, fille de Lucius, « sa compagne; à Lucius Sempronius Satullus, « son frère. Quinze pieds de front ».

806

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

A·SEMPRONIVS
CHILO ET
APTVS L
IN FR·P·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 268, 1. — Viguier, t. 3, p. 271. — Bousquet, t. 3, p. 230.

A. Sempronius Chilo, et Aptus l(*ibertus*). *In fr*(*onte*) *pedes XV.*

« Olus Sempronius Chilo, & son affranchi Ap- « tus. Quinze pieds de front ».

807

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m 18; largeur, 0m55.

L · SEMPRONIVS
L · L · NIGER
SEMPRONIA · L · I
APATE · SE · VIVA FECT
5 ATRONO · ET SIBI OB
PIETATEM · EIVS IN · M
N FRO P XV

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 476. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 4 : APATE · SE · VIVÆEcT; l. 7 : IN · FR · O · P · XV.

BURMANN, p. 91. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 27, n. 171. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — ID. (*Laporte*), f° 19, n. 162. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 7. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 954, 4. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 29 v°. — ID. (*Copie*), f° 20 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 100. — RULMAN, n. 112. — VIGUIER, t. 3, p. 217. — BOUSQUET, t. 3, p. 180.

L. Sempronius, L. l(ibertus), Niger; Sempronia, L. l(iberta), Apate, se viva fecit [p]atrono et sibi ob pietatem eius in m[e. I]n fro(nte) p(edes) XV.

« Lucius Sempronius Niger, affranchi de Lu-« cius; Sempronia Apate, affranchie de Lucius, « a érigé ce monument de son vivant à son pa-« tron & à elle-même, à cause de son affection « pour moi. Quinze pieds de front ».

A la ligne 6, il y a un point entre IN & ME (qui est probable). Cette inscription serait donc mal composée & passerait du style indirect au style direct, ce qui n'est pas sans exemple.

808

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

SENENIAE
IN FR · P · XXIII

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 255. — VIGUIER, t. 2, p. 109. — BOUSQUET, t. 2, p. 106.

... Seneniae ? ... In fr(onte) p(edes) XXIII.

« A ... Senenia ? ... Vingt-trois pieds de front ».

809

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Sommet arrondi d'une stèle. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m65. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

V
SERGIA
STATORIS · L · CHIA

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 132. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 8. — ROMIEU (*Voss*), p. 109. — ID. *Laporte*), f° 3, n. 22. — SCALIGER (*Onciales*), p. 20, n. 12. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 994, 8. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 48 v°. — G. LAFONT, f° 206. — SÉGUIER, p. 16, n. 16. — VIGUIER, t. 3, p. 127. — BOUSQUET, t. 3, p. 91.

Romieu (*Voss & Laporte*) ajoute : IN AGRO P · XXXX. Séguier : VIV | SERGIA | STATORIS.

V(ivit), Sergia, Statoris l(iberta), Chia.

« Vivante, Sergia Chia, affranchie de Stator ».

810

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

RVERIVS
LAONIMVS
ERTORIA T · F
COMMESSA
5 ERTORIA · C · F
SECVNDA
SOROR

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 146, 4. — VIGUIER, t. 3, p. 88. — BOUSQUET, t. 3, p. 55.

[... Sertorius ... l(ibertus), Onesimus] ?? [S]ertoria, T. f(ilia), Concessa; [S]ertoria, [T.] f(ilia), Secunda, soror.

« ... Sertorius Onesimus ??, affranchi de ... « Sertoria Concessa, fille de Titus; Sertoria Se-« cunda, sa sœur, fille de Titus ».

811

NARBONNE. — Bastion Montmorency. A Lamourguier. Partie supérieure d'une stèle arrondie au sommet. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m57.

VIVIT
RTORIA CN ·
LIA · NATALIS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 40. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 324 v°. — SÉGUIER, p. 13, n. 9. — VIGUIER, t. 2, p. 103. — BOUSQUET, t. 2, p. 100.

Bousquet, ligne 2 : HERTORIA.

Vivit, [Se]rtoria ?, Cn. [fi]lia, Natalis.

« Vivante, Sertoria ? Natalis, fille de Cneius ».

Peut-être faut-il lire *Artoria*.

812

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m60.

VIVIT
T · SERTORIV
T · F · TVRPIO
Θ TILLIA · CN · F
5 PAVLLA

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 368. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : T · SERTORIV; l. 4 : TILLIA.

Garrigues (*Autogr.*), f° 50. — G. Lafont, f° 128. — Séguier, p. 29, n. 2. — Viguier, t. 2, p. 23. — Bousquet, t. 2, p. 24.

Lafont, ligne 3 : M·F.

Vivit, T. Sertoriu[s], T. f(ilius), Turpio. θ(ανοῦσα), *Tillia, Cn. f(ilia), Paulla.*

« Vivant, Titus Sertorius Turpio, fils de Titus. « Morte, Tillia Paulla, fille de Cneus ».

813

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870. — Hauteur d'une lettre, 0m 10.

Q·SERVENIV
C·L...VS

Copie de Barry.

Séguier, p. 20, n. 20. — Viguier, t. 2, p. 239. — Bousquet, t. 2, p. 221.

Séguier, ligne 2 ; SVCIANVS.

Q. Serveniu[s], C. l(ibertus), ...

« Quintus Servenius, affranchi de ... ».

814

Narbonne. — Au musée de Toulouse. Dalle rectangulaire brisée en trois morceaux. — Hauteur, 0m 52 ; largeur, 0m 92.

L·SERVENIO·L·L
SELEVCO
MVNATIAE·L·L
BENIGNAE·VXORI

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Cenac-Moncaut, *Voy. arch.*, 1860, p. 619. — Dumège, *Descr. du musée de Toulouse*, p. 169. — Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 202 : « Cette inscription a été donnée par M. Jalabert, de Narbonne ».

L. Servenio, L. l(iberto), Seleuco ; Munatiae, L. l(ibertae), Benignae, uxori.

« A Lucius Servenius Seleucus, affranchi de « Lucius ; à sa femme Munatia Benigna, affran- « chie de Lucius ».

Cette inscription provient évidemment de Narbonne.

815

Narbonne. — Perdue.

P·SEXTIVS
GENIALIS
L·FELIX
SIBI·ET·SVIS

Copie de Burmann.

Burmann, p. 4. — Rainouard (*Laporte*), f° 6. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Id. (*Laporte*), f° 3, n. 13. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 17. — Id. (*Cursif*), p. 97. — Gruter, 994, 12. — Garrigues (*Autogr.*), f° 32 v°. — Id. (*Copie*), f° 29 v°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 105. — G. Lafont, f° 362, 3. — Rulman, n. 148. — Pech (*Paris*, 9997), n. 23. — Muratori, 1746, 6. — Viguier, t. 3, p. 193. — Bousquet, t. 3, p. 160.

Scaliger (*Onciales* & *Cursif*), Gruter, ligne 1 : P·SEXTILIVS. — Garrigues (*Copie*), Catel, en tête : V. — Rulman : V | P·SEXTILIVS, &c. — Muratori, Viguier, Bousquet : V | P·SEXTIVS, &c.

P. Sextius, Genialis l(ibertus), Felix, sibi et suis.

« Publius Sextius Felix, affranchi de Genialis, « à lui-même & aux siens ».

816

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

D·M·SIBILIO
LIAE·PRIMAE
ET·C·ERIAN
IN·F·P·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 334, 4. — Viguier, t. 1, p. 308. — Bousquet, t. 1, p. 572.

D(iis) M(anibus) Sibilio[nis ?, ... fi]liae ?, Primae, et C. ...rian(i) ... In f(ronte) p(edes) XV.

« Aux dieux Mânes de Sibilio ? ..... Prima, fille « de ....., & à ceux de Caius .....rianus ?. Quinze « pieds de front ».

Inscription probablement mal copiée & d'une restitution douteuse.

817

Environs de Narbonne. — A l'église de Saint-Pierre del Lec. Dans la campagne, à une lieue de Narbonne. (Note de Millin dans le ms. Garrigues.) Perdue.

SIBI·ET
SOPHE
CONIVGI·ET
Q·CRITONIO

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 79. — Viguier, t. 3, p. 44. — Bousquet, t. 3, p. 21.

... sibi et Soph(ia)e coniugi, et Q. Critonio ...

« ... à lui-même & à sa femme Sophia, & à « Quintus Critonius ... ».

818

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire, surmonté à gauche par un bandeau arrondi. — Hau-

teur, 1m; largeur, 1m30. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

‾HIS·T·SORNI·ANT
NIVNX VIRI·AMANT
VIRO·ET·FRATRE

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 428. — Barry. — Lebègue.

Garrigues (*Autogr.*), f° 6. — G. Lafont, f° 182. — Piquet, *Hist.*, p. 137. — Séguier, p. 21, n. 14. — Viguier, t. 1, p. 164. — Bousquet, t. 1, p. 147.

Séguier, ligne 1 : THISI SORNIAN.

...this, T. Sorni(i) Ant... co]niunx, viri amant[issima, fecit pro se et] ? viro et fratre.

« ...this, femme de Titus Sornius Ant..., pleine « d'affection pour son mari, a élevé ce monument « pour elle, son mari & son frère ».

819

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre de la seconde ligne, 0m11.

VIVIT
L·STAIVS
L·L·ANTIGoNV
STAIAE DO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 388. — Copie dessinée de M. Allmer, l. 4 : STAIA·EDO.

Burmann, p. 92. — Garrigues (*Autogr.*), f°s 40 & 49 v°. — Id. (*Copie*), f° 27 v°, n. 2. — Catel, *Hist.*, p. 104. — G. Lafont, f° 124. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 66. — Séguier, p. 29, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 158. — Bousquet, t. 3, p. 120.

Burmann, Garrigues, ligne 4 : STAIAE Ↄ C. — Pech, l. 2 : STATIVS.

Vivit, L. Staius, L. l(ibertus), Antigonu[s], Staiae Do...

« Vivant, Lucius Staius Antigonus, affranchi « de Lucius, à Staia Do... ».

820

Narbonne. — Perdue.

V·Q·STATIVS·Q·L·HEROS
S·SIBI·ET·θ·Q·STATIO·Ↄ·L
HERMOGEN·PATRON
ET·L·A·Z

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 51. — Rainouard (*Laporte*), f° 28, n. 18. — Romieu (*Voss*), p. 122. — Id. (*Laporte*), f° 16, n. 136. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 8. — Id. (*Cursif*), p. 99. Les mss. précédents disposent les lignes autrement; ligne 1 : V·Q, &c.; l. 2 : l'S initial est supprimé; l. 3 : HERMOGENI PATRONO. — Gruter, 954, 11; l. 1 : EROS. — Garrigues (*Autogr.*), f° 23 r° : « Portée de Narbonne à Salelles, & posée dans la cour du petit château ». — Id. (*Copie*), f° 43 r°, 1. — Catel, *Hist.*, p. 110. — Pech (*Paris*, 9997), n. 32. — G. Lafont, f° 355, 1 : V·Q·STATIVS | Q·L·EROS· SIBI·ET | θ·Q·STATIO·Ↄ·L·, &c. — *Hist. gén. de Languedoc*, t. 1, p. 611 (jointe à l'inscr. TAVROPOLIVM PROVINCIAE). — Viguier, t. 3, p. 249, l. 1 : STATILIVS; & t. 3, p. 342. — Bousquet, t. 3, p. 183.

V(ivus), Q. Statius, Q. l(ibertus), Heros, [vivu]s ? sibi et, θ(ανόντι), Q. Statio, Statiae l(iberto), Hermogeni, patron[o], et L. A...

« Vivant, Quintus Statius Eros, affranchi de « Quintus, de son vivant à lui-même, &, mort, « à Quintus Statius Hermogenes, son patron, « affranchi de Statia, & à Lucius A... ».

821

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire entamé à gauche. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m85.

P·STATIO·C·F
VOLT
NASONI
AQVIENSI

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 323. — Lebègue.

G. Lafont, f° 120. — Séguier, p. 30, n. 10. — Maffei, *Ant. Gall.*, p. 62. — Muratori, 1027, 8. — Piquet, *Hist.*, p. 144. — Viguier, t. 2, p. 257. — Bousquet, t. 2, p. 247. — Herzog, *Append.*, n. 45.

P. Statio, C. f(ilio), Volt(inia tribu), Nasoni, Aquiensi.

« A Publius Statius Naso, de la tribu *Voltinia*, « ..., fils de Caius ».

Si *Aquiensis* a été écrit pour *Aquensis*, il désigne un personnage originaire d'une de ces villes si nombreuses dont le nom commence par *Aquae*. Si *Aquiensis* est correct, nous ne savons par quel nom d'origine ou peut-être de métier il faut le traduire.

822

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

VIVIT
STERTINIAE·C·L
HEVRESPI·SIBI·ET
C·AVEIO·SEVERO·θ
5 CONIVGI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 270 v°. — Viguier, t. 3, p. 51. — Bousquet, t. 3, p. 28.

Vivit, Stertiniae, C. l(ibertae), Heuresei, sibi et C. Aveio Severo, θ(ανόντι), coniugi.

« Vivante, à Stertinia Heuresis, affranchie de « Caius, à elle-même & à son défunt mari Caius « Aveius Severus ».

823

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Côté droit de la partie supérieure d'une stèle arrondie par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m70; largeur 0m58. Hauteur d'une lettre, 0m12.

VNI·M·L
VAVIS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 286. — LEBÈGUE.

...*unii, M. l(iberti), [S]uavis.*

« ... de ...unius Suavis, affranchi de Marcus ».

824

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. Cavité cintrée au centre de la pierre. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m58. Hauteur de la cavité, 0m30.

VIVIT
C·SVLPICIVS
M LVS
S
5 IS
AMICIS CLEN
IBVS
IN·A·P·XI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, n. 250 *bis*. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : SVLPICIVS; l. 7 : ...BVS.

Vivit, C. Sulpicius M[ascu]lus ? [sibi et suis, libert]is ?, amicis, clien[tibus, ...]ibus. In a(gro) p(edes) XI...

« Vivant, Caius Sulpicius Masculus ? à lui & « aux siens, à ses affranchis ?, ses amis, ses « clients, ses ... Onze ? pieds de profondeur ».

825

NARBONNE. — Aux Moulinassès. Trouvée en 1801. Perdue.

V·P·SVLPICIVS·POTAMO
V·SVLPICIA·P·L·ECALE SIBI ET PATR
T ATINAS·CRESCENS·Θ·SVLPICIVS LAN

Copie de BOUSQUET, t. 3, p. 320. (Marquée de l'astérisque.)

V(ivus), P. Sulpicius Potamo. V(iva), Sulpicia, P. l(iberta), Ecale, sibi et patr[ono]. T. Atilius ? Crescens. Θ(ανών), *Sulpicius Lan...*

« Vivant, Publius Sulpicius Potamo. Vivante, « Sulpicia Ecale, affranchie de Publius, pour « elle-même & pour son patron. Titus Atilius ? « Crescens. Mort, Sulpicius Lan... ».

Les mots ET PATR & LAN sont indiqués par Bousquet comme à demi effacés.

826

NARBONNE. — Cessenon (Hérault; 2 lieues de Saint-Chinian, 4 de Saint-Pons). Trouvée dans le pavage de l'église. Encastrée dans la façade d'une maison, au premier etage, près d'un balcon. Face antérieure d'un sarcophage en marbre, tronquée du côté droit. Bas-relief représentant un banquet funèbre. A gauche, tête sculptée. — Hauteur, 0m21; largeur, 0m12.

SVLPICIO·A
PRESTANTI·A
VITALINIA
KARISSIMA
5 RVM IPSIVS·I
SARCOFAGV
EXIBERE·CVR
RANTE EVSEB
AMANTIS

Copie de M. NOGUIER, *Col. Béziers*, 2me éd., n. 73. — BARRY, *Bullet. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 1, 30 novembre 1875. — BERTHOMIEU. — Copie dessinée de M. ALLMER. — ID., *Rev. épigr. du midi de la France*, 459. — LEBÈGUE.

Sulpicio, A. [fil., Pupinia], Prestanti; a[nnorum ...], Vitalinia ... [coniux] karissima, [mater trium ? filio]rum, ipsius i[mpendio hoc] sarcophagu[m in aede ? quam] exibere cur[averat p(oni) i(ussit), cu]rante Euseb[io liberto] amantis[simo eius].

« A Sulpicius Prestans, fils d'Olus, de la tribu « *Pupinia*, âgé de ... ans; sa femme bien aimée, « Vitalinia ... mère de trois ? fils, a fait placer, « à ses frais, dans le monument qu'il avait pris « soin d'élever, ce sarcophage, par les soins d'Eu- « sebius, son affranchi très-affectueux ».

Cette restitution a été donnée par M. Allmer (*Rev. épigr., loc. cit.*).

T

827

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Stèle rectangulaire brisée. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m60.

VIVOI
L·TATINIVS
FELIX
COELIA·L·F
5 MVLA VXOR
SIBI·ET

P·Q·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 251. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : vIvoi...; l. 5 : ...MVLA.

Commission archéol. de Narbonne, 1876, 1877, p. 583.

Vivo[nt], L. Tatinius Felix; Coelia, L. f(ilia), [Pri]mula uxor, sibi et ... P(edes) q(uoquoversus) XV.

« Vivants, Lucius Tatinius Felix; Coelia Pri« mula, sa femme, à elle & ... Quinze pieds en « tous sens ».

828

Narbonne. — Au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Autel dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; extrait, en 1881, de la démolition du bastion Damville, sur le mur duquel il était posé en chaperon, la face inscrite tournée en bas. — Hauteur, 1m29; largeur, 0m48.

D·M
TAVRI
AMABILIS
FRATRI
5 CARISSI
MO

Copie de MM. Thiers & Berthomieu, 486. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, n. 284. — Lebègue.

D(iis) M(anibus) Tauri. Amabilis fratri carissimo.

» Aux dieux Mânes de Taurus. Amabilis à son « très-cher frère ».

L'épitaphe ne fait pas connaître le nom gentilice commun aux deux frères.

829

Narbonne. — Au musée, salle haute. Bloc de marbre. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m22.

D · M
TEREFIÆ · MA
TERNÆ · MA
TRIS·PIENTIS
5 SIMÆ · PVBLIA
MARTIA FECIT

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 597. — Tournal, *Catal.*, n. 172.

D(iis) M(anibus) Terefiae Maternae, matris pientissimae, Publia Martia fecit.

« Aux dieux Mânes de Terefia Materna, son « excellente mère, Publia Martia a érigé ce mo« nument ».

TEREFIAE est peut-être un mot mal écrit, pour *Teretiae, Terentiae* ou *Terefriae.*

830

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Stèle arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m65.

VIVIT·P
TEREFRIVS
TERTIVS

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 6. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 210. — Séguier, p. 19, n. 11. — Viguier, t. 2, p. 125. — Bousquet, t. 2, p. 124, n. 1. — Dumège, *Mém. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 42.

Ligne 2. Séguier : TRAEBIVS; Viguier : TERTRIVS.

Vivit, P. Terefrius Tertius.

« Vivant, Publius Terefrius Tertius ».

831

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire écornée au sommet. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m60.

T·TERENTI
GRATAE·VX...
TERENTIAE·A·FILIÆ
PRIMAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 348. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. LAFONT, f° 124. — SÉGUIER, p. 30, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 65. — BOUSQUET, t. 2, p. 64.

Lafont, Viguier, Bousquet : L·L·SERENIAE | GRATAE | TERENTIAE·A·FILIAE | PRIMAE. — Séguier : ..... | GRATAE | TERENTIAE A FILIA | PRIMAE.

... [e]t *Terenti[ae, ... f(iliae)], Gratae, uxs[ori]; Terentiae, A. f(iliae), Primae.*

« ... & à Terentia Grata, fille de ..., sa femme; « & à Terentia Prima, fille d'Olus ».

832

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m45; largeur, 1m05.

[...]TERENTIO·I·F·FAV
ET·V·T·TERENTIO·T·L

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 31. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 310. — SÉGUIER, p. 12, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 265. — BOUSQUET, t. 2, p. 223.

Lafont, ligne 1 : T·TERENTIO·T·F·FAVS.

[*T.*] *Terentio, T. f(ilio), Fau[sto], et, v(ivo), T. Terentio, T. l(iberto), ...*

« A Titus Terentius Faustus, fils de Titus, &, « vivant, à Titus Terentius ..., affranchi de Titus ».

833

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m58.

VIV
M·TERENTIVS
SPERATI·L·LIBERALI
SIBI·ET·VIV·TERENTIA
5 SPERATI·L·AGILE·Θ
M·TERENTIVS·SPERAT
IN·AG·P·XV·
IN·F·P·XV

Cette inscription a été gravée sur une pierre qui avait déjà servi, & qui porte aux lignes 7 & 8 : Q H | H; le Q est gravé au milieu de XV; à la septième ligne; suit un H. Le second H est sur l'N de IN.

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 265. — — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : LIBERAL'; l. 5 : ACILE; l. 7 : IN·AG·PXV·H·■.

BURMANN, p. 39. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 17, n. 110. — ROMIEU (*Voss*), p. 120. — ID. (*Laporte*), f° 14, n. 117. — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 19. — GRUTER, 997, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 44. — ID. (*Copie*), f° 12 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, pp. 94, 95. — RULMAN, n. 152. — G. LAFONT, f° 28. — VIGUIER, t. 3, p. 226. — BOUSQUET, t. 3, p. 190.

Rainouard, ligne 4 : TERENTIAE; l. 5 : SPERANTI L AGILE. — Signalée par Bousquet comme perdue. — Vue par Barry en 1850.

Viv(it), M. Terentius, Sperati l(ibertus), Liberali[s], sibi et, viv(ae), Terentia[e], Sperati l(ibertae), Agile?. θ(ανών), *M. Terentius Sperat[us]. In ag(ro) p(edes) XV; in f(ronte) p(edes) XV.*

« Vivant, Marcus Terentius Liberalis, affranchi « de Speratus, à lui-même &, vivante, à Terentia « Agile ? (Acile ?), affranchie de Speratus. Mort, « Marcus Terentius Speratus. Quinze pieds de « profondeur; quinze pieds de front ».

834

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

OSIME·MIEREN
TIAE·SPERATI·L·AGR
MIERENTIVS·SPERAT
TVS·IN·AG·P·XV·IN·F·P
5 H·M·H·N·S XV

VIGUIER, t. 3, p. 270. — BOUSQUET, t. 3, p. 228.

Bousquet, ligne 1 : MICREN; l. 3 : MICRENTIVS.

... [*Z*]*osimae, M. Teren*[*tii libertae ...; Teren*]*tiae, Sperati l(ibertae), Ag*[*ile*]; *M. Terentius, Sperat*[*i libertus*], *...tus. In ag(ro) p(edes) XV; in f(ronte) p(edes) XV. H(oc) m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur).*

« A ... Zosima ..., affranchie de Marcus Teren- « tius; à Terentia Acile, affranchie de Speratus; « à Marcus Terentius Speratus; à ... Quinze pieds « de profondeur; quinze pieds de façade. Ce mo- « nument ne passe pas aux héritiers ».

Cette inscription appartenait, comme la précédente, à la sépulture de la famille *Terentia*. Elles étaient anciennement placées l'une à côté de l'autre.

835

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

V·Q·TERENTIVS·Q·L·S

Copie de GARRIGUES (*Autogr.*), f° 73 v°.

V(ivus), Q. Terentius, Q. l(ibertus), S...

« Vivant, Quintus Terentius S..., affranchi de « Quintus ».

836

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment de frise reposant sur deux bandes d'architrave. Les lettres sont coupées à la partie supérieure. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m20.

N·TETTIVS

Copie de MM. LEBÈGUE & THIERS. — Copie dessinée de M. ALLMER.

[*C*]*n(eus)* ? *Tettius ...*

« Cneus Tettius ... ».

837

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment rectangulaire. Perdue. Vue par Barry en 1870.

OB . . . O . . . . L VERA
CI·TEVCRO·PATRONO SV
Ⅎ . . . . SEPVL

Copie de Barry.

Viguier, t. 3, p. 224. — Bousquet, t. 3, p. 188.

Viguier, Bousquet, ligne 1 : OBIENO·IVERA; l. 3 : HIC EST SEPVLTVS.

... *l(iberto), Vera ... Teucro patrono ... Hic est sepultus.*

« ... à Vera ..., affranchi de ..., à Teucer, son « patron. Il repose ici ».

838

Narbonne. — Perdue.

D·M
TITIA
PHILEMATIO
VIVA·SIBI·ET
5 SVIS·FECIT

Copie de Garrigues.

Romieu (*Voss*), p. 133 (avec les inscr. de Lectoure). — Garrigues (*Autogr.*), f° 5 v°. — Gruter, 891, 3. — Rulman, n. 94. — G. Lafont, f° 386, 1. — Viguier, t. 1, p. 311. — Bousquet, t. 1, p. 334.

D(iis) M(anibus); Titia Philematio, viva, sibi et suis fecit.

« Aux dieux Mânes; Titia Philematio, vivante, « à elle-même & aux siens ».

839

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1879. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m55.

Q·TITIVS·T·F
VOL·QVINTIO
HIC·SEPVLTVS·EST
LOCVS·EIVS·EST
5 IN·FR·P·Q·XXIX

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 455. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : QVINTIO.

Q. Titius, T. f(ilius), Vol(tinia tribu), Quintio, hic sepultus est. Locus eius est in fr(onte) p(edum) q(uadratorum) XXIX.

« Ci-gît Quintus Titus Quintio, de la tribu « *Voltinia*, fils de Titus. Son emplacement est de « vingt-neuf pieds carrés de front & en tous sens ».

840

Narbonne. — Perdue.

TOLVMNIAE·L·F
SVCCESSAE
IN·AGR·P·XV·

Copie de Burmann.

Burmann, p. 9. — Rainouard (*Laporte*), f° 4, n. 21. — Romieu (*Voss*), p. 110. — Id. (*Laporte*), f° 5, n. 30. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 23. — Id. (*Cursif*), p. 98. — Gruter, 923, 16. — Garrigues (*Autogr.*), f° 59. — Rulman, n. 84. — G. Lafont, f° 372, 2. — Viguier, t. 2, p. 97. — Bousquet, t. 2, p. 94.

Tolumniae, L. f(iliae), Successae. In agr(o) p(edes) XV.

« A Tolumnia Successa, fille de Lucius. Quinze « pieds de profondeur ».

841

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

D·M·
A·TOLVMN
D·TOLVMNIO
L·TOLVMNIA
5 L·TOLVMNIVS

Copie de Bousquet.

Viguier, t. 1, p. 309. — Bousquet, t. 1, p. 333.

Vue par Barry (*Notes inéd.*) en 1871, à l'époque où l'inscription fut détachée du mur (haut. 0m40, larg. 0m75), & lue par G. Bonnel : L...VM | TOLVMN | L TOLVMNIO | TOLVMNIA T | L TOLVMNIVS L.

D(iis) M(anibus); A. Tolumn[io ...]; L. Tolumnio ... Tolumnia, T. l(iberta), ... L. Tolumnius, L. [l(ibertus), ...].

« Aux dieux Mânes; à Olus Tolumnius ...; à « Lucius Tolumnius; Tolumnia ..., affranchie de « Titus; Lucius Tolumnius ..., affranchi de Lu- « cius ... ».

842

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Trouvée en mars 1870. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m45.

VIVIT
P·TOSSIVS·P·LIB
HIMERVS
SIBI·ET·HERENNÆ
5 L·L·ASIAE·CONTVBERN

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 200. — Copie dessinée de M. Allmer, l. 4 : HERENNÆ; l. 5 : CONTVBERN.

Commission arch. de Narb., Bulletin, 1876, 1877, p. 583.

Vivit, P. Tossius, P. lib(ertus), Himerus, sibi et Herenniae, L. l(ibertae), Asiae, contubern[ali].

« Vivant, Publius Tossius Himerus, affranchi « de Publius, à lui-même & à sa compagne, He« rennia Asia, affranchie de Lucius ».

843

NARBONNE. — Au couvent des Minimes. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m38.

D M
L·TREBELLI
SYRILLIONS
ROSCIA ASEL
5 LA VXOR
CONIVGI
PIENTISSIMO

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 66. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 38. — G. LAFONT, f° 30. — PECH, *Paris*, 9997, n. 80; *Paris*, 17746, n. 51. — SÉGUIER, p. 4, n. 7. — MURATORI, 1410, 10. — PIQUET, *Hist.*, p. 144. — VIGUIER, t. 1, p. 293. — BOUSQUET, t. 1, p. 319.

D(iis) M(anibus) L. Trebelli(i) Syrillionis, Roscia Asella, uxor, coniugi pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Trebellius Sy« rillio, sa femme Roscia Asella, à son excellent « époux ».

844

NARBONNE. — Perdue.

L·TREBIVS
VERNA

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 31. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 14, n. 87. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 22. — GRUTER, 997, 14. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 23 v°. — RULMAN, n. 151. — G. LAFONT, f° 257 : « Courtine Saint-Félix & citadelle », REBIVS | VERNA; & f° 229 : « Courtine de la porte Royale », REBIVS· L·F·VERNA. — VIGUIER, t. 3, f° 291 : REBIVS | VERNA; f° 292 : L. TREBIVS | VERNA; f° 293 : REBIVS·L·F·VERNA. — Mêmes lectures dans BOUSQUET, t. 3, f°s 255, 256, 257.

L. Trebius, [L. l(ibertus)] ?, Verna.

« Lucius Trebius Verna, affranchi de Lucius ».

Il y a eu probablement deux inscriptions identiques.

V

845

NARBONNE. — A la tour Mauresque. Au couvent des Carmélites. Perdue. Au-dessus : « Buste de femme, la tête couverte d'un voile tombant de chaque côté sur les épaules ».

VIVA
VABIA·ORIGO
VXOR·FECIT
INPENSA·SVA
5 ET

Copie de LAFONT.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 77 r°. — GUIRAN, f° 129. — G. LAFONT, f° 49. — PECH, *Paris*, 17746, n. 32. — SÉGUIER, p. 3, n. 7. — MURATORI, 1412, 8. — PIQUET, *Hist.*, p. 142. — VIGUIER, t. 2, p. 253. — BOUSQUET, t. 2, p. 285.

Séguier : IVA | ABIA, &c.

... viva, Vabia ? (Fabia ?) Origo uxor, fecit impensa sua, et ...

« ... vivante, Vabia ? (Fabia ?) Origo, sa femme, « a érigé ce tombeau à ses frais & ... ».

Il faut probablement lire *Fabia*; peut-être aussi *Varia* ou *Maria*.

846

NARBONNE. — A la courtine du bastion Damville. Perdue.

SEX·VABIVS
LEPIDVS·SIBI·ET
ATRIAE·P·L·HELIAD
VXORI
5 IN·F·P·Q·XV

Copie de GARRIGUES (*Autogr.*).

BURMANN, p. 75. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 25, n. 160. — ROMIEU (*Voss*), p. 127. — ID. (*Laporte*), f° 21, n. 178. — SCALIGER (*Onciales*), p. 28, n. 9. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 836, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 53 r°. — ID. (*Copie*), f° 35 v°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, pp. 107, 108. — RULMAN, n. 64. — VIGUIER, t. 3, p. 37. — BOUSQUET, t. 3, p. 14.

Scaliger (*Cursif*), ligne 1 : EX; l. 3 : ELIAD; l. 4 : VXSORI — Gruter, l. 1 : SEX VAEBIVS.

Sex. Vabius ? (Varius ?) Lepidus, sibi et [S]atriae, P. l(ibertae), Heliad[i], uxori. In f(ronte) p(edes) q(uadrati) XV.

« Sextus Vabius ? (Varius ?) Lepidus, à lui-même « & à sa femme Satria Helias, affranchie de Pu« blius. Quinze pieds de front & en tous sens ».

Le *nomen Varius* est plus probable que *Vabius*,

847

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne.

P · VAETIO · L · F · C

G. LAFONT, f° 338. — VIGUIER, t. 2, p. 163. — BOUSQUET, t. 2, p. 139, 2.

P. Vaetio, L. f(ilio), C...

« A Publius Vaetius C..., fils de Lucius ».

848

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire avec base & couronnement. *Ascia* gravée sur la face latérale droite. — Hauteur de la base, 0m25; du couronnement, 0m25; du champ, 0m63; largeur, 0m50.

D · M
VAL · FESTAE
AVREL · CRES
CENTINVS
5 CONIVGI · PI
ENTISSI
MAE · FECIT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 413. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 191. — SÉGUIER, f° 21, n. 7. — VIGUIER, t. 1, p. 287. — BOUSQUET, t. 1, p. 311.

Séguier : VAL FESTVS | VRELORIVS | SENTRINVS | ..... | SIMAE FEC.

D(iis) M(anibus) Val(eriae) Festae, Aurel(ius) Crescentinus coniugi pientissimae fecit.

« Aux dieux Mânes de Valeria Festa, Aurelius « Crescentinus a érigé ce monument à son excel- « lente épouse ».

849

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

VALERIA
HERES

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 143. — SÉGUIER, p. 18, n. 2. — VIGUIER, t. 2, p. 116. — BOUSQUET, t. 2, p. 109, 2.

Séguier : VALERIA ..... | HEREN.....

Valeria ... Heren(niana) ? Heren(nuleia) ?.

« Valeria Herenniana ? (Herennuleia ?), fille « de ... ».

Il faut supposer un *cognomen* après VALERIA; ici, la copie de Séguier est probablement la meilleure.

850

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

D · M ·
VALERIAE · LVCI
LIAE
CN · POMPEIVS
5 IVSTVS
CONIVGI · KARIS
SIMAE

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 31. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 13, n. 84. — ROMIEU (*Voss*). — ID. (*Laporte*), f° 11, n. 96. — SCALIGER (*Onciales*), p. 23, n. 2. — GRUTER, 837, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 23 v° — ID. (*Copie*), f° 11 v°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 94. — RULMAN, n. 65. — G. LAFONT, f° 236. — SÉGUIER, p. 18, n. 6. — PIQUET, *Hist.*, p. 133. — VIGUIER, t. 1, p. 291. — BOUSQUET, t. 1, p. 315.

Burmann : RARISSIMAE. — Romieu (*Voss*) : la première ligne manque; RARISSIMAE. — Scaliger, Gruter : la première ligne manque; KARISSIMAE. — Garrigues (*Autogr.*) : manque la première ligne; l'inscription est en trois lignes. — Séguier : ... VALERIAE | LLAE, &c.

D(iis) M(anibus) Valeriae Luciliae, Cn. Pompeius Justus, coniugi karissimae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Lucilia, Cneus « Pompeius Justus à sa très-chère femme ».

851

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m68; largeur, 0m50.

VIVA · SIBI · FE
CIT
VALERIA · Po
STVMINA
5 ET · POSTERIS
QVE · SVIS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 128. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 37. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 16, n. 102. — ROMIEU (*Laporte*), f° 13, n. 108. — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 6. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 26 v°. — ID. (*Copie*), f° 25 r°, n. 3. — G. LAFONT, f° 322. — VIGUIER, t. 2, p. 170. — BOUSQUET, t. 2, p. 164.

Garrigues (*Autogr.* & *Copie*), ligne 5 : ET POTERIS. — Bousquet : POSTVMENA.

Viva sibi fecit Valeria Postumina [sibi] et posteris [libertis ?] que suis.

« Valeria Postumina a élevé ce monument de « son vivant à elle-même, à sa postérité & à ses « affranchis ».

Il est probable que les deux dernières lignes se prolongeaient à droite & à gauche, dans le mur qui encastrait la stèle.

852

NARBONNE. — Au pied du mur de la courtine Saint-Cosme & Saint-François, à l'entrée d'une casemate avec laquelle il a été comblé. « Large bandeau de pierre ayant probablement servi d'architrave » (BARRY). — Hauteur des lettres, 0m 13.

VMIN OR
A FEC

Copie de BARRY, n. 36.

G. LAFONT, f° 134. — VIGUIER, t. 2, p. 107. — BOUSQUET, t. 2, p. 104.

Lafont, Viguier : VMINA · VXOR | A · FECIT.

[*Valeria ? Post*]*umin*[*a ux*]*or ...a fecit.*

« Valeria ? Postumina, sa femme ... a érigé ce « monument ».

853

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

TONNA·L·FILIA
OPTATA
VALERIAE PRIMAE
MATRI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 246, 1. — VIGUIER, t. 3, p. 8. — BOUSQUET, t. 2, p. 29.

...onnia ?, L. filia, Optata, Valeriae Primae, matri.

« ...onnia Optata, fille de Lucius, à sa mère, « Valeria Prima ».

854

NARBONNE. — Rue droite. « Dans la cour de la maison de M. Fournier » (BOUSQUET). Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m 78; largeur, 0m 40.

Θ
VALLERIAE
SEX·F·RVSTICAE
Θ·VALLERIAE·SEX
5 TERTVLLAE
Θ·M·L·ABVRIO
GRATO
Θ·T·ARTORIO
MODESTO
10 P·Q·X[V]III

Copie de BARRY.

BOUSQUET, t. 2, p. 66; ligne 3 : EXERVSTICAE. (Elle était dans la cour de M. de Marcorelle; elle fut donnée à l'abbé Bousquet, puis transportée dans la cour de M. Fournier.) Marquée de l'astérisque. — Elle fut copiée ensuite dans le ms. PECH de Narbonne.

θ(ανούσῃ), *Valleriae, Sex. f*(*iliae*), *Rusticae*; θ(ανούσῃ), *Valleriae, Sex.* [*f*(*iliae*)], *Tertullae*; θ(ανόντι), *M. Laburio* (*Laberio* ?) *Grato*; θ(ανόντι), *T. Artorio Modesto. P*(*edes*) *q*(*uoquoversus*) *X*[*V*]*III ?* (*XXIII ?*).

« Morte, à Valeria Rustica, fille de Sextus; « morte, à Valeria Tertulla, fille de Sextus; mort, « à Laburius ? (Laberius ?) Gratus; mort, à Titus « Artorius Modestus. Dix-huit ? (Vingt-trois ?) « pieds en tous sens ».

855

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

Θ
VALERIA
FAVSTAE·LIBER
STRENVA
5 MATER·NARCISSI
IN·A·P·XV

Copie de LAFONT.

BURMANN, p. 91. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 44 v°. — ID. (*Copie*), f° 39 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 109. — G. LAFONT, f° 135, 2. — PECH, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 55. — SÉGUIER, p. 28, n. 2. — MURATORI, 1758, 11. — VIGUIER, t. 3, p. 131. — BOUSQUET, t. 3, p. 94.

Burmann, ligne 6 : IN AG. — Séguier, l. 2 : VALERIAE; l. 3 : FAVST; l. 4 : STRENA; l. 5 : NARCISSVS.

θ(ανοῦσα), *Valeria, Faustae liber*(*ta*), *Strenua, mater Narcissi. In a*(*gro*) *p*(*edes*) *XV.*

« Morte, Valeria Strenua, affranchie de Fausta, « mère de Narcisse. Quinze pieds de profondeur ».

856

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne.

MATERTORI MATI
VALERIAE·C·F
TERTIAE·SORORI
T·COELIO
5 RVFO·NEPOTI
S · N · L

Copie de M. THIERS. — BARRY.

BURMANN, p. 97. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 39. — G. LAFONT, f° 338. — SÉGUIER, p. 7, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 87. — BOUSQUET, t. 3, p. 53.

Lafont, ligne 3 : SOROR; l. 4 : T G AELIO. — Séguier, l. 3 : SORORI; l. 4 : T·COELIO. — Viguier, Bousquet, en tête : C·VALERIO.

...matr[*i*] ??; *Valeriae, C. f*(*iliae*), *Tertiae, sorori; T. Coelio Rufo, nepoti.* [*H*(*oc*) *m*(*onumentum*) *h*(*eredem*) *n*(*on*)] *s*(*equitur*) *n*(*ec*) *l*(*ocus*) [*s*(*epulturae*)].

« A Caius Valerius ... à Valeria Tertia, sa sœur, « fille de Caius; à Titus Caelius Rufus, son petit-

« fils ? (son neveu ?). Ce monument & l'emplace-« ment de la sépulture ne passent pas aux héri-« tiers ».

Au commencement de la première ligne, on croit apercevoir les lettres *matertori*, qui n'offrent pas un sens satisfaisant.

857

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire coupé à droite. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m52.

V I V I
VALERIA·TRI
SIBI·ET
C·VIBIO MAXVMO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 421. — Copie dessinée de M. Allmer.

Burmann, p. 21. — Rainouard (*Laporte*), f° 9, n. 54. — Romieu (*Voss*), p. 144. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 67. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 28. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 893, 3. — Garrigues (*Autogr.*), f° 37 v°. — Rulman, n. 96. — G. Lafont, f° 184, & f° 170, ligne 5 : IN A·P·XV. — Séguier, p. 21, n. 12. (Les mss. précédents portent : VALERIA PRI.) — Viguier, t. 2, p. 26. — Bousquet, t. 2, pp. 27 & 29.

Vivi[t], Valeria Tri... sibi et C. Vibio Maxumo.

« Vivante, Valeria Tri... à elle-même & à Caius « Vibius Maxumus ».

858

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. Perdue.

. . . .
. . . .
C·VALERIVS
. . . .
I CORNELI
. . . .

Seguier, p. 13, n. 8.

859

Narbonne. — A la tour Mauresque. Aux Carmélites. Trouvée en 1638. Perdue.

L·VALERIO
MAXVMI
L·FELICI·ET
ANTONIAE
5 C·F
CINNAMID

Copie de Garrigues.

Garrigues (*Autogr.*), f° 78 r°. — G. Lafont, f° 48. — Pech, *Paris*, 17746, n. 26. — Guiran, f° 129. — Muratori, 1506, 5. — Viguier, t. 3, p. 268. — Bousquet, t. 3, p. 227.

Muratori, ligne 6 · CINNAMIO.

L. Valerio, Maxumi l(iberto), Felici, et Antoniae, C. f(iliae), Cinnamid[i].

« A Lucius Valerius Felix, affranchi de Maxu-« mus, & à Antonia Cinnamis, fille de Caius ».

860

Narbonne. — Au pont de la Chaîne.

A·VALERIVS·A·F
HILARVS·HIC
SEPVLTVS·EST

G. Lafont, f° 81. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 9997, n. 70. — Viguier, t. 2, p. 133. — Bousquet, t. 2, p. 123, n. 1.

A. Valerius, A. f(ilius), Hilarus, hic sepultus est.

« Ci-gît Olus Valerius Hilarus, fils d'Olus ».

861

Narbonne. — Dans l'intérieur de la ville. Perdue.

C·VALERIVS LINVS SIBI
ET·AEMILIAE[illegible]MATRI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 24 : « Chez M. Bascoul, aux Barques ». — Viguier, t. 3, p. 19. — Bousquet, t. 2, p. 286.

C. Valerius Linus, sibi et Aemiliae ... matri.

« Caius Valerius Linus à lui-même & à sa mère « Aemilia ... ».

Il faut peut-être rapprocher cette inscription de celle que nous avons donnée à la lettre A : VS·SIBI·ET AEMI[L]E CONLIBERTA.

862

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Perdue.

D·M
VALE·MANSVETO
AQVILIA·VIATRIX
PATRI·PIISSIMO
5 POSVIT

Copie de Garrigues (*Autogr.*).

Burmann, p. 36. — Rainouard (*Laporte*), f° 16, n. 99. — Romieu (*Voss*), p. 119. — Id. (*Laporte*), f° 13, n. 106. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 1. (Ces manuscrits disposent autrement les lignes; ligne 2 : VAL.) — Gruter, 745, 5. — Garrigues (*Autogr.*), f° 26 r°. — Id. (*Copie*), f° 25 r°, n. 4. — Catel, *Hist.*, p. 103. — Rulman, n. 48. — G. Lafont, f° 301, 3. — Pech (*Paris*, 9997), n. 44. — Séguier, p. 10, n. 6. — Viguier, t. 1, p. 298. — Bousquet, t. 1, p. 321.

Séguier : D·M | VALERIO | MANSVETO | AQVILIA | VIATRIX | FRATRI | PIISSIMO | POSVIT.

D(iis) M(anibus). Vale[rio] Mansueto, Aquilia Viatrix, fratri piissimo posuit.

« Aux dieux Mânes. Aquilia Viatrix a érigé ce « monument à son excellent frère, Valerius Man- « suetus ».

Fratri, donné par Séguier, est la leçon la plus probable.

863

NARBONNE. — Perdue.

θ·L·VALERIVS
L·F
MAXSVMVS
HIC·SEPVLTVS
5 POST·OBIIT·V
EIVS
IN·FR·P·X

Copie de GARRIGUES.

BURMANN, p. 69. — ROMIEU (*Voss*), p. 123. — ID. (*Laporte*), f° 17, n. 142. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 3. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 892, 10. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 6 v°. — RULMAN, n. 95. — G. LAFONT, f° 391, 3. — VIGUIER, t. 2, p. 129. — BOUSQUET, t. 2, p. 125.

Burmann, ligne 5 : POST·OBITVM. — Barry a lu à la courtine Saint-Cosme & Saint-François un fragment : AXSVMV, qui peut se rapporter à cette inscription.

θ(ανών). *L. Valerius, L. f(ilius), Maxsumus, hic sepultus ..... In fr(onte) p(edes) X.*

« Mort. Ci-gît Lucius Valerius Maximus, fils de « Lucius ..... Dix pieds de front ».

Les premiers copistes de cette inscription ont voulu lire ainsi les lignes 5 & 6 : *post obitum ejus*, « après sa mort ». Leur copie est trop altérée pour que le texte puisse être restitué.

864

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire écorné à gauche. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m58.

VALERIO
AXVMO·ET
TERENTIAE HERM
IDI·ET·TERENTIAE
5 GRATAE·L

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 412. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : MAXVMO; l. 3 : HERM.

... Valerio [M]axumo, et Terentiae Herm[a]idi, et Terentiae Gratae, l(ibertis).

« ...; à ... Valerius Maxumus, & à Terentia Her- « mais, & à Terentia Grata, ses affranchis[1] ».

[1] Nous citons ici pour mémoire une inscription relative à un *Valerius*, qui pourrait avoir appartenu à Narbonne, mais qui nous semble plutôt avoir résidé en Aquitaine ou en Espagne :

Trouvée dans la Tarragonaise. Perdue.

L·VALERIVS MVNTANVS
TARBELLVS·IIII SI NANVS
DOMV NARB
....

C. I. L., t. 2, 3876.

STRADA lisait : *domu Narbes*; Narbès serait le nom d'un pays près de Sagonte. — HÜBNER pense que ce personnage, de Tarbes, & appartenant aux *quattuor signani*, qui étaient un peuple de l'Aquitaine, aurait habité une ville de l'Aquitaine qui nous est inconnue. — MOMMSEN pense que, s'il faut lire *domu Narbone*, les *quattuor signani* auraient été rattachés à Narbonne. — Les probabilités sont pour un Aquitain établi en Espagne.

865

NARBONNE. — Perdue.

ET·V
NICER·ECRITONIS
VIRATVS·F
VALERIAE
5 SEXTIAE SEXTIAE
EXCINGILLAE·F
θ·OPTAT·SEXTIAE·F
IN A·P·XII·IN·F·P·III

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 55. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 23, n. 149. — ROMIEU (*Voss*), n. 122. — ID. (*Laporte*), f° 16, n°s 138, 139. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 7. — ID. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 811, 2. [Ces auteurs donnent à la suite l'inscr. V·D·OCTAVIVS, &c. Cf. cette inscr.] — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 69 v°. — ID. (*Copie*), f° 31 v°, 1. — SÉGUIER, p. 17, n. 14. — CATEL, *Hist.*, p. 106. — G. LAFONT, f° 376, 2. — VIGUIER, t. 3, p. 53. — BOUSQUET, t. 3, p. 30.

Séguier : MALEIRI | ... OPTAT. — Lafont : autre disposition des lignes 3 & 4; *in fine* : IN·F·P·IIII. — Bousquet, ligne 6 : EXCILLAE.

... V[alerius] ? ... Niger ... Valeriae ... Sextiae ... Excingillae, f(iliae). θ(ανών), *Optatus, Sextiae f(ilius) ?. In a(gro) p(edes) XII; in f(ronte) p(edes) [X]II.*

« ... Valerius ? Niger ... à Valeria ..., à Sextia « ..., à ... Excingilla, sa fille. Mort, Optatus, fils « de Sextia ?. Douze pieds de profondeur; douze « pieds de façade ».

Inscription probablement mal lue & à peu près désespérée.

866

NARBONNE. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire usé aux deux angles. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m60.

VNATAE·C·L
ALERIVS·ONES
MVS·VXSO
OPTIMAE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 23. — Copie dessinée de M. ALLMER.

[Fort]unatae, C. l(ibertae), [V]alerius Ones[i]-mus, uxso[ri] optimae.

« A son excellente femme, Fortunata, affranchie « de Caius, Valerius Onesimus ».

867

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. La fin de la quatrième ligne est martelée. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m56.

V

L ∙ L ∙ VALER

Θ ∙ PHILARGYR

ET [martelé]

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 324. — BARRY. — LEBÈGUE.

V(ivus), ..., L. l(ibertus), Valer[ius] ? (*Valerianus* ?). Θ(ανόντι), *Philargyr[o] et ...*

« Vivant, ... Valerius ? (Valerianus ?), affranchi « de Lucius ... Mort, à Philargyrus & ... ».

Valerianus est plus probable que *Valerius*, employé cependant quelquefois comme *cognomen*. — La fin de l'inscription a été effacée à dessein.

868

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Au musée épigraphique, salle basse. Bandeau. Au-dessus, en ronde bosse, deux bustes d'hommes vus à mi-corps & se donnant la main à la hauteur de l'épaule. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m70.

LERIVS ∙ M ∙ L ∙ PHILOLOG

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 38. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 16, n. 105. — ROMIEU (*Voss*), p. 119. — ID. (*Laporte*), f° 13, n. 111. — SCALIGER (*Onciales*), p. 24, n. 12. — GRUTER, 999, 6. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 20, donne séparément l'inscription de *Valerius*, & f° 19, donne les deux inscriptions. — ID. (*Copie*), f° 3 r°, 2. — CATEL, *Hist.*, p. 111. — RULMAN, n. 103. — G. LAFONT, f° 317. — PECH, *Paris*, 9997, n°s 35 & 39. — FABRETTI, n. 495. — VIGUIER, t. 2, p. 6. — BOUSQUET, t. 2, pp. 2 & 12.

Burmann : VALERIVS M∙L∙PHILOLOGVS | QVTIA SILVANA VCXSOR | VIRVM ECXPECTO MEVM.

[Va]lerius, M. l(ibertus), Philolog[us; Θ. *Utia Silvana, uxor. Virum exspecto meum]*.

« Valerius Philologus, affranchi de Marcus; « morte, Utia Silvana, sa femme. J'attends mon « mari ».

869

NARBONNE. — A l'archevêché. Au musée, salle basse. Découverte en 1862. Cippe rectangulaire. Il reste une partie du couronnement. — Hauteur du champ, 0m56; largeur, 0m40.

D ∙ M
L ∙ VAL ∙ PRIMIGE
NI ∙ L ∙ VAL ∙ CHRES
TVS ∙ ET ∙ VALERIA
5 PRIMILLA ∙ ET ∙ VA
LERIA ∙ CRESCEN
TINA ∙ FIL ∙ NATVR
PATRI ∙ PIISSIM ∙
ET VALERIA CHRE
10 STE ❦ MARIT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : D❦M; l. 3 : CHRES; l. 9 : CHRE; l. 10 : STE❦❦MARIT❦.

TOURNAL, *Catal.*, n. 137.

D(iis) M(anibus) L. Val(erii) Primigeni(i); L. Va-l(erius) Chrestus, et Valeria Primilla, et Valeria Crescentina, fil(ii) natur(ales), patri piissim(o); et Valeria Chreste, marit[o].

« Aux dieux Mânes de Lucius Valerius Primi- « genius, Lucius Valerius Chrestus & Valeria « Primilla & Valeria Crescentina, ses enfants légi- « times, à leur excellent père, & Valeria Chreste « à son mari ».

Les *filii naturales* sont les enfants issus du mariage, par opposition aux enfants adoptifs.

870

NARBONNE. — Au cloître des Minimes. Puis sur les degrés de l'archevêché. Perdue.

D M
VALERI
QVINTINI
ERONIONA
5 SEXTILLIA
CONIVGI
PIENTISSIMI

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 95. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 52. — G. LAFONT, f° 32. — VIGUIER, t. 1, p. 286. — BOUSQUET, t. 1, p. 310. — DUMÈGE, *Mém. soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 41.

D(iis) M(anibus) Valeri(i) Quintini, Frontonia Sextilla, coniugi pientissim[o].

« Aux dieux Mânes de Valerius Quintinus, « Frontonia Sextilla, à son excellent mari ».

871

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m47.

L ∙ VALERI
T VTIo

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 138. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 229 v°. — VIGUIER, t. 2, p. 164. — BOUSQUET, t. 2, p. 143, 1.

M. Valeri[o] ... T. Utio ? ...

« A M. Valerius ...; à Titus Utius ? ... ».

872

NARBONNE. — Perdue.

VALERI·VRSVLI
HERMIONE
AMICO
OPTIMO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 72. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 26, n. 167. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — ID. (*Laporte*), f° 19, n. 159. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 5. — ID. (*Cursif*), pp. 100 & 101. — GRUTER, 893, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 53 v°. — RULMAN, n. 97. — VIGUIER, t. 2, p. 231. — BOUSQUET, t. 2, p. 214.

[*D(iis) M(anibus)*] *Valeri(i) Ursuli; Hermione, amico optimo.*

« Aux dieux Mânes de Valerius Ursulus; Hermione, à son excellent ami ».

873

NARBONNE. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m58. Hauteur d'une lettre, 0m14.

SEX·VAL·
FABIA

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 214. — BARRY. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 279. — VIGUIER, t. 2, p. 142. — BOUSQUET, t. 2, p. 144, n. 2; cf. p. 230. (Cette inscription est mise par Bousquet en tête de l'inscr. GENIARO | NAE C·L·TVRPAE | L.)

Sex. Val(erius), Fabia (tribu) ...

« Sextus Valerius, de la tribu *Fabia*.... ».

874

NARBONNE. — Église de Saint-Sébastien. Au musée, salle basse. Cippe rectangulaire avec base & couronnement. Sur les bas côtés : à gauche, œnochoé; à droite, patère. — Hauteur de la base, 0m21; du couronnement, 0m21; du champ, 0m48; largeur du champ, 0m40.

D M
VALLIAE·VRBICAE
SATVRNINVS
CONIVGI
5 MERENTISSMÆ

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : VRBICAE.

BURMANN, p. 17. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 7, n. 43. — ROMIEU (*Voss*), p. 104. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 55. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 18. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 25. — ID. (*Copie*), f° 33 r°, n. 1. — CATEL, *Hist.*, p. 106. — G. LAFONT, f° 20. — PECH, *Paris*, 17746, n. 41 : « Chez M. Léonard ». — SÉGUIER, p. 4, n. 4. — MURATORI, 1416, 61. — PIQUET, *Hist.*, p. 140. — VIGUIER, t. 1, p. 284. — BOUSQUET, t. 1, p. 308. — CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 596. — TOURNAL, *Catal.*, n. 175.

D(iis) M(anibus) Valliae Urbicae, Saturninus coniugi merentissimae.

« Aux dieux Mânes de Vallia Urbica, Saturninus « à sa femme très-méritante ».

875

NARBONNE. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles.

VIVIT
M·VALLIVS
MONTANVS

IN·FRO·P·XVS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 488. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 4 : N·FRO·P·XV S.

BURMANN, p. 87. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 26, n. 166. — ROMIEU (*Voss*), n. 124. — ID. (*Laporte*), f° 18, n. 152. — SCALIGER (*Onciales*), p. 26, n. 15. — ID. (*Cursif*), p. 100. — GRUTER, 925, 13. — RULMAN, n. 82. — G. LAFONT, f° 294. — SÉGUIER, p. 9, n. 4. — VIGUIER, t. 2, p. 121. — BOUSQUET, t. 2, p. 117.

Vivit, M. Vallius Montanus. In fro(nte) p(edes) XV (et) semis.

« Vivant, Marcus Vallius Montanus. Quinze « pieds & demi de front ».

876

NARBONNE. — 1° Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m90.

/·VARIA·LICINI·L
SECVNDA·SIBI·ET
INFRA·QVI·SCRIPTI
SVNT
5 V·D·TERENTI·D·L
MASCVLO VIRO
V·C·VARIVS ▨
POTITI·L·PRIM▨
V·VARIVS·CRASSI·L
10 VARIVS·CRASSI·L
VARIVS·CRASSI·L
VARIA·CRASSI·L
C·VARI·LICINI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 55. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 5 : V·D·TERENTI▨D·L; l. 8 : POTITI▨RIMO; l. 13 : C·VARI·LICINI▨.

Burmann, p. 28. — Rainouard (*Laporte*), f° 12, n. 76. — Romieu (*Voss*), p. 117. — Id. (*Laporte*), f° 11, n. 90. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 10. — Gruter, 999, 7. — Garrigues (*Autogr.*), f° 14 v°. — Id. (*Copie*), f° 12 r°, n. 4. — Catel, *Hist.*, p. 94. — G. Lafont, f° 326. — Séguier, p. 13, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 170. — Bousquet, t. 3, p. 132.

Burmann, ligne 13 : C·VARI·LICINI·L. — Scaliger, l. 8 : POTITI·L·PRIMVS.

2° Au pont de la Chaîne. Fragment. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m90.

SYNEROS θ VARIA
LICINVS
POTITVS
MARITVMA

Copie de M. Thiers. — Barry.

Burmann, p. 97. — Garrigues (*Autogr.*), f° 35 v°. — G. Lafont, f° 340. — Séguier, p. 7, n. 11. — Viguier, t. 2, p. 31. — Bousquet, t. 2, p. 32.

Burmann, ligne 1 : VAARIA; l. 2 : LICINIVS; l. 4 : MARITA·MA. — Séguier, l. 1 : VARIA. — Lafont, Viguier, Bousquet, l. 1 : VIARIA. — Les mss. intervertissent l'ordre des lignes 2 & 3.

Suivant une remarque fort juste de M. Thiers, la seconde inscription était placée à côté de la première. Comme il arrive fréquemment à Narbonne, les inscriptions sont gravées sur des cippes engagés dans des murs. (Cf. l'inscr. de *Gallonius*.) La partie supérieure d'un cippe dépassant le mur, les lignes y sont complètes; plus bas, elles se continuent sur le mur. Ici les huit premières lignes de l'inscription sont complètes; les quatre lignes du fragment doivent s'ajouter à la suite des lignes 9, 10, 11, 12. Voici donc comment l'inscription doit se traduire :

V(iva), Varia, Licini l(iberta), Secunda, sibi et infra qui scripti sunt : v(ivo), D. Terenti(o), D. l(iberto), Masculo, viro; v(ivus), C. Varius, Potiti l(ibertus), Prim[us]; v(ivi), Varius, Crassi l(ibertus), Syneros; — θ(ανοῦσα), Varia ... — Varius, Crassi l(ibertus), Licinus; Varius, Crassi l(ibertus), Potitus; Varia, Crassi l(iberta), Marituma; C. Vari(us), Licini [l(ibertus)], ...

« Vivante, Varia Secunda, affranchie de Licinus, « pour elle & pour ceux dont les noms sont ins« crits au-dessous : vivant, à Decimus Terentius « Masculus, affranchi de Decimus, son mari; « vivant, Caius Varius Primus, affranchi de Poti« tus; vivants, Varius Syneros, affranchi de Cras« sus; Varius Licinus, affranchi de Crassus; « Varius Potitus, affranchi de Crassus; Varia « Marituma, affranchie de Crassus; Caius Varius « ..., affranchi de Licinus. — Morte, Varia ... ».

L'inscription θ. *Varia* ... faisait partie d'une nouvelle colonne inscrite sur le mur.

877

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry.

VARIA·Ɔ·L
IMMIVS·Ɔ·L·RVFIO

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 228. — Viguier, t. 3, p. 176. — Bousquet, t. 2, p. 149.

Varia, Variae l(iberta); ...immius, ...immiae l(ibertus), Rufio.

« Varia, affranchie de Varia; ...immius Rufio, « affranchi de ...immia ».

878

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

A
VARIAE

« Trouvée en 1826 ». (Note au ms. de Lafont, f° 73.)

...a ... Variae.

« ... Varia ... ».

879

Narbonne. — Aux remparts. Perdue.

VIVIT
Q·VAARIVS·C·C·L
NICEPOR·PECCIO
VIVIT
5 Q·VAARIA·C·C·L·PAAPHILA
HIC REQVIESCENT

Copie de Burmann.

Burmann, p. 61; à la suite, l'inscription est répétée avec l'avant-dernière ligne ainsi modifiée : Q·ARIA C·C·L·PAARHILA. — Romieu (*Voss*), p. 123 : VIVIT VIVIT | Q VAARIVS C C L NICEPOR | PECCIO Q ARIA C C L PAARHE | LA HIC REQVIESCENT; p. 126 : VIVIT | Q·VAARIVS C·C·I NICEPOR PEC | CIO VIVIT ARIA C C PAMPHI | HIC REQVIESCENT. — Romieu (*Laporte*), f° 17, n. 147; ligne 5 : PAARHELA. — Scaliger (*Onciales*), l. 5 : Q·ARIAE C L·PAARHELA; l. 6 : HIC REQVIESCVNT. — Scaliger (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 998, 10; ligne 5 : VAARIA, &c. — Garrigues (*Autogr.*), f° 53 v°. — G. Lafont, f° 367, 1. — Viguier, t. 3, p. 153. — Bousquet, t. 3, p. 116. — *C. I. L.*, t. 1, n. 1489. — Wilmanns, *Exempl.*, n. 2660.

Vivit, Q. Vaarius, C. C. l(ibertus), Nicepor(us) Peccio. Vivit, Vaaria, C. C. l(iberta), Pamphila. Hic requiescent.

« Vivant, Quintus Varius Nicephorus Peccio, « affranchi de deux Caius. Vivante, Varia Pam« phila, affranchie de deux Caius. Ils reposeront « ici ».

Mommsen fait justement remarquer que l'orthographe de cette inscription nous permet de la dater du dernier siècle de la République ou du premier siècle de l'Empire. — Varius porte deux surnoms. Le second est peut-être un sobriquet; peut-être un nom de métier.

880

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier en 1876.

Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m30.

VATERN

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 269. — Barry. — Lebègue.

... *Vatern*[*ius*] ...

« ... Vaternius ... ».

881

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Découverte en 1879. Partie inférieure d'une stèle arrondie. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m65.

h i l a r

SIBI·ET·SVIS

C·VATERNIVS·MSO

PATRONVS·OBIT

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 460. — Copie dessinée de M. Allmer, *Rev. épigr.*, 248; ligne 3 : MSO.

[*C. Vaternius, C. l*(*ibertus*) ?], *Hilar*[*us*], *sibi et suis. C. Vaternius Muso, patronus, obit*(*us*) ? (*obi*(*i*)*t* ?).

« Caius Vaternius Hilarus, affranchi de Caius, « à lui & aux siens. Caius Vaternius Muso, son « patron, mort ».

882

Narbonne. — A l'hôpital. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau. — Hauteur, 0m43; hauteur du champ, 0m30; largeur, 1m15; largeur du champ, 1m.

C·VATINIVS·P·F·QVIR

C·VATINIVS·C·F·[illegible]

VATINIA·C·F·TERTIA

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Herzog, *Append.*, n. 47. — Tournal, *Catal.*, n. 189.

C. Vatinius, P. f(*ilius*), *Quir*(*ina tribu*), ... *C. Vatinius, C. f*(*ilius*), ... *Vatinia, C. f*(*ilia*), *Tertia.*

« Caius Vatinius ..., de la tribu *Quirina*, fils de « Publius; Caius Vatinius, fils de Caius, ...; Va- « tinia Tertia, fille de Caius ».

Peut-être n'y avait-il pas de *cognomen* indiqué après le nom de la tribu *Quirina*, attribuée à Vatinius. Un peu plus loin, un Vettienus, de la tribu *Pollia*, ne paraît pas avoir eu de *cognomen* indiqué sur l'inscription qui le concerne.

883

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Perdue. Vue par Barry en 1869.

VENIVS·C·F·SER

VEIATIA·P·F

Copie de Barry.

Burmann, p. 76. — Garrigues (*Autogr.*), f° 52. — Id. (*Copie*), f° 27 v°, 3. — Catel, *Hist.*, p. 104. — G. Lafont, f° 291. — Séguier, p. 8, n. 13. — Viguier, t. 2, p. 59. — Bousquet, t. 2, p. 59.

...*venius, C. f*(*ilius*), *Ser... Veiatia, P. f*(*ilia*), ...

« ...venius Ser..., fils de Caius; Veiatia ..., fille « de Publius ».

Peut-être faut-il lire : *Veratia ? Velatia ?.* — SER peut être l'abréviation d'un *cognomen* ou désigner la tribu *Sergia.*

884

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870. Fragment rectangulaire. — Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m10.

VENVSTA·ATEPO

MARI·LIBERTA

SIBI·ET·MELISSO·LIB

SVO·VIVA·FECIT

Copie de Barry.

Cette inscription, suivant les mss., aurait été placée à droite de l'inscr. STATIAE·T·L·LITVGENAE, &c. (Cf. cette inscr.)

Burmann, p. 54. — Rainouard (*Laporte*), f° 23, n. 148. — Romieu (*Voss*), p. 122. — Id. (*Laporte*), f° 16. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 12. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 1046, 9. — Garrigues (*Autogr.*), f° 30. — G. Lafont, f° 213. — Viguier, t. 3, p. 251. — Bousquet, t. 3, p. 215.

Romieu (*Voss*), ligne 1 : VENVSIA. — Bousquet, l. 1 : VENVSIA ATEROS.

Venusta, Atepomari liberta, sibi et Melisso, lib(*erto*) *suo, viva fecit.*

« Venusta, affranchie d'Atepomarus, a érigé ce « monument de son vivant à elle-même & à son « affranchi Melissus ».

885

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

θ

ERATIA

SEX·EROVBILA

G. Lafont, f° 210 v°. — Séguier, p. 19, n. 7. — Viguier, t. 2, p. 92. — Bousquet, t. 2, p. 89.

Séguier : LIA | SEXLLOVEI. — Barry (*Notes inéd.*) : Fragment; θ | ...F...ALA | SEX·L·NOVELLA.

θ(ανὼν), [*V*]*eratia, Sex. l*(*iberta*), *Novella.*

« Morte, Veratia Novella, affranchie de Sextus ».

886

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Découverte en 1877. Stèle rectangulaire, arrondie au

sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m50.

VIVOS
VERATIVS

La pierre est lissée au-dessous.

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 313. — Copie dessinée de M. Allmer.

Vivos, ... Veratius ...

« Vivant, ... Veratius ... ».

887

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire, arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m60.

VIV
A · VERATIVS
Q · F · VOL · FRONTO
ET · FABIA · L · F
5 PACVLLA · VXOR
P · XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 370. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 85. — Garrigues (*Autogr.*), f° 55 v°. — Id. (*Copie*), f° 27 v°, n. 1. — Catel, *Hist.*, p. 104. — G. Lafont, f° 130. — Pech, *Paris*, 9997, n. 65. — Séguier, p. 28, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 30. — Bousquet, t. 3, p. 7. — Herzog, *Append.*, n. 43.

Burmann, Garrigues (*Autogr. & Copie*), Catel, ligne 2 : AAVORATIVS; l. 5 : ACVLLA. — Lafont, ligne 2 : AAVERATIVS.

Viv(unt), A. Veratius, Q. f(ilius), Vol(tinia tribu), Fronto, et Fabia, L. f(ilia), Paculla, uxor. ... p(edes) XV.

« Vivants, Olus Veratius Fronto, de la tribu « *Voltinia*, fils de Quintus, & Fabia Paculla, sa « femme, fille de Lucius. Quinze pieds ... ».

888

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

VERECVNDVS
ASSORENIE · ET
SILVANVS · ASSOREN
PRIMVI · AVERRIA
5 VIVI · FECERVNT
HOC · MON · SIBI
NE · QVIS · HE · VENDAT

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 130, 1. — Maffei, *Ant. Gall.*, ep. VI, p. 29. — Muratori, 1763, 7. — Viguier, t. 2, p. 24. — Bousquet, t. 2, p. 25. — Dumège, *Arch. Pyr.*, t. 3, 409.

Séguier, ligne 4 : PRIMVLA VERIA. — Vue en 1869 par Barry (*Notes inéd.*); ligne 2 : ASSORENI F; l. 4 : ET (d'après le dessin de Barry, il n'y aurait pas de place pour d'autres lettres).

Verecundus, Assoreni ? f(ilius) ?, et Silvanus, Assoreni ? [f(ilius) ?, et] Primula Verria, vivi fecerunt hoc mon(umentum) sibi. Ne quis he(redum) vendat.

« Verecundus, fils d'Assorenus ?, & Silvanus, « fils d'Assorenus ?, & Primula Verria, ont érigé « de leur vivant ce monument pour eux-mêmes. « Aucun héritier n'aura le droit de le vendre ».

Si cette inscription a été bien lue, les prénoms & les noms des deux *Assorenus* ont été sous-entendus. *Verria* serait un *nomen* mis après son *cognomen*, ce qui est rare.

889

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m60.

II
LINIA · I
QVARTA
θ · VERCILLVS
5 ATEPONIS · F

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 76. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

Barry : VERGILIVS ATIPONIS.

Peut-être faut-il lire, ligne 5 : ATRONIS · F.

...linia, L. [f(ilia) ?], Quarta. θ(ανών), Vercillus ? (Vergilius ?), Ateponis f(ilius) ?, ...

« ...linia Quarta, fille ? de Lucius. Mort, Vercillus (Vergilius ?) ..., fils d'Atepo ? ... ».

890

Narbonne. — Perdue.

V
Q · VERGILIVS
Q · L ▨▨▨ BV
▨▨▨ RON ▨▨▨
5 AGR

Copie de Burmann.

Burmann, p. 27. — Rainouard (*Laporte*), f° 12, n. 75. — Romieu (*Voss*), p. 114. — Id. (*Laporte*), f° 8, n. 63. — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 22. — Gruter, 1000, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 7 r°. — G. Lafont, f° 347, 3. — Viguier, t. 2, p. 262. — Bousquet, t. 2, p. 240.

Garrigues, Lafont, ligne 4 : ROM.

(Vivit), Q. Vergilius, Q. l(ibertus), [Eu]bu[lus] ??. [In f|ron(te) [pedes ...; in] agr(o) [pedes ...].

« Vivant, Quintus Vergilius Eubulus ??, affranchi de Quintus. ... pieds de front; ... pieds de « profondeur ».

891

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

V · C · VERRIVS
SVIS · MONTANA
RIMA · V · L · POMPON

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 270, 2. — Séguier, p. 14, n. 13. — Viguier, t. 3, p. 264. — Bousquet, t. 3, p. 224.

Séguier : V C VERRIVS | SS...ONTARV | IVA VI POMPON.

V(ivit), C. Verrius ...; ...ssia ? Montana ...; ... [P]rima; v(ivit), L. Pompon[ius] ...

« Vivant, Caius Verrius ...; ...ssia Montana; « ... Prima; vivant, Lucius Pomponius ... ».

892

Narbonne. — A l'Arsenal. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m50.

M · VERRIO
M · L ·
INGENVO

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : M · L.

Garrigues (*Copie*), f° 27 v°, n. 4. — Catel, *Hist.*, p. 104. — Pech, *Paris*, 9997, n. 77. — Muratori, 1363, 11.

Garrigues, ligne 3 : INGENIO. — Catel : VERIO | M · L · | INGENIO.

M. Verrio, M. l(iberto), Ingenuo ...

« A Marcus Verrius Ingenuus, affranchi de « Marcus ... ».

Le marbre sur lequel cette inscription est gravée paraît être un fragment de celui où on lit l'inscription de *Verrius Phaed...* (Cf. l'inscription suivante.) Il faut probablement réunir ces deux inscriptions & lire : *Vivit, M. Verrius ... Phaed... [sibi et] M. Verrio, M. l(iberto), Ingenuo ...*

893

Narbonne. — Au pont de la Chaîne. Bloc rectangulaire arrondi au sommet par le retrait des deux angles. Une entaille à gauche. Une rosace au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m70; largeur totale, 0m59[1]; largeur de la partie entaillée, 0m50.

VIVIT
VERRI
PHAED

Copie de M. Thiers. — Barry.

G. Lafont, f° 338. — Séguier, p. 7, n. 9. — Viguier, t. 2, p. 118 (attribue à tort cette inscr. au bastion Montmorency). — Bousquet, t. 2, p. 114.

Séguier : VIVIT | ...ERRI | ...PIAED.

Vivit, ... Verri[us] ... Phaed...

« Vivant, ... Verrius Phaed..., fils (*ou* affranchi « de ... ».

[1] Cette mesure se rencontre très-fréquemment. Les stèles entrées avaient presque toutes deux pieds de large.

894

Narbonne. — A Lamourguier. Trouvée en 1875. Rosace au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m58.

θ · VESIDIA
V · SEMPRON

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 135. — Copie dessinée de M. Allmer.

θ(ανοῦσα), *Vesidia ... v(iva), Sempron[ia] ...*

« Morte, Vesidia ... vivante, Sempronia ... ».

895

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Trouvée en 1870. Perdue.

VETTIEN
C · L · EPO
LOCVM AVI
ADVIAN

G. Bonnel (*Notes manuscrites*).

... Vettien[us], C. l(ibertus), Epo... locum ...

« ... Vettienus Epo..., affranchi de Caius, ... « emplacement de ... ».

896

Narbonne. — Contre la muraille de l'hôpital. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m10.

V I V V S
VETTIENVS · C · L · METRO
C · VETTIENO · T · F · POL · PAT
L · MIRMIO · L · L · MENIONI · FR
C · VETTIENO · C · L · ERON

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 97. — Garrigues (*Autogr.*), f° 41. — G. Lafont, f° 88. — Pech, *Paris*, 9997, n. 48, & *Paris*, 17746, n. 47. — Muratori, 1509, 5. — Viguier, t. 3, p. 243. — Bousquet, t. 3, p. 206.

Vivus, Vettienus, C. l(ibertus), Metro...; C. Vettieno, T. f(ilio), Pol(lia tribu), pat[rono]; L. Mirmio, L. l(iberto), Menioni, fr[atri]; C. Vettieno, C. l(iberto), Eron...? (Fron[toni] ?).

« Vivant, Vettienus Metro..., affranchi de Caius; « à Caius Vettienus, son patron, fils de Titus, de « la tribu *Pollia*; à Lucius Mirmius Menio, son « frère, affranchi de Lucius; à Caius Vettenius « Eron... ? (Fronto ?), affranchi de Caius ».

897

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m50.

L L
ECVNDA
VETTIO
I VIRO

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 310. — Copie dessinée de M. ALLMER.

..., *L. l(iberta), [S]ecunda, ... Vettio ...i, viro.*

« ... Secunda, affranchie de Lucius, à son mari « ... Vettius ... ».

Peut-être faut-il lire : [*IIIII*|*I viro* [*aug(ustali)*].

898

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. « Entre les remparts du XIIe & du XVIe siècle : elle recouvrait un passage incliné, conduisant à une casemate » (note de TOURNAL). Perdue.

V
C·VETTIVS
FAVSTVS
Θ·VALERIA·C·
SATVRNIA
V·C·VETTIVS
SATVRNI
V·VETTIA·C·F·FAVS
V·C·VETTIVS·DECEN

Copie de TOURNAL.

Lettre de TOURNAL, *Bulletin monumental*, 1870, p. 96. — BARRY, *Bulletin de la soc. arch. du midi de la France*, t. 1, 5 avril 1870.

V(ivus), C. Vettius Faustus; θ(ανοῦσα), Valeria, C. [f(ilia), Saturni[n]a; v(ivus), C. Vettius, [C. f(ilius)], Saturni[nus]; v(iva), Vettia, C. f(ilia), Faus[ta]; v(ivus), C. Vettius Dece[mber] ? (D. f(ilius), C... ?).

« Vivant, Caius Vettius Faustus; morte, Valeria « Saturnina, fille de Caius; vivant, Caius Vettius « Saturninus, fils de Caius; vivante, Vettia Fausta, « fille de Caius; vivant, Caius Vettius December ? « (ou Vettius C..., fils de Decimus) ».

899

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Pierre brisée à droite. Perdue. Vue par Barry en 1869.

T·VETTIVS
T·F·RVGA
VOLT·TRIBVS

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 228. — VIGUIER, t. 2, p. 136. — BOUSQUET, t. 2, p. 127.

Lafont, ligne 2 : L·F.

T. Vettius ..., T. f(ilius), Ruga ? ... Volt(inia) tribu, S... ?.

« Titus Vettius ... Ruga ?, fils de Titus, ... S..., « de la tribu *Voltinia ?* ».

900

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

VRIA·C·F
MOSCHI
P·Q·XV
M·H·N·S

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 263 v°. — SÉGUIER, p. 15, n. 9. — VIGUIER, t. 2, p. 96. — BOUSQUET, t. 2, p. 93.

Séguier : VRIACE | MOSCE | P·Q·XV | M...

[Vet]uria, C. f(ilia), Moschi[s]. P(edes) q(uoquoversus) XV. [H(oc)] m(onumentum) h(eredes) n(on) s(equitur).

« Veturia Moschis, fille de Caius. Quinze pieds « en tous sens. Ce monument ne passe pas aux « héritiers ».

901

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Perdue.

L·VETVRI ...
PROPINIVS ...
EMERAVTAE·NATALIAE
IN·FR·P ...
5 IN·A·P ...

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 172, 2. — VIGUIER, t. 2, p. 48. — BOUSQUET, t. 2, p. 48.

Bousquet, ligne 3 : EMVRAVTAE.

L. Veturi[us] ... P. Rupilius ... Murraniae ? Natalinae. In fr(onte) p(edes) ...; in a(gro) p(edes)...

« Lucius Veturius ...; Publius Rupilius ... Mur« rania Natalina. ... pieds de front; ... pieds de « profondeur ».

902

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

RICIVS·SIBI
VIBIAE·LIDAE
CONTVBERNALI
ET·TROCINIOLAE
5 LIBERT

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 266. — VIGUIER, t. 3, p. 205. — BOUSQUET, t. 3, p. 168.

...ricius ?, sibi [et] Vibiae ... contubernali et ..... libert(ae) ? (*liberto* ?).

« ...ricius, à lui-même & à sa compagne Vibia « ... & à son affranchi ? (son affranchie ?) ..... ».

Cette inscription ne semble pas avoir été bien copiée. Le personnage principal n'aurait fait inscrire que son *nomen*. A la quatrième ligne, il faut lire un nom d'affranchie terminé par le diminutif *ola*, ou le *nomen* en *ius* d'un affranchi suivi d'un *cognomen*, probablement *Laetus*.

903

NARBONNE. — Au bastion Saint-François. Perdue.

Q·VIBIVS·Q·F

Copie de GARRIGUES (*Autogr.*), f° 17 v°.

Q. Vibius, Q. f(ilius), ...

« Quintus Vibius ..., fils de Quintus ».

904

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Cippe rectangulaire. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m56.

N·VIBIVS·TER
RVFVS
TETRINIA·P·ET
Ɔ·LIB
5 AMMIA

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 255. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Commiss. arch. de Narbonne, Bulletin, 1re année, 1876-1877, p. 583.

N(umerius) Vibius, Ter(entina tribu), Rufus; Tetrinia, P. et mulieris lib(erta), Ammia.

« Numerius Vibius Rufus, de la tribu *Terentina*; Tetrinia Ammia, affranchie de Publius & « d'une femme ».

905

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870.

VIFIDIVS
P·L·AMPIO
TESTAMENTA
LVCILLA·F

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 209. — VIGUIER, t. 3, p. 177. — BOUSQUET, t. 3, p. 133.

Barry a vu les traces d'une lettre avant VIFIDIVS. La ligne 3 est brisée; il croit avoir lu l'A de TESTAMENTA, mais sans l'affirmer.

... Vifidius, P. l(ibertus), Amp(h)io, heres testamentarius] ? (*ex testamento* ?) *Lucilla f(ilia)* ? (*fecit* ?).

« ... Vifidius Amphio, affranchi de Publius, « héritier testamentaire ?. Lucilla, sa fille ... », *ou bien* : « Lucilla a érigé ce monument d'après « un testament ».

906

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-François. A Lamourguier. Cippe rectangulaire. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m52.

INICIA·M·F
AMPANA·SIBI
L·LICINIO
ˎSTICO·VIRO
5 P·Q·XV

Copie de MM. LEBÈGUE & THIERS. — BERTHOMIEU, 180. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : ▪INICIA.

BURMANN, p. 96. — GARRIGUES, f° 54 v°. — G. LAFONT, f° 166. — SÉGUIER, p. 23, n. 12. — VIGUIER, t. 3, p. 58. — BOUSQUET, t. 3, p. 35.

Burmann, Garrigues, Lafont, Viguier & Bousquet donnent, ligne 1 : LICINIA; l. 4 : RVSTICO, &, sauf Lafont, suppriment SIBI à la deuxième ligne.

[V]inicia, M. f(ilia), [C]ampana, sibi [et] L. Licinio [Mu]stico ? (*Rustico* ?) *viro. P(edes) q(uoquoversus) XV.*

« Vinicia Campana, fille de Marcus, à elle-même « & à Lucius Licinius Mysticus ? (Rusticus ?), son « mari. Quinze pieds en tous sens ».

On ne lit au commencement de la quatrième ligne qu'un trait incliné, qui peut être la fin d'un A ou d'un M; l'M peut faire supposer M. Peut-être est-il le premier jambage d'un V mal dessiné.

907

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Inscription surmontée d'un buste de femme. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m80; hauteur du buste, 0m38.

V·VINICIAE
COCESSAE
SEX·SERRANIVS·SE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 468. — Copie dessinée de M. ALLMER.

RAINOUARD (*Laporte*), f° 10, n. 60. — ROMIEU (*Voss*), p. 115. — ID. (*Laporte*), f° 9, n. 75. — GRUTER, 840, 4. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 96. — RULMAN, n. 68. — G. LAFONT, p. 21, n. 1. — VIGUIER, t. 2, p. 249. — BOUSQUET, t. 2, p. 231.

Romieu (*Voss*). Gruter, ligne 2 : CONCESSAE. — Lafont : VVOTTIOAF | COCCESSIAE | SEX SERRANIVS SEX.

V(ivae), Viniciae Co(n)cessae, Sex. Serranius, Se[x. f(ilius) ?] (*libertus* ?), ...

« Vivante, à Vinicia Concessa, Sextus Serranius « ..., fils (*ou* affranchi) de Sextus ».

Cette inscription faisait partie du même tombeau que celle du militaire *Caesius*. (Cf. cette inscr.)

908

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle basse. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m65; hauteur du champ, 0m55; largeur totale, 1m60; largeur du champ, 1m40.

VINICIA·M·L·DONATA
MACERIA·CLVSIT·CIRCVM
MONIMENT[illegible]M·SVOM·HIC·LOCVS
ET·MACERIA·H·N·S·N·L·S

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 13. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 6, n. 34. — ROMIEU (*Voss*), p. 112. — ID. (*Laporte*), f° 6, n. 44. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 15. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 1001, 5. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 44. — ID. (*Copie*), f° 2 v°, 2. — CATEL, *Hist.*, p. 111. — RULMAN, n. 157. — G. LAFONT, f° 243. — PECH, *Paris*, 9997, nos 34 & 38. — SÉGUIER, p. 17, n. 18. — VIGUIER, t. 3, p. 122. — BOUSQUET, t. 3, p. 87. — TOURNAL, *Catal.*, n. 182.

Romieu (*Voss*), ligne 3 : MONVMENTVM. — Garrigues (*Copie*), l. 1 : VINITIA. — Catel, l. 1 : VINTIA.

Vinicia, M. l(iberta), Donata, maceria clusit circum moniment[u]m suom. Hic locus et maceria h(eredem) n(on) s(equuntur), n(eque) l(icet) s(epelire).

« Vinicia Donata, affranchie de Marcus, a entouré son tombeau d'une muraille. Cet emplacement & la muraille ne passent pas aux héritiers, & il n'est pas permis d'y ensevelir ».

Clusit circum a le sens de *circumclusit*.

909

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire légèrement convexe. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m90.

VINICIA EPAGATHINI L
NOLA·DE·SVO POST MO
EIVS VIVA FECIT·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 30. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : IOLA·DE·SVO·POST·MO[illegible]; l. 3 : FECIT.

G. LAFONT, f° 334. — VIGUIER, t. 3, p. 11. — BOUSQUET, t. 2, p. 294.

Viguier, ligne 1 : VINCIA; l. 2 : NOTA·DE·SVO·POST·MOR.

Vinicia, Epagathini l(iberta), ...nola, de suo, post mo[rtem] eius viva fecit.

« Vinicia ...nola, affranchie d'Epagathinus, a érigé de son vivant ce monument, après la mort d'Epagathinus ».

910

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

P·VINICI·M·

Copie de Paul LAFONT, f° 73 : « Trouvée en 1825 ».

... P. Vinici(i), M. [f(ilii) ? l(iberti) ?] ...

« ... de Publius Vinicius ..., fils (*ou* affranchi) de Marcus ».

Cette inscription est peut-être un fragment de l'inscr. P·VINICIO·M·F· | LEGIONI·AED, &c., incomplètement déblayée. (Cf. nos inscr. municipales.)

911

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m85.

ƆILI·CONLIBERTO·SVO
M·VINICIO·EPAGATINI
ASTRAGALO·DE·SVO·FE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 315. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : ALI·CONLIBERTO·SVO.

Commiss. archéol. de Narb., 1876-1877, p. 562.

...ili, conliberto suo; M. Vinicio, Epagatini [l(iberto)], Astragalo, de suo fe[cit].

« ..... a érigé ce monument à ses frais à ...ilis, son compagnon d'affranchissement; à Marcus Vinicius Astragalus, affranchi d'Epagatinus ».

L'inscription porte des traces de carmin.

912

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Trouvée en 1879. Bloc rectangulaire scié à droite. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m48.

M·VINICIO
KAPPADOCI
IN·AGR·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 396. — Copie dessinée de M. ALLMER.

M. Vinicio ... Kappadoci ? (Cappadoci). In agr(o) [p(edes) ...].

« A Marcus Vinicius Kappadox. ... pieds de profondeur ».

Kappadox, « de Cappadoce », est probablement un surnom, tiré du nom de la province d'où Vinicius était originaire.

913

NARBONNE. — A l'hôpital de la Charité. Perdue.

M·VINVCIVS·M·L
LASCIVOS·SIBI·ET
AEMILIAE·APICVLAE
M·VINVCIO·CLEMENTI·L

Copie de LAFONT.

ROMIEU (*Voss*), pp. 127 & 136. — ID. (*Laporte*), f° 21, n. 181. — G. LAFONT, f° 115 : « Trouvée en trois morceaux, l'an 1739 ». (Cette inscription

aura donc été perdue, puis retrouvée.) — VIGUIER, t. 3, p. 179. — BOUSQUET, t. 3, p. 135.

Romieu (*Laporte*), ligne 1 : VINVTIVS; l. 4 : VINVTIO.

M. Vinucius, M. l(ibertus), Lascivos, sibi et Aemiliae Apiculae; M. Vinucio Clementi, l(iberto).

« Marcus Vinucius Lascivus, affranchi de Mar-« cus, à lui-même & à Aemilia Apicula; à Marcus « Vinucius Clemens, son affranchi ».

914

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Sommet d'une stèle arrondie. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m70.

M·VINVCIO
ANIO

Copie de MM. LEBÈGUE & THIERS. — BARRY. — BERTHOMIEU, 321. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 2 : ▒BANIO.

GARRIGUES (*Autogr.*), f° 17. — G. LAFONT, f° 122. — SÉGUIER, p. 30, n. 7. — VIGUIER, t. 2, p. 165. — BOUSQUET, t. 2, p. 140.

Garrigues : M·VINICIO | MANIO.

M. Vinucio ... Manio ? ([Li]banio ?) ...

« A Marcus Vinucius ... à Manius ? (à Liba-« nius) ? ... ».

Quoique l'inscription soit gravée sur le sommet d'une stèle, elle pouvait se prolonger sur le mur où la stèle était encastrée. Il est plus vraisemblable de supposer deux épitaphes, la seconde commençant par le prénom ou le gentilice *Manius*, que de faire un *cognomen* de *Manius* & de lire : *M. Vinucius Manius*. Peut-être faut-il traduire : *M. Vinucius Libanius.*

915

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

θ
T·INDVTVS ARABVS
VIRFIA VERBERI
SECVNDA MATER
5 IN·A·P·XV

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 4. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 6. — ROMIEU (*Voss*), p. 108. — ID. (*Laporte*), f° 2, n. 12. — SCALIGER (*Oracles*), p. 20, n. 14. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, 957, 11. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 71 v°. — ID. (*Copie*), f° 11 v°, 1. — CATEL, *Hist.*, p. 94. — G. LAFONT, f° 140. — SÉGUIER, p. 25, n. 12. — VIGUIER, t. 2, p. 209. — BOUSQUET, t. 2, p. 246.

Séguier, ligne 2 : TINALVS.

θ(anatos), *T. I..... Arabus, Vircia, Verberi ?? [liberta] ?, Secunda, mater. In a(gro) p(edes) XV.*

« Mort, Titus I..... Arabus, sa mère Vircia ? « (Virria ?) Secunda, affranchie ? (femme ?) de ... « Quinze pieds de profondeur ».

916

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'un bandeau. Inscription très-fruste. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m95. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m15.

/MIVS·C·
A·VIRIT▒IA·MA▒ERN

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY, n°s 38 & 89. — BERTHOMIEU, 202. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 159 v°. — SÉGUIER, p. 24, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 190. — BOUSQUET, t. 3, p. 152.

Lafont : RMIVS C | M·VIRIDIA MACER·F.

[Dec]umius ? (Postumius ?), C. ... Viri[di]a ? Ma[t]ern[a] ...

« Decumius ? (Postumius ?), ..., fils (*ou* affranchi) « de Caius; Viridia ? Materna ... ».

917

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

V
L·VITALIS
CVAROTA·ET
SEXTI·CATO
5 P·OPTATA·▒
▒▒▒▒▒▒▒

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 328, 1. — VIGUIER, t. 2, p. 43. — BOUSQUET, t. 2, p. 43.

V[ivunt], ... l(ibertus), Vitalis ... C. l(iberta), Rota ..., Sexti l(iberto), Cato(ni) ?, f(iliae), Opta-ta[e] ...

« Vivants, ... Vitalis, affranchi de ..., Rota ..., « affranchie de ..., à ... Caton, affranchi de Sex-« tus; à sa fille ... Optata ... ».

Inscription d'une lecture & d'une restitution très-incertaines.

918

NARBONNE. — A la porte de Béziers. A Lamourguier. Stèle arrondie à la partie supérieure, brisée à gauche. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m45.

MBRICIV
M·L·HILA·VS
ECLANVS
IC·SEPV_TVS·ES
ET·IV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 133. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 3 : EOLANVS; l. 4 : ▒C·SEPVLTVS·E▒.

[M. U]mbricius, M. l(ibertus), Hilarus, [A]ec(u)-lanus ? ([Put]eolanus ?), [hi]c sepultus est, et ...

« Ci-gît Marcus Umbricius Hilarus, d'*Aeclanum* « (ou *Aeculanum* ?) (de Pouzzoles ?), affranchi de « Marcus, & ... ».

On trouve l'ethnique *Aeculanus* dans Pline, III, 105. Ailleurs *Aeclanensis* ou *Aeculanensis*. Le mot étant peut-être incomplet, on peut supposer un autre ethnique. *Puteolanus*, que me suggère la lecture de M. Allmer, n'est pas invraisemblable. *Aeclanum* était une ville du pays des Hirpins, peu éloignée de l'Ombrie, d'où la famille d'*Umbricius* était probablement originaire.

919

Narbonne. — A la courtine de la porte Royale. Perdue.

VIVIT
DIMVDIVS
LERISSVS
IN F·P·XV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 211, 13. — Viguier, t. 2, p. 124. — Bousquet, t. 2, p. 119.

Vivit, Dimudius ? (D. Ummidius ?) ... Lerissus (Lariscus ?). In f(ronte) p(edes) XV.

« Vivant, Dimudius ? (Decimus Ummidius ?) « Lerissus ? (Lariscus ?) ... Quinze pieds de front ».

920

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire bordée d'un double bandeau. — Hauteur, 0m55; hauteur du champ, 0m28; largeur, 0m92; largeur du champ, 0m82.

Q·VMMIDIVS·LICINI·L·FAVSTVS
Q·VMMIDIVS·FAVSTI·L·ACVTVS
V·Q·VMMIDIVS·FAVSTI·L·TERSITA·ET
V·VMMIDIA·TERSITAE·L·VRSSA

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 398. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 199. — Viguier, t. 3, p. 165. — Bousquet, t. 3, p. 126.

Q. Ummidius, Licini l(ibertus), Faustus; Q. Ummidius, Fausti l(ibertus), Acutus; v(ivus), Q. Ummidius, Fausti l(ibertus), Tersita, et, v(iva), Ummidia, Tersitae l(iberta), Ursa ?.

« Quintus Ummidius Faustus, affranchi de Li- « cinus; Quintus Ummidius Acutus, affranchi de « Faustus; vivant, Quintus Ummidius Tersita, « affranchi de Faustus, &, vivante, Ummidia Ursa, » affranchie de Tersita ».

921

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Deux fragments.

VIVIT
VOCONIV
L·F·RANA
θ VOCONIA·L·
5 PRIMVLA

Lu par Barry en 1870.

CONIO RA
LERIAE
LLAE VXO
VOCONI
5 ATIO

Id., *ibid.*; lu en 1859 & 1870.

G. Lafont, f° 213 v°. — Viguier, t. 2, p. 42. — Bousquet, t. 2, p. 42.

Lafont, Viguier, Bousquet : VIVIT VOCONIO RA | L·VOCONIVS·LERIAS | L·P·RANA·ELAP·VXOR | Q·VOCONIA·L·VOCONIO | V·PRIMVLA·ATIO.

Ces deux fragments, réunis par les épigraphistes, forment deux parties d'inscription distinctes, & même probablement deux inscriptions différentes.

1° *Vivit,* [*L.*] *Voconiu*[*s*], *L. f*(*ilius*), *Rana ?;* θ(ανοῦσα), *Voconia, L.* [*f*(*ilia*)], *Primula.*

2° ... [*L. ? Vo*]*conio Ra*[*nae ?; Va*]*leriae ...llae, uxo*[*ri*]; ... *Voconi*[*o*] *...atio.*

1° Vivant, Lucius Voconius Rana, fils de Lucius; « morte, Voconia Primula, fille de Lucius ».

2° A Lucius Voconius Rana; à sa femme Vale- « ria ...lla; à ... Voconius ...atius ».

922

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté par un bandeau arrondi. Feuillage à droite. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m92.

θ·VOLITILIA
SECVNDAE·

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 92. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 308. — Séguier, p. 11, n. 13. — Viguier, t. 2, p. 93. — Bousquet, t. 2, p. 90.

Lafont, ligne 1 : VOLTILI.

... θ(ανούσης), *Volitilia*[*e*] ... *Secundae.*

« ... morte, de Volitilia Secunda ... ».

923

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m30. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m15.

T·VOLTILIO·T·L·AM
VOLTILIA·T·L·FLORA
VIVA·FECIT·SEIBEI·ET·T·VC

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : FLORA·.

Garrigues (*Autogr.*), f° 7. — G. Lafont, f° 250. — Séguier, p. 17, n. 8. — Viguier, t. 3, p. 189. — Bousquet, t. 3, p. 151. — Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 596. — Tournal, *Catal.*, n. 185.

T. Voltilio, T. l(iberto), Am[*phioni*] ?; *Voltilia, T. l(iberta), Flora, viva fecit seibei et T. Vo*[*ltilio*] ? ...

« A Titus Voltilius Amphion, affranchi de Ti- « tus; Voltilia Flora, affranchie de Titus, a érigé « ce tombeau de son vivant à elle-même & à « Titus Voltilius ... ».

924

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc

rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m56.

VOLTILIV
FRONTO
EST·SEPVL
VIVIT
5 OCP
MAXSVM
XO

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 262. — Barry.

Burmann, p. 88. — G. Lafont, f° 148. — Séguier, p. 25, n. 14. — Maffei, ep. VI, p. 29, & Muratori, 1424, 10, placent à Lyon cette inscription. — Viguier, t. 3, p. 62. — Bousquet, t. 3, p. 40.

Burmann : IDIVS·M F | FRONTO | HIC EST SEPVLTVS. — Lafont : D VOLTILIVS | D·L·FRONTO | HIC EST SEPVLT | VIVIT | OCRATIA P F | MAXSVM | VXSOR.

[D.] Voltiliu[s, D. l(ibertus)], Fronto, [hic] est sepul(tus). Vivit, Ocr[atia, P. f(ilia)], Maxsum[a, u]xo[r].

« Ci-gît Decimus Voltilius Fronto, affranchi de « Decimus. Vivante, sa femme Ocratia Maxsuma, « fille de Publius ».

925

Narbonne. — A la porte de Béziers. Perdue.

T·VOLTILI
T·L·HILARI

Copie de Burmann.

Burmann, p. 98. — Garrigues (*Autogr.*), f° 46 v°; même folio, même verso : FABRO·AERAR·HILARI. — G. Lafont, f° 226. — Viguier, t. 3, p. 103. — Bousquet, t. 3, p. 73.

... T. Voltili(i), T. l(iberti), Hilari (ou *T. Voltilio*, &c.).

« Aux dieux Mânes de Titus Voltilius Hilarus, « affranchi de Titus ... ».

L'inscription que Garrigues a écrite sur le même feuillet peut avoir appartenu au même monument.

926

Territoire de Narbonne. — A Salles d'Aude (canton de Coursan), encastrée dans le mur du cimetière. Bloc rectangulaire entouré d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m60; hauteur du champ, 0m47; largeur totale, 0m80; largeur du champ, 0m67.

L·VOLTILIVS·L·L·SVAVIS
VIVOS·SIBI·ET
SALONIAE·CASTAE·VXSORI
L·VOLTILIO·SEVERO·PATRONO
5 COTIDIANI·L·FAVSTO·SEVERI·F

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 3 : VXSORI; l. 4 : PATRONO; l. 5 : FAVSTO.

De Rives, *Congrès arch. de France*, 1867, p. 27.

L. Voltilius, L. l(ibertus), Suavis, vivus sibi et Saloniae Castae, uxsori; L. Voltilio Severo, patrono, Cotidiani l(iberto); Fausto, Severi f(ilio).

« Lucius Voltilius Suavis, affranchi de Lucius, « de son vivant, à lui-même & à sa femme, Salonia Casta; à son patron, Lucius Voltilius « Severus, affranchi de Cotidianus; à Faustus, « fils de (Voltilius) Severus ».

927

Narbonne. — Perdue.

VIV
L·VOTIENVS
L·L·PVDENS
FADIA·Ɔ·L
5 LICENTIA

Copie de Burmann.

Burmann, p. 40. — Rainouard (*Laporte*), f° 17, n. 3. — Romieu (*Voss*), p. 120. — Scaliger (*Onciales*), p. 24, n. 4. — Gruter, 1002, 7. — Garrigues (*Autogr.*), f° 70. — Id. (*Copie*), f° 33 v°, 2. — Catel, *Hist.*, p. 107. — Rulman, n. 158. — G. Lafont, f° 379, 3. — Viguier, t. 3, p. 154. — Bousquet, t. 3, p. 117.

Garrigues (*Autogr.*), ligne 4 : FIDIA C·L. — Rulman, l. 2 : L·VOTRENVS.

Viv(ont), L. Votienus, L. l(ibertus), Pudens; Fadia, Fadiae l(iberta), ...

« Vivants, Lucius Votienus Pudens, affranchi « de Lucius; Fadia ..., affranchie de Fadia ... ».

928

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

MAE PATRONO
DAE Q·ET·Ɔ·L·VRBANA

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 257. — Séguier, p. 16, n. 7. — — Viguier, t. 3, p. 350. — Bousquet, t. 3, p. 299.

Séguier : M... | ... Q·D·L·VRBANA.

...mae patrono; ...diae, Q. et mulieris l(ibertae), Urbana[e] ...

« A ...ma, son patron; à ...dia Urbana, affran« chie de Quintus & d'une femme ... ».

929

Narbonne. — Trouvée à Roland, près Narbonne. Au musée. Plaque de marbre brisée à gauche. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m15.

M
..LIANI
..·X·D·IIII·
IA·VRSA
CL·KARISS

Copie de M. Thiers. — Allmer, *Rev. épigr.*, p. 428. — Lebègue.

[*D*(*is*)] *M*(*anibus*) ...*lliani*, [*v*(*ixit*) *a*(*nnis*) ...], *m*(*ensibus*) *X*, *d*(*iebus*) *IIII*, ...*ia Ursa* [*patron*(*a*)] *cl*(*ienti*) *kariss*(*imo*).

« Aux dieux Mânes de ...llianus, qui vécut ... « ans, dix mois, quatre jours, ...lia Ursa, patronne, « à son très-cher client ».

Le mot *patrona* se rencontre quelquefois; l'abréviation CL doit se traduire probablement par *cliens*, « client », qui portait peut-être le *nomen* de la femme suivi de la désinence *anus*.

930

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Fragment de stèle arrondie. Rosace au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m72.

VRVIAE·P·L
L▨▨▨▨IDI

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 131. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 334 v°. — Viguier, t. 3, p. 23. — Bousquet, t. 3, p. 88.

Lafont, Viguier, Bousquet : VRVIAE·P·L·LILIALELIDI. — Barry propose, avec hésitation : LYCHNIDI.

Urviae ?, P. l(*ibertae*), *L*[*ychn*]*idi ?*.

« A Urvia ? Lychnis ?, affranchie de Publius ».

On peut lire *Curviae*. Le gentilice *Curvius* existe. — A la seconde ligne, peut-être faut-il voir : ... LYN(*t*)*H*IDI.

931

Narbonne. — A la tour de la vieille enceinte, près du palais de la vicomté. Perdue. Au-dessus de l'inscription, une guirlande.

θ
VSVLENA·P·F·PROCVLA
SIBI·ET·SVIS·PARENTIBVS
DVORVM·NOMINA·SCRIPTA

Copie de Lafont.

Garrigues (*Autogr.*), f° 63 r° : « Trouvée en 1618 ». — G. Lafont, f° 16, 2. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 15. — Muratori, 1286, 13. — Viguier, t. 2, p. 173. — Bousquet, t. 2, p. 152.

Muratori, ligne 4 : QVORVM.

θ(ανοῦσα), *Usulena, P. f*(*ilia*), *Procula, sibi et suis parentibus, quorum nomina scripta* ...

« Morte, Usulena Procula, fille de Publius, à « elle-même & à son père & à sa mère dont les « noms sont écrits ... ».

932

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire surmonté d'une rosace. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m94. Hauteur de la rosace, 0m32.

▨▨VLENA P·L·VR▨▨
▨▨BI ET S▨▨ D▨ SVO·FECIT
ENN O
VSVLE CASTO

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 218. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 155. — Séguier, p. 25, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 200. — Bousquet, t. 3, p. 163.

Lafont : VSVLENA P·L·VRSA | SIBI ET SVIS DE SVO·FECIT | HERENNIO·RVFIONI·CONIVGI | VSVLENO·ACASTO·FRATER. — Séguier : VSVLENA D·L.

[*Us*]*ulena, P. l*(*iberta*), *Ur*[*sa, si*]*bi et s*[*uis*] *d*[*e*] *suo fecit*, [*Her*]*enn*[*io Rufioni, c*]*o*[*niugi*]; *Usule*[*no A*]*casto*, [*f*(*ratri*)].

« Usulena Ursa, affranchie de Publius, a érigé « ce monument à ses frais, pour elle-même & « pour les siens : son mari Herennius Rufio; son « frère Usulenus Acastus ».

Inscription très-effacée. Lecture de la seconde ligne douteuse.

933

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m65.

P·VSVLENO
P·L·CELADO
PRMÆ LIBERT·
IN·A·P·XV
5 ET
PRIMAE·MAT V
R A

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 256. — Copie dessinée de M. Allmer.

Commission arch. de Narbonne, 1876; *Bulletin*, pp. 584, 585.

P. Usuleno, P. l(*iberto*), *Celado; Primae, libert*(*ae*). *In a*(*gro*) *p*(*edes*) *XV. Et Primae, mat...*

« A Publius Usulenus Celadus, affranchi de « Pubius; à Prima, son affranchie. Quinze pieds « de profondeur. Et à Prima, mère ? ... ».

L'inscription a été effacée & de nouveau gravée à partir de la cinquième ligne.

934

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m55.

P·L·A▨A
ET·P·VSVLENO
ISOCHRYS▨▨▨
IN▨▨ P·XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 423. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : ET.

..., *P. l(iberto), A[g]a[tho]* ? (*Acasto* ?), *et P. Usuleno Isochrys[o]* ... *In* ... *p(edes) XV.*

« A ... Acastus ? (Agathus ?), affranchi de Pu-« blius, & à Publius Usulenus Isochrysus... Quinze « pieds de ... ».

935

NARBONNE. — Au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Cippe avec couronnement; extrait, en 1881, de la démolition du bastion Damville, en deux morceaux. — Hauteur, 1m 30; largeur, 0m 42.

D M
VSVLENIAE
LVPAE
VSVLENIVS·GE
5 ...IANVS·PA
...AE·ET·VOCO
...IVS·EVTYCHI
...NVS·CONIVGI
...ANCTISSIMAE

Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. ép.*, n. 285. — Copie de M. THIERS. — BERTHOMIEU, 497. — BARRY. — LEBÈGUE.

D(iis) M(anibus) Usuleniae Lupae, Usulenius Ge[min]ianus, pa[tron]ae, et Voco[n]ius Euty-chi[a]nus, coniugi [s]anctissimae.

« Aux dieux Mânes d'Usulenia Lupa, Usulenius « Geminianus, à sa patronne, & Voconius Euty-« chianus, à sa très-sainte femme ».

M. Allmer fait remarquer avec raison que le nom *Usulenius* était d'abord *Usulenus* (probablement d'origine picentine), & qu'ensuite on l'a terminé en *ius* pour suivre la règle commune aux noms de famille.

936

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

VIVIT
VTIA·PHILOPONI·LIB
SIBI·ET·P·VTIO
P·L·PHILOPONO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 14. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 6, n. 38. — ROMIEU (*Voss*), p. 112. — ID. (*Laporte*), f° 6, n. 49. — SCALIGER (*Onciales*), p. 21, n. 24. — ID. (*Cursif*), p. 98. — GRUTER, 1002, 9. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 59 v°. — ID. (*Copie*), f° 38 v°, n. 2. — CATEL, *Hist.*, p. 109. — RULMAN, n. 159. — G. LAFONT, f° 242. — PECH, *Paris*, 9997, n. 53. — SÉGUIER, p. 18, n. 3. — VIGUIER, t. 3, p. 137. — BOUSQUET, t. 3, p. 99. — DUMÈGE, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 7, p. 41.

Vivit, Utia, Philoponi lib(erta), ..., sibi et P. Utio, P. l(iberto), Philopono.

« Vivante, Utia ..., affranchie de Philoponus, à « elle-même & à Publius Utius Philoponus, affran-« chi de Publius ».

Z

937

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 96. Hauteur d'une lettre, 0m 16.

L·L·ZETI·L·RV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 71. — Copie dessinée de M. ALLMER : ·L·L·ZETI·L·RV.

G. LAFONT, f° 202. — VIGUIER, t. 3, p. 342. — BOUSQUET, t. 3, p. 297.

Lafont : LI·ZETI·L·RV.

..., *L. l(iberti), Zeti; L. Ru[fus]* ? ...

« Aux dieux Mânes de ... Zetus, affranchi de « Lucius; Lucius Rufius ? ... ».

G. Lafont rapproche ce fragment de l'inscription qu'il écrit : L·LICINI·L·RV, & qu'il faut lire : L·L·LICINI·L·RV.

CHAPITRE VI

FORMULES ET DÉDICACES FUNÉRAIRES

938

NARBONNE. — Au ravelin de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc brisé en haut & à gauche. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m50.

ONCORDIAE
PIETATIS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 93. — Copie dessinée de M. ALLMER : une première ligne où l'on aperçoit un jambage droit, au-dessus de ON.

GARRIGUES, f° 41 v°. — G. LAFONT, f° 225. — BOUSQUET, t. I, p. 67.

Garrigues : CONCORDIAE PIETATIS.

... *concordiae ... pietatis.*

« ... de la concorde ... de la piété ».

Ce fragment appartient probablement à un éloge funéraire.

939

NARBONNE. — Bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Partie inférieure d'un cippe rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m38.

CONIV ▨▨▨ IILV
CVM QVA · VIXIT · ANN
XVIII · SINE · ANIMI ·
SVI · LAESVRA ·

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 331. — BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : CONIV▨ PIEN I▨▨.

Commiss. arch. de Narb. (*Bulletin*), 1876-1877, p. 572.

... *coniu(gi) pient[iss]imae ? cum qua vixit anni[s] XVIII, sine animi sui laesura.*

« ... à son excellente femme, avec laquelle il a « vécu dix-huit ans sans que son âme eût jamais « été blessée ».

940

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la porte de Béziers. A Lamourguier. Partie inférieure d'une stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m43.

CONIVGI PIEN
TISSIMO CVM QV
EM · VIXIT ANNIS
XXXVIII · ARAM · PO
SVIT · MERENTISSIM^O

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 136. — Copie dessinée de M. ALLMER.

... *coniugi pientissimo cum quem* (sic) *vixit annis XXXVIII. Aram posuit merentissimo.*

« ... à son excellent mari, avec lequel elle a « vécu trente-huit ans. Elle a édifié un autel à ce « mari très-méritant ».

941

NARBONNE. — Dans l'intérieur de la ville. Au musée, salle haute. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45.

HOSPITIVS
TIBI · HOC
INVITVS · VENIO
VENIVNDVM
5 EST · TAMEN

Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, 361. — BARRY. — LEBÈGUE.

BURMANN, p. 56. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 10. — G. LAFONT, f° 37 : « A la maison de M. Fabre, chanoine de Saint-Paul ». — PECH, *Paris*, 17746,

n. 27. — SÉGUIER, p. 4, n. 5. — MURATORI, 1773, 6. — PIQUET, *Hist.*, p. 130. — VIGUIER, t. 1, p. 272. — BOUSQUET, t. 1, p. 298. — TOURNAL, *Catal.*, n. 144. — P. LAFONT, *Notice sur un mss. de la bibl. du musée* (Narbonne, 1870), p. 31.

Burmann : HOSPITIVM.

Hospitiu[m] tibi hoc. — Invitus venio. — Veniundum est tamen.

« Voici ton gîte. — J'y viens contre mon gré. « — Il y faut pourtant venir ».

L'auteur de cette inscription a probablement supposé un dialogue entre la mort & le passant. Il a prêté à ce dernier soit la seconde phrase, soit la seconde & la troisième. On peut penser aussi, mais avec moins de vraisemblance, que le défunt parle au passant, l'interpelle directement, puis fait un retour sur lui-même.

942

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m56; largeur, 1m10.

RTVA·CVM·FVERIS·FATI QVOD LEGE NECESSES
VSTA·CINIS·PROPRIO·CONTEGAT OSSA SOL
SACRATAM CVNCTIS SEDEM NE LAEDE VIATOR
HANC·TIBI·NASCENTI·FATA·DEDERE·DOMV

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 192. — Copie dessinée de M. ALLMER, ligne 1 : FATI QVOD; l. 3 : CVNCTIS . . . VIATOR.

G. LAFONT, f° 165. — MAFFEI, *Ant. Gall.*, ep. XV, p. 71. — VIGUIER, t. 1, p. 269. — BOUSQUET, t. 1, p. 202. — SCHMIDT, *Opuscula*, p. 402. — ORELLI, 4839.

[Mo]rtua cum fueris, fati quod lege necess(e) est,
Usta cinis proprio contegat ossa sol[o];
Sacratam cunctis sedem ne laede viator :
Hanc tibi nascenti fata dedere domum.

« Quand tu seras morte, ce que la loi du destin « rend nécessaire, puisse la cendre recouvrir tes « ossements brûlés dans une terre qui t'appar-« tienne! Voyageur, ne profane pas un séjour « sacré pour tous les hommes : c'est la demeure « que les destins t'ont assignée dès ta naissance ».

943

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

NEC·DVRO·IAM·DOLEAS·OBITV
NEC·TIBI·NEC NOBIS AETERNVM
VIVERE·SESSIT·QVOD
PVERI·OCCIDIMVS·FATA
5 QVERENDA·PVTAS
DVM·SIS·IN·VITA·DOLOR·EST
AMITTERE·VITAM·DVM
SIMVL·OCCIDIMVS·OĪA·DESPICIAS
ORBEM·SVB·LEGES·SI·HABEAS·NVM
10 VIVIS·AD·ORCHVM·QVID·VALET
HIC·NVLLA·EST·DIVITIS·AMBITIO

Copie de BURMANN.

BURMANN, p. 15. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 7, n. 40. — ROMIEU (*Voss*), p. 104. — ID. (*Laporte*), f° 7, n. 54. — SCALIGER (*Onciales*), p. 22, n. 8. — Id. (*Cursif*), p. 99. — GRUTER, 718, 3. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 54. — RULMAN, n°s 43 & 44. — G. LAFONT, f° 138. — SÉGUIER, p. 27, n. 4. — MURATORI, 1770, 2. — VIGUIER, t. 1, p. 270. — BOUSQUET, t. 1, p. 303.

Rainouard, ligne 3 : CESSIT. — Scaliger (*Onciales*), l. 8 : SEMEL. — Lafont, l. 8 : OMNIA ; l. 9 : SVB LEGEM. — Séguier : VIVERE... OCCI... | ...EN... | ...N... | ...TE... | ...MVS | ..... | LEGES .....DO | . ...O | ..... | ..... | ..... — Muratori : ..... | ... NEC DVRO IAM DOLEAS OBITV; l. 2 : AETERNVM VIVERE ...SIT; l. 8 : SEMEL; *in fine* : M H N S.

. . . .
..... nec duro jam doleas obitu;
Nec tibi, nec nobis aeternum vivere cessit.
Quod pueri occidimus, fata querenda putas?
Dum sis in vita dolor est amittere vitam;
Dum semel occidimus, omnia despicias.
Orbem sub leges habeas, num vivis ad Orchum?
Quid valet? Hic nulla est divitis ambitio.

« ... ne va pas gémir sur la cruauté de la mort; « il n'a été donné, ni à toi ni à nous, de vivre « éternellement. Penses-tu qu'il faille se plaindre « de la destinée, si nous mourons jeunes? Tant « que tu es parmi les vivants, il est douloureux « de perdre la vie; aussitôt qu'on est mort, tout « devient indifférent. Tu tiendrais l'univers sous « tes lois, n'en vivrais-tu pas moins pour finir par « Orcus? Qu'est-ce que cela peut faire? Là-bas, « on ne désire plus rien posseder ».

Les fautes qui déparent cette inscription n'empêchent pas qu'elle ne soit d'une lecture presque certaine.

944

NARBONNE. — Bastion Saint-François. Au musée, salle haute. Stèle arrondie au sommet. Rosace d'acanthe au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m47; largeur, 0m47.

NEC·IVSSA
TESTAMENTO
NEQVE·VOCE
ROGATA·SED·PIA
5 PRO·MERITIS
SPONTE·SVA·POSVIT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BURMANN, p. 1. — RAINOUARD (*Laporte*), f° 2. — ROMIEU (*Voss*), p. 107. — ID. (*Laporte*), f° 2, n. 6. — SCALIGER (*Onciales*), p. 19, n. 4. — ID. (*Cursif*), p. 97. — GRUTER, 898, 2. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 19. — RULMAN, n. 97. — G. LAFONT, f° 195. — SÉGUIER, p. 20, n. 17. — VIGUIER, t. 1, p. 278. — BOUSQUET, t. 1, p. 294. — MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans le midi de la France* (Paris, 1835), p. 392, note 1. — TOURNAL, *Catal.*, n. 148.

Nec jussa testamento, neque voce rogata
Sed pia pro meritis sponte sua posuit.

« Sans prescriptions testamentaires, sans avoir « été priée de vive voix, mais animée d'une pieuse « reconnaissance envers les mérites du défunt, « elle lui a, de sa propre initiative, érigé ce mo-« nument ».

L'auteur de cette inscription a eu l'intention

évidente de composer un distique. Il y a mal réussi.

945

Narbonne. — Bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire surmonté d'une guirlande. Une lettre hors du champ de l'inscription. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m78.

ONI
QVE · VOCE C
FECIT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 438. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 183 v°. — Séguier, p. 22, n. 3. — Viguier, t. 2, p. 229. — Bousquet, t. 2, p. 176.

Lafont, l. 1 : EON. — Séguier, l. 1 : ONI ; l. 2 : IOCEVE.

Ce fragment se compose de deux inscriptions. Il ne reste de l'une d'elles qu'une seule lettre, un C. La première ligne de l'autre inscription peut être la fin d'un nom propre ou d'un mot tel que *patroni*. Les trois autres mots ont probablement fait partie d'une dédicace analogue à la précédente : ... [*ne*]*que voce* [*rogata*] ... *fecit*.

946

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

TIBI · PRAETERITO · REDEAT
FELICIOR ANNVS
CAPER · ET · EX · FACILI · VITA
REGATVR OPE
5 DVRAE · MORTIS · SACRATOS
LAEDERE · MANES
ECCE · MONENT · LEGES · ET
LEVIS · VMBRA · ROGI

Copie de Burmann.

Burmann, p. 26. — Rainouard (*Laporte*), f° 12, n. 72. — Romieu (*Voss*), p. 116. — Id. (*Laporte*), f° 10, n. 85. — Gruter, 905, 12. — Garrigues (*Autogr.*), f° 49. — Rulman, n. 74. — Séguier, p. 28, n. 3. — Maffei, *Ant. Gall.*, ep. 18, p. 70. — Viguier, t. 1, p. 271. — Bousquet, t. 1, p. 300.

Gruter, ligne 2 : CAPER ET FACILI. — G. Lafont a disposé ces quatre vers en quatre lignes; ligne 1 : HIC TIBI; l. 2 : APER; l. 3 : [NON]. — Séguier, l. 2 : EX FAC.....ATVR OPE.

[*Hic*] ? *tibi praeterito redeat felicior annus,*
Caper ? (*Aper ?*), *et ex facili vita regatur ope,*
[*Non*] ? *durae mortis sacratos laedere manes,*
Ecce monent leges et levis umbra rogi.

« Caper ? (Aper ?), puisse l'année qui vient être « pour toi plus heureuse que l'année écoulée ! « Puisse une facile résignation conduire & soutenir « ta vie. — Il ne faut pas violer le repos des mânes « consacrés par le cruel trépas ; les lois & l'ombre « légère échappée au bûcher te l'interdisent ».

Inscription écrite en mauvais latin, & peut-être un peu travaillée par les manuscrits. Le premier distique s'adresse à un parent du mort, le second au passant qui lit l'épitaphe.

947

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60 ; largeur, 0m60.

VSTA · IGNI · FIDISSVMVS · ATRO
CORPORA · QVAE · RAPVIT
CONDIDIT · HOC · TVMVLO
NEC · SIBI · NEC · MATRI · NATOS
5 AETAS · SVA · PLORAT · BIS · SENOS
ANNOS · NON · HABVERE · SVPRA
[N]E TERRA · ALIENA · IGNOTI · CVM
NOMINE OBISSENT · HIC TITVLVS
PARVO PROLOQVITVR

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 1 : vsTa ; l. 7 : ignoTi ; l. 8 : TiTvlvs ; l. 9 : proloqvitvr.

Burmann, p. 27. — Rainouard (*Laporte*), f° 12, n. 74. — Romieu (*Voss*), p. 107. — Scaliger (*Onciales*), p. 23, n. 1. — Gruter, 718, 2. — Garrigues (*Autogr.*), f° 48. — Rulman, n. 42. — G. Lafont, f° 175. — Séguier, p. 22, n. 7. — Viguier, t. 1, p. 268. — Bousquet, t. 1, p. 290. — Tournal, *Catal.*, n. 178.

Rainouard, ligne 7 : NE TERRA ; l. 9, *in fine* : LAPIDE. Scaliger, Gruter, l. 7 : omettent ALIENA. — Bousquet, l. 8 : TVMVLVS.

..... *usta igni fidissimus atro*
Corpora quae rapuit, condidit hoc tumulo.
Nec sibi nec matri natos, aetas sua plorat :
Bis senos annos non habuere supra.
[*N*]*e terra aliena ignoti cum nomine obissent,*
Hic titulus parvo proloquitur [*lapide*].

« ... très-fidèle, il a enseveli dans ce noir tom« beau leurs corps qu'il a enlevés au bûcher où « ils furent consumés. Leur âge pleure sur eux ; « ils n'eurent le temps de vivre ni pour eux ni « pour leur mère : ils n'avaient pas plus de douze « ans. Ils meurent inconnus, sur une terre étran« gère ; & pour que leur nom ne disparaisse pas « avec eux, cette inscription le proclame sur cette « petite pierre ».

Inscription vraiment touchante. — Les noms qu'elle voulait sauver de l'oubli ont disparu.

948

Narbonne. — A la tour Mauresque. Au musée, salle basse. Découverte en 1864. Dans une couronne de feuilles de laurier. Sur les latéraux, guttus & patère. — Hauteur, 0m88 ; largeur, 0m64.

DEIS
MANIBVS
SACRVM

Copie de M. Lebègue. — Barry, n. 11. — Copie dessinée de M. Allmer.

Garrigues (*Autogr.*), f° 74. — Guiran, f° 129. — G. Lafont, f° 45. — Séguier, p. 4, n. 1. — Pech, *Narb.*, p. 45 ; *Paris*, 17 746, n. 22. — Piquet, *Hist.*, p. 10. — Viguier, t. 1, p. 281. — Bousquet, t. 1, p. 305. — Dumège, *Monum. rel.*, p. 336. — Tournal, *Catal.*, n. 145.

Deis Manibus sacrum.

« Consacré aux dieux Mânes ».

Cet autel n'est pas consacré aux dieux Mânes d'un défunt, mais aux morts en général.

949

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Perpignan. A Lamourguier. Découverte en 1875. Cippe brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m47.

DEIS
MANIBVS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, n. 161. — BARRY, n. 12. — LEBÈGUE.

Deis Manibus.

« Aux dieux Mânes ».

950

NARBONNE. — Aux remparts. A Lamourguier. Cippe rectangulaire avec base & couronnement. — Hauteur, 0m68; largeur, 0m50.

DIS
MANIBVS

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, n. 56. — BARRY, n. 13. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Dis Manibus.

« Aux dieux Mânes ».

951

NARBONNE. — Aux remparts. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m44.

MANI
SACRVM

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, n. 54. — BARRY, n. 14. — LEBÈGUE.

[*Dis*] *Mani*[*bus*] *sacrum.*

« Consacré aux dieux Mânes ».

952

NARBONNE. — Bastion Montmorency. Perdue.

DEVM
MANIVM
SACRVM

G. LAFONT, f° 395. — BARRY (*Notes inéd.*) : Vue en 1859 & en 1869. — BARRY, n. 15.

Deum Manium sacrum.

« Autel sacré des dieux Mânes ».

CHAPITRE VII

FRAGMENTS

953

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, $0^m 55$; largeur, $0^m 70$. Hauteur d'une lettre, $0^m 12$.

TVRREI
ΔOMV

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 72.

SÉGUIER, p. 14, n. 5 : ... TVRRE | NOMV.

Barry a vu un autre fragment écrit en lettres d'une forme analogue :

AL
ΔVS

954

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment de frise surmonté d'un bandeau, brisé à droite & à gauche. — Hauteur du bandeau, $0^m 30$; hauteur de la partie inscrite, $0^m 20$; largeur, $0^m 80$. Hauteur des lettres, $0^m 11$.

·ACCAVI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

955

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire surmonté d'une corniche. — Hauteur, $0^m 54$; largeur, $0^m 90$.

ACERIE[illegible]ANVAS·L

Copie de M. THIERS. — LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 390.

... [*m*]*acerie*[*m, j*[*anuas, l*[*imen*] ? (*loricam* ?).

« (Un tel a érigé ou réparé) le mur de clôture, « les portes, le seuil ? (*ou* le parapet) ».

Il s'agit ici de la réparation d'un édifice, probablement funéraire.

956

NARBONNE. — Bastion Saint-Félix. Perdue.

AE · F	A · DIN
T	SIBI·ET
VIRO	AR CVI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 253. — VIGUIER, t. 3, p. 359. — BOUSQUET, t. 3, p. 302.

957

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

ALARIO
IER REONENTIO
PROANONIA·IVR
MAXIMAE·MATRI

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 207. — VIGUIER, t. 3, p. 18. — BOUSQUET, t. 2, p. 285.

... *Antonia* ? ... *Maximae matri.*

958

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers & du bastion Saint-François. Fragment très-inégal. Perdu. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60.

A L PRI
RTIO
L ASIAR
PVS·L·E
ATIAE
ONTINAE

Copie de G. BONNEL (*Notes inéd.*). — BARRY (*Notes inédites*).

959

NARBONNE. — Courtine Saint-Félix & citadelle. Perdue.

A·M·L TES
IVSI·HIC·REQ

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 269 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 360. — BOUSQUET, t. 3, p. 302.

960

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m65. Hauteur d'une lettre, 0m14.

APPAE·L·

Copie de M. BERTHOMIEU, 149. — LEBÈGUE.

961

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Rosace. Perdue.

A·SIBI·ET
VSTO
RVGI·ET

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 256. — VIGUIER, t. 3, p. 348. — BOUSQUET, t. 3, p. 298.

... sibi et ... [F]rugi et ...

962

NARBONNE. — « Trouvée entre la tour de la citadelle & le bastion Saint-Félix ». Perdue.

AVSTO
VCTI CONLIBERTI

Copie de Paul LAFONT, f° 73 : « Trouvée en 1826 ».

963

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

CASS..SES
CT.......
PATRONAE

Copie de BARRY (1859).

964

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment rectangulaire surmonté d'une corniche. — Hauteur totale, 0m52; hauteur du champ, 0m22; largeur, 0m62. Hauteur d'une lettre, 0m15.

C·F·STE

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 217. — Copie dessinée de M. ALLMER.

..., C. f(ilio), Ste[lla] ? (Stellatina tribu ?).

965

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire entamé à gauche. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m65.

C H
APO
E
VA CA

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 213. — Copie dessinée de M. ALLMER.

966

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Félix & de la citadelle. Rosace carrée. Perdue.

CIO·M·L·
ONIO·FRATRI
CIO·M·L·LABION
LIB

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 270. — SÉGUIER, p. 14, n. 14. — VIGUIER, t. 3, p. 85. — BOUSQUET, t. 3, p. 52.

Ligne 3 : *Labeoni.*

967

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Fragment de plaque de marbre. L'inscription est au-dessous d'une frise. — Hauteur, 0m16; largeur, 0m16.

CVL[T]

Copie de M. LEBÈGUE.

968

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

DA·PATRI·MATRI

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 210. — Viguier, t. 3, p. 338. — Bousquet, t. 3, p. 297. — Vue par Barry en 1870 : hauteur d'une lettre, 0m09.

969

Narbonne. — Bastion Damville. Perdue.

D·HEREIS
DROM
ASAIV

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 298. — Séguier, p. 19, n. 7 : D HERE... | PROM... | SA. — Viguier, t. 3, p. 345. — Bousquet, t. 3, p. 298. — Barry, 1870 : (grande dalle presque illisible; hauteur d'une lettre, 0m08) D·H... | OR.

970

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

DIA MAH
ON
GALLI

Copie de Barry, 1870.

971

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Perdue.

D M
....
....
ANNO VI
.... ILLANVS
.. TINO ....
ODO ...

Copie de Séguier, p. 20, n. 11.

972

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m11.

EINSE▨NI.... P

Copie de Barry.

Viguier, t. 3, p. 113. — Bousquet, t. 3, p. 82.

Viguier & Bousquet : VNSEINIVS P·L.

973

Narbonne. — Bastion Montmorency. Perdue.

EMI
AEST

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 314 v°. — Viguier, t. 3, p. 386. — Bousquet, t. 3, p. 304.

974

Narbonne. — Porte de Béziers. Perdue.

ENO·A
VRNIN
SVIS

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 227. — Viguier, t. 2, p. 182. — Bousquet, t. 2, p. 163.

Ligne 2 : [*Sat*]*urnin*[*o*] ?.

975

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Encore en place. Bloc rectangulaire brisé à gauche. — Hauteur, 0m35; largeur, 1m. Hauteur d'une lettre, 0m17.

ENO·L·L·L

Copie de Barry. — Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

G. Lafont, f° 310. — Séguier, p. 11, n. 14. — Viguier, t. 3, p. 377. — Bousquet, t. 3, p. 301.

976

Narbonne. — Courtine du bastion Saint-Félix & de la tour de la citadelle.

EN ROMA

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 276. — Séguier, p. 15, n. 3. — Viguier, t. 1, p. 181. — Bousquet, t. 1, p. 182. — P. Lafont, *Congr. arch. de Narb.*, 1858, p. 306.

On peut considérer ce texte comme une inscription funéraire étrangère & lire : ... [*M*]*en*(*enia tribu*), *Roma*[*nus*] ..., « ... Romanus, de la tribu *Menenia* », car le *cognomen Romanus* se rencontre quelquefois. Mais ce fragment s'interprèterait de trop de manières pour qu'il soit utile de discuter les hypothèses qu'il peut soulever. Remarquons seulement que Viguier & Bousquet lui donnaient un sens bien étrange ; ils lisaient : *En Roma !* « Voici le chemin de Rome ».

977

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m 20; largeur, 0m 45. Hauteur d'une lettre, 0m 12.

FISEVIVS

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 203 v°. — Viguier, t. 2, p. 147. — Bousquet, t. 2, p. 120, 1.

Lafont : FIZEIVS. — Viguier & Bousquet : FIZENIVS.

978

Narbonne. — A la cour des postes. Partie gauche d'une stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m 92; largeur, 0m 40.

FISEV
GRAPI
VXO

Copie de Barry.

979

Narbonne. — Courtine Saint-Cosme & Saint-François. Bandeau brisé à droite, séparé en deux par une sorte de niche. Perdue.

F·TVROS . . . . . AMAILI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 159 v°. — Séguier, p. 25, n. 11. — Viguier, t. 3, p. 373. — Bousquet, t. 3, p. 301.

Séguier : TVRV·Q·S.

980

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Fragment presque détruit.

FVSI . . . FVLV

Copie de Barry.

... *Fulv*[*ius*] ...

981

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Presque illisible. Bandeau. — Hauteur des lettres, 0m 16.

GAITHID

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 230. — Viguier, t. 3, p. 335. — Bousquet, t. 3, p. 300.

Lafont : GAMD.

982

Narbonne. — A Lamourguier. Fragment d'une pierre concave. — Hauteur, 0m 60; largeur, 0m 50. Hauteur d'une lettre, 0m 10.

HO

Copie de M. Berthomieu, 225.

983

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. — Hauteur d'une lettre, 0m 14.

H·Q·H

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 209. — Viguier, t. 3, p. 337. — Bousquet, t. 3, p. 300.

Lafont : H·O·H.

984

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. — Hauteur, 0m 60; largeur, 0m 95.

IAE·VLIAE SEX
X·F P

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 157. — Lebègue.

985

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire, inscrit à la partie supérieure. — — Hauteur, 0m 60; largeur, 0m 90. Hauteur d'une lettre, 0m 17.

ILIAE

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 185. — Copie dessinée de M. Allmer.

986

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m 25; largeur, 0m 50. Hauteur d'une lettre, 0m 17.

ILIVS

Copie de Barry. — Berthomieu, 139. — Copie dessinée de M. Allmer : Ilivs. — Lebègue.

G. Lafont, f° 229. — Viguier, t. 3, p. 231. — Bousquet, t. 3, p. 296.

Lafont : ILIVS·L.

987

NARBONNE. — Porte de Perpignan. Fragment brisé à gauche & en bas. Au-dessus, deux bonnets d'affranchis. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m95.

INAE

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 168. — LEBÈGUE.

988

NARBONNE. — Sans provenance indiquée. Perdue.

... I · P · M · N · VIVOS · SI ...
... MPO · C · CAESARVM · LI ...

Copie de VIGUIER, t. 3, p. 386. — BARRY, n. 62.

..... [c(oloniae)] I(uliae) P(aternae) N(arbonis) M(artii), vivos si[bi et ...]mpo, Caesarum li[berto].

« ... de la colonie *Iulia Paterna Narbo Martius*, « vivant, à lui-même & à ... Theopompe ?, affran- « chi des Césars ».

Fragment d'inscription probablement mal copié par Viguier. Il faut, pour l'expliquer, supposer des erreurs de lecture, voir, ligne 1 : I · P · N · M, au lieu de I · P · M · N, & supprimer un C à la seconde ligne.

989

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Trouvée en 1870. Perdue. Fragment brisé à gauche.

I
PO
DE

Copie de G. BONNEL (*Notes inéd.*).

990

NARBONNE. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. Encore en place. Bloc rectangulaire. — Hauteur d'une lettre, 0m14.

IRI · ETV
DONI · F

Copie de M. LEBÈGUE. — BARRY, ligne 1 : TRI · EIV. — Copie dessinée de M. ALLMER, l. 1 : IRI · EIV.

G. LAFONT, f° 310. — SÉGUIER, p. 11, n. 15. — VIGUIER, t. 3, p. 376. — BOUSQUET, t. 3, p. 301.

Séguier : IRI · EIVS | DONI · F.

Le premier I est douteux. Lafont, Viguier & Bousquet mettent à gauche de cette inscription l'inscription suivante :

C · F ·
CIBVS

que Séguier donne à part, p. 12, n. 6.

991

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue. Vue par Barry en 1869. Fragment en deux morceaux.

IRVME | TOMV

Copie de BARRY.

992

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

ITO
ROTI
RTHAE

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 257. — SÉGUIER, p. 16, n. 8. — VIGUIER, t. 3, p. 349. — BOUSQUET, t. 3, p. 298.

Séguier : « A la porte de Béziers »; TO | ROTIS | TAE.

993

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire brisé à gauche. — Hauteur, 0m59; largeur, 0m59.

IVOS · FECIT

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 327. — Copie dessinée de M. ALLMER.

... [v]ivos fecit.

994

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Fragment rectangulaire surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m57; largeur, 0m58. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m11.

IVS · L · L
HATES · SIB

Copie de LAFONT. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 203 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 332. — BOUSQUET, t. 3, p. 300.

Berthomieu, ligne 2 : TES · SIB.

995

NARBONNE. — A Lamourguier. Fragment de frise. Très-fruste. — Hauteur, 0m62; largeur, 1m15. Hauteur d'une lettre, 0m09.

IVS · M L M

Copie de M. LEBÈGUE.

996

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers.

IVS·TAT
TIVS

Copie de BARRY.

VIGUIER, t. 2, p. 138. — BOUSQUET, t. 2, p. 134.

Bousquet, ligne 2 : LIVS.

997

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment. — Hauteur des lettres, 0m 10.

LANVS·ANNI
H

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

G. LAFONT, fº 203 vº. — SÉGUIER, in-12, p. 20, n. 15. — VIGUIER, t. 3, p. 365. — BOUSQUET, t. 3, p. 302.

Lafont : ANVS·ANNI.

998

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

LIENSIS·NVM

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, fº 143 vº. — SÉGUIER, p. 26, n. 11. — VIGUIER, t. 2, p. 201. — BOUSQUET, t. 2, p. 200.

999

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

LIO·CN·M·L·SAIVF

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, fº 253. — SÉGUIER, p. 17, n. 2. — VIGUIER, t. 3, p. 366. — BOUSQUET, t. 3, p. 303.

Séguier : LIO CN MESALVI.

1000

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Trouvée en juillet 1876. Stèle rectangulaire brisée à la partie supérieure, inscrite à droite. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 60.

IL
LLAE
E ANN
ERI
IC·OP
EMOC
ECIT ET

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 305. — Copie dessinée de M. ALLMER

1001

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire très-effacé. — Hauteur, 0m 37; largeur, 0m 68.

LLIO OL
VSCVLA·Γ
F

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — BERTHOMIEU, 277. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, fº 147 vº. — VIGUIER, t. 1, p. 58. — BOUSQUET, t. 2, p. 58.

Lafont : ILLIO VOL | VSCVLA | FAVSTA D. — Séguier, p. 5, n. 7, signale, « à l'hôtel de la vicomté », une inscription qui pourrait être le même fragment : R...LLIO | VS SEPVLT | CAVSS.

... *[Suri]llio ?*, ... *[M]uscula* ...

1002

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m 35; largeur, 0m 90. Hauteur d'une lettre, 0m 22.

:LLIVS·A·F

Copie de M. BERTHOMIEU, 351. — Copie dessinée de M. ALLMER : ILLIVS.

G. LAFONT, fº 124. — SÉGUIER, p. 19, n. 12. — VIGUIER, t. 3, p. 237. — BOUSQUET, t. 3, p. 296.

1003

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire effacé à droite. — Hauteur, 0m 55; largeur, 0m 70. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 185; de la deuxième, 0m 16.

LLVS
SARIS

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 122. — LEBÈGUE.

G. LAFONT, fº 208, 5. — SÉGUIER, fº 16, n. 11. — VIGUIER, t. 1, p. 122. — BOUSQUET, t. 1, p. 129.

Lafont : LIVS | SARIS. — Séguier : LLVS | SARIS. — Viguier : LIVS | SAR, puis deux lettres effacées. — Bousquet : CIV | LIVS / CAE | SAR

1004

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

MINIA·A·F
PLOTECIS

VIGUIER, t. 2, p. 111. — BOUSQUET, t. 2, p. 107.

1005

NARBONNE. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Perdue.

.MIORIVS
S·LIVSRS
IC·EST·SEP
PPIRA
DIO

Copie de BARRY (*Notes inéd.*), 1872.

1006

NARBONNE. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire ornementé. — Hauteur, $0^{m}45$; largeur, $0^{m}50$.

WLRI

Copie de M. LEBÈGUE.

1007

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment brisé à gauche; rosace à droite. — Hauteur du côté gauche, $0^{m}45$; du côté droit, $0^{m}70$; largeur, $0^{m}70$; diamètre de la rosace, $0^{m}39$.

W·L
VLAE

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 394. — LEBÈGUE.

1008

NARBONNE. — Fragment découvert aux Moulinassès en 1877. Déposé à la salle basse du musée. Marbre bordé d'un bandeau. Brisé à gauche & en bas.

NAI
O

Copie de M. LEBÈGUE.

1009

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Fragment irrégulier.

NDA·
ERONI
·P·F·CV
STO·ET·
SVNT·H

Copie de MM. LEBÈGUE & THIERS. — Copie dessinée de M. ALLMER.

1010

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

NERIAE·I·CONIVS
ELINAES
P·Q·XV

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 119. — VIGUIER, t. 2, p. 45. — BOUSQUET, t. 2, p. 45.

1011

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

N·F·POLL

Copie de BARRY. (Vue en 1870.)

G. LAFONT, f° 206 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 367. — BOUSQUET, t. 3, p. 303.

1012

NARBONNE. — Perdue.

NI·S·N

Copie de BURMANN, p. 41.

1013

NARBONNE. — A Toulouse, au musée. Donnée par M. Roques, correspondant de l'Institut. Fragment de marbre. — Hauteur, $0^{m}30$; largeur, $0^{m}30$.

NOMINE A
MAN·TISS·
AE CONI\
LAGIAT
5 C N V

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

ROSCHACH, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 204.

... *nomine amantiss[im]ae coniu[g(is) Pe]lagiae ?* ... *Cn(eus) v... ?*.

1014

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, $0^{m}60$; largeur, $1^{m}10$. Hauteur d'une lettre de la première ligne, $0^{m}17$.

NONIO·C·
ONIAE·C·L
TRONO·ET·

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 115. — Copie dessinée de M. ALLMER.

G. LAFONT, f° 332. — SÉGUIER, p. 14, n. 1. — VIGUIER, t. 3, p. 241. — BOUSQUET, t. 3, p. 202.

Lafont, ligne 3 : TRONO ET SI.

...onio, C. ..., ...oniae, C. l(ibertae), ... | pa]trono et [sibi].

« A Antonius, ... de Caius, ... à Antonia, affranchie de Caius, ... à son patron & à lui-même ».

La partie supérieure du premier N est cassée; on peut donc supposer NT & lire : *Antonio, Antoniae.*

1015

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment complet à droite & en bas. — Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m 10.

NVCIVS
OPVS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 202. — VIGUIER, t. 2, p. 149. — BOUSQUET, t. 2, p. 129.

1016

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la porte de Perpignan. Perdue.

OAQ
DOEX

Copie de SÉGUIER, p. 17, n. 9.

1017

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire brisé à gauche. — Hauteur, 0m 52; largeur, 1m 24. Hauteur d'une lettre, 0m 17.

Ↄ · C · F
LLO

Copie dessinée de M. ALLMER. — BERTHOMIEU, 355. — LEBÈGUE.

1018

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m 24; largeur, 0m 58. Hauteur d'une lettre, 0m 12.

O·ET·SIBI

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 229 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 352. — BOUSQUET, t. 3, p. 299.

Bousquet : θ·ET·SIBI.

1019

NARBONNE. — Au bastion Saint-Cosme. Découverte en 1875. Fragment.

Ↄ·OLMP
EVIT

Copie de BARRY.

1020

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

ONIAE
ENAT L

Copie de SÉGUIER, p. 12, n. 4.

1021

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

ONIO AS

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 229. — VIGUIER, t. 3, p. 353. — BOUSQUET, t. 3, p. 297.

1022

NARBONNE. — Fragment de dalle en marbre blanc, mutilée de tous les côtés, découverte aux Moulinassès en 1877. Au musée, salle basse. — Hauteur, 0m 16; largeur, 0m 14.

OPER
4ORV
TASI

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 339. — Copie dessinée de M. ALLMER.

1023

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m 54; largeur, 0m 90. Hauteur d'une lettre, 0m 14.

O VE ·VXORI

Copie de BARRY.

G. LAFONT, f° 229. — VIGUIER, t. 3, p. 351. — BOUSQUET, t. 3, p. 298.

...o; v(ivae) e[t] uxori.

1024

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

PAP·RVGA
PVLC
IATICV
M·LICINVS
5 E MATER

Copie de G. BONNEL (*Notes inédites*).

Ligne 4 : *M. Licinius.*

1025

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Fragment surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m28.

P F
C·IOP
OTAE

Copie de M. Berthomieu, 236. — Lebègue.

1026

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

AT
PLAMINIA·SEP

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 228. — Viguier, t. 2, p. 115. — Bousquet, t. 2, p. 109. — Barry (*Notes inéd.*), 1870 : A | LAMINIA SE.

1027

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

P·SI·QVORVM
FRON·P·XV

Copie de Barry.

G. Lafont, f° 206. — Viguier, t. 3, f° 369. — Bousquet, t. 3, p. 303.

1028

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Trouvée en 1826. Perdue.

QIRAIV
IS·LIBERTA

Copie de Paul Lafont, f° 73.

Libertis, libertabus.

1029

Narbonne. — Perdue. Bloc rectangulaire. Le champ de l'inscription terminé des deux côtés en queue d'aronde. Au delà, à gauche, hache; à droite, ancre.

Q·R·D

Copie de Burmann.

Burmann, p. 44. — Scaliger (*Onciales*), p. 25, n. 4. — Garrigues (*Autogr.*), f° 86 v°. — G. Lafont, f° 379, 2. — Viguier, t. 1, p. 252.

1030

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Fragment. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m30.

RA
IAE
ANINI
AE·ET·S

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, n. 235; ligne 2 : TIAE. — Copie dessinée de M. Allmer.

1031

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m34; largeur, 0m65.

RIO·OPT
ER FEST

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 101. — Copie dessinée de M. Allmer, ligne 2 : TEST.

Séguier, p. 12, n. 11 : IO OPT | ER FEST. — G. Lafont, f° 312; Viguier, t. 3, p. 383; Bousquet, t. 3, p. 304, signalent à la même place l'inscription suivante, qui est probablement la même, mal copiée : ONO·OPT | ERES· TEST.

[*Vale*]*rio ? Opt*[*ato ? Val*]*er*[*ius*] ?? *Fest*[*us*] ?...

1032

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

R·N·O

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 210. — Viguier, t. 3, p. 339. — Bousquet, t. 3, p. 297. — Barry (1870) : RNO (sans points); hauteur d'une lettre, 0m15.

1033

Narbonne. — Au bastion Montmorency. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m72. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m165.

RSIONI
·ET·SIBI

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 17. — Lebègue.

G. Lafont, f° 314. — Viguier, t. 3, f° 324. — Bousquet, t. 3, p. 296.

1034

Narbonne. — A la courtine de la porte Royale. Perdue.

RVM

Copie de Barry (1870).

G. Lafont, f° 209. — Viguier, t. 3, p. 375. — Bousquet. t. 3, p. 301.

1035

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m34; largeur, 0m86. Hauteur d'une lettre, 0m12.

SA·DVORVM
RTVS·AN·XXV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 73. — Lebègue.

G. Lafont, f° 202. — Viguier, t. 3, p. 371. — Bousquet. t. 3. p. 203.

1036

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Partie supérieure d'un bloc arrondi à gauche. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m60.

SCRIPT·SVNT

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 378. — Copie dessinée de M. Allmer.

1037

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m70. Hauteur d'une lettre, 0m12.

S·DHILL·F

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 79. — Copie dessinée de M. Allmer : S·D·.

G. Lafont, f° 205 v°. — Viguier, t. 3, f° 368. — Bousquet, t. 3, p. 303.

Lafont : S·D·P·H·P·F.

1038

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m56. Hauteur d'une lettre, 0m11.

SEPELIEN

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 8. — Lebègue.

G. Lafont, f° 205 v°. — Séguier, p. 11, n. 9. — Viguier, t. 3, p. 344. — Bousquet, t. 3, p. 297.

Bousquet : SEPL[illegible]IENVS.

1039

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

S·FECIT·PARENTIBVS
VIVIO·T·F

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 229. — Viguier, t. 3, p. 354. — Bousquet, t. 3, p. 299.

Fecit parentibus ... Vivio, T. f(ilio), ...

1040

Narbonne. — Au palais de la vicomté. Perdue.

.... SIAIE ....
... IILOC FA ...
... ARBITR·STA
... ET·SALVI ...

Copie de Séguier, p. 5, n. 8.

1041

Narbonne. — A la porte de Béziers. Perdue ?. Fragment rectangulaire.

SIBI ET·C
OLMA

Copie de Barry, 1870.

1042

Narbonne. — Perdue.

SIBI·ET·SVIS·QVI·INFRA

Copie de Scaliger.

Scaliger (*Onciales*), p. 27, n. 12. — Id. (*Cursif*), p. 100. — G. Lafont, f° 386. — Viguier, t. 3, p. 380. — Bousquet, t. 3, p. 304.

1043

Narbonne. — Au musée, salle basse. Fragment.

S·MAN
NDAT
OIA·

Dis Manibus ? ...

Fragment de la même pierre :

ES
F

Copie de M. Lebègue.

1044

NARBONNE. — Au bastion Saint-Félix. Trouvée en 1873. Perdue.

S·N

Autre fragment, voisin du premier :

·S·Q·

Copie de BARRY.

1045

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Fragment de bloc. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m57. Hauteur d'une lettre, 0m14.

TOR\

Copie de BARRY.

1046

NARBONNE. — Au jardin de l'archevêché. Cippe avec base. Le couronnement est abattu.

ERNA·L
·G·

Copie de M. LEBÈGUE. — BERTHOMIEU, 492. — Copie dessinée de M. ALLMER.

RAINOUARD (*Laporte*), f° 26, n. 168. — ROMIEU (*Voss*), p. 125. — ID. (*Laporte*), f° 19, n. 160. — SCALIGER (*Onciales*), p. 27, n. 8. — ID. (*Cursif*), p. 100. — G. LAFONT, f° 384. — VIGUIER, t. 3, p. 381. — BOUSQUET, t. 3, p. 301.

Les mss., ligne 1 : VERNA. — Romieu met cette inscription à la suite de : D·M·M·NIGRIO·HEREDES.

[*V*]*erna ?* ...

1047

NARBONNE. — Aux remparts. Stèle arrondie à la partie supérieure. Fleuron au-dessus de l'inscription. Perdue. Vue par Barry

VIVIT
M·ALBINVS
M·ALBINA . . .
. . . .

Copie de BARRY.

Vivit, M. Albin(i)us ...

« Vivant, Marcus Albinius ... ».

Cette inscription n'a été vue que par Barry & elle est signalée comme presque effacée. Cela nous autorise à ne pas traduire la troisième ligne, probablement fautive.

1048

NARBONNE. — A Lamourguier. Base d'une stèle brisée. Sur la stèle, bas-relief représentant une femme. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m72.

Sur le socle :

VIV

Copie de M. BERTHOMIEU, n. 171.

1049

NARBONNE. — Au bastion Montmorency. Perdue.

VIVONT
IERO

DAE

Copie de SÉGUIER, p. 11, n. 2.

1050

NARBONNE. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

VLIO·PAT

Copie de BARRY, 1870.

G. LAFONT, f° 227 v°. — VIGUIER, t. 3, p. 238. — BOUSQUET, t. 3, p. 199.

1051

NARBONNE. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

VLLI·L·L·IAN

Copie de LAFONT.

G. LAFONT, f° 268. — VIGUIER, t. 3, p. 330. — BOUSQUET, t. 3, p. 300.

1052

NARBONNE. — A Lamourguier.

V·NI

Copie de M. LEBÈGUE.

1053

NARBONNE. — A la porte de Perpignan. Perdue. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m11.

VS·ALI·NVLLI·EST

Copie de BARRY (1870).

SÉGUIER, p. 8, n. 8.

1054

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Perdue.

VS·D·L·PAL·AP

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 253. — Séguier, p. 17, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 358. — Bousquet, t. 3, p. 302.

1055

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m80. Hauteur d'une lettre, 0m14.

VS·IGN

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1056

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Fragment de corniche concave. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m55. Hauteur d'une lettre, 0m12.

VSLFM

Copie de M. Lebègue.

V(otum) s(olvit) l(ibens) ... m(erito).

Fin d'une dédicace à une divinité.

1057

Narbonne. — Perdue.

VTVRNINAE
MARINA
MATRI
PIENTISS

Copie de Burmann, p. 77.

Ligne 1 : *Saturninae ?*

1058

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Bloc surmonté d'un bas-relief. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m85.

VVS

Copie de M. Berthomieu, 477. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1059

Narbonne. — Perdue. « Chez M. Binttès, en cité ».

VXOR

Copie de Viguier, t. 3, p. 386.

1060

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m60.

VXORI

IN F·P·XV

Copie de Barry (1878). — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1061

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

X TESTAMEN
ITIO·PAV
TAVIAE·A·F·M
VXORI

Paul Lafont, f° 70 : « Trouvée en 1826 ».

1062

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-Félix & de la citadelle. Perdue.

ARBITRATV
RINI·LIBERTI

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 258. — Séguier, p. 16, n. 4. — Viguier, t. 3, p. 347. — Bousquet, t. 3, p. 298.

1063

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Deux blocs rectangulaires. Deux fragments d'une même inscription. — Hauteur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m16.

ARBI | RATV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 439. — Lebègue.

Arbitratu.

1064

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix.

ARBITRATV

G. Lafont, f° 248. — Viguier, t. 3, p. 357. — Bousquet, t. 3, p. 299.

1065

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire convexe. — Hauteur, 0^m57; largeur, 1^m.

ARBIIRATV·PI

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 163. — Copie dessinée de M. Allmer.

1066

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

ARBITRATV·L·V

G. Lafont, f° 230. — Viguier, t. 3, p. 336. — Bousquet, t. 3, p. 300.

1067

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire coupé à droite. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m45.

EX
TESTA
NT

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 309. — Lebègue.

1068

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0^m55; largeur, 0^m65. Hauteur d'une lettre, 0^m12.

STAMF

Copie de M. Lebègue.

1069

Narbonne. — Au pont de la Chaîne. Fragment.

STAMEN
RI

Copie de Barry (1859).

G. Lafont, f° 340 v°. — Séguier, p. 7, n. 7. — Viguier, t. 3, p. 379. — Bousquet, t. 3, p. 301.

Lafont, ligne 2 : BI.

1070

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Fragment rectangulaire. Astragale au-dessous. — Hauteur, 0^m55; largeur, 1^m10. Hauteur d'une lettre, 0^m17.

STAMENTC

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 370. — Lebègue.

1071

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Fragment de corniche. — Hauteur d'une lettre, 0^m12.

ENTC

Copie de M. Berthomieu, 420. — Lebègue.

1072

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

IO·NOMINV
QVIB·TESTAMENTO

G. Lafont, f° 211 v°. — Séguier, p. 19, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 340. — Bousquet, t. 3, p. 297.

Lafont, ligne 1 : MOMINV. — Barry (*Notes inéd.*), 1870 : IO NOMINV | V ? B TESTAMENTO.

1073

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Fragment de corniche surmonté d'un bandeau arrondi. — Hauteur, 0^m45; largeur, 0^m80. Hauteur d'une lettre, 0^m09.

HIC·EST·SEPVL

Copie de M. Lebègue.

1074

Narbonne. — Au bastion de la porte Connétable. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0^m57; largeur, 1^m10. Hauteur d'une lettre, 0^m10.

CI·SEPVLTVRAE

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 175. — Barry. — Copie dessinée de M. Allmer : ƆCI· SEPVLTVRAE·.

G. Lafont, f° 278. — Séguier, p. 6, n. 8. — Viguier, t. 3, p. 346. — Bousquet, t. 3, p. 298.

Lafont : SCI, &c. — Séguier : C·L·SEPVLTVRAE.

1075

Narbonne. — A la porte de Béziers. A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé par la mine. — Hauteur, 0^m58; largeur, 1^m25. Hauteur d'une lettre, 0^m14.

HVIVS·MONIM
SEPVLTVRAE·NEM

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 148. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 221. — Séguier, p. 18, n. 18. — Viguier, t. 3, p. 355. — Bousquet, t. 3, p. 299.

1076

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

NIMENTVM·CLVSVM·C

G. Lafont, f° 230.

1077

Narbonne. — A la courtine des bastions Damville & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m15; Hauteur d'une lettre, 0m11.

MONIMENTO·ET·LO

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 30. — Barry. — Lebègue.

G. Lafont, f° 307. — Séguier, p. 11, n. 8. — Viguier, t. 3, p. 343. — Bousquet, t. 3, p. 297.

1078

Narbonne. — Aux remparts. A Lamourguier. Bloc irrégulier. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m90.

NTVM·ADIECIT

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 146. — Lebègue.

1079

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

M·H·N·S·N·L·S

G. Lafont, f° 229 v°. — Viguier, t. 3, p. 334. — Bousquet, t. 3, p. 300.

Monumentum heredem non sequitur, neque locus sepulturae.

1080

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. A Lamourguier. Fragment irrégulier. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m70. Hauteur d'une lettre, 0m16.

M·H·N·

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 346. — Barry. — Lebègue.

1081

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

M·H·N·S

G. Lafont, f° 208 v°. — Viguier, t. 3, p. 372. — Bousquet, t. 3, p. 303.

1082

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Fragment. — Hauteur, 0m51; largeur, 1m23. Hauteur d'une lettre, 0m18.

M·H

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 183. — Lebègue.

1083

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m40. Hauteur d'une lettre, 0m14.

M H

Copie de M. Lebègue.

1084

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire entamé à droite. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m12.

H·M·H·H

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, n. 1. — Copie dessinée de M. Allmer.

Hoc monumentum heredem heredes que ...

1085

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m55.

H·M·H·N

Copie de Barry & Lebègue.

1086

Narbonne. — A la porte de Perpignan. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m56. Hauteur d'une lettre, 0m22.

H·N

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 160. — Barry. — Lebègue.

1087

Narbonne. — Au bastion Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m26.

H·N·S

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 436. — Barry. — Lebègue.

1088

Narbonne. — Au bastion Montmorency. Perdue.

H▾H▾I▾H▾M▾I

G. Lafont, f° 331. — Séguier, p. 14, n. 2. — Viguier, t. 3, p. 378. — Bousquet, t. 3, p. 301. — Barry (*Notes inéd.*, 1869) : H·H·I·H·M; hauteur d'une lettre, 0m13.

1089

Narbonne. — A la courtine de la porte Connétable. A Lamourguier. Bloc brisé en plusieurs fragments. — Hauteur, 0m54; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m10.

AMBITVM ▾ P

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 144. — Copie dessinée de M. Allmer.

1090

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m05. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m14.

S▾N▾L▾S
FRONT▾P▾Q▾XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 250. — Barry. — Lebègue.

1091

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Bloc rectangulaire écorné à gauche. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m38.

IXIINA▾P▾X

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 233. — Copie dessinée de M. Allmer.

1092

Narbonne. — Perdue.

L▾
L▾L

IN AGRVM▾P▾XV

Copie de Garrigues (*Autogr.*), f° 72 v°.

1093

Narbonne. — Au bastion Saint-Félix. Au jardin de l'archevêché. Fragment. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m35.

VMENTI
IA▾IN▾A▾P X
XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, n. 350 *bis*. — Copie dessinée de M. Allmer.

1094

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Paul & Montmorency. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m13. Hauteur d'une lettre, 0m23.

IN▾AG P

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 4. — Copie dessinée de M. Allmer.

1095

Narbonne. — Aux Moulinassès. Au jardin de l'archevêché. Bloc concave. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m80. Hauteur d'une lettre, 0m12.

AG▾P

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 335. — Barry. — Lebègue.

1096

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Stèle brisée à droite & à gauche. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m60.

N▾A▾P▾X

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1097

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m55.

IN AGRO PED
XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 243. — Lebègue.

1098

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m60.

N▾AGR▾PED
XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 290. — Lebègue.

1099

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Au jardin de l'archevêché. Cippe rectangulaire, arrondi au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m65.

N▾AGR▾P▾XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 279. — Lebègue.

1100

Narbonne. — A Lamourguier. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m75. Hauteur d'une lettre, 0m10.

IN·AGR·P XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1101

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

IN AGRO P·XV

Séguier, p. 30, n. 12.

1102

Narbonne. — A Lamourguier. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des angles. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m62.

IN·A·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1103

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie. — Hauteur, 0m83; largeur, 0m55.

IN·A·P·XV

Copie de M. Lebègue.

1104

Narbonne. — Au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Stèle brisée. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m48.

IN·A·P XV

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 495.

1105

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m45.

AGR I X

Copie de M. Lebègue.

1106

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m63.

IN·A·P·XX

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 240. — Lebègue.

1107

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Perdue.

IN·A·P·XXX

Copie de Séguier, p. 9, n. 10.

1108

Narbonne. — A la courtine entre les bastions Saint-Paul & Montmorency. Deux fragments. Perdue.

AG | P·XXX

Copie de Barry (1869).

1109

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870.

IN AGRO
P·XXX

Copie de Barry.

Burmann, p. 6. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 19. — Id. (*Cursif*), p. 98. — G. Lafont, f° 208 v°. — Viguier, t. 3, p. 363. — Bousquet, t. 3, p. 302.

Burmann, Scaliger (*Onciales* & *Cursif*) : IN AGRO P·XXXX. — Viguier, ligne 2 : P·XXXX.

1110

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Au jardin de l'archevêché. Stèle arrondie à la partie supérieure. — Hauteur, 1m41; largeur, 0m72. Hauteur d'une lettre, 0m12.

L T A
IN·F·P·Q·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 366. — Lebègue.

Avant l'L de la première ligne, grande lettre indistincte.

1111

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Cippe rectangulaire, brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 1m36; largeur, 0m53.

IN FRO·P·X

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 216. — Lebègue.

1112

Narbonne. — A Lamourguier. Stèle arrondie au sommet. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m45.

N FRO·P·X

Copie de M. Lebègue.

1113

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc irrégulier. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m56.

I R·P·X

Copie de M. Lebègue. — Berthomieu, 162. — Copie dessinée de M. Allmer.

1114

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue.

IN·FRONTE·P
XIIII

Copie de G. Bonnel (*Notes inéd.*). — Barry (1859).

1115

Narbonne. — Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire, arrondie à la partie supérieure par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m60; largeur, 0m55.

N·FRO·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Burmann, p. 75 : IN·FRO·P·XV.

1116

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Au jardin de l'archevêché. Stèle rectangulaire. Une ligne est effacée au-dessus de l'inscription. Bas-relief représentant un navire. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m55.

IN·FRON·P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 480. — Lebègue.

Viguier, t. I, p. 223. — Bousquet, t. I, p. 239.

1117

Narbonne. — A Lamourguier. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m35; largeur, 0m50.

IN F X/

Copie de M. Lebègue.

Le second trait n'a pas été complété; c'est un V ou un X.

1118

Narbonne. — Au bastion Saint-Paul. Perdue.

IN FRON I XX

Séguier, p. 8, n. 17.
In fron(te) p(edes) XX.

1119

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. A Lamourguier. Fragment. — Hauteur, 0m57; largeur, 0m29.

IN·FR

Copie de Barry (1875). — Berthomieu, 234. — Lebègue.

1120

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire brisé à droite. — Hauteur, 0m55; largeur, 1m10. Hauteur d'une lettre, 0m24.

IN·FR

Copie dessinée de M. Allmer. — Berthomieu, 96. — Lebègue.

1121

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry. Fragment brisé dans tous les sens. — Hauteur, 0m08; largeur, 0m12.

AVRO
ONTE·P·X

Copie de Barry.

Burmann, p. 7. — Romieu (*Voss*), p. 108. — Id. (*Laporte*), f° 3, n. 15. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 20. — Id. (*Cursif*), p. 97. — G. Lafont, f° 208, 3.

Burmann : LAVRO MONTE·P·X. — Lafont : LAVRO | ONTE·P·X.

Il faut probablement lire : *In agro ... in fronte p(edes) X.*

Les épigraphistes ont préféré traduire par : *Lauro monte* (Montlaurès ou Montlaur), « montagne des lauriers », aux environs de Narbonne. Il va sans dire que cette traduction n'est pas admissible.

1122

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue. Vue par Barry en 1870.

N FRONTE·P·Q
XV

Copie de Barry.

1123

Narbonne. — A l'Arsenal. Bloc rectangulaire.

I F P XX
A XV

Copie de Barry.

1124

Narbonne. — Stèle rectangulaire. A Lamourguier. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 55.

IN
RONTE·P
X·IN AGR
P·XV

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

1125

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

IN·FRONTE·P·XVI·IN

Copie de Lafont.

G. Lafont, f° 229 v°. — Viguier, t. 3, p. 356. — Bousquet, t. 3, p. 299.

1126

Narbonne. — A la courtine des bastions Saint-Cosme & Saint-François. A Lamourguier. Stèle rectangulaire, brisée à la partie supérieure & à droite. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 50.

I FRON·P·XX
AGRO·P·X[illegible]

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Berthomieu, 306. — Lebègue.

1127

Narbonne. — A la Porte de Perpignan. A Lamourguier. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 0m 47; largeur, 1m. Hauteur d'une lettre, 0m 11.

IN·F·P·XXXII·IN A·P·
A·IN·C·P

Copie de Barry. — Berthomieu, 158. — Lebègue.

1128

Narbonne. — A la courtine de la porte de Béziers. Perdue.

IN·FVNDO·P·XX

Copie de Lafont.

Burmann, p. 6. — Scaliger (*Onciales*), p. 20, n. 6. — Id. (*Cursif*), p. 97. — G. Lafont, f° 203 v°. — Viguier, t. 3, p. 364. — Bousquet, t. 3, p. 302.

Burmann : IN F·P·XX.

1129

Narbonne. — Au bastion Saint-Cosme. Perdue. Vue par Barry.

P·Q·XV | IN AGRO P·Q·XV

Copie de Barry.

Ces deux inscriptions sont probablement indépendantes. Cf. Berthomieu, 407.

1130

Narbonne. — Au bastion Damville. Au jardin de l'archevêché. Base d'un cippe. — Hauteur, 1m; largeur, 0m 45.

P·Q XV

Copie de Barry & Lebègue. — Berthomieu, 496.

1131

Narbonne. — A l'Arsenal. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m 60; largeur, 0m 50. Hauteur d'une lettre, 0m 12.

Q·XV

Copie de Barry.

1132

Narbonne. — A Lamourguier. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 60. Hauteur d'une lettre, 0m 15.

Q
XV

Copie de Barry & Lebègue.

CHAPITRE VIII

INSCRIPTIONS SUR MÉTAUX — BRIQUES — LAMPES VAISSELLE EN TERRE CUITE — ANSES

I. — INSCRIPTIONS SUR MÉTAUX

1133

Environs de NARBONNE. — Cuillère en argent, découverte à Salles d'Aude. Au musée de Narbonne. L'inscription est gravée sur la partie concave.

VTERE FELIX

TOURNAL, *Catal.*, n. 508.

« Que l'usage t'en soit propice ».

1134

Fibule en argent trouvée à CASTELNAUDARY, conservée au musée de Narbonne.

L· V· BASI

Cf. TOURNAL, *Revue des sociétés savantes*, 4e série, t. 4, 1866, p. 481, & *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 2e trimestre, 1884, p. 103.

L. V(ibii) [ou *V(alerii)*] *Basi...*

« De Lucius Vibius (*ou* Valerius) Basi... ».

Tournal pensait que cette agrafe était une fibule pour les pattes des oiseaux. M. Mowat a réfuté cette erreur. Cf. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 3me année, n. 6, p. 270, & 4me année, n. 1, p. 31.

1135

Environs de NARBONNE. — Trouvée en 1789, en creusant le nouveau lit du canal. Perdue. Plaque de bronze; marque de fabrique.

SEX AELLI

Écrit au rebours.

BOUSQUET, t. 2, p. 212.

Sex. Ael(ii) Li...

« De Sextus Ælius Li... ».

1136

NARBONNE. — Au musée. Estampille en bronze; cachet de potier.

LVCIVS·LVCRETIVS·SIGERIVS

TOURNAL, *Catal.*, n. 330[1].

[1] Nous ne traduisons ni les inscriptions qui n'offrent aucune difficulté, ni celles qui prêtent à trop d'hypothèses.

II. — BRIQUES

1137

NARBONNE. — Au musée.

Q ANCHARI·C·F

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.

1138

NARBONNE. — Brique trouvée dans les murs du bastion Saint-François. Perdue. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m15.

C

CN

BARRY (*Notes inéd.*).

1139

NARBONNE. — Au musée.

C·L·P

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.

Cette marque se rencontre sur deux briques.

1140

NARBONNE. — Au musée.

CN COELI
PRIVATI

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.

1141

NARBONNE. — Au musée.

PV·CRISP·SY

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : P·LV·CRISPSI.

Publ(ii) ? *Crispi(i) Sy(nerotis)* ?.

« De Publius Crispius Syneros ».

Peut-être faut-il lire : « de Publius & de Lucius », &c.

1142

NARBONNE. — Au musée.

EP·EB

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : L·PEB.
Ephebi.

1143

NARBONNE. — Au musée.

T·FAD·LIC

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : T·FAD·LIC.
T. Fad(ii) Lic(ini).

1144

NARBONNE. — Au musée.

FIG MEO

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : FIG ME... ?.

1145

NARBONNE. — Au musée.

TI·IVL·AN

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : TI·IVL·AN...
T. Iul(ii) An....

1146

Tombeau en briques. Sur le couvercle en briques, estampille.

M·MARI·
PRIMIGENI

Sur les bords :

STAI MRC·SECVNDI

Si nous avons bien lu, le prénom *Marcus* est placé entre le nom *Statius* & le surnom *Secundus*.

1147

NARBONNE. — Au musée.

C·NIGIDI

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : C·NIG·IDI.

1148

NARBONNE. — Au musée.

C·VOTONIS

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.
C. V..... Ot(h)onis.

1149

NARBONNE. — Au musée.

Empreinte de pied accompagnée de la lettre E

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.

III. — LAMPES

1150

Narbonne. — Au musée.

CAIM·D·

Tournal, *Catal.*, p. 78.
C(aius) Aim(ilius) ? D...

1151

Narbonne. — Perdue.

ATIMETO
SACERDOTI

Romieu (*Voss*), p. 177.

1152

Narbonne. — Au cimetière. Lampe en terre de Samos.

A V

Commiss. arch. de Narbonne, 1876-1877, p. 558.

1153

Narbonne. — Au musée.

CRESCES

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1154

Environs de Narbonne. — Lampe trouvée dans la tranchée du chemin de Narbonne à Coursan. Au musée.

FORTIS

Bousquet, t. 3, p. 310. — Tournal, *Catal.*, p. 78.

1155

Environs de Narbonne. — Trouvée dans la tranchée du chemin de Narbonne à Coursan. Dessous de lampe.

IVNO AC

Bousquet, t. 3, p. 309.

1156

Narbonne. — Au musée. L'inscription est en creux.

L·MADI

1157

Narbonne. — Dessous de lampe.

MNOVCERM

Bousquet, t. 2, p. 148.
Marci Novii Germani ?.

1158

Narbonne. — Au musée. Lampe.

N

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1159

Narbonne. — Au musée. Lampe, avec un coq & une palme.

C·OPPI·RES

Tournal, *Catal.*, n. 317 (pp. 76 & 78).
C. Oppi(i) Res(tituti).

1160

Narbonne. — Au musée. Lampe. L'inscription est en creux.

PVLCHRI

1161

Narbonne. — Au cimetière. Au musée. Lampe en terre de Samos.

OF SABI

Commiss. arch. de Narbonne, 1876-1877, p. 558.
Of(ficina) Sabi(ni).

1162

Narbonne. — Au musée.

L·SAIAONN

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1163

Narbonne. — Au musée.

O . . . . . SVC

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1164

Narbonne. — Au musée.

VIENNI

Tournal, *Catal.*, p. 78.

IV. — VAISSELLE EN TERRE CUITE

1165

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

C·ABVCAT

1166

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

ACINO

1167

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge, dans un cartouche carré. Palmette.

L·ALF
IVS

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : L·ALFI.

1168

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

S·Æ·+Z+

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : SLEA VII.

1169

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF ANG

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : OF ANCI.

1170

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

ANI

1171

NARBONNE. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Petit gobelet. Estampille ronde. Palmette.

ANIO
CHVS

1172

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

OF APRIS

Une autre marque porte : OF APRI.
TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : OF·APNI.
Of(ficina) Apri(li)s.

1173

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

TAPVR

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : TARVR.
T(itus) Ap(pius) ? *Ur(banus)* ?.

1174

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

OF AQVITAN

Of(ficina) Aquitan(i).

1175

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF·ARDA

TOURNAL, *Catal.*, p. 77.

1176

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

CARNIA

1177

NARBONNE. — Petit vase en terre cuite représentant deux génies. Au-dessus de l'un d'eux :

PATAGN CANN

MILLIN, *Voyage*, t. IV, p. 385.

1178

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

ATEI

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : ATE.

1179

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Plateau en terre cuite.

CN·ATEI

Cette inscription est répétée quatre fois.

1180

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

PATRICI

P. At... Rici... ? Rigi... ? — Patrici(i) ?.

1181

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

PATRIC

Tournal, *Catal.*, p. 77 : PATRI.

1182

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF ATICI

1183

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF BASSI

Tournal, *Catal.*, p. 77.

Deux marques portent OF BASSI; une troisième OF BASS.

1184

Narbonne. — Marque sous un plat en terre cuite. Perdue ?.

OHCAM

Bousquet, t. 2, p. 222.
Of(ficina) Cam(pani).

1185

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OFIC·CAN

Tournal, *Catal.*, p. 78 : OF·CANT.

1186

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

CAPITO

Tournal, *Catal.*, p. 77 : CARITO.

1187

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

CELADI·MAИ

Tournal, *Catal.*, p. 78.
Man(ii) ? Celadi ? — Celadi man(u) ?.
Cette marque se rencontre deux fois.

1188

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

CELSI

1189

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

CEMAI

1190

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Petit plateau en terre cuite.

OF·CEN

1191

Narbonne. — Au musée. Plateau en terre cuite.

OF·L·COS·VIRIL

Même marque abrégée : OF·L·C VIRIL.

1192

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

COSIVS·VRÆ

Tournal, *Catal.*, p. 77 : COSSIVS VRA.
Ap(pius) Co(s)sius Vir(ilis).

1193

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

CRESTI

1194

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

DMONI

Tournal, *Catal.*, p. 77 : D·MON.

1195

NARBONNE. — Au musée. Plateau en terre cuite.

ƆMONVS

1196

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

DOCCIM

D(ecimi) Occi(i) m(anu) ?.

1197

NARBONNE. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

OF EGER

1198

NARBONNE. — Au musée. Vase en poterie rouge (provient de la collection Jallabert).

ER

On ne distingue plus les autres lettres.
TOURNAL, *Catal.*, n. 269 : T·ER·II·F·S·EN·Y.

1199

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF·ERM

TOURNAL, *Catal.*, p. 77.

1200

NARBONNE. — Au musée. Poterie. Estampille autour d'un ornement central.

OF FAB

1201

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

F FAGER

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : E·FAGER.

1202

NARBONNE. — Au musée. Plateau marbré de rouge & de jaune.

GRATVS

1203

NARBONNE. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

IVL·AI

1204

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

T·IVL·APA

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : IVL·APA.
T(itus) Iul(ius) Apa...

1205

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

P·IVL·AR·

TOURNAL, *Catal.*, p. 77. (Non retrouvée.)

1206

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OFICANI

TOURNAL, *Catal.*, p. 78.
Of(ficina) I(ulii) Can... ? — Of(f)ic(ina) Ani... ?.

1207

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF LVCC

TOURNAL, *Catal.*, p. 77, écrit : OF LVC.

1208

NARBONNE. — Découvert en exécutant les fouilles de la gare. Au musée. Vase plat. — Diamètre, 0m54.

. . . SA MARTIA

TOURNAL, *Catal.*, n. 267.

1209

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

Q·E·TMRI

Q(uinti) e(t) T(iti) Mari(i).

1210

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

MARTIALIS·MA

TOURNAL, *Catal.*, p. 77 : MARTIAVS·VA.
An(nius) ? Martialis ? — Martialis ma(nu) ?.

1211

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF M MATER

Of(ficina) M... Mater(ni).

1212

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

V F MX

Tournal, *Catal.*, p. 78 : VVM.

1213

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

+ NAXI

Tournal, *Catal.*, p. 77. (Non retrouvée.)

1214

Narbonne. — Au musée ?. Marque sur vase rouge.

ORSV

Tournal, *Catal.*, p. 77, transcrit ainsi cette marque, avec un point d'interrogation. Nous ne l'avons pas retrouvée.

1215

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

ƎЯƎO

1216

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OFIC·PAP

Tournal, *Catal.*, p. 77.

1217

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

PAVLLVS·F

Tournal, *Catal.*, p. 77.
Autre exemplaire : PAVLLVS Fi.
Paullus f(ecit).

1218

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

PHA

Phila(rgyri).

1219

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Plateau en terre cuite. Estampille au centre. Palmette.

P L ÆG VR
L·VBRCI

L. Umbrici(i) Philargyri ? — Philargyrus, L. Umbricii servus ?.

1220

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

PIA

1221

Narbonne. — Au musée. Fragment de poterie.

PILIP

1222

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Plateau en terre cuite.

OF·POLIO·

1223

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Fragment de vase en terre cuite.

OF·PO

1224

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

PONΛIAM

Tournal, *Catal.*, p. 77 : PO·TVTITA ?, & p. 78 : PONTIMAN.

1225

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF·PRIMI

Trois exemplaires ; l'un d'eux écrit : OF·PRI·MI.

1226

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF·PVDE

Tournal, *Catal.*, p. 77.

1227

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

QVINTIO

1228

Narbonne. — Au musée. Fragment de poterie.

C·C·R

1229

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

M·RAN

Tournal, *Catal.*, p. 77 : MVRAN.
M(anii) Ran(cii) ?.

1230

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

OF·RO

1231

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF RVFI (rétrograde)

1232

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Petit plateau en terre cuite.

OF RVFNI

Of(ficina) Ruf(i)ni.

1233

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF SABINI

1234

Narbonne. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Fragment de vase en terre cuite.

ΛV·SA

1235

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

C·SA·A

Tournal, *Catal.*, p. 77 : SA·AP.

1236

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

SAVIN

Tournal, *Catal.*, p. 77.

1237

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

OF SECVNDI

1238

Narbonne. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Marque sur poterie.

SECVNDIN

1239

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

SESTI

Tournal, *Catal.*, p. 77.

1240

Narbonne. — Au musée. Poterie rouge.

SILVNI

Silvani.

1241

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF·SILVAN

Tournal, *Catal.*, p. 77 : OF·SILVANI.

1242

Narbonne. — Au musée. Plateau en terre cuite.

C·SILVI·P

1243

Narbonne. — Au musée. Marque sur vase, dans une estampille carrée.

SVAV
PVBL

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1244

Narbonne. — Au musée. Bord de terrine.

SVCCESSI D
PELVCILI S

Tournal, *Catal.*, p. 78.

1245

Narbonne. — Au musée. Fragment de poterie.

TA·AS★ ?

1246

NARBONNE. — Au musée. Marque sur plateau en terre cuite.

A·TITI

1247

NARBONNE. — Au musée. Gobelet.

VER

Valerii.

1248

NARBONNE. — Au musée. Poterie rouge.

CEMVAT IS

C(aii) e(t) M(arci) Vat(inii) ? Is(argyri) ??.

1249

NARBONNE. — Découvert aux Moulinassès en 1879. Fragment de vase en terre cuite.

VA·VA

1250

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF CVA

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : OF SA.
Of(ficina) C. Va...

1251

NARBONNE. — Au musée. Plateau en terre cuite.

A·VIBI
SCRO F

Olus Vibi(us) Scrofa ?.

1252

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF·VITAL

TOURNAL, *Catal.*, p. 77, écrit : OF ITAL.
On trouve au musée : OF VIAL ; Ↄ OF·VITAL ; OF VITA ; & sur un petit plateau : OF·VITA·L.

1253

NARBONNE. — Découverte aux Moulinassès en 1879. Au musée. Goulot en terre.

L·VOLTFIL

1254

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

OF V . . . RI

TOURNAL, *Catal.*, p. 77.

1255

NARBONNE. — Au musée. Marque sur vase rouge.

XANI

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : XAPI.
Xanthi.

1256

Sur la panse d'un vase rouge. La partie supérieure des lettres est brisée.

FELICITER

Déchiffrée par M. ALLMER.

V. — ESTAMPILLES SUR ANSES

1257

NARBONNE. — Près de la gare. Anse d'amphore avec marque de potier.

ATILASSVR

Commiss. arch. de Narbonne, 1876-1877, p. 545.

1258

NARBONNE. — Au musée.

ΛE MIEL

1259

NARBONNE. — Au musée.

LLEC

1260

NARBONNE. — Près de la gare.

M M R

Commiss. arch. de Narbonne, 1876-1877, p. 545.

1261

NARBONNE. — Au musée. Anse.

PTAИB

TOURNAL, *Catal.*, p. 78 : PIANB.

1262

NARBONNE. — Au musée. Anse.

VIRCIN·

CHAPITRE IX

INSCRIPTIONS HORS CADRE — DOUTEUSES — FAUSSES

1263

Narbonne. — Perdue. Très-grand vase, rempli d'eau lorsqu'il fut découvert.

LV	COMVS
DIO	LVIL

Copie de Romieu.

Rainouard (*Laporte*), n. 197. — Romieu (*Voss*), p. 176 (à côté de dessins de vases anépigraphiques). — *Id.* Scaliger (*Onciales*), p. 27, n. 1. — Scaliger (*Cursif*), p. 100. — Gruter, 927, 7. — G. Lafont, f° 374. — Viguier, t. 1, p. 260 : « Urne recueillie par M. Garrigues. Elle avait renfermé les cendres de Ludio Comus (ou Cosmus), âgé de cinquante-sept ans ». Lafont & Viguier lisent : LV | DIO | COMVS | LVII. — *Id.* Bousquet, t. 1, p. 281.

L'inscription que portait ce vase ne peut être restituée d'une façon certaine, parce que le monument est détruit. *Ludio* a le sens de « pantomime »; *Luil*, qui n'est pas écrit de la même façon par tous les manuscrits, est peut-être une mauvaise leçon de *ludus* ou *lusus*. *Comus* paraît venir de κῶμος, dieu de la liberté des festins, de la comédie. Une ronde bachique court souvent autour des amphores & des cratères, & chaque personnage de cette ronde porte une désignation spéciale. Mais les manuscrits n'indiquent pas que notre vase ait été orné d'un bas-relief. — Peut-être n'auront-ils pas tenu compte de quelque dessin très-effacé.

Cette inscription me paraît authentique, mais probablement mal lue.

1264

Narbonne. — A la courtine du bastion Saint-François (?). Perdue.

VT BELLI SONVERE TVBAE VIOLENTA PEREMIT
HIPPOLYTE THEVTRANTA LYCE CLONON OEBALON ALCE
OEBALON ENSE CLONON IACVLO THEVTRANTA SAGITTA
OEBALVS IBAT EQVO CVRRV CLONVS ET PEDE THEVTRAS
PLVS PVERO THEVTRAS PVER OEBALVS ET CLONVS HEROS
FIGITVR ORA CLONVS LATVS OEBALVS ILIA THEVTRAS
ARGOLICVS THEVTRAS MOESVS CLONVS OEBALVS ARCAS
IPHICLI THEVTRAS DORYCLI CLONVS OEBALVS IDAE

D'après Rainouard & Riese.

Rainouard (*Laporte*), f° 1, n. 1 : « *Narbonae* (sic), *ex marmore vetustissimo rescripsit fideliter Antonius Molinius Matisconensis, typis autem mandavit postea* Sebastianus Gryphius *simul contextu Virgilii, anno Domini 1544* ». — Romieu (*Voss*), p. 105; ligne 2 : HIP ..... THEOTRANTA (*id.* ligne 3 & suiv.); l. 8 : APICLI ..... DORACI; à la suite : IN FVNDO P XX; en note : « Ausonius dit que l'empereur Hadrien le fit faire pour la guerre des Amazones ». D'une autre main : « Voyez G. Fabricius [1], Antiquités, Rome, 95 ». — Romieu

[1] Fabricius (*Bibl. lat.*), t. 2. p. 201, cite les éditions d'*epigrammata vetera* de Denys Durallius, Paris, 1590, & de Jacob Chovet, 1596, qui renferment des épigrammes de Citerius Sidonius & de « l'empereur Hadrien ».

(*Laporte*), f° 1. — GARRIGUES (*Autogr.*), f° 12 : « Cette inscription en vers latins se veoit à la courtine du bastion Saint-François. La pierre se trouve fort gastée par l'injure du temps, & j'ay peyne de la lire » ; ligne 2 : HIPOLITE THEOTRANTA LICE ; l. 3 : SAGITA ; l. 8 : APICLY ..... DORACLI. — GARRIGUES (*Copie*), l. 2 : HIPPOLITE THEOTRANTA LYCE ; l. 3 : SAGITA ; l. 8 : APICLI ... DORACLI. — CATEL, *Hist.*, p. 96. — G. LAFONT, f° 371 : « Cette belle inscription en vers latins a été recueillie par MM. Renouard & Garrigues. Le premier n'en marque point l'endroit, mais dit qu'Antoine Molins de Mâcon l'a exactement tirée d'un marbre très-ancien qui est à Narbonne, & que Sébastien Griffe la mit au jour dans le texte de son Virgile par luy imprimé à Lyon en l'année 1544. Et ce dernier l'indique à la courtine du bastion Saint-François, & dit qu'elle est fort gâtée, où nous ne l'avons pourtant pas trouvée ». — PECH, *Bibl. Narb.*, & *Paris*, 9997, p. 6 ; ligne 8 : APSCLI ; du reste comme Garrigues. Pech place cette inscription « au bastion Saint-François », en ajoutant qu'il l'a vue dans le Virgile de Grisius (*sic*), à Lyon. — PIQUET, *Hist.*, p. 60 : « Il nous reste un beau marbre sur lequel il (Hadrien) fit graver des vers de sa façon, lequel on voit à peine au bastion Saint-François », &c. ; ligne 2 : HYPOLYTE ..... OEBALOLON ; l. 3 : THEOTRANTA ; l. 6 : ILLA THEOTRAS ; l. 7 : ARCAS. Son dessin représente l'inscription dans un cadre à plusieurs moulures. — VIGUIER, t. 1, p. 231. — BOUSQUET, t. 1, p. 251, signale cette inscription comme presque effacée.

Ces vers n'ont pas été seulement donnés par les épigraphistes. Ils ont été publiés d'après des manuscrits.

L'édition la plus ancienne est celle de GRYPHIUS (Sébastien), qui les a insérés dans son Virgile (*Lugduni*, 1544). Ils figurent également dans le Virgile de SCALIGER (*Lugduni, Guliel. Rovillius*, 1573, in-8°). Scaliger a publié (*Append.*, p. 234) des vers attribués au Syracusain CITERIUS SIDONIUS, commençant par ces mots : « *Almo, Theon, Thyrsis* », &c. Il donne aussitôt après, avec ce titre : « *Simile Adriani imp.* », les vers ci-dessus ; ligne 4 : *at pede Theutras* ; l. 5 : *at Clonus heros*. Il intervertit l'ordre des deux derniers vers.

Viennent diverses éditions (cf. FABRICIUS, *Bibl. lat.*, *loc. cit.*), puis BURMANN (II, 258), MEYER (210), & enfin ALEXANDRE RIESE (*Bibliotheca scriptorum Graecorum & Romanorum Teubneriana*), *Anthologia latina, pars prior, fasc.* 1, p. 257[1].

Riese donne la copie qu'il a tirée d'un manuscrit de Voss (Leyde, 9, 86, cod. V, f° 92, 2), & qui porte ce titre : *Traiani imperatoris e bello Parthico versus decori*. Viennent ensuite les vers déjà cités, commençant par les mots : *Almo, Theon, Thyrsis*, & qui sont également attribués à Trajan.

Ce manuscrit (V) est un parchemin qui, d'après Riese & Geelius, qu'il cite, remonte probablement aux premières années du neuvième siècle.

Il a été collationné avec un manuscrit G (*Sangallensis*), datant de la fin du neuvième siècle ; — un manuscrit D (Bruxelles, neuvième siècle) ; — un manuscrit C (Paris, dixième ou onzième siècle). — Pour les numéros d'ordre, &c., cf. RIESE, *loc. cit.*, & la Préface.

Nous avons donné les variantes des épigraphistes ; voici, d'après Riese, celle des manuscrits.

Vers 1 : *turbe* (ms. C).

V. 2 : *Teuthranta* [même orthographe dans les vers suivants] (Riese & ms. C) ; *yppolite* (mss. V, G, D, C) ; — G a écrit : *ý ... teuthranticiolonon* ; — *lice* (G, D, C).

V. 3 : *Donon* (V) ; — Riese signale un vers analogue dans le « *Carmen de figuris vel schematibus*, 167 » :

Œbalon ense, Lycon ferit hasta, Pedason arcu.

V. 4 : *At* (Riese) ; — *cru* (C) ; *adpedteeutras* (V).

V. 5 : *At* (Riese) ; — *ad lonus* (V) ; *eros* (D).

V. 6 : *thetras* (V).

Les vers 7 & 8 sont intervertis dans Riese. Peut-être Riese a-t-il raison. La question, du reste, est indifférente.

V. 7 (Riese) : *Aephycly* (V) ; — *Etepicli* (C) ; — *Aepicli* (D) ; — *Epicli* (G & *fere Burmanniani*) ; — *Aepidii* (Mai[1]) ; — *Iphiclis* (Scal.) ; — *Doryli* (Scal.) ; — *Dorus* (V) ; — *Doricli* (D) ; — *Toracli* (G) ; — *Doracli* (Mai & *fere Burmanniani*) ; — *ide* (D).

V. 8 (Riese) : *Teuthra* (V) ; — *Messus* (V) ; — *Mesus* (G, D) ; — *Chlonon* (V) ; — *Archas* (C).

Voici, en tenant compte de ces diverses variantes, la lecture qui nous paraît la meilleure :

Ut belli sonuere tubae, violenta peremit
Hippolyte Teuthranta, Lyce Clonon, Oebalon Alce,
Oebalon ense, Clonon iaculo, Teuthranta sagitta.
Oebalus ibat equo, curru Clonus, & pede Teuthras.
Plus puero Teuthras, puer Oebalus, & Clonus heros.
Figitur ora Clonus, latus Oebalus, ilia Teuthras.
Iphicli Teuthras, Dorycli Clonus, Oebalus Idae.
Argolicus Teuthras, Moesus Clonus, Oebalus Arcas.

« Dès que les trompettes de la guerre eurent « sonné, l'impétueuse Hippolyte a tué Teuthras, « Lyce Clonus & Alce Œbalus. L'épée a frappé « Œbalus, un javelot Clonus, une flèche Teu- « thras. Œbalus était à cheval, Clonus sur un « char, Teuthras à pied. Teuthras avait dépassé « la première jeunesse, Œbalus était tout jeune « & Clonus dans la vigueur de l'âge. Clonus est « atteint au visage, Œbalus au côté, Teuthras au « ventre. Teuthras est fils d'Iphiclus, Clonus de « Doryclus, Œbalus d'Ida. Teuthras est d'Argos, « Clonus de Mœsie, Œbalus d'Arcadie ».

Par qui ces vers ont-ils été composés ?

On a souvent prêté aux pièces de l'Anthologie une illustre origine. Burmann & Meyer ont eu le tort, que leur reproche Riese, d'accepter trop facilement ces sortes d'attributions. Il n'y a aucune raison de mettre en avant les noms de Trajan & d'Hadrien.

La facture & la latinité de ce morceau peuvent seuls nous guider. Il convient de le rapprocher d'une autre épigramme, tout à fait analogue, & qui est de la même époque & très-probablement de la même main. Elle commence par les mots : *Almo Theon Thyrsis*[2].

Ces deux poésies, qui ne brillent pas par l'invention, mais qui sont tournées avec une incontestable élégance, ne peuvent être, à première vue, attribuées qu'à la Renaissance ou qu'à l'époque où les poëtes romains, imitateurs de Virgile pour la langue & la facture, aimaient les artifices de style & les fantaisies littéraires symétriquement agencées.

Cette époque commence avant la fin du troisième siècle & ne dépasse guère le sixième ; elle est surtout représentée par Ausone & par Claudien.

[1] RIESE, *op. cit.*, Préface, pp. 1 & 2, cite encore quelques auteurs d'anthologies.

[1] *Ex codice Vaticano vetere admodum.* Cf. RIESE, *loc. cit.*

[2] Cf. RIESE, *loc. cit.*, 393.

Ces épigrammes ne datant pas de la Renaissance, puisqu'elles se trouvent dans des manuscrits du neuvième siècle, appartiennent donc au temps de Claudien, ou même plus tôt à celui d'Ausone.

Or Scaliger attribue la pièce « *Almo Theon Thyrsis* » au Syracusain *Citerius Sidonius*, & Ausone cite parmi ses professeurs un *Citarius*, qui habita la Narbonnaise. On peut donc, sans trop d'invraisemblance, reconnaître le professeur d'Ausone pour l'auteur de cette épigramme. Celle des Amazones serait du même poète ou de son élève. Cela expliquerait pourquoi tant de manuscrits de Narbonne l'ont reproduite.

Cette question intéresse plutôt les littérateurs que les épigraphistes, car ces deux pièces de vers n'ont pas été composées pour être gravées sur le marbre, & les plus anciens manuscrits qui nous les ont conservées sont des recueils d'œuvres littéraires qui ne proviennent pas de textes épigraphiques.

Mais voici un problème assez délicat, dont la solution intéresse l'épigraphie.

Ces vers ont-ils été gravés sur le marbre? On a lu des épigrammes sur les murs de Pompei; il n'y a rien d'invraisemblable en soi à ce que des vers aient été inscrits sur la pierre pour être conservés.

Il faut noter que la pièce *Almo Theon Thyrsis* aurait figuré, d'après un recueil [1], parmi les inscriptions de Pola, où, du reste, elle n'a pas été retrouvée. Nous donnerons tout à l'heure une inscription fausse de Narbonne où il est question d'un père qui épouse sa fille, &c. Une autre inscription fausse, venant de Pola, prête des mœurs pareilles à une autre famille romaine. Voilà deux fantaisies analogues que l'on retrouve & à Narbonne & à Pola. Le fait mérite d'être signalé.

Le seul des manuscrits épigraphiques conservés à Leyde qui donne cette inscription, celui de Romieu (*Voss*), indique dans une note que l'empereur Hadrien, suivant Ausone, fit faire cette épigramme pour la guerre des Amazones.

Sans nous arrêter à cette mention de l'empereur Hadrien, nous pouvons supposer que ces vers, qui n'ont pas été composés pour être gravés, l'auraient été plus tard sous un bas-relief représentant des Amazones. Ce sujet figure fréquemment sur les sarcophages.

Voyons ce qu'il faut penser de cette hypothèse; notons d'abord que Scaliger ne l'adopte pas. Il avait cependant copié les manuscrits de Narbonne; il a même pu s'en servir, ainsi que de la leçon déjà donnée par Sébastien Griffe (*Gryphius, Lugd.*, 1544); mais il ne fait pas figurer cette petite pièce parmi les inscriptions narbonnaises & il la publie ailleurs.

Passons aux témoignages directs des épigraphistes narbonnais.

Rainouard affirme que cette inscription vient de Narbonne, d'un « très-vieux marbre », où elle a été copiée pour être transmise à Sébastien Griffe. Mais évidemment il n'a pas vu ce vieux marbre, sinon il l'aurait décrit & copié.

Garrigues est plus explicite. Ce marbre est à la courtine du bastion Saint-François. « La pierre », écrit-il, « se trouve fort gastée par l'injure du temps, & j'ay peine de la lire ».

[1] Cf. *C. I. L.*, t. I, p. 6, n. 23 des inscriptions fausses : *Ex titulis Histriae male vel certe temere tributis adnotabimus hos :*

Carmen « Almo, Theon » seq. (Burmann, 2, 257; Meyer, n. 253) *in auctario Iucundi* (cod. Marcian. f° 229) *collocatur Polae.*

Garrigues est un épigraphiste consciencieux, mais n'aura-t-il pas eu un moment de faiblesse, &, tenant une copie de l'inscription, ne se sera-t-il pas vanté d'avoir vu l'original? Lisant de loin une inscription si dégradée, il aurait fait, il me semble, plus de fautes. Cette remarque « que la pierre est fort gastée » est peut-être une précaution oratoire & une excuse préparée à l'avance, dans le cas où le document ne serait pas conforme à son texte.

Ce qui corrobore nos soupçons, c'est que G. Lafont, cherchant cette pierre au bastion Saint-François, ne l'a pas trouvée. Il n'en serait pas resté un mot, pas même une lettre; c'est bien étrange.

Pech a vu cette inscription dans le Virgile de *Grisius* (lisez *Gryphius*), à Lyon. Donc, il ne l'a pas trouvée à Narbonne.

Piquet, bien qu'il la dessine, ne l'a pas vue davantage; il se contente de reproduire les affirmations de ses prédécesseurs.

« Il nous reste », écrit-il, « un beau marbre sur lequel il (Hadrien) fit graver des vers de sa façon, lequel on voit *à peine* au bastion Saint-François ».

Il faut remarquer cependant que Piquet ne s'est pas servi du texte de Garrigues. Mais si l'inscription avait été totalement effacée, le beau marbre serait demeuré, & Lafont l'aurait signalé. Bousquet, lui aussi, mentionne cette inscription comme *presque effacée*. S'il l'avait vue, il aurait au moins décrit le marbre & relevé les lettres encore visibles.

Le témoignage de Garrigues est donc le seul qui ait quelque valeur, & nous avons indiqué les raisons qui, cette fois, nous permettent de ne pas le croire sincère.

Mais les manuscrits de Narbonne varient entre eux, & ces variantes ne sont pas exactement celles des autres manuscrits. Probablement les épigraphistes de Narbonne ont eu entre les mains plusieurs copies de ce texte déjà altéré, & ils ont pu eux-mêmes y changer quelque chose.

En résumé, ces vers datent du troisième au sixième siècle; on peut les attribuer à Citerius Sidonius, ou Citarius, professeur d'Ausone, peut-être à Ausone lui-même; en tout cas, à cette école de poésie.

Ils ont été transcrits dans des manuscrits qui ne semblent pas les avoir copiés sur des inscriptions. Peut-être ont-ils été gravés sur la pierre, conservés au bastion Saint-François, puis copiés de nouveau par des épigraphistes; mais cette hypothèse est invraisemblable, & le témoignage de Garrigues, d'ordinaire assez respectable, peut ici paraître fort suspect.

1265

Trouvée, dit-on, dans le diocèse d'ALET. A fait partie du cabinet du chevalier Rivalz. Au musée de Toulouse. Autel cubique avec creux & rainure à la partie supérieure. L'inscription est dans un cadre rectangulaire. — Hauteur totale, 0m40; hauteur du champ, 0m21; largeur totale, 0m34; largeur du champ, 0m18.

DIBVS
MANE
BVS
TAVRIN
5 PATRI·V·F·

Copie de M. LEBÈGUE.

Rivalz, *Différents morceaux antiques que l'on voit à Toulouse, chez M. Rivalz*, pl. IX; lignes 4 & 5 : TAVRIA | PATERN. — Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 16, C; mentionne à tort que cette inscription a été découverte à l'extrémité du faubourg Saint-Michel, à Toulouse.

Dibus Manebus. Taurin(us), patri v(ivo) f(ecit).

« Aux dieux Mânes. Taurinus a érigé ce monu-« ment à son père vivant ».

Dibus Manebus semble être d'une incorrection voulue. — Le nom du défunt ou celui du donataire est omis. — *Vivus* ou *vivo* ne peut se rapporter raisonnablement ni au père ni au fils. Cette inscription est donc fausse.

1266

Inscription suspecte. Attribuée à Narbonne, porte de la Vicomté.

ϴ VIVIT
P·VOLTILIVS RVFIO
ET MAMIA TERLLA

Copie de Romieu (*Laporte*), f° 22, n. 187. — Romieu (*Voss*) : VIVIT | P·VOLTILIVS RVFIO ET MA | MIA TERTIA.

Cette inscription a été corrigée par Voss; il supprime le ϴ, qui lui paraît incorrect avant VIVIT. Il veut lire TERTIA; Romieu avait probablement cru écrire TERILLA.

On peut supposer que le ϴ a été écrit par inadvertance, ou même qu'il a été ajouté sur le monument, & que MAMIA est écrit pour AMMIÆ. Il n'est donc pas sûr que cette inscription soit fausse, quoiqu'elle ne figure dans aucun autre recueil d'inscriptions narbonnaises. Elle peut aussi être d'une autre provenance.

Romieu la donne avec deux inscriptions notoirement fausses[1] & trois autres épitaphes qui ont été retrouvées à Narbonne.

1267

Inscription fausse, attribuée à Narbonne.

Siste viator iter
Dic quaeso amabo quid tandem istut
est? Hic tegitur infans qui nec patris
mihi filius est, minusque meus frater,
et tamen certissime e matre mea ge
nitus. Putato igitur, post consultam
gramaticam, sororem esse meam, e pa
tre, e matre genitam infantem Q
VÆ vix. an. VI men VIII·ↀ·XV
cui ego et mihi H·M·F·H·Q·M

Romieu (*Voss*), p. 136. — Id. (*Laporte*), n. 186. — Cette inscription ne figure, avec son mélange de lettres cursives & de lettres onciales, que dans les manuscrits de Romieu. Il ne la donne pas avec les autres inscriptions narbonnaises; il la met à part, ainsi que cinq autres « épitaphes » qu'il place sur la porte de la Vicomté, à Narbonne. — Il traduit la dernière ligne par : *Hoc monumentum feci heredi que meo.*

« Voyageur, arrête tes pas. Dis moi, je te prie, « ce que ceci peut signifier. Ici repose un enfant « qui n'est pas le fils de mon père, qui est encore « moins mon frère & qui cependant a été enfanté « par ma mère. Pense donc, après avoir consulté « la grammaire, que c'est ma sœur, enfant issue « de mon père & de ma mère, & qui a vécu six « ans, huit mois & quinze jours. J'ai érigé ce « monument pour elle, pour moi & pour mes « héritiers ».

On rencontre quelquefois de ces épitaphes puériles ou immorales, attribuées faussement au paganisme. Nous avons déjà fait allusion aux inscriptions de Pola[2].

Celle-ci a-t-elle été fabriquée à Narbonne? Elle ne figure pas dans les autres recueils. Une inscription analogue, qui est copiée avec elle, est donnée comme romaine par Gruter. — D'un autre côté, trois des quatre autres épitaphes narbonnaises qui l'accompagnent sont vraies; la quatrième est douteuse.

1268

Inscription fausse, attribuée à Narbonne.

Hersilius hic jaceo; mecum Marulla quiescit,
Quae soror et genitrix, quae mihi sponsa fuit.
Vera negas, frontem que trahis, enigmata sphingis
Credis : sum Pithio vera magis tripode.
Me pater e nata genuit, mihi jungitur illa.
Sic soror et genitrix, sic mihi sponsa fuit.

Romieu (*Voss*), p. 137. — Romieu (*Laporte*), f° 22, n. 185. — Même observation que pour l'inscription précédente. Ajoutons que Gruter, 2me éd., p. 789, 6, & *Append., in fine*, p. 346, attribue cette inscription à Rome, où Liguorio l'aurait copiée. Il la fait précéder par deux autres vers & donne, lignes 3 & 4 : *aenigmata sphingos credens.*

« Moi, Hersilius, je repose dans ce tombeau; « Marulla y dort avec moi. Elle fut ma sœur, ma « mère & ma femme. Tu nies que cela soit vrai, « tu fronces le sourcil, tu crois à une énigme de « sphinx : je suis plus véridique que le trépied « de la Pythie. Mon père m'a eu de sa fille, je « l'ai épousée : ainsi elle fut ma sœur, ma mère « & ma femme ».

La fausseté des inscriptions 1266 & 1267 est trop évidente pour qu'il vaille la peine de la discuter.

[1] Voyez plus bas.

[2] Cf. *C. I. L.*, t. 5, nos 3, 128, 129.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

NARBONNE

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

DATANT DE LA DOMINATION DES ROMAINS

1269

Narbonne. — A Minerve (Hérault). Aux remparts ?. Placée par le cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, en 1681, sous l'arceau qui est à droite de la porte d'entrée de l'archevêché. Au musée, salle basse. Bloc monolithe en marbre blanc. — Longueur, 3m50; hauteur du premier bandeau, 0m10; hauteur du second champ inscrit, 0m42.

Copie de Barry & Lebègue. — Pour les inscriptions chrétiennes, nous ne pouvons donner la forme exacte de toutes les lettres, qui varient sans cesse à la basse époque. Les inscriptions chrétiennes de la Narbonnaise se trouvent dans le recueil de Le Blant. Il n'y a rien à modifier, ni aux copies ni aux commentaires. J'ai seulement donné quelques documents nouveaux & adopté un ordre différent.

Burmann, p. 89. — Romieu (*Voss*), p. 127. — Scaliger (*Onciales*), p. 29, n. 1. — Id. (*Cursif*), p. 101. — Gruter, 1059, 1. — Pech, *Narb.*, & *Paris*, 17746, n. 13 : « Trouvée dans les fortifications de la ville ». — *Hist. gén. de Narb.*, 1re éd., t. 1, p. 611; 2me éd., *Pr.*, p. 4, n. 9. — Baluze, *De concordia sacerdotii & imperii, in not.* — Tournal, *Catal.*, n. 191. — Le Blant, 617. (Cf. Le Blant pour les autres références & pour les commentaires.)

Burmann, Romieu, Scaliger, Gruter, au-dessous, au coin à gauche : ORATE PRO ME RVSTICO VESTRO.

*D(e)o et Chr(ist)o miserante, lim(en) hoc c(o)l(lo)k(a)t(um) e(st) : anno IIII c(on)s(ule) Valentiniano **Aug(usto) VI, III k(a)l(endas) d(ecembris), XVIIII** anno ep(iscopa)tus Rusti[ci].*

*Rusticus ep(i)s(copus), epi(scopi) Bonosi filius, **epi(scopi) Aratoris de sorore nepus, epi(scopi) Veneri soci(us) in monasterio, conpr(es)b(yter) eccle**(siae) Massiliens(is), anno XV ep(iscopa)tus su(i), **d(ie) ann(i) V, III id(us) oct(o)b(ris), c(urantibus)** Urso pr(es)b(yter)o, Hermete diaco(no), et eor(um) **seq(uen)tib(us), coep(it) depon(ere) pariet(em) eccl(esiae) dud(um) exustae, XXXVII** d(ie) quad(ratum) **in fundam(entis) poni coepi(t). Anno II, VII id(us)** oct(o)b(ris), absid(em) p(oni) f(ecit) Montanus subd(iaconus). Marcellus, Gall(iarum) pref(ectus), d(e)i cultor, prece exegit ep(iscopu)m hoc on(u)s suscip(ere), inpendia necessar(ia) repromittens quae per bienn(ium) administ(rationis) suae prebu(it), artificib(us) merced(em) sol(idorum) DC, ad oper(as) et **ceter(a) sol(idorum) ID; hinc oblat(iones) sci(licet) epi(scopi) Venerii sol(idos) C; epi(scopi) Dynamii, L; Oresi, CC; Agroecii ... et de conla(tione) ... saluti ...***

« Par la miséricorde de Dieu & du Christ, ce « linteau de porte a été placé la quatrième année « (depuis l'ouverture des travaux) Valentinien « Auguste étant consul pour la sixième fois, le « troisième jour avant les kalendes de décembre, « la dix-neuvième année de l'épiscopat de Rus« ticus.

DO·ET XPO·MISER ANE LIM·HOC·C·L·K·T·E·ANNO IIII·CS VALENTINIANO·AVG·VI·III KLD·XVIIII·ANNO·EPTVS·RVSTI

RVSTICVS·EPS·EPI·BONOSI FILIVS COEP·DEPON·PARIET·ECCL·DVD·EXVSTAE· BIENN·ADMINIST· EPI·VENERI· SOL C
EPI·ARATORIS·DE SORORE NEPVS XXXVII·D·QVAD·IN FVNDAM·PONI·COEPI· SVAE PREBV·ARTIFICI·B EPI·DYNAMI· L
EPI·VENERI SOCI·IN MONASTERIO· ANNO II·VII·ID·OCTB·ABSID·P·F·MONTANUS SVBD MERCED·SoL·DC ORESI CC
CONPRB·ECCLE·MASSILIENS· MARCELLVS·GALL·PREF·DI·CVLTOR·PRECE AD OPER·ÆCETER·SoL·ID AGROECI
ANNO XV·EPTVS SV·D·ANN·V·III·ID OCB EXEGIT·EPM·HOC·ONS·SVSCIP·INPENDIA ET DE CoNIA
C·VRSO PRBO·HERMETE DIACO E EOR SEQ·TIB NECESSAR·REPROMITTENS·QVAE PER HINC·OBLAT·SCI SALVT'

« Rusticus évêque, « fils de l'évêque Bonosus, neveu par sa « mère de l'évêque Arator, compagnon de « monastère de l'évêque Venerius, prêtre « avec lui de l'église de « Marseille, la quinzième année de son épiscopat, le cinquième « jour de cette même « année, trois jours « avant les ides d'octobre, avec les soins « du prêtre Ursus, du « diacre Hermès & de « leurs assistants, a « commencé à démolir « la muraille de l'ancienne église, qui « avait été brûlée. Le « trente-septième jour, « on posa la première « pierre des fondements. La seconde « année, le septième « jour avant les ides « d'octobre, Montanus, « sous-diacre, acheva « l'abside. Marcellus, « préfet des Gaules, dévoué au culte de Dieu, « pria l'évêque d'entreprendre cet ouvrage, « lui promettant en retour les secours nécessaires qu'il paya « pendant les deux années de son administration, savoir six « cents sols de paie aux « ouvriers, & pour les « travaux & le reste « quinze cents sols. En « outre, voici les offrandes : Venerius, évêque « (de Marseille), cent « sols ; l'évêque Dynamius, cinquante ; « Oresus, deux cents ; « Agroecius ..... & de « la collecte ..... au salut ..... ».

Le sixième consulat de Valentinien est de 445. Rusticus, alors dans la dix-neuvième année de son épiscopat, était évêque depuis 427. Le cinquième jour de son épiscopat tombait trois jours avant les ides d'octobre, par conséquent le 7 octobre, un dimanche. Deux ans après le commencement de l'église, on acheva l'abside à cette même date, pour fêter cet anniversaire. Les travaux pour la construction de l'église avaient commencé le 13 octobre de l'an 442. Ils furent terminés le 30 décembre 445.

1270

Les mss. & Gruter portent cette seconde inscription, qu'ils joignent à tort à la première.

ORATE PRO ME RVSTICO VESTRO

Orate pro me, Rustico vestro.

« Priez pour moi, votre Rusticus ».

Cette inscription était gravée sur le tombeau de Rusticus, qui servait de table d'autel dans l'église de Saint-Loup & s'y voyait encore en 1760. Les archevêques de Bonzy & de la Berchère y pratiquèrent, en 1677 & 1707, des fouilles qui n'amenèrent aucun résultat.

1271

NARBONNE. — Dans un jardin. Dans l'église de Notre-Dame de la Mission. Devant le palais de l'archevêché. Au musée, salle basse. Bandeau faisant partie d'une base de colonne. — Hauteur, 0m 11 ; largeur, 0m 75.

NO XVII EPISCOPT RVSTICI

ANNI DIE CCLXVI KL IVL

Des palmes sont gravées entre XVII & EPISC, avant RVSTICVS, à l'avant-dernier mot & à la fin de la seconde ligne.

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

BURMANN, p. 90, ligne 1 : ANNO. — PIQUET. — TOURNAL, *Catal.*, n. 192 : « Il résulte d'un document manuscrit du frère Louis, minime, que cette base de colonne se trouvait jadis dans l'église de Notre-Dame de la Major (maintenant les Pèlerins) & qu'elle supportait l'autel de la chapelle Saint-Pierre & Saint-Paul, propriété de la famille de Lastours. C'est en effet dans un jardin appartenant à un membre de cette famille que ce marbre a été trouvé ». Cf. LE BLANT, 618.

... [an]no XVII episcop(a)t(us) Rustici, anni die CCLXVI, k(a)l(endis) iul(iis).

« ... la dix-septième année de l'épiscopat de « Rusticus, le deux cent soixante-sixième jour de « l'année, aux calendes de juillet ».

C'est-à-dire le 1er juillet 444. (Cf. LE BLANT, *loc. cit.*)

1272

Nous citons pour mémoire une inscription qui n'est pas à Narbonne, mais sur l'autel de marbre de l'église de Minerve, dédié en 456 par saint Rustique, & qu'il convient de rapprocher des inscriptions relatives à ce personnage.

+ RVSTICVS ANN XXX EPTVS SVI FF

Copie de LE BLANT, 609. — Pour les autres références, cf. LE BLANT (*loc. cit.*).

Rusticus ann(o) XXX ep(iscopa)tus) sui f(ieri) f(ecit).

« Rusticus a fait faire cet autel la trentième « année de son épiscopat ».

Cet autel fut visité par de nombreux pélerins, qui y ont laissé leur signature. (Cf. Le Blant, *loc. cit.*)

1273

Régimont, commune de Montady. (Cette commune dépendait de l'église Saint-Paul de Narbonne.) — Inscription encastrée dans la muraille de la ferme de Régimont.

+ OTHIA PRB·ANNO XXX III +
PRBTS·SVI BASELICAM EX VOTO
SVO IN HON SCRM MART·VINCENTI
AGNETIS·ET EVLALIAE CONTR ET·DDC
5 VALENTINIANO VI ET ANHEM

Copie de Mabille, d'après Le Blant. — Barry.

Burmann, p. 102; ligne 2 : BASILIC EX VOTO. — Sabatier, p. 66. — Le Blant, *Inscr. chrét.*, p. 455, n. 610. — Noguier, *Bullet. soc. arch. Béziers*, 1873, p. 245. — Pour les autres références & pour les commentaires, cf. Le Blant, *loc. cit.*

Othia pr(es)b(yter), anno XXXIII pr(es)b(y)t(e)ratu(s) su(i), baselicam, ex voto suo, in ho(n)ore) s(an)c(to)r(u)m mart(y)rum) Vincenti, Agnetis et Eulaliae con(s)tr(uxit) et d(e)d(i)c(avit), Valentiniano VI et An(t)hem(io) (consulibus).

« Othia, prêtre, la trente-troisième année de « sa consécration, a construit, d'après son vœu, « une basilique en l'honneur des saints martyrs « Vincent, Agnès & Eulalie, & l'a dédiée, étant « consuls : Valentinien pour la sixième ? fois & « Anthemius ».

Anthemius fut consul pendant le huitième consulat de Valentinien, en 455, & non pendant le sixième consulat de cet empereur.

1274

Narbonne. — Découverte dans le blocage de la porte de la porte de Perpignan (Barry). Au musée, salle haute. Bloc de marbre brisé. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m70.

HIS TVMVLIS QVIESCIT IN PAC
BONE M MAXIMVS QVI VIXIT A
XXV MENS VII DIES X·ET·OBIIT DIE K
IVNIAS POST CONS·ANASTAS
5 ET·VENANTI

Copie de Barry & Lebègue. — Barry écrit ailleurs : « Inscription chrétienne à Béziers, dans une écurie, communiquée par M. Louis Noguier; avr. 1874 ». Peut-être cette inscription a-t-elle été transportée de Narbonne à Béziers.

His tumulis quiescit in pac(e) bon(a)e m(emoriae) Maximus qui vixit a(nnos) XXV, mens(es) VII, dies X, et obiit die k(al(endas)) iunias, pos(i)t(um) cons(ulibus) Anastas(io) et Venanti(o).

« Dans ce tombeau repose en paix, d'heureuse « memoire, Maximus, qui vécut vingt-cinq ans, « sept mois, dix jours, & mourut la veille des « kalendes de juin. Enseveli pendant le consulat « d'Anastase & de Venantius ».

Anastase & Venantius ont été consuls en 507.

1275

Narbonne. — Trouvée dans les fouilles du chemin de fer. Au musée, salle haute. L'inscription se termine par une croix latine. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m35.

+ HIC REQVISCET
IN PACE BONE ME
MORIE ΔOMETIVS
QVI BIXIT PL MINVS
5 ANNVS XXXVII OBI
ET KAL IVLIAS INΔ
V MAFORTIO VC
CONSS

+ KVMETEPION
10 ΔOMETIOV AΠ KΩ
TAOVCΩN

Copie de Barry & Lebègue.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 600. — *Bulletin archéologique de l'Athenaeum francais*, 2me année, p. 54. — Tournal, n. 202. — Le Blant, 613 *a*.

1° Inscription latine : *Hic requi(e)scet in pace bon(a)e memori(a)e Dometius qui bixit pl(us) minus annus XXXVII, obiet kal(endas) iulias ind(ictione) V, Mafortio (Mavortio), v(iro) c(larissimo), conss(ule).*

2° Inscription grecque : Κυμετέριον (κοιμητήριον) Δομετίου ἀπὸ κώ(μης) Ταουσῶν.

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Do- « metius, qui vécut environ trente-sept ans, & « mourut aux kalendes de juillet, cinquième in- « diction, Mavortius, personnage clarissime étant « consul. — Sépulture de Dometius, du bourg « de ..... ».

Sur les inscriptions bilingues & trilingues, cf. Tournal, *loc. cit.*

Vettius Agorius Basileus Mavortius fut consul de Rome en 527. Il fit copier les manuscrits d'Horace.

M. Le Blant (*loc. cit.*) rappelle, à propos de cette inscription, que le concile de Narbonne (589), prescrivant la sanctification du dimanche, l'imposait également aux Goths, aux Romains, aux Syriens, aux Grecs & aux Juifs; qu'on appliquait ce nom de Syriens aux personnages venus de l'Orient, & que ce chrétien de langue grecque appartenait probablement à cette dernière catégorie.

1276

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Perdue, puis retrouvée en 1865. Longue plaque de marbre. Les deux inscriptions sont gravées sur la même plaque. Un trou rectangulaire a enlevé quelques lettres de la seconde inscription, dont la partie droite a disparu. — Hauteur, 0m46; largeur, 1m50.

Première partie :

. . . .
VIXDVM TRANSCVRSIS ELYSIVM INGREDERIS
TER ROSA VIX FVERAT TER SPICAE ET PAMPINVS EX QVO
TRADITA GREGORIO FESTA IACES TVMVLO
ANNI VOTA SIMVL HEHEV QVAM PARVA FVERVNT
5 HEVQVAM VITA BREVIS QVAM BREVE CONIVGIVM
AETAS SOLA MINOR NAM CETERA MAXIMA FESTAE
ADFECTVS PIETAS FORMA PVDICITIA

Deuxième partie :

. . . .
ANGELICAE LEGIS D. . . . .
HIC IA(ce)T H OC SVPERI . . . .
10 SIT MODO SANCTA. . . . .
FESTA DECVS NOSTRV. . . . .
SI MIHI VITA PROBA. . . . .
AT TV SANCTARVM M. . . . .
FAC RATA QVAE CV. . . . . .

Copie de M. LEBÈGUE; ligne 9 : IA(*ce*)T H; la partie supérieure de ces quatre lettres est lisible.

Communication de M. TOURNAL, juillet 1865; ligne 11 : NOSTRVM; l. 14 : CVM.

La seconde partie de cette inscription était complète quand une copie, très-incorrecte, a été insérée dans le manuscrit Burmann, p. 102. Nous avons donné cette copie tout entière dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (année 1883, pp. 208, 209).

Il est inutile de reproduire ici la transcription, très-fautive, des sept premiers vers, puisqu'ils sont conservés. Voici les autres, que ce manuscrit nous permet de compléter :

Angelicae legis docta dicata deo
Hic .....oc supibis placitum est. Huc ibimus et nos
Si modo santa fides sit pia credulitas
Festa decur nostrum certe veniemus in unum
Si mihi vita proba si tibi cura mei est
Ad tu sanctorum moderator summe animarum
Fac rata quae cupimus fac cita quae volumus.

Quand cette inscription a été copiée, le trou rectangulaire qui dépare la seconde ligne existait déjà.

Voici la restitution & la traduction de ces distiques :

. . . .
Vixdum transcursis, Elysium ingrederis.
Ter rosa vix fuerat, ter spicae et pampinus, ex quo
Tradita Gregorio, Festa jaces tumulo.
Anni vota simul (heheu), quam parva fuerunt!
Heu quam vita brevis! quam breve conjugium!
Aetas sola minor, nam cetera maxima Festae,
Adfectus, pietas, forma, pudicitia.

. . . .
Angelicae legis docta, dicata Deo,
Hic jacet. Hoc superis placitum est. Huc ibimus et nos.
Sit modo sancta fides, sit pia credulitas.
Festa, decus nostrum, certe veniemus in unum
Si mihi vita proba, si tibi cura mei est.
At tu, sanctarum moderator summe animarum,
Fac rata quae cupimus, fac cita quae volumus.

« A peine avais-tu traversé [trois années de « bonheur ?] que tu entres dans les Champs-« Elysées. A peine la rose, les épis, les pampres « ont-ils paru pour la troisième fois depuis que « tu avais été confiée à Gregorius, & te voilà, « Festa, dans la tombe. Hélas! Combien toutes « les espérances de l'année ont été courtes! Com-« bien ta vie fut rapide, combien rapide le temps « de ton mariage! Les années seules firent défaut « à Festa; car tous les autres avantages lui furent « prodigués : tendresse, piété, beauté, pudeur ».

« ..... Festa, instruite dans la loi des anges, « consacrée à Dieu, repose à cette place. Ainsi « l'ont décidé les ordres d'en haut. Nous irons là « nous aussi; conservons seulement la sainteté « de notre foi, la piété de notre croyance. Festa, « mon orgueil, il est sûr que nous nous réuni-« rons un jour, si ma vie est probe & si tu songes « à moi. Mais toi, directeur suprême des saintes « âmes, exauce nos désirs, hâte l'accomplissement « de nos vœux ».

Cette épithaphe, malgré quelques faiblesses de style & quelques néologismes chrétiens (*pietas*, par exemple, me paraît signifier « piété, sentiment religieux »), ne manque pas de mérite. Elle est inspirée par une sensibilité délicate & vraiment émue.

Cette inscription me paraît dater de la fin du quatrième siècle (sous toutes réserves).

1277

NARBONNE. — Découverte en 1783, en exécutant les travaux de la nouvelle route de Coursan. Inscription sur une brique. Chaque lettre était inscrite dans un carré. — Hauteur, 0m05; largeur, 0m07.

V I V E
S C I P I O
G R A D O
P E R P E T
5 P Q XXI

Copie de BARRY & LEBÈGUE. La seconde lettre de la cinquième ligne est douteuse.

BOUSQUET, t. 3, p. 310 v°; ligne 4 : PERPI; l. 5 : P | T | O | X | XI. — TOURNAL, *Catal.*, n. 193.

Vive Scipio Grado ?? perpet(uo) ?. P(edes) q(uoquoversus) XXI...

« Scipio Grado, vis pour l'éternité. Vingt ..... « pieds dans tous les sens ».

Peut-être *Grado* n'est-il pas un nom propre. Ce barbarisme prêterait alors à plusieurs hypothèses.

L'inscription est authentique & bien lisible, sauf peut-être à la dernière ligne. Si on peut admettre

notre interprétation, ce texte est chrétien, mais assez voisin du paganisme. Dès le cinquième siècle, la pédature n'est plus indiquée sur les tombeaux chrétiens.

1278

NARBONNE. — Trouvée sur la route de Coursan, en mars 1783. Perdue. Inscription sur brique.

I X Θ Y 6
M A X Y M
9 ɸ Ƨ XIV

Copie de BARRY. — La troisième lettre de la première ligne a la forme d'un rectangle.

Ἰχθύς. *Maxima, ... XIV.*

« Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur. Maxima, « ..... (âgée de) quatorze ans ».

Le mot ἰχθύς (poisson) représente & remplace le monogramme du Christ sur de nombreuses inscriptions chrétiennes.

1279

NARBONNE. — Au musée. Bague en or, avec un monogramme & la légende :

VIVAS IN DEO

Copie de TOURNAL, *Catal.*, 662.

Vivas in Deo.

« Vis en Dieu ».

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

DATANT DE LA DOMINATION DES GOTHS

1280

Environs de NARBONNE. — Inscription mentionnant l'érection d'un sanctuaire. Trouvée dans la chapelle du château de Gléon (commune de Villesèque, canton de Durban, Aude). Bandeau de marbre étroit & long, brisé au milieu. Estampage au musée, salle haute.

+ CRIMINIBS MVÁTIS OPRIS S PECCATIS AÁVMNVS
CONDIDIT HEC DNO CVM CONIVGE TEMPÁA DVSVIRVS
VVIÁIESINDA SIBI SEMPER COHERENTE FIDELE
QVI VOTVM SOCII FIERI CONSTANTER ADEGIT
5 QVOD VOLVIT VOLVERE SED EFVIT VNA DVORVM
MENS ET IN ETERNO LOCAVERVNT ATRIA XPO

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

Communication de BARRY à l'*Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, le 24 janvier 1867. — LE BLANT, *Bulletin de la soc. des antiq. de France*, 1er août 1866, p. 124 & suiv.

Criminib(u)s multis op(p)r[e]s[su]s, peccatis alumnus
Condidit h(a)ec D(omi)no cum coniuge templa Diusvirus
Wiliesinda sibi semper coh(a)erente fidele,
Qui votum socii fieri constanter adegit.
Quod voluit voluere, sed [d]efuit una duorum
Mens, et in (a)eterno locaverunt atria Chr(ist)o.

Cette traduction, sauf quelques changements, a été donnée par BARRY (*loc. cit.*).

Remarquer, entre autres fautes, ligne 1 : *peccatis*, forme nouvelle & barbare pour *peccati;* ligne 4 : *qui* pour *quae*, très-fréquents dans les inscriptions chrétiennes. Il est inutile de signaler les fautes de quantité.

« Sous le poids de crimes nombreux, enfant du
« péché, Diusvirus a fondé ce temple pour le
« Seigneur, avec sa femme Wiliesinda, qui lui
« fut toujours fidèlement associée, & qui le poussa
« toujours avec constance à accomplir le vœu
« pour lequel ils furent unis. Ce qu'il voulut, ils
« le voulurent tous les deux. Mais l'âme de l'un
« des deux époux fit défaut à l'œuvre commune,

« & ils se sont (par cette bonne œuvre) assuré une « demeure dans le séjour du Christ éternel ».

1281

Environs de NARBONNE. — Inscription trouvée dans la chapelle du château de Gléon. Bandeau de marbre étroit & long, dont une moitié a disparu.

PANDITVR HIC ADI...
ET DOMVS ETHERI...
IN QVA IVGIS SVPERI L...
.ERAGI OSSA IACET O...
5 ..C XPS POPVLIS CVNCTIS...
...C VIA SIDEREA GRADITVR...

Copie de BARRY. — Mêmes références que pour l'inscription précédente.

Panditur hic adi[tus] . . . .
Et domus (A)etheri ae] ? (Aetherias ?) . . . .
In qua jugis superi l[audes] ? . . . .
.eragi ossa jacet o . . . .
[Ha]c Chr(istu)s populis cunctis . . . . . .
[Ha]c via siderea graditur . . . . . .

Cette traduction a été donnée par Barry (*loc. cit.*). On ne peut remplacer avec certitude les mots qui manquent, mais le sens en est très-clair. Il s'agit d'un tombeau placé à l'entrée d'un sanctuaire. Etait-ce le tombeau du fondateur? Il n'est pas permis de l'affirmer. (Cf. LE BLANT & BARRY, *loc. cit.*)

1282

Environs de NARBONNE. — Au château de Gléon. Au musée, salle haute. Stèle légèrement convexe. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m35.

.IC REQVII ƧCE
.N PACE BENE ME
.A E T I A N A Ƨ T A
.VB DIAE III TERCIVM
5 .A Á MAIAƧ INDIC
.ECEMA ANNO
.EXTO ☧

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

Hic requiesce[t i]n pace bene memo[ri]a(e) et i(nnocens) ? Anasta[sia] ... [s]ub diae III tertium [k]al[endas] maias, indic(tione) [d]ecema, anno [s]exto. — Suit le monogramme du Christ.

« Ici repose en paix, de vertueuse mémoire & « innocente ?, Anastasia, [morte] trois jours avant « les Kalendes de mai, la dixième indiction, la « sixième année du règne de Récarède ? ».

Cette inscription a été mal gravée. *Mo* de *memoriae* est en surcharge, comme l'I de DIAE. Le lapicide, écrivant INDIC, voulait mettre IN PACE & s'est corrigé. Le chiffre III est inutile. Ces irrégularités nous autorisent à supposer ET I(*nnocens*), abréviation inusitée d'une formule connue. — Les souverains qui ont régné au moins six ans & qui sont montés sur le trône la quatrième année d'une indiction sont Amalaric (511) & Récarède (586). Notre inscription est d'une époque assez basse.

Nous donnons cette inscription à la suite des deux autres, avec lesquelles elle a été trouvée.

INSCRIPTIONS DATÉES

1283

NARBONNE. — Inscription trouvée à Salles d'Aude. Au musée, salle haute. Plaque de marbre brisée.

HIC REQVIESCET
IN PACE BONE M
EMORIE MAR
TINA ANNOR
5 VM PLVS MENV
S XXXSI..SVB DI
E I KALENDAS
ACVSTAS ANN
O XXI

Copie de BARRY. — LEBÈGUE.

TOURNAL, *Catal.*, 197. — *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 2, p. 388. — LE BLANT, 612; lignes 3 & 4 : MARTA.

Hic requiescet in pace bone memorie Martina annorum plus menus XXXVI[I] ?, sub die I kalendas agustas, anno XXI .....

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Martina, âgée d'environ trente-sept ? ans; elle mou« rut le 1er des kalendes d'août, la vingt & unième « année du règne (d'Alaric ?) ».

Quatre rois goths ont régné plus de vingt & un ans : Théodoric, mort avant que Narbonne fût soumise aux Goths; Alaric, mort en 505; Amalaric, qui ne fut, il est vrai, que roi nominal avant 526; & Recesvinthe. La formule initiale & les caractères de cette inscription sont d'une époque plus ancienne que le règne de ce dernier roi. Elle peut dater de la vingt & unième année du règne d'Amalaric, c'est-à-dire de 528, ou plutôt de la vingt & unième & dernière année de celui d'Alaric (505). Elle ressemble beaucoup, sous tous les rapports, à d'autres inscriptions du même règne. (Déchiffrement & commentaire de M. LE BLANT, *loc. cit.*)

1284

Environs de NARBONNE. — Inscription trouvée dans l'église de Saint-Loup, hors la ville. Bloc rectangulaire. Inscription encadrée d'une moulure & surmontée de trois fleurons. Brisée au-dessous

de la cinquième ligne. Perdue. Il en reste trois copies. (Cf. Le Blant.)

HIC REQVIESCIT
IN PACE BONÆ MÆ
MORIE PALENOPE
QVI VIXIT PLVS
5 MENVS ANNVS
L OBIIT
X KAL MATIAS
INDIC QVARTA
ANN·X REGN DO
10 NOS TEVDERE

Copie de Barry.

Au commencement de la ligne 6, les mss. figurent un L un peu incliné, qui désigne peut-être le chiffre 50.

Burmann, p. 102. — Garrigues (*Autogr.*), f° 151. — Pech, *Paris*, 9997, n. 82. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1re éd., t. 1, p. 610; 2me éd., *Pr.*, p. 3, n. 7. — Bousquet, t. 2, p. 162. — De Castellane (*Note sur un roi gothique du midi de la France*), *Monum. soc. arch.*, t. 2, pp. 140, 141. — Le Blant, 616; ligne 6 : un V lisible après OBIIT. (Cf. Le Blant, *loc. cit.*, pour les autres références.)

On trouve dans G. Lafont, p. 33, 2 : INDIC QVARTA | ANN·X·REGN DO | NOS TEVDERE. C'est peut-être le même texte.

Hic requiescit in pace bon(a)e memori(a)e Palenope qui vixit plus menus annus L ?. Obiit [sub die] X kal(endas) ma(r)tias indic(tione) quarta, ann(o) X regn(um) ? do(mini) nos(tri) Teudere.

Regnum ou *regno*, qui se rencontrent souvent, sont plus probables que *regnante*, plus correct.

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Pa-
« lenope, qui vécut environ cinquante ans, &
« mourut le 10 des kalendes de mars, quatrième
« indiction, la dixième année du règne de notre
« maître Theudis ».

Cette inscription date de l'année 541, dix jours avant les calendes de mars, si l'on s'en réfère à l'usage des Romains, qui sous-entendent toujours le mot *ante*. Cette habitude n'est pas constante chez les chrétiens[1].

1285

Narbonne. — Trouvée près de la gare. Au musée, salle haute. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m12; largeur, 0m12.

INDIC V
REG N D
THIVD

Copie de Barry. — Lebègue.

Tournal, *Catal.*, n. 203. — Le Blant, 620 *b*.

..... *indic(tione) V ?, [anno] ... regn(um) d(omini) [nostri] d(omini) Thiud[ere].*

« ..... cinquième ? indiction, la ... année du
« règne de notre seigneur Theudis ».

[1] Cf. De Wailly, *Éléments de paléographie*, t. 1, p. 89.

Il faut peut-être suppléer plusieurs unités après le chiffre V. Cette inscription date du règne de Theudis. Il régna de 531 à 548, & les indictions de V à VIIII correspondent aux années 541 à 546. (Cf. Le Blant, *loc. cit.*)

1286

Narbonne. — A Mandourel, près de Durban. Au musée. Inscription très-grossièrement dessinée à la pointe. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m21.

A DEO ONOR
AMEN
TRASEMV
DVS PBRS
5 R THOD

Copie de Barry & Lebègue.

Tournal, *Catal.*, n. 195 : Les quatre premières lignes ont été lues par M. Puiggari; la dernière par M. de Saulcy. — On lit sur le petit côté, en caractères qui paraissent plus modernes : ARIV. Une croix pattée est gravée dans la partie supérieure ..... (Tournal pense qu'il s'agit ici d'une inscription arienne, gravée sous la domination franque.)

A Deo onor. Amen. Trasemu[n]dus p(res)b(ite)r(u)s (presbyter), r(ege) Thod(ere).

« Tout honneur vient de Dieu. Ainsi-soit-il.
« Trasemundus prêtre, sous le règne de Theu-
« dis ».

Cette inscription est d'une lecture fort difficile.

1287

Narbonne. — Dans l'intérieur de la ville (rue Sainte-Basile). Au musée, salle haute. Fragment très-mutilé.

ERTA LIMNA POR
EAR POSIVA REGNA TV
INDCT IIII ANN V
IANAGLDI REGIS

Copie de Barry & Lebègue.

De Castellane, *Mém. de la soc. arch. du midi de la France*, t. 2, p. 396. — *Commiss. arch. de Narbonne, Bulletin*, 1re année, pp. 558, 559. — Le Blant, 620, A, la signale comme disparue.

Barry, ligne 2 : POSTVA; l. 3 : CT III ANN. — Les copies presque identiques de Guilhaume & Jérôme Lafont donnent le texte suivant : .....CERINA..... | .....NSERTA LIMINA POR..... | I VT MEREAR POSSIVA REGNA TVAE | ..... DECEMB INDICT IIII ANN V | ..... DI NI ATHANAGILDI REGIS. — Le Blant, d'après ces deux mss., ligne 2 (notre première ligne) : N RESESTA.

. . . . cer in a . . . .
. . . . reserta ?? limina por(ta)
. . . i ut merear possiva ?? regna tuae.

[Obiit die ... decemb(res)], indict(ione) IIII, ann(o) V [regnum gloriosissimi d(omin)i n(ostr)i Ath]anagildi regis.

« ..... au seuil du ciel, la porte étant ouverte,
« pour que je mérite de posséder une place dans
« ton royaume. Il mourut le jour ... de décem-
« bre, quatrième indiction, pendant la cinquième
« année du très-glorieux règne de notre seigneur
« le roi Athanagilde ».

La mention du défunt était précédée de distiques, probablement très-barbares, s'il faut suppléer *reserta* pour *res[e]rata* *limina porta*, & lire le barbarisme *possiva*, de *possideo*. — On peut supposer aussi : ..... *ut merear post, tua regna tuae* ..., qui, pour être plus correct, n'est guère meilleur.

M. Le Blant fait remarquer que la quatrième indiction correspond à la fin de l'an 555 : « Athanagilde se révolta contre Agila en 552 & fut roi en 554. Même en comptant les années de son règne à dater de sa rébellion, la cinquième ne peut répondre à l'indiction énoncée ».

1288

NARBONNE. — Trouvée dans les fouilles de la gare. Au musée.

ACE BONE MM PET
ANCONIVSES QVI BI
PLS MINS LXX OBV
LIAS IND PRIMA
5 MN LIVBAN RIGS
TON

Copie de BARRY. — LEBÈGUE.

A la fin de la cinquième ligne, un sigle en forme de croix.

Bulletin archéologique de l'Athenaeum français, 2[me] année, p. 54. — TOURNAL, *Catal.*, n. 194. — LE BLANT, n. 616 *b*.

Tournal, ligne 2 : ALONIVSES ; l. 3 : IXX ; l. 5 : DN LIVBANRISS. — Leblant, l. 2 . NCONIVSES ; l. 5 : comme Tournal.

[*Hic requiescit in p*]*ace bon*[*a*]*e m*[*e*]*m*[*oriae*] *Pet*... ..... *qui vi*[*xit*] *pl*[*u*]*s min*[*u*]*s LXX; obi*[*it* ... *kalendas iu*]*lias, ind*(*ictione*) *prima*, [*anno* ... *r*(*egnum*) *do*]*m*(*ini*) *n*(*ostri*) *Liuban*(*i*) *reg*(*i*)*s ...ton...*

« Ici repose en paix, de vertueuse mémoire, « ..... qui vécut environ soixante-dix ans, & mourut le ... avant les kalendes de juillet, première « indiction, la ... année du règne de notre sei- « gneur le roi Liuba (Liuva) ... ».

Le mois de juillet première indiction correspond à l'an 568, deuxième du règne de Liuva I[er]. (Cf. LE BLANT.) — Tournal, dans une note, renvoie à des inscriptions de même style & de même époque.

1289

Environs de NARBONNE. — Dans l'église de Trouillas, diocèse de Narbonne, 1769 (SÉGUIER). Truilhas, au château. Une palme est dessinée au bas de l'inscription. — Hauteur, 1[m]40; largeur, 0[m]93.

HIC REQVIESCIT
CE BONE MEMORIOS LEO
D[...]S QVI VIXIT PLVS MENVS
ANNOS XXXV OBIET SVB DIE
5 KAL AGVSTAS INDICTIONE
XV ANNO XIIII REGNO DO
MNI NOSTRI LEOVILDI REGIS

Copie de LE BLANT, d'après les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, t. 2, pp. 650, 651, & pl. XXX, 11, 1.

SÉGUIER (B, 375), à la suite d'un fascicule détaché intitulé : « Inscriptions antiques qui sont à Béziers, chez M. de Barrès, place Saint-Sauveur, que j'ai copiées en 1769 ». — *Commission arch. de Narbonne, Bulletin*, t. 1, pp. 541, 542. (Communication de l'abbé Mortala.) — Pour les autres références, cf. LE BLANT, 611.

Hic requiescit [*in pa*]*ce bone memorios Reod*[*a*]*n*[*u*]*s ? qui vixit plus menus annos XXXV, obiet sub die kal*(*endas*) *a*(*u*)*gustas, indictione XV, anno XIIII regno dom*(*i*)*ni nostri Leovildi regis.*

« Ici repose en paix, de bonne mémoire, Reo- « danus, qui vécut environ trente-cinq ans, mou- « rut le 1[er] août, quinzième indiction, la quator- « zième année du règne de notre seigneur le roi « Leovild (Leovigilde) ».

On lit dans LE BLANT (*loc. cit.*) : « Le 1[er] août de l'an 582, quatorzième du règne de Leovigilde, correspond à la quinzième indiction. Si les données chronologiques de notre inscription sont exactes, le meurtrier d'Hermenegilde serait donc monté sur le trône en 568 ». Il régna seul en 573, mais son frère Liuva l'associa un peu plus tôt au pouvoir.

1290

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. Inscription fruste, transformée après coup en tailloir de chapiteau roman. — Hauteur, 0[m]35; largeur, 0[m]40.

Δ·IIII KLΔ IANVAI
SINΔITIONE ΔVOΔ
IMA AN·SEPTMR
NO ΔOMNI·NOSTR
5 [...]ISIMI[...]
AR[...]

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

TOURNAL, *Catal.*, n. 200. — LE BLANT, 620 *a*; ligne 1 : R à la fin ; l. 2 : pas d'S au commencement; l. 5 : ISIM...E; l. 6 : pas d'A, l'R est douteux.

D[*ie*] *IIII k*[*a*]*l*[*en*]*d*[*as*] *ianuar*[*ia*]*s, indi*[*c*]*tione duod*[*ec*]*ima, ann*[*o*] *sept*[*i*]*m*[*o*] *r*[*eg*]*no dom*[*i*]*ni nostr*[*i glorios*]*is*(*s*)*imi* [*Recc*]*ar*[*edi regis*].

« Le quatrième jour avant les kalendes de jan- « vier, douzième indiction, septième année du « règne de notre très-glorieux seigneur le roi « Reccarède ».

M. Le Blant, qui a restitué & commenté cette inscription, fait remarquer qu'en admettant que les années du règne soient comptées à partir du 1[er] janvier & non du jour de l'avènement, le 29 décembre douzième indiction peut s'appliquer également à la septième année du règne soit d'Éric, soit de Récarède (473 ou 593). La forme des lettres, l'âge que suppose l'emploi de l'indiction, reportent à la seconde de ces dates. L'épithète de *gloriosissimus*, donnée ici à Récarède, figure sur d'autres documents. (Cf. LE BLANT, *loc. cit.*)

1291

NARBONNE. — Provient probablement du cimetière situé au sud de la gare. Trouvée dans la

cour de M. Figeac. Au musée, salle haute. Bloc de marbre. — Hauteur, 0m37; largeur, 0m40.

IC REQVIESCVNT
IN PACF BENE MEMORI
TRES FILI DNI PARATORI
DE FILIO CONDAM DNI SA
5 PAVDI ID EST IVSTVS MA
TRONA ET DVLCIORELLA QVI
VIXSERVNT IVSTVS ANNOS
XXX MATRONA ANNS XX DVLCI
ORELLA ANNOS VIIII ////////
10 OBVERVNT ANNO SECVNDO DNI EGICANI
REGIS

Copie de Barry & Lebègue.

A droite de la première ligne, dessin du chandelier à sept branches. A la fin de la neuvième ligne, quelques caractères hébraïques signifiant : « la paix sur Israël ».

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 599. — Tournal, 196. — Le Blant, n. 621; ligne 7 : VIXERVNT ; l. 9 : ORELA ANNOS VIII ; l. 10 : RVNR & DMI.

[H]ic requiescunt in pace bene memori (bonae memoriae ?) tres fili(i) d(omi)ni Paratori de filio condam d(omi)ni Sapaudi, id est Iustus, Matrona et Dulciorella, qui vixserunt, Iustus annos XXX, Matrona ann(o)s XX, Dulciorella annos VIIII ..... Obuerunt anno secundo d(omini) n(ostr)i Egicani regis.

« Ici reposent en paix, d'heureuse mémoire, les « trois enfants de Parator, fils de feu Sapaudus : « Justus, Matrona & Dulciorella, qui vécurent : « Justus trente ans, Matrona vingt, Dulciorella « neuf. Ils moururent la seconde année du règne « de notre seigneur le roi Egica ».

Tournal a donné un *fac simile* & un commentaire de cette inscription. Les caractères hébraïques qui y sont insérés paraissent prouver qu'elle appartenait à une famille juive persécutée. Elle est datée de 688, seconde année du règne d'Egica.

Sur les épitaphes juives en Occident & une épidémie qui ravagea la Narbonnaise au septième siècle, cf. Le Blant (*loc. cit.*).

INSCRIPTIONS NON DATÉES

1292

Environs de Narbonne. — A Quarante.

QVIESCIT IN
MERIVS ABOLV
VIVIT PLVS M
XXXX SV

Estampage de M. Boudart, reproduit par M. Le Blant, 609 *a*.

[Hic re]quiescit in [pace bone mo]merius Abolu[s ? qui] vivit plus m[inus annos] XXXX su...

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Abo- » lus, qui vécut environ quarante ans ..... ».

Il faut remarquer les barbarismes *bone momerius* & *vivit*, pour *vixit*.

Cf. Le Blant, *loc. cit.*

1293

Narbonne. — Inscription trouvée près de la gare, dans la vigne de M. Bénazeth. Au musée, salle haute. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m33; largeur, 0m45.

\+ HIC REQVESC IN PAC
BON MEMORIAE
ADELFIVS SVB D III IDS IAN

Copie de Barry. — Lebègue.

Cénac-Moncaut, *Voy. arch.*, p. 600. — Tournal, *Catal.*, n. 204. — Le Blant, n. 613.

Hic requ(i)esc(it) in pac(e) bon(ae) memoriae Adelfius sub d(ie) III id(u)s ian(uarias) ...

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Adel- « fius, trois jours avant les ides de janvier ».

1294

Narbonne. — Au musée, salle haute. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m22; largeur, 0m28.

HIC REQVI CIT
IN PACE BONAE ME
MORIAE IVLIANS
QVI VIXIT AN PLS
5 MS LV OBIET

Copie de Barry. — Lebègue.

Tournal, *Catal.*, n. 199. — Le Blant, 614.

Hic requi[es]cit in pace bonae memoriae Iulian(u)s qui vixit an(nos) pl(u)s m(inu)s LV. Obiet .....

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Ju- « lianus, qui vécut environ cinquante-cinq ans. « Il mourut ..... ».

1295

Narbonne. — Trouvée dans les fouilles de la gare. Au musée, salle haute. Trois palmes sont gravées au bas de l'inscription. Bloc de marbre brisé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m38.

\+ HIC REQVIESCIT
IN PACE BONE M
PELASIA QVI VIX
IT AN·PLV M·XXX·OB
5 IIT DI·X·KAL IAN
IND SEXTA

Copie de Barry. — Lebègue.

CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 600. — TOURNAL, *Catal.*, n. 201. — *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 2me année, p. 54. — LE BLANT, n. 616 *a*.

Hic requiescit in pace bon(ae) m(emoriae) Pelagia, qui vixit an(nos) plu(s) m(inus) XXX; obiit di(e) X kal(endas) ian(uarias), ind(ictione), sexta.

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, Pela-« gia, qui vécut environ trente ans, mourut dix « jours avant les kalendes de janvier, sixième « indiction ».

1296

NARBONNE. — Mandourel, près Durban. Au musée. Au centre, trois croix; celle du milieu porte deux colombes aux angles. — Hauteur, 0^{m}26; largeur, 0^{m}52.

+ IN XPI NE ORATE HOMS PRO ANIMA TRASEMIRI QVIEVIT DE OC.....M.R...
CVIVS CORPVS ‡ACE IN HOC TVMVLO VIBAT CV XPO IN ETER
NV AMEN

Copie de BARRY. — LEBÈGUE.

CÉNAC-MONCAUT, *Voy. arch.*, p. 599. — TOURNAL, *Catal.*, p. 47. — LE BLANT, 621 *b*: la fin de la première ligne ne porte pas M R.

In C(h)rist(i) n(omin)e, orate hom(ine)s pro anima Trasemiri; quievit de (h)oc [saeculo] m[o]r[tali] ?, cuius corpus [i]ace[t] in hoc tumulo. Vibat cu(m) C(h)rist(o) in aeternu(m). Amen.

« Au nom du Christ, priez pour l'âme de Trase-« mir; il se reposa des fatigues de ce monde péris-« sable ?, son corps est enseveli dans ce tombeau. « Qu'il vive avec le Christ dans l'éternité! Amen ».

Tournal a lu un S à la fin de la première ligne & traduit : *qui fuit depos.....*

M. Le Blant pense que cette inscription date de la fin du septième siècle.

1297

NARBONNE. — Fragment de plaque trouvé en 1878. Au musée, salle haute.

C REQVIES
IN PACE
INVS
IVI

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

[Hi]c requies[cit] in pace [Mart]inus ? [qui v]ivi t] .....

« Ici repose en paix Martinus ?, qui vécut ... ».

1298

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Fragment.

IN ACE BO
MORIE AN
VIXIT PLVS IE
ANNVS III O
5 SVB D · XVI
STAS

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

..... *in pace bo[nae me]mori(a)e An..... [qui] vixit plus me nus] annus LII; o[biit] sub d(ie) XVI [kal(endas) augus]tas.*

« Ici repose en paix, d'heureuse mémoire, An..., « qui vécut environ cinquante-deux ans; il mou-« rut seize jours avant les kalendes d'août ».

1299

NARBONNE. — Au musée, salle haute. Fragment irrégulier.

XXX OB
AB RES

Copie de M. LEBÈGUE.

..... *triginta (annis) ob(iit)* ..... *[nove]mb(res) ? [decembres ?), reg[num]* ? .....

« ..... âgé de trente ans, il mourut le ..... avant « les ..... de novembre ? (décembre ?), sous le « règne de ..... ».

Mentionnons en note quelques inscriptions, qui n'intéressent aucunement l'épigraphie latine, mais qu'on peut signaler aux recherches de la science & qui figurent dans nos recueils épigraphiques.

Perdue. Sur un bouclier.

PERFIN·CHE·VIVA
AMOR·DE·FEDE·TESORO
FIDELE

Rainouard (*Laporte*), p. 130 : « *Haec ex scuto vetustissimo & non ex lapidibus Narbonae* ». — Burmann, p. 47 ; ligne 1 : PEREIN. — *Id.* Romieu (*Laporte*), f° 15, n. 127. — G. Lafont, f° 382.

Le commentaire de Rainouard, qui du reste est vague, nous laisse ignorer si le bouclier où cette inscription était tracée venait de Narbonne. Nous la donnons parce qu'elle est intéressante ponr l'histoire des langues romanes.

Nous nous contentons de renvoyer aux paragraphes 205, 206, 207 du *Catalogue* de Tournal, consacrés à trois inscriptions hébraïques. Les inscriptions cataloguées aux numéros 206 & 207 ont été récemment découvertes & n'ont pour nous aucun intérêt. L'inscription 205, au contraire, figure dans nos recueils, notamment dans Garrigues (*Copie*), p. 9 ; Catel, *Hist.*, p. 111, & Pech, *Paris*, 9997, n. 3, & *ms. de Narbonne*. — On y trouve une autre inscription hébraïque, que Dumège a transportée au musée de Toulouse (non cataloguée). — Cf. aussi Paul Lafont, *Notice sur un ms. de la bibl. du musée*, p. 34. — Les juifs de Narbonne avaient obtenu de Charlemagne le droit d'occuper une partie de la cité, d'où ils furent chassés par Philippe le Bel.

Une inscription sur une timbale, d'origine orientale, conservée dans l'église de Saint-Pol, à Narbonne, a aussi attiré l'attention de nos épigraphistes. Garrigues (*Copie*), p. 47, l'a dessinée. Laporte, dans la copie qu'il a faite du ms. de Garrigues (*Bibl. de Toulouse*, t. 84, p. 47), ajoute cette note : « *Observavit illmus D. D. meus Rivensis episcopus tympanum istud Sarracenicum non esse, quod illi Mahumeticae impietatis sectatores, prohibente Alcorani superstitione nullibi delineabant, somniantes ubi figuram, ibi pariter & animam esse* ». — Des figures sont en effet gravées sur cette timbale. — Reinaud, membre de l'Institut, qui l'a vue dans Garrigues, a écrit en regard la traduction. — Cette timbale a été faite pour la musique militaire d'un émir qui paraît s'être appelé Kara-Boga & qui vivait du treizième au quinzième siècle, sous la domination des sultans Mamelouks.

INSCRIPTIONS DU ROUSSILLON

1300

Pezilla de la Rivière. — Marbre où l'on a gravé une croix avec un A & un Ω suspendus aux branches, sur un fragment d'inscription romaine. Quelques lettres de l'ancienne inscription sont encore apparentes. — Longueur, 1m19; hauteur, 1m05. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m30.

HICI FIL

XV CO

Copie de M. Brutails, qui a découvert cette inscription. (Cf. le xxviiie *Bulletin de la société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales.*) — Sacaze, *Revue du Comminges,* année 1866, 4me trimestre, sur la couverture; ligne 2 : XVI. (M. Sacaze a relu l'inscription.)

..... *Parth*[*ici fil*]*ius*) ..... [*trib*(*unicia*) *pot*(*estate*)] *XVI ?* ..... *co*(*n*)*s*(*ul*)] .....

« L'empereur (*ou* à l'empereur) Trajan Hadrien « Auguste, ... fils de Trajan triomphateur des « Parthes, ... dans la seizième ? année de sa » puissance tribunicienne, ... consul pour la « ..... fois ».

Entre la mention de la puissance tribunicienne & celle du consulat, figurait probablement le titre de *imperator* avec le chiffre II ou III.

La désignation *Parthici filius* s'applique certainement à l'empereur Hadrien. Il est donc facile de restituer les titres de cet empereur, plus ou moins détaillés. De quelle année date cette inscription ? On ne peut savoir. Le chiffre V pouvait être suivi de plusieurs unités. On ne peut donc pas lire avec certitude : « la seizième puissance tribunicienne », c'est-à-dire l'an 132.

1301

Il convient de mentionner ici une inscription découverte à Saint-André de Suréda (territoire de *Ruscino*) & relative à l'empereur Gordien. Nous l'avons donnée avec celles de Narbonne [1], pour ne pas la séparer des dédicaces faites aux empereurs par les *Decumani Narbonenses.*

[1] Cf. le numéro 16.

1302

Porche de l'église de Saint-Hippolyte, près de Rivesaltes. Découverte en 1847, au-dessous du maître-autel. Borne milliaire, surmontée d'un chapiteau roman. — Hauteur, 1m05; diamètre, 0m42.

FLAV
VAL
CONST
ANTINO
5 NOB
CAES

Copie de M. de Bonnefoy.

Il faut peut-être lire avec M. Sacaze, ligne 7, un M douteux : (M·P).

Puiggari, *Bull. de la société des Pyrénées-Orientales,* t. 7, p. 251. — De Gazanyola, *Observations sur l'inscription de Saint-Hippolyte.* — Cénac-Moncaut, *Hist. des peuples & des États pyrénéens,* 2me éd., 1860, t. 3, *add. & notes,* p. 525. — De Bonnefoy, *Epigr. roussillonnaise,* pp. 116 à 119, n. 138. — J. Sacaze, *I. A. P.*, n. 5.

Flav(*io*) *Val*(*erio*) *Constantino, nob*(*ilissimo*) *Caes*(*ari*). [*M*(*illia*) *p*(*assuum*) ...].

« A Flavius Valerius Constantin, très-noble « César. ..... milles ».

Le nombre des milles nous manque. M. Sacaze fait remarquer que si l'identification, très-probable, de Saint-Hippolyte avec *Combusta* est exacte, ce nombre devait être XIIII, depuis la station précédente *ad vicesimum* (la Palme).

Constance Chlore mourut le 25 juillet 305, & son fils aîné Constantin fut proclamé Auguste par ses troupes; mais Galère ne lui reconnut que le titre de César. En 307, Maximien Hercule lui décerna la dignité d'Auguste, que Galère ne lui accorda que l'année suivante (308).

L'inscription de Saint-Hippolyte date donc de 305 à 308. (Cf. Sacaze, *loc. cit.*)

1303

Théza (entre Elne & Perpignan). — Cippe en marbre rouge des Pyrénées, trouvé par M. de Saint-Malo; enlevé, il y a plus de cinquante ans, de la chapelle de Saint-Julien, près de Villeneuve

la Raho, & encastré dans le mur de l'église de Théza, à gauche du portail. Autel rectangulaire en marbre des Pyrénées avec base & couronnement, cassé à droite. — Hauteur totale, 0m48; hauteur du champ, 0m25; largeur totale, 0m40; largeur du champ, 0m35.

EVHANGELVS
SOC·XXXX SER
MERCVRIO
V·S LM

Copie de Barry & Lebègue.

Puiggari, *Publicateur*, 1832, n. 40. — Henry, *Guide en Roussillon*, p. 139. — *Bulletin monumental*, t. 22, pp. 52 & 396. — De Bonnefoy, *Epigr. roussillonnaise*, pp. 102 à 106, n. 121. — J. Sacaze, *I. A. P.*, n. 7.

Evhangelus, soc(iorum) quadragesimae ser(vus), Mercurio v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Evhangelus, esclave de la société pour la « perception de l'impôt du quarantième, au nom « d'une juste reconnaissance, a accompli son vœu « envers Mercure ».

M. de Bonnefoy fait remarquer (*loc. cit.*) que l'interprétation de cette inscription est due à Léon Rénier.

Evhangelus est mal écrit pour *Evangelus*. Il était attaché à un bureau de douane. Etait-il un agent de la compagnie & remplissait-il un office public? Etait-il simplement un serviteur des agents? L'inscription est trop brève pour nous permettre de décider.

Sur le service des douanes en Gaule, cf. Sacaze, *loc. cit.*

1304

Angostrina (bords de la Sègre, près de Montlouis). — Dans le cimetière. Autel en pierre orné d'une moulure dans le haut & dans le bas. — Hauteur, environ 1m; largeur, 0m43.

I·O·M
C·P·POLY
BIVS
VSLM

Copie de M. Sacaze : « Découverte par le chevalier de Basterot, en 1838, dans le cimetière du village ».

Henry, *Guide en Roussillon*, p. 225. — De Cazanyola, *Hist. du Roussillon*, p. 26. — Dumège, *Arch. pyrénéenne*, t. 3, p. 178. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, n. 317, pp. 301 & 302. — J. Sacaze, *I. A. P.*, n. 10.

I(ovi) O(ptimo) M(aximo), C. P(ompeius) Polybius, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« A Jupiter très-bon, très-grand, Caius Pom« peius Polybius, au nom d'une juste reconnais« sance a accompli son vœu ».

M. de Basterot avait cru voir : D·O·M. L'Y de POLYBIVS est douteux; il faut peut-être lire *Polibius*, ce qui serait une incorrection, mais non une anomalie. *Polybius* est un surnom d'origine grecque. Le nom commençant par un P est très-probablement *Pompeius*, *nomen* assez connu pour être écrit en abrégé.

1305

Saint-André de Suréda. — Derrière l'autel de l'église. Cippe de marbre blanc, avec un bas-relief représentant un coq? (très-effacé). — Hauteur, 1m36.

MERCVRIO
AVG
Q·VALERIVS
HERMETIO
L·D·D·D·

Copie de M. Espérandieu, d'après un estampage; *Bulletin épigraphique*, 6me année, n. 5, pp. 248, 249. — Cette inscription a été signalée par M. Angry, & reproduite & commentée par M. Brutails, *loc. cit.* — Elle avait déjà été copiée. Cf. *Codex Traiectinus, misc. 56, f. 116. Gallandius misit Graevio a. 1701, a Ragueto exscriptam.* (Communiqué par M. Hirschfeld à M. Sacaze.)

Mercurio Aug(usto), Q(uintus) Valerius Hermetio. L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

« A Mercure Auguste, Quintus Valerius Her« metio. Emplacement donné par un décret des « décurions ».

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur l'histoire de la religion romaine, & de raconter comment les divinités des pays conquis furent rattachées au culte de l'Empire & de l'empereur.

M. Espérandieu rapproche le *cognomen Hermetio* de la forme *Aermetio*, relevée en Afrique. (*C. I. L.*, t. 8, 7289.)

L'inscription d'*Evhangelus*, que nous donnons un peu plus haut, est également dédiée à Mercure.

1306

Amélie-les-Bains. — Lamelles de plomb trouvées, en juin 1845, dans la principale source thermale d'Amélie-les-Bains (source du *Gros Escaldador*), par M. A. Puiggari, chargé de la direction des fouilles & de la construction de l'hôpital militaire. On les a retirées d'une fente de la roche granitique qui sert de lit à la source. La partie supérieure de la fente par laquelle elles ont pu être introduites n'avait qu'un ou deux centimètres de largeur. M. Puiggari les a possédées de 1845 à 1849; elles ont été perdues ensuite. Il en avait gardé un *fac-simile*. Un autre a été envoyé à M. de Bonnefoy. J'ai calqué ce *fac-simile*, tout-à-fait conforme, du reste, aux copies précédemment publiées.

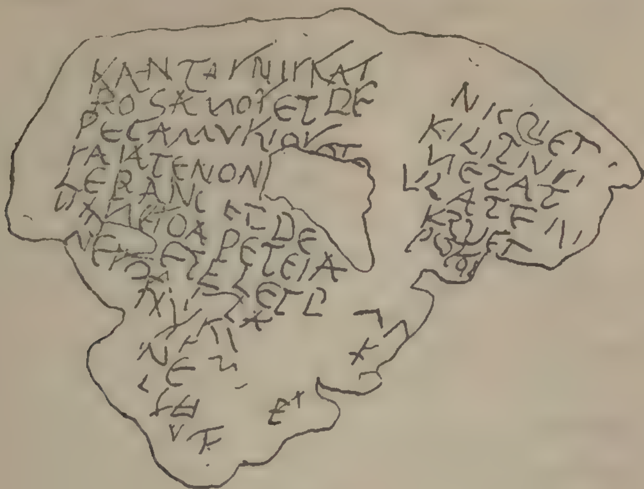
Il résulte de divers témoignages que M. Puiggari a copié très-scrupuleusement les inscriptions, mais il n'avait pas encore en épigraphie la compétence qu'il devait acquérir plus tard. Nous avons donc sous les yeux une copie minutieuse & sincère, mais les difficultés que la lecture de l'inscription pouvait présenter n'ont pas été examinées en détail.

Nous extrayons de deux lettres de l'auteur, citées par M. de Bonnefoy, les renseignements suivants :

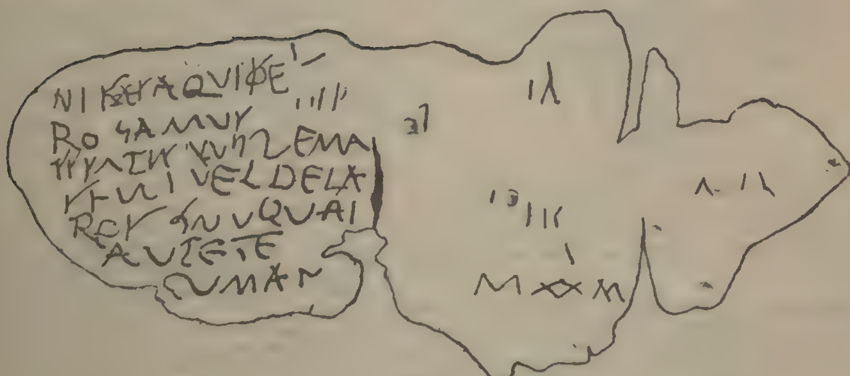
« Ces plombs ont été trouvés avec des médailles nimoises au type de Caius & de Lucius César, & des emporitaines ..... ».

« Il y a des plombs de diverses épaisseurs, de diverses formes. Les uns sont chargés d'écriture; les autres, au contraire, n'ont jamais renfermé que quelques lettres; enfin, il est certain qu'ils ne sont pas tous de la même main ..... Quant aux caractères, il semble qu'une main délicate, une main de femme, vient de les écrire avec la

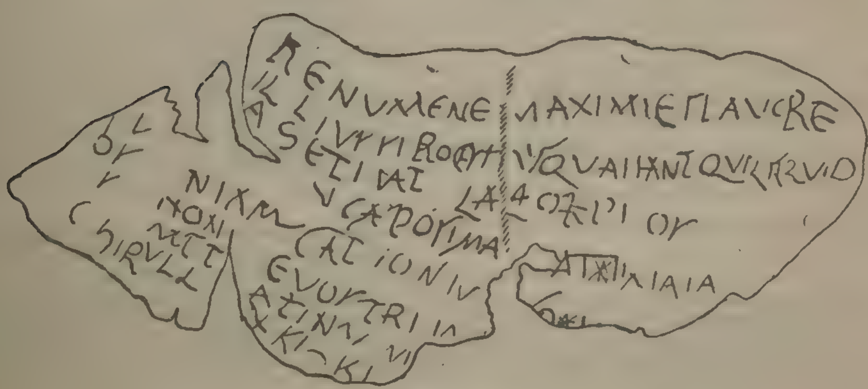
pointe d'une épingle. Les lignes suivent à peu près les contours irréguliers du morceau de plomb, qui, évidemment, n'a subi aucune préparation ..... On les a roulés sans craindre d'en altérer l'écriture ..... (Parfois) les caractères sont d'une finesse extrême & semblent défier les yeux les plus perçants. Ce n'est pas que le métal soit usé ; on dirait que ces caractères viennent d'être tracés, & l'on remarque très-bien, à l'extrêmité du sillon creusé par le style ou l'épingle dont on s'est servi, une petite agglomération de matière entraînée par l'instrument ».



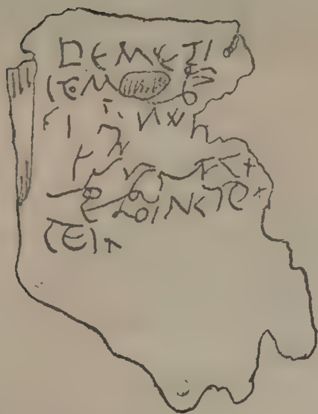
N° 1.



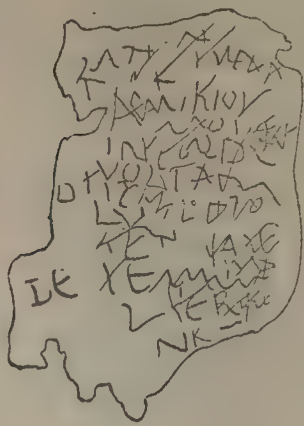
N° 2.



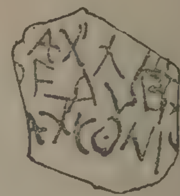
N° 3 (revers du n° 2).



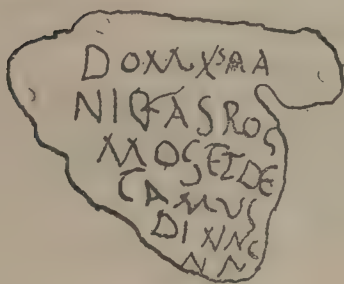
N° 4 (revers du n° 5).



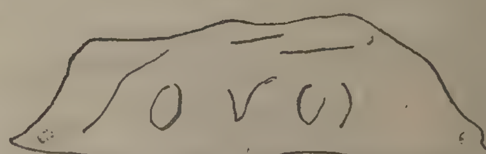
N° 5.



N° 6.



N° 7.



N° 8

Copié par M. Lebègue, sur l'exemplaire de M. de Bonnefoy.

Henry, *Revue archéologique*, numéro du 15 septembre 1847 (IVe année, 1re partie, p. 409), avec une planche très-exacte. — *Le Roussillonnais*, journal des Pyrénées-Orientales, numéro du 18 novembre 1847. — H. Monin, *Monuments des anciens idiomes gaulois*, p. 25. — Greppo, *Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine*, p. 294. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, n. 260. — J. Sacaze, *I. A. P.*, p. 29 & suiv.

Fragment n. 1 : *Kantas Niskas, rogamus et dep[r]ecamus vos et sanate .....*

« Kantae Niskae, nous vous prions & nous vous « supplions, & guérissez-nous ..... ».

Ce sens est à peu près certain.

Le barbarisme *devrecamus* est écrit pour *deprecamur*.

Cette lecture a son importance, car elle suffit à nous apprendre que nous ne sommes pas en présence d'un document grec, ibérien ou gaulois, mais d'une formule latine. On adressait des vœux aux divinités de ces sources thermales, les *Kantae Niskae*, pour obtenir la guérison de ses maladies.

Letronne avait donc tort de voir des lettres grecques dans ces inscriptions, & H. Monin se trompait plus gravement quand il y cherchait des formules gauloises. Mérimée se rapprochait de la vérité en pensant qu'il n'y avait que des lettres & des mots latins. Il supposait avec sagacité que ces lames de plomb avaient été jetées (ou déposées) dans la source comme *ex voto*, ou pour se rendre favorable la divinité de cette fontaine[1].

Les Grecs, les Romains, tous les peuples de l'antiquité ont honoré de cultes variés les sources, les eaux courantes & spécialement les eaux minérales. Il serait ici trop long d'approfondir cette intéressante question.

L'opinion de Mérimée était donc juste, mais il n'avait rien déchiffré. L'abbé Greppo a lu *deprecamur*. M. de Bonnefoy a copié exactement quelques mots, sans décider de leur sens & de leur provenance. J'ai expliqué, dans mon cours d'épigraphie, ce début de cette inscription, & cette explication a été donnée par M. J. Sacaze (*loc. cit.*).

Elle suffit donc à faire connaître & la langue employée & le sens général des formules consacrées aux *Kantai Niskai*.

Voici maintenant, sous toutes réserves, ce que je crois entrevoir ensuite. Peut-être quelque épigraphiste, ayant sous les yeux le document exact dont je me suis servi, sera-t-il plus heureux.

[1] Cf. de Bonnefoy, *op. cit.*, p. 44.

Au fragment n. 1, après *sanate*, je ne lis pas *nos*, mais *non*, qni doit commencer une autre phrase. *Lerano* est assez lisible; peut-être faut-il voir au-dessous, réunies par un long trait dans un coin du plomb, des lettres formant *Lixoneia*. En ce cas, on pourrait lire : *Non* ..... *Lerano et Lixoneia* ..... & supposer que le malade, qui s'adresse aux *Kantai Niskai*, raconte qu'il n'a pas été guéri par d'autres dieux, ou qu'il n'ira pas les consulter; mais cette hypothèse est très-incertaine.

Le fragment 8, qui, d'après M. Puiggari, faisait partie du fragment 1, quoique les caractères soient plus grands, peut signifier [*ro*]*go vos*.

Presque tous les épigraphistes ont pu expliquer le fragment 5, parce que, étant illisible, il ne s'oppose à aucune traduction. Je crois voir : *Kantas Niskas* ...*ecamus vos*, sans rien affirmer.

Le fragment n. 7 renferme peut-être les mots : *Dominas* ?? ..... *Niskas, rog*[*a*]*mos et de*[*pre*]*camus*. En ce cas, la forme *deprecamus* aurait été couramment employée pour *deprecamur*.

Je renonce à expliquer le fragment 4 (revers du n. 5) & le fragment 6, qui renfermait peut-être des noms propres.

Les inscriptions 2 & 3 ont été écrites sur les deux faces d'une même lame de plomb.

Il faut peut-être lire, n. 2 : *Niskas aquis* ..... *rogamus* ..... *vel de la* ..... *ante te sumam* ?. Cette lecture, malheureusement fort douteuse, confirmerait notre essai d'explication du premier fragment : l'invocation aux divinités des eaux aurait été accompagnée de certaines promesses; l'adorateur se serait engagé à les préférer à leurs rivales ou à d'autres remèdes.

L'inscription n. 3 paraît assez lisible, mais n'offre aucun sens. J'ai songé à lire : *numen* ..... *maxim*... & aussi : *genu* ..... *maxillis*, ce qui est fort différent & n'aboutit pas davantage; ligne 2, peut-être : *illius si* ... *ut quaerant* ??; ligne 4 : .....*cabo* semble être la première personne d'un futur; cette inscription contiendrait donc, comme les autres, certaines promesses.

Tout le reste me paraît trop hypothétique pour qu'il soit utile de donner, même sous toutes réserves, un essai de traduction.

Ces inscriptions sont d'écritures différentes; en roulant les morceaux de plomb qui les contenaient, on les a effacées en partie.

En outre, elles renfermaient des abréviations, des sigles, peut-être négligemment tracés. Il peut se faire aussi que le même morceau ait servi plusieurs fois, comme les petits cubes de l'oracle de Dodone. En ce cas, est-il possible de reconnaître ces surcharges sur une copie qui n'en aurait pas tenu compte? Nous ne possédons pas les originaux.

Il faut donc nous contenter du déchiffrement d'une seule ligne; les premiers mots du fragment n. 1 peuvent être considérés comme élucidés. Nous avons montré qu'ils nous éclairent suffisamment sur la nature des documents à examiner. Ce sont des prières aux *Kantai Niskai*, divinités de ces eaux, leur demandant la santé. Elles sont écrites en latin, en langue courante, & ne paraissent pas renfermer de formules mystérieuses ou magiques[1].

[1] Sur ces sortes de formules, cf. MARCELLI, *Viri illustris, de medicamentis empiricis ac rationabilibus liber ..... per Janum Cornarium medicum ..... item Claudii Galeni libri novem*, Bâle, 1536. — JACOB GRIMM und ADOLF PICTET, *Über die Marcellischen formeln*, Berlin, 1855. — De LONGUEMAR, *Bulletin de la soc. des antiquaires de l'Ouest*, 1er bulletin, 1858; & PICTET, 2me bulletin, 1859. — *Acad. des inscr. & belles-lettres, Comptes rendus des séances*, 1872, p. 132 & suiv.

1307

SAINT-NAZAIRE, aux environs de Perpignan. — Fragment brisé à droite & à gauche, trouvé en 1874 par M. Rigal, curé, & tiré des démolitions de la vieille église. — Hauteur, 0m29; largeur, 0m15.

I
RNE·LI
I·A·NI
NE·LI·VS
5 NVS
P·PI
MO

Copie de M. LEBÈGUE.

Ligne 1 : trace de jambage à droite; l. 3 : l'A n'est pas barré horizontalement, mais une ligne verticale est dessinée près de la base (disposition retrouvée à Moux & dans quelques inscriptions du troisième & du quatrième siècle). Les points paraissent gravés au hasard.

J. SACAZE, *I. A. P.*, n. 6. — B. ALART, *Bulletin de la société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1876, p. 602. — E. CARTAILLAC, *Nouvelles archéologiques*, 1877, p. 43.

[*D*(*is*) *M*(*anibus*) ... *Co*]*rneli*(*i*) ...*tiani*, ... [*Cor*]*nelius* ...*nus* ..... *p*(*atri*) ? *pi*[*entissi*]*mo*.

« Aux dieux Mânes de ... Cornelius ...tianus, « Cornelius ...nus a (érigé ce tombeau) à son « excellent père? ».

1308

CORNELLA DEL BERCOL. — Trouvée, en 1870, dans l'église de Cornella del Bercol. Transportée au musée de Perpignan par les soins de M. Sacaze. Cippe rectangulaire, coupé à la partie supérieure. — Hauteur, 0m62; largeur, 0m40.

LAELIVS
CANTABER

Copie de MM. SACAZE & LEBÈGUE.

ALART, *Bulletin de la société agricole, scientifique & littéraire des Pyrénées-Orientales*, 1872, p. 196.

Inscription peu distincte. Il faut peut-être voir un point entre l'L & l'A. Je crois que la quatrième lettre est un L. On a pensé, à tort il me semble, voir une lettre entre cet L & l'I suivant.

L. Aelius Cantaber.

« Lucius Aelius Cantaber ».

1309

THÉZA. — Bloc rectangulaire en marbre blanc, provenant de la chapelle de Saint-Julien & encastré dans le mur de l'église de Théza. Deux bonnets d'affranchis de chaque côté. Le champ est entouré d'un cadre. Inscription très-effacée. —

Hauteur, 0^m45; largeur, 0^m65; hauteur du champ, 0^m30; largeur, 0^m34.

D · M
RVSTICANIAE L
LIB · CO...
CXI ... SES ...
5 ...

Copie de M. Lebègue. Ligne 3 : peut-être CORAN...; l. 4 : CXI probable.

Puiggari, *Publicateur*, 1832, n. 40. — Henry, *Guide en Roussillon*, p. 130. — *Bulletin monum.*, t. 22, pp. 52 & 396. — De Bonnefoy, *Epigr. roussillonnaise*, pp. 106-107, n. 122. — J. Sacaze, *I. A. P.*, n. 8.

D(is) M(anibus) Rusticaniae, L. lib(ertae), Co...; [v(ixit) a(nnos)] ? C ? XI, [men]ses ? .....

« Aux dieux Mânes de Rusticania Corana ?, « affranchie de Lucius; elle vécut cent onze ans ? « ..... mois ..... ».

Ce chiffre de cent onze ans (sans compter les mois) est bien élevé. Au surplus, il n'est pas impossible. L'inscription est trop effacée pour que je puisse être certain de ma lecture[1].

POTERIES

1310

Saint-Génis. — Dans une propriété de M. Bosch. Sur une lampe de terre cuite.

PREPO

Puiggari, *Publicateur*, 1833, n. 8. — De Bonnefoy, *Epigr. roussillonnaise*, n. 234, p. 186.

1311

CN · AEL

1312

OF

Ces deux inscriptions ont été trouvées au territoire de Pontella, près de la tour des Vents, en 1835, à côté de substructions antiques. — Cf. le *Publicateur*, 1835, n. 49, & De Bonnefoy, *op. cit.*, pp. 147, 148, n. 179.

1313

FABRICIAE QVIETAE

1314

NIVALIS

1315

OCTAVI

Cf. De Bonnefoy, *op. cit.*, p. 320.

[1] Nous ne donnons que dans les notes les trois renseignements qui suivent :

1° On a trouvé près du Puig de Tallaferro, au-dessous de la tour de Madaloth, une dalle de pierre schisteuse, auprès de deux dalles plus étroites, devant les fondations d'une enceinte continue. Sur cette dalle, on lit les lettres suivantes :

VA · F · P P · M · I · V · S · C · L · I · E
EM

Copie de M. de Bonnefoy.

Cf. P. Puiggari, *Publicateur*, 1832, n. 42. — Henry, *Guide en Roussillon*, p. 25. — De Bonnefoy, *Épigraphie roussillonnaise*, n. 211. — J. Sacaze, *I. A. P.*, p. 31.

Les lettres sont légèrement penchées. Datent-elles de l'époque romaine ? Il est permis d'en douter. Nous n'essaierons pas de les traduire. L'interprétation, intéressante mais inadmissible, donnée par Puiggari a été transcrite par ses successeurs, qui, du reste, ne l'ont pas adoptée. Nous y renvoyons le lecteur.

2° On a longtemps attribué à Perpignan une inscription qu'on voit aujourd'hui au château de Corbera & qui vient de l'île d'Iviça : *L. Cornelius Longus*, &c.
Voyez, pour la bibliographie & pour le texte de cette inscription, De Bonnefoy, *op. cit.*, p. 40, — J. Sacaze, *I. A. P.*, p. 31, — & Hübner, *C. I. L.*, t, 2, 3663.

3° Nous donnons avec les documents trouvés à Carcassonne & aux environs l'inscription : *C. Pompeius Quartus*, &c., qui vient de Rennes-les-Bains, d'où elle a été transportée au musée de Perpignan.

ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE

1316

M. de Bonnefoy, *Épigr. roussillonnaise*, n. 238, pp. 208, 209, signale, à Arles, le monogramme du Christ : IX (l'I coupant le X). Ce monogramme, qui se rencontre au quatrième & au cinquième siècle, renferme les deux premières lettres du mot symbolique : Ἰχθὺς (Ἰησοῦς Χριστός).

On voit aussi le monogramme du Christ, entouré d'une couronne de laurier, sur un sarcophage qui aurait, suivant la tradition, renfermé les restes de l'empereur Constant, assassiné à Elne, en 350, par la faction de Magnence, & inhumé dans cette ville. Cf. De Bonnefoy, *op. cit.*, pp. 88 & 89, n. 111.

1317

Église de Saint-Féliu d'Amont. — Sur la table du maître-autel, inscriptions entourées de monogrammes & de croix.

IVLIA·SALAMON·ALBARICVS PbR

Copie de M. de Bonnefoy.

De Bonnefoy, *op. cit.*, p. 133, n. 162. — Camos, *Jardin de Maria*, p. 343. — Le Blant, *op. cit.*, t. 1, p. 185.

Julia, Salamon, Albaricus presbyter.

Série de noms propres; on entrevoit aussi : BERTO & d'autres noms effacés.

M. Edmont Le Blant (*loc. cit.*) pense que cette inscription est antérieure au huitième siècle. M. de Bonnefoy la croit plus moderne. — Ce sont des noms de pèlerins gravés sur le sanctuaire qu'ils visitaient. Ils peuvent donc appartenir à des époques très-différentes. Cf. de Bonnefoy, *op. cit., loc. cit.*, & n. 111, p. 88 & p. 320.

CARCASSONNE

1318

CARCASSONNE. — Borne milliaire avec base & renflement au sommet; trouvée à Ville-Sec, près de Marviès, canton d'Arzolles, arrondissement de Carcassonne. A Alairac, près Carcassonne. Stèle cylindrique. — Hauteur, 1m20; diamètre 0m26.

PRINCI
PI IVVEN
TVTIS M
NVMERIO
NUMERIA
NO NOBI
LISSIMO
CAESARI
N° M·P·I

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

Mercure de France, juin 1729. — VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 1730, t. 1, p. 613, & *Pr.*, p. 8, n. 33 (en 5 lignes ; ligne 5 : N·M·P·I. — MURATORI, 461, 5. — ORELLI, 1043. — MÉRIMÉE, *Voyage dans le midi de la France*, 1835, p. 437.

Principi iuventutis, M. Numerio Numeriano nobilissimo Caesari n(ostr)o. M(illia) p(assuum) I.

« Au prince de la jeunesse, Marcus Numerius « Numérien, notre très-noble César. Un mille ».

Cette inscription date de l'année 282 ou 283; Carus n'était pas encore parti pour l'Orient & n'avait pas encore donné à Numérien le titre d'empereur. Il n'est pas habituel de voir figurer en tête d'une inscription le titre de *princeps juventutis*. Ce titre est, du reste, un de ceux qui sont le plus souvent attribués par les inscriptions à Numérien.

INSCRIPTION MUNICIPALE

1319

Inscription trouvée à RIEUX-MÉRINVILLE, entre Narbonne & Carcassonne, & transportée au musée de Narbonne (salle haute). Bloc rectangulaire en marbre. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m75.

C·COMINIO·C·F
VOLT·BITVTIONI
PRAIT·C·I·C

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

TOURNAL, *Catal.*, 152. — HERZOG, *De Galliae Narb. praetoribus municipalibus*, Lips. 1862, pp. 5, 35 & suiv. — ID., *Gall. Narb.*, *Append.*, n. 266. — *C. I. L.*, t. 1, n. 1488, *in not.* — BARRY, *Hist. de Languedoc*, tome I, p. 130, note 2. — SACAZE, *I. A. P.*, p. 36.

C. Cominio, C. f(ilio), Volt(inia), Bitutioni, prait(ori) c(oloniae) I(uliae) C(arcasonis).

On peut lire aussi, à l'ablatif : *c(olonia) I(ulia) C(arcasone).*

« A Caius Cominius Bitutio, fils de Caius, de « la tribu *Voltinia*, préteur de la colonie *Iulia* « *Carcaso* ».

Le titre de préteur que nous rencontrons ici, & qui dut être plus tard remplacé par celui de duumvir, prouve que l'inscription est assez ancienne. Elle peut être républicaine, & en tous cas il est improbable qu'elle dépasse la fin du premier siècle après J.-C. L'orthographe du mot PRAIT est archaïque, mais on sait que ces archaïsmes ont été remis en honneur sous Claude. Le *cognomen Bitutio* prouve que ce personnage est d'origine gauloise & nous fournit une nouvelle présomption en faveur de l'antiquité de ce texte, car les *cognomina* gaulois deviennent très-rares dès le premier siècle après J.-C.

Cette inscription a été trouvée plus près de Carcassonne que de Narbonne; Carcassonne était une colonie latine[1]; la lecture *coloniae Iuliae Carcasonis* est donc presque certaine, quoique la désignation de cette colonie ne figure pas sur d'autres inscriptions. On avait voulu lire : *coloniae Iuliae Claudiae*, & rapporter l'inscription à Narbonne; mais cette lecture ne s'autorise d'aucun exemple &, du reste, une colonie n'est pas suffisamment désignée par les noms de *Iulia Claudia*. Enfin, Narbonne appartenait à la tribu *Papiria* & Carcassonne à la tribu *Voltinia*, qui est ici mentionnée. On a donc tout lieu de penser que Cominius fut préteur de la colonie latine *Iulia Carcaso*. Barry (*loc. cit.*) & Herzog ont adopté cette conclusion[2].

[1] HERZOG, p. 92, citant PLINE, III, 4 (5). Carcassonne figure seulement sous le nom de *Castellum* dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*. (L. RÉNIER, *Annales des antiquités de France*, 1850, n. 559.)

[2] Nous donnons en note une inscription relative à un soldat originaire de Carcassonne :

C·IVLIVS·C·F·VOL
CARC·NIGER·MI
LES·LEG·II·ANNOR
XXXXV·AER·XVII
H·S·E

Copie de WILMANNS, n. 1424.

STEINER, *I. Rh.*, 315. — HERZOG, 266 *a*. — HENZEN, 6841.

C. Iulius, C. f(ilius), Vol(tinia tribu), Carc(asone), Niger, miles leg(ionis) II, annor(um) XXXXV, aer(um) XVII, h(ic) s(itus) e(st).

INSCRIPTIONS PRIVÉES DÉDIÉES AUX DIEUX

1320

CARCASSONNE. — Inscription trouvée à un kilomètre de Moux, sur le chemin de Comigne, en face du château de Saint-Pierre (DUMÈGE). Transportée au musée de Carcassonne. Bloc rectangulaire. — Hauteur, 0m46; largeur, 0m48.

P·CORNELIVS
PHILEROS

LARRASONI
V·S·L·M

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

DUMÈGE, *Mémoires des ant. du Midi*, t. 4, pp. 140, 141. — HENZEN, 5893. — CÉNAC-MONCAUT, *Arch. Pyr.*, t. 2, pp. 239, 240. — ID., *Voy. arch. & hist.*, Paris, 1860, p. 617. — HERZOG, *App. epigr.*, n. 79. — J. SACAZE, *I. A. P.*, n. 2.

P. Cornelius Phileros, Larrasoni, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Publius Cornelius Phileros, à bon droit re« connaissant, a accompli le vœu qu'il avait fait « à Larraso ».

Le dieu Larraso nous est connu par une autre inscription que nous avons donnée plus haut[1].

1321

Bloc de marbre blanc trouvé en 1808 dans la fontaine de Comigne, sur les dernières pentes septentrionales du Mont-Alaric. Il était au fond de l'ancien bassin, avec des débris de poteries, de marbres & des monnaies romaines. Fragment brisé en deux parties; il appartient au docteur Huc, à Moux. — Hauteur, 0m195; largeur, 0m54; épaisseur, 0m21.

N I I I I P Ω N O
ΛΑΡΡΑCΩΝΙ
ΔΩΡΟΝ

Copie de J. SACAZE, *I. A. P.*, n. 4. — LEBÈGUE.

N[ιπτ]ρῶνο[ς] ? Λαρρασῶνι δῶρον.

« ..... Présent à Larraso ».

Le premier mot de cette inscription paraît être : Νιπτρῶν. Est-ce le nom, ou plutôt le sobriquet du donataire, qui aurait été le baigneur de cette source? Avons-nous seulement la fin d'une inscription assez longue, & le mot νιπτρῶν aurait-il une signification analogue à celle de νιπτρῆς, « vase à laver »? Je ne puis décider, d'autant plus que je ne suis pas sûr de ma restitution. Si cette dernière hypothèse est exacte, il faudrait traduire : « Un tel a offert tels ornements & telle partie du bassin, en présent à Larraso ».

[1] Cf. n. 148.

Les inscriptions à *Larraso* peuvent être rapportées soit à l'épigraphie de Narbonne, soit à celle de Carcassonne, car elles ont été trouvées aux limites des deux territoires. Nous avons donné avec les textes relatifs à Narbonne l'inscription rappelant que des *magistri pagi* ont fait édifier des chapelles à *Larraso*.

M. Julien Sacaze (*loc. cit.*) fait remarquer que le nom de la fontaine *Comigne*, où ce marbre a été trouvé, paraît dérivé de *Cominius*, nom de famille connu à Narbonne & à Carcassonne.

1322

A RENNES-LES-BAINS (dans l'église), puis à Perpignan, au musée. Cette inscription appartint, vers 1760, au seigneur du château du Vivier; elle devint la propriété de M. Barrot, puis de M. de Montagnas, qui en a fait présent au musée. Autel; bandeau au sommet & à la base. Branche de laurier gravée sur la face opposée à l'inscription. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m30.

C·POMPEIVS
QVARTVS
L·A·M·
SVO

Copie de MM. SACAZE & LEBÈGUE.

G. LAFONT, f° 370. — PIQUET, *Hist.*, p. 133. — VIGUIER, t. 1, p. 232. — BOUSQUET, t. 2, p. 215. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*, p. 36, n. 47. — J. SACAZE, *I. A. P.*, n. 13.

C. Pompeius Quartus, l(ibens) a(nimo), M(arti) Suo.

« Caius Pompeius Quartus, d'un cœur recon« naissant, au dieu Mars Suus ?? ».

Nous n'aurions pas osé hasarder cette traduction, que nous donnons du reste sous toutes réserves, si un examen attentif de la pierre ne nous avait pas prouvé que la première lettre de la troisième ligne était un L plutôt qu'un I. Le bas de cette lettre est détruit par une cassure, assez courte il est vrai; mais les barres horizontales de l'E de POMPEIVS sont très-courtes. *L(ibens) a(nimo)* devient alors vraisemblable. La traduction *M(arti) Suo*, étrange au premier abord, s'appuie sur de fortes analogies. Nous trouvons à Béziers une inscription que je n'hésite pas à lire, comme M. Noguier : MARTI SVO | P·POMPONIVS | PVDENS | L M. La traduction : *Marti s(olvit) v(otum)* est improbable; on trouve presque toujours *v(otum) s(olvit)*, & non *s(olvit) v(otum)*, puis, aussitôt après : *l(ibens) m(erito)*. Or, la première ligne de cette inscription est séparée de la dernière, non-seulement par toutes les lignes du texte, mais par un bas-relief représentant le dieu Mars.

Voici une autre inscription, également de Béziers, qui me paraît devoir être traduite de la même façon : M·COR·GE | NIALIS | M·SV. Les points qui séparent les mots de cette inscription sont très-nettement & très-profondément gravés.

Il n'y en a pas à la fin des lignes. S'il fallait traduire SV par *s(olvit) v(otum)*, il y aurait un point entre ces deux lettres.

Enfin on a trouvé une autre inscription commençant par « *Marti Suo* » à Saint-Bonnet, dans le Gard. (Cf. ALLMER, *Rev. épigr.*, n. 265.)

Suus est-il l'adjectif possessif, est-il une épithète gauloise ou ibérienne décernée au dieu Mars? L'emploi du possessif est invraisemblable, sans être impossible. Il me semble pourtant bien étrange que des adorateurs de Mars, à de grandes distances, aient eu l'idée de lui décerner ainsi un culte tout personnel. — Or les divinités qui portent un nom latin & un autre nom dérivé de la langue du pays surabondent. Nous connaissons, par exemple, un Apollon Belenus, un Esus; pourquoi un Mars *Sus* ou *Suus* nous paraîtrait-il inacceptable? Je renonce, du reste, à l'expliquer. On peut songer au sanglier des armées gauloises & au mot latin *sus;* mais cette hypothèse doit être rejetée, parce qu'il faudrait *sui* & que les dieux gaulois ou ibériques ne portent pas un nom dérivé du latin. Un mot venu du grec ὗς serait moins invraisemblable, car on trouve, avant la conquête romaine, quelques traces de l'influence grecque dans la mythologie gauloise. Mais ce dérivé serait, lui aussi, irrégulier, ce qui rend cette explication hasardeuse.

Je ne crois pas, en considérant la forme de l'autel, l'ornement qui en décore l'autre face, & en rapprochant cette inscription de celles de Béziers, qu'on puisse songer à une inscription funéraire de forme tout-à-fait insolite.

Nous avons donc à choisir, il me semble, entre *suus* pronom possessif & *Suus* ou *Sus* nom d'une divinité inconnue. Les usages constants de l'épigraphie gallo-romaine rendent cette seconde hypothèse de beaucoup la plus vraisemblable. Supposé qu'elle soit exacte, il serait téméraire de chercher l'origine de ce nom[1].

INSCRIPTION MARQUANT LES LIMITES D'UN TERRITOIRE OU D'UN DOMAINE?

1323

CONILLAC, près de Lézignan (à proximité de la voie romaine de Toulouse à Narbonne). — Conservée chez le docteur Huc, à Moux. Caractères très-frustes. Fragment irrégulier. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m40.

T·I·I·K NID
AGRI·CA
SIRIACI

Copie de M. LEBÈGUE.

Cette inscription, que M. Sacaze a vue avant moi, est très-étrange & pourtant ne paraît pas falsifiée. La forme de l'A est rare, sans être inusitée. Elle peut appartenir à une époque très-ancienne ou très-basse. L'inscription ne semble pas avoir perdu de lettres, car il y a un peu de marge à droite & à gauche. Est-elle romaine? je le crois, sans en être sûr. La seconde lettre pourrait, à la rigueur, être un L. Est-ce une pierre, très-grossièrement gravée, destinée à marquer les limites d'un *ager Casiriacus?* Signalons à la science ce petit problème, sans avoir la prétention de le résoudre.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

1324

RENNES-LES-BAINS. — Fragment de marbre, brisé à gauche.

L·CALPV
VOL·SENI
DE·SVA·PEC
C

Copie de M. Julien SACAZE.

SACAZE, *I. A. P.*, n. 14.

Au-dessus de la première ligne, on voit la partie inférieure de quelques lettres : (*Dis Manibus*).

[*Dis Manibus*], *L(ucius) Calpu[rnius], Vol(tinia tribu), Sen[ecio] ?, de sua pec(unia) [faciendum] c[uravit]*.

« Aux dieux Mânes, Lucius Calpurnius Senecio, « de la tribu *Voltinia*, a fait élever ce monument « à ses frais ».

1325

Inscription trouvée à ARAGON, près de Carcassonne. — A Toulouse, au musée. Marbre brisé à droite, bordé d'un double bandeau. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m40.

V·L·CORNELI...
SIBI·ET
RVTILIAE
EXORATAE

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

MAHUL, *Cartulaire*, I, 46. — ROSCHACH, *Catal. du musée de Toulouse*, n. 209.

V(ivus), L. Corneli[us] ....., sibi et Rutiliae Exoratae.

« Vivant, Lucius Cornelius ....., à lui-même & « à Rutilia Exorata ».

[1] Nous avons donné avec les inscriptions de Narbonne (n. 155) une inscription trouvée à Alet. Ce territoire paraît avoir appartenu à la *civitas Narbo*. Peut-être cependant a-t-il appartenu à *Carcaso*. (Cf. SACAZE, *I. A. P.*, n. 12.)

NSES — ESTAMPILLES — POTERIES

Au musée de CARCASSONNE.

Anses trouvées à La Combe, près Lastours, canton de Conques, arrondissement de Carcassonne :

1326

C COTTI

1327

I2ID

1328

MEN

Deux exemplaires.

1329

RABANO

ESTAMPILLES DIVERSES

1330

ΛΓOR

1331

IOV

Douteux

1332

LAIII

1333

MON

1334

▒ZOL

1335

TI

POTERIE ROUGE

1336

GNI

1337

LV̄

TOULOUSE

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTION DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE
INSCRIPTIONS PUBLIQUES

INSCRIPTION APPARTENANT A L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

1338

Pierre calcaire, de forme rectangulaire, découverte en octobre 1879 par M. Théodore de Sevin, aux environs de POUVOURVILLE (près de Vieille-Toulouse), non loin d'une fontaine coulant d'un tertre qui borde la route, dans un champ de M. de Ginesty, en contre-bas & au nord d'un plateau appelé *la Plaine*. M. de Sevin a signalé cette inscription à la Société archéologique du midi de la France pendant la séance du 6 juillet 1880. Chez M. Théodore de Sevin. Cette pierre ne contient que la moitié droite d'une inscription; l'autre moitié se trouvait sur une autre pierre pareille qui s'ajustait à celle-ci; la cassure paraît, d'ailleurs, ancienne; pas d'ornements; les lignes sont guidées par des traits de réglure. Les quatre dernières lignes étaient divisées en colonnes par des traits verticaux. Il semble que les O & les C aient été tracés avec un compas dont la pointe fixe aurait fait un petit creux au centre de ces lettres. Points triangulaires entre les mots. (Cf. SACAZE, *I. A. P.*, p. 48.) — Hauteur, 0m37; largeur, 0m65; épaisseur très-inégale : 0m15 à l'extrémité gauche, & 0m30 à la partie droite de la pierre. Hauteur des lettres : première ligne, 0m055; deuxième ligne, 0m043; troisième ligne, 0m032; les quatre dernières, 0m038.

FVFIO · COS
ƎDEM · BASIM · ET · SOLARI
ɪND · COIR ·
ɪS · CIRRAT · DIALLVS · ATTI · P · S
5 S SVRVS HILAR · FLAVI · M · S · L · C
IOR · L · L · S · L · C PHILODAM VOLVSI C · S
NVS · TREBI · LS PHI[illegible]DAR · CVRIATI · AP · S

Copie de M. DE SEVIN. — SACAZE. — ALLMER. — LEBÈGUE.

DE SEVIN, *Société archéologique du midi de la France, Bulletin*, 1880, p. 56, & *Mémoires*, t. 12, année 1881, pp. 177-186. (Il en a été fait un tirage à part, intitulé : *Une inscription de Vieille-Toulouse*, 10 pages in-4°.) — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1881, p. 247 & suiv. — DE RIVIÈRES, *Inscriptions & devises horaires*, dans le *Bulletin monumental*, 1881, p. 804. — SACAZE, *I. A. P.*, p. 48 & suiv.

[*P. Vatinio, Q.*] *Fufio co*(*n*)*s*(*ulibus*). [*Heisce ministris ? magistris ?*] ..... [*a*]*edem, basim et solari*(*um*) [*faci*]*und*(*a*) ? *coir*(*averunt*) ....[*i*]*us Cirrat*(*us*); .....[*iu*]*s Surus*; .....*ior, L*(*uciorum*), *s*(*ervus*), *l. c.*; .....*nus, Trebi*(*i*) *L*(*ucii*) *s*(*ervus*); *Diallus, Atti*(*i*) *P*(*ublii*) *s*(*ervus*); *Hilar*(*us*), *Flavi*(*i*) *M*(*arci*) *s*(*ervus*), *l. c.*; *Philodam*(*us*), *Volusi*(*i*) *C*(*aii*) *s*(*ervus*); *Ph*[*in*]*dar*(*us*) ? (*Ph*[*ei*]*dar*(*us*) ?), *Curiati*(*i*) *Ap*(*pii*) *s*(*ervus*).

« Publius Vatinius, Quintus Fufius étant con-« suls .... ce temple, cette base & ce cadran « solaire ? (cette terrasse ?) ont été construits ? « en l'honneur du dieu ? ....., par les soins des « ministres suivants : .....ius Cirratus; .....ius « Surus; .....ior, esclave de deux Lucius, ...; « .....nus, esclave de Lucius Trebius; Diallus, « esclave de Publius Attius; Hilarus, esclave de « Marcus Flavius, ...; Philodamus, esclave de « Caius Volusius; Phindarus (*pour* Pindarus, *ou* « Pheidarus), esclave d'Appius Curiatius ».

Cette inscription, datée par le consulat de Fufius (& par conséquent de Vatinius), est de 707 U. C. & de 47 avant J. C. Le dessin des caractères, les abréviations, les interversions des noms propres, la forme *coir* pour *curaverunt*, tout nous atteste qu'elle est vraiment très-ancienne & que c'est à cette époque qu'elle doit être rapportée.

Il est possible qu'un autre Fufius ait été consul sous Auguste. Une loi *Fufia Caninia* (*Institutes*, I, 7) paraît dater de cet empereur & peut avoir porté le nom d'un Fufius consul. Ce nom ne figure pas dans les Fastes, mais ils sont encore imparfaitement connus [1].

Quoi qu'il en soit, notre inscription doit être rapportée sans hésitation au consulat du collègue de Vatinius & à l'époque républicaine. C'est probablement la plus ancienne qui nous reste des inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise. M. Mommsen n'en cite que quatre de la Province qui lui paraissent un peu archaïques. (*C. I. L.*, t. I, n°s 1488 à 1490. — Cf. nos inscr., n. 879.) Et encore n'est-il pas sûr qu'elles soient antérieures à Auguste.

La formule qui remplissait probablement la seconde & la troisième ligne nous est suggérée par des inscriptions campaniennes. Capoue ne devint une colonie qu'en 695 U. C.; auparavant elle était dépourvue d'une administration municipale dirigée par des duumvirs ou des magistrats analogues. Toulouse n'en possédait pas davantage à l'époque de notre inscription; c'était une ville alliée, protégée par un *oppidum* romain. A Capoue, le soin d'édifier, de réparer les monuments ou les temples appartenait alors soit aux *magistri pagorum*, soit aux *magistri* & aux *ministri* de diverses confréries religieuses.

Il ne s'agit ici que d'une confrérie religieuse, analogue à celles que l'on rencontre à Capoue. Les esclaves qui en faisaient partie n'étaient certainement pas des *magistri pagorum*. Aucun d'eux ne porte de nom gaulois, & le culte qu'ils ont desservi était venu d'Italie dans la Narbonnaise réorganisée.

Les inscriptions de Capoue, qui rappellent exactement la nôtre, sont un peu antérieures (elles datent de 643 à 660 U. C., à l'exception cependant d'une inscription de 728).

L'une d'elles [1] porte, à la suite de douze noms, la formule suivante : *Heisce magistreis Venerus Joviae murum aedificandum coiraverunt*, & cette formule, avec de légères variantes, se retrouve souvent à Capoue [2].

En général, quand des hommes libres ou des affranchis administrent un culte, ils portent le titre de *magistri*, & quand ce sont des esclaves, celui de *ministri* [3]. Cette règle n'est pourtant pas sans exception, & une association composée d'hommes libres, d'affranchis & d'esclaves peut avoir eu des *magistri* [4].

Par conséquent, la formule qui figurait en tête de notre inscription portait très-probablement *ministris*, mais la leçon *magistris* n'est pas impossible.

Ils étaient ministres soit d'un culte laraire, & alors on peut supposer ensuite *larum*, soit plus probablement d'une divinité dont le nom reste inconnu.

Le mot *aedem* signifie un temple.

Le mot *solarium* désigne ou bien un cadran solaire, une clepsydre, une horloge quelconque, ou bien une terrasse exposée au soleil. Pline (VII, 60, 60) raconte que la plus ancienne horloge solaire établie à Rome était placée « *ad aedem Quirini* ». A Délos, j'ai trouvé les débris d'un cadran solaire parmi les ruines du temple de Zeus Kynthios & d'Athéné Kynthia. On sait que de pareils édicules étaient généralement construits sur l'emplacement des temples. Les exemples n'ont pas besoin d'être multipliés. Il est donc assez probable qu'il s'agissait ici d'une horloge; d'autant plus que, d'après cette hypothèse, la présence d'une base, *basis*, s'explique fort bien. Cette base aurait supporté l'horloge, qui pouvait être assez compliquée & réunir plusieurs appareils. Pour ne rappeler qu'un exemple bien connu, la tour d'Andronicus, à Athènes, était à la fois une clepsydre & un cadran.

Cependant une terrasse exposée au soleil pourrait aussi avoir appartenu à un temple, & cette hypothèse, elle aussi, est plausible.

Il faut lire ensuite *faciundum* (*faciendum*) ou *reficiundum*. Ces divers monuments ont été élevés ou réparés; cela importe peu.

Suivent les noms des administrateurs. Ils étaient inscrits sur trois colonnes; la colonne de gauche & la partie gauche de la colonne centrale manquent. Chaque colonne portait quatre noms. Il y avait douze noms, très-probablement six noms d'affranchis & six noms d'esclaves.

Il nous reste la fin de deux noms d'affranchis, celle de deux noms serviles & quatre noms serviles complets, qui n'offrent aucune difficulté [5]. Un seul est endommagé : *Ph..darus*. On peut lire *Pheidarus* pour *Pheidalus*, ou *Phindarus*, plus probable, pour *Pindarus*.

Deux lettres n'offrent pas un sens certain. On trouve l'abréviation *l. c.* à la suite de deux noms serviles. S'il s'agit d'un culte laraire, il faudrait peut-être lire *larum curator* ou *cultor*, car c'était spécialement aux esclaves que le soin des autels laraires était dévolu. S'il s'agit d'une autre divinité, il est invraisemblable que deux esclaves aient été les curateurs du temple, lorsque le collège renfermait en même temps des affranchis. On peut aussi proposer, sous toutes réserves, *loci custos*, gardien du lieu. Cette fonction con-

[1] Klein, *Fast. cons.*, p. 9, note 6. — Au lieu de *Fufia*, on a lu *Furia, Fusia, &c.*, mais la véritable leçon est *Fufia*. Cf. *Verhandlungen* du congrès de *Wurzbourg*, p. 127. — *Institutes de Gaius*, 6me éd. d'après l'*Apographum* de Studemund, par E. Dubois, p. 26, not. 115. — Huschke a adopté, en 1879, la leçon de Studemund. — Je dois ces recherches à l'obligeance de M. Henri Duméril.

[1] C. I. L., t. I, n. 565.

[2] Id., *ibid.*, n°s 566, 567, 568, 569, 570, 573. — Mommsen, *I. R. N.*, n°s 3561, 3562, 3563, 3564, 3569, 3559 & 3570.

[3] C. I. L., t. I, n. 570; t. 5, n. 3257; Gruter, 107, I. — Mommsen, *C. I. L.*, t. I, p. 159.

[4] C. I. L., n°s 1477 & 1478.

[5] C. I. L., t. I, n°s 570 & 602.

vient à des esclaves & pouvait être utile, surtout s'il fallait veiller à l'entretien d'une horloge à eau. Je n'ai pas rencontré cette expression dans le *Corpus*, mais on en trouve d'analogues : un *aedis custos*[1] synonyme d'*aedituus*, un *loci princeps*[2], un duumvir qui « *loca collegio magno larum & imaginum domini nostri Caesaris ..... fecit*[3] ».

Cependant, il est étrange que ces deux esclaves, s'ils remplissent la même fonction, ne soient pas mis à côté l'un de l'autre, en vedette, & que, tout au contraire, le nom de chacun d'eux soit suivi par deux autres noms d'esclaves, sans emploi déterminé. Si la même symétrie existait pour les noms d'affranchis, on peut proposer une autre hypothèse. Les affranchis portant les numéros 1 & 4 auraient été des *curatores*, chacun d'eux suivi de deux assesseurs, & les esclaves inscrits symétriquement aux mêmes places, des vice-curateurs, *loco curatoris*, inscrits également en tête de leurs assesseurs.

La multiplicité de nos hypothèses prouve que ce petit problème n'est pas résolu. Nous ignorons aussi le nom de la divinité du temple s'il n'est pas laraire. A cela près, on peut considérer cette intéressante inscription comme élucidée.

Ce travail a été fait surtout par M. de Sevin & discuté dans les séances de la Société archéologique, notamment par le regretté comte Bégouen. Il a été repris & complété par M. Allmer & par M. Sacaze.

INSCRIPTIONS RELATIVES AUX EMPEREURS

1339

Toulouse. — Trouvé aux Récollets, près de l'église Saint-Roch, territoire de *Feretra*, ancien cimetière. Inscription brisée en deux ou trois fragments. Perdue.

DIVO
FRA
IMP CAESAR
NIN

Copie de De Montégut. — Barry écrit : 1° DIVO | FR | IMP; 2° ESAR NIN.

De Montégut, *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions découverts à Toulouse vers la fin de l'année 1782*, dans les *Mém. de l'anc. Acad. de Toulouse*, t. 2, p. 29 & suiv. Communiquée par le chevalier Rivals.

Divo [*Vero Parth*(*ico*) *Max*(*imo*)] *fra*[*tri*] *im*(*p*)*eratoris* *Caesar*(*is*) *M*(*arci*) *Aureli*(*i*) *Anto*(*nin*)*i* *Aug*(*usti*), *&c.*

« Au dieu Lucius Vérus, parthique, trés-grand, « frère de l'empereur Marc Aurèle Antonin, Au- « guste, &c. ».

Barry (*Notes inéd.*) a rapproché, avec raison nous semble-t-il, ce texte d'une inscription du *Corpus*, t. 3, n. 1450.

La provenance de ce texte doit paraître suspecte, car le chevalier Rivals n'était pas très-difficile à tromper. Mais l'inscription est régulière, & comme Barry donne une copie différente, on peut tenir pour certain qu'il l'a vue.

1340 — 1341 — 1342

Baziège. — Colonne milliaire en granit, conservée dans une chapelle spéciale de l'église de Baziège; elle forme un cylindre dont le diamètre va en diminuant de la partie supérieure de la pierre à la partie inférieure. — Hauteur, 2ᵐ; circonférence supérieure, 1ᵐ35; circonférence inférieure, 1ᵐ25. — Cette colonne porte trois inscriptions, gravées à des époques successives. Plusieurs lettres sont effacées.

Sur un côté de la pierre :

D N
GALERIO
VALERIO
MAXIMIA
NO PIO F INVIC
▨SIM AVG CES
A M P XV

Au-dessus de la ligne 1 : traces d'un I; — l. 6 : CES presque effacé; — l. 7 : A presque effacé; — au-dessous de la ligne 7 : XV, en plus grands caractères, très-effacés.

Sur l'autre côté de la pierre :

1°

VERVS E
D · N
FLAVIVL
DALMAT
TIO NV
BIL CESP
XV

2°

P M TR
COS II P P PROC
COS RESTITVIT
V X

Première inscription, ligne 1 : le dernier E presque effacé; — l. 4 : T presque effacé; — l. 6 : traces probables d'un I après l'R.

Seconde inscription, ligne 1 : R presque effacé.

Entre les deux côtés inscrits de la pierre, à la

[1] Id., t. 3, n. 1158.
[2] Id., t. 3, n. 772.
[3] Id., t. 3, n. 4038.

hauteur des mots VALERIO & MAXIMIA, un peu en arrière, on lit : MC ou MG.

Ces inscriptions ont été lues plusieurs fois par M. Sacaze & moi; la dernière lecture est due à MM. Sacaze & Hirschfeld, grâce à la complaisance de M. Plante, curé de Baziège, qui a fait desceller & retourner la pierre.

Ces textes ont été édités par Dumège, *Monuments religieux des Volces Tectosages, &c.*, pp. 72 73, & *Planche typographique*, n. 3. — Id., *Archéologie pyrénéenne*, t. 1, p. 51.

Voici les lectures de Dumège (cf. Sacaze, *I. A. P.*, p. 60) :

: : B : D : : : :
D · N
FLA : : : : I : : : : I
DN : : : : : MV : : : R : :
FI : : : O : : : M : : AVG
BIL : : : : GER : : : :
: : : X : : : : : : : : : : :
SAI : : : P : : : I : : : : I : : :
COS : : P : : SI : : : P VII

Monuments religieux, p. 72.

: : : : : B D : : : : :
D N
FLA : : : : NI : : :
DV · MI : : : :
TIO M
BIL GER
: : : : : X : : : : : : : : : I
: : : : : : : I : : : : M : : : :
S : : : : : I : : : : : : I I
COS PSI

Planche typ., n. 3.

: : : : B D : : : :
D N
FLA : : : NI : : : :
DV · MI : : : : : :
TIO M
BIL GER
: : X : : : L : : I
: : : I : : : M : : : :
S : : : : : : I : : : I
COS PSI

Archéol. Pyrén., 1, p. 51.

D · N
GALERIO
VALERI : : : : :
MAXIM : : : : :
NOBI : : : OIIMVS
SI : : : MV CES
A M · P : : : : :
XV

Monuments religieux. p. 73.

D N
GALERIO
VALERI
MAXIMV
NOBIOIIM
SINMVCES
A M P X
XV

Planche typ., n. 3.

D N
GALERIO
VALERI....
MAXIM....
NOBI OI...IM
SIN MV CES
A M P X
XV

Archéol. Pyrén., 1, p. 51.

M. Julien Sacaze (*I. A. P.*, p. 63 & suiv.) a donné un *fac-simile* & un commentaire de ces inscriptions, avant d'avoir pris avec M. Hirschfeld la nouvelle copie que je dois à son obligeance. — M. l'abbé Plante, curé de Baziège, a écrit une *Notice historique sur la sainte pierre conservée dans l'église de Baziège* (mars, 1887).

PREMIER CÔTÉ DE LA PIERRE

D(omino) n(ostro) Galerio Valerio Maximiano pio f(elici) invic[ti]ssim(o) Aug(usto) C(a)esa(ri). M(illia) p(assuum) XV.

« A notre seigneur Galerius Valerius Maximia-« nus, pieux, heureux, très-invincible, Auguste, « César. Quinze mille pas ».

L'épithète *invictus* ou *invictissimus* précède généralement le titre *Augustus*, & peut être souvent considérée comme formant corps avec lui. Le titre *Caesar* occupe ici une place exceptionnelle; il figure habituellement avant *Augustus*. *C. Galerius Valerius Maximianus* devint Auguste, avec Constance Chlore, à partir de l'abdication de Dioclétien & de Maximien (1er mai 305). Il mourut en 311. Notre inscription a donc été gravée entre ces deux époques, peut-être en 306, date de la mort de Sévère, qui régnait en Occident.

L'I que je crois avoir lu en tête, le second chiffre XV, écrit en grands caractères au-dessous de la dernière ligne, & peut-être aussi les lettres MC ou MG encore visibles sur le côté, prouvent que la pierre milliaire portait auparavant une ou plusieurs inscriptions qui ont été effacées pour en mettre de nouvelles. Ces chiffres XV marquent la distance de Baziège (*Badera*) à Toulouse.

SECOND CÔTÉ DE LA PIERRE

Première inscription :

Verus f... ? (Verus e... ?) ...

D(omino) n(ostro) Flav(io) Iul(io) Dalmattio nubil(issimo) C(a)es(a)r(i). XV.

« Verus ... ».

« A notre seigneur Flavius Julius Dalmatius, « très-noble César. Quinze milles ».

La première ligne, sur laquelle on déchiffre un seul mot (probablement le *cognomen* Verus), appartenait sans doute à une autre inscription.

Il faut remarquer l'orthographe vicieuse des mots *Dalmattio* & *nubil(issimo)*.

Dalmace fut compris dans le partage que Constantin le Grand fit de ses Etats, en 335, entre ses trois fils & ses deux neveux. Après la mort de Constantin, le 22 mars 337, Dalmace fut tué sans avoir eu le temps de régner.

Le département de Dalmace se composait de la Thrace, de la Macédoine & de l'Illyrie. On connaît une autre borne milliaire qui lui est dédiée en Gaule (à Saillan, Drôme)[1].

Seconde inscription :

....., p(ontifex) m(aximus), tr(ibunicia) [p(otestate) .....], co(n)s(ul) iterum, p(ater) p(atriae) proc-co(n)s(ul) restituit. VX.

« ....., souverain pontife, dans la ..... année de « puissance tribunicienne, deux fois consul, père

[1] Wilmanns, 1072.

« de la patrie, proconsul, a réparé cette route. « Quinze milles ».

Proccos a été écrit par erreur pour *procos*, & *VX* pour *XV*. On rencontre assez souvent des chiffres ainsi disposés, surtout en Espagne. Peut-être le nombre, mis à l'envers, était-il placé pour être lu dans le sens du point d'arrivée.

Cette inscription, un peu antérieure à celle de Dalmace, qui l'a effacée en partie, ne peut être classée. Le nom de l'empereur manque, & la mention de deux consulats n'est pas suffisante pour le désigner.

Pour tous ces commentaires, cf. l'excellent livre de M. Julien Sacaze (*I. A. P.*, p. 63 & suiv.).

1343

Colonne milliaire trouvée à Villenouvelle; fit d'abord partie de la collection de l'Académie des sciences de Toulouse; déposée ensuite au musée de Toulouse (dans le jardin du cloître). Le sommet de cette colonne est brisé. — Hauteur : $1^{m}19$ au dessus du sol, & environ $0^{m}50$ en terre; $1^{m}15$ de circonférence. Hauteur des lettres de la première ligne, $0^{m}10$.

D N
IS
FLAVIO ▨AI
CONSTAN
TINO NO
BICAES
CTXVIIII

Ligne 1 : le D encore distinct; l'N douteux; — l. 2 : deux lettres presque effacées, qui peuvent avoir appartenu à une inscription antérieure; — l. 7, *in fine* : un S très-douteux; les chiffres qui précèdent sont peu distincts.

Copie de M. Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. — Sacaze, *I. A. P.*, 68, 69. — Dumège, *Monuments religieux*, p. 68.

Dumège ajoute une ligne à la fin de l'inscription : LIBERTATI, & il en invente une seconde, « gravée », dit-il, « au revers de la précédente ». La voici : LIBERTATI | RES. FAV. DEORVM | MERCES. R...N....TIS | PACIFICVM | AVGVRIVM | PRINCIPIS | N | FAVSTAE FILII. — M. Sacaze (*loc. cit.*) a fait justice de cette falsification.

D(omino) n(ostro) Flavio [V]al(erio) Constantino, nobi(lissimo) Caes(ari). (A) c(ivitate) T(olosa) XVIIII.

« A notre seigneur Flavius Valerius Constantin, « très-noble César. Dix-neuf milles de Toulouse ».

Si la seconde ligne appartient à notre inscription, il faut lire peut-être *Caesari*. Ce mot est, en effet, quelquefois répété. A la fin de la dernière ligne, il me semble entrevoir un S, abréviation probable de *semis*. Cette borne aurait donc été placée à dix-neuf milles & demi de Toulouse. Elle était voisine de la station *ad vicesimum*. (Cf. Sacaze, *loc. cit.*)

Le nom *Val(erius)* pouvant être déchiffré, c'est Constantin le Grand & non Constantin II qui est mentionné. Constantin devint César à la mort de Constance Chlore, le 25 juillet 306; il fut quelquefois appelé Auguste à partir de cette date, surtout depuis 307; mais ce titre ne lui fut régulièrement donné qu'en 308. Notre inscription est donc comprise entre ces deux dates. Elle remonte plus probablement à 306 ou à 307 qu'à 308.

1344 — 1345

Colonne milliaire trouvée dans les environs de Villenouvelle; fit d'abord partie de la collection de l'Académie des sciences de Toulouse; déposée ensuite au musée de Toulouse (dans le jardin du cloître). — Hauteur : $0^{m}80$ au-dessus du sol, & environ $0^{m}50$ en terre; $1^{m}03$ de circonférence; le sommet un peu plus large.

Première inscription :

IMP
CAES FLA
VAL CONS
TANTINO N
OB C DIVI CO
NSTNI PII
AVC FILIO
XVIIII

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. — Copie de M. Sacaze, *I. A. P.*, p. 67. — Dumège, *Monuments religieux*, p. 69.

Imp(eratori) Caes(ari) Fla(vio) Val(erio) Constantino, nob(ilissimo) C(aesari) divi Const(a)n(t)i(i) pii Aug(usti) filio. XVIIII.

« A l'empereur César Flavius Valerius Cons-« tantin, très-noble César, fils du dieu Constance, « pieux, auguste. Dix-neuf milles ».

La date de cette inscription est comprise entre le 25 juillet 306 & le courant de l'année 308. (Cf. l'inscr. précédente.)

Seconde inscription, sur la face opposée :

I
FL
E
▨▨▨▨
P
SI
▨▨▨▨
▨▨▨▨

Copie de M. Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer. — Sacaze, *I. A. P.*, p. 68.

Les lettres de cette inscription sont bien effacées. — Ligne 1 : on peut voir, au lieu d'un I, un D; — l. 2 : la seconde lettre est peut-être un E; — l. 5 : la partie inferieure du P est douteuse.

Si notre lecture est bonne, cette inscription désigne un Flavius (Constance Chlore ?).

1346 — 1347 — 1348

Borne milliaire conservée à Aiguesvives, dans l'église. — Hauteur, $1^{m}85$; circonférence (au mi-

lieu de la pierre), 1m42. Cette borne est un peu moins large à la base qu'au sommet. — Les trois inscriptions se trouvent à la suite l'une de l'autre.

IMP CAES
VAL
STANTINO
FELICI
AVG

DDDNNN
FL VALENTI
NIANO ET FL
THEODOSIO
ET FL ARCADIO
BONO REIPVB
GENTOS
DN
MAINI
MAXI ET
FL·VCTORI

Ligne 0 : traces de lettres, peut-être un M; — l. 7 : le premier D presque effacé ; — l. 15 : MAI écrit pour MAG ?; — l. 17 : peut-être un S à la fin.

Copie de MM. Sacaze & Hirschfeld. — Lebègue.

Dumège, *Monuments religieux*, p. 75, & *Planche typographique*, n. 4; les deux leçons offrent des variantes :

I : : : :	I : : : : : : : : : :
VA : : : :	VAL : : : : : : :
: : : ANTI : : O	: : : : : : ANTI : : : : O
NO DM N : : M : : :	DMNN : : : : : : : :
VALENTI	VALENTI
NIANO ET FLA	NIANO ET FLA
THEODOSO	THEODOSO
ET FLAB GALLO	ET FLAB GALLO
BONO REIPVB	BONO REIPVB
GENTOS : : : :	GENTOS F
N : : : : : : :	: : : : : N : : : : : : MII
	: : TVT XIMI ET

Première inscription :

Imp(eratori) Caes(ari) [*Flavio*] *Val(erio)* [*Con*]*stantino*, [*pio*], *felici*, [*invicto*], *Aug(usto)*, [*p(ontifici) m(aximo)* ?] .....

« A l'empereur César Flavius Valerius Cons-
« tantin, pieux, heureux, invaincu, Auguste,
« souverain pontife ?, ... ».

Cette inscription se rapporte à Constantin le Grand. On n'y voit pas figurer le titre de *maximus*, qu'il prit en 315. Il portait régulièrement, depuis 308, celui d'Auguste, qui lui fut quelquefois attribué un peu auparavant, mais d'une façon exceptionnelle.

Cette inscription date donc très-probablement de 308 à 315.

Deuxième inscription :

D(ominis) n(ostris) (tribus) Fl(avio) Valentiniano et Fl(avio) Theodosio et Fl(avio) Arcadio, bono reipub(licae) gen(i)tos (genitis) .....

« A nos trois maîtres : Flavius Valentinien &
« Flavius Théodose & Flavius Arcadius, nés pour
« le bonheur de l'Etat ..... ».

Cette inscription a été gravée de 383, époque de l'élévation d'Arcadius, à 392, date de la mort de Valentinien II.

Troisième inscription :

D(ominis) n(ostris) Ma(g)n(o) ?? Maxi(mo) et Fl(avio) V(i)ctori s[emper augustis ??] .....

« A nos maîtres : Magnus Maximus & Flavius
« Victor, toujours augustes, ... ».

Sous toutes réserves. L'inscription est incomplète, effacée, incorrecte, & elle appartient à une époque où les formules variaient beaucoup.

Ligne 1 : la suite semblant prouver qu'il s'agit de deux empereurs, D N, pour D D N N, est fautif. Peut-être cependant n'a-t-on songé ici à décerner le titre de *dominus* qu'au seul Maxime, quoiqu'il ait associé son fils à l'empire. — Ligne 2 : il faut supposer qu'un I est gravé pour un G; c'est possible, vu la basse époque de l'inscription. Je ne pense pas qu'on puisse restituer : *mai(estati)*, *&c.*; il n'y a pas assez de place pour cette formule.

Magni aurait été écrit pour *Magno*, à moins qu'on ne lise : *Dominis nostris magnis*, & en ce cas Maximus ne porterait qu'un seul nom. — On peut supposer aussi une inscription au génitif, ce qui est difficile à justifier, & lire : ..... *d(omini) n(ostri) Ma[g]ni Maxi(mi), et Fl(avii) V(i)ctoris* ...

Quoi qu'il en soit, cette inscription paraît se rapporter à Magnus Maximus & à Flavius Victor, qui furent empereurs de 387 à 388.

L'examen de toutes ces bornes milliaires[1] a été élucidé par M. Julien Sacaze (*I. A. P., loc. cit.*, & copies inédites).

1349 — 1350 — 1351

Débris d'inscriptions où le nom d'un empereur a peut-être figuré.

Environs de Toulouse. — Ruines d'un amphithéâtre, au delà de Saint-Cyprien.

1° Fragment de plaque de marbre gris & blanc, trouvé en 1877 par M. de Naurois; aujourd'hui dans le cabinet de M. de Sevin. — Longueur, 0m22. Très-beaux caractères hauts : le premier de 0m12, les deux autres de 0m10.

TIB·

2° Fragment en marbre gris, ayant appartenu à une autre inscription. Même provenance.

M·

3° Fragment, en marbre blanc, d'une troisième inscription. Même provenance. — Hauteur, 0m08;

[1] Muratori, 262, 6, place dans le diocèse de Toulouse une borne milliaire qui appartient aux environs de Fréjus. Cf. Orelli, 1094.

largeur, 0^m10. Très-belles lettres datant du haut empire.

1 1

F A

Copie de M. Lebègue.

Th. de Sevin, *L'Amphithéâtre de Toulouse* 9 pages in-4° & 4 planches, tirage à part d'une notice publiée dans les *Mémoires de la Soc. arch. du midi de la France,* t. XI, année 1878, pp. 343-352.

Le premier fragment porte le prénom TIB (*Tiberius* ou *Tiberio*); vu la grande beauté des caractères, cette inscription fut peut-être consacrée à un empereur. — On ne lit, sur les deux autres fragments, que des lettres sans intérêt.

CHAPITRE II

FONCTIONS SUPÉRIEURES — MUNICIPALES — ÉPITAPHES

FONCTIONS ÉQUESTRES

1352

TOULOUSE. — Inscription trouvée au confluent du Touch (à 2 kil. au N.-O. de Toulouse), sous le dallage de l'église Saint-Michel. Retirée en 1762 par l'abbé Audibert, vicaire de Verfeil, parmi d'autres marbres sans inscriptions. A Toulouse, au musée. Marbre brisé à droite & bordé d'un double bandeau. — Hauteur totale, 0m70; hauteur du champ, 0m60; largeur, 0m45.

SEX · IV
FABRV
STATVAS
SEX · IVLIVS

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

AUDIBERT, *Dissertation sur les origines de Toulouse*, 1764. — DUPUY, *Recherches sur l'histoire de Toulouse*, manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse, p. 84. — DUMÈGE, *Description du musée des antiques de Toulouse*, n. 416. — CÉNAC-MONCAUT, *Voyage archéologique & historique*, p. 618. — ROSCHACH, *Catal.*, n. 18. — HERZOG, *Append.*, n. 278.

Sex(tus) Iu[lius ....., praefectus ?] fabru[m] ..... statuas ..... Sex(tus) Iulius .....

« Sextus Julius ....., préfet des ouvriers ?, a « érigé ? des statues ..... Sextus Julius ».

Il s'agit ici de statues érigées soit par Sextus Julius, soit à Sextus Julius. Dans la seconde hypothèse, il faudrait mettre l'inscription au datif. Comme il est question de plusieurs statues, la première hypothèse est la plus vraisemblable. Il est probable que ce personnage fut préfet des ouvriers, mais l'inscription est trop mutilée pour qu'il soit permis de se prononcer avec certitude.

FONCTIONS RELIGIEUSES

1353

VIEILLE-TOULOUSE. — Inscription découverte dans une vigne, vers la fin de 1782, & communiquée par le chevalier Rivalz à M. de Montégut. Perdue.

Q · ATILIVS · M · F ·
SACERD · DIV ·
XIT · AN

DE MONTÉGUT, *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions découverts à Toulouse vers la fin de l'année 1782*, dans les *Mémoires de l'ancienne académie de Toulouse*, t. 2, p. 27.

Q. Atilius, M. f(ilius), ... sacerd(os) ..... [vi]xit an[nos] .....

« Quintus Atilius ....., fils de Marcus, prêtre de « ...... Il a vécu ..... ans ».

De Montégut expliquait, ligne 2 : *sacerdos div(i) [Augusti ?]*. — Ce personnage, de condition libre, mais qui ne paraît pas avoir rempli de fonctions importantes puisque notre inscription n'en mentionne aucune, ne peut appartenir aux confréries sénatoriales qui célébraient le culte public des empereurs divinisés. Etait-ce un prêtre provin-

cial ou municipal, consacré au culte d'un empereur ou des empereurs? On trouve souvent des *flamines divorum Augustorum* & des *flamines* d'un empereur mort, mais cet honneur était décerné à des personnages qui avaient rempli des fonctions équestres ou municipales; pourquoi ne les aurait-on pas mentionnées? En outre, on rencontre souvent dans les cités de province des *flamines* préposés au culte de souverains défunts, & très-rarement des *sacerdotes*. Ce dernier titre est plus usité pour les femmes. — Cependant, le culte des empereurs vivants, & même celui des empereurs morts, s'organisa comme on sait, dans l'empire romain avec une certaine liberté & revêtit des formes variées. Cela nous empêche de repousser absolument l'hypothèse proposée. On peut avoir élevé à la mémoire d'un empereur un temple ou un autel desservi par un *sacerdos*, du reste obscur. — Il peut se faire aussi que l'inscription soit incomplète ou mal copiée. Quoiqu'elle provienne du chevalier Rivalz, il est probable qu'elle n'est pas fausse, puisque de Montégut l'a vue. Ce dernier était un témoin très-honnête, mais insuffisamment éclairé, car on ne savait pas beaucoup d'épigraphie au commencement de ce siècle. Nous aurons à nous prononcer sur l'authenticité de quelques autres inscriptions qui ont passé par les mêmes mains & qui sont également perdues.

FONCTIONS MUNICIPALES

1354

Toulouse. — Inscription trouvée, en 1782, à l'extrémité du faubourg & de l'ancien cimetière des Récollets (Saint-Michel). Acquis par le chevalier Rivalz. Au musée. Marbre rectangulaire, brisé à droite & en bas. Traces de clou à l'extrémité gauche. — Hauteur, 0m31; largeur, 0m48.

F · VOLT
QVAESTOR · AD
IIII · VIR · SIBI · ET

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

De Montégut, *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions romaines découverts à Toulouse vers la fin de l'année 1782*. (*Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. 2, p. 14, 17.) — Rivalz, *Différents morceaux antiques que l'on voit à Toulouse chez M. Rivalz, professeur à l'académie royale des arts*, pl. 5. — Dumège, *Description du musée des antiques de Toulouse*, p. 171). — Cénac-Moncaut, *Voy. arch. & hist.*, 1860, p. 619. — Roschach, *Catal.*, n. 16 *a*. — Herzog, *Append.*, n. 268.

.... *f(ilius), Volt(inia tribu)*, ... *quaestor ad* ..... *quattuorvir, sibi et* .....

« Un tel, fils de ......, de la tribu Voltinienne, « questeur ......, quattuorvir, a érigé ce monu- « ment pour lui & ...... ».

L'inscription étant très-bien gravée, il est probable qu'il faut lire, ligne 2, *quaestor ad* ..... & non : *quaestor, aed[ilis]*. Notre personnage aurait donc été questeur délégué à un service municipal qui ne peut être deviné, puis, probablement, édile, puis quattuorvir. En tous cas, il a franchi tous les degrés des fonctions municipales[1].

[1] Nous donnons en note l'inscription suivante, récemment découverte à Toulouse par M. de Sevin :

Fragment en pierre de Carcassonne. — Longueur, 0m75; hauteur, 0m20.

VRBIS BIS FVNCTVS
FASCES SECVNDI

Deux traits, à droite & à gauche, encadrent ces lignes & montrent qu'elles sont complètes.

Cf. *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, 16 juin 1885, p. 38; communication de M. de Sevin. — Mowat, *Bullet. épigr.*, t. 6, p. 46.

On pourrait croire soit à un préfet du prétoire devenu ensuite consul, soit à un magistrat municipal arrivé aux honneurs quinquennaux. — La forme inusitée de cette inscription, la façon dont elle est encadrée & espacée, me portent à croire qu'elle ne date pas de l'époque romaine.

INSCRIPTIONS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

1355

Toulouse. — Trouvée en 1776, par M. de Corbon, auprès de la chapelle Saint-Roch, à l'extrémité du faubourg Saint-Michel. Au musée. Marbre un peu brisé au sommet & à droite. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m30.

CVPIIVS · TOLOSANI
FIL · TOLOSANO PATR CORN
DOMESTICAE MATR
IVLIAE · GRAPHIDI
5 SORORI ·
SIBI · ET · SVIS · POSTE ...
QVE · EORV ...

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

De Montégut, *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, pp. 90, 91, & *Mém. de l'acad. de Toulouse*, 1782, t. 1, p. 100 (d'après une brochure de l'abbé Mage, 1781). L'abbé Mage faisait remarquer que cette inscription était un des rares textes latins qui eussent été découverts à Toulouse, & révoquait en doute la provenance d'antiquités romaines (une statue tronquée, deux fragments de bas-reliefs, un morceau d'entablement & deux colonnes) que MM. Lucas & Rivalz disent avoir été trouvés à Toulouse, dans le lit de la Garonne. — Dumège, *Ant. mus. Toulouse*, n. 420. — Cénac-Moncaut, *Voyage archéol. & histor.*, p. 619. — Roschach, *Catal.*, n. 116 *b*. — Herzog, *Append.*, n. 271.

Roschach, ligne 4 : IVLIAE — Herzog, l. 1 : C·IVLIVS.

Cupitus, Tolosani fil(ius), Tolosano patri, Corn(eliae) Domesticae, matri, [I]uliae Graphidi, sorori, sibi et suis, poste[ris]que eoru[m].

« Cupitus, fils de Tolosanus, à son père Tolo-« sanus, à Cornelia Domestica, sa mère, à Julia « Graphis, sa sœur, à lui & aux siens & à leur « postérité ».

1356

Toulouse. — Au musée. Petite plaque de marbre, incomplète à l'angle inférieur gauche.

D M
M · I · LVPVS
PHOEBION
ILIO

Une palme entre le D & l'M.

Copie de M. Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Rev. épigr.*, n. 182.

D(iis) M(anibus). M. I(ulius) Lupus Phoebioni [f]ilio.

« Aux dieux Mânes. Marcus Julius Lupus à « Phoebio, son fils ».

1357

Toulouse. — Trouvée à Seysses-Tolosane. Collection Dumège, puis collection Barry. Perdue. Fragment, brisé à droite & à gauche. Marbre de Saint-Béat. — Hauteur, 0m26; épaisseur, 0m25.

LIGVR
ITINO
LE · PRI

Copie de Barry (*Notes inéd.*).

Dumège, *Notice sur les monuments antiques découverts dans les départements de l'Hérault, du Tarn & de la Haute-Garonne*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, 1850, t. 2, p. 53.

Ligne 1 : la dernière lettre, suivant Barry, est probablement un R; — ligne 2 : la première lettre est probablement un N; cependant Barry indique ailleurs que c'est un I & non un fragment d'N; il paraît avoir hésité.

..... *Ligur[io Fro]ntino ? .....le Pri.....*

« A ..... Ligurius Frontinus ? .....le Pri..... ».

Peut-être faut-il lire autre chose : *Quintinus* par exemple, ou un *cognomen* terminé en *itinus*.

1358

Toulouse. — Trouvée au cimetière des Récollets, près la chapelle Saint-Roch, de 1783 à 1785, à côté de l'inscription chrétienne de *Martolus*. Perdue.

D · M ·
PRIMIGENIO
I · C ·
P · M · I

De Montégut, *Mémoires de l'acad. de Toulouse*, t. 3, p. 295. — Dumège, *Archéol. Pyrén.*, t. 3, p. 429.

D(is) M(anibus), Primigenio; I(ulius) C ?..... p(oni) m(onumentum) i(ussit).

« Aux dieux Mânes, à Primigenius; Julius C..... « a fait ériger ce tombeau ».

Cette inscription, un peu étrange, peut avoir été mal copiée. *I* pour *Iulius* se rencontre, mais, si le second mot était un *cognomen*, il n'a guère pu être mis en abrégé, & il faut supposer qu'il a été effacé. *P(oni) m(onumentum) i(ussit)* peut, à la rigueur, être accepté.

1359

Toulouse. — Découverte au cimetière des Récollets, près de l'église Saint-Roch. Perdue.

. . . MVS . .
. . . NI · F . .
. . . ABINA . . .
. . . VI . . . . .

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulouse de 1783 à 1785*, dans les *Mémoires de l'acad. de Toulouse*, t. 3, p. 295.

.....mus .....ni f(ilius), ... [S]abina .....

« ....., fils de ....., Sabina ..... ».

1360

Toulouse. — Trouvée aux Récollets, près de l'église Saint-Roch. Perdue.

VMANVS
VO

De Montégut, *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions découverts à Toulouse vers la fin de l'année 1782*, dans les *Mém. de l'acad. de Toulouse*, série 1, t. 2, part. 2, p. 35.

De Montégut fait remarquer la beauté des caractères, beaucoup plus anciens que ceux des inscriptions chrétiennes trouvées à la même place. Il propose de lire *decumanus;* cela est possible, mais l'inscription est trop mutilée pour qu'on puisse tenter une restitution.

1361

Toulouse. — Trouvée en 1863 à Toulouse, dans la prairie des Filtres, sur la rive gauche de la Garonne. Au musée. Marbre brisé. A la partie supérieure, on voit la trace des pieds d'une sta-

tue. — Hauteur, 0m57; hauteur du champ, 0m40; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m10.

C · MONIMENTV
H · N · S ❦ N · H · H

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Roschach, *Catal.*, n. 15.

..... [*ho*]*c monimentu*[*m*] *h*(*eredem*) *n*(*on*) *s*(*equitur*) *n*(*eque*) *h*(*eredem*) *h*(*eredis*).

« ..... ce monument ne passe ni à l'héritier, ni « à l'héritier de l'héritier[1] ».

[1] Herzog, *op. cit.*, a signalé quelques noms de personnages morts à l'étranger, mais probablement nés à Toulouse. Cf. les nos 271, 273, 274, 275, 276. — Nous trouvons à Narbonne le *cognomen Tolosanus*, qui désigne probablement Toulouse ou Tolosa en Espagne. Cf. nos inscr., n. 117. — Barry, *Notes inéd.*, a lu dans un manuscrit dont il n'indique pas la provenance l'inscription suivante, trouvée à Aix : SEPVLTVRAE | POMPEIO LE | VOL SILVANO | TOLOSSENSI; inscription douteuse, en tout cas mal copiée, puisqu'il faut lire, ligne 2 : L · F.

A Barcelone, on trouve également la mention [*domo*] ? *Tolosa*, désignant Tolosa ou Toulouse. Cf. Hübner, n. 4557.

En revanche, il faut attribuer à l'Espagne, à cause de la mention de la tribu *Galeria*, l'inscription dédiée « *M. Clodio M. f. Gal. Flacco* », donnée par Gruter, 392, 4, où les premiers éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* voyaient la mention de Toulouse. (Édit. 1730, *Preuves*, p. 11, n. 56; — 2me éd., t. 1, p. 615.)

CHAPITRE III

MOSAIQUE AVEC INSCRIPTION — INSCRIPTIONS SUR MÉTAUX CACHETS EN BRONZE — BRIQUES LAMPES — VAISSELLE EN TERRE CUITE

MOSAIQUE AVEC INSCRIPTION

1362

SAINT-RUSTICE. — Au musée. Grande mosaïque à huit teintes représentant des divinités marines, découverte en 1833 par MM. Jules Soulages & Escudier; donnée au musée de Toulouse par M. Soulages. L'angle d'une de ces mosaïques est à Paris, à la Bibliothèque nationale.

Cette mosaïque pavait une salle qui s'ouvrait au levant & qui formait un parallélogramme d'environ 13 mètres de long sur 2m67 de large, du moins s'il faut accorder quelque confiance aux dessins de Dumège. Trois niches circulaires étaient ouvertes de chaque côté; elles avaient à l'entrée 2m78, & leur profondeur était de 1m46. Les murs qui divisaient les niches avaient 1m17 d'épaisseur.

MORCEAUX DE LA MOSAIQUE :

Une femme écartant des roseaux; l'inscription est à côté :

ΑΡΕΘΟΥΣΑ

Un bras paraissant soutenir le médaillon dans lequel Aréthuse est représentée. L'inscription porte :

ΣΙΚΙ
ΛΙΩ
ΤΗΣ

Sur un autre morceau conservé à gauche, on voyait ce mot :

ΓΕΝ
ΙΟΣ

Au delà, deux nymphes portées par des monstres marins. Celui qui supporte la première ressemble à un lion; l'autre à un cheval. La seconde nymphe porte un casque. On lit, au-dessus de leur tête :

ΛΕΥΚΑΣ ΞΑΝΤΙΠΠΗ

Au-dessus, draperie soutenue par deux génies ailés. Au milieu, tête colossale de l'Océan.

Dans la seconde niche, figure une nymphe. Son nom est inscrit au-dessus de sa tête. Sa main gauche s'appuie sur une urne. Elle tient un miroir de la main droite :

ΠΑΝΟΠΕΑ

Elle est assise sur un triton, au-dessus duquel on lit :

ΒΟΡΙΟΣ

Dans la niche suivante, femme assise sur un triton. Les noms de ces personnages sont aussi inscrits au-dessus de leur tête :

ΘΕΤΙΣ ΤΡΙΤΩΝ

(Cette partie de la mosaïque a été transportée à la Bibliothèque nationale.)

Figure de néréide à gauche ; elle est portée sur un triton qui sonne de la trompe & qui poursuit un monstre avec un trident. Voici les noms de la néréide & du triton :

ΔΩΤΩ ΝΥΝΦΟ
ΓΕΝΗΣ

La seconde niche du même côté représente Ino, Palémon & Glaucus. Les noms sont inscrits au-dessus des têtes :

ΙΝΩ ΠΑΛΕΜΩΝ ΓΛΑΥΚΟΣ

Nous donnons cette description d'après Dumège, en corrigeant deux fautes qui ont été relevées plus tard : Ξαντίππη au lieu de Ξαντιππε ; Πανόπεια au lieu Πανοπηα. Sur les débris, malheureusement très-mutilés, que le musée conserve, on ne lit plus que :

ΓΛΑΥΚΟϹ ΠΑΛϾΜΩΝ ΙΝΩ

& :

ΔΩΤΩ ΝΥΝΦΟ
ΓϾΝΗϹ

On a trouvé en outre au même endroit dix chambres, une salle carrée en mosaïque avec panneaux ornés de figures d'animaux, un bassin de marbre, des conduits en terre cuite, un réservoir en plomb. Les murs extérieurs avaient 1m 19 d'épaisseur.

DUMÈGE, *Mém. de l'acad. des sciences de Toulouse*, 1837, 2me part., p. 33. — ROSCHACH, *Catal.*, n. 20. — Cf. GOEDCHENS, *Glaukos der Meer Gott.*

Nous n'avons pas à insister sur les scènes, très-faciles à interpréter qui figuraient sur cette mosaïque. Nous renvoyons à nos auteurs. Les inscriptions se traduisent ainsi :

Ἀρέθουσα, « la nymphe Aréthuse ».

Γένιος Σικιλιωτής, « un génie sicilien ». (Γένιος est un latinisme ; Σικιλιωτής est mis pour Σικελιωτής.) — Nous voudrions savoir si ces deux mots doivent être lus ensemble, & nous regrettons que, en ce moment, l'inscription ne soit pas visible.

Λευκάς, Ξαντίππη, « Leucas, Xantippe », deux noms de nymphe.

Πανόπεα, « la nymphe Panopée » (ailleurs Πανόπεια).

Βόριος, « Borios ».

Θέτις, τρίτων, « Thétis, un triton ».

Δωτώ, Νυνφογενής, « la nymphe Doto, Nymphogène ». (Peut-être faut-il lire : τρίτων Νυμφογενής.)

Ἰνώ, Παλέμων, Γλαῦκος, « Ino, Glaucus & (leur fils) Palémon ».

Cette mosaïque paraît dater du troisième siècle

INSCRIPTIONS SUR MÉTAUX

1363 — 1364 — 1365

CAUBIAC (20 kil. de Toulouse). — Sept vases d'argent trouvés en mai 1785, dans un champ appartenant à M. Cornac. Perdue. Pour la description de ces vases & des figurines qui les ornaient, cf. DE MONTÉGUT, *Mém. de l'acad. de Toulouse*, t. 3, pp. 2-18.

Un de ces vases, le n. 3, était de dimensions considérables ; il pesait « neuf marcs ». Il représentait une bacchanale & portait une inscription ponctuée, ainsi copiée par De Montégut :

ΣIF·P·VL⌐

Le vase n. 4 était une patère (bas-reliefs : têtes d'hommes & animaux courant). Elle portait, suivant De Montégut, les caractères suivants :

TAHAZ8⅃

Le vase n. 7, en forme de cuvette, haut de 4 à 5 pouces sur 10 pouces de diamètre, « pesait trois marcs, mais il était brisé & avait dû en peser environ sept ». Au fond, un médaillon représentait le groupe connu de Vénus, Cupidon & Priape.

Au-dessus de cette cuvette, des caractères ponctués formaient l'inscription :

EVCRĀ·FLP·IIII$^{C}_{X}$

que De Montégut traduit : *Eucrates filius, pondo quadringenta denariorum*. Il a fait une faute évidente en traduisant FL par *filius*. Peut-être faut-il lire : *Flavii Eucratis*.

De Montégut remarque avec raison que tous ces vases paraissent appartenir au culte de Bacchus.

1366

Vase en plomb acheté chez un marchand d'antiquités par M. de Sevin. Ce vase a la forme d'une amphore terminée en pointe, mais il ne porte qu'une anse. La partie supérieure de la panse est godronnée. Deux bas-reliefs sur la panse, représentant l'un Harpocrate, l'autre Isis-Hygie. Inscription de deux lignes : la première au bas du goulot, séparée en deux par l'anse ; la seconde au-dessous de la partie godronnée de la panse, séparée en quatre parties : 1° par la tête de la déesse, 2° par la partie inférieure de l'anse, 3° par la tête du dieu. Chez M. de Sevin. — Hauteur totale du vase, 0m072 ; largeur du goulot, 0m016 ; hauteur du goulot, 0m02 ; largeur maximum de la panse, 0m025.

EX OFF CINA
L· OC TAVI AD·CAL

Ligne 1 : les deux F liés ; — l. 2 : les trois dernières lettres liées ; elles paraissent avoir été dessinées avec du plomb fondu ; le reste de l'inscription a dû être, au contraire, moulé avec le vase.

Copie de MM. LEBÈGUE & DE SEVIN.

LEBÈGUE, *Inscription sur un vase en plomb.* (*Bull. épigr. de la Gaule*, 4me année, n. 1, p. 17.)

Ex off(i)cina L. Octavi(i), ad cal(iginem).

« Appartenant à l'officine de Lucius Octavius, « pour guérir les obscurcissements de la vue ».

Un antiquaire avait déposé dans l'intérieur de ce vase une explication, incorrecte du reste, de l'inscription. Il lisait : « *Ex orcina* ». Le mar-

chand qui avait acheté ce vase en ignorait la valeur & l'a vendu à vil prix. La façon dont les lettres & les bas-reliefs sont dessinés, le fait qu'à l'époque où ce vase aurait pu être falsifié on n'aurait pas su imaginer ni une inscription ni surtout des représentations archéologiques aussi correctes, ne me laissent aucun doute sur l'authenticité du monument.

Lucius Octavius possédait une officine de collyres. Ces collyres n'avaient pas la forme de bâtons découpés dans de la pâte sur laquelle les oculistes marquaient des empreintes; ils étaient conservés dans des vases qui portaient probablement tous la formule : « *Ex officina L. Octavii* ». Octavius ajoutait ensuite sur chacun d'eux le nom de la maladie que le remède contenu était censé guérir.

CACHETS DE BRONZE

Tous ces cachets appartiennent au musée de Toulouse. Beaucoup d'entre eux proviennent de la collection Barry. Je les ai copiés pour la première fois[1].

1367

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

IИIJIMƎA

Aemiliani.

1368

Cachet de bronze, anneau (brisé) & plaque. Inscription en relief.

ИƧ · A · O

Q(uinti) ? *A.....*

1369

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

IDIƧƎ ꟼO

ITИVЯOꟻ

Op(us) Aesidi(i) (Aegidii) Fortunati.

La troisième lettre du second mot ressemble à un *s;* c'est peut-être un *g* que l'on a voulu graver.

1370

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque en forme de croissant.

IDIИИA T

ƎИOIIATIV

T(iti) Annidi(i) Vitalionis.

Les quatre dernières lettres sont peu distinctes.

[1] D'autres ont été rapportés d'Italie par CLARAC; ils n'ont pas été catalogués & on ne peut déterminer l'origine de chacun d'eux, ni répondre de toutes les authenticités. — Nous donnons la copie & la traduction de ces marques sans commentaires. Si on veut étudier des auteurs spéciaux, on fera bien de consulter d'abord la liste que donne CAMILLE JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. 1, p. 493.

1371

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

Ɔ · IИOTИA

ƧITИƎƆƧЯ

Antoni(i) Cr(e)scentis.

1372

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ƧVЯOƆƎЯA ꟼ

ƎATIVA · IJƎOƆ

P(ublius) Arecorus, Coeli(ae) Avitae.

« Publius Arecorus, (successeur de ?) Coelia « Avita ».

1373

Cachet de bronze, anneau portant le dessin d'une palme & plaque. Inscription en relief.

IƧIMƎTЯA

JIƧꟻMJAV

Artemisi(us). Val(erius), M(arci) f(ilius), Sil(o) ?.

1374

Cachet de bronze, anneau & plaque. L'anneau est brisé. Inscription en relief.

NƎAW

IIƎVИ

M(arci) Aten..... N(umerii) ? *Vale[r]i(i)* ?.

Inscription très-douteuse, presque désespérée.

1375

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

IJIVA · J

IЯƎV

L(ucii) Avili(i) Veri.

1376

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

I N O L Г V A · C
I N · I F · V H

C(aii) Au..oni(i) Rufini.

On ne peut suppléer *Autronii* à la première ligne. Il faut lire, à la seconde ligne, *Rufini*, malgré les points qui séparent ce mot.

1377

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief. Sur la plaque :

I A I Æ · I A B · N

ROSCHACH, *Catal.*, p. 191.

Sur l'anneau :

E B · N

N(umerii) Bai..... Euriali[s].

1378

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Palme sur l'anneau. Inscription en relief.

C · M

1379

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

D C L

ROSCHACH, *Catal.*, p. 192 : D C V.

La troisième lettre est peu distincte.

1380

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en creux.

I N A M O R
N I N R V P L A C
S I R O T C A

A la fin de l'inscription, une petite palmette.

Calpurnin(i) Romani, actoris.

Actor peut-être un *cognomen*, mais il est plus probable qu'il a ici le sens d'« intendant ».

1381

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

I N A I C Y L A C

ROSCHACH, *Catal.*, p. 191.

Calyciani.

Sur le chaton, un marteau & la lettre I (?). Ces deux représentations sont un peu douteuses.

1382

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

D · F I C

1383

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

E G Φ L C Φ I T
Φ S V L L E M

Ti(berius) Cl(audius) Gemellu.

1384

Cachet de bronze, anneau & plaque. Une palme sur l'anneau. Inscription en relief

. F N N C

1385

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief. Sur la plaque :

I L E O C L
I N I P S I R C

DE MONTÉGUT, *Mém. de l'Acad. des sciences de Toulouse*, t. 3, p. 279, & pl. 23, n. 1. — ROSCHACH, *Catal.*, p. 191.

L(ucii) Coeli(i) Crispini.

Sur le chaton :

C C C

« Trois cents ».

Le chaton aurait servi à marquer chaque trois-centième brique. (Cf. DE MONTÉGUT, *loc. cit.*)

1386

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

I C R E D N O C

Sur l'anneau, en plus petits caractères :

C O N

Conderci.

1387

Plaque de bronze. Inscription en relief. Une palme à la fin de la seconde ligne.

N R O C
P A P E

Corn(elii) Epap.....

1388

Cachet de bronze, anneau & plaque. Couronne sur l'anneau. Inscription en relief. Etoile à la fin de la seconde ligne.

C·CORNELI
SECVNDI

C(aii) Corneli(i) Secundi.

1389

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

LCS · PPL

L(ucii) C(u)s(pii) P(u)p(i)l(li) ?.

Peut-être faut-il lire le nom de deux personnages distincts.

1390

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

DIF. D
D

1391

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

M' EPIDI
PRIMVLI

M(anii) Epidi(i) Primuli.

1392

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief, très lisible.

EVTYCHI
SITLAOD·S

Eutychis. Doaltis ?.

1393

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

C·FAVON · HYAE

C(aii) Favoni(i) Hylae.

1394

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

FIDELIS
D·P·F·V·L

Fidelis .....

Peut-être, en supposant que des lettres ont été interverties (ce qui n'est pas sans exemple), faut-il lire : *Decimi Pompeii ? Fidelis; Lucii Valerii ? Fidelis.*

1395

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

TFLAVICHA
RITONIS

T(iti) Flavi(i) Charitonis.

1396

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

GNOMONI

Gnomoni.

1397

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

GNOMONI

Comme l'inscription précédente.

1398

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

C·HAERENTI
SEVERIANI

C(aii) Haerenti(i) Severiani.

Sur le chaton :

V D

1399

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

IVI · OFC·

Of(ficina) C(aii) Iul(ii) ?.

Sur le chaton, un caducée, & une inscription en relief :

M·HERENNI

M(arci) Herenni(i).

La première inscription donne le nom du fabricant, & la seconde, celui de l'ouvrier.

1400

Cachet de bronze, anneau & plaque. Le chaton est brisé. La plaque a la forme d'une semelle de soulier. Inscription en creux.

D IVL RO

D(ecimi) Iul(ii) Ro(mani).

1401

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque ayant la forme d'un dauphin. Inscription en relief.

C·IVLIO
VER
ECV

Sous les deux dernières lettres du mot *Iuli,* une sorte d'amphore.

Roschach, *Catal.*, p. 191.

C(aio) Iulio Verecu(ndo).

1402

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief. Petit vase dessiné à la fin de la première ligne.

S·IVLI
S I

Iuli(i) S.....? (deux fois).

1403

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Vase gravé en creux sur la plaque. Inscription en relief.

L·LAE·TRO

L(ucii) Lae(lii) ? Tro(phimi) ?.

1404

Cachet de bronze, anneau & plaque. Une palme sur l'anneau. Inscription en relief.

M·LART
EVTY·

M(arci) Lart(ii) Euty(chi) ?.

1405

Cachet de bronze en forme d'*S*, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief. Feuilles dessinées entre les lettres.

A·
M· I·

1406

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

C·M·V

1407

Plaque de bronze en forme d'*S*. Inscription en relief.

M·M·COMMVNI

M(arco) M(ario) ? Communi.

1408

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

C·M
EROTI

C(aio) M(ario) ? Eroti.

1409

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

Q·MARI
HELIODORI

Roschach, *Catal.*, p. 191.

Q(uinti) Mari(i) Heliodori.

1410

Cachet de bronze, anneau brisé & plaque. Inscription en relief.

P·MARTANI

P(ublii) Mart(ii) ? Ana..... ? (Martiniani ?)

1411

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

L·MINDI
EVPHEMI

L(ucii) Mindi(i) Euphemi.

1412

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ISIMVN·Q
NVI·IRPA

Q(uinti) Numisi(i), Iun(ii) Apri.

1413

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief. Il semble que des vases aient été dessinés à la seconde ligne.

IVATCO M
ITSVI

M(arci) Octavi(i) Iusti.

Sur le chaton, inscription en relief :

IOM

Même traduction. En disposant ainsi la première lettre de chacun de ses noms, le possesseur de ce cachet s'est donné les mêmes initiales que ***Jupiter Optimus Maximus***. Il devait en être fier.

1414

Cachet de bronze, anneau & plaque. Œnochoé en relief sur l'anneau. Inscription en relief.

IMIXAM ·ILO ·L

L(ucii) Oli(i) ? Maximi.

1415

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

O · P · M

1416

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

PAB

On peut supposer un *cognomen* seul commençant par ces trois lettres, ou les trois noms d'une personne, le gentilice étant désigné par la seconde lettre. Il est vrai qu'elles ne sont pas séparées par des points.

1417

Cachet de bronze, anneau & plaque. Vase en relief sur la plaque. Inscription en relief.

ITORHPM L

1418

Cachet de bronze, anneau & plaque. Palme sur le chaton. Inscription en relief.

ITEIVQ
PAP D

D(ecimi) Pap(irii) ? Quieti.

1419

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

IMVTSOP
INITSVAF

Postumi, Faustini.

1420

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

CORPIREV
· INAIELV

Veri Proculeiani.

1421

Cachet de bronze, anneau & plaque. L'anneau est brisé. Inscriptions en relief.

TNVO·M
ITAILPM

M(arci) Qu(i)nt(ii) ?, Ma(nii) ? Pl(inii) ? Ati.....? (Italici ?).

1422

Cachet de bronze, anneau & plaque. Le cachet a la forme d'un croissant. Inscription en creux.

SRA

La seconde lettre est douteuse.

1423

Cachet de bronze. Deux anneaux soudés ensemble. Inscription gravée en creux.

D'un côté :

ISER·CIC

De l'autre :

NOT·IN

Ligne 1 : à la fin, on peut lire un T au lieu d'un I.

1424

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ƎAIЯBVЯ
ƎAИIMЯIꟻ

Rubriae Firminae.

1425

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

T
ƧVI Ƨ

Ligne 2 : entre l'S & l'I, amphore renversée.

T(iti) S..... Ius(ti).

1426

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ITTIƆAƧ

Sagitti.

1427

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ƎMƎ⅃A
ƧƎMЯI

1428

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque.

I⅃IVЯƎƧ·ꟼ
IHꟼYЯƆ

P(ublii) Servili(i) Cryphi.

1429

Cachet de bronze, anneau & plaque. L'anneau est brisé. Inscription en relief.

Ƨ·T·M

1430

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque.

ИAƆVA·T⅃
ƧИONOЯꟻ

L(ucii) T..... Augan..... — Frontonis.

1431

Cachet de bronze, anneau & plaque. Le chaton porte une palme. Inscription en relief.

AITNƎЯƎT
TIƆI⅃Ǝꟻ.ƧƎ
⅃·Ɔ·D·ƧITA

A la fin de la première ligne, marque représentant un poisson. — A la fin de la seconde ligne, représentation d'un arbre. — Une couronne termine la troisième ligne.

Terentiae ? felicitatis ? .....

Formule étrange, ou, plus probablement, arrangement de noms propres simulant une formule. — Peut-être que cette inscription est chrétienne.

1432

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

IBƎЯT M
IƆITƎЯƆ

Sur le chaton de l'anneau, un caducée ?. — A gauche, en bas de la plaque, une couronne.

Roschach, *Catal.*, p. 191.

M(arci) Trebi(i) Cretici.

1433

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ITƧVAꟻ
AꟼM·V.⅃

L. V(alerii) ? M. Pa(pirii) ? Fausti.

1434

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

V·ITXƎƧ
M IЯƎ⅃A
·IMIXA

Sexti Valeri(i) Maximi.

Sur l'anneau :

M V Ƨ

Initiales du même nom.

1435

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

ЯƎ⅃AV
ПIAIПП

Seconde ligne peu distincte.

Roschach, *Catal.*, p. 192.

Valer(ii) P(h)ilip(pi) ?.

1436

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

VAL.ISE
CVNDI

Ligne 1 : première lettre douteuse; quatrième lettre tout-à-fait indistincte.

Val[er]i(i) ? *Secundi.*

1437

Cachet de bronze, anneau & plaque. Inscription en relief.

M·VESON·MCEL·

M(arci) Vesoni(i) Marcel(li).

Sur l'anneau :

L·HV·M

1438

Cachet de bronze, anneau & plaque. Grappe de raisin sur l'anneau. Inscription en relief.

VACV :
V·Q·F·P

Vet(tius) ? *Acutus. V(ettius), Q(uinti) f(ilius), P..... ??.*

1439

Cachet de bronze, anneau & plaque. L'anneau est brisé. Inscription en relief.

C·VICTORI
· VERINI·E·

C(aii) Victori(ni) ?. *Verini E.....*

1440

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief.

M V
M C

M(arci) Ulp(ii) Mar(celli).

1441

Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en relief[1].

ΘP · X · Я

[1] Nous signalons ici, à la fin de cette série, une petite plaque de bronze portant des caractères qui ressemblent à du latin cursif. — Voyez plus loin, parmi les inscriptions chrétiennes, un cachet avec l'inscription : FELIX AGNA ; — parmi les inscriptions suspectes, un cachet avec la légende : VINCAMVS.

BRIQUES

1442

Collection De Montégut. Perdue.

C·ANA

De Montégut, *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, dans les *Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. 3, pp. 283 & 296.

1443

Perdue.

S·ANA

Id., *ibid.*

1444

Perdue.

CNCA

Id., *ibid.*

1445

Perdue.

C·ANN

Id., *ibid.*

1446

Provenant de l'ancienne église de la Daurade. Perdue.

APOLVS

De Montégut, *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, dans les *Mém. de l'acad. de Toulouse*, t. 1, p. 75.

1447

Perdue.

ATEL

De Montégut, *op. cit.*, t. 3, p. 283.

1448

Provenant de la Daurade. Perdue.

ATIVS

De Montégut, *op. cit.*, t. 1, p. 75.

1449

Perdue.

CETIMIA

De Montégut, *op. cit.*, t. 3, p. 296.

1450

Perdue.

DAMC

Id., *ibid.*

1451

Perdue.

K·G·

Id., *ibid.*

1452

Provenant de la Daurade. Perdue.

GENIALIS

Id., *op. cit.*, t. 1, p. 75.

1453

Perdue.

.HILAR

Id., *op. cit.*, t. 3, p. 283.

1454

Perdue.

LAT

Id., *ibid.*

1455

Perdue.

MEN·LA·

Id., *ibid.*

1456

OF·LICINIANI

1457

Perdue.

O·M·LVC·

Id., *ibid.*

1458

Provenant de Vieille-Toulouse. Perdue.

MANS·MAND·

Vue par Barry.

1459

Perdue.

NER·

De Montégut, *op. cit.*, t. 3, p. 283.

1460

Provenant de la Daurade. Perdue.

NICI·F·

Id., *op. cit.*, t. 1, p. 75.

1461

Provenant de la Daurade. Perdue.

O·P·S·

De Montégut, *op. cit.*, t. 1, p. 75. — Le même auteur reproduit la même inscription *op. cit.*, t. 3, p. 283. — Il lit enfin, *ibid.*, p. 296 : Q·P·S. — Cela peut être la même marque, signalée à plusieurs endroits par De Montégut, ou empreinte sur des briques différentes.

1462

Perdue,

M·PORC

De Montégut, *op, cit.*, t. 3, p. 283.

1463

Provenant de Vieille-Toulouse. Perdue.

POSTVM

Lue par Barry.

1464

Provenant de la Daurade. Perdue.

SABINVS

De Montégut, *op. cit.*, t. 1, p. 75.

1465

Perdue.

SABINI

Id., *ibid.*, t. 3, p. 296.

1466

Large brique conservée par la Société archéologique.

SABINI

Peut-être la même que l'inscription précédente.

1467

Perdue.

P·SEPVLLI·P·F·

De Montégut, *op. cit.*, t. 1, p. 283.

1468

Perdue.

SEST

Id., *ibid.*

1469

Perdue.

A·SEST

Id., *ibid.*

1470

Provient de Vieille-Toulouse. Perdue.

TE

Lue par Barry.

1471

Perdue.

VRINI

De Montégut, *op. cit.*, t. 3, p. 296.
Verini.

LAMPES EN TERRE CUITE

1472

Lampe conservée au musée, sans indication de provenance. Inscription sous la lampe. Un lion est représenté sur la partie supérieure

C CORV▨

C. Cor(nelii) U[rs](i) ?.

1473

Id., *ibid.*

C DESSI

C(aii) Dessi(i).

1474

Id., *ibid.*

FORT

Une cassure a enlevé la fin du mot *Fortis.*

1475

Id., *ibid.*

E

Probablement un L, un E & un P liés.
Lep(idi) ou *L(ucii) P..... E.....*

1476

Id., *ibid.* Une louve est représentée sur la partie supérieure.

L MVNPHILE

L(ucii) Mun(atii) ? *Phile(rotis)* ?.

1477

Id., *ibid.*

S

1478

Id., *ibid.*

STROBIL

1479

Id., *ibid.*

T

VAISSELLE EN TERRE CUITE

1480

Fragment de vase en terre rouge, découvert en 1779. Perdu.

OFIC·BILICATI

De Montégut, *Mém. de l'acad. de Toulouse*, t. 1, pp. 109, 110. — Roschach, *Catal.*, n. 282.

1481

Au musée. Goulot en terre cuite. Caractères en relief.

LICINI·

1482

Ibid. Débris de moule de vase. Caractères en relief.

IꟼVЯ

Cassure après l'I.

Roschach, *Catal.*, n. 477.

Rufi[ni].

1483

Ibid. Débris de vase.

IE

1484

Rondelle en terre cuite. Trouvée dans le cimetière des Récollets, près de l'église Saint-Roch. Perdue. Les caractères sont imprimés en creux.

E
X P
Δ Z
ω

Χερδών.

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulouse durant le cours des années 1873, 1874, 1875*, dans les *Mémoires de l'ancienne académie de Toulouse*, t. 3, p. 281.

1485

Même provenance & même forme. Perdue.

X V
Ɔ ✢
Ɐ ɿ
I

Au centre, quelques circonférences qui paraissent avoir été des ornements.

Χυ...ιας.

Id., *ibid.*

CHAPITRE IV

INSCRIPTIONS HORS CADRE — DOUTEUSES — FAUSSES

1486

Toulouse. — Inscription mal copiée &, probablement, de provenance étrangère. Dans le palais de l'ancien parlement de Toulouse. Entre la seconde & la troisième ligne, buste d'homme. Perdue.

ERDIT · SEL
CONS · ARCAN

BORODATES
V · S · L · M

Copie de Gruter, d'après Scaliger.

Gruter, 1074, 11. — Peiresc, II, p. 143. (Cette inscription était dans le palais, contre un arbre; elle fut transcrite & envoyée à Peiresc, en 1632, par le sieur de la Grange.) — Dumège, *Monuments religieux des Volces Tectosages*, 1814, p. 205, & *Arch. Pyr.*, t. 2, pp. 168, 166, 170 (d'après Gruter).

Peiresc : ERDIT SED | CONSACRAN | ORODATES | V·S·L·M.

Sacaze, *Les anciens dieux des Pyrénées* (Saint-Gaudens), 1885, fait remarquer avec raison que cette inscription a été mal lue, & que le dieu *Erdit* n'a jamais existé.

C'est donc une stèle votive à un dieu inconnu. La copie est trop mauvaise pour être restituée avec certitude. M. Sacaze (*loc. cit.*) cite en outre les dieux *Serona* à Sérou, *Rocco-Harauzo* (pour *Bocco-Harausoni*) près de Tarascon, *Souloumbrié* à Lombrives. Ce sont de faux dieux pyrénéens attribués à la *civitas Tolosa*. Aucun des autels pyrénéens qu'on y trouve n'en est originaire.

1487

Inscription suspecte, trouvée, dit-on, au cimetière Saint-Roch. Perdue.

DIIS · MAN ·
C · LVTATIVS
TOL · QÆST
SIBI · ET · SVIS

Copie de De Montégut.

De Montégut, *Conjectures sur quelques fragments d'inscriptions romaines découverts à Toulouse vers la fin de l'année 1782*, dans les *Mémoires de l'acad. de Toulouse*, série 1, t. 2, part. 2, p. 18.

La forme DIIS est suspecte. — La troisième ligne est évidemment fautive. Il est vrai que l'on peut supposer *Vol* pour *Tol*, & au lieu de *qaest* (un questeur suivant Montégut) chercher un *cognomen*. Alors on lira :

Dis Man(ibus), C. Lutatius, Vol(tinia tribu) ....., *sibi et suis*.

Cette inscription est donc mal copiée ou fausse, — plus probablement mal copiée.

1488

Inscription suspecte, trouvée, dit-on, aux environs de l'amphithéâtre. Perdue.

FRONTONI ATECIAE F ·
EX TESTAMENTO LIBERTI
L · LVCILIVS · MAXVMVS
LOCVM · STRVI · IVS · V · F

De Montégut, *Antiquités découvertes à Tou-*

louse durant le cours des années 1783, 1784, 1785, dans les *Mémoires de l'acad. de Toulouse*, t. 3, p. 295. — Dumège, *Notes à l'Histoire de Languedoc*, t. 1, p. 230.

Cette inscription est signalée comme la mieux conservée de celles que de Montégut a publiées. Cela doit la faire paraître suspecte, car il devient alors difficile de supposer une mauvaise lecture. Cependant, le texte a besoin d'être modifié. Il faut supposer, ligne 1 : « *Atecia* », nom masculin peu vraisemblable, & lire, ligne 4 : *locum sepulturae* ...?. A la seconde ligne, le nom de l'affranchi devrait être mentionné; il faudrait donc supposer, à droite & à gauche, de larges cassures, & cependant cette ligne semble complète au moins à gauche, ainsi que la troisième & la quatrième. — De Montégut était honnête, mais on peut l'avoir trompé.

1489

Inscription suspecte. Cachet de bronze, anneau sans inscription & plaque. Inscription en creux.

VINCAMVS

Provenance inconnue. Le métal me semble très-suspect.

1490

Inscription fausse, attribuée à Toulouse. Perdue.

IVLIA EVODIA FILIA FECIT
CASTAE MATRI ET BENE
MERENTI
QVAE VIXIT ANNIS LXX

Muratori, *ex P. Mabillonio*.

La tournure de ce texte est inusitée. Si on pouvait lire : *Castae matri*, « à sa mère Casta », il serait permis de supposer une inscription chrétienne de style presque païen; mais comme on a écrit « *castae matri et bene merenti* », *casta* n'est plus un *cognomen*, c'est un simple adjectif; si bien qu'on a oublié de mettre dans cette inscription ce qu'il y a de plus nécessaire, le nom de la défunte.

1491

Inscription fausse. Au musée. Petit autel pyrénéen sur lequel l'inscription a été gravée.

D · M ·
CVSPIA AEGLA
LIS HOC SARCO
PHAG APERIRI
N · LIC

Roschach, *Catal.*, n. 251 : « Collection Dumège; acquis par la ville en 1863 ».

Inscription évidemment fausse; reconnue telle, pour la première fois, par M. Allmer

1492

Inscription fausse. « Diota à une anse & à fond plat, provenant des fouilles de Vieille-Toulouse ». Collection Devals, puis au musée de Montauban. — Hauteur, 0m165; largeur, 0m09.

D · M ·
C · VAL · VIBII S · S
DITIS A COL · COOP ·
Q · BIIXIT ANN XIII

E. Barry, *Mém. de l'acad. des sciences de Toulouse*. — Dumège, *Arch. pyrén.*, t. 3, p. 430.

Les épigraphistes auraient dû se défier de cette inscription, que Léon Rénier essayait d'expliquer. Le défunt porte deux *nomina* juxtaposés; *q* pour *qui*, *biixit* pour *vixit*, peuvent se rencontrer sur des textes chrétiens d'une époque assez basse, tandis que le reste de cette inscription est d'une forme beaucoup plus ancienne. Nous ne rechercherons donc pas par quel collége cet enfant de treize ans a été adopté.

En outre, si on regarde le vase minuscule (0m165 de haut) où *Valerius Vibius* reposait, il est difficile de le prendre pour un *diota* authentique &, de plus, funéraire. Les lettres sont tracées avec une grande négligence, sur une panse évidemment très-moderne[1].

[1] Nous ne faisons pas figurer ici une série d'inscriptions fausses, fabriquées pour la plupart à Nérac par Chrétin, à l'instigation de Dumège. L'une d'elles est relative à l'empereur Julien; toutes les autres se rapportent à Tétricus. Dumège avait acquis, probablement à Martres-Tolosanes, le bas-relief qui représente Tétricus avec son fils debout sur un char & passant sous un arc de triomphe. Les médaillons sculptés sur cet arc prouvent que les deux empereurs venaient de délivrer l'Espagne des Francs, qui l'avaient en effet envahie & possédée à cette époque. Je puis invoquer les raisons les plus fortes en faveur de l'authenticité de cette œuvre (actuellement dans la grande salle de la Société archéologique), mais ce n'est pas ici qu'il convient de les donner. Nous ne nous occupons que des inscriptions; or, toutes celles qui déparent ce bas-relief y ont été gravées par Chrétin. En outre, il a commis quelques sculptures similaires, d'une exécution très-inférieure, & toute une série d'inscriptions destinées à prouver l'existence d'un palais de Tétricus à Nérac. Toulouse a possédé : 1° une de ces inscriptions consacrée *Diti optimo maximo* (perdue); — 2° un bas-relief, faux, représentant quatre têtes; il porte à côté de ces têtes, entre autres singularités, les sigles Θ · III. & de l'autre côté une inscription à Neptune (à la Société archéologique); — 3° le bas-relief du triomphe.

On peut lire toutes ces inscriptions dans les deux premiers volumes des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*. Dumège les a copiées & commentées à diverses reprises (*op. cit.*, t. 1, pp. 172, 293, 387; t. 2, p. 140).

Nous reprendrons ailleurs cette étude, non pour démontrer une falsification qui ne vaut même pas la peine d'être discutée, mais pour en tirer des renseignements sur le seul bas-relief qui soit authentique.

Il convient enfin de rappeler l'inscription fausse que nous avons signalée à Narbonne (n. 1265 : *dibus manebus*, &c.), & qui figure au musée de Toulouse.

CHAPITRE V

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

1493

RIEUX. — Autrefois dans la cour de la maison épiscopale. Perdue.

CONIV . . . .
SPATIVM BREVE CON
TIGIT AEVI
NON CAPIVNT LON
AS GAVDIA MA
GNA MORAS
II XI KALEND
. . . .

MURATORI, 1774, 4. — LANCELOT, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. 7, p. 252. — LE BLANT, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n. 611 *a*.

Conju[gio nostro] spatium breve contigit aevi;
Non capiunt lon[g]as gaudia magna moras.
.... *XI kalen[das]* .....

« Nous n'avons guère joui du bonheur d'être « mariés ; les grandes joies ne s'attardent pas à « durer longtemps. — ..... onze jours avant les « kalendes de ..... ».

Jolie épitaphe restituée par M. Le Blant.

1494

TOULOUSE. — Inscription encastrée dans le mur d'une tour de l'église Saint-Sernin, à gauche du grand portail. Une croix grecque au milieu de l'inscription. Des traits horizontaux sous chaque ligne.

C SIT PA
H ✠ C REQ VI
DAVID SACE RDOS

☧ A ω

Lue par M. BRUNO DUSAN.

SACAZE, *I. A. P.*, p. 85.

.....*c sit pa[x tecum ?]. H[i]c requi[escit] David sacerdos.* ☧. A. ω.

« La paix soit avec toi. Ici repose David, prêtre « (*ou* évêque) ». — Suivent le chrisme, l'alpha & l'oméga.

Inscription du cinquième ou du sixième siècle. Cf. Sacaze, *loc. cit.*

1495

TOULOUSE. — Au musée. Trouvée en mars 1856, dans la rue du Taur, à trois ou quatre mètres au-dessous du sol actuel, à égale distance à peu près de la place du Capitole & de la basilique de

Saint-Sernin. Plaque brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m30.

SIVI ERMENELDE
S QVI VIXIT ANN PLVS
MENVS LX REQVIEBIT IN
PACI DOMINICA SVB DI
KAL AVGVSTAS +

Copie de Barry & Lebègue.

Ligne 1 : caractères brisés d'une lecture incertaine; extrémité d'un C ou d'un R ou d'un S ?, puis d'un M, ou plutôt d'un V entre deux jambages droits ?.

Barry, *Note sur une inscription inédite récemment découverte à Toulouse*, dans la *Revue de l'académie de Toulouse*, avril 1857. (Nous renvoyons, pour la forme exacte des lettres, au *fac simile* qui accompagne cette note.)

.... *Ermeneldes, qui vixit ann(os) plus menus LX, requiebit in pace dominica sub di(e) (ante) kal(endas) agustas.*

« .... Ermeneldes, qui vécut environ soixante « ans, & se reposa dans la paix du Seigneur la « veille des calendes d'août ».

La première ligne ne peut guère être restituée. Barry lisait : *In Dei nomine sibi*, & cette lecture ne peut être justifiée par les fragments de lettre qui restent. On lit avant *Ermeneldes*, soit un M, soit plutôt un V entre deux traits dont le sommet est brisé. Il ne faut pas songer à *b(onae) m(emoriae)*, car la ligne qui précède est certainement un S. — Cette première ligne est désespérée.

1496

Toulouse. — Trouvée au cimetière des Récollets (près la chapelle Saint-Roch). Perdue.

HIC IACET
BONAE ME
MORIAE·EV
GENIVS·VIX
IT·ANNIS·XV· IX
REQVIEVIT
X·K·FEBRVA
RIAS

De Montegut, *Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. 2, pp. 34, 35, *errata*, & t. 3, p. 206. — De Castellane, *Mém. arch. du midi de la France*, t. 2, p. 185. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 598. — Sacaze, *I. A. P.*, pp. 80, 81.

Hic iacet, bonae memoriae, Eugenius. Vixit annis XV, [m(ensibus)] IX. Requievit X k(alendas) februarias.

« Ci-gît Eugène, de sainte mémoire. Il vécut « quinze ans, neuf mois. Il mourut dix jours « avant les calendes de février ».

Cette inscription, brisée en trois fragments, a d'abord été incomplétement publiée. On l'a attribuée par erreur, ainsi que d'autres monuments analogues, à Vieille-Toulouse. (Cf. l'inscr. de *Martolus*.) Elle a été découverte, comme cette dernière inscription, de 1782 à 1785. — Vieille-Toulouse n'était pas une ville à l'époque chrétienne.

1497

Toulouse. — Au musée. Trouvée en 1835, au cimetière de Terre-Cabade. Fragment de marbre surmonté d'un bandeau. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m40.

HIC IACET HIRACLI
INOFITVS QVI VI
XXI ET MENSE...
DEPOSIT...

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Barry, *Mém. de l'acad. de Toulouse*, 1857. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 599. — Roschach, *Catal.*, n. 17 *a*. — Sacaze, *I. A. P.*, pp. 79, 80.

Hic iacet Hiracli[us] inofitus, qui vi[xit annos] XXI et mense[s] ..... deposit[us] ? .....

« Ci-gît le néophyte Héraclius, qui vécut vingt « & un ans & ... mois ... mis au tombeau le ..... ».

Le Blant, *loc. cit.*, fait remarquer que le mot *neophytus* a revêtu, sur les inscriptions, les formes & les orthographes les plus variées, & que la formule *depositus* est très-rare en Gaule

1498

Toulouse. — Trouvée au cimetière des Récollets, près la chapelle de Saint-Roch. Perdue.

HIC·IACIT
MARTOLVS
VIXIT·MEN
SES·III·REQVI
ESCIT·IN·PACE

De Montégut, *Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. 3, p. 205. — De Castellane, *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. 2, p. 185. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, p. 423, n. 600. — Sacaze, *I. A. P.*, p. 81.

Hic iac[e]t Martolus. Vixit menses III. Requiescit in pace.

« Ci-gît Martolus. Il vécut trois mois. Il repose en paix ».

Cette inscription, suivant De Montégut & De Castellane, fut découverte dans le courant des années 1783, 1784, 1785, près la chapelle Saint-Roch, avec deux autres (celle de *Primigenius* & celle d'*Eugenius*). Elle était d'une facture très-négligée.

1499

Toulouse. — Trouvée dans l'ancien cimetière dépendant de Saint-Saturnin. Perdue.

C REQVI
IT BONE ME
MORIA MASI
LIA QVI VIXIT A
5 NNVS XXXXXX
X REQVIEVIT IN
PACE DOMINI
CAM SB D KAL
DAS FEBORAR
10 IANNVMIXXV
HI

De Castellane, *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. 2, p. 199. — *Dictionnaire d'épigraphie*, t. 2, col. 1120. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, p. 423, n. 601. (Cf. Le Blant pour la forme exacte des lettres.)

[*Hi*]*c requi*[*esc*]*it bon*[*a*]*e memoria*[*e*] *Masilia, qui vixit annus XXXXXXX, requievit in pace dominicam s*(*u*)*b d*(*ie*) (*ante*) *kal*(*en*)*das feborari*(*as*), *i*(*n*) *annum XXV* [*reg*]*ni* .....

« Ci-gît de sainte mémoire, Masilia, qui vécut « soixante-dix ans, & qui reposa dans la paix du « Seigneur la veille des calendes de février, la « vingt-cinquième année du règne de ..... ».

Cette inscription a paru suspecte; cependant les incorrections dont elle est remplie (*annus* pour *annos, dominicam* pour *dominica*, &c.) sont fréquentes au septième siècle, époque à laquelle ce texte appartenait. L'expression *bonae memoriae* pour *in pace bonae memoriae*, & qui peut être aussi comprise comme un simple adjectif, *bene memorius*, se rencontre parfois, ainsi que la façon hétéroclite dont les années sont comptées. (Cf. Le Blant, *loc. cit.*) — Cette inscription, qui désigne un règne ayant duré au moins vingt-cinq ans, paraît contemporaine d'Amalaric; mais il est fort possible qu'elle ait été mal lue.

1500

Toulouse. — Au musée. Pierre encastrée dans la muraille du cloître. — Hauteur, 0m14; largeur, 0m20.

HICREQVIAESCITB
ONE MEMORIVS D K
OCTEB ODES QVI VI
XIT ANNOS TRI
ENTA ET QVINOM

Copie de M. Lebègue.

Hic requiaescit bonememorius d(*ie*) *k*(*alendarum*) *octeb*(*rium*) *Odes, qui vixit annos trienta et qui nom*.....

« Ici repose, de bonne mémoire, le jour des « calendes d'octobre, Odes, qui vécut trente ans « & qui ..... ».

Tant de barbarismes ornent cette inscription que nous croyons pouvoir lire *octebrium* pour *octobrium*. Le personnage se nommerait *Odes*, forme analogue à *Oddo*.

1501

Toulouse. — Au musée. Trouvée dans l'ancien cimetière des Récollets, près de la chapelle Saint-Roch. Perdue.

X HIC REQVIESCIT BONAE MEM
ORIAE·RODVLFVS·QVI·VIXIT·
ANNIS·XXXV·REQVIT
IN·PACE·DOMINE·CA

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulouse dans le cours des années 1783, 1784, 1785*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. 3, p. 295. — De Castellane, *Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, t. 2, années 1834, 1835, p. 181. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, p. 424, n. 602. — Sacaze, *I. A. P.*, p. 81.

De Castellane, ligne 2 : ROGODOLFVS, d'après une copie de Lucas.

Hic requiescit bonae memoriae Rodulfus, qui vixit annis XXXV, req(*uie*)*vit in pace dominica*(*m*).

« Ci-gît, de sainte mémoire, Rodulfus, qui vé- « cut trente-cinq ans & reposa dans la paix du « Seigneur ».

1502

Toulouse. — Au musée. Inscription trouvée dans le cimetière des Récollets, à l'extrémité du faubourg Saint-Michel, près de la chapelle Saint-Roch. Stèle dont l'angle droit inférieur est brisé — Hauteur, 0m34; largeur, 0m32.

HIC REQVI
ESCIT SEDATA
QVI VIXET AN
NVS PLVS MINV
5 S L

Copie de Barry & Lebègue.

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulous pendant les années 1783, 1784, 1785*, dans le *Mémoires de l'académie de Toulouse*, t. 3, p. 295 — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 603. — Roschach, *Catal.*, n. 16 *d*. — Sacaze, *I. A. P.*, pp. 78, 79.

Hic requiescit Sedata, qui vixet annus plus minus L.....

« Ci-gît Sedata, qui vécut environ cinquante ... « ans ..... ».

Cf., sur le territoire où cette inscription fut trouvée, Roschach, *loc. cit.*

1503

Toulouse. — Trouvée au cimetière des Récollets, près de l'église Saint-Roch. Perdue.

☧ HIC REQVIE . . . . .
MORIAE · ME . . . . .
. . . .

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulouse dans le cours des années 1783, 1784, 1785*, dans les *Mémoires du l'académie de Toulouse*, t. 3, p. 295. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, 1865, t. 2, n. 604. — Sacaze, *I. A. P.*, pp. 81, 82.

Hic requie[scit bonae me]moriae, Me.....

« Ci-gît Me..... de sainte mémoire ..... ».

1504

Toulouse. — Trouvée au cimetière des Récollets, près de l'église Saint-Roch. Perdue.

. . . . . . ET · DO . . . .
. . . . A · CONdE . . . .
. . . . . SONdE . . . .
. . . . ACERON . . . .
5 . . . . T · ANNVS . . . .
. . . . XLV . . . . .
. . . . PACE . . . .
. . . . VIIII . . . .
. . . . C . . . . . .

De Montégut, *Antiquités découvertes à Toulouse dans le cours des années 1783, 1784, 1785*, dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse*, t. 3, p, 296. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 605.

On peut restituer, avec Le Blant, ligne 5 : [*vixi*]*t annus;* l. 7 : [*requievit in*] *pace.* La ligne 8 datait probablement le jour du décès.

1505

Toulouse. — Au musée. Fragment de stèle en trois morceaux. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m25.

[illegible] VII ANNOS XV
[illegible] OIECIOR
[illegible] VS ☧

Copie de M. Lebègue; ligne 1 : on voit l'amorce des lettres VITAN.

Barry, qui a vu l'inscription plus complète, la donne ainsi :

. . . O . . . .
NNOS XXXV
AVI[illegible]ANNOS XV

& le reste comme notre copie.

Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 606. — Roschach, *Catal.*, n. 17 *b*. — Sacaze, *I. A. P.*, p. 79.

.....o..... [*vixit a*]*nnos XXXV*, [*milit*]*avit annos XV*, [*pr*]*otector* .....*us.* (Suit le monogramme du Christ.)

« ..... vécut trente-cinq ans, servit quinze ans, « satellite, ... ».

1506

Toulouse. — Fragment de marbre blanc découvert, en 1866, au quartier de Terre-Cabade. Chrisme avec A & Ω dans une circonférence. Deux étoiles à huit rayons, deux colombes. Perdue ?.

III
ISSIMO PO

B. Dusan, *Revue archéologique du midi de la France*, t. 1, 1866, p. 83. — Sacaze, *I. A. P.*, pp. 82, 83.

On a trouvé en même temps une autre inscription chrétienne[1].

1507

Plaque de bronze. Inscription en creux.

FEL^IX AGNA

Felix, Agna.

Les lettres IX, désignant probablement le Christ, paraissent avoir été écrites à dessein en plus petits caractères.

[1] Au musée. Cf. Sacaze, *loc. cit.* — On peut citer avec cette inscription d'autres textes un peu plus modernes que ceux que nous donnons : inscription du huitième siècle, copiée dans la bibliothèque de Foix, *Arricho episcopus* (cf. les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. 4, p. 266); — inscription du huitième ou du neuvième siècle, *Sulinus presbiter*, à Saint-Orens. (Id., *ibid.*)

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DOUTEUSES OU FAUSSES

1508

Toulouse.—Inscription douteuse. Caillou roulé, de forme elliptique; sur une des faces, buste en bas-relief (avec draperies peintes en vert), autour duquel l'inscription est gravée en relief. Perdue.

VIVAS IN ☧

Dumège, *Notice sur deux monuments chrétiens*, dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. 4, ann. 1840, 1841, pp. 203, 204. — Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. 2, n. 607.

Vivas in Ch(*risto*).

« Vis en Jésus-Christ ».

Dumège seul a vu & dessiné ce monument. Ce n'est pas une garantie d'authenticité.

1509

Toulouse. — Inscription fausse. Trouvée dans les fouilles du chemin de fer de Bordeaux à la Méditerranée. Perdue. Plaque de terre cuite (longueur, 0m35; hauteur, 0m23). Au-dessus, monogramme inscrit dans une couronne de laurier. Au-dessous, vase dans lequel boivent deux colombes.

MINVCIA FLAVIA QVI VIXIT ANN·XII
DEFVNCTA·EST·X·KAL·AVG

Dumège, *Mémoires de l'acad. de Toulouse*, 1857, ve série, t. I, pp. 38, 39.

Flavia serait mieux placé avant *Minucia.* — *Qui*, après *Flavia*, est d'une incorrection voulue. — La désignation de l'année manque. — Les symboles chrétiens abondent, & les formules chrétiennes sont absentes.

Enfin Dumège (*loc. cit.*) signale avec cette inscription, si facile à conserver si elle avait été vraiment trouvée, un autre texte également hétéroclite. (Cf. l'inscr. suivante.)

1510

Toulouse. — Inscription fausse. Même origine que la précédente. Plaque de terre cuite. Perdue.

MARCIANO POMPIDIO
QVI VIXIT·ANN·XX·M·III
DEPOS·IN·PACE
XII·KAL·DEC
5 FLAV·GRATIANVS·AVG
FLA·THEODOSIO·AVG
CONSS

Dumège, *ibid.*

La date, qui manquait au texte précédent, est ici indiquée surabondamment, avec quelques fautes (FLAV puis FLA — GRATIANVS), pour donner un certain air de vérité à l'inscription. Ce procédé était cher à Dumège.

BÉZIERS

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

INSCRIPTIONS RELATIVES AUX EMPEREURS

1511

BÉZIERS. — Découverte, en 1866, près de la voie Domitienne, au quartier de Castans, à 4 kilomètres de Montblanc & à 3 kilomètres ouest de Saint-Thibéry. Au musée lapidaire de la Société archéologique de Béziers. Stèle rectangulaire. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m58.

TIB · CAESAR
DIVI · AVGVSTI F
AVGVSTVS
PONTIFEX
MAXVMVS
TRIBVNICIA
POTESTATE
XXXIIII
REFECIT

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — NOGUIER. — LEBÈGUE.

Communiquée à Barry par M. SOUCAILLE.

La ponctuation n'est plus perceptible.

NOGUIER, *Soc. arch. de Béziers*, 1868, pp. 329, 330, & pl. 2, n. 16. — ID., *ibid.*, 1870, pp. 179, 180. — ID., *La Colonie romaine de Béziers*, Granié, 1883, 2e édit., n. 1[1]. — C. I. L., XII, 5665[2].

[1] Cette dernière édition corrige & perfectionne tous les travaux précédents du même auteur. Il sera donc généralement inutile de les rappeler, puisqu'ils ne diffèrent de cet excellent ouvrage que par quelques fautes qu'ils renferment. — M. Noguier s'est servi des manuscrits & des livres que j'ai consultés moi-même. (Cf. *op. cit.*, p. 16.) J'y ai joint quelques documents sans grande importance; ce sont : 1° le manuscrit Papenbroeck, n. 6, que j'ai dépouillé à Leyde (cf. mon Catalogue, p. 74); 2° quelques copies tirées de Mesnard (*Ibid.*, pp. 81, 82) & trouvées dans les notes de Barry; 3° des textes pris dans Séguier, entre autres une feuille ainsi intitulée : « Inscriptions antiques qui sont à Béziers, chez M. de Barrès, place Saint-Laurent, que j'ai copiées en 1769 » (Bibl. de Nimes, B. 375); & 4° des fragments d'un manuscrit qui avait appartenu à Séguier & qui faisait également partie des notes de Barry. — Le manuscrit le plus considérable concernant l'épigraphie de Béziers est celui de Rulman. (Cf. NOGUIER, *op. cit.*, *loc. cit.*, & mon Catalogue, pp. 83, 84.) — M. Noguier donne aussi, à la page 16, la liste des livres dont il s'est servi, & qui sont particulièrement utiles à l'épigraphie de Béziers; il faut citer : PIERRE ANDOQUE, conseiller au présidial de Béziers, *Histoire du Languedoc*, Beziers, 1648; *Catalogue des évesques de Béziers*, 1651. — ASTRUC. *Mémoires pour l'Histoire naturelle du Languedoc*, Paris, 1737. — DE GUIBAL. *Histoire abrégée de la ville de Béziers*, Paris, 1776. — E. SABATIER, *Histoire de la ville & des évêques de Béziers*, 1854.

[2] Les Fastes & les Inscriptions de Narbonne étaient publiées, & les Inscriptions de Toulouse étaient imprimées, quand M. HIRSCHFELD a fait paraître le tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum*. Désormais, nous citerons cet ouvrage

Corpus[1], ligne 2 : AVGVSTI·F.

Tib(erius) Caesar, Divi Augusti f(ilius), Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste, « souverain pontife, dans la trente-troisième an- « née de sa puissance tribunicienne, a réparé « (cette voie) ».

Cette stèle a été placée pour mentionner la réparation d'une voie, sans aucun doute, de la voie Domitienne, vu la place où elle a été découverte[2]. Elle était probablement à 26 milles de Nimes, mais ce chiffre ne figurait peut-être pas sur une stèle indiquant qu'une route a été réparée. L'inscription est datée de la trente-troisième année de la puissance tribunicienne de Tibère, c'est-à-dire du 27 juin de l'année 31 apr. J.-C. au 27 juin de l'année suivante.

1512

Borne milliaire, trouvée vers 1820 dans une vigne à l'ouest & à peu de distance de Sauvian (près Sérignan, sur l'Orb). Se trouve à Sauvian, sur le point où elle avait été primitivement découverte (à 7 kilomètres au midi de Béziers). Colonne cylindrique surmontée d'une croix de fer. — Hauteur, 1m35; diamètre, 0m65.

[illegible]I[illegible]VS · CAESAR
[illegible]VG · [illegible]MANIC · PONTIF ·
MAXIMV[illegible]RIB · POTEST
VII IMPERATOR XIIII · P · P
COS IIII [illegible]NSOR · REFECIT

Copie de Noguier. L'auteur signale à la fin un chiffre effacé; probablement XVII.

Sabatier, *Soc. arch. de Béziers*, t. 4, p. 140 & suiv. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 2. — C. I. L., xii, 5666.

Corpus, ligne 1 : DIVS; l. 2 : AVG·GE[r]; l. 3 : S TRIB; l. 5 : CEN; l. 6 : II (à demi effacés)[3].

[T]i(berius) [Claudi]us Caesar, [A]ug(ustus), [Ger]manic(us), pontif(ex) maximu[s], t[rib(unicia) potest(ate) VII, imperator XIIII, p(ater) p(atriae), co(n)s(ul) IIII, [ce]nsor refecit.

« Tibère Claude César Auguste, Germanique, « souverain pontife, dans la septième année de « sa puissance tribunicienne, quatorze fois salué « empereur, père de la patrie, quatre fois consul, « censeur, a réparé cette voie ».

C'est en 47 apr. J.-C. que Claude, revêtu pour la septième fois de la puissance tribunicienne, porte en même temps le titre de censeur[4]. M. Noguier fait justement remarquer que Claude répara la voie Domitienne en 41. Il s'agit d'une autre réparation.

Cette pierre fut consacrée par le christianisme, comme le prouve la croix qui la surmonte. Beaucoup de pierres milliaires sont également honorées d'un culte en souvenir des martyrs qu'on y aurait décapités.

Cazalis de Fondouce (*Mém. de Montpellier*, 6, p. 599) signale une autre borne milliaire, sans inscription, trouvée près de *La Domergue*, aux environs de Sauvian. (Cf. le *Corpus*, *loc. cit.*)

1513

Béziers ?. — Inscription probablement lue pour la première fois à Béziers. Le père Laporte (ms. Toulouse, t. 88, f° 21, n. 182), copiant le manuscrit de Romieu (1574), transcrit la phrase suivante : « *Ex sepulcri operculo, in S. Aphrodisii* « *templo Beterris.....* ». D'autres manuscrits l'attribuent à Narbonne, où elle a dû être transportée. Perdue.

M · IVL · PHILIPPO
NOBILISS · CÆS · PRIN
CIPI · IVVENTVTIS
SEP · BÆTER

Copie de Burmann & du ms. Papenbroeck, n. 6, p. 93.

Burmann, p. 20. — Rainouard (*Laporte*), f° 5, n. 53. — Romieu (*Voss*), p. 114. — Id. (*Laporte*), t. 88, f° 21, n. 182, & f° 8, n. 166. — Ms. Papenbroeck, n. 6, p. 93 (d'après Claude Prat, c'est-à-dire Du Pré). — Scaliger (*Onciales*), p. 22, n. 1. — Id. (*Cursif*), p. 99. — Gruter, 272, 10. — Garrigues (*Autogr.*), f° 5 v°. — Catel, *Hist.*, p. 274. — Viguier, t. 1, f° 138. — Bousquet, t. 1, f° 130. (Copiée dans le fonds Requien de la bibliothèque d'Avignon.) — *Histoire de Languedoc*, 1re édit., p. 635. — Dumège, Note manuscrite recueillie par Barry. — Belhomme, dans les *Mém. de la Soc. arch. de Toulouse*, t. 5, p. 288. — De Bonnefoy, *Epigr. Roussill.*, n. 237. — Herzog, *Append.*, 80. — Sabatier, *op. cit.*, p. 63. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 3. — C. I. L., xii, 4227.

Gruter écrit, ligne 2 : CAESA. — On lit dans Garrigues : M·IVLIO·PHILIPPO | NOBILISSIMO·CAESA·PRINCIPI | IVVENTVTIS·SEP·BAETERR | .....VIT. Il est vrai que ce texte est suivi de l'inscription VIT | APIRIA CAESIVS FRATER, qui est encore à Narbonne, & dont Garrigues a mis la première ligne à la fin de celle de Philippe. — On trouve aussi (Dumège, *mss.*) PRIN après PHILIPPO, ce qui est une lecture fautive. — Catel a disposé l'inscription en huit lignes, & le *Corpus*, d'après l'*Anonymus Taurinensis*, en sept lignes; lignes 2 & 3 : NOBILISSIMO.

Ces variantes & surtout la lecture de Garrigues nous portent à croire qu'il y aurait eu deux inscriptions analogues, gravées autrefois toutes les deux à Béziers. L'une y serait demeurée, & aurait été copiée par Romieu; l'autre aurait été transportée à Narbonne, & aurait été copiée par Garrigues.

M. Iul(io) Philippo, nobiliss(imo) Caes(ari), principi inventutis, Sep(timani) Baeter(renses).

« A Marcus Julius Philippus, très-noble César, « prince de la jeunesse, les descendants des vétérans de la septième légion, habitants de Bé- « ziers ».

Cette inscription est antérieure à l'année 247, date à laquelle Philippe le Jeune devint grand pontife & Auguste. Il fut César en 244. Elle date donc d'une des années 244, 245, 246.

[1] Nous renvoyons simplement au *Corpus* pour les références qu'il donne, quand elles n'intéressent pas spécialement l'épigraphie.

[2] Cf. d'intéressants détails sur la topographie locale dans Noguier (*op. cit.*, *loc. cit.*). — Sur les stations de la voie Domitienne, cf. Henzen-Orelli, 5210. — Sur la manière dont les milliaires étaient disposés le long de la voie Domitienne & comptés de Narbonne à Nimes, cf. Noguier (*ibid.*).

[3] Les lettres qui sont certaines, qui ne sont plus lisibles, & qu'ont données d'anciennes copies, figurent dans le *Corpus*.

[4] Cf. Wilmanns, 897.

1514

Béziers. — Fragment encastré dans une maison de la rue de la Promenade, n. 28. (Successivement maison d'Albignac, Guibal, de Saint-Victor, Genson.) Perdue.

IMP·CAESAR

Copie de Rulman [1].

Rulman donne avec cette inscription un autre texte provenant de la même maison & qu'on a conservé : RTICVM·MACEL, &c. L'inscription IMP·CAESAR était écrite en plus petits caractères.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 4. — C. I. L., xii, 4228.

Imp(erator) Caesar .....

« L'empereur César ..... »

[1] Cf. mon étude sur les manuscrits. M. Hirschfeld a aussi consulté un autre manuscrit Rulman, qui renferme quelques lectures un peu différentes. (Voyez C. I. L., xii, pp. 385 & 511.)

INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS CIVILES

1515

Béziers. — Tombeau dans le jardin des merciers Amalric & Jacques, près du Gymnase de Béziers.

AVRELIO SATVRIONI EX
LABVL PROVINC III
MAVRIT NARB SYRIAE
PALESTINÆQ MVM
5 MIA LVCIA CVM FILI
IS SVIS CONIVGI DVL
CISSIMO CVM QVO VI
XIT ANNOS XXXIII
DE S·F

Ms. Papenbroeck, 6 (d'après Claude Prat. Paris, 1614). — Noguier, *Col. Béziers*, n. 104. — C. I. L., xii, 4254.

Le *Corpus* donne une autre division des lignes ; ligne 2 : l'R de PROVINC, l. 3 : l'E de MAVRET, l. 4 : le Q après PALESTINAE, effacés:

Aurelio Saturioni, ex (t)abul(ario) provinc(iarum III Maur(e)t(aniae), Narb(onensis), Syriae Pal(a)estinae q(ue), Mummia Lucia cum filiis suis conjugi dulcissimo, cum quo vixit annos XXXIII, de s(uo) f(ecit).

« A Aurelius Saturio, ancien comptable des « trois provinces de Mauritanie, de Narbonnaise, « de Syrie & Palestine, Mummia Lucia & ses fils, « à son excellent époux, avec lequel elle a vécu « trente-trois ans. Elle a érigé ce tombeau à ses « frais ».

Aurélius Saturion fut successivement comptable, pour la perception des impôts, dans trois provinces. Ces fonctions, assez humbles, étaient presque toujours dévolues à des affranchis.

1516

Béziers. — Fragment trouvé dans le sous-sol des anciennes prisons. Au musée lapidaire. Bloc rectangulaire brisé à droite (il formait un bandeau). — Hauteur, 0m60; largeur, 1m26. Hauteur d'une lettre, 0m12.

INICAE
PRÓC·AVGVS

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 6. — C. I. L., xii, 4229.

..... *(flam)inicae ..... próc(urator) Augus(ti)* .

« A *une telle* ..... flaminique, ... *un tel* ..... procurateur de l'empereur ..... ».

INSCRIPTIONS MILITAIRES

1517

Béziers. — « Inscriptions antiques qui sont à « Béziers chez M. de Barrès, place Saint-Sauveur, « que j'ai copiées en 1760 » (Séguier). Perdue. « Dans la cour de la maison, & qu'on a placées « pour des linteaux de fenêtres ».

Premier fragment :

L·AT ONIO
PRAEFECTO EQVIT II
ET·LEG XXII·PRAEFECT
RIMO·VRBI·IVL·BAET·PR
5

Deuxième fragment :

NO MILIT
STRORVM FLAMINI AVG
II VIRO·C·CAESARIS AVGVSTI·F
..TONIO S·F·POL CALVO PATRI

« Ces deux pierres paraissent n'en avoir formé qu'une, & on les a mal séparées. La dernière « ligne de la seconde est tranchée & rongée dans « la moitié de toute sa longueur ».

Copie de Séguier (*ms. cit.*). Il faut remarquer que Séguier écrit en grands caractères la première ligne : L·APONIO, &, egalement en grands caractères, la fin de la seconde ligne NO MILIT, qui vient évidemment après PRAEFECTO EQVIT II, qu'il copie avec des lettres plus petites. Il a commis une erreur.

Séguier (*Id., ibib.*) donne plus loin une inscription distincte, mais qui peut se rapporter au même monument : L·APONIO. (Voyez aux inscriptions par ordre alphabétique).

Rulman, *Antiquités de Béziers.* — Andoque, *Hist. de Languedoc*, 1648, l. II, p. 51. — Id., *Catalogue des évêques de Béziers*, 1650, pp. 7 & 8. — Andoque, *Hist. de Languedoc, ibid.*, p. 40. — Maffei, *Mus. Veron.*, 418, 5. — Catel, *Hist.*, 1er fragment, p. 274. — Id., *ibid.*, 2e fragment, p. 275. — Sabatier, *Hist. de la ville*, &c., p. 55. — Belhomme, *Sculptures antiques acquises par la Société archéologique pour le musée de Toulouse*[1]. (*Mém. de la Soc. arch. de Toulouse*, t. 5, pp. 286 & 287.) — Allmer, *Rev. épigr.*, 1882, pp. 328, 329. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 7[2]. — C. I. L., xii, 4230.

Rulman : ..... | PRAEFECTO EQVIT TRIBVNO MILI | TVM [LEG] VII ET LEG XXII PRAEFECT | CASTRORVM FLAMIMI AVG..... | ..... | PRIMO VRBI·IVL·BAETER PRAEFEC | TO PRO II VIRO C CAESARIS AV | GVSTI F... | STC·ROICNVO·PATRI. — Andoque, *Hist. de Lang.*, p. 51 : PRÆFECTO EQVIT TR..... | ET LEG·XXII·PRÆFECTO | PRIMO VRBIS IVLIÆ BETERRÆ | PRÆFECTO | & *Catalogue* : PRAEFECTO EQVITVM TR | ET LEGIONIS XXII PRAEFECTO | PRIMO VRB·IVL·BAET·PRAE. (Cette inscription, suivant Andoque, aurait existé dans les murs de la citadelle de Béziers.) — Andoque, *Hist. de Lang.*, p. 40 : NO·MILIT·VI | STRORVM·FLAMINI·AVG· | II·VIRO·C·CAESARIS·AVGVSTI. — Maffei : L·APONIO ..... | PRAEFECTO EQVIT ..... | ET LEG XXI PRAEFECT ..... | RIMO VRBI IVL BAETERR PR... — Catel, 1er fragment : * LA I VI * N * | PRAEFECTO·EQVIT·TR * | ET·LEG XXII·PRÆCT·C * | PRIMO·VRBI·IVL·BÆTER· | PRÆFECTO·PRO *. 2me fragment : NO·MILIT·VI * * | STRORVM·FLAMINI·AVG | II·VIRO·C·CÆSARIS AVGVSTI | E* * .

Ces deux inscriptions n'en formaient évidemment qu'une seule.

L. Aponio, [L. f(ilio), Pup(inia ? (Pollia ?) tribu)] ....., praefecto equit(um), tr[ibu]no milit(um) [leg(ionis) VII] et leg(ionis) XXII[3] ?, *praefec[to ca]strorum, flamini Aug(usti) [p]rimo urbi* ..... ? *Iul(iis) Baet(erris), pr[aef(ecto) pro] II viro C. Caesaris, Augusti f(ilii)*, ... *[An]tonio* ? (*Aponio* ?), *Sp. f(ilio), Pol(lia tribu), Calvo, patri* .....

« A Lucius Aponius ....., fils de Lucius, de la « tribu *Pupinia* (ou *Pollia* ?), préfet des cavaliers, « tribun des soldats de la légion septième & de « la légion vingt-deuxième ?, préfet des camps, « premier flamine augustal de la ville ..... *Iuliae* « *Baeterrae*, préfet produumvir de Caius César, « fils d'Auguste. A Spurius Antonius ? (Aponius ?) « Calvus, fils de Spurius, de la tribu *Pollia*, son « père ..... ».

Cette restitution est faite à l'aide de manuscrits tous incorrects, & qui n'indiquent pas les lacunes de la même manière.

La première ligne du second fragment est évidemment détruite. Elle contenait la filiation & le *cognomen* du personnage. La copie de Catel permet de supposer PVP avant le *cognomen;* il faudrait lire alors *Pupinia tribu*, mais les copies de Catel sont très-mauvaises. La copie de Séguier donne une ligne que les autres manuscrits ne portent pas ou écrivent fort mal : TONIO ST·F·POL CALVO PATRI. S'il faut lire *Antonio*, nous avons peut-être un fragment d'une autre inscription; peut-être faut-il corriger & lire *a*PONIO SP·F; en ce cas, cet *Aponius* est le père de Lucius Aponius & de l'auteur de la dédicace, & ils sont inscrits tous les trois dans la tribu *Pollia*. Il se peut aussi qu'une femme ait érigé un tombeau à son mari Aponius & à son père Antonius. La leçon *Pupinia* est la plus probable, puisque c'est le nom de la tribu dans laquelle les habitants de Béziers étaient inscrits.

Nous voyons par la troisième ligne qu'il ne manque que trois ou quatre lettres entre les deux fragments. Nous pouvons donc restituer avec une grande probabilité les lignes 2 & 3. Séguier a eu tort d'écrire en trop grands caractères la ligne 1 du deuxième fragment, qui correspond à la ligne 2 du premier. Il faut aussi corriger, d'après les autres manuscrits, la fin de la deuxième ligne du premier fragment, & lire TR au lieu de II.

Vu l'époque reculée de l'inscription, où Caius César est mentionné (il mourut l'an 3 apr. J.-C.), il se peut que ce personnage soit le premier flamine en date, c'est-à-dire le plus ancien flamine augustal de la colonie de Béziers. Cependant je crois que la traduction « premier en grade » est plus vraisemblable (cf. notre *corpus*, n. 42).

Aponius fut, à Béziers, préfet *pro duumvir* de Caius César : Béziers, pour honorer Caius César, l'avait investi du duumvirat, de la plus haute fonction municipale, & le titulaire délégua ses pouvoirs à Aponius.

Généralement on était *duumvir* municipal avant d'aborder la carrière équestre; cependant il est vraisemblable que Caius César a délégué à sa place une personne déjà considérable dans son pays. Aponius peut donc avoir rempli cette fonction soit avant, soit après avoir servi dans l'armée. Il y fut successivement préfet dans la cavalerie, tribun militaire de la septième légion (plus tard nommée *Claudia*), qui résidait en Dalmatie à la fin du règne d'Auguste, & tribun militaire soit de la vingt-deuxième *Dejotariana*, alors en Egypte, soit de la vingt & unième *Rapax*, dans la Germanie inférieure. Il fut enfin « préfet des camps », où l'on réunissait alors deux légions. Cette fonction est supérieure à celles qui précèdent.

Reste à résoudre une difficulté. La ligne 4 porte : RIMO·VRBI·IVL·BAET. Aucun manuscrit ne marque un intervalle entre ces mots. La restitution COL·VRBI·IVL·BAET est donc invraisemblable.

Deux hypothèses peuvent donc se présenter :

1° Il faut traduire *urbi* par le mot « ville » : « premier flamine d'Auguste dans la ville de Béziers ». Mais plusieurs objections combattent cette hypothèse. *Urbi* serait incorrect pour *urbe;* en outre, le mot *urbs* avec le sens de colonie, municipe, est inusité dans les inscriptions. Cette objection, très-forte, a été mise en lumière par M. Allmer. Enfin, d'autres inscriptions désignent Béziers par les lettres suivantes C·V·I·B, *c(ivitas) V*.....

[1] La Société acquit pour le musée dix sculptures anciennes (des bustes d'empereurs) venant de Béziers. Belhomme cite, à ce propos, des inscriptions de Béziers.

[2] Sur la disposition fautive des lignes dans quelques mss., cf. Noguier, *op. cit.*

[3] M. Allmer (*loc. cit.*) croit que Aponius a plutôt fait partie de la XXIe *Rapax* (en Germanie) que de la XXIIe *Deiotariana* (en Égypte). Les auteurs qui ont pu lire l'inscription donnent le chiffre XXII. — Séguier ombre le dernier I, qui par conséquent est probable mais non certain.

I(uliae) B(aeterrae) : la seconde lettre est évidemment l'initiale d'un nom propre. Si on traduit dans notre texte *urbi* par « ville », il faut supposer que ce nom propre, désigné par son initiale V, est autre chose, qu'il a été ajouté plus tard à ceux de Béziers, & qu'il faut lire *Ulpia* par exemple.

2° Mais il est probable, pour les raisons que nous venons d'énumérer, que cette désignation, dont l'initiale est un *V*, appartenait déjà à Béziers quand notre inscription fut gravée, c'est-à-dire avant l'an 3 de l'ère chrétienne.

Ce nom propre où cette épithète y est indiqué par les lettres VRBI. Est-ce un nom complet, est-ce un nom en abrégé? Il est difficile de décider. On peut supposer sans invraisemblance un ethnique gaulois en *is* avec l'ablatif en *i*. Ces formes se rencontrent fréquemment. On peut aussi songer à un dérivé : *Urbica* ou *Urbina* par exemple.

Narbonne s'est appelée *Iulia Paterna;* Béziers aurait porté les noms de *Urbica ? Iulia.* Mais ce rapprochement lui-même nous fait remarquer une anomalie : *Paterna* vient après *Iulia*, *Urbi*... est, au contraire, mis avant *Iulia*. Cette anomalie peut s'expliquer si l'on suppose que *Urbi* ou *Urbica* est un nom ou un dérivé gaulois, tandis que *Paterna* est évidemment de création romaine, faisant corps, en quelque sorte, avec *Iulia*.

Faut-il supposer que ce mot gaulois est de même origine que celui du fleuve qui passe devant Béziers, l'Orb? Le nom de ce fleuve s'est toujours écrit par un O, chez les anciens comme chez les modernes, mais, au point de vue étymologique, cette différence est peu considérable; la similitude des deux autres lettres RB, est, au contraire, intéressante à constater.

M. Hirschfeld (*loc. cit.*) estime que l'épithète cherchée pourrait être *Victrix*, ici mal copiée. Il propose aussi une autre leçon; au lieu de VRBI, il faut peut-être lire : [II] V[I]R BI[S], « deux fois duumvir de *Iuliae Baeterrae* », Cette correction, fort ingénieuse, n'est pas invraisemblable.

Somme toute, je ne crois pas que la question puisse être tranchée.

1518

Béziers — Au musée. Fragment de tablette en marbre blanc d'Italie. — Hauteur des lettres de la première ligne, $0^m 13$.

X X

ASTR

Copie de M. Lebègue. — Barry.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 89. — C. I. L., xii, 4235.

Ce fragment, écrit en très-beaux caractères, & qui ne paraît pas avoir appartenu à une sépulture, faisait probablement partie d'une dédicace. Le chiffre peut alors avoir été le numéro d'une légion, & ASTR doit probablement se traduire : [*praefecto c*]*astr*[*orum*].

M. Hirschfeld pense que ce fragment pourrait se rapporter au titre précédent.

1519

Béziers. — Fragment tiré des fouilles des anciennes prisons. Au musée. — Hauteur, $0^m 55$; largeur, $1^m 10$. Hauteur d'une lettre de la première ligne, $0^m 15$; les autres, $0^m 10$.

VERO · TR

MAE ET · DIVI · A

PRIMA ·

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Revue épigraphique, décembre 1862. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 11. — C. I. L., xii, 4233.

..... *Vero, tr*[*ibuno militum* ....., *flamini Ro*]*mae et divi A*[*ugusti*], ... *Prima* .....

« A ....., Verus, tribun des soldats ....., flamine « de Rome & d'Auguste divinisé, ... Prima ..... ».

Cette inscription est trop mutilée pour prêter à une restitution certaine. *Vero* est un *cognomen*. S'il fallait lire *Severo*, le bas de l'*e* paraîtrait entre le *v* & la marge de la pierre. Les lettres TR sont probablement les premières lettres de *tribuno militum*. La légion peut avoir été mentionnée; cependant, les caractères de cette inscription, qui sont très-soignés, datent du premier siècle de l'empire, & le titre de *tribunus militum* se rencontre souvent à cette époque sans qu'aucun chiffre de légion soit porté. Après ce titre, dans un *cursus* en ordre inverse, pouvait se rencontrer la mention d'une fonction municipale. Venait ensuite la mention du flaminicat. La femme qui érige le monument, très-beau pour un monument dédié à un particulier, portait le *cognomen* de *Prima*. Une quatrième ligne devait renfermer la formule dédicatoire.

1520

Béziers. — Trouvée en 1869 à Béziers, au bourg du Capnau. Au musée. Bloc rectangulaire bordé d'un double bandeau, brisé à droite. — Hauteur totale, $0^m 40$; hauteur du cadre, $0^m 33$; largeur totale, $0^m 70$.

C · CASSIO · C · FILIO

PVP · PRIMO

II VIRO · AVGVRI · Q B

FLAMONI · ORNAME

5 HONORATO · PRAE

COHORTI · RAIT ·

I

Ligne 3 : peut-être Q BIS; l. 4 : on entrevoit la dernière lettre de ORNAMENT; l. 6 : peut-être RAET.

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

E. Barry, *Cultes augustaux de la Narbonnaise*, p. 29, & *Hist. de Languedoc*, tome I, p. 279. — Allmer, *Rev. épigr.*, n. 398. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 10. — C. I. L., xii, 4232.

Corpus, ligne 3 : BIS; l. 4 : ORNAMENTIS; l. 5 : PRAEF; l. 7 : un T sous l'R de COHOR.

C. Cassio, C. filio, Pup(*inia tribu*), *Primo*, *II viro, auguri, q*(*uinquennali*) *b*[*is*], *flamoni*(*i*) *orname*[*n*](*tis*) *honorato, prae*[*f*](*ecto*) *cohorti Raet*(*orum*) ...*i*...

« A Caius Cassius Primus, fils de Caius, de la « tribu *Pupinia*, duumvir, augure, deux fois « duumvir quinquennal, honoré des insignes du

« flaminicat, préfet de la ..... cohorte des Rae-
« tes ..... ».

Sur la dernière ligne, figurait le nom des personnes qui avaient érigé une statue à Cassius Primus : probablement les habitants de Béziers.

Ce *cursus honorum*, en ordre direct, mentionne chaque fonction & chaque sacerdoce suivant leur date. Cassius a été augure après avoir été duumvir, & ce n'est qu'après son duumvirat quinquennal qu'il a été revêtu des insignes du flaminicat. Les honneurs municipaux épuisés, il a pris une fonction militaire, & il a été préfet d'une cohorte des Raetes auxiliaires. Le chiffre de cette cohorte n'a pas été conservé.

1521

BÉZIERS. — Trouvée sur le plateau des Poëtes. Au musée lapidaire. Grand autel funèbre avec base & couronnement. — Hauteur du couronnement, 0m32; hauteur du champ, 0m68; hauteur de la base, 0m28; largeur, 0m47.

D · M
[A]TTIAE · FELICLÆ
BENE MERENTI
T · ATIVS · VI TALI[S]
5 MILE · DE · SVO
PO SVIT

Ligne 2 : le dernier L peu marqué; peut-être un I.

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 9. — C. I. L., XII, 4231.

Corpus, ligne 4 : VITALIS : l. 5 : MILES.

D(is) M(anibus) [*A*]*ttiae Felic(u)lae?* (*Feliciae?*), *bene merenti, T. Atius Vitali*[*s*], *mile*[*s*], *de suo posuit*.

« Aux dieux Mânes d'Attia Felicula ?, qui a « bien mérité de lui, Titus Atius Vitalis, soldat, « a érigé ce tombeau à ses frais ».

1522

BÉZIERS. — A l'entrée de la porte de la maison Barrès, à droite en entrant. Perdue.

. . . .
. . . LEGIONIS · X . . .
. . . STRATRIBVS C . . .
. . . .

Copie de RULMAN.

RULMAN. — CATEL, *Hist.*, l. 2, p. 275. — SABATIER, *Hist. de la ville & des évêques de Béziers*, 1864, p. 60. — ANDOQUE, *Catal. des évêques de Béziers*, p. 14; donne seulement la première ligne de l'inscription. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 8. — C. I. L., XII, 4234.

Catel & Sabatier donnent STRATIBVS d'après Rulman (cf. le *Corpus, loc. cit.*); Rulman écrit ailleurs : FRATRIBVS.

..... *legionis X ?* ....

« ..... de la dixième ? légion .... ».

M. Hirschfeld suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que ce fragment se rapporte à l'inscription d'*Aponius* (n. 1517), & qu'il faut lire : [*tribuno*] *legionis X*[*XII ?* ..... *omnibus magi*]*stratibus c*[*oloniae* ..... *functo*] [1].

[1] Voici deux inscriptions qui sont relatives à des soldats originaires de Béziers :

HAVE CAE
CILI C · CAE
CILIVS · C · F ·
PVP · PARRA
5 DOM BAE
MIL · LEG · IIII
MAC · D · Q · AEM
ILI ANN · XIIX
ST · II H · S · E ·
10 M · ANTONI
VS FLACCVS
D · S · D ·

HERZOG, 83. — STEINER, *Inscr. dan. & rhén*, 531. — NOGUIER, *Col. Béziers*, p. 9.

L · MARIVS · L · F · PV
PINEA BAETERRIS
MILES LEG · XXI STI
PENDIORVM
5 XVI ANNO XXXX
HIC SIT EST FRATE
R FACIENDVM
CVRAVIT

HERZOG, 84. — STEINER, 284. — HENZEN, 5226. — NOGUIER, *Col. Béziers*, p. 9.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

1523

Béziers. — Imposte d'une porte basse, dans la cour d'une maison, rue de la Promenade, 28. — Hauteur de la pierre, 0m43; largeur, 1m29. Hauteur des lettres, 0m13 & 0m11.

.....RTICVM·MACEL
.... S·Q·F·TERTIVS·

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Sabatier, *op. cit.*, p. 61. — Noguier, *Col. Béziers*, nos 4 & 17. — C. I. L., XII, 4248.

..... [*po*]*rticum macel*[*li*] ? (*macellum ?*) ...[*iu*]*s*, *Q*(*uinti*) *f*(*ilius*), *Tertius* .....

« .....ius Tertius, fils de Quintus ....., a érigé ? « (réparé ?) le portique du marché ? (le portique « & le marché ?) ..... ».

1524

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Fragment irrégulier. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m42.

... PVP · POL
... RO·II·VIR·
... IENNIVM
... F P

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 14. — C. I. L., XII, 4250.

Corpus, ligne 4 : E R.

..... [*f*(*ilius*)], *Pup*(*inia tribu*), *Pol*[*lio*] ? .... [*praefectus pro II vi*]*ro, duumvir* [*quinquennalis ?*], ...*iennium*, ...

« ..... Pollio ?, de la tribu *Pupinia*, préfet rem- « plissant les fonctions de duumvir, duumvir « quinquennal ..... ».

On peut suppléer, à la quatrième ligne : F P, *in fronte pedes* ..., comme M. Allmer; E R, [*Baet*]*er*[*renses*], lecture adoptée par M. Noguier.

Le mot VIR étant au nominatif dans la seconde ligne, il est probable que la terminaison RO se rapporte également à un titre mis au nominatif (*praefectus pro duumviro*). La troisième ligne ne peut être restituée avec une probabilité suffisante; on peut songer à un nom géographique (mais il faudrait alors *iennensium*), ou, comme Barry, à une procuratelle temporaire (*per biennium, triennium*).

M. Hirschfeld rapproche cette inscription de celle que nous donnons au numéro 1530, & où un *Valerius Pollio* est mentionné. Il faut donc peut-être suppléer, ligne 1 : *Valerius*.

1525

Béziers. — Perdue. Encastrée, en 1732, dans les murs de la maison Barrès, à Béziers.

.....I...P·PR...
.....BIS PON....
....II VIR BI.....
.....F·ET·M.....

Copie de Séguier.

SÉGUIER, 1er cahier (chez M. Barrès), inscr. 11, p. 1 : autre copie, ligne 2 : BIS POA. — BARRY, *Bullet. de la Soc. de Béziers*, 2me série, t. 8, p. 378. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 15. — C. I. L., XII, 4251.

....., [*Pu*]*p*(*inia tribu*) ?, *P*....., ... *bis*, *pon*[*tifex*] ?, *II vir bi*[*s*] ....., *f*(*ilius*) *et M*.....

« A ..... Pr....., de la tribu *Pupinia*, deux fois « ....., pontife ....., deux fois duumvir ....., son « fils & M..... ».

A la première ligne, *Pup* est assez vraisemblable, vu l'écartement indiqué par le manuscrit. Mais le texte de Séguier ne nous inspire qu'une médiocre confiance, & toute cette restitution est hypothétique.

1526

CRUZY (Hérault). — Découverte en 1876, près du village de Cruzy; donnée par Mlle Cabanes & transportée à Béziers. Au musée. Dalle avec rebord & moulures; brisée en bas. — Hauteur du marbre, 0m49, largeur, 0m68.

Q · CAECILIO
Q · F · PVP · HOMVLO
Q · AED · II VIRO
C · V ....

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

BARRY, *Notes de l'Histoire de Languedoc*, & *Bull. de la commiss. arch. de Narbonne*, I, p. 536. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1879, n. 121. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 13. — C. I. L., XII, 4238.

Q. Caecilio, Q. f(*ilio*), *Pup*(*inia tribu*), *Homullo, q*(*uaestori*), *aed*(*ili*), *II viro c*(*olonia*) *V*..... *I*(*ulia*) [*B*]*aeterrensium*)] .....

« A Quintus Caecilius Homullus, fils de Quin« tus, de la tribu *Pupinia*, questeur, édile, duum« vir dans la colonie de *V... Iulia Baeterrae*, ... ».

Ce personnage a rempli successivement les trois charges municipales de Béziers, sa patrie. Nous avons vu que le premier des noms dont Béziers est désigné n'est pas certain.

1527

CORNEILHAN. — Béziers, au musée. Trouvée, en 1878, dans la commune de Corneilhan, dans une maison de paysan, près du domaine de Masassy, à 6 kilomètres de Béziers. Transportée au musée de Béziers (don de M. Lagarrigue). Dalle de marbre non encadrée, brisée aux bords. L'inscription porte des traces de plomb. — Hauteur. 0m40; largeur, 0m63. (Sur le revers, inscription de *Viventius*. Cf. *infrà*.)

L · TERENTIO · L ....
POTITO · FIL · AGEN ....
XXVII · DECVRIONI · C ....
CLAVD · LVTEVA · Q · II VIR · D ....
L · TERENTIO · P ....

Copie de BARRY & LEBÈGUE. — Copie dessinée de M. ALLMER.

BARRY, *Bull. Soc. arch. du Midi*, nov. 1878. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 16. — C. I. L., XII, 4247.

L. Terentio, L. [*f*(*ilio*), *Pup*(*inia tribu*)], *Potito, fil*(*io*), *agen*[*ti an*(*nos*)] *XXVII, decurioni c*[*ol*(*onia*)] *Claud*(*ia*) *Luteva, q*(*uaestori*), *II vir*(*o*) *d*[*es*(*ignato*)]; *L. Terentio Po*[*tito*] ? .....

« A son fils, Lucius Terentius Potitus, fils de « Lucius, de la tribu *Pupinia*, dans sa vingt« septième année, décurion dans la colonie *Clau« dia Luteva* (Lodève), questeur, duumvir dési« gné; à Lucius Terentius Potitus ..... ».

Pline mentionne des *incolae Lutevani* ou *Foroneronienses* parmi les *oppida latina* de la région[1]. Ils se nommèrent plus tard *Lutevenses*. Ils durent probablement à Claude leur droit de cité latine. Notre inscription est la seule qui les mentionne.

[1] PLIN., 65, 3, 5. — Cf. HERZOG, *op. cit.*, p. 92.

FLAMINES — SÉVIRS AUGUSTAUX

1528

BÉZIERS. — Trouvée près des anciennes prisons, sur l'emplacement du temple d'Auguste. Perdue.

FLAMINI AVGVSTI

Copie de ANDOQUE.

ANDOQUE, *Catal. des évêques de Béziers*, p. 10. — SABATIER, *op. cit.*, p. 56. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 18. — C. I. L., XII, 4252.

....., *flamini Augusti ?* .....

« A ....., flamine de l'empereur ..... ».

L'inscription peut avoir été mal copiée; il est permis de supposer : *flamen August*(*alis*), *flamen August*(*orum*), &c.

1529

BÉZIERS. — Perdue.

TVLLIAE Q · FIL
AVIAE
FLAMINICAE
IVLIÆ AVGVSTÆ

Copie de ANDOQUE.

ANDOQUE, *Catal. des évêques de Béziers*, 1650, p. 10. — SABATIER, *op. cit.*, pp. 56 & 57. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 21. — C. I. L., XII, 4249.

Tulliae, Q. fil(*iae*), *...aviae ?* (*...anae ?, Avitae ?*), *flaminicae Iuliae Augustae*[1].

[1] Cf. ORELLI-HENZEN, 5222, 6002, 6003.

« A Tullia ...avia ? (...ana ?, Avita ?), flaminique « de Julia Augusta ».

Iulia Augusta est probablement la mère de Caracalla, *Iulia Domna*.

1530

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée lapidaire. Deux fragments. 1er fragment : hauteur, 0m58; largeur à la partie supérieure, 0m32; à la partie inferieure, 0m36. 2me fragment : hauteur, 0m58; largeur, 0m12. Hauteur d'une lettre de la premiere ligne, 0m12.

IVLI ... L · CELSA
VAL ... LLIONIS
FLAM ... PVBLICO
FVNE ... EX D D

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Sabatier, *op. cit.*, p. 64. — Herzog, n. 86. — Allmer, *Rev. épigr.*, 399. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 19. — C. I. L., xii, 4244.

Iuli(*a*), ... *fi*(*lia*), *Celsa*, *Val*(*eri*(*i*) *Po*(*llionis* (*uxor*), *flam*(*inica*) (*Aug*(*ustalis*), *publico funer*[*e elata* ?] (*honorata* ?), *ex d*(*ecurionum*) *d*(*ecreto*).

« A Julia Celsa, fille de ..., femme de Valerius « Pollion, flaminique augustale, ensevelie aux « frais du public, sur un décret des décurions[1] ».

1531

Béziers. — « Sur le mur d'une maison en face de l'évêché » (Millin). « Chez M. Barrès » (Séguier). Neuf bonnets d'affranchis sont dessinés, dans le manuscrit Séguier, autour de l'inscription. Perdue.

CORNELIAE ...
TERTVLLAE ...
FLAMINICAE C · V I ...

Copie de Millin.

Séguier. — Maffei, *Mus. Veron.*, p. 418, 6. — Guibal, *Hist. de Béziers*, p. 87. — Millin, *Voy.*, t. 4, p. 267. — Herzog, n. 81. — Allmer, *Inscr. de Vienne*, n. 2037. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 20. — C. I. L., xii, 4241.

Séguier, ligne 3 : FLAMINICAE CVI.....

Corneliae, ... [*f*(*iliae*)], *Tertullae*, *flaminicae c*(*olonia*) *V*..... *I*(*ulia*) [*B*(*aeterris* ?)] (*Baeterrensium* ?).

« A Cornelia Tertulla, fille de ....., flaminique « de la colonie de Béziers ».

Sur la signification de la lettre *V* & sur le mot *Iulia*, qui est un des noms de Béziers, cf. *supra*, au numéro 1517[2].

[1] Cf., pour cette restitution, Allmer, *loc. cit.*

[2] Il faut rappeler ici l'inscription de la flaminique *Pisentia Firmina*. Son épitaphe, conservée au village de Quarante, appartient à l'épigraphie de Narbonne, où nous l'avons donnée. Cf. notre *Corpus*, au numéro 97.

1532

Béziers. — Cippe encastré dans la cave de la maison Coste, puis Thuriès, place Saint-Sauveur. — Hauteur, 1m20, largeur, 0m80.

C · COPONIO
GRATO
IIIIII · VIRO
AVGVSTALI

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Dumège, *Hist. de Languedoc*, p. 637, n. 30. — Sabatier, *op. cit.*, p. 55. — Herzog, n. 85. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 23. — C. I. L., xii, 4239.

C. Coponio Grato, seviro augustali.

« A Caius Coponius Gratus, sévir augustal ».

1533

Béziers. — « Trouvée sur l'emplacement du temple d'Auguste », d'après Andoque, c'est-à-dire près des anciennes prisons. Perdue.

L · CORNELIO BLASIO
IIIIII · VIRO AVGVST · F · V · I · B
ET MARCO CORNELIO NIGRO
C · CORNELIO SYBVLLANO

Copie de Andoque.

Andoque, *Catal. des évêques de Béziers*, pp. 9 & 10. — Sabatier, *op. cit.*, p. 55. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 24. — Cf. Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 320. — C. I. L., xii, 4240.

L. Cornelio Blas[*t*]*o, seviro august*(*ali*) [*c*](*olonia*) *V*... *I*(*ulia*) *B*(*aeterris*), *et M. Cornelio Nigro*; *C. Cornelio Sybullano* ?.

« A Lucius Cornelius Blastus, sévir augustal « de la colonie de Béziers, & à Marcus Cornelius « Niger; à Caius Cornelius Sibyllanus ? ».

BLASIVS a été écrit pour *Blastus*, F · V · I · B pour *C · V · I · B*. *Marcus* était en abrégé. Lignes 3 & 4 : au lieu de *B*(*aeterris*) *et*, M. Hirschfeld propose, avec vraisemblance, *B*[*a*]*et*(*erris*).

1534

Béziers. — Provenant des fouilles des anciennes prisons. Au musée. Fragment surmonté d'une corniche arrondie. — Hauteur, 0m56; largeur, 1m. Hauteur des lettres, 0m15.

SEX · DOMI
VI ·

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 25. — C. I. L., xii, 4240.

Sex(*to*) *Domi*(*tio*) ....., *VI* [*viro aug*(*ustali*)] .....

« A Sextus Domitius ....., sévir augustal ..... ».

1535

Béziers. — Découverte, en 1871, à trois kilomètres de Béziers, sur le parcours de l'ancienne voie Domitienne (route de Bessan). Au musée. Cippe avec base & couronnement. L'inscription est plombée. — Hauteur du couronnement, 0m30; hauteur de la base, 0m30; hauteur du champ, 0m38; largeur du champ, 0m40.

Q·LVTATIV...
CELSI...
NARC...
VI·V...AVG
M·...·F

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 26. — De Caumont, *Bull. monum.*, 1872, p. 448. — C. I. L., xii, 4246.

Q. Lutatiu[*s*], *Celsi* [*lib*(*ertus*)], *Narc*[*issus*], *VI v*[*ir*] *aug*(*ustalis*), *m*(*emoriae*) [*c*(*ausa*)] *f*(*ecit*) ? ou *m*(*onumentum*) [*s*(*ibi*)] *f*(*ecit*) ?.

« Quintus Lutatius Narcissus, fils de Celsus, « sévir augustal, pour sa mémoire ?, *ou bien* s'est « préparé pour lui-même ce tombeau ? ».

M. Mommsen préfère la première de ces restitutions : *memoriae causa fecit.* (Cf. C. I. L., *loc. cit.*)

1536

Béziers. — Maison Labergère, place Saint-Sauveur. Perdue.

VI VIRO AVGVSTALI
IVLIAE C·F·TERTVLLAE
DECIAE·T·F·PROCVLAE
HEREDES·EXS·TESTAMENTO

Copie de Séguier : « Dans une maison au devant de celle de M. Barrès & qu'on a démolie ».

Andoque, *Catal. des évêques de Béziers*, p. 5. — Rulman. — Catel, *op. cit.*, 2, p. 275. — Reinesius, p. 442. — Séguier. — Belhomme, *Mém. de la Soc. archéol. de Toulouse*, t. 5, pp. 286, 287. — Sabatier, *op. cit.*, p. 55. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 29. — C. I. L., xii, 4245.

Andoque, ligne 2 : IVLIAE C·F·O·TERTVLLE; l. 3 : DECIAE T·E·E. — Rulman, l. 2 : TERTVLIAE.

....., *seviro augustali; Iuliae, C. f*(*iliae*), *Tertullae; Deciae, T. f*(*iliae*), *Proculae, heredes exs testamento.*

« A ....., sévir augustal; à Julia Tertulla, fille « de Caius; à Decia Procula, fille de Titus, les « héritiers, en exécution du testament ».

1537

Béziers. — Sur une maison voisine de la maison Barrès, place Saint-Sauveur. Perdue.

SEXTVM·VIRO·AVGVSTALI

Copie de Guibal.

Guibal, *Hist. de Béziers*, p. 88. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 27.

Il faut lire probablement :

.....VI VIRO AVGVSTALI

..... *seviro augustali* .....

« A *un tel* ....., sévir augustal ..... ».

1538

Béziers. — « Trouvée, il y a un an ou deux, dans une grosse tour bastie du temps des Goths; rompue par les ouvriers », d'après Andoque (1650).

PVP·VI·VIR

Copie de Andoque.

Andoque, *Catal. des évêques de Béziers*, 1650, p. 14. — Sabatier, *op. cit.*, p. 60. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 28. — C. I. L., xii, 4253.

..... *sevir* [*aug*(*ustalis*)] .....

« ..... sévir augustal ..... ».

Inscription douteuse, probablement mal copiée : les sévirs, presque toujours des affranchis, n'étaient pas inscrits dans une tribu; en outre, s'il faut lire *Pupinia tribu*, cette mention aurait dû être suivie par un *cognomen.*

1539

Béziers. — Grande pierre rectangulaire provenant des fouilles des anciennes prisons. Au musée. Fragment. — Hauteur, 0m25; largeur, 1m20. Hauteur des lettres, 0m15.

CORPOR
BAETERRE

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 30. — C. I. L., xii, 4255.

..... [*VI viri* ?] *corpor*[*ati*] *Baeterre*[*nses*] ?.....

« ..... la corporation des sévirs de Béziers ..... ».

On peut supposer aussi un *sevir corporatus Baeterrensis*; mais il semble, en ce cas, que la forme *corporatus Baeterris* serait plus correcte[1].

[1] Cf. notre *Corpus*, au numéro 131.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS PRIVÉES

DÉDIÉES AUX DIEUX

1540

Béziers. — Trouvée sur le plateau des Poètes. Autel avec base & couronnement. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m20; champ : hauteur, 0m14; largeur, 0m175.

DIGENIBVS
V·S·L·M·LICINI
A·TERENTVLLA

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Communiquée, en 1856, par MM. Chaudruc de Crazannes & Boudard.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 36. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, n. 280. — C. I. L., xii, 4216.

Digenibus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) Licinia Terentulla.

« Aux Digenes, Licinia Terentulla, justement « reconnaissante, en accomplissement de son « vœu ».

Les Digenes étaient sans doute des divinités topiques. On les retrouve ailleurs qu'à Béziers : une inscription leur a été consacrée aux environs de Cologne[1].

[1] Noguier, *loc. cit.*, mentionnant Orelli, 1729, revu par Henzen, au tome 3, p. 154.

1541

Béziers. — Au plateau des Poètes. Au musée. Autel avec base & couronnement (corniche à modillon). — Hauteur du couronnement, 0m26; hauteur du champ, 0m68; hauteur de la base, 0m20; largeur, 0m46.

D·CAECILIVS
OPTATVS
MARTI
V·S·L·M·
❦

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 33. — C. I. L., xii, 4220.

D. Caecilius Optatus Marti v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Decimus Caecilius Optatus, au dieu Mars; « hommage d'une juste reconnaissance, en accom- « plissement d'un vœu ».

1542

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée.

Autel cylindrique brisé en haut & en bas. — Hauteur du champ, 0m45; diametre, 0m38.

M·COR·GE
NIALIS
M·SV·

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 32. — C. I. L., XII, 4221.

M. Cor(nelius) Genialis M(arti) .....

« Marcus Cornelius Genialis à Mars ..... ».

Nous avons trouvé ailleurs[1] des dédicaces « *Marti Suo* » & nous avons pensé qu'il fallait plutôt supposer un nom topique de divinité, analogue à *Esus*, que l'adjectif possessif *suus*. M. Hirschfeld adopte cette dernière traduction : Mars serait adoré par l'auteur de la dédicace comme son génie particulier. Je ne vois qu'une objection à cette théorie, & elle est précisément tirée de la présente inscription. Elle est très-soignée, & pour expliquer *M(arti) s(uo) v(ovit)*, il faudrait un point qui n'existe pas. Je n'ose donc décider; cependant mes préférences sont pour l'hypothèse de M. Hirschfeld.

1543

BÉZIERS. — Au plateau des Poètes. Au musée. Autel avec base & couronnement. Au centre, bas-relief représentant le dieu Mars, casqué & cuirassé, s'appuyant de la main droite sur une hache, & de la gauche sur un bouclier. La première ligne est inscrite sur la corniche. Deux lignes sont gravées au-dessus du bas-relief, & les deux dernières lettres au-dessous. — Hauteur du couronnnement, 0m18; hauteur du champ, 0m67; hauteur de la base, 0m10; largeur du champ, 0m30.

MARTI SVO

P·POMPONIVS
PVDENS

L M

Copie de M. LEBÈGUE & BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER : MARTI AVG. — C. I. L., XII, 4222.

Marti Suo, P. Pomponius Pudens, l(ibens) m(erito).

« A Mars ..... Publius Pomponius Pudens, mû « par une juste reconnaissance ».

1544

BÉZIERS. — Au plateau des Poètes. Au musée. Autel avec base & couronnement. Il est fendu horizontalement par le milieu. — Hauteur, 0m35; longueur, 0m18.

MENMANDVTIS
M·LICINIVS
SABINVS
V·S·L·M

Ligne 1 : l'E un peu douteux peut être un I.

Copie dessinée de M. ALLMER : MENMANDÝTIS. — BARRY. — LEBÈGUE.

BARRY, *Rev. archéol.*, mai 1879, p. 277. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 38. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, 281. — C. I. L., XII, 4223.

Menmandútis M. Licinius Sabinus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Aux Menmandutes, Marcus Licinius Sabinus, « mû par une juste reconnaissance, a accompli « son vœu ».

Les Menmandutes étaient des divinités topiques, probablement analogues aux *Matrae*, & dont nous ne connaissons pas les attributions.

1545

BÉZIERS. — Autel avec base & couronnement, trouvé, en 1843, près du Pont-Neuf, sur l'Orb. Au musée. — Hauteur, 0m32; hauteur du champ, 0m20; largeur, 0m20.

MERCVRIO
SACR

I · S

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

SABATIER, p. 63. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 35. — C. I. L., XII, 4224; ligne 3 : PoS.

Mercurio sacr(um). I. — S.

« Consacré à Mercure ..... ».

Les lettres qui suivent sont probablement les initiales du donataire : *Iulius S.....*, à moins qu'il ne faille lire & traduire : *pos(uit)*.

1546

BÉZIERS. — Plateau des Poètes. Au musée. Autel, avec corniche, étroit & long. Personnage debout, vêtu de la toge, en fort relief. Il porte une patère de la main droite, &, de l'autre, un objet impossible à déterminer. Sur la face latérale droite, patère & *guttus*. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m23.

Sur le bandeau de la corniche :

RICORIA[illegible]

Le dernier trait à droite est douteux.

[1] Cf. notre *Corpus*, au numéro 1322.

Sur le latéral gauche :

C·PEQV
CATLI
V S L M

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 39. — Allmer, *Rev. ép.*, 364. — C. I. L., xii, 4225.

Ricoria(e) ? *C. Pequ(ius) Cat(u)li(nus) v(otum) s(olvit), l(ibens) m(erito).*

« A Ricoria, Caius Pequius Catulinus, mû par « une juste reconnaissance, a accompli son vœu ».

Il n'est pas sûr que la première ligne n'ait eu qu'une lettre après l'A. En tous cas, quelle que soit la longueur de ce nom, c'est celui d'une divinité topique, & la lecture *Ricoriae*, sans être sûre, n'est pas invraisemblable.

Pequius est peut être écrit pour *Paquius*.

M. Allmer lit *Pequvius* (pour *Pacuvius*) ou *Paquius*, M. Noguier, *Pequrius* ou *Pequius*.

1547

Béziers. — Au musée. Base d'un petit autel votif.

V S L M

Copie de Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, 40. — C. I. L., xii, 4226.

..... *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« ..... mû par une juste reconnaissance, a « accompli son vœu ».

1548

Béziers. — Plateau des Poètes. Au musée. Autel avec base & couronnement. — Hauteur du couronnement, 0m 15; hauteur du champ, 0m 22; hauteur de la base, 0m 25; largeur du champ, 0m 30.

ATIA·L·F
FAVST·SAC·

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col Béziers*, n. 41. — C. I. L., xii, 4237.

Atia, L. f(ilia), Faust(a), sac(erdos).

« Atia Fausta, fille de Lucius, prêtresse ».

1549

Roquebrun. — Chapelle Saint-André de Roquebrun, canton d'Olargues (Hérault). Fragment de colonne ronde de pierre, coupée à gauche, qui a servi de bénitier. Découvert par M. Gros. — Diamètre, 0m 22; sur une base carrée de 0m 34 de côté.

DIO CRARO
...LVC·VERVS
...AESIDIA·EXTRICATA
D·S·D

Copie de M. Noguier.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 43. — C. I. L., xii, 4217.

Dio ? Craro ??... Luc(cius ?) (Lucilius ?) Verus, [Pr]aesidia? Extricata d(e) s(uo) d(ederunt).

« Au dieu Crarus ?? (à Diocrarus ??)..... Luc« cius ? (Lucilius ?) Verus & Praesidia ? Extricata « ont érigé cet autel à leurs frais ».

Il est difficile de décider si cette inscription est religieuse ou funéraire, & nous donnons, à peu de chose près, l'interprétation de M. Noguier. Elle est cependant hypothétique. La formule D·S·D, usitée pour les autels, l'est aussi pour les tombeaux, & on peut supposer *Musidio* (ou tout autre gentilice) suivi du *cognomen Crarus*, qui n'est pas plus étrange pour un homme que pour un dieu topique. — Nous trouvons dans le Midi de la France des dédicaces religieuses inscrites sur des colonnes, & cette raison ajoute quelques chances à l'hypothèse du dieu *Crarus* ou *Diocrarus*, auquel nous n'accordons cependant le droit de cité que sous bénéfice d'inventaire.

CHAPITRE IV

ARTS ET MÉTIERS — INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

1550

NEFFIÈS (Hérault). — Plaque d'ardoise trouvée par M. Giscard, en 1879, à Trouillas, & transportée au musée. Fragment de forme irrégulière.

ANI
L·COELIO
INTIONI
VERA·F·FE
CIT

Copie de M. LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 49. — C. I. L., XII, 4265.

[Dis M]an[ibus ?] L. Coelio ..... [l]intioni? ..... Vera f(ilia) fecit.

« ..... érigé à Lucius Coelius ....., tisserand ?, par « sa fille .....vera ».

Nous supposons *Lintioni* usité pour *Linteoni*[1]. Il aurait été ajouté aux noms de Coelius, soit après le surnom, soit à titre de surnom tiré d'un nom de métier. On peut supposer aussi, comme M. Hirschfeld, le *cognomen Quintio*. Le *cognomen* de la fille est peut-être *Severa*.

1551

BÉZIERS. — Aux anciennes prisons. Au musée. Cippe avec base & couronnement, avec fronton & antéfixes. — Hauteur du cippe, 1m25; largeur, 0m27.

D ❦ M
AEMILIVS
FELICISSIMVS
ET·AEMILIA·FE
5 LICIS▨IMA·AE
MILI▨ PARDE
PATRONE MER
ENTISSIME

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 43. — C. I. L., XII, 4257.

D(is) M(anibus) Aemilius Felicissimus & Aemilia Felicis[s]ima, Aemili[ae] Pard(a)e patron(a)e merentissim(a)e.

« Aux dieux Mânes, Aemilius Felicissimus & « Aemilia Felicissima, à Aemilia Parda, leur « patronne très-méritante ».

Le prénom de Aemilius est omis; les AE à la fin des mots sont remplacés par des E [1].

1552

BÉZIERS. — Inscription provenant de la démoli-

[1] Cf. notre *Corpus*, au numéro 193.

[1] Il convient de rappeler l'inscription d'*Ancharius*. Cf. NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 44, & notre *Corpus*, numéro 267.

tion d'une grosse tour, près de la place Saint-Sauveur. Perdue.

D · M
ANNIÆ MEMPHIÆ·
ANNIA APRVLA·
MATER FIL·PIISSIMÆ·
5 L·PETRONIVS·
TYCHICVS·
DE SVO POSVIT

Copie de ANDOQUE.

ANDOQUE, *Catalogue des évêques de Béziers*, p. 13.

SABATIER, *op. cit.*, p. 59. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 46. — C. I. L., XII, 4260.

D(iis) M(anibus). Anniae Memphiae, Annia Aprul(l)a mater, fil(iae) piissimae, L. Petronius Tychicus, de suo posuit.

« Aux dieux Mânes. A Annia Memphia, fille « très pieuse, Annia Aprulla sa mère. Lucius « Petronius Tychicus a érigé ce monument à ses « frais ».

1553

NEFFIÈS. — Cippe découvert, en 1885, dans une campagne appelée *Camp-Nègre*.

ANTONIA
ANTONI
CELERIS FIL
MARIA
5 VIVA FECIT
SIBI

NOGUIER, *Bull. de Béziers*, sér. 2, t. 13 (1885), p. 137. — ALLMER, *Rev. épigr.*, II, p. 225, n. 622. — C. I. L., XII, 5955.

Antonia, Antoni(i) Celeris fil(ia), Maria, viva fecit sibi.

« Antonia Maria, fille d'Antonius Celer, à elle-« même, de son vivant ».

Il est rare que la filiation soit aussi complètement indiquée.

1554

BÉZIERS. — Au musée. Fragment de dalle. — Hauteur, 0^m28; largeur, 0^m57. Hauteur d'une lettre, 0^m12.

11
SAL·ANTC

Copie de BARRY. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 88. — C. I. L., XII, 4261.

.....s, A. l(ibertus), Anto(ninus) ? .....

« .....s Antoninus, affranchi d'Olus ..... ».

Peut-être faut-il lire, à cause de l'absence des points : *(pro) sal(ute) Anto(nini)*.

1555

BÉZIERS. — Chez M. Barrès, place Saint-Sauveur. Perdue.

L·APONIC

Copie de SÉGUIER, 1er cahier, *Inscr. de Béziers.*

L. Aponio.

« A Lucius Aponius ».

Cette inscription doit être certainement rapprochee de l'inscription équestre d'*Aponius*. Peut-être en faisait-elle partie.

1556

BÉZIERS. — Aux anciennes prisons. Au musée. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0^m60; largeur, 0^m82. Hauteur d'une lettre, 0^m10

ATILIO·HED
[AT]ILIA·AMER
HECATAE

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 46. — C. I. L., XII, 4262.

Atilio Hed..... [A]tilia Amer..... Hecatae .....

« A Atilius Hed... Atilia Amer..... à Hécate ..... ».

Atilia Amer..... a dédié ce tombeau à Atilius & à Hécate, sans doute ses deux coaffranchis. Si l'inscription était religieuse & consacrée à la déesse *Hecate*, les noms des deux donataires seraient au nominatif.

1557

BÉZIERS. — Perdue. « Cette inscription se lisait « au-dessous d'un buste » (RULMAN).

SEX CANINIVS

Copie de RULMAN.

« Une des anciennes portes de Béziers était « décorée dans le dix-septième siècle d'un buste « antique représentant un sénateur romain, s'il « faut en croire Andoque; au-dessous, on lisait « ces mots : CAIVS ANNIVS ».

NOGUIER. *Bullet. Soc. arch.*, 1874, p. 253. — ID., *Col. Béziers*, n. 80. — C. I. L., XII, 4259 & 4263.

Sex. Caninius.

« Sextus Caninius ».

Il est probable que la lecture de Andoque est fautive.

Peut-être cette inscription a-t-elle été transportée de Narbonne à Béziers, comme l'inscription de *C. C[an]inius*, &c., donnée par Noguier (*Col. Béziers*, n. 48), que nous avons fait figurer parmi celles de Narbonne. (Cf. notre *Corpus*, n. 368.)

1558

Béziers. — Maison Genson, sur la promenade. Pierre rectangulaire. — Hauteur, 1m 14; largeur, 0m 65.

C·COPONIO
FELICI
C·COPONIO
ANTHO

Copie de Barry. — Lebègue.

Rulman. — Séguier (chez M. Barrès). — Muratori, 1455,5. — Catel, *Hist.*, II, p. 275. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, t. 1, p. 637. — Sabatier, *op. cit.*, p. 61. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 50. — C. I. L., xii, 4266.

Catel, ligne 2 : FOELICI.

C. Coponio Felici; C. Coponio Antho.

« A Caius Coponius Felix; à Caius Coponius « Anthus ».

A rapprocher de l'inscription de *Coponius Gratus*, sévir augustal à Béziers.

1559

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Fragment. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 36. Hauteur d'une lettre, 0m 09.

A I
CORN

Autre fragment. — Hauteur, 0m 50.

RBITR
ELIAE·

Copie de Barry. — Lebègue.

Barry a remarqué le premier que ces deux fragments appartenaient à la même inscription.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 51. — C. I. L., xii, 4269.

..... *arbitratu Corneliae.*

« ..... par la volonté de Cornelia ».

1560

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Grande dalle de marbre noir avec cadre, brisée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m 38; largeur, 0m 63.

BI·E!
CORNELIAE·TI TAE
VXORI·ET
OFILLIO·L·F·SVCCESSO
FILIO·EX·TESTAMENTO
FIERI IVSSEN

Copie de Barry & Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 54. — C. I. L., xii, 4268.

[L. Ofillius] ..... [si]bi et Corneliae .....tae, uxori, et [L] Ofillio, L. f(ilio), Successo, filio, ex testamento fieri iussen.

« Lucius Ofillius ..... à lui & à Cornelia .....ta, « sa femme, & à Lucius Ofillius Successus, fils de « Lucius son fils. Il a ordonné par testament « qu'on érigeât ce tombeau ».

Peut-être y a-t-il une lettre entre FIERI & IVSSEN, qui n'offre pas de sens & qui paraît avoir été écrit pour IVSSIT.

1561

Béziers. — Provenant de la démolition des anciens remparts de Béziers. Au musée. Deux fragments d'une plaque rectangulaire encadrée de moulures, brisée au milieu. — Hauteur, 0m 57; largeur, 0m 90.

CORNE ..... DA·SIBI·ET
P·VMIDIO ..... O·VIRO·ET
P·VMIDIO ..... NO·FILIO

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer; ligne 3 : FILIO.

Sabatier publie les deux fragments séparément, nos 32 & 33, p. 64. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 53. — C. I. L., xii, 4270.

Corne[lia Secun]da ? sibi et P. Umidio .....o, viro, et P. Umidio [Secundi]no? filio.

« Cornelia Secunda, à elle-même & à Publius « Umidius (*pour* Ummidius) .....us, son mari, & à « Publius Umidius Secundinus, son fils ».

1562

Béziers. — Trouvée, en 1836, dans les remparts de la citadelle de Béziers. Au musée. Stèle brisée à droite & en bas. — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 53.

V Ɔ F
C·COR·FV
CVS·ET V·SEVE

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Sabatier, *op. cit.*, pp. 64, 65. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 52. — C. I. L., xii, 4267.

V(ivus) f(ecit), C. Cor(nelius) Fu[s]cus, (sibi) et v(ivae) Seve[rae].

« Erigé de son vivant; Caius Cornelius Fuscus, « à lui & (vivante) à Cornelia Severa ».

On peut lire aussi : « *Vivi fecerunt C. Cornelius* « *Fuscus & Valeria Severa* », les gentilices d'un usage très-répandu s'abrégeant quelquefois par une lettre dans la Gaule Narbonnaise.

1563

Béziers. — Découverte dans les anciennes prisons, en 1858. Au musée. Stèle rectangulaire. La

partie supérieure est arrondie par le retrait des deux angles. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m60.

V F
DOMITIAE
RODOPE

IN·A·P·XV

Copie de BARRY. — Copie dessinée de M. ALLMER. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 55. — C. I. L., XII, 4271.

V(iva) f(ecit). Domitiae ..... Rodope. In a(gro) p(edes) XV.

« Érigé de son vivant. A Domitia ..... Rodope.
« Quinze pieds de profondeur ».

Une seule des dimensions du terrain funéraire est indiquée. Quoique la stèle soit entière, l'inscription est probablement incomplète, & se prolongeait sans doute sur d'autres stèles & sur un mur où elles étaient encastrées. Cette particularité se rencontre souvent à Narbonne. (Cf. notre *Corpus, passim*, & aux numeros 514 à 518.)

1564

BÉZIERS. — Cippe découvert à Béziers, en 1876, dans les fondations du rempart longeant la promenade. Au musée. — Hauteur du couronnement, 0m30; hauteur de la base, 0m20; hauteur du champ, 0m60; largeur du champ, 0m63.

D·M
ENNIAE·PELAGI
AE·P·VIBIVS·BASI
LEVS·POSVIT
5 MERENTISSIMAE

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 56. — C. I. L., XII, 4272.

D(iis) M(anibus). Enniae Pelagiae, P. Vibius Basileus posuit merentissimae.

« Aux dieux Mânes. A Ennia Pelagia, très-
« méritante, Publius Vibius Basileus a érigé ce
« monument ».

1565

BÉZIERS. — Provenance inconnue. Au musée. Plaque rectangulaire brisée à la partie supérieure & partagée en deux morceaux. — Hauteur, 0m58; largeur, 1m28.

▮RATV
D·L·EROTIS·ET
L·MVRRANI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 57. — C. I. L., XII, 4273.

..... [arbit]ratu ..... D. l(iberti), Erotis et ..... l(iberti), Murrani.

« ..... par la volonté de ..... Eros, affranchi de
« Decimus, & de ..... Murranus, affranchi de ..... ».

1566

BÉZIERS. — Au fond de la cave de la maison Barrès. Inscription gravée en gros caractère. Perdue.

FADIORVM

RULMAN, ms. I. — CATEL, *Hist.*, l. II, p. 275. — SABATIER, *op. cit.*, p. 63. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 103. — C. I. L., XII, 4274.

..... Fadiorum ? .....

« ..... des Fadius? ..... »[1].

Ce pluriel est étrange. Il faut lire plutôt : *Fadio Ru.....*

1567

BÉZIERS. — Perdue.

C·HERENNIVS

ANDOQUE, *op. cit.*, p. 13.

SABATIER, *op. cit.*, p. 60. — NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 47. — C. I. L., XII, 4276.

Sabatier : HERENNIVS.

C. Herennius.

« Caius Herennius ».

1568

BÉZIERS. — Trouvée, le 21 mai 1824, dans la commune de Sauvian. Au musée. Plaque rectangulaire de sarcophage. Au centre, cadre renfermant l'inscription, avec appendices en queue d'aronde. De chaque côté, un génie ailé portant une torche levée. Sur les faces latérales, guirlandes de feuilles de chêne attachées avec des rubans. Traces de clous au centre de l'inscription. — Hauteur, 0m85; largeur, 2m20; hauteur de l'inscription, 0m44; largeur, 0m50

·D·M
IVLIAE
EVTYCHIAE
C⊕ ⊕F
5 IP SA
SI BI

Copie dessinée de M. ALLMER. — BARRY. — LEBÈGUE.

SABATIER, *Bullet. de la Soc. arch. de Béziers*,

[1] Il convient de rappeler ici l'inscription dédiée à *Flavia Quinta*, qui figure parmi nos textes de Narbonne. (Cf. notre *Corpus*, n. 498, & NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 12.)

t. 4, p. 138 & suiv. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 61. — C. I. L., xii, 4277.

D(is) M(anibus) Iuliae Eutychiae, C. f(iliae), ipsa sibi.

« Aux dieux Mânes de Julia Eutychia, fille de « Caius. Elle même pour elle même ».

Cette inscription, d'un dessin fort médiocre, mais assez décoratif, a été trouvée avec le squelette de la morte, une médaille de l'empereur Gratien, quelques fils d'or, & une bague portant le dessin d'une croix & les lettres K A P. (Cf. Sabatier, *loc. cit.* — Noguier, *loc. cit.*)[1].

1569

Béziers. — Découverte dans les fouilles exécutées, en 1809, près de l'église de Saint-Aphrodise. A droite, on voyait une *ascia*. Perdue.

D · M ·
LICINIÆ MONTASIAE
ENNIA·IVLIA·ALVMNA·
MERENTI

Copie de Sabatier.

Sabatier, *Bullet.*, 1836, & *op. cit.*, p. 63. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 62. — C. I. L., xii, 4279.

D(is) M(anibus) Liciniae Monta[n]ae, Ennia Iulia Alumna[e], merenti.

« Aux dieux Mânes de Licinia Montana, Ennia « Julia, à son *alumna* méritante ».

Noguier, *loc. cit.*, a restitué cette inscription, évidemment mal copiée, & fait remarquer que les *alumni* étaient des enfants abandonnés & recueillis par charité.

1570

Laurens, près des sources de la Rautès. — Au musée. Découverte parmi des substructions antiques, avec un buste & des tessons de poterie. A appartenu à M. Louis de Portalon, puis à la Société archéologique de Béziers. Dalle en marbre blanc, sans cadre. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m30. Dessin de l'*ascia* à droite de la cinquième ligne.

D ♆ M
MAECIAE VE
RAE FECIT MA
ECIVS ALEXSA
5 NDER VXSO
RI CARISSI
MAE ET SIBI VI

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Sabatier, *Hist. de la ville & des évêques de Béziers*, 1854, p. 65. — Chaudruc de Crazannes (d'après Boudard), *Rev. archéol.*, 1854, p. 312 & suiv. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 64. — C. I. L., xii, 4280.

D(is) M(anibus) Maeciae Verae fecit Maecius Alexsander uxori carissimae et sibi vi(vo).

« Aux dieux Mânes de Maecia Vera, à sa très-« chère femme, Maecius Alexander a érigé ce « tombeau, & à lui-même, de son vivant ».

1571

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Bandeau étroit encadré de moulures, terminé en haut par un chaperon demi-cylindrique. — Hauteur, 0m51; largeur, 1m24. Hauteur d'une lettre, 0m18.

DIVS·MAX

Copie de Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 65. — C. I. L., xii, 4264.

.....dius, Max[imus]?.

« .....dius Maximus? ».

1572

Béziers. — « Dans le jardin au logis de la « Croix blanche, établi sur l'arène de l'amphi-« théâtre » (Rulman). Perdue.

...AVLLAE·MATR...
... RATV·ATTIAE·F

Copie de Rulman.

Rulman. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 66. — C. I. L., xii, 4283; ligne 2 : FIL.

..... *[P]aullae matr[i]; [arbit]ratu Attiae F(austae)? (filiae?).*

« ..... à sa mère ..... Paulla, par la volonté « d'Attia Fausta? » *ou* « de sa fille Attia ».

F peut être le commencement d'un *cognomen* : *Fausta, Felix*[1], &c.

1573

Béziers. — Trouvée par M. Fabregat dans les fouilles des anciennes prisons. Au musée. Stèle cintrée à la partie supérieure. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m60.

ΦΙΑΩΝ
CΩΤΑΔΟΥ
ΜΟΥCΑΤΗC
ΡΗΤΩΡ
5 ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΩ
ΤΩ ΑΔΕΛΦΩ
ΡΗΤΟΡΙ

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

[1] L'inscription LAVRENTI CELTI F·HERES, attribuée à Béziers, est fausse. (Cf. C. I. L., xii, 4278, & le Supplément.)

[1] L'inscription L·PETRONII LVCILIANI PETRONIA RODA·FIL PIISSIMO P P appartient à Uzès. (Cf. C. I. L., xii, 4284, & le Supplément.)

Maffre, *Bullet. Soc. arch. de Béziers*, 2e série, t. 5, p. 246. — Azaïs, *ibid.*, 1870, pp. 246, 247. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 68. — C. I. L., xii, p. 511.

Φίλων Σωτάδου, Μοψεάτης, ῥήτωρ, Ἀρτεμιδώρῳ, τῷ ἀδελφῷ, ῥήτορι.

« Philon, fils de Sotade, de Mopsueste[1], rhé« teur; à son frère Artémidore, rhéteur ».

1574

Béziers. — « Au-dessus de la cuisine basse, « dans la maison Barrès ». Perdue.

LATORIO

Copie de Rulman.

Rulman. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 78.

..... *[P]latorio* .....

« A ..... Platorius ..... ».

1575

Béziers. — Découverte, en 1785, dans le jardin de M. Roumégas, situé au-dessous des casernes à Béziers, tout près de l'ancien chemin de l'Albigeois. Dessin de l'abbé Boucard. Trois cippes, avec niches cintrées & bustes. Deux cippes étaient posés sur une large pierre inscrite; le troisième était placé sur le cippe de gauche; on voyait encore le trou des crampons. Perdue.

1

P·POLLIVS SILONI
L·PRIMVS

2

P POLLIO P L
LONI PATRONO

3

P·POLLIO

4

ATTIAE
FAVSTAE
VXSORI

L·S·SILONIS·L
PRIMO

Noguier, *Col. Béziers*, n. 69. — C. I. L., xii, 4285.

P. Pollius, Siloni[s] l(ibertus) Primus.
P. Pollio, P. l(iberto), [Si]loni patrono.
P. Pollio, Silonis l(iberto), Primo.
Attiae Faustae uxsori.

« Publius Pollius Primus, affranchi de Silo; à « Publius Pollius Silo, affranchi de Publius, son « patron; à Publius Pollius Primus, affranchi de Silo; à Attia Fausta, sa femme ».

Il reste à expliquer deux lettres : L·S· qui se trouvent entre ces noms propres. D'après la description de Rulman, ces divers textes étaient gravés sur différents blocs, que portait une large base inscrite. On a donc le droit de supposer une inscription détruite ou mal lue, relative à l'ensemble du monument, par exemple : H·M·H·N·S·N·L·S : *hoc monumentum heredem non sequitur nec locus sepulturae.* Les six lettres manquantes auraient été gravées sur un bloc enlevé depuis ou effacé. Il faut remarquer en effet que les trois inscriptions de gauche & celle de droite sont indépendantes, & peuvent avoir été mises à quelque distance les unes des autres.

1576

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Stèle avec buste d'homme, vêtu de la toge, sculpté dans une arcade au-dessus de l'inscription. — Hauteur de la stèle, 1m50; hauteur du champ, 0m80; largeur, 0m60.

V
C·POMPEIO
C·L
ANTERONI

Copie de Barry. — Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 70. — C. I. L., xii, 4286.

V(ivit) C. Pompeio, C. l(iberto), Anteroni.

« Vivant. A Caius Pompeius Anteron, affranchi « de Caius ».

On trouve habituellement *Anteroti*, de *Anteros*. *Eron*, il est vrai, se rencontre quelquefois.

1577

Béziers. — Trouvée en 1872 dans le sous-sol de la place de Saint-Aphrodise, à Béziers. Stèle arrondie à la partie supérieure. Elle formait un des côtés d'une tombe chrétienne. — Hauteur, 1m80; largeur, 0m60.

RAECIA
SEX·L·TERTIA
CLATERNESIS

IN·A·P·XII
IN·F·P·XII

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 71; ligne 5 : P·XII. — C. I. L. xii, 4256.

Raecia, Sex. l(iberta), Tertia, Claternesis. In a(gro) p(edes) XII; in f(ronte) p(edes) XII.

« Raecia Tertia, affranchie de Sextus, de Cla« terne[1]. Douze pieds de profondeur; douze pieds « de front ».

[1] Mopsueste, ville de Cilicie.

[1] *Claterno* sur les vases Apollinaires (cf. Orelli 5210); ailleurs, *Claterna.*

1578

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Cippe quadrangulaire, brisé à gauche. — Hauteur & largeur, $0^m 44$.

RVS SILVINI FIL
BI ET SVIS
S

Copie de Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 72. — C. I. L., XII, 4289.

.....*rus, Silvini fil*[*ius* .....*si*]*bi et suis* ..... [1].

« .....rus, fils de Silvinus, à lui & aux siens ..... ».

1579

Béziers. — Découverte au jardin dit de Monseigneur, près Béziers, route de Boujan, & donnée par M. de Lescure. Au musée. Cippe avec base & couronnement. — Hauteur du couronnement, $0^m 24$; hauteur du champ, $0^m 80$; hauteur de la base, $0^m 24$; largeur du champ, $0^m 50$.

D · M
VALERIA
CHRYSIS
FILIAE
5 PIENTIS
SIMAE
PANTHE
RAE

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 74. — C. I. L., XII, 4291.

D(*is*) *M*(*anibus*). *Valeria Chrysis filiae pientissimae Pantherae.*

« Aux dieux Mânes. Valeria Chrysis à Panthera, « sa fille très-affectueuse ».

[1] Il faut rappeler ici l'inscription de Cessenon : *Sulpicio a*....., &c., qui figure dans notre *Corpus*, au numéro 826.

1580

Béziers. — Pierre trouvée dans les fondements d'une tour démolie en 1650 ou 1651; chez M. Barrès. Avec deux figures. La dernière ligne sur la base. Perdue.

VESIVS C · F · MO
DESTVS VESI
A · DO . . . . M . . . .
CASSIAE T L PLACI
DAE CONVB

Copie de Séguier.

Séguier, *ms. cit.* — Andoque, *Catal.*, p. 119. — Noguier, *Catal. Béziers*, n. 102. — C. I. L., XII, 4292.

Andoque : VESIVS · S · F · MODESTO VESIO FADOP | CASSIVS T L ET PLACIDAE CONTVBER.

..... *Vesius, C. f*(*ilius*)?, *Modestus; Vesia, Do*..... *l*(*iberta*), ... *Cassiae, T. l*(*ibertae*), *Placidae, contub*[*ernali*].

« ..... Vesius Modestus, fils de Caius; Vesia, « affranchie de ....., (à eux-mêmes &) à Cassia « Placida, affranchie de Titus, sa compagne ».

1581

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Deux fragments. — Hauteur du premier, $0^m 61$; largeur, $0^m 42$.

ANNOS · XXX
TVRAS · FECIT
VRBANAE · L · VXO

Copie de Barry & Lebègue. — Copie dessinée de M. Allmer pour le fragment gauche : ...ANNOS... | ...TVRAS... | ...VRBANA...

Sabatier, *op. cit.*, p. 64. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 75. — C. I. L., XII, 4287.

..... *annos XXX* ..... [*profa*]*tura* ?? *s*[*ibi*] ? *fecit* [*et*] ..... *Urbanae l*(*ibertae*) ? *uxo*[*ri*].

« ..... âgé de trente ans ..... érigé à lui-même « & à sa femme Urbana son affranchie » *ou bien* « à sa femme, ... affranchie de Urbana »

CHAPITRE V

FRAGMENTS

1582

Roujan (Hérault). — Fragment.

ANV
ARISSIM

Copie de Crouzat.

A. Crouzat, *Histoire de Roujan*, Béziers, 1858. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 77. — C. I. L., xii, 4268.

Fragment d'épitaphe.

[*C*]*arissim*(*us*) ?.

1583

Alignan-du-Vent, près Béziers. — Fragment trouvé, en 1834, auprès d'un très-beau vase. Perdu.

VETPRAM.....
VESTAL.....
ARE.....

Copie de Barry.

Sabatier, *op. cit.*, p. 78. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 101. — C. I. L., xii, 4236.

Sabatier & Noguier : ARP..... | VESTAL..... | VETERANA.

Inscription probablement mal copiée. Elle paraît funéraire : ligne 3, *V*(*ivo*) *et* .....

1584

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Fragment. — Hauteur, 0^m60 ; largeur, 0^m44. Hauteur d'une lettre, 0^m10.

.....BERTO

Copie de Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 82. — C. I. L., xii, 4309, *a*.

..... [*li*]*berto* .....

1585

Béziers. — Maison Barrès. Perdue.

.....PATRO.....
.....GAM.....

Copie de Séguier : « chez M. Barrès ». — C. I. L., xii, 4293.

Les lignes sont peut-être interverties par Séguier.

Ga..... patro[*no*].

1586

Béziers. — Au musée. Fragment. — Hauteur, 0^m25 ; largeur, 0^m32. Hauteur d'une lettre, 0^m13.

GEN

Copie de Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 58. — C. I. L., xii, 4294 : un M brisé au-dessous de l'inscription.

1587

Béziers. — Chez M. Barrès. Perdue.

.....IONIO........
.....O·ET FR.....

Copie de Séguier. — C. I. L., 4293.

..... *& fra[tri]* .....

1588

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Fragment de dalle. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m39.

IV
NVITA

Copie de Barry. — Lebègue.

Sabatier, *op. cit.*, p. 64. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 91. — C. I. L., xii, 4297.

Sabatier : INVITA. — Noguier, ligne 1 : TV.

1589

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Partie inférieure d'un grand cippe très-mutilé. — Largeur, 0m54; hauteur d'une lettre, 0m13.

L MV
N F·P·XI

Copie de Lebègue. — Barry.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 93. — C. I. L., xii, 4304; ligne 1 : IMO.

..... *[piiss]imo ? [i]n f(ronte) p(edes) XI...*

1590

Béziers. — Au local de la Société archéologique. Perdu. Fragment de dalle.

MARI
C

Copie de Barry.

1591

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Bloc rectangulaire brisé à gauche; faisceaux à droite. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m44.

NDITA

Noguier, *Col. Béziers*, n. 31. — C. I. L., xii, 4219.

[..... co]ndita?.....

Peut-être des objets sacrés ont été ensevelis : les restes d'un taurobole, des débris frappés par la foudre, &c. L'inscription peut avoir été municipale. Il y a beaucoup d'hypothèses à faire.

1592

Béziers. — Au musée. Fragment. — Hauteur, 0m47; largeur, 0m34.

NIGENIA·DOM
POSVERVNT

Copie de Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 76. — C. I. L., xii, 4282.

Noguier, ligne 1 : DOMI.

Le mot *posuerunt* indique qu'il s'agit de l'érection d'un monument funéraire.

Barry donne, comme appartenant à la même inscription, le texte suivant :

Au musée. Perdu. Fragment. — Hauteur, 0m16; largeur, 0m19.

S CENER S
MATRI

Copie de Barry.

Noguier. — *Col. Béziers*, n. 83.

Probablement funéraire : ..... *matri* .....*us Cener*..... .....*nigenia Domi(ta)? posuerunt.*

1593

Béziers. — Au musée. Fragment. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m40. Hauteur des lettres, 0m11.

NIO·C
ONIV

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 99. — C. I. L., xii, 4295.

.....*nio, C*..... *[c]oniu[g(i)]*.

1594

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Fragment. — Hauteur, 0m17; largeur, 0m45. Hauteur d'une lettre, 0m10.

RIO·II

Copie de Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 87. — C. I. L., xii, 4309, *b*.

1595

Environs du château de l'Ermitage. — Fragment de marbre.

RVM

Noguier, *Bull. de Béziers*, sér. 2, t. 13, p. 136. — C. I. L., XII, 5957.

1596

Béziers. — « Au bas des fenêtres de la cuisine « de la maison Barrès ». (Rulman). « Fragment « en grandes lettres de 8 pouces ». (Séguier). Perdue.

...R · MANVS...

Copie de Séguier.

Catel, *Hist.*, l. II, p. 275. — Sabatier, *op. cit.*, p. 63. — Noguier, *Col. Béziers*, nos 5 & 57. — C. I. L., XII, 4275.

Séguier, Rulman, Catel : RMANICVS.

Il est probable que Rulman & Séguier ont lu la même inscription d'une façon différente. Le recueil des inscriptions de la maison Barrès, par Séguier, est consciencieux. S'agit-il d'un *cognomen*, d'un titre impérial, &c.? On ne peut décider.

1597

Béziers. — Maison Barrès. Perdue.

STC · ROICHVO · PATRI

Copie de Rulman.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 105.

Inscription mal copiée & désespérée.

1598

Béziers. — Au coin de l'ancien logis de la Croix blanche, place Saint-Cyr. Perdue.

TVRNVS

Copie de Rulman.

Rulman. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 79. — C. I. L., XII, 4288.

C'est la fin d'un *cognomen*.

1599

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Au-dessous d'un bas-relief représentant un buste de femme. Le bas de la pierre est brisé.

V

Copie de Barry. — Lebègue.

C. I. L., XII, 4309, *d*.

V(ivae) .....

1600

Sauvian. — Grande pierre de forme cubique, trouvée en 1880, & actuellement déposée dans la cour de la maison Noguier, rue de la Promenade, à Béziers. — Hauteur, 0m56; longueur, 0m97. Hauteur des lettres, 0m10.

ARBITRATV

Copie de Noguier, *Col. Béziers*, n. 81. — C. I. L., XII, 4310.

..... *arbitratu* .....

1601

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Grande dalle au sommet arrondi. — Hauteur, 0m60; longueur, 1m30. Hauteur d'une lettre, 0m12.

CIPPIS · DVOB

Copie dessinée de M. Allmer. — Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 86. — C. I. L., XII, 4302.

..... [*cum*] *cippis duob*[*us*] .....

1602

Béziers. — Cippe au sommet arrondi incrusté dans le mur de la maison Barrès. Entaille au sommet. Pierre très-fruste, aujourd'hui recouverte d'un crépissage. — Hauteur, 1m15; longueur, 0m60.

HI CIPPI · IN
PEDATVRA
MONIMENTI
POSITI SVNT
5 LIBER...BVSQVE
...VS

Ligne 5, on distingue un V intercalé : BVVS.

Copie de Noguier.

Rulman. — Catel, *Hist.*, l. 2, p. 275. — Muratori, p. 1374, 7. — Andoque, *Catal. des évêques*. — Sabatier, *op. cit.*, p. 57. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 84. — C. I. L., XII, 4299.

Rulman, lignes 5 & 6 : LIBERTABVS QUE | EIVS. — Andoque, l. 5 : LIBETABVS — Séguier, l. 4 : POSTER SVIS; l. 5 : LIBERTATIBVSQ.

Hi cippi in pedatura monumenti positi sunt ..... [*libertis*] : *liber*[*ta*]*bus que* [*ei*]*us*.

« Ces cippes sont encastrés dans l'enceinte du « monument ..... à ses affranchis & à ses affran- « chies ».

Certains monuments funéraires (très-communs à Narbonne) se composaient d'un mur (*maceries*) formant une enceinte (*pedatura*), & de cippes encastrés dans ce mur & émergeant par la partie supérieure. Il est souvent arrivé que les lignes étaient complètes sur les sommets, tandis que la partie inférieure des cippes encastrés dans la

maçonnerie ne portait qu'un fragment d'inscription : la ligne complète débordant à droite & à gauche sur le mur. Nous pensons que ce cippe a été ainsi déposé : encastré avec d'autres dans la muraille, il la dominait en partie, & dans cette partie on lisait cette inscription complète : « *Hi* « *cippi in pedatura monumenti positi sunt* ». La partie encastrée ne portait qu'une fin d'inscription : *libertabus que eius.* La première partie de l'inscription se trouvait à gauche, sur le mur, & a disparu. Un personnage a dédié ce tombeau à diverses personnes & notamment à ses affranchies. Il faut remarquer en outre que cette dernière partie a probablement été écrite en surcharge sur un autre texte effacé : on lit BVVS pour BVS.

1603

Béziers. — Dans l'escalier de la maison Costes, place Saint-Sauveur. Fragment rectangulaire. — Longueur, 1m02; hauteur, 0m48. Hauteur d'une lettre, 0m14.

OCvM · CIPPIS

Copie de Barry.

Sabatier, pp. 60, 61, a vu avant l'O un fragment de R. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 86. — C. I. L., xii, 4301.

.....*ro, cum cippis ?* ..... ou [*l*]*ocum cippis ?*.

« ..... avec les cippes...... *ou* ..... place pour « les cippes ..... ».

1604

Béziers. — Au rempart de la Promenade. Au musée. Fragment scié de deux côtés. — Hauteur, 0m33; largeur, 0m50.

IN · HAC · ...
PRAE ...
IN · AGR ...

Copie de Barry. — Lebègue.

Sabatier, *op. cit.*, p. 65. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 101. — C. I. L., xii, 4300.

Sabatier : IN HAC | PRAE | IN AGE.

In hac ..... *praet*[*er*] ..... *in agr*(*o*) [*p*(*edes*) .....]

« ..... dans cette sépulture, que personne ne « soit porté, excepté .... pieds de profon- « deur ..... ».

1605

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Fragment de grande dalle sans retrait, brisée des deux côtés. — Hauteur d'une lettre, 0m10.

EX · TESTAM ...
IN AG ...

Copie de Lebègue. — Barry.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 99. — C. I. L., xii, 4307.

..... *ex testam*[*ento*] ..... *in ag*(*ro*) [*p*(*edes*) .....]

1606

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Pierre quadrangulaire. — Hauteur, 0m60; largeur, 1m20. Hauteur d'une lettre, 0m17.

IN · AGR · P · XXV

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 96. — C. I. L., xii, 4308.

..... *in agr*(*o*) *p*(*edes*) *XXV*.

1607

Béziers. — Recueillie par Andoque lors de la démolition d'une grosse tour, près de la place Saint-Sauveur. Perdue.

IN FR · XVI · PE · XXI · IN AGR

Copie de Andoque, *op. cit.*, p. 13.

Sabatier, *op. cit.*, p. 57. — Noguier, *Col. Béziers*, n. 94. — C. I. L., xii, 4303.

..... *in fr*(*onte*) *XVI pe*(*des*) ? [*ped*(*es*) ?] *XXI? XXV? in agr*(*o*).

« ..... seize pieds de front, vingt & un (vingt- « cinq ?) pieds de profondeur ».

Le mot *pedes* est probablement mis au milieu de l'inscription pour la symétrie; il se rapporte à ce qui précède & à ce qui suit. C'est une anomalie.

1608

Béziers. — Provenance inconnue. Au musée. Grande dalle au sommet arrondi. — Hauteur, 0m65; largeur, 1m27.

IN · FRONTE

Copie de Barry. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 95. — C. I. L., xii, 4306.

Barry rapproche cette inscription du texte : CIPPIS DVOBVS.

..... *in fronte* .....

1609

Béziers. — Aux anciennes prisons. Au musée. Stèle rectangulaire, arrondie au sommet par le retrait des angles. Brisée en bas. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre de la première ligne, 0m14.

IN · FR ·
P · XII ·

Copie dessinée de M. Allmer. — Lebègue.

Noguier, *Col. Béziers*, n. 92. — C. I. L., xii, 4305.

..... *in fr*(*onte*) *p*(*edes*) *XII* [1].

[1] M. Hirschfeld (C. I. L., xii, p. 843) mentionne deux inscriptions relatives l'une à un vétéran domicilié à Béziers (cf. C. I. L., ix, 799), l'autre à une amphore qui avait renfermé du vin de Béziers. (Cf. Dressel, *Bull. della commissione communale di Roma*, 1879, p. 65, tab. ix, x, n. 5.)

CHAPITRE VI

BRIQUES — LAMPES — VASES — ANSES

1610

Pavé de tuilerie?. Grande brique carrée (de tuilerie antique?) trouvée au domaine de Bourgade.

ONESIPHORI·NATVRIORVM

Noguier, « *Poteries recueillies par M. Géry à Corneilhan (Hérault) & diverses* ». *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1873, p. 202 & suiv. & pl. VI. — C. I. L., xii, 6027.

Le second mot de cette inscription est douteux.

LAMPES

1611

Environs de Béziers.

A

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5682, 131, *f.*

1612

Béziers. — Collection de la Société archéologique.

ATIMETI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5682, 9, *h.*

1613

Béziers. — Collection de la Société archéologique.

C OPPI RES

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5682, 87, *h.*

C. Oppi(i) Res(tituti).

1614

Environs de Béziers.

STROBIII

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5682, 110, *t.*

Strobili.

POTERIES

1615

Corneilhan. — Poterie samienne.

ATEI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 81, *w.*

1616

Corneilhan. — Poterie samienne.

AVDACI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 108.

1617

Corneilhan. — Poterie samienne.

AE·MIL

Probablement *Aemilii*, malgré le point qui sépare le mot.

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 15.

1618

Béziers. — A la Société archéologique. Fond de vase, poterie samienne.

OF·BASSI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 121, *p*.

1619

Alignan-du-Vent. — Grande poterie.

C·COELI POTITI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5684, *r*.

1620

Corneilhan. — Poterie samienne.

C N A

Noguier, *ibid.*

1621

Poterie trouvée dans la propriété dite *Thabar*, près de Nébian.

L·COS

Noguier, *Bull. de Béziers*, sér. 2, t. 13, p. 133. — C. I. L., xii, 5686, 267, 5.

1622

Corneilhan. — Poterie samienne.

OPI·FIRM

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 361, *c*. Probablement pour OFI.

1623

Béziers. — A la Société archéologique. Poterie samienne.

PERVSI

Noguier, *ibid.*

1624

Près de Polhes, commune de Montady.

OF PRIM

Noguier, *Bullet. Soc. arch. Béziers*, 1875, p. 180. — C. I. L., xii, 5686, 714, *oo*.

1625

Environs de Béziers. — Poterie samienne.

SERG PRIM

Noguier, *ibid.*, 1880, p. 126. — C. I. L., xii, 5682, 105.

1626

Espondeilhan (Hérault). — Plat en poterie samienne.

T·TITI COPO

Noguier, *ibid.*, 1873, *loc. cit.* — C. I. L., xii, 5686, 882.

1627

Corneilhan. — Poterie samienne.

VÆRI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5686, 904.

1628

Béziers. — A la Société archéologique. Anse

T·VOLTEI

Noguier, *ibid.* — C. I. L., xii, 5683, 315, *a* : L·VOLTEI.

CHAPITRE VII

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

1629

BÉZIERS. — Au musée. Inscrite au revers de l'inscription *L. Terentio*. (Cf. cette inscription.) En tête, dessin d'une pelle.

D · V I V E N T I · (ascia) M
T I T V L V M Q V I V I X S I T
A N N O S X L V M E S I S
V · D I E S X X V I I I · L I B E R
5 R E L I Q V I T P I L I A T V M ∩
C O I V S P I E N T I S S I M A F E C I T
M E M O R I A Q V A T O R F I L I O R V M
M A T E R

Ligne 1 : dessin très-grossier d'une *ascia* entre VIVENTI & M.

Copie de BARRY & LEBÈGUE.

NOGUIER, *Col. Béziers*, n. 97. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 107. — C. I. L., XII, 4247.

D(is) M(anibus). Viventi(i) titulum[1], *qui vixsit annos XLV, me(n)s(e)s V, dies XXVIII. Liber-(tum) reliquit piliatum*? *Co(n)ius pientissima fecit memoria(m), quat(u)or filiorum mater.*

« Aux dieux Mânes; épitaphe de Viventius qui « vécut quarante-cinq ans, cinq mois, vingt-huit « jours. Il a laissé un affranchi ?. Son excellente « femme, mère de quatre enfants, lui a consacré « ce souvenir ».

[1] Pour *titulus*, Cf. FABRETTI, *Inscr. domest.*, p. 8, numéro 47.

La traduction latine de cette inscription a été donnée par M. Le Blant qui la croit chrétienne. Son opinion se fonde : 1° sur l'épitaphe païenne gravée au recto du marbre & beaucoup plus ancienne que celle de Viventius; 2° sur la forme des lettres caractéristiques de la fin du quatrième siècle; 3° sur la mention d'un affranchissement d'esclaves qu'on rencontre dans d'autres épitaphes de fidèles. (Cf. NOGUIER, *loc. cit.*) M. Allmer nous suggère la lecture & la traduction *piliatum* pour *pileatum*.

M. Noguier remarque que les deux lettres D M ne prouvent pas qu'une inscription soit païenne, & il hésite aussi avec juste raison sur la signification de la pelle gravée au sommet de l'inscription (sans préjudice de l'*ascia* qui figure à la première ligne). Cette pelle peut être une bêche de fossoyeur ou une pelle de boulanger : en ce cas, un insigne de l'ancienne profession du défunt.

1630

SERVIAN, département de l'Hérault. — Au couchant du château de l'Ermitage, à douze cents mètres de la rivière de Tongues. Fragment. — Hauteur, 0m29; largeur, 0m30; épaisseur, 0m04.

Q V O F R A
T R I S C A N P
A N V S E T R E
S T V T V S I N
A C V A P E R I S
S E E T V N V M

Lettres de forme barbare. La première haste

des N, des P, des R descendant au-dessous du niveau de la ligne; les T en forme de gamma.

Copie de M. Noguier. — Allmer.

Allmer, *Rev. épigr.*, n. 570. — C. I. L., xii, 5956.

Quo fratres Campanus et Restutus in acua periisse et unum.

« Endroit où les frères Campanus & Restutus « ont péri dans l'eau ensemble ».

Ce texte est probablement complet. *Restutus* est écrit pour *Restitutus*, *acua* pour *aqua*, le C se prononçant K & Q[1], *perisse* pour *periere*, *unum* pour *una*.

Ces commentaires sont dus à M. Allmer.

Ce texte paraît appartenir à une époque assez basse. Les surnoms Campanus & Restitutus sont des temps païens & des premiers siècles du christianisme. Ce sont les chrétiens surtout qui ont fait ainsi figurer des *cognomina* isolés sur leurs inscriptions; mais cette preuve n'est pas décisive, au moins ici, car l'inscription a été gravée sans grand souci des règles usitées.

[1] Quintil., l. I, 7, & I, 4

AGDE

1631

Agde[1]. — Autel trouvé dans la ville. Perdue ?.

Α Δ Ρ Η   Μ Η
Τ Ρ Α C Ι   Κ Α Ι
ΔΙΟCΚΟΡΟΙC

Copie de Mabille.

Dom Pierre Ausières, *Bibl. nat., Collection du Languedoc*, t. 60.

Dom Pierre Ausières : ADRI | METRAGYRTAS | DIOSCOROS.

Ἀδρῇ ? Μητράσι καὶ Διοσκόροις.

« Hadré, aux Mères & aux Dioscures ».

Une femme nommée Hadré aurait consacré un autel à la fois aux *Matrae* & aux Dioscures. Ces deux cultes sont habituellement distincts[1].

[1] MM. Barry & Germer-Durand père s'étaient entendus pour publier, l'un les inscriptions du territoire des Volsces Tectosages, l'autre celles qui se rencontraient chez les Volsces Arécomiques. Ils avaient pensé que l'Hérault avait séparé les deux peuples. Je n'ai pas à contrôler cette opinion d'une vérification difficile. Ayant hérité de la tâche de Barry, je publie Agde qu'il s'était réservé & qui me paraît appartenir plutôt à la cité de Nimes. — En revanche, M. Germer-Durand publie les inscriptions de Colombiers, qui figurent dans les manuscrits de Nimes, & qui seraient ici mieux à leur place. Ce sont quelques numéros à intervertir.

1632

Environs d'Agde. — Manche d'une patère d'airain où sont représentés un bouc, un casque, un bouclier, une chouette, un bélier sur lequel est posé un pivert. Sur le corps du bélier, en lettres proéminentes :

IANVARIS·F

Grivaud de la Vincelle, *Arts & Métiers*, tab. 124. — De Witte, *Collection du vicomte Beugnot* (Paris, 1840), p. 112, n. 308. — Chabouillet, *Catalogue du cabinet des médailles*, p. 536, n. 3141. — Mowat, *Bull. épigr.*, p. 278, n. 46. — C. I. L., XII, 5698, 6.

Ianuaris f(ecit).

« Œuvre de Januaris »

[1] L'inscription : DIS MANIBVS MAGIAE HELPIDIS, &c., a été transportée à Agde & attribuée, par erreur à Béziers. (Cf. C. I. L., XII, 4281, & Supplément, & C. I. L., VI, 21 839.)

SUPPLÉMENT

NARBONNE

Les Fastes de la Narbonnaise & l'histoire des manuscrits épigraphiques de la région étaient édités avec les inscriptions de Narbonne, celles de Toulouse étaient imprimées, quand le douzième volume du *Corpus inscriptionum latinarum* a été publié par M. Hirschfeld.

Nous y renvoyons pour l'histoire des manuscrits. Citons notamment le ms. *Cicereius*[1], copié, comme le ms. Burmann, sur un original aujourd'hui perdu. En outre, M. Hirschfeld a consacré aux auteurs de seconde main un catalogue fort complet, qu'il est inutile de reproduire ici.

Il a collationné ses inscriptions avec les nôtres[2]. Nous devons à notre tour faire le même travail & le compléter par de récentes découvertes. C'est à cette tâche que notre Supplément est destiné.

Au numéro 1. — Cf. C. I. L., XII, 5669, & le Supplément.

M. Thiers, après plusieurs lectures faites avec MM. Marty, Sacaze & Hirschfeld, aboutit à la lecture suivante :

IMP · CAESAR
DIVI · F · AVGVST
P · P · PONTIF · MAX
COS · XIII · TRIBVNIC
5 POTEST · $\overline{XXI}$ · IMP · $\overline{XIII}$
XVI
[erased] · IVLI · DCCCCXVII
[erased] · C · V · V · DCCCXCVIII

M. Thiers croit voir, ligne 7, un O avant IVLI. Même remarque pour la borne de Saint-Couat.

Il n'y a pas, pense-t-il, de neuvième ligne. Des accidents de la pierre, qu'il a examinés à la loupe, ont pu faire croire à des caractères, mais rien n'a été écrit.

L'inscription, d'après cette lecture, n'est pas de l'an 753, mais du premier semestre de l'an 752. « L'année précédente, fait remarquer M. Thiers, on avait réparé les routes de Narbonne aux Alpes. On continua sans interruption jusqu'aux Pyrénées, & même jusqu'à l'Océan, puisque nous trouvons deux milliaires datés de ce même semestre dans la Bétique ». (C. I. L., II, 4701, 4703.) Nous avions déjà montré que le chiffre XVI marque la distance de la borne à Narbonne, le chiffre DCCCCXVII celle de Rome, le chiffre DCCCXCVIII encore celle de Rome par un raccourci. La première route aurait probablement passé par *Forum Iulii* (Fréjus), le raccourci par la ville désignée par les lettres C·V·V. M. Thiers pense avec vraisemblance qu'il s'agit de la *civitas Vasio Vocontiorum*. Aurait-on désigné le territoire ou la ville même de Vaison ? M. Thiers estime que c'est la ville elle-même, près de laquelle on a trouvé un milliaire de Trajan. (C. I. L., XII, 5507.) En outre, il existe à Vaison un pont romain d'environ 9 mètres de largeur. M. Thiers se propose de fouiller à différentes places & d'étudier cette voie romaine, large de 30 pieds (8^{m}89), & je ne doute pas que l'épigraphie & la géographie ne retirent un sérieux avantage de ses recherches.

[1] C. I. L., XII, p. 523.
[2] C. I. L., XII, pp. 844-856.

Au numéro 2. — Cf. C. I. L., XII, 5669, & le Supplément.

M. Sacaze a communiqué à M. Hirschfeld une lecture de la seconde borne milliaire plus complète que la mienne; la voici :

IMP C▨ESAR
DIVI STV
P P PONTIF X M
IC
P

XVI

Cette seconde inscription était identique à la première & doit être restituée de la même façon.

1633

Inscription découverte par M. Marty, à 1 mille environ au sud-est de la Clotte. Deux fragments d'une borne milliaire. La partie intermédiaire a servi à la construction d'un mur & pourra être retrouvée. — Diamètre des fragments, 0m 35; hauteur du premier, 0m 50; hauteur du second, 0m 45. Hauteur d'une lettre, 0m 10.

Premier fragment :

D D N N
ONSTAN
INO MAX
IC

Deuxième fragment :

XVII

Dominis nostris [*C*]*onstan*[*t*]*ino max*[*imo et L*]*ic*[*iniano Licino Augg*]..... *XVII*.

« A nos maîtres, Constantin le Grand & Licinianus Licinius Augustes ..... Dix-sept milles ».

Les noms des Césars peuvent avoir suivi ceux des Augustes. Cette inscription date de 315 à 323; en effet, c'est en 315 que Constantin prit le titre de *Maximus*, & en 323 que Licinus mourut. Cette borne, à 1 mille de La Clotte, nous donne la direction de la route au sud, près du rivage.

Au numéro 5. — Cf. C. I. L., XII, 4333, & le Supplément.

La ligne 4 de la seconde inscription, la fin de la ligne 3, le commencement de la ligne 5 ont été effacés; on entrevoit quelques traces de lettres que MM. Thiers & Hirschfeld ont essayé de restituer. Voici leur lecture :

CAVIT III ▨▨C▨▨▨▨▨▨▨▨N
CI▨▨▨CNI▨▨▨▨▨MI▨▨▨▨
CEM LEGIBVS·IIS·Q·I·S·S·

Presque toutes les lettres restituées peuvent être considérées comme douteuses; il serait donc téméraire de leur attribuer un sens[1].

1634

Narbonne. — Aux remparts du cinquième siècle, près de la porte Royale. Fouille de M. Thiers, en juillet 1888. Bloc ayant fait partie d'un énorme piédestal. — Hauteur, 0m 59; largeur, 0m 45. Hauteur d'une lettre, 0m 10.

CI
TEST X

Copie de M. Thiers. Les chiffres qui suivent le second T sont d'une lecture douteuse. — Cf. *Bulletin archéologique*, séance du 9 juillet 1888; communication de M. Héron de Villefosse.

..... [*pontifi*]*ci* [*maxsumo*, ... *tri*(*unicia*) *p*]*otest*(*ate*) *XX* ?.

« ..... souverain pontife ..... dans la vingtième (?) « année de sa puissance tribunicienne ».

La forme des lettres paraît appartenir au commencement de l'époque impériale. Cette inscription aurait donc été dédiée à Auguste ou à Tibère; par malheur, les chiffres qui datent ce règne ne sont pas très-lisibles.

Au numéro 7. — Cf. C. I. L., XII, 4341.

M. Hirschfeld supplée, ligne 3 : Q·S▨▨▨ILIVS ▨▨ANVS, *Q. S*[*erv*]*ilius* ou *S*[*ext*]*ilius*; ligne 5 : POTE[*tis*], plus probable que *potemus*.

Au numéro 11. — Cf. C. I. L., XII, 4346.

On peut entrevoir, ligne 3 : des traces d'un M avant ODI, & d'un A après FR; ligne 10 : d'un N après BE; ligne 14 : d'un M avant OP. Le sens n'est pas modifié.

Au numéro 21. — Cf. C. I. L., XII, 4324, & le Supplément.

Voici comment M. Hirschfeld lit cette inscription, presque désespérée :

NI II AD▨BIN
L·IVNC ONP·XII

(Tête de taureau. Tête de bélier.)

L
▨NVMIO·F ALB▨C·FV
VIO MAX COS

M. Hirschfeld propose, sous réserves : ... *Fab.*,

[1] C. I. L., XII, 4340, & pp. 381, 382.

VIRI·R·P·C

Cicereius, ms., f° 4.

Cf. *ibid.*, n. 3147 & p. 382.

..... *III viri r*(*ei*) *p*(*ublicae*) *c*(*onstituendae*) .....

Il est presque sûr que cette inscription, attribuée à Narbonne par le ms. *Cicereius*, appartient à Nimes, qui aurait obtenu le droit latin sous les auspices de Caius & de Lucius César.

Albino; L. Iunio Pompeiano. Ce seraient les noms de duumvirs de Narbonne; on peut songer aussi à une fonction sacerdotale. Viennent ensuite des noms de consuls; M. Hirschfeld lit : *M. Nummio Albino, C. Fulvio Maximo.* Cette lecture permet de rapporter cette inscription, comme je l'avais pensé, à l'an 263 après J.-C.

Au numéro 23. — Cf. C. I. L., XII, 4326.

C. I. L., ligne 1 : QT·FECIT VRSA; ligne 4 : E[illegible]PREPE; ligne 6 : VL.

Rien à changer à nos traductions.

Au numéro 29. — Cf. C. I. L., XII, 4355, & le Supplément.

Cette inscription est complétée ainsi qu'il suit par M. Thiers : ligne 1, lire QVARV·R(*eclusus*); ligne 5 : AC·VSTE, supprimer le point; suppléer à la fin : RENVMERATIO(*nis*); ligne 6 : VECT(*us est*).

Le mot *reclusus* signifie probablement les petites portes qui fermaient les regards disposés le long de la conduite des eaux.

Au numéro 30. — Cf. C. I. L., XII, 4363, & le Supplément.

M. Hirschfeld cite les lectures suivantes : ligne 2, SARIS; ligne 5, VOLT. Pour expliquer les lettres F·C de la première ligne, il propose, sous réserves, *f*(*rumenti*) *c*(*uravit*).

Au numéro 44. — Cf. C. I. L., XII, 4393.

M. Hirschfeld a lu au commencement des lignes : ligne 3, I; ligne 5, P; ligne 9, C; ligne 10, E. — J'ai lu, ligne 4 : I; ligne 21 : X. — Ces légères additions ne modifient pas le sens du texte.

Restitutions différentes : ligne 6, Hirschfeld, *quanquam*; Lebègue, *aequam*; — ligne 20, Hirsch., *Publice ?*; Leb., *Augusti ?*; — ligne 27, Hirsch., *Huius*; Leb., *Eius*; — ligne 29, Hirsch., *exemplum cum*; Leb., *beneficium*.

Il est difficile de choisir entre ces rectifications, qui ne changent rien au sens général; je préfère cependant, ligne 29, *exemplum* à *beneficium*.

Au numéro 57. — Cf. C. I. L., XII, 5183.

Cf. Séguier, 13795, fasc. 2.

1635

Narbonne. — Perdue.

PR·DVO·VIR·F

Cicereius, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4431.

... *praetor duovir* ...

1636

Narbonne. — Au musée. Bloc de marbre extrait de la démolition du pont Sainte-Catherine. Il ne reste que la partie gauche de l'inscription. Elle était encadrée entre deux trompettes (*tubae*) inclinées; l'entonnoir de celle qui reste a la forme d'un globe (?); quelques ornements peut-être modernes; lettres de la fin du second siècle. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m35.

ORVMN
AVR
COM[illegible]NV
TVB·LE·XIII·G
AN·XXX·ST
XIII·E·
SC·ET·PAE

Copie de M. Hirschfeld.

Allmer, *Rev. épigr.*, 569. — C. I. L., XII, 5963.

La seconde lettre de la première ligne est peu distincte.

[*V*]*ortumn*[*o*] ? ... *Aur*(*elius*) ? ... *Com*[*a*]*nu*[*s*], *tub*(*icem*) *le*(*gionis*) *XIII G*[*em*(*inae*)], *an*(*norum*) *XXX*, *st*[*ip*](*endiorum*) *XIII*, *e* [*visu vel monitu ?*] *Sc..... et Pae.....* (*consulibus*) ?.

« A Vertumne ? Aurelius ... de Comana ? (en « Cappadoce), musicien de la légion treizième « *Gemina*, âgé de trente ans, ayant treize ans de « service, pour obéir à l'ordre du dieu. Sc..... & « Pae..... étant consuls ? ».

On peut croire aussi que le premier mot de l'inscription est un *nomen*, & en ce cas elle est funéraire. La dernière ligne désignerait des amis du mort & non des consuls. (Sous toutes réserves.) — Pour cet essai de restitution, cf. Allmer & le *Corpus*, *loc. cit.*

Au numéro 68. — Cf. C. I. L., XII, 4433.

Les mss. ont indiqué les traces d'un N à la fin de l'inscription. La colonie désignée était Narbonne.

Au numéro 69. — C. I. L., XII, 4451.

Ligne 7 : « *Pothus contubernalis* ». Il faut peut-être suppléer *Boethus*.

Au numéro 72. — Cf. C. I. L., XII, 5277, & le Supplément.

Il faut lire : OL·PO·V.

La traduction la plus probable est : *Ol*(*ei*) *po*(*ndo*) *V*.

Au numéro 74. — Cf. C. I. L., XII, p. 27.

Il est probable que cette inscription est fausse.

Au numéro 81. — Cf. C. I. L., XII, 5966.

Ligne 3 : III.

La partie inférieure de ces chiffres est brisée. La première ligne peut se traduire : [*Nar*]*bon*[*ensis*], &c.

1637

NARBONNE. — Perdue.

L · ROSCI
MAXIMO
DEC · C · I · P · C · N ·
HVIC · PVBL
FVNVS ET
SEPVLTVS
VOI

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII. 4418.

L. Rosci[o, ... f(ilio)], Maximo, dec(urioni) c(olonia) I(ulia) P(aterna) C(laudia) N(arbone) [M(artio)]. Huic publ[ice] funus et [locum ?] sepult[urae ordo decrevit ?].

« A Lucius Roscius Maximus, fils de ....., décurion de la colonie *Iulia Paterna Claudia Narbo Martius.* L'ordre des décurions lui a décrété des funérailles publiques & un emplacement pour son tombeau ».

Aux numéros 92, 347, 569, 606. — Cf. C. I. L., XII, p. 863.

M. Thiers, en réunissant ces numéros dans l'ordre suivant : 606, 347, 92, 569, montre qu'ils appartenaient à une seule inscription, qui doit être lue ainsi :

ʊ

Q · IVLIO · C · F · VOLT · BARBARO · AEDILI · COL · DINIA · LVB
VIVIT · Q · IVLIVS · SAECVLARIS · SIBI · ET · PATRONO · IVLIA · SAECVLA
VIVIT · P · ATTIO · EROTIS · L PHILARGVRO · PAT VRBA ZA
P · L · MATER

Lecture de M. THIERS. Outre ces rapprochements, remarquer le fragment d'un ϴ au-dessus de la première ligne. Lire à la deuxième ligne de l'inscription 569 le fragment d'un O & non d'un ϴ.

Cf. C. I. L., XII, n°s 4903, 4661, 4427, 4767.

ϴ(άνοντι). *Q. Iulio, C. f(ilio), Volt(inia tribu), Barbaro, aedili col(onia) Dinia Lub...; vivit, Q. Iulius Saecularis, sibi et patrono. Iulia Saecula[ris l(iberta) ?]. Vivit, P. Attio, Erotis l(iberto), Philarguro pat]rono; Attia], P. l(iberta), Urbana, mater.*

« Mort. A Quintus Julius Barbarus, fils de Caius, de la tribu *Voltinia,* édile de la colonie de Digne..... Vivant, Quintus Julius Saecularis, pour lui-même & pour son patron. Julia Saecularis. Vivant, à Publius Attius Philargurus, affranchi d'Eros, son patron. Attta Urbana, affranchie de Publius, mère (de Julius & de Julia Saecularis ?) ».

Les lettres *Lub...* désignent un second nom de la ville de Digne. (M. Thiers propose *Luberonensis.*) — Il est probable qu'*Attius Philargurus* a affranchi *Attia Urbana,* qui lui a réservé une place dans le tombeau érigé par *Iulius* & *Iulia Saecularis.* Ces deux enfants d'*Attia* ont été affranchis par *Iulius Barbarus,* dont ils ont pris le *nomen,* & auquel ils ont consacré cette sépulture.

Au numéro 98. — Cf. C. I. L., XII, 4436.

Ligne 2 : I▨▨PAT.

Lecture de M. Hirschfeld. — Si cette lecture est bonne, il faut probablement traduire *Pat(erna),* & il s'agit de Narbonne.

Au numéro 100. — Cf. C. I. L., XII, 4379, & le Supplément.

Ligne 3. M. Hirschfeld propose : [*Ae*]*clano.*

Au numéro 102. — Cf. C. I. L., XII, 4320.

Ligne 3. M. Mommsen propose *viatoribus,* & M. Hirschfeld *viatoriis.* — On trouve souvent, en Espagne, des *Lares viales.*

Au numéro 105. — Cf. C. I. L., XII, 4376, & le Supplément.

Ligne 4 : TA.

Au numéro 112. — Cf. C. I. L., 4388.

Ligne 3, au commencement. Probablement : [*si*]BI.

Au numéro 127. — Cf. C. I. L., XII, 4421.

Ligne 2. M. Hirschfeld lit : SAPVLAE.

Au numéro 129. — Cf. C. I. L., XII, 4394.

Ligne 1. Peut-être : CEL[*s*]IN[*a*].

Au numéro 136. — Cf. C. I. L., XII, 4353.

J'ai lu *August;* M. Hirschfeld donne *Augusto.* En ce cas, il ne s'agit pas d'un sévir augustal, mais d'un Auguste, d'un empereur.

1638

NARBONNE. — Perdue.

. . . .
. . . .
. . . .
VIRO QV. . . .
IIIIII ARM . . .

SÉGUIER, *Cod.*, 13795, fasc. 2. — C. I. L., XII, 4434.

Inscription mal copiée; c'est peut-être une mauvaise variante d'une de nos lectures.

..... *dummviro quinquennali ? ... sevir* .....

Au numéro 151. — Cf. C. I. L., XII, 4316.

Première inscription, ligne 6. Traduire : *p(endens) p(ondo)*.

Au numéro 157. — Cf. C. I. L., XII, 4187.

Cette inscription vient peut-être de Montpellier.

Au numéro 163. — Cf. C. I. L., XII, 4337.

M. Hirschfeld propose, sous réserves, la traduction suivante : *S(aturno) A(ugusto) F(rugifero)*.

1639

NARBONNE. — Trouvée aux Moulinassès, en 1886. Au musée. Marbre surmonté d'un bas-relief, aujourd'hui presque détruit; deux pieds d'homme; à côté du pied droit, une griffe de lion ayant appartenu à un trépied sur lequel le personnage sacrifiait aux dieux; telle est du moins l'opinion de M. Thiers, justifiée par un examen très-attentif; on avait songé auparavant à une griffe de chien. Traces de crampons.

LVANO · AV...
OMPEIVS · INGE...
SSVM · REDD...

Copie de M. THIERS.

ALLMER, *Rev. épigr.*, II, p. 225, n. 627. — ESPÉRANDIEU, *Bull. épigr.*, VI, p. 250; *Bull. des Antiquaires*, 1886, p. 246. — C. I. L., XII, 5960; ligne 2 : INGEN.

[Si]lvano Au[g](usto sacrum). ..... [P]ompeius Inge[nuus iu]ssum redd[idit].

« Consacré à Sylvain Auguste. ..... Pompeius « Ingenuus lui a dédié l'offrande prescrite ».

1640

NARBONNE. — Aux remparts du cinquième siècle, près de la porte Royale. Fouille de M. Thiers en juillet 1888. Bloc convexe. — Hauteur, 0m59; largeur, 1m08.

RGENTARIVS
FRVGI · AMICVS
XIIII

Copie de M. THIERS. — *Bulletin archéologique*, 1888, n. 2. — *Société des antiquaires*, séance du 9 juillet. (Communication de M. HÉRON DE VILLEFOSSE.)

..... *[a]rgentarius; ..... Frugi amicus ..... [In ... p(edes)] XIIII.*

« *Un tel*, banquier ? (ouvrier travaillant l'ar« gent ?), son ami ..... Frugi (lui a dédié ce tom« beau). Quatorze pieds (de façade ou de profon« deur) ».

Nous avons déjà vu que le mot *argentarius* peut désigner un ouvrier travaillant l'argent ou un manieur d'argent : un caissier, un banquier, & que *Frugi* est une épithète laudative employée souvent comme *cognomen*.

Au numéro 178. — Cf. C. I. L., XII, 4467, & le Supplément.

Cette inscription, transportée aux Carmélites, existe encore; la partie droite a disparu en 1796, lorsqu'on a ouvert une fenêtre dans la façade de l'église; la partie restante n'a pas été transportée à Lamourguier, & elle est encore en place. M. Thiers a copié ainsi ce fragment, en 1887 :

VIVO
L CERV
ZETVS · C
MĀERIAI
5 VOT
VCV

Cette lecture confirme celle des manuscrits.

Au numéro 183. — Cf. C. I. L., XII, 4682.

Ligne 2. Peut-être *Ferraries[is]*. (Cf. *Itin. Anton.*, p. 80.)

Au numéro 206. — Cf. C. I. L., XII, 4513.

Ligne 3. Peut-être *[tabern]ac(u)lario*.

Au numéro 217. — Cf. C. I. L., XII, 4453, & le Supplément.

Il faut lire soit M · CLO(*dius*), soit plutôt MOLO, donné par presque tous les épigraphistes. A la suite de ce nom, les plus anciens épigraphistes ont vu un R renversé. Je crois donc que cette lettre ne doit pas être remplacée par une petite feuille, dessinée par les manuscrits plus modernes & reproduite dans le *Corpus*. Je maintiens la lecture *r(etiarius)* ou *r(etiario)*.

Au numéro 225. — Cf. C. I. L., XII, 4515.

M. Hirschfeld, ligne 2, lettre I : T; ligne 6 : IVLIANO. — Notre lecture nous paraît meilleure.

Au numéro 232. — Cf. C. I. L., XII, 4522.

M. Hirschfeld supplée, ligne 4 : *[T]urrania*.

Au numéro 235. — Cf. C. I. L., XII, 5973.

M. Hirschfeld, ligne 2 : AVCI[*ae*]; ligne 6 : [*negotiat*]ORI PANVCVLARIO.

Au numéro 236. — Cf. C. I. L., XII, 4460.

M. Hirschfeld propose, ligne 2 : *Herofilius;* ligne 3 : *[argent]arius;* ligne 4 : *Lepidae;* ligne 5 : *P. Opili[o, P.] l(iberto)*; ligne 7 : *[eius neque post]eros.*

Au numéro 239. — Cf. C. I. L., XII, 4524, & le Supplément.

M. Hirschfeld donne MAIA & préfère dans son Supplément MAHAIA, beaucoup plus probable. Quant au sens de l'inscription, il hésite comme moi. J'ai donné *in extenso* le commentaire de Tournal, pour montrer jusqu'où le désir de tout

expliquer peut conduire un archéologue, & aussi parce qu'une hypothèse fausse peut conduire à la vérité. Je n'ai donc pas à supprimer cette citation. M. Reinach[1] me l'a cependant conseillé, parce que « Mérimée s'était moqué de Tournal », ce qui ne fait rien à l'affaire. En effet, ce n'est pas l'opinion de Mérimée, ironique ou sincère, qui a influé sur la mienne; seulement il m'a semblé que le personnage qui porte des fruits ou des gâteaux était un marchand; en ce cas, on peut avoir transcrit la phrase dont il se servait pour annoncer sa marchandise, & si c'étaient des fruits, des poires ou des pommes, elle nous serait plus intelligible. Je maintiens donc mon hypothèse telle que je l'ai donnée, sous toute réserve, tant qu'on n'aura pas trouvé une explication meilleure.

Au numéro 262. — Cf. C. I. L., XII, 4572.

Ligne 3 : OCA. — [*Anti*]*oc*(*h*)*a* ?.

Au numéro 275. — Cf. C. I. L., XII, 3382.

Ligne 3, peut-être : [*se*]*viro* [*Aug*(*ustali*)].

Aux numéros 280 & 923. — Cf. C. I. L., XII, 4597 & 5252.

M. Thiers rapproche, avec raison, ces deux fragments :

1°

OCHO
XSOR
LTILIO

2°

T·VOLTILIO·T·L·AN
VOLTILIA·T·L·FLORA
VIVA·FECIT·SEIBEI·ET·T·VC

Au numéro 923, la dernière lettre de la première ligne est un N & non un M.

T. Voltilio, T. l(*iberto*), *An*[*ti*]*ocho*, *Voltilia*, *T. l*(*iberta*), *Flora*, [*u*]*xsor*, *viva fecit sibi et T. Voltilio* .....

1641

Narbonne. — Perdue.

L·APONIVS ANTIOCHVS

Cicereius, ms., f° 4. — Cf. C. I. L., XII, 4609.

1642

Narbonne. — Perdue.

C·ARTORIO·ORTA...
VALERIA TERTIA MAT
VALE

Rambert, *Cod. Patav.*, f° 113. — Marucell., f° 193. — C. I. L., XII, 4623.

C. Artorio O[*p*]*ta*[*to*] ? *Valeria Tertia mat*[*er*], ... *Vale*[*rio*] ? ...

Aux numéros 302, 876, 876 *bis*, 1096. — Cf. C. I. L., XII, 5153, 5154 & Supplément, 5211.

M. Thiers a rapproché ces inscriptions. Le monument se composait de trois cippes encastrés dans le mur, à mi-hauteur; le premier cippe portait la pédature, dont il ne reste que les lettres N·A·P·X (n. 1096) : *in agro pedes X*. La pierre du mur qui faisait suite est perdue. Venaient ensuite un cippe inscrit tout entier (n. 876), la partie supérieure du mur qui l'encastrait également inscrite (n. 876 *bis*), & un autre cippe sur la partie inférieure duquel continuait l'inscription du mur (n. 302). Ces trois dernières inscriptions étaient donc ainsi disposées :

V·VARIA·LICINI·L
SECVNDA·SIBI·ET
INFRA·QVI·SCRIPTI
SVNT
5 V·D·TERENTI·D·L
MASCVLO VIRO
V·C·VARIVS...
POTITI·L·PRIM...
V·VARIVS·CRASSI·L   SYNEROS   θ VARIA   ...NEROTIS·L·AQVTA
10 VARIVS·CRASSI·L   LICINVS
VARIVS·CRASSI·L   POTITVS
VARIA·CRASSI·L   MARITVMA
C·VARI·LICINI   ...RONT·P·XV

Les affranchis *Licinus* & *Potitus* avaient réservé une place pour leurs propres affranchis.

Aux numéros 303, 304, 529. — Cf. C. I. L., XII, 4545, 4546, 4841.

J'ai supposé que les deux premières de ces inscriptions avaient figuré sur le même tombeau; l'examen qu'en a fait M. Thiers confirme cette hypothèse. Il faut donc lire :

[1] *Revue historique*, 1888, janvier-février, p. 117 & suiv.

M. Aqutio, M. l(iberto), Geniali; M. Aqutio, M. l(iberto), Fido; [M. Aq]utio, M. l(iberto), Thurann[o; M.] Aqutio, M. l(iberto), Iucu[ndo].

M. Thiers pense en outre que l'inscription 529 : *Arbitratu .....ni, Geniali, Iucund(i)*, terminait cette épitaphe. On peut supposer alors, ou bien une mauvaise lecture des manuscrits qui reproduisent ce texte & lire : *Arbitratu [Aqut]i(i), Geniali[s l(iberti)], Iucundi*, ou bien suppléer dans l'inscription le nom du patron de ces affranchis, qui auraient élevé un tombeau pour lui & pour eux-mêmes. Le manuscrit serait alors correct & devrait être ainsi suppléé : *Arbitratu [Thuran]ni, Geniali[s], Iucund[i, Fidi].*

Au numéro 304. — Cf. notre supplément au numéro 303.

Au numéro 309. — Cf. C. I. L., XII, 4625.

Ligne 6 : S·A·P·C.

[I(n)] a(gro) p(edes) .....

Au numéro 347. — Cf. notre supplément au numéro 92.

1643

Narbonne. — Perdue.

M·CAS
BAP·M

Cicereius, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4685.

M. Cas[sius] ? ...

Au numéro 381. — Cf. C. I. L., XII, 4642.

Garrigues, ligne 1 : CATTIO.

C. Attio Venusto ?

Au numéro 392. — Cf. C. I. L., XII, 4706, & le Supplément.

On lit (Tschudi, *Cod. Sangall.*, 661, p. 284, & Vögelin, p. 19) : CLODIVS M V F.

MV est une mauvaise lecture; il faut traduire : *Clodius, M(anii) f(ilius).*

Au numéro 397. — Cf. C. I. L., XII, 5000.

Puet-être faut-il traduire : *C(aii)*, suivi d'un *cognomen* commençant par un *N*.

1644

Narbonne. — Perdue.

CORNELIÆ
L· L·
CAPELLAE
ET·NATALI

Cicereius, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4741.

Corneliae, L. l(ibertae), Capellae, et Natali... ?.

Au numéro 410. — Cf. C. I. L., XII, 4198.

Cette inscription vient peut-être de Montpellier.

Au numéro 414. — Cf. C. I. L., XII, 4745.

Voir la copie suivante de Metellus, *Cod. Vat.*, 6038, p. 94 :

CORNELIA T·
F·SECVNDA
VXOR VNICA
FRVGI HIC SEPVL
5 TA
OBLIVIO
OMNIVM RERVM
MORS

M. Hirschfeld pense, avec raison, que les trois dernières lignes sont dues à l'imagination de l'auteur. J'en dirai autant de la troisième

1645

Narbonne. — Transportée au musée.

[illegible] NELIV[illegible]
LITVTVS
ANN·V·
[illegible]T[illegible]O V[illegible]C I[illegible]A
5 [illegible]I[illegible]TATAT
[illegible]IC E[illegible] SEPVL
[illegible]CI

Copie de M. Hirschfeld, C. I. L., XII, 4735.

..... Cornelius [Res]titutus, ann(orum) V, ... [H]ic e[st] sepul[tus] .....

Au numéro 439. — Cf. C. I. L., XII, 4756.

M. Thiers pense qu'il faut traduire *cupula* par « cupule », petite coupe où seraient déposés les os & les cendres de la morte. En ce cas, la lecture de Lafont serait à peu près bonne, & on pourrait la suppléer ainsi : *Cupula Scan[ianiae, L. ? l(ibertae)], Urbanae, et imago. Hic ossa, igne cocta ? quiesc[un]t, et digne, quia patrono placuit.* « Réceptacle funéraire & buste de Scaniania Urbana, « affranchie de Lucius. C'est là que reposent les « ossements brûlés par le bûcher; ils méritent « cet honneur, puisqu'elle plut à son patron ». — Je fais cependant une objection à cette interprétation, qui s'appuie sur la lecture d'un bon manuscrit : pourquoi alors la mention *viv(it)*, encore lisible au-dessus du manuscrit? En tout cas, je pense, comme M. Thiers, que *cupula* n'est pas un nom propre.

Au numéro 457. — Cf. C. I. L., XII, 4547.

M. Hirschfeld lit : *[A]dvena.* — Restitution probable.

1646

NARBONNE. — Perdue.

▨▨▨S L·L·F
SEPVLT
VA SIBI ET CONIVGI
FECIT

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4788.

.....[iu]s, L. l(ibertus), F..... [hic est] sepult[us] .....va sibi et coniugi fecit.

Au numéro 472. — Cf. C. I. L., XII, 4797, & le Supplément.

Ligne 4. M. Hirschfeld lit : RVO, & supplée : [pat]ruo.

Au numéro 490. — Cf. C. I. L., XII, 4528, & le Supplément.

Autre copie :

FADIVS
AVG·C·F·A·AQVIS
Æ·SEX·LIB

Cf. HIRSCHFELD, citant TSCHUDI, *Cod. Sangall.*, 668, p. 37 (VÖGELIN, p. 18). — Il faut probablement traduire, ligne 2, avec M. Hirschfeld : [*sevir*] *Aug. c*(*olonia*) [*I*(*ulia*)] *A*(*ugusta*) *Aquis*.

Au numéro 491. — Cf. C. I. L., XII, 4812.

Ligne 5 : les chiffres indiquant la pédature sont brisés ; le dernier a disparu.

1647

NARBONNE. — Perdue.

FIRMIA·SEX·l
HILARA

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4817.

Firmia, Sex(*ti*) [*l*(*iberta*)] (ou *filia*), *Hilara.*

Au numéro 505. — Cf. C. I. L., XII, 4821.

SEX·FLAVIO
FVFICIA·AEI

Cod. Vatic. Regiens, n. 949, p. 189.

Sexto Flavio, Fuficia Ae[*liana*] ?.

Aux numéros 506 & 507. — Cf. C. I. L., XII, 4825, 4826.

M. Thiers rapproche avec raison ces deux fragments, qu'il faut lire ainsi :

FICIO·Q·L·DAVO·ET·Q·FV
AE·Q·L·IVCVNDAE·L·Q·FVFIC
LAELIA·P·L·AVCT

..... [*Fu*]*ficio, Q. l*(*iberto*), *Davo ; et Q. Fu*[*ficio*] .....; ...*ae, Q. l*(*ibertae*), *Iucundae ; l*(*iberto*) ? *Q. Fufic*[*io*] .....; ..... *Laelia, P. l*(*iberta*), *Auct*[*a*] .

1648

NARBONNE. — Trouvée en juin, près de la porte Royale. Table de marbre blanc brisée en deux morceaux. — Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m60. Hauteur d'une lettre, 0m12.

L·FVLVIV

Copie de M. THIERS. — *Bulletin archéologique*, 1888, n. 2. — Communication de M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

L. Fulviu[*s*] .....

« Lucius Fulvius ..... ».

1649

NARBONNE. — Inscription trouvée sur le dallage du *Forum*. Fouille de M. Thiers.

D L I V C
EGO

Copie de M. THIERS. — *Bulletin archéologique*, 1888, n. 2. — Communication de M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

....., *D*(*ecimi*) *l*(*ibertus*), *Iuc*[*undus*], ...

Les lettres de la seconde ligne font probablement partie d'un nom propre.

1650

NARBONNE. — Perdue.

Q·IVLIVS·Q·IVLI
ANNOS·HABET·AI
PTVM EST MONIME
N·M·ANNIS·LVII
LIBERTA·IDONIA

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 4877.

Inscription très-mal copiée.

Au numéro 528. — Cf. C. I. L., XII, 4450.

Lignes 3 & 4, M. Hirschfeld supplée : *Chrysidi v*[*i*]*xit* ; lignes 7 & 8 : [*f*]*ratres* (très-probable) ; il traduit COL par *col*(*oniae servus*).

Au numéro 529. — Cf. notre supplément au numéro 303.

1651

NARBONNE. — Au musée. Fragment.

ɪ ɪɪɪLAR CVRT
ATTICI L

Copie de M. HIRSCHFELD. — C. I. L., XII, 4855.

Au numéro 533. — Cf. C. I. L., XII, 4894, & le Supplément.

Ligne 4 : ⁻X MEI.

Au numéro 569. — Cf. notre supplément au numéro 92.

Au numéro 560. — Cf. C. I. L., XII, 4914, & le Supplément.

Cette inscription a été retrouvée; elle a perdu quelques lettres. — Pallu de Lessert (*Bull. des antiquaires*, 1885, p. 274) lit, ligne 3 : VLP▨▨.

Aux numéros 578 & 605. — Cf. C. I. L., XII, 5968.

Ces deux fragments doivent être ainsi réunis :

V·M·IVLIVS CAIHO·R C IVLI
COPO·SIBI ET·
V·LICINIAE·L·F·PRIMAE

Ligne 1. Allmer, Hirschfeld : CAI HO▨O.

V(ivit). M. Iulius Ca..... C. (?) *Iuli[us] Copo sibi et v(ivae) Liciniae, L. f(iliae), Primae.*

Au numéro 583. — Cf. C. I. L., XII, 4886.

M. Hirschfeld, lignes 2 & 3 : BARGATI·L ERASVS; ligne 6, à la fin : ICI.

Au numéro 605. — Cf. notre supplément au numéro 578.

Au numéro 606. — Cf. notre supplément au numéro 92.

Au numéro 657.

NARBONNE. — Retrouvée, en mai 1888, dans la caserne Saint-Bernard. Fragment rectangulaire. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m64.

FILIO EIV
ET·SEX·MANLIO
LVSITANO

Copie de M. THIERS.

..... *[f]ilio eiu[s], et Sex. Manlio Lusitano.*

« ..... son fils, & à Sextus Manlius Lusitanus ».

Au numéro 663. — Cf. C. I. L., XII, 4982.

Lignes 7 & 8, lire : *Cen[s]or[i]no.*

Au numéro 669.

Une équerre & un fil-à-plomb sont dessinés au-dessus du champ. C'est probablement un symbole analogue à l'*ascia*, & qui se rencontre souvent avec elle aux Aliscamps.

Au numéro 672. — Cf. C. I. L., XII, 4988, & le Supplément.

Ligne 1 : MECVLONIAN (lecture de M. Thiers).

Il faut donc lire *Meculonian[us]* & non *Meculonia*. La ligne qui précédait doit donc être restituée ainsi : *V(ivit) ..... Attius Meculonianus*, la filiation étant rejetée après le *cognomen*. Celui-ci est tiré du nom de la mère.

Au numéro 694. — Cf. C. I. L., XII, 5013.

M. Hirschfeld supplée, lignes 1 & 2 : *P. Novc-[nus, P. l(ibertus)], Familia[ris]*

Au numéro 708. — Cf. C. I. L., XII, 5026, & le Supplément, p. 853.

Ligne 2, Hirschfeld : A.....ESTVS; Lebègue : A.....ESIVS; Thiers : A.....ISIVS (*Aphrodisius*, avec ou sans *H*); cette lecture paraît la meilleure. — Ligne 9, Mommsen, Lebègue : VR(*bis*); Barry (*Mém. de l'acad. de Toulouse*, VII, t. 3, 1871), Buecheler, Hirschfeld : VS(*us*). — Ligne 11, Lebègue : (*i*)NMERITV(*m*); Hirschfeld : (*i*)NMERIT(o); — même ligne, Mommsen : EM(*pto*); Lebègue : FAM(*ulo*) ?; Hirschfeld : PAT(*re*). — Ligne 18, Lebègue : PARA; Hirschfeld : PARĀ. — Ligne 21, Hirschfeld, Lebègue : SVSPIC; Thiers : SVSPR (*suspirabas*), plus probable.

C. Of[illiu]s, C. l(ibertus), Pal(atina tribu), A[phrod]isius, v(ivos) s[ibi] et Mindiae, M. f(iliae), Primae, uxori, et C. Ofillio, C. f(ilio), Proculo, filio.

1 *Barbara quem genuit tellus, hunc tradi[d]it Ur[bis] ? (us[us] ?)*
  Servitio, ingenium ut fle[cte]re[t] (i nmeritum ? (inmerit[o] ?)
3 *Quaesitum ex em[pto] ? (fam[ulo] ? pat[re] ?), ut potuit, sibi nomen adaux[it],*
  Et pretio [obtin]uit ? (exsolvit ?) quo[d] prec[e] non valuit.
5 *O[ff]iciis vicit [d]ominum, nec verbera sensi[t].*
  [P]raemia non habuit, pignor[a q]uae potuit.
7 *Qui[d] properas, [h]ospes ? requies ti i nota parat[a es]t.*
  Hospitium hoc populo semper u[b]que patet.
9 *Horaru[m] numerum quem susp(i)r[abas tuo in ae]vo ?*
  Qu(a)erenti, summam . . . .
11 . . . . *securum*

Vers 1. *Urbis* vaut mieux, pour le sens, que *usus*, mais cette raison n'est pas suffisante; la lecture de ce mot est extrêmement difficile. — Même remarque pour le second vers : *servitio immerito* est plus élégant que *ingenium immeritum*, mais on peut hésiter entre les deux lectures. — Vers 3. Je crois avoir vu *fam*[*ulo*], qui est d'une latinité médiocre; *em*[*pto*], à ce point de vue, serait meilleur; *pat*[*re*] me paraît étrange; si réellement ce personnage, né dans un pays barbare, s'est appelé *Ofillius Aphrodisius*, il n'a pas amplifié son nom paternel; il l'a changé d'abord pour le nom servile *Aphrodisius*, ensuite pour le nom de la famille qui l'a affranchi; ce qui atténue la valeur de cette objection, c'est que la lecture *Aphrodisius* n'est pas certaine. — Vers 9 & 10. Restitutions de M. Thiers; elles ne sont pas sans valeur; M. Thiers, « *bene oculatus* », a lu SP▨R; la lecture *suspirabas* me paraît donc vraisemblable; ce mot, employé dans le sens actif, n'est pas correct, mais on sait que le latin des petits poëmes funéraires laisse souvent beaucoup à désirer. M. Thiers propose pour la fin du dixième vers : *nonne deesse putas;* je crois qu'il a trouvé le vrai sens; j'ai vainement cherché un mot pour remplacer *deesse*, qui ne me paraît pas très-satisfaisant.

M. Thiers considère l'inscription 943 comme faisant suite à celle d'*Ofillius*. (On peut supposer une lacune soit d'un vers, soit plus considérable.)

On lirait donc :

1 .... (*age ?*) .... *securum*
[Aevum] ?, nec duro jam doleas obitu ;
3 *Nec tibi nec nobis aeternum vivere cessit.*
Quod pueri occidimus, fata querenda putas?
5 *Dum sis in vita dolor est amittere vitam,*
Dum semel occidimus, omnia despicias.
7 *Orbem sub leges si habeas, [d]um vivis ad Orchum,*
Quid valet? Hic nulla est divitis ambitio.

Cette hypothèse de M. Thiers s'appuie sur la ressemblance de style des deux inscriptions & sur le sens de *jam* signifiant « par anticipation »; il s'agit donc ici, comme plus haut, d'un passant interpellé. Voici une objection; on lit au quatrième vers : *quod pueri occidimus ;* les morts qui interpellent ce passant seraient donc des enfants ou des jeunes gens, &, par conséquent, n'appartiendraient pas au tombeau d'Ofillius. On peut, il est vrai, supposer ici une sentence générale se rapportant mal au principal sujet; les petits poëmes épigraphiques nous habituent à de pareilles irrégularités. — Nous n'osons pas conclure.

Il faut remarquer dans cette inscription 943 $\overline{\text{OIA}}$, pour *omnia* sur les plus anciens manuscrits; Lafont, il est vrai, écrit OMNIA; il est probable que ce mot n'était pas abrégé sur la pierre. — Au vers 7, j'ai suppléé, d'après M. Hirschfeld, *dum*, plus correct que *num*. — A la fin, ajouter, avec M. Hirschfeld : [*h*(*oc*) *m*(*onumentum*)] *h*(*eredem*) *n*(*on*) *s*(*equitur*).

Au numéro 723. — Cf. C. I. L., XII, 4591.

Ligne 3. Suppléer plutôt : *Philadel*[*pho*].

Aux numéros 729 & 964. — Cf. C. I. L., XII, 5056.

M. Thiers rapproche, avec raison, ces deux fragments :

1° ·M·PLANIVS

2° C·F·STE

V(ivit) ? M. Planius, C. f(ilius), Ste(llatina tribu) .....

1652

NARBONNE. — Perdue.

ƆL·LONI·PATRI

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 5060.

[*P*]*oll*[*i*]*oni patri ?.*

Conjecture probable de M. Hirschfeld.

Au numéro 740. — Cf. C. I. L., 4352.

M. Hirschfeld propose la restitution suivante, sous réserves :

[*D*(*omino*) *n*(*ostro*) *i*]*mp*(*eratori*) *F*[*l*(*avio*)] *V*[*alerio*] .....

Je n'ai pas distingué le point qui autorise cette restitution.

Au numéro 751. — Cf. C. I. L., XII, 4555.

Ligne 1. M. Hirschfeld supplée, avec vraisemblance : [*Ae*]*miliae.*

1653

NARBONNE. — Aux remparts. Perdue ?.

COL▨▨▨
▨▨▨▨
▨▨▨▨
PRISCVS
▨▨▨▨
P Q X ▨▨

SÉGUIER, *Cod.*, 13795, fasc. 2. — C. I. L., XII, 5028.

C'est peut-être une mauvaise copie d'une de nos inscriptions.

Au numéro 761. — Cf. C. I. L., XII, 5036.

Ajouter une troisième ligne, avec traces de lettres peu distinctes.

1654

NARBONNE. — Perdue.

FEILIVS·MATREI
ROSCIAE·PIAE

CICEREIUS, f° 3 & f° 5. — C. I. L., XII, 5095.

..... [*O*]*fillius ? Ma..... Rosciae* .....

1655

NARBONNE. — Perdue.

VIVIT
L·RVBRIVS·L·F·FAB
IGNIA·Q·L·SVRA

CICEREIUS, ms., f° 4. — C. I. L., XII, 5096.

Vivit. L. Rubrius, L. f(ilius), Fab(ia tribu ?)..... Ignia, Q. l(iberta), Sura.....

Au numéro 819. — Cf. C. I. L., XII, 5145, & le Supplément.

Ligne 1. On ne voit que la partie inférieure des lettres. — Cf. Hirschfeld, Suppl.

Ligne 3. M. Thiers indique un troisième L; il faut donc lire : *L. L. l., Antigonu[s]*, « Antigonus, affranchi de deux Lucius ».

Au numéro 820. — Cf. C. I. L., XII, 4329.

TAVROPOLIVM PROVINCIAE

Il convient de reporter cette inscription dans la série des textes tauroboliques.

Au numéro 838. — Cf. C. I. L., XII, 2958.

Cette inscription appartient à Uzès.

Au numéro 856. — Cf. C. I. L., XII, 5182, & le Supplément.

Ligne 1. MATERIONI (copie de M. Thiers), ... *Materioni matr[i]*. — Ce *cognomen* est connu.

Ligne 4. T·CAELIO.

Ligne 6. Il faut lire probablement, avec M. Hirschfeld : *[h. m. h. n.] s(equitur) n(eque) l(ibertos)*.

Au numéro 857. — Cf. C. I. L., XII, 5203, & le Supplément.

Ligne 2. VALERIA PRI[*ma*].

Au numéro 911. — Cf. C. I. L., XII, 5238, & le Supplément.

Ligne 1 : *[si]bi et*.

Aux numéros 914 & 1015. — Cf. C. I. L., XII, 5240 & 5331.

M. Thiers pense, avec raison, qu'il faut ainsi rapprocher ces deux fragments :

1° M·VINVCIO
\ANIO
2° NVCIVS
OPVS

M. Vinucio [M]anio, [M. Vi]nucius [Aes]opus.

Au numéro 923. — Cf. le numéro 280.

Au numéro 943. — Cf. notre supplément au numéro 708.

Au numéro 953. — Cf. C. I. L., XII, page 28.

Je ne sais si ces deux fragments appartiennent au moyen âge ou à l'époque gauloise.

1656

NARBONNE. — Trouvée sur la rive gauche de l'Aude.

CEN

PALLU DE LESSERT, *Bull. épigr.*, V (1885), p. 332. — C. I. L., XII, 5986.

Au numéro 964. — Cf. notre supplément au numéro 729.

Au numéro 976. — Cf. C. I. L., XII, 4435.

M. Hirschfeld supplée : ..... *[flam]en Roma[e et Augusti]* ?.

Au numéro 981.

Retrouvée, en mai 1888, dans la caserne Saint-Bernard. Fragment. — Hauteur, 0m23; largeur, 0m75. Hauteur d'une lettre, 0m15.

ƆGAM·D

Copie de M. THIERS.

Fragment bien lu par Lafont. — Il faut donc effacer la lecture de Barry : GAITHID, que j'ai donnée au numéro 981 & que M. Hirschfeld a reproduite au supplément du numéro 5331.

Au numéro 1015. — Cf. notre supplément au numéro 914.

1657

NARBONNE. — Trouvée, en juin, près de la porte Royale. Fragment de marbre blanc. — Hauteur, 0m18; largeur, 0m27.

SIB
TRI

Copie de M. THIERS.

..... *sib[i et]* .....

1658

NARBONNE. — Aux remparts du cinquième siècle, près de la porte Royale. Fouille de M. Thiers,

en juillet 1888. Fragment de frise corinthienne. — Hauteur 0m55; largeur, 0m50. Hauteur d'une lettre, 0m10.

TRONIS

Copie de M. THIERS. — *Bulletin archéologique*, 1888, n. 2. (Communication de M. HÉRON DE VILLEFOSSE.)

..... [*pa*]*tronis* ?.

« ..... leurs patrons ».

Au numéro 1046. — Cf. C. I. L., XII, 5221, & le Supplément.

Il faut peut-être traduire ainsi la seconde ligne : *G*(*enio*).

1659

NARBONNE. — Au musée.

VSI

C. I. L., XII, 6003.

Au numéro 1056.

VS·L·F·M

Traduire : ...[*i*]*us*, *L*(*ucii*) *f*(*ilius*), *M*.....

Ce n'est pas une formule votive, mais une filiation, précédée par les deux dernières lettres d'un *nomen* & suivie d'un *cognomen*.

1660

NARBONNE. — Perdue.

MENIVM·EVICIT·IDEM
NOMINA·RESTITVIT

CICEREIUS, ms., f°s 4 & 6. — C. I. L., XII, 5278.

..... [*monu*]*mentum evicit, idem*[*que*] *nomina restituit*.

Il s'agit d'une sépulture rendue à ceux qui l'avaient déjà occupée; on y grava de nouveau leurs noms.

1661

NARBONNE. — Au pont de la Chaîne. Perdue.

IN F·P·
C·XX·
IN A·P·
C·XX

PEIRESC, *Cod.*, 8958, f° 111. — C. I. L., XII, 5324[1].

[1] Nous avons donné en note quelques inscriptions recueillies au musée de Narbonne, mais étrangères au pays & même à la Gaule. On peut y ajouter le nom propre ΕΥΚΛΗΙΔΕΣ, qu'on lit sur une stèle funéraire venant de Morée.

1662

NARBONNE. — Trouvée en 1725. Perdue. Cachet de bronze.

EXSVPERANTI

Inscription formant circonférence. Des ornements au centre.

C. I. L., XII, 5690, 47. — LAFONT, *Mercure de France*, septembre 1725, I, p. 1913.

Au numéro 1136. — Cf. C. I. L., XII, 5690, 80.

L·LVCRETI
SIGERI

Au numéro 1137. — Cf. C. I. L., XII, 5679, 3.

M. Hirschfeld donne deux autres estampilles incomplètes, ayant sans doute appartenu à la même marque : Q ANCH & Q ANCHA.

Au numéro 1141. — Cf. C. I. L., XII, 5583, 146, *d*.

Le dernier sigle paraît être un Y joint à un L.

Au numéro 1142. — Cf. C. I. L., XII, 5679, 34.

Il faut peut-être lire un I avant cette inscription.

Au numéro 1144. — Cf. C. I. L., XII, 5679, 56.

M. Hirschfeld pense que la dernière lettre est un L.

1663

NARBONNE. — Au musée. Brique brisée.

LASI

C. I. L., XII, 5679, 81.

Au numéro 1147. — Cf. C. I. L., XII, 5679, 60.

M. Hirschfeld lit un grand O au-dessous de cette inscription.

1664

NARBONNE. — Au musée. Lampe.

CLO·HELI

C. I. L., XII, 5682, 27. — TOURNAL, *Congr. arch.*, 37, 1870, p. 69, a lu : CLO·MEL; c'est une mauvaise lecture.

1665

NARBONNE. — Au musée. Lampe.

EX·FADI

C. I. L., XII, 5682, 42.

[*S*]*ex*(*ti*) *Fadi*(*i*).

Au numéro 1154. — Cf. C. I. L., XII, 5682, 50, *cc*, *dd*.

Il y a plusieurs lampes portant cette inscription.

1666

Lampe trouvée aux *Impérious*, à 4 kilomètres de NARBONNE. Au musée.

IVNI ALEXI

C. I. L., XII, 5582, 64. — TOURNAL, *Rev. archéol. du Midi de la France*, II, 1867-1870, p. 76.

Au numéro 1155. — Cf. C. I. L., XII, 5682, 65, *f*.

Probablement : C·IVN·DRAC.

1667

NARBONNE. — Au musée. Lampes.

1° M NOV IVSI
N

2° M NOV IVSI

3° ▨ NOV IVSI

4° M NOV IVS

L'inscription n. 2 se trouve sur deux lampes découvertes aux *Impérious*. Sur l'une de ces lampes, on voit un enfant qui joue; sur l'autre, une femme ailée (une Victoire ?), & à côté, un rameau. — Il y a aussi deux exemplaires de l'inscription n. 3. Sur l'une des lampes, on voit une tête entourée de rayons; sur l'autre, un cerf qui court. — Sur l'autre côté de la lampe n. 1, figurent deux palmes.

C. I. L., XII, 5582, 84. — TOURNAL, *Rev. archéol. du Midi de la France*, 2, 1867-1870, p. 76.

M. Hirschfeld, qui a copié ces inscriptions, les rapproche d'une autre (C. I. L., X, 8053, 151), où on lit : *M(arci) Nov(ii) Iust(i)*. La dernière lettre de nos inscriptions est un I plutôt qu'un T.

Au numéro 1159. — Cf. C. I. L., XII, 5682, 87.

Il y a au musée plusieurs lampes portant cette inscription.

Au numéro 1160. — Cf. C. I. L., XII, 5682, 98.

Une autre lampe, portant la même inscription, a été découverte dans les remparts, en 1877.

Au numéro 1163. — Cf. C. I. L., XII, 5682, 28.

M. Hirschfeld lit : CCSO·SVC.

1668

Lampe trouvée aux *Impérious*, près NARBONNE.

S·OFF

C. I. L., XII, 5682, 157. — TOURNAL, *Rev. arch. du Midi de la France*, 2, 1867-1870, p. 76.

Au numéro 1167. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 36.

L·ALF
IVS·EP

L. Alfius, Ep(hebus) ?.

Au numéro 1178. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 81, *x*, *y*, *z*, *z*[1].

On trouve aussi au musée de Narbonne cette marque ainsi écrite : ĀEI & AĒI.

Au numéro 1186. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 176, *e*.

Lire : CAPITO F (un point au centre de l'O).

1669

NARBONNE. — Poterie trouvée, en 1877, dans une vigne, à Montfort.

CAPPVS

C. I. L., XII, 5686, 189.

1670

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

COELI·M

C. I. L., XII, 5686, 253, *c*.

Au numéro 1193. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 278, *o*.

On trouve aussi, à Narbonne, la marque : ▨F CRESI.

1671

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

FIRMO

Un point au centre de l'O.

C. I. L., XII, 5686, 363, *l*.

1672

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

FVM

La seconde lettre est douteuse.

C. I. L., XII, 5686, 371.

1673

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

FVS▨I

C. I. L., XII, 5686, 373, *d*.

Fus[c]i.

1674

Narbonne. — Au musée. Poterie

OF·GEN

C. I. L., xii, 5686, 385.

1675

Narbonne. — Au musée. Poterie.

OF·GEM·MAD

C. I. L., xii, 5686, 384, *b*.

Au numéro 1196. — Cf. C. I. L., xii, 5686, 242, *b*. Peut-être faut-il lire : COCCIIM.

Au numéro 1197. — Cf. C. I. L., xii, 5686, 387, *i*. Lire plutôt : OFF GR.

1676

Narbonne. — Au musée. Fragment d'amphore.

Q·G·R

C. I. L., xii, 5683, 116.
C'est peut-être notre inscription n. 1228.

1677

Narbonne. — Au musée. Poterie.

INIMI

C. I. L., xii, 5686, 433.

1678

Narbonne. — Au musée. Poterie.

'ASI

C. I. L., xii, 5686, 417.

Au numéro 1207. — Cf. C. I. L., xii, 5686, 494, *b*. On a trouvé, en 1886, une réplique plus complète de cette inscription, & M. Berthomieu l'a copiée : OF LVCCEI.

1679

Narbonne. — Au musée. Fragment de poterie.

[illegible]LI MAN

C. I. L., xii, 5686, 1024.

1680

Narbonne. — Au musée. Poterie.

MAR

C. I. L., xii, 5686, 535, *b*.

1681

Narbonne. — Aux Moulinassès. Fragment de poterie.

C M IVS

C. I. L., xii, 5686, 164. — Berthomieu, *Rev. des Soc. savantes*, sér. 6, t. 7, p. 103.
C. Ma(rius) Ius(tus) ?.

Au numéro 1208. — Cf. C. I. L., xii, 5685, 26. On trouve souvent SA au lieu de SA. — Cf. Dressel, & Hirschfeld, *loc. cit.*

1682

Narbonne. — Au musée. Fragment de poterie.

FIG ME[illegible]

C. I. L., xii, 5683, 189.
Fig(ulina) Me[d]... ?.
Cf. Dressel, *loc. cit.*, p. 135.

1683

Narbonne. — Au musée. Poterie.

NIAИ

Deux exemplaires.
C. I. L., xii, 5686, 634.

1684

Narbonne. — Au musée. Poterie.

OF NGR

C. I. L., xii, 5686, 639, *e*.
Of(ficina) N(i)gr(i).

1685

Narbonne. — Au musée. Poterie découverte en 1886.

PERI

Copie de M. Berthomieu. — C. I. L., xii, 5686, 685.

Au numéro 1220. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 689.
Lire : PILA : *P(h)ila(rgyri)*.

Au numéro 1225. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 714, *pp, qq, rr*.
Cf. plusieurs exemplaires de cette inscription : PRM & PRM·M, *Primi m(anu)*.

1686

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

ꟻ·ꟻ·O·ꟼ

C. I. L., XII, 5683, 234

1687

NARBONNE. — Au musée. Poterie trouvée en 1864.

RECENVS

C. I. L., XII, 5686, 741, *b*.

1688

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

C·S·RVF·O

C. I. L., XII, 5686, 771, *b*.

1689

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

L·S·SABI

C. I. L., XII, 5686, 773, *d*.

Au numéro 1234. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 897.
Traces d'un T après la dernière lettre.

Aux numéros 1237 & 1238. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 801, γ, δ, ε, ς, ζ, η.
Il y a plusieurs marques de la même fabrique : SECVNDI, OF·SECVND, OF·SECVN.

1690

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

SEИC

C. I. L., XII, 5686, 812.
Senic... ?

1691

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

OF SEVEI

C. I. L., XII, 5686, 829, *l*.
Of(ficina) Seve[ri].

Au numéro 1242. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 843.
Peut-être un M à la fin, au lieu d'un P.

Au numéro 1244. — Cf. C. I. L., XII, pp. 684 & 859. — Tuile.

SVCCESSI D
PF LVCILL S

Cf. MARINI, *Inscr. dol.*, n. 76. — DRESSEL, *Ziegelstempel der gens Domitia*, p. 43 & suiv.

1692

NARBONNE. — Au musée. Poteries.

1° VII RII CV

2 OF VIIRII·

C. I. L., XII, 5686, 922, C, D.
Of(ficina) Vere(cundi).

1693

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

OF VIC

C. I. L., XII, 5686, 931, *c*.

Au numéro 1254. — Cf. C. I. L., XII, 5686, 938, *b, d, m*.
Plusieurs marques portant : OF·VIRIL.

1694

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

OF XAPI

C. I. L., XII, 5686, 963, *b*. — Cf. *ibid.*, 962, *k*, & notre numéro 1255.

1695

NARBONNE. — Au musée. Fragment de poterie.

FECIT

C. I. L., XII, 5686, 1050.

1696

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

A·Ⅵ·N✝

Lecture douteuse.
C. I. L., XII, 5686, 1062.

1697

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

IFNO

Lecture douteuse.
C. I. L., XII, 5686, 1097.

1698

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

LWИ

Lecture douteuse.
C. I. L., XII, 5686, 1117.

1699

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

ONIVS

Lecture douteuse.
C. I. L., XII, 5686, 1141, *a*. — BERTHOMIEU, *Rev. des Soc. sav.*, sér. 6, t. 7, 1878.

1700

NARBONNE. — Au musée. Poterie.

OF IƧOИNII

Lecture douteuse.
C. I. L., XII, 5686, 1142.

1701

NARBONNE. — Sèvres, au musée.

O[illegible]RI

C. I. L., XII, 5686, 1143.

Au numéro 1257. — Cf. C. I. L., XII, 5683, 36.

On ne voit que le sommet des dernières lettres, probablement : ASITC (*Asiatici*). — Cf. DRESSEL, *Ann. inst.*, 1878, p. 133.

Au numéro 1258. — Cf. C. I. L., XII, 5483, 22.

M. Hirschfeld lit : AEMIEL, & M. Dressel rapproche cette inscription de la marque AEM HEL, qui se rencontre souvent sur des amphores à Rome.

Aem(ilii) Hel(iodori) ?[1].

Au numéro 1268.

A la fin, lire : 1267 & 1268, au lieu de 1266 & 1267.

Au numéro 1270. — Cf. C. I. L., XII, 5338.

Il faut joindre à notre texte l'inscription suivante, qui fut gravée sur l'autre face du tombeau :

ALTAR HOC MV[illegible]AM HERMETIS PRBI

Altar hoc mu[nere] .....am Hermetis pr(es)b(y-ter)i.

Au numéro 1274. — Cf. C. I. L., XII, 5339.

Ligne 2 : effacer le trait au-dessus de l'M de *Maximus*. — Ligne 4 : M. Thiers fait remarquer que le mot *post* n'est pas surmonté du trait qui n'est omis ici au-dessus d'aucune abreviation. Il estime donc qu'il faudrait traduire : *post consulatum Anastasii et Venantii*, & que Narbonne, assiégée alors par Gondebaut, ne connaissait pas encore le nom des nouveaux consuls. *Maximus* pourrait être une des victimes de la guerre & avoir été enseveli avec d'autres compagnons d'armes; ce qui justifierait la formule vague : *his tumulis*. Ces hypothèses, fort ingénieuses, ne manquent pas de vraisemblance.

1702

NARBONNE. — « Chez Renoardi, archidiacre de Rhasès ».

HIC QVIESCIT BO
NE·M·SECVNDINA
QVAE·VIXIT·PLM
ANN·XIII·OBIIT D
5 XII·KL·MAR

C. I. L., XII, 5355. — PEIRESC, *Cod.*, 8958, f° 111.

Hic quiescit bonae m(emoriae) Secundina quae vixit pl(us) m(inus) ann(os) XXX, obiit d(ie) XII k(a)l(endas) mar(tias).

« Ici repose, d'heureuse mémoire, Secundina, « qui vécut environ trente ans & mourut le dou- « zième jour avant les kalendes de mars ».

[1] Il convient de signaler l'inscription suivante, peut-être perdue, qui figurait sur une pierre gravée :

OYИOPI
[illegible] E L X

PECH. *Antiquités inédites de la Narbonnaise.* (*Rev. arch.*, 1re série, IV, 1847-1848, p. 228.)

D'après la description de Pech, cette pierre serait une de ces amulettes gnostiques bien connues sous le nom d'*abraxas*. Elle aurait été importée dans la région.

1703

Narbonne. — Trouvée, en 1885, aux environs de Narbonne, dans le champ dit de Saint-Crescent. Cippe de marbre, du cinquième ou du sixième siècle.

IIII ANNS XX
OBIIT X CV
COMMEMORA
VENIT V K
5 SEPTEMBRE
INDs XV TV Q
LEGES ORA PRo

Copie de MM. Berthomieu & Hirschfeld.

C. I. L., xii, 5356.

...... *ann(i)s XX... obiit X (kalendas) cu(ius) commemor(i)a(l)is (dies) venit ka(l)endas) septembre(s) ind(ictioni)s XV. Tu q(ui) leges ora pro (eo).*

« .... il mourut à l'âge de ..... ans, le dixième « jour des kalendes de .....; son anniversaire « tombe le cinq des kalendes de septembre de la « quinzième indiction. Toi qui liras cette épita- « phe, prie pour lui ».

Au numéro 1277. — Cf. C. I. L., xii, p. 30, n. 315.

M. Hirschfeld pense que cette inscription est fausse. Elle est au moins étrange, mais je ne trouve pas de raisons suffisantes pour me prononcer.

Au numéro 1279. — Cf. C. I. L., xii, 5692, 11.

Le premier mot est retourné. Lire à la suite un monogramme : *Sen ?,* indiquant peut-être le nom du possesseur.

1704

Narbonne. — Fragment d'une plaque de bronze avec encadrement, haute de 0m22, épaisse de 0m014, trouvée, en février 1888, à Narbonne, parmi les ruines d'un therme romain, dans le champ de M. Delprat, près de la route d'Armissan, à cinq ou six cents mètres de la borne indicatrice placée à la bifurcation de cette route avec celle de Gruissan.

RBONE
ET QVE LICTORES
M IVS QVE·EIVS·PROVINCIAE
VT IN DECVRIONIBVS·SENATV VE·I
5 ATORES VE·SVB SELLIO·PRIMO·SPECTAN
INIS·VESTE·ALBA·AVT·PVRPVREA·VESTITA·F
VE INVITA·INRATO·NEVE·CORPVS·HOMINIS·MOR
I HOMINIS·ERIT·EIQVE·SPECTACVLIS·PVBLICIS·EIVS
DE·HONORIBVS·EIVS·QVI·FLAMEN·F
10 SIT·ADVERSVS HANC·LEGEM·NIHIL·FECERIT·TVM IS QVI·FLAMEN·ERIT·C
AD·IVRATI·DECERNANT·PLACEAT NE·EI·QVI·FLAMONIO ABIERIT·PERMITTI STA
IVAE·PONENDAE·NOMENQVE·SVVM·PATRISQVE ET·VNDE SIT·ET·QVÓ·ANNO·FL
E INTRA FINES·EIVS TEMPLI·STATVAE·PONENDAE·IÚS·ESTO·NISI·CVI·IMPERATOR·
CVRIA SVA·ET·CONCILIO·PROVINCIAE NARBONESIS·INTER·SVI·ORDINIS·SECVNDVM·LE
15 SENTENTIAE DICENDAE·SIGNANDIQVE·IVS·ESTO·ITEM·SPECTACVLO·PVBLICO·IN PROVINCIA
TEXTATO EISQVE DIEBVS·QVIBVS CVM FLAMEN·ESSET·SACRIFICIVM·FECERIT·EA VESTE PV
SI·FLAMEN·IN CIVITATE·ESSE·DES
SI·FLAMEN·IN CIVITATE·ESSE·DESIERIT·NEQVE·EI·SVBROGATVS·ERIT·TVM·VTI·QVI
INTRIDVO·QVO CERTIOR·FACTVS·ERIT·ET·POTERIT·NARBONI·SACRA·FACITC
20 PARTEM·EIVS·ANNI·EO·ORDINE HABETÓ·QVO·ANNVORVM·FLAMIN
XXX·SIREMPS·LEX·IVS·CAVSAQVE ESTO QVAE FLAMINI AVGVS
QVO LOCO·CONCILIV
QVI IN CONCILIVM·PRÓVINCIAE·CONVENERINT·N
SIVM·CONCILIO HABITO·ACTVM·ERIT·ID·IVS·RAT
25 DE PECV
QVI·FLÁMONIÓ ABIERIT·IS·EX EÁ·PECVNIA
AS IMAGINES VE·IMPERATORIS·CAES
VINCIAE PRAEERIT·INTRA·IDEM T
A·RE·FECISSE·APVD·EVM·QVI·RA
30 TEMPI

Caractères peu élégants, mais de la bonne époque impériale. Les G, les L à branches tombantes; les H barrés obliquement. Les lettres S, F, L, T un peu plus hautes que les autres. Les lignes 9, 17, 22, 25, & surtout 30, qui sont des titres, ont leurs lettres plus hautes & plus espacées. — Lignes 6 & 9, à la fin, on ne peut voir s'il faut lire un F ou un E. Quelques accents douteux sur des A, des O, des V.

C. I. L., xii, 6038. — D'après une photographie & la copie de M. Thiers, j'ai lu les fragments des lettres suivantes : ligne 2, ET QVE; je considère cependant ce premier E comme douteux : — l. 4, VT IN, & à la fin, VE·I; — l. 11, AS·IVRATI.

Allmer, *Rev. épigr.*, n. 48, inscr. 698. — Héron de Villefosse, *Bulletin critique*, 15 mars 1888. — Mispoulet, *La plaque de bronze trouvée à Narbonne*, dans la *Nouvelle revue historique de droit français & étranger*, 12me année, n. 3, p. 353 & suiv. — Id., *Mémoire communiqué à l'Académie*

des inscriptions, *le 4 mai*. (Cf. *Bulletin critique du 15 mai*.) — Paul Guiraud, *Un document nouveau sur les assemblées provinciales de l'Empire romain*. (Extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales & politiques*, 1888.)

[De honoribus ejus qui flamen erit.] — .... *[Na]rbone* .... *[flamen ut cum rem divinam faciat sacrific]et que lictores [qui magistratibus apparent, ei apparento ..... secundum lege]m jus que ejus provinciae* [..........] *ut in decurionibus senatu ve j[us ? sententiae dicendae signandi que ..... item]* .... *inter decuriones s[enatores ve subsellio primo spectan[di ludos publicos eius provinciae jus esto* .... *uxor fla]minis veste alba aut purpurea vestita f[estis diebus]* .... *neve invita iurato neve corpus hominis mor[tui attingito, neve* .... *nisi necessa]rii ? hominis erit, ei que spectaculis publicis eius [provinciae loco ..... interesse liceto]*.

De honoribus ejus qui flamen f[uerit]. — *[Si qui flamen fue]rit adversus hanc legem nihil fecerit, tum is qui flamen erit c[urato, quum decuriones ...... statu]as jurati decernant, placeat ne ei qui flamonio abierit permitti sta[tuam sibi ponere. Cui ita decreverint, jus esse sta[tuae ponendae, nomen que suum, patris que, et unde sit, et quo anno fla[men fuerit inscribendi, ei Narbo]ne intra fines ejus templi statuae ponendae jus esto, nisi cui imperator [Caesar Augustus interdixerit. Eidem i]n curia sua et concilio provinciae Narbonesis inter sui ordinis secundum le[gem* ....] *sententiae dicendae signandi que jus esto; item spectaculo publico in provincia [edendo inter decuriones interesse prae]textato eisque diebus, quibus, quum flamen esset, sacrificium fecerit, ea veste pu[blice uti, qua in eo faciendo usus est]*.

Si flamen in civitate esse des[ierit]. — *Si flamen in civitate esse desierit, neque ei subrogatus erit, tum uti quis[que flamen* .... *Narbone erit] in triduo, quo certior factus erit et poterit, Narbon[e] sacra facito, [omnia que secundum hanc legem per reliquam] partem ejus anni eo ordine habeto quo annuorum flamin[um habentur, ei que si ea fecerit per dies non minus] XXX, sirempς lex jus causa que esto quae flamini Augus[tali ex hac lege facto erit]*.

Quo loco conciliu[m provinciae habendum sit]. — *Qui in concilium provinciae convenerint N[arbonem, ibi id habento. Si quid extra Narbonem fines ve Narbone]sium concilio habito actum erit, id jus rat[um que ne esto]*.

De pecu[nia sacris destinata]. — *Qui flamonio abierit, is ex ea pecunia, [quae sacris destinata erit, quod ejus superfuerit, statu]as imagines ve imperatoris Caes[aris Augusti* ....., *arbitratu ejus qui eo anno pro[vinciae praeerit, intra idem t[emplum dedicato* .... *se que omnia sic ut hac lege cautum est de] ea re fecisse apud eum qui ra[tiones provinciae putabit probato* ....] *templ*.........

« Des honneurs attribués au flamine en fonc-
« tion. — .... à Narbonne ..... Quand le flamine
« accomplira une cérémonie sacrée & fera un
« sacrifice, les licteurs qui servent d'appariteurs
« aux magistrats lui rendront le même office .....
« suivant la loi & le droit de cette province,
« ..... parmi les décurions ou dans un sénat, il
« aura voix délibérative & droit de vote[1] Il
« aura aussi le droit d'assister aux jeux publics
« de cette province, au premier rang, avec les
« décurions ou les sénateurs ..... La femme du
« flamine sera revêtue, aux jours de fête, d'un
« vêtement blanc ou couleur de pourpre ..... elle
« ne sera pas astreinte à prêter serment; elle ne
« touchera pas à un cadavre; elle ne ..... si ce
« n'est celui d'un parent. Dans les spectacles
« publics de cette province, une place ..... lui
« sera réservée.

« Des honneurs attribués à l'ancien flamine. —
« Si l'ancien flamine n'a transgressé en rien cette
« loi, le flamine en fonction avisera, quand les
« décurions ..... assermentés décerneront des sta-
« tues, à s'informer s'il plaît au flamine qui a
« quitté son sacerdoce de se laisser ériger une
« statue. Quand les décurions auront ainsi décrété
« qu'un flamine a le droit d'avoir une statue avec
« la mention inscrite de son nom, du nom de
« son père, de son origine, de l'année de son fla-
« minicat, il aura le droit de placer sa statue à
« Narbonne, dans les limites de ce temple, s'il
« n'y a pas interdiction de l'empereur César Au-
« guste. Le même flamine, dans sa curie & dans
« le concile de la province Narbonnaise, aura
« voix délibérative & droit de vote[1], parmi les
« personnages de son ordre, suivant la loi .....
« En outre, quand un spectacle public sera donné
« dans la province, il aura le droit d'y assister
« parmi les décurions, en robe prétexte; &, les
« jours où, pendant qu'il était flamine, il a accom-
« pli des sacrifices, il pourra porter en public le
« costume dont il était alors revêtu.

« Du cas où un flamine cesse d'être dans la
« cité[2]. — Si un flamine cesse d'être dans la cité,
« & s'il n'y a pas de flamine subrogé, alors, un
« flamine municipal (?) quelconque présent à Nar-
« bonne, dans les trois jours, quand il sera ins-
« truit (de cette absence) & sera disponible, accom-
« plira les sacrifices à Narbonne, &, pendant le
« reste de l'année, il procèdera, en se conformant
« à cette loi, à toutes les cérémonies, dans l'ordre
« usité par les flamines annuels; s'il les accom-
« plit pendant trente jours au moins, sa loi, son
« droit, sa cause seront ceux que cette loi confère
« au flamine augustal.

« Quel emplacement doit être attribué à l'as-
« semblée de la Province. — Ceux qui, pour
« l'assemblée de la Province, se réuniront à Nar-
« bonne, la tiendront à Narbonne. Si une mesure
« est prise dans une assemblée tenue hors de
« Narbonne ou du territoire narbonnais, elle ne
« sera ni légitime, ni ratifiée.

« De l'argent destiné aux dépenses sacrées. —
« Le flamine qui sortira de charge emploiera
« l'excédent de l'argent destiné aux dépenses sa-
« crées (à ériger) des statues ou des effigies de
« l'empereur César Auguste ..... il les dédiera
« dans ce temple, en se conformant à la volonté
« de celui qui, cette année, présidera la Province.
« Il fournira, devant celui qui tiendra les comptes
« de la Province, la justification de s'être en cela
« conformé entièrement aux prescriptions de cette
« loi ..... le temple .... ».

Cette lecture est due presque entièrement à MM. Hirschfeld & Mommsen. La plupart de leurs additions peuvent être considérées comme certaines, au moins pour le sens général; quant au choix & à l'ordre des termes employés, il faut, naturellement, faire des réserves. Nous n'avons pas, pour nous guider, d'inscription analogue.

On sait que les trois grandes provinces de la Gaule : l'Aquitaine, la Belgique & la Lyonnaise, élisaient chaque année un chef suprême du culte

[1] Ce sens est le plus probable. — Cf. Hirschfeld, *loc. cit.*, à la quinzième ligne de cette inscription, d'après Mommsen.

[1] Mot à mot : droit de sceller une lettre ?, un bulletin ?, un vote secret ?, un vote envoyé par eux pendant leur absence ?. — Cf. Guiraud, *op. cit.*, p. 11.

[2] Les cas de mort, de démission, d'indignité sont plutôt visés ici que ceux d'absence volontaire. — Cf. Guiraud, *op. cit.*, pp. 12 & 13.

augustal, *sacerdos Romae & Augusti*, qui siégeait à Lyon. La Narbonnaise ne faisait pas partie de cette association religieuse, & elle élisait pour elle seule un premier ministre, également annuel, du même culte. C'était le *flamen primus*, le flamine de la Province, que cette épithète servait, il me semble, à distinguer des flamines municipaux. Cette organisation, que d'autres inscriptions nous laissaient entrevoir, est attestée par ce nouveau document.

C'est evidemment la *lex concilii provinciae Narbonensis*, une *lex publica, data*, c'est-à-dire émanée de l'empereur sans le concours des comices[1]. Elle vient de l'empereur Auguste lui-même, puisqu'il n'y est pas appelé *divus*, & succède probablement à la loi par laquelle il donna à Narbonne les noms de *Iulia Paterna* & la gratia d'une assemblée générale & d'un flamine provincial. Le temple de Rome & d'Auguste y aurait été fondé auparavant[2]. Ainsi le culte augustal fut institué par cet empereur & perfectionné à diverses reprises.

Il nous reste cinq paragraphes de cette loi. Ils sont relatifs : 1° aux honneurs attribués aux flamines en fonction; 2° aux honneurs attribués aux anciens flamines; 3° au cas où le flamine cesse d'habiter la cité; 4° à l'emplacement attribué à l'assemblée de la Province; 5° à l'argent destiné aux dépenses sacrées. Plusieurs titres paraissent manquer; l'un d'eux visait sans doute le mode d'élection du flamine provincial. Il y a lieu de croire, même en l'absence de preuves directes, qu'il était, comme le prêtre d'Auguste & de Rome à Lyon, choisi parmi les flamines municipaux & élu par ses collègues. Une inscription, postérieure à la mort d'Auguste & trouvée près de Toulouse, mentionne un flamine du temple d'Auguste à Narbonne élu par le consentement unanime de la Province[3]. Il est regrettable que cette inscription n'indique pas les titres des votants qui ont donné l'unanimité à ce flamine. Les différentes attributions & fonctions des flamines provinciaux devaient être spécifiées dans notre inscription; cette partie a disparu, & c'est une vraie perte.

Quand Auguste créait de nouvelles fonctions religieuses, il les instituait sur le modèle des plus anciens cultes; il pouvait ainsi innover sans rompre avec la tradition. Ainsi, les prescriptions religieuses usitées pour l'autel de Diane, sur l'Aventin, sont imposées pour l'*ara Narbonensis*.

De même, ici, Auguste revêt le flamine provincial des attributions dévolues à Rome au *flamen Dialis*. Comme lui, il a des licteurs, choisis sans doute dans le collége établi à Narbonne. (Cf. nos inscr. n°s 35 & 36.) Le flamine diale a sa place au sénat; comme lui, le flamine de la Province fait partie du conseil municipal de sa ville, que ce conseil s'appelle « conseil des décurions » ou « sénat[4] ». Comme lui, il a une place d'honneur aux jeux publics : il siége au premier rang, parmi les membres de ce conseil. A Narbonne, s'il n'appartient pas à cette cité, il est admis aux jeux parmi les décurions. La femme du flamine, qui devenait probablement, dès que son mari obtenait le sacerdoce, flaminique « de la province Narbonnaise », & qui fut préposée au culte de Livie divinisée[1], obtient certaines prérogatives, est astreinte à certaines obligations spécifiées à Rome pour le flamine diale, & qui figuraient sans doute, pour le flamine provincial, au commencement de notre inscription. On ne peut obliger la flaminique à prêter serment contre son gré; elle ne peut toucher à un mort. Toutes les prescriptions relatives à la femme du flamine diale[2] lui étaient-elles imposées? Ce paragraphe est très-mutilé, mais il était assez court, & on peut tenir pour certain qu'il ne renfermait pas une énumération bien détaillée. Une autre obligation était relatée par notre texte, mais il en reste trop peu de chose pour qu'on puisse la déterminer avec une vraisemblance suffisante[3].

Quoi qu'il en soit, on doit conclure que ce sacerdoce provincial fut institué sur le même modèle que celui du flamine diale, sans pouvoir affirmer qu'il ait été identique dans tous les détails.

La femme du flamine provincial était vêtue de blanc ou de pourpre. Le flamine, lui aussi, avait évidemment le droit de revêtir la pourpre, comme du reste les simples flamines municipaux[4]. Ce droit était probablement relaté dans la première partie du titre premier. L'ancien flamine provincial occupait, aux jeux publics, une place d'honneur parmi les décurions, & portait alors la robe prétexte[5] bordée de pourpre. Pendant les cérémonies auxquelles il procédait autrefois à titre de flamine, il avait le droit de revêtir ses anciens habits sacerdotaux, tout en pourpre. C'était donc un privilége perpétuel, & cette pompe légale rehaussait l'éclat des cultes officiels.

On voit que des droits étaient conférés au flamine, soit dans la curie de sa cité, soit dans l'assemblée générale, où figuraient ses prédécesseurs. Il serait intéressant de savoir quels autres personnages[6] composaient cette assemblée. Des statues pouvaient être érigées, dans le temple d'Auguste, aux flamines sortants. On y inscrivait le nom du personnage, sa filiation, son origine, la date de son flaminicat. On n'en a trouvé aucune à Narbonne; peut-être, nous fait remarquer M. Hirschfeld, furent-elles détruites pendant l'incendie du temple, sous Antonin le Pieux. Il nous rappelle qu'on a trouvé à Tarragone[7], presque sûrement dans le temple d'Auguste, un grand nombre de statues décernées à des flamines & à des flaminiques, avec indication de la filiation & de l'orgine. La date de leurs flaminicats n'est pas indiquée.

Le troisième paragraphe traite du remplacement du flamine. S'il n'a pas de subrogé, il est remplacé dans les trois jours par un flamine provisoire, qui devient, au bout de trente jours d'exercice, définitif & annuel. Quel est ce remplaçant? Il appartient sans doute à la catégorie des eligibles. Je croirais donc volontiers que c'est un flamine municipal d'une cité quelconque de la Province, présent alors à Narbonne. Il fallait avant tout que les cérémonies religieuses ne fussent pas interrompues. On aurait pu songer exclusivement au flamine municipal de Narbonne, mais

[1] Cf. MISPOULET, *Nouvelle revue historique de droit français & étranger*, p. 354.

[2] Cf. le *Corpus, loc. cit.*, p. 864.

[3] C. I. L., XII, 392.

[4] Cf. HIRSCHFELD & MOMMSEN, *loc. cit.*, renvoyant à : MOMMSEN, *Staatrecht*, I, p. 390 & suiv.; *Lex col. Genet.*, c. 62; MARQUARDT, *Staatsverwaltung*, III, p. 320. — Le conseil municipal des Voconces portait le nom de sénat.

[1] MISPOULET, *loc. cit.* — Cf. notre *Corpus*, n. 42.

[2] MARQUARDT, *loc. cit.*, p. 331 & suiv.

[3] Ligne 8. — Cf. les restitutions proposées par Hirschfeld & Mommsen.

[4] Cf. MOMMSEN, *loc. cit.* — PACATUS, *Paneg.*, ch. 37. — MINUCIUS FELIX, *Octav.*, c. 8.

[5] Sur la prétexte du flamine diale & des autres prêtres, cf. le commentaire de cette inscription dans le C. I. L., l. 15 & 16.

[6] Les anciens flamines en faisaient probablement partie. — Cf. GUIRAUD, *op. cit.*, pp. 10 & 11.

[7] C. I. L., II, p. 541.

en ce cas un privilége aurait été conféré à cette cité. En fait, si notre hypothèse est exacte, le flamine municipal de Narbonne avait toutes les chances de remplacer un flamine provincial absent; mais, en droit, il n'était pas préféré à ses collègues.

On voit, par l'avant-dernier paragraphe, que l'assemblée siégeait à Narbonne, dans l'enceinte du temple d'Auguste, & que ses délibérations étaient annulées de plein droit si elle se tenait ailleurs.

Le dernier paragraphe a trait aux dépenses sacrées. L'excédent des revenus sert à acheter des statues d'Auguste; d'autres dépenses furent sans doute mentionnées dans la partie de l'inscription qui est perdue. Elles étaient ordonnancées par celui qui préside la Province & par le comptable : presque sûrement le proconsul, & peut-être le questeur. Ainsi l'autorité civile & centrale paraît avoir eu la haute main sur cette administration provinciale & religieuse.

Il ne semble pas y avoir eu un collége perpétuel des anciens flamines. Ceux-ci recevaient, nous l'avons vu, certains honneurs indélébiles, mais, après leur année d'exercice, ils étaient rendus à leurs cités. C'est en cela que le culte augustal, dans les provinces, se distingue des grands sacerdoces romains. A Rome, il n'y avait nul inconvénient à ce qu'un personnage de mérite fût attaché pendant toute sa vie à un collége; en province, la capitale les aurait ainsi retenus chez elle, aux dépens des autres cités. Le flamine provincial, sorti de charge, pouvait donc séjourner dans sa ville. Cela nous explique pourquoi nous ne trouvons pas trace, à Narbonne, d'un collége des anciens flamines.

Cette inscription, d'une importance exceptionnelle, peut susciter encore beaucoup d'explications & de recherches; nous nous sommes contentés d'en indiquer les particularités les plus intéressantes, d'après les travaux qui ont déjà paru.

ROUSSILLON

Au numéro 1307. — Cf. C. I. L., xii, 5361.
Ligne 5, peut-être : [*ne*]*p*(*oti*).

1705

Perpignan. — A Paris, chez Froehner. Tessère en plomb. Fortune, avec gouvernail ou corne d'abondance.

TICE

C. I. L., xii, 5699, 10.
Tyche.

1706

Perpignan. — A Paris, chez Froehner. Un enfant debout.

C PE
DANI

C. I. L., xii, 5699, 11.
C(*aii*) *Pedani.*

TOULOUSE

1707

Environs de Pouvourville. — Fragment de borne milliaire, trouvée en 1886, dans le champ de Michel Comminges, près de la route de Narbonne à Toulouse, à 6 kilomètres de Toulouse. — Hauteur, 0m74; diamètre, 0m38.

VII P
DO N
VII
FLA DE
5 CENTIO
NO·CAE

Copie de M. Sacaze. — C. I. L., xii, 5677.

VII (millia) p(assuum). Do(mino) n(ostro) Fla(vio) Decentio no(bilissimo) Cae(sari).

« Sept mille pas. A notre maître Flavius De-« centius, très-noble César ».

Le chiffre VII intercalé appartenait probablement à une inscription antérieure effacée. Decentius a été César de 351 à 353.

1708

Toulouse. — Chez le marquis de Bélesta. Perdue.

SATVRNI
NVS
SABINI·F
APLOPOTDE
5 CVM BASE
EX VOTO

Copie de Séguier, *Cod.*, 13796. — C. I. L., xii, 6025.

Saturninus, Sabini f(ilius), (h)aplopotide(s) cum base, ex voto.

« Saturninus, fils de Sabinus, a dédié, pour « accomplir un vœu, un vase à un seul pied avec « sa base ».

Remarquer l'ablatif inusité *base*.

1709

Toulouse. — Plaque de marbre. Guirlandes en relief autour de l'inscription. Trouvée à Saint-Cyprien ?. Au musée.

SILVANVS
FECIT

Dumège, *Mém. de l'Académie de Toulouse*, série III, t. 3, 1847, p. 193. — C. I. L., xii, 5392.

Silvanus fecit.

« Œuvre de Silvanus ».

Inscription étrange, d'une origine suspecte.

1710

Toulouse. — Église Saint-Michel. Deux fragments. Perdue.

1° ILIAE

2° RISA

Audibert, *Les origines de Toulouse*, p. 70. — C. I. L., xii, 5396.

1711

Toulouse. — Les inscriptions qui figurent dans le tome XII du *Corpus*, aux numéros 5380, 5381, 5382, 5383, appartiennent probablement à l'épigraphie pyrénéenne.

Aux numéros 1353, 1358, 1486, 1487, 1488, 1491, 1492. — Cf. C. I. L., xii, pp. 28 & 29, & n. 5379.

Il est certain que toutes ces inscriptions ont été très-mal copiées & que la plupart sont fausses. Je suppose que les numéros 1353 & 1358 peuvent avoir été authentiques, & qu'ils ont seulement besoin d'être corrigés. M. Hirschfeld les condamne; en revanche, il accepte l'inscription 1486, qui me paraît en effet plutôt mal copiée que fausse, mais qui appartient à l'épigraphie pyré-

néenne. Nous sommes d'accord pour considérer comme certainement fausses les inscriptions 1491 & 1492. M. Hirschfeld signale également, p. 29, deux inscriptions fausses de Toulouse : 1° *Sustine et abstine* (De Montégut, *Mém. acad. Toulouse*, 1, 69; Ducos, *Mém. du Midi*, 1834, p 362); — 2° *Flav. Gratianus* ..... | *sex amic* ..... *coss* (Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, série V, t. 3).

Aux numéros 1363, 1364, 1365. — Cf. C. I. L., xii, 5697, 8, 9, 10.

Patères d'argent trouvées à Caubiac, près Toulouse. Au musée britannique.

1° Au-dessous des lettres renversées SIF, on lit : KЄLIOY (?).

Copie de Mowat : ·S JIS JIFP·VIS.

Les six dernières lettres pointillées.

Mowat, *Bull. épigr.*, VI, p. 247.

S(exti) I(ulii) F(elicis), p(ondo) VI s(emis) ?.

2° Copie de Mowat : TA·H·AZ·ΥΔ.

Lettres pointillées. Représentation d'animaux courant & d'acteurs tragiques.

Id., *ibid.*

3° Copie de Mowat : EVCRATI P IIII ∅.

Lettres pointillées.

Id., *ibid.*

Eucrati, p(ondo) IIII.

1712

Toulouse. — Paris, chez Charvet. Anneau.

VT F

Une fleur à droite, une autre à gauche de l'inscription.

Catalogue de l'exposition 1867, n. 885. — C. I. L., xii, 5692, 7.

Ut(ere) f(elix).

On peut supposer que le donataire de ce bijou a songé, en même temps qu'à la formule usitée, à la traduction : *ut f(los).*

1713

Toulouse. — Chez Barry, puis au musée. Cachet de bronze.

L·APPEI
PAVLINI

C. I. L., xii, 5690, 11. — *Catalogue de l'exposition 1867*, n. 798, 49.

1714

Vieille-Toulouse. — Tessère en pierre de stéatite, la lame allongée, large d'un centimètre sur trois millimètres d'épaisseur, & terminée à chaque bout par une bélière aplatie, percée d'un trou transversal destiné à la suspendre.

D'un côté : DAR   D'autre : A·D·X

Barry, *Note sur une tessère consulaire.* (*Revue de Gascogne.*) — C. I. L., xii, 5695, 2.

M. Hirschfeld considère avec raison cette inscription comme douteuse.

1715

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Contrepoids de tisserand ?. Sur la base :

A·CGRL

Inscription gravée à la pointe.

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p, 31. — C. I. L., xii, 5688, 12.

1716

Toulouse. — Brique trouvée en 1830 dans les remparts. Au musée.

CARINI

C. I. L., xii, 5679, 94. — Dumège, *Catal.*, 1835, n. 280. — Id., *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. IV, t. 2, p. 55. Il lit la seconde fois : CASINI.

1717

Toulouse. — Brique trouvée dans des bains romains, les « *Bans de la Regino* ». Au musée.

IVN VI[illegible]

C. I. L., xii, 5679, 95. — Dumège, *Catal.*, n. 280. — Id., *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. IV, t. 2, p. 55. Il lit la seconde fois : IVMI.

1718

Toulouse. — Brique. Perdue ?.

M·MICERINI

C. I. L., xii, 5679, 96. — Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. V, t. 3, p. 209.

1719

Toulouse. — Brique. Perdue ?.

C·PVBL

C. I. L., xii, 5679, 97. — Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. V, t. 3, p. 209.

1720

Toulouse. — Brique trouvée aux remparts, de 1826 à 1830. Au musée ?.

SPARACI

C. I. L., xii, 5679, 99. — Dumège, *Catal.*, n. 280.

Cette inscription est suspecte.

1721

Toulouse. — Lampe. Perdue.

CLO SVE

Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. V, t. 3, p. 443. — C. I. L., xii, 5682, 28, *f*, avec la vraie lecture : [*C.*] *Clo(dio) Su[c](cesso)*.

1722

Toulouse. — Lampe. Perdue.

L·HOSCRI

Plusieurs exemplaires.

C. I. L., xii, 5682, 57, *rr*, *ss*. — Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. V, t. 3, pp. 211 & 212, avec les mauvaises lectures : L·POSIRI & L·F·OSCRI.

L. Hos(idius) Cri(spus).

1723

Toulouse. — Lampe. Perdue.

SENIF OF

C. I. L., xii, 5682, 159. — Dumège, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, sér. V, t. 3, p. 212.

Inscription douteuse.

1724

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Fragment d'amphore.

T A VI[illegible]

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5683, 16.

1725

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Fragment d'amphore.

[illegible]·CÆ

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5683, 62.

1726

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Fragment d'amphore.

MERT GR[illegible]

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5683, 329, interprétant avec vraisemblance : *M.* [*T*]*ert(inii) Gr(ati)* ?.

1727

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

AINLIOX

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5686, 1019.

Lecture incertaine.

1728

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

C VMB
SCAV

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5686, 951.

G. Umb(ricii) Scau(ri).

1729

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

POSTVM

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5686, 701.

1730

Vieille-Toulouse. — A Saint-Germain, au musée. Vase.

PÆRNIE

De Mortillet, *Rev. sav.*, 1879, p. 52. — C. I. L., xii, 5686, 677, *f*.

1731

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

CP VLI

Delorme, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., xii, 5686, 660.

1732

Vieille-Toulouse. — A Toulouse, au musée. Vase.

LICIN

C. I. L., xii, 5686, 785, *c*.

1733

VIEILLE-TOULOUSE. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

ICARI

DELORME, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., XII. 5686, 420.

1734

VIEILLE-TOULOUSE. — A Saint-Germain, au musée. Vase.

OF AQVITANI

Musée de Saint-Germain, n. 1340. — C. I. L., XII, 5686, 70, *r*.

1735

VIEILLE-TOULOUSE. — A Toulouse, collection Delorme. Vase.

APO

LON

Entre les deux lignes, un ornement effacé.

DELORME, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 30. — C. I. L., XII, 5686, 62.

1736

Vase trouvé à BLAGNAC. — A Toulouse, collection Delorme.

L A PRIMICI

DELORME, *Bull. de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1886, p. 31. — C. I. L., XII, 5686, 2.

L(ucii) A(urelii ?) Primi[geni] ?.

Au numéro 1484.

Lire : 1773, 1774, 1775.

Au numéro 1500. — Cf. C. I. L., XII, 5399.

Il faut probablement lire, à la fin : *trienta et quinque*.

Au numéro 1505. — Cf. C. I. L., XII, 5385.

M. Hirschfeld complète la première ligne, dont Barry a vu une lettre. Il faut probablement suppléer : *Agricola*.

On peut ajouter à nos textes chrétiens l'inscription donnée par le *Corpus*, au numéro 5402. Elle est cependant d'une date relativement assez récente.

TABLES

Le signe † précède les mots, autres que des noms propres, appartenant à des inscriptions chrétiennes. — L'abréviation *étr.* désigne ceux qui figurent dans des inscriptions trouvées hors du territoire ; en ce cas, c'est la page qui est mentionnée. — L'abréviation *Suppl.* renvoie au Supplément. — Nous donnons, à la fin de la table, la liste des inscriptions fausses ou trop suspectes, sans mentionner chacune des particularités qu'elles renferment. Les inscriptions douteuses qui figurent dans cette table sont signalées.

I

NOMS

[1] Il faut peut-être lire *Spuria f[il]ia*.

FRAGMENTS DE NOMS

II

SURNOMS

FRAGMENTS DE SURNOMS

FRAGMENTS DE NOMS OU DE SURNOMS

III

EMPEREURS

AUGUSTE

Imp. Caesar, Divi f., Augustus, 1 & *Suppl.*, 2 & *Suppl.*, 3, 4, 5.
Imp. Caesar Augustus, 5.
Caesar Augustus (*sa divinité*), 5.
Caes[ar Augustus], 1704.
Augustus (*sa divinité*), 5, 1528.
Div[us] (Augustus) (*douteuse*), 1353 & *Suppl.*

Pour le culte d'Auguste divinisé, voir aux Flamines.

752, 753 U. C. — P. p., pontifex max., [cos.] X[I]II, tribunic[ia pot.] XXII, imp. XIIII, 1.
? — ..... p[ontifex ma]xu[mus ..... tribun]ic(ia) [pot.], 2.
11, 12 apr. J.-C. — P. p., pontifex Maximus, trib. potest. XXXIIII, 5.
12, 13 apr. J.-C. — P. p., pontifex maximus, trib. potestate XXXV, 5.
13, 14 apr. J.-C. — P. p., pontif. maxum[us], cos. XIII, tribunicia potestate XXXVI, imp. XIIII, 3.
13, 14 apr. J.-C. — ... [p]ontif. max[umus, cos.] XIII, tribunic. [pot]est. XXXVI, [im]p. XIIII, 4.
711 U. C. — Orbi terrarum rector editus, 5.
11, 12 apr. J.-C. — Imperium orbis terrarum auspicatus, 5.
11, 12 apr. J.-C. — Iudicia plebis decurionibus coniunxit, 5.

LIVIE

Flaminica Iuliae Augustae, 1529.
Voir aux Flamines & Flaminiques.

CAIUS CÉSAR

C. Caesar, Augusti f., 1517.

TIBÈRE

31, 32 apr. J.-C. — Tib. Caesar, divi Augusti f., Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit, 1511.
... [pontifi]ci [maxsumo ... trib. potest. ... (*probablement Auguste ou Tibère*), 1634.
Tib. (*peut-être Tibère*), 1349.

CLAUDE

43, 44 apr. J.-C. — [Ti. Claudius, Drusi f., Ca]esar Aug. [Germanicus, p.] m., tr. p. III, imp. V, p. p., 6.
47 apr. J.-C. — [T]i. [Claudi]us Caesar Aug. [Ger]manic., pontif. maximu[s, t]rib. potest. VII, imperator XIIII, p. p., cos. IIII, [ce]nsor, refecit, 1512.

TRAJAN

98 apr. J.-C. — Imp. Caesar, divi Nervae f., [Tra]ianus Aug. Germ., pont. max., trib. pot., cos. II, 7.
Tra[ianus] ?, 60.

HADRIEN

Imp. Caes. Hadrianus Aug., 28.
131 apr. J.-C. ? — ..... [Parth]ici fil. ..... [trib. pot.] XV ?, ... co[s] ..., 1300.

ANTONIN

145-161 apr. J.-C. — Imp. Caes., divi Hadr[iani f., divi] Traiani Parthici n[epos, divi Nervae] pronepos, T. Aelius H[adrianus Antoninus] Aug. Pius, pont. maxim[us, trib. pot. .....], imp. II, cos. III, p. p., 8.

FAUSTINE (FEMME D'ANTONIN ?)

[Div]a Faustina Aug., imp. T. Aeli Caes. [Hadr]iani Aug. [Antonini] Pii..., 9.

LUCIUS VERUS

164 apr. J.-C. — Imp. Caesar, divi Antonini Pii fil., divi Hadriani nepos, divi Traiani Parthici pronepos, divi Nervae abnepos, L. Aurelius Verus Aug., Armeniacus, pont. maxim., tribunic. potestate IIII, imp. II, cos. II, procos., 10.
Divus [Verus Parth. Max.,], fra[ter] imp. Caesar[is M. Aureli(i) Anto]nin[i Aug.] ..., 1339.
..... Verus ....., 1341.

SEPTIME-SÉVÈRE

197 apr. J.-C. — [Imp. Caesar, divi M. An]to[nini Pii Germanici Sar]mati[ci fil., divi Comm]odi fr[a]ter, d[ivi Antonini Pii nepos, divi Hadri]ani pr[onepos, divi Traiani Pa]rthici abnep[os, divi Nervae a]dnepos, [d. n. L. Septimius] Severus Pius Per[tinax Aug., Arab., Adia]be[nicus, p. p., pontifex maxi]mus, tri[b. potest. V, imp. ..., cos.] II, procos., optim[us], fe]licissimus], fort[issim]us p[rinceps], 11.

SEPTIME SÉVÈRE ET CARACALLA

199 à 209 apr. J.-C. — Pro salute dominorum impp. L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug., Arabici Adiabenici Parthici Maximi, & M. Aureli(i) Ant. Aug., 13.

CARACALLA

213 à 217 apr. J.-C. — Imp. Caesar M. Aurelius Antoninus Aug. Pius Felix Arab. Adiabenicus, Parthicus Maximus, Britannicus Max., Germanic. Max., pater patriae, 14.

JULIA DOMNA

196 apr. J.-C. — Iulia Domna Augusta, Imp. Caes. L. Septimi(i) Severi Pii Pertinacis Aug. Arabici Adiabenici, p. p., p. m., trib. pot. IIII, imp. VIII, cos II, & M. Aureli(i) Antonini Caes. mater, itemque castrorum, 12.

ELAGABALE

Imp. Caes. M. A[urelius Ant]oni[nus P. F.] Aug. [divi Antonini Magni Pii fil.], divi Severi nepos, 15.

GORDIEN III

239 apr. J.-C. — Imp. Caesar M. Antonius Gordianus Pius Felix Invictus Aug., P. M., tribun. pot. II, cos., p. p., 16.

PHILIPPE LE JEUNE

244 à 246 apr. J.-C. — M. Iul. Philippus, nobiliss. Caes., princeps iuventutis, 1513.

NUMÉRIEN

282 ou 283 apr. J.-C. — Princeps iuventutis M. Numerius Numerianus nobilissimus Caesar n(oster), 1318.

DIOCLÉTIEN ?

[Imp. Caesar ... Sar]mati[cus ...], 17.

GALÈRE

305 à 311 apr. J.-C. — D. n. Galerius Valerius Maximianus Pius F. Invic[t]issim(us) Aug. C(a)esa(r), 1340.

CONSTANTIN LE GRAND

305 à 308 apr. J.-C. — Flav. Val. Constantinus nob. Caes., 1302.

306 à 307 apr. J.-C. — D. n. Flavius [V]al. Constantinus nobi. Caes., 1343.

Imp. Caes. Fla. Val. Constantinus nob. C. divi Const(a)n(t)i(i) Pii Aug. filius, 1344.

308 à 315 apr. J.-C. — Imp. Caes. [Flav. Val. Con]stantinus [pius] Felix [Invictus] Aug., 1346.

315 à 323 apr. J.-C. — D. D. n. n. [C]onstan[t]ino Max[imo & L]ic[iniano Licino Augg.] ..., 1633.

DALMACE

335 à 337 apr. J.-C. — D. n. Flav(ius) Iul(ius) Dalmattius nubil. C(a)es(a)r, 1341.

DECENTIUS

351 à 353 apr. J.-C. — Fla(vius) Decentius no(bilissimus) Cae(sar), 1707.

VALENTINIEN II, THÉODOSE I, ARCADIUS

383 à 392 apr. J.-C. — D. D. D. n. n. n. Fl(avius) Valentinianus & Fl(avius) Theodosius & Fl(avius) Arcadius, 1347.

MAGNUS MAXIMUS ET FLAVIUS VICTOR

387 à 388 apr. J.-C. — D. n. Ma(g)n(us) ? Maxi(mus) & Fl(avius) V(ictor) ..., 1348.

VALENTINIEN III

445 apr. J.-C. — C(on)s(ul) Valentinianus Aug. VI, 1269.

455 apr. J.-C. — Valentinianus VI[II], 1273.

EMPEREURS CITÉS SANS INDICATIONS PRÉCISES

Fl[avius] ..., 1345.
Aug. lib., 200, 243, 498.
Imp. Caesar, 18, 367, 1514.
[I]mp. Caes(ar), 19.
Caesar n(oster), 39.
Caesaris, 41.
... [C]aesar[is] ..., 259.
... Caesarum li[bertus], 988.
Fiscus maximi principis, 44.

IV

ROIS ET DATES DE LEURS RÈGNES

THÉODORIC LE GRAND ?

541 apr. J.-C. — † X kal. ma(r)tias, indic. quarta, ann. X regn. do. nos. Teudere[ci] ?, 1284.

THEUDÈS ?

† Indic. V reg. n. d. Thiud[ere] ?, 1285.
† R. Thod(ere) ?, 1286.

ATHANAGILDE

555 apr. J.-C. ?. — † Indict. IIII, ann. V [Ath]analgidi regis, 1287.

LIUVA I

568 apr. J.-C. — † [... kal. Iu]lias, ind. prima ... [do]m. n. Liuban r(e)g(i)s, 1288.

V

CONSULS — INDICTIONS — DATES RELATIVES A DES ÉVÊQUES ET A DES PRÊTRES

CONSULS

INDICTIONS

VI

HONNEURS ET FONCTIONS PUBLIQUES

APPARITEURS ET EMPLOYÉS DES EMPEREURS ET DES MAGISTRATS — FINANCES ET FORTUNE PRIVÉE DES EMPEREURS

REVENUS PUBLICS

VII

ARMÉE

LÉGIONS

COHORTES

GARDES

FONCTIONS, GRADES MILITAIRES, ETC.

VIII

RELIGIONS

DIEUX ET DÉESSES — CULTE DE LA MÈRE DES DIEUX

Lictores [flamini apparento], 1704.
Uxor fla[minis], 1704.

Sur les prérogatives, les ornements, &c., du flaminique & de la flaminique, cf. l'inscr. 1704.

Interrex, 91.
Mag(istra) d. p. (*étr.*), p. 176.
[Magistri ?, Ministri ?], 1338.
[P]ontifex, 98.
Sacerdos, 1151.

CULTE CHRÉTIEN

TITRES, DIGNITÉS, ETC.

† Compr(es)b(yter), 1269.
† Diaco(nus), 1269.
† Epi(scopus), 1269.
† Episcopatus, 1269, 1271, 1272.
† Inofitus (neophytus), 1497.
† Mart(yr), 1273.
† Presbyter, 1269, 1273.
† P(res)b(yte)r, 1270 & *Suppl.*, 1317.
† Presbyteratus, 1273.
† Sacerdos, 1494.
† Subd(iaconus), 1269.

MONUMENTS SACRÉS, DÉPENSES

† Absid(em) p(oni) f(ecit), 1269.
† Baselicam ex voto suo con(s)tr(uxit) & dedicavit, 1273.
† Κυμετέριον, 1275.
† Eccl(esia) dud(um) exusta, 1269.
† Inpendia ... sol(idorum) ..., 1269.
† Lim(en) c(o)l(lo)k(a)tum), 1260.
† Quadr(atum) in fundam(entis), 1269.
† Templa, 1280.

FORMULES CHRÉTIENNES, LITURGIE, ETC. (*Voir plus loin les funéraires.*)

† A ω, 1494.
† (Le chrisme), 1494 & *passim.*
† A deo onor, amen, 1286.
† D(e)i cultor, 1269.
† D(e)o & Chr(isto) miserante, 1269.
† Ex voto suo, 1273.
† Ἰχθύς, 1278.
† Ἰχ(θύς), 1316.
† In Xri n(omine) orate hom(ine)s pro anima Trasemiri, 1296.
† Orate pro me, 1270.
† Sit pa(x tecum), 1494.
† Vibat cu(m) Chr(ist)o in (a)eternu(m), amen, 1296.
† Vivas in Deo, 1279.
† Vive ... perpet. (*douteuse*), 1277.

IX

PEUPLE ROMAIN — TRIBUS ROMAINES

Senatus populus que Romanus, 5.
Adlectus in amplissimum ordinem ab imp. Caes. Hadriano Aug., 28.
Trib(unus) plebis, 28.
Aem(ilia), 47.
Fab(ia), 57, 93, 274, 745, 873, 1655.
Gal(eria), 51, 64 (*étr.*), 598; Ga[l]., 241; [G]al. ?, 659.
Pal(atina), 444 ?, 708, 775, 1054.
Pap(iria), 28, 33, 35, 44, 62, 65, 66, 90, 171, 206, 273, 277, 322, 365, 393, 468, 518, 623, 629, 684, 690, 777, 778, 795, 1024, p. 157 (*suspecte*); P[ap.], 658, 719; [P]ap., 81; Papir(ia), 95; [P]apiria, 55.
Pol(lia), 58, 896, 1517; P[ol]lia ?, 91.
Publ(ilia), 791.
Pup(inia), 826 ?, 1517 ?, 1520, 1524, 152?, p. 438 (*étr.*).
Quir(ina), 882; Qui(rina) ?, 671.
Sab(atina), 378.
Ste[llatina] ?, 964. (Cf. *Suppl.*, à 729.)
Ter(entina), 904.
Vol(tinia), 99, 821, 899, 1319, 1354; [Vo]lt(inia), 30; Vol(tinia), 276 ?, 320, 606, 839, 887, 1344; [V]ol(tinia), 569; Vo....., 52; V(oltinia), 429.

X

PROVINCES — CITÉS — BOURGS — VILLAGES — DOMAINES

[A]eclanus ?, 918.
Aquae Iuliae, 30.
C(olonia) I(ulia) Aq[uae] Sext[iae], 123, 124; Aquae Sextiae, 130; [Aquae] Sextiae, 99; col. Iul. Aquae ..... ?, 490 & *Suppl.*
Aquiensis ?, 821.
Asc[u]la[nus] ?, 593.
Atacina, 477 (*étr.*).
Ἀθῆναι, 42 (*étr.*).
Ὁ δῆμος ὁ Ἀθηνάιων, 42 (*étr.*).

XI

ORGANISATION MUNICIPALE

ASSEMBLÉES, DÉCURIONS, ADMINISTRATEURS DES BOURGS

HONNEURS MUNICIPAUX

Omnibus ho[noribus] in colonia N[arbo]nens[i fu]nctus, 44; omnib(us) honoribus in colonia sua funct(us), 28.

Πάσαις τειμαῖς ἐν τῇ πατρίδι Τολώσῃ τετειμημένος, 42 (*étr.*).

Praefectus, 85; [prae]fectus, 89; praef[ectus], 90.

Praef(ectus) pro II viro, 86; praef. pro II vir(o), 83; [praef.] pro II vir(o), 88; praefectus pro du(oviro), 48; praef. pro [II viro], 77; [praef. pro du]o viro, 89; [praef. pro II vi]ro, 1524; praef. pro II vir & II vir, p. 157 (*suspecte*); pr[aef. pro] II viro C. Caesaris, Augusti f., 1517.

Praetor duomvir, 71; pr(aetor) duo vir, 1635; pr. duo[mvir], 79; pr. II vir, 78; pr. I[I vir], 80; praetor [Aquis] Sexti(i)s, 99; prait(or) c(olonia) I(ulia) C(arcasone) ?, 1319.

Quaestor, 95; q(uaestor), 1526, 1527; quaestor ad ... ?, 1354.

[I]II vir, 1354.

Quinq[ennalis] ?, 68; q(uinquennalis) b[is], 1520; quinq. bis, 47. (*Cf. les duumvirs.*)

SERVITEURS ET ESCLAVES DES MUNICIPES

[Li]ctor viator C. I. P. N. M., 36; decuria lictorum viatorum quae est C. I. P. N. M., 35.

Praeco, 37, 364.

Servus (& vicaria) col. Narbonesium, 69; col(oniae) [servus] ?, 528 & *Suppl.*

[Collegium sal]utare [f]amilia[e] tabellariorum [C]aesaris n(ostri) quae sun[t] Narbone in domu, 39.

MAITRES LARAIRES, SÉVIRS AUGUSTAUX

[M]agistri la[rum], 103; mag. (larum), 104.

IIIIII vir Augustalis, 1532; VI vir Augustalis, 1536; IIIIII vir Augusta[lis], 108; IIIIII vir Augustal(is), 7; [I]IIIII vir [A]ugustalis, 125; VI vir Augus-t(alis), 110; sevir August(alis), 126; IIIIII vir Aug., 28, 106, 112, 116, 119, 121, 122; sevir Aug., 116; sevir [Augus]t., 105; VI vir Aug., 120; VI v[ir] Aug., 1535; [se]vir Augus[talis], 109; IIIIII [vir] ? August., 117; [sevi]r Aug., 114; [s]evir Au..., 111; IIIIII August., 132; [II]III A..., 140; VI vir, 1538; IIIIII vir, 118; [sevir]o A[ug.] ?, 134; [s]evir A..., 134; sevir ..., 102, 107, 135; VI ..., 1534; IIIIII ..., 133, 1638; [se]vir ..., 275 & *Suppl.*; [se]vir ?, 139; [IIIII]I vir, 897.

Sextum ?? vir Augustalis, 1537; ... Augustalis, 137; ... August., 136, 138; ... Aug., 141.

[Sevir] Aug. C. [I.] A. Aquis, 490 & *Suppl.*; IIIIII vir August. C. V. I. B., 1533.

IIIIII vir August. C. I. P. C. N. M., 38, 115, 118, 128; [sevir Augus]talis C. I. P. C. N. [M.], 113; IIIIII Aug. N. M., 129; VI vir A[ug.] C. I. P. C. N. M. e[t] C. I. Aq. Sext., 123; IIIIII vir Aug. C. I. P. C. N. M. et Aquis Sextis, 130; IIIIII vir [C. I. P. C. N. M.] & col. Iul. [Aq. Sext.], 124.

(VI viri) ? corpor[ati] Baeterre[nses], 1539; IIIIII Aug. corp. Narb., 131.

Arca seviror(um), 28, 118.

Decreto (ex decreto) IIIIII virorum Augustal(ium), 112, 119.

L(ocus) d(atus) d(ecreto) IIIIII viror(um), 28, 118.

XII

COLLÉGES

Collegium fabrum Narbonesium; fabri subaedia[ni] Narbonenses; arca, pecunia (collegii), 44.

[C]onlegium honoris & virtutis ?, 48.

Navic(ularius) C. I. P. C. N. M., 119; navicularius, 204; [n]a[vi]c[u]larius ? (tabernacularius ?), 206 & *Suppl.*; nauclarius ?, 203, 205; navicul(arius) mar(itimus) C. I. P. C. N. M., 38; [navic.] ? mar. N(arbonensis), 147.

[Collegium sal]utare [f]amilia[e] tabellariorum Caesaris nostri quae sunt Narbone in domu, 39.

Faber tig[nuarius], 223.

Corporati Baeterre[nses], 1539.

PERSONNAGES TITRÉS DE COLLÉGES

[Magistri], 1338.

Patronus fabrorum subaedianorum Narbonensium, 44.

Prae[fectus] conlegio honoris & virtutis, 48.

XIII

PROFESSIONS

MAGASINS, ANNONCES, INSCRIPTIONS INDÉTERMINÉES

XIV

POIDS ET MESURES — DÉPENSES — ÉRECTION, CONSERVATION, DÉDICACES DE MONUMENTS ET DE STATUES

POIDS ET MESURES, DÉPENSES

XV

VERS — LETTRES — FORMULES EN PROSE

XVI

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES PAÏENNES

DIEUX MANES, ETC., FORMULES LITTÉRAIRES, FORMULES USUELLES, PARENTÉS, ETC., ET ÉPITHÈTES. CONSTRUCTIONS, EMPLACEMENTS

FORMULES USUELLES

PARENTÉS, ETC., ET ÉPITHÈTES

CONSTRUCTIONS, EMPLACEMENTS FUNÉRAIRES

XVII

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES CHRÉTIENNES

FORMULES, PARENTÉS, ETC., ET PARTICULARITÉS

PARENTÉS, ETC., ET PARTICULARITÉS

XVIII

PARTICULARITÉS GRAMMATICALES

Nous avons excepté les fautes qui sont fréquentes dans les inscriptions de la basse époque, lorsqu'elles n'ont présenté aucun intérêt.

A redoublé :

Vaarius, 879.

A pour AU :

† Acustas, 1283; agustas, 1289.

AE pour E :

Maedicus, 197; † requiaescit, 1500; † diae (die), 1282.

B pour P :

Scribta, 44.

B pour V :

† Vibat, 1296; † bixit, 1275, 1288; requiebit, 1495.

C pour G :

† Acustas, 1283.

C pour Q et QU :

† Acua, 1630; condam, 1291.

C pour T :

† Tercium, 1282.

C avant X :

Ecxpecto, 868.
Ucxsor, 868.

C omis :

† Inditio, 1290.

E pour AE :

† Eternus, 1280; † eternu[m], 1296; † bone memorie, 1275 & *passim;* patrone merentissime, 1551; pretec[tura], 29.

E pour I :

† Obiet, 1275, &c.; † vixet, 1502, &c.; † requiscet, 1275; requiescet, 1282, 1283; &, *passim,* d'autres formes analogues; † baselica, 1273; † domineca, 1501; † menus, 1283 & *passim;* base (*pour* basi), 1708; decema, 1282.

EI pour I :

Heic, 165 & *passim.*
Patronieis sueis, 589; sibei & sueis, 462; seibei, 923.

E pour O :

† Octeb(rium), 1500.

F pour PH :

Sarcofag., 826.

F pour V :

Mafortius, 1275.

G pour C :

Amigus, 438.

H omis :

Aplopotide(m), 1708; Ispania, 52; † onor, 1286; ospitalis, 106; umanus, 227.

H ajouté :

Meha, 590.

I pour AE :

Aquiduct(us), 29.

I pour E :

† Iacit, 1498; lintio, 193; † mesis (menses), 1629; opris[s]us, 1280; † piliatus ?, 1629; prait(oi), 1319.

I pour O :

Tauripolium, 24.

I pour U :

Moniment[um], 908, 1361.

N pour M :

Voir les prépositions connexes.

N supprimé :

Facieda, 78; Narbóneses, 44 *& autres ethniques;* tosor, 226, 227; † mesis (menses), 1629.

N ajouté :

Coniunx, 818.

O pour U :

† Coius, 1629; duomvir, *passim;* perpetuom, 5 (perpetuum, *ibid.*); suom, 908; vivont, *passim;* vivos, 926 & *passim;* † memorios, 1289.

OE pour U :

Coer(averunt), 78.

OI pour U :

Coi(raverunt), 1338.

P pour B :

Pleps, 5; tauropolium, 13, 25, 26; tauripolium, 24.

P non redoublé :

† Opris[s]us, 1280.

R omis :

† Matias, 1284.

R non redoublé :

Taracone, 106.

S ajouté :

Exs, 35, 673, 1535; † vixsit, 1629; uxsor, *passim.*

T pour D :

[Qu]ot ? (quod ?), 23.

U omis :

Agust., 1283, 1289 & *passim;* quator, 1629.

U pour E :

Faciund(a), 1338.

U pour I :

Fidissumus, 947; † annus (annis), 1275; † obu[it], 1288; † obu[erunt], 1291.

U pour O :

† Annus (annos), 1275, 1502; nubil(issimus), 1341.

Prépositions connexes :

† Adfectus, 1276; adlectus, 28; adsiduis, 44; conlatis, 44; conlegium, 48; conliberti, conliberte, 244 & *passim;* conmilito, 51; † conpresbyter, 1269; inlatis, 28, 118; inmeritus, 708; inmolent, 5; inpendium, 119, † 1269; inpensa, 845.

Superlatifs :

Benemerentissimus, 336; frug[al]i[s]simus, 756.

Voyelles omises :

† Domnus, 1269.
Nauclarius, 205.

Constructions, mots inusités :

† [Bone mo]me ius, 1292.
Cum quem, 940.
Faxit, 5.
† Febrorari(as), 1499.
† Inofitus (neophytus ?) 14[illegible]7.
Ne laede, 942.
† Peccatis (peccati), 1280.
† Requiebit, 1495.
S[o]cero (*dat.*), 759; socrae (*dat.*), 565.
† Titulum (titulus), 1629.
Tonsor (*au fém.*), 224.
† Trienta, 1500.
† Unum (una), 1630.
Vectigales, 75.

XIX

ABRÉVIATIONS PRINCIPALES

Les abréviations de noms de tribus, de titres militaires, de noms & de surnoms, qui figurent déjà dans les tables, ne sont pas indiquées ici. — Voir, au numéro X de la table, les noms abrégés des villes & colonies.

† A, annos, 1274.
A, Augusta, 490 & *Suppl.*
AD CAL, ad caliginem, 1366.
AED, aedilis, 1526.
AVG, Augustus, Augusta, 6, 9 & *passim.*
AVGG, Augustis, 13 & *passim.*
C, civitas, 1343.
† C, curantibus, 1273.
C, Caesar, 1344.
CAE, Caesar, 1707.
CAES, Caesar, 9 & *passim.*
† CHRO, Christo, 1269.
COIR, coiraverunt, 1338.
C·I·C, colonia Iulia Carcaso ?, 1319.
† CLKT, collokatum, 1269.
COL, colliberti, 528.
COS, consul, 3 & *passim;* consulibus, 5 & *passim.*
CONS, consulibus, 1274.
† D, decembres, 1269, 1271.
† D, dies, 1273 & *passim.*
† DDC, dedicavit, 1273.
D.M, Dis Manibus, 38 & *passim.*
D·N, domino nostro, 1340, 1343.
D·D·N·N, dominis nostris duobus, 1633.
D·D·D·N·N·N, dominis nostris tribus, [illegible].
† DNI, domini, 1291.
† DNO, domino, 1280.
D·N·M, devoti numini maiestati[que eius], 17.
† DO, Deo, 1269.
D·S·D, de suo dederunt, 1540.
D·S·F, de suo fecit, 197 & *passim.*
D·S·P, de sua pecunia, 92 & *passim.*
D·S·P·F·C, de sua pecunia faciendum curavit, 150.
† EPI, EPS, episcopus, 1269.
† EPISCOPT, EPTVS, episcopatus, 1271, 1269, 1272.
EX·D·D, ex decurionum decreto, 1530.
EX PAR DI M[I], ex parte dimidia, 769.
F, filius, filia, *passim.*
F, fecit, 1217 & *passim.*
F·C, faciendum curavit, 150 & *passim.*
† F·F, fieri fecit, 1272.
H, heredes, 365 & *passim.*
HE, heredes, 858.
H·E·S, hic est sepultus, 534, 697.

XX

INSCRIPTIONS FAUSSES OU TRÈS-SUSPECTES

NIMES

NIMES

CHAPITRE PREMIER

MONUMENTS PUBLICS OU PRIVÉS DÉDIÉS AUX DIEUX ET AUX DÉESSES, AUX DEMI-DIEUX ET AUX GÉNIES

1

Partie supérieure d'un cippe votif, découvert, en février 1778, dans les ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue. — Cette inscription est aujourd'hui conservée dans le Musée épigraphique de la Ville. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m40.

IOVI·VOTVM
[...]VRELIVS·ALBA[...]

Iovi votum [*A*]*urelius Alba*[*nus*].

Une cassure, à gauche, a emporté la première lettre du gentilice *Aurelius*, ainsi que l'initiale du prénom, dont il était sans doute précédé; une autre cassure, à droite, a fait disparaître les trois dernières lettres du surnom *Albanus*. — La formule S·L·M (*solvit libens merito*) ne paraît pas avoir été exprimée sur la pierre; car, bien que la partie inférieure de ce cippe n'existe plus, il reste encore assez d'espace libre au-dessous de la seconde ligne.

J.-C. Vincens & Baumes, *Topogr. de Nismes*, p. 570, n. 2; Aug. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1849-50, p. 42.

Vincens & Baumes, l. 1, .OVI. — A. Pelet, l. 1, IOVI; l. 2, IVRELIVS·ALBANV.

2

Cippe votif trouvé, en 1752, dans le bassin de la Fontaine de Nimes; déposé, en 1758, dans l'édifice romain dit « Temple de Diane »; conservé aujourd'hui à l'intérieur de la Maison-Carrée, où il porte le numéro 197. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m65.

I·O·M·HELIOPOLITAN
ET·NEMAVSO
C·IVLIVS·TIB·FIL·FAB
TIBERINVS·P·P·DOMO
5 BERYTO·VOTVM·SOLVIT

I(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *Heliopolitan*(*o*) *& Nemauso C*(*aius*) *Iulius, Tib*(*erii*) *fil*(*ius*), *Fab*(*ia tribu*), *Tiberinus, p*(*rimi*) *p*(*ilaris*), *domo Beryto, votum solvit.*

C'est la face antérieure qui porte cette inscription.

La face postérieure est sans sculpture ni inscription & devait être appliquée à un mur.

Sur le côté droit, est sculpté un bouclier ovale, accompagné d'un glaive dont on ne voit que l'extrémité & la poignée, le reste passant sous le bouclier.

Sur le côté gauche, on voit la statue du dieu-soleil, ou *Jupiter Heliopolitanus*. — Ménard a représenté, dans ses planches (t. 7, p. 203, fig. 2), les trois faces ornées de ce cippe. Dans le bas-relief sculpté sur le côté gauche (dont son graveur a fait le côté droit), il a vu une Diane d'Éphèse, & son interprétation a été suivie par M. A. Pelet (*Catal. du Musée de Nimes*, édit. de 1863, p. 140). M. Fr. Lenormant, en étudiant ce cippe récemment, en a donné (*Gaz. archéol.*, 1876, p. 78, pl. XXI) la véritable explication :

« Ce n'est pas la Diane d'Éphèse, dit-il, qui est ici figurée; c'est un dieu mâle & d'un type très-particulier, le dieu en l'honneur duquel Antonin-le-Pieux fit élever le temple gigantesque dont les

voyageurs admirent encore aujourd'hui les ruines à Balbek[1]. Et cette figure concorde, de la manière la plus remarquable, avec la description qu'en a donnée Macrobe (*Sat.*, 1, 23, 10). Les deux attributs caractéristiques & essentiels de la description de Macrobe se retrouvent dans notre bas-relief : le fouet élevé dans la main droite & le bouquet d'épis tenus dans la main gauche. En même temps, la sculpture du cippe de Nimes complète, sur des points fort importants, les données de l'écrivain latin. Celui-ci ne parle pas du calathus décoré de fleurs & de perles qui surmonte la tête du dieu... Le bas du corps de notre *Jupiter Heliopolitanus* est, comme celui de beaucoup de divinités asiatiques, serré dans une gaîne étroite. Des compartiments, dont chacun renferme une fleur radiée, décorent cette gaîne, que garnissent, à son extrémité inférieure, deux rangées de longues franges, dont celles de dessous ressemblent presque à des serpents. Enfin, derrière les pieds du dieu, on voit un animal sur lequel il est probable qu'il se tenait debout ».

Cette partie du bas-relief est fort mutilée; M. Fr. Lenormant croit y voir un lion & s'en étonne, attendu que « c'est sur un taureau qu'étaient posés le dieu d'Hierapolis & le *Jupiter Dolichenus,* que les Romains assimilent quelquefois au *Jupiter Heliopolitanus*[2] ». D'autres voient, dans cet animal, un taureau, d'autres même un éléphant; c'est assez dire que la pierre est trop dégradée, en cet endroit, pour qu'on puisse se prononcer.

« Aucun monument ne permettait jusqu'ici de contrôler les renseignements de Macrobe sur le type plastique du dieu d'Héliopolis de Célésyrie; les monnaies mêmes de cette ville n'en donnent pas la figure. Le cippe de Nimes nous fournit ainsi une représentation jusqu'à présent unique. Les documents épigraphiques attestent la diffusion du culte de *Jupiter Optimus Maximus Heliopolitanus* dans tout le monde romain, depuis le second siècle de l'ère chrétienne[3]. Ce dieu avait en particulier un sanctuaire important à Pouzzoles[4]; un des *collegia* qui le desservaient se montre à nous, dans les inscriptions, formé par les *Berytenses qui Puteolis consistunt,* de même que c'est un homme de Béryte qui adresse au même dieu la dédicace de Nimes. Le voisinage d'Héliopolis & de Béryte, villes situées toutes deux dans la province de Phénicie, explique cette circonstance ».

J.-Fr. Séguier, *Notes volantes,* 4, p. 3 (13802, Bibl. de Nimes); Ménard, *Hist. de Nismes,* t. 7, p. 218; Orelli-Henzen, 1245, 1; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Ant. de Nismes* (6e édit. 1836), p. 113; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, p. 632, n. 2; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes,* (édit. 1863), p. 140; Herzog, *Append. epigr.*, n. 240; Fr. Lenormant, *Gazette Archéol.*, 1876, p. 78 & pl. XXI.

Séguier, VOTVM. — Ménard, FIL, TIBERINVS, VOTVM · SOLVT. — Pelet, VOTVM. — F. Lenormant, HELIOPOLTAN.

[1] M. F. de Saulcy a démontré que la date de construction de ce temple est enfermée entre les dix-huit années du règne de Septime Sévère (193-211). — Voir le *Compte rendu de l'Acad. des Inscr.*, 4e série, t. 5, 1877.

[2] Orelli, n. 1234; Seidl, *Ueber den Dolichenus-Cult*, dans les *Sitzungsberichte der K. K. Akad. d. Wissensch.* de Vienne, 1854, pp. 4-90, 233-260; Froehner, *Les Musées de France*, pp. 27-37.

[3] Marini, *Atti de' fratelli Arvali,* t. 2, p. 541; Preller, *Roemische Mythol.*, p. 720.

[4] Mommsen, *Inscr. regn. Neap.*, nos 2475, 2476 & 2488,

3

Ménard nous apprend que « cette pierre avait été trouvée, en 1739, dans le bassin même de la Fontaine, près des gradins demi-circulaires bâtis sur ses bords. Les caractères en sont assez bons, mais rongés par le sable & par les eaux ». Déposée à l'Hôtel-de-Ville en 1755, elle est conservée aujourd'hui dans la coll. épigr. de la Ville. — Hauteur, 0m82; largeur, 0m42.

IOVI · E · NEMAVS
T · FLAVIVS · HERM
EXACTOR · OPER
BASILICAE · MAR
5 MORARI · ET · LAPI
DARI · V · S

Iovi & Nemaus(o) T(itus) Flavius Herm(es), exactor oper(um) basilicae, marmorarii & lapidarii v(otum) s(olvunt).

Si l'on compare ce texte & cette lecture, dont nous garantissons l'exactitude après avoir fait une étude attentive de l'original, avec ce qu'ont publié, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres,* le président Bon & La Bastie, on reconnaîtra que ces honorables académiciens eurent tort d'accepter comme « fort exactes » les copies qui leur furent remises par deux membres de la Société royale de Londres, MM. Smart Lethieullier & Charles Fréderic, qui, « passant par Nimes, virent toutes les inscriptions qu'on avoit nouvellement déterrées, avec des yeux plus familiarisés avec ces sortes de monuments que ceux des savans du pays ». Ces « savans du pays », c'étaient Ménard & l'abbé de Caveirac. Sans doute le texte de Ménard est inexact en plusieurs points ; mais en somme il ne l'est pas plus que celui des académiciens londoniens & parisiens, qui prétendent que « l'inscription doit être lue : *Jovi & Nemauso Titulus Hermes, exactor operum reipublicae, marmorarius & lapidarius, votum solvit*; tandis qu'au contraire l'inscription nous apprend que le vœu fait à Jupiter & à Nemausus l'avait été : 1° par T. Flavius (& non *Bivius* ni *Titulus*) Hermes, surveillant des travaux de la Basilique (& non *des ouvrages publics*), & 2° par les *marmorarii* & les *lapidarii* employés sous ses ordres à cette construction.

Quel pouvait avoir été l'objet de ce vœu, sinon de demander aux deux divinités auxquelles il était adressé — au maître des dieux, Jupiter, & à la divinité spéciale & topique, Nemausus, — de préserver de tout accident, pendant la durée des travaux, les ouvriers & leur chef, qui se mettaient sous leur protection ?

Ce vœu fut exaucé, & la construction de la Basilique, qui dura sans doute plusieurs années, eut lieu sans grave accident, ou tout au moins sans mort d'homme. Nous n'en saurions douter, puisque les auteurs de ce vœu vinrent dresser, sur les bords de la source de Nemausus, dans l'enceinte sacrée où on lui rendait un culte, le modeste monument de reconnaissance, dont la partie la plus résistante & la plus considérable, la pierre portant notre inscription, a échappé aux ravages du temps & des hommes.

L'autel votif de T. Flavius Hermes & le lieu où il a été trouvé nous fournissent-ils quelques données, ou au moins quelques éléments de conjecture, sur l'époque à laquelle a été construite la Basilique, dont l'heureux achèvement a donné lieu à l'érection de ce monument ?

« Les caractères en sont assez bons », dit Ménard. Ils sont tracés, en effet, d'un ciseau correct, sobre, légèrement archaïque, & qui n'a pas encore cette élégance un peu molle des lapicides de l'époque antonine. Les nombreuses ligatures qu'on y remarque, commandées d'ailleurs par le peu d'espace

dont l'ouvrier disposait, sont elles-mêmes une marque d'antiquité. Rien donc, au point de vue des caractères, n'empêcherait de rapporter cette inscription au siècle d'Auguste.

La place où cette pierre fut trouvée, en 1739, dans l'enceinte consacrée au culte de Nemausus, est évidemment la place même où cet *ex-voto* fut dressé. Or, par la double inscription à texte identique[1] trouvée, en 1742, dans cette même enceinte sacrée de Nemausus, à quelques pas de l'endroit où, trois ans auparavant, s'était rencontrée celle de T. Flavius Hermes, on sait que cette partie de nos bains romains fut achevée pendant le neuvième consulat d'Auguste, c'est-à-dire l'an 935 de Rome (19 av. J.-C.). Si l'érection de notre monument votif eut lieu, comme nous le pensons, dans les vingt années qui suivirent la dédicace de cette enceinte, on en pourrait conclure que la Basilique ici mentionnée fut achevée dans les premières années de notre ère.

C'est sans doute à cette basilique, élevée sur l'emplacement du Palais de Justice, & dans la construction de laquelle le marbre fut prodigué, qu'auraient appartenu les magnifiques morceaux de sculpture (aigles, guirlandes, &c.) classés au Musée sous les nos 201, 202, 206, 207, 223, 231, & peut-être aussi le fragment d'inscription monumentale ...VIII·TRIB·PO..., trouvé, en 1810, dans les Arènes[2]. Ces belles frises, ces pilastres cannelés, ces chapiteaux, ces aigles d'un effet si grandiose, malgré les mutilations qu'ils ont subies, seraient dûs au ciseau magistral des *marmorarii*, dont notre inscription atteste la piété envers Jupiter & Nemausus, mais dont elle ne nous a pas transmis les noms.

Le nom de *T. Flavius Hermes* figure sur un assez grand nombre d'inscriptions : à Châlon-sur-Saône, sur un monument votif à Mercure[3]; à Lyon, sur deux pierres funéraires, où il est qualifié de sévir augustal[4]. On trouve encore un *T. Flavius Hermes* dans le *C. I. L.*, t. 3, n. 5541; un autre, *C. I. L.*, t. 5, n. 3240; un autre, à Rome, dans Orelli-Henzen, n. 4725; un autre encore, à Vérone, Orelli, n. 1957; un autre, dans Reinesius, *Synt. ant. inscr.*, 56, 9.

Sans vouloir conclure de l'identité complète du prénom, du nom & du surnom, — identité bien remarquable pourtant & qui méritait d'être signalée, — à l'identité de tous ou même de quelques-uns de ces *T. Flavius Hermes*, il nous a paru curieux de les rapprocher de notre *exactor operum basilicae*. Nous avons même été tenté un moment d'identifier celui-ci avec le sévir augustal lyonnais & le dédicant du monument votif à Mercure de Châlon-sur-Saône. Mais, sur le conseil d'un de nos maîtres en épigraphie, nous résistons à cette tentation, nous contentant de dire que, si cette identité n'est pas probable, elle est du moins fort possible. La facilité des communications, soit par la navigation fluviale, soit par la voie de terre, entre les villes riveraines du Rhône, devait, en effet, multiplier les relations, & les ouvriers & les entrepreneurs pouvaient aisément se transporter d'une ville à l'autre.

Séguier, *Notes volantes*, 4, pp. 3 & 31, & 5, p. 37; Muratori, *Novus Thes. vet. Inscr.*, 2045, 5; *Acad. des Inscr. & B.-L.*, t. 14, p. 111; Ménard, *Hist. de Nismes*, t. 7, p. 217; Orelli, n. 4220; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, t. 1, p. 632, n. 1; A. Pelet, *Catal. du musée de Nimes* (1863), p. 55; Herzog, *Append. epigr.*, n. 288; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Ant. de Nismes* (1829), p. 87, & *Lettr. sur Nismes & le Midi*, t. 1, p. 213; *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 143.

Muratori, *Acad. des I. & B.-L.*, Orelli, Herzog, TITVLVS. — Ménard & Pelet, T·BIVIVS. — Muratori, *Acad. des I. & B.-L.*, Orelli, Ménard, Pelet, OPER*um* PVBLICOR*um*. — Herzog, OPER*ae* PVBLICAE. — Tous, MARMORARI*us*·ET·LAPIDARIVS.

[1] Voir au chapitre suivant.

[2] *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 153.

[3] Marcel Canat, *Inscr. ant. de Châlon-sur-Saône & de Mâcon*, 1856, p. 10, & pl. 11, n. 7 (*Extr. des Mém. de la Soc. d'Hist. & d'Arch. de Châlon-sur-Saône*, t. 3).

[4] A. de Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 189, nos 13 & 14; Comarmond, *Descr. du mus. lapid. de Lyon*, pp. 62 & 425.

4

IOVI	. . . . .	. . . . .	ET·TERRAE
ET	. . .	. . .	MATRI

Iovi & . . . . & Terrae Matri.

Inscription quadrilatère, jusqu'ici inédite. La pierre a disparu. Nous ne la connaissons que par les *fac-simile* que nous en a laissés Séguier, en trois endroits différents du msc. 13802 de la Bibliothèque de Nimes. Ces dessins représentent un cippe votif en forme d'autel, avec base, moulures & cornes. Il y avait évidemment, sur chacune des quatre faces de ce cippe, une dédicace à une divinité spéciale. C'est ce qu'indique la conjonction ET à la seconde ligne, première face, & la même conjonction au commencement de la dernière inscription. Quelles étaient les divinités nommées sur la seconde & la troisième faces? Pourquoi leurs inscriptions ne se lisaient-elles plus à l'époque où Séguier a dessiné ce petit monument?

En quel lieu & en quel temps a-t-il été découvert? — La première fois que Séguier le transcrit & le figure, c'est parmi des inscriptions trouvées à Nimes, & qu'il extrait d'un « recueil qui lui a été prêté, dit-il, par un pasteur du Refuge, M. de Superville, de Brunswick ». Ce manuscrit de M. de Superville n'étant qu'un extrait de celui de G. Guiran, la découverte daterait du dix-septième siècle; mais, s'il en était ainsi, pourquoi Guiran, dont nous possédons le manuscrit original, n'a-t-il point recueilli cette inscription? — Les deux dessins sommaires, avec dimensions cotées (hauteur, 29 pouces 1/2; largeur, 16 p.), qu'en a faits Séguier, prouvent qu'il avait le monument sous les yeux, pendant la seconde moitié du dernier siècle. L'un de ces croquis se trouve sur la même feuille que le *fac-simile* d'une inscription que Séguier indique comme ayant été trouvée à Clarensac, près de Nimes. Serait-ce à Clarensac qu'a été découvert cet autel votif?

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 7; 4, fo 3 vo; 5, p. 47.

A la suite des inscriptions dédiées à Jupiter, soit seul, soit plus souvent associé à quelque autre divinité, il convient de placer celles des *bidentalia*.

Trois ont été trouvées à Nimes, & quatre autres dans le reste du pays arécomique. Voici celles de Nimes.

5

Sur une tablette en pierre de Barutel, « en beaux caractères, sans ornemens ni corniche. Elle a 1 pied 4 pouces de hauteur, & un pied cinq pouces de largeur » (MÉNARD). Elle est donnée par Guiran (& par Ménard, qui reproduit toujours les indications de Guiran) comme se trouvant « Maison du sieur Richard, rue des Greffes »; par Seguier : *In aede D. Jocency*. Rulman la donne sans indication de lieu.

FVLGVR
CONDITVM
DIVOM

Fulgur conditum divom.

Le mot DIVOM montre avec quelle fidélité on gardait, dans ces sortes de monuments religieux, l'orthographe archaïque *vo* pour *vu*, dont parle Quintilien, *Inst. Orat.*, lib. 1, c. 7. — Sur les cérémonies pratiquées dans les *bidentalia*, voir la dissertation insérée dans les *Mém. de l'Académie de Cortone*, t. 5, p. 160.

Anne Rulman, *Invent. des épitaphes romaines, &c.* p. 3 (t. 3 du msc. 13835 de la Bibl. de Nimes); Baux, *Rec. de pierres ant.*, p. 69; G. Guiran, *Msc.* cap. 1, p. 21; Séguier, 13801, pl. 2, n. 5; Gruter, p. 132, n. 8; Grasser, p. 67; Ménard, t. 7, p. 247; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, p. 634, n. 10.

Rulman, Baux, Guiran, Séguier, Gruter, Grasser, Dumège, CONDITVM.

6

Tablette de pierre de Barutel, « 1 pied 3 pouces de hauteur, & 1 pied 6 pouces de largeur. La pierre est toute unie, sans bordure ni ornemens. Les caractères paraissent être du bas empire » (MÉNARD). — Guiran, Séguier & Ménard la placent dans la « Maison de M. Lombard de Latour, rue Dorée ».

FVLGVR
DIVOM

Fulgur divom.

Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 21; Séguier, 13801, pl. 2, n. 1; Ménard, t. 7, p. 249.

7

« On a trouvé à Nimes, sur la fin du mois de mai 1765, un petit ouvrage de maçonnerie, d'environ 4 piéds de longueur, d'un pié ou 15 pouces de haut hors de terre, & de 15 à 16 pouces de largeur. Construit de petites pierres quarrées & recouvert en voute avec des dales de pierre. A la tête, du côté tourné au levant, il y avoit une petite pierre quarrée, avec l'inscription suivante, que M. le marquis de Rochemore a à son jardin du côté de la Fontaine, vis-à-vis de la maison de M. Couzoux ». (Note msc. de Séguier accompagnant le *fac-simile* de l'inscription.)

Nous voyons, par les cotes de ce *fac-simile*, que la pierre avait « 13 pouces de large & 12 pouces de haut; les lettres de la 1re ligne 1 pouce 1/2, celles de la 2e & 3e lignes 1 pouce 1/4. Belles lettres. Pierre de Barutel. On assure qu'on n'a rien trouvé dans le quarre de maçonnerie ». En 1785, cette pierre a été encastrée dans le mur du vestibule de la maison Séguier (aujourd'hui maison Correnson-Pleindoux), où on la voit encore.

FVLGVR
DIVOM
CONDITVM

Fulgur divom conditum.

Séguier, 13802, 5, p. 50; J.-C. Vincens & Baumes, *Topogr. de Nismes*, p. 570, n. 6.

Vincens & Baumes, DIVOM, CONDITVM.

8

« Maison de M. Favrot, avocat, rue Dorée ». Cette inscription, dont Séguier nous a laissé un *fac-simile* très-soigné & très-exact, occupe la partie supérieure d'une dalle de 0m90 de hauteur sur 0m32 de largeur, sans aucune espèce de bordure ni d'ornement. A la quatrième ligne, un *rognon* de la pierre, qui résistait au burin, a décidé l'ouvrier, qui avait déjà gravé la branche droite du V initial de la formule votive, à reporter l'autre branche plus loin; de sorte que cette lettre se trouve partagée en deux moitiés assez distantes l'une de l'autre. — Ménard trouve que « les caractères sont beaux »; ils portent pourtant le cachet des bas temps, surtout les T & les R.

CN · POMP · FR
ONTO · APPARI
TOR · IVNONI
V V · S · L · M
5 ONGA

Cn(aeus) Pomp(eius) Fronto, apparitor, Iunoni v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) ...onga.

Maffei, qui le premier a publié cette inscription, n'a pas essayé d'interpréter la dernière ligne. Dans sa lettre, adressée au jurisconsulte hollandais Henri Brenkman, il dit judicieusement : « *De Apparitoribus multa leges vestrae docent; sed quid postremus versus diceret, docet nemo* ». — Ménard veut voir, dans ces quatre lettres, « la fin du nom de quelque particulier, qui avait rétabli le monument, degradé sans doute par l'injure du temps ». Cette conjecture ne nous paraît pas plus heureuse que celle en vertu de laquelle il prétend introduire, au commencement de la quatrième ligne, les sigles R·OP (*Reginae Opiferae*), pour remplir une lacune qui n'existe pas. Herzog a imité la réserve de Maffei. Nous ferons de même.

Guiran, *Msc.* cap. 1, p. 11; *Ant. & inscr. nim.* (B. N. 13800), p. 245; Séguier, 13801, pl. 36, n. 3; Maffei, *Antiq. Gall.*, p. 74 de l'édit. de Paris, & p. 90 de la réimpression de Vérone; Muratori, *Thes.*, p. 14, n. 5; Ménard, t. 7, p. 244; Herzog, *Append. epigr.*, n. 158.

Maffei, Muratori, Ménard, Herzog, IVNONI.

9

Petit autel votif, en pierre grossière, encastré aujourd'hui dans le mur d'un des *mazets* qui occupent l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Baudile hors les murs, au quartier appelé « le chemin d'Uzès ». Avant d'être employé à la construction du mur dont il fait maintenant partie, il a dû servir longtemps de borne ou butte-roue à l'angle de quelque porte charretière; c'est ce qu'indique l'erosion de la partie supérieure droite. Les caractères en sont assez négligés. — Hauteur actuelle, 0m18; largeur, 0m12.

IV. . . .
Q · VAL . . . . .
DONI . .
V · S · L · M

Iu[noni] *Q(uintus) Val*[erius *Doni*[llus] ou *Doni*[catus ?] *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

On connaît une *Criconnia Donilla* à Trèves (Brambach, *Corp. Inscr. Rhen.*, n. 774); deux *Donicatus* (Bramb., n. 825, & Bourquelot, *Inscriptions d'Auxerre*, n. 17); un *L. Gavilius Donicus* à Pola (*C. I. L.*, t. 5, n. 165); & un *T. Fannius Donicius* à Brescia (*ibid.*, n. 4601).

Mem. de l'Acad. du Gard, 1869-70, p. 39.

10

Trélis, qui a publié le texte de cette inscription, découverte à Nimes pendant l'année 1807, ne nous apprend point en quel lieu de la ville on l'a rencontrée; il ne nous dit rien non plus des dimensions de cet autel votif, qui ne se retrouve plus dans aucune de nos collections.

L·CORNELIVS·ADGV
BILLI·F·ADGVBIOVN
AESCOLAPIO·V·S·L·M

L(ucius) Cornelius, Adgubilli f(ilius), Adgubioun(us), Aescolapio v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Voilà donc un Gaulois romanisé, affranchi de la *gens Cornelia*, qui a pris pour surnom le nom celtique de son père *Adgubillus*, légèrement altéré sous la forme *Adgubiounus*. Nous rencontrerons plus loin, parmi les affranchis de cette même branche de la *gens Cornelia*, qui paraissent avoir [illegible] à Nimes, un *L. Cornelius Athenaeus* & un *L. Cornelius Romanio*. Ceux-ci, à coup sûr, n'étaient ni Gaulois, ni fils de Gaulois, & leur *cognomen* indique suffisamment leur patrie d'origine.

Remarquer la forme archaïque & populaire AESCOLAPIO, au lieu de l'orthographe classique AESCVLAPIO.

Notices & travaux de l'Acad. du Gard pendant l'année 1807, p. 343.

11

Connu dès le seizième siècle, ce cippe votif est demeuré encastré dans le mur extérieur du « ravelin de la porte de la Couronne », jusqu'au moment où il a été recueilli par Séguier. En 1849-50, il a été transporté de l'hôtel de l'Académie (ancienne maison Séguier) à la Porte d'Auguste, où il resta longtemps déposé sous le n. 36. Aujourd'hui dans la coll. épigr. de la Ville.

La pierre est ornée d'un socle & d'une corniche. Les caractères en sont beaux. On voit, au-dessous de l'inscription, un taureau & un bélier. « Ces deux animaux se regardent l'un l'autre, comme s'ils allaient s'entre-choquer » (Rulman). Au côté droit de la pierre est sculptée une *acerra* entr'ouverte, ornée de moulures, avec une étoile au milieu de la face antérieure. Sur le gauche, est une patère; on y distingue encore le manche d'un aspersoir[1].

AVG·MARTI·BRTO
VIO ..... SALVIVS
SECVNDINI·FIL
EX·VOTO

[1] Ni Ménard ni aucun des auteurs qui se sont occupés avant lui de cet autel n'ont signalé ces ornements latéraux, par la raison très-simple qu'ils n'étaient pas visibles, tant que cet autel est resté engagé dans l'épaisseur du mur de la porte de la Couronne.

Aug(usto) Marti Britovio [sac(rum)]. *Salvius, Secundini fil(ius), ex voto.*

Nous ne croyons pas avoir été trop téméraire en suppléant, dans notre lecture, par le mot SACRUM, les quelques lettres disparues dans l'intérieur de la seconde ligne. Nous retrouverons plus tard le nom de Salvius, fils de Secundinus, sur un *titulus*, dont la brièveté & la simplicité doivent le reporter à une assez haute époque.

On doit remarquer que l'épithète honorifique AVG*usto* qui précède ici le nom du dieu, le suit plus ordinairement dans ces sortes de consécrations (voir au n. 15) : *Marti Aug. Lacavo sacrum.*

Rulman, *Inv. des épit. rom.*, p. 80, & récit LIV du livre III; Baux, *Rec. de pierres ant.*, p. 16; G. Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 17; Séguier, 13801, pl. 1, n. 2; Gruter, p. 57, n. 10; Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 64; Deyron, *Antiq. de Nismes* (éd. de 1663), p. 85; G. Guiran, *Explic. duor. vet. numism.*, p. 50 (édit. de 1655), & p. 56 (édit. de 1657), avec pl. gravée; Dom J. Martin, *Relig. des Gaulois*, t. 1, p. 501; Ménard, t. 7, p. 213; A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1849-50; Herzog, *Append. epigr.*, n. 245.

Point de variantes, le texte ayant été exactement donné par les auteurs qui ont reproduit cette inscription, sauf par Rulman, qui confond les lignes 2 & 3 en une seule, & lit : VIO·SA VVS·SECV·D·N·.

12

Découverte à Nimes, en décembre 1764, au quartier dit Chemin d'Uzès, derrière les Casernes, sur la colline du Puech-Jazieu, aujourd'hui promenade du Mont-Duplan. — La pierre ayant disparu & les éditeurs de la *Topographie de Nismes* n'ayant pas donné d'autre indication que celle du lieu où fut trouvé cet autel votif, nous ne savons rien de ses dimensions.

MA.....
BRITO.....
VALERIVS·.....
MARTIAL.....
5 V·S·L·M

Ma[rti] *Brito*[vio] *Valerius*, [M(arci) f(ilius) ?] *Martial*[is] *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

L'épithète *Britovius*, donnée à Mars dans cette inscription & dans la précédente, est évidemment un *topique*, comme le *Lacavus* du numéro suivant & comme plusieurs autres épithètes données à ce dieu sur des monuments trouvés hors de Nimes & dont nous aurons à parler. Dom J. Martin, à propos de l'autel de Salvius (n. 11), a même conjecturé (& avec beaucoup de vraisemblance, quoi qu'en dise Ménard) que ce topique est tiré du nom d'une ville épiscopale de la Galice, *Britovium*; & il en conclut que « c'étoit ici le dieu Mars adoré dans cette ville & dont le culte avoit été apporté à Nismes par quelque étranger ».

J.-C. Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 581, n. 112.

13

Trouvée à Nimes, en 1810, dans les déblais de l'Amphithéâtre, cette base de statue est aujourd'hui conservée dans la coll. épigr. de la Ville. — Hauteur, 0^m37; largeur, 0^m60.

MARTI · AVG
LACAVO · SACRVM
ADGENTII · EX · AERE
COLLÁTO

Marti Aug(usto) Lacavo sacrum Adgentii ex aere colláto.

Il est plus que probable que cette pierre a servi de base à une statue du dieu Mars, pour les frais de laquelle les *Adge tii* s'étaient cotisés, avaient fait ce que nous appelons aujourd'hui « une souscription ».

On a voulu voir, dans les *Adgentii*, une peuplade arécomique habitant un petit pays connu, depuis 825, sous le nom de Terre d'Argence (*terra Argenciae*), & qui était borné : à l'est, par le Rhône; à l'ouest, par les territoires de Bellegarde, de Manduel & de Redessan; au sud, par le Petit-Rhône; & au nord, par le Gardon. Mais la découverte récente, à la limite des territoires de Nimes & d'Argence, d'une tablette de pierre portant, dans un cadre orné de moulures, ce seul mot : ARNEMETC[1], a fait penser que tel était le véritable nom des habitants de ce canton, à l'époque gallo-romaine.

Ne pourrait-on pas concilier les deux opinions, en supposant que les *Arnemetici* occupaient le pays entre la voie Domitienne[2], côté nord, & le grand Rhône (canton de Beaucaire); tandis que les *Adgentii* habitaient entre la voie Domitienne, côté sud, & le petit Rhône (canton de Saint-Gilles)?

Ces identifications sont, du reste, bien hasardeuses; mais il est impossible de n'être pas frappé de la physionomie gauloise de ce nom : *Adgentii*. Nous avons déjà remarqué (n. 10) les noms propres *Adgubillus* & *Adgubiounus*. La suite de nos inscriptions en fournira encore d'autres, commençant par ce même élément *adg-* : deux fois le nom de famille *Adgennius*, & un nom de femme, *Adgonna*, fille d'un *Excinsillus*.

Seguier, *Msc. de la Bibl. de Nimes*, 13801, fol. 89; Trélis, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 382, n. 20; Boissy d'Anglas, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1812-1822, 1re partie, p. 302; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Ant. de Nismes* (1829), p. 101; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes* (1863), p. 68.

Trélis, ADGENTII. — Boissy d'Anglas, *Adjentii*. — Tous les deux, COLLATO, sans accent sur l'A.

[1] *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1863, p. 115.

[2] L'inscription *Arnemetici* a été trouvée dans les murs du vieux château de Jonquières, bâti sur le bord de cette voie.

14

Sur un fronton triangulaire de 1m90 de largeur & de 0m65 de hauteur, qui paraît avoir été le couronnement de l'entrée d'un *sacellum*. Les deux premières lignes sont renfermées dans le tympan, & la troisième est au-dessous. Les caractères sont beaux. — Ménard nous apprend que, en 1758, il possédait cette pierre dans son jardin[1]. Elle y était sans doute déjà, lorsque l'inscription fut transcrite, en janvier 1733, par Scip. Maffei, le premier qui l'ait publiée (*prope Nemausum in viridario visitur*); mais ce que Ménard ne nous dit pas, c'est à quelle époque & en quel lieu de la ville elle a été découverte. Cette pierre est, en ce moment, conservée dans le vestibule du Musée épigr. de la Ville.

[1] Le jardin de Ménard était situé hors la porte de la Couronne, sous l'Esplanade. La rue qui y conduisait a gardé le nom de rue de Monjardin. L'emplacement en est occupé aujourd'hui par la partie méridionale des bâtiments du collège de l'Assomption.

MARTI
ET · Ġ · FLAVIANI · N̄
MARCVS · ET · LVCIVS · HERMOLAI · F

Marti & G(enio) Flaviani n(ostri) Marcus & Lucius, Hermolai f(ilii).

Quoi qu'en dise Ménard, Maffei n'affirme pas qu'il faille interpréter l'F qui termine la troisième ligne par *fecerunt* plutôt que par *filii*. Il hésite, il interroge le président Bouhier, auquel est adressée sa quatorzième lettre : « *Putasne Hermolaos Marcum & Lucium* Fecisse, *an Hermolai* Filios *dicasse?* » — La raison déterminante pour lire F(*ilii*), c'est qu'Hermolaus ne peut être qu'un *cognomen*. Si Marcus & Lucius ne nous ont donné que leurs prénoms & le surnom de leur père, c'est qu'ils n'étaient, comme lui, que des affranchis de ce Flavianus, au génie duquel ils ont associé le dieu Mars, sans doute dans une intention de flatterie & parce que Flavianus avait exercé quelque commandement militaire.

Séguier, 13801, pl. 1, n. 1; Scip. Maffei, *Gall. Antiq.*, ep. XIV, p. 66 (édit. de Paris), p. 72 (édit. de Vérone); Ménard, t. 7, p. 212; A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1852, p. 103.

Ménard, N sans barre au-dessus. — A. Pelet, G sans barre au-dessus.

15

Base de statue découverte, en 1740, près du bassin de la Fontaine de Nimes, déposée alors dans le Nymphée ou Temple de Diane, sous le n. 6; aujourd'hui dans la coll. épigr. de la Ville. Les lettres, très-belles & très-profondément creusées, ont 0m08 de haut. — Au-dessus, un creux destiné à recevoir le socle de la statue. — Hauteur de la base, 1m; largeur, 0m70; épaisseur, 0m60.

VENERI · AVG

Veneri Aug(ustae).

Sur l'institution des divinités Augustes dans tout l'Empire, voir Egger, *Comptes rendus de l'Académie des inscr. & belles-lettres*, année 1872, p. 455; L. Renier, *Acad. des inscr. & belles-lettres*, année 1873; — & sur les cultes augustaux de la Narbonnaise en particulier, voir Edw. Barry, tome I de cette édition, p. 277, note 4; Allmer, *Revue épigr. du midi de la France*, n. 5, p. 57.

Séguier, 13802, 4, p. 9; Ménard, t. 7, p. 243; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, p. 634, n. 8; Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1852, p. 104.

16

Petit autel votif trouvé à Nimes, entré, vers 1850, au Musée, dans le n. CLXIX d'une des grandes vitrines; aujourd'hui dans la collection épigraphique annexée à la Bibl. de Nimes. — Hauteur, 0m19; largeur, 0m09.

PROX
VMIS
QVIN
TINA
5 ET · VE

Proxumis Quintina, & Ve(neri).

La dernière ligne a été gravée en caractères moitié plus petits & évidemment après coup, tout près de la base même de l'autel, soit parce que l'ouvrier avait mal calculé l'espacement des lignes, soit plus probablement parce que Quintina n'avait pas eu d'abord d'autre intention que de dédier son petit autel aux Proxumes. — Si, comme le pense M. Aurès, dans son mémoire (inédit) sur les Proxumes[1], ces divinités domestiques ne sont autre chose que « les âmes divinisées des aïeules[2] », cette dernière ligne pourrait être lue : ET·VEstae, tout aussi bien que ET·VEneri. Vesta, déesse du foyer (ἑστία), semblerait même plus naturellement indiquée.

D'un autre côté, il faut remarquer que les dédicaces à Vesta sont, en Gaule, d'une extrême rareté. La lecture *& Ve(neri)* est donc la plus vraisemblable.

Ach. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851, p. 48; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes* (1863), pp. 188 & 197; Aurès, *Mém.* (inédit) *sur les Proxumes*, p. 19.

[1] Qui a obtenu le prix de 1 000 francs au concours académique de Montpellier, en 1870.

[2] Voir le Rapport de M. Ed. Flouest, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, année 1869-70, p. 105.

17

Découvert à Nimes en 1765, cet autel votif fut d'abord recueilli dans le jardin de la maison Séguier. En 1849-50, il a été transféré à la porte d'Auguste, & vient d'être réuni à la coll. épigr. de la Ville. Il a socle & corniche. C'est sur la corniche qu'est gravée la première ligne de l'inscription ; les deux autres sont à la partie supérieure du piédestal. Au-dessous de l'inscription, deux figures en bas-relief. Une femme, largement drapée, est à genoux devant Vulcain. Le dieu forgeron tient, de la main droite, un marteau, & de l'autre une sorte de haste que l'état de dégradation de la pierre ne permet pas de caractériser. Ses tenailles sont à ses pieds. La tête & le haut du corps des deux figures ont été emportés. Sur le côté gauche de l'autel, on voit une tête avec des ailes, sans barbe; sur le côté opposé, une autre figure, ailée aussi, mais barbue. Nul doute que le sculpteur n'ait voulu représenter des vents. Ce précieux monument a beaucoup souffert des intempéries.

SEVERA·NIGRI·F
VOLCANO·ET·VEN[...]
V·S·L·M

Severa, Nigri f(ilia), Volcano & Vent[is] *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Une écornure de la pierre a emporté les deux dernières lettres de la seconde ligne.

Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 570, n. 3; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, p. 634, n. 9; A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1849-50; *ibid.* 1860, p. 137.

Vincens & Baumes, Dumège, VEN... — Pelet (1849-50), VENE...; (1860), VENTIS.

18

Nous ne connaissons cette inscription fragmentaire que par le manuscrit de Guiran, auquel Ménard l'a empruntée. Guiran la donne parmi celles qui ont été découvertes à Nimes, mais sans indication spéciale de l'endroit où elle se trouvait de son temps. Or, c'est un soin qu'il ne manque jamais de prendre, lorsqu'il a transcrit lui-même d'après l'original; & cette circonstance nous porte à penser que la pierre était déjà perdue en 1640.

MERC[...]
SACR[...]
P·VAT[...]
EVTY[...]

Merc[urio] *sacr*[um]. *P(ublius) Vat*[inius] *Euty*[ches].

Eutyches est un *cognomen servile*, très-fréquent à Nimes comme partout. Quant au gentilice *Vatinius*, il est rare sur nos listes; cependant on y rencontre une *Vatinia Callityche*.

Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 19; Ménard, t. 7, p. 215.

19

Du temps de Guiran, cette pierre se trouvait « dans la maison Bruguier, rue qui va de la cathédrale au cours » (c'est aujourd'hui la rue Marguerittes ou des Lombards). Cette indication, reproduite par Ménard & par Séguier, n'a pourtant pas encore permis de la retrouver.

MERCVRIO·AVGVSTO
M·PVLLIVS·CELSVS
L·DOMITIVS·SEDVLVS
EX·VOTO

Mercurio Augusto, M(arcus) Pullius Celsus, L(ucius) Domitius Sedulus, ex voto.

Celsus & Sedulus s'étaient associés pour faire leur offrande à Mercure. — Le gentilice *Pullius* est rare; cependant une inscription d'Aramon nous fait connaître un *Q. Pullius Auricula.* — Sur les divinités Augustes, voir ci-dessus, n. 15.

Rulman, *Inv. des épit. rom.*, p. 4; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 19; Séguier, 13801, pl. 1, n. 5; Guiran, *Explic. duor. vet. num.*, p. 52 (éd. de 1655) & p. 58 (éd. de 1657); Deyron, *Anc. Bâtiments de Nismes*, p. 85; Ménard, t. 7, p. 214.

Tous ceux qui ont transcrit ou publié cette inscription terminent la seconde ligne par la conjonction ET : seul, le *facsimile* de Séguier ne la donne pas ; c'est sa leçon que j'ai préférée. — Rulman, AVGVSTO. — Deyron, M·IVLIVS.

20

Cette inscription se voyait autrefois « sur la porte intérieure du moulin à eau de M. de Calvière[1] ». Le moulin a depuis longtemps disparu, mais la pierre s'est retrouvée dans le mur intérieur des cuisines de l'hôtel du Petit-Saint-Jean, auberge bâtie, au siècle dernier, presque sur l'emplacement & avec les ruines du moulin de l'Agau. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

[1] Ce moulin était situé hors la porte des Carmes, sur le canal de fuite des eaux de la Fontaine appelé l'Agau (*Aqualis*). Il est célèbre, dans l'histoire locale, sous le nom de « moulin de l'Agau », pour avoir été, durant la guerre des Camisards, le théâtre d'une terrible exécution. Le maréchal de Montrevel y fit mettre le feu par ses soldats, pendant que les protestants y étaient secrètement assemblés pour un prêche, le dimanche des Rameaux (1er avril 1703).

MERCVRIO · AVG
T · VALERIVS · GRÁTVS
EX · VÓTO
VALERIAE · PATRONAE · SVAE

Mercurio Aug(usto) T(itus) Valerius Grátus, ex vóto Valeriae, patronae suae.

C'est au nom de sa maîtresse, & probablement en exécution de ses dernières volontés, que l'affranchi Gratus acquitte le vœu fait par elle à Mercure.

Deux mots, dans cette inscription, *Grátus* & *vóto*, portent un *apex*. Les *apices* indiquent généralement qu'un texte épigraphique appartient au premier siècle.

Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 19; Séguier, 13801, pl. 4; n. 1; *Notes volantes*, 13802, 1, p. 2; Guiran, *Explic. duor. vet. num.*, p. 51 (éd. de 1655) & p. 57 (éd. de 1657); Ménard, t. 7, p. 215.

21

Autrefois au Musée, aujourd'hui dans la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville. Nous n'avons aucun renseignement sur la provenance. On voit encore, au-dessus de ce petit autel, les crampons qui ont servi à fixer la statuette de Mercure. — Hauteur, 0m24; largeur, 0m11.

L · POMPEIV[S]
L · L · PVER
MER · V · S · L[M]

L(ucius) Pompeiu[s], *L(ucii) l(ibertus), Puer, Mer(curio) v(otum) s(olvit) l(ibens)* [m(erito)].

Bien que *Puer* soit un *cognomen* peu fréquent, on ne saurait douter que ce ne soit ici le surnom de l'affranchi de L. (Pompeius).

A. Pelet, *Catal. du Musée de Nîmes*, p. 198.

22

« Sur un simulacre de bronze qui appartient au sieur Peladan » (Guiran).

D · MANIB
ET · MERCVRIO
SACRVM

D(is) Manib(us) & Mercurio sacrum.

L'association de Mercure & des Manes n'a rien que de très-naturel; on sait, en effet, qu'une des principales fonctions de ce dieu, qui en avait de fort diverses, était celle de *psychopompe*.

C'est le msc. de Guiran qui, seul, nous a conservé ce texte, & l'on a, depuis plus de deux siècles, perdu la trace de la statuette de Mercure qui portait, sur sa base, cette dédicace.

Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 19; Ménard, t. 7, p. 215.

23

Grand autel votif, dont la base & le couronnement ont été abattus. Lorsque Maffei le vit, en 1732, il était déjà où il est encore, dans le clos d'Alison : *Inscriptionem reperi extra hujus urbis muros, prope Turrim magnam, quam vocant, a septo sive mobili Alisonii hortos claudente maceria obtectam atque occultatam.* Aujourd'hui la pierre est bien visible & sert d'encoignure à une petite maison qui n'a qu'un rez-de-chaussée. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m40.

SVLPIC · COSMVS · REST
LARIBVS · AVG
SACRVM · ET
MINERVAE
5 NEMAVSÓ
VRNIAÉ
AVICANTÓ
T · CASSIVS · T · L
FELICIO · EXS
10 VOT

Sulpic(ius) Cosmus rest(ituit).

Laribus Aug(ustis) sacrum, & Minervae, Nemausó, Urniaé, Avicantó. T(itus) Cassius, T(iti) l(ibertus), Felicio, exs vot(o).

Les caractères sont gravés avec assez de soin, mais ils appartiennent à cette écriture étroite & inclinée qu'on est convenu d'appeler « rustique ». Des *apices*, affectant la forme d'enroulements, surmontent la voyelle finale des lignes 5, 6 & 7.

Les mots : *Sulpic(ius) Cosmus rest(ituit)*, qui se lisent en tête de l'inscription, en plus petits caractères, ont dû être ajoutés après coup, à l'époque où Sulpicius Cosmus releva cet autel, qu'un accident ou une main sacrilége avait, non détruit, mais renversé. Maffei suppose que le monument avait été détruit : *Perierat casu aliquo lapis*, & que Cosmus en fit refaire un pareil : *Quapropter, religione ductus, consimilem alium Cosmus poni jussit.* Nous pensons qu'il se contenta de le relever, en faisant graver dans le peu d'espace libre entre la corniche & la première ligne de l'inscription primitive, la mention de sa restitution.

De Urnia & Avicanto conjecturam faciet qui volet, dit Maffei. Ménard a conjecturé qu'*Urnia* était la déesse topique d'*Ugernum* (Beaucaire), & *Avicatus* le génie éponyme du Vigan. Pour ce dernier, nous croyons qu'il est dans le vrai, si toutefois il entend appliquer ce nom à la belle source qui alimente la ville & les prairies du Vigan; mais nous ne saurions admettre l'identification d'*Ugernum* avec *Urnia*. *Urnia*, c'est l'*Ourne*, ruisseau dont la source est au château de Saint-Félix de Pallières, non loin de mines argentifères, qui ont été exploitées par les Romains. C'est presque toujours à des sources que les Gaulois rendaient un culte.

Séguier, 13801, pl. 3, n. 1; Maffei, *Gall. Ant.*, ep. 5, p. 25; Ménard, t. 7, p. 209; Orelli, n. 2033; Herzog, *App.*, n. 242; Pelet, *Anc. thermes de Nemausus*, p. 128.

Maffei & Ménard, SVLPICIVS. — Séguier seul donne les accents mentionnés, & aujourd'hui on les aperçoit à peine. — Herzog attribue à tort à Séguier la leçon SVLIG*ius*. — Orelli dit que Maffei a omis MINERVAE; c'est une erreur que nous ne pouvons nous expliquer : ce nom figure dans les deux éditions de Maffei.

24

Très-petit autel votif trouvé, au mois de mars 1876, dans les fouilles qui ont été faites, au jardin de la Fontaine, pour établir le piédestal de la statue du poète Jean Reboul. La fracture de la partie supérieure a emporté la première ligne, qui contenait le nom du dédicant; quelques lettres de la seconde ligne ont aussi disparu. — Sur la face latérale droite, est sculpté un bouclier, accompagné d'une lance dont on ne voit que les deux extrémités; sur l'autre face, un caducée. — Collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de Nimes. — Hauteur présumée (avant la cassure), 0m16; largeur, 0m10.

On lit sur la face antérieure :

. . . .

L . . . . . GVS

MINIIRVAE

V·S·L·M

..... L[ar]ibus Au[gus[t]is], *Minervae v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Comme sur l'autel précédent, Minerve est ici associée aux Lares Augustes, & nommée immédiatement après eux.

L'emploi des deux II pour E n'est pas rare sur nos inscriptions nimoises des bas temps.

Procès-verbaux de l'Acad. du Gard, année 1876, p. 71.

25

La pierre qui porte cette inscription a été découverte par nous, en juillet 1861, à la suite d'un incendie qui eut lieu dans une maison de la rue du Chapitre, n° 5, appartenant à Mme Magne de Rochemore. Elle est encastrée à l'angle extérieur d'un mur, à la hauteur du second étage. — Le champ de l'inscription, qui est entouré d'une moulure, a été entamé, du côté droit, par une cassure qui a fait disparaître la dernière lettre des lignes 2, 3 & 4. — Les caractères sont de la belle époque, du premier au second siècle. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m37.

DEO·LIBE
RO·PATR[I]
SEVERV[S]
SECVNDIN[I]
5 FILIVS

Deo Libero Patr[i] Severu[s], Secundin[i] filius.

Malgré l'absence de la formule V·S·L·M, on ne saurait nier le caractère votif de cette inscription.

Les monuments épigraphiques relatifs au culte de Bacchus sont assez rares, à Nimes comme ailleurs. Jusqu'alors on ne connaissait ici que la suivante, où Liber est associé à Silvain & à Nemausus.

E. Germer-Durand, *Procès-verb. de l'Acad. du Gard*, année 1860-61, p. 265; A. Pelet, *Catal. du Mus. de Nimes*, p. 95 (édit. 1863); *Revue des Soc. sav.*, 3e série, t. 1 (1863), p. 40.

Pelet, l. 2, PATRII; l. 3, SEVERIVS; l. 4, SECVNDINII.

26

La pierre était déjà perdue du temps de Guiran[1]. Grasser est peut-être le seul auteur qui ait vu cette inscription; c'est pourquoi j'ai cru devoir adopter son texte, à l'exclusion de tout autre, me contentant d'introduire, dans le mot NEMAVSO, deux ligatures qui me sont fournies par le msc. Baux[2], & que Grasser n'a pu figurer typographiquement. J'ai conservé aussi la disposition des lignes de Grasser, que Spon le premier a cru devoir modifier.

[D]EO·SILVANO·ET·LIBERO
PATRI·ET·NEMAVSO·
[hier]ARCHVS·SYNODI[...]

Deo Silvano, & Libero Patri, & Nemauso, [hier]*archus* (?) *Synodi* .... [v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)].

Je dois ajouter que le msc. Baux porte, sous les deux dernières lettres du mot SYNODI, une ligne composée seulement des trois sigles

P·C·H

qu'on pourrait interpréter : P*onendum curavit* H*eres;* mais c'est le seul collecteur qui donne ces trois lettres, & son autorité ne suffit pas pour les faire admettre dans le texte; car il n'est pas possible qu'une inscription votive se termine par une formule funéraire caractérisée par le mot *heres.* Cependant ses transcriptions sont généralement d'une exactitude naïve; &, dans le cas présent, il indique avec plus de détails que Guiran l'endroit où se trouvait la pierre : « Jardin de M. Ia[cques] de Pineton Chambrun ». Il n'est donc pas impossible que lui aussi ait vu cette pierre.

J'ai fait suivre d'un point de doute (?) la lecture [hier]*archus*, pour indiquer qu'elle ne me satisfait pas : *hierarchus* n'est pas latin, & on dit en grec ἱεράρχης & non ἱέραρχος; mais je ne trouve pas plus satisfaisante la lecture de Ménard, qui, pour autoriser son ARCHI*erev*S, a imaginé de surmonter le V de ARCHVS d'une barre d'abréviation, ARCHV̄S, qu'aucun transcripteur n'a donnée. Il est vrai que cette qualification d'ARCHIEREVS SYNODI se lit, en toutes lettres, à la fin d'une belle inscription nimoise contenant le *cursus honorum* de L. Sammius Aemilianus; & c'est là, à n'en pas douter, l'analogie qui a séduit Ménard.

Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 3; Séguier, 13801, pl. 4, n. 4; Rulman, *Invent.*, p. 3; Baux, *Rec. de pierres ant.*, p. 105; Grasser, p. 14 ou 17; Catel, *Mémoires de l'hist. de Lang.*, l. 2, c. 5, p. 280; Spon, *Rech. d'ant.*, diss. 2, p. 56, & *Misc. erud. ant.*, p. 169; Reinesius, *Inscr. ant.*, p. 148; Deyron, *Anc. bast. de Nismes*, p. 113. — Ménard, t. 7, p. 216.

Séguier, l. 3, ...CHVS · SYNODI. — Grasser, l. 3, ...RCHVS. — Ménard, l. 1, DEO; l. 4, ...ARCHV̄S. — Deyron, l. 2, PATRI · VET · NEMAVSO · V. — Rulman, l. 3, ...CHRVS.

[1] *Fragmentum insignis tabulae, olim in hortis D. Chambrunii, quam injuria temporis nobis eripuit.*

[2] *Recueil de pierres antiques.* Ce manuscrit, non encore catalogué, est advenu à la Bibliothèque de Nimes avec les livres de l'astronome Benj. Valz, héritier de la famille Baux.

27

L'inscription précédente, où Silvain est associé à Bacchus, était, jusqu'à ces dernières années, le seul monument trouvé à Nimes[1] en l'honneur de ce dieu, dont le culte était pourtant fort répandu; mais, en 1868, M. Mourier, maçon, en creusant les fondements de sa maison, rue de la Fontaine, n. 30, trouva, en même temps qu'un autel aux Proxumes & qu'un assez grand nombre de petits autels anépigraphes, un autel votif à Silvain, avec cette simple inscription :

SILVANO
SACRVM

Silvano sacrum.

Cet autel est resté en la possession de M. Mourier.

Aurès, *Revue des Soc. savantes*, 4e série, t. 9, p. 125, année 1869; *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. 33, p. 107 du Bulletin.

[1] Nous en verrons plus loin deux autres, provenant, l'une des bords du Rhône, & l'autre de la Silve-Godesque.

28

Dès 1829, J.-F.-A. Perrot, alors concierge de la Maison-Carrée, signale aux curieux, comme faisant partie de ce qu'il appelle son « cabinet », un petit autel votif, sur lequel est sculpté un phallus double & ailé, au-dessus de l'inscription suivante[1].

P·MATID
V·S

P(riapo ?) Matid(ia) v(otum) s(olvit).

L'emblème phallique semble bien autoriser notre lecture *P(riapo)*; cependant nous l'avons fait suivre d'un point de doute, car les autels à Priape sont rares. On en connaît un : PRIEPO (*sic*)·PANTHEO, élevé, à Alba Julia, par deux frères, Ursio & Antonianus, appartenant à la *gens Aelia* (*C. I. L.*, t. 3, n. 1139). — Voir aussi les deux monuments gravés dans Gruter, en face de la page 65.

Malgré l'inconvenance apparente de ce vœu fait par une femme à une divinité ithyphallique, il faut se rappeler que les anciens ne voyaient dans Priape que le dieu protecteur des jardins, Κηποφύλαξ, *Hortorum custos*. Dans l'une des deux gravures données par Gruter, on voit, à droite & à gauche de l'hermès ithyphallique, qui est le type ordinaire de Priape, deux pudiques matrones dans l'attitude de la prière & qui l'implorent pour la conservation de leurs vergers. L'inscription grecque tracée au-dessous de ce bas-relief ne laisse aucun doute sur l'interprétation du monument. Nous sommes convaincu qu'il ne faut pas prêter d'autre signification au vœu de notre *Matidia*.

Ce nom de *Matidia*, bien qu'ayant été porté avec honneur & avec éclat par deux femmes de famille impériale[2], se rencontre rarement dans les textes épigraphiques. Le *Corpus I. L.*, parmi les inscriptions incertaines de Dalmatie, a une *Valeria Matidia* (t. 3, n. 3179a).

On pourrait lire aussi : *P(ublius) Matid(ius) v(otum) s(olvit)*; car il est peut-être plus vraisemblable d'attribuer ce monument phallique à un homme qu'à une femme.

J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Antiq. de la ville de Nismes*, p. 88 (édit. 1829).

[1] M. Rob. Mowat, dans deux lettres particulières (19 avril 1878 & 27 avril 1879), a bien voulu m'informer qu'il existe, au Musée d'Amiens (n. 507 du Catalogue), un petit autel portant cette même inscription au-dessous du même symbole phallique; que cet autel a été donné au Musée d'Amiens par M. Le Sérurier, ancien conseiller à Amiens, & que celui-ci le tenait de M. le vicomte Beugnot. Il est bien à présumer que ce savant membre de l'Institut, mort en 1865, l'avait acheté à Perrot, qui (on le sait) tenait boutique ouverte d'antiques de tout genre.

[2] *Matidia*, nièce de Trajan, honorée par lui du titre d'*Augusta*; & *Matidia*, sa fille, dont la sœur, Sabine, épousa l'empereur Adrien. Marciane, sœur de Trajan, avait épousé C. Matidius Patruinus, qui fit partie du collége des frères Arvales, & mourut en l'an 78. (Voir Marini, *Arv.*, tav. 22; cf. *Corp. I. L.*, t. 6, n. 2056.)

29

Petit autel trouvé, en 1865, sous le radier de l'aqueduc qui amenait à Nimes les eaux de la fontaine d'Eure, dans la portion de cet aqueduc qui traverse le territoire de la commune de Bezouce. Il était noyé dans des matériaux de construction. La base manque. La partie supérieure, qui porte l'inscription, est d'un travail assez rustique.

Ce petit monument, donné par M. H. Londès, maire de Bezouce, à M. Ed. Flouest, a été déposé par celui-ci dans le Musée épigraphique de la ville de Nimes. — Hauteur probable, 0m45; largeur, 0m19.

CASTORIS
QVINTINA[illegible]
TERIS·FIL
V·S·L·M

Castoris Quintina, [As]*teris fil(ia), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Castoris pour *Castoribus*. Les datifs pluriels à formes doubles sont assez fréquents, soit pour les noms communs, soit pour les noms de divinités, dans le latin classique aussi bien que dans le latin vulgaire. On connaît en épigraphie *Matris* (voir plus loin, n. 87) & *Matrabus* = *Matribus*; *Lucubus* = *Lucis* (voir plus loin, n. 34), &c.

Deux lettres, à la fin de la seconde ligne, ont été emportées par un coup de pioche. Ce sont celles qui composaient la syllabe initiale du nom du père de Quintina. Quel pouvait être ce nom ayant au génitif TERIS? Nous ne voyons guère qu'*Aster* qui puisse convenir ici, &, bien que ce nom, ou plutôt ce surnom, soit rare[1], nous avons cru devoir l'admettre dans notre lecture.

Le culte des Dioscures Castor & Pollux, invoqués par les Romains sous le nom de *Castores*, tandis que les Grecs les réunissaient sous celui de Πολύδευκες, n'apparaît qu'assez tard. Les deux seules inscriptions datées où nous les voyons figurer sont, l'une de la fin du second siècle de notre ère (198)[2], l'autre du milieu du troisième siècle[3].

L'époque de la construction de notre aqueduc n'a jamais été exactement déterminée; cependant les auteurs s'accordent, & avec toute vraisemblance, pour l'attribuer au règne d'Antonin-le-Pieux, c'est-à-dire au milieu du second siècle (138-161 après J.-C.). Notre autel votif, ayant été

[1] On en a pourtant des exemples : *Salvius Aster* (GRUT., 953, 9), & un παιδίον de Platon, au sujet duquel Apulée, dans son *Apologie*, nous a conservé deux distiques attribués au philosophe athénien.

[2] Orelli, nn. 1567 & 4235.

[3] Orelli-Henzen, n. 5563.

employé parmi les matériaux de construction, ne peut qu'être antérieur à cette époque.

Mém. de l'Acad. du Gard, année 1871, p. 156.

30

Trouvé en 1740, dans le bassin de la Fontaine ou aux alentours du Temple de Diane, cet autel votif, dont la hauteur est de 0m24 & la largeur de 0m14, fait aujourd'hui partie de la collection épigraphique de la ville de Nimes. — Ménard, je ne sais pourquoi, n'a point recueilli cette inscription.

Elle se compose de ce seul mot :

NYMPHIS

Nymphis.

Point de nom de dédicant, point de formule votive. Il est impossible d'être plus modeste & plus discret.

J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Antiq. de Nimes,* 1831, p. 112, n. 37; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes,* p. 197 (édit. 1863).

31

Ce petit autel, découvert à Nimes en 1760, était, du temps de Séguier, « dans le cabinet de M. Ferrand l'aîné ». — On ne sait ce qu'il est devenu; mais un croquis, conservé dans les *Notes* de Séguier, nous montre, au-dessous de l'inscription, disposée sur une seule ligne, un bas-relief représentant trois figures de femmes en pied, grossièrement sculptées. Celle de droite & celle de gauche semblent regarder celle qui est au milieu & qui a devant elle comme une table posée sur un pied. — « Hauteur, 12 doigts; largeur, 8 doigts ».

NYMPHIS·SACRVM

Nymphis sacrum.

Cette inscription, comme la précédente, tait le nom de celui ou de celle qui avait consacré aux Nymphes cet autel avec bas-relief.

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 5, p. 54. — Vincens & Baumes, *Top. de Nismes,* p. 571, n. 9.

Vincens & Baumes, SACRVM.

32

Petit autel extrait, en 1740, des canaux de la Fontaine. Ménard ne l'a point donné. Le frottement de l'eau courante sur la face qui porte l'inscription l'a tellement usée que les caractères se lisent à grand peine, surtout à la 3e ligne. Séguier, qui a sans doute copié cette inscription alors que les lettres étaient encore engorgées de sable & de concrétions calcaires, n'a point soupçonné l'existence de cette 3e ligne. Pelet la remplace par une ligne de points. — Par une étude attentive & au moyen d'estampages répétés, nous sommes parvenu à lire les quatre lettres qui nous permettent de restituer avec certitude le nom de LICINIA. — Cet autel votif est aujourd'hui conservé dans le musée épigraphique de la ville de Nimes. — Hauteur, 0m37; largeur, 0m17.

NYMPHIS
AVG·SAC
LIC///I///
SEVERIN///
5 V·S·L·M

Nymphis Aug(ustis) sacrum. Lic[in]i[a] Severin[a] v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

L'épithète *Augustis* donnée aux Nymphes indique qu'elles étaient reconnues comme divinités lares, & que leur culte était alors annexé aux autres cultes officiels dont les sévirs augustaux avaient la surveillance. — Sur les divinités Augustes voir ci dessus, n. 15; Allmer, *Revue épigr. du Midi de la France,* n. 4, p. 54; Ch. Robert, *Étude sur quelques inscr. ant. du Musée de Bordeaux,* p. 6.

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 4, p. 8; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes,* p. 192 (édit. 1863).

Pelet, l. 4, SEVERVS.

33

Grand autel votif trouvé, en 1740, « pendant les fouilles des bords de la source, derrière le péristyle qui avoisinoit les bains. La pierre a un double socle par le bas. Elle avoit de plus une corniche en haut, qui est aujourd'hui rompue ». — Cette description de Ménard est très-exacte. La pierre était, de son temps, à l'Hôtel-de-Ville; elle a été conservée ensuite à l'intérieur de la Maison-Carrée, sous le n. 243. Les caractères sont tracés avec soin, mais longs & étroits & affectant les formes de la belle *rustique.* — Hauteur, 1m20; largeur, 0m54.

NYMPHIS
AVGVSTIS
SACRVM
TERTIVS·BAEBI·F
5 L·DECVMIVS·DECMANVS
L·POMTINVS·MARTIALIS
L·ANNIVS·ALLOBROX
DE·SVO

Nymphis Augustis sacrum. Tertius, Baebi(i) f(ilius); L(ucius) Decumius Decumanus; L(ucius) Pomtinus Martialis; L(ucius) Annius Allobrox; de suo.

On distingue parfaitement sur la pierre une correction exécutée par le lapicide, qui, après avoir d'abord, par erreur, gravé le nom POMPEIVS, l'a transformé ensuite, comme il a pu, en POMTINVS. La correction a produit un *bousillage* qui a fait lire ce nom de plusieurs manières différentes (voir aux variantes ci-dessous); mais il y a bien POMTINVS, comme a lu Séguier.

Tandis que les trois derniers dédicants donnent leurs noms, prénoms & surnoms, le premier s'appelle simplement « Tertius, fils de Baebius ». Il appartenait donc à la *gens Baebia,* représentée, dans nos annales épigraphiques, par un assez grand nombre d'individus. Il était sans doute de condition libre, & les trois autres n'auraient été que des affranchis.

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 1, p. 2, & 4, p. 3; *Acad. des Inscr. & B.-L.,* t. 14, p. 112; Muratori, *App.,* t. 4. p. 1984, n. 4; Ménard, t. 7, p. 240; *Hist. de Lang.,* edit. Dumège, t. 1, p. 634, n. 12; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes,* p. 160 (édit. 1863).

Acad. des Inscr., l. 1, NIMPHIS. — Muratori, l. 6, POMPONIVS. — Ménard, l. 6, POMPIEVS. — Dumège, l. 5, PECVMIVS; l. 6, POMPEIVS. — Pelet, l. 1, NYMPHIS; l. 6, POMPIANVS MARTIALIS. Cet *apex* n'existe pas; une écorchure de la pierre entre l'A & l'R a trompé Pelet.

34

Petit autel votif trouvé, au mois de février 1760, « à la carrière qui est près de l'Echo de Nismes[1] », & perdu depuis. Nous en ignorons les dimensions exactes. Le texte seul nous a été conservé.

RVFINA
LVCVBVS
V · S · L · M

Rufina Lucubus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Bien que la latinité classique ne connaisse que la forme *lucus, i,* datif pluriel *lucis,* nous croyons que les divinités auxquelles Rufina a élevé cet autel ne sont pas autres que les « bois sacrés » des collines au pied desquelles s'épanche la belle source de Nemausus. On a bien proposé (*Topogr. de Nismes*), en s'appuyant de la forme *lucu* (ablatif (?) de *lux*) employée par Plaute & par Térence, dans le sens de « au jour, le matin », de voir dans *lucubus* le datif pluriel de *lux, lucis.* Dans ce cas, le vœu dont Rufina s'acquitte aurait été fait « aux flambeaux célestes, aux étoiles ». Mais il faut remarquer que, aux premiers siècles de notre ère, la colline près de laquelle a été trouvé cet autel était boisée, ainsi que les collines environnantes; & c'est surtout pour cette raison que l'interprétation *lucubus* = *lucis* nous paraît bien préférable à l'autre, *lucubus* = *lucibus.*

Vincens & Baumes, *Top. de Nismes,* p. 571, n. 10; Millin, *Voy. dans le Midi de la France,* t. 4, p. 264; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, t. 1, p. 634, n. 13.

[1] Sur l'Écho de Nimes, fort célèbre chez nos aïeux, & que l'exploitation de la carrière a fait disparaître, voici les renseignements que je trouve dans Guiran : *Supra fontem nostrum celeberrimum, in locis montanis, juxta villam Moleri* (aujourd'hui *Mas-Moléry*), *resonabilis est echo, quae suavissimam distinctamque vocem resonat redditque. Foramen exiguum est in pede monticuli, parumque excavatum, sine ulla profunditate; cui si pronus adponis os cantans vel clamans, postica collis parte singulas a te editas voces (non septies, ut quidam praedicarunt) repetitas audient comites praesentes* (voir J.-C. Frey, *Admir. Gall.*, p. 370). — *Huc quandoque domicellae, cum adolescentulis convenientes, merendis se reficiunt & recreant.* — (*Antiq. & Inscr. Nemausenses,* B. N., 13800, p. 208.)

35

Nous avons déjà donné (voir ci-dessus, n. 23) un grand autel votif où les Lares Augustes sont associés à Minerve, à Nemausus & à deux autres divinités topiques. Ici, comme dans les trois numéros suivants, ils sont seuls l'objet de la dédicace ou consécration inscrite sur le monument.

La pierre qui porte cette inscription a été trouvée, il y a une trentaine d'années, sur la butte des Moulins-à-Vent, aujourd'hui promenade du Mont-Duplan. Elle est restée longtemps dans le jardin de M. Prophète, dentiste, qui l'a donnée au Musée de la Maison-Carrée; elle est aujourd'hui au Musée épigraphique de la Ville. — Hauteur, 1m12; largeur, 0m35.

LARIBVS · AVGVSTIS
SACRVM
NATALIS · LVTTACI

Laribus Augustis sacrum. Natalis Luttaci [filius].

Quoique le génitif LVTTACI ne soit pas suivi de l'initiale F, de *filius*, nous n'avons pas hésité à introduire ce mot dans notre lecture. Les inscriptions de Nimes nous fournissent plus d'un exemple de cette absence de l'F après le nom du père au génitif, surtout quand ce nom est gaulois.

Le lapicide, qui a prodigué les grands I, s'est trompé en en donnant un à LARIBVS. On sait que, dès l'époque de Sylla, la quantité longue de l'*i* se marque par un I sensiblement plus long que les autres caractères de la même ligne. On trouve cet I long dans le monument d'Ancyre, le plus complet comme le plus important de l'époque d'Auguste. Mais les graveurs des monuments privés, tumulaires ou dédicatoires, mettaient souvent l'I long à tort & à travers.

A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes,* p. 29 (édit. 1863).

36

F. Artaud, conservateur du Musée de Lyon, visitant, en 1816, nos monuments, & cherchant à en recueillir quelques-uns dont il pût enrichir son Musée, découvrit, dans le jardin d'une maison de modeste apparence, située à l'extrémité du faubourg d'Avignon, dans une rue écartée & alors innommée (aujourd'hui rue Cotelier), un autel avec inscription & bas-relief, qu'il acheta au propriétaire & fit transporter à Lyon. Il apprit plus tard que ce propriétaire n'était autre que le bourreau de Nimes.

Ce monument fait partie, depuis 1816, du Musée de Lyon; celui de Nimes n'en possède qu'un moulage en plâtre, qui du reste le reproduit avec fidélité. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m14.

AVGVS
LARIBVS

Ici
le bas-relief
ci-dessous
décrit.

CVLTORES · VRAE
FONTIS

Augus(tis) Laribus cultores Urae fontis.

Le bas-relief qui occupe le milieu de ce cippe votif & sépare les deux parties de l'inscription représente un personnage debout à gauche, la tête couverte d'un pan de sa toge, à la manière des sacrificateurs; de la main droite, il tient une patère au-dessus d'un trépied.

M. Alph. de Boissieu, tout en reconnaissant que ce bas-relief « est d'assez bon dessin », pense que notre monument « ne peut se placer qu'à la dernière période du culte des Lares », & qu'il est contemporain de la constitution de l'an 392, par laquelle Théodose poursuivit, jusque dans le sanctuaire domestique, les derniers vestiges d'une religion déjà détruite par le fait ». Nous pensons, au contraire, que cet autel, loin de descendre jusqu'aux limites extrêmes du quatrième siècle, peut remonter jusqu'au troisième. Le *caractère rustique,* qui est celui de l'inscription, était en usage même aux plus beaux temps du style épigraphique.

Le mot CVLTORES indique qu'il y avait à Nimes un collége préposé au culte de la fontaine d'Eure, dont les eaux, amenées par l'aqueduc connu sous le nom de *Pont-du-Gard*, embellissaient & enrichissaient cette ville.

Alph. de Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 49; Comarmond, *Musée lapid. de la ville de Lyon*, p. 351, n. 587, & pl. 9; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes*, p. 136 (édit. 1863).

37

Trompé par une indication erronée de la *Topographie*, qui donne cette inscription comme ayant été découverte « à Nismes, enclos d'Alison », nous l'avons classée ici; mais elle appartient à Aramon, où Séguier la place & où elle a été réellement découverte. On l'y voit encore, encastrée dans le mur de la façade nord de l'église paroissiale, près de la porte latérale de cette église. — La première ligne est gravée sur la corniche de ce petit autel. — Toute l'inscription est d'un caractère rustique assez négligé, & où les lettres, serrées dans un étroit espace, se pressent les unes contre les autres, surtout dans la 2e ligne, sans que pourtant il y ait aucune ligature.

LAR · AVG
L · COMBARIL
LIVS · TVSCI
NVS [1]
5 D · S · P

Lar(ibus) Aug(ustis) L(ucius) Combarillius Tuscinus d(e) s(uo) p(osuit).

Le *cognomen* TVSCINVS est rare; cependant nous en trouvons un exemple dans Huebner, *C. I. L.*, t. 2, n. 1468.

Séguier, 13801, pl. 3, n. 3; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 576, n. 13; J.-F.-A. Perrot, *Lettres sur Nismes & le Midi*, t. 1, p. 346.

Séguier, Vincens & Baumes, l. 2, F · COMBARIL. — Perrot, l. 1, LARIBVS, sans AVG; l. 2, I · COMEARII; ll. 3 & 4 remplacées par des points.

[1] Dans cet espace libre de la l. 4, une main moderne sans doute a tracé les caractères suivants : µΓΙx.

38

Trouvé, en 1853, dans le mur d'un *mazet* voisin de la Tour-Magne, où il avait été employé comme moellon, ce fragment est aujourd'hui déposé dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée, sous le n. 121. — Les caractères appartiennent à l'écriture rustique du second siècle.

Ce fragment provient-il d'un autel votif aux Lares & à Nemausus? Nous l'avons supposé, & c'est pourquoi nous le plaçons à la suite des inscriptions relatives au culte des Lares Augustes.

. . . . BVS
. . . . . . · LESBI
. . . . T · NEM VSC
. . . . IT

[Lari]*bus* [Tertius ?], *Lesbi*(*i*) [f(ilius), Minervae e]*t Nemauso* [votum solv]*it*.

Nous nous sommes laissé guider, dans les suppléments que nous avons hasardés de ce fragment, par l'analogie qu'il présente avec le n. 23, où Minerve est invoquée après les Lares & avant Nemausus. — Quant au nom *Tertius*, que nous avons attribué au dédicant, on pourrait le remplacer par tout autre ayant le même nombre de lettres. — Le *cognomen* LESBIUS apparaît pour la première fois au masculin sur nos inscriptions nimoises; il est assez fréquent ailleurs [1]; nous rencontrerons une *Pontia Lesbia* dans nos inscriptions funéraires. Sur l'absence de l'F après le génitif *Lesbii*, voir ci-dessus, n. 35. — A la fin de la 4e ligne, emportée presque tout entière, on aperçoit l'extrémité supérieure de deux lettres, que nous croyons avoir été un I & un T.

A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 103 (édition 1863).

Pelet, l. 3, ...I · NEMAVS; point de 4e ligne.

[1] LESBIVS, *Corpus I. L.*, t. 3, 2958; Brambach, *Inscr. Rhen.*, 1243.

Immédiatement après les inscriptions des Lares Augustes, divinités officielles communes à tout l'Empire, nous mettrons celles qui se rapportent au culte de notre grande divinité topique, Nemausus. Elles sont naturellement assez nombreuses.

Déjà nous avons vu cinq fois *Nemausus* associé, sur des monuments votifs, à Jupiter (nos 2 & 3), à Minerve & aux Lares (nos 23 & 37), à Silvain & à Bacchus (n. 26). Il nous reste à donner les inscriptions où il est invoqué seul.

39

Et d'abord nous n'hésitons pas à mettre en tête de ces monuments votifs un petit piédestal, en marbre blanc fortement teinté de gris, « dont la partie inférieure est malheureusement perdue, & qui a été trouvé, vers l'an 1747, en creusant pour les fondations d'une maison, dans un champ situé sur le chemin de Sauve, près de la Fontaine de Nismes » (MÉNARD). L'inscription est gravée sur la face antérieure d'un prisme carré droit, que couronne une base circulaire, évidemment destinée à supporter une statuette en or ou en argent, qui y était fixée au moyen du trou pratiqué dans le centre. Tout concourt à indiquer que cette statuette était celle du dieu Nemausus. C'est pourquoi nous comprenons ce petit monument votif [1] parmi ceux qui lui sont consacrés, bien que son nom n'y figure pas, du moins dans la partie qui nous est restée.

Ce fragment, conservé dans la collection épigraphique de la ville de Nimes, a 0m24 de hauteur sur 0m12 de largeur & autant d'épaisseur. Les caractères sont très-purement gravés [2]. Les noms y sont disposés comme il suit :

[1] M. Walckenaer voit, dans cette inscription, « une sorte d'itinéraire gravé sur une borne milliaire ». Il ajoute en note : « Cette conjecture devient bien vraisemblable depuis la découverte du milliaire de Tongres, en 1817, qui contient un pareil itinéraire ». Il est évident que M. Walckenaer n'avait pas vu notre petit monument, & qu'il avait lu bien légèrement la dissertation de Ménard.

[2] Voir au tome 1 de cette édition, p. 152, une reproduction photographique & l'excellente note de M. Edw. Barry, qui l'accompagne.

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
5 • VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
10 • VCETIAE
SEGVSTON
....

Andusia. Brugetia. Tedusia. Vatrute. UGERNI. Sextant(io). Briginn(ones). Statumae. Virinn(ae). UCETIAE. Seguston(es).

Nous avons là le commencement & probablement la plus grande partie d'une liste de localités arécomiques, qui avaient souscrit pour élever, à frais communs (*aere collato*), une statuette en métal précieux à une divinité dont l'image a disparu, mais que nous croyons être le topique Nemausus. Ces noms sont rangés par groupes de cinq; les quatre premiers de chaque groupe, exactement alignés l'un sous l'autre; le cinquième, gravé en plus gros caractères & précédé d'un gros point, forme saillie à gauche.

Cette disposition singulière a frappé tous ceux qui se sont occupés de cette inscription & donné lieu, par suite, à diverses explications dont aucune ne nous paraît satisfaisante. On a voulu voir une subordination administrative ou militaire entre les lieux dont les noms sont en plus petits caractères & *Ugernum* & *Ucetia*. Malheureusement les cinq localités dont l'identification est certaine[3] répugnent absolument, par leur situation topographique, à toute idée de ce genre. Il en est de même des six autres localités pour lesquelles ont été proposées des identifications plus ou moins vraisemblables[4].

Hypothèse pour hypothèse, il nous paraît plus simple & plus rationnel à la fois de supposer que la disposition relative aux deux noms d'*Ugernum* & d'*Ucetia* n'indique d'autre supériorité que celle du chiffre de souscription. C'étaient là deux centres de population plus importants, & où la somme des cotisations avait, par suite, notablement dépassé celle des autres bourgades.

Séguier, *Notes volantes*, 1, p. 7, & 5, p. 47; Ménard, t. 1, note 7, p. 22; D'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule;* Walckenaer, *Géogr. anc. des Gaules cis. & tr.*, t. 2, p. 183; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des antiq. de la ville de Nismes & de ses environs* (1829), p. 102, & *Lettres sur Nismes & le Midi* (1840), t. 1, p. 344; L. Renier, *Itin. rom. de la Gaule*, dans l'*Annuaire* de la Soc. des Antiq. de France, 1850, p. 241; Ach. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, pp. 75-135; A. Pelet, *Cat. du Mus. de Nimes*, p. 37 (édit. de 1848), p. 178 (édit. de 1863); Edw. Barry, *Hist. générale de Lang.*, t. I de cette édition, p. 152.

Séguier, STATVME. — Perrot (1840) & Pelet (1848), SEGVSTVM.

[3] *Andusia*, Anduze, chef-lieu de canton de l'arrond. d'Alais.
Ugernum, Beaucaire, chef-lieu de canton de l'arrond. de Nimes.
Sextantio, Substantion, auj. Castelnau-lez-Lez, commune du second canton de Montpellier.
Briginnones, Brignon, commune du canton de Vèzenobre, arrond. d'Alais.
Ucetia, Uzès, chef-lieu d'arrond. du départ. du Gard.

[4] *Brugetia*, Bruyès, auj. Brueis, village de la commune d'Aigaliers, canton & arrond. d'Uzès.
Tedusia, Tésiès, auj. Théziers, commune du canton d'Aramon, arrond. de Nimes.
Vatrute, auj. Vié-Cioutat, ruines d'un *oppidum* gallo-romain, commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas, canton & arrond. d'Alais, sur un monticule au pied duquel coule la *Droude*, dont le nom n'est autre chose que *Vatrute*, par aphérèse de la syllabe initiale.
Statumae, Seynes, commune du canton de Vèzenobre, arrond. d'Alais. Le ruisseau qui y prend sa source s'appelle *les Seynes* ou *l'Eyssène*.
Virinnae, Védrines, lieu détruit, commune & canton de Vauvert, arrond. de Nimes.
Segustones, Suzon, hameau de la commune de Bouquet, canton de Saint-Ambroix, arrond. d'Alais.

40

Le seul auteur qui ait vu cette inscription est Rulman, qui l'a mise en tête du recueil qu'il a intitulé : *Inventaire des inscriptions & épitaphes romaines trouvées dans les ruines de Nismes*. Guiran ne la donne que d'après lui, & Ménard d'après Guiran. Nul doute qu'elle n'ait été découverte à Nimes, probablement à la fin du seizième siècle ou dans les premières années du dix-septième, comme toutes celles qui figurent dans l'*Inventaire* du compilateur nimois.

GENIO
COLONIAE • NEMAVS

Genio coloniae Nemaus(i).

Bien que nous soyons dépourvu de tous renseignements sur la forme & les dimensions de la pierre qui portait ces mots, l'aspect seul de l'inscription & la disposition des lignes indiquent qu'elle devait occuper le fronton d'un *sacellum*.

Rulman, *Inv. des inscr. & épit. rom.*, p. 1; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 5; Ménard, t. 7, p. 230.

41

« Cette inscription étoit sur un fragment de marbre blanc [trouvé à Nimes], qui a été transporté à Londres, où il est aujourd'hui. M. Daudé[1] a vû vendre ce fragment de marbre à Londres, en 1740, dans une vente qui se faisoit à l'encan » (Ménard). — Ce fragment existe-t-il encore? A-t-il été recueilli dans quelque collection anglaise? Nous l'ignorons.

ΘΕΩ • ΝΕΜΑΥϹΩ

Θεῷ Νεμαύσῳ.

Les inscriptions grecques trouvées à Nimes sont toutes ou presque toutes relatives à un collége scénique ou plutôt thymélique. Il est probable que le fragment vendu à Londres appartenait à une inscription de ce genre, & provenait de quelque monument votif élevé en l'honneur du dieu Nemausus par ce collége, qui a laissé à Nimes d'assez nombreuses traces de son existence.

[1] Pierre Daudé, théologien protestant, né à Marvejols (Lozère), en 1681, mort en Angleterre, le 11 mai 1754, connu par sa traduction des *Discours* de Gordon *sur Tacite* & *sur*

Salluste, a été le complice involontaire d'une fraude épigraphique que Ménard raconte en ces termes : « ... Une inscription qu'on a produite de nos jours rapporte la construction du Pont-du-Gard à l'empereur Antonin Pie. Mais c'est une pièce entièrement fausse & supposée. Nous en connaissons même le fabricateur, & c'est ici une anecdote littéraire qu'il est à propos de dévoiler. L'inscription fut composée, vers l'an 1739, par l'abbé Folard, chanoine de l'église de Nismes, homme d'esprit & de beaucoup d'érudition, frère du chevalier de Folard, si connu par son commentaire sur Polybe, Ce chanoine avait un goût particulier pour ces sortes de fraudes littéraires. Comme il étoit extrêmement lié avec M. Massip, avocat du roi au présidial de cette ville, à qui il la fit voir, & que celui-ci avoit à Londres un ami particulier, qui étoit M. Daudé, ... ils résolurent de la faire passer en Angleterre par le canal de cet ami. Ils la lui envoyèrent en conséquence, sans pourtant lui en dévoiler le mystère. Mais les sçavans de Londres à qui elle fut communiquée ne s'y trompèrent pas. Ils jugèrent d'abord qu'elle étoit fausse. M. Daudé ayant écrit à M. Massip ce qui en étoit, ce dernier lui avoua alors que c'étoit l'ouvrage de l'abbé Folard. Je tiens ce fait de M. Massip lui-même. La chose m'a encore été confirmée depuis par M. Daudé, pendant qu'il étoit à Paris, au mois d'avril de l'an 1752... L'inscription n'a pas laissé d'être divulguée & de passer depuis en beaucoup de mains. On en donna une copie à Rome à M. le président d'Orbessan, de Toulouse... Je sçais que ce magistrat ne s'en est pas défié, qu'il en a même, à son retour d'Italie, donné l'explication à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse » (*Hist. de Nismes*, t. 7, p. 134).

42

Extraite, en 1755, du bassin de la Fontaine, cette pierre fut d'abord recueillie dans le Temple de Diane. Elle était, en 1758, à l'Hôtel-de-Ville, où l'a vue Ménard, qui la décrit ainsi : « Elle est toute unie, sans ornemens ni corniche, un peu écornée par le haut, sur le côté gauche. Les caractères sont très-beaux & appartiennent sans contredit au siècle de la bonne gravure. La hauteur de la pierre est de 4 pieds 6 pouces, & sa largeur de 2 pieds 4 pouces ». Le croquis que Séguier nous a laissé de cette pierre, aujourd'hui disparue, indique la cassure dont parle Ménard comme ayant emporté deux ou trois lettres.

Q·IVLIV . .
BVCCA·AE . . .
NEMAVSO·V·S· .

Q(uintus) Iuliu(s), Quinti (filius), *Bucca, ae* rarius, *Nemauso v(otum) s(olvit)* (libens merito).

De Boze & La Bastie mettent cette inscription, avec quatre autres, au nombre des « fragmens qui n'offrent rien de remarquable ». Ménard, qui termine la 2ᵉ ligne par un A & la 3ᵉ par un V, interprète ces deux lettres : *aram vovit*. Nous ne pouvons adopter cette lecture, non plus que celle de M. Herzog : *Aesculapio &*; de quelque manière, en effet, qu'on abrége le nom d'Esculape, l'espace manquerait.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, pp. 5 & 33; *Acad. des Inscr.*, t. 14, p. 107, pl. 30; Ménard, t. 7, p. 224; Herzog, *Append. epigr.*, n. 238.

43

Scaliger, qui a transmis à Gruter le texte de cette inscription, perdue dès le temps de Guiran, la place à Nîmes, dans le jardin de M. Rozel; Rulman la met à Manduel, dans le jardin du même M. Rozel. Scaliger ne donne pas la ligne PRO·PATRE. Nous l'avons néanmoins admise dans le texte, sur la foi de Rulman, qui paraît bien avoir vu la pierre.

[lacune] DEO·NEMAVSO
MARIVS·PATER
NVS
PRO·PATRE
5 V·S·L·M

..... *Deo Nemauso ... Marius Paternus pro patre v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Rien de plus naturel que de voir un fils acquitter le vœu fait par son père. Le n. 20 nous a montré l'affranchi Valérius acquittant, au nom de sa maîtresse, un vœu fait par celle-ci à Mercure. Une inscription d'Arles porte : *Silvano Aug. sacrum. T. Flavius Severus v. s. pro T. Flavio Onesimo, patre.*

Rulman, *Inv. des inscr. & épit. rom.*, p. 4; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 5; Séguier, 13801, pl. 3, n. 5; Gruter, 1074, 9; Guiran, *Expl. duor. num.*, p. 29 (édit. de 1657, celle de 1655 ne l'a pas); Ménard, t. 7, p. 223; Herzog, *Append. epigr.*, n. 237.

Rulman & Guiran (*Msc.*), PRO·PATRI. — Gruter (Scal.), l. 1. OLO, & en marge, DEO. — Guiran (*Explic.*) & Ménard, l. 1, *Deo* cOLOniae. — Herzog, l. 1, DEO, sans lacune auparavant.

44

C'est sans doute par erreur que Ménard indique cette inscription comme étant dans la « Maison d'un particulier, sur la place aux Herbes ». Au témoignage de Guiran, elle était perdue dès 1640 : *Haec inscriptio hodie non superest.* Poldo d'Albenas est sans doute le seul auteur, avec Grasser[1], qui l'ait vue, & le texte qu'il en donne paraît correct.

DEO·NEM[lacune]
[lacune]X·TITVLIVS
PERSEVS
HOROLOGIVM
5 ET·CERVLAS·II
ARGENTEAS
T·P

Deo Nem[aus(o) Se]*x(tus) Titulius Perseus horologium & cerulas duo argenteas t(estamento) p(osuit).*

Gudin, entraîné par l'analogie d'une inscription de Côme (477, 7) propose la lecture suivante : *Horologium & trulas duo argenteas templo posuit.* Nous connaissons, en latin, *trulla* (& non *trula*), avec le sens de « vase à puiser, vase en général, & même truelle de maçon ». Mais c'est trop violenter le texte que de lire *trullas*, ou même *trulas*, là où il y a bien distinctement *cerulas*. — Ménard suppose que le graveur a mis un C pour un G, & veut lire *gerulas*, donnant à ce mot un sens qu'il n'a pas en latin, celui de « pièce de métal ou d'autre matière servant à supporter quelque chose, console ». *Cerula* signifie proprement « un cierge, une bougie »; mais l'épithète *argenteas* nous indique que *cerula* est pris ici dans le sens de *ceriolare*. C'est ainsi que, en français, nous employons le mot « flambeau » à la fois pour signifier la bougie & le chandelier en bronze ou autre métal qui la porte.

[1] *Duas dedicationes clarissimus I. C^tus D. Isaacus Chironius mihi monstravit.*

Rulman, *Inv. des inscr. & épit. rom.*, p. 1; Guiran, *Msc.*, p. 1; Séguier, 13801, pl. 3, n. 5; Poldo d'Albenas, *Disc. historial*, ch. 27, p. 184; Grasser, *Ant. Nem.*, p. 27 (1re édit.), & p. 190 (édit. de 1614); Gruter, p. 111, n. 12; Guiran, *Expl. duor. num.*, p. 30 (édit. de 1657); G. Fleetwood, *Syll. inscr.*, p. 51; Ménard, t. 7, p. 225; Orelli, 2032; Dumège, *Archéol. pyrén.*, t. 3, p. 399; Herzog, *App. epigr.*, n. 236.

Rulman, l. 1, NEMAVSO; ne fait que 2 lignes des ll. 3-6. — Guiran (*Msc.*), l. 1, NEMAVS. — P. d'Albenas & Séguier, une seule ligne des ll. 3-6. — Grasser, l. 1, NEM.....; l. 2, ...X·VTVLIVS. — Dumège, l. 1, NEM; l. 2, X·TITVLLVS.

45

Autel votif trouvé, en 1751, dans le bassin même de la Fontaine. Déposé immédiatement dans le Temple de Diane, il fut bientôt après transporté à l'Hôtel-de-Ville, où Ménard nous apprend qu'il était en 1758. Depuis lors, qu'est-il devenu? On n'en a pas retrouvé la trace. — Ménard dit que cet autel « a un socle & une corniche ». Le croquis de Séguier montre que le socle était brisé. Les dimensions données par Séguier concordent du reste avec celles de Ménard : « Hauteur, 16 pouces; largeur, 13 pouces 1/2 ». — A la 1re ligne, Ménard indique, en avant de NEMAVS, une feuille de lierre ou ornement cordiforme, pour lequel il n'y a point de place sur le croquis de Seguier.

NEMAVS
V·S·L·M
SEX·IVL·SEVERVS

Nemaus(o) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) Sex(tus) Iul(ius) Severus.

Ici, contrairement à l'usage ordinaire, la formule votive, au lieu de suivre le nom du dédicant, le précède.

Les membres de la *gens Iulia*, ingénus ou affranchis, ayant pour prénom *Sextus*, sont assez nombreux sur nos listes épigraphiques.

Séguier, *Notes volantes*, 4, p. 8; Rochemore, *Rec. des pièces lues à l'Acad. roy. de Nismes* (1756), p. 90; Ménard, t. 7, p. 224.

Ménard & Rochemore, l. 1, NEMAVS. — Ménard, l. 3, SEVERV...

46

Cet autel votif à Nemausus, qui devait être de petite dimension, si l'on en juge par la brièveté de l'inscription, existait du temps de Guiran, qui l'a vu & qui en précise l'emplacement : *Nemausi, apud viduam Gouverneti.* Il avait sans doute disparu à l'époque de Ménard, qui, contre son habitude, ne reproduit même pas cette indication de Guiran.

VIRRIVS·A.....
NEM·V·S.....

Virrius A..... Nem(auso) v(otum) s(olvit) [l(ibens) m(erito)].

Rulman, *Inv. des inscr. & épit. rom.*, p. 3; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 19; Gruter, 131, 7; Grasser, *Ant. Nem.*, p. 64; Rochemore, *Rec. des pièces lues, &c.*, p. 90; Ménard, t. 7, p. 224.

Guiran, l. 2, NEMAVS.

47

Sur une petite lame de cuivre jaune trouvée, en 1750, dans les fouilles de la Fontaine de Nimes, & qui, d'après une note de Séguier, « faisoit partie du cabinet de M. Boudon, de Saint-Jean-du-Gard ». Nous ignorons ce qu'elle est devenue.

« Cette lame a 1/4 de ligne d'épaisseur, 1 pouce 7 lignes de hauteur, 2 pouces de largeur, sans y comprendre deux saillies en queue d'hirondelle, qui sont sur cette largeur & qui ont chacune 7 lignes de long. Sur chacune de ces saillies, est un trou de 2 lignes de diamètre, dans lequel se plaçoit un tenon. Sur l'une d'elles, on voit encore un des tenons de cuivre rouge qui l'attachoient ». — « Les lettres sont battues, dit Ménard, presque effleurées & sans profondeur, formées même avec une négligence & une irrégularité qui ressentent le bas Empire ». — Nous croirions plutôt que cette négligence & cette irrégularité doivent être attribuées à l'inhabileté de l'*aerarius* nimois chargé de *repousser* les caractères de cette étiquette métallique, destinée au piédestal de quelque modeste ex-voto.

DEO
NEMAVSO
VALERIA
PROCILLA

Deo Nemauso Valeria Procilla.

Procilla, comme son masculin *Procillus* (diminutif de *procus*), est un *cognomen* connu en épigraphie.

Ménard, t. 7, p. 183; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 571, n. 12.

48

Petit autel votif grossièrement sculpté. Trouvé dans les fouilles faites en 1848-49, aux abords du Nymphée ou Temple de Diane, il y est resté longtemps déposé sous le n. 20. Il fait aujourd'hui partie de la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m11. — Bien que le nom de *Nemausus* ne soit pas dans la dédicace, le lieu où cet autel a été trouvé nous l'a fait attribuer à notre dieu topique.

PAETVS
ET·REN
ICCIVS
VOTVM
5 SOLVNT

Paetus & Reniccius votum solv(u)nt.

Le calcaire coquillier sur lequel cette inscription est gravée a offert parfois une telle résistance au ciseau du lapicide que plusieurs caractères en sont devenus presque méconnaissables. Le mot SOLVNT est gravé sur la base de l'autel. — SOLVNT pour SOLVVNT. Lorsque le V consonne & le V voyelle se rencontrent, l'un absorbe l'autre.

A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1852, p. 109.

Pelet, l. 2, AT ÆNE; l. 3, ET·AVG; l. 5, S·LIB·MEM.

49

Le dé en marbre sur lequel est tracée cette inscription, en caractères assez purs, a été trouvé, en mars 1863, en démolissant, pour agrandir la place de la Belle-Croix, de vieilles maisons achetées par la Ville & qui formaient le coin de cette place & de la rue de la Curaterie. Il n'a aucune espèce de moulure ni d'encadrement; ce qui fait supposer qu'il était encastré dans la base d'un édicule ou *porticus* en l'honneur de Nemausus. Il fait partie de la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville. — Sa hauteur est de 0m22 & sa largeur d'un peu plus de 0m15.

NEM·AVG
CENSOR
IVGARIVS
EX·VOTO·SI
5 ...LIA·SVPERSTE
DECESSISSET

Nem(auso) Aug(usto) Censor Iugarius ex voto, si [Iu]lia superst(it)e decessisset.

A la fin de la l. 5, le graveur, gêné par le manque d'espace, a retranché deux lettres dans le mot *superst(it)e*.

Censor Jugarius, ce modèle des époux (car nous pensons que Julia était sa femme légitime), faisait son offrande à Nemausus en vue d'obtenir de mourir avant elle, ne voulant pas avoir la douleur de lui fermer les yeux.

Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 218 (édit. 1863).

Pelet, l. 1, NEM·AVG...; l. 2, CENSOR.

50

Sur le tailloir d'un fragment de chapiteau d'ordre toscan, dont la partie gauche a disparu. Il a été trouvé, en 1740, « dans les décombres de la Fontaine », & déposé dans le Nymphée ou Temple de Diane; il est aujourd'hui dans le Musée épigraphique de la Ville. — Hauteur, 0m25; largeur actuelle, 0m26.

...VSO·SACRVM
...NICCI·F·CAPITVLVM

[Nema]*uso sacrum* ...., [Re]*nicci f(ilii), capitulum.*

Nous avons là la dédicace, malheureusement incomplète, d'un chapiteau offert par un adorateur de Nemausus, peut-être un sculpteur, & destiné, sans doute, à ce même *sacellum* de la principale divinité topique à laquelle S. Titulius Perseus (voir ci-dessus, n. 44) consacre une horloge & deux flambeaux d'argent.

Le *Reniccius* du n. 48, dont nous rétablissons ici le nom par hypothèse, serait-il le père du donateur de ce chapiteau ?

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 8; Ménard, t. 7, p. 224; Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851-52, p. 114.

Séguier, ...VICCI. — Ménard, ...ICCI.

51

« La pierre sur laquelle est gravée cette inscription fut trouvée, en 1740, sur les bords de la Fontaine, près des piles du pont antique sous lequel étoit la première fuite des eaux..... Il y a sur la surface ou le plan de dessus trois trous rangés d'un angle à l'autre, qui marquent qu'il y avoit là une statuë, & ce devoit être celle du dieu Nemausus, à qui le vœu est adressé. Cette pierre étoit placée sur un piédestal plat, qui fut trouvé au même endroit & qui s'y rapporte très-bien. Les caractères de l'inscription sont parfaitement bien taillés » (Ménard). — Séguier nous a laissé un croquis coté de la base élégante qui supportait ce dé, & les deux réunis donnent une grande idée de ce monument votif. Cette pierre, jusqu'ici conservée au Nymphée, est aujourd'hui dans le Musée épigraphique. Les dimensions, mesurées avec beaucoup de soin par M. Aurès[1], sont les suivantes : hauteur, 1m21; largeur, 0m66.

C·ANDOLATIVS
NEMAVSO·V·S·L·M

C(aius) Andolatius Nemauso v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Ce nom d'*Andolatius*, avec sa physionomie bien gauloise, nous rappelle, entre autres analogues, l'*Andorourus* d'une inscription conservée au château de Calvière, à Vézenobre.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 2, & 4, p. 9; Ménard, t. 7, p. 225; Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851-52, p. 112; Aurès, *Acad. du Gard*, 1867-68, p. 50; *Mém. lus à la Sorbonne* (avril 1868), Archéol., p. 164.

[1] *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1867-68, p. 50. — Ces dimensions diffèrent assez notablement de celles de M. Pelet, qui donne, pour la hauteur, 1m26, & pour la largeur, 0m70.

52

Petit autel, en beau marbre blanc, trouvé, le 17 janvier 1852, par M. A.-H. Révoil, architecte des monuments historiques, chargé des fouilles qui furent faites alors sur la colline à laquelle est adossé le Nymphée ou Temple de Diane. Il gisait dans l'*impluvium* d'une des maisons romaines exhumées à cette époque. — L'inscription, en petits caractères, appartient aux plus beaux temps. — La queue de la lettre Q se prolonge, l. 2, jusque sous la branche droite de l'A, & l. 4, jusque sous l'angle de la lettre L. — La partie inférieure de cet autel manque : une fracture a emporté la formule votive V·S·L·M, qui suivait sans doute l'indication de la fonction du dédicant. — Hauteur actuelle, 0m17; largeur, 0m09.

NEMAVSO
Q·CRASSIVS
SECVNDINVS
Q·COL
....

Nemauso Q(uintus) Crassius Secundinus, q(uaestor) col(oniae), [v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)].

Il serait curieux de savoir sous quelle forme ces statuettes ou ces statues (car le monument votif

d'Andolatius (n. 51 ci-dessus), par sa dimension & ses trois trous de tenon à la partie supérieure, indique bien évidemment une statue) représentaient la divinité topique Nemausus. Les statuettes, qui étaient en métal, ont sans doute été mises au creuset & fondues; mais qui sait si, parmi les torses & débris de statues, en pierre ou en marbre, plus ou moins outragées par le temps & les hommes, qui errent çà & là dans nos collections, il n'y en a pas quelqu'un qui ait appartenu à l'image du *genius* de notre colonie? On conserve au Nymphée, sous le n. 30, un fragment de statue, découvert dans le bassin de la Fontaine, lors des fouilles de 1740, c'est-à-dire en même temps & au même lieu que le dé monumental qui porte la dédicace d'Andolatius. — Voir aussi le torse catalogué sous le n. 32 de ce même Nymphée.

A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes*, p. 194 (édit. 1863).

Pelet, l. 2, SECVNDINVS.

53

C'est peut-être encore à Nemausus qu'il faut rapporter l'autel votif dont nous allons donner l'inscription, & qui fut trouvé, en 1740, dans le bassin de la Fontaine ou aux abords même de ce bassin. — Il a été malheureusement découronné par une fracture qui a emporté le nom de la divinité en l'honneur de laquelle il avait été élevé. — Les caractères en sont de la plus grande pureté. — Hauteur actuelle, 0m28; largeur, 0m30.

. . . .

Q·AEMILIVS

TITVLLVS

[.....]L·M

[Nemauso] *Q(uintus) Aemilius Titullus* [v(otum) s(olvit)] *l(ibens) m(erito)*.

Lors de la translation de ce fragment, du Temple de Diane, où il était déposé depuis 1740, dans le Musée épigraphique, où il est aujourd'hui, on a retrouvé un autre fragment sur lequel sont les deux premières lettres des ll. 2 & 3 : Q·A — TI, lettres qui manquent dans les copies de Séguier & de Pelet.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 8; Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851-52, p. 109.

Séguier & Pelet, l. 2, EMILIVS; l. 3, TVLLVS; Pelet, l. 4, ... M.

Les cinq inscriptions qui suivent ne donnent point le nom de la divinité à laquelle étaient dédiés les autels qui les portent. Nous les mettons à la suite des autels votifs à Nemausus, bien que rien n'indique qu'ils soient relatifs à son culte plutôt qu'à tout autre.

54

Trouvé à Nimes, au commencement du dix-septième siècle, cet autel fut emporté à Montpellier par le conseiller Ranchin, comme nous l'apprend Guiran : *Monspelii, apud Ranchinum; e Nemauso illuc translatum* (*Ant. & inscr. nem.*, p. 247, 13800, B. N.). C'est encore Guiran qui nous décrit ainsi le bas-relief sculpté au-dessus de l'inscription : *Stat in hac inscriptione homo juvenis, & capite aperto seminudus.* Ménard ajoute, nous ne savons sur quels renseignements : « portant sur les épaules un manteau qui descendoit jusqu'aux talons ». — Ce petit monument est-il demeuré dans quelque collection montpelliéraine? C'est ce que nous ne saurions dire.

L·CIRRATVS

MARTIALIS

V·S·L·M

P·CONTVB

L(ucius) Cirratius Martialis v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) p(ro) contub(ernali).

Guiran (13800, p. 247) est le seul qui donne P·CONTVB. Nous avons cru cependant devoir l'admettre dans le texte.

Rulman, *Inv. des inscr., &c.*, p. 4; Guiran, *Ant. & inscr. nem.*, p. 247, & *Msc.*, cap. 1, p. 19; Ménard, t. 7, p. 238.

Rulman, Guiran (13800), Ménard, l. 1, CIRRATIVS. — Rulman, Guiran (*Msc.*), l. 2, MARTIALI. — Rulman, Guiran (*Msc.*), Ménard, l. 3, V·S·L.

55

« Ce monument fut trouvé, en 1740, dans la fouille des terres des anciens réservoirs d'eaux placés au levant du bassin de la Fontaine, sur l'extrémité du rocher que baigne cette source. L'inscription, qui est en très-beaux caractères, se trouve gravée sur l'épaisseur de la pierre. Cette épaisseur est d'un pied 9 pouces. La pierre est plate & toute unie & étoit placée de champ. Elle a en tout 5 pieds 6 pouces de longueur » (Ménard). — Déposée, en 1740, dans le Temple de Diane, plus tard dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée, cette belle inscription est aujourd'hui au Musée épigraphique de la Ville.

C·ANNIVS·C·F·COR

INTERREX·VOVIT

POSVIT

C(aius) Annius, C(aii) f(ilius), Cor(nelia tribu), Interrex, vovit, posuit.

Ménard ne veut voir, dans cette belle pierre, qu'une base de statue. Nous croyons bien plutôt que ses dimensions (près de deux mètres de longueur) & celle des caractères indiquent l'*epistylium* ou l'architrave de quelque *sacellum* important.

Séguier, *Notes volantes*, 1, p. 7; Ménard, t. 7, p. 238; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Ant. de la ville de Nismes*, 1836, p. 138; A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes*, p. 37 (édit. 1863); Herzog, *Append. epigr.*, n. 179.

Séguier, Perrot, l. 1, COR; ll. 2-3, pas de grands T.

56

Nous ne connaissons cette inscription que par Rulman & Guiran. — Guiran l'a donnée deux fois, & c'est par lui que nous savons que, de son temps, elle se trouvait à la ruelle des Flottes, chez un particulier nommé Galoubet (& non *Galoubier*, comme a traduit Ménard) : *Apud Galoubetium, in*

vico dicto des Flottes. — Elle est depuis longtemps perdue.

M·ADRASTIVS
SECVNDVS
V·S·L·M

M(arcus) Adrastius Secundus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Adrastius est un *gentilitium* dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. — Il est évidemment formé du *cognomen servile* ADRASTVS, lui-même assez rare.

Rulman, *Inv. des épit. & inscr., &c.*, p. 92; Guiran, *Antiq. & inscr. nem.* (13800, B. N.), p. 247, & *Msc.*, cap. 1, p. 21; Ménard, t. 7, p. 239.

Guiran (13800), ADRASTVS.

57

Guiran n'a connu cette inscription que par Rulman, & Ménard ne l'a donnée que d'après Guiran. C'est assez dire qu'elle est depuis longtemps perdue.

CASTALIVS
SECVNDVS
V·S·L·M

Castalius Secundus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Castalius est un nom peu fréquent. On le trouve cependant, soit comme gentilice, soit comme surnom, dans les Index de Gruter.

Rulman, *Inv. des épit. & inscr. rom., &c.*, p. 92; Guiran, *Ant. & inscr. nem.* (13800, B. N.), p. 247, & *Msc.*, cap. 21; Ménard, t. 7, p. 239.

58

Sur une lame de bronze « trouvée, le 31 mai 1687, dans les travaux de la Citadelle, & envoyée par Mr de Basvile, intendant, à François Graverol ». — Telle est la note, écrite de la main de Graverol, qui accompagne l'inscription suivante, jusqu'ici inédite, & dont nous avons trouvé le texte dans ses papiers.

C·MAR
CIVS
EPICTETVS
VOTO

C(aius) Marcius Epictetus voto.

Cette inscription, exécutée sans doute au *repoussé* ou au *pointillé*, comme celle de Valeria Procilla (voir ci-dessus, n. 47), devait comme elle avoir été fixée à quelque ex-voto; mais nous n'oserions affirmer que le vœu s'adressât à Nemausus.

Nous abordons une série de petits monuments votifs relatifs à un culte qui paraît avoir été spécial aux Volces Arécomiques, le culte des *Proxumes*.

Nous avons déjà donné (n. 16) un de ces petits autels, où Vénus est associée à ces divinités domestiques; &, à ce propos, nous avons cité le mémoire de notre savant confrère M. Aug. Aurès, qui a bien voulu mettre à notre disposition son manuscrit encore inédit.

Il ressort jusqu'à l'évidence, de la lecture du chapitre IV de ce mémoire :

1° Que les *Proxumes* sont des divinités topiques, spéciales aux Volces Arécomiques;

2° Que les *Proxumes* ne doivent pas être considérés comme des dieux proprement dits, mais que ce sont de simples *génies*, dont le culte, essentiellement privé, n'a jamais été célébré en public & n'est jamais sorti des laraires;

3° Que les *Proxumes* sont des génies féminins, & doivent être finalement considérés comme « les manes divinisés des aïeules ».

Nous adhérons pleinement à ces conclusions, & nous formons le vœu que ce lumineux mémoire soit bientôt livré à la publicité.

59

C'est dans l'*Inventaire* de Rulman que nous avons découvert le texte, encore inédit, que nous allons donner. Comme personne, au temps de Rulman & même longtemps après lui, ne s'était occupé des Proxumes, il a suffi de l'absence de la lettre P, enlevée au commencement de la première ligne, & d'une écornure de l'M qui la terminait, pour faire méconnaître le mot PROXVM, non pas seulement à Rulman, mais à Guiran, à Séguier, à Ménard & à tous ceux qui ont consulté l'*Inventaire des Inscriptions & Epitaphes romaines*; & pourtant le SVIS de la deuxième ligne ne peut laisser aucun doute. — Rulman n'indique ni les dimensions de cet autel, ni le quartier de Nimes où il a été trouvé. — La pierre a disparu

ꟼROXVM
SVIS
PHRONIMVS
V·S·L·M

[P]roxum(is) suis Phronimus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Le *cognomen servile* PHRONIMUS ne figurait pas encore sur nos listes épigraphiques nimoises.

Rulman, *Inv. des Inscr. & Epit. rom.*, p. 42.

60

Cette inscription, publiée pour la première fois par Muratori, sans aucune indication quelconque, a été longtemps confondue avec celle d'un autre autel aux Proxumes trouvé à Avignon[1] & portant : PROXS | VMIS | TIIRTV. M. Aurès est le premier qui les ait distingués, en s'appuyant sur un *fac-simile* du mss. de Guiran, accompagné des lignes suivantes, que nous lui avions communiquées : « Ceste inscription est en une pierre longue de 8 ou 9 pans[2], large de deux, qui auoit serui de caisse, le restant s'estant brizé; & sortie de terre en l'année 1652, trouuée dans l'olivète de Mr Bonal, vis à vis l'eglise Saint-Bauzile ». — Guiran est le seul au-

[1] Conservé aujourd'hui au Musée de Lyon, sous le n. 5.
[2] De 1m98 à 1m22.

teur qui ait parlé de cette pierre, depuis longtemps perdue.

PROXVMIS · TERTIA

Proxumis Tertia.

Guiran, *Msc.*, c. 13, p. 133; Muratori, p. 1778, n. 43; Séguier, *Sur les dieux propices que les anc. nommoient Proxumes* (dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1769, t. 1, p. 439); Aurès, *Mem. inédit*, p. 9.

Muratori donne cette inscription en deux lignes, tandis qu'elle était en une seule.

61

Trouvé à Nimes avant 1768, acheté immédiatement par Fléchier de Saint-Julien, neveu de l'évêque Esprit Fléchier, l'autel votif de *Cupita* passa du cabinet de cet amateur dans celui de Séguier, qui le légua, avec toutes ses collections, à l'Académie royale de Nimes. Il fait aujourd'hui partie de la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m17.

PROXVMIS · SVIS
CORNELIA · CVPITA

Proxumis suis Cornelia Cupita.

La formule votive est absente & n'y a jamais été gravée, car la pierre est parfaitement intacte.

On remarquera avec quelle exactitude le lapicide a employé l'I long.

Le *cognomen Cupita* & son masculin *Cupitus* se reproduisent chacun deux fois sur nos inscriptions.

Séguier, *Sur les dieux propices que les anciens nommaient* Proxumi (dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1769, t. 1, p. 439); Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 575, n. 42; Millin, *Voy. dans le Midi de la France*, t. 4, p. 275; Orelli, n. 2039; A. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 44; Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 183 (édit. 1863); Aurès, *Mém. inédit*, p. 12.

Vincens & Baumes, l. 1, PROXVMIS · SVIS; l. 2, CVPITA. — Millin, l. 2, CORNELIA. — Colson, l. 2, CVPITA. — Pelet, l. 1, PROXVMIS.

62

Trouvé à Nimes avant 1768, « dans le déblaiement du nouveau cours de la Fontaine » (aujourd'hui Cours-Neuf), cet autel fut, comme le précédent, acquis par Fléchier de Saint-Julien, qui le donna ensuite à Séguier. C'est du cabinet de Séguier qu'il a passé d'abord à l'Académie, puis au Musée. Il est actuellement dans la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville.

« L'autel de *Paterna*, dit Séguier, n'a de moulures que sur les côtés ». — Cette particularité se rencontre, en effet, sur cet autel votif, dont la hauteur est de 0m35, & la largeur de 0m10 seulement.

PATERNA
CARI · F · PROX
V · S · L · M

Paterna, Cari f(ilia), Prox(umis) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Séguier, *Sur les dieux propices, &c.* (dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1769, t. 1, p. 439); Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 575, n. 40; A. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 44; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 192 (édit. 1863); A. Aurès, *Mém. inédit*, p. 13.

63

Cet autel aux *Proxumes*, découvert à Nimes avant 1768, « faisait partie du cabinet de M. Boudon aîné[1] ». C'est sans doute là que Séguier le trouva, lorsqu'il en fit prendre le dessin qu'il a joint à sa dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*. — « Cet autel, dit Séguier, étoit d'une forme plus commune & moins gracieuse que les autres ». — Il n'avait que 6 pouces de largeur sur le plus grand côté de sa base; quant à la hauteur, elle n'a jamais été indiquée[2].

PROXVMIS
M · PORCVS
IVVENALIS
V · S · L · M

Proxumis M(arcus) Porcius Iuvenalis v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Séguier, *Sur les dieux propices, &c.* (dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1769, t. 1, p. 439; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 575, n. 42; Millin, *Voy. dans le Midi de la France*, t. 4, p. 274; A. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 44; A. Aurès, *Mém. inédit*, p. 14.

Séguier (*Acad. de Dijon*, pl. 1, n. 5) indique la formule votive comme à demi effacée. — Vincens & Baumes, l. 2, PORCIVS; l. 4 remplacée par des points. — Millin, l. 2, POROVS; l. 4 supprimée.

64

Trouvé à Nimes en 1772, ce petit autel était, en 1802, encastré « au coin de la maison Auzeby, en allant au Palais ». Il a été recueilli au Musée de la Maison-Carrée, & fait maintenant partie de la Collection épigraphique annexée à la Bibliothèque. — Sa hauteur est de 0m18, & sa largeur de 0m10.

La première ligne de l'inscription, gravée sur la corniche, est composée de quatre lettres séparées par des points; une cassure a emporté la quatrième lettre. Au-dessous de cette ligne, sont sculptées trois têtes de femmes voilées. La formule votive est gravée sur la base.

[1] Le même amateur qui possédait aussi la lame de cuivre portant une dédicace de Valeria Procilla à Nemausus (voir ci-dessus, n. 47).

[2] Millin affirme que, à l'époque où il fit son voyage dans le Midi de la France, cet autel votif était conservé à la Bibliothèque de la Ville. Nous croyons qu'il a fait erreur. Les trois ou quatre inscriptions antiques déposées à l'ancienne Bibliothèque, & que nous y avons vues nous-même avant 1850, dans la longue galerie des fossiles, devenue plus tard la salle de lecture, ont été transportées, en 1849, au Temple de Diane, où elles se trouvaient encore avant leur récente translation dans le Musée épigraphique; mais l'autel votif de *Porcius Iuvenalis* n'y est pas, & nous pensons qu'il n'y a jamais été. Comment, en effet, ce petit monument serait-il passé du cabinet Boudon dans une collection publique, quand tous les autres objets qui faisaient partie de ce cabinet ont complétement disparu du pays ?

P·R·O·[illegible]

3 têtes.

BITVKA
V·S·L·M

Pro[x](umis) Bituka v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

M. Aurès pense (avec raison, croyons-nous) que les trois têtes sculptées au-dessous de la corniche sont la représentation de ces divinités domestiques invoquées sous le nom de *Proxumes*. Quant à la singularité de ces points séparant chacune des lettres de la première ligne, il l'attribue, avec toute vraisemblance, à l'ignorance du lapicide, à qui on avait recommandé de ponctuer de cette manière les quatre lettres de la formule votive V·S·L·M, gravées sur la partie rectangulaire de la base, & qui aura cru devoir, pour *faire pendant* & par analogie, interponctuer de même les quatre lettres formant la première ligne & gravées sur la corniche.

BITVKA est un nom bien gaulois & bien arécomique; c'est incontestablement le féminin de BITOYKOC, nom d'un chef gaulois, dont les monnaies, qui se rencontrent plus fréquemment en Languedoc que partout ailleurs, ont donné lieu à une si longue polémique (voir *Hist. de Languedoc*, t. II de cette édition, *Numism. de la prov. de Languedoc*, période antique, par M. Charles Robert). Les gentilices *Bitucius* & *Betucius* sont très-fréquents à Nimes & aux environs, comme nous le verrons au chapitre des Inscriptions funéraires.

Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 581, n. 111; Trélis, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 343; A. Colson, *Mém. de l'Acard. du Gard*, 1850-51, p. 47; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 190 (édit. 1863); A. Aurès, *Mém. inédit sur les Proxumes*, p. 15.

Vincens & Baumes, l. 1, RO; l. 2, BITV·KA. — Trélis, l. 1, PRO. — Pelet, l. 1, PROX.

65

« Trouvé, en mars 1730, dans un puits ancien, derrière la tête du canal de la Fontaine », d'après la *Topographie de Nismes*, qui a, la première, publié (assez inexactement) l'inscription de cet autel votif, conservé aujourd'hui dans la collection épigraphique annexée à la Bibliothèque de la Ville. — Hauteur, 0m175; largeur, 0m075.

PROXVMIS
GRÁTVS
CELERIS·F
V·S·L·M

Proxumis Grátus, Celeris f(ilius), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 575, n. 41; A. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 45; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 193 (édit. 1863); A. Aurès, *Mém. inédit*, p. 16.

Vincens & Baumes, A. Colson, Pelet, l. 1, PROXVMIS; l. 2, GRATVS.

66

Découvert à Nimes, en 1846, près des Moulins-à-Vent, recueilli, au moment de sa découverte, par feu M. Louis de Bérard, sous-bibliothécaire, qui l'a gardé longtemps dans son cabinet, cet autel votif est aujourd'hui perdu[1]. « C'est, dit le capitaine Colson, le plus petit des autels de ce genre[2]. La partie inférieure manque, mais l'inscription est entière. Les caractères sont fort mauvais; on les dirait gravés avec un couteau ».

HOSCILA
SOLLARION
PILIA
PROXVM
5 V·S·L·M

Hoscila, Sollarion(is) filia, Proxum(is) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Hoscila & *Sollarion* sont deux noms aussi singuliers l'un que l'autre & dont nous ne connaissons pas d'autre exemple.

Nous avons en ce moment sous les yeux deux fonds de lampe signés L·HOSCRI[3]. Ce nom *Hoscrius* n'est peut-être pas sans quelque parenté avec celui de notre *Hoscila*.

A. Colson, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 48; Aug. Aurès, *Mém. inédit*, p. 21.

Colson, l. 2, SOLIMARION; l. 4, PROXVM.

[1] Heureusement M. L. de Bérard en avait conservé plusieurs estampages, d'après lesquels M. Aurès en a fait une nouvelle étude, qui lui a permis de rectifier, sur deux points (ll. 3 & 4), la lecture du capitaine Colson.

[2] On peut en juger par ce fait, que l'espace occupé par les cinq lignes de l'inscription, à la partie supérieure, ne mesure pas plus de 0m04.

[3] Ils appartiennent à la collection archéologique de la Ville. M. Aurès les a publiés dans ses *Marques de fabrique du Musée de Nimes*, n. 196 & n. 198.

67

Cet autel a été trouvé à Nimes, en février 1855, près de la Tour-Magne, dans l'enclos Boucoyran. Il faisait partie du cabinet de feu M. Louis de Bérard, acheté récemment par un marchand d'antiquités de Lyon. — Hauteur, 0m22; largeur, 0m12.

LALIÆ
PRIMVLÆ
PROXSVMIS
SVIS·V·S

Laliæ Primulæ (sic) *Proxsumis suis* [v(otum) s(olvit)].

Les deux dernières lettres de la quatrième ligne, quoique ayant été grattées, se distinguent encore sur la pierre.

Lorsque, au moment de la découverte de cette inscription, nous la publiâmes dans le *Bulletin de l'Histoire, de la Langue & des Arts de la France*, nous supposions, pour expliquer l'anomalie de rédaction qu'elle présente, que le lapicide, entraîné par l'habitude, avait d'abord gravé la formule : *Proxsumis suis v. s.*, comme si le nom de *Lalia Primula* eût été au nominatif; & que, s'étant aperçu de sa méprise, il avait cru qu'il suffisait,

pour y remédier, de faire disparaître les deux initiales v·s, tandis qu'il aurait dû gratter toute la ligne.

En 1870, M. Aurès, revenant après nous sur cette inscription, propose une autre explication, qui est peut-être plus vraisemblable & à laquelle nous nous rallions bien volontiers. Il pense que, « dans le principe, l'inscription était ainsi conçue : LALIA | PRIMVLA | PROXSVMIS | SVIS·V·S. L'inscription ainsi rédigée fut conservée, sans aucune modification, tant que l'autel qui la portait resta exposé dans le laraire de Lalia, & c'est seulement après sa mort, & lorsqu'un de ses enfants voulut introduire cet autel, en souvenir de sa mère, dans son propre laraire, qu'il eut la pensée d'y faire graver : LALIÆ | PRIMVLÆ aux deux premières lignes, en ajoutant des E appuyés sur la branche droite des A, & en effaçant en entier la quatrième ligne. Je reconnais cependant que la conservation erronée du mot SVIS, inexplicable au point de vue grammatical dans toutes les hypothèses, permet de contester ma conclusion ». — Ce qui nous paraît militer surtout en faveur de l'hypothèse de M. Aurès, c'est d'abord que l'usage de la ligature Æ est rare en épigraphie, & ensuite que, dans le cas présent, les E qui terminent aujourd'hui les deux premières lignes ont bien l'air d'avoir été surajoutés après coup.

E. Germer-Durand, *Bulletin de la Langue, de l'Hist. & des Arts de la France*, t. 3, années 1855-56, p. 259; A. Aurès, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. 33, p. 101 du Bulletin; *Mém. inédit*, p. 22.

68

Sur un autel votif trouvé, en décembre 1864, dans la banlieue de Nimes, près d'une carrière du chemin d'Alais. Resté pendant longtemps en la possession de M. Louis Goutarel, ouvrier terrassier, à Nimes, qui l'avait trouvé, cet autel vient d'être acquis par le Musée. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m07.

CALV
INA·P
SVIS
V·S·L·M

Calvina P(roxumis) suis v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

C'est le premier de ces petits monuments votifs sur lequel le nom des Proxumes n'est indiqué que par le sigle P; mais ce n'est pas le seul (voir plus loin, n. 71).

A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1864-65, p. 107; A. Aurès, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. 33, p. 101 du Bulletin; *Mém. inédit*, p. 25.

69

Découvert à Nimes en 1868, avec un assez grand nombre de petits autels anépigraphes, par M. Mourier, maçon, en creusant les fondations de sa maison, rue de la Fontaine, n. 30, & resté en sa possession. — Hauteur, 0m245; largeur, 0m095.

POMPEIA
POMPVLLA
PROXSVMIS
V·S·L·M

Pompeia Pompulla Proxsumis v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

M. Aurès avait d'abord lu, à la l. 2, POMPVLIA; mais, sur une observation de M. Robert Mowat[1], que « la forme POMPVLLA paraît préférable *a priori*, en tant que *cognomen* accompagnant le gentilice *Pompeia* », il examina de nouveau l'original & reconnut qu'en effet l'avant-dernière lettre de la l. 2 est un L à base courte.

A. Aurès, *Revue des Soc. savantes*, 4e série, t. 9, p. 125; *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. 33, p. 102 du Bulletin; *Mém. inédit*, p. 26.

[1] Lettre particulière à M. Aurès, datée de Rennes, 24 oct. 1876.

70

« Ce petit autel votif était conservé, à Metz, dans le cabinet d'un amateur, qui l'avait acheté à Nimes, où il avait été trouvé, lorsque M. l'intendant général Charles Robert en fit un dessin, dont il a bien voulu se dessaisir en ma faveur » (AURÈS).

PROXSVMIS
POLLENTO
V·S·L·M

Proxsumis Pollento v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Pollento est vraisemblablement un nom de femme. La désinence *o* est fréquente dans les noms gaulois au féminin. Nous en trouvons plusieurs exemples dans nos inscriptions de Nimes.

Aurès, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. 33, p. 102 du Bulletin; *Mém. inédit*, p. 26 *bis*.

71

Conservé depuis longtemps au Musée de Nimes, & trouvé sans aucun doute à Nimes. — Une cassure a fait disparaître la dernière lettre de la l. 1; cette lettre était certainement un A; il en reste encore quelques traces. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m10.

VRASSI[a]
P·S·V·S·L·M

Vrassi[a] P(roxumis) s(uis) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Vrassia, encore un nom gaulois de femme. — En somme, plus des trois quarts des autels, aujourd'hui connus, dédiés aux Proxumes l'ont été par des femmes.

L'élément *Vra, vre, vrit* est assez commun dans les noms gaulois, & le masculin de *Vrassia* peut être rapproché du nom gaulois *Vrassius*, qui figure sur un autel au dieu Abellio, dont l'inscription a été publiée par Dumège, dans son *Archéologie pyrénéenne*.

Pelet, *Des anc. Thermes de Nimes*, p. 132; *Catal. de la Maison-Carrée*, p. 196 (édit. 1863).

Pelet, l. 1, VRASSI; l. 2, V·S·L·M.

72

« Dans l'ancienne maison Rochemore, près l'Hôtel-de-Ville ». Voilà tout ce que nous apprend, sur cette inscription, la *Topographie de Nismes,* qui l'a publiée pour la première fois.

MVSIS · Ɛ · GENIO

Musis & Genio.

Malgré les recherches que nous avons faites nous-même & que des amis ont faites pour nous, nous n'avons pu retrouver cette pierre. On ne connaît aujourd'hui aucune inscription romaine « dans l'ancienne maison Rochemore ». Ou elle a été enlevée par suite d'une réparation, ou elle a disparu sous quelque épaisse couche d'enduit. Nous tenions d'autant plus à voir cette pierre que, des quelques dédicaces faites aux Muses & où elles sont associées, tantôt aux Manes, tantôt à Silvain, deux sont condamnées comme fausses par Hagenbuch[1] & une suspecte à Maffei[2]. N'était la ligature Ɛ, nous serions fort tenté de suspecter aussi la nôtre. Il faudrait voir la pierre pour être fixé.

Vincens & Baumes, *Top. de Nismes,* p. 570, n. 4; *Hist. de Lang.*, édit. Dumége, t. 1, p. 634, n. 15.

Dumége ne donne pas la ligature Ɛ.

[1] Orelli, n. 1481.
[2] Maffei, *Ars crit. lap.*, p. 385.

73

Sur un cippe en forme d'hermès, trouvé à Nimes vers 1750. — Séguier, dans ses *Notes volantes,* a laissé en blanc le nom du particulier chez lequel ce cippe se trouvait de son temps; mais nous venons de le retrouver dans une maison de la rue Becdelièvre, dont le propriétaire, M. Dégremont, en a fait don au Musée. — Hauteur, 1m58; largeur, 0m36. — A la partie supérieure, on remarque une profonde entaille, destinée, sans aucun doute, à recevoir une protomé, un buste. Ce cippe est bien conservé & les caractères sont de la plus grande pureté.

G · C · N̄
ASCANIVS
SER

G(enio) C(aii) n(ostri) Ascanius, ser(vus).

La lecture *G(enio) c(oloniae) n(ostrae)*, qui a été donnée par la *Topographie de Nismes* & reproduite par Dumège, ne saurait être admise. Ce cippe n'a aucun des caractères de l'autel votif. Au contraire, sa forme d'hermès & son entaille supérieure indiquent une protomé disparue, & rappellent tout-à-fait ces cippes honorifiques, que les esclaves, les affranchis & les clients élevaient en l'honneur d'un maître ou d'un patron, pour le remercier de quelque bienfait reçu.

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 5, p. 53; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes,* p. 571, n. 11; *Hist. de Lang.*, édit. Dumège, t. 1, p. 633, n. 5.

74

D'après Ménard, ce cippe-hermès se trouvait, vers 1760, dans la « maison qui est vis-à-vis de celle de M. Reinaud, avocat, près du Cours ». La maison ainsi désignée par Ménard ne peut être que celle de M. Leyris, au coin de la rue des Lombards & du Cours, l'autre coin de cette rue & du Cours étant formé par la maison Reinaud de Génas, aujourd'hui à M. Testu de Balincourt. Les recherches faites dans la maison Leyris & dans la maison Bruguier, qui en est voisine, n'ont pourtant amené la découverte d'aucune inscription.

Ḡ · Q · N̄
ICARVS
LIB

G(enio) Q(uinti) n(ostri) Icarus lib(ertus).

Ménard lit : *genio quaestorum nostrorum;* mais par les textes épigraphiques, en assez grand nombre, dans lesquels le mot GENIO ou simplement le sigle G est suivi du nom en entier, il est démontré que, dans cette formule dédicatoire, le second sigle représente toujours le prénom ou le surnom du personnage en l'honneur duquel le cippe-hermès a été dressé (voir ci-dessus, n. 14, *genio* FLAVIANI *nostri*).

Le *cognomen servile* ICARVS ou IKARVS, rare partout ailleurs, se retrouve trois fois sur nos inscriptions arécomiques. Cependant le *Corpus inscr. lat.* (t. 3, n. 633) donne un *Ikarus* & un *Icario* dans la grande inscription de Philippes, & l'on sait que cette ville de Macédoine, colonisée sous le nom de *Julia Augusta Philippensis,* était inscrite dans la même tribu que Nimes, c'est-à-dire dans la tribu *Voltinia.*

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 5, p. 54; Ménard, t. 7, p. 231.

Séguier, l. 2, CARVS. — Ménard, l. 1, Q̄.

75

Guiran place cette inscription *Nemausi, apud Escuderium, patronum fisci.* — Ménard, traduisant cette indication de Guiran, dit : « Maison de M. Jean Escudier, avocat du roi ». Mais Ménard l'y avait-il vue? Existait-elle encore de son temps? Nous en doutons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est aujourd'hui perdue.

Ḡ · Q · N̄
TROPHIMVS
SER

G(enio) Q(uinti) n(ostri) Trophimus, ser(vus).

Ménard lit encore : *genio quaestorum nostrorum,* comme si les questeurs avaient formé à Nimes une corporation (ce qui eût été fort difficile, attendu qu'il n'y en avait qu'un), & que cette corporation eût eu un *genius* spécial. — Nous avons donné plus haut (voir n. 74) les raisons qui condamnent cette interprétation.

Rulman, *Inv. des inscr. & épit. rom.*, p. 104; Guiran, *Msc.*, cap. 14, p. 158; Séguier, 13801, pl. 74, n. 6; Poldo d'Albenas, *Disc. historial,* p. 156; Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 63 ou 73; Gruter;

p. 907, n. 17; Reinesius, *Syntagma*, cl. 18, inscr. 43; Ménard, t. 7, p. 231.

Rulman, l. 1, G Q·R. — Gruter, l. 1, G·Q·R. — Rulman, Séguier, Albenas, Gruter, l. 3, SER·R.

76

Alors que Séguier faisait dessiner les inscriptions de Nimes dans le recueil qui nous en est reste (13801, B. N.), ce cippe-hermès était encore engagé dans la partie du rempart qui avoisinait la porte de la Couronne. Ce n'est que quelques années plus tard, au moment de la démolition de cette porte, qu'il fut transporté dans le jardin de cet antiquaire, où Millin l'a copié, aux premières années de ce siècle.

G·T·N
EVPORVS
LIB

G(enio) T(iti) n(ostri) Euporus, lib(ertus).

Ménard lit : *genio tribus nostrae.*

Le *cognomen servile* EVPORVS est assez rare; nous n'en avons pas d'autre sur nos inscriptions nimoises, mais nous avons le féminin *Euporia.* — On trouve un *Euporus* dans le *Corpus I. L.*, t. 3, n. 338; un autre dans le t. 2 du même *Corpus*, n. 3802, & un *Euporio*, t. 2, n. 175.

Séguier, 13801, pl. 71, n. 3; Ménard, t. 7, p. 231; Millin, *Voyage dans les dép. du midi de la France*, t. 4, p. 261; Orelli, n. 4879.

Ménard, l. 1, G·T·N; Millin, l. 3, LIB.

77

Ce cippe-hermès était déjà dans le jardin de Ménard, lorsque Séguier le fit dessiner avec cette mention : *In viridario Menard.* Il ne provient donc pas, comme le précédent, de la porte de la Couronne; mais il avait été sans nul doute trouvé à Nimes. — Nous ignorons ce qu'il est devenu. — Voici la description que Ménard nous en a laissée : « La pierre a 4 pieds de hauteur, & 1 pied 1 pouce de largeur. Elle est toute plate, avec un socle, mais taillée en gaine de terme, qui est la forme d'une pyramide renversée ». C'est bien là un cippe-hermès.

G·D·N
T·POMPEIVS
PEREGRINVS
AMICVS

G(enio) D(ecimi) n(ostri) T(itus) Pompeius Peregrinus, amicus.

Cette fois, ce n'est plus un esclave, ce n'est plus un affranchi, c'est un citoyen, un ingénu, qui élève à son ami ce petit monument honorifique. Ce même hommage, rendu par un ami à son ami, se reproduit sur un cippe-hermès trouvé à Brignon.

Ménard, fidèle à son système, lit : *genio domus nostrae.* — Fabretti, à qui cette inscription avait été communiquée par François Graverol, membre de l'Académie royale de Nimes, lit : *genio domini nostri,* & attribue à ces sortes de monuments un caractère funéraire, tandis que, comme nous l'avons dit, ils étaient simplement honorifiques.

Séguier, 13801, pl. 50, n. 1; Fabretti, *Inscript. antiq.*, p. 73, n. 70; Ménard, t. 7, p. 232; Orelli, n. 4878.

Ménard, l. 1, G·D·N.

78

Ce cippe se trouvait, du temps de Ménard, « au Temple de la Fontaine ». Ménard ne nous dit pas où il avait été découvert; mais c'est probablement aux environs de la source, comme toutes les inscriptions & débris antiques recueillis alors au Temple de Diane. — La pierre est aujourd'hui perdue, & nous en serions réduit au texte très-défectueux publié par Ménard, si nous n'avions retrouvé, dans les *Notes volantes* de Séguier, le texte que nous donnons ici :

GENIO
P·CORNELI·N
CHELIDO·L

Genio P(ublii) Corneli(i) n(ostri) Chelido, l(iberta).

Chelido est un nom de femme, un *cognomen servile* emprunté à la langue grecque (χελιδών, hirondelle). Il est assez rare, sous sa forme latine ou sa forme grecque, soit dans les inscriptions, soit dans les textes. Pape[1] en cite un exemple tiré de l'Appendice de l'*Anthologie Palatine.* Le *Corpus I. L.* (t. 3, n. 6062) nous fait connaître une *Sallustia Chelido.*

Séguier, *Notes volantes,* 13802, 1, p. 2; Ménard, t. 7, p. 232.

Ménard, l. 2, P·CORNELI ...; l. 3, CHELISDON.

[1] *Woerterbuch der Griechischen Eigennamen,* s. v.

79

Lorsqu'on creusa, en 1851-52, les fondations des maisons qui ont remplacé, au coin de la place Saint-Paul & du boulevard de la Magdeleine, l'ancienne église paroissiale de Saint-Paul (chapelle du couvent des Récollets avant la Révolution), on rencontra, à une assez grande profondeur, des épitaphes de marchands italiens du moyen âge mêlées à quelques inscriptions antiques.

Au nombre de celles-ci était le cippe-hermès dont nous allons donner l'inscription, d'après l'estampage que nous en prîmes alors. — Ce cippe a-t-il été réemployé dans les constructions nouvelles? Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'est entré dans aucune de nos collections municipales. — Dimensions approximatives, d'après l'estampage : hauteur, 1m52; largeur, 0m30.

G·AVITI·N
TELESPHORVS
E·ZOSIMVS
LIB

G(enio) Aviti n(ostri) Telesphorus & Zosimus, lib(erti).

Nous trouverons, au chapitre des « épitaphes nimoises », comme dit Rulman, celles d'un *Iulius*

Telesphorus & d'un *Iulius Zosimus*. Si ces deux affranchis étaient les mêmes que ceux qui ont élevé notre cippe-hermès, nous serions en droit d'en conclure que le personnage dont nous n'avons ici que le *cognomen* appartenait à la *gens Iulia*. On a, en effet, trouvé, en 1863, dans le territoire de la commune de Calvisson, l'inscription tumulaire d'un T. Julius Avitus, qui devait être quelque grand propriétaire de la Vaunage (*Vallis Anagia*), puisque les habitants du *vicus Arandunum* s'unissent pour lui élever un tombeau[1].

Sans attacher à ces rapprochements plus d'importance qu'il ne convient, nous avons cru qu'ils méritaient d'être notés.

Mémoires de l'Acad. du Gard, année 1872, p. 82.

[1] *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1863-64, p. 87; année 1871, p. 150.

80

Cippe-hermès trouvé, comme le précédent, au même lieu & dans les même fouilles. — La pierre a disparu; mais l'estampage que nous en avons tiré, au moment de sa découverte, nous permet d'en donner le texte avec toute certitude. — Dimensions approximatives : hauteur, 1m50; largeur, 0m28.

L·SERVIO·LABEON
L·OMIVIVS·HONOR
ET·TERENTIVS
TERENTVLLVS
5 CLIENTES

L(ucio) Servio Labeoni L(ucius) Omivius Honor(atus) & Terentius Terentullus, clientes.

Malgré l'absence de la formule GENIO ou G... N, avec le génitif du nom & du prénom, cette inscription, aussi bien que les deux suivantes, est celle d'un cippe honorifique portant, à son extrémité supérieure, une protomé ou portrait-buste du personnage nommé à la première ligne.

Le *gentilicium* OMIVIVS a une physionomie étrange, & nous n'en connaissons pas d'exemple. Pourtant la lecture n'est pas douteuse.

Mém. de l'Acad. du Gard, année 1872, p. 80.

81

On ignore la provenance exacte de ce cippe-hermès, mais on peut affirmer qu'il a été trouvé à Nîmes, vers la fin du seizième siècle. Gruter en donne, d'après les papiers de Scaliger (*e Scaligeri schedis*), une lecture assez incorrecte; celle de Grasser est fidèle, sauf les lettres liées & les accents, qu'il a négligés, comme du reste tous ceux (à l'exception de Guiran & de Séguier) qui ont jusqu'à présent transcrit ou publié cette inscription. — Dans le manuscrit de Guiran, ce cippe est indiqué comme se trouvant *Nemausi, apud D. Chalassium*. Ménard le place à la « maison de madame des Isles, rue Dorée ». Il est depuis assez longtemps encastré dans le mur du jardin de la maison Séguier, au fond à droite. Les caractères, très-menus, comme le sont d'ordinaire ceux des cippes-hermès, sont élégants & soignés. — La partie supérieure, qui portait sans doute le buste de Lucretius Calidianus, a été abattue. — Hauteur actuelle, 1m30; largeur moyenne, 0m23.

L·LVCRÉTIO
CALIDIANO
C·PARVCIVS
TROPHIMVS
5 ET·CALIDIA
DÓRIS·LIB

L(ucio) Lucrétio Calidiáno C(aius) Parucius Trophimus & Calidia Dóris, lib(erti).

Le gentilice PARVCIVS est extrêmement rare; cependant nous rencontrerons, au chapitre des inscriptions funéraires, une affranchie du nom de *Parucia Concessa*.

Lorsque Calidia Doris, de concert avec son coaffranchi Parucius Trophimus, éleva ce petit monument honorifique à Lucretius Calidianus, elle devait être assez âgée, puisque (ainsi que l'indique le gentilice *Calidia*) elle avait été affranchie par le grand-père maternel de Lucretius.

Rulman, *Inv. des épit.*, &c., p. 98; Guiran, *Msc.*, cap. 13, p. 143; Séguier, 13801, pl. 72, n. 3; Gruter, 877, n. 3; Grasser, *de Nemaus. antiq. Dissert.*, p. 62 (& 72, édit. de 1607); Ménard, t. 7, p. 411.

Rulman & Gruter, l. 2, CALDANO; l. 3, PARVEIVS — Rulman, l. 4, TROPHYMVS.

82

Cippe-hermès trouvé, en 1863, dans l'Amphithéâtre, lors des travaux exécutés par M. A.-H. Révoil, architecte, pour la restauration du *podium*, & transporté alors au Musée. — Hauteur totale, 1m48; largeur, 0m26. — Au sommet, on remarque l'entaille destinée à recevoir la protomé. — Dans la partie supérieure de l'encadrement, on lit :

SEX·VIRILLIO
SEX·FIL·VOLT
SEVERINO
IIIIVIR·IVR
5 DIC·PONTIFIC
PRAEF·VIGIL
ET·ARMORVM
PRIMITIVOS
LIB

Sex(to) Virillio, Sex(ti) fil(io), Volt(inia tribu), Severino, quatuorvir(o) jur(i) dic(undo), pontific(i), praef(ecto) vigil(um) & armorum, Primitivos, lib(ertus).

La terminaison *os* du nom de l'affranchi *Primitivus* peut sembler gauloise, mais elle est latine aussi. Quintilien dit formellement que, de son temps encore, les mots terminés en *vus* s'écrivaient *vos*; c'est pour cela qu'on trouve si souvent, dans les inscriptions, *vivos* pour *vivus*, *servos* pour *servus*. Cette orthographe a de plus l'avantage de dater approximativement notre texte, qui pourrait être du premier siècle.

A.-H. Révoil, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1863, p. 125.

83

Trouvé à Nîmes, vers le milieu du dix-huitième siècle, cet autel votif, acquis par Fléchier de Saint-Julien, passa ensuite du cabinet de cet amateur dans celui de Séguier, qui le légua à l'Académie.

C'est ainsi qu'il est arrivé au Musée de la Maison-Carrée, dans une vitrine duquel il a été longtemps conservé. — Hauteur, 0m24; largeur, 0m12.

IVNONIB
MONTAN
CINNAMIS
V·S

Iunonib(us) montan(is) Cinnamis v(otum) s(olvit).

Ces *Iunones* étaient des divinités topiques tout-à-fait analogues aux *Matronae*, dont le nom est d'ordinaire suivi de celui du lieu qui se met sous leur protection. L'analogie des *Iunones* & des *Matronae* a été démontrée par M. Rob. Mowat, dans *Mélusine, revue de mythologie & de littérature populaire*, 1re année, p. 515.

Il y avait d'autres *Iunones*, qui, comme on le verra par les trois inscriptions suivantes, étaient pour les femmes ce que les *genii* étaient pour les hommes, c'est-à-dire des génies individuels.

Cinnamis est un nom de femme. Le masculin *Cinnamus* est assez rare en épigraphie. Cependant nous verrons plus loin (n. 96) un autel votif à Isis dédié par un *Cinnamus*.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 7, & 5, p. 47; Ménard, t. 7, p. 247; Millin, *Voyage dans les dép., &c.*, t. 4, p. 275; *Hist. gén. de Lang.*, édit. Dumège, p. 634, n. 11; Orelli, n. 1324; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Ant. de la ville de Nismes* (1846), p. 212; A. Pelet, *Catal. du Musée de Nimes*, p. 193.

Séguier (1, p. 7), l. 1, IVNONIBVS. — Perrot, l. 2, MONTIAN.

84

Ce cippe-hermès, dont la partie gauche a été régulièrement & volontairement brisée, est encore encastré dans le mur d'une impasse de la rue des Fours-à-Chaux, maison Fournier, où je l'ai estampé, il y a près de trente ans.

IVN
[...]BVLLAE·N̄
[...]ATHOPVS
[...]PITVS
5 [...]NSVETA
LIB

Iun(oni) [Ti]*bullae n(ostrae)* [Ag]*athopus*, [Cu]*pitus*, [Ma]*nsueta, lib(erti)*.

Le *cognomen* TIBVLLA, généralement assez rare, apparaît pour la première fois sur nos listes nimoises. Il n'en est pas de même des surnoms d'affranchis *Agathopus, Cupitus* & *Mansueta*, dont nous avons de nombreux exemples.

Mém. de l'Acad. du Gard, année 1872, p. 86.

85

Cippe-hermès trouvé, comme les nos 79 & 80 ci-dessus, en 1851, dans les fondations des maisons élevées sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de Saint-Paul. — Cette pierre a eu le même sort que les deux autres cippes avec lesquels elle avait été trouvée, c'est-à-dire qu'elle est aujourd'hui perdue ou du moins disparue.

IÚN
METIAE·N̄
BACCHICVS
LIBERT

Iún(oni) Mettiae n(ostrae) Bacchicus, libert(us).

Nos listes contiennent le nom de deux femmes de la *gens Mettia* : METTIA QVINTINA & METTIA FIRMINA. Les Index de Gruter en ont trois : mais nous ne connaissons pas d'autre exemple du *cognomen* BACCHICVS. Son féminin BACCHICE se trouve une fois dans Gruter (p. 956, n. 9).

Mém. de l'Acad. du Gard, année 1872, p. 84.

86

Il ne reste de ce cippe-hermès que la partie supérieure portant l'inscription. Ce fragment a été découvert, en 1861, dans des déblais exécutés à l'Amphithéâtre. — La dernière lettre de la l. 3 & la partie droite de la l. 4 ont été emportées par un éclat de la pierre. Conservé jusqu'à ce jour dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée, ce cippe est aujourd'hui dans le nouveau Musée épigraphique de la Ville. — Hauteur actuelle, 0m30; largeur, 0m25.

IÚN
SEVERILL·N̄
ONESIM·LI[...]
CORIN[...]

Iún(oni) Severill(ae) n(ostrae) Onesim(us), li[b(ertus)]; *Corin*[th(ius), ser(vus)].

Le *cognomen* SEVERILLA n'apparaît que deux fois sur nos inscriptions nimoises. Nous le rencontrerons bientôt sur un autel votif à la Fièvre Quarte (voir ci-dessous, n. 92).

La ligne 4 pourrait être autrement suppléée. On pourrait lire, par exemple : CORIN*thias ser(va)* ou CORIN*na ser(va)*.

A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes* (1863), pp. 86 & 226; E. Germer-Durand, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1872, p. 88.

Pelet, l. 2, SEVERILLIN̄; l. 3, ONESIMI F.; l. 4, COBIN...

87

Sur le tailloir d'un chapiteau rectangulaire, en pierre calcaire dure & veinée, découvert à Nimes en 1742, conservé depuis lors dans le Temple de Diane, & transporté aujourd'hui dans le Musée épigraphique de la Ville. — L'inscription est gravée en beaux caractères grecs, d'un style tout à fait archaïque. Les mots sont écrits à la suite les uns des autres, sans intervalles ni signes séparatifs. — « Séguier, qui l'a parfaitement transcrite dans ses *Notes*, n'en donne aucune explication; Ménard ne la rapporte point » (COLSON). — Voici les dimensions de ce chapiteau, très-exactement relevées par M. Aurès : tailloir rectangulaire, longueur, 0m889 sur le côté de l'inscription, &

0m885 seulement sur le côté opposé; largeur, 0m553; hauteur totale du chapiteau, 0m162; hauteur des lettres, 0m030.

« La face supérieure de ce chapiteau est parfaitement plane dans toute son étendue, tandis qu'au contraire la face inférieure, servant autrefois de lit de pose, est sensiblement convexe..... Il convient de signaler. sur la face supérieure, trois cavités, qui sont incontestablement les trous de scellement d'un objet jadis placé au-dessus, & cette appréciation est confirmée par l'existence actuelle, dans la plus grande de ces trois cavités, d'une quantité assez notable de plomb, qui se trouve au fond de la plus petite des deux mortaises qu'on remarque dans l'intérieur de cette cavité. Les deux autres ne présentent pas de semblables mortaises, & sont très-irrégulières dans leur forme » (Aurès).

ΚΑΡΤΑΒ[...]ΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣΔΕΔΕ

ΜΑΤΡΕΒΟΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

[Κ]αρτα Β[ιδι]λλανουιακος δεδε Ματρεβο Ναμαυσικαβο βρατουδε.

Karta (vel *Garta*) *Bidillanoviacus dedit Matribus Namausicabus*, (*ex imperio*).

La formule *ex imperio*, par laquelle M. Pictet traduit le βρατουδε de notre texte, se retrouve sur plusieurs dédicaces aux *Matrae* ou *Matronae*.

Ce culte des Mères (*Matres* ou *Matrae*) était très-répandu en Gaule, & il y a lieu de penser qu'il n'était pas sans quelque relation avec le culte de nos Proxumes arécomiques.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 10; A. Colson, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1850-51, p. 75; A. Pelet, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1851-52, p. 119; Aurès, *Mémoire* (inédit) ***sur un chapiteau gallo-grec du Nymphée de Nimes***; Ad. Pictet, *Nouvel essai sur les inscr. gauloises*, p. 51; *Dict. archéol. de la Gaule* (publié par la Comm. de la carte des Gaules), inscr. gauloises, n. 1.

Séguier, l. 1, ΙΑΡΤΑΡΟΣΙΛΛΑΝΟΙΙΑΚΟΣ. — Colson, l. 1, ΙΑΡΤΑΙ.....ΛΛΑΝΟΙΙΑΚΟΣ.

88

Découvert à Nimes, en 1760, dans une maison du Cours-Neuf, ce petit autel votif faisait partie des collections léguées par Séguier à l'Académie Royale de Nimes. Aux premières années de ce siècle, Millin l'a trouvé à la Bibliothèque de la Ville. Transporté à la Maison-Carrée, lorsqu'on y réunit un musée lapidaire, il y a été conservé jusqu'à ces derniers temps. L'inscription est en caractères rustiques. — Hauteur, 0m21; largeur mesurée sur le plus grand côté de la base, 0m14.

MATRIS

L·CLASSIVS

V·S·L·M

Matris L(ucius) Classius v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Nous ne connaissons pas d'autre exemple du gentilice *Classius*. Parmi les dérivés de la même racine, les Index ne donnent que *Classicus*, *Classicianus* & *Classidius*.

Millin, *Voy. dans les dép. du midi de la France*, t. 4, p. 274; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Antiq. de Nismes* (1846), p. 211; Pelet, *Cat. du Musée de Nimes* (1863), p. 101; Aurès, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1868-69, p. 8.

Millin, l. 2, CLASSIV.

89

La pierre qui portait cette dédicace aux Parques fut trouvée à Nimes, au seizième siècle. Le texte en a été transcrit d'abord par Poldo d'Albenas, puis plus tard par Grasser. C'est d'après eux que Scaliger l'a donné à Gruter. La pierre était perdue au temps de Guiran : *Hic lapis*, dit-il, ***temporis injuria amissus est.*** Séguier l'a retrouvée dans la « rue des Chapelliers », maison de M. de Cernai, lieutenant-criminel; mais on voit, par son *facsimile*, qu'elle avait été retaillée à droite, de façon que la l. 2 avait perdu ses cinq premières lettres, L·VALE, & la l. 3 le V qui commence la formule votive. Cette pierre a de nouveau disparu dans un remaniement de constructions & se retrouvera peut-être un jour sous quelque enduit.

PARCIS

L·VALERIVS·HYBR

V·S·L·M

Parcis L(ucius) Valerius Hybr(ida) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Les autels votifs aux *Parcae* sont rares; Orelli n'en donne que deux (nos 1778 & 1779).

A la fin de la l. 2, Séguier supplée HYBR*eas*, & Ménard HYBR*ida*. Nous avons préféré cette dernière forme.

Rulman, *Inv. des Inscr.*, p. 64; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 11; Séguier, 13801, pl. 1, n. 3; P. d'Albenas, *Disc. historial*, p. 172; Grasser, *Ant. Nem.*, p. 62 (ou 71 suivant l'édition); Gruter, p. 97, n. 9; Ménard, t. 7, p. 240.

Rulman & d'Albenas ne donnent que les deux mots PARCIS·VALERIVS, & sur une seule ligne. — Grasser, l. 2, L·VALERIV.

90

Cet autel votif, depuis longtemps perdu, paraît n'avoir été vu que par Rulman, qui en aurait, le premier, recueilli l'inscription. — Guiran la donne *ex Rulmanno*. Toutefois on remarque, entre sa leçon & celle de Rulman, cette différence, que celui-ci n'a de la l. 2 que les cinq premières lettres, T·POMP, tandis que Guiran donne tout au long T·POMPONIVS. Si c'est un supplément dû à Guiran, il nous a paru assez vraisemblable pour être admis dans le texte.

FATIS

T·POMPONIVS

EX·VOTO

Fatis T(itus) Pomponius ex voto

A en juger par les trois têtes de femme sculptées sur certains autels aux *Fatae* (voir le numéro suivant), ces divinités se confondaient sans doute avec les *Parcae*.

Rulman, *Inv. des inscr. & épit.*, p. 4; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 17; Ménard, t. 7, p. 239.

Ménard, l. 2, POMPONIVS, sans prénom.

91

« Cette inscription se lit sur un petit autel de très-mauvais goût : on voit au-dessus trois figures de femmes, du moins autant que nous pouvons en juger sur une esquisse imparfaite que nous avons de ce monument. Ce sont peut-être les Parques » (Vincens & Baumes). — Nous avons retrouvé, dans les *Notes volantes* de Séguier, l'*esquisse* dont parlent les auteurs de la *Topographie*. Elle n'est pas aussi *imparfaite* qu'ils veulent bien le dire ; on y reconnaît très-distinctement trois figures de femmes en pied, séparées par de petites colonnettes. Et cette esquisse, d'autant plus précieuse que ce petit monument paraît aujourd'hui perdu, est accompagnée d'une note, de la main de Séguier, qui nous renseigne sur les dimensions & la provenance de cet autel votif : « Petit autel d'environ 7 à 8 pouces de haut. De mauvais goût. Chez M. Pichioni. Reçu de Marseille ».

FATIS · VOTVM
S · L · M

Fatis votum s(olvo) l(ibens) m(erito).

Le nom du dédicant étant absent, & sans doute intentionnellement absent, nous avons lu *solvo* au lieu de *solvit*. On pourrait lire aussi : *votum s(olutum) l(ibenter) m(erito).*

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 3, p. 5; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 570, n. 1.

92

On sait que les Romains avaient divinisé la fièvre, & même les diverses espèces de fièvres, entre autres la Tierce (*Tertiana*), la Quarte (*Quartana*); mais on connaît peu de textes épigraphiques attestant ce culte. C'est ce qui fait sans doute que l'inscription : *Febri divae. Febri sanctae. Febri magnae*[1] est demeurée suspecte. — M. Albin Michel a découvert, dans le jardin de M. Dombre, rue Porte-de-France, & communiqué à l'Académie de Nimes, dans sa séance du 1er juin 1878, un autel votif de 0m25 de haut & 0m11 de large, où se lit cette inscription :

QVARTANÆ
VOTVM · RED
DET · LIBENS
MERITO
5 BYRRIA · SEVE
RILLA

Quartan(a)e votum reddet (pour *reddit*) *libens merito Byrria Severilla.*

Outre l'orthographe irrégulière *reddet* (pour *reddit*), cette inscription présente encore cette particularité, que, contrairement à l'usage, on n'y rencontre aucune abréviation, pas même dans la formule votive. Dans cette formule elle-même, la substitution du verbe *reddere* au verbe *solvere*, constamment employé, peut encore être relevée. L'expression *votum reddere*, quoique peu usitée, n'est pourtant pas sans exemple : *Votum neglectum nec redditum* (Orelli, n. 736).

Quant à l'*e* pour l'*i* dans *reddet*, c'est une forme populaire, qu'on trouve aussi bien dans des inscriptions très-anciennes (*dedet*, pour *dedit*; *fuet*, pour *fuit*) que dans des inscriptions chrétiennes du troisième & du quatrième siècle (*viset & bixet*, pour *vixit*; *fuet*, pour *fuit*; *fecet*, pour *fecit*[2].

Le nom de famille *Byrria* est très-rare ; cependant nous rencontrons, sur nos listes nimoises, une *Byrria Fortunata*.

Albin Michel, *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1878, p. 75; *Mém. de l'Acad. de Nimes*, année 1878, p. 32.

[1] Orelli, n. 1796.

[2] « EA pour IA était une prononciation du peuple. Les paysans mettaient volontiers l'E ouvert à la place de l'I, & disaient, en appuyant sur l'E, *veam* pour *viam*, *vellam* pour *villam* (Varron, *R. R.*, I, 2): *Menerva*, *Deana*, *magester* (Quintilien, I, 4) pour *Minerva*, *Diana*, *magister*. Cicéron se moquait d'Aurelius Cotta, qui, usant de cette prononciation, « lui paraissait », disait-il, « se modeler pour « l'éloquence, non sur les orateurs, mais sur les moisson- « neurs » (*Orat.*, 3, 12). — Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. 3, p. 145.

93

Découverte, en 1862, dans la commune de Nages-&-Solorgues, canton de Sommière, « dans les fondements d'un jambage de voûte » de la maison de M. Penot, cette base d'édicule ou de *porticus* a 0m82 de hauteur, sur 0m55 de largeur & 0m25 d'épaisseur. — M. Penot avait fait don de cette pierre au Musée de la Maison-Carrée, & jusqu'en 1879 elle est restée déposée, sous le n. 65, dans l'enceinte extérieure. — L'inscription, répétée sur les deux faces opposées de cette base, est tracée en beaux caractères & entourée d'une frise élégante.

NÚMINI
AVGVSTORVM

—

NÚMINI
AVGVSTÓRVM

Númini Augustórum.

M. Pelet a pensé que « le style de ce petit monument, la forme des lettres de sa double inscription, la mention de plusieurs Augustes, au génie desquels il était consacré, devaient le faire « rapporter à Marc-Aurèle & Lucius Verus, ces fils adoptifs d'un empereur originaire de la cité de *Nemausus* », ou qui du moins se rattachait par sa famille au pays des Volces Arécomiques. — Nous adoptons volontiers cet avis, & nous ajouterons que le mot AVGVSTORVM, écrit tout au long, au lieu d'être exprimé par l'abréviation AVGG, est encore une raison en faveur de cette attribution ; car, suivant Borghesi (*Œuvr. compl.*, t. 1, p. 216), rappelant une observation de Marini (*Frat. Arv.*, p. 84), « on n'a pas d'exemple certain de l'emploi de ce sigle antérieur à Marc-Aurèle & à Verus »[1]. Le règne simultané de Marc-Aurèle & de Verus répondant aux années 161-170 de notre ère, c'est entre ces deux dates qu'un Gallo-Romain d'un *vicus* de la Vaunage aurait dressé, à la « divinité » des deux fils adoptifs d'Antonin, l'édicule dont la base nous est restée.

Les accents au-dessus de l'v & de l'o de chacune de ces inscriptions identiques sont d'une suprême élégance.

[1] Allmer, *Inscr. antiq. de Vienne*, t. 3, p. 131

A. Pelet, *Mem. de l'Acad. du Gard*, année 1862, p. 204; *Catal. du Musée de Nimes* (édit. 1863), p. 69.

Pelet ne donne pas les accents.

94

Poldo d'Albenas est le premier qui ait publié cette importante inscription, trouvée à Nimes avant 1560. Herzog croit que d'Albenas est le seul qui ait vu la pierre, malheureusement très-fruste, sur laquelle elle était gravée, & que Grasser lui-même ne l'a donnée que d'après une copie prise, par son ami Jean Steck, sur le livre de Poldo. Pour qui sait cependant que, vers la fin du seizième siècle, Grasser a passé deux années entières à Nimes, comme professeur à l'*Academia Nemausensis*, qui, informée de sa présence à Uzès, l'avait appelé dans son sein[1], il est bien difficile d'admettre qu'il n'ait pas relevé lui-même les inscriptions nimoises qu'il a publiées. Herzog reconnaît que le texte de Grasser n'est pas rigoureusement conforme à celui de Poldo (*cum ... nihil melius, quaedam negligentius habeat descripta*). Grasser n'a donc pas purement & simplement copié Poldo, & ses variantes, du reste peu importantes, ne doivent pas être rejetées de prime abord. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir brisé l'allinéation, que son devancier paraît avoir scrupuleusement respectée; mais c'est là sans aucun doute l'effet d'une nécessité typographique résultant des dimensions du format de la *Dissertatio de Nemausensibus Antiquitatibus*.

Ménard nous apprend (t. 7, p. 105) que cette inscription a été trouvée « près de la vigne d'un particulier nommé Monteil, sur un petit coteau qui regarde à peu près le temple de la Fontaine ». Cet emplacement, connu il y a cinquante ans sous le nom de *Jardin-Beuf*, est devenu depuis lors une annexe de la belle promenade de la Fontaine, & l'on y accède par un escalier tracé au flanc de la colline qui domine la statue de Jean Reboul. C'est sur cette colline que Ménard place le temple d'Isis & de Sérapis; & cette opinion est d'autant plus vraisemblable que, comme nous le verrons plus loin (n. 97), c'est encore là qu'on a trouvé, en 1699, dans des substructions & chambres souterraines, des débris de statues & un autel votif à Isis.

[1] *Nemausensis Academia, quae me in consortium Uticâ, ubi ab amicis, Civium Urbisque genio delectatus, detinebar, vocavit.* — J. Grasseri Basiliensis *De Antiq. Nemaus. dissertatio*, p. 6 (Paris, 1607). — Grasser était à Uzès, en convalescence auprès de son ami le ministre protestant François de Croi, auteur du livre des *Trois conformités*.

. . . .

[...] ISIS
SERAPIS · VESTAE · DIANAE · SOMNI · HS · N̄ · V̄Ī
ET · PHIALAS · II · CHRYSEN [...] CLI [...] GNA
DEORVM · ARGENTEA · CASTRENSIA [...] DO
5 MO · HABEBAT [...] ITEM [...]
DEDICATIONE · TEMPLI · ISIS · ET · SERAPIS
DEO [...]
[...] ONIBVS · NEMAVSENSIVM · ET · ORNA
MENTAR [...] SINGVLIS · X · V̄ · ITA · VT
10 IN · PVBLICO · VESCERENTVR · DISTRIBVI
IVSSIT · INQVE · EIVS · DOMVS [...]
[...] TELAM · HS · N̄ · X̄ · RELIQVIT
ITEM [...] IMAGINEM · MARTIS · AR
GENTEAM · EX [...]
15 AMNAGENSIBVS · DEDIT [...]
Ç · ORDO · BITVR [...]

. . . .

[*N*..... dedit templo] *Isis, Serapis, Vestae, Dianae, Somni, sestertium n*(*umero*) *sex* (*millia*), *& phialas duo chrysen*[detas, &] *cli*[peum, & si]*gna deorum argentea castrensia* [quae] *domo habebat* ....
Item, [pro] *dedicatione templi Isis, Serapis, deo*[rum dearumque Vestae, Dianae, Somni, decuri]*onibus Nemausensium & ornamentar*[iis omnibus], *singulis denarios quinque, ita ut in publico vescerentur, distribui jussit. Inque ejus domus* [perpetuam tu]*telam, sestertium n*(*umero*) *decem millia reliquit. Item* [basim &] *imaginem Martis argenteam, ex* [caussa honoris vicanis S]*amnagensibus dedit* [quas ipsi] *c*(*larissimus*) *ordo Bitur*[igum dederat ....].

La déclinaison imparisyllabique des noms *Isis* & *Serapis* semble plus réguliere & plus classique; cependant on trouve le génitif *Isis*, *Serapis*, & même le datif *Serapi*, aussi souvent qu'*Isidis*, *Serapidis* & *Serapidi*, dans les textes littéraires comme dans les textes épigraphiques.

Isis & Sérapis étaient presque toujours associés, &, comme dit Ménard, « ces deux divinités recevoient de société les hommages des peuples »; mais notre inscription est la seule jusqu'à présent, à notre connaissance, où trois divinités gréco-romaines, & des plus chastes : Diane, Vesta &

Somnus, se trouvent unies à ces deux divinités égyptiennes, dont le culte scandaleux provoqua plus d'une fois les répressions de la police impériale[2]. Exemple curieux d'un syncrétisme alors fort à la mode.

Martial emploie souvent[3], & toujours substantivement, le mot *chrysendeta* (sous-entendu *vasa*), qui paraît avoir, chez lui, le sens de « plats en vermeil ». Les *phialae chrysendetae* de notre inscription devaient être des « tasses en vermeil ».

Herzog prend les trois lettres CLI pour une marque numérale, exprimant la valeur des deux tasses. Nous y voyons la première syllabe du mot CLI*peum*. Le Nîmois dont les libéralités en faveur du temple d'Isis & Sérapis sont constatées par cette inscription était sans doute quelque centurion, quelque vieil officier retraité de la neuvième légion, qui, pendant son séjour en Egypte, avait été initié aux mystères d'Isis. Dans son zèle pour le culte de ces divinités étrangères, il ne se contente pas de léguer à leur temple une somme de 6 000 sesterces & deux tasses en vermeil; il y ajoute son bouclier & les statuettes en argent qu'il portait avec lui à la guerre (*signa deorum argentea castrensia*) & qu'il avait conservées dans sa maison (*quae domo habebat*).

Ces consécrations de boucliers déposés dans les sanctuaires étaient d'ordinaire accompagnées d'un festin public[4]. Dans ce but, notre dévot à Isis & Sérapis veut qu'une distribution de cinq deniers par tête soit faite aux décurions titulaires & honoraires de Nimes, c'est-à-dire à tous les membres du sénat municipal; & ce repas doit avoir lieu le jour de la dédicace du temple d'Isis & Sérapis.

Inque ejus domus ..... tutelam. De quelle maison s'agit-il dans cette clause? Nous pensons qu'il faut l'entendre de la *domus aeterna* que le donateur s'était préparée, c'est-à-dire de son tombeau; & que la somme de 10 000 sesterces, par lui laissée à cet effet, était précisément destinée à lui en assurer la possession à perpétuité.

Samnagensibus. Malgré l'absence de l's au commencement de la l. 15, M. de la Saussaye[5] a cru retrouver là les *Samnagenses* dont il est question dans Pline[6]; mais, avec Lagoy[7] & Walckenaer[8], il place ces *Samnagenses* à Senez, entre Aix & Cavaillon. Or, nous connaissons, par une inscription de Nimes[9] & par la *Notitia Provinciarum*[10], le nom antique de Senez, *Sanitium;* l'ethnique était *Sanitienses,* & non *Samnagenses.* — D'ailleurs les *Samnagenses,* ainsi que Herzog le fait justement remarquer, devaient être une peuplade arécomique : *Conjecerim Samnagenses vicinos fuisse Nemauso, habitantes circa confinia Arecomicorum & Tectosagorum*[11]. Le fleuve *Arauris,* l'Hérault, formant la limite entre les Arécomiques & les Tectosages, c'est non loin de son cours que doit être cherché l'*oppidum* des *Samnagenses.* La petite ville de Ganges, chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Montpellier, qui forme enclave dans le département du Gard, répond exactement à ces conditions. La forme de son nom au moyen âge était *Aganticum, Agenticum*[12].

Rulman, *Invent. des inscr. & épit. rom.*, p. 1-2; Guiran, *Msc.*, cap. 1, p. 17; Séguier, 13801, pl. 3, n. 2; Poldo d'Albenas, *Disc. historial, &c.*, p. 178; Grasser, *de Antiq. Nem.* (ed. 1607), p. 42; Gruter, p. 84, n. 1; Deyron, *des Anc. Bastim. de Nismes* (édit. 1656), p. 35; Ménard[13], t. 7, pp. 105 & 205; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Antiq. de la ville de Nismes* (édit. 1819), p. 40; *Hist. gén. de Languedoc,* édit. Dumège, t. 1, p. 633, n. 6; De La Saussaye, *Numism. de la Gaule Narb.*, p. 101; Herzog, *Append. epigr.*, n. 111.

D'Albenas, Grasser, l. 1, ISIS au commencement de la ligne, puis une lacune. — Herzog, ll. 4-5, DOMI. — Gruter met DOMO tout entier dans la ligne 4. — Deyron, l. 1, ISĪS; l. 2, SERAPĪS; l. 3, CHRISEN; l. 4, ARGENTA; l. 8, OMNIBVS; l. 12, TELAN. — Dumège, l. 5, HABREBAT; l. 8, ONINVS; l. 9, -XV.; l. 12, TELLAM.

[2] Josèphe, *Antiq. Jud.*, l. 18, c. 3.

[3] M. Val. Martialis *Epigr.*, 2, 43; 2, 53; 6, 94; 11, 29; 14, 97.

[4] Voir le numéro suivant.

[5] De La Saussaye, *Numism. de la Gaule Narbonnaise*, p. 99, pl. 13

[6] Lib. 3, cap. 5 & 6.

[7] Marquis de Lagoy, *Descr. de quelques médailles inédite* (Aix, 1834), p. 38.

[8] Walckenaer, *Géogr. anc. hist. & comp.*, t. 1, p. .

[9] *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1869-70, p. 55.

[10] Voir la *Table de Peutinger*, par Ern. Desjardins, p. 73, col. 5 & 6.

[11] Ern. Herzog, *Galliae Narbonensis historia*, p. 124.

[12] L'analogie avec l'*Agendicum* des Senones indique bien un nom de localité celtique.

[13] Ménard indique Gariel (*Ser. praes. Magal.*, p. 20) comme un des auteurs qui ont donné cette inscription ou qui en ont parlé. Nous l'y avons cherchée sans pouvoir la trouver, ni à la page 20, ni ailleurs.

95

Gruter a publié, sur la même page (407, n. 5 & n. 7), deux inscriptions nimoises, à lui transmises par Scaliger, qui certainement ne les avait pas relevées lui-même, mais les avait tirées des cahiers (*schedae*) mis à sa disposition par les collecteurs locaux[1], lorsqu'il visita Nimes, dans les dernières années du seizième siècle. — Rulman les donne aussi toutes deux, & sans doute d'après les mêmes cahiers qui les avaient fournies à Scaliger. — Guiran, & Ménard d'après lui, n'en ont qu'une, la plus courte, le n. 5 de Gruter; & ils la classent parmi les inscriptions funéraires, à cause du D·M dont, par une erreur évidente, on a fait précéder la ligne 2 du texte plus complet donné par Gruter sous le n. 7, & par Rulman à la p. 20. — Nous savons, par Guiran, que la pierre avait été trouvée *in monasterio S. Baudilii*. Elle est depuis longtemps perdue.

. . . .

PRO·MAC[...]ISS[...]T[...]S[...]ELA·O[...]

CVIVS·DEDICATIONEM·ET·CLVPEI

SVI·EP[...]DEDIT[...]

. . . .

.... *O b[* *cuius dedicationem & clupei sui ep[u-l(um)]* *dedit* .....

Nous renonçons à donner une lecture de la l. 1.

Rulman, *Inv. des épit., &c.*, pp. 19 & 20; Guiran, *Msc.*, cap. 5, p. 55; Gruter, 496, nn. 5 & 7; Ménard, t. 7, p. 311.

Gruter (n. 5), Guiran & Ménard, l. 1, D·M; l. 2, CAIVS. — Gruter, l. 3, SIMPI.

[1] Le conseiller au présidial Tanneguy Besserié, l'avocat des pauvres Jean d'Agulhonnet, & autres.

96

A l'époque où Séguier en a fait faire le *fac-simile* & où Ménard l'a publié, cet autel votif se trouvait

dans la « maison de M. Cottelier, près de la place de la Belle-Croix ». Il est aujourd'hui perdu; mais Ménard nous en a laissé la description suivante : « Ce monument est très-bien conservé, & l'inscription est gravée en très-beaux caractères. Sa hauteur est d'un pied, 8 pouces; & sa largeur d'un pied, 1 pouce. Il n'y a aucun ornement ».

ISIDI
CINNAMVS
V·S·L·M

Isidi Cinnamus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Cinnamus, dont nous avons déjà vu le féminin, *Cinnamis* (ci-dessus, n. 83), est un *cognomen servile* formé du nom commun *cinnamum*, κίνναμον, par lequel les anciens désignaient une substance aromatique provenant de l'Arabie, & qui a sa légende dans Hérodote[1], Aristote[2], Pline[3] & autres auteurs. On ne sait au juste si c'était la myrrhe ou la cannelle.

Séguier, 13801, pl. 2, n. 6; Ménard, t. 7, p. 235; J.-F.-A. Perrot, *Hist. des Antiq. de la ville de Nismes* (1819), p. 40.

[1] Lib. 3, cap. 111.
[2] *Hist. Anim.*, 9, 13.
[3] *Hist. Nat.*, 12, 19; 10, 33.

97

Trouvé, en 1699, « dans une des anciennes chambres ou pièces souterraines découvertes au fond d'un puits, dans la vigne d'un particulier nommé Monteil, près de la Tour-Magne » (voir ci-dessus, n. 94), cet autel votif, conservé longtemps au Temple de Diane sous le n. 92, fait aujourd'hui partie du Musée lapidaire. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m20.

T·SAVINIS
ORNATR·F
HISIDI·V·S·L·M

T(itia) Savinis, ornatr(ix), f(ecit) Hisidi v(otum) s(olvens) l(ibenter) m(erito).

Les femmes ne portant pas de prénoms, le T qui précède SAVINIS représente nécessairement un gentilice, comme *Titia*, ou tout autre ayant la même initiale : *Tullia, Terentia, &c.*

Savinis est le féminin de *Savinus* (altération de *Sabinus*, par suite de la prononciation provinciale *v* = *b*), comme *Cinnamis* (voir n. 83)est le féminin de *Cinnamus* (n. 96), *Cosmis* de *Cosmus, &c.*

Ménard traduit le mot *ornatrix* par « coëfeuse ou femme de chambre », & nous croyons cette traduction exacte. Les *ornatrices* sont mentionnées dans Ovide (*Ars am.*, 3, 239) & dans Suétone (*Claud.*, 40). Ce titre est assez fréquent dans les inscriptions (ORELLI-HENZEN, nos 1320, 2378, 2933, 4212, 4443, 4715, 6285).

L'aspiration *Hisidi* mérite d'être remarquée. On lit, sur une inscription de Rome, HOSIRI pour OSIRI (SPON, *Ignot. Deor. arae*, p. 52).

Ménard, t. 7, pp. 104 & 235; A. Pelet, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1851-52, p. 125.

Ménard, l. 2. ORNATR·E..... — Pelet, l. 2. ORNAT·F.

98

La *Topographie de Nismes*, qui, la première, a publié cette inscription, la fait suivre de cette simple indication : « A Nismes »; mais Séguier ajoute, au *fac-simile* qu'il en a donné, ce renseignement : *Nemausi, in aede D. de Villeneuve.* Cette pierre n'est pas encore retrouvée; mais il y a lieu d'espérer qu'elle n'est pas définitivement perdue. — L'inscription, encadrée d'une moulure, est tracée sur une seule ligne, en caractères rustiques, extrêmement serrés les uns contre les autres.

ISIDI·AVG·Q·SENIVS·EVPIVS·PRIMI·LIB·V·S·L·M

Isidi Aug(ustae) Q(uintus) Senius Eupius, Primi lib(ertus), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Augusta est une des épithètes le plus communément données à Isis. On l'adorait sous tant de noms qu'un de ses dévots, pour être sûr de n'en oublier aucun, n'a rien trouvé de mieux que de l'appeler *Myrionyma* (GRUT., 83, 11).

Le nom de la *gens Senia* se rencontre fréquemment, à Nimes comme dans le reste de la Gaule romaine, sous la double forme : *Senius* ou *Sennius.* Nous trouverons, au chapitre des Epitaphes, celle d'un *C. Senius Pyramus.*

Quoiqu'il ne soit pas sans exemple, le *cognomen* EVPIVS est extrêmement rare. Au point de vue de la signification & de l'étymologie, nous ne savons à quoi le rattacher. La syllabe initiale EV semble bien indiquer une origine grecque; mais les seuls mots grecs qui se rapprochent d'*Eupius*, — εὐπίων, *bene pinguis*, — εὐποιός, *beneficus*, — auraient donné, l'un *Eupio-onis*, l'autre *Eupoeus-oei*. Faut-il voir dans *Eupius* un mot hybride, traduction mi-grecque & mi-latine d'εὐσεβής? Ces tentatives nous satisfont peu, & peut-être vaudrait-il mieux corriger la lecture de Séguier & lire *Euplus* (du grec Εὔπλους), comme nous le conseille un savant épigraphiste. Il y a si peu de différence, dans l'écriture rustique, entre un L & un I, que cette correction n'a rien de téméraire.

Séguier, 13801, pl. 2, n. 3; Vincens & Baumes, *Top. de Nismes*, p. 570, n. 5.

99

La pierre qui porte cette inscription aurait la forme habituelle des autels votifs, si elle n'était plus large que haute; tandis que les vrais autels votifs sont toujours beaucoup plus hauts que larges. C'est qu'en effet ce n'est pas un vœu qu'exprime l'inscription; son but est de constater qu'un don, promis par Julius Leonas aux prêtres d'Anubis, a été fait (sans doute après la mort de Leonas) par son affranchie Domestica. — Ménard dit que cette pierre se trouvait, de son temps, dans la « maison de M. Lombard de la Tour, rue Dorée »; elle est conservée depuis longtemps dans la maison Séguier. — Les caractères sont de la mauvaise rustique.

A·IVLIVS·LEONAS·DO
NVM·QVOD·PROMI
SERAT·ANVBIACIS·DO
MESTICA·LIBERT·D·S·P

A(ulus) Iulius Leonas donum quod promiserat Anubiacis Domestica, libert(a), d(e) s(ua) p(ecunia).

Le *cognomen* LEONAS (Λεωνᾶς) est l'abréviation de *Leonides* & *Leonidas* (Λεωνίδης, Λεωνίδας). Ces abréviatifs familiers sont assez fréquents dans l'onomastique grecque & latine. Letronne[1] a cité : Μηνᾶς pour Μηνόδωρος, Ζηνᾶς pour Ζηνόδωρος, Ἀρτεμᾶς pour Ἀρτεμίδωρος, Δημᾶς pour Δημήτριος, Ἀλεξᾶς pour Ἀλέξανδρος, Κλεοφᾶς pour Κλεόφαντος. On pourrait y ajouter *Epaphras* pour *Epaphroditus*, que nous rencontrerons deux fois sur nos épitaphes nimoises, & d'autres encore.

Le mot *Anubiaci*, pris ici substantivement, montre qu'il y avait à Nimes un collége de prêtres, ou tout au moins une confrérie d'adorateurs voués au culte de cette singulière divinité égyptienne.

Orelli fait remarquer avec raison que cette phrase épigraphique peut offrir deux sens tout à fait différents, suivant que l'on donne pour sujet aux verbes *promiserat* & *posuit*, soit *Iulius Leonas*, soit *Domestica*. Hagenbuch pense (& nous sommes complétement de cet avis) que c'est Julius Leonas qui avait fait la promesse, & que c'est son affranchie Domestica qui l'a réalisée pour lui & en son nom. Nous avons déjà vu (n. 20) un affranchi accomplir un vœu à Mercure au nom de sa maîtresse, & un fils aux lieu & place de son père (n. 43).

Séguier, 13801, pl. 2, n. 2; Reinesius, cl. 5, inscr. 37; Sam. Sorbière, *Lettres & Discours*, lettre 77; Ménard, t. 7, p. 250; Herzog, *Append. epigr.*, n. 244.

[1] *Revue archéol.*, 1re série, 1re année (1844-45), p. 486.

100

Dé de pierre dure, ayant servi de base à un autel de la Victoire Auguste, « trouvé dans les décombres des anciens bains bâtis sur les bords de la Fontaine » (MÉNARD). — Brisée en haut & en bas, sur sa face antérieure, cette pierre conserve encore une partie de la moulure qui encadrait l'inscription; &, sur sa face latérale droite, on retrouve un reste de moulure indiquant l'existence d'une corniche qui a été abattue. En restituant cette corniche & la partie horizontale de l'encadrement qui devait nécessairement se trouver au-dessous, on se convainc que l'inscription est complète par en haut. C'est donc à tort que l'Académie des Inscriptions, Ménard & ceux qui les ont suivis ont affirmé qu'« il manque la première ligne, qui devait sans doute contenir le nom de quelque principale divinité ». — Malgré l'indication de Maffei, qui fait suivre la l. 6 d'une ligne de points, notre inscription, complète par en haut, l'est aussi par en bas, comme le prouve un reste d'encadrement qu'on remarque à gauche. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m67; épaisseur, 0m37.

VICTORI[...]
AVG
M · VALERIVS
SEVERVS · PONTIF
5 EX · STIPE
VELA · ET · ARAM

Victori[ae] *Aug(ustae) M(arcus) Valerius Severus, pontif(ex), ex stipe vela & aram.*

C'est par distraction que les auteurs du Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres reprochent à Ménard d'avoir traduit le mot *vela* par « tapisserie ». Comme eux & avant eux, il a interprété ce mot par « rideaux ».

Il ne s'agit pas ici, comme Ménard semble le croire, d'un temple à la Victoire Auguste, mais d'un simple *porticus*, d'un édicule se composant — 1° de la base, qui nous est restée plus ou moins intacte, avec son inscription; — 2° de la statue ou statuette de la déesse surmontant cette base; — 3° de quatre colonnettes encadrant la statue; — 4° des *vela* ou « rideaux » allant d'une colonnette à l'autre.

Cette édicule avait été élevée par le pontife M. Valerius Severus, *ex stipe*, c'est-à-dire aux frais du trésor particulier de l'œuvre ou confrérie qu'il représentait.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 2, 4, pp. 9 & 28, & 5, p. 58; Muratori, *Append.*, p. 1984, n. 6; *Mém. de l'Acad. des Inscr. & B.-L.*, t. 14, p. 111; Maffei, *Mus. Veron.*, p. 413; Ménard, t. 7, p. 241; *Hist. gén. de Languedoc*, édit. Dumége, t. 1, p. 634, n. 14; Pelet, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1851-52, p. 115; Herzog, *Append. epigr.*, n. 148.

Muratori, l. 1, VICTORI. — *Acad. des Inscr.*, l. 4, SERVERVS · PONTIF. — Pelet, l. 4, PONT · L · F. — *Acad. des Inscr.*, Ménard, Dumège, Pelet, une ligne de points au commencement, comme si l'inscription était incomplète par en haut. — Maffei, une ligne de points à la fin, comme si l'inscription était incomplète par en bas.

101

Nous ne connaissons cette inscription que par Spon, qui l'a publiée, en 1683, dans ses *Recherches curieuses d'antiquités*, avec cette simple mention : « A Nismes ». Ni Rulman, ni Guiran ne l'ont donnée. Nous n'avons toutefois aucune raison d'en suspecter l'authenticité, tout en regrettant que le médecin lyonnais ait été si bref & si incomplet dans ses indications.

DEO
INVICTO
MITHRAE
L · CALPVRNIVS · PISO
5 CN · PAVLINVS · VOLVSIVS
D · S · D · D

Deo invicto Mithrae L(ucius) Calpurnius Piso, Cn(aeus) Paulinus Volusius d(e) s(uo) d(ono) d(ederunt).

Spon n'hésite pas à voir, dans ce *Calpurnius Piso*, celui qui fut consul sous Trajan, en l'an 111 de notre ère; mais Ménard fait judicieusement observer que le consul de l'an 111 a pour prénom *C(aius)* & non pas *L(ucius)*.

On peut aussi remarquer l'irrégularité par suite de laquelle, à la l. 5, le *cognomen* PAVLINVS est énoncé avant le gentilice VOLVSIVS.

J. Spon, *Rech. cur. d'antiq.*, dissert. 3, p. 71; Ménard, t. 7, p. 233.

102

C'est encore Spon qui, le premier, a publié cette inscription; mais cette fois il nous en fait con-

naître exactement la provenance. François Graverol, l'un des membres fondateurs de l'« Academie royale de Nismes », la trouva, en 1683, dans un jardin lui appartenant : *Ex Francisco Graverolio, in cujus fundo reperta, prope Nemausum.* Cette inscription n'est sans doute pas la seule que Graverol, en correspondance avec la plupart des savants de France & d'Italie, ait transmise à l'antiquaire lyonnais, & il y a lieu de penser que celle que nous venons de donner sous le n. 101 était aussi due à une communication de Graverol. — La pierre est perdue, & l'on doit d'autant plus le regretter que la l. 5 est incomplète. Au lieu du gentilice HELIVS peut-être faudrait-il lire HELVIVS, qui se rencontre très-fréquemment sur nos épitaphes. Cependant elles nous offrent aussi un exemple du nom de famille HELIVS.

DEO
INVICTO
MITHRAE
T·LVCILL·DENDROPH
5 C·HELIVS·MVC...
D·S·D·D

Deo invicto Mithrae T(itus) Lucill(ius) Dendroph(orus), C(aius) Helius Muc(ianus ?) d(e) s(uo) d(ono) d(ederunt).

Si l'on compare ce texte épigraphique avec le précédent, on remarquera que, sauf les noms des dédicants, ils sont absolument identiques. Sans doute ces deux monuments avaient été dressés pour se faire pendant, à l'entrée ou dans l'intérieur d'un temple de Mithra.

Le nom de famille *Lucilius* est presque aussi souvent écrit par deux *ll* que par un *l*.

C'est à tort que Ménard veut voir, dans le mot *Dendrophorus*, une indication de la profession de Titus Lucillius. C'est bien certainement ici un *cognomen*. Ainsi, en français, *Carpentier, Charpentier,* est devenu nom propre.

J. Spon, *Miscell. eruditae antiq.*, p. 577; Ménard t. 7, p. 234.

Ici s'arrête la partie imprimée du travail de M. E. Germer-Durand, décédé le 16 octobre 1880.

La continuation de l'œuvre a été confiée à M. Fr. Germer-Durand, son fils, architecte départemental de la Lozère, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Un ordre des matières différent de celui qui avait été primitivement adopté a été jugé indispensable pour tout le Recueil. Le numérotage des inscriptions ne sera pas recommencé par suite de ce changement; mais à mesure que se présentera, dans le nouveau classement, une des inscriptions comprises dans la partie déjà imprimée, il sera renvoyé au numéro que cette inscription y occupe.

Outre le travail livré à l'impression, M. E. Germer-Durand a laissé une considérable quantité de notes préparatoires, dont pourront être extraites, pour beaucoup d'inscriptions, une partie des éléments du préambule descriptif à placer en tête de chaque article et la bibliographie complétement établie. Quelques dissertations sont à peu près terminées; elles seront utilisées autant que possible, et il sera scrupuleusement fait mention de leur origine.

103

Inscription mentionnant une offrande à une divinité.

Nimes. — Au musée. Prisme à base carrée, taillé assez grossièrement, incomplet en bas; trouvé dans la rue Lampèze, dans une réparation au pavage, en janvier 1876; transporté par les soins de M. E. Germer-Durand à la bibliothèque de la ville. L'inscription occupe deux faces adjacentes du prisme & est suivie d'une marge équivalente au tiers environ de la hauteur de la pierre. — Hauteur, $0^{m}39$; largeur de chacun des côtés, $0^{m}217$. Hauteur des lettres, $0^{m}04$.

	KACCI	TAΛOC
	OYEPCI	KNOCΔ
	EΔEBP	ATOYΔ
	EKANT	ENΛΛA
5	MIEINO	YII[illegible]

Gravure négligée & grossière. Les *sigma* en forme de C carrés; les O pourvus en haut, à gauche, d'un petit appendice relevé verticalement ou infléchi, en forme de corne; l'r de la dernière ligne presque semblable à un V, à cause de l'extrême petitesse de son jambage de support, & suivi de plusieurs jambages droits. Une trace d'A ou de Λ, qui vient ensuite, est très-incertaine.

E. Germer-Durand, dans les *Procès-verbaux* de l'Académie de Nimes, du 26 janvier 1876, & dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1876; texte reproduit d'une manière incomplète : omission de la dernière ligne. — Bertrand, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1876; fautivement : OYEPCIKMOC au lieu de OYEPCIKNOC, & V à la dernière ligne au lieu de r. — Lentheric, *L'Orient & la Grèce en Provence*, 1878, p. 484.

Κασσιταλος Ουερσικνος δεδε βρατουδε καντενα λαμιεινου .....

Cassitalus, Versi filius, dedit ex imperio .....

« Cassitalus, fils de Versus, a donné (*à telle « divinité*), d'après son ordre, (*telle chose*) ..... »

On va retrouver sur l'inscription suivante les mots δεδε & βρατουδε. La signification du premier de ces deux mots est connue d'une manière à peu près certaine. M. Mowat, de la Société des Antiquaires de France, président de la Société de linguistique, s'exprime ainsi au sujet de ce mot, dans une notice intitulée : *Explication d'une inscription céramique gauloise renfermant un nouveau verbe*, 1880, p. 6 (extrait des *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions & belles-lettres) : « La signi« fication de δεδε a été déterminée à l'aide du latin « archaïque *dede*, classique *dedit*, auquel tous les « philologues ont immédiatement songé; il y avait « en outre à faire un rapprochement non moins « frappant : c'était celui du verbe osque *deded* ». Quant à l'assimilation de βρατουδε à *ex imperio*, c'est par M. Pictet (*Nouvel essai sur les inscr. gaulois*es, p. 51) qu'elle a été proposée.

Cette inscription a fourni à M. Aurès, de l'Académie de Nimes, une nouvelle preuve à la suite de beaucoup d'autres de l'existence d'une ancienne mesure nationale usitée en Gaule dès longtemps avant la domination romaine, & ayant la même longueur & les mêmes divisions que le pied-de-roi français. Les 217 millimètres de chacun des côtés de notre monument sont, en effet, un multiple exact de cette ancienne mesure gauloise; ils répondent aussi juste que possible à 8 pouces du pied-de-roi, égaux eux-mêmes, d'après l'Annuaire du Bureau des longitudes, $0^{m}216$ 56.

104

(Ci-dessus 87)

Autel aux Mères Namausiques.

Nimes. — Au musée. Chapiteau gallo-grec, à côtés inégaux; composé d'un tailloir reposant sur une doucine à courbure très-allongée; découvert à Nimes en 1742 & déposé alors dans l'édifice antique dit « Temple de Diane ». L'inscription est gravée sur l'un des deux grands côtés du tailloir & en remplit toute l'étendue. Sur la face supérieure, entièrement plane, se remarquent trois trous de scellement, au fond du plus grand desquels existent deux mortaises encore garnies de plomb. La face inférieure, destinée à s'emboîter sur un support est légèrement convexe. — Hauteur totale, $0^{m}162$; longueur du tailloir du côté de l'inscription, $0^{m}889$, du côté opposé, $0^{m}885$;

longueur de chacun des deux petits côtés, 0ᵐ 553. Hauteur des lettres, 0ᵐ 03.

ΙΑΡΤΑΒ[illegible]ΔΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣ ΔΕΔΕ
ΜΑΤΡΕΒΟΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

Lettres de forme très-élégante; la première réduite à sa partie inférieure, & incertaine : peut-être un Γ, un Ι, un Κ, un Ρ, un Τ, un Υ; le Β qui vient un peu plus loin réduit à sa haste verticale & à la naissance des attaches de sa panse inférieure; la lettre après entièrement disparue & très-probablement un Ι à cause de l'exiguité de la lacune; le Δ & l'Ι qui suivent réduits à leur partie inférieure, mais reconnaissables; tous les Α barrés en chevron renversé.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 1, p. 10. — Colson, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 75. — Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851-52, p. 119. — Aurès, *Mém.* (inédit) *sur un chapiteau gallo-grec du Nymphée de Nimes.* — Pictet, *Nouvel essai sur les inscr. gauloises*, p. 51. — *Bulletin des antiq. de France*, 1876, 2ᵉ trim., p. 96; copie dans laquelle les lettres grecques Ρ & Υ sont remplacées par des R & des V. — *Dict. archéol. de la Gaule*, inscr. gauloises, n. 1, en *fac-simile.* — Lettre de M. Mowat à M. E. Germer-Durand, du 21 juillet 1879.

..αρτα Βιδιλλανουιακος δεδε Ματρεβο Ναμαυσικαβο βρατουδε.

..arta Bidillanoviacus dedit Matribus Namausicabus ex imperio.

« ...arta, de Bidillanoviacum (?), a donné aux « Mères Namausiques, en exécution de leur ordre, « (cet autel) ».

Si l'on ne possédait d'autre spécimen de notre ancien idiome national que cette inscription, l'on pourrait aisément se persuader que le langage parlé en Gaule était une sorte de latin archaïque, conservant, à peine altérées, les marques évidentes d'une commune origine des deux langues. Tous les mots qui la composent, à l'exception de βρατουδε dont l'assimilation à *ex imperio* est peu saisissable, ont avec le latin une si remarquable affinité d'assonance qu'ils se comprennent d'eux-mêmes sans aucune difficulté.

Le nom de la localité que nous supposons avoir pu s'appeler *Bidillanoviacum*, ou peut-être mieux *Bidillanovium* ou *-novia*, présente une analogie frappante avec le nom d'un lieu aujourd'hui détruit, autrefois situé sur le territoire de l'actuelle commune de Calvisson, du canton de Sommières. Ce lieu figure dans le *Dictionnaire topographique du Gard* de M. E. Germer-Durand, ainsi désigné : « Bédilhan, lieu détruit, commune de Calvisson; — « *villa Bitiliano, in valle Anagia*, 926, Cartulaire « de N.-D. de Nimes (E. G.-D.); — *villa Bidiliane*, « 1011, *ibid.*; — *A. de Bedillano*, 1167, Layettes « du Trésor des chartes; — Bédilhan, 1567, Arch. « départ. du Gard, 287; — Puech Petilhan, cadas-« tre de Calvisson ». Il y a une grande vraisemblance que l'ancien village de Bédilhan remontait jusqu'à l'époque celtique & était la localité indiquée par le second mot de l'inscription.

Le nominatif présumable *Namausicae*, d'après le datif Ναμαυσικαβο, apporte une troisième forme ethnique à rapprocher des formes peut-être moins anciennes *Namausates* & *Nemausenses*.

Notre chapiteau paraît avoir formé le couronnement d'un autel surmonté d'un groupe statuaire représentant les *Matres Namausicae*, probablement au nombre de trois, d'après le nombre des trous de scellement qui se voient sur la face supérieure.

Une singularité de la doucine sur laquelle s'appuie le tailloir, c'est qu'elle présente de notables différences de saillie. Cette saillie est de 0ᵐ 107 par devant & de 0ᵐ 143 sur chacun des deux côtés. Ces mesures, ainsi que celles relatées ci-dessus, empruntées toutes au Mémoire de M. Aurès, sont des multiples exacts du pied-de-roi, c'est-à-dire de la mesure dont on se servait dans la Gaule avant que la conquête y eût introduit l'usage des mesures romaines.

105

Fragment paraissant avoir formé le couronnement d'un autel.

Uzès. — Au musée de Nimes. Couronnement avec corniche faisant retour sur les faces latérales; trouvé en 1869, à un kilomètre d'Uzès, dans une vigne, & donné par le propriétaire, M. Abauzit, alors maire adjoint d'Uzès, au musée de la ville de Nimes. L'inscription est gravée au-dessous de la corniche, sur un bandeau plat qui semble avoir été la partie supérieure du dé, formé peut-être de deux pierres superposées. — Hauteur totale, 0ᵐ 58; du bandeau, 0ᵐ 13 1/2; longueur, 0ᵐ 94. Hauteur des lettres, 0ᵐ 07.

CENIKIOC ▾ ΑΒΡω

Le point entre les deux mots figuré par un V. L'inscription se poursuivait probablement sur la partie manquante du dé.

Aurès, Note dans les *Procès-verbaux* de l'Académie du Gard, 1868-69, p. 42. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéol.* à Nimes & dans le Gard, 1868-69, premier semestre, p. 8.

Σενικιος Αβρω.

Senicius ..... = « Sénicius ..... ».

La physionomie du nom *Senicius* est plutôt latine que gauloise.

Il est permis de supposer, dans la partie manquante de l'inscription, la mention d'une offrande à quelque dieu ou déesse.

106

Fragments paraissant provenir d'un édifice religieux.

Beaucaire. — Perdue. Chapiteau en pierre tendre, « avec base & de style dorique »; trouvé avec un autre chapiteau de même style & divers autres débris d'architecture, à Beaucaire, dans la première moitié de juillet 1809, en creusant, au bord du Rhône, les fondations de l'écluse de prise d'eau du canal d'Aigues-mortes; égaré depuis, mais conservé en un dessin de M. Méjean, alors conducteur des travaux. Ce dessin, communiqué à l'Académie du Gard par M. Farjeon, un des administrateurs du canal, est actuellement aux archives de ladite Académie. L'inscription était gravée sur deux côtés adjacents de la tranche du tailloir. — Hauteur du tailloir, « 5 pouces »; longueur, « 2 pieds 3 pouces 1/2 ». Hauteur moyenne des « lettres, 2 pouces 1/2 ».

ΚΚΑΓΕΙΚΝΟ | ΕΚΟΥΓΟCOC

D'après le dessin de M. Mejean, aux archives de l'Académie du Gard.

Mémoires de l'Académie du Gard, 180., p. [illegible]. — Blaud, *Notes sur Beaucaire*, 1819. — Eyssette, *Hist. de Beaucaire*, 1867, 2, p. 317. — E. Germer-Durand, ***D'une prétendue inscription grecque de Beaucaire***, 1868.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand : Κ. Κατειχνος Εχουτοπος.

Une autre lecture, obtenue à l'aide de transpositions & de corrections très-arbitraires, & qui devrait, si elle était admissible, faire considérer l'inscription comme certainement fausse, est celle de M. Eyssette, reproduite dans la *Revue de l'instruction publique* du 23 mai 1867 : Θεοις καταχθονιοις, θεοις ουρανιοις, θεῳ Σεβαστῳ Καισαρι καθιερωσε Υερκνο, c'est-à-dire : « La ville de Werkno (*Ugernum* = Beaucaire) a « élevé aux dieux des Enfers, aux dieux du Ciel, « au divin Auguste César (dont la statue surmon- « tait probablement la colonne), ce monument ». L'inscription contenait tout simplement des noms, que la défectuosité probable de la copie ne permet pas de restituer.

Beaucaire. — Perdue. Autre chapiteau en pierre tendre, provenant de la même découverte & probablement aussi du même monument que le précédent; également de style dorique, mais d'une « forme moins archaïque & pourvu, à sa jonction « avec le fût, d'un rang d'oves & de perles »; également égaré, mais conservé aussi en dessin aux archives de l'Académie du Gard. L'inscription, incomplète à droite, était gravée sur la tranche du tailloir, dont elle occupait un seul côté. — Hauteur du tailloir, « 5 pouces » ; longueur, « 1 pied « 11 pouces 1/2 ». Hauteur des lettres, « environ « 2 pouces 1/2 ».

CIMIAC[illegible]

D'après le dessin de M. Meifan, aux archives de l'Académie du Gard : « Il peut manquer à la fin « deux ou trois lettres ».

Note volante d'un auteur contemporain & inconnu jointe au dessin ci-dessus : CINVAO. — *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1809, p. 410. — Blaud, *Notes sur Beaucaire*, 1819. — Eyssette, *Hist. de Beaucaire*, 1867, 2, p. 317. — E. Germer-Durand, ***D'une prétendue inscription grecque de Beaucaire***, 1868.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand : Σιμιαο ....

Les débris antiques trouvés avec ce chapiteau & celui qui fait l'objet du précédent numéro consistent en un fragment de corniche orné d'oves, de denticules & de rais de cœur, & en un bas-relief incomplet & très-fruste; restes suffisants néanmoins pour faire présumer un monument d'une élégante architecture.

107

Substantion, près Montpellier. — Epaisse tablette quadrangulaire, soudée à un pied cylindrique terminé en haut par une moulure en quart de rond & brisé en bas; trouvée, en 1840, à Substantion, & donnée alors au musée de la Société archéologique de Montpellier. L'inscription est gravée sur deux faces adjacentes de la tranche de la tablette. — Hauteur de la tranche, 0m 10; longueur de chacune des faces inscrites, 0m 72. Hauteur du pied, environ 0m 40; diamètre, 0m 52.

[illegible]HA[illegible] | [illegible]INOYEIA[illegible]

Dessin & estampage de M. Morel, d'Andancette, & note de M. Cazalis de Fondouce, de la Société archéologique de Montpellier.

L'E de forme lunaire & peu certain; peut-être un C.

Il se peut que cette inscription, trop incomplète pour être restituée & qui semble n'avoir contenu que des noms, soit une épitaphe. Le petit monument qui la porte serait alors un tombeau d'une forme particulière. Il faudrait, dans ce cas, voir probablement aussi des épitaphes dans les deux inscriptions enregistrées sous le numéro précédent.

108

Épitaphe d'Escingorix, fils de Condillus.

Nimes. — Perdue. Autrefois au quartier des Garrigues; égarée depuis, mais conservée en copie dans les papiers de Séguier & dans son Recueil catalogué, à la bibliothèque de la ville. « Dans la « vigne *olim* de Got, ensuite de la femme de « M. Mathieu, le médecin, qui l'avait eue de « M. Rivière, son oncle, au quartier des Garri- « gues, nommé Gallinié; elle est à la porte de la « capitelle (maisonnette ordinairement en pierres « sèches) de la vigne. — *Nemausi in vinea* Mathieu « d. m. ».

ECKIΓΓO
PEIΞKO
NΔEIΛΛE
OC

Séguier, *Notes volantes*, 13802, p. 53 : « Bons « caractères bien lisibles : *inedita* ». Les E de forme lunaire; ligne 3 : NΔEIΛΛE.

Séguier, Recueil catalogué, p. 65, n° 13801; ligne 3 : NΑΙΛΛΕ. — Mowat, *Explication d'une inscr. céramique*, 1880, p. 10 (extrait des *Comptes rendus* de l'Acad. des inscr. & belles-lettres). — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Εσκιγγοριξ Κονδειλλεος.

Escingorix Condillius = « Escingorix, fils de Condillus ».

Κονδειλλεος, en latin *Condillius*, est l'équivalent de *Condilli filius*. Cette manière d'exprimer la filiation dans les inscriptions gauloises par la forme adjective se retrouve sur d'autres textes, par exemple sur l'inscription de Vaison au nom de Σεγομαρος Ουιλλονεος, & sur une inscription récemment découverte à Gargas, près Apt : Εσκεγγαι Βαλοουικουνιαι. (*Rev. épigr.*, p. 176.)

Escingorix apparaît peut-être pour la première fois. Déjà l'on connaissait le nom d'*Escingus*, qui entre dans sa composition, mais sous la forme plus fréquente d'*Excingus*. On le rencontre, comme sur notre inscription, avec *s* au lieu de *x*, sur l'épitaphe ci-dessus rappelée d'*Escinga*, fille de Balovicunus, & sur la dédicace d'un autel de Bordeaux consacré à Jupiter par un *Escingus*, fils de Bassus.

109

Nimes. — Au musée. Angle supérieur droit d'une tablette de grès jaunâtre sans ornements, de provenance inconnue; précédemment à la Maison-Carrée, dans une vitrine spécialement affectée aux

objets de bronze. — Hauteur, 0m 07; largeur en haut, 0m 08, en bas, 0m 05.

. . . . .MBATI
. . . . . TOOY
. . . . . .TIM
. . . .

L'M au commencement de la première ligne réduite à son dernier jambage & à une petite partie du jambage incliné qui s'y rattache, le T au commencement de la seconde à la moitié droite de sa branche transversale & à la partie supérieure de sa haste verticale, les trois lettres de la dernière à leur moitié supérieure.

Aurès & E. Germer-Durand, Note dans les *Procès-verbaux* de l'Acad. de Nimes, 1879, p. 110. — Allmer, *Rev. épigr.*, p. 170.

M. Fr. Germer-Durand propose de lire, à la seconde ligne, comme sur l'inscription gauloise de Vaison, τοουτ.ος.

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

I. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX EMPEREURS OU A DES PERSONNES DE LA FAMILLE IMPERIALE

110

Statue élevée à Auguste, près de la Fontaine de Nimes. — Avant J.-C. 25.

Nimes. — A la Fontaine. Pierres rectangulaires sans ornements; découvertes, au nombre de deux, vers la fin d'août 1753, « en déblayant les terres « près du bassin de la Fontaine; toutes deux en- « tièrement semblables, ayant chacune quatre « pieds d'élévation, 2 pieds 3 pouces 8 lignes de « largeur & 4 pouces 9 lignes d'épaisseur, & tou- « tes deux cintrées par derrière. Sur chacune des « deux, est gravée la même inscription en très- « beaux caractères & très-bien conservés. Cette « inscription ne remplit pas tout à fait la moitié « de la hauteur; le reste est uni & lisse » (Mén.). Encastrées en 1753, en compagnie d'un marbre destiné à rappeler la date & le lieu de la découverte sous le règne du roi Louis XV, dans le mur de terrasse situé en arrière des marches en forme d'hémicycle qui descendent à la source, ces inscriptions furent martelées en 1793, comme « em- « blèmes de la féodalité »; mais, n'ayant pas été brisées, les pierres qui les portaient furent, il y a une trentaine d'années & par les soins de M. A. Pelet, alors inspecteur des monuments historiques, retaillées & regravées, & remises à leurs anciennes places, où elles se voient encore actuellement. — Hauteur, $1^m\,17$; largeur, $0^m\,75$.

IMP·CAESARI·DIVI·F
AVGVSTO·CÓS·NONVM
DESIGNATO·DECIMVM
IMP·OCTAVOM

Un accent sur l'O de COS, à la seconde ligne.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 37. — Ménard, 7, p. 77. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nismes*, p. 572, n. 24. — Teissier-Rolland, *Eaux de Nîmes*, 3, pp. 175 & 281. — A. Pelet, *Essai sur les anciens thermes de Nemausus*, p. 12. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperatori Caesari, divi filio, Augusto, consuli nonum, designato decimum, imperatori octavom.

« A l'empereur César Auguste, fils du dieu; « consul neuf fois, désigné pour un dixième con- « sulat, *imperator* huit fois ».

Auguste a été consul pour la neuvième fois en l'an de Rome 729, & pour la dixième en 730. La date de nos inscriptions, sur lesquelles il est dit « consul neuf fois & désigné pour un dixième « consulat », en possession duquel il n'était pas encore entré, prend place à l'an 729, avant J.-C. 25, & dans la seconde moitié de cette année, la désignation des futurs consuls se faisant habituellement six mois d'avance. C'est aussi à cette même année 729 que se rapporte la huitième réitération du titre d'*imperator* victorieux; Auguste prit ce titre pour la huitième fois, soit pour sa propre victoire sur les Cantabres, à la suite de la campagne conduite par lui-même en personne contre ce peuple révolté, soit pour la victoire de Terentius Varro sur les Salasses, ou plutôt peut-être, d'après le témoignage formel de Dion Cassius (53, 26), pour celle de Vinicius sur les Germains.

« Revenant de Tarragone, où il avait été malade « pendant longtemps, Auguste passa par la Nar- « bonnaise, & ce fut sans doute à l'occasion de « son passage à Nimes & pour en conserver le « souvenir que cette inscription fut dressée sur « chacun des deux escaliers en hémicycle, au bord « du bassin de la source » (E. G.-Durand). Les escaliers dont il s'agit sont tout simplement quelques marches concentriques, qui forment, en s'avançant jusque dans l'eau, deux demi-cercles adjacents l'un à l'autre. La forme cintrée de la face postérieure de chacune des deux pierres épigraphiques a inspiré la pensée qu'elles auraient été placées sur ces marches. On a toutefois de la

peine à se rendre compte d'une telle disposition, d'après laquelle la partie opposée au côté inscrit & destinée, semble-t-il, à rester cachée, aurait été seule en vue, tandis que les inscriptions, tournées vers la source, auraient été invisibles au public. Il y aurait, croyons-nous, plus de vraisemblance à supposer que ces pierres étaient alors, ainsi qu'aujourd'hui, placées en arrière des escaliers, dans des niches faisant partie de quelque ensemble architectural, qui affectait sans doute aussi la forme d'un double hémicycle & était certainement surmonté d'une statue d'Auguste.

La date des inscriptions est-elle en même temps, comme on l'a admis pour certain, celle de la construction de cette partie de la décoration de la Fontaine? La courbe de leur face postérieure semble indiquer, au contraire, qu'elles auraient été faites après coup, c'est-à-dire postérieurement aux niches en hémicycle au fond desquelles elles étaient dressées par application, au lieu d'être engagées, & que cette partie de la décoration existait déjà lorsque le passage d'Auguste, à son retour d'Espagne, à la fin de 729, fournit l'occasion de lui élever, près de la Fontaine, la statue dont elles ont apporté jusqu'à notre temps le souvenir.

L'orthographe OCTAVOM répond à une règle mentionnée par Quintilien (I, 7, § 14), qui remplaçait par O ou supprimait le V voyelle à côté du V consonne.

L'inscription du marbre placé, au siècle dernier, entre les deux pierres romaines, pour marquer le lieu & l'époque de leur découverte, avait été rédigée par deux membres de l'Académie royale de Nimes, Ch. de Boze & Ménard, & était ainsi conçue :

IMP. CAESARIS AVGVSTI TITVLOS | PROPE FONTEM NEMAVSVM | INTER VTRIVSQVE HEMICYCLI RVDERA | SVB LVDOVICO XV AVGVSTO ALTERO | REPERTOS | POSTERITATI SERVANDOS CENSVIT | CIVITAS NEMAVSENSIS | ANNO M. DCC. LIII.

C'est justice à rendre aux doctes académiciens de Nimes; ils avaient beaucoup mieux réussi, en appelant Louis XV « un nouvel Auguste », à imiter le servilisme romain, qu'ils n'étaient parvenus à reproduire fidèlement, dans la forme de leur œuvre, la magistrale & harmonieuse physionomie de l'épigraphie romaine.

111

Fragment relatif à Auguste. — Avant J.-C. 23 à 19.

NIMES. — Fragment provenant d'une frise, avec une partie de l'architrave qui était placée au-dessous; extrait du déblai exécuté dans l'amphithéâtre pendant les années 1809 & 1810; actuellement & depuis cette époque au musée. — Hauteur, 0m54; longueur, 1m15.

..... *imp*·VIII TRIB·PO*t* .....

Lettres de très-bonne forme & très-bien gravées. La barre au-dessus de VIII terminée à gauche, ce qui fait voir que le nombre VIII est complet; l'O, à la fin de la ligne, incomplet à droite.

Notice sur les trav. de l'Acad. du Gard pendant l'année 1810, p. 385. — GRANGENT, C. & SIM. DURAND, *Descr. des monum. ant. du Midi de la Fr.*, I, pp. 6 & 37. — PERROT, *Hist. des ant. de la ville de Nismes*, 1829, p. 31; 1846, p. 43. — PELET, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1862, p. 200; *Catalogue du musée de Nimes*, 1863, p. 64. — E. GERMER-DURAND, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863, p. 58; 1863-64, p. 153. — HERZOG, *Append. épigr.*, n. 97.

....., imperatori VIII, tribunicia potestate .....

« ....., *imperator* huit fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la ..... fois, ... »

Plusieurs empereurs, pendant les deux premiers siècles, ont eu huit consulats ou huit fois le titre d'*imperator*; mais sur les seuls monuments d'Auguste & de Tibère la mention du consulat & celle du titre d'*imperator* précèdent la mention de la puissance tribunicienne, qui, à partir de Claude, vient habituellement & à peu près invariablement la première. Le fragment se rapporte donc à Auguste ou à Tibère, & alors certainement à Auguste, comme cela ressort de la dissertation qui suit, empruntée à M. E. Germer-Durand :

« Le chiffre VIII ne peut être celui d'un consulat, par la raison qu'Auguste ne prit sa première « puissance tribunice qu'en l'an 731 de Rome, « 23 ans avant notre ère, c'est-à-dire pendant son « onzième consulat & son huitième impératorat. « Ce chiffre VIII étant suivi de l'indication *trib. « pot*, est donc nécessairement celui de l'impératorat. Or, la chronologie des *salutations impé- « riales* d'Auguste nous apprend que ce prince « reçut le titre d'*imperator* pour la huitième fois « en 729, avant J.-C. 25, à propos de la victoire « remportée par Vinicius sur les Germains, & « pour la neuvième fois en 735, avant J.-C. 19, à « l'occasion de la restitution des enseignes prises « par les Parthes sur Antoine ». Ainsi les limites de la date autrefois exprimée sur l'inscription se renferment entre les années 729 & 735, avant J.-C. 26 & 19; mais elles peuvent encore, sinon avec toute certitude, au moins avec toute vraisemblance, être sensiblement rapprochées. Agrippa, délégué par Auguste, passa dans la Gaule une partie des années 734 & 735, avant J.-C. 20 & 19, &, au témoignage de plusieurs fragments qu'on trouvera plus loin (nos 125 & 126), marqua ce séjour par des actes de munificence envers la colonie de Nimes. Il y a très-grande apparence que le monument dont provient le présent fragment datait de cette époque.

L'inscription peut donc se restituer ainsi :

Imp(eratori) Caes(ari), divi f(ilio), Augusto, cos. XI, imp(eratori) VIII, trib(unicia) pot(estate) IIII.

112

Construction par Auguste des murs de Nimes. — Epigraphe en lettres de bronze sur la porte, dite aujourd'hui « Porte d'Auguste », donnant autrefois accès à la voie Domitia, du côté d'est. — Avant J.-C. 16/15.

NIMES. — Porte romaine encore debout; découverte, en 1797, sous des constructions du quatorzième siècle faisant partie de vieux remparts du moyen âge, dans l'épaisseur desquels elle avait été englobée avec une partie de mur romain; sauvée alors de la destruction par le zèle, à jamais louable, de deux architectes, MM. Liger & Moulinier, dont l'intervention auprès du commissaire départemental du Directoire exécutif, obtint la suspension de la démolition commencée & déjà parvenue au-dessous de la frise occupée par l'inscription. Les pierres de cette frise, recherchées aussitôt parmi les décombres épars sur le sol, furent réunies & replacées, aussi bien que le permit leur état de mutilation, sur ce qui restait du monument, c'est-à-dire sur la corniche qui règne

IMP·CAESAR·DIVI·F·AVGVsTVS·cOS·XI·TRIB·poTEST·VIII
PORTAS·MuROSQ·COL·DAt

au-dessus des deux arcades livrant anciennement passage à la voie romaine. Les lettres de l'inscription étaient en bronze & probablement dorées. Absentes maintenant & certainement depuis bien des siècles, elles se reconnaissent néanmoins facilement au creux dans lequel s'engageait une partie de leur épaisseur & aux trous de scellement des tenons qui servaient à les fixer. Ces trous de scellement sont au nombre de deux dans les I &, à la seconde ligne seulement, dans les L, les S & les T; au nombre de trois dans les A, les B, les C, les D (?), les E, les F, les G, les O, les P (?), les R, les V &, à la première ligne seulement, dans les S & les T; au nombre de cinq dans les M. Le T de TRIB & le premier T de poTEST n'ont que deux trous. — Longueur totale de la façade, 21ᵐ. Hauteur de la frise, 0ᵐ 60. Hauteur des lettres de la première ligne, 0ᵐ 25; de la seconde, 0ᵐ 16.

Lettres de la meilleure forme. Le P de IMP réduit, par la cassure de la pierre, au bas de son jambage vertical; le C de CAESAR à sa moitié inférieure, le D de DIVI à une petite section de sa panse, en bas à droite, l'A, l'V & le G d'AVGVsTVS privés de leur moitié supérieure, le second V du même mot de sa branche droite, l'O de cOS de sa moitié gauche, l'X de XI de sa moitié droite, & l'I du même chiffre réduit à son extrémité supérieure, le T de TRIB à sa haste verticale, le Q de MuROSQ à une faible trace de son orbe du côté droit, le C de COL incomplet à gauche, l'O du même mot incomplet à droite.

Clérisseau & Legrand, *Antiq. de la France*, 1, pp. 58, 59, 124. — Maucssi, *Rech. sur deux monum. ant. de la colonie de Nismes*, pp. 6 & 26. — Millin, *Voy. dans le Midi*, 4, p. 235, pl. 74. — Grangent, Ch. Durand & S. Durand, *Monum. ant. de Nimes*, 1819, p. 34. — Teissier-Rolland, *Consid. du dieu Nemausus*, pp. 53 & 81. — A. Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1849-50, p. 26. — E. Germer-Durand, dans la *Rev. archéol.*, 1850, p. 196. — Sim. Durant, H. Durand & Eug. Laval, *Album archéol. du Gard*, p. 68. — Herzog, *Gall. Narb. hist.*, p. 108, & *Appendix epigr.*, n. 96. — Fr. Germer-Durand, *La Porte d'Arles & le Château royal de Nimes*, 1878, p. 7. — G. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, consul XI, tribunicia potestate VIII, portas murosque coloniae dat.

« L'empereur César Auguste, fils « du dieu, consul onze fois, par- « courant la huitième annuité de « sa puissance tribunicienne, don- « ne à la colonie des portes & des « murs ».

Le onzième consulat d'Auguste, le dernier d'une série non interrompue de neuf consulats consécutifs à partir de l'an de Rome 723, répond à l'an 731, avant J.-C. 23. C'est en cette même année 731, & le 26 juin, qu'Auguste, déjà revêtu de la puissance tribunicienne depuis l'an 718, avant J.-C. 36, se mit à en faire le renouvellement chaque année à pareil jour. M. Hirschfeld, professeur à l'université impériale de Vienne (Autriche), vient de mettre en parfaite lumière, dans un très-beau & tout récent travail *sur le Renouvellement des puissances tribuniciennes d'Auguste* (1881), les motifs qui ont déterminé le choix de cette année & de ce jour. En 731, suivant la supputation d'Auguste, adoptée plus tard par Domitien (Suétone, *Dom.*, 4), revenait à échéance la grande fête de l'ouverture du siècle, ou plus exactement du cycle séculaire de cent dix ans, & le 26 juin était le jour coïncidant au solstice d'été, jour considéré pour cette raison comme un des plus saints & des plus solennels au point de vue religieux. Auguste, fondateur d'une monarchie, aura voulu que de son règne commençât une nouvelle ère, une renaissance, le retour de l'âge d'or promis par les oracles sibyllins, &, pour ce motif, il se mit à compter de cette année 731 & du 26 juin les annuités de sa puissance tribunicienne. La date du 27 juin, empruntée à Velleius Paterculus (2, 103, & jusqu'à présent admise, doit donc faire place à celle du 26, déjà acceptée par M. Mommsen & justifiée d'ailleurs par le calendrier d'Amiternum (Orelli, 2, p. 392, & *C. I. L.*, p. 395), indiquant au 26 juin l'adoption de Tibère par Auguste, ce qui implique presque nécessairement la collation simultanée de la puissance tribunicienne.

Le huitième renouvellement de la puissance tribunicienne d'Auguste répond à l'espace d'une année couru du 26 juin 738 au 25 juin 739, avant J.-C. 16/15, & fixe à ce laps de temps la construction par ce prince d'une enceinte murée de Nimes avec ses portes. Auguste était alors dans la Gaule. Obligé d'y venir pour réprimer l'audace des Germains, qui, franchissant le Rhin, avaient récemment infligé un grave échec à l'armée romaine chargée de la garde de cette frontière, il y fit un séjour qui dura du milieu de l'an 738, avant J.-C. 16, jusque vers le milieu de l'an 741, av. J.-C. 13.

La porte que le temps nous a conservé en partie est celle par laquelle pénétrait, à Nimes, la voie *Domitia*, venant de Beaucaire & d'Italie par continuation de la voie *Aurelia*, qui finissait à Arles. Le nom de Porte d'Auguste qu'elle a de nos jours est un nom moderne; au neuvième siècle, elle avait celui de Porte d'Arles, & moins anciennement celui de Porte de la Couronne; mais dans l'antiquité elle devait, en conséquence de son orientation, s'appeler Porte de Rome, & être la plus monumentale de celles dont était percée l'enceinte de la ville. Une inscription semblable à celle de la Porte d'Auguste devait se lire au-dessus de chacune des autres portes. Une de ces autres portes, celle par laquelle la voie Domitia sortait de Nimes & se dirigeait vers Narbonne & l'Espagne, existe encore en assez bon état de conservation. Elle a, depuis 1660, à l'occasion du passage du roi Louis XIV après la signature de la paix des Pyrénées, le nom de Porte de France; elle s'appelait, au treizième siècle, Porte Couverte, & au dixième *Porta Hispana*. Cette porte, dont nous avons sous les yeux un très-joli croquis dû au talent & à l'obligeance de notre excellent ami, M. Gratien Charvet, d'Alais, se compose d'un arceau surmonté d'un attique, que terminait sans doute autrefois un couronnement décoré de l'inscription rappelant la munificence d'Auguste.

La muraille romaine ne subsiste plus; mais les vestiges qu'elle a laissés sous le sol permettent encore de suivre sa trace.

113-125

RÉPARATION PAR AUGUSTE A LA VOIE DOMITIA DANS SON PARCOURS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA CITÉ DE NIMES. — *Avant J.-C. 3.*

Une très-ancienne route, construite sous la République, entre Ampurias & le Rhône, pour le passage des armées romaines allant d'Italie en Espagne, existait déjà du temps de Polybe, plus de cent cinquante ans avant l'ère chrétienne. Cette route était jalonnée de bornes placées à 8 stades, autrement dit à 1 mille de distance l'une de l'autre.

Réparée ou plutôt refaite par Cn. Domitius Ahenobarbus, aussitôt après la conquête de la Province, en l'an de Rome 633, avant J.-C. 121, cette route prit, en conséquence de cette sorte de seconde création, le nom de *Domitia.* Il ne paraît pas qu'elle ait alors reçu un nouveau bornage.

Elle fut ensuite réparée plusieurs fois encore pendant les deux premiers siècles de l'empire romain & pourvue, chaque fois, de nouvelles bornes. Ces bornes, à la différence de celles de la République, qui étaient anépigraphes, portent une inscription au nom de l'empereur par ordre de qui ont été faits les travaux, & il nous est permis de connaître, au moyen des titres impériaux qui accompagnent le nom du prince, à quelle année ces travaux correspondent. La plus ancienne de ces réparations postérieures à celle de Domitius a été exécutée par Auguste en l'an 751, avant J.-C. 3; une suivante a été faite par Tibère en 31/32 de J.-C.; une troisième, très-peu de temps après, par Claude, en 41; une autre encore, un siècle plus tard, par Antonin le Pieux, en 145.

Les bornes placées par ces empereurs présentent, indépendamment des indications fournies par leurs inscriptions, des différences d'aspect qui les font très-facilement & très-sûrement distinguer les unes des autres. Les bornes d'Auguste sont cylindriques, comme celles de la République, mais moins grosses. Celles de Tibère sont quadrangulaires. Celles de Claude & d'Antonin le Pieux sont cylindriques de même que celles d'Auguste, mais ont leurs inscriptions encadrées, tandis que les inscriptions des bornes d'Auguste & de Tibère sont dépourvues d'encadrement; de plus, les bornes d'Antonin le Pieux sont munies d'une base carrée, que n'ont ni celles d'Auguste, ni celles de Claude.

Les bornes d'Auguste sont privées de numéros, & il en est de même de celles de Claude, mais les bornes de Tibère sont numérotées, & vont dans le sens de Narbonne au Rhône, suivant deux séries : l'une de 91 milles partant de Narbonne & se poursuivant jusqu'à Nimes pour s'achever juste au pilier central de la Porte d'Auguste, l'autre de 15 milles commençant à ce même pilier & finissant à Beaucaire. Elles étaient placées sur le côté nord de la voie, le côté gauche du voyageur marchant dans le sens du numérotage, ce qui implique que les bornes d'Auguste & de Claude, placées aussi sur le côté nord de la route, suivaient la même direction. Les bornes d'Antonin sont également numérotées & forment aussi deux séries, mais partant toutes deux de Nimes, & devaient, en conséquence, être placées, dans la section de Nimes à Narbonne, sur le côté sud de la voie.

Bien peu de bornes sont restées à leur place ancienne jusqu'à nos jours. Postérieurement à Charlemagne, & vraisemblablement surtout aux onzième & douzième siècles, on s'empara, pour la construction des églises des villages voisins de la voie romaine, & le plus souvent afin de les employer comme piliers de voûte au nombre de deux, de quatre & même quelquefois de six, d'une grande partie des milliaires demeurés jusque là, paraît-il, à peu près au complet sur leurs emplacements. Plusieurs des milliaires qui ont échappé à cette dévastation de la route antique se trouvent, sans avoir été déplacés, sur des limites de communes, & l'on est amené à conclure de ce fait fréquemment répété qu'à l'époque où l'on s'occupa de déterminer ces limites, on les dirigea, aussi souvent que cela fut possible, vers ces grandes bornes qu'on apercevait de loin dressées dans la solitude des champs. Il en résulte maintenant que les points d'intersection d'une limite communale avec la voie romaine aident beaucoup à retrouver les emplacements des bornes disparues depuis le temps de cette délimitation.

Une mensuration faite avec le plus grand soin par M. Aurès entre des milliaires encore debout à leur place, le VIIIIe & le XIIIe d'Auguste, a donné un total de 5 906 mètres, c'est-à-dire pour chacun des quatre milles compris entre ces deux termes, une distance moyenne de 1 476^{m} 50. « Cette expres- « sion du mille », conclut M. Aurès, dans son excellent travail intitulé *Monographie des bornes milliaires du département du Gard,* travail auquel sont empruntés les éléments de tout ce préambule, « correspondant à un pied de 0^{m} 295,3 de « longueur, est, comme on le voit, inférieure à « celle de 1481^{m} 50 correspondant à un pied de « 0^{m} 296,3, qui est celui que l'on regarde généra- « lement aujourd'hui comme le véritable pied « romain antique. Je considère néanmoins cette « expression de 1 476^{m} 50 comme aussi rapprochée « que possible de la vérité, & même comme tout- « à-fait exacte aux époques d'Auguste & de Ti- « bère par rapport à la Gaule Narbonnaise, le « pied romain n'ayant pas eu dès son origine « cette longueur de 0^{m} 296,3, qui n'a pu lui être « assignée que dans les derniers temps de Rome, « & une longue persistance des anciens usages « ayant dû conserver dans les provinces l'ancienne « longueur de 0^{m} 295, alors que déjà la longueur « du pied romain pouvait être réglée depuis long- « temps à Rome à 0^{m} 296 millimètres ».

Les bornes d'Auguste, de même que celles de Tibère & celles de Claude, ont 10 pieds romains de hauteur, soit un décempède; elles étaient enfoncées de 3 pieds dans la terre & s'élevaient de 7 pieds au-dessus du sol de la voie. Le diamètre de celles d'Auguste est, en mesures romaines, de 9 palmes ou 36 doigts, & comme 9 palmes répondent à un développement de circonférence de 7 pieds, la hauteur hors de terre était exactement égale à la circonférence. La hauteur de l'inscription est aussi, sur les bornes d'Auguste, de 9 palmes &, par conséquent, exactement égale aussi au diamètre de la borne. On voit que toutes ces mesures arrivent à des nombres impairs. On se tromperait grandement si l'on ne voulait apercevoir dans ce fait qu'un jeu du hasard; c'est très-certainement, au contraire, de parti pris qu'on est arrivé à ce résultat, & en raison de la constante préférence accordée par les anciens à ces nombres, plus parfaits à leurs yeux que les autres; car, ainsi que l'explique le Grec Stobée (*Eclogae physicae*), « l'impair a un commencement, une « fin & un milieu, tandis que le pair est dépourvu « de milieu ». Il était d'ailleurs admis que les nombres impairs portaient bonheur (*Paul. Diac.*, d'apr. Festus) & qu'ils étaient particulièrement agréables aux dieux, comme l'atteste Virgile : *Numero deus impare gaudet* (*Ecl.*, 8, 75). Etait-ce une pure superstition, une croyance uniquement faite d'illusion & d'erreur? ou bien, sous l'apparence d'une chimère, y avait-il une science vraie & réelle, poussée même à un très-haut degré de perfection? Toujours est-il qu'appliquée aux pro-

portions de l'architecture, la philosophie des nombres, si fort en honneur dans l'antiquité, a produit ces inimitables merveilles, qui ont été jusqu'à présent & seront encore l'objet de l'admiration de tous les siècles.

Les inscriptions des bornes d'Auguste sont simplement gravées dans le haut des faces antérieures des pierres, sans y être accompagnées d'aucun ornement. Une remarque à faire, c'est que ces inscriptions, bien que pareilles entre elles quant à la teneur du texte, présentent néanmoins, à l'égard de sa disposition, deux types bien distincts, entre lesquels la station d'*Ambrussum*, sur le Vidourle, marque la séparation. On a inféré de l'observation de ce fait, avec toute apparence de raison, que le soin de l'entretien des chemins entre le Vidourle & le Rhône se trouvait confié, à l'époque d'Auguste, à des agents indépendants de ceux auxquels la même fonction appartenait de l'autre côté de la rivière; c'est-à-dire que les travaux de réparation qui ont motivé l'érection des milliaires d'Auguste sur le territoire de la cité de Nimes auraient été exécutés sous la direction de deux *praefecti fabrum* indépendants l'un de l'autre. Chacun d'eux aurait voulu marquer, par une différence dans la disposition des inscriptions, la partie de la voie sur laquelle ses attributions s'étendaient. Sur la section comprise entre la limite de l'*ager Nemausensis* du côté du couchant & *Ambrussum*, l'inscription est répartie en cinq lignes seulement, en conséquence des nombreuses abréviations qu'elle présente; les deux premières de ces lignes ont leurs lettres un peu plus hautes que celles des lignes suivantes, & toutes les lettres sont d'égale hauteur à chaque ligne; le G de DESIG a sa terminaison rentrée en spirale. Au contraire, à la gauche du Vidourle jusqu'au Rhône, l'inscription forme six lignes, toutes de même hauteur, offre moins d'abréviations, a tous ses T élevés au-dessus du niveau des autres lettres; le G de DESIGNAT s'y termine par un trait droit.

113

Milliaire d'Auguste, le soixante-deuxième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Le Crès, près Substantion, sur la commune de Castelnau, voisine de Montpellier. — Borne cylindrique, incomplète à droite & en bas; autrefois employée, après avoir été retaillée à cette fin, comme piédestal d'une vasque servant aux fonts baptismaux dans l'église du Crès; ensuite, lors de la reconstruction de cette église, vers la fin du dix-septième siècle, engagée dans le mur de la construction nouvelle, au pied d'un des contreforts, à gauche de la porte d'entrée, place qu'elle occupe encore actuellement. — Hauteur, 0m 95.

IMP · CAES*ar*
DIVI · F · AVG · *pont*
MAX · COS · XII · *cos*
DESIG · XIII · *imp · xiiii*
5 TRIB · *potest · xx*

D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, p. 27. — Millin, *Voy. dans les dép. du Midi de la France*, 4, p. 342. — *Statist. du dép. de l'Herault*, 1824, p. 267. — Thomas, *Mém. hist. sur Montpellier & sur le dép. de l'Hérault*, p. 95. — Pelet, *Col. itin.*, p. 20, n. 7. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 10, n. 9. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 21-22. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu, souverain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imparator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Ainsi qu'il a été expliqué précédemment (ci-dessus, p. 577), Auguste, investi des privilèges de la puissance tribunicienne accordée à vie dès l'an 718, commença seulement à partir de l'an 731, avant J.-C. 23, & du 26 juin, à en compter les annuités. La vingtième réitération anniversaire de ce pouvoir répond ainsi à l'année courue du 26 juin 751 au 25 juin 752, avant J.-C. 3/2, & c'est en cette année qu'a eu lieu la réparation de la voie Domitia par Auguste, dans tout son parcours à travers le territoire de la cité de Nimes & au delà jusqu'à Narbonne. Mais cette date peut être resserrée davantage au moyen des données chronologiques résultant des consulats mentionnés dans l'inscription : le douzième déjà accompli, le treizième *désigné* seulement & non encore arrivé à échéance. Auguste a été consul pour la douzième fois en 749, avant J.-C. 5, & pour la treizième en 752, avant J.-C. 2. La désignation des consulats se faisant habituellement six mois d'avance, la mention de la désignation relative au treizième consulat d'Auguste nous reporte aux six derniers mois de 751, & fixe à ces six derniers mois de l'an 3 avant J.-C. les travaux qui ont motivé l'érection des bornes. La quatorzième acclamation d'*imperator* victorieux remonte à l'an 746, avant J.-C. 8, à la suite de victoires remportées par Tibère en Germanie. Auguste prit pour la quinzième fois le titre d'*imperator* en 759 seulement, c'est-à-dire huit ans après la date exprimée sur notre pierre.

On sait, par les milliaires de Tibère, que le numérotage des bornes allait, à l'époque de ce prince, dans le sens de Narbonne au Rhône, & par les itinéraires, qu'il y avait de Narbonne à Nimes 91 milles, avec cinq stations intermédiaires : Béziers, éloigné de Narbonne de 16 milles, *Cessero* de 28 milles, *Forum Domitii* de 46 milles, *Sextantio*, près Montpellier, de 61 milles, *Ambrussum*, sur le Vidourle, de 76 milles; le 91e finissait à Nimes, précisément au pilier central de la Porte d'Auguste. On sait aussi, par les milliaires de Tibère & d'Antonin le Pieux, que de ce même pilier central de la Porte d'Auguste jusqu'à Beaucaire recommençait une nouvelle série de numéros de 1 à 15, distance constatée par les itinéraires, qui comptent quelquefois 16 milles, en poursuivant sans doute le parcours jusqu'à la rive opposée du Rhône. Enfin, l'on croit savoir également que l'*ager Nemausensis* avait, au levant, le Rhône pour limite, tandis que la limite du côté du couchant, la même très-vraisemblablement que celle qui séparait les Arécomiques des Tectosages, telle que la trace la *Carte archéologique du département de l'Hérault*, dressée, en 1879, par M. Cazalis de Fondouce, était une ligne qui, descendant plus ou moins directement du nord au sud & se séparant de la rivière de l'Hérault à Gignac, venait couper la voie vers le 41e mille; elle aboutissait à la mer, en traversant l'étang de Thau entre Balaruc & Cette, comprenant ainsi dans la cité de Nimes ce qui devint plus tard le *pagus* de Maguelonne. Or, si l'on figure sur une carte moderne le tracé du parcours de la voie antique de cette limite à Nimes & de

Nimes à Beaucaire, & qu'on divise la première section de ce tracé en quarante-neuf milles numérotés de 42 à 91, & la seconde en quinze milles numérotés de 1 à 15, on arrive à pouvoir attribuer, avec assez de probabilité, à leurs emplacements primitifs les bornes retrouvées plus ou moins loin de leurs anciennes places; car il est extrêmement vraisemblable qu'elles appartiennent, dans la plupart des cas, à l'emplacement le plus voisin du lieu où elles ont été transportées. C'est ainsi qu'à l'aide de la carte archéologique ci-dessus mentionnée & d'un tracé établi par M. Aurès pour le parcours de la voie à travers le département du Gard, sur une carte jointe à sa *Monographie des bornes milliaires* de ce département, il nous a été possible d'indiquer, d'une manière que nous croyons assez précise, les emplacements des bornes d'Auguste & de Claude, quoique dépourvues de numéros.

Une note consignée à la page 14 de la monographie que nous venons de rappeler explique que la place du cinquante-cinquième milliaire étant, suivant toute apparence de certitude, au pont de La Verune, le soixante-&-unième se trouvait, non pas à Substantion même, mais un peu au delà du côté d'est. Le village du Crès, qui est éloigné de Substantion d'un peu plus de trois kilomètres à l'est, sur la voie romaine, est donc précisément ou à très-peu de chose près sur le soixante-troisième emplacement, & il se présente naturellement à la pensée que le milliaire d'Auguste encore existant dans ce village doit avoir été le soixante-troisième. Mais un milliaire de Tibère, qui provient aussi de l'ancienne église du Crès, porte le numéro LXII, & il devient alors extrêmement probable, si ce numéro a été bien lu, que c'est le soixante-deuxième emplacement qui, à l'époque de la construction de l'ancienne église du Crès, aura été mis à contribution pour fournir les piliers destinés à en soutenir la voûte.

114

Milliaire d'Auguste, le soixante-onzième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C 3.

Montels, sur la commune de Lunel-Viel. — Fragment provenant de la partie supérieure d'une borne cylindrique; trouvé, en 1865, dans une vigne attenante au parc d'un domaine appelé la Tour-Farges, sur l'emplacement d'une ancienne église du nom de Saint-Sauveur de Montels, dont l'existence n'est plus aujourd'hui rappelée que par une croix; déposé alors sur la terrasse du parc, devant la maison d'habitation; actuellement au musée de la Société archéologique de Montpellier. — Hauteur, 0m84; diamètre, 0m65.

*im*P·CAESAR
divi·F·AVG·PONT
max·COS·XII·COS
desig·XIII·IMP·XIIII
5 *trib*·*p*OTEST·XX

Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 16, n. 15. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

C'est à un demi-kilomètre & au midi du soixante-onzième emplacement que se trouve le domaine de la Tour-Farges, situé près de la place occupée autrefois par la chapelle de Montels, aujourd'hui détruite. Le milliaire déposé au musée de la Société archéologique de Montpellier a été vraisemblablement pris à cet emplacement, à l'époque où a été bâtie la chapelle de Saint-Sauveur.

Un estampage de cette inscription & un dessin du fragment qui la conserve, nous ont été obligeamment remis par M. Morel, d'Andancette.

115

Milliaire d'Auguste, le soixante-douzième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Saint-Paul de Cabrières, sur la commune de Lunel-Viel. — Perdue. Borne cylindrique; autrefois, en 1665 (Gar.), dans la vieille chapelle de Saint-Paul de Cabrières; puis déjà disparue en 1765 (Ség.); il y a peu d'années, vue dans la maçonnerie du mur d'une terre vis-à-vis la porte du Mas-Chambon, près Lunel, l'inscription tournée dans l'épaisseur de la muraille; depuis lors extraite de ce mur & partagée en trois tronçons, dont deux, provenant de la partie inscrite, ont servi à faire des rouleaux à dépiquer le blé, & le troisième est bâti dans un parapet, devant la porte du Mas-Chambon (Caz. de Fond.).

IMP·CAESAR
DIVI·F·AVG·P*ont*
MAX·*cos*·*xii*·COS
DESIG·*xiii*·*imp*·*xiiii*
5 TRIB·POTEST·XX

Copie de Gariel, corrigée par M. Germer-Durand.

Gariel, *Ser. praes. Magal.*, p. 22. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, pp. 231-332. — *Statist. de l'Hérault*, p. 218. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, p. 95. — Pelet, *Col. itin.*, p. 30. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 19. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Le lieu où s'élevait la vieille église de Saint-Paul de Cabrières est situé à un kilomètre environ de la voie romaine, à égale distance à peu près des soixante-douzième & soixantre-treizième emplacements. Mais un milliaire de Tibère, provenant de la même église, porte le numéro LXXII. Il y a donc lieu de penser que les deux bornes ont dû être empruntées au même emplacement, c'est-à-dire le soixante-douzième.

116

Milliaire d'Auguste, le soixante-quinzième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Saint-Julien de Cornillac, sur la commune de Marsillargues, dans le canton de Lunel, département de l'Hérault. — Partie supérieure d'une borne cylindrique; autrefois employée à soutenir la voûte d'une chapelle au village de Saint-Julien de Cornillac, aujourd'hui détruit depuis longtemps & dont l'emplacement n'est plus marqué que par une ferme du nom de Saint-Julien, entre Lunel & Massillargues; retrouvée, vers 1835, sur cet emplacement & portée alors au musée de la Société archéologique de Montpellier, où elle se voit actuellement. — Hauteur, 1m20; diamètre, 0m67.

IMP · CA*esar*
DIVI · F · AVG · PON*t*
MAX · COS · XII · COS
DESIG · XIII · IMP · XIIII
5 TRIB · POTEST · XX

Mém. de la Société archéol. de Montpellier, 1, pp. 3 & 81. — Pelet, *Col. itin.*, p. 30. — Herzog, *App. epigr.*, nº 528. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 22, nº 20. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 19, pl. 2. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la vingtième fois (a réparé la route) ».

La ferme dont le nom marque la place où se voyaient anciennement la chapelle & le village de Saint-Julien de Cornillac est à cinq kilomètres environ au sud de la voie romaine & du soixante-quinzième emplacement, duquel la borne doit provenir d'autant plus probablement que le soixante-seizième, qui, d'ailleurs, se trouvait de l'autre côté du Vidourle, paraît avoir été occupé par la borne d'Auguste classée après celle-ci.

Un dessin & un estampage de cette inscription nous ont été obligeamment remis par M. Morel, d'Andancette.

117

Milliaire d'Auguste, le soixante-seizième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Grand-Gallargues, dans le canton de Vauvert, département du Gard. — Borne cylindrique autrefois à Gallargues, « près du village » : *juxta memoratum superius locum* de Gallargues (Gar.); actuellement & depuis la fin du dix-septième siècle, c'est-à-dire vers 1665, dans le parc d'une propriété appelée le Grand-Teillan, située au sud de la voie romaine, sur la commune d'Aimargues, & appartenant alors à Philippe de Bornier, conseiller & lieutenant-principal au présidial de Montpellier, aujourd'hui à M. d'Adhémar. — Hauteur présumée, 2m96; au-dessus du sol, 2m74.

IMP · CAESAR
DIVI · F · AVG · PO*nt*
MAX · COS · XI*i* · *cos*
DESIG · XIII · IM*p* · *xiiii*
5 TRIB · POT · XX

Guiran, *Msc.*, p. 186. — Gariel, *Series praesulum Magalon.*, p. 22. — Maffei, *Gall. antiq. selectae*, p. 32. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 232, nº 6. — Ménard, 7, p. 457. — Séguier, 13801, pl. 5 & 6, & Feuille addit. à la fin du msc. — Clerisseau & Legrand, *Antiq. de la Fr. Monum. de Nismes*, 1, p. 11. — Teissier-Rolland, *Confid. du dieu Nemausus*, p. 82. — Pelet, *Col. itin. entre Ugernum & Substantion*, p. 27. — Cazalis de Fondouce, *Note sur quelques bornes milliaires de l'Hérault*, p. 22. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 18. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la vingtième fois (a réparé la route) ».

Sur le territoire de Grand-Galargues, dont provient cette borne, a été retrouvée aussi une autre borne d'Auguste, transportée & aujourd'hui conservée comme elle au Grand-Teillan. Mais la borne qui fait l'objet du présent commentaire ayant son inscription disposée sur cinq lignes & conforme en tout point au type propre, ainsi qu'il a été exposé ci-dessus, aux milliaires de la partie de la voie comprise entre *Sextantio* & *Ambrussum*, sur le Vidourle, tandis que l'inscription de l'autre borne est, au contraire, disposée sur six lignes & reproduit fidèlement le modèle propre aux milliaires de la partie de la voie comprise entre cette même station d'*Ambrussum* & le Rhône; il n'y a pas à hésiter à rapporter au soixante-seizième emplacement celle des deux bornes qui présente l'inscription répartie en cinq lignes. Or, il faut observer ici, avec M. Aurès (*Monographie*, p. 14, note), que la station d'*Ambrussum*, que les itinéraires mettent à 76 milles de Narbonne, ne se trouvait pas juste à cette distance, mais un peu en deçà; de telle sorte que le soixante-seizième milliaire était, non-seulement un peu plus à l'est, mais même sur la rive opposée du Vidourle, c'est-à-dire la rive gauche. De cette localité antique il ne reste aujourd'hui que des ruines & le nom conservé dans celui de Pont-Ambruis ou Ambroix.

118

Milliaire d'Auguste, le soixante-dix-septième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Grand-Gallargues. — Borne cylindrique, autrefois « non loin de Gallargues » : *non procul inde* (Gar.); moins près cependant que le précédent, qui devait être de l'autre côté du village, vers le Vidourle, à cause de sa conformité de rédaction avec les milliaires provenant de l'Hérault; transportée également, vers 1665, dans le parc de la propriété du Grand-Teillan, où elle se

voit encore. — Hauteur présumée, 2m96; au-dessus du sol, 2m44. Diamètre, 0m65.

IMP CAESAR
DIVI F AVG PONTIF
MAXVMVS COS XII
COS DESIGNAT XIII
5 IMP XIIII TRIBVNICIA
POTESTATE XX

Guiran, *Msc.*, cap. 15, p. 186. — Gariel, *Series praesulum Magal.*, p. 22. — Maffei, *Gall. antiq. selectae*, pp. 32-33. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 232, n. 7. — Ménard, 7, p. 457. — Séguier, 13801, pl. 5, n. 3, & Feuille addit. placée à la fin du msc. — Pelet, *Col. itin.*, p. 29, n. 6. — Cazalis de Fondouce, *Note sur quelques bornes mill.*, pp. 22-23, n. 21. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 18. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator IIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Le village de Grand-Gallagues est situé sur la rive gauche du Vidourle & sur la voie romaine, entre les 76e & 77e emplacements. Deux bornes d'Auguste ont été retrouvées sur son territoire & sont depuis longtemps réunies dans la propriété du Grand-Teillan. Le 76e emplacement paraissant avoir certainement appartenu à celle de ces deux bornes qui fait l'objet du précédent article, le 77e reste seul disponible pour la présente borne, rattachée d'ailleurs, par son inscription distribuée en six lignes, à la série des milliaires de la section comprise entre *Ambrussum* & Nimes.

119

Milliaire d'Auguste, le quatre-vingt-cinquième ou le quatre-vingt-septième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Caveyrac, dans le canton de Saint-Mamert. — Borne cylindrique, incomplète en bas; apportée, avant 1640, de la voie romaine à Caveyrac, par le seigneur de l'endroit, pour servir de pilier d'affichage devant la porte de son château; placée ensuite devant la porte du temple protestant; actuellement & depuis peu de temps utilisée comme borne-fontaine, au milieu de la place publique, & engagée par sa partie inférieure dans la maçonnerie de cette construction. — Hauteur présumée, 2m96; au-dessus de la maçonnerie, 1m40. Diamètre, 0m69.

IMP CAESAR
DIVI F AVG PONTIF
MAXVMVS COS XII
COS DESIGNAT XIII
5 IMP XIIII TRIBVNICIA
POTESTATE XX

Guiran, *Msc.*, cap. 6, p. 62. — Maffei, *Gall. ant. selectae*, pp. 32-33. — Ménard, 7, p. 455. — Séguier, 13801, pl. 5, n. 1. — Pelet, *Col. itin. du Gard*, p. 26, n. 4. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 66-69. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Caveyrac est au nord de la voie romaine, à six kilomètres environ des quatre-vingt-cinquième, quatre-vingt-sixième & quatre-vingt-septième emplacements. Le quatre-vingt-sixième se trouvant déjà pris par la borne d'Auguste classée à l'article suivant, c'est de l'un des deux autres emplacements, le quatre-vingt-cinquième ou le quatre-vingt-septième, que provient le milliaire transporté au village de Caveyrac.

120

Milliaire d'Auguste, le quatre-vingt-sixième sur la voie Domitia dans la direction de Narbonne à Nimes. — Avant J.-C. 3.

Milhau, dans le canton de Nimes. — Borne cylindrique, autrefois dans l'église de Milhau, où elle servait, en regard d'un milliaire de Claude, à soutenir l'arc du chœur; extraite de là il y a une vingtaine d'années, lors de la démolition de l'église, & apportée au musée de Nimes. — Hauteur, 2m94. Diamètre, 0m65.

IMP CAESAR
DIVI F AVG PONTIF
MAXVMVS COS XII
COS DESIGNAT XIII
5 IMP XIIII TRIBVNICIA
POTESTATE XX

Guiran, *Msc.*, cap. 6, pp. 60-61. — Maffei, *Gall. antiq. selectae*, pp. 32-33. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 229, n. 1. — Ménard, 7, p. 453. — Séguier, 13801, pl. 5, n. 2. — Trenquier, *Notice sur Milhau*, p. 23. — Pelet, *Col. itin.*, p. 25, n. 3. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 75. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Milhau se trouve assis sur la voie romaine, à peu près sur le quatre-vingt-sixième emplacement. Il n'y a donc pas à chercher ailleurs l'ancienne place de la borne d'Auguste, qui soutenait, en compagnie d'une borne de Claude, la voûte de l'église de ce village.

C'est le dernier des milliaires retrouvés de la série partant de Narbonne & numérotée, sur les bornes de Tibère, de I à LXXXXI, le quatre-vingt-onzième finissant à la Porte d'Auguste, où il était,

suppose-t-on, représenté par la colonnette qui se voit au-dessus du pilier de séparation des deux arcades de cette porte. De cette même colonnette recommençait une nouvelle série milliaire, poursuivant la même direction vers *Ugernum* & le Rhône, d'un parcours de quinze milles. A cette série appartiennent les bornes qui suivent.

121

Milliaire d'Auguste, le troisième ou le quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — Avant J.-C. 3.

Saint-Martin-de-Quart, près Nimes. — Borne cylindrique, aujourd'hui privée de sa partie supérieure; autrefois entière dans l'église de Saint-Martin-de-Quart, dont elle servait, concurremment avec quatre ou même cinq autres bornes milliaires, à soutenir la voûte; puis dégradée par l'écroulement de cette voûte, arrivé vers 1640, qui emporta dans sa chute toute la surface occupée par l'inscription; restée ensuite longtemps debout, en compagnie de trois autres demeurées droites également, présentant ainsi, au milieu d'un champ voisin du pont de Quart, l'aspect d'un bizarre monument formé de quatre colonnes disposées en un carré long, une cinquième gisant horizontalement entre elles; transportée, dans les premières années du présent siècle, au domaine de La Coste, appartenant à M. le marquis de Surville, & diminuée alors de longueur afin de servir au soutien d'un hangar; actuellement couchée dans une allée du parc de la même propriété. — Hauteur primitive présumée, 2m96; actuelle, 2m40.

IMP CAESAR
DIVI F AVG PONTIF
MAXVMVS COS XII
COS DESIGNAT XIII
5 IMP XIIII TRIBVNICIA
POTESTATE XX

Grasser, *Ant. Nem.*, 1607, p. 53. — Rulman, *Inv. des inscr. & epit. rom.*, p. 9. — Guiran, *Msc.*, cap. 6, p. 60. — Reinesius, *Syntagma*, p. 249, n. 1. — *Hist. gén. de Languedoc*, I, Preuves, p. 6, n. 19. — Astruc, *Mem. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 239. — Séguier, 13801, pl. 6. — Pelet, *Col. itin.*, p. 20. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 169. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la vingtième fois (a réparé la route) ».

Le lieu où s'élevait autrefois la chapelle de Saint-Martin, tout près du pont de Quart, sur le Vistre, à cinq kilomètres à peu près de Nimes, joignait la route romaine entre le troisième & le quatrième emplacement. Les bornes d'Auguste de ces deux emplacements en ont été enlevées pour servir à porter la voûte de la chapelle. L'une, celle dont nous nous occupons présentement, est aujourd'hui déposée dans le parc du château de La Coste; l'autre, portée au village de Marguerittes, est depuis longtemps perdue. Il n'est pas possible de savoir maintenant laquelle des deux bornes a été prise au troisième emplacement, laquelle a été prise au quatrième.

Le nom du village de Quart, aujourd'hui détruit, est évidemment un souvenir du passage de la voie romaine, sur laquelle il était situé près du quatrième milliaire : *ad quartum* (Charvet, *Voies rom. chez les Volkes-Arécom.*, 1874, p. 24).

122

Milliaire d'Auguste, le troisième ou le quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — Avant J.-C. 3.

Saint-Martin de Quart. — Perdue. Borne cylindrique, autrefois probablement dans l'église de Saint-Martin de Quart, dont la voûte était supportée par cinq ou, plus vraisemblablement, par six colonnes milliaires prises à la voie romaine; transportée avant 1640 à Marguerittes, dans le jardin de l'antiquaire Deyron; puis, déjà en 1655, réduite à un tronçon anépigraphe servant de borne dans la principale rue du village, tronçon aujourd'hui disparu & entièrement perdu de souvenir.

IMP CAESAR
DIVI F AVG PONTIF
MAXVMVS COS XII
COS DESI*gnat* XIII
5 IMP XIIII *tribunicia*
potestate xx

Copie de Guiran.

Guiran, *Msc.*, cap. 6, p. 61. — Deyron, *Ant. de la ville de Nimes*, p. 77. — Maffei, *Gall. ant.*, p. 33. — Ménard, 7, p. 440. — Séguier, 13801, pl. 5. n. 1. — Pelet, *Col. itin.*, p. 32. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 166. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; souverain pontife, consul douze fois, désigné pour un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la vingtième fois (a réparé la route) ».

M. Aurès a établi de la manière la plus claire que cette borne, faussement indiquée à Bernis & aussi à Nimes, était une de celles qui ont été enlevées aux deux emplacements les plus voisins du pont de Quart, le troisième & le quatrième, au moment de la construction de l'église de Saint-Martin. Aujourd'hui, il n'est nullement possible de savoir auquel des deux emplacements elle appartenait.

123

Milliaire d'Auguste, le sixième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — Avant J.-C. 3.

Manduel, dans le canton de Marguerittes. — Fragment provenant de la partie supérieure d'une

borne cylindrique; trouvé, en septembre 1861, à Manduel, sous le dallage de l'église alors en démolition, avec plusieurs autres fragments de la même borne, bientôt réemployés dans les fondations de l'église nouvelle, construite sur le même emplacement; emporté alors par un habitant du village pour servir de bute-roue devant la porte cochère de sa maison; retiré de là par les soins de M. Goudard, de l'Académie de Nimes, & transporté à La Coste, dans le parc de M. le marquis de Surville, où il se voit actuellement. — Hauteur primitive présumée, 2m96. Diamètre environ, 0m69.

*im*P CAESAR
*div*I F AVG PONTIF
*ma*XVMVS COS XII
*cos*DESIGNAT XIII
5 *imp xiiii tribunicia*
potestate xx

Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 117-119. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

Le village de Manduel est situé à 1 kilomètre au midi de la voie antique, vis-à-vis le sixième emplacement. Il y a une apparence extrêmement voisine de la certitude que la borne retrouvée en fragments sous le pavé de l'église était le sixième milliaire.

124

Milliaire d'Auguste, le dixième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — Avant J.-C. 3.

Saint-Vincent, village de la commune de Jonquières & Saint-Vincent, dans le canton de Beaucaire. — Borne cylindrique très-dégradée à sa partie supérieure; encore debout à son ancienne place, à une demi-lieue au delà du hameau des Baraques de Cureboussot, presque vis-à-vis le village de Saint-Vincent. — Hauteur primitive présumée, 2m96; actuelle, 2m80.

imp Caesar
divi f aug pontif
M*axumus cos xii*
C*os designat xiii*
5 IMP *xiiii tribunicia*
P*otestate xx*

Maffei, *Gall. ant. selectae*, p. 36. — Astruc, *Mém. pour l'hist. de Languedoc*, p. 218. — Ménard, 7, p. 437. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 23-24. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 145. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

La place où est restée debout depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la borne qui se voit en face du village de Saint-Vincent, répond au dixième emplacement.

125

Milliaire d'Auguste, le treizième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — Avant J.-C. 3.

Saint-Roman, près Beaucaire. — Borne cylindrique dégradée & privée de toute sa partie droite; encore debout à son ancienne place, dans la plaine de Saint-Roman, en compagnie & à un mètre seulement à l'ouest, c'est-à-dire du côté de Nimes, d'une autre borne au nom de Tibère, restée debout aussi, & d'un troisième milliaire au nom d'Antonin le Pieux, tombé & gisant sur le sol. — Hauteur présumée, 2m96; hors du sol, 1m65.

IMP CA*esar*
DIVI F A*ug pontif*
maxumus cos xii
cos designat xiii
5 IMP XIII*i tribunicia*
POTE*state xx*

Les lettres POTE, au commencement de la sixième ligne, presque entièrement disparues.

Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, pp. 217 & 240. — Ménard, 7, p. 439. — Séguier, 13801, Feuille addit. à la fin du msc. — Blaud, *Antiq. de la ville de Beaucaire*, p. 9, pl. 1. — *Hist. gén. de Languedoc*, édit. Dumège, 1, p. 634, n. 16. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 22-23, n. 1. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 152. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi filius, Augustus, pontifex maxumus, consul XII, consul designatus XIII, imperator XIIII, tribunicia potestate XX.

« L'empereur César Auguste, fils du dieu; sou-« verain pontife, consul douze fois, désigné pour « un treizième consulat, *imperator* quatorze fois, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « vingtième fois (a réparé la route) ».

C'est sur le treizième emplacement que se tient encore droit, malgré son état de dégradation, le milliaire d'Auguste de la plaine de Saint-Roman, le dernier des milliaires de ce prince retrouvés sur le parcours de la voie, de Nimes à Beaucaire.

126, 127

Édifice public construit à Nimes par Agrippa. Avant J.-C. 20?

126

Nimes. — Au musée. Fragment paraissant provenir d'une frise; trouvé en 1742, « dans la cave « d'une maison située près de la porte de la « Magdeleine » (Mén.), ancienne rue des Étuves, actuellement de la Charité. Une moulure, qui regnait au-dessous de l'inscription & formait le bord inférieur de la frise, a été retaillée. — Hauteur, 0m27; longueur, 1m64. Hauteur des lettres, 0m15.

M·AGRIPPA·L·F·COs · *iii* .....

L'M privée de son premier jambage vertical & de la moitié supérieure de son premier jambage biais; l'O réduit à une partie de son orbe du côté gauche.

Ménard, 7, p. 117. — Maucomble, *Ant. de la ville de Nismes & de ses environs* (1789), p. 41. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nismes*, p. 573, n. 26. — Perrot, *Hist. des ant. de Nismes* (1820), p. 83. — Teissier-Rolland, *Confid. du dieu Nemausus*, p. 100, & *Eaux de Nimes*, 3, p. 176. — Pelet, *Nymphée de Nimes*, p. 34, & *Anc. thermes de Nem.*, p. 14. — Herzog, *App. epigr.*, n. 93. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

M. Agrippa, Lucii filius, consul III, ... (*coloniae dat*).

« Marcus Agrippa, fils de Lucius, consul trois « fois, (fait don de cet édifice à la colonie) ».

Agrippa a été consul pour la troisième fois en 727, avant J.-C. 27.

A cause de sa grande situation & conformément à l'usage adopté dans la plus haute noblesse, il ne se nomme pas par son nom de famille, mais seulement par son prénom & son *cognomen*.

En l'an 715, avant J.-C. 39, il était venu avec Auguste dans la Gaule & y avait réprimé un soulèvement de l'Aquitaine. Il y revint une seconde fois, dix-neuf ans après, envoyé par Auguste pour combattre une révolte des Cantabres, & y séjourna depuis le milieu de l'an 734, avant J.-C. 20, jusque vers le mois d'avril ou de mai de l'année suivante. Investi d'une autorité à peine inférieure à celle d'Auguste lui-même, il créa, pendant ce séjour, ces quatre grandes voies, qui, de Lyon, divergeaient vers les extrémités de la Gaule : à la mer du Nord, à la Manche, à l'Océan & à la Méditerranée, & c'est sans doute alors aussi qu'il aura voulu décorer la colonie de Nimes de l'édifice dont ces débris d'épigraphie nous apportent l'incomplet souvenir. Dans la pénurie de renseignements où ils nous laissent, il serait téméraire de vouloir déterminer la nature de cet édifice.

127

Nimes. — Au musée. Fragments, au nombre de deux, paraissant provenir d'une frise; bordés d'une moulure en haut; découverts en 1740 (Mén.), parmi des débris amoncelés dans les aqueducs situés à l'extrémité méridionale du bassin romain voisin de la Fontaine, « & qui ont leur direction « vers la ville »; restés longtemps déposés dans le Temple de Diane. — Hauteur. 0m43; longueur 1m35. Hauteur des lettres, 0m20.

M·AGRIPP*a · l · f · cos · iii* .....

L'A partagé de haut en bas par la cassure.

Ménard, 7, p. 78. — Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 8. — Teissier-Rolland, *Eaux de Nismes*, 3, p. 284. — Pelet. *Nymphée de Nimes*, p. 33, & *Anc. thermes de Nem.*, p. 14. — Herzog, *App. epigr.*, n. 94. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

M. Agrippa, Lucii filius, consul III, ... (*coloniae dat*).

« Marcus Agrippa, fils de Lucius, consul trois « fois, (fait don de cet édifice à la colonie) ».

Débris provenant peut-être du même édifice que le fragment précédent. L'inscription y aurait été, comme cela arrive souvent, répétée plusieurs fois. Peut-être aussi Agrippa a-t-il construit à Nimes deux édifices différents l'un de l'autre.

128

Don d'un xyste à Nimes par Caius César, patron de la colonie. — Avant J.-C. 6 à 1 de J.-C.

C·CA*esar · aug*VSTI·F*il · cos · desig · patro*NVS·COL·*aug · nem*
XYSTVM
DAT

Nimes. — Au musée. Fragments, au nombre de trois, d'un grand bandeau de pierre, qui doit avoir fait partie d'une frise; trouvés, en 1810, dans le déblaiement de l'amphithéâtre romain. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m76; longueur totale du bandeau restitué, 6m73. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m19; de la seconde, 0m11.

Lettres de la meilleure forme. Les deux branches de l'Y & la branche gauche du V de XYSTVM prolongées au-dessus du niveau des autres lettres en courbes retombantes terminées en pointe. Les points figurés par de petites feuilles cordiformes.

L'A du mot CA*esar* réduit par la cassure à sa moitié gauche; l'V d'*aug*VSTI privé de l'extrémité supérieure de son jambage gauche; l'N de *patro*NVS de son jambage vertical du même côté; l'M de XYSTVM de sa moitié droite; le D de DAT réduit à sa panse.

Aubanel, *Notice des trav. de l'Acad. du Gard pendant l'année 1810*, p. 392. — Perrot, *Hist. des antiq. de la ville de Nismes*, 1829, pp. 39 & 86; *Lettres sur Nismes & le Midi*, 1, pp. 183 & 190. — Teissier-Rolland, *Confid. du dieu Nemausus*, p. 100; *Eaux de Nimes*, 3, p. 176. — Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1862, p. 202; 1863, p. 71; *Catal. du musée de Nimes*, p. 77. — Herzog, *App. epigr.*, n. 96. — Aurès, *Encore le pied gaulois*, dans les *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1878, p. 1. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

C. Caesar, Augusti filius, consul designatus, patronus coloniae Augustae Nemausensium, xystum dat.

« Caius César, fils d'Auguste; consul désigné, « patron de la colonie *Augusta* de Nimes, donne « ce xyste ».

« Pour me faire honneur », dit Auguste dans ses *Res gestae* (ch. 14), « le sénat, d'accord avec le « peuple romain, a désigné consuls, dans le cours « de leur quinzième année, afin qu'ils prissent « possession de cette magistrature cinq ans plus « tard, Caius & Lucius Césars, mes fils, que le « destin m'a enlevés dans leur jeunesse ». Pour Caius, né en 734, avant J.-C. 20, & plus âgé de trois ans que son frère, cette désignation eut lieu en 748, avant J.-C. 6, & l'entrée en fonctions à l'âge de vingt ans, en 754, de J.-C. 1. Nous ne pouvons donc préciser d'une manière plus rigoureuse l'époque de la libéralité du jeune prince envers la colonie de Nimes; elle prend place entre le cours de l'année 748, déjà avancée, & le dernier jour de l'année 753.

On apprend de Suétone (*Aug.*, 65) qu'Auguste, voulant initier de bonne heure au maniement des affaires publiques ses fils Caius & Lucius, désignés consuls, les envoya, malgré leur jeune âge, dans les provinces & auprès des armées : *Caium & Lucium teneros adhuc ad curam rei publicae admovit & consules destinatos circum provincias exercitusque dimisit.* Les provinces dont parle Suetone sont vraisemblablement surtout les provinces césariennes, les seules dont Auguste se fût réservé le gouvernement, & les seules aussi où il y eût des armées. Caius vint-il jamais dans la Narbonnaise, province sénatoriale entièrement dépourvue de troupes? Vint-il jamais à Nimes? Nous n'en savons rien. Mais ce que nous savons très-sûrement, puisque l'inscription prend soin de le dire, c'est qu'il avait accepté le patronage de la colonie, & cela suffit parfaitement pour expliquer sa munificence envers les Nimois.

Le xyste, qui était chez les Grecs un simple abri pour l'exercice des athlètes pendant le mauvais temps, paraît avoir été chez les Romains quelque chose d'assez différent & de beaucoup plus somptueux. On appelait ainsi un lieu de promenade pourvu d'allées d'arbres, de parterres de fleurs, de terrasses accompagnées de portiques.

La circonstance que les fragments de l'inscription ont été trouvés dans le déblai des ruines qui encombraient l'amphithéâtre, dont l'intérieur s'était, au moyen âge, rempli de maisons construites avec des matériaux arrachés à l'édifice, permet de présumer que le xyste dont Caius César avait embelli la ville de Nimes était voisin des arènes, bâties peut-être plus tard.

L'inscription qui rappelle ce bienfait du jeune & illustre patron de la colonie a été l'objet d'un savant travail de M. Aurès, de l'Académie de Nimes; travail intitulé : *Encore le pied gaulois*, & duquel il résulte que les dimensions de notre bandeau, traduites en mesures romaines, n'arrivent jamais qu'à des nombres fractionnaires très-compliqués, absolument inadmissibles dans la pratique, tandis que ces mêmes dimensions, traduites en pouces de notre pied-de-roi, qui était de toute antiquité, avant l'arrivée des Romains, & a été encore sous & après leur domination la mesure nationale, ne donnent, au contraire, que des nombres complets; il en résulte aussi que les combinaisons qu'on s'est efforcé de rechercher forment toujours des nombres impairs ou carrés.

129

« Maison-Carrée » de Nimes en l'honneur de Caius & Lucius Césars, fils d'Auguste. — Épigraphe en lettres de bronze sur la frise & l'architrave de la façade. — De J.-C. 1.

C·CAESARI·AVGVSTI·F·COS·L·CAESARI·AVGVSTI·F·COS·DESIGNATO
PRINCIPIBVS·IVVENTVTIS

NIMES. — Édifice en forme de temple, à façade hexastyle, occupant dans l'antiquité l'extrémité méridionale d'une place qui paraît avoir été le Forum. L'épigraphe en deux lignes, dont la première remplissait toute la longueur de la frise, & la seconde le milieu seulement de l'architrave, était formée de lettres de bronze probablement dorées, fixées par des crampons dont les trous de scellement, principalement à la première ligne, marquent seuls aujourd'hui & depuis bien longtemps la place. C'est à l'aide de ces trous de scellement que Séguier est parvenu, il y a une centaine d'années, à donner la lecture de cette inscription. Les trous qui se voient encore sont au nombre de deux dans les I, excepté celui de DESIGNATO, qui paraît en avoir eu trois; tantôt de deux, tantôt de trois dans les S; de trois dans les A, les B, les C, les D, les G, les L, les O, les P, les R, les T & les V, & aussi dans les E & les N de la seconde ligne; de quatre dans les F & dans les E & les N de la première ligne. Plusieurs trous sont doubles, sans doute parce que le lapicide ne les avait pas, la première fois, mis à leur place. Les lettres qui présentent cette particularité sont l'E, le jambage courbe de l'R & l'I de CAESARI, au commencement de l'inscription; l'A, la pointe de l'V & le T d'AVGVSTI; ensuite l'S & l'A à la partie inférieure de ses deux jambages, dans le second mot CAESARI; l'V, l'S, le T & l'I du second mot AVGVSTI; le C du second mot COS; le D, l'E, l'S, l'I, le G, l'N & le T de DESIGNATO; le C de PRINCIPIBVS à sa panse seulement. De plus, une transposition de l'A & de l'V au début du second mot AVGVSTI de la première ligne a nécessité la confection de nouveaux trous pour réparer cette erreur. Des traces des entailles dans lesquelles étaient autrefois engagés, par une partie de leur épaisseur, quelques-uns des caractères de bronze sont restées encore visibles sur la pierre. Les lettres auxquelles appartiennent ces traces étaient, du temps de Séguier, l'I final du premier mot AVGVSTI, l'O du mot COS suivant, l'L entre deux points qui vient après, le premier A de CAESARI à la suite de cette L, l'A & le G du deuxième mot AVGVSTI. Les lettres de la seconde ligne coupaient, au tiers à peu près de leur hauteur, le cordon à grènetis qui borde par en bas la plus haute des trois bandes de l'architrave, & ont ainsi laissé, outre les marques de leurs trous de scellement, les sillons creusés pour le passage de tous leurs jambages inférieurs à travers ce cordon. Cette même seconde ligne n'est pas placée symétriquement au milieu de l'étendue de la façade; elle

commence à l'angle droit du deuxième chapiteau & finit avant d'avoir atteint l'angle gauche du cinquième, & est ainsi portée un peu trop à gauche. — Longueur de la frise, 12m 19. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m 32 (13 pouces romains); de la seconde, environ 0m 30 (peut-être 1 pied romain de 0m 296), ou même 0m32, comme celles de la première ligne.

L'usure de la pierre, à l'angle gauche de la frise, a fait disparaître deux des trous de scellement qui devaient, au nombre de trois, servir à fixer le C du commencement de l'inscription.

Ménard, 7, p. 37. — Séguier, *Dissert. sur l'anc. inscr. de la Maison-Carrée de Nismes,* Paris 1759. Nismes, 1776. — Maucomble, *Hist. abr. des ant. de la ville de Nismes,* 1789, p. 18. — Clérisseau & Legrand, *Ant. de la France. Monum. de Nismes,* 1, p. 64. — Millin, *Voy. dans les dep. du Midi,* Atlas, pl. 73, fig. 2. — Grangent, Ch. Durand & Sim. Durand, *Descr. des monum. ant. du Midi de la France,* p. 76, & *Congrès scient. de France,* sess. de Nimes, 1844, p. 229. — Teissier-Rolland, *Confid. du dieu Nem.,* p. 193, & *Eaux de Nimes,* 3, 113. — Pelet, *Destinat. prem. de la Maison-Carrée.* — Herzog, *App. epigr.,* n. 24. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Caio Caesari, Augusti filio, consuli; Lucio Caesari, Augusti filio, consuli designato, principibus juventutis.

« A Caius César, fils d'Auguste, consul; à Lu« cius César, fils d'Auguste, consul désigné, prin« ces de la jeunesse ».

Il vient d'être expliqué, dans le commentaire de l'inscription précédente, que Caius & Lucius Césars, fils adoptifs d'Auguste, avaient été désignés consuls dès leur quinzième année d'âge, pour ne prendre possession du consulat qu'arrivés à l'âge de vingt ans.

Caius, l'aîné des deux frères, désigné en 748, avant J.-C. 6, parvint au consulat en 754, de J.-C. 1, mais Lucius, désigné en 751, avant J.-C. 3, mourut subitement vers le mois d'août de 755, de J.-C. 2, n'étant encore par conséquent que consul désigné. La date de l'érection du monument de Nimes se place donc dans le court intervalle d'environ dix-neuf mois compris entre le 1er janvier 754, de J.-C. 1, & le mois d'août de 755, de J.-C. 2.

La succession de l'Empire semblait assurée aux jeunes princes. En même temps que le sénat leur avait accordé prématurément le consulat par désignation, l'Ordre entier des chevaliers romains avait donné à chacun d'eux, aussi avant l'âge, le titre créé pour eux de prince de la jeunesse, & décerné un bouclier & une haste d'argent (*Res gestae,* ch. 14). C'était la première fois qu'il y avait des princes de la jeunesse. Ce titre de *princeps juventutis,* offert à Caius & Lucius Césars, n'avait sans doute pas été choisi sans intention. Il semble, au contraire, qu'on se soit proposé de le leur présenter comme un gage de l'espérance du principat auquel les destinait, dans l'avenir, leur adoption par Auguste (Voyez Mommsen, *Monum. Ancyr.,* p. 36). Quant à l'expression de *juventus* pour désigner l'Ordre équestre, elle peut s'expliquer en ce qu'une partie de la chevalerie, & vraisemblablement la plus élevée en honneur, se composait de jeunes fils de sénateurs, tous chevaliers de droit, formant à la tête de l'Ordre une sorte de noblesse, souvent appelée du nom d'*illustres* & se distinguant parmi les autres chevaliers par des prétentions d'une élégance aristocratique qui leur avait fait donner une autre épithète assez ironique; on la trouve employée par Lampride (*Comm.* 1), au sujet de Commode : *cooptatus inter trossulos princeps juventutis,* & M. Hirschfeld, dans ses *Recherches sur l'administration romaine* (1, p. 243), la rend d'une manière heureuse par « jeunesse dorée ». On n'est toutefois pas très-certain qu'il ne faille pas lire, dans ce passage, *inter tres solus.*

Il y a quelque apparence que cette classe privilégiée, formée de jeunes chevaliers, fils de sénateurs, composait les trois premières des six *turmae* qui, dans la réorganisation de l'Ordre équestre par Auguste sur le modèle de l'antique division en *Rhamnes, Titienses & Luceres,* constituaient la chevalerie équestre *equo publico* & étaient chacune sous le commandement d'un chef, auquel les inscriptions donnent invariablement le titre de *sevir.* Une médaille de Géta (Eckhel, 7, 230), à la légende *P. Septimius Geta Caes. princ(eps) juven(tutis) ... cos,* montre trois cavaliers courant au galop, l'un en tête, les deux autres le suivant de front. Virgile, dans sa description du jeu troyen (*Aen.,* 5, 560), fait apparaître également trois *turmae* conduites chacune par un commandant, tandis qu'Horace (*Poet.,* 342) appelle les jeunes chevaliers *celsi Ramnes* & que Tacite, de son côté (*Ann.,* 2, 83), mentionne à la fois les *turmae* & un *cuneus qui juniorum dicebatur.* Or, les trois cavaliers de la médaille ci-dessus rappelée offrent précisément la figure d'un *cuneus.*

Caius était patron de la colonie de Nimes. Les Nimois auront saisi avec empressement l'occasion de son arrivée au consulat pour élever aux deux jeunes princes le splendide monument encore debout à Nimes; en même temps, ils jetaient bas & brisaient les statues de Tibère, qui, relégué alors à Chypre, comme en exil, semblait être en pleine disgrâce. Mais un bref avenir devait bien changer la face des choses & se jouer de bien des prévisions. Habilement maniés par Livie, le poison & l'assassinat allaient avoir raison en peu de temps de tous les obstacles qui semblaient alors rendre plus impossible que jamais l'élévation de Tibère. Nous supposons donc la Maison-Carrée bâtie en 754, la première année de l'ère chrétienne, à l'occasion du consulat de Caius César.

L'édifice a été fait à la mesure romaine. Il a, du sol au sommet du fronton, d'après le mesurage de M. Aurès, quarante-neuf pieds romains de hauteur, nombre carré impair, composé de sept fois sept & réputé, dans les convictions de la foi des anciens à la vertu des nombres, un des plus puissants & des plus salutaires. « Le nombre sept, « personne ne l'ignore, était autrefois considéré « comme sacré & parfait par excellence, &, lors« qu'il était répété lui-même sept fois, toutes les « vertus qu'on lui attribuait alors se trouvaient « encore augmentées d'une manière particulière ». (Aurès, *Etude sur les dimensions de la Maison-Carrée de Nimes,* 2e partie, p. 10.) Il est bien naturel que, dans la construction d'un monument d'adulation élevé en l'honneur des jeunes princes, héritiers présomptifs de l'Empire & dont l'un était patron de la colonie, on n'ait pas manqué de chercher à accumuler toutes les chances de bonheur que la croyance attachait à la propriété des nombres.

130-142

RÉPARATION PAR TIBÈRE A LA VOIE DOMITIA, DANS SON PARCOURS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA CITÉ DE NIMES.

La réparation faite par Tibère à la voie Domitia sur le territoire de la cité de Nimes remonte à l'an 31-32 de notre ère; elle est postérieure de trente-quatre ou trente-cinq ans à celle d'Auguste,

Les bornes élevées à cette occasion, au nom de Tibère, tout le long de la voie réparée, sont quadrangulaires & ont généralement 10 pieds romains de hauteur; elles s'élevaient de 7 pieds au-dessus du sol. Elles sont pourvues d'une inscription placée, sans encadrement, dans le haut de la face antérieure, & déjà la gravure s'y montre moins bonne que sur les inscriptions des bornes d'Auguste. Elles sont numérotées dans le sens de Narbonne au Rhône, & ainsi à contre-sens de l'itinéraire d'Antonin, sur lequel le parcours des voies antiques du littoral de la Gaule est toujours indiqué dans la direction de l'Italie vers l'Espagne. Le numérotage est établi suivant deux séries, l'une de 91 milles de Narbonne à la Porte d'Auguste, l'autre de 15 milles de cette même porte à Beaucaire.

Les bornes de Tibère, de même que celles d'Auguste & de Claude, étaient placées sur le côté nord de la voie; le voyageur marchant dans le sens des numéros avait les bornes à sa gauche.

De légères différences dans les détails des inscriptions indiquent, comme sous Auguste, deux sections de la route séparées l'une de l'autre par le Vidourle. Sur les milliaires de la section comprise entre cette rivière & le Rhône, on remarque un peu plus d'ampleur d'exécution que sur ceux de la section qui s'étendait de l'autre côté du Vidourle, vers la limite occidentale de l'*ager Nemausensis*.

130

Milliaire de Tibère, le LVIII[e] *ou le* LVIIII[e] *sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nîmes. — De J.-C. 31-32.*

Montpellier. — Perdue. Borne quadrangulaire, privée de sa partie supérieure; trouvée dans les premières années du présent siècle à Montpellier, dans la maison de M. Zoé Granier, sous le Peyrou; déposée, en 1824, dans le jardin de la préfecture; disparue depuis.

ti · caesar
divi · aug · f · aug
pontif · max
trib · pot · xxxiii
5 *refecit et*
RESTITVIT
. . . . .

Statistique de l'Hérault, p. 217. — Cazalis de Fondouce, *Bornes milliaires de l'Hérault*, p. 6. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — .....

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — ..... milles ».

Tibère a revêtu pour la première fois la puissance tribunicienne le 26 juin de l'an de Rome 748, avant J.-C. 6, du vivant d'Auguste & pour cinq ans; mais il ne l'a eue pour la sixième fois qu'à pareil jour de 757, de J.-C. 4, le jour même de son adoption, & pour dix ans. A la mort d'Auguste, arrivée en août 767, de J.-C. 14, il comptait, depuis le 26 juin, la seizième réitération de ce pouvoir. La trente-troisième réitération, restituée sur la borne de Montpellier d'après les autres bornes au nom de Tibère où cette indication se lit au complet, répond à la partie de l'année 31 comprise entre le 26 juin & le 31 décembre, & à la partie de l'année 32 comprise entre le 1[er] janvier & le 26 juin, autrement dit à l'an de J.-C. 31-32.

C'est donc à cette année que se rapportent les travaux faits à la route par Tibère, qui, retiré alors à Caprée, ne s'occupait guère certainement de l'administration de la Narbonnaise. Cette réparation, que les termes *refecit & restituit* employés dans l'inscription semblent présenter comme importante & créant des parties neuves, fut sans doute bien mal faite, puisque, moins de dix ans après, Claude fut obligé de réparer la même route à nouveau sur toute son étendue.

Montpellier n'est pas sur la voie romaine. Il est éloigné de trois kilomètres, c'est-à-dire deux milles romains, de Substantion, l'ancienne station de *Sextantio*, placée sur les itinéraires à LXI milles de Narbonne. La borne n'était donc plus à sa place quand elle a été retrouvée à Montpellier. Les emplacements les plus rapprochés sont le cinquante-huitième & le cinquante-neuvième. La pierre aura été enlevée à la voie en même temps qu'un milliaire de Claude retrouvé aussi à Montpellier, pour la construction de l'ancienne église de Saint-Denys, détruite depuis trois siècles.

131

Milliaire de Tibère, le LXII[e] *sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nîmes. — De J.-C. 31-32.*

Le Crès. — Borne quadrangulaire, incomplète en haut & à gauche; autrefois, en 1652, dans l'église du Crès (Gar.); plus tard, vers la fin du dix-septième siècle, employée dans la reconstruction du mur extérieur de la même église, à côté de la porte d'entrée à droite, où elle se voit actuellement.

ti · caesar
*d*IVI · AVG · F · AVG
*p*ONTIF · MAX
*t*RIB · POT · XXXII*i*
5 REFECIT ET
RESTITVIT
LXII

Les deux G de AVG, à la seconde ligne, à terminaison courbe. Les lettres numérales LXII de la dernière privées toutes de leur partie inférieure.

Gariel, *Series praesul. Magal.*, 1[re] édit., p. 8; 2[e] édit., p. 21. — D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpell.*, *Disc. prélimin.*, p. 22. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 237. — Ménard, 7, p. 453. — Millin, *Voy. dans les dép. du Midi*, 4, p. 342. — *Statist. du dép. de l'Hérault*, p. 218. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, pp. 97-98. — Pelet. *Col. itin.*, pp. 50-51. — Caza-

LIS DE FONDOUCE, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 10. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, p. 32. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXII milles ».

Par suite de l'effacement accidentel des dernières lettres du chiffre des puissances tribuniciennes sur toutes les bornes de Tibère de Montpellier au Vidourle, on s'était cru fondé à restituer sur tous ces milliaires le chiffre XXXII, au lieu du chiffre XXXIII, qui se lit sur le milliaire de *Cessero* (Saint-Thibéry) & sur tous les autres milliaires de Tibère retrouvés dans le Gard, & l'on concluait de là qu'une partie des travaux de réparation à la voie avait été faite en l'an 30-31, & l'autre partie l'année suivante 31-32. M. Aurès (pp. 32-36) a démontré de la manière la plus évidente que c'est une erreur & que l'unique chiffre des réitérations de la puissance tribunicienne à lire sur tous les milliaires de Tibère, de *Cessero* au Rhône, est XXXIII, répondant à l'année 31-32.

Le Crès se trouve, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ou précisément ou à peu près sur le soixante-troisième emplacement; mais le milliaire qui nous occupe porte la marque numérale LXII. De même que celui d'Auguste ci-dessus enregistré, il aura été enlevé à la voie & au soixante-deuxième emplacement pour servir de soutien à la voûte de l'ancienne église du Crès, à l'époque de sa construction.

132

Milliaire de Tibère, le LXIIIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nîmes. — De J.-C. 31-32.*

AUROUX, sur la commune de Saint-Aunès d'Auroux. — Borne quadrangulaire, autrefois dans l'église d'Auroux, où elle servait, accompagnée de trois autres bornes milliaires, à soutenir la voûte; transportée, dans la première moitié du dix-septième siècle, à Saint-Aunès, & après employée dans la construction de l'angle droit de la façade de l'église de ce village (GAR.). C'est là qu'elle se voit encore actuellement. — Hauteur, 2m 15; largeur, 0m 62.

TI · CAESAR
DIVI · AVG · F · AVG
PONTIF · MAX
TRIB · POT · XXXI*ii*
5 REFECIT ET
RE·STITVIT
LXIII

Les deux G de AVG, à la seconde ligne, à terminaison courbe; le premier I de XXXI*ii*, à la fin de la quatrième, réduit à un très-petit reste de son extrémité supérieure.

GARIEL, *Ser. praes. Magal.*, 1re éd., p. 8; 2e éd., p. 22. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, p. 236. — MÉNARD, 7, p. 459. — MILLIN, *Voy. dans les dep. du Midi*, 4, p. 341. — *Statist. de l'Hérault*, p. 218. — THOMAS, *Mém. hist. sur le départ. de l'Hérault*, pp. 96-97. — PELET, *Col. itin.*, p. 49. — HERZOG, n. 629. — CAZALIS DE FONDOUCE, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 12. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, p. 32. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXIII milles ».

Auroux est situé à un kilomètre environ au sud de Saint-Aunès & à plus de trois kilomètres au sud également de la voie romaine & du soixante-quatrième emplacement; mais le chiffre LXIII, que porte très-lisiblement le milliaire transféré à Saint-Aunès, ne permet pas de doute sur sa place primitive.

On voit encore aujourd'hui à la ferme d'Auroux les restes de deux autres milliaires. L'un, qui n'est plus qu'un fragment de 1m 20 de longueur sur 0m 62 de largeur, provient d'une borne quadrangulaire, certainement de Tibère. Il est anépigraphe, la face qui portait l'inscription ayant été retaillée. L'autre fragment est un débris d'une borne cylindrique d'Auguste, pareillement anépigraphe par suite d'une retaille moderne. Les soixante-troisième & soixante-quatrième emplacements avaient donc fourni leurs milliaires pour la construction de l'église d'Auroux.

133

Milliaire de Tibère, le LXVIIIIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nîmes. — De J.-C. 31-32.*

LA ROQUE, commune de Saint-Geniez. — Borne quadrangulaire, employée, au commencement du présent siècle, comme dalle servant à couvrir l'aqueduc de la caserne de Lunel; retirée de là en 1820, à la suite de réparations faites alors à cet aqueduc, & transportée par l'ingénieur chargé de ces travaux à Montpellier, dans son jardin; actuellement au musée de la Société archéologique de Montpellier. — Hauteur, 1m 05; largeur, 0m 57.

t I · CAESAR
d IVI · AVG · F · AVG
p ONTIF · MAX
t RIB · POT · XXXIII
5 *r* EFECIT ET
re STITVIT
lx VIIII

Les deux G de AVG, à la seconde ligne, à terminaison courbe; le troisième I de XXXIII, à la quatrième, réduit à un très-petit reste de son extrémité supérieure.

Statist. du dép. de l'Hérault, p. 218. — THOMAS, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, pp. 98-99. —

Pelet, *Col. itin. du Gard*, pp. 52-53. — Herzog, *App. epigr.*, n. 634 *a*. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, pp. 14-16. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 35, & *fac-simile*, pl. 5. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXVIIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXVIIII milles ».

Le soixante-neuvième emplacement se trouve très-près de la métairie de la Roque, entre les petites rivières de la Bérange & de la Viredone, qui coupent la voie du nord au sud. C'est à cet emplacement que le chiffre LXVIIII attribue la borne successivement transportée à Lunel & à Montpellier.

134

Milliaire de Tibère, le LXXII*e sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 31-32.*

Saint-Paul de Cabrières. — Borne quadrangulaire; autrefois, 1652, dans les murs de la vieille chapelle de Saint-Paul de Cabrières, vis-à-vis Lunel-Viel; en 1765, couchée dans une vigne plantée sur l'emplacement de la chapelle alors complétement détruite; ensuite transportée dans un domaine très-voisin dit le Mas du Juge, où, déposée dans la cour, elle servait de banc il y a quelques années; actuellement dressée dans la même cour, devant l'angle gauche de la façade de la maison du fermier. — Hauteur hors de terre, 2m.

t i · *c* A E S A R
d i v i · A V G · F · A V *g*
p O N T I F · M A X
T R I B · P O T · X X X *i i i*
5 R E F E C I T E T
R E S T I T V I T
L X X I *i*

Les deux G de AVG, à la seconde ligne, à terminaison courbe; le troisième X du chiffre XXX*iii*, à la quatrième, privé de sa moitié inférieure.

Gariel, *Ser. praes. Magal.*, p. 22. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, p. 236. — Ménard, 7, p. 472. — Séguier, 13801, feuille addit., datée du 21 mars 1765. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, p. 96. — Pelet, *Col. itin.*, p. 48. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, pp. 17 & 18. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 32. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Gariel, Astruc, Ménard, Séguier, ligne 7 : LXXII.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXXII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXXII milles ».

Le chiffre indicatif de la distance doit être considéré comme certain, malgré l'usure qui a fait disparaître le second I, tous les premiers transcripteurs s'étant accordés, alors que la pierre pouvait être en meilleur état qu'elle ne l'est aujourd'hui, à y lire LXXII. Il répond d'ailleurs à l'un des deux emplacements, dans le voisinage desquels était située, à distance à peu près égale, l'ancienne chapelle de Saint-Paul de Cabrières.

135

Milliaire de Tibère, le LXXIII*e sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 31-32.*

Lunel-Viel — Vérargues. — Borne quadrangulaire à base simplement dégrossie; transportée, vers la fin du dix-septième siècle, de sa place primitive ou d'ailleurs au domaine du Grand-Teillan, dans le département du Gard, & placée alors dans le parc de cette propriété, où elle se voit encore aujourd'hui. — Hauteur hors de terre, 2m 91; largeur, 0m 66.

T I · C A E S A R
D I V I · A V G · F · A V G
P O N T I F · M A X
T R I B · P O T · X X X I *i i*
5 R E F E C I T E T
R E S T I T V I T
L X X I I I

Les deux G de AVG, à la seconde ligne, à terminaison courbe; le premier I de XXXI*ii*, à la quatrième, réduit à un très-petit reste de son extrémité supérieure; le T de ET, à la fin de la cinquième, privé de la moitié droite de sa traverse.

Guiran, *Msc.*, p. 186. — Maffei, *Gall. antiq.*, p. 32. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. du Lang.*, p. 238. — Ménard, 7, pp. 451-452. — Séguier, 13801, pl. 8, & feuille addit. à la fin du msc. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, p. 96. — Delmas, *Note sur Substantion*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq.*, 1835, p. 156. — Pelet, *Col. itin.*, p. 47. — Herzog, *App. epigr.*, n. 629. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, pp. 19-21. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 29-31 & pl. 5. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXXIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXXIII milles ».

Le chiffre LXXIII, parfaitement conservé, attribue cette borne à la section de la route antique placée à la droite du Vidourle, c'est-à-dire dans le département de l'Hérault, & la reporte au point d'intersection de la voie & de la limite actuelle entre les communes de Lunel-Viel & de Vérargues, très-près de l'endroit où passe le chemin direct de Massillargues à Vérargues, par Lunel & la métairie de la Devèze, voisine de la voie.

136

Milliaire de Tibère, le LXXXVIIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 31-32.*

MILHAU. — Perdue. Borne quadrangulaire, incomplète en bas; autrefois « quasi au milieu du « chemin de Nimes à Bernis » (BERG.); « *dimidia* « *a Nemauso leuca* » (MAFF.); « à un petit demi-« quart de lieue avant d'arriver à Milhau », en venant de Nimes (ASTR.); « debitée en moëllons « en 1842 » (PEL.). — Hauteur, « 6 pieds »; largeur, « 2 pieds 3 pouces » (SÉG.).

TI · CAESAR
DIVI · AVG · F · AVG
PONTIF · MAX
trib · pot · xxxiii
5 *refecit et*
RESTITVIT
LXXXVII

Copie de BERGIER, *Hist. des grands chemins de l'Empire*, 1722, p. 713, n. 3 (d'après Peirsec).

MAFFEI, *Gall. antiq.*, pp. 33-34. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 223. — SEGUIER, 13801, pl. 8, n. 2, & feuille add., p. 88. — PELET, *Col. itin. du Gard*, p. 51. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, p. 175. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Maffei, ligne 7 : *numerum* LXXXVII *praefert etiamsi litera* L *parum perspicua*. — Astruc : « On n'y peut « distinguer que les seuls chiffres LXXXVII ». — Seguier, ligne 2 : DIVI... ; 3 & 4 : ..... ; 6 : R...ST... ; 7 : ...XXXVI... ; & une seconde fois, ligne 2 : DIVI · AVG · F · ... ; 3 à 6 : ..... ; 7 : ...XXX...II.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — LXXXVII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu-« nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — LXXXVII milles ».

Le chiffre LXXXVII, constaté sur les plus anciennes copies, porte ce milliaire au point de division des communes de Milhau & de Nimes. Dans la direction de Narbonne à Nimes, ce point se rencontre à un kilomètre ou, comme s'exprime Astruc : « à un petit demi-quart de lieue », après avoir dépassé Milhau. La borne était donc restée à sa place, jusqu'à l'époque récente où elle a été détruite.

137

Milliaire de Tibère, le IIIIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.*

PONT-DE-QUART, sur la commune de Nimes. — Perdue. Borne quadrangulaire; autrefois debout à sa place, non pas « à Nimes » (GRUT., GUIR.), mais au delà du Pont-de-Quart : « *E Coronae* « *porta leuca confecta ad pontem Carti* » (MAFF.); « à environ trois quarts de lieue des Baraques de « Cureboussot, près du pont de Cart sur le Vistre « au bord du chemin à droite », c'est-à-dire du côté nord (ASTR.); « à une lieue de Nismes sur le « bord du chemin à main gauche », c'est-à-dire du côté nord, « près du pont de Cart » (MÉN.); « à quelques centaines de pas du pont de Cart; « aujourd'hui (1766) tombée sur le bord du che-« min & rompue en deux parties » (SÉG.); « inu-« tilement cherchée » (PEL.). — Hauteur, 2^m^ 93; largeur, 0^m^ 69.

TI · CAESAR
DIVI · AVG · *f* · AVG
PONTIF · MAX
TRIB · POT · *x*XXI*ii*
5 REFECIT ET
RESTITVIT
IIII

Copie de GRUTER, 133, 3, corrigée : omet F à la seconde ligne; donne XXI à la quatrième; dispose toute l'inscription en quatre lignes.

GRASSER, *De antiq. Nem.*, p. 52. — RULMAN, *Inv. des épit. & inscr. rom.* — GUIRAN, *Msc.*, p. 61. — *Hist. gén. de Languedoc*, I, Preuves, pl. 6, n. 20. — MAFFEI, *Gall. antiq.*, p. 34. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, pp. 219 & 234. — MÉNARD, 7, p. 434. — SEGUIER, 13801, pl. 6, n. 2, & feuille add., p. 83. — PELET, *Col. itin. du Gard*, p. 46. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, pp. 176-186. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Grasser, ligne 2 : F · AVGV; 3 : PONTIFEX; 7 : omise. — Astruc, quatre fois : ligne 2 : D AVG F & DIVI AVG F; 3 : PONT & PONTIF; 4 : XXI, XXIII & XXXIII; 5 : REFECIT AC & REFECIT ET; 7 : IIII & omise. — Seguier : TI · CAE... DIVI ... .B... ..... IIII.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — IIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu-« nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — IIII milles ».

La place où cette borne se voyait encore debout, sur le côté nord de la voie romaine, dans la première moitié du siècle dernier, est juste à un kilomètre au delà du pont de Quart en allant de Nimes à Beaucaire, sur la ligne séparative des communes de Nimes à Bouillargues.

138

Milliaire de Tibère, le VIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.*

LIGNAN, sur la commune de Manduel. — Au musée de Nimes. Borne quadrangulaire, à base simplement dégrossie; autrefois enlevée de la voie romaine pour servir à la construction de l'église de Notre-Dame de Lignan, & non pas « à l'église de Cureboussot » (RULM., BÉNÉD.), endroit situé au delà de Manduel & où il n'y a jamais eu d'église; « *Mandolii, in ecclesia diruta* » (GUIR.); « *ad Mandueli vicum* » (MAFF.); « *prope* Manduel *in agro* de Lignan » (SÉG.); « aujourd'hui (1877) servant de support à une « croix de pierre, sur le bord d'un champ au « quartier de Lignan, très-près du mas de la « Crau, sur l'emplacement de l'ancienne église « de Notre-Dame-de-Lignan depuis longtemps de-

« molie » (AUR.); apportée de là à Nimes & déposée au musée. — Hauteur, 2m 97; largeur, 0m 66.

TI · CAESAR
DIVI · AVG · F · AVG
PONTIF · MAX
TRIB · POT · XXXIII
5 REFECIT ET
RESTITVIT
V i

Les deux G, à la première ligne, à terminaison courbe.

GRUTER, 153, 6. — GRASSER, *De ant. Nem.*, p. 53. — BERGIER, *Hist. des gr. chem. de l'Empire*, p. 714, n. 3. — *Hist. gén. de Languedoc*, I, Preuves, p. 6, n. 23. — MAFFEI, *Gall. ant.*, pp. 32-34. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, pp. 221-222, n. 11, & p. 237, n. 14. — MÉNARD, 7, pp. 435 & 442. — SÉGUIER, 13801, pl. 7, n. 1, & feuille add. à la fin, p. 83. — TRENQUIER, *Notice sur Manduel*, 2, p. 27. — PELET, *Col. itin. du Gard*, pp. 38-39, n. 3. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, pp. 120-132. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — VI.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — VI milles ».

On sait, dit M. Aurès, que les milliaires provenant des emplacements n° III & n° IIII ont été trouvés dans l'église de Saint-Martin-de-Quart, & ceux de l'emplacement n° V dans celle de Saint-Thomas-de-Couloures; on sait aussi que les quatre milliaires provenant de l'emplacement n° VII sont précisément ceux qui existent encore à Manduel & à Redessan. Les milliaires de l'église de Lignan ne peuvent donc avoir été pris que sur l'emplacement n° VI, d'ailleurs extrêmement rapproché du lieu où s'élevait autrefois, à environ un demi-kilomètre au sud-ouest, cette chapelle. La restitution du chiffre VI peut être ainsi considérée comme d'autant plus certaine que la lettre V, à la place qu'elle occupe, & le I, à celle que lui assigne l'exigence de la symétrie, divisent en trois parties exactement égales de 0m 22 centimètres ou 3 palmes romains chacune, la largeur de la pierre.

C'est par erreur qu'on a voulu rattacher le milliaire de Lignan à une prétendue route directe de Nimes à Arles, s'embranchant sur la voie Domitia, entre le IIIe & le Ve mille. Il n'existait, du temps de Tibère, aucune autre route de Nimes à Arles que celle qui passait par Beaucaire.

139

Milliaire de Tibère, le VIIe sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.

REDESSAN, dans le canton de Marguerittes. — Fragment présentant la partie supérieure d'une borne quadrangulaire; trouvé, en 1847, dans les démolitions de l'ancienne église de Redessan; employé bientôt après, la face inscrite laissée apparente, dans la construction d'un des murs du jardin du presbytère; actellement à Nimes, au musée. — Hauteur, 1m; largeur, 0m 70.

TI · CAESAR
DIVI · AVG · F · AVG
PONTIF · MAX
TRIB · POT · XXXIII
5 REFECIT ET
RESTITVIT
VII

Les deux G, à la seconde ligne, à terminaison courbe; le chiffre VII, à la dernière, privé par la cassure de la pierre de la partie inférieure de ses trois lettres.

PELET, *Col. itin. du Gard*, pp. 44-45. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, pp. 135-137. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — VII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — VII milles ».

Le VIIe emplacement sur la voie de Nimes à Beaucaire se trouve précisément à l'endroit connu sous le nom de Baraques de Curebussot, éloigné de Redessan de trois quarts de kilomètre seulement.

Ce n'est pas pour la construction de l'église démolie en 1847 qu'avait été pris à la voie le milliaire de Tibère; c'est pour la construction d'une église plus ancienne, que celle-ci avait remplacé, & dans laquelle il servait probablement à soutenir la voûte, en compagnie d'un milliaire de Claude emprunté au même emplacement.

140

Milliaire de Tibère, le VIIIe sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.

REDESSAN — JONQUIÈRES. — Borne quadrangulaire très-dégradée; encore debout à sa place ancienne, sur le côté nord, autrement dit le côté gauche de la voie, & sur la limite même des communes de Redessan & de Jonquières. — Hauteur au-dessus du sol, 2m 40; largeur, 0m 66.

*t*I · CAESA*r*
DIVI · *aug · f · aug*
pontif · max
trib · pot · xxxiii
5 *refecit et*
restituit
viiii

MAFFEI, *Gall. antiq.*, p. 36. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 218. — MÉNARD, 7, p. 437. — PELET, *Col. itin. du Gard*, p. 36. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, pp. 140-142.

Astruc, Ménard, ligne 1 : TI · CAESAR.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — VIIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route), — VIIII milles ».

Le point où se trouve cette borne suffit pour indiquer d'une manière certaine que c'est le chiffre VIIII qui devait s'y lire avant la dégradation qui l'a délitée sur toute sa partie antérieure, à partir de la seconde ligne de l'inscription. Ce point est, en outre, fort remarquable, explique M. Aurès, parce qu'il est sur la limite même, non-seulement des communes de Redessan & de Jonquières, comme il vient d'être dit, mais aussi des anciens diocèses de Nimes & d'Arles. « De « sorte que c'est précisément en se servant de « cette borne antique, la neuvième après Nimes, « qu'on a réglé la limite de ces diocèses, lors- « qu'elle a été déterminée pour la première fois « d'une manière officielle. »

Cette même borne est connue à Jonquières & à Redessan sous le nom de *Peira di Novi*, c'est-à-dire Pierre des Fiancés, & cette singulière dénomination provient, dit M. Pelet dans son Mémoire, de ce que les habitants de Jonquieres, n'ayant pas de notaire dans leur village, s'avançaient jusqu'à cette limite pour y signer leurs contrats de mariage devant le notaire de Redessan, qui, de son côté, n'avait pas le droit de la dépasser.

141

Milliaire de Tibère, le xe sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.

Saint-Vincent, sur la commune de Jonquières. — Borne quadrangulaire, encore à sa place, sur le côté nord de la voie, vis-à-vis le village de Saint-Vincent, près du chemin vicinal dit du Devèz; du temps d'Astruc & de Ménard, c'est-à-dire en 1737 & 1758, debout, quoique « rompue « un peu hors de terre » (Astr.), & dégradée au point que l'inscription n'était déjà plus lisible; maintenant réduite à « une culasse encore en « place dans le sol & à plusieurs fragments épars « sur le terrain » (Aur.).

ti · caesar
divi · aug · f · aug
pontif · max
tri · pot · xxxiii
5 *refecit et*
restituit
x

Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 218. — Ménard, 7, p. 437. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 142-146. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — X.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — X milles ».

La place où gisent les débris de ce milliaire & sa culasse, restée fixée dans le sol depuis l'époque du bornage dont il faisait partie, ne permettent de douter en aucune manière qu'il ne portât le chiffre X avant la dégradation qui avait déjà fait disparaître, il y a plus de cinquante ans, toute l'inscription.

142

Milliaire de Tibère, le XIIIe *sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 31-32.*

Saint-Roman, sur la commune de Beaucaire. — Borne quadrangulaire, debout à son ancienne place sur le côté nord de la voie, dans la plaine de Saint-Roman, à près de deux kilomètres avant Beaucaire, déjà très-dégradée en 1622 sur sa face antérieure. — Hauteur, 2^m^ 10; largeur, 0^m^ 66.

t I · CAESAR
D I V I · A V G · F · A *u g*
p O N T I F · M A *x*
t R I *b · p o t · x x x i i i*
5 *r e f e c i t e t*
r e s t i t u i t
X I I I

Le G de AVG. à la seconde ligne, à terminaison courbe.

Bergier, *Hist. des gr. chem. de l'empire rom.*, p. 714, n. 5. — Maffei, *Gall. antiq.*, p. 34. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, pp. 216 & 240. — Ménard, 7, p. 433. — Séguier, 13801, pl. 7, n. 2, & feuille add. à la fin, f° 83. — Blaud, *Ant. de la ville de Beaucaire*, p. 9, pl. 1, n. 7. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1, p. 635, n. 19. — Pelet, *Col. itin.*, p. 33. — Charvet, *Voies rom.*, p. 17. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 155-158. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Bergier : les trois premières lignes seulement & le chiffre XIII, ligne 1 : TI; 2 : AVG. — Astruc : toute l'inscription au complet, par restitution tacite. — Séguier, ligne 1 : TI; 2 : AVG; 4 : RIB; 5 : ET; 6 : RESTITVIT.

Ti. Caesar, divi Augusti filius, Augustus, pontifex maxumus, tribunicia potestate XXXIII, refecit & restituit. — XIII.

« Tibère César Auguste, fils du dieu Auguste; « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne pour la trente-troisième fois, a refait « & réparé (la route). — XIII milles ».

Une très-manifeste erreur a fait supposer l'existence de deux milliaires de Tibère avec le n° XIII, & d'une prétendue route directe de Nimes à Arles, à laquelle aurait appartenu l'une des deux bornes. Il n'y a jamais eu, sur la voie romaine de Nimes à Beaucaire, qu'un seul milliaire de Tibère portant le n° XIII, & la route directe de Nimes à Arles, bien loin d'être antérieure à Tibère, n'apparaît que sur l'itinéraire de basse époque de Bordeaux à Jérusalem.

143

Fragment relatif à Drusus, fils de Tibère. — De J.-C. 15 à 23.

Nimes. — Perdue. Fragment vu autrefois « aux « environs de Nimes » (Ség.); « à Redessan » (Vinc. & Baum.).

DRVS*o · caesari · ti · aug · f · divi · augusti · n*
DIV*i · iulii · pron ·* ....
COS ....

Séguier, msc. 13802, p. 22. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, p. 573, n. 7.

Druso Caesari, Tiberii Augusti filio, divi Augusti nepoti, divi Julii pronepoti, (pontifici, auguri, sodali augustali), consuli ....

« A Drusus César, fils de Tibère Auguste, petit-« fils du dieu Auguste, arrière-petit-fils du dieu « Jules; (pontife, augure, prêtre augustal), con-« sul .... ».

Drusus, surnommé *junior*, fils de Tibère & de Vipsanie Agrippine, a été consul en l'an de J.-C. 15, & pour la seconde fois en l'an 21. Il était, dès avant la fin de l'an 14 (Tacite, *Ann.*, 1, 54), prêtre augustal, & comptait, lorsqu'il mourut, en l'an 23, empoisonné par sa femme Liville, à l'instigation de Séjan, la seconde annuité de sa puissance tribunicienne. Il paraît avoir été aussi (Orelli, 652) *quindecimvir sacris faciundis*.

L'inscription dont provient ce fragment décorait vraisemblablement le piédestal d'une statue. Si Drusus junior était patron de la colonie de Nimes, il n'y a pas à chercher ailleurs que dans cette circonstance le motif de l'érection d'une statue en son honneur.

144

Fragment relatif à Drusus, fils de Germanicus. — De J.-C. 25 à 33.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une table de marbre; incomplet des quatre côtés; trouvé au seizième siècle à Nimes, & encastré alors dans un mur de la maison du sieur Tanneguy-Besserie, conseiller au présidial de Nimes : *apud D. de Besseriis* (Guir.), ancien couvent des Augustins de la rue Roserie, appartenant en dernier lieu à M. Dussaud, par qui l'inscription a été donnée à la ville. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m58. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m10.

druso · CAESAR*i*
*ge*RMÁNICI
filio · PRAÉF*ecto*
urbi ....

Le C & l'R de CAESAR*i*, à la première ligne, l'I final de *ge*RMANICI, à la seconde, réduits à leur partie inférieure; l'E & l'F de PRAEF, à la troisième, à leur partie supérieure. Un accent sur l'A de *ge*RMANICI & sur l'E de PRAEF.

Grasser, *De antiq. Nem.*, p. 198. — Rulman, msc. 13835, p. 8. — Guiran, msc., p. 49. — Séguier, msc. 13801, pl. 23. — Perrot, *Lettres sur Nimes & le Midi*, p. 195. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.*, 1869, pp. 130-141.

Druso Caesari, Germanici filio, praefecto urbi, ...

« A Drusus César, fils de Germanicus; préfet « de Rome, ... ».

Ce débris d'une inscription qui devait orner le piédestal d'une statue paraît se rapporter à Drusus César, second fils de Germanicus, préfet de Rome en l'an 25 (Tacite, *Ann.*, 4, 36), mort de faim en 33.

Il était aussi prêtre augustal (*Inscr. de Bordeaux*, Orelli, 667), & peut-être patron de la colonie de Nimes.

145-164

RÉPARATION PAR CLAUDE A LA VOIE DOMITIA, DANS SON PARCOURS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA CITÉ DE NIMES. — *De J.-C. 41.*

La réparation faite par Claude à la voie Domitia sur le territoire de la cité de Nimes a eu lieu en l'an 41, dix ans à peine après celle de Tibère. Les bornes élevées au nom de Claude, à l'occasion de ces travaux, sont cylindriques dans toute leur longueur, comme celles d'Auguste, mais diffèrent de celles-ci & de celles de Tibère en ce que l'inscription qu'elles portent, vers le haut de leur face antérieure, est contenue dans un champ en retraite bordé d'une moulure formant encadrement. Elles ont, comme les bornes d'Auguste & de Tibère, généralement 10 pieds romains de hauteur, dont 7 hors de terre, & elles sont, comme celles d'Auguste, dépourvues de numéros, à l'exception d'une seule qui présente la marque numérale LXXXV. Pareillement à celles d'Auguste & de Tibère, elles étaient dressées sur le côté nord de la voie, ce qui suffit pour nous faire connaître que la direction de la route était la même que celle indiquée par les bornes, toutes numérotées, de Tibère.

La division de la voie en deux sections par le Vidourle, observée sous Auguste & sous Tibère, n'existait peut-être plus ou se trouve difficile à constater, par suite de la liberté laissée dans une mesure beaucoup plus grande aux lapicides de modifier plus ou moins, à leur gré, soit dans les abréviations de l'inscription, soit dans les dimensions du cadre, le type primitif.

145

Milliaire de Claude, le cinquante-huitième ou le cinquante-neuvième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Montpellier. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois, vers 1550, hors la ville, dans l'église de Saint-Denys, qui bientôt après fut détruite dans les guerres de religion de la seconde moitié du seizième siècle; retrouvée en 1876, incomplète à droite, parmi les décombres de cette église, à la suite de la démolition d'anciens remparts construits en 1624 sur son emplacement;

aujourd'hui au musée de la Société archéologique. — Hauteur, 1m 60; diametre, 0m 62.

TI·CLA*udius*
DRVSI·F·CA*esar*
AVG·GERM*anicus*
PONT·MAXI*mus·trib*
5 POTESTATE· *cos*
DESIG·II·IMP·II·R*efecit*

L'N & le T de PONT, à la quatrième ligne, liés en un monogramme.

Gruter, 188, 3 : *a Carolo Clusio, eque Bongarsii schedis.* — Ménard, 7, p. 459. — Millin, *Voyage dans les dép. du Midi*, 4, p. 357. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, p. 98. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 8, & *Appendice*. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus, Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consulat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Bien que Claude n'ait été reconnu par le sénat que le troisième jour après la mort de Caligula, arrivée le 24 janvier de l'an 41, c'est probablement de cette date qu'auront été comptées les réitérations de sa puissance tribunicienne. La première puissance tribunicienne ou la première année du règne de Claude représente le temps couru du 24 janvier 41 au 23 janvier 42.

Claude avait été consul une première fois comme *suffectus* avec Caligula en 37; il ne fut consul pour la seconde fois qu'au début de 42, mais il avait été désigné pour ce deuxième consulat sans doute au moins dès le mois de juillet précédent. Les indications fournies par l'inscription de la borne de Montpellier réduisent donc à la dernière moitié de l'an 41 l'espace de temps auquel se réfère la réparation de la voie Domitia par Claude.

C'est aussi à l'an 41 que se rapportent les deux acclamations d'*imperator* victorieux, pour des victoires remportées en Germanie sur les Cattes par Sulpicius Galba, qui parvint plus tard à l'empire, & sur les Marses par P. Gabinius Secundus, qui ajouta à l'éclat de ses succès le bonheur d'avoir pu reprendre à l'ennemi la dernière des aigles romaines tombées au pouvoir des Germains par la défaite de Varus. Le sénat donna à Claude, à cette occasion, les ornements du triomphe.

La voie romaine passait, non pas à Montpellier, mais plus au nord, à la station de *Sextantio*, aujourd'hui Substantion, qu'elle rencontrait un peu avant l'achèvement du LXIe mille à partir de Narbonne. Les emplacements les plus voisins de l'ancienne église de Saint-Denys, qui était située hors la ville du côté de l'est, sont les cinquante-huitième & cinquante-neuvième. C'est à l'un de ces deux emplacements qu'auront été empruntées, pour la construction de cette église de Saint-Denys, une borne de Tibère découverte à Montpellier & la présente borne de Claude.

146

Milliaire de Claude, le soixante-neuvième ou le soixante-dixième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Lansargues, dans le canton de Lunel. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois, en 1652, « près de Langsargues » (Gar.); disparue de cet endroit dès avant 1765 (Ség.); peut-être une de celles qui, vers la fin du dix-septième siècle, ont été portées au domaine du Grand-Teillan, dans le département du Gard. Ce serait, dans ce cas, un fragment rompu par le bas, en biais de gauche à droite, & présentant à peu près la moitié supérieure de la pierre en son état primitif. — Hauteur, environ 1m; diamètre, 0m 65.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANICVS
PONTIF·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT

Les G de AVG & de GERMANICVS, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale.

Gariel, *Series praesul. Magal.*, p. 22. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 245. — Ménard, 7, p. 459. — Séguier, 13801, feuille add. à la fin, fo 84. — Thomas, *Mém. hist. sur le dép. de l'Hérault*, p. 98. — Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 17. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pl. 6. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu« lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Le village de Lansargues est à trois kilomètres & demi au sud de la voie romaine & directement au-dessous du soixante-dixième emplacement, lequel se trouve sur la ligne de séparation des communes de Saint-Geniès & de Lunel-Viel. Les soixante-onzième & soixante-douzième emplacements ayant fourni les bornes prises à la voie pour la construction des églises de Montels & de Saint-Paul de Cabrières, il y a vraisemblance que la borne de Lansargues provient du soixante-neuvième ou plutôt du soixante-dixième, le plus rapproché de l'endroit où elle se voyait avant la disparition qui a fait perdre sa trace.

Trois bornes de Claude sont aujourd'hui déposées dans la propriété du Grand-Teillan. Celle présumée venir de Lansargues peut, jusqu'à un certain point, se reconnaître à ce que le mot GERMANICVS y est gravé entier, comme il l'était sur le milliaire de Montpellier, tandis que sur les milliaires de Claude entre *Ambrussum* & Nimes ce même mot est exprimé par l'abréviation GERMANIC.

147

Milliaire de Claude, le ....? sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Grand-Teillan, sur la commune d'Aimargues, département du Gard. — Borne cylindrique à inscription encastrée; de provenance inconnue; actuellement & sans doute depuis la dernière partie du dix-septième siècle dans le parc du château du Grand-Teillan. — Hauteur hors de terre, 2m 74; diamètre, 0m 69.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANIC
PONTIF·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT
P

Le G de AVG & de GERMANIC, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale. Le P de la septième ligne en dehors de l'encadrement qui contient l'inscription.

Maffei, *Gall. ant.*, pp. 32 & 34. — Ménard, 7, p. 458. — Séguier, 13801, pl. 9, & feuille addit., f° 84. — Delmas, *Notice sur l'anc. ville de Substantion*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 11, p. 156. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 63-64. — Herzog, *App. epigr.*, n. 631. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 38-40, pl. 6. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Le château du Grand-Teillan est à sept kilomètres au midi de la voie romaine; la limite de la commune d'Aimargues, dans la partie sud de laquelle il est situé, passe elle-même au midi de la voie, à près de la moitié de cette distance. Le mot abrégé GERMANIC fait voir que la borne appartenait à la portion comprise entre *Ambrussum* & Nimes, à partir du lxxvi[e] mille; mais il ne nous paraît pas possible de préciser l'emplacement, parmi les premiers de cette section, auquel la pierre a été prise.
A l'égard de la lettre P, placée isolément audessous de la partie droite du cadre qui renferme l'inscription, M. Aurès est tenté d'y voir un commencement d'exécution du projet d'indiquer la distance par la marque ordinaire M·P, c'est-à-dire *millia passuum*, suivie d'un numéro. Ce travail, à peine entrepris, aurait été arrêté par une cause inconnue.

148

Milliaire de Claude, le ....? sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Grand-Teillan. — Borne cylindrique à inscription encadrée; incomplète en bas; de provenance inconnue; actuellement & sans doute depuis la dernière partie du dix-septième siècle dans le parc du château de Grand-Teillan. — Hauteur, 2m 05; diamètre, 0m 69.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANIC
PONTIF·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT

Les G de AVG & de GERMANIC, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale.

Maffei, *Gall. ant.*, pp. 32 & 34. — Ménard, 7, p. 458. — Séguier, 13801, pl. 9, & feuille add., f° 84. — Delmas, *Notice sur Substantion*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 11, p. 156. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 63-64. — Herzog, *Append. epigr.*, n. 631. — Charvet, *Voies rom.*, p. 17. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 38-40, pl. 6. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

De même que pour la borne du précédent article, nous ne savons dire auquel des premiers emplacements, à partir du soixante-seizième dans la direction d'*Ambrussum* à Nimes, celle-ci a été empruntée.

149

Milliaire de Claude, le quatre-vingt-troisième ou le quatre-vingt-quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Bernis, dans le canton de Vauvert. — Borne cylindrique à inscription encadrée; dans l'église paroissiale de Bernis, où elle forme, à gauche de l'entrée, la partie inférieure du second pilier de la voûte. L'inscription, tournée du côté du chœur, est partiellement engagée dans le mur.

TI·CL*audius*
DRVS*i·f·caesar*
AVG·G*ermanic*
PONT*if·max·trib*
5 POT·C*os·desig·ii*
IMP·*ii·refecit*

Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, pp. 242-243. — Ménard, 7, p. 455. — Séguier, 13801, pl. 9, & feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 60-61. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 55-57. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Un milliaire de Claude avec la marque numérale LXXXV existant encore, il est hors de doute que celui-ci provient du quatre-vingt-quatrième emplacement, situé au nord de Bernis à moins d'un kilomètre, ou du quatre-vingt-troisième, éloigné d'un kilomètre & demi. Le quatre-vingt-sixième est beaucoup plus loin & a sans doute fourni le milliaire de Claude qui soutenait, avec un milliaire d'Auguste, la voûte de l'église de Milhau.

150

Milliaire de Claude, le quatre-vingt-troisième ou le quatre-vingt-quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Bernis. — Fragments, au nombre de deux, d'une borne cylindrique à inscription encadrée; sur la place publique de Bernis, où, couchés horizontalement près du puits communal, ils servent aux laveuses de l'endroit de pierres d'appui pour frotter & battre le linge. Par suite de l'usure occasionnée par cet usage, l'inscription s'est complètement effacée & l'encadrement seul apparaît encore.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
aug · GERMANIC
*pont*IF · MAX · TRIB
5 *pot · co*S · DESIG · $\overline{\text{II}}$
imp · $\overline{\text{II}}$ · REFECIT

Copie d'Astruc.

Rulman, *Inv. des ép. & inscr. rom.* — Guiran, *Msc.*, p. 61. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 246. — Ménard, 7, 454. — Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 60-61, n. 12. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 57-59. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Rulman, sans lacunes; ligne 3 : AVG · GENIANO; 5 : DESIGNAT; 6 : IMPE. — Guiran, sans lacunes; ligne 5 : DESIGN. — Seguier, Pelet, ligne 2 : ...VSI. Séguier, ligne 3 : ... G; 4 : ...IF; 5 : ...OS; 6 : ...I. Pelet, ligne 3 : ...MANIC; 4 : ...ESIG; 5 : ...FECIT.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Les raisons déjà exposées au sujet de la précédente borne attribuent également celle-ci à l'un des quatre-vingt-troisième ou quatre-vingt-quatrième emplacements, les plus rapprochés du village de Bernis.

151

Milliaire de Claude, le LXXXVe sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Bernis. — Fragment, autrefois moins incomplet, présentant la partie supérieure d'une borne cylindrique à inscription encadrée; vu pendant longtemps couché sur la place publique de Bernis : « Sur le marché » (Berg.); « dans la place « près de l'hôpital » (Astr.); aujourd'hui & depuis peu d'années enfoncé verticalement dans le sol pour servir de siége, l'inscription en majeure partie enterrée. A l'opposite de la face inscrite se remarque un second encadrement, destiné sans doute à renfermer une inscription, mais resté anépigraphe. — Hauteur en 1770, 2^m 76; actuellement hors de terre, 0^m 70.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · GERMANIC
PONTIF · MAX · TRIB
5 POT · COS · DESIG · $\overline{\text{II}}$
IMP · $\overline{\text{II}}$ · REFECIT
LXXXV

Copie de Bergier.

Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 53. — Bergier, *Hist. des gr. chemins*, p. 713, n. 2. — Rulman, *Inv. des ép. & inscr. rom.* — Reinesius, p. 250, n. 4. — *Hist. gén. de Languedoc*, 1, *Preuves*, pl. 6, n. 35. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Languedoc*, p. 242. — Ménard, 7, p. 449. — Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, pp. 60-61. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 62-66. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Grasser, Rulman, Reinesius, ligne 3 : AVGVST; 5 : DESIGNAT; 6 : IMPE. — Astruc, toutes les lignes effacées à l'exception des dernières lettres de chacune; 1 : ...VS; 2 : ...SAR; 3 : ...NIC; 4 : ... TRIB; 5 : ...G $\overline{\text{II}}$; 6 : ...CIT; 7 : LXXXV. — Séguier, de même pour toutes les lignes, excepté la la dernière : L...V, placée au-dessous de l'encadrement.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus I , imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

C'est le seul des milliaires de Claude retrouvés sur le parcours de la voie Domitia à travers le département du Gard qui porte une marque de distance. Cette marque, réduite, du temps de Séguier, à sa première & sa dernière lettre : L...V, avec un intervalle de « quinze pouces » de l'une à l'autre, est aujourd'hui enterrée & invisible. Mais tous les anciens transcripteurs s'étant accordés à lire LXXXV, chiffres encore « très-lisibles » en 1737, suivant l'affirmation de l'historien Astruc, alors que déjà l'inscription avait disparu en majeure partie, il n'y a pas à douter de l'exactitude de ce nombre de milles.

M. Aurès pense que cette borne de Claude aura été numérotée exceptionnellement pour remplacer celle de Tibère, détruite par quelque accident, & pour remplir ainsi la lacune que cette destruction apportait au numérotage.

Le quatre-vingt-cinquième emplacement n'est pas le plus voisin de Bernis; il en est à un kilomètre & demi au nord-est. Le milliaire qui en provient aura été enlevé à la voie au moment de la construction de l'église, en même temps que ceux présumés venir des quatre-vingt-quatrième & quatre-vingt-troisième emplacements. Un seul des trois a été employé dans cette construction. Fracturés ou simplement détériorés pendant ou après le transport, les deux autres auront été laissés de côté comme pierres de rebut, & abandonnés sur place.

152

Milliaire de Claude, probablement le quatre-vingt-sixième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Milhau. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois dans l'église de Milhau, y formant, en regard d'un milliaire d'Auguste, l'un des piliers de l'arc du chœur, & servant en même temps à soutenir la chaire à prêcher, emploi pour lequel elle a été creusée parallèlement à son diamètre de deux profondes entailles horizontales, & aplanie sur une partie considérable de sa surface; transportée à Nimes lors de la démolition de l'église, il y a près d'un quart de siècle; actuellement au musée. — Hauteur, 2m 90; diamètre, 0m 60.

TI · CLAVDIV S
DRVSI · F · CAESA R
AVG · GERMANIC
PONTIF · MAX · TRI B
5 POT · COS · DESIG
$\overline{\text{II}}$ · IMP · $\overline{\text{II}}$ · REFECIT

L'S de CLAVDIVS, à la première ligne; l'R de CAESAR, à la seconde; le B de TRIB, à la quatrième, rejetés, à cause de l'exiguité du cadre, plus petit que sur tous les autres milliaires de Claude, au dehors de la moulure qui en forme le côté droit. Le chiffre II transporté, pour la même raison, de la fin de la cinquième ligne qu'il termine ordinairement, au commencement de la sixième. Les G de AVG & de GERMANIC, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale.

Guiran, *Msc.*, p. 60. — Maffei, *Gall. ant.*, pp. 32 & 34. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, p. 243, n. 23. — Ménard, 7, p. 454. — Séguier, 13801, pl. 9. — Trenquier, *Notice sur Milhau*, p. 23. — Pelet, *Col. itin.*, p. 60. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 85-87. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Milhau se trouvant précisément sur la voie romaine & sur le quatre-vingt-sixième emplacement, il paraît presque certain que les deux milliaires empruntés à cette voie pour la construction de l'église, celui-ci & celui de d'Auguste, proviennent de cet emplacement.

153

Milliaire de Claude, le quatre-vingt-huitième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes. — De J.-C. 41.

Saint-Césaire, près Nimes. — Fragment provenant de la partie supérieure d'une borne cylindrique à inscription encadrée; trouvé vers 1850 à Saint-Césaire, près Nimes, dans la propriété Robert, où, retaillé & réduit à la moitie environ de son épaisseur, il servait de marche-pied devant une cuve vinaire; transporté peu de temps après à Nimes, à la Porte d'Auguste. Actuellement au musée.

TI · CLAVDIV*s*
DRVSI · F · *caesar*
aug · germanic
pontif · max · trib
5 *pot · cos · desig · ii*
imp · ii · refecit

Toutes les lettres du mot DRVSI & l'F à leur suite, à la seconde ligne, réduites, par la cassure de la pierre, à leur extrémité supérieure.

Pelet, *Col. itin.*, p. 60, n. 10. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 87-88. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

La borne dont a été détaché ce fragment est très-vraisemblablement une de celles qui s'élevaient sur le quatre-vingt-huitième emplacement, extrêmement rapproché du village de Saint-Césaire.

154

Milliaire de Claude, le quatre-vingt-neuvième ou le quatre-vingt-dixième sur la voie Domitia, dans la direction de Narbonne à Nimes; ou bien le premier ou le second sur la même voie, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Nimes. — Perdue. Borne cylindrique à inscription encadrée; en 1640, à Nimes, chez un célèbre médecin de l'époque : « *apud dominum Pistorium* »

(Guir.), & vers la fin du dix-septième siècle, « près « du Collège » (Ség.); disparue depuis.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · GERMANIC
PONTIF · MAX · TRIB
5 POT · COS · DESIG · II
IMP · II · REFECIT

D'après Séguier, en substituant toutefois PONTIF à PONT, certainement inexact.

Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 53. — Guiran, *Msc.*, p. 60. — Maffei, *Gall. antiq.*, p. 34. — Séguier, 13801, pl. 9. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 186-187. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Grasser, Guiran, ligne 3 : GERMANICVS; 5 : DESIGN

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Les deux milliaires de Claude qui proviennent, l'un du quatre-vingt-huitième emplacement en venant de Narbonne, l'autre du troisième en s'éloignant vers le Rhône, ayant été trouvés à Saint-Césaire & au Pont-de-Quart, celui qui se voyait autrefois près du collège & s'est depuis égaré ne peut être que l'un des deux les plus voisins de Nimes dans chaque direction, soit le quatre-vingt-dixième ou le quatre-vingt-neuvième dans la direction de Narbonne, soit le premier ou le second dans celle de Beaucaire.

155

Milliaire de Claude, le troisième ou le quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Saint-Martin de Quart. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois dans l'église de Saint-Martin de Quart, dont la voûte était soutenue par six colonnes milliaires : deux de la République, deux d'Auguste & deux de Claude; placée « le haut en bas » (Ség.) & restée longtemps debout après l'écroulement de l'église, arrivé vers le milieu du dix-septième siècle; transportée, il y a une soixantaine d'années, au domaine de La Coste, appartenant à M. le marquis de Surville, où elle se voit actuellement, dressée dans le parc attenant au château. — Hauteur, environ 2m96; diamètre, 0m65.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · GERMANIC
PONTIF · MAX · TRIB
5 POT · COS · DESIG · II
IMP · II · REFEC

Copie de M. Aurès.

Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, p. 54. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 105-106. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Cette borne ne peut provenir que du troisième ou du quatrième emplacement, entre lesquels l'église de Saint-Martin de Quart, depuis longtemps détruite, était autrefois située. On croit d'ailleurs être certain que le milliaire de Claude pris au cinquième emplacement était l'un des deux qui formaient jadis, dans l'église de Saint-Thomas de Couloures, les piliers de la voûte.

156

Milliaire de Claude, le troisième ou le quatrième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Saint-Martin de Quart. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois, comme la précédente, dans l'église de Saint-Martin de Quart, & une des six qui portaient la voûte; renversée lors de l'écroulement de l'église & restée pendant près de deux cents ans gisante horizontalement au milieu de quatre des autres demeurées debout sur place; transportée, vers 1825, au château de La Coste de M. le marquis de Surville, où elle se voit aujourd'hui dressée dans le parc. — Hauteur, 2m97; diamètre, 0m67.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · GERMANICVS
PONTIF · MAX · TRIB
5 POT · COS · DESIG · II
IMP · II · REFECIT

Grasser, *Ant. Nem.*, p. 53. — Rulman, *Inv. des épit. & inscr. rom.* — Guiran, *Msc.*, p. 60. — Reinesius, p. 250. — *Hist. gén. de Languedoc*, I, *Preuves*, p. 6, n. 24. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, pp. 219-220. — Ménard, 7, p. 450. — Séguier, 13801, pl. 9, feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, p. 54. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 96-105. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Les motifs exposés au sujet de l'inscription précédente indiquent également, pour cette borne, le troisième ou le quatrième emplacement sur la voie de Nimes à Beaucaire.

157

Milliaire de Claude, le cinquième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Saint-Thomas de Couloures, sur la commune de Marguerittes. — Borne cylindrique à inscription encadrée; incomplète en bas; autrefois dans l'église de Saint-Thomas de Couloures, employée, avec un autre milliaire de Claude, à supporter l'arceau de la voûte; donnée, après la destruction de l'église encore debout vers le milieu du dix-septième siècle, au musée de la ville de Nimes, où elle se voit actuellement. — Hauteur, 1m 90; diametre, 0m 66.

TI·CLAVDIVS·
DRVSI·F·CAESAR·
AVG·GERMANIC·
PONTIF·MAX·TRIB·
5 POT·COS·DESIG·II·
IMP·II·REFECIT·

Les G de AVG & de GERMANIC, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale. Le cadre contenant l'inscription plus grand que sur les autres milliaires de Claude.

Maffei, *Gall. antiq.*, pp. 32-34. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, p. 246, n. 28. — Ménard, 7, p. 440. — Séguier, 13801, pl. 9. — Pelet, *Col. itin.*, p. 57, n. 5. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 88-90. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Les deux bornes de Claude provenant des troisième & quatrième emplacements ayant été transportées à Saint-Martin de Quart, il y a la plus grande probabilité que celle qui a été empruntée à la voie pour la chapelle de Couloures a été prise au cinquième emplacement, dont cette chapelle n'était guère éloignée que d'un kilomètre & demi vers le nord. Ce cinquième emplacement se trouve à la limite actuelle des trois communes de Marguerittes, de Bouillargues & de Manduel.

158

Milliaire de Claude, le sixième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Lignan, près Manduel. — Borne cylindrique à inscription encadrée; autrefois dans l'église de Notre-Dame de Lignan & employée, en regard d'une borne de Tibère, à soutenir l'arceau de la voûte; restée longtemps couchée sur le sol, après la démolition de cette église, dont la place est aujourd'hui occupée par une ferme du nom de Mas de la Crau, très-près de la station du chemin de fer; puis brisée en deux fragments inégaux pour pouvoir servir de rouleau compresseur sur les chemins vicinaux de la commune; transportée bientôt après à Nimes & déposée au musée, où elle se voit actuellement. — Hauteur, 2m 95, & dans l'état actuel, 2m 80; diamètre, 0m 65.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANICVS
PONTIF·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT

Les G de AVG & de GERMANICVS, à la troisième ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale.

Bergier, *Hist. des gr. chem. de l'Emp.*, p. 714, n. 4. — Guiran, *Msc.*, p. 63. — Maffei, *Gall. antiq.*, pp. 33-34. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, pp. 221-222. — Ménard, 7, p. 436. — Séguier, 13801, pl. 9, & feuille add., f° 84. — Pelet, *Col. itin.*, p. 55, n. 3. — Trenquier, *Notice sur Manduel*, p. 27. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 90-93. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Cette borne appartenait certainement au sixième emplacement, tout-à-fait rapproché de la ferme du Mas de la Crau, qui occupe l'endroit même de l'ancienne chapelle rurale de Notre-Dame de Lignan, à un demi-kilomètre à peine au sud-est de la voie romaine. On vient de voir que le milliaire de Claude pris au cinquième emplacement a été retrouvé dans l'église de Couloures; celui du septième emplacement existe encore à Redessan. L'attribution proposée est donc tout-à-fait certaine.

159

Milliaire de Claude, le septième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Redessan. — Borne cylindrique à inscription encadrée; servant autrefois de seuil à la porte de l'église de Redessan; extraite de là lors de la reconstruction de cette église & placée à l'embranchement de deux chemins vicinaux, à l'entrée du village. Elle y est encore actuellement. — Hauteur au-dessus de terre, 1m 85; diamètre, peut-être réduit par une fracture qui a délité la pierre en deux parties dans le sens de sa hauteur, 0m 62.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANIC
PONTIF·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT

Les G de AVG & de GERMANIC, à la troisième

ligne, & de DESIG, à la cinquième, terminés en spirale.

Maffei, *Gall. antiq.*, pp. 32-34. — Ménard, 7, p. 441. — Séguier, 13801, pl. 9, feuille add., f° 84. — Baumes & Vincens, *Top. de Nimes*, p. 573, n. 30. — Pelet, *Col. itin.*, p. 56, n. 4. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 137-139. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

« Ce milliaire », observe M. Aurès, « provient « évidemment du même emplacement que celui « de Tibère (ci-dessus, n° 139), & par conséquent « il est à peu près certain qu'à l'époque où les « villages de Manduel & de Redessan ont fait en- « lever les milliaires de la voie romaine pour les « employer dans la construction de leurs églises, « ils l'ont fait d'un commun accord & en prenant « chacun deux milliaires sur cet emplacement, « qui occupait le VII° rang dans la série & qui se « trouve situé à égale distance à peu près des « deux villages ».

160

Milliaire de Claude, le huitième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Redessan. — Fragment retaillé à droite, présentant la partie supérieure d'une borne cylindrique à inscription encadrée; trouvée, en 1880, à Redessan, noyé dans la maçonnerie d'une maison du village; actellement à Nimes, au musée.

TI · CLAVD*ius*
DRVSI · F · CAE*sar*
AVG · GERMA*nic*
PONTIF · MAX · *Trib*
5 POT · COS · DESI*g.ii*
IMP · II · REFEC*it*

Les G de AVG & de GERMA*nic*, à la troisième ligne, terminés en spirale.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites : « Inconnu jusqu'ici ».

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Le septième emplacement a fourni, on vient de le voir, suivant toute apparence de probabilité, les deux milliaires de Tibère & de Claude retirés des démolitions de l'ancienne église de Redessan. Le milliaire représenté par le présent fragment ne peut venir que du huitième emplacement, dont Redessan, situé à un demi-kilomètre au nord de la voie romaine, n'est guère plus éloigné que du septième.

161

Milliaire de Claude, le dixième, le onzième ou le douzième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Saint-Laurent de Jonquières. — Borne cylindrique à inscription encadrée; employée dans l'église rurale de Saint-Laurent de Jonquières (aujourd'hui propriété particulière) à supporter, en regard d'un autre milliaire de Claude, & du côté gauche, la voûte du chœur.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · GERMANIC
PONTIF · MAX · TRIB · POT
5 COS · DESIG · II · IMP · II
REFECIT

Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Blaud, *Antiq. de la ville de Beaucaire*, p. 11, pl. 1, fig. 4. — Trenquier, *Notice sur Jonquières & Saint-Vincent*, p. 8. — Pelet, *Col. itin.*, p. 58, n. 7. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 150-151. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

La petite & très-ancienne église de Saint-Laurent de Jonquières est située à un kilomètre & demi du onzième emplacement, vers le nord-est. L'une des deux bornes de Claude qui se voient dans cette église doit certainement en provenir. L'autre ne peut alors avoir été empruntée qu'au dixième emplacement, ou plutôt au douzième un peu moins éloigné.

162

Milliaire de Claude, le dixième, le onzième ou le douzième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Saint-Laurent de Jonquières. — Borne cylindrique à inscription encadrée; dans l'église de Saint-Laurent de Jonquières, à droite du chœur, dont elle soutient la voûte, en regard d'un autre milliaire de Claude.

TI · CLAVDIVS
DRVSI · F · CAESAR
AVG · *germanic*
PONTIF · *max·trib·pot*
5 COS · DESIG · *ii·imp·ii*
REFECIT

Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Blaud, *Antiq. de la ville de Beaucaire*, p. 11, pl. 1, fig. 3, — Trenquier, *Notice sur Jonquières & Saint-Vincent*, p. 8. — Pelet, *Col. itin.*, p. 68, n. 7. —

Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 147-149. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Nous ne pouvons que répéter pour cette borne ce qui a été dit au sujet de la précédente. Si elle n'occupait pas le onzième emplacement, il faut qu'elle ait été prise au dixième ou au douzième.

163

Milliaire de Claude, le quatorzième ou le quinzième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Beaucaire. — Borne cylindrique à inscription encadrée; fracturée transversalement en deux tronçons; extraite, en 1735, des démolitions du cloître de l'église collégiale de Beaucaire, alors en reconstruction; actuellement dans la cour de la mairie, à droite de l'entrée. Au-dessous de l'inscription, se remarque une profonde cavité circulaire pratiquée probablement au moyen âge, d'environ 24 centimètres de diamètre intérieur. — Hauteur, 2m60; diamètre, 0m68.

TI·CLAVDIVS
DRVSI·F·CAESAR
AVG·GERMANICVS
PONT·MAX·TRIB
5 POT·COS·DESIG·II
IMP·II·REFECIT

Ménard, 7, p. 441. — Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Blaud, *Ant. de la ville de Beaucaire*, p. 10, pl. 1, fig. 1. — *Hist. gén. de Languedoc*, édit. Dumège, 1, p. 635, n. 20. — Pelet, *Col. itin.*, p. 59, n. 8. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 18. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Une autre borne de Claude a été trouvée en même temps & au même lieu que celle-ci. L'une & l'autre ne peuvent avoir été prises qu'aux quatorzième & quinzième emplacements milliaires, les derniers sur la section de la voie romaine de Nimes au Rhône. Le quinzième mille finissait à l'entrée de la ville actuelle de Beaucaire, du côté du couchant.

164

Milliaire de Claude, le quatorzième ou le quinzième sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 41.

Beaucaire. — Borne cylindrique à inscription encadrée; trouvée, comme la précédente & en même temps, dans le cloître de l'ancienne église collégiale de Beaucaire; incomplète en bas; pourvue aussi d'une profonde cavité circulaire au-dessous de l'inscription; actuellement dans la cour de la mairie, à gauche de l'entrée. — Hauteur. 2m33, & 2m79 en comprenant un petit fragment cylindrique déposé à côté de cette borne & qui paraît lui appartenir; diamètre, 0m68.

TI·CLAVDIVS
drusi·f·CAESAR
*aug·germa*NIC
*pontif·max·t*RIB
5 *pot·cos·desig*·II
*imp·ii·refeci*T

Séguier, 13801, feuille add., f° 84. — Blaud. *Antiq. de la ville de Beaucaire*, p. 10, pl. 1, fig. 2. — Pelet, *Col. itin.*, p. 59, n. 9. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 164-165. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ti. Claudius, Drusi filius, Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate, consul, designatus II, imperator II, refecit.

« Tibère Claude César Auguste Germanicus, « fils de Drusus; souverain pontife, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la première fois, « consul une fois, désigné pour un second consu- « lat, *imperator* deux fois, a refait (la route) ».

Cette borne provient nécessairement, de même que celle de la précédente inscription, du quatorzième ou du quinzième emplacement.

165

Fragment peut-être relatif à Trajan. — De J.-C. 114 à 117.

Nimes. — Au musée. Fragment en trois parties, présentant le bord gauche d'un bloc quadrangulaire sans ornement, qui a dû former le dé d'un piédestal; déposé à la Maison-Carrée, on ne sait à quelle époque. — Hauteur, 0m35. Hauteur des lettres, 0m04.

IM*p·caes*
TR*aiano·aug*
P*ont·max*
TR*ib·pot...cos·vi·p·p*
5 PR*incipi·optimo*
N*emausenses*
OV...........
....

La première des deux lettres qui commencent la septième ligne incomplète en bas : un O ou un Q; la seconde, réduite à la moitié supérieure d'un jambage incliné de gauche à droite : un V ou une X.

Imperatori Caesari Traiano Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate ....., consuli VI, patri patriae, principi optimo, Nemausenses .....

« A l'empereur César Trajan Auguste, souve- « rain pontife, revêtu de la puissance tribuni- « cienne pour la ..... fois, consul six fois, père de « la patrie, prince excellent, les Nimois ont élevé « cette statue, ... ».

Trajan a reçu le titre d'*optimus* en l'an 114, répondant à sa dix-huitième puissance tribunicienne; il était alors, depuis l'an 112, consul pour la sixième fois & n'eut plus d'autre consulat jusqu'à la fin de son règne, en 117.

Les débris de la dernière ligne pourraient être le commencement d'une date consulaire : Q·*Nimio Hasta, P. Manilio Vopisco, consulibus.* Ce consulat, si la restitution proposée n'était extrêmement incertaine, fixerait l'inscription à l'an 114.

Sur la face latérale du fragment apparaît l'angle supérieur droit d'un encadrement de moulures qui renfermait une inscription, probablement gravée postérieurement à celle que nous supposons se rapporter à Trajan & après la destruction de la statue que portait le piédestal. De toute cette seconde inscription, il ne reste aujourd'hui qu'un O, dernière lettre d'une des lignes dont elle se composait.

166

Épigraphe en lettres de bronze sur la frise d'un temple, peut-être la basilique construite par Hadrien en l'honneur de Plotine. — De J.-C. 118 ?

Nimes. — Au musée. Parties du fronton & de la frise d'un grand & magnifique édifice d'ordre corinthien, trouvés à Nimes en 1739, « à l'extrémité » du bassin romain de la fontaine (Ség.), c'est-à-dire au midi de ce bassin, du côté le plus éloigné de la source, « sur un massif continu « d'environ 12 toises de long sur 2 toises de « large » (Mal.), « la façade tournée vers le bas- « sin » (Ség.); déposées alors dans l'édifice antique dit vulgairement Temple de Diane; de là, transportées, il y a peu de mois, au nouveau musée, ancien hospice Saint-Antoine, où, rétablies pour la première fois, grâce à l'ampleur du local & surtout à la direction dévouée & très-compétente de M. Aurès, dans leur disposition primitive, elles ont permis de reconnaître que le monument dont elles proviennent présentait autrefois huit colonnes de face portant une frise composée alternativement de sommiers & de claveaux répondant aux colonnes & aux entre-colonnements. On possède de cette frise, à partir de l'angle gauche, le premier sommier & le premier claveau à sa suite, le deuxième sommier & la partie inférieure droite du deuxième claveau, répondant aux deux premières colonnes & aux deux premiers entre-colonnements; la moitié droite du quatrième sommier, répondant à la quatrième colonne; le milieu du cinquième sommier avec la moitié gauche du cinquième claveau, répondant à la cinquième colonne & au cinquième entre-colonnement. Il manque par conséquent le surplus du deuxième claveau, le troisième sommier & le troisième claveau, la moitié gauche du quatrième sommier, tout le quatrième claveau, par le milieu duquel passait l'axe de la construction, le surplus du cinquième sommier & du cinquième claveau & tout ce qui venait après, c'est-à-dire le sixième sommier, le sixième claveau, le septième sommier, le septième claveau, & enfin le huitième & dernier sommier, reposant autrefois sur la colonne d'angle du côté droit. L'inscription, en lettres de bronze probablement dorées, courait sur la frise, dont elle remplissait la longueur presque entière. Les lettres manquent depuis l'époque sans doute où l'édifice a été renversé, mais sont aisément reconnaissables au creux dans lequel s'engageait une partie de leur épaisseur & aux trous de scellement des tenons qui servaient à les fixer. Ces trous de scellement se voient au nombre de deux dans les E, les I, les O, les P, les S & les T; de trois dans les A, les B, les C, les D, les R & les V; de quatre dans les N; de cinq dans les M. Les lettres de la première ligne entamaient légèrement, par leur extrémité supérieure, un boudin en forme de corde qui bordait le haut de la frise & en était le seul ornement; au contraire, au-dessous de la dernière ligne, règne une marge de quinze centimètres, du bas des lettres au bas de la pierre. On possède du fronton l'angle gauche intact & une notable partie de la continuation des deux corniches horizontale & diagonale du même côté. Ces corniches, ainsi que les frises latérales, d'après ce qui reste du commencement de la frise du côté gauche, étaient richement décorées. — Hauteur de la frise, 0m80; longueur totale d'angle en angle, 18m50. Longueur totale de l'inscription, 17m30. Hauteur des lettres de chacune des trois lignes, 0m16 1/2.

Lettres plus étroites & de moins bonne forme qu'au temps d'Auguste; les P fermés complétement, les O tendant à l'ovale, les R bouclées trop haut & mal faites.

Première ligne : l'E de E*t* réduit à son angle inférieur gauche; l'I, le V & l'A de *d*IVA*e* à leur moitié inférieure. — Deuxième ligne : l'M & l'A de NEMAVSESIV*m* réduits à l'extrémité inférieure de tous leurs jambages; le premier des deux V du même mot à son jambage droit, le second à son jambage gauche; l'R de *c*ETER*is* à sa haste verticale; le Q de QVE à sa moitié droite; l'O d'O*rnamentis* à sa moitié gauche. — Troisième ligne : le P d'IMPERATORIS incomplet en bas; l'E du même mot privé de sa barre horizontale inférieure; l'S d'*augu*STI & les trois lettres du groupe DES réduites à leurs extrémités supérieures.

Deux fragments, retrouvés avec ceux qui nous restent, sont aujourd'hui perdus. L'un contenant, en deux lignes, les lettres RV | A; l'autre, en deux lignes aussi, les lettres N | O.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 2, p. 17; 4, pp. 4 & 37. — *Acad. des Inscr. & Belles-Lettres*, 14, p. 110. — Ménard, 7, p. 67. — Malosse, *Rech. sur deux monum. ant. de la col. de Nimes*, 1803. — Teissier-Rolland, *Consid. du dieu Nemausus & Les Eaux de Nimes*. — Pelet, *Essai sur*

1re colonne... 2e colonne... 3e colonne... 4e colonne... 5e colonne... 6e colonne... 7e colonne... 8e colonne...

.... E*t* *d*IVA*e* *plotinae*

RES PVBLICA NEMAVSESIV*m basilicam cum columnis m*ARMO*reis signis c*ETER*is*QVE O*rnamentis omnibus suis munificentia*

IMPERATORIS CA*es*ARIS *hadriani augu*STI *cos ii* DES *ii*I A *solo structam et perfectam dedicat*

Moitié.

le nymphée de Nimes, pp. 26-28; *Essai sur les anc. thermes de Nemausus & les monum. qui s'y rattachent* (1863), pp. 63-74. — Herzog, *Append. epigr.*, n. 97.

.... *& divae Plotinae respublica Nemausensium basilicam cum columnis marmoreis, signis, ceterisque ornamentis omnibus suis, munificentia imperatoris Caesaris Hadriani Augusti, consulis iterum, designati tertium, a solo structam & perfectam, dedicat.*

« A .... & à la déesse Plotine la cité de « Nimes dédie cette basilique, entièrement cons- « truite & achevée, avec ses colonnes de marbre, « ses statues & tous ses autres ornements, par la « munificence de l'empereur César Hadrien Au- « guste, consul deux fois, désigné pour un troi- « sième consulat ».

Depuis la découverte de ces pierres, dans le cours de l'année 1739, jusqu'à l'époque toute récente de leur installation au musée actuel, on n'avait jamais prêté attention aux lettres IVA, reste d'une première ligne placée immédiatement au-dessous du cordon qui forme le bord supérieur de la frise, & l'on croyait l'inscription composée de deux lignes seulement au lieu de trois qu'elle a en réalité; on prenait la seconde pour la première & la troisième pour la seconde. Séguier, contemporain de la trouvaille, avait bien aperçu & même remarqué ce groupe de caractères incomplets, mais, par un aveuglement inexplicable, il avait jugé que le fragment qui le contient, ainsi que ce qui reste du mot *c*ETER*is* & de la sigle DES, & présente ainsi trois lignes, était étranger à l'inscription. Or, le mot *d*IVA*e*, — seule manière possible, croyons-nous, d'interpréter ces lettres, — indique avec certitude une consécration à une princesse déifiée & conséquemment un temple.

En présence de cette indication, dont on avait négligé de tenir compte, les essais de restitution basés sur la persuation que l'édifice dont proviennent nos fragments était autre chose qu'un temple, les raisonnements tendant à établir la preuve de ce fait pèchent par la base & s'écroulent d'eux-mêmes.

La princesse déifiée à laquelle était consacré le temple n'est pas Livie; car il est question, au début de la seconde ligne, d'un empereur vivant qui ne peut avoir été ni Auguste, ni aucun de ses premiers successeurs jusqu'à Claude inclusivement. Ce n'est que plusieurs années après la mort d'Auguste que Livie est morte, & sous Claude seulement elle a été mise au rang des déesses. D'un autre côté, ni Claude, ni ses deux prédécesseurs postérieurs à Auguste n'ont porté les prénoms d'*Imperator Caesar* qui commencent la deuxième ligne. De plus, la forme des lettres de l'inscription diffère sensiblement de la forme des lettres du temps d'Auguste & marque une époque certainement moins ancienne. Si donc l'impératrice déifiée n'est pas Livie, si l'empereur vivant nommé après ne peut être ni Auguste ni aucun de ses successeurs jusqu'à Claude, si l'inscription accuse par la forme de ses lettres une époque postérieure au siècle d'Auguste, la pensée ne trouve plus où s'arrêter avec quelque vraisemblance qu'au souvenir de Plotine & d'Hadrien, c'est-à-dire à la fameuse basilique bâtie à Nimes par l'empereur Hadrien en l'honneur de l'impératrice qui lui avait procuré le trône : *Per idem tempus in honorem Plotinae basilicam apud Nemausum opere mirabili extruxit; post haec Hispanias petiit & Tarracone hiemavit* (Spartien, *Hadr.*, 12).

Le bassin, au delà & plus ou moins près duquel ont été trouvés les débris du fronton, paraît avoir été un *nympheum* construit du temps d'Auguste. Ce nymphée, orné avec un grand luxe d'architecture, était dans l'axe d'une vaste place entourée de portiques, peut-être faits à une époque postérieure, magnifiquement décorés de colonnes & de statues, reconnus dans la majeure partie de leur parcours à l'est & à l'ouest. On suppose qu'ils faisaient retour au sud de manière à rencontrer le fronton, qui alors aurait été, non pas la façade d'un temple, mais la porte d'entrée de cette superbe place. A ces considérations & à ces suppositions, le mot *d*IVA*e* de l'inscription oppose un argument péremptoire : l'édifice était un temple consacré à une princesse déifiée. Mais pourquoi ce temple, dont nous faisons la basilique élevée en l'honneur de Plotine, se trouvait-il ainsi voisin du nymphée? Comment se reliait-il, ou même se reliait-il de quelque manière aux portiques dont il vient d'être parlé? Etait-il englobé dans la place que ces portiques entouraient, ou bien en dehors de cette place? C'est aux fouilles futures à donner la solution de ces problèmes. Contentons-nous de remarquer que la forme en fronton, l'orientation vers le nymphée & le défaut d'espace entre les colonnes conviendraient assez mal à une porte, & que, des diverses tentatives de restitution de l'épigraphe entreprises depuis près de cent cinquante ans sur les données opposées à un temple, aucune, même en torturant sans ménagement la vraisemblance, n'a pu aboutir encore.

On sait le motif de la vive reconnaissance d'Hadrien envers Plotine. Trajan, en chemin pour revenir d'Orient à Rome, venait d'expirer sans avoir pourvu à la succession de l'Empire. Les personnes présentes à ses derniers moments l'entendirent néanmoins déclarer d'une voix éteinte, à peine articulée, qu'il désignait Hadrien pour son successeur. Le secret de l'artifice mis alors en œuvre ne fut pas tellement bien gardé que l'histoire n'en ait eu connaissance, puisque nous apprenons d'elle que cette voix défaillante, s'efforçant de simuler la voix d'un mourant, était celle d'un personnage de circonstance, introduit par Plotine dans le lit de son mari pour jouer le rôle de l'empereur & faire la déclaration concertée d'avance entre elle & Hadrien. Toujours est-il que la chose réussit au mieux; Hadrien succéda à Trajan sans obstacle. Spartien, de qui l'on tient ces détails, rattache au voyage d'Hadrien dans la Gaule la construction de la basilique élevée par ce prince à sa bienfaitrice.

Malheureusement, la chronologie des voyages qui ont rempli la majeure partie du règne d'Hadrien est dans une grande obscurité. On est toutefois généralement d'accord qu'Hadrien les a commencés de bonne heure & que les provinces visitées les premières sont la Gaule, la Germanie, la Bretagne, la Gaule encore une fois & l'Espagne. Après avoir, en Bretagne, séparé par un mur allant d'une mer à l'autre les possessions romaines des territoires laissés aux Barbares du nord de l'île, il revint dans la Gaule qu'il parcourut cette fois moins rapidement que la première, & c'est alors, d'après Spartien (12), qu'étant venu à Nimes, il éleva dans cette ville, « en l'honneur de Plotine, « une basilique d'une admirable architecture, & « de là s'en fut passer l'hiver à Tarragone ». Tillemont (*Emp.*, pp. 258 & 584, n. 5) indique à l'année 120 le départ d'Hadrien de Rome & à l'an 121 sa seconde visite à la Gaule. Une inscription, très-importante pour la solution de cette question, fixerait même beaucoup plus tôt cette seconde visite & par conséquent le départ de Rome. Cette inscription, encore existante, qui se voit sur la rive droite du Rhône, devant la porte de l'église du village de Saint-Jean-de Muzols, près de Tournon, dans le département de l'Ardèche, & était engagée, il y a peu d'années, dans le mur de l'abside d'une petite chapelle fort ancienne & plus rapprochée du fleuve, provient du piédes-

tal d'une statue élevée à Hadrien en cet endroit par les bateliers du Rhône, en reconnaissance de quelque insigne bienfait de ce prince. Il y a toute vraisemblance, ainsi que déjà l'a remarqué l'abbé Greppo (*Voy. d'Hadr.*, p. 86), qu'Hadrien se sera embarqué sur le Rhône & aura, en souvenir de cette circonstance & peut-être de quelque incident arrivé en ce lieu, voulu donner à la florissante compagnie des *nautae Rhodanici* une marque de sa libéralité. Or, cette inscription, sur laquelle Hadrien est qualifié de *princeps indulgentissimus*, est datée de la troisième puissance tribunicienne & du troisième consulat de cet empereur.

Hadrien a été trois fois consul : d'abord sous Trajan comme *suffectus*, non en 109 d'après la plupart des Fastes, mais, ainsi que l'a établi M. Mommsen dans sa *Vie de Pline le Jeune*, en 108; une seconde fois au 1er janvier après son avènement, c'est-à-dire en 118, & la troisième fois en 119, pendant les quatre premiers mois de l'année seulement. La mention de ce troisième consulat sans autre indication se rapporte donc à toute la partie du règne de cet empereur postérieure à 118. Au contraire, la mention de la troisième puissance tribunicienne fournit une donnée chronologique très-précise. Maintenant qu'on sait que l'innovation relative au renouvellement des puissances tribuniciennes impériales au 1er janvier a pris naissance, non dans le cours du règne d'Hadrien, mais au début de celui de Trajan, cette troisième puissance tribunicienne d'Hadrien relatée sur l'inscription de Saint-Jean de Muzols nous conduit sûrement à l'année 119. Ainsi c'est en 119 qu'Hadrien descendit le Rhône en bateau, s'arrêta à Nimes & alla passer l'hiver en Espagne; c'est en 119 aussi qu'il aurait construit à Nimes la basilique en l'honneur de Plotine, si la narration de Spartien est exacte.

Mais ici se produit une grave discordance, à ce qu'il semble, entre Spartien & Dion Cassius, tel au moins que nous l'a laissé son abréviateur. Spartien (*Hadr.*, 12) nomme l'édifice une « basi« lique »; Dion (69, 10) l'appelle un « temple ». La basilique de Spartien aurait été bâtie au moment du passage d'Hadrien, traversant une seconde fois la Gaule pour se rendre en Bretagne, & nous venons de voir que ce second passage en Gaule du prince voyageur répond à l'an 119; au contraire, le temple mentionné par Dion n'aurait été édifié qu'à la mort de Plotine, arrivée longtemps après, à ce qu'on croit vers la fin de 129, & il est cependant très-peu vraisemblable qu'il puisse s'agir de deux monuments différents. A l'égard du nom, il faut nécessairement comprendre que l'édifice était un temple fait dans la forme d'une basilique, dont les colonnes, au lieu d'être extérieures & de former portique sur les côtés de la *cella*, étaient placées à l'intérieur, qu'elles divisaient ainsi en plusieurs nefs à la manière des premiers temples chrétiens, appelés, à cause de cette disposition, du nom de basilique. Quant à l'époque, on peut comprendre aussi que seulement à la mort de Plotine & après son apothéose la cité de Nimes aura dédié au culte de la nouvelle déesse le temple que la reconnaissante piété d'Hadrien lui avait préparé longtemps d'avance.

Pourquoi ce temple a-t-il été construit à Nimes plutôt qu'à Rome ou en toute autre ville? Nous ne savons le dire.

D'après tout ce qui précède, nous aurions dû peut-être adopter dans notre restitution de l'épigraphe du fronton les suppléments *cos. iii, des. iiii*, au lieu de *cos. ii, des. iii*, & admettre qu'Hadrien, bien qu'il n'ait eu en tout que trois consulats, pourrait bien avoir été designé pour un consulat suivant dont il n'aurait jamais pris possession. Nous avons hésité à recourir à cette solution, qui nous eût permis de rester en parfait accord avec le récit de Spartien. Mais alors nous en sommes réduit à conclure que la construction d'une basilique en l'honneur de Plotine aura été un des premiers soins d'Hadrien parvenu à l'Empire & ordonnée par lui dès l'année 118, un an avant son passage à Nimes.

Au témoignage de Séguier, « il était entré beau« coup de marbre dans la construction de l'édifice, « puisque les colonnes avec leurs bases & leurs « chapiteaux en étaient ». Ces colonnes, d'après la remarque du citoyen Paulin Malosse, commissaire à la recherche des monuments d'art & de science dans le département du Gard en 1803, « étaient « de marbre blanc avec des chapiteaux à feuillage « d'olivier ».

Le monument était construit à la mesure romaine. La façade avait, d'angle en angle, soixante-deux pieds romains environ de longueur. Les colonnes, au nombre de huit, étaient espacées entre elles de huit pieds & demi d'un axe à l'autre.

La conjonction *Et*, qui paraît précéder les mots *divae Plotinae*, implique la supposition que Plotine devait être associée à quelque autre déesse. On pourrait penser aux mots *Iunoni reginae*, qui offrent le nombre de lettres demandé par la symétrie, ou encore au mot *Minervae*, qui, se trouvant au-dessus du mot *basilicam*, permettrait d'utiliser le fragment RV | A, aujourd'hui perdu.

La restitution du mot *signis* appartient à M. Aurès; celle des mots *Ornamentis* & *A solo*, par laquelle se trouve employé le fragment N | O, appartient à Seguier.

167-175

RÉPARATION PAR ANTONIN LE PIEUX A LA VOIE DOMITIA, DANS SON PARCOURS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA CITÉ DE NIMES. — *De J.-C. 145.*

La réparation faite par Antonin le Pieux à la voie Domitia sur le territoire de la cité de Nimes a eu lieu en 145, un peu plus d'un siècle après celle de Claude. Les bornes qui rappellent cette réparation sont, comme celles d'Auguste & de Claude, cylindriques, mais pourvues d'une base carrée, & ont, comme les bornes de Claude, leur inscription contenue dans un encadrement. De même que les bornes de Tibère, elles sont numérotées, mais en deux sens opposés, prenant tous deux leur point de départ à Nimes, aussi bien dans la direction de Narbonne que dans celle de Beaucaire, & elles étaient placées sur le côté sud de la voie dans la partie tendant de Nimes à Narbonne.

Elles présentent, comparativement à celles dont l'érection a été motivée par les précédentes réparations, un manque d'uniformité très-apparent soit dans les dimensions des pierres généralement moins grandes, soit dans la disposition des inscriptions & dans la forme des encadrements, plus hauts que larges sur les bornes du parcours au couchant de Nimes, carrés sur les bornes du parcours de Nimes à Beaucaire. De ce dernier côté de Nimes l'inscription est toujours rédigée en sept lignes, & elle est au contraire en huit lignes du côté opposé.

167

Milliaire d'Antonin le Pieux, le 1er (répondant au xc^e^ de Tibère) sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Narbonne. — De J.-C. 145.

SAINT-CÉSAIRE, près Nimes. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; en

1622, « hors de Nimes en sortant par la porte « voisine de l'amphithéâtre à la limite d'une vigne « sur la route » (Berg.); en 1770, encore à sa place ancienne, « à un mille de la ville, sur le « chemin de Montpellier, couchée par terre depuis « quelques années, mais autrefois élevée à gauche « du chemin contre le mur d'une vigne » (Ség.); transportée à Saint-Césaire à l'endroit, très-rapproché de ce hameau, où vient aboutir un petit chemin qui le relie à la voie romaine; elle y forme le jambage droit de la porte d'entrée de la propriété Jalaguier, sur le côté sud de cette voie. — Hauteur, 2m07; diamètre, 0m59.

IMP · CAESAR
DIVI · HADRIANI
F · T · AELIVS · HADRI
ANVS · ANTONINVS
5 AVG · PIVS
PONT · MAX · TRIB · POT
VIII · IMP · II · COS · IIII
P · P · RESTITVIT

I

Le chiffre I de la dernière ligne, placé en dehors de l'encadrement.

Poldo d'Albenas, *Disc. historial*, p. 177. — Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 54. — Reinesius, p. 252, n. 9. — Bergier, *Hist. des gr. chemins*, p. 713, n. 1. — Rulman, *Ant. de Nismes*. — Guiran, *Msc.*, pp. 61-62. — Gariel, *Ser. praes. Magal.*, Preface, p. 22. — *Hist. gén. de Lang.*, 1, Preuves, p. 7, n. 28. — Maffei, pp. 33-34. — Ménard, p. 444, n. 1. — Séguier, 13801, pl. 10. — Pelet, *Col. itin.*, p. 69, n. 3. — Charvet, *Voies rom.*, p. 18. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 69-74. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — I.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — I mille »

La huitième réitération de la puissance tribunicienne d'Antonin le Pieux répond à l'an 145. Les empereurs faisaient alors le renouvellement de ce pouvoir, non plus, comme le faisaient au premier siècle leurs prédécesseurs, au jour anniversaire de leur avénement à l'Empire, mais au 1er janvier.

C'est aussi en 145 qu'Antonin a été consul pour la quatrième fois. Il prit peut-être ce consulat, remarque Tillemont, pour donner la robe virile à Lucius Commodus, son fils adoptif, qui venait, le 15 décembre de l'année précédente, d'atteindre l'âge de quatorze ans accomplis, & il imitait en cela Auguste, qui avait désiré se trouver revêtu du consulat à chacune des deux années où l'un de ses fils, Caius & Lucius Césars, parvenu à l'âge de quinze ans, pourrait être admis à prendre part aux délibérations du sénat. (*Res gestae*, ch. 14.) Antonin avait dès l'an 142, on ne sait pour quelle guerre, le titre d'*imperator* pour la seconde fois.

C'est donc en 145 qu'ont eu lieu les travaux faits à la route sous Antonin le Pieux.

Le numéro I dans la direction de Nimes vers Narbonne place la borne sur laquelle il se lit, non pas à Saint-Césaire, où cette borne a été transportée, mais à un kilomètre & demi de la Porte d'Auguste, à l'endroit qu'elle occupait du temps de Bergier & encore du temps de Séguier, qui l'a vue couchée, mais constate qu'elle était, peu d'années auparavant, dressée sur le côté gauche, c'est-à-dire le côté sud de la voie. Elle devait avoir en face d'elle sur cette voie, lorsqu'elle y a été placée, la borne de Tibère qui portait le numéro quatre-vingt-dix = XC.

168

Milliaire d'Antonin le Pieux, le IIe (répondant au LXXXVIIIe de Tibère) sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Narbonne. — De J.-C. 145.

Nimes. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; incomplète en bas; déjà en 1640 à Nimes, « *in propugnaculo portae Corona-* « *lis* » (Guir.); actuellement & depuis très-longtemps au musée. — Hauteur, 1m30; diamètre, 0m69.

IMP · CAESAR
DIVI · HADRIANI · F
T · AELIVS · HADRIAN
ANTONINVS · AVG · PIVS
5 PONT · MAX · TRIB · POT
VIII · IMP · II · COS · IIII
P · P
RESTITVIT

II

Le chiffre II au-dessous de l'encadrement.

Gruter, 190, n. 11. — Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 54. — Bergier, *Hist. des gr. chem.*, p. 714, n. 2. — Rulman, *Ant. de Nimes*. — Baux, *Recueil ms. de pierres antiques*. — Guiran, *Msc.*, pp. 60-62. — Reinesius, p. 252, n. 10. — *Hist. gén. de Languedoc*, Preuves, p. 6, n. 29. — Maffei, *Gall. antiq.*, pp. 33-34. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat du Long.*, p. 247, n. 29. — Ménard, p. 445, n. 2. — Séguier, pl. 10. — Pelet, *Col. itin.*, p. 71, n. 4. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 95 & 193. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — II.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — II milles ».

Un autre milliaire d'Antonin, portant aussi le numéro II, existait autrefois à Nimes, à la porte Saint-Antoine. Ce milliaire, aujourd'hui perdu, avait la partie encadrée de son inscription établie sur sept lignes, comme elle l'est uniformément sur tous les milliaires d'Antonin appartenant à la section de la voie comprise entre Nimes & Beaucaire. Au contraire, le milliaire venu de la porte de la Couronne au musée offre cette même partie de son inscription rédigée en huit lignes, & cette disposition se retrouve sur les autres milliaires

du même empereur provenant de la section de la voie tendant de Nimes à Narbonne. Il devient alors certain que le milliaire du musée a été pris au deuxième emplacement situé, dans la direction de Narbonne, à un kilomètre avant le village de Saint-Césaire. Cet emplacement, devenu le IIe dans le numérotage des bornes d'Antonin le Pieux, était le LXXXVIIIe dans celui des bornes de Tibère & dans l'ordre de celles d'Auguste & de Claude.

169

Milliaire d'Antonin le Pieux, le IIIe *(répondant au* LXXXVIIe *de Tibère) sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Narbonne. — De J.-C. 145.*

Saint-Césaire, près Nimes. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; en 1610, « *in vico Sancti Cesarii, domo viduae Jacobi Lombardi* » (Guir.); servant, il y a peu de temps encore, toute sa partie inférieure enterrée jusqu'au-dessus de la base, de support au toit d'un hangar appartenant à M. Huguet, au même hameau de Saint-Césaire; actuellement au musée de Nimes. — Hauteur hors de terre, 2^{m}; diamètre, 0^{m}59.

IMP·CAESAR
DIVI·HADRIANI
F·T·AELIVS·HADRI
ANVS·ANTONIN
5 AVG·PIVS
PONT·MAX·TRIB
POT·VIII·IMP·II·COS·IIII
P·P· RESTITVIT

III

Le chiffre III au-dessous de l'encadrement.

Poldo d'Albenas, *Disc. hist.*, p. 177. — Grasser, *Ant. Nem.*, p. 54. — Rulman, *Ant. de Nismes*. — Guiran, *Disc.*, pp. 61-62. — Gariel, *Ser. praes. Mag.*, Preface, p. 22. — *Hist. gén. de Lang.*, I; Preuves, 7, n. 29. — Astruc, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, p. 223, n. 28. — Ménard, 7, p. 446. — Séguier, pl. 11. — Pelet, *Col. itin.*, p. 71, n. 5. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 69-74, pl. 8. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — III.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri« bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — III milles ».

Le hameau de Saint-Césaire n'étant guère plus éloigné du troisième emplacement que d'un demi-kilomètre dans le sens du nord-est, on voit que la borne dont il s'agit était restée jusqu'à présent très-voisine de sa position primitive. Cet emplacement, devenu le IIIe dans le numérotage des milliaires d'Antonin le Pieux, était le LXXXVIIe dans celui des milliaires de Tibère & dans l'ordre de ceux d'Auguste & de Claude.

170

Milliaire d'Antonin le Pieux, le VIIe *ou le* VIIIe *(répondant aux* LXXXIIIIe *&* LXXXIIe *de Tibère) sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Narbonne. — De J.-C. 145.*

Uchau, dans le canton de Vauvert. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; servant autrefois, plantée la base en haut, de support à une croix dans le cimetière d'Uchau, & à tel point dégradée dans toute sa partie supérieure par l'humidité du sol qu'il ne reste plus de l'inscription qu'une trace du dernier chiffre de la marque numérale; transportée, en 1850, à Nimes & déposée au musée. — Hauteur, 1^{m}90; diamètre, 0^{m}66.

imp · caesar
divi · hadriani · f
t · aelius · hadrian
antoninus · aug · pius
5 *pont · max · trib · pot*
viii · imp · ii · cos · iiii
p · p
restituit

....I

Le chiffre ....I placé au-dessous de l'encadrement.

Pelet, *Col. itin.*, p. 72. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 92-94. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — VII ou VIIII.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri« bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — VII *ou* VIIII milles ».

Le milliaire n° VIII au nom d'Antonin existe encore en place à Uchau; celui qui se voyait autrefois dans le cimetière de cette commune devait avoir été pris à l'un des deux emplacements les plus voisins & également éloignés, le VIIe ou le VIIIe. Ces emplacements étaient, dans le numérotage des bornes de Tibère & dans l'ordre de celles d'Auguste & de Claude, le LXXXIIIe & le LXXXIIe.

171

Milliaire d'Antonin le Pieux, le VIIIe *(répondant au* LXXXIIIe *de Tibère) sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Narbonne. — De J.-C. 145.*

Uchau. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; très-dégradée vers sa partie

supérieure; à Uchau de temps immémorial & même certainement depuis l'antiquité; en 1732, « *in vico Uchau* » (MAFF.); actuellement à l'entrée du village en venant de Nimes, sur le bord & au nord de la vieille route. — Hauteur, 2ᵐ46; diamètre, 0ᵐ71.

IMP · CAESAR
dIVI · HADRIANI · F
t · aeLIVS · Hadrian
antoninus · aug · pius
5 pont · max · trib · pot
viii · imp · ii · cos · iiii
P · P
Restituit

VIII

D'après SÉGUIER pour les trois dernières lignes, aujourd'hui disparues.

L'I de IMP, à la première ligne, le premier I & le V de DIVI, l'N & l'I de HADRIANI & l'F, à la seconde, réduits aux extrémités supérieures de leurs jambages.

GARIEL, *Ser. praes. Mag.*, p. 22. — MAFFEI, *Gall. ant.*, pp. 33-34. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, pp. 223-224. — SÉGUIER, 13801, pl. 11, feuille add., fº 84. — PELET, *Col. itin.*, p. 73, n. 11. — AURÈS, *Bornes mill., du Gard*, pp. 48-54. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — VIII.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — VIII milles ».

Uchau, situé à douze kilomètres de Nimes répondant à huit milles romains, se trouve sur la voie antique, juste au VIIIᵉ emplacement, lequel était précédemment, dans le numérotage des bornes de Tibère & dans l'ordre de celles d'Auguste & de Claude, le LXXXIIIᵉ. C'est même de sa situation à huit milles de Nimes & auprès du milliaire numéroté VIII que vient le nom du village, qu'on trouve désigné dans une charte de l'an 1060 : *villa quae vocatur OCTAVO in comitatu Nemausense* (GERMER-DURAND, *Dict. topogr. du Gard*). Le milliaire d'Uchau peut donc être considéré comme resté précisément ou à près à sa place ancienne.

172

Milliaire d'Antonin le Pieux, le IIᵉ sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 145.

NIMES. — Perdue. Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; en 1602, à Nimes, à la porte Saint-Antoine : « *Nemausi ad « portam d. Antonii* » (GRUT.).

IMP · CAESAR
DIVI · HADRIANI · F
T · AELIVS · HADRIAN
ANTONINVS · AVG · PIVS
5 PONT · MAX · TRIB · POT · VIII
IMP · II · COS · IIII · P · P
RESTITVIT

II

D'après GRUTER, 2ᵉ éd., 190, 11 : *E. Clusii schedis*, & avec cette note : *Nemausi hanc vidi & contuli*; & 10 : *Ex eis quae missa a Scaligero*; en trois lignes seulement & sans marque numérale.

RULMAN, *Ant. Nem.* — *Hist. gén. de Lang.*, p. 6, n. 27. — ASTRUC, *Mém. pour l'hist. nat. de Lang.*, pp. 250-251. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, pp. 193-196. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — II.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — II milles ».

La disposition du texte de cette inscription sur sept lignes permet d'attribuer avec certitude la borne sur laquelle elle se lisait à la section de la voie romaine comprise entre Nimes & Beaucaire. Elle marquait le IIᵉ mille sur cette voie, & sa place se trouvait sur le territoire actuel de la commune de Nimes, à un peu moins d'un kilomètre avant d'arriver au château de La Coste & à près de deux kilomètres avant le pont de Quart.

173

Milliaire d'Antonin le Pieux, le VIᵉ sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 145.

SAINT-JEAN de Manduel. — Perdue. Borne cylindrique à base carrée & à épitaphe encadrée; autrefois, en 1628, « à Saint-Jean au chemin de « Marguerittes à Manduel » (RULM.); « *Mando- « lii* » (GUIR.).

IMP · CAESAR
DIVI · HADRIANI · F
T · AELIVS · HADRIAN
ANTONIN · AVG · PIVS
5 PONT · MAX · TRIB · POT
VIII · IMP · II · COS · IIII
P · P · RESTITVIT

VI

Restitution de M. AURÈS, à l'aide des indications de RULMAN.

Rulman, *Ant. Nem.* — Guiran, *Msc.*, pp. 60-61. — *Hist. gén. de Lang.*, I, Preuves, p. 7, n. 29. — Ménard, 7, p. 446. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 188-196. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Guiran donne pour marque numérale un V seulement, qu'il place au-dessous des premières lettres de la huitième ligne, le chiffre I, indiqué quelques années auparavant par Rulman à la suite du V, n'étant sans doute plus visible de son temps.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — VI.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — VI milles ».

Le point où le chemin de Marguerittes à Manduel coupe la voie romaine est très-près du VIe emplacement, auquel appartenait la borne d'Antonin. Cette borne y avait sans doute été laissée lorsqu'on était venu prendre en cet endroit, pour la construction de l'église de Lignan, les milliaires n° VI de Tibère & de Claude, retrouvés plus tard dans cette même église.

174

Milliaire d'Antonin le Pieux, le VIIe sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 145.

Manduel. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; trouvée en 1861, en parfait état de conservation, au-dessous du pavé de l'ancienne église; actuellement dressée sur un piédestal à l'entrée du village. — Hauteur de la base, $0^{m}295$; au-dessus de la base, $2^{m}15$; totale, $2^{m}99$; soit exactement 10 pieds romains. Diamètre, $0^{m}70$.

IMP·CAESAR
DIVI·HADRIAN·F
T·AELIVS·HADRIAN
ANTONIN·AVG·PIVS
5 PONT·MAX·TRIB·POTES
VIII·IMP·II·COS·IIII
P·P·RESTITVIT
VII

Le T & l'E de POTES, à la cinquième ligne, liés en monogramme. Le chiffre VII placé au-dessous de l'encadrement.

Courrier du Gard, 23 septembre 1861. — *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1863-1864, p. 90. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 132-135. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — VII.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — VII milles ».

L'emplacement donc provient cette borne se trouve à l'endroit connu sous le nom de Baraques de Curebussot, situé sur la commune de Redessan, à un demi-kilomètre au sud-ouest de ce village & à un kilomètre au nord-est de Manduel. Ces deux villages, entre lesquels passe donc la voie romaine à distance à peu près égale, se sont partagé, à l'époque de la construction de leurs églises, les quatre milliaires de cet emplacement; car dans celle de Redessan a été retrouvé le milliaire n° VII de Tibère en compagnie d'un milliaire de Claude, & dans celle de Manduel le présent milliaire n° VII avec celui d'Auguste.

175

Milliaire d'Antonin le Pieux, le XIIIe sur la voie Domitia, dans la direction de Nimes à Beaucaire. — De J.-C. 145.

Saint-Roman, près Beaucaire. — Borne cylindrique à base carrée & à inscription encadrée; dans la plaine de Saint-Roman, à trois kilomètres avant d'arriver à Beaucaire; délitée, dans le sens vertical, à un tiers environ de son épaisseur & couchée horizontalement, à demi enterrée dans les broussailles, en dehors de la route, au pied du talus du côté nord & au-dessous de deux autres bornes restées debout, à un mètre l'une de l'autre, à leur ancienne place sur la voie, du même côté; l'une d'Auguste, l'autre de Tibère. — Hauteur, $2^{m}77$; diamètre, $0^{m}65$.

IMP·CA*esa*R
DIVI·H*adrian·f*
t·aelius·hadrian
antonin·aug·pius
5 *pont·max·trib·pot*
viii·imp·ii·cos·iiii
p·p·restituit
xiii

D'après la copie de Séguier, complétée par celle de Pelet.

Séguier, 13801, feuille addit., f° 84 : IMP·CA... | DIVI·F... — Blaud, *Antiq. de la ville de Beaucaire*, p. 10. — Pelet, *Col. itin. du Gard*, p. 65 : « La lettre R qu'on voit à la fin de la première « ligne prouve que ce milliaire doit être rapporté « à Antonin ». — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, pp. 159-162. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator Caesar, divi Hadriani filius, T. Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, pontifex maximus, tribunicia potestate VIII, imperator II, consul IIII, pater patriae, restituit. — XIII.

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste, le Pieux, fils du dieu Hadrien; « souverain pontife, revêtu de la puissance tri- « bunicienne pour la huitième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois, père de la patrie, « a réparé (la route). — XIII milles ».

Cette borne, gisant aujourd'hui à côté de son ancienne place & au pied de deux autres bornes restées debout depuis l'antiquité, l'une d'Auguste, l'autre de Tibère, portant encore très-distinctement le numéro XIII, était incontestablement le treizième milliaire sur la voie de Nimes au Rhône.

176

Statue élevée à Faustine jeune, à Nimes. — De J.-C. 147.

Nimes. — Perdue depuis longtemps. Autrefois « à la Porte de la Couronne » (Rulm.).

FAVSTINAE · AVG
IMP · CAES · T · AELI
HADRIANI · ANTONINI
AVG · PII · P · P · TRIB · POT · X
5 IMP · II · COS · IIII
FILIAE
M · AVRELI · CAESARIS
VXORI

Copie de Rulman.

Rulman, msc. 13835, p. 8. — Guiran, *Msc.*, p. 35. — *Hist. gén. de Lang.*, 1, p. 7, n. 30. — Ménard, 7, p. 272. — Teissier, *Confid. du dieu Nemausus*, p. 125. — Herzog, *App. epigr.*, n. 98. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Rulman, Guiran, ligne 4 : X. — Ménard, ligne 4 : IX. — Guiran, ligne 5 : AVRELII.

Faustinae Augustae, imperatoris Caesaris T. Aelii Hadriani Antonini Augusti Pii, patris patriae, tribunicia, potestate X, imperatoris II, consulis IIII, filiae; M. Aurelii Caesaris uxori.

« A Faustine Auguste, fille de l'empereur César Titus Aelius Hadrianus Antonin Auguste le « Pieux, père de la patrie, revêtu de la puissance « tribunicienne pour la dixième fois, *imperator* « deux fois, consul quatre fois; épouse de Marc « Aurèle, César ».

Antonin le Pieux a été *imperator* pour la seconde fois en 142, consul pour la quatrième fois en 145 & a renouvelé pour la dixième fois sa puissance tribunicienne en 147.

C'est donc en 147 que Faustine jeune a été honorée d'une statue à Nimes. Sur l'inscription qui décorait le piédestal de cette statue, cette princesse est appelée Faustine Auguste, alors que cependant Marc-Aurèle, son mari, n'avait encore que la dignité de César & ne parvint à celle d'Auguste que bien longtemps après, à son avénement en 161. Non-seulement d'autres inscriptions (Orelli, 865) de la même année que celle-ci, mais aussi des médailles, dont les plus anciennes connues (Cohen, 2, p. 421) sont de 149, donnent à Faustine jeune ce même titre d'Auguste. Il est assez vraisemblable qu'elle l'eut du commencement de 147, à la suite de la naissance de sa fille Lucille, en même temps que furent décernés à Marc-Aurèle, à cette même occasion, le pouvoir proconsulaire & la puissance tribunicienne (Capitolin, *M. Ant.*, 6) & que fut accordée aux débiteurs du trésor une remise générale de tout ce qui était dû d'arriéré.

Les plus anciens transcripteurs de l'inscription de Nimes ont lu, à la quatrième ligne, TRIB·POT·X; Ménard donne IX. Si déjà de son temps l'inscription n'existait plus, sa correction a le tort très-grave, dont il ne s'est peut-être pas aperçu, de reculer arbitrairement d'une année l'époque, non connue d'une manière précise, à laquelle Faustine jeune reçut le titre d'Auguste.

On sait qu'Antonin le Pieux était, par sa famille paternelle, originaire de Nimes (Capit., *Pius*, 1).

177

Fragment d'une inscription monumentale relative à un empereur. — Du premier ou du second siècle.

Nimes. — Au musée. Fragment paraissant provenir d'une frise que décorait une épigraphe en très-grandes lettres de bronze; déposé précédemment au Temple de Diane, « ce qui indique qu'il « aurait été trouvé dans les environs de la Fon« taine, probablement à l'époque des fouilles de « 1739 à 1742 » (E.-G.-D.). — Hauteur, 0^m35; longueur, 0^m90. Hauteur présumée des lettres, 0^m30.

..MP · ....

La partie inférieure de chacune de ces deux lettres emportée au quart à peu près de leur hauteur. L'M avait cinq trous de scellement; le P n'en avait que deux.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperator .... — L'empereur ....

M. E. Germer-Durand, à qui appartient la proposition de cette lecture, pense que l'inscription dont provient ce fragment pouvait être gravée « sur la frise d'un des portiques en péristyle, « ornés de statues, qui entouraient le bassin de « la source & le bassin carré appelé aujourd'hui « Bassin romain. Les bases des colonnes qui sou« tenaient deux de ces portiques & des bases de « statues en place ou presque en place ont été « trouvées, en 1830, devant le Temple de Diane, « & en 1876, dans les travaux de terrassement « pour établir les fondations du socle de la statue « de Reboul ».

178

Fragment paraissant provenir d'une statue de Trajan Dèce. — De J.-C. 249 à 251.

Nimes. — Angle supérieur gauche d'une table de marbre, bordée d'une moulure qui encadrait l'inscription; trouvé à Nimes vers 1872; actuellement engagé dans le mur d'un petit bâtiment de service dépendant de la maison de Mme v^e^ Boyer, précédemment de M. Bourdon, architecte départemental, près du pont de la Bouquerie. — Hauteur, 0^m38; largeur, 0^m48.

IMP · CA*es · c · messio*
Q · TRAIAN*o · decio · p · f · inv ·*
AVG · PONT · *max · tr · p ... cos ... p · p ·*
. . . .

Lettres d'assez bonne forme. Un accent sur le second A de TRAIAN.

Imperatori Caesari C. Messio Q. Traiano Decio pio felici invicto Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate ..., consuli ..., patri patriae, ...

« A l'empereur César Caius Messius Quintus « Trajanus Decius pieux heureux invincible Au« guste, souverain pontife, revêtu de la puissance « tribunicienne pour la ..... fois, consul ..... fois, « père de la patrie, ... ».

Trajan Dèce, parvenu à l'Empire vers le milieu de 249, fut consul pour la seconde fois en 250, & pour la troisième fois en 251, année de sa mort.

Le Nain de Tillemont (*Hist. des emp.*, 3, p. 280) rattache à l'an 250 des troubles qui, d'après Eutrope, auraient agité la Gaule & obligèrent peut-être l'empereur à y venir en personne.

179-184

RÉPARATIONS A LA VOIE DOMITIA, AUX QUATRIÈME ET CINQUIÈME SIÈCLES

Des réparations partielles à la voie Domitia, postérieurement aux dernières années du troisième siècle, sont attestées par des milliaires aux noms de Dioclétien, de Galère, de Maximin Daza, de Constantin, de Julien.

Ces bornes, comme celles qu'on trouve partout ailleurs, présentent une frappante image de la barbarie des temps auxquels elles se rapportent. Ce ne sont plus des pierres taillées exprès pour servir de milliaires; ce sont des débris de colonnes d'architecture prises à des édifices en ruine, telles que le hasard les mettait sous la main : brisées ou entières, grosses ou minces, de pierre ou de marbre. On utilisait au mieux ces colonnes, dans leur bon sens ou renversées sens dessus dessous; quelquefois entières, le plus souvent en tronçons. D'abord, par suite de la misère générale qui ne permettait guère de songer à des réparations; plus tard, en execution des édits impériaux (342, 397, 399, 408) ordonnant la destruction des temples, le sol dut se trouver couvert d'une énorme quantité de débris, où l'on put venir longtemps puiser pour des besoins de toute sorte. Temps bien changés, répéterons-nous, de cette prospérité & de ce bel art du siècle d'Auguste, dont la grandiose munificence éclatait jusque dans les moindres monuments!

179

Milliaire de Dioclétien. — De J.-C. 284 à 305.

Nimes. — Au musée. Tronçon présentant la partie supérieure d'une colonne avec son astragale; trouvé, au dix-septième siècle, à Nimes, dans la rue des Flottes (Rulm.), près de la Maison-Carrée; recueillie par l'antiquaire Guiran (Guir.); en 1762, dans la maison Lombard de La Tour (Ség., Mss.), de la rue Dorée; de là, transféré à la Porte d'Auguste. — Hauteur, 1m 24; diamètre, 0m 27.

IMP · CAES
C · VALERIO
DIOCLETIANO
P · FEL · INVICTO
5 AVG
PONT · MAX

Lettres à peine marquées. La syllabe PONT, gravée par erreur, puis effacée, au commencement de la cinquième ligne, mais encore apparente sous le martelage.

Rulman, msc. 13835, p. 9. — Guiran, *Msc.*, p. 33 : « *ex Rulmano & schedis Deyronianis* ». — Séguier, msc. 13801, p. 87. — Ménard, 7, p. 270. — *Hist. gén. de Lang.*, 1, Preuves, p. 8, n. 34. — Pelet, *Catalogue*, p. 10. — Herzog, n. 99. — Aurès, *Bornes mill. du Gard*, p. 213. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Imperatori Caesari C. Valerio Diocletiano pio felici invicto Augusto, pontifici maximo.

« A l'empereur César Caius Valerius Dioclétien « pieux heureux invincible Auguste, souverain « pontife ».

Dioclétien est parvenu à l'Empire en 284, s'est associé Maximien en 286 & a abdiqué en 305, au 1er mai. L'inscription paraît être antérieure à son association, à partir de laquelle les monuments publics étaient ordinairement élevés au nom des deux empereurs.

180

Milliaire de Galère. — De J.-C. 292 à 305.

Castelnau, près Montpellier. — Tronçon de colonne avec un reste de l'astragale qui bordait le sommet du fût; trouvé, « il y a quelques années, « à la suite d'une inondation du Lèz, sur les bords « de cette rivière, non loin de l'antique emplace- « ment de Substantion » (de Fond.); actuellement & depuis cette époque au musée de Montpellier. — Hauteur, 0m 90; diamètre, 0m 30.

GALERIOV
ALERIOM
AXIMIA
NONOBI
5 *lis*SIMO
CAESA*ri*
*b*RI*t*M*ax*
[illegible]
[illegible]

Cazalis de Fondouce, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 7.

Galerio Valerio Maximiano, nobilissimo Caesari, britannico maximo, ...

« A Galère Valerius Maximianus, nobilissime « César, britannique très-grand, ... très-grand, « .... ».

La borne qui porte cette inscription paraît se référer à l'époque où Galère n'était encore que César, c'est-à-dire du 1er mars de 292 au 1er mai de 305. La syllabe MAX qui termine la septième ligne & les débris de lettres qui remplissent la huitième ne peuvent guère s'expliquer autrement que par des titres rappelant des victoires, par exemple : *sarm.* MAX; *germ. ma*X; *brit. max...*, titres pris à la suite des victoires remportées sur les Sarmates en 293 & 299, sur les Germains en 294 & 299, sur les peuples de la Grande-Bretagne en 296.

181

Milliaire de Maximin Daza. — De J.-C. 305 à 308.

Nimes. — Au musée. Tronçon de colonne découvert à Nimes, en décembre 1877, non loin de la Maison-Carrée, dans les travaux de terrasse-

ment pour le percement de la rue de la Banque. — Hauteur, 1m 14; diamètre, 0m 27.

GAL·VAL
MAXIMINO
NOB·CAESARI
C N

Gazette de Nimes, décembre 1877. — *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1877-1878.

Galerio Valerio Maximino, nobilissimo Caesari, civitas Nemausensium.

« A Galerius Valerius Maximin, nobilissime « César, la cité de Nimes ».

Maximin, surnommé Daza, créé César au moment de l'abdication de Dioclétien & de Maximien, le 1er mai 305, a été reconnu Auguste en 308. Il y eut alors à la fois quatre empereurs pourvus du titre d'Auguste : Galère, Licinius, Maximin & Constantin. Notre inscription, sur laquelle Maximin n'est appelé que « nobilissime « César », est sans doute de l'époque où il n'avait encore que ce titre.

182

Milliaire de Constantin. — De J.-C. 306 à 337.

MONTPELLIER. — Perdue. Colonne vue, en 1811, « à l'extrémité d'un des faubourgs de Montpellier, « au nord-est de la ville, dans le jardin de M. Ri- « ban » (MILLIN.), actuellement de M. Polge.

IMP CAES
FL· VAL
CONSTANTINO
P·F·AVG

MILLIN, *Voyage*, 4, p. 356. — HERZOG, n. 633. — CAZALIS DE FONDOUCE, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 7.

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio felici Augusto.

« A l'empereur César Constantin pieux heureux « Auguste ».

Constantin, proclamé Auguste par l'armée des Gaules en 306, a été définitivement reconnu en 308, & est mort en 337.

M. de Fondouce pense que cette inscription, telle qu'elle est rapportée, n'est pas complète, & qu'elle devait se terminer par les mots : *divi Constantii Augusti pii filio.*

183

Milliaire de Julien. — De J.-C. 360 à 363.

PONT-AMBROIX. — Perdue. Petite colonne trouvée, vers le milieu du dix-septième siècle, dans les environs du Pont-Ambroix : « *haut ita procul* « *ab Ambrusiano ponte lapis inventus senorum pal-* « *marum altitudine, binorum latitudine* » (GAR.); ensuite déposée « au Teillan, *in horto* » (SÉG.). — Hauteur, environ 1m 50; diamètre, environ 0m 50.

IMP·CAES
FL·CLAVDIO
IVLIANO
VICT·AC·TR
5 PIOFELICI
SEMP·AVg

Copie de SÉGUIER.

GARIEL, *Ser. praes.*, p. 22. — SÉGUIER, msc. 13801, p. 12. — CAZALIS DE FONDOUCE, *Bornes mill. de l'Hérault*, p. 23. — AURÈS, *Bornes mill. du Gard*, p. 215.

Gariel : IMP CÆS·TIT·CLAVDIO IVLIANO VICTORI | AC TRIVMPH·FELICISS.

Imperatori Caesari Flavio Claudio Iuliano, victori ac triumphatori pio felici semper Augusto.

« A l'empereur César Flavius Claudius Julien, « vainqueur & triomphateur pieux heureux tou- « jours Auguste ».

On sait que Julien, créé César par Constance en 355 & envoyé alors dans les Gaules comme gouverneur, fut proclamé Auguste à Paris, en 360, & vint passer l'hiver suivant à Vienne. Il est assez vraisemblable que la borne de Pont-Ambroix, sur laquelle Julien a le titre d'Auguste, se rapporte à l'une des années 360, 361; mais il est très-bien possible aussi qu'elle soit de quelque autre temps du règne de ce prince, terminé par sa mort en juin 363.

184

Fragment relatif à un prince du quatrième ou du cinquième siècle.

MANDUEL. — Perdue. Fragment autrefois à Manduel (GUIR., MÉN.).

BONO
REI
PVBLICAE
naTO

GUIRAN, *Msc.*, 4, p. 48. — MÉNARD, 7, p. 271; ligne 4 : NATO.

......., bono rei publicae nato.

« ...., né pour le bien de la chose publique ».

Il s'agit d'un prince non antérieur au temps de Constantin. C'est à partir de ce temps seulement qu'apparaît l'épithète *bono rei publicae natus.* On la rencontre ensuite fréquemment dans tout le cours des quatrième & cinquième siècles.

II. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS CIVILES SUPÉRIEURES

185

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, parvenu au consulat; gouverneur de la « splendidissime » province Narbonnaise.

Nimes. — Au musée. Grande table de pierre sans ornements; devant avoir appartenu à un piédestal de statue; brisée à l'angle supérieur droit & en bas; engagée autrefois dans le mur du bastion de la Porte de la Couronne; recueillie par Séguier & déposée dans son jardin; de là, transportée, en 1850, à la Porte d'Auguste. — Hauteur, 1m 05; largeur, 1m.

C · A E M I L I Ó · B E R E *n i*
C I Á N O · M A X I M *o*
COS · VIIVIRÓ · EPVLÓN · PRÓC*o s*
SPLENDIDISSIMÁE · PRÓVINCIÁ*e*
5 NARBONENSIS · LEG · PRÓ · PR · PRÓVIN*c*
ASIÁE · PRÁETORI · SVPRÉMÁR · ALLECTO
INTER · TRIBVNIC · A · DÍVÓ · MAGN · ANTO
NÍNO · Q · VRBANO · TRIBVN · LATICLAVIO
LEG · IIII · SCYTHICAE · ITEM · VII · GEMINAE
10 ITERATO · TRIBVNATV · X · VIRÓ · STLITIBVS
IV*di*CANDÍS
. . . .

Copie dessinée de M. A. Allmer.

Accents en grand nombre. Le T & l'E de INTER, l'N & le T de ANTO, à la septième ligne, l'A & le V de LATICLAVIO, à la huitième, liés en monogrammes. Le C du même mot LATICLAVIO & de ALLECTO, à la sixième ligne, prolongé à sa partie supérieure au-dessus du niveau des autres lettres.

Millin, *Voy.*, 4, p. 254. — *Hist. de Languedoc* (Dumège), p. 634, n. 31. — *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1854-1855, p. 32. — Herzog, *App.*, n. 101. — Henzen, 6454. — Wilmanns, *Exempla*, 1212. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1882, p. 250.

C. Aemilio Bereniciano Maximo, consuli, septemviro epuloni, proconsuli splendidissimae provinciae Narbonensis, legato pro praetore provinciae Asiae, praetori supremarum, allecto inter tribunicios a divo magno Antonino, quaestori urbano, tribuno laticlavio legionis IIII Scythicae, item VII Geminae iterato tribunatu, decemviro stlitibus judicandis (*Nemausenses patrono ??*).

« A Caius Aemilius Berenicianus Maximus, « consul, septemvir épulon, proconsul de la « splendidissime province Narbonnaise, légat pro- « préteur du proconsul de la province d'Asie, « préteur des dernières volontés, admis par le « dieu Antonin le Grand au rang d'ancien tribun, « questeur de Rome, tribun laticlave de la légion « IIIIe *Scythica* & de la VIIe *Gemina* avec réitération de grade, décemvir *stlitibus judicandis*, « (les Nimois ont élevé cette statue à leur patron) ».

Avant la réforme par laquelle l'empereur Gallien exclut le sénat de tous les commandements dans l'armée, un double noviciat civil & militaire devait obligatoirement précéder l'accès à la carrière sénatoriale. Les jeunes gens qui étaient en situation de se destiner à cette carrière, les fils de sénateurs, les jeunes chevaliers atteignant au cens sénatorial, satisfaisaient à l'une de ces obligations en remplissant une des quatre charges dont se composait le vigintivirat : soit le décemvirat *stlitibus judicandis*, le quattuorvirat *viarum curandarum*, le triumvirat *capitalis* ou enfin le triumvirat monétaire, & à l'autre habituellement par l'exercice du grade de tribun dans une légion.

Aemilius Berenicianus s'était conformé à la règle. Son *cursus honorum*, établi dans l'ordre inverse, c'est-à-dire partant de la dignité la plus élevée, nous le montre d'abord décemvir *stlitibus judicandis*, puis tribun de la légion IIIIe *Scythica*, cantonnée en Syrie, & ensuite, avec réitération de grade, tribun de la VIIe *Gemina*, toujours restée, depuis sa création par Galba, en garnison dans la province d'Espagne Tarraconaise. Le grade de tribun légionnaire, de même que les fonctions du vigintivirat, n'étant que de rang équestre, ne donnait pas le droit de porter la large bande de pourpre appelée « laticlave », qui était l'insigne des personnes de l'ordre sénatorial. L'expression de *tribuno laticlavio*, par laquelle est désigné Berenicianus, fait voir qu'il appartenait à cet ordre, probablement comme fils de sénateur; car s'il eût eu déjà le laticlave par suite d'une grâce spéciale du prince, on n'eût sans doute pas manqué de mentionner sur l'inscription du piédestal de sa statue cette distinction très-honorable pour lui. Ayant ainsi accompli le double noviciat prescrit & atteint au moins l'âge minimum exigé de vingt-cinq ans, il obtint la questure, degré inférieur des fonctions du sénat, & eut l'avantage de l'exercer à Rome. De la questure, le cours régulier de l'avancement eût dû le conduire à l'édilité ou au tribunat de la plèbe; une faveur particulière de l'empereur l'en dispensa en lui conférant, sans qu'il en eût rempli les fonctions, le rang d'ancien tribun. Cet empereur, appelé ici *magnus Antoninus*, est Caracalla, & l'épithète *divus* qui accompagne ses noms indique d'une manière certaine qu'il était mort & passé au rang des dieux à l'époque où le texte a été rédigé. Par suite de la faveur dont il fut l'objet, Berenicianus put parvenir à la préture; il fut *praetor supremarum*. C'est, paraît-il, le seul exemple connu de ce titre. Borghesi (*Œuvr.*, 5, p. 390) pense que la fonction de *praetor supremarum voluntatum* était, à la seule différence du nom, la même que celle de *praetor fideicommissarius*, instituée par Claude pour juger en matière de fidéicommis. Après l'exercice de la préture, notre personnage fut légat du proconsul d'Asie. Les provinces de l'empereur, qu'elles fussent prétoriales ou consulaires, étaient gouvernées par des légats du titre de *legatus Augusti pro praetore*, « légat impérial propréteur »; mais les gouverneurs des provinces du sénat, qu'ils fussent anciens préteurs ou anciens consuls, avaient le titre de proconsul. Le proconsul d'Asie, province consulaire & la plus importante des provinces du sénat, avait pour assesseurs trois légats, habituellement pris parmi les anciens préteurs. Berenicianus fut un de ces assesseurs du proconsul de

la province d'Asie. Il ne tarda pas à devenir lui-même proconsul, en obtenant le gouvernement de la Narbonnaise, qui était aussi une province du sénat, mais seulement de rang prétorial. Dans le partage de l'an 27 avant l'ère chrétienne, la Narbonnaise était du nombre des provinces réservées à l'empereur; mais cinq ans plus tard, en l'an 22, Auguste la céda, avec l'île de Chypre, au peuple romain, en échange de la Dalmatie, & elle resta toujours depuis province sénatoriale. L'élogieuse épithète de « splendidissime », que lui donne l'inscription, est peut être sans autre exemple. Enfin, après avoir été reçu dans le collége des septemvirs épulons, l'un des quatre grands colléges sacerdotaux de Rome, Berenicianus parvint au consulat, sans doute comme *suffectus.* On ne connaît pas l'année à laquelle se rapporte cette haute dignité, qui fut probablement le couronnement de sa carrière. Marini, dans la table consulaire placée en tête de ses *Actes des frères Arvales,* l'indique « sous Héliogabale ou sous Sévère Alexandre ». Wilmanns met sous le règne de Sévère Alexandre même le proconsulat de la Narbonnaise antérieur au consulat de plus ou moins de temps.

La mutilation qui a enlevé à l'inscription ses dernières lignes nous prive de savoir par qui & pour quel motif a été érigée la statue du piédestal de laquelle provient notre pierre. Peut-être les Nimois auront-ils voulu honorer de cette manière, au moment de son élévation au consulat, un ancien gouverneur dont l'administration avait été particulièrement bienfaisante pour leur cité: peut-être même Berenicianus avait-il accepté le patronage de la colonie.

L'inscription de Nimes est un des plus tardifs exemples de la longue persistance de l'emploi des accents dans les provinces. L'usage en avait déjà disparu à Rome depuis plus d'un siècle.

186

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, parvenu au consulat; gouverneur de la Narbonnaise.

Nimes. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire retaillée à droite, qui a dû faire partie d'un piédestal de statue; recueillie à Nimes par Séguier vers 1750 & disposée dans le jardin attenant à son habitation; transportée, un siècle plus tard, en 1850, à la Porte d'Auguste. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m92; largeur, 1m16. Hauteur de la partie encadrée, 0m66.

L · RANIO · OPTATO · CŌS · PROCŌ*s · pro*
VINC · NARB · C · V · LEG · AVG · IVRIDICO · ASTVR*iae · et · gal*
LECIAE · CVRATORI · VIAE · SALARIAE · CVRAT*ori · civit*
VRBINATIS · MATAVRENSIS · LEG · DIOECESEOS . . . .
5 PRAETORI · TRIB · PLEB · Q̄ · PROVINC · SICILIAE · X*vir · stl · iud*
PRAESIDI · INTEGERRIMO · NEMAVSENSES · P*ublice*

Copie dessinée de M. Allmer. Les restitutions sont celles de Borghesi, complétées par M. Rénier.

Millin, *Voyage*, 4, p. 250. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, p. 638, n. 33. — Borghesi, *Œuvres*, 4, p. 133. — Herzog, n. 100.

Borghesi, ligne 1 : P · RANIO, par erreur.

L. Ranio Optato, consuli, proconsuli provinciae Narbonensis, clarissimo viro, legato Augusti juridico Asturiae & Galleciae, curatori viae Salariae, curatori civitatis Urbinatis Mataurensis; legato dioeceseos ....., praetori, tribuno plebis, quaestori provinciae Siciliae, decemviro stlitibus judicandis, praesidi integerrimo Nemausenses publice.

« A Lucius Ranius Optatus, clarissime, consul, « proconsul de la province Narbonnaise, légat « impérial *juridicus* de (la province) d'Asturie & « de Gallécie, curateur de la *via Salaria,* curateur « de la cité d'Urbinum Mataura, légat du diocèse « de ....., préteur, tribun de la plèbe, questeur de « la province de Sicile, décemvir *stlitibus judi-* « *candis,* gouverneur plein d'intégrité, les Nimois « ont, des deniers de leur cité, (élevé cette statue) ».

Une inscription relative à ce personnage, autrefois à Rome, rapportée par Gruter (463, 4), & plus fidèlement dans un manuscrit consulté par M. Herzog (n. 655), lui donne les noms de ..... *Acontius L. Ranius Optatus,* & remplace, dans son *cursus honorum,* l'indication *leg*(*ato*) *dioeceseos* .... par celle de *legato provinciae Asiae,* c'est-à-dire « légat du proconsul de la province « d'Asie »; ce qui permet de savoir que le diocèse dont le nom a disparu était un de ceux de la province d'Asie. Elle ajoute aussi les curatelles *reip*(*ublicae*) *Mediolanensium* & *reip*(*ublicae*) *Nolanorum* à la curatelle mentionnée sur la pierre de Nimes, qu'elle désigne ainsi : *reip*(*ublicae*) *Urbinatium Mataur esium;* il suit de là, si la copie de l'inscription de Rome a été prise exactement, que, sous le double nom d'*Urbinatis Mataurensis* ou d'*Urbinatium Mataur esium,* il s'agirait d'une seule cité.

La série des honneurs est établie dans l'ordre décroissant. La première fonction obtenue a été le décemvirat *stlitibus judicandis,* & la dernière avant le consulat celle de proconsul de la Narbonnaise. A cause des mots *praesidi integerrimo Nemausenses,* Borghesi a émis, toutefois avec beaucoup de réserve, la conjecture que la statue dont les Nimois ont voulu honorer notre proconsul ayant été élevée pendant son gouvernement de la Province, le consulat aurait été obtenu antérieurement à cette fonction. Il faudrait alors admettre, à ce qu'il nous semble, un cas tout à fait exceptionnel, & en même temps une flagrante infraction au règlement qui, depuis Auguste, interdisait aux cités de décerner à un gouverneur aucun honneur non-seulement pendant la durée de sa gestion, mais même avant un délai de plusieurs mois à partir de l'expiration de son gouvernement. Il nous paraît beaucoup plus vraisemblable que Ranius a été honoré, non pas comme gouverneur actuel, mais comme ancien gouverneur, & que les Nimois, ayant conservé ou espérant en lui un protecteur, ont dû saisir l'occasion de sa promotion au consulat pour lui dresser une statue. C'est donc à tort aussi qu'on a supposé la statue élevée à Ranius parce qu'il aurait été patron

de la cité de Nimes. Les mots *praesidi integerrimo*, qui ne font pas partie du *cursus*, énoncent clairement le motif de l'érection. Si Ranius avait eu le patronage de la cité de Nimes, on devrait lire sur la pierre : *praesidi integerrimo & patrono*.

L'année de son consulat n est pas connue. Borghesi suppose Ranius consul vers le temps de Sévère Alexandre, mais sans donner le motif de son jugement, & relève l'erreur qui l'a fait confondre avec le patrice Optatus, consul en 334. Il ne le fait pas figurer dans sa liste des consuls à date inconnue. Déjà l'on voit, par la fonction de légat impérial *juridicus*, que l'inscription n'est pas antérieure à Hadrien, & la circonstance que cette légation a été exercée dans la province d'Asturie & de Gallécie indique une époque non antérieure à Caracalla, par qui ce district, qui n'était jusque là qu'un *conventus* de l'Espagne Citérieure, en a été détaché & constitué en une province indépendante. L'absence de tout grade militaire semblerait même pouvoir nous faire descendre jusqu'après Gallien.

187

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, parvenu au consulat; gouverneur d'une province du sénat, peut-être la Narbonnaise.

Nimes. — Au musée. Fragment détaché d'une plaque de marbre qui décorait sans doute primitivement la face antérieure d'un piédestal de statue; trouvé vers 1850, à Nimes, près de l'édifice romain vulgairement dit : « Temple de Diane », & joint alors à la collection de débris antiques déposés autour de cet édifice. — Hauteur, 0m 50; largeur, 0m25. Hauteur des lettres, 0m05 & 0m04 1/2.

. . . .
. . . . *quaestori*
*pro·praeto*RE · TRI*buno·plebis*
*praetori·pr*ÓCOS · PR*ovinciae*
. . . . CÓNSVL*i·patrono* (?)
5 *sanctissi*MÓ · EX *Pecunia·publica*
*decr*ETO · DE*curionum*
NEMA*usenses*

Copie dessinée de M. Allmer.

Lettres de bonne forme. Accents sur le premier O de PROCOS, à la troisième ligne; sur l'O de CONSVL*i*, à la quatrième; sur l'O de *sanctissi*MO, à la cinquième; sur le second E de *decr*ETO, à la sixième.

Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 29.

........, *quaestori pro praetore, tribuno plebis, praetori, proconsuli provinciae* ...., *consuli; patrono sanctissimo, ex pecunia publica decreto decurionum, Nemausenses.*

« A ...., questeur propréteur, tribun de la « plèbe, préteur, proconsul de la province ...., « consul, les Nimois ont, des deniers de la cité & « par décret des décurions, élevé cette statue à « leur très-vénéré patron ».

Les plus intéressants des renseignements que contenait l'inscription dont provient ce fragment, c'est-à-dire le nom du personnage en l'honneur de qui elle avait été gravée, le nom de la province dont il eut le gouvernement, le motif pour lequel une statue lui fut dressée à Nimes, nous font défaut. Ce personnage devait avoir débuté par une des charges du vigintivirat, suivie du grade de tribun légionnaire. La mention du tribunat de la plèbe exercé après sa questure permet de présumer qu'il vivait à une époque antérieure au règne de Sévère Alexandre, l'obligation du degré intermédiaire entre la questure & la prèture ayant été supprimée par ce prince. De quelle province fut-il proconsul au sortir de sa préture? Il n'est aucunement possible de le savoir, malgré le nombre restreint des provinces du sénat. Certainement ce ne fut ni l'Asie, ni l'Afrique, qui, toutes deux, étaient des provinces consulaires; ce fut peut-être la Narbonnaise. Une pareille impossibilité existe à l'égard de la détermination de l'année de son consulat, par suite de la perte de ses noms. Il était vraisemblablement patron de la colonie de Nimes, & ainsi s'expliquerait que les Nimois lui aient élevé une statue, lors de sa promotion à la dignité de consul.

La fin de la cinquième ligne pourrait peut-être se compléter aussi bien par les mots *ex postulatu populi*, proposés par M. Fr. Germer-Durand.

188-190

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, parvenu à la préture; gouverneur de la province de Crète & de Cyrénaïque; peut-être nimois.

188

Nimes. — Au musée. Fragment d'une plaque de marbre qui devait décorer la face antérieure d'un piédestal de statue; incomplet à gauche, à droite & en bas; trouvé à Nimes, vers 1860, & déposé alors au musée. — Hauteur, 0m 11; largeur, 0m 12. Hauteur des lettres, 0m 05 & 03.

*l·aemi*LIO · *m·f·vol*
*hono*RATO
. . . .

Copie de M. Albin Michel, de l'Académie du Gard.

Lettres de bonne forme. Un accent sur l'A de *hono*RATO.

L. Aemilio, M. filio, Voltinia, Honorato .....

« A Lucius Aemilius Honoratus, fils de Marcus « (Aemilius); de la tribu *Voltinia*, ... ».

Voyez le numéro suivant.

189

Nimes. — Perdue. Fragment d'une très-mince plaque de marbre qui a dû décorer la face antérieure d'un piédestal de statue; trouvé, vers le milieu du dix-huitième siècle, en creusant un puits, à l'Orphelinat des Chassanites, près de la Fontaine. Une autre inscription (honori q. soloni; voyez plus loin, chap. des *Inscr. municipales*, § relatif aux corporations) occupe la face opposée à celle-ci. — Hauteur, « 16 pouces » = 0m23; largeur, « 31 pouces » = 0m40. Hauteur des lettres, de la première ligne à l'avant-dernière, « 1 pouce 7 lignes à 1 pouce 3 lignes » = 0m04 1/2

à 0m03 1/2; de la dernière ligne, « 1 pouce 9 lignes » = 0m05 1/2.

. . . .
. . . . PITALI · QVAEST · N . . .
. . . . VINCIAE · PONTI · E . . . . .
. . . . AEDILI · PLEB · PRAETO . . . . .
. . . ORES · BENEFICIO · O . . . .
5 . . . PIS · MATVRIVS · QVA . . . .
. . . RMITTI · SOLET · GESSI . . . .
D · D

Copie de SÉGUIER.

MÉNARD, 7, p. 282; ligne 1 : PII .....; 2 : VINCIAE PONTI .....; 4 : ORES · BENEFICIO .....; 5 : IS · MATV[illegible]IVS QVA. — SÉGUIER, msc. 13802, p. 39; indique comme fruste l'N à la fin de la première ligne.

L. Aemilio, M. filio, Voltinia, Honorato, triumviro capitali, quaestori pro praetore provinciae Ponti & Bithyniae, aedili plebis, praetori. Hic hos honores beneficio optumi principis maturius quam per annos permitti solet gessit. — Locus datus decreto decurionum.

« A Lucius Aemilius Honoratus, fils de Marcus « (Aemilius); de la tribu *Voltinia,* triumvir *capitalis,* questeur propréteur de la province de « Pont & de Bithynie, édile de la plèbe, préteur; « parvenu à ces honneurs, grâce à la faveur de « notre excellent prince, avant l'âge prescrit par « l'usage. — Emplacement donné par décret des « décurions ».

Voyez le numéro suivant.

190

NIMES. — Au musée. Bloc quadrangulaire qui doit avoir fait partie d'un piédestal de statue; trouvé, vers 1802, à Nimes, dans les ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue, près du Champ-de-Mars actuel; retrouvé, en 1860, au Lycée, dans un corridor conduisant à la chapelle, & déposé alors au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m90.

L · AEMILIO · M · F · VOL
HONÓRÁTO
IIIVIR · CAPITÁLI · Q · PRÓ · PR
PRÓVINC · PÓNTI · ET · BITHYNIAE
5 LÉG · EIVSDEM · PRÓVINC · AÉD · PLEB · PR
PRAEF · FRÚMENTI · DANDI · EX · S · C
SACERDÓTI · FÉTIÁLI · PRÓCOS · PRÓVINC
CRÉTAE · ET · CYRÉNARVM
HIC · HÓS · HONÓRÉS · BENEFICIÓ · OPTVMI · PRINCIP
10 IO · MATÚRIVS · QVAM · PER · ANNOS · PERMITTI · SOLET
GESSIT
l · d · d · d

Copie dessinée de M. ALLMER.

Accents en grand nombre. L'N & le T de PONTI, à la quatrième ligne, liés en monogramme.

BAUMES & VINCENT, *Topogr. de Nimes*, p. 574. — *Bullet. du Comité de l'hist., de la langue & des arts*, 1855-1856, p. 146. — *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1854-1855, p. 224, & 1861, p. 149. — PELET, *Catal.*, p. 24. — HERZOG, n. 102. — WILMANNS, 1166. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

L. Aemilio, M. filio, Voltinia, Honorato, triumviro capitali, quaestori pro praetore provinciae Ponti & Bithyniae, legato ejusdem provinciae, aedili plebis, praetori, praefecto frumenti dandi ex senatus consulto, sacerdoti fetiali, proconsuli provinciae Cretae & Cyrenarum. Hic hos honores beneficio optumi principis maturius quam per annos permitti solet gessit. — Locus datus decreto decurionum.

« A Lucius Aemilius Honoratus, fils de Marcus « (Aemilius); de la tribu *Voltinia,* triumvir *capitalis,* questeur propréteur de la province de « Pont & de Bithynie, légat (du proconsul) de la « même province, édile de la plèbe, préteur, pré- « fet des distributions de blé par décision du « sénat, prêtre fétial, proconsul de la province de « Crète & de Cyrénaïque; parvenu à tous ces « honneurs, grâce à la faveur de notre excellent « prince, avant l'âge prescrit par l'usage. — Em- « placement donné par décret des décurions ».

Ce *cursus honorum,* plus développé que celui que nous a conservé le fragment enregistré sous le numéro précédent, nous présente Aemilius Honoratus remplissant d'abord le triumvirat *capitalis,* qui était une des fonctions du vigintivirat & avait pour attributions la surveillance sur la prison d'État & sur l'exécution des condamnés à la peine capitale, ensuite questeur de la province de Pont & de Bithynie &, après son année de questure, légat du proconsul de cette même province. La province de Pont & de Bithynie était, en effet, une de celles que le partage d'Auguste avait attribuées au sénat; mais, sous Trajan & vraisemblablement à partir de la légation de Pline le Jeune (ORELLI, 3659; WILMANNS, 1164, voy. 1202 *a*), en 111 ou 112, elle devint, sinon nominativement, au moins de fait, province césarienne, gouvernée tantôt par des légats impériaux, tantôt par des commissaires extraordinaires délégués par l'empereur, jusqu'à ce que, échangée par Hadrien contre la Pamphylie, elle passa définitivement au nombre des provinces impériales, bien que sous Caracalla encore elle apparaisse, momentanément sans doute, comme province proconsulaire. Quoi qu'il en soit de ces variations, la légation d'Honoratus comme assesseur du proconsul du Pont & de la Bithynie se rapporte à l'époque où cette province était encore sénatoriale & gouvernée par des proconsuls. Poursuivant sa carrière, notre personnage fut ensuite édile de la plèbe & préteur & eut successivement, comme ancien préteur, la préfecture des distributions de blé qui se faisaient à Rome, — fonction conférée par un senatus-consulte, sans doute dans une circonstance extraordinaire. — le sacerdoce fétial & enfin le gouvernement de la province proconsulaire de Crète & de Cyrénaïque.

Tous ces honneurs, ajoute l'inscription, Honoratus les obtint, par la protection de l'empereur, avant l'âge prescrit par les règlements. L'âge minimum exigé pour l'accès à la questure était vingt-cinq ans; on ne pouvait prétendre à la préture avant l'âge de trente ans. La dispense accordée à Honoratus peut expliquer comment il se fait qu'après le vigintivirat il soit devenu questeur sans avoir précédemment rempli le grade de tribun légionnaire. Le prince qui favorisait son avancement est désigné par les mots *optumi principis.* Plusieurs empereurs ont quelquefois été qualifiés de l'épithète d'*optimus,* mais ordinairement accompagnée de quelque autre épithète élogieuse; par exemple *optimus ac justissimus,*

maximus optimus, *optimus maximusque*, &c. La qualification d'*optumus* sans autre adjectif & avec l'orthographe archaïque permet de reconnaître Trajan, à qui fut officiellement décerné par le sénat, en l'an 114, ce titre glorieux. Honoratus aurait donc fourni toute sa carrière sous le règne de Trajan. Il aurait eu sa légation de Pont & de Bithynie avant l'an 111 ou 112; l'inscription qui nous a conservé son souvenir aurait été gravée postérieurement à l'an 114.

Cette inscription ne fait pas connaître le motif pour lequel une statue lui a été élevée à Nimes. Il était peut-être nimois.

Il est peu probable que la formule relative à la concession de l'emplacement par les décurions ait fait défaut au bas de notre inscription, alors qu'elle se lit au bas du fragment des Chassanites. Il faut plutôt supposer que cette formule était placée en dehors de l'encadrement, sur le bloc qui, dans la construction du piédestal, se trouvait placé immédiatement au-dessous de celui que le temps nous a conservé.

191

Statue élevée par la cité espagnole de Calagurris à un Nimois, personnage de l'ordre sénatorial parvenu à la préture & à des fonctions prétoriales.

Nimes. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire retaillée à droite, paraissant avoir formé le dé d'un piédestal de statue; extraite par Séguier du mur du bastion de la Couronne, où elle se voyait autrefois, & jointe alors à la collection de monuments épigraphiques qu'il réunissait dans le jardin attenant à son habitation; de là, transportée à la Porte d'Auguste. Une plate-bande en saillie règne le long du bord supérieur de la pierre; une plinthe appuyée sur un boudin accompagne le bord inférieur. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 90; largeur, 1m. Hauteur de la partie encadrée, 0m 68.

T·IVLIO·SEX·F·VOLT·MAXIMO·MA.......
BROCCHO·SERVILIÁN·A·QVADRÓN*io·vero*
L·SERVILIO·VATIAE·CASSIO·CAM.......
LÉG·AVG·LEG·$\overline{\text{IIII}}$·FLÁVIAE·LÉG·AVG·LEG·$\overline{\text{I}}$·ADIVT*·leg·aug*
5 IVRIDICO·HISP·CITERIÓR·TARRACÓNÉNS·PR·A*ed·cur·*$\overline{q}$
PRÓVINCIAE·HISP·VLTERIÓRIS·BAETICAE·DON*ato·in*
BELLO·DACICO·CORÓNIS·MVRALI·ET·VALLÁRI·I*asta·pura*
VÉXILLO·TRIB·MIL·LEG·$\overline{\text{V}}$·MACEDONIC·SÉVIRO*·equitum*
RÓM·TVRM·$\overline{\text{I}}$·$\overline{\text{X}}$VIRO·STLITIBVS·IVDIC*andis*
10 CALAGVRRITÁNI
EX·HISPÁNIA·CITERIÓRE·PATR*ono*

Copie dessinée de M. Allmer, revue par M. Albin Michel, de l'Académie du Gard.

Lettres de très-bonne forme. Accents en grand nombre. L'I incomplet qui termine la septième ligne est peut-être le premier jambage d'une H, dont le surplus aurait disparu avec la partie manquante de la pierre.

Millin, *Voy.*, 4, p. 248. — Borghesi, *Œuvres*, 4, p. 214; supplée à la fin de la seconde ligne : QVADRONIO *Vero*; à la fin de la quatrième : ADIVT*ricis*; à la fin de la cinquième : AE*d. cur.* $\overline{q}$; à la fin de la sixième : DON*ato*; à la fin de la septième : *et arg(enteo)*. — Henzen, 6940. — Herzog, *Append.*, 101; supplée à la fin de la septième ligne : *item arg(enteo)*. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

T. Iulio, Sexti filio, Voltinia, Maximo Ma..... Broccho Serviliano A. Quadronio Vero (?) L. Servilio Vatiae Cassio Cam....., legato Augusti legionis IIII Flaviae, legato Augusti legionis I Adjutricis, legato Augusti juridico Hispaniae Citerioris Tarraconensis, praetori, aedili curuli, quaestori provinciae Hispaniae Ulterioris Baeticae, donato in bello Dacico coronis murali & vallari, hasta pura, vexillo, tribuno militum legionis V Macedonicae, seviro equitum romanornm turmae I, decemviro stlitibus judicandis; Calagurritani ex Hispania Citeriore patrono.

« A Titus Julius Maximus Ma....... Brocchus « Servilianus Aulus Quadronius Verus (?) Lucius « Servilius Vatia Cassius Cam......., fils de Sextus « (Julius); de la tribu *Voltinia*, légat impérial de « la légion IIIIe *Flavia*, légat impérial de la légion « Ie *Adjutrix*, légat impérial *juridicus* de l'Espa- « gne Citérieure Tarraconaise, préteur, édile « curule, questeur de la province d'Espagne Ul- « térieure Bétique, tribun de la légion Ve *Mace-* « *donica*, gratifié dans la guerre contre les Daces « des couronnes murale & vallaire, d'une haste « pure & d'un *vexillum*, sévir de la Ie turme des « chevaliers romains, décemvir *stlitibus judican-* « *dis;* la cité des Calagurritains dans l'Espagne « Citérienne à son patron ».

Les débuts de Julius Maximus ont été des plus brillants. Au sortir d'une des fonctions du vigintivirat, nous le voyons commandant de la première des six turmes dont se composait, depuis sa réorganisation par Auguste, la chevalerie proprement dite; troupe formée de jeunes nobles, au nombre d'environ cinq mille, & qui paraît n'avoir eu d'autre rôle que de contribuer à l'éclat des solennités publiques; c'est de cette milice de parade que les jeunes princes, héritiers présomptifs de l'Empire, avaient le commandement en chef, sous le titre de *princeps juventutis*. Pourvu ensuite du grade de tribun militaire, il prit part, avec la légion Ve *Macedonica*, tirée de la Mésie où elle avait ses cantonnements, à l'une des guerres de Trajan contre les Daces : celle de 101 & 102 ou celle de 105 à 107, & s'y distingua au point de mériter une couronne murale, une couronne vallaire, une haste d'honneur & un *vexillum*. Ces deux dernières sortes de décoration

n'allaient habituellement pas l'une sans l'autre & se donnaient en nombre égal & croissant en raison de l'élévation du grade. Les tribuns légionnaires recevaient une haste pure & un *vexillum*, les commandants de légion deux hastes pures & deux *vexilla* s'il arrivait extraordinairement qu'ils ne fussent que de rang questorial, mais trois hastes pures & trois *vexilla* lorsqu'ils étaient anciens préteurs. Quatre hastes & quatre *vexilla* n'étaient accordés qu'aux généraux anciens consuls. C'est parce que le *vexillum* ne se donnait guère sans la *hasta pura* que nous avons cru devoir préférer à la restitution *Et arg(enteo)* de Borghesi & à celle de *Item arg(enteo)* d'Herzog, à la fin de la septième ligne, celle de *Hasta pura*, l'I qui termine cette ligne pouvant bien être & étant très-probablement le jambage gauche d'une H, ainsi réduite par la fracture de la pierre. Arrivé aux magistratures du sénat, notre personnage eut la questure de la Bétique & s'éleva successivement à l'édilité curule & à la préture, puis, comme ancien préteur, aux fonctions de légat impérial *juridicus* de la province d'Espagne Tarraconaise, — ce qui nous reporte au temps d'Hadrien, l'institution des *juridici* ne datant que du règne de cet empereur, — & encore après cela aux commandements de la légion Iᵉ *Adjutrix*, cantonnée en Pannonie, & de la légion IIIIᵉ *Flavia*, qui tenait garnison en Mésie.

Pendant l'exercice de son ministère comme *juridicus* de la Tarraconaise, Julius Maximus eut sans doute l'occasion de faire estimer ses connaissances juridiques & son intégrité, & de rendre à la cité de Calagurris quelque important service, puisque cette cité ambitionna la faveur de se placer sous son patronage. Le fait qu'il était inscrit dans la tribu *Voltinia*, qui était la tribu de Nimes, joint à ce que c'est à Nimes aussi que se voyait la statue dont voulurent l'honorer les Calagurritains, bien qu'aucune des fonctions que nous fait connaître son *cursus honorum* n'ait été exercée dans la Narbonnaise, montre clairement qu'il était de Nimes.

Conformément à un usage très-suivi au second siècle dans la haute aristocratie, Julius portait un grand nombre de noms, en ajoutant aux siens propres les noms tirés des ascendances maternelles. La restitution dubitative du cognomen *Verus*, à la suite de *Quadronius*, appartient à Borghesi.

192

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, parvenu à la préture & à des fonctions prétoriales.

Nimes. — Au musée. Fragment de provenance inconnue, déposé précédemment au Temple de Diane. — Hauteur, 0ᵐ17; largeur, 0ᵐ11. Hauteur des lettres, 0ᵐ03 1/2 & 03.

. . . .
. . . G · AVG . . .
. . . . ICAE
. . . NIVM . . .
. . . TR · P . . . .
. . . M . . . . . .
. . . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Lettres de bonne forme. Le G de AVG réduit à une courbe incomplète à droite.

...... legato Augusti pro praetore provinciae Aquitanicae (ou *Belgicae*), *praefecto aerarii Saturni per triennium; praetori, tribuno plebis, quaestori, tribuno militum legionis .....*

Il est à peine utile d'avertir que cet essai de restitution n'est pas présenté comme certain dans toutes ses parties. On peut cependant affirmer que le *cursus* est rédigé dans l'ordre décroissant & que le personnage qu'il concerne a successivement parcouru les trois degrés de la succession ordinaire des honneurs sénatoriaux : la questure, le tribunat de la plèbe & la préture. Les lambeaux de texte qui subsistent aux trois premières lignes se rapportent sûrement à des fonctions prétoriales, & il est à peu près hors de doute aussi que la questure doit avoir été précédée du grade de tribun légionnaire & d'une des fonctions du vigintivirat. L'inscription est antérieure au règne de Sévère Alexandre.

193

Statue en l'honneur d'un personnage de l'ordre sénatorial, pourvu de fonctions prétoriales.

Nimes. — Au musée. Fragment trouvé, vers 1850, dans les fouilles exécutées près du Temple de Diane. — Hauteur, 0ᵐ16; largeur, 0ᵐ14. Hauteur des lettres, 0ᵐ03.

. . . .
. . . . . . CVR · CI . . . . .
. . . . . MBRIAE · L . . . . .
. . . . . VRD · AST . . . . .
. . . . . NCIAE · BA . . . . .
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Lettres de bonne forme. L'M & le B de *u*MBRIAE, à la seconde ligne; l'I & le D de VRID, à la troisième, liés en monogrammes. Un accent sur l'V de VRID. L'N de NCIAE, au commencement de la dernière ligne, réduite à son jambage droit; l'A de BA, à la fin de la même ligne, à la fin de la même ligne, à la moitié inférieure de son jambage gauche.

...... curatori civitatis ......, correctori ...... & Umbriae, legato Augusti juridico Asturias & Gallaeciae, proconsuli provinciae Baeticae, ...

« A ......, curateur de la cité de ......, *corrector* « de ...... & de l'Ombrie, légat impérial *juridicus* « d'Asturie & de Gallécie, proconsul de la pro- « vince de Bétique, ... ».

Le personnage anonyme que concerne ce fragment était certainement un ancien préteur. L'inscription ne peut pas être antérieure à Trajan, par qui furent institués les curateurs des cités; ni même à Hadrien, par qui furent créés les *juridici*. La conservation d'une partie de l'A par lequel se termine actuellement la dernière ligne rend incontestable la restitution du mot *Baeticae*, qui entraîne nécessairement, à ce qu'il nous semble, celle du mot *proconsuli*. L'état incomplet du texte parvenu ne saurait donner lieu utilement à un plus ample commentaire.

194

Épitaphe d'un Nimois, admis par Vespasien dans l'ordre sénatorial avec rang d'ancien préteur.

NIMES. — Au musée. Bloc quadrangulaire retaillée du côté droit, paraissant avoir formé le dé d'un cippe; autrefois, c'est-à-dire vers le milieu du seizième siècle, dans la collection Besserié, à l'ancien couvent des Augustins de la rue Roserie. L'inscription était enfermée dans un encadrement de moulures, actuellement rasé à fleur du champ en retraite que formait la partie encadrée. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m60. Hauteur de la partie encadrée, 0m95.

C·FVLVIO·C·FIL·VOL*t*
LVPO · SERVILIÁN*o* ....
ADLÉCTO·INTER·PRAETÓR*ios*
AB·IMP·CAESARE·AVG·VESPAS*iano*
5 PRAEFECTO·ALAE·LONGINIAN*ae*
IIIIVIR·AD·AERARIVM
PONTIFICI·PRAEFECTO·VIGI*lum*
IVLIA·D·F·CONCESS*a*
VIRO

Copie dessinée de M. ALLMER, revue par M. ALBIN MICHEL, de l'Académie du Gard.

Lettres de bonne forme. Accents sur l'A de SERVILIANO, sur le premier A de VESPAS*iano*, de ALAE & de LONGINIAN*ae*, & sur le second de AERARIVM; sur l'E de ADLECTO; sur le premier O de PRAETOR*ios*. L'N & le T de INTER, à la troisième ligne, liés en un monogramme. Le troisième N de LONGINIAN*ae*, à la fin de la cinquième ligne, réduite à son jambage vertical gauche & à la partie supérieure du jambage incliné qui s'y attachait.

POLDO D'ALBENAS, p. 158. — RULMAN, *Msc.*, p. 14. — GRUTER, 413, 8. — GRASSER, *Ant. Nem.*, p. 27. — GUIRAN, *Msc.*, p. 55. — BAUX, *Msc.*, p. 64. — *Hist. de Languedoc*, I, Pr., p. 12. — MÉNARD, 7, p. 294. — SÉGUIER, msc. 13801, p. 15. — KELLERMANN, p. 33, n. 24. — HERZOG, n. 123. — WILMANNS, 2198. — ALLMER, *Rev. épigr.*, p. 281, n. 313.

C. Fulvio, Caii filio, Voltinia, Lupo Serviliano, ... adlecto inter praetorios ab Imperatore Caesare Augusto Vespasiano; praefecto alae Longinianae, quattuorviro ad aerarium, pontifici, praefecto vigilum; Julia Decimi (Julii) filia, Concessa viro.

« A Caius Fulvius Lupus Servilianus, fils de « Caius (Fulvius), de la tribu *Voltinia*, ... admis « par l'empereur César Auguste Vespasien au « rang des anciens préteurs, préfet de l'*ala Longiniana*, quattuorvir trésorier, pontife, préfet « des vigiles; Julia Concessa, fille de Decimus « (Julius), à son mari ».

Fulvius Lupus, personnage municipal successivement élevé à l'ordre équestre & à l'ordre sénatorial, était de Nimes. Son agrégation à la tribu *Voltinia*, & ses honneurs municipaux, parmi lesquels se remarquent le quattuorvirat *ad aerarium* & surtout la préfecture *vigilum* (*& armorum*), qui étaient des fonctions propres à la cité de Nimes, mettent en évidence son origine nimoise.

C'est à la suite des fonctions municipales qu'il eut le commandement d'une *ala* de cavalerie auxiliaire. Par le grade de *praefectus alae Longinianae*, — & non pas *Longiniae*, comme on avait toujours lu jusqu'à présent, — non-seulement il devint chevalier romain s'il ne l'était déjà, mais encore il satisfit à la condition de service militaire, alors indispensable pour pouvoir embrasser la carrière sénatoriale.

Le sénat, cruellement éprouvé & considérablement diminué par les deux guerres civiles survenues à la suite de la chute de Néron, avait un urgent besoin d'être réorganisé. Un des premiers soins de Vespasien, arrivé au pouvoir, fut de revêtir le titre de censeur, afin de procéder à cette réorganisation, & il y pourvut au moyen de nombreuses admissions analogues à celle dont il favorisa notre personnage, que nous voyons entrer au sénat avec le rang d'ancien préteur.

Un privilége, réservé d'abord à la Sicile puis étendu par Claude à la Narbonnaise, permettait aux sénateurs possesseurs de domaines dans ces provinces de les y aller visiter sans être tenus de solliciter, chaque fois, une autorisation de l'empereur. C'est sans doute ainsi que Fulvius a pu venir mourir à Nimes.

Aucun des précédents transcripteurs ne paraît s'être aperçu que l'inscription n'est pas entière, & qu'il manque la fin de chacune des lignes qui la composent. La seconde ligne ne devait pas se terminer au mot SERVILIAN*o*. Il y aurait peut-être lieu de proposer, pour en remplir la fin, les sigles *c·v*, c'est-à-dire *clarissimo viro*, titre distinctif des sénateurs. Fulvius, devenu membre de l'*amplissimus ordo* par son *adlectio inter praetorios*, avait droit à ce titre. La sixième ligne, si jamais elle a contenu autre chose que les mots IIII VIR*o* AD AERARIVM, pourrait être complétée par le groupe *aed* pour *aedili*.

Il faut remarquer le premier A de VESPAS*iano* surmonté d'un accent comme voyelle longue, tandis qu'il est bref dans un vers de Sidoine Apollinaire. (*Carm.*, 5, 327.)

L'*ala Longiniana* était déjà connue par une inscription trouvée en 1839 à Chalon. (CANAT, *Inscr. de Chalon-sur-Saône*, p. 36.)

195

Fragment incertain, peut-être relatif à un personnage de l'ordre équestre, pourvu d'une préfecture.

NIMES. — Au musée. Fragment de marbre, bordé en haut d'un reste de la moulure qui formait encadrement autour de l'inscription; découvert en 1852, dans une fouille pratiquée près du Nymphée, & déposé alors dans le Temple de Diane. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m27.

*cai*O·CAESAR*e·germanici·f·ti·augusti·n*
*german*ICO·II·CO*s*
.... F·VOL·PAETI ....
..... PRAE ....
...... I ....
....

Copie dessinée de M. ALLMER, revue par M. ALBIN MICHEL.

PELET, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1852, p. 121 : ... D·CAESAR | .....IICO·P·P·COS | ...NEVOL·PAR... | ... PRAE... — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

Caio Caesare, Germanici filio, Tiberii Augusti nepote, Germanico, iterum consule;
.... *Sexti* (?) *filius, Voltinia, Paetinus,* ....
praefectus ....

La date consulaire par laquelle débute ce fragment répond à l'an 39. Parmi les nombreuses fonctions, la plupart équestres, auxquelles peut s'appliquer le titre de *praefectus,* nous ne savons dire laquelle avait le personnage dont il s'agit dans l'inscription, ni même si c'est bien certainement par le mot *praefectus* que doit être complétée la syllabe PRAE, qui apparaît vers la fin du fragment.

196

Fragment rappelant un personnage de l'ordre équestre.

Nimes. — Au musée. Fragment, de provenance inconnue, déposé au Temple de Diane. — Hauteur, 0m 10; largeur, 0m 25.

. . . .

. . . EQVVM · PVBLIC*um · habenti*

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Voyez plus loin, aux *Inscriptions religieuses,* les numéros 200 à 206, relatifs à des flamines de la Narbonnaise honorés de statues à Nimes.

197

Fragment rappelant un procurateur.

Balaruc, dans le département de l'Hérault. — Perdu. Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; autrefois & encore en 1824 à Balaruc : « chez M. Martin, près de l'église N.-D. d'Aix ». (*Statist. de l'Hér.*) L'inscription était enfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, « 7 pouces 4 lignes » = 0m 19; largeur, « 1 pied 4 pouces 3 lignes » = 0m 45. Hauteur des lettres, « 1 pouce 4 lignes » = 0m 3 1/2.

. . . .

ITEM · TRIB · LEG · $\overline{\text{II}}$ . . . .

GEMELLI · PROC. . . . .

NEPTVNO · ET · N. . . . .

. . . .

Copie d'Astruc.

Gariel, *Praes. Magal.,* p. 22. — Astruc, *Mém.,* p. 312. — Ménard, 7, p. 469. — *Statistique de l'Hérault,* 1824, p. 228.

(*Pro salute*) .... *item tribuni legionis II* .... *& Gemelli, procuratoris* ...., *Neptuno & numini Augusti* ....

« Autel à Neptune & à la divinité de l'empereur, « en reconnaissance de la conservation de .... « tribun de la légion IIe ...., & de Gemellus, « procurateur .... ».

L'état incomplet dans lequel nous est parvenue cette inscription ne permet pas de savoir de quelle procuratelle était revêtu Gemellus, ni dans quelle légion a été tribun l'anonyme mentionné avec lui, parmi les cinq légions qui avaient le numéro II : la *II Augusta,* qui, à la mort d'Auguste, était dans la Germanie Supérieure, & fut transférée, sous Claude, en Bretagne; la *II Adjutrix,* créée par Vitellius de soldats de marine, envoyée par Vespasien d'abord dans la Germanie Inférieure, ensuite en Bretagne, & sous Domitien dans la Pannonie Inférieure; la *II Trajana,* créée par Trajan & mise en Egypte; la *II Italica,* instituée par Marc-Aurèle & placée dans le Noricum; la *II Parthica,* formée par Septime Sévère & mise en garnison en Italie, dans le voisinage de Rome. Il est toutefois vraisemblable qu'il s'agit plutôt de l'une des légions qui ont résidé en Germanie & en Bretagne que de celles dont les garnisons étaient beaucoup plus éloignées.

Voyez plus loin, nos 201 & 202, des *curatores civitatum,* &, au chapitre des *Inscriptions funéraires,* un fragment aux noms d'un L. Annius Longus, *clarissimus vir,* & d'une Vibia Se....., *clarissima femina.*

III. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS CIVILES INFÉRIEURES

198

Autel à Jupiter & au dieu Nemausus par un surveillant de la construction d'une basilique à Nimes, peut-être celle de Plotine.

NIMES. — Au musée. Autel avec base & couronnement; trouvé, en 1739, dans le bassin de la Fontaine. — Hauteur, 0m82; largeur, 0m42.

IOVI · ET · NEMAVS
T · FLAVIVS · HERM
EXACTOR · OPER
BASILICAE · MAR
5 MORARI · ET · LAPI
DARI · V · S

Copie dessinée de M. ALLMER, revue par M. ALBIN MICHEL, de l'Académie du Gard.

L'E & le T de ET, l'N & l'E, l'A & l'V de NEMAVS, à la première ligne, l'A & le premier V de FLAVIVS, l'H & l'E de HERM, à la seconde, liés en monogrammes. La dernière ligne ainsi ponctuée : DARI·V·S.

MÉNARD, 5, p. 217. — *Mém. de l'Acad. des inscr. & belles-lettres*, 14, p. 106. — MURATORI, 2045, 5. — SÉGUIER, msc. 13802, 4, p. 3; 5, p. 37. — DUMÈGE, *Hist. de Languedoc*, p. 632, n. 1. — ORELLI, 4220. — HERZOG, n. 228. — E. GERMER-DURAND, *Notes épigraphiques*, 1864, p. 13. — ALLMER, *Rev. épigr.*, p. 197.

Iovi & Nemauso T. Flavius Hermes, exactor operis basilicae marmorarii & lapidarii, votum solvit.

« A Jupiter & à Nemausus, Titus Flavius Her-« mes, surveillant de l'œuvre de la basilique pour « les travaux de marbre & de pierre, en accom-« plissement de son vœu ».

Les noms de *Titus Flavius* apportent la présomption très-vraisemblable d'un affranchissement obtenu de quelqu'un des princes de la famille de Vespasien. D'un autre côté, la mention d'une somptueuse basilique se construisant sous le contrôle d'un agent inférieur de l'administration publique chargé de la surveillance, si ce n'est même de la conduite, des travaux de marbre & de pierre, fait involontairement penser au passage du biographe d'Hadrien, où il est dit que ce prince, traversant la Gaule à son retour de l'île de Bretagne, fit élever « à Nimes, en l'honneur de « Plotine, une basilique d'une admirable magni-« ficence » (SPARTIEN, *Hadr.*, 12) : *Per idem tempus in honorem Plotinae basilicam apud Nemausum opere mirabili extruxit; post haec Hispanias petiit & Tarracone hiemavit.*

En présence des mots *opere mirabili*, il n'est pas permis de douter que le marbre n'entrât dans cette construction pour une part considérable, ce qui s'accorde très-bien avec les termes de l'inscription de notre autel. Or, les carrières de marbre étaient, au temps de l'Empire, assimilées aux mines & constituaient un revenu important du fisc. Pour ces carrières, de même que pour la plupart des mines, l'exploitation directe par l'empereur au moyen de ses agents avait de bonne heure remplacé le viel & défectueux système de l'affermage. Titus Flavius était un de ces agents de l'administration impériale des mines & carrières. La construction de l'édifice étant certainement aux frais de l'empereur, il fallait bien qu'un représentant de ses intérêts eût mission de veiller à ce que le marbre apporté des carrières impériales ne fût pas détourné pour d'autres usages, & de constater la quantité de pierre fournie à l'œuvre par les carrières de Nimes & d'en vérifier la qualité. Telles sont au moins les attributions qui nous semblent découler naturellement du titre d'*exactor operis basilicae marmorarii & lapidarii.*

C'est peut-être après l'achèvement de la basilique que Flavius Hermes aura voulu offrir à Jupiter & au dieu qui personnifiait la cité de Nimes, d'après le vœu qu'il en avait fait, un témoignage de sa reconnaissance pour être parvenu, grâce à leur faveur, à conduire à bonne fin la magnifique entreprise confiée à sa direction ou au moins à sa surveillance.

En prévision de l'objection possible que nous eussions dû plutôt lire : *exactor operum basilicae*, & traduire les mots *marmorii & lapidarii* par « les marbriers & les tailleurs de pierre », nous ferons observer qu'il serait d'une choquante invraisemblance qu'un agent impérial, chargé de la surveillance d'une importante construction, se fût concerté avec les nombreux ouvriers employés à cette œuvre, marbriers, sculpteurs & tailleurs de pierre, sans doute tous esclaves, pour former en commun avec eux un vœu qu'ils auraient ensuite accompli tous en commun. Si par hasard il en eût été ainsi, le texte, sous peine d'être incompris, aurait dû être rédigé de manière à ne pas laisser de doute sur un cas si exceptionnel, & l'on y lirait ou le mot *operum* en entier, ou les mots *votum solvunt* sans abréviation. Il faut remarquer de plus que *operum basilicae :* « les travaux de la basilique », serait du latin d'épigraphie du moyen âge, non d'épigraphie antique. Il faut certainement lire *operis* & faire rapporter à ce mot les adjectifs au génitif singulier *marmorii & lapidarii.*

199

Épitaphe d'un receveur du quarantième des Gaules à Nimes.

NIMES. — Perdue. Autrefois, c'est-à-dire vers le milieu du dix-septième siècle, à Nimes; *In aedibus Escuderii, patroni fiscalis* (GUIR.); « A la maison « de M. Escudier, avocat du Roi » (MÉN.); au dix-huitième, *In aede* Fabre. (SÉG.) C'était, d'après un dessin de Séguier, un cippe avec base & corniche. L'inscription était renfermée dans un encadrement

de larges plates-bandes, à l'exception de la première ligne, gravée sur la plate-bande supérieure de cet encadrement.

D · M
SEX · AVRELII
ZOSIMI
STATORI · NEM
5 AVRELIA · COS
MIA · FRATRI
PIISSIMO

Copie de Grasser.

Grasser, 1607, p. 28; 1614, p. 196. — Kulman, *Invent.*, pp. 24 & 78. — Guiran, *Msc.*, ch. 7, p. 68. — Reinesius, p. 615. — Spon, *Miscell.*, p. 170. — Ménard, 7, p. 313. — Séguier, 13801, p. 26, avec dessin; 13802, 1, p. 8. — Herzog, n. 159. — Cagnat, *Impôts indir. chez les Romains*, 1882, p. 62.

Séguier, lignes 3 & 7 : ZOSSIMI, PIISSIMO.

Diis Manibus Sex. Aurelii Zosimi, statori Nemausi; Aurelia Cosmia fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Sextus Aurelius Zosi« mus, Aurelia Cosmia à son excellent frère ».

L'impôt prélevé sur la circulation des objets de commerce s'appelait, chez les Romains, du nom général de *portorium*. Cet impôt, étant en Gaule du quarantième de la valeur des objets transportés, tirait de ce taux la dénomination spéciale de *quadragesima Galliarum*, « le quarantième des « Gaules ». La circonscription soumise à la *quadragesima Galliarum* n'embrassait pas seulement ce qu'on nommait « les trois Gaules », c'est-à-dire les trois provinces de Belgique, de Lyonnaise & d'Aquitaine; elle comprenait aussi la Narbonnaise, les Alpes Maritimes & les Alpes Cottiennes. Au contraire, les Alpes Pennines n'en faisaient pas partie; elles dépendaient d'une autre circonscription appelée *publicum portorii Illyrici & ripae Thraciae*, qui s'étendait de la Rhétie aux embouchures du Danube. Les deux Germanies Supérieure & Inférieure étaient également, comme provinces militaires & exemptes du *portorium*, en dehors de la circonscription douanière des Gaules. (Hirschfeld, *Admin. de la frontière du Rhin*, p. 10, note 38; Cagnat, *Impôts indir.*, p. 49.)

« Le nombre des marchandises qui circulait en « Gaule était considérable. Non-seulement, en « effet, l'Italie recevait le vin, l'huile, les laines de « la Narbonnaise, les étoffes de lin des Cadurques, « le porc salé des Séquanes & tous les objets de « commerce que le sol produisait ou que fabri« quait l'industrie des habitants, mais la Gaule « était aussi un lieu de passage pour les marchan« dises italiennes ou étrangères qui se dirigeaient « vers le Nord. Grâce à la merveilleuse disposi« tion de ses fleuves, qui faisait l'admiration de « Strabon, les marchandises venues de l'Orient « par la Méditerranée pouvaient gagner l'Océan « presque sans être débarquées & arriver directe« ment par le Rhône, la Saône & la Seine, jusque « sur les côtes de la Grande-Bretagne ». (*Id.*, pp. 4 & 48.)

Des postes douaniers multipliés devaient être établis tout autour de la vaste région assujétie à l'impôt du quarantième. Les inscriptions nous ont conservé le souvenir de quelques-uns de ces postes, au nombre de onze : deux à la frontière d'Espagne, à *Lugdunum Convenarum*, Saint-Bertrand de Comminges (Herzog, n. 269; Allmer, *Rev. épigr.*, n. 283), & à *Illiberis*, Elne (*Bullet. monum.*, 23, p. 396); un le long de la Méditerranée, à Arles (Cagnat, p. 51); trois à la limite orientale des provinces des Alpes Maritimes & des Alpes Cottiennes, à *Pedo* (Mommsen, *C.*, v, 7852), au lieu appelé actuellement Piasco (*Id.*, 7643), & aux *Fines Cottii*, près d'Avigliona (*Id.*, 7209 à 7214); deux à la limite de la Narbonnaise du côté des Alpes Grées & des Alpes Pennines, à *Ad publicanos*, Tournon-sur-Isère, d'après une inscription (Allmer, *I. V.*, 1, p. 341) rappelant un *villicus sociorum quadragesimae ad Tur(nonem)*, & à *Tarnaiae* ou *Tarnadae*, Saint-Maurice en Valais (Mommsen, *I. H.*, 14); deux à la limite de la Gaule Belgique, du côté de la Rhétie, à *Magia*, Mayenfeld (Id., *C.*, v, 5090), & à *Turicum*, Zurich (Id., *I. H.*, 236); enfin le poste de *Divodurum*, Metz (Cagnat, p. 60), qui laissait la province de Germanie en dehors de la circonscription soumise à l'impôt.

Mais il y avait aussi, indépendamment de ces bureaux de ceinture, des bureaux de péages intérieurs, à l'entrée de certaines villes. On connaît trois de ces bureaux de péage, appartenant tous les trois à la Narbonnaise. Il s'en trouvait un à *Cularo*, Grenoble, où existait un pont sur l'Isère & passait une route tendant de Turin à Vienne par l'Alpe Cottienne, le Mont-Genève. La présence de ce bureau est attestée par deux inscriptions découvertes à Grenoble, l'une au nom d'un *C. Sollius Marculus, librarius quadragesimae Galliarum stationis Cularonensis*; l'autre en souvenir d'un *Primitivus, Augustorum libertus, stator Cularone.* (Allmer, *I. V.*, 1, pp, 329 & 333.) Un autre bureau était établi à Vienne, où l'on traversait le Rhône sur un pont & où aboutissaient six routes. Le préposé de cette *statio* était un certain *Lucilius Metrobius, stator civitatis Viennensis*, à qui ses fonctions, en odeur peu agréable auprès du public, avaient valu le sobriquet désobligeant de *Sapricius.* (*I. V.*, 1, p. 337.) Un troisième bureau se rencontrait à Nimes; c'est celui dont l'existence nous est signalée par l'épitaphe de *Sextus Aurelius Zosimus, stator Nemausi.* Bien que Nimes fût peu éloigné d'étangs marins par lesquels des marchandises passibles de l'impôt du *portorium* auraient pu aborder, M. Cagnat pense que la *statio* de Nimes était plutôt un bureau de péage intérieur qu'un bureau de douane.

Pendant le premier siècle & une partie du second, c'est-à-dire jusque vers le temps de Marc-Aurèle, l'impôt du quarantième était affermé à une compagnie qui s'intitulait *Socii quadragesimae Galliarum* & percevait les droits par ses propres agents, habituellement ses esclaves. Mais il se peut qu'ensuite la perception se soit faite directement par des agents impériaux.

La comptabilité centrale paraît avoir été à Lyon, où résidait un *procurator quadragesimae Galliarum*, ayant sous ses ordres des teneurs de livres, *tabularii*, & des caissiers, *arcarii*.

De même que la Gaule, l'Espagne payait l'impôt de *portorium*, mais à des conditions moins onéreuses; car, tandis que le taux de Gaule était du quarantième, c'est-à-dire de 2 1/2 pour cent, celui auquel était soumise l'Espagne n'était, comme l'indique le nom de *quinquagesima* qu'il y portait, que du cinquantième, c'est-à-dire de 2 pour cent.

M. Fr. Germer-Durand fait remarquer qu'on connaît le nom de la femme de notre préposé au bureau de Nimes. D'après une inscription de Ménard (7, p. 358; voyez plus loin, au paragraphe des *Inscr. funéraires*), elle se serait appelée Valeria Agrice. Les deux époux étaient vraisemblablement des affranchis.

IV. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS RELIGIEUSES

200

Statue en l'honneur d'un Nimois, chevalier romain, flamine de la Narbonnaise, patron de la cité des Voconces.

NIMES. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire, provenant d'un piédestal de statue; extraite, au dix-huitième siècle, des ruines du bassin romain voisin de la Fontaine. L'inscription, très-fruste du côté gauche, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m98; largeur, 0m70.

M · COMINIO
M · FIL · VOLT
AEMILIANO · EQ
pVBLICVM · HABENT
5 FLAM · PROVINC
nArbon · flaM · COL
aug · nemaus · IIII VIR
ab · aerario · PONTIF
praef · vigilum · et · ARM
10 [illegible] R · P
vocontior · patroNO

Copie dessinée de M. ALLMER, revue par M. ALBIN MICHEL, de l'Académie du Gard.

Le T & l'I de HABENTI, à la quatrième ligne, l'I & l'R de VIR, à la septième, liés en monogrammes. La restitution de la dernière ligne empruntée à l'inscription du numéro suivant.

SÉGUIER, msc. 13802, 4, p. 34; donne, à la ligne 7 : /AG IIII VIR (l'I & l'R liés); à la ligne 10 : CORP. — MILLIN, *Voyages*, 4, p. 233. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 23. — HERZOG, n. 108. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol.*, 1873, p. 21. — ALLMER, *Rev. épigr. du Midi de la Fr.*, p. 136.

Séguier, ligne 7 : /AG IIII VR; ligne 10 : CORP.

M. Cominio, Marci filio, Voltinia, Aemiliano, equum publicum habenti, flamini provinciae Narbonensis, flamini coloniae Augustae Nemausensium, quattuorviro ab aerario, pontifici, praefecto vigilum & armorum, ... res publica Vocontiorum patrono.

« A Marcus Cominius Aemilianus, fils de Marcus (Cominius); de la tribu *Voltinia*, chevalier *equo publico*, flamine de la province Narbonnaise, flamine de la colonie Auguste de Nimes, quattuorvir trésorier, pontife, préfet des vigiles & des armes, ... la cité des Voconces à son patron ».

L'empereur érigé en divinité comme Lare suprême de l'Empire romain, son culte substitué à l'ancien culte des dieux & rendu seul obligatoire, furent une des conceptions le plus habilement ourdies de la profonde & savante politique d'Auguste. Desservi au foyer domestique par le père de famille, sur les places dans les villes, aux carrefours des chemins dans les campagnes par les sévirs augustaux, au chef-lieu de la cité par le flamine municipal, le culte du dieu Auguste avait aussi son organisation par provinces. Entre autres attributions de son ministère, le flamine provincial avait celle de célébrer, au chef-lieu & au nom de la province, avec le concours des représentants des cités délégués exprès chaque année, les fêtes à la fois religieuses & politiques qui avaient lieu au mois d'août en l'honneur de l'empereur-dieu associé à la déesse Rome. Pour la Gaule conquise par César, ne composant d'abord qu'une province, bientôt après divisée en trois, mais n'en continuant pas moins, malgré cette division, à former sous le rapport religieux une seule circonscription, le siége était à Lyon, où se voyait, au confluent de la Saône & du Rhône, le fameux autel élevé en l'an 12 avant l'ère chrétienne (DION, 54, 32) par les soixante ou soixante-quatre cités des *tres Galliae* en commun, & qu'aucun autre n'égalait ni en celébrité ni en magnificence. Pour la Narbonnaise, la capitale religieuse était Narbonne.

Elective & annuelle, la dignité de *flamen* ou *sacerdos provinciae* ne se conférait ordinairement qu'à des personnages ayant au moins rempli, dans quelqu'une des cités de la Province, les honneurs les plus élevés de la carrière municipale. Cominius Aemilianus avait non-seulement atteint, à Nimes, dans l'ordre civil & dans l'ordre religieux, les plus hauts degrés de la hiérarchie, il était de plus chevalier romain & même de la chevalerie d'élite, dite *equo publico*, comme sont, du reste, tous les flamines provinciaux de la Narbonnaise que font connaître les inscriptions de Nimes jusqu'à présent découvertes.

C'est très-certainement à l'occasion de sa promotion à la dignité de flamine de la Narbonnaise, que la cité des Voconces, dont il était patron, lui a élevé à Nimes, sa patrie, la statue que portait le piédestal décoré de l'inscription qui nous est parvenue. Cette même cité des Voconces lui a ensuite dressé une seconde statue, à l'occasion d'une autre fonction publique obtenue postérieurement au *flamonium* provincial; c'est celle dont l'inscription fait l'objet du numéro suivant.

201

Autre statue en l'honneur du même personnage, curateur de la colonie d'Aix.

NIMES. — Au musée. Pierre quadrangulaire avec base & couronnement, qui doit avoir été le piédestal d'une statue; autrefois, c'est-à-dire avant 1792, au socle de la croix de la place des Carmes; ensuite employée dans la construction d'un puits, dans un jardin donnant sur le quai Roussi & appartenant en dernier lieu à M. Boyer, avoué à Nimes. L'inscription, aujourd'hui presque entièrement effacée du côté droit, était enfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m48;

largeur, 0m74. Hauteur de la partie encadrée, 0m08; largeur, 0m60.

M · COMINIO
M · FIL · VOLT
AEMILIANO · EQ · P
HABENTI · CVRATo
5 RI · AQVENSI · CoLoNiae
DATO · AB · IMP · ... fla
MINI · PROVINC · narbon
FLAMINI · AVG · col · nem · iiiivir
AB · AER · Pont · PRAeF · vigil · r · p
10 VOCONtior · indulgentissimo
patrono

Copie dessinée de M. Allmer.

Séguier, msc. 13802, 38. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1873. — Allmer, *Rev. épigr. du Midi de la Fr.*, p. 137.

M. Cominio, Marci filio, Voltinia, Aemiliano, equum publicum habenti, curatori Aquensi coloniae dato ob imperatore ....., flamini provinciae Narbonensis, flamini Augustali coloniae Nemausensium, quattuorviro ab aerario, pontifici, praefecto vigilum respublica Vocontiorum indulgentissimo patrono.

« A Marcus Cominius Aemilianus, fils de Marcus (Cominius); de la tribu *Voltinia*, chevalier *equo publico*, curateur donné à la colonie d'Aix par l'empereur ...., flamine de la province Narbonnaise, flamine augustal de la colonie de Nimes, quattuorvir trésorier, pontife, préfet des vigiles, la cité des Voconces à son bienfaisant patron ».

Cette inscription ajoute à toutes les fonctions de Cominius énumérées dans l'inscription précédente une fonction nouvelle, par laquelle elle débute : celle de curateur de la colonie d'Aix, par conséquent obtenue postérieurement au flamonium de la Narbonnaise & à l'érection de la première statue. C'était aussi une fonction publique. On en attribue l'institution à Trajan, se proposant de placer par ce moyen l'administration financière des cités sous la tutelle de l'État & de mettre un frein aux dépenses inconsidérées par lesquelles beaucoup d'entre elles se précipitaient vers la ruine. Souvent c'était à la demande d'une cité, dont les finances étaient en désarroi, qu'un curateur lui était accordé. Il semble, d'après les termes de l'inscription, que Cominius n'ait été donné à Aix comme curateur que sur le désir de cette colonie. Le nom de l'empereur de qui il tenait sa nomination a disparu, à l'exception des deux premières lettres : la première incertaine, la seconde un A; ce qui pourrait peut-être faire penser à Hadrien. D'abord extraordinaire, la fonction de *curator civitatis* ou *rei publicae* se donnait à des sénateurs, anciens préteurs ou anciens questeurs; mais le plus souvent, comme c'est ici le cas, à des chevaliers. Plusieurs cités étaient quelquefois réunies sous les attributions d'un seul curateur.

L'élévation de Cominius à l'importante fonction de curateur de cité fut pour les Voconces une nouvelle occasion de donner à leur patron une preuve de leur pieux & constant attachement; ils s'empressèrent de lui dresser à Nimes, sa patrie, une seconde statue. Déjà, ils lui en avaient dressé une à l'occasion de son élévation au flamonium de la Narbonnaise. Voyez le numéro précédent.

202

Statue en l'honneur d'un Nimois, chevalier romain, flamine de la Narbonnaise, patron de la cité d'Apt.

Nimes. — Au musée. Piédestal avec base & couronnement, encore pourvu, sur la face supérieure de l'abaque en forme de dé chanfreiné qui le termine par en haut, des trous de scellement de la statue qu'il portait dans l'antiquité; trouvé en juillet 1875, en trois fragments, près de la Fontaine, en face du Temple de Diane, dans les substructions d'un portique dirigé du nord au sud, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la statue du poète Reboul. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m93; largeur, 0m70. Hauteur de la partie encadrée, 0m72; largeur, 0m56.

Q · SOILLIO · T · FIL
VOL · VALERIÁNO
EQVVM · P · HABENT
OMNIB · HONÓRIB
5 DOMI · ET · PROVINC
FLAMÓN · FÚNCTO
CÚRATÓRI · CABELL
AVENNIÉNS · FORO
IÚLIENS · APTÉNSÉS
PATRÓNO

Copie dessinée de M. Allmer.

Accents sur le second A de VALERIANO, à la seconde ligne; sur le second O de HONORIB, à la quatrième; sur l'O de FLAMON & sur l'V de FVNCTO, à la sixième; sur l'V & sur l'O de CVRATORI, à la septième; sur le second E de AVENNIENS, à la huitième; sur l'V de IVLIENS & sur les deux E de APTENSES, à la neuvième; sur le premier O de PATRONO, à la dernière. — L'N, le T & l'I de HABENTI, à la troisième ligne, l'I & le B de HONORIB, à la quatrième, l'I & l'N de PROVINC, à la cinquième, liés en monogrammes.

Q. Soillio, Titi filio, Voltinia, Valeriano, equum publicum habenti, omnibus honoribus domi & provinciale flamonio functo, curatori Cabelliensium, Avenniensium, Forojuliensium; Aptenses patrono.

« A Quintus Soillius Valerianus, fils de Titus (Soillius); de la tribu *Voltinia*, chevalier romain *equo publico*, parvenu à tous les honneurs de sa cité & au flamonium de la province, curateur des cités de Cavaillon, d'Avignon & de Fréjus; la cité d'Apt à son patron ».

De même que Cominius, le flamine provincial que rappellent les deux inscriptions précédentes, Soillius Valerianus était de Nimes, était chevalier romain *equo publico* & avait obtenu, dans sa cité, les premiers honneurs municipaux. Devenu, après le flamonium de la Narbonnaise, curateur de cité, il réunissait sous sa curatelle les trois cités, peu éloignées les unes des autres, de *Cabellio*, d'*Avennio* & de *Forum Julii*, actuellement Cavaillon, Avignon & Fréjus. Ce n'est toutefois aucune de ces cités qui lui a dressé la statue dont le piédestal est revenu à la lumière; c'est la cité d'*Apta Julia*, dont il était patron.

Les plus anciens exemples de la fonction de curateur de cité ne remontant qu'au règne de Trajan, l'inscription de Soillius ne peut être que d'une époque postérieure à ce règne.

203

Statue en l'honneur d'un Nimois, chevalier romain, flamine de la Narbonnaise, patron de la cité de Fréjus.

NIMES. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire incomplète en haut & en bas, paraissant avoir fait partie d'un piédestal de statue; au seizième siècle, engagée dans le mur d'un jardin appartenant à l'antiquaire Poldo d'Albenas, adjacent à l'hôtellerie dite « de la Tour-Magne », hors la porte de la Madeleine; ensuite recueillie par Séguier & jointe à sa collection. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m68. Largeur de la partie encadrée, 0m60.

LI·[illegible]
Q·SOLONIO·Q·F·VOL
SEVERINO
EX·V·DECVRIIS·EQVO
5 PVBLICO·LVPERCO
IIIIVIR·AB·AERAR
PONTIFICI
FLÁMINI·PROVINCIAE
NARBONÉNSIS
10 TRIB·MILITVM·LEG·VIII·AVG
CIVITAS·FOROIVLIENSIVM
PATRÓNO

Copie dessinée de M. ALLMER.

Accent sur le second A de AERAR, à la sixième ligne; sur l'A de FLAMINI, à la huitième; sur l'E de NARBONENSIS, à la neuvième; sur le premier V de IVLIENSIVM, à la onzième; sur le premier O de PATRONO, à la dernière. — Le point après PVBLICO, à la cinquième ligne, figuré par une feuille cordiforme.

POLDO D'ALBENAS, ch. 27, p. 165. — GRUTER, 470, 6. — GRASSER, *Ant. Nem.*, p. 26. — RULMANN, *Msc.*, p. 58. — GUIRAN, *Msc.*, p. 53. — BOUCHE, *Chrogr. de Prov.*, p. 246. — BAUX, *Msc.*, p. 113. — MÉNARD, 7, p. 291. — SÉGUIER, msc. 13800, p. 273; 13801, pl. 17, n. 1. — *Hist. de Langued.*, 1, Préf., p. 10; éd. DUMÈGE, p. 615, n. 52. — HERZOG, n. 106. — WILMANNS, 2199.

Poldo & Séguier, ligne 1, aujourd'hui effacée : ET·PHILOMVSO.

..... *Q. Solonio, Quinti filio, Voltinia, Severino, ex quinque decuriis, equo publico, luperco, quattuorviro ab aerario, pontifici, flamini provinciae Narbonensis, tribuno militum legionis VIII Augustae; civitas Forojuliensium patrono.*

« ....., à Quintus Solonius Severinus, fils de « Quintus (Solonius); de la tribu *Voltinia*, membre des cinq décuries (de juges), chevalier romain *equo publico*, prêtre luperque, quattuorvir « trésorier, pontife, flamine de la province Narbonnaise, tribun de la légion VIIIe *Augusta*; la « cité de Fréjus à son patron ».

C'est à la suite des honneurs municipaux de pontife & de quattuorvir trésorier de la cité de Nimes, sa patrie, que Solonius Severinus fut flamine de la Narbonnaise.

Membre de la noblesse équestre, l'inscription nous le montre remplissant dans l'ordre civil les fonctions de juge des cinq décuries, dans l'ordre religieux le sacerdoce de prêtre luperque, & dans l'armée le grade de tribun légionnaire. — La légion VIIIe *Augusta*, dans laquelle il exerça ce grade, avait, à la mort d'Auguste, ses campements en Pannonie, & les eut, à partir de Vespasien, dans la Germanie supérieure. — Quatre décuries de juges avaient été laissées par Auguste : la première composée de sénateurs au cens de huit cent mille sesterces, élevé plus tard à douze cent mille, la seconde de chevaliers au cens de quatre cent mille sesterces, la troisième & la quatrième composées de plébeiens aux cens de trois cent mille & de deux cent mille sesterces; Caligula en institua une cinquième, dont on ignore la composition. Comme chevalier *equo publico*, Solonius appartenait sans doute à la seconde décurie, ne pouvant avoir été ni de la première, ni de la troisième, ni de la quatrième. — Les prêtres luperques, dont le collége passait pour le plus vieux de Rome, se recrutaient plus particulièrement parmi les chevaliers. Leur temple, connu sous le nom de *Lupercal*, n'était primitivement autre chose que la grotte située au pied du mont Palatin & consacrée à Pan, dans laquelle Remus & Romulus avaient été, suivant la légende, allaités par la louve. Auguste avait apporté à cet endroit de tels embellissements qu'à peine l'ancienne disposition des lieux était reconnaissable.

Notre personnage était, de plus, patron de la cité de Fréjus, & c'est à ce titre que cette cité lui a érigé la statue qui se voyait autrefois à Nimes.

En conséquence de ce qui vient d'être expliqué relativement aux décuries, la mention des *quinque decuriae* assigne à l'inscription une époque non antérieure au règne de Caligula.

Voyez, au chapitre des *Inscriptions municipales*, paragraphe relatif aux corporations, un Quintus Solonius Severinus honoré d'une statue par la corporation des *fabri tignarii* de Nimes.

204

Statue en l'honneur d'un Nimois, chevalier romain, flamine de la Narbonnaise.

NIMES. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire retaillée à gauche, qui a dû former le dé d'un piédestal de statue; trouvée, en 1739, près de la Fontaine, dans les ruines du Nymphée romain, & déposée alors à l'Hôtel-de-Ville, puis successivement au Temple de Diane & dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m06; largeur, 0m74. Hauteur de la partie encadrée, 0m85; largeur, 0m64.

L·SAMMIO·L·FIL·VOL
AE[illegible]IANO·EQ·PVBL
*haben*TI·ALLECT·IN·V
*decu*R·LVPERCO·FLAM
5 PROVINCIAE·NARBONEN
SIS·PRAEF·COHORTIS·II
HISPANAE·VASCONVM
CIVIVM·ROMANORVM
L·SAMMIVS·MATERNVS
10 ALVMNVS·L·SAMMI·EVTYCHI
ARCHIEREVS·SYNHODI

Copie dessinée de M. ALLMER, revue par M. ALBIN MICHEL, de l'Académie du Gard.

L'H de EVTYCHI inscrite dans le C.

MÉNARD, 7, p. 297. — SÉGUIER, msc. 13802, 4, pp. 2 & 32. — MURATORI, 2038, 1. — *Mém. de l'Acad. des inscr. & belles-lettres*, 14, p. 107. — *Hist. de Languedoc*, éd. DUMÈGE, p. 639, n. 35. — ORELLI, 2043. — HERZOG, 107. — WILMANNS, 2203.

L. Sammio, Lucii filio, Voltinia, Aemiliano (?), equum publicum habenti, allecto in quinque decurias, luperco, flamini provinciae Narbonensis, praefecto cohortis II Hispanae Vasconum civium romanorum, L. Sammius Maternus, alumnus Lucii Sammii Eutychi, archiereus synhodi.

« A Lucius Sammius Aemilianus (?), fils de Lucius (Sammius); de la tribu *Voltinia*, chevalier « *equo publico*, membre des cinq décuries, prêtre « luperque, flamine de la province Narbonnaise, « préfet de la cohorte IIe *Hispana* de Vascons « citoyens romains, Lucius Sammius Maternus, « *alumnus* de Lucius Sammius Eutychus; grand-« prêtre du synode ».

Il y a toute apparence que Lucius Sammius, inscrit dans la tribu *Voltinia* & honoré d'une statue à Nimes, était Nimois. L'inscription ne lui attribue, avant le flamonium de la Narbonnaise, aucune fonction municipale, soit que réellement il n'en ait eu aucune, soit qu'on ait jugé à propos de ne mentionner que ses honneurs les plus élevés. Elle nous le fait voir, comme Q. Solonius de l'inscription précédente, membre de la chevalerie *equo publico*, juge des cinq décuries, membre du collége des prêtres luperques &, comme lui aussi, pourvu d'un commandement par le grade de préfet d'une cohorte auxiliaire, appelée ici *II Hispana Vasconum civium romanorum*, peut-être la même qu'une *cohors II Vasconum civium romanorum*, mentionnée par un diplôme de Trajan (C. I. L., 3, p. 866), & alors, c'est-à-dire en 105, attachée à l'armée de Bretagne.

La statue dont a été honoré notre personnage lui a été dressée par un Lucius Sammius Maternus, élève & affranchi d'un de ses affranchis, Lucius Sammius Eutychus, avec lequel on a eu tort de le confondre. Ce Maternus s'intitule *archiereus synhodi*. Il s'agit ici, non pas d'une association nimoise, mais d'un de ces congrès musicaux & scéniques, d'origine grecque, remis en honneur par Hadrien, & qui ont joui de la plus grande vogue sous ce prince & ses premiers successeurs. Ils étaient sous le patronage de l'empereur associé à Bacchus & identifié même avec le dieu : *circa Bacchum & imperatorem .... novum Bacchum*. Des artistes s'y rendaient de tous les points du monde romain. Y remporter le prix était une grande gloire, célébrée avec un luxe raffiné d'épithètes élogieuses : *incredibilis, solus & primus omnis memoriae*, &c. Parmi les villes où ont eu lieu des synodes, les inscriptions ne font connaître pour l'Europe occidentale que Rome, Pouzzoles & Naples. (Voyez l'excellente thèse de M. Foucard : *De collegiis scenicorum*.) Nous ne savons dire si un congrès se serait tenu à Nimes; mais la supposition qu'il en aurait été ainsi est des plus vraisemblables. On sait, en effet, qu'Antonin le Pieux était, par sa famille paternelle, originaire de Nimes. Aucun prince, plus que lui & son prédécesseur Hadrien, n'a été particulièrement honoré dans les réunions synodales. Il est à remarquer aussi que dans notre inscription les mots *archiereus synhodi* ne sont suivis d'aucune indication de lieu, réticence inexplicable s'il s'y fût agi d'un synode tenu ailleurs qu'à Nimes. Nous voyons, par l'exemple de *Maternus*, que le grand-prêtre président du synode pouvait être un simple affranchi.

Il n'avait encore été donné de notre texte que des copies absolument mauvaises. Entre autres inexactitudes, on marquait, au commencement des lignes 1, 5, 6, 7 & 11, des lacunes qui n'existent pas; on prêtait à tort à L. Sammius .... *L(ucii)* — non pas *P(ublii)* — *filius*, de la première ligne, le surnom de *Romanus* & plus à tort encore celui d'[*Eutyci*]*anus;* à la cohorte IIe *Hispana* de la sixième ligne les surnoms de [*Rom*]*ana* & d'[*Hadri*]*ana;* à L(ucius) Sammius Maternus de la neuvième ligne le prénom de *P(ublius)*, & à Lucius Sammius Eutychus de la dixième ligne le surnom d'*Eutici*[*anus*], erreur vraisemblablement faite avec intention pour pouvoir restituer par [*Eutici*]ANO la lacune du commencement de la seconde ligne.

205

NIMES. — Au musée. Partie supérieure d'un piédestal, trouvée, en 1739, près de la Fontaine, dans les ruines du Nymphée. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m^45; largeur, 0^m^55.

L·SAMMIO
L·F·VOLT
. . . .

SÉGUIER, msc. 13802, 4, p. 9. — LANCELOT, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 14, p. 107. — HERZOG, n. 172.

Le personnage de ce fragment paraît être le même que celui de l'inscription précédente.

206

Statue en l'honneur d'un chevalier romain, probablement nimois, flamine de la Narbonnaise.

NIMES. — Perdu. Fragment trouvé, vers 1752, sous l'aqueduc du Temple de Diane, par l'architecte Dardalhon, chargé de la direction des travaux qui furent faits à cette époque à la Fontaine.

. . . .
. . . \ A L . . .
. . . I · F L . . .
. . . Q · P \ . . .
. . . R O V . . .
5 . . . E I · C O . . .
. . . NT . . . . .
. . . .

SÉGUIER, msc. 13802, 1, p. 10 « *Ex schedis Dni Dardalhon* ».

L'N, le T & l'I de NTI, à la sixième ligne, liés en un monogramme.

.... *Valerio* (?) ...., *equum publicum habenti, flamini provinciae Narbonensis, praefecto cohortis* ....

V. — INSCRIPTIONS MILITAIRES

Voyez n° 197, fragment anonyme rappelant un tribun d'une légion II[e] (?);

N° 202, statue de Q. Soillius, T. f., Vol., Valerianus, tribun de la légion *VIII Augusta;*

N° 204, statue de L. Sammius, L. f., Vol., Ae(mil)ianus, préfet de la cohorte *II Hispana Vasconum civium Romanorum;*

N° 206, fragment relatif à un préfet de cohorte (?).

207

Épitaphe rappelant un soldat d'une cohorte prétorienne.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement trouvé, en 1807, dans les ruines du monastère de Saint-Baudille, derrière la colline dite « des Moulins-à-Vent », aujourd'hui promenade du Mont-Duplan, & déposé alors à la Porte d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 53. Hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m 42.

D M
T · IVLII · PRISCI
PRISCVS · FIRMIVS
GALLICANVS
5 MIL · COH · VIII · PRAET
FILio

Copie dessinée de M. Allmer.

Les mots COH VIII PRAET, à la cinquième ligne, oblitérés par l'usure de la pierre, mais certains.

Diis Manibus T. Iulii Prisci; Priscus Firmius Gallicanus, miles cohortis VIII praetoriae, filio.

« Aux dieux Mânes de Titus Julius Priscus; « Priscus Firmius Gallicanus, soldat de la huitième cohorte prétorienne, à son fils ».

Nous empruntons au *Manuel d'antiquités romaines* de Marquardt (*Handbuch*, 5, pp. 460-464) les notions qui suivent relativement aux prétoriens.

Auguste avait créé neuf cohortes prétoriennes; trois d'entre elles tenaient garnison en divers quartiers de Rome & veillaient à la sûreté du palais; les autres étaient réparties en Italie, principalement dans les endroits où l'empereur avait des résidences. C'est seulement sous Tibère, & à l'instigation de Séjan, qu'elles furent toutes réunies à Rome, dans un camp fortifié situé devant la porte Viminale, & cette concentration leur donna une telle force que bientôt elles purent à leur gré disposer du trône, y élever selon leur caprice ou en précipiter les empereurs. Vitellius porta leur nombre à seize, mais Vespasien le réduisit, comme précédemment, à neuf; puis ce même prince ou quelqu'un de ses proches successeurs le fixa à dix, & ce nombre se maintint définitivement ainsi jusqu'à la fin du troisième siècle, ou plus vraisemblablement jusqu'au temps de Constantin, époque à laquelle les cohortes prétoriennes cessèrent d'exister. Toutes ces cohortes étaient de celles dites *milliariae equitatae*, c'est-à-dire qu'à chacune des dix centuries dont se composait la cohorte était adjointe une turme de cavalerie. Chaque cohorte était sous le commandement d'un tribun, & toutes ensemble sous le commandement supérieur du préfet du prétoire.

Avant Septime Sévère, les prétoriens se recrutaient exclusivement de volontaires nés en Italie & dans quelques provinces complétement romanisées, qui étaient, d'après Dion (74, 2), l'Espagne, la Macédoine & le Norique, & ils avaient, en raison de cette origine, la prétention de représenter l'armée nationale romaine, par opposition aux légions barbares. Septime Sévère inaugura un nouvel ordre de choses. Venu à Rome, en 193, à la tête des légions de Pannonie, il licencia ignominieusement tout le *praetorium*, qui, par le meurtre de Pertinax, la vente du trône à Julien, ensuite abandonné sans défense, venait de combler la mesure des excès, & il forma de nouvelles cohortes prétoriennes, composées de soldats pris dans l'armée parmi ceux qu'un long temps de service & une conduite sans reproche désignaient plus particulièrement à l'avancement. Ainsi fut substituée à une troupe indisciplinée, factieuse, amollie par le séjour de Rome & ne répondant plus au but de son institution, une garde d'hommes sûrs, recommandés par d'honorables précédents, en même temps que cette réforme ouvrait aux légionnaires une encourageante perspective; car elle leur offrait l'espoir de pouvoir entrer dans un corps d'élite, qui, non-seulement tenait par son rang la première place dans l'armée, mais encore jouissait des avantages d'un temps de service plus court & d'une solde plus élevée.

Pour les soldats des légions, le temps de service était de vingt ans; il était de seize ans seulement pour les prétoriens. La solde annuelle, depuis Jules César jusqu'à Domitien, était de 3600 as pour les soldats légionnaires, soit 225 deniers; celle des prétoriens était nommément du double, soit 7200 as, mais avec le privilége maintenu en leur faveur d'être payés, non pas comme les légionnaires au taux courant de seize as au denier, mais à l'ancien taux, aboli depuis l'an 537, av. J.-C. 217, de dix as au denier; ce qui, en réalité, portait la solde à 720 deniers par an. Domitien ayant élevé à 300 deniers la solde des légionnaires, celle des prétoriens aura sans doute bénéficié dans la même proportion.

Nous ne savons dire d'une manière certaine si l'époque à laquelle appartenait Firmius Gallicanus est antérieure ou postérieure à la réorganisation des cohortes prétoriennes par Septime Sévère; l'irregularité de ses noms, accusée par le prénom insolite *Priscus*, nous semble devoir faire pencher la probabilité en faveur de la seconde période.

208

Épitaphe d'un soldat de l'armée de Germanie Supérieure.

Nimes. — Au musée. Stèle cintrée découverte, en 1871, au Cours-Neuf. Un encadrement de

moulures renferme l'inscription, excepté la première ligne, placée dans le tympan demi-circulaire bordé de moulures de la partie supérieure. La partie inférieure, destinée à pénétrer dans la terre, est simplement dégrossie. — Hauteur, 1m45; moins la culasse, 0m95; largeur, 0m58. Hauteur des deux encadrements superposés, 0m50; largeur, 0m49.

D · M ·
C·IVL·SVCCESSVS
MILES·EXER·GR·SVP
ANNOR·XXX·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Le point après M, à la première ligne, figuré par une très-grande feuille cordiforme. Des lettres d'apparence moderne : HFVICT, suivent, à la fin de la dernière ligne, le chiffre XXX.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1873, p. 30.

Diis Manibus. C. Iulius Successus, miles exercitus Germaniae Superioris, annorum XXX.

« Aux dieux Mânes. Caius Julius Successus, « soldat de l'armée de Germanie Supérieure, « mort à l'âge de trente ans ».

L'armée préposée à la défense de la Germanie Supérieure n'a pas été en tout temps, pendant le cours des trois premiers siècles, composée des mêmes légions ni d'un même nombre de légions. Elle comprenait, à la mort d'Auguste, quatre légions; au commencement du règne de Vespasien, elle se trouva momentanément élevée à cinq, mais bientôt réduite de nouveau à quatre, puis ensuite à trois sous Trajan, & ensuite à deux seulement à partir de Marc-Aurèle. Les quatre légions de la première de ces époques étaient la *II Augusta*, la *XIII Gemina*, la *XIIII Gemina* & la *XVI Gallica;* trois desquelles, ayant été envoyées par Claude, la IIe & la XIIIIe en Bretagne, & la XVIe dans la Germanie Inférieure, furent remplacées par la *IIII Macedonica*, tirée d'Espagne pour la conquête de la Bretagne, la *XXI Rapax*, venue de la basse Germanie, & la *XXII Primigenia*, nouvellement créée. — Sous Vespasien, le départ de la XIIIe, retirée dès la fin du règne de Néron, & de la IIIIe, refondue sous le nom de *IIIIe Flavia* & transférée en Pannonie, réduisit à deux le nombre des légions, mais l'arrivée de trois nouvelles l'éleva jusqu'à cinq : la *VIII Augusta*, qui, avant les guerres de Vitellius, était en Pannonie, la *XI Claudia*, amenée de Dalmatie, la *XIIII*, revenue de Bretagne, où elle avait gagné les surnoms de *Martia Victrix*, la *XXI*, qui, étant allée faire la guerre d'Italie, était de retour, & la *XXII*. — Elles étaient de nouveau réduites à quatre sous Domitien, par l'extinction de la XXIe. — Elles n'étaient plus que trois sous Trajan, par suite de l'envoi de la XIIIIe dans la Pannonie, & deux seulement sous Marc-Aurèle, après le départ de la XIe pour la Mésie Supérieure. — Les deux légions restantes étaient, en conséquence, la *VIII Augusta* & la *XXII Primigenia*, qui s'y retrouvent encore au temps de Sévère Alexandre.

Les quartiers de ces différentes légions étaient, pour la IIe, la IIIIe, la XIIIIe, la XVIe & la XXIIe, *Moguntiacum*, Mayence; pour la XIe & la XXIe, *Vindonissa*, Windish, au confluent de la Reuss & de l'Aar, dans le canton d'Argovie; & pour la VIIIe, un lieu où sa présence occasionna la formation d'un village du nom de *Kanabae*, qui, accru avec le temps, devint la ville d'*Argentoratum*, Strasbourg. A ces légions était adjointe une force considérable de troupes auxiliaires, *alae* & cohortes, dont la liste serait difficile à établir d'une manière exacte.

A cause de sa facture assez mauvaise, l'épitaphe de Julius Successus doit n'être pas antérieure au deuxième siècle; l'absence de la mention de la tribu la ferait même descendre au troisième.

Remarquer l'abréviation incorrecte GR.

209

Épitaphe d'un soldat de la légion II Augusta.

Uzès. — Partie supérieure d'une stèle quadrangulaire, déposée autrefois dans la maison appelée « la Vicomté » (Lancelot); actuellement dans l'ancienne maison de Croÿ, devenue le couvent des Dames-Noires, où il sert de support à une statue de saint Joseph, la face inscrite appliquée contre un mur. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m70.

L·PORCIO·L·F·VOLTIN
KARO·MILITI·LEG·II·AVG
OPTIONI·SIGNIFERO
. . . .

Copie de M. Léon Alègre, fondateur & Conservateur du musée cantonnal de Bagnols.

De Romieu, msc. à la bibliothèque de Toulouse, l. 88, n. 190. — Guiran, msc. : *In domo dni Pujolassii.* — *Voyage littéraire*, p. 300. — Ménard, 2, p. 462. — *Acad. des inscr. & belles-lettres*, 1733, p. 241. — Muratori, 845, 2. — Perrot, *Lettres sur Nimes & le Midi*, 1, p. 259. — Herzog, n. 256. — Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1873, p. 433.

L. Porcio, Lucii filio, Voltinia, Karo, militi legionis II Augustae, optioni, signifero ....

« A Lucius Porcius Karus, fils de Lucius (Por« cius); de la tribu *Voltinia*, soldat de la légion « IIe *Augusta*, *optio*, porte-enseigne, ... ».

L'*optio* était le sous-officier qui, dans les centuries de l'infanterie, suppléait le centurion, & dans les turmes de la cavalerie légionnaire, suppléait le décurion. Aussi bien que le *signifer*, l'*optio* appartenait à la classe des *principales*, ainsi qu'on appelait d'un terme général tous ceux qui, en raison d'un emploi, prenaient rang entre les simples soldats & les centurions. (Marquardt, *Handbuch*, 5, p. 527.) L'ordre dans lequel sont énumérées les fonctions de Porcius Karus retrace la marche de son avancement; de simple soldat il était devenu *optio*, puis ensuite porte-enseigne.

La légion *II Augusta* était la plus ancienne des cinq qui avaient ce même numéro & portaient les noms d'*Adjutrix*, d'*Italica*, de *Trajana* & de *Parthica*. (Voyez ci-dessus, n. 197.) Au commencement du règne de Tibère, elle avait ses cantonnements sur le haut Rhin, à Mayence. Transportée en Bretagne, en 43, pour la guerre de Claude, alors qu'elle avait pour légat Vespasien (Tacite, *Hist.*, 3, 44; Suétone, *Vesp.*, 4), elle y resta toujours depuis.

Sans recourir aux inscriptions, c'est là qu'on la trouve marquée par Tacite (*Ann.*, 14, 37), sous Néron, & par Ptolémée (2, 3), à l'époque où il écrivait sa Géographie. L'Itinéraire d'Antonin Caracalla l'indique en garnison à *Isca Silurum*, aujourd'hui Kaërleon. Dion la place dans la Bretagne Supérieure, & la Notice en met une partie à

Rutupiae (près de Douvres) & la nomme *Secunda Britannica*. Son nom se lit sur les médailles de Gallien & de Carausius. (Extrait des Œuvres de Borghesi, 4, p. 205; voyez *Inscr. de Vienne*, 1, p. 451 & suiv.)

La mention de la tribu sur l'épitaphe de Porcius Karus lui assigne une époque non postérieure au règne de Caracalla.

210

Statue en l'honneur d'un tribun des légions III[e] & XIIII[e].

Nimes. — Au musée. Fragment d'une mince plaque de marbre, qui a dû décorer la face antérieure d'un piédestal de statue: extrait des fouilles faites à la Fontaine en 1740; inscrit sur ses deux faces en sens inverse l'une de l'autre, un accident ou une circonstance quelconque ayant sans doute amené la nécessité de refaire l'inscription. — Hauteur, 0m32; largeur, 0m20. Hauteur des lettres, 0m05 & 04.

Face n° 1 :

. . . .
. . . . . . RÁTO
praefecto·FABRV*m*
omnibus·HONORI*bus*
in·*coloni*A·SVA·FV*ncto*
trib·*leg*·*xiiii*·*in*·*germani*
et·*leg*·*iii*·*aug*·*in*·*africa*
d *d*

Face n° 2 :

. . . .
. . . . . . *rato*
praefecto·*fabrum*
omnibus·*honoribus*
in·*coloni*A·SVA·F*uncto*
trib·*leg*·XIIII·IN·G*ermania*
et·*leg*·*iii*·*a*VG·IN·AF*rica*
d D

Copies de M. Fr. Germer-Durand.

Accents sur l'A de ....RATO, sur le second O de HONOR*ibus*, sur l'A de *coloni*A, de SVA & de AF*rica*. Les lettres A SVA de la face n° 2 incomplètes en haut; l'F de AF*rica* réduite à sa haste verticale.

Ménard, 7, p. 277. — Msc. de l'Académie de Nimes. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 574. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, p. 47; ne donne que la face n° 2.

.... *Honorato* (?), *praefecto fabrum, omnibus honoribus in colonia sua functo, tribuno legionis XIIII in Germania & legionis III in Africa. — Decreto decurionum.*

« A .... Honoratus (?), préfet des ouvriers, « parvenu dans sa colonie à tous les honneurs « municipaux, tribun de la légion XIIII[e] résidant « en Germanie, & de la III[e] résidant en Afrique, « (cette statue a été élevée) par décret des décu- « rions ».

Le personnage rappelé par ce fragment détaché d'un piédestal de statue, avait peut-être le surnom d'*Honoratus*.

La première fonction inscrite après ses noms est celle de *praefectus fabrum*. C'est une fonction qui revient souvent sur les inscriptions de Vienne & de Nimes, où elle se montre ordinairement associée à des fonctions municipales & au tribunat fictif. Au dernier siècle de la République, explique M. Marquardt dans son *Manuel d'antiquités*, chaque armée était pourvue d'un corps d'ouvriers spéciaux : armuriers, forgerons, charpentiers, qui non-seulement étaient chargés de tenir en état le matériel ordinaire, mais encore de pouvoir, au besoin, fabriquer des machines pour l'attaque & la défense des places, jeter des ponts, creuser des mines & exécuter tous les engins de guerre que les progrès de la mécanique permettaient d'employer. Le commandant de ce corps avait le titre de *praefectus fabrum*, « préfet des ouvriers ». Il ne dépendait d'aucune légion, mais était immédiatement sous les ordres du général en chef, de qui d'ailleurs il tenait sa nomination & dont il ajoutait ordinairement le nom à son titre. (Voyez Borghesi, *Œuvr.*, 5, p. 206.) Ses fonctions n'avaient donc pas plus de durée que celles du général lui-même, mais il pouvait arriver que celui-ci, étant prorogé dans son commandement, lui prorogeait aussi le sien par une nomination nouvelle qui s'indiquait dans le titre. Les inscriptions font connaître des *praefecti fabrum II, III, IIII, V* & même *VI*, c'est-à-dire *bis, ter*, &c. C'était un poste qui conférait le rang de chevalier, mais se donnait le plus souvent à des officiers ayant déjà rempli le grade équestre de préfet d'une cohorte auxiliaire ou de tribun légionnaire; souvent aussi le tribunat ne venait qu'après la *prefectura fabrum* (*Ibid.* Voyez Marquardt, *Handbuch*, 5, p. 408.) — Indépendamment de ces officiers du génie spécialement attachés au service des armées, on rencontre, pendant la première moitié de la période impériale, dans des provinces du sénat, conséquemment dépourvues de garnison, la Narbonnaise par exemple, de fréquentes mentions de *praefecti fabrum* dont les fonctions doivent avoir été purement civiles, sauf que peut-être les ouvriers qu'ils employaient sous leurs ordres à l'exécution des travaux publics, particulièrement des grandes routes, auraient été organisés militairement. Les nombreuses réitérations d'emploi qui se remarquent dans ces mentions semblent indiquer que ces préfets étaient à la nomination des proconsuls gouverneurs de ces provinces, dont la dignité n'était qu'annuelle; si on les supposait détachés, avec le corps d'ouvriers qu'ils commandaient, de quelqu'une des provinces impériales voisines, où résidaient des légions & dont les légats gouverneurs gardaient habituellement leurs fonctions de trois à cinq ans, il serait plus difficile de s'expliquer de si nombreuses prorogations d'emploi. La *praefectura fabrum* disparaît entièrement à partir de Septime Sévère.

L'inscription attribue ensuite à notre personnage le tribunat légionnaire, mais séparé de la préfecture par tout le parcours des honneurs de la carrière municipale, & exercé dans deux légions différentes : la XIIII[e], qui résidait alors en Germanie, & la III[e], cantonnée en Afrique. C'est en Afrique, en effet, que la légion III[e], appelée *Augusta*, était en garnison. On l'y trouve à la fin du règne d'Auguste, & elle y est toujours restée. Elle y avait ses quartiers à Lambèse. Au contraire, la XIIII[e], qui d'abord n'avait que le nom de *Gemina*, n'a pas continuellement habité la Germanie. Elle était, au commencement du règne de Tibère, dans la Germanie Supérieure, à Mayence.

L'empereur Claude l'emmena en Bretagne, où, ayant été laissée jusque vers la fin du règne de Néron, elle gagna, dans la guerre contre la reine Boadicée, les surnoms de *Martia Victrix*. Elle en fut retirée pour aller en Orient, &, après avoir séjourné momentanément en Pannonie, être venue en Italie pour la seconde guerre civile, avoir été renvoyée en Dalmatie par Vitellius, elle y revint pour peu de temps. Bientôt après, au début du règne de Vespasien, elle quitta la Bretagne pour toujours & s'établit de nouveau dans la Germanie Supérieure & dans son ancien cantonnement de Mayence; elle y demeura jusqu'au temps de Trajan. Ce prince la transféra en Pannonie, où elle resta définitivement. Ses quartiers y étaient en un lieu appelé *Ad Flexum*, près de Carnunte. Les tribunats de notre inscription se rapportent donc à l'une des deux époques où la légion XIIIIe a demeuré en Germanie, c'est-à-dire d'Auguste à Claude ou de Vespasien à Trajan.

Les tribuns étaient, au-dessous du légat légionnaire, les commandants de la légion pour tout ce qui concernait le service administratif & disciplinaire. On admet comme probable, sans le savoir d'une manière certaine, qu'ils étaient encore, sous l'empire comme sous la république, au nombre de six par légion, & qu'ils remplissaient leurs fonctions à tour de rôle. Ils faisaient partie du conseil de guerre, étaient les représentants de la légion vis-à-vis du général; c'étaient eux aussi qui la conduisaient en marche & au combat. (Voyez Marquardt, *Handbuch*, 5, p. 445.)

C'est une statue que les Nimois avaient élevée à leur compatriote. Les mots *in colonia sua* ne permettent pas de douter que le personnage dont il s'agit ne fût de Nimes.

211

Épitaphe d'un tribun de la légion III Cyrenaica.

Margueritttes, près Nimes. — Perdue. Pierre quadrangulaire, incomplète à gauche; autrefois & encore vers 1770 « dans l'église de Marguerittes, « engagée dans le mur à côté de la chaire » (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, environ 0m68; largeur, environ 0m60.

D · M
..... FABRICII .... .
. OL · MONTANI
... EF · VIG · ET · ARM ..
5 TRIB · MILIT
..... I · CYRENAIC ..
.... N .... ERI · IVSSIT

Copie de Séguier.

Rulman, *Invent. msc.*, p. 32. — Guiran, *Msc.*, p. 59. — Muratori, 813, 4. — Ménard, 7, p. 287. — Séguier, msc. 13800, p. 248, & 13802, 5, p. 39. — Passionei, p. 6, n. 15. — Kellermann, p. 33. — Herzog, n. 125.

Rulman & Guiran, ligne 6 : CYRENIC.

Diis Manibus ..... Fabricii, ... filii, Voltinia, Montani, praefecti vigilum & armorum, tribuni militum legionis III Cyrenaicae; testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de ..... Fabricius Montanus, « fils de ..... (Fabricius); de la tribu *Voltinia*, « préfet des vigiles & des armes, tribun des sol- « dats de la légion IIIe *Cyrenaica*. Tombeau élevé « en exécution de son testament ».

Sous Auguste, la légion IIIe *Cyrenaica* composait, avec la XXIIe *Dejotariana*, l'armée d'Egypte. Son nom indique son pays d'origine &, suivant la remarque de M. Mommsen (*Monum. Ancyr.*, p. 46), une des légions créées par Lépide, alors qu'il avait l'Afrique en partage. Elle résidait à Alexandrie, où elle paraît être restée jusque sous Trajan, qui l'en tira pour aller former la garnison de la province d'Arabie, nouvellement conquise. Elle vint sous Hadrien faire la guerre de Judée, & ensuite retourna en Arabie. Elle y avait, du temps de Ptolémée & encore à la fin du quatrième siècle, ses quartiers à Bostra. (Voyez Borghesi, *Œuvr.*, 4, p. 112.)

La préfecture des vigiles & des armes était une fonction municipale particulière à Nimes.

M. Fr. Germer-Durand pense que Fabricius Montanus devait avoir le prénom de *Quintus*, & appuie la probabilité de cette supposition sur la découverte, entre Marguerittes & Nimes, d'une inscription au nom d'une Fabricia surnommée *Quintina* & dite *Q(uinti) f(ilia)*, « fille de Quintus ».

212

Fragment rappelant un soldat ou un tribun d'une légion VIe.

Nimes. — Perdu. Fragment extrait des fouilles faites, en 1867, dans l'arène de l'amphithéâtre; recueilli alors par M. Révoil, architecte départemental. — Hauteur, 0m07; largeur, 0m22. Hauteur des lettres, 0m033.

....
.... LIPAI ...
... MIL · LEG · VI ...
...... OI ....

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Le G de LEG terminé en spirale.

..... *militi* ou *tribuno militum legionis VI* .....

« ....., soldat *ou* tribun des soldats de la lé- « gion VIe ..... ».

Le numéro VI a été commun à deux légions : la VIe *Ferrata*, qui est toujours restée en Syrie, & la VIe *Victrix*, cantonnée d'abord en Espagne, ensuite, à partir du commencement du règne de Vespasien, dans la Germanie Inférieure, à Cologne, & à partir de la fin de celui d'Hadrien, en Bretagne, d'où elle n'est plus sortie.

Il s'agissait, selon toute probabilité, dans l'inscription dont provient ce fragment, d'un tribun de la légion VIe *Victrix*, qui, dans ses trois garnisons successives, s'est tenue dans le voisinage de la Gaule.

Les débris de la première ligne pourraient peut-être se lire *voLt(inia)*, PA(*terno ?*).

213

Statue en l'honneur d'un tribun de la légion VI Victrix.

Nimes. — Au musée. Piédestal avec base & couronnement; trouvé, en 1739, dans les fouilles

faites à la Fontaine & déposé alors à l'Hôtel-de-Ville; plus tard, transféré à la Maison-Carrée. La base a été retaillée par devant à fleur du dé. — Hauteur, 1m25: largeur, 0m73.

C · AEMILIO · C · F
VOLT · POSTVMO
OMNIBVS · HONÓRIB
IN · COLÓNIÁ · SVÁ
5 FÝNCTO
TRIB · MIL · LEG · VI · VICTR
D · D

Copie dessinée de M. Allmer.

Lettres de bonne forme. Accents sur le second O de HONORIB, à la troisième ligne; sur le second O & sur l'A de COLONIA, à la quatrième, & sur l'A de SVA; sur l'V de FVNCTO, à la cinquième. Le T & l'R de VICTR, à la sixième ligne, liés en un monogramme.

Académie des inscr. & belles-lettres, 14, p. 112. — Muratori, p. 2020, 6. — Ménard, 7, p. 208. — Séguier, Notes volantes, 13802, 4, pp. 3 & 23. — Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1836, p. 138. — Herzog, n. 115.

C. Aemilio, Caii filio, Voltinia, Postumo, omnibus honoribus in colonia sua functo, tribuno militum legionis VI Victricis, decreto decurionum.

« A Caius Aemilius Postumus, fils de Caius « (Aemilius); de la tribu *Voltinia*, parvenu dans « sa colonie à tous les honneurs municipaux, tri- « bun de la légion VIe *Victrix;* (statue élevée) par « décret des décurions ».

M. Rénier explique, dans ses notes à la *Recherche des antiquités de Lyon*, de Spon (nouvelle édition, p. 151), que, lorsque dans une inscription le tribunat légionnaire est mêlé à des fonctions municipales, sans être accompagné d'aucun autre grade militaire, c'est du tribunat semestriel qu'il s'agit. Ce grade, que Suétone (*Claud.*, 25), appelle une milice fictive, *militia imaginaria*, « n'avait « d'autre objet que de donner à celui qui en était « revêtu le titre & les prérogatives de chevalier « romain ». L'institution des tribuns semestres remontait à Claude; c'étaient des officiers *à la suite*, qui, créés en sus du nombre des tribuns ordinaires, étaient exempts du service régulier & se tenaient à la disposition du général. Ils n'avaient, du reste, nullement en vue de se vouer à la carrière militaire; après une demi-année de service, contents du titre obtenu, ils rentraient dans la vie civile. (Marquardt, *Handb.*, 5, p. 357.) M. Mommsen pense, d'après un passage de l'inscription de Thorigny, qu'ils recevaient la paie d'une année entière, c'est-à-dire *HS · XXV n*, vingt-cinq mille sesterces. (Voyez *ibid.*, note 2.)

Aemilius Postumus, qui a parcouru toute la hiérarchie des fonctions municipales & n'a eu d'autre grade militaire que le tribunat de la légion VIe *Victrix*, était sans doute un de ces protégés de l'empereur, qui, devenus chevaliers par un service fictif de six mois comme tribuns légionnaires, s'empressaient de retourner, au plus vite, au repos de la vie privée ou aux honneurs de la cité. La colonie de Nimes, sa patrie, a voulu couronner dignement sa carrière en lui accordant l'honneur d'une statue.

214

Épitaphe d'un tribun de la légion VI Victrix.

Nimes. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire trouvée, en 1823, près d'une maison située au nord & voisine des Arènes; richement décorée par devant d'une niche cintrée en forme de coquille, contenant, entre deux faisceaux, les bustes en ronde-bosse d'un homme & d'une femme, le mari & l'épouse, au-dessus de deux inscriptions renfermées dans un encadrement de moulures. De chaque côté du cintre de la niche, se voit la figure d'un dauphin. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m95. Hauteur de la partie encadrée, 0m27; longueur, 0m80. Hauteur de la niche, 0m60.

D M

Voyez l'épitaphe de l'épouse d'Adgennius, *Licinia Flavilla*, flaminique augustale, au chapitre des *Inscriptions municipales*.

SEX · ADGENNII
MACRINI · TRIB · LEG · VI
VICT · IIII VIR · IÝR · DIC
PONTIF · PRAEF · FABR

Copie dessinée de M. Allmer.

Un accent sur l'V de IVR, à la quatrième ligne. Le premier I & l'N de MACRINI, à la troisième, l'N & le T de PONTIF, à la cinquième, liés en monogrammes.

Perrot, *Antiq. de Nimes*, p. 107. — Pelet, *Catalogue*, p. 62. — Herzog, n. 130.

Diis Manibus Sex. Adgennii Macrini, tribuni legionis VI Victricis, quattuorviri jure dicundo, pontificis, praefecti fabrum.

« Aux dieux Mânes de Sextus Adgennius Macri- « nus, tribun de la légion VIe *Victrix*, quattuor- « vir juge, pontife, préfet des ouvriers ».

Sextus Adgennius, qui est parvenu aux plus hauts honneurs de la cité de Nimes, a été, comme Aemilius Postumus de l'inscription précédente, tribun de la légion VIe *Victrix*. Qu'il ait eu, comme lui, le tribunat fictif ou qu'il ait été tribun ordinaire, toujours a-t-il eu soin de se faire représenter, sur le tombeau préparé de son vivant pour lui-même & pour sa femme, revêtu de la cuirasse qui rappelait son grade, en même temps que des faisceaux, figurés de chaque côté de la niche contenant les deux bustes, rappelaient ses fonctions de quattuorvir *jure dicundo*. Les faisceaux du côté droit, seuls conservés, se composent de trois baguettes terminées en haut par trois feuilles de laurier.

La préfecture des ouvriers, dont a été aussi pourvu notre personnage, assigne à son épitaphe une époque non postérieure à Septime Sévère.

Le nom d'*Adgennius* est certainement gaulois. Un Quintus Adginnius Martinus (Gruter, 13, 15), de la cité des Séquanes, a, sous Vespasien : *M. Neratio Pansa cos* (voyez Borghesi, *Fastes*), été prêtre à l'autel du confluent de la Saône & du Rhône.

215

Épitaphe d'un soldat de la légion VII Gemina Felix.

Nimes. — Perdue. Inscription qui se voyait, au dix-septième siècle, *in horto Escuderii patroni*

fiscalis (GUIR.), « dans le jardin de M. Escudier, « avocat du roi », devenu, au dix-huitième, celui de « P. Malmont » (BAUX).

D · M
VMIDII · AVITI · MILIT
LEG · VII · GEMIN · FELICIS
BENEFICIARĪ
5 IVNII · OMVLLI · CONSVLAR
CVRA · T · VITRASII · POLLION
LEG · AVG

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Msc.*, pp. 23 & 31. — GUIRAN, *Msc.*, p. 57. — GRASSER, 1607, p. 27. — SPON, *Miscell.*, p. 253. — REINESIUS, p. 532. — *Hist. de Languedoc*, 1, Pr., p. 13; édit. DUMÈGE, p. 617. — BAUX, *Msc.*, p. 107. — MÉNARD, 7, p. 205. — SÉGUIER, *Msc.*, p. 24. — DE BOISSIEU, *Inscr. de Lyon*, p. 226, notes. — HERZOG, n. 164. — BORGHESI, *Œuvr.*, 8, p. 416. — HÉRON DE VILLEFOSSE, *Note sur T. Pomponius Proculus Vitrasius Pollio*, 1879.

Rulman, Baux, Reinesius, Spon, ligne 6 : CVRAT. — Grasser, Baux, Spon, 7 : LEGATI.

Diis Manibus Umidii Aviti, militis legionis VII Geminae Felicis, beneficiarii Iunii Omulli consularis, cura Titi Vitrasii Pollionis, legati Augusti.

« Aux dieux Mânes d'Umidius Avitus, soldat « de la légion VIIe *Gemina Felix;* bénéficiaire du « consulaire Junius Omullus; tombeau élevé par « les soins de Titus Vitrasius Pollio, légat impé« rial ».

Appelée par Tacite (*Hist.*, 2, 56; 3, 21) tantôt légion Galbienne, tantôt légion Espagnole, la légion dans laquelle Umidius Avitus a servi comme soldat & comme bénéficiaire du consulaire avait été, en effet, créée par Galba & levée en Espagne. D'après Borghesi (*Œuvr.*, 4, 219), elle reçut de Galba le nom de Septième afin de faire suite à la Sixième, par laquelle il venait d'être proclamé empereur. Elle l'accompagna à Rome, & de là fut envoyée en Pannonie. A la suite de la guerre civile, où elle prit parti d'abord pour Othon & ensuite pour Vespasien sous le commandement du Toulousain Antonius Primus, devenu le chef du parti flavien, elle fut réorganisée au moyen des débris de quelqu'une des légions qui avaient été trop maltraitées pour pouvoir être maintenues, & prit alors les noms de *Gemina Felix*. Nous avons essayé d'établir, à propos d'un fragment d'inscription au musée d'Aix, publié dans le *Bulletin d'archéologie de la Drôme* (1873, p. 445), que ces débris furent les détachements venus en Italie de la Ve *Alaudae* & de la XVe *Primigenia* laissées sur le Rhin & bientôt après massacrées à Vetera. De retour en Espagne, elle y campa à demeure, d'abord avec une autre légion, puis seule à partir du règne de Domitien, & le lieu où elle avait ses quartiers dans la province Tarraconaise devint peu à peu une ville à laquelle resta le nom de *Legio,* aujourd'hui la ville de Léon. N'ayant sans doute pas combattu contre Albin, elle manque sur les médailles de Septime Sévère. On ne la trouve pas non plus sur celles de Gallien. Elle existait encore au temps de la *Notitia dignitatum*, qui indique un *praefectus legionis Septimae Geminae* en Occident.

L'Espagne Tarraconaise, gardée, à la fin du règne d'Auguste, par trois légions, était une province impériale gouvernée par un ancien consul. Tel était encore le rang du gouverneur de cette province à l'époque de notre inscription, puisque Umidius Avitus y est qualifié de bénéficiaire du consulaire, c'est-à-dire du personnage consulaire chargé à la fois du gouvernement de la province & du commandement de l'armée qui y résidait. On ne sait pas à quelle année se rapporte le consulat de Junius Omullus, qui était alors gouverneur de la Tarraconaise; son nom ne se rencontre sur aucune liste de consuls. Ce serait peut-être, suivant une conjecture de Borghesi (*Œuvr.*, 3, p. 417), le même qu'un des familiers de Trajan, T. Junius Homullus, dont parle Lampride (*Sev. Alex.*, 65).

Les bénéficiaires étaient des subalternes, ordinairement soldats légionnaires, qu'avaient particulièrement à leur disposition les officiers supérieurs, en nombre déterminé d'après le grade, & qu'ils employaient, sans titre distinctif & en dehors de l'avancement régulier, à des services de diverses sortes. (MARQUARDT, *Handbuch*, 5, p. 531.) Une inscription de la Numidie (RÉNIER, 127) nomme trente bénéficiaires attachés au consulaire gouverneur de la province d'Afrique; une autre (57) en attribue cinq à un tribun semestre de la légion IIIe. Les *beneficiarii* étaient compris dans la catégorie des *principales*, qui tenaient le rang intermédiaire entre les simples soldats & les centurions.

Le tombeau a été fait par les soins de Titus Vitrasius Pollio, légat impérial. Borghesi (*ibid.*, p. 416) pense qu'il s'agit du père de Vitrasius Pollio, parent par alliance de l'empereur Marc-Aurèle; il aurait été légat gouverneur de la Lyonnaise sous Hadrien. D'après M. Héron de Villefosse, s'appuyant sur l'opinion de M. Waddington, ce serait cet illustre personnage lui-même. Il s'appelait de tous ses noms T. Pomponius Proculus Vitrasius Pollio (FITA, dans la *Academia*, 2, 1877, n. 5, p. 66; HUBNER, dans l'*Ephem. epigr.*, 4, p. 17, n. 23); il fut consul la première fois sous Antonin le Pieux (C. I. L., 3, 762), par conséquent non avant 138 (KLEIN, *Fastes*, p. 128), eut comme légat impérial le gouvernement des provinces consulaires de la Mésie Supérieure & de l'Espagne Citérieure ou Tarraconaise, & comme proconsul celui de la province d'Asie en 153 (WADDINGTON, *Fastes asiat.*, p. 217) ou en 156 (WILMANNS, 639), & fut consul une seconde fois en 176, sous Marc-Aurèle, plus de trente ans après son premier consulat. Voici comment M. Héron de Villefosse trace sa carrière publique. T. Vitrasius Pollio avait épousé Annia Faustina, fille de L. Annius Libo, consul en 128, frère d'Annius Verus, le père de Marc-Aurèle. Annius Libo était donc l'oncle paternel de l'empereur, dont T. Vitrasius Pollio devint le cousin germain par son mariage. Vitrasius Pollio fut un des grands personnages de Rome à cette époque. Deux statues lui furent élevées par le sénat, à l'instigation des empereurs Marc-Aurèle & Commode : *cum habitu militari in foro divi Trajani, alteram habitu civili in pronao aedis divi Pii.* (C. I. L., 6, 1540.) Une inscription de Rome indique les fonctions qu'il exerça : *triumvir monetalis, quaestor, praetor, praefectus alimentorum.* Il obtint le gouvernement de plusieurs provinces, il accompagna en Germanie les empereurs Marc-Aurèle & Lucius Vérus en qualité d'aide-de-camp, remplit les mêmes fonctions près de Marc-Aurèle & de Commode pendant les guerres contre les Sarmates; dans ces deux guerres, il se distingua par sa valeur & reçut de nombreuses récompenses militaires. Enfin, probablement pendant les dernières années de sa vie, il fut *sodalis Antoninianus,* c'est-à-dire membre du collége sacerdotal chargé du culte d'Antonin divinisé. (Voyez CAPITOLIN, *Pius*, 23.)

Le gouvernement de l'Espagne Citérieure de Vitrasius Pollio & l'épitaphe d'Umidius remontaient au règne d'Antonin le Pieux.

216

Épitaphe d'un soldat d'une légion XVe.

Uzès. — Perdue. Autrefois dans le mur de l'ancienne porte de la Barrière : « *Ad portam* de la Barrière » (Guir.), à Uzès.

C·DOMITIO	C·DOMITIO	LAVRINO
PATERNI·F		
MILIT·LEG·XV	PATERNO	CELTI·F

LAVRINVS·CELTI·F·HERES·TESTAMENTO·ROGATVS

Copie de Guiran.

Guiran, msc. intitulé *Inscr. Uticenses.* — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr. & belles-lettres*, 1727, p. 239. — Muratori, 810, 8. — DD. Martene & Durand, *Voyage littéraire*, p. 300. — Ménard, 7, p. 462. — Herzog, n. 255.

C. Domitio, Paterni filio, militi legionis XV; — C. Domitio Paterno; — Laurino, Celti filio; Laurinus, Celti filius, heres, testamento rogatus.

« A Caius Domitius, fils de Paternus, soldat de « la légion XVe; — à Caius Domitius Paternus; « à Laurinus, fils de Celtus;

« Laurinus, fils & héritier de Celtus, a élevé ce « tombeau, conformément à la recommandation « qui lui en a été faite par testament ».

Cette inscription, qu'il n'est plus possible de vérifier, présente plusieurs singularités qui en obscurcissent le sens; elle ne donne pas de *cognomen* à Domitius, le soldat de la légion XVe, & ne fait pas connaître non plus le nom gentilice de Laurinus. Nous sommes très-tenté de supposer que ce surnom qui manque était *Celtus*, & qu'ayant disparu de la pierre, ceux qui ont pris les copies qui nous sont parvenues auront négligé d'indiquer la lacune qui en occupait la place. Cette hypothèse admise, toutes les difficultés s'évanouissent : Laurinus est le fils du soldat Caius Domitius Celtus & s'appelait par conséquent Domitius Laurinus. En exécution du testament qui l'institue héritier, il élève un tombeau à son père & à son grand-père Paternus; en même temps, il s'y réserve une place pour lui-même.

Deux légions ont porté le numéro XV. L'une, qui avait le nom d'*Apollinaris*, faisait partie, à la mort d'Auguste, de l'armée de Pannonie & résidait à *Carnuntum*. Elle en fut tirée, sous Néron, pour aller en Syrie faire la guerre contre les Parthes, &, après avoir ensuite coopéré au siége de Jérusalem conduit par Titus, elle revint, mais pour peu de temps, dans son ancien séjour. La Cappadoce venant d'être érigée en province consulaire, Vespasien l'y envoya en garnison. Elle y avait ses quartiers à Satala sur l'Euphrate, & c'est là qu'on la trouve encore tout à la fin du quatrième siècle. — L'autre s'appelait *Primigenia*. Créée par Claude après la guerre de Bretagne & mise à Bonn, dans la Germanie Inférieure, elle n'eut qu'une courte existence. Battue par Civilis, au commencement du règne de Vespasien, & réfugiée à *Vetera*, elle fut contrainte de se rendre à discrétion & massacrée. Une portion, venue en Italie pour soutenir Vitellius, fut envoyée, après la victoire du parti flavien, dans l'*Illyricum*, où elle servit, croyons-nous, à réorganiser la légion VIIe que Galba avait, peu de mois auparavant, levée en Espagne, & qui, à partir de ce moment & en conséquence de cette fusion, prit le nom de *Gemina*. (Voyez Borghesi, *Œuvr.*, 4, pp. 237 & 246.)

Si, comme cela est vraisemblable, Domitius a servi dans la XVe *Primigenia*, l'inscription remonterait au premier siècle & appartiendrait à l'intervalle de temps compris entre les premières années du règne de Claude & le début de celui de Vespasien.

217

Inscription rappelant un soldat de la légion XVIe.

Nimes. — A l'ancienne maison Séguier, aujourd'hui celle de M. Cabane de Florian; stèle quadrangulaire, peut-être incomplète en haut, trouvée « en 1666, près du Jeu de Mail sous les ruines des « anciennes murailles de la ville » (Mén.); transportée, au dix-huitième siècle, dans le jardin de l'historien Ménard : « *in viridario* Ménard » (Ség.); de là, passée dans la collection Séguier. — Hauteur, 1^{m}27; largeur, 0^{m}61.

TI·CAESARIS
DIVI·AVG·F·AVGVSTI
MILES·MISSICIVS·T·IVLIVS
FÉSTVS·MILITAVIT·ANNOS·XXV
5 IN·LEGIONE·XVI·DECRETO·DECVRION
ACCEPIT·FRVMENTI·M·L·BALNEVM·ET
SVI·GRATVITVM·IN·PERP·ET·AREAM·IN
TER·DVOS·TVRRES·PER·P·PVSONIVM·PERE
GRINVM·IIII·VIR·ET·XI·VIR·ADSIGNATAM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres serrées & tendant à la forme cursive; les T à traverse flexueuse; les G terminés en spirale; celui du mot AVGVSTI prolongé en haut en un trait effilé au-dessus du niveau des autres lettres. Un accent sur l'E de FESTVS, à la quatrième ligne.

Fr. Graverol, dans Spon, *Miscell.*, p. 239. — Ménard, 7, p. 305. — Séguier, msc. 13801, p. 24. — *Catalogue des inscr. de l'Académie*, p. 22 (msc. des archives de l'Acad. de Nimes). — Orelli, 3579. — Herzog, n. 109. — Wilmanns, 2205. — Fr. Germer-Durand, *Enceintes de la ville de Nimes*, 1874, p. 23.

Tiberii Caesaris, divi Augusti filii, Augusti, miles missicius, T. Iulius Festus militavit annos XXV in legione XVI; decreto decurionum accepit frumenti modios L, balneum & s(er)vi gratuitum in perpetuum & aream inter duos turres per P. Pusonium Peregrinum quattuorvirum & undecimviros adsignatam.

« Titus Julius Festus, soldat congédié de Tibère « César Auguste, fils du dieu Auguste, après vingt-« cinq ans de service dans la légion XVIe, a obtenu « par décret des décurions une pension perpé-« tuelle de cinquante *modii* de froment & le bain « gratuit pour lui & un esclave, également à per-« pétuité; de plus, l'emplacement compris entre « ces deux tours, ainsi qu'il lui a été assigné par « Publius Pusonius Peregrinus, quattuorvir, & par « les undecemvirs ».

M. Herzog, en rapportant cette inscription dans l'*Appendix* jointe à son *Histoire de la Gaule narbonnaise*, fait remarquer l'intérêt tout particulier qu'elle reçoit de son rapprochement avec un passage de Suétone (*Tib.*, 48), où il est question du

peu d'empressement que mettait Tibère à accorder le congé aux vétérans; « les laissant mourir « de vieillesse sous les enseignes afin de n'avoir « pas à les retraiter » : *missiones veteranorum rarissimas fecit, ex senio mortem, ex morte compendium captans.* La durée du temps de service avait été fixée par Auguste à vingt ans pour les légionnaires; Julius Festus, plus heureux que beaucoup de ses compagnons d'armes, n'avait donc servi que cinq ans en plus de la durée du temps légal.

La légion XVIe, à laquelle il avait appartenu, portait le nom de *Gallica;* mais étant alors la seule qui eût le numéro XVI, elle pouvait très-bien, sans aucun risque de confusion, n'être désignée que par son numéro. Elle residait, au temps de Tibère, à Mayence, dans la Germanie Supérieure; elle fut transférée de là, sous Claude, dans la Germanie Inférieure, où elle avait ses quartiers à *Novesium,* puis, à la suite des guerres civiles qui, en l'espace de quelques mois, précipitèrent successivement du trône Galba, Othon & Vitellius, elle fut, au commencement du règne de Vespasien, refondue en une légion nouvelle du nom de XVIe *Flavia.*

Pour des raisons que l'inscription ne fait pas connaître, mais qui autorisent à penser que la retraite accordée par Tibère était loin d'être suffisante, la cité de Nimes vint en aide à Julius Festus par des secours de diverses sortes. Elle lui servait à perpétuité une pension, annuelle sans doute, de cinquante *modii* de blé, lesquels, à raison de 8 litres 671 au *modius* (Aurès, *Tableaux indicatifs des mesures de capacité romaines & attiques*), équivalent, en mesures actuelles, à quatre hectolitres & un tiers. Elle lui donnait aussi le bain gratuit pour lui-même & un esclave, car c'est une abréviation incorrecte du mot *SerVI* qu'il nous a paru nécessaire de supposer dans le mot SVI, sans cela inintelligible. A ces bienfaits elle avait ajouté la concession régulière d'un emplacement que lui avait assigné Pusonius Peregrinus, qualifié par le texte « de quattuorvir & d'undecemvir ». On sait ce qu'étaient les quattuorvirs municipaux; mais le titre d'undecemvir est peut-être sans autre exemple connu. Pusonius faisait, croyons-nous, partie d'une commission spéciale composée de onze membres : lui-même, comme président, en raison de sa haute position municipale, & dix décurions chargés de l'assister dans le choix & la délimitation du terrain dont il s'agit. Ce terrain, adossé au rempart & remplissant l'intervalle compris entre deux tours, n'avait besoin d'être limité que du côté opposé au mur; deux bornes sur lesquelles sont rappelées la concession, l'autorisation du conseil des décurions & l'intervention de Pusonius Peregrinus (voyez, au chapitre des *Inscriptions municipales,* le paragraphe relatif aux décurions), ont été, en effet, retrouvées au même lieu. M. Fr. Germer-Durand, qui a fait un travail spécial sur les enceintes de la ville de Nimes aux différentes époques de son histoire, a constaté que le Jeu de Mail, aujourd'hui l'emplacement du Marché aux Bœufs, où les trois pierres ont eté découvertes, était établi près & à l'ouest de la porte romaine encore debout, connue sous le nom de Porte-de-France, & que le terrain cédé à Festus entre deux tours, actuellement disparues, devait être situé à l'intérieur du rempart : « Cette partie de la ville présentait », remarque-t-il, « un quartier bas, où les fouilles « n'ont jamais fait retrouver que de rares vestiges d'habitations. L'amphithéâtre, un ou deux « autres édifices publics, s'y élevaient seuls au « milieu d'une large étendue de terrains vagues. « Les maisons étaient toutes groupées sur les « pentes des collines, où elles trouvaient plus « d'abri contre le vent du nord ». La distance entre les deux tours, mesurée sur le plan joint à la notice de M. Germer-Durand, était approximativement de quatre-vingts mètres.

L'inscription est contemporaine de l'empereur Tibère.

Remarquer les mots *duos turres,* qui font moins d'honneur à l'atticisme des décurions nimois que n'en font à leur bienfaisante générosité les divers secours accordés au soldat Julius Festus.

218

Épitaphe d'un soldat de la légion XX Britannica.

Nimes. — Perdue. Pierre autrefois engagée dans la façade d'une maison située rue de la Bouquerie, qui appartenait, au dix-septième siècle, aux héritiers Relon : *Apud heredes Relonis* (Guir.), &, vers 1720, à une dame Granier : « A l'oustaou de dona Granieire vis à vis le Grand-Couvent » (Baux).

..L VALERIAN MIL . . .
XX BRITANNIC BEN . . .
AVG MILITAVIT ANN . . .
MENSES VII DIES XXV . . .
5 VIXIT ANN XXXI MENS. . .
DIES XXVI IVLIA IVL . . .
FILIO SANCTISSIMAE
PIETATIS ET SIBI VIVA P

Copie de Séguier : l'E & le T de ET, à la dernière ligne, liés en un monogramme.

De Romieu, *Msc.,* 1574, à la Bibl. de Toulouse, n. 198. — Rulman, *Inv. des épit. rom.,* p. 30. — Grasser, 1607, p. 30; 1614, p. 201. — Gruter, *a Scaligero,* 548, 4. — Guiran, p. 87. — Reinesius, *e Grassero,* p. 530. — Baux, p. 80. — Ménard, 7, p. 310. — Séguier, 13801, p. 24. — Orelli, 3512. — Herzog, n. 165.

De Romieu : *Iul. Valerianus mil. XX Britannic. bene sub Aug. militavit ann. X. mens. VII. dies XXV. vixit ann. XXI. mens V. dies XXVI. Iulia Iulio filio sanctissime ...fatis & sibi viva.* — Ligne 1. Gruter, Ménard : IVL; Baux : VALERIANI : Rulman, Gruter : MIL·?, en prenant un signe de ponctuation pour un signe d'abréviation. — 2. Reinesius : omet toute la ligne. — 3, Gruter, Ménard : ANN·X. — 4. Reinesius : DIES XXXI. — 5. Gruter, Ménard : MENS·V. — 6. Menard : IVLIA·IVLIO. — 7. Gruter, Reinesius : SANCTISSIMO. — 8. Rulman : PI·FATIS; Gruter : FATIS; Reinesius : ...TATIS. Gruter, Reinesius & Ménard terminent la ligne par le mot VIVA. — Reinesius, 5, 6, 8 : omet la première lettre de chaque ligne.

Iulio Valeriano, militi legionis XX Britannicae, beneficiario legati Augusti; militavit annos X, menses VII, dies XXV; vixit annos XXXI, menses V, dies XXVI. Iulia Iullina (?) *filio sanctissimae pietatis & sibi viva posuit.*

« A Julius Valerianus, soldat de la légion XXe « Britannique, bénéficiaire du légat impérial; « resté au service pendant dix ans, sept mois & « vingt-cinq jours; mort à l'âge de trente & un « ans, cinq mois & vingt-six jours; Julia Jullina, « à son fils, pieux & excellent, a élévé ce tombeau, « qu'elle s'est aussi préparé pour elle-même ».

La légion XXe ne s'appelait pas *Britannica;* elle avait les noms de *Valeria Victrix,* peut-être gagnés en récompense d'une éclatante victoire qu'elle avait remportée en Dalmatie, en l'an 6 avant l'ère chrétienne, sous le commandement de Valerius Messalinus. (Voyez Velleius, 2, 112.) A

la suite du massacre des légions de Varus, elle vint dans la Germanie Inférieure, & s'y trouvait à la mort d'Auguste. Elle en fut tirée par Claude pour l'expédition de Bretagne, &, après la conquête achevée, elle resta toujours attachée à la garde de l'île, où elle avait ses quartiers à *Diva*, aujourd'hui Chester, sur la Dée. En raison de ce long & continuel séjour, elle a très-bien pu être appelée légion Britannique, quoique ce ne fût pas son nom officiel. Parmi ses commandants connus, il faut citer le célèbre Agricola, beau-père de l'historien Tacite.

La Bretagne était gardée par une armée composée depuis Vespasien de trois légions, précédemment de quatre; c'était une province impériale consulaire, dont les gouverneurs, en même temps commandants de cette armée, avaient le titre de légat impérial propréteur & étaient anciens consuls. Julius Valerianus était cependant, croyons-nous, bénéficiaire, non pas de ce légat impérial propréteur, gouverneur de la province & général de toute l'armée qui y résidait, mais du légat commandant de la légion, lequel n'ajoutait pas à son titre les mots *pro praetore*, n'était que de rang prétorial & s'appelait ordinairement *legatus legionis*, mais qui, tenant sa nomination de l'empereur, pouvait être appelé de son titre complet: *legatus Augusti legionis*. S'il se fût agi du général gouverneur, l'inscription, comme beaucoup d'autres en pareil cas, eût sans doute donné à Valerianus la qualification de bénéficiaire du consulaire, *beneficiarius consularis*, expression qui eût rendu toute confusion impossible.

Mort à trente & un ans & demi, après avoir servi un peu plus de dix ans & demi, Julius Valérianus était entré au service à l'âge de vingt ans. Son épitaphe paraît être d'une époque où il n'était plus d'usage de mentionner la tribu. On sait que l'usage de cette mention a commencé à se perdre sous Caracalla.

219

Épitaphe d'un vétéran de la légion XXII Primigenia.

SAINT-BÉNÉZET DE CHEYRAN, dans le canton de Lédignan. — Cippe avec base & couronnement; engagé au-dessus de la porte de la maison du sieur Jacques Gautier, ancien presbytère de Saint-Bénézet. L'inscription, excepté la première ligne placée sur la plate-bande de la corniche, est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur de la partie encadrée, 0m36; largeur, 0m32.

D M
S·MATVCENI FRO
NTINI·V·L·XXII·PP·F
EX OPTIONE MATV
5 CENIA PLACIDA
PATRI
ET SYRONIA QVE (*sic*)
TA MARITO

Copie dessinée de M. CHARVET, de la Société scientifique & littéraire d'Alais, Correspondant du Ministère de l'instruction publique: l'F de FRONTINI, à la deuxième ligne & à la troisième, & celle qui termine la troisième, faites en forme d'E; l'N & l'E de OPTIONE, à la quatrième, liés en un monogramme.

CHARVET, *Voies romaines chez les Volkes-Arécomiques*, p. 112. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archeol.*, 1877, pp. 48 & 133.

Diis Manibus Sexti Matucenii Frontini, veterani legionis XXII Primigeniae Piae Fidelis, ex optione; Matucenia Placida patri, & Syronia Quieta marito.

« Aux dieux Mânes de Sextus Matucenius Frontinus, vétéran de la légion XXIIe *Primigenia Pia Fidelis*, ancien *optio*; Matucenia Placida à son père, & Syronia Quieta à son mari ».

La légion dans laquelle Matucenius Frontinus avait accompli tout le temps de service & obtenu le grade inférieur d'*optio*, c'est-à-dire de suppléant du centurion, résidait dans la Germanie Supérieure, où elle avait ses quartiers à Mayence. Elle avait été créée par Claude en même temps que la XVe, appelée comme elle *Primigenia*, afin de renforcer l'armée du Rhin affaiblie par le départ de deux légions attachées à la garde de la Bretagne, nouvellement conquise. La XXIIe *Primigenia* paraît être toujours restée dans la Germanie Supérieure, si ce n'est peut-être que sous le règne de Trajan elle serait venue remplacer momentanément dans la Germanie Inférieure la Ire *Minervia*, appelée à prendre part à l'une des guerres de Dacie. On lui trouve les noms de *Pia Fidelis* dès le temps d'Hadrien. Sous Marc-Aurèle, elle eut pour commandant Didius Julianus, qui, plus tard, parvint à l'Empire. Ayant sans doute combattu contre Albin pour Septime Sévère, elle figure sur les médailles de ce prince. Elle apparaît également sur celles de Gallien, de Victorin & de Carausius. C'est la légion XXIIe qu'il faut reconnaître dans divers passages de Tacite où elle est nommée fautivement *duodevicesima*, au lieu de *duo & vicesima*. Dion l'a confondue à tort avec la XXe *Valeria*. (Voyez BORGHESI, *Œuvr.*, 4, p. 252.)

Matucenius est un nom gaulois transformé en gentilice latin & certainement le même que *Matugenus* fourni par d'autres inscriptions. *Syronia* est pareillement un nom gaulois, directement dérivé, suivant la remarque de M. François Germer-Durand, de celui de la déesse *Sirona*, qui était particulièrement honorée dans le voisinage de la contrée habitée par la légion XXII. (ORELLI, 2047.) A Bordeaux aussi la déesse *Sirona* a laissé son souvenir sur un autel consacré par la reconnaissante dévotion d'un étranger, peut-être venu des bords du Rhin: SIRONAE | ADBVCIETVS | TOCETI · FIL · V·S·L·M. Rapport de M. REINHOLD DEZEIMERIS, dans les *Mém. de l'Acad. de Bordeaux*, 1873.)

A cause de l'absence de l'indication de la tribu, l'épitaphe de Matucenius ne doit pas être antérieure au troisième siècle.

Remarquer les abréviations insolites S au lieu de SEX ou SEXT, PP·F au lieu de PR·P·F, & l'omission d'une lettre dans le mot QVETA pour QVIETA.

220

Fragment rappelant un tribun légionnaire.

NIMES. — Au musée. Fragment, incomplet en haut & à droite, d'une grande & épaisse table quadrangulaire qui devait faire suite à une autre table pareille contenant le commencement des lignes, & être elle-même suivie d'une troisième qui en contenait la fin; extrait, en 1863, de la démolition du moulin Magnin à l'extrémité du quai Roussy. Un reste de la moulure qui encadrait l'inscription apparaît au-dessous de la dernière ligne. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m38.

Hauteur des lettres de la première ligne, 0m20; de la seconde, 0m13; de la dernière, 0m09.

..........*i*V S ❦ .. *f·vol* ....
........*tri*B ❦ MI*lit·leg*...........
.....*pontif* ❦ FLA*men*.............
flamen·ROMA*e·et·augusti*
..........NNIAN*ae*.............

Copie dessinée de M. Allmer : le point après VS, à la première ligne, figuré par une feuille cordiforme. Au commencement de la troisième, apparaît l'extrémité droite d'un jambage horizontal qui ne peut avoir appartenu qu'à une F ou à un T; à la fin de la cinquième, un I qui, placé tout au bord de la cassure, est peut-être le reste d'une lettre incomplète.

.....ius, ... filius, Voltinia, ..., tribunus militum legionis ....., ..., pontifex, flamen ....., flamen Romae & Augusti, ...nnianae .....

« .....ius ......, fils de ....., de la tribu *Voltinia*, « tribun des soldats de la légion ....., ..., pon- « tife, flamine de ....., flamine de Rome & d'Au- « guste, à .....nniana, sa ..... ».

Le commencement de la première ligne devait être rempli par le prénom & le nom gentilice du personnage, & la fin par la filiation, la tribu & le *cognomen;* le commencement de la seconde pouvait contenir la mention de la préfecture des ouvriers, qui accompagne souvent le tribunat légionnaire, & la fin de la même ligne le numéro & le nom de la légion à laquelle se rapportait le grade de tribun; le commencement de la troisième une des hautes fonctions municipales, par exemple celle de *IIII vir jure dicundo* ou *ab aerario*, & la fin la désignation du *flamonium* indiqué par le mot FLA*men*, à compléter peut-être par les mots *Germanici Caesaris*. Le commencement & la fin de la quatrième étaient vraisemblablement vides. La cinquième devait présenter les noms & la qualification de la personne pour laquelle avait été fait le tombeau : .... *Annianae* (?), *Herennianae* (?), *conjugi* ou *filiae piissimae*.

Le tribunat légionnaire peut avoir été le tribunat fictif dont il a été précédemment question dans le commentaire du numéro 213.

221

Épitaphe d'un tribun légionnaire.

Nimes. — Perdue. Cippe dont le couronnement & tout le côté droit manquent; extrait, en 1810, des déblais de l'amphithéâtre (Ség.).

D *m*
et·MEMOR*iae·aet*
SEX·IVLII·*Sex·f*
VOL·MAX*imi*
5 FLAMINIS·ROM*ae·et*
DIVI·AVG·ITEM·DR*usi*
ET·GERM·CAES·TR·*Mil*
PRAEF·FABR·II·IIIIV*ir*
IVR DIC
10 NEMAVSENS*es*

Copie dessinée de Séguier, excepté les restitutions ajoutées par nous.

Mém. de l'Acad. du Gard, 1810, p. 386. — Séguier, Recueil factice à la suite des *Notes volantes*, msc. 13801, f°s 88-90. — *Journal du Gard*, 28 septembre 1811. — Henzen, *Suppl.*, 5997 : « *Ipse restitui* ». — Herzog, n. 128. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Ligne 8, Séguier & *Acad. du Gard* : FABR·II; Henzen, Herzog : FABR·III, par correction.

Diis Manibus & memoriae aeternae Sex. Iulii, Sexti filii, Voltinia, Maximi, flaminis Romae & divi Augusti, item Drusi & Germanici Caesarum, tribuni militum, praefecti fabrum bis, quattuorviri jure dicundo, Nemausenses.

« Aux dieux Mânes & à la mémoire éternelle de « Sextus Julius Maximus, de la tribu *Voltinia*, « fils de Sextus (Julius); flamine de Rome & du « dieu Auguste; flamine de Drusus & Germani- « cus Césars; tribun militaire, préfet des ouvriers « pour la seconde fois, quattuorvir juge, les *Ne-* « *mausenses* ont, des deniers de la cité, élevé ce « tombeau ».

Drusus *senior*, le frère de Tibère & le conquérant de la Germanie, mort en l'an de Rome 745, av. J.-C. 9, n'a pas eu le titre de César. Il s'agit ici de Drusus *junior*, fils de Tibère, consul en l'an 768, de J.-C. 15, mort en l'an 23, & à la mémoire duquel le sénat, ainsi que nous l'apprend Tacite (*Ann.*, 4, 9), décerna tous les honneurs déjà rendus à la mémoire de Germanicus, mort quatre ans auparavant, en l'an 19 : « *Memoriae Drusi eadem quae in Germanicum decernuntur, plerisque additis ut ferme amat posterior adulatio* ». L'inscription est donc postérieure à l'an 23.

Elle ne fait pas connaître dans quelle légion Sextus Maximus a eu le grade de tribun.

Elle laisse ignorer aussi le motif pour lequel la cité de Nimes a voulu faire les frais de la construction de son tombeau.

Elle est probablement du premier siècle & antérieure à Vespasien.

222

Épitaphe d'un tribun d'une cohorte auxiliaire « de citoyens romains ingénus ».

Saint-Gervasy, près Nimes. — Perdue. Autrefois & encore au dix-huitième siècle à Saint-Gervasy : *In fano S. Gervasii prope Nem.* (Guir.); « dans l'église » (Ség.).

L·ATTIO·L·F·VOL
LVCANO
SIGNIFER·CENTVR
TRIBVNO·COHORT·V
INGENVORVM

Copie de Séguier : l'R & l'I de CENTVRI, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

Guiran, *Msc.*, p. 57. — Séguier, msc. 13800, p. 247. — Muratori, 829, 1. — Ménard, 7, p. 296. — Herzog, n. 161.

Ligne 1, Guiran, Muratori : LATTIO.

L. Attio, Lucii filio, Voltinia, Lucano, signifero, centurioni, tribuno cohortis V ingenuorum.

« A Lucius Attius Lucanus, fils de Lucius (At- « tius); de la tribu *Voltinia*, porte-enseigne, cen- « turion, tribun de la cohorte V° d'ingénus ».

Attius Lucanus a été successivement porte-enseigne, puis centurion, puis tribun d'une cohorte auxiliaire que l'inscription nomme V *ingenuorum*. Une inscription de Vérone (*Corp.*, 5, 3650; WILMANNS, 1267), dans laquelle est mentionnée une cohorte Ire *civium Romanorum ingenuorum*, permet de ranger avec certitude celle que commandait Attius parmi les nombreuses cohortes composées de volontaires italiens citoyens romains, & qu'on trouve appelées de différentes manières, tantôt avec la désignation au complet *cohortes Italicae civium Romanorum voluntariorum*, tantôt simplement *cohortes civium Romanorum*, sans addition d'aucun autre nom de peuple; d'autres fois *cohortes voluntariorum*, ou *voluntariorum civium Romanorum*, ou encore *Italicorum voluntariorum*, ou bien, d'après l'exemple qui vient d'être cité, *cohortes ingenuorum civium Romanorum*. Borghesi (*Œuvr.*, 4, p. 197) a établi que, nonobstant la diversité des noms employés pour les désigner, toutes ces cohortes sont identiques. L'Italie ayant été exonérée par Auguste de l'obligation du service militaire, les citoyens romains d'Italie qui se sentaient portés au métier des armes & ne pouvaient entrer dans les corps privilégiés en résidence à Rome, s'engageaient comme volontaires dans les cohortes auxiliaires, où, d'après le témoignage de Végèce (2, 3), le service & la discipline étaient beaucoup moins rigoureux que dans les légions. Ces cohortes de volontaires italiens, qui peut-être formaient la majeure partie de la cavalerie, étaient au nombre de trente-deux (BORGHESI, *ibid.*), & l'on y servait pendant vingt-cinq ans. Du reste, malgré leur nom, qui se rapportait à l'origine de leur formation, elles étaient entièrement assimilées aux autres cohortes auxiliaires, & l'on voit même par un diplôme militaire de Domitien (*Corp.*, 3, p. 859) que les étrangers y avaient accès aussi bien que Italiens. (Voyez MARQUARDT, *Handbuch*, 5, pp. 452, 453.

M. Fr. Germer-Durand remarque que d'après la forme des lettres telles que Séguier les a figurées dans sa copie, l'inscription paraît être d'une époque voisine du temps d'Auguste.

223

Fragment rappelant peut-être un commandant de cavaliers auxiliaires.

NIMES. — Au musée. Fragment extrait des fouilles faites, en 1850, près de la Fontaine, & déposé alors au Temple de Diane. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m32. Hauteur des lettres, 0m023.

. . . .
. . . . QVARTA . . . .
. . . BELLA DÁCI*ca* . . .
*auxi*LIARIBVS . . . . .
. . . .

Copies de M. Fr. GERMER-DURAND & de M. ALLMER : Accents sur l'A de DACI & sur l'A de *auxi*LIARIBVS.

..... *praefecto cohorti quartae* ......, *donato ab imperatore Trajano ob bella Dacica donis militaribus* ....., *praefecto* (?) *equitibus auxiliaribus* .....

« A ....., préfet de la cohorte quatrième ....., « gratifié par l'empereur Trajan dans les guerres « de Dacie des décorations militaires ....., préfet « de cavaliers auxiliaires .... ».

Le peu de texte que nous a conservé ce fragment ne nous permet guère que des conjectures. Dans le groupe LIARIBVS de la troisième ligne nous croyons reconnaître la fin du mot *auxiliaribus*, mot dont nous n'apercevons la possibilité de faire emploi qu'en supposant le personnage que concernait l'inscription pourvu du commandement, comme *praefectus* ou comme *praepositus*, d'un corps d'*equites auxiliares*. C'est pour cela que le mot QVARTA*e* de la première ligne nous a paru indiquer le numéro, non pas d'une légion, mais d'une cohorte que le même personnage aurait commandée avec le titre de préfet, celui de tribun ne se rencontrant qu'avec les cohortes qui avaient le numéro I. Il en avait, sans doute aussi, commandé une autre, car il est peu vraisemblable que ce soit à la tête de la même qu'il ait gagné les décorations militaires dans chacune des deux guerres de Trajan contre les Daces. Les décorations qu'on voit avoir été obtenues le plus fréquemment dans ces guerres par des officiers de son grade sont les couronnes murale & vallaire, qui, l'une & l'autre, étaient d'or.

Si, contre notre supposition, l'on croyait avoir quelque raison de penser que le mot QVARTA*e* indique plutôt le numéro d'une légion, nous ferons remarquer, dans ce cas, que des deux légions qui, au temps de Trajan, portaient le numéro IIII, une seule a combattu contre les Daces; c'est la IIIIe *Flavia Felix*, qui fut alors tirée de la Pannonie où elle résidait, pour aller prendre part à cette guerre.

Il est, du reste, tout à fait insolite de trouver les numéros soit des légions, soit des cohortes, soit des *alae*, écrits autrement qu'en chiffres.

224

Statue en l'honneur d'un tribun d'une cohorte auxiliaire, commandant d'un corps franc de cavaliers pannoniens.

NIMES. — Perdu. Fragment qui devait provenir d'un piédestal de statue; extrait des fouilles faites, en 1740, près de la Fontaine; déposé alors au Temple de Diane. Un reste de moulure apparaissait au-dessous de la dernière ligne. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m63.

. . . .
. . . . . . A·TRIB·CO . . . .
. . . OSIT·EQVIT·PANNO . . . . .
. . . DIDISSIM OB EDIT . . . . .
. . . OSTVLATIONE PO . . . . . .
. . . . O·POSV . . . .

Copie dessinée de SÉGUIER : toutes les lettres de la première ligne réduites par la cassure à leur moitié inférieure. Les deux N de PANNO, à la seconde, liés en un monogramme.

SÉGUIER, Notes volantes, msc. 13802, 4, p. 3; 5, p. 37. — VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, p. 572.

..... *tribuno cohortis* ....., *praeposito equitum Pannoniorum*, (*civi optimo, ordo*) *splendidissimus*, *ob editionem* (*ludi* ..... *statuam*) *ex postulatione populi* (*sumptu publico*) *posuit*.

« A ....., tribun de la cohorte ....., *praepositus* « d'un corps franc de cavaliers pannoniens, ex- « cellent citoyen, l'*ordo* splendidissime de Nimes, « en reconnaissance du spectacle qu'il a donné &

« à la demande du peuple, a, des deniers de la « cité, élevé cette statue ».

Le premier grade que laisse apparaître l'état de ce fragment est celui de tribun d'une cohorte auxiliaire, dont le numéro & le nom manquent. Le titre de *praepositus* qui vient après, & s'employait habituellement pour indiquer un commandement extraordinaire, permet de présumer que les cavaliers pannoniens, que l'inscription ne désigne pas comme formant une cohorte ou une *ala*, devaient être un de ces corps constitués en dehors de l'organisation régulière, auxquels on donnait le nom de *numerus*.

Le commandant anonyme de ce corps franc de cavalerie était sans doute de Nimes. Revenu dans sa patrie, il y signala son amour pour ses concitoyens en leur donnant un spectacle, que l'inscription devait spécifier. C'est en reconnaissance de cette libéralité, très-agréable au peuple, que le conseil des décurions de Nimes lui décerna une statue élevée aux frais de la cité.

225

Inscription relative à un praefectus fabrum.

NIMES. — Perdue. « Encastrée au dix-septième « siècle dans la maison de l'archidiacre Bouchard, « devenue au dix-huitième celle de l'archidiacre « Ant. de Cazalis » (Fr. G.-DUR.).

D M
C·CASCELLI·VOL
POMPEIANI
PRAEF·FABR
5 IIIIVIR·IVR·DIC
PRAEF VIG Æ ARM
ANTONIÆ
TITVLLÆ VXORI

Copies de BAUX & de SÉGUIER : l'A & l'N de POMPEIANI, à la troisième ligne, l'E & le T de ET, à la sixième, liés en monogrammes.

POLDO D'ALBENAS, p. 160. — GRUTER, 385, 6. — RULMAN, *Msc.*, p. 15. — GUIRAN, *Msc.*, p. 55. — BAUX, *Msc.*, p. 29. — MÉNARD, 7, p. 288. — SÉGUIER, msc. 13802, p. 19. — *Hist. de Languedoc*, 1, Pr., p. 12. — KELLERMANN, 1, p. 33. — HERZOG, n. 121. — WILMANNS, n. 2200.

Ligne 1, Poldo : CASSELI ; Guiran, Ménard : CASSELI. — 5, Poldo : IIIIII VIR IVRI DICVNDO. — 7 & 8, Poldo : ANNONIAE TITVLLAE; Ménard : ANTONINA TITVLLIA VXOR.

Diis Manibus C. Casselii, L. f(ilii), Voltinia, Pompeiani, praefecti fabrum, quattuorviri jure dicundo, praefecti vigilum & armorum, Antonia Titulla uxor.

« Aux dieux Mânes de Caius Casselius Pom- « peianus, fils de Lucius (Casselius); de la tribu « *Voltinia*, préfet des ouvriers, quattuorvir juge, « préfet des vigiles & des armes, Antonia Titulla, « son épouse ».

Cette inscription, depuis longtemps perdue, a été si mal copiée qu'il n'est pas possible de savoir si elle était l'épitaphe du mari ou de la femme ou celle de l'un & de l'autre, au cas où le texte, peut-être incomplet en bas, aurait contenu à la suite des lignes qui nous sont parvenues les noms de ceux qui auraient élevé le tombeau.

Le nom du mari n'est pas certain non plus. Il faut probablement rétablir ainsi la ligne qui le contient : C·CASSELI·L·F·VOL, c'est-à-dire *Caii Casselii, Lucii filii, Voltinia,* l'indication de la tribu étant habituellement précédée de la filiation. Il se peut aussi que le défunt se soit appelé *Cascellius*.

Comme dans les exemples qui ont déjà passé sous les yeux, la préfecture des ouvriers est mêlée ici à des fonctions municipales. Il en est de même dans l'inscription suivante.

226

Fragment relatif à un praefectus fabrum, personnage municipal.

NIMES. — Au musée. Fragment d'une très-grande table de pierre, autrefois engagé dans le mur d'une maison située sur le chemin de Beaucaire; transporté de là, vers 1880, à la Maison-Carrée. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, dont un reste apparaît au-dessus de la première ligne. — Hauteur, 1m 15; largeur, 0m 75. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m 14; de la seconde, 0m 10 1/2; de la troisième, 0m 08 1/2; de la quatrième, 0m 07 1/2; de la cinquième & de la sixième, 0m 06 1/2.

*dis·mani*BVS
............*ca*PITÓN*is*
*flamin·roma*E·ET·DIVI·AV*gusti*
*flam·germa*NICI·CAESAR*is·d·d*
5 *iiiivir......pon*TIF·PRAEF·FAB*rum..*
.......MESSOR·FIL
....

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'O de *ca*PITON*is*, à la seconde ligne.

PELET, *Catal. du musée de Nimes,* 1863, p. 90. — HERZOG, n. 129.

Diis Manibus ..... Capitonis, flaminis Romae & divi Augusti, flaminis Germanici Caesaris decreto decurionum (?), quattuorviri ....., pontificis, praefecti fabrum; ..... Messor, filius, patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de .... Capito, flamine de « Rome & du dieu Auguste, flamine de Germa- « nicus César par décret des décurions (?), quat- « tuorvir ....., pontife, préfet des ouvriers; ..... « Messor, à son excellent père ».

Par suite de la mutilation de cette épitaphe, les noms du père & du fils restent inconnus. Après les mots *flaminis Germanici Caesaris,* nous avons cru pouvoir proposer, pour compléter la quatrième ligne insuffisamment remplie, les sigles *d·d*, c'est-à-dire *decreto decurionum,* mention qui indiquerait que le *flamonium* institué à Nimes pour desservir le culte de Germanicus César était une fonction créée extraordinairement. A la cinquième ligne, la fonction à suppléer préférablement à toute autre pour accompagner le pontificat municipal nous paraît être celle de quattuorvir juge ou de quattuorvir trésorier, exprimée par ses abréviations habituelles : IIII VIR IVR·DIC ou AB·AER.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE

L'AGER NEMAUSENSIS
AUX
TEMPS GÉOLOGIQUES

La composition géologique de l'*ager Nemausensis* est extrêmement variée & présente le fait assez rare d'un groupement presque complet, sur une étendue relativement restreinte, de la succession chronologique des diverses formations de terrains, par suite de la présence du granite, sur ses confins N.-O. & de celle de l'appareil littoral, sur ses limites au S.-E. On y rencontre donc, sur un parcours qui varie de soixante à cent vingt kilomètres, l'échelle stratigraphique de tous les étages de terrains, sauf celui du *Cambrien,* & quelques lacunes dans la partie supérieure des terrains jurassique & crétacé.

Cette étroite zone de terrain, qui se relève, vers le Nord, jusqu'à 1568^{m} d'altitude, & s'abaisse, au Midi, jusqu'au niveau des mers, présente, dans sa partie supérieure, une inclinaison générale très-accusée, qui imprime aux cours d'eau auxquels elle donne naissance un caractère torrentiel fortement accentué.

La région la plus élevée comprend les terrains primordiaux d'épanchement, où l'on rencontre les divers groupes de roches granitiques constituant le granite d'éruption & ses subordonnés : *pegmatite, leptynite; — quartz, baryte, calcaire éruptif; — fraidronite, porphyre.*

Le granite des Cévennes est porphyroïde; il renferme des filons métallifères de fer, de plomb argentifère & de cuivre, exploités à des époques très-reculées.

Tout autour de cette grande masse granitique se présentent des schistes noirs & talqueux alternant avec quelques couches calcaires, groupe de roches généralement désigné sous le nom de *terrain de transition.* C'est dans le calcaire métamorphique d'Emilien Dumas, appartenant à ces terrains de transition qui constituent le *système silurien métamorphique,* que l'on trouve, sur le territoire de la commune de Mandagout, près du Vigan, au quartier dit de Bédouex, des gisements de pierre ollaire, — *silicate de chaux & de magnésie,* — employée dans la confection des perles de colliers, qui font partie du mobilier funéraire retiré des grottes sépulcrales de Durfort & de Rousson, datant de la période néolithique.

Sur les schistes anciens du terrain de transition repose le *terrain houiller* des bassins d'Alais & du Vigan.

A la suite du terrain houiller, il convient de placer une formation distincte appelée *trias*, qui a pris naissance après le soulèvement du Rhin, & qui se compose du *grès bigarré*, du *calcaire conchylien* ou *muschelkalk* & des *argiles irisées*. Le trias se rencontre dans les environs d'Alais, du Vigan & de Lodève.

Au-dessus du trias on observe, sur quelques points assez restreints, une succession de couches de grès & de marnes rouges désignées sous le nom de *keuper*, & qui constituent la partie supérieure du terrain triasique.

C'est sur le keuper que viennent s'appliquer, sur tout le revers méridional de la chaîne des Cévennes, une suite de couches calcaires argileuses & dolomitiques, dont l'ensemble forme le *terrain jurassique*, subdivisé lui-même en *lias*, *oolithe inférieur*, *oxfordien* & *corallien*.

Le terrain jurassique règne, sans interruption, depuis Lodève jusqu'à Saint-Ambroix, en passant par Saint-Hippolyte & suivant une ligne continue légèrement festonnée & découpée par l'Hérault, le Vidourle, le Gardon & la Cèze.

Le groupe de l'*oolithe inférieur*, qui se rapporte à l'étage bajocien de d'Orbigny, se compose d'une série de strates calcaires divisées par des lits de marnes à empreintes de *fucus*, & surmontées de couches calcaires formées de débris de crinoïdes. On a donné à ce dernier dépôt le nom de calcaire à *entroques*, & nous en avons, en avril 1883, retiré des plaques de la grotte sépulcrale de Rousson, où elles paraissaient avoir été employées à recouvrir les couches successives de cadavres déposés dans cet ossuaire.

Le terrain jurassique produit d'excellents matériaux de construction employés dans l'édification de la plupart des édifices importants situés sur les régions voisines des Basses-Cévennes, & notamment de l'abbaye de Cendras, de la cathédrale d'Alais, du monastère de Tornac & d'une foule d'autres monuments religieux ou militaires de l'époque féodale.

La partie moyenne de l'*ager Nemausensis* est presque entièrement constituée par le terrain crétacé, divisé en trois systèmes comprenant la formation *néocomienne*, la *craie chloritée* ou *grès-vert*, les *argiles aptiennes* & la *craie supérieure* ou *craie blanche*, dont l'étage est absent du Midi de la France.

Le néocomien se subdivise lui-même en quatre étages distincts :

Le calcaire néocomien moyen, des carrières de Barutel, près de Nimes, a fourni la pierre de taille employée dans les grandes assises des Arènes, du temple de Diane & de la cathédrale de Nimes; & la porte d'Auguste a été édifiée avec les pierres de *Roque-Meulière* & de Barutel, pour le grand appareil, & avec celle de Lens, pour les détails d'ornementation.

C'est au quatrième étage, qui correspond au néocomien supérieur ou *Urgonien* de d'Orbigny, caractérisé par la *chama ammonia*, qu'appartiennent le plateau de Lussan & de Méjane-le-Clap & le massif désigné sous le nom de *Serre-de-Bouquet*, au pied duquel l'urgonien est exploité comme pierre de taille, dans les carrières dites des *Angoustrines*[1], des Conques & de Navacelle.

C'est également à ce terrain qu'ont été empruntées les vastes dalles calcaires employées par les populations mégalithiques dans l'édification de leurs dolmens, répandus sur les territoires de Méjane-le-Clap & de Barjac.

Le calcaire dolomitique de Lens, qui a fourni la magnifique pierre employée à Nimes, dans la construction de la Maison-Carrée, appartient au même horizon.

N'oublions pas de mentionner que les sources vauclusiennes ascendantes de Nimes, d'Arlinde, de Saint-Bonnet & de Bornègre jaillissent du néocomien.

La région basse ou maritime de l'*ager Nemausensis* est formée par les *terrains tertiaires*, comprenant la *formation lacustre & la formation marine de la molasse coquillière*. Ils se subdivisent en trois groupes généralement désignés par les dénominations d'*éocène*, *miocène* & *pliocène*.

Émilien Dumas a rapporté la formation lacustre au premier groupe dit *éocène*, qui comprend les bassins à lignites de Vènéjan, de Saint-Jean de Maruejols, de Célas, du Monac (Gard); de Coulondres, près Saint-Gély, de Viviers, près Montpellier (Hérault); & les dépôts de bitume exploités à Servas, à Saint-Jean de Maruéjols & dans le voisinage des Fumades.

C'est du calcaire lacustre éocène que jaillissent les sources sulfureuses & bitumineuses des Fumades, d'Euzet, de Saint-Jean de Ceyrargues & de Saint-Hippolyte de Caton.

Le terrain tertiaire moyen ou miocène est constitué par la mollasse coquillière. C'est à l'étage inférieur de cette formation qu'appartiennent les carrières de Beaucaire & des Angles.

[1] Les *Angoustrines* ou *Angoustines* (par corruption les *Augustines*) désignent un étroit défilé situé entre le massif de Bouquet & les collines de Saint-Just. Cette dénomination dérive certainement du latin *Angustiæ*, expression fréquemment employée par les auteurs, pour désigner des vallées étroites, des passages resserrés entre deux montagnes, des *défilés*, en un mot, tels que celui des *Angoustrines*.

L'étage supérieur, de formation plus récente, comprend un grès molassique, de couleur jaunâtre & très-coquillier, exploité à Castillon-du-Gard, à Vers, à Sernhac, à Pondres & à Ville-Vieille, sous le nom de molasse coquillière supérieure.

C'est dans ce dernier étage que sont établies les anciennes carrières romaines de Sernhac, exploitées pendant plusieurs siècles, pour les édifices publics & les constructions privées de la ville de Nimes. C'est probablement de ces carrières ou de celles de Sommieres que les Romains ont extrait la pierre de taille employée dans la construction des galeries du rez-de-chaussée, de l'entresol, du premier & du deuxième étage de l'amphithéâtre de Nimes & les libages de la Maison-Carrée.

C'est des carrières de Vers, établies sur la rive gauche du Gardon, à six cents mètres en aval du pont du Gard, qu'ont été retirés les matériaux employés dans la construction de l'aqueduc romain. Cette pierre d'un grain très-grossier, mais ferme & tenace, ne craint ni la gelée, ni le salpêtre; elle est criblée de petites cavités remplies d'une argile roussâtre dont la décomposition a contribué à donner au pont du Gard son beau facies antique. L'emplacement de cette carrière est aujourd'hui occupé par le jardin de la Bégude-Raymond.

Au N.-E. des carrières des Angles, sur le territoire de Villeneuve-lez-Avignon, près de la petite chapelle de Saint-Bruno, on trouve, à droite de la route de Pujaut, une ancienne carrière dite de *Sanbrune*, dont la pierre, plus jaunâtre & surtout plus résistante que celle des Angles, a servi, dit-on, en 1316, à l'érection du vaste palais des papes d'Avignon.

Dans l'enceinte même de Villeneuve, le petit ilot de molasse qui incruste le côté méridional du Puy-Andaon, sur lequel s'élève le fort Saint-André, a probablement fourni les matériaux employés à construire cette forteresse en 1369, par ordre de Philippe de Valois.

Enfin, ces mêmes carrières paraissent encore avoir fourni la pierre de taille employée en 1178 à la construction du pont Saint-Bénézet, &, à la fin du treizième siècle, à l'édification de la tour de Philippe le Bel, destinée à défendre l'entrée de ce pont, du côté du royaume de France.

Le terrain tertiaire supérieur ou pliocène est constitué par les dépôts subapennins, composés de marnes argileuses plastiques, bleuâtres dans le bas, auxquelles succèdent des marnes jaunâtres surmontées de dépôts caillouteux, souvent transformés en poudingues, recouverts par des sables & grès marins & des brèches calcaires appelées *sistres*.

Ces dépôts subapennins atteignent leur plus haute puissance dans le voisinage du Rhône & du Gardon, sur le plateau de Ségnargues formé par le confluent de ces deux cours d'eau, à la dernière époque tertiaire, & dont l'altitude dépasse cent cinquante mètres. Ces mêmes dépôts s'étendent du levant au couchant entre Saze & Remoulins; & du nord au midi entre les collines néocomiennes de Rochefort-Estézargues & le village de Théziers, & constituent les *Fosses* si pittoresques de Fournès.

Ces assises pliocènes sont surmontées d'un banc de poudingues, recouvert lui-même d'une mince couche de terre végétale rougeâtre, couronnée d'un lit de cailloux roulés de quartzites des Alpes, se rapportant à l'époque des poudingues de la Crau, contemporains des cailloux de diluvium alpin du plateau de Pazac & de la costière du Gard, qui se continuent vers Montpellier sur le littoral de l'Hérault & constituent le même horizon que celui des cailloutis de la plaine d'Agde.

Jusqu'à présent tous les géologues avaient attribué ces lits de cailloux à l'époque quaternaire; mais, dans une récente étude, M. A. Torcapel, se fondant sur de nombreuses observations étayées par la découverte d'une molaire d'*Elephas meridionalis*, faite à vingt-cinq mètres au-dessus du Gardon dans une terrasse à cailloux altérés, coupée par la tranchée du *Moure de Montaut*, près de Fournès, lors de la construction de la ligne du chemin de fer de Nimes au Teil, en 1879, a été amené à classer ces dépôts dans l'époque tertiaire pliocène.

« Il en résulte bien évidemment, ajoute ce savant géologue, qu'il faut, à plus forte raison, ranger dans l'époque pliocène le dépôt des autres alluvions de même nature qui, à des niveaux divers & ordinairement bien supérieurs à celui des graviers de la tranchée de Fournès, recouvrent les marnes & les sables subapennins où des dépôts antérieurs, tout le long de la vallée du Rhône, jusqu'à Nimes & à Montpellier, & qui, sur l'autre rive, forment la plaine de la Crau. Toutes ces alluvions ont, pour caractère commun, d'avoir leurs cailloux feldspathiques fortement altérés. Mais on ne saurait, d'autre part, leur assigner une époque plus ancienne, puisque les dépôts subapennins qu'elles recouvrent sont eux-mêmes de l'époque pliocène [1] ».

Il est à remarquer que les routes nationales de Nimes à Beaucaire & à Montpellier, dont le tracé correspond à peu de chose près, à celui de l'antique voie Héracléenne ou Domitienne, forment, sur leur parcours, la limite séparative à peu près

[1] TORCAPEL, *Alluvions tertiaires & quaternaires du Gard & de l'Ardèche*, p. 9.

exacte entre les terrains néocomiens visibles & les marnes & poudingues pliocènes du littoral.

Il n'est pas moins digne d'attention que c'est au milieu des terrains tertiaires d'une altitude peu élevée, aux coteaux doucement ondulés & jamais tourmentés, que se sont assises les principales capitales de l'Europe. Quand la libre volonté des populations a fixé le choix, & non point une raison politique ou même un simple caprice des chefs d'État, comme à Venise, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, c'est toujours au milieu des bassins tertiaires arrosés par de larges fleuves, que se sont développées, non-seulement les capitales, mais encore les principales villes de notre continent. Paris, Londres, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nimes, Avignon, Turin, Milan, Florence, Rome, Parme, &c., sont au centre ou sur les bords de bassins tertiaires.

Les habitants des pays tertiaires marchent en tête de la civilisation & du progrès. Non-seulement ils gardent les embouchures des grands fleuves, de ces routes qui marchent, comme les désignait Pascal; mais c'est vers eux encore que s'avancent de préférence, ce sont leurs villes que traversent le plus volontiers les grandes routes de terre & de fer. Tout concourt donc au bien-être des pays d'âge tertiaire : & les conditions physiques du sol, & les conditions économiques qui en dérivent. Ces pays ayant été formés les derniers, se sont enrichis de la dépouille des dépôts précédents qu'ils ont ajoutée à leur propre fonds. C'est dans l'âge tertiaire que sont sortis du fond des eaux les bassins de Londres & de Paris, qui ne sont devenus complets & définitivement arrêtés dans leurs contours qu'à la fin de la période quaternaire.

Le terrain quaternaire comprend tous les dépôts formés entre la fin de la période tertiaire & le terrain moderne. Nous venons de voir, qu'à la suite des savantes études de M. Torcapel, le diluvium alpin de nos contrées, jusqu'à présent classé dans le terrain quaternaire, paraît devoir être rapporté au pliocène. On ne saurait toutefois associer à ce même dépôt le remplissage des cavernes à ossements de Saint-Julien des Causses, de Mialet, de Pondres, de Souvignargues, de Lunel-Viel, de Fauzan, de Ganges, &c., qui nous ont livré des vestiges de générations d'animaux dont l'homme lui-même a été le contemporain.

Ces dépôts de galets, mélangés d'argile ou de limon rouge, se sont évidemment produits parallèlement au phénomène d'érosion des vallées, & sont par conséquent quaternaires.

C'est encore à l'époque quaternaire, c'est-à-dire postérieurement à la diffusion des terrains de transport sur les hauts plateaux, que se sont opérés, à la surface du sol, ces grands épanchements de matière fluide, dont l'Etna & le Vésuve nous offrent des exemples contemporains.

Les nombreuses coulées de basalte scoriacé des environs de Pézénas, de Saint-Thibéry & d'Agde, employé dans la confection des moulins à bras de l'époque romaine, révèlent, par leur présence, l'activité dynamique qui s'est déployée à cette époque dans notre région méridionale[1].

On a cru longtemps, dit M. P. Cazalis de Fondouce, que notre massif central avait échappé, grâce à sa plus faible altitude, aux rigueurs de l'époque glaciaire; mais depuis les travaux de MM. Charles Martins & A. Jullien, on sait qu'il n'en a point été ainsi; &, si les traces des anciens glaciers y sont moins visibles que dans les Alpes ou les Pyrénées, cela tient uniquement à la nature des roches qui, plus facilement altérables, ont perdu tout caractère, les unes de transport erratique, les autres de frottement ou de polissage glaciaire[2].

M. Georges Fabre, sous-inspecteur des forêts, a reconnu que le plateau de l'Aubrac était autrefois couvert d'une calotte de glace, dont les émissaires descendaient dans les vallées voisines.

M. P. Cazalis de Fondouce a aussi constaté dans les vallées de Trépidoux & de Brèze, sous l'Aigoual, des traces de moraines d'anciens glaciers; mais il n'a point admis l'authenticité de l'existence d'un petit glacier qui, suivant M. Ch. Martins, aurait jadis rempli le cirque qui termine la vallée de Pailhères, au-dessus de Villefort & au pied du Mont-Lozère, élevé pourtant de 1718 mètres au-dessus du niveau des mers.

En présence de ces constatations, on ne saurait se refuser à admettre qu'antérieurement au creusement de ses vallées, le bassin du Gardon a eu ses glaciers & ses nappes d'eaux boueuses.

Quelques phénomènes de second ordre semblent établir une transition entre l'époque quaternaire & l'époque actuelle. Le tuf ou travertin de Castelnau, de la plaine de Foncouverte, près de Montpellier, celui de Vendres, au sud de Béziers, & beaucoup d'autres, indiquent, par la position & la puissance de leurs dépôts, comme aussi par les espèces végétales dont ils ont encroûté les tiges & les feuilles, de légères modifications dans la condition hydrologique & biologique de cette période intermédiaire entre les temps actuels & ceux qui ne sont plus[3].

[1] P. de Rouville, *Description géologique du département de l'Hérault*, pp. 146-147.

[2] P. Cazalis de Fondouce, *Les Temps préhistoriques dans le sud-est de la France*, p. 16.

[3] P. de Rouville, *Introduction à la Description géologique du département de l'Hérault*, p. 147.

Il est maintenant acquis à la science que l'homme a traversé l'âge quaternaire tout entier. La géologie de cet âge marche donc parallèlement avec les temps préhistoriques & les premiers développements de l'humanité.

L'AGER NEMAUSENSIS
AUX
TEMPS PRÉHISTORIQUES

Quand on recherche les origines d'un pays, on ne doit pas se borner seulement à l'étude des races connues qui l'ont occupé, & qui sont désignées par les historiens de l'antiquité. Il convient de remonter encore jusqu'à ces populations dites « préhistoriques », ainsi nommées parce qu'elles n'ont laissé de leur existence d'autres traces que les objets mêmes dont elles se servaient pour subsister, se vêtir, se défendre, ou pour exprimer leurs idées artistiques & leurs usages religieux ou funéraires.

Les découvertes de l'archéologie préhistorique, — science toute moderne, puisque ses premières manifestations ne remontent qu'aux travaux de recherches réalisés par M. Boucher de Perthes, à partir de 1836, — ont largement reculé les limites de l'histoire même; car c'est encore de l'histoire, — sans date, il est vrai, — que les enseignements fournis par la multitude d'instruments en pierre, en os, en bois de renne, en métal, & par les monuments mégalithiques de toute espèce, découverts & signalés dans le monde entier.

Cette histoire, grâce aux indications certaines de la géologie, a ses époques, comme l'histoire proprement dite; seulement, au lieu de compter par années parcourues, il faut ici calculer par siècles & même par séries de siècles.

Les historiens du dix-huitième siècle, qui se sont occupés des origines de la Gaule, ont dédaigné l'étude des plus anciennes populations de cette contrée. C'est ainsi que les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* ont à peine accordé quelques lignes à l'examen des textes anciens relatifs à l'ethnologie de la Narbonaise.

La science contemporaine, aidée de documents nouveaux, s'applique au contraire à éclaircir tout ce qui concerne ces premières races, telles que les Ibères, les Ligures, &c. Bien plus, avec l'aide de l'archéologie, elle est arrivée à constater qu'elles avaient été précédées, sur notre sol méridional, par des séries d'autres races que nous ont seuls révélées les débris de leur industrie & de leurs tombeaux [1].

[1] Voyez A. Luchaire, *Études sur les Idiomes pyrénéens*, pp. 2 & 3, *passim*.

Les plus anciennes races humaines, dont on ait jusqu'ici constaté l'existence, apparaissent au seuil de l'époque géologique quaternaire.

Quelques savants ont cependant voulu refouler, plus loin encore dans le passé, les origines de l'humanité. D'aucuns sont même allés jusqu'à prétendre qu'ils avaient découvert des silex taillés de main d'homme dans les terrains tertiaires de l'époque pliocène & même miocène. M. G. de Mortillet, qui admet l'authenticité de ces documents, a proposé l'admission d'une période tertiaire dite *Eolithique*, comprenant deux époques qu'il désigne sous les noms de Thenaysienne & Ottaïenne. Mais la région qui nous occupe n'ayant encore révélé aucun document attribué à cette période, laquelle, d'ailleurs, n'est point acceptée par la grande majorité des anthropologistes, nous nous dispenserons d'en parler.

PÉRIODE PALÉOLITHIQUE

M. Gabriel de Mortillet divise la période paléolithique ou de la pierre taillée en quatre époques distinctes :

1° L'*Acheuléenne* ou *Chelléenne*, contemporaine du grand ours des cavernes & de l'éléphant antique;

2° La *Moustérienne*, contemporaine, en majeure partie, du mammouth;

3° La *Solutréenne*, associée en partie au mammouth & au renne;

4° La *Magdalénienne*, contemporaine presque en totalité du renne, & où l'homme habita en partie les cavernes.

Des trois premières de ces quatre époques aucune trace n'a encore été constatée dans notre pays; à la moins ancienne, celle dite Magdalénienne, dont la grotte de la Madeleine (commune de Tursac, Dordogne), a fourni les principaux types, se rattache l'unique station de la dernière époque paléolithique signalée jusqu'à ce jour dans nos contrées. C'est celle qui fut découverte, en 1871, par M. P. Cazalis de Fondouce, dans la *Baume Salpêtrière*, située au pied du Pont-du-Gard, & dont l'aspect rappelle, d'une manière si frappante, les grands abris sous roche, en encorbellement, de Laugerie-Basse, de la Madeleine & de Bruniquel.

C'est là qu'ont été découverts des ossements de renne, de cerf, de bœuf & de cheval, unis à un grand nombre d'objets fabriqués en os & en bois de renne, tels que des os sur lesquels sont gravées des figures d'animaux & de plantes; des pointes de flèches ou de harpons barbelées en bois de

renne; des poinçons en os & des silex taillés conformes, en majeure partie, aux types bien connus de la Madeleine, malgré la présence, au milieu d'eux, de quelques objets rappelant les types plus anciens du Moustier, de Gorge-d'Enfer & de Cros-Magnon [1].

MM. Fernand Calderon & Lajard, qui ont exploré, en 1877, à de grandes profondeurs, la grotte dite de *la Balouzière* ou *Belle-Euzière*, voisine de la précédente & située un peu en amont du Pont-du-Gard, sur la rive gauche du Gardon, en ont retiré des silex taillés de l'époque de la Madeleine unis à une pointe de lance en bronze de la forme dite *feuille de laurier*.

II

PÉRIODE NÉOLITHIQUE

La période néolithique ou de la pierre polie qui, suivant la classification proposée par M. Gabriel de Mortillet, constitue l'époque dite *Robenhausienne* ou première lacustre, contemporaine, en majeure partie, des dolmens & de l'auroch, tire son nom de la station lacustre de Robenhausen, canton de Zurich (Suisse), laquelle a si bien révélé les mœurs & les habitudes des hommes de la fin de la pierre polie.

Cette période fort longue, sans doute, & qui sera probablement subdivisée plus tard, a laissé d'abondants vestiges de sa présence dans le pays de Nimes. Ce sont de nombreux habitats sur la rive droite du Rhône : à Saint-Étienne des Sorts, à Chusclan, à Laudun, à Saint-Geniès de Comolas, à Saint-Laurent des Arbres, à Montfaucon, dans la falaise du Rhône qui s'étend entre Saint-Geniès & Roquemaure, où existent plus de cinquante grottes; entre Roquemaure & Villeneuve-lez-Avignon, aux Angles, aux Issarts, à Saze, à Tavels, à Aramon, à Beaucaire, à Bellegarde, à Saint-Gilles (NICOLAS); une station sur un plateau voisin de la culée du pont métallique jeté sur le Vidourle, à deux kilomètres de Sommières (LOMBARD-DUMAS); une seconde station, tout récemment découverte sur le territoire de Villeneuve-lez-Avignon, à proximité d'un ruisseau torrentiel dit la *Font de la Viguière*, que domine un menhir naturel d'un aspect fort original. (MONNIER, *Mém. de l'Acad. de Vaucluse;* séance du 7 avril 1883.) Ce sont aussi des échantillons trouvés en quantité en beaucoup d'endroits : dans cette seconde station; à la Baume près de Domazan (l'abbé PRIAD); dans la *Baume-Sourne* ou *Sombre* à Sanilhac, & dans celle de La Trone à Sainte-Anastasie (ROCHETIN); sur l'oppidum de *Marduel* ou *Mardieul*, & dans la *Baume-Sartanette* près Remoulins du Gard (CAZALIS DE FONDOUCE); dans un grand nombre de grottes des Basses-Cévennes & notamment dans celles des cantons du Vigan, de Sumène, de Ganges, de Saint-Hippolyte, de Sauve, de Quissac, au nombre de plus de quarante; dans les grottes de l'Ermitage Saint-Julien des Causses près d'Alais; dans celles du Serre-de-Bouquet, à la Grande-Baume, aux grottes de l'Avenc, de la Curiosité, de Seynes, de Payan & de Rédollet, dans les cantons de Vézenobre & de Saint-Ambroix; à la Bastide d'Engras près d'Uzès; à Lanuéjols, dans le Gard, & à Fraissinet-de-Fourques, dans la Lozère [1]; dans les grottes de la Madeleine, situées sur la limite des communes de Barron & d'Euzet; dans d'autres grottes voisines de Ners & de Boucoiran. (Georges FABRE.)

Un plateau molassique, situé non loin de la grotte de Pondres (Émilien DUMAS, 1828; LOMBARD-DUMAS, 1877 à 1879), deux dépôts sur les communes de Barron & de Saint-Maurice de Cazevieilhe (Gabriel FÉMINIER; CHAUVET, *Les Sources minérales d'Euzet*), ont fourni de nombreux silex & permis de constater l'existence d'ateliers de fabrication longtemps existants.

Les sépultures qui se rattachent aux diverses époques de la période paléolithique sont partout extrêmement rares; mais celles qui appartiennent aux derniers temps de la pierre polie sont beaucoup plus nombreuses.

Au nombre de ces dernières, nous citerons en première ligne, dans notre région, la *Baume des Morts*, de Durfort (TEISSIER, 1868)[2], puis la grotte funéraire, tout nouvellement découverte (avril 1883) à Rousson, contenant une soixantaine de squelettes d'hommes, de femmes & d'enfants & des débris qui paraissent appartenir aussi à la période néolithique.

Il est à remarquer que, parmi les ossements retirés de la grotte des Morts, les crânes empâtés dans la couche supérieure stalagmitique, dont la Société d'Alais possède une brèche contenant de superbes échantillons, appartiennent à une race franchement dolichocéphale, tandis que les crânes extraits de la couche inférieure de limon rouge, & par conséquent plus anciens, sont mésoticé-

[1] P. CAZALIS DE FONDOUCE, *L'Homme dans la vallée inférieure du Gardon*, 1872.

[1] A. JEANJEAN, *L'Homme & les animaux des cavernes des Basses-Cévennes* & *L'Homme à l'époque néolithique*, dans les *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1869-1870, pp. 139-221; & 1875, pp. 287-302.

[2] P. CAZALIS DE FONDOUCE & J. OLLIER DE MARICHARD, *Rapport sur les Fouilles de la grotte des Morts*, publié dans les *Mémoires de la Société scientifique & littéraire d'Alais*, t. 1, 1869, pp. 33-57; — G. & A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, pl. LXIV, nº 641; — *Congrès archéologique d'Arles*, pl. p. 128.

phales, & que la plupart des humérus qui accompagnent ces derniers ont la fosse épitrochléenne perforée.

Quant aux crânes, au nombre d'une soixantaine, qui ont été retirés de la grotte funéraire de Rousson, les rares spécimens qui nous en ont été communiqués sont tous dolichocéphales.

Avec les temps de la pierre polie, nous touchons donc à l'origine des monuments mégalithiques de nos contrées. Le synchronisme de ces deux époques reculées est aujourd'hui indiscutable.

III

AGE DES MÉGALITHES

Les grandes pierres dressées sur le sol ou posées les unes sur les autres, qu'on appelle *menhirs* ou *peulvans*, *cromlechs*, *dolmens*, &c., ont, de bonne heure, éveillé la curiosité publique. On les croyait liées au culte des Druides, & on les regardait comme des sanctuaires ou des autels où s'accomplissaient les actes de cette religion obscure. Personne n'ignore aujourd'hui que les Druides n'étaient point originaires de la Gaule, que leur institution n'a jamais été connue du Midi de cette contrée, & César dit lui-même qu'ils y vinrent de la Grande-Bretagne.

Les régions du Midi de la France qui contiennent le plus de monuments mégalithiques sont les portions du Larzac dépendantes de l'Aveyron, de l'Hérault & du Gard, les départements entiers de l'Ardèche, de la Lozère, du Tarn & du Lot & la partie septentrionale du département du Gard qui confine à l'Ardèche & aux Cévennes.

Suivant M. Alexandre Bertrand, si l'on tire une ligne droite de Bruxelles à Marseille, en passant par Dijon, on trace la limite extrême de la région française où les dolmens sont contenus, du côté de l'ouest, d'où il est porté à conclure que ces monuments sont l'œuvre de peuples venant des pays du Nord & qui ont pénétré en France par mer.

Cette théorie est peut-être un peu absolue, & il y aurait bien plutôt lieu d'admettre, croyons-nous, que les mégalithes, disséminés sur toute la surface du globe, ont été surtout élevés dans les régions qui offraient à l'homme les matériaux les plus propres à leur édification.

Le Gard & la Provence fournissent des monuments très-caractéristiques de cette période de transition.

M. Aurès a décrit la grotte sépulcrale naturelle d'Aubussargues, près d'Uzès (Gard), appropriée & fermée a la manière des dolmens du pays.

En 1879, dans la commune de Collorgues, au couchant d'Aubussargues, on découvrit une sorte d'allée couverte contenant les débris d'un squelette & quatre magnifiques lames en silex [1].

L'association des idées, le besoin de leur donner une expression naturelle & sensible, le désir de perpétuer le souvenir d'un événement important, seraient, suivant MM. Bastian & Westropp, l'origine toute psychologique des monuments mégalithiques. Un simple rapprochement suffit d'ailleurs à montrer l'amplitude du champ où se meuvent, s'entrecroisent & se contredisent les hypothèses.

Certains archéologues font remonter les monuments mégalithiques jusqu'à la plus fabuleuse antiquité. D'autre part, il est acquis au domaine des faits, que diverses tribus de l'Inde, les Khassias, par exemple, continuent, même de nos jours, à construire de ces informes mais grandioses monuments. Une distinction qui, chaque jour, semble confirmée par des faits nouveaux, c'est que les époques que l'on est convenu d'appeler « préhistoriques » désignent moins des époques déterminées dans le temps, & chronologiquement successives pour l'humanité tout entière, que des phases de développement dont la longueur aurait varié selon les races, les milieux & les circonstances.

Les Anglais ont même posé comme axiome que les peuplades encore aujourd'hui sauvages, qui tombent sous notre observation, seraient de si fidèles images de nos propres ancêtres, que nous pourrions conclure d'elles à eux, & nous représenter l'état social des Gaulois, par exemple, il y a quelque deux ou trois mille ans, sous les traits que nous offrent actuellement telles populations océaniennes ou telles tribus de l'Inde que l'on pourrait citer.

Ainsi les Khassias élèvent aujourd'hui des dolmens & des menhirs, & ce sont pour eux des monuments funéraires ou des monuments votifs. Tenons donc pour autant de monuments votifs ou funéraires les menhirs ou les dolmens que nous rencontrons sur notre propre sol.

Il résulte de l'*Inventaire des Monuments mégalithiques de la France*, dressé en 1880 par les soins de la Société d'Anthropologie de Paris, & d'autres renseignements par nous recueillis, que le territoire de l'*ager Nemausensis* compterait environ deux cent cinquante dolmens & trente menhirs; mais il est probable qu'une révision plus attentive forcera d'introduire quelques rectifications dans ces chiffres.

Ainsi dans le Gard qui d'après le même *Inven-*

[1] L'une est en la possession de M. Lombard-Dumas, de Sommières, les trois autres ont été acquises par un marchand d'Uzès.

taire compterait cent cinquante neuf dolmens & vingt-trois menhirs, il faut ajouter un quatrième dolmen sur le territoire de Mijane-le-Clap, trois à Anduze & un autre à Saint-Jean du Gard, & réduire de beaucoup, peut-être, le nombre de ceux qui sont signalés dans les communes de Mialet de Saint-Paul la Coste, au nombre de soixante-dix, lesquels paraissent n'être, pour la plupart, que de vastes tables rocheuses communément désignées sous le nom de *Tors,* que l'on rencontre fréquemment dans les Cévennes, en Écosse, en Irlande, posées à plat sur des points élevés.

Nous ne citerons que pour mémoire le prétendu monument mégalithique accidentellement formé par un énorme bloc de molasse coquillère miocène détaché des bancs supérieurs du plateau sur lequel s'élève la ville d'Uzès, & posé en arc-boutant contre le flanc oriental de l'escarpement qui domine le revers rive droite de la vallée de l'Eure. Ce monument naturel, improprement appelé *Temple des Druides,* ne nous paraît autre chose qu'un de ces refuges cachés, du même genre que la crypte des dames de Saint-Maur, d'Uzès, où les premiers chrétiens célébraient en secret les cérémonies de leur culte. Dans des fouilles qu'on y a opérées, en 1870, il n'a rien été découvert qui puisse autoriser à conclure que ce monument naturel ait reçu une destination quelconque aux temps mégalithiques.

Les menhirs ou peulvans sont souvent désignés, dans nos contrées, sous les noms de *Pierre-Levée, Pierre-Plantée, Pierre-Fiche.* On en compte vingt-trois, rien que dans le Gard. Les plus remarquables sont : celui dit *Peyre-Fiche,* qui sépare les bois communaux de Goudargues & de Verfeuil; d'autres portant le même nom sur les territoires de Mandagout, d'Arphy, de Pommiers & de Valleraugue, & celui dit *Peyre-Fieade,* dans les communes de La Salle & de Saint-André de Valborgne; la *Pierre-Bamboche* ou *Pamboche,* qui marque la limite divisoire des deux communes de Collias & de Sanilhac; *Peyre-Guil* dans la commune de Saint-Christol de Rodières; *Peyro-Plantado* ou *Peyro-Alsado,* dans celle de Blandas.

M. l'abbé Azaïs a signalé l'existence de trois menhirs sur le territoire de la commune de Fraisse, dans le département de l'Hérault, canton de la Salvetat. L'un de ces monolithes porte, gravée sur une de ses faces, la figure d'un serpent allongé, & au-dessous, une figure arrondie affectant la forme d'un œuf : l'œuf cosmogonique couvé par le dragon des religions orientales (?)

C'est à la période Robenhausienne qu'il faut faut aussi reporter l'origine des stations lacustres ou palafittes. On trouve dans quelques-unes des vestiges des âges de la pierre polie, du bronze & du fer. Des instruments en bronze découverts, en 1882, sur les bords de l'ancien étang de Pujaut, font présumer que l'on retrouvera un jour, sur le sol des anciens étangs de Jonquières, de La Capelle, de Rochefort, de Pujaut & de Tras-le-Puy, dans le Gard, des vestiges ensevelis d'anciennes palafittes.

Plusieurs *tumuli* ou *galgals* ont été signalés dans le département du Gard : celui dit *Puech-Cocon,* dans la commune de Générac, d'où a été retirée une hache en serpentine; ceux au nombre de huit qui se voient sur la montagne de la Druye, dans la commune de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille, près d'Anduze (CH. DE BAUMEFORT); puis toute une chaîne qui, partant des environs d'Alzon & de Campestre, dans l'arrondissement du Vigan, suivrait la base orientale des Cévennes & se prolongerait, dans le département de l'Ardèche, sur la direction de Grospierres. (OLLIER DE MARICHARD, 1870.)

Des monuments mégalithiques, tels que menhirs & cromlechs, ont été reconnus dans les environs de Sauve. (CAZALIS DE FONDOUCE & OLLIER DE MARICHARD.)

Un rapprochement que l'on n'a jamais essayé de faire, croyons-nous, & qui pourtant serait bien de nature à frapper les esprits, est celui qui nous paraît résulter de la comparaison des monuments mégalithiques avec ceux de l'ancienne Égypte. Il est, en effet, curieux de constater que le menhir ou peulvan n'est, à proprement parler, qu'un obélisque rudimentaire, comme le lichaven n'est autre chose qu'un propylone rustique, comme le dolmen sous tumulus n'est évidemment que le prototype de la pyramide égyptienne recouvrant sa chambre funéraire.

Il ne faut pas non plus un grand effort d'imagination pour reconnaître dans les cromlechs & les grands alignements mégalithiques, tels que celui de Carnac, dans le Morbihan, qui compte onze mille menhirs & se développe sur quinze cents mètres d'étendue, l'idée primordiale de ces enceintes consacrées, dont l'une porte le même nom de Karnac, & qui, sur l'emplacement de la Thèbes égyptienne, recouvrent des gigantesques débris de leurs avenues de sphinx ou de béliers, de leurs colosses décapités, de leurs obélisques encore debout ou renversés, de leurs salles hypostyles découronnées & de leurs pylones dressés ou abattus, des espaces immenses.

Des rapprochements qui précèdent, nous croyons donc pouvoir conclure, jusqu'à preuve du contraire, que les temps mégalithiques représentent une civilisation qui aurait été le précurseur immédiat, en Orient, de la première & la plus ancienne manifestation de la civilisation égyptienne.

IV

AGE DU BRONZE

A l'âge du cuivre, proposé par M. P. Cazalis de Fondouce comme une époque intermédiaire & transitoire formant une seconde phase néolithique, non admise par M. G. de Mortillet, mais à laquelle les découvertes récentes effectuées dans la grotte sépulcrale de Rousson, viennent pourtant de donner, dans nos contrées, une nouvelle confirmation, succède l'âge du bronze, qui constitue la période dite *Bohémienne*, subdivisée, par ce dernier anthropologiste, en deux époques :

1° La *Morgienne*, appartenant en partie à celle des dolmens, en partie à la deuxième époque lacustre, & qui tire son nom de la station de Morges, sur le lac de Genève, où en ont été recueillis les principaux types.

2° La *Larnaudienne*, appartenant en entier à la deuxième époque lacustre, & qui doit son nom à la station de Larnaud, dans le Jura.

Des hachettes de bronze trouvées à Villevieille près de Sommières, à Vauvert près de Nimes en 1851, à l'Ermitage de Saint Ferréol de la commune de Saint-Privat de Champclos près de Barjac, & dont une, celle de Villevieille, est absolument conforme comme type aux haches de pierre polie; une magnifique épée de bronze ainsi que son fourreau, découverte à Sainte-Anastasie, entre Uzès & Nimes, sont les seuls vestiges jusqu'à présent ramenés au jour qui doivent être attribués à la période morgienne.

V

TEMPS PROTOHISTORIQUES

Avec l'époque morgienne, nous avons probablement pénétré dans les plus vagues lointains protohistoriques qui puissent être assignés à la France méridionale.

Le bronze fut employé par les Egyptiens dès le temps de leurs plus hautes dynasties, & Homère nous représente, douze cents ans avant notre ère, les héros grecs de l'Iliade armés d'épées, de lances, de javelots d'airain, & protégés par des casques, des cuirasses & des boucliers du même métal.

Cette étude nous paraîtrait donc incomplète si nous n'essayions d'y rattacher, aux époques préhistoriques de notre région, les premiers temps de son histoire.

C'est ce que nous allons essayer de faire dans une esquisse brève & rapide.

Plusieurs de nos historiens contemporains, dit M. P. Cazalis de Fondouce, sont, en effet, portés à croire que les temps préhistoriques ne sont pas très-éloignés de ceux de l'histoire; qu'ils se relient intimement à ceux-ci, & que leur durée n'a pas été aussi considérable que l'ont avancé certains auteurs.

L'un des exemples les plus concluants est celui de la superposition des offrandes votives au fond du bassin des *Eaux Apollinaires*, près du lac Sabatinus, où la couche qui vient immédiatement au-dessous de l'assise à *aes rude*, ou bronze brut, est formé par des silex taillés de l'époque néolithique.

Aux temps historiques les plus reculés, deux noms de nations d'origine distincte se présentent, de prime abord, dans la Gaule méridionale : ce sont les Ibères & les Ligures, Liguses ou Ligyes.

Les Ibères paraissent être venus d'Afrique à travers l'Espagne[1].

Les Ligures, dont le grand centre d'établissement fut toujours la rivière de Gênes, semblent, au contraire, être venus d'Orient, par la vallée du Danube, une des routes les plus fréquentées par les grandes migrations. Au temps d'Hésiode, c'est-à-dire vers le neuvième siècle avant notre ère, les Ligures représentaient, pour les Grecs, le peuple de l'extrême Occident.

Il est à remarquer que toutes les recherches faites pour retrouver les traces de leur langue tendent à démontrer qu'elle avait un grand air de famille avec les langues celtiques. C'est peut-être ce qui favorisa plus tard leur fusion avec les Celtes arrivant du nord, par la même vallée du Danube.

C'est avec les Ligures qu'eurent affaire les Grecs fondateurs de Marseille.

Ce qui indique, du reste, chez cette nation, une certaine prédisposition native au commerce, c'est que, bien avant l'arrivée des Romains, il est question d'une route conduisant d'Italie en Gaule, chez les Ligures, & en Espagne chez les Ibères, sur laquelle les Grecs & les indigènes pouvaient voyager avec d'autant plus de sécurité que la garde de cette voie était confiée aux habitants riverains, responsables, chacun sur leur territoire, des atta-

[1] « Le mot *Ibère* dont le pluriel berbère régulier se trouve si nettement conservé chez les Touaregs, comme nom des habitants préhistoriques du pays : les *Iabaren* ou *Ieberen*, — donne au singulier : *ber*, — *abar*, — *iber*, — *ber*.

« Le mot « berber » n'est lui-même que la forme réduplicative de ce radical *ber*, dont le sens propre, encore usité, est : *abar* — *aber* — « s'échapper en bouillonnant de la marmite, » & le sens figuré : « aller en liberté; émigrer en masse; être libre, » ce qui confirme le sens analytique du mot. Or les *émigrés*, les *libres*, *iabaren*, *ibères* ou *berbères*, ce sont bien là des noms convenant à des peuples primitifs. »

(*Extrait d'une lettre de M. L. Rinn, du 18 octobre 1881.*)

ques ou des dommages dont les voyageurs pouvaient être l'objet[1].

Le Ligure, comme l'Ibère, était généralement petit, sec, nerveux, sobre, dur au travail, intéressé & pas toujours loyal.

Les Ibères peuplèrent d'abord la plus grande partie de ce qui fut plus tard l'Espagne; mais ils franchirent ensuite les Pyrénées & occupèrent le pays compris entre cette chaîne, le cours de la Garonne & la montagne de Cette.

Peut-être même s'avancèrent-ils plus haut, & essaimèrent-ils sur la surface entière de la Gaule. Certains ethnologues seraient même d'avis que les deux Bretagnes & l'Irlande sont encore peuplées par leurs descendants. On est aussi fort tenté de leur attribuer ces étranges monuments mégalithiques dont nous avons précédemment parlé, dévolus à tort au druidisme, & qui forment comme une chaîne continue, de l'Afrique septentrionale aux Iles Britanniques.

Ce qui est plus certain, c'est que les Ibères s'étendirent vers l'est, plus loin que la Haute-Garonne, & se rapprochèrent du Rhône. C'est entre ces deux fleuves qu'ils rencontrèrent les Ligures & fusionnèrent avec eux, en formant, par leur contact, une race métisse dite Ibéro-Ligure.

Suivant Strabon, le nom d'Ibérie n'aurait pas toujours été spécialement appliqué à la péninsule espagnole; mais se serait autrefois étendu à la région située entre le Rhône & l'isthme qui sépare les deux golfes du Lyon & de Gascogne.

Le témoignage de Strabon est confirmé par celui de Festus-Avienus, qui nous montre le Rhône séparant la terre des Ligyes de celle des Ibères, & par celui du Périple de Scylax, suivant lequel, après les Ibères espagnols, se trouvent les Ligures mêlés aux Ibères jusqu'au Rhône. Ce sont donc les Ligures, établis entre le Rhône & les Alpes, qui seraient venus se mêler aux Ibères venus du Midi par la péninsule espagnole. C'est du moins l'opinion de MM. E. Desjardins & d'Arbois de Jubainville.

A ces deux races vinrent, vers le sixième siècle avant notre ère, se mélanger, par invasion, les Celtes arrivant de la Gaule centrale. L'immigration celtique fut si vaste, si abondante, qu'elle donna lieu à des remous puissants; à diverses époques, on put la voir refluer vers l'est, d'où elle était venue, par la vallée du Danube; on la vit aussi se répandre du côté des Pyrénées, où elle repoussa les Ibères, & même au nord de l'Italie, où elle refoula les Ligures & les Étrusques.

Du mélange des Celtes envahisseurs avec les Ligures serait résultée, d'après quelques historiens, une de ces races métisses, un peu problématiques, qu'on a appelée *Celto-Ligure*; tandis que le mélange des mêmes Celtes avec les Ibères aurait donné naissance à une autre race dite *Celtibérienne*, dont l'existence n'est pas plus prouvée que la précédente.

M. P. Cazalis de Fondouce a cru pouvoir admettre que les ossements humains provenant de la grotte des Morts de Durfort appartiennent à la race Celto-Ligure; mais plusieurs anthropologistes ont pensé que cette opinion était un peu prématurée; &, pour notre part, nous pensons qu'il y aurait peut-être lieu d'y voir, de préférence, des types d'une race plus ancienne, celle des Ibéro-Ligures, par exemple, provenant du contact des deux races précédentes, sur la portion de la Gaule méridionale comprise entre le Rhône & l'Espagne.

Lorsque l'élément gaulois proprement dit vint se superposer à l'élément ligure, ce qui dut avoir lieu bien avant les guerres puniques, puisque Hannibal n'eut affaire qu'à des Gaulois dans la région du Rhône; il semble que les deux peuples se sont assez aisément entendus & fondus ensemble.

Les Ibères, refoulés d'une manière pour ainsi dire constante vers les Pyrénées, par l'élément celte ou gaulois, offrirent, à la fin, un front de résistance, qui rendit impossible leur absorption totale.

On peut donc, sans témérité, retrouver leurs descendants chez les Basques, cette fraction si caractérisée de la famille française, & dont la langue est une exception si curieuse en Europe.

Deux documents écrits de cette langue préhistorique, les seuls, peut-être, qui subsistent encore en Europe, ont été retrouvés, de nos jours, dans le Languedoc.

Il existe sur la rive droite de l'Hérault, l'*Arauris* des anciens, une petite ville d'origine antique désignée aux époques grecque & romaine, sous le nom de *Cessero* ou *Kessero*[1], & appelée aujourd'huy Saint-Thibéry.

[1] *De mirabilib. auscult.*, dans les Œuvres d'Aristote, publiées par Didot : t. 4, 1re partie, p. 88, ch. LXXXV.

[1] « Le nom de *Kessero* est, en lui-même, fort significatif, dit M. L. Rinn : c'est, en Algérie, un des noms de *lieux-dits*, que les indigènes ne comprennent plus & n'expliquent pas, parce qu'il appartient à l'ancien berbère, qui ne se parle plus là où il a survécu seulement dans les dénominations topographiques. Je connais ici (en Algérie) plusieurs *Kessero*, un entre autres où je me suis battu, en 1871, aux Oued-Chelieh, près Batna. Il s'écrit plus ordinairement *Kasserou*. Un autre Kessero, écrit *Kacherou*, existe près de Mascara.

« Le sens de ce mot, en berbère, est très-net. Kessero se décompose : 1° en *kes* ou *ekes*, qui signifie « couper, retrancher, réserver, — coupure, *retranchement*; » 2° en *ar*, « montagne ». Kessero est donc « le retranchement de la montagne » ou simplement « le retranchement ». La forme moderne de ce mot est, en berbère saharien, *Ksour*, *Keçour*, « village fortifié ou clos », & *Ksar*, *Keçar*, en arabe barbaresque « fort, forteresse, village fermé. »

« C'est à ce même mot que se rattachent : 1° le français

Cette localité, dominée par un oppidum ou camp retranché assis sur un plateau élevé dépendant d'un massif basaltique qui, de concert avec ceux de Vias & d'Agde, a fourni la matière première des innombrables moulins à bras répandus sur toute la Gaule méridionale, fut, à l'époque romaine & bien avant, sans doute, une des stations principales situées sur le parcours de l'antique voie Domitienne, — *la via Herculea* des Grecs. On voit encore, en dehors de la ville moderne, l'emplacement de la ville antique, dont les amorces de l'enceinte primitive subsistent toujours.

Vers l'année 1820, un violent orage ayant renversé, de fond en comble, les restes de l'une des portes de l'antique oppidum, qui s'ouvrait dans la direction d'Agde, l'ancienne *Agatha* des Grecs, M. le docteur Aliez, un archéologue du pays, recueillit, parmi les débris de cette construction deux stèles en pierre tendre, provenant des carrières voisines de Nézignan-l'Évêque, établies dans les molasses miocènes qui, selon M. Paul de Rouville, se rattachent à l'horizon de l'*Ostrea crassissima* de Lamarck.

Ces dalles sont aujourd'hui encastrées dans un des murs de la cour de la maison d'habitation de M. Aliez; l'une présente 0m68 de longueur sur 0m22 de largeur, l'autre 0m92 de longueur sur 0m19 de largeur. Chacune d'elles porte une inscription gravée en creux & en caractères inconnus.

En réponse à la communication faite par nous, le 2 octobre 1881, à M. le commandant Louis Rinn, d'un dessin de ces inscriptions, dont un moulage en plâtre a été récemment donné à la Société scientifique & littéraire d'Alais, ce savant, qui s'occupe en Algérie de curieuses recherches sur les origines de la race berbère, qu'il considère comme descendant directement de celle des anciens Ibères, voulut bien, par sa lettre du 18 octobre suivant, nous exprimer ses regrets de n'avoir pu trouver ou même supposer, à ces inscriptions, un sens qui, à son avis, existe certainement; mais il y reconnut des caractères berbères, qui se rencontrent également sur les roches canariennes, & il crut pouvoir penser que, parmi les autres signes, il pourrait se trouver des lettres lybiques ou puniques, l'un de ces signes se rapprochant beaucoup, en effet, de l'A carthaginois, & un autre étant la représentation exacte du D punique.

Il faut enfin arriver à l'élément ethnique prépondérant, celui qui a fini par s'associer ou s'assimiler tous les autres : aux Celtes ou Gaulois.

C'est avec un vrai sentiment des réalités de l'histoire, dit M. Albert Reville, que M. E. Desjardins s'élève contre ces théories naïves qui se représentent les nationalités anciennes comme émergeant tout-à-coup toutes formées, des profondeurs de l'histoire, & arrivant à l'état compact & homogène sur le territoire qui lui doit son nom historique.

Les nations passent par une longue genèse & doivent s'assimiler bien des éléments hétérogènes pour grandir. Il faut donc rejeter de l'histoire, telle qu'on la doit faire aujourd'hui, ces données quelque peu puériles, qui nous représentent les Gaulois établis comme chez eux en Gaule, dès le seizième siècle avant Jésus-Christ[1]. Ce qui est vrai, c'est qu'il se forma lentement une nationalité gauloise, qui commençait seulement à prendre conscience d'elle-même lorsqu'elle fut brusquement élevée à une civilisation étrangère par la conquête romaine.

Il vint donc des Gaulois du Danube & du Rhin. Il paraît bien que c'est en remontant le premier de ces deux fleuves que les premiers Celtes ou Gaulois arrivèrent lentement dans le pays dont ils allaient faire la Gaule. Mais combien de temps dura cette migration séculaire? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Il y a des traces, un siècle avant Alexandre, de leur présence sur les bords de l'Adriatique. Les noms de lieu d'origine celtique, le long de la grande vallée danubienne, se comptent par centaines : Vienne en Autriche (*Vindobona*); Belgrade (*Singidunum*); Silistrie (*Durostorum*); Isaatcha (*Noviodunum*) ont porté des noms dont les synonymes ou les analogues se trouvent sur les bords de la Marne, de l'Oise & du Rhône.

Au troisième siècle de notre ère, les inscriptions en font foi, on reconnaît encore une foule de noms de personnes parfaitement gaulois, dans la région moyenne du Danube.

Le grand courant de l'immigration celtique dut déboucher, par les défilés des Alpes, sur l'Helvétie, la Savoie, le Lyonnais, & s'étendre en éventail entre la Garonne & la Seine, des deux côtés de la Loire. Mais une branche considérable de cette famille ethnique dut aussi descendre du Rhin, pour se rabattre, plus tard, par les provinces rhénanes, sur la Belgique, & rejoindre finalement ses congénères sur les bords de la Marne & de la Seine. Ce fut la cité des Volkes, qui se porta le plus loin dans la direction du Midi. Divisée en Arékomiques : — Nimes, Beaucaire, Uzès, Alais, Le Vigan, Montpellier, — & en Tectosages : — Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Agde, Béziers,

Caserne; 2° le latin ou l'allemand *Kaisar*, qui est le gardien des hommes, c'est-à-dire le chef, le *César*, l'empereur. »
(*Extrait d'une lettre de M. le commandant L. Rinn, du 18 octobre 1881*).

[1] Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. 1, ch. 1. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. 1.

Lodève, — elle se superposa à la nation ibéro-ligure, qui occupait le pays entre le Rhône & les Pyrénées. Les Volkes étaient de grands voyageurs : on en retrouve près de la Forêt-Noire, en Pannonie, jusqu'en Asie-Mineure, en Galatie. Entre le Rhône & les Alpes, de la Durance à l'Isère, se logèrent les Voconces & les Cavares; &, de l'Isère au Léman, les Allobroges.

Strabon arrête le territoire des Volkes entre la Méditerranée & les Cévennes, & l'on peut expliquer son texte comme l'ont fait MM. Robert & Jouglar, en supposant que les anciens peuples de la région, — Ibères, Ligures, Ibéro-Ligures, — dépossédés par les Gaulois Volkes, se seraient retirés vers la montagne, laissant le bas pays aux envahisseurs.

Quoi qu'il en soit, le pays des Volkes Arékomiques, qui devait constituer plus tard, & à peu de différence près, la circonscription de l'*ager Nemausensis,* paraît avoir été borné, à l'est, par le Rhône & le Petit-Rhône qui le séparaient des Cavares & du *pagus Arelatensis;* au nord, soit par le Chassezac & l'Ardèche, soit plutôt par le relief intermédiaire entre l'Ardèche & la Cèse [1], formant de ce côté, la limite des Helves ou peuples du Vivarais; au couchant, par les Cévennes (*Gebennae montes*) & l'Hérault (*Arauris*), qui séparaient les Arékomiques des Gabales, des Rutènes & des Volkes Tectosages; au sud enfin, par la Méditerranée ou le golfe des Ligures — *Ligusticus sinus.*

Ces limites, qu'il ne faudrait cependant pas appliquer d'une manière trop rigoureuse, comprenaient donc : le *pagus Nemausensis,* le *pagus Ucetiensis,* le *pagus Alestensis,* le *pagus Magalonensis.*

Ici doit s'arrêter la dernière partie de notre étude. Avec l'apparition de la race gauloise, nous entrons de plain-pied dans la troisième époque historique de nos contrées méridionales.

Déjà ont pénétré, par notre littoral, les Phéniciens & les Grecs; bientôt vont apparaître les Romains apportant avec eux des éléments nouveaux de civilisation, dont l'élaboration lente & progressive a fini par constituer, avec l'élément important introduit par les invasions des quatrième & cinquième siècles, la race française actuelle.

Gratien CHARVET.

[1] Une borne milliaire trouvée à Barjac, c'est-à-dire entre l'Ardèche & la Cèze, avec indication de distance prise d'*Alba,* démontre péremptoirement que Barjac appartenait au territoire des Helves. Une autre borne milliaire découverte à Saint-Michel d'Euzet, vient ajouter son témoignage en faveur de la limite à la Cèze; aucune borne itinéraire n'ayant jusqu'à présent été retrouvée sur le territoire arécomique si ce n'est sur la voie *Domitia,* tandis que, au contraire, les milliaires abondent sur celui des Helves.

LE TERRITOIRE

Le territoire devenu sous les Romains l'*ager Nemausensis* & représenté à peu près par le département du Gard & la portion de celui de l'Hérault située en deçà du fleuve du même nom, est assis sur le versant sud-est & sud du relief qui forme, entre les deux mers, la ligne de faîte du Midi de la France. Les cours d'eau qui le sillonnent : l'Ardèche, — si elle n'est entièrement en dehors de ses limites, — la Cèze, le Gard, le Vistre, le Vidourle, le Lèz, l'Hérault, pour ne citer que les principaux, se rendent tous à la Méditerranée ou par le Rhône ou directement.

Traversé à son extrémité nord-ouest par les Cévennes, qui y atteignent à une altitude de treize à quinze cents mètres & plus, il est ensuite occupé, dans sa plus grande partie & avec une déclivité générale très-prononcée, par des collines & des plaines que terminent, du côté de la mer, de vastes étangs, autrefois sans doute plus profonds & plus étendus qu'ils ne le sont de nos jours par suite de l'avancement progressif du rivage sur toute cette côte.

A l'exception de la haute région, il est peu de pays même dans la partie la plus privilégiée de la France, où le climat, quoique soumis au fléau du mistral, c'est-à-dire le vent du nord-ouest, soit ordinairement plus doux, où le ciel soit plus constamment pur, où les productions du sol soient plus variées & diffèrent davantage de ce que nos yeux sont habitués à voir.

Les sites & la végétation y affectent parfois une physionomie toute orientale.

Déjà avant la conquête des Romains, les Grecs établis sur le littoral, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, y avaient importé l'olivier & la vigne. Sous la bienfaisante influence de la civilisation & de la paix romaines, la culture y prit, aux dépens des primitives forêts de pins, de chênes, d'yeuses, un large développement & amena un degré de prospérité qui fit, de bonne heure, de la cité de Nimes une émule de celle de Narbonne, longtemps la plus florissante ville de la Gaule.

Ses sources thermales, parmi lesquelles il faut rappeler celles des Fumades, furent alors avidement recherchées, ses mines & ses carrières activement exploitées, &, grâce à l'excellente qualité de la pierre qui s'y rencontre communément partout, il nous est resté de cette époque un riche héritage non-seulement de magnifiques édifices, mais encore & principalement d'inscriptions aussi précieuses par leur nombre que par les sculptures dont elles sont souvent ornées.

C'est grâce également à la facilité de se procurer des pierres à toute convenance, que les populations qui ont habité la contrée aux époques antérieures à l'histoire ont pu laisser aussi derrière elles un legs à peine moins riche & à peine moins précieux de monuments mégalithiques[1].

Ce qu'on y trouve pareillement en quantité, ce sont les curiosités de la nature propres aux pays accidentés, parmi lesquelles viennent en première ligne les abîmes : « avins », « avans », — sortes de fontis ou entonnoirs de rochers qui ici engouffrent les eaux, là les dégorgent en limpides & abondantes fontaines, dont un spécimen particulièrement remarquable est la fontaine de Nimes.

[1] « ..... Nous arrivons au fond de la *Coumbo de la Calado*; le bois s'épaissit de plus en plus; les collines se resserrent & je me trouve dans un centre dominé par quatre croupes boisées.

« Le quartier se nomme la *Juianto*. Le *Sère de Fabre* est à côté.

« A l'ombre des chênes blancs & des yeuses, j'aperçois des blocs énormes, c'est le dolmen sur lequel je comptais. La plate-forme, aujourd'hui brisée en deux parties, a 4m20 de longueur, sur 2m50 de large; son épaisseur est de 15 centimètres. Cette pierre gigantesque devait avoir autrefois 1m20 d'élévation au-dessus du sol. J'ai remarqué que le dessous de la pierre-couvercle est parfaitement uni.

« L'orientation de ce monument est du nord-est au sud-ouest.

« Je marche de surprise en surprise. — Au fond de la gorge de la Juianto, après avoir passé & repassé, comme dans un labyrinthe, entre les blocs de rochers, isolés, séparés les uns des autres & fixés en terre, semblables à des tables de grandeur & de formes variées, je suis arrivé en présence du colosse des *dolmen* debout.

« Encore parfaitement conservée, quoique inclinée vers le nord, l'immense plate-forme a 3m60 sur 2m90. Sa figure est presque celle d'un losange. Les pierres latérales, dont la gauche est plus petite que sa parallèle, ont 3m30. Son orientation est encore du nord-est au sud-est.

« Le majestueux monument est établi sur le sol même, sans tertre de pierres. Il impressionne par sa forme & par sa masse gigantesque. C'est pour cela qu'on nomme ce dolmen la *Juianto*, la Géante.

« C'est dans les *Bois de Parjac* que nous avons découvert ce dolmen, avec onze autres, moins bien conservés.

« Montez à l'est de la ville, jusqu'à *Mas-Lozar* (Mas des pierres plates). Suivez le sentier vers le *Devés*, jusqu'à *Coumbelavo*; là, est le *Ranc de las Fadas*. Toujours les fées qui ont transporté ces blocs trop pesants pour des bras d'hommes.

« Dirigez-vous au nord, dans la *Coumbo d'aù Prièu*;... partout des dolmen : quatre, déjà. Le *Sère de la Calade* est couvert de rochers, crevassés profondément & irrégulièrement..... L'effet de la terre glaise se fendillant au soleil, ou mieux encore l'aspect des crevasses profondes de la mer de glace, au Mont-Blanc.

« De la *Calade* allez à la *Juianto*, puis à la *Rancado* & enfin à *Coumbò livero*.

« L'archéologue aura ainsi, dans une courte journée, visité douze dolmen ».

(Note extraite d'un Mémoire manuscrit sur *Les Monuments mégalithiques du Gard*, par M. Léon Alègre).

LES VOLQUES

AVANT LA CONQUÊTE DE LA PROVINCE[1]

César nous apprend (*B. G.*, *6*, 24) qu'on trouvait, dans un des plus fertiles territoires qui avoisinaient la forêt d'Hercynie, une colonie de Volques Tectosages venus de la Gaule : Ils s'étaient emparés de ce pays « à l'époque ancienne « où les Gaulois, supérieurs en vaillance aux « Germains, leur faisaient fréquemment la guerre « & envoyaient des colonies au delà du Rhin. « C'était une nation chez laquelle la justice & la « valeur guerrière étaient tenues en honneur au « plus haut degré ».

Strabon (p. 187) parle aussi de la puissance & des lointaines pérégrinations des Tectosages. Ils étaient allés jusqu'au fond de l'Asie-Mineure, & une de leurs colonies, implantée dans la partie de la Phrygie qui avait pris d'eux le nom de Galatie, avait pour principale ville Ancyre.

Selon M. d'Arbois de Jubainville (*Les Celtes & les langues celtiques*, 1882, p. 8 & suiv.), il faudrait chercher le berceau des Volques loin de chez nous & tout à l'opposé de la Gaule. Les Volques, dont le nom *Valah* s'étendit dans la suite à toute la famille celtique, auraient été à l'origine une tribu établie au nord du haut Danube, & de là elle aurait envoyé, probablement au commencement du troisième siècle avant l'ère chrétienne, une importante émigration dans le bassin du Rhône; on la trouve assise sur les deux rives du fleuve au moment du passage d'Annibal, av. J.-C. 218. (Tite-Live, 21, 26.) Plus tard, les Volques se seraient encore avancés vers l'ouest.

M. Charles Robert émet également, dans la *Description raisonnée* qu'il a donnée des monnaies gauloises de sa collection (1880, p. 29), une opinion contraire au témoignage de César. Les Tectosages de la Forêt-Noire auraient été un détachement que la nation des Volques, venant d'Asie, son pays d'origine, aurait, à une époque reculée, « laissé sur le haut Danube, tandis que le reste « du peuple, continuant son mouvement d'orient « en occident, gagnait la vallée du Rhône & les « contrées qui s'étendent le long de la Garonne ».

M. Barry (*Histoire générale de Languedoc*, tome I de cette édition, p. 140) faisait sortir « de l'île de « Bretagne & de la Gaule du Nord les deux na- « tions des Volques, probablement unies à l'ori- « gine ».

Quoi qu'il en soit, lorsque, à la suite des victoires de Domitius & de Fabius sur les Allobroges

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, pp. 3, 7, 32, 35, 47, 49; tome II, pp. 17, 377, 401.

& les Arvernes coalisés, av. J.-C. 122 & 121, les Volques de Gaule passèrent sous la domination romaine, ils tenaient tout le pays compris entre le Rhône & la région aquitanique & partagé alors en deux districts : celui des Volques Tectosages à l'ouest & celui des Volques Arécomiques à l'est. Ce dernier avait pour oppide principal Nimes, *Nemausus* (STRABON, p. 186), établi près d'une fontaine appelée du même nom, & qui vraisemblablement l'avait plutôt donné à la ville que reçu d'elle.

On doit certainement faire remonter à l'époque antérieure à la conquête les dieux & l'origine des localités dont les noms ont conservé la physionomie celtique. A cette même époque doit être aussi rapportée la division nationale du territoire en *pagi*. Cette division, dont on ne trouve aucune trace pendant la période romaine, a dû cependant subsister au moins comme désignation purement géographique, puisqu'elle reparaît dès les commencements du moyen âge.

LES VOLQUES

APRÈS LA CONQUÊTE DE LA PROVINCE[1]

Au temps du puissant & fastueux roi Bituitus, les Volques faisaient partie, comme clients, de la confédération arverne. Par le fait des victoires dont il vient d'être parlé dans les précédentes lignes, cette confédération se trouva disloquée, &, tandis que les Arvernes eux-mêmes obtinrent, malgré leur défaite, le privilége de conserver leur liberté & la possession de leur territoire, les peuples groupés sous leur patronage à l'est & au midi des Cévennes jusqu'aux Alpes & aux Pyrénées furent, avec des conditions sans doute diverses, assujettis à la domination romaine & réduits en province.

Les Volques, s'étant soumis volontairement, furent traités avec égard. Les Tectosages furent reçus en alliance avec Rome. Le même avantage fut-il accordé aux Arécomiques? Il y en a grande apparence, bien qu'on ne le sache pas d'une manière certaine.

Un des premiers soins de Domitius, resté dans la Gaule pour pacifier & organiser le pays conquis, fut de créer une communication facile entre l'Italie & l'Espagne en ouvrant, à la suite de la voie *Aurelia* qui se terminait à Arles, une route nouvelle traversant tout le territoire arécomique & passant par Nimes & Narbonne. Cette route, établie peut-être en partie sur un tracé plus ancien, s'appela, du nom de son auteur, voie *Domitia*.

Chez les Tectosages, fut placé à Toulouse pour défendre la frontière contre les Aquitains un fort poste militaire, & à Narbonne, alors port de mer & place de commerce importante, fut fondée en 118 une colonie de citoyens romains.

En 105, les Cimbres, vainqueurs à Orange de deux armées romaines qu'ils anéantissent complètement, prennent le chemin de l'Espagne & mettent tout à feu & à sang sur leurs pas. Les Tectosages leur prêtent assistance contre la garnison de Toulouse & perdent pour ce fait le titre d'alliés des Romains.

En 77, un soulèvement parti de l'Aquitaine, à l'instigation sans doute de Sertorius, gagne rapidement toute la Province. Cnéus Pompée, ayant à la traverser pour aller combattre le chef de la sécession espagnole, ne parvient à se frayer passage depuis les Alpes Cottiennes jusqu'aux Pyrénées que par l'extermination des insurgés. Il donne aux Marseillais le territoire des Arécomiques & celui des Helves, & laisse sur les lieux le propréteur Fonteius, qui rétablit la tranquillité en faisant succéder à une répression d'une atroce violence un système d'exactions & d'écrasement impitoyables. Si une alliance avait été conclue entre les Romains & les Arécomiques, elle fut certainement alors rompue.

Annexé au domaine marseillais, puis en 52 envahi & ravagé par les Rutènes & les Cadurques engagés dans la ligue de Vercingétorix, le pays des Arécomiques revient, après un laps de plus de trente ans, sous la domination directe des Romains, vraisemblablement en 46, lorsque César, ayant enlevé aux Marseillais toutes leurs possessions, eut à pourvoir à l'organisation non-seulement de cette importante partie de la Province, mais aussi en même temps de la Province entière, & c'est alors sans doute que la cité des Arécomiques fut constituée en une cité de droit latin avec Nimes pour chef-lieu.

César fit dans la Gaule exactement ce qu'il venait de faire, cette même année, en Espagne. Nous apprenons de Dion (43, 39) « qu'après la bataille « de Munda, il sévit avec rigueur contre les villes « qui lui avaient été hostiles, dépouillant les unes « de leurs territoires, imposant aux autres des « tributs onéreux. A celles qui, au contraire, lui « avaient prêté leur aide, il accorda des terres ou « des immunités ou le droit de cité romaine, à « quelques-unes même les priviléges des colonies « romaines ». Sa conduite chez nous est entièrement la même; avec la même rigueur, avec la même générosité il y distribue le châtiment & la récompense. Les Marseillais avaient pris parti

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, pp. 75 à 81, 96, 107, 110, 137, 139, 162 à 167, 187, 202, 206, 207 & suiv., 219 & suiv., 225; tome II, pp. 19, 20, 32, 39, 41, 43.

contre lui pour Pompée & l'avaient obligé à faire avec des difficultés de toute sorte le siége de leur ville; il leur ôte toutes leurs possessions, aussi bien celles qu'ils tenaient des Romains que celles qui leur venaient plus anciennement de leurs propres conquêtes, & ne leur laisse « que le nom de la liberté ». Pendant la longue guerre des Gaules, les peuples de la Narbonnaise lui étaient restés constamment fidèles, quelques-uns même avaient eu, en plus d'une occasion, à souffrir de leur attachement; il leur donne à tous le droit du *Latium*. Un de ces peuples, le plus puissant, lui avait été plus que tout autre particulièrement dévoué & utile. C'est chez les Allobroges surtout qu'il avait pu, à son arrivée dans la Gaule, lever à la hâte les forces nécessaires pour fermer le chemin à l'invasion des Helvètes; c'est chez eux qu'il avait principalement recruté sa vaillante légion de l'*Alauda;* sollicités à la défection par Vercingétorix, les Allobroges s'étaient énergiquement empressés, au lieu de prêter l'oreille à ces suggestions, de fortifier les abords de leur pays contre les entreprises de la coalition nationale & avaient ainsi grandement facilité la victoire d'Alesia. César les relève de la condition de *dediticii* dans laquelle ils étaient demeurés depuis leur défaite par Fabius & leur octroie les droits & le titre d'une colonie de citoyens romains.

Il mettait ainsi fin dans la Province à une période de près d'un siècle d'asservissement & de souffrances & y ouvrait une ère de rénovation dont le développement devait amener en peu d'années une prospérité jusque là inconnue.

Les monuments épigraphiques ne sont pas sans utilité pour l'éclaircissement de l'époque à laquelle est consacré le présent paragraphe. Les noms de *Fabius*, de *Domitius* & de *Pompeius*, de *Junius*, de *Cassius*, de *Servilius*, de *Marius*, de *Valerius*, de *Porcius*, de *Calpurnius*, de *Licinius*, de *Pomptinus* (sous la forme *Pomptienus*), qui s'y rencontrent plus ou moins fréquemment, témoignent des efforts des gouverneurs qui se sont succédé dans la Province avant César pour former, au sein de chaque peuple gaulois, au moyen d'affranchissements & de la concession du droit de cité, un parti romain puissant à opposer à l'élément national.

Une inscription découverte à Avignon & sur laquelle est mentionné un préteur des Volques : *T. Carisius, T(iti) f(ilius), pr(aetor) Volc(arum)*, serait, d'après M. Hirschfeld (*Gallische studien*, pp. 41, 42), d'un temps certainement antérieur à l'élévation de la cité des Arécomiques au rang de colonie latine, & il faudrait reconnaître sous ce titre de *praetor* le prince ou magistrat national suprême, — le vergobret chez les Eduens, — placé à la tête de toute la cité.

C'est vraisemblablement à la période de l'annexion des Arécomiques à Marseille qu'appartiennent, au moins en partie, les inscriptions celtiques en lettres grecques, découvertes sur divers points de l'*ager Nemausensis*, notamment celles qui se lisent sur des monuments composés d'un épais abaque porté par un pied cylindrique, qui paraissent être des autels ou des tombeaux d'une forme inusitée chez les Romains. L'époque de l'autonomie indépendante a été sans doute trop barbare pour qu'il soit possible de lui attribuer des productions d'un art perfectionné comme sont les tombeaux à abaque de Beaucaire & de Montpellier, l'autel aux « Mères namausiques » de Nimes & l'autel d'Uzès. (Ci-dessus, n°s 104 à 107.)

NIMES CITÉ ET COLONIE LATINE ANTÉRIEUREMENT A AUGUSTE[1]

Une dure & longue oppression avait eu fatalement pour résultat une diminution toujours croissante de la population indigène au profit d'un envahissement toujours de plus en plus actif par une immigration italienne. Déjà un demi-siècle après la conquête, la Province pouvait jusqu'à un certain point, au moins dans ses parties peu éloignées de la mer & du Rhône, sembler être « moins « une terre étrangère qu'une continuation de « l'Italie ». Il arriva que les anciennes dénominations ethniques ne répondirent plus que d'une manière inexacte à un état de choses profondément modifié. Réorganisée en cité latine avec Nimes pour chef-lieu, la cité des Arécomiques reçut un nom nouveau en échange de son nom ancien. Le nom de *Volcae Arecomici* fit place à celui de *Nemausenses*, devenu le seul nom officiel de toute la cité, limitée alors à l'est par le Rhône, au nord par l'Ardèche ou plutôt par le relief intermédiaire entre cette rivière & la Cèze, & par les Cévennes, à l'ouest en partie par l'Hérault & au sud par la Méditerranée.

C'est à tort que, de ce dernier côté, Strabon (pp. 186, 187) porte la ligne séparative beaucoup plus loin & fait confiner aux Pyrénées les Arécomiques en leur attribuant le port de Narbonne. Il est contredit en cela par le formel témoignage de Ptolémée (2, 10), qui met expressément Narbonne chez les Tectosages, & par celui de Pline (9, 8), qui, il est vrai, n'indique pas de limite entre les Tectosages & les Arécomiques, mais assigne à l'*ager Nemausensis* l'étang de *Latera*, aujourd'hui l'étang de Lattes.

Non-seulement la cité des Volques Arécomiques échangea, en même temps qu'elle reçut le droit

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, pp. 137, 242; tome II, p. 447 & suiv.

latin, le nom de *Volcae Arecomici* contre celui de *Nemausenses*, mais encore elle fut gratifiée du titre de colonie, constaté par des médailles qui paraissent antérieures à Auguste.

Suivant M. Herzog (*Gall. Narb. hist.*, p. 100), César aurait donné ce titre, comme une pure marque d'honneur, à toutes les villes de la Narbonnaise qu'il éleva à la latinité. César inaugurait dans la Narbonnaise l'essai d'une généreuse & vaste conception ayant pour but d'amener par les degrés successifs de la latinité & de la *civitas* les cités des provinces à une condition égale à celle des cités de l'Italie. L'octroi du titre honorifique de colonie aux villes latines était un appât que sa libéralité attachait au degré intermédiaire par lequel les provinciaux, jusque là tenus par le gouvernement de la République dans la misère & l'abaissement, étaient appelés à s'efforcer de devenir citoyens romains.

Selon d'autres, les villes dont il s'agit pourraient, sans tenir ce titre de César, l'avoir pris en conséquence d'une sorte de droit acquis à toutes les villes latines hors de l'Italie. Dans son *Droit municipal romain*, M. Houdoy, se référant à Asconius (*Ad Pisonem*), s'exprime ainsi à ce sujet (p. 34) : « Après l'année 416, des villes de droit « latin furent constituées dans toute l'Italie & « formèrent le *Latium adjectum* par opposition « au *Latium antiquum*. Bientôt des colonies lati- « nes furent fondées dans les provinces, des ter- « ritoires entiers furent gratifiés de la latinité, « &, bien qu'il n'y eût aucune *deductio coloniae*, « les villes qu'ils comprenaient n'en étaient pas « moins désignées dans l'usage sous le nom de « colonie ». *Latini coloniarii* était le nom par lequel étaient désignés les Latins de ces villes. (Voyez Willems, *Droit public rom.*, 1874, p. 132.)

Sous Auguste, aussitôt après la conquête de l'Égypte, en l'an 30 avant notre ère, Nimes reçut une *deductio* militaire & aurait dû passer, par conséquent, de la condition de colonie latine à celle de colonie de citoyens romains. Mais ici se présente un sérieux obstacle; deux témoignages des plus graves opposent à ce changement de condition une contradiction formelle : celui de Pline, qui classe Nimes parmi les *oppida* latins de la Narbonnaise, & celui de Strabon (p. 186), qui affirme non moins nettement la latinité de Nimes, dans le passage où il trace le parallèle entre cette ville & Narbonne : « Narbonne, si l'on considère l'af- « fluence des étrangers & l'activité du commerce, « est très-supérieure à Nimes; mais, au contraire, « Nimes l'emporte de beaucoup sur Narbonne, si « l'on a en vue l'importance de la cité; elle com- « prend vingt-quatre bourgs florissants qui, ayant « le droit latin, fournissent à Nimes quantité « d'hommes marquants devenus citoyens romains « par l'exercice des magistratures municipales. La « nation des Arécomiques n'a aucunement affaire « avec les magistrats publics envoyés de Rome; « elle est *sui juris* ». (*Id.* p. 203.)

Voir le paragraphe qui suit.

A la période de la latinité de Nimes, il convient sans doute de rapporter, d'après la remarque de M. Hirschfeld (*Etudes sur la Gaule*, p. 42), une inscription celtique de Vaison (De la Saussaye, *Numism. de la Narb.*, p. 163), dans laquelle est mentionné, si toutefois il n'y a erreur d'interprétation, « un magistrat de Nimes » : CΕΓΟΜΑΡΟC | ΟΥΙΛΛΟΝΕΟC | ΤΟΟΥΤΙΟΥC | ΝΑΜΑΥCΑΤΙC | ΕΙΩΡΟΥ ΒΗΛΗ | CΑΜΙ COCΙΝ | ΝΕΜΗΤΟΝ, c'est-à-dire : *Segomaros, Villoneos (filius), magistratus Nemausensis, effecit Belisamae hocce fanum.* (Traduction de M. Pictet, dans la *Rev. archéol.* 1867, 15, p. 385.)

NIMES COLONIE MILITAIRE D'AUGUSTE

Auguste s'exprime ainsi dans l'inscription du temple d'Ancyre (Ch. 28) : *Colonias in Africa, Sicilia, [Ma]cedonia, utraque Hispania, Achai[a], Asia, S[y]ria, Gallia Narbonensi, Pi[si]dia, militum deduxi;* « en Afrique, en Sicile, en Macédoine, « dans chacune des deux Espagnes, en Achaïe, en « Asie, en Syrie, dans la Gaule Narbonnaise, en « Pisidie, j'ai fondé des colonies de soldats ».

M. Mommsen, expliquant dans son commentaire du monument d'Ancyre ce passage des *Res gestae*, pense qu'on en doit conclure qu'Auguste n'a fondé de colonies en Gaule que dans la Narbonnaise & n'y a fondé que des colonies militaires, & il n'indique comme colonie militaire d'Auguste dans cette province que Nimes, d'après le témoignage d'une médaille très-commune dans le Midi de la France, qui présente au droit les têtes adossées d'Auguste & d'Agrippa avec la légende COL · NEM, *colonia Nemausus*, & au revers le crocodile & le palmier commémoratifs de la conquête de l'Égypte[2]. Déjà Borghesi (*Œuvres*, 5, p. 261), dans la remarquable dissertation par lui consacrée à la recherche des colonies attribuables à César, aux triumvirs ou à Auguste, n'avait également reconnu en Narbonnaise comme colonie d'Auguste que Nimes, en s'appuyant sur l'autorité de la médaille dont il vient d'être parlé.

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, pp. 137, 242; tome II, p. 436 & suiv.

[2] Il faut toutefois remarquer que cette médaille ne présente pas d'indication légionnaire. De plus, M. Mommsen, dans la seconde édition de son *Monumentum Ancyranum*, a éliminé Nimes du nombre des colonies fondées par Auguste dans la Narbonnaise.

A la suite de la victoire d'Actium, av. J.-C. 31, complétée l'année suivante par la conquête de l'Égypte, Auguste, c'est-à-dire pour l'appeler du nom qu'il portait alors & ne devait échanger que quatre ans plus tard (av. J.-C. 27), Octavien, se trouvant à la tête de plus de cinquante légions & n'en voulant garder que dix-huit (Voyez MOMMSEN, *Monum. Ancyr.*, ch. 17, 2e édit., p. 75), fut dans la nécessité de pourvoir à la retraite d'un très-considérable nombre de soldats. Après avoir renvoyé dans leurs pays les non citoyens, c'est-à-dire les soldats des troupes auxiliaires, & avoir indemnisé en argent les plus jeunes des légionnaires non conservés dans l'armée, il donna aux autres, qui avaient fait avec lui toutes les guerres, des retraites en terres, en les établissant soit dans les villes qui avaient embrassé le parti d'Antoine & dont il transporta les habitants outre-mer, notamment à Dyrrachium & à Philippes, soit dans d'anciennes colonies dépeuplées par suite des guerres civiles & auxquelles il donna de nouveau le titre de colonie, soit enfin dans des municipes qu'il contraignit à lui abandonner contre argent des parties de leurs territoires. Puis de nouveau, seize ans plus tard, à la fin du temps de service de ceux qu'il avait, après sa victoire, retenus dans l'armée, eut lieu encore une importante création de colonies, comme on l'apprend d'Auguste lui-même, certifiant dans ses *Res gestae* (Ch. 16), avoir payé, une première fois pendant son quatrième consulat, av. J.-C. 30, & une seconde fois sous le consulat de M. Crassus & de Cn. Lentulus, av. J.-C. 14, aux villes tant d'Italie que de province qui lui avaient cédé les terres distribuées à ses soldats, les sommes leur revenant pour cet objet. « Le premier de tous « ceux qui avaient avant lui mis des colonies de « soldats en Italie ou dans les provinces; il en « avait agi ainsi », dit-il, « pour l'honneur de « son époque ».

Dion, de son côté, parle, à deux reprises (49, 34; 54, 23), de soldats colonisés dans la Gaule par Auguste. — Craignant une mutinerie dans son armée, au sujet de réclamations des vétérans qui, après la guerre de Sicile, av. J.-C. 35, refusaient de recevoir leur congé sans le prix de leur milice, Auguste réunit en une seule légion les mécontents, &, choisissant les plus âgés d'entre eux, les envoya dans les colonies de la Gaule. On reconnaît facilement qu'il s'agit là de quelques vétérans disséminés dans des colonies déjà existantes. Les colonies de citoyens romains qui existaient alors dans la Narbonnaise étaient Narbonne, Arles, Béziers, Orange, Fréjus & la colonie de Vienne. Celle de Valence ne remonte peut-être pas à une si haute époque. Hors de la Narbonnaise, il y avait les colonies de Nyon & de Lyon; la première fondée par César, la seconde par le sénat peu de temps après la mort du dictateur. — L'autre passage de Dion (54, 23) est celui où, rapportant ce que fit Auguste pendant son séjour dans la Gaule de 738, av. J.-C. 16, au commencement de 741, av. J.-C. 14, il dit qu'en 739, av. J.-C. 15, « Au« guste colonisa un grand nombre de villes en « Gaule & en Espagne ».

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelles peuvent être ces colonies fondées en grand nombre dans la Narbonnaise en l'an 15 avant notre ère d'après Dion, en l'an 14 d'après les *Res gestae*. Elles doivent avoir reçu de leur fondateur le nom d'*Augusta*, de celui qu'il portait lui-même depuis l'an 727, av. J.-C. 27, où il lui avait été décerné par le sénat. Nimes, ayant sur ses médailles, frappées aux effigies réunies d'Auguste & d'Agrippa & en souvenir de la conquête de l'Égypte, le titre de colonie, fréquemment complété sur les inscriptions par le nom d'*Augusta*, apparaît clairement comme une colonie d'Auguste &, en même temps, comme une colonie militaire, s'il est vrai, comme il paraît l'être, qu'Auguste n'ait fondé en province que des colonies militaires, & alors aussi par conséquent comme une colonie, non de simples Latins, mais de citoyens romains. A leur tour, les médailles viennent confirmer la colonisation militaire de Nimes par Auguste, puisqu'elles offrent à la fois son effigie accompagnée de celle d'Agrippa, & un revers qui fait allusion à la conquête de l'Égypte. Cette conquête ayant été effectuée en 724, av. J.-C. 30, c'est à cette année que semble devoir être rapportée la colonisation.

Mais on vient de le voir dans le paragraphe qui précède : les déclarations expresses de Pline & de Strabon interdisent formellement la supposition de l'élévation de Nimes par Auguste à la condition de cité romaine. Heureusement une lumineuse hypothèse, due à M. Hirschfeld (*Les Monnaies de Nimes au crocodile*, 1883), nous ouvre le moyen d'échapper à la difficulté, en apparence insurmontable, suscitée par ces témoignages. Les colons établis à Nimes par Auguste auraient été, « non « pas des vétérans légionnaires de son armée, mais « des Égyptiens ou plutôt des Grecs égyptiens, « ayant servi sur la flotte ou dans l'armée d'An« toine & qu'il était prudent d'éloigner de leur « pays ». Cette explication, qui a pour fondement la présence sur les médailles dont il vient d'être parlé d'une date de l'ère alexandrine en usage à Alexandrie seulement, contient certainement la solution du problème depuis si longtemps en vain poursuivie, mais toutefois nous paraît, telle qu'elle est ici présentée, avoir besoin de quelques développements. On a peine à comprendre la vive & toute particulière prédilection d'Auguste & d'Agrippa pour une colonie composée d'anciens

soldats ennemis tenus en défiance & envoyés comme colons à Nimes par mesure de précaution. Il faut de toute nécessité, selon nous, pour justifier cette prédilection vraiment extraordinaire, que ces Alexandrins, Égyptiens ou Grecs, aient rendu à Auguste, avant de devenir les colons de Nimes, quelque grand & bien signalé service, digne d'une récompense tout à fait exceptionnelle. S'ils ont été de ces transfuges qui, en grand nombre, ont abandonné avant la bataille d'Actium le parti d'Antoine (Dion, 50, 11, 27), ils ont pu coopérer d'une manière importante, peut-être même décisive, à la victoire. S'ils ont été employés à la défense d'Alexandrie, ils ont pu, de complicité avec la reine Cléopâtre (Dion, 51, 10), faciliter la prise de la ville, traitreusement livrée par cette ambitieuse princesse plutôt que victorieusement forcée par Octavien. Dans l'un comme dans l'autre des deux cas, ils auraient amplement mérité la reconnaissance du vainqueur & toutes les faveurs dont ils ont été l'objet de sa part. Mais beaucoup plus probablement il s'agit de la prise d'Alexandrie, & alors surtout il devenait extrêmement désirable de les éloigner promptement de l'Égypte, pour effacer aussi vite que possible les traces d'une trahison par laquelle l'éclat de la victoire se trouvait singulièrement amoindrie.

Grâce au savoir, grâce à l'admirable pénétration de M. Hirschfeld, la lumière prend la place des ténèbres & tout s'éclaircit au mieux. La flagrante contradiction entre les médailles frappées en souvenir de l'Égypte conquise & le double témoignage de Strabon & de Pline disparaît, & avec elle l'obstacle invincible qui semblait rendre la question à jamais insoluble. Nimes, gratifiée par Jules César de la latinité & du titre de colonie, devient sous Auguste une colonie réelle, une colonie militaire. Composée d'étrangers qui, n'étant pas citoyens romains, n'obtiennent avec leur colonisation que le droit latin, elle continue, conformément à l'attestation des auteurs, à rester cité latine.

Les monuments épigraphiques donnent à la colonie de Nimes le nom d'*Augusta*. Elle ne peut pas l'avoir eu avant l'an 27 puisque cette année seulement Octavien a lui-même pris le nom d'Auguste. A-t-elle eu en premier lieu celui de *Iulia?* Aucun document connu, ainsi que déjà l'a remarqué M. Barry (tome I, p. 249), ne le lui attribue.

A quelle époque s'est-elle plus tard élevée de la condition de colonie latine à celle de colonie de citoyens romains? On admet par conjecture que ce fut peut être sous Hadrien ou sous Antonin le Pieux, mais on n'en a aucune certitude & l'on ne parvient à saisir sur les inscriptions aucune trace d'un changement de condition.

LES MONNAIES[1]

Nous répartissons entre les trois périodes politiques les monuments de la riche numismatique de Nimes. Aux Volques reviennent les monnaies sur lesquelles se lit leur nom; à Nimes, cité & colonie latine de Jules César, d'abord celles qui portent l'ethnique grec *Nama(sates)* ou *Namau-(sates)*, & ensuite celles qui mentionnent la *col(onia) Nem(ausus)* antérieurement à Auguste; enfin à Nimes, colonie militaire d'Auguste, les variétés de la médaille aux têtes réunies d'Auguste & d'Agrippa & au souvenir de l'Égypte conquise.

MONNAIES DES VOLQUES ARÉCOMIQUES

Petite pièce d'argent à la tête nue d'Apollon tournée à droite, avec le monogramme Æ, = *Arecomici*, devant le visage. — Revers : les lettres du mot VOLC distribuées entre les quatre rais d'une rouelle remplissant tout le champ.

Pièces d'argent moins petites à la tête laurée d'Apollon tournée à gauche. — Revers : cheval galopant à gauche, accompagné ou non du mot VOL & tantôt d'une rouelle, tantôt d'un rameau garni de baies.

Pièce de bronze à la tête diadémée de Diane tournée à droite, les cheveux relevés & le monogramme Æ devant le visage. — Revers : le mot VOLC accompagné d'un aigle, les ailes éployées & une couronne entre les serres.

Pièce de bronze à la tête diadémée de Diane tournée à droite, les cheveux noués par derrière & tombant sur le col; le mot VOLCAE & une couronne de laurier devant le visage. — Revers : un personnage vêtu de la toge, peut-être le *Dèmos* arécomique, debout, une tige de laurier devant lui. A l'exergue le mot AREC.

MONNAIES DE NIMES CITÉ ET COLONIE LATINE ANTÉRIEUREMENT A AUGUSTE

Pièce de bronze à la tête laurée d'Apollon tournée à gauche. — Revers : sanglier courant à gauche accompagné du mot NAMA — ΣΑΤ en deux groupes l'un au-dessus, l'autre au-dessous. M. le marquis de Lagoy (*Méd. inéd. de Massilia, Glanum, &c.*, 1834, p. 34 & suiv.) a cru reconnaître sur cette pièce l'image de la fontaine couronnée de roseaux.

Pièce d'argent avec tête de beau style, les cheveux retenus par un bandeau. — Revers : cavalier

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, pp. 93, 242 & suiv.; tome II, p. 457 & suiv.; Barry, *Nemausus Arecomicorum*, p. 39 & suiv.

coiffé du *pileus*, armé de deux lances, galopant à gauche & le mot NAMAY. « Ce cavalier rappelle », suivant M. Barry (p. 42), d'accord avec M. de La Saussaye (p. 155), « le type romain des Dioscures, « que les Gaulois dédoublaient volontiers pour « les identifier avec tel ou tel de leurs dieux « topiques. Il est coiffé comme eux du *pileus*, que « surmonte une étoile à six rayons gravée dans le « champ au-dessus de la tête du demi-dieu. Mais « la longue lance dont ils sont constamment « armés sur les deniers de coin romain, cède ici « la place au double épieu que brandissaient les « *gaesates* mercenaires lors des dernières inva- « sions gauloises en Italie ».

Très-petite pièce d'argent au buste casqué de Minerve tourné à droite. — Revers : COL | NEM. Il faut noter la ressemblance de cette pièce avec celle de la colonie de *Cabellio* au nom du triumvir Lépide, gouverneur de l'Espagne & de la Narbonnaise jusqu'au cours de l'an 42 avant J.-C.

Pièce de bronze au buste casqué tourné à droite, la lettre C derrière la tête. — Revers : NEM COL sous une outre renversée; le tout dans une couronne de laurier.

Pièce de bronze au même buste casqué, mais avec la lettre S à la place du C. — Revers : NEM COL & Hygie ou la colonie personnifiée, debout, tenant une patère & sacrifiant aux Génies du lieu sous la forme des deux serpents Agathodémons.

MONNAIES DE NIMES COLONIE MILITAIRE D'AUGUSTE

Nombreuses pièces de bronze aux effigies réunies d'Auguste & d'Agrippa & au revers du crocodile & du palmier, émises à partir de l'an 725, av. J.-C. 29, probablement jusqu'en 767, de J.-C. 14, sous trois types principaux dont nous empruntons la description à la luxueuse monographie de M. Goudard, intitulée *Notice sur les médailles dites Pieds de sanglier.* (Toulouse, 1880, & *Supplément*, 1882.)

Premier type; émission commencée en l'an 725, av. J.-C. 29, année où le sénat décerna à Octavien le titre d'*Imperator* [1].

Têtes jeunes & adossées d'Octavien & d'Agrippa, l'une nue, l'autre avec la couronne rostrale; au-dessus des têtes, IMP; au-dessous, DIVI · F. — Revers : crocodile à droite, les dents de la mâchoire supérieure plantées en dehors. Dans le champ un palmier orné de bandelettes flottant à droite & à gauche, ou formant en haut de l'arbre & de chaque côté deux ganses ressemblant à des couronnes. Deux rejetons partent à droite & à gauche du pied de la tige. Au-dessus du crocodile, de chaque côté du palmier : COL — NEM, ou COL — NIM, ou COI — NM.

Deuxième type; émission commencée en 727, av. J.-C. 27, année où Octavien reçut du sénat le nom d'Auguste & la couronne civique.

Têtes adossées d'Auguste, couronnée de chêne, & d'Agrippa avec la couronne rostrale; au-dessus des têtes, IMP; au-dessous, DIVI · F. — Revers : crocodile enchaîné à un palmier incliné à droite. Une couronne de chêne est attachée au haut & à gauche de l'arbre par des lemniques qui flottent horizontalement à droite. Deux rejetons partent à droite & à gauche du pied de la tige. Dans le champ au-dessus du crocodile, de chaque côté du palmier, COL — NEM.

Troisième type; émission commencée en 752, av. J.-C. 2, année où le sénat décerna à Auguste titre de *Pater patriae*.

Têtes adossées d'Auguste, couronnée de lauriers, & d'Agrippa avec la couronne rostrale; au-dessus des têtes, IMP; au-dessous, DIVI · F; à droite devant le cou de l'effigie d'Auguste la lettre P, & à gauche devant le cou de l'effigie d'Agrippa la lettre P. — Revers : crocodile à droite, enchaîné à un palmier incliné à gauche. Une couronne de lauriers est attachée au haut & à gauche de l'arbre par des lemniques qui flottent horizontalement à droite. Deux rejetons partent à droite & à gauche du pied de la tige. Dans le champ, au-dessus du crocodile, de chaque côté du palmier, COL — NEM.

Parlant de la première de ces trois émissions, M. Goudard présume que le crocodile & le palmier des monnaies auront été copiés de ceux qui se voyaient sur les enseignes des vétérans colonisés à Nimes, à qui ils avaient été donnés comme insigne emblématique après la conquête de l'Égypte & la prise d'Alexandrie en l'an 724, av. J.-C. 30. M. Froehner (*Le Crocodile de Nimes*, 1872) parvient même à trouver la preuve positive de cette date de la colonisation militaire de Nimes sur un exemplaire du musée du Louvre, « qui porte, au « milieu de la couronne suspendue en haut du « palmier, la date alexandrine L^{IA}, c'est-à-dire « l'an quatorze. Il n'y a donc plus de doute pos- « sible », ajoute-t-il; « le règne d'Auguste com- « mença le 7 janvier 711, av. J.-C. 43, où il reçut « l'*imperium* avec le titre de propréteur : *qua die* « *primum imperium orbis terrarum auspicatus est.* « (Autel de Narbonne.) L'an 14 correspond à « l'année 724, qui est celle de la conquête de

[1] Cette date est contestée par M. Mommsen (*Staatsrecht*, 2, p. 744 & note 2); elle est en contradiction avec les documents. C'est en 714 qu'Octavien a commencé à prendre comme lui revenant par droit d'héritage la désignation d'*Imperator*, & à en user en manière de prénom en remplacement de son ancien prénom de *Gaius*. L'attestation de Dion (52, 41), relative à une prétendue concession de ce nom en 725, est certainement fautive.

« l'Égypte, & dès lors il est avéré que le titre « des as de Nimes fait allusion à cet événement « politique, & que la colonie avait été peuplée « de vétérans d'Auguste ayant pris part à la cam- « pagne d'Alexandrie ». Malheureusement, cette explication n'aurait peut-être pour fondement qu'une illusion occasionnée, suivant M. Ch. Robert (Ci-dessus, tome I, p. 501), par une disposition tout à fait fortuite du feuillage de la couronne; les lettres L^{IΔ} n'existeraient pas. Ces mêmes lettres existent toutefois sur un exemplaire du musée de Berlin, où M. Friedlaender les a le premier signalées. Depuis & tout récemment, M. Hirschfeld les y a de nouveau constatées, mais en remarquant, à l'égard de la conclusion à en tirer, que, l'ère impériale des Alexandrins ayant commencé d'après des témoignages certains à partir seulement de l'an 724, la date donnée par l'an 14 de cette ère tombe à l'année de Rome 738 & se rapporte, suivant toute apparence, à la construction par Auguste, alors en Gaule, des murs de Nimes, construction qui a eu, en effet, lieu cette année, ainsi que le dit expressément l'inscription encore existante de la Porte-d'Auguste. (Hirschfeld, *Les Médailles d'Auguste au Crocodile*, 1883.)

Quant aux lettres P · P qui figurent sur les monnaies de la troisième émission, on pourrait, au premier abord & d'après la place qu'elles occupent, l'une devant le cou de la tête d'Agrippa, l'autre devant celui de la tête d'Auguste, être tenté d'expliquer celle-ci par *Parens* en la rapportant à Auguste comme auteur de la colonie, & celle-là par *Patronus* en la rapportant à Agrippa. Mais si l'on remarque que les deux groupes IMP & DIVI · F ne peuvent, bien que placés l'un au-dessus, l'autre au-dessous des deux effigies, s'appliquer qu'à Auguste, on reviendra vite à considérer comme certain que la légende entière concerne Auguste seul, & on lira alors avec Eckhel, M. Mommsen, M. Ch. Robert & M. Hirschfeld : *Pater Patriae*. « En traduisant ainsi », explique M. Goudard, « on est d'accord avec les dates, puisque Auguste « n'a été surnommé Père de la Patrie qu'en « l'an 752, av. J.-C. 2. Ce n'est donc qu'à cette « date qu'on doit faire commencer les monnaies « qui portent le P. P., en supposant toutefois que « l'effigie d'Agrippa, mort depuis déjà dix ans, « aura été conservée sur les monnaies de Ne- « mausus par respect pour la mémoire de ce grand « homme. Nous savons d'ailleurs que la colonie « de Nimes professait un véritable culte pour « Agrippa & sa famille ».

Ces lettres PP ont été interprétées de beaucoup de manières différentes. M. de La Saussaye & M. le marquis de Lagoy proposaient *Patronus Parens*, M. Froehner *Parens Patriae*, M. Friedlaender *Patroni Parentes*, M. Fr. Lenormant *Permissu Proconsulis*, au quel cas, remarque M. Goudard, les deux lettres devraient avoir été poinçonnées après coup en contremarque.

L'abondance & la diffusion des médailles de la colonie de Nimes peuvent trouver une explication toute naturelle dans la célébrité de la fontaine. Il aura sans doute convenu en haut lieu d'utiliser cette célébrité au profit de la glorification du principat. La monnaie que remportaient de leur pèlerinage les nombreux visiteurs du sanctuaire révéré, transformé en laraire impérial, leur présentait le souvenir, non pas du dieu celtique dont le renom avait attiré leur piété, mais du prince devenu maître de l'Empire par la victoire navale d'Actium, & maître de l'Égypte par la victoire d'Alexandrie.

Il nous reste à parler d'une médaille très-bizarre reproduisant tantôt l'un, tantôt l'autre des trois types ci-dessus décrits, & qui, ne pouvant pas avoir servi de monnaie, doit avec beaucoup d'apparence avoir été employée comme amulette. Du flan de cette médaille se détache un prolongement affectant la forme d'un pied d'animal, qu'on a cru reconnaître d'abord pour un pied de biche, & en dernier lieu & peut-être moins convenablement pour un pied de sanglier. La série complète de ces curieuses pièces se trouve dans la monographie ci-dessus citée de M. Goudard.

LA FONTAINE DE NIMES ET LA FONTAINE D'EURE

LA FONTAINE DE NIMES, *deus Nemausus* [1].

On peut appliquer avec une entière justesse à la fontaine de Nimes tout ce que disait Ausone (*Urb.*, 14) de la fontaine de Bordeaux : « Salut, « fontaine dont on ignore la source, fontaine « sainte, bienfaisante, intarissable, cristalline, « azurée, profonde, murmurante, limpide, om- « bragée! Salut, Génie de la ville, qui nous verses « un breuvage salutaire, fontaine appelée *Divona* « par les Celtes & adorée comme une divinité. « L'Apone ne donne pas un plus sain breuvage, « le Nemausus un cristal plus pur : — *vitrea luce* « *Nemausus purior*, — le Timave une onde plus « abondante ». (Traduction de M. Corpet.)

M. Barry a consacré à la fontaine de Nimes un de ces bijoux littéraires : *Nemausus Arecomicorum*, dans lesquels il excellait à enchâsser, avec un art plein de charme, même les plus rebelles sujets de l'archéologie. Il y fait apparaître à nos yeux, comme dans une vision lointaine, un village des Volques se formant aux abords de la source, « la « seule eau constante & potable qu'envoient à la

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, p. 140 & suiv.

« plaine des étangs, — *stagna Volcarum,* — les « Garrigues arides du mont Kemmène. Abritées, « du côté du nord, contre les longues raffales du « fougueux *Circius* », le mistral d'aujourd'hui, par un hémicycle de rochers çà & là recouverts de maigres bouquets d'arbres à noir feuillage, les chétives chaumières « s'alignent au hasard, au « milieu des saules & des grands roseaux », près du creux mystérieux où sourdit son eau bienfaisante, sur les bords des ruisseaux qui lui servent d'émissaires & principalement sur la pente du monticule qui la domine. « Suivant l'usage cel« tique, les habitants de ces pauvres demeures « l'ont entourée d'un cercle de pierres dressées « destiné à marquer les limites du lieu saint. « Dans ce temple sans murailles & sans images « ils viennent, remplis d'une vénération crain« tive, s'humecter silencieusement les mains, les « yeux, le front, les lèvres : *ora manusque* », & implorer le dieu retiré au fond du gouffre sombre, d'où remonte par « bouffées de flots bouillonnants » l'onde bleuâtre, en agitant les longues algues penchées sur l'abîme. Étroitement liée à cette source révérée, cause première de son origine, Génie tutélaire de sa conservation & de son développement, la petite tribu n'aura pas un nom différent du sien; *Nemausus* est le nom de la nourricière fontaine & à la fois celui de la ville naissante « sus« pendue à ses mammelles ».

Puis c'est le splendide tableau des transformations & des embellissements apportés par la civilisation romaine : la rustique bourgade gauloise devenue une des cités-reines de la Province; la source entourée de murs & accessible par un large escalier en double hémicycle surmonté de la statue d'Auguste; l'image du dieu Nemausus, admis au nombre des Lares romains, dressée sous le riche lambris d'un temple non encore entièrement renversé, à côté de celle du Génie de l'empereur & peut-être aussi de celle de Diane, déesse protectrice du bois sacré qui domine & enceint le cirque de la fontaine; à la suite de ce bassin, un magnifique nymphée décoré de tout le luxe de l'architecture par la munificence successive de plusieurs empereurs. Une vaste place quadrangulaire, œuvre peut-être d'Hadrien, enveloppe le tout de ses longues colonnades, sous les portiques desquelles est abrité un peuple de statues.

LA FONTAINE D'EURE, *fons Ura* [1].

Les eaux de la fontaine de Nimes étaient très-insuffisantes. Naissant presque au niveau de la plaine où la ville est assise, elles n'en pouvaient desservir que la partie la plus basse. Elles ne sont d'ailleurs réellement abondantes que pendant l'automne & pendant l'hiver.

L'eau d'une fontaine qui sort de terre à Uzès, à cinq lieues loin vers le nord, fut recueillie par un aqueduc construit à travers monts & vallées sur une longueur de cinquante-deux kilomètres & dont le magnifique Pont-du-Gard est un débris. Amenées par la crête des collines, les eaux de la fontaine d'Eure, *fons Ura*, arrivaient à Nimes à une hauteur & avec une force d'impulsion qui permettaient de les distribuer dans tous les quartiers & d'en pourvoir en abondance les maisons & les lieux publics pour les divers usages de l'utilité & de l'agrément.

Ces eaux n'étaient ni moins claires ni moins salubres que celles qui s'épanchent de l'urne sainte du dieu Nemausus. Une charmante inscription en vers & à orthographe archaïque, conservée au château d'Uzès, à la source même, atteste leur qualité excellente en même temps qu'elle nous fait connaître le nom d'un des propriétaires romains du sol où elles prennent naissance : — « Sextus « Pompeius, surnommé Pandus, possesseur de ce « fonds par héritage de mes ancêtres, ai élevé ce « modeste temple aux Nymphes de cette fontaine, « dont j'ai bien souvent fait, tant vieux que « jeune, un salutaire usage ».

De même que Nemausus, — *deus Nemausus Augustus,* — la nymphe Ura avait pris rang dans la famille des Lares augustes & avait à Nimes une confrérie de fidèles : les *cultores Urae fontis.* Sur la face sculptée d'un autel votif, transporté de Nimes au musée de Lyon, on voit un de ces fidèles, faisant, tête voilée & une patère à la main, une libation sur le *foculus* d'une petite *ara* en forme de guéridon, — *monopodion,* — dressée devant lui. Cette forme singulière, empruntée, à ce qu'il semble, de celle d'un instrument propre à prendre des niveaux, permet de croire que les *cultores* de la fontaine d'Eure composaient non-seulement une confrérie de dévots, mais aussi une compagnie chargée de la distribution de l'eau fournie par l'aqueduc.

NIMES A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE

Les documents que le temps nous a conservés relativement à l'histoire de Nimes pendant la durée de l'empire romain sont des plus chétifs.

Déjà nous avons vu Auguste élever Nimes du rang de colonie fictive à celui de colonie réelle, & ce prince, comme Agrippa & Caius César, rivaliser de munificence par de considérables travaux destinés à la sûreté ou à l'embellissement de la ville. Dévoués par reconnaissance à Auguste & à sa famille, les Nimois avaient rendu des hon-

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, p. 252 & suiv.

neurs divers à Auguste lui-même, consacré un temple à ses fils adoptifs, dressé des statues à Tibère. Sur le bruit que ce prince paraissait être tombé en disgrâce, ils s'empressèrent de les abattre (SUÉTONE, *Tib.*, 13), espérant sans doute se rendre agréables par cet excès de zèle à Caius & à Lucius Césars, dont l'aîné était patron de leur colonie; mais s'exposant assez imprudemment à avoir bientôt peut-être à se repentir de leur trop grande hâte. Tibère, devenu empereur, oublia-t-il cette injure, usant en cette circonstance d'une magnanimité chez lui peu ordinaire? Il faut plutôt croire qu'il l'aura toujours ignorée.

Jusqu'à la fin du premier siècle & même au-delà, le profond état de paix de la Narbonnaise, où Nimes comptait parmi les villes les plus opulentes (MELA, 2, 5), ne nous fournit rien qui soit particulièrement digne d'être cité, si ce n'est que quelques personnages, révélés par les inscriptions, sont parvenus aux honneurs publics soit de la carrière équestre, soit même de la carrière sénatoriale. Un Caius Fulvius Lupus Servilianus est entré par la faveur de Vespasien au sénat de Rome avec le rang d'ancien préteur; un Lucius Aemilius Honoratus, contemporain de Trajan, s'est élevé, avant l'âge prescrit, à la préture & de là au gouvernement de la province proconsulaire de Crète & de Cyrénaïque; un Marcus Julius Maximus, pourvu de onze noms, suivant l'usage alors pratiqué dans les familles de la haute aristocratie de joindre à ses noms ceux des ascendants maternels, a eu comme ancien préteur les fonctions de légat impérial *juridicus* de l'Espagne Tarraconaise & s'est vu honoré par les habitants d'une des principales cités de cette province d'une statue à Nimes; un Marcus Cominius Aemilianus, un Quintus Soillius Valerianus, un Quintus Solonius Severinus, un Lucius Sammius Aemilianus (?), tous chevaliers romains & de la chevalerie d'élite dite *equo publico*, ont rempli, entre autres fonctions publiques, celles de flamine provincial de la Narbonnaise. Au-dessus de tous ces personnages doit être encore cité le célèbre orateur particulièrement admiré de Quintilien, le Nimois Cneus Domitius Afer, né sous Auguste, parvenu à la préture sous Tibère, consul sous Caligula en l'an 39, curateur pendant onze ans, probablement sous Claude, des aqueducs de Rome, père adoptif du trisaïeul maternel de Marc-Aurèle, & mort d'une indigestion sous Néron, en l'an 60, très-avancé en âge, comblé de fortune & laissant la réputation d'avoir été le plus éloquent orateur de son temps. (Voyez saint JÉRÔME, à l'année d'Abraham 1062, de J.-C. 46.)

Mais dans les premières années du deuxième siècle, Hadrien apparaît, après Auguste, comme un nouveau & généreux bienfaiteur de Nimes. Il y vient au moins une fois, en 121, en allant en Espagne, &, dans cette visite & peut-être en considération de ce qu'Antonin le Pieux était originaire de Nimes par sa famille paternelle (CAPITOLIN, *Ant.*, 1), il ajoute avec une prodigue libéralité à la décoration de la ville par des réparations & des embellissements à la fontaine & par la construction de la somptueuse & célèbre basilique de Plotine. (SPARTIEN, *Hadr.*, 12.)

C'est sans doute vers ce temps & non sans quelque rapport avec les honneurs rendus à Plotine, que les Nimois auront relevé avec un redoublement de splendeur des jeux à la manière grecque : scéniques, musicaux littéraires, qui déjà existaient chez eux, & qui, remis alors en vogue par la protection d'Hadrien, se répandirent avec éclat dans les parties les plus civilisées de l'empire, mais n'ont laissé de souvenirs, dans la Gaule, qu'à Nimes. Ces jeux, principalement destinés à glorifier les empereurs, étaient desservis par les artistes de l'association dite « Dionysiaque Universelle sous le patronage de Bacchus & de « l'empereur nouveau Bacchus », & donnaient lieu à des congrès périodiques, triennaux ou quinquennaux, appelés « synodes », où l'on venait concourir de tous les points du monde. C'est, suppose-t-on, dans un théâtre creusé au flanc du rocher qui domine la fontaine du côté d'est qu'étaient données ces représentations.

La fontaine de Nimes était de toute ancienneté un lieu de dévotion connu au loin & fréquenté avec ferveur. Auguste ayant en 747, av. J.-C. 7, rétabli le culte des Lares & admis en même temps à titre de Lares romains tous les dieux locaux, le culte du dieu Nemausus associé comme Lare au Génie de l'empereur ne put manquer de tourner peu à peu au profit du culte impérial & de finir par s'y absorber entièrement. Que le dieu national des Arécomiques n'ait pas échappé à la mesure générale dont il s'agit, l'épithète d'*augustus* qu'on trouve fréquemment jointe à son nom le prouve péremptoirement. Il était de l'intérêt de la politique romaine de favoriser le plus possible, puisqu'elle en bénéficiait d'une manière de plus en plus exclusive, un mouvement religieux qui attirait à la fontaine sainte, convertie en laraire augustal, un nombreux concours de pieux visiteurs, & d'entourer de beaucoup d'éclat un sanctuaire dont la divinité propre n'était plus qu'un instrument pour l'exaltation de celle du prince. De là sans doute l'extraordinaire développement des spectacles à Nimes, où ils paraissent avoir, en effet, tenu dans la vie des habitants de cette ville, une place des plus importantes. De fréquentes révélations épigraphiques font connaître, indépendamment des fêtes synodales, tantôt des fonctionnaires des jeux, tantôt des gladiateurs : —

myrmillons, thrèces, rétiaires, essédaires, — qui combattaient dans l'amphithéâtre de Nimes, sur les gradins duquel nous savons par elles aussi qu'étaient réservées des places d'honneur aux bateliers du Rhône & de la Saône & à ceux de l'Ardèche & de l'Ouvèze.

Mais si les jeux & les pompes religieuses étaient splendides à Nimes & jouissaient d'une lointaine célébrité, il n'en était peut-être pas de même du commerce. Un collége d'utriculaires, c'est-à-dire de fabricants d'outres, & deux colléges de centonaires, fabricants de couvertures & de vêtements grossiers faits de pièces rapportées, sont, en y ajoutant un collége de charpentiers, à peu près les seuls témoignages de son activité industrielle, bien terne en comparaison du magnifique épanouissement commercial de Narbonne, d'Arles, de Vienne & de Lyon. On n'en accroîtra pas notablement l'importance même en citant d'après les inscriptions quelques gens de métiers, par exemple, un marchand d'esclaves grecs : *venaliciarius Graecarius* ; un tailleur à l'italienne : *vestiarius Italicus* ; un marchand toilier, un aubergiste : *copo*, un maçon, un taillandier (?), un ouvrier sur bronze : *aerarius*, un fabricant d'instruments de musique : *musicarius*, un médecin, une accoucheuse, un instituteur : *paedagogus*, &c. Il y avait bien, sur divers points de l'*ager Nemausensis*, des mines de fer; mais de même que celles de l'*ager* des Helves, elles étaient exploitées au profit de l'État par des fermiers qui s'intitulaient *conductores ferrariarum ripae dextrae* & n'avaient pas leur résidence à Nimes. Du produit de ses vignes, de ses oliviers, de ses forêts, de ses salines, nulle mention ne se trouve ni sur les monuments, ni chez les auteurs. Pline (11, 42; 9, 8) se borne à mentionner ses fromages, qui, avec ceux du mont Lozère, étaient des plus estimés à Rome, & les pêches des mulets d'eau qui se faisaient dans l'étang marin de Latera & au sujet desquelles il raconte des choses plus que merveilleuses. Ce sont là, il faut l'avouer, de pauvres articles pour donner lieu à un grand & brillant commerce.

Nimes était donc principalement un sanctuaire en renom & un centre de fanatisme impérial. On y voyait, outre un temple de Rome & d'Auguste & plusieurs laraires augustaux, un temple de Caius & de Lucius Césars, un temple de Plotine, un temple d'Isis & de Sérapis où peut-être les deux divinités égyptiennes étaient représentées sous les traits de Faustine & d'Antonin le Pieux avec la fleur de *lotus* & le *calathus* comme sur une poterie du musée de Lyon, ou avec les attributs égyptiens de la Lune & du Soleil comme sur une médaille d'Alexandrie. Placée sur la route de l'Espagne; écartée du Rhône, la grande voie de communication entre l'Italie & le Nord; n'ayant pas comme Narbonne & Lyon un port maritime fréquenté de tous les points de la Méditerranée ou des foires célèbres jusqu'aux extrémités de l'Orient; mais tirant sa fortune de la dévotion à son pèlerinage & de la richesse agricole de son territoire où l'on comptait vingt-quatre bourgs prospères, c'était aussi, comme on dirait de nos jours, une ville animée d'un esprit rétrograde, fortement attachée aux vieilles institutions, au vieux culte, aux vieux préjugés, peu ouverte aux idées de progrès. Le Christianisme, de bonne heure florissant sur tout le littoral & sur toute la rive du Rhône, où il a laissé une ample moisson de souvenirs, semble n'avoir que bien difficilement & bien tardivement pénétré à Nimes. La secte réputée ennemie de l'ordre social, « ennemie du genre humain », écrit Tacite, se sera heurtée là à un obstacle longtemps insurmontable. On n'y a encore trouvé jusqu'à présent qu'une ou deux inscriptions chrétiennes, non antérieures au sixième siècle. Il faut peut-être cependant n'imputer qu'à un hasard défavorable des découvertes cette pénurie des témoignages épigraphiques. On voit à Nimes un magnifique sarcophage de marbre à sculptures chrétiennes & des débris d'autres tombeaux sculptés certainement chrétiens qui paraissent d'une époque plus ancienne & prouveraient que la foi nouvelle n'avait sans doute pas attendu si tard pour y compter des adhérents.

LES MONUMENTS

Nulle part en France les monuments romains ne sont venus jusqu'à nous aussi nombreux ni aussi importants qu'à Nimes. Ils méritent, en raison de cette abondance, qu'un paragraphe soit consacré à leur énumération. Les éléments de ce paragraphe nous ont été fournis en majeure partie par M. Fr. Germer-Durand.

La Fontaine & le Bassin Romain. — Deux piédestaux de statues d'Auguste, élevées, d'après les inscriptions qui s'y lisent (Voyez ci-dessus nº 110), pendant l'année de son neuvième consulat, c'est-à-dire avant J.-C. 25, ont été découverts en 1753 au-dessus des marches de l'escalier antique en double fer à cheval qui descend au bassin de la source. La forme de ces piédestaux, convexes par derrière de façon à pouvoir s'appliquer contre le fond d'une niche circulaire ou contre un mur en hémicycle, fait voir qu'ils appartenaient à la décoration de cet escalier, qui par conséquent devait exister déjà dans cette forme au temps d'Auguste & dès avant l'an 25 avant notre ère.

Une inscription non antérieure au deuxième siècle, gravée sur un fronton monumental retrouvé en partie quelques années auparavant,

en 1739, au midi du bassin qui fait suite à celui de la source, rappelle des réparations ou des embellissements a une construction que pendant l'année de son dixième consulat, av. J.-C. 24, Auguste aurait faite ou aidé à faire. Cette construction, que l'état incomplet de l'épigraphe ne permet pas de connaître d'une manière précise, serait d'après la vraisemblance tout un ensemble comprenant un *nymphaeum* dont le bassin carré dit aujourd'hui Bassin Romain occuperait l'emplacement, le temple encore en partie droit auquel on donne le nom de Temple de Diane & un portique qui reliait ce temple par sa façade & enveloppait dans un vaste parallélogramme de colonnades peuplées de statues nombreuses la source, le nymphée & une large place à l'opposé du temple sur le côté oriental des deux bassins. (Voyez ci-dessus 166.) Il faut ajouter comme annexe à ce groupe de monuments un petit théâtre établi au pied & sur la pente de la colline à l'angle nord-est.

Les réparations ou les embellissements dont parle l'inscription auraient peut-être été faits par Hadrien. (Voyez ci-après, nº 228.)

Le Temple de Diane. — Il ne reste de ce temple, dépendant de l'ensemble décoratif dont il vient d'être parlé, que le mur intermédiaire entre la *cella* & le *pronaos* orienté vers l'est, le mur latéral nord & le fond terminé intérieurement par trois niches quadrangulaires. On n'a aucune donnée certaine sur la destination précise de cet édifice, dont les parties conservées dénotent une architecture soignée & élégante. On peut néanmoins supposer, non tout à fait à l'aventure, d'après sa situation, d'après le nom qui lui est resté & d'après l'épithète d'*augustus* qui se rencontre souvent jointe au nom du dieu éponyme de la source, un laraire public où devaient se voir, soit dans la niche médiale, soit au milieu de la *cella*, l'image du Génie d'Auguste, & dans les niches satellites les statues de la déesse Diane & du dieu Nemausus.

La transformation, sous Auguste, & dès avant l'ère chrétienne, de la fontaine sacrée de Nimes en un laraire augustal explique parfaitement la sollicitude de ce prince & de plusieurs de ses successeurs pour son embellissement. Un riche temple où Nemausus & Diane aux côtés du Génie de l'empereur s'offraient aux adorations des pèlerins, un magnifique nymphée mis à la disposition des pieux visiteurs pour l'accomplissement de leurs dévotions, un xyste & de splendides portiques sous lesquels ils pouvaient abriter & promener leurs méditations ou leur désœuvrement, un théâtre attenant à la source, où pour le charme de leurs loisirs étaient célébrés avec éclat des jeux scéniques à la glorification de l'empereur, témoignent du renom de ce sanctuaire & de l'importance des efforts faits pour l'entourer d'attraits de toute sorte.

L'Aqueduc de la fontaine d'Eure. — La fontaine d'Eure, *Ura*, prend naissance au-dessous des rochers que couronnait déjà, à l'époque romaine, la ville chef-lieu de *vicus*, qui avait le nom d'*Ucetia*, aujourd'hui Uzès. Elle jaillit sur la rive gauche de la petite rivière appelée rivière d'Uzès ou Alzon, à laquelle elle se mêle en sortant de terre. L'aqueduc, — maintenant reconnu dans toute son étendue, — qui la recueillait pour la conduire à Nimes, n'avait pas moins de cinquante-deux kilomètres de longueur, bien qu'il n'y ait d'une ville à l'autre à vol d'oiseau que vingt kilomètres, & par la route actuelle pas plus de vingt-quatre. Ce développement s'explique par le désir d'utiliser le plan incliné qu'offrait naturellement la crête des collines & de se dispenser ainsi d'immenses travaux d'art qu'eût nécessités une ligne moins détournée. Se dirigeant d'abord vers le sud, l'aqueduc gagnait peu à peu le haut du versant oriental de la vallée de l'Alzon, puis de celle du Gardon, &, après avoir successivement passé à gauche du village de Saint-Maximin, à droite de ceux d'Arnès & d'Argilliers & entre ceux de Vers & de Marsillargues, franchissait, arrivé au tiers à peu près de son parcours, la seconde des deux rivières sur le Pont-du-Gard. Transporté sur le versant opposé, il en suivait, en décrivant de nombreux méandres, le sommet très-tortueux & très-accidenté jusqu'à Saint-Bonnet, où il s'en détachait pour prendre la crête d'un chaînon de collines qui l'amenait, dans la direction du sud-ouest & avec peu de détours, à Sernhac, à Bezouce, à Saint-Gervasy & à Nimes. Il aboutissait à ce terme de son parcours en contournant à mi-pente par leur côté sud les monts dits Puech-Crémat & Puech-Ferrier, & se terminait à un réservoir de distribution, *castellum dividiculum*, retrouvé en 1844 au pied & au nord-ouest des murs de la Citadelle, dans la rue Lampèze.

Le Réservoir de distribution. — Nous donnons ici de ce réservoir, dont on peut voir un dessin très-bien fait dans l'*Album archéologique du Gard*, une description qu'a bien voulu, à notre prière, nous en tracer M. Gratien Charvet, à qui nous sommes déjà redevable de la majeure partie des renseignements relatifs à l'aqueduc.

« C'est un bassin circulaire de 6 mètres de diamètre & de 1ᵐ40 de profondeur, entouré d'un « marchepied de grandes & larges dalles. Au-« dessus du bassin s'élevait une toiture supportée « par des colonnes corinthiennes que couronnait « une frise accompagnée d'une corniche très-ornée.

« L'eau de l'aqueduc arrivait dans ce bassin du « côté du nord-est par une ouverture de 1m80 de « largeur sur 1m25 de hauteur. Elle se répandait « dans les divers quartiers de la ville par dix « ouvertures munies de tuyaux ». Une de ces ouvertures avait le nom d'*Ispana*, sans doute motivé par la direction du conduit auquel elle donnait naissance.

L'imagination se plaît à reconstituer dans son site pittoresque cet élégant petit édifice. Avec sa disposition aérienne, ses colonnes dressées dans le vide, son toit circulaire reposant légèrement sur une frise richement décorée, il devait offrir aux regards une construction du plus gracieux aspect.

Le *castellum divdiculum* pourrait bien avoir été en même temps le temple des *cultores Urae fontis*, confrérie de dévots vraisemblablement préposée à la distribution des eaux de l'aqueduc. Les *cultores* de la fontaine d'Eure sont rappelés par une inscription ornée d'une sculpture où l'on voit l'un d'eux sacrifiant sur un autel assez semblable par sa forme a un instrument propre à prendre des niveaux.

Le Pont-du-Gard. — Le Pont-du-Gard se compose, comme tout le monde sait, de trois rangs d'arcs superposés portant au sommet du rang supérieur le canal de l'aqueduc dont il faisait partie. L'étage inférieur comprend six arches, l'étage intermédiaire onze, le troisième trente-cinq. Le sommet de cet étage supérieur est élevé de 49 mètres au-dessus des eaux du Gardon & long de 269 mètres.

Une plus ample description serait superflue; mais il n'est peut-être pas inutile de consigner ici quelques particularités peu connues. On aperçoit en divers endroits de la construction des marques de tâcherons, qui seront données en détail dans l'avant-dernier paragraphe du présent chapitre. On y voit aussi deux *phallus* sculptés, l'un sur la face orientale dans le tympan d'une des arches du second rang & que dans le pays on appelle, d'un nom plus imagé que scientifique, « le Lievre du Pont-du-Gard »; l'autre, sur la face opposée, dans le tympan d'une des arches du rang inférieur. Sans doute on a représenté là ces emblèmes avec la prétention de garantir ainsi le monument contre les enchantements & les mauvais sorts.

Déjà au siècle dernier (*Hist. de Languedoc*, I, p. 160), on avait signalé, sans indication précise de la place où on l'avait vu, le nom de VERANIVS, comme pouvant être celui de l'architecte de l'aqueduc. L'existence de ce nom avait ensuite été formellement niée (Ménard, 7, p. 131). Il vient d'être retrouvé par M. Gratien Charvet (*Voies rom.*, p. 98, note 2), sur l'arc doubleau central de la huitième arche du second rang, comptée à partir de la rive droite.

Il était admis au moyen âge que le Pont-du-Gard avait été bâti par le diable en l'espace d'une nuit. (Mistral, dans l'*Almanach provençal* de 1876.)

L'Enceinte & les Portes. — Il est remarquable que dans l'inscription par laquelle Auguste consacre le souvenir de l'enceinte donnée par lui à la « colonie » de Nimes en l'an 16/15 avant l'ère chrétienne, il nomme les portes avant les murs : *portas murosque coloniae dat* (Ci-dessus, n° 112), comme s'il eût voulu indiquer ainsi que les portes étaient la partie essentielle de sa donation.

Deux de ces portes : celle du sud-est & celle du sud-ouest, autrefois les plus importantes parce qu'elles livraient passage à la voie Domitia, subsistent encore. La première, dont on ignore le nom antique & dite successivement Porte d'Arles, Porte de la Couronne & Porte d'Auguste, a été retrouvée à la fin du siècle dernier dans l'épaisseur des remparts du moyen âge & alors démolie en partie. Elle se compose, dans sa partie restante, de deux arcades séparées par un pilier orné par devant d'une colonne d'où partait le tronçon de la voie Domitia tendant de Nimes au Rhône, & où aboutissait le tronçon de la même voie tendant de Narbonne à Nimes, jusqu'à ce que, la direction du numérotage des bornes de cette dernière portion de la voie ayant été renversée, la colonne centrale de la Porte d'Auguste servit de point commun de départ aux deux directions. — La seconde porte, appelée d'abord & peut-être dès l'antiquité *Porta Ispana*, Porte d'Espagne, & depuis la moitié du dix-septième siècle Porte de France, consiste en une seule arcade surmontée d'une attique. Par cette porte sortait, avec la voie Domitia, une route secondaire allant à Lodève.

Il existait d'autres portes dont on a sans doute retrouvé les fondations. M. Fr. Germer-Durand les signale, au nombre de six, dans une notice intitulée *Les Enceintes successives de Nimes*. — Une de ces portes était située au couchant de la ville & au sud-est de la colline appelée aujourd'hui le Montaury ou Puech-Peyrel. Aucun chemin connu ne sortait de Nimes dans cette direction, à moins que ce ne soit la route de Lodève dont il vient d'être parlé, qui alors ne se serait pas d'abord confondue, comme elle le fit ensuite, avec la voie Domitia. — Une autre, dite plus tard Porte de Sauve, s'ouvrait au nord-ouest entre la colline de Montaury & le Puech-Combret ou de Cantaduc & donnait passage à une route allant à Rodez. — Une autre, dite au moyen âge Porte d'Alais ou d'Anduze, existait au nord entre le Puech-Ferrier & le Puech-Crémat ou Tresfons, appelé aussi

Montmartre parce que la légende y place le martyre de saint Baudile; par cette porte sortaient deux routes : celle de Javols & celle à laquelle a été donné le nom de voie Regordane, qui allait à Gergovie & à la vallée de l'Allier. — Une autre encore, dite depuis Porte d'Uzès, existait au nord-est entre le Puech-Cremat & le Puech-Jasiou ou Mont-Duplan ou colline des Moulins-à-Vent, à la naissance d'une route conduisant à Uzès & à Aps ainsi qu'à Aubenas. — Enfin il y avait encore deux autres portes au sud entre celles d'Auguste & d'Espagne : l'une que le plan joint à la notice de M. Germer-Durand appelle *Porta Aquarum*, Porte des Eaux, & qui n'était sans doute qu'une issue pour les eaux de la fontaine; l'autre, dite postérieurement Porte de Nages ou de la Vaunage, très-voisine de l'amphithéâtre & par laquelle on passait pour aller à Saint-Gilles.

Le mur d'enceinte, c'est-à-dire d'après la manière de s'exprimer de l'inscription les portions de mur d'une porte à l'autre, décrivait un très-grand circuit, déjà sommairement jalonné par les emplacements des portes. Le plan cité nous le montre franchissant la crête des monticules qui entourent la ville à l'ouest, au nord & au levant, & flanqué dans tout son parcours de tours nombreuses placées à très-petite distance les unes des autres. Ce mur avait « une hauteur moyenne de « 9 à 10 mètres au-dessus du sol & une épaisseur « variant entre 2^m66 & 2^m95, était parementé « sur chaque face par assises très-régulières, rem- « pli intérieurement par un blocage & surmonté « d'un parapet crénelé. Les tours affectaient plu- « sieurs formes; les unes étaient carrées, les autres « presque entièrement circulaires quoique tan- « gentes, quelques-unes octogonales, la plupart « enfin semi-circulaires ».

Qu'à l'époque où la crainte des invasions fit une nécessité de fortifier la plupart des villes, c'est-à-dire vers la fin du troisième siècle & au quatrième, la muraille d'Auguste ait été réparée & consolidée, la chose est possible & même probable; mais cette muraille était dès l'origine certainement pourvue de tours puisqu'il est parlé de deux de ces tours dans une inscription du temps de Tibère (Ci-dessus, nº 217), trouvée près du rempart romain : *& aream inter duos turres adsignatam.*

C'est à la construction du mur d'enceinte par Auguste que se rapporte certainement, d'après M. Hirschfeld, la date alexandrine de l'an 14, lue sur un exemplaire des médailles de Nimes au crocodile & répondant à l'an de Rome 738.

La Tour-Magne. — La Tour-Magne s'élève au sommet de la colline qui domine la fontaine & à laquelle elle a donné son nom. Elle a sa base entièrement enveloppée par le mur d'enceinte, d'où résulte la certitude qu'elle existait déjà à l'époque de la construction de ce mur. Elle serait le monument le plus ancien de Nimes. On n'en connaît pas la destination primitive. C'est une tour octogone de 28 mètres de haut à partir du sol au sommet actuel, divisée, au-dessus du mur qui l'entoure par le pied, en deux étages : le premier composé d'un stytobate sur lequel s'élèvent des pilastres doriques : — quatre à chaque face, — surmontés d'un entablement; le second pareil au premier, sauf que les pilastres y sont remplacés par des colonnes engagées. On la suppose terminée autrefois par un troisième étage formant une lanterne.

Un des huit pans, celui du côté d'ouest, autrement dit du côté opposé à la ville, aujourd'hui ouvert du haut en bas, contenait un escalier à deux volées parallèles; on y parvenait de dehors par une rampe établie sur une série d'arceaux, dont il subsiste des restes très-apparents du côté sud.

La construction intérieure est particulièrement remarquable par la manière dont elle est disposée pour assurer à l'édifice la plus grande solidité. Chaque face de l'octogone répond à la partie vide d'un arc dont les extrémités font contrefort aux angles. Le milieu de la tour est un vide circulaire, partagé de l'est à l'ouest en deux parties égales par un mur. Le soubassement de 12 mètres de haut, sur lequel reposent les deux étages, est un massif évidé par dessous en la forme d'une coupole conique enveloppant un noyau de terre, aujourd'hui déblayé.

M. Fr. Germer Durand remarque que tous les profils des ornements de la Tour-Magne sont très-différents des profils des monuments romains, & il estime que cette tour est d'architecture grecque.

La Maison-Carrée. — Il a été question déjà de la Maison-Carrée, — un des plus beaux & des plus précieux monuments que la France ait hérités de l'antiquité, — dans le précédent chapitre, au sujet de l'épigraphe en lettres de bronze doré (Ci-dessus, nº 129) qui en décorait le fronton. Il a été rappelé que cet édifice en forme de temple a été construit, probablement en l'an 1 de notre ère, en l'honneur des fils adoptifs d'Auguste, Caius & Lucius Césars, l'un consul, l'autre consul désigné, tous deux princes de la jeunesse, & qu'il a été fait à la mesure romaine & conformément aux règles que la foi en la vertu des nombres rendait chères aux Anciens. Il a quarante-neuf pieds romains de hauteur totale, & toutes ses dimensions procèdent rigoureusement d'un module de vingt-trois doigts romains. (Voyez AURÈS, *Etude sur les*

dimensions de la Maison-Carrée de Nimes, p. 36.) En mesures actuelles, il a 14^{m}520 de hauteur, 13^{m}540 de largeur & 26^{m}471 de longueur. Il convient d'ajouter qu'il occupait l'extrémité sud d'une vaste place dallée, large de 55 mètres & longue de 131 mètres, fermée de ce même côté par un mur & sur les trois autres par un portique dont l'entrée, formant un porche tétrastyle, se trouvait à l'extrémité nord. A 17 mètres en avant de la façade du temple, le sol de la place s'abaissait de plusieurs marches, qui marquaient ainsi la limite entre le parvis du monument & le surplus de cette place long de 56 mètres.

La Maison-Carrée a, sans doute, dans les derniers temps de l'antiquité, servi de palais curial; de là lui sera venu le nom de Capitole, qu'elle portait encore à une époque avancée du moyen âge sous la forme altérée de Capdeuil. (Voyez *Rev. épigr.*, t. 1, p. 248.)

Le Xyste. — Le souvenir d'un xyste construit par Caius César, fils adoptif d'Auguste, dans l'intervalle des six années qui ont précédé immédiatement le début de l'ère chrétienne, nous est conservé par une inscription trouvée, en 1810, dans les déblais de l'amphithéâtre.

L'Amphithéâtre. — L'amphithéâtre était situé à l'extrémité sud de la ville romaine, entre les deux portes qui donnaient passage à la voie Domitia, aujourd'hui Portes d'Auguste & d'Espagne, & non loin de cette dernière. Il n'y a pas lieu de faire ici une description détaillée de ce magnifique édifice. Il suffit de rappeler qu'il est de forme elliptique & mesure extérieurement, dans le sens de son plus grand axe, 133^{m}38, & dans le sens de son axe transversal, 101^{m}40. Il présente, en dehors, une hauteur totale de 21^{m}32, partagée en deux étages d'arcades au nombre de soixante à chacun des deux. L'étage du rez-de-chaussée est percé de quatre portes, répondant aux quatre extrémités des deux axes. Une des arcades du premier étage conserve encore l'appui sculpté dont elle était autrefois pourvue; on y distingue un combat entre deux gladiateurs. La *cavea* ou cratère intérieur était occupée, à partir du *podium* jusqu'à la galerie qui la couronne, par trente-cinq rangs de gradins, sur lesquels pouvaient prendre place au moins vingt mille spectateurs.

Dans l'arène, qui mesure 98^{m}84 sur 67^{m}86, s'ouvre une large fosse cruciforme à parois murées, dont le fond est un plan incliné affleurant au sol par ses quatre extrémités & profond de 3^{m}50 à son point central. Cette excavation, aussi longue que l'arène dans chacun de ses deux sens & large de 6 mètres dans le sens le plus court, de 6^{m}50 dans le sens le plus long, pouvait à volonté se remplir d'eau & former un étang propre à des joûtes nautiques, ou recevoir un plancher qui rétablissait le niveau de l'arène. De là pouvaient aussi surgir des décors dans les représentations à surprises, comme celle dont parle Apulée (*Métam.*, 10), où une montagne au sommet couronné de pins, aux flancs accidentés de rochers & de cascades, s'abîme tout à coup en terre & disparaît. Près des deux angles des parois regardant le sud, se lit en grandes lettres fortement gravées un nom : T(*itus*) CRISPIVS REBVRRVS, qui est, suivant toute apparence, celui de l'architecte constructeur, non-seulement du fossé dont il s'agit, mais de tout l'édifice, c'est-à-dire l'amphithéâtre.

Gravée au point d'intersection des deux branches du fossé, la signature de l'architecte se trouvait être précisément au centre de toute la construction.

L'époque de cette construction n'est pas connue. M. Fr. Germer-Durand signale toutefois, mais avec réserve, un fait significatif : on aurait trouvé en 1860, engagé dans le mortier de la voûte d'un des vomitoires, un moyen bronze de Domitien. Le monument n'aurait par conséquent pas été construit avant le règne de cet empereur. Il est peu présumable cependant que Nimes ait été jusque là privée de spectacles; peut-être avait-elle précédemment un amphithéâtre en charpente ou s'était-elle contentée du xyste qu'elle devait à la libéralité de Caius César, fils d'Auguste.

On aperçoit, sculptées en différents endroits de la construction, des images phalliques, par précaution sans doute contre les maléfices de la magie.

AUTRES MONUMENTS

Plusieurs monuments encore, les uns très-certainement, les autres plus ou moins probablement, ont existé à Nimes; mais n'ont pas laissé de leur existence des traces reconnaissables.

Temple de Rome & d'Auguste. — Ce temple aurait occupé l'emplacement qui est aujourd'hui celui de la cathédrale. On voyait dans le pavage de cette église, au seizième siècle, c'est-à-dire avant l'époque de la reconstruction qui en fut faite à la suite des guerres de religion, plusieurs mosaïques antiques.

Basilique de Plotine. — La Basilique construite en l'honneur de Plotine par Hadrien, à son passage à Nimes vers l'an 121, aurait été située sur le lieu même où s'élève actuellement le Palais-de-Justice, en remplacement de l'ancien Palais du Présidial. On a tiré de là des fragments de frises

richement décorées, des corniches & des chapiteaux de marbre; c'est de là aussi que proviennent des aigles de marbre en sculpture de haut-relief, qui se voient au musée de la ville.

Temple d'Isis & de Sérapis. — Il aurait été placé sur le mamelon qui domine, à l'est, la promenade de la fontaine & fait face au Temple de Diane. Là ont été découvertes, en 1699, des substructions romaines, parmi lesquelles s'est trouvé, avec des débris de statues, un autel à Isis. Déjà avait été extrait de là aussi, dès avant 1560, un fragment d'inscription mentionnant expressément un temple d'Isis & de Sérapis.

Théâtre. — On le suppose établi au nord-est de la fontaine, à la base & sur la pente de la colline qui la domine; de nombreuses substructions au pied de cette colline, des gradins disposés circulairement sur le talus du roc entaillé pour les recevoir, ont été récemment découverts.

C'est là qu'étaient données, d'après M. Fr. Germer-Durand, les représentations de la troupe dionysiaque.

Cirque. — Quelques vestiges peu certains & depuis longtemps disparus ont inspiré la pensée qu'un cirque pourrait avoir été installé dans la partie occidentale de la ville le long du rempart romain, dans la rue de l'Abattoir, anciennement du Jeu-de-Mail.

Thermes. — Un souvenir des thermes romains a peut-être subsisté jusqu'à nos jours dans le nom d'une rue dite des Vieilles-Étuves, située dans le quartier intermédiaire entre l'église Saint-Paul & l'amphithéâtre. Près de cette rue, a été trouvé un fragment d'inscription au nom d'Agrippa. (Ci-dessus, n. 126.) La construction des thermes de Nimes aurait été une libéralité de ce prince.

Sphéristères. — Des *sphaeristeria* sont mentionnés par deux fragments d'inscription dont on ignore la provenance. On appelait ainsi des locaux destinés à l'exercice du jeu de paume & qui, le plus souvent, étaient des dépendances des thermes.

STATUES ET SCULPTURES

Tête de bronze. — Tête d'un assez beau style & provenant d'une statue plus grande que nature; retirée du canal du Vistre & déposée au Musée. (Ch. LENTHÉRIC, *La Vénus de Nimes*, 1880, p. 13.)

Statue de Vénus. — Statue de marbre, de 1^{m}35, représentant une jeune femme demi-nue, debout, le torse & la tête un peu penchés en avant, le bras droit, aujourd'hui manquant, dirigé, suppose-t-on, vers les seins, le bras gauche ramené sur le ventre & y retenant une draperie qui en cache la partie inférieure & laisse, en s'écartant, les jambes à découvert. Les cheveux, légèrement ondulés & séparés en deux bandeaux qui enveloppent les tempes en se relevant sur le sommet de la tête, sont retenus par une *taenia*. Bien que d'un travail un peu maigre, cette statue est une œuvre fort belle & surtout fort gracieuse. Elle a été trouvée en 1874 ou en 1875, en plus de cent fragments, dans la rue Pavée. Elle est au Musée & a été décrite par M. Lenthéric, dans la notice ci-dessus citée, intitulée *La Vénus de Nimes*.

Statue de la déesse Salus. — Statue de femme assise, « de 3 pieds 8 pouces » de hauteur, retirée des fossés de l'ancien Château Royal, sur l'emplacement de la Porte d'Auguste; emportée & perdue. On a cru reconnaître qu'elle représentait la déesse *Salus*.

Torse de femme nue. — De 0^{m}55 de hauteur, en marbre & assez mutilé; trouvé, en 1844, au Marché-aux-Bœufs & déposé au Musée. (LENTHÉRIC, *ibid.* p. 13.)

Statue d'Apollon. — Statue « de 7 pieds 4 pouces » de hauteur, trouvée en 1739, « dans les ruines des Thermes », déposée pendant un certain temps dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville & perdue depuis.

Tête d'Appollon. — Tête de marbre, portant autour du front les traces d'une couronne métallique de rayons ou de feuillage; trouvée au dix-septième siècle, du temps de l'antiquaire Deyron, & perdue depuis.

Autre tête d'Apollon. — Fragment d'une tête à cheveux bouclés, détaché vraisemblablement d'une statue d'Apollon; trouvé « tout récemment » au Marché-aux-Bœufs. (LENTHÉRIC, *ibid.* p. 13.)

Tête de Mercure. — « Charmante tête de Mercure », trouvée en 1869, à l'ancien chemin d'Avignon, entre la rue de France & la rue Turenne, & déposée alors au Musée. (GERMER-DURAND, *Dict. archéol. de* 1869, 2me semestre, p. 21.)

Cippe & chapiteau symboliques. — Il n'est guère possible de passer entièrement sous silence, bien qu'il soit difficile d'en parler, deux monuments extrêmement singuliers, trouvés tous deux à l'amphithéâtre & conservés au Musée, où on les voit réunis.

Le cippe est un bloc quadrangulaire sans base ni couronnement, orné d'un bas-relief sur une de ses faces : une jeune femme, debout & vêtue,

mène à grandes guides un équipage triphallique, par lequel on aurait voulu, croit-on, symboliser les âges successifs de l'adolescence, de la virilité & de la vieillesse. Le premier des trois coursiers, celui de droite, n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'il porte suspendue à son cou une sonnette. Le second, celui du milieu, se distingue par sa fougue; il est ailé comme Pégase & se cabre avec emportement. Le dernier, celui de gauche, n'est rien moins que fringant; il est resté en arrière & se trouve même tourné à contre-sens de ses deux compagnons. Il s'abattrait à coup sûr s'il n'était fermement retenu par les rênes que tient en main la fière conductrice.

Le chapiteau est décoré sur chacune de ses quatre faces d'un quadruple rang de fruits imitatifs, qui forment un couronnement on ne peut mieux approprié au cippe décrit, bien que telle ne paraisse pas, d'après ses dimensions & sa forme, avoir été sa destination.

Mosaïque d'Admète & Alceste, découverte en 1883 sur l'emplacement des nouvelles halles.

LES ROUTES

Extrait du livre de M. Gratien Charvet, *Les Voies romaines chez les Volkes Arécomiques*.

La voie Domitia[1]. — Peu de choses reste à ajouter à ce qui a été dit de la voie *Domitia* dans le chapitre des inscriptions publiques relatives aux empereurs, à l'aide des savants travaux de M. Aurès pour la partie de la route traversant le département du Gard, & de M. Cazalis de Fondouce pour le trajet sur le département de l'Hérault.

De nombreux restes de ponts & de chaussées, de nombreuses bornes laissées à leurs places ou transportées à plus ou moins grandes distances, de nombreuses traces encore apparentes sur de longs parcours, de nombreuses dénominations significatives permettent de reconstituer sans hésitation le tracé de la voie dans toute son étendue.

D'après Strabon (p. 187), parlant du trajet des Pyrénées aux Alpes par le Mont-Genèvre, « le « chemin était bon en été, mais boueux pendant « l'hiver & souvent intercepté par les déborde- « ments des rivières. Ces rivières, on les passait « les unes en bateau, les autres sur des ponts de « pierre ou de bois ».

La traversée du Rhône entre Beaucaire & Tarascon se faisait par un bac. Ensuite un tronçon de voie fut construit sur la rive droite pour aller jusqu'à Arles, où il aboutissait par un pont. Plus tard & non avant le quatrième siècle, un *compendium* fut établi en ligne directe de Nimes à Arles.

[1] Voyez, dans cette édition, tome I, p. 265.

VOIES SECONDAIRES

Une autre excellente monographie, également pleine de recherches & d'érudition : *Les Voies romaines chez les Volkes Arécomiques* (1874), de M. Gratien Charvet, traite à la fois de la voie *Domitia* & des voies de moindre importance, qui, avec leurs nombreux embranchements, sillonnaient abondamment dans toutes les directions le territoire de la cité de Nimes.

Ces voies secondaires, au nombre de six, avaient toutes leur point de départ à Nimes & conduisaient à Lodève, à Rodez, à Javols : l'ancien *Anderitum* des Gabales, à la vallée de l'Allier & à Aps : l'*Alba* des Helves.

Situé au carrefour de routes nombreuses communiquant avec l'Italie, l'Espagne, le Nord de la Gaule, l'Océan, la Méditerranée, Nimes était un point routier important. Un bureau de péage du *portorium* y était établi, sous la désignation de *statio Nemausensis*. Les inscriptions font connaître le nom d'un *stator* de ce bureau.

Voie de Nimes à Lodève[1]. — Sortie de Nimes par la Porte d'Espagne, cette route se détachait de la voie *Domitia* à peu de distance de la ville, franchissait, entre Nages & Calvisson, le Rhony sur un pont romain qui subsiste encore &, à Sommières, le Vidourle sur un autre pont romain, « magnifique ouvrage de dix-sept arches encore « debout avec quelques modifications modernes »; de là, courait directement à l'ouest &, après avoir successivement jeté à sa gauche deux embranchements sur *Sextantio*, à sa droite un autre embranchement sur *Aganticum*, parvenait à l'Hérault. Elle faisait pour le traverser un assez long détour au sud, remontait ensuite vers le nord par un parcours appelé dans le pays le *Costo Roumivo*, & joignait la route d'Agde à Rodez, qui la menait par une courte distance à Lodève.

Il se peut aussi que cette voie soit d'abord sortie de Nimes, non comme il vient d'être dit par la Porte d'Espagne avec la voie *Domitia*, mais par une autre porte située un peu plus au nord, entre celle-ci & la colline appelée Montaury.

Voie de Nimes à Rodez[2]. — Elle sortait de Nimes par le Champ-de-Mars & la porte dite plus tard Porte-de-Sauve, située entre le Montaury & le Puech-Combret, se dirigeait vers Vic-le-Fesc : *Vicus*, passait à Sauve, à Ganges : *Aganticum*, d'où un embranchement se détachait vers *Sextantio*, & traversait le Vigan, région où elle avait au

[1] Charvet, *Les Voies romaines*, pp. 68, 69.
[2] *Ibid.* pp. 70, 71.

moyen âge le nom de *Camin Ferrat*; elle envoyait un second embranchement vers Lodève, se confondait plus loin avec la voie venant d'Agde, qui lui faisait franchir le Tarn à Milhau : *Condatomagus*, & la conduisait jusqu'à Rodez : *Segodunum*, à la rencontre de la grande voie de Lyon à Toulouse, la voie d'Aquitaine d'Agrippa.

Voie de Nimes à Javols[1]. — La voie de Nimes à Javols : *Anderitum* & ensuite *Gabalos*, quittait la ville par la porte du nord, appelée au moyen âge Porte d'Alais, se dirigeait vers la vallée du Gardon, traversait la rivière à Anduze & beaucoup plus loin le Tarn, à Quézac, sur un pont romain; se développait à travers le pays des Gabales, laissant à sa droite Lanuéjols, que recommande un remarquable tombeau antique, & aboutissait à *Anderitum* où, de même que la précédente, elle se raccordait à la voie d'Aquitaine.

Voie de Nimes à la vallée de l'Allier[2]. — Cette voie, « une des plus anciennes & des plus importantes de la Gaule centrale », se confondait sur une faible distance avec celle de Javols, la quittait bientôt pour se mettre entre elle & le Gardon, qu'elle traversait en aval de son confluent avec le Gardon d'Anduze, remontait par la rive gauche jusqu'à Alais, se déroulait à partir de là vers le nord sur un long parcours jalonné par d'anciennes exploitations de fer, de cuivre, de plomb & d'argent entre le Mas-Dieu & Vialas, par des restes de chaussée en deçà de la forêt Regordane, par un pont subsistant encore à la traversée de la Ribeyrette. Ce chemin est reconnaissable par des sillons d'ornières dans le pavé antique au passage de La Roche près de l'Estrade, & ensuite, au delà du col de Villefort à l'entrée des hautes Cévennes, par un pont sur le ruisseau de Palhières à l'endroit où s'élève la chapelle de Saint-Jean, par un pont plus important sur l'Altier, affluent de l'Ardèche, par Camp-de-César au Mont-Milan. Elle arrivait enfin à la vallée de l'Allier, qu'elle n'abandonnait plus jusqu'au confluent de cette rivière avec la Loire, après avoir croisé à Condres : *Condate*, la voie d'Aquitaine, avoir passé à Gergovie & traversé tout le pays des Arvernes.

Cette grande voie commerciale entre le Midi & le Nord de la Gaule avait, au moyen âge, en deçà des Cévennes, le nom de Chemin Romain, &, dans la région montagneuse, celui de Chemin Regourdan. C'est encore aujourd'hui la voie Regordane.

Voie de Nimes à Aps par Uzès[1]. — La voie d'Aps, qui conduisait aussi à Aubenas, s'éloignait de Nimes par la porte dite postérieurement Porte d'Uzès, dont il reste des vestiges au pied de la colline appelée le Mont-Duplan, tendait directement au nord à la rencontre du Gardon, qu'elle passait à gué en amont de Pont-Saint-Nicolas; entrait à Uzès : *Ucetia*, par la porte Saint-Étienne; de là parvenait à la Cèze, qu'elle traversait sur un pont encore debout, traversait aussi l'Ardèche & en remontait la vallée par la rive gauche, franchissait l'Auzon & aboutissait, non loin d'Aps, du côté de l'ouest, à une voie partie de cette ville pour aller rejoindre, à Condres, en passant par Aubenas : *Albenate*, la voie d'Aquitaine.

Des milliaires au nom d'Antonin le Pieux, retrouvés au nombre d'une dizaine dans le trajet de la Cèze à Aps & tous marqués de distances prises d'Aps, font voir que la limite entre la cité de Nimes & celle des Helves n'était pas l'Ardèche, mais une ligne intermédiaire entre cette rivière & la Cèze, ou peut-être la Cèze même.

Voie de Nimes à Aps par la rive du Rhône[2]. — Unie à la voie *Domitia* pour sortir de Nimes par la Porte d'Auguste, cette autre voie d'Aps s'en détachait presque tout de suite dans la direction de Marguerittes, se partageait là en deux routes parallèles qui se réunissaient pour franchir le Gardon sur un pont dont les fondations subsistent près de Remoulins, &, poursuivant son parcours marqué par les noms de Chemin Romieu & de l'Estrade & par son passage de la Tave près de Tresques, de la Cèze à Bagnols & de l'Ardèche à son confluent au Pont-Saint-Esprit, enfilait la vallée du Rhône, suivait ce fleuve dont elle ne quittait plus la rive droite peut-être jusqu'à Lyon. Elle parvenait à Aps par deux embranchements, où sont restés des milliaires; l'un de ces embranchements, partant de Bourg-Saint-Andéol : *Bergoiata*, arrivait par la vallée de Valvignère; l'autre se détachait de la rive du fleuve à Mélas, & aboutissait par la vallée de ce nom.

Plusieurs importantes voies de traverse, détachées de cette voie ou de la précédente, & alors croisant celle-ci, se dirigeaient vers le Rhône. Il suffira d'en mentionner deux : celle d'Uzès à Orange, qui, après avoir passé à Laudun, traversait le fleuve près du confluent de la Cèze, à l'Ardoise, point probable où Annibal franchit le Rhône avec son armée (voyez ROCHETIN, *Viabilité rom. de la Vaucluse*, p. 87), & celle de Remoulins à Avignon.

[1] CHARVET, *Les Voies romaines*, pp. 71, 72.
[2] *Ibid.* pp. 72 à 79.

[1] CHARVET, *Les Voies romaines*, pp. 80 à 83.
[2] *Ibid.* p. 84 & suiv.

I. — INSCRIPTIONS RELATIVES A LA CITÉ

227-229

Les inscriptions désignent la cité de Nimes sous différents noms : *colonia*, ou plus au complet *colonia Nemausus* ou *Nemausensium*, & *colonia Augusta Nemausus* ou *Nemausensium* ; — *respublica Nemausensium*, — *Nemausenses*, — *populus*, — *publice*, — *patria*, — *domi*.

Cives, *incolae* ne se rencontrent pas.

La désignation par le nom de *civitas* n'apparaît que très-tardivement, sur une borne milliaire de Maximin Daza (n. 181).

La cité de Nimes était inscrite dans la tribu *Voltinia*.

Rappel des inscriptions relatives à la cité contenues dans les précédents paragraphes :

N° 112. — Portes & murs donnés par Auguste à la « colonie ».

N° 128. — Xyste donné par Caius César, fils d'Auguste, à la « colonie ».

N° 166. — Épigraphe monumentale mentionnant la *respublica Nemausesium*.

N° 180. — Milliaire au nom de Maximin Daza par la *civitas Nemausus*.

N° 186. — Statue élevée à un sénateur romain par les *Nemausenses publice*.

N° 187. — Statue élevée à un sénateur romain par les *Nemausenses ex pecunia publica* ou *ex postulatione populi*.

N° 200, 201. — Statues élevées à un chevalier romain flamine de la colonie *Augusta Nemausus*.

N° 202. — Statue élevée à un chevalier romain *omnibus honoribus domi functus*.

N° 210. — Statue élevée à un chevalier romain *omnibus honoribus in colonia sua* ou *in patria sua functus*.

N° 213. — Statue élevée à un chevalier romain *omnibus honoribus in colonia sua functus*.

227

Fragment faisant mention de la tribu Voltinia.

NIMES. — Au musée. Fragment de provenance inconnue, déposé, on ignore à quelle époque, au Temple de Diane.

. . . VOL . . .

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

... *Voltinia* ... — « ... de la tribu *Voltinia* ... ».

La tribu *Voltinia* était celle dans laquelle étaient compris les citoyens romains de la cité de Nimes. Les exemples fournis en grand nombre par les inscriptions ne permettent aucun doute à cet égard. C'était, du reste, la tribu commune à toutes villes de la Narbonnaise autres que les cinq colonies militaires de Jules César, facilement reconnaissables à leurs noms légionnaires : Narbonne, colonie de *Decumani*, inscrite dans la tribu *Papiria* ; Arles, colonie de *Sextani*, dans la tribu *Terentina* ; Béziers, colonie de *Septimani*, dans la tribu *Papiria* ; Fréjus, colonie d'*Octavani*, dans la tribu *Aniensis*, & enfin Orange, colonie de *Secundani*, inscrite dans une tribu sans doute autre que la *Voltinia*, mais jusqu'à présent non connue.

Lorsque, postérieurement à Domitien (voyez *Lex Malacitana*, *C. I. L.*, 2, 1963, 1964) & probablement à une époque même avancée du deuxième siècle, l'usage des comices municipaux eût fini par être complétement abandonné, la mention de la tribu sur les monuments n'eut plus d'autre signification que de marquer que celui à qui elle se rapportait était citoyen romain. Caracalla ayant, dans les premières années du troisième siècle, accordé le droit de cité romaine à tous les sujets libres de l'Empire, cette mention, devenant dès lors sans objet, fut elle-même promptement délaissée.

228

(Ci-dessus, n. 166.)

Épigraphe monumentale mentionnant la respublica *de Nimes.*

NOTA. — Cette inscription a déjà passé sous les yeux du lecteur. Ayant nous-même reconnu insoutenable, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre *Revue épigraphique* (p. 256) par une note ci-dessous reproduite, la restitution que nous en avons donnée, nous présentons ici un second essai qui nous paraît moins accessible à la critique. Nous faisons observer que l'état de mutilation dans lequel le texte nous est parvenu enlève toute espérance de pouvoir arriver jamais à le rétablir d'une manière certaine.

NIMES. — Au musée. Débris d'un fronton monumental trouvés près de la Fontaine en 1739; déjà décrits sous le numéro 166 ci-dessus.

Supplément bibliographique : DESJARDINS, dans la *Revue archéologique*, 1881. — VALLENTIN & ALLMER, dans le *Bulletin épigraph. de la Gaule*, 1882, p. 81. — AURÈS & MICHEL, *Essai de restitution de l'inscr. antique des bains de la fontaine*, Nimes, 1882, avec fac-simile. — ALLMER, *Revue épigr. du midi de la France*, p. 272, & p. 256 avec cette note : « Il résulte d'un mesurage rigoureux, fait par M. Aurès, des vestiges de lettres « encore subsistants à la première ligne & des « lettres conservées des autres parties de l'inscription, que les restes dans lesquels nous « avions cru reconnaître le groupe IVA, débris « du mot *dIVAe*, sont en réalité, malgré une « apparence extrêmement trompeuse, ceux du « groupe NA. Or le mot *dIVAe*, qui formait l'appui fondamental de notre raisonnement, devant « ainsi être rejeté, notre restitution, déjà fort « compromise par l'impossibilité d'accorder le « deuxième consulat d'Hadrien avec l'époque « qu'indique Spartien & par l'extrême invraisemblance qu'Hadrien ait pu abandonner à la « *respublica* de Nimes le soin de faire la dédicace « de la basilique, se trouve privée de soutien & « s'écroule entièrement; car, si les lettres NA « peuvent entrer dans la composition du mot « *plotiNAe*, elles peuvent entrer aussi dans la « composition de beaucoup d'autres mots, par « exemple le mot *diaNAe*. Le champ des recher-

deo nemauso Et diaNAe sanctae
RESPVBLICA NEMAVSESIVm nymphaeum cum columnis mARMOreis signis cETERi QVE OrnameNtis suis exstRVctum munificentia
IMPERATORIS CAesARIS divi fili auguSTI cos x DES xI Additis pOrticu et Aede dedicavit

« ches reste donc de nouveau lar-
« gement ouvert aux conjectures ». — Aurès, *Nouvel essai de restitution de l'inscr. antique des bains la fontaine*, Nimes, 1885, avec fac-simile.

Deo Nemauso & Dianae sanctae, respublica Nemausesium nymphaeum cum columnis marmoreis, signis, ceterisque ornamentis suis exstructum munificentia imperatoris Caesaris, divi filii, Augusti, consulis X, designati XI, additis porticu & aede, dedicavit.

« Au dieu Nemausus & à Diane « sainte, la *respublica* de Nimes a « dédié ce nymphée, construit, avec « ses colonnes de marbre, ses sta- « tues & tous ses ornements, par la « munificence de l'empereur César « Auguste, fils du dieu (Jules), con- « sul pour la dixième fois, désigné « pour un onzième consulat; de « plus, ce portique & ce temple « ajoutés par elle ».

Cette restitution est, presque sans modification, celle qu'a donnée M. Florian Vallentin dans son *Bulletin épigraphique de la Gaule*, & sans aucun changement celle que nous avons donnée nous-même dans notre *Revue épigraphique* (p. 272).

Déjà, en l'an de Rome 729, avant J.-C. 25, Auguste, revenant d'Espagne, avait sans doute accordé à la cité de Nimes quelque insigne bienfait, en reconnaissance duquel des statues lui avaient été élevées. On lit, sur les piédestaux de ces statues, retrouvés au bas de l'escalier en double hémicycle qui descendait alors au bassin de la source & y descend encore aujourd'hui, une inscription datée de l'année qui vient d'être rappelée : *Imp(eratori) Caesari, divi f(ilio), Augusto, cos. nonum, imp(eratori) octavum.*

Auguste aurait donc donné suite à ses libéralités en construisant, à Nimes, l'année suivante, de Rome 730, avant J.-C. 24, pendant son dixième consulat, un nymphée richement décoré. La *respublica* de Nimes aurait ajouté à cet embellissement un portique & un temple, & dédié le tout au dieu de la fontaine & de la cité & à Diane.

Le nymphée est le bassin carré, dit « bassin romain », qui vient immédiatement après celui de la source. Le temple serait l'édifice romain encore existant auquel la tradition a peut-être maintenu jusqu'à ce jour le nom de « Temple de Diane ». Le portique, dont les substructions ont été reconnues sur la majeure partie de son étendue, enveloppait la source & le nymphée; du côté du couchant, il se reliait à la façade du temple, & du côté opposé, il passait à l'endroit même où est dressée aujourd'hui la statue du poëte Reboul.

Un siècle & demi plus tard, c'est-à-dire sous Hadrien, qui vint à Nimes vers l'an 121, il se peut que ces constructions aient été restaurées & embellies, & que l'épigraphe qui s'y voyait ait alors été refaite sans changements à sa rédaction primitive, conformément à la conduite tenue par ce prince en mainte autre circonstance pareille : *Quum opera infinita fecisset* (Hadrianus), *nunquam ipse ..... nomen suum scripsit; Romae instauravit sacras aedes plurimas ..... eaque omnia propriis & veteribus nominibus consecravit* (Spartien, *Hadr.*, 19); « Bien qu'il (Hadrien) ait cons- « truit partout un nombre infini de monuments, « il n'inscrivit son nom sur aucun .....; à Rome, « il restaura une foule de temples ..... & il con- « sacra tous ces édifices en leur conservant leurs « anciennes épigraphes aux noms des premiers « constructeurs ». Ainsi s'expliquerait que le travail assez négligé de l'ornementation du fronton & la forme déjà abâtardie des lettres accusent une époque postérieure à celle d'Auguste.

Revenu dans la Gaule huit ans plus tard, Auguste fit encore d'importants travaux à Nimes. Revêtu de la puissance tribunicienne pour la huitième fois, c'est-à-dire dans les six derniers mois de 738, avant J.-C. 16, ou dans les six premiers de 739, avant J.-C. 15, la première année du séjour qu'il fit chez nous jusque vers le milieu de 741, il pourvut la ville d'une enceinte murée & de portes monumentales. (Ci-dessus, n. 112.) Il est même peut-être possible de restreindre davantage les limites de temps entre lesquelles eut lieu cette construction, au moyen d'une médaille de Nimes au revers du palmier & du crocodile où se lit la date alexandrine de l'an 14, c'est-à-dire l'année courue du 29 août 737 à pareil jour de 738. L'époque cherchée se trouverait ainsi circonscrite entre le 26 juin de 738, point de départ de la huitième annuité de la puissance tribunicienne d'Auguste, & le 29 août de la même année, terme d'expiration de l'an 14 de l'ère alexandrine, & ce serait, d'après M. Hirschfeld (*Les monnaies de Nimes au crocodile*, 1883), en mémoire de la construction des murs de Nimes que cette médaille aurait été frappée.

Respublica, c'est-à-dire, suivant la définition donnée par Forcellini : *res communis & publica civium una viventium*, ou, suivant celle de Cicéron (*Frag. apud Aug. : Civ. Dei*, 2, 19) : *Coetus juris consensu & utilitatis communione societas*, est une expression à peu près équivalente à celle de *civitas*, & qui pourrait se rendre dans notre langage moderne par le mot « commune ». Toutes les cités, qu'elles fussent colonies ou municipes, & par cela même qu'elles étaient des cités & avaient le droit de s'administrer elles-mêmes, étaient des *respublicae*. Au contraire, les *loci contributi*, n'ayant pas d'administration propre, mais étant placés sous la dépendance administrative d'une cité au territoire de laquelle ils étaient rattachés, n'étaient pas des *respublicae*. Dans notre inscription, le mot *colonia* n'a pas été employé à cause sans doute de son sens restreint, tandis que le mot *respublica*, qui s'y lit, embrasse dans sa signification toute la population dont était composée la *civitas* : les *coloni* & les *incolae*, & il y a à conclure de l'emploi de ce mot que la dépense des constructions & de la dédicace auront été à la charge non-seulement des colons, mais aussi des habitants qui n'étaient pas colons.

Dans la présente restitution, comme dans la précédente, nous avons utilisé deux fragments vus par Séguier & perdus depuis : RV | A & N | O, l'un & l'autre en deux lignes. Nous avons négligé volontairement deux autres fragments : ORVM & IO, reproduits comme provenant de notre épigraphe dans les dessins d'une planche jointe au tome 14 (p. 107) de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions & belles-lettres*. IO, en lettres plus grandes du double que celles de l'inscription du fronton, ne peut venir que d'un autre monument, & ORVM n'est, selon nous, qu'une

copie inexacte du fragment RV | A. L'auteur des dessins en question représente le groupe ORVM à la suite d'un débris contenant d'après lui les lettres ARM. Or, ce débris existe & on y lit, non pas ARM, mais ARMO. Il résulte de là avec évidence que la séparation entre les deux groupes, qui aurait dû être placée après l'O, a été mise avant par erreur. Restent alors, correction faite de cette faute, les lettres RVM, qui permettent de reconnaître non moins clairement que l'auteur dont il s'agit, préoccupé du mot *armorum*, a complété ce mot en ajoutant par conjecture & sans en avertir aux deux lettres RV de Séguier un M qui n'existait pas sur la pierre. De plus, il a négligé l'A de la seconde ligne, de même qu'il a négligé les lettres qui se voient aussi en seconde ligne, d'une part au-dessous du groupe ARMO, & d'autre part au-dessous du mot NEMAVSESIV*m*, transformé par lui en NEMAVSESIS & inexactement divisé.

Pour qui est habitué aux incroyables erreurs dont abondent en général les anciennes copies d'inscriptions, celles que nous signalons ici n'ont rien de très-surprenant. Ce qui le serait infiniment davantage, c'est que deux des fragments ramenés à la lumière à l'époque de la découverte eussent pu rester inconnus à Séguier.

Dans son dernier travail, M. Aurès conteste la restitution *Additis*, par le motif que la lettre A, suivie d'un vide assez étendu, doit avoir formé à elle seule un mot complet.

229

Poids avec inscription mentionnant la respublica *de Nimes.*

Nimes. — Au musée. Lingot de plomb de forme quadrangulaire, percé d'un trou de suspension à l'une de ses extrémités; trouvé à Nimes, en 1862, dans le déblai des fossés intérieurs de l'amphithéâtre. — Hauteur, $0^{m}32$; largeur, $0^{m}27$; épaisseur, $0^{m}75$.

R P N

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Académie du Gard, 1871, p. 206. — Aurès, *Marques de fabrique du musée de Nimes*, 1876, p. 86.

Respublica Nemausensium.

« La cité de Nimes ».

M. Fr. Germer-Durand fait observer que l'inscription, gravée en creux au burin, ayant évidemment été faite après coup, est, non pas une marque de fabrique, mais une marque de propriété. Il pense que l'objet qui la présente & ne pèse pas moins de soixante-douze kilogrammes, était un contrepoids pour le jeu des machines qui servaient à faire surgir les décors des tranchées en sous-sol qui occupent le milieu de l'arène de l'amphithéâtre.

Un autre lingot semblable, mais anépigraphe, a été découvert dans les mêmes fouilles & transporté, comme celui-ci, au musée de la ville.

II. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES DÉCURIONS

230-246

Deux fragments, malheureusement très-incomplets (nos 230, 231), paraissent être des morceaux de décrets du conseil des décurions, rapportés dans leur teneur avec les discours prononcés dans l'intérêt de l'objet mis en délibération. Ils font connaître, entre autres choses, que la qualification d'honneur employée pour désigner le conseil était celle de *splendidissimus ordo*, « le splendidissime ordre ».

La mention des décurions apparaît ensuite fréquemment dans la formule *ex decreto decurionum*, le plus souvent à l'occasion de concessions d'emplacements pour l'érection de statues de personnages publics ou municipaux. Quelquefois le décret est pris *ex postulatione populi* (nos 187, 224, 247, 257, 264), « à la demande du peuple ».

Une inscription curieuse (n. 217) nous montre le conseil des décurions accordant par un décret à un soldat congédié sous Tibère différents secours viagers : du blé, le bain gratuit pour lui & un esclave & un lot de terrain du domaine communal; c'est l'un des quattuorvirs qui est chargé de lui assigner ce terrain, avec l'assistance d'une commission formée, à cette occasion, de onze membres : *XI viri*, vraisemblablement dix décurions & lui-même président & onzième commissaire. Le lot a été assigné entre deux tours des remparts de la ville.

Les inscriptions fournissent aussi un certain nombre d'exemples de décurions « figurants », *decurio ornamentarius* ou *decurionalibus ornamentis ornatus* ou *honoratus*, les uns de condition ingénue, les autres, & la plupart, sévirs augustaux & par conséquent affranchis. Parmi les ingénus on remarque des décurions figurants de Nimes qui sont en même temps décurions effectifs dans d'autres cités, par exemple à Riez & à Senez (n. 236).

Un intéressant fragment est relatif à une libéralité faite à l'occasion de l'anniversaire natal de Marc-Aurèle; les décurions en reçoivent leur part; viennent après eux les colléges.

Toutes les inscriptions qui rappellent isolément des décurions sont, sans exception, des épitaphes. Sur ces inscriptions, les décurions sont dits, non pas toujours mais le plus souvent, « décurions de la colonie de Nimes ».

Rappel des inscriptions relatives à des décurions contenues dans les précédents paragraphes :

Nos 187 à 190. — *Locus datus decreto decurionum.*

Nos 210, 213. — Érections de statues *decreto decurionum.*

No 217. — Concession de terrain & de divers secours *ex decreto decurionum*, & mention des *undecimviri.*

230

***Fragment d'un décret des décurions mentionnant** la respublica de Nimes & le splendidissime Ordre.*

Nimes. — Au musée. Fragment extrait du pavage de l'entrée d'une maison située dans la plaine de Nimes, au bord du ruisseau appelé le Vistre. —

Hauteur, 0^m09; largeur, 0^m14. Hauteur des lettres, 0^m01.

. . . .
. . NVNC · QVIDEM . . . . .
SPLENDIDISSIMI · *ordinis*
SINE ONERE · REI · P*ublicae*
IGITVR · MODISTI . . . . .
5 TÁTIS · SAXVM · QV . . . . .
. VID · A VÓBIS . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand : l'I & le D de QVIDEM, à la première ligne, l'M & le dernier I de SPLENDIDISSIMI, à la deuxième, liés en monogrammes. Un accent sur l'A de TATIS, à la cinquième ligne, & sur l'O de VOBIS, à la sixième.

Mémoires de l'Acad. du Gard, 1808, p. 243. — Pelet, *Catalogue du Musée*, 1863, p. 183. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1882, pp. 262 & 286.

Ce fragment, trop incomplet pour qu'il soit possible d'en tirer un sens précis, nous apprend toutefois que la qualification d'honneur qui servait à désigner le conseil des décurions de Nimes était celle de *splendidissimus ordo*, « le splendidissime ordre ». On y remarque aussi la désignation de la cité par le mot *respublica*.

« Ces mots », observe M. Fr. Germer-Durand, « indiquent que nous avons sous les yeux un « morceau d'un discours adressé à l'ordre des « décurions, l'invitant à rappeler par un monu« ment simple la mémoire soit d'un patron, soit « d'un bienfaiteur de la colonie. Le mot *saxum* « veut dire un tombeau & convient à une modeste « construction dont le coût ne devait pas charger « les ressources municipales ».

231

Fragment d'un décret des décurions mentionnant le splendidissime Ordre.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une plaque de pierre très-mince; trouvé à Nimes, en 1852, « rue du chemin de Sauve », dans le quartier de la Fontaine. — Hauteur, 0^m35; largeur en haut, 0^m28; en bas, 0^m10; épaisseur, 0^m03. Hauteur des lettres des neuf premières lignes, 0^m015; des deux dernières, 0^m04.

. . . .
. . . . . . RANDIS SVM*pt*IBVS . . . . . . VNT . . .
. . . . . ISSI QVIDEM HOC NON MEA SED VES*t*RA CAVS*a* . . .
. . . . . RIMIHI FACERE CVM SPLENDORE VESTRO ET . . . .
decretis VEL PRINCIPVM CONSTITVTIONIBVS . . . . .
5 . . . . . S SVB SPECIE NOBILISSIMI PRI*ncipis* . . . . . .
. . . . QVEDANDAS CENSEÁTIS SVBDI. . . . .
. . . . . M IMAGINEM . . . .
. . . . *i*N PATRIAM PIVM AC STRÉNVV*m* . . . .
. . . . . I DÉBITVR LLLI CORPORI P . . . .
10 Ó R D I *n i s*
s p l E ND I *d i s s i m i*
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les neuf premières lignes en cursive; la dixième & la onzième en grandes & belles lettres onciales. Des accents sur l'A de CENSEATIS à la sixième ligne, sur l'E de STRENVV*m* à la huitième, sur l'E de DEBITVR à la neuvième, & sur l'O de ORDINIS à la dixième; un accent conservé dans l'interligne entre la septième & la huitième fait connaître que la lettre qui se trouvait au-dessous du D de SVBD était une voyelle. La fin de la septième ligne effacée à dessein dans l'antiquité. Les lettres de la onzième ligne réduites toutes par la cassure de la pierre à leur extrémité supérieure; l'N & le D de *spl*ENDI*dissimi* liés en un monogramme.

Courrier du Gard du 17 février 1853. — Pelet, *Catal. de la Maison-Carrée*, 1863, p. 198. — Herzog, n. 219. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1882, pp. 263 & 286.

Commode est le premier empereur à qui les inscriptions donnent le titre de *nobilissimus princeps*, & l'on sait qu'aussitôt après sa mort le sénat, ayant chargé d'imprécations sa mémoire, décréta le renversement de ses statues & l'effacement de ses noms sur les monuments publics ou privés. D'après ces considérations, M. Fr. Germer-Durand est tenté de reconnaître Commode dans le prince qualifié de « nobilissime », honoré d'une statue & ensuite flétri par l'érasion de ses noms sur le présent fragment, sans doute détaché d'une inscription qui devait décorer un piédestal de statue.

Le « splendidissime ordre », c'était, comme il vient d'être expliqué dans le commentaire de l'inscription précédente, le conseil des décurions.

232-233

Inscriptions mentionnant un décret des décurions mis à exécution par un des quattuorvirs.

232

Nimes. — Borne en forme de stèle à sommet cintré, pourvue d'un socle à sa partie inférieure; trouvée avec une autre borne pareille, en 1647, à Nimes : « chez Guiraudenc, maistre des mails » (Guir.), c'est-à-dire propriétaire du jeu de mail, actuellement le Marché-aux-Bœufs; recueillies toutes deux par l'antiquaire Guiran & placées dans un mur de sa maison, devenue plus tard celle de M. Lombard de la Tour. C'est aujourd'hui la maison Nègre, dans la rue Dorée; les deux pierres y sont toujours, mais cachées derrière des voûtes de construction moderne (Pel.).

EX · DEC ·
DECVRION
AR · DA · T · IVL
FESTO · PER
PVSO · PEREGR

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : les lignes séparées par des traits de réglure.

Guiran, *Msc.*, p. 60. — Ménard, 7, p. 309. — Séguier, msc. 13801, p. 23. — Pelet, *Inscr. de Nimes*, msc. 1, p. 129. — Herzog, n. 110. — Fr. Germer-Durand, *Enceintes de Nimes*, p. 23. — Wilmanns, 2205.

Ex decreto decurionum area data Tito Iulio Festo per Pusonium Peregrinum.

« Terrain assigné à Titus Julius Festus par dé« cret des décurions & par le ministère de Puso« nius Peregrinus ».

Voyez le numéro suivant.

233

Nimes. — Borne en forme de stèle cintrée, brisée en bas; trouvée, avec celle qui fait l'objet du numéro précédent, en 1647, à Nimes, au Jeu de Mail, & toutes deux recueillies par l'antiquaire Guiran & placées dans le mur de sa maison de la rue Dorée, aujourd'hui la maison Nègre, où elles existent encore, mais cachées derrière des voûtes de construction moderne (Pel.).

EX DECER (*sic*)
DECVRIO
ET·PVSONI
PEREGRIN
5 IIII VR·T (*sic*)
IVLIO·FEST

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : le D & le premier E de DECER liés en un monogramme. Les lignes séparées par des traits de réglure.

Guiran, *Msc.*, p. 60. — Ménard, 7, p. 309. — Séguier, 13801, p. 23. — Pelet, *Inscr. de Nimes*, msc. à la bibl. de Nimes, 1, p. 129. — Herzog, n. 110. — Fr. Germer-Durand, *Enceintes de Nimes*, p. 23. — Wilmanns, 2205.

Ex decreto decurionum & Pusonii Peregrini, quattuorviri, Tito Iulio Festo.

« (Terrain assigné) à Titus Julius Festus par « décret des décurions (& par le ministère) de « Pusonius Peregrinus, quattuorvir ».

Il est nécessaire, pour l'intelligence de cette inscription & de la précédente, de se reporter à celle qui, trouvée au même endroit, nous a fait connaître un soldat, congédié sous Tibère (ci-dessus n. 217), Titus Julius Festus, à qui un décret des décurions de Nimes a accordé, entre divers autres secours, la jouissance d'un terrain à prendre sur le domaine communal. Un des quattuorvirs, Publius Pusonius Peregrinus, président d'une commission exécutive de onze membres, le lui a assigné entre deux tours du mur d'enceinte de la ville. Nos deux pierres, dont les inscriptions rappellent le décret des décurions & le ministère du quattuorvir Pusonius, étaient les deux bornes délimitatives du terrain concédé & devaient en occuper les angles du côté opposé à la muraille. On se rappelle que ce terrain avait quatre-vingts mètres de long.

M. Hirschfeld est tenté de voir dans les undécemvirs mentionnés par l'inscription de Julius Festus un débris persistant de l'ancienne organisation celtique, dans laquelle un chef suprême unique administrait la cité assisté par un conseil exécutif. (*Gallische Studien*, 1, p. 40.)

234

Inscription mentionnant un décurion ornamentarius.

Clarensac, dans le canton de Saint-Mamert. — Actuellement au musée de Nimes. Grand cippe de marbre très-richement décoré; trouvé en janvier 1758, non loin du village de Clarensac, sur le côté nord du chemin de Nimes (d'Orb.), & recueilli alors au château de l'endroit; de là transporté, en 1824, à Nimes & déposé à la Maison-Carrée (Perrot). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Sur la face latérale gauche, est sculpté un *guttus*, auquel répond, sur la face opposée, une patère. — Hauteur, 2m10; largeur, 1m. Hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m58.

M E M O R I A E
M·ATTI·M·FIL·VOLT
PATERNI·EQVO·PVBLIC
HONORATO·ITEM·DECV
5 RIONI·COL·APOLLINARE
REIORVM·DECVRIONI
ORNAMENTARIO·COL·AVG
NEMAVSI·AN·XXV·AGENTI
COELIA·SEX·FILIA
10 P A T E R N A
FILIO·PIISSIMO

Copie gravée de M. Aurès : l'A & le V de AVG, à la fin de la septième ligne, liés en un monogramme.

Ménard, 7, p. 270. — D'Orbessan, *Mél. histor.*, 1768, p. 271. — Séguier, msc. 13802, 5, pp. 36 & 44. — Perrot, *Antiq. de la ville de Nimes*, 1820, p. 89 & frontispice; *Lettres sur Nimes & le Midi*, 1, p. 175. — Pelet, *Catal. de la Maison-Carrée*, 1863. — Herzog, n. 112. — Wilmanns, 244. — Aurès, planche gravée avec ce titre : *Monum. épigr. du Gard, 1re série, pl. V.* — Allmer, *Rev. épigr.*, 1883, 1, p. 340. — Notes E. Germer-Durand.

Memoriae M. Attii, M. filii, Voltinia, Paterni, equo publico honorato, item decurioni colonia Apollinare Reiorum, decurioni ornamentario colonia Augusta Nemausi, annum quintum & vicesimum agenti; Coelia, Sexti filia, Paterna, filio piissimo.

« A la mémoire de Marcus Attius Paternus, fils « de Marcus (Attius); de la tribu *Voltinia*, cheva- « lier romain *equo publico*; décurion de la colonie « *Apollinaris* de Riez, décurion *ornamentarius* de « la colonie *Augusta* de Nimes, mort dans le cours « de sa vingt-cinquième année; Coelia Paterna, « fille de Sextus (Coelius), à son excellent fils ».

L'accès au décurionat n'était pas permis avant l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, à l'époque de notre inscription, vingt-cinq ans commencés. Attius Paternus, mort dans le cours de sa vingt-cinquième année, n'a eu qu'à peine le temps d'effleurer la carrière des honneurs tant municipaux que publics, dont sa qualité de chevalier romain & même de la chevalerie d'élite dite *equo publico* semblait devoir lui ouvrir largement la route. Il était décurion en titre de la colonie de Riez, mais n'était dans celle de Nimes que décurion « figurant » : *decurio ornamentarius*.

On appelait décurions *ornamentarii* des personnes qui, ne faisant pas partie du Conseil & n'ayant pas même droit d'entrée à la curie, jouissaient, en vertu d'un décret de l'Ordre & en récompense ordinairement d'un important service ou de quelque marquante libéralité, du privilége de prendre place parmi les décurions, avec le costume & les insignes de la dignité, au théâtre & dans les repas publics. (Voyez Marquardt, *Handbuch*, 4, p. 509.)

La tribu *Voltinia* étant commune aux colonies de Riez & de Nimes, nous ne savons laquelle des deux était la patrie d'Attius. Il était très-probablement Nimois, puisque c'est sur le territoire de la cité de Nimes qu'a été trouvé son tombeau.

Ce tombeau, le plus orné de tous ceux que contient le musée de Nimes, mérite par sa richesse une description particulière. C'est, comme nous avons dit, un grand & très-beau cippe de marbre. Il est pourvu d'une plinthe & d'une corniche saillantes. Au-dessus de celle-ci règne une attique, divisée en deux registres superposés : celui de dessus occupé par des griffons gardant des trépieds, celui de dessous par des guirlandes. Un fronton cintré entre deux volutes forme le couronnement; on y voit un aigle les ailes à demi ouvertes &, devant lui, un serpent se tortillant & paraissant vouloir s'élancer. La corniche, enrichie de rangs d'oves & de denticules, repose sur deux pilastres ornés chacun d'un rinceau de vigne s'élevant d'un vase & portant à son sommet un oiseau. Un linteau, qui se développe de l'un à l'autre des deux chapiteaux, est décoré d'enroulements d'acanthe que traversent en bondissant des lévriers.

Toutes ces sculptures ont une signification funéraire des mieux caractérisées : l'aigle & le serpent symbolisent le séjour des Mânes dans les régions supérieures du ciel & celui de l'Ombre dans les lieux bas de la terre. Les griffons gardiens d'un trésor font allusion à l'inviolabilité de la tombe. Les guirlandes de feuillage, les ceps chargés de pampres & de raisins, les oiseaux gazouillants, les lévriers chasseurs fouillant les broussailles sont des images tendant à retracer les délices des Champs Elysées.

Ce sont aussi des sujets élyséens qu'il faut certainement reconnaître dans les guirlandes de feuilles & de fruits souvent figurées sur les sarcophages romains.

Attius Paternus, fils de Coelia Paterna, portait le surnom de sa mère.

Le riche monument élevé à la mémoire d'Attius a fourni à M. Aurès le sujet d'un travail de mensuration extrêmement détaillé, duquel il résulte que ce magnifique tombeau a été fait à la mesure romaine & conformément aux prescriptions de la philosophie des nombres.

235

Épitaphe d'un décurion ornamentarius.

Nimes. — Bloc quadrangulaire, incomplet en haut, bordé d'une moulure encadrant autrefois l'inscription; dans la plaine de Nimes, au moulin du Juge, sur le Vistre. Il y était déjà en 1733 (Maff.). — Hauteur, 0m60; largeur, 0m67; largeur de la partie encadrée, 0m50.

d · m

M·VERII·VICTORIS
DECVRION·COL
IVL·AVG·APOLLNAR
5 REIOR·ITEM·COL
AVG·NEM·ORNAM
VIVOS·SIBI·ET·SVIS
FECIT

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'I & l'N d'APOLLINAR, à la troisième ligne, l'N & l'E de NEM, à la sixième, liés en monogrammes.

Maffei, *Gall. ant.*, p. 56. — Muratori, 1090, 10. — Ménard, 7, p. 278. — Séguier, 13801, pl. 16. — Herzog, n. 113. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus M. Verii Victoris, decurioni colonia Iulia Augusta Apollinare Reiorum, item colonia Augusta Nemausi ornamentario. Vivos sibi & suis fecit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Verius Victor, « décurion de la colonie *Iulia Augusta* de Riez « & décurion *ornamentarius* de la colonie *Augusta* « de Nimes. Tombeau fait par lui de son vivant » pour lui-même & les siens ».

Verius Victor était, croyons-nous, décurion *ornamentarius* dans la colonie de Nimes seulement, comme le personnage de l'inscription précédente.

La colonie de Riez, simplement nommée dans l'autre inscription *colonia Apollinaris Reiorum*, apparaît ici avec ses noms au complet : *colonia Iulia Augusta Apollinaris Reiorum.*

236

Épitaphe d'un décurion ornamentarius.

Nimes. — Cippe privé de son couronnement & pourvu à sa base d'un haut socle faisant corps avec elle; découvert en 1778, près des Arènes, dans la maison Prestreau (Vinc. & B.), aujourd'hui maison Foule, rue Quatre-Jambes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur totale, 1m55; sans le socle, 0m95; largeur, 0m60. Hauteur de la partie encadrée, 0m62; largeur, 0m45.

D M
L·VELLOVDII
STATVTI·DEC
SANIT·ET·DEC
5 ORN·COL·AVG·N
SEMPRÓNIA
STATVTA PATRIS
PIISSIMI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand, vérifiée par M. Allmer avec l'assistance de M. Albin Michel : lettres de très-bonne forme. Un accent sur l'O de SEMPRONIA.

Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 573. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1869, p. 35.

Diis Manibus L. Velloudii Statuti, decurionis Sanitiensis & decurionis ornamentarii colonia Augusta Nemausi; Sempronia Statuta patris piissimi.

« Aux dieux Mânes de Lucius Velloudius Sta- « tutus, décurion de Senez & décurion *ornamen-* « *tarius* de la colonie *Augusta* de Nimes; Sem- « pronia Statuta à son excellent père ».

Sanitium, aujourd'hui Senez, dans les Basses-Alpes, mentionné dans la *Notitia* comme *civitas* de la province des Alpes-Maritimes, était déjà chef-lieu de cité à la haute époque qu'indique la bonne forme des lettres de notre inscription, & probablement depuis Auguste. Ptolémée en fait, à tort suivant toute apparence, une ville des *Vediantii*, dont le territoire, voisin de la mer, avec Cimiez pour capitale, ne doit pas avoir pu s'étendre si haut vers le nord.

Il est à remarquer que Sempronia qui, par son surnom, se montre manifestement la fille de Velloudius, ne porte pas le nom de son père.

Velloudius paraît être un nom gaulois (Fr. G.-D.).

237

Épitaphe d'un décurion ornamentarius.

Nimes. — Au musée. Bloc quadrangulaire, bordé de moulures encadrant l'inscription; incomplet à droite; trouvé en 1806 à Nimes, dans les ruines de l'ancienne église de Sainte-Perpétue (Perr.). — Hauteur, 0m85; largeur, 0m80. Hauteur de la partie encadrée, 0m68.

C · MARIO · IVVEN..
IVLIÁNO
ORNAMENTIS
DECVRIÓNALIB
5 ORNATO
VIXIT · ANN · XX
C · MARIVS · CVPITVS · FIL*ius*

Copie dessinée de M. E. Germer-Durand : accents sur l'A de IVLIANO, à la seconde ligne, & sur l'O de DECVRIONALIB, à la quatrième.

Perrot, *Ant. de Nimes*, 1836, p. 137. — Herzog, n. 114.

C. Mario, Iuvenis (?) *filio, Iuliano, ornamentis decurionalibus ornato. Vixit annos XX. C. Marius Cupitus, filius.*

« A Caius Marius Julianus, fils de Juvenis, « décurion *ornamentarius*, mort à l'âge de vingt « ans; Caius Marius Cupitus, son fils ».

Si le chiffre XX à la fin de la sixième ligne est complet, l'âge de vingt ans, auquel est mort Marius Julianus, ferait voir que celui de vingt-cinq ans, prescrit pour le décurionat en titre, pouvait être devancé pour l'obtention des *ornamenta*.

238

Épitaphe d'un sévir augustal honoré gratuitement des ornamenta *du décurionat.*

Nimes. — Au musée. Bloc quadrangulaire, avec moulures & rinceau formant encadrement autour de l'inscription; trouvé en 1830, à Nimes (Perrot). — Hauteur, 0m96; largeur, 0m92. Hauteur de la partie encadrée, 0m66; largeur, 0m63.

C · AVRÉLIVS
PARTIENIVS
ÓRNAMENTIS · DEC
HONÓRÁTVS · COL · AVG
5 NEMAVSI · IIIIII VIR · AVG
COL · CÓPIA · CLAVD · AVG · LVGVD
ITEM · NARBÓNE · MÁRTIO
ET · FIR · IVL · SECVND · ARAVSIÓNE
ET · FÓRO · IVLII · PACATO
VBIQVE · GRÁTVITIS · HONÓRIBVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : H dimidiée à PARTHENIVS, à la seconde ligne; l'N & le D de SECVND, à la huitième, liés en un monogramme. Accents sur l'E d'AVRELIVS, sur l'O & l'A d'ORNAMENTIS, sur le second O & l'A d'HONORATVS, sur l'O de COPIA, sur l'A & l'O de NARBONE, sur l'A de MARTIO, sur l'V de IVL & sur l'O d'ARAVSIONE, sur le premier O de FORO, sur les deux A de PACATO, sur l'A de GRATVITIS & sur le second O d'HONORIBVS.

Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1836, p. 137. — *Bullet. de corresp. arch. de Rome*, 1848, p. 21. — Henzen, 5231. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 148. — Herzog, n. 183. — Wilmanns, 2210. — Notes E. Germer-Durand.

C. Aurelius Parthenius, ornamentis decurionalibus honoratus colonia Augusta Nemausi, sevir augustalis colonia Copia Claudia Augusta Lugduni, item Narbone Martio & Firma Iulia Secundanorum Arausione & Foro Iulii Pacato; ubique gratuitis honoribus.

« Caius Aurelius Parthenius, décurion *ornamentarius* dans la colonie *Augusta* de Nimes, « sévir augustal de la colonie *Copia Claudia Augusta* de Lyon, ainsi qu'à Narbonne, à Orange « & à Fréjus, avec gratuité de ces honneurs dans « toutes ces villes ».

Le soin que prend Aurelius Parthenius de faire savoir que les honneurs par lui obtenus dans les villes qu'il nomme lui ont été dans toutes accordés à titre gratuit démontre suffisamment que la gratuité n'était pas la règle commune. On peut, au contraire, croire que la faveur d'être admis à figurer parmi les décurions avec leurs *ornamenta*, c'est-à-dire leur costume & leurs insignes, était ordinairement chèrement achetée. Ainsi s'expliquerait que ce sont des sévirs augustaux qu'on en trouve le plus souvent gratifiés, leur condition d'affranchis leur interdisant d'ailleurs d'aspirer au décurionat effectif aussi bien qu'aux *ornamenta* des fonctions de la curie supérieures à celles de décurion. Des parvenus avides d'ostentation, comme étaient en général les sévirs, devaient rechercher avec empressement des distinctions extérieures & pouvaient, au prix de coûteux sacrifices, se procurer cette satisfaction de vanité. Outre les libéralités extraordinaires par lesquelles ils avaient pu acquérir l'honneur de décurions figurants, ils avaient aussi bien certainement à prendre leur part des nombreuses & lourdes charges qui incombaient aux décurions en titre.

L'affranchi Parthenius, décurion figurant de Nimes, sévir augustal de Lyon, de Narbonne, d'Orange & de Fréjus, n'a pas été malgré cela un assez haut personnage pour qu'on lui ait dressé une statue. L'inscription qui nous a conservé son souvenir n'est autre chose qu'une épitaphe, comme l'indique clairement du reste la signification funéraire du rinceau qui l'entoure. Elle provient vraisemblablement d'un cippe dont la corniche & la base, formant des pièces rapportées, se seront disjointes & égarées. On lisait peut-être sur le couronnement la dédicace aux dieux Mânes, & sur la base les mots *vivus sibi fecit*, ou quelque autre formule analogue nécessaire pour compléter la phrase.

239

Épitaphe d'un sévir augustal honoré des ornamenta *du décurionat.*

Nimes. — Perdue. Bloc quadrangulaire, avec moulures & rinceau formant encadrement autour de l'inscription (Ség.); déjà découvert au seizième siècle; se voyait, au milieu du dix-huitième, dans la « maison Boschier, qui aboutit au Palais »

(MÉN., SÉG.), c'est-à-dire le Palais du Présidial, actuellement le Palais de Justice.

DIS MANIB
FIRMI LVCANI·L
IIIIII VIR·AVG
ORNAMENTIS
5 DECVRION NEMAVSI
HONORATO

Copie dessinée de SÉGUIER.

POLDO D'ALBENAS, 159. — GRUTER, 409, 7. — RULMAN, 14, 28. — GUIRAN, p. 43. — DEYRON, *Ant.*, p. 66. — MAFFEI, *Gall. ant.*, p. 60. — BAUX, *Msc.*, p. 44. — MÉNARD, 7, p. 213. — SÉGUIER, 13801, pl. 13. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, p. 9. — ORELLI, 3751. — HERZOG, n. 184.

Rulman : une ligne de points après DIS MANIB. — Guiran : FIRMII LVCANII.

Diis Manibus Firmi, Lucani liberti, seviro augustali ornamentis decurionalibus Nemausi honorato.

« Aux dieux Mânes de Firmus, affranchi de « Lucanus, sévir augustal & décurion *ornamen*- « *tarius* de Nimes ».

240

Épitaphe d'un sévir augustal, décurion ornamentarius.

NIMES. — Pierre détériorée à droite, déjà connue au seizième siècle (POLD.); au dix-septième, *in horto Dni Galofres* (GUIR.), devenu ensuite « le jardin Boudet » (BAUX). D'après Séguier, au contraire, c'est le jardin Boudet qui serait devenu plus tard le jardin Galofres : « *In hortulo* Galofres *olim* Boudet ».

D · *m*
C·FVLVII VICTO
RIs IIIIII·VIR·AVG·*cor*
PORAT·ET·DECVRIO
5 NIS·ORNAMENTAR*i*
FVLVIA·C·F·CASSIÁN*a*
PATRIS·RARISSIM·ET
SANCTISSIM

Copie de GRASSER, sauf la correction suivante faite par M. E. GERMER-DURAND : ligne 2 : FVLVII VICTO | RI*s*, au lieu de FVLVINICIO | RI; l. 6 : un accent sur le second A de CASSIANA, d'après SÉGUIER.

GRASSER, *Ant.*, p. 1070. — RULMAN, pp. 24 à 28. — GUIRAN, p. 25. — BAUX, *Msc.*, p. 88. — MÉNARD, 7, p. 257. — SÉGUIER, 13800, p. 247; 13801, pl. 20. — HERZOG, n. 185. — Notes E. GERMER-DURAND.

Ligne 2. Rulman, Baux : FVLVINICIO; Guiran : FVLVINIO; Séguier : FVLVINIO (13800) & FVLVINII (13801); Ménard : G·FVLVINI. — Ligne 6. Ménard : G·F.

Diis Manibus C. Fulvij Victoris, seviri augustalis corporati & decurionis ornamentarii, Fulvia, Caii filia, patri rarissimo & sanctissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Fulvius Victor, « sévir augustal incorporé & décurion *ornamen*- « *tarius;* Fulvia Cassiana, fille de Caius (Fulvius), « à son père vénéré ».

241

Épitaphe d'un sévir augustal, décurion ornamentarius.

NIMES. — Au musée. Bloc quadrangulaire, bordé de moulures & d'un trait en creux formant encadrement autour de l'inscription; déjà, en 1628, au palais du Présidial : *In palatio regio* (GUIR.); employé ensuite dans un mur de la prison des femmes (PEL.), d'où il a été porté, en 1845, au Temple de Diane (E. G.-DUR.). — Hauteur, 0m95; largeur, 0m85. Hauteur de la partie encadrée, 0m80; largeur, 0m70.

IIIIII VIR·AVG
ET·DECVRIÓNI
ORNÁMENTÁR
IÝLIO·AEMILIO
5 ANICETO·ET
IÝLIAE·THEÓPHILE
V·S·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur l'O de DECVRIONI, sur les deux A d'ORNAMENTAR, sur l'V de IVLIO & de IVLIAE & sur l'O de THEOPHILE.

GUIRAN, *Msc.*, p. 43. — MAFFEI, *Gall. ant.*, p. 66. — MURATORI, 199, 1. — MÉNARD, 7, p. 275. — SÉGUIER, 13801, pl. 18. — ORELLI, 3751. — PELET, msc. à la bibl. de Nimes, 1, p. 72 v°. — HERZOG, n. 186. — Notes E. GERMER-DURAND.

Seviro augustali & decurioni ornamentario Iulio Aemilio Aniceto, & Iuliae Theophile; vivi filii posuerunt.

« A Julius Aemilius Anicetus, sévir augustal & « décurion *ornamentarius*, & à Julia Theophilé. « Tombeau qu'ils se sont fait de leur vivant ».

Julius Aemilius Anicetus, qui, outre son surnom servile, porte deux gentilices, paraît avoir été l'affranchi de deux personnes. L'épitaphe ne fait pas connaître quels liens existaient entre lui & Julia Theophilé. Celle-ci était vraisemblablement son affranchie & peut-être aussi sa femme.

242

Épitaphe d'un sévir augustal, décurion ornamentarius.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé, en 1849, dans les fouilles de la Porte d'Auguste (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m55. Hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m37.

IIIIII VIR·AVG
ET·DEC·ORNAM
Q·MAGIVS
EPITYNCHANvS
V·S·F

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : H dimidiée à EPITYNCHANVS.

HERZOG, n. 188. — Notes E. GERMER-DURAND.

Sevir augustalis & decurio ornamentarius, Q. Magius Epitynchanus vivus filii fecit.

« Quintus Magius Epitynchanus, sévir augustal « & décurion *ornamentarius*, s'est de son vivant « préparé ce tombeau ».

243

Épitaphe d'un sévir augustal, décurion ornamentarius.

NIMES. — Au musée. Bloc quadrangulaire, avec moulures & rinceau formant encadrement autour de l'inscription; extrait par Séguier du bastion de la Porte de la Couronne & transporté dans le jardin attenant à son habitation; de là, plus tard, à la Porte d'Auguste. Une cassure partage la pierre de haut en bas par le milieu en deux fragments. — Hauteur, 1m15; largeur, 1m10. Hauteur de la partie encadrée, 0m90; largeur, 0m85.

L · LETIVS
MARVLLVS
IIIIIIVIR · AVG · ET
DECVR · ORNAM
V · S · F

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'E & le T de ET, à la fin de la troisième ligne, liés en un monogramme.

GRUTER, 428, 8. — GRASSER, *Ant. Nem.*, p. 25. — GUIRAN, p. 37. — MURATORI, 200, 4, & 713, 7. — MAFFEI, *Gall. ant.*, p. 12. — BAUX, *Msc.*, p. 4. — MÉNARD, 7, p. 276. — SÉGUIER, 13801, pl. 13; 13802, 2, p. 14. — HENZEN, 7006. — HERZOG, n. 187. — Notes E. GERMER-DURAND.

L. Letius Marullus, sevir augustalis & decurio ornamentarius, vivus filii fecit.

« Lucius Letius Marullus, sévir augustal & décurion *ornamentarius*, s'est, de son vivant, pré« paré ce tombeau ».

244

Épitaphe d'un sévir augustal, décurion ornamentarius.

NIMES. — Fragment vu en 1855 au mas Bergeau, sur la colline de Montaury, dans le voisinage de la Fontaine. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

d · m
. . . . . BELLII
*iiiiii · vi*R · AVG
*decuri*ÓNIS
*orname*NTARII
. . . . LIB
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'O de ONIS.

Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus ..... Bellini (?), *seviri augustalis, decurionis ornamentarii; ....., libertus, patrono.*

« Aux dieux Mânes de ..... Bellinus, sévir au« gustal, décurion *ornamentarius*; ....., son affran« chi, a élevé ce tombeau à son patron ».

La lacune qui occupe le commencement de la seconde ligne devait contenir le nom gentilice du défunt. BELLII, qui vient à la fin de cette même ligne, ne peut être qu'un *cognomen* : probablement BELLI ou BELLI*ni*.

245

Autel à Diane par un sévir augustal, décurion ornamentarius.

MANDUEL, dans le canton de Marguerittes. — Perdue. Autrefois « à Manduel, près du pays » (RULM.).

DIANAI
AVG ACIL
COCIAVI
PIRONIS
5 LIB
T · COMMIVS
IIIIIIVIR AVG
T COMMIO
VRNAMENTAR

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 3. — GUIRAN, *Explicatio monum.*, p. 50; *Msc.*, p. 15. — SPON, *Miscell.*, p. 238 : « *e Guyrano* ». — MÉNARD, 7, p. 237. — SÉGUIER, 13801, pl. 4 & 19. — Notes E. GERMER-DURAND.

Ligne 1, Rulman : DIANAE; — 2 : ACII; — 3 : COCIANI; — 4 : PIRONIS; — 6 : T · COMMIA; — 9 : ORNAMENTA. — Séguier fait deux inscriptions : l'une composée des cinq premières lignes, l'autre des quatre dernières.

Dianae Augustae sacrum, C. Octavii Pedonis libertus, C. Octavius (*Trophimio*), *sevir augustalis & decurio ornamentarius.*

« A Diane Auguste, Caius Octavius Trophimio, « affranchi de Caius Octavius Pedo; sévir augus« tal & décurion *ornamentarius*, a dédié cet autel ».

Nous empruntons la restitution de ce texte, évidemment mal transcrit, à une autre inscription (ci-dessous, n. 345) encore existante à Manduel, où nous l'avons copiée, & paraissant se rapporter au même personnage, C. Octavius Trophimio, qui, ayant une dévotion particulière à Diane, lui avait consacré un premier autel alors qu'il n'était encore que sévir augustal, & un second autel plus tard, après avoir obtenu les *ornamenta* du decurionat.

Spon, en rapportant cette inscription dans ses Miscellanées, n'a pas cru devoir adopter la correction, déjà proposée par Guiran, d'*urnamentarius* en *ornamentarius*; il maintient le texte de la copie & fait de notre décurion figurant de Nimes un potier fabricant d'urnes.

Notre inscription est un exemple remarquable des altérations que les anciens transcripteurs ou leurs imprimeurs ont si souvent fait subir aux textes épigraphiques, & l'on peut juger par là quel degré de confiance méritent la plupart des copies des inscriptions aujourd'hui perdues.

246

Fragment faisant mention d'une libéralité dans laquelle sont compris les décurions.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés, retiré, le 28 mars 1884, de la fosse

d'aisances de la maison Dufau en démolition, rue des Fondeurs. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m24.

. . . .
. . . . *de*DIT·VIII·VII·VI·K·*Maias* . . . . . .
. . . . . AVGVSTIS · COs . . . .
. . . . DECVRIÓNIBVS . . . .
. . . . COLLÉGIIS·ET·AM*plius* . . . .
5 . . . . EPVLO·IIIIII VIR·*Singulis* . .
. . *hui*VS·STAT*uae* . . . .
. . . .

Copie de M. Fr. Germer-Durand & estampages de MM. Albin Michel & Goudard : lettres de bonne forme; le D au commencement de la troisième ligne réduit à un très-petit fragment de sa panse, le C & l'E au commencement des deux lignes suivantes à un reste presque imperceptible de l'amorce de leur extrémité supérieure; accents sur l'O de DECVRIONIBVS, sur l'E de COLLEGIIS, & peut-être sur l'A de AM...

Allmer, *Rev. épigr.*, 2, p. 24.

..... dedit, VIII, VII, VI kalendas maias, Imp. M. Aurelio Antonino III Imp. L. Aurelio Vero II Augustis consulibus, epulum decurionibus ..... et collegiis, et amplius epulo seviris singulis ....., et honore hujus statuae contentus impendium ..... remisit.

« ..... a donné, le 8, le 7 & le 6 des calendes de « mai (24, 25 & 26 avril), sous le consulat des « Augustes l'empereur Marc-Aurèle Antonin, con« sul pour la troisième fois, & l'empereur Lucius « Aurelius Vérus, consul pour la seconde fois, un « repas aux décurions ..... & aux colléges, &, en « plus du repas, *tant* à chaque sévir. Satisfait de « l'honneur de cette statue, il a fait remise de la « dépense ».

Il s'agit d'un personnage honoré d'une statue & qui, à cette occasion, a donné, les 24, 25 & 26 avril, sous le consulat des empereurs collègues Marc-Aurèle & Lucius Verus, c'est-à-dire en l'an 161, un repas aux décurions, peut-être accompagnés de leurs femmes : *decurionibus cum conjugibus* (?), & aux divers colléges, &, en plus du repas, une petite somme d'argent à chaque sévir augustal. Cette manière exceptionnelle dont sont traités les sévirs explique pourquoi, devant régulièrement venir avant les colléges, ils ne sont nommés qu'après; l'auteur de la libéralité était peut-être décurion & en même temps patron de la corporation des sévirs augustaux.

Mais ce qui rend notre fragment particulièrement intéressant nous est signalé par M. Hirschfeld (voyez *Rev. épigr.*, 2, p. 44); c'est la date de la libéralité qu'il mentionne. Le 26 avril, le dernier des trois jours indiqués, était le jour anniversaire de la naissance de Marc-Aurèle, venu au monde à pareil jour de l'an 121. C'est très-certainement en vue de la célébration de cet anniversaire qu'un repas a été donné aux décurions & aux colléges & qu'une distribution d'argent a été faite aux sévirs augustaux. Il n'y a pas à s'étonner que la fête ait duré plus d'un jour. On sait que l'anniversaire de la naissance d'Auguste, né le VIIII des calendes d'octobre, se célébrait pendant deux jours : les VIIII & VIII (Suétone, *Aug.*, 57; Orelli, 687; voyez Henzen, *Acta arv.*, p. 51); mais, tandis que cette célébration de l'anniversaire de la naissance d'Auguste se faisait le jour même & le suivant, ici, au contraire, elle embrasse trois jours, dont l'anniversaire proprement dit est le dernier. Au 26 avril de l'an 161, Marc-Aurèle, âgé de quarante ans, était empereur depuis seulement deux mois à peine, ayant succédé à Antonin le Pieux le 7 mars.

Beaucoup de témoignages attestent en quelle importance était tenu le jour anniversaire de la naissance des empereurs. M. Hirschfeld en a réuni les plus marquants dans une note d'un travail intitulé : *Remarques sur la biographie de Septime Sévère;* nous en extrayons que Sévère est né le 11 avril, non le 8 comme on lit dans Spartien, & que Caracalla est né le 4 du même mois, non le 6 comme Spartien le dit par erreur encore.

III. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES PERSONNAGES MUNICIPAUX DITS « AYANT PASSÉ PAR TOUS LES HONNEURS »

247-250

Avoir passé par tous les honneurs municipaux c'était avoir parcouru les degrés successifs des magistratures de la curie : la questure, l'édilité & le quattuorvirat.

Ces magistratures ne se suivaient pas sans discontinuité; mais au contraire avec un intervalle de temps de l'une à l'autre. L'organisation des curies municipales étant calquée sur l'organisation du sénat de Rome, il est probable que, entre la questure, accessible depuis Auguste à l'âge de vingt-cinq ans, & le quattuorvirat qui répondait à la préture accessible depuis le même temps à l'âge de trente ans, l'édilité prenait place à un intervalle d'un an après la questure & de deux ans avant le quattuorvirat.

Voici, sur cette question, une savante note que nous tenons de la bienveillance de M. Hirschfeld. — Auguste a fixé pour la gestion de la questure à Rome la vingt-cinquième année commencée. (Voyez Mommsen, *Staatsrecht*, 1, p. 554.) Dans les colonies, peut-être exigeait-on, au premier siècle, la vingt-cinquième année terminée, puisque la *lex Malacitana* (ch. 54) exclut de la candidature quiconque *minor quam annorum XXV erit*. Mais l'empereur Hadrien a changé & adouci cette règle. Le jurisconsulte Paulus (*Digesta*, 36, 1, 75; *alias* 76, § 1) le dit positivement : *Tutores..... **recitabant divi Hadriani constitutionem in qua quantum ad munera municipalia jusserat cum annum quem quis ingressus esset pro impleto numerari***. Aussi Ulpien (*Dig.*, 50, 4, 8) certifie que la vingt-cinquième commencée comptait pour entière : ***Ad rem publicam administrandam ante vicesimum quintum annum... admitti minores non** oportet...; annus autem vicensimus quintus coeptus **pro pleno habetur. Hoc enim in honoribus favoris causa constitutum est ut pro plenis inchoatos accipiamus.*** En Bithynie, on n'aurait, paraît-il d'après les lettres de Pline, prescrit que la vingt-deuxième année. (Voyez Mommsen, ***Die Stadtrecht der Latinischen Gemeinden Salpensa und Malaca.***) — A l'égard des intervalles obligatoires entre les honneurs municipaux, il y avait sans doute des règles déterminées, puisqu'on apprend d'un passage de Paulus (*Dig.*, 50, 1, 18), parlant des municipes

que ces intervalles ont été raccourcis par l'empereur Sévère : *Divus Severus rescripsit intervalla temporum in continuandis oneribus* (*sic* dans le manuscrit de Florence; *honoribus* dans les éditions) *invitis, non etiam volentibus concessa, dum nequis continuet honorem.* Entre la questure & l'édilité il ne doit pas y avoir jamais eu un intervalle de plus d'un an, car c'était aussi à Rome l'intervalle légitime entre la questure & l'édilité ou le tribunat (voyez Hirschfeld, *Remarques sur Tacite*, dans les *Wiener studien*, 3, p. 121); mais entre l'édilité & le duovirat il y avait peut-être un intervalle de deux années, & nous ne savons pas s'il était accordé une *remissio* à cause des enfants.

Une inscription (n. 251) signale le cas d'une réitération du quattuorvirat. Cette réitération ne peut non plus avoir eu lieu qu'après un laps de temps déterminé, peut-être cinq ans d'après le code Justinien (10, 40, 2) : *Ab honoribus ad honores eosdem quinquennii datur vacatio.*

Plusieurs des inscriptions qui rappellent des personnages *omnibus honoribus functi* proviennent de piédestaux de statues.

Rappel des inscriptions contenues dans les précédents paragraphes : nos 202, 210, 213.

247

Statue élevée par la corporation des sévirs augustaux à un personnage municipal parvenu à tous les honneurs de la cité.

Nimes. — Au musée. Grand piédestal quadrangulaire incomplet à droite; terminé en haut par un boudin appuyé sur un filet; trouvé à Nimes au seizième siècle, & déposé d'abord « *apud domum Dai Agulhoneti, patroni pauperum* » (Guir.), au cours de Saint-Véran; ensuite dans la « maison de M. Massip, avocat du roi » (Mén.; Ség.); puis à la Maison-Carrée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m73; hauteur de la partie encadrée, 0m92.

L · IVLIO · Q · VOL*t*
NIGRO
AVRELIO · SERVATO
OMNIBVS · HONÓRIB
5 IN · COLÓNIA · SVA
FV́NCTO
IIIIII VIRI CORPORATI
NEMAVSENSES
PATRÓNO
10 EX·POSTVLATIÓNE·POPVL*i*
L · D · D · D

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de SERVATO, de COLONIA & de CORPORATI; sur l'E d'AVRELIO & sur l'avant-dernier E de NEMAVSENSES; sur le second O de HONORIB & de COLONIA, sur le premier de PATRONO & sur le second de POSTVLATIONE; sur l'V de FVNCTO. Le V & l'A de SERVATO, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas. — Fred. von Rammingen, msc. à la Bibl. de Nimes, 13810, 20. — Gruter, 425, 9. — Grasser, 1609, p. 26; 1614, p. 195. — Rulman, p. 16. — Guiran, *Msc.*, p. 27. — Catel, *Mém. pour l'hist. de Lang*, p. 283. — Deyron, *Antiq.*, 1659, p. 67. — *Hist. de Lang.*, 1, *Pr.*, p. 11. — Baux, *Msc.*, p. 20. — Ménard, 7, p. 276. — Séguier, 13801, pl. 14. — Herzog, n. 116. — Wilmanns, 2204. — Notes E. Germer-Durand.

L. Iulio, Q. filio, Voltinia, Nigro Aurelio Servato, omnibus honoribus in colonia sua functo; seviri corporati Nemausenses patrono, ex postulatione populi. Locus datus decreto decurionum.

« A Lucius Julius Niger Aurelius Servatus, fils « de Quintus (Julius); de la tribu *Voltinia*, par« venu dans sa colonie à tous les honneurs mu« nicipaux; la corporation des sévirs de Nimes a « élevé à son patron cette statue à la demande « du peuple. — L'emplacement donné par décret « des décurions ».

Julius Niger, que ses noms nombreux désignent comme appartenant à la plus haute aristocratie de la colonie, doit avoir joui à la fois d'une grande fortune pour avoir été patron de la riche corporation des sévirs, & d'une grande considération pour que l'honneur d'une statue lui ait été déféré par une acclamation du peuple. La mention de la concession de l'emplacement par un décret des décurions fait voir que cette statue était dressée sur une place publique.

Une autre inscription, provenant également du piédestal d'une statue élevée par la corporation des sévirs de Nimes à un *L. Iulius Q. f. Vol. Niger* qui paraît être le même que celui-ci, nous apprend qu'il aurait été quattuorvir-trésorier de la cité.

La circonstance que la statue a été érigée *ex postulatione populi* indique une époque où subsistait encore dans les villes municipales l'usage des comices & des assemblées du peuple. Cet usage, que la loi de Malaca (51 à 60) nous montre fonctionnant en pleine activité sous le règne de Domitien, par conséquent non aboli par le règlement de Tibère, qui attribua au Sénat de Rome la nomination des magistrats élus précédemment par le peuple (Tacite, *Ann.*, 1, 15), paraît n'être arrivé à être complétement abandonné, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles, qu'à partir du commencement du troisième siècle (voyez Marquardt, *Handbuch*, 4, p. 475); notre inscription, d'après la bonne forme des lettres & les accents nombreux qu'elle présente, serait d'un temps plus ancien.

248

Épitaphe d'un personnage municipal, parvenu à tous les honneurs de la cité.

Nimes. — Perdue. Vue à Nimes au commencement du dix-septième siècle (Rulm.); disparue peu de temps après.

VAL · SERVATO
OMNIB · HON
ORIBVS
FVNCTO
5 VALIDIA · MVNATIA
FILIA

Copie de Rulman.

Rulman, *Msc.*, p. 28. — Guiran, *Msc.*, p. 42. — Ménard, 7, p. 277. — Herzog, n. 119.

Valerio Servato, omnibus honoribus functo, Valeria Munatia, filia.

« A Valerius Servatus, parvenu à tous les hon-« neurs municipaux, Valeria Munatia, sa fille ».

VAL étant l'abréviation ordinaire & très-fréquente du gentilice *Valerius*, il n'y pas à douter que tel ait été le nom du défunt. Sa fille devait s'appeler comme lui. Le mot VALIDIA de la cinquième ligne est donc très-certainement une copie fautive, à corriger par VALERIA. De plus, on ne connaît aucun exemple du nom *Validius*.

249

Épitaphe d'un personnage municipal parvenu à tous les honneurs de la cité.

Nimes. — Perdue. Inscription trouvée à Nimes, à l'ancien palais du Présidial, aujourd'hui le Palais de Justice : *In Palatio Nem. effossa an.* 1528 (Ség.).

AVLI·VERATI
SEVERI
OMNIBVS HONORIB
IN COLONIA SVA
FVNCTI

Copie de Séguier.

Rulman, *Msc.*, p. 29. — Guiran, *Msc.*, p. 42, & msc. 13800, p. 247. — Muratori, 1113, 1. — Ménard, 7, p. 277. — Séguier, msc. 13800, p. 257; 13902, 1. — Herzog, n. 119.

Rulman donne une première ligne avec les lettres S·A.

(*Diis Manibus*) *Auli Veratii Severi, omnibus honoribus in colonia sua functi* .....

« (Aux dieux Mânes) d'Aulus Veratius Severus, « parvenu dans sa colonie à tous les honneurs « municipaux, ... ».

250

Fragment rappelant un personnage municipal parvenu à tous les honneurs de la cité.

Sommières. — Fragment présentant la partie droite d'un bloc quadrangulaire; avant 1850, dans un mur sur le chemin d'Aubais à Sommières (Boiss.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

... M
......ELLI·L·F
.....NONIAN
OMNIBVS
5 ...... ORBVS
.........TVS
.........TTI
....

Fac-simile anonyme appartenant à M. Germer-Durand : l'N & le T, l'N & le dernier I de NTONIANI; l'R & I de *hon*ORIBVS, le premier T & le premier I de TITI, liés en monogrammes.

Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 575. — Boisson, *Hist. de Sommières*, 1850, p. 31, note.

Diis Manibus ..... Trebellii (?), *Lucii filii, Voltinia, Frontoniani, omnibus honoribus municipalibus functi* .....

« Aux Dieux Mânes de ..... Trebellius Fronto-« nianus, fils de Lucius (Trebellius), de la tribu « *Voltinia*, parvenu à tous les honneurs munici-« paux ..... ».

IV. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES QUATTUORVIRS ET A DES PRÉFETS DES VIGILES ET DES ARMES

251-271

Les inscriptions de Nimes relatives à des quattuorvirs nous les montrent occupant le plus haut degré de la hiérarchie municipale & partagés en quattuorvirs-juges, *quattuorviri jure dicundo*, au nombre de deux, & en quattuorvirs-trésoriers, *quattuorviri ab aerario* ou *ad aerarium* (n. 194), également au nombre de deux, mais ne formant tous quatre qu'un seul collége, dans lequel les deux trésoriers n'étaient probablement que les collègues *minores* des deux juges, comme cela avait lieu pour les édiles à l'égard des juges dans les cités où le quattuorvirat se composait de deux juges & de deux édiles.

Une des plus curieuses de ces inscriptions (n. 217), sur laquelle est mentionnée, entre autres divers secours viagers accordés par les décurions à un soldat congédié de Tibère, la concession d'un terrain à prendre sur le domaine communal, nous apprend que le soin d'assigner à ce soldat ce lot de terrain fut confié à un des quattuorvirs, assisté pour cette opération d'une commission de onze membres, dits *undecimviri* : sans doute dix décurions & lui onzième comme président. Ces undécemvirs de Nimes seraient, d'après une savante opinion de M. Hirschfeld (*Gallische studien*, 1883, pp. 39, 40), un débris de l'ancienne organisation celtique, dans laquelle, au-dessous du chef suprême & à côté du conseil public, fonctionnait une commission composée de plus ou moins de membres & chargée de tout l'exécutif dans l'étendue de la cité.

C'est aussi un souvenir de l'organisation nationale qui se laisserait apercevoir dans le titre de *praetor quattuorvir*, certainement antérieur à celui de *quattuorvir jure dicundo*, & qui, selon le même savant (p. 41), serait une marque de la transition de l'ancien magistrat gaulois à ceux qui, dans l'organisation romaine, héritèrent de ses attributions. Ce titre se lit sur une inscription (n. 251) aujourd'hui perdue, & s'y montre suivi du complément *bis*, le quattuorvirat étant à Nimes, comme le duumvirat dans d'autres cités, une magistrature quelquefois réitérée.

Les inscriptions ne nous offrent aucun exemple certain de quattuorvirs quinquennaux, quoique il n'y ait pas à douter que, tous les cinq ans, la revision du corps municipal ne se fît, à Nimes aussi bien qu'ailleurs, par le ministère des quattuorvirs *jure dicundo*, prenant, à cette occasion, le titre de *quinquennales ;* mais à défaut d'exemples certains, on croit reconnaître, sur un débris sculpté provenant, suivant toute probabilité, de la sépulture d'un quattuorvir quinquennal, le vase & l'aspersoir employés par les *quinquennales* dans la cérémonie de la clôture du lustre, ainsi qu'un reste de la double file d'appariteurs, vêtus de la toge & armés de bâtons, qui formaient leur escorte (n. 269).

Une autre fonction, qui apparaît sur un assez grand nombre de monuments & toujours remplie par des quattuorvirs, soit *jure dicundo*, soit *ab aerario*, en exercice ou peut-être sortis de fonction, est le commandement avec le titre de *praefectus* d'une milice municipale propre à Nimes, dite *vigilum & armorum*. Cette milice semble avoir été chargée de la police de nuit de la ville, de l'extinction des incendies &, le cas échéant, de la défense du territoire contre les attaques venant de l'extérieur.

Plusieurs des inscriptions qui rappellent des quattuorvirs ont appartenu à des piédestaux de statues. Une de ces statues (n. 257) a été décernée par les décurions à la demande du peuple ; une autre (n. 264) par la corporation des sévirs augustaux, sur un emplacement public concédé par un décret des décurions. Une statue-hermès (n. 255) a été élevée par un affranchi à son patron, quattuorvir-juge & préfet des vigiles & des armes.

Sur l'épitaphe d'un quattuorvir *jure dicundo* (n. 214), on voit représentés de chaque côté les faisceaux qui étaient les insignes de sa dignité. Chacun des deux faisceaux se termine en haut par trois feuilles de laurier.

A la différence des inscriptions relatives à des décurions, à des édiles ou à des questeurs, celles qui rappellent des quattuorvirs ou des préfets des vigiles & des armes n'ajoutent jamais au titre de ces personnages le complément « de la colonie de Nimes ».

Rappel des inscriptions relatives à des quattuorvirs & à des préfets des vigiles & des armes contenues dans les précédents paragraphes :

N° 217. — Quattuorvir.

N°s 214, 221, 225. — Quattuorvirs *jure dicundo*.

N° 194. — Quattuorvir *ad aerarium*.

N°s 200, 201, 203. — Quattuorvirs *ab aerario*.

N° 194. — Préfet des vigiles.

N°s 200, 201, 211, 225. — Préfets des vigiles & des armes.

251

Inscription au nom d'un préteur-quattuorvir de Nimes.

NIMES. — Perdue. Autrefois dans la maison de M. de Mirman, rue du Pont-de-Sigalon (DEYR., BAUX, MÉN.); on ne l'y voyait déjà plus du temps de Séguier.

L·DOMITIO·L·F·VOL
AXIOVNO·PR·IIIIVIR·BIS

Copie de GUIRAN.

FRED. VON RAMMINGEN, 1603, msc. de la bibl. de Nimes 13810, 20. — RULMAN, *Invent.*, pp. 25 & 27. — GRASSER, 1609, p. 28. — GUIRAN, *Msc.*, p. 39. — DEYRON, 1656, p. 67. — BAUX, *Msc.*, p. 55. — SÉGUIER, 13801, pl. 20. — MÉNARD, 7, p. 286. — HERZOG, n. 117. — Notes E. GERMER-DURAND.

Ménard : AXIONIO.

L. Domitio, Lucii filio, Voltinia, Axiouno, praetori quattuorviro bis.

« A Lucius Domitius Axiounus, de la tribu « *Voltinia*, préteur-quattuorvir deux fois ».

C'est la seule inscription de Nimes où apparaisse un préteur-quattuorvir. Suivant l'observation de M. Fr. Germer-Durand, ce titre dut être remplacé de bonne heure par celui de *quattuorvir jure dicundo*, & ce fut probablement à l'époque où Nimes s'éleva du rang de colonie latine à celui de colonie militaire, ce qui eut lieu sous Auguste & suivant toute apparence tout de suite après la conquête de l'Égypte, en l'an 30 avant notre ère. Il se rencontre dans plusieurs cités de la Narbonnaise sur des inscriptions qui, en effet, ne descendent pas au-dessous des premiers temps de l'empire. Ce serait, d'après l'opinion de M. Herzog (*Gall. Narb.*, p. 100), César qui, dans le but d'honorer à l'égal de la colonie de Narbonne & des plus anciennes villes de l'Italie les cités de la Narbonnaise, auxquelles il accordait le droit latin, le leur aurait donné en même temps que celui de colonie. M. Hirschfeld (*Gallische studien*, 1883, p. 41) pense, au contraire, qu'on doit y voir une trace de la transition de l'organisation celtique à l'organisation romaine ; on aurait choisi ce titre comme le plus convenable pour désigner le successeur de l'ancien prince ou magistrat suprême national placé à la tête de toute la cité, ainsi qu'était chez les Eduens le vergobret. Un jalon plus ancien de cette transition nous est offert par une inscription d'Avignon (Herzog, n. 403), encore existante, mentionnant un « préteur des Volques » : *T(itus) Carisius, T(iti) f(ilius), pr(aetor) Volcar(um) dat.* Les Arécomiques ayant échangé, lorsqu'ils furent constitués en cité de droit latin, les noms de *Volcae Arecomici* contre celui de *Nemausenses*, ce souvenir épigraphique remonte certainement, comme le remarque M. Hirschfeld (*Ibid.*, note 2), à l'époque où ils avaient encore le nom national, c'est-à-dire à une époque antérieure à leur organisation en cité latine.

Domitius a été revêtu des fonctions de préteur-quattuorvir deux fois. Il ne faut pas entendre par là qu'il a rempli ces fonctions deux années de suite ; il n'a pu, au contraire, les exercer une seconde fois qu'après un intervalle légal de plusieurs années, probablement non moindre de cinq ans, suivant une disposition conservée dans le code Justinien (10, 40, 2) : *Ab honoribus ad honores eosdem quinquennii datur vacatio, triennii vero ad alios.* (Voyez *Lex Malacae*, c. 57, & *Handbuch*, 4, p. 498.)

Axiounus, s'il n'y a pas faute de copie, serait un nom gaulois.

L'inscription paraît provenir plutôt d'un piédestal de statue que d'un tombeau.

252

Épitaphe d'un quattuorvir-juge.

MANDUEL, près Nimes. — Cippe avec base & couronnement ; la saillie de la corniche retaillée

par devant; trouvé en 1751 à Manduel, près de l'église (Mén.), & déposé alors dans l'ancienne maison Pouzolz; passé, en 1880, au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de bandeaux décorés d'un rinceau. Les faces latérales sont aussi encadrées. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m70. Hauteur de la partie encadrée, 0m62; largeur, 0m48.

D · M
Q · FRONTONI
Q · FIL · VOLT
VALERI
5 IIII VIR · IVR · DIC
VIVOS · POSVIT

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand.

Ménard, 7, p. 459. — Séguier, msc. 13801, p. 83. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 573. — Allmer, *Rev. épigr.*, p. 138.

Diis Manibus Q. Frontonii, Quinti filii, Voltinia, Valerii, quattuorviri jure dicundo, vivos sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Quintus Frontonius Valerius, fils de Quintus (Frontonius), de la tribu *Voltinia*, quattuorvir-juge. Tombeau élevé par lui de son vivant ».

Remarquer le gentilice *Valerius* employé comme *cognomen*.

253

Épitaphe d'un quattuorvir-juge.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; la saillie de la corniche entaillée par devant à fleur du dé; extrait, à la fin de 1867 ou au commencement de 1868, de la démolition du moulin Rey, sur le Vistre, près de la gare du chemin de fer, à l'extrémité du quai Roussy. L'inscription est renfermée dans un encadrement de bandeaux décorés d'un rinceau. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m67. Hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m45.

D · M
C · VIREI · C · FILI
VOL · VIRILIS
IIII VIR · IVR · DIC
5 MARIA · CHRESIME
MARITO · OPTIMO

Copie dessinée de M. Allmer : H dimidiée à CHRESIME; l'M & l'E final du même mot liés en un monogramme.

E. Germer-Durand, *Notes épigr.*, 1869, p. 4.

Diis Manibus Caii Vireii, Caii filii, Voltinia, Virilis, quattuorviri jure dicundo; Maria Chresime marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Vireius Virilis, « fils de Caius (Vireius), de la tribu *Voltinia*, « quattuorvir-juge; Maria Chresime à son excellent mari ».

254

Épitaphe d'un quattuorvir-juge, préfet des vigiles & des armes.

Nimes. — Perdue. Autrefois, c'est-à-dire au seizième siècle, à l'ancien couvent des Augustins de la rue de la Roserie (Mén.), devenue la maison de M. de Besserié; ensuite « maison de M. Cazalis » (Baux); peut-être déjà disparue avant 1730.

l · lucretio ... f · vol
HONORAT · IIII VIR IVR
DICVNDI · PONTIFIC
PRAEF · VIGIL · ET ARMOR
5 Q · LVCRETIVS · HONORATVS
PATRI OPTIMO PIENTIS
....

Copie de Guiran. Restitution de M. E. Germer-Durand.

G. Fr. von Rammingen, 1603, msc. 13810, 20. — Grasser, 1609, p. 24. — Rulman, *Invent. msc.*, pp. 23 & 26. — Guiran, *Msc.*, p. 53. — Reinesius, p. 60. — Baux, *Msc.*, p. 65. — *Hist. de Langued.*, 1, Pr., p. 12. — Ménard, 7, p. 187. — Séguier, 13801, pl. 20 : *e Guirano*. — Herzog, n. 112. — Wilmanns, 2201. — Notes E. Germer-Durand.

Ligne 2. Rulman : IVRIS; Ménard : IVRI. — Ligne 6. Tous, excepté Guiran & Ménard : PIETATIS. — Ligne 7. Rulman : un T isolé au-dessous de OPTIMO.

Lucio Lucretio, ... filio, Voltinia, Honorato, quattuorviro jure dicundo, pontifici, praefecto vigilum & armorum. Quintus Lucretius Honoratus patri optimo, pientissimo .....

« A Lucius Lucretius Honoratus, fils de ..... « (Lucretius), de la tribu *Voltinia*, quattuorvir- « juge, pontife, préfet des vigiles & des armes; « Quintus Lucretius Honoratus à son excellent « père, ... ».

La restitution du prénom *Lucius*, à la première ligne, est, suivant M. Fr. Germer-Durand, tout à fait certaine, les noms du même *Lucius Lucretius Honoratus* nous étant fournis par l'inscription d'un tombeau élevé par lui à sa femme *Iulia L. f. Titullina*, de concert avec leur fils *Q. Lucretius Honoratus*.

A l'égard de la préfecture des vigiles & des armes, voyez ci-après, n. 259.

255

Buste d'un quattuorvir-juge, préfet des vigiles & des armes, sur un piédestal en forme de gaine d'hermès.

Nimes. — Au musée. Gaîne d'hermès bordée de moulures, incomplète vers le bas & terminée en haut par une face inclinée, sur laquelle apparait une retraite demi-circulaire dans laquelle s'engageait le pied d'un buste; trouvée en 1863 à l'Amphithéâtre, dans la maçonnerie antique, derrière une des grandes pierres de revêtement du *podium*.

— Hauteur, 1m15; largeur en haut, 0m25; en bas, 0m21.

SEX · VIRILLIO
SEX · FIL · VOLT
SEVERINO
IIII VIR · IVR
5 DIC · PONTIFIC
PRAEF · VIGIL
ET · ARMORVM
PRIMITIVOS
LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Revoil, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863, p. 125. — Notes E. Germer-Durand.

Sex Virillio, Sexti filio, Voltinia, Severino, quattuorviro jure dicundo, pontifici, praefecto vigilum & armorum, Primitivos libertus.

« A Sextus Virillius Severinus, fils de Sextus « (Virillius), de la tribu *Voltinia*, quattuorvir- « juge, pontife, préfet des vigiles & des armes, « (Sextus Virillius) Primitivus, son affranchi ».

D'après sa forme, le monument qui porte cette inscription n'était pas un tombeau. C'était une statue-hermès de Virillius vivant ou de son Génie sous ses propres traits, dressée par l'affectueux dévouement d'un de ses affranchis.

M. Fr. Germer-Durand rappelle qu'une autre inscription de Nimes fait connaître les noms de la femme de notre personnage; elle s'appelait Octavia Marcella, fille de Caius, & paraît avoir été honorée d'une statue, probablement par un Caius Curtius Primitivus & sa femme Celsina, qui se qualifient de « clients ».

A l'égard de la préfecture des vigiles & des armes, voyez ci-après, n. 259.

256

Épitaphe d'un quattuorvir-trésorier, préfet des vigiles & des armes.

Nimes. — Perdue. Fragment qui se voyait en 1856 dans une maisonnette appartenant à M. Dumas, sur l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Baudile, derrière les casernes d'artillerie.

.... ANNIO
RVSTICO
IIII VIR · AB · AER
PONTIF · PRAEF
vigil · et · armor
....

Copie de M. Fr. Germer-Durand, d'après un estampage de M. E. Germer-Durand, « envoyé en 1856 au ministère de l'instruction publique ».

Notes E. Germer-Durand.

... Annio Rustico, quattuorviro ab aerario, pontifici, praefecto vigilum & armorum, ...

« A ... Annius Rusticus, quattuorvir-trésorier, « pontife, préfet des vigiles & des armes, ... ».

Voyez ci-après, n. 259.

257

Statue en l'honneur d'un quattuorvir-trésorier, préfet des vigiles & des armes & chevalier romain.

Nimes. — Au musée. Piédestal incomplet à gauche & en bas, terminé en haut par un boudin appuyé sur un filet; trouvé en 1739, près du bassin carré qui fait suite à celui de la source de la Fontaine, & déposé alors à l'Hôtel-de-Ville, puis ensuite à la Maison-Carrée. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Les faces latérales étaient également encadrées. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m75.

q · SOILLIO · T · F · VOLT
VALERIÁNO
IIII VIR · AB · AERÁR
*p*ONTIFICI · PRAEFECT
5 VIGILVM · ET · ARMÓRV*m*
*e*QVVM · PVBLICVM · HABE*nti*
D ❦ D
*ex · post*VLA*tione · populi*

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur le second A de VALERIANO & de AERAR, sur l'O d'ARMORV*m* & sur l'A de *post*VLA*tione*. Le point entre D · D, à la septième ligne figuré par une *hedera*.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr. & belles-lettres*, 14, p. 113. — Muratori, 2025, 4. — Ménard, 7, p. 209. — Séguier, 13802, 4e cahier, pp. 9 & 30. — Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1846, p. 210. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 46. — Herzog, n. 124. — Notes E. Germer-Durand.

Ligne 1. Séguier, qui a vu la pierre plus complète qu'elle ne l'est aujourd'hui, donne : Q · SOILLIO, la première de ces lettres réduite à sa queue; — 8 : *post*VLATI*one*.

Q. Soillio, Titi filio, Voltinia, Valeriano, quattuorviro ab aerario, pontifici, praefecto vigilum & armorum, equum publicum habenti, decreto decurionum ex postulatione populi.

« A Quintus Soillius Valerianus, fils de Titus « (Soillius), de la tribu *Voltinia*, quattuorvir- « trésorier, pontife, préfet des vigiles & des ar- « mes, chevalier *equo publico*; statue élevée par « décret des décurions à la demande du peuple ».

Le personnage à qui les décurions de Nimes, d'accord avec le peuple, ont élevé une statue, paraît être le même que le *Quintus Soillius, Titi filius, Voltinia, Valerianus*, rappelé par une inscription déjà présentée au lecteur (ci-dessus, n. 202), laquelle nous le montre, après le parcours de la carrière municipale, flamine provincial de la Narbonnaise, curateur des cités de Cavaillon, d'Avignon & de Fréjus, & honoré d'une statue élevée à Nimes par la cité d'Apt, dont il était patron.

Le rapprochement des deux inscriptions n'avait pas échappé à M. Fr. Germer-Durand, qui signale en outre un fragment aux noms d'un Titus Soillius Valerianus, « peut-être », suppose-t-il, « le père du quattuorvir ».

Voyez ci-après, n. 259.

258

Fragments d'un décret synodal en l'honneur d'un quattuorvir-trésorier, préfet des vigiles & des armes.

NIMES. — Au musée. Fragments, au nombre de sept, d'une très-grande table bordée en haut & en bas de moulures encadrant l'inscription; « trouvés en 1742 près du bassin de la Fontaine » (MÉN.); recueillis par Séguier & déposés dans le jardin attenant à son habitation. De ces sept fragments, quatre qui appartenaient à la partie supérieure de l'inscription & se raccordaient sans interruption sont aujourd'hui réduits à deux seulement; de trois qui dépendaient de la partie inférieure il ne reste plus qu'un seul. — Hauteur supposée, 1^{m}10; largeur, 2^{m}20 : (MÉN. « Je jugeai, par le haut qui était entier, qu'elle avait en tout 5 pieds de largeur ») = 1^{m}65. Hauteur des lettres de la première ligne, 0^{m}03 1/2.

T·IVLIO·T·F·VOL·DOLÁBELLAE
IIII·VIR·AB·AERAR·PONTIF
PRAEF·VIGIL·ET·ARMÓR
.... SACRA·SYNHODOS·NEÁPOLI·ceRTAMINE·QVINQVENNÁLI·DECRevit
5 .... ΨΗΦΙCΜΑΤΗCΙΕΡΑCΘΥΜΕλικΗCΑΔΡΙΑΝΗCCΥΝΟΔΟΥ·ΤΩΝ περι διο
νυσον επι Νεασπολεως και περι τον ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙCΑΡΑΤΡΑΙΑΝΟΝΑδΡΙΑΝΟΝCΕΒΑCΤΟΝΝΕΟΝΔΙΟΝυσον ολυμπιον
τεχνιτων και της ιερας συνοδου των CΥΝΑΓΩΝΙCΤΩΝΕΠΕΙΔΟΛΑΒΕΛΛΑ ανΗΡΟΥΜΟΝΟΝΕΝΤΗΛΑΜΠΡΟτατη πατριδι
.... αλλα και ΔΙΑΤΕΓΕΝΟΥCΔΟΞΑΝΚΑΙΒΙΟΥΕΠΙΕΙΚΕΙΑΝ και λΟΓΩΚΑΙΨΥΧΗCΜΕΓΑΛΕΙοτητι και .....
.... διενηνοχΩCΟΤΙΔΙΑΤΟΥΤΟΙΟΥΤΟΥΠΑCΗΓΝωστος οΙΚΟΥΜΕΝΗΟΥΚΗΚΙΟ ....
10 .... επικρατοΥCΑΓΝΩΜΗΤΟΙΕΙ...ΝΗΜας ....ΑΝΘΩΝΚΑΙΠΡΟΤΕρον γενομε ......
.... περι τΟΥΑΝΔΡΟCΕΝ πασιν αξιολογωτΑΤΟΥΜΑΡΤΥΡιαν ....,
.... ΤΕΡΟ ....ΩΤΗCΝΕΜΑΥCιων πολεως ....
.... ΑΥΓΟΥCΤου ....
.... ΑΡχιερεως ....
15 .... της ιερας θυμελικης αΔΡΙΑΝΗC συνοδου ...
.... ΕΓΡΑΨΑΚΑΙΕCΦΡΑγισα

.... decreVIT·M·GAVIO ....
.... iANO·Cu .... sacRAE·SYNHODi ....
.. pontiFICIS·LIBERÁLIVM .... collegii ceNTONARIORum ....
20 lOCVS ITEM·NVMINI·SYNHODI i .... d·d·d
VMPOSVERATQVORVM·DÉDIcatio ....

Copie dessinée, restitutions, lecture, traduction & commentaire de MM. E. & Fr. GERMER-DURAND.

Les fragments perdus de la partie supérieure empruntés aux copies de Ménard & de Séguier; le fragment de la partie inférieure du côté droit pris à celle de Ménard, Séguier n'en ayant pas laissé de copie; celui au milieu de la partie inférieure pris à Séguier, Ménard n'en ayant pas non plus laissé de copie. — Accents sur le premier A de DOLABELLAE à la première ligne, sur l'O de ARMOR à la troisième, sur l'A de NEAPOLI, de CERTAMINE & de QVINQVENNALI à la quatrième, sur l'A de LIBERALIVM à la seconde ligne du fragment de gauche de la partie inférieure, & sur l'V de NVMINI à l'avant-dernière.

MÉNARD, 7, p. 300. — SÉGUIER, msc. 13802, 1, pp. 2 & 7; 4, pp. 1 à 8; 13810, p. 20. — *Hist. du Languedoc*, éd. DUMÈGE, p. 638. — BOECKH, *C. I. Gr.*, 6780. — DONATI, *Inscr.*, p. 89. — ORELLI, 2542 (partie latine). — KELLERMAN, *Vig. rom.*, p. 33, n. 25. — HERZOG, n. 247. — WILMANNS, 2202. — Notes E. GERMER-DURAND.

Tito Iulio, Titi filio, Voltinia, Dolabellae, quattuorviro ab aerario, pontifici, praefecto vigilum & armorum ....., sacra synhodos Neapoli certamine quinquennali decrevit.

Ψήφισμα τῆς ἱερᾶς θυμε[λικ]ῆς Ἀδριανῆς συνόδου τῶν [περὶ Διόνυσον ἐπὶ Νεασπόλεως καὶ περὶ τὸν] Αὐτοκράτορα Καίσαρα Τραιανὸν [Ἀ]δριανὸν Σεβαστὸν νέον Διόν[υσον Ὀλύμπιον τεχνιτῶν καὶ τῆς ἱερᾶς συνόδου] τῶν συναγωνιστῶν. Ἐπεὶ Δολαβέλλα [ἀν]ὴρ οὐ μόνον ἐν τῇ λαμπρο[τάτη πατρίδι ..... ἀλλὰ καὶ] διά τε γένους δόξαν καὶ βίου ἐπιείκειαν [καὶ λ]όγῳ καὶ ψυχῆς μεγαλει[ότητι καὶ ..... διενηνοχ]ῶς, ὅτι διὰ τοῦ τοιούτου πάσῃ γν[ωστὸς ο]ἰκουμένῃ οὐκ ἤκιο ..... [ἐπικράτο]υσα γνώμῃ τοι ει ...ν ἡμ[ᾶς] ... ἀνθ'ὧν καὶ πρότε[ρον γενομε ..... περὶ τ]οῦ ἀνδρὸς ἐν[πᾶσιν ἀξιολογωτ]άτου μαρτυρ[ίαν .....] τερο ..... ω τῆς Νεμαυσ[ίων πόλεως] ..... Αὐγούστ[ου] ..... ἀρ[χιερέως ..... τῆς ἱερᾶς θυμελικῆς Ἀ[δριανῆς [συνόδου .....] ἔγραψα καὶ ἐσφρά[γισα].

..... decrevit, Marco Gavio ..... & ....iano ..... sacrae synhodi ..... pontificis liberalium ..... collegii centonariorum ..... Item numini synhodi ..... posuerat. Quorum dedicatio .....

Locus datus decreto decurionum.

« A Titus Iulius Dolabella, de la tribu *Voltinia*, « fils de Titus; quattuorvir du trésor, pontife, « préfet des vigiles & des armes, le sacré synhode « de Naples, dans une réunion quinquennale, a « décrété ce qui suit :

« Décret de la sacrée confrérie thymélique « Adriennale instituée dans la ville de Naples à « l'honneur de Bacchus & à l'honneur de l'em-

« pereur César Trajan Hadrien sébaste nouveau « Bacchus Olympien ..... Attendu que Dolabella « est celebre non-seulement dans sa splendide « province, mais qu'il l'est encore plus par la « noblesse de son origine, par l'intégrité de sa « vie, par sa renommée dont l'eclat s'étend à toute « la terre, ... de la ville de Nimes ..... Auguste « (greffier de la sacré confrerie thymélique « Adriennale), j'ai écrit & scellé (le présent) dé- « cret.

« Marcus Gavius & ..,.. ...ien, ..., ... du sacré « synhode .....

« Emplacement donné par décret des décu- « rions ».

« Nous avons ainsi dans ces fragments l'énumération des fonctions remplies par Dolabella, l'indication d'honneurs à lui rendus par la confrérie thymélique de Naples dans une réunion quinquennale, honneurs qui ont été consignés dans les archives de cette confrérie, puisqu'il est dit à la fin que ce décret a été écrit (par le greffier de cette société) & scellé (du sceau de la confrérie) ἔγραψα καὶ ἐσφράγισα.

« Notre T. Julius Dolabella était sans doute patron du collége des *centonarii Nemausenses* & de la confrérie ou synhode thymélique de Nimes, comme on le devine par la troisième partie de l'inscription.

« La quatrième partie de l'inscription semble indiquer que les décurions eux-mêmes ont voulu lui rendre des honneurs spéciaux, & en tout cas ils ont donné l'emplacement nécessaire à l'érection du monument.

« D'autres fragments d'inscription nous font connaître l'existence à Nimes d'une confrérie dionysiaque, & il se pourrait que celle-ci ait été associée à une confrérie analogue de Naples par l'intermédiaire de son patron T. Julius Dolabella, ou qu'elle ait même assisté avec succès à la réunion quinquennale dont il est ici question ».

Quelques mots peuvent être ajoutés utilement au commentaire de MM. E. & Fr. Germer-Durand.

Des associations d'acteurs & de musiciens existaient en Orient depuis une haute antiquité. M. Caillemer leur a consacré, dans une excellente *Etude sur le contrat de société à Athènes*, un important chapitre.

« Une corporation qui s'intitulait : τὸ κοινὸν τῶν περὶ τὸν Διόνυσον τεχνιτῶν, « société des artistes Diony- « siaques », était établie primitivement à Teos (Strabon, p. 643), &, plus tard, sous la pression d'événements divers, transporta son siége à Ephèse, puis à Myonnèse & à Lebedos.

« La société, ayant atteint rapidement un haut degré de prospérité, se subdivisa en plusieurs comités, dont chacun desservait une partie du monde civilisé. On trouve notamment le comité des artistes exploitant l'Italie & l'Hellespont, le comité de « Bacchus Commandant », le comité de Némée & de l'isthme de Corinthe, le comité d'Athènes, qui possédait un sanctuaire à Eleusis. Il y avait aussi des comités ambulants, ne desservant pas une région déterminée, mais allant çà & là donner des représentations. Les comités régionaux se subdivisaient eux-mêmes en sections attachées spécialement à certaines localités. Les comités ou les sections traitaient avec les villes ou les particuliers, & s'engageaient à donner les représentations scéniques qui étaient l'accompagnement obligé de certaines fêtes. Un de ces traités contient l'engagement d'envoyer à la ville d'Iasos, pour célébrer dans les temps déterminés les fêtes dionysiaques, deux joueurs de flûte, deux tragédiens, deux comédiens, un citharède & un cithariste, avec les gens attachés à leur service, pour former les chœur en l'honneur de Bacchus selon les anciens règlements.

Quelques membres de ces associations devenaient, par les honneurs & les priviléges qu'ils obtenaient des villes, de véritables personnages.

« Ces corporations d'artistes se retrouveront « plus tard à Rome, avec cette différence toute- « fois qu'elles jouissaient, en Grèce, d'une en- « tière liberté, d'une grande indépendance & « traitaient d'égal à égal avec les cités les plus « considérables, tandis qu'à Rome, placées sous « le patronage direct des empereurs, elles subi- « ront leur autorité & devront souvent s'incliner « devant les caprices de leur volonté toute-puis- « sante ».

M. Foucard, à qui les associations scéniques de la Grèce ont fourni le sujet d'une thèse des plus brillantes, les suit sous les empereurs romains & jusqu'à leur complète extinction au sixième siècle devant le triomphe définitif du christianisme.

Néron introduisit, le premier à Rome, des jeux quinquennaux à la manière grecque, composés de musique, d'exercices gymniques & de courses de chevaux. (Suétone, *Nér.*, 12.) Déjà avant lui, Caligula avait établi à Lyon des jeux « mêlés », dans lesquels avaient lieu des joutes d'éloquence grecque & latine, avec des conditions grotesques imposées aux vaincus (*Caius*, 20), & plus anciennement encore, sous Auguste & en son honneur, avaient été institués, à Nicopolis près d'Actium & à Naples, des jeux musicaux & gymniques (*Aug.*, 98), où l'on jouait des comédies grecques (*Claud.*, 11). Domitien, à son tour, établit aussi à Rome, en l'honneur de Jupiter Capitolin, des jeux analogues à ceux de Néron, avec des prix en plus grand nombre; on y luttait en prose & en poésie grecques & latines & on y entendait, non-seulement des citharèdes, mais aussi des citharistes jouant en chœur ou sans accompagnement (*Dom.*, 4).

Mais c'est Hadrien qui fut le véritable régénérateur de la prospérité de l'art scénique grec & le porta, par la faveur dont il le couvrit, à un magnifique degré d'épanouissement. Sous le patronage de ce prince, qui aimait la Grèce avec passion, la parcourut plusieurs fois, en visita la plupart des villes & n'en laissa peut-être aucune sans quelque marque de sa munificence, les sociétés d'artistes dont il s'agit se soudèrent en une corporation unique, intitulée sur notre inscription : « synode sacré thymélique Hadrianéen, « tenu à Naples, des artistes associés en l'honneur « de Bacchus & de l'empereur César Trajan Ha- « drien Auguste nouveau Bacchus ». Ainsi puissamment réorganisée, la corporation se répandit hors de la Grèce sur l'univers romain, sans siége régional ni provincial fixe, mais se transportant d'un lieu à un autre, partout où avaient lieu des jeux scéniques à la manière grecque. Beaucoup de villes en Grèce, en Asie, en Italie fondèrent de ces jeux, soit de ceux qui existaient déjà comme étaient les jeux Pythiens & les jeux Olympiques, soit de création nouvelle en l'honneur des empereurs; tels furent les jeux Augustéens, les jeux Césaréens, les jeux Trajanéens, les jeux Hadrianéens, Panhelléniens, Antinoéens, &c., la plupart quinquennaux. La ville de Nimes eut-elle de ces jeux scéniques desservis par les artistes de l'association dionysiaque? La bienveillance généreuse d'Hadrien envers Nimes, & la circonstance qu'Antonin le Pieux était par sa famille paternelle originaire de la cité de Nimes rendent très-plausible cette suppositon, qui peut également s'appuyer d'une inscription nimoise mentionnant sans indication de lieu un *archiereus synodi*, c'est-à-dire alors du synode réuni à Nimes. La vraisemblance devient une certitude en présence d'un fragment

de même provenance qui parle expressément d'un congrès thymélique ΕΝ ΝΕΜΑΥΣΩ, mais dès le temps de Trajan & sous son patronage. Ce fragment établit en outre, & d'une maniere incontestable, que des jeux scéniques existaient déjà à Nîmes avant leur remise en honneur par Hadrien, & peut-être depuis l'époque de la colonisation militaire de la cité, s'il est vrai (voyez n. 259) que les colons mis à Nîmes par Auguste aient été des marins grecs ayant contribué d'une manière toute particulière à la victoire navale d'Actium ou à celle d'Alexandrie.

Antonin le Pieux ne fut sans doute pas un protecteur moins bienfaisant que son prédécesseur, puisqu'on le voit glorifié comme lui du titre de nouveau Bacchus. Une inscription d'Athènes, dans laquelle ce titre lui est décerné (*C. I. Gr.*, 349), débute ainsi : *Decretum sacrae Hadrianiae Antoninae thymelicae peripolisticae magnae synodi eorum qui ex toto orbe terrarum circa Bacchum & imperatorem Caesarem T. Aelium Hadrianum Antoninum Augustum Pium novum Bacchum sunt artificum.* L'analyse de ce texte est des plus instructives. L'association est appelée « sacrée » à double raison, comme placée sous le patronage ancien de Bacchus & nouveau de l'empereur, en même temps que les noms d'« Hadrianéenne Antonine » proclament le patronage direct d'Antonin le Pieux; l'épithète « thymélique », c'est-à-dire musicale, spécifie son caractère & sert à la distinguer du synode xystique, qui était une association parallèle, également patronnée par l'empereur, également universelle, mais composée d'athlètes & en l'honneur d'Hercule. La fusion en un seul corps des divers colléges qui précédemment existaient isolés apparaît dans les mots *eorum qui ex toto orbe terrarum sunt artificum*, de même que l'organisation ambulante se manifeste clairement dans la qualification de « péripolistique ». Le complément *& eorum synagonistarum*, « & de leurs concurrents », qui se lit sur d'autres inscriptions, semble indiquer qu'il y avait concours ouvert à tous.

Nous ne savons pas, faute de renseignements positifs, si Marc-Aurèle & Commode continuèrent à la corporation dionysiaque la même faveur que lui avaient accordée Hadrien & Antonin le Pieux; il y a lieu de le croire en voyant Caracalla, qui s'enorgueillissait d'imiter en tout Commode, recevoir encore d'elle le titre de nouveau Bacchus.

Dans la nouvelle organisation comme dans l'ancienne, la corporation prenait dans son sein les fonctionnaires chargés de remplir les divers emplois administratifs de la société; elle comptait parmi ses membres, & sans doute dans chacune des villes où se tenaient périodiquement des synodes, un prêtre à dignité annuelle. Le double patronage de Bacchus & de l'empereur introduisit deux nouvelles dignités religieuses supérieures à ce sacerdoce annuel : l'archisacerdoce de Bacchus & l'archisacerdoce de l'empereur, perpétuels l'un & l'autre & pouvant être cumulés par la même personne. Une autre innovation plus tardive, mais bien autrement préjudiciable à l'indépendance du corps, fut la création d'un administrateur de ses deniers, *logista, logista thymelae*, à la nomination de l'empereur & choisi, non pas parmi les artistes sociétaires, mais parmi les grands personnages de l'ordre équestre, & prenant par cet emploi rang de procurateur.

Tous les jeux étaient des concours. Des récompenses étaient offertes aux vainqueurs & étaient de deux sortes : les unes, tenues de beaucoup pour les plus honorables, n'étaient simplement que des couronnes de feuillage, des palmes & des objets de peu de valeur; c'étaient celles qui se donnaient dans les anciens grands jeux de la Grèce; les autres, infiniment moins estimées & propres aux jeux de moindre célébrité, consistaient en sommes d'argent. Une inscription, trouvée en Asie, nous fournit un curieux tableau des prix en argent décernés dans une représentation qui eut lieu sous le règne de Commode, à Aphrodisiade. On y voit que les prix les plus forts sont pour les acteurs & pour les musiciens. — Premier prix de tragédie, 1 500 deniers; second prix, 500; troisième prix, 550. — Premier prix de comédie, 1 500 deniers; second prix, 500; troisième prix, 300. — Prix de flûte pythaulique, autrement dit de cornemuse, & de cithare jouant en solos, 1 000 deniers; prix de flûte & de cithare d'accompagnement, 1 500 deniers. — Moindres de beaucoup sont les prix accessibles aux poëtes & aux prosateurs. Pour un éloge ou un poëme épique ou une tragédie nouvelle, 750 deniers seulement; pour une comédie nouvelle, 500 deniers; pour une comédie vieille, 350 & 150 deniers. Bien entendu les prix variaient suivant l'importance du spectacle & la richesse de la fondation; on trouve sur une autre liste 2 500 deniers pour le premier prix d'un acteur tragique, 800 deniers pour le second prix & 400 pour le troisième prix.

Les vainqueurs acquéraient aussi des droits à des qualifications qui rappelaient leurs victoires & dont ils étaient très-fiers de se parer. On devenait *hieronices*, *pleistonices*, c'est-à-dire « vainqueur dans les jeux sacrés » ou « dans un grand nombre de jeux; *Actionices, Capitolionices, Asionices*, « vainqueur dans les jeux institués en mémoire de la bataille d'Actium, dans les jeux Capitolins, dans les jeux d'Asie »; *periodonices*, « vainqueur dans les quatre grands jeux de la Grèce », ou en détail : *Olympionica, Pythionica*, &c., « vainqueur dans les jeux Olympiques, Pythiens », &c. La qualification de *diapanton*, « vainqueur au-dessus de tous les vainqueurs », celle d'*incredibilis*, « incroyable », étaient des distinctions honorifiques du plus haut degré; mais l'épithète superlative, supérieure à toutes les autres, était celle de *primus & solus omnis memoriae*, « premier & seul de toute mémoire ». Lorsque Néron, vainqueur à tous les concours de la Grece, — on sait qu'il faisait étrangler sur place ceux qui avaient l'imprudence de déployer une voix plus belle que la sienne, — rentra à Rome en triomphateur, précédé des écriteaux de ses victoires au nombre de plus de dix-huit cents, les sénateurs, rangés sur son chemin, le saluaient au passage par de douces acclamations : *Vah! Olympionica, Pythionica! Vah! Auguste! Quam solus es periodonica! quam solus es omnis memoriae!*

Des distinctions plus relevées ou plus réelles n'étaient pas ménagées aux artistes qui parvenaient à exciter vivement, par un talent extraordinaire, l'enthousiasme du public. Ils obtenaient de la libéralité des villes des statues, des magistratures, des priviléges exceptionnels. Un citharède *incredibilis*, vainqueur périodonique, c'est-à-dire aux jeux Olympiens, Pythiens, Néméens & Isthmiens, couronné dans tous les jeux sacrés, depuis le Capitole jusqu'à Antioche de Syrie, est gratifié du droit de cité à Philadelphie, à Nicomède & à Athènes. Un Valerius Eglectus, vainqueur deux fois à Pise dans les jeux Olympiques, deux fois à Delphes dans les jeux Pythiens, trois fois à Argos dans les jeux Néméens, quatre fois dans les jeux Isthmiens, & en tout quatre-vingts fois dans des villes dont une longue liste nous fait parcourir, bien qu'incomplète, le monde entier depuis l'Italie jusqu'à la Syrie, est sénateur de Synope & citoyen d'Athènes, sénateur de Delphes, sénateur de Sardes, sénateur de Pergame, sénateur de Nicée, & citoyen & sénateur de quantité d'autres villes. Un vainqueur aux jeux de Jupiter Uranien de Sparte, aux jeux Pythiens & Actiaques & trois fois aux jeux d'Asie & de l'île

de Crète & trois cent quarante fois dans les autres jeux quinquennaux ou triennaux, reçoit le droit de citoyen dans toute la Grèce, la Macédoine & la Thessalie. Un tragique, « premier & seul de toute mémoire » de tous ceux qui ont enseigné l'art de la déclamation, est sénateur de Sardes & sénateur de Delphes, & honoré d'une statue par la ville de Delphes & d'une statue par la ville d'Elaea. Un pantomime, *temporis sui primus*, reçoit de la colonie de Canusium l'honneur d'une statue. Un autre pantomime, *sui temporis primus*, & couronné, à Rome, comme « vainqueur au-dessus de tous les vainqueurs », par les empereurs Septime-Sévère & Caracalla, obtient de la cité de Preneste l'honneur d'une statue. On voit par ces exemples & par ce qui précède que les plus hauts prix de concours étaient des couronnes & des palmes, & que si des artistes obtenaient des récompenses plus élevées, des statues par exemple, ils le devaient à la munificence des villes qui les prenaient en affection & tenaient à les honorer d'une manière extraordinaire.

Les dernières lignes de l'inscription de Nimes sont précédées d'une très-grande lacune, à la suite de laquelle on reconnaît la constatation de l'intervention d'un scribe. Il résulte de la comparaison de plusieurs décrets synodaux semblables à celui de l'inscription que ces décrets sont toujours rédigés à peu près dans la même forme & qu'ils présentent ordinairement l'intervention de quatre magistrats ou fonctionnaires de la société : celui qui fait le rapport, celui qui recueille les avis, l'agonothète ou président du spectacle & un scribe. Vraisemblablement il en était de même dans notre inscription, & la lacune dont il s'agit devait contenir les noms & les titres professionnels & honorifiques de ces quatre personnages : le rapporteur, le collecteur des votes, le président & le greffier ou secrétaire.

Il est ensuite question de la dédicace d'une offrande à la divinité du synode. ITEM NVMINI SYNODI ..... POSVERAT QVORVM DEDI*catio* ... Cette divinité du synhode ne peut être que Bacchus identifié avec l'empereur, c'est-à-dire Hadrien « nouveau Bacchus ».

Quant au Nimois Julius Dolabella, en faveur de qui a été pris le décret du congrès de Naples, soit comme vainqueur aux jeux, soit comme bienfaiteur, il avait non-seulement atteint, à Nimes, aux plus hautes magistratures de la cité, mais il y avait eu aussi le commandement de la milice municipale, commandement qui ne s'y donnait (ci-après, n. 259) qu'à ceux qui étaient parvenus au quattuorvirat.

Il peut très-bien se faire que les débris qui occupent la fin de la dix-septième ligne & le commencement de la dix-huitième appartiennent à la mention d'un consulat : M· GAVIO *Squilla Gallicano, T. Atilio Rufo Tit*]IANO, CO[*s* ....., répondant alors à l'an 127. C'est précisément en 127 qu'Hadrien, après avoir passé l'hiver à Athènes, à la suite d'un voyage de plusieurs années employées à parcourir l'Orient, vint en Sicile, où il fit l'ascension de l'Etna, & de là prit le chemin de Rome en passant vraisemblablement par Naples.

259

Fragment rappelant un chevalier romain, préfet des vigiles & des armes.

Nimes. — Perdue. Fragment vu « à Nimes », sans indication de lieu plus précise, dans les premières années du dix-septième siècle; ensuite, au commencement du siècle dernier, « à la maison de « Mᵉ Jacques Davin dans son jardin soubz le « contrevens de la croisée des fenêtres qui prent « jour dans ledit jardin » (Baux).

. . . .

. . . . HABENTI IS . . . .

. . . . ICI PRAEFE . . . .

. . . .

Copie de Baux.

Rulman, *Inv. msc.*, p. 21. — Baux, *Msc.*, p. 42.

Rulmann : HABENTI | CICI PRAER | ..... | ..... | VIGILVM | ..... | ..... — Les lignes de points entre PRAER & VIGILVM permettent de supposer deux fragments, dont Baux n'aurait plus tard connu que le premier.

....., *equum publicum habenti, quattuorviro* ...(?), *pontifici, praefecto vigilum & armorum* .....

« A ....., chevalier *equo publico*, quattuorvir ..., pontife, préfet des vigiles & des armes, ... ».

Aucun nom de fonction ne commençant par IS, nous proposons la correction II..., c'est-à-dire II(*ii viro*).

La préfecture des vigiles & des armes, *vigilum & armorum*, a déjà apparu sur plusieurs des inscriptions qui précèdent & reviendra sur quelques-unes de celles qui suivent, & toujours accompagnée des plus hautes fonctions municipales dans l'ordre civil & dans l'ordre religieux, c'est-à-dire le quattuorvirat & le pontificat. Il semble résulter de là que cette préfecture était, non pas un grade de l'armée romaine, mais le commandement d'une milice municipale, chargée, d'après son titre même comparé à celui du corps des vigiles de Rome, de la police nocturne de la ville, de l'extinction des incendies & même, le cas échéant, de repousser à main armée les attaques de brigandage. Des milices analogues ont existé dans d'autres cités; on trouve à Nyon, *colonia Equestris Noviodunum* (Mommsen, *I. H.*, 119), un *praefectus arcendis latrociniis*; à Vienne, *colonia Iulia Vienna* (*Inscr. de Vienne*, 2, p. 328), des *astiferi*; à Cassel, *castellum Mattiacorum colonia* (Orelli, 4983; Henzen, p. 402), des *hastiferi*; à Vaison (Allmer, dans le *Bullet. de la Drôme*, 1876, p. 292; Hirschfeld, *Gallische studien*, 1883, p. 43), un *praefectus praesidiorum & privatorum Vocontiorum*; à Mandeure, *Epomanduodurum*, de la cité des Séquanes (*Bullet. des antiq. de Fr.*, 1882, p. 139), un *praefectus stra*[*tegiorum publ*]*icorum* (?); on trouve aussi, à Alexandrie, un νυκτοστράτηγος, dont l'analogie avec le *praefectus vigilum & armorum* est, aux yeux de M. Hirschfeld (*Monnaies de Nimes au crocodile*, 1883), une confirmation de sa conjecture d'une origine égyptienne des colons de Nimes; puis encore à Smyrne & dans plusieurs autres villes asiatiques (*C. I. Gr., Index*, p. 40), des στρατηγοὶ ἐπὶ τῶν ὅπλων, qui ont, à ce qu'il nous semble, avec nos préfets des vigiles & des armes un rapport encore plus saisissant & tout à fait favorable à notre propre conjecture, d'après laquelle les colons établis à Nimes par Auguste auraient été des Grecs de la Grèce ou des côtes de l'Asie Mineure, ayant particulièrement contribué aux victoires d'Actium & d'Alexandrie.

La loi de la colonie *Iulia Genetiva* parle aussi d'une milice municipale; elle stipule, dans son chapitre 103, que « lorsque les décurions auront « décrété d'armer temporairement les colons & « les habitants (non colons) pour la défense du « territoire, le commandement de cette force

« armée appartiendra au duumvir ou à celui que « le duumvir en aura chargé à sa place : *II virum « aut quem II vir armatis praefecerit*, & que ce commandement conférera à celui qui en sera investi « la même autorité disciplinaire & les mêmes « droits qu'a le tribun des soldats dans l'armée « du peuple romain ».

A Nimes comme à Genetiva, le commandant de la milice était un des quattuorvirs & avait le titre de *praefectus;* mais, tandis qu'à Genetiva il s'agit d'armements éventuels, au contraire à Nimes l'institution de la préfecture *vigilum & armorum,* qui avait dans ses attributions l'exercice de la police de nuit & la surveillance des incendies, paraît avoir été permanente.

260

Épitaphe d'un préfet des vigiles & des armes.

NIMES. — Perdue. Inscription vue, en 1782, « près de Nimes » (VINC. & BAUM.).

D · M
T·GEMINII·T·FIL
VOL·TITIANI
PRAEF·VIGIL·ET
5 ARMOR·AMVLIA
EPITEVXIS·MARITO·OPT
ET SIBI

Copie de VINCENS & BAUMES, excepté, à la dernière ligne, ET SIBI substitué à TI SIBI. Le premier A & l'M d'AMVLIA sont liés en un monogramme.

VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nismes,* 1802, p. 574, n. 36.

Diis Manibus Titi Geminii, Titi filii, Voltinia, Titiani, praefecti vigilum & armorum, Amulia (?) *Epiteuxis marito optimo & sibi.*

« Aux dieux Mânes de Titus Geminius Titianus, « fils de Titus (Geminius); de la tribu *Voltinia,* « préfet des vigiles & des armes; Amulia Epi- « teuxis à son excellent mari & pour elle-même « a élevé ce tombeau ».

Geminius n'a sans doute pas obtenu la préfecture des vigiles & des armes sans être ou avoir été précédemment quattuorvir; mais sa femme se sera contentée de mentionner sur son épitaphe la plus importante des fonctions qu'il avait remplies.

Voyez ci-dessus, n. 259.

261

Épitaphe d'un préfet des vigiles & des armes.

GRÉSAN, près Nimes. — Perdue. Pierre vue, dans les premières années du dix-septième siècle, *In agro Nemausensi & villa Malamontii, territorio* de Gresan (GUIR.). La métairie de Malmont, située entre les chemins de Beaucaire & d'Avignon, dans la plaine de Nimes, est aujourd'hui la métairie Mirman.

D · M
M·NVMERI I
M·FIL·VOLT
MESSORIS·PRAEF
5 VIGI III ARMOR
IVLIA·VALENTINA
FILIO·PIISSIMO
NVMERIAN·RIVLA
ET·NVMMAI·ENINA
FRATRI OPTIMO

Copie de RULMAN, excepté M·FIL·VOLT, à la troisième ligne, substitués d'après MÉNARD & SÉGUIER à M II VOIL, & PRAEF, à la quatrième, substitué d'après MÉNARD à FRATE. — L'N & le T de VALENTINA, à la sixième ligne, sont liés en un monogramme.

RULMAN, *Inv. msc.*, p. 32. — GUIRAN, *Msc.*, p. 59. — MURATORI, 835, 1. — MÉNARD, 7, p. 189. — SÉGUIER, 13800, p. 248. — HERZOG, n. 125. — Notes E. GERMER-DURAND.

Ligne 3. Ménard. Séguier : M·FIL. — Ligne 4. Ménard : PRAEF. — Ligne 5. Rulman : VIGI III; Guiran. Séguier : VIGI...; Ménard : VIGIL·ET. — Ligne 8. Guiran : NVMERIAN ... IVLA; Ménard : NVMERIANA ... RIVIA· Séguier : NVMERIAN ... VLA. — Ligne 9. Guiran, Ménard : NVM ... ENINA; Séguier : NVM ... NINA.

Diis Manibus M. Numerii, M. filii, Voltinia, Messoris, praefecti vigilum & armorum; Iulia Valentina filio piissimo; Numeria Marcula (?) *& Numeria Valentina fratri optimo.*

« Aux dieux Mânes de Marcus Numerius Mes- « sor, fils de Marcus (Numerius); de la tribu « *Voltinia,* préfet des vigiles & des armes; Julia « Valentina à son excellent fils; Numeria Marcula « & Numeria Valentina à leur excellent frère ».

La première des deux sœurs de Numerius Messor s'appelait peut-être *Messula* & aurait eu ainsi un surnom dérivé de celui de son père. M. Fr. Germer-Durand préfère la restitution *Marcula,* surnom qui lui aurait été donné à cause du prénom paternel & paraît se mieux rapporter aux vestiges relevés sur la copie de Rulman. Il pense aussi qu'il y aurait lieu de rapprocher de cette épitaphe une inscription d'Uzès aux noms d'une *Sextia Severa* & d'un *Q. Iulius Valentinus,* son mari, qui pourraient être les parents de Julia Valentina, l'épouse de notre préfet des vigiles.

L'épitaphe ne fait pas connaître quelles fonctions Numerius avait remplies avant la préfecture *vigilum & armorum;* il n'y a toutefois guère à douter que celle-ci n'ait été précédée du quattuorvirat & du pontificat.

Voyez ci-dessus, n. 259.

262

Épitaphe d'un quattuorvir-trésorier.

NIMES. — Perdue. Fragment vu à Nimes dès le seizième siècle; plus tard « au Palais, externe en allant à la Porte Saint-Gilles » (BAUX); « *In aede* Massip » (SÉG.); actuellement au même quartier,

dans un mur de la maison Jalaguier, près l'impasse Quatre-Jambes.

D ❦ M
M·CORNELII·M·F·VOLT
MAXIMI·IIIIVIR·AB·AER
PONTIFICIS
. . . .

Copie de Grasser : le point entre D M figuré par une *hedera*.

Poldo d'Albenas, p. 158. — Fr. von Rammingen, msc. à la bibl. de Nimes, 13810, n. 20. — Gruter, 306, 6. — Grasser, 1607, p. 29. — Rulman, *Inv. msc.*, p. 22. — Guiran, *Msc.*, p. 27. — Baux, *Msc.*, p. 32. — Ménard, 7, p. 262. — Séguier, *Msc.*, 13801, p. 14. — Herzog, n. 131.

Ligne 5. Poldo : « Le reste y deffaut »; Rulman : une ligne de points.

Diis Manibus M. Cornelii, M. filii, Voltinia, Maximi, quattuorviri ab aerario, pontifici, ...

« Aux dieux Mânes de Marcus Cornelius Maxi-« mus, fils de Marcus (Maximus); de la tribu « *Voltinia*, quattuorvir-trésorier, pontife, ... ».

Il n'est nullement certain, mais il n'est nullement impossible que Cornelius ait été préfet des vigiles & des armes. Voyez ci-dessus, n. 259.

263

Épitaphe d'un quattuorvir-trésorier.

Nimes. — Perdue. Provenance non connue.

L·GAPPI . . . . . SECVND
IIIIVIR AB AERAR
POMPEIA SERVATILLA
VIRO PIENTISSIMO

Copie de Rulman, excepté SERVATILLA avec V & A liés d'après Guiran & Ménard, substitué à SERVATILLA sans ligature.

Grasser, 1614, p. 198. — Rulman, *Inv. msc.*, p. 24. — Guiran, *Msc.*, p. 53. — Reinesius, p. 75. — Spon, *Miscell.*, p. 169. — *Hist. de Lang.*, 1, *Pr.*, p. 12. — Ménard, 7, p. 285. — Séguier, 13801, pl. 20. — Herzog, n. 133. — Notes E. Germer-Durand.

Ligne 1 donnée par Rulman & Ménard seuls.

L. Sappii Secundi, quattuorviri ab aerario; Pompeia Servatilla viro pientissimo.

« (Aux dieux Mânes) de Lucius Sappius Secun-« dus, quattuorvir-trésorier; Pompeia Servatilla « à son excellent mari ».

Le mot GAPPI, à la première ligne, est très-certainement une copie fautive. Aucun exemple d'un nom gentilice de cette forme n'est connu. M. Fr. Germer-Durand propose la correction FABII, d'après une inscription de Nimes ainsi conçue : D·M | FABIAE·L·FIL·SERVATAE POMPEIA·CN·F·SERVATILLA | FILIAE. Cette Pompeia Servatilla, dont la fille s'appelait *Fabia*, serait la même que celle de notre inscription, c'est-à-dire la femme de Lucius Fabius Secundus. Nous croyons néanmoins qu'il faut plutôt lire SAPPI, plusieurs exemples du nom *Sappius* s'étant déjà rencontrés à Nimes, & la confusion d'une S fruste avec un G à terminaison courbe étant des plus faciles. La lacune à la suite de GAPPI, à corriger en SAPPI, devait contenir la mention de la filiation.

264

Statue élevée à un quattuorvir-trésorier par la corporation des sévirs augustaux de Nimes.

Nimes. — Bloc quadrangulaire, bordé de moulures encadrant l'inscription; trouvé à Nimes & déposé « *in pistrino Dni S. Cezarij* » (Guir.); « au jardin de M. de S. Cézaire » (Deyr.), devenu ensuite « le jardin potager de M. de Calvière, hors la Porte des Carmes » (Mén.); transporté, probablement à la fin du dix-huitième siècle, au château de Calvière, situé sur la commune de Vezenobres, près Alais, & appartenant aujourd'hui à M. le vicomte de Bernis-Calvière, où il se voit engagé dans le parapet d'une galerie dans laquelle sont réunies quelques autres inscriptions. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m52.

L·IVLIO·Q·F
VOL·NIGRO
IIIIVIR·AB·AÉR
IIIIIIVIR·AVG·CORP
5 NEMAVSÉNS
L·D·D·D

Copie dessinée de M. Charvet, d'Alais, & copie de M. Fr. Germer-Durand : l'R & le P de CORP, à la quatrième ligne, liés en un monogramme. Un accent sur l'E de AER & sur le second E de NEMAVSENS.

Rulman, *Inv.*, p. 15. — Gruter, 423, 5. — Guiran, *Msc.*, p. 25. — Deyron, 1566, p. 61. — *Hist. de Lang.*, 1, *Pr.*, p. 12. — Ménard, 7, p. 285. — Séguier, msc. 13800, p. 253; 13801, p. 17. — Herzog, n. 117. — Notes E. Germer-Durand.

L. Iulio, Quinti filio, Voltinia, Nigro, quattuorviro ab aerario, seviri Augustales corporati Nemausenses. — Locus datus decreto decurionum.

« A Lucius Julius Niger, fils de Quintus (Julius), « de la tribu *Voltinia*, quattuorvir-trésorier, la « corporation des sévirs augustaux de Nimes a « élevé cette statue. — Emplacement donné par « décret des décurions ».

Un *L. Iulius, Q. f. Volt. Niger Aurelius Servatus,* honoré pareillement d'une statue par la corporation des sévirs de Nimes & déjà présenté au lecteur parmi les *omnibus honoribus functi*, au commencement du présent paragraphe (ci-dessus, n. 247), est très-probablement le même que celui-ci, malgré la différence des noms. Le piédestal de sa statue avait été ainsi décoré de deux inscriptions : l'une sans doute mieux en vue & plus explicite, l'autre plus abrégée. Nous apprenons de celle dont le texte est le plus étendu que Julius Niger était patron de la corporation des sévirs & que l'honneur d'une statue lui a été déféré par une acclamation du peuple, en reconnaissance sans doute de quelque extraordinaire libéralité.

Voyez plus loin, n. 361, une troisième inscription qui pourrait se rapporter au même personnage.

265

Épitaphe d'un quattuorvir-trésorier.

SAINT-VICTOR-LA-COSTE, dans l'arrondissement d'Uzès. — Cippe avec base & couronnement; autrefois dans la chapelle de Mayran (Em. DUMAS); transporté à Saint-Victor, dans le jardin de la cure. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m45.

D · M
M · TVLLI PAVLLIN
IIII VIR · AB · AER
PONTIF
5 M · TVLLIVS · SAMMIAN
PATRI · PIISSIMO

Copie de M. ALLMER, d'après des estampages de M. Émilien DUMAS, de Sommières, & de M. Léon ALÈGRE, de Bagnols, & copie desssinée de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & l'I final de PAVLLINI, à la seconde ligne, liés en un monogramme.

Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus M. Tullii Paullini, quattuorviri ab aerario, pontificis; M. Tullius Sammianus patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Marcus Tullius Paullinus, quattuorvir-trésorier, pontife; Marcus « Tullius Sammianus, à son excellent père ».

On peut remarquer que notre personnage & son fils étaient, par leur prénom & leur nom gentilice, les homonymes de Cicéron. Le fils tenait probablement de sa mère, qui se serait appelée *Sammia,* son surnom de *Sammianus.*

266

Épitaphe d'un quattuorvir.

NIMES. — Pierre quadrangulaire oblongue, bordée de moulures encadrant l'inscription; trouvée, en 1768, dans les ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue, près de l'ancien chemin d'Arles (B. & VINC.); recueillie par Séguier & jointe à la collection de monuments épigraphiques rassemblés par lui dans le jardin attenant à son habitation, aujourd'hui la maison de M. Cabane de Florian, où elle est encore. — Hauteur de la partie encadrée, 0m33; longueur, 1m45.

POMPEIA · TOVTODIVICIS · F
C · MARIO · C · F · VOLT · CELSO · IIII VIR
POMPEIA · TOVTODIVICIS · F · SIBI · ET · VIRO · SVO

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : « Lettres de bon style ».

VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nismes,* p. 575.

Pompeia, Toutodivicis filia, Caio Mario, Caii filio, Voltinia, Celso, quattuorviro, Pompeia, Toutodivicis filia, fecit sibi & viro suo.

« Pompeia, fille de Toutodivix, à Caius Marius « Celsus, fils de Caius (Marius); de la tribu *Vol-« tinia;* Pompeia, fille de Toutodivix, a élevé « pour elle-même & son mari ce tombeau ».

Pompeia, qui répète inutilement son nom & sa filiation, aurait bien dû employer un peu plus de laconisme pour elle-même & un peu moins pour son mari, simplement qualifié de quattuorvir, au lieu de quattuorvir-juge ou quattuorvir-trésorier.

Remarquer le nom gaulois *Toutodivix.*

267

Fragment rappelant peut-être un quattuorvir.

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la partie inférieure droite d'un bloc quadrangulaire bordé de moulures qui formaient encadrement autour de l'inscription; trouvé en 1863 à Nimes, à la maison Roux, place Bellecroix. — Hauteur & largeur, 0m37.

. . . .
. . . . . . *i*III VIR
. . . POMPEIO
. . . TVRONO

Copie dessinée de M. ALLMER : les lettres numérales de *i*III VIR réduites par la cassure à leur extrémité inférieure.

PELET, ms. 1, p. 178. — E. GERMER-DURAND, dans *Mém. de l'Académie du Gard,* 1863-1864, p. 89. — ALBIN MICHEL, *Nimes & ses rues,* I, p. 307.

....., quattuorviro, & ... Pompeio, ... filio, Turono.

« ..... quattuorvir, & à ... Pompeius Turonus, « fils de ..... (Pompeius) ».

On trouve concurremment les formes *Turones* & *Turoni* dans les Commentaires de César (*B. G.,* 2, 35; 7, 4, & 8, 46).

Au-dessous de l'inscription & en dehors de la moulure d'encadrement, se voient, gravés au trait sur une même ligne horizontale, cinq *pilei* ou bonnets d'affranchis. Il devait y avoir six de ces bonnets avant la mutilation de la pierre.

268

Fragments rappelant peut-être un quattuorvir.

NIMES. — Au musée. Fragment en deux parties recueilli, en 1868, à Nimes, dans des déblais provenant de fouilles faites en 1742 au bassin romain de la Fontaine & transportés au bord du ruisseau appelé le Cadereau. — Hauteur & largeur, 0m15.

. . . .
. . . . . ATA . .
. . . . . NDO
. . . . *i*II*i* VI*r*
. . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

..... Secundo, ... quattuorviro .....

« ..... Secundus, ..., quattuorvir ..... ».

Secundus n'étant pas un surnom servile, le personnage de notre fragment ne peut guère avoir été sévir augustal, mais peut très-bien avoir été quattuorvir.

269

Fragments rappelant peut-être un quattuorvir quinquennal.

Nimes. — Au musée. Fragments, au nombre de quatre, provenant d'un large panneau composé de plusieurs pierres à la suite les unes des autres; les deux premiers formant par leur réunion une très-grande table quadrangulaire fendue transversalement à peu près par le milieu, sur laquelle apparaissent des sculptures ci-dessous décrites & le côté gauche d'un encadrement de moulures placé dans le haut du panneau & renfermant l'inscription; le troisième présentant le côté droit du même encadrement; le quatrième offrant un reste de sculptures qui devaient se joindre à celles de la pierre en deux morceaux. De ces quatre fragments, le premier, trouvé en 1775 hors de la ville, près de l'ancien chemin d'Arles, & égaré depuis, ne nous est connu que par un dessin de Séguier; les trois autres, dont on ignore la provenance, ont été déposés, il y a environ trente ans, au Temple de Diane. — Hauteur des deux premiers fragments réunis, 2m50; largeur, 1m25; hauteur du troisième fragment, 0m70; largeur, 0m65; hauteur & largeur du quatrième fragment, 1m. Hauteur de la partie encadrée, 1m10. Hauteur des lettres, 0m10 & 0m08.

. . . .
M . . . .
F . . . .
. . . .
F . . . .
IIii vir quinquennaliS

Copie dessinée de Séguier pour le premier fragment, aujourd'hui perdu; de M. Allmer pour les trois autres fragments, de M. Fr. Germer-Durand & de M. Albin Michel pour le deuxième & le quatrième.

Séguier, msc. 13802, 5, p. 32. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, pp. 25 & 41. — Notes E. Germer-Durand. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1883, I, p. 343.

....., quattuorvir quinquennalis.

« ....., quattuorvir quinquennal ».

L'inscription dont il ne nous reste que cet insuffisant débris était accompagnée de sculptures qui paraissent avoir été les *ornamenta* de la dignité du personnage qu'elle concernait. Un vase allongé à anse, à large col & à panse godronnée, & un aspersoir de crins de cheval, figurés l'un au-dessous de l'autre près du bord de la pierre partagée en deux fragments, rappellent la cérémonie par laquelle les duumvirs ou quattuorvirs quinquennaux, faisant fonction de censeurs, fermaient tous les cinq ans le lustre, à la suite de l'opération du recensement. Au-dessous de ces objets & en même temps plus près du cadre de l'inscription, se voit, représenté à trois quarts de grandeur naturelle un personnage debout, tourné à droite, la tête nue, vêtu de la toge & portant, légèrement appuyés sur l'épaule gauche, deux longs bâtons. M. Fr. Germer-Durand reconnaît dans ce personnage certainement un appariteur.

Un autre personnage, entièrement semblable à celui-ci, était figuré sur le monument. Il ne reste de son image que la partie inférieure, conservée sur le quatrième fragment, mais suffisante pour permettre de reconnaître qu'il était vêtu aussi de la toge, tourné aussi à droite, marchait dans la même direction & ne faisait par conséquent pas le pendant de celui qui est conservé entier, mais lui faisait au contraire suite sur une pierre appartenant au côté gauche du panneau. Il résulte de cet arrangement, auquel devait répondre un arrangement pareil de l'autre côté du tableau renfermant l'inscription, que les appariteurs représentés étaient au nombre au moins de quatre si même ils n'étaient plus nombreux, & qu'il faut se figurer un panneau assez développé pour avoir contenu de chaque côté du tableau central une file de deux ou de plus de deux appariteurs marchant à la suite & à distance les uns des autres.

Ne portant pas de faisceaux, mais seulement deux bâtons non liés, ces appariteurs étaient sans doute des huissiers, *viatores*, plutôt que des licteurs, ce qui semblerait appuyer l'attribution de notre débris épigraphique à un quattuorvir quinquennal, les censeurs de Rome, avant leur suppression, n'ayant en effet pas de licteurs dans leur escorte. (Mommsen, *Droit public*, I, p. 370.) Il faut toutefois rappeler ici qu'Apulée (*Métam.*, 10) attribue des faisceaux aux quinquennaux, & que la loi de la colonie de Genetiva (ch. 12), de l'an 45 avant notre ère, énonçant en détail toute la composition de l'escorte des duumvirs : deux scribes, un *accensus*, deux licteurs, un haruspice, deux viateurs, un crieur, un copiste, un trompette, n'indique pas d'exception à l'égard des licteurs pour l'année où les duumvirs auront à remplir les fonctions de la quinquennalité.

Le monument était, selon toute apparence, un tombeau, qui, à en juger d'après ses restes, devait être construit dans des conditions extrêmement remarquables d'ampleur & de magnificence.

Il se peut que la façade de ce tombeau splendide ait été composée de deux rangs de grandes pierres superposées. Le rang supérieur aurait alors contenu le commencement de l'inscription, & à ce commencement aurait appartenu peut-être la lettre S, dont nous avons fait à tout hasard la fin du mot *quinquennalis* & qui est plus grande que les autres lettres.

270

Fragment présentant une liste de quatre personnages peut-être quattuorvirs.

Nimes. — Au musée. Fragments, au nombre de cinq, présentant la partie supérieure incomplète d'une très-grande table de pierre bordée de moulures qui encadraient l'inscription; extraits des fouilles faites en 1742 au bassin romain de la Fontaine. — Hauteur, 0m62; longeur, 1m85.

L·TREBONIVS·SECVNDVS
P·SERVILIVS·FRONTO
sEX·TROGIVS·SEVERVs
. . . AE[illegible]IVS·VIRILIS
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer. Une copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand ajoute des vestiges de lettres aujourd'hui entièrement disparues : à la quatrième ligne, le mot BAEBIVS réduit à la partie supérieure de ses cinq premières lettres; à une cinquième ligne, l'extrémité supérieure des lettres PO ou BO ou RO, au-dessous du mot VIRILIS.

Ménard, 7, p. 400. — Séguier, msc. 13802, I, 2; IV, pp. 1 & 8. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, p. 30. — Notes E. Germer-Durand.

L. Trebonius Secundus, P. Servilius Fronto, Sex. Trogius Severus, ... Baebius (?) Viritis .....

« Lucius Trebonius Secundus, Publius Servi-
« lius Fronto, Sextus Trogius Severus, ... Baebius
« Virilis ».

Les surnoms de ces personnages ne permettent pas de supposer une liste d'affranchis. Nous proposons très-dubitativement une liste de quattuorvirs. Les débris de lettres vus autrefois à une cinquième ligne, qui manque aujourd'hui en totalité, pourraient être un reste du mot *pat*RO*ni*.

271

Épitaphe d'un personnage ayant droit aux faisceaux, probablement un quattuorvir ou un édile.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; connu dès le seizième siècle (Scalig.); au palais du Présidial (Guir.), « dans l'auditoire du juge des conventions » (Mén.), *in Curia* (Ség.); transporté de là au musée, en 1824 (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, entre deux faisceaux terminés en haut par des feuilles de laurier. Sur la plate-bande de la base, sont figurés au trait trois *pilei*. Les faces latérales sont, comme celle de devant, encadrées de moulures. — Hauteur, 0m96; largeur, 0m47. Hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m30.

D · M
T · BODVACII
KARI
GAIAE · MESSORJS · F
5 C · BODVACIVS
KARVS
SIBI · ET · PARENTIB
V · F

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le G de GAIAE à terminaison spirale; l'I de MESSORIS prolongé inférieurement en forme de J.

Gruter, 722, 7 : *missa Scaligero*. — Grasser, 1607, p. 54; 1614, p. 218. — Kulman, p. 45. — Guiran, *Msc.*, p. 83. — Ménard, 7, p. 341. — Séguier, 1801, p. 33. — Perrot, *Antiq.*, p. 98. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 66. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus T. Boduacii Kari. Gaiae, Messoris filiae; C. Boduacius Karus sibi & parentibus vivus fecit.

« Aux dieux Mânes de Titus Boduacius Karus
« & de Gaia, fille de Messor; Caius Boduacius
« Karus a, de son vivant, préparé ce tombeau
« pour lui-même & pour ses parents ».

Les faisceaux sculptés aux deux côtés de cette épitaphe font voir qu'il s'agit d'un personnage municipal.

Les inscriptions de Nimes donnent des faisceaux aux quattuorvirs (ci-dessus, n. 214), aux édiles (ci-dessous, n. 285) & aux sévirs augustaux (nos 315 & 318). Ces faisceaux, sur celles de ces inscriptions qui sont complètes, apparaissent comme ici au nombre de deux, composés, comme ici également, de baguettes fixées, au moyen d'attaches symétriquement disposées, autour d'un bâton central à pied ouvragé dépassant par en bas & terminé en haut par trois feuilles de laurier. Nous ne savons dire quel était le nombre de licteurs qui escortaient les quattuorvirs, les édiles & les sévirs augustaux de Nimes. — A Capoue, les préteurs avaient deux licteurs, ainsi qu'on l'apprend de Cicéron (*De lege agr.*, 2, 34) dénonçant le ridicule orgueil des magistrats de cette ville, qui se faisaient précéder de deux licteurs portant, non pas des faisceaux composés seulement de bâtons, mais avec deux haches, comme les licteurs qui marchaient devant les préteurs de Rome. Ce sont aussi deux licteurs que la loi de la colonie de *Genetiva* de César (ch. 62), de l'an 45 avant J.-C., donne aux duumvirs de cette colonie; elle les y fait figurer dans une escorte de onze appariteurs, dont elle a la précaution de fixer le salaire : deux scribes à 1200 sesterces (chacun), un *accensus* à 700 sesterces, deux licteurs à 600 sesterces (chacun), un haruspice à 500 sesterces, deux viateurs à 400 sesterces (chacun), un crieur à 300 sesterces, un copiste à 300 sesterces également, un trompette dont le gage n'est pas indiqué. — La même loi ne donne pas de licteurs aux édiles; elle leur accorde seulement une escorte de quatre appariteurs : un scribe à 800 sesterces, un haruspice qui n'aurait reçu que 100 sesterces mais dont le gage est probablement marqué d'une manière incomplète, un crieur à 300 sesterces, un trompette au même gage de 300 sesterces, & de plus quatre esclaves publics vêtus du *cinctum limum*. (Mommsen, dans l'*Ephem. épigr.*, 3, pp. 91 & 107.) Mais on sait expressément, par Apulée (*Métam.*, 1), qu'au temps de l'Empire les édiles municipaux avaient des faisceaux, composés de verges & portés par des appariteurs qu'il appelle, non pas *lictores*, mais *lixae*. — Deux tombeaux du musée de Vérone (Maffei, p. 117, nos 2 & 3), sur lesquels se lisent des épitaphes mentionnant des sévirs augustaux, sont décorés de sculptures où se voient des faisceaux au nombre de six, trois de chaque côté d'un *bisellium*. On a déjà fait la remarque (Furlanetto, *Mus. di Este*, p. 119, note) qu'il ne résulte pas clairement de ces sculptures que les faisceaux qu'elles représentent doivent être attribués aux sévirs rappelés dans les deux épitaphes, parce que, à l'égard de l'une qui est incomplète, ils peuvent se rapporter à un autre personnage dont le nom manque, &, à l'égard de l'autre épitaphe, à celui des deux personnages qui y est nommé sans qualification. Si toutefois, en considération principalement de cette dernière, il paraissait admissible que les sévirs augustaux aient eu six faisceaux, il y aurait lieu de penser que non-seulement eux, mais aussi les quattuorvirs & les édiles devaient en avoir également six, car il serait bien peu vraisemblable que les édiles & encore plus les quattuorvirs pussent avoir été inférieurs en honneurs aux sévirs. Les quattuorvirs se seraient en cela modelés sur les préteurs de Rome, qui très-anciennement n'avaient, il est vrai, que deux licteurs, mais ensuite & déjà longtemps avant le commencement de l'Empire, en eurent certainement six. (Polybe, 2, 24; 3, 40.) Quant aux édiles de Rome, ils n'avaient pas de faisceaux.

Boduacius Karus, qui n'a pas de surnom servile, n'a sans doute pas été sévir augustal, mais aura été plus probablement quattuorvir ou édile.

Son nom, transformé en gentilice romain & dont la forme primitive devait être *Boduacus*, est évidemment gaulois. Il est un de ceux qui se lisent, ainsi que le rappelle M. Fr. Germer-Durand d'après Maffei (*Gall. ant.*, p. 158), sur les boucliers des trophées de l'arc d'Orange. Les Commentaires de César (*Gall.*, II, 23) font connaître un chef nervien du nom de *Boduognatus*.

Trois bonnets d'affranchis, *pilei*, se voient au-dessous de l'épitaphe, alignés horizontalement sur la plinthe du cippe, pour marquer peut-être que Boduacius avait accordé en mourant la liberté à trois de ses esclaves.

V. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES ÉDILES

272-287

Dans les inscriptions qui rappellent des édiles, le titre d'*aedilis* est presque toujours suivi du complément *coloniae* ou *coloniae Nemausensium* ou, plus au complet, *coloniae Augustae Nemausensium*, très-certainement pour éviter de désigner par le même titre l'édilité municipale & l'édilité du sénat de Rome. De plus, la mention de l'édilité s'y montre constamment sans le rappel d'aucune autre magistrature précédemment ou postérieurement exercée. C'est que les personnages mentionnés ne se sont pas élevés au-dessus de l'édilité & que, s'ils ont auparavant été questeurs, on n'a pas jugé nécessaire d'enregistrer le souvenir d'une magistrature d'un degré inférieur. Car il n'y a pas à douter que l'édilité ne formât, à Nimes, le degré ascendant intermédiaire entre la questure & le quattuorvirat.

Tandis que quelques-unes des inscriptions qui concernent des quattuorvirs appartiennent à des piédestaux de statues, celles qui se rapportent à des édiles sont toutes des épitaphes.

Une de ces dernières offre des sculptures très-intéressantes, représentant les faisceaux qui faisaient partie des insignes de la dignité d'édile, & divers emblèmes des attributions des édiles sur les bâtiments publics & sur la police des marchés (n. 285).

272

Épitaphe d'un édile « de la colonie », avec mention d'un nom gaulois.

NIMES. — Perdue. Pierre quadrangulaire bordée d'un rinceau encadrant l'inscription (GUIR.); au dix-septième siècle : *Apud judicem capitalium causarum* (GUIR.); au dix-huitième : « à la maison de M. de Calvière, lieutenant criminel » (MÉN.); puis : *in aede* « Audiffret » (SEG.), à l'intérieur de la ville.

D M
Q · AEMILII · FIRMÍ
AED · COL · ET
CLOVSTRIAE SVAVIS
5 VXORIS
AEMILIANVS · FIL

Copie dessinée de GUIRAN : un accent sur l'I final de FIRMI, à la seconde ligne.

GRASSER, p. 27. — RULMAN, *Inv. msc.*, pp. 25 & 28. — GUIRAN, *Explic. duorum nummorum*, 1655, p. 25 (copie dessinée), & *Msc.*, p. 49. — DEYRON, *Antiq. de Nimes*, p. 66. — REINESIUS, p. 394 (d'après Grasser). — SPON, *Miscell.*, p. 169 (d'après Guiran). — MÉNARD, 7, p. 280. — SÉGUIER, *Msc.*, 13801, pl. 15. — HERZOG, n. 134.

Diis Manibus Q. Aemilii Firmi, aedilis coloniae, & Cloustriae Suavis, uxoris, Aemilianus filius.

« Aux dieux Mânes de Quintus Aemilius Firmus, édile de la colonie, & de Cloustria Suavis, « sa femme; Aemilianus, leur fils ».

Cloustria, le nom de l'épouse, a toute la physionomie d'un nom gaulois.

Le fils ne se désigne que par son surnom, dérivé du nom de son père. Il devait s'appeler, de ses noms au complet : Quintus ? Aemilius Aemilianus.

273

Épitaphes mentionnant deux édiles « de la colonie ».

NIMES. — Perdue. Pierre quadrangulaire sans ornements (MÉN.); au dix-septième & au dix-huitième siècles, dans la chapelle du présidial, située au premier étage des Arènes, qui, à ce point là, joignait presque le présidial, aujourd'hui le palais de justice. « Dans l'eglise près de l'Audience » (VON RAMM.); *Apud D. Rozellium, prolegatum* (GUIR.); « Dans l'eglise S[t] Martin près de l'Audience de M. le Senechal » (BAUX); « Maison de M. de la Rouvière de la Boissière, lieutenant criminel » (MÉN.). — Hauteur d'après Ménard 0m45, largeur 0m66.

SEX · ALLIVS REPENTINVS
AED · COL · SIBI ET
SEX · ALLIO PATRI ANNIAE MATRI
SEX · ALLIO NVNDINO FRATR · AED · COL
5 ALLIO VEGETO FRATRI
MEMMIAE VXORI OPTVMAE
V · F

Copie dessinée de MÉNARD : le T, l'R & l'I de FRATRI, à la quatrième ligne, liés en un monogramme.

G. FR. VON RAMMINGEN, 13810, n. 20. — GRUTER, 351, 6 : *a Scaligero*. — RULMAN, *Inv. msc.*, p. 15. — GUIRAN, *Expl. duor. nummorum*, 1655, p. 27, & *Msc.*, p. 49. — BAUX, p. 10. — MÉNARD, 7, p. 271. — SÉGUIER, *Msc.*, 13801, 19. — HERZOG, n. 135.

Baux, ligne 3 : ANNLÆ.

Sex. Allius Repentinus, aedilis coloniae, sibi & Sex. Allio, patri, Anniae, matri; Sex. Allio Nundino, fratri, aedili coloniae; Allio Vegeto, fratri; Memmiae, uxori optumae, vivus fecit.

« Sextus Allius Repentinus, édile de la colonie, « a, de son vivant, fait ce tombeau pour lui-même « & Sextus Allius, son père, Annia, sa mère, « Sextus Allius Nundinus, son frère, édile de la « colonie, Allius Vegetus, son frère, Memmia, « son excellente épouse ».

Remarquer que le nom gentilice des femmes nommées dans cette épitaphe ne s'accompagne d'aucun surnom; non pas sans doute qu'elles n'en eussent pas, mais parce que, portant des noms de familles différents, elles se trouvaient de cette manière suffisamment désignées pour que toute confusion entre elles fût impossible.

274

Épitaphe d'un édile « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Stele à fronton triangulaire; à la maison Séguier, dans le mur donnant sur le jardin. L'inscription est renfermée dans un encadrement sans moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m42. Hauteur de la partie encadrée, 0m21; largeur, 0m35.

D M
T · ATTIO · QVARTNI
AED · COL · AVG · NEM
T · ATTIVS · CARPOPHORVS
ET · T · S · IANVARIS · LIB

Copie dessinée de M. Allmer : l'I, l'O & l'N de QVARTIONI, à la seconde ligne, liés en un monogramme.

Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 573. — Millin, *Voyage*, 4, p. 257. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.*, 1867, p. 6.

Diis Manibus, T. Attio Quartioni, aedili coloniae Augustae Nemausensium, T. Attius Carpophorus & T. (Attius) Ianuaris, liberti.

« Aux dieux Mânes; à Titus Attius Quartio, « édile de la colonie *Augusta* de Nimes, Titus « Attius Carpophorus & Titus Attius Januaris, « ses affranchis ».

Nous ne savons comment expliquer la lettre S placée, à la cinquième ligne, avant le mot IANVARIS; nous en sommes réduit à supposer une faute de gravure à corriger par A, initiale du nom *Attius*.

Remarquer la forme *Ianuaris*, souvent employée dans la Gaule concurremment avec *Ianuarius*, usité presque seul dans toutes les autres parties de l'Empire romain.

275

Épitaphe d'un édile « de la colonie ».

Nimes. — Perdue. Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement; autrefois dans la collection Séguier, & l'un des monuments de cette collection qui, vers 1788, furent donnés à l'Académie de Nimes.

DIS · MAN
T · CAECILI
OPTATI
· AeD · COl
. . . .

Copie dessinée du msc. anonyme appartenant à l'Académie de Nimes & intitulé : *Inscriptions de l'Académie* : l'A au commencement de la quatrième ligne en partie effacé.

Inscr. de l'Acad., msc., p. 8. — Millin, *Voyage*, 4, p. 262. — Herzog, n. 157.

Diis Manibus T. Caecilii Optati, aedilis coloniae, ...

« Aux dieux Mânes de Titus Caecilius Optatus, « édile de la colonie, ... ».

276

Épitaphe d'un édile « de la colonie », avec mention de noms gaulois.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé, en 1774, au palais du présidial (Ség.), aujourd'hui le Palais-de-Justice. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m38.

DIS · MÁNIB
HELVI · ECIMARII
VOLT · VITÁLIS AED COL
ET · VXÓRIS
5 TOGÍACIAE
ERVCINAE

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIB à la première ligne, sur l'A de VITALIS à la troisième, sur l'O de VXORIS à la quatrième, sur le premier I de TOGIACIAE à la cinquième.

Séguier, *Msc.*, 13802. — Perrot, *Ant. de Nimes*, 1826, p. 89. — Pelet, *Catalogue*, p. 40. — Herzog, n. 136. — Wilmanns, 2206.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

Diis Manibus Helvii Ecimarii, Voltinia, Vitalis, aedilis coloniae, & uxoris Togiaciae Erucinae.

« Aux dieux Mânes d'Helvius Ecimarius Vitalis, « de la tribu *Voltinia*, édile de la colonie, & de « son épouse Togiacia Erucina ».

On serait extrêmement tenté de lire : *Helvii, Ecimari (filii)*, c'est-à-dire : « Helvius, fils d'Ecimarus », avec la filiation exprimée à la manière gauloise par le nom du père au génitif sans le mot *filius*; mais d'autres inscriptions de Nimes, notamment les deux qui suivent, présentant des exemples de prénoms tout aussi insolites : *Verus, Priscus, Tertius, Quartus, &c.*, nous avons, conformément à la lecture proposée par M. Fr. Germer-Durand, considéré *Ecimarii* comme le nom gentilice du défunt & *Helvii* comme son prénom.

M. Fr. Germer-Durand fait remarquer que les noms gaulois latinisés *Ecimarius* & *Togiacia* se rencontrent, le premier comme nom de famille plusieurs autres fois à Nimes, & l'autre comme surnom sur une inscription de Narbonne.

277

Épitaphe d'un édile « de la colonie de Nimes », avec mention d'un nom gaulois.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'un cippe dont le couronnement a été retaillé à fleur du dé; trouvée, en 1860, dans la démolition d'une maison de la rue Curaterie, & transportée alors au musée. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m64;

largeur, 0m56; largeur de la partie encadrée, 0m42.

D · M
VÉRI INDÁMI
VOLT
SERVÁTI
AED·Col·NEM
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur l'E de VERI & sur l'A de INDAMI, à la seconde ligne, & sur l'A de SERVATI, à la quatrième.

Courrier du Gard, 15 septembre 1860. — Pelet, *Catal.*, p. 218.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

Diis Manibus Veri Indamii, Voltinia, Servati, aedilis coloniae Nemausensium .....

« Aux dieux Mânes de Verus Indamius Servatus, de la tribu *Voltinia*, édile de la colonie de « Nimes ..... ».

L'emploi du surnom *Verus* comme prénom se justifie par l'inscription précédente, où l'on vient de voir l'ethnique *Helvius* faire office de prénom. Il est remarquable que dans chacune des deux inscriptions c'est un nom gaulois qui vient à la suite du prénom.

278

Épitaphe d'un édile « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Stèle, terminée par un fronton triangulaire, bordé de moulures, avec antéfixes aux angles; incomplète à gauche & en bas; engagée « dans un mur de clôture au mas de Jossaud, dans la plaine, près du pont du chemin de fer appelé le Pont-des-Justices, & non loin de la métairie Mirman » (Fr. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m45.

DIS · MANIB
TERTII·IVLII·VARI
AED·COL·AVG·NEM·ET
TERTIÆ·VXORI
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découv. arch.*, 1876, p. 17.

Diis Manibus Tertii Iulii Vari, aedilis coloniae Augustae Nemausensium, & Tertiae, uxori.

« Aux dieux Mânes de Tertius Julius Varus, « édile de la colonie *Augusta* de Nimes, & à « Tertia, sa femme ».

Cette épitaphe prend place, comme les deux précédentes, parmi les inscriptions de Nimes qui offrent des exemples de prénoms insolites. Il est curieux aussi que le prénom du mari se trouve être par hasard le surnom de sa femme.

M. Fr. Germer-Durand remarque, avec grande apparence de raison, qu'il y a lieu de rapprocher de l'épitaphe de notre édile un fragment depuis longtemps perdu, aux noms d'un *Iulius Varus*, dont le prénom, peut-être fruste, a été lu ATRO par Grasser, & ATTIO par Guiran, alors que, très-probablement, c'est TERTIO qu'il fallait y lire.

279

Épitaphe d'un édile « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Stèle à fronton, incomplète en bas (Guir.); autrefois : *In agro Nemausensi* (Guir.); « dans une chapelle » (Mén.), probablement la chapelle Saint-André de Costebalenc (Fr. G.-Dur.); transportée ensuite non loin de là, dans le lit du Vistre de Cabrières, pour former, avec d'autres pierres, la passerelle désignée sous le nom de Pont-à-Luc, où elle sert en même temps de pierre à laver le linge. L'inscription, renfermée dans un encadrement de moulures, est aujourd'hui très-effacée (Fr. G.-Dur.).

D M
T·INDEDII·TERTII
AED·COL·AVG·NEM
DOMITIA·EORTE·SIBI
5 ET·VIRO DE SE BENE
MERITO·V·F

Copie de Guiran.

Poldo d'Albenas, p. 159. — Gruter, 325, 5. — Grasser, p. 17. — Rulman, *Inv. msc.*, pp. 12 & 29. — Guiran, *Expl. duor. nummorum*, p. 28; *Msc.*, p. 51. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, p. 12. — Ménard, 7, p. 281. — Séguier, *Msc.*, 13800, p. 57, & 13801, pl. 19.

Ligne 2. Poldo, Gruter, Grasser : INDESII. — 4. Grasser : EROTE.

Diis Manibus T. Indedii Tertii, aedilis coloniae Augustae Nemausensium; Domitia Eorte sibi & viro de se bene merito, viva fecit.

« Aux dieux Mânes de Titus Indedius Tertius, « édile de la colonie *Augusta* de Nimes; Domitia « Eorte a, de son vivant, fait ce tombeau pour « elle-même & pour son bien méritant mari ».

280

(Ci-dessus, n. 42.)

Fragment rappelant un édile « de la colonie ».

Nimes. — Perdue. Pierre « toute unie, sans ornements ni corniche » (Mén.), « un peu écornée par le haut sur le côté gauche » (Mén., Ség.); extraite, en 1755, du bassin de la Fontaine & déposée alors dans le Temple-de-Diane; de là, transportée bientôt après à l'Hôtel-de-Ville, où elle se voyait en 1758 (Mén.). — Mesures d'après Ménard : hauteur, 4 pieds 6 pouces = 1m48; largeur, 2 pieds 4 pouces = 0m77.

Q·IVLIVs
BVCCA·AE*d*·*col*
NEMAVSO·V·S·*l*·*m*

Copie dessinée de Séguier. Restitutions de M. Allmer.

Ménard, 7, p. 224. — Séguier, *Notes vol.*, 13802, 4, pp. 5 & 33. — *Acad. des Inscr.*, 14, p. 107, pl. 30. — Herzog, n. 238. — Aurès & Michel, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 59.

Q. Iulius Bucca, aedilis coloniae, Nemauso votum solvit libens merito.

« Quintus Iulius Bucca, édile de la colonie, a « élevé cet autel à Nemausus, avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

281

Épitaphe d'un édile.

Aramon. — Pierre quadrangulaire, brisée en plusieurs fragments; trouvée en 1879 à Aramon, dans les travaux du chemin de fer de Nimes à Lyon, près d'une chapelle du nom de Saint-Martin; donnée en 1880 au musée de Nimes. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m40.

T · IVVENTIVS
VOL
SECVNDVS · AED
SIBI · ET
5 CORNELIAE · SAMMI · F · VXORI
VIVOS · F

Estampage de M. Aurès, de l'Académie de Nimes, & copie dessinée de M. Allmer : l'V & l'X de VXORI liés en un monogramme.

Allmer, *Rev. épigraph. du midi de la France*, p. 188.

T. Iuventius, Voltinia, Secundus, aedilis, sibi & Corneliae, Sammii filiae, uxori, vivus fecit.

« Titus Juventius Secundus, de la tribu *Voltinia*, édile, a, de son vivant, élevé ce tombeau « pour lui-même & pour sa femme Cornelia, fille « de Sammius ».

Cornelia était fille d'un Sammius; elle devait donc s'appeler *Sammia*. Le nom de *Cornelia*, par lequel elle est designée dans l'inscription sans autre nom, n'était probablement que son surnom; nouvel exemple, entre beaucoup d'autres, de l'emploi d'un nom gentilice pour *cognomen*.

282

Fragment d'épitaphe rappelant un édile « de la colonie de Nimes ».

Nimes. — Perdue. Sans indication de provenance; vue à Nimes dans les premières années du dix-septième siècle (Rulm.).

AED · COL · NEM
L · MESSIO
SILVINO

Copie de Guiran, d'après Rulman.

Rulman, *Inv. msc.*, p. 27. — Guiran, *Msc.*, p. 51, & *Explic. duor. nummorum*, p. 26. — Ménard, 7, p. 281. — Séguier, *Msc.*, 13801, pl. 19 : « d'après Guiran ». — Herzog, n. 138.

Aedili coloniae Nemausensium, Lucio Messio Silvino.

« A Lucius Messius Silvinus, édile de la colonie « de Nimes, ... ».

La mention de la dignité en tête du texte est une forme particulière aux inscriptions de Nimes.

M. Fr. Germer-Durand fait remarquer la fréquence du gentilice *Messius* sur les inscriptions de Nimes.

283

Épitaphe d'un édile « de la colonie ».

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire en forme de bandeau; trouvée à Nimes entre 1826 & 1829 (Perr.); bordée d'une moulure encadrant l'inscription. — Hauteur, 0m46; longueur, 1m75; hauteur de la partie encadrée, 0m34; longueur, 1m49.

C · PINARIO · L · F · ALBO
AEDIL · COL · EX · TESTAM

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand: lettres d'apparence très-ancienne.

Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1829, p. 106. — Pelet, *Catal.*, p. 57. — Herzog, n. 139.

C. Pinario, L. filio, Albo, aedili coloniae, ex testamento.

« A Caius Pinarius Albus, fils de Lucius (Pina- « rius), édile de la colonie. Tombeau élevé en « exécution de son testament ».

D'après la forme de ses lettres, cette inscription paraît remonter au temps même d'Auguste.

284

Fragment relatif à un édile « de la colonie Augusta de Nimes »,

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie gauche d'une pierre quadrangulaire bordée d'une moulure qui encadrait l'inscription; trouvé en 1807 dans les ruines du monastère de Saint-Baudile (Pel.), derrière les collines dites « des Moulins-à-Vent ». — Hauteur, 0m42; largeur, 0m23; hauteur de la partie encadrée, 0m28.

CN · RO .....
NIGER · *Aed · col*
AVG · NEM · .....
V · S ....

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catal. msc. de la Porte d'Auguste*, n. 58. — Notes E. Germer-Durand.

Cn. Ro..... Niger, aedilis coloniae Augustae Nemausensium, ... vivus sibi fecit.

« Cneus Ro..... Niger, édile de la colonie *Augusta* de Nimes, ... s'est, de son vivant, préparé « ce tombeau pour lui-même ».

285

Épitaphe d'un édile « de la colonie Augusta de Nimes », avec les faisceaux de sa dignité & divers attributs de ses fonctions.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, incomplet en haut à droite; trouvé à Nimes, antérieurement à 1826 (Perr.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Des faisceaux de chaque côté & divers attributs en haut & en bas accompagnent cet encadrement. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m62; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m37.

D · M
L · SEVÉRII · VOL
SEVÉRINO
AED · COL · AVG · NEM
T · P · I

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur le second E de SEVERII & de SEVERINO; l'N & l'E de NEM, à la fin de la quatrième ligne, liés en un monogramme.

Perrot, *Antiq. de Nimes*, p. 86. — Pelet, *Catal.*, p. 54. — *Acad. du Gard*, 1866-70, p. 51. — Herzog, n. 140. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1883, I, p. 342.

Diis Manibus L. Severii, Voltinia, Severino, aedili coloniae Augustae Nemausensium; testamento poni jussit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Severius Severi-
« nus, de la tribu *Voltinia*, édile de la colonie
« *Augusta* de Nimes. Tombeau élevé en exécution
« de son testament ».

L'encadrement qui renferme cette épitaphe est accompagné de sculptures des plus curieuses. De chaque côté se voit, en manière de pilastre s'élevant de la base à la corniche, un groupe de trois verges apparentes, assujetties au moyen d'attaches symétriques autour d'un bâton central terminé en bas par un pied ouvragé & à son extrémité supérieure par trois feuilles de laurier. Ce sont les faisceaux que les édiles de Nimes avaient le droit de faire porter devant eux, comme insignes de leur dignité. Nous ne savons pas en quel nombre étaient ces faisceaux des édiles. Déjà nous avons eu l'occasion de remarquer (ci-dessus, n. 271) que, si les sévirs augustaux avaient réellement six faisceaux, comme il le semble d'après les sculptures d'un tombeau du musée de Vérone (Maffei, *Mus. Vér.*, p. 117, n. 2), il n'est pas présumable que les édiles aient pu être en cela moins privilégiés que les sévirs & en avoir eu eux-mêmes moins de six. Il faut cependant ne pas oublier que la loi de la colonie de Genetiva (ch. 62), mentionnant au complet la composition de l'escorte des édiles de cette colonie, ne leur accorde pas de licteurs; elle leur attribue seulement quatre appariteurs, dont elle a même soin de fixer le salaire : un scribe à 800 sesterces, un haruspice à 100 (?) sesterces, un crieur à 300 sesterces, un trompette au même gage de 300 sesterces, & ajoute à ce personnel quatre esclaves publics vêtus du jupon traversé obliquement par une bande de pourpre : le *cinctum limum*.

Dans la marge supérieure, réduite par la détérioration du monument à sa moitié gauche, sont représentées une balance & une série de poids gradués, objets certainement destinés à rappeler le droit d'inspection des édiles sur les poids & les mesures. La balance est pourvue de son anneau de suspension & d'un plateau circulaire avec ses cordes d'attache, enroulées autour du fléau. Les poids, au nombre de trois, sont de petits disques marqués, le premier à gauche d'un point au milieu, le second d'un point au milieu d'un cercle, le troisième de trois points disposés en triangle. La mutilation de la pierre ne permet pas de savoir si la série se continuait, ni si la balance était la *libra* pourvue de deux plateaux, ou la *statera* avec plateau unique & fléau divisionnaire parcouru par un poids mobile. Une hachette à large tranchant & à dos de marteau, figurée sur la marge inférieure, se rapporte, suivant la juste observation de M. Fr. Germer-Durand, aux attributions des édiles sur les bâtiments publics & privés.

Cette hachette est placée horizontalement, entre deux bonnets d'affranchis. Un troisième *pileus* pareil se voit au milieu de la plinthe de la base. Trois affranchis de Severius avaient peut-être droit de sépulture dans le tombeau dont il avait ordonné l'érection par son testament, ou bien ses affranchis, au nombre de trois, ont voulu donner, par la représentation de cet emblème de leur condition sur le tombeau de leur patron, une marque durable & manifeste de leur respect & de leur piété envers sa mémoire, ou bien encore Severius aura affranchi en mourant trois de ses esclaves.

Remarquer la rédaction incorrecte qui met le surnom au datif après le nom au génitif. Ordinairement la transition du second cas au troisième ne se produit qu'à la suite de tous les noms, distingués par ce moyen des qualifications qui viennent après.

286

Fragment rappelant un édile « de la colonie ».

Nimes. — Au musée. Bandeau de pierre sans ornements, retaillé en biseau par en bas dans toute sa longueur; vu, aux dix-septième & dix-huitième siècles : *In muro interiore aedium D. Baudani de Vestrico* (Guir.); « à la porte de M. Baudan » (Baux). Cette maison, devenue ensuite celle de M. Novi-Cambon (Mén., Ség.), avocat, était en 1858 celle de M. Riboulet, dans la rue des Lombards; la pierre y servait de linteau au-dessus de la porte d'entrée (Pel.), & c'est en la retirant de là, à cette époque, qu'elle s'est brisée par le milieu en deux fragments, dont un seul, celui de droite, a été conservé. — Hauteur du fragment, 0m40; longueur, 0m70.

*T · TVRPI*LIO · T · F · VOL
*CAPIT*ÓNI · AED · CoL

Copie de Guiran pour la partie détruite : T · TVRPI | CAPIT; copie dessinée de M. Allmer pour le fragment conservé : LIO · T · F · VOL | ONI · AED · COL. Un accent sur l'O de ONI, à la seconde ligne.

Rulman, *Inv. msc.*, p. 27. — Guiran, *Msc.*, p. 49, & *Explic. duor. nummorum*, p. 24. — Muratori, 1113, 2. — Ménard, 7, p. 281. — Séguier, *Msc.*, 13801, pl. 13. — Pelet, *Catal. du mus.*, p. 88. — Notes E. Germer-Durand.

T. Turpilio, T. filio, Voltinia, Capitoni, aedili coloniae.

« A Titus Turpilius Capito, fils de Titus (Tur-
« pilius); de la tribu *Voltinia*, édile de la colonie ».

287

Épitaphe d'un édile « de la colonie ».

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement, trouvé, en 1651, au Palais du Présidial, aujourd'hui le Palais de Justice : *Lapis elegans effossus in palatio Regis a. 1651* (Guir.), où il se voyait encore vers la fin du siècle dernier : « Au Palais » (Mén.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un rinceau.

D M
M · VERNONII · VI
RILLION · AED · COL
VIRILLIA · TITIA
5 MARIT · OPTIM · ET
VERNONIVS · TITVS
FIL · PATRI · PIISSIM

Copie dessinée de Guiran : l'E & le T de ET, à la fin de la cinquième ligne, l'V & l'S de TITVS, à la fin de la sixième, liés en monogrammes.

Guiran, *Msc.*, p. 124, & *Explic. duor. numm.*, p. 24. — Spon, *Miscell.*, p. 169. — Muratori, 1113, 3. — Séguier, *Msc.*, 13801, 19. — Ménard, 7, p. 280. — Herzog, n, 142.

Diis Manibus M. Vernonii (?) *Virillionis, aedilis coloniae, Virillia Titia marito optimo, & Vernonius* (?) *Titus* (?), *filius, patri piissimo.*

« Aux dieux Mânes de Marcus Vernonius Viril- « lio, édile de la colonie; Virillia Titia à son « excellent mari, & Vernonius Titus à son excel- « lent père ».

Il est extrêmement douteux que cette inscription, perdue depuis longtemps, ait été fidèlement copiée. VERNONII, à la seconde ligne, & VERNONIVS, à la sixième, sont presque évidemment des lectures fautives à corriger par *Vennonii* & *Vennonius.* On peut supposer aussi que le fils, ayant reçu le surnom de sa mère, devait s'appeler *Titius* plutôt que *Titus.* Il est en outre bizarre que la femme se trouve avoir un nom de famille qui semble formé du surnom de son mari. Serait-elle tout à la fois sa femme & son affranchie? Vernonius Virillio lui aurait donné en l'affranchissant, non pas son nom, mais un nom nouveau formé de son surnom.

VI. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES QUESTEURS

288-299

Sur les inscriptions de Nimes relatives à des questeurs, le titre de *quaestor,* comme déjà cela a été remarqué pour le titre d'*aedilis,* est toujours suivi de l'un des compléments *coloniae,* ou *coloniae Nemausensium,* ou *coloniae Augustae Nemausensium,* évidemment pour le même motif, c'est-à-dire pour établir une distinction qui ne permette pas de confondre la questure municipale avec la questure publique. Une inscription (n. 295) ajoute à ce dernier complément les mots *ab aerario;* malheureusement, cette inscription est aujourd'hui perdue & ne peut par conséquent pas être vérifiée.

La questure était le degré inférieur de la hiérarchie des magistratures municipales & avait au-dessus d'elle l'édilité & le quattuorvirat. L'âge avant lequel il n'était pas permis d'y parvenir était, depuis Auguste, vingt-cinq ans, avec cette tolérance qu'il suffisait que la vingt-cinquième année fût atteinte.

L'inscription du questeur Caecilius Guttur (ci-après, n. 289) paraît avoir été un piédestal de statue, mais d'une statue élevée par ses affranchis, quoique placée sur un lieu public.

288

Épitaphe d'un questeur « de la colonie ».

Saint-Gilles. — Stèle à fronton triangulaire, trouvée, il y a peu d'années, avec d'autres pierres épigraphiques & divers objets romains, au lieu dit l'Argentière, dépendance du domaine d'Espayran, situé sur la commune de Saint-Gilles & appartenant à M. Sabatier; actuellement déposée dans le parc du château d'Espayran. La première ligne, composée des lettres D M, occupe le milieu du fronton, bordé de moulures; un encadrement de moulures renferme, immédiatement au-dessous, le reste de l'inscription. — Hauteur, 1m73; largeur, 0m73; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m63.

D · M
SEX · BVCCVLI
SERVANDI · Q · COL
BVCCVLIAE · C · F
5 GRAECINAE
VXORI

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard, de Manduel : le second C & l'V de BVCCVLI, à la seconde ligne, & l'N & le D de SERVANDI, à la troisième, liés en monogrammes.

Notes E. Germer-Durand, 1854. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1881, 1, p. 232.

Diis Manibus Sex. Bucculii Servandi, quaestoris coloniae; Bucculiae, C. filiae, uxori.

« Aux dieux Mânes de Sextus Bucculius Ser- « vandus, questeur de la colonie, & sa femme « Bucculia Graecina, fille de Caius (Bucculius) ».

Le mari & la femme, portant le même nom, semblent avoir été parents.

289

Statue d'un questeur « de la colonie ».

Nimes. — Au musée. Dé de piédestal sans autre ornement qu'un boudin en haut & en bas; trouvé

en 1741, « au temple de la Fontaine » (Mén.). — Hauteur, 1m35; largeur, 0m72.

T·CAECILIO·T·F
VOL·GVTTVRI
Q·COL
ANTEROS·HYLLVS
·LIBERTI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres de bonne forme; les branches de l'Y élevées au-dessus du niveau des autres lettres en courbes retombantes.

Ménard, 7, p. 284. — Séguier, *Msc.*, 13802, 4, p. 9. — Perrot, *Antiq.*, 1836, p. 138. — Pelet, *Catal.*, 1853, n. 33. — Herzog, n. 143. — Wilmanns, 2207.

T. Caecilio, T. filio, Voltinia, Gutturi, quaestori coloniae, Anteros, Hyllus, liberti.

« A Titus Caecilius Guttur, fils de Titus (Cae« cilius); de la tribu *Voltinia*, questeur de la « colonie, Anteros & Hyllus, ses affranchis ».

M. Fr. Germer-Durand fait remarquer que la pierre sur laquelle cette inscription se lit, pareille de forme & de dimensions à plusieurs autres trouvées près de la Fontaine & qui sont indubitablement des piédestaux de statues, doit avoir été aussi un piédestal. La statue élevée à Caecilius Guttur par ses affranchis faisait partie d'une série de statues portées sur des piédestaux tous du même modèle, & abritées sous une galerie qui entourait la source de la Fontaine de Nimes & le bassin à sa suite. Il y a apparence que la construction de cette galerie pourrait être attribuée à l'empereur Hadrien; c'est de là que provient une inscription mentionnant un *archiereus synodi;* la pierre de cette inscription est un piédestal conforme au type dont il vient d'être parlé, & c'est Hadrien qui a remis en honneur les congrès scéniques appelés « synodes ».

290

(Ci-dessus, n. 52.)

Autel au dieu Nemausus par un questeur « de la colonie ».

Nimes. — Au musée. Autel légèrement pyramidal, incomplet en bas & couronné d'une haute attique sur une corniche formée d'un simple bourrelet sans moulures; trouvé, en 1852, dans les ruines d'une maison romaine, sur la colline à laquelle est adossé le Temple-de-Diane. — Hauteur, 0m17; largeur en haut, 0m09; en bas, 0m09 1/2.

NEMAVSO
Q·CRASSIVS
SECVNDINVS
Q·COL
....

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand : lettres de très-bonne forme. Un accent sur l'O de NEMAVSO.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 194. — Aurès & Michel, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des bains de la Fontaine*, 1882, p. 59. — Notes E. Germer-Durand.

Nemauso Q. Crassius Secundinus, quaestor coloniae, (votum solvit libens merito).

« A Nemausus Quintus Crassius Secundinus, « questeur de la colonie, (a élevé cet autel avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu) ».

291

Épitaphe d'un questeur « de la colonie ».

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé, en avril 1866, aux Arènes. — Hauteur, 0m22; longueur, 0m66.

M·LICINIO·VOL
...TO·Q·CoL
....

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les premières lettres de la seconde ligne réduites à leur partie supérieure & peu certaines.

M. Licinio, Voltinia, ...to, quaestori coloniae,.....

« A Marcus Licinius ....., de la tribu *Voltinia*, « questeur de la colonie, ... ».

292

Fragment d'épitaphe rappelant peut-être un questeur « de la colonie de Nimes ».

Saint-Gilles. — Stèle incomplète en haut; trouvée, il y a peu d'années, au lieu dit l'Argentière, dépendance du domaine d'Espayran, situé sur la commune de Saint-Gilles & appartenant à M. Sabatier; actuellement déposée dans le parc attenant au château d'Espayran. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m92; largeur, 0m57.

....
Q·C......
MARC.....
CAT....
P·F.....

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard, de Manduel : les lettres Q·C, à la première ligne, incomplètes par le haut; le point entre P & F, à la dernière, figuré par une *hedera*.

Notes E. Germer-Durand, 1854. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1881, 1, p. 233.

....., quaestori coloniae Nemausensium, Marcius Catulus, pater filio piissimo.

« ....., questeur de la colonie de Nimes; Marcius « Catulus, a son excellent fils ».

Il est à peine nécessaire d'avertir que cette lecture est des plus incertaines. Peut-être n'est-il aucunement question d'un questeur.

293

Fragment d'épitaphe rappelant un questeur.

Nimes. — Perdue. Pierre vue, dès le milieu du seizième siècle & jusque vers la fin du dix-huitième, « au montant d'une porte de jardin près la Porte-des-Carmes » (Poldo, Baux); « Au jardin de M. de La Cassagne » (Guir., Mén.).

D·POMPEIO
HOMVNCION
PATRI·Q
....

Copie de Guiran : *Ultima linea hodie non legitur.* L'N & l'I d'HOMVNCIONI liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas, p. 156. — Fr. von Ramingen, 13810, 20. — Gruter, 455, 8. — Rulman, p. 16. — Guiran, *Msc.*, p. 51; *Explic. duor. nummor.*, p. 28. — Golnitz, 1655, p. 505. — Baux, *Msc.*, p. 106. — Ménard, 7, p. 283. — Séguier, *Msc.*, 13801, pl. 19. — Herzog, n. 144.

Decimo Pompeio Homuncioni, patri, quaestori [coloniae Nemausensium, ...

« A Decimus Pompeius Homuncio, questeur de « la colonie de Nimes, ..., *un tel* a élevé ce tom- « beau à son père ».

294

Épitaphe d'un questeur « de la colonie de Nimes ».

Nimes. — Perdue. Sans indication de forme ni de provenance.

D M
TERTII·SAMMII·VOL
KARI·Q·NEM·ET DECVR
ET·SAMMIAE·ATICAE
5 VXOR·ET
L·HORTENTII·KAR·FIL
T·F·I

Copie de Guiran.

Gruter, 465, 9 : *a Scaligero.* — Rulman, *Inv. msc.*, pp. 17 & 20. — Guiran, *Msc.*, p. 51. — Deyron, p. 27. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, p. 11. — Ménard, 7, p. 283. — Herzog, n. 145.

Gruter, Rulman, ligne 4 : ATICE ; — l. 6 : KARI.

Diis Manibus Tertii Sammii, Voltinia, Kari, quaestoris (coloniae) Nemausensium, & decurionis, & Sammiae Atticae, uxoris, & Lucii Hortensii Kari, filii, testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Tertius Sammius Karus, « de la tribu *Voltinia,* questeur de la colonie de « Nimes & décurion, & de Sammia Attica, sa « femme, & de Lucius Hortensius Karus, leur « fils. Tombeau élevé en exécution de son testa- « ment ».

Q·NEM pour *q. col. Nem.*, ATICAE pour *Atticae*, HORTENTII pour *Hortensii*, KAR pour *Kari*, sont d'évidentes fautes de copies.

Hortensius Karus, qui est qualifié « fils » de Sammius, & qui a le surnom & ne porte pas le nom de ce Sammius, n'était peut-être que son petit-fils, appelé « fils » par abus de langage.

Remarquer *Tertius* employé comme prénom, & le gentilice *Sammius* commun au mari & à l'épouse.

295

Épitaphe d'un questeur « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Perdue. Au dix-septième siècle : *In horto Ioh.* « de Poictiers » (Guir.).

D M
M·SENVCII
SERVATI·Q·COL
AVG·NEM·AB·AER
5 ET·IVLIÆ·HELPIDIS
VXORIS·OPTIMAE
V·P

Copie de Guiran (*Explicatio*).

Gruter, 467, 3. — Rulman, *Inv. msc.*, p. 18. — Guiran, *Msc.*, p. 51 ; *Explic. duor. nummor.*, 1655, p. 28. — *Hist. de Lang.*, 1, *Pr.*, p. 11. — Ménard, 7, p. 284. — Séguier, *Msc.*, 13801, 10. — Herzog, n. 132. — *Bullet. du comité des trav. hist.*, 1855-56, p. 678.

Guiran (*Msc.*), ligne 5 : IVL.

Diis Manibus M. Senucii Servati, quaestoris coloniae Augustae Nemausensium, [aedili, quattuorviro] ab aerario, & Iuliae Helpidis, uxoris optimae. Vivi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Marcus Senucius Servatus, questeur de la colonie *Augusta* de Nimes, « (édile, quattuorvir)-trésorier, & de Julia Helpis, « son épouse excellente. Tombeau élevé de leur « vivant ».

Le rattachement des mots *ab aerario* à la qualification de *quaestor coloniae* n'étant nullement vraisemblable à la place qu'ils occupent, on pourrait proposer l'intercalation du supplément *aed. iiii vir* dans une partie fruste que les transcripteurs de cette inscription auraient négligé d'indiquer. De la questure Senucius se serait successivement élevé à l'édilité & au quattuorvirat *ab aerario.*

M. Fr. Germer-Durand incline à voir dans le gentilice *Senucius* une transformation du nom gaulois CENIKIOC (ci-dessus, n. 105) d'une inscription trouvée à Uzès.

296

Épitaphe d'un questeur « de la colonie de Nimes ».

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire bordé de moulures

& accompagné d'antéfixes au sommet & aux angles. L'inscription, incomplète en bas à droite, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m24; largeur, 0m41.

D M

C·VALER·SATVRNNI

Q·COL·*nem*

TITV............

Copie dessinée de M. Allmer : l'R & l'I de VALERI, les deux N & le premier I de SATVRNINI, à la deuxième ligne, liés en monogrammes.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, p. 210. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 77.

Diis Manibus C. Valerii Saturnini, quaestoris coloniae Nemausensium, ...

« Aux dieux Mânes de Caïus Valerius Saturni-« nus, questeur de la colonie de Nimes, ... ».

La quatrième ligne contenait le nom ou les noms de la personne qui a élevé le tombeau. Les restitutions possibles sont trop nombreuses pour qu'on puisse, avec quelque probabilité, donner la préférence à aucune.

297

Epitaphe d'un questeur « de la colonie ».

Nimes. — Perdue. Table oblongue, divisée en compartiments successifs par des encadrements de moulures bordés de rinceaux; réduite au premier de ces compartiments & à une petite partie de celui qui venait à la suite à droite; autrefois, c'est-à-dire au dix-septième siècle, dans la propriété Andron (Guir.), & au dix-huitième, « à la basse cour de M. Baux, médecin » (Baux). — Hauteur, 0m66; largeur, 0m85.

C·VALERIO·L·F·VOL

LVSSORI·Q·COL

Copie dessinée de Baux, p. 79.

Poldo d'Albenas, p. 171. — Rulman, *Inv. msc.*, pp. 21, 27, 74. — G.-F. von Ramningen, *Msc.*, 13810, p. 20. — Gruter, 479, 5. — Grasser, p. 72. — Guiran, *Msc.*, p. 49, & *Explic. duor. nummorum*, p. 79. — Ménard, 7, p. 283. — Séguier, *Msc.*, 13801, pl. 16, & 13800, p. 269. — Herzog, n. 146.

C. Valerio, L. filio, Voltinia, Lussori, quaestori coloniae.

« A Caius Valerius Lussor, fils de Lucius (Va-« lerius); de la tribu *Voltinia*, questeur de la « colonie ».

298

Fragment d'épitaphe rappelant un questeur « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Au musée. Fragment présentant l'angle inférieur droit d'une table de marbre sans ornements; extrait, en 1863, du mur d'une maison située place Bellecroix, appartenant à M. Roux. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m40; épaisseur, 0m08.

d M

......SEX·FIL

volt·*i*VLIANI

q·*col*·*a*VG·NEM

*et ux*ORIS

....

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Albin Michel, *Nimes & ses rues*, 1877, 1, p. 307. — Notes E. Germer-Durand.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

Diis Manibus ....., Sexti filii, Voltinia, Iuliani, quaestoris coloniae Augustae Nemausensium, & uxoris .....

« Aux dieux Mânes de ..... Julianus, fils de Sex-« tus .....; de la tribu *Voltinia*, questeur de la « colonie *Augusta* de Nimes, & de son épouse .....».

299

Fragment d'épitaphe rappelant un questeur « de la colonie Augusta de Nimes ».

Nimes. — Au musée. Partie inférieure d'un cippe avec base; trouvé, en 1807, dans les ruines du monastère de Saint-Baudile, derrière la colline des Moulins-à-Vent (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures orné de rinceaux. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m63; largeur de la partie autrefois encadrée, 0m42.

IV...........

·COL·AVG·NEM

V · F

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & l'E de NEM liés en un monogramme.

Pelet, *Porte-d'Auguste*, msc., n. 56.

...... quaestor coloniae Augustae Nemausensium, vivus fecit.

« ....., questeur de la colonie *Augusta* de Ni-« mes, a, de son vivant, fait ce tombeau ».

VII. — FONCTIONS INFÉRIEURES

300-301

300

(Ci-dessus, n. 8.)

Autel à Junon par un appariteur.

NIMES. — Perdue. Partie supérieure d'une dalle qui se voyait, il y a un siècle, « à la maison de M. Fabrot, avocat, rue Dorée » (SÉG.). — Hauteur, 0m90; largeur, 0m32.

CN·POMP·FR
ONTO·APPARI
TOR·IVNONI
V·S·L·M
....ONGA

Copie de SÉGUIER.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 8.

Cn. Pompeius Fronto, apparitor, Iunoni votum solvit libens merito, dono donavit grato animo.

« Cneus Pompeius Fronto, appariteur, a donné « avec reconnaissance & empressement cet autel « à Junon, en accomplissement de son vœu ».

L'appariteur Pompeius paraît, d'après ses noms, avoir été de condition libre.

301

Épitaphe d'un esclave de la colonie.

NIMES. — Tablette de marbre bordée de moulures encadrant l'inscription; à la maison Séguier, aujourd'hui maison de M. Cabanes de Florian. — Hauteur & largeur, 0m56.

D · M
SECVNDIONI
COL · SER
IVENTIA·FORTV
NATA·CONTVBE

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : le point entre le D & l'M, à la première ligne, figure par une *hedera*.

Inscr. de l'Académie, msc., p. 19. — MILLIN, *Voyage*, 4, p. 257. — HERZOG, n. 160.

Diis Manibus, Secundioni, coloniae servo; Iuventia Fortunata, contubernalis.

« Aux dieux Mânes; à Secundio, esclave de la « colonie, Juventia Fortunata, sa compagne ».

Secundio, esclave de la colonie de Nimes, avait pour épouse en *contubernium* une affranchie, sinon même une femme de condition libre.

VIII. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES PONTIFES

302-304

Une des inscriptions de ce paragraphe contenait une liste des pontifes de la colonie de Nimes; elle est malheureusement réduite à un fragment tellement incomplet qu'elle ne nous apporte aucune lumière. Une autre nous présente un des pontifes employant l'argent d'une collecte à l'érection d'un autel & à l'acquisition d'un *velarium*. Les noms de ce pontife indiquent un ingénu.

Rappel des inscriptions relatives à des pontifes contenues dans les précédents paragraphes :

Nos 194, 200, 201, 203, 214, 220, 226, 254 à 259, 262, 265.

302

Fragments faisant mention des pontifes.

NIMES. — Au musée. Fragments trouvés en 1742 près de la Fontaine, dans les ruines du bassin romain (SÉG.), au nombre de trois, détachés d'une grande table oblongue terminée en haut par un chaperon demi-cylindrique & divisée sur sa face antérieure par des encadrements de moulures en plusieurs compartiments, réduits actuellement à deux, l'un & l'autre incomplets. Il ne reste du premier à gauche que l'angle supérieur droit, & du second que la partie supérieure à partir de l'angle gauche. Des trois fragments, deux, aujourd'hui brisés en quatre, se font suite de gauche à droite & appartiennent à la partie supérieure de

la pierre; le troisième, bordé d'une moulure en bas (Ség.), & perdu depuis sa découverte, aurait appartenu à la partie inférieure de cette même pierre, qui semble avoir formé, avec d'autres pierres pareilles, une sorte de cloison peu épaisse ne dépassant pas la hauteur d'un mur d'appui. — Hauteur du second fragment, le moins incomplet, 0m 40; longueur des deux premiers réunis, 2m 30; épaisseur, 0m 16 1/2. Hauteur des lettres les plus grandes, 0m 12.

. . . . VS	. . . *cl*ÓDIVS · I*u*NIO'R	PONTI|FICÉ*s*	. . . .
. . . .	. . . . S · VARÉN|VS		. . . .
. . . .	. . . . HONO*ratus*		. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand pour les deux premiers fragments, aujourd'hui brisés en quatre : un accent sur l'O de *cl*ODIVS, sur l'E de VARENVS & sur l'E de PONTIFICE*s*. — Dessin de Séguier pour le troisième fragment, aujourd'hui perdu.

Séguier, *Msc.* 13802, 4, pp. 1 & 8, pour les trois fragments. — Ménard, 7, p. 400, pour le premier. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, p. 30, pour les deux premiers. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

.....us.

Pontifices : ... Clodius Iunior, ...ius Varenus. ..... Honoratus.

« .....us.

« Pontifes : ... Clodius Junior, ...ius Vare-
« nus, ... Honoratus ».

Il paraît s'agir d'une liste des pontifes de Nimes, qui, si le mot *Honoratus* occupait réellement la place que nous lui assignons, auraient été au nombre de six, & dans tous les cas de plus de trois, puisque la symétrie semble exiger au moins quatre noms. Toutefois, avant d'adopter cette conclusion, il ne sera pas inutile de rappeler ici les instructives dispositions que contiennent, relativement aux pontifes & aux augures municipaux, les chapitres 66 à 68 de la loi de fondation de la colonie de *Genetiva Iulia*, de l'an 45 avant notre ère : « Les pontifes formeront dans la colonie de *Genetiva* un collége pourvu des mêmes avantages que les colléges de pontifes les plus favorisés dans toute autre colonie. Ils seront pris parmi les colons. Les premiers seront créés par C. César ou par le magistrat chargé par lui de la *deductio* de la colonie; les suivants seront élus dans les comices convoqués par les duumvirs ou par le préfet produumvir. Il y aura lieu à élection lorsque, par suite de décès ou de condamnation, le collége se trouvera réduit à moins de trois membres. Les pontifes, ainsi que leurs enfants, seront exempts du service militaire & de toute charge publique. Dans les fêtes religieuses de la colonie, dans les spectacles donnés au peuple par les magistrats, ils auront le droit de paraître vêtus de la robe prétexte. Dans les spectacles, ils prendront place parmi les décurions ».

Si donc les choses se sont passées dans la colonie de Nimes comme dans la colonie de *Genetiva*, & que le nombre de trois pontifes & de trois augures, certainement dérivé, d'après M. Mommsen (*Ephem. épigr.*, 3, p. 99), des trois anciennes tribus de Rome, doive être considéré comme normal, il faut vraisemblablement ne rattacher au mot PONTIFICES de notre inscription que la colonne en partie conservée placée à sa gauche & primitivement composée sans doute de trois noms, puis supposer, pour parfaire la symétrie, une disposition parallèle présentant autrefois le mot *augures* accompagné de trois noms d'augures en une colonne placée à la droite de ce mot.

Quant aux lettres ...VS, qui s'aperçoivent dans ce qui reste de l'angle droit d'un compartiment de moulures voisin à gauche de celui qui est occupé en partie par la liste des pontifes, c'est la fin d'un nom qui appartenait à une autre liste.

303

(Ci-dessus, n. 100.)

Autel dédié par un pontife à la Victoire auguste.

Nimes. — Au musée. Autel très-dégradé, dépouillé de sa base & de la majeure partie de son couronnement; trouvé en 1740, près de la Fontaine, « dans les ruines des anciens bains » (Mén.), c'est-à-dire du bassin romain. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, conservé en partie à gauche, à droite & en bas. — Hauteur, 0m 67; largeur, 0m 63; hauteur de la partie encadrée, environ 0m 36; largeur, 0m 50.

VICTORIA*e*
AVG
M · VALERIVS
SEVERVS · PoNTIF
5 EX · sTIPE
VELA · ET · ARAM ...

Copie dessinée de M. Allmer : toutes les lettres du mot VICTORIAE réduites à leur moitié inférieure & l'A du même mot à un faible reste de son jambage gauche; l'N & le T de PONTIF liés en un monogramme.

Voir la bibliographie ci-dessus n. 100. — Aurès & Michel, *Essai de restitution de l'inscr. antique des bains de la Fontaine*, 1882, p. 61.

Victoriae Augustae, M. Valerius Severus, pontifex, ex stipe vela & aram dat.

« A la Victoire auguste, Marcus Valerius Seve-
« rus, pontife, donne ces rideaux & cet autel, de
« l'argent d'un tronc ».

Les rideaux dont il s'agit servaient sans doute à protéger l'image de la Victoire auguste & à la cacher quand il n'y avait pas nécessité qu'elle fût visible. (Voyez Apulée, *Métam.*, 11.) Le soin qu'on a pris de les mentionner dans l'inscription, & même comme principal objet de la donation, conduit à penser que soit par la richesse de leur tissu, soit par des ornements qui ajoutaient à leur prix, ils constituaient une offrande d'une certaine valeur.

304

Fragment faisant mention d'un pontife.

Nimes. — Perdue. Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; vers la fin du siècle dernier,

« *in aede* Verot » (SÉG.); en 1860, « dans la rue du Mûrier-d'Espagne, chez M. Dussaud » (PEL.), autrefois le couvent des Vieux-Augustins (Fr. G.-DUR.).

. . . .
C I L . . . . .
LATR . . . . .
PONT . . . . .
E . . . . .
ET . . . . . .
. . . .

Copie dessinée de SÉGUIER : l'N & le T de PONT liés en un monogramme.

SÉGUIER, *Msc.* 13801, p. 23. — PELET, *Msc.* I, p. 90, d'après Séguier.

..... *Cillius Lateranus* (?), *pontifex, ex stipe & pecunia multaticia* (?).

« (*A telle divinité*) Cillius Lateranus, pontife, « (*a donné telle chose*) du produit d'une collecte « & de celui des amendes ..... ».

On voit dans la loi de la colonie *Genetiva* que non-seulement le produit des collectes faites dans un but religieux (ch. 72), mais aussi celui des amendes (ch. 65), devaient être employés aux dépenses du culte. A Rome, l'argent des quêtes & des collectes était du ressort de l'*arca pontificum*. (Voyez GIRAUD, *Les nouv. Bronzes d'Osuna*, 1877, p. 32.)

IX. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES AUGURES

305

Y avait-il ou non un collége d'augures à Nimes? Aucune inscription n'en a gardé de souvenir d'une manière certaine. Une seule contient, à la vérité, le mot *augur*, mais qui, suivant toute apparence, n'est autre chose qu'un nom propre : *D· M·* | *Alexandri Auguris*, &c.

Si Alexander eût été augure, il aurait sans doute, comme les pontifes rappelés dans les inscriptions précédentes, été désigné par les trois noms des hommes de condition ingénue. Puisqu'il n'en est pas ainsi, n'est-ce pas que *Augur* était le nom de son père, mis, à la manière gauloise fréquemment employée à Nimes, à la suite du nom du fils pour indiquer la filiation sans le mot *filius* : « Aux dieux Mânes d'Alexander, fils « d'Augur, ... ».

Voir le commentaire de l'inscription ci-dessus n. 302, dans lequel nous avons supposé la possibilité d'un college d'augures à Nimes.

X. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES FLAMINES OU A DES FLAMINIQUES

306-316

Les inscriptions relatives à des flamines ou à des flaminiques nous montrent les flamines ordinairement parvenus aux plus hautes fonctions municipales, & même souvent à des fonctions publiques. Elles leur donnent le titre de « flamine de Rome & d'Auguste », ou de « flamine de Rome & du dieu Auguste », ou de « flamine de la colonie de Nimes ». Un de ceux qui sont qualifiés de flamines de Rome & du dieu Auguste ajoute à ce *flamonium* celui de « Drusus & de Germanicus Césars »; un autre celui de « Germanicus César » seul.

Les flaminiques apparaissent, non comme les épouses des flamines, mais comme revêtues elles-mêmes d'un sacerdoce propre, ainsi que cela ressort évidemment de l'inscription n. 214, où l'on voit que le mari de la flaminique Licinia Flavilla n'a lui-même pas été flamine. Leur titre est constamment celui de « flaminique augustale ». Une de ces prêtresses, mentionnée sur un fragment très-incomplet, a peut-être eu celui de « flaminique *divae Augustae* ».

La flaminique Flavilla est représentée en buste sur son tombeau. Sa mise est celle d'une personne riche & élégante, mais ne paraît pas être le costume de sa fonction.

Il est à peine nécessaire de dire que, d'après leurs surnoms, toutes les flaminiques sont de condition ingénue.

Rappel des inscriptions relatives à des flamines ou à des flaminiques contenues dans les précédents paragraphes :

N° 200, 201. — « Flamine de la colonie *Augusta* de Nimes ».

N° 220. — « Flamine de ....., flamine de Rome & d'Auguste ».

N° 221. — « Flamine de Rome & du dieu Auguste, *item* de Drusus & Germanicus Césars ».

N° 226. — « Flamine de Rome & du dieu Auguste; flamine de Germanicus César ».

Toutes les inscriptions relatives à des flamines augustaux ayant déjà passé sous les yeux du lecteur, soit dans le chapitre des *Inscriptions publiques*, soit dans les précédents paragraphes des *Inscriptions municipales*, il ne reste à enregistrer dans le présent paragraphe que des inscriptions de flaminiques.

306

Épitaphe d'une flaminique augustale.

NIMES. — Perdue. Longue bande de pierre, gisant au dix-septième siècle sur la voie publique, près de la Maison-Carrée : *in via publica juxta Domum Quadratam* (GUIR.); « autrefois près de la Maison-Carrée » (MÉN.), par conséquent déjà disparue au temps de Menard, c'est-à-dire au milieu du dix-huitième siècle. Les lettres avaient « un demi

pan » de hauteur (Deyr.), « douze pouces » (Mén.), autrement dit 0m 16 1/2.

.....IN DIVAE AVGVSTAE.....
MATER

Copie de Guiran.

Rulman, p. 9. — Guiran, *Msc.*, 9. 33. — Deyron, 1656, p. 47. — Ménard, 7, p. 271. — *Hist. de Languedoc*, éd. Dumège, 21, *Pr.*, 13. — Notes E. Germer-Durand.

Rulman, Deyron mettent tout sur une seule ligne, sans indication de lacunes. — Rulman écrit : *Dive Auguste.*

..... *flaminicae divae Augustae*, ... *mater.*

« A ....., flaminique de la déesse Augusta ; ..... « sa mère ».

307

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Nimes. — Perdue. Pierre découverte dans les premières années du dix-septième siècle, dans les démolitions opérées au palais du Présidial ; *in palatii ruderibus* (Guir.) Elle « avait 5 pieds de « long sur 3 pieds de haut ; était unie, blanche & « lustreuse comme un demi-marbre ; la face était « toute unie en son demi-rond suivi d'un filet « sur l'astragale » (Rulm.).

D · M
AEMILIAE · L · F
TITIAE · FLAMINICAE
AVG · T · P · I

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 3. — Guiran, *Msc.*, p. 31. — Muratori, p. 168, 3. — Ménard, 7, p. 163. — Séguier, 13802, pl. 19.

Diis Manibus Aemiliae, Lucii filiae, Titiae, flaminicae Augustalis. Testamento fieri iussit.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Titia, fille de « Lucius (Aemilius), flaminique augustale. Tom- « beau fait en exécution de son testament ».

308

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Nimes. — Perdue. Au dix-septième siècle, « dans la maison de Varlet, huissier » (Guir.), & déjà peu lisible : *hodie non legitur* (Rulm.).

FLAMINIC · AVG
CASVRII VIII
FVLVLAE
ATRIVS DOMITIVS
5 ALYPVS
VXORI OPTIMAE

Copie de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 12. — Muratori, 169, 3. — Guiran, *Msc.*, p. 31. — Ménard, 7, p. 264. — Herzog, n. 152. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.*, 866, p. 6.

Guiran, ligne 2 : VITI ; 3 : FVL...VLAE.

Flaminicae Augustali Casuriae, Cn. (?) filiae, Fulvulae, Sextus (?) Domitius Alypus uxori optimae.

« A Casuria Fulvula, fille de Cneus (Casurius), « flaminique augustale ; Sextus Domitius Alypus « à son excellente épouse ».

Les noms de *Casurius* & de *Casunius* se rencontrent sur d'autres inscriptions de la cité de Nimes.

FVLVLAE très-probablement, ATRIVS très-certainement sont des mots mal copiés.

309

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Nimes. — Perdue. Déjà connue dans les premières années du dix-septième siècle (Grut.) ; vue un peu plus tard à Nimes, « dans la maison de M. le Président de Rochemore » (Guir., Deyr.), & vers la fin du dix-huitième « chez M. de Nages » (Ség.).

D M
DOMITIAE
GRAECINAE
FLAMINIC · AVG
V · S · P

Copie de Guiran.

Gruter, 321, 5 : *a Scaligero.* — Fr. von Rammingen, msc. à la Bibl. de Nimes, 13810, n. 20. — Rulman, *Inv.*, p. 11. — Guiran, *Msc.*, p. 31. — Deyron, p. 67. — Baux, p. 83. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, p. 9. — Ménard, 7, p. 264. — Séguier, 13801, pl. 21. — Herzog, n. 151.

Gruter, ligne 2 : DOMICIAE. — Gruter, Rulman, Ménard, ligne 3 : GRAECENIAE.

Diis Manibus Domitiae Graecinae, flaminicae Augustali. Viva sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Domitia Graecina, flami- « nique augustale. Tombeau élevé par elle de « son vivant ».

310

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Nimes. — Au musée. Bloc quadrangulaire fendu transversalement & paraissant avoir formé le dé d'un cippe dont la base & le couronnement se seront perdus ; trouvé à Nimes avant 1836 (Perr.), on ignore en quel endroit de la ville. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m 88 ; largeur, 0m 63.

D M
HORTENSI
AE · M · F · VITA
LI · FLAM · AVG
5 HORTENSIA
PHILETE · PA
TRONAE
OPTIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

PERROT, *Antiq. de Nimes*, 1836, p. 139. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 155. — HERZOG, n. 153. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus. Hortensiae, Marci filiae, Vitali, flaminicae Augustali; Hortensia Philete patronae optimae.

« Aux dieux Mânes; à Hortensia Vitalis, fille « de Marcus (Hortensius), flaminique augustale; « Hortensia Philété à son excellente patronne ».

311

Épitaphe d'une flaminique augustale.

NIMES. — Au musée. Grande pierre quadrangulaire qui paraît avoir formé le dé d'un cippe dont manquent la base & le couronnement; trouvée en 1823 près d'une maison voisine des Arènes, du côté nord; richement décorée par devant d'une niche cintrée en forme de coquille, contenant entre deux faisceaux les bustes de haut relief d'un homme & d'une femme : le mari & l'épouse, au-dessus de deux inscriptions renfermées dans un encadrement de moulures. De chaque côté du cintre de la niche se voit la figure d'un dauphin. — Hauteur, $1^{m}10$; largeur, $0^{m}95$; hauteur de la partie encadrée, $0^{m}27$; longueur, $0^{m}80$; hauteur de la niche, $0^{m}60$.

D M	
LICINIAE · L · F	Voyez ci-dessus, n. 214,
FLÁVILLÁE	l'épitaphe du mari :
FLÁMINIC · AVG	*Sex. Adgennius Macrinus.*

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur le premier A de FLAVILLAE & sur l'A de FLAMINIC.

PERROT, *Antiq. de Nimes*, p. 107. — PELET, *Catalogue*, p. 62. — HERZOG, n. 130.

Diis Manibus Liciniae, Lucii filiae, Flavillae, flaminicae Augustali.

« Aux dieux Mânes de Licinia Flavilla, fille de « Lucius (Licinius), flaminique augustale ».

Licinia Flavilla était certainement la femme d'Adgennius, bien que l'épitaphe ne le dise pas; mais par cela seul que le sculpteur a placé les deux bustes de telle manière qu'Adgennius a celui de Flavilla à sa droite, il n'y a pas à douter que celle-ci n'ait été son épouse.

Flavilla était flaminique augustale, non pas comme épouse d'un flamine puisque son mari ne l'a pas été, mais comme revêtue elle-même du sacerdoce augustal & prêtresse chargée de desservir le culte des princesses divinisées.

Il ne paraît pas toutefois qu'elle soit représentée dans le costume de sa dignité. Sa toilette n'a rien de particulier que sa coiffure, entièrement composée de petites boucles alignées comme des perles en rangs superposés, dont les trois premiers, augmentant de volume à mesure qu'ils s'éloignent du front, s'étagent en forme de diadème. Une longue torsade s'en détache de chaque côté & pend sur les épaules & jusque sur la poitrine. Nous ne savons pas si des têtes d'impératrices ainsi coiffées se voient sur les médailles, mais c'est sans doute d'une coiffure de ce genre que parle Martial dans une de ses épigrammes (2, 66), où il invective contre la cruauté d'une dame romaine envers sa servante, coupable du crime monstrueux d'avoir manqué une seule des boucles sans nombre dont se composait l'uniforme arrangement de ses cheveux : *Unus de toto peccaverat orbe comarum annulus, incerta non bene fixus acu.....* Cette mode aurait alors été en vogue au temps de l'empereur Domitien.

L'image d'un dauphin se voit à chacun des deux angles que laisse en dehors le centre de la niche contenant les deux bustes. Le dauphin passait chez les anciens pour être l'ami de l'homme : il l'aidait, croyait-on, d'une manière merveilleuse dans certaines pêches; il l'avertissait des tempêtes, & même quelquefois prêtait son dos à des naufragés. On le supposait aussi vivement sensible aux charmes de la musique. C'est par allusion à la traversée des Iles Bienheureuses qu'il figure sur beaucoup de tombeaux païens. On le rencontre également sur des tombes chrétiennes.

312

Épitaphe d'une flaminique augustale.

GRÉZAN, près Nimes. — Cippe très-détérioré, privé de son couronnement, mais encore pourvu de sa base; engagé dans le mur du porche d'une ferme appelée Font-Bouteille, au domaine de Possac, situé à Grézan & appartenant aujourd'hui à M. le baron du Plessis, de Pouzilhac. L'inscription, dont les dernières lignes sont presque entièrement effacées, est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, $0^{m}90$; largeur, $0^{m}60$; hauteur de la partie encadrée, $0^{m}52$; largeur, $0^{m}58$.

D · M
n V M E R I A *e*
t E R T V L L A E
f L A M I N I C A E
5 *n* V M I ////// R I A //
F I L · *P i i s s i m a e*
. . . .

Copie dessinée de M. ALLMER.

Notes E. GERMER-DURAND. — ALLMER, *Rev épigr.*, 1882, p. 313.

Diis Manibus Numeriae Tertullae, flaminicae; Numeria Valeriana (?) *filiae piissimae .....*

« Aux dieux Mânes de Numeria Tertulla, fla- « minique; Numeria Valeriana à son excellente « fille ..... ».

L'état extrêmement fruste de la pierre qui porte cette inscription en rend la lecture incertaine. FLAMINIC · *Aug*, au lieu de FLAMINICAE, aurait l'avantage de ne pas donner à Numeria Tertulla un titre différent de celui avec lequel apparaissent toutes les autres flaminiques augustales rappelées par les inscriptions de Nimes.

313

Épitaphe d'une flaminique augustale.

NIMES. — Perdue. Autrefois, c'est-à-dire des dernières années du seizième siècle jusque vers la fin du dix-huitième, dans le mur extérieur du palais du Présidial, du côté de la cour : *in muro exteriori Palatii regii* (GRASS.); « au palais des magistrats présidiaux » (DEYR.); « au mur de l'Audience fait de nouveau de la court du Présidial » (BAUX); *in Curia* (SÉG.). C'était, d'après le

dessin de Séguier, une pierre quadrangulaire bordée de moulures formant encadrement autour de l'inscription.

D ❦ M
SAMMIAE·Q·FIL
SEVERINAE
FLAMIN·AVG·NEM
5 C·TERENTIVS
ANICETVS·AMICAE
OPTIMAE ET SIBI
V · P

Copie dessinée de Séguier : une *hedera* entre le D & l'M, à la première ligne.

Poldo d'Albenas, p. 191. — Gruter, 323, 11. — Grasser, 1614, p. 198. — Rulman, *Inv.*, p. 11. — Guiran, *Msc.*, p. 29. — Deyron, 1656, p. 85. — Baux, pp. 31 & 33. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, n. 46. — Ménard, 7, p. 263. — Séguier, 13801, pl. 18. — Herzog, n. 155.

Diis Manibus Sammiae, Quinti filiae, Severinae, flaminicae Augustalis Nemausi; C. Terentius Anicetus amicae optimae & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Sammia Severina, fille « de Quintus Sammius, flaminique augustale à « Nimes; Caius Terentius Anicetus à son excel- « lente amie à élevé ce tombeau & de son vivant « pour lui-même ».

Voir l'inscription suivante.

314

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Nimes. — Perdue. Pierre sans description ni indication de provenance; à Nimes du temps de Scaliger (Grut.), le seul qui l'ait vue.

D·M·SAMMIAE·Q·F·FLAMIN
AVG·NEMAVS·C·TERENTIVS
APRONIANVS·AMITAE·OPT
IMAE ET PIISS·

Copie de Gruter.

Gruter, 321, 9 : *e schedis Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 11. — Guiran, *Msc.*, p. 30. — *Hist. de Languedoc*, 1, *Pr.*, p. 9, n. 45. — Herzog, n. 154.

Diis Manibus Sammiae, Quinti filiae, ..., flaminicae augustali Nemausi, C. Terentius Apronianus amitae optimae & piissimae.

« Aux dieux Mânes de Sammia ....., fille de « Quintus (Sammius), flaminique augustale à « Nimes; Caius Terentius Apronianus à son ex- « celllente tante ».

Il y a grande apparence que la flaminique, ici nommée sans surnom par omission sans doute du transcripteur, est la même que celle de l'épitaphe précédente, & peut-être y aurait-il lieu de corriger, conformément à celle-ci, le mot *amitae* du présent texte par *amicae*, car la tante paternelle de Terentius aurait dû s'appeler elle-même, non pas *Sammia*, mais *Terentia*. D'un autre côté, les deux Terentius ne peuvent guère avoir été deux frères, puisque l'un d'eux a un surnom d'ingénu & l'autre un surnom d'affranchi.

315

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Beaucaire. — Cippe dont la base & le couronnement sont très-détériorés; déposé, au dix-septième siècle, hors la ville, *in vinea advocati de Passeboys, hodiè* Roure (Guir.), & en 1838, dans la propriété de M. Margan, près de la chapelle Saint-Pierre-de-Camp-Public; transporté, à cette dernière époque, à l'hôtel-de-ville (E. G.-Dur.), où sont réunies, dans le vestibule du rez-de-chaussée, plusieurs autres pierres antiques. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. Au milieu de la face supérieure est creusé un *loculus* carré, bordé d'une feuillure. — Hauteur, 0m88; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m42.

D · M
VALERIAE·Q·F
SEXTINAE
FLÁM AVG

Copie dessinée de M. Allmer : un accent sur l'A de FLAM.

Gruter, 321, 12. — Rulman, *Inv.*, p. 11. — Guiran, *Msc.*, p. 31. — Ménard, 7, p. 264. — Séguier, 13801, pl. 21 : *e Grutero.* — De Blégier, *Notes sur les inscr. de Beaucaire*, msc. du cabinet de E. Germer-Durand. — Herzog, n. 149. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus Valeriae, Quinti filiae, Sextinae, flaminicae Augustalis.

« Aux dieux Mânes de Valeria Sextina, fille de « Quintus (Valerius), flaminique augustale ».

316

Épitaphe d'une flaminique augustale.

Marguerittes, près Nimes. — Cippe incomplet en haut & à gauche; encore pourvu de sa base, mais privé de son couronnement; employé comme passerelle & pierre de lavoir au lieu appelé Luc, sur un ruisseau affluent du Vistre de Cabrières. L'inscription, en majeure partie effacée, est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, 0m56; largeur, 0m50.

d M
[illegible]IAE·T·FIL
I *a t e* R C L A E
F *l a m* I N I C·AVG
5 *t e s t* A M E N
t O *f i e r i i u s s i t*

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découv. arch.*, 1877, p. 62.

Diis Manibus .....iae, Titi filiae, Paterculae, flaminicae Augustalis. Testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de .....ia Patercula, fille de « Titus, flaminique augustale. Tombeau fait en « exécution de son testament ».

XI. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES SÉVIRS AUGUSTAUX

317-375

Les inscriptions, nombreuses à Nimes, qui sont relatives à des sévirs, les désignent par les titres de *sevir augustalis*, de *sevir augustalis corporatus* & quelquefois, mais rarement, de *sevir* simplement dit. Sur le piédestal d'une statue érigée à un personnage municipal *omnibus honoribus functus*, patron de la corporation, les sévirs s'intitulent *seviri augustales corporati Nemausenses*; la statue a été élevée « à la demande du peuple », & l'emplacement donné par décret des décurions (ci-dessus, nos 247, 264).

On sait que les sévirs augustaux formaient un ordre intermédiaire entre les décurions & le peuple. Beaucoup de sévirs ont obtenu, à Nimes, les *ornamenta* du décurionat (nos 238 à 245). Un de ces privilégiés, sévir augustal de Lyon, de Narbonne, d'Orange & de Frejus (n. 238), se vante d'avoir obtenu dans toutes ces villes l'honneur du sévirat gratuitement. Cette gratuité paraît se rapporter spécialement à la somme dite « honoraire » que le nouvel élu devait, en entrant en charge, verser à la caisse de la corporation ou employer en libéralités : ordinairement une distribution d'argent, un repas public ou des jeux. (Voyez Pétrone, ch. 71; *C. I. L.*, 2, 2100; 5, 4482.)

Un sévir (347), non gratifié des *ornamenta* décurionaux, était, en même temps que sévir, haruspice public.

Deux inscriptions sont accompagnées de sculptures, aujourd'hui incomplètes, qui représentaient les faisceaux des sévirs. Ces faisceaux y sont figurés au nombre de deux, mais on ne voit pas comment ils se terminaient par en haut.

La plupart des sévirs paraissent, d'après leurs surnoms, avoir été des affranchis. Deux d'entre ceux-ci (nos 329 & 358) sont inscrits dans la tribu *Voltinia*.

Sur un assez grand nombre d'inscriptions, le titre de *sevir augustalis* vient en tête du texte. Cette disposition, étrangère aux habitudes de l'épigraphie romaine, mais fréquente, paraît-il, sur les inscriptions de l'Egypte, tendrait à confirmer l'hypothèse d'une origine égyptienne de la colonie de Nimes.

Rappel des inscriptions relatives à des sévirs augustaux contenues dans les précédents paragraphes :

N° 239. — *Sevir augustalis ornamentis decurionalibus Nemausi honoratus.*

N° 240. — *Sevir augustalis corporatus & decurio ornamentarius.*

Nos 241 à 245. — *Sevir augustalis & decurio ornamentarius.*

N° 246. — *Seviri singuli.*

N° 247. — *Seviri corporati Nemausenses.*

N° 264. — *Seviri augustales corporati Nemausenses.*

317

Fragment relatif à des sévirs augustaux.

Nimes. — Perdue. Fragment sans indication de provenance; déjà connu dans les premières années du dix-septième siècle (Rulm.) & disparu peu de temps après.

VI VIRIS AVGVSTALIBVS

. . . .

Rulman, p. 31. — Guiran, *Msc.*, p. 33 : *ex Rulman.* — Ménard, 7, p. 262.

La ligne de points ajoutée par nous.

Seviris augustalibus .....

« A (*tel & tel*), sévirs augustaux, ... ».

Voyez ci-après, n. 339, une épitaphe commune à deux sévirs & commençant par le même début.

318

Épitaphe d'un sévir augustal, avec les faisceaux de sa dignité.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, celui-ci brisé en majeure partie; trouvé à Nimes, en 1874, dans les ruines de l'ancienne chapelle rurale de Sainte-Perpétue, dans la propriété de M. l'abbé Barnouin, curé de Saint-François de Sales; transféré au musée en 1875. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, accompagné de faisceaux de chaque côté. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m52; hauteur de la partie encadrée, 0m36; largeur, 0m41.

D · M
IIIIII VIR · AVG
SEX · ADGENNI
HERMÉTIS
5 VALERIA · M · F · MÁRCELLA
VXOR

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les deux N d'ADGENNI, les deux L de MARCELLA liées en monogrammes; l'E de ce dernier mot inscrit dans le C; un accent sur le second E de HERMETIS & sur le premier A de MARCELLA.

Diis Manibus seviri augustalis, Sex. Adgennii Hermetis, Valeria, M. filia, Marcella, uxor.

« Aux dieux Mânes de Sextus Adgennius Her« mes, sévir augustal; Valeria Marcella, fille de « Marcus (Valerius), sa femme ».

Déjà nous avons eu l'occasion de signaler comme gaulois le nom d'*Adgennius* à propos d'un tribun légionnaire, Sextus Adgennius Macrinus (ci-dessus, n. 214), dont notre sévir Sextus Adgennius Hermes a peut-être été l'affranchi.

Mais ce qui fait surtout l'intérêt de cette épitaphe, c'est la représentation des faisceaux que portaient, comme insignes de la dignité sévirale, les licteurs qui faisaient partie de l'escorte des sévirs augustaux de Nimes. La sculpture est détériorée à sa partie supérieure, & il arrive malheureusement que la seule des autres épitaphes de sévirs où soient figurés des faisceaux présente la

même particularité de dégradation. On y voit néanmoins qu'un bâton central, autour duquel les verges sont retenues au moyen de courroies disposées symétriquement, dépasse par en bas & se termine en pointe. L'absence de la partie supérieure ne permet pas de savoir comment finissait le bout d'en haut. Très-certainement ce n'était pas, comme dans les faisceaux figurés à l'entrée de la salle à manger de l'opulent sévir Trimalcion, par une hache, mais par quelque chose de beaucoup moins menaçant, probablement un bouquet de trois feuilles de chêne ou de laurier. Les verges apparaissent au nombre de trois à chacun des deux faisceaux, par conséquent de six en tout, répondant peut-être au nombre & à l'ordre des licteurs marchant sur deux files aux côtés du sévir, ainsi que semble l'indiquer une sculpture répétée sur deux tombeaux du musée de Vérone. (MAFFEI, p. 117, n°s 2 & 3.) Sur l'un de ces tombeaux (n. 2), sont représentés six faisceaux, trois de chaque côté d'un *bisellium*, au-dessous d'une épitaphe commune à deux personnages dont l'un n'est pas qualifié & l'autre était sévir augustal. Chacun des six faisceaux contient un bâton central plus long que les verges & terminé en haut par des feuilles de laurier. Une sculpture semblable se voit sur l'autre tombeau, dont l'épitaphe incomplète mentionne aussi un sévir. Il faut toutefois remarquer, avec Furlanetto (*Mus. di Este*, p. 119, n. 3 & Marquardt: *Handbuch*, 4, p. 405), qu'on ne saurait affirmer d'une manière absolument sûre que les faisceaux représentés sur ces deux monuments concernent les sévirs qui y sont rappelés, puisque l'une des deux épitaphes est incomplète & que l'autre mentionne, indépendamment d'un sévir augustal, un personnage non qualifié.

319

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Petite stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles; engagée, il y a quelques années, dans le mur d'un petit cellier ouvrant sur la cour d'une maison de la rue Traversière, au delà du Cours-Neuf (E. G.-DUR.), appartenant, dans la première moitié du dix-septième siècle, à un sieur Boudet (GUIR.); transportée au musée en 1881. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Le fronton est également bordé de moulures. — Hauteur, 0^{m}55; largeur, 0^{m}34; hauteur de la partie encadrée, 0^{m}15; largeur, 0^{m}25.

IIIIII VIR AVG
SEX·AELIO
STRATONI
ABESCANTVS
LIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol.*, 1877, p. 12.

Seviro augustali, Sex. Aelio Stratoni, Abescantus, libertus.

« A Sextus Aelius Strato, sévir augustal, Abes-« cantus, son affranchi ».

Remarquer la forme fautive *Abescantus* pour *Abascantus*.

320

Épitaphe d'un sévir augustal.

BOUILLARGUES, près Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement; autrefois, c'est-à-dire dès la première moitié du dix-septième siècle: entre Nimes & Manduel, *in agro in villa* des Isles *Dni* Baudan » (GUIR.), hors la ville, sur le chemin de Beaucaire; au siècle dernier, « au mas des Isles vers le pigeonnier dans la cour non loin de l'église Saint-Jean de Polvelières ». L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau (SÉG.).

D M
L·AEMILI·ASYNCRITI
IIIIII VIR AVG
L·AEMILIVS GAMVS
5 Æ·AEMILIA·SILVINA Æ
L·AEMILIVS·GAMICVS
PATRONO
PIISSIMO

Copie de GUIRAN, excepté le mot ET, au commencement de la cinquième ligne, substitué par nous à L, & formant probablement un monogramme, comme les deux lettres du même mot à la fin de la même ligne.

GRUTER, 358, 2. — RULMAN, p. 53. — GUIRAN, *Msc.*, p. 45. — *Hist. générale de Languedoc*, I, *Pr.*, p. 9. — MENARD, 7, p. 250. — SÉGUIER, 13802, 5, p. 56. — HERZOG, n. 196.

Ligne 5. Séguier : SILVANA.

Diis Manibus L. Aemilii Asyncriti, seviri augustalis; L. Aemilius Gamus & Aemilia Silvina & L. Aemilius Gamicus patrono piissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Aemilius Asyn-« critus, sévir augustal; Lucius Aemilius Gamus « & Aemilia Silvina & Lucius Aemilius Gamicus « à leur excellent patron ».

321

Épitaphe d'un sévir augustal, avec les faisceaux de sa dignité.

NIMES. — Fragment incomplet en haut, à droite & en bas, découvert, en août 1862, dans la propriété de M. Fajon, au quartier de Saint-Baudile, derrière le Mont-Duplan (Fr. G.-DUR.); actuellement engagé dans le mur d'une maison, le long du chemin de fer, la première en s'éloignant du Chemin-d'Uzès. L'inscription, réduite à sa moitié gauche, était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné, de chaque côté, de faisceaux, dont il ne reste que la partie inférieure de ceux de gauche. — Hauteur, 0^{m}40; largeur, 0^{m}46; hauteur de la partie encadrée, 0^{m}25; largeur, 0^{m}36.

IIIIII·VIr·aug
T·ATTIO·.....
ET·ATTIAE.....

Copie dessinée de M. ALLMER.

Notes E. Germer-Durand. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1882, 1, p. 314.

Seviro augustali, T. Attio ....., & Attiae .....

« A Titus Attius ...., sévir augustal, & à « Attia ..... ».

Attia, qui porte le même nom que notre sévir, était vraisemblablement son affranchie & en même temps sa femme.

Des faisceaux se voyaient à chacun des deux côtés de cette épitaphe. Ceux de droite manquent avec tout le côté droit de la pierre, & il ne reste de ceux de gauche que la partie inférieure. On y voit le bâton central descendant plus bas que les verges qui l'entourent & se terminant en pointe.

322

Épitaphe d'un sévir augustal, tailleur à la manière italienne.

Nimes. — Grande pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; connue dès le seizième siècle (Pold.); au dix-septième, « *in aedibus Dni* de Saint-Veran » (Guir.), actuellement maison de Possac, rue de l'Horloge, & cachée sous un récent crépissage.

D ❦ M
IIIIII VIR · AVG
Q · AVRELIO
HERMAE
VESTIAR · ITAL
IIIIII VIR · AVG
POLITICVS
PHEBVS
RESTITVTVS LIB
ET SYNTYCHE LIB

Copie de Grasser, collationnée par M. E. Germer-Durand pour les parties restantes : le point entre les lettres D M, à la première ligne, figurée par une *hedera*.

Poldo d'Albenas, p. 162. — Gruter, « *e Poldo* », 372, 2, pour les lignes 1 à 5; 451, 9, pour le reste. — Grasser, 1607, pp. 25, 26. — Guiran, *Msc.*, p. 41. — Métal., msc. Bibl. Vatic., 6030, f° 427. — Baux, p. 78. — Ménard, 7, p. 255. — Herzog, n. 190. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1876, p. 35.

Ligne 5. Poldo, Gruter : VESTIARITAI; Métal : VESTIARITA; Ménard : VESTIARI. — Ligne 10. Guiran : SYNTICHE; Gruter omet LIB.

Diis Manibus, seviro augustali Q. Aurelio Hermae, vestiario Italico, seviri augustales : Politicus, Phoebus, Restitutus, liberti, & Syntyche, liberta.

« Aux dieux Mânes; à Quintus Aurelius Herma, « sévir augustal, tailleur à la manière italienne; « les sévirs augustaux : Politicus, Phœbus, Res- « titutus, ses affranchis, & Syntyche, son affran- « chie ».

Tout le monde, à Nimes, ne portait pas le vêtement gaulois. Il y avait d'abord tous les citoyens romains & leurs nombreux affranchis qui devaient nécessairement porter, suivant leur condition, le vêtement romain. Parmi les autres, il y avait sans doute aussi la plupart des citoyens latins, qui, par motif d'élégance, pouvaient préférer les modes de l'Italie à celles du pays. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer à Nimes le souvenir d'un tailleur ou d'un marchand de vêtements confectionnés à l'italienne.

323

Fragment relatif à un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Autrefois, c'est-à-dire dans les premières années du dix-septième siècle (Rulm.), *in pistrino Malamontii* (Guir.); « au moulin de Malmont » (Mén.), aujourd'hui le château de Mirmand (E. G.-Dur.).

P · AVRELIO · T . . . . .
IIIIII VIR · AVG *heres*
EX · TESTAM*ento*

Copie de Guiran, excepté les restitutions ajoutées par nous.

Rulman, p. 28. — Guiran, *Msc.*, p. 136. — Muratori, 681, 3. — Ménard, 7, p. 262. — Herzog, n. 197. — Notes E. Germer-Durand.

P. Aurelio T....., seviro augustali, heres ex testamento.

« A Publius Aurelius T....., sévir augustal. « Tombeau élevé en exécution de son testament « par son héritier ».

324

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Au musée. Cippe encore pourvu de son couronnement, mais incomplet en bas & privé de sa base; « trouvé le 12 juillet 1885 à la place aux Herbes, maison de M. de Seynes » (Goudard). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m60; de la partie encadrée, 0m45.

D M
IIIIII VIR · AVG
L · BAEBII
EVCLES
5 IVR · STVDIÓS
L · BAEBIVS · TERTIVS
PATRONO
. . . .

Estampage de M. Goudard; copie de M. Bondurand : le premier T & l'E de TERTIVS liés en un monogramme; un accent sur l'O de STVDIOS.

Allmer, *Revue épigraphique*, 2, p. 131.

Diis Manibus seviri augustalis L. Baebii Eucles, juris studiosi; L. Baebius Tertius patrono.

« Aux dieux Mânes de Lucius Baebius Euclès, « juriste, sévir augustal; Lucius Baebius Tertius « à son patron ».

Une autre inscription de Nimes, dont la découverte remonte à la fin du siècle dernier, mentionne aussi un *juris studiosus*.

325

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Perdue. Fragment, « vu, en mai 1855, dans un des murs en pierres sèches de la clôture d'une vigne située au quartier du Puech de la Grue, sur le côté droit du chemin de Nimes à Sommières, à dix minutes avant Saint-Césaire » (E. GERMER-DURAND). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. « Dans les mêmes murs se trouvaient des fragments de colonnes & de pierres antiques ». — Hauteur, 0m50; largeur, 0m60; largeur de la partie encadrée, 0m48.

IiiiiI viR AVG
...apicI · CANDIDI
APICIA · ASCLEPIAS
LIB · PATRONO
PIISSIMO

Estampage E. GERMER-DURAND : l'N & le premier D de CANDIDI, le C & le second I de APICIA, le C & l'L de ASCLEPIAS liés en monogrammes.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, 1876, p. 6.

[Dis Manibus] seviri augustalis ... Apicii Candidi; Apicia Asclepias, liberta, patrono piissimo.

« Aux dieux Mânes de ... Apicius Candidus, « sévir augustal; Apicia Asclepias à son excellent « patron ».

326

Fragment faisant mention d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe brisé, réduit à sa moitié inférieure encore pourvue de sa base; trouvé en 1848 à Nimes, sur l'emplacement de l'ancien Jeu-de-Mail, actuellement le Marche-aux-Bœufs, le long des remparts romains. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m51; largeur, 0m50; largeur de la partie encadrée, 0m40.

. . . .
CARANTIAE · TYCHES
T · CARANT · DAPHNVS
IIIIII VIR · AVG · LI · OPTIM · *et*
RARISSIMI · EXEMPLI
MVLIERIS · VIVOS · *f*

Copie dessinée de M. ALLMER : l'N & le T de CARANTIAE & de CARANT, l'H dimidiée & l'E de TYCHES, l'H & l'N de DAPHNVS, l'A & l'V de AVG liés en monogrammes.

PELET, *Catalogue*, p. 62. — Notes E. GERMER-DURAND.

Dis Manibus] Carantiae Tyches, T. Carantius Daphnus, sevir augustalis, libertus optimi & rarissimi exempli mulieris, vivus fecit.

« Aux dieux Mânes de Carantia Tyche, femme « d'une rare & exemplaire bonté, son affranchi « Titus Carantius Daphnus, sévir augustal, a, de « son vivant, élevé ce tombeau ».

Voir, au numéro suivant, l'épitaphe de Carantius Daphnus, avec mention de deux de ses affranchis.

327

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement: *Nemausi, prope cœmeterium hospitale* (MAFF.); engagé, il y a peu de temps encore, dans le mur d'une maison située à l'entrée de la rue de l'Abattoir, autrefois rue du Jeu-de-Mail. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m04; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m44; largeur, 0m35.

D · M
T · CARÁNTII
DAPHNI
IIIIII VIR · AVG
5 CARANTIA · LAIS
ET · CARANTIVS
FORTVNATVS
PATRONO
OPTVMO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur le second A de CARANTII à la deuxième ligne, & peut-être sur le second A de CARANTIA à la cinquième.

MAFFEI, *Ant. Gall.*, p. 47. — MENARD, 7, p. 259. — SÉGUIER, 13801, pl. 15. — HERZOG, n. 178. — Notes E. GERMER-DURAND.

Dis Manibus T. Carantii Daphni, seviri augustalis; Carantia Lais & Carantius Fortunatus patrono optumo.

« Aux dieux Mânes de Titus Carantius Daph« nus; Carantia Laïs & Carantius Fortunatus, à « leur excellent patron ».

Nous venons d'apprendre par l'inscription précédente que Carantius Daphnus était l'affranchi de Carantia Tyche, probablement une affranchie elle-même. La présente épitaphe nous fait connaître deux affranchis de Daphnus.

328

Épitaphe d'un sévir augustal.

SAINT-GILLES. — Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; trouvé à Saint-Gilles en 1865, dans les fouilles de l'église souterraine. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m48.

IIIIII · VIR · AVG
L · CASSIO
MARINO

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND.

Seviro augustali, L. Cassio Marino.

« A Lucius Cassius Marinus, sévir augustal ».

329

Fragment faisant mention d'un sévir augustal, citoyen romain.

Nimes. — Au musée. Fragment fendu diagonalement en deux parties; présentant la moitié supérieure droite d'une grande table de pierre bordée en haut d'un boudin & décorée, sur sa face antérieure, de trois tableaux à encadrements de moulures, celui du milieu plus grand que les deux autres; trouvé en 1863 au quai Roussy, dans la démolition du moulin Magnin, près de la gare du chemin de fer. Ce qui reste de l'inscription occupe le tableau central, incomplet à gauche & en bas; le tableau de gauche manque; celui de droite est anépigraphe. — Hauteur, 0m72; longueur, 1m15.

*diis m*ANIBVS
p . . . . S·P·L·VOL·EROS
*iiiiii vi*R · AVG
. . . . *ce*NSORINAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1865, p. 10.

Diis Manibus P. ....., P. libertus, Voltinia, Eros, sevir augustalis, ... Censorinae .....

« Aux dieux Mânes. Publius ..... Eros, affranchi « de Publius; de la tribu *Voltinia*, sévir augustal, « à ..... Censorina, (sa femme ?) ».

330

Épitaphe d'un sévir augustal, avec son buste & ceux de sa femme, de son fils & de son beau-frère.

Nimes. — Grand cippe avec base & couronnement, trouvé en 1762 au hameau de Courbessac (Vinc. & B.); transporté en 1860 au musée (E. G.-Dur.). L'inscription, excepté la première ligne, gravée immédiatement au-dessous de la corniche, & la dernière, gravée sur la doucine de la plinthe, est renfermée dans un compartiment carré qui occupe le bas du dé à droite, à côté d'une niche carrée contenant un buste d'homme, & au-dessous d'une niche cintrée en forme de coquille cannelée contenant à droite deux bustes d'homme & à gauche un buste de femme. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m65. Hauteur de la niche cintrée, 0m35. Hauteur de la niche carrée, 0m40; largeur, 0m20. Hauteur de l'inscription, 0m40; largeur, 0m45.

D M

Buste de femme. — Buste d'homme. — Buste de jeune homme.

Buste d'homme.

C·FABI·M[...]TNI
IIIIII VIR *aug·mariti*
OPT·ET·C·FABI[...]
CINI·FIL[...]
5 QVI·CVM·ESSET·AN·XIIX
OBITVS·EST·ET·L·IVL·VITAL
MARITI·FRATRIS
*iu*LIA·HOMVLLINA·VIVA·ET·S·P

Copie dessinée de M. Allmer : le T & l'I de M...TINI à la première ligne, les deux NN de ANN à la cinquième liés en monogrammes.

Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 572. — Pelet, *Catalogue*, p. 68. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus C. Fabii Martini (?), *seviri augustalis, mariti optimi, & C. Fabii .....cini, filii* (*carissimi*), *qui cum esset annorum duodeviginti obitus est, & L. Iulii Vitalis, mariti fratris; Iulia Homullina viva & sibi posuit.*

« Aux dieux Mânes de Caius Fabius Martinus, « sévir augustal, son mari, & de Caius Fabius « ....., leur fils chéri, mort à l'âge de dix-huit « ans, & de Lucius Julius Vitalis, frère de son « mari, Julia Homullina a, de son vivant, élevé « ce tombeau préparé aussi pour elle-même ».

Julius Vitalis, que l'inscription qualifie *mariti frater*, ne peut cependant pas avoir été le frère de Fabius Martinus; il eût dû, dans ce cas, s'appeler Fabius Vitalis. Son nom *Iulius* montre clairement qu'il était, au contraire, le frère de Julia Homullina, & alors le beau-frère, non pas le frère, de Fabius. La disposition des bustes justifie cette interprétation. Fabius Martinus occupe le milieu de la niche supérieure; il a sa femme à sa droite, conformément à l'usage, & son fils à sa gauche. Le buste de Julius Vitalis est placé isolément, au-dessous de celui de Julia Homullina. Mais il se peut que Julius Vitalis ait épousé une sœur de Fabius Martinus, ce qui alors expliquerait une rédaction qui paraît singulière.

Remarquer l'emploi du mot *obitus*, rare dans les inscriptions des trois premiers siècles.

331

Épitaphe d'un sévir augustal.

Redessan, dans le canton de Marguerittes. Perdue. Cippe avec base & couronnement, autrefois dans l'église de Redessan (Ség., Vinc. & B.); employé, sans avoir été brisé, dans la maçonnerie, lors de la reconstruction de l'église en 1848 (renseignement de M. Goudard, de Manduel). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau.

IIIIII VIR · AVG
T·HELVIVS·VITALIS
SIBI · ET
SATVRNINAE·OPTATAE
VXORI·V·P

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Séguier, 13802, 5, p. 46. — Vincens & Beaumes, *Topogr.*, p. 572.

Sevir augustalis T. Helvius Vitalis sibi & Saturniniae Optatae, uxori, vivus posuit.

« Titus Helvius Vitalis, sévir augustal, a, de « son vivant, élevé ce tombeau pour lui-même & « pour Saturninia Optata, son épouse ».

L'inscription ayant été détruite, nous ne savons pas si réellement il y avait, à la quatrième ligne, SATVRNINAE conformément aux copies conservées, ou bien SATVRNINIAE. Dans le premier cas, il faudrait supposer, à la suite du mot OPTATAE qui vient après, la disparition d'une F, abréviation du mot *filiae*.

332

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en 1778 sur le chemin de Sauve, dans le lit du ruisseau appelé le Cadereau (Ség.). — Hauteur, 0m20; largeur, 0m32.

...ARIONEI VINDVLONis
LIBERTO IIIIII AGVSTALi
vEGETVS·LIB

Copie dessinée de M. Allmer : l'E & l'I de ARIONEI, l'A l'V & le G d'AVGVSTAL liés en monogrammes.

Séguier, 13802, 5, p. 34. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 571. — Herzog, n. 217. — Notes E. Germer-Durand.

Arionei, Vindulonis liberto, sexaugustali, Vegetus libertus.

« A Arion, affranchi de Vindulo, sexaugustal, « Vegetus, son affranchi ».

Arionei pour *Arioni* paraît être une forme grecque. Le texte étant incomplet à gauche, il se peut que le mot ne soit pas entier & qu'il y ait lieu de suppléer par *Hilarioni*. Il se peut aussi que l'E du groupe IE doive être rattaché au mot suivant, qui serait alors *Evindulonis*. Quant à *sexaugustalis* avec omission du mot *sevir*, ce n'est sans doute rien autre chose qu'une faute.

Vidulo n'est pas à considérer comme un nom gaulois; ce serait plutôt, comme *Vindullus* (voyez Forcellini), un diminutif de *Vindex*.

333

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement, incomplet au bas à gauche; au dix-septième siècle, dans la maison de Tristan Agulhonet, avocat des pauvres (Guir.); à la fin du dix-huitième, chez M. Rouvière (Ség.); en 1864, dans l'impasse Quatre-Jambes, en face de la statue qui a donné son nom à cette ruelle; transporté depuis au château de M. de Surville, à la Coste, près Nimes, & déposé dans le parc attenant à la maison d'habitation. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m83; largeur, 0m50; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m38

D M
M · ICCI
SOTERICHI
IIIIIIVIr·AVG
5 OBELIA·PHILETE
MARITO·KARISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand, vérifiées par M. Goudard, de Manduel.

Poldo d'Albenas, p. 159. — Gruter, 420, 4. — Grasser, p. 30. — Rulman, p. 25. — Guiran, *Msc.*, p. 43. — Baux, p. 21. — Ménard, 7, p. 259. — Séguier, 13801, pl. 14. — Herzog, n. 200. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1880, I, p. 140. — Notes E. Germer-Durand

Diis Manibus M. Iccii Soterichi, seviri augustalis; Obelia Philete marito karissimo.

« Aux dieux Mânes de Marcus Iccius Soteri- « chus, sévir augustal; Obelia Philete à son ex- « cellent mari ».

Remarquer l'orthographe fautive de *Soterichi* pour *Soterici*, & le gentilice *Obelia* écrit par une seule L, au lieu de deux qu'il prend ordinairement.

334

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1783, en creusant le canal de fuite du moulin situé alors à l'extrémité du quai Roussy (Ség.); recueilli par Séguier & joint à sa collection de monuments épigraphiques; plus tard, transporté de là à la Porte-d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. Les volutes de la *lysis* sont décorées de feuilles imbriquées &, par devant, d'une rosace. — Hauteur, 1m26; largeur 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m46.

D · M
IIIIII·VIR·AVG
L·IVLII·ÁGILIS
NÁTALIS
LIB

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur l'V de IVLII, sur l'A de AGILIS & sur les deux A de NATALIS.

Séguier, 13802, 5, p. 48. — Millin, *Voyage*, 4, p. 257. — Herzog, n. 201.

Diis Manibus seviri augustalis L. Iulii Agilis, Natalis liberti.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Agilis, « sévir augustal, affranchi de Natalis ».

335

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Au dix-septième siècle, dans une hôtellerie voisine de la Porte de la Couronne : *in diversorio* de Farelle *prope portam Coronae* (Guir.).

D M
IIIIII VIR AVG
L·IVLI·CAPR
ROMANIA·VXO
5 LVCIVS PRIVIG
PECVLIARIS COT
D·S·P

Copie de Guiran : l'V & l'X de VXO, à la quatrième ligne, liés en un monogramme.

Guiran, *Msc.*, p. 37. — Ménard, 7, p. 255. — Séguier, 13800, p. 247.

Diis Manibus seviri augustalis L. Iulii Capri, Romania, uxor, Lucius, Primigenius, Peculiaris, colliberti, de suo posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Caper, « sévir augustal, Romania, sa femme; Lucius, « Primigenius, Peculiaris, ses coaffranchis, ont, « de leurs deniers, élevé ce tombeau ».

Les fautes de la copie par laquelle nous est parvenue cette inscription ne nous permettent pas d'affirmer notre lecture des cinquième & sixième lignes.

336

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Perdue. Cippe avec base & couronnement (SÉG.); dans le jardin des Pères Augustins, hors la ville (SÉG.).

D M
IIIIII VIR·AVG
L·IVL·HESICH·ET
IVL·THALVSÆ
QVIETA·LIB

Copie dessinée de SÉGUIER.

RULMAN, p. 28. — BAUX, p. 68. — MÉNARD, 7, 261. — MURATORI, 708, 6. — SEGUIER, 13801, pl. 18. — VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, p. 571. — HERZOG, n. 202.

Ligne 3. Rulman, Baux : SICH IAE; Ménard : STATIAE. — 4. Rulman, Baux, Ménard : SALVCIAE.

Diis Manibus seviri augustalis L. Iulii Hesychi & Iuliae Thallusae, Quieta liberta.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Hesychus, « sévir augustal, & de Julia Thallusa, Quieta leur « affranchie ».

Voir au numéro suivant l'épitaphe de Julia Thallusa, où ses noms & ceux de son mari, L. Julius Hesychus, sont correctement écrits.

337

Épitaphe de la femme d'un sévir augustal, avec son buste & celui de son mari.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; connu dès le seizième siècle (POLDO D'ALB.); « encastré longtemps dans le mur de la maison de Saint-Véran, plus tard de Possac, au coin des rues de l'Horloge & du Grand-Couvent » (E. G.-DUR.); transportée à la Porte-d'Auguste vers 1850. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, au-dessous d'une niche carrée contenant deux bustes : celui d'un homme à droite & celui d'une femme à gauche. — Hauteur, 1m08; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m15; largeur, 0m48. Hauteur de la niche, 0m35 1/2; largeur, 0m52.

IVLIAE·THALLVSAE
IIIIII VIR·AVG
L·IVL·HESYCHVS·CONTVB

Copie dessinée de M. ALLMER : un accent sur l'V de IVLIAE; l'N & le T de CONTVB liés en un monogramme.

POLDO D'ALBENAS, p. 162. — GRUTER, 422, 6. — GRASSER, p. 29. — RULMAN, p. 15. — GUIRAN, *Msc.*, p. 39. — BAUX, p. 78. — MÉNARD, 7, p. 323. — SÉGUIER, 13801, pl. 16; 13802, 5, p. 12. — MILLIN, *Voyage*, 4, p. 261. — HERZOG, n. 203. — Notes E. GERMER-DURAND.

Iuliae Thallusae, sevir augustalis L. Iulius Hesychus contubernali.

« A Julia Thallusa; Lucius Julius Hesychus, « sévir augustal, à sa compagne ».

Portant le même nom, Julius Hesychus & Julia Thallusa étaient des coaffranchis, ou peut-être l'un était-il l'affranchi de l'autre. Leurs bustes, sculptés en haut relief, — celui de la femme placé comme toujours à la droite de celui du mari, — se voient au-dessus de l'épitaphe, dans une niche quadrangulaire qu'ils remplissent. Thallusa, qui paraît jeune, a les cheveux partagés en deux bandeaux égaux par une raie de séparation descendant du sommet de la tête au-dessus du milieu du front, & porte de grandes boucles d'oreilles composées de deux globules qui pendent à une broche horizontale. Hesychus est coiffé comme sa femme, c'est-à-dire comme le sont les élégants de nos jours, ce qui n'empêche pas que, si le sculpteur ne lui a fait injustice ou si le temps n'est coupable envers lui de quelque mauvais tour dans les dégradations infligées à son image, il ne faille reconnaître qu'il usait largement & même abusait outre mesure de la permission de laideur accordée aux hommes autrefois sans doute aussi bien qu'aujourd'hui.

338

Épitaphe a un sévir.

CABRIÈRES, dans le canton de Marguerittes. — Pierre bordée de moulures encadrant l'inscription; engagée déjà, au siècle dernier (SÉG.), dans le mur de l'escalier du presbytère, & actuellement recouverte de telle sorte par le crépissage que, les bords ne paraissant pas, il n'est pas possible de déterminer la forme du monument. — Hauteur de la partie encadrée, 0m15; largeur, 0m28.

Q·IVLIO·SECVDI
L·OSIRINO·IIIIII
VIR·PHILEMON·L

Estampage de M. E. GERMER-DURAND, rectifié après vérification sur le monument par M. GOUDARD, de Manduel, & par M. ALLMER : le C & l'V de SECVDI liés en un monogramme.

SÉGUIER, 13801, pl. 17. — VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, p. 572. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol.*, 1872, p. 42.

Q. Iulio, Secundi liberto, Osirino, seviro. Philemon libertus.

« A Quintus Julius Osirinus, affranchi de (Ju« lius) Secundus, sévir, Philemon son affranchi ».

Le surnom *Osirinus* d'un sévir augustal de Nimes est à enregistrer parmi les témoignages favorables à l'hypothèse de M. Hirschfeld relativement à l'origine des colons établis à Nimes par Auguste. Ces colons auraient été, ainsi qu'il a été expliqué dans l'Exposé préliminaire placé en tête du présent chapitre, non pas des vétérans légionnaires de l'armée d'Auguste, mais des Egyptiens ou plutôt des Grecs d'Égypte, anciens soldats ou marins d'Antoine ou de Cléopatre, & ayant mérité, par quelque éminent service à Actium ou à Alexandrie, la reconnaissance du vainqueur.

Remarquer l'affranchissement indiqué par le surnom du patron, & la qualification de « sévir » au lieu de « sévir augustal ».

339

Épitaphe de deux sévirs augustaux.

NIMES. — Perdue. Inscription trouvée, en 1807, dans les ruines du monastère de Saint-Baudile (TRÉL.), derrière le Mont-Duplan.

IIIIII VIRIS AVG
Q·IVLIO·PIYRRO ET Q·IVLIO
MARSYAL·ET·SVIS

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1807, p. 344.

Seviris augustalibus, Q. Iulio Pyrrno & Q. Iulio Marsyae & suis.

« A Quintus Julius Pyrrhus & à Quintus Julius « Marsyas, sévirs augustaux, & aux leurs ».

PHYRRO pour PYRRHO est une faute peut-être imputable plutôt au copiste qu'au graveur; MARSYAL pour MARSYAE est certainement une faute du copiste.

340

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, celui-ci surmonté autrefois d'un cône dont il reste la base; trouvé, en septembre 1776, près du pont de Sauve (SÉG.); retrouvé en 1869 dans un mur de clôture de la propriété Laporte, rue de la Plateforme, & transporté en 1870 à la Maison-Carrée. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 1m; largeur, 0m38; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m29.

D ❦ M
L·IVLII
VEGEti
IIIIII VIR aug
5 L·IVLIVs
LVPVS
PATRI·OPTim

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. Fr. GERMER-DURAND : le point entre D M, à la première ligne, figurée par une *hedera*.

SÉGUIER, 13802, 5, p. 32. — VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, p. 571. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol.*, 1871, p. 45.

Ligne 3. Séguier : VEGETI; — 4 : IIIIII VIR AVG, l'A & l'V liés en un monogramme; — 7 : OPTIM.

Diis Manibus L. Iulii Vegeti, seviri augustalis, L. Iulius Lupus, patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Vegetus, « sévir augustal; Lucius Julius Lupus à son ex- « cellent père ».

341

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Cippe incomplet en haut, pourvu de sa base, mais privé de son couronnement; engagé dans un mur de la cour d'une maison de la rue des Lombards, appartenant dans la première moitié du dix-septième siècle à M. de Guiran, consul de Nimes : *in aedibus D.* de Guiran, *tribuni capitolii* (GUIR.); & dans la seconde moitié du dix-huitième à un sieur Reynaud de Génas : *in aede* Reynaud (SÉG.), actuellement la maison de M. de Balincourt. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m69; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m37; largeur, 0m39.

D · M
IIIIII VIR·AVG
T·KARI·SOTERICHI
SERANA
VXOR

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le T & l'E de SOTERICHI liés en un monogramme; un accent sur l'E du même mot.

GRUTER, 427, 7. — GRASSER, 1607, p. 30. — GUIRAN, p. 45. — MENARD, 7, p. 250. — SÉGUIER, 13801, pl. 17. — HERZOG, n. 199. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus seviri augustalis T. Karii Soterichi, Serana uxor.

« Aux dieux Mânes de Titus Soterichus, sévir « augustal, Serana, son épouse ».

Soterichus au lieu de *Sotericus*, forme fautive déjà signalée (ci-dessus, n. 333).

342

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1846 dans une maison de la rue Régale, appartenant à M. Aug. Pelet (PEL.); transporté alors au Temple-de-Diane. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m84; largeur 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m48; largeur, 0m30

D · M
IIIIII VIR·AVG
C·LICINII
MARTIALIS
5 ET·FABRICIAE
CHRESIMI·FIL
LICINIA·PIA
PARENTIB·PIISSIM

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Essai sur le Nymphée*, p. 44. — HERZOG, n. 204. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus seviri augustalis C. Licinii Mar-

tialis, & Fabriciae, Chresimi filiae, Licinia Pia, parentibus piissimis.

« Aux dieux Mânes de Caius Licinius Martialis, « sévir augustal, & de Fabricia, fille de Chresi- « mus; Licinia Pia à ses excellents parents ».

L'épitaphe ne fait pas connaître quel surnom avait Fabricia.

343

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, déjà connu dès le commencement du dix-septième siècle (GRUT.); *in atrio D.* de Saint-Chaptes (GUIR.), dans la rue Dorée; dans les premières années du présent siècle, « chez M. Sarazin » (PERR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m80; largeur, 0m50.

IIIIII · VIR · AVG
SEX · LVCRETIVS
LASCÍVVS
SIBI · ET · LICINIAE
5 SATVRNINAE
VXORI
V · F

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'A & l'V de AVG, à la première ligne, liés en un monogramme; un accent sur l'I de LASCIVVS.

GRUTER, 422, 4. — GRASSER, 1607, p. 30. — GUIRAN, p. 41. — BAUX, p. 28. — MÉNARD, 7, p. 261. — SÉGUIER, 13801, pl. 20. — PERROT, *Hist. des antiq. de Nimes*, 1836, p. 139. — HERZOG, n. 205.

Sevir augustalis, Sex. Lucretius Lascivus sibi & Liciniae Saturninae, uxori, vivus fecit.

« Sextus Lucretius Lascivus, sévir augustal, a, « de son vivant, élevé ce tombeau pour lui-même « & pour Licinia Saturnina, sa femme ».

344

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Perdue. Inscription trouvée en 1807, dans les ruines du monastère de Saint-Baudile (TRÉL.), hors les murs de Nimes.

D · M
IIIIII VIr aug
LVPICI....
....

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1807, p. 344. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus seviri augustalis L. Apicii (?) .....

« Aux dieux Mânes de Lucius Apicius, sévir « augustal, ... ».

345

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Cippe avec base & couronnement; trouvé vers 1811 (MILL.), dans les démolitions de l'église de Sainte-Perpétue, dans la plaine de Nimes; brisé ensuite transversalement en deux fragments. La partie supérieure, transportée à Bouillargues, se voit actuellement dans la cour de la ferme de La Marine appartenant à M. Ch. de Bernis; la partie inférieure, restée sur place jusqu'en 1875, a été, à cette époque, à la sollicitation de M. Fr. Germer-Durand, cédée à la ville par le propriétaire, M. l'abbé Barnouin, & se voit actuellement au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m46.

D · M
IIIIII · VIRI · AVG
Q · MAGI · ZOSIMI
ET · POMPEIAE · ACERRONIAE
5 VXORIS
ET · FABIAE · HELPIDIS
EPITYNCHANVS · LIB · ET · HERES

Copie dessinée de M. ALLMER, assisté de M. GOUDARD, de Manduel, & copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

MILLIN, *Voyage*, 4, p. 244. — HERZOG, n. 206. — Fr. GERMER-DURAND, dans la *Gazette de Nimes*, 11 mai 1875. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1, pp. 314 & 349.

Diis Manibus seviri augustalis Q. Magii Zosimi, & Pompeiae Acerroniae, uxoris, & Fabiae Helpidis, Epitynchanus, libertus & heres.

« Aux dieux Mânes de Quintus Magius Zosi- « mus, sévir augustal, & de Pompeia Acerronia, « sa femme, & de Fabia Helpis, Epitynchanus, « son affranchi & héritier ».

L'épitaphe ne fait pas connaître quel lien de parenté existait entre Fabia Helpis & Magius Zosimus ou Pompeia Acerronia.

346

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; déjà connu dès le commencement du dix-septième siècle (RULM.); vu ensuite dans la maison de M. Galepin de Varangles (MÉN.), puis dans celle de M. G. L. Blisson (BAUX), &, en 1855, dans le mur du jardin d'une maison de ferme entre le quai Roussy & le prolongement de la rue Fenelon; transporté en 1880 au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m84; largeur, 0m52; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m34.

IIIIII VIR · AVG
C · MARCIVS
PHILOLOGVS
V · S · P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'A de MARCIVS.

GRASSER, 1607, p. 30. — RULMAN, p. 24. — GUIRAN, p. 21. — SPON, *Miscell.*, p. 169. — BAUX, p. 82 *bis*. — MÉNARD, 7, p. 256. — SÉGUIER, 13801, pl. 20. — Notes E. GERMER-DURAND.

Sevir augustalis, C. Marcius Philologus, vivus sibi posuit.

« Caius Marcius Philologus, sévir augustal, « s'est, de son vivant, préparé ce tombeau ».

347

Épitaphe d'un sévir augustal, en même temps haruspice public.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, incomplet à droite; autrefois engagé dans le mur d'une maison voisine de l'Amphithéâtre (MAFF., MÉN.), démolie en 1810; transporté alors à la Porte-d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entourée d'un rinceau. — Hauteur, 1m03; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m37.

D · *m*
C · MARI · ONESI*mi*
IIIIII VIR · AV*g*
HARISPICI · PVB*li*
5 CO
PATRI · OPTVMO
FILIA · POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'M & l'A de MARII liés en un monogramme.

MAFFEI, *Gall. ant.*, p. 71. — MURATORI, 170, 3. — MÉNARD, 7, p. 260. — SÉGUIER, 13801, pl. 14. — ORELLI, 2208. — HERZOG, n. 181.

Diis Manibus C. Marii Onesimi, seviro augustali, haruspici publico, patri optumo filia posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Marius Onesimus, « sévir augustal, haruspice public; sa fille a élevé « ce tombeau à son excellent père ».

Marius Onesimus, qui joignait aux fonctions de sévir augustal celles d'aruspice public, n'était qu'un affranchi.

Harispex pour *haruspex* est une faute qui avait sans doute cours dans le parler vulgaire, & que le graveur aura reproduite.

348

Fragment faisant mention d'un sévir augustal.

NIMES. — Perdue. Fragment quadrangulaire (SÉG.), trouvé au dix-huitième siècle « dans les masures de Sainte-Perpétue » (MÉN.); *ad templum S. Perpetuae prope Nem.* (SÉG.). — Hauteur, 0m50; longeur, 0m85 environ.

IIIIII VIR AVG M . . . .
MEROPS ET P . . . .

Copie dessinée de SÉGUIER : la dernière lettre de la seconde ligne incertaine, une F ou un P.

MÉNARD, 7, p. 260. — SÉGUIER, 13801, pl. 17.

Seviro augustali M. ....., Merops & ....., liberti.

« A Marcus ....., sévir augustal, Merops & ....., « ses affranchis ».

349

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, entièrement dégradé; trouvé en 1873, « en exécutant des réparations à une maison de la rue Fresque » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m46; largeur, 0m40.

IIIIII VIR · AVG
L · MESS . . .
EVH . . .
. . .
5 . . . XORI . . .
. . . IENT . . .

Copie dessinée de M. ALLMER.

E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol.*, 1877, p. 69; ligne 3 : EVHO . . .; 5 : . . . TRI; 6 : ET PIENTI . . .

Sevir augustalis, L. Messius Evhodus, sibi & ..... uxori pientissimae.

« Lucius Messius Evhodus, sévir augustal, a « élevé ce tombeau pour lui-même & pour ..... « son excellente épouse ».

350

Autel dédié à la Lune & à Isis par un sévir augustal.

MANDUEL, près Nimes. — Bloc quadrangulaire paraissant avoir formé le dé d'un autel avec base & couronnement; déjà connu au seizième siècle (SCAL.); vu à Manduel au commencement du dix-septième : *Mandalio prope Nem.* (GUIR.); « à la façade du château » (MÉN.); au dix-huitième, *in aede D. de Nogaret* (SÉG.); actuellement chez M. Imbert Grange. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m63; hauteur de la partie encadrée, 0m68; largeur, 0m53.

LVNAE · ET · ISID
AVG · SACR
C · OCTAVII
PEDONIS · LIB
5 TROPHIMIO · SEVIR
AVG · V · S

Copie dessinée de M. ALLMER, prise avec l'assistance de M. GOUDARD, de Manduel : le D & les deux derniers I de ISIDI liés en un monogramme; un accent sur l'V de LVNAE, sur l'A d'OCTAVII, sur l'O de PEDONIS & sur l'E de SEVIR.

GRUTER, 42, 1. — GRASSER, 1607, p. 40. — GUIRAN, *Explicatio veter. numm.*, p. 54; *Msc.*, p. 13,

— Ménard, 7, p. 236. — Séguier, 13801, pl. 2. — Herzog, n. 207. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 139.

Lunae & Isidi augustis sacrum, C. Octavii Pedonis libertus, Trophimio sevir augustalis votum solvit.

« A la Lune & à Isis augustes, Trophimio, « affranchi de Caius Octavius Pedo; sévir augus-« tal, a dedié cet autel en accomplissement de « son vœu ».

Le rinceau dont est entouré l'encadrement de moulures qui renferme cette inscription est remplacé, au-dessus des mots LVNAE & ISIDI, par un croissant & un sistre, attributs propres à la Lune & à Isis.

Octavius Trophimio, qui n'était que sévir augustal quand il a élevé cet autel aux deux déesses, est devenu plus tard, on se le rappelle peut-être, *decurio ornamentarius* & a dédié à Diane, à cette occasion, un autre autel, dont l'inscription (ci-dessus, n. 245) a déjà passé sous les yeux du lecteur.

Il existait, paraît-il, entre la grande déesse égyptienne & la Lune divinisée des Romains, de nombreuses affinités (Apulée, *Mét.*, 11); on voit dans Dion Cassius (50, 5) que Cléopatre s'intitulait à la fois des noms des deux divinités, tandis que Antoine se faisait appeler à la fois aussi Osiris & *Liber Pater*. Du reste, le culte d'Isis, grâce à la haute protection de plusieurs empereurs parmi lesquels se distinguèrent surtout Othon, Domitien, Commode, Caracalla, Sévère Alexandre, se répandit d'assez bonne heure jusqu'aux extrémités de l'Empire, & il y avait à Nimes, sans qu'on puisse voir là, croyons-nous, un cas particulièrement significatif, un temple d'Isis & de Sérapis & même une confrérie d'adorateurs d'Anubis.

351

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles; autrefois, c'est-à-dire vers la fin du siècle dernier, à Nimes, à l'église du couvent des Franciscains : *in conventu Franciscanorum* (Ség.), où elle était encore en 1802; « aux Cordeliers » (Vinc. & B.); transportée plus tard à Sommières, où elle se voyait en 1849, « dans le mur de séparation de l'hospice & du cimetière » (Boiss.); recueillie ensuite par M. Emilien Dumas & déposée dans son jardin, actuellement celui de M. Lombard-Dumas, de Sommières. L'inscription, excepté la première ligne gravée dans le champ du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m24; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m27; largeur. 0m37.

D · M
T · OPPI
ISOCRYSI
IIIIII VIR · AVG

Estampage de M. Lombard-Dumas, de Sommières : lettres de bonne forme.

Séguier, 13801, pl. 15. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 572. — Boisson, *Hist. de la ville de Sommières*, p. 32.

Diis Manibus T. Oppii Isocrysi, seviri augustalis.

« Aux dieux Mânes de Titus Oppius Isocrysus, « sévir augustal ».

Remarquer l'orthographe fautive *Isocrysi* pour *Isochrysi*.

352

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Inscription connue dès le seizième siècle (Scal.); à Nimes, dans la maison de M. de Mirmand (Mén.).

D M
IIIIII VIR · AVG
C · POMPEII
DIOMEDIS
T · F · I

Copie de Gruter, d'après Scaliger.

Gruter, 455, 7. — Grasser, 1607, p. 28. — Rulman, p. 17. — Guiran, *Msc.*, p. 37. — Baux, p. 57. — Ménard, 7, p. 262. — Séguier, 13801, pl. 20. — Herzog, n. 208.

Ligne 1. Ménard : DIIS MANIBVS. — 3. Guiran, Séguier : POMPEI.

Diis Manibus seviri augustalis C. Pompeii Diomedis; testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Caius Pompeius Dio-« medes, sévir augustal. Tombeau élevé en exé-« cution de son testament ».

353

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue ou masquée. Pierre oblongue, bordée de moulures encadrant l'inscription (Ség.); connue déjà dans les premières années du dix-septième siècle : *apud Bompartium patronum fisci* (Guir.); au dix-huitième, « à la maison de M. François Graverol, avocat, près du coin dit de Saint-Véran » (Mén.), aujourd'hui la maison Allard, précédemment de Gonet, rue de l'Horloge. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
IIIIII VIR AVG · Q · SCARIVS
RVFINVS SIBI Æ SVIS
V P

Copie dessinée de Séguier : l'E & le T de ET, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

Grasser, 1607, 31. — Rulman, *Inv.*, p. 25. — Guiran, *Msc.*, p. 39. — Muratori, 472, 8. — Baux, p. 76. — Ménard, 7, p. 261. — Séguier, 13801, pl. 16. — Herzog, n. 209.

Ligne 4. Rulman : V · F.

Diis Manibus. Sevir augustalis, Q. Scarius Rufinus sibi & suis vivus fecit.

« Aux dieux Mânes. Quintus Scarius Rufinus, « sévir augustal, a, de son vivant, préparé ce « tombeau pour lui-même & pour les siens ».

Notre personnage s'appelait-il réellement *Scarius?* Nous ne parvenons pas à trouver un second

exemple de ce nom. Au contraire, *Karius* se rencontre plusieurs fois à Nimes. La perte de la pierre ne permet pas de vérifier l'exactitude de la copie.

354

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'une pierre quadrangulaire, bordée de moulures qui encadraient l'inscription; dans les premières années du dix-septième siècle : *apud Pujolas, advocatum* (Guir.), dans la maison de M. Pujollàs, rue de la Roserie, aujourd'hui rue du Mûrier-d'Espagne; transportée au musée en 1848 (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m22; largeur, 0m50.

S E C V ND O
P O S T V M I
LIB·IIIIII VIR·AVG
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le D de SECVNDO liés en un monogramme.

Rulman, pp. 26 & 29. — Guiran, *Msc.*, p. 45. — Muratori, 743, 2. — Ménard, 7, p. 259. — Herzog, n. 210.

Secundo, Postumi liberto, seviro augustali.

« A Secundus, affranchi de Postumus; sévir « augustal ».

355

Épitaphe faisant mention de deux sévirs augustaux.

Nimes. — Au musée. Cippe dont la base & le couronnement sont formés d'un simple boudin accompagné d'un filet; déjà connu au seizième siècle (Pold.); au dix-septième, chez M. Agulhonet, rue de l'Horloge : *apud Agulhonetum* (Guir.); ensuite « chez M. de Massip, avocat du roi » (Mén.), puis « chez M. de Graverol, au coin de Saint-Véran » (Baux), c'est-à-dire toujours au même endroit jusqu'à son transport au Temple-de-Diane vers 1860. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m82; largeur, 0m78; hauteur de la partie encadrée, 0m56; largeur, 0m68.

M A N I B V S
SEX·SPVRII·SEX·F·VOL
S I L V I N I
EVCHARISTVS·ET·GERMANVS·LIB
IIIIII VIR·AVG

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Poldo d'Albenas, p. 153. — Gruter, 470, 7. — Grasser, 1607, p. 30. — Rulman, *Inv.*, pp. 19, 26, 30, 87. — Guiran, p. 11. — Baux, p. 6. — Ménard, 7, p. 253. — Séguier, 13801, pl. 14; 13802, 2, p. 11. — Notes E. Germer-Durand.

Manibus Sex. Spurii, Sexti filii, Voltinia, Silvini, Eucharistus & Germanus, liberti, seviri augustales.

« Aux Mânes de Sextus Spurius Silvinus, fils « de Sextus (Spurius); de la tribu *Voltinia*, Eu« charistus & Germanus, ses affranchis, sévirs « augustaux ».

356

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Au dix-septième siècle : *in horto Gaffarelli prope Portam Carmelitarum* (Guir.), aujourd'hui la place du Grand-Temple.

IIIIII VIR·AVG
C·TERENTIO
P H I L E T O

Copie de Guiran : l'N & le T de TERENTIO liés en un monogramme.

Guiran, *Msc.*, p. 47. — Ménard, 7, p. 261. — Herzog, n. 211.

Seviro augustali, C. Terentio Phileto.

« A Caius Terentius Philetus, sévir augustal ».

357

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Inscription connue dès le seizième siècle (Scal.); au dix-septième, dans la maison Cahuc (Guir.); égarée déjà au temps de Ménard & de Séguier.

IIIIII VIR AVG
T I T V L L V S
S I B I E T
SATVRNINAE·VLATER
5 F I L
M A T R I · V · P

Copie de Gruter, d'après Scaliger.

Gruter, 475, 10. — Rulman, p. 20. — Guiran, *Msc.*, p. 47. — Ménard, 7, p. 255. — Séguier, 13801, pl. 21. — Herzog, n. 212.

Rulman, Guiran, ligne 2 : TITVLIVS; — 4 : VTATAE.

Sevir augustalis, Titullus, sibi & Saturninae, Materni filiae, matri, vivus posuit.

« Titullus, sévir augustal, a, de son vivant, « préparé ce tombeau pour lui-même & pour « Saturnina, fille de Maternus, sa mère ».

La copie de Gruter paraît préférable à celles de Rulman & de Guiran, à la condition de corriger VLATER par MATER..., c'est-à-dire *Mater(ni)* ou *Mater(nae)*.

358

Épitaphe d'un sévir augustal, marchand de papier.

Nimes. — Perdue. Fragment connu dès le seizième siècle (Pold.); au dix-septième, dans la

maison de l'archidiacre Bouchard, près la cathédrale » (Guir.).

IIIIII VIR·AVG
L·VALERIO·VOL
PHILVMENO
CARTARIO
. . . .

Copie de Guiran.

Poldo d'Albenas, p. 159. — Gruter, 480, 1. — Rulman, *Inv.*, p. 21. — Guiran, *Msc.*, p. 45. — Ménard, 7, p. 256. — Séguier, 13801, pl. 19. — Orelli, 4159. — Herzog, n. 213.

Seviro augustali, L. Valerio, Voltinia, Philumeno, cartario.

« A Lucius Valerius Philumenus, de la tribu « *Voltinia*, sévir augustal, marchand de papier ».

Valerius Philumenus, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

Il était, de plus, fabricant & marchand de papier, *charta*, c'est-à-dire de papier d'Egypte, fait avec les enveloppes intérieures du jonc appelé en latin *papyrus* & *papyrum*, & en grec βύβλος, qui ne croissait qu'en Egypte. C'est le papier obtenu au moyen de ces enveloppes, collées transversalement les unes sur les autres & ensuite pressées & polies, qu'on appelait proprement du nom de *charta*, en grec χαρτης. Ce nom ne s'appliquait pas au parchemin : *membrana, pergamenum.*

La fabrication du papier était une branche de commerce si importante & si lucrative qu'un particulier du nom de Firmius ou Firmus, qui l'exerçait en grand, put, en 273, à la suite de la défaite de la reine Zénobie, lever à ses propres frais une armée, s'emparer de l'Egypte & s'en faire proclamer roi avec les titres d'Auguste & d'empereur. Pour la lui reprendre, Aurélien fut obligé de lui faire une guerre en règle. Un tribut en papier fut alors imposé à l'Egypte. (Voyez Vopisque, *Aur.*, 32, 45; *Firm.*, 3.)

Remarquer l'orthographe défectueuse *cartario* pour *chartario* que demande l'étymologie.

359

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Perdue. Fragment déposé, au dix-septième siècle, devant une des maisons de l'Amphithéâtre : *Prostat coram aedibus* Tourilhe *in Amphitheatro* (Guir.): au dix-huitième, « dans l'hotellerie dite des Arènes » (Mén.), qui touchait à l'Amphithéâtre (Fr. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures & mesurait « 1 pied sur 1 pied » (Mén.).

IIIIII VIR·AVG
P·VARIVS
TROPHIMVS
. . . .

Guiran, *Msc.*, p. 47. — Ménard, 7, p. 260. — Muratori, 754, 4. — Séguier, 13801, pl. 16. — Herzog, n. 214.

Sevir augustalis P. Varius Trophimus .....

« Publius Varius Trophimus, sévir augustal, « ..... ».

360

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; déjà connu au seizième siècle (Pold.); au dix-septième, au bastion de la Couronne : *in propugnaculo Portae Coronalis* (Guir.); transportée de là, dans la seconde moitié du siècle suivant, au jardin Séguier, & plus tard à la Porte d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Sur la plinthe de la base, brisée de chaque côté, se voient trois *pilei ;* il pouvait y en avoir primitivement cinq. — Hauteur, 0^m90; largeur, 0^m51; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m40.

D · M
C·VETTII·HÉLIS
IIIIII VIR·AVG·*et*
VETTIAE·SERVANDae
5 VXÓRI
VIVI·SIBI·POSVÉRV*nt*

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & l'A, l'N & le D de SERVAND*ae* liés en monogrammes; un accent sur l'E de HELIS, sur l'O de VXORI & sur l'E de POSVERV*nt.*

Metellus Sequanus (Metal), Bibl. Vatic., msc. 6039, p. 427. — Poldo, p. 159. — Gruter, 483, 5. — Grasser, 1607, p. 31. — Guiran, *Msc.*, p. 37. — Baux, p. 18. — Ménard, 7, p. 254. — Séguier, 13801, pl. 13. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1876, p. 31.

Copie dessinée de Séguier, ligne 3 : ET liés : — 4 : SERVANDAE, l'A & l'N liés; — 5 : POSVERVNT, l'N & le T liés.

Diis Manibus C. Vettii Helis, seviri augustalis, & Vettiae Servandae, uxori, vivi sibi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Caius Vettius Helis, « sévir augustal, & de Vettia Servanda, sa femme. « Tombeau préparé par eux, de leur vivant, pour « eux-mêmes ».

361

Épitaphe d'un sévir augustal.

Bouillargues, près Nimes. — Cippe avec base & couronnement; autrefois, c'est-à-dire au dix-septième siècle, *in agro Nemausensi, in villa Dni* de Bonail (Guir.); actuellement au domaine dit de Bellevue, appartenant à M. Guillaume de Bernis, dans le mur de la cour, en dehors & près d'une porte ouvrant sur un pré. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1^m15; largeur, 0^m70; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m50.

D M
M·VEDETII
MELAENI
IIIIII VIr·AVG

Copie dessinée de M. Allmer.

Gruter, 488, 4. — Rulman, pp. 21 & 109. — Guiran, *Msc.*, p. 47. — Séguier, 13801, pl. 20;

13802, 1, p. 8. — HERZOG, n. 216. — ALLMER *Rev. épigr.*, 1, p. 315.

Diis Manibus M. Vedetii Melaeni, seviri augustalis.

« Aux dieux Mânes de Marcus Vedetius Melae-« nus, sévir augustal ».

362

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Perdue. Cippe avec base & couronnement & encadrement de moulures entouré d'un rinceau (SÉG.); connu dès le seizième siècle (POLD.); au dix-septième, dans la maison de M. de Saint-Véran (GUIR.); au dix-huitième, maison de M. d'Audiffret (SÉG.).

D M
IIIIII VIR · AVG
C · VETTI · ERMETIS
IVLIA FVSCINA
VXOR
P

Copie de SÉGUIER : le second E & le T de ERMETIS liés en un monogramme. — Le grand I de FVSCINA pris de la copie de GUIRAN.

POLDO D'ALBENAS, p. 162. — GRUTER, 483, 6. — GRASSER, 1607, p. 32. — RULMAN, *Inv.*, pp. 20, 27. — GUIRAN, *Msc.*, p. 39. — SPON, *Miscell.*, p. 12. — MÉNARD, 7, p. 262.

Ligne 3. Poldo, Gruter : VECTI · L; Spon : HERMETIS. — 4. Poldo, Gruter : FVLCINA. — 6 : Poldo, Gruter, Spon omettent P.

Diis Manibus seviri augustalis C. Vettii Ermetis, Iulia Fuscina, uxor posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Vettius Ermes, « sévir augustal, Julia Fuscina, sa femme, a élevé « ce tombeau ».

Remarquer le mot *Ermetis* écrit sans aspiration.

363

Épitaphe d'un sévir augustal.

LAUDUN, dans le canton de Roquemaure. — Cippe incomplet en haut, encore pourvu de sa base, mais privé de son couronnement; autrefois, c'est-à-dire en 1772, à Laudun, « dans la maison de M. Crotat, chevalier de Saint-Louis »; plus tard, à la fin du siècle dernier, emporté à Avignon par l'antiquaire Calvet, & aujourd'hui dans le musée qui porte son nom. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m52; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m42.

IIIIII VIR · AVG
C · VIRÉDIO
SEVÉRO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND, & dessin de M. LOMBARD-DUMAS, de Sommières, d'après un estampage de M. Emilien Dumas : un accent sur l'E de VIREDIO & sur le second E de SEVERO.

CALVET, *Spicilegium*, msc. à la bibl. de Marseille. — SÉGUIER, 13802, 5, p. 42. — GUÉRIN, *Vie de Calvet*, Avignon, 1825, p. 164; *Panorama d'Avignon*, 1829, p. 222.

Seviro augustali, C. Viredio Severo.

« A Caius Viredius Severus, sévir augustal ».

364

Épitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire; trouvée en 1778 à Saint-Baudile, hors la ville, & transportée dans la maison Séguier, où elle est actuellement. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m55.

D M
IIIIII VIR · AVG
ZOSIMO
VALERIAE · LIB
5 ROMANIVS · E
PICTETVS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, p. 571. — *Inscr. de l'Acad.*, msc., p. 25. — MILLIN, *Voyage*, 4, p. 258. — HERZOG, n. 218. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus, seviro augustali, Zosimo, Valeriae liberto, Romanius Epictetus.

« Aux dieux Mânes; à Zosime, affranchi de « Valeria, sévir augustal, Romanius Epictetus ».

Zosimus, affranchi de Valeria, devait par conséquent s'appeler *Valerius Zosimus.*

365

Fragment faisant mention d'un sévir augustal.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet à gauche, provenant d'une table oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; déposé, on ignore à quelle époque, au Temple-de-Diane. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m20; hauteur de la partie encadrée, 0m30.

iiiiii vir AVG
........CIO
......CI

Copie dessinée de M. ALLMER : l'A de AVG réduit par la cassure à l'extrémité inférieure de son jambage droit; le G terminé en spirale; le C de CIO & celui de CI réduits à un reste curviligne, le premier de son extrémité inférieure, le second de son extrémité supérieure.

Seviro augustali, ...

« A ....., sévir augustal ».

366

Statue élevée par la corporation des sévirs augustaux de Nimes à un patron.

Nimes. — Perdue. Fragment dont on ignore la provenance; connu au seizième siècle (Pold.) & déjà disparu probablement dès avant la moitié du dix-septième.

. . . .
IIIIII VIR *aug*
CORPORATI NEMAVSENSES
PATRONO
EX POSTVLATIONE·POPVLI
L · D · D · D

Copie de Gruter, d'après Poldo d'Albenas.

Poldo d'Albenas, p. 163. — Gruter, 496, 5. — Rulman, *Inv.*, p. 19. — Herzog, n. 182. — Notes E. Germer-Durand.

....., seviri augustales corporati Nemausenses patrono, ex postulatione populi. — Locus datus decreto decurionum.

« ....., la corporation des sévirs augustaux de « Nimes a élevé à son patron cette statue, à la « demande du peuple. — L'emplacement donné « par décret des décurions ».

Il n'est nullement certain que l'inscription dont provient ce fragment soit la même que celle déjà vue (ci-dessus, n. 247) sur le piédestal d'une statue élevée, comme celle-ci, à la demande du peuple, à Lucius Julius Niger Aurelius Servatus, éminent personnage municipal, par la corporation des sévirs de Nimes, dont il était patron. Il peut, en effet, s'agir ici d'une statue érigée dans de semblables conditions à un autre patron des sévirs.

Dans tous les cas, le personnage ainsi honoré était évidemmeni patron non pas seulement du collége des six sévirs en fonctions dans l'année de l'érection du monument, ni, comme le suppose par erreur Forcellini (*Lexicon*, au mot CORPORATVS), des divers corps ou sodalités qui existaient à Nimes, mais de la corporation entière des sévirs de Nimes, tant en fonctions que sortis de fonctions : « Toute l'augustalité, dit M. Schmidt : *De seviris augustalibus* (Halle, 1878), « est sortie des sévirs annuels, prêtres « d'Auguste. D'abord quelques-uns auront obtenu, par une faveur spéciale des décurions, la « conservation des droits séviraux au delà de « l'année de leurs fonctions. Bientôt, cet usage « s'étendant à tous les sévirs, l'ordre des sévirs « augustaux se sera ainsi formé ».

Les nombreux sévirs augustaux incorporés dont les exemples se rencontrent sur les inscriptions qui suivent seraient donc, si nous ne nous trompons, des sévirs admis à conserver à perpétuité la dignité sévirale après leur année d'exercice.

367

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure droite, pourvue de son couronnement retaillé à fleur du dé, d'un cippe dont on ignore la provenance. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m28.

D · M
... *a*NTONII
*eut*YCÆTIS
iiiiii vir AVG·CORP
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'II dimidiée & l'E d'*eut*YCIETIS, l'A & l'V de AVG, liés en monogrammes.

Pelet, *Catalogue*, p. 105. — Herzog, n. 192.

Diis Manibus ... Antonii Eutychetis, seviri augustalis corporati .....

« Aux dieux Mânes de ... Antonius Eutyches, « sévir augustal incorporé, ... ».

368

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; connu déjà au seizième siècle (Scal.); au dix-septième, *in horto Caroli Davini* (Guir.); au dix-huitième, « à Sainte-Perpétue » (Baux), & ensuite « chez M. Lombard de Latour » (Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement sans moulures. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m41; largeur, 0m39.

D · M
Q·AVREL·EVHEL
PISTI·IIIIII VIR
AVG·CORP
5 Q·CVRIVS·AVRELI
ANVS·FIL·ET
AVREL·EVTYCHES·LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'H & l'E de EVHEL PISTI & d'EVTYCHES aux deuxième & septième lignes, l'A & l'V d'AVREL à la sixième, liés en monogrammes.

Gruter, 371, 7. — Grasser, 1607, p. 28. — Rulman, *Inv.*, pp. 13 & 25. — Guiran, *Msc.*, p. 27. — Baux, p. 115. — Ménard, 7, p. 258. — Séguier, 13802, 5, p. 35. — Herzog, n. 191. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus Q. Aurelii Euhelpisti, seviri augustalis corporati, Q. Curius Aurelianus, filius, & Aurelius Eutyches, libertus.

« Aux dieux Mânes de Quintus Aurelius Euhelpistus, sévir augustal incorporé, Quintus Curius « Aurelianus, son fils, & Aurelius Eutyches, son « affranchi ».

Le père s'appelle *Aurelius*, le fils *Curius Aurelianus*; c'est peut-être que celui-ci avait été adopté par un *Curius*, ou bien encore que, sa mère s'appelant *Curia* & étant de condition ingénue, le gentilice maternel aura été préféré à celui du père, qui n'était qu'un affranchi.

369

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

NIMES. — Perdue. Pierre quadrangulaire; vue il y a peu d'années, c'est-à-dire de 1850 à 1860 (PEL.), chez M. Castan, au Chemin de Beaucaire, hors la ville. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
C · IVLII
CHRYSIONIS
IIIIII VIR · AVG · CORP
HEREDES

Copie dessinée de PELET : « Lettres de mauvaise forme »; un accent sur l'V de IVLII.

PELET, msc. à la Bibliothèque de Nimes, I, p. 179.

Diis Manibus C. Iulii Chrysionis, seviri augustalis corporati, heredes.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Chrysio, « sévir augustal incorporé, ses héritiers ».

370

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

NIMES. — Perdue. Pierre trouvée, en 1774, au Palais de Justice (VINC. & B.).

D · M
M · NEMONI · TITI
IIIIII VIR · AVG · CORP
COL · AVG · NEM
5 ET · ANTONIAE · SERVA
TAE · VXORI · EIVS
L · ALBIVS · MAERNVS
AMIC

Copie de VINCENS & BAUMES : la première N & le T d'ANTONIAE à la cinquième ligne, le T & l'E de MATERNVS à la septième, liés en monogrammes.

VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 572.

Diis Manibus M. Nemonii Titi, seviri augustalis corporati colonia Augusta Nemausi, & Antoniae Servatae, uxori ejus, L. Albius Maternus, amicus.

« Aux dieux Mânes de M. Nemonius Titus, sévir « augustal incorporé de la colonie *Augusta* de « Nimes, & à Antonia Servata, sa femme, Lucius « Albius Maternus, leur ami ».

371

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

NIMES. — Au musée. Cippe privé de son couronnement, mais encore pourvu de sa base retaillée à fleur du dé; trouvé « en 1774 au Palais de Justice » (B. & VINC.). — Hauteur, 0m90; largeur, 0m58; hauteur au-dessus de la base, 0m60.

d · *m*
Q · TASGI · HER
METIS · IIIIII VIR
AVG · CORPORAT
Q · TASGIVS · FOR
5 TVNÁTVS · LIBERT
PATRÓNO · OPTIMO
POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'A de FORTVNATVS & sur le premier O de PATRONO.

VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, p. 572. — PERROT, *Antiq. de Nimes*, 1829, p. 93. — PELET, *Catalogue*, p. 35. — HERZOG, n. 193. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus Q. Tasgii Hermetis, seviri augustalis corporati; Q. Tasgius Fortunatus, libertus, patrono optimo posuit.

« Aux dieux Mânes de Quintus Tasgius Her- « mes, sévir augustal incorporé; Quintus Tasgius « Fortunatus, son affranchi, a élevé ce tombeau « à son excellent patron ».

Tasgius a l'apparence d'un nom gaulois.

372

Fragment faisant mention d'un sévir augustal incorporé.

NIMES. — Au musée. Fragment d'une tablette de marbre, bordé en haut d'une moulure; trouvé en 1860 au chemin de Sauve, par M. Chabassut, entrepreneur. — Hauteur, 0m11; largeur, 0m14.

iiiiii vir AVG · CORP · . . .
. . . . TROPHIM. . . . .
. . . . *pa*TRONO . . . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue*, p. 226. — Notes E. GERMER-DURAND.

Seviro augustali corporato, ... Trophimo; .... patrono.

« A .... Trophimus, sévir augustal incorporé; « (*un tel*, son affranchi), à son patron ».

373

Épitaphe d'un sévir augustal incorporé.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet à gauche & en bas; trouvé en 1858 dans le mur d'un bâtiment rural voisin de la Tour-Magne. — Hauteur & largeur, 0m30.

*diis mani*BVS
. . . . · LESBI
iiiiii vir aug corporat I · NEMAVS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GER-

MER-DURAND : l'A & l'V de NEMAVS liés en un monogramme; la lettre avant ce mot incomplète en bas.

Diis Manibus ..... Lesbii, seviri augustalis corporati Nemausensis .....

« Aux dieux Mânes de ..... Lesbius, sévir au-« gustal incorporé de Nimes, ... ».

Le surnom servile *Lesbius* ne permettant pas de voir dans notre personnage un décurion, un questeur ou un édile, il est presque certain qu'il était sévir augustal. (Voyez ci-dessus, n. 366.)

374

Fragment relatif à un sévir augustal.

LAUDUN, dans le canton de Roquemaure. — Fragment bordé d'une moulure en haut & en bas & paraissant provenir d'une frise; trouvé avant 1865 sur le plateau de Laudun (ALÈGRE). — Hauteur, 0m16; longueur, 0m36.

. . . . . AVG ❦ GRA . . . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le point figuré par une *hedera*.

ALÈGRE, dans les Mémoires lus à la Sorbonne au congrès des sociétés savantes, 1865, p. 119.

..... seviro augustali, Grata (?) .....

« ..... à ....., sévir augustal, Grata ..... ».

375

Fragment relatif à un sévir augustal.

CHUSCLAN, dans le canton de Bagnols. — Fragment incomplet de tous côtés; vu, « en septembre 1883, près de l'église de Chusclan » (ROCHETIN). — Hauteur, 0m41; largeur, 0m23.

d *i*

. . . . . . ·ILLI

. . . . . MI

Iiiiil viR · AVG

. . . . VN . . .

pa TRI

Estampage de M. ROCHETIN : l'A & l'V de AVG liés en un monogramme. Un jambage droit, composant à lui seul ce qui reste de la première ligne, est probablement la fin d'une M; un jambage incliné de gauche à droite avant le groupe ILLI, à la seconde, paraît être le reste d'une R.

Diis Manibus .... rillii .....mi, seviri augustalis; ..... Secundus (?) *patri.*

« Aux dieux Mânes de ....., sévir augustal; ..... « Secundus à son père ».

375 *bis*

Fragment.

NIMES. — Au musée. Fragment provenant de Saint-Cézaire.

d ❦ M

Iiiiil VIR AVG

. . . . ONII

. I

. . . . . . VS

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

Diis Manibus seviri augustalis .....onii ....

« Aux dieux Mânes de .....onius ...., sévir « augustal, ... ».

XII. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES CORPORATIONS

376-382

On attribue à Numa l'institution des corporations d'artisans. Ces corporations étaient à la fois industrielles & religieuses. Dégénérées par la suite en clubs politiques, elles furent supprimées en l'an de Rome 690 = av. J.-C. 64, & bientôt après rétablies. Jules César en réduisit de beaucoup le nombre, & Auguste, à son tour, apporta de sévères restrictions à leur développement. Aucune corporation nouvelle ne put désormais se former qu'avec l'autorisation de l'empereur ou au moins en vertu d'un sénatus-consulte, & l'on voit par des lettres de Pline (10, 42, 43) à Trajan que cette autorisation n'était pas toujours facilement obtenue.

Des corporations d'une autre sorte, dites funéraires, *collegia funeraticia*, se multiplièrent particulièrement sous l'empire. Elles se composaient de gens d'infime condition, qui voulaient s'assurer ainsi, au moyen d'une cotisation mensuelle de chacun d'eux, des funérailles & une sépulture.

L'organisation des corporations était l'image en petit de l'organisation de la cité. Elles formaient des corps délibérants, élisaient leurs fonctionnaires, parmi lesquels apparaissent des questeurs, des édiles, des *magistri*; possédaient une fortune propre, qu'elles administraient à leur gré, & avaient aussi, de même que les cités, des patrons & des curateurs.

Placée sur la route qui conduisait d'Italie en Espagne, en communication par d'autres routes avec le centre de la Gaule, à proximité du Rhône & de la mer, Nimes ne pouvait manquer d'avoir une certaine importance commerciale. Les inscriptions signalent quatre corporations professionnelles : une corporation de charpentiers « de Nimes », *fabri tignarii Nemausenses*; une corporation de fabricants d'outres, *utricularii*, dont le siége était aussi à Nimes, & deux corporations de centonaires, *centonarii*, dont l'une avait son siége à *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, *vicus* alors important à cause de son port sur le Rhône.

Sans doute il y avait aussi des corporations funéraires; les fragments inscrits sous les numéros 380 & 381 permettaient déjà de le supposer; une inscription à Calvisson (canton de Sommières), mentionnant une sépulture faite *ex funeraticio*, semble l'indiquer d'une manière certaine.

Toutes ces corporations sont désignées par le nom de « collége ». La seule dignité rappelée est celle de *magister*, peut-être ordinairement remplie par deux collègues (voyez n. 381); un de ces

magistri (n. 377) exerçait pour la seconde fois les fonctions du *magisterium*.

Il faut encore rappeler, ne serait-ce que pour mémoire, les *cultores Urae fontis*, qui auraient été chargés, conformément à une conjecture que nous avons émise, de la distribution des eaux de la rivière d'Eure amenées à Nimes par l'aqueduc, & une confrérie d'adorateurs du dieu Anubis, *Anubiaci*, qui, suivant toute vraisemblance, constituaient, non pas une corporation municipale, mais simplement une association de dévotion.

Rappel des inscriptions relatives à des corporations (autres que celle des sévirs augustaux), contenues dans les précédents paragraphes :

N° 246. — Distribution faite aux décurions, aux colléges & aux sévirs, les 24, 25 & 26 avril de l'an 161, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur Marc-Aurèle.

376

Statue élevée à un chevalier romain par la corporation des charpentiers de Nimes.

Nimes. — Perdue. Plaque de marbre oblongue, sans ornements; trouvée au siècle dernier près de la Fontaine, en creusant un puits à l'orphelinat des Chassanites, dans la rue qui porte encore ce nom aujourd'hui. L'inscription était gravée au dos d'une autre inscription plus ancienne (ci-dessus, n. 189).

HONÓRI
Q·SOLÓNI·FABI·SEVERINI·E·V·
OB·MERITA·EIVS·PRAETERITA·ET
PRAESENTEM·LIBERÁLITATEM
5 QVO·MÁTVRIVS·BALNEVM·VSIBVS
PLEBIS·EXHIBERETVR·FABRI·TIGN·NEM

Copie dessinée de Séguier : le premier I & l'N de SEVERINI à la deuxième ligne, l'I & le B de VSIBVS & de EXHIBERETVR aux cinquième & sixième liés en monogrammes; des accents sur le deuxième O de HONORI & de SOLONI aux première & deuxième lignes, sur le premier A de LIBERALITATEM à la quatrième, sur l'A & le premier V de MATVRIVS & sur le premier V de VSIBVS à la cinquième; le point après NEM, à la fin de la dernière, figuré par une *hedera*.

Ménard, 7, p. 282. — Séguier, 13802, 5, p. 49. — Herzog, n. 103.

Ligne 2. Menard, Herzog : F·V.

Honori Q. Solonii Fabii Severini egregii viri, ob merita ejus praeterita & praesentem liberalitatem quo maturius balneum usibus plebis exhiberetur, fabri tignarii Nemausenses.

« A l'honneur de Quintus Solonius Fabius Severinus, égrège personne, en reconnaissance tant de ses mérites passés que de la présente libéralité par laquelle ces bains ont été mis plus tôt à la disposition du public, les ouvriers charpentiers de Nimes (ont élevé cette statue) ».

Quintus Solonius Fabius Severinus, qualifié « d'égrège personne », était chevalier romain. Depuis Septime Sévère, les titres d'*egregius vir* & de *perfectissimus vir* étaient des attributs honorifiques auxquels avaient droit, selon leur rang, tous les chevaliers, par opposition avec celui de *clarissimus vir*, qui, depuis déjà plus d'un siècle, appartenait en propre aux personnes de l'ordre sénatorial. Une inscription enregistrée dans un des précédents paragraphes (ci-dessus, n. 203) nous a fait connaître un *Q. Solonius Q. f. Vol. Severinus*, également chevalier romain, tribun légionnaire, parvenu dans la carrière des fonctions publiques au *flamonium* provincial de la Narbonnaise & dans celle des fonctions municipales au quattuorvirat *ab aerario*. Ce Q. Solonius est sans doute un personnage différent de Q. Solonius Fabius honoré par les charpentiers de Nimes en reconnaissance de sa libéralité, mais il ne paraît nullement impossible que celui-ci ait été son fils, & alors s'expliquerait très-bien que pour éviter d'être confondu avec son père il ait ajouté à son nom gentilice paternel un second nom probablement emprunté à la famille de sa mère.

Quant aux *fabri tignarii* ou *tignuarii Nemausenses*, ils formaient certainement une corporation, car ils n'ont pu élever une statue à Solonius qu'après en avoir délibéré en assemblée & avoir pris une décision en vertu de laquelle l'argent nécessaire à cette érection a été prélevé sur le fonds de la caisse commune.

On ne sait pas dans quel quartier de Nimes se trouvaient les bains dus à la libéralité de notre personnage. On a toutefois cru retrouver un souvenir de l'existence d'anciens bains publics dans le nom de « Vieilles Etuves », que porte encore une des rues de la ville.

D'après ce qui vient d'être expliqué dans le présent commentaire, l'inscription ne peut pas être d'une époque antérieure au règne de Septime Sévère.

377

Fragment rappelant un magister de la corporation des utriculaires.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant d'une table oblongue, divisée par des encadrements de moulures en plusieurs compartiments dont il ne reste qu'un angle de l'avant-dernier à droite & le dernier, incomplet en haut; trouvé en 1810 dans les déblais de l'Amphithéâtre (Trélis) & déposé alors au Temple de Diane. La dernière ligne de l'inscription est gravée en dehors de l'encadrement, sur la marge formant le bord inférieur de la pierre. — Hauteur, 0m33; largeur, 0m30; largeur de la partie encadrée, 0m21.

L·VAERIVS
SECVNDINVS
M·BIS·COLLEG
VTRICLARIOR
5 NEMAVSENSI
VM
VIVVS·SIBI·POS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V, l'A, l'L & l'E de VALERIVS à la première ligne, l'N & le D de SECVNDINVS à la deuxième, le T & l'R, la seconde R & l'I d'VTRICLARIOR à la quatrième, l'N & l'E de NEMAVSENSI à la cinquième, liés en monogrammes.

Trélis, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 381. — Henzen, 7208. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, p. 46. — Herzog, n. 220. — Lenthéric, *Villes mortes*, p. 517. — Wilmanns, 2212.

Lignes 1 & 2. Herzog, Wilmanns : L·VALERIVS·L·l· SECVNDVS, fautivement.

L. Valerius Secundinus, magister bis collegii utriculariorum Nemausensium, vivus sibi posuit.

« Lucius Valerius Secundinus, deux fois *magis-*
« *ter* du collége des utriculaires de Nimes, s'est,
« de son vivant, préparé ce tombeau ».

Les utriculaires étaient des fabricants d'outres. Les anciens faisaient un grand usage d'outres. Ils les employaient pour le transport des liquides, notamment le vin & l'huile. Ils les employaient aussi à différentes autres choses.

Ils liaient des outres gonflées d'air à des radeaux, rendus ainsi insubmersibles & à l'aide desquels ils exploitaient des cours d'eau autrement non navigables. On a inféré de là que les utriculaires, si souvent mentionnés sur les inscriptions, étaient les bateliers qui montaient ces radeaux. Mais alors, pour rendre possible la distinction entre ces bateliers & les fabricants d'outres, il eût au moins fallu dire *nautae utricularii,* & non pas simplement *utricularii.* Or, cette association de mots ne se rencontre pas. On liait aussi à des radeaux, en guise d'outres, des tonneaux de bois, *cupae,* dont les fabricants s'appelaient *cuparii;* on n'a cependant jamais songé à prétendre que les *cuparii* fussent des bateliers. D'un autre côté, les bateliers qui formaient des corporations se disent ordinairement, sur les inscriptions, bateliers de tel fleuve ou de telle rivière; par exemple : *nautae Ararici,* « bateliers de la Saône », *nautae Rhodanici,* « bateliers du Rhône », *nautae Ligerici,* « bateliers de la Loire », *nautae Druentici,* « bateliers de la Durance », &c. On ne connaît pas d'utriculaires qui aient joint à leur nom professionnel celui d'une rivière ou d'un fleuve. De plus, on trouve des corporations d'utriculaires dans des villes où n'existent pas de cours d'eau pouvant porter bateaux : Nimes par exemple. C'est que les utriculaires n'étaient autre chose que des fabricants d'outres, ainsi que déjà l'a établi M. Rénier dans une de ses annotations à la *Recherche* de Spon (2me éd., p. 119) : « Quoi « qu'en dise Spon & quoi qu'en ait dit depuis « Calvet dans une dissertation qui a eu une cer- « taine célébrité, on ne peut prendre les utricu- « laires que pour des fabricants d'outres, desti- « nées à contenir du vin & de l'huile ». (Voyez Marquardt, *Handbuch,* 7, p. 719.)

On a constaté, il est vrai, l'existence de corporations d'utriculaires dans des pays où ne croissent ni l'olivier ni la vigne, par exemple en Dacie, dans des villes riveraines de fleuves navigables. (*C. I. L.*, 3, 944 & 1547. — *Bullet. épigr.*, 1883, p. 233.) Cela nous paraît prouver seulement que les pays où se trouvaient les villes dont il s'agit nourrissaient beaucoup de chèvres & que la fabrication des outres y constituait un article de commerce d'exportation ou d'usage local &, dans ce dernier cas, d'autant plus important que l'emploi que les bateliers pouvaient faire des outres en aurait nécessité une quantité plus grande. Il faut remarquer aussi que les outres utilisées au soutien des bateaux n'étaient pas uniquement faites de peaux de boucs, mais aussi de peaux d'autres animaux plus grands & quelquefois même de peaux de bœufs. (Pline, 6, 29.)

Lucius Valerius Secundinus avait été deux fois *magister* de la corporation des utriculaires, une des plus importantes de celles, en petit nombre, qui existaient à Nimes & y ont laissé leur souvenir. Le tombeau qu'il s'était fait faire de son vivant ne lui était pas exclusivement destiné; il était destiné en même temps à des membres de sa famille, dont les épitaphes devaient remplir les compartiments ménagés sur la table de marbre que terminait le fragment qui contient la sienne.

La forme contracte *utriclarius* pour *utricularius* est fréquente sur les inscriptions.

378

Épitaphe mentionnant un collége de centonaires.

Tresques, dans le canton de Bagnols. — Stèle à sommet cintré, incomplète en bas; trouvée au village de Tresques, au lieu dit les Dominargues. Le cintre par lequel la stèle se termine à sa partie supérieure est accompagné, de chaque côté, d'une antéfixe, & décoré intérieurement de plusieurs cercles concentriques qui en remplissent le tympan. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. La dernière ligne, dont il ne reste que le commencement, était gravée au-dessous de cet encadrement. La pierre a été transportée à Avignon & se voit au musée Calvet. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m30.

D ❦ M
T · CRAXXIO
SEVERINO
COLLEGIVM
CENTONAR
IORIORVM
M · S · COLLE
GEQ · P EX[...]
FVN[...]

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & le second E de SEVERINO, à la troisième ligne, liés en un monogramme; le point entre les lettres D & M, à la première, figuré par une *hedera.* Les lettres EX, à la fin de la huitième ligne, & FVN, au commencement de la neuvième, sont privées, par suite de la cassure de la pierre, de leur partie inférieure.

Diis Manibus. T. Craxxio Severino, collegium centonariorum magistro suo, collegaeque posuit ex funeraticio.

« Aux dieux Mânes. A Titus Craxxius Severi-
« nus; le collége des centonaires à son *magister*
« & membre a élevé ce tombeau de l'argent fourni
« par la caisse funéraire ».

Les centonaires étaient des ravaudeurs, fabricants de confections appelées « centons », parce qu'elles étaient faites de pièces rapportées & le plus souvent de toutes couleurs.

Les étoffes qu'on tissait dans l'antiquité étaient d'une solidité telle que, si usées qu'elles fussent, il restait toujours des parties encore bonnes. De ces parties, retaillées en morceaux de forme & de grandeur pareilles, & jointes les unes aux autres, on confectionnait des bâches, des couvertures, des manteaux grossiers, même des vêtements pour les gens pauvres. L'habit d'arlequin peut donner une idée de ce que devait être un vêtement sorti de l'atelier des centonaires. On faisait aussi des centons de bandes de cuir cousues les unes aux autres. Peut-être faudrait-il lire, sur notre inscription, au lieu de *centonariorum,* avec répétition fautive de l'avant-dernière syllabe, *centonarior(um) lor(ar)iorum.*

Mais les centonaires n'étaient pas uniquement des fripiers & des ravaudeurs; ils étaient en même temps employés à un important service d'utilité publique, car on sait d'une manière certaine que des centons figuraient en première ligne dans l'outillage contre le feu. Ils étaient sapeurs-pompiers, se servant de centons pour combattre les incendies, & ils formaient pour ce service un corps organisé militairement. (Voyez dans la *Revue épigraphique,* 2, p. 92, l'extrait d'une dissertation de M. Hirschfeld sur *le préfet*

des vigiles de Nimes & les institutions de secours contre le feu dans les villes romaines.)

La lecture *posuit ex funeraticio* peut se justifier au moyen d'une formule à peu près semblable qui se rencontre sur une inscription de Calvisson, dans le canton de Sommières : *de funeraticio faceundum curavit.* Le *funeraticium* était l'argent résultant des cotisations mensuelles versées par les membres d'une société funéraire en vue, comme le nom l'indique & comme nous venons de l'expliquer dans le préambule du présent paragraphe, d'assurer à chacun des sociétaires une sépulture & quelques honneurs funèbres. Les membres du collège des centonaires de Nimes formaient sans doute une association de ce genre.

Craxxius, qui apparaît d'autres fois sous les formes *Craxsius* & *Craexius*, & dont on trouve le diminutif *Craxxillus*, a toute apparence d'être un nom purement celtique.

379

Épitaphe mentionnant les centonaires d'Ugernum.

BEAUCAIRE. — Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1848 au sommet du monticule qui domine la ville du côté nord, dans des substructions romaines sur lesquelles a été construit au moyen âge le château, aujourd'hui en ruines, qui couronne ce monticule; transporté à Beaucaire & déposé dans la chapelle dite de Saint-Louis, où est établi un petit musée local. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50.

D · M
MOCCIAE · C · F
SILVINAE
CENTONARI
5 VCERNENSES
OB · MERITA

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : VCERNENSES par C.

EYSSETTE, *Hist. de Beaucaire*, 1867, 1, p. 331.

Diis Manibus Mocciae, Caii filiae, Silvinae, centonarii Ucernenses ob merita.

« Aux dieux Mânes de Moccia Silvina, fille de « Caius Moccius, les centonaires d'*Ucernum*, en « reconnaissance de ses mérites à leur égard, ont « élevé ce tombeau ».

Ucernum d'après l'orthographe indiquée par l'ethnique *Ucernenses*, ou *Ugernum* d'après celle d'une inscription de Nimes sur laquelle le nom figure dans une liste géographique, est aujourd'hui Beaucaire. Son nom, de physionomie tout à fait celtique, lui assigne une origine gauloise. Situé à la traversée du Rhône par la route qui reliait l'Espagne à l'Italie, *Ugernum* dut, de très-bonne heure, grâce à cette position sur les deux plus grandes voies de communication de la Gaule méridionale, acquérir de l'importance & fut certainement, sous la domination romaine, une des vingt-quatre villes secondaires que Strabon (p. 186) & Pline (3, 4) disent avoir été subordonnées à Nimes. Il n'est en aucune manière surprenant d'y rencontrer une corporation de centonaires, soit comme fabricants de bâches, soit pour garder contre l'incendie les entrepôts de marchandises que le croisement de la route de terre & du fleuve devait y nécessiter.

La corporation était sans donte riche, puisque, en reconnaissance de services rendus, elle tint à honneur de prendre à sa charge l'érection du tombeau de Moccia Silvina.

Moccia a une certaine apparence d'être un nom gaulois.

380

Embellissements à une sépulture commune par un magister d'un collège funéraire.

NIMES. — Cippe autrefois, c'est-à-dire au dix-septième siècle, dans la maison de G. Guiran, conseiller au présidial de Nimes (GUIR.), maison devenue ensuite celle de M. Lombard de La Tour, dans la rue Dorée (MÉN.), aujourd'hui maison Nègre; au siècle dernier, cédé & envoyé avec un certain nombre d'autres inscriptions, par un ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, au duc de Brunswick : *In domo olim Dni* Guiran, *nunc Dni* Lombard de La Tour, *inscriptiones ab ipso Dno* de Superville *concessae & sumptibus ejus in aula ducis* de Brunswick *per viam maris devectae* (DE SUP.); actuellement au musée de la ville de Brunswick. — Hauteur d'après Séguier, « 20 pouces », c'est-à-dire 0m54; largeur, « 32 pouces », c'est-à-dire 0m85.

... ARRECINÓ · CLEMENTE · II
L · BAÉBIÓ · HONÓRÁTÓ
COS ·
... *i*ÝLIVS · GRAPTVS & MAG...
5 ... MAÉSOLÉVM · EXCOLVIT · ET · VT · ESSET · FRÝ......
.... T · POSITIS · ARBORIBVS · VÍTIBVS · ROSA......
.... OBLATA · SIBI · A COLLIBERTIS · IMMÝNITATE · ET · TITVLO
.. VÓ · BENIVOLENTIA · EIVS · CONTINERÉTVR
.. QVÁ · PARTE · VTILITÁTIBVS · EÓRVM
10 .. AVIS · VIDERÉTVR & IMMVNITÁTEM
.. MISSIT · ET · TITVLÓ · QVEM · DÉ · SVÓ
.... IT *c*ONTENTVS · FVIT

Copie de M. Eugène BORMANN, de Marburg, relevée & communiquée par M. HIRSCHFELD : « *Cippus litteris bonis* ». Le G de MAG..., à la troisième ligne, incomplet en bas; l'O de TITVLO, à la fin de la septième, incomplet en haut; toutes les lettres du mot *c*ONTENTVS, à la dernière,

privées de leur partie inférieure; le point après GRAPTVS, à la quatrième, & après VIDERETVR, à la dixième, figurés par des *hederae*; accents sur l'O d'ARRECINO, sur l'E & l'O de BAEBIO, sur le second O, l'A & le dernier O d'HONORATO, sur le premier V de *i*VLIVS, sur les deux E de MAESOLEVM, sur l'V de FRV, sur les deux A d'OBLATA, sur l'V & l'A d'IMMVNITATE, sur l'O de *q*VO, sur le dernier E de CONTINERETVR, sur l'A de QVA & de VTILITATIBVS, sur l'O de EORVM, sur les deux E de VIDERETVR, sur l'V & l'A d'IMMVNITATEM, sur l'O de TITVLO, l'E de DE, l'O de SVO.

Guiran, *Msc.*, p. 148. — Deyron, *Anc. bâtim. de Nismes*, 1656, p. 66. — Maffei, *Gall. antiq.*, p. 67. — Séguier, msc. 13802, p. 22; 13801, 2, n. 21. — Ménard, 7, p. 403. — De Superville, msc. à la Bibl. d'Avignon, H. fol. r. — Spangenberg, dans les *Neues Vaterländisches Archiv.*, 1, 1826, p. 335, n. 6. — Pelet, msc. à la Bibliothèque de Nimes ..... — Herzog, n. 223.

Ligne 5. Séguier donne, à la suite de FRV, l'extrémité gauche de la traverse d'un T surélevé.

M. Arrecino Clemente iterum, L. Baebio Honorato consulibus, ... Iulius Graptus, magister ....., hoc maesoleum excoluit &, ut esset fructiferum cinxit (?), *positis arboribus, vitibus, rosariis, ...*

Idem, oblata sibi a collibertis immunitate & titulo in quo benivolentia eius contineretur, ne qua parte utilitatibus eorum gravis videretur, immunitatem remisit & titulo, quem de suo posuit, contentus fuit.

« Sous le consulat de Marcus Arrecinus Clemens, consul pour la seconde fois, & de Lucius Baebius Honoratus, ... Julius Graptus, *magister* (de ce collège ?), a décoré ce mausolée &, afin d'en rendre profitable le terrain, l'a clos après l'avoir complanté d'arbres, de vignes, de massifs de rosiers, ... L'immunité & une inscription commémorative de son acte de bienfaisance lui ayant été offertes par ses coaffranchis, il n'a voulu être en rien à charge à leurs intérêts & a refusé l'immunité, se contentant de la présente inscription, dont il a lui-même fait les frais ».

L. Baebius Honoratus, l'un des consuls suffects ici rappelés, est un personnage dont il ne nous reste d'autre souvenir, à notre connaissance, que celui de notre inscription. Il n'en est pas de même de son collègue Arrecinus Clemens, appelé sur une inscription de Rome (Wilmanns, 1702, *C. I. L.*, vi, 199) M. Arricinus Clemens. Il était fils d'un chevalier, nommé comme lui Arrecinus Clemens, qui avait été préfet du prétoire sous Caligula (Tacite, *Hist.*, 4, 68), & dont la fille, Arrecina Tertulla, fut la première femme de Titus. (Suétone, *Tit.*, 4.) Lui-même, bien que sénateur, fut aussi préfet du prétoire sous Vespasien, en remplacement d'Arrius Varus, en 70 (Tacite, *ibid.*), & ensuite deux fois consul : la première fois en 73, avec un collègue dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous (voyez Klein, *Fastes*), la seconde avec Baebius Honoratus, comme nous l'apprend l'inscription de Nimes. On ne connaît pas l'année de ce second consulat; Borghesi le place conjecturalement sous le règne de Domitien. Après avoir été pendant de longues années un des intimes familiers de ce méchant prince, Arrecinus périt, victime de sa cruauté. (Suétone, *Dom.*, 11.)

Ainsi que déjà l'a fait remarquer M. Henzen (5429), il y a lieu de corriger les passages cidessus cités de Tacite & de Suétone, où notre personnage, son père & sa sœur mariée à Titus sont appelés fautivement *Arretinus* & *Aricidia*. Le nom dans sa vraie forme est *Arrecinus* & *Arricinus*. (Voyez Hirschfeld, *Adm. rom.*, pp. 222, 223.) Il appartient à cette classe exceptionnelle de gentilices signalés par M. Mommsen (Borghesi, *Œuvres*, 1, p. 512, note), qui reproduisent sans changement l'ethnique du lieu d'origine de la famille; il dérive sans doute, non pas d'*Aretium* ou *Arretium*, mais d'*Aricia*, comme *Norbanus* de *Norba*, *Accerranus* d'*Acerrae*, *Aquiliensis* d'*Aquileia*, &c. (Voyez *Bulletin épigr. de la Gaule*, 1883, pp. 111 à 113.)

Le mausolée décoré par Julius Graptus était un tombeau commun entre lui & plusieurs de ses co-affranchis, peut-être tous membres du collège dont il était *magister*. Les embellissements dus à sa bienfaisance n'étaient pas de pur agrément. Dans la fête mortuaire appelée *Rosalia*, qui avait lieu en mai ou en juin & consistait en un repas funèbre, des roses étaient répandues à profusion sur les tombeaux; dans toutes les fêtes des morts, dont les principales, autres que les Rosalies, se célébraient sous les noms de *Parentalia* & de *Feralia* au mois de février du 13 au 21, on offrait aux morts des libations dans lesquelles étaient surtout employés le vin & l'huile. Probablement les arbres plantés en même temps que des rosiers & des vignes par la prévoyance de Graptus étaient-ils en grande partie des oliviers.

Nous ignorons quel était le collège auquel se rapporte le *magisterium* de notre personnage. Le soin que prend celui-ci d'orner un tombeau & d'employer profitablement un lieu de sépulture qui paraissent communs entre lui & ses coaffranchis autorise à penser qu'il s'agit probablement d'un collège funéraire, comme il en existait un à Narbonne sous le nom de *collegium salutare*.

381

Fragment.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue, incomplète à droite; bordée d'une moulure qui encadrait l'inscription; autrefois, à la maison Guiran, conseiller au Présidial de Nimes : *hodie 1562 apud me* (Guir.); « à la maison de M. Lombard de La Tour » (Mén.), rue Dorée. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m55.

CN · AEMILIVS DIONYSIVS & ....

MAGISTRI · PRIMI · INTER · COLLIBERT*os* ....

D · S · P · *f*

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive; le C de CN prolongé en pointe au-dessus des autres lettres; les A sans barre.

Guiran, *Msc.*, p. 156. — Ménard, 7, p. 420. — Séguier, 13802, 5, p. 34. — Muratori, 669, 3. — Herzog, n. 224.

Cn. Aemilius Dionysius [& ....] *magistri primi inter collibertos* ...., *de sua pecunia fecerunt.*

« Cneus Aemilius Dionysius & ...., les premiers d'entre leurs coaffranchis qui ont été *magistri* (de ce collège), ont de leurs deniers fait ce .... ».

Aemilius Dionysius & son collègue ont été *magistri* probablement d'un collège funéraire.

382

Fragment.

NIMES. — Perdue. Fragment, faisant autrefois partie de la collection Séguier.

. . . . I I O · P L A . . . .
. . . . Â R I S · V A C A T I O N . . .
. . . s I N G V L I S · C O L L É G . . .
. . . . M · N̄ · S I N G V L I · H s . .
5 . . . . I F E B R A R I A S . . . . .
. . . . V T E R É T V R · A . . . .
. . . . V E · S V A · I T . . . . . .
. . . . . O T . . . .
. . . .

Copie de SÉGUIER : des accents sur l'A de ARIS, à la deuxième ligne, sur l'E de COLLEG, à la troisième, sur le second E de VTERETVR, à la sixième.

SÉGUIER, 13802, 5, p. 34. — Anonyme, *Inscr. de l'Académie, du Gard*, p. 4.

Fragment trop incomplet pour être restitué. Il y est fait mention d'un collége & de ses *magistri*, & paraît y être question d'une cotisation à verser ou d'une distribution à recevoir à un quantième du mois de février.

XIII. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX SPECTACLES

383-410

Les spectacles paraissent, ainsi que déjà nous l'avons expliqué, avoir eu à Nimes une importance toute particulière. Il y existait, comme du reste dans toutes les villes chefs-lieux de cité, un amphithéâtre où se donnaient des combats de gladiateurs; mais indépendamment des jeux de cet amphithéâtre, il y avait aussi des jeux scéniques à la manière grecque : — gymniques, musicaux, littéraires, — qui étaient, croit-on, représentés sur un théâtre situé près de la fontaine, au pied de la colline qui la domine au nord-est. Nimes est jusqu'à présent la seule ville de la Gaule où aient été retrouvés des souvenirs de ces jeux.

Les inscriptions relatives aux spectacles de l'amphithéâtre sont rédigées en latin & sont toutes des épitaphes. On y rencontre des gladiateurs de plusieurs sortes : des rétiaires, des myrmillons, des thrèces, des essédaires, avec mention du nombre des combats qu'ils ont soutenus ou des couronnes qu'ils ont gagnées. Une de ces épitaphes rappelle un entrepreneur des jeux (n. 390 : *munerarius*); une autre un curateur (n. 383 : *curator ludi* ou *ludorum*).

Les inscriptions qui se rapportent aux jeux grecs sont presque toutes rédigées en grec, la plupart réduites à des fragments qui paraissent provenir, non pas d'épitaphes, mais de copies de décrets en l'honneur de vainqueurs aux concours auxquels ils donnaient lieu. Ces concours s'appelaient « synodes » (n°° 352, 393, 398, 400, 401), & ce nom est ordinairement accompagné de l'épithète « thymélique » (n°° 392, 393, 394, 400), par laquelle on apprend qu'ils étaient surtout musicaux. Ils étaient particulièrement sous le patronage de Bacchus (n°° 394, 396) & de l'empereur (n°° 392, 393), qualifié de « nouveau Bacchus ». Ils avaient, non moins que les jeux de l'amphithéâtre, un caractère sacré, & étaient présidés par un « grand-prêtre » du titre d'*archiereus* (n°° 204, 394) & peut-être aussi, mais pas certainement, d'*hierarchus* (n. 398), &, de même que le motif religieux des combats de gladiateurs était la conservation de l'empereur régnant, ils avaient pour principal objet la louange du prince. On y distribuait des récompenses sans doute de plusieurs sortes, mais notamment en argent (n. 402). Des divers artistes qui coopéraient aux jeux grecs, sont mentionnés seulement un « acteur » : ὑποκριτής (n. 394), des « joueurs de flûte » : χοραῦλαι (n. 401) & un chef d'orchestre : χορηγήσας (n. 403). Une épitaphe latine (n. 410) fait connaître une troupe dite « de Memphius & de Pâris », ayant peut-être à sa tête quatre administrateurs.

C'est l'empereur Hadrien qui a remis en honneur les jeux grecs, restés jusqu'alors presque exclusivement limités aux provinces orientales de l'Empire romain. On a, par une inscription venue jusqu'à nous (n. 392), la preuve certaine qu'ils existaient à Nimes déjà antérieurement & au moins dès le temps de Trajan.

L'association des artistes scéniques grecs n'avait pas de siége fixe. Elle s'intitulait « universelle & ambulante » (n°° 258, 392). Elle envoyait ses acteurs, aux époques convenues, dans les villes où étaient institués les jeux qu'elle avait à desservir. On ne sait pas si les jeux de Nimes étaient quinquennaux ou triennaux.

Rappel des inscriptions relatives aux spectacles contenues dans les précédents paragraphes :

N° 204. — L. Sammius Maternus, *archiereus synhodi*.

N° 258. — T. Julius Dolabella, honoré par le synhode de Naples.

382-391

SPECTACLES DE L'AMPHITHÉATRE

383

Épitaphe d'un curateur des jeux.

NIMES. — Au musée. Moitié supérieure d'un cippe avec son couronnement; trouvé en 1812 dans les ruines de l'ancien palais de justice (PEL.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Une élégante *lysis*, formée d'un arc abritant une palmette & de deux volutes

à rosace, surmonte la corniche. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m42; largeur de la partie encadrée, 0m30.

D ✿ M
C·VERATI·TRO
PHIMI·IIIIII VIR
AVG·CÓRPORAT·
5 DEA·AVG·VÓCON
TIÓR·CVRATÓRi
LVD........
....

Copie dessinée de M. Allmer : le point entre le D & l'M, à la première ligne, figuré par une *hedera;* des accents sur le premier O de CORPORAT, sur le premier & le troisième de VOCONTIOR & sur celui de CVRATORi.

Perrot, *Antiquités,* 1836, p. 138. — Long, *Mém. sur les antiq. du pays des Voconties,* p. 127. — Pelet, *Catalogue,* p. 49. — Henzen, 5224. — Herzog, n. 194. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.,* 1867, p. 15.

Diis Manibus C. Veratii Trophimi, seviri augustalis corporati Dea Augusta Vocontiorum, curatori ludi .....

« Aux dieux Mânes de Caius Veratius Trophi-« mus, membre de la corporation des sévirs au-« gustaux de Die chez les Voconces, curateur des « jeux ..... ».

L'état du texte ne nous permet pas de savoir si Veratius Trophimus était curateur des jeux à Die où il avait la dignité de sévir augustal, ou à Nimes, qui paraît avoir été sa patrie.

384

Épitaphe d'un rétiaire viennois.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré, découverte il y a quelques années dans la rue Charlemagne, entre le chemin de Saint-Gilles & celui de Générac. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m36.

RET
L·POM PEIVS
·VIIII·N̄·VIANNES
SIS·ANN·XXV
5 OPTATA·CONIVX
D·S·D

Estampage de M. Albin Michel & copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive; le point avant VIIII & celui après N à la troisième ligne, celui après SIS à la quatrième, tous ceux de la dernière, faits en forme de virgule ou de C rétrograde.

E. Germer-Durand & Mowat, dans le *Bulletin des antiquaires de France,* 1879, pp. 184, 213, 293. — E. Germer-Durand, dans la *Rev. des soc. sav.,* juin 1879, & dans la *Rev. archéologique,* 1880. — Fl. Vallentin, *Rapport sur les découv. archéol. faites en Dauphiné pendant l'année 1879.* — Allmer, *Rev. épigr.,* 1, p. 172.

Retiarius. — L. Pompeius, (pugnarum ou *coronarum) VIIII, natione Viannessis, annorum XXV. Optata conjux de suo dat.*

« Gladiateur rétiaire. — Lucius Pompeius, mis « en combat (*ou* couronné) neuf fois, né à Vienne, « mort à vingt-cinq ans, (repose ici). Optata, sa « femme, a, de ses deniers, fait faire ce tombeau ».

Les gladiateurs rétiaires tiraient leur nom d'un grand filet qui était leur arme principale & qu'ils tâchaient de lancer sur leur adversaire afin de l'en envelopper. Ils combattaient le corps nu ou simplement ceint d'une tunique & la tête découverte, avaient le bras gauche protégé par une manche & portaient, fixé sur le haut de l'épaule du même côté, un carré de cuir ou de métal. Ils avaient pour armes, outre le filet dont il vient d'être parlé, un trident à long manche & un poignard. Ils ne combattaient pas entre eux, mais contre le *secutor,* gladiateur armé à la légère, ou contre le myrmillon ou le samnite, qui, au contraire, étaient l'un & l'autre pesamment armés. (Voyez Friedlaender, dans le *Handbuch,* 6, p. 540.)

Il n'y a, croyons-nous, aucun compte à tenir d'une petite figure en forme de virgule ou de C rétrograde qui précède, au commencement de la troisième ligne, le chiffre VIIII, & se retrouve plusieurs fois aux lignes suivantes, notamment à la dernière, comme signe de ponctuation. Si cependant cette figure est par hasard, non pas simplement un point, mais un C inverse, on pourrait y voir, d'après l'inscription suivante de *Vettius Gracilis cor(onarum) trium,* une abréviation du mot *coronarum.*

Quoique gladiateur, Lucius Pompeius, qui porte un prénom & un nom gentilice, n'était pas un esclave, peut-être même pas un affranchi. Nous ne savons dire s'il était originaire de Vienne chez les Allobroges, qu'on ne trouve avec le nom de *Vianna* que dans des documents du moyen âge, ou d'une ville de Rétie que Ptolémée (2, 12) appelle *Viana* & place sur le Danube. (Voyez *C. I. L.,* 3, p. 739.) M. Hirschfeld (*Gallische studien,* 1883, p. 58, note 3) n'hésite pas à le considérer comme Viennois.

Malgré les indices d'ancienneté fournis par l'absence de *cognomen* & par le redoublement de l'*s* dans le mot *Viannessis,* l'épitaphe de Lucius Pompeius ne remonte peut-être pas à une époque de beaucoup antérieure au troisième siècle. On y rencontre le mot *natione* exprimé abréviativement par une N surmontée d'une ligne horizontale. Borghesi (*Œuvr.,* 6, p. 446) a cru pouvoir constater que l'emploi de la barre au-dessus des lettres comme marque d'abréviation, si ce n'est au-dessus des lettres numérales, n'était pas encore en usage dans les premières années du règne de Marc-Aurèle.

Voir sur une des épitaphes suivantes (n. 387) une Optata, femme du thrèce Aptus & peut-être la veuve de notre rétiaire.

385

Épitaphe d'un myrmillon éduen.

Nimes. — Au musée. Stèle sans ornements, terminée en haut par un fronton triangulaire; extraite en 1810 ou 1811 des déblais de l'Amphithéâtre (Trél., Pel.). — Hauteur, 1m; largeur, 0m50.

M V R
COLVMBVS·
SERENIANVS·XXV
NAT·AEDVS
5 HIC·ADQVIESCIT
SPERATA·CONIVX

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Ger-

MER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive; un accent sur l'V de AEDVS, à la quatrième ligne; l'V & l'X de CONIVX, à la dernière, liés en un monogramme.

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1811, p. 387. — PELET, *Catal. du musée*, p. 67. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1, p. 174.

Murmillo. — Columbus Serenianus annorum (?) *XXV, natione Aeduus, hic adquiescit. Sperata, conjux.*

« Gladiateur myrmillon. — Columbus, de la « troupe de Serenus; âgé de vingt-cinq ans, éduen « de naissance, repose ici. Sperata, sa femme ».

Les gladiateurs rétiaires avaient le plus souvent pour adversaires les myrmillons, qui combattaient à l'abri d'un grand bouclier terminé carrément & d'un casque à visière, avaient une manche au bras droit, une *ocrea* à la jambe gauche, une ceinture & se servaient d'un glaive à courte lame. (Voyez FRIEDLAENDER, dans le *Handbuch*, p. 541.) Il y a apparence que le nom leur venait des myrmidons, les soldats d'Achille à la guerre de Troie. On croit cependant qu'ils pourraient aussi l'avoir tenu de celui d'un poisson appelé *mormyr*, dont la figure aurait décoré leur casque, ce qui aurait donné lieu à la chanson qu'on met dans la bouche du rétiaire : *Non te peto, piscem peto; quid me fugis, Galle?* Cette provocation pourrait tout aussi convenablement avoir été chantée par le myrmillon, qui, feignant de prendre le rétiaire pour un pêcheur, l'aurait harcelé de son refrain : « Ce n'est pas toi que je veux; je veux ton poisson. Pourquoi me fuis-tu, Gaulois »?

Columbus ne s'appelait pas Serenianus, mais faisait partie d'une troupe appartenant à un maître laniste du nom de Serenus.

Le chiffre XXV, qui n'est accompagné d'aucune indication, peut s'interpréter soit par *annorum XXV*, « mort à vingt-cinq ans », soit, mais moins vraisemblablement, par *pugnarum XXV*, « mis en combat vingt-cinq fois ».

Remarquer, dans le mot *Aedus* pour *Aeduus*, l'emploi de l'accent en remplacement de la lettre absente, & dans le mot *adquiescit*, peu usité dans l'épigraphie romaine, l'expression peignant énergiquement le terme des fatigues d'une vie tourmentée & dure à l'excès comme devait être celle des gladiateurs. C'est d'après cette même idée que ce verbe & ses similaires, *quiescere, requiescere*, ont été ensuite si affectionnément employés par les chrétiens dans le début de leurs épitaphes.

386

Épitaphe d'un myrmillon.

NIMES. — Au musée. Extrémité supérieure d'une stele à sommet cintré; trouvée en 1811 dans les déblais de l'Amphithéâtre (TRÉL.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures excepté la première ligne, gravée au-dessus de cet encadrement. — Hauteur, 0m32; largeur, 0m50; largeur de la partie encadrée, 0m33.

MVR
IVENCVS
....

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive.

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1811, p. 387. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, p. 46. — ALLMER, *Rev. epigr.*, 1, p. 174.

Murmillo. — Iuvencus .....

« Gladiateur myrmillon. — Iuvencus .....

387

Épitaphe d'un thrèce d'Alexandrie.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré, découverte en 1878 dans des travaux de terrassement exécutés rue Charlemagne, entre le chemin de Saint-Gilles & celui de Générac. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m45.

TR
APTVS · NAT
ALEXSAND
RINVS · XXXVII
5 OPTATA · COIVX
DE SVO

Estampage de M. AURÈS & copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive; la barre des A remplacée par un trait incliné parallèle au jambage gauche.

E. GERMER-DURAND, dans le *Bullet. des antiq. de France*, février 1880; dans la *Rev. archéol.*, 1860. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1, p. 173.

Trex. — Aptus, natione Alexsandrinus, annorum (?) *XXXVII. Optata, conjux, de suo.*

« Gladiateur thrèce. — Aptus, né à Alexandrie, « mort à trente-sept ans, (repose ici). Optata, sa « femme, a, de ses deniers, fait faire ce tombeau ».

L'adversaire accoutumé du myrmillon n'était pas seulement le rétiaire, mais aussi le thrace ou thrèce, dont le nom s'écrivait *thrax, thraex* & *threx*, & souvent sans aspiration, contrairement à l'étymologie. Les gladiateurs thrèces avaient une armure probablement empruntée aux peuples de la Thrace : le petit bouclier rond appelé *parma*, un ceste enveloppant le bras droit presque en entier, un caleçon retenu par une ceinture, une *ocrea* à chaque jambe, un casque surmonté d'un panache de plumes & un coutelas recourbé. (Voyez GRUTER, 335, 5; MAFFEI, *Mus. Ver.*, p. 444; FRIEDLAENDER, dans le *Handbuch*, p. 541.) Sur une inscription découverte à Vienne en 1882 (*Rev. épigr.*, 1, p. 319), la lame de ce coutelas, représenté deux fois, est pourvue, sur son côté concave, de deux crochets également distancés & très-aigus, qui, ne permettant pas de retirer le fer de la blessure sans déchirer ou arracher les chairs, devaient faire du poignard des gladiateurs thrèces une arme des plus cruelles.

L'absence d'indication relativement au chiffre XXXVII nous prive de savoir si Aptus est mort âgé de trente-sept ans ou après avoir été mis en combat trente-sept fois, bien que trente-sept combats traversés victorieusement puissent paraître un nombre bien considérable.

Optata se montre peut-être pour la seconde fois, si c'est elle que nous avons vu tout à l'heure veuve du rétiaire Pompeius, mort à vingt-cinq ans.

388

Épitaphe d'un thrèce espagnol.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré, découverte il y a peu d'années dans des travaux de terrassement exécutés rue Charlemagne, entre le chemin de Saint-Gilles & celui de Générac. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'une rainure, excepté la première & la dernière lignes gravées l'une au-dessus, l'autre au-dessous de cet encadrement. — Hauteur, 1m03; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m31; largeur, 0m28.

TR
Q·VETTIO·GRACI
LI·COR·TRIVM
ANNORVM·XXV
5 NATIONE·HISPAN
DONAVIT·L·SESTIVS
LATINVS
D

Estampage de M. Aurès & copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive.

E. Germer-Durand & Mowat, dans le *Bulletin des antiq. de France*, février 1880. — E. Germer-Durand, dans la *Rev. archéol.*, 1880. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 171.

Trex. — Q. Vettio Gracili, coronarum trium, annorum XXV, natione Hispano, donavit L. Sestius Latinus, doctor (?).

« Gladiateur thrèce. — A Quintus Vettius Gra-« cilis, couronné trois fois, mort à vingt-cinq « ans, Espagnol de naissance, Lucius Sestius La-« tinus, son professeur, a donné ce tombeau ».

Nous ne savons ce que signifie la lettre D qui termine cette épitaphe. C'est à tout hasard que nous proposons de l'interpréter par le mot *doctor*, qui, pour pouvoir être compris même par les gens du temps, aurait dû être écrit moins abréviativement.

389

Épitaphe d'un essédaire grec.

Nimes. — Perdue. Pierre non décrite & de provenance incertaine : « à Brignon ou à Nimes » (Guir.).

BERYLLVS·ESSE·LIB·XX·NAT
GRAECVS·ANN·XXV·NOMAS
CONIVX·VIRO·B·MER·

Copie de Guiran.

Poldo d'Albenas, p. 189. — Gruter, 1463, 7. — Rulman, *Invent. msc.*, pp. 33 & 103. — Guiran, *Msc.*, p. 64. — Sorbière, *Lettres & Discours*, p. 543. — Ménard, 7, p. 408. — Séguier, 13801, p. 76.

Dernière ligne. Séguier : CONIVX·VIR·BM.

Beryllus, essedarius liberatus, (pugnarum) XX, natione Graecus, annorum XXV; Nomas viro bene merenti.

« Beryllus, gladiateur essédaire gratifié de « l'exemption, mis en combat vingt fois, Grec de « naissance, mort à vingt-cinq ans, (repose ici). « Nomas, sa femme, à son bien méritant mari ».

Vraisemblablement, sur cette inscription comme sur les précédentes épitaphes de gladiateurs, le nom professionnel devait être placé en tête de tout le texte & former une ligne à lui seul : ESSE | BERYLLVS·LIB·XX, &c.

Les essédaires étaient des gladiateurs qui combattaient du haut de l'*essedum* ou *esseda*, char de guerre en usage chez les Belges, chez les Gaulois & particulièrement chez les peuples de la Bretagne. Notre personnage n'était toutefois pas Breton, puisque son épitaphe le dit né en Grèce.

Il y est dit aussi *liberatus*, car nous n'apercevons pas que l'abréviation LIB puisse se lire autrement. (Voyez *Bullet. de l'instit. de corresp. archéol. de Rome*, 1879, p. 47.) Il arrivait souvent qu'un gladiateur, qui s'était signalé par de marquantes preuves de bravoure, obtenait de la faveur du public ou de son maître l'exemption de paraître sur l'arène; une baguette d'honneur appelée *rudis* lui était donnée comme marque de ce privilége. Beryllus était un de ces émérites libérés désormais de l'obligation de combattre. (Voyez L. Friedlaender, dans le *Handbuch*, 6, p. 539.)

390

Épitaphe d'un essédaire arabe

Nimes. — Perdue. Stèle qui se voyait, au dix-septième siècle, dans la maison de Balthazar Fornier, & ensuite dans la maison de Guiran (Guir.); au siècle suivant, chez M. Lombard de la Tour, rue Dorée, d'après Séguier, dans le couvent des augustins de la rue de la Roserie, d'après Ménard.

MVNER·C·POMP·MART
ESSE·LIB
FAVSTVS·Ɔ XXXVII
N̄·ARABVS
EVCHE·CONTVBERN·DE·SVO

Copie de Guiran : « caractères grêles & cursifs ».

Grasser, p. 66. — Rulman, *Inventaire*, msc. 105, 106, 108. — Guiran, *Msc.*, p. 125. — Sorbière, *Lettres & Discours*, 1660, p. 543. — Baux, p. 54. — Ménard, 7, p. 406. — Séguier, 13801, pl. 76. — Orelli, 2585. — Herzog, n. 234.

Ligne 1. Ménard : MARI. — 2. Sorbière : Ɔ; Baux, Ménard : Ɔ·. — Dernière ligne. Baux : LVC AC CONTVBERNALI | DE SVO.

Munerarii C. Pompei Martialis (?) *servus, essedarius liberatus, Faustus, coronarum* (?) *commissus* (?) *XXXVII, natione Arabus. Euche, contubernalis, de suo.*

« Faustus, esclave du munéraire Caius Pom-« peius Martialis; gladiateur essédaire gratifié de « l'exemption, couronné (?) *ou* mis en combat (?) « trente-sept fois, Arabe de naissance, (repose « ici). Euché, sa compagne, a, de ses deniers, fait « faire ce tombeau ».

391

Combat d'un rétiaire & d'un myrmillon, sur un médaillon de terre cuite.

Cavillargues, dans le canton de Bagnols. — Médaillon circulaire, détaché d'un vase de terre à couverte rouge lustrée; trouvé en 1845 près de Cavillargues, avec une urne cinéraire dont il couvrait l'orifice (Pel.). — Diamètre, 0m16.

Dessin de M. Fr. Germer-Durand & moulage en plâtre de M. Albin Michel.

Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851, p. 35; *Catal. du musée*, p. 102. — De Longpérier, *Catal. de l'Hist. du Travail*, 1867, p. 68. — Heron de Villefosse, *Gazette archeol.*, 1880, p. 181.

La poterie à couverte rouge étant, en Gaule, non pas un produit de l'industrie locale, mais une marchandise d'importation provenant d'Italie, il n'y a pas lieu de chercher dans le sujet qui décore notre fragment un rapport quelconque avec le lieu où il a été découvert.

Ce sujet est une lutte entre deux gladiateurs, scène empruntée, suivant toute apparence, aux spectacles des amphithéâtres de Rome. L'un des deux combattants, celui de gauche, facilement reconnaissable au trident à long manche qu'il tient à deux mains, est un rétiaire. Il est entièrement nu, à l'exception des reins entourés d'une large & forte ceinture retenant un *subligaculum*, & du bras gauche garanti, du poignet au coude, par un ceste, & plus haut, par une sorte de bouclier qui couvre l'épaule & même la dépasse assez pour préserver en même temps le visage.

Son adversaire, le combattant de droite, est un myrmillon, nu aussi presque entièrement & armé défensivement d'un casque à cimier & à visière, d'un grand bouclier carré demi-cylindrique, d'une *ocrea* à la jambe gauche & d'une large ceinture qui retient le *subligaculum*. Pour arme offensive il n'a qu'un glaive, invisible dans le dessin.

Un petit personnage qu'on aperçoit à distance, à la droite de chacun d'eux, portant un écriteau, fait connaître leurs noms : Xantus est le nom du rétiaire, Eros celui du myrmillon.

XANTVS	EROS
CAES XV	CAES XVI

Xantus, Caesaris, (pugnarum) XV. — Eros, Caesaris, (pugnarum) XVI.

Chacun des deux antagonistes a près de lui, pour l'assister, un laniste. L'assistant de Xantus paraît attristé; il tourne avec découragement la tête de côté, comme pour se désintéresser d'un combat qui va se terminer malheureusement pour son combattant. L'attitude de l'assistant d'Eros, au contraire, annonce la joie du triomphe; il étend le bras droit vers les gradins & tient repliés sous la main le bout des doigts & le pouce; il semble demander au public la permission pour le combattant vainqueur, auquel il sert de témoin, de mettre à mort son adversaire.

Que cette permission soit ou non accordée, le vainqueur va sans doute aller se joindre à un groupe de quatre gladiateurs qui occupent, en haut du médaillon, l'extrémité de l'arène, où la légende :

STAN
TES
MISSI

explique qu'ils ont obtenu des spectateurs, en récompense de leur conduite vaillante, l'exemption de continuer la lutte

L'entrée de l'arène est fermée par une balustrade à claires-voies.

392-410

JEUX SCÉNIQUES GRECS

392

Fragment faisant mention d'un décret d'une troupe d'artistes scéniques à Nimes, au temps de Trajan.

Nimes. — Au musée. Bandeau de pierre, autrefois bordé d'une moulure à sa partie supérieure & paraissant avoir fait partie d'une frise; pendant longtemps encastré dans le mur du bastion de la Porte de la Couronne, & ensuite, après la démolition des remparts, déposé à la porte de l'hôtel Séguier, devenu en 1789 la propriété de l'Académie de Nimes; depuis, transporté en 1850 à la Porte d'Auguste. — Hauteur, 0m45; largeur, 2m20.

ψήφισμα συνόδου θυΜCΑΙΚΗC CΝ ΝCΜΑΥCΩ ΤΩΝ ἀπὸ τῆς οἰκουμένης περὶ τὸν

αὐτοκράτορα νερΟΥΑΝ ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΚΑΙCΑΡΑ CCΒΑCΤΟΝ συναγωνιστῶν

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les E lunaires, les Λ renversés. Restitutions de M. E. Germer-Durand.

Grasser, *Antiq. Nem.*, p. 80. — Reinesius, p. 203. — Spon, *Rech. cur.*, 1683, p. 165. — Muratori, 1062, 6. — Maffei, *Gall. ant.*, p. 28; *Mus. Veron.*, p. 414. — Ménard, 7, p. 268. — Séguier, 13801, f. 23; 13802, V, 55. — Boeckh, *C. I. Gr.*, 6785 — Notes E. Germer-Durand.

Traduction de M. E. Germer-Durand :

« Décret de la troupe thymélique séant à Nimes, « des acteurs de l'association universelle placée « sous le patronage de l'empereur Nerva Trajan « César Auguste ».

Suivait après cela le texte du décret, non venu jusqu'à nous, mais dont un analogue, conservé en partie (ci-dessus, n. 258), a déjà été mis sous les yeux du lecteur.

Il ressort toutefois de ce fragment, réduit à son titre, une constatation fort importante : c'est que dès avant Hadrien, qui a été le restaurateur & le protecteur passionné des jeux scéniques grecs & leur a procuré par sa faveur une extension grâce à laquelle ils se sont répandus hors de la Grèce & de l'Asie jusqu'en Occident, des jeux de cette sorte existaient à Nimes déjà sous Trajan.

393

Fragment faisant mention d'une troupe d'artistes scéniques & de l'empereur Hadrien.

Nimes. — Perdue. Fragment incomplet de tous côtés; au Temple de Diane, du temps de Séguier.

........ΙΛΙΑ............

......ΙCΑΥΝΟΥΤΗ.........

...θυμεΛΙΚΗΙCΥΝΟδω.......

...καισΑΡΤRΑΙΑΝΟC ἀδριανὸς...

.........ΟΥCΥΝΟδου.......

Copie dessinée de Séguier. Restitutions de M. E. Germer-Durand.

Séguier, 13802, 4, pp. 25, 29. — *Inscr. de l'Acad. de Nimes,* msc., p. 27. — Notes E. Germer-Durand.

« C'est un fragment de décret où il est fait mention de l'empereur Hadrien ».

394

Fragments d'un décret d'une troupe d'artistes scéniques en l'honneur d'un Sammius, de Nimes, qualifié de grand-prêtre du spectacle.

Nimes. — Fragments au nombre de trois, provenant d'une inscription d'une grande étendue; celui de gauche & celui du milieu trouvés en 1742 dans les déblais de la Fontaine & perdus depuis; le troisième en 1865 au quartier du Puech Jasion, voisin de la Fontaine, & déposé au musée. Une partie du fragment du milieu (lignes 9 & 10) a été retrouvée & se voit actuellement au musée.

....................ΙΛΙ...........................

.....ΨΗΦΙCμα τῶν περὶ τΟΝ διόνυσον τεχνιτῶν......... .....

ἐπεὶ λ CΑΜΜΙΟC μάτερνο C·ΥΠΟΚΡΙΤΗς ἐκ τοῦ κοινοῦ τῶν περὶ διόνυσον

....ΓЄΓΟΝΟΤωΝ ЄΝ νεμαύσω ΤΡΙC ΑΡΧΙЄρεὺς τῆς ἱερᾶς θυμЄΛΙΚΗς συνόδου

... ἀναγγελθεὶς μεγίσταις τΙΜΑΙC ЄΝ τῇ τῶν ... προτЄΥΟΝ Των τάξει

.... ἐκοσμήθη καὶ ἐν λαμπρΟΤΑΤΑΙC ἑορταῖς ... περΥΜΝΑγόρας..

..................οἰκοὐΜЄΝΟΝ............ΚΟ........

.... ἀρετῆς ἕνεκεΝ ....

......................CЄΙCЄΑΥΤΗΝ.....................

.....................ἡ πόλΙC.......................

Copie de Séguier pour les deux fragments perdus, & copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand pour le fragment conservé : les A à barre chevronnée, les E lunaires; le T & l'H à la seconde ligne, le T, l'H & le N à la neuvième, liés en monogrammes. Les restitutions sont de M. E. Germer-Durand.

Fragments du côté gauche & du milieu : Ménard, I, pp. 303, 304. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad.*, 14, pp. 106, 107. — Séguier, 13802, IV, p. 32. — *Inscr. de l'Acad. de Nimes*, mscr., p. 27. — Boechk, *C. I. Gr.*, 6786, 6787.

Fragment du côté droit : E. Germer-Durand, *Découv. archéol.* de 1869, p. 56, & Notes.

Traduction de M. E. Germer-Durand :

« Décret des artistes dionysiaques. — Attendu « que Lucius Sammius Maternus, acteur de la « confrérie dionysiaque établie à Nimes, trois « fois président de la sainte confrérie thymélique, « investi des plus hautes dignités, ... y a brillé « au rang des premiers, ... dans les plus illus- « tres fêtes comme chanteur d'hymnes, ... «.

Tout ce qu'on peut tirer d'à peu près certain de ce texte mutilé, c'est qu'il offrait la teneur d'un décret d'une troupe scénique en l'honneur d'un certain Sammius, grand prêtre du spectacle, & le même vraisemblablement, ainsi que l'a conjecturé M. Germer-Durand, qu'un Lucius Sammius Maternus, de Nimes, rappelé par une précédente inscription (ci-dessus, n. 204), rédigée en latin, dans laquelle il est qualifié d'*archiereus synodi*. Il est à noter que ce Sammius Maternus n'était qu'un affranchi.

Voyez le numéro suivant.

395

Fragment grec.

Nimes. — Au musée. Fragment de marbre incomplet de tous côtés; trouvé en 1869 au Puech Jasion, dans une vigne appartenant au sieur Japavaire (E. G.-D.).

......C...

...AIKA...

...POIC...

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1869, p. 56 : omet le débris de lettre subsistant à la première ligne & donne plus complètement, à la seconde, AIKAT.

M. E. Germer-Durand rappelle que c'est au même endroit qu'a été trouvé, quelques années plus tôt, un des fragments inscrits sous le numéro précédent, mentionnant une troupe d'artistes scéniques.

396

Fragment d'un autre décret en l'honneur d'un Sammius.

Nimes. — Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en 1739 à la Fontaine; actuellement à l'ancienne maison Séguier.

....
.... Δ Ι ....
... ΝΗΡΕΠΙΣΗ..........
... ΗΛΟΙΣΦΙΛΟΤΕΙ........
... ΚΑΙΔΙΑΤΟΥΥΙΟΥΣΑ........
5 ... ΝΣΙΣΤΗΝΙΣΡΑΝΣΥΝΟΔ......
... ΙΣΤΑΣΥΜΒΟΥΛΕΥΩΝΠΑΓ.....
... ΑΝΕΝΑΣΙΒΤΩΣΟΣΩΝΑΝΔ...
.... ΗΣΕΝΕΝΤΕΛΙΑ.....
.... ΣΕΦΙΛΟΤΕΙΜ....
10 .... ΜΑΤΑΚΑΙ....
.... ΣΩΛΕΟ.....
.... Ρ.....

Copie de M. Fr. Germer-Durand : les E lunaires, les Ω renversés.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Académie*, 14, p. 106. — Ménard, 7, p. 304. — Séguier, 13802, 4, pp. 25, 20. — *Inscr. de l'Acad. de Nimes*, msc., p. 28. — Millin, *Voyage*, 4, p. 255. — Boeckh, 6786, 6. — Notes E. Germer-Durand.

Lecture & traduction de M. E. Germer-Durand :

[Ψήφισμα τῶν περὶ τὸν] Δι[όνυσον τεχνιτῶν Ἐπεὶ ..... Σάμμιος ..... ἀ]νὴρ ἐπίσημ[ος ..... ἀλλ]ήλοις φιλοτει-μ[η]θεὶς .....] καὶ διὰ τοῦ υἱοῦ Σαμ[μίου .....] .....ν εἰς τὴν ἱερὰν σύνοδ[ον ..... ἀρ]ιστα συμβουλεύων παρ[ὰ πάντα τὸν χρόνον] ἀνενλειπτῶς ὅσων ἀνδ ρῶν .....] .....ησεν ἐν τελια ....τε φιλοτειμ[ήθη .....] ..... ψηφίσματα καὶ ....ς ωδεο ....ρ.....

« Décret des artistes dionysiaques. Attendu que « ..... Sammius ..... homme illustre ..... mutuel- « lement ..... & par son fils Sammius ..... dans la « sainte société thymélique ..... donnant de très- « bons conseils ..... de tous les honneurs .... ».

Les septième & huitième lignes sont douteuses.

397

Fragment faisant peut-être mention d'un Sammius.

Nimes. — Perdue. Fragment non décrit, indiqué simplement « à Nimes ».

... ΑΙΚ ΜΗΡΗ...............
...... ΑΜΙΑ ΚΑΙ ΣΑΜΥΟΥ ΚΑ ...

Boeckh, *C. I. Gr.*, n. 6789.

Fragment probablement mal copié & dans lequel il semble qu'on pourrait lire, à la seconde ligne : καὶ Σαμμίου

398

(Ci-dessus, n. 26.)

Fragment faisant mention du grand-prêtre président d'un spectacle donné par la troupe des artistes scéniques.

Nimes. — Perdue. Pierre autrefois dans le jardin de M. Jacques de Pinneton-Chambrun (Baux).

dEO·SILVANO·ET·LIBERO
PATRI·ET·NEMAVSO·
.... ARCHVS·SYNODI

Copie de Grasser.

Voir la bibliographie & les variantes, ci-dessus n. 26. — Herzog, n. 241.

Deo Silvano & Libero Patri & Nemauso, ... hierarchus (?) synodi.

« Au dieu Silvain, à Liber Pater & à Nemausus, « ...., hiérarque du synode ».

La perte de l'inscription nous enlève la possibilité de vérifier la lecture ...ARCHVS. M. E. Germer-Durand, tout en considérant cette lecture comme peu certaine, propose la restitution *hierarchus*. La copie de Rulman : .....CHRVS, semble autoriser plutôt celle d'*archiereus*, dont on a d'autres exemples. Le commencement de la ligne devait aussi contenir le nom du personnage revêtu du titre.

399

Fragment faisant mention d'un synode de la troupe des artistes scéniques.

Nimes. — Perdue. Fragment, extrait en 1810 des déblais de l'Amphithéâtre (Trél.). « Il était gravé sur une pierre convexe, qui probablement était le couronnement d'une balustrade en pierre limitant une loge » (Fr. G.-D.).

... ΣΥΝΟΔ ...

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 386; & Note volante, 13801, p. 86. — Notes E. Germer-Durand.

400

Autre fragment paraissant aussi faire mention d'un synode.

Nimes. — Perdue. Fragment bordé en haut d'un reste de moulure; recueilli par Séguier.

ΣΥΝόδου
θυμελΙΚῆς......

Copie de l'auteur anonyme des *Inscriptions de l'Académie de Nimes*. Restitutions de M. E. Germer-Durand.

Inscr. de l'Acad. de Nimes, msc., p. 27. — Notes E. Germer-Durand.

401

Fragment faisant mention de joueurs de flûte de la troupe des artistes scéniques.

Nimes. — Perdue. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en 1739, à la Fontaine. — Hauteur des lettres, 0m01.

........ΑωΙΙ........
.....ωCΚωΜωΔΟΥΠ....
.....ΟΥΧΟΡΑΥΛΟΥΠΑΡ....
...ΟCΚΑΙCΑΡΕωCΤΡΑΛΛ...
5 ....ΚΙΟCΤΑΡCCΥCΚωΜ....
....ΕΝΡωΜΗΙΕΡΑCCΥΝ....
....ΧΟΡΑΥΛΗC·Γ·ΚΑΠΕΤ...
... ΥΙΟCΑΡΧωΝCΥΝΟ.....
....ΤΡΑΛΛΙΑΝΟCΧΟΡ....
10 ....CΕΒΑCΤΟΝΕΙΚΗ....
....

Copie de Séguier : les E lunaires, les ω renversés.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Académie*, 14, p. 107. — Ménard, 7, p. 304. — Séguier, 13802, 4, pp. 1 & 29. — *Inscr. de l'Acad. de Nimes*, msc., p. 27. — Boeckh, 6786, *c*. — Notes E. Germer-Durand.

Restitution, lecture, traduction & commentaire de M. E. Germer-Durand :

.....λωι..... [.....έ]ως κωμῳδοῦ π..... [τ]οῦ χοραύλου παρ[μενίωνος] .....ος Καισαρέως Τραλλ[ιανοῦ] .....κιος Ταρσεὺς κωμ[ῳδὸς] ..... ἐν Ῥώμῃ ἱερᾶς συν[όδου] ..... χοραύλης γ̄ καπετ[ωλείοις] ..... υἱὸς ἄρχων συνό[δου] ..... Τραλλιανὸς χορ[αύλης] ..... σεβαστὸν εἰκῇ ....

« ..... de l'acteur comique ..... du joueur de « flûte Parménien ..... Césarée de Tralles ..... « joueur de flûte de Tarse ..... sacré synhode à « Rome ..... joueur de flûte trois fois vainqueur « dans les jeux capitolins ..... fils, chef du synode ..... joueur de flûte de Tralles ..... auguste ..... ».

« Il s'agit ici d'artistes exécutants joueurs de flûte; ceux de Tarse & de Tralles étaient célèbres. Il semble qu'il est question d'un *Parmenion*, artiste grec, & de jeux capitolins donnés à Rome, où il aurait été trois fois vainqueur ».

402

Fragment paraissant faire mention de la ville de Nimes & d'un don en argent.

Nimes. — Perdue. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en 1739, à la Fontaine.

....ΜΑΥC......
...ΔωΚCΔΗΝ...
...CΝΤΑΚΟCΙΑ...
....ΝΤΗCΡΑΑ....
.... ΚΟΝΚΑ.....

Copie de Séguier : les E lunaires, les ω renversés.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Académie*, 14, p. 105. — Ménard, 7, p. 305. — Séguier, 13802, 4, p. 8. — Boeckh, 6786, *d*. — Notes E. Germer-Durand.

Ligne 4. Ménard, Boeckh : ΝΠΙΕΡΑ.

Restitutions, lecture & traduction de M. E. Germer-Durand :

..... [τῇ Νε]μαυσ[ίων πόλει ..... ἔ]δωκε δην[άρια ..... π]εντακόσια ....

« ..... à la ville de Nimes a donné cinq cents « deniers ..... ».

403

Fragment faisant peut-être mention d'un dignitaire de la troupe des artistes scéniques.

Saint-Gilles, arrondissement de Nimes. — Bloc de marbre, déposé à la mairie de Saint-Gilles. On aperçoit sur la face supérieure la trace des griffes d'un aigle. — Hauteur, 0m05; longueur & épaisseur, 0m16.

ΔΑΜΑΣΗΡΩΔΟΥ
ΒΥΤΕΡΟΣΧΟΡΗΓΗ
ΙΣ

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1869, p. 64. — Mowat & Albin Michel, dans le *Bulletin des antiquaires de France*, 1882, p. 160.

Restitutions, lecture & traduction de M. E. Germer-Durand :

Δάμας Ἡρώδου [πρεσ]βύτερος χορηγή[σας γυμνασιαρ-χήσας δ]ίς.

« Damas, fils d'Hérode, de la classe des grands « éphèbes, ayant été chorège & gymnasiarque « deux fois ».

404

Fragment faisant peut-être aussi mention d'un fonctionnaire de la troupe des artistes scéniques.

Nimes. — Perdue. Bloc cubique, trouvé en 1734 à la Fontaine & déposé au Temple de Diane (Dard.). La manière dont l'inscription est disposée, au ras du bord gauche pour se terminer vers le milieu de la pierre, fait voir qu'elle faisait probablement suite à un commencement qui occupait une autre pierre placée à la gauche de celle-ci. Sur la face latérale droite, se voit une autre inscription gravée verticalement.

.... | ΕΦΟΡΟC

Copie dessinée de Dardailhon, architecte directeur des travaux à la Fontaine, en 1734.

Séguier, msc. 13802, 1, 10 : *E schedis Dardailhon.*

Peut-être la fin d'un nom ou, d'après M. Fr. Germer-Durand, le titre d'éphore, c'est-à-dire surveillant des jeux.

M. Fr. Germer-Durand pense aussi que les let-

tres Z MIN BR. gravées verticalement en une seule ligne sur la face latérale droite, ne peuvent être qu'une marque d'appareillage.

405

Fragment grec.

NIMES. — Au musée. Fragment de marbre incomplet de tous côtés; recueilli par Seguier. — Hauteur & largeur, 0m 10. Hauteur des lettres, 0m 022.

. . . . . O . . . . .
. . . . Є Σ . . . . .
. . . OXIAN . . .
. . . ΓΟΥ . . . . .

Copie dessinée de M. ALLMER : les E lunaires.

Inscr. de l'Acad. de Nimes, msc., p. 27. — Notes E. GERMER-DURAND.

L'auteur anonyme des *Inscr. de l'Académie de Nimes*, ligne 3 : OXIAN; l. 4 : ΥΓΟΥ.

M. Fr. Germer-Durand restitue, à la quatrième ligne, Αὐγούστ... & rappelle que ce mot se retrouve à la fin du décret (ci-dessus, n. 258) concernant Julius Dolabella.

406

Fragment grec.

NIMES. — Au musée. Fragment bordé en bas d'un reste de moulure; trouvé probablement à la Fontaine; déposé au Temple de Diane. — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 20.

. . . .
. . . . . Є . . . .
. . . THC . . .
. . . . . ЄT . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : les E lunaires.

407

Fragment grec.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé probablement à la Fontaine; déposé au Temple de Diane. — Hauteur des lettres, 0m 7 1/2.

. . . .
. . . TЄ . . .
. . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : E lunaire, avec cette particularité que le trait médial ne joint pas le trait curviligne.

Notes E. GERMER-DURAND.

408

Fragment grec.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; trouvé dans la propriété Bret, au chemin de Beaucaire. « Un reste de moulure se voit sur le bord gauche » (Fr. G.-D.). — Hauteur, 0m 15; largeur, 0m 25.

. . . . ΩI . . . .
. . ITAΦOC·CIC·KA . . .
KPHCCAPЄTHΓЄNO . . .
. . I·ΠATPICΔЄΘPЄΨ . . .
. . . . . AI·ACΠ . . . .

Copie dessinée de M. ALLMER : les A à barre chevronnée, les E lunaires, les Ω renversés.

E. GERMER-DURAND, dans le *Bullet. de l'Acad. du Gard*, 1870, p. 107. — MOWAT, dans le *Bullet. des antiquaires*, 1882, p. 161.

Ligne 1. M. Fr. Germer-Durand : ΔΟΜ.

Restitution & commentaire de M. E. GERMER-DURAND :

.....δομ..... καὶ τάφος εἰς Καμάραν Κρῆσσα ρετη γένος ..... πατρὶς δὲ Θρεψαμένη ..... καὶ ἀσπαζέτω.

Ce seraient les dernières lignes de l'épitaphe d'un étranger. Il y a une ville de Kamara en Crète, & l'on trouve quelquefois dans les inscriptions grecques Κρῆσσα pour Κρῆσα.

La formule ἀσπαζέτω, équivalente à *salve* ou *vale*, serait la fin de l'inscription.

409

Fragment peut-être funéraire & étranger aux spectacles de la troupe des artistes scéniques.

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; trouvé en 1881 devant le Temple de Diane (Fr. G.-D.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 12; largeur, 0m 19.

O . . . . .
K·CO . . . . .
PЄI . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. ALLMER : les E lunaires.

410

Épitaphe mentionnant une troupe dite de Memphius & de Pâris.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, détérioré à droite; découvert en décembre 1874 par E. Germer-Durand sur le chemin de Montpellier, près du pont biais du chemin de fer & du four à chaux Lapavaire; recueilli plus tard par M. Pocheville, plâtrier mouleur à Nimes, & donné par lui à la ville en 1877. Une

ascia se voit à la première ligne, entre les sigles D M. — Hauteur, 0m88; largeur, 0m58.

D (ascia) *m*
AFRODISI*o*
SYMMELE...
GREX GA...
MEMPHI · E*t*
PARIDIS · P · MET
SESTIS ADMINISTRA

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le groupe SYMMELE, à la troisième ligne, nettement apparent sur la pierre & suivi d'un jambage incliné, qui ne peut avoir appartenu qu'à un A ou à une M; le G de GA, à la quatrième, peu certain & peut-être un C; la première M & l'E, la seconde M & le P de MEMPHI à la cinquième, le second A & l'N de ADMINISTRAN à la septième, liés en monogrammes.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, 1870, p. 36. — ALLMER, *Revue épigraphique*, 2, p. 37.

Ligne 3. E. Germer-Durand : SYMPHNI.

Diis Manibus, Afrodisio symmeleano (?), *Grex ..... Memphii & Paridis, Publio, Marco & Sextis administrantibus.*

« Aux dieux Mânes; à Afrodisius ....., la troupe « ..... de Memphius & de Pâris, (a élevé ce tom« beau) sous l'administration de Publius, de Mar« cus & des Sextus ».

De nombreuses difficultés sont soulevées par cette épitaphe & résultent surtout de l'état de détérioration du texte.

Nous ne savons dire s'il faut entendre par *Symmele(anus)* un nom ou une fonction. M. Fr. Germer-Durand propose de suppléer par *symmele(tor)*; Afrodisius aurait eu dans la troupe une fonction dont le titre, emprunté au grec & jusqu'à présent nouveau, répondrait à celui de *curator*, ou plus exactement de *co-curator*. Ne pourrait-on tout aussi bien penser à un choriste? L'inclinaison de la haste qui semble exister après LE & ne peut avoir appartenu à un T infirmerait cette restitution.

On a aussi à se demander si à la suite du mot GREX il y a GA... ou CA..., c'est-à-dire *Gallicus* ou *Caesareus* : « la troupe gauloise » ou « la troupe césarienne ». Dans tous les cas il est curieux de retrouver à la tête de cette troupe les noms de deux histrions rendus célèbres par l'engouement extravagant de l'empereur Verus, qui, à son retour de la guerre contre les Parthes, en 165, les avait amenés avec lui de Syrie (CAPITOLIN, *Verus*, 8), en compagnie d'une nombreuse troupe d'autres comédiens. Ainsi que le remarque E. Germer-Durand, cette célébrité des deux favoris de l'empereur a dû rendre fréquent parmi les comédiens de l'époque l'emprunt des noms Memphius & Paris.

La formule *administrante*, pour *curante*, est, sinon sans autre exemple, tout au moins rare. La conjonction *et* qui précède le mot *Sextis* fait voir que les Sextus mentionnés n'auraient pas été seuls chargés du soin de veiller à l'érection du tombeau. Il devient alors tout à fait probable que les sigles P · M qui précèdent doivent se lire *P(ublio)*, *M(arco)*, & qu'il s'agit de collègues, vraisemblablement au nombre de quatre, préposés, non pas au soin d'ériger un tombeau, mais à l'administration de la troupe. On aura jugé qu'ils étaient suffisamment désignés par leurs prénoms, le hasard pouvant difficilement amener, une autre fois, la même coïncidence d'un Publius & d'un Marcus ayant pour collègues deux Sextus.

XIV. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES ÉDIFICES PUBLICS

411-445

Rappel des inscriptions contenues dans les précédents paragraphes :

N° 112. — Portes & murs de la ville de Nimes construits par Auguste.

Nos 126, 127. — Édifice non connu, construit par Agrippa.

N° 128. — Xiste construit par Caius César, fils adoptif d'Auguste.

N° 129. — La *Maison-Carrée*, construite en l'honneur de Caius & Lucius Césars.

N° 166. — Édifice non connu, construit par Auguste & peut-être réparé par Hadrien.

411-435

L'AMPHITHÉATRE

411

Nom de l'architecte constructeur

NIMES. — Pierres d'appareil, sans ornements, faisant partie de la maçonnerie de la paroi nord d'une large fosse antique, creusée en forme de croix dans l'arène de l'Amphithéâtre. L'inscription est répétée à chacun des deux angles que forme l'intersection des deux branches de cette croix. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m52. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m16; de la deuxième, 0m10 1/2; de la troisième, 0m08 1/2.

T · CRISPIVS
REBVRRVS
FECIT

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND & copie de M. ALLMER, revue par M. Albin MICHEL : peut-être un accent sur l'E du mot FECIT.

REVOIL, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1865-66, p. 163. — Notes E. GERMER-DURAND. — ALLMER, *Rev. épigr.*, 1, p. 374.

T. Crispius Reburrus fecit.

« Construit par Titus Crispius Reburrus ».

Crispius Reburrus aurait été, d'après E. Germer-Durand, l'architecte ou l'entrepreneur de l'amphithéâtre, ou seulement de l'excavation à parois murées ouverte dans l'arène. Nous pensons qu'il a fait, non pas seulement cette excavation,

mais encore le monument tout entier, c'est-à-dire l'amphithéâtre.

La fosse, ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus, est en forme de croix & traverse complètement l'arène dans les deux sens. Le fond est un plan incliné, qui, affleurant au sol par ses quatre extrémités, atteint, à son point central, une profondeur de 3m50. Cette fosse devait pouvoir être à volonté recouverte d'un plancher qui rétablissait le niveau de l'arène, ou inondée & former un étang propre à des représentations naumachiques.

Gravée au point d'intersection des deux branches de la croix, la signature de l'architecte se trouvait être précisément au centre de toute la construction.

Voyez le numéro suivant.

412

Marque de construction.

Nimes. — Pierre blanche engagée dans la maçonnerie « du canal de l'arène » (Art.).

T·C·R·F

Copie d'Artaud : au-dessous de ces lettres, est figuré un oméga majuscule surmonté d'une petite croix.

Artaud, *Annales encyclopédiques*, juin 1818. — Perrot, *Hist. des antiq. de la ville de Nimes*, 1820, p. 32.

Titus Crispius Reburrus fecit.

« Fait par Titus Crispius Reburrus ».

C'est encore le nom de l'architecte constructeur de l'édifice.

413

Marque de construction.

Nimes. — Sur un moellon au ras du pavé d'un des vomitoires de la première précinction, le deuxième à droite au levant de la traversée nord du petit axe de l'édifice. — Hauteur des lettres, 0m03 1/2.

PII ME VII

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive & négligemment gravées; l'M & l'E de ME liés en un monogramme; le second I de VII peu certain.

414

Marque de construction.

Nimes. — Sur le bord de la dernière marche d'un escalier conduisant à la partie supérieure de la deuxième précinction, le quatrième à droite de la traversée nord du petit axe de l'édifice, & le quatrième aussi à gauche de la traversée est du grand axe. — Hauteur des lettres, 0m04.

ME III ET CA

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive & négligemment gravées; l'M & l'E de ME, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

415

Marque de construction.

Nimes. — Sur un claveau de l'arc qui couvre un des escaliers conduisant à la quatrième précinction, le quatrième entre la traversée nord du petit axe de l'édifice & la traversée est du grand axe. — Hauteur des lettres, 0m10.

ME VII

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive & négligemment gravées; l'M & l'E de ME liés en un monogramme.

416

Marque de construction.

Nimes. — Sur une pierre d'appareil, près & à droite du sommet d'un arceau de la troisième précinction, celui qui est en haut du troisième escalier à droite au levant de la traversée nord du petit axe de l'édifice. L'arceau regarde l'arène. — Hauteur des lettres, 0m04.

ME XIVCTOT
SAIO *sic*

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive & négligemment gravées; l'M & l'E de ME liés en un monogramme.

417

Marque de construction.

Nimes. — Perdue. « Fragment trouvé en 1867 dans les décombres ». — Hauteur & largeur, 0m10. Hauteur des lettres, 0m04.

...EVS

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

418

Marque de construction.

Nimes. — « Fragment recueilli dans l'amphithéâtre par M. Révoil ».

M·P IXR

Notes E. Germer-Durand.

MP à corriger peut-être par ME.

419

Marque de construction.

Nimes. — « Fragment recueilli dans l'amphithéâtre par M. Révoil ».

MB XIIS

Notes E. Germer-Durand.

MB à corriger peut-être par ME.

420

Marque de construction.

Nimes. — Sur la face cachée dans œuvre d'une pierre de la galerie du premier étage, du côté du Palais de Justice; découverte dans les travaux de réparations en 1860. L'inscription est gravée verticalement près du joint. — Hauteur des lettres, 0^m07.

PAL·H

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la cursive & grossièrement gravées.

421-427

INSCRIPTIONS SUR LE COURONNEMENT DU PODIUM

421, 422

Places réservées dans l'amphithéâtre aux bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze, & à ceux du Rhône & de la Saône.

Nimes. — Au musée. Longues pierres, au nombre de trois, détachées du chaperon demi-cylindrique qui formait la partie supérieure du mur du *podium* de l'amhitheâtre; extraites, dans l'intervalle de 1812 à 1818, des déblais de l'arène, sur laquelle elles gisaient au pied de ce mur, du côté nord-ouest (Grang.). Le chaperon a de diamètre 0^m45, & présente du côté qui regardait l'arène une forte saillie portée par une moulure, &, du côté opposé, une face verticale plane affleurant au parapet. L'inscription, le pied des lettres autrefois tourné vers les gradins, occupe en une seule ligne le sommet du chaperon. — Longueur des trois pierres réunies, 5^m50.

421

Places réservées, au nombre de vingt-cinq, aux bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze.

L'inscription remplit toute la longueur de la première des trois pierres & se termine sur la seconde. — Longueur de la première pierre, 2^m10. Hauteur des lettres, 0^m07.

N·ATR ET OVIDIS·LOCA·N·XXV | D·D·D·N

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres de bonne forme; la première X de XXV & le premier des trois D à la suite effacés en partie, mais encore visibles & certains.

Artaud, *Ann. encycl. de 1818*, p. 258. — Grangent, C. Durand & E. Durant, *Monum. ant. du midi de la France*, 1819, p. 47. — De Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 396. — A. Pelet, *Descr. de l'Amphithéâtre*, 1859, p. 82. — Herzog, n. 225. — Charvet, *Voies rom. des Volkes Arécom.*, p. 46. — Rochetin, *La Viabilité rom. du dep. de Vaucluse*, 1883, p. 79. — Notes E. Germer-Durand.

Nautis Atricae & Ovidis loca numero XXV data decreto decurionum Nemausensium.

« Aux bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze, « vingt-cinq places données par décret des décu- « rions de Nimes ».

L'interprétation de l'abréviation ATR par *Atrica* & l'identification de la rivière ainsi nommée avec l'Ardèche appartiennent à E. Germer-Durand. L'Ardèche est appelée dans des documents du dixième siècle *Ertica* & *Hertica* (noms quelquefois défigurés en *Entica* & *Hentica*), & plus tard *Ardesca*. (Voyez Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 18; Charvet, *Voies rom. des Volkes Arécomiques*, p. 46 & note.) L'Ouvèze s'appelait au moyen âge *Ovede*. Pour aucune des deux rivières le nom antique n'était connu.

Bien que très-certainement la Gaule, beaucoup plus boisée que ne l'est aujourd'hui la France, ait eu un climat plus humide que le nôtre, & bien que le niveau des cours d'eau y ait en général été notablement plus élevé qu'il ne l'est de nos jours en temps ordinaire, il est, de prime abord, assez difficile de se faire une idée d'une batellerie de l'Ardèche & de l'Ouvèze.

Cependant les deux rivières sont encore actuellement navigables : l'Ardèche depuis Ruoms & même de plus haut, sur un parcours de plus de trente-cinq kilomètres, l'Ouvèze sur une quarantaine de kilomètres au moins à partir de Vaison. Naturellement, les bateliers qui exploitaient non-seulement ces parties de leurs cours, mais aussi toute la partie du cours du Rhône en aval de leurs embouchures, se désignaient par le nom de chacune des deux rivières où leur navigation avait son point de départ & d'où elle tirait son alimentation commerciale. Cette navigation devient encore plus facilement concevable si on veut bien admettre qu'elle se serait faite, non pas avec des barques, mais au moyen de radeaux formés des bois que fournissait sans doute en abondance le pays riverain. Les bateliers dont il s'agit n'auraient de la sorte jamais eu à faire que des voyages de descente.

Ce qui, du reste, montre bien l'importance des batelleries de l'Ardèche & de l'Ouvèze, à une époque où la rareté & le peu de commodité des voies de terre devaient faire préférer pour la plupart des transports les voies fluviales, c'est l'honorable privilége accordé par les décurions de Nimes aux membres de ces batelleries d'avoir vingt-cinq places réservées sur le premier rang des gradins de l'amphithéâtre de cette ville, immédiatement à côté de la riche & florissante compagnie lyonnaise des bateliers du Rhône & de la Saône.

Que les bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze n'aient formé qu'une seule corporation, ainsi que déjà le faisait présumer leur réunion dans notre texte, une inscription aujourd'hui perdue, mais vue autrefois à Saint-Gilles par Séguier, ne permet pas d'en douter; elle mentionne un *nauta Atr(icae) & Ov(idis), curator ejusdem corporis*.

L'Ardèche & l'Ouvèze n'étaient pas les seuls affluents du Rhône qui eussent un corps de bateliers. La Durance, navigable au moins depuis Pertuis (Rochetin, *la Viabilité rom. de la Vau-*

cluse, p. 70), avait aussi sa corporation de *nautae Druentici*. On s'imagine difficilement que ces nautes de la Durance n'aient pas eu, aussi bien que ceux de l'Ardèche & de l'Ouvèze, des places d'honneur à l'amphithéâtre de Nimes.

422

Places réservées, au nombre de quarante, aux bateliers du Rhône & de la Saône.

L'inscription occupe, à la suite de la précédente, toute la longueur de la seconde pierre & la majeure partie de la longueur de la troisième. — Longueur de la seconde pierre, 1m80; de la troisième, 2m05. Hauteur des lettres, 0m09, excepté celles du mot ARAR & du nombre XL qui ont 0m10.

N̄·RHOD·ET·A|RAR·XL·D·D·D·N

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres de très-bonne forme.

Même bibliographie qu'au numéro précédent.

Nautis Rhodanicis & Araricis loca numero XL data decreto decurionum Nemausensium.

« Aux bateliers du Rhône & de la Saône, quarante places données par décret des décurions de Nimes ».

Pline (3, 4), & surtout Strabon (pp. 177 & 189), parlent du Rhône avec admiration : « Le Rhône traversait les plus fertiles contrées de la Gaule ; la plupart de ses affluents étant navigables, il était propre au transport des plus lourds fardeaux. Par le Rhône & la Saône, on arrivait, au moyen d'un trajet de terre peu considérable, à la Seine & à l'océan britannique ; on communiquait de la Méditerranée à la Manche, de l'Italie à la Bretagne ».

La compagnie des bateliers du Rhône & de la Saône, dont le siège était à Lyon, exploitait dans toute l'étendue de Lyon à Arles cette merveilleuse voie fluviale, ce qui explique sa richesse & sa puissance, & l'honneur d'avoir eu sur le premier gradin de l'amphithéâtre de Nimes une réserve de quarante places. Un privilège analogue lui était-il accordé dans toutes les cités baignées par le fleuve : à Vienne, dont l'amphithéâtre n'avait pas de pareil en grandeur & en magnificence, à Valence, à *Alba Helviorum*, à *Augusta Tricastinorum*, à Orange, à Avignon ? En l'absence des inscriptions, qui, seules, pourraient nous l'apprendre, on en est réduit à le supposer avec grande vraisemblance, mais sans preuve.

Nimes, située à 15 milles, c'est-à-dire à 22 kilomètres & demi du Rhône, était en communication avec ce fleuve par le tronçon de la voie *Domitia* qui le traversait au port d'*Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, & était la grande voie de commerce entre l'Italie & l'Espagne.

423

Répétition de l'inscription mentionnant les vingt-cinq places réservées aux bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze.

Nimes. — Au musée. Fragments, au nombre de quatre, provenant du chaperon demi-cylindrique qui recouvrait le mur du *podium*; trouvés en 1866, dans les fouilles de l'arène. L'inscription est gravée, non pas sur la partie convexe du chaperon, mais sur la face plane verticale affleurant au mur du côté opposé à l'arène. — Longueur des deux premiers fragments réunis, 0m25; du troisième, 0m38; du quatrième, 0m40. Hauteur des lettres, 0m06.

n̄·atr·ET *Ovidis* LOCA *n*·XX*v·d·d·d·n*

Copie dessinée de M. Allmer : l'E de ET réduit à l'extrémité droite de sa branche supérieure ; le T du même mot & l'O qui suit partagés horizontalement en deux parties ; ce même O privé de sa moitié droite ; la seconde X du chiffre XXV réduite à l'extrémité supérieure de son jambage gauche.

Revoil, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1865-66, p. 160.

Nautis Atricae & Ovidis loca numero XXV data decreto decurionum Nemausensium.

« Aux bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze, vingt-cinq places données par décret des décurions de Nimes ».

C'est une répétition de l'inscription précédente n. 421, ajoutée plusieurs fois bout à bout pour arriver à la longueur des vingt-cinq places réservées sur le premier gradin.

424

Répétition de l'inscription mentionnant les quarante places réservées aux bateliers du Rhône & de la Saône.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant de la partie plane verticale par laquelle le chaperon cylindrique couronnant le mur du podium affleurait à la face de ce mur opposée à l'arène ; découvert en 1866, dans les fouilles de l'arène. — Hauteur, 0m13; longueur, 0m28. Hauteur des lettres, 0m07 1/2.

N̄·R*hod·et·arar·xl·d·d·d·n*

Copie dessinée de M. Allmer & estampage de M. Albin Michel : l'N réduite à sa moitié du côté droit; la branche inférieure de l'R à un petit reste de sa partie inférieure attachée à la panse.

Nautis Rhodanicis & Araricis (*loca numero*) *XL data decreto decurionum Nemausensium.*

« Aux bateliers du Rhône & de la Saône, quarante places données par décret des décurions de Nimes ».

C'est aussi une répétition de l'inscription précédente n. 422, par laquelle on s'était également proposé le but de donner à la marque indicatrice une longueur égale à celle des quarante places mises à la disposition des bateliers du Rhône & de la Saône sur le premier gradin.

425

Nimes. — Au musée. Fragment, incomplet à droite, du chaperon demi-cylindrique qui formait le couronnement du *podium*. L'inscription occupe

le sommet de la partie convexe. — Longueur, 0m90.

LO·S·P·E·MAR...

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres petites & assez mal formées; l'M & l'A liés par le pied de leurs jambages en un monogramme.

Notes E. GERMER-DURAND.

426

NIMES. — Au musée. Autre fragment du chaperon demi-cylindrique qui recouvrait le mur du *podium*; trouvé « probablement de 1812 à 1818 » (Fr. G.-DUR.).

SEVERINAE

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND : « caractéres grêles & mauvais ».

PELET, *Descr. de l'Amphithéâtre*, 1859, p. 85. — Notes E. GERMER-DURAND.

427

NIMES. — Perdue. « Pierre de forme sphérique, trouvée en 1807 à l'amphithéâtre » (TRÉL.). — Hauteur des lettres, « 0m32 ».

...LAND...

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1807, p. 332. — Notes E. GERMER-DURAND.

428-435

INSCRIPTIONS SUR DIVERSES PARTIES DU VISORIUM

428

NIMES. — Inscription sur la face supérieure du premier gradin de la première précinction, c'est-à-dire le plus près du *podium* & le premier des quatre formant le second *cuneus* à gauche au couchant de la traversée sud du petit axe de l'édifice. — Longueur du gradin, égale à la largeur du *cuneus* à sa partie inférieure, 2m10. Hauteur des lettres, 0m10.

CVNEVS QVAESTO...

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de très-bonne forme, déjà très-effacées.

PELET, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1858-59, p. 222. — Notes E. GERMER-DURAND.

Lecture de M. Fr. GERMER-DURAND : *Cuneus quaestorum.*

429

NIMES. — Inscription sur la face supérieure du premier gradin de la première précinction, le premier des quatre dont se compose le troisième *cuneus* à droite au sud de la traversée ouest du grand axe de l'édifice. — Hauteur des lettres, 0m07.

...II...D...I...FMAV...R...

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de bonne forme, mais très-effacées.

Notes E. GERMER-DURAND.

430

NIMES. — Inscription sur la face supérieure du premier gradin de la première précinction, le premier de quatre dont se compose le deuxième *cuneus* à droite au sud de la traversée ouest du grand axe de l'édifice. — Longueur du gradin, égale à la largeur du *cuneus* à sa partie inférieure, 1m70. Hauteur des lettres, 0m07.

...ARELAT...

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres très-usées.

Notes E. GERMER-DURAND.

431

NIMES. — Inscription sur la face supérieure du premier & du quatrième gradin dont se compose, à la première précinction, le troisième *cuneus* au nord de la traversée est du grand axe de l'édifice. — Hauteur des lettres, 0m07.

COEL

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1858-59, p. 221. — Notes E. GERMER-DURAND.

432

NIMES. — Au musée. Fragment détaché du couronnement demi-cylindrique de la séparation entre la première précinction & la deuxième; trouvé dans les deblais opérés en 1866.

...OVILLARVM

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND : « lettres grêles ».

REVOIL, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1866, p. 163. — Notes E. GERMER-DURAND.

433

NIMES. — Au musée. Autre fragment détaché du couronnement de la séparation entre les deux premières précinctions; provenant des mêmes déblais opérés en 1866. — Longueur, 0m25.

...A XXII MA...

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. Fr. GERMER-DURAND : la première lettre un A sans barre ou la moitié droite d'une M

Notes E. GERMER-DURAND.

434

Nimes. — Perdue. Sur un fragment de dalle, trouvé dans les travaux faits en 1866 à la deuxième précinction. — Hauteur, 0m 12; largeur, 0m 30. Hauteur des lettres, 0m 07 1/2.

. . . NS·

Copie de M. Revoil : « beaux caractères ».

Revoil, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1866, p. 164. — Notes E. Germer-Durand.

435

Nimes. — Perdue. Fragment, trouvé dans les travaux faits en 1866 à la deuxième précinction.

. . . ONIV . . .

Copie de M. Revoil.

Revoil, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1866, p. 164. — Notes E. Germer-Durand.

436-441

L'AQUEDUC DE LA RIVIÈRE D'EURE

436

Nom de l'architecte constructeur du Pont-du-Gard.

Vers, dans le canton de Remoulins. — « Sur la « face intérieure & septentrionale du quinzième « voussoir de l'arc-doubleau central de la huitième « arche du second rang, comptée à partir de la « rive droite » (Charvet). — Hauteur des lettres, 0m 15 au moins.

VERANIVS

Copie de Charvet : « en caractères antiques bien conservés ».

De Vic & Dom Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, 1re éd., I, p. 160. — Charvet, *Les Voies rom. chez les Volkes Arécomiques*, 1874, p. 98, note 2. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 374.

Veranius. = « Veranius ».

C'est très-vraisemblablement, ainsi que l'ont conjecturé les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, le nom de l'architecte constructeur du pont. Les deux savants Bénédictins n'ayant pas eu la précaution d'indiquer la place où ils avaient vu l'inscription, l'historien Ménard & l'antiquaire Pelet l'ont ensuite vainement cherchée. Elle a été retrouvée par Charvet dans une excursion au pont en 1873, le 9 novembre.

Voyez ci-dessus notre Exposé préliminaire.

437

Marques de tâche ou d'appareillage sur le pont du Gard.

Vers. — « Sur le côté nord de la deuxième « pile, près le chemin de Saint-Privat ».

N I

M DII AIIS

Séguier, msc. 13810, 104, 16 : extrait du *Voyage littéraire* de DD. Martène & Durand.

438

Marques de tâche ou d'appareillage sur le pont du Gard.

Vers. — « Sous la grande arcade de l'eau ».

MLNS

RIVM

RIVM

Séguier, msc. 13810, 104, 16 : extrait du *Voyage littéraire* de DD. Martène & Durand.

439

Marques de tâche ou d'appareillage sur le pont du Gard.

Vers. — « Sous la sixième arcade du pont, « avenue d'Uzès ».

AFRSIII

ERDIV

Séguier, msc. 13810, 104, 16 : extrait du *Voyage littéraire* de DD. Martène & Durand.

Charvet, communication manuscrite : FR·S·III — FR D·IV.

440

Marques de tâche ou d'appareillage sur le pont du Gard.

Vers. — « Sur les faces intérieures des voussoirs « des arches du second rang » (Charv.).

M III D

▮

X Ɔ

Copies de M. Charvet, communication manuscrite.

441

Écriteau indicateur d'une des conduites prenant naissance dans le réservoir de distribution des eaux de l'aqueduc.

NIMES. — Au musée. Plaque de plomb, trouvée en 1844 noyée dans des concrétions calcaires, au fond du réservoir de distribution des eaux de l'aqueduc, dans la rue de la Lampèze. L'inscription est en relief & renfermée dans un encadrement accosté d'appendices en queues d'aronde.

ISPANA

Copie dessinée de CHARVET.

PELET, *Essai sur les anc. thermes de Nemausus*, 1863, p. 170. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéologiques*, 1871, 2me semestre, p. 47. — Fr. GERMER-DURAND, *Enceintes de la ville de Nimes*, 1877, p. 14.

Il a été expliqué, dans l'Exposé préliminaire placé en tête du présent chapitre, que l'aqueduc qui venait d'Uzès débouchait à Nimes dans un bassin circulaire, d'où l'eau était distribuée dans les différents quartiers de la ville par dix ouvertures formant les orifices d'autant de conduites, pourvues de tuyaux.

La plaque retrouvée devait être placée au-dessus de celle de ces ouvertures dont la conduite alimentait le quartier intermédiaire entre ce réservoir de distribution & la porte qui avait sans doute déjà alors & a conservé jusqu'aux temps modernes le nom de porte d'Espagne. Il est permis de conclure de là que chacune des dix ouvertures avait un nom qui se lisait sur une plaque indicatrice fixée au mur du réservoir.

442

Fragment faisant mention d'un temple & d'un portique.

NIMES. — Perdue. Fragment transcrit au dix-septième siècle par Guiran, sans indication de provenance.

...TEMPL...
...A·PORTICV...

Copie de GUIRAN : « *litteris majusculis* ».

GUIRAN, *Msc.*, p. 63; joint ce fragment aux deux suivants, n. 444, comme pouvant provenir tous les trois de la même inscription. — PERROT, *Hist. des antiq. de Nimes*, p. 46. — Notes E. GERMER-DURAND.

..... *templum*, ..., *porticus*, ...

443

Fragment faisant mention d'un sphéristère.

NIMES. — Au musée. Fragment, incomplet de tous côtés, recueilli par Séguier & joint à la collection de monuments épigraphiques déposés dans le jardin attenant à son habitation; de là, transportée, en 1849, à la Porte d'Auguste. — Hauteur, 0^{m}20; longueur, 0^{m}60. Hauteur des lettres, 0^{m}11.

...S·SPHAERIST...

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres fortement gravées; l'H de SPHAERIST exprimée par un simple trait horizontal unissant le P à l'A.

Inscr. de l'Académie, msc., p. 20. — Notes E. GERMER-DURAND.

....., *sphaeristeria* .....

« ....., donne de ses deniers ....., ces sphéris-« tères, ... ».

Les sphéristères étaient des emplacements couverts où l'on s'exerçait au jeu de paume, & dépendant ordinairement des thermes.

Voyez l'inscription suivante.

444

Autre fragment faisant mention d'un sphéristère.

NIMES. — Perdue. Fragments, au nombre de deux, vus au dix-septième siècle près de l'église en ruines de Saint-Baudile, derrière le Mont-Duplan : *In caula D. Fornerii juxta ecclesiam dirutam S. Baudilii* (GUIR.).

...DIVI·AVG... | ...HAERISTERIA·D...

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, *Msc.*, p. 63; 13800, p. 109. — MÉNARD, 7, p. 117. — MAUCOMBLE, *Hist. abrégée des antiq. de Nimes*, 1780, p. 42. — PERROT, 1810, *Hist. des antiq. de la ville de Nimes*, p. 46. — Notes E. GERMER-DURAND.

Guiran (*Msc.*, p. 63) joint les deux fragments à celui du numéro 442 ci-dessus, comme devant provenir de la même inscription.

..... *flamen divi Augusti*, ..., *sphaeristeria de suo dat.*

« ....., flamine du dieu Auguste, donne de ses « deniers, ... & ces sphéristères ».

Voyez l'inscription précédente & ci-dessus notre Exposé préliminaire ».

445

Fragment monumental détaché d'une frise.

NIMES. — Au musée. Fragment paraissant avoir fait partie d'une frise bordée de moulures; autrefois dans la collection Seguier. — Hauteur, 0^{m}42; largeur, 0^{m}56. Hauteur des lettres, 0^{m}20.

.....VS·D·S·P·.....

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Inscriptions de l'Académie de Nimes, msc. de 1785, p. 23. — PELET, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 41.

La grandeur des lettres permet de supposer que la frise dont provient ce fragment faisait partie d'un monument de grandes proportions.

XV. — INSCRIPTIONS GÉOGRAPHIQUES

446-454

446

(Ci-dessus, n. 39.)

Piédestal contenant une liste de noms géographiques.

Nimes. — Au musée. Dé de marbre sans ornements, terminé sur sa face supérieure par une base corinthienne; « trouvé, vers l'an 1747, en « creusant les fondations d'une maison au Che« min de Sauve, près de la Fontaine de Nimes » (Ménard). L'inscription forme une colonne de texte placée sur le côté droit de la face antérieure. — Hauteur, 0m 28; y compris la base qui couronne le dé, 0m 24; largeur, 0m 12.

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
5 • VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
10 • VCETIAI
SEGVSION

Copie dessinée de M. Allmer & estampages de feu Albin Michel & de feu Gratien Charvet : lettres peu profondément gravées, mais de bonne forme : l'I final de VCETIAI très large & peut-être un E déformé accidentellement. À gauche de chacun des mots VGERNI & VCETIAI se voit un petit trou qui paraît avoir servi à fixer par un scellement un ornement en métal, une *hedera* par exemple. A la dernière ligne, il y a, non pas comme il le semble, SEGVSTON, mais certainement SEGVSION, lecture déjà constatée par Séguier.

Voir la bibliographie, ci-dessus n. 39. — Barry, *Histoire générale de Languedoc*, tome I de cette édition, p. 152, avec *fac simile*. — Herzog, n. 248. — Allmer, *Revue épigraphique*, 2, p. 242.

Andusia, Brugetia, Tedusia, Vatrute, UGERNI, — Sextantio, Briginnum, Statumae, Virinnum, UCETIAE, — Segusion.

C'est, on le voit, une liste de noms géographiques répartis en deux groupes de cinq noms, chacun des deux groupes terminé par un nom plus apparent, plus un onzième nom.

Mais d'abord à quel cas sont ces noms?

Ugerni, qui vient le cinquième & ressort en vedette, gravé en caractères plus grands, est certainement au génitif; donc *Ucetiae*, qui vient le dixième, qui est pareillement placé en vedette comme commandant un groupe, & gravé en lettres plus apparentes, est à peu près certainement aussi au génitif. Les quatre premiers noms du premier groupe : *Andusia, Brugetia, Tedusia, Vatrute*, sont ou au nominatif ou à l'ablatif; mais le mot *Statumae* du second groupe ne pouvant pas être à l'ablatif, ils sont, suivant toute vraisemblance, les uns & les autres au nominatif. A leur tour, les quatre premiers noms du second groupe, dont trois sont gravés abréviativement sans terminaison, seront aussi au nominatif, en conséquence de l'analogie présumable avec le premier groupe, & *Statumae* sera alors, non pas au génitif ni au datif singulier, mais au nominatif pluriel. *Segusion*, qui vient seul après *Ucetiae* en dehors du second groupe, sera également au nominatif. Quant à la supposition que les noms *Ugerni, Statumae & Ucetiae* seraient peut-être seuls complets & au génitif, & que tous les autres pourraient alors être sans exception aussi au génitif, elle est infirmée d'avance par *Vatrute*, qui paraît complet & n'est pas au génitif.

Quelle est, au nominatif, la forme pleine des trois noms abrégés : SEXTANT, BRIGINN, VIRINN?

Le premier de ces noms est connu; il s'agit de *Sextantio*.

A l'égard des deux autres faut-il compléter par *a* ou par *o*, & lire *Briginna, Virinna*, ou *Briginno, Virinno* (au génitif : *onis*)? On ne comprendrait guère pourquoi le graveur, pouvant sans aucune difficulté écrire dans l'une comme dans l'autre forme chacun de ces mots en entier, les aurait ainsi abrégés. S'il ne les a pas écrits *in extenso*, c'est sans doute parce qu'ils eussent été trop longs dans leur forme complète, & l'on se trouve ainsi amené à rejeter les terminaisons *a* & *o*, & à admettre comme extrêmement probables les nominatifs *Briginnum* & *Virinnum*, en effet, trop longs pour pouvoir être gravés entiers sans rompre la symétrie observée dans l'inscription.

Évidemment, les onze noms dont se compose la liste ou portion de liste venue jusqu'à nous sont des noms de villes ou de bourgades; mais quelles localités actuelles répondent aux localités anciennes qu'ils désignent?

De prime abord on reconnaît qu'*Andusia* est Anduze, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais; — qu'*Ugernum* est Beaucaire, où existe une inscription mentionnant un collège de *centonarii Ucernenses*; — que *Sextantio*, marqué dans l'Itinéraire d'Antonin Caracalla & dans la Table de Peutinger, est l'endroit appelé actuellement Substantion, voisin de Montpellier; — & qu'*Ucetiae* est Uzès.

L'assimilation des localités désignées par les autres noms présente moins de certitude, bien que, pour la plupart des propositions présentées, les deux savants qui se sont le plus occupés de la question & avec le plus de connaissance du pays soient tombés d'accord.

Brugetia serait, d'après E. Germer-Durand, le village de Brueys, de la commune d'Aigaliers, dans le canton d'Uzès, &, d'après Charvet (*Voies rom. chez les Volkes Arécomiques*, pp. 92 & 110), le village de Brouzet, dans le canton de Vézenobres.

Tedusia serait Théziers, dans le canton d'Aramon. (E. Germer-Durand; Charvet, pp. 88 & 110.)

Vatrute se reconnaîtrait dans Vié-Cioutat, emplacement aujourd'hui ruiné d'une ville romaine, sur la commune de Mons, dans le canton d'Alais. Au pied du monticule sur lequel repose cet emplacement coule le Droude, « dont le nom n'est « autre chose que *Vatrute*, par aphérèse de la « première syllabe ». (E. Germer-Durand; Charvet, pp. 53, 92, 110.)

Briginnum s'identifierait avec Brignon, dans le canton de Vézenobres (E. Germer-Durand), ou plutôt avec le hameau de Brien ou Brienne, de la même commune (Charvet, pp. 81, 110).

Statumae avec Seynes, commune du canton de Vézenobres; « le ruisseau qui y passe s'appelle « l'Eyssène ». (E. Germer-Durand; Charvet, pp. 92, 110.)

Virinnum avec Védrines, lieu détruit sur la commune de Vauvert, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes (E. Germer-Durand); « sur les communes du Caylar & de Vauvert » (Charvet, pp. 53, 109).

Segusion avec Suzon, hameau de la commune de Bouquet, dans le canton de Saint-Ambroix & l'arrondissement d'Alais. (E. Germer-Durand; Charvet, pp. 93, 110.) Charvet, qui a bien voulu, à notre prière, vérifier sur le marbre avec la plus grande attention la lecture SEGVSION, adoptée par Séguier & en dernier lieu par M. Hirschfeld, a reconnu qu'elle est la seule admissible, & il fait remarquer en même temps qu'elle est, encore plus que le mot SEGVSTON, en harmonie d'assonnance avec le nom d'un petit cours d'eau, « le Séguisson », qui passe au bas du village.

Vainement on s'est demandé dans quel ordre les noms sont inscrits. Le plus simple examen fait voir que ce n'est ni dans un ordre géographique, ni dans un ordre administratif, & cependant ils ne sont pas mis au hasard, puisqu'ils forment des groupes uniformément composés quant au nombre & uniformément séparés par des noms de localités désignées comme plus importantes, & à l'égard desquelles ils paraissent être dans un rapport de dépendance.

De même à l'égard du motif pour lequel ont été ainsi réunis les noms de onze localités antiques, on n'est parvenu à aucune solution satisfaisante. E. Germer-Durand a supposé une liste de souscriptions pour offrir au dieu Nemausus une statuette d'argent ou d'or, dont le piédestal aurait été le cube retrouvé : « *Ugernum* & *Ucetia*, « les deux centres de population les plus considérables, auraient fourni une cotisation nota- « blement plus élevée que celle des autres loca- « lités ». Mais alors pourquoi *Ugernum* & *Ucetia* n'occupent-ils pas, à côté l'un de l'autre, la tête de la liste?

La disposition singulière de l'inscription, entièrement rejetée sur la partie droite de la face antérieure du socle sur lequel elle est gravée, nous paraît ne pouvoir s'expliquer que par une nécessité de symétrie. Le dé inscrit serait, suivant nous, non pas un piédestal de statue, mais beaucoup plus vraisemblablement un stylobate portant autrefois une colonnette, à laquelle devait être opposée parallèlement une autre colonnette pareille, l'une & l'autre concourant à la décoration d'un riche laraire, sous lequel s'abritait, si l'on veut, une statuette faite d'une manière précieuse. Celui des deux stylobates qui n'a pas été ramené au jour devait présenter, sur la partie gauche de sa face antérieure, une série de noms en continuation de la liste commencée. Si cette seconde liste se composait pareillement de onze noms, la liste complète arrivait à un total de vingt-deux noms, nombre bien approchant de celui des vingt-quatre *oppida ignobilia Nemausensibus attributa* dont parle Pline & des vingt-quatre *vici*, — κῶμαι, — dont parle Strabon (p. 186). Aussi, le premier soin de ceux qui ont tenté la recherche des vingt-quatre villes secondaires de l'*ager Nemausensis* a-t-il été de faire entrer dans leur essai de reconstitution les onze localités nommées sur notre petit monument. Ainsi nous ferons nous-même, en y ajoutant les localités suivantes :

1° Deux localités que les inscriptions qualifient expressément de *vicus* : le *vicus Arcevoturus* & les *vicini* (à corriger sans doute par *vicani*) *Arandunici*;

2° Quatre localités qui ont conservé jusqu'à nos jours, à travers le moyen âge, la dénomination antique de *vicus* : — *Vetus Vicus*, Vielvic, dans le canton de Villefort & le département de la Lozère, « sur l'emplacement encore reconnaissable de « l'ancienne voie Regordane » (Charvet, p. 119); — *Vicus*, Vic-le-Fesq, dans le canton de Quissac & l'arrondissement du Vigan, « sur la voie de « Nimes à Rodez » (Charvet, p. 114); — *Vicus*, Vic, sur la commune de Sainte-Anastasie dans le canton de Saint-Chaptes & l'arrondissement d'Uzès, « sur la voie de Nimes à Aubenas » (Charvet, p. 119); — le *Mansus Vicus*, mentionné par Festus Avienus & qu'on emplace dans le voisinage de Frontignan, dans l'Hérault (Charvet, p. 121);

3° Cinq localités dont, à défaut des noms, nous connaissons par des inscriptions les ethniques, la supposition que les habitants de localités inférieures à un *vicus* aient pu être désignés par des ethniques étant, à ce qu'il nous semble, peu probable : — les *Amnagenses*, si toutefois il ne s'agit pas des *Samnagenses*, qui habitaient la rive gauche du Rhône & conséquemment en dehors du territoire de la cité de Nimes; — les *Arnemetici*; — les *Adgentii*; — les *Budenicenses*; — les *Coriossedenses*;

4° Douze localités proposées par Charvet dans l'essai de restitution qu'il a publié dans sa savante étude sur les *Voies romaines chez les Volkes Arécomiques* (pp. 109 & 110);

5° La localité présumée s'être appelée *Heraclea*, aujourd'hui Saint-Gilles, où l'abondance des antiquités semble attester l'existence, à l'époque romaine, d'un important centre de population;

6° Enfin & sous toutes réserves, la localité arécomique aujourd'hui inconnue que Ptolémée (2, 10) nomme *Vindomagus*, & qui, par le seul fait de sa mention par ce géographe, apparaît, à ce qu'il semble, non comme un *vicus*, un *oppidum ignobile* dépendant de Nimes, mais plutôt comme un chef-lieu de cité.

Toutes ces localités réunies forment une liste de trente-six noms, dans laquelle les vingt-quatre *oppida ignobilia* de Pline, κῶμαι de Strabon, ont grande chance de se trouver compris, sinon certainement tous, au moins très-probablement en majeure partie :

1° *Adgenti(a?)*, *Adgentii*, que l'on a identifié avec la terre d'Argence, nom dont s'appelait, au moyen âge, un territoire compris entre le Gardon, le Rhône & le Petit-Rhône;

2° *Aganticum*, Ganges (Charvet, p. 110);

3° *Altimurium*, Murviel (Charvet), p. 110);

4° *Ambrussum*, Pont-Ambroix (Charvet, p. 110);

5° *Amnagenses*, que nous identifions avec Nages, dans le canton de Sommières, au moyen âge *Anagia*;

6° *Andusia*, Anduze;

7° *Aramo*, Aramon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes (Charvet, p. 110);

8° *Arandunum*, *vicini Arandunici*, que nous identifions avec Hournèze, où l'inscription a été découverte, lieu dépendant de la commune de Calvisson, dans le canton de Sommières;

9° *Arcevoturus vicus*, localité dont nous ne

connaissons pas l'emplacement; l'inscription qui la mentionne a été trouvée à Nimes;

10° *Arisitum, Alestum*, Alais (CHARVET, pp. 109, 110); Charvet (pp. 100, 110) distingue toutefois entre *Alestum*, Alais, & *Arisitum*, qu'il identifie conjecturalement avec le Vigan :

11° *Arnemetum, Arnemetici*, localité inconnue mentionnée sur une inscription trouvée à Jonquières, dans le canton de Beaucaire;

12° *Aricantus*, le Vigan (CHARVET, p. 110);

13° *Briginn(um)*, Brignon, Brienne;

14° *Brugetia*, Brueys ou le Brouzet;

15° *Budenic(um), Budenicenses*, Bézuc, village de la commune de Barron, dans le canton de Saint-Chaptes (E. GERM.-DURAND, *Déc. archéol.* de 1873, p. 41; CHARVET, p. 91);

16° *Coriossed(um), Coriossedenses*, Collias, dans le canton de Remoulins (E. GERM.-DURAND; CHARVET, *ibid.*);

17° *Forum Domitii*, Montbazin, dans l'Hérault (CHARVET, p. 110);

18° *Heraclea, Fines Gothiae*, Saint-Gilles (CHARVET, p. 113);

19° *Laudunum*, Laudun, dans le canton de Roquemaure (CHARVET, p. 110);

20° *Letinno*, Lédenon, dans le canton de Marguerittes (CHARVET, p. 109);

21° *Magalona*, Maguelone, dans l'Hérault (CHARVET, p. 110);

22° ...., Marduel ou Sainte-Colombe, dont le nom latin n'est pas connu (CHARVET, p. 109).

23° *Merium, Midrium*, Villevieille, dans le canton de Sommières (CHARVET, p. 109);

24° *Segusion*, Suzon;

25° *Statumae*, Seynes;

26° *Sextantio*, Substantion;

27° *Tedusia*, Théziers;

28° *Ucetia*, Uzès;

29° *Ugernum, Ucernenses*, Beaucaire;

30° *Vatrute*, Vié-Cioutat;

31° *Vindomagus* (PTOLÉMÉE), localité inconnue;

32° *Virinn(um)*, Védrines;

33° *Vetus Vicus*, Vielvic;

34° *Vicus*, Vic-le-Fesq; — 35° *Vicus*, Vic; — 36° *Vicus Mansus*.

447

(Ci-dessus, n. 94.)

Inscription mentionnant des dons à un temple d'Isis & de Sérapis à Nimes, & les habitants d'un vicus *ou d'une cité latine appelés* Amnagenses *ou* Samnagenses.

NIMES. — Perdue. Inscription incomplète, trouvée, dès avant 1560 (POLD.), « près de la vigne « d'un particulier nommé Monteil, sur le petit « coteau qui regarde à peu près le temple de la « Fontaine » (MÉN.), aujourd'hui la partie du jardin public qui domine la statue de Reboul. La pierre paraît avoir été perdue peu de temps après sa découverte.

. . . .
ISIS . . . . *signa · isis*
SERAPIS · VESTAE · DIANAE · SOMNI · HS · $\overline{N}$ · $\overline{VI}$
ET · PHIALAS · II · CHRYSEN*detas* · CLI*peum* · *si*GNA
DEORVM · ARGENTEA · CASTRENSIA · *quae* · *in* · DO
MO · HABEBAT · *templo* · *isis* · *et* · *serapis* · *dedit* · ITEM
DEDICATIONE · TEMPLI · ISIS · ET · SERAPIS
DEO*rum que* · *vestae* · *dianae* · *somni* · *in* · *festis*
*decuri*ONIBVS · NEMAVSENSIVM · ET · ORNA
MENTARI*is* · *omnibus* · SINGVLIS · X · $\overline{V}$ · ITA · VT
N · PVBLICO · VESCERENTVR · DISTRIBVI
IVSSIT · IN QVE · EIVS · DOMVS · *aeternalis*
perpetuam · *tu*TELAM · HS · $\overline{N}$ · $\overline{X}$ · RELIQVIT
ITEM · *pulcherrimam* · IMAGINEM · MARTIS · AR
GENTEAM · EX · *pondo* [illegible]
AMNAGENSIBVS · DEDIT · *quam* · *ipsi* · *olim*
C · ORDO · BITVR*igum* [illegible] *honoris*
causa · *dederat* . . . .

Copie de POLDO D'ALBENAS, avec restitutions de M. ALLMER, sauf celles des première & neuvième lignes empruntées à M. HERZOG, & celles des troisième, quatrième, quinzième & suivantes, en partie à E. GERMER-DURAND.

POLDO D'ALBENAS, p. 178. — Pour le reste de la bibliographie & les variantes, voyez ci-dessus n. 94.

.... *Isis*; .... *signa Isis, Serapis, Vestae, Dianae, Somni sestertium nummum sex millium, & phialas duas chrysendetas, clipeum, signa deorum argentea castrensia quae in domo habebat, templo Isis & Serapis dedit; — item dedicatione templi Isis & Serapis, deorumque Vestae, Dianae, Somni in festis, decurionibus Nemausensium & ornamentariis omnibus singulis denarios quinque ita ut in publico vescerentur distribui jussit, in que ejus domus aeternalis perpetuam tutelam sestertium nummum decem millia reliquit; — item pulcherrimam imaginem Martis argenteam ex pondo* .... *Amnagensibus* (ou *Samnagensibus*) *dedit, quam ipsi olim clarissimus ordo Biturigum* .... *honoris causa dederat* ....

« ...., a donné au temple d'Isis & de Sérapis « les statues d'Isis, de Sérapis, de Vesta, de Diane « & du dieu *Somnus*, d'une valeur de 6000 sesterces (1 200 francs), & deux coupes à incrustations d'or, son bouclier, les statues en argent « qu'il avait chez lui des dieux du camp; — a « également ordonné, le jour anniversaire de la « dédicace du temple d'Isis & de Sérapis, & les jours « des fêtes de Vesta, de Diane & du dieu *Somnus*, « une distribution à tous les décurions de Nimes, « tant effectifs que figurants, de cinq deniers chacun pour faire un repas en public, & a légué « pour l'entretien à perpétuité de son tombeau « 10 000 sesterces (2 000 francs); — a également « donné aux *Amnagenses* (ou *Samnagenses*), ..., « une très-belle image de Mars en argent, du « poids de ...., que le clarissime Ordre des Bituriges .... lui avait autrefois donnée à lui-« même comme marque d'honneur ».

Il résulte de cette inscription, quoique bien incomplète, qu'un temple d'Isis & de Sérapis existait à Nimes. D'après le lieu où elle a été découverte, ce temple se serait élevé sur le prolongement du monticule de la Tour-Magne qui domine, à l'est, la promenade de la Fontaine & fait face au Temple de Diane. Là ont été, en effet, ramenés au jour des substructions d'un somptueux édifice romain, des débris de statues & notamment un autel dédié à Isis par une *ornatrix f[ani]*. Il n'y a, du reste, pas à s'étonner de voir à Nimes un temple d'Isis & de Sérapis occuper l'endroit de la ville le plus vénéré & sans doute aussi le plus embelli, le culte des deux principales divinités égyptiennes devant avoir été en honneur plus particulièrement que partout ailleurs dans une colonie dont les monnaies rappellent sur leur revers la conquête de l'Égypte, & qui, elle-même, était en majeure partie composée de Grecs-Égyptiens amenés d'Égypte par Auguste après la victoire d'Alexandrie.

Au nombre des riches présents faits au temple d'après l'inscription, sont mentionnés les *signa deorum castrensia [quae in] domo habebat*. Les dieux des camps c'étaient les empereurs. Dans tous les sanctuaires des camps, l'exposition de l'image de l'empereur comme divinité était obligatoire. Là aussi étaient déposées les enseignes, & parmi ces enseignes il y en avait sur lesquelles figuraient l'image & le nom de l'empereur. Le donateur dont il s'agit avait sans doute servi avec éclat & obtenu des récompenses militaires sur lesquelles se voyaient les images en argent des empereurs qui les lui avaient accordées & qu'après sa libération il avait emportées chez lui.

Il avait également reçu une brillante marque d'honneur du clarissime Ordre des Bituriges; mais l'état incomplet du texte ne permit pas de savoir s'il est question des *Bituriges Cubi* dont le chef-lieu était *Avaricum*, aujourd'hui Bourges, ou des *Bituriges Vivisci*, qui avaient Bordeaux pour ville principale. Cette marque d'honneur consistait en une très-belle image du dieu Mars en argent : *item [pulcherrimam imaginem Martis argenteam* ...., & il en fait don aux *Amnagenses* : ..... *Amnagensibus dedit*.

Qu'étaient ces *Amnagenses*? Faut-il considérer le mot comme entier & voir dans les *Amnagenses* les habitants d'un *vicus* de l'*ager Nemausensis*, par exemple la localité appelée actuellement Nages (ci-dessus, n. 446), au moyen âge *Anagia*, & qui paraît avoir eu dans l'antiquité une certaine importance? Ou bien convient-il mieux d'adopter la correction *Samnagenses* proposée par de La Saussaye (*Num.*, p. 199)? Il s'agirait alors, non pas d'un *vicus* du territoire de la *civitas* de Nimes, mais d'une cité mentionnée par Pline parmi les *oppida latina* de la Narbonnaise, sous le nom *Sanagenses* suivant la leçon vulgate, & *Samnagenses* suivant celle d'un manuscrit conservé à Leyde. (Voyez Herzog, *Appendix*, p. 31.) Le catalogue de Pline étant établi alphabétiquement, on n'en apprend rien pour l'emplacement des *Samnagenses*; mais d'après une médaille à légende grecque : ΣΑΜΝΑΓΗΤ (de La Saussaye, *ibid.*, & pl. 13), dont les exemplaires connus ont été trouvés dans le voisinage de Saint-Rémy & d'Avignon, il y aurait, selon toute vraisemblance, à le rechercher dans la partie de la Narbonnaise située à la gauche du Rhône, où l'on rencontre, en effet, près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, un Saint-Pierre de Sénoz, qui toutefois s'appelle *Senomagus* sur la Table de Peutinger, & Νοιομαγος dans Ptolémée. On devra, en tout cas, comme le fait judicieusement remarquer E. Germer-Durand, se garder d'identifier la cité des *Samnagenses* avec Sénez dans les Basses-Alpes, autrefois *Sanitium*, dont l'ethnique est *Sanitienses*.

448

(Ci-dessus, n. 118.)

Autel consacré à Auguste par le vicus Arcevoturus.

Nimes. — Au musée. Autel avec base & couronnement, engagé il y a quelques années, c'est-à-dire en 1851, dans un mur du jardin de la maison Barre, aujourd'hui détruite, au lieu dit le Creux de Coumert, au-dessus du bassin de la Fontaine; ensuite employé comme marche dans la construction d'un petit escalier du même jardin (E. G.-Dur.) Des trous de scellement se voient sur la face supérieure du couronnement. — Hauteur, 1m 28; largeur, 0m 58.

AVGVSTO·SACR
VICVS·ARCEVOTVRVS

Copie dessinée de M. Allmer : lettres tendant à la forme cursive; le G d'AVGVSTO à queue tombante; l'S d'ARCEVOTVRVS jointe au V & réduite à sa moitié supérieure; les points figurés par des feuilles cordiformes étroites & allongées.

Notes E. Germer-Durand.

Augusto sacrum vicus Arcevoturus.

« A Auguste le vicus Arcevoturus ».

« Qu'était-ce vicus Arcevoturus? une rue de « la ville? un *vicus* rural? Nous n'osons hasar-« der aucune conjecture ». (E. Germer-Durand.) « Ne serait-ce pas, à cause du nom, le quartier « de la Tour-Magne? » (Fr. Germer-Durand).

Ne serait-ce pas tout aussi bien un des vingt-quatre *vici* répandus sur le territoire de la *civitas*? La découverte de l'inscription près de la Fontaine, devenue un sanctuaire du culte augustal, n'est nullement une preuve que l'acte de dévotion dont elle témoigne ne soit pas le fait de gens venus de loin.

Est-ce bien sûrement aussi à Auguste que l'autel a été consacré, ou à quelque autre dieu, qualifié « Auguste » & dont le nom, primitivement gravé sur la plate-bande de la corniche aujourd'hui fruste, peut avoir disparu?

449

Inscription mentionnant les habitants du vicus d'Arandunum.

Calvisson, dans le canton de Sommières. — Actuellement au musée de Nimes. Cippe avec base

& couronnement; découvert en 1870 à Calvisson, dans une terre appartenant à M. Louis Coutelle, au lieu dit « Hournès-Bas ». Un cône à surface unie, mais, malgré cela, sans doute à l'effet de figurer une flamme, s'élève au milieu de la face supérieure du couronnement. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

D · M
T·IVL·AVIT
VICIN·AR
ANDVNICI
P O S

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le T & le dernier I de AVITI, l'N & le dernier I de VICINI liés en monogrammes.

Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 87. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol. pendant l'année 1870*, 1872, 2me semestre, p. 12.

Diis Manibus T. Iulii Aviti, vicini Arandunici posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Titus Julius Avitus, ses « voisins d'Arandunum ».

En lisant & traduisant ainsi nous nous sommes strictement conformés au texte. Il est cependant plus probable que le mot *vicini* aura été employé ici improprement pour *vicani*, & qu'il faut entendre par *vicini Arandunici* les habitants d'un *vicus* du nom d'*Arandunum*. Mais qu'il y ait ou non lieu à une correction, le nom *Arandunum* est purement celtique & indique, en raison de la signification connue de sa terminale *dunum*, une localité située sur un monticule. L'inscription a été, en effet, trouvée au pied d'une colline, & le nom de « Hournèse-Bas » que porte l'endroit de la découverte implique logiquement l'existence d'un tènement contigu qui doit s'appeler « Hournèze-Haut » & avoir été le séjour ancien des *Arandunici*.

450

*Inscription au nom des habitants d'*Arnemetum.

Jonquières, dans le canton de Beaucaire. — Au musée de Nimes. Pierre quadrangulaire, incomplète en bas; extraite en 1864, des murs du vieux château de Jonquières. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m44; largeur, 0m32 1/2; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m24 1/2. Hauteur des lettres, 0m08.

ARNEMETCI

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & l'E, le T & l'I liés en monogrammes; le dernier I inscrit dans le C.

E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1864, p. 13. — Aurès, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1867-68, p. 84, avec *fac simile*, pl. 1.

Arnemetici. = « Les habitants d'*Arnemetum* ».

Qu'étaient les *Arnemetici?* Tous certainement des gens désignés par le nom de leur endroit. Cet endroit devait conséquemment s'appeler *Arnemetum*, nom à physionomie celtique bien caractérisée & dont même la signification est connue, le poète Fortunat (*Carm.*, 1, 9) ayant eu soin d'expliquer que *Vernemetis* signifiait en langue gauloise *fanum ingens*. *Nemetum* voudrait donc dire un « sanctuaire ». Ce mot se retrouve dans la composition de plusieurs noms de lieux : *Augustonemetum, Nemetocenna, Nemetacum*. Il faut peut-être en faire dériver les forêts *Nimidas* de la Germanie & les *Montes Nimidi* d'une inscription des environs de Saint-Béat dans les Pyrénées.

L'*Arnemetum* du territoire de Nimes était probablement un *vicus*. Il n'avait pas de gaulois rien que le nom; on y conservait encore, à l'époque de l'empire à laquelle appartient l'inscription, l'usage de la mesure nationale, c'est-à-dire le pied gaulois, vieille mesure empruntée aux Assyriens & devenue, après avoir traversé la période romaine, le pied-de-roy français, de douze pouces, supplanté de nos jours seulement par le mètre. Toutes les dimensions de cette inscription, soigneusement mesurée & étudiée par M. Aurès, répondent à des divisions exactes du pied-de-roy. La pierre a juste 1 pied de large, chacune des deux bordures latérales juste 1 pouce 1/2, le champ inscrit juste 9 pouces; tous les jambages verticaux des lettres du mot ARNEMETCI tombent à l'aplomb ou d'un pouce ou d'une division exacte du pouce : les trois quarts, la moitié ou le quart. Cette fidélité aux usages nationaux à peu de distance de Nimes nous montre la romanisation, si prompte & si complète au chef-lieu, n'envahissant les campagnes qu'avec une certaine lenteur.

On a pensé avec assez de vraisemblance que la pierre au nom des *Arnemetici* peut avoir été une limite. Aucun nom local dans la région où elle a été trouvée & où a dû exister le *vicus Arnemetum* n'a conservé trace du nom antique.

451

(Ci-dessus, n. 13.)

Inscription mentionnant des Adgentii.

Nimes. — Au musée. Table quadrangulaire, bordée d'une moulure encadrant l'inscription; trouvée en 1810 à Nimes, dans les déblais de l'amphithéâtre (Trél.). — Hauteur, 0m37; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m25, largeur, 0m48.

MARTI · AVG
LACAVO·SACRVM
ADGENTII·EX·AERE
COLLATO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Voir la bibliographie, ci-dessus n. 13.

Marti Augusto Lacavo sacrum, Adgentii ex aere collato.

« A Mars Auguste Lacavus, les *Adgentii* ont « élevé cet autel, du produit d'une collecte ».

Les mots *ex aere collato* paraissent éloigner la possibilité qu'on doive entendre par *Adgentii* autre chose qu'un ethnique. Il s'agissait donc, croyons-nous, des habitants d'un *vicus*, dont nous ne parvenons pas à reconstituer le nom. On a cru retrouver l'emplacement de leur demeure dans un territoire compris entre le Gardon, le Rhône

& le Petit-Rhône, & appelé au moyen âge Terre d'Argence.

Aussi bien l'un que l'autre, le surnom local de Mars & l'ethnique des dévots qui lui ont dédié un autel appartenaient à l'idiome national.

452

Autel à Jupiter par les Coriossedenses *& les* Budenicenses.

Collias, dans le canton de Remoulins. — Autel haut & étroit avec base & couronnement; engagé extérieurement dans le mur de la petite chapelle rurale de l'Ermitage de Notre-Dame de Laval dit aussi de Saint-Vérédème, à l'angle sud-est de l'abside. Sur la face antérieure se voient au-dessous de l'inscription une grande roue à huit rais pointus & immédiatement au-dessous de cette roue l'extrémité supérieure d'un manche qui devait être celui d'un trident disparu par suite de l'usure de la pierre. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m48.

IOVI
CORIOSSEDENS*es*
ET·BVDENICENSES

Copie dessinée de M. Allmer & estampage de M. Rochetin : lettres de bonne forme; lecture de la seconde ligne peu certaine : CORIOSSEDENS, CORIOSBEDENS, CORIOBEDENS.

Petrus Borel, 1653. — Guiran, *Msc.*, p. 95. — DD. Martène & Durand, *Voyage*, 1717, p. 306. — Séguier, 13802, V, p. 27. — Trenquier, *Notice sur Collias*, 1852, p. 29. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1869; *Découvertes archéologiques*, 1877, p. 41. — Charvet, *Voies romaines*, p. 91. — Allmer, *Revue épigraphique*, 1, p. 132.

Iovi Coriossedenses & Budenicenses.

« A Jupiter les habitants de Coriossedum (?) & « de Budenicum ».

Qu'étaient ces localités? E. Germer-Durand & Gratien Charvet ont proposé de reconnaître les anciens séjours des *Coriossedenses* & des *Budenicenses* dans le village actuel de Collias sur le territoire duquel se trouve l'Ermitage, & dans le hameau de Bézuc de la commune de Barron, éloigné d'une quinzaine de kilomètres dans la direction du couchant. Non loin de Bézuc prend naissance un ruisseau du nom Bourdic. Coriossedum & Budenicum, auxquels leurs noms assignent une origine gauloise, avaient certainement la condition de *vicus* à l'époque romaine; ils apparaissent expressément avec le titre de *vicus* sur des triens mérovingiens : COLLIACO VICO, BISVCO VICO.

La roue & le trident sculptés au-dessous de l'inscription sont des attributs de Jupiter communs dans le midi de la Gaule. Par le trident on voulait indiquer particulièrement la violence de la foudre & par la roue on exprimait d'une manière saisissante le bruit du tonnerre comparé à celui d'un char roulant & bondissant dans une course effrénée. L'occasion se représentera de parler de ces attributs.

Voir aux *Inscriptions de Collias*, route de Nimes à Alba, un autel à Mars *Budenicus*.

453

Fragment faisant peut-être mention d'un pagus Minervius.

Beaucaire. — Fragment incomplet en haut, à droite & au bas; employé, il y a quelques années, dans la construction d'un mur de clôture dit de Saint-Pierre, à 3 kilomètres de Beaucaire dans la plaine; aujourd'hui en la possession de M. Estève, à Orange. — Hauteur & largeur, 0m20.

SEX·I'AI.....
INDVTIOI.....
COMINERV.....
DE SVO ...

Estampage de M. Estève, chef de section au chemin de fer de Paris à Lyon & à la Méditerranée, & de M. Maurin, avocat : la lettre après SEX incertaine, peut-être un I, peut-être une F archaïque si l'on doit prendre pour un trait non accidentel un petit I supérieur qui vient à sa suite; le C au commencement de la troisième ligne incomplet & incertain, peut-être un G à branche tombante; l'N & l'E de MINERV liés en un monogramme.

Allmer, *Revue épigraphique*, 2, p. 210.

Sex. Fa(?)...ius Indutiomarus pago Minervio de suo dat.

« Sextus Fa...ius Indutiomarus donne de ses « deniers au pagus *Minervius* (cet objet) ».

Le pagus Minervius est déjà connu. Une inscription déposée au théâtre d'Orange, fait mention d'un ouvrage public auquel les habitants d'un *pagus Minervius* auraient coopéré pour une longueur de six cents & tant de pieds : OP*us* PAGI | MINERVI | PDclXxx (Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1874, p. 353; Rochetin, *Viabilité dans le dép. de Vaucluse*, 1883, p. 25 : le D barré; le C & l'I, les trois X liés en monogrammes). On ignore la situation de ce pagus. L'inscription qui le nomme a été trouvée à 13 kilomètres au nord d'Orange sur le chemin de Rochegude, à environ 50 kilomètres de Beaucaire, distance bien grande pour la vraisemblance de l'identification des deux pagus Minervius. Une commune du canton de Bonnieux, dans le département de Vaucluse, porte le nom de Menerbes, mais est située très-loin d'Orange aussi bien que de Beaucaire.

Peut-être faut-il plutôt penser à une autre lecture, celle-ci par exemple : *Sextus Fa[...ius], Indutio*[*mari f., La*]*co* (?) *Miner*[*vae* ....] *de suo* [*dat*].

Remarquer en tout cas le nom celtique *Indutiomarus*. C'était, au temps de la guerre des Gaules de César, celui d'un prince trévère.

454

Fragments d'une inscription double, faisant mention d'un magnifique legs de deux millions de sesterces & de divers biens-fonds parmi lesquels un port sur le Rhône.

Nimes. — Au musée. Fragment opistographe, trouvé en septembre 1873 derrière la porte d'Auguste, dans des démolitions opérées sur la partie de l'emplacement de l'ancien Château-Royal devenue successivement la gendarmerie & la pro-

priété de M. Samuel Guérin. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, aujourd'hui retaillées. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m38.

. . . .	. . . .
post·mortem·su	*post*·MORTEM·SV
am·hs·$\overline{\text{IXXI}}$*·itemq*	*am*·HS $\overline{\text{IXXI}}$·ITEMQ
PRAE*dia·fundos*	*pra*EDIA·FVNDOS
PORTVM C*rindavi*	*port*VM·CRINDAVI
NVM·AD·RI*pam·flu*	*num*·AD·RIPAM·FLV
MINIS·RH*odani*	*min*IS·RHODANI
DEDI*t*	DEDIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettre de bonne forme; le D & l'O de FVNDOS liés en un monogramme.

Fr. Germer-Durand, dans la *Gazette de Nimes*, septembre 1873. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol. de 1873*, 1877, p. 62.

E. Germer-Durand, ligne 3 : PRI, à tort; il y a PRAE sans lacune initiale; 4 : PORTVM·CA, à tort; il y a PORTVM·C sans aucune trace d'A à la suite.

.... *post mortem suam sestertium vicies centum millia, itemque praedia, fundos, portum Crindavinum ad ripam fluminis Rhodani dedit.*

« ...., a donné après sa mort deux millions « de sesterces, & de plus ses domaines, ses terres, « le port de *Crindavinus* au bord du Rhône ».

Nous sommes ici en présence d'un des plus regrettables méfaits du hasard. Un legs, comprenant la très-grosse somme de deux millions de sesterces : environ 400 000 francs de notre monnaie, des domaines de ville & de campagne, & un *latifundium* dont faisait partie un port sur le Rhône, n'est pas du tout un cas ordinaire. La prodigieuse richesse que laisse entrevoir une telle libéralité parle à notre imagination de quelque grand personnage, élevé sans doute au-dessus de la condition municipale, probablement mêlé aux événements politiques de son temps & alors peut-être historiquement connu. Malheureusement son nom & celui du donataire nous échappent par suite de la perte de la majeure partie de la pierre à laquelle ils avaient été confiés.

Si téméraire que soit la conjecture, nous ne pouvons, en l'absence de toute donnée propre à jeter un tant soit peu de lumière, nous empêcher de songer au célèbre & richissime Nimois, Domitius Afer, mort très-vieux sous Néron, c'est-à-dire à une époque où il était d'usage, dans le monde aristocratique, de laisser en mourant une partie de sa fortune à l'empereur. Il aura, entre autres choses, légué au prince l'argent & les biens qu'il possédait à Nimes. Mais c'est là, nous le reconnaissons de nouveau, une pure supposition, & même des plus aventurées. Peut-être s'agit-il de quelque opulent inconnu qui aura fait cette splendide donation à la *respublica* de Nimes.

Quant au port *ad ripam fluminis Rhodani*, aucun nom connu ne répondant ni de près ni de loin à celui de *Crindavinus*, nous ne savons, non plus que E. Germer-Durand, qui a étudié avant nous la question, dire où il était situé. D'un autre port, qui, suivant Germer-Durand, se serait appelé *portus* CA*mmonus*, aujourd'hui le « Mas « de Chamone » en Camargue, & qui aurait fait partie du legs, il n'en est aucunement fait mention sur la pierre. « Sur le Petit-Rhône, commune « de Bellegarde, à la limite de la commune de « Fourques, il existe deux fermes voisines; l'une « s'appelle *Mas d'Aigrun* (au seizième siècle : « *Mas des* Gruns : *Dict. top. du Gard*) & l'autre « *Mas d'Asport* pour *Das-Port*. Nous pensons « qu'il faut peut-être voir là l'emplacement du « *Portus Crindavinus* » (Fr. Germer-Durand).

Le monument était placé de manière à être vu des deux côtés; la même inscription était gravée sur chacune des deux faces.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES

Les divinités dont le souvenir nous est transmis par les inscriptions sont, les unes d'origine nationale, les autres empruntées au panthéon romain ou aux religions de l'Orient.

Les divinités d'origine celtique paraissent être toutes des personnifications des sources ou de territoires. On reconnaît facilement des sources dans le dieu *Nemausus* de la fontaine de Nimes; dans la déesse *Ura fons :* la fontaine d'Eure amenée d'Uzès à Nimes par l'aqueduc du Pont-du-Gard; dans la déesse *Diiona :* la Vionne affluent de la Cèze; dans la déesse *Urnia :* l'Ourne, dont la belle source est à Saint-Félix de Pallières; dans le dieu *Avicantus :* le ruisseau qui a laissé son nom au Vigan; dans les *Aquae Briginnenses,* qui ont laissé le leur à la commune de Brignon & au hameau de Brienne en dépendant; la déesse *Sulivia Idennica* rappelle le ruisseau de l'Eyssènes, qui prend sa source à Seynes; le dieu *Rios* (?) n'est autre que le ruisseau de la combe de Notre-Dame de Laval sur la commune de Collias. Ce sont des territoires que représentent le dieu *Letinno :* Lédenon; le dieu *Aramo :* Aramon; *Mars Budenicus :* Bézuc; *Mars Britovius :* Saint-Hilaire de Bretmas, anciennement *Bretomansus,* & probablement aussi *Mars Lacavus,* dont l'identification n'a pu encore être déterminée, mais qui ne peut guère avoir été un dieu de fontaine. La déesse *Ritona* & les *Icotiae* des environs d'Uzès ne laissent pas apercevoir sûrement ce qu'elles étaient. Cependant *Ritona* serait, très-probablement d'après M. Rochetin, la petite rivière qui arrose de ses belles eaux le territoire de la commune de Montaren.

Parmi les divinités romaines, Jupiter, Mars & Mercure sont les dieux dont les autels ont été retrouvés en plus grand nombre. Jupiter y est souvent désigné par le symbole celtique de la roue, qui faisait allusion au bruit du tonnerre. Une croyance qui semble avoir été propre à Nimes & a aussi laissé quelques traces chez les Voconces a donné lieu à de nombreuses dédicaces aux *Proxumae,* figurées sur un de leurs autels par trois femmes assises.

Les divinités orientales sont représentées par Isis, qui paraît avoir eu, à Nimes, près de la fontaine, un magnifique temple, & par le dieu égyptien Anubis, dont le culte y était desservi par une confrérie d'*Anubiaci.*

Rappel des inscriptions contenues dans les précédents paragraphes :

N° 104. — Autel aux Mères Nemausiques.
N° 198. — Autel à Jupiter & à Nemausus.
N° 303. — Autel à la Victoire.
N° 350. — Autel à la Lune & à Isis.
N° 351. — Autel à Mars auguste Lacavus.

455

Autel à Jupiter avec la roue.

NIMES. — Minuscule autel en marbre, avec base & couronnement, « trouvé à Nimes, il y a au « moins quarante ans, & donné par M. Al- « phonse de Seynes (mort en 1844) à M. Emilien « Dumas »; aujourd'hui dans la collection de M. Lombard-Dumas, à Sommières. L'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche. Au milieu de la face antérieure du dé, est sculptée en relief une roue à huit rais. — Hauteur, 0m 11 1/2; largeur, 0m 05. Diamètre de la roue, 0m 037.

IOVI

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS : lettres mal formées & négligemment gravées.

ALLMER, *Revue épigraphique,* II, p. 11.

Iovi. = « A Jupiter ».

La roue figurée sur la face antérieure de ce petit autel est un attribut connu de Jupiter. Tandis que le trident, qui l'accompagne assez souvent, marque particulièrement la violence de la foudre, la roue exprime d'une manière on ne peut plus saisissante le bruit du tonnerre, comparé à celui d'un char roulant & bondissant avec fracas. Jupiter à la roue est essentiellement le *Jupiter Taranus* (Cerquand, *Taranus ou Taranis*, 1882) des Celtes du Nord, & le *Jupiter Tonans* des Romains; c'est à celui-ci qu'Auguste (*Res gestae*, ch. 19) éleva sur le Capitole un temple en accomplissement d'un vœu fait en Espagne, en l'an 26 ou 25 avant J.-C., pendant la guerre des Cantabres, où il avait couru le danger d'être foudroyé. Il l'avait échappé de si près que l'esclave qui précédait de quelques pas sa litière avait été tué. Depuis cette époque, Auguste avait conservé une frayeur très-grande des éclairs & du tonnerre. Au témoignage de Suétone (*Aug.*, 29, 90), cette frayeur était telle qu'il portait toujours sur lui, afin de se préserver, une peau de veau marin & qu'à l'approche des orages il se réfugiait dans un réduit voûté où il se croyait mieux abrité qu'ailleurs.

Cette particularité racontée par l'historien biographe peut utilement servir à l'éclaircissement d'un passage du texte de l'inscription célèbre connue sous le nom de monument de Thorigny. Sur le côté gauche de ce monument est reproduite une lettre adressée par un ancien gouverneur de la Lyonnaise, devenu gouverneur de la Bretagne, à un personnage de la cité des Viducosses, qui avait été prêtre à l'autel de Rome & d'Auguste au confluent de la Saône & du Rhône. Cette lettre contient, au milieu de l'énumération de divers objets précieux envoyés en cadeau par le premier de ces personnages au second, la mention d'une peau de veau marin (voyez de Boissieu, p. 262) : VELLEM ACCIPIAS LIBENTER .... PELLEM VITVLI MARINI. On s'est étonné de l'étrangeté d'un tel présent. On a pensé que le mérite d'une peau de veau marin ne pouvait consister que dans la rareté de l'objet. Le passage de Suétone, auquel on peut joindre le témoignage de Pline (2, 8), nous apprend que ce mérite consistait dans la propriété qu'on attribuait à une peau de veau marin d'être un préservatif contre la foudre.

Une inscription celto-grecque trouvée dans les derniers mois de 1886 à Orgon, dans l'arrondissement d'Arles, au milieu des ruines d'une chapelle située sur le sommet de la colline qui domine le village, mentionne l'érection d'un autel à Taranus: ΟΥΗΒΡΟΥΜΑΡΟϹ ΔΕΔΕ ΤΑΡΑΝΟΟΥ ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝΤΕΜ, « Vebroumaros donne à Taranus cet « autel, qu'il dédie avec reconnaissance ». (Voir *Revue épigraphique*, II, p. 259.)

Taranus avait chez les Germains, dans le pays des Marses, un temple célèbre connu sous le nom de *Tanfana*. (Tacite, *Ann.*, 1, 51.)

456

(Ci-dessus, n. 6.)

La foudre.

Nimes. — Actuellement au musée de Brunswick; « épaisse table de marbre », *tabula marmorea crassa* (Borm.), probablement quadrangulaire & sans ornements; autrefois, c'est-à-dire dès avant la moitié du dix-septième siècle dans la maison de M. Lombard de La Tour, (Guir., Mén., Ség.), aujourd'hui maison Nègre dans la rue Dorée; une des inscriptions qui au siècle dernier ont été envoyées par le ministre du Refuge à Nimes, Georges de Superville, au duc de Brunswick. — Hauteur, 0^m41; largeur, 0^m49.

FVLGVR
DIVOM

Copie de M. Eugène Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld.

Voir la bibliographie, ci-dessus, n. 6. — Spangenberg, *News Vaterlandisches archiv.*, I, 1826, p. 354, n. 1.

Fulgur divum. = « Foudre de Jupiter ».

Fulgur est ici, comme dans les deux inscriptions suivantes, l'équivalent de *fulmen*, de même aussi que *divom* est l'équivalent, non pas de *divinum*, mais de *dium*.

Quant à ce qu'il faut entendre par *fulgur divom* ou *dium*, on le sait par le grammairien Festus (voyez Forcellini aux mots DIVM & FVLGVR); c'est la foudre tombée de jour, la foudre de Jupiter, par opposition à la foudre tombée de nuit, qui était la foudre de Summanus, appelée pour cette raison *fulgur summanum*. (Voyez Marini, *Arv.*, p. 687.)

On appelait *fulgur provorsum* la foudre tombée soit au point du jour, soit au crépuscule, sans qu'il fût possible de déterminer si elle était jour ou de nuit.

457

(Ci-dessus, n. 7.)

La foudre.

Nimes. — Pierre quadrangulaire sans ornements, autrefois engagée à l'extrémité, tournée au levant, d'une petite construction oblongue, s'élevant au-dessus du sol d'environ 36 centimètres & formant, d'après la description donnée par Séguier (voyez ci-dessus, n. 7), un réduit couvert de 1 mètre 30 de long sur un peu moins de 1 mètre de large; extraite de là à l'époque de la découverte & placée dans un des murs du jardin de M. le marquis de Rochemore, près de la fontaine; ensuite recueillie par Séguier & fixée au mur du vestibule de sa maison, aujourd'hui celle de M. Cabanes de Florian. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m30.

FVLGVR
DIVOM
CONDITVM

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & le D de CONDITVM liés en un monogramme.

Voir la bibliographie, ci-dessus, n. 7. — Allmer dans la *Revue épigraphique*, 1884, p. 12.

Fulgur divum conditum.

« Foudre de Jupiter enfouie ici ».

Lorsque la foudre était tombée quelque part, on enfouissait dans la terre, avec certaines cérémonies expiatoires, publiques ou privées selon le lieu, tout ce qui avait été atteint, & l'endroit devenait sacré.

On élevait au-dessus un autel, creux intérieurement en la forme d'un conduit de cheminée, & pourvu extérieurement de l'inscription *fulgur conditum*. Afin de mettre la place à l'abri de toute profanation, soit des passants, soit des animaux, on l'entourait d'une clôture, assez semblable à la margelle d'un puits, quelquefois surmontée de

colonnes sans toit, & de là le nom de *puteal* donné aux endroits frappés de la foudre. Un autre nom par lequel ils étaient habituellement aussi désignés était celui de *bidental,* motivé par le sacrifice d'une brebis au moment de la consécration.

A la fête des Lares *compitales,* on y déposait une offrande bizarre, formée de trois éléments expressément prescrits par le rite pontifical qu'avait enseigné à Numa la nymphe Egérie : une tête d'oignon, un cheveu & un anchois. (Voyez Ovide, *Fastes*, 3; Arnobe, 5, 1; Marquardt, dans le *Handbuch*, 6, p. 253.) Le roi Numa, s'étant fait livrer par Faunus & Martius Picus le secret de faire descendre la foudre du ciel, se trouvait pour ce fait en colloque avec Jupiter & lui demandait quelle expiation il exigerait pour tout lieu atteint par la foudre. Jupiter, après un long moment d'hésitation, finit par dire : « Il me faut en expiation, chaque fois, une tête », — « d'oignon »! interrompt vivement Numa; — « d'homme! », explique Jupiter. — « Un cheveu » alors, réplique à son tour le madré monarque. — « Une âme! » ajoute en insistant le maître des dieux. — Eh bien oui, « un poisson », riposte de nouveau le roi sans se déconcerter. Jupiter était, ce jour-là, d'une bonhomie à toute épreuve. Au lieu de froncer le sourcil, ce qui eût ébranlé le monde jusque dans ses fondements, il prit la chose en bonne part. « Rusé compère », dit-il, « tu m'as « circonvenu par ton astuce; mais qu'il en soit « selon ton désir & que dorénavant l'expiation « due sur tout lieu frappé de la foudre se fasse « suivant le rite qui vient d'être arrêté entre « nous ».

458

(Ci-dessus, n. 5.)

La foudre.

Nimes. — Perdue. Pierre oblongue, sans ornements, vue autrefois, c'est-à-dire dès avant le commencement du dix-septième siècle (Grut.), à Nimes, dans la rue des Greffes (Guir.). — Hauteur, 0m44; largeur, 0m46.

FVLGVR
CONDITVM
DIVOM

Copie de Ménard : l'V & l'M de CONDITVM liés en un monogramme.

Voyez la bibliographie ci-dessus, n. 5.

Fulgur conditum divum.

« Foudre de Jupiter enfouie ici ».

459

Autel à Jupiter, dominateur des nues.

Nimes (?). — Au musée de Brunswick. Petit autel : *Arula harenaria reliquorum lapidum Nemausensium simillima* (Borm.).

I·N·P
VERVS
V·S·L·M

Copie de M. E. Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld, professeur à l'Université impériale de Vienne. — Spangenberg, dans les *News Vaterlandisches archiv.*, I, 1826, p. 354, n. 3.

Iovi nubium potenti Verus votum solvit libens merito.

« A Jupiter dominateur des nues, Verus, avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

On connaît un Jupiter *optimus maximus tempestatium divinarum potens* (Spon, *Miscell.*, p. 76); mais peut-être ne connaît-on pas d'autre exemple de Jupiter *nubium potens.*

Il paraît n'être pas certain que cet autel provienne de Nimes.

460

(Ci-dessus, n. 1.)

Autel à Jupiter.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'un autel, avec une partie de son couronnement; trouvé, en 1778, à Nimes, dans les ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue (Vinc. & B.). — Hauteur, 0m35; largeur, 0m90.

*i*OVI·VOTVM
*a*VRELIVS·ALBAN*us*
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Voyez la bibliographie ci-dessus, n. 1.

Iovi votum Aurelius Albanus ....

« A Jupiter, Aurelius Albanus en accomplisse-« ment de son vœu .... ».

461

(Ci-dessus, n. 2.)

Autel à Jupiter d'Héliopolis avec la représentation du dieu.

Nimes. — Au musée. Autel avec base & couronnement, découvert en 1752 dans le bassin de la fontaine. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Sur la face latérale gauche se voit la figure sculptée en relief de Jupiter debout; sur la face opposée, un faisceau d'armes composé d'un bouclier & d'une épée. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m48.

I·O·M·HELIOPOLITAN
ET·NEMAVSO
C·IVLIVS·TIB·FIL·FAB
TIBERINVS·P·P·DOMO
BERYTO·VOTVM·SOLVIT

Copie dessinée de M. Allmer : l'H & l'E, l'I & le T de HELIOPOLITAN; le second I & l'N de TIBERINVS, l'V & l'M de VOTVM, liés en monogrammes.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 2. — Au-

rès & Michel, *Essai de restitution de l'inscription antique des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 58.

Iovi optimo maximo Heliopolitano & Nemauso, C. Iulius, Tiberii filius, Fabia, Tiberinus, primipilaris, domo Ber[yt]o, votum solvit.

« A Jupiter très bon très grand d'Héliopolis & « à Nemausus, Caius Julius Tiberinus, fils de Ti- « berius (Julius ; de la tribu Fabia; originaire « de Béryte; ancien primipile, en accomplisse- « ment de son vœu ».

Voyez dans la partie imprimée du travail de E. Germer-Durand (ci-dessus, n. 2) l'explication donnée par Fr. Lenormant dans la *Gazette archéologique* (1876, p. 78, pl. 21) du bas-relief qui représente Jupiter d'Héliopolis, bas-relief dont feu Albin Michel a bien voulu nous envoyer un dessin au lavis fait par lui.

La face latérale opposée à celle qui contient l'image de Jupiter est occupée par un groupe composé d'une épée & d'un bouclier ovale. Ce bouclier est remarquable en ce qu'il présente l'épisème sans doute particulier au corps dans lequel le Tiberinus avait servi.

462

(Ci-dessus, n. 9.)

Autel à Junon Reine.

Nimes. — Autel, très dégradé à sa partie supérieure; autrefois pourvu d'une base & d'un couronnement; engagé extérieurement dans le mur d'un enclos situé le long du chemin de Calvas, à gauche en s'éloignant du chemin d'Uzès, sur l'ancien emplacement du monastère de Sainte-Baudile. Probablement pour pouvoir être utilisé en guise de chasse-roue, il a été mutilé par en haut & grossièrement retaillé en forme de cône. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m38.

iunoni
RE*ginae*
Q·VAL*erius*
DONA*tus*
V·S·L·M

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Rochetin, estampage de M. Goudard : l'E de RE, l'A de DONA, presque entièrement effacés, mais certains.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 9. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 253.

Iunoni reginae, Q. Valerius Donatus votum solvit libens merito.

« A Junon Reine, Quintus Valerius Donatus, « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Plusieurs déesses autres que Junon, notamment Isis, Cérès, Proserpine, Vénus, Diane, ont été souvent qualifiées du titre de reine; mais c'est surtout à Junon que ce titre était particulièrement propre & presque autant que l'étaient à Jupiter ceux de très-bon & de très-grand.

Par Junon reine il faudrait entendre, suivant la remarque de Marini (*Arv.*, p. 160), la reine, non pas du ciel, mais des dieux.

463

(Ci-dessus, n. 17.)

Autel à Vulcain & aux Vents avec représentation de ceux-ci sous forme de têtes ailées à oreilles pointues.

Nimes. — Au musée. Autel avec base & couronnement, découvert à Nimes en 1765 (Vinc. & B.); recueilli alors par Séguier & joint à la collection des monuments épigraphiques réunis dans le jardin attenant à son habitation; de là transporté, en 1849, à la Porte d'Auguste. La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche; les lignes suivantes sur le haut du dé, dont tout le surplus est occupé par un bas-relief. Des sculptures en bas-relief se voient aussi sur les faces latérales. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50.

SEVERA · NIGRI · F
VOLCANO·ET·VENTIs
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & le T de VENTIs liés en un monogramme.

Dessin au lavis des bas-reliefs des faces latérales, d'Albin Michel.

Voyez la bibliographie, ci-dessus n. 17. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 360.

Severa, Nigri filia, Volcano & Ventis votum solvit libens merito.

« Severa, fille de Niger, a élevé cet autel à Vul- « cain & aux Vents, avec reconnaissance en accom- « plissement de son vœu ».

Au-dessous de cette inscription se voit un bas-relief composé de deux personnages, dont les têtes ont été emportées par une cassure qui traverse horizontalement le dé de l'autel & le partage en deux fragments. A droite, Vulcain, debout, tourné de face & vêtu d'un pan de draperie dont un bout lui ceint les reins tandis que l'autre bout retombe de l'épaule gauche le long du corps, tient de la main gauche relevée une haste sur laquelle il s'appuie, & de la main droite abaissée un marteau dont la masse repose sur le sol; à ses pieds gît une paire de tenailles. A gauche, Severa, placée de profil, est agenouillée devant le dieu, qui l'a ainsi à sa droite, position par laquelle le sculpteur a sans doute voulu exprimer que Vulcain avait favorablement accueilli le vœu de la suppliante.

Sur les faces latérales sont sculptées deux têtes de profil à physionomie grossière, presque hideuse de laideur & de brutalité : celle du côté gauche avec une forte barbe crêpue, l'autre imberbe; pourvues chacune d'une oreille pointue comme sont celles des Satyres, & d'une aile qui, prenant naissance à la base de l'oreille, se dresse verticalement.

La signification de ces figures n'est pas à chercher. Les mots *Volcano & Ventis* disent clairement qu'elles sont la personnification des vents. La tête à visage barbu représente certainement *Boreas*, le vent du nord; la tête à visage imberbe est non moins certainement celle de *Notus*, le vent du midi.

La curieuse particularité que ces têtes ont, non seulement des ailes dans les cheveux, mais encore des oreilles de Satyre, nous apporte l'explication de ce que pouvaient être d'autres têtes à peu près semblables, ailées, à oreilles pointues, récemment trouvées en Belgique & au sujet des-

quelles M. de Ceuleneer, bibliothécaire de l'Université de Liége, vient de publier une excellente monographie intitulée : *Les têtes ailées de satyre trouvées à Angleur*, Bruxelles, 1882. Ces têtes, qui sont en bronze, faisaient, paraît-il, partie de la décoration d'une fontaine; elles y étaient disposées, au nombre de quatre, en applique autour d'une tête de Méduse placée au milieu d'un cercle de signes zodiacaux. Il nous semble difficile de ne pas reconnaître maintenant dans la tête de Méduse la représentation de la face solaire, & dans les quatre têtes à oreilles pointues la personnification des quatre vents cardinaux.

464

(Ci-dessus, n. 24.)

Autel à Minerve.

NIMES. — Au musée. Minuscule autel, incomplet en haut; pourvu de sa base, mais privé de son couronnement & de la partie supérieure du dé; trouvé en 1876 au levant de la Fontaine dans les travaux de terrassement pour asseoir les fondations du piédestal de la statue de Reboul. Des sculptures en relief décorent les faces latérales. — Hauteur & largeur, 0m08.

....
......VS
MINIIRVAii
V·S·L·M

Copies dessinées de M. ALLMER & de feu Albin MICHEL : rien au commencement de la seconde ligne, mais l'extrémité inférieure d'une lettre non reconnaissable avant VS : un C, une L ou une R.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 24. — AURÈS & MICHEL, *Essai de restit. de l'insc. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 61.

.........*us Minervae votum solvit libens merito.*

« A Minerve, ...us avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

Les sculptures qui ornent les faces latérales du dé de cet autel minuscule sont les attributs de Minerve. Deux cornes d'abondance affrontées, supportées par un tronc d'arbre du sommet duquel s'écartent parallèlement deux larges feuilles, occupent la face gauche & caractérisent la déesse de la paix. Une panoplie composée d'une lance & d'un bouclier rond à *umbo*, se voit sur le côté opposé & se rapporte à Minerve considérée comme déesse guerrière.

465

Autel à Miverve.

NIMES. — Perdue. Petit autel avec base & couronnement (SÉGUIER). La dernière ligne gravée sur la base.

SACRVM
MINER
VE M·AT
TIVS·SA
BINIANV
S·V·S·L·M

Copie dessinée de SÉGUIER.

RULMAN, *Inv.*, p. 249. — SÉGUIER, 13800, p. 69.

Sacrum Minervae; M. Attius Sabinianus votum solvit libens merito.

« Autel à Minerve; Marcus Attius Sabinianus « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

466

Autel à Mars.

NIMES. — Au musée. Fragment de provenance non connue; incomplet en haut & en bas & qui paraît être la partie inférieure d'un dé d'autel. — Hauteur & largeur, 0m20.

....
MARTI
V·S·L·M

Copie dessinée de M. ALLMER : toutes les lettres du mot MARTI réduites par la cassure de la pierre à leur moitié inférieure.

Notes, E. GERMER-DURAND.

.... *Marti votum solvit libens merito.*

« .... à Mars avec reconnaissance en accom« plissement de son vœu. ».

467

(Ci-dessus, n. 14.)

Autel à Mars associé au Génie d'un vivant.

NIMES. — Au musée. Fronton triangulaire, bordé de moulures; « qui paraît avoir été le couronne« ment de l'entrée d'un *sacellum* » (E. GERMER-DURAND); autrefois, c'est-à-dire dans la première moitié du siècle dernier, dans le jardin de l'historien Ménard, hors la Porte-de-la-Couronne, sous l'Esplanade, aujourd'hui la partie méridionale des bâtiments du collége de l'Assomption (*id.*). Les deux premières lignes occupent le milieu du tympan; la troisième est gravée sur la bandeau qui borde le fronton par en bas. — Hauteur, 0m65; longueur, 1m90.

MÁRTI
ET·$\overline{G}$·FLAVIÁNI·$\overline{N}$
MARCVS·ET·LVCIVS·HERMOLAI·F

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres de bonne forme; accents sur l'A de MARTI, & sur le second A de FLAVIANI.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n° 14.

Marti & Genio Flaviani nostri, Marcus & Lucius Hermolai filii.

« A Mars & au Génie de notre Flavianus, Mar« cus & Lucius, fils d'Hermolaus ».

L'autel consacré par les fils d'Hermolaus à Mars

& au Génie de leur patron, paraît avoir été renfermé dans un petit temple. Notre inscription formait le tympan du fronton de la façade du modeste edifice.

468

(Ci-dessus, n. 11.)

Autel à Mars Britovius, avec bas-reliefs.

NIMES. — Au musée. Autel avec base & couronnement; brisé à l'angle supérieur gauche; autrefois, engagé extérieurement dans le mur de la Porte de la Couronne; extrait de là par Séguier & joint à sa collection. La face antérieure est divisée horizontalement en deux compartiments; celui de dessus, bordé de moulures, contient l'inscription aujourd'hui très-fruste, l'autre un bas-relief également très-endommagé. Des bas-reliefs occupent aussi les faces latérales. — Hauteur, 1m82; largeur, 0m60.

*au*G · MARTI · BRTO
VIO · S*alvi*V*s*
SECV*ndini* · *fil*
EX *voto*

Copie dessinée de M. ALLMER : le G de *au*G à terminaison spirale, l'I & le T de BRITO liés en un monogramme. Les trois dernières lignes ne laissent apercevoir rien autre chose que ce que donne notre copie. Les restitutions sont empruntées aux copies anciennes.

Voyez la bibiographie, ci-dessus, n. 11. — FLETWOOD, *Inscriptionum antiquarum Sylloge*, Londres, 1621, p. 27.

Augusto Marti Britovio Salvius, Secundini filius, ex voto.

« A Mars Auguste Britovius, Salvius, fils de Se-« cundinus, en accomplissement de son vœu ».

Suivant une conjecture de M. Fr. Germer-Durand, il y aurait peut-être un rapprochement à faire entre le surnom ethnique Britovius & le nom du village de Saint-Hilaire-de-Brethmas, appelé dans des titres de la seconde moitié du quatorzième siècle Saint-Hilaire de « Britomant » & de « Bretomansus ». (Voyez E. G.-D : *Dictionn. topogr. du Gard.*)

Le bas-relief qui remplit, au-dessous de l'inscription, le surplus de la face antérieure du dé, présente de profil un taureau & un bélier affrontés, animaux sans doute destinés au sacrifice, d'après l'indication fournie par la sculpture de la face latérale droite, où se voit un couteau à large lame & un coffret décoré par devant d'encadrements concentriques & pourvu d'une serrure à son bord supérieur. La sculpture de la face latérale gauche offre les attributs de Mars : une lance & un bouclier rond.

Remarquer le mot *Augusto* placé, non pas comme qualificatif à la suite des noms de Mars, mais en tête & comme nom propre.

Si le nom *Salvius*, emprunté aux anciennes copies, a été bien lu, ce nom est ici, non un gentilice, mais simplement un *cognomen*, & celui qui le portait n'était probablement pas citoyen romain.

469

(Ci-dessus, n. 12.)

Autel à Mars Britovius.

NIMES. — Perdue. Fragment découvert en 1764 au quartier dit du Chemin d'Uzès, derrière les casernes actuelles, sur le Mont-Duplan.

MA*rti*
BRITO*vio*
VALERIVS · M · *f*
MARTIALIS
V · S · L · M

Copie de VINCENT & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 581.

Marti Britovio, Valerius, Marci filius, Martialis, votum solvit libens merito.

« A Mars Britovius, Valerius Martialis, fils de « Marcus (Valerius), avec reconnaissance en ac-« complissement de son vœu ».

Le dévot s'appelait *Martialis;* de là peut-être sa dévotion à Mars.

470

(Ci-dessus, n. 15.)

Autel à Vénus auguste, autrefois surmonté de la statue de la déesse.

NIMES. — Au musée. Autel avec base & couronnement; trouvé en 1740, près du bassin de la Fontaine (SÉG.), & déposé alors dans le Temple de Diane. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Les faces latérales sont aussi encadrées. Au milieu de la face supérieure existe un creux « destiné à recevoir le socle d'une « statue » (E. GERMER-DURAND). — Hauteur, 1m04; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m54; largeur, 0m60.

VENERI · AVG

Copie dessinée de M. ALLMER.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 15. — AURÈS & MICHEL, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 60.

Veneri augustae.

« A Vénus auguste ».

D'après les dimensions de l'autel, la statue dont il formait le piédestal pouvait être de grandeur naturelle.

471

Autel à Apollon.

NIMES. — Perdue. Fragment trouvé en 1740 à la Fontaine. L'inscription était gravée sur les

deux faces contiguës d'un abaque porté par une colonne cannelée.

. . . CN·F·LEPO	Σ. . . . .
. NI·V·S·L·M	ANTEN . . . . . .

Copie dessinée de Séguier.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 8. — *Mém. de l'Acad. des Inscr. & B.-L.*, t. 14, pl. 3, R. — Notes, E. Germer-Durand.

.... Cnei filius, Leporinus*(?) *Apollini* (?) *votum solvit libens merito.

« .... Leporinus à Apollon avec reconnais-« sance en accomplissement de son vœu ».

E. Germer-Durand propose de lire, au commencement de la seconde ligne, [*A*]*ramo*[*n*]*i*, & [*K*]*anten* à la seconde face de l'abaque.

472

(Ci-dessus, n. 18.)

Autel à Mercure.

Nimes.—Perdue. Fragment probablement trouvé à Nimes dès avant 1640, mais dont la provenance précise n'est pas connue.

MERC. . . .
SACR. . .
P·VAT. . . .
EVTY. . . .

Copie de Guiran.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 18.

Mercurio sacrum, P. Vatinius Eutyches.

« A Mercure, Publius Vatinius Eutyches a dé-« dié cet autel ».

Le dévot qui a dédié cet autel à Mercure s'appelait probablement Vatinius, nom qui se retrouve sur d'autres monuments de Nimes; il s'appelait, de son surnom, Eutyches ou Eutychus.

473

(Ci-dessus, n. 19.)

Autel à Mercure auguste.

Nimes. — Perdue. Pierre quadrangulaire, reste probable d'un autel avec base & couronnement; autrefois, c'est-à-dire dans la première moitié du dix-septième siècle, « dans la maison Brugier » (Guir.), dans la rue allant de la cathédrale au Cours, aujourd'hui rue Marguerittes ou des Lombards.

MERCVRIO·AVGVSTO
M·PVLLIVS·CELSVS·ET
L·DOMITIVS·SEDVLVS
EX·VOTO

Copie dessinée de Séguier, sauf addition du mot ET donné par tous les autres transcripteurs.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 19.

Mercurio augusto M. Pullius Celsus & L. Domitius Sédulus ex voto.

« A Mercure auguste, Marcus Pullius Celsus & « Lucius Domitius Sedulus, en accomplissement « de leur vœu ».

474

(Ci-dessus, n. 20.)

Autel à Mercure auguste.

Nimes. — Autel, engagé autrefois, c'est-à-dire dans la première moitié du dix-septième siècle, au-dessus de la porte intérieure du moulin de M. Calvière, situé hors la Porte-des-Carmes sur le canal de fuite des eaux de la Fontaine; ensuite, après la destruction du moulin, employé dans la maçonnerie du mur intérieur de la cuisine de l'hôtel du Petit-Saint-Jean, auberge construite au siècle dernier sur le même emplacement, où peut-être il existe encore.

MERCVRIO·AVG
T·VALERIVS·GRÁTVS.
EX·VÓTO
VALERIAE·PATRONAE·SVAE

Copie de Séguier : l'A & l'V d'AVG liés en un monogramme; accents sur l'A de GRATVS, & sur le premier O de VOTO.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 20.

Mercurio augusto T. Valerius Gratus ex voto Valeriae patronae suae.

« A Mercure auguste, Titus Valerius Gratus, en « accomplissement du vœu de Valeria, sa pa-« tronne ».

475

Autel à Mercure avec les attributs du dieu.

Nimes. — Au musée. Partie inférieure d'un autel avec sa base; autrefois à la maison Séguier, aujourd'hui celle de M. Cabanes de Florian. Au-dessus de l'inscription, se voit en bas-relief un groupe composé d'un bouc & d'une tortue. — Hauteur, 0m47; largeur, 0m41.

. . . .
S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer.

Notes, E. Germer-Durand.

Mercurio .... votum solvit libens merito.

« A Mercure ...., avec reconnaissance en ac-« complissement de son vœu ».

D'après la sculpture conservée au-dessous de la formule votive, ce fragment a été facilement reconnu par E. Germer-Durand comme provenant d'un autel à Mercure. Toutefois l'animal qui y accompagne la tortue n'est pas, comme il le dit, « un bélier », mais un bouc. L'attribution à Mercure n'en est pas moins certaine.

476

(Ci-dessus, n. 27.)

Autel à Silvain.

Nimes. — Petit autel trouvé, il y a quelques années, en creusant les fondations de la maison Mourier, rue de la Fontaine, & resté en la possession du propriétaire de cette maison.

SILVANO
SACRVM

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 27.

Silvano sacrum. = « Autel à Silvain ».

477

(Ci-dessus, n. 10.)

Autel à Esculape.

Nimes. — Perdue. Pierre « découverte à Nimes « pendant l'année 1807 » (Trél.). On n'en a ni la description ni la provenance précise.

L·CORNELIVS·ADGV
BILLI·F·ADGVBIOVN
AESCOLAPIO·V·S·L·M

Copie de Trélis.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 10.

L. Cornelius, Adgubilli filius, Adgubioun(us), Aescolapio votum solvit libens merito.

« Lucius Cornelius Adgubiounus, fils d'Adgu- « billus, à Esculape, avec reconnaissance en ac- « complissement de son vœu ».

Adgubillus, Adgubiounus, sont évidemment des noms celtiques.

478

(Ci-dessus, n. 25.)

Autel à Liber Pater.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire, incomplète à droite & en bas; engagée, avant 1861 & sans doute depuis longtemps, dans un mur d'une maison de la rue du Chapitre, appartenant alors à Mme Magne de Rochemore. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m35; largeur de la partie encadrée, 0m24.

DEÓ LIBE
RO PATR*i*
SEVÉRV*s*
SECVNDN*i*
FILIVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le D, le premier I & l'N de SECVNDIN*i* liés en monogrammes; accents sur l'O de DEO & sur le second E de SEVERV*s*.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 25.

Deo Libero Patri, Severus, Secundini filius.

« Au dieu Liber Pater, Severus, fils de Secun- « dinus ».

Severus fils de Secundinus, dénommé à la manière gauloise par un seul nom avec mention du nom de son père, n'était vraisemblablement pas citoyen romain.

479

(Ci-dessus, n. 96.)

Autel à Isis.

Nimes. — Perdue. Autel avec base & couronnement (Ség.); vu, au siècle dernier, dans la maison Cotelier, près de la place de la Belle-Croix (Mén.). — Hauteur, 0m54 1/2; largeur, 0m35.

ISIDI
CINNAMVS
V·S·L·M

Copie dessinée de Séguier.

Voyez la bibliographie ci-dessus, n. 96.

Isidi Cinnamus votum solvit libens merito.

« A Isis, Cinnamus avec reconnaissance en ac- « complissement de son vœu ».

480

(Ci-dessus, n. 98.)

Autel à Isis.

Nimes. — Perdue. Long & étroit bandeau de pierre, vu au siècle dernier, à Nimes, dans la maison de M. de Villeneuve (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures occupant le milieu & à peu près les deux tiers de la longueur de la pierre.

ISIDI·AVG·Q·SENIVS·EVPLVS·PRIMI·LIB·V·S·L·M

Copie dessinée de Séguier, sauf substitution faite par nous de EVPLVS à EVPIVS : lettres tendant à la forme cursive, « étroites & très-ser- « rées les unes contre les autres ».

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 98.

Isidi augustae Q. Senius Euplus, Primi libertus, votum solvit libens merito.

« A Isis auguste, Quintus Senius Euplus, affran- « chi de (Senius) Primus, avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

La forme de la pierre qui portait cette inscription paraît indiquer que l'objet dédié à Isis par la piété de l'affranchi Euplus, était, non pas simplement un autel, mais un petit temple dont elle devait former la frise.

On voit par l'épithète « d'auguste » donnée à la déesse, que ce petit temple était un laraire augustal.

481

Épitaphe d'une prêtresse d'Isis.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire bordée d'une moulure encadrant l'inscription; autrefois, « engagée dans le mur de la maison n° 42 du « Cours-Neuf, non loin de la fontaine de Nimes; « entrée au musée en 1880 » (Fr. G.-Durand). — Hauteur, 0m 44; largeur, 0m 45; hauteur de la partie encadrée, 0m 31; largeur, 0m 31.

MARCVS GESSIVS
AVGVR·ET·TETTIA
CRESCES · VXOR
ISIDIS·SACERDOS·IN
5 SVO·SIBI·POSVERVNT
MONIMENTVM·NI
HEREDEM·SEQVATVR

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Annales encyclop., 1818, juin.

Marcus Gessius Augur & Tettia Crescens, uxor, Isidis sacerdos, in suo sibi posuerunt. Monimentum ni heredem sequatur.

« Marcus Gessius Augur & Tettia Crescens, son « épouse, prêtresse d'Isis, se sont élevé ce tom« beau sur leur fonds. Le monument ne passe pas « à l'héritier ».

Remarquer le prénom *Marcus* écrit en toutes lettres, le cognomen *Augur*, l'orthographe *Cresces* pour *Crescens*, la forme néologique *monimentum* non antérieure à Auguste, & l'archaïsme, au contraire fort ancien, de *ni* pour *ne*.

482

(Ci-dessus, n. 97.)

Autel à Isis par une coiffeuse de la statue de la déesse.

Nimes. — Au musée. Autel avec base entière & couronnement incomplet; trouvé en 1699, dans un caveau romain sur le prolongement du coteau de la Tour-Magne, faisant face du côté est au Temple de Diane. L'inscription occupe le haut du dé. — Hauteur, 0m 55; largeur, 0m 20.

T·SAVINIS
ORNATR·F
HISIDI·V·S·L·M

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 97.

T..... Savinis, ornatrix fani(?), *Hisidi votum, solvit libens merito.*

« A Isis, T..... Savinis, coiffeuse attachée au « temple, avec reconnaissance en accomplisse« ment de son vœu ».

Ornatrix signifie, à proprement dire, une coiffeuse. L'*ornatrix fani* de cette inscription, si toutefois notre lecture peut être admise, serait la coiffeuse de la statue d'Isis, fonction qui n'est pas absolument sans analogue puisqu'on connaît déjà, par une inscription de Muratori (104, 4), une coiffeuse d'une statue de Diane : *ornatrix Dianae.*

Au même endroit & en même temps que cet autel ont été découvertes d'importantes substructions antiques : « des chambres souterraines » où gisaient des débris de sculptures & de statues, qui ont fait supposer l'existence d'un temple d'Isis sur le coteau qui, du côté d'est, regarde la Fontaine. Là aussi avait été trouvée, un siècle auparavant, une grande & curieuse inscription qui, bien qu'incomplète, (voyez ci-dessus, n. 447), mentionne un temple d'Isis & de Sérapis.

Ce temple a dû être construit à quelqu'une des époques où le culte d'Isis, un des cultes orientaux le plus anciennement introduits à Rome, un des plus éprouvés par des vicissitudes de bonne & de mauvaise fortune & ensuite un des plus universellement répandus, fut particulièrement l'objet des faveurs impériales. Othon, Domitien, Commode, Caracalla, Sévère Alexandre, ont été non seulement les protecteurs, mais aussi de fervents adeptes du culte d'Isis. (Voyez Marquard, *Handbuch*, p. 78.)

483

(Ci-dessus, n. 99.)

Mention d'une donation à une confrérie de dévots à Anubis.

Nimes. — Pierre en forme de cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement; autrefois, c'est-à-dire dans le courant du siècle dernier, dans la maison de M. Lombard de la Tour, rue Dorée (Mén.); actuellement à l'ancienne maison Séguier.

A·IVLIVS·LEONAS·DO
NVM QVOD·PROMI
SERAT·ANVBIACIS·DO
MESTICA·LIBERT·D·S·P

Copie dessinée de M. Allmer.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 99.

A. Iulius Leonas donum quod promiserat Anubiacis Domestica liberta de suo posuit.

« Aulus Julius Leonas a, de ses deniers, effectué « le don que Domestica, son affranchie, avait « promis à la confrérie des dévots à Anubis ».

484

(Ci-dessus, n. 35.)

Autel aux Lares augustes.

Nimes. — Au musée. Autel haut & étroit, avec base & couronnement; trouvé, vers 1850, sur la promenade du Mont-Duplan & resté pendant longtemps depuis dans le jardin de M. Prophète. L'inscription occupe le haut du dé. — Hauteur, 1m 12; largeur, 0m 36.

LARIBVS·AVGVSTIS
SACRVM
NATALIS·LVTTACI

Copie dessinée de M. Allmer : lettres tendant à la forme cursive; le jambage gauche de l'A

de AVGVSTIS, de SACRVM, de LVTTACI, du second A de NATALIS, l'I de LARIBVS, de AVGVSTIS, de NATALIS, prolongés par un trait effilé dirigé à droite au-dessus du niveau des autres lettres & semblable à un accent; le même jambage gauche de l'A de LARIBVS & de LVTTACI, l'I de NATALIS prolongés en pointe dirigée à gauche au-dessous du niveau de la ligne.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 35.

Laribus augustis sacrum Natalis, Luttaci.

« Aux Lares augustes, Natalis, fils de Luttacus ».

Natalis, fils de Luttacus, n'était pas citoyen romain. *Luttacus,* nom celtique.

485

(Ci-dessus, n. 36.)

Autel aux Lares augustes par la confrérie des dévots à la fontaine d'Eure.

Nimes. — Autel avec base & couronnement, découvert à Nimes, & resté longtemps dép... « dans « le jardin d'une maison située à l'extrémité du « faubourg d'Avignon, aujourd'hui la rue Cot« telier », acquis en 1816, du propriétaire, le bourreau de Nimes, par Artaud, alors conservateur du musée de Lyon, où il se voit actuellement. La face antérieure est occupée en majeure partie par un bas-relief qui divise en deux groupes les quatre lignes dont se compose l'inscription : les deux premières gravées immédiatement au-dessous de la corniche, les deux dernières audessus de la plinthe. Un moulage en plâtre remplace, au musée de Nimes, l'original. — Hauteur, 0m 90; largeur, 0m 14.

AVGVS
LARIBVS

Personnage
sacrifiant
sur
un autel.

CVLTORES·VRAE
FONTIS

Copie dessinée de M. Allmer : lettres tendant à la forme cursive.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 36. — Charvet, *Voies rom. chez les Volkes arécomiques*, p. 48. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 162.

Augustis Laribus cultores Urae fontis.

« Aux Lares augustes les dévots à la fontaine « d'Eure ».

La fontaine d'Eure, amenée d'Uzès à Nimes par l'aquedue dont fait partie le Pont-du-Gard, avait été admise comme divinité topique dans la famille des Lares augustes & était pourvue d'un culte desservi à Nimes par une confrérie de fidèles.

Le bas-relief qui partage avec l'inscription la face principale du dé de l'autel & qu'on peut voir reproduit, non très-exactement dans les *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 49, représente un de ces fidèles faisant, tête voilée & une patère à la main, une libation sur une *ara*, en la forme d'un guéridon, dressée devant lui.

La forme très-singulière de cette *ara* composée d'un montant articulé aux deux tiers de sa hauteur & portant à son sommet une tablette horizontale, semble empruntée de celle d'un instrument de précision qui auront servi à prendre des niveaux. Cette particularité, si elle pouvait être constatée d'une manière plus certaine, autoriserait à croire que les *cultores Urae fontis* constituaient, non seulement une confrérie de dévots, mais en même temps une compagnie chargée de la distribution des eaux amenées par l'aqueduc.

486

(Ci-dessus, n. 23.)

Autel aux Lares augustes, à Minerve & aux fontaines de Nimes, de l'Ourne & du Vigan.

Nimes. — Grand autel, dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; au temps de Maffei, c'est-à-dire en 1732, recouvert invisiblement par la clôture, formée de pierres en amas, du clos Alison, situé hors ville près de la Tour-Magne; aujourd'hui, engagé extérieurement à l'angle d'une petite maison au même lieu. — Hauteur, 1m 30; largeur, 0m 40.

SVLPIC·COSMVS·REST
LARIBVS·AVG
SACRVM·ET
MINERVAE
5 NEMAVSÓ
VRNIAÉ
AVICANTÓ
T·CASSIVS·T·L
FELICIO·EXS
VOT

Copie de Séguier : accents sur la voyelle finale des mots NEMAVSO, VRNIAE, AVICANTO.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 23.

Sulpicius Cosmus restituit.
Laribus augustis sacrum & Minervae, Nemauso, Urniae, Avicanto, T. Cassius, Titi libertus, Felicio, exs voto.

« Restauré par Sulpicius Cosmus.
« Aux Lares augustes & à Minerve, à Nemausus, « à Urnia, à Avicantus, Titus Cassius Felicio en « accomplissement de son vœu ».

E. Germer-Durand a parfaitement expliqué que la déesse *Urnia* & le dieu *Avicantus* sont les sources déifiées de l'Ourne & du Vigan. Il n'y a pas besoin de dire que le dieu Nemausus n'est autre que la fontaine de Nimes.

487

(Ci-dessus, n. 51.)

Autel à Nemausus.

Nimes. — Au musée. Dé d'un autel de grande dimension, trouvé en 1740 au bord de la Fontaine « près des piles du pont romain donnant passage « à la première fuite des eaux, ... avec sa base « formée d'un socle plat s'y rapportant très-bien » (Mén.), & « taillé élégamment » (Ség.), c'est-à-dire

sans doute décoré d'élégantes moulures. La face supérieure présente trois trous de scellement disposés en ligne diagonale, pour fixer soit un couronnement rapporté comme la base, soit plutôt une statue. Les faces latérales sont légèrement inclinées. — Hauteur, 1m 21; largeur en haut, 0m 70; en bas, 0m 72 1/2.

C·ANDOLATIVS
NEMAVSO·V·S·L·M

Copie dessinée de M. ALLMER, & fac-similé gravé de M. AURÈS : lettres de bonne forme paraissant remonter au temps d'Auguste; tous les points figurés par des feuilles cordiformes.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 51. — AURÈS & MICHEL, *Essai de restitution de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 39.

C. Andolatius Nemauso votum solvit libens merito.

« Caius Andolatius à Nemausus avec reconnais« sance en accomplissement de son vœu ».

Andolatius n'a pas de *cognomen;* cette particularité vient confirmer, avec l'apparence ancienne des lettres, l'attribution de notre monument à l'époque d'Auguste.
Andolatius, nom celtique.
M. Aurès a consacré à la pierre qui porte cette inscription une étude de mensuration qu'il a publiée sous le titre de *Note sur les dimensions d'une inscription antique du musée de Nimes*, 1869. Il résulte de cette étude que la pierre a été taillée à la mesure romaine & conformément aux croyances des anciens à la vertu de certains nombres.

488

(Ci-dessus, n. 45.)

Autel à Nemausus.

NIMES. — Perdue. Autel avec base & couronnement (MÉN., SÉG.), trouvé en 1751 dans le bassin de la Fontaine & déposé alors au Temple de Diane, puis ensuite à l'Hôtel de Ville (MÉN.). — Hauteur, 0m 43 1/2; largeur, 0m 16.

NEMAVS
V·S·L·M
SEX·IVL·SEVERVS

Copie de SÉGUIER : l'N & l'E de NEMAVS liés en un monogramme. — D'après MÉNARD, une feuille cordiforme au début de la première ligne.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 45.

Nemauso votum solvit libens merito Sex. Iulius Severus.

« A Nemausus, Sextus Iulius Severus avec re« connaissance en accomplissement de son vœu ».

489

(Ci-dessus, n. 47.)

Autel au dieu Nemausus.

NIMES. — Perdue. Petite plaque de cuivre jaune terminée de chaque côté par un appendice en queue d'aronde; extraite en 1750 des fouilles de la Fontaine; recueillie & emportée par M. Boudon à Saint-Jean-du-Gard, dans l'arrondissement d'Alais (SÉG.). Chacun des deux appendices était percé d'un trou pour le passage d'un tenon destiné à la fixer (MÉN.) — Hauteur, 0m 04 1/2; largeur totale, 0m 09; moins les appendices, 0m 05

DEO
NEMAVSO
VALERIA
PROCILLA

Copies de SÉGUIER & de MÉNARD : « Lettres sans « profondeur, & à peine effleurées, tracées avec « négligence & d'une manière irrégulière » (MÉN.).

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 47. — MOWAT, dans le *Bullet. monum.*, 1882, n. 6.

Deo Nemauso Valeria Procilla.

« Au dieu Nemausus Valeria Procilla ».

490

(Ci-dessus, n. 46.)

Autel à Nemausus.

NIMES. — Perdue. Fragment, non décrit; autrefois, c'est-à-dire déjà dans les premières années du dix-septième siècle (RULM.), à Nimes, chez la veuve Gouvernet (GUIR.).

VIRRIVS·A.....
NEM·V·S.....

Copie de RULMAN.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 46.

Virrius A..... Nemauso votum solvit libens merito.

« A Nemausus, Virrius A....., avec reconnais« sance en accomplissement de son vœu ».

491

(Ci-dessus, n. 50.)

Autel à Nemausus & don d'un chapiteau.

NIMES. — Au musée. Chapiteau toscan, portant un abaque dont la face supérieure, évidée en doucine, encadre une cavité centrale carrée de 0m 27 centimètres de côté sur 0m 06 centimètres & demi de profondeur. L'inscription est gravée sur la tranche d'une des quatre faces de l'abaque. — Hauteur totale, 0m 22; du tailloir, 0m 10; largeur, 0m 57.

*nema*VSO·SACRVM
[illegible]NICCI·F·CAPITVLVM

Copie dessinée de M. ALLMER : l'N de NICCI privée de son jambage gauche; les points de la seconde ligne figurés par des *hederae* cordiformes.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 50. — AURÈS & MICHEL, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 59.

Nemauso sacrum, ..., ...nicci filius, capitulum.

« ...., fils de .....niccus, donne à Nemausus « ce chapiteau ».

Le creux taillé dans la face supérieure du chapiteau paraît avoir été destiné à recevoir de l'eau. Les quatre faces formaient déversoir.

492

(Ci-dessus, n. 44.)

Don au dieu Nemausus d'une horloge & de deux chandeliers d'argent.

Nimes. — Perdue. Pierre, non décrite; vue déjà dans le courant du seizième siècle (Pold.), à Nimes; puis égarée (Guir.) & ensuite peut-être retrouvée « dans une maison de la Place-aux-Herbes » (Mén.).

DEO · NEM
seX · TITVLIVS
PERSEVS
HOROLOGIVM
ET · CERVLAS · II
ARGENTEAS
T · P

Copie de Poldo d'Albenas.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 44.

Deo Nemauso Sex. Titulius Perseus horologium & cerulas duas argenteas ....

« Au dieu Nemausus Sextus Titulius Perseus a « donné .... cette horloge & ces deux chandeliers d'argent ».

Remarquer *cerulas* employé pour *ceriolaria.* (Voyez Forcellini, *Lexicon,* au mot CERVLA.)

493

(Ci-dessus, n. 43.)

Autel au dieu Nemausus.

Nimes. — Perdue. Pierre, non décrite; vue déjà au seizième siècle, « dans le jardin Bozel à Nimes » (Scalig.), ou « à Manduel » (Rulm.).

DEO · NEMAVSO
MARIVS · PATER
NVS
PRO · PATRE
V · S · L · M

Copie de Rulman, sauf la suppression faite par nous, d'une lacune au début de la première ligne & qui probablement aurait dû être indiquée au début de la seconde.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 43.

Deo Nemauso ..... Marius Paternus pro patre solvit libens merito.

« Au dieu Nemausus, ... Marius Paternus, pour « son père, avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

On attribuait probablement à la Fontaine de Nimes quelque vertu curative. Le remercîment de Marius Paternus pour son père ne se comprend pas sans cela.

494

(Ci-dessus, n. 49.)

Autel à Nemausus auguste.

Nimes. — Au musée. Dé de marbre sans ornements, extrait en 1863 des démolitions effectuées à l'angle de la rue de la Curaterie & de la place Belle-Croix pour l'agrandissement de cette place. — Hauteur, 0m22; largeur, 0m16.

NEM · AVG
CÉNSOR
IVGÁRIVS
EX · VOTO · SI
*fi*LIA · SVPERSTIT
DECESSISSET

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur l'É de CÉNSOR & sur l'Á de IVGARIVS.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 49.

Nemauso augusto, Censor, jugarius, ex voto si, filia superstite, decessisset.

« A Nemausus auguste, Censor, laboureur, en « accomplissement de son vœu de mourir en « laissant sa fille survivante ».

De même que la précédente, cette inscription, dans laquelle un père rend grâce à Nemausus de la faveur de voir sa fille lui survivre, autorise à penser que l'on attribuait à la Fontaine de Nimes des propriétés salutaires.

On voit par l'épithète « d'auguste » ajoutée au nom du dieu Nemausus qu'il n'était adoré que comme Lare augustal. On ne connaît, en effet, aucun prêtre de ce dieu; c'est qu'il avait pour desservants les sévirs augustaux.

495

(Ci-dessus, n. 30.)

Autel aux Nymphes

Nimes. — Petit autel avec base & couronnement, « trouvé dans le bassin de la Fontaine ». (Aur. & Mich.) — Hauteur, 0m33; largeur, 0m16.

nYmphIs

Copie dessinée de M. Allmer.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 30. — Aurès & Michel, *Essai de restitution de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine,* 1882, p. 60.

Nymphis. = « Aux Nymphes ».

Dans cette inscription, comme dans celles qui suivent, les *Nymphae* sont les fontaines.

496

Autel aux Nymphes.

Nimes. — Au musée Calvet à Avignon. Petit autel avec base & couronnement; trouvé à Nimes

près de la Fontaine. — Hauteur, 0m 18; largeur, 0m 11.

NYMP

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Catalogue du musée d'Avignon, III, p. 57. — Notes E. Germer-Durand.

Nymphis.

« Aux Nymphes ».

497

(Ci-dessus, n. 31.

Autel aux Nymphes.

Nimes. — Perdue. Petit autel, découvert à Nimes en 1760 (Ség.). Sur la face antérieure, se voyait en bas-relief au-dessous de l'inscription un groupe de trois femmes debout : celle du milieu ayant devant elle un *monopodion;* celles de gauche & de droite tournées vers elle.

NYMPHIS·SACRVM

Copie dessinée de Séguier.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 31.

Nymphis sacrum.

« Autel aux Nymphes ».

498

(Ci-dessus, n. 32.)

Autel aux Nymphes augustes.

Nimes. — Au musée. Autel très-fruste, avec base & couronnement; retiré en 1740 des canaux de la Fontaine (Ség.). — Hauteur, 0m 35; largeur, 0m 16.

NYMPHIS
AVG·SACr
AE[illegible]EN[illegible]
SEVERINa
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : l'Y de NYMPHIS incertain; peut-être un I.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 32. — Aurès & Michel, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 60.

Nymphis augustis sacrum Ae..... Severina votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes augustes, Ae..... Severina avec « reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

499

(Ci-dessus, n. 33.)

Autel aux Nymphes augustes.

Nimes. — Au musée. Autel, incomplet en haut; présentement pourvu d'une base & d'un couronnement rapportés; découvert, avec un socle lui appartenant, en 1740, dans les fouilles des bords de la source (Mén.); déposé alors à l'Hôtel de Ville. — Hauteur, 1m 20; largeur, 0m 65.

NYMPHIS
AVGVSTIS
SACRVM
TERTIVS·BAEBI·F
5 L·DECVMIVS·DECVMANVS
L·POMPTIENVS·MARTIALIS
L·ANNIVS·ALLOBROX
DE·SVO

Copie dessinée de M. Allmer : le P & le T, l'E & l'N de POMPTIENVS liés en monogrammes pour corriger une erreur de gravure; un accent sur le premier A de MARTIALIS; l'I de NYMPHIS incomplet en haut, peut-être plus grand que les autres lettres; le G d'AVGVSTIS à terminaison spirale.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 33. — Aurès & Michel, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 60. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 282.

Nymphis augustis sacrum, Tertius, Baebii filius, L. Decumius Decumanus, L. Pomptienus Martialis, L. Annius Allobrox, de suo.

« Aux Nymphes augustes, Tertius fils de Bae- « bius, Lucius Decumius Decumanus, Lucius « Pomptienus Martialis, Lucius Annius Allobrox, « ont, de leurs deniers, donné cet autel ».

Tertius, fils de Baebius, n'était sans doute pas citoyen romain; c'est pour cela qu'il est dénommé à la manière pérégrine, c'est-à-dire par un seul nom différent de celui de son père.

500

(Ci-dessus, n. 34.)

Autel aux bois sacrés.

Nimes. — Au musée. Autel haut & étroit, privé de sa base, mais encore pourvu de la partie droite de son couronnement; trouvé en 1760, « à la Carrière près de l'écho de Nimes » (Vinc. & B.); c'est-à-dire au mas Moléry, au-dessus de la Fontaine. — Hauteur, 0m 89; largeur, 0m 39

RVFINA
LVCVBVS
VSLM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres grandes & tendant à la forme rustique.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 34.

Rufina Lucubus votum solvit libens merito.

« Aux bois sacrés, Rufina avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

Il est peu vraisemblable que Rufina ait adressé son vœu aux bois sacrés en général; plus probablement, il y avait à Nimes, peut-être, comme le suppose M. Germer-Durand, sur le coteau qui domine la Fontaine, un bois sacré, appelé les *Lucus*.

501

(Ci-dessus, n. 83.)

Autel aux Junons des montagnes.

Nimes. — Au musée. Autel avec base & couronnement, dont la provenance précise n'est pas connue; passé, au siècle dernier, du cabinet de M. Fléchier de Saint-Julien dans la collection Séguier. Une patère en creux & à rebords se voit au milieu de la face supérieure du couronnement. — Hauteur, 0m22; largeur, 0m11.

IVNONIB
MONTAN
CINNAMIS
V · S

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 83.

Iunonibus montanis, Cinnamis votum solvit.

« Aux Junons des montagnes, Cinnamis en ac- « complissement de son vœu ».

502

(Ci-dessus, n. 88.)

Autel aux Mères.

Nimes. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement, trouvé à Nimes en 1760 dans une maison du Cours-Neuf, & recueilli par Seguier. — Hauteur, 0m21; largeur, 0m12.

MATRIS
L · CLASSIVS
V · S · L · M

Copie dessinée de M. Allmer : l'S finale de CLASSIVS presque effacée, mais reconnaissable.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 88. — Aurès, *Etude des dimensions d'un petit autel votif de Nimes*, 1869, avec fac-simile.

Matris L. Classius votum solvit libens merito.

« Aux Mères, Lucius Classius avec reconnais- « sance en accomplissement de son vœu ».

M. Aurès a démontré que cet autel est fait à la mesure romaine & que toutes ses divisions ont pour unité le sextule, c'est-à-dire la soixante-douzième partie du pied romain de douze onces.

503

(Ci-dessus, n. 90.)

Autel aux Fatae.

Nimes. — Perdue. Autel vu à Nimes autrefois, c'est-à-dire en 1628 (Rulm.), & déjà perdu en 1640 (Guir.).

FATIS
T · POMP
EX · VOTO

Copie de Rulman, le seul transcripteur qui ait vu la pierre.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 90.

Fatis T. Pompeius ex voto.

« Aux *Fatae* Titus Pompeius en accomplissement de son vœu ».

Les *Fatae*, que l'on trouve invoquées sur une inscription de Brescia (Hengen, 5799) sous le nom de *Fatabus*, étaient les mêmes que les Parques. Il se peut toutefois que les divinités de notre autel soient les Destins, *Fata*; mais le sens resterait toujours le même.

On disait indifféremment *Fatis* & *Fatabus*, comme *Parcis* & *Parcabus*, *Matris* & *Matrabus*, *Nymphis* & *Nymphabus*, &c.

504

(Ci-dessus, n. 89.)

Autel aux Parques.

Nimes. Perdue. Autel déjà connu à Nimes dans le courant du seizième siècle (Pold.); égaré ensuite (Guir.), puis retrouvé, mais incomplet à gauche, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle (Ség.), dans une maison de la rue des Chapelliers, & perdue depuis de nouveau.

PARCIS
L · VALERIVS · HYBR
V · S · L · M

Copie dessinée de Séguier, complétée d'après celle de Poldo d'Albenas.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 89.

Parcis, L. Valerius Hyber votum solvit libens merito.

« Aux Parques, Lucius Valerius Hyber, avec re- « connaissance en accomplissement de son vœu ».

Voyez l'inscription suivante.

505

Autel aux Parques.

Nimes. — Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en octobre 1884 dans la démolition de la maison Tribes, rue des Lombards, pour le passage d'une rue nouvelle. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m18.

per SO*mnium*
*ius*SVS · VAL · TAT
[illegible] · PARCABVS
V · S · L · M

Estampage d'Albin Michel : l'O, à la première ligne, la première S de *ius*SVS, & le dernier T de TAT, à la seconde, réduits à des restes qui les rendent peu certains.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 78.

Per somninm jussus, Valerius, Tatinus(?) Parcabus votum solvit libens merito.

« Aux Parques, Valerius Tatinus avec recon- « naissance en accomplissement de son vœu con- « tracté d'après un ordre reçu en songe ».

L'extrême rareté des autels dédiés aux Parques fait de ce petit texte, tout mutilé qu'il est, un débris précieux.

506

(Ci-dessus, n. 92.)

Autel à la Fièvre quarte.

NIMES. — Autel, avec base & couronnement; découvert en 1878 dans le jardin de M. Dombre, rue Porte-de-France; resté déposé depuis dans le même jardin. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m39; largeur, 0m14.

QVARTANÆ
VOTVM·RED
DET·LIBENS
MERITO
5 BYRRIA·SEVE
RILLA

Estampage & copie dessinée d'Albin MICHEL : lettres tendant à la forme cursive.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 92.

Quartanae votum reddit libens merito Byrria Severilla.

A la Fièvre quarte, Byrria Severilla, avec re« naissance en accomplissement de son vœu ».

Reddet pour *reddit*, indice d'une prononciation pareille de l'*e* & de l'*i*.

Voyez à Lezan, dans le canton de Lédignan, un autel pareillement dédié à la Fièvre quarte.

507

Autel aux Proxxumes.

NIMES. — Au musée. Fragment d'un autel, découvert en mars 1882 derrière le Temple de Diane (AURÈS).

*pr*OXXVMIS

Copie de M. AURÈS.

REVOIL, dans le *Bullet. de l'Acad. de Nimes*, 1882, p. 49. — ALLMER, *Revue épigr.*, 1, p. 263.

Proxxumis.

« Aux Proxumes ».

Voyez ci-dessus, n. 58, le resumé de l'opinion de M. Aurès sur les Proxumes. Ce qui paraît certain, c'est que le culte de ces divinités aurait été spécial aux Volques Arécomiques & aux Voconces, ou pour nous exprimer d'une manière plus conforme à l'époque à laquelle appartiennent tous les monuments qui les rappellent, à la cité de Nimes & à celle de Vaison. Ces monuments ont été trouvés pour la plupart sur l'étendue de la cité de Nimes & ont été élevés, pour la plupart aussi, par des femmes.

508

(Ci-dessus, n. 64.)

Autel aux Proxumes.

NIMES. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement; trouvé à Nimes en 1772 (TREL.), engagé plus tard à l'angle de la maison Auzéby en allant au Palais (VINC. & B.). La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche, la seconde tout en bas du dé, & la troisième sur la plinthe de la base. Dans le champ resté disponible entre la corniche & la seconde ligne, se voient, sculptés en bas-relief, trois bustes de femmes, tournées de face. — Hauteur, 0m18; largeur, 0m10.

P·R·O·*x*
Bustes.
BITVKA
V·S·L·M

Copie dessinée de M. ALLMER

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 64. — AURÈS, dans les *Mém. des antiq. de France.*, 1872, 33, p. 101.

Proxumis Bituka votum solvit libens merito.

« Aux Proxumes, Bituka avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

Le nom, probablement celtique, *Bituka*, se retrouve sur une inscription de Grenoble (*Inscr. de Vienne*, 3, p. 143) sous la forme gentilice *Bitugia.*

509

(Ci-dessus, n. 68.)

Autel aux Proxumes de Calvina

NIMES. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement, trouvé en 1864, hors la ville, près d'une carrière située sur le chemin d'Alais; recueilli par M. Goutarel, ouvrier terrassier à Nimes. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m08.

CALV
INA·P·
SVIS
V·S·L·M

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de forme abâtardie; les L à branche tombante, & faites en la forme d'un K incomplet.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 68. — AURÈS, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Calvina Proxumis suis votum solvit libens merito.

« Calvina à ses Proxumes avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu »

510

(Ci-dessus, n. 61.)

Autel aux Proxumes de Cornelia Cupita.

NIMES. — Au musée. Autel avec base & couronnement; trouvé avant 1768; recueilli par M. Fléchier de Saint-Julien, & bientôt après passé dans

la collection de Séguier. L'inscription occupe le haut du dé. — Hauteur, 0m41; largeur, 0m17.

PROXVMIS·SVIS
CORNELIA·CVPITA

Copie dessinée de M. Allmer.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 61. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Proxumis suis Cornelia Cupita.

« Cornelia Cupita à ses Pruxumes ».

511

(Ci-dessus, n. 66.)

Autel aux Proxsumes.

Nimes. — Petit autel, avec base & couronnement, « trouvé à Nimes en 1846, près des Moulins « à Vent » (Cols.), & conservé plusieurs années dans le cabinet de M. de Bérard, bibliothécaire; de là passé dans la collection de M. Rousset, horloger & marchand d'antiquités à Uzès. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m6.

HOSELIA
SOLLARION
FILIA
PROXSVM
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : lettres tendant à la cursive.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 66. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Hoselia, Sollarionis filia, Proxsumis votum solvit libens merito.

« Hoselia, fils de Sollario, aux Proxsumes avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

La lecture du nom n'est pas certaine; peut-être *Hosella.*

512

(Ci-dessus, n. 67.)

Autel aux Proxsumes de Lalia Primula.

Nimes. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement; trouvé à Nimes, en 1855, près de la Tour-Magne, dans le clos Boucoyran; recueilli par M. de Bérard & resté jusqu'à sa mort dans sa collection. — Hauteur, 0m22; largeur, 0m11.

LALIÆ
PRIMVLÆ
PROXSVMS
SVIS [martelé]

Copie dessinée de M. Allmer : l'A & l'E de LALIAE, l'V & l'L, l'A & l'E de PRIMVLAE. Les en monogrammes; la lacune à la fin de la dernière ligne occasionnée par un martelage.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 66. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Laliae Primulae Proxsumis suis (votum).

« Vœu de Lalia Primula à ses Proxsumes ».

513

(Ci-dessus, n. 62.)

Autel aux Proxumes.

Nimes. — Au musée. Petit autel, dont la base & le couronnement ont été retaillés par devant à fleur du dé; trouvé avant 1768 à Nimes dans les travaux de terrassement pour la création du Cours de la Fontaine, aujourd'hui le Cours-Neuf; recueilli par M. Fléchier de Saint-Julien & bientôt passé dans la collection Séguier. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m10.

PATERNA
CARI·F·PROX
V·S·L·M

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 62. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1871, 33, p. 101.

Paterna, Cari filia, Proxumis, votum solvit libens merito.

« Aux Proxumes, Paterna, fille de Carus, avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

514

(Ci-dessus, n. 70.)

Autel aux Proxumes.

Nimes. — Petit autel, trouvé à Nimes & emporté à Metz, où il fait partie d'une collection particulière.

PROXSVMIS
POLLENTO
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Charles Robert.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 70. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 102.

Proxsumis Pollento votum solvit libens merito.

« Aux Proxsumes, Pollento avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

Il n'est pas impossible que *Pollento* soit un nom de femme.

515

(Ci-dessus, n. 69.)

Autel aux Proxsumes.

Nimes. — Petit autel, trouvé en 1868, à Nimes, en creusant, rue de la Fontaine, les fondations

d'une maison, dont le propriétaire, M. Mourier, l'a conservé en sa possession. — Hauteur, 0m 24 1/2; largeur, 0m 09 1/2.

POMPEIA
POMPVLLA
PROXSVMIS
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Aurès.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 69. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 102.

Pompeia Pompulla Proxsumis votum solvit libens merito.

« Aux Proxsumes, Pompeia Pompulla avec re« connaissance en accomplissement de son vœu ».

516

(Ci-dessus, n. 16)

Autel aux Proxumes de Quintina & .....

Nimes. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement: trouvé à Nimes avant 1750, on ignore à « quelle époque plus précise & à quel « lieu de la ville ». — Hauteur, 0m 19; largeur, 0m 09.

PROX
VMIS
QVIN
TINA
ET VE

Copie dessinée de M. Allmer.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 16. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101. — Un moulage en plâtre se voit au musée Guimet.

Proxumis Quintina & Ve.....

« Aux Proxumes Quintina & Ve..... ».

Il n'est pas vraisemblable que les lettres VE puissent être autre chose que le nom, abrégé faute de place, d'une seconde personne associée à Quintina pour faire acte de dévotion aux Proxumes.

517

(Ci-dessus, n. 60.)

Autel aux Proxumes de Tertia.

Nimes. — Perdue. Pierre longue, découverte en 1652, dans un champ d'oliviers appartenant à un sieur Bonal, vis-à-vis l'église Saint-Baudile (Guir.). — Longueur, 0m 98 à 1m 22; largeur, 0m 48.

PROXVMIS·TERTIA

Copie dessinée de Guiran.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 60. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Proxumis Tertia.

« Aux Proxumes, Tertia ».

518

(Ci-dessus, n. 71.)

Autel aux Proxumes d'Urassia.

Nimes. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement, dont on ignore la provenance précise. — Hauteur, 0m 20; largueur, 0m 11.

VRASSIA
P·S·V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : il n'est pas entièrement certain qu'une lettre, aujourd'hui disparue, n'ait pas précédé l'V du commencement de la première ligne.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 71.

Urassia Proxumis suis votum solvit libens merito.

« Urassia à ses Proxumes avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

519

Autel aux Proxumes de .....mania.

Nimes. — Au musée. Petit autel avec base & couronnement; trouvé dans la plaine de Nimes, près du château du Luc, « dans un fossé ». Sur la face supérieure du couronnement est sculptée en relief une rosace à quatre lobes. L'inscription occupe le haut du dé. — Hauteur, 0m 21; largeur, 0m 10.

[illegible]MANIA
pROXVMIS
SVIS

Copie dessinée de M. Allmer.

.....mania Proxumis suis.

« .....mania à ses Proxumes ».

La dévote s'appelait probablement Primania.

520

(Ci-dessus, n. 65.)

Autel aux Proxumes de Gratus.

Nimes. — Au musée. Petit autel, avec base & couronnement, trouvé en 1730 dans un puits derrière « la tête du canal de la Fontaine » (Vinc. & B.). — L'inscription occupe tout le champ du dé. — Hauteur, 0m 18; largeur, 0m 07.

PROXVMIS
GRATVS
CELERIS·F
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : l'V & l'M de PROXVMIS liés en un monogramme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 65. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Proxumis Gratus, Celeris filius, votum solvit libens merito.

« Aux Proxumes, Gratus, fils de Celer, avec re-« connaissance en accomplissement de son vœu ».

Les précédents autels aux Proxumes ont été consacrés par des femmes; celui-ci & les deux qui suivent l'ont été par les hommes.

521

(Ci-dessus, n. 59.)

Autel aux Proxumes de Phronimus.

Nimes. — Perdue. Autel, non décrit & dont la provenance précise n'est pas connue; vu dès les pre[...]ères années du dix-septième siècle (Rulm.), à Nimes.

*p*ROXVM
SVIS
PHRONIMVS
V·S·L·M

Copie de Rulman, sauf la restitution du *p* absent, & de l'M réduite à sa moitié gauche.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 59.

Proxumis suis Phronimus votum solvit libens merito.

« Phronimus à ses Proxumes avec reconnais-« sance en accomplissement de son vœu ».

Autel élevé par un homme.

522

(Ci-dessus, n. 63.)

Autel aux Proxumes de Porcius Iuvenalis.

Nimes. — Perdue. Petit autel, trouvé avant 1768 à Nimes & emporté à Saint-Jean-du-Gard, dans l'arrondissement d'Alais, pour faire partie de la collection Boudon. — Largeur, 0m 16.

PROXVMIS
M·PORCIVS
IVVENALIS
V·S·L·M

Copie dessinée de Séguier.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 63. — Aurès, dans les *Mém. des antiq. de France*, 1872, 33, p. 101.

Proxumis M. Porcius Iuvenalis votum solvit libens merito.

« Aux Proxumes Marcus Porcius Juvenalis avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Autel élevé par un homme.

523

(Ci-dessus, n. 73.)

Autel au Génie de Caius par un esclave.

Nimes. — Au musée. Autel en forme de gaine d'hermès, découvert à Nimes vers 1750 (Ség.), puis égaré & ensuite retrouvé, peu de temps avant 1880, dans la maison Dégremont, rue Becdelièvre. Sur le plan incliné d'avant en arrière, qui forme la partie supérieure, on voit un creux demi-circulaire destiné à recevoir un buste. L'inscription occupe le haut du dé, barrée de moulures dans toute sa hauteur. — Hauteur, 1m 75; largeur en haut & en bas, 0m 36; à l'étrécissement au-dessus de la base, 0m 28 1/2; largeur de la partie encadrée, en haut, 0m 27 1/2; à l'étrécissement, 0m 20.

G·C·N̄
ASCANIVS
SER

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 73.

Genio Caii nostri Ascanius, servus.

« Au Génie de notre Caius, Ascanius son es-« clave ».

524

(Ci-dessus, n. 75.)

Autel au Génie de Quintus par un esclave.

Nimes. — Perdue. Autel, non décrit; déjà connu dans le courant du seizième siècle (Pold.), & vu, un siècle plus tard (Guir.), chez M. Escudier, *patronum fisci* (Guir.), avocat du roi (Mén.)

Ḡ·Q·N̄
TROPHIMVS
SER

Copie de Ménard.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 75.

Genio Quinti nostri, Trophimus, servus.

« Au Génie de notre Quintus, Trophimus son « esclave ».

525

(Ci-dessus, n. 79.)

Autel au Génie d'Avitus par des affranchis.

Nimes. — Perdue. Autel en forme de gaine d'hermès, portant primitivement un buste; découvert en 1851 ou 1852 dans les travaux de terrassement pour assoir les fondations des maisons qui font aujourd'hui l'angle de la place Saint-Paul & du boulevard de la Madeleine. — Hauteur, 0m 52; largeur, 0m 30.

Ḡ·AVITI·N̄
TELESPHORVS
TE·ZOSIMVS
LIB

Copie de E. Germer-Durand, d'après un estampage : le T & l'E, le P & l'H dimidiée de TE_

LESPHORVS, l'E & le T de ET, liés en monogrammes.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 79.

Génio Aviti nostri Telesphorus & Zosimus, liberti.

« Au Génie de notre Avitus, Telesphorus & « Zosinus, ses affranchis ».

526

(Ci-dessus, n. 78.)

Autel au Génie de P. Cornelius par une affranchie.

Nimes. — Au musée de Brunswick; autel envoyé au siècle dernier au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, avec un certain nombre d'autres inscriptions; actuellement au musée de la ville de Brunswick.

GENIO
P·CORNELI·N·
CHELIDO·L

Copie de M. Eugène Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld. La copie de Séguier met une barre sur l'N à la fin de la deuxième ligne.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 78; ajouter : publiée en Allemagne par Spangenberg, dans les *News Vanterländische archiv.*, 1826, 1, p. 354, n. 2.

Genio P. Cornelii nostri, Chelido, liberta.

« Au Génie de notre Publius Cornelius, Che- « lido son affranchie ».

527

(Ci-dessus, n. 74.)

Autel au Génie de Quintus par un affranchi.

Nimes. — Perdue. Autel en forme de gaine d'hermès, vu au temps de Ménard, c'est-à-dire au siècle dernier, dans la maison devenue aujourd'hui celle de M. de Leyris, à l'angle de la rue des Lombards & du Cours.

G·Q·N
ICARVS
LIB

Copie de Ménard.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 74.

Génio Quinti nostri, Icarus, libertus.

« Au Génie de notre Quintus, Icarus son af- « franchi ».

528

(Ci-dessus, n. 76.)

Autel au Génie de Titus par un affranchi.

Nimes. — Au musée. Autel en forme de gaine d'hermès, incomplet en haut, autrefois engagé dans le mur du rempart près de la porte de la Couronne; ensuite recueilli par Séguier & joint à la collection réunie dans son jardin. L'inscription occupe le haut du dé, bordé de moulures dans toute sa hauteur. — Hauteur, 1m 70; largeur en haut & en bas, 0m 35; à l'étrécissement & au-dessus de la base, 0m 29.

G·T·N
EVPORVS
LIB

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 76.

Genio Titi nostri Euporus libertus.

« Au Génie de notre Titus, Euporus son af- « franchi ».

529

(Ci-dessus, n. 81.)

Autel au Génie de Lucretius Calidianus par des affranchis.

Nimes. — Au musée. Autel en forme de gaine d'hermès, incomplet en haut, déjà connu au seizième siècle (Scalig.); vu un siècle plus tard, à la maison Chalas (Guir.), devenue au siècle dernier celle de Mme des Iles, rue Dorée (Mén.); recueilli par Séguier & joint à sa collection. L'inscription occupe le haut du dé, bordé de moulures dans toute sa hauteur. — Hauteur, 1m 36; largeur en haut & en bas, 0m 24; à l'étrécissement au-dessus de la base, 0m 20; hauteur de la partie encadrée, 0m 90; largeur en haut, 0m 17; à l'étrécissement, 0m 13.

L·LVCRÉTIO
CALDIÁNO
C·PARVCIVS
TROPHIMVS
5 ET·CALDIA
DÓRIS·LIB

Copie dessinée de M. Allmer : l'E & le T de LVCRETIO, le premier I & le D de CALIDIANO & de CALIDIA, liés en monogrammes; accents sur l'E de LVCRETIO, sur l'A de CALIDIANO & sur l'O de DORIS.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 81.

L. Lucretio Calidiano, C. Parucius Trophimus & Calidia Doris, liberta.

« A Lucius Lucretius Calidianus, Caius Parucius Trophimus & Calidia Doris, son affran- « chie ».

L'affranchie porte un gentilice formé du *cognomen* de son patron.

530

Autel au Génie de Lucius par un client.

Nimes. — Dans le jardin de M. le marquis de Surville à la Coste, près Nimes; fragment d'une gaine d'hermès en marbre, bordée de moulures

& dont la partie supérieure, taillée en biseau, portait le buste en ronde-bosse du personnage honoré. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m26.

L · N
ATTALIO
C L I

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Rev. épigraphique*, 1, p. 139 : lu à tort *Caii liberto.*

Lucio nostro, Attalio cliens.

« A notre Lucius, Attalio son client ».

531

Autel au Génie de Sévérus par un client.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'une gaine d'hermès, trouvé en février 1884 aux Halles centrales. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m17; largeur, 0m30; hauteur, de la partie encadrée 0m13; largeur, 0m23.

G · SEVÉRI · N
CERIÁLIS · CLIENS

Estampages de feu Albin Michel & de M. Goudard; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : accents sur le second E de SEVERI & sur l'A de CERIALIS.

Nemausa, 2me année, p. 20. — Allmer, *Revue épigraphique*, 2, p. 38. — Maruéjol, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146.

Genio Severi nostri, Cerialis cliens.

« Au Génie de notre Sévérus, Cérialis son « client ».

532

(Ci-dessus, n. 80.)

Autel au Génie de Servius Labeo par des clients.

Nimes. — Perdue. Autel en forme de gaine d'hermès, trouvé dans les travaux de terrassement exécutés en 1851 & 1852 pour établir les fondations des maisons qui forment aujourd'hui l'angle de la place Saint-Paul & du boulevard de la Magdeleine. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m28.

L · SERVIO · LABEON
L · OMIVIVS · HONOR
ET · TERENTIVS
TERENTVLLVS
CLIENTES

Copie de E. Germer-Durand, d'après un estampage : l'N & l'I de LABEONI liés en un monogramme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 80.

L. Servio Labeoni, L. Omivius Honor & Terentius Terentullus, clientes.

« A Lucius Servius Labeo, Lucius Omivius « Honor & Terentius Terentullus, ses clients ».

533

(Ci-dessus, n. 77.)

Autel au Génie de Decimus par un ami.

Nimes. — Perdue. Autel en forme de gaine d'hermès, dont la provenance précise n'est pas connue; recueilli vers la moitié du siècle dernier, par Ménard & déposé dans son jardin (Ség.). — Hauteur, 1m30; largeur, 0m35.

G · D · N
T · POMPEIVS
PEREGRINVS
AMICVS

Copie dessinée de Séguier.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 77.

Genio Decimi nostri, T. Pompeius Peregrinus, amicus.

« Au Génie de notre Decimus, Titus Pompeius « Peregrinus, son ami ».

534

(Ci-dessus, n. 85.)

Autel à la Junon de Mettia par un affranchi.

Nimes. — Perdue. Autel en forme de gaine d'hermès; trouvé dans les travaux exécutés en 1851 & 1852 pour assoir les fondations des maisons qui forment aujourd'hui l'angle de la place Saint-Paul & du boulevard de la Magdeleine.

IVN
METIAE · N
BACCHICVS
LIBERT

Copie de E. Germer-Durand, d'apres un estampage.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 85.

Iunoni Mettiae nostrae, Bacchicus, libertus.

« A la Junon de notre Mettia, Bacchicus, son « affranchi ».

535

Autel à la Junon de Quieta par un affranchi.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant de la partie supérieure d'une gaine d'hermès qui devait porter un buste; découvert en septembre 1883 dans les travaux de démolition pour créer l'emplacement des halles centrales. — Hauteur, 0m23; largeur, 0m17.

*i*VN
*qu*IÉTAE · N
*v*ITÁLIS · L

Estampages de feu Albin Michel & de M. Goudard, & copie dessinée de M. Fr. Germer-Du-

RAND : accents sur l'V de IVN, sur le premier E de QVIETAE, sur l'A de VITALIS.

MICHEL, dans le *Bulletin de l'Académie du Gard*, 1883, p. 125, & dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 405. — *Nemausa*, 2me année, p. 17.

Iunoni Quietae nostrae, Vitalis libertus.

« A la Junon de notre Quieta, Vitalis son af-« franchi ».

536

(Ci-dessus, n. 84.)

Autel à la Junon de ...bulla par des affranchis.

NIMES. — Au musée. Autel en forme de gaine d'hermès, retaillé de haut en bas à gauche; engagé, il y a quelques années, dans le mur d'une maison de la rue des Fours-à-Chaux. Sur le couronnement en plan incliné se voit le creux demi-circulaire entaillé pour recevoir un buste. Le dé est bordé de moulures dans toute sa hauteur. L'inscription en occupe à peu près le tiers supérieur. — Hauteur, 1m90; largeur, 0m28.

IVN
*ti*BVLLAE·N
*a*GATHOPVS
*c*VPITVS
*m*ANSVETA
LIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de bonne forme; accent sur l'V de IVN.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 8.

Iunoni Tibullae(?) nostrae, Agathopus, Cupitus, Mansueta, liberti.

« A la Junon de notre Tibulla, Agathopus, Cu-« pitus, Mansueta, ses affranchis ».

La personne honorée s'appelait peut-être *Fabulla*.

537

(Ci-dessus, n. 86.)

Autel à la Junon de Severilla par un affranchi & un esclave.

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'un autel en forme de gaîne d'hermès; trouvé en 1861 dans les déblais de l'amphithéâtre. Sur le couronnement en plan incliné se voit le creux demi-circulaire entaillé pour recevoir un buste. Le dé était bordé de moulures; l'inscription en occupait le haut. — Hauteur, 0m32.

IVN
SEVERILL·N
ONESIM·LIB
*c*ORINT*hus·s*

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres de bonne forme; un accent sur l'V de IVN.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 86.

Iunoni Severillae nostrae, Onesimus libertus, Corinthus servus.

« A la Junon de notre Severilla, Onesimus son « affranchi & Corinthus son esclave ».

538

(Ci-dessus, n. 56.)

Autel sans nom de divinité.

NIMES. Perdue. Autel, non décrit, vu au dix-septième siècle à Nimes, chez un sieur Galoubet, demeurant dans la rue des Flottes (GUIR.).

M·ADRASTIVS
SECVNDVS
V·S·L·M

Copie de GUIRAN.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 56.

M. Adrastius Secundus votum solvit libens merito.

« Marcus Adrastius Secundus avec reconnais-« sance en accomplissement de son vœu ».

539

(Ci-dessus, n. 53.)

Autel sans nom de divinité.

NIMES. — Au musée. Fragment uni, trouvé en 1740 dans le bassin de la Fontaine ou auprès. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m30.

. . . .
Q·AEMILIVS
TITVLLVS
v·s·L·M

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres de bonne forme; la première lettre incomplète à gauche, mais certaine.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 53. — AURÈS, & MICHEL, *Essai de restit. de l'inscr. ant. des Bains de la Fontaine*, 1882, p. 61.

..... *Aemilius Titullus votum solvit libens merito.*

« ....., Quintus Aemilius Titullus avec recon-« naissance en accomplissement de son vœu ».

540

(Ci-dessus, n. 55.)

Autel sans nom de divinité.

NIMES. — Au musée. Dé ou bloc quadrangulaire sans ornements; trouvé en 1740, au levant de la Fontaine à l'extrémité du rocher qui, de

ce côté, joint le bassin de la Source. — Hauteur, 0m96; largeur, 0m41; épaisseur, 1m77.

C·ANNIVS·C·F·COR
INTERREX·VOVIT
POSVIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres d'apparence très-ancienne.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 55.

C. Annius, Caii filius, Cornelia Interrex, vovit, posuit.

« Caius Annius Interrex, fils de Caius (Annius), « de la tribu Cornelia, a donné cet autel en ac- « complissement de son vœu ».

Annius Interrex inscrit dans la tribu Cornelia était un étranger.

La divinité à laquelle il a élevé un autel en accomplissement de son vœu était vraisemblablement le dieu Nemausus; la pierre a été trouvée près de la Fontaine.

541

(Ci-dessus, n. 57.)

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Perdue. Autel, non décrit, vu à Nimes dans les premières années du dix-septième siècle (Rulm.).

CASTALIVS
SECVNDVS
V·S·L·M

Copie de Rulman.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 57.

Castalius Secundus votum solvit libens merito.

« Castalius Secundus avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

542

(Ci-dessus, n. 54.)

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Perdue. Autel, autrefois à Nimes, emporté dans les premières années du dix-septième siècle à Montpellier (Guir.). Au-dessus de l'inscription se voyait, sculpté en bas-relief, un jeune homme demi-nu & la tête voilée (Guir.), ou portant un manteau tombant des épaules jusqu'aux talons (Mén.).

L·CIRRATVS
MARTIALIS
V·S·L·M
P·CONTVB

Copie de Guiran : le T & l'I de CIRRATIVS liés en monogramme.

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 54.

543

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Au musée. Petit autel, très-fruste, avec base & couronnement; extrait en 1866 des déblais de l'excavation antique en forme de croix qui traverse l'arène de l'amphithéâtre. — Hauteur, 0m; largeur, 0m09.

IALON
ET·FOR
..ON..
......
......
....M..

Copie dessinée de M. Allmer : la première lettre de la troisième ligne semble être une M.

E. Germer-Durand, *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1872, p. 208.

544

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'un petit autel avec son couronnement; trouvée en 1739 dans le bassin de la Fontaine (Ség.), & déposée alors au Temple de Diane. — Hauteur, 0m09; largeur, 0m10.

CIRRIVS
SATVRNI
nus ....
....

Copie dessinée de M. Allmer : les lettres de la seconde ligne réduites à leur moitié supérieure.

Séguier, *Notes volantes*, 13802, 4, p. 9; — A. Pelet, *Essai sur le Nymphée de Nimes*, p. 44, & *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1851-52, p. 124. — Notes E. Germer-Durand.

545

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Minuscule autel avec base & couronnement; « trouvé à Nimes & vendu par l'anti- « quaire Perrot au musée de Montpellier (Pelet), où il est actuellement. La face supérieure est occupée par un cône cylindrique. — Hauteur, 0m17; du dé, 0m05; largeur, 0m11.

CONDOLVS
VS·L·M

Estampage & copie dessinée de M. Cazalis de Fondouce; estampage & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Msc.*, 1, p. 81.

Condolus votum solvit libens merito.

« Condolus avec reconnaissance en accomplis-« sement de son vœu ».

Condolus nom celtique; on le retrouve sur les bords du Rhin sous la forme *Condollus.* (Creuly, *Liste des noms supposés gaulois tirés des inscriptions.*)

546

(Ci-dessus, n. 58.)

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Perdue. Tablette de bronze, non décrite, trouvée à Nimes, vers la fin du dix-septième siècle, & recueillie par M. Fr. Graverol (ci-dessus n. 58).

C·MAR
CIVS
EPICTETVS
VOTO

Copie de M. Graverol : la quatrième ligne à corriger vraisemblablement ainsi : ▬ VOTO.

Graverol, Notes manuscrites de le bibliothèque de Nimes.

Voyez ci-dessus, n. 58.

C. Marcius Epictetus [*ex*] *voto.*

« Caius Marcius Epictetus, en accomplissement « de son vœu ».

547

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'un petit autel, avec son couronnement; retiré en 1866 des déblais de la fosse antique en forme de croix qui traverse l'arène de l'amphithéâtre. Sur la face supérieure du couronnement est sculptée un patère à rebords. — Hauteur & largeur, 0^{m}08.

GOH
VSL

Copie dessinée de M. Allmer : la troisième lettre de la première ligne peu certaine; peut-être une F & un I.

Notes E. Germer-Durand.

G..... O..... H..... votum solvit libens.

« Gaius O..... H..... en accomplissement de son « vœu ».

548

(Ci-dessus, n. 48.)

Autel sans nom de divinité.

Nimes. — Au musée. Petit autel très-fruste, avec base & couronnement; trouvé dans les fouilles faites en 1848 & 1849 près du Temple de Diane, & déposé alors dans ce Temple. La dernière ligne de l'inscription est gravée sur la plinthe de la base. — Hauteur, 0^{m}30; largeur, 0^{m}11.

PAETVS
IRENAEI
FILIVS
VOTVM
SOLVIT

Copie dessinée de M. Allmer : lettres mal gravées & presque entièrement effacées surtout à la dernière ligne.

Voyez la bibliograpie, ci-dessus, n. 48.

Paetus, Irenaei filius, votum solvit.

« Paetus, fils d'Irenaeus, en accomplissement « de son vœu ».

549

Nimes. — Au musée. Fragment d'une tablette de marbre bordée de moulures qui encadrent l'inscription; trouvé le 19 janvier 1866 à l'amphithéâtre, au milieu de l'arène (Fr. Germer-Durand). — Hauteur & largeur, 0^{m}15.

. . . .
PROV . . . . .
SACR . . . . .
SCRIP . . . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

..... *provido*(?), *providae*(?) *sacrum* .....

550

(Ci-dessus, n. 95.)

Fragment faisant mention d'une dédicace.

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé *in monasterio Sancti Baudilii* » (Guiran).

PRO·MAC▨ISS▨S▨ELAO▨
CVIVS·DEDICATIONEM·ET·CLVPEI
SVI·EP▨DEDIT▨

Voyez la bibliographie, ci-dessus, n. 95. — Romieu, msc. de 1574 à la Bibliothèque de Toulouse : D M | CAIVS DEDICATIONEM ET CLYPEI SIMPI DEDIT. Lettre de M. R. Montel, 3 août 1879.

Lecture de E. Germer-Durand.

Ab cujus dedicationem & clupei sui epulum dedit .....

550 *bis*

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet en haut & à droite; trouvé en mai 1888, dans la rue des Greffes. — Hauteur & largeur, 0^{m}14.

. . . LASC . . . . .
V·S·L·*m*

Estampage de M. Bazin, censeur du Lycée.

CHAPITRE IV

INSCRIPTIONS PRIVÉES

Les inscriptions privées sont classées gréographiquement dans l'odre suivant : ville de Nimes, — direction d'Arles, — de Beaucaire, — d'Avignon, — d'Orange, — d'Aps, — d'Uzès, — d'Alais, — du Vigan, — de Sommières, — de Montpellier.

I. — INSCRIPTIONS DE LA VILLE DE NIMES

I. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES GENS DE MÉTIERS NE FAISANT PAS PARTIE DE CORPORATIONS.

Nimes n'allait de pair ni avec Narbonne d'abord, ni ensuite avec Arles, & encore moins avec Lyon. Située cependant sur la grande voie qui conduisait d'Italie en Espagne & reliée par d'autres routes à l'intérieur de la Gaule, voisine du Rhône & de la Méditerranée, chef-lieu d'un vaste territoire favorable à la culture de la vigne & fertile en productions diverses, cette ville remplissait, comme place de commerce, un rôle non dépourvu d'importance. Dans son port d'*Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, où la route d'Italie rencontrait le fleuve, devait continuellement régner une certaine activité. Un autre port sur le Rhône : *portus Crindavinus ad ripam fluminis Rhodani* (ci-dessus, n. 454), a laissé sur une inscription venue jusqu'à nous son souvenir. De nombreux monuments encore existants à Saint-Gilles, à la limite des étangs marins qui bordent le Petit-Rhône, dénotent une localité plus considérable qu'un simple village agricole ; peut-être s'y livrait-on autrefois, comme à présent, à une productive élève de bestiaux.

Le paragraphe relatif à des corporations (ci-dessus, n°s 376 à 379,, nous a déjà fait connaître une société d'entrepreneurs : *fabri tignarii Nemausenses*, un collége de fabricants d'outres : *utricularii Nemausenses*, & deux colléges de fabricants de centons en même temps sapeurs-pompiers, l'un à Nimes, l'autre à *Ugernum*. Les inscriptions privées relatives à des industries exercées isolément nous montrent une série de professions variées : des jardiniers, un vigneron, un cabaretier, un boucher, un tondeur, un marchand toilier, un marchand de vêtements à la façon italienne, un marchand de papier d'Egypte, un tailleur de pierres, un ouvrier en mosaique, un ouvrier mineur, un coutelier, un ouvrier bronzier, un orfèvre, un fabricant d'instruments de musique, des maîtres d'école, des légistes, un marchand d'esclaves, un médecin, une femme exerçant la médecine, un embaumeur, professions dont le plus grand nombre se rapporte aux besoins des classes riches.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

N° 322. — Épitaphe d'un tailleur à la mode italienne.

N° 324. — Épitaphe d'un légiste.

N° 358. — Épitaphe d'un marchand de papier.

551

Épitaphe d'un jardinier.

NIMES. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; trouvée en 1810 à l'amphithéâtre (TRÉL.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Des instruments professionnels sont figurés dans le tympan du cintre. — Hauteur, $0^m 54$; largeur, $0^m 58$; largeur de la partie encadrée, $0^m 46$.

T·CORNELIO·T·F
*sa*TVRIONI
. . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : les trois dernières lettres de la seconde ligne privées par la cassure de la pierre de leur partie inférieure.

TRÉLIS, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 377. — PERROT, *Antiq. de Nimes*, 1829, p. 202. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 86. — HERZOG, 163. — Notes E. GERMER-DURAND.

T. Cornelio, Titi filio, Saturioni, ...

« A Titus Cornelius Saturio, fils de Titus (Cor-« nelius), ... ».

Un plantoir & une serpe figurés au-dessus de l'épitaphe font connaître que Cornelius Saturio était un jardinier.

552

Épitaphe d'un jardinier.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; trouvée en 1854 au quartier dit « Serre-de-Paradis », près le village de Courbessac, commune de Nimes, au passage de l'aqueduc romain (PELET). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Dans le tympan du fronton se voit la moitié inférieure d'une roue à sept ou huit rais, & à droite de cette roue un objet ressemblant à un plantoir de jardinier. — Hauteur, $0^m 77$; largeur, $0^m 56$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 37$; largeur, $0^m 40$.

NVNDINO
PATRI·ET·MA
TERNAE·MATRI
PATERNVS·FIL
POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de mauvaise forme; accents sur l'V de NVNDINO & sur la premier A de MATERNAE.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 63.

Nundino patri & Maternae matri; Paternus filius posuit.

« A Nundinus son père & à Materna sa mère, « Paternus leur fils a élevé ce tombeau ».

Une roue, dont nous ne savons préciser la signification, occupait le milieu du fronton, aujourd'hui incomplet, qui surmonte l'épitaphe; le fait qu'elle est accompagnée d'un plantoir de jardinier semble indiquer qu'elle devait représenter quelque chose qui se rapportait au jardinage; on peut penser à la roue d'un puits.

553

Épitaphe d'un vigneron.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes palmées aux angles; se voyait en 1846 dans la maison n° 42 de la rue d'Avignon. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Un instrument professionnel est figuré au-dessous de l'encadrement. — Hauteur, $0^m 79$; largeur, $0^m 29$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 22$; largeur, $0^m 24$.

D ❦ M
VALLONI
QVARTINA
FRATRI·OPT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND, & estampage de M. GOUDARD : l'V & l'A de QUARTINA, le T & l'R de FRATRI liés en monogrammes; le point entre D M figuré par une *hedera*.

Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus. Valloni; Quartina fratri optimo.

« Aux dieux Mânes. A Vallo; Quartina à son « excellent frère ».

L'instrument gravé au trait au-dessous de l'encadrement dans lequel est renfermée l'épitaphe, est une serpette à lame courte pourvue d'un appendice rectangulaire sur le milieu de la partie opposée au tranchant. Cet instrument est encore en usage dans tout le Midi & sert à tailler la vigne.

554

Épitaphe d'un cabaretier.

NIMES. — Au musée. Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés & affleurés au dé; resté longtemps engagé dans le mur d'une maison voisine de l'amphithéâtre; du temps de Guiran la maison Troussellier; du temps de Séguier la maison Davin. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, $0^m 87$; largeur, $0^m 60$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 43$; largeur, $0^m 38$.

D · M
L·TREBONIO
NICEPHORO
PATILLO COPONI
5 MAXIMIVS
EPAPHRODITVS
AMICO·OPTIMO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GRUTER, 891, 9. — GRASSER, p. 65. — RULMAN, p. 85. — GUIRAN, p. 70. — BAUX, p. 117. — MÉNARD, 7, p. 316. — SÉGUIER, 13801, pl. 26. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus, L. Trebonio Nicephoro Patillo, coponi; Maximius Epaphroditus amico optimo.

« Aux dieux Mânes; à Lucius Trebonius Nice-« phorus Patillus, en son vivant cabaretier; Maxi-« mius Epaphroditus à son excellent ami ».

Patillus, forme diminutive de *patulus* & probablement ici un sobriquet.

Une inscription du bon temps de l'empire & trouvée à Aesernia, dans l'Italie centrale (MOMMSEN, *I. N.*, 5078; voyez MARQUARDT, *la Vie privée des Romains*, p 455), nous a conservé un curieux colloque entre un cabaretier & un client; un bas-relief représentant la scène accompagne le texte :

Copo computemus.

Habes vini sextarium unum, panem : assem unum; pulmentarium : asses duos.

Convenit.

Puellam : asses octo.

Et hoc convenit.

Faenum mulo : asses duos.

Iste mulus me ad factum dabit.

« Cabaretier, faisons le compte. — Une bouteille de vin, du pain : 1 as; du fricot : 2 as. — « D'accord. — La fille : 8 as. — D'accord encore « sur ce point. — Du foin au mulet : 2 as. — Mon « mulet pourra me porter maintenant où j'ai « affaire ».

13 as en tout, c'est-à-dire à peu près 13 sous, ce n'est vraiment pas cher; aussi, le client ne marchande-t-il pas..... Autres temps, autres prix!

555

Épitaphe avec des outils de corroyeur.

NIMES. — Au musée. Pierre oblongue, incomplète à gauche; trouvée en 1869 au pied de l'escalier du Palais de Justice (E. GERMER-DURAND). L'inscription & un compartiment placé à sa gauche & marquant peut-être autrefois le milieu, étaient renfermés dans un même encadrement de moulures. Dans ce compartiment & dans une marge à l'extrémité droite sont sculptés divers objets. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m78; hauteur du cadre contenant l'inscription, 0m21; largeur, 0m40.

HOC·MONIMENTVM·MAESOLEVMQVE·MO
NIMENTORVM·CAVSSAQVE·PARATVM·MA
NIBVS·ADDICTVM·SACRISQVE PRIORVM
VT·AEQVE·FRVI·LICEAT·QVI·DOMINVS FVE
RIT·HVIVS·VENDERE·NE·LICEAT·CAVEO·AT
QVE·ROGO·PER·NVMINA·DIVOM·VENDE
RE·SI·VELIT·EMPTOREM·LITTERA·PROHIBEB
HOSTILIA · L · F · V · POS·S·

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND; estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, 1870, 1er semestre, p. 16.

Hoc monimentum maesoleumque, monimentorum caussa que paratum Manibus addictum sacrisque priorum, ut aeque frui liceat qui dominus fuerit hujus vendere ne liceat caveo atque rogo per numina divom, vendere si velit, emptorem littera prohibeb(it). Hostilia, Lucii filia, viva, posuit sibi.

« Ce monument & mausolée que j'ai préparé « & dédié aux Mânes avec les cérémonies sacrées « transmises par nos ancêtres pour la consécration des tombeaux, j'interdis, afin de m'en assurer la légitime jouissance, à celui qui en sera « le propriétaire, le droit de le vendre, & je demande par tous les dieux que, s'il tente de le « vendre, cette épitaphe arrête l'acheteur. — Hostilia, fille de Lucius (Hostilius), a, de son vivant, élevé ce tombeau pour elle-même ».

L'épitaphe d'Hostilia n'est pas moins curieuse par les objets qui l'accompagnent que par sa teneur. Ces objets paraissent se rapporter au métier de corroyeur. Parmi ceux qui sont figurés à l'extrémité droite, on reconnaît facilement l'outil appelé « croissant », en forme de demi-lune, pourvu d'une poignée au milieu ne la partie rectiligne & tranchant sur toute sa partie convexe; on reconnaît assez sûrement aussi un polissoir dans une sorte de rouleau terminé à l'un de ses bouts par un manche. Un troisième outil, fusiforme & à pointe droite & très-effilée, était peut-être une alène.

Quant à l'objet carré à coins étirés, qui remplissait à lui seul la marge à gauche aujourd'hui incomplète, on ne peut guère y voir autre chose qu'une peau étendue.

556

Épitaphe d'un coutelier ou d'un boucher.

NIMES. — Au musée de la ville de Brunswick. Cippe avec base & couronnement; autrefois « chez « Touzel » (RULMAN); à la maison de Guiran : *apud me* (GUIRAN); puis envoyé, au siècle dernier, avec un certain nombre d'autres inscriptions, au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville. L'inscription est renfermée dans un encadrement du moulures. Dans la marge au-dessus de cet encadrement se voient quatre *pilei*, & dans celle au-dessous trois autres *pilei*. A l'intérieur du cadre sont figurés, au-dessous de l'inscription, à gauche, deux couteaux pointus, placés en croix, l'un à lame étroite, l'autre à large lame; à droite, un troisième objet difficile à déterminer, d'après Rulman « un cos« teau aussi grand que les deux autres ».

D · M
L·IVLII·PHTONGI
FAVSTVS·TERPNVS
STROBILVS
5 PATRÓNÓ
PIENTISSIMÓ

Copie dessinée de RULMAN & copie de M. Eugène BORMANN, de Marburg, envoyée par M. HIRSCHFELD.

RULMAN, *Inscr.*, p. 99, copie en fac-similé. — GUIRAN, *Msc.*, p. 142. — MENARD, VII, p. 411. — SÉGUIER, 13802, V, p. 11. — SPANGENBERG dans les *News Vaterlandische archiv.*, I, 1826, p. 362, n. 26.

Guiran prétend à tort que l'inscription est répétée sur la face opposée de la pierre.

Diis Manibus L. Iulii Phtongi; Faustus, Terpnus, Strobilus patrono pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Phtongus; « Faustus, Terpnus, Strobilus à leur excellent « patron ».

Les objets figurés qui accompagnent cette épi-

taphe sont probablement des instruments professionnels. Julius Phtongus pouvait être un coutelier ou un boucher.

A l'égard des *pilei*, voyez ci-dessus, n. 285.

557

Épitaphe d'un tondeur.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré; au commencement du dix-septième siècle (GRASSER), dans le jardin Galoffre, hors la ville (GUIR.); au dix-huitième, dans la maison Boudet; retrouvée vers 1865 dans la rue d'Aspic, & alors transportée au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Des instruments professionnels sont figurés au-dessus & au-dessous de cet encadrement. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m28; largeur, 0m30.

P·BRITTIO
SATVRNINO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres étroites, tendant à la forme cursive.

GRASSER, 1085. — RULMAN, p. 8. — GUIRAN, *Inscr.*, p. 70. — MÉNARD, 7, p. 316. — BAUX, 86 & 92. — SÉGUIER, 13802, 10 & 12. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéol.*, 1877, p. 72 & suiv.

P. Brittio Saturnino.

« A Publius Brittius Saturninus ».

Saturninus était vraisemblablement un tondeur; mais nous ne savons dire s'il était tondeur de drap ou tondeur de brebis. Des forces à bout carré, ce qu'en languedocien on appelle le « fa« brier des tondeurs », sont figurées au-dessous de l'encadrement qui renferme l'épitaphe. Un autre objet professionnel se voit au-dessus de cet encadrement, mais est difficile à déterminer; c'est un demi-cercle surélevé, traversé par deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale, qui par conséquent se croisent à angle droit par le milieu : un peigne probablement.

L'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (MOMMSEN, *C. I. L.*, III, p. 830; LÉPAULLE, *l'Edit maximum*, p. 54), assigne au tondeur de brebis par tête & nourri : *tonsori pecorum in uno capitae pasto*, 2 deniers, c'est-à-dire 0 fr. 0424.

558

Épitaphe d'un toilier.

NIMES. — Perdue. Dans la première moitié du dix-septième siècle, dans le jardin de la maison Boudet (GUIR.), devenu ensuite celui de la dame Audemar (BAUX).

MANIBVS
REBVRRI·VIRILIS
LINTEARI

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, p. 70. — GRASSER, p. 74. — BAUX, p. 93. — MÉNARD, 7, p. 315. — MURATORI, 973, 12. — SÉGUIER, 13801, p. 27. — HERZOG, 229. — ORELLI, 4215.

Diis Manibus Reburrii Virilis, lintearii.

« Aux dieux Mânes de Reburrius Virilis, mar« chand toilier ».

Les *lintearii* & aussi *lintiarii* étaient, non pas des tisserands (*linteones*), mais des marchands de toile & particulièrement de toile de lin.

« L'extention du commerce avec les pays situés hors de l'Italie amena, dit Marquardt (*Vie privée des Romains*, p. 469), une vogue toujours croissante des articles en toile de lin. Déjà au temps de Cicéron on se servait de mouchoirs de poche fins, & Catulle se glorifie plusieurs fois à ce sujet; dans Pétrone, une femme en porte un au tour du cou. Néron se cachait le visage dans son mouchoir quand il ne voulait pas être reconnu. Plus tard le mouchoir devint d'usage général sous des noms très-divers, &, au cirque & au théâtre, on agitait les mouchoirs en signe de satisfaction, tandis qu'encore au temps d'Auguste on se servait pour cela du pan de la toge. Également apparaissent pour l'usage domestique des articles de toile de lin (*lintea*) de toutes sortes : nappes, serviettes de table & de mains (*mappae, mantelia*), unies ou velues sur un côté (*villosa*). Même les empereurs s'en faisaient un objet de luxe; Sévère Alexandre, était un amateur de vêtements de lin; &, tandis que, dans Sénèque, un *linteatus senex* n'est encore qu'un prêtre égyptien, au troisième siècle on porte communément à Rome des tuniques de lin &, au moins au quatrième, sous la tunique de laine, une chemise de toile de lin. Dans l'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* promulgué en 301, chapitres VII & VIII (voyez LÉPAULLE, *l'Édit de maximum*, pp. 91 à 108) figurent parmi les articles de lin généralement en usage, cinq sortes supérieures, qui sont celles de Scythopolis près de Damas, de Tarse en Cilicie, de Byblos, de Landicée en Syrie & d'Alexandrie, puis des articles grossiers pour les gens du commun & les esclaves. Les articles énumérés en ces deux qualités sont des robes de femmes (δελματικαὶ γυναικεῖαι), des robes pour hommes (δαλματικαὶ ἀνδρεῖαι ἢ κολόβια), des plaids ou manteaux (ἀναβολεῖς), des mouchoirs (*facialia*), des capuchons (*caracallae*), des mouchoirs de tête pour femmes (κεφαλοδέσμια), des draps de lit (σινδόνες, κοιτάριαι), des ceintures (φασκινία ou φασκεῖαι) & peignoirs de bain (σάβανα). Les empereurs avaient, aussi bien en Orient qu'en Occident, pour l'usage de la cour, des tisseranderies particulières (*linificia*), dans lesquelles travaillaient des esclaves impériaux. Une de ces tisseranderies d'Occident était à Vienne, une autre à Ravenne ».

Le mot *linteum* désignait quelquefois de la toile faite de matières autres que le lin; mais en général le chanvre ne servait guère à faire que des ouvrages grossiers, notamment des cordages & des voiles de navires.

559

Épitaphe d'un tailleur de pierres.

NIMES. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; trouvée en 1654 dans un champ (GUIRAN); portée alors au faubourg Saint-Antoine & placée au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'un sieur Antoine Trolière, aujourd'hui dans la rue Jean Reboul, où elle se voyait il y a peu d'années. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

Des instruments professionnels sont figurés au-dessus de cet encadrement. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m47; hauteur de ce qui reste de la partie encadrée, 0m15; largeur, 0m32.

L·SP·INVS·

Copie dessinée de M. Allmer & estampage de M. Goudard : un point après SP.

Guiran, *Inscr.*, p. 69. — Ménard, 7, p. 316. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques*, 1873, 2me sem., p. 50. — Michel, *Nimes & ses rues*, 1, p. 108.

L. Spurius Inus.

« Lucius Spurius Inus ».

Inus n'est pas, que nous sachions, un mot latin; peut-être faut-il lire plutôt *Inuus*.

Les instruments professionnels qui se voient dans le tympan du cintre au-dessus de l'épitaphe indiquent un tailleur de pierres; ce sont un pic emmanché par le milieu & pointu de chaque bout; un marteau à double tête, un burin & une équerre.

Dans l'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 830; Lépaulle, *l'Edit de maximum*, p. 52), le salaire par jour d'un maçon tailleur de pierres : *lapidario structori*, est fixé à 50 deniers, c'est-à-dire d'après la valeur du denier de l'époque (0 fr. 0212; voyez Lépaulle, p. 15), 1 fr. 06.

560

Signature d'un artiste mosaïste.

Nimes. — Perdue. Fragment de mosaïque inscrit; trouvé en 1742, dans les fouilles pratiquées à la Fontaine, vers le milieu de la promenade où s'élève aujourd'hui la statue de Reboul.

ΜΕΘΘΙΛΛΟΣ ΚΑΣ
ΣΙΜΟΤΟΥΛΟΥΣΕΓΟ
ΜΑΝΙΚΟΣ·ΚΕΚΟΝΙΑΚΕ

Copie de Séguier, d'après Dardailhon.

Séguier, 13802, 1, 10 : *e schedis* Dardailhon, architecte; IV, p. 36. — Ménard, 7, p. 95. — Michel, *Nimes & ses rues*, 1, p. 318. — Notes E. Germer-Durand.

Μεθθιλλος Κασσιμοτουλου Σεγομανικος κεκονιακε.

Traduction de M. Fr. Germer-Durand :

Meddillus, Cassimotuli filius, Segomanicus, tessellavit.

« Meddillus, fils de Cassimotulus, Ségomani- « cus, a fait cette mosaïque ».

Meddillus avec le *d* barré celtique analogue au *th* anglais dont le son répond à peu près à celui d'une *s* mouillée, est un nom connu déjà par d'autres exemples, notamment sur des poteries à couverte rouge.

L'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (Mommsen, *C. I. L.*, p. 831); Lépaulle, *l'Edit de maximum*, p. 53) fixe le salaire journalier d'un mosaïste : *musaeario*, à 60 deniers, c'est-à-dire 1 fr. 28.

561

Épitaphe d'un ouvrier mineur de fer.

Nimes. — Perdue. Dans les premières années du dix-septième siècle « *apud Carolum Davinnium* « *S. Stephani rectorem* » (Guir.).

D M
PRIMIONIS
FERRARIAR
VITALIS·CONTVBER

Copie de Guiran : le premier I & le T de VITALIS liés en un monogramme.

Rulman, *Inventaire*, p. 107. — Guiran, *Inscr.*, p. 158. — Baux, p. 41. — Ménard, 7, p. 428. — Séguier, 13801, p. 78 : *e Davinii* mss. — Muratori, 972, 10. — Orelli, 4188. — Herzog, 235.

Diis Manibus Primionis, ferrariarii, Vitalis contubernali.

« Aux dieux Mânes de Primio, ouvrier aux mi- « nes de fer; Vitalis à son camarade ».

Il se peut que des mines de fer aient été exploitées dans l'antiquité sur la cité de Nimes; tout le bassin d'Alais renferme du fer en abondance & donne lieu de nos jours à des exploitations considérables.

Voyez Forcellini, au mot *Ferrarius*.

562

Épitaphe d'un bronzier.

Nimes. — Au musée. Table incomplète à gauche & en bas; trouvée en 1778 dans les ruines de l'église Saint-Baudile; transportée ensuite à la Porte-d'Auguste. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m43; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m50.

SEX·SPVRIVS
PIPERCLVS·ÆRA R
SIBI·ET·SVIS
VIVOS·ET
SECVNDÆ·VXSORI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'R finale d'ÆRAR gravée en dehors de l'encadrement, sur la doucine de la moulure; l'A & l'E du même mot, l'N & le D, l'A & l'E de SECVNDAE liés en monogrammes.

Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 573. — Pelet, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1849, p. 37. — Notes E. Germer-Durand.

Sex. Spurius Piperclus, aerarius, sibi & suis vivos, & Secundae uxsori.

« Sextus Spurius Piperclus, ouvrier bronzier, « a, de son vivant, élevé ce tombeau pour lui-même « & les siens & à Secunda sa femme ».

L'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (Mommsen), *C. I. L.*, III, p. 830; Lépaulle, *l'Edit de maximum*, p. 54) règle ainsi le salaire de l'ouvrier bronzier : pour la façon d'une livre en cuivre jaune, *aerario in orichalco* : 8 deniers, c'est-

à-dire o fr. 16; — en cuivre rouge, *in cupri :* 6 deniers, c'est-à-dire o fr. 12; — en vases de divers genres, *in basculis dibersi generis :* 6 deniers, c'est-à-dire o fr. 12; — en sceaux ou statues, *in sigillis vel statuis :* 4 deniers, c'est-à-dire o fr. 08; — en applications de bronze, *inductilis aeramenti :* 6 deniers.

563

Épitaphe d'un orfèvre.

NIMES. — Stèle divisée en deux compartiments parallèles, surmontés chacun d'un fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée en 1886, dans l'ancien cimetière de Sainte-Perpétue, en creusant pour établir la fondation de la maison Richard, où elle est maintenant employée dans la cave, une partie engagée dans le mur, à former une des parois d'un encaissement pour contenir du sable. Les inscriptions, à l'exception des sigles D M, gravées dans chacun des deux frontons, sont renfermées dans des encadrements de moulures. — Hauteur totale, 1m80; hauteur de chacune des inscriptions, 0m20; largeur, 0m25.

D · M	D · M
Q · AVRELII	SEX · AVRELII
	AVRIFICIS
PATRIS	SERTORIA · CALLITYCHE

Copie dessinée de M. GOUDARD.

Bulletin archéologique du Comité des trav. hist. & scientifiques, 1886, d'après une copie adressée par M. ALFRED DE SURVILLE au Ministère de l'instruction publique. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 290.

Diis Manibus Sex. Aurelii, aurificis, Sertoria Callityche.

Diis Manibus Q. Aurelii, patris.

« Aux dieux Mânes de Sextus Aurelius, orfèvre, « Sertoria Callityche ».

« Aux dieux Mânes de Quintus Aurelius, père « de Sextus ».

Sextus Aurelius, fils de Quintus Aurelius, était *aurifex*, « orfèvre en or », profession qui ordinairement embrassait, avec l'orfèvrerie, la bijouterie & la joaillerie. (MARQUARDT, *Vie privée des Romains*, p. 686.) C'est la première fois qu'il en est fait mention sur les inscriptions de Nimes. A cause de l'absence de *cognomen* aussi bien pour le fils que pour le père, l'épitaphe paraît ancienne & remonte, suivant toute probabilité, au premier siècle & plutôt même à la première moitié qu'à la seconde.

Sertoria Callityché, qui était de condition libre & n'ajoute à ses noms aucune désignation, était vraisemblablement l'épouse de Sextus.

564

Épitaphe d'un fabricant d'instruments de musique

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré; en 1762, « dans une maison de la rue des Fourbis- « seurs » (VINC. & B.); retrouvée en 1859, rue du Chemin-d'Uzès, n° 36, dans un jardin appartenant à M. Froment, & recueillie alors au musée. L'inscription, renfermée dans un encadrement de moulures, occupe le haut de la stèle, immédiatement au-dessous de la partie cintrée. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m33; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m25.

L · AVIDIO
SECVNDO
MVSICARIO
FESTA
VXSOR

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

VINCENT & BAUMES *Topogr.*, 1802, p. 574. — PELET, *Catal.*, p. 94. — HERZOG, p. 231. — Notes E. GERMER-DURAND.

L. Avidio Secundo, musicario, Festa uxor.

« A Lucius Avidius Secundus, fabricant d'ins- « truments de musique, Festa, son épouse ».

Voyez Forcellini, au mot *Musicarius : musicorum instrumentorum artifex*; Gruter, 654, 1 : *Colocasio ... musicario ingeniosissimo.*

565

Épitaphe faisant mention de pédagogues.

NIMES. — A la maison Séguier. Stèle à fronton triangulaire, incomplet à gauche; autrefois, c'est-à-dire déjà dans les premières années du dix-septième siècle, dans la maison de Guiran, qui devint plus tard celle de M. Lombard de la Tour, & traversait de la rue des Greffes à la rue Dorée. L'inscription est renfermée dans un encadrement sans moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m66.

D M
PORCIAE · LADE · ET
OPTATI SER
EPAFRA · CONLIBERT
5 SYNTYCHE · ANATOLE · SER
PAEDAGOGIS PIISSIMIS
V P

Copie dessinée de M. ALLMER.

RULMAN, *Inventaire*, p. 35. — GUIRAN, *Inscr.*, p. 130. — MÉNARD, p. 242. — SÉGUIER, 13802, 1, 8; 13801, p. 26. — Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus Porciae Lade(s) & Optati servi; Epafra, conlibertus, Syntiche (&) Anatole servi, paedagogis piissimis vivi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Porcia Ladé & d'Opta- « tus, son esclave; Epaphra, son coaffranchi; « Syntiché & Anatolé, ses esclaves, ont, de leur « vivant, élevé ce tombeau à leurs pédagogues ».

Le *paedagogus*, ordinairement esclave, était un précepteur chargé de l'éducation & de l'instruction grecque des enfants de la maison; à seize ans, qui étaient l'âge de la prise de la robe virile, l'enfant, devenu jeune homme, cessait d'être sous la discipline du pédagogue. (Voyez MARQUARDT, *Vie privée des Romains*, p. 111.)

Le pédagogue recevait par élève & par mois,

d'après l'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 831; Lépaulle, *l'Edit de maximum*, p. 56) : *paedagogo in singulis pueris menstruos*, 50 deniers, c'est-à-dire 1 fr. 06. Le même salaire était attribué, également par élève & par mois, au maître de lecture : *magistro institutori litterarum;* au maître de calcul : *calculatori;* au maître d'écriture en notes : *notario;* au maître d'écritures ordinaire & ancienne : *librario sibe antiquario.* — Le professeur de grammaire grecque ou latine & le géomètre : *grammatico graeco sibe latino & geometrae,* recevaient par élève & par mois 200 deniers, c'est-à-dire 4 fr. 25; le professeur de rhétorique & d'improvisation : *oratori sibe sofistae,* par élève & par mois 250 deniers : 5 fr. 30.

566

Épitaphe faisant mention d'une écolière ou d'une apprentie.

Nimes. — Au musée d'Avignon. Stèle à fronton simulé, avec antéfixes aux angles; trouvée à Nimes, le 9 août 1855, rue de la Bienfaisance, chez M. Champel. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m32; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m28.

D ❦ M
ATTIAE · ZOSIMES
ET · SEX · VATINIO
STEPHANO
5 MARITO · EIVS · CAEC
PAVLLINA · DISC · P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'E & le T de ET liés en monogramme.

Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus Attiae Zosimes & Sex. Vatinio Stephano marito eius Caecilia Paullina discipula (ou *discens*), *posuit.*

« Aux dieux Mânes, à Attia Zosimé & à Sextus « Vatinius Stephanus, son mari; Caecilia Paul« lina, leur écolière (ou leur apprentie) a élevé « ce tombeau ».

Attia Zosime ou son mari ou tous deux avaient peut-être été les maîtres de Caecilia pour ses études ou pour un apprentissage.

567

Épitaphe d'un jeune homme adonné à l'étude du droit.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé à Nimes dans la rue Notre-Dame, au carrefour appelé « les Cinq Vies » (Vincens & Baumes), à l'angle de l'ancienne route d'Arles. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau sans moulure. — Hauteur, 1m06; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m46; largeur, 0m42.

DIS ❦ MÁNIB
Q · VALERIO
VIRILLIÓNI
IVRIS · STVDIOSO
5 ET · VALERIÁE · QVINTAE
SORÓRI
ANNIA · MÁTER

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : le D & l'I de STVDIOSO à la quatrième ligne, l'I, l'N & le T de QVINTAE à la sixième liés en monogrammes; accents sur l'A de MANIB, sur l'O de VIRILLIONI, sur le second O de SORORI & sur l'A de MATER.

Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 576. — Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1829, p. 97. — Herzog, 226. — Notes E. Germer-Durand.

Diis Manibus, Q. Valerio Virillioni, iuris studioso, & Valeriae Quintae, sorori, Annia mater.

« Aux dieux Mânes, à Quintus Valerius Viril« lio, jeune homme versé dans l'étude du droit, « & à Valeria Quinta, sa sœur; Annia, leur « mère ».

L'édit de Dioclétien *De pretiis rerum venalium* (Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 831; Lépaulle, *l'Edit de maximum*, p. 56), accordait à l'avocat ou au jurisconsulte, *advocato sive juris perito mercedis in postulatione :* pour une requête 250 deniers, c'est-à-dire 5 fr. 30, & pour une instruction : *in cognitione*, 1000 deniers, c'est-à-dire 21 fr. 20.

568

Épitaphe d'un marchand d'esclaves grecs.

Nimes. — Cippe dont la base manque & dont le couronnement a été retaillé & affleuré au dé; trouvé en 1807 en creusant les fondations du Palais de Justice, & placé alors dans un des murs du bâtiment neuf où il se voit encore actuellement dans la cour & à ras du sol. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m56; largeur, 0m45.

HAVE · NAEVI
SALVOS · SIS · QVISQVIS
ES
CN · NAEVIO
5 DIADV́MENO
VÉNÁLICIÁRIO
GRAECÁRIO

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance d'Albin Michel : accents sur l'V de DIADVMENO, sur l'E & sur les deux A de VENALICIARIO, & sur le second A de GRAECARIO; le G de ce dernier mot à terminaison spirale.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, p. 332. — Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1829, p. 109. — Herzog, 232. — Notes E. Germer-Durand.

Have Naevi! — Salvus sis quisquis es! Cn. Naevio Diadumeno venaliciario graecario.

« Adieu Naevius! — Passant, qui que tu sois, « conserve-toi sain & sauf ».

« A Cneus Naevius Diadumenus, marchand « d'esclaves grecs ».

Venalicium était le terme par lequel on désignait le commerce des esclaves; les *venaliciarii* étaient ceux qui exerçaient ce commerce; c'est ce nom qui leur est donné par le Digeste. On les appelait aussi *mercatores venalicii*, *mangonici venalicii* & le plus ordinairement *mangones*. Le commerce était réputé peu honnête, mais sans doute il était lucratif, & de grands personnages élevés en situation & en honneurs ne dédaignaient pas d'y engager leur argent. (Voyez Marquardt, *Vie privée des Romains*, p. 168 & suiv.)

Suivant l'âge, les aptitudes, l'instruction, les prix variaient considérablement; mais les jeunes esclaves destinés au plaisir étaient ceux qui se payaient le plus cher & souvent des sommes exorbitantes. La Grèce étant le pays où l'éducation s'attachait le plus au perfectionnement corporel, il se peut que de là, c'est-à-dire de l'Achaïe, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de l'Egypte, soit venu le plus grand nombre des esclaves de cette catégorie. Il se peut aussi qu'à Nimes, qui paraît avoir été une colonie d'origine alexandrine, les esclaves grecs aient été préférés.

Have Naevi! c'est le souhait que le voyageur adresse à Neavius en passant devant son tombeau; *salvos sis quisquis es!* c'est la réponse du defunt.

569

Épitaphe d'un médecin.

Nimes. — Au musée. Cippe incomplet en haut & à droite; au dix-septième siéle, dans un jardin qui au siècle précédent avait été celui du médecin Jean Pistorius (Mén.); du temps de Séguier : *prope viridarium* de Possac; retrouvé « il y a peu « d'années chez M. Dussaud, jardinier, sous le « viaduc » (E. Germer-Durand). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m30.

D · *m*
C·ANTISTI·ANT......
MEDICI·*et*
ANTISTIAE·IP......
5 SYNEROs
LIB

Copies dessinées de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de ANTISTI & de ANT....., à la seconde ligne, liés en monogrammes; la lettre qui termine la quatrième ligne peu certaine : un P ou une R.

Guiran, *Inscr.*, p. 69. — Ménard, 7, p. 312. — Séguier, 13801, p. 26. — Pelet, *Catal. du mus.*, p. 74.

Diis Manibus C. Antistii Ant....., medici, & Antistiae Ip....., Syneros, libertus.

« Aux dieux Mânes de C. Antistius Ant....., « médecin, & de Antistia Ip....., Syneros, leur « affranchi ».

570

Épitaphe d'une femme exerçant la médecine.

Nimes. — Perdue. Autrefois à Nimes (Gruter Rulman, Guiran); à Uzès, d'après Muratori.

FLAVIAE
HEDONES
MEDICAE
EX·TESTA
....

Copie de Gruter.

Gruter, 635, 9 : *à Scaligero missa.* — Rulman, *Invent.*, p. 34. — Guiran, p. 68. — Ménard, 7, p. 312. — Muratori, 1257. — Séguier, 13801, p. 27 : « d'après Gruter ». — Herzog, n. 230. — Notes E. Germer-Durand.

(*Diis Manibus*) *Flaviae Hedones, medicae ex testamento.*

« Aux dieux Mânes de Flavia Hedoné, femme « exerçant la médecine; tombeau élevé en exé« cution de son testament ».

Les *medicae* n'étaient pas des accoucheuses : *obstetrices;* c'étaient des femmes qui traitaient particulièrement les maladies propres aux femmes. (Marquart, *Vie privée des Romains*, p. 757.) La tante d'Ausone (*Parentalia*, VI) était une des ces femmes qui exerçaient la médecine.

571

Épitaphe d'un embaumeur de cadavres.

Nimes (?) — Perdue. Au temps de Guiran *in fano Sancti Desiderii*, « à l'église de Saint-De« sery » près Lunel; « à Nimes, chez M. Agulho« net » (Baux).

C TERENTIVS
ROMVLVS
SIVE DRIMYLVS
VNCTOR SIVE
5 ......ICTOR
V·S·ET·SVIS·F

Copie de Guiran.

Rulman, p. 34. — Gruter, 636, 11 : *à Scaligero.* — Guiran, p. 68. — Baux, p. 22. — Ménard, 7, p. 314. — DD. Martène & Durand, 1, p. 307. — Séguier, 13801, p. 26. — Herzog, n. 233. — Notes E. Germer-Durand.

Ligne 3. Gruter : DRYMVLVS. — Ligne 5. Gruter : -ICTOR; Rulman : POLLINTOR; Baux : POLLINCTOR.

C. Terentius Romulus sive Drimylus, unctor sive pollinctor, vivus sibi & suis fecit.

« Caius Terentius Romulus surnommé Drimy« lus, embaumeur, a, de son vivant, élevé pour « lui-même & pour les siens ce tombeau ».

Il était d'usage dans les familles riches d'exposer les morts sur une estrade de parade avant des les inhumer ou de les brûler. Cette exposition ayant lieu pendant sept jours, il devenait nécessaire d'embaumer le cadavre afin de le préserver de la corruption. C'était l'office du *pollinc-*

tor, & vraisemblablement c'était lui aussi qui était chargé de prendre un moulage de la figure du défunt, & d'en tirer un masque en cire reproduisant ses traits, masque destiné à être appliqué sur son visage pendant l'exposition & ensuite à compléter le buste ou la représentation en pied que l'on conservait à la maison dans l'armoire aux images des ancêtres. (Voyez Marquardt, *Vie privée des Romains*, p. 236.)

572

Épitaphe d'un fontainier.

Nimes. — Au musée. Grande table oblongue & légèrement convexe dans le sens de la longueur; bordée de moulures encadrant l'inscription; *in hortis S. Baudilii prope laurum inclusam* (voyez *C.*, xii); *in aedibus* Bompart, *hodie* Graverol *advocati* (Guir.); *in angulo exteriore Davinii* (Guir.); « à « la maison de M. François Graverol, avocat, au « coin de Saint-Véran » (Mén.); « encore aujour- « d'hui encastrée dans le mur de la maison au « coin des rues de l'Horloge & du Grand-Cou- « vent » (E. G.-D.). — Hauteur, 0m85; largeur, 1m58; hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 1m45.

CN·POMPIVS·CN·F·MAXIMVS
FONTANVS·SIBI·ET
CN·POMPIO·CN·F·MAXIMO·AVO
ET·C·MARIO·PATRI
EX·TESTAMENTO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres du premier siècle.

Gruter, 627, 2. — Grasser, 1607, p. 58. — Rulman, *Inv.*, pp. 42 & 48. — Guiran, p. 127. — Baux, p. 76. — Ménard, 7, p. 335. — Séguier, 13801, pl. 35. — Perrot. *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 213. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C. I. L.*, xii, 3337.

Cn. Pompius, Cnei filius, Maximus Fontanus, sibi & Cn. Pompio, Cnei filio, Maximo, avo & Caio Mario, patri, ex testamento.

« Cnéus Pompius Maximus du quartier de la « Fontaine, fils de Cnéus (Pompius); a élevé ce « tombeau pour lui-même & pour son grand-père « Cnéus Pompius Maximus, fils de Cnéus (Pom- « pius), & pour son père Caius Marius, en exécu- « tion du testament de celui-ci ».

Cnéus Pompius, l'auteur du monument, avait deux surnoms : celui de *Maximus* & celui de *Fontanus* vraisemblablement pris de la Fontaine de Nimes; il avait reçu ce dernier pour le différencier de son grand-père, qui s'était appelé comme lui *Maximus*; son père, qui, au lieu de s'appeler *Pompius*, s'appelle *Caius Marius*, n'était peut-être que son beau-père, un second mari de sa mère.

M. Hirschfeld (pp. 942 & 943) considère notre personnage comme un fontainier & rappelle qu'il y avait à Rome un collége de *fontani* (*C. I. L.*, vi, 266 & suiv.). Peut-être y avait-il à Nimes un semblable collége.

573

Épitaphe d'un fabricant de siéges.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire; découverte en 1773 près des ruines de Saint-Baudile (Vinc. & B.); puis recueillie par Séguier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m45.

D ❦ M
C·IVLIO
ALBO SESS
SPVRIA·EVPLIA
VXOR

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le mot SESS semble avoir été ajouté après coup.

Inscriptions de l'Académie, msc. 1788, p. 23. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes* 1802, p. 578. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3346 : *malis litteris.*

Diis Manibus; C. Iulio Albo, sess(oriario?); Spuria Euplia, uxor.

« Aux dieux Mânes; à Caius Julius Albus, fa- « bricant de siéges, Spuria Euplia, son épouse ».

L'interprétation de SESS par *sessoriarius* est empruntée à M. Hirschfeld : *Fuit ne sess(oriarius)? id est qui sessoria sive sedilia facit.*

574

Épitaphe d'un marchand d'oiseaux.

Nimes. — Perdue. *In hortis dom.* de Veyras » (Guir.); « Veiras » (Ménard).

C·MEIO
SATVRNINO
ORNICL

Copies de Guiran & Ménard : excepté ORNICL substitué d'après Rulman à ORNICI.

Rulman, *Inv.*, pp. 92, 93. — Guiran, *Msc.*, p. 172. — Ménard, 7, p. 398. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3352.

Ligne 3 : Rulman : ORNICL; les autres : ORNICI.

C. Meio Saturnino orniclario?

« A Caius Meius Saturninus, marchand d'oi- « seaux ».

Le défunt s'appelait peut-être *Melius*, nom gentilice qui se retrouve sur d'autres inscriptions de Nimes.

C'est d'après M. Hirschfeld &, comme lui, avec hésitation, que nous proposons de classer Meius Saturninus parmi les gens de métiers.

2. — INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES.

Les inscriptions de Nimes appartiennent à cette belle épigraphie des bords du Rhône, qui, beaucoup mieux que « la civilisation raffinée des ha« bitants & la riche culture du sol » admirées par Pline au début de sa *Description* de la partie de la Gaule baignée par la Méditerranée, justifie aujourd'hui à nos yeux son impression : « que la « Narbonnaise était, à vrai dire, bien plus une « continuation de l'Italie qu'une province ».

Une pierre calcaire d'une nature éminemment propre au travail du ciseau, commune sur toute l'étendue du territoire, mais ne se trouvant pas en blocs considérables sans fissures, a permis d'y multiplier avec une extrême abondance les monuments funéraires sous formes de cippes & de stèles. Stèles & cippes, à peu près en égal nombre & en général de dimensions modestes, s'y rencontrent partout, aussi bien dans la ville que dans les villages, enchâssés dans les murs des bâtiments où épars dans la campagne. Sur les stèles, l'épitaphe, ordinairement contenue dans un encadrement de moulures, prend place immédiatement au-dessous d'un fronton cintré ou triangulaire qui les termine en haut. Sur les cippes, cet encadrement occupe toute la hauteur du dé & presque toujours est bordé d'un rinceau plus ou moins délicatement découpé & fouillé. Ce rinceau, avec ses feuillages, ses fleurs, ses fruits, — on y voit aussi des oiseaux quelquefois, — est une image de convention artistique des délices de l'Elysée, & telle de ces sculptures, qui roule parmi les pierres du chemin ou sert de borne au coin d'un champ solitaire, dégage encore, suave & exquis comme au premier jour, le parfum de poésie qu'y a mis, il y a dix-sept ou dix-huit siècles, le génie d'un artiste aujourd'hui aussi inconnu que l'hôte du tombeau décoré par lui d'un petit chef-d'œuvre. Il n'est pas rare que le buste du défunt, sculpté de haut-relief dans une niche, surmonte l'inscription; lorsque le mari & la femme sont ainsi figurés à côté l'un de l'autre, celle-ci est placée de manière à ce que le mari l'ait à sa droite (la gauche du spectateur). Si plusieurs bustes sont alignés sur un ou plusieurs rangs, chacun d'eux correspond à une épitaphe gravée au-dessous. Ces bustes, au premier siècle & encore pendant une partie du second, sont pour la plupart des œuvres d'art remarquables. Le chapitre des *Inscriptions municipales* nous a montré plusieurs de ces cippes à portraits : un cippe (ci-dessus, n. 330) avec quatre bustes; un autre (n. 211) avec les bustes d'un tribun légionnaire & de sa femme, flaminique augustale; celle-ci parée d'une élégante coiffure de mode au deuxième siècle, son mari dans son costume militaire; puis encore a passé sous nos yeux un très-grand & très-riche cippe de marbre (n. 234) élevé à la mémoire d'un décurion *ornamentarius*, entièrement couvert de sculptures & le plus orné des monuments funéraires du musée de Nimes. Le présent chapitre des *Inscriptions funéraires* nous offrira un cippe pourvu de neuf bustes disposés sur deux registres. Sous le numéro 269 a été donnée la description d'un somptueux tombeau sur lequel étaient représentés, en fort relief & à trois quarts de grandeur de nature, des groupes en pied; malheureusement, il ne reste de ce mausolée que des débris.

Tandis qu'à Arles, ville maritime en constante communication avec les côtes de l'Italie, les sarcophages de marbre sont relativement nombreux, à Nimes, chef-lieu d'un pays surtout agricole, ils manquent à peu près complètement.

Que des tombeaux dans le genre de celui qui est encore debout à Saint-Rémi aient existé à Nimes, il n'y a aucune bonne raison d'en douter; seulement, les vicissitudes du long espace de temps qui nous sépare des époques auxquelles ils peuvent avoir été construits ne leur auront par permis de venir jusqu'à nous.

Il eût été désirable de pouvoir diviser les inscriptions funéraires d'après la condition des personnes. Malheureusement la distinction dans le plus grand nombre des cas nous a paru impossible, &, outre cela, il arrive souvent que des personnes de conditions différentes se trouvent réunies dans une même inscription. Lorsque, à côté des trois noms de la nomenclature romaine, apparaît l'indication de la tribu, on reconnaît sans incertitude un citoyen romain; mais beaucoup plus fréquemment cette indication est absente, &, bien qu'il soit assez vraisemblable qu'un citoyen romain n'eût pas négligé d'énoncer sa tribu, on a néanmoins à hésiter entre un Romain & un Latin. Un seul nom, suivi du complément de désignation « fils de tel », indique assez clairement un pérégrin; mais quelquefois le mot *filius* manque & on peut ne pas savoir alors s'il faut comprendre « fils de tel » ou « esclave de tel ».

Pour ces motifs, nous nous sommes abstenu de divisions & borné à indiquer la condition lorsque nous avons cru la reconnaître sûrement.

Rappel des inscriptions funéraires contenues dans les paragraphes précédents :

N° 108. — Épitaphe grecque d'Escingorix, fils de Condillus.

N° 194. — Épitaphe(?) de C. Fulvius Lupus, sénateur romain, contemporain de Vespasien

N° 199. — Épitaphe de Sex. Aurelius Zosimus, receveur du Quarantième des Gaules.

N°s 207, 208, 209, 211, 214, 215, 216, 218, 219, 221. — Épitaphes de soldats légionnaires.

N° 222. — Épitaphe d'un tribun d'une cohorte auxiliaire.

N°s 234, 244, 248, 249, 251 à 254, 256, 260 à 263, 265, 266, 271, 272, 287, 288, 291 à 299, 301, 306 à 316, 318 à 349, 351 à 365, 367, 373. — Épitaphes de personnages pourvus de fonctions municipales.

N°s 377 à 379. — Épitaphes de membres de corporations.

N° 383. — Épitaphe d'un curateur des jeux.

N°s 384 à 390. — Épitaphes de gladiateurs.

N° 410. — Épitaphe d'un maître d'une troupe de comédiens.

N° 449. — Épitaphe d'un habitant du *vicus d'Arandunum.*

575

Fondation funéraire.

NIMES. — Grande table quadrangulaire sans ornements, *Extra urbem apud D. Perpetuae sacellum in vestibulo* (*C.*, XII); « encastrée dans le bastion de la Porte de la Couronne » (POLDO), puis de là transportée dans la maison Séguier, aujourd'hui maison de M. Cabane de Florian. — Hauteur, 1^m40; largeur, 1^m.

SI QVIS · EX · IIS · QVI · SVPRA · SCRIPTI · SVNT · CVM
MORIAR · NON · VIVET · SIVE · POST · MORTEM · ME
AM · MORIETVR · TVM · QVI · RELIQVI · ERVNT · IN EO
RVM · LOCVM · QVI · MORTVI · ERVNT · ALIOS · PER · SVF
5 FRAGIA · SVBSTITVANT · QVOS · DIGNISSIMOS
PVTAVERINT · DVM · NON · MINVS · IN · PERPETV
VM · TRIGINTA · SINT · LICEATQVE · IIS · QVI · PRAE
SENTES · ESSE · IIS · DIEBVS · NON · POTERVNT · IN
LOCVM · SVVM · CONVIVAM · EX · AMICIS · SVIS
10 MITTERE · EIVSQVE · MAESOLEI · *cl*AVES · DVAE · PE
NES · ALIQVEM · LIBERTORVM · MEORVM · CVRA
TOREM · CVIVSQVE · ANNI · SI*nt*

SVBSTITVTI

TROVCIVS · MÁTERNVS
15 C · LICINIVS · SOTERICVS
A · FVLVIVS · TARENTINVS
L · IVLIVS · COSMVS
TI · CLAVDIVS · ETOEMVS
P · ACILIVS · PHILODESPOTVS
20 Q · CANINIVS · EVTYCHVS
Q · IVVENT · VENVSTVS
L · VAL · CVPITVS

Copie dessinée de M. ALLMER : un accent sur l'A de MATERNVS.

POLDO D'ALBENAS, p. 176. — GRUTER, 496, 7. (*E. Piersonii, Scaligerii, Verderii aliorumque schedis*). — GRASSER, 1607, p. 44, & 1614, p. 207. — RULMAN, *Invent.*, pp. 22-23. — GUIRAN, *Msc.*, p. 137. — GUNTHERIUS, *De Jure Manium*, 1671. Lipsiae, p. 317. — FLETWOOD, *Inscr. ant. sylloge*. Londini, 1691, p. 275. — FR. GRAVEROL, *Epulae ferales*, dans le *Sorberiana*, publié par cet auteur en 1697, à la fin, en appendice. — BAUX, p. 11. — *Histoire de Languedoc*, 1re éd., tome I, *Preuves*, p. 14. — MENARD, 7, p. 376. — SÉGUIER, 13801, pl. 22. — SÉGUIER, 13802, V, p. 52. — ORELLI, 4366. — HERZOG, 222. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3861.

.... Si quis ex iis qui supra scripti sunt cum moriar non vivet sive post mortem meam morietur, tum qui reliqui erunt in eorum locum qui mortui erunt alios per suffragia substituant quos dignissimos putaverint, dum non minus in perpetuum triginta sint; liceatque iis qui praesentes esse iis diebus non poterunt in locum suum convivam ex amicis suis mittere. Ejusque maesolei claves duae penes aliquem libertorum meorum curatorem cujusque anni sint.

Substituti : Troucius Maternus, C. Licinius Sotericus, A. Fulvius Tarentinus, L. Iulius Cosmus, Ti. Claudius Etoemus, P. Acilius Philodespotus, Q. Caninius Eutychus, Q. Iuventius Venustus, L. Valerius Cupitus.

« .... Si quelqu'un des ci-dessus inscrits n'est « plus vivant au moment de mon décès ou vient « à mourir après moi, alors les survivants auront « à substituer aux morts, par voie de suffrage, « ceux qu'ils jugeront les plus dignes, de ma- « nière à ce que le nombre ne soit jamais moin- « dre de trente, & il sera également permis à « ceux qui ne pourront être présents aux jours « ci-dessus indiqués d'envoyer à leur place un « convive de leurs amis. Chaque année, quel- « qu'un de mes affranchis sera chargé du soin « de mon mausolée; deux clefs du monument « devront être en sa possession ».

« Liste des substitués : Troucius Maternus, « Caius Licinius Sotericus, Aulus Fulvius Ta- « rentinus, Lucius Julius Cosmus, Tiberius Clau- « dius Etoemus, Publius Acilius Philodespotus, « Quintus Caninius Eutychus, Quintus Juven- « tius Venustus, Lucius Valerius Cupitus ».

Nous ne savons dire si l'inscription est terminée ou si une pierre à sa suite ne contenait pas d'autres noms de substitués & d'autres détails, mais certainement elle est incomplète par le haut, puisque deux fois le texte renvoie à une partie précédente : *iis qui supra scripti sunt*, & plus loin *iis diebus*. Il y avait donc un commencement gravé sur une ou plusieurs pierres prenant place avant celle-ci, commencement dans lequel étaient stipulées les conditions d'un repas funéraire auquel devaient assister, à certains jours prescrits, des personnes au nombre au moins de trente, dont était donnée une liste nominale. Ce repas avait lieu plusieurs fois l'an, & sans doute un legs avait été institué pour en couvrir les frais. L'importance qu'attache le fon-

dateur, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, à ce que sa mémoire soit fêtée avec tant de solennité, & les précautions qu'il prend pour empêcher que l'éclat dont il veut entourer ses Mânes ne vienne à diminuner, indiquent un personnage plus ou moins grandement pourvu des faveurs de la fortune, de même que le fait qu'un de ses affranchis était, chaque année, préposé à la garde de son tombeau, qu'il appelle un mausolée, dénote un monument d'une certaine magnificence.

Remarquer le nom celtique *Troucius,* dont on connaît au moins le diminutif sous les formes *Troucetus, Troucillus & Trougillus,* & très-vraisemblablement le primitif sous la forme *Trogus,* nom de l'historien & philosophe gaulois Trogue Pompée.

M. Hirschfeld pense qu'il faut lire, à la ligne 14, *T(itus) Roucius,* en considération de ce que tous les dénommés de la liste sont désignés par un prénom avant le gentilice.

576

Fragment contenant des dispositions testamentaires.

Nimes. — Fragment trouvé en 1887, près de Nimes, « sur l'ancienne route d'Arles », près de l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Perpétue (Fr. G.-D.); recueilli par M. Alfred de Surville dans son château de La Coste. — Hauteur, 0m34; largeur, 0m58.

. . . .
. . . . . . TIO·SVCCESSO·REL*iquisque*
*qui·sup*RA·SCRIPTI·SVNT·ITA·VT
. . . . . *p*OTESTATEMQVE·VIRILEM
. . . . *a*QVILLIO·SERANO·D·IVLIO
5 . . . . . *i*VLIO·COSMIONI·P·LICINIO
. . . . . *p*RISCO·T·LIC*inio* . . . . . .
. . . .

Heron de Villefosse, dans le *Bulletin des Antiquaires de France,* 1887, 235, — Hirschfeld, *C.*, xii, 3938 *a.*

.....tio Successo, reliquisque qui supra scripti sunt ita ut habeant cujusque rei jus potestatemque, virilemque singuli ejus partem .... Aquilio Serano, D. Iulio ...., ... Iulio Cosmioni, P. Licinio ...., Prisco, T. Licinio ....., ...

« .... à .....tius Successus & aux autres ci-« dessus inscrits, de telle sorte qu'ils aient droit « & pouvoir sur chacune de ces choses & que « chacun d'eux en ait une part virile; .... outre « cela, à .... Aquilius Seranus, à Decimus Ju-« lius ...., à .... Julius Cosmio, à Publius Li-« cinius ...., à .... Priscus, à Titus Lici-« nius ...., à ....., ... ».

Les suppléments sont de M. Mommsen.

577

Bornes marquant les limites d'un emplacement funéraire.

Nimes. — Au musée. Bornes au nombre de deux à sommet cintré, « trouvées le 4 mars 1843 « dans un puits, avec d'autres bornes anépigra-« phes, non loin de la voie Domitienne, près du « pont biais de la route de Montpellier » (Pelet). — Hauteur de chacune des deux, 0m45; hauteur au-dessus de la culasse, 0m30.

LOC·SEP	LOC·SE*p*
P·Q·XXV	P·Q·XX*v*

Pelet, *Catalogue,* 1863, p. 81. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4042.

Locus sepulturae pedes quadrati XXV.

« Emplacement de la sépulture : vingt-cinq « pieds carrés ».

C'étaient des bornes placées aux angles d'un emplacement funéraire.

578

Nimes. — Au musée. Borne à sommet cintré; précédemment, au jardin Séguier. L'inscription est renfermée dans un petit encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m28.

T P F

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 22. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3783.

Terminus pedaturae frontalis (???).

« Limite de l'emplacement par devant ».

M. Hirschfeld propose de lire *Titus P..... F.....* — Ce seraient les noms d'un défunt ou d'un dédicant.

579

Épitaphe d'Acilius Ionicus

Nimes. — Perdue. « A la maison de Chrétien « Saint-Véran » (Guir., Mén.).

D M
P·ACILII
IONICI
DOMITIA
VXOR

Copie de Guiran, excepté D M pris de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 70. — Guiran, *Msc.*, p. 100. — Ménard, 7, p. 371. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3784.

Diis Manibus P. Acilii Ionici, Domitia uxor.

« Aux dieux Mânes de Publius Acilius Ionicus, « Domitia sa femme ».

580

Épitaphe d'Acilius Thesmus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; *in hortis meis* (Ség.); « trouvée en 1764 dans les « ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue; « recueillie par Séguier dans son jardin & trans-« portée ensuite à la Porte-d'Auguste, puis de « là au musée » (Fr. G.-D.). L'inscription est

renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0m98.

MANIB
P·ACILII
THESMI
HOSPITIS·LIBERTI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Séguier, 13,802, 5, p. 48. — Millin, 4, p. 260. — Pelet, *Inscr. de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 32. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3365.

Manibus P. Acilii Thesmi, Hospitis liberti.

« Aux Mânes de Publius Acilius Thesmus, affranchi d'Hospes ».

Le patron s'appelait Publius Acilius Hospes.

581

Épitaphe d'Acutius Hermes.

Nimes. — Perdue. *Apud Deyronum S. Stephani* (Guir.); « à la maison Deyron » (Mén.).

D · M
QVINTI·ACVTII
HERMETIS
Q·ATII·VS·ACVTIVS
PATRONVS

Copie de Rulman : Q·ATII·VS, « à corriger par « QVINTVS » (Fr. Germer-Durand).

Rulman, *Inv.*, p. 102. — Guiran, *Msc.*, p. 146. — Ménard, 7, p. 419. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3366.

Ligne 4, Guiran : ATIVS; Hirschfeld adopte ATI/IVS.

Diis Manibus Quinti Acutii Hermetis; Q. Atilius Acutius, patronus.

« Aux dieux Mânes de Quintus Acutius Hermès; Quintus Atilius Acutius, son patron ».

L'affranchi avait reçu pour gentilice le *cognomen* de son patron.

582

Épitaphe d'Acutius Severinus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; découvert « récemment » (Perrot). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1m42; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m50.

D · M
L·ACVTI·SEVERN
VENTIDIA·NICE
VIRO·ET·SIBI·V·P·
5 ET·L·ACVTIVS
VENTIDIVS·F·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les deux derniers I de SEVERINI, l'N & le T de VENTIDIA liés, en monogrammes; accents sur l'V d'ACVTI, sur le second E de SEVERINI.

Perrot, *Histoire des ant. de la ville de Nimes*, 1836, p. 137. — Pelet, *Catal. du musée*, 1863, p. 32. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3367 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus L. Acutii Severini; Ventidia Nice viro & sibi viva posuit; & L. Acutius Ventidius, filius.

« Aux dieux Mânes de Lucius Acutius Severinus; Ventidia Nice à son mari & pour elle-même de son vivant, & Lucius Acutius Ventidius, leur fils ».

Le gentilice de la mère est devenu sans changement le surnom du fils.

583

Épitaphe d'Adgennius Solutus.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; *apud me* (Guir.); « à la maison Lombard de la Tour, rue « Dorée » (Mén., Ség.); rue des Greffes. — Hauteur, 0m35; longueur, 1m25; hauteur de la partie encadrée, 0m22; longueur, 1m12.

SEX ADGENNIVS·SOLVTVS·ET
ADGENNIA·LICINILLA
PARENTIBVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur le premier V de SOLVTVS.

Gruter, 718, 9, d'après Scaliger. — Rulman, *Inv.*, p. 45. — Guiran, *Msc.*, p. 84. — Ménard, 7, p. 344. — Séguier, 13801, pl. 32. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3368.

Sex. Adgennius Solutus & Adgennia Licinilla parentibus.

« Sextus Adgennius Solutus & Adgennia Licinilla à leurs parents ».

Cette inscription était sans doute surmontée des bustes du père & de la mère de Solutus & de Licinilla, avec leurs noms au-dessous.

Adgennius, nom celtique connu par d'autres exemples, dont l'un à Lyon se rapporte à un Sequane prêtre de Rome & d'Auguste à l'autel du confluent de la Saône & du Rhône, l'autre à Nimes à un personnage municipal, ancien tribun militaire & préfet des ouvriers, mari d'une flaminique augustale, *Licinia Flavilla*, peut-être la mère de Solutus & de Licinilla.

584

Épitaphe d'Adgennus.

Nimes. — Perdue. *In cœnobio S. Baudilii eundo in hortum* (*C.*, xii).

ADGENNVS CASSICI F·
FECIT SVEIS PARENTIBVS
ET SIBI VIVVS

Hirschfeld, *C.*, xii, 3369; copie prise en 1524, ms. d'Amerbach, à la Bibl. de Bâle.

Adgennus, Cassici filius, fecit sueis parentibus & sibi vivus.

« Adgennus, fils de Cassicus a, de son vivant, « pour ses parents & lui-même, élevé ce tom- « beau ».

Adgennus, dont nous venons de voir la forme gentilice (ci-dessus, n. 583), & *Cassicus*, qui apparaît peut-être pour la première fois, sont des noms celtiques. Une inscription de Nimes donne le gentilice *Cassicius* (Fr. G.-D.).

L'orthographe SVEIS reporte l'inscription au temps d'Auguste.

585

Épitaphe d'Adgonna fille d'Excingillus.

Nimes. — Perdue. « A la métairie de Jean Fa- « bre » (Rulm.); *in agro Nemausensi villa Fabri consiliarii regii* (Guir., Mén.).

ADGONNA
EXCINGILLI
F·SIBI·ET·SVIS

Copie de Guiran, avec correction d'EXCINGILLA en EXCINGILLI; le G d'EXCINGILLI à appendice tombant.

Rulman, *Inv.*, p. 91. — Guiran, *Msc.*, p. 131. — Ménard, 7, p. 384. Hirschfeld, *C.*, xii, 3370.

Ligne 2, Ménard : EXCINSILLI.

Adgonna, Excingilli filia, sibi & suis.

« Adgonna, fille d'Excingillus, pour elle & les « siens ».

Adgonna, dénommée par un seul nom différent de celui de son père, n'avait pas le droit de cité romaine.

Excingillus, est un nom celtique; il en est de même d'*Adgonna*, peut-être mal lu. On serait tenté de supposer plutôt *Adgenna*, comme sur l'inscription précédente.

586

Épitaphe d'Aelius Seneucus.

Nimes. — Perdue. « *Ad pontem* Vidale » (Ség.); « au pont Vidal » (Vinc. & B.).

D M
AEL·SENEVCI
SENVCIA·ACTE
LIBERTO
5 OPTIMO
F

Copie de Séguier.

Séguier, 13801, pl. 71. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 583. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3371.

Diis Manibus Aelii Seneuci, Senucia Acte liberto optimo fecit.

« Aux dieux Mânes d'Aelius Seneucus, Senucia « Acte à son excellent affranchi a élevé ce tom- « beau ».

L'affranchi a pour surnom, au lieu de son ancien nom d'esclave, le nom celtique dont a été formé le gentilice de sa patronne, & porte un nom gentilice qui ne vient pas d'elle. On serait assez tenté de corriger ce texte & de lire : *liberta optimo p(atrono)*. Acte serait l'affranchie & aurait reçu, au lieu du gentilice impérial de son patron, un gentilice formé du surnom celtique de celui-ci.

Seneucus & son dérivé *Senucius* (ici *Senucia*) sont des noms dont l'origine probable est l'ethnique *Sunucus* (Pline, IV, 17) ou *Sunicus* (Tacite, *Hist.*, IV, 66), nom d'un peuple de la Belgique.

587

Épitaphe d'Aelia Athenais.

Nimes (?). — Actuellement au musée d'Avignon. Ossuaire de marbre, « vendu en 1835 au musée « d'Avignon par un marchand nommé Lunel « comme provenant de Nimes » (Fr. Germer-Durand). Le couvercle est décoré d'une palmette à chaque angle & d'une couronne dans le tympan. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m32; hauteur de la partie encadrée, 0m13; largeur, 0m25.

D ✿ M
AELIAE ATHENAIDIS
L·AELIVS·THALLVS·CONIVG
SANCTISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Catalogue du musée d'Avignon, III, p. 128, n. 76. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3372.

Diis Manibus Aeliae Athenaidis; L. Aelius Thallus conjugi sanctissimae.

« Aux dieux Mânes d'Aelia Athenaïs, Lucius « Aelius Thallus, à sa très-vertueuse épouse ».

588

Épitaphe d'Aelia Hermaïs.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur Dey- « ron de Saint-Étienne » (Guir., Mén.).

D (ascia) M
AELIAE · HERM
IDIS·AELIVS·DIO
NYSIVS·CONIVG
5 INCOMPARABL·ET
OMNVM · AMTSSIM

Copie de Guiran : excepté l'*ascia* prise de Rulman, & correction de HERM en HERMA » (Fr. Germer-Durand).

Rulman, *Inv.*, p. 74. — Guiran, *Msc.*, p. 112. — Ménard, 7, p. 357. — Séguier, 13802, 1, p. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3373.

Diis Manibus Aeliae Hermaidis; Aelius Dionysius conjugi incomparabili & omnium amantissimae.

« Aux dieux Mânes d'Aelia Hermaïs; Aelius

« Dionysius à son épouse incomparable & la plus « aimée de toutes ».

Amantissimae, équivalent d'*amatissimae*, est fréquent en épigraphie.

589

Épitaphe d'Aemilius.

Nimes. — Perdue. « Sarcophage déposé devant « l'Evêché, transporté en 1609 à la maison de « ville, dans le vestibule, où il est soutenu sur « deux piliers. J'ai appris de quelques personnes « qu'on y lisait sur une tablette carrée cette ins- « cription romaine, qui a été détruite pour faire « place à ces lignes : *Ossa viri magni tenui quam « clausa sepulcro*. Mais tout cela est tellement usé « par la vétusté & les injures du temps qu'il en « subsiste à peine quelques lettres » (*C.*, XII, pris de Guir.). « Au Refuge en 1653 » (Ség.).

D M
L·AEMILIVS·SIBI
ET·VXORI
CARISSIMAE

Copie de Guiran.

Guiran, ms. I, p. 301. — Séguier, 13800, p. 224. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3373.

Diis Manibus, L. Aemilius sibi & uxori carissimae.

« Aux dieux Mânes, Lucius Aemilius pour lui- « même & son épouse très-chère ».

L'absence de *cognomen* est un indice d'ancienneté.

590

Épitaphe d'Aemilius Daccus.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire incomplète en bas & brisée en deux fragments; autrefois au jardin Séguier. — Hauteur de chacun des deux fragments, 0m35; longueur du premier, 0m30; du second, 0m39.

Q·AEMILius Q·F·VOL
DACcuS·SIBI·ET
SECVNDae·SEX·F·VXORI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les restitutions empruntées à une copie anonyme de la fin du siècle dernier donnée, sans lacunes.

Anonyme, *Inscr. de l'Académie*, ms., de la fin du dix-huitième siècle. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3375, la partie gauche seulement.

Q. Aemilius, Quinti filius, Voltinia, Daccus, sibi & Secundae, Sexti filiae, uxori.

« Quintus Aemilius Daccus, fils de Quintus « (Aemilius); de la tribu *Voltinia*, pour lui- « même & pour Secunda, fille de Sextus, son « épouse ».

Aemilius Daccus était citoyen romain. Il n'en était peut-être pas de même de sa femme, qui n'est désignée que par un nom avec rappel du nom de son père.

Nous ne savons dire si *Daccus* est un nom celtique ou l'équivalent de *Dacus*.

591

Épitaphe d'Aemilius Diadumenus.

Nimes. — Perdue. « Au jardin du sieur Montels hors la Porte de la Couronne (Ménard).

D · M
T·AEMILII
DIADVMENi.
AEMIL·DVBLI..
LIB·PIIS

Copie de Guiran : DVBLI, à corriger peut-être par DVBII.

Guiran, *Msc.*, p. 152. — Ménard, 7, p. 418. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3376.

Diis Manibus T. Aemilii Diadumeni, Aemilii Dubii liberti piissimi.

« Aux dieux Mânes de Titus Aemilius Diadu- « menus, affranchi d'Aemilius Dubius ».

592

Épitaphe d'Aemilius Diocles.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement. « *Apud Agulhonetum, advocatum* » (Guiran, Baux); « chez M. Massip, avocat du « roi » (Mén., Ség.). — Hauteur, 1m18; du dé, 0m60; largeur, 0m45.

D · M
T·AEMILIO·DI
OCLETI·SENV
CIA·MAXIMA
MARITO·OPT
IMO·ET·KARIS
SIMO·ET·PIEN
TISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'I & le T. de MARITO liés en un monogramme.

Rulman, *Inv.*, p. 57. — Gruter, 352. — Guiran, p. 100. — Baux, p. 9. — Ménard, 7, p. 360. — Perrot, *Antiquités de Nîmes*, 1829, p. 95. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 34. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3377.

Diis Manibus, T. Aemilio Diocleti; Senucia Maxima, marito optimo & karissimo & pientissimo.

« Aux dieux Mânes, à Titus Aemilius Diocles; « Senucia Maxima à son mari excellent & très- « cher ».

Senucia, nom celtique, déjà vu précédemment, n. 586.

593

Épitaphe de L. Aemilius Festus.

Nimes. — Perdue. « *Nemausi* » (Guiran).

AEMILI NAVIT....
AEMILIAE · SPRAGÐI
L · AEMILI · FESTI
BAEBIA · PRIMVL
5 VXOR
SECVNDINVS · ET
RESTITVTA · LIB

Copie de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 74. — Guiran, *Msc.*, p. 147. — Ménard, 7, p. 417. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3378.

Aemilii Aviti & Aemiliae Sphragidi[s filii], L. Aemilii Festi, Baebia Primula uxor, Secundinus & Restituta liberti.

« (Aux dieux Mânes) d'Aemilius Festus, fils « Aemilius Avitus & d'Aemilia Sphragis, Baebia « Primula, sa femme, & Secundinus & Restituta, « ses affranchis ».

594

Épitaphe d'Aemilius Optatus.

Nimes. — Au musée. Stèle terminée en haut par un fronton triangulaire entre deux antéfixes; « trouvée en 1810 aux Arènes » (Trél.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m29; largeur, 0m37.

D M
L · AEMILI
OPTATI
QVARTIA·LVCLLA
VIRO · OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'I & la première L de LVCILLA liés en un monogramme.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 377. — Perrot, *Antiq.*, 1829, p. 101. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 76. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3379 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus L. Aemilii Optati; Quartia Lucilla viro optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Aemilius Optatus; Quartia Lucilla à son excellent mari ».

595

Épitaphe d'Aemilius Verus.

Nimes. — Au musée, précédemment à la Porte d'Auguste; pierre quadrangulaire brisée au bas; trouvée à la campagne de M. Boyer, au lieu dit le Mas Belot, à Grésan, sur la commune de Nimes & donnée en 1848. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m95.

DIS MANIBVS
SEX · AEMILIO · VERO
ET · TITIAE · VXORI
PARATVS ET MANSVETVs
5 LIBERTI
EX · TESTAMENto

Copie dessinée de M. Allmer.

Pelet, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 57. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3381 : *litteris bonis saeculi primi vel secundi incipientis.*

Diis Manibus, Sext. Aemilio Vero & Titiae uxori, Paratus & Mansuetus, liberti, ex testamento.

« Aux dieux Mânes, à Sextus Aemilius Verus « & à Titia, son épouse, Paratus & Mansuetus, « ses affranchis, ont élevé ce tombeau en exécu- « tion de son testament ».

Paratus & Mansuetus étaient vraisemblablement les affranchis d'Aemilius Verus plutôt que de Titia sa femme; toutefois l'épitaphe ne le dit pas.

Remarquer le gentilice *Titia* non suivi d'un *cognomen.*

596

Nimes (?). — Perdue.

AEMILIVS · VINNVS ·
SIBI · ET · MA · AEMILIO ·
QVATYO · FRATRI ·
MAXIME · ET · LECVNI
SORORI

Voyez Hirschfeld, *C.*, xii, 3381 (d'après Mareschal, ms. Paris, 5825) : *Titulus corruptus num Nemausensis sit dubito.*

Aemilius Vinnus sibi & M. Aemilio, Quarto fratri, Maximae & Secund..... sororibus.

« Aemilius Vinnus pour lui-même, & Marcus « Aemilius Quartus son frère, & Maxima & Se- « cund....., ses sœurs ».

597

Épitaphe de Aemilia(?) .....

Nimes. — Perdue. Pierre quadrangulaire, autrefois « aux Vieux Augustins » (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un rinceau. — Hauteur, 26 pouces; = 0m35; largeur, 25 pouces = 0m34.

D M
VO · AMMILIAI
VAVLVIIIMAPIGE
AAVALIS CONIVIO
5 IIAAM · MAXIMVSVS · FI
SA · LAAALI · PIISSIMAE

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, II, p. 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4033.

Diis Manibus ..... Aemiliae, quae vixit annis LVIII; M. Apici Aevalis (?) congugi optimae, Maximus filius matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de ..... Aemilia ..... épouse « de Marcus Apicius Aevalis, ... Maximus à son « excellente mère ».

C'est tout ce que nous avons pu tirer de cette inscription mal gravée ou mal copiée; encore ne sommes-nous même certain ni du nom de la défunte, ni du nom de son mari.

598

Épitaphe d'Aemilia .....

Nimes. — Perdue. *In pistrino Mazeleti* (Guir.); « Au moulin de Majolet ».

AEMILIAE·L·FIL
. . . .

Copie de Guiran.

Guiran, *Msc.*, p. 157. — Ménard, 7, p. 402.

599

Épitaphe d'Aemilia Achillia.

Nimes. — Perdue. « A la maison Fraisse, charron, faubourg Richelieu » (Mén.); « chez M. Boudon » (Ség.); « sur marbre blanc tout uni, de « 1 pied de hauteur, 1 pied 6 pouces de largeur » « (Mén.).

D · M
AEMILIAE · ACHL
LIAE·AEMILIVS·ACH
ILLEVS·FIL·AMANTIS
SIMAE

Copie de Séguier : « en beaux caractères » (Ménard).

Séguier, 13802, 5, p. 35. — Ménard, 7, p. 324. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3383.

Diis Manibus Aemiliae Achilliae; Aemilius Achilleus, filiae amantissimae.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Achillia; Aemi« lius Achilleus à sa fille très-aimante ».

Le surnom du père passé à la fille.

La forme régulière du féminin d'*Achilleus* aurait dû être *Achilleae*.

600

Épitaphe d'Aemelia Calligenia.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé avant 1829 sous le sol de l'Esplanade (Perrot). Une *ascia* est gravée à la première ligne entre les sigles D M. — Hauteur, 0m70; du dé, 0m32; largeur, 0m29.

D (ascia) M
AEMILIAE
CALLIGENIAE
G·CEPIONIVS
5 PRIMVS VXORI
INCOMPARA
BILI·ET SIBI
VIVVS·POSVIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & l'I de CALLIGENIAE & de CEPIONIVS, l'R & l'I d'VXORI liés en monogrammes; peut-être un accent sur le second V de VIVVS.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 95. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 219. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3384 : *litteris tertii fere saeculi.*

Diis Manibus Aemiliae Calligeniae, G. Cepionius Primus uxori incomparabili & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Calligenia, Gaius « Cepionius Primus à son épouse incomparable « & pour lui-même a, de son vivant, élevé ce « tombeau ».

Cepionius, nom gentilice formé d'un *cognomen*.

Gaius écrit par G conformément à la prononciation.

601

Épitaphe d'Aemilia Eupraxia.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement. *Effossus anno 1671 cum quinque aliis in vinea de* Daleirac *mercatoris prope iter Bellicadrense* (Guir.); « sur la chemin de Beaucaire, dans « un champ appartenant à M. Magne, conseiller « au présidial » (Mén.); « *in agro* Lecointe » (Ség.). Une *ascia* est sculptée en relief à l'angle droit de la plinthe de la base. — Hauteur, 0m78; du dé, 0m33; largeur, 0m40.

D M
AEMILIAE·EV
PRAXIAE·QVAE
VIX·ANN·XXX·AE
5 MILIA·ONESIME
MATER·ET·COLLIB
E·S·V·P
(ascia)

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'V & l'A de QVAE, les deux N de ANN, l'N & l'E, l'M & l'E d'ONESIME, l'I & le B de COLLIB, liés en monogrammes.

Ménard, 7, p. 327. — Séguier, 13811, pl. 76; 13802, 1, p. 1. — E. Germer-Durand, *Notes archéologiques*, 1867, p. 8. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3385.

Diis Manibus Aemiliae Eupraxiae quae vixit annis XXX; Aemilia Onesime, mater & colliberta & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Eupraxia, morte « à l'âge de trente ans, Aemilia Onesime, sa mère « & coaffranchie a, de son vivant, élevé ce tom- « beau ».

La mère s'intitule coaffranchie de sa fille; elles étaient toutes deux, avant leur affranchissement, esclaves du même maître.

602

Épitaphe d'Aemilia Ias.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement bordé de chaque côté d'un pilastre décoré d'un rinceau; trouvé au commencement de 1885 dans un champ voisin du hameau de Saint-Cézaire. Une niche circulaire remplit, entre quatre palmettes d'angle, presque toute la face antérieure du dé & contient un buste dégradé, où il n'est plus possible de rien distinguer autre chose que quelques traces de plis de vêtements. L'inscription occupe l'intervalle entre la niche & la base; elle est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^m30; du dé, 0^m85; largeur, 0^m50; diamètre de la niche, 0^m42.

NAVS
AEMILIADI ....

Estampages de M. Aurès & de M. Goudard.

Allmer, *Revue épigraph.*, II, p. 114. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5946.

Navus Aemiliae Iadi .....

« Navus à Aemilia Ias ..... ».

Aemilia était vraisemblablement la femme ou la fille de Navus; c'est son portrait qui occupait la niche circulaire au-dessous de laquelle se lit l'épitaphe.

« On a trouvé dans le même champ & à côté « de ce cippe un autre cippe semblable, un peu « plus petit cependant, mais avec le D M. Quant « à l'inscription, elle est absolument fruste; c'est « à peine si une ou deux lettres peuvent être de- « vinées plutôt que lues sur la surface entière ». (Lettre de M. Aurès, 22 mars 1885.)

603

Épitaphe d'Aemilia Primitiva.

Nimes. — Stèle à sommet cintré; « trouvée à « Sainte-Perpétue en 1764 »; *in hortis meis* (Ség.). Les sigles D M, composent à elles seules la première ligne de l'inscription, séparées par une rosace & inscrites dans le tympan de la partie cintrée; les lignes suivantes renfermées dans un encadrement de moulures (Indications & dessin de Séguier.)

D M
AEMILIAE
PRIMITIVÆ
PRIVATVS
5 MARITVS
P

Copie dessinée de Séguier.

Séguier, 13802, V, p. 38. — *Inscriptions de l'Académie du Gard*, 1788, p. 1. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 588. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3386.

Diis Manibus Aemiliae Primitivae, Privatus, maritus posuit.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Primitiva, Privatus son mari a élevé ce tombeau ».

604

Épitaphe d'Aemilia Secunda.

Nimes. — Au musée. Cippe brisé en bas & privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement, retaillé à fleur du dé; précédemment déposé dans le jardin de la maison Séguier. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m57; largeur de la partie encadrée, 0^m40.

ø M
AEMILIAE·VAL·F
SECVNDAE
M·CORNELIVS
5 CARPOPHORVS
VXORI·MERITISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & l'A de VAL, l'N & l'E de CORNELIVS, l'M & l'A de MERITISSIMAE liées en monogrammes; l'H de CARPOPHORVS dimidiée à droite.

Séguier, 13802, 5, p. 32. — Anonyme, *Inscr. de l'Académie*, msc. de 1788, p. 2. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3387.

Diis Manibus Aemiliae, Valerii(?) filiae, Secundae; M. Cornelius Carpophorus uxori meritissimae.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Secunda, fille de « Valerius; Marcus Cornelius Carpophorus, à sa « bien méritante épouse ».

Le père d'Aemilia Secunda s'appelait probablement *Aemilius Valerius.*

605

Épitaphe d'Aemilia Zoé.

Nimes. — Au musée. Stèle brisée en haut, à gauche & en bas; « trouvée en 1869, chez Ali- « bert, dans les ruines de l'ancien monatère de « Saint-Baudile, à côté du le quartier d'Artil- « lerie » (Fr. Germer-Durand). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures vers le haut de la stèle. — Hauteur, 0^m82; largeur, 0^m36; hauteur de la partie encadrée, 0^m32; largeur, 0^m30.

D ø M
AEMILIAE
ZOÉS
PARENTÉS·FIL·PIISSIME

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & le T de PARENTES, l'M & l'A de PIISSIMAE en mono-

grammes; accents sur l'E de ZOES & sur le second E de PARENTES.

Diis Manibus Aemiliae Zoes, parentes filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Zoe; ses parents « à leur excellente fille ».

606

Epitaphe de ....., fille d'Agricola.

NIMES. — Perdue. *Apud Agulhonetum* (GUIR.); *in aedibus* « Massip » (SÉG.); « à Nimes, maison « Massip » (VINC. & B.).

. . . .

AGRICOLAE

FILIAE·PIISSIM

VXORI·OPTVMAE

Copie de VINCENS & BAUMES.

GRASSER, 1607, p. 63. — RULMAN, *Inv.*, pp. 40, 67, 74. — SEGUIER, 13801, pl. 43. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3890.

..... *Agricolae filiae piissimae, uxori optumae.*

« ..... à ....., fille d'Agricola, excellente épouse ».

607

Épitaphe d'Albinus.

NIMES. — Perdue. *In villa Reynaudeti* (GUIR.).

D M

ALBIN

SODALES

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, *Msc.*, II, p. 89. — SÉGUIER, 13800, p. 247. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3392.

Diis Manibus Albini sodales.

« Aux dieux Mânes d'Albinus ses camarades ».

Sodales : amis ou confrères d'association.

608

Épitaphe d'Albisia Secunda.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1833 dans les démoli« tions des maisons reconstruites le long de la « rue Auguste, devant la Maison-Carrée » (PERR., PEL.). La base, séparée du reste par une cassure, s'est égarée depuis la découverte. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Hauteur primitivement 1m66; actuellement, 1m23; largeur, 0m78; de la partie encadrée, 0m70.

ALBISIAE·CN·F

SECVNDAE

EX·TESTAMENTO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le C & l'N à la première ligne, l'N & le T de TESTAMENTO liés en monogrammes.

PERROT, *Antiq.*, 1836, p. 137. — PELET, *Catal.*, 1863, p. 33. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3394.

Albisiae, Cnei filiae, Secundae, ex testamento.

« A Albisia Secunda, fille de Cneus (Albisius), « en exécution de son testament ».

Albisia, nom peut-être celtique.

609

Épitaphe d'Albucius Catlus.

NIMES. — « Partie supérieure d'une dalle mince « en forme de stèle; trouvée en juin 1876 dans « les ruines de Sainte-Perpétue, ancien chemin « d'Arles à Nimes » (Fr. G.-D.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m24; largeur, 0m28.

T·ALBVCIO

CATLO

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

T. Albucio Catlo.

« A Titus Albucius Catulus ».

La suppression de l'*u* dans le corps des mots, notamment devant une *l*, est très-fréquente; elle montre de la manière la plus évidente qu'il ne se prononçait pas *ou*, car on n'eût pas élidé dans la prononciation une voyelle longue.

610

Épitaphe d'Albucius Tertius.

NIMES. — Perdue. Table oblongue incomplète à gauche; primitivement divisée par des encadrements de moulures en plusieurs compartiments, dont il restait, au temps de Maffei, de Ménard & de Séguier, le dernier & une partie de l'avant-dernier; alors à la Porte de la Couronne, puis au Palais du Présidial.

....·*al*BVCIO	T·ALBVCIO
.....VMO	TERTIO
volt·AQVENSI	VOLT·AQVENSI

Copie dessinée de SÉGUIER.

MAFFEI, *Gall. ant.*, pp. 17, 57. — MURATORI, 1027, 7. — MENARD, 7, p. 590. — SÉGUIER, 13801, pl. 62. — HERZOG, n. 175. — HIRSCHFERD, *C.*, XII, 3357.

Maffei, Muratori & Herzog ne donnent que l'inscription du dernier compartiment.

..... *Albucio, ..., Voltinia, Aquensi.*

Tito Albucio, Tertio, Voltinia, Aquensi.

« A ..... Albucius ....., de la tribu *Voltinia*, de « la cité d'Aix ».

L'Albucius du compartiment de gauche s'appelait peut-être *Postumus*, ou *Maxumus*, &c.

Inscrits dans la tribu *Voltinia* les deux Albucius de ces épitaphes étaient citoyens romains, non pas toutefois de la cité de Nimes, mais de la cite d'*Aquae Sextiae*, aujourd'hui Aix.

611

Épitaphe d'Alexander.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire décoré primitivement d'antéfixes au sommet & aux angles; actuellement brisée en plusieurs fragments & incomplète en bas; trouvée vers 1872 à Nimes, dans le jardin Castillon, au chemin d'Uzès, & transportée à la Porte-d'Auguste (E. G.-D.). L'inscription, excepté la première ligne composée des sigles D M placées dans le champ du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m92; largeur, 0m47; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m38.

D M
ALEXANDRI AVGVRIS
NAEVIA CHRYSA
VIRÓ CÁRISSIMO · ET
SIBI · VIVA · POSVIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive; accents sur l'O de VIRO & sur l'A de CARISSIMO.

Pelet, *Inscr. de la Porte-d'Auguste*, n. 27. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3395 : *litteris malis.*

Diis Manibus Alexandri, Auguris (*filii* ou *servi*) *Naevia Chrysa viro carissimo posuit.*

« Aux dieux Mânes d'Alexander, fils (*ou* esclave) d'Augur; Naevia Chrysa à son époux très-cher ».

Augur est, d'après M. Hirschfeld, « le nom du maître plutôt que du père ».

612

Épitaphe d'Allevorix.

Nimes. — Perdue.

ALLEVO · RIGI · CRAPPAI
TVLLA · VXOR

Copie de Guiran.

Gruter, 753, 9 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 58. — Guiran, *Msc.*, p. 109. — Ménard, 7, p. 374. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3396.

Gruter : TVLIA; Rulman : TVLIA; Ménard : CAPPAI.

Allevorigi, Crappai (*filio*), ...*tulla, uxor.*

« A Allevorix, fils de Crappaus, ...tulla, sa femme ».

Allevorix, nom celtique.

613

Nimes. — Perdue. *In aedibus Belisson pro pavimento.*

D · M
L · ALLIDIO
I . . . . . .

Hirschfeld (d'après Sanloutius ms. à Paris; 17575, p. 229), *C.*, xii, 3397.

614

Épitaphe d'Albius Macrinus.

Nimes. — Bloc quadrangulaire, autrefois à la Porte de la Couronne; « *in propugnaculo portae Coronalis* » (Guiran); recueillie par Séguier dans sa maison, où on la voit encore. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m85; hauteur de la partie encadrée, 0m62; largeur, 0m62.

D · M
C · ALLII · C · F · VOLT
MACRINI
EVPORVS · ET
5 TRYPHAENA
LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Poldo d'Albenas, 173. — Grasser, 1607, 63. — Gruter, 931, 4. — Rulman, 39, 95. — Guiran, p. 140. — Baux, p. 3. — Ménard, 7, p. 410. — Séguier, 13801, pl. 69; 13802, 2, p. 9. — Herzog, n. 166. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3398 : *litteris bonis.*

Diis Manibus C. Allii, Caii filii, Voltinia, Macrini, Euporus & Tryphaena, liberti.

« Aux dieux Mânes de Caius Allius Macrinus, fils de Caius (Allius); de la tribu *Voltinia*, Euporus & Tryphaena, ses affranchis ».

Allius Macrinus était citoyen romain & vraisemblablement d'une époque antérieure à Caracalla.

615

Épitaphe d'Allius Servatus.

Nimes. — Au musée. Table incomplète à gauche; « trouvée en 1876 dans les démolitions de la Porte-d'Auguste » (E. Germer-Durand). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m25.

........O · PATRI
allia PEREGRINA
et·fratrib·ALLIO · SERVATO
*alliae·pri*SCAE · ALLIO · SAC
..... *all*IO · VIRILLIONI

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, dans les *Procès-verbaux de l'Académie*, 1876, p. 133.

[.....] *patri, Allia Peregrina & fratrib*(*us*) *Allio Servato, Alliae Priscae, Allio Sacro*(?), *Allio Virillioni.*

« ..... Allia Peregrina à son père & à ses frères : Allius Servatus, Allia Prisca, Allius Sacer (?), Allius Virillio ».

616

Épitaphe d'Aelius Vitalis.

Nimes. — Perdue. « A la maison Vachon » (Mén.); *in suburbio Dominicanorum* (Guir., Mén.).

. . . .

M·ALLIVS·VITALIS

TESTAMENTO

ROGATVS·F

Copie de Guiran.

Gruter, *e Scaligero*, 855, 4. — Guiran, *Msc.*, p. 135. — Ménard, 7, p. 383. — Séguier, 13801, pl. 59, d'après Gruter. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3399.

Gruter, Ménard, Séguier, ligne 1 : AELIVS. — Gruter, ligne 3 : ROGATVS. FF.

M. Allius Vitalis, testamento rogatus, fecit.

« ..... Marcus Allius Vitalis, invité par testa« ment, a élevé ce tombeau ».

Cette épitaphe, qui ne donne que les noms de l'exécuteur testamentaire, n'est vraisemblablement pas complète.

Cet exécuteur testamentaire s'appelait *Allius* d'après la copie de Guiran, *Aelius* d'après celle de Scaliger reproduite par Gruter.

617

Épitaphe d'Ambridius Filiscus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé vers 1829 (Perr.); l'inscription est renfermée dans un encadrement fait d'un simple filet. Au milieu de la face supérieure s'élève un cône orné de stries en spirale à l'imitation d'une flamme. Les bouts des volutes sont décorés de rosaces. — Hauteur, 0m89; largeur, 0m38; hauteur de la partie encadrée, 0m47; largeur, 0m31.

D ❦ M

AMBRIDI

FILISCI

AVRÉLIA·TITIA

5 MARITO

OPTIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'E d'AVRELIA & sur l'A de MARITO.

Perrot, *Antiq.*, 1829, p. 100. — Pelet, *Catal.*, 1863, p. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3401 : *litteris saeculi secundi fere exeuntis.*

Diis Manibus Ambridii Filisci; Aurelia Titia marito optimo.

« Aux dieux Mânes d'Ambridius Filiscus; Au« relia Titia à son excellent mari ».

Aurelia était peut-être la fille d'une *Titia* & aura reçu pour surnom le non gentilice de sa mère.

Ambridius, nom peut-être celtique. *Filiscus* pour *Philiscus*, nom grec & servile.

618

Épitaphe d'Anicius Alpinus.

Nimes. — Perdue. Stèle « à sommet cintré, à la « maison Roland, teinturier » (Guir.), « joignant « l'escalier de la plate-forme » (Mén.), à la Fontaine. — Hauteur, 2 pieds 9 pouces = 0m90; largeur, 1 pied 3 pouces = 0m40.

D·ANICIO

ALPINO

Copie de Guiran : « beaux caractères ».

Guiran, *Msc.*, p. 180. — Ménard, 7, p. 389. — Séguier, 13802, I, 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3402.

D. Anicio Alpino.

« A Decimus Anicius Alpinus ».

619

Épitaphe d'Anicius Fronto.

Nimes. — Perdue. Table oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription (dessin de Séguier). *In interiore area domus* « Barthelemy Jo« nin »; (Guir.) « chez Bruguier vis-à-vis Novi « Cambon » (Ség.). — Hauteur, 0m30; largeur, 0m71.

C·ANICIO

VOL·FRONTONI

Copie dessinée de Séguier : l'N & le T de FRONTONI liés en un monogramme.

Guiran, *Msc.*, p. 181. — Ménard, 7, p. 401. — Séguier, 13802, I, p. 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3403.

C. Anicio, Voltinia, Frontoni.

« A Caius Anicius Fronto, inscrit dans la tribu « *Voltinia* ».

Anicius Fronto était citoyen romain.

620

Épitaphe d'Annico, fille de Mogillo.

Nimes. — A la maison Séguier. Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; *in hortis nostris* (Ség.); « trouvée en 1764 à Sainte-Per« petue » (Vinc. & B.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m32.

ANNICCONI

MOGILLONIS

F

STATVTVS VIR

Copie dessinée de M. Allmer.

Séguier, msc. de Paris, 16930, p. 1452, n. 24. *Inscr. de l'Acad.*, 1788, p. 5 — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3407.

Annicconi, Mogillonis filiae, Statutus, vir.

« A Annicco, fille de Mogillo; Statutus son « mari ».

Ni *Annicco* ni *Mogillo* ne sont des noms romains. Le premier a tout à fait la physionomie pyrénéenne; le second apparaît comme gentilice sous la forme *Mogillonius* (BRAMBACH, *Inscr. du Rhin*, 1427) & était le nom d'un préfet d'une cohorte de Rètes cantonnée sur le Rhin (CREULY, *Noms gaulois*).

Aucune des trois personnes mentionnées par l'inscription n'avait le droit de cité romaine.

621

Épitaphe d'Annius Diadumenus.

NIMES. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire (dessin de SÉGUIER); « dans mon jardin hors la « Porte de la Couronne » (MÉN.) *apud* Magne *consiliarium* (SÉG.). — Hauteur, 0m66; largeur, 0m50.

D · M
C·ANNI·DIADV
MENI
RVSTICVS·ET
SECVNDINVS·ET
PRIMVLA·LIBER
TO

Copie dessinée de SÉGUIER.

MÉNARD, 7, p. 420. — SÉGUIER, 13801, pl. 69; 13802, I, p. 7. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3404.

Diis Manibus C. Annii Diadumeni; Rnsticus & Secundinus & Primula liberto.

« Aux dieux Mânes de Caius Annius Diadume-« nus; Rusticus Secundinus & Primula à leur « affranchi ».

622

Épitaphe d'Annius Eros.

NIMES. — Perdue.

ANNIVS
EROS

Copie de PERROT.

PERROT, *Histoire des antiquités de la ville de Nimes*, 1836. p. 140.

Annius Eros.

« Annius Eros ».

623

Épitaphe d'Annia Eutychia.

NIMES. — Cippe; *apud Chalassium* (GUIR.); « à la « maison de Mme des Isles, rue Dorée » (MÉN., SÉG.); envoyé, au siècle dernier, au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, avec un certain nombre d'autres inscriptions, actuellement au musée de la ville de Brunswick. — L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau : *Cippus marmoreus cum margine ornata* (SPANGENBERG). — Hauteur d'après Seguier, 1 pied 5 pouces, c'est-à-dire 0m46; largeur, 1 pied 6 pouces, c'est-à-dire 0m48.

ΘΕΟΙϹ·ΚΑΤΑΧΘΟ
ΝΙΟΙϹ
ΑΝΝΙΑ ΕΥΤΥΧΙΑ
ΑΠΠΙΟϹ·ΑΝΝΙΟϹ
5 ΑΠΟΛΑΥϹΤΙΑΝΟϹ
ΜΗΤΡΙ
ΕΥϹΕΒΕϹΤΑΤΗ

Copie de GUIRAN, excepté la substitution d'un Θ à T, dans le mot ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙϹ, substitution empruntée à la copie de M. Eug. BORMANN, de Marburg, communiquée par M. HIRSCHFELD.

GRUTER, 57, 53. — GRASSER, 1607, p. 57. — GUIRAN, *Msc.*, p. . — REINESIUS, 13, 4. — MÉNARD, 7, p. 334. — SÉGUIER, 13802, 40; 13802, 5, p. 55. — SPANGENBERG, dans les *News Vaterlandisches archiv.*, I, 1826, p. 361, n. 23. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3406.

Ligne 3, Spangenberg : EYTYXIAs.

Θεοῖς καταχθονιοῖς, Ἀννίᾳ Εὐτυχίᾳ; Ἄππιος Ἄννιος Ἀπολαυστίανος μήτρι εὐσεβεστατῃ.

« Aux dieux Mânes; à Annia Eutychia; Appius « Annius Apolaustianus à son excellente mère ».

Il n'est pas surprenant de voir un Annius porter le prénom *Appius*. Les Annii étaient en effet une des familles romaines en très-petit nombre auxquelles ce rare prénom était particulier. Nous ne le trouvons joint dans les tables du recueil de Wilmanns qu'aux noms gentilices *Claudius, Annius & Quintius*.

« Les personnes mentionnées sur cette épitaphe « paraissent appartenir à la famille d'Appius An-« nius Trebonius Gallus, consul en 108 » (HIRSCHFELD).

624

Épitaphe d'Annia Euthychis.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé vers 1802 au carrefour appelé les Cinq-Vies, rue Notre-Dame (VINC. & B.). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. Au milieu de la face supérieure, s'élève entre les deux coussinets de la *lysis*, un petit cône pointu. — Hauteur, 0m89; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m42.

D M
ANNIAE·EVTYCHI
DIS·Æ·MASCELLIO
NIS·QVOS·INTER·FV
5 ERVNT·DIES·XVI·[illegible]O
LONIVS·EVTYCHES·VX
ORI·Æ·SORORI[illegible]ISS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'E & le T de ET à la troisième ligne, l'N & le T de ERVNT à la cinquième, l'V & l'X de VX à la fin de la sixième, l'E & le T de ET à la dernière, liés en monogrammes.

VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, 1802, p. 579. — PERROT, *Antiq.*, 1846, p. 210. — PELET, *Catal.*, 1863, p. 55. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3405.

Ligne 7, Hirschfeld : SORORIO.

Diis Manibus Anniae Eutychidis & Mascellionis, quos inter fuerunt dies XVI; Solonius (?) Eutyches uxori & sororio piissimis.

« Aux dieux Mânes d'Annia Eutychis & de Mas-« cellio, morts dans l'intervalle de seize jours, « Solonius Eutyches à son épouse & à son beau-« frère ».

Le surnom masculin *Mascellio* & le mot *quos* qui vient ensuite ne permettent pas de supposer qu'il s'agisse de deux sœurs. Il faut alors lire, à la dernière ligne, *uxori & sororio*, & non pas *& sorori*. *Sororius* se rencontre d'ailleurs sur d'autres inscriptions où il a la signification de beau-frère. Mascellio avait épousé la sœur de Solonius ou la sœur d'Annia Eutychis.

625

Épitaphe d'Antilochius.

NIMES. — Au musée. Tablette de marbre; trouvée en mai 1855 dans la démolition d'une maison, place du Marché-aux-Bœufs, & recueillie par M. Revoil, architecte (Fr. G.-D.). Un niveau & une *ascia* sont gravés en creux au-dessous de l'inscription. — Hauteur, 0m 28; largeur, 0m 23.

D ⌽ M
ANTILOCH
II AVIA
COIVNX

Estampages de M. Fr. GERMER-DURAND & de Léon ALÈGRE : lettres très-nettes; lecture entièrement certaine; la branche de L de ANTILOCH prolongée sous l'O.

QUICHERAT, *Revue des Sociétés savantes*, 1863, p. 140, copie envoyée par M. Revoil. — HIRSCHFELD, *C.*, XII., 3408.

Ligne 3, Hirschfeld : II AVLA.

Diis Manibus Antilochii, Avia cojunx.

« Aux dieux Mânes d'Antilochius, Avia son « épouse ».

La femme d'Antilochius s'appelait peut-être *Paula* plutôt que *Avia*.

626

Épitaphe de Antistius Bassus.

NIMES. — Fragment, incomplet de tous côtés; trouvé le 8 octobre 1887 dans la propriété de M. Carme, rue de l'Agau, n. 4, & transporté au musée. — Hauteur & largeur, 0m 25.

D·ANTISTio.....
BASSO·SC......
CHLOE·Vxor

Estampage de M. GOUDARD, de Manduel : lettres tendant à la forme cursive.

ALLMER, *Revue épigraph.*, II, p. 324. — HIRSCHFEDL, *C.*, XII, 6036.

D. Antistio, D. (?) filio, Basso, Sc..... Chloe, uxor.

« A Decimus Antistius Bassus, fils de Deci-« mus (?) Sc..... Chloé, son épouse ».

Les lettres *Sc.....*, à la fin de la seconde ligne, sont le commencement du nom gentilice, aujourd'hui incomplet, de l'épouse.

627

Épitaphe d'Antistius Quintillus.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « quand on monte à la salle du Con-« seil » (*C.*, XII); « *in Palatio regio* » (GUIR.); « au « Palais » (MÉN.); « *in curia* » (SÉGUIER); puis égaré & retrouvé en 1845 « à la Maison d'Arret » (PEL.); transporté au Temple de Diane » (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m 29; largeur, 0m 64; hauteur de la partie encadrée, 0m 39; largeur, 0m 44.

D ⌽ M
C·ANTISTII
QVINTILLI
VIXIT·ANN·XII·MENS·X
5 C·ANTISTIVS·EPICTET·ET
POMPEIA·QVINTILLA
PARENTES

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

POLDO D'ALBENAS, p. 182. — GRUTER, 468, 10. — RULMAN, *Inv.*, p. 37. — GUIRAN, p. 73. — BAUX, p. 25. — MÉNARD, 7, p. 313. — SÉGUIER, 13801, pl. 29; 13802, 2, p. 18. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 42. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3409.

Diis Manibus C. Antistii Quintilli, vixit annis XII, mensibus X; C. Antistius Epictetus & Pompeia Quintilla, parentes.

« Aux dieux Mânes de Caius Antistius Quin-« tillus, mort à l'âge de douze ans & dix mois; « Caius Antistius Epictetus & Pompeia Quin-« tilla, ses parents ».

Le surnom de la mère passé au fils.

628

Épitaphe d'Antonius Paullus.

NIMES. — Au musée. Petite stèle tronquée au sommet; « servant d'escalier, à la maison Causse, « au chemin de Beaucaire, aujourd'hui (1853) à « Aigues-Vives, maison Causse » (Emilien DUMAS); recueillie par M. Pelet « depuis 1863 » (E. G.-DURAND). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m 40; hauteur de la partie encadrée, 0m 32; largeur, 0m 29.

D· M·
C·ANTONI·
PAVLLI
BALBVS·LIB·
·POSVIT·

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS d'après

un estampage de M. Emilien Dumas. Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3911.

Diis Manibus C. Antonii Paulli, Balbus, libertus, posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Antonius Paullus, « Balbus, son affranchie, a elevé ce tombeau ».

629

Épitaphe d'Antonius Secundus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré, incomplète en bas; découverte en juin 1881 dans un terrain situé rue Sainte-Perpétue, derriere l'enclos des Religieuses de l'Assomption (Mich., Aur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur environ, 0m70; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m21; largeur, 0m30.

MANIBVS
ANTONI·SECVNDI
VASSÉDÓNIS

Copie dessinée de M. Albin Michel : accents sur l'E & sur l'O de VASSEDONIS.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 234. — Michel, dans les *Mém. du Gard*, 1881, p. 82. — Vallentin, *Bulletin épigr.*, I, p. 277. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3410.

Manibus Antonii Secundi, Vassedonis.

« Aux Mânes d'Antonius Secundus, fils de Vas- « sedo ».

Remarquer la filiation exprimée à la manière gauloise par le nom du père au génitif sans énonciation du mot *filius*.

Le nom celtique *Vassedo* déjà connu par d'autres exemples pris sur des inscriptions de Nimes.

630

Épitaphe d'Antonius Valerianus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en septembre 1875, maison « Guérin, place du Château » (Fr. G.-D.); « rue « de l'Agau » (Mich.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. Trois *pilei* sont figurés sur la plinthe de la base. — Hauteur, 1m12; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m49; largeur, 0m41.

DIS·MANIB
SEX·ANTONI
VALERIANI·
VALERIA·POMPEIA
FIL·PIENTISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & le premier A de VALERIA, l'M & le second P de POMPEIA liés en monogrammes.

Michel, *Nimes*, I, p. 27. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3411.

Diis Manibus Sex. Antonii Valeriani, Valeria Pompeia filio pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Sextus Antonius Vale- « rianus; Valeria Pompeia à son excellent fils ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de la mère.

Trois *pilei*, qui se voient au-dessous de l'épitaphe, indiquent qu'Antonius Valerianus avait affranchi en mourant trois de ses esclaves. Voici ce que dit à ce sujet le Manuel d'antiquités de Marquardt (*Vie commune des Romains*, p. 344 & suiv.) : « La coutume de transporter les morts « sur un char ne paraît pas avoir été d'une haute « antiquité. Il était, au contraire, d'usage que le « défunt fut porté par ses fils, ses parents, ses « héritiers & notamment aussi par les esclaves « qu'il avait affranchis dans son testament. Ceux- « ci, toujours la tête rasée & couverte du *pileus*, « marque de la liberté obtenue, marchaient en « avant où à côté du brancard & remplissaient « ainsi pour la dernière fois auprès de leur maî- « tre leur devoir de serviteurs ».

631

Épitaphe d'Antonia Fica.

Nimes. — Perdue. « A la maison d'Étienne Da- « vin » (Mén.).

ANTONIA
FICA·CN·F

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 156. — Guiran, *Msc.*, p. 96. — Ménard, 7, p. 948. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3412.

Ligne 2 : FICA à corriger peut-être par PICA; — Rulman CN·M.

Antonia Pica (?), *Cnei filia.*

« Antonia Pica, fille de Cneus (Antonius) ».

M. Hirschfeld propose de lire : *Antonia Fida, conjugi merenti.*

632

Épitaphe d'Apicius Marcellus.

Nimes. — Perdue. Pierre oblongue sans ornements; « trouvée en brumaire an XII dans les « fouilles de l'église Sainte-Perpétue » (Trélis), entre les deux anciennes routes d'Arles, aujourd'hui la rue Sainte-Perpétue, derrière le prieuré des Dames de l'Assomption; « au jardin Auba- « nel » (Millin).

MANIBVS
APICII·MARCELLI
APICIVS·PRIMVLVS·NEPOS

Copie de Millin.

Trélis, *Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII*, p. 22. — Millin, 4, p. 242. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4414.

Manibus Apicii Marcelli, Apicius Primulus nepos.

« Aux Mânes d'Apicius Marcellus, Apicius Pri- « mulus son petit-fils ».

633

Épitaphe d'Appius Primulus.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en l'an XIII dans « les excavations du nouveau Palais de Justice » (Trél.).

C APPIO ·
PRIMVLO

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard.*, 1805, p. 23. — Hirschfeld, *C.* xii, 3417.

C. Appio Primulo.

« A Caius Appius Primulus ».

634

Épitaphe de L. ..... Aponianus.

Nimes. — « Près le texte de l'homme des Quatre jambes » (Peiresc). *In muro exteriori aedium Tristam Agulhonnete* (Guir.); « rue Dorée, « maison de Mme des Isles » (Mén.). « Elle se « trouvait en 1854 chez un particulier dans une « maison de la rue de l'Etoile; elle est aujourd'hui en la possession de M. Bérard » (E. G.-D.).

D M
L · I · APONIANI
QVI · VIXIT
ANNOS·X·M·VI·D·II
MACRIA·PRIMVLA·SOROR
PIENTISSIMA·FRATRI

Estampage de M. E. Germer-Durand.

Gruter, 849, 15, d'après Scaliger. — Rulman, msc. n. 346. — Peiresc, msc. 8957, f. 136, n. 72. — Guiran, msc., II, p. 204. — Ménard 7, p. 352. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1871.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3416.

Ligne 2, ancien msc. (*C.* xii) : L·L·.

Diis Manibus L. I(ulii) (?) Aponiani, qui vixit annis X, menses VI, dies II; Macria Primula soror pientissima fratri.

« Aux dieux Mânes de L. Iulius (?) Aponianus « mort à l'âge de dix ans, six mois & deux jours; « Macria Primula à son excellent frère ».

635

Épitaphe d'Aprilis.

Nimes. — Perdue. « Trouvée à Saint-Baudile « en 1781 » (Vinc. & B.).

APRILIS
ATTIA·DANAe
CONTVBERNALI
B · M ·

Copie de Séguier : la première N & le T, la seconde N & l'A de CONTVBERNALI liés en monogrammes.

Séguier, 13801, f. 84. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 534. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3418.

Aprilis, Attia Danae contubernali bene merenti.

« (Aux dieux Mânes) d'Aprilis; Attia Danaé à « son contubernal bien méritant ».

Voyez plus loin l'épitaphe d'Attia Felicula sœur d'Attia Danaé.

636

Épitaphe d'Apronius Fulvus.

Nimes. — Au musée. Petite stèle à fronton triangulaire; *apud* Martinam (*C.*, xii); « *apud* Besserie » (Guiran); « aux Vieux-Augustins » (Mén., Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m29; largeur, 0m36.

D M
C·APRON·FVLVI
ET·SERVATÆ
VXSORI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & l'I d'APRONI, le dernier A & l'E de SERVATAE, liés en monogrammes.

Rulman, *Inv.*, p. 65. — Grasser, p. 66. — Guiran, p. 101. — Reinesius, cl. 14, 24. — Baux, pp. 52 & 53. — Ménard, 7, p. 357. — Séguier, 13801, pl. 43 & 46. — E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1864-1865, p. 143. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3420 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus C. Apronii Fulvi & Servatae uxori.

« Aux dieux Mânes de Caius Apronius Fulvus « & à Servata, son épouse ».

637

Épitaphe d'Apuleius Salitus.

Nimes. — Perdue. *In ecclesia majore* (Guir.); « A léglise du Chapitre » (Baux).

Q·APVLEIO
SALITO

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 70. — Rulman, *Inv.*, p. 87. — Guiran, *Msc.*, p. 95. — Ménard, 7, p. 396. — Baux, p. 111. — Séguier, 13801 : *e Grassero.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 2421.

Rulman, Baux : APPVLEIO. — Grassel, Rulman, Séguier donnent par erreur deux premières lignes : D M | MVSICI, qui appartiennent à une autre épitaphe.

Q. Apuleio Salito.

« A Quintus Apuleius Salitus ».

Salito est peut-être une mauvaise lecture pour *Solito.*

638

Épitaphe d'Aquilius .....

Nimes. — Perdue. « En une métairie de M. Fa-« vié » Rulm.); *in villa* de Luc, *Faverii consiliarii regii* (Guir.); « à la métairie de Luc près le che-« min de Beaucaire » (Mén.).

D · M
AQVILIO · FOR
ꞆIMO · CALIRO
FILIA · POS

Copie de Ménard : le T & l'E de FORTEIMO liés en un monogramme, mais à corriger peut-être par EORTHINO avec transposition fautive de l'aspiration.

Rulman, *Inv.*, p. 54. — Guiran, *Msc.*, p. 92. — Ménard, 7, p. 348. — Séguier, 13802, I, p. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3423.

Diis Manibus; Aquilio Eorthino (?) *Calliroe, filia, posuit.*

« Aux dieux Mânes, à Aquilius Eorthinus (?), « Calliroe sa fille a élevé ce tombeau ».

Calliroe pour *Callirhoe*, lecture proposée par M. Fr. Germer-Durand & par M. Hirschfeld.

Eorthinus pour *Heortinus.*

639

Épitaphe d'Aquillius Privatus.

Nimes. — Perdue. « Stèle à fronton triangu-« laire » (Baux); *in propugnaculo ad portam Magdalenes, olim in hortis senatoris Malemontii* (Guir.); « à la porte de la Magdeleine « (Mén.); « au jar-« din Malmont » (Baux).

MANIBVS
L · AQVILLII · PRIVATI
LYCORIS ANICIA · VX
ET QVARTIO · LIBERT

Rulman, *Inv.*, p. 69. — Guiran, *Msc.*, p. 100. — Baux, *Msc.*, p. 107. — Ménard, p. 374, d'après Guiran. — Séguier, 13801, pl. 47. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3424.

Séguier, ligne 3 : AVIGIA; l. 4 : LIBERTO.

Manibus L. Aquillii Privati, Lycoris, Anicia uxor, & Quartio libertus.

« Aux dieux Mânes de Lucius Aquillius Priva-« tus, Lycoris Anicia (?) sa femme & Quartio son « affranchi ».

Le *cognomen* de la femme placé avant le gentilice.

640

Épitaphe d'Arignotus.

Nimes. — Perdue. *In villa Malamontii* « de Grezan » (Guir.); « à la métairie de M. de Malmont « près du chemin de Beaucaire » (Mén.).

EPPIA Q · F
VERVLA
ARIGNOTO
DELICATO · SVO

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 84. — Guiran, *Msc.*, p. 135. — Ménard, 7, p. 415. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3571.

Eppia, Quinti filia, Verula Arignoto delicato suo.

« Eppia Verula, fille de Quintus Eppius, à Ari-« gnotus, son délicat ».

Bien que le mot *delicatus* ait été quelquefois pris dans un sens déshonnête, il est cependant peu admissible qu'on l'ait employé avec cette acception sur une épitaphe. Plus vraisemblablement Arignotus, qui paraît avoir été un esclave, remplissait dans la maison d'Eppia Verula quelque service relevé, habituellement confié à des jeunes gens de mine avenante, par exemple une fonction plus ou moins analogue à celle de page ou de valet de cérémonie chargé notamment de l'introduction & de l'annonce des visiteurs. Tel est l'office indiqué dans le Manuel d'Antiquités de Marquardt (*Vie privée des Romains,* p. 142), au mot *delicati* ou *delicatae.*

641

Épitaphe d'Arsinoé.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « chez M. Veyras » (Baux); « *in aede* Verot » (Séguier); recueillie par Séguier & portée dans le jardin attenant à sa maison d'habitation; ensuite à la Porte-d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m51. Hauteur & largeur de la partie encadree, 0m37.

D ❦ M
ARSINOES
PROBAE · ET
FIDELIS
MVLIERIS
Q · CORNELIVS
TERTVLLINVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 66. — Baux, p. 84. — Séguier, 13801, pl. 42. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 578. — Pelet, *Inscr. de la Porte-d'Auguste,* 1850, p. 38. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3425 : n'indique pas d'*hedera* entre D M.

Diis Manibus Arsinoes, probae & fidelis mulieris; Q. Cornelius Tertullinus.

« Aux dieux Mânes d'Arsinoé, épouse ver« tueuse & fidèle; Quintus Cornelius Tertulli« nus ».

642

Épitaphe d'Artoria Glycera.

Nimes. — Perdue. « *Nemausi* » (Guiran); « Arles » (Soliers, *Msc.*, p. 73).

ARTORIAE·GLYCERAE
D ARTORIVS·HERMES M
CONIVGI

Copie de Guiran.

Gruter, 752, 6 : *missa Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, pp. 57 & 70. — Guiran, *Msc.*, p. 108. — Ménard, 7, p. 359. — Séguier, 13801, pl. 55 : d'après Gruter. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3389.

Gruter, Ménard, Séguier : AETORIAE & AETORIVS.

Diis Manibus Artoriae Glycerae; Artorius Hermes conjugi.

« Aux dieux Mânes d'Artoria Glycera; Arto« rius Hermès à son épouse ».

L'inscription appartient probablement à Arles.

643

Épitaphe d'Asconius Auspicatus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, incomplète à gauche & en bas; « trouvée « le 10 juin 1861, rue Bât-d'Argent, 12, maison « Gayet » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, surmonté d'un disque en relief occupant le milieu du fronton. — Hauteur, 0m67; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m26.

d · M
Q·ASCÓNI
*a*VSPICÁTI
*a*SCÓNIA·QVINLLA *sic*
MÁTER

Copie dessinée de M. Allmer QVINLLA faute de gravure pour QVINLLA. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : QVINTIA; — accents sur l'O d'ASCONI & de ASCONIA, sur l'A de *a*VSPICATI & de MATER.

Pelet, *Catal.*, 1863, p. 85. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3426.

Diis Manibus Q. Asconii Auspicati; Asconia Quintilla (?), *mater.*

« Aux dieux Mânes de Quintus Asconius Aus« picatus; Asconia Quintilla, sa mère ».

Le défunt paraît avoir reçu son prénom *Quintus* à cause du *cognomen Quintilla* de sa mère.

644

Épitaphe d'Asellia Muta.

Nimes. — Au musée. Table bordée d'une moulure encadrant l'inscription; du temps de Guiran, c'est-à-dire vers le milieu du dix-septième siècle, « récemment découverte à Nimes »; au siècle suivant, « à la maison du sieur Vial, rue » Dorée »; en 1873 engagée dans un des murs de la cour de la maison de M. Gustave Isnard, même rue (E. Germer-Durand), puis donnée par lui au musée. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m42.

ASELLIAE·MVTAE
P·FANNIO·OPTATO
ASELLIAE·SYNETE
P·FANNIVS BVCCIO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, *Msc.*, p. 179. — Ménard, 7, p. 387. — Séguier, 13801, pl. 55. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques*, 1877, p. 46. — Michel, *Nimes*, I, p. 316. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3427.

Aselliae Mutae, P. Fannio Optato, Aselliae Synete, P. Fannius Buccio.

« A Asellia Muta, à Publius Fannius Optatus, « à Asellia Syneté, Publius Fannius Buccio ».

645

Épitaphe de Peregrinus.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire; « trouvée en 1810 à l'amphithéâtre » (Trélis).

D M
ASTYLE·PEREGR
INO·FILIO·PI
ENTISSIMO

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 389; 13801, p. 89. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3428.

Diis Manibus. Astyle Peregrino filio pientissimo.

« Astylé à Peregrinus, son excellent fils ».

646

Épitaphe d'Asvius Atepilla.

Nimes. — Au musée. Table bordée de moulures encadrant l'inscription; incomplète à droite; trouvée « le 21 octobre 1810 à l'amphithéâtre » (Trélis); déposée au Temple de Diane. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m64; hauteur de la partie encadrée, 0m40.

G·ASVIO·ATEPILLAE·G·ASV*ii* . . . . . *filio*
MESSIO·ATESSATIS·FIL·PA*terno*·*coniugi*
ASVIA·ASVI·FIL·SIBI·ET·*patri*·*et*·*marito*
EX·TESTAMEN*to*

Copie dessinée de M. Allmer; copie de M. Fr. Germer-Durand.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 380. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*,

1852, p. 24. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3429 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Trélis & d'après lui Hirschfeld, ligne 1 : ASvio; 2 : PAtri; 3 : suis; 4 : TESTAMEnto.

G. Asvio Atepillae, G. Asv[ii ..... fil(io)]; Messio, Atessatis filio, Pa[terno, conjugi]; Asvia, Asvii filia, sibi & [patri & marito], ex testamen[to].

« A Gaius Asvius Atepilla, fils de Gaius Asvius « ....., son père; à Messius Paternus, fils d'Atessas, son mari; Asvia, fille d'Asvius, pour elle-« même & pour son père & son mari, a ordonné « par son testament l'érection de ce tombeau ».

Atepilla, Atessas, noms celtiques.

L'épitaphe devait être surmontée de trois bustes, disposés de telle sorte que ceux de Messius & d'Asvia fussent à côté l'un de l'autre, & que le mari eût sa femme à sa droite.

647

Épitaphe d'Atilius Eutyches.

Nimes. — Sans description. Autrefois *in coenobio Augustinorum* (Guir.); au Couvent des Augustins, rue de la Roserie (Ménard); envoyée au siècle dernier au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville; actuellement au musée de la ville de Brunswick.

D M
G · ATILI
EVTYCHETIS
STEPHANIS
5 CONTVBERNAL
O · P · T

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 79. — Rulman, *Inv.*, pp. 106 & 107. — Reinesius, cl. 19, 6. — Guiran, p. 155. — Baux, p. 47. — Ménard, 7, p. 426. — Séguier, 13801, p. 78 : « d'après Grasser ». — Spangenberg, dans les *News Vaterlandische Archiv.*, I, 1826, p. 349, n. 18; copie de M. Eug. Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.*, 1867, p. 14. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3430.

État actuel de l'inscription d'après la copie de Bormann : ligne 1, manque; l. 2, *g* · ATILI; l. 3, ..VTYCHETIS; l. 4, sans changements; l. 5, CONTVBERNA(LI) : L & I liés en un monogramme; l. 6, O P T.

Diis Manibus G. Atilii Eutychetis; Stephanis contubernali optimo.

« Aux dieux Mânes de Gaius Atilius Eutyches, « Stephanis à son excellent mari ».

648

Épitaphe d'Atilius Veratianus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois *in vinea* « Daleirac » (Guir.); « dans le champ de M. Magne au chemin de « Beaucaire » (Ménard), devenu plus tard « le « champ Lecointe » (Séguier). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m84; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m25.

D · M
L · ATILI
VERATIAN
VERATIA
5 VALenTINA
F · ET · SIB · V · P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & l'I de VERATIANI, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

Ménard, 7, p. 342. — Séguier, 13801, pl. 62; 13802, 2, p. 21. — E. Germer-Durand, *Notes archéologiques*, 1867. p. 10. — Hirschfeld, *C.*, xii 3431.

Diis Manibus L. Atilii Veratiani, Veratia Valentina, filio & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Atilius Veratia-« nus; Veratia Valentina à son fils & pour elle-« même de son vivant a élevé ce tombeau ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de sa mère.

649

Épitaphe d'Atilius Victor.

Nimes. — Perdue. « A Saint-Jehan près du sire d'Airon » (Peyr.); *apud Blanum, hodie* « Simon » (Guiran); « à l'église Saint-Jean, près le sieur « Deyron » (Baux). L'église Saint-Jeau de la Courtine était dans l'enclos du Chaptire, rue du Chapitre, à Nimes (Fr. G.-D.).

D M
L · ATILI
VICTORIS

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 91. — Guiran, *Msc.*, p. 170. — Baux, p. 109. — Ménard, 7, p. 397. — Séguier, 13801, pl. 68. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3432.

Diis Manibus L. Atilii Victoris.

« Aux dieux Mânes de Lucius Atilius Victor »

650

Épitaphe d'Attis.

Nimes. — Perdue. « *Apud Arnassanum coram aedibus dom.* « de Sernas » (Guir.); « à la maison d'Arnassan » (Ménard).

D · M · ATTIDIS
· AN IIII

Copie de Ménard.

Guiran, *Msc.*, p. 164. — Ménard, 7, p. 295. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3434.

Diis Manibus Attidis, annorum ..... IIII.

« Aux dieux Mânes d'Attis, mort à l'âge de « quatre ans, (*ou* de ..... ans & quatre mois *ou* « jours) ».

651

Épitaphe d'Attius Achilleus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; anciennement « au bastion de la « Porte de la Couronne » (Ménard); transporté ensuite au jardin Séguier, puis à la Porte-d'Auguste (Pelet) & enfin au musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 1m; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m35.

D · M
C · ATTII
ACHILLEI
IV́LIA
5 SEVERINA
MARITO
OPTIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'V de IVLIA.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Rulman, *Inv.*, p. 58. — Gruter, 759, 10 : *ex Poldo & Scaligerianis.* — Guiran, *Msc.*, p. 98. — Baux, p. 17. — Ménard, 7, p. 368. — Séguier, 13801, pl. 38. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 14. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3435 : *litteris saeculi secundi;* un accent sur le second E de SEVERINA.

Diis Manibus C. Attii Achillei; Iulia Severina marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Attius Achilleus; « Iulia Severina à son excellent mari ».

652

Épitaphe d'Attius Albanus.

Nimes. — Perdue. Inscription encadrée (Baux); « au jardin Galoffres hors la ville » (Ménard); *apud Petrum* « P. Boudet » (Peyresc, Baux).

C · ATTIO
ALBANO

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 86 & 88. — Grasser, 1614, p. 227. — Guiran, *Msc.*, p. 165. — Reinesius, XVI, 22. — Baux, p. 86. — Ménard, 7, p. 394. — Séguier, 13801, pl. 67 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3436.

Ligne 1, Grasser : GOTTIO.

C. Attio Albano.

« A Caius Attius Albanus ».

653

Épitaphe d'Attius Iucundus.

Nimes. — Perdue. Fragment, autrefois : *Nemausi, in aedibus Passeronis juxta castellum* (Guiran), (Château du Roi ou Porte d'Auguste; Fr. G.-Dur.).

d M
*i*VCVNDI
*a*TTIVS · MARCELLVS
FRATER

Copie de Guiran.

Rulman, p. 79. — Guiran, *Msc.*, p. 121. — Ménard, 7, p. 463 (?). — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques*, 1877, p. 127. — Hirschfeld, *C.* xii, 3624.

[*Diis Manibus Attii* (?) *I*]*ucundi, Attius* (?) *Marcellus frater.*

« (Aux dieux Mânes d'Attius) Iucundus; Attius « Marcellus son frère ».

La restitution du nom par *Attius* est de M. E. Germer-Durand, d'après l'épitaphe d'un *T. Attius, T. f., Volt., Marcellus*, à Foissac, dans le canton de Saint-Chaptes.

654

Épitaphe d'Attius Martialis.

Nimes. — Perdue. Fragment autrefois « à la « maison de Montclus » (Séguier).

T · ATTIO · SPVR*ii* · *f*
*m*ARTIALI

Copie de Séguier.

Séguier, 13801, pl. 63; 13802, I, p. 7. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3438.

T. Attio, Spurii filio, Martiali .....

« A Titus Attius Martialis, fils de Spurius (At- « tius), ... ».

655

Épitaphe d'Attius Niger.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en l'an XIII, c'est- « à-dire 1805, dans les excavations du nouveau « Palais de Justice » (Trélis).

ATTIVS · I · CORRADI · F
NICER · SIBI · PARENTIBVS *sic*
QVE

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1805, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3437.

Attius, Corradi (?) *filius, Niger sibi parentibusque.*

« Attius Niger, fils de Corradus, pour lui-même « & ses parents ».

656

Épitaphe d'Attius Primulus.

Nimes. — Au musée. Stèle longue & étroite, terminée en haut par un fronton décoré d'antéfixes

aux angles; « trouvée en 1855 sur l'emplacement « des ruines de l'ancienne église de Sainte-Per- « pétue; donnée au musée par Mme Roux-Paulet » (E. Germer-Durand). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, excepté la première ligne, gravée dans le tympan du fronton. — Hauteur, 1m57; largeur, 0m47; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m38.

D M
QVARTI·ATTI
VOL·PRIMVLI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Herzog, n. 171. — Pelet, *Catalogue*, n. 73. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3439 : *litteris saeculis secundi.*

Diis Manibus Quarti Attii, Voltinia, Primuli.

« Aux dieux Mânes de Quartus Attius Primu- « lus, inscrit dans la tribu *Voltinia* ».

Attius Primulus, que son épitaphe dit inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

Remarquer le prénom insolite *Quartus*.

657

Épitaphe d'Attius Trasea.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en 1784 au carre- « four du chemin de Beaucaire » (Vincens).

D M
TERT·ATTI
TRAS·IAE
FILIVS·PATRI

Copie de Vincens.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 576. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3440.

Diis Manibus Tertii Attii Trasiae; filius patri.

« Aux dieux Mânes de Tertius Attius Trasia, « son fils ».

Trasiae probablement pour *Traseae*, qui, conformément à l'étymologie, aurait dû s'écrire *Thraseae*.

Il y a à remarquer le prénom insolite *Tertius*.

658

Épitaphe d'Attius Urbanus.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée « en 1857, maison Robert, rue Guizot » (Pelet). — Hauteur, 0m58; largeur, 1m20; hauteur de la partie encadrée, 0m43; largeur, 1m08.

C·ATTIO·ATTI·F·VRBANO
EX·TESTAMENTO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1856-1857, p. 26; *Catalogue*, 1863, p. 49. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3441 : *litteris optimis saeculi primi incipientis.*

C. Attio, Attii filio, Urbano, ex testamento.

« A Caius Attius Urbanus, fils d'Attius; tom- « beau élevé en exécution de son testament. »

Remarquer la filiation exprimée par le gentilice du père.

659

Épitaphe d'Attia Euphemia.

Nimes. — Perdue. « *Nemausi* » (Guiran); *in aede* « Latour » (Séguier).

ATTIAE·EVPHEMIAE
QVAE·VIX·ANNOS·VI
M·V·ATTIVS
EPAPHRODITVS
LIB·DVLCISS

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 95 & 100. — Gruter, 933, 9. — Guiran, *Msc.*, p. 145. — Ménard, 7, p. 418. — Séguier, 13801, pl. 74. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3442.

Séguier, ligne 1 : ATTIAE EV; l. 2 : PHEMIAE; l. 3 : QVAE V ANN VI; l. 4 : M V ATTIVS EPA; l. 5 : PRODITVS LBERT; l. 6 : DVLCISSIM.

Attiae Euphemiae, quae vixit annos VI, menses V, Attius Epaphroditus, libertae dulcissimae.

« A Attia Euphemia, morte à l'âge de six ans « & cinq mois; Attius Epaphroditus à son affran- « chie bien-aimée ».

660

Épitaphes d'Attia Exoché & de Iulius Philadespotus.

Nimes. — « Aux Cinq-Vies, maison Maruéjol » (Vinc.); « incrustée dans le mur extérieur de la « maison Laune, rue des Jardins, enclos Roche- « maure » (Azaïs); « actuellement la maison de « Mme Légal; provenant, comme toutes les autres « inscriptions de ce quartier, du monastère de « Sainte-Perpétue » (Fr. Germer-Durand). Stèle divisée par des encadrements de moulures en deux compartiments juxtaposés, surmontés d'un fronton cintré. Dans le tympan de ce fronton sont gravées les sigles D M. — Hauteur, 0m70; largeur 0m55; hauteur de chaque encadrement 0m32; largeur, 0m20.

D	M
ATTIAE·EXO	D·IVLIVS
CHES	PHILADES
D·IVLIVS·PHILA	POTVS·V·
5 DESPOTVS	S·P
VXORI·PIENTIS	
SIMAE	
(palme) (palme)	
(couronne)	

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive.

Séguier, 13801, V, p. 33. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — E. Germer-Durand & Renier, dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire & des arts de la France*, 1855-1856, p. 147. — Azaïs, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1868-1869, p. 167, — Michel, *Nimes & ses rues*, II, p. 98. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3443 : *litteris saeculi secundi vel tertii incipientis.*

Diis Manibus :
Attiae Exoches, D. Iulius Philadespotus uxori pientissimae.
D. Iulius Philadespotus vivus sibi posuit.

« Aux dieux Mânes :
« D'Attia Exoché; Décimus Julius Philadespo-
« tus à son excellente épouse;
« Decimus Julius Philadespotus pour lui-même
« de son vivant a élevé ce tombeau ».

De même que dans les représentations figurées l'image de la femme est habituellement à la droite de celle du mari, l'épitaphe d'Attia Exoché est ici à la droite de celle de Julius Philadespotus.

A cause de la couronne & des palmes qui se voient au-dessous de l'épitaphe d'Attia, Renier a émis l'opinion qu'Attia Exoché était peut-être chrétienne.

M. Hirschfeld pense que l'inscription est du deuxième siècle ou du commencement du troisième.

661

Épitaphe d'Attia Felicula.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à fronton cintré; trouvée en 1810 « à l'amphithéâtre » (Séguier); retrouvée en 1858 « au couvent des Orphelines catholiques » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0m78; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m40.

D · M
ATTIAE · FELICVLAE
ATTIA · DANAE
SORORI · PIISSIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'V de FELICVLAE inscrit dans le C; l'A & l'E à la fin du même mot liés en un monogramme.

Séguier, 13801, pl. 84. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 88. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3444.

Diis Manibus Attiae Feliculae; Attia Danae sorori piissimae.

« Aux dieux Mânes d'Attia Felicula; Attia Danaé à son excellente sœur ».

662

Épitaphe d'Attia Peculiaris

Nimes. — Perdue. « Pierre sans ornements, ni « moulures », *apud Lansardum* (Peyresc); *apud Fazanderium* (Guir.); « à la maison du sieur « Benoît, capitaine, près du puits de la Bouche- « rie » (Ménard). — Hauteur & largeur, « 1 pied « 4 pouces » = 0m44.

D · M
ATTIAE
PECVLIÁRIS
Q · IVLIVS
5 ATTIANVS
MATRI · OPT

Copie de Guiran : accent sur l'A de PECVLIARIS.

Rulman, *Inv.*, p. 45. — Gruter, 721, 2 : *ex Poldo.* — Guiran, *Msc.*, p. 82. — Baux, p. 39. — Ménard, 7, p. 344. — Séguier, 13802, I, p. 4. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3445.

Séguier donne seulement le commencement des lignes : 1, D M; 2, ATTIA; 3, PECVLI; 4, Q·IVLI; 5, ATTA; 6, MATE. — Ligne 4, Ménard : un accent sur le premier V de IVLIVS; 6, Poldo, Ménard : OPTIMAE.

Diis Manibus Attiae Peculiaris; Q. Iulius Attianus matri optimae.

« Aux dieux Mânes d'Attia Peculiaris; Quintus « Julius Attius à son excellente mère ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de la mère

663

Épitaphe d'Attia Victorina.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *erutus anno* 1667 *ex oliveto, extat apud* Guibal *doctorem* (Guir.); dans le jardin Séguier; puis de là transporté à la Porte-d'Auguste (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m92; largeur, 0m 43; hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m26.

D · M
ATTIAE *sic*
VICTORINAE
Q · ATTIVS
5 AGATHOPVS
LIBERTAE · ET
VXÓRI
KARISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'O de VXORI.

Inscriptions de l'Acad. de Nimes, msc., 1788, p. 6. — Millin, 4, p. 258. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 45. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3446 : *litteris bonis;* n'indique pas d'accent sur VXORI.

Diis Manibus Attiae Victorinae; Q. Attius Agathopus libertae & uxori karissimae.

« Aux dieux Mânes d'Attia Victorina; Quintus « Attius Agathopus à son affranchie & épouse « très-chère ».

664

Fragment d'épitaphe aux noms d'Attia Valeria.

NIMES. — Au musée. Fragment de marbre.

[illegible]NAE·AT
TIA VALERI
A · FILIA

Estampage de M. GERMER-DURAND : les lettres de la première ligne réduites à leur partie inférieure.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5913 : *qui*NTINAE.

Quintinae, Attia Valeria filia.

« A Quintina, Attia Valeria sa fille ».

665

Fragment d'épitaphe au nom d'Attiola.

NIMES. — Au musée. « Fragment d'une plaque « de marbre trouvé, en 1848, par M. Laurent, « architecte, dans les travaux de terrassement « exécutés par les ateliers nationaux pour le nou- « veau Marché aux Bœufs » (E. GERMER-DURAND).

. . . .
ATTIOLA . . . . .
*dul*CISS . . . . .

Estampage de M. E. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5912.

666

Épitaphe d'Avius Capellianus.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; la *lysis* ornée de fleurons aux extrémités de ses volutes; « autrefois au boulevard de « la Porte de la Couronne » : *In propugnaculo portae Coronalis* (GUIRAN); transportée de là au jardin Séguier, puis « à la Porte-d'Auguste » (PELET). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. La figure d'une *ascia* est gravée au-dessous du couronnement, en partie sur le bandeau qui forme la marge de l'encadrement, en partie dans cet encadrement, entre les sigles D M. — Hauteur, $0^m 28$; largeur, $0^m 47$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 68$; largeur, $0^m 36$.

D (ascia) M
SEXTI · AVII
CAPELLIAN
LICINIA · FAV
5 STINA · MARITO
SIBI MERENTIS
SIMO SVB ASCIA
POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le dernier I de CAPELLIANI, l'I & le T de MARITO, l'N & le T de MERENTIS liés en monogrammes; l'I d'ASCIA inscrit dans le C.

MÉTAL, dit *Metallus Sequanus*, msc. de la Bibl. du Vatican, 6039, f. 427 v°. — POLDO d'ALBENAS, p. 175. — GRUTER, 760, 3 : *e Poldo & Scaligerianis.* — GRASSER, p. 58. — RULMAN, *Inv.*, p. 58. — GUIRAN, *Msc.*, p. 98. — BAUX, p. 5. — MENARD, 7, p. 567. — SÉGUIER, 13801, pl. 38. — PERROT, 1846, p. 213. — PELET, *Inscr. de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 45. — HERZOG, n. 176. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, 1876, p. 29. — HIRSCHFELD, *C.*, XII. 3453 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Sexti Avii Capelliani; Licinia Faustina marito sibi merentissimo sub ascia posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Avius Capellia- « nus; Licinia Faustina à son mari bien méritant « a élevé ce tombeau sous l'*ascia* ».

Remarquer *sub ascia posuit;* la formule habituelle est *sub ascia dedicavit.*

667

Épitaphe d'Augusta.

NIMES. — Perdue. *In pistrino* « de Buisson » (GUIRAN); « moulin hors la ville » (MÉNARD).

D · M
AVGVSTAE
EVPHEMVS
CONSERVO·S·B
EPICTESIS

Copie de GUIRAN : corriger CONSERVO·S·B probablement par CONSERVOS·E.

RULMAN, *Inv.*, p. 109. — GUIRAN, *Msc.*, p. 157. — MÉNARD, 7, p. 427. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3449 : AVGVSTA*l*.

Diis Manibus Augustae, Euphemus conservos, & Epictesis.

« Aux dieux Mânes d'Augusta, Euphemus son « coesclave, & Epictesis ».

La défunte s'appelait peut-être plutôt *Augustalis.*

668

Épitaphe d'Aviullia Paterna.

NIMES. — Au musée. Pierre oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; *apud Transonem Martinum, olim* Boudet (GUIR., MÉN.); *in aedibus* « Julian » (SÉG.); *apud Dardailhonem* (SÉG.); retrouvée en octobre 1883, dans les démolitions pratiquées pour créer l'emplacement des nouvelles halles. — Hauteur, $1^m 22$; largeur, $1^m 25$; hauteur de la partie encadrée, $1^m 30$; largeur, $1^m 10$.

D · M · AVIVLIAE · AVIVLLI · F · PATERNAE
VXORI · ET · CATIAE · CATI · F · GRATNAE
ET · L · VAL · PHARNACES · GENERI · L · CATIVS GRATIN

Estampages de M. GOUDARD & de feu Albin MICHEL : les lettres du mot AVIVLIAE, excepté les

deux dernières, réduites à leur partie inférieure; il devait y avoir entre L & I une petite L intercalée aujourd'hui disparue; le T & le premier E de PATERNAE, l'I & l'N de GRATINAE, l'N & le second E de GENERI liés en monogrammes; l'H de PHARNACES dimidiée à droite; l'E du même mot inscrit dans le C; le premier E de GENERI inscrit dans le G; un accent sur l'O de VXORI; peut-être d'autres.

Franz de Rammingen, 1603, msc. 13810. — Rulman, *Inv.*, p. 73. — Guiran, *Msc.*, p. 103. — Baux, p. 88. — Ménard, 7, p. 360. — Séguier, 13801, pl. 56; 13802, V, p. 37. — Allmer, *Revue épigraphique*, 1, p. 406. — Albin Michel, dans le *Bulletin de l'Acad. de Nimes*, 1383, p. 124. — *Nemausa*, 2me année, p. 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3452.

Diis Manibus Aviulliae, Aviullii filiae, Paternae, uxori, & Catiae, Catii filiae, Gratinae, & L. Valerii Pharnaces, generi, L. Catius Gratinus.

« Aux dieux Mânes d'Aviullia Paterna, fille « d'Aviullius, sa femme; de Catia Gratina, sa « fille, de Lucius Valerius Pharnace, son gendre, « Lucius Catius Gratinus ».

Remarquer la filiation exprimée par le gentilice du père; le surnom du père passe à la fille.

669

Épitaphe d'Aurelius Abascantus.

Nimes. — Fragment, « trouvé le 26 juillet 1888 « dans la maison de M. Salté, rue des Greffes ».

D · M
Q·AVRELII
*a*BASCANTI
....

Estampage de M. Goudard. Copie de M. Bazin.

Lettres de bonne forme. Le Q disparu à l'exception de l'extrémité de sa queue prolongée sous l'A de AVRELII.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 373.

Diis Manibus Q. Aurelii Abascanti .....

« Aux dieux Mânes de Quintus Aurelius Abas« cantus ..... ».

670

Épitaphe d'Aurelius Agatho.

Nimes. — Au musée. — Cippe avec base & couronnement; trouvé « vers 1829 » (Perrot). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0m97; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m32.

D ❦ M
SEXTI
AVRELI
AGATHONIS
HEREDES

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 98. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 64. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3454 : *litteris saeculi secundi;* n'indique pas d'*hedera* entre les sigles D M.

Diis Manibus Sexti Aurelii Agathonis, heredes.

« Aux dieux Mânes de Sextus Aurelius Agatho, « ses héritiers ».

671

Épitaphe d'Avitus.

Nimes. — Perdue. *Apud Miramandum* (Peyresc); *Mirimandum* (Guir.); « à la maison de M. de Mir« mand, rue Sigalon » (Baux).

D M
AVITI·GEMELLI·F
NEMONIA
GINGE
CONTVBERNALI

Copie de Grasser : GINGE à corriger probablement par CINGE.

Grasser, 1607, p. 78. — Rulman, *Inv.*, p. 69. — Baux, p. 57. — Séguier, 13801, pl. 78 : « d'après Grasser ». — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3450.

Ligne 3, Peyresc : NEMONA; l. 4, Rulman, Peyresc, Baux : GINCE.

Diis Manibus Aviti, Gemelli filii; Nemonia Cinge(?) contubernali.

« Aux dieux Mânes d'Avitus, fils de Gemellus; « Nemonia Cingé(?) à son compagnon ».

Cinge, Ginge sont probablement de mauvaises lectures. Nemonia s'appelait peut-être Circé; on trouve cependant CINGES sur un des tombeaux de Trion.

672

Épitaphe d'Aurelius Eutyches.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur l'Her« mite » (Peyresc, Guiran, Ménard); *apud Cabironom* (Rulman, Guiran ; « *in aedibus* Fabre, *mercatoris* ». (Séguier).

D M
M·AVRELII
EVTYCHETIS
MATVRIA·CHRYSIS
5 MARITO·OPTIMO
SIBI·V·P

Copie de Guiran.

Rulmann, *Inv.*, pp. 68 & 94. — Guiran, *Msc.*, p. 107. — Baux, p. 81. — Ménard, 7, p. 371. — Séguier, 13801, pl. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3456

Séguier, ligne 4 : MATVRI CIRISIS.

Diis Manibus M. Aurelii Eutychetis, Maturia (?) Chrysis marito optimo, (&) sibi viva fecit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Aurelius Eutyches; Maturia Chrysis à son excellent mari a « élevé ce tombeau pour elle-même de son vivant ».

673

Épitaphe d'Aurelius Karus.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *in aedibus* « de la Croix » (RULMAN); « au jardin de la maison de M. de la Rouvière « *olim* Lacroix » (GUIRAN, MÉNARD), Grande-Rue, où fut bâtie, au commencement du dix-neuvième siècle, la préfecture du Gard; « sur la terrasse « de la Préfecture; portée en 1848 à la Porte-« d'Auguste » (PELET, E. GERMER-DURAND). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnée d'un rinceau. — Hauteur, 1m02; largeur, 0m57; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m36.

D · M
M · AVRÉLII · KAREI
M · AVRELIVS
CASSIÁNVS · FIL
5 PATRI · OPTVMO · ET
CASSIA · CHARITE
MARITO · KARISSIMO
DE · SÉ · BENE · MERITO
ET · SIBI · V · P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'A & l'V de AVRELII liés en un monogramme; accents sur l'E de AVRELIVS, sur le second A de CASSIANVS, sur l'E de SE.

RULMANN, *Inv.*, p. 52. — GUIRAN, *Msc.*, p. 102. — MÉNARD, 7, p. 340. — PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 105. — PELET, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 59. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3457 : *litteris bonis.*

Diis Manibus M. Aurelii Karei, M. Aurelius Cassianus, filius, patri optumo & Cassia Charite marito karissimo de se bene merito, & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Aurelius Karus; « Marcus Aurelius Cassianus, son fils, à son excellent père, & Cassia Charité à son mari très-« cher & bien méritant a élevé ce tombeau & « pour elle-même de son vivant ».

Remarquer l'orthographe ancienne *ei* pour *i* dans *Karei*, & le surnom du fils dérivé du gentilice de la mère.

674

Épitaphe d'Amelius Cerinthus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois « dans « le jardin Séguier, puis chez M. Palisse, près « de l'arc Saint-Etienne, rue de la Magdeleine » (VINCENS & BAUMES). — Hauteur, 0m58; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m23; largeur, 0m28.

MÁNIBVS
T · AVRELII · CÉRINTHI
T · AVRÉLIVS · DIADÝMEN
CONLIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur l'A de MANIBVS, sur l'E de CERINTHI, sur l'E de AVRELIVS, sur l'V de DIADVMEN.

Inscriptions de l'Académie, msc., 1788, p. 6. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 584. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3455.

Vincens ajoute une dernière ligne composée des sigles S · D · S · P.

Manibus T. Aurelii Cerinthi; T. Aurelius Diadumenus conliberto.

« Aux Mânes de Titus Aurelius Cerinthus; Titus Aurelius Diadumenus à son coaffranchi ».

675

Épitaphe d'Aurelius Utilis.

NIMES. — Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; trouvée « à Sainte-Perpétue en 1764 (BAUMES); aujourd'hui à l'ancienne maison Séguier. L'inscription est renfermée dans un encadrement fait d'un simple filet. — Hauteur, 0m85 · de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m28.

D · M
L · AVRÉLI · VTI
LIS

Copie dessinée de M. ALLMER : un accent sur l'E d'AVRELI.

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3458,

Diis Manibus L. Aurelii Utilis.

« Aux dieux Mânes de Lucius Aurelius Utilis ».

676

Épitaphe d'Aurelia Crescentina.

NIMES. — Perdue.

AVRELIA · CRESCENTINA
CONIVGI . . . . VE
PRODIT . . . . CVM · QVO
VIXIT · ANNIS
XI · POSVIT

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 68. — GUIRAN, *Msc.*, p. 115. — MÉNARD, 7, p. 364.

Aurelia Crescentina, conjugi ..... Epaphrodito, cum quo vixit annis XI, posuit

« Aurelia Crescentina a élevé ce tombeau à son « mari ..... Epaphroditus, avec lequel elle a vécu « onze ans ».

677

Épitaphe d'Aurelia Attia.

NIMES. — Perdue. « A la maison Olivier, au « Marché au blé » (MÉNARD).

D M

AVRELIAE·C

FIL·ATTIAE

D VI .....

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, *Msc.*, p. 179. — MÉNARD, 7, p. 402. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3459.

Diis Manibus Aureliae, Caii filiae, Attiae, D. Vi.....

« Aux dieux Mânes d'Aurelia Attia, fille de « Caius (Aurelius); Decimus Vi..... ».

678

Épitaphe d'Aurelia Severa.

NIMES. — Au musée d'Avignon. Stèle à sommet cintré; « trouvée en 1855 chez M. Jordan, rue de « la Bienfaisance, & vendue par Perrot au musée « d'Avignon » (PELET). L'inscription, excepté les sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau sans moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m28.

D · M

AVRELIAE·SEVERAE

SOROR·PIISSIM

AVRELIA·RHODE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive.

PELET, msc., à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 171. — Notes E. GERMER-DURAND. — MICHEL, *Nimes*, I, p. 308. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3460.

Diis Manibus Aureliae Severae, sorori piissimae, Aurelia Rhode.

« Aux dieux Mânes d'Aurelia Severa; Aurelia Rhodé à son excellente sœur ».

679

Épitaphe d'Autestius Paluster.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles. « *Apud D.* de « Besserié » (GUIRAN); dans sa maison dite des Vieux-Augustins, rue de la Roserie (Fr. GERMER-DURAND). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 1m13; largeur 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m28; largeur, 0m36.

C·AVTESTIO

Q·F·VOL

PALVSTRI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GRASSER, 1607, p. 73. — RULMAN, *Inv.*, p. 33. — GUIRAN, *Msc.*, II, p. 379. — MÉNARD, 7, p. 388. — BAUX, p. 47. — SÉGUIER, 13801, pl. 6. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3462 : *litteris bonis.*

C. Autestio, Q. filio, Voltinia, Palustro.

« A Caius Autestius Paluster, fils de Quintus; « inscrit dans la tribu *Voltinia* ».

Autestius Paluster, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

680

Épitaphe de Baebius Cornutus & de Titia Restituta.

NIMES. — Perdue. « Trouvée, vers 1807, dans les « ruines de saint-Baudile » (TRÉLIS).

BAEBIVS

CORNVTVS

SIBI ET

TITIAE·RESTITVTAE

VXORI·V·F·

Copie de TRÉLIS.

TRÉLIS, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3463.

Baebius Cornutus sibi & Titiae Restituae uxori vivus fecit.

« Baebius Cornutus a, de son vivant, élevé ce « tombeau pour lui-même & pour Titia Restituta, « son épouse ».

681

Épitaphe de L. Baebius Secundus.

NIMES. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle terminée en haut par un fronton triangulaire; autrefois, « incrustré dans un des murs de « la cour de la maison Lombard de la Tour, rue « des Greffes ». — L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m25.

L·BAEBI·SECVNDi

IBI·MANES

IACENT

Copie dessinée de M. ALLMER. Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

RULMAN, *Inv.*, p. 90. — GUIRAN, p. 170. — MÉNARD, 7, p. 375. — SÉGUIER, 13801, pl. 61; 13802 I, n. 1. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3464.

L. Baebii Secundi ibi Manes jacent.

« Ici gisent les Mânes de Lucius Baebius Se- « cundus ».

Les Mânes paraissent être, dans cette épitaphe, non pas l'âme survivant à la destruction du corps, mais la depouille mortelle elle-même.

682

Épitaphe de Baebia Pyrallis.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur Dey-« ron de Saint-Etienne » (Ménard).

D · M
BAEBIA · PYRANDI
BAEBIA · SECVNDILLA
PATRON · PIISSIM
LIB

Copie de Guiran.

Poldo d'Albenas, p. 171. — Gruter, 934, 3. — Grasser, 1607, p. 70. — Rulman, *Inv.*, pp. 95 & 97. — Guiran, *Msc.*, p. 135. — Ménard, 7, p. 417. — Séguier, 13801, pl. 74 : « d'après « Poldo ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3465.

Ligne 2, Poldo, Grasser : BALBIA; Gruter : PYRAMIDI; tous les autres : PYRANDI. M. Fr. Germer-Durand propose PYRALLIDI.

Diis Manibus, Baebiae Pyrallidi; Baebia Secundilla patrona, piissimae libertae.

« Aux dieux Mânes, à Baebia Pyrallis; Baebia « Secundilla à son excellente affranchie ».

683

Épitaphe de Balonia Marcia.

Nimes. — Perdue. « Chez Laurent Boudon » (Ménard). — Hauteur, 18 pouces = 0m49; largeur, 9 pouces = 0m24.

D M
BALONIAE
MRCIAE · FILI
MATRI · OPT

Copie de Ménard : « Beaux caractères ».

Ménard, 7, p. 343. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3466.

Diis Manibus Baloniae Marciae, filii matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Balonia Marcia; ses en-« fants à leur excellente mère ».

684

Épitaphe de Barbarus.

Nimes. — Perdue. Pas d'indication de provenance.

D M
*bar*BARO MANSVETI · F
QVARTANA · MATERNI · FIL
AVNCLO · PIISSIMO

Deyron, *Antiquités de la ville de Nimes*, 1663, ch. 17 : d'après Poldo d'Albenas; donne toute l'inscription en une seule ligne.

Diis Manibus, Barbaro, Mansueti filio; Quartana, Materni filia, avunculo piissimo.

« Aux dieux Mânes. A Barbarus, fils de Man-« suetus; Quartana, fille de Maternus, à son ex-« cellent oncle ».

Ni Barbarus, ni Quartana, qui ne s'appelaient que d'un seul nom suivi de la mention du nom paternel, n'étaient citoyens romains.

685

Épitaphe de Barbarula.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec rosace dans le tympan. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hautenr, 1m15; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m48; largeur, 0m35.

D M
BARBARVLAE
Q · V · ANNOS · XXII
M · II · D · IIII
5 BARBARA · ET
PHILVMENVS · P
ET · HELICON
CONTVBERNALI
KAR
10 D · M · BARBARAE
ET · PHILVMENI · V · S · P ·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, pp. 88, 93. — Grasser, 1607, p. 78. — Guiran, *Msc.*, p. 155. — Reinesius, xii, n. 13. — Baux, p. 66. — Ménard, 7, p. 422. — Séguier, 13801, pl. 78. — E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-1865, p. 154. — Hirschfeld, *C.*, xii., 3467.

Diis Manibus Barbarulae quae vixit annos XXII, menses II, dies IIII; Barbara & Philumenus parentes, & Helicon contubernali karissimae. Diis Manibus Barbarae & Philumeni vivi sibi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Barbarula, morte à l'âge « de vingt-deux ans, deux mois & quatre jours, « Barbara & Philumenus ses parents, & Helicon « à sa contubernale très-chère.

« Aux dieux Mânes de Barbara & de Philume-« nus. Tombeau qu'ils se sont préparé de leur « vivant ».

Toutes les personnes dénommées dans cette épitaphe paraissent avoir été des esclaves.

686

Épitaphe de Basilice.

Nimes. — Perdue. « Stèle à fronton circulaire » (Baux); *in suburbano loco* de « Galofres » (Gui-

ran); « au jardin Galoffres hors la ville » (Ménard).

D M
BASILICES
L·AEMILIVS
HERMAS

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 75. — Rulman, *Inv.*, pp. 3 & 88. — Reinesius, xvi, n. 11. — Guiran, *Msc.*, p. 165. — Baux, p. 89. — Ménard, 7, p. 395. — Séguier, 13801, pl. 67 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3468.

Baux : HERMES.

Diis Manibus Basilices, L. Aemilius Hermas.

« Aux dieux Mânes de Basilice, Lucius Aemi« lius Hermas ».

687

Épitaphe de Belia.

Nimes. — Au musée de Brunswick. Stèle unie à sommet triangulaire. Du temps de Guiran, « en sa maison : *apud me* (Guiran); « ensuite en « la maison Lombard de Latour » (Ménard); « *in* « *aede* Latour » (Séguier); envoyée, au siècle dernier, au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, avec plusieurs autres inscriptions. — Hauteur, 2 pieds 6 pouces = 0m81; largeur, 1 pied 11 pouces = 0m30.

D ▾ M
BÉLIAE·PRIMI·F
M·VIBIVS
CAMPÁNVS
VXÓRI·OPTIME
. . . .

Copie de M. Eugène Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld : l'M & l'A de OPTIMAE liés en un monogramme; accents sur le premier E de BELIAE, sur le second A de CAMPANVS, sur l'O de VXORI.

Guiran, *Msc.*, p. 104. — Ménard, 7, p. 353. — Séguier, 13801, pl. 38; 13802, I, p. 1. — Spangenberg, dans les *News Vaterlandiche Archiv.*, 1826, 1, p. 360, 1, n. 22. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3469.

Diis Manibus Beliae, Primi filiae; M. Vibius Campanus uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Belia, fille de Primus « (Belius); Marcus Vibius Campanus à son ex« cellente épouse ».

688

Épitaphe de Betutia Prima.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois dans la maison du président de Montclus (Ménard, Séguier) Grande-Rue; ensuite « à la Porte-d'Auguste » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau. — Hauteur, 0m98; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 9m35.

D ⊘ M
BETVTIA·PR
MA·VIVA·SI
BI·E·P·POPILIO
5 VICTORI·AMI
CO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'R & l'I de PRIMA, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

Rulman, *Inv.*, p. 83. — Grasser, 1607, pp. 65, 77. — Guiran, *Msc.*, p. 129. — Reinesius, xvi, n. 12. — Ménard, 7, p. 385. — Séguier, 13801, pl. 51; 13802, I, 7. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 38. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3472 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus. Betutia Prima viva sibi & P. Popilio Victori, amico.

« Aux dieux Mânes. Betutia Prima a de son « vivant élevé ce tombeau pour elle-même & « pour Publius Popilius Victor, son ami ».

689

Épitaphe de Betutius Trypho.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau. — Hauteur, 0m96; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m48; largeur, 0m38.

D ▾ M
SEX·BETVTI
TRYPHONIS
BETVTIA
5 PÓLLA·MARITO
OPTIMO·ET·SIBI
VIVA·P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'V de BETVTI, de BETVTIA & sur l'O de POLLA.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 102. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 72. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3471 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Sex. Betutii Tryphonis; Betutia Polla marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Betutius Try« pho; Betutia Polla a élevé ce tombeau à son « excellent mari & de son vivant pour elle« même ».

690

Épitaphe de Blaesius Titianus.

Nimes. — Au musée. Petit cippe à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois dans

la collection Séguier. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0m44; largueur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m19; largeur, 0m22.

D M
TITI·BLAESI
TITIANI
FLAVIA·REST
F·PIENTISIM

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le premier A & le V de FLAVIA, le T & l'I de RESTI liés en monogrammes.

MILLIN, 4, p. 274. — PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 208. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 151. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3473 : *litteris malis saeculi tertii.*

Diis Manibus Titi Blaesii Titiani; Flavia Restituta filio pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Blaesius Titianus; « Flavia Restituta à son excellent fils ».

691

Épitaphe de Blaesia Hygia.

NIMES. — Perdue. Stèle avec fronton. *Apud Johannem Fabrum pharmacopolam* (GUIRAN); « à « la maison du sieur Jean Fabre, apothicaire » (MÉNARD). « Il y a au bas de l'inscription trois « *pilei* » (GUIRAN); « trois chapeaux » (MÉNARD). Les sigles D M gravés dans le tympan du fronton.

D M
BLAESIAE
SEX·LIB
HYGIA·F

Copies de GUIRAN.

GRUTER, 963, 9. — RULMAN, *Inv.*, pp. 101, 103. — GUIRAN, *Msc.*, p. 141. — MÉNARD, 7, p. 413. — SÉGUIER, 13801, pl. 47 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.* XII, 3474.

Gruter, ligne 4 : HYGIAE, puis ajoute mal à propos à la suite : HONORATO·A·FILIO.

Diis Manibus Blaesiae, Sexti libertae, Hygiae.

« Aux dieux Mânes de Blaesia Hygia, affranchie « de Sextus (Blaesius) ».

Trois *pilei* gravés au-dessous de l'épitaphe indiquent que Blaesia avait affranchi en mourant trois de ses esclaves ».

692

Épitaphe de Boduacus Maximus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec rosace au centre & antéfixes au sommet & aux angles; anciennement aux Augustins. — L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau.

D · M
C·BODVACI
MAXIMI
MAXIMIA
5 PATERNA·FIL
ET·ANTHIS
LIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

RULMAN, *Inv.*, pp. 49 & 100. — GRASSER, p. 54. — GUIRAN, *Msc.*, p. 142. — BAUX, p. 50. — MÉNARD, 7, p. 59. — MAFFEI, *Galliae antiquitates*, p. 158. — SÉGUIER, 13801, pl. 29 & 73. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3475 : *litteris non malis.*

Diis Manibus C. Boduacii Maximi; Maximia Paterna, filia, & Anthis, liberta.

« Aux dieux Mânes de Caius Boduacius Maxi« mus; Maximia Paterna, sa fille, & Anthis, son « affranchie ».

La fille ne porte pas le gentilice barbare de son père; elle porte un gentilice formé du surnom paternel.

L'épitaphe ne fait pas connaître si l'affranchie Anthis s'appelait *Boduacia* ou *Maximia.*

Boduacius, nom celtique transformé en gentilice. La forme primitive *Boduacus* se trouve notamment parmi les inscriptions de l'arc d'Orange.

693

Épitaphe de Bonitas.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée « en 1856 « au mazet de M. Cote, au chemin d'Avignon à « Nimes ». (PELET). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple biseau. — Hauteur, 0m64; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m34.

D ❦ M
BONITATI
PHILLVS❦CONIVG
PIENTISSIMAE·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & l'I de CONIVGI, l'N & le T de PIENTISSIMAE liés en monogrammes; un accent sur l'V de CONIVGI.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 90. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3476.

Diis Manibus, Bonitati, Phillus conjugi pientissimae posuit.

« Aux dieux Mânes; à Bonitas; Phillus à son « excellente épouse a élevé ce tombeau ».

La défunte s'appelait *Bonitas.* On connaît d'autres noms du même genre : *Felicitas, Pietas, Spes, Veritas, Voluptas*, &c.

Phillus & sa femme paraissent avoir été des esclaves.

694

Épitaphe de Boudus Valerius.

NIMES. — Perdue. Pierre sans ornements; *in muro exteriore aedium Guibaldi procuratoris forensis* (GUIRAN); à « la maison du sieur Guibal, « procureur » (MÉNARD); « chez le sieur Dupont, « rue des Augustins » (BAUX); « *in aede* Joussand » (SÉGUIER). — Hauteur, 1 pied 1 pouce = 0m35; largeur, 1 pied 10 pouces = 0m59.

BOVDO·VA
ERIO·VRILIONIS·F
SILVANA·VXOR·DE·SVO

Copie de GUIRAN.

POLDO D'ALBENAS, p. 171. — GRUTER, 838, 6 : *e Poldo*. — RULMAN, *Inv.*, pp. 64, 74 & 77. — GUIRAN, *Msc.*, p. 103. — MÉNARD, 7, p. 372. — BAUX, p. 82. — SÉGUIER, 13801, pl. 40; I, p. 8. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3478.

Ligne 2, Séguier : VRITTONIS.

Boudo Valerio, Virilionis filio, Silvana uxor de suo.

« A Boudus Valerius, fils de Virilio, Silvana, « sa femme, a de ses deniers élevé ce tombeau ».

Remarquer le nom celtique associé au gentilice romain & placé en manière de prénom.

Voyez, à l'inscription suivante, le même nom transformé gentilice.

695

Épitaphe de Boudia Primula.

NIMES. — Cippe incomplet au bas, mais encore pourvu de son couronnement; *apud Miramandum* (GUIRAN); chez la « demoiselle Dardailhon, « au bas du Petit-Cours, fauxbourg des Prêcheurs » (MÉNARD); actuellement chez M. Sabin, rue de Bourgogne. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m56; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m45.

D M
BOVDIAE·PRIMLAE
TERENTIA·M·FIL
MARCELLA
MATRI·OPTIMAE

Copie dessinée de M. ALLMER : l'M & l'V de PRIMVLAE liés en un monogramme.

GRUTER, 722, 9 : *Scaligero missa*. — GRASSER, 1607, p. 58. — RULMAN, *Inv.*, p. 45. — GUIRAN, *Msc.*, p. 82. — MÉNARD, 7, p. 333. — SÉGUIER, 13801, pl. 36 : « d'après Grasser »; 13802, I, p. 5. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3477.

Diis Manibus Boudiae Primulae; Terentia, Marci filia, Marcella, matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Boudia Primula; Te« rentia Marcella, fille de Marcus (Terentius), à « son excellente mère ».

Le surnom de la fille dérivé du prénom du père.

Voyez, à l'inscription précédente, la forme primitive du nom gaulois dont a été fait le gentilice *Boudia*.

696

Épitaphe de Bru..... Isiada.

NIMES. — Perdue. « Trouvée dans les ruines du « monastère de Saint-Baudile derrière les mou« lins à vent » (TRÉLIS).

D M
BRV.......
ISIADAE
IVLIVS·MAR
5 CIANVS·FILI
VS·NATVRALIS

Copie de TRÉLIS.

TRÉLIS, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1807, p. 342. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3479.

Diis Manibus Bru..... Isiadae (?), *Iulius Marcianus filius naturalis.*

« Aux dieux Mânes de Bru..... Isiada, Julius « Marcianus, son fils naturel ».

697

Épitaphe de Bucconia Severilla.

NIMES. — Au musée. Petit bloc quadrangulaire, incomplet à gauche & en bas; « trouvé depuis « peu tout près de Nimes, dans un petit tombeau « carré de pierre dans lequel étaient des vases de « terre avec des ossements brûlés » (MÉN.); *nostris accessit* (SÉG.); « retrouvée en 1860 » (PELET).

D · M
*b*VC*C*ONIAII·SII
*VII*RILLAII·Q·AV
*RII*LIVS·IIVIILP
5 *IS*TION·VXORI
PIISSIMAII

Copie dessinée de M. ALLMER pour la partie en capitales droites, de MÉNARD pour la partie en capitales inclinées aujourd'hui manquante : la barre des A remplacée par un trait en forme d'accent aigu, non attenant aux jambages & dépassant au-dessous du niveau des lettres.

MÉNARD, 7, p. 374. — SÉGUIER, 13802, fasc. 12. — PELET, *Catalogue*, n. 155. — HIRSCHFELD, 3623 & *Add.*

Diis Manibus Bucconiae Severillae; Quintus Aurelius Euelpistion uxori piissimae.

« Aux dieux Mânes de Bucconia Severilla; « Quintus Aurelius Euelpistion à son excellente « épouse ».

Suivant une remarque de M. Dezeimeris, de Bordeaux, la forme II pour E se rencontre le plus souvent sur des inscriptions où figure le nom *Severus*.

698

Épitaphe de Bucconia Sigé.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1826 dans la démolition « d'un four de la rue des Flottes » (E. Germer-Durand), retrouvé en 1880 « par M. Fr. Germer-« Durand dans la maison n° 63 de la rue des « Bons-Enfants » (Id.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m27; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m19.

D ⌀ M
BVCCONIAE
SIGENI⌀MAT
ER·FILIAE⌀P
5 IISSIMAE·E
T·EVTYCES
CONTVBER
NAL⌀IS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : la barre des A remplacée par un trait médial en forme d'accent aigu partant du niveau inférieur des deux jambages.

E. Germer-Durand, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Vaucluse*, mai 1880. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3480, & *Add.*, p. 838 : « vue ».

Diis Manibus, Bucconiae Sigeni; mater filiae piissimae, & Eutyces contubernalis.

« Aux dieux Mânes de Bucconia Sigé; sa mère « à son excellente fille, & Eutycès son mari ».

699

Épitaphe de .... & de Birria Fortunata.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement & de la partie supérieure du dé; « trouvé à Nimes vers 1829 » (Perrot). La figure d'une *ascia* se voit au-dessous du texte, au-dessus des moulures de la base. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m37.

. . . .
. . . . . LIV . . . . .
VIANVS·FILIVS
ET·BYRRIAE·FOR
TVNATAE·MA
5 TRI·VIVAE·POSV
IT

Copie dessinée de M. Allmer : l'R de FORTVNATAE inscrite dans l'O.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 99. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 39. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3481.

Hirschfeld, ligne 2 : VLANVS.

.......vianus filius & Byrriae Fortunatae matri vivae posuit.

« .... & à Byrria Fortunata, ...vianus leur « fils a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

700

Épitaphe de Caecilius .....

Nimes. — Au musée. Fragment, *apud* Novy *canonicum* (Séguier); « retrouvé en 18?3, dans « la maison Roux, place Belle-Croix » (E. Germer-Durand).

P·CAECILIVS . . . . .

Notes E. Germer-Durand.

Séguier, 13802, fasc. 2. — Michel, *Nimes & ses rues*, 1874, I, p. 307. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3482 : *litteris saeculi primi.*

P. Caecilius ....

« Publius Caecilius ..... ».

701

Épitaphe de Caecilius Aristonicus.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement; l'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau (dessin de Guiran); *in aedibus* de la Rouvière *judicis ordinarii, olim* La Croix, *ex propugnaculo castelli regii* (Guiran); « à la maison « de M. de la Rouvière, juge royal ordinaire » (Ménard).

D · M
L·CAECILI
ARISTONIC
HOMERICVS
5 LIB·IDEMQVE
HERES

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 61. — Ménard, 7, p. 415. — Séguier, 13802, V, p. 11. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3483.

Diis Manibus L. Caecilii Aristonici, Homericus libertus idemque heres.

« Aux dieux Mânes de Lucius Caecilius Aris-« tonicus Homericus son affranchi & héritier ».

702

Épitaphe de Caecilius Ater.

Nimes. — Pierre oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; *in aedibus* Bompart *advocati, hodie* « Graverol » (Guiran); dans le vestibule de la maison Gonet, ancienne maison Graverol, rue de l'Horloge. — Hauteur de la partie encadrée, 0m27; largeur, 1m25; hauteur des lettres de la première ligne, 0m12.

L·CAECILIO·ATRO
EX·TESTAMENTO

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de forme ancienne; l'N & le T de TESTAMENTO liés en un monogramme.

Gruter, 904, 3. — Grasser, 1607, p. 75. — Rulman, *Inv.*, p. 82. — Guiran, p. 127. — Baux, p. 76. — Ménard, 7, p. 383. — Séguier, 13801, pl. 53. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3484.

L. Caecilio Atro ex testamento.

« A Lucius Caecilius Ater; tombeau élevé en « exécution de son testament ».

703

Épitaphe de Caecilius Bellicus.

Nimes. — Au musée Calvet, d'Avignon. Fragment d'une stèle à fronton triangulaire; « trouvé « à Nimes en 1846, au chemin de Sauve, dans « les fondations de l'hôpital » (Perrot), « & vendu « au musée d'Avignon » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m35.

D ⊘ M

P · CÆCIL · BELLCI

CÆCILA · CAMPAN

COLLBERTO · PENTS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le C & le premier I de CAECILII, le C & le second I de BELLICI, l'A & l'E, le C & le premier I, l'L & le second I de CAECILII & de CAECILIA, le premier A & l'M de CAMPAN, la seconde L & l'I de COLLIBERTO, l'I & l'E, l'N & le T de PIENTIS liés en monogrammes.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1856, p. 94. — Pelet, ms., à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 208. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3485 : « vue ».

Diis Manibus P. Caecilii Bellici; Caecilia Campano colliberto pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Publius Caecilius Bellicus; Caecilia Campana à son excellent coaffranchi ».

704

Épitaphe de Caecilius Carito.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire (dessin de Séguier).

· CAECILIVS · T · L · CARITO

SIBI · ET · PEREGRINAE

Q · ACILII · F · VIVOS

Séguier, 13801, pl. 88.

T. Caecilius, Titi libertus, Carito, sibi & Peregrinae, Q. Acilii filiae, vivos (posuit).

« Titus Caecilius Carito, affranchi de Titus « (Caecilius), a élevé de son vivant ce tombeau « pour lui-même & pour Peregrina, fille de Quin- « tus Acilius ».

Carito, orthographe fautive pour *Charito.*

705

Épitaphe de Caecilius Eutychus.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; autrefois *apud Belonum advocatum* (Guiran); « à la maison de « M. Belon, avocat » (Ménard); « chez M. Jacques « Ferrand » (Baux); retrouvée en 1884, rue Arc-Dugras, dans les déblais de la maison n° 12, démolie pour l'ouverture d'une rue nouvelle (renseignement d'Albin Michel). — Hauteur, 0m35; largeur, 0m52.

L · CAECILIVS

EVTYCHVS

SIBI · ET · SVIS

V · F

Copie d'Albin Michel.

Rulman, *Inv.*, p. 93. — Guiran, ms., p. 130. — Baux, p. 72. — Ménard, 7, p. 384. — Séguier, 13801, pl. 51 & 88. — Dans les *Mém. de l'acad. de Nimes*, 1884, p. 33. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3486, & *Add.*, p. 838.

L. Caecilius Eutychus sibi & suis vivus fecit.

« Lucius Caecilius Eutychus a de son vivant « élevé ce tombeau pour lui-même & les siens ».

706

Épitaphe de Caecilius Martialis.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant de la partie supérieure d'une stèle; « découvert en « mai 1876, maison Gérin, à l'octroi de la Croix- « de-Fer sur des ruines de Saint-Baudile, à l'an- « cien cimetière des Juifs, derrière la colline dite « Moulins-à-Vent ou Mont-Duplan, & qui s'appe- « lait au moyen âge *Podium Judaicum* » (Fr. Germer-Durand). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m33.

C ⊕ CAECILI ⊕ MAR

TIALIS

Estampage de M. Fr. Germer-Durand, & copie dessinée d'Albin Michel.

C. Caecilii Martialis.

« (Aux dieux Mânes) de Caius Caecilius Mar- « tialis ».

Les sigles D M étaient pobablement gravées dans le tympan du fronton de la stèle, aujourd'hui détruit.

707

Épitaphe de Caecilius Primus.

Nimes. — Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement; « à Saint-Baudile, au mazet Ban- « cel, à gauche d'un puits dans le jardin » (Fr.

G.-D.); « dans un champ appartenant au s. Maïs-« tre » (Pelet).

Q·CAECILIO
PRIMO
. . . .

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand, 1857. — Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1863-1864, p. 78. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3487.

Q. Caecilio Primo .....

« A Quintus Caecilius Primus ..... ».

708

Épitaphes de Caecilius Rufinus, de Caecilius Faustinus & de Caecilius Nundinus.

Nimes. — A la maison Séguier. Cippe avec base & couronnement. *Apud Iacobum Roselum* (Peyresc); *apud Rozellum consiliarium regium* (Guiran); « à la maison de M. Rozel de Valobscure, « rue des Greffes » (Ménard); *in aede* « Rozel » (Séguier). Les deux dernières lignes gravées sur la plinthe de la corniche. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m40.

Q·CAECILIO
RVFÍNO·P
FAVSTAE·GRACCONIS·F·M
[illegible]
5 Q·CAECILIO·FAVSTINO·FIL
Q·CAECILIVS
NVNDINVS
PARENTIBVS·VXORI·FILIO·SIBI
V ☧ P
10 Q·CAECILIO·NVNDINO
SYNTYCHE·VXOR·REST[illegible]

Copie de M. Allmer : l'N & l'I de GRACCONIS liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas, p. 172. — Gruter, 733, 6. — Grasser, 1607, p. 57. — Rulman, *Inv.*, pp. 46, 64. — Guiran, ms., p. 88. — Baux, p. 35. — Ménard, 7, p. 346. — Maffei, *Gall. antiq.*, p. 27. — Séguier, 13801, pl. 32. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3488 : *litteris bonis saeculi primi;* indique des accents sur l'V & sur l'O de RVFINO.

Les anciennes copies donnent à la dernière ligne : RESTIT ☧.

Q. Caecilio Rufino, patri; Faustae Gracconis filiae, matri; [*Syntycheti, uxori*]; *Q. Caecilio Faustino, filio; Q. Caecilius Nundinus parentibus, uxori, filio sibi vivus fecit.*

Q. Caecilio Nundino Syntyche uxor restituit.

« A Quintus Caecilius Rufinus, son père; à « Fausta, fille de Gracco, sa mère; [à Syntyché, « sa femme;] à Quintus Caecilius Faustinus son « fils; Quintus Caecilius Nundinus a, de son vi-« vant, élevé ce tombeau pour ses parents, pour « sa femme, pour son fils & pour lui-même.

« A Quintus Caecilius Nundinus, Syntyché, sa « femme a rendu (le monument qu'il s'était pré-« paré) ».

Après avoir élevé un tombeau pour son père, sa mère, sa femme, son fils & lui, Nundinus en avait exclu sa femme; puis, étant venu à mourir avant elle, il s'en serait trouvé exclu lui-même si celle-ci n'eût consenti à l'y admettre : Q. CAECILIO NVNDINO SYNTYCHE VXOR REST*ituit.* On aperçoit là vaguement quelque drame domestique dont les détails échappent, mais dont le dénouement est à l'avantage de l'épouse.

Remarquer le surnom du fils dérivé de celui de la grand'mère.

Syntyché, qui porte un nom servile, était peut être l'affranchi de son mari.

709

Épitaphe de Cae..... Saturninus.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une stèle ou d'un cippe dont l'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures; « trouvé devant le « Temple de Diane » (Pelet); « en 1830 » (E. Germer-Durand). — Hauteur, 0m36; largeur, 0m25.

D · *m*
L·CAE.....
SATVRN.....
LVCILIA·S.....
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 28. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3489 : « vue ».

Diis Manibus L. Cae....., Saturnini ? (Saturionis)?; Lucilia S.....

« Aux dieux Mânes de Lucius Cae..... Saturni-« nus ? (Saturio ?); Lucilia S..... (à son mari ?) ».

710

Épitaphe de Caecilius Sextianus.

Nimes. — Perdue. « *Apud* Fazendier » (Guir., (Mén.).

L·CAECILIVS
SEXTIANVS
SIBI·ET·SVIS

Copie de Grasser.

Gruter, 862, 9. — Grasser, 1607, p. 71. — Rulman, *Inv.*, pp. 61, 80 & 93. — Guiran, *Msc.*, p. 131. — Ménard, 7, 384. — Séguier, 13801, pl. 67; 13802, V, p. 115 : *e Grassero.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3490.

Guiran, Ménard, ligne 2 : SEXTVS.

L. Caecilius Sextianus sibi & suis

« Lucius Caecilius Sextianus pour lui & les « siens ».

711

Épitaphe de Caecilius Valerianus.

NIMES. — Perdue. *In pistrino oleario Boudeti* (GUIRAN); « au moulin de Boudet » (MÉNARD).

D M
Q·CAECILIVS·vALE
RIANI·MARCEL
LVS · LIB

Copie de MÉNARD : CAECILILIVS ALE à corriger probablement par CAECILI VALE (Fr. GERMER-DURAND).

RULMAN, *Inv.*, p. 101. — GUIRAN, *Msc.*, p. 145. MÉNARD, 7, p. 416. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3491.

Diis Manibus Q. Caecilii Valeriani, Marcellus libertus.

« Aux dieux Mânes de Quintus Caecilius Vale-« rianus, Marcellus son affranchi ».

712

Épitaphe de ...., mari de Caecilia C.....

NIMES. — Perdue. *In agro Nemausensi in villa dom. Villarii* « de Bourbon » *nuncupata* (GUIRAN).

CAECILIA·C.....
MARIT·OPT.....
....

GUIRAN, ms. II, p. 279. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3492.

Caecilia C....., marito optimo .....

« Caecilia C....., à ....., son excellent mari ».

713

Épitaphe de Caecilia Luculla.

NIMES. — Grande pierre oblongue contenant la partie supérieure d'un encadrement de moulures qui renfermait l'inscription; trouvée au plus tard en 1807, « dans les masures de l'ancienne église « Sainte-Perpétue » (TRÉLIS); « en 1871 dans la « maison Laune, rue des Jardins; peu de temps « après, sciée dans le bas & employée dans la « construction d'un puits à roue » (E. GERMER-DURAND); déposée actuellement dans la cour de la maison de Mme Légal, même rue des Jardins. — Hauteur de la partie encadrée, 0^m^26; largeur, 0^m^70.

CAECILIAE·Q·F·
LVCVLLAE·
NEPTI

Copie dessinée de M. ALLMER; copie de M. Fr. GERMER-DURAND : les lettres de la seconde ligne privées de leur partie inférieure; la troisième ligne, aujourd'hui disparue, donnée d'après les anciennes copies.

TRÉLIS, *Notice des travaux de l'Académie du Gard*, 1807, p. 334. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéologiques en 1873*, p. 52. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3493.

Caeciliae, Quinti filiae, Lucullae, nepti.

« A Caecilia Luculla, fille de Quintus (Caeci-« lius), petite-fille de ..... ».

714

Épitaphe de Caecilia Matura.

NIMES. — Perdue. « Au jardin Galoffres, hors « la ville » (MÉNARD), précédemment le jardin Boudet.

D · M
CAECILIAE
MATVRAE
ICCIVS·VITALIS
CONTVBERNALI

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 106. — GUIRAN, ms., p. 155. — BAUX, p. 90. — MÉNARD, 7, p. 425. — SÉGUIER, 1981, pl. 78 : *e Davinni mss.* — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3494.

Diis Manibus Caeciliae Maturae; Iccius Vitalis contubernali.

« Aux dieux Mânes de Caecilia Matura; Iccius « Vitalis à sa campagne ».

715

Épitaphe de Caecilia Onesime.

NIMES. — Au musée. Cippe incomplet en bas, mais encore pourvu de son couronnement; *pone carceres* (SÉGUIER); « trouvé au palais de Justice « en 1771 » (VINCENS). L'inscription était renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0^m^56; largeur, 0^m^45; hauteur de la partie encadrée, 0^m^30; largeur, 0^m^38

D · M
CAECILIAE
ONESIMÉS
AVL·VÉRATIVS
5 ONESIMVS·VXÓri
PIENTISSIMae

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur le dernier E de ONESIMES, sur l'E de VERATIVS, sur l'O de VXORI.

VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 577. — PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 209. — PELET, *Catal.*, 1869, p. 35. — E. GERMER-DURAND, dans les *Mém. de l'acad. du Gard*,

1865-1866, p. 144. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3495 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Caeciliae Onesimes; Aulus Veratius Onesimus uxori pientissimae...

« Aux dieux Mânes de Caecilia Onesimé; Aulus « Veratius Onesimus à son excellente épouse ... ».

716

Épitaphe de Caecilia Pedullina.

NIMES. — Cippe avec base & couronnement, « trouvé dans un champ près de Saint-Césaire » (TRÉLIS); aujourd'hui engagé dans le mur de la maison Galtier, entre la route de Nimes à Milhau & la station de Saint-Césaire. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m69; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m45.

D · M
CAECILIAE · T ·
F · PEDVLLINE
ET · L · COMINIO
5 CASTO · VIRO
T · CAECIL · GLYPTVS · ET
CAECILIA · APLE · LIB

Copie dessinée de M. ALLMER : l'N, l'A & l'E PEDVLLINAE liés en un monogramme.

TRÉLIS, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1807, p. 341. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1870*, p. 37. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 142. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4061.

Diis Manibus Caeciliae, Titi filiae, Pedullinae, & L. Cominio Casto, viro, T. Caecilius Glyptus & Caecilia Aple, liberti.

« Aux dieux Mânes de Caecilia Pedullina, fille « de Titus (Caecilius), & à Lucius Cominius Cas- « tus, son mari, Titus Caecilius Glyptus & Cae- « cilia Aple, ses affranchis ».

717

Épitaphe de Caecilia Saturnina.

NIMES. — Perdue. *Prope Castellum* (GUIRAN); « à la maison Sayard » (MÉNARD).

D M
CAECILIAE
TITI · FIL
SATVRNINA*e*

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 92. — GUIRAN, *Msc.*, p. 168. — MÉNARD, 7, p. 396. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3496.

Diis Manibus Caeciliae, Titi filiae, Saturninae.

« Aux dieux Mânes de Caecilia Saturnina, fille « de Titus (Caecilius) ».

718

Épitaphe de Caecilia Thallusa.

NIMES. — Perdue. « A la maison Mirmand » (MÉNARD); « chez M. de Vandargues » (BAUX).

D M
CAECILIAE · THA
LVSAE · LONG
ET · EVDEMON · LI
BERTI

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 84. — GUIRAN, ms., p. 144. — MÉNARD, 7, p. 416. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3497.

Baux, ligne 4 : EVDAEMON.

Diis Manibus Caeciliae Thallusae, Longus(?) *Longinus*(?) *& Eudaemon liberti.*

« Aux dieux Mânes de Caecilia Thallusa, Lon- « gus (?) Longinus (?) & Eudaemon, ses affranchis ».

719

Épitaphe de Caerellia Secunda.

NIMES. — Au musée. Niche, brisée en haut; contenant les bustes des deux femmes, coiffées en cheveux, celle de gauche avec un voile rejeté sur le haut de la tête, celle de droite avec des pendants d'oreilles, toutes deux soutenant de leurs mains réunies un vase plein de fruits; trouvée en 1863 (PELET). L'inscription occupe la plinthe de la niche au-dessous des bustes. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m73.

CAERELLIA · SECVNDA · SIBI · ET · HOSPITAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 72. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3498 : lit SECVNDI, & indique que *Secundus & Hospita* reparaissent dans une des épitaphes suivantes.

Caerellia Secunda sibi & Hospitae

« Caerellia Secunda pour elle-même & pour « Hospita ».

720

Épitaphe de Caesonia Horaea.

NIMES. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvue de son couronnement; trouvée « à la « Besserie » (RULMAN); *in coenobio Augustinianorum, olim S. Martini* (GUIRAN, MÉNARD, SÉGUIER). L'inscription & une niche carrée pratiquée au-dessus & contenant le buste de la défunte sont renfermées dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. Une inscription supplémentaire est gravée vers le haut de chacune des deux faces latérales. — Hauteur, 0m93; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m48

c'est-à-dire, 0m33 pour la niche & 0m15 pour l'inscription; largeur, 0m32.

SALVM	CAESONIAE	SALVM
VÉNIRE	HORAEAE	ÍRE
	CONIVGI·KARISSIMAE	

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur le V de SALVM, sur l'E de VENIRE & sur l'I de IRE.

Grasser, 1607, p. 65. — Rulman, *Inv.*, p. 65. — Guiran, ms., p. 101. — Reinesius, XIV, n. 35. Baux, p. 62. — Ménard, 7, p. 356. — Séguier, 13801, pl. 41; 13802, V, p. 10. — E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1864-1865, p. 135. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3499 : *litteris bonis.*

Caesoniae Horaeae, conjugi karissimae. Salvum venire. Salvum ire.

« A Caesonia Horaea, son excellente épouse ». « Heureuse arrivée ! Heureux départ ! ».

C'est un souhait de bon voyage que du fond du tombeau Caesonia Horaea adresse au passant qui s'arrête à lire son épitaphe.

On lit sur un tombeau de Lyon : *Salvi eatis, salvi redeatis* : « Allez saufs, revenez saufs », ou, comme on dirait aujourd'hui : « Heureux aller, « heureux retour ».

Remarquer l'accent placé sur le V de SALVM pour marquer la suppression du V voyelle à côté du V consonne.

Les cheveux de Caesonia divisés en deux bandeaux au-dessus du front, sont retenus sur le haut de la tête par une résille.

721

Épitaphe de Caligatius Niger.

Nimes. — Perdue. *In D. Perpetuae templo extra civitatem* (voy. *C.*, XII); *apud archidiaconum de* « Vaulver » (Guiran); « chez M. de Mirmand » (Ménard), « rue Sigalon » (Fr. Germer-Durand).

DIIS MAN
CALICATII NIGER·P
ANTONIAE·SERVAT·M
CALICATIVS·NIGRI
5 NVS SIBI ET OPTATAE
VXORI·V·P

Copie de Baux : corriger NIGER par NIGRI.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Gruter, 768, 8 : *ex Poldo.* — Grasser, 1607, p. 65. — Rulman, *Inv.*, pp. 41, 46, 58, 69. — Guiran, ms., II, p. 278. — Baux, p. 58. — Ménard, 7, p. 362. — Séguier, 13801, pl. 44. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3500.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

Diis Manibus Calicatii Nigri, patris; Antoniae Servatae, matris; Calicatius Nigrinus sibi & Optatae, uxori, vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Calicatius Niger, son « père; d'Antonia Servata, sa mère; Calicatius « Nigrinus a de son vivant élevé ce tombeau pour « lui-même & pour Optata son épouse ».

Il y avait peut-être à la seconde ligne CALIGATII & à la quatrième CALIGATIVS.

Le surnom du fils dérivé de celui du père.

722

Épitaphe de Callista ou Calliste.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une plaque; « en 1878 chez M. J. B. Pascal, entrepreneur » (Fr. Germer-Durand).

CALLIST...
EPAGATH...
CONTVBER...
PIENTISSIM...
POSVIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, XII, 5915 : « vue ».

Callisteni, Epagathus contubernali pientissimae posuit.

« A Callisté, Epagathus à sa compagne dévouée « a élevé ce tombeau ».

723

Épitaphe de Calvius Naso.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois *In hortis Malamontii* (voyez *C.*, XII); *hodie Escuderii, patroni fisci* (Guiran); « au jardin de M. de Mal« mont » (Baux); « au jardin potager de M. de Cer« nay, lieutenant-criminel » (Ménard); en dernier lieu « chez M. Girard, ancien maire de Nimes » (Fr. Germer-Durand. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m04; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m40.

D · M
P·CALVII
NASÓNIS
HELVIA
5 SECVNDILLA
MARITO·OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accent sur l'O de NASONIS.

Rulman, *Inv.*, p. 67. — Guiran, ms., p. 103. — Baux, p. 108. — Ménard, 7, p. 369. — Séguier, 13801, pl. 47. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, *Nimes*, II, p. 200. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3501, & *Add.*, p. 838 : « vue ».

Diis Manibus P. Calvii Nasonis; Helvia Secundilla marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Calvius Naso; Helvia « Secundilla à son excellent mari ».

Voir plus loin l'épitaphe de *Coelius Epytuncanus*, dans laquelle apparaît une *Helvia Secundilla*, peut être la même. (Note de M. Hirschfeld.)

724

Épitaphe de Calvius Pompeianus.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvée en décembre 1867 au mou-« lin Rey à Nimes » (E. GERMER-DURAND). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m38; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m58; largeur, 0m44.

D M
T·CALVII·POMPEIANI
T·CALVIVS·SECVNDVS·ET
POMPEIA·Q·F·SEVERILLA
5 FILIO·PIENTISSIMO·ET
DÉSIDERANTISSIMO
QVI·INDIGNE·EREPTVS
EST·IVVENIS·EXEM
PLI·RARISSIMÍ·ANNO
RVM·XVII·M·V·DIER·VI

Copie dessinée de M. ALLMER; copie de M. Fr. GERMER-DURAND : l'A, l'N & l'I, de POMPEIANI, l'N & le D de SECVNDVS, le second E & l'R de SEVERILLA, l'N & le T de PIENTISSIMO, l'N & l'E de INDIGNE, le P & le T de EREPTVS, les deux N de ANNO liés en monogrammes; accents sur l'A de POMPEIANI, sur le premier E de DESIDERANTISSIMO, sur le dernier I de RARISSIMI.

E. GERMER-DURAND, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1867-1868, p. 88; *Notes épigraphiques*, 1869, p. 5. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3502 : *litteris tertii fere saeculi;* donne comme incertaine la première lettre de la ligne 3; indique des accents, non vus par nous, sur le premier I & l'O de FILIO, sur l'O de PIENTISSIMO & de DESIDERANTISSIMO, sur le premier E de EREPTVS & sur l'E de DIER.

Diis Manibus T. Calvii Pompeiani; T. Calvius Secundus & Pompeia, Quinti filia, Severilla, filio pientissimo & desiderantissimo, qui indigne ereptus est juvenis exempli rarissimi annorum XVII, mensium V, dierum VI.

« Aux dieux Mânes de Titus Calvius Pompeia-« nus; Titus Calvius Secundus & Pompeia, Se-« verilla fille de Quintus (Pompeius), à leur fils « excellent & très-regretté; jeune homme d'un « rare exemple, qui ne méritait pas d'être enlevé « si promptement; il est mort à l'âge de dix-sept « ans, cinq mois & six jours ».

Remarquer le surnom du fils emprunté au gentilice de sa mère.

725

Épitaphe de Cambia Helena ou Helene.

NIMES. — Au musée. Cippe avec buste & couronnement; « au Cabinet d'histoire naturelle » (MILLIN); « de l'ancienne collection Séguier » (E. GERMER-DURAND); transporté ensuite au Temple de Diane (PELET). — Hauteur, 0m77; du dé, 0m30; largeur, 0m50.

D M
CAMBIAE·HELENAe
ET·Q·CAMBI
CYRIADIS·SIBI·E
VXORI·V·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

MILLIN, 4, p. 274. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 45. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3503 : *litteris saeculi secundi;* donne ligne 2 : HELENE*s*; indique un accent sur l'O de VXORI; & *Add.*, p. 838 : « vue ».

Diis Manibus Cambiae Helenae & Q. Cambii Cyriadis; sibi & uxori vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Cambia Helena & de « Quintus Cambius Cyrias; tombeau qu'il a élevé « de son vivant pour lui-même & son épouse »

726

Épitaphe de Caninia Martia.

NIMES. — Fragment incomplet à gauche, « en-« castré dans le mur d'un champ à la métairie de « Font-Bouteille, près du chemin d'Avignon ». (E. G.-D.).

d M
*ca*NINIAE
*m*ARTIAE
*here*DES·EX
*testa*MENTO

Copie E. GERMER-DURAND, Notes ms., 1856.

Diis Manibus Caniniae Martiae heredes ex testamento.

« Aux dieux Mânes de Caninia Martia, ses hé-« ritiers ont élevé ce tombeau en exécution de « son testament ».

727

NIMES. — Perdue.

KANO MARCINO FIL
MATRI SEX·GILLIO·PATRI
SEXTO FRATRI
EX TESTAMENTO

SCALIGER, ms. d'Angleterre, f. 25. — RULMAN, ms., n. 229. — GUIRAN, ms. II, p. 306. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3691.

Ligne 1. Rulman, Guiran : KAMO.

....., Marcini filiae, matri; Sexgillo patri, Sexto fratri, ex testamento.

« A sa mère, ..., fille de Marcinus; à son père « Sexgillus; à son frère Sextus en exécution de « leur testament ».

Copie défectueuse. Tous les noms, excepté *Sextus*, sont incertains.

728

Épitaphe de Capitonius Messor.

NIMES. — Au musée. Cippe incomplet en haut, mais encore pourvu de sa base; « trouvé en 1783 au « quartier de la rue Roussy dans les locaux du « canal de fuite du moulin » (SÉGUIER); « dans la « la rue Notre-Dame près l'hôtel du Louvre » (MILLIN); « en dernier lieu, servant de borne à « l'entrée d'une maison de la rue de Saint-Gilles « ou de Générac » (MICHEL, 1882), puis recueilli en 1883 par M. Pocheville, mouleur à Nimes.

D M
Q·CAPITONI
MESSORIS

Copie dessinée de feu Albin MICHEL, 1883.

SÉGUIER, 13802, 5, p. 48. — MILLIN, 4, p. 244. PELET, *Procès verbaux de l'acad. du Gard*, 1844-45, p. 168. — Notes E. GERMER-DURAND. — Albin MICHEL, dans les *Mém. de l'acad. de Nimes*, 1783, p. 5. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3504, & *Add.*, p. 838.

Diis Manibus Q. Capitonii Messoris.

« Aux dieux Mânes de Quintus Capitonius « Messor ».

729

Épitaphe de Caratius Onesimus.

NIMES. — Perdue. *Intra domum dom.* « de Mancau ». (Voy. *C.*, XII.)

d m
SEX·CARATI·O
NESIMI·CAM
BARIA·CHRY
5 SANTHE·MA
RITO
OPTIMO

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3505, d'après Accurse ms. f. H.

Diis Manibus Sex. Caratii Onesimi; Cambaria Chrysante marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Sextus Caratius Onesi« mus; Cambaria Chrysanthe à son excellent « mari ».

Caratius peut être le même nom que *Carantius*, avec la suppression normale de l'*n* comme dans *Hortesius* pour *Hortensius*, &c. — *Cambaria*, nom d'apparence celtique.

730

Épitaphe de ..... & de ..... Carata.

NIMES. — Perdue. Fragment trouvé au village de Boissière, près Nimes (PELET). — Hauteur, 0m30; largeur en bas, 0m26.

.....ATO VATTO
.....T CARATAE
.....VXSORI

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 103.

.....*ato, Vatto*[*nis filio* (??)], & *Caratae*, [...... *filiae*], *uxsori.*

« A .....atus, fils de Vatto, & à Carata, fille « de ....., son épouse ».

Vatto, nom celtique, déjà connu par une inscription de la Suisse. (MOMMSEN, *Inscr. Helv.*, n. 141.)

731

Épitaphe de Carisius Zosimus.

NIMES. — Perdue. « A la maison Vestric Fa« vier » (MÉNARD).

D M
C·CAPYSI·ZOSIMI
ET·ROMVLLIAE
FESTAE·VXOR·FIDIS
5 C·QVARTiVS
QVINTINVS
AMICVS
POSVIT

Copie de GUIRAN : CAPYSI à corriger probablement par CARVSI ou CARISI.

RULMAN, *Inv.*, p. 84. — GUIRAN, ms., p. 126. — BAUX, p. 72. — MÉNARD, 7, p. 385. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3415; adopte, ligne 3 : ROMOGILLIAE, & corrige, ligne 4 : FIDIS par eIVS.

Baux, ligne 3 : ROMOGILLIAE; l. 4 : VXOR PIVS; l. 6 : QANTINVS.

Diis Manibus C. Carusii (?), *Carisii* (?) *Zosimi & Romulliae* (?), *Romogilliae* (?) *Festae uxori fidissimae; C. Quartius Quintinus, amicus posuit.*

« Aux dieux Mânes de Caius Carusius (?) Zosi« mus & de Romullia (*ou* Romogillia) Festa sa « femme très-fidèle, Caius Quartius Quintinus « leur ami a élevé ce tombeau ».

La femme de *Zosimus* s'appelait probablement *Romogillia.*

732

Épitaphe de Kareia Victorina.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, incomplet à droite; trouvé *pone car-*

ceres (Séguier); « au Palais de Justice » (Vincens); partagé dans le sens de la largeur par des encadrements de moulures accompagnés d'un rinceau en deux compartiments inscrits dont celui de droite manque presque entièrement. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée complète, 0m31; largeur, 0m24.

D M — D m

KAREIAE — M.........

VICTORINÆ — D.........

L·KAREIVS — P.........

5 SECVNDINVS — ....

LIBERTAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'A & l'E de VICTORINAE, l'N & le D de SECVNDINVS liés en monogrammes.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — Pelet. *Catalogue*, 1863, p. 39. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 78. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3692 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Kareiae Victorinae; L. Kareius Secundinus libertae.

« Aux dieux Mânes de Kareia Victorina; Lu« cius Kareius Secundinus à son affranchie ».

733

Épitaphe de Karius Aemilianus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *ad portam Coronae in propugnaculo* (Guiran); ensuite porté au jardin Séguier, puis à la Porte-d'Auguste (Pelet). — Hauteur, 1m12; du dé, 0m62; largeur, 0m50.

D · M

L·KARI·AEMILIAN

L·KARIVS

COMMVNIS

5 ET·AEMILIA

ZOSIME

FILIO

PIISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & l'I de AEMILIANI liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Gruter, 692, 6. — Grasser, 1607, p. 61. — Guiran, ms., p. 72. — Baux, p. 12. — Ménard, 7, p. 323. — Séguier, 13801, pl. 54. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 48. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3693 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus L. Karii Aemiliani; L. Karius Communis & Aemilia Zosime filio piisimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Karius Aemilia« nus; Lucius Karius Communis & Aemilia Zo« zimé à leur excellent fils ».

734

Épitaphe de Carius ....

Nimes. — Perdue.

T·CARIO R

INGENVVS

TERTIVS

F·CORASI

POS·I·L·P·VXOR

Rulman, *Inv.*, p. 71. — Guiran, ms., p. 109. — Ménard, 7, p. 360. — Séguier, 13802, I, 1. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3506.

T. Cario R....., Ingenuus, Tertius, filii; Corasia Posilla (?) *uxori.*

« A Titus Carius R..., Ingenuus & Tertius ses « fils; Corasia Posilla à son époux ».

735

Épitaphe de Caria Servata.

Nimes. — Perdue. *In vico S. Cesarii apud Lombardum* (Guiran); « à Saint-Cézaire, chez M. Lom« bard » (Ménard).

CARIAE

SERVATAE

IVNius

QVINTVS

VXORI·RARIS

SIMAE·ET·SIBI

VIVVS·POSVIT

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 116. — Ménard, 7, p. 263. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4062.

Ménard, ligne 3 : ...IVLIVS.

Cariae Servatae ..... Iunius Quintus uxori rarissimae & sibi vivus posuit.

« A Caria Servata; ..... Junius Quintus à son « épouse d'un très-rare mérite, a, de son vivant « élevé ce tombeau & pour lui-même ».

736

Épitaphe de Karus.

Nimes. — Cippe, actuellement à l'ancienne maison Séguier, précédemment *apud* « Forton », *consiliarium regium* (Guiran, Ménard, Séguier). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m35.

D M

KARO

MASVETI·F

QVARTINA

5 MATERNI·FL

AVNCLO·PIISSIM

Copie dessinée de M. Allmer.

Poldo d'Albenas, p. 180. — Gruter, 672, 12. — Rulman, p. 84. — Guiran, p. 130. — Deyron, *Des anc. bâtiments de Nismes*, 1656, p. 112. — Séguier, 13801, pl 33. — *Inscr. de l'acad.*, 1788, p. 19. — Millin, *Voyage*, 4, p. 253. — Pelet, *Courrier du Gard*, 10 juin 1845. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3694 : « vue ».

Diis Manibus, Karo Mansueti filio; Quartina Materni filia avunculo piissimo.

« Aux dieux Mânes, à Karus fils de Mansuetus; « Quartina, fille de Maternus, à son excellent « oncle ».

Mansuetus, Karus, Maternus, Quartina, non citoyens romains.

Remarquer les orthographes *Masueti* pour *Mansueti*, & *avnclo* pour *avunculo*.

737

Épitaphe de Cassia Amabilis.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles (dessin de Séguier); *in aedibus* « Payan » (Séguier); « der- « rière les Jésuites » (Ménard); aujourd'hui la maîtrise de la cathédrale, rue Trélis (Fr. Germer-Durand). La première ligne gravée dans le tympan du fronton.

M
CASSICIAE
AMABILIS
CASSICIVS·ISIDORVS
5 CONLIBERTAE
OPTVMAE

Copie de Ménard.

Ménard, 7, p. 421. — Séguier, 13801, pl. 77. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3512.

Manibus Cassiciae Amabilis; Cassicius Isidorus conlibertae optumae.

« Aux Mânes de Cassicia Amabilis; Cassicius « Isidorus à sa coaffranchie excellente ».

738

Épitaphe de Cassius Eutyches.

Nimes. — Perdue. « Cippe avec base & couron- « nement » (dessin de Séguier); « contre le mur « extérieur de l'église des Dominicains » (Ménard, Séguier). — Hauteur, 2 pieds 11 pouces = largeur, 10 pouces.

D · M
Q·CASSI·EV
TYCHETIS
VOLKACIVS·DI
5 OSCORVS·FILIO
PIISSIMO

Copie de Ménard.

Ménard, 7, p. 328. — Séguier, 13801, pl. 54. — Notes E. Germer-Durand : l'H & l'E, le T & ET de EVTYCHETIS liés en monogrammes. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3508 : EVTYCHEIS.

Diis Manibus Q. Cassii Eutychetis, Volkacius Dioscorus filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cassius Euty- « ches; Volkacius Dioscorus à son excellent fils ».

Cassius, qui eût dû s'appeler *Volkatius* s'il eût été réellement le fils de celui que l'épitaphe appelle son père, n'était peut-être que son beau-fils ou son gendre.

739

Épitaphe de Cassia Libera.

Nimes. — Perdue.

SASSIAE LIBERAE
CASSIVS T......

Ms. latins de Paris, 5825 J. f. 18. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3509.

Cassiae liberae; Cassius .....

« A Cassia Libera; Cassius ..... ».

740

Épitaphe de Cassia Severa.

Nimes. — Perdue. « Au Collége » (Vincens).

D M
CASSIAE·SEVERAE
CASSIA........

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — Hirsghfeld, *C.*, xii, 3510.

Diis Manibus Cassiae Severae; Cassia.....

741

Épitaphe de Cassia, fille de Tertia.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; « trouvée en 1858 entre le « chemin de Beaucaire & celui d'Avignon » (Pelet). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Deux *pilei* gravés au trait occupent le milieu du tympan de la partie cintrée. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m40.

CASSIAE·TERTIAE·F
G·L·PIETAS
D · S · D

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le T & le premier E de TERTIAE liés en monogrammes.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 88. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3511, & *Add.*, p. 838 : « vue »; ligne 2 : C·L·.

Cassiae, Tertiae filiae; Gaiae liberta Pietas de suo dat.

« A Cassia, fille de Tertia; Pietas son affran-« chie a, de ses deniers, élevé ce tombeau ».

« Affranchie de Gaia » était un terme consacré pour dire « affranchie d'une femme ». Pietas, qui se qualifie ainsi, était l'affranchie de Cassia.

Ni Tertia ni Cassia, bien que portant un nom de forme gentilice, ne paraissent avoir eu le droit de cité romaine.

742

Épitaphe de Casunia Philete.

Nimes. — Au musée. Cippe pourvu de sa base, mais privé de son couronnement; trouvé à Nimes avant 1846 (Fr Germer-Durand). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m44; hauteur de la partie encadrée, 0^m27; largeur, 0^m30.

D · M
CASVNIAE · PH
LETE · Q · SOIL
LIVS · CHIRISO
5 PHVS · VXORI
RARISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le D à la ligne 1 fruste mais encore apparent; le P, l'H & l'I de PHILETE liés en un monogramme.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 210. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 38. — Germer-Durand, *Mém. du Gard*, 1864-1865, p. 125. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3513 : « vue ».

Diis Manibus, Casuniae Philete; Q. Soillius Chirisophus uxori rarissimae.

« Aux dieux Mânes; à Casunia Philete; Quin-« tus Soillius Chirisophus à son épouse d'un rare « mérite ».

743

Épitaphe de Casurius Flavus.

Nimes. — Perdue. Pierre bordée de moulures & incomplète à droite; « trouvée dans une répa-« tion à la maison Rouvière, rue des Chapeliers, « & réemployée ». (Pelet).

M · CASVRII
FLAVI ❦
GEMELLA · VXOR
VIRO · ET · SIBI

Pelet, msc. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 106.

M. Casurii Flavi; Gemella uxor viro & sibi.

« (Aux dieux Mânes) de Marcus Casurius Fla-« vus; Gemella, sa femme, a élevé ce tombeau « pour son mari & pour elle-même ».

744

Épitaphe de Casurius Ortensis.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais privé de son couronnement; « trouvé en 1864 au « coin de la rue du Bât-d'Argent & de la place « du Château » (E. Germer-Durand). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple filet. — Hauteur, 0^m47; largeur, 0^m29; hauteur de la partie encadrée, 0^m29; largeur, 0^m21.

D · M
M · CASVRI O
ORTENSIA O
CASVRIA
5 PRATRI
PIISSIM O

Copie dessinée de M. Allmer; Copie de M. Fr. Germer-Durand : l'A & l'N d'ORTENSIANO liés en un monogramme; l'O final du même mot, celui de CASVRIO, celui de PIISSIMO gravés e dehors de l'encadrement.

E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'acad. du Gard*, 1865, p. 124. — Michel, *Nimes*, I, p. 306. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3514 : « vue ».

Diis Manibus, M. Casurio Ortensiano; Casuria fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes; à Marcus Casurius Orten-« sianus; Casuria à son excellent frère ».

745

Épitaphe de Casurius .....

Nimes. — Au musée. Fragment.

d m
CASVRI...
CI · CORNEL*ia*
PRIMVLA
VXO*r*

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5916.

(*Diis Manibus*) *Casurii ....., Cornelia Primula uxor.*

« Aux dieux Mânes de Casurius ....., Cornelia « Primula, sa femme ».

746

Épitaphe de Censor.

Nimes. — Perdue.

CENSOR · IV.....
V · SIBI · ET.....

Copie de Séguier.

Séguier, 13801, f. 89. — *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 383.

Censor ..... vivus sibi & .....

Voyez ci-dessus (n. 494) un *Censor jugarius*, dévot au dieu Nemausus.

747

Épitaphe de Cervidius Tacitus.

Nimes. — Perdue. Pierre à sommet cintré, « à « la maison du sieur Mouret, près des Carmes, « faubourg de Richelieu » (Ménard). — Hauteur, 4 pieds 11 pouces = 1m65; largeur, 1 pied 3 pouces = 0m40.

CN·CERVDIO
M·F·TACITO

Copie de Ménard.

Ménard, 7, p. 400. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3515.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand.

Cn. Cervidio, Marci filio, Tacito.

« A Cneus Cervidius Tacitus, fils de Marcus « (Cervidius) ».

748

Épitaphe de Cestius Benignus.

Nimes. — Perdue. Trouvée en 1673, *in fano S. Perpetuae* (Guiran).

Q·CESTIO BENIGNO
CASTVS ET ROMVLA
LIBERTI

Guiran, ms. II, p. 343; addition postérieure d'une autre main. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3516.

Q. Cestio Benigno, Castus & Romula liberti.

« A Quintus Cestius Benignus, Castus & Ro« mula ses affranchis ».

749

Épitaphe de ..... Charite.

Nimes. — Perdue.

D · M
L·CHARITES
...VS·HERM
VXORI
OPTIMAE

Copie de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 73. — Guiran, ms., p. 111. — Ménard, 7, p. 359. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3517.

Guiran : CHARITHES.

Diis Manibus I(uliae)? Charites; .....ius Herm..... uxori.

« Aux dieux Mânes de Julia(?) Charité; .....ius « Herm..... à son épouse ».

750

Épitaphe de Cintia Honorata.

Nimes. — Au musée. Stèle terminée en haut par une niche cintrée en forme de coquille, contenant le buste de la défunte; autrefois « aux « Vieux Augustins » (Séguier); précédemment *in aedibus* D. de Besserié (voyez *C.*, xii). L'inscription, gravée au-dessous de la niche, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m34; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m14; largeur, 0m38. Hauteur de la niche, 0m53.

CINTIAE·HONORÁ
FIDÉLIS·TATVLA

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand l'H de HONORAT dimidiée à droite; accents sur l'A du même mot sur l'E de FIDELIS.

Golnitz, *Itinerarium*, 1655, p. 504. — Grasser 1607, p. 54. — Rulman, *Inv.*, p. 84. — Baux p. 52. — Ménard, 7, p. 317. — Séguier, 13801 pl. 66; 13802, V, p. 10. — E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-1865, p. 134. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3518 : « vue »; n'indique pas d'accents.

Cintiae Honoratae, Fidelis tatula.

« A Cintia Honorata, Fidelis, son père nourri« cier ».

La coiffure de Cintia, composée entièrement de petites boucles pareilles, régulièrement alignées & étagées de manière à former une sorte de mitre conique, était de mode au temps de Martial (*Epigr.*, II, 66); on la retrouve sur des monnaies à l'effigie des impératrices du commencement du second siècle.

751

Épitaphe de Cirratius Severus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré « trouvée le 1er novembre 1877 près des ruines « de Saint-Baudile, dans les terrains de la caserne « d'artillerie » (Michel). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m14; largeur, 1m28; hauteur de la partie encadrée, 0m18; largeur, 0m20.

M·CIRRATIo
SEVERO
DONATA·CIR
RATIA·VXSOR

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres de mauvaise forme; la haste des R terminée en bas par un prolongement incliné à gauche.

Michel, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1881, p. 31. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3519.

M. Cirratio Severo, Donata Cirratia uxor.

« A Marcus Cirratius Severus, Donata Cirratia « son épouse ».

Remarquer le gentilice de la femme, le même que celui du mari & placé après le *cognomen*.

752

Épitaphe de Classia Theodora.

NIMES. — Au musée Calvet à Avignon. Stèle incomplète en bas; « trouvée en 1846, rue des « Tilleuls » (PELET); « en 1850 à Codognan, sur « la route de Montpellier » (PERROT). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Une petite *ascia* est gravée entre les sigles D M à la première ligne. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m38.

D (ascia) M
CLASSIAE
THEODOR
AE ❦ AVREL
5 TAVRINVS
CONIVGI
CARISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres mal alignées; l'H & l'E de THEODOR liés en un monogramme.

PELET, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 125. — PERROT, *Archéol. Brit.*, 1852, 34, p. 69. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4087.

Diis Manibus Classiae Theodorae, Aurelius Taurinus conjugi carissimae.

« Aux dieux Mânes de Classia Theodora; Aure- « lius Taurinus à son épouse très-chère ».

753

Épitaphe de Claudius Crysans.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois dans la maison de Guiran : *apud me, transmissa ex aedibus Lucae Iossaudi* (GUIRAN); « à la maison de « M. Lombard de la Tour, rue Dorée » (MÉNARD, SÉGUIER). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m34; hauteur de la partie encadrée, 0m29; largeur, 0m27.

D • M
TIBEREO
CLAVDIO
CRYSANTI
FELIX • LIB
P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GUIRAN, ms., p. 146. — SÉGUIER, 13802, 1, p. 7; 13801, pl. 70. — MÉNARD, 7, p. 408. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 85. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3520 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Tibereo Claudio Crysanti, Felix libertus.

« Aux dieux Mânes de Tibereus Claudius Crysans, Félix son affranchi »

754

Épitaphe de Clodius Vettianus.

NIMES. — Perdue. « A la maison de M. Mir- « mand » (BAUX, MÉNARD), rue Sigalon.

D ❦ M
Q • CLODII
VETTIAN
INDAMIA
5 CHRESIME
MARITO
OPTIM
ET VICTORINVS

Copie de GUIRAN : une *hedera* entre les sigles D M; le second I & l'N de VICTORINVS liés en un monogramme.

GRUTER, 773, 7 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, p. 59. — GUIRAN, ms., p. 99. — BAUX, pp. 56 & 75. — MÉNARD, 7, p. 370. — SÉGUIER, 13801 : « d'après » GRUTER. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3521; indique d'après PEYRESC, ms. 8957, f. 133, des accents sur l'A de VETTIANI, sur le premier A de INDAMIA & sur le premier E de CHRESIME.

Gruter, ligne 4 : EVDAMIA.

Diis Manibus Q. Clodii Vettiani, Indamia Chresime marito optimo & Victorinus .....

« Aux dieux Mânes de Quintus Clodius Vet- « tianus; Indamia (?) Chresimé à son excellent « mari, & Victorinus (son fils?) ».

Indamia nom peut-être celtique. L'inscription ne doit pas être complète; elle laisse ignorer quel lien de parenté rattachait Victorinus au défunt.

755

Épitaphe de Cocusia Masuciae.

NIMES. — Perdue. « A la maison de M. Recolin, « avocat » (MÉNARD); *In aede* « Fajon » (SÉGUIER).

D ❦ M
COCVSIAE
MASVCIAE
COCVSIA EV
TYCHIS
LIB • PIISS

Copie de SÉGUIER.

GUIRAN, ms., p. 159. — MURATORI, 1531, 5 : *ex schedis Guirani.* — MÉNARD, VII, p. 419. — SÉGUIER, 13801, pl. 72; 13802, 5, p. 48. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3522.

Guiran, Ménard : D M | COCVTIAE | MASVGAE | COCVSSIA EV | TYCHETIS | LIB·PIIS·S.

Diis Manibus Cocusiae Masuciae; Cocusia Eutychis libertae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Cocusia Masucia; Cocu- « sia Eutychis à son excellente affranchie ».

756

Épitaphe de Coelius Epytuncanus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois, aux « Vieux Augustins » (Guiran, Ménard, Séguier); précédemment la maison Martin, devenue celle de Besserié (voyez *C.*, xii). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. — Hauteur, 1m; largeur, 0m52; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m40.

D ❦ M
QVINTO·COELIO
EPYTVNCANO
HELVIA·SECVNDILLA
SODALI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : la dernière L & l'A de SECVNDILLA liés en un monogramme.

Rulman, *Inv.*, pp. 83 & 105. — Grasser, 1607, p. 78. — Guiran, p. 129. — Baux, p. 62. — Ménard, 7, p. 380. — Séguier, 13801, pl. 56. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3523.

Diis Manibus, Quinto Coelio Epytuncano; Helvia Secundilla sodali.

« Aux dieux Mânes; à Quintus Coelius Epy-« tuncanus; Helvia Secundilla à son compagnon « de confrérie ».

Helvia Secundilla peut-être déjà mentionnée dans l'épitaphe ci-dessus de *Calvius Naso*, n. 723.

757

Épitaphe de Coelius Pompeianus.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement; « au moulin du Juge » (Séguier), dans la plaine de Nimes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m55.

d M
Q·COEL·POMPEIA...
COEL·APOLLINA
RIS·ET·COEL·EVTYCHIA
5 PARENT·INFELICISSIM
POMPEI·FELIX ET
ALV...

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Séguier, 13801, pl. 32. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 475. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4524.

Diis Manibus Q. Coelii Pompeiani(?), *Coelius Apollinaris & Coelia Eutychia parentes infelicissimi; Pompeii Felix & Al.....*

« Aux dieux Mânes de Quintus Coelius Pom-« peianus, Coelius Apollinaris & Coelia Eutychia « ses parents infortunés; Pompeius Félix & Pom-« peius Al..... ».

M. Hirschfeld propose la restitution du dernier mot par *Alypus.*

758

Épitaphes de Colius Faustus & de Colius Atticus.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue divisée par des moulures aujourd'hui abattues à fleur du champ en deux compartiments juxtaposés; *in pistrino dom.* « de la Cassagne » (Rulman, Guiran, Ménard, Séguier); à l'angle du moulin à eau du quai Roussy; retrouvée au même moulin lors de sa démolition en 1865 (E. Germer-Durand). — Hauteur, 0m40; largeur, 1m40.

M ❦ COLIO	M·COLIO
ENNAEI·L·PAL	FAVSTI·L·PAL
FAVSTO	ATTICO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 99. — Guiran, ms., p. 168. — Ménard, VII, p. 397. — Séguier, 13801, pl. 63. — E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1865, pp. 6 & 8. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3525 : *litteris bonis saeculi primi.*

M. Colio, Ennaei liberto, Palatina, Fausto.
M. Colio, Fausti liberto, Palatina, Attico.

« A Colius Faustus, affranchi d'Ennaeus; ins-« crit dans la tribu *Palatina.*

« A Colius Atticus, affranchi de Faustus; ins-« crit dans la tribu *Palatina* ».

Faustus, de qui Atticus tenait son affranchissement, était lui-même un affranchi; c'est à cause de leur condition d'affranchis qu'au lieu d'avoir été inscrits dans la tribu *Voltinia* qui était celle des citoyens romains de Nimes, ils l'ont été dans la tribu *Palatina,* une des quatre tribus urbaines, moins considérées que les tribus rustiques, & par cette raison réservées aux affranchis.

759

Épitaphe de Cominius Aedemon.

Nimes. — Perdue.

P·COMINIO
AEDEMON
AEMICIS VADV...

Copie de Scaliger.

Gruter, 867, 3 : *à Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, p. 80. — Guiran, ms., p. 136. — Ménard, VII, p. 385. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3526.

Guiran, Ménard, ligne 3 : AMICIS·VADV...

P. Cominio Aedemoni, Aemilia? Vadu.....

« A Publius Cominius Aedemon, Aemilia (?) « Vadu..... ».

760

Épitaphe de Cominius Asprenas.

NIMES. — Perdue.

D·MANIBVS
T·COMINII
ASPRENATIS

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 907, 8 : *e Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, p. 86. — GUIRAN, ms., p. 172. — MÉNARD, VII, p. 398. — SÉGUIER, 13801, pl. 68 « d'après Gru« ter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3527.

Gruter, ligne 1 : D·M; l. 2 : T. COMINI.

Diis Manibus T. Cominii Asprenatis.

« Aux dieux Mânes de Titus Cominius Aspre« nas ».

761

Épitaphe de Com..... Fe.....

NIMES. — Fragment incomplet à droite & en bas; à l'ancienne maison Séguier. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

T·COM.....
FE.....
Æ..........
....

ANONYME, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1788, p. 22. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3528 : « vue »; propose de lire, à la troisième ligne, *heredes.*

762

Épitaphe de Congenncia Cornelia.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; autrefois « aux « Vieux Augustins » (GUIRAN, MÉNARD, SÉGUIER); précédemment *apud Martinum*, ensuite à la maison de Besserié (voyez *C.*, XII). — Hauteur, 0m30; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m37.

D · M
CONGENNCIAE *sic*
CORNELIAE

Copie dessinée de M. ALLMER; copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

RULMAN, *Inv.*, p. 89. — GUIRAN, ms., p. 165. — BAUX, p. 37. — MÉNARD, VII, p. 388. — SÉGUIER, 13801, pl. 64; 13802, 1, p. 8. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3529 : *litteris malis.*

Diis Manibus Congennciae Corneliae.

« Aux dieux Mânes de Congenncia Cornelia ».

Congenncia, nom celtique.

Remarquer le gentilice *Cornelia* employé comme *cognomen.*

763

Épitaphe de Cor.....

NIMES. — Au musée. — Fragment d'une stèle à inscription encadrée; provenant des démolitions faites en 1883 pour la construction des Halles neuves. — Hauteur & largeur, 0m15.

COR.....
..V.....

Estampages de M. GOUDARD, & copies dessinées de feu ALBIN MICHEL & de M. Fr. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3531, & *Add.*, p. 838.

MARVÉJOL, *Nemausa*, 2e année, p. 67.

Cornelio ?..... Corneliae ?.....

764

Épitaphe de Cornelius Athenaeus.

NIMES. — Chez M. Pocheville, mouleur. Stèle à fronton triangulaire, autrefois « au faubourg de « la Madeleine *apud Riffardum* » (GUIRAN); « au « bolloard de la Madeleyne » (BAUX, d'après PEYRESC); « à la maison qui joint le Poids de la « Farine, hors la porte de la Madeleine » (MÉNARD); *in suburbio Magdalenae apud* « Cou« donnel » (SÉGUIER). A l'exception de la première ligne, gravée dans le tympan du fronton, l'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m38.

DIIS·MANIB
L·CORNÉLIO
ATHENÁEO
ANTHVS·PATER

Estampage de M. GOUDARD & copies dessinées de M. Fr. GERMER-DURAND & d'Albin MICHEL : un accent sur l'E de CORNELIO & peut-être sur le second A de ATHENAEO.

GRUTER, 1607, p. 62. — RULMAN, *Inv.*, p. 39. — GUIRAN, ms., p. 75. — BAUX, p. 112. — MÉNARD, 7, p. 332. — SÉGUIER, 13801, pl. 28. — DE VILLEFOSSE, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 146. — MICHEL, *Nimes*, II, p. 124. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3533, & *Add.*, p. 838.

Diis Manibus, L. Cornelio Athenaeo, Anthus pater.

« Aux dieux Mânes; à Lucius Cornelius Athe« naeus, Anthus son père ».

765

Épitaphe de Cornelius .....

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la partie gauche d'une pierre oblongue bordée de moulures qui encadraient l'inscription; prove-

nance non connue. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m80; hauteur de la partie encadrée, 0m30.

C ⊘ C O R N É L . . . . .
ET · C O R N É L I . . . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'E de CORNEL... & de CORNELI...

Perrot, *Histoire*, p. 140. — Pelet, *Catalogue*, n. 49. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3532 : *litteris magnis & bonis saeculi primi.*

G. Cornelio ..... & Corneli..... .....

« A Gaius Cornélius ..... & à Cornélius ? Cornelia ? ..... ».

766

Épitaphe de Cornelius Hermes.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; *in vinea* « de Deucirisac » (Guiran); « dans un champ de M. Magne, « conseiller, sur le chemin de Beaucaire » (Ménard); *in agro* « Lecointe » (Séguier). — Hauteur, 1 pied 9 pouces = 0m57; largeur, 1 pied 3 pouces = 0m41.

D M
C · CORNELI
HERMETIS

Copie de Ménard.

Guiran, ms., II, p. 401; addition postérieure d'une autre main. — Ménard, VII, p. 389. — Séguier, 13801, pl. 63. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3535.

Diis Manibus C. Cornelii Hermetis.

« Aux dieux Mânes de Caius Cornelius Hermès ».

767

Épitaphe de Cornelius Niger.

Nimes. — Pierre sans ornements, incomplète à gauche, engagée dans le mur d'une galerie donnant sur la cour d'une ferme située au hameau de Grésan, mas de Sorbier, appartenant à M. de Perrin. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m44.

. . . *co* RNELIO · NIGRO
et cor NELIAE · VXORI
cor n EL · NIGRINVS · F ·
corne LIVS · CAPITO · F ·

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & l'E de *co*RNELIO liés en un monogramme; le point à la suite du même mot au milieu de l'O final; le G de NIGRO & de NIGRINVS à queue tombante.

Notes E. Germer-Durand, 1856.

..... *Cornelio Nigro & Corneliae uxori, Cornelius Nigrinus filius, Cornelius Capito filius.*

« A ..... Cornelius Niger & à Cornelia sa femme, « Cornelius Nigrinus, & Cornelius Capito, leurs « fils ».

La femme a le même nom gentilice que son mari & n'a pas de surnom; l'un des fils a un surnom dérivé de celui de son père.

768

Épitaphe de Cornelius Secundus.

Nimes. — Perdue. « A la maison de Pierre Brunel » (Guiran, Ménard); transportée en Italie à Fossombrone par Passionei, où elle est encore actuellement (voy. *C.*, xii).

D · M
Q · CORNELI
SECVNDI
OSPITA
VXOR

Copie de Gruter.

Rulman, *Inv.*, p. 59. — Gruter, 775, : *e Scaligerianis.* — Guiran, ms., p. 111. — Ménard, 7, p. 365. — Séguier, 13801, pl. 45 : « d'après Gruter ». — Passionei, *Iscrizioni antiche* (1763), p. 161. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3537 : « vérifiée par Bormann ».

Ligne 2, Gruter, Guiran, Ménard, Séguier : CONNONI.

Diis Manibus Q. Cornelii Secundi, Ospita uxor.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cornelius Secundus, Ospita son épouse ».

769

Épitaphe de Cornelius Tertius.

Nimes. — Au musée. Bloc quadrangulaire bordé de moulures encadrant l'inscription; « trouvé en « 1807 dans la première reconstruction du Palais « de Justice; retrouvée en 1858 en abaissant le « sol devant l'escalier du péristyle » (E. Germer-Durand). Les faces latérales sont encadrées. — Hauteur, 0m98; largeur, 0m90; hauteur de la partie encadrée, 0m75; largeur, 0m70.

D · M
Q · CORNÉLI
VOLT · TERTI
TESTÁMENTÁRI
HERÉDÉS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de TESTAMENTARI liés en un monogramme; accents sur l'E de CORNELI, sur les deux A de TESTAMENTARI, sur les deux derniers E de HEREDES.

Mémoires de l'Académie du Gard, 1807, p. 334. — Herzog, n. 167. — Pelet, *Catalogue*, n. 7. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3538 : *magnis litteris bonis saeculi primi.*

Diis Manibus Q. Cornelii, Voltinia Tertii, testamentarii heredes.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cornelius Tertius, ses héritiers testamentaires ».

770

Épitaphe de Cornelia Attica.

NIMES. — Perdue. *In atrio dom.* « de Saint-Chat-« tes » (GUIRAN); de Saint-Chapte.

DIS MANIBVS
CORNELIAE
ATTICAE

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 908, 6 : *e Scaligerianis.* — GRASSER, 1607, p. 74. — RULMAN, *Inv.*, pp. 84 & 86. — GUIRAN, ms., p. 163. — BAUX, p. 28. — MÉNARD, VII, p. 392. — SÉGUIER, 13801, pl. 67 : « d'après Gras-« ser ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3539.

Gruter, ligne 1 : DIIS; l. 3 : ATICAE.

Diis Manibus Corneliae Atticae.

« Aux dieux Mânes de Cornelia Attica ».

771

Épitaphe de Cornelia Chreste.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; « retrouvée vers « 1870 près de la rue Fénelon, dans un passage « appartenant à M. Allard » (E. GERMER-DURAND). — Hauteur, 0m25; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m21; largeur, 0m24.

D ❦ M
CORNELIAE
CHRESTE

Copie dessinée de M. ALLMER, & copie de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le premier E de CORNELIAE liés en un monogramme.

GRUTER, 908, 7 : *a Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 86 & 92. — GUIRAN, ms., p. 172. — MÉNARD, VII, p. 398. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 34. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3540, & *Add.*, p. 838 : « vue ».

772

Épitaphe de Cornelia Elpis.

NIMES. — Perdue. *In vestibulo palatii regii* (GUIRAN); « dans l'auditoire du juge des conven-« tions » (MÉNARD).

D ❦ M
CORNELIAE
ELPIDIS·SERGIA
CORNELIANE
5 MATRI
PIENTISSIMAE
FILIA

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 51. — GUIRAN, ms., p. 83. — BAUX, p. 25. — MÉNARD, 7, p. 341. — SÉGUIER, 13801, pl. 36 : *e Davini mss.* — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3541.

Diis Manibus Corneliae Elpidis; Sergia Corneliane matri pientissimae filia.

« Aux dieux Mânes de Cornelia Elpis; Sergia « Corneliané à son excellente mère ».

Le surnom de la fille dérivé du gentilice de la mère.

773

Épitaphe de Cornelia Grata.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « à la Porte de la Cou-« ronne » (MÉNARD); puis au jardin Séguier & ensuite à la Porte d'Auguste (PELET). — Hauteur, 0m93; largeur, 0m35.

DIIS·MANIBV
CORNELIAE
GRATAE·T·CONNIV
SILANVS·VXORI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'S de MANIBVS, celle de CONNIVS inscrites dans l'V.

POLDO D'ALBENAS, p. 173. — GRUTER, 776, 1. — GRASSER, 1607, p. 66. — RULMAN, *Inv.*, p. 59. — GUIRAN, ms., p. 98. — BAUX, p. 14. — MÉNARD, 7, p. 357. — SÉGUIER, 13801, pl. 38. — PELET, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 56. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3543 : « vue ».

Diis Manibus Corneliae Gratae; T. Connius Silanus uxori.

« Aux dieux Mânes de Cornelia Grata; Titus « Connius Silanus à son épouse ».

774

Épitaphe de Cornelia Servata.

NIMES. — Perdue. Pierre dont l'inscription etait renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau (GUIRAN); « à la maison « du sieur Lebon » (MÉNARD).

D · M
CORNELIAE·SERVATAE
SEX·CORNELIVS
VITALIS
MATRI·OPTVMAE

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, pp. 51 & 67. — GUIRAN, ms., p. 87. — MÉNARD, VII, p. 335. — SÉGUIER, 13802, V, p. 11. — Bibliothèque d'Aix, ms. 565. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3544.

Diis Manibus Corneliae Servatae; Sex Cornelius Vitalis matri optumae.

« Aux dieux Mânes de Cornelia Servata; Sextus « Cornelius Vitalis à son excellente mère »

775

Épitaphe de Cornelia .....

Nimes. — Perdue. « A l'église de Sainte-Perpé-« tue » (Baux).

CORNELIA·ET·TAMECIA
SIBI ET VIRO ET FILIO
VIVA·FECIT

Copie de Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 68. — Ménard, VII, p. 371. — Baux, p. 114. — Séguier, 13801, pl. 47. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3542.

Baux : CORNELIA ET TAMECIA.

Cornelia ..... sibi & viro & filio viva fecit.

« Cornelia ..... a de son vivant élevé ce tombeau « pour elle-même, son mari & son fils ».

776

Épitaphe de Cosconius Onesimus.

Nimes. — Stèle à fronton triangulaire; « à la « métairie Martin, sur l'ancien chemin d'Arles, « derrière l'octroi » (Michel). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m27.

D · M
Q·COSCONI
ONESIMI
IVLIA·FIRMN
VXOR

Estampage de M. Fr. Germer-Durand, & copie d'Albin Michel : le second I & l'N de FIRMIN liés en un monogramme.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 23. — Albin Michel, *Rues de Nimes*, 1879, II, p. 338. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3545.

Diis Manibus Q. Cosconii Onesimi, Iulia Firmina uxor.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cosconius Oné-« simus, Julia Firmina son épouse ».

M. Hirschfeld rappelle l'épitaphe d'un *Q. Cosconius Firminus* parmi les inscriptions de Notre-Dame de Laval, près Collias.

777

Epitaphe de Crescentia Donata.

Nimes. Perdue. « A la maison de M. Bouchard, « archidiacre » (Ménard); « chez Casalis » (Baux).

CRESCENTI
DONATAE
C·MELIVS
TROPHIMVS

Copie de Guiran.

Poldo d'Albenas, p. 165. — Gruter, 868, 7 : *Scaligero missa.* — Grasser, 1614, p. 227. — Rulman, *Inv.*, pp. 86 & 88. — Guiran, ms., p. 171. — Baux, p. 30. — Ménard, VII, p. 392. — Séguier, 13801, pl. 58 : « d'après Poldo d'Albe-« nas ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3745 *a*.

Gruter, Baux : MELLIVS.

Crescenti(ae) Donatae, C. Melius Trophimus.

« A Crescentia Donata, Caius Melius Trophi-« mus ».

778

Épitaphe de Cresimé.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée, en 1833, à Sainte-Perpétue (Perrot), « près de l'amphithéâ-« tre » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m38; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m27.

D · M
CRESIMES
PRIMVLVS·POS
ANCILLAE
OPTIMAÉ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Perrot, *Antiq. de Nimes*, 1836, p. 138. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 86. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3546 : *litteris tertii fere saeculi*; indique un accent sur le second E de CRESIMES; *Add.*, p. 838 : un accent sur l'E de OPTIMAE.

Diis Manibus Cresimes; Primulus posuit ancillae optimae.

« Aux dieux Mânes de Crésimé; Primulus a « élevé ce tombeau à son excellente servante ».

Primulus non citoyen romain.

779

Épitaphe de Crispia Aphrodisia.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire décorée d'une rosace au centre; « trouvée « en 1647 » & recueillie par Guiran : *Apud me, eruta anno 1647* (Guir.); « à la maison Lombard « de la Tour, rue Dorée » (Ménard); rue des Greffes, & transportée au musée en 1881. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m35.

D · M
CRISPIAE
AHRODISIAE
T·CRISPIVS
CORINHVS

Estampage de M. Aurès; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand & copie d'Albin Michel : le P & l'H de APHRODISIAE, l'N, le T & l'H de CORINTHVS liés en monogrammes.

GUIRAN, p. 181. — MÉNARD, VII, p. 387. — SÉGUIER, 13801, pl. 53. — RENIER, *Rev. des Soc. savantes*, 1866, p. 190. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3547, & *Add.*, p. 838 : « vue ».

Diis Manibus Crispiae Aphrodisiae, T. Crispius Corinthus.

« Aux dieux Mânes de Crispia Aphrodisia, « Titus Crispius Corinthus ».

780

Épitaphe de Cyria.....

NIMES. — Perdue. Fragment de provenance inconnue.

CYRIA...
DVXE...

CALVET, ms., V, *Suppl. ad spicilegium inscr. ant.*, n. 25. — TRÉLIS, 1802, d'après les notes de SÉGUIER. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3549.

781

Épitaphe de Deccius Senecio.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré; *in aedibus* « Bompart » (voyez *C.*, XII); « dans le « vestibule de la maison de François Graverol, « avocat » (GUIR., MÉN., SÉG.), rue de l'Horloge. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m38.

MÁNIB
Q · DECCII
SENECIÓNIS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur l'A de MANIBVS & sur l'O de SENECIONIS.

GRASSER, 1607, p. 74. — RULMAN, *Inv.*, pp. 88 & 91. — GUIRAN, *Msc.*, p. 163. — BAUX, p. 77. — MÉNARD, 7, p. 390. — SÉGUIER, 13801, pl. 62; 13802, I, p. 7. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3550 : *litteris bonis;* n'indique pas d'accent sur l'O de SENECIONIS.

Guiran, ligne 2 : DECII.

Manibus Q. Deccii Senecionis.

« Aux Mânes de Quintus Deccius Senecio ».

782

Épitaphe de Deccia Fab.....

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « à la maison Chalas » : *apud Chalassium* (GUIR.); « puis de Mme des Isles, rue « Dorée » (MÉN.); retrouvée avant 1856, « au « chemin de Beaucaire » (PELET). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m54; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m21; largeur, 0m20.

D · M
DECCIAE · FAB
FABIVS · HERMES
FIL
DVLCISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'H & le premier E de HERMES liés en un monogramme.

RULMAN, *Inv.*, p. 43. — GUIRAN, *Msc.*, p. 75. — MÉNARD, 7, p. 326. — SÉGUIER, 13801, pl. 28; 13802, I, p. 8. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3551 : « vue ».

Diis Manibus Decciae Fabianae (?); *Fabius Hermes filiae dulcissimae.*

« Aux dieux Mânes de Deccia Fabiana (?), Fabius « Hermes à sa fille chérie ».

La fille ne s'appelle pas comme le père & a pour *cognomen* un dérivé du gentilice paternel. Peut-être n'était-elle qu'une fille naturelle.

783

Épitaphe de Decurtia Titulla.

NIMES. — Perdue.

DECVRTIAE
TITI · FIL
TITVLAE

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 909, 10 : *a Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 41 & 86. — GUIRAN, ms., p. 174. — MÉNARD, 7, p. 399. — SÉGUIER, 13801, pl. 67 : « d'après « Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3553 : *fuit fortasse* TITVLAE.

Decurtiae, Titi filiae, Titullae.

« A Decurtia Titulla, fille de Titus (Decur« tius) ».

784

Épitaphe de Delicatus.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré, trouvée avant 1836. L'inscription, à l'exception de la première ligne gravée dans le tympan de la partie cintrée, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m18; de la partie encadrée, 0m25.

DELICATO
D · M
......INAE
......VS
....

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'V & l'S de VS liés en un monogramme

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1836, p. 136. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 73. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3554 : *litteris malis saeculi tertii; expectes Delicatae.*

Perrot, ligne 3 : GEMINIAE; l. 4 : NVS.

Delicato. — Diis Manibus Geminae, ...us ......

« A Délicatus. — Aux dieux Mânes de Gemina, « .....us, ... ».

L'épitaphe est celle d'une femme; il semble que *Delicatus* ne peut se rapporter qu'à cette femme; ce serait le petit nom de tendresse dont on l'appelait dans l'intimité. Il ne manque pas d'exemples de surnoms masculins & neutres appliqués à des femmes. Celle de notre inscription se serait appelée *Delicatus*, ou, comme on dirait en français, « Mignon ».

785

Épitaphe de ..... Diadumenus.

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé dans un « ruisseau, au pied de la métairie de Campagne » (Trélis).

...IO DIA
DVMENO

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1807, p. 333. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3555.

.....io Diadumeno.

« A .....ius Diaduménus »

786

Épitaphe de ..... Diogene.

Nimes. — Perdue. Autel avec base & couronnement (Dessin de Séguier).

D M
....
DIOGENE
....MATER
.....IO
....

Séguier, 13802, p. 25.

Diis Manibus, ... Diogeni; ..... mater filio .....

« Aux dieux Mânes; à ..... Diogène, ... sa « mère ..... ».

Voir à Marguerittes : D M | DIOGENE | AVXESIS MATER | FILIO POS.

787

Épitaphe de Domitius Abascantus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé vers 1829 (Perrot). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m62; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m42.

D · M
Q·DOMITII·ABAS
CANTI·DOMITIA
MAXIMILLA·LI
BERTO·OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de ABASCANTI liés en un monogramme.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 99. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 61. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3556 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Q. Domitii Abascanti; Domitia Maximilla liberto optimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Domitius Abas- « cantus; Domitia Maximilla à son excellent « affranchi ».

788

Épitaphe de Domitius Crispinus.

Nimes. — Au musée. Fragment « trouvé il y a « quelques années » (Fr. Germer-Durand). — Hauteur, 0m30; largeur, 0m55.

T·DOMITIVS
CRISPINVS

Copie dessinée de M. Allmer; copie de M. Fr. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5919 : « vue ».

..... T. Domitius Crispinus, ...

« ....., Titus Domitius Crispinus ..... ».

789

Épitaphe de Domitius Pusio.

Nimes. — Perdue. *Iuxta secundum sphaeristerium* (Guir.); « au second jeu de Paume » (Mén.), près des Arènes.

L·DOMITIO
PVSIONI

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 89. — Guiran, ms., p. 168. — Ménard, VII, p. 396. — Séguier, 13801, pl. 65. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3557.

Ménard : DOMITIO; ligne 2 : PVSIONI.

L. Domitio Pusioni.

« A Lucius Domitius Pusio ».

790

Épitaphe de Domitius, fils de Sparsus.

NIMES. — Perdue. *In agro Nemausensi* (GUIR.).

D I S M A N
B V S
S E X · Ð O M I T
S P A R S I · F
5 S E X · N . . . .
G A M V S · L

Copies de GUIRAN & de MÉNARD : SEX·N..... à corriger par SEX·D.....

GRUTER, 938, 6. — RULMAN, *Inv.*, p. 96. — GUIRAN, ms., p. 146. — MÉNARD, VII, p. 416. — SÉGUIER, 13801, pl. 73 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3558.

Diis Manibus Sex. Domitii Sparsi, fecit Sex. Domitius Gamus, libertus.

« Aux dieux Mânes de Sextus Domitius Spar-« sus, Sextus Domitius Gamus, son affranchi, à « élevé ce tombeau ».

791

Épitaphe de Domitius Tatianus.

NIMES. — Au musée. Sarcophage de marbre, incomplet à droite; autrefois au jardin Séguier; puis ensuite à la Porte d'Auguste (PELET). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures que soutenait de chaque côté un Génie ailé; celui de gauche est incomplet dans le bas, celui de droite manque. — Hauteur, 0^m38; largeur, 0^m85.

P E R P E T V A E · Q V I E T I
D O M I T I O · T A T I A N O · I M F A *sic*
N T I · D V L C I S S I M O · Q V E M · P
R I M A · A E T A T E · F L O R E N T
5 E M · M O R S · D I R A · S V B R I P
V I T · V I X I T · A N N · I I I · M · V I D I X X
A G R I P I N · D O N A T V S
P A T E R · E T · I O V I N A · M A T E R
F I L I O · C A R I S S I M O
p O S V E R V N T

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Inscriptions de l'Académie de Nimes, 1788, ms., p. 21. — PELET, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 36. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3559 : *litteris parvis saeculi tertii;* ligne 6 : XX.

Perpetuae quieti, Domitio Tatiano infanti dulcissimo quem prima aetate florentem mors dira subripuit; vixit annis III, mensibus VI, diebus IXX; Agripinensis Donatus pater & Iovina mater filio carissimo posuerunt.

« Au repos perpétuel; à Domitius Tatianus, « enfant chéri que la mort cruelle a enlevé à la « fleur de son premier âge; il a vécu trois ans, « six mois & dix-neuf jours. Donatus, de Cologne, « son père, & Jovina, sa mère, ont élevé à leur « fils très-cher ce tombeau ».

Le père devait s'appeler *Domitius*, comme son fils; la mère s'appelait peut-être *Tatia;* ce serait d'elle que serait venu le surnom *Tatianus* qu'avait le jeune défunt.

Imfanti pour *infanti*, faute de gravure.

792

Épitaphe de Domitius Tertullinus.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois dans le jardin Davin, ensuite chez Guiran : *In horte Davinii, hodie apud me* (GUIR.); « à la maison Lombard de la Tour, « rue Dorée » (MÉN.). — Hauteur, 0^m72; largeur, 0^m45; hauteur de la partie encadrée, 0^m38; largeur, 0^m32.

D · M
S E X · D O M I T I
T E R T V L L I N I
I V L I A · T Y C H E
M A R I T O · O P T I M
E T · S I B I · V I V A
P O S V I T

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr GERMER-DURAND.

RULMAN, *Inv.*, p. 71. — GUIRAN, ms., p. 106. — MÉNARD, VII, p. 364. — BAUX, p. 67. — SÉGUIER, 13801, pl. 47. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3560, & *Add.*, p. 838 : « vue ».

Diis Manibus Sex. Domitii Tertullini; Iulia Tyche marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Domitius Ter-« tullinus; Julia Tyché, à son excellent mari, &, « de son vivant, pour elle-même a élevé ce tom-« beau ».

793

Épitaphe de Domitia Chrysis.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; celui-ci surmonté d'un fronton triangulaire accosté de volutes décorées de rosaces à leurs extrémités; « trouvé dans une maison près « de l'amphithéâtre » (TRÉLIS). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures ornées. Dans le tympan du fronton se voit une colombe becquetant un fruit; sur la face gauche du dé un *guttus* à anse, & sur la face opposée une patère; au-dessous de l'encadrement contenant l'inscription, un thyrse terminé à chaque bout par une pomme de pin. — Hauteur, 0^m80;

largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m27.

D M
DOMITIAE·CHRY
SIDIS ALBIVS
MVNATIVS·EPAPH
5 RODITVS·VXORI
OPTVMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1808, p. 343. — PERROT, *Antiquités de Nîmes*, 1846, p. 109. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 215. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3561 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus Domitiae Chrysidis, Albius Munatius Epaphroditus uxori optumae.

« Aux dieux Mânes de Domitia Chrysis; Albius « Munatius Epaphroditus à son excellente épouse ».

Remarquer le prénom insolite *Albius*, qui est peut-être en même temps un ethnique & indiquerait que Domitius était originaire d'*Alba Helviorum*.

Parmi les prénoms insolites que fournissent les inscriptions de Nîmes s'est déjà présenté celui d'*Helvius*, qui serait aussi un ethnique & rappellerait la cité des Helves.

794

Épitaphe de Domitia Macaria.

NIMES. — Perdue. Petit cippe « trouvé, en mars « 1759, sur le chemin de Beaucaire » (SÉG., VINC.).

D M
TARCIA·MAR
CIA·DOMITIAE
MACARIAE

SÉGUIER, ms. de Paris 16930, p. 1456, n. 75. — VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nîmes*, 1802, p. 580. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3937.

Diis Manibus. Tarcia (?) *Marcia Domitiae Macariae.*

« Aux dieux Mânes. Tarcia (?) Marcia à Domitia « Macaria ».

795

Épitaphe de Domitia Marituma.

NIMES. — Cippe avec base & couronnement. *In agro Nemausensi juxta villam dom.* « de Baudan Villeneufve » *loco dicto* « Peire lettrade » (GUIRAN); « dans la plaine du Vistre, sur le bord d'un fossé entre le chemin de Saint-Gilles & le chemin de Générac » (E. GERMER-DURAND). Dans la face antérieure du dé sont creusées deux niches superposées, contenant chacune deux bustes au-dessus d'une inscription. Le buste de gauche de la niche supérieure est celui d'une femme à chevelure ondulée; celui de droite, aujourd'hui très-dégradé, paraît être celui d'un homme. Les deux bustes de la niche inférieure sont, celui de gauche entièrement & celui de droite à peu près entièrement, méconnaissables. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m80; hauteur de chacune des deux niches, 0m32; de l'inscription qui les sépare, 0m20; de l'inscription au-dessous de la niche inférieure 0m05.

DOMITIAE MARITVMAE
NEC TESTAMENTO IVSSVS NEC VOCE ROGATVS
[illegible]
CN·CORNELIVS·TANAIS
[illegible] CN·CORNELIO·VRBANO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND. La seconde ligne prise de la copie de M. Fr. Germer-Durand.

GUIRAN, ms., II, p. 401. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3561 : « vue »; donne la troisième ligne ainsi : [illegible] POSVI, & termine les noms de la dernière par VS.

Domitiae Maritumae, nec testamento iussus, nec voce rogatus coniugis ? carissimae ? posui Cn. Cornelius Tanais [..... &] *Cn. Cornelio Urbano.*

« A Domitia Marituma; Cneus Cornelius Ta« naïs ai, sans en avoir reçu l'ordre par une dis« position testamentaire, ni en avoir été prié de « vive voix, élevé ce tombeau à mon épouse très« chère & à ..... & à Cneus Cornelius Urbanus ».

Le buste de droite de la niche supérieure était vraisemblablement celui de Cornelius Tanaïs, & celui de gauche le buste de Marituma, qu'il avait ainsi à sa droite, suivant l'usage antique. Le buste de droite de la niche inférieure était celui d'Urbanus, leur fils; celui de gauche devait être le portrait d'un autre de leurs enfants.

796

Épitaphe de Domitia Philumene.

BELLEGARDE. — Cippe dont le couronnement a été retaillé & affleuré au dé; *pro foribus dom.* « de Montcau », *intra urbem* (voyez *C.*, XII); *in castro* « de Candiac », *prope Nemausum* (GUIR., MÉN., SÉG.); déposé dans le jardin du domaine de la Marine, appartenant à M. de Bernis. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m88; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m44; largeur, 0m40.

D M
DOMITI*ae*
P*hi*LV*m*E*nes*
DE*c caE*CI*l*
5 SOC*r*ATES
VXORI RAR*i*S
SIM·EXEMPLI ET *si*B
V P

Copie dessinée de M. ALLMER, prise avec l'assistance de M. GOUDARD.

GUIRAN, ms., II, p. 283. — MENARD, VII, p. 355. — SEGUIER, 13802, f° 12. — E. GERMER-DURAND,

Découvertes en 1872, p. 25. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3562.

Diis Manibus Domitiae Philumenes; Dec. Caecilius Socrates uxori rarissimi exempli & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Domitia Philumene; « Decimus Caecilius Socrates à son épouse, femme « d'une vertu exemplaire, a, de son vivant, & « aussi pour lui-même, élevé ce tombeau ».

797

Épitaphe de Domitia Victorina.

NIMES. — Perdue. *In aedibus Seguierianis* (SÉG.); « la Bibliothèque publique » (VINC.).

D ☙ M
DOMITIAE ☙
VICTORINE ☙
C · VAL · MARTIVS
VXORI · PIISSIMÆ
ET · DE · SE ☙ BENE ☙ MERITE ☙
ET · SIBI ☙ VIVOS ☙ POSVIT ☙

Copie de l'auteur anonyme des *Inscriptions de l'Académie du Gard.*

SÉGUIER, ms. de Paris 16930, p. 1453, n. 35. — *Inscriptions de l'Académie*, 1788, ms., p. 9. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3563.

Diis Manibus Domitiae Victorinae; C. Valerius Martius uxori piissimae & de se bene meritae & sibi vivos posuit.

« Aux dieux Mânes de Domitia Victorina; Caius « Valerius Martius à son excellente & bien méri- « tante épouse a élevé ce tombeau, &, de son « vivant, pour lui-même ».

798

Épitaphe de Dorcas.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré, trouvé en 1843 dans un puits, sur la route de Montpellier à Nimes, près du pont biais du chemin de fer. L'inscription, excepté la dernière ligne, est renfermée dans un encadrement de moulures. L'angle gauche de cet encadrement avec une partie de la troisième ligne, le bas de la pierre avec la quatrième ligne ont disparu depuis la découverte. — Hauteur, 0m37; largeur, 0m36; hauteur de la partie encadrée, 0m18; largeur 0m27.

D O R C A D I
PHILOPATER · CON
TVBERNALI · ET · FRATER
APPOLLONIVS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'H de PHILOPATER dimidiée à droite.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 87. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3565.

Dorcadi; Philopater contubernali, & frater Apollonius.

« A Dorcas; Philopater à sa compagne, & Apol- « lonius son frère ».

799

Épitaphes de Dubia & de Vitlus.

NIMES. — Au musée. Cippe divisé par des encadrements de moulures en deux compartiments juxtaposés, surmontés chacun d'un fronton cintré; engagé dans un des murs de la maison Lombard de la Tour, rue des Greffes.

DIS · MANIB	DIS · MANIB
DVBIAE	VITLI
REGVLI · F	CLASSI · L

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GUIRAN, ms., p. 174. — MÉNARD, VII, p. 400. — SÉGUIER, pl. 60; 13802, I, p. 7. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4148 : « trouvée à Nages », d'après Guiran.

Diis Manibus Dubiae, Reguli filiae. — Diis Manibus Vitli, Classii (?) liberti.

« Aux dieux Mânes de Dubia, fille de Regulus. « — Aux dieux Mânes de Vitlus, affranchi de « Classius ».

Vitlus, forme contracte de *Vitulus.*

800

Épitaphe d'Eliponius Titullinus.

NIMES. — Perdue. *In aedibus Augustinianorum* (GUIRAN); « à l'ancien jardin des Augustins, hors « la Porte de la Couronne » (MÉNARD).

L · ELIPONIO
TITVLLINO
ELIPONIA
HYGIA · VXOR

Copie de GRUTER.

GRUTER, 780, 3 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 59 & 69. — GUIRAN, ms., pp. 109 & 265. — MÉNARD, VII, p. 370. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3567; ligne 1 : D · M; l. 2 : ELIPONO; l. 3 : TITVLLÑO; l. 5 : HYGIA · VXOR, d'après Mareschal, ms. de Paris 5825, G. f. D.

Rulman, Guiran, Ménard : TITVLINO.

L. Eliponio Titullino, Eliponia Hygia uxor.

« A Lucius Eliponius Titullinus, Eliponia Hygia « son épouse ».

801

Épitaphe d'Elvia Priscilla.

NIMES. — Au musée. Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; au-

trefois chez Guiran : *apud me* (GUIRAN); « à la « maison Lombard de la Tour, rue Dorée » (MÉNARD), rue des Greffes. — Hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m45.

D · M
ELVIAE PRISCILLAE
QVINTA LIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive; les A sans barre.

GUIRAN, ms., pp. 149 & 342. — MÉNARD, VII, p. 412. — SÉGUIER, 13802, 1, pp. 3 & 8. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3610.

Diis Manibus Elviae Priscilla, Quinta liberta.

« Aux dieux Mânes d'Elvia Priscilla, Quinta « son affranchie ».

802

Épitaphe de ....., patron ou patronne d'Epaphra.

NIMES. — Perdue. « Tablette de marbre trouvée « en 1870 à la Porte d'Auguste » (E. G.-DURAND).

. . . .
*epa*PHRA
LIBERT*us*
F · C ·

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1870*, I, p. 17. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3568.

....., Epaphra libertus faciendum curavit.

« A ....., Epaphra, son affranchi, a élevé ce « tombeau ».

La lecture est celle de M. E. Germer-Durand.

803

Épitaphe de ....., patron d'Ephesius.

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la moitié droite d'un cippe, dont la base & le couronnement ont été retaillés & affleurés au dé; de provenance inconnue; « entré au musée depuis quelques années » (Fr. G.-DURAND). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau, actuellement disparu. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m20.

*ma*NIB
. . . . . . II · VOL
. . . . ELLI
. . . . . *e*PHESIVS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue*, n. 83. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3569 : *litteris saeculi secundi.*

Manibus .....ii, Voltinia, Marcelli (?) ..... *Ephesius* (?).

« Aux Mânes de ..... ius Marcellus, de la tribu « *Voltinia*, ... Ephesius ».

Inscrit dans la tribu *Voltinia*, le défunt était citoyen romain. Le tombeau lui a été élevé par un Ephesius, qui était probablement son affranchi. Le commencement de la quatrième ligne devait contenir le gentilice commun à l'affranchi & au patron.

804

Épitaphe d'Epidia Hedone.

NIMES. — A la maison Séguier. Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; trouvée « à Sainte-Perpétue, en 1764 » (VINCENS). — Hauteur, 0m43; largeur, 0m32; hauteur de la partie encadrée, 0m28; largeur 0m22.

D ❦ M
EPIDIAE · PECV
LIARIS · LIB
HEDONI
T · SVBRIVS · HY
GINVS · VXOR
KARISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'R & l'I de VXORI, l'M & l'A de KARISSIMAE liés en monogrammes.

SÉGUIER, ms. de Paris 16930, p. 1453, n. 37. — *Inscriptions de l'Académie*, 1758, p. 9. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 583. — MILLIN, *Voyages*, 4, p. 258. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3570 : *litteris malis;* lit à la ligne 4 : HEDONE.

Diis Manibus Epidiae, Peculiaris libertae, Hedoni; T. Subrius Hyginus uxori karissimae.

« Aux dieux Mânes d'Epidia Hedone, affranchie « (d'Epidius) Peculiaris; Titus Subrius Hyginus « à son épouse très-chère ».

805

Fragment au nom d'Eros.

NIMES. — Perdue. « Pierre enchassée sens dessus dessous dans un escalier romain communiquant avec un puits récemment découvert, vers la partie occidentale du Cours-Neuf, vis-à-vis la Placette, dans le jardin Cusson » (VINCENS). — Hauteur des lettres, 0m20.

EROS X

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 542 : l'X à la suite du mot EROS traversé au milieu par un trait vertical. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3572 : *fortasse christiana.*

806

Épitaphe d'Eros.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles. *Apud dom.* « de Brignon » (voyez *C.*, XII); *apud me* (GUIR.); « à la maison de M. Lombard de la « Tour, rue Dorée » (MÉN.), rue des Greffes. L'inscription, excepté les sigles D M de la première ligne gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m30.

D · M
EROTIS
L·IVLII·IVLIANI
TERPHNE
CONTVBERNALIS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GRUTER, 973, 10. — RULMAN, *Inv.*, p. 103. — GUIRAN, ms., p. 158. — MÉNARD, VII, p. 424. — SÉGUIER, 13801, pl. 69. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3573.

Diis Manibus Erotis, L. Iulii Iuliani (servi), Terphne contubernalis.

« Aux dieux Mânes d'Eros, esclave de Lucius « Julius Julianus, Terphne, sa compagne ».

Terphne pour *Terpne*, orthographe fautive.

807

Épitaphe d'Eros.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « découverte récemment « (1886) dans un champ de Mme Richard, voisin « du chemin de fer, au-dessous de la gare de « Nimes, près de l'ancienne route d'Arles & des « ruines de l'ancienne église rurale Sainte-Perpé- « tue »; aujourd'hui au château de la Coste, chez M. de Surville. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le tympan du fronton. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m38; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m31.

D M
EROTI·SERV
OPTIMO
IVLIA
ADVENA·P

Copie dessinée de M. GOUDARD.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques & scientifiques, 1886, p. 365, d'après une copie de M. Alfred de Surville adressée au Ministère de l'instruction publique. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 290. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3920.

Diis Manibus; Eroti, servo optimo, Iulia Advena posuit.

« Aux dieux Mânes, à Eros; Julia Advena a « élevé ce tombeau à son excellent esclave ».

808

Épitaphe de ..... patron d'Evaristus, d'Eutyches & de Senecio.

NIMES. — Perdue. *In agro Nemausensi, villa Fabri consiliarii regii* (GUIRAN, MÉNARD).

....
......IANVS·FIL
......T·EVARISTVS
EVTYCHES·SENE
CIO LIBERTI

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 144. — MÉNARD, VII, p. 414. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3574.

Ligne 1 : Guiran omet FIL.

.....ianus filius, & Evaristus, Eutyches, Senecio liberti.

« A *tel*, ...ianus, son fils, & Evaristus, Eu- « tyches, Senecio, ses affranchis ».

809

Épitaphe d'Eucarpus.

NIMES. — Perdue. « A la maison de ville » (voyez *C.*, XII); *in atrio curiae municipalis* (GUIR.); « à l'hôtel de ville » (BAUX).

D · M
CORPOPH
ORVS
ET·PAVLI
5 NA
PARENT
LVCARPO
O
FIL·PIISS

Copie de MÉNARD : corriger CORPOPHORVS par CARPOPHORVS, & LVCARPO par EVCARPO (Fr. G.-DUR.).

RULMAN, *Inv.*, pp. 42 & 53. — GUIRAN, ms., p. 77. — MÉNARD, VII, p. 331. — BAUX, p. 85. — SÉGUIER, 13801, pl. 31 : *e ms. Davinii.* — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3507.

Tous : CORPOPHORVS; Guiran, ligne 7 : LVCARE. Ménard & Baux : LVCARPO.

Diis Manibus. Carpophorus & Paulina parentes Eucarpo, filio piissimo.

« Aux dieux Mânes. Carpophorus & Paulina à « Eucarpus, leur excellent fils ».

810

Epitaphe de ..... Eunomia.

Nimes — Perdue. « Pierre rompue par le haut « & par le bas »; *in aedibus* « de Besséric » (voyez *C.*, xii); *in coenobio Augustinianorum* (Guir.); « à l'ancien couvent des Augustins » (Mén.), rue de la Roserie. — Largeur, 1 pied 6 pouces = 0m49.

.....ILIAE EV
NOMIAE·QVAE
VIXIT·ANN·XXXIIX
M·III·D·II·POTAMON
5 CONTVBERNALIS
AREOT..........
PIE............

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 78. — Rulman, *Inv.*, pp. 105 & 107. — Guiran, ms., p. 156. — Ménard, VII, p. 426. — Séguier, 13801 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3575; ligne 7 : PI.....

.....iae Eunomiae quae vixit annis XXXIIX, mensibus III, diebus II, Potamon contubernalis ...

« A .....ia Eunomia, morte à l'âge de trente-huit « ans, trois mois & deux jours; Potamon, son « compagnon ..... ».

M. Hirschfeld propose à la fin : [*c*]*areo t*[*e, conjux*] *pi*[*issima*].

811

Épitaphe d'Eutyches.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles. *In aedibus Besserianis* (Guiran); aux Vieux-Augustins. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m27; largeur, 0m32.

D · M
PVER·EVTYCHES
ANNÓR·VII·TYCHE
MATER·E·CESSTIVS *sic*
TREPTION

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'H & l'E de EVTYCHES & de TYCHE, le T & l'E de MATER liés en monogrammes; un accent sur l'O de ANNOR.

Grasser, p. 56. — Rulman, *Inv.*, p. 40. — Guiran, p. 74. — Ménard, VII, p. 327. — Séguier, 13801, pl. 30. — E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie* du Gard, 1864-1865, p. 138. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3576 : *litteris malis.*

Diis Manibus. Puer Eutyches annorum VII; Tyche mater & Cesstius Treption.

« Aux dieux Mânes d'Eutyches, enfant mort à « l'âge de sept ans; Tyche, sa mère, & Cesstius « Treption ».

Treption pour *Threption*, orthographe fautive.

812

Epitaphe de ..... Eutycias

Nimes. — Perdue. « A la maison de Recolin » (Guir., Mén.).

IAECIA
EVTICIAS
V·A·XVIII

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 166. — Ménard, VII, p. 395. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3620; propose de lire : RAECIA.

Ligne 2, Ménard : EVTICIAS.

Maecia (?) *Eutycias vixit annos XVIII.*

« Maecia Eutycias, morte à l'âge de dix-huit « ans ».

La haste verticale qui commence la première ligne peut être le reste d'une M; le nom *Maecius* se rencontre sur d'autres inscriptions de Nimes.

813

Épitaphe d'Excingomarus.

Nimes. — Perdue. *Apud Mirmandum* (Guiran); « à la maison de M. Mirmand » (Ménard).

EXCINCOMARVS
CRAXANII·F

Copie de Rulman.

Gruter, 911, 2 : *e Scaligeri schedis.* — Grasser, 1607, p. 63. — Rulman, *Inv.*, p. 40 & 86. — Guiran, p. 162. — Baux, p. 59. — Ménard, VII, p. 392. — Séguier, 13801, pl. 65 : *e Grassero.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3577.

Ligne 2 : Gruter, Guiran, Ménard, CRAXANAL·F.

Excingomarus, Craxanii filius.

« Excingomarus, fils de Craxanius(?) ».

Craxanius, Excingomarus, non citoyens romains.

Les deux noms sont celtiques.

Bréghot du Lot, dans les *Nouveaux Mélanges pour servir à l'Histoire de Lyon*, p. 461, donne une prétendue inscription de Nimes : VIDIAE | MVSAE | EXINCOMARVS | CRAXANII·FIL, en réalité composée de deux inscriptions qui, dans les auteurs, sont tout à fait distinctes (Note de M. Fr. Germer-Durand).

Voir, au supplément des *Inscriptions municipales*, un ..... *Servilius Excingomarus quaestor coloniae.*

814

Épitaphe de Fabius .....

Nimes. — Perdue. *Apud fratrum meum dom. Guiranum* (Guiran); « à la maison de M. Guiran, « avocat » (Ménard).

P·FABI .....

Copie de Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 91. — Guiran, ms., p. 171. — Ménard, VII, p. 398. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3578.

P. Fabii .....

« (Aux dieux Mânes) de Publius Fabius ..... ».

815

Épitaphe de Fa..... & de Primitiva.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement. « A la maison de Mme Des Iles, rue Dorée » (Séguier). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau.

D M
C·FAI...LI
SEV.....T
PRIMITIVAE·DELI
5 CATAE SVAE
IVLIA·GRAECINA
MARITO·OPTIMO
ET·SIBI·V·P·

Séguier, 13801, pl. 44; 13802, 2, 16. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3582.

Diis Manibus C. Fa..... & Primitivae delicatae suae; Iulia Graecina marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Fabius ....., son « mari, & de Primitiva, sa servante d'honneur; « Julia Graecina a, de son vivant, élevé ce tom- « beau à son mari & pour elle-même ».

On entendait par *delicati* (Marquard, *Manuel*, VII, p. 142) de jeunes serviteurs qui remplissaient auprès d'un maître riche un service d'intimité & d'honneur plus ou moins analogue à celui des pages du moyen âge; il faut sans doute entendre par *delicata* une servante remplissant auprès de sa maîtresse un service du même genre.

816

Épitaphe de Fabius Castus.

Nimes. — « Au Cours-Neuf, maison n. 42 » (Fr. Germer-Durand). Pierre quadrangulaire, incomplète à l'angle inférieur droit; bordée de moulures encadrant l'inscription. — Hauteur, 0m33; largeur, 0m43.

D M
L·FABI·CAST
L·FABIVS·TYRANNION
ET·IVLIA·C....

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : le T & l'I de CASTI, les deux N & l'I de TYRANNION liés en monogrammes.

Pelet, ms. à la Bibl. de Nimes, 2, p. 160.

Diis Manibus L. Fabii Casti; L. Fabius Tyrannion & Iulia C.....

« Aux dieux Mânes de Lucius Fabius Castus; « Lucius Fabius Tyrannion & Julia C..... ».

817

Épitaphe de Fabia Callisté (?).

Nimes. — Au musée. Fragment d'une plaque de marbre dont la face postérieure présente un reste de moulures; provenance inconnue.

D & m
*f*ABIAE·M·*l·cal*
*l*ISTES·C·IV*l.one*
SIMVS·V*xori*

Copie dessinée & estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5921 : « vue »; lit à ligne 2 : *f*ABIAE·*Apolau*S1ES, aux lignes 3 & 4 : *zo*SIMVS, & renvoie à l'épitaphe d'un *C. Iulius Zosimus.*

Diis Manibus Fabiae, Marci libertae (?), *Callistes; C. Iulius Onesimus* (?) *uxori.*

« Aux dieux Mânes de Fabia Callisté, affran- « chie de Marcus (Fabius); Caius Julius Onésimus « à son épouse ».

D'après la lecture de M. Hirschfeld, Fabia s'appelait *Apolauste,* & son mari *C. Iulius Zosimus.*

818

Épitaphe de Fabia Crispina.

Nimes. — « En la Thrésorerie, au logis d'un « marchand nommé Le Roux » (Peyresc); « au « jardin du sieur Fazendier » (Ménard).

D·M
FABIAE·Q·F
CRISPINAE
QVINTIA
CRISPA MATER

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 63. — Gruter, 982,3. — Rulman, *Inv.*, p. 37. — Guiran, ms., p. 79. — Ménard, VII, p. 330. — Séguier, 13801, pl. 57 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3579; ligne 5, d'après Peiresc : MATER.

Diis Manibus Fabiae, Quinti filiae, Crispinae, Quintia Crispa, mater.

« Aux dieux Mânes de Fabia Crispina, fille de « Quintus (Fabius); Quintia Crispa, sa mère ».

Le surnom de la mère passé à la fille sous forme diminutive.

819

Épitaphe de Fabia Grata

NIMES. — Perdue. A la maison Guiran : *apud me* (GUIRAN); devenue celle de M. Lombard de la Tour (MÉNARD).

D ⊘ M
FABIAE·GRATAE
L·HELVIVS
EPICTETVS·VXORI
PIISSIMAE

Copie de SÉGUIER.

GUIRAN, ms., p. 117. — MÉNARD, VII, p. 355. — SÉGUIER, 13801, pl. 38. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3580.

Ligne 3 : Guiran, HELIVS.

Diis Manibus Fabiae Gratae; L. Helvius Epictetus uxori piissimae.

« Aux dieux Mânes de Fabia Grata; Lucius « Helvius Epictetus à son excellente épouse ».

820

Épitaphe de Fabia Servata.

NIMES. — A la maison Séguier. Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles; trouvée à Sainte-Perpétue en 1764 (VINCENS); *in hortis nostris* (SÉGUIER).

D M
FABIAE·L·FIL·SERVÁTÁE
POMPIA·CN·F·SERVATILLA
FILIA

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive; la barre des A remplacée par un trait en forme d'accent aigu; accents sur les deux A de SERVATAE.

Inscriptions de l'Academie, 1788, ms., p. 10. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 576. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3581 : *litteris malis.*

Diis Manibus Fabiae, Lucii filiae, Servatae, Pompia, Cnei filia, Servatilla, filia.

« Aux dieux Mânes de Fabia Servata, fille de « Lucius (Fabius); Pompia Servatilla, fille de « Cneus (Pompius), sa fille ».

Voir ci-dessus, n. 263, l'épitaphe de *Lucius Sappius* (non pas *Gappius*) *Secundus*, quattuorvir trésorier, mari de *Pompia Servatilla.*

821

Épitaphe de Fabius Primus.

NIMES. — Perdue. « Pierre tronquée par le haut » (VINC. & B.); trouvée à Nimes, dans une vigne; *Nemausi, in vinea* (SÉG.).

....
PRIMI
FABIA·MER
CATILLA
ET·PRIMA
SOROR

Copie de SÉGUIER : FABIA à corriger peut-être par FABIAE.

SÉGUIER, 13801, pl. 48. — VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 576. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3844.

[Diis Manibus Fabii] Primi, Fabiae Mercatilla & Prima sorores.

« Aux dieux Mânes de Fabius Primus, Fabia « Mercatilla & Fabia Prima, ses sœurs ».

822

Épitaphe de ..... Faust.....

NIMES. — Au musée. Fragment trouvé aux nouvelles halles. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m22.

....
FAVS*t*.....*con*
TVBER*nal*...

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5922 : « vue ».

823

Épitaphe de Firminus, fils de Sénovir.

NIMES. — A la maison Séguier. Stèle à sommet cintré; *in aede Lieutier* (SÉG.); plus tard, *in aedibus nostris* (ID.); une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

FIRMÍNO
SENOVIRI·
F·

Copie dessinée de M. ALLMER : accent sur le second I de FIRMINO.

SÉGUIER, 13801, pl. 62; 13802, V, p. 48. — *Inscriptions de l'Académie*, ms., p. 10. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3584 : « vue ».

Firmino, Senoviri filio.

« A Firminus, fils de Senovir ».

Senovir, Firminus, non citoyens romains. *Senovir*, nom celtique.

824

Épitaphe de Firminus, fils de Firmus.

NIMES. — « Découverte en 1629 », *in villa Termini chirurgi* (GUIR.); « à la métairie du « sieur Termin, chirurgien » (MÉN.).

D · M
FIRMINI · FIRMI · F
ET · TERENTIAE
TERTII · FIL
5 T · FIRMIVS · MARNVS
PARENTIBVS

Copie de GUIRAN : l'I & l'N de MARINVS liés en un monogramme.

GUIRAN, ms., p. 86. — MÉNARD, VII, p. 347. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3583, & *Add.*, p. 839, propose FIRMANI au lieu de FIRMINI & renvoie à l'inscription suivante.

Ligne 2 : mss. indiqués dans le *Corpus* : FIRMANI.

Diis Manibus Firmini, Firmi filii, & Terentiae, Tertii filiae; T. Firmius Marinus parentibus.

« Aux dieux Mânes de Firminus, fils de Fir« mus, & de Terentia, fille de Tertius; Titus « Firmius Marinus à ses parents ».

Firminus, dénommé à la manière nationale par un seul nom suivi de la filiation, n'avait vraisemblablement pas le droit de cité romaine. Son fils, né dans la même condition, avait reçu, non pas le nom de son père, mais celui de son grand-père, qu'ensuite, en devenant citoyen, comme il paraît l'être, il a transformé en gentilice romain.

Dans le cas où FIRMINI serait une copie fautive de FIRMANI, il y aurait à rapprocher cette inscription de la suivante.

825

Épitaphe de Firmius Marinus.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; autrefois *in Palatio* (GUIR.), c'est-à-dire le palais du Présidial, aujourd'hui le Palais de Justice. « Au Palais » (MÉN.); *in curia* (SÉG.); retrouvée « en 1845, dans la réparation d'un mur de la prison des femmes » (PEL.). — Hauteur, 0m90; largeur, 0m88.

T · FIRMIVS
FIRMÁNI · F · VOL
MARINVS
VOCONTIVS
V · SIBI · F

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'A de FIRMANI.

GUIRAN, ms., p. 164. — *Académie des inscriptions*, VII, p. 247. — MÉNARD, VII, p. 389. — SÉGUIER, 13801, p. 60. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, p. 43. — HERZOG, n. 178. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3358 : *litteris optimis.*

T. Firmius, Firmani filius, Voltinia, Marinus, Vocontius, vivus sibi fecit.

« Titus Firmius Marinus, fils de Firmanus; « de la tribu *Voltinia*, de la cité des Voconces, « s'est, de son vivant, élevé ce tombeau ».

Firmius Marinus était citoyen romain, non pas de Nimes, mais de la cité des Voconces, qui, de même que celle de Nimes, appartenait à la tribu *Voltinia*.

Voir l'inscription précédente.

826

Épitaphe de Firmius Blaesus.

NIMES. — Perdue. *In columbario* « de Passe« boys » *supra fontem, hodie Iacobi* « du Roure » (GUIR.); « au colombier de M. du Roure, con« seiller honoraire, près de la Tour-Magne » (MÉN.).

D · M
T · FIRMIO
BIAESO
HER · T · P · I

Copie de GUIRAN : BIAESO à corriger évidemment par BLAESO (Fr. G.-DUR.).

RULMAN, *Inv.*, p. 90. — GUIRAN, ms., p. 136. — MÉNARD, VII, p. 382. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3585.

Diis Manibus, T. Firmio Blaeso heres testamento poni jussit.

« Aux dieux Mânes; à Titus Firmius Blaesus. « Tombeau élevé en exécution de son testament « par son héritier ».

827

Épitaphe de Floria Avita.

NIMES. — Perdue. « A Saint-Guillem de Vigno« les » (RULM., GUIR.); « près du chemin d'Arles » (MÉN.); aujourd'hui le mas Boulbon (Fr. G.-DUR.).

FLORIA · Q · F · AVITA
SIBI · ET · VIRO · ET · FILIO
VIVA

Copie de BAUX.

GRUTER, 784, 9 : *e Scaligerianis.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 41 & 59. — GUIRAN, ms., p. 107. — MÉNARD, VII, p. 373. — BAUX, p. 116. — SÉGUIER, 13801, pl. 45 : « d'après GRUTER ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3588.

Gruter & les autres, excepté Baux : AMITA.

Floria, Quinti filia, Avita, sibi & viro & filio viva.

« Floria Avita, fille de Quintus (Florius), a, de « son vivant, élevé ce tombeau pour elle-même, « pour son mari & pour son fils ».

Voir l'inscription suivante

828

Épitaphe de Floria Avita.

Nimes. — Perdue. *In domuncula Barnerii, consiliarii regii* (Guir.); « à la maison de M. Bar- « nier » (Mén.).

FLORIA

A[illegible]ITAE

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 176. — Ménard, VII, p. 402. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, C., xii, 3587.

Floriae Avitae.

« A Floria Avita ».

Voir l'inscription précédente.

829

Épitaphe de Floria Fortunata.

Nimes. — Perdue. *Apud Adamum Farellum* (Guir.); « à la maison d'Adam Farel » (Mén.).

FLORIA

FORTVNATA

SIBI · ET

CONIVGI

Copie de Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 72. — Guiran, ms., p. 111. — Ménard, VII, p. 371. — Hirschfeld, C., xii, 3589.

Floria Fortunata sibi & conjugi.

« Floria Fortunata pour elle-même & son « époux ».

830

Épitaphe de Fortunata.

Nimes. — Perdue. *In hortis* Galofres *olim* Boudet (Guir.); « au jardin de M. Galoffres, hors la « ville » (Mén.); « chez Boudet » (Baux).

D M

FORTVNATAE

PRIMITIVS · MATP

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 58. — Rulman, *Inv.*, p. 49. — Guiran, p. 84. — Ménard, VII, p. 336. — Baux, p. 93. — Séguier, 13801, pl. 35 : « d'après Gras- « ser ». — Hirschfeld, C., xii, 3590.

Diis Manibus Fortunatae; Primitivus matri.

« Aux dieux Mânes de Fortunata; Primitivus à « sa mère ».

831

Épitaphe de Fronto, fils de Donnus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; « trouvée, en 1824, devant la porte de la cathé- « drale, où elle servait de couvercle à un tom- « beau du moyen âge » (Pel.) L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Un fronton triangulaire formé de moulures occupe, au-dessus de cet encadrement, le tympan de la partie cintrée. — Hauteur, 1^{m}02; largeur, 0^{m}42; hauteur de la partie encadrée, 0^{m}27; largeur, 0^{m}32.

MÁNIBVS

FRONTÓNIS

DONNI · F

Copies dessinées de M. Allmer, & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIBVS & sur le second O de FRONTONIS.

Perrot, 1829, p. 84. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 79. — Hirschfeld, C., xii. 3591 : *litteris saeculi secundi;* n'indique pas d'accents

Manibus Frontonis, Donni filii.

« Aux dieux Mânes de Fronto, fils de Donnus ».

Donnus, Fronto, non citoyens romains.

Donnus, nom celtique.

832

Épitaphe de Fuficia Trophima.

Nimes. — Stèle à sommet cintré bordé de moulures; incomplète en bas; provenant des masures de l'ancienne chapelle de Sainte-Perpétue, chez Mme Richard. L'inscription, à l'exception des sigles D M qui occupent le tympan du fronton, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^{m}45; largeur, 0^{m}33.

D · M

FVFICIAE

TRophIME

uXORi

PIENTissi

Mae

. . . .

Estampage pris par M. Estève, en mai 1887 : l'M, l'A & l'E de TROPHIMAE liés en un monogramme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 291. — Hirschfeld, C., xii, 5922 *a.*

Diis Manibus Fuficiae Trophimae, uxori pientissimae, ...

« Aux dieux Mânes de Fuficia Trophima, excel- « lente épouse, ... ».

833

Épitaphe de Fulvia Trophimé.

Nimes. — Perdue. « Chez le médecin Pistorius » (Guir., Mén.); « chez les Jésuites » (Ség.).

D · M
FVLVIAE · TRO
PHIMES
C · FVL · PANPHIL
5 CONIVGI · O
eT · IVLIA · CASTA

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 117; II, p. 260. — Ménard, VII, p. 363. — Séguier, 13801, pl. 39. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3592.

Ligne 4 : Séguier, FVL; Ménard, FVLV.

Diis Manibus Fulviae Trophimes; C. Fulvius (ou *Iulius*) *Pamphilus conjugi optimae, & Iulia Casta .....*

« Aux dieux Mânes de Fulvia Trophimé; Caius « Fulvius (*ou* Julius) Pamphilus à son excellente « épouse, & Julia Casta ..... ».

Il y avait peut-être, à la quatrième ligne, C·IVL au lieu de C·FVL. Dans ce cas, Julia Casta aurait été la fille de Julius Pamphilus & de la défunte, & la fin de l'inscription serait : *et Iulia Casta | matri.*

834

Épitaphe de Furia & de Tertius Italicus.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée, bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; « trouvée, en 1767, à la métairie « de Possac, près de Nimes » (Ség. Vinc.). — Hauteur & largeur, 0m98; de la partie encadrée, 0m73.

DIS · MÁNIBVS
FVRIAÉ · P · F · T · TERTII
ITALICI · VXÓRI
EX · TESTÁMENTO
5 P · FVRII · HOMVNCIÓNIS
PATRIS

Copies dessinées de M. Allmer, & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIBVS, sur le V & l'A de FVRIAE, sur l'O de VXORI, sur l'A de TESTAMENTO, sur l'V de FVRII & sur le second O de HOMVNCIONIS.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1454, n. 41. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 579. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 73. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3593 : *litteris bonis.*

Diis Manibus, Furiae, Publii filiae, T. Tertii Italici uxori, ex testamento Publii Furii Homuncionis, patris.

« Aux dieux Mânes de Furia, fille de Publius « (Furius), épouse de Titus Tertius Italicus. Tombeau élevé en exécution du testament de Publius « Furius Homuncio, son père ».

Furia n'a pas de *cognomen;* l'inscription probablement ancienne.

835

Épitaphe de Fuscina, fille de Buccio.

Nimes. — A la maison Séguier. Stèle à sommet cintré, trouvée en 1778 à Saint-Baudile, & recueillie par Séguier (Vincens). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, au-dessus duquel une rosace occupe le milieu du tympan de la partie cintrée. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m50; hauteur de ce qui reste de la partie encadrée, 0m28; largeur de cette même partie, 0m37.

D M
FVSCINAE
BVCCIONIS · FIL
P[...]IVS · VXORI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : la première du groupe des lettres restantes de la quatrième ligne, une M réduite à la partie supérieure de son dernier jambage.

Inscriptions de l'Académie, ms., 1788, p. 10. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3594 : « vue ».

Diis Manibus Fuscinae, Buccionis filiae; P[ri]mus (?) *uxori.*

« Aux dieux Mânes de Fuscina, fille de Buccio; « Primus (?) à son épouse ».

Buccio, Fuscina, Primus, non citoyens romains.

836

Épitaphe de Fuscus, fils d'Arcessus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré : incomplète en bas; « trouvée en batissant le petit « hôpital protestant de la Plate-Forme, près de « la Fontaine » (E. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne gravées dans le tympan de la partie cintrée était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m30; largeur de la partie encadrée, 0m25.

D · M
FVSCI
ARCESSI
......

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5923 : « vue ».

Diis Manibus Fusci, Arcessi filii.

« Aux dieux Mânes de Fuscus, fils d'Arcessus ».

Arcessus, Fuscus, non citoyens romains.

837

Épitaphe de Gaetulia Helene.

Nimes. — Perdue. « Trouvée au moulin des « Carmes » (Vincens).

D · M ·
HELENES · GAETVLIAE
T · GAETVLIVS · IARVS
VXORI · SIBI
GAETVLIA . . . IAVINA
PATRONAE

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, V, p. 51. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3595 : propose de corriger IARVS par KARVS, & ...IAVINA par FLAVINA.

Diis Manibus Helenes Gaetuliae; T. Gaetulius Karus (?) uxori, sibi (et) Gaetuliae Flavinae (?) patronae.

« Aux dieux Mânes d'Hélène Gaetulia; Titus « Gaetulius Karus (?) à son épouse, & pour lui-« même & pour Gaetulia Flavina (?) leur pa-« tronne ».

Peut-être y avait-il à la fin de la deuxième ligne une L, abréviation de *libertae*; ce qui donnerait lieu à la lecture *Helenes Gaetuliae libertae*, & ferait disparaître l'irrégularité du gentilice placé après le *cognomen*.

838

Épitaphe de Gellius.

Nimes. — Perdue. « Au champ du sieur Poujols » (Mén.).

D M
GELLIO
CORNELIO
F

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 94. — Guiran, ms., p. 173. — Ménard, VII, p. 399. — Séguier, 13801, pl. 63. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3596.

Ligne 3, Séguier : CORNELI.

Diis Manibus; Gellio Cornelio, filii.

« Aux dieux Mânes; à Gellius Cornelius, ses « fils ».

Lecture incertaine. D'après la copie de Séguier, il faudrait lire *Gellio, Cornelii filio;* il s'agirait d'un homme dénommé à la manière barbare par un seul nom accompagné de celui de son père, & les deux noms différents l'un de l'autre.

839

Épitaphe de Gemella

Nimes. — Au musée. Stèle & fronton triangulaire; *apud dom.* « de Besserié » (Guir.); « chez « M. Cazalis, archidiacre » (Baux); « au couvent « des Augustins » (Guir., Mén.), de la rue de la Roserie. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravés dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m22; largeur, 0m47; hauteur de la partie encadrée, 0m17; largeur, 0m38.

d . M
GEMELLAE
ALBANVS · CONTVB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de CONTVB liés en un monogramme.

Grasser, p. 65. — Rulman, *Inv.*, pp. 104 & 105. — Guiran, p. 155. — Baux, p. 33. — Ménard, VII, p. 425. — Séguier, 13801, pl. 77; 13802, I, p. 8. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 92. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3597 : *litteris bonis.*

Ligne 1 : omise par tous avant nous, excepté par M. Hirschfeld.

Diis Manibus Gemellae, Albanus contubernali.

« Aux dieux Mânes de Gemella, Albanus à sa « compagne ».

840

Épitaphe de Geminius.

Nimes. — A la Coste, près Nimes, dans le jardin du château de M. le marquis de Surville; cippe avec base & couronnement; autrefois *apud Agulhonetum* (Guir.); « à la maison de M. Massip, « avocat du roi » (Mén.); *in aedibus* « Rouviere » (Ség.); « dans l'impasse Quatre-Jambes » (E. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne gravés sur le couronnement aujourd'hui abattu à fleur du dé, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m86; largeur, 0m50. Hauteur de la partie encadrée, 0m41; largeur, 0m44.

T · GEMINII · F
T · GEMINIVS
TITVLLVS
PATRI

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de très-bonne forme.

Gruter, 730, 3 : *a Scaligero.* — Grasser, 1607, p. 54. — Rulman, *Inv.*, p. 46. — Guiran, p. 84. — Golnitz, 1655, p. 506. — Ménard, VII, p. 341. — Baux, p. 6. — Séguier, 13801, pl. 33. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 98. — Notes E. Germer-Durand. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 141. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3598.

Gruter donne une première ligne : D M, peut-être gravée sur les extrémités du bandeau de la corniche aujourd'hui dégradées.

(Diis Manibus) T. Geminii; filius T. Geminius Titullus patri.

« (Aux dieux Mânes) de Titus Géminius; son « fils Titus Geminius Titullus, à son père ».

Le surnom du fils dérivé du prénom du père.

841

Épitaphe de Genialis.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant l'angle inférieur gauche d'une pierre quadrangulaire bordée de moulures qui encadraient l'inscription; « trouvée dans une vigne, près du cime-

« tière protestant » (PEL.). — Hauteur & largeur, 0m27.

. . . .

GENIA. . . . . . .

ANTHIS·Et . . . . .

PATRONI·L . . . . .

SIMA . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'A final de la première ligne terminé par une branche horizontale, reste d'une L avec laquelle il était lié; l'A final de la dernière réduit à son jambage gauche.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 104. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3599 : *litteris saeculi secundi fere exeuntis.*

..... *Geniali, Anthis &* ....., *patroni libertae piissimae.*

« ..... à Genialis; ses patrons Anthis & ..... à « leur excellente affranchie ».

842

Épitaphe de Glycera.

NIMES. — Perdue. « Trouvée, vers 1806-1807, « dans les fouilles faites au Palais de Justice & « réemployée immédiatement » (VINC. & B.); copiée par Aubanel.

SICVRITATI
GLYCERAE
T·PITIVS
PLVTION
5 CONTVBERN
KARISSIM

Copie d'AUBANEL.

VINCENS & SAINT-LAURENT, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard,* 1807, p. 334. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3601.

Ligne 3 : « probablement mal lue » (Hirschfeld).

Securitati Glycerae, T. Pitius (?) *Plution contubernali karissimae.*

« Au repos de Glycera; Titus Pitius Plution à « sa compagne très-chérie ».

843

Épitaphe de Gnatius Jullus & des siens.

NIMES. — Au musée. Pierre oblongue incomplète en haut, autrefois surmontée d'une rangée de quatre bustes; *apud* Dominique *olitorium in angulo* (GUIR.); « au jardin potager de M. de « Cernai, lieutenant-criminel » (MÉN.); « aujour- « d'hui le jardin Girard, rue Monjardin » (MICH.). — Hauteur, 0m40; longueur, 1m20.

[G]GNATIO·G·F·SVADVCCONI·HISTRIAE·SEX·F·[G]GNATIO
PATRI · MATRI · VXORI·PIAE IVLLO
G·GNATIVS·IVLLVS·SIBI·ET·SVIS·VIVOS·FECIT

Copie de M. ALLMER : lettres tendant à la forme cursive, mais d'apparence ancienne.

GUIRAN, ms., p. 96. — MÉNARD, VII, p. 340. — MICHEL, *Nimes*, p. 200. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3602 : *litteris malis.*

Ligne 1, Guiran, Ménard, Michel : C·GNATIO au commencement.

[*G.*] *Gnatio, Gaii filio, patri; — Suaducconi matri; — Histriae, Sexti filiae, uxori piae; —* [*G.*] *Gnatio Iullo;*

G. Gnatius Iullus sibi & suis vivos fecit.

« A Gaius Gnatius, son père, à Suaducco, sa « mère, à Histria, fille de Sextus, son épouse « excellente, à Gaius Gnatius Jullus.

« Gaius Gnatius Jullus a, de son vivant, élevé « ce tombeau pour lui-même & les siens ».

Suaducco, nom celtique.

Au-dessus des épitaphes, se voyaient les bustes des personnes qu'elles concernaient, c'est-à-dire, en partant du bout à gauche, le buste de G. Gnatius le père, celui de Suaducco, celui d'Histria & celui de Jullus, le constructeur du monument.

844

Épitaphe de Gir.....

NIMES. — Perdue. Fragment trouvé à Saint-Baudile, en 1807 (TRÉLIS).

SEX·F Q·GIR . . .
*f*RATRI TA. . . . . .

TRÉLIS, *Acad. du Gard*, 1808, p. 342. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3600.

845

Épitaphe de Graecus.

NIMES. — Au musée. Fragment de provenance inconnue.

*gr*AECVS
*ann*OR·XX·M . . .

Copie dessinée de M. ALLMER.

846

Épitaphe de Granius Boudus.

NIMES. — Perdue. Autrefois *in aedibus Massip patroni fiscalis* (GUIR.), « aujourd'hui maison « Jalaguier, près l'impasse Quatre-Jambes » (Fr. G.-DUR.). A chacune des deux extrémités de la première ligne se voyait un *pileus* (RULM.).

SEX·GRANIO·SEX·F·VOLT
BOVDO
ET·DISETONI·MATRI
HOMVLLVS IAPYS ALCHIMEDO
LIB

Copie de GUIRAN : DISETO à corriger peut-être par DIGETO, avec un G à queue tombante & renversée.

Gruter, 940, 11 : *Scaligero transmissa.* — Grasser, 1607, 60. — Rulman, ms., 49, 96. — Guiran, p. 142. — Ménard, VII, p. 343. — Séguier, 13801, 70. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3603 : *pilei tres*, d'après Grasser.

Ligne 2, Gruter : BONDO. — Ligne 3, Gruter, Ménard : DICETONI. — Ligne 4, Grasser : LAPIS ; Rulman, Séguier, Ménard : IAPVS (à corriger peut-être, d'après M. Mommsen, par KARVS). — Ménard donne seulement les trois premières lignes. — Grasser indique trois *pilei* au-dessus de l'inscription ; Rulman deux seulement, c'est-à-dire au commencement & à la fin de la première ligne.

Sex. Granio, Sexti filio, Voltinia, Boudo & Disetoni matri, Homullus Iapys, Alchimedo, liberti.

« A Sextus Granius Boudus, de la tribu *Volti-* « *nia*, fils de Sextus (Granius), & à Diseto, sa « mère ; Homullus, Iapys, Alchimedo, ses affran- « chis ».

Boudus, *Diseto* ou *Diceto*, noms celtiques ; le premier est déjà connu par d'autres exemples.

Granius, inscrit dans la tribu *Voltina*, était certainement citoyen romain

847

Épitaphe de Gratinus ou Capratinus.

Nimes. — Perdue. Fragment d'une inscription encadrée ; « dans la petite rue de M. de Possac » (Ség.), c'est-à-dire « une impasse voisine de cette « maison, rue de l'Horloge » (Fr. G.-Dur.).

d M
caPRATINO

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, I, p. 12 : *ex schedis Bonnetti.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3604 : restitue *g*RATINO.

Diis Manibus ; Capratino (?) .....

« Aux dieux Mânes ; à Capratinus ..... ».

Voir plus loin l'épitaphe d'un *Iulius Capratinus.*

848

Épitaphe de Haretusa.

Nimes. — Perdue. Indiquée « à Nimes ».

D • M
HARETVSAE
CHARISS
CONTVBERNALIS

Copie de Rulman.

Rulman, ms., n. 550. — Gruter, 977, 10 : *ex Scaligero.* — Guiran, ms., II, pp. 329 & 369. — Ménard, VII, p. 426. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3605.

Diis Manibus Haretusae, Charis contubernalis.

« Aux dieux Mânes de Haretusa, Charis à sa « compagne ».

Charis serait ici un nom d'homme ; peut-être pourrait-on penser à le corriger en *Charis(ius)*.

Haretusa pour *Arethusa*, orthographe fautive.

849

Épitaphe d'Helvius Epagathio.

Nimes. — Perdue. *Extra portam coenobii S. Baudilii* (voyez *C.*, xii) ; chez M. de Mirmand : *apud Mirmandum* (Guir.), rue Sigalon ; « chez « M. de Mirmand » (Baux, Mén.).

D ❦ M
L • HELVII
EPAGATHIONIS
ET • L • HELVII
5 NICIAE
L • HELVIV
PHILEROS • LIB
ET POPILIA • MYSTIS

Copie de Guiran.

De Romieu, 1774, ms., à la Bibl. de Toulouse, LL. 8, n. 199. — Gruter, 941, 6 : *a Scaligero.* — Grasser, 1607, p. 73. — Rulman, *Inv.*, p. 97. — Guiran, p. 140. — Baux, p. 75. — Ménard, VII, p. 414. — Séguier, 13801, pl. 73 : *e Grassero.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3606.

Diis Manibus L. Helvii Epagathionis & L. Helvii Niciae, L. Helvius Phileros, libertus, & Popilia Mystis.

« Aux dieux Mânes de Lucius Helvius Epaga- « thio & de Lucius Helvius Nicius, Lucius Helvius « Phileros leur affranchi, & Popilia Mystis »

850

Épitaphe d'Helvius Secundinus.

Nimes. — Au musée Stèle, retaillée dans le haut, autrefois *in Palatio regio* (Guir.) ; « au Pa- « lais dans le petit degré intérieur de la chapelle » (Mén.) ; la chapelle Saint-Martin, dans les Arènes même, qui servait de chapelle à l'ancien Palais du Présidial joignant les Arènes (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m16 ; largeur, 0m45 ; hauteur de la partie encadrée, 0m26 ; largeur, 0m34.

D • M
L • HELVI
SECVNDINI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 94. — Guiran, p. 175. — Ménard, VII, p. 402. — Perrot, 1829, p. 96. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 80. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3607 : *litteris bonis.*

Diis Manibus L. Helvii Secundini.

« Aux dieux Mânes de Lucius Helvius Secun- « dinus ».

851

Épitaphe d'Helvia Avicla.

Nimes. — Perdue. Autel avec base & couronnement; extrait, en 1810, des déblais de l'amphithéâtre (Trél.).

DIS MANIBVS
HILVLAE·MICIAE
MAIIL·SOΓAXI

Copie de Trélis : lecture évidemment fautive.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 379, & 13801, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3609.

Diis Manibus Helviae Aviclae (?); *M. Hel(vius) sorori.*

« Aux dieux Mânes d'Helvia Avicula; Marcus « Helvius à sa sœur ».

852

Épitaphe d'Helvia Valeria.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; *apud Bompartum patronum fisci, hodie* Graveirol *advocatum* (Guir.); « chez M. Bompar » (Baux); « à la maison de « M. Fr. Graverol, au coin de Saint-Véran » (Mén.); *in aede* Graverol (Ség.); « rue de l'Hor« loge, n. 16 » (Fr. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne gravés dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m52; largeur 0m36; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m24.

D M
HELVIAE·HELVI
F·VALERIAE
M·VALERIVS
5 MAXIMVS·ET·
M·NVMERIVS
MARTIALIS
H·P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'H & l'E de HELVIAE & de HELVI, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

Grasser, 1607, p. 75. — Rulman, *Inv.*, pp. 50 & 83. — Guiran, p. 128. — Baux, p. 77. — Ménard, VII, p. 383. — Séguier, 13801, pl. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3611 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Helviae, Helvii filiae, Valeriae, M. Valerius Maximus & M. Numerius Martialis, heredes posuerunt.

« Aux dieux Mânes d'Helvia Valeria, fille « d'Helvius; Marcus Valerius Maximus & Marcus « Numerius Martialis, ses héritiers, ont élevé ce « tombeau ».

Valeria, gentilice employé comme *cognomen.*

853

Épitaphe d'Helvia Juventilla.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, trouvé *pone carceres Nemausenses.* (Ség.); « en 1771, au Palais de Justice, derrière « les prisons » (Vinc.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée 0m40; largeur, 0m36.

D M
HELVIAE
IVentILLAE
T·AVCIVS·HELVIANVS
5 MÁTRI·PIISSIM·ET
VELIANIVS·IANVARIS
VXÓRI·OPTIMAE

Copie dessinée de M. Allmer; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : T·AVCIVS; l'H & l'E de HELVIANVS, l'V & l'A de IANVARIS liés en monogrammes; accents sur l'A de HELVIANVS, de MATRI, sur le second A de IANVARIS & sur l'O de VXORI.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes,* 1802, p. 578. — Pelet, *Catalogue,* 1863, p. 64. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3608 : « vue ».

Ligne 4, Hirschfeld : T·AVCIVS, & propose TAVCIVS.

Diis Manibus Helviae Iuventillae (?) *T. Aucius Helvianus matri piissimae & Velianius Ianuaris uxori optimae.*

« Aux dieux Mânes d'Helvia Juventilla; Titus « Aucius Helvianus à son excellente mère & Velia« nus Januaris à son excellente épouse ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de sa mère.

854

Épitaphe d'Hermes.

Nimes. — Perdue. « A la maison de M. Chalas » (Guir., Mén.); *in aedibus dominae* « Desilles » (Ség.); « rue Dorée » (Fr. G.-Dur.).

D M
HERMETIS
SEX·AVIVS
VARVS·SERVC
OPTIMO

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 72. — Reinesius, XVIII, 5. — Rulman, *Inv.*, pp. 98 & 103. — Guiran, p. 148. — Ménard, VII, p. 428. — Séguier, 13801, pl. 72. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3612.

Tous, excepté Guiran : VARVS.

Diis Manibus Hermetis; Sex. Avius Varus, servo optimo.

« Aux dieux Mânes d'Hermes; Sextus Avius « Varus à son excellent esclave ».

855

Épitaphe d'Hermes.

Nimes. — Au grand séminaire. Autel avec base & couronnement (E. G.-Dur.). Une *ascia* est gravée entre les sigles D M, à la première ligne de l'inscription.

D (ascia) M
HERMETIS
IVVENI·PATRI
HERMETION
5 ET·EVNOMVS
FILI

Copie dessinée de E. Germer-Durand.

Notes mss. de E. Germer-Durand.

Diis Manibus Hermetis ..... Hermetion & Eunomus filii.

« Aux dieux Mânes d'Hermes, ... Hermetion « & Eunomus, ses fils ».

On pourrait peut-être lire, à la troisième ligne : *Iuven(t)i [f(ilii)], patri*. Hermes, le père d'Hermetion & d'Eunomus, aurait été fils de Juventius.

856

Épitaphe de Homullius Leo.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire, dans le fronton duquel se voyait le buste du défunt (Guir. Ség.); « chez M. Mirmand » (Guir., Mén.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

T·HOMVLLO·LIONI
VIRYNVS·LIBERTVS

Copie dessinée de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 96 & 102. — Guiran, ms., p. 148. — Ménard, VII, p. 414. — Séguier, 13801, V, p. 10. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3613.

Séguier, ligne 1 : LEONI; ligne 2, Rulman, Séguier : VIRINVS.

T. Homullio Leoni, Verinus (?) *libertus.*

« A Titus Homullius Leo, Verinus, son affranchi ».

Virinus, peut-être *Verinus*, ou plutôt *Mirynus* avec *y* mal placé.

857

Épitaphe d'Ortensius.

Nimes. — « A la métairie de Campagne » (Guir., Mén.).

M·ORTENSIO

Guiran, ms., p. 177. — Ménard, VII, p. 402. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3614.

M. Ortensio.

« A Marcus Ortensius ».

858

Épitaphe d'Hortensia Honorata.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; autrefois *in quadam abbatia extra moenia Nemausi* (Métal); *apud Veyrassum juniorem medicum* (Guir., Mén.); retrouvée dans les derniers mois de 1883 dans la démolition de la maison Léotard Manse, rue des Tondeurs, n. 6, « ayant probablement appartenu au méde« cin Jacques Veiras » (G.-Dur.), sur l'emplacement des nouvelles halles. Les faces latérales & la face postérieure de la pierre sont bordées de moulures. — Hauteur, 0m82; largeur, 0m85; hauteur de la partie encadrée 0m33; largeur, 0m64.

D M
HORTÉNSIAE
L·F·HONORATAE
SVLPICIA·Q·F·HONORATA
MATRI·PIISSIMAE

Estampage de M. Goudard & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : accents sur le premier E de HORTENSIAE & sur l'A de MATRI.

Métal, ms., 6039, p. 42, à la bibliothèque du Vatican. — Gruter, 496, 6. — Rulman, *Inv.*, p. 46. — Guiran, p. 91. — Ménard, VII, p. 334. — Séguier, 13795. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1869*, p. 15; *en 1872*, p. 34. — Michel, *Nimes & ses rues*, II, p. 357. — *Nemausa*, 2e année, p. 7. — Aurès, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3615 : *litteris perbonis.*

Diis Manibus Hortensiae, Lucii filiae, Honoratae; Sulpicia, Quinti filia, Honorata, matri piissimae.

« Aux dieux Mânes d'Hortensia Honorata, fille « de Lucius (Hortensius); Sulpicia Honorata, « fille de Lucius (Sulpicius), à son excellente « mère ».

Le surnom de la mère passé à la fille.

859

Épitaphe de Hortensia Martina.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles, trouvée « en 1858, au boulevard du Viaduc, entre « le chemin de Beaucaire & celui d'Avignon » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m38; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m29.

D · M
HORTÉNS*iae*
MÁRTINAE
CALLISTVS·ET
PHILETE·MÁTRI
P·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le P & l'H, l'L & le premier E, le T & le second E de PHILETE liés en monogrammes; accents sur l'E de HORTENS, sur le premier A de MARTINAE & sur celui de MATRI.

Pelet, *Catalogue*, 1861, p. 91. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3616 : « vue ».

Diis Manibus Hortensiae Martinae; Callistus & Philete matri piissimae ou posuerunt.

« Aux dieux Mânes d'Hortensia Martina, Cal« listus & Philete ont élevé ce tombeau à leur « mère ».

860

Épitaphe d'Hortensia Primitiva.

Nimes. — Perdue. Dé de marbre (Guir.), incomplet en haut, autrefois « au jardin de maître Cellarier » (Baux); « au jardin de Jean de Poi« tiers, près la porte des Carmélites » (Guir., Mén.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Une *ascia* se voyait, à la première ligne, entre les sigles D M (Ség.). Une autre inscription (*C. Licinio Artemidoro*), donnée par plusieurs comme faisant suite à celle-ci sur le même bloc, était indépendante; Guiran avertit que l'épitaphe d'*Hortensia* était sur « marbre » & l'autre sur « pierre ordinaire ».

D (ascia) M
HORTENSIAE
PRIMITIVAE
PAVLVS ALEXANDER
CONVG·INCOMPARAB

Copie dessinée de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 72. — Guiran, ms., p. 110. — Baux, p. 100. — Ménard, VII, p. 361. — Séguier, 13801, pl. 47. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3617.

Ligne 4, Séguier, 13802 : P·AVLIVS, & 13801 : P·AVLVS; les autres PAVLVS. M. Hirschfeld corrige en P·AVLIVS. Il suffit peut-être plutôt de corriger L en I, & alors P·AVIVS.

Diis Manibus Hortensiae Primitivae, P. Aulius (?) Alexander coniugi incomparabili.

« Aux dieux Mânes d'Hortensia Primitiva; « Publius Aulius Alexander à son épouse in« comparable ».

Le mari d'Hortensia s'appelait peut-être *Publius Avius;* ce nom se rencontre sur d'autres inscriptions de Nimes.

861

Épitaphe d'Hospita.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire, trouvée en février 1870, au chemin d'Uzès, derrière l'Ecole normale des instituteurs (E. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravés dans le tympan du fronton, était renfermée dans un encadrement de moulures.

D · M
HOSPITAE
SECVNDVS
ET·IVLIA·ET
....

Estampage de E. Germer-Durand : les lettres de la dernière ligne privées par la cassure de la pierre de leur partie inférieure.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1870*, I, p. 11. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3618 : HOSPITAE.

Diis Manibus Hospitae, Secundus & Iulia, & .....

« Aux dieux Mânes d'Hospita, Secundus & « Julia & ..... ».

Les personnes nommées dans cette inscription, même celle qui s'appelle *Iulia*, ne paraissent pas avoir eu le droit de cité romaine.

862

Épitaphe de Januaris.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « chez M. de S. Caesari » (voyez *C.*, xii); *apud* « Forton », *consiliarium regium* (Guir.); « dans un champ près du pont « Vidal » (Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement fait d'un simple filet. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m38; hauteur de la partie encadrée, 0m28.

D ❦ M
IANVARIS
SERVI·PORCI
AE·RHODINES
5 SEVERIA·SEVE
RINA

Copie dessinée de M. Allmer : l'N & l'E de RHODINES liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas, p. 171. — Gruter, 978, 11. — Rulman, *Inv.*, p. 103. — Guiran, ms., p. 156. — Baux, p. 35. — Ménard, VII, p. 420. — Séguier, 13801, pl. 70. — E. Germer-Durand, *Notes archéologiques*, 1867, p. 5. — Michel, *Nimes*, p. 316. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3621 : *litteris saeculi secundi;* accents sur le second E de SEVERIA & de SEVERINA.

Diis Manibus Ianuaris servi Porciae Rhodines, Severia Severina.

« Aux dieux Mânes de Januaris, esclave de « Porcia Rhodiné, Severia Severina ».

863

Épitaphe d'Inventus, fils de Sarro.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; *apud Martinum* (voyez *C.*, xii); *in aedibus* de Besserié (*id.*); « aux Vieux-Augustins » (Guir.); L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. — Hauteur de la partie encadrée 0m25; largeur, 0m33.

D · M
INVENT·SARRO
NIS·F·QVARTVLA
VXOR SIBI ET·VIRO
V· P·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : l'N, le T & l'I de INVENTII liés en un monogramme.

Gruter, 876, 8. — Rulman, *Inv.*, p. 66. — Guiran, p. 101. — Baux, p. 53. — Ménard, VII, 330. — Séguier, 13801, pl. 43; 13802, I, p. 8. — E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-1865, p. 150. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3622 : vue ».

Diis Manibus Inventi, Sarronis filii, Quartula uxor sibi & viro viva posuit.

« Aux dieux Mânes d'Inventus, fils de Sarro; « Quartula, sa femme, a, de son vivant, élevé ce « tombeau pour elle-même & son mari ».

Sarro, Inventus, Quartula, non citoyens romains.

864

Épitaphe de Julius .....

Nimes. — Fragment, « à la maison Vermeil, « ancienne maison Lezan, rue des Orangers » (Michel).

D M
M · IVLII

Copie Michel.

Diis Manibus M. Iulii .....

« Aux dieux Mânes de Marius Julius ..... ».

865

Épitaphe de Julius .....

Nimes. — Perdue. Fragment trouvé « près de « la Fontaine » (Ség.).

C · IVLIVS
CAESAR · L
..... NTVS

Séguier, ms., 13802, 7. — Vincens, *Topogr.*, p. 572. — Hirschfeld, *C.*, 3625.

C. Iulius, Caesaris libertus, ...ntus (?).

« Caius Julius .....ntus, affranchi de l'em« pereur ».

M. Hirschfeld dit : le surnom de l'affranchi peut être *Abascantus* ou quelque autre de même terminaison.

866

Épitaphe de Julius Agathangelus.

Nimes. — Au musée. Cippe privé de sa base, mais pourvu de son couronnement; trouvé en 1651, au palais du Présidial : *in Palatio effossa, hodie in introitu ludi follicularii ante portam Coronalem* (Guir.); retrouvé en 1853 dans les fondations de l'église des Capucins, sur l'emplacement de l'actuelle église de Sainte-Perpétue, à l'Esplanade. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnée d'un rinceau. — Hauteur, 0m82; largeur, 0m61; hauteur de la partie encadrée, 0m41; largeur, 0m38.

D · M
L · IVL · AGATHANGEL
IVLIA · CVPITA ❦
PATRÓN · MERITISS
ET · INDVLGENTISS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accent sur l'O de PATRON; une *hedera* après CVPITA, d'après la copie de M. Hirschfeld.

Guiran, p. 152. — Ménard, VII, p. 418. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 105. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3626 : *litteris bonis.*

Diis Manibus L. Iulii Agathangeli; Iulia Cupita patrono meritissimo & indulgentissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Agathan« gelus; Julia Cupita à son patron plein de mé« rite & de bienveillance ».

867

Épitaphe de Julius Alypus.

Nimes. — Au musée Calvet d'Avignon. Stèle à sommet cintré, « transportée à Avignon en 1836 » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m33; hauteur de la partie encadrée, 0m16; largeur, 0m25.

D M
Q · ÍVL · ALYPI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'V de IVL & sur l'Y de ALYPI.

Pelet, ms., à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 181. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3627 : « vue ».

Diis Manibus Q. Iulii Alypi.

« Aux dieu Mânes de Quintus Julius Alypus ».

868

Épitaphe de Julius Apollonius.

Nimes. — Stèle à sommet cintré, « trouvée « dans un champ près de Sainte-Perpétue & « affigée, en 1780, au mur extérieur d'une mai« son du sr Maruéjols, joignant son jardin aux « Cinq-Vies » (Ség.); « à la maison Maruéjols, « rue des Jardins » (Baumes); « rue des Jardins » (Pelet). L'inscription, excepté la première ligne gravée dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m76; largeur, 0m43; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m34.

DIS · MANIB
L · IVLII · APOLLONII
VALERIA · HELLAS
VITRICI · IVLIANI · LIBERTA · ET
COSMVS · F · IVLIANI · VERNA

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : un accent sur l'A de MANIB; la barre des A remplacée par un point.

Séguier, 13802, V, p. 33. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 583. — Michel, *Nimes*, II, p. 92. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3628 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus L. Iulii Apollonii, Valeria Hellas, Vitricii Iuliani liberta, & Cosmus filius, Iuliani verna.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Apollo-« nius, Valeria Hellas, affranchie de Vitricius « Julianus, & Cosmus, son fils, esclave de Julia-« nus ».

Cosmus était le fils de Valeria Hellas & l'esclave de Vitricius Julianus dont elle était l'affranchie.

869

Épitaphe de Julius Atticus.

Nimes. — A la maison Séguier. Stèle à fronton triangulaire, « trouvée à Sainte-Perpétue en « 1764 » (Vinc.); *extat in hortis nostris* (Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m28; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m22.

D M
C·IVLII·ATTICI
SPVRIA·MAR
CIA·MARITO
PIENTISSIMO

Copie dessinée de M. Allmer.

Séguier, 13802, V, p. 48. — *Inscriptions de l'Académie*, ms., 1788, p. 13. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 579. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3629 : *litteris malis.*

Diis Manibus Caii Iulii Attici; Spuria Marcia marito pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Atticus; « Spuria Marcia à son excellent mari ».

870

Épitaphe de Julius Aulinus.

Nimes. — « Dans la maison de M. de Mirmand, « près de la place de la Belle-Croix » (Mén.); « dans la cour d'une maison particulière de la « rue Sigalon » (Fr. G.-Dur.). L'inscription enfermée dans un encadrement de moulures, un buste au-dessus (dessin de Guiran). — Hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m32.

D · M
TIB·IVLI
AVLINI
HEREDES

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : « lettres gravées avec peu de soin ».

Rulman, *Inv.*, p. 80. — Gruter, 875, 4. — Grasser, pp. 65 & 77. — Guiran, ms., p. 126. — Deyron, 1656, p. 75. — Baux, p. 58. — Ménard, VII, p. 383. — Séguier, 13801, pl. 55; 13802, i, 5. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3630.

Diis Manibus Tib. Iulii Aulini heredes.

« Aux dieux Mânes de Tiberius Julius Aulinus, « ses héritiers ».

871

Épitaphe de Julius Balbus.

Nimes. — Perdue. « A la maison de Bouchard, « archidiacre » (Mén.).

SEX·IVLIVS·BAL
BVS·CALATA

Copie de Guiran.

Gruter, 916, 3 : *e Scaligerianis.* — Grasser, 1614, p. 227. — Rulman, *Inv.*, pp. 86 & 88. — Guiran, ms., p. 171. — Ménard, VII, p. 392. — Séguier, 13801, pl. 65. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3159.

Gruter : PALBVS; Grasser : GALATA.

Sex. Iulius Balbus, Galata.

« Sextus Julius Balbus, le Galate ».

872

Épitaphe de Julius Capratinus.

Nimes. — Perdue. « Trouvée à Sainte-Baudile » (Trél.).

D & M
L·IVLIO·CAPRATINO
AVITA
MARITO·OPT·IN·H·S

Copie de Trélis : OPT·IN· à corriger peut-être par OPTIM.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1807, p. 343. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3631.

Diis Manibus, L. Iulio Capratino; Avita marito optimo hic sito.

« Aux dieux Mânes; à Lucius Julius Caprati-« nus, Avita à son excellent mari, enseveli ici ».

M. Hirschfeld propose de lire, à la dernière ligne, *marito optimo & sibi.*

873

Épitaphe de Julius Epid.....

Nimes. — Perdue. « Aux masures de Sainte-« Perpétue » (Mén.); « à la maison où était la « poste aux lettres en 1770, vis-à-vis M. Peyre, « négociant », rue de l'Ancienne-Poste (Fr. G.-Dur.).

D · M ·
IVL.....EPID.....POD
SOL.....M.....VERI..
MARITO INCOM
5 PARABILI·ET
SIBI·VIVA·POSVIT

Copie de Ménard.

Ménard, VII, p. 372. — Copie ms. anonyme du cabinet de E. Germer-Durand; ligne 2 : IVLII PRI OD; l. 3 : SOLNAN EPRI. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3632.

Diis Manibus; Iulio Epiphoro (?); *Sollia* (?), *marci filio*, *Verina marito incomparabili & sibi viva posuit.*

« Aux dieux Mânes, à Julius Epiphorus; Sollia « Verina, fille de Marcus (Sollius), à son mari in- « comparable &, de son vivant, pour elle-même ».

M. Hirschfeld propose : *Iulio Elpidephoro; Sollia, M. f., Severina.*

874

Épitaphe de Julius Epictetus.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire, « trouvée, en 1810, dans l'amphithéâtre » (Trél.).

D M
L · I V L I
E P I C T E T I
E V T Y C I A S
L I B

Copie de Trélis, excepté IVII corrigé par IVLI.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 376. — Séguier, 13801, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3633.

Diis Manibus L. Iulii Epicteti, Eutycias (?) *liberta.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Epictetus, « Eutycias son affranchie ».

875

Épitaphe de Julius Eutyches.

Nimes. — Perdue. *Ex ruderibus palatii regii, hodie apud* Rochemaure *praesidens* (Guir.); « à « la maison du Président de Rochemore » (Mén.).

D ⌽ M
C · I V L I O · E V
T Y C H E T I · I V L
I A · A M M A S
5 M A R I T O · O P
T I M O
E T · S · V · P

Copie de Guiran : la seconde M & l'I de AMMIAS liés en un monogramme.

Guiran, ms., p. 118. — Ménard, VII, p. 375. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3634.

Diis Manibus, C. Iulio Eutycheti; Iulia Ammias marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes; à Caius Julius Eutyches; « Julia Ammias à son excellent mari a élevé ce « tombeau, & de son vivant pour elle-même ».

876

Épitaphe de Julius Eutych.....

Nimes. — Perdue. « A la maison de Balthazar « Fornier » (Guir., Mén.).

I · E V T I C Y I L I I . . .
I V L I A · C H R Y S I S · P A
T R O N A · & · I V L I V S
C H R Y S E S · & · Q V I E T V S
F I L I

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 91, 98 à 101. — Guiran, ms., p. 150. — Ménard, VII, p. 418. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3635.

Ligne 1 : Rulman, EVATICIIA & EVTICIL; Ménard, EVTICY.

Iulii Eutych....., Iulia Chrysis patrona & Iulii Chryses & Quietus filii.

« A Julius Eutych....., Julia Chrysis sa patronne, « & Julius Chryses & Julius Quietus, ses fils ».

Peut-être y avait-il trois fils, dont l'aîné s'appelait du nom de famille & les deux autres par leur *cognomen*.

877

Épitaphe de Julius Gerus.

Nimes. — Au musée Calvet d'Avignon. Stele à fronton triangulaire; « trouvée, en 1855, maison « Jourdan, rue de la Bienfaisance, & portée la « même année au musée d'Avignon » (Pel.), « où « elle est sous le n. 83 » (Hirsch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m70; largeur, 0^m42; hauteur de la partie encadrée, 0^m28; largeur, 0^m30.

D · M
L · I V L I I
G É R I

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'E de GERI.

Pelet, ms., à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 197. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, *Nimes*, I, 308. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3636 : « vue ».

Diis Manibus L. Iulii Geri.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Gerus ».

878

Épitaphe de Julius Hermès.

Nimes. — A la maison Séguier. Stèle à sommet cintré; trouvée, à Sainte-Perpétue, en 1764 (Vinc.); alors transportée dans le jardin de la maison Séguier; *in hortis nostris* (Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de

moulures. — Hauteur, 0^m62; largeur, 0^m55; hauteur de la partie encadrée, 0^m30; largeur, 0^m42.

D · M
L·IVLI·HERME
T · F · I

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 12. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — Séguier, ms. de Paris 16930, p. 1454, n. 46. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3638 : « vue ».

Diis Manibus L. Iulii Hermetis; testamento fieri iussit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Hermès. « Tombeau élevé en exécution de son testa« ment ».

Voir l'inscription suivante.

879

Épitaphe de Julius Lycydas.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; incomplète en bas; « trouvée, en 1863, à Sainte-Perpétue, dans la « propriété Bigonet, & enfouie dans la bâtisse » (G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures; un petit disque occupe le milieu du tympan du fronton. — Hauteur, 0^m40; largeur, 0^m38; à l'intérieur de l'encadrement, 0^m31.

D M
L·IVL·HER
MES
LYCYDA*e*
5 FRATR*i·et*
SI*bi*

Estampage & copie de E. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1865, p. 20. — Michel, *Nimes*, II, p. 238. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3639.

Diis Manibus; L. Iulius Hermes, Lycidae fratri, & sibi.

« Aux dieux Mânes; Lucius Julius Hermes à « Lycydas, son frère, & pour lui-même ».

E. Germer-Durand propose : *fratr*[*i piis*]*si*[*mo*].

Voir l'inscription précédente.

880

Épitaphe de Julius (?) .....

Nimes. — Perdue. « Au bastion du château » (Rulm.); au-dessous de l'inscription, deux bustes : celui d'un homme & celui d'une femme.

D M
C·IV . . . IVN
OLOSTO
FIL . . . OPT
PATRI

Rulman, *Inv.*, p. 54. — Guiran, ms., p. 93 : *ex* « Rulman ». — Ménard, VII, p. 349. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3640.

Diis Manibus C. Iulii (?) .....; ..... *filius optimo patri.*

« Aux dieux Mânes de Julius .....; ....., son fils, « à son excellent père ».

881

Épitaphe de Julius Lucullus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; *apud Fabrum medicum* (Guir.); « à la maison du sieur Lezan, « rue des Cardinaux » (Mén.); « actuellement la « maison Vermeil, rue des Orangers, dans le « mur de la cour » (Mich.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m75; largeur, 0^m40; hauteur de la partie encadree, 0^m25; largeur, 0^m24.

D · M
M·IVLII
LVCVLLI

Copie dessinée de M. Allmer : les sigles D M, aujourd'hui disparus, étaient probablement gravés dans le tympan du fronton.

Rulman, *Inv.*, p. 93. — Guiran, ms., p. 167. — Ménard, VII, p. 396. — Séguier, 13801, pl. 64. — Michel, *Nimes*, II, p. 216. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3641, & *Add.*, p. 838 : « vue »; un accent sur l'V de ivlii.

Diis Manibus M. Iulii Luculli.

« Aux dieux Mânes de Marcus Julius Lucul « lus ».

882

Épitaphe de Julius Maeta.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré & à inscription encadrée; » trouvée, en 1843, avec « d'autres au nombre de dix, dont trois inscrites, « dans un puits sur la route de Montpellier, près « du pont biais du chemin de fer » (Pel.). L'inscription est enfermée dans un encadrement de moulures, immédiatement au-dessous de la partie cintrée. — Hauteur sans la partie inférieure, simplement dégrossie & destinée à être enterrée, 0^m83; avec cette partie, 1^m20; largeur, 0^m40; hauteur de la partie encadrée, 0^m20; largeur, 0^m34.

L·IVLIVS
MAETA

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 82. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3642 : *litteris saeculi secundi*

L. Iulius Maeta.

« Lucius Julius Maeta ».

883

Épitaphe de Julius Mansuetus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé dans les démolitions du moulin Rey sur le Vistre, derrière la gare des voyageurs (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m35; largeur, 0m72; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m60.

D · M
C·IVLII·VOLT
MANSVETI
TAVCII
EX·TESTAMENTO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'V de IVLII & sur l'E de MANSVETI.

E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1869, p. 5. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3643 : *magnis litteris bonis.*

Diis Manibus C. Iulii, Voltinia, Mansueti, Taucii ex testamento.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Mansuetus, « de la tribu *Voltinia;* les Taucius ont élevé ce « tombeau en exécution de son testament ».

Les Taucius étaient peut-être les héritiers du défunt.

Inscrit dans la tribu *Voltinia,* Julius Mansuetus était citoyen romain.

884

Épitaphe de Julius Messianus.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement, *apud Agulhonetum* (Guir.); « à la maison de « M. Massip, avocat du roi » (Mén.); *in aede* « Massip » (Ség.); actuellement « à la maison « Jalaguier, au coin des Quatre-Jambes » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau (*Id.*). — Hauteur, 2 pieds 11 pouces = 0m97; largeur, 1 pied 6 pouces = 0m50.

D · M
SEX·IVLI·MESSIÁNI
SEX·IVLIVS·DIONÝSIVS
FILIO·PIISSIMO
ET·SIBI·V·P

Copie de Ménard, excepté l'accent & les I surélevés, pour lesquels voir Hirschfeld.

Poldo d'Albenas, p. 164. — Gruter, 689, 10. — Grasser, 1607, p. 64. — Rulman, *Inv.*, p. 37. — Baux, p. 9. — Ménard, VII, p. 324. — Séguier, 13801, pl. 30. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 94. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 27. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3644.

Diis Manibus Sex. Iulii Messiani; Sex. Iulius Dionysius filio piissimo & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Julius Messianus; « Sextus Julius Dionysius à son excellent fils a « a élevé ce tombeau, & de son vivant pour lui-« même ».

885

Épitaphe de Iulius Myro.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; *in aedibus Ferrandi juxta hospitium Stellae* (Guir.); « à la maison de Ferrand près du logis de l'E-« toile » (Mén.); « à la traverse du logis de l'Etoile, « rue de Matoce » (Baux); *in vico* Matoce (Ség.); « à la Porte d'Auguste » (Pel.). — Hauteur, 0m45; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m28.

·AVL IVLI·
MYRONIS
IVL·SEVERVS
ET IVL SEVE
5 RIANVS PA
TRI CARISSI
MO·ET CAMV
LATIAE SEVER
AE MATRI VIV
ENTI POSVERVNT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Gruter, 321, 20. — Grasser, p. 55. — Rulman, *Inv.*, p. 47. — Guiran, p. 88. — Baux, p. 95. — Ménard, VII, p. 336. — Séguier, 13801, pl. 34. — Pelet, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 38. — Michel, *Nimes*, I, p. 249. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3645 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus Auli Iulii Myronis; Iulius Severus & Iulius Severianus patri carissimo, & Camulatiae Severae matri viventi posuerunt.

« Aux dieux Mânes d'Aulus Julius Myro; Julius « Severus & Julius Severianus à leur père très-« cher, & à Camulatia Severa leur mère vivante « ont élevé ce tombeau ».

886

Épitaphe de Julius Natalis.

Nimes. — Perdue. Autrefois, *apud Arnassanum* (Guir.); « à la maison d'Arnassan » (Mén.).

D · M
L·IVL·NATAL
PIISSIMI
LABIENVS·PATER
NVS

Copie de Guiran, excepté l'I surélevé pris de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 42. — Guiran, ms., p. 145. — Ménard, VII, p. 392. — Herzog, 201. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3646.

Ligne 4. Rulman : LARIEN·.

Diis Manibus L. Iulii Natalis, ... piissimi Labienus Paternus.

« Aux dieux Mânes de Lucius Iulius Natalis; « Labienus Paternus à son ..... excellent ».

M. Hirschfeld remarque qu'il doit y avoir quelque chose d'omis avant PIISSIMI, & que LABIENVS ou LARIEN paraît être un nom corrompu.

887

Épitaphe de Julius Nicander.

Nimes. — Perdue. *Apud Badellum* (Guir.); « à la maison Baduel » (Mén.).

D · M
LVCIO · IVLIO
NICANDRO · P
RECILIA MENE
5 IANE · CONIV
GI · INCOMPA
RABILI · POSVIT

Copie de Guiran : excepté D·M pris de Gruter, & PRECILIA au lieu de PRECILLA.

Gruter, 794, 5 : *transmissa Scaligero* — Rulman, *Inv.*, p. 68. — Guiran, ms. p. 112. — Ménard, VII, p. 371. — Séguier, 13801, pl. 46 : « d'après Gruter ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3647.

Lignes 4, 5. Hirschfeld : MENEFANE, d'après un ms. de Paris, 5825, J. f., 14 : MENEFAVE.

Lucio Iulio Nicandro; Precilia Menefane (?) *conjugi incomparabili posuit.*

« A Lucius Julius Nicander; Precilia Mene« fane à son époux incomparable a élevé ce tom« beau ».

Menefane, peut-être *Namfane* pour *Namphane*, nom punique qui, d'après l'explication fournie par saint Augustin (*Epist.*, I, 16 & 17; voyez Rénier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 277 & suiv.), signifie « une personne de bonne rencontre », c'est-à-dire dont la rencontre porte bonheur.

888

Épitaphe de Julius Nicostratus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois *apud Agulhonetum* (Mét.), c'est-à-dire dans la maison d'Agulhonet, avocat des pauvres; ensuite *in propugnaculo portae Coronalis* (Guir.); puis à la maison Séguier, & de là à la Porte d'Auguste (Pel.).

D ❦ M
T · IVLI · NICOS
TRATI
IVLIA · NICE
5 FRATRI
PIENTIS*simo*

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : la fin de la dernière ligne entièrement fruste.

Métal, ms., 6039, fol. 407, à la Bibliothèque du Vatican. — Poldo d'Albenas, p. 171. — Gruter, 849, 10. — Rulman, *Inv.*, pp. 63, 77. — Guiran, p. 120. — Baux, p. 1. — Ménard, VII, p. 350. — Séguier, 13801, pl. 48. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 30. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3648 : *litteris saeculi secundi.*

Ligne 6, autrefois complète : PIENTISSIMO.

Diis Manibus T. Iulii Nicostrati; Iulia Nice fratri pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Julius Nicos« tratus; Julia Nice à son excellent frère ».

889

Épitaphe de Julius Nigrinus.

Nimes. — A la Coste, près Nimes. Cippe avec base & couronnement; *Affixus muro exteriori castrorum palatinorum, qua prospectus in hortos Caroli Davini* (Guir.); « au jardin de la maison « Jalaguier, dans la muraille » (Baux), c'est-à-dire la muraille du Palais; « au Palais » (Mén.); « transporté de Nimes au château de la Coste, « chez M. de Surville, dans ces dernières an« nées » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m40.

D · M
L · IVLI · NIGRINI
L ❦ IVLIVS
PECVLIARIS
5 LIBERTO · OPTIMO
ET · PIENTISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'E & l'R de LIBERTO liés en un monogramme; accent sur l'V de IVLIVS, sur l'A de PECVLIARIS.

Poldo d'Albenas, p. 171. — Gruter, 942, 13. — Grasser, 1607, p. 72. — Rulman, *Inv.*, p. 98. — Golnitz, *Itin.*, 1655, p. 506. — Guiran, ms., II, p. 342. — Baux, p. 43. — Ménard, VII, p. 419. — Séguier, 13801, pl. 71. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 140. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3649.

Diis Manibus L. Iulii Nigrini; L. Iulius Peculiaris liberto optimo & pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Nigrinus; « Lucius Julius Peculiaris a son affranchi excel« lent & dévoué ».

890

Epitaphe de Julius Nundinus.

Nimes. — Perdue. Cippe bordé d'un rinceau encadrant l'inscription; *in un giardino apresso le mura* (voyez *C.*, xii); *in aedibus* « Fazandier » (*id.*);

in hortis dominae « de Fazandier » (*id.*); *apud Chalassium* (GUIR.); à la maison de M. Chalas (MÉN.).

D · M
SEX · IVL · SEX · F · VOL
NVNDINI F · ET
IVL · OPTATI · FRATR · ET
5 IVLIAE · OPTATAE SORORIS
ALCIMVS ET MARCION
ET EVANGELIA · LIB

Copies de GUIRAN & MÉNARD; ligne 5 : IVL à corriger par IVLIAE d'après le *Corpus;* ligne 7 : EVANGELIA vraisemblablement par EVANGELA ou EVANGELIS.

GUIRAN, ms., p. 143. — MÉNARD, VII, p. 412. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3650.

Guiran omet la ligne 4.

Diis Manibus Sex. Iulii, Sexti filii, Voltinia, Nundini & Iulii Optati, fratris, & Iuliae Optatae, sororis; Alcimus & Marcion & Evangela (?) liberti.

« Aux dieux Mânes de Sextus Julius Nundinus, « fils de Sextus (Julius), inscrit dans la tribu *Voltinia*, & de Julius Optatus, son frère, & de « Julia Optata, sa sœur; Alcimus & Marcion & « Evangela, ses affranchis ».

Julius Nundinus, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

891

Épitaphe de Julius Onesimus.

NIMES. — Perdue. *Apud me* (GUIR.); « à la mai- « son de M. Lombard de la Tour, rue Dorée ». (MÉN.). Pierre unie. — Hauteur, 1 pied 10 pouces = 0m62; largeur, 1 pied 3 pouces = 0m42.

D ❦ M
L · IVLII
ONESIMI
SAMMIA
5 CHARITVS
MARIT · OPT
ET · S · V · P

Copie de GUIRAN : CHARITVS à corriger par CHARITES, CHARITIS ou CHARITAS.

RULMAN, *Inv.*, p. 74. — GUIRAN, ms., p. 110. — MÉNARD, VII, p. 363. — SÉGUIER, 13801, pl. 39; 13802, I, p. 8. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3651.

Ligne 5. Rulman : CHARITAS, Ménard : CHARITES.

Diis Manibus L. Iulii Onesimi; Sammia Charitas marito optimo & filii viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Onesi- « mus; Sammia Charitas à son excellent mari a « élevé ce tombeau &, de son vivant, pour elle- « même ».

Sammia s'appelait probablement *Charitas* ou *Charitis*, plutôt que *Charites;* dans tous les cas non *Charitus*

892

Épitaphe de Julius Perpetuus.

NIMES. — Perdue. Sur une stèle à fronton triangulaire avec rosace; *apud Bonalium :* « chez « Bonail, au petit porche » (GUIR.); « à Saint- « Césaire » (MÉN.).

D ❦ M
Q · IVLII · PERPETVI
P · F · PIISSIMO

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 70. — MÉNARD, VII, p. 333. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3652.

Diis Manibus Q. Iulii Perpetui; pater filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Julius Per- « petuus; son père à son excellent fils ».

893

Épitaphe de Julius Quartulus.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée, autrefois *apud Fabrum medicum* (GUIR.); « à la maison du sieur Lezan, « rue des Cardinaux » (MÉN.), aujourd'hui maison Vermeil, rue des Orangers, où elle se voyait engagée dans un mur. L'inscription est renfermée dans un encadrement fait d'un simple filet. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m25.

SEX · IVLIO
QVARTVLO

Copie dessinée de M. ALLMER.

RULMAN, *Inv.*, p. 94. — GUIRAN, ms., p. 167. — MÉNARD, VII, p. 394. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, p. 14. — MICHEL, *Nimes*, II, p. 216. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3653, & *Add.*, p. 838; « vue ».

Sex. Iulio Quartulo.

« A Sextus Julius Quartulus ».

Voir ci-après l'épitaphe d'une *Iulia Quartula Sexti filia*, qui était vraisemblablement la fille de Sextus Julius Quartulus.

894

Épitaphe de Julius Secundus.

NIMES. — Perdue. Provenance inconnue.

SECVNDO
IVLIO
IVLIAE
SEVERAE
PARENT

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 875, 13 : *Scaligero missa.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 43 & 81. — GUIRAN, ms., p. 92 : « d'après Rulman ». — MÉNARD, VII, p. 348. — SÉGUIER, 13801, pl. 67 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3885.

Ligne 1, Gruter, Rulman, Ménard : SECVND.

Iulio Secundo, Iuliae Severae parentes.

« A Julius Secundus, à Julia Severa, leurs « parents ».

Le *cognomen* du père placé avant le gentilice, & peut-être, d'après la remarque de M. Hirschfeld, faisant office de prénom.

895

Épitaphe de Julius Servatus.

NIMES. — A la maison Séguier. Pierre bordée de moulures encadrant l'inscription; autrefois « à la maison de Jacques Jossaud, près du château » (GUIR., MÉN.).

MAN

SEX·IVLI

SERVATI

Copie dessinée de M. ALLMER : *litteris bonis.*

GUIRAN, ms., p. 169. — MÉNARD, VII, p. 397. HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3654 : *litteris bonis;* MAN; une *hedera* après SEX.

Manibus Sexti Iulii Servati.

« Aux Mânes de Sextus Julius Servatus ».

Voir les numéros suivants.

896

Épitaphe de Julius Servatus & d'Optata.

NIMES. — Perdue. *In hortis praepositi canonicorum* (GUIR.); « dans le jardin du prévôt de « la cathédrale » (MÉN.), près la place du Chapitre, maison actuelle de Clausonne (Fr. G.-DUR.).

SEX·IVLIO

SERVATO·ET·OPTATAE

VXSORI

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 176. — MÉNARD, VII, p. 358. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3655.

Sex. Iulio Servato & Optatae, uxsori.

« A Sextus Julius Servatus & à Optata, son « épouse ».

Voir l'inscription précédente & la suivante.

897

Épitaphe de Julius Servatus & d'Exoratus.

NIMES. — Perdue. Pierre oblongue partagée en deux compartiments juxtaposés; *eruta anno 1622, apud me* (GUIR.).

SEX·IVLIO	EXORATO
SERVATO	LACAENA
FRONTINA	CONTVBER
VXOR·POSVIT	SVO

Copie dessinée de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 74. — GUIRAN, ms., p. 158. — MÉNARD, VII, p. 424. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3656.

Sex. Iulio Servato Frontina uxor posuit. Exorato; Lacaena contubernali suo.

« A Sextus Julius Servatus, Frontina, son « épouse, a élevé ce tombeau ».

« A Exoratus; Lacaena à son compagnon ».

898

Épitaphe de Julia Sosimene.

NIMES. — Perdue. *In hortis* de Galoffres, *in suburbio Dominicanorum* (GUIR.).

(ascia)

D M

I·SOSIMEN

I·NICARIS

MATERI

OPTVMAE

Copie de RULMAN : il donne une *ascia* au-dessus des sigles D M.

RULMAN, *Inv.*, p. 50. — MÉNARD, VII, p. 337. — SÉGUIER, 13795, fasc. 5; 13802, 10. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3925.

Diis Manibus, Iuliae Sosimeni; Iulia Nicaris materi optumae.

« Aux dieux Mânes; à Sosimené; Nicaris à son « excellente mère ».

Materi pour *matri*, mais peut-être plutôt à corriger par MATERT, c'est-à-dire *Materterae* (HIRSCHFELD).

899

Épitaphe de Julius Successus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, « trouvée dans les premiers mois de 1886 « à l'ancien cimetière juif de Saint-Baudile » (MAURIN). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m37; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m28.

D · M

L·IVLI·SVCCESSI

ALBVCIA·DVBITATA

VXÓR

Estampage de M. Georges MAURIN, des Académies de Nimes & de Vaucluse.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 187. — MAURIN, dans le *Bulletin épigraphique*, 1886, p. 43. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5924.

Diis Manibus L. Iulii Successi, Albucia Dubitata uxor.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Sucessus, « Albucia Dubitata, son épouse »

900

Épitaphe de Julius Telesphorus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée avant « 1846, près de l'amphithéâtre » (PER.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m55; largeur, 0^m33; hauteur de la partie encadrée, 0^m28; largeur, 0^m26.

D · M
L·IVLI·TELESPHOR
CANINIA·EUTYCHIA *sic*
MARITO·OPTIMO

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive; l'R & l'I de TELESPHORI liés en un monogramme; les A sans barre.

PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 211. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 96. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3657 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus L. Iulii Telesphori; Caninia Eutychia marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Telesphorus; Caninia Eutychia à son excellent mari ».

901

Épitaphe de Julius Terpnus.

NIMES. — Perdue. *Supra januam hortorum Arm. Guirani fratris mei advocati* (GUIR.); « au jardin de M. Guiran, avocat » (MÉN.); *in aede* « Guiran » (SÉG.).

D · M
L·IVL·TERPNVS
SIBI·VIVOS
CVI·LOCVM·ELIGENDI
SE[illegible]

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 175. — MÉNARD, VII, p. 401. — SÉGUIER, 13801, pl. 55. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3658.

Ligne 2, Séguier : TERNVS; l. 4, Ménard : ELIGENDI.

Diis Manibus. L. Iulius Terpnus sibi vivos; cui locum eligendi sepulturae obtulit .....

« Aux dieux Mânes. Lucius Julius Terpnus « pour lui-même, de son vivant. Emplacement « de sépulture laissé à son choix par ..... ».

La lecture *sepulturae obtulit* ..... est de M. Hirschfeld.

902

Épitaphe de Julius Varus.

NIMES. — Perdue. *Apud Boudetum* (GUIR.); « chez M. Ferrand » (BAUX).

ATTIO IVLIO
VARO

Copie de GUIRAN.

GRASSER, 1607, p. 70. — RULMAN, *Inv.*, p. 87. — GUIRAN, p. 172. — BAUX, p. 71. — MÉNARD, VII, p. 398. — SÉGUIER, 13801, pl. 65 : « d'apres Grasser » — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3659.

Grasser, Baux : ATRO.

Attio (?) *Iulio Varo.*

« A Attius (?) Julius Varus ».

L'inscription étant perdue, il n'est pas possible de vérifier la lecture, probablement fautive du premier mot.

M. Hirschfeld propose *qu*ARTO.

903

Épitaphe de Julius Titullinus.

NIMES. — Perdue. « Plaque de marbre sans « ornements, trouvée le 4 avril 1850, chez M. Vachet, chemin d'Avignon, en creusant des fon- « dations » (E. G.-DUR.); « chez M. Velu, phar- « macien » (PEL.). — Hauteur, 1 pied = 0^m33; largeur, 20 pouces = 0^m55.

D · M
T·IVL·TITVLLINI
DEC·VIENN·IVL*ia*
IANVARIA·PAT·O*pt*

Copie de E. GERMER-DURAND.

PELET, dans les *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1849, 1850, p. 40. — Notes manuscrites E. GERMER-DURAND. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 196. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3238.

Diis Manibus T. Iulii Titullini, decurionis Viennensis; Iulia Ianuaria patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Julius Titullinus, « décurion de Vienne; Julia Januaria à son ex- « cellent père ».

904

Épitaphe de Julius Verus.

NIMES. — Perdue. « A la maison de Rosel » (MÉN.).

D M
C·IVLII·VERI
VATINIA
CALLITYCHE
5 MARITO DE SE BENE
MERITO

Copie de GUIRAN, excepté D M pris de GRUTER.

GRUTER, 796, 5 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 60, 70. — GUIRAN, ms., p. 105. — MÉNARD, VII, p. 370. — SÉGUIER, 13801, pl. 46 : « d'après Gruter ». — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 56. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3660.

Ligne 1, Gruter : D M; — ligne 3, Gruter : VATINIA; Rulman, VATINI·A.

Diis Manibus C. Iulii Veri; Vatinia Callityche marito de se bene merito.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Verus; « Vatinia Callityche à son mari bien méritant ».

905

Épitaphe de Julia Victor.

Nimes. — Au musée. Plaque de marbre inscrite sur les deux faces; en 1845, chez M. Albert de Tessan, au coin des rues de Turenne & d'Avignon (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m26; largeur, 0m42.

D · M
T·IVLII·VICTORIS
METTIA QVINTINA
MARITÓ·OPTIMÓ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'O de MARITO & sur le dernier O de OPTIMO.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3661 : « vue ».

Diis Manibus T. Iulii Victoris; Mettia Quintina marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Julius Victor; « Mettia Quintina à son excellent mari ».

Voir plus loin l'épitaphe inscrite sur l'autre face de la pierre, au nom de *Maria Nemausina.*

906

Épitaphe de Julius Zosimus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; *In coenobio Augustinianorum* (Guir.); « au Couvent « des Vieux-Augustins » (Mén.); « maison Dus- « saud, rue du Mûrier-d'Espagne » (Mich.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m13; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m23; largeur, 0m31.

D · M
C·IVL·ZOSIMI
ET·PROTI·F

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 78. — Guiran, p. 85. — Baux, p. 61. — Ménard, VII, p. 338. — Seguier, 13801, pl. 49 & 63. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, *Nimes*, II, p. 204. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3662, & *Add.*, p. 839 : *litteris bonis*; ligne 2 : ZOSIMI.

Diis Manibus C. Iulii Zosimi & Proti filii.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Zosimus & « de Protus son fils ».

907

Épitaphe de Julia .....

Nimes. — Partie supérieure d'une pierre carrée bordée de moulures qui encadraient l'inscription; « au Couvent des Augustins, rue de la « Roserie, près du puits » (Pel.).

D M
IVLIAE·CORNELI·F
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, ms., à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 157.

Pelet : CORNELIE.

Diis Manibus Iuliae Corneliae, ...

« Aux dieux Mânes de Julia Cornelia, ... ».

Le gentilice *Cornelia* employé comme *cognomen.*

908

Épitaphe de Julia Ampelis.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée en « 1778, dans les ruines de l'église de Saint-Bau- « dile, & recueillie par Séguier; ensuite trans- « portée à la Porte-d'Auguste » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m35; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m37.

D · M
IVLIAE·AMPELIDI
SEX·VAL·THEODOR
HERES·ET·C·ATILIVS
5 FORTVNATVS
AMICVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le premier I & le D de AMPELIDI, l'H & l'E, l'O & l'R de THEODOR liés en monogrammes.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 579. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 39. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3664 : « vue ».

Diis Manibus, Iuliae Ampelidi, Sex. Valerius Theodorus, heres, & C. Atilius Fortunatus amicus.

« Aux dieux Mânes, à Julia Ampelis, Sextus « Valerius Théodorus, son héritier, & Caius Ati- « lius Fortunatus, son ami ».

909

Épitaphe de Julia Antistia.

Nimes. — Au musée. Fragment paraissant provenir d'une stèle; autrefois « à la maison de « P. Novi, chanoine, place Belle-Croix » (Mén.); *in aede Novi, canonici* (Ség.); « maison Roux, « place Belle-Croix » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. —

Hauteur, 0m35; largeur, 0m44; largeur de la partie encadrée, 0m33.

D ⊕ M
IVL · ANTISTIAE
IVLIA
THYMELAE · SORORI
PIISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le T de ANTISTIAE liés en un monogramme; accents sur l'V de IVL & de IVLIA.

MÉNARD, VII, p. 350. — SÉGUIER, 13801, pl. 48. — PELET, E. GERMER-DURAND, COLSON, dans les *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1863-1864, p. 50. — MICHEL, *Nimes*, I, p. 307. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3665 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Iuliae Antistiae; Iulia Thymele sorori piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Antistia; Julia « Thymelé à son excellente sœur ».

THYMELAE erreur de gravure pour THYMELE.

910

Épitaphe de Julia Aspasia.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles. *Apud Martinum; in aedibus* « de Besserie » (voyez *C.*, XII); *in coenobio Augustinianorum* (GUIR.); « au couvent « des Vieux-Augustins » (MÉN.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m37.

D · M
IVL · ASPASIAE
Q · AELIVS
SATVRNINVS
POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le dernier V & la dernière S de SATVRNINVS liés en monogrammes.

GRASSER, 1607, p. 79. — RULMAN, *Inv.*, pp. 93, 106. — GUIRAN, p. 166. — REINESIUS, XVI, n. 25. — BAUX, p. 51. — MÉNARD, VII, p. 389. — SÉGUIER, 13801, pl. 66. — E. GERMER-DURAND, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1864-1865, p. 152. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3666 : *litteris saeculi secundi*; indique une *hedera* entre D M.

Diis Manibus Iuliae Aspasiae, Q. Aelius Saturninus posuit.

« Aux dieux Mânes de Julia Aspasia, Quintus « Aelius Saturninus a élevé ce tombeau ».

911

Épitaphe de Julia Bessa.

NIMES. — Perdue; *in suburbano loco* « de Galofres » (GUIR.); « Stèle à fronton triangulaire « avec rosace au jardin Galofres hors la ville » (MÉN.); « à la maison de P. Boudet » (BAUX).

D · M
IVLIAE
BESSAE

Copie de GUIRAN.

GRASSER, 1614, p. 227. — RULMAN, *Inv.*, p. 83. — GUIRAN, ms., p. 165. — MÉNARD, VII, p. 394. — BAUX, pp. 86 & 90. — SÉGUIER, 13801, pl. 67. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3667.

Diis Manibus Iuliae Bessae

« Aux dieux Mânes de Julia Bessa ».

Hirschfeld note que, d'après Peiresc (ms. 8957, f. 139), l'inscription se lisait sur la même pierre que celle (ci-dessus, n. 652) au nom de *G. Attius Albanus.*

912

Épitaphe de Julia Callityché.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire, « servant de seuil à l'entrée de l'imprimerie « Lafare, place de la Couronne » (E. G.-DUR.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravés dans le tympan du fronton, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m68; largeur, 0m25; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m20.

D M
*i*VLIAE · CALLI
*t*YCHE · L · COR
*n*ELIVS · VITALIS
*o*PTVM · VXORI

Copie dessinée de M. ALLMER & estampage de M. E. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 15. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3668, & *Add.*, p. 839 : *litteris malis.*

Iuliae Callityche, L. Cornelius Vitalis optimae uxori.

« A Julia Callityché; Lucius Cornelius Vitalis « à son excellente épouse ».

913

Épitaphe de Julia Chresis.

NIMES. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire avec rosace dans le tympan; autrefois *in domo Ioh.* « Laurel » *contra amphitheatrum* (GUIR.); « maison du sieur Tréjen, épicier, sur la place des « Arènes » (MÉN.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Dans la marge au-dessous de cet encadrement se voyaient deux *pilei.*

D · M
IVLIAE · CHRESI
T · AEMIL · TROPHI
MAS · CONIVGI
O · D · S · M

Copie dessinée de GUIRAN : CHRESI à corriger peut-être par CHRESTe ou CHRYSI.

Guiran, ms., p. 118. — Ménard, VII, p. 361. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3669.

Ligne 3, Ménard : L·AEMIL.

Diis Manibus Iuliae Chresi; Titus Aemilius Trophimas conjugi optime de se meritae.

« Aux dieux Mânes; à Julia Chresis; Titus « Aemilius Trophimas à son épouse très-méri- « tante ».

914

Épitaphe de Julia Chrysis.

Nimes. — Pierre divisée par des encadrements de moulures en deux compartiments, celui de droite presque entièrement détruit, celui de gauche complet & surmonté d'un fronton triangulaire contenant les sigles D M; engagée dans le mur tourné au couchant de la maison de M. Boyer, député du Gard, à Miraman, banlieue de Nimes.

D · M

IVL·CRYSIS   L......

VIVA·SIBI·P   IV.......

Copie dessinée de M. Allmer : CRYSIS peut-être C-RYSIS avec H & R liées; la place est fruste.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 142. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3670.

Diis Manibus. Iulia Chrysis viva sibi posuit.

« Aux dieux Mânes. Julia Chrysis a, de son « vivant, élevé ce tombeau pour elle-même ».

915

Épitaphe de Julia Concessa.

Nimes. — Pierre bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; chez M. Benoît d'Azy, rue Régale.

*dis m*ANIBVS
*iul*IAE·IVLII
VERRIS·F
CONCESSAE
5 AEMILIA·MATER
*fi*LIAE·PIISSIMAE

Copie dessinée d'Albin Michel.

Michel, dans les *Mémoires de l'Académie*, 1878, p. 35. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3671.

Diis Manibus Iuliae, Iulii Verris filiae, Concessae; Aemilia mater filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Concessa, fille de « Julius Verrès; Aemilia à son excellente fille ».

916

Épitaphe de Julia (?) *Dubitata.*

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé à Saint-Cézaire, vers 1863, « chez Robert » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau.

D M
L·IVLIAE
DVBITATAE
..IVLIVS
5 HONORATVS
MATRI·OPT

Copie de Pelet : l'L au commencement de la seconde ligne est probablement un accident de la pierre pris pour une lettre.

Pelet, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1863, 1864, p. 83. — Notes E. Germer-Durand, avec copie dessinée. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4063.

Ligne 1, E. G.-Durand : LVGENAE. — 3, Q·IVLIVS.

Diis Manibus Iuliae (?) *Dubitatae; Q. Iulius Honoratus matri optimae.*

« Aux dieux Mânes de Julia Dubitata; Quintus « Julius Honoratus à son excellente mère ».

L'inscription n'a peut-être pas été bien copiée.

917

Épitaphe de Julia Fida.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles & un disque dans le tympan; « trouvée en mai 1856, avec deux « autres inscriptions, au mazet Cote, sur le che- « min d'Avignon, à 1 kilomètre de Nimes » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m35.

ΘЄΟΙϹ·ΔΑΙΜΟϹΙΝ
ΙΟΥΛΙΑ ΦЄΙΔΑ
ΤΙΤΙΑ·ΜΗΤΡΙ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΗ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue du Musée*, p. 89. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3672 : *litteris saeculi secundi.*

Θεοῖς Δαίμοσιν. Ἰουλίᾳ Φείδᾳ; Τιτια μήτρι γλυκύτατῃ.

Diis Manibus, Iuliae Fidae; Titia matri dulcissimae.

« Aux dieux Mânes, à Julia Fida; Titia à sa « mère chérie ».

Les dieux Mânes appelés ici θεοὶ δαίμονες : « les « dieux Génies ».

Les deux autres inscriptions trouvées avec celle-ci sont l'épitaphe de *Bonitas* & celle de *Julia Helpis.*

918

Épitaphe de Julia Grata.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; incomplet à gauche; « trouvé du

« temps de Séguier dans le ruisseau du Cadereau, à 100 pas au-dessus du chemin de Sauve » (ms.). Une *ascia* se voit à la première ligne de l'inscription, entre les sigles D M. — Hauteur, 1m20; hauteur du dé, 0m68; largeur, 0m48.

D (ascia) M
i VLIAE · GRATAE
a VLVS · POMPEIVS
g RATINIANVS · ALvM
5 *n* VS · E · IVLIA · SERVA
t ILLA · SORORI · CA
r ISSIMAE · ET · AV
l VS · POMPEIVS · TRO
p HIMAS · VXORI
CARISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le T & l'R de TRO, à la fin de la huitième ligne, liés en un monogramme.

Séguier, 13802, V, p. 38. — *Inscriptions de l'Académie*, 1788 (ms.), p. 12. — Millin, IV, p. 242. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1856, p. 213. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 49. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3673 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Iuliae Gratae; Aulus Pompeius Gratinianus, alumnus, & Iulia Servatilla sorori, & Aulus Pompeius Trophimas uxori carissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Grata; Aulus Pompeius Gratinianus, son élève, & Julia Servatilla « à sa très-chère sœur, & Aulus Pompeius Trophimas à sa très-chère épouse ».

Pompeius Gratinianus, que l'épitaphe qualifie d'*alumnus* : « enfant recueilli & élevé par bienfaisance », avait reçu avec l'affranchissement le nom de son patron & un surnom tiré de celui de la femme de celui-ci, sa bienfaitrice.

Remarquer le prénom *Aulus* écrit en toutes lettres par *a*, non *Olus*.

919

Épitaphe de Julia Helpis.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; « trouvée en 1856, avec la précédente, « n. 917, & une autre, n. 693, au mazet de M. Cote, « chemin d'Avignon, à Nimes » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, à l'exception de la dernière ligne rejetée au-dessous de cet encadrement. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m35.

D M
IVLIAE HELPI
DIS · C · POMPEI
VS · PHOEBVS · V · P
VXOR*i*

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'H & l'E de HELPI liés en un monogramme.

Pelet, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1856-1857, p. 23 : *Catalogue du Musée*, 1863, p. 89. — Renier, dans le *Bulletin du Comité de la langue*, 1857, p. 678. — Aurès, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1868-1869, p. 76, avec nu *fac-simile*. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3674 : VXoR.

Diis Manibus Iuliae Helpidis; Pompeius Phoebus vivae posuit uxori.

« Aux dieux Mânes de Julia Helpis; Caius « Pompeius Phoebus a élevé ce tombeau à son « épouse vivante ».

Voir ci-dessus, n. 295, l'épitaphe du questeur *M. Senucius Servatus*, mari d'une *Iulia Helpis*, peut-être la même que celle-ci.

M. Aurès a fait sur la stèle qui porte cette épitaphe une savante étude de mensuration, de laquelle il résulte que tous les détails de la taille de la pierre sont à la mesure gauloise, qui n'était autre que notre ancien pied-de-roi. L'encadrement, avec sa marge extérieure, a 12 pouces de haut & 16 de large; au bord extérieur de ses moulures, 10 pouces de haut & 14 de large; au bord intérieur, 9 pouces de haut & 13 de large.

920

Épitaphe de Julia Honorata.

Nimes. — Perdue. Provenance précise inconnue.

IVLIAE · GN · F
HONORATAE
RVSTICA · T · F
HONORATA
MATER

Copie de Gruter.

Gruter, 689, 3 : *missa Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, p. 156. — Guiran, ms., p. 77 : *e Grutero.* — Ménard, VII, p. 325 : « d'après Gruter ». — Séguier, 13801, pl. 57 : « d'après Gruter ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3675.

Ligne 1, Guiran, Ménard : CN.

Iuliae, Gnaei filiae, Honoratae, Rusticia, Titi filia, Honorata, mater

« A Julia Honorata, fille de Gnaeus (Iulius), « Rusticia Honorata, fille de Titus (Rusticius), sa « mère ».

Le surnom de la mère passé à la fille.

921

Épitaphe de Julia .....

Nimes. — Perdue. *In villa* « de Cristolasse » (Guir.); « à la métairie de M. Rouvière » (Men.).

D M
IVLIAE · ID...
PROTOCTET*us*
ET · SECVNDVS...

Copie de Guiran, excepté la première ligne prise de Rulman.

Rulman, *Inv.*, p. 94. — Guiran, ms., p. 175. — Ménard, VII, p. 402. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3676.

Diis Manibus Iuliae .....; Protoctetus & Secundus ......

« Aux dieux Mânes de Julia .....; Protoctetus « & Secundus ..... ».

Julia s'appelait peut-être de son surnom *Ide* ou *Idane; Idatime* serait trop long.

922

Épitaphe de Julia Marcella.

NIMES. — Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription. *In muro exteriore aedium dom. Fonfredani junioris, olim* « de Rouvière *judicis* (GUIR.); « chez M. de Cernai, lieutenant- « criminel » (MÉN.); « actuellement rue des Cha- « peliers, près de l'entrée de la maison Chau- « dordy » (Fr. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m60.

IVLIA·D·F
MARCELLA
VIVA·SIBI
POSVIT

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : « on pourrait plutôt lire L·F; mais tous les « auteurs donnent D·F ».

GRUTER, 915, 8 : *e Scaligeri schedis*. — GRASSER, 1607, p. 62. — RULMAN, *Inv.*, pp. 86, 89. — GUIRAN, p. 169. — MÉNARD, VII, p. 387. — SÉGUIER, 13801, pl. 61. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3677.

Iulia, Decimi filia, Marcella viva sibi posuit.

« Julia Marcella, fille de Décimus (Julius) a, de « son vivant, élevé ce tombeau pour elle-même ».

Voir l'inscription suivante.

923

Épitaphe de Julia Marcella.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *apud dom. d'Arbaut, olim Preneutum* (GUIR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m28; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m35.

D · M
IÝLIAE·L·F
MARCELLAE
5 L·IÝLIVS·GRA
TINVS·AMI
TAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'E & la première L de MARCELLAE liés en un monogramme; accents sur l'V de IVLIAE & sur le premier V de IVLIVS.

GUIRAN, ms., II, p. 249. — PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 97. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 69. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3678 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Iuliae, Lucii filiae, Marcellae, L. Iulius Gratinus amitae.

« Aux dieux Mânes de Julia Marcella, fille de « Lucius (Iulius); Lucius Julius Gratinus à sa « tante paternelle ».

Julius Gratinus avait le prénom de son grand-père.

924

Épitaphe de Julia Quartina.

NIMES. — Perdue. *Reperta anno 1673, in fano S. Perpetuae* (GUIR.).

IVLIA
QVARTINA·SIBI
ET·SVIS·ET
IVLIAE
5 MARCELLAE
AMICAE·ET·SVIS

GUIRAN, ms., II, p. 303, mais d'une autre main &, à ce qu'il semble, par addition postérieure. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3679 : *num recte descripta sit dubito.*

Iulia Quartina sibi & suis & Iuliae Marcellae amicae & suis.

« Julia Quartina pour elle & les siens, & à « Julia Marcella son ami & ......

925

Épitaphe de Julia Quartula.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré; *In limine portae*, « rue de la Ferrage, près le « coin de la rue Delon » (SÉG.); « retrouvée, en « 1869, dans la cour de l'Orphelinat des Dames « de Saint-Joseph-des-Vans, rue Richelieu, où « elle servait à boucher l'orifice d'un puits » (E. G.-DUR., MICH.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m30.

D · M
IVLIAE·SEX·
FILIAE·QVAR
TVLAE·P·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

SÉGUIER, 13802, I, 3. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques*, 1870, p. 14. — MICHEL, *Nimes*, II, p. 298. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3680 : « vue ».

Diis Manibus Iuliae, Sexti filiae, Quartulae, pater posuit, ou *parentes posuerunt.*

« Aux dieux Mânes de Julia Quartula, fille de « Sextus (Julius), son père, a élevé (*ou* les pa- « rents ont élevé) ce tombeau ».

Voir ci-dessus, n. 893, l'épitaphe d'un *Sextus Iulius Quartulus*, probablement le père de Julia Quartula.

926

Épitaphe de Julia Rhodia.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire, bordée de moulures encadrant l'inscription; incomplète en bas; autrefois *in horto Caroli Davini extra portam Coronae* (Guir.); « dans mon jardin « hors la porte de la Couronne » (Mén.); « puis « au Temple-de-Diane » (Pel.). — Hauteur, 0m50; largeur, 0m48; largeur de la partie encadrée, 0m40.

D · M
IVLIAE·RHODIAE
L·IVL·EPICTÉTVS
VXÓRI·KARISS·ET
IVLII·PERPETVVS
ET·PATERNVS
MATRI·PIISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Gruter, 795, 9. — Grasser, 1607, p. 58. — Rulman, *Inv.*, pp. 56 & 60. — Guiran, p. 90. — Ménard, VII, p. 356. — Séguier, 13801, pl. 40. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 24. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3681 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Iuliae Rhodiae; L. Iulius Epictetus uxori karissimae & Iulii Perpetuus & Paternus matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Rhodia. Lucius « Julius Epictetus à son épouse très-chère, & « Julius Perpetuus & Julius Paternus à leur « excellente mère ».

927

Épitaphe de Julia, fille de Seneca.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; autrefois « chez Boudet » (Baux); « chez Franson « Martin » (Guir., Mén.); *in aede Julian* (Ség.); retrouvée, dans les derniers mois de 1883, aux halles centrales. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m32.

D · M
IVLIAE SENECAE
F·IVLIA·PATERNA
MATRI·OPT

Estampage de M. Goudard & copie dessinée de M. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 53. — Guiran, p. 87. — Baux, p. 87. — Ménard, VII, p. 75. — Séguier, 13801, pl. 84. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, dans le *Bulletin de l'Académie de Nimes*, 1883, p. 125. — *Nemausa*, 2e année, p. 11. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 406. — Michel, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3663 : « vue ».

Diis Manibus Iuliae, Senecae filiae; Iulia Paterna matri optimae

« Aux dieux Mânes de Julia, fille de Seneca; « Julia Paterna à son excellente mère ».

Seneca est le nom du père de la défunte.

928

Épitaphe de Julia Sergia.

Nimes. — Au musée. *Apud dom.* « de Polvelières ». (Guir., Mén.).

d M
...IAE SERGI
ae QVAE·VIXIT
ann·VII·D·XXV
5 IVLIA *SERGIA*
*fi*LIA*e* *PIISSIMAe*
II.......

Copie dessinée de M. Allmer. Les parties en lettres inclinées vues autrefois & manquant actuellement.

Rulman, ms., 235. — Guiran, II, p. 234. — Ménard, VII, p. 331. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3682, & *Add.*, p. 839.

Ligne 1 omise par Guiran; — l. 2, tous : CAIAE; — l. 3, tous : ANN·; — l. 5, Guiran, Ménard : FILIAE PIISSIMAE; — l. 7, Rulman : RESTITIT; Ménard : RESTIT.

Diis Manibus Iuliae (?) Sergiae quae vixit annis VII, diebus XXXV; Iulia Sergia filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Sergia, morte à « l'âge de sept ans & trente-cinq jours; Julia « Sergia à son excellente fille ».

929

Épitaphe de Julia Servanda.

Nimes. — Perdue. *Apud Petrum Chantouzellum* (Guir.); *apud Joannem Tosellium* (Id.); « à la maison de Chantouzel » (Mén.).

D ❦ MANIBVS
GA▨IVLIVS▨S
▨CN·SV POR
IT · IVLIE
5 SERVANDE
COIVG▨DIG▨
M · F ·

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 70. — Guiran, ms., p. 103. — Ménard, VII, 362. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3451.

Diis Manibus Gaius Iulius ..... posuit Iuliae Servandae conjugi dignissimae & merentissimae.

930

Épitaphe de Julia Severina.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « à la porte de la Couronne »

(Guir); ensuite « à la Porte-d'Auguste » (Pelet). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m91; largeur, 0m51; hauteur de la partie encadrée, 0m37; largeur, 0m40.

D · M
IVL · SÉVERINAE
IVL · PATERCLVS
CONSOBRINAE
5 ET · [...]A · APHRO
DITE · AMICAE

Copie dessinée de M. Allmer. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'I & l'N de CONSOBRINAE, l'A & l'R, le T & l'E de APHRODITE liés en monogrammes; accents sur l'V de IVL aux seconde & troisième lignes & sur le premier E de SEVERINAE.

Poldo d'Albenas, 173. — Gruter, 775, 11. — Rulman, pp. 81 & 104. — Guiran, p. 126. — Baux, p. 19. — Ménard, VII, p. 352. — Séguier, 13801, pl. 51. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 53. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3683, & *Add.*, p. 839 : *litteris saeculi secundi.*

Ligne 5, Fr. Germer-Durand : ET · ATTIA.

Diis Manibus Iuliae Severinae; Iulius Paterclus consobrinae, & Attia Aphrodite amicae.

« Aux dieux Mânes de Julia Severina; Julius « Paterclus à sa cousine, & Attia Aphrodite à « son amie ».

931

Épitaphe de Julia Titullina.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement; « trouvé dans « les fondations de la maison d'arrêt » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m67; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m44.

D ❦ M
IVLIAE · L · FIL
TITVLLINAE
FLAM · AVG · CABEL
5 L · LVCRETIVS
HONORATVS
VXORI · OPTIMAE · ET
Q · LVCRETIVS · HONOR
MATRI · PIISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'E & le T de ET à la fin de la septième ligne liés en monogramme; un accent sur l'V de IVLIAE; l'H de HONORATVS & de HONOR dimidiée à droite.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1836, p 139. — Pelet, *Catalogue*, p. 151 — Herzog, n. 156. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3242 : *litteris bonis saeculi secundi incipientis.*

Diis Manibus Iuliae, Lucii filiae, Titullinae, flaminicae augustali Cabellione; L. Lucretius Honoratus uxori optimae, & Q. Lucretius Honoratus matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Titullina, fille de « Lucius (Julius); flaminique augustale de Ca- « vaillon; Lucius Lucretius Honoratus à son « excellente épouse, & Quintus Lucretius Hono- « ratus à son excellente mère ».

Julia Titullina était flaminique augustale, non comme épouse d'un flamine, puisqu'il ne paraît pas que son mari ait été flamine, mais comme investie elle-même du sacerdoce augustal.

Le fils s'appelait du même surnom que son père; ce surnom a été écrit abréviativement parce qu'il venait d'être écrit *in extenso* dans une des lignes précédentes. Bien que *Honor* soit un surnom, connu par d'autres exemples, il n'y a pas à douter que ce ne soit ici une abréviation à compléter par *Honoratus.*

Voir ci-dessus n. 254 l'épitaphe du mari de Julia Titullina, quattuorvir juge, pontife & préfet des vigiles.

932

Épitaphe de Jullinus.

Nimes. — Actuellement au musée de la ville de Brunswick. « Cippe de marbre rouge (?) »; autrefois chez Guiran : *apud me* (Guir.); « à la mai- « son Lombard de la Tour, rue Dorée » (Mén); *in aede* de la Tour (Ség.), envoyé, au siècle dernier, au duc de Brunswick par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, avec un certain nombre d'autres inscriptions.

DIS · MANIBVS
IVLLINO · IVLLINI · F
CAPRARIVS FRATER

Copie de M. Eugène Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld.

Guiran, ms., p. 122. — Ménard, VII, p. 351. — Séguier, 13801, pl. 48. — Spangenberg, dans le *New Vaterlandische archiv.*, I, 1826, p. 361, n. 25. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3684.

Ligne 1, Séguier : DIS.

Diis Manibus; Iullino, Iullini filio, Caprarius frater.

« Aux dieux Mânes; à Jullinus, fils de Julli- « nus, Caprarius, son frère ».

Jullinus le père, Jullinus & Caprarius, ses fils, non citoyens romains.

933

Épitaphe de Junia Ido.....

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; incomplet à droite; « trouvé en « 1848 dans les fouilles de la Porte-d'Auguste » (Pelet). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m36.

D *m*
IVNI......
IDO.....
ATI[...]....
VXORI · O....

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Inscr. de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 55. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3685, & *Add.*, p. 839; « vue »; ligne 4, AELI.

Ligne 4, Pelet, Fr. Germer-Durand : ALLI.....

Diis Manibus Iuniae Ido.....; Ati..... uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Junia Ido.....; Ati..... à « son excellente épouse ».

M. Hirschfeld propose pour le surnom de la défunte IDO*meneae;* son mari pouvait s'appeler *Atilius.*

934

Épitaphe de Junia Primilla.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois, *in caenobio Augustinianorum* (Guir., Mén., Ség.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m18; largeur, 0m24.

D · M
IVNIAE · PRIMILLAE
IVNIA · AVX · SES · IS ET · IV
NIVS · GRAECVS ▒▒▒

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : à la fin de la dernière ligne se voit une retaille faite à dessein d'effacer ce qui y était gravé.

Grasser, p. 63. — Rulman, *Inv.*, p. 98. — Guiran, p. 142. — Ménard, VII, p. 408. — Séguier, 13801, pl. 66. — E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1864. 1865, p. 152. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3686 : *litteris malis;* à la fin de la dernière ligne *IIb.*

Diis Manibus Iuniae Primillae; Iunia Auxesis & Iunius Graecus, liberti (?).

« Aux dieux Mânes de Junia Primilla; Junia « Auxsesis & Junius Graecus, ses affranchis (?) ».

Remarquer les syllabes du mot *Auxsesis* interponctuées.

935

Épitaphe de Justius Carinus.

Nimes. — Perdue. « A la maison de M. Vestric-« Favier » (Guir., Mén.).

. . . .
IVSTI CARINI
ACRI

Copie de Ménard.

Guiran, ms., p. 180. — Ménard, VII, p. 400. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3687.

936

Épitaphe de Iuventius Arellus.

Nimes. — Perdue. *In agro Nemausensi villa Miliaudi aurificis* (Guir.); « à Millau, près de « Nimes » (Mén., peut-être par erreur); « à Ni-« mes, *in hortis Ducros* » (Ség.).

D · M
L · IVVENTI
ARELLI

Copie de Guiran.

Guiran, ms., II, p. 381. — Ménard, VII, p. 396. — Séguier, 13801, f° 63. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3688.

Diis Manibus L. Iuventii Arelli.

« Aux dieux Mânes de Lucius Juventius « Arellus ».

937

Épitaphe de Juventia Primula.

Nimes. — Perdue. « A Saint-Guilhem de Vi-« gnoles » (Guir.), aujourd'hui le Mas-Boulbon (F. G.-D.); « dans un champ près du chemin « d'Arles » (Mén.).

D M
IVVENTIAE · PRI
MVLAE · MELIA
PROCILLA
5 FILIA · PIISSIMA
MATRI · POSVIT

Copie de Guiran : MELIA à corriger probablement par MAELIA.

Gruter, 731, 14 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 46. — Guiran, p. 89. — Baux, p. 116. — Ménard, VII, p. 345. — Séguier, 13801, pl. 36 : « d'après Gruter ». — Hirschfeld, *C.*, XII, 3690 : MAELIA, d'après Peiresc.

Diis Manibus Iuventiae Primulae; Melia Procilla filia piissima matri posuit.

« Aux dieux Mânes de Juventia Prinula; Melia « Procilla, sa fille, a élevé ce tombeau à son « excellente mère ».

Il y avait probablement sur la pierre : PIISSIMAE.

938

Fragment.

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé en 1805 « dans les fondations du nouveau Palais de « Justice ». (Trél.).

. . . IN . . TIO IVVENTIE

Trélis, *Académie du Gard*, 1805, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3689.

939

Épitaphe de ....., père de Labeo.

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé en 1752, « près de la Fontaine » (SÉG.).

LABEO PATR . . .

SEGUIER, ms. 13802, fasc. 4 : *in schedis Dardalhionis.* — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3695.

..... *Labeo patri.*

« ..... Labeo à son père ».

940

Épitaphe de ..... Lade.

NIMES. — Au musée. Moitié inférieure d'un cippe avec sa base. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m56; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m45.

. . . .
LADES
Q·COSCONIVS·SEVERVS
VXORIS·OPTIMAE
ET·SIBI·FECIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'E de LADES peu apparent; peut-être un I.

PERROT, *Antiquités de la ville de Nimes*, 1826, p. 97. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 41. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3700 : *litteris saeculi secundi.*

Hirschfeld donne une précédente ligne : .....I IA.....

..... *Lades; Q. Cosconius Severus uxori suae optimae & sibi fecit.*

« (Aux dieux Mânes de) ..... Ladé; Quintus Cos« conius Severus à son excellente épouse & pour « lui-même a élevé ce tombeau ».

Voir les inscriptions suivantes.

941

Épitaphe de Licinius.

NIMES. — Perdue.

L·LICINIVS

RULMAN, *Inv.*, p. 94. — GUIRAN, ms., p. 173. — MÉNARD, VII, p. 398. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3696; la suppose incomplète.

942

Épitaphe de Licinius Artemidorus.

NIMES. — Perdue. Pierre incomplète en haut; *in hortis Johannis Pictavi juxta portam Carmelitanorum* (GUIR., MÉN.); « au jardin de maître « Cellarier » (BAUX); « au jardin de Jean de « Poitiers » (MÉN.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Guiran avertit qu'étant en pierre ordinaire, elle ne faisait pas suite à l'épitaphe d'*Hortensia Primitiva* (ci-dessus, n. 860) gravée « sur marbre ».

D M
C·LICINIO
ARTEMIDORO
C·LICINIVS
5 QVARTVS
LIB

Copie de GUIRAN, excepté ARTINIODORO corrigé par lui-même en note en ARTEMIDORO.

RULMAN, *Inv.*, p. 73. — GUIRAN, ms., p. 110. — BAUX, p. 100. — MÉNARD, 7, p. 361. — SÉGUIER, 13801, pl. 47. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3697.

Ligne 3, Baux : ARETIMODORO; Ménard : ARTINIO.

Diis Manibus, C. Licinio Artemidoro, C. Licinius Quartus liberto.

« Aux dieux Mânes, à Caius Licinius Artemi« dorus; Caius Licinius Quartus à son affran« chi ».

943

Épitaphe de Licinius Kapitinus.

NIMES. — Au musée de Montpellier. Stèle à sommet cintré renfermant un fronton triangulaire, « trouvée en 1804 dans les ruines de l'é« glise rurale de Sainte-Perpétue « (TRÉL.); « maison de M. Chambaud, quartier de la Bou« carie » (MILLIN); actuellement « à Montpellier » (PEL.).

C LICINIVS KAPITI
NVS VOLTIN

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1805, p. 22. — MILLIN, IV, p. 243. — HERZOG, 168. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3698.

C. Licinius Kapitinus, Voltinia, ...

Licinius, qui a les trois noms de la nomenclature romaine & est inscrit dans une tribu, était citoyen romain.

944

Épitaphe de Licinius Peticianus.

NIMES. — Maison Séguier. Stèle à fronton triangulaire avec rosace, « trouvée en 1759 » (SÉG.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m42; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m35.

D M
Q·LICINI·PETICIAN
ET·PETICIAE·COSMI
CES
5 ET·PAVLI·MTRI·ET·FILIS
Q·A·IANVARIS
A·M·C

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le T & le premier I, l'N & le

dernier I de PETICIANI, l'E & le T de ET aux troisième & cinquième lignes liés en monogrammes.

Séguier, 13802, fasc. 13. — *Inscriptions de l'Académie*, ms., 1788, p. 14. — Millin, IV, p. 263. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3699 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Q. Licinii Peticiani, & Peticiae Cosmices & Pauli : matri & filiis, Q. A... Ianuaris amicis memoriae causa.

« Aux dieux Mânes de Quintus Licinius Peti- « cianus, & de Peticia Cosmice & de Paulus : la « mère & les enfants; Quintus A... Januaris à la « mémoire de ses amis ».

Rédaction embrouillée; Peticia Cosmice était la mère de Licinius Peticianus & de Paulus.

Amicis memoriae causa, lecture proposée par M. Mommsen.

945

Épitaphe de Licinius Soterichus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois au jardin Séguier, ensuite à la Porte-d'Auguste. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m41; hauteur de la partie encadrée, 0m44; largeur, 0m37.

DIS·MÁNIBVS
C·LICINII
SOTÉRICHI
LADES·LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIBVS, sur l'E de SOTERICHI.

Millin, IV, p. 249. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 44. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3701, & *Add.*, p. 839 : *litteris saeculi secundi*; ligne 4 : LADE.

« Aux dieux Mânes de Caius Licinius Soteri- « chus, affranchi de Lade ».

Voir, au numéro suivant, l'épitaphe de *Licinia Lade.*

946

Épitaphe de Licinia Ladé.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement; « trouvé au « commencement du siècle on ne sait où » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m36.

LICINIA·LADÉ
VIVA·SIBI·ET·SVIS
LIBERTIS
LIBERTÁBVSQVE
NÁTIS·NÁSCENTIBVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : la seconde N & le T de NASCENTIBVS liés en un monogramme; accents sur l'E de LADE, sur l'A de LIBERTÁBVS, de NATIS, de NASCÉNTIBVS.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 98. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 40. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3702 : *litteris saeculi secundi.*

Licinia Lade viva sibi & suis, libertis libertabusque natis, nascentibus.

« Licinia Ladé, de son vivant pour elle-même « & les siens & ses affranchis & affranchies, « nés ou à naître ».

Voir les inscriptions suivantes relatives à des affranchies de Licinia Ladé.

947

Épitaphe de Licinia Bathyllis.

Nimes. — Au musée. Cippe réduit à sa partie supérieure avec son couronnement; trouvé *pone carceres* (Ség.); « en 1771, au Palais de Justice » (Vinc.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m63; largeur, 0m46.

DIS·MÁNIB
LICINIAE·LADÉS
LIB·BATHYLLIDI
SEX·AVILLIVS·CVPITVS
5 VXORI·KARISSIME
VIX·ANN
XVI·d XXXVI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIB & sur l'E de LADES.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 682. — Perrot, *Antiquités de la ville de Nimes*, 1856, pp. 187, 191. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 25. — E. Germer-Durand, *Decouvertes archéologiques*, 1870, premier semestre, p. 47. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3703.

Ligne 7, Allmer : la première X de XXXVI, réduite à la partie supérieure du jambage de droite, prolongé au-dessus des autres lettres.

Diis Manibus, Liciniae, Lades libertae, Bathyllidi; Sex. Avillius Cupitus uxori karissimae; vixit annis XVI [dieb(us)], XXXVI.

« Aux dieux Mânes; à Licinia Bathyllis, affran- « chie de Ladé; Sextus Avillius Cupitus à sa « très-chère épouse, morte à l'âge de seize ans & « trente-six jours ».

Voir ci-dessus, n. 946, l'épitaphe de ***Licinia Ladé*** & celle d'un autre de ses affranchis.

948

Épitaphe de Licinia Marcella.

Nimes. — Perdue. « Trouvée à Saint-Baudile » (Vinc.).

DIIS·MANIB
*li*CINIAE·M·F·MARCELLAE
SEX·COELII·ADVENAE
VXORI
5 M·LICINIVS·COSMIO
LIBERTVS

Copie de Vincens & Baumes, excepté la restitution au commencement de la seconde ligne.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 583. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3704.

Diis Manibus Liciniae, Marci filiae, Marcellae, Sexti Coelii Advenae uxori; M. Licinius Cosmio libertus.

« Aux dieux Mânes; à Licinia Marcella, fille de « Marcus (Licinius), épouse de Sextus Coelius « Advena, Marcus Licinius Cosmio, son affran- « chi ».

Licinia *Marcella*, fille de *Marcus* Licinius, avait un surnom dérivé du prénom de son père.

949

Épitaphe de Licinia Pr.....

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur « Poudevigne » (Guir., Mén.).

D M
LICINIAE·PR...
L·VALER·NARC...
VXSORI·CARIS...
ET·SIBI

Copie de Guiran, excepté D M pris de Ménard.

Guiran, ms., p. 106. — Ménard, VII, p. 363. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3705.

Ligne 3, Ménard : L·VALERNA R....

Diis Manibus Liciniae Pr.....; L. Valerius Narcissus (?) *uxsori carissimae & sibi.*

« Aux dieux Mânes de Licinia Pr.....; Lucius « Valerius Narcissus à sa très-chère épouse & « pour lui-même ».

Licinia pouvait s'appeler *Prima, Primilla, Primula, Prisca, Priscina,* &c.

950

Épitaphe de Licinia Sozusa Elafium.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé, en 1810, dans les constructions parasites de l'amphithéâtre (Trél.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une *ascia* sculptée en relief se voit sur la face latérale gauche du dé, dans une retraite ayant la forme d'un cartouche carré. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m56; largeur, 0m45.

D ◊ M
LICINIAE·SOZV
SAE·ELAFIO·QVAE·VI
XIT ANN·XI·MENS — ascia
5 XI·DIES·XIIII·LICIN
A·MAXIMA·PAT·ET
SEX·CAMBAR*ius*·SEVE
RINVS·ALVMN*ac*·KARIS
SIMAE·ET·SIBI·VIVI·POSVE
RVNT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & le second E de SEVE, le V & l'E de POSVE liés en un monogramme.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 380. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 101. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 59. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3706 : *litteris saeculi secundi exeuntis;* ligne 6 : M F au lieu de PAT.

Diis Manibus, Liciniae Sozusae Elafio, quae vixit annos XI, menses XI, dies XIIII; Licinia Maxima patrona, & Sex. Cambarius Severinus alumnae karissimae & sibi vivi posuerunt.

« Aux dieux Mânes; à Licinia Sozusa Elafium, « morte à l'âge de onze ans, onze mois & qua- « torze jours; Licinia Maxima, sa patronne, & « Sextus Cambarius Severinus à leur élève chérie « ont élevé ce tombeau, & de leur vivant pour « eux-mêmes ».

Elafium, qui d'après l'étymologie aurait dû être écrit *Elaphium*, est un de ces surnoms, le plus souvent de forme neutre, qu'on donnait par tendresse à des femmes ou, comme ici, à des jeunes filles. La fillette qui le portait était une enfant-trouvée que Licinia Maxima avait recueillie, élevée & même affranchie.

Cambar[*ius*], dont la fin manque par suite de la détérioration de la pierre, se retrouve plus loin dans l'épitaphe d'un *C. Munnius Euphemus*, mentionnant une *Cambaria Chrysanthe*. Le nom est vraisemblablement celtique.

Il n'en est pas de même de *Sozusa* qui est clairement d'origine grecque & dérive, comme presque tous les noms féminins terminés en *usa*, d'un participe en ουσα. (Voyez Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, I, p. 41.)

951

Fragment.

Nimes. — Au musée. « Pierre extraite, en juin « 1888, de la démolition d'une maison, rue des « Greffes ». — Hauteur, 0m15; largeur, 0m80; épaisseur, 0m30.

.....IAE·T·LIGVRIVS

Copie de M. Bazin, censeur du Lycée.

.....iae, T. Ligurius .....

« A .....ia Titus Ligurius ..... ».

952

Épitaphe de Lucanius Corneliu

Nimes. — Perdue.

D M
L·LVCANI
CORNELI
C·LVCANIVS
5 SECVNDVS
PATRI·PIENTISS

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, I, p. 8. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3707.

Diis Manibus L. Lucanii Cornelii; C. Lucanius Secundus patri pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Lucanius Cornelius; Caius Lucanius Secundus à son excellent « père ».

Remarquer le gentilice *Cornelius* employé comme *cognomen* & le prénom du fils différent de celui du père.

953

Épitaphe de Lucanus.

Nimes. — A la maison Séguier. Pierre bordée de moulures encadrant l'inscription; *pro foribus domus dom.* de Moncau *intra urbem; in angulo domus judicis majoris* (voyez *C.*, XII); « dans la « maison de M. Desaliens » (Guir.); « de M. Com« bes, près la porte de la Magdeleine » (Mén.); « chez M. Combes des Boules » (Ség.); — Hauteur & largeur de la partie encadrée, $0^{m}50$.

MEMORIAE
LVCANI
PATRIS
POMPEIANVS
FILIVS

Copie dessinée de M. Allmer, excepté le mot PATRIS de la ligne 3 peut être oubliée par nous, pris des copies antérieures.

Gruter, 732, 10 : *missa Scaligero.* — Grasser, 1607, p. 59. — Rulman, *Inv.*, p. 47. — Guiran, p. 90. — Ménard, VII, p. 342. — Séguier, 13801, pl. 36 : « d'après Grasser »; 13802, I, p. 5. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3708, & *Add.*, p. 839.

Memoriae Lucani patris, Pompeianus, filius.

« Aux dieux Mânes de Lucanus; Pompeianus, « son fils ».

Lucanus, Pompeianus, non citoyens romains.

954

Épitaphe de Lucia Quinta.

Nimes. — « Plaque de marbre sans ornements, « trouvée, en 1824, en creusant les fondations « de la maison n. 35 du chemin d'Avignon; puis « encastrée dans le mur de cette maison au « dessus de l'entrée d'une remise, à une hauteur « de près de 4 mètres » (E. G.-Dur.); « chez « Peyre, forgeron, au chemin d'Avignon » (Pel.).

D M
LVCIAE · QVINTÆ
Q · SECCIVS · MER
CVRIVS · VXOR
OPTIMAE · Ǝ · S · V · F

Copie de Pelet, excepté E·S·V·T corrigé en Ǝ·S·V·F.

Notes E. Germer-Durand. — Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 196. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3709; dernière ligne E·S·V·*f*.

Diis Manibus Luciae Quintae; Q. Seccius Mercurius uxori optimae & sibi vivus fecit.

« Aux dieux Mânes de Lucia Quinta; Quintus « Seccius Mercurius à son excellente épouse &, « de son vivant, pour lui-même a élevé ce tom« beau ».

955

Épitaphe de Lucia Verecunda.

Nimes. — Au musée. Petite stèle à fronton triangulaire, « trouvée à l'Esplanade en 1801 » (Vinc.); « dans les ruines de Sainte-Perpétue » (Mill.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $0^{m}42$; largeur, $0^{m}29$; hauteur de la partie encadrée, $0^{m}16$; largeur, $0^{m}20$.

D · M
LVCIAE · VERE
CVNDAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — Millin, *Voyage*, IV, p. 245. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 210. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 54. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3710 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus Luciae. Verecundae.

« Aux dieux Mânes de Lucia Verecunda ».

956

Épitaphe de Lucilia Secundilla, avec un jeu de mots.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *in hortis Joannis Agluneti* (*Agulhoneti*); *apud* « Arnault Aghilonet » (voyez *C.*, XII); *apud Veyrassium seniorem medicum* (Guir.); *in aede* « Veras » (Ség.); « à la Porte-d'Auguste » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné de bandeaux ornés de rosaces. Une inscription supplémentaire est gravée sur chacune des deux faces latérales du dé, à la hauteur du bandeau supérieur. — Hauteur, $1^{m}03$; largeur, $0^{m}60$; hauteur de la partie encadrée, $0^{m}36$; largeur, $0^{m}41$.

LVCILLA · LVCET D · M SECVNDILLA · SALVE
LVCILIAE · L · FILIAE
SECVNDILLAE
P · ATETTIVS · sA
5 TVRNINVS · VXORI
RARISSIMAE · QVAE
SECVM · *vixit* · ANNIS · XX
H · M · H · N · S

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les premières lettres du nom gentilice, à la quatrième ligne, peu certaines.

Poldo d'Albenas, p. 164. — De Romieu, ms. à la Bibl. de Toulouse, n. 197. — Fr. von Rammingen, 13810 des mss. de la Bibl. de Nimes. — Gruter, 801, 10 : *e Scaligerianis & Poldo.* —

Rulman, *Inv.*, p. 61. — Golnitz, *Itinerarium* 1655, p. 565. — Muratori, 1639, 4. — Ménard, VII, p. 354. — Séguier, 13801, pl. 41. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 32. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3711, & *Add.*, p. 839 : *litteris saeculi fere secundi.*

Ligne 4, E. Germer-Durand : ATTEIVS.

Diis Manibus Luciliae, Lucii filiae, Secundillae; P. Atettius Saturninus uxori rarissimae quae secum vixit annis XX. Hoc monumentum heredes non sequitur — Lucilla lucet — Secundilla salve.

« Aux dieux Mânes de Lucilia Secundilla, fille « de Lucius (Lucilius); Publius Atettius Saturninus à son épouse d'un mérite rare, qui a « vécu avec lui pendant vingt ans. Ce monu« ment ne passe pas aux héritiers — Lucilla « brille! Adieu Secundilla! ».

L'acclamation *salve :* adieu! est fréquente sur les épitaphes; mais *Lucilla lucet* est un jeu de mots. Peut-être du vivant de Lucilia s'en servait-on habituellement à son égard en manière de plaisanterie affectueuse, & ce serait pour cette raison qu'on l'aurait reproduit sur l'inscription de son tombeau. Dans tous les cas, elle s'appelait *Lucilia*, non pas *Lucilla;* mais sous cette dernière forme le calambourg devenait plus saisissable.

957

Épitaphe de Lucretius Paederos.

Nimes. — *Rep. ad monasterium S. Baudilii in agro dom.* Mahistre, « employée comme linteau « à la porte d'un bûcher » (Pel.); au mazet « Bancel à Saint-Baudile, engagée dans la ma« çonnerie » (Fr. G-Dur.).

d *m*
Q·LVCRETIO
PAEDEROTI
. . . .

Copie Fr. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand, 1857. — Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863, 1864, p. 78. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 14. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3713.

Pelet : PAEDERON.

Q. Lucretio Paederoti.

« A Quintus Lucretius Paederos ».

958

Épitaphe de Lucretius Virilis.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en 1762 » (Ség., Vinc.).

C·LVCRET
VIRI.I
L·LICINIVS
CIRYSEROS
CLIENS

Copie de Séguier : la première ligne paraît incomplète.

Séguier, 13802, V, p. 32. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3714.

Ligne 4, Hirschfeld, d'après Séguier, 16930, p. 1455 : CHRYSERoS.

C. Lucretio Virili; L. Licinius Chryseros, cliens.

« A Caius Lucretius Virilis; Lucius Licinius « Chryseros, son client ».

L'inscription n'est probablement pas funéraire; elle paraît être dédicatoire au Génie de Lucretius, conformément à d'autres exemples précédemment vus, chapitre des *Inscriptions religieuses*, n°s 530, 531, 532.

959

Épitaphe de Lucretia Pannychis.

Nimes. — Perdue. « A la métairie des jésuites » (Ség.), aujourd'hui le Mas-de-Ville, dans la plaine de Nimes (Fr. G.-Dur.).

. . . .
LVCRE*tia*
PANNYCHIS
V · P

Séguier, 13802, V, p. 56. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3715.

..... *Lucretia Pannychis viva posuit.*

« A ....., Lucretia Pannychis a, de son vivant, « élevé ce tombeau ».

960

Épitaphe de Lutatia Careia.

Nimes. — Autrefois « dans la maison de M. de « Mirmand, près de la place Belle-Croix » (Guir., Mén.); « dans la cour d'une maison particulière, « n. 10 de la rue Sigalon » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m41.

MANIBVS
LVTATIAE·C·F
CAREIAE

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, pp. 87 & 90. — Grasser, p. 62. — Deyron, 1656, p. 71. — Baux, p. 60. — Ménard, VII, p. 394. — Séguier, 13801, pl. 67 : *e Grassero.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3716.

Ligne 3, Grasser, Deyron : CARCEIAE.

Manibus Lutatiae, Caii filiae, Careiae.

« Aux Mânes de Lutatia Careia, fille de Caius « (Lutatius) ».

961

Épitaphe de ..... Lais.

Nimes. — Fragment incomplet de tous côtés; « trouvé au boulevart de la République, dans le

« creusement des canaux de la Fontaine; recueilli « par M. Cabane, chef de bureau à la gare des « marchandises » (BAZIN). — Hauteur, 0m 11; largeur, 0m 06.

. . . I I A . . . . .

(?) *lai* D I S · F . . . .

. . . . E A I . . . .

. . . I V̂ . . . . . .

. . . .

Estampage de M. le colonel POTHIER : lettres petites & de bonne forme; un accent sur l'V de IV.....

A la seconde ligne la fin d'un nom féminin au génitif, comme par exemple [*Helia*]*dis*, [*Helpi*]*dis*, [*Lai*]*dis*; à la quatrième probablement *Iu*[*lius*] ou *Iu*[*lia*].

962

Fragment

NIMES. — Fragment « trouvé à la Fontaine » (PEL.); déposé « au Temple de Diane » (SÉG.).

Q · . . . . . .

M A . . . . . .

. . . .

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

SÉGUIER, 13802, fasc. 7. — *Inscr. de l'Acad.*, ms. 1788, feuille volante. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, 1851, p. 19. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3717.

963

Épitaphe de Maccia Saturnina.

NIMES. — Perdue. *Apud Petrum* « Boudet » (voyez *C.*, XII; BAUX); *in suburbano* « de Galoffres » (GUIR.); « au jardin Galoffres, hors la ville » (MÉN.).

D M

MACCIAE SÁTVRNINAE

TERTVLLA MATER

ET MACCIVS PATER

Copie de GUIRAN.

GRASSER, 1607, p. 62. — RULMAN, *Inv.*, p. 39. — REINESIUS, VI, 75. — GUIRAN, p. 73. — BAUX, pp. 87 & 94. — MÉNARD, VII, p. 321. — SÉGUIER, 13801, pl. 57 : « d'apres Grasser ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3718.

Diis Manibus Macciae Saturninae, Tertulla mater & Maccius pater.

« Aux dieux Mânes de Maccia Saturnina, Ter- « tulla, sa mère, & Maccius, son père ».

964

Épitaphe de Macrinus, fils de Mansuetus.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles, « trouvée dans « un champ près de Sainte-Perpétue & affigée, « en 1780, au mur extérieur d'une maison du « sieur Maruejol joignant son jardin aux Cinq- « Vies » (SÉG.); « en 1780, aux Cinq-Vies » (VINC. & B.), c'est-à-dire à l'angle de la rue Notre-Dame & de la rue des Jardins; » incrustée « dans le mur d'une grange à la rue des Jardins » (PEL.); actuellement chez madame Legal, rue des Jardins. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées en compagnie d'une rosace dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m 60; hauteur de la partie encadrée, 0m 35; largeur, 0m 48.

D · M

MACRIN · MANS · F

COMIO · QVAR · F

MATER · ET ·

Ↄ M · VAL · VALERIANVS

NEP

Copie dessinée de M. ALLMER : l'R de MACRINI inscrite dans le C; l'N & le dernier I du même mot, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

SÉGUIER, 13802, V, p. 23 : en fac-simile. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 576. — PELET, *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1872, p. 167. — MICHEL, *Nimes*, II, p. 91. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3719 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Macrini, Mansueti filii, Comio, Quarti filia, mater, & M. Valerius Valerianus, nepoti.

« Aux dieux Mânes de Macrinus, fils de Man- « suetus; Comio, fille de Quartus, à son fils, & « Marcus Valerius Valerianus à son neveu *ou* à « son petit-fils ».

L'abréviation MANS· ne peut guère se compléter que par *Mansueti*; QVAR· est probablement celle de *Quarti*, mais pourrait être également celle de plusieurs autres noms; NEP peut aussi bien se lire *nepos* que *nepoti*. Ces abréviations sont contraires aux pratiques de la bonne épigraphie.

Mansuetus, Macrinus, Quartus, Comio, non citoyens romains.

965

Épitaphe de Maecius Maturus.

NIMES. — Perdue. *Eruta anno 1673 in fano S. Perpetuae* (GUIR.); au-dessous de l'inscription, cinq *pilei* sur deux rangs : trois puis deux, ces derniers séparés par une espèce de *forfex*.

ƎI MAEC · MAIIRI

HEREDES

GUIRAN, ms. II, p. 406; ajoutée postérieurement d'une autre écriture. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3720.

..... *& T.* (?) *Maecii Maturi* (?), *heredes.*

« (Aux dieux Mânes de .....) & de Titus Mae- « cius Maturus, leurs héritiers ».

966

Épitaphe de Lucius, fils de Maelo.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « au mas d'Andron » (Rulm.); *in villa de Carloti* (Guir.); « à la métairie du sieur « Carlot, près le chemin d'Arles » (Mén.); « chez « M. Valot, juge, au mas Merlet sur le chemin « de Beaucaire » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m66; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m42.

D ❦ M
L·MAELÓNIS·FIL
MAELINVS
FRÁTRI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'O de MAELONIS & sur l'A de FRATRI.

Rulman, *Inv.*, p. 79. — Guiran, ms., p. 120. — Ménard, VII, p. 352. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3721, & *Add.*, p. 839 : « vue ».

Diis Manibus Lucii, Maelonis filii; Maelinus fratri.

« Aux dieux Mânes de Lucius, fils de Maelo; « Melinus à son frère ».

Maelo, Lucius, Maelinus, non citoyens romains.

967

Épitaphe de Macrius Aponianus.

Nimes. — *Apud Agulhonetum* (Guir.); « rue « Dorée, maison de madame des Isles » (Mén.); « en 1854, chez un particulier dans une maison « de la rue de l'Etoile; aujourd'hui (1873) chez « M. Louis Bérard, sous-bibliothécaire ». (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m31; largeur, 0m38.

d M
L · M · APONIANI
QVI · VIXIT
ANNOS · X · M · VI · D · II
5 MACRIA·PRIMVLA·SOROR
PIENTISSIMA·FRATRI

Estampage de E. Germer-Durand; l'inscription aujourd'hui très-fruste & effacée en majeure partie.

Gruter, 849, 15 : *missa Scaligeriano.* — Rulman, *Inv.*, p. 77. — Guiran, ms., p. 160. — Baux, p. 26. — Ménard, VII, p. 352. — Séguier, 13801, pl. 49 : « d'après Gruter ». — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1871*, p. 51. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3416.

Ligne 2 : L·L·, sur l'estampage L·I[illegible], à corriger probablement en L·M· à cause de l'espace très grand après I.

Diis Manibus L. M(acrii) Aponiani, qui vixit annos X, menses VI, dies II; Macria Primula soror pientissima fratri.

« Aux dieux Mânes de Lucius Macrius Apo« nianus, mort à l'âge de dix ans six mois & deux « jours, Macria Primula à son excellent frère ».

La sœur s'appelant *Macria,* le frère devait s'appeler *Macrius.*

968

Fragment.

Nimes. — Au musée. Fragment trouvé, « en « 1884, aux nouvelles halles ».

D *m*
LALLI.....
MAGI....
V · *f*

Hirschfeld, *C.*, xii, 5910 : « vue ».

969

Épitaphe de Magius Hermes.

Nimes. — Perdue. *Hodie apud Guiranum consiliarium* (Guir.); « à la maison Roux, près du « château » (Mén.).

D · M
SEX·MAG*i*
HERMET*is*
FORTVNATV*s*
....

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 181. — Ménard, VII, p. 401. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3722.

Ligne 3, Ménard : HERMILT.

Diis Manibus Sex. Magii (?) *Hermetis; Fortunatus* .....

« Aux dieux Mânes de Sextus Magius Hermès; « Fortunatus ..... ».

970

Épitaphe de Magius Verus.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue incomplète des deux bouts & bordée en haut & en bas de moulures qui encadraient l'inscription; « trouvée, en septembre 1853, dans une maison « en démolition au Plan de Bachalas » (Pel.). — Hauteur, 0m45; largeur, 1m25; hauteur de la partie encadrée, 0m34.

T · MAGIVS ❦ VERV*s*.....
VIVOS·SIBI·ET·SEPTVMIÆ.. ..
ET·PATRI·ET·MATRI... ...

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres d'apparence ancienne;

l'V & l'M, l'A & l'E de SEPTVMIAE liés en monogrammes; les points figurés par de petites *hederae*.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 40 — Hirschfeld, *C.*, XII, 3723 : *litteris optimis saeculi primi.*

T. Magnis Verus ....., vivos sibi & Septumiae ..... uxori (?), *& patri & matri ..... posuit.*

« Titus Magius Verus ..... a, de son vivant, « élevé ce tombeau pour lui-même, pour Sep- « tumia ....., sa femme, & pour son père & sa « mère ».

971

Épitaphe de Magius .....

Nimes. — Bandeau de pierre présentant la partie gauche d'un entablement qui se terminait à chaque bout par un pilastre couronné d'une corniche sur deux bandes d'architrave; trouvé en 1887 dans les masures de l'ancienne chapelle rurale de Sainte-Perpétue, vers l'ancien chemin d'Arles. — Hauteur, $0^m 39$; longueur, $1^m 50$. Hauteur des lettres de la première ligne, $0^m 15$ 1/2; de la seconde, $0^m 10$ 1/2.

M · MAGIO · T.......
EX · TESTAMEN*to*

Copie dessinée de M. Estève (juin 1887) : lettres de très-bonne forme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 310 — Hirschfeld, *C.*, XII, 5927.

M. Magio T....., ex testamento.

« A Marcus Magius T.....; tombeau élevé en « exécution de son testament ».

Le tombeau que Magius avait chargé ses héritiers de lui ériger paraît avoir eu des proportions assez monumentales. Il devait présenter la forme d'un petit temple à *cella* ouverte par devant. Une base de colonne de 73 centimètres de diamètre & une marche d'escalier, trouvés en même temps au même endroit, en ont peut-être fait partie & auraient vraisemblablement appartenu à la façade.

972

Épitaphe de Magunius Mansuetus.

Nimes. — A la maison Séguier. Stèle à sommet cintré; *in hortis nostris* (Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $0^m 48$; largeur, $0^m 30$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 28$; largeur, $0^m 20$.

D · M ·
L · MAGVNI
MANSVETI
C · IVL · FACVDVS
5 AMICO · OP
TIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le premier V, l'N & le D de FACVNDVS liés en monogrammes.

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 14. — Millin, IV, p. 257. — Notes E. Germer-Durand, 1850. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3724 : « vue ».

Diis Manibus L. Magunii Mansueti; C. Iulius Facundus amico optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Magunius Man- « suetus; Caius Julius Facundus à son excellent « ami ».

973

Épitaphe de Maenas, fils de Memno.

Nimes. — Perdue. « Trouvée au carrefour du « chemin de Nimes & de Beaucaire, en février « 1784 » (Vinc.).

D · M
MAINATI
MEMNONIS · F
MODERATVS
5 FRATRI
PIISSIMO

Copie de Vincens & Baumes : MAINATI à corriger peut-être par MAENATI.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 576. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 126. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3725.

Perrot, ligne 2 : MANATI; l. 3 : MAENONIS, & omet F.

Diis Manibus; Maenati, Memnonis filio; Moderatus fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes; à Maenas, fils de Memnon; « Moderatus à son excellent frère ».

Memno, Maenas, Moderatus, non citoyens romains.

974

Épitaphe de Manlius Tullus ou *Jullus.*

Nimes. — Perdue. *In aedibus* « de La Romieu », *judicis ordinarii olim* « La Croix » (Guir.). Au-dessus de l'inscription, les bustes d'un homme & d'une femme.

D M
M · MANLIVS · TVLLVS · SIBI · ET · VXORI · CARISSIMAE

Guiran, ms., I, f. 271, & II, p. 291. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3726.

Diis Manibus; M. Manlius Tullus (?) *sibi & uxori carissimae.*

« Aux dieux Mânes; Marcus Manlius Tullus « (*ou* Jullus) pour lui-même & son épouse très- « chère ».

Le buste de l'épouse est à gauche par rapport au spectateur & se trouve être ainsi, comme à l'ordinaire, à la droite de celui du mari

975

Épitaphe de Marcella.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur « Rally » (Guir., Mén.).

. . . .
MARCELLAE
VXORI·PIISS·
. . . .

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 71. — Guiran, ms., p. 108. — Ménard, VII, p. 358. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3727.

Ligne 2, Rulman, Ménard : PIISSIMAE.

..... *Marcellae uxori piissimae.*

« ....., à Marcella, son excellente épouse ».

976

Épitaphe de Marcellina, fille de Victor.

Nimes. — Perdue. « A la métairie de M. Fabre, « conseiller au Présidial » (Guir., Mén.).

MARCELLI
NAE·VICTORIS·F
T·CIMARIVS·DO
CILIS·VXORI·OT
Æ·SIBI·V·F

Copie de Guiran : T·CIMARIVS, à corriger vraisemblablement par ECIMARIVS.

Rulman, *Inv.*, p. 70. — Guiran, ms., p. 106. — Ménard, VII, p. 359. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3728.

Ligne 5, tous excepté Guiran : V·P.

Marcellinae, Victoris filiae, Ecimarius Docilis uxori optimae & sibi vivus fuit.

« A Marcellina, fille de Victor; Ecimarius Do- « cilis à son excellente épouse a élevé ce tombeau « & de son vivant pour lui-même ».

Victor, Marcellina, non citoyens romains. *Ecimarius*, nom celtique transformé en gentilice romain.

Voir ci-dessus (n. 276) l'épitaphe d'*Helvius Ecimarius Vitalis*, édile de Nimes.

977

Épitaphe de Marcia Philete.

Nimes. — Perdue. « Dans la métairie de M. Pis- « torius, médecin » (Guir., Mén.); puis « chez les « Jésuites » (Ség.).

D M
MARCIAE
PHILETES
BALBIVS·IVL
5 MERCVRIALIS
VXORI·OPTI

Copie de Guiran : IVL à corriger peut-être par M·L.

Guiran, ms., p. 102. — Ménard, VII, p. 363. — Séguier, 13801, pl. 39. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3729.

Ligne 4, Séguier : BAEBIVS; tous : IVL; — ligne 6, Séguier : OPT.

Diis Manibus Marciae Philetes; Balbius (?), *M(arci) libertus* (?), *Mercurialis, uxori optimae.*

« Aux dieux Mânes de Marcia Philété; Balbius « Mercurialis, affranchi de Marcus (Balbius), à « son excellente épouse ».

Mercurialis s'appelait *Balbius* ou *Baebius*.

978

Epitaphe de Marcia Prima.

Nimes. — Perdue. « A la métairie de M. Lau- « tard, de Mérignargues » (Guir., Mén.); *in villa* « Rosel » (Ség.).

DIS MAN
MARCIAE·PRIMAE
T·CALPVRNIVS
EROS·VXORI

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 116; II, p. 284. — Ménard, VII, p. 359. — Séguier, 13801, pl. 43. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3730.

Ligne 1, Ménard, Séguier : DIS; ligne 2 : MARCIAE avec I inscrit dans le C.

Diis Manibus Marciae Primae; T. Calpurnius Eros uxori.

« Aux dieux Mânes de Marcia Primilla; Titus « Calpurnius Eros à son épouse ».

979

Épitaphe de Marcus, fils de Nigrinus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *apud D. Chalassium* (Guir.); *in aede dominae* « Desilles »; « la maison de Mme des Isles, « rue Dorée » (Mén., Ség.). — Hauteur, 0m86; largeur, 0m37; hauteur du dé, 0m58; largeur, 0m30.

D · M
MARCI·NIGRI
NI·F·MARCEL
LINVS·ET·MAR
5 CELLINA·PA
TRI·PIISSIMO

Copie dessinée de M. Allmer.

Grasser, 1607, p. 57. — Rulman, *Inv.*, p. 49. — Guiran, p. 89. — Ménard, VII, p. 335. — Séguier, 13801, pl. 42. — E. Germer-Durand, *Notes archéologiques*, 1867, p. 7. — Michel, *Nimes*, I, p. 317. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3732 : *litteris malis.*

Diis Manibus Marci, Nigri filii; Marcellinus & Marcellina patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Marcus, fils de Nigrinus; « Marcellinus & Marcellina à leur excellent père ».

Niger, Marcus, Marcellinus & Marcellina, non citoyens romains.

Remarquer le nom d. fils & de la fille dérivé de celui du père.

980

Épitaphe de Maritimus.

NIMES. — Tablette de marbre de provenance non connue; à Nimes, chez le sieur Jules Canonge. Transportée, en 1870, au musée de Montpellier.

D ♁ M
MARITIMI
OCTAVIA VXO
R MARITO PI
5 ENTISISSIM *sic*
O ET NEPOS
MARCIANVS
POSVIT

HIRSCHFELD. *C.*, XII, 5028, d'après une copie envoyée par M. GIRARD, professeur.

Diis Manibus Maritimi; Octavia, uxor marito pientissimo, & nepos Marcianus posuit.

« Aux dieux Mânes de Maritimus; Octavia à « son excellent mari. Son petit-fils Marcianus a « élevé ce tombeau ».

981

Fragment.

NIMES. — Perdue. Fragment « à la maison de « M. de Rozel, avocat » (GUIR., MÉN.).

C·MARIVS
....

RULMAN, *Inv.*, p. 9. — GUIRAN, ms., p. 171. — MÉNARD, VII, p. 398. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3733.

C. Marius .....

« Caius Marius ..... ».

982

Épitaphe de Marius Dubius.

NIMES. — Perdue. Stèle à sommet cintré; « trouvée à Saint-Baudile, en mai 1784 » (SÉG., VINC.). L'inscription, à l'exception des sigles D M placées dans le tympan de la partie cintrée, était renfermée dans un encadrement de moulures.

D ♁ M
C·MARIVS
DVBIVS
VIVOS·SIBI·ET·SVIS

Copie dessinée de SÉGUIER.

SÉGUIER, 13802, V, p. 56. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 575. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3734.

Diis Manibus. C. Marius Dubius vivos sibi & suis.

« Aux dieux Mânes. Caius Marius Dubius de « son vivant pour lui-même & les siens ».

983

Épitaphe de Marius Kamenus.

NIMES. — Perdue. « A la maison de M. Vole, « archidiacre » (GUIR., MÉN.).

L·MARIO·L·F·VOL
KAMENO·F

Copie de GUIRAN, excepté KANENO corrigé en KAMENO.

RULMAN, *Inv.*, p. 44. — GUIRAN, p. 76. — MÉNARD, VII, p. 326. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3735.

Ligne 2, Rulman : KAMENO; les autres : KANENO.

L. Mario, Lucii filio, Kameno (?) .....

« A Lucius Marius Kamenus, fils de Lucius « (Marcius), ... »

Marius Kamenus était citoyen romain

984

Épitaphe de Maria Nemausina.

NIMES. — Au musée. Plaque de marbre inscrite sur les deux faces; en 1845, chez M. Albert de Tessan, au chemin d'Avignon. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m42.

D · M
MARIAE·NEMAVSIN
MARIA·MARITVMA
LIBERTA

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, p. 839, *Add.* : « vue ».

Diis Manibus Mariae Nemausinae, Maria Marituma liberta.

« Aux dieux Mânes de Maria Nemausina, Maria « Marituma son affranchie ».

Voir ci-dessus, n. 905, l'épitaphe de *T. Iulius Victor.*

985

Épitaphe de Martialis.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré, « trouvée, le 15 mars 1876, à l'ancien cimetière « des Juifs, derrière le mont Duplan » (Fr. G.-DUR.); « chez M. Gérin, rue Bonfa » (MICHEL). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures; entrée au musée en 1885. —

Hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m33.

MARTIALIS
C·TITI·F

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND, & copie dessinée de M. ALBIN MICHEL : lettres de bonne forme.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5929 : « vue ».

Martialis, C. Titii filius.

« Martialis, fils de Caius Titius ».

Le défunt devait s'appeler *Titius Martialis.*

986

Épitaphe de Martialis, fils de Silvinus, & de Crispina, fille d'Avitus.

NIMES. — Perdue. Pierre divisée par des encadrements de moulures en deux compartiments juxtaposés, surmontés chacun d'un fronton triangulaire & contenant chacun une inscription. Le D des sigles D M occupe le tympan du fronton de gauche, l'M le tympan de l'autre fronton; *in aedibus Martini; in aedibus* « de Besserié » (voyez *C.*, XII); *in coenobio Augustinianorum in ecclesia juxta altare* (GUIR.); *olim in aedibus Ferrandi* (ID.); « à l'ancien couvent des Augustins » (MÉN.), de la rue de la Roserie.

D	M
MARTIALI	CRISPINA
SILVINI	AVITI·LIB
F	M·V·F

Copie dessinée de GUIRAN.

GRASSER, 1607, p. 79. — RULMAN, *Inv.*, pp. 89, 98. — GUIRAN, p. 150. — BAUX, pp. 63, 71. — MÉNARD, VII, p. 79. — SÉGUIER, 13801, pl. 58 : « d'après Grasser ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3736.

Grasser, ligne 2 : MARTINI; l. 3 : SALVINI.

Diis Manibus.
Martiali, Silvini filio;
Crispina, Aviti liberta, marito (?) *viva fecit.*

« Aux dieux Mânes.
« A Martialis, fils de Silvinus;
« Crispina, affranchie d'Avitus, a, de son vivant, élevé ce tombeau à son mari ».

L'abréviation M de la dernière ligne de l'épitaphe de droite peut se lire aussi : *memoriam* ou *monumentum.*

Silvinus, Martialis, Avitus, Crispina, non citoyens romains.

987

Épitaphe de Martinus.

NIMES. — Perdue. *In aedibus* « d'Astier » (GUIR.).

D · M
MARTINO·FIL·
. . . .

GUIRAN, ms. II, p. 390. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3737.

988

Épitaphe de Martina.

NIMES. — Perdue. « A la maison de Jean « Saulse » (GUIR., MÉN.).

D · M
MARTINAE
A . . . ET·FIL
MATRI
PIISSIMAE

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 55. — GUIRAN, ms., p. 93. — MÉNARD, VII, p. 348. — HIRSCHFELD, *C.*, XII 3738.

Ligne 3. Rulman : A·ET·FILII.

Diis Manibus Martinae; .... filia matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Martina; ....., sa fille, « à son excellente mère ».

Le commencement de la troisième ligne contenait probablement le nom de la fille de Martina.

989

Épitaphe de Materna, fille de Catullus.

NIMES. — Perdue.

MATERNAE
CATVLLI·F·

Copie de MÉNARD.

GRUTER, 918, 9 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 86, 91. — GUIRAN, ms., p. 171. — MÉNARD, VII, p. 398. — SÉGUIER, 13801, pl. 67 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3739.

Ligne 2, Gruter, Rulman : FIL.

Maternae, Catulli filiae.

« A Materna, fille de Catullus ».

Catullus, Materna, non citoyens romains.

990

Épitaphe de Materna.

NIMES. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire, *rep. anno* 1671 *in vinea* de Dalairac, *prope iter Bellicadrense* (GUIR.); « dans un champ de M. Magne, au chemin de Beaucaire » (MÉN.); *apud Veteres Augustinianos* (SÉG.). — Hauteur, 1 pied 2 pouces = 0m38; largeur, 1 pied 1 pouce = 0m35.

D ❦ M
RELIQVIAE
MATERNAE
CALLISTION
CONTVBERN

Copie de MÉNARD, excepté l'*hedera* entre D M prise de SÉGUIER.

GUIRAN, ms. II, p. 371. — MÉNARD, VII, p. 424. — SÉGUIER, 13801, pl. 77. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3740.

Ménard dit : *litteris bonis.*

Diis Manibus. Reliquae Maternae; Callistion contubernali.

« Aux dieux Mânes. Restes de Materna; Cal-« listion à sa campagne ».

991

Épitaphe de Maxima Nigella.

NIMES. — Perdue. « Trouvée dans les ruines « de Sainte-Perpétue & transportée chez M. Au-« banel » (VINC.).

D M
MAXIMIÆ
NIGELLAE
M · NVMERIVS
5 MAXIMINVS
VXORI

Copie de VINCENS & BAUMES : l'V & l'X de VXORI, liés en un monogramme.

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3741.

Diis Manibus Maximiae Nigellae; Numerius Maximinus uxori.

« Aux dieux Mânes de Maximia Nigella; Marcus « Numerius Maximinus, à son épouse ».

992

Épitaphe de Maximia Marcellina.

NIMES. — Au musée. Cippe avec son couronnement, « trouvé dans la plaine du Vistre au « moulin Rivière, derrière le mur de l'usine à « gaz » (AURÈS); « le 26 décembre 1885 » (GOUDARD). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m40; largeur de la partie encadrée, 0m35.

D · M
MAXIMIAE
MARCELLNAE
MARCINA
5 MATER
PIENTISsima

Estampage de M. AURÈS & de M. GOUDARD : l'I & l'N de MARCELLINAE liés en un monogramme.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 163. — MOWAT, dans le *Bulletin épigraphique*, 1885, p. 322. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5930 : « vue ».

Diis Manibus Maximiae Marcellinae, Marcina, mater pientissima .....

« Aux dieux Mânes de Maximia Marcellina; « Marcina sa mère aimante ..... ».

Le surnom de la fille dérivé de celui de sa mère.

993

Épitaphe de Maximilla, fille de Maximus.

NIMES. — Au musée. Cippe dont le couronnement & la base ont été retaillés & affleurés au dé; *apud Martinium; in vestibulo aedium* « de « Besserié » (voyez *C.*, XII); « au couvent des « Vieux-Augustins » (GUIR., SÉG.), de la rue de la Roserie; « transporté, en 1862, de l'ancien cou-« vent des Augustins, rue du Mûrier-d'Espagne, « n. 36, au musée » (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m30.

D M
MAXIMILLAE
MaXIMI · F · M · APICI
VS · VITALIS · CONIVGI · OP
5 TIMAE · ET · MAXIMVS · ET · SER
VATA · MATRI · PIISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive.

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 87. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3742 : *litteris aevi sequioris.*

Diis Manibus Maximillae, Maximi filiae; M. Apicius, Vitalis, conjugi optimae, & Maximus & Servata matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Maximilla, fille de Maxi-« mus; Marcus Apicius Vitalis à son excellente « épouse, & Maximus & Servata à leur excellente « mère ».

Maximus, Maximilla, non citoyens romains.
Le surnom du grand-père passé au fils.

994

Épitaphe de Melius Honoratus.

NIMES. — Perdue. *In aedibus* Cl. Pinel *in suburbio Augustinianorum* (GUIR.); « à la maison « de Claude Pinel » (MÉN.).

D M
SEXTO MELIO
HONORATO
FILIO

Copie de GUIRAN.

MÉTAL, ms. à la Bibliothèque du Vatican, 6039, p. 427. — RULMAN, *Inv.*, p. 43. — GUIRAN, ms., p. 76. — MÉNARD, VII, p. 324. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 32. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3743.

Diis Manibus, Sexto Melio Honorato, filio .....

« Aux dieux Mânes; à son fils Sextus, Melius « Honoratus ..... ».

995

Épitaphe de Melius Paternus.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; « trouvée en 1629 » (voyez Hirsch.); *in Palatio* (Guir.), c'est-à-dire le Palais du Présidial; retrouvée « en 1845, dans une réparation « d'un mur de la prison des femmes au Palais de « Justice; actuellement (1852) au Nymphée » (Pel.), c'est-à-dire au Temple de Diane.

L · MÉLIVS
C · F · VOLT
PATERNVS
VÍVVS · SIBI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'E de MELIVS.

Guiran, ms., p. 163. — Ménard, VII, p. 391. — Séguier, 13801, pl. 60; 13802, II, p. 12. — Pelet, *Nymphée*, p. 43. — Herzog, n. 169. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3744 : *litteris optimis saeculi secundi incipientis.*

L. Melius, Caii filius, Voltinia, Paternus vivus sibi.

« Lucius Melius Paternus, fils de Caius (Me- « lius); de la tribu *Voltinia*, de son vivant pour « lui-même ».

Melius Paternus était citoyen romain.

Voir l'inscription suivante, probablement l'épitaphe d'un frère de Paternus.

996

Épitaphe de Melius Sedatus.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription. *In aede Guiraudi procuratoris* (Guir.); « au jardin de l'hôtellerie de la Tour- « Magne » (Mén.); *in viridario* « Decray » (Ség.); « en 1857, dans la cour de la maison Fromental, « rue Racine, derrière la *Comédie* » (Pel.); transportée de là au Temple de Diane.

C · MÉLIVS
C · F · VOLT
SÉDÁTVS
VÍVVS · SIBI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'E de MELIVS, sur l'E & sur l'A de SEDATVS.

Guiran, ms., p. 168. — Ménard, VII, p. 396. — Séguier, 13801, pl. 62. — Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1855-1856; *Catalogue*, n. 122. — Herzog, n. 170. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3745 : *litteris optimis saeculi primi.*

C. Melius, Caii filius, Voltinia, Sedatus, vivus sibi.

« Caius Melius Sedatus, fils de Caius (Melius); « de la tribu *Voltinia;* de son vivant pour lui- « même ».

Voir l'inscription précédente, probablement l'épitaphe d'un frère de Sedatus.

Incorporés dans une tribu, Melius Sedatus & Melius Paternus étaient citoyens romains.

997

Épitaphe de Melissa.

Nimes. — A l'orphelinat de l'abbé Barnouin, sur le chemin d'Arles.

D M
MELISSAE · VALER
LIBERTAE
DVBITATA · FIL · MATRI · PIIS
SIMAE

De Villefosse, dans le *Bulletin monumental*, 1887, d'après un estampage de M. de Surville. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5932.

Diis Manibus Melinae, Valerii libertae; Dubitata, filia matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Melissa, affranchie de « Valerius; Dubitata à son excellente mère ».

La défunte s'appelait *Valeria Melissa.*

998

Épitaphes de Mellius Myrismus & de Mellia Helene.

Nimes. — Stèle à double fronton. « Au petit « chemin de Saint-Gilles, près du Mas-Neuf, dit « Mas-Vincent » (Fr. G.-Dur.); « au chemin de « Condom, à la maison d'Agenor Molines » (Pel.).

D M	D M
L · MELLI MY	MELLIÆ He
RISMI SIVE M	LENES ET M
RONI QVI VIXIT	SCOTTI
. . . .	. . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Mém. de l'acad. du Gard*, 1863-1864, p. 84; *Procès verbaux*, p. 11. — Hirschfeld, *C.*, xii. 4127.

Diis Manibus L. Mellii Myrismi sive M...oni qui vixit .....

Diis Manibus Melliae Helenes & M. Scottii .....

« Aux dieux Mânes de Lucius Mellius Myris- « mus, dit M...onus, mort à l'âge de .....

« Aux dieux Mânes de Mellia Helene & de « Marcus Scottius ..... ».

Aux lignes 3 & 4, M. Fr. Germer-Durand & M. Hirschfeld proposent de lire : *M[yr]oni[s].*

999

Épitaphe de Messius Anicetus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée « en juin

« 1879, au chemin de Beaucaire, chez M. Bret, « camionneur » (E. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées en compagnie d'une rosace dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m89; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m29; largeur, 0m31.

D M
T·MESSI·ANCET
MESSIA·TITIA·ET
MESSIA·LVCRET
5 PATRI·OPTIM·ET
LVCRETIA·MA
RITO·OPTIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le premier I, le T & le second I de ANICETI liés en monogrammes; l'E du même mot inscrit dans le C.

E. Germer-Durand, dans le *Bulletin de l'Académie de Nimes,* 1879, p. 107. — Fornier, *Bulletin de Vaucluse,* I, 1879, p. 437. — Hirschfeld, *C.,* xii, 3747 : ligne 3, MESSIA·TESSIA, d'après Fornier, & *Add.*, p. 840 : a vu alors les 3 premières lignes seulement.

Diis Manibus T. Messii Aniceti; Messia Titia & Messia Lucretia patri optimo, & Lucretia marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Messius Anicetus; « Messia Titia & Messia Lucretia à leur excellent « père, & Lucretia à son excellent mari ».

Des deux filles de Titus Messius l'une s'appelait *Titia* du prénom de son père, l'autre *Lucretia* du gentilice ou simplement du nom de sa mère, suivant que celle-ci était de droit romain ou latin.

1000

Épitaphe de Messius Bellinus.

Nimes. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; *in templo S. Baudilii; in villa doctoris pharmacopolae* (voyez C., xii); *apud me* (Guir.); « rue Dorée, maison « Lombard de la Tour » (Mén., Ség.); actuellement la rue des Greffes. — Hauteur de la partie encadrée, 0m27; largeur, 0m33.

D M
T·MESSI
BELLINI
V S P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand; celle de M. Fr. Germer-Durand donne, à la dernière ligne, V·S·P.

Rulman, *Inv.*, p. 86. — Guiran, p. 23. — Ménard, VII, p. 300. — Séguier, 13801, pl. 60. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3748, & *Add.*, p. 940 : « vue ».

Diis Manibus T. Messii Bellini. Vivus sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Titus Messius Bellinus. « Tombeau qu'il s'est élevé de son vivant ».

1001

Epitaphe de Messius, fils d'Indedus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; « trouvée à Nimes en 1859 » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m93; largeur, 0m37; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m32.

MESSIO
INDEDI·F·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue,* 1863, p. 85. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3746 : *litteris saeculi secundi exeuntis vel tertii*

Messio, Indedi filio.

« A Messius, fils d'Indedus ».

Indedus, qui n'a nullement la physionomie d'un nom latin, est vraisemblablement un nom celtique.

Indedus, Messius, non citoyens romains.

1002

Épitaphe de Messia Callityche.

Nimes. — Perdue. *Apud dom. Mirmandum* (Guir.); « chez la demoiselle Dardalhon au bas « du Petit-Cours » (Mén.).

D ❦ M
MESSIAE
CALLITYCHES
ARTEMIDORVS
5 CONIVG·KARISS
H·A·E·C·ANNI·TVI
XXVII

Copie de Gruter, excepté l'*hedera* entre D M prise du *Corpus.*

Gruter, 808, 7 : *e Scaligerianis.* — Grasser, 1607, p. 66. — Rulman, *Inv.*, p. 60. — Guiran, p. 99. — Ménard, VII, p. 355. — Séguier, 13801, pl. 45 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3749.

Ligne 6, Ménard : HAEC; Guiran : H·A·F·C.

Diis Manibus Messiae Callityche; Artemidorus conjugi karissimae, q(uae) annis vi(xit) XXVII.

« Aux dieux Mânes de Messia Callityche; Ar- « temidorus à son excellente épouse, morte à « l'âge de vingt-sept ans ».

M. Hirschfeld propose de lire : *ann(os) tul(it).*

1003

Épitaphe de Mettia Firmina.

Nimes. — Stèle à fronton triangulaire avec rosace dans le tympan. *Apud Fabrum, medicum,*

olim Jacobum « Bodet » (GUIR.); « à la maison « de M. Lezan, rue des Cardinaux » (MÉN.); actuellement, dans la maison Vermeil, rue des Orangers, engagée dans un des murs de la cour. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m 28; largeur, 0m 34.

D · M
METTIAE·T·FIL
FIRMINAE
TERTVLLA
MATRI

Copie dessinée de M. ALLMER.

GRASSER, 1607, p. 160. — RULMAN, *Inv.*, n. 206. — REINESIUS, XIII, 36. — GUIRAN, p. 86. — MÉNARD, VII, p. 343. — SÉGUIER, 13801, pl. 33 & 36 : « d'après Grasser ». — MICHEL, *Nimes*, II, p. 216. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3750, & *Add.*, p. 840 : « vue ».

Ménard dit : « en belles lettres ».

Diis Manibus Mettiae Firminae; Tertulla matri.

« Aux dieux Mânes de Mettia Firmina; Ter« tulla à sa mère ».

1004

Épitaphe de Mnemosyna.

NIMES. — Perdue. « Aux Combettes » (GUIR.).

MNEMOSINAE
MELODES·L·IVLIVS
IVSTVS·CONTVB

Copie de GUIRAN, excepté MNEMOSINAE substitué à MEMOSINAE.

GRUTER, 1157, 3 : *a Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, p. 107. — GUIRAN, ms., p. 157. — MÉNARD, VII, p. 426. — SÉGUIER, 13801, pl. 78. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3751, & *Add.*, p. 840; ligne 1 : peut-être MEMO*ri*AE.

Ligne 1, Gruter, Ménard : MNEMOSYNE; ligne 2 : L·FVLVIVS.

Mnemosinae, Melodes libertae; Iulius Iustus contubernali.

« A Mnemosina, affranchie de Melodes; Julius « Justus à sa compagne ».

Mnemosinae aurait dû être écrit par *y*.

1005

Épitaphe de Mnester.

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; trouvé en 1883 & recueilli par M. Pocheville, plâtrier-mouleur. L'inscription, à l'exception de la première ligne gravée dans le tympan de la partie cintrée, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 22; largeur, 0m 36.

M Á N
MNESTERIS

Estampage de M. GOUDARD; dessin de feu Albin MICHEL : un accent sur l'A de MAN.

DE VILLEFOSSE, dans le *Bulletin des Antiquités de France*, 1883, p. 146, d'après une communication de M. Alfred de Surville. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 361. — MICHEL, dans le *Bulletin de l'Acad. de Nimes*, 1883, p. 21. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3752.

Manibus Mnesteris .....

« Aux Mânes de Mnester ..... ».

1006

Épitaphe de Modesta.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, « trouvé dans les constructions de la « Maison d'arrêt, vers 1845 » (PEL.), & transporté au Temple de Diane. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 09; largeur, 0m 51; hauteur de la partie encadrée, 0m 47; largeur, 0m 42.

D · M
MODESTAE
NVNDINI·LIB
L·POMPEI·DORAS
VXORI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le D de NVNDINI, l'I & le B de LIB, le D & l'O de DORAS liés en monogrammes.

PELET, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 22. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3753 : « vue ».

Diis Manibus Modestae, Nundini libertae, L. Pompeius Doras uxori.

« Aux dieux Mânes de Modesta, affranchie « de Nundinus; Lucius Pompeius Doras à son « épouse ».

Nundinus, Modesta, non citoyens romains.
Voir plus loin l'épitaphe du même *Pompeius Doras.*

1007

Épitaphe de Montanus, fils d'Excingomarus

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé en 1810, dans les déblais de l'Amphithéâtre » (TRÉL.).

MONTANO
IXCINGO

TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 379. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3754.

Montano, Excingomari filio.

« A Montanus, fils d'Excingomarus ».

La lecture est celle de M. Hirschfeld.
Excingomarus, nom celtique déjà vu.

1008

Épitaphe de Montanus, fils de Montanus.

NIMES. — Perdue. Trouvée, en 1810, dans les déblais de l'Amphithéâtre (TRÉL.).

MONTANO
MONTANI·F

Copie de TRÉLIS.

TRÉLIS, ms. 13801, p. 89; dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 383. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3755.

Montano, Montani filio.

« A Montanus, fils de Montanus ».

Montanus le père, Montanus le fils, non citoyens romains.

1009

Épitaphe de Munnius Euphemus.

NIMES. — Perdue. *In hortis prope muros* (voyez *C.*, XII); « à la maison du sieur Fazendier » (GUIR., MÉN.).

D · M
C·MVNNI
EVPHEMI
SEX·CARATVS
5 ONESIMVS·Æ
CAMBARIA
CHRYSANTHE
AMICO·OPTIMO

Copie de MÉNARD : CARATVS à corriger peut-être par CARATVS.

GRUTER, 881, 7 : *a Scaligero*. — RULMAN, *Inv.*, p. 81. — GUIRAN, ms., p. 132. — MÉNARD, VII, p. 385. — SÉGUIER, 13801, pl. 51 : « d'après Gru- « ter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3756; ligne 7 : CHRYSANTÆ, d'après Peiresc (ms. 8957, f° 136).

Diis Manibus C. Munnii Euphemi; Sex Caratius Onesimus & Cambaria Chrysanthe amico optimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Munnius Euphé- « mus; Sextus Caratius (?) Onésimus & Cambaria « Chrysanthé à leur excellent ami ».

Voir ci-dessus (n. 729) l'épitaphe de *Sextus Caratius Onesimus*, mari de *Cambaria Chrysanthe.*

Caratius, peut-être un nom celtique transformé en gentilice.

1010

Épitaphe de Musicus.

NIMES. — Stèle, autrefois *apud Fabrum medicum, olim Jacobum Boudetum* (GUIR.); « à la mai- « son du sieur Lezan, rue des Cardinaux » (MÉN.); actuellement la maison Vermeil, rue des Orangers, où elle se voit encore engagée dans un mur. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m12; largeur, 0m20.

D M
MVSICI

Copie dessinée de M. ALLMER.

GRASSER, 1607, p. 70. — RENIESIUS, XIV, 32. — RULMAN, *Inv.*, p. 87. — GUIRAN, p. 166. — MÉNARD, VII, p. 313. — SÉGUIER, 13801, pl. 61 : « d'après « Grasser ». — MICHEL, *Nimes*, II, p. 206. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3757.

Diis Manibus Musici.

« Aux dieux Mânes de Musicus ».

1011

Épitaphe de Naevia Privata.

NIMES. — Perdue. *In hortis Chalassii, olim Fazenderii* (GUIR.); « à la maison de madame des Isles, rue Dorée ». (MÉN., SÉG.).

D M
NAEVIAE
PRÌVÁTAE
CN·NAEVIVS
5 DIADÝMENVS
VXÓRI·OPTIM

Copie de GUIRAN, excepté les accents aux lignes 3 & 6 pris du *Corpus.*

GRUTER, 814, 4 : *e Scaligerianis*. — GRASSER, 1607, p. 65. — RULMAN, *Inv.*, p. 61. — GUIRAN, ms. p. 104. — MÉNARD, VII, p. 360. — SÉGUIER, 13801, p. 42. — TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1807, p. 333. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3758.

Gruter : CN·NAVIVS.

Diis Manibus Naeviae Privatae; Cn. Naevius Diadumenus uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Naevia Privata; Cneus « Naevius Diadumenus à son excellente épouse ».

Voir ci-dessus, n. 568, l'épitaphe du même *Naevius Diadumenus.*

1012

Fragment.

NIMES. — « Fragment découvert en 1775 dans « le jardin de M. Dardailhon, près de la fon- « taine » (VINC. & B.).

. . . .
. . . . NASO
ni . . . *p*OMPEIVS
. . . . . CORIGIS
. . . . .CICES

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*,

1802, p. 580. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3759 : *subest nomen celticum in « corix » exiens.*

..... *Nasoni;* ..... *Pompeius* .....

« A ..... Naso; ..... Pompeius ....., fils (?) de « .....corix ..... ».

1013

Épitaphe de Nemonius Plocamus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée le « 24 mai 1862, chez M. Boisson, rue Saint-« Charles, n. 3 » (PEL.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessous de cet encadrement se voient quatre *pilei.* — Hauteur, 0m47; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m29.

D M
C · NEMONI
PLOCAMI
PATRONO·PIISSIM
5 C · NEMONIVS
PAEDEROS
LIB

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard,* 1862, p. 208; *Catalogue* 1863, p. 86. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3760 : *litteris saeculi secundi exeuentis.*

Diis Manibus C. Nemonii Plocami, patrono piissimo C. Nemonius Paederos.

« Aux dieux Mânes de Caius Nemonius Plo-« camus; C. Nemonius Paederos à son excellent « patron ».

Les *pilei* gravés au-dessous de l'épitaphe indiquent que quatre affranchis ont rendu les derniers devoirs à leur patron. (Voyez MARQUARDT.)

Voir le numéro suivant.

1014

Épitaphe de Nemonia Nice.

NIMES. — Perdue. « A la maison des héritiers « de Jean Vigier » (GUIR., MÉN.); « au jardin de « la maison Tombarelle » (BAUX).

NEMONAE·NCEN
G·NEMONVS
PLOCAMVS
CONIVX
VXORI

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 67. — GUIRAN, p. 107. — BAUX, p. 97. — MÉNARD, VII, p. 362. — SÉGUIER, 13801, pl. 67. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 13. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3761.

Rulman, Baux, Ménard, Séguier : CONIVNX.

Nemoniae Niceni; G. Nemonius Plocamus, conjunx uxori.

« A Nemonia Nice; Gaius Nemonius Plocamus « à son épouse ».

Remarquer l'opposition de *conjunx* & d'*uxor.*

Voir au numéro précédent l'épitaphe du même *Nemonius Plocamus.*

1015

Épitaphe de Nigellia .....

NIMES. — Perdue. « Découverte à Nimes en « 1739, près du Temple-de-Diane ».

NIGELLIA
LV......
A.......

Histoire de l'Académie des inscriptions, 14, 1743, pl. V, p. 107. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3762.

1016

Épitaphe de Nonius Acoristus.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée, il y « a quelques années, dans une maison près de « l'Amphithéâtre » (PEL.). — Hauteur, 0m35; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m30.

G · NONIVS
ACORISTVS
SIBI·ET·SVIS

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue* 1863, pp. 77 & 272. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3764 : *litteris saeculi secundi exeuntis.*

G. Nonius Acoristus sibi & suis.

« Caius Nonius Acoristus pour lui-même & « les siens ».

1017

Épitaphe de Norbanus Vitalis.

NIMES. — Perdue. Stèle a sommet cintré avec rosace dans le tympan du cintre (SÉG.); *apud Bouchardum archidiaconum* (*C.*, XII); *apud* « Fa-« zendier » *hodie* « Cornyaret » (GUIR.); « à la « maison de M. Benoit, près du puits de la Bou-« cherie » (MÉN.); « dans la maison de M. Roubet, « apothicaire, rue du Puits-de-la-Place » (SÉG.); devant la cathédrale (Fr. G.-DUR.). L'inscription

était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1 pied 1/2 = 0m50.

D ❦ M
T · N O R B A N I
N I V A L I S
\\LERIA·SEVERI
N A · MÆR · F I L

Copie dessinée de Séguier.

Poldo d'Albenas, p. 172. — Gruter, 697, 11 : *e Poldo*. — Grasser, 1607, p. 56. — Rulman, *Inv.*, p. 38. — Guiran, p. 75. — Ménard, VII, p. 329. — Séguier, 13801, pl. 57; 13802, V, 52. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3765.

Gruter : D. MANIB.

Diis Manibus T. Norbani Nivalis; Valeria Severina, mater filio.

« Aux dieux Mânes de Titus Norbanus Nivalis; « Valeria Severina à son fils ».

Norbanus, nom gentilice connu par d'autres exemples.

1018

Épitaphe de Novella.

Nimes. — Perdue. « A la maison de M. de « l'Anglade » (Guir., Mén.).

M A N I B V S
N O V E L L A E
MARCILIA·MATER

Copie de Guiran : MARCILIA à corriger par MARCELLA.

Rulman, *Inv.*, p. 44. — Guiran, ms., p. 77. — Menard, VII, p. 328. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3766.

Ligne 3, tous : MARCILIA.

Manibus Novellae, Marcella mater.

« Aux Mânes de Novella, Marcella sa mère ».

1019

Épitaphe de Novia Exoche.

Nimes. — Petite stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; « trouvée « à Sainte-Perpétue en 1764 » (Ség.), & transportée alors à la maison Séguier, où elle se voit encore aujourd'hui. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures —

D · M
N Ó V I A E
EXOCHÉS

Copies dessinées de Séguier & de M. Allmer : accents sur l'O & l'A de NOVIAE & sur le dernier E de EXOCHES.

Inscriptions de l'Acad., 1788, p. 15. — Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 581. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3767, & *Add.*, p. 810 : « vue »; *nescio quo errore meo descripsi* ligne 3 EXOXÉS *cum in lapide certo adsit* EXOCHÉS.

Diis Manibus, Noviae Exoches.

« Aux dieux Mânes de Novia Exoché ».

1020

Épitaphe d'Oc..... Marcellinus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois *in aedibus consulis* Balthazar; *apud Balthezarum* (voyez *C.*, xii); *apud me* (Guir.); « à la maison « Lombard de la Tour, rue Dorée » (Mén., Ség.); maison La Racine, rue des Greffes. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m30; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m23.

D · M
M · O C · M A
RCELLINO
M · O C · M A
5 R V L L V S
❦ L I B

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 98. — Guiran, p. 141. — Ménard, VII, p. 412. — Baux, p. 54. — Séguier, 13801, pl. 74; 13802, I, p. 17. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3771.

Diis Manibus, M. Oc..... Marcellino, M. Oc..... Marcellus, libertus.

« Aux dieux Mânes; à Marcus Oc..... Marcelli« nus, Marcus Oc..... Marcellus son affranchi ».

Oc....., peut-être *Occius*, peut-être *Octavius*.

1021

Épitaphe d'Octavius Lupulus.

Nimes. — Au musée. Fragment trouvé le 16 décembre 1883, rue des Tondeurs, dans les démolitions opérées pour l'établissement des halles centrales. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m28.

T · OCTAVIVs
L V P V L V S
V I V S · S I B I · *f*

Estampage de M. Goudard & copies dessinées de feu Albin Michel & de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 54. — *Nemausa*, 2e année, p. 23. — *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 147. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3770.

T. Octavius Lupulus vivus sibi fecit.

« Titus Octavius Lupulus a, de son vivant, « élevé pour lui-même ce tombeau ».

1022

Épitaphe d'Octavius Servatus.

NIMES. — Perdue. *Apud heredes Veranii* (GUIR).

D · M
OCTAVI
SERVATO

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 919, 14 : *a Scaligero missa.* — RULMAN, *Inv.*, p. 87. — GUIRAN, ms., p. 169. — MÉNARD, VII, p. 392. — SÉGUIER, 13801, pl. 68 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3772 : *titulus num integer sit dubito.*

Gruter ne donne pas D M.

Diis Manibus; Octavio Servato.

« Aux dieux Mânes; à Octavius Servatus ».

1023

Épitaphe (?) d'Octavia Marcella.

NIMES. — Perdue. « Près de Nimes » (BAUMES).

OCTAVIAE · C · *f*
MARCELLAE
SEX · VIRILLI
SEVERINI
5 C · CVRTIVS · PRIMITIVS
ET CELSINA · VXOR
CILVENTES

Copie de VINCENS & BAUMES : CILVENTES à corriger par CLIENTES (Fr. GERMER-DURAND).

VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 582. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3773.

Octaviae, Caii (filiae), Marcellae, Sexti Virillii Severini (uxoris), C. Curtius Primitivus & Celsina uxor, clientes.

« A Octavia Marcella, fille de Caius (Octavius), « épouse de Sextus Virilius Severinus, Caius « Curtius Primitivus & Celsina, sa femme, ses « clients ».

Cette inscription n'est probablement pas funéraire. Il est peu vraisemblable que Virilius Severinus, qui était quattuorvir-juge de la colonie de Nimes (ci-dessus n. 255), ait laissé à des clients le soin d'élever un tombeau à sa femme. Il se comprend beaucoup mieux que l'inscription soit une dédicace à la Junon d'Octavia, genre de flatterie dont les inscriptions de Nimes nous ont conservé de nombreux exemples.

Voir ci-dessus, n. 255, l'inscription de la dédicace au Génie de *Sextus Virillius Severinus*, quattuorvir-juge, par son affranchi *Primitivus.*

1024

Épitaphe d'Oleatius Honoratus.

NIMES. — Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; *in hortis Simonis Launi olim Malamontii* (GUIR.); « au jardin potager Launes, près « le chemin d'Arles » (GUIR., MÉN.); *in viridario* (SÉG.); « dans la rue des Jardins » (PEL.); actuellement chez Mme Legal, rue des Jardins. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m54; hauteur de la partie encadrée, 0m23; largeur, 0m40.

SEX · OLE[...]
HONORAT[.]S

Copie dessinée de M. ALLMER.

GRASSER, 1607, p. 74. — RULMAN, *Inv.*, p. 88. — REINESIUS, XV, 167. — GUIRAN, p. 167 (?). — BAUX, p. 108. — MÉNARD, VII, p. 393. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3774.

Tous donnent les deux lignes au complet : SEX · OLEATIO | HONORATO. — L'S finale de notre copie peut être le reste d'une *hedera.*

Sex. Oleatio Honorato .....

« A Sextus Oléatius Honoratus ».

1025

Épitaphe d'Ombanius Aphrodisius.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire; « à la « maison de M. Fontanes, au quartier de Corro« mayre » (GUIR.); employée comme marche d'escalier, dans la maison Joffard, rue Bat-d'Arguet, & cachée en partie. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m25; hauteur de la partie encadrée, 0m28.

D · *m*
C · OMBANI · A*phrodi*
SI
OMBANIA · APH*rodisia*
MATER

Copie dessinée de M. ALLMER, prise avec l'assistance de M. GOUDARD.

GUIRAN, ms., p. 70. — MÉNARD, VII, p. 333. — Notes E. GERMER-DURAND. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 234. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3775.

Ligne 2, Guiran : AFRODI | SI. — Ligne 3 : AFRODISIA; la partie droite de la pierre alors visible; & la partie gauche au contraire cachée.

Diis Manibus C. Ombanii Aphrodisii, Ombania Aphrodisia; mater.

Cette inscription nous a été indiquée par M. Tribes fils, médecin à Nimes.

1026

Épitaphe d'Ombania Maxima.

NIMES. — Perdue. « Aux masures de Sainte« Perpétue » (MÉN.). « Cippe avec base, couron« nement, cadre de feuillages & beaux caractères.

« — Hauteur, 1 pied 6 pouces » = 0m50; « lar-« geur 1 pied 4 pouces » = 0m44.

D · M
OMBANIAE
MAXIMA
T · P

Copie de Ménard : MAXIMA à corriger peut être par MAXIMAE, & T·P par T·P·I.

Ménard, VII, p. 383. — Séguier, 13802, V, p. 53. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3776.

Ménard dit : « lettres très-belles ».

Diis Manibus Ombaniae Maximae. Testamento poni iussit.

« Aux dieux Mânes d'Ombania Maxima. Tom-« beau élevé en exécution de son testament ».

1027

Épitaphe de ..... Onesimé.

Nimes. — Au musée. Petite pierre quadrangulaire incomplète à gauche « bordée de moulures « encadrant l'inscription; trouvée en 1853 dans « la maison de M. Gabian, vis-à-vis l'entrée de « l'Amphithéâtre » (Pel.). — Hauteur, 0m28; de la partie encadrée, 0m17; largeur, 0m17.

d · M
..........\E ONÉSIME
..........HERMERÓS
..........PIISSIMAE

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur le premier E de ONESIME & sur l'O de HERMEROS.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 103. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3777 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus ..... Onesime; ..... Hermeros conjugi (?) *piissimae.*

« Aux dieux Mânes de ..... Onésimé; ..... Her-« meros à son excellente épouse (?) ».

1028

Épitaphe d'Onyx.

Nimes. — Perdue. « Trouvée à Sainte-Perpétue » (Trél.).

D M
ONICHIS
ARTEMISIA
CONTVBERN

Copie de Millin : ONICHIS à corriger peut-être par ONYCHIS.

Trélis, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1805, p. 22. — Millin, IV, p. 245 : « d'après une « copie d'Aubanel ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 3778.

Diis Manibus Onychis: Artemisia contubernali.

« Aux dieux Mânes d'Onyx; Artemisia à son « compagnon ».

Onyx a d'autant mieux pu être un nom d'homme que le mot était masculin aussi bien en latin qu'en grec.

1029

Épitaphe d'Oppia Aphis.

Nimes. — Perdue, sauf un fragment retrouvé en 1885 aux nouvelles halles & déposé au musée. « A la maison de Jacques Boudet » (Guir., Mén.); « à la maison des Isles » (Ség.), rue Dorée.

D M
OPPIAE APHIDIS
OPPIOLA·M·FILIA
E·TROPHIME·MATRI
PIISSIMAE

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 92. — Ménard, VII, p. 347. — Baux, p. 71. — Séguier, 13801, pl. 35. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3779, & *Add.*, p. 840 : « vu le fragment déposé au musée ».

Diis [*Manibus*] *Oppiae Aphidis; Oppiola, Marci filia, & Trophime matri piissimae.*

« Aux dieux (Mânes) d'Oppia Aphis; Oppiola « fille de Marcus, & Trophimé à leur excellente « mère ».

Le surnom de l'une des filles dérivé du gentilice de la mère.

1030

Épitaphe d'Oppia Varenia.

Nimes. — Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; *apud D.* « de Baudan » *consiliarii regii* (Guir.), « chez M. Baudan de Trescol » (Mén.), maison de Régis, rue du Chapitre, où elle se voit actuellement. — Hauteur & largeur, 0m00; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m03.

D M
OPPIAE·L·F
VARENIAE
ANN·VI·M·IX·D·V
5 OPPIA·L·FIL
SECVNDILLA·FILAE
KARISSIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'L & le second I de FILIAE liés en un monogramme.

Gruter, 699, 2 : *e Scaligerianis.* — Grasser, 1607, p. 64. — Rulman, *Inv.*, pp. 38 & 87. — Guiran, p. 75. — Ménard, VII, p. 324. — Séguier, 13801, pl. 54. — Michel, *Nimes*, I, p. 144. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3780.

Ménard : *litteris pulchris.* — Ligne 4 : Fr. Germer-Durand M̄.

Diis Manibus Oppiae, Lucii filiae, Vareniae, annorum VI, mensium IX, dierum V; Oppia, Lucii filia, Secundilla filiae karissimae.

« Aux dieux Mânes d'Oppia Varénia, fille de « Lucius (Oppius), morte à l'âge de six ans neuf « mois & cinq jours; Oppia Secundilla, fille de « Lucius (Oppius), à sa très-chère fille ».

Oppia Varenia était fille d'un Lucius Oppius & femme d'un Lucius Oppius.

1031

Épitaphe d'Orfia.

NIMES. — Petit cippe avec base & couronnement; à la maison Séguier; *in hortis nostris* (SÉG.). — Hauteur, 0^m70; du dé, 0^m36; largeur, 0^m28.

D · M
ORFIAE · AN
NOR · XI
ATTIVS · ET · NVME
5 RIA · VERNACL
SVAE · P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 16. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3781 : « vue ».

Diis Manibus Orfiae annorum XI; Attius & Numeria vernaculae suae posuerunt.

« Aux dieux Mânes d'Orfia, morte à l'âge de « onze ans; Attius & Numeria à leur jeune « esclave ont élevé ce tombeau ».

Vernacula, & par syncope *vernacla*, diminutif de *verna*, l'esclave née à la maison.

Orfia, la même chose que *Orphea*.

1032

Épitaphe de Pamphil.....

NIMES. — Fragment « trouvé, en mai 1888, au « chemin de Calvas; recueilli par M. le colonel « Pothier » (BAZIN). — Hauteur, 0^m25; largeur, 0^m20.

D *m*
PANPHI*l*........
MENO *phil*...
DRAV..........
....

Estampage de M. le colonel POTHIER, transmis par M. BAZIN : lettres de bonne forme; l'H de PANPHIL dimidiée à droite.

Tous les noms paraissent serviles.

1033

Épitaphe de Papinius ...cundus.

NIMES. — Perdue. « A la maison du sr Libout, « notaire » (GUIR., MÉN.).

PAPINI ▨ CVNDI
II MERC
LICIA ▨

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 170. — MÉNARD, VII, p. 397. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3784.

Papinii Jucundi (?) Secundi (?) Verecundi (?), & .....

1034

Épitaphe de Papirius Priscus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; *in vestibulo aedium* de Besserié (voyez *C.*, XII); *apud veteres Augustinianos* (GUIR., MÉN., SÉG.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m45; largeur, 0^m35; hauteur de la partie encadrée, 0^m20; largeur, 0^m27.

MÁNIBVS
L · PAPIRII · PRISCI
C · FRÁTER

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur l'A de MANIBVS & de FRATER.

RULMAN, *Inv.*, p. 73. — GUIRAN, p. 120. — BAUX, p. 49. — MÉNARD, VII, p. 351. — SÉGUIER, 13801, pl. 66. — E. GERMER-DURAND, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-1865. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3785 : *litteris malis.*

Manibus L. Papirii Prisci, C. frater.

« Aux Mânes de Lucius Papirius Priscus, Caius « (Papirius), son frère ».

1035

Épitaphe de Parucia Concessa.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles. « Dans mon jardin, hors la Porte de la Couronne » (MÉN.); « retrouvée, en 1844, à la maison Lamou- « roux, ancien emplacement du jardin Ménard, « près de l'avenue Feuchères » (PEL.); « trans- « portée au Temple de Diane » (ID.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m70; largeur, 0^m46; hauteur de la partie encadrée, 0^m27; largeur, 0^m36.

SATVLLI · L · F
PARVCIAE
CONCESSAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

MÉNARD, VII, p. 396. — SÉGUIER, 13801, pl. 61; 13802, I, pp. 3 & 7. — PELET, *Essai sur le Nym-*

phée, 1852, p. 33. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3877 : *litteris bonis*.

Satulli Lucii filii (filiae), Paruciae Concessae.

« A Parucia Concessa, fille de Satullus, fils de « Lucius (Parucius) ».

1036

Épitaphe de Passonius Paternus.

Nimes. — Perdue. *In aede Agulhoneti* (Guir.); « à la maison de M. Massip, avocat du roi » (Mén.); *in aede* « Massip » (Ség.); « à la maison « Jalaguier, rue de l'Aspic, au coin des Quatre-« Jambes; la pierre est cachée par un mur » (E. G.-Dur.); « elle est unie, mais elle a un socle « & une corniche & de beaux caractères » (Mén.). — Hauteur, 3 pieds 4 pouces = $1^m 10$; largeur, 1 pied 7 pouces = $0^m 52$.

D ✿ M
D·PASSON PA
TERNI·SEX·PAS
SON·PATERNVS
5 PATRI·OPTIMO
ET·SEVERIA·SE
VERINA·MARI
TO·RARISSIMO

Copie de Ménard.

Métal, ms., à la Bibl. du Vatican, 6039, fol. 425-427. — Poldo d'Albenas. — Gruter, 730, 14 : *e Poldo*. — Rulman, *Inv.*, p. 47. — Guiran, ms., p. 94. — Baux, p. 7. — Ménard, VII, p. 332. — Séguier, 13801, pl. 42. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 22. — Michel, *Nimes*, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3786.

Metal, p. 425 : KARISSIMO.

Diis Manibus D. Passonii Paterni; Sex Passonius Paternus patri optimo, & Severia Severina marito karissimo.

« Aux dieux Mânes de Decimus Passonius Paternus; Sextus Passonius Paternus, à son excellent pere, & Severia Severina à son tres-cher « mari ».

Le même surnom commun au père & au fils. *Passonius* se rencontre peut-être pour la première fois.

1037

Épitaphe de Paternius Maccianus.

Nimes. — Au musée. Petite stèle à fronton triangulaire; « trouvée dans un champ sur le « chemin de Beaucaire » (Mén.); recueillie par Séguier, puis déposée au Temple de Diane (Pel.). — Hauteur, $0^m 32$; largeur, $0^m 30$.

D M
SEX·PATERNI
MACCIANI
I[illegible]SEVERA
[illegible]IS

Copie dessinée de M. Allmer : l'angle inférieur gauche manque actuellement.

Ménard, VII, p. 330. — *Inscriptions de l'Académie*, ms. 1788, p. 16. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 45. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3787.

Lignes 4 & 5, Ménard, Fr. Germer-Durand : IVL·SEVERA | NEPOTI·S, probablement par conjecture.

Diis Manibus Sex. Paternii Macciani, Iulia Severa, neptis.

« Aux dieux Mânes de Sextus Paternius Mac-« cianus, Julia Severa, sa petite-fille ».

1038

Épitaphe de ..... Paternus.

Nimes. — Perdue. Fragment trouvé « en 1850, « dans les fouilles de l'ancienne église des Recol-« lets » (E. G.-Dur.).

. . . .
PATERNO
Q · F

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1871*, p. 15; notes. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3788.

..... *Paterno, Quinti filio,* .....

1039

Épitaphes de Paternus, fils de Sextillus, & d'Aemilia Phoebe.

Nimes. — Stèle à fronton triangulaire; *in aedibus* Dessaliens *olim* Baduel *in hortulo, hodie Raspalii, medici* (Guir.); « chez le sieur Combes, « près de la Maison-Carrée » (Mén.); puis à la maison Séguier, où elle se voit encore. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

PATERNO
SEXTILLI·FIL·ET
AEMILIAE·PHOEBE
SATVRIO·PATERN
LIB

Copie dessinée de M. Allmer : l'H de PHOEBE dimidiée à droite.

Gruter, 950, 2 : *e Scaligerianis*. — Rulman, *Inv.*, p. 97. — Guiran, ms., p. 148. — Ménard, VII, p. 414. — Séguier, 13801, pl. 73 : *e Grutero*; 13802, 1, p. 5. — *Inscriptions de l'Académie*, p. 16. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3789, & *Add.*, p. 840.

Ligne 2, Gruter : SEX·TITII; Guiran : SEXTILLI; Ménard, Séguier : SEXTILII; — l. 4, Rulman : SATVRIO.

Paterno, Sextilli filio, & Aemiliae Phoebe, Saturio, Paterni libertus.

« A Paternus, fils de Sextillus & Aemilia « Phoebé; Saturio, affranchi de Paternus ».

M. Hirschfeld note que dans la seconde édition de Gruter on lit au-dessous de cette épitaphe, d'après une addition empruntée au ms. de Piccart, ces mots :

Vivite felices animae, mors omnibus instat,
Hoc postquam posuere sepulchrum, rari scripsere sodales

Nous partageons avec M. Hirschfeld le doute

que cela ait fait partie de l'épitaphe de *Paternus*, qui remplit le cadre dans lequel elle est gravée.

Sextillus, Paternus, Saturio, non citoyens romains.

1040

Epitaphe de Paterna.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire inscrit dans un cintre; « trouvée en 1801 à « l'Esplanade » (VINC. & B.); « déposée au Tem« ple de Diane » (PEL.). L'inscription, à l'exception de la sigle M gravée dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m30.

M
PATERNAE
P · F
SAVRO·LIB

Copie dessinée de M. ALLMER.

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — PELET, *Essai sur le Nymphée*. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3790.

Manibus Paternae, patronae fecit Sauro libertus.

« Aux Mânes de Paterna, Sauro, son affranchi ».

Patronae fecit, lecture M. Hirschfeld.

1041

Épitaphe de Patricius.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire ; une rosace entre deux palmettes dans le tympan (*C.*, XII); « chez M. de Tessan, au chemin d'Avi« gnon, au coin de la rue Turenne » (E. G.-DUR.).

D ❦ M
PATRICII
ANNÓR·XVI
VERÁTIVS
SEDÁTVS

Copie de M. HIRSCHFELD.

E. GERMER-DURAND, *Notes archéologiques*, 1867, p. 15. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3791 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Patricii, annorum XVI; Veratius Sedatus .....

« Aux dieux Mânes de Patricius, mort à l'âge « de seize ans; Veratius Sedatus ..... ».

1042

Épitaphe de Paulianus.

NIMES. — Perdue. *In muro aedium vicinorum amphitheatro ad d. portae generalis* (*C.*, XII); *apud me* (GUIR.); puis « à la maison de M. Lombard « de la Tour, rue Dorée » (MÉN., SÉG.). Pierre unie, sans ornements (SÉG.). — Hauteur, 1 pied 4 pouces = 0m44; largeur, 1 pied 2 pouces = 0m38.

D · M
PAVLIANO
MATER·ET
PATER
FILIO·PIISSI
. . . .

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 155. — GUIRAN, p. 73. — MÉNARD, VII, p. 321. — SÉGUIER, 13801, pl. 28. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3792.

Ligne 2, Ménard, Séguier : PAVLIMIO.

Diis Manibus, Pauliano; mater & pater filio piissimo.

« Aux dieux Mânes; à Paulianus; son père & « sa mère à leur excellent fils ».

1043

Épitaphe de Paula, fille de Rubelio.

NIMES. — Perdue. « Copie d'une écriture an« cienne sur une feuille volante du cabinet « E. Germer-Durand » (Fr. G.-DUR.). Stèle à sommet circulaire. — Hauteur, 1 pied 3 pouces = 0m42.

PAVLA
RVBIILIONI
I'IL
VIVA I'ECIT
MAX

Notes E. GERMER-DURAND : la barre des A remplacée par un trait parallèle à la branche gauche, les E formés de deux hastes verticales, les F de deux hastes, la seconde plus petite & ne descendant qu'à la moitié de la première.

Paula, Rubelionis filia, viva fecit .....

« Paula, fille de Rubelio; a, de son vivant, « élevé ce tombeau ..... ».

Rubelio, Paula, non citoyens romains.

1044

Épitaphe de Pedia Helpis.

NIMES. — Perdue. « A la Porte d'Auguste » (PEL.).

D · M
PEDIAE HELPIRS
PEDIA·FILINA
FIL · MATRI
PIENTISSIMAE

Copies de GUIRAN & de MÉNARD, excepté D M pris de GRUTER.

GRUTER, 883, 10 : *e Scaligerianis.* — RULMAN,

Inv., p. 91. — GUIRAN, ms., p. 95. — MÉNARD, VII, p. 374. — SÉGUIER, 13801, pl. 68 : « d'après « Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3793.

Gruter, Rulman, ne donnent que les lignes 2 & 3.

Diis Manibus Pediae Helpidis; Pedia Fidina (?), *Filina* (?) *filia matri pientissimae.*

« Aux dieux Mânes de Pedia Helpis; Pedia « Fidina (?) Félina (?), à son excellente mère ».

La correction de HELPIRS en HELPIDIS proposée par M. Fr. Germer-Durand.

1045

Épitaphe de Pelagio & de Furia.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, de provenance précise non connue; brisé transversalement, entre la deuxième & la troisième ligne, en deux parties, dont l'inférieure s'est égarée dans le dernier déménagement du musée. Sur la face supérieure du couronnement se voit un petit cône. — Hauteur, 0m 70; du dé, 0m 28; largeur, 0m 28.

D M
PELAGIO COI
VGI MEMORIA
POSVIT
5 FVRIA · CO
IVGI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 59. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3794 : *litteris saeculi tertii.*

Ligne 3, Hirschfeld : V[illegible]I; — l. 5, Germer-Durand : FERIA, Hirschfeld : IERIA.

Diis Manibus. Pelagio conjugi memoriam posuit; Furia conjugi.

« Aux dieux Mânes. Pelagio a élevé ce tombeau « à son épouse; Furia à son époux ».

Pelagio, Furia, non citoyens romains.

1046

Fragment.

NIMES. — Au musée. Fragment de marbre au Temple de Diane; provenance inconnue.

. . . [illegible]PER . . .
. . . . VE . . . .
. . . .

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

..... *Peregrini* (?), *Perpetui* (?) .....

1047

Épitaphe de Philete.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles; à la maison Séguier (SÉG., MIL.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 82; largeur, 0m 40; hauteur de la partie encadrée, 0m 27; largeur, 0m 32.

D M
PHILETES
IVLIA PANTONICE
ANCILLAE · BENE
MERITAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Inscriptions de l'Académie, ms. 1788, p. 17. — MILLIN, IV, p. 260. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3797.

Diis Manibus Philetes; Iulia Pantonice ancillae bene meritae.

« Aux dieux Mânes de Phileté; Julia Pantonicé « à sa servante bien méritante ».

1048

Épitaphe de Philomusus.

NIMES. — Perdue. *Repertum anno 1654, olim Martini Barulet, extat apud me* (GUIR.); « à la « maison de M. Lombard de la Tour, rue Dorée » (MÉN.).

D · M
PHILOMVSI
QVI · VIXSIT · IN
DIEM AETATIS
5 sVAE ANNOS · V
m · I · D · XXII · IVLIA
. . . . INA ALVMNO
. . . ISSIMO

Copie de GUIRAN : restitue les deux dernières lignes ainsi : *sab*INA ALVMNO | *pi*ISSIMO.

GUIRAN, ms., p. 134. — MÉNARD, VII, p. 318. — SÉGUIER, 13800, p. 248. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3798.

Diis Manibus Philomusi, qui vixsit in diem aetatis suae annos V, mensem I, dies XXII; Iulia ..... alumno piissimo.

« Aux dieux Mânes de Philomusus, mort à l'âge « de cinq ans un mois & vingt-deux jours; Julia « ..... à son élève ».

1049

Épitaphe de Plautius Saturninus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; *in vestibulo aedium* « de Besserié » (*C.*, XII); *in coenobio Augustinianorum* (GUIR.); « aux Vieux-« Augustins » (MÉN., SÉG.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement

de moulures. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m27.

D · M
Ó · PLAVTI
SATVRNINI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'O.

RULMAN, *Inv.*, pp. 80, 95. — GUIRAN, p. 166. — BAUX, p. 48. — MÉNARD, VII, p. 388. — SÉGUIER, 13801, pl. 66. — E. GERMER-DURAND, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-65, p. 151. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3799 : *litteris bonis.*

Ligne 2, Hirschfeld : O *quadratarii errore pro Q incisum crediderim*; Mommsen : *Olii.*

Diis Manibus Oli Plautii Saturnini.

« Aux dieux Mânes d'Olus Plautius Saturni-« nus ».

Olus même prénom que *Aulus.*

1050

Épitaphe de Plotius Apollonides.

NIMES. — Au musée d'Avignon. Stèle de marbre à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée à Nimes » (*C.*, XII); Vezenobre, *in hortis praetorii Calveriorum nuperrime comparata* (ID.); portée de Vezenobre au musée Calvet d'Avignon. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le tympan du fronton. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m24.

DIS · MANIB
L · PLOTI
APOLLONIDIS · F
AN · XIII · M · II · D · X

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

CALVET, *Catalogue du Musée d'Avignon*, III, pp. 129, 171. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3800 : *litteris non bonis.*

Diis Manibus L. Plotii Apollonidis, filii, annorum XIII, mensium II, dierum X.

« Aux dieux Mânes de Lucius Plotius Apollo-« nides, mort à l'âge de treize ans deux mois & « dix jours ».

Plotius, même nom que *Plautius.*

1051

Épitaphe de Pompeius Achelous.

NIMES. — « Relevée, en 1845, par E. Germer-« Durand dans le jardin de M. de Tessan, au « chemin d'Avignon » (Fr. G.-DUR.).

D M
POMPEII
ACHELOI
POMPEIVS
ACHELOVS
HERES

Notes E. GERMER-DURAND.

Diis Manibus Pompeii Acheloi, Pompeius Achelous heres.

« Aux dieux Mânes de Pompeius Achéloûs; « Pompeius Achéloûs son héritier ».

1052

Épitaphe de Pompeius .....

NIMES. — Au musée. Grande pierre oblongue; incomplète à gauche, à droite & en bas; trouvée avant 1829 (PERROT). — Hauteur, 0m60; largeur, 1m00; hauteur des lettres de la première ligne, 0m14; de la deuxième, 0m10; de la troisième, 0m08.

cN · POMPEIO...
...ARANTONIS · F.....
...ROTOVTAE ATESSAT.....
.... DT ....

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres de très-belle forme pouvant remonter au temps d'Auguste.

PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 98. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 54. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3802 : *litteris optimis saeculi primi incipientis*, & *Add.*, p. 840.

Cn. Pompeio ....., Arantonis filio, patri (?); *.....rotoutae, Atessatis* (?) *filiae, matri* (?).

« A son père Cnéus Pompéius ....., fils d'Aranto, « à sa mère .....rotouta, fille d'Atessat, (Pompeius, « leur fils, a élevé ce tombeau) ».

Aranto & *.....rotouta* probablement incomplets, *Atessat...* déjà connu par d'autres exemples, sont des noms celtiques.

M. Hirschfeld propose *Carantonis, Virotoutae, Atessati.*

1053

Épitaphe de Pompeius Chresimus.

NIMES. — « A la vigne de Degorene, près les « murailles vieilles » (RULM.); *fuit Nemausi apud* « Dugorail », *hodie in vico* « de Gajan » (GUIR.); « Gajans, près de Nimes » (MÉN.); « à Gajans, à la « maison Jourdan » (E. G.-DUR.).

D ❦ M
Q · POMPEI
CHRESIMI
POMPEIA · PATRI

Copie de E. GERMER-DURAND.

RULMAN, *Inv.*, pp. 52 & 111. — GUIRAN, ms., p. 86. — MÉNARD, VII, p. 234. — Notes E. GERMER-DURAND, 1856. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3804.

Ligne 3, Guiran : CRESIMI.

Diis Manibus Q. Pompeii Chresimi; Pompeia patri.

« Aux dieux Mânes de Quintus Pompeius « Chresimus; Pompeia à son père ».

1054

Épitaphe de Pompeius Callistus & de Sulpicia Primula.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire, bordée de moulures encadrant l'inscription; *apud* « Le Blanc » *mercatorem, hodie* « Simon », *in atrio seu corte* (Guir.); « à la maison du « sieur Blanc » (Mén.); « à Saint-Jean » (Baux); « retrouvée, en août 1860, rue Marguerittes, dans « un vieux mur de la maison Zoog » (Pel.). Au-dessous de l'encadrement se voient deux *pilei*. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m43; hauteur de la partie encadrée, 0m29; largeur, 0m31.

L·POMPEI·CALLIST
ET·SVLPICIAE
PRIMVLAE
SEXTILIA·ATTHIS
SIBI·VIRO·MATRI·V·P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'M & le P de POMPEI, le T & le dernier I de CALLISTI, l'A & le T de MATRI liés en monogrammes. Les sigles D M, aujourd'hui manquantes, étaient probablement gravées sur une partie supérieure non venue jusqu'à nous.

Grasser, p. 54. — Rulman, *Inv.*, pp. 50 & 72. — Guiran, p. 90. — Baux, p. 110. — Ménard, VII, p. 347. — Seguier, 13802, V, p. 38; 13801, pl. 36 : « d'après Grasser » — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 94. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3803.

Diis Manibus L. Pompeii Callisti & Sulpiciae Primulae; Sextilia Atthis sibi, viro, matri, viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Pompeius Callistus & de Sulpicia Primula; Sextilia Atthis « a, de son vivant, élevé ce tombeau pour elle-« même, pour son mari & pour sa mère ».

1055

Épitaphe de Pompeius Doras.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois à la maison Séguier (Mill.), puis à la Porte-d'Auguste (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m89; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m40.

D ❦ M
L·POMPEI
DÓRAE
VIVVS·SIBI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'O de DORAE.

Millin, IV, p. 164. — *Inscr. de l'Acad. du Gard*, ms. 1788, p. 17. — Pelet, *Inscr. de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 30. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3805 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus L. Pompeii Dorae vivus sibi.

« Aux dieux Mânes de Lucius Pompeius Doras. « Tombeau qu'il a élevé, de son vivant, pour « lui-même ».

1056

Épitaphe de Pompeius Elvinus.

Nimes. — Perdue. Stèle terminée par un fronton triangulaire renfermant les sigles D M.

D M
Q·POMPEI[illegible]D
EIVINI[illegible]P

Guiran, ms., II, p. 401. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3806.

Diis Manibus Q. Pompeii, Decimi filii (??), *Elvini .....*

« Aux dieux mânes de Quintus Pompeius Elvinus, fils de Decimus (Pompeius), ... ».

1057

Épitaphe de Pompeius Epitynchanus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; *in vestibulo aedium* « de Besserié » (*C.*, xii); *in coenobio Augustinianorum* (Guir., Mén., Ség.). — Hauteur, 0m70; largeur, 0m34.

D· ·M
CN·POMPEIO
EPITYNCHANO
VALERIA CALLITY
CHE·VIRO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive; les hastes des I & des R prolongées de droite à gauche au-dessous du niveau des autres lettres.

Rulman, *Inv.*, p. 66. — Guiran, p. 117. — Baux, p. 48. — Ménard, VII, p. 364. — Séguier, 13802, p. 8; 13801, pl. 47. — E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1864-1865, p. 144. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3807 : *litteris malis.*

Diis Manibus, Cn. Pompeio Epitynchano; Valeria Callityche viro.

« Aux dieux Mânes; à Cneus Pompeius Epi-« tynchanus; Valeria Callityche à son mari ».

1058

Épitaphe de Pompeius Eutyches.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement; *in palatio regio* (Guir., Mén.); *in curia* (Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m29.

D · M
Q·POMPEI
EVTYCHETIS
Q·POMP·CLINI
AS·CONLIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : l'H & l'E d'EVTYCHETIS liés en un monogramme; un accent sur le second E du même mot.

Gruter, 939, 9. — Grasser, p. 72. — Rulman, *Inv.*, p. 103. — Guiran, p. 154. — Ménard, VII, p. 427. — Séguier, 13801, pl. 76. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 96. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 63. — Notes E.-Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3808 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Q. Pompeii Eutychetis; Q. Pompeius Clinias conliberto.

« Aux dieux Mânes de Quintus Pompeius Eu-« tyches; Quintus Pompeius Clinias à son co-« affranchi ».

1059

Épitaphe de Pompeius Lemiso.

Nimes. — Au musée. Table bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée, en l'an XII, « dans les ruines de l'église rurale de Sainte-« Perpétue » (Trél.); engagée dans le mur du corridor de la maison Vincent, place de la Bouquerie. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m90; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m70.

CN·POMPEIO CN·SEX·T·L
PAL
LEMISONI
FRONTO ET FELIX LIBERT·

Copie dessinée de M. Allmer : lettres d'apparence ancienne.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1804, p. 21. — Millin, IV, p. 245. — Herzog, n. 180. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, *Nimes*, I, p. 99. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 248. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3809 : *litteris bonis saeculi primi incipientis, & Add.*, p. 840.

Cn. Pompeio, Cnei, Sexti, Titi liberto, Palatina, Lemisoni, Fronto & Felix liberti.

« A Cnéus Pompeius Lemiso, de la tribu *Pala-« tina*, affranchi de Cnéus, de Sextus & de Titus; « Fronto & Felix ses affranchis ».

Lemiso n'était pas inscrit dans la tribu des Nimois, qui était la tribu *Voltinia;* il était inscrit dans la tribu *Palatina*, une des quatre tribus de la ville de Rome, moins aristocratiquement composées que les tribus rustiques, & particulièrement réservées, à cause de cela, aux affranchis.

Il avait trois patrons, & il est à remarquer que deux d'entre eux portaient les prénoms des deux fils de Pompée le Grand : *Cneus* & *Sextus*.

Lemiso paraît être un nom celtique.

1060

Épitaphe de Pompeius Martialis.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée en « 1810 à l'amphithéâtre » (Trél.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m23; largeur, 0m37; hauteur de la partie encadrée, 0m23; largeur; 0m29.

DIS·MAN
POMPEI
MARTIALIS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur l'A de MAN.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 378. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 87. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3810 : *litteris primi, opinor, saeculi.*

Diis Manibus Pompeii Martialis.

« Aux dieux Mânes de Pompeius Martialis ».

1061

Épitaphe de Pompeius Maximus.

Nimes. — Au musée. Fragment « trouvé en « 1778 au monastère de Saint-Baudile » (Vinc. & B.), près des actuelles casernes d'artillerie. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m56; de la partie encadrée, 0m46.

M·POMPEIO
M·F·VOL·MAXMO
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer : l'V & l'M de MAXVM liés en un monogramme.

Vincens & Baumes, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3811 : *litteris bonis; & Add.*, p. 840.

M. Pompeio, Marci filio, Voltinia, Maxumo.

« A Marcus Pompeius Maxumus, fils de Mar-« cus (Pompeius); inscrit dans la tribu *Voltinia* »

Pompeius Maxumus était citoyen romain.

1062

Épitaphe de Pompeius Mercurialis.

Nimes. — Perdue.

D·M
SEX·POMPI
MERCVRIALI
VETTIA·NICE
5 MARITO
OPTIMO·ET
SIBI
V·P

Copie de Guiran, excepté D M pris du *Corpus.*

Gruter, 1144, 11 : *Scaliger Grutero.* — Guiran, ms., p. 115. — Ménard, VII, p. 365. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3812.

Ligne 2, Guiran : SEXTO POMPIO; l. 4, Scaliger : VETIA.

Diis Manibus Sex. Pompii Mercurialis; Vettia Nice marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Pompius Mercu-« rialis; Vettia Nice à son excellent mari a élevé « ce tombeau, &, de son vivant, pour elle-même ».

1063

Épitaphe de Pompeius Oceanus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré, trouvée en 1869, « non loin du monastère de « Saint-Baudile, au pied du Mont-Duplan » (E. G.-Dur). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m38; hauteur de la partie encadrée, 0m25, largeur, 0m30.

Q·POMPEIO
OCEANO

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1868-1869, p. 122. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3813 : *litteris saeculi secundi.*

Q. Pompeio Oceano.

« A. Quintus Pompeius Oceanus ».

1064

Épitaphe de Pompeius Primitivus.

Nimes. — Perdue. *In aedibus privatis prope amphitheatrum* (*C.*, XII); « en face la maison de « M. Chillac, avocat » (Guir., Mén.); « à un carré « allant à l'Audiance & canton joignant les « Arènes » (Baux).

D M
GN·POMPEII
PRIMITIVI
FIRMIA·HELPIS
MARITO·OPTIMO

Copie de Guiran.

Métal, ms. à la Bibliothèque du Vatican, 6039, fol. 427 v°. — Poldo d'Albenas, p. 171. — Gruter, 817, 4 : *e Poldo.* — Rulman, *Inv.*, p. 61. — Guiran, ms., p. 103. — Baux, p. 24. — Ménard, VII, p. 371. — E. Germer-Durand. *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 33. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 96. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3814.

Métal ajoute une sixième ligne : VIVA·I·F·F·C·; Poldo : PRIMITIVI.

Diis Manibus Gn. Pompeii Primitivi; Firmia Helpis marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Gneus Pompeius Primi-« tivus; Firmia Helpis à son excellent mari ».

Il faut peut-être ajouter & VIVA sIBI·PC, c'est-à-dire : « & de son vivant pour elle-même a « élevé ce tombeau ».

1065

Épitaphe de Pompeius Restitutus.

Nimes. — Fragment avec trace de fronton au-« dessus à gauche, découvert le 30 juin 1858, « rue des Lombards, maison Riboulet » (Pel.) — Hauteur, 0m30; largeur, 0m50.

SEX
POMPEIVS·A...
RESTIT
....

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 28. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3815 : *litteris malis secundi fere saeculi.*

Sex. Pompeius, Auli filius (?), *Restitutus* (?).

« Sextus Pompeius Restitutus, fils d'Aulus « (Pompeius) ..... ».

1066

Épitaphe de Pompeius Secundus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1810 aux Arènes » (Trél.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m77; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m37.

D · M
C·POMPEI
SECVNDI
ANN·XIII
5 PARENTES·FIL
PIENTISSIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le T & le dernier E de PARENTES liés en un monogramme.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1811, p. 90. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 88. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 121. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3816 : *litteris bonis saeculi secundi incipientis.*

Diis Manibus C. Pompeii Secundi, annorum XIII; parentes filio pientissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Pompeius Se-« cundus, mort à l'âge de treize ans; ses parents « à leur excellent fils ».

1067

Épitaphe de Pompeius Varus.

Nimes. — Perdue. *In villa dom.* « de Fabre » *consiliarii regii* (Guir.); « à la métairie de « M. Fabre » (Mén.).

CN·POMPEIVS
CN·F·VOL·VARVS
POMPEIA·T·F
VXSOR

Copie de Guiran, sauf correction de VOLVARIVS en VOL·VARVS

Rulman, *Inv.*, p. 69. — Guiran, ms., p. 106. — Ménard, VII, p. 373. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3817.

Lignes 1 & 2, Ménard : CN; ligne 2, Rulman : VOLVARIVS.

Cn. Pompeius, Cnei filius, Voltinia, Varus; Pompeia, Titi filia, uxsor.

« Cnéus Pompeius Varus, fils de Cnéus (Pompeius); de la tribu *Voltinia*; Pompeia, fille de « Titus (Pompeius), son épouse ».

Pompeius s'appelait peut-être *Varus* plutôt que *Varius*. Sa femme n'avait pas de *cognomen*; ce qui est un indice d'ancienneté. L'inscription remonte probablement au premier siècle.

1068

Épitaphe de Pompeius Verecundus.

Nimes. — Perdue. « Dans ma maison ». (Mén.).

D • M
A•POMPEI•VERECVND•
V • S • F

Copie de Ménard.

Ménard, VII, p. 401. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3819.

Diis Manibus A. Pompeii Verecundi, vivus sibi fecit.

« Aux dieux Mânes d'Aulus Pompeius Vere-« cundus. Tombeau qu'il a élevé de son vivant « pour lui-même ».

1069

Épitaphe de Pompeia Flavia.

Nimes. — Perdue. « Pierre avec corniche & « socle, bordure chargée de festons & de feuil-« lages » (Mén.); *in praesidiaria exedra portae Magdalenae* (Guir.); « au jardin Brignon, hors la « porte de la Couronne » (Baux), par erreur sans doute pour porte de la Madeleine; « à la porte « de la Madeleine » (Mén.); *prope portam Magdelenae* (Ség.). — Hauteur, 2 pieds 10 pouces = 0m94; largeur, 1 pied 8 pouces = 0m55.

D M
POMPEIAE
FLAVIAE
MATRIS
MISERRIMAE

Copie de Guiran.

Gruter, 737, 4 : *e Scaligeri schedis.* — Grasser, 1607, p. 60. — Rulman, *Inv.*, p. 47. — Guiran, p. 91. — Baux, p. 101, — Ménard, VII, p. 339. — Séguier, 13801, pl. 32. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3819.

Diis Manibus Pompeiae, Flaviae matris miserrimae.

« Aux dieux Mânes de Pompeia, fille de Flavia, « sa mère très malheureuse ».

L'inscription paraît avoir été mal copiée.

1070

Épitaphe de Pompeia Materna.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1848, près de Nimes, au « mas Belot, quartier de Grezan, chez M. Ro-« gier, & transporté à la Porte-d'Auguste » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau ». — Hauteur, 0m97; largeur, 0m78; hauteur de la partie encadrée 0m51; largeur 0m49.

D • M
POMPEIÁE•T•F
MÁTERNÁE
FABRICIA•Q•F
QVINTNA•MÁTRI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand, le second I & l'N de QVINTINA, le T & l'R de MATRI liés en monogrammes; accents sur l'A de POMPEIAE, sur les deux A de MATERNAE & sur l'A de MATRI.

Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, 1850, p. 57. — Notes E. Germer-Durand, — Hirschfeld, *C.*, xii, 3820 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Pompeiae Titi filiae, Maternae; Fabricia, Quinti filia, Quintina, matri.

« Aux dieux Mânes de Pompeia Materna, fille « de Titus (Pompeius); Fabricia Quintina, fille « de Quintus (Fabricius), à sa mère ».

Le surnom de la fille dérivé du prénom du père.

1071

Épitaphe de Pompeia Pannychis.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement, brisé à droite; *apud Tristanum Dagulhonetum* (Guir.); « à la maison de M. Massip, avo-« cat du roi » (Mén.), rue des Quatre-Jambes. Sur un des côtés se voyait un griffon saisissant un dragon (*C.*, xii).

D • M
POMPEIAE
PANNYCHIDI
L•IVNIVS
5 EVTYCHVS
ET IVNIA
TRYPHOSA

Gruter, 884, 11 : *e schedis Scaligeri.* — Grasser, 1607, p. 76. — Rulman, *Inv.*, pp. 48, 81 & 93. — Guiran, p. 164. — Ménard, VII, p. 392. — Séguier, 13801, pl. 58 & 74. — Millin, IV, p. 241. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 95. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3821.

Ligne 3, Guiran, Ménard : PANYGIDIAE; l. 4, Grasser : L. IVLIVS; l. 5, Guiran : EVTICHES. — Guiran, Ménard, Séguier ne donnent pas les deux dernières lignes.

Diis Manibus Pompeiae Pannychidis; L. Iunius Eutychus & Iunia Tryphosa.

« Aux dieux Mânes de Pompeia Pannychis; « Lucius Junius Eutychus & Junia Tryphosa ».

Junius Eutychus était vraisemblablement le mari de la défunte, & Junia Tryphosa, sa fille.

1072

Épitaphe de Pompeia Primula.

Nimes. — *In aedibus* « de Montalieu » *hodie in vico* « de Saint-Chattes » (Guir.), « Saint-Chapte » (Mén.).

POMPEIAE
PRIMVLAE
C·IVVENTIVS
THALLION
CONTVBERNA
LI·KARISSIMAE
ET·SIBI·V·P

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 156. — Ménard, VII, p. 428. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3822.

Pompeiae Primulae, C. Iuventius Thallion contubernali karissimae & sibi vivus posuit.

« A Pompeia Primula, Caius Juventius Thal- « lion à sa compagne très-chère a élevé ce tom- « beau, & pour lui-même de son vivant ».

1073

Épitaphe de Pompeia Quintina.

Nimes. — Perdue. *Apud Rallium* (Guir.); *in vinea Stephani Guiraudi juxta ecclesiam dirutam S. Baudilii* (Id.).

d M
*po*MPEIAE CN
*f·qu*INTINAE
...*pi*ISS·

Guiran, ms. II, pp. 398 & 405. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3823.

Ligne 2 : MPEINECN; l. 3 : INTINAE; l. 4 : IS.

Diis Manibus Pompeiae, Cnei filiae, Quintinae, ... piissimae.

« Aux dieux Mânes de Pompeia Quintina, fille « de Cneus (Pompeius), sa ..... excellente ..... ».

1074

Épitaphe de Pompeia Soc... & de Sextilia Cot...

Nimes. — Pierre carrée transportée de Nimes au musée Guimet, à Lyon. L'inscription, dont la partie conservée est renfermée dans un encadrement de moulures, devait occuper deux autres encadrements pareils, à gauche & à droite. — Hauteur, 0m27; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m17; largeur, 0m22.

pom PEIAE·SOC ....
sex TILIAE·COT ....
.... VIVoS·SIBI ...

Copie dessinée de M. Allmer.

Hirschfeld, *C.*, xii, 3824.

Pompeia Soc....., & Sextiliae (?) *Cot....., ... vivus sibi.*

« A Pompeia Soc....., à Sextilia Cot....., *tel* a, « de son vivant, élevé ce tombeau ».

L'inscription embrassait plusieurs pierres encadrées, dont une seule nous est parvenue.

1075

Épitaphe de Pompia Hygia.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement; *in aedibus* « Galopin » (*C.*, xii); *apud Randonum consiliarum regium* (Guir., Ség.); à la maison de M. Massip, advocat du roy (Mén.); actuellement maison de Régis, rue du Chapitre, où elle existe encore, engagée dans le mur de la cour. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m94; largeur, 0m57; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m39.

D M
POMPIAE
HYGIAE
POMPIA·CROTCE
5 SOROR·E
LVCINVS VITALs
FIL MARITVS

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'M & le second P de POMPIA, le T & l'I de EROTICE, l'E & le T de ET, l'L & le dernier I de VITALIS liés en monogrammes.

Gruter, 737, 5 : *e Scaligeri schedis.* — Rulman, *Inv.*, 69 & 78. — Guiran, ms., p. 102. — Baux, p. 82 *bis.* — Ménard, VII. p. 337. — Séguier, 13801, pl. 41; 13802, II, p. 19. — Michel, *Nimes & ses rues*, I, p. 144. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3825, & *Add.*, p. 840.

Gruter : ROLICE; Guiran : CROTICE; Ménard : GROTICE.

Diis Manibus Pompiae Hygiae; Pompia Erotice soror, & Lucinus, Vitalis filius, maritus.

« Aux dieux Mânes de Pompia Hygia; Pompia « Erotice, sa sœur, & Lucinus, fils de Vitalis, son « mari ».

1076

Épitaphe de Pompia Servata.

Nimes. — Perdue.

D · M
POMPIAE·GN·F
SERVATAE
L·VEGETIVS
5 INGENVVS
VXORI·OPTIMAE

Copie de Guiran, excepté POMPEIAE·CN·F corrigé, d'après le *Corpus*, en POMPIAE·GN·F, & T·VEGETIVS en L·VEGETIVS.

Gruter, 817, 11 : *e Scaligerianis.* — Rulman,

Inv., pp. 62, 71. — GUIRAN, ms, p. 109. — MÉNARD, VII, p. 355. — SÉGUIER, 13801, pl. 45 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3826.

Scaliger est le seul qui aurait copié sur la pierre.

Diis Manibus Pompiae, Gnei filiae, Servatae! L. Vegetius Ingenuus uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Pompia Servata, fille de « Gneus (Pompius); Lucius Vegetius Ingenuus « à son excellente épouse ».

1077

Épitaphe de Pontia Lesbia.

NIMES. — Perdue. *In gradibus interioribus horti Jacobi Martini, qui* « Franson » *dictus* (GUIR.); « à Saint-Césaire » (MÉN.).

D M
PONTIAE·LESBIAE
L·TETTIVS·IANVAR
VXORI·OPTIM
P·

Copie de GUIRAN, sauf correction de IAIVAR en IANVAR.

GUIRAN, ms., p. 98. — MÉNARD, VII, p. 360. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3827.

Ligne 3, Ménard : IANVAR.

Diis Manibus Pontiae Lesbiae; L. Tettius Ianuar(ius) (?) *uxori optimae posuit.*

« Aux dieux Mânes de Pontia Lesbia; Lucius « Tettius Januar(ius) (?) à son excellente épouse « a élevé ce tombeau ».

Ianuarius est la forme ordinaire; on trouve souvent aussi, notamment dans la Gaule, la forme *Ianuaris.*

1078

Épitaphe de Porcius Dama.

NIMES. — « Chez M. Ferrand » (BAUX); « à la « maison du sieur Bruguier, rue qui conduit au « Cours » (MÉN.). L'inscription se voit encore actuellement dans la maison n. 16 de la rue Marguerittes (Fr. G.-DUR.). — Hauteur, 1 pied 4 pouces = 0^m44; largeur, 2 pieds 1 pouce = 0^m69.

D ❦ M
SEX·PORCI·DAMAE
AMANDVS·ET
FORTVNATA·SER·V·P

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 108. — GUIRAN, ms., p. 141. — BAUX, p. 70. — MÉNARD, VII, p. 428. — SÉGUIER, 13801, pl. 69. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3828.

Diis Manibus Sex. Porcii Damae, Amandus & Fortunata servi vivo posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Sextus Porcius Dama, « Amandus & Fortunata, ses esclaves, ont, de « son vivant, élevé ce tombeau ».

Le substantif latin *dama* est du masculin, &, lorsqu'il est employé comme surnom, est ordinairement un surnom d'homme.

1079

Épitaphe de Porcius Hermes.

NIMES. — Perdue. *In agro Nemausensi apud Guirandenc* (GUIR.); « dans un champ hors la « ville » (MÉN.).

d M
*p*ORCII
*her*METIS
..VS

Copie de GUIRAN, y compris les suppléments.

GUIRAN, ms., p. 174; II, p. 389. — MÉNARD, VII, p. 397. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3829.

Ligne 2, Ménard : ...ORCIT.

Diis Manibus ..... Porcii Hermetis, ...

Les restitutions sont celles de Guiran.

1080

Épitaphe de Porcius Marcellus.

NIMES. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire avec rosace, « à la maison du sieur Carcenat, « joignant l'église Sainte-Eugénie » (MÉN.); *in aede parrochiali Sanctae Eugeniae* (SÉG.). Hauteur, 1 pied 4 pouces = 0^m44; largeur, 2 pieds = 0^m66.

D M
SEX·PORCIVS
MARCELLVS
VXSORI·OPTVM
5 GNAEVS·DOMIT
VS·ZOSIMVS
PATRONAE·P

Copie de GUIRAN, sauf correction de MATRONAE en PATRONAE pris de Ménard. — RULMAN, *Inv.*, p. 101. — GUIRAN, ms., p. 105. — MÉNARD, VII, p. 374. — SÉGUIER, 13801, pl. 40. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3830.

Ligne 1, non donnée par Séguier; l. 4, Hirschfeld : NAEVS, d'après Grasser.

Sex. Porcius Marcellus uxsori optumae; Gnaeus Domitius Zosimus patronae piissimae.

« Sextus Porcius Marcellus à son excellente « épouse; Gnaeus Domitius Zosimus à son excellente patronne ».

L'épitaphe ne donne pas le nom de la défunte, mais on voit par le nom de son affranchi qu'elle devait s'appeler *Domitia.*

1081

Épitaphe de Porcius Severus.

NIMES. — Perdue. *Apud Malamontium* (GUIR., MÉN.).

D M
SEX·PORCII
SEVERI
SEX·PORCIVS
5 BACCHYLVS
AMICVS

Copie de GUIRAN, sauf correction de BACCYLVS en BACCHYLVS, pris du *Corpus*.

POLDO D'ALBENAS, p. 172. — GRUTER, 885, 12 : *e Poldo.* — GRASSER, 1607, p. 79. — RULMAN, *Inv.*, p. 83. — GUIRAN, p. 131. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 51. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3831.

Ligne 5, Poldo, Gruter : BACCYLLVS.

Diis Manibus Sex. Porcii Severi, Sex. Porcius Bacchylus amicus.

« Aux dieux Mânes de Sextus Porcius Severus, « Sextus Porcius Bacchylus, son ami ».

1082

Épitaphe de Porcia Pompeia.

NIMES. — Au musée. Pierre quadrangulaire, autrefois complète, aujourd'hui brisée à l'angle supérieur gauche; *apud Martinum* (?) *infra amphitheatrum* (GUIR.); « à la maison du sieur « Martin, place des Arènes » (MÉN.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m37; largeur, 0^m35; hauteur de la partie encadrée 0^m22; largeur, 0^m30.

d M
*porcia*E·POMPEIAE
*m·por·po*MPEIAN
ET·Q·POMP·NIVAL
ET·POMP·HERMION

Copie dessinée de M. ALLMER pour la partie existante, & copie de MÉNARD pour la partie aujourd'hui manquante : l'E & l'I de POMPEIAE, l'H & l'E de HERMION liés en monogrammes.

GUIRAN, ms., p. 178. — MÉNARD, VII, p. 401. — HIRSCHFELD, *C.* XII, 3833.

Diis Manibus Porciae Pompeiae; M. Porcius Pompeianus & Q. Pompeius Nivalis & Pompeia Hermion.

« Aux dieux Mânes de Porcia Pompeia; Marcus « Porcius Pompeianus & Quintus Pompeius Ni- « valis & Pompeia Hermion.

Hermion, nom de forme inusitée appliqué à une femme; on trouve ordinairement *Hermione.*

L'épitaphe ne fait pas connaître le lien de parenté entre la défunte & ceux qui élèvent le tombeau.

1083

Épitaphe de Posilla.

NIMES (?). — Épaisse table de marbre, au musée de Brunswick, de provenance inconnue; supposée apportée de Nimes.

POSILLA·SEX·F·
SEX·SERVENIO·
FRATRI·SVO·VIVA

Copie de M. BORMANN.

SPANGENBERG, *News vaterlandisches Archiv.*, I, 1826, p. 358, n. 17. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3834.

Posilla, Sexti filia, Sexto Servenio fratri suo viva .....

« Posilla, fille de Sextus, à Sextus Servenius, « son frère ».

Il y a peu d'apparence que l'inscription soit de Nimes.

1084

Épitaphe de Potitius Bu.....

NIMES. — Perdue. *Apud Olierum* (GUIR.); « à « la maison d'Olier Vanti » (BAUX).

D M
L·POTITI·BVLIC
POTITIA·SECVN
DINA VXOR
5 ET POTITIA·PATERNA
F·PATRI

Copies de GUIRAN & MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 54. — GUIRAN, ms., p. 92. — BAUX, p. 95. — MÉNARD, VII, p. 365. — SÉGUIER, 13801, pl. 47. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3835.

Diis Manibus L. Potitii ..... Potitia Secundina uxor, & Potitia Paterna filia patri.

« Aux dieux Mânes de Lucius Potitius .....; « Potitia Secundina, sa femme, & Potitia Pa- « terna, sa fille ».

1085

Épitaphe de Potita.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « dans la vigne « du sieur Valette, chirurgien, sur l'ancien che- « min de Montpellier » (MÉN.); puis au Temple de Diane (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^m94; largeur, 0^m50; hauteur de la partie encadrée, 0^m29; largeur, 0^m31.

POTITAE
VEGETAE
LIB

Copie dessinée de M. ALLMER.

Maffei, *Mus. Ver.*, p. 414, 4. — Ménard, VII, p. 414. — Séguier, 13802, I, p. 5, & IV, p. 35. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3836, & *Add.*, p. 840.

Potitae, Vegetae libertae.

« A Potita, affranchie de Vegeta ».

1086

Épitaphe de Priamus.

Nimes. — Perdue. *Nemausi* (Met.).

D · M
MEMORIAE
PRIAMI
PATRIS
POMPEIVS
FILIVS

Metellus, ms. à la bibl. Vaticane, 6039, f. 427. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3837.

Diis Manibus, memoriae Priami, patris, Pompeius filius.

« Aux dieux Mânes; à la mémoire de Priamus; « Pompeius son fils ».

1087

Épitaphe de Primitiva.

Nimes. — Perdue. « Au seuil d'une porte près « le moulin à vent de la Plaine, au pont de la « Servie » (Ség., Vinc. & B.); actuellement le moulin Raspail (Fr. G.-Dur.).

D M
PRIMITIVAE
M·IVL·MONTAN
SERVAE·OPTIMAE

Copie de Vincens & Beaumes.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1455, n. 67. — Vincens & Beaumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 583. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3838.

Diis Manibus Primitivae; M. Iulius Montanus servae optimae.

« Aux dieux Mânes de Primitiva; Marcus Julius « Montanus à son excellente esclave ».

1088

Épitaphe de Primulus, fils de Carauso.

Nimes. — Perdue. *In suburbano de Moleri* (Guir.); *ad Vivarium* (Ség.).

PRIMVLO·CA
PAVSONIS·F·PR
IMVLA·MATER
ET·RVFINA·VXOR

Copie de Guiran.

Guiran, ms., II, p. 292. — Séguier, 13801, pl. 44. — Vincens & Beaumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3840, & *Add.*, p. 840; ligne 4 : *videtur esse* RVLIN *vel* RVLINA.

Ligne 2, Séguier : PVSONIS.

Primulo, Capausonis (?) filio, Primula mater & Rufina uxor.

« A Primulus, fils de Capauso, Primula sa « mère & Rufina son épouse ».

Primulus s'appelait comme sa mère; le nom de son père était peut-être *Carauso* & vraisemblablement celtique.

Carauso, Primula, Primulus, Rufina, non citoyens romains.

1089

Épitaphe de Primulus, fils de Gratus.

Nimes. — Stèle à sommet cintré; *juxta Nemausum in vico S. Cezarii* (Guir.); *in vico S. Cezarii apud Huguetum* (Ség.); aujourd'hui encore à Saint-Cézaire. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du cintre, est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessous de cet encadrement se voit un *pileus*.

D · M
PRIMVLI·GRATI·F
TITVLLA·MATER

Copie dessinée d'Albin Michel : le T & l'E de MATER liés en un monogramme.

Guiran, ms., p. 80. — Ménard, VII, p. 333. — Séguier, 13801, pl. 28. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4064.

Ligne 1, Séguier, Pelet : une rosace entre D M; Guiran, une *hedera*.

Diis Manibus Primuli, Grati filii, Titulla mater.

« Aux dieux Mânes de Primulus, fils de Gratus; « Titulla sa mère ».

Un affranchi du défunt a marqué son souvenir au bas de l'épitaphe.

Gratus, Titulla, Primulus, non citoyens romains.

1090

Épitaphe de Primulus, fils de Quintulus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; de provenance inconnue. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m28; largeur, 0m35.

DIS ❦ MAN
PRIMVLI
QVINTVLI·FIL

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand : l'M & l'A de MAN liés en un monogramme.

Séguier, 13802, fasc. 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3841 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Primuli, Quintuli filii.

« Aux dieux Mânes de Primulus, fils de Quintulus ».

Quintulus, Primulus, non citoyens romains.

1091

Épitaphes de Primula & de Sentius Optatus.

Nimes. — Perdue.

PRIMVLA
CERTI·VENTIDII
FILIA
SIBI·ET·L·SENTIO
OPTATO·VIRO·V·F

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, V, p. 48. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3842.

Primula, Certi Ventidii filia, sibi & L. Sentio Optato viro viva fecit.

« Primula, fille de Certus Ventidius a, de son « vivant, préparé ce tombeau pour elle-même & « pour son mari ».

Voir l'inscription suivante.

1092

Épitaphe de Primula.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire bordée de moulures avec rinceau encadrant l'inscription; « trouvée en août 1846 près des Arènes » (Perr.). — Hauteur, 0m90; largeur, 0m86; hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m62.

D · M
PRIMVLAE·CERTI·F·ET
CERTI·VENTIDI·PATRIS
CAPRILIAE·C·F·MATRIS
5 C·CERTI·FIL·FRÁTRIS
L·SENTII·OPTÁTI·VIR
NICE·LIB·ET
L·ACVTIVS·VENTIDIVS·FIL
EIVS
T · F · I

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de VENTIDII & de VENTIDIVS liés en monogramme; accents sur l'A de MATRIS, de FRATRIS, de OPTATI & sur le premier V de ACVTIVS.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1846; p. 209. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 128. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3843 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Primulae Certi filiae, & Certi Ventidii patris, Capriliae Caii filiae matris, C. Certi filii fratris, L. Sentii Optati viri, Nice liberta & L. Acutius Ventidius filius ejus. Testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Primula fille de Certus, « & de Certus Ventidius son père, & de Caprilia « fille de Caius (Caprilius), sa mère, & de Lucius « fils de Certus, son frère, & de Lucius Sentius « Optatus, son mari, Nicé son affranchie & Lucius « Acutius Ventidius fils de celle-ci. Tombeau « élevé en exécution de son testament ».

Le père de Primula s'appelait Certus Ventidius; son frère s'appelait Caius Ventidius fils de Certus; l'affranchie Nicé s'appelait Ventidia, & son nom est devenu le surnom de son fils, né de son mariage avec un Acutius.

Certus est un exemple de plus à ajouter à la liste des prénoms insolites fournis par les inscriptions de Nimes.

Voir au numéro précédent.

1093

Fragment.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en 1810 à l'amphi- « théâtre » (Trél.).

.....IO·T·F
.....PRIMI·F
.....ET·VIRO

Trélis, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1810, p. 377; ms. 13801, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3845.

1094

Épitaphe de Primus, fils de Naso.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant vraisemblablement d'une stèle & présentant les restes de deux compartiments superposés formés par des encadrements de moulures; autrefois *apud D.* de Besserié (Guir.); « à l'ancien couvent des « Augustins » (Mén.); *ad veteres Augustinianos* (Ség.); retrouvé, le 31 mai 1886, dans la maison Dussaud, rue de l'Agau. Le compartiment de dessus est aujourd'hui réduit à un débris de sa partie supérieure; celui de dessous est incomplet à droite. — Hauteur, 0m25; du compartiment inférieur, 0m10; largeur, 0m25.

....
ET SILVAN[illegible]...
.....IENTISSIM...

SILVANIA·IVLIA·PRIMO·*naso*
NIS COIVGI KARISSIMO *et*...
MONTANAE SOCRA*e*
PIENTISSIMAE

Estampage de M. Goudard.

Rulman, *Inv.*, p. 66. — Guiran, ms., p. 101. — Ménard, VII, p. 364. — Séguier, 13801, pl. 43. — Allmer, *Rev. épigr.*, p. 209. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3918.

Ligne 3. Guiran : SILVANIA IVLIA SALMO NASO; Ménard : SILVINIA IVLIA PRIMO NASO.

..... *& Silvan... ..... pientissim...*

Silvania Iulia Primo, Nasonis (filio), conjugi karissimo, (&) ..... Montanae, socrae pientissimae.

« .... ».

« Silvania Julia a son très-cher mari Primus, « fils de Naso, & à ..... Montana, son excellente « belle-mère ».

1095

Fragment.

NIMES. — Perdue. « A la Porte d'Auguste » (PEL.).

PRIMA SOLI
MONTANO
CAIO·F·VA

Inscr. de l'Académie, 1788, ms., p. 18. — PELET, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 37. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3846.

Ligne 3, Pelet : CAIO·EVA.

Prima, Soli (?) filia, Montano, Caii filio, marito.

« Prima, fille de Solus (?), à Montanus, fils de « Caius, son mari ».

Prima, Montanus, non citoyens romains.

1096

Fragment.

NIMES. — Au musée. Provenance inconnue.

D m
PRI....
PRIM.....
MATEr...

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5936 : MATR...

1097

Épitaphe de Priscinus.

NIMES. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire; « à la porte du mazet Bourdy, au quartier du « Puech de la Grue, à Saint-Césaire » (PEL.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, etait renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
PRISCINO
EXVPERO
FILIVS SORO
RES

Copie de PELET.

PELET, ms. à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 60.

Diis Manibus; Priscino, Exuperion filius (&) sorores.

« Aux dieux Mânes; à Priscinus, Exuperion « son fils & ses sœurs ».

1098

Fragment.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré, « trouvée, vers la fin de 1880, à la sortie de la « ville, sur la vieille route d'Arles, près de l'Or- « phelinat catholique » (MÉN.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures & n'en occupe que la partie supérieure. — Hauteur de la partie encadrée, 0m24; largeur, 0m23.

L·PVBLI·F

Copie dessinée de feu Albin MICHEL, & estampage de M. AURÈS.

MICHEL, dans le *Bulletin de l'Académie de Nimes*, 1881, p. 7. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 202. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3847, & *Add.*, p. 840.

(Diis Manibus) L. Publii filii .....

« (Aux dieux Mânes) de Lucius, fils de Pu- « blius, ... ».

Peut-être y avait-il au-dessous de cette ligne d'autres lignes aujourd'hui disparues par suite de l'usure de la pierre.

1099

Fragment.

NIMES. — Perdue. *Apud Ioannem Torrellium juxta rivulum* « de l'Agau » (GUIR.); « à la mai- « son Torrel » (MÉN.).

PVBLIA·POMPEIA·F·
PATRI OPT
V · P

Copie de RULMAN : POMPEIA à corriger probablement par POMPEII.

RULMAN, *Insc.*, p. 55. — GUIRAN, ms., p. 88. — MÉNARD, VII, p. 341. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3848.

Ligne 1, Guiran : *vix hodie prima linea legitur;* — l. 2, Guiran, Ménard : OPTIM.

....., Publia (?), Pompeii filia, patri optimo viva fecit.

« A ..... Pompeius .....; Publia (?), fille de « Pompeius, à son excellent père, a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

« Les noms paraissent corrompus » (HIRSCH.).

1100

Épitaphes de Poblicius Ingenuus & de Publicia Cypare.

NIMES. — Au musée. Cippe avec base & couronnement « trouvé en 1810 aux Arènes » (VINC. & B.); « retrouvé en 1824 au Petit-Grezan, ter- « roir de Font-Bouteille, près Nimes, servant de

« passerelle sur un petit ruisseau près de la mai-« son dite de la Filature » (E. G.-Dur.). La pierre porte une inscription sur chacune de ses deux faces. — Hauteur, 0m90; du dé, 0m70; largeur, 0m34.

DIS · MANIB
C · POBLICI · INGENVI
ET · CYPARENIS · LIB · ET
VXORIS

DIS · MANIB
PVBLICIAE · CYPA
RENI ·

Copies dessinées de M. Allmer : lettres étroites, tendant à la forme cursive.

Vincens & Beaumes, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 383. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 37. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3801 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus C. Poblicii Ingenui, & Cyparenis, libertae & uxoris.

Diis Manibus, Publiciae Cypareni.

« Aux dieux Mânes de Caius Poblicius Inge-« nuus & de Cyparé son affranchie & épouse ».

« Aux dieux Mânes; à Publicia Cyparé ».

Le père de Poblicius Ingenuus était peut-être un esclave public qui, ayant été affranchi, avait reçu ce nom avec son affranchissement.

Le graveur a écrit le nom avec un *o* sur l'épitaphe d'*Ingenuus* & avec un *u* sur celle de *Cyparé*.

1101

Épitaphe de Publicia Aphrodisia.

Nimes. — Perdue. *Apud Chalassium* (Guir.). « A la maison des Isles, rue Dorée » (Mén.). Pierre carrée avec base & couronnement. — Hauteur, « 2 pieds » = 0m66; largeur, « 1 pied « 6 pouces » = 0m49.

D ❦ M
PVBLICIAE
APHRODISIAE
SEX · IVNIVS
5 PAVLLINVS
VXORI · KARISSIME

Copie de Guiran.

Gruter, 820, 2 : *e Scaligeri schedis.* — Rulman, *Inv.*, p. 62. — Guiran, ms., p. 104. — Ménard, VII, p. 358. — Séguier, 13801, p. 42. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3849.

Ligne 5, Gruter : PAVLINVS; — l. 6 : KARISS.

Diis Manibus Publiciae Aphrodisiae; Sex. Iunius Paullinus uxori karissimae.

« Aux dieux Mânes de Publicia Aphrodisia; « Sextus Junius Paullinus à sa très-chère épouse ».

Voir, au sujet du nom *Publicius*, le commentaire de l'inscription précédente.

1102

Épitaphe de Pusonia Pedulla.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement; « chez M. de Rosel, avocat » (Guir.); « à la mai-« son de M. Rouvière de la Boissière » (Mén.); « de M. de Cernay » (Ség.); actuellement chez M. Bonnet, pâtissier, rue des Barquettes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m65; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m43.

D · M
PVSÓNIAE · P · F
PEDVLLAE
P · PVSÓNIVS
5 PEDO
ALVMNVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'O de PVSONIAE & de PVSONIVS.

Gruter, 656, 9 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 35. — Guiran, ms., p. 131. — Ménard, VII, p. 318. — Séguier, 13801, pl. 35; 13802, II, p. 2. — Michel, *Nimes*, II, p. 127. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3850.

Diis Manibus Pusoniae, Publii filiae, Pedullae, P. Pusonius Pedo alumnus.

« Aux dieux Mânes de Pusonia Pedulla, fille « de Publius (Pusonius); Publius Pusonius Pedo « son élève ».

Pusonius était un enfant-trouvé que Pusonia Pedulla avait élevé & affranchi; il portait un surnom dérivé de celui de sa bienfaitrice.

1103

Épitaphe de Quartinia Paterna.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé vers 1826 dans les fonda-« tions de la maison Foulc, près des Arènes & de « la rue Violette » (Perr., Pel.). Le couronnement se termine par un fronton triangulaire entre deux voûtes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m42; largeur, 0m76; hauteur de la partie encadrée, 0m65; largeur, 0m62.

D ❦ M
QVÁRTÍNIAE
PATERNAE
M · MOGOVIVS
5 BREDO · VXÓRI
RÁRISSIMÁE ET SIBI · VÍVOS · PO
SVIT ❦

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur le premier A & le premier I de QVARTINIAE, sur l'O de VXORI, sur les deux A de RARISSIMAE, sur l'I de VIVOS.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 59. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 110. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3851 : *litteris bonis saeculi primi.*

Diis Manibus Quartiniae Paternae; M. Mogovius Bredo uxori rarissimae & sibi vivos posuit.

« Aux dieux Mânes de Quartinia Paterna; Mar- « cus Mogovius Bredo à son épouse d'un rare « mérite a élevé ce tombeau & de son vivant « pour lui-même ».

Mogovius, Bredo, noms vraisemblablement celtiques. *Bredo* peut être la même chose que *Brito;* ce serait un ethnique employé comme surnom.

Voir aux inscriptions de Manduel (Direction de Nimes à Beaucaire) l'épitaphe d'un *C. Furentius Iulianus,* à qui le même *Marcus Mogovius Bredo* élève un tombeau.

1104

Épitaphe de Quartulus, fils de Quartio.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée en « 1824 devant la porte de la cathédrale, dans le « sol, où elle recouvrait un cercueil du moyen « âge, l'inscription tournée vers l'intérieur » (Perr., Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m50; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m47.

MÁNIBVS
QVÁRTVLI
QVÁRTIÓNIS
FIL

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MANIBVS, de QVARTVLI, sur l'O & sur l'A de QVARTIONIS.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 84. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 150. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3852, & *Add.*, p. 840.

Manibus Quartuli, Quartionis filii.

« Aux Mânes de Quartulus, fils de Quartio ».

Quartio, Quartulus, non citoyens romains.

1105

Epitaphe de Quartula, fille de Maximus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; *apud me* (Guir.); « à la maison Lombard « de la Tour, rue Dorée » (Mén.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m28.

D·M
QVARTVLAE
MAXIMI·FIL
HEREDES
5 M·VALER·PRIM[illegible]
ET·ACTE·LIB

Copie dessinée de M. Allmer.

Guiran, p. 149. — Ménard, VII, p. 381. — Séguier, 13802, I, p. 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3853.

Diis Manibus Quartulae, Maximi filiae; heredes M. Valerius Primus (?) & Acte, liberta.

« Aux dieux Mânes de Quartula, fille de Maxi- « mus, ses héritiers Marcus Valerius Primus (?) « & Acté, son affranchie ».

Valerius Primus était vraisemblablement le mari d'Acté.

Maximus, Quartula non citoyens romains.

1106

Épitaphe de Quintina, fille d'Auster.

Nimes. — Perdue. *Apud Lansardum consiliarium regium, hodie Fonfredanum quaestorem regium* (Guir.); « au devant du logis du conseiller Lan- « sard, à la place de la Salamandre » (C., xii); « derrière les Jésuites, maison Payan » (Mén.).

DIS ❦ MANIB
QVINTINAE
AVSTERIS FIL
❦ ET ❦
5 T·CALVIO·PERIGEN
T·CALVIVS·CALVINVS
❦ ET ❦
T·CALVIVS·SECVNDVS
❦ FIL ❦

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 41. — Guiran, ms., p. 83. — Baux, p. 38. — Ménard, VII, p. 352. — Séguier, 13801, pl. 36 : *e Davinii mss.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3854.

Diis Manibus, Quintinae, Austeris filiae, & T. Calvio Perigeni, T. Calvius Calvinus & T. Calvius Secundus, filii.

« Aux dieux Mânes, à Quintina, fille d'Auster, « & à Titus Calvius Perigenes, Titus Calvius « Calvinus & Titus Calvius Secundus leurs fils ».

Le surnom du fils aîné dérivé du gentilice du père.

Auster, Quintina, non citoyens romains.

1107

Épitaphe de Quintulus, fils de Quintus.

Nimes. — Petite stèle à sommet cintré; « trou- « vée en 1863, en face de la maison Bigonet, sur « l'emplacement de l'ancienne église rurale de « Sainte-Perpétue, près de la route d'Arles » (E. G.-Dur.); actuellement à Lyon, au musée Guimet. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m28.

QVINTVLO
Q·F·ETALLIA
CONIVGI·DVLCISVM
ET·NEPOTI·QVINTINO

Copie dessinée de M. Allmer; estampage &

copie de M. Fr. Germer-Durand : lettres d'assez mauvaise forme.

E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1863-1864, p. 151. — Michel, *Nimes*, II, p. 239. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3855.

Ligne 2, E. Germer-Durand & Michel : ALLIAE par conjecture; l'estampage & notre dessin donnent ETALLIA.

Quintulo, Quinti filio; Etallia conjugi carissimo & nepoti Quintino.

« A Quintulus, fils de Quintus; Etallia à son « époux très-cher & à Quintinus son petit-fils ».

Peut-être faut-il lire, à la seconde ligne, *et Allia*, en deux mots.

Quintus, Quintulus, Etallia, Quintinus non citoyens romains.

1108

Épitaphe de Quintus, fils de Quintus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée le « 24 mai 1862 chez M. Allier, place Saint-Charles » (Fr. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m36.

D · M
QVINTI · Q · F
RESTITVTA
NEPTA
D S P

Copie dessinée de M. Allmer; estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 87. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3856 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Quinti, Quinti filii, Restituta nepta de suo posuit.

« Aux dieux Mânes de Quintus, fils de Quintus, « Restituta sa petite-fille a, de ses deniers, élevé « ce tombeau ».

Nepta pour *neptis*, mauvaise latinité.

Quintus père & fils, Restituta, non citoyens romains.

1109

Épitaphe de R..... I.....

Nimes. — Au musée. Petite stèle à sommet cintré; au Temple de Diane (Pel.). L'inscription est répétée sur la face postérieure. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m27; épaisseur, 0m12.

PRI — PRI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Nymphée*, 1852, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3857.

P(ublii) R..... I.....

« Sépulture de Publius R..... I..... ».

1110

Épitaphe de Raricus.

Nimes. — Perdue.

D · M
RARICO · SERV
FIDELISSIM

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 101. — Guiran, ms., p. 146. — Ménard, VII, p. 428. — Séguier, 13802, II, p. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3858.

Diis Manibus, Rarico (?) servo fidelissimo.

« Aux dieux Mânes; à Raricus (?) esclave très « fidèle ».

Raricus était peut-être du pays des Rauriques & portait le nom de son pays.

1111

Épitaphe de Reburria Suavis.

Nimes. — Perdue. Inscription encadrée « dans « le mur extérieur de la maison de Gallendi » (Guir.); « de Gally » (Fr. G.-Dur.); « à la maison « Bourguet, près l'ancien hôtel de ville » (Mén.). — Hauteur, 1 pied 11 pouces = 0m64; largeur, 1 pied 4 pouces = 0m44.

D · M
REBVRRIAE
SVAVIS
SIBI ET SVIS · T · F · I

Copie de Guiran.

Gruter, 921, 15 : *Scaligero missa.* — Rulman, *Inv.*, p. 87. — Guiran, ms., p. 130. — Ménard, VII, p. 384. — Séguier, 13801, pl. 59 : *e Grutero*; 13802, I, p. 4. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3859.

Lignes 1 & 4 : Gruter ne donne ni D M, ni SIBI ET SVIS.

Diis Manibus Reburriae Suavis; sibi & suis testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Reburria Suavis. Tom- « beau élevé en exécution de son testament pour « elle & les siens ».

1112

Épitaphe de Reiconius Noricus.

Nimes. — Tablette de marbre sans ornements, incomplète à l'angle inférieur gauche; « trouvée « à Nimes en 1846 rue des Tilleuls, & acquise « par le musée Calvet d'Avignon » (Pel.). Une *ascia* gravée en creux se voit à la première ligne de l'inscription, entre les sigles D M. — Hauteur & largeur, 0m35.

D (ascia) M
CN · REICON
NORICI
VALERA · TYCHE
*nep*OT · KA[.]SSM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : l'R & l'I de VALERIA, l'H & l'E de TYCHE, l'R & le premier I, l'M & le second I de KARISSIM liés en monogrammes, accents sur l'O de NORICI, sur l'E de TYCHE, sur l'A de KARISSIM.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 183. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3860.

Diis Manibus Cn. Reiconii Norici; Valeria Tyche nepoti karissimo.

« Aux dieux Mânes de Cnéus Reiconius Nori-« cus; Valeria Tyché a son petit-fils très-cher ».

Noricus, ethnique employé comme surnom. Le défunt était probablement né dans la province de Norique.

Reiconius ou, comme sur l'épitaphe d'un questeur de la colonie de Nimes, *Reuconius*, est un nom norique.

1113

Épitaphe de Rusonius (?) Celaedus.

Nimes. — Fragment vu « en 1867 au mazet « Bancel, sur les ruines du monastère de Saint-« Baudile, en deux fragments » (E. G.-Dur.).

C RVSO.......ITIVS
CELAEDO.......ONI

Copie de E. Germer-Durand : « beaux carac-« tères ».

Notes E. Germer-Durand. — Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1863-1864, p. 77. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3262, pour la partie gauche.

C. Rusonio Celaedo .....

« A Caius Rusonius Celeadus ..... ».

Celaedus, mauvaise orthographe de *Celadus*.

1114

Épitaphe de Rustica.

Nimes. — Perdue. Fragment trouvé, en 1810, dans les déblais de l'amphithéâtre (Trél.).

D·RVSII·CA I
SIBI·ET·B....
CORNELI·FIL·*Fecit*
VIVA

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1810, p. 578; ms., 13801, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3566.

Diis Manibus. Rustica ....., sibi & B....., Cornelii filio, fecit viva.

« Aux dieux Mânes. Rustica a élevé, de son « vivant, ce tombeau pour elle-même & pour « B....., fils de Cornelius ..... ».

1115

Épitaphe de Rustica, fille d'Aquillius.

Nimes. — Perdue. « A l'église de Codols » (Baux), près Nimes; « au jardin de Richard » (Guir., Mén.); *in horto* (Ség.).

RVSTICA·AQVILLI·F·PARE...
SORORI·ET·SIBI Ꝺ
VIV·FACIVNDVM...

Copie de Guiran, avec correction de VIR par VIV pris de Gruter.

Gruter, 740, 5 : *Scaligero missa.* — Rulman, *Inv.*, pp. 48, 76 & 79. — Guiran, ms., p. 122. — Baux, p. 102. — Ménard, VII, p. 345. — Séguier, 13801, pl. 33. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3863.

Ligne 1, Gruter, Ménard : PARENT.

Rustica, Aquillii filia, parentibus, sorori & sibi viva faciendum curavit.

« Rustica, fille d'Aquillius, a, de son vivant, « élevé ce tombeau pour ses parents, pour sa « sœur & pour elle-même ».

Rustica, « fille d'Aquillius », s'appelait peut-être *Aquillia Rustica.*

1116

Épitaphe de Rustica & d'Auxe.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles. *In aedibus* « de « Besserié » (*C.*, xii); « aux Vieux-Augustins, rue « de la Roserie » (Guir., Mén.); « à la maison Dus-« saud, rue du Mûrier-d'Espagne » (Mich.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m17; largeur, 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m34.

D · M
RVSTICAE·AVXÉS
HONÓRÁTA·PATRÓN

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le T & l'R de PATRON liés en un monogramme; accents sur l'E de AVXES, sur le second O & le premier A de HONORATA, sur l'O de PATRON.

Grasser, 1607, p. 70. — Rulman, *Inv.*, p. 97. — Guiran, p. 143. — Baux, p. 53. — Ménard, VII, p. 408. — Séguier, 13801, pl. 71. — Michel, *Nimes*, II, p. 204. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3864, & *Add.*, p. 840.

Diis Manibus Rusticae, Auxes, Honorata patrona.

« Aux dieux Mânes de Rustica & d'Auxé, Hono-« rata leur patronne ».

1117

Epitaphe de .....llia Rusticilla & de Sammius Severus.

Nimes. — Au musée. Cippe « brisé en haut & « à gauche; trouvé en 1870 dans les démolitions

« d'un contre-fort de l'église de Saint-Césaire, & « déposé alors à la cure » (E. G.-Dur.); retrouvé le 21 juin 1886 rue de l'Agau, maison Dussaud. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures dont il reste une partie à droite. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m70.

d m

..LLIA·T·F

RVSTICILLA

*s*IBI ET·L·SAMMIO

*se*VERO·VIRO

Copie de E. Germer-Durand; estampage de M. Goudard : T·F à la fin de la première ligne, la première L de RVSTICILLA, le premier I de *s*IBI, la syllabe VE du mot *se*VERO ne paraissent plus.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 6. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 226. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3400.

Ligne 1, E. Germer-Durand & M. Hirschfeld restituent: *a*LLIA précédé de *d m* formant une première ligne.

.....llia, Titi filia, Rusticilla sibi & L. Sammio Severo viro.

« .....llia Rusticilla, fille de Titus, a élevé ce « tombeau pour elle-même & pour Lucius Sam- « mius Severus son mari ».

Sammius est un des noms qui figurent avec le plus d'honneur sur les inscriptions de Nimes. Un Lucius Sammius Aemilianus, chevalier romain, a été flamine provincial de la Narbonnaise; un affranchi d'un de ses affranchis, Lucius Sammius Maternus, a été grand-prêtre du synode musical de Nimes, & à cause de cela ne doit pas avoir été antérieur à Hadrien.

1118

Épitaphe de Sabinius Quintilianus.

Nimes. — Perdue. *Coram aedibus* « de Roure, « le sourd », *hodie in introitu ludi follicularii* (Guir., Mén.). « A la maison de Frangot au faubourg » (Baux).

D·M

I·SABINI

QVINTILIAN

VETTIVS

5 CORNELIANVS

HERES

Copie de Baux.

Gruter, 887, 1 : *a Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, p. 81. — Guiran, ms., p. 138. — Baux, p. 98. — Séguier, 13801, pl. 58 : d'après Gruter. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3856.

Ligne 2, Gruter : L·SABINI; — l. 4 : L·ATTEIVS; voir dans le *Corpus* d'autres variantes : L·ATTETIVS, L·ATTECIVS, L·ATTELIVS, VETIVS. M. Hirschfeld adopte L·AT*et*TIVS, en considération de l'inscription 3711 (ci-dessus 956).

Diis Manibus L. Sabinii Quintiliani; Vettius Cornelianus heres.

« Aux dieux Mânes de Lucius Sabinius Quinti- « lianus; Vettius (?) Cornelianus son héritier ».

1119

Épitaphe de Sabinus.

Nimes. — « Chez M. de Tessan en 1845, che- « min d'Avignon, au coin de la rue Turenne » (E. G.-Dur.).

D·M

SABINI

SATVRNINVS

PATRI·OPT

Copie de E. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3865 : *litteris saeculi secundi;* indique la première ligne comme étant gravée au-dessus du dé.

Diis Manibus Sabini; Saturninus patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Sabinus; Saturninus à « son excellent père ».

Sabinus, Saturninus, non citoyens romains.

1120

Épitaphe de Sabina, fille de Sabinus.

Nimes. — Perdue. Pierre à fronton triangulaire; *in agro Recolini juxta ecclesiam dirutam, S. Perpetuae super arcam lapideam effossam anno 1670, long. 9 palm., quam possidet D. Queiras canonicus* (Guir.). Les sigles D M gravées dans le tympan du fronton.

D M

SABINAE

SABINI·F·

Guiran, ms., II, p. 249, ajouté d'une autre main. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3867.

Diis Manibus Sabinae, Sabini filiae.

« Aux dieux Mânes de Sabina, fille de Sabi- « nus ».

Sabinus, Sabina, non citoyens romains.

1121

Épitaphe de ....., mère de Sacer.

Nimes. — Fragment présentant la partie inférieure d'une inscription encadrée; « trouvé en « 1854, en creusant un puits à roue dans le do- « maine de Miremand, près Nimes, & déposé au « pied du mur de la chapelle de Miremand ». (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m28; largeur, 0m30.

....

.......ERIVS

SACER·MATRI

PIENTISSIMAE

Estampage de E. Germer-Durand : l'S à la fin

de ERIVS & au commencement de SACER réduite à sa partie inférieure.

.....*erius Sacer matri pientissimae.*

« .....erius Sacer à son excellente mère ».

Le fils de la défunte s'appelait peut-être *Valerius.*

1122

Épitaphe de Salvius, fils de Secundinus.

Nimes. — Perdue. *In suburbio Iacobinorum* (Guir.); « à la maison de Comessac » (Mén.); « dans le mur d'une maison » (E. G.-Dur.).

SALVI
SECVNDIN
FIL·

Copie de E. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 91. — Guiran, ms., p. 162. — Ménard, VII, p. 395. — E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1867-68, p. 100; — *Procès-verbaux*, p. 148. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3868.

(*Diis Manibus*) *Salvii, Secundini filii.*

« (Aux dieux Mânes) de Salvius, fils de Secun« dinus ».

Voir ci-dessus (n. 468) l'inscription d'un autel dédié à *Mars Britovius* par un Salvius, fils de Secundinus.

Secundinus, Salvius, non citoyens romains.

1123

Épitaphe de Sammius .....

Nimes. — Fragment « trouvé en 1739 à la Fontaine » (*Acad.*); déposé au Temple-de-Diane (Ség., Pel., Herz.).

L·SAMMIO
L·F·VOLT
....

Maffei, *Mus. Veronense*, 414, 2; — *Académie des Inscriptions*, 14, p. 107. — Séguier, 13802, fasc. 1 & 7. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, p. 34. — Herzog, n. 172. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3869.

L. Sammio, Lucii filio, Voltinia, ...

« A Lucius Sammius ....., fils de Lucius (Sam« mius); inscrit dans la tribu *Voltinia*, ... ».

Inscrit dans la tribu *Voltinia*, Lucius Sammius était certainement citoyen romain.

Voir ci-dessus (n. 204) l'inscription relative à *Lucius Sammius, L. fil., Vol., Aemilianus.*

1124

Épitaphe de Sammius Apronianus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois dans un des bastions de la porte de la Couronne & recueillie par Séguier dans son jardin; ensuite « à la Porte d'Auguste » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m36; largeur, 0m26.

D · M
SEX·SAMMI
APRÓNIÁN
SAMMIA
HELPIZÝSA
MÁTER

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Gruter, 705, 5. — Grasser, 1607, p. 64. — Rulman, *Inv.*, p. 38. — Guiran, p. 72. — Baux, p. 2. — Ménard, VII, p. 325. — Séguier, 13801, pl. 28. — Pelet, *Inscr. de la Porte d'Auguste*, n. 9. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3870 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Sex. Sammii Aproniani, Sammia Helpizusa mater.

« Aux dieux Mânes de Sextus Sammius Apro« nianus: Sammia Helpizusa, sa mère ».

1125

Épitaphe de Sammia Laïs.

Nimes. — Au musée; précédemment, à la maison Séguier. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée au monastère « ruiné de Saint-Baudile, en 1778 » (Vinc.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m21; largeur, 0m50; encadrement : hauteur, 0m36; largeur, 0m40.

*di*S MANIBVS
*s*AMMIAE·LAIDI
*s*EX·SAMMIVS·MERCVRIA
lis·VXSORI·CARISSIMAE
POSVIT

Copie dessinée de M. Allmer.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — *Inscr. de l'Acad.*, ms., 1788, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3871, & *Add.*, p. 840.

Ligne 3, Hirschfeld : MERCVRIA (?).

Manibus Sammiae Laidi, Sex. Sammius Mercurialis uxsori carissimae posuit.

« Aux Mânes de Sammia Laïs, Sextus Sammius « Mercurialis à son épouse très-chère a élevé ce « tombeau ».

1126

Épitaphe de Sappius Gratus.

NIMES. — Perdue. « *In palatio* (GUIR.); « au « palais du Présidial » (MÉN.).

DIS MANIBVS
▨SAPPII·L·F·VOL
GRATI·ET
CALVIAE·N·F·
MARCELLAE·VXORIS

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, p. 175. — MÉNARD, VII, p. 363. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3872.

Ligne 1, Ménard : MANIB.

Diis Manibus ..... Sappii, Lucii filii, Voltinia, Grati & Calviae, Numerii filiae, Marcellae, uxoris.

« Aux dieux Mânes de ..... Sappius Gratus, fils « de Lucius (Sappius); de la tribu *Voltinia*, & de « Calvia Marcella, fille de Numerius (Calvius), « son épouse ».

M. Fr. Germer-Durand fait observer que Sappius devait avoir un prénom, qui déjà avait disparu au temps de Guiran par suite du mauvais état de la pierre.

Voir l'inscription suivante.

1127

Épitaphe de Sappius Merula.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures accompagnées d'un rinceau encadrant l'inscription; trouvée « au Palais du Présidial » (GUIR., MÉN.); ensuite employée à la construction de la maison d'Arrêt; retrouvée en 1845 & déposée au Temple de Diane » (PEL.). — Hauteur & largeur, 1m20.

DIS·MANIB
M·SAPPII·L·F·VOL
MERVLAE·ET
TERTII·SAPPII·L·F·VOL
FREQVENTIS

Copies dessinées de M. ALLMER & de E. GERMER-DURAND : un accent sur l'A de MANIB.

GUIRAN, ms., p. 177. — MÉNARD, VII, p. 390. — SÉGUIER, 13801, pl. 53; 13802, II, 15. — PELET, *Essai sur le Nymphée*, p. 42. — HERZOG, n. 173. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3873 : *litteris optimis saeculi secundi.*

Diis Manibus M. Sappii, Lucii filii, Voltinia, Merulae, & Tertii Sappii, Lucii filii, Voltinia, Frequentis.

« Aux dieux Mânes de Marcus Sappius Merula, « fils de Lucius (Sappius), inscrit dans la tribu « *Voltinia*, & de Tertius Sappius Frequens, fils « de Lucius (Sappius), inscrit dans la tribu *Vol-* « *tinia* ».

Marcus & Tertius, tous deux fils de Lucius, étaient vraisemblablement frères. Un autre fils de Lucius, qu'on vient de voir dans l'inscription précédente, pourrait bien aussi avoir été leur frère. Ils étaient tous les trois citoyens romains.

Remarquer le prenom insolite *Tertius* déjà rencontré plusieurs fois sur les inscriptions de Nimes. On y a rencontré aussi le prénom tout aussi insolite *Quartus*; ces prénoms indiquaient probablement l'ordre des naissances.

1128

Épitaphe de Satia Myrtale & de Calvinius Myrtalo.

NIMES. — Perdue. « A la maison du sieur Ariffon » (MÉN.). L'inscription était disposée en deux colonnes présentant chacune une épitaphe.

MEMORIAE·AETERNAE

SATIAE	CALVINI
MYRTALES	MYRTALORIS
MAXIMIA	MAXIMIA
CALVINA	CALVINA
MATRI	PATRI

Copie de GUIRAN; MYRTALORIS à corriger probablement en MYRTALONIS (HIRSCHFELD).

POLDO D'ALBENAS, p. 172. — GRUTER, 740, 10 : *e Scaligerianis.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 48, 64 & 75. — GUIRAN, ms., p. 84. — GOLNITZ, *Itinerarium*, 1655, p. 506. — MÉNARD, VII, p. 337. — SÉGUIER, 13801, p. 35 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3875.

Gruter omet la première ligne, donne SATTIAE & MIRTALORIS; Poldo, Golnitz : SATTIAE | MYRTALIS. — M. Hirschfeld pense que MYRTALORIS est une copie fautive de MYRTALONIS.

Memoriae aeternae :

Sattiae Myrtales; Maximia Calvina matri.

Calvinii Myrtalonis; Maximia Calvina patri.

« A la mémoire éternelle :

« De Sattia Myrtalé; Maximia Calvina à sa « mere.

« De Calvinius Myrtalo; Maximia Calvina à son « père ».

La fille ne porte pas le nom de son père, mais seulement un surnom dérivé de ce nom

1129

Épitaphe de Satrius Chresimus.

NIMES. — Perdue. *Apud Carolum Davinum* (GUIR.); « chez madame de la Rouvière » (MÉN.).

D·M
CN·SATRI
CHRESIMI
SPVRIA
5 FELICVLA
VIRO

Copie de GUIRAN, excepté VIRO pris de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, pp. 66 & 70. — GUIRAN, ms., p. 115. — BAUX, p. 41. — MÉNARD, VII, p. 371. — SÉGUIER, 13801, pl. 41 : *e Davinii ms.* — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3874.

Ligne 6, Rulman, Guiran, Séguier : VIR.

Diis Manibus Cn. Satrii Chresimi; Spuria Felicula viro.

« Aux dieux Mânes de Cnéus Satrius Chre-« simus; Spuria Felicula à son mari ».

1130

Épitaphe de Satullus, fils d'Hospes.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré dans lequel est figuré par des moulures un fronton triangulaire; « au jardin du sieur Fazendier » (Guir., Mén.); « chez M. de Rochemore » (Ség.), retrouvée en 1883 & recueillie par M. Pocheville, plâtrier-mouleur. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermee dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m53; largeur, 0m37; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m25.

D · M
SATVLLI
HOSPITIS · F
AVITA · VXOR

Estampage de M. Goudard & copies dessinées d'Albin Michel & de M. Fr. Germer-Durand.

Gruter, 825, 5 : *missa Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, p. 61. — Guiran, ms., p. 106. — Baux, p. 69. — Ménard, VII, p. 369. — Séguier, 13801, pl. 46 : « d'après Gruter »; 13802, V, p. 38. — De Villefosse, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 146, d'après une communication de M. le marquis Alfred de Surville. — Michel, *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1883, p. 20. — Teissonier, *Bull. du com. de l'art chrétien*, 1884, p. 426. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3876, & *Add.*, p. 840 : « vue ».

Diis Manibus Satulli, Hospitis filii, Avita uxor.

« Aux dieux Mânes de Satullus, fils d'Hospes, « Avita son épouse ».

Hospes, Satullus, Avita, non citoyens romains.

1131

Épitaphe de Saturninus.

Nimes. — Perdue. « A la porte de la Cou-« ronne » (Guir., Mén.).

SATVRNINI

Guiran, ms., p. 162; II, p. 373. — Ménard, VII, p. 394. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3878.

Probablement un fragment.

1132

Épitaphe de Saturninus, fils d'Erucus.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur de « Mothe » (Guir., Mén.).

SATVRNINO
ERVCI · F

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 92 & 93. — Guiran, ms., p. 172. — Ménard, VII, p. 398. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3879.

Saturnino, Eruci filio.

« A Saturninus, fils d'Erucus ».

Erucus, Saturninus, non citoyens romains.

Erucus, peut-être un nom celtique, & alors le même que *Arugus* & *Arogus* sur des inscriptions de la haute Italie (*C.*, v, 40 & 4536), & *Aruca* sur une inscription de Feurs (*Rev. épigr.*, II, p. 349); mais peut-être aussi le même que *Erycius*, & alors non celtique; ou bien encore à corriger tout simplement par *Frugi* : « A Satur-« ninus, fils de Frugi ».

1133

Épitaphe de Saturnina, fille de Tertius.

Nimes. — Perdue. « A la maison de Charles « Martin » (Guir., Mén.).

D · M
SATVRNINAE · TERT · F
RVSTICA · MATER
FILIAE · PIENTISSIM
ET · CATIVS · ATIMETVS
VXORI · DE · SE · OPTVME · MERITAE

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 44. — Guiran, ms., p. 112. — Ménard, VII, p. 331. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3880.

Ligne 5, Rulman, Ménard : CATTIVS, « à corriger probablement par C·ATTIVS » (Hirschfeld).

Diis Manibus Saturninae, Tertii filiae, Rustica mater filiae pientissimae & C. Attius Atimetus uxori de se optume meritae.

« Aux dieux Mânes de Saturnina, fille de Ter-« tius; Rustica à son excellente fille & Caius « Attius Atimétus à sa bien méritante épouse ».

Tertius, Rustica, Saturnina, non citoyens romains

1134

Épitaphe de Segilia Protogenia.

Nimes. — Perdue. *In aedibus fabri ferrarii a postico domus* de Chateauneuf (Guir.). « A la « maison de M. de Castelnau, près des Jésuites » (Mén.).

D · M
SEGLAE · PrO
TOGENAE · FIL
IA · EROTS · MA
TER · INFELICIS
SIMA · ET · SIBI
VIVA · PONIT

Copie de Guiran, avec correction de POTOGENAE par PROTOGENAE.

Guiran, ms., p. 80. — Ménard, VII, p. 383. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, *Nimes*, II, p. 405. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3881.

Ligne 2, M. Hirschfeld propose SE*ci*AE.

Diis Manibus Segiliae (?) *Protogeniae, filiae; .....ia Erotis, mater infelicissima & sibi viva ponit.*

« Aux dieux Mânes de Segilia (?) Protogenia, « .....ia Erotis, sa mère infortunée, a élevé ce « tombeau &, de son vivant, pour elle-même ».

La défunte s'appelait peut-être *Secia* ou *Segia* ou *Sergia* ou *Segilia.*

1135

Épitaphe de Secundinus.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement; *ad parietem templi Dominicani* (Mén., Ség.); « sans doute sous l'enduit du mur nord « du grand Temple » (Fr. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, « 3 pieds, 1 pouce » = 1m03; largeur, « 2 pieds » 0m67.

D · M
SECVNDINI
SENILIS · LIB
DOMITIA · FILIA
PATRI · KARISSIMO
ET · DVBITATA
VXOR
MARITO · OPTIMO

Copie de Séguier.

Ménard, VII, p. 336. — Séguier, 13801, pl. 69. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3890.

Ligne 8, Ménard : MARITO.

Diis Manibus Secundini, Senilis liberti; Domitia filia patri karissimo & Dubitata uxor marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Secundinus, affranchi « de Senilis; Domitia à son père très-cher, & « Dubitata à son excellent mari ».

Senilis, Secundinus, Dubitata, Domitia, non citoyens romains.

1136

Épitaphe de Secundina, fille de Primus.

Nimes. — Perdue.

D · M
SECVNDINAE
PRIMI · FIL
S · PROPERTIVS
EPAPRA · VXORI

Copie de Guiran : S au commencement de la quatrième ligne peut-être un G, lettres faciles à prendre l'une pour l'autre dans les textes frustes; EPAPRA à corriger peut-être par EPAPHRA.

Gruter, 829, 9 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 62. — Guiran, ms., p. 108. — Ménard, VII, p. 355. — Séguier, 13801, pl. 46 : « d'après « Gruter ». — Hirschfeld, *C.*, XII, 3891.

Diis Manibus Secundinae, Primi filiae; Sextus (?) *Propertius Epaphra uxori.*

« Aux dieux Mânes de Secundina, fille de Pri- « mus; Sextus (?) Propertius Epaphra à son « épouse ».

Primus, Secundina, non citoyens romains.

Epaphra, nom toujours masculin.

L'*s* du commencement de la quatrième ligne à corriger peut-être par *g*, la confusion de l'*s* & du *g* étant des plus faciles.

1137

Épitaphe de Secundina, fille de .....

Nimes. — Au musée. Fragment paraissant provenir de la partie supérieure d'une stèle; trouvé en décembre 1884, rue Arc-Dugras, aux abords des nouvelles Halles. L'inscription, incomplète à gauche & à droite, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m31; largeur, 0m35.

D ❦ M
*se*CVNDINAE
... *'*EITRI · F · IVST*vs*
.... RI · F · VXSORI

Estampage d'Albin Michel & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : avant eitri l'amorce de la partie supérieure d'un jambage incliné, reste d'un V ou d'un X.

Aurès, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 330. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5926.

Diis Manibus Secundinae, ...eitri filiae, Iustus, Veri (?) *Severi* (?) *filius, uxsori.*

« Aux dieux Mânes de Secundina, fille de « .....eitrus; Justus, fils de Vérus (?) Sévérus (?), « à son épouse ».

Secundina, son père, Justus & son père, non citoyens romains.

1138

Fragment.

Nimes. — *Apud Castanetum* (Guir.).

D ❦ M
*et m*EMORIAE
.... CISSIMAE
.. II · SECVNDI · FIL ·
.... VIXIT · ANN · XXXV ·
....
.... PIETATIS

Copie de Guiran pour les six premières lignes; copie de Vincens & Baumes pour la dernière.

Rulman, *Inv.*, p. 93. — Guiran, ms., p. 171. — Ménard, VII, p. 397. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nîmes*, 1802, p. 575. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3882.

Diis Manibus & memoriae dulcissimae, ...ii Secundi filii, qui vixit annis XXXV .... pietatis.

« Aux dieux Mânes & à la mémoire chérie de « ....., fils de Secundus; mort à l'âge de trente- « cinq ans ..... ».

1139

Épitaphe de Secundus, fils de Primulus.

Nimes. — Perdue. Trouvé en 1810, dans les déblais des Arènes (Trél.).

D M
SIICVNDVS
PRIMVLI·F
S·M·F

Copie de Trélis : S·M·F à corriger par S·V·F.

Trélis, ms., 13801, à la Bibliothèque de Nimes, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3839.

Diis Manibus. Secundus, Primuli filius, sibi vivus fecit.

« Aux dieux Mânes. Secundus, fils de Pri- « mulus, a de son vivant élevé pour lui-même « ce tombeau ».

M. Hirschfeld s'abstient de correction à la dernière ligne & propose : *sibi memoriam fecit.*

Primulus, Secundus, non citoyens romains.

1140

Épitaphe de Secundus, fils de Combarillus.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; trouvée, vers la fin de 1880, dans un enclos situé à la sortie de la ville sur la vieille route d'Arles. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m27; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m22.

S E C V N DVS
COMBARILLI·F

Estampage de M. Aurès & copies dessinées d'Albin Michel & de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 190. — Albin Michel, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1881, p. 82. — Michel, *Bullet. de l'Acad. de Nimes*, 1881, p. 8. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3883 & *Add.*, p. 840.

Secundus, Combarilli filius.

« Secundus, fils de Combarillus ».

Combarillus, Secundus, non citoyens romains.

Combarillus, nom celtique, qui se retrouve dans une inscription d'Aramon sous la forme gentilice *Combarillius*, et peut-être aussi dans une autre inscription de Nimes sous la forme *Cambaria*.

1141

Épitaphe de Secundus, fils de Dannomarus.

Nimes. — Perdue.

S E C V N D O
DANNOMARI·F

Copie de Guiran.

Gruter, 922, 12 : *Scaligero missa.* — Rulman, *Inv.*, p. 162. — Guiran, ms., p. 162. — Ménard, VII, p. 395. — Séguier, 13801, pl. 67. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3884.

Gruter : DANNO·MARI.

Secundo, Dannomari filio.

« A Secundus, fils de Dannomarus ».

Dannomarus, Secundus, non citoyens romains.

Dannomarus, nom celtique.

1142

Épitaphe de Secundus, fils de Sapalo.

Nimes. — Perdue. « A la maison de Recolin » (Guir., Mén.); *in aede* « Fajon » (Ség.).

SECVNDO
SAPALONIS
F

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 166. — Ménard, VII, p. 396. — Séguier, 13801, pl. 64. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3886.

Secundo, Sapalonis filio.

« A Secundus, fils de Sapalo ».

Sapalo, Secundus, non citoyens romains.

Sapalo, nom celtique ou, plus vraisemblablement, pyrénéen.

1143

Épitaphe de Secundus, fils de Quintullus.

Nimes. — Pierre incomplète à gauche, « au « mazet Bancel » (E. G.-Dur.); « maçonnée exté- « rieurement dans l'angle d'un petit bâtiment « rural dépendant de la propriété anciennement « de M. Gazay, professeur de rhétorique, actuel- « lement de Mme Charreyron, sur le bord du « chemin de Saint-Baudile, au nord des ruines « de la chapelle de ce nom » (Est.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, bordant aujourd'hui la pierre en haut, à droite & en bas. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m41; hauteur de la partie encadrée, 0m20.

[illegible] S E C V N D O
[illegible] VI N T V[illegible]I FIL
SIBI ET SVIS

Estampage de M. Estève, pris en février 1887 : lettres de bonne forme.

Notes E. Germer-Durand, « d'après un estam- « page remis par M. l'abbé Teissonnier & pris « au mazet Bancel en 1856 ».

..... *Secundo, Quintulli* (?) *filio, sibi & suis.*

« A ..... Secundus, fils de Quintullus (?); tom- « beau qu'il a élevé pour lui-même & les siens ».

Quintullus, Secundus, non citoyens romains.

1144

Épitaphe de ..... Secunda.

Nimes. — Perdue. *Apud me* (Guir.); « à la « maison Lombard de la Tour, rue Dorée » (Ség., Mén.).

ERENIL...
C·F·SECVNDAE
L·TREBIVS
CLYMENVS·VXOR

Copie de Guiran.

Rulman, ms., n. 346. — Guiran, ms., II, p. 269. — Séguier, 13801, f. 38. — Menard, VII, p. 359. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3887.

Ligne 1, Hirschfeld, peut-être : [T]ERENT*iae*; l. 4, Ménard : VXORI.

Terentiae (?) *Secundae, Caii filiae; L. Trebius Clymenus uxor.*

« Terentia Secunda, fille de Caius (Terentius); « Lucius Trebius Clymenus, son mari ».

La défunte s'appelait probablement *Terentia.*

1145

Épitaphe de Secunda, fille d'Actalus.

Nimes. — Au musée. Pierre oblongue bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée « en 1871 dans une cave du Lycée » (E. G.-Dur.). Un petit appendice en forme de queue d'aronde se voit de chaque côté de l'encadrement. — Hauteur, 0m62; largeur, 1m20; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 1m.

SVAVINI·SECVNDAE·SECVNDINAE·CATLINO
CATVLI·LIB · ACTALI·FIL · VXO · FIL · FIL
SABINO·FIL
SECVNDA · ACTALI · FIL
SIBI · ET · SVIS · VIVA · FECIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873*, 2e semestre, p. 38. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 273. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3928 : *litteris bonis & longis primi opinor saeculi.*

Suavini, Catuli libertae; Secundae, Actali filiae, uxori (*Catuli*); *Secundinae filiae, Catulino filio, Sabino filio.*

Secunda, Actali filia, sibi et suis viva fecit.

« A Suaviné, affranchie de Catulus; à Secunda, « fille d'Actalus, épouse (de Catulus); à Secundina leur fille, à Catulinus leur fils, à Sabinus « leur fils.

« Secunda, fille d'Actalus, a de son vivant élevé « ce tombeau pour elle-même & les siens ».

Le texte de cette inscription est disposé de telle sorte que la désignation des personnes nommées à la première ligne vient à la seconde ligne au-dessous du nom de chacune d'elles; c'est que probablement chaque nom avec l'indication s'y rapportant répondait à un buste, aujourd'hui disparu, mais qui autrefois se voyait au-dessus.

Secunda, par qui le tombeau a été élevé, était la femme de Catulus; ils avaient donné aux deux aînés de leurs enfants des noms dérivés des leurs; la fille s'appelait *Secundina*, le fils s'appelait *Catulinus.*

Catulus, Actalus, Secunda, Secundina, Catulinus, Sabinus, Suavine, non citoyens romains.

Actalus, nom peut-être celtique.

1146

Épitaphe de Secunda, fille de Major.

Nimes. — Stèle à sommet cintré, « engagée dans « le mur septentrional du Mas-Neuf, aujourd'hui « Mas-Vincent, à gauche du chemin vicinal de « Nimes à la Bastide », chemin de Saint-Gilles ou de Codols (E. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception de la première ligne gravée dans le tympan du cintre, est renfermée dans un encadrement de moulures.

MAN
SECVNDAE
MAIORIS
F·SEX·PORCIVS
5 HECATÆS
VXSORI
CARISSIMAE

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 50. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3888.

Manibus Secundae, Majoris filiae; Sex. Porcius Hecataeus uxsori carissimae.

« Aux Mânes de Secunda, fille de Major, Sextus « Porcius Hecataeus à sa très-chère épouse »

Maior, Secunda, non citoyens romains.

1147

Épitaphe de Secunda, affranchie de Tertulla.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en 1764 sur le « chemin de Beaucaire » (Ség., Vinc.).

D M
SECVNDAE
TERTVLLÆ
LIBERTÆ
5 M·CORNELIVS
CASSIANVS
PVPILLÆ
OPTIMÆ

Séguier, ms. Paris 16930, p. 1456, n. 68.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3889.

Diis Manibus Secundae, Tertullae libertae; M. Cornelius Cassianus pupillae optimae.

« Aux dieux Mânes de Secunda, affranchie de « Tertulla; Marcus Cornélius Cassianus à sa « pupille ».

1148

Épitaphe de Seius Epagathio.

NIMES. — Perdue. Partie inférieure d'un cippe, *in via qua itur ad hospitium Clitellarum argentearum* (GUIR.), rue du Bât-d'Argent. Au-dessous du texte se voyaient deux *pilei* gravés au trait.

C·SEIVS·EPAGATHIO·SIBI
PATRONAE·VXORI
VIVVS·FECIT

Copie de GUIRAN, excepté PATRONA corrigé en PATRONAE.

RULMAN, *Inv.*, p. 66. — GUIRAN, ms., p. 143. — MÉNARD, VII, p. 405. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3892.

..... *C. Seius Epagathio sibi* [*et*] *patronae uxori vivus fecit.*

« ..... Caius Séius Epagathio a, de son vivant, « élevé ce tombeau pour lui-même & pour sa « patronne & épouse ».

L'inscription n'est pas complète; les noms de la défunte, qui devait s'appeler *Seia*, étaient contenus dans les premières lignes, non venues jusqu'à nous.

Deux affranchis ont marqué leur souvenir au bas de l'épitaphe de leur patron.

1149

Épitaphe de Seius Vestalis.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes au sommet & aux angles; « trouvée à « Sainte-Perpétue en 1764 & portée chez Sé- « guier » (VINC. & BAUM.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessous de cet encadrement se voient deux *pilei* gravés au trait.

D · M
G·SEI·VESTALS
HELIVS·LBERTVS
P·P·O

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'L & l'I de VESTALIS, l'I & le B de LIBERTVS liés en monogrammes.

Inscriptions de l'Académie du Gard, 1788, p. 19. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nîmes*, 1802, p. 576. — MILLIN, *Voyage*, IV, p. 251. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3893, & *Add.*, p. 840.

Diis Manibus G. Seii Vestalis, Helius libertus patrono piissimo optimo.

« Aux dieux Mânes de Gaius Seius Vestalis; « Helius, son affranchi, à son excellent patron ».

Deux *pilei*, gravés au bas de l'épitaphe, témoignent que deux affranchis ont tenu à marquer le souvenir de leur pieuse reconnaissance.

1150

Épitaphe de Sempronius Mercurius.

NIMES. — Perdue.

D M
T·SEMPRONI
MERCVRI·T
SEMPRONIVS
5 HELPIDIANVS
FILIVS·ET
SETVLEIA
ELPIS·VXOR

Copie de GUIRAN.

GRUTER, 741, 6 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, pp. 49 & 71. — GUIRAN, ms., p. 94. — MÉNARD, VII, p. 338. — SÉGUIER, 13801, pl. 36 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3894.

Gruter : SETVLCIA.

Diis Manibus T. Sempronii Mercurii, T. Sempronius Helpidianus filius, & Setuleia (?) *Elpis, uxor.*

« Aux dieux Mânes de Titus Semprônius Mer- « curius, Titus Sempronius Helpidianus, son « fils, & Setuleia (?) Elpis, son épouse ».

La femme du défunt s'appelait probablement *Getulia*; la confusion du G & de l'S est facile.

1151

Épitaphe de Sempronia Secunda.

NIMES. — Au musée. Fragment retaillé en forme de claveau; trouvé en décembre 1883, rue des Tondeurs, maison Manse. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m40.

DIS·MANIBVs
seMPRONIAE·SECVNdae
prIMVLA·VEGETI·fil
MATRI·PIISSIMAE

Estampages d'Albin MICHEL & de M. GOUDARD, & copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 54. — MARUÉJOL, dans les *Nemausa*, 2e année, p. 22. — MOWAT, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3895, & *Add.*, p. 840 : « vue ».

Diis Manibus Semproniae Secundae; Primula Vegetii filia, matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Sempronia Secunda; « Primula, fille de Vegetius, à son excellente « mère ».

Vegetius, Primula, non citoyens romains.

1152

Épitaphe de Senecio, fils d'Anniccus.

NIMES. — Perdue. Stèle trouvée en 1670, *in agro Recolini prope ecclesiam dirutam S. Perpe-*

tuae (GUIR.). Au-dessus de l'inscription se voyait, dans un fronton, le buste d'un jeune homme.

SINICIONI AIIIIICCI F
T AIIIVS PIPERCVIVS
FRATRI

GUIRAN, ms., II, p. 300; addition faite postérieurement d'une autre main. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3896.

Lecture de M. HIRSCHFELD :

Senecioni, Annicci filio, T. Aelius Piperculus fratri.

« A Senecio, fils d'Anniccus; Titus Aelius Pi-« perculus à son frère ».

Anniccus, Senecio, non citoyens romains.

1153

Épitaphe de Sextus Senikatius & des siens.

NIMES. — Perdue. Pierre oblongue divisée par des encadrements de moulures en quatre compartiments renfermant chacun une inscription, qui devait répondre à un buste placé au-dessus; « vue en décembre 1844, au petit chemin de « Saint-Gilles » (E. G.-DUR.).

SENICATO GNATAE SEXTILIAE SEX·SENI
ASCI·F CONCENNONIS SENICATI· KATO
F FILIAF

Copie de E. GERMER-DURAND.

Senicato, Asci (?) *filio;*
Gnatae, Congennonis filiae;
Sextiliae, Senicati filiae;
Sexto Senikato (*Senikatio ?*).

« A Senicatus, fils d'Ascus;
« A Gnata, fille de Congenno;
« A Sextilia, fille de Senicatus;
« A Sextus Senikatus (*ou* Senikatius ?) ».

Nous supposons que Sextus Senikatus (ou plutôt *Senikatius*), du dernier compartiment à droite, est l'auteur du monument. Sextilia, dont le nom paraît dériver de son prénom à lui, serait sa fille; Senicatus, fils d'Ascus (ou peut-être plutôt *Masclus*), serait son père, & Gnata, fille de Congenno, sa mère.

Congenno, Senicatus, noms celtiques.

Remarquer que Senikatus a un prénom; nous supposons qu'il était devenu citoyen romain & qu'il s'appelait *Senikatius;* on devait lire sur la pierre SENIKATO.

1154

Épitaphe de Sennius Anthus.

NIMES. — Perdue. « Au devant du conseiller « La Croix, près du collège » (Voyez *C.*, XII); « à « la maison de M. de la Rouvière, juge royal « ordinaire » (GUIR., MÉN.); *in aede de Montclus* (?) (SÉG.).

D · M
M·SENNI
ANTII

Copie de MÉNARD : « ANTII à corriger peut-être « par ANTHI » (Fr. GERMER-DURAND).

RULMAN, *Inv.*, p. 90. — GUIRAN, ms., p. 167. — MÉNARD, VII, p. 306. — SÉGUIER, 13801, pl. 61; 13802, I, p. 7. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3898.

Diis Manibus M. Sennii Anthi (?).

« Aux dieux Mânes de Marcus Sennius An-« thus ».

1155

Épitaphe de Sennius Hermogenes.

NIMES. — Cippe avec base & couronnement; « à la métairie de Bonail » (GUIR., MÉN.), à Saint-Césaire; actuellement au domaine de M. Guillaume de Bernis, à Bellevue, commune de Bouillargues, dans le mur de la cour en dehors, près de la porte. — Hauteur, 0m94; du dé, 0m54; largeur, 0m38.

D · M
L·SENNI·HER
MOGENES
QVI·VIXIT·ANN
XXII·M·VII
TITIA·EPICTESIS
NVTRIX·POSVIT

Copie dessinée de M. ALLMER : le C du mot EPICTESIS prolongé par une longue échappée au-dessus du niveau des autres lettres.

RULMAN, *Inv.*, pp. 85 & 109. — GUIRAN, ms., p. 129. — MÉNARD, VII, p. 318. — SÉGUIER, 13802, I, p. 8. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3899.

Diis Manibus L. Sennii Hermogenes, qui vixit annis XXII, mensibus VII, Titia Epictesis, nutrix, posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Sennius Hermo-« genes, mort à l'âge de vingt-deux ans & sept « mois; Titia Epictesis, sa nourrice, a élevé ce « tombeau ».

1156

Épitaphe de Sennius Onesiphorus.

NIMES. — Perdue. « A la maison de Léonard « Corcomayre » (GUIR., MÉN.).

D M
Q·SENNII
ONESIPHORI
SENNIA·PORPYRIS
5 MATER·FIL
PIISSIMO

Copie de GUIRAN : PORPYRIS à corriger peut-être par PORPHYRIS.

Guiran, ms., p. 78; II, p. 216. — Ménard, VII, p. 332. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3900.

Ligne 4, Guiran (ms., II), Ménard : PORPVRIS.

Diis Manibus Q. Sennii Onesiphori; Sennia Porphyris mater filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Sennius Onesiphorus; Sennia Porphyris à son excellent « fils ».

1157

Épitaphe de Sennius Primus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; *in hortis* Galoffres *olim* Boudet (Guir., Mén.). Les sigles D M gravées dans le tympan du fronton.

D M
L·SENNII
PRIMI
VITALS·COLLB

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 74. — Rulman, *Inv.*, p. 104. — Guiran, p. 154. — Baux, p. 91. — Ménard, VII, p. 427. — Séguier, 13801, pl. 78 : « d'après « Grasser » — Trelis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1804, p. 24. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 43. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3901.

Diis Manibus L. Sennii Primi; Vitalis colliberto.

« Aux dieux Mânes de Lucius Sennius Primus; « Vitalis à son coaffranchi ».

Voir aux inscriptions de Beaucaire l'épitaphe d'un *L. Sennius Primus*, peut-être le même que celui de Nimes.

1158

Épitaphe de Senius Pyramus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; *apud dom.* de la Rouvière *hodie Fonfredanum receptorem* (Guir.); « dans mon jardin « hors la porte de la Couronne » (Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m02; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m52; largeur, 0m42.

DIS·MANIB
C·SENI·PYRAMI
TIOCCIA
PEREGRINA
SIBI·ET·VIRO
V F

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Poldo d'Albenas, p. 172. — Gruter, 826, 12 : *e Scaligerianis*. — Rulman, *Inv.*, pp. 62, 67 & 87. — Guiran, p. 107 — Baux, p. 140. — Ménard, VII, p. 369. — Séguier, 13801, pl. 39. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 96. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 58. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3897 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus C. Senii Pyrami; Tioccia Peregrina sibi & viro viva fecit.

« Aux dieux Mânes de Caius Senius Pyramus; « Tioccia Peregrina a, de son vivant, élevé ce « tombeau pour elle-même & pour son mari ».

Tioccia, nom étranger, celtique ou germain. On trouve *Toccia* sur les bords du Rhin.

1159

Épitaphe de Sennia Hygia.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement; « à la maison de M. Fornier, près du marché au « bled » (Mén.); *in aede* « Boisson » (Ség.); transportée à Bions, commune de Bellegarde (E. G.-Dur.), chez M. de Bernis. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m57; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m38.

SENNIA
HYGIA
V·S·F

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard; copie dessinée de E. Germer-Durand : « Il n'y a pas les sigles D M « que Ménard a ajoutées ».

Ménard, VII, p. 393. — Séguier, 13801, pl. 60. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 105. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 42. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3902.

Sennia Hygia viva sibi fecit.

« Sennia Hygia a, de son vivant, élevé ce tom- « beau pour elle-même ».

1160

Épitaphe de Septimia Philotera.

Nimes. — « A la métairie du sieur Carlot, au « chemin d'Arles » (Guir., Mén.).

D M
SEPTIMIAE
PHILOTERAE
QVAE·VIXIT·ANN·XXI
5 M·II·D·I·MARIA·DI
ONE·AMIC KARISSIM

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 84. — Guiran, ms., p. 132. — Ménard, p. 385. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3903.

Ligne 1, le *Corpus*, d'après Scaliger : une *hedera* entre D M; l. 3 : PHILOTERAES; l. 4 : VIX·ANN·XXV.

Diis Manibus Septimiae Philoterae quae vixit annis XXI, mensibus II, die I; Maria Dione amicae karissimae.

« Aux dieux Mânes de Septimia Philotera, « morte à l'âge de vingt & un ans, deux mois & « un jour; Maria Dioné à sa très-chère amie ».

1161

Épitaphe de Sergia Montania.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé vers 1824 à l'amphithéâtre (Perr.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. Sur la face supérieure du couronnement se voit, entre les deux volutes de la *lysis*, décorées de rosaces à leur extrémité, la partie inférieure d'un cône godronné en spirale. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m65; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m42.

D ❦ M
SERGIAE
MONTANAE
ACILIA·SERGIA
NA·MATRI·OPTM
ET·M·MONTANIVS
EPICTETVS·IVNIOR
LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 96. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 135. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3904 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Sergiae Montaniae; Acilia Sergiana, matri optimae, & M. Montanius Epictetus Iunior libertus.

« Aux dieux Mânes de Sergia Montania, Acilia « Sergiana à son excellente mère, & Marcus « Montanius Epictetus junior son affranchi ».

L'affranchi avait reçu non pas le nom de sa patronne, mais un nom nouveau formé de son surnom. Régulièrement, il aurait dû s'appeler *Sergius;* au lieu de cela, il s'appelle *Montanius.* De son côté, la fille avait reçu un surnom dérivé du gentilice de sa mère, ainsi que cela se faisait très-souvent.

1162

Épitaphe de Sertorius (?) Peregrinus.

Nimes. — Perdue. « Au monastère de Saint-« Baudile ».

SERTO
PEREGRIN
SIBI ET
AELIAE VIM
VXORI

Trélis, *Académie du Gard*, 1808, p. 344. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3905.

Sertorius (?) Peregrinus sibi & Aeliae Vitali (?) uxori.

« Sertorius Peregrinus pour lui-même & pour « Aelia Vitalis, son épouse ».

Vitali, lecture proposée par M. Hirschfeld.

1163

Épitaphe de ..... Servatus.

Nimes. — Au musée. « Table de pierre »

O · PATRI
PEREGRINA
ILLIO·SERVATO
O CALAMO·S▒C
IO·VIRILLIONI

Hirschfeld, *C.*, xii, 3935 : ligne 4, la lettre entre S C peut-être un O.

1164

Épitaphe de Servatus, fils de Verus.

Nimes. — Au musée. Fragment provenant de la partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvé dans le pavé, rue Grétry, avant 1863 (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m40; largeur de la partie encadrée, 0m29.

D ❦ M
SERVATI VERI
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer & copie de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 105. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3907 : *litteris saeculi tertii.*

Diis Manibus Servati, Veri filii .....

« Aux dieux Mânes de Servatus, fils de Verus».

1165

Épitaphe de Servilius Fundanus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement & faces latérales encadrées; « trouvé en 1824, dans les fondations de la maison d'arrêt » (Perr.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m42; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m48.

DIS MANIB
CN·SERVILII·PAP
FVNDANI
EPHESIVS·SERVILII·L

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand, accents sur l'A de MANIB & de FVNDANI.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 99. — Pelet, *Catalogue*, p. 106. — Herzog, n. 181. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3908 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Cn. Servilii, Papiria, Fundani, Ephesius Servilii libertus.

« Aux dieux Mânes de Cneus Servilius Fun-

« danus, de la tribu *Papiria;* Ephesius, affranchi « de Servilius ».

Servilius Fundanus, inscrit dans la tribu *Papiria*, n'était pas de Nimes. Peut-être était-il de Fundi, qui était une petite ville du Latium. Dans ce cas, son surnom de Fundanus serait un ethnique employé comme *cognomen*.

L'affranchi se désigne irrégulièrement comme affranchi de Servilius; il aurait dû se dire affranchi de Cnéus, ce qui eût été plus correct & plus clair.

1166

Épitaphe de Servilius Seranus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1873 à la Gendarmerie », dans les démolitions de l'ancien couvent des Dominicains, « du côté de la Porte d'Auguste, sur « l'emplacement du Château-Royal au dix-sep-« tième siècle » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m18; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m48.

CN·SERVILIO
SERANO
CN·SERVILIVS
VETVS·P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques*, 1877, p. 95. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3909 : *litteris bonis saeculi primi.*

Cn. Servilio Serano; Cn. Servilius Vetus, patri (?).

« A Cneus Servilius Seranus; Cneus Servilius « Vetus, à son père ».

On peut également expliquer le P final par *pater*, & supposer le père ayant survécu au fils.

1167

Fragment.

Nimes. — Au musée. « Fragment trouvé rue de « la Maternité, en décembre 1879 » (Fr. G.-Dur.).

. . . VILIA MATRI FECIT

Copie de M. Fr. Germer-Durand, qui restitue : ..... *Servilia matri fecit.*

« ..... Servilia a élevé ce tombeau à sa mère ».

1168

Épitaphe de Sestullius Oceanus

Nimes. — Perdue.

L·SESTVLLI
OCCANI
HERED

Copie de Guiran : OCCANI à corriger peut-être par OCEANI.

Gruter, 889, 4 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 83. — Guiran, ms., p. 135. — Ménard, VII, p. 382. — Séguier, 13801, pl. 58. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3906, adopte SERTVLLI, d'après Scaliger, ms. de Londres, p. 25.

[*Diis Manibus*] *L. Sestullii Oceani* (?), *heredes.*

« [Aux dieux Mânes] de Sestullius Océanus, ses « héritiers ».

1169

Épitaphe de ....., affranchie de Severianus.

Nimes. — Au musée. Partie inférieure d'un cippe avec sa base; trouvée, vers 1852, au quartier de Grezan, dans la propriété de M. Balmes, au chemin bas d'Avignon, l'ancienne voie de Nimes à Avignon (E. G.-Dur.).

. . . .
[illegible] SEVERIANI
LIB·Q·SPVRIVS·PRI
MVLVS·VXORI·OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3941 : *litteris malis;* lit : IIIIS·VERIANI.

..... *Severiani libertae, Q. Spurius Primulus uxori optimae.*

« A ....., affranchie de Severianus; Quintus « Spurius Primulus à son excellente épouse ».

1170

Épitaphe de Severina.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire; « trouvé à Nimes en novembre 1868; « recueilli par M. Masson, entrepreneur, puis « par M. Révoil ». L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m40; largeur de la partie encadrée, 0m32.

SEVERINAE
SEVERVS
SECVNDI·F·ET
IVLIA·FABRICIA
FILIAE·PIENT[illegible]

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1871*, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3912, & *Add.*, p. 840.

Severinae; Severus, Secundi filius, & Iulia Fabricia filiae pientissimae.

« A Sévérina; Severus, fils de Secundus, & Julia « Fabricia à leur excellente fille ».

Severina avait reçu un nom dérivé de celui de son père; elle n'était, de même que lui, que de droit latin; sa mère avait le droit de cité romaine.

Secundus, Severus, Severina, non citoyens romains.

1171

Épitaphe de Severius Marcianus.

NIMES. — Cippe incomplet en bas, mais encore pourvu de son couronnement en 1846; « dans la « vigne de M. d'Everlange, à gauche de la route « d'Uzès », entre le parc d'artillerie & le chemin de fer d'Alais, « près d'un regard de l'aqueduc « venant du Pont du Gard » (E. G.-DUR.). — Hauteur, 0^m60; du dé, 0^m36; largeur, 0^m28.

D · M ·
M · SEVERI · MR
CIANI QVI · VIx
AN · XLVII · SEVE
5 RIA · PARTHENO
PE · CONIVGI · PI
eNTISSIMO · ET
siBI · VIV · [illegible]

Estampage & copie de E. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1871*, p. 31; *Découvertes en 1869*, II, p. 31. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3913.

Diis Manibus M. Severii Marciani, qui vixit annis XLVII; Severia Parthenope conjugi pientissimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Severius Mar- « cianus, mort à l'âge de quarante-sept ans; « Severia Parthenopé à son excellent époux a « élevé ce tombeau &, de son vivant, pour elle- « même ».

L'épouse, qui a un surnom servile & le même nom gentilice que son mari, était très-vraisemblablement son affranchie.

1172

Épitaphe de Severia Quartina.

NIMES. — Au musée. Stèle brisée en haut; « trouvée en 1854 aux Arènes » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^m28; largeur, 0^m54; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m45.

D · M
SEVERIAE
SEX · F · QVARTINAE
SEX · SEVER · QVARTINS
FILIAE · PIISSIMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND; le V & l'A, l'I & l'N, l'A & l'E de QVARTINAE; le T, l'I, l'N & l'V de QVARTINVS, liés en monogrammes.

PELET, *Catalogue*, 1863, p. 81. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3914 : *litteris saeculi secundi, & Add.*, p. 841.

Diis Manibus Severiae, Sexti filiae, Quartinae; Sex. Severius Quartinus filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Severia Quartina, fille « de Sextus (Severius); Sextus Severius Quar- « tinus à son excellente fille ».

Le surnom de la fille le même que celui du père.

1173

Épitaphe de Severus.

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé en 1810 « à l'Amphithéâtre » (TRÉL.).

SEVERVS

SÉGUIER, 13801, p. 90. — TRÉLIS, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 379. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3915.

1174

Épitaphe de Severa, fille de Materna.

NIMES. — Au musée. Fragment d'une stèle à inscription encadrée; « trouvé en juin 1885, dans « une fouille faite au milieu d'une des rues nou- « velles pour la pose d'un tuyau de conduite du « gaz » (AUR.). — Hauteur de la partie encadrée, 0^m20; largeur, 0^m22.

SEVERa
MATERNAE · F

Estampage de M. AURÈS. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5937; lit : SEVERo MATERNA FEc.

Severa, Maternae filia.

« Severa, fille de Maternus ».

Materna, ni sa fille Severa, n'avaient le droit de cité romaine.

1175

Fragment.

NIMES. — Au musée. Provenance inconnue. — Hauteur, 0^m12; largeur, 0^m07.

SEXTI...
FILIO P.....

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5938.

1176

Épitaphe de ....., patronne de Sextia Dubitata.

NIMES. — Perdue. Cippe avec base & couronnement; *in vinea* de Daleirac *prope iter Bellicadrense* (GUIR.) « dans un champ de M. Magne, « sur le chemin de Beaucaire » (MÉN.); *in agro* Lecomte (SEG.). — Hauteur & largeur, « 1 pied, « 3 pouces » = 0^m42.

SEXTIA · DV
BITATA
PATRONAE

Copie dessinée de MÉNARD.

GUIRAN, ms., II, p. 371, addition postérieure d'une autre main. — MÉNARD, VII, p. 411. —

SÉGUIER, 13801, pl. 70. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3916.

Sextia Dubitata patronae.

« Sextia Dubitata à sa patronne ».

1177

Épitaphe de Sextina, fille de Karus.

NIMES. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée en 1778, dans un champ très près de l'ancienne église rurale de Saint-Baudile, du côté du couchant (*Inscr. de l'Académie*); puis transportée au jardin Séguier. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m44; hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m34.

D · M
SEXTINAE
KARI · F
IAXSVCVS · VXoRI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Inscriptions de l'Académie du Gard, 1788, p. 20, ms. à la Bibliothèque de Nimes. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — MILLIN, IV, p. 256. — PELET, *Inscriptions de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 41. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3917 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Sextinae, Kari filiae, Iaxsucus uxori.

« Aux dieux Mânes de Sextina, fille de Karus; « Iaxsucus à son épouse ».

Karus, Sextina, Iaxsucus, non citoyens romains. *Iaxsucus*, nom celtique.

1178

Fragment.

NIMES. — Perdue. Fragment, « trouvé en 1810 « dans le déblai des Arènes » (TRÉL.).

. . . .
SINICVS
BANDINVS · CONIV*gi*
. . . .

TRÉLIS, *Académie du Gard*, 1810, p. 379; 13801, p. 90. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3919 : *nomina corrupta*; BANDINVS à corriger peut-être par BLANDINVS.

1179

Épitaphe de Smerius & des siens.

NIMES. — Au musée. Table incomplète à gauche, bordée de moulures encadrant l'inscription; *Apud Auriacum olitorem vel Teisserium in vico* de la Ferrage (GUIR.); « à la maison Tissier, « autrefois la rue du Ferrage » (MÉN.); retrouvée en 1858 rue Guizot, dans une démolition (PEL.), non loin de l'endroit où elle avait été vue précédemment. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m40.

l · SMERIVS · SP · FIL
*si*BI SMERIO · PATRI
*in*GENVAE · MATRI
*t*VTAE · SORORI
*f*ACIVNDVM · CVRAVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND; les compléments empruntés à Gruter, où l'inscription est donnée entière.

GRUTER, 742, 1 : *missa Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, p. 52. — GUIRAN, p. 91. — MÉNARD, VII, p. 339. — SÉGUIER, 13801, pl. 57; « d'après « Gruter ». — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 92. — MICHEL, *Nimes*, I, p. 258. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3920 : *litteris bonis*, & *Add.*, p. 841.

Gruter, Ménard, Séguier : TVTIAE.

L. Smerius, Spurii filius, sibi, Smerio patri, Ingenuae matri, Tutae sorori faciundum curavit.

« Lucius Smerius, fils de Spurius, a élevé ce « tombeau pour lui-même, pour Smerius son « père, pour Ingenua sa mère, pour Tuta sa « sœur ».

1180

Épitaphe de Socrates & d'Antiochus.

NIMES. — Perdue. Pierre oblongue sans ornements, trouvée en 1878, rue Saint-Marc, place de la Salamandre, dans les fondations de la maison Molines; puis disparue (Alb. MICH.).

MEMORIAE
SOCRATIS · ET · ANTIOCHI · FRATRVM
PIENTIS SORORES
ET · CONTVBERNALES

Copie d'Albin MICHEL.

Albin MICHEL, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1878, p. 32. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3921.

Memoriae Socratis & Antiochi fratrum pientissimorum, sorores & contubernales.

« A la mémoire de Socrates & d'Antiochus, « frères très-unis d'affection, leurs sœurs & leurs « compagnes ».

1181

Épitaphe de Solibitius .....

NIMES. — Perdue. Fragment *in vinea Novis procuratoris forensis* (GUIR.); *prope villam dom.* de Fonfrède (ID.).

SEX · SOLIBIT . . . . .
FRATR. . . . .
. . . .

GUIRAN, ms., II, pp. 297 & 405. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3922.

Ligne 1, Guiran, p. 405 : SEX · SOLIBI; l. 2 : RAPT.

Sex. Solibitius ..... fratri .....

« Sextus Solibitius ..... à son frère ..... ».

Solibitius, nom celtique transformé en gentilice; ce nom se rencontre dans la forme primitive sur d'autres inscriptions de Nimes.

1182

Épitaphe de ..... Sollavia.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée. Précédemment au jardin Seguier. — Hauteur & largeur, 0m34.

..TIAE
SOLLAVIAE
M·CORNELIVS
HELIVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : les deux L de SOLLAVIAE, l'N & l'E de CORNELIVS, liés en monogrammes.

Inscriptions de l'Académie du Gard, 1788, p. 20, ms. à la Bibliothèque de Nimes, donne à la ligne 1 : ıTIAE. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3534 : *littera prima* S ou B.

.....itiae Sollaviae, M. Cornelius Helius.

« A .....itia Sollavia, Marcus Cornelius Hélius ».

La défunte s'appelait peut-être *Titia* ou *Attia*.

1183

Fragment.

Nimes. — Au musée. « A la maison de Flavard » (Guir., Mén.).

...IVSI...
..OLLEM...
....

Copie dessinée de M. Allmer.

Rulman, *Inv.*, p. 92. — Guiran, ms., p. 172. — Ménard, VII, p. 398. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3923.

Tous : MANIB | SOLLEMNIS.

..... Sollemnis .....

1184

Épitaphe de Sollia, femme de Taumastus.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie inférieure d'une inscription encadrée; trouvé en février 1884, dans la démolition de la maison Riboulet entre la place Belle-Croix & les nouvelles halles. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m38; largeur de la partie encadrée, 0m30.

....
TAVMASTVS
VXORI·ET
SOLLIVS ELEVTHER
ALVMNVS

Estampages d'Albin Michel & de M. Goudard : toutes les lettres de la première ligne réduites à leur partie inferieure; les deux L de SOLLIVS, le T, l'H & le dernier E de ELEVTHER, liés en monogrammes.

Aurès & Mowat, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 38. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 55. — *Nemausa*, 2e année, p. 63. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3952, & *Add.*, p. 841 : *fortasse* THAVMASTVS.

.... Taumastus uxori, & Sollius Eleuther alumnus.

« A *telle* .... Taumastus, son époux, & Sollius Eleuther, son élève ».

Le gentilice *Sollius*, porté par l'enfant-trouvé que la défunte avait recueilli & élevé, fait voir que cet enfant avait été affranchi. Elle-même ou son mari, selon que l'affranchissement avait été accordé par elle ou par lui, devait avoir le même nom gentilice.

Pour la régularité de l'orthographe, on aurait dû écrire *Thaumastus*.

1185

Épitaphe de Solonia Helpis.

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée; trouvé en février 1884, dans la maison Roussy, rue Guizot, dans les démolitions pour les nouvelles halles. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m35; de la partie encadrée, 0m30.

D ❦ M
SOLONIAE·HEL
PIDIS·Q·SOLON
aLCIMus VXORI

Estampages d'Albin Michel & de M. Goudard & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : la dernière ligne regravée en surcharge.

Albin Michel, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 147. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 56. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3924, & *Add.*, p. 841; lit au commencement de la ligne 4 : *a*LCI*Mus*.

Diis Manibus Soloniae Helpidis, Q. Solonius Alcimus uxori.

« Aux dieux Mânes de Solonia Helpis; Quintus Solonius Alcimus à son épouse ».

1186

Épitaphe de Speccius Senilis (?).

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire dans lequel est inscrit un cintre formé par des moulures; « trouvée en 1804 à Sainte-Perpetue » (Trél.); déposée « au jardin Aubanel » (Mill.). Les sigles D M occupaient le tympan du cintre.

D M
Q·SPECCIVS·SENI...
SVIS ET
POMPEIAE S...
AMPLIATAE

Copie de Millin : la lettre S à la suite de POMPEIAE etait peut-être une *hedera*.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du*

Gard, 1865, p. 22. — MILLIN, IV, p. 242. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3926.

Trélis ajoute une sixième ligne : PL.

Diis Manibus. Q. Speccius Senilis (?) *suis & Pompeiae, Sexti filiae, Ampliatae.*

« Aux dieux Mânes. Q. Speccius Senilis (?) « pour les siens & pour Pompeia Ampliata, fille « de Sextus (Pompeius) ».

Pompeia était vraisemblablement la femme de Speccius.

La lecture *S*[*exti filiae*] proposée par M. Hirschfeld.

1187

Épitaphe de Spurius Statutus.

NIMES. Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois au jardin Séguier, puis à la Porte d'Auguste (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m18; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m45.

SPVRIVS·STATVTVS
SIBI ❦ ET
DecVMIAE·REMVLLAE
VXORI ❦ ET
SEX·SPVRIO·DECVMNO·F

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : accents sur le premier V de STATVTVS, sur l'A de REMVLLAE, sur l'O de VXORI, sur l'O de SPVRIO; l'N & l'I de DECVMINO liés en monogramme.

GRASSER, 1607, p. 65. — RULMAN, *Inv.*, p. 73. — GUIRAN, p. 111. — MÉNARD, VII, p. 359. — SÉGUIER, 13801, pl. 45 : « d'après Grasser » — PELET, *Inscriptions de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 33. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3927 : *litteris bonis*, & *Add.*, p. 841; DecVMIAÉ·REMVLLAÉ.

Spurius Statutus sibi & Decumiae Remullae uxori & Sex. Spurio Decumino filio.

« Spurius Statutus pour lui-même & pour De- « cumia Remulla, son épouse, & pour Sextus « Spurius Decuminus, son fils ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de la mère.

1188

Épitaphe de Statia Deuteris.

NIMES. — Au musée. Petite stèle à fronton triangulaire, avec antéfixes aux angles & rosace dans le tympan entre les sigles D M; trouvée en 1870, maison Guelle, rue d'Aquitaine, au pied du Mont-Duplan, ancien Puech-Jazieu (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m37.

D M
STATIAE
DEVTERIDI
STATIA·FESTA
PATRONAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1870*, p. 9. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3928, & *Add.*, p. 841.

Statiae Deuteridi; Statia Festa patronae.

« A Statia Deuteris; Statia Festa à sa pa- « tronne ».

1189

Épitaphe de Successus & de Quartulus.

NIMES. — Au musée. Partie droite d'une pierre quadrangulaire, qui était bordée de moulures encadrant l'inscription; trouvée en 1875 à Sainte-Perpétue (Fr. G.-DUR.). — Hauteur, 0m82; largeur, 0m53; hauteur de la partie encadrée, 0m63.

. . . . I·ET·VIRO·SVO
. . . . . . ONIS·F·ET
. . . . . . suCCESSO·F·ET·
. . . . . . VARTVLO·F·
. . . FECIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

Fr. GERMER-DURAND, dans la *Gazette de Nimes*, 11 mai 1875. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3930 : *litteris saeculi tertii.*

..... sibi & viro suo, ...onis filio, & ..... Successo filio, & ..... Quartulo filio, ... fecit.

« ..... pour elle-même & son mari ..... fils « de ..... & pour ..... Quartulus leur fils, a élevé « ce tombeau ».

1190

Épitaphe de Sulpicia Legituma.

NIMES. — Stèle à fronton triangulaire; autrefois « au mas de M. Fr. Passebois sur la Fontaine » (BAUX); « *supra fontem hodie Iacobi* de Roure » (GUIR.); « au colombier de M. du Roure, près de « la Tour-Magne » (MÉN.); *in viridario* « Roure » (SÉG.); actuellement à Mirmand, dans la plaine de Nimes, chez M. Boyer, dans le mur de la maison au couchant. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m36; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m35.

SVLPICIAE
LEGITVMAE
L·LICINIVS
NARŒSSVS·VXSORI
OPT

Copie dessinée de M. ALLMER.

RULMAN, *Inv.*, p. 69. — GUIRAN, ms., p. 112. — BAUX, p. 104. — MÉNARD, VII, p. 375. — SÉGUIER, 13801, pl. 43. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 60. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 141. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3931.

Sulpiciae Legitumae; L. Licinius Narcissus uxsori optimae.

« A Sulpicia Legituma; L. Licinius Narcissus « à son excellente épouse ».

1191

Épitaphe de Suria Navica.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en 1810, à l'Am-« phithéâtre » (Trél.).

D M
SVRIAE NAVICAE
SEX·CONGENNVS
SERANVS
VXORI·KARISSIM

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 578; 13801, p. 90. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3932.

Diis Manibus Suriae Navicae (?); ***Sex Congenn(i)us Seranus uxori karissimae.***

« Aux dieux Mânes de Suria Navica (?); Sextus « Congennius Seranus à son excellente épouse ».

Congennus, nom celtique, qui, en devenant celui d'un citoyen romain, doit s'être modifié en la forme des gentilices latins & avoir fait *Congennius*.

1192

Épitaphe de Sympherusa.

Nimes. — Perdue. Fragment. *Apud me* (Guir.); « à la maison Lombard de la Tour, rue Dorée » (Mén., Ség.).

DIIS
MANIBVS
sYMPHERVSAe
....

Copie de Séguier.

Guiran, ms., II, 399. — Ménard, VII, p. 309. — Séguier, 13801, p. 60; 13802, V, p. 12. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3934.

Ligne 3, Guiran : M·PHERVSA; — Séguier : M·PIERVS..

Diis Manibus Sympherusae .....

« Aux dieux Mânes de Sympherusa ..... ».

1193

Épitaphe de Sympherusa & de Paranome.

Nimes. — Perdue. *In hortulo Fabri medici* (Guir.); « au jardin de M. Blanc, au faubourg « des Prêcheurs » (Mén., Ség.). — Hauteur, « 1 pied, 5 pouces » = 0m46; largeur, « 2 pieds, « 1 pouce » = 0m70.

SYMPHERVSA ❧
VIVA❧SIBI❧ET❧
PARANOME·PATRONAE❧
POSVIT

Copie de Guiran, excepté PARAMONE corrigé en PARANOME, d'après Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 102. — Guiran, ms., p. 143. — Ménard, VII, p. 410. — Séguier, 13801, pl. 72. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3933 : *litteris bonis.*

Ligne 3, Rulman : PARAMPHONE; Guiran : PARAMONE; Séguier : RARAMONE; Ménard : PARANOME.

Sympherusa viva sibi & Paranome patronae.

« Sympherusa, de son vivant, pour elle-même « & pour Paranoma, sa patronne ».

1194

Épitaphe de Tancius Titullus.

Nimes. — Perdue. *In horto Guibali advocati* (Guir.); « au jardin Guibal » (Mén.); *ad veteres Augustinianos* (Ség.); les Augustins, dans la rue de la Roserie.

T·TANCIO
TITVLLO
FRATRI
T·TANC[illegible]

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 78. — Guiran, ms., p. 122; II, p. 296. — Ménard, VII, p. 351. — Séguier, 13801, p. 65. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3936.

T. Tancio Titullo fratri, T. Tancius .....

« Titus Tancius ..... à son frère Titus Tancius « Titullus ».

Tancius à corriger peut-être par *Taucius*, nom connu par d'autres inscriptions de Nimes.

1195

Épitaphe de Tavillius Honoratus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; déposé sur le bord du côté droit du chemin de traverse de Nimes à Saint-Cézaire, lieu dit le Puech de la Grue, où il faisait partie de la clôture formée de pierres amoncelées de la propriété Pierre Gouvernet. Il provient des ruines d'une petite chapelle rurale, dite de Saint-Pons-de-Transit, maintenant détruite. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1m20; largeur, 078; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m51.

D M
T·TAVILLI·T·FIL·VOl
HONÓRATI
TAVILLIA·TITVLLA
5 FRATRI·VIVA[illegible]
DE · SVO

Copie dessinée de M. Allmer; copie de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur le second O de HONORATI.

Rulman, *Inv.*, p. 70. — Guiran, p. 121, Ménard, VI, p. 352. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3938, & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus T. Tavillii, Titi filii, Voltinia, Honorati; Tavillia Titulla fratri viva posuit de suo.

« Aux dieux Mânes de Titus Tavillius Hono-« ratus, fils de Titus; Tavillia Titulla a, de son « vivant, élevé de ses deniers ce tombeau à son « frère ».

Le surnom de la fille dérivé du prénom du père.

Tavillius, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

1196

Épitaphe de Taurinius Aurelius.

Nimes. — Au musée. Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; trouvée *apud* Trousselier *juxta amphitheatrum* (Guir.); *apud Davinium* (Ség.); retrouvée en 1845 (Perr.) à la maison Séguier, & de là transportée à la Porte d'Auguste (Pel.). — Hauteur, 0m76; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m51; largeur, 0m36.

D · M
L · TAVRINI
AVRÉLI
CIVI
5 ELVSÉNSI
ANNÓR · XXIII
PARENTES

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'E de AVRELI, sur le second E de ELVSENSI, sur l'O de ANNOR.

Gruter, 708, 7 : *e Scaligerianis.* — Grasser, 1607, p. 62. — Rulman, p. 39. — Guiran, p. 74. — Ménard, VII, p. 322. — Séguier, 13801, pl. 54. Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1846. — Pelet, *Inscriptions de la Porte d'Auguste*, 1850, p. 30. — Herzog, n. 177. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3361 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus L. Taurinii Aurelii, civi Elusensi, annorum XXIII, parentes.

« Aux dieux Mânes de Lucius Taurinius Aure-« lius, citoyen romain d'Elusa, mort à l'âge de « vingt-trois ans, ses parents ».

Il se peut qu'on doive lire, comme nous venons de le faire, *Lucii Taurinii Aurelii*, & que dans ce cas *Aurelius* ne soit ici qu'un *cognomen*, mais il se peut aussi qu'il y ait une transposition du *cognomen* & du gentilice; le défunt se serait alors appelé *Lucius Aurelius Taurinus*. Il était d'Eauze, une des neuf cités que, longtemps avant la fin du troisième siècle, on comptait dans la partie de l'Aquitaine qui est devenue au quatrième siècle la *Novemvopulona*. Il y avait d'abord les cinq cités énumérées par Ptolémée : les *Convenae*, les *Ausci*, les *Datii*, les *Vasates*, les *Tarbelli*; puis outre cela, quatre autres cités que les inscriptions font connaître : les *Lactorates*, dont la ville principale, *Lactora*, aujourd'hui Lectoure, constituait dès l'an 105 le chef-lieu d'un district sous-provincial; les *Elusates* qui apparaissent de bonne heure, mais ensuite avec date certaine du temps de l'empereur Sévère Alexandre; les *Iluronenses*, appelés sur une borne milliaire de bonne époque *civitas Iluro*; les *Consoranni* qui, de bonne heure également, avaient des duumvirs.

1197

Épitaphe de Terentius Blaesus.

Nimes. — Perdue. *Apud Guirandum pharmacopolam* (Guir.); « à la maison de M. Robert La-« croix » (Baux); « à la maison Pourrat, au coin « de Malestrenne » (Mén.), c'est-à-dire l'angle de la rue de l'Aspic & de la rue de l'Etoile; *in aede* Pourrat, *mercatoris* (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau (dessin de Mén.). — Hauteur, « 2 pieds » = 0m66; largeur « 1 pied, 7 pouces » = 0m53.

D M
M · ƎRENTII
BLAESI
POMPEIA · QVAR
5 TVLA · SIBI · Ǝ · MRI
TO · OPTIM · V · P

Copie de Séguier, excepté ƎRENTII pris de Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 69. — Guiran, ms., p. 105. — Baux, p. 45. — Ménard, VII, p. 370. — Séguier, 13801, pl. 39. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3939.

Diis Manibus M. Terentii Blaesi; Pompeia Quartula sibi & marito optimo viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Terentius Blae-« sus; Pompeia Quartula a, de son vivant, élevé « ce tombeau pour elle-même & pour son excel-« lent mari ».

1198

Épitaphe de Terentius Massa.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré; « trouvée en 1884, maison Gérin, rue Turgot » (Fr. G.-Dur.) L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m34; hauteur de la partie encadrée, 0m18; largeur, 0m28.

DIS · MANIBVS
IVLIA · PVSILLA · Q ·
TERENTIO · MASSAE
D · S ·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 3925 : *litteris gracilibus saeculi secundi.*

Diis Manibus; Iulia Pusilla, Q. Terentio Massae de suo.

« Aux dieux Mânes; Julia Pusilla a, de ses « deniers, élevé ce tombeau à Quintus Terentius « Massa ».

1199

Épitaphe de Terentius Onesimus & de Fortunata.

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; autrefois à la maison Guiran : *apud me* (Guir.); « à la maison de M. Lombard de Latour, rue « Dorée » (Mén.), aujourd'hui la maison de M. Laracine, rue des Greffes. L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne, gravées dans le tympan du fronton, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m50; largeur de la partie encadrée, 0m38.

D • M
T•TERENTIVS•ONESI
MVS•VIVOS•SIBI•POSVIT
ET•FORTVNATAE•SVAE
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, p. 119. — Ménard, VII, p. 359. — Seguier, 13801, f. 52; 13802, I, p. 7; 13801, pl. 52. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3940, & *Add.*, p. 841.

Guiran ajoute une cinquième ligne : DEFVNCT; Séguier : DE .....

Diis Manibus. T. Terentius Onesimus vivos sibi posuit & Fortunatae suae.

« Aux dieux Mânes. Titus Terentius Onesimus « a, de son vivant, élevé ce tombeau pour lui-« même & pour Fortunata, sa femme ».

Le DEFVNCT ajouté par Guiran à la fin du texte doit être une mauvaise lecture; on pourrait supposer *de suo* ou peut-être *delicatae*.

1200

Épitaphe de Terentia Primula.

Nimes. — Perdue. *Repertum una cum arcula lapidea in qua vas fictile ossibus & cineribus refertum cum ampulla vitrea* (Seg.); « trouvée en 1764 « à Sainte-Perpetue » (Vinc.).

TERENTIAE
PRIMVLAE

Copie de Séguier.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1457. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3941.

Terentiae Primulae.

« A Terentia Primula ».

1201

Épitaphe de Terentia Titulla.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé au Nymphée avant 1829 (Perr., Pel.) L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m38; largeur, 0m66; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m37.

DIIS•MÁN
TERENTIAE
T•FIL
TITVLLAE
ANNÓR•XXVI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'A de MAN & sur l'O de ANNOR.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 106. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 146. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3942 : *litteris bonis*, & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus Terentiae, Titi filiae, Titullae, annorum XXVI.

« Aux dieux Mânes de Terentia Titulla, fille de « Titus (Terentius), morte à l'âge de vingt-six « ans ».

Le prénom de la fille dérivé du prénom du père.

1202

Épitaphe de Tertius, fils de Bucanus.

Nimes. — Perdue.

D M
TERTII•BVCAN•F
ET•M•RVFII•IVSTN
M•RVFIVS•MXIMN
ET•RVFIA•QVRTNA
PATRI ET FRATRI•OPTMIS

Copie de Séguier.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1457. — Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 575. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3943.

Diis Manibus Tertii, Bucani filii, & M. Rufii Iustini; M. Rufius Maximinus & Rufia Quartina patri & fratri optimis.

« Aux dieux Mânes de Tertius, fils de Bucanus, « & de Marcus Rufius Justinus; Marcus Rufius « Maximinus & Rufia Quartina à leurs excellents « père & frère ».

Bucanus, Tertius, non citoyens romains.

Bucanus, peut-être dérivé de Bucà, ville d'Italie.

1203

Épitaphe de Tertius, fils de Cintullus.

Nimes. — Actuellement au musée de la ville de Brunswick; pierre « sans ornements », autrefois à la maison de Guiran : *apud me* (Guir.); « à la « maison de M. Lombard de Latour, rue Dorée »

(Mén.); *in aede* « Latour » (Ség.); envoyée au siècle dernier au duc de Brunswick, par le ministre du Refuge de Nimes, Georges de Superville, avec plusieurs autres inscriptions (Mén.). — Hauteur, 1 pied 4 pouces = 0m44; longueur, 3 pieds 6 pouces = 1m17.

TERTIVS · CINTVLLI · F · SIBI · ET · CINTVLLO · ATEPONIS ·
F · PATRI · SVO · ET · IVLIAE · TROVCILLI · FILIAE · MATRI · SVAE · ET
QVINTAE · CINTVLLI · F · SORORI · SVAE · ET · SECVNDAE · TOVTILLI
FILIAE · VXSORI · SVAE · EX TESTAMENTO

Copie de M. Eugène Bormann, de Marburg, communiquée par M. Hirschfeld : *lapis harenarius litteris saeculi primi.*

Guiran, ms., p. 127. — Ménard, VII, p. 344. — Séguier, 13801, pl. 52; 13802, I, p. 7. — Muratori, 1281, 6. — Spangenberg, dans les *News Vaterländische archiv.*, 1, 1826, p. 362, n. 27. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3944 : *litteris saeculi primi.*

Tertius, Cintulli filius, sibi & Cintullo, Ateponis filio, patri suo, & Iuliae, Troucilli filiae, matri suae, & Quintae, Cintulli filiae, sorori suae, & Secundae, Toutilli filiae, uxsori suae, ex testamento.

« Tertius, fils de Cintullus, a élevé ce tombeau « pour lui-même & pour son père Cintullus, fils « d'Atepo, & pour sa mère Julia, fille de Trou- « cillus, & pour sa sœur Quinta, fille de Cintullus, « & pour son épouse Secunda, fille de Toutillus, « en exécution du testament (de son père ?) ».

Cette épitaphe paraît, d'après la forme de ses lettres, remonter au temps d'Auguste. La forme des noms vient appuyer cette présomption. L'auteur du monument, sa mère, sa sœur, sa femme ont des noms romains; son père, ses grands-pères paternel & maternel, le père de sa femme ont des noms celtiques, & s'appellent *Cintullus, Atepo, Troucillus, Toutillus.* D'une génération à la suivante la romanisation a fait de marquants progrès; elle a substitué complètement la nomenclature étrangère à la nomenclature nationale.

Atepo, Cintullus Troucillus, Toutillus, non citoyens romains.

Cintullus, diminutif de *Cintus*, *Troucillus* de *Troucius*, *Toutillus* de *Toutus*, noms celtiques déjà connus.

1204

Épitaphe de Tertius Paullus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec sa base, mais dépourvu de son couronnement; autrefois, *apud Agulhonetum* (Guir.); « à la maison de M. Massip, « avocat du Roi » (Mén.); « dans la rue Quatre- « Jambes, à la maison Jalaguier » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessous de cet encadrement, sur la plinthe de la base, se voient trois *pilei.* — Hauteur, 0m88; largeur, 0m65; hauteur de la partie encadrée, 0m58; largeur, 0m54.

D M
T · TERTI · PAVLLI
PRIMIGENIA
AVRELIA · VXOR
T · TERTIVS · VERECVND
LIB

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Poldo d'Albenas, p. 177. — Gruter, 833, 8. — Rulman, *Inv.*, pp. 63 & 100. — Guiran, p. 141. — Baux, p. 8. — Ménard, VII, p. 409. — Séguier, 13801, pl. 72; 13802, V, p. 10. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 97. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 132. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3945 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus T. Tertii Paulli, Primigenia Aurelia uxor, & Tertius Verecundus libertus.

« Aux dieux Mânes de Titus Tertius Paullus, « Primigenia Aurelia son épouse & Tertius Vere- « cundus son affranchi ».

Il est peu vraisemblable que *Primigenia* ait été un gentilice; il y a plutôt à supposer une interversion. La femme du défunt doit s'être appelée *Aurelia Primigenia.*

1205

Épitaphe de Tertullius Marcianus.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire, (dessin de Ség.); « à la maison Roland » (Guir.); « à la maison qui joint l'escalier de la Plate- « forme » Mén.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. La plateforme, aujourd'hui démolie, dont parle Ménard, se trouvait contre la façade actuelle de l'hôpital Noguier (Fr. G.-Dur.). — Hauteur, « 20 pouces » = 0m55; largeur, « 15 pouces » = 0m43.

D M
L · TERTVLI
MARCIAN
PRIMVS · PATRON
ET DELPHINVS
HEREDES
P

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 70. — Rulman, *Inv.*, pp. 83 & 105. — Guiran, p. 135. — Ménard, VII, p. 382. — Séguier, 13802, I, p. 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3946.

Diis Manibus L. Tertullii Marciani, Primus patrono & Delphinus heredes posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Lucius Tertullius Mar- « cianus; ses héritiers, Primus, dont il était le « patron, & Delphinus, ont élevé ce tombeau ».

1206

Épitaphe de Tertulia Spuria.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire; trouvée dans les déblais de l'Amphithéâtre en

1810 (TRÉL.). Les sigles D M de la première ligne étaient gravées dans le tympan du fronton.

D M
TERTVLIAE
SPVRIAE

Copie de TRÉLIS : peu certaine.

SÉGUIER, 13801, p. 90, feuillet ajouté par Trélis. — TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1810, p. 376. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3948.

Diis Manibus Tertuliae Spuriae.

« Aux dieux Mânes de Tertulia Spuria ».

Peut-être la copie de Trélis n'est-elle pas fidèle, & faudrait-il même lire *Tertullae, Spurii* ou *Spuriae filiae.*

1207

Fragment.

NIMES. — Au musée. Fragment trouvé dans le pavage de la maison Galoffre, en 1870. — Hauteur & largeur, 0m20.

. . . .
. . . . . N I L L A
. . . . . T · I N R E I
. . . . . T E R T V L L
*f*ILIAE

Copie dessinée de M. ALLMER ; estampage & copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

Académie du Gard, 1871, p. 74. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1870*, I, p. 8. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3949, & *Add.*, p. 841.

1208

Epitaphe de Tertulla, fille de Successus.

NIMES. — Au musée. Pierre carrée bordée de moulures encadrant l'inscription ; *in aedibus* Bompart *advocati* (GUIR.) ; « à la maison de Graverol » (MÉN., SÉG.), rue de l'Horloge ; « maison Rey, « rue Saint-Veran » (MILL.) ; en dernier lieu chez M. de Gonet, engagée dans le mur (Fr. G.-DUR.). — Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m35 ; hauteur de la partie encadrée, 0m26 ; largeur, 0m20.

d M
ΤERTVLLA
SVCCESSI
F · VIVA · SIB
POSVIT

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : le T & l'E de TERTVLLA, le V & l'A de VIVA liés en monogrammes ; peut-être un accent sur l'V de POSVIT.

GRASSER, 1607, p. 74. — RULMAN, *Inv.*, pp. 50 & 91. — GUIRAN, p. 163. — BAUX, p. 77. — SÉGUIER, 13801, pl. 53. — MILLIN, IV, p. 240. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3947, & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus Tertulla, Successi filia, viva sibi posuit.

« Aux dieux Mânes. Tertulla, fille de Successus, « a, de son vivant, élevé pour elle-même ce tom- « beau ».

Successus, Tertulla, non citoyens romains.

1209

Épitaphe de Tertulla, fille de Tutus.

NIMES. — Perdue. *Apud Mirmandum* (GUIR.) ; « chez M. Mirmand » (BAUX) ; « chez M. Dar- « dalhon, au bas du Petit Cours » (MÉN.).

D · M
TERTVLLAE
TVTI · FIL
ANNIA · TVTA
MATRI · OPT

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 53. — GUIRAN, ms., p. 82. — BAUX, p. 59. — MÉNARD, VII, p. 342. — SÉGUIER, 13801, pl. 37. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3950.

Diis Manibus Tertullae, Tuti filiae ; Annia Tuta matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Tertulla, fille de Tutus ; « Annia Tuta à son excellente mère ».

Le surnom de la fille pris de celui du grand-père maternel.

Tutus, Tertulla, non citoyens romains.

1210

Épitaphe de Tessius Avitus.

NIMES. — Au musée. Bloc quadrangulaire ; *in Palatio* (GUIR.) ; *in curia* (SÉG.) ; « trouvé en 1845 « dans la réparation d'un mur de la prison des « femmes au Palais de Justice, actuellement (1852) « au Nymphée » (PEL.) L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau.

C · TESSIVS
C · F · VOLT
AVITVS
VIVVS · SIBI

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GUIRAN, p. 164. — MÉNARD, VII, p. 391. — SÉGUIER, 13801, 60 ; 13802, fasc. V, p. 20. — PELET, *Procès verbaux de l'Acad. du Gard*, 1844-45, p. 166 ; *Nymphée*, p. 43. — HERZOG, n. 174. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3951 : *litteris optimis.*

C. Tessius, Caii filius, Voltinia, Avitus vivus sibi.

« Caius Tessius Avitus, de la tribu *Voltinia*, « fils d'Avitus, a, de son vivant, préparé pour « lui-même ce tombeau ».

Tessius Avitus, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

1211

Épitaphe de Tingilonaia Valentina.

NIMES. — Perdue.

TINGILONAIA
VALENTINA
ET FRATRES
ROGATV·MATRIS

Copie de GUIRAN : TINGILONAIA, donné par tous, à corriger peut-être par TINGILONNIA.

GRUTER, 743, 8 : *e Scaligero.* — RULMAN, *Inv.*, p. 49. — GUIRAN, ms., p. 117. — MÉNARD, VII, p. 347. — SÉGUIER, 13801, pl. 31 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3953.

Tingilonnia (?) *Valentina & fratres rogatu matris.*

« Tingilonnia (?) Valentina & ses frères à la demande de leur mère ».

Les enfants ont élevé le tombeau à leur mère d'après la recommandation qu'elle leur en avait faite.

Tingilonnia, nom peut-être celtique.

1212

Épitaphe de Titia Amabilis.

NIMES. — Perdue. *In hortis Davinis extra portam Coronae* (voyez *C.*, XII); de là chez Guiran : *apud me* (GUIR.); « à sa maison de la rue Dorée » (FR. G.-DUR.); « à Sainte-Perpétue » (BAUX, probablement par erreur); « à la maison de M. Lombard de Latour, rue Dorée » (MÉN., SÉG.). — Hauteur « 19 pouces » = 0m53; largeur, « 14 pouces, 4 lignes » = 0m40.

D M
TITIAE AMABILIS
M·DOMITIVS
APRILIS
VXORI·OPTIMAE

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 62. — GUIRAN, ms., p. 110. — BAUX, p. 115. — MÉNARD, VII, p. 362. — SÉGUIER, 13802, V, p. 35. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3954.

Diis Manibus Titiae Amabilis; M. Domitius Aprilis uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Titia Amabilis; Marcus Domitius Aprilis à son excellente épouse ».

1213

Épitaphe de Titia Crescentiana.

NIMES. — Perdue. « A la maison de J. de Poictiers » (GUIR.); « au jardin du P. Cellarier au faubourg des Carmes » (BAUX).

TITIAE·CRESCENTIA
NAE·QVAE·VIXIT·ANN·XXII
DIEB·XIIII·CAECIL·CRESCEN
TIANA·FIL·PIISSIM·MATER
INFELIX

Copie de MÉNARD.

GRASSER, 1607, p. 63. — RULMAN, *Inv.*, p. 30. — GUIRAN, p. 76; II, p. 210. — BAUX, p. 99. — MÉNARD, VII, p. 332. — SÉGUIER, 13801, pl. 57 : « d'après Grasser ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3955.

Ligne 1, Baux indique une *ascia* au-dessus de TITIAE; — lignes 1 & 2, Guiran, Séguier : CRESCEN | TIANE : — ligne 3, Rulman : XIII; — lignes 3 & 4, Guiran (ms. II), Séguier : CECIL CRESCENTIANE; — Rulman, Guiran (I) : CRESCENTIAE; — ligne 5, Rulman : INFELIC; Guiran (II), Séguier : INFELIc.

Titiae Crescentianae quae vixit annis XXII, diebus XIIII; Caecilia Crescentiana filiae piissimae mater infelix.

« A Titia Crescentiana, morte à l'âge de vingt-deux ans & quatorze jours; sa mère infortunée Caecilia Crescentiana à son excellente fille ».

1214

Épitaphe de Titia Severina.

NIMES. — *Prope villam* D. de Fontfrède *thesaurarii* (GUIR.), Antoine de Fontfroide, trésorier de la sénéchaussée; *ad pontem prope Nemausum juxta rus Jesuitarum* (SÉG.); actuellement « au parapet d'un ponceau sur un fossé du Mas-de-Ville, maison de campagne du Lycée de Nimes située dans la plaine » (E. G.-DUR.).

D M
TITIAE
SEVERINAE
IVVENALIS
OCTAVI·F
VXSORI·OPT

Copie E. GERMER-DURAND.

GUIRAN, ms., p. 124. — MÉNARD, VII, p. 362. — SÉGUIER, 13802, V, p. 56. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 17. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3956.

Guiran, ligne 5 : CDVFVI; — Séguier, lig. 4 : VVNAES; ligne 5 : VIXIT XVI; ligne 6 : .....ORI.

Diis Manibus Titiae Severinae; Iuvenalis, Octavi filius, uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Titia Severina; Juvenalis, fils d'Octavus, à son excellente épouse. »

Octavus, Juvenalis, non citoyens romains.

1215

Épitaphes de Titia Titulla, de Sextia Carisia & de Licinius Hermes.

NIMES. — Au musée. Fragment provenant d'une frise; « trouvée en 1805 dans les ruines de l'église rurale de Sainte-Perpétue » (TRÉL.); retrouvé en 1875 (FR. G.-DUR.). L'inscription était contenue entre deux moulures dont il reste celle du bord supérieur. — Hauteur, 0m39; largeur, 0m95.

D M
tITIAE·T·FIL SEXTIAE·SEX·F M·LIcinio
TITVLLAE CARISIAE HErmeti
M·LICINIVS·HERMÉS·V·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. FR. GERMER-DURAND.

TRÉLIS, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1804, p. 22. — MILLIN, Voyages, IV, p. 246. — ORELLI, 4221. — E. GERMER-DURAND, dans la *Gazette de Nimes*, 11 mai 1875. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3057.

Diis Manibus
Titiae, Titi filiae, Titullae, socrae,
Sextiae, Sexti filiae, Carisiae, uxori;
M. Licinio Hermeti.
M. Licinius Hermes vivus posuit.

Aux dieux Mânes.

« A Titia Titulla, fille de Titus (Titius), sa « belle-mère;

« A Sextia Carisia, fille de Sextus (Carisius), « son épouse;

« A Marcus Licinius Hermes;

« Marcus Licinius Hermes a, de son vivant, « élevé ce tombeau ».

Marcus Licinius Hermes, dont les noms se lisent à l'extrémité droite & au bas de l'inscription, a élevé le tombeau pour lui-même, pour sa femme & pour sa belle-mère. La disposition des épitaphes indique qu'au-dessus de chacune d'elles se voyait un buste.

1216

Épitaphe de Titullus, fils de Successor.

NIMES. — Perdue. Provenance non connue.

MANIB
TITVLI
SVCCESSORIS
NVNDINA·VXSOR
POSVIT

Copie de GUIRAN : TITVLI à corriger sans doute par TITVLLI.

RULMAN, *Inv.*, p. 71. — GUIRAN, ms., p. 108 : *ex Rulman.* — MENARD, VII, p. 373. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3958.

Ligne 3, Ménard : SVCCESSORIS; Rulman : SVCCESSORS.

Manibus Titulli, Successoris filii; Nundina uxsor posuit.

« Aux Mânes de Titullus, fils de Successor; « Nundina, son épouse, a élevé ce tombeau. »

Successor, Titullus, Nundina, non citoyens romains.

1217

Épitaphe de Titulla, fille de Geminus.

NIMES. — Au musée. « Petit cippe avec base & « couronnement trouvé en 1883 « dans la maison « Juran t, boulevard des Casernes (Albin MICH.); « à la place des Carmes » (Fr. G.-DUR.). — Hauteur, 0^m80; largeur, 0^m40.

TITVLLAE
GEMINI [illegible]
TITVLLVS
SORÓRI

Copies dessinées d'Albin MICHEL & de M. Fr. GERMER-DURAND. Un accent sur le second O de SORORI.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3959, & *Add.*, p. 481.

Titullae, Gemini filiae; Titullus sorori.

« A Titulla, fille de Geminus; Titullus à sa « sœur ».

Geminus, Titullus, Titulla, non citoyens romains.

1218

Fragment.

NIMES. — Perdue. *In agro Ferrandi* (GUIR.); *in agro Nemausensi juxta villulam* de Sudre (GUIR.),

....ICO.........
..OGIACO·VII.....
..VSSESSAE F ET·S..
..VALERIO ET.....
VIVA

Copie de GUIRAN, excepté VIVA pris de RULMAN.

RULMAN, ms., p. 172. — GUIRAN, ms., II, p. 315. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3769.

Ligne 1 : Rulman omet; l. 2 : VEL; l. 3 : NCCESSAE· l. 4 : VALERIO F·ET·O.

Le défunt s'appelait peut-être *Togiacus*, nom de forme celtique qui se rencontre sur une inscription de Narbonne (*C.*, XII, 4641), & dans la forme gentilice sur des épitaphes de Nimes : celle de Togiacius Phileros & celle de Togiacia Erucina, femme de l'édile (ci-dessus n. 276) Helvius Ecimarius Vitalis. M. Hirschfeld propose *Mociaca*.

1219

Épitaphe de Togiacius Phileros.

NIMES. — Cippe avec base & couronnement; trouvé dans les ruines de Sainte-Perpétue, en mai 1875, & porté à l'Orphelinat des jeunes filles catholiques, rue Sainte-Perpétue (E. G.-DUR.); de là apporté à Lyon, au musée Guimet, actuellement à Paris. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m80; largeur, 0^m45; hauteur de la partie encadrée, 0^m32; largeur, 0^m35.

TOGIACIO·PHIL
EROTI·ET·IVLIAE
ANTIQVILL·IVL·
RVFINA·AMIC
5 OPT·ET·MESOPHIL
FIL·PAT·ET·IVLIÆ
ANTIQVILL

Copie dessinée de M. ALLMER & estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3960.

Lecture de M. Fr. GERMER-DURAND :

Togiacio Philleroti & Iuliae Antiquillae; Iulia Rufina amicis optimis, & Mesophilus filius patri, & Iuliae Antiquillae.

« A Togiacius Phileros & à Julia Antiquilla; « Julia Rufina à ses excellents amis, & Méso- « philus à son père & à Julia Antequilla ».

Togiacius, nom celtique transformé en gentilice dont on vient peut-être de voir sur l'inscription précédente la forme primitive : *Togiacus*.

1220

Épitaphe de Troccius .....

Nimes. — Perdue. *In pluteo* de Balonaire *juxta forum olitorium* (Guir.).

L·TROCCIO

. . . .

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 168; II, p. 338. — Ménard, VII, p. 396. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3962.

L. Troccio .....

« A Lucius Troccius ..... ».

Troccius, nom celtique.

1221

Épitaphe de Trogius Lydus.

Nimes. — Perdue. *Apud Iohannem Barbutinum* (Guir.); « à la maison de Jean Barbut » (Mén.).

Q·TROGI
LYDI
Q·TROG·HERMET
PATRONO·OPTIMO

Copie de Guiran : HERMET à corriger peut-être par HERMES.

Rulman, *Inv.*, p. 100. — Guiran, ms., p. 144. — Ménard, VII, p. 414. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3962.

Guiran, ligne 3 : Q·ROG.

[*Diis Manibus*] *Q. Trogii Lydi; Q. Trogius Hermes* (?) *patrono optimo.*

« (Aux dieux Mânes) de Quintus Trogius Lydus; « Quintus Trogius Hermes à son excellent pa- « tron ».

Trogius, nom celtique transformé en gentilice. C'était celui de l'historien *Pompeius Trogus*, Trogue Pompée.

Les cognomens ne s'abrègeant jamais, *Hermet* à la suite duquel le texte n'indique pas de lacune, doit être *Hermes*, non pas *Hermet*(io).

1222

Épitaphe de Turpilius Pumilio.

Nimes. — Perdue. *In hortis dom.* « de La Cassa- « gne » (Guir.).

L·TVRPILIO
PVMILIONI

. . . .

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 92. — Guiran, II, p. 382. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3963.

L. Turpilio Pumilioni .....

« A Lucius Turpilius Pumilio ..... ».

1223

Épitaphe de Tuta, fille de Maximus, & de Vérus, fils de Velagenus.

Nimes. — Stèle à double fronton triangulaire & à double inscription encadrée; autrefois, *in aedibus dom.* de Paradis, *advocati*, *hodie apud me* (Guir.); « à la maison de M. Paradis » (Mén.); « chez M. de Rochemore » (Ség.), rue Dorée, actuellement chez M. Pocheville, plâtrier-mouleur. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m67.

D M	D M
TÝTAE	VÉRI
MAXVMI·F	VELAGENI·F
VTVLIVS·F	VTVLIVS·F

Estampage de M. Goudard; dessin d'Albin Michel & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : accents sur l'V de TVTAE & sur l'E de VERI.

Grasser, 1607, p. 80. — Rulman, *Inv.*, pp. 55 & 65. — Reinesius, XVI, p. 33. — Guiran, p. 82. — Ménard, VII, p. 348. — Séguier, 13801, pl. 67 : « d'après Grasser »; 13802, V, p. 38. — M. le marquis Alfred de Surville, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, p. 146, par l'intermédiaire de M. Heron de Villefosse. — Michel, *Mém. de l'acad. de Nimes*, 1883, p. 1; *Bulletin*, p. 19. — Teissonier, *Bullet. du com. de l'art chrétien*, II, p. 427. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3964, & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus Tutae, Maxumi filiae, Utulius filius.

Diis Manibus Veri, Velageni filii, Utulius filius.

« Aux dieux Mânes de Tuta, fille de Maxumus, « Utulius, son fils ».

« Aux dieux Mânes de Verus, fils de Velagenus, « Utulius, son fils ».

Velagenus, Verus, Maximus, Tuta, Utulius, non citoyens romains.

Velagenus, nom celtique.

1224

Epitaphe de Tutius Martinus.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement; trouvé en 1810 « aux Arènes » (Trél.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m43; largeur de la partie encadrée, 0m35.

D ❦ M
Q·TVTI·MAR
TINI·TÝTIVS·TAR
CIVS·FÍLIVS·ET
TARCIA·EGIΓ . .

. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : accent sur l'V de TVTI ; peut-être sur le premier V de TVTIVS & sur le premier I de FILIVS.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 377. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 100. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 60. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3965, & *Add.*, p. 841 : *litteris saeculi secundi* ; ligne 4, lit : EGIT.

Diis Manibus Q. Tutii Martini ; Tutius Tarcius filius & Tarcia Egipe .....

« Aux dieux Mânes de Quintus Tutius Martinus, Tutius Tarcius & Tarcia Egipe ..... ».

Tarcia était vraisemblablement la femme de Tutius Martinus ; son nom avait été donné sans changement pour surnom à son fils.

1225

Épitaphe de Tyche.

Nimes. — Au musée du grand Séminaire ; autel avec base & couronnement ; *in aedibus* Astier, *hodie* Granier (Guir., Mén.).

M A N B
TYCHES
CONSERVI

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, ms., p. 156. — Ménard, VII, p. 428. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3966.

Manibus Tyches conservi.

« Aux Mânes de Tyché ses compagnons d'esclavage ».

1226

Épitaphe de Tyche.

Nimes. — Perdue. *Primo a Nemauso lapide, ad fontem* Jaïsse (Ség.).

D · M
TYCHES · FILIAE
PIENTISSIMAE
TERTIA · DO . . .
5 MATER · INFELICIS
SIMA · ET · SIBI
POSVIT

Copie de Séguier : les deux dernières lettres des lignes 2 & 3 & les trois dernières de la ligne 5 tracées au pointillé.

Séguier, 13801, pl. 54. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3967.

Diis Manibus Tyches, filiae pientissimae, Tertia Do..., mater infelicissima & sibi (viva) posuit.

« Aux dieux Mânes de Tyché ; Tertia Do..., sa mère infortunée, a, de son vivant, élevé ce tombeau à son excellente fille & pour elle-même ».

Le surnom de Tertia, auquel il ne manque, d'après l'étendue de la lacune, que deux ou trois lettres, pouvait être *Doris*.

1227

Épitaphe de Valentina.

Nimes. — Perdue. *In hortis dom.* de Galofres *in suburbio Dominicanorum ita intricata ut vix legi possit* (Guir.) ; « à Sainte-Perpétue » (Baux).

D M
VALIINIINII
SORI PIISSIMI
FRATRIIS I*i*
III SOROR

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 78. — Guiran, ms., II, pp. 296 & 403. — Baux, p. 92. — Séguier, 13801, f. 49 : *e Davini ms.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3968.

Séguier : D M | VATINII NIS | SORI PIISSIMI | FRATRIS | SOROR

Diis Manibus Valentine, sorori piissime, fratres duo (?) & soror.

« Aux dieux Mânes de leur excellente sœur Valentina, ses deux frères & sa sœur ».

1228

Épitaphe de Valerilla.

Nimes? — Perdue. « A la métairie de M. Roubet ci-devant à M. de La Tour » (Vinc.), *juxta Vardonem fluvium* (Ség.).

VALERILLAE
BLAESIA
VALERIA
F · S · I

Copie de Séguier.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1457. — Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 581. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3969.

Valerillae, Blaesia Valeria filiae suae fecit.

« A Valerilla ; Blaesia Valeria à sa fille ».

Filiae suae fecit, lecture proposée par M. Hirschfeld.

1229

Fragment.

Nimes. — Perdue. « A la maison de Mejanes » (Guir., Mén.).

L · VALERIVS

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 163. — Ménard, VII, p. 395. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3970.

L. Valerius.

« Lucius Valerius ».

1230

Épitaphe de Valerius Aprilis.

Nimes. — Perdue.

L·VALERIVS·APRILIS
SIBI·ET·SAC...FAL
......LVCRETIAE
VXORI

Copie de Ménard : FAL à corriger peut-être par IAE.

Gruter, 836, 11 : *Scaligero missa.* — Rulman, *Inv.*, p. 63. — Guiran, ms., p. 109. — Ménard, VII, p. 364. — Séguier, 13801, pl. 46 : *e Grutero*, 13802, I, pl. 46. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3972.

Gruter : APILES; Séguier : SIBI EX SAC FAL | LVCRETIAE VXORI.

L. Valerius Aprilis sibi & ..... Lucretiae uxori.

« Lucius Valerius Aprilis pour lui-même & pour ..... Lucretia, son épouse ».

1231

Épitaphe de Valerius Avitus.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire & à inscription encadrée, « à la maison Vauti » (Baux); *in aedibus* de Fontanes *in vico* de Corcomaire (Guir.); « au quartier de Corcomaire » (Mén.).

M
M·VALERI
AVITI·SERANA
VXOR

Copie de Baux.

Rulman, *Inv.*, p. 72. — Guiran, ms., p. 111. — Baux, p. 95. — Ménard, VII, p. 371. — Séguier, 13801, pl. 47. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3973.

Manibus M. Valerii Aviti, Serana uxor.

« Aux Mânes de Marcus Valerius Avitus, Se-« rana son épouse ».

1232

Épitaphe de Valerius Eutyches.

Nimes. — Perdue. *Apud Guiranum advocatum fratrem meum* (Guir.); « à la maison de M. Gui-« ran, avocat » (Mén.).

C·VALERI·EVTY
CHETIS·PATRON
....

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 143. — Ménard, VII, p. 416. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3974.

[*Diis Manibus*] *C. Valerii Eutychetis, patronus.*

[Aux dieux Mânes] de Caius Valerius Eutyches, « son patron ».

1233

Épitaphe de Valerius Magnus.

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en mai 1886 au clos Jurand, près du hameau de Saint-Cézaire. — Hauteur, 0m32; largeur, 0m36.

VALERIVS·MAGN*us*
IC·SEPVLTVS·...

Estampage de M. Maurin & de M. Goudard : lettres tendant à la forme cursive; la traverse des A remplacée par un trait parallèle au jambage gauche & tenant par son sommet au jambage droit; pas de lettre avant IC bien que la place ne manque pas.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 209. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5947.

Valerius Magnus hic sepultus [*est* (?)].

« Valerius Magnus est enseveli ici ».

Remarquer la formule *hic sepultus est*, fréquente sur les plus anciennes inscriptions de Narbonne & le mot *hic* écrit sans *h*. M. Fr. Germer-Durand croit toutefois apercevoir sur la pierre une légère trace qu'il suppose pouvoir être la partie supérieure de la haste droite d'une H dimidiée, ainsi : Ⱶ.

1234

Épitaphes de Valerius, de Maxsumus, de Secundus, de Verto, de Pompeia & d'Annula.

Nimes. — Perdue. « A la porte des Carmes » (Guir., Mén.).

VALERIO·MAXSVMO·SECVNDO
VERTONI·POMPEIAE·ANNVLAE·F
ANNVLA·SIBI·ET·SVIS

Copie de Ménard : VALERIO à corriger peut-être par VALERIIS.

Rulman, *Inv.*, p. 43. — Guiran, ms., p. 130. — Ménard, VII, p. 384. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3981 : ligne 2 : VERTICON, d'après Mareschal, ms. Paris 5825 G, f. A.

Ligne 1, Rulman : MAXSVME; ligne 2 : VERION.

Valerio, Maxsumo, Secundo, Vertoni, Pompeiae, Annulae filiis.
Annula sibi & suis.

« A Valerius, à Maxsumus, à Secundus, à Verto, « à Pompeia, enfants d'Annula.

« Annula a, de son vivant, élevé ce tombeau « pour elle & les siens ».

Ni Annula, ni aucun de ses enfants n'étaient citoyens romains.

Nous ne savons dire si *Verto* était un nom d'homme ou de femme; dans tous les cas, ce n'était pas un nom celtique.

L'épitaphe, gravée sur un long bandeau de pierre, était peut-être primitivement surmontée des bustes des personnes mentionnées.

1235

Épitaphe de Valerius Primulus.

Nimes. — Perdue. « A la maison Mirmand (Guir., Mén.).

D M
VALERI
PRIMVL

Copie de Guiran : PRIMVL à corriger peut-être par **PRIMVL**, d'après la copie de Séguier.

Rulman, *Inv.*, p. 95. — Guiran, ms., p. 162. — Ménard, VII, p. 394. — Séguier, 13801, pl. 68. — Hirschfeld, *C.*, 3975.

Séguier : PRIMVL.

Diis Manibus Valerii Primuli.

« Aux dieux Mânes de Valerius Primulus ».

1236

Épitaphe de Valerius Primus & de Junia Tryphosa.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement ; *apud Agulhonetum* (Guir.) ; « à la maison « de M. Massip, avocat du Roi » (Mén., Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau (dessin de Ménard). — Hauteur, « 3 pieds 4 pouces » = 1m11 ; largeur, « 2 pieds » = 0m66.

D · M
L·VALERI·PRIMI·T
IVN·TRYPHOSAE
VIVA FEC

Copie de Ménard : VIVA à corriger peut-être par VIVI.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Gruter, 803, 2 : *e Poldo*. — Rulman, *Inv.*, pp. 82, 89. — Guiran, ms., p. 164. — Baux, p. 8. — Ménard, VII, p. 391. — Séguier, 13801, pl. 53 ; 13802, II, p. 13. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 95. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3977.

Diis Manibus L. Valerii Primi & Iuniae Tryphosae ; viva fecit (?) ou ***vivi fecerunt*** (?).

« Aux dieux Mânes de Lucius Valerius Primus « & de Junia Tryphosa. Tombeau qu'elle a élevé « de son vivant (*ou* qu'ils ont élevé de leur vivant) ».

1237

Épitaphe de Valerius Primus.

Nimes. — Bloc quadrangulaire, *in ecclesia S. Perpetuae* (Guir., Mén., Mill., Ség.) ; actuellement chez M. de Bernis, au domaine de Bions, commune de Bellegarde. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m10 ; largeur, 0m70 ; hauteur de la partie encadrée, 0m55 ; largeur, 0m50.

D ❦ M
T·VALERII·T·FIL
VOLT·PRIMI
T·VALERIVS
5 VALERIANVS
PATRI·OPTVMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur le second A de VALERIANVS.

Rulman, *Inv.*, ms., p. 52. — Guiran, ms., p. 90. — Baux, p. 114. — Séguier, 13801, pl. 34 ; 13802, II, p. 1. — Ménard, VII, p. 338. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1870*, II, p. 45. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3976.

Diis Manibus T. Valerii, Titi filii, Voltinia, Primi ; T. Valerius Valerianus patri optumo.

« Aux dieux Mânes de Titus Valerius Primus, « de la tribu *Voltinia*, fils de Titus (Valerius) ; « Titus Valerius Valerianus à son excellent père ».

Inscrit dans une tribu, Titus Valerius Primus était certainement citoyen romain.

1238

Épitaphe de Valerius Repentinus.

Nimes. — Perdue. Extraite des déblais de l'Amphithéâtre en 1810 (Trél.).

d M
... VALERII
REPENTINI
DOMITIA·SABINA
VXOR ET SIBI

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1810, p. 382 ; 13801 du mss. de la Bibl. de Nimes, p. 90 : REPINTINI, fautivement. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3978.

Diis Manibus ... Valerii Repentini, Domitia Sabina uxor & sibi.

« Aux dieux Mânes de ... Valerius Repentinus, « Domitia Sabina, sa femme, & pour elle-même ».

1239

Épitaphe de Valerius Verus.

Nimes. — Perdue. Trouvée au Palais de Justice en 1805 (Trél.).

L·VAL·RIOVERCI
DVDIONIS·F·M
DVMERIVS
V · P

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Académie du Gard*, 1805, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3979.

L. Valerio Vero (?), *Dubionis filio, M. Dumerius* (?) *vivus posuit.*

« A Lucius Valerius Vérus, fils de Dubio; « Marcus Dumerius a, de son vivant, élevé ce « tombeau ».

1240

Épitaphe de Valerius .....

NIMES. — Fragment présentant l'angle supérieur droit d'une inscription encadrée; trouvé en 1889, à Nimes, près de la gare des marchandises, au chemin d'Uzès, dans un mur dans la construction duquel il avait été employé comme moellon; recueilli par M. Cabane, chef de bureau au P. L. M. — Hauteur, 0m 20; largeur, 0m 16.

v a LER·
...PTO·
....

Estampage de M. BAZIN, censeur du lycée de Nimes : lettres tendant à la forme cursive.

Valerio Accepto ?, Glypto ?, Threpto ? .....

1241

Épitaphe de Valerius Scaeva.

NIMES. — Perdue. « A la maison de Balthazar « Fornier » (GUIR., MÉN.).

DIIS ❦ MANIBVS
Q·VALERIO·SCAEVAE
PATRI·ET·VEGETAE·MR
Q·VALERIVS·PRAVIINVS
5 Q·VALERIVS·SECVNDNVS
Q·VALERIV·GRATVS
FILII·POSVERVNT

Copie de GUIRAN : PRAVIINVS à corriger peut-être par PRA*e*VEN*t*VS.

RULMAN, *Inv.*, p. 50. — GUIRAN, ms., p. 85. — MÉNARD, p. 339. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3980 : ligne 4 : PR▨▨▨VS.

Ligne 3, Ménard : M·K; ligne 4 : PRIDIANVS; M. Fr. Germer-Durand propose PRASINVS.

Diis Manibus, Q. Valerio Scaevae, patri, & Vegetae, matri, Q. Valerius Praeventus (?), *Q. Valerius Secundinus, Q. Valerius Gratus, filii posuerunt.*

« Aux dieux Mânes de Quintus Valerius Scaeva « leur père, & de Vegeta leur mère, Quintus « Valerius Praeventus, Quintus Valerius Secun« dinus, Quintus Valerius Gratus, leurs enfants, « ont élevé ce tombeau ».

Le prénom du père passé aux trois fils.

1242

Épitaphe de Valeria .....

NIMES. — Au musée. Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement terminé par un cône godronné en spirale entre deux volutes ornées de rosaces à leurs extrémités antérieures; trouvée avant 1829 (PERR.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 38; largeur de la partie encadrée, 0m 31.

D ❦ M
V*al*ERIAE
....

Copie dessinée de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PERROT, *Antiquités de Nimes*, 1829, pp. 99. — PELET, *Catalogue*, 1863, p. 120. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3982.

Diis Manibus Valeriae .....

« Aux dieux Mânes de Valeria ..... ».

1243

Épitaphe de Valeria.

NIMES. — Perdue.

D M
VALERIAE
VALERI·F

Copie de MÉNARD.

GRUTER, 925, 11 : *a Scaligero missa.* — RULMAN, *Inv.*, p. 87. — GUIRAN, ms., p. 174. — MÉNARD, VII, p. 399. — SÉGUIER, 13801, pl. 68 : « d'après Gruter ». — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3986.

Gruter : DIS | MANIBVS en deux lignes, & FIL à la fin de la dernière ligne.

Diis Manibus Valeriae, Valerii filiae.

« Aux dieux Mânes de Valeria, fille de Vale« rius ».

1244

Épitaphe de Valeria.

NIMES. — Stèle à inscription encadrée; trouvée en 1846 rue des Tilleuls; acquise en 1851 par le musée Calvet, d'Avignon. — Hauteur, 0m 45; largeur, 0m 30; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m 20.

VALERIA*e*
VALERI·F
A·XI·M·X
DVBIA·AMA
BILINIS·L·NEP*ti*

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 183. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, XII, 3987 : « vue ».

Valeriae, Valerii filiae, annorum XI, mensium X; Dubia, Amabilinis liberta, nepti.

« A Valéria, fille de Valerius, morte à l'âge de « onze ans & dix mois; Dubia, affranchie d'Amabilis, à sa petite-fille ».

Amabilis, nom de femme, faisait au génitif *Amabilinis* en distinction d'*Amabilis*, nom d'homme, dont le génitif était *Amabilis*.

1245

Fragment.

NIMES. — Au musée. Fragment. — Hauteur, 0^m15; largeur, 0^m30.

. . . .
. . . ▬▬ REN
TIA·VALERI
A · FILIA

Copie dessinée de M. ALLMER.

Le nom incomplet était peut-être *Terentia*.

1246

Épitaphe de Valeria Agrice.

NIMES. — Perdue. Cippe avec base & couronnement; *in aedibus Faverii dom. de Vestric olim Ferrandi* (GUIR.): « à la maison Bruguiere » (MÉN., SÉG.), dans la rue qui va de la cathédrale au cours, la rue des Lombards. — Hauteur, « 2 pieds 3 pouces » = 0^m74; largeur, « 1 pied « 5 pouces » = 0^m47.

D · M
VALERIAE
AGRICES
SEX·AVRELIVS
5 ZOSIMVS·VXORI
OPTVMAE

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 72. — GUIRAN, ms., p. 100. — BAUX, p. 70. — MÉNARD, VII, p. 358. — SÉGUIER, 13801, pl. 39. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3988.

Ligne 1, Guiran omet D·M; — l. 5, Guiran: ZOZIMVS, fautivement.

Diis Manibus Valeriae Agrices; Sex. Aurelius Zosimus uxori optumae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Agricé; Sextus « Aurelius Zosimus à son excellente épouse ».

1247

Épitaphe de Valeria Aphro.

NIMES. — Au musée. Stèle à sommet cintré « découverte en 1778 & recueillie par Séguier » (*Inscr. de Nimes*). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, une patère entre elles, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^m46; largeur, 0^m34; hauteur de la partie encadrée, 0^m23; largeur, 0^m28.

D M
VALERIAE·APRH^O *sic*
CN·POM·HALIEVS
. VXSORI·OPTVMAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : APRHO pour APHRO, faute de gravure.

Inscriptions de l'Académie du Gard (ms.), 1788, p. 23. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3989: « vue ».

Diis Manibus Valeriae Aphro; Cn. Pompeius Halieus uxsori optumae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Aphro; Cneus « Pompéius Halieus à son excellente épouse ».

1248

Épitaphe de Valeria Calliste.

NIMES. — Perdue. *Apud Recolinum advocatum* (GUIR., MÉN.); *in aede* Fajon (SÉG.).

D · M
VALERIAE
CALLISᴛENI
MERENTISSIM

Copie de GUIRAN, excepté les I proéminents pris de SÉGUIER.

RULMAN, *Inv.*, p. 92. — GUIRAN, ms., p. 129. — MÉNARD, VII, p. 383. — SÉGUIER, 13801, pl. 65. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3990.

Diis Manibus, Valeriae Callisteni merentissimae.

« Aux dieux Mânes; à Valeria Callisté bien « méritante ».

L'inscription n'est sans doute pas complète; elle contenait vraisemblablement les noms de celui qui avait érigé le tombeau & l'indication du rapport qui existait entre la défunte & lui; l'adjectif *merentissimae* s'appliquait au mot qui indiquait ce rapport : *uxori* par exemple.

1249

Épitaphe de Valeria Candida.

NIMES. — Perdue.

V · F
VALERIA
CANDIDA
C·MAR·CIO
5 COSMIONI
BENE MERENT
POSVIT

VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3991.

Viva fecit. Valeria Candida C. Marcio Cosmioni bene merenti posuit.

« Valeria Candida a, de son vivant, élevé ce « tombeau à Caius Marcius Cosmio bien méri- « tant d'elle ».

1250

Épitaphe de Valeria Celsina.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « autrefois, *apud* Massip, *patronum* « *fisci* (Guir.), » avocat du roi » (Mén.), aujourd'hui maison Jalaguier, rue Quatre-Jambes (Fr. G.-Dur.); en 1852 au Temple de Diane (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m47.

D · M
VALERIÆ·CELSINAE
VALERIVS·CELSVS
ET·VALER·IANVARIA
5 FILIAE·PIISSIMAE
ET·SIBI·V·P

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'A & l'E de VALERIAE, l'I & l'N de CELSINAE, l'V & le second A de IANVARIA liés en monogrammes.

Grasser, 1607, p. 63. — Rulman, *Inv.*, p. 40. — Guiran, p. 47. — Ménard, VII, p. 328. — Séguier, 13801, pl. 30. — Pelet. *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 44. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3992 : *litteris bonis saeculi secundi.*

Diis Manibus Valeriae Celsinae; Valerius Celsus & Valeria Ianuaria filiae piissimae & sibi vivi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Valeria Celsina; Vale- « rius Celsus & Valeria Januaria à leur excellente « fille ont élevé ce tombeau &, de leur vivant, « pour eux-mêmes ».

Le surnom de la fille dérivé de celui du père.

1251

Épitaphe de Valeria Fortunata.

Nimes. — Perdue. « Pierre unie, trouvée au « Palais du Présidial & recueillie par Guiran : « *ex Palatio, hodie apud me* » (Guir.); « à la « maison Lombard de Latour, rue Dorée » (Mén.). — Hauteur, « 1 pied 5 pouces » = 0m47; largeur, « 11 pouces » = 0m30.

D M
VALER·FOR
TVNATAE
SVCCESSVS
LIB

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 152. — Ménard, VII, p. 417. — Séguier, 13801, pl. 67; 13802, I, p. 7. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3993.

Diis Manibus Valeriae Fortunatae, Successus libertus.

« Aux dieux Mânes de Valeria Fortunata, Suc- « cessus son affranchi ».

1252

Épitaphe de Valeria Gemina.

Nimes. — Stèle à sommet cintré, chez M. Gérin, rue Bonfa.

D M
VALERIAE
GEMINÆ
PROTVS
LIB

Copie d'Albin Michel.

Diis Manibus Valeriae Geminae Protus libertus.

« Aux dieux Mânes de Valeria Gemina, Protus « son affranchi ».

Voir plus loin, n. 1265, une *Valeria Gemina*, peut-être la même.

1253

Épitaphe de Valeria, fille de Maximinus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois *in aedibus Besserianis* (Guir.); « chez l'archidiacre » (Baux); « au couvent des Augustins » (Mén.), de la rue de la Roserie. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Le buste de la défunte, en bas-relief, occupe le tympan du fronton. — Hauteur, 1m07; largeur, 0m57; hauteur de la partie encadrée, 0m37; largeur, 0m43.

D ❦ M
VALERIAE
MAXIMINI·FILIAE
ANNOR·III·DIER·XXIII
5 MAXIMINVS·ET
VELADVS·MAXIMI·FILII
ET·LVCINA·LVCVLLI·FILIA
PARENTES

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Grasser, p. 55. — Rulman, *Inv.*, p. 39. — Guiran, II, p. [illegible]. — Baux, p. 34. — Ménard, VII, p. 316. — Séguier, 13802, VII, p. 326. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 75. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3984 : *litteris non bonis.*

Diis Manibus Valeriae, Maximini filiae, annorum III, dierum XXIII, Maximinus & Veladus, Maximi filii, & Lucina, Luculli filia, parentes.

« Aux dieux Mânes de Valeria, fille de Maxi- « minus, morte à l'âge de trois ans & vingt-trois « jours, Maximinus & Veladus, tous deux fils de

« Maximus, & Lucina, fille de Lucullus, ses « parents ».

Maximinus & Lucina étaient les père & mère de la défunte ; Veladus, était le frère de son père, par conséquent son oncle.

Maximinus, Valeria, Maximus, Maximinus Veladus, Lucullus, Lucina, non citoyens romains.

Veladus, nom peut-être pas celtique.

1254

Épitaphe de Valeria Maximina.

Nimes. — Perdue : *in aedibus D. Pistorii medici* (Guir.) ; « à la maison de M. Pistorius, médecin » (Mén.) ; de là chez les Jésuites : *in aedibus Patrum* (Ség.).

D · M
VALERIAE
MAXIMINÆ
L · VALERIVS
5 MAXIMINVS
FIL

Copie de Séguier.

Guiran, ms., p. 86. — Ménard, VII, p. 345. — Séguier, 13801, pl. 28. — Hirschfeld, C., xii, 3994.

Séguier est le seul qui indique les lettres liées.

Diis Manibus Valeriae Maximinae, L. Valerius Maximinus filiae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Maximina ; Lu- « cius Valerius Maximinus à sa fille ».

1255

Épitaphe de Valeria Mogonia.

Nimes. — Au musée. Stèle à sommet cintré, recueillie autrefois par Séguier. L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne gravées dans le tympan du cintre, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^{m}82 ; largeur, 0^{m}41 ; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^{m}30.

D · M
VAL · MOGO
NIAE
C · IVL · MATER
5 NVS · VXORI
PIENTISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Séguier, 13802, V, p. 53. — Anonyme, *Inscriptions de l'Académie du Gard*, ms., 1788, p. 23. — Millin, IV, p. 259. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 578. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, C., xii, 3995 : *litteris malis.*

Diis Manibus Valeriae Mogoniae ; C. Iulius Maternus uxori pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Mogonia ; Caius « Julius Maternus à son excellente épouse ».

Mogonia, nom celtique, à corriger peut-être par *Mogontia*.

1256

Épitaphe de Valeria Munatia.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement ; *apud Agulhonetum* (Guir.) ; « à la maison « de M. Massip, avocat du roi » (Baux, Mén., Ség.). — Hauteur, « 3 pieds 3 pouces » = 1^{m}08 ; largeur, « 2 pieds » = 0^{m}66.

D · M
VALERIAE · MVNA
TIAE · L · MVNATIVS
TITVLLVS · SORORI
5 ET · MVNATIA MARCELLA
AVIAE

Copie de Ménard.

Poldo d'Albenas, p. 164. — Gruter, 752, 11 : *ex Poldo.* — Grasser, 1607, p. 58. — Rulman, *Inv.*, p. 77. — Guiran, p. 84. — Baux, p. 22. — Ménard, VII, p. 340. — Séguier, 13801, pl. 48. — Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 95. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 23. — Michel, *Nimes*, p. 54. — Hirschfeld, C., xii, 3996.

Diis Manibus Valeriae Munatiae ; L. Munatius Titullus sorori & Munatia Marcella aviae.

Il est à remarquer que la sœur & le frère ne portent pas le même gentilice, à moins que les noms de la sœur ne soient intervertis ; dans ce cas, celle-ci se serait appelée *Munatia Valeria.*

1257

Épitaphe de Valeria Nigrina.

Nimes. — Au musée. Stèle, découverte le 17 avril 1888 au chemin de Calvas. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0^{m}27 ; largeur, 0^{m}52.

D · M
VAL · NIGRINAE · PA
RENTES · VAL · NIGRINVS
ET SEVERINA MATER
F · P · ET · S · M

Estampage de M. le colonel Pothier, & copie de M. Bazin, censeur du Lycée : lettres de mauvaise forme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 357.

Diis Manibus Valeriae Nigrinae ; parentes Valerius Nigrinus & Severina mater filiae piissimae & sibi merentissimae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Nigrina ; ses « parents Valerius Nigrinus & Severina, sa mère, « à leur fille excellente & bien méritante ».

Le surnom du père passé à la fille.

1258

Épitaphe de Valeria Octavia.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé au seizième siècle. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^m18; largeur, 0^m66; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m48.

D M
VALERIAE
OCTÁVIAE
VALERIA·VERA
5 FILIAE
PIENTISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V & l'A de VALERIA liés en un monogramme; un accent sur le premier A de OCTAVIAE.

Gruter, 712, 3 : *e Scaligeri schedis.* — Rulman, *Inv.*, p. 390. — Guiran, p. 77. — Ménard, VII, p. 331. — Séguier, 13801, pl. 8 : « d'après Gruter ». — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 57. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3997 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus Valeriae Octaviae; Valeria Vera filiae pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Octavia; Valeria « Vera à son excellente fille ».

Le gentilice *Octavia* employé comme surnom.

1259

Épitaphe de Valeria Primilla.

Nimes. — Perdue.

D M
VALERIAE
PRIMILLAE

Rulman, *Inv.*, p. 89. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3998.

Diis Manibus Valeriae Primillae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Primilla ».

1260

Épitaphes de Valeria & de Rusticus.

Nimes. — Au musée. Partie droite d'une pierre oblongue entourée de moulures qui encadraient l'inscription; découverte « en 1851 rue Grétry, « dans la maison Salles » (Pel.). — Hauteur, 0^m39; largeur, 0^m50; hauteur de la partie encadrée, 0^m25.

vaLERIAE·RVSTICo
mATRI·VALERIo
...ØL Ø FRA

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 120. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3983.

Valeriae matri, ... libertae.
Rustico, Valerio frater.

« A sa mère Valeria, affranchie de .....; à Rus- « ticus, Valerio son frère ».

La disposition des épitaphes aurait répondu à des bustes placés au-dessus.

Avec l'inscription, a été trouvé un vase de plomb contenant un millier de deniers de l'époque impériale.

1261

Épitaphe de Valeria Saturnina.

Nimes. — Au musée. Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement; trouvé avant 1846 (Perrot). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0^m52; largeur, 0^m50; largeur de la partie encadrée, 0^m30.

D Ø M
VALERIAE
SATVRNIN
......LIBERTA
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1846, p. 210. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 61. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3999 : *litteris saeculi secundi; & Add.*, p. 841.

Ligne 4, Hirschfeld : ANMVIIII·VALERIA : propose de lire : *an(ni unius ?), m(ensium) novem ; Valeria[nus ...*

Diis Manibus Valeriae Saturninae, ... liberta.

« Aux dieux Mânes de Valeria Saturnina, ... « son affranchie ».

1262

Épitaphe de Valeria, fille de Scottus.

Nimes. — Perdue. Pierre carrée, « dans la mai- « son du sieur Carbonnel sur la place des Domi- « nicains » (Mén.), aujourd'hui place du Château, près de l'Agau. — Hauteur, « 11 pouces » = 0^m29; largeur, « 14 pouces » = 0^m38.

D M
VALERIA·SCOTII
FIL·SIBI·ET·FILIO
PONI·IVSSIT

Copie de Ménard.

Ménard, VI, p. 330. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3985.

Diis Manibus. Valeria, Scotti (?) filia, sibi & filio poni jussit.

« Aux dieux Mânes. Valeria, fille de Scottus (?), « a élevé ce tombeau pour elle-même & son fils ».

Scottus, Valeria, non citoyens romains.

1263

Épitaphe de Valeria Secundina.

Nimes. — Au musée. Fragment, « trouvé le « 23 avril 1885, dans le mur de l'ancien Hôtel de « Ville, sur l'emplacement des nouvelles halles » (Goud.).

D *m*
VALER*iae . . . f*
SECVN*dinae*
SILANV*s . . . . .*
LI*b*
. . . .

Estampage de M. Goudard.

Hirschfeld, *C.*, XII, 5939 : « vue ».

Diis Manibus Valeriae, ... filiae, Secundinae; Silanus, ... libertus, uxori (?).

« Aux dieux Mânes de Valeria Secundina, fille « de ..... (Valerius); Silanus, affranchi de ....., à « son épouse ».

L'état incomplet du texte ne permet pas une lecture certaine.

1264

Épitaphe de Valeria Servata.

Nimes. — Perdue. « Trouvée en l'an X, c'est- « à-dire en 1802, à Sainte-Perpétue, & portée « chez le citoyen Aubanel » (Vinc.).

D M
VAL·SERVATAE
VAL·ISIAS
LIB·

Copie de Vincens & Baumes.

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 582. — Millin, IV, p. 245 : « copie « d'Aubanel ». — Hirschfeld, *C.*, XII, 4000.

Diis Manibus Valeriae Servatae, Valeria Isias liberta.

« Aux dieux Mânes de Valeria Servata, Valeria « Isias son affranchie ».

1265

Épitaphe de Valeria Titulla.

Nimes. — Perdue.

D M
VALERIAE·T·F
TITVLLAE
VALERIA·GEMINA
FILIAE·PIISSIMAE·P

Copie de Guiran.

Grasser, 1607, p. 63. — Rulman, *Inv.*, p. 41. — Guiran, p. 76. — Ménard, VII, p. 330. — Séguier, 13801, pl. 57 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, XII, 3401.

Diis Manibus Valeriae, Titi filiae, Titullae; Valeria Gemina filiae piissimae posuit.

« Aux dieux Mânes de Valeria Titulla, fille de « Titus (Valerius); Valeria Gemina a élevé ce « tombeau à son excellente fille ».

Voir à Saint-Gervasy l'épitaphe d'une *Valeria Gemina.*

1266

Épitaphe de Valeria Verula.

Nimes. — *Iuxta viam Sancti Cezarii* (Ség.); « sur le chemin de Nimes à Saint-Cézaire » (Vinc. & Baumes); « retrouvée récemment (1887) dans la « propriété Giraudon, mas du Puech de la Grue, « dans un remaniement d'un reste de construc- « tion » (Estève). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un rinceau. — Hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m44.

D · M
VALERIA*e*
VERI·FIL
VERVLAE

Copie dessinée de M. Estève.

Séguier, 13801, pl. 64. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4002.

Diis Manibus Valeriae, Veri filiae, Verulae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Verula, fille de « Verus ».

Le surnom de la fille dérivé de celui du père.

1266

Épitaphe de Varenia Auge.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; « trouvé en juin 1867 sur la colline « de Montauri, dans le mazet de M. Lavie » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m24; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m20.

D ❦ M
VARENAE
AVGENIS
CAESIV*s*
5 PATROCLV*s*
VXORI·IN
COMPARA
BILI·ET·S·V·P·

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 10. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4004.

Diis Manibus Vareniae Augenis; Caesius Patroclus uxori incomparabili & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Varenia Augé; Caesius « Patroclus à son épouse incomparable a élevé « ce tombeau &, de son vivant, pour lui-même ».

1267

Épitaphe de Vedia Musa.

Nimes. — Perdue. *Olim in aedibus Ferrandi* (Guir.); « au jardin du sieur Fazendier » (Mén.).

D ⊘ M
VEDIAE
MVSAE

Copie de Guiran.

Gruter, 925, 17 : *e Scaligero*. — Grasser, 1607, p. 71. — Rulman, *Inv.*, p. 87. — Guiran, p. 174. — Baux, p. 69. — Ménard, VII, p. 399. — Séguier, 13801, pl. 67 : « d'après Grasser ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 4005.

Gruter : VEDAE; Grasser : VIDIAE.

Diis Manibus Vediae Musae.

« Aux dieux Mânes de Vedia Musa ».

1269

Épitaphes de Venator, de Tertius & de Garra.

Nimes. — Perdue.

VENATOR·SEX·F·ET
TERTIVS·SEX·F·GARRAL
ATEIOVICI·F·MATRI
SVÆ·ET·SIBI·ET
5 SVIS VIVI·FECERV
NT

Séguier, 13802, V, p. 12; « copie insérée dans « un petit cahier d'inscriptions de Nimes de la « main de Rulman » (E. Germer-Durand). — Copie calquée sur le ms. 13802 par M. Fr. Germer-Durand. — GARRAL à corriger peut-être par GARRAE. — Hirschfeld, *C*, xii, 4006.

Venator, Sexti filius, & Tertius, Sexti filius, Garrae (?), *Ateiovici filiae, matri suae, & sibi & suis vivi fecerunt.*

« Venator, fils de Sextus, & Tertius, fils de « Sextus, à leur mère Garra, fille d'Ateiovix, ont « élevé ce tombeau &, de leur vivant, pour eux-« mêmes & les leurs ».

Ateiovix, Garra, Sextus, Venator, Tertius, non citoyens romains.

Garra, Ateiovix, noms celtiques.

A cause de la forme des F ancienne & non postérieure au premier temps de l'empire, l'inscription est probablement du temps d'Auguste.

1270

Épitaphe de Venicotenius Valerianus.

Nimes. — « Chez M. Ch. de Tessan, rue d'Avi-« gnon, au coin de la rue Turenne, dans le jar-« din » (E. G.-Dur.).

D M
M·VENICOTENI·VALER...
M·VINOVALEIVS·PATERN...
PARENTI·
KARISSIMO

Copie de M. Hirschfeld.

E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1865-66, p. 142. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4007 : *litteris saeculi secundi vel tertii.*

Diis Manibus M. Venicotenii Valeriani; M. Vinovaleius Paternus parenti karissimo fecit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Venicotenius « Valerianus; Marcus Vinovaleius Paternus à son « père très-cher a élevé ce tombeau ».

Venicotenius, Vinovaleius, noms celtiques transformés en gentilices. (Voyez n. 1286.)

Le père & le fils auraient dû s'appeler du même nom.

1271

Épitaphe de Vercellius Felicio.

Nimes. — Perdue. « Pierre unie; aux Casernes » (Mén., Ség.). — Hauteur, « 2 pieds 6 pouces » = 0m82; largeur, « 1 pied 6 pouces » = 0m49.

D ⊘ M
L·VERCELLII
FELICIONIS
SOLISETIA·SE
5 RANA·VXOR
MARITO·CA
RISSIMO
POSVIT

Copie de Ménard : SOLISETIA à corriger probablement par SOLIBITIA.

Ménard, VII, p. 368. — Séguier, 13801, pl. 42. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4008.

Ligne 2, Séguier : VERCELLI.

Diis Manibus L. Vercellii Felicionis; Solisetia (?) *Serana uxor marito carissimo posuit.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Vercellius Fe-« licio; Solisetia (?) Serana, à son très-cher mari « a élevé ce tombeau ».

Solisetia, nom probablement corrompu; les inscriptions de Nimes fournissent les exemples d'un *Sextus Solibitius* & d'une femme qualifiée *Solibitis filia.*

1272

Épitaphe de Verecunda.

Nimes. — Perdue. *In ecclesia majore* (Guir.); « à l'église du Chapitre » (Mén.), la cathédrale.

VERECVNDAE
CESTIAE·L
VERECVNDVS
Q·MAXIMII·CATVLII·L
CONTVBERNALI

Copie de Guiran : CATVLII à corriger peut-être par CATVLLI (Fr. Germer-Durand).

Rulman, *Inv.*, p. 108. — Guiran, ms., p. 157. — Baux, p. 111. — Ménard, VII, p. 427. — Séguier, 13801, pl. 78. — Hirschfeld, C., xii, 4009.

« A Verecunda, affranchie de Cestia; Verecundus, affranchie de Quintus Maximius Catullus, à sa compagne ».

1273

Épitaphe de Verinius Verus.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire; *in aedibus Pineti, in foro olitorio* (Guir.); « à la maison Pinet sur le Marché aux Herbes » (Mén.); « près le pont du Cadereau du chemin de la Bastide » (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
VERINI·VE . . .
FILIO
Q·VERINI
5 VIRILIS·PA . . .
PIISSIMO
. . . .

Copie de Séguier.

Rulman, *Inv.*, p. 44. — Guiran, ms., p. 170. — Ménard, VII, p. 397. — Séguier, 13802, V, p. 51. — Hirschfeld, C., xii, 4010.

Diis Manibus Verinii Veri, filio; Q. Verinii Virilis, patri piissimo, [..... Verinius .....].

« Aux dieux Mânes de Verinius Verus, son fils, & de Quintus Verinius Virilis, son excellent père, [..... Verinius ..... a élevé ce tombeau] ».

1274

Épitaphe de Vettitia Dubitata.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; *in aedibus* « Franson Martin » (Guir.); « chez Boudet » (Baux); *in aede* « Julian » (Ség.); retrouvée en octobre 1883, dans les démolitions pratiquées pour créer l'emplacement des Halles centrales. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau de pampres & de grappes de raisin. Un rinceau accompagne aussi les bandes du fronton. Dans le tympan de ce fronton, se voit un croissant entre trois petites rosaces. — Hauteur environ, 1m; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m30.

D M
VETTITIAE
DVBITATAE
M·ANNIVS
5 PATERNVS
MATRI
OPTIMAE

Estampage de M. Goudard; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : M·ANNIVS.

Rulman, *Inv.*, p. 53. — Guiran, p. 87. — Baux, p. 87. — Ménard, VII, p. 84. — Séguier, 13801, pl. 32. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 575. — Albin Michel, dans le *Bulletin de l'Académie de Nimes*, 1883, p. 123; dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 405. — Hirschfeld, C., xii, 4011, & *Add.*, p. 841 : DVBITÁTAE.

Diis Manibus Vettitiae Dubitatae M. Annius Paternus matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Vettitia Dubitata; Marcus Annius Paternus à son excellente mère ».

Le croissant entouré d'étoiles indique peut-être un adepte de la religion de Mithra; dans tous les cas, la croyance a la résurrection dans le ciel.

1275

Épitaphe de Vettius Dionysius.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « à la Porte de la Couronne » (Mén.); plus tard déposé à la Porte-d'Auguste (Pel.) L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m35.

D · M
C·VETTII
DIONYSI
C·GNAT·CAECILIÁ
5 NVS·PRIVIGNVS·ET
CAECILIA·HAPLÉ
VXOR

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur le second A de CAECILIANVS & sur l'E de HAPLE; l'E & le T de ET liés en un monogramme.

Poldo d'Albenas, p. 173. — Gruter, 839, 9. — Rulman, *Inv.*, pp. 57 & 68. — Guiran, p. 99. — Baux, p. 13. — Ménard, VII, p. 367. — Séguier, 13801, pl. 33. — Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, p. 49. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, C., xii, 4012 : « vue ».

Diis Manibus C. Vettii Dionysii, C. Gnatius Caecilianus privignus & Caecilia Haple uxor.

« Aux dieux Mânes de Caius Vettius Dionysius, « Caius Gnatius Caecilianus son beau-fils, & « Caecilia Haple son épouse ».

Caecilianus était un fils d'un premier mari de sa mère; son surnom était dérivé du gentilice de celle-ci.

1276

Épitaphe de Vettius Paris & de Munatia Primigenia.

Nimes. — Stèle à sommet cintré, incomplète en bas; « dans une vigne appartenant à M. Maron, « cafetier au chemin de Montpellier, où elle sert « à couvrir un bassin » (Pel.); extraite, il y a quelques années, d'un puits, peut-être romain, qui existe dans la propriété de M. Maron, ancien maçon, au quartier du Cros de Savoye, au sud des Abattoirs (Est.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m54; hauteur de la partie encadrée, 0m28; largeur, 0m40.

VETTIO · PARIDI
ET · MVNATIAE
PRIMIGENIAE

Estampage de M. Estève (juin 1887) : lettres tendant à la forme cursive.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 160 : PRIMONI, fautivement. — Hirschfeld, C., xii, 5941.

Vettio Paridi & Munatiae Primigeniae.

« A Vettius Paris & à Manatia Primigenia ».

1277

Épitaphe de Vettius Victor.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; autrefois « chez M. Forton, rue « Dorée » (Mén.); *in aede* « Forton » (Ség.); puis passé dans la collection Séguier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m43; largeur, 0m39.

D · M
T · VETTI
VICTORIS
VETTIA
5 EVPORIA
MARITO · OPTIM

Copie dessinée de M. Allmer.

Rulman, *Inv.*, p. 74. — Guiran, ms., p. 103. — Ménard, VII, p. 372. — Seguier, 13801, pl. 40. — Ms. anonyme, *Inscriptions de l'Académie du Gard*, p. 25. — Hirschfeld, C., xii, 4013, & *Add.*, p. 841 : *litteris bonis.*

Diis Manibus T. Vettii Victoris, Vettia Euporia marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Vettius Victor; « Vettia Euporia à son excellent mari ».

1278

Épitaphe de Vibius Asiaticus.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1869 au coin de la place des Arènes vers le Palais de Justice & brisé alors en nombreux fragments (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m35; largeur, 0m74; hauteur de la partie encadrée, 0m58; largeur, 0m53.

D ❦ M
C · VIBII · ASIÁTICI
DoMITIA ////
MAXIMILLA
VXOR
pOSVIT · ET · SIBI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : un accent sur le second A de ASIATICI.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1869*, p. 7. — Hirschfeld, C., xii, 4014 : *litteris primi opinor saeculi*; & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus C. Vibii Asiatici, Domitia Maximilla, uxor, posuit & sibi.

« Aux dieux Mânes de Caius Vibius Asiaticus, « Domitia Maximilla, son épouse, a élevé ce « tombeau & aussi pour elle-même ».

Le mot DOMITIA était peut-être suivi de la mention de la filiation.

1279

Épitaphe de Vibius Licinianus.

Nimes. — Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1710 par des fossoyeurs, dans un champ (Mén.); *in aede* « de Missols » (Ség.), rue des Greffes; actuellement engagé dans un mur de la cour de la maison Blanchard, rue Dorée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m53; hauteur de la partie encadrée, 0m41; largeur, 0m23.

D · M
C · VIBI · LICINIAN
ANN · XVI · M · VI
C · VIBIVS
5 AGATHOPVS · ET
LICINIA · NOMAS
FIL · OPTIMO · PIISSIM
ΑΝΘЄΑ ΠΟΛΛΑ ΓЄΝΟΙΤΟ ΝЄΟΔΜΗΤΩ ЄΠΙ ΤΥΜ
ΒΩ · ΜΗ ΒΑΤΟC ΑΥΧΜΗΡΗ ΜΗ ΚΑΚΟΝ ΑΙΓΙΠΥΡΟΝ
10 ΑΛΛ ΙΑ ΚΑΙ CΑΜΨΟΥΧΑ ΚΑΙ ΥΔΑΤΙΝΗ ΝΑΡΚΙCCΟ.
ΟΥЄΙΒΙЄ ΚΑΙ ΠЄΡΙ CΟΥ ΠΑΝΤΑ ΓЄΝΟΙΤΟ ΡΟΔΑ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr.

Germer-Durand : l'N & le dernier I de LICINIANI liés en un monogramme.

DD. Martene & Durand, *Voyage*, I, p. 309. — Sallengre, *Thes. ant. rom.*, I, *in fine.* — Maffei, *Galliae antiquitates selectae*, Ep. XI, p. 55. — De Rochemore, *Recueil de l'Académie de Nimes*, 1756, p. 98. — Ménard, VII, p. 319. — Séguier, 13801, pl. 29; 13802, II, p. 4. — Michel, *Nimes*, II, p. 34. — Burmann, *Anthologie latine*, II, p. 60, notes; — *Anthologie grecque*, éd. Jacobs, II, p. 798. — Orelli, 4855. — *C. I. Gr.*, 6780. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4015 : *litteris bonis primi opinor saeculi.*

Diis Manibus C. Vibii Liciniani, annorum XVI, mensium VI; C. Vibius Agathopus & Licinia Nomas filio optimo piissimo.

Ἄνθεα πόλλὰ γένοιτο νεοδμήτῳ ἐπὶ τύμβῳ
Μὴ βάτος αὐχμηρή, μὴ κακὸν αἰγίπυρον.
Ἀλλ' ἴα καὶ σάμψουχα καὶ ὑδατίνη νάρκισσος,
Οὐίβιε, καὶ περὶ σοῦ πάντα γένοιτο ῥόδα.

Traduction de Maffei :

Plurimus hunc tumulum flos induat, inque recentem
Haud rubi horrentes, aegipyrusque mala;
Sed properent violaeque & amaracus & narcissus.
Vibie! & omnis humus te prope jam rosa sit.

L'αἰγίπυρος, que l'épitaphe qualifie de « mauvais », c'est le serpolet; le σάμψυχον, en latin *amaracus* & ***sampsuchus***, c'est la marjolaine.

1280

Épitaphe de Vibius .....

Nimes. — Perdue. « Trouvée au Palais de Jus- « tice en 1774 » (Vincens).

. . . VIBIVS·L·L·V . . . IVS
SIBI · ET
. . . NIAE · FAVSTAE
. . . TESTAM

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 570. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4016.

(L.) Vibius, L. libertus, U...us, sibi & .....niae Faustae ..... testamento fieri jussit.

« Lucius Vibius ....., affranchi de Lucius, a « ordonné par son testament d'élever ce tombeau « à lui-même & à .....nia Fausta, son épouse (?) ».

1281

Épitaphe de Vibia Lais.

Nimes. — Au musée. Cippe avec base & couronnement; trouvé avant 1829 près des Arènes (Perr.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m74; largeur, 0m48; hauteur de la partie encadrée, 0m31; largeur, 0m38.

VIBIA · LAIS
SIBI · ET · AVRELO
STATVTO · VIRO
VIVA · FECIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'I & l'O de AVRELIO liés en un monogramme.

Perrot, *Antiquités de Nimes*, 1829, p. 101. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 39. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4017 : *litteris saeculi secundi; & Add.*, p. 841 : STATVTO.

Vibia Lais sibi & Aurelio Statuto, viro, viva fecit.

« Vibia Laïs a, de son vivant, élevé ce tombeau « pour elle-même & pour Aurelius Statutus, son « mari ».

1282

Épitaphe de Victor.

Nimes. — Perdue. *Eruta anno 1673 in fano S. Perpetuae.* Guir.

D · M
VICTORIS
BAEBIA HelPI
VIANAL Cc

Guiran, II, p. 406; addition postérieure d'une autre main. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4818.

Diis Manibus Victoris; Baebia Helpidiana contubernali.

« Aux dieux Mânes de Victor; Baebia Helpi- « diana à son compagnon ».

Helpidiana contubernali, lecture proposée par M. Hirschfeld.

1283

Épitaphe de Vidius ....

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie supérieure droite d'un cippe avec son couronnement; de provenance non connue. — Hauteur & largeur, 0m35.

Q · VIDIO P · f
. . . STOR . . . .
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le Q réduit à l'extrémité de sa queue prolongée jusques près du V; le P à sa partie supérieure; l'R de STOR à la moitié de sa boucle supérieure.

Pelet, *Nymphée*, 1852, p. 30. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4019 : *litteris optimis.*

Ligne 1, Pelet : VINDIO, fautivement.

Q. Vidio, Publii filio, Pastori (?), quaestori (?)...

« A Quintus Vidius Pastor, fils de Publius « (Vidius) .... »

1284

Épitaphe de Vinicius Gratus.

Nimes. — Perdue. *In ecclesia sancti Stephani prope Iohanem Deyronum* (Guir.); « à l'église « Saint-Jean près Deyron » (Baux).

T·VINICIO
GRATO

Copie de Baux.

Rulman, *Inv.*, p. 91. — Guiran, ms., p. 171. — Baux, p. 109. — Ménard, VII, p. 398. — Séguier, 13801, pl. 68 : *e Davinii ms.* — Hirschfeld, *C.*, XII, 4020.

Guiran : VINCIO.

T. Vinicio Grato.

« A Titus Vinicius Gratus ».

1285

Épitaphe de Vinicius Ionicus.

Nimes. — Perdue. *In viridario Balthazari Fornerii* (Guir.); « à la maison de Balthasar For« nier » (Mén.).

D M
VINICI
IONICI

Copie de Ménard.

Guiran, ms., p. 181. — Ménard, VII, p. 399. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4021.

Diis Manibus Vinicii Ionici.

« Aux dieux Mânes de Vinicius Ionicus ».

1286

Épitaphe de Vinivallia Paterna.

Nimes. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire; *in hortis I. Boudeti, olim erutus e sepulcro ecclesiae S. Perpetuae* (Guir.); « au jardin Boudet » (Mén.); les sigles D M gravées dans le tympan du fronton.

DS MS
VINIVALLIAE
PATERNAE
SECVNDILLA
5 SORORI
PIISSIMAE

Copie de Guiran : l'S après D & M peut-être des ornements.

Rulman, *Inv.*, p. 78. — Guiran, ms., p. 121. — Baux, p. 92. — Ménard, VII, p. 352. — Séguier, 13801, pl. 49 : *e Davinii ms.;* 13802, V, p. 12. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4022.

Diis Manibus Vinivalliae (?) *Paternae; Secundilla sorori piissimae.*

« Aux dieux Mânes de Vinivallia (?) Paterna; « Secundilla à son excellente sœur ».

Vinivalliae, probablement le même nom que le *Vinovaleius* de l'inscription ci-dessus, n. 1270.

1287

Épitaphe de Vinnucia Servata.

Nimes. — Perdue. *In aedibus D.* Firmilion, *chirurgi* (Guir.); « à Vignoles » (Ség.), aujourd'hui mas Boulbon, « où elle a peut-être été « transportée » (G.-Dur.).

D ❦ M
VINNVCIAE
MONTANI·FIL
SERVATAE
5 C·QVINTIL·EVTYCHVS
VXORI·OPTIMAE

Copie de Guiran.

Gruter, 840, 7 : *a Scaligero.* — Rulman, *Inv.*, p. 63. — Guiran, ms., p. 109. — Ménard, VII, p. 359. — Séguier, 13801, pl. 44. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4023.

Ligne 2, Séguier : VINVCIAE : — l. 5, Gruter : QVINTILIVS ; Séguier : QVINT.

Diis Manibus Vinnuciae, Montani filiae, Servatae; C. Quintilius Eutychus uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Vinnucia Servata, fille « de Montanus; Caius Quintilius Eutychus à son « excellente épouse ».

1288

Épitaphe de Viricia Eufemia.

Nimes. — Perdue. « A la maison du sieur Paul « Hilaire » (Guir., Mén.).

D · M
VIRICIAE·EV
FIMIAE·POSV
IT·VERICIA
5 ƎRMAIS·NEP
TIS·PIENTISSI
MA

Copie de Guiran : EVFIMIAE à corriger probablement par EVFEMIAE ou EVPEMIAE; ƎRMAIS par HERMAIS (Fr. Germer-Durand).

Guiran, ms., p. 122. — Ménard, VII, p. 346. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4024.

Diis Manibus Viriciae Euphemiae; posuit Viricia Hermais neptis pientissima.

« Aux dieux Mânes de Viricia Euphemia; Viri« cia Hermaïs, sa petite-fille affectionnée, a élevé « ce tombeau ».

1289

Épitaphe de Virillio, fils de Montanus.

Nimes. — Au musée. Stèle à fronton triangulaire; « encastrée dans le mur de la maison En-« jolras-Cambon, rue Nerva » (Alb. Mich.); extrait de là, en décembre 1883, dans les travaux de démolition pour les Halles centrales. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m52; largeur, 0m36; hauteur de la partie encadrée, 0m90; largeur, 0m28.

VIRILLIONI
MONTANI·F
ET·SECVNDAE
VXORI

Estampages d'Albin Michel & de M. Goudard; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le D de SECVNDAE liés en un monogramme.

Albin Michel, *Nimes & ses rues*, II, p. 206; — dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — *Nemausa*, 2e année, p. 73. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4025, & *Add.*, p. 841.

Virillioni, Montani filio, & Secundae uxori.

« A Virillio, fils de Montanus, & à Secunda, « son épouse ».

Montanus, Virillio, Secunda, non citoyens romains.

1290

Épitaphe de Virillius Vitalis.

Nimes. — Perdue. *In coenobio Augustinianorum olim* Besserié (Guir., Mén., Ség.).

T·VIRILLIO
VITALI

Copie de Ménard.

Rulman, *Inv.*, p. 89. — Guiran, ms., p. 166. — Baux, p. 61. — Ménard, VII, p. 305. — Séguier, 13801, pl. 62. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4026.

T. Virillio Vitali.

« A Titus Virillius Vitalis ».

1291

Épitaphe de Ulpia Theodote.

Nimes. — Perdue. Cippe avec base & couronnement (Dessin de Séguier); *apud Agulhonetum* (Guir.); « à la maison de M. Massip, avocat du « Roi » (Mén.); *in aede* Massip (Ség.); « aujour-« d'hui maison Jalaguier, au coin des Quatre-« Jambes » (E. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, « 4 pieds « 3 pouces » = 1m41, largeur, « 2 pieds 6 pouces » = 0m82.

D ☩ M
VLPIAE·M·FIL
THEODOTE
C·PANTVLEIVS
5 ANATELLON·ET
M·VLPIVS·SuCCESSVS
ET·HEREDES
FEMINAE·RARISSIMI
EXEMPLI

Copie de Ménard.

Métal, ms., à la Bibliothèque du Vatican, 6039, f° 429 v°. — Poldo d'Albenas, p. 164. — Gruter, 895,14 : *ex Poldo*. — Rulman, *Inv.*, p. 82. — Guiran, ms., p. 128. — Ménard, VII, p. 381. — Séguier, 13801, pl. 52; 13802, II, p. 10. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 28. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4027.

Gruter : DIIS; Guiran : ANATE...LON; S...CCESSVS; HERE...ES; ...MINAE; ...RISSIMI; EXEM...

Diis Manibus Ulpiae, M. filiae, Theodote; C. Pantuleius Anatellon, & M. Ulpius Successus & heredes feminae rarissimi exempli.

« Aux dieux Mânes; à Ulpia Theodoté, fille de « Marcus (Ulpius); Caius Pantuleius Anatellon, « & Marcus Ulpius Successus & ses héritiers à « une femme exemplaire ».

Ulpius Successus était le père ou le frère de la défunte; Pantuléius était probablement son mari.

1292

Épitaphe de Volumnia Auge.

Nimes. — « Dalle découverte le 14 juillet 1857 « au mazet de M. Bancel, boucher, sur l'emplace-« ment de l'ancien monastère de Saint-Baudile » (E. G.-Dur.).

AVGENI VOLVMNIAE
Q·▮▮IVS·FELIX VXSORI
BENE·MERENTI

Estampage de E. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand. *Découvertes en 1872*, p. 9. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3448.

Augeni Volumniae; Q. .....ius Felix uxsori bene merenti.

« A Augé Volumnia; Quintus .....ius Felix à « son excellente épouse ».

Le surnom de la défunte a été mis irrégulièrement avant le gentilice.

A la seconde ligne, l'estampage s'oppose à ce qu'on supplée par *aemil*IVS; il ne manque que deux ou au plus trois lettres.

1293

Épitaphe de Utulius Albinus.

Nimes. — Au musée de la ville de Brunswick. — *Tabula marmorea cum margine ornata, litteris*

bonis (SPANGENBERG); *apud me* (GUIR.); « à la « maison de M. Lombard de Latour, rue Dorée » (MÉN.); envoyé, au siècle dernier, avec plusieurs autres inscriptions au duc de Brunswick par le ministre du refuge de Nimes, Georges de Superville; actuellement au musée de la ville de Brunswick.

D ❦ M
L · V T V L I I
A L B I N I
A V I T I · F I L
5 IVLIAE·SERVATAE·VXOR
L·VTVLIVS·SEIANVS
l·VTVLIVS·CELSINVS
L·VTVLIVS·AVENTIN
l·VTVLIVS·INVENTVS
10 l·VTVLIVS·NIGELLIO
LIBERTI.·PATRONIS

Copie de M. Eugène BORMANN, de Marburg, communiquée par M. HIRSCHFELD.

GUIRAN, ms., p. 151. — MÉNARD, VII, p. 416. — SPANGENBERG, dans les *News Vaterländische archiv.*, 1, 1826, p. 363, n. 29. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4028.

Guiran & Ménard : une L au commencement de chacune des lignes 6, 7, 8, 9 & 10.

Diis Manibus L. Utulii Albini, Aviti filii. Iuliae Servatae uxoris, L. Utulius Sejanus, (L.) Utulius Celsinus, L. Utulius Aventinus, (L.) Utulius Inventus, (L.) Utulius Nigellio, liberti patronis.

« Aux dieux Mânes de Lucius Utulius Albinus, « fils d'Avitus; à Julia Servata son épouse, leurs « affranchis : Lucius Utulius Sejanus, Lucius « Utulius Celsinus, Lucius Utulius Aventinus, « Lucius Utulius Inventus, Lucius Utulius Nigel-« lio, à leurs patrons ».

Le nom *Utulius* se rencontre sur d'autres inscriptions de Nimes.

1294

Épitaphe d'Utulius Euprepes.

NIMES. — Perdue. *In hortis* Bompart, *advocati regii* (GUIR.); « au jardin Bompart dans la ville » (MÉN.).

D M
L·VTVLI
EVPREPE
TIS
5 MVNATIA
SABINA·MAT
FILIO·OPTIMO

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Inv.*, p. 41. — GUIRAN, ms., p. 72. — MÉNARD, VII, p. 324. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4029.

Guiran : SABINA·MA.

Diis Manibus L. Utulii Euprepetis; Munatia Sabina mater filio optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Utulius Eupre-« pes; Munatia Sabina à son excellent fils ».

1295

Épitaphe d'Utulia Amabilis.

NIMES. — Au musée. Fragment extrait le 1er mai 1882 de la démolition de la maison Zoog, rue des Lombards (Fr. G.-DUR.); d'une « maison de la rue « de la Banque » (Albin MICH.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, conservé en haut & de chaque côté. — Hauteur, 0m25, largeur, 0m35; largeur de la partie encadrée, 0m27.

D · M
VTVLIAE·AMBILS
CRÉSCÉNS
C*ont*VBERNÁ*li*

Estampage d'Albin MICHEL.

Albin MICHEL, dans le *Bulletin de l'Académie de Nimes*, 1882, p. 49. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 264, & II, p. 16. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4030, & *Add.*, p. 841.

Diis Manibus Utuliae Amabilis; Crescens contubernali.

« Aux dieux Mânes d'Utulia Amabilis; Crescens « à sa compagne ».

1296

Épitaphe de Zoé.

NIMES. — Au musée. Cippe dont la base manque, mais encore pourvu de son couronnement; *apud Villarium, hodie* à l'Esclop (GUIR.); « à la « maison de M. Chazel, vis-à-vis la Trésorerie » (MÉN.), hôtel de ville actuel; *in aede* « Dusseuil » (SÉG.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m62; largeur, 0m48; largeur de la partie encadrée, 0m32.

D ❦ M
Z O E S
C A E C I L I A
HELPIS·FILIAE
5 PIISSIMAE
ET·SVBSTITVTVS
CONTVBERNAL
SVAE

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le T, l'L & l'I de CONTVBERNALI liés en un monogramme; accents sur le second V de SVBSTITVTVS & sur l'A de CONTVBERNALI.

POLDO D'ALBENAS, p. 573. — GRUTER, 1002,11 : *e Scaligerianis.* — RULMAN, *Inv.*, p. 104. — GUIRAN, p. 157. — BAUX, p. 45. — MÉNARD, VII, p. 425. — SÉGUIER, 13801, pl. 76. — Msc. anonyme : *les Inscriptions de l'Académie du Gard*, 1788, p. 24. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4031, & *Add.*, p. 841 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Zoes; Caecilia Helpis filiae piissimae, & Substitutus contubernali suae.

« Aux dieux Mânes de Zoé; Caecilia Helpis à « son excellente fille, & Substitutus à sa compa-« gne ».

1297

Épitaphe de Zosimus.

NIMES. — Fragment, incomplet en haut & en bas; *in turri campanaria Reformatorum* (GUIR.); « au clocher de l'ancien temple des protestants » (MÉN.); « retrouvé le 12 août 1888, place de la « Calade, dans une des maisons démolies pour « créer l'emplacement de l'Ecole professionnelle » (GOUD.). Le même que celui de ce temple (F. G.-D.).

d · M
ZOSIMI
PARENTÉS

Estampage de M. GOUDARD : le D & l'M de la première ligne réduits à leur partie inférieure & séparés par une rosace; un accent sur le dernier E de PARENTES.

RULMAN, *Inv.*, pp. 37, 52. — GUIRAN, p. 75. — MÉNARD, VII, p. 325. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4032 : « vue ».

Diis Manibus Zosimi parentes.

« Aux dieux Mânes de Zosimus, ses parents ».

Parentes : le père & la mère.

1298

NIMES. — Perdue. Fragment *juxta fontem Perpinioti in territorio Nemausensi* (GUIR.).

...AC·N·F·VALE

GUIRAN, ms., II, pp. 100 & 396; I, p. 181. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4036.

Guiran, p. 181 : . . . A·C·N·VALEI . . . : p. 396 : ... | ACN·VALE ....

.....*ia, Cnei filia, Vale*.....

1299

NIMES. — Perdue. Fragment d'une inscription avec encadrement au-dessus des lettres; « à la maison Seguier » (PEL.). — Longueur, 0m70; épaisseur, 0m14.

. . . AGIONIS·F
. . . .

PELET, ms. à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 12..

1300

NIMES. — Perdue. Fragment *apud Mirmandum* (GUIR.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau.

. . . . . ALORA
. . . . . LINVS I

RULMAN, ms., p. 90. — GUIRAN, ms., II, p. 374. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3356; propose de lire : ***Florae Linus fecit.***

« A Flora, Linus a élevé ce tombeau ».

1301

NIMES. — Au musée. Fragment « trouvé le « 15 avril 1879 à l'Amphithéâtre » (Fr. G.-DUR.); recueilli par M. Revoil; déposé à la Porte d'Auguste.

. . . .
AMINA . .
ŒPOTI
CARISSIMo

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND. Copie dessinée de M. ALLMER. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4054 : « vue ».

1302

NIMES. — Au musée. Fragment de provenance inconnue.

. . . .
. . *a*QVILA
. . . . . AL·OPIM

Copie dessinée de M. ALLMER; copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3422 : *litteris saeculi secundi; lit : [A]quila [pat]ri optimo.*

Peut-être : ..... *Squillan... contubernali optim...*

1303

NIMES. — Perdue. Fragment *in aedibus privatis* (SÉG.).

D M
AELVRE
ARENTIS
BI V VI FECE
RVNT

Copie de SÉGUIER.

RULMAN, ms., n. 155 & 449. — GUIRAN, ms., II, pp. 388 & 403. — SÉGUIER, 13801, f. 56; 13802, p. 7. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4057.

Rulman, 155 : M | AEEVRE | RENTES VIVI FECE. — Rulman, 449, & Guiran : 388 : D·M· | AE ..V..RE | GENTES. — Guiran, 403 : AFEVRE | RENTES | IVVI FEGE | IVNT.

Diis Manibus .....iae Euresi ? parentes filiae & sibi vivi fecerunt.

« Aux dieux Mânes de .....ia Euresis, ses parents « ont, de leur vivant & aussi pour eux-mêmes, « élevé ce tombeau ».

1304

NIMES. — Au musée. Fragment de corniche; de provenance inconnue; boudin au-dessous des lettres, peut-être taillé après coup. — Hauteur, 0m10; largeur, 0m20.

. . . . . ƆF·ATT . . . . .

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND. Copie dessinée de M. ALLMER. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5914.

1305

Nimes. — Perdue. Fragment de provenance inconnue.

A·ΘE
NEL
ME ETTI
ALEE

Rulman, ms., III, recit 69. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4040.

1306

Nimes. — Perdue. Fragment de provenance inconnue.

D O M
. A
VETE

Rulman, *Inv.*, p. 93 : l'O entre D M probablement un disque ou une rosace.

1307

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée; trouvé le 21 juin 1886 dans la maison Dussaud, rue de l'Agau, avec les fragments de l'inscription de *...llia Rusticilla* (ci-dessus, n. 1117).

.....BOT.....

Estampage de M. Goudard : lettres de belle forme; le T réduit à une petite amorce de l'extrémité gauche de sa traverse.

1308

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée; de provenance inconnue.

DIS *manibus*
C.........
....

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

1309

Nimes. — Au musée. Fragment de provenance inconnue; présentant le bord droit d'une inscription encadrée. — Hauteur, 0m19; largeur, 0m10.

..... C·
..... C·
......A
.....T·
......O

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5943.

1310

Nimes. — Fragment provenant d'une frise. « Chez M. Pocheville, plâtrier ».

C·F·VO*l*

Hirschfeld, *C.*, xii, 5942.

1311

Nimes. — Au musée. Fragment « trouvé le « 19 septembre 1883 aux Halles centrales » (Goud.); provenant de la partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire & présentant l'angle supérieur droit de l'encadrement que contenait l'inscription. — Hauteur & largeur, 0m24.

d M
.....CIAN
.....IA
....

Estampages de M. Goudard & copies dessinées d'Albin Michel & M. Fr. Germer-Durand.

Michel, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 147. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3731 & *Add.*, p. 838; ligne 3 : IANA; propose de lire : *mar*CIAN.

1312

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en 1857 près de la Tour-Magne par E. Germer-Durand, & donné par lui au musée.

....
...CIAV...
....

Estampage de Fr. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5943.

1313

Nimes. — Fragment « trouvé à l'ancien cimetière de Sainte-Perpétue »; recueilli par M. Alfred de Surville, à La Coste.

....
CONTVBERNAL
S

Alfred de Surville, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 365. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5944.

1314

Nimes, — Au musée. Fragment trouvé en septembre 1883 aux Halles centrales (Goud., Albin Mich.). — Hauteur, 0m12; largeur, 0m22.

*de*CVMIO
....

Estampage de M. Goudard. Copie dessinée d'Albin Michel.

Albin Michel, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 147. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3552.

1315

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m50.

D ♁ *m*
D · V . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4051 : « vue ».

1316

Nimes. — Perdue. Fragment « dans un jardin « hors la ville sur une table de pierre soutenue « par deux piliers de pierre ». (Voyez *C.*, XII.)

D · M ·

Manuscrit d'Amerbach, p. 379. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4049.

1317

Nimes. — Au musée. Fragment « aux Arènes, « placé comme moellon dans un des piédestaux « formés avec de la maçonnerie, troisième arceau « du premier étage du côté de la place du Cheval-« Blanc » (E. G.-Dur.); transportée au musée depuis 1860. — Hauteur, 0m27; largeur, 0m17.

. . . .
. . . . E T
. . . I D A
. . . V I L I A
M A T R I
f e C I T

Estampage de E. Germer-Durand.

Rulman, *Inv.*, p. 53. — Guiran, II, p. 235. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4038, & *Add.*, p. 841 : « vue ».

Ligne 1, tous : ET; — l. 2, Rulman, Guiran : VILLA. — Hirschfeld & E. Germer-Durand proposent : CANDIDA SERVILIA.

1318

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée; « trouvé devant le Temple de « Diane en 1881 » (Fr. G.-Dur.).

ET . . .
. . . . .

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

1319

Nimes. — Perdue. Fragment, *in viridario Balthazari Fornerii* (Guir.); chez Barthol. Jouin » (Guir.).

E N I S
B I L I I
A E · S E R V ·
I S S

Guiran, ms., p. 181; II, p. 405. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4039.

1320

Nimes. — Au musée. Fragment présentant l'angle inférieur droit d'une tablette de marbre sans ornements; de provenance inconnue. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m28.

. . . .
. . . . I I I P I D I
(?) *e u c* A R P I A
. . . . . S I B I V I V A
p o S V I T

Copie dessinée de M. Allmer. Copie de M. Fr. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4052, & *Add.*, p. 841.

Ligne 1, peut-être *Helpidi*.

1321

Nimes. — Perdue. Fragment présentant l'angle inférieur droit d'une inscription encadrée; « trouvé dans les fouilles de la Porte-d'Auguste « en 1849-50 » (E. G.-Dur.); encadrement à droite & au-dessous.

. . . .
F E L L E E N
F I A
I A T I O
S S I

Copie dessinée de E. Germer-Durand.

1322

Nimes. — Au musée. Fragment, « déposé à la « Porte-d'Auguste vers 1849 » (Fr. G.-Dur). — Hauteur, 0m22; largeur, 0m25.

. . . .
F I L I
M A T R *i*
P I E N T I S S I M

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Inscript. de la Porte-d'Auguste*, 1852, p. 43.

1323

NIMES. — Au musée. Fragment provenant de la partie inférieure d'une inscription encadrée. — Longueur, 0m 19.

*coniu*GI · OP*tim* . .

Copie dessinée de M. ALLMER.

1324

NIMES. — Perdue. Fragment de provenance inconnue (*C.*, XII).

h · M · E · H · N · S

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4048.

Hoc monumentum externum heredem non sequitur.

1325

NIMES. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; « trouvé en 1868 sur l'emplacement « du nouveau Marché aux Bœufs » (Fr. G.-DUR.); *in aedibus Revoil* (HIRSCHF.).

. . . .
. . . . IA · M
. . NE COI*ugi*
in CON*parabili*

Copie dessinée de M. ALLMER. Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4054 : « vue ».

1326

NIMES. — Fragment présentant l'angle supérieur & le côté droit d'une inscription encadrée d'un rinceau; « chez M. Pocheville, plâtrier, « en 1877 » (Fr. G.-DUR.).

d · M
. . . . . . I I
. . . . . FIL
. . . . . IAE
. . . . . FIL

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5942 : « vue ».

1327

NIMES. — Au musée. Fragment d'une tablette de marbre; de provenance inconnue.

I II RA
LIBERT
FEC

Copie dessinée de M. ALLMER. Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5943 : « vue ».

... Epaphra libertus fecit.

1328

NIMES. — Au musée.

I L

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5943 : « vue ».

1329

NIMES. — Au musée. Fragment, « trouvé au « Château-d'Eau, rue de la Lampèze » (PEL.).

I O I

PELET, *Nymphée*, p. 29. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4051 : les lettres réduites à leur moitié inférieure.

1330

NIMES. — Perdue. Fragment *in aedibus dom.* de Faulcon, *advocati, hodie* Boschet *actuarii* (GUIR.).

I R L · F A
VXORI
FECIT

GUIRAN, ms., II, p. 404. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4039.

1331

NIMES. — Au musée.

I R
P
T I
P R
N
O V

Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5943.

1332

NIMES. — Fragment d'une « pierre ronde « trouvée au Palais de Justice; hauteur des let- « tres, 0m 32 ».

L A N D

Académie du Gard, 1807, p. 332. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4056.

1333

NIMES. — Perdue. Fragment « recueilli chez « Séguier à la fin du dix-huitième siècle ».

. . . .

LLAVLIDO

OBIIT VIRO

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 14.

... *Lucii liberto Aulido, optimo* (?) *viro.*

1334

NIMES. — Au musée. Fragment présentant la moitié droite d'une inscription encadrée; « trouvé « en 1883 dans la construction de l'aqueduc du « Vistre, au coin de la rue Monjardin » (Fr. G.-DUR.). — Hauteur, 0m90; de la partie encadrée, 0m20.

d M

. . . LIO · MAX

. . . IINA · VXOR

PIIS · POS

Estampage de M. GOUDARD : lettres de mauvaise forme. Copie dessinée d'Albin MICHEL. Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 55. — MICHEL, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 167. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5931 : *satur*NINA.

Diis Manibus, ...*lio Max*....., *Aquilina* (?) *uxor merito piissimo posuit.*

1335

NIMES. — Perdue. Fragment présentant l'angle inférieur droit d'une inscription encadrée; « trouvé place Belle-Croix en mars 1863 » (Fr. G.-DUR.).

. . . .

. . . . LIA

*contubern*AL · OPIM

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND.

1336

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé à Sainte-« Perpétue en 1778 » (VINC.).

. . . . . LRE

. . . COLIB

VINCENS & BAUMES, *Topographie*, 1802, p. 582.

1337

NIMES. — Au musée. Fragment présentant une partie du bord gauche d'une inscription encadrée; de provenance inconnue. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m09.

. . . . . .

L . . . . .

E . . . . .

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

1338

NIMES. — Au musée. Précédemment dans la collection Séguier.

. . . .

LTANA

*vi*XIT · AN

. . . XX · F QIV

SOTERI . . .

*fi*LIA · MA*tri*

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5934; ligne 1 : LIA·NA; ligne 3 : XVI·QVI*ntilia* (?); ligne 4 : SOTERID (le D incertain).

1339

NIMES. — Fragment « sur un pilier à droite du « chœur, dans l'église de Sainte-Eugénie; caché « sous le badigeon lors de la restauration, « en 1877 » (Fr. G.-DUR.). Au-dessous de l'inscription, deux *pilei*.

. . . .

. . . . . MARVS

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

1340

NIMES. — Perdue. Au monastère de Saint-Baudile.

M · S ·

TRÉLIS, *Académie du Gard*, 1808, p. 342. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4050.

1341

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé au Château-d'Eau, rue de la Lampèze » (PEL.).

////MTN · DVAC////

PELET, *Sur les anciennes thermes*, p. 162. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4051.

1342

Nimes. — Fragment provenant d'un cippe, & retaillé « pour servir de buteroue à l'angle d'une « propriété située à la rencontre de deux chemins « & dans laquelle se trouvent les ruines de l'an- « cien monastère de Saint-Baudile » (Estève). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur du champ inscrit, 0m35.

. . . .
. . . . NAE
. . . . VS
. . . . TVS
. . . . . VS

Estampage de M. Estève, pris en février 1887 : « lettres mal gravées ».

A rapprocher du numéro 462, & à restituer ainsi : *Iunoni reginae* [*dona*]*tus* (Fr. G.-Dur.).

1343

Nimes. — Perdue. Fragment, *litteris digitalibus in propugnaculo portae Coronalis* (Guir., Mén.).

. . . .
. . . OMPOVS
HERES

Guiran, ms., p. 138. — Ménard, VII, p. 383. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4041.

Peut-être *Pomponius* ou ORFEVS.

1344

Nimes. — Au musée. Fragment de provenance inconnue. — Hauteur, 0m10; largeur, 0m05.

. . . .
. . . ON . . .
. . . CV . . .
. . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

1345

Nimes. — Au musée. Fragment. — Hauteur & largeur, 0m20.

▨▨PER . . .
. . . VE . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

1346

Nimes. — Fragment vu chez Dardalhon vers 1750 (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures orné, de chaque côté, d'un appendice en forme de palmette.

PL . . . . .
CALI . . . . . .

Séguier, 13802, III, p. 1 : *ex schedis Dardalhionis.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 3797; indique sur le côté gauche : *lymber cycni* (?) *capite ornata.*

1347

Nimes. — Perdue. *Vasculum lapideum rotundum in aedibus dom.* de Besserié, *hodie Augustinorum* (Guir.).

PNL·E▨E▨T·SPR·T·

Guiran, ms., II, p. 403. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4039.

1348

Nimes (?). — Sans indication plus précise.

D · M
POIFATAE
XORATS
BRVOBX

Copie d'un sr Laurent, marchand, communiquée à M. Allmer par M. Ludovic Vallentin, de Montélimar.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4034.

Diis Manibus Probatae (?) *Exoratus uxori.*

« Aux dieux Mânes de Probata, Exoratus à son « épouse ».

1349

Nimes. — Au musée. Fragment présentant une partie du côté droit d'une inscription encadrée; de provenance inconnue. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m12.

*dis m*ANIB
. . . . PSE
. . . . O
. . . . AI

Estampage de M. Fr. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5918; propose : [*Com*]*pse.*

1350

Nimes. — Perdue. Fragment « recueilli chez « Séguier, à la fin du dix-huitième siècle ».

Q ÆQVN
IVS·AV . .
. . . .

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 22.

1351

Nimes. — Au musée. « A la Porte-d'Auguste » (Pel.).

Q ∅ F ∅ V O L
S ∅ S I B I ∅ E T
S E X ∅ F ∅ V X O R I

Pelet, *Inscriptions de la Porte-d'Auguste*, n. 23. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4045.

1352

Nimes. — Au musée. Fragment « trouvé au « Château-d'Eau, rue de la Lampèze » (Pel.).

M A
Q

Pelet, *Nymphée*, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4050.

1353

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la partie inférieure d'un cippe avec sa base; « trouvé en 1810 près de l'Amphithéâtre » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

. . . . . . R A
P A T R I
P I E N T I S · P

Copie de M. Hirschfeld.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 33 : PIENTISSIMO. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4052, & *Add.*, p. 841 : « vue ».

1354

Nimes. — Au musée. Fragment « trouvé en « 1860 au cimetière des protestants » (Pel.), près du chemin de Sauve. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

. . . . . R A T I O
. . . . . G R I N O

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, n. 104. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3795 : .....ratIo .....grino, & 5917 : .....rratIo .....crIno.

M. Fr. Germer-Durand propose de lire : *Veratio Nigrino*

1355

Nimes. — Au musée. Fragment présentant l'angle supérieur droit d'un cippe avec base & couronnement; trouvé en août 1889 au mas de la Tour-l'Evêque. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m73.

D M
. . . . R C I A E
. . . .

Copie dessinée de M. Goudard & estampage de M. Bazin, censeur du Lycée.

Diis Manibus Marciae ?, Porciae ?, ...

1356

Nimes. — Au musée. Fragment incomplet de tous côtés; de provenance inconnue. — Hauteur, 0m12; largeur, 0m10.

. . . .
. . . *gr* A E C V S
ann O R · X X · . . .

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5007 : « vue ».

1357

Nimes. — Fragment « à la guinguette du moulin « Raspail, dans la plaine » (Pel.). — Hauteur, 0m30; largeur, 0m55 (Pel.).

. . . R I S I V S · C · L . . .
. . . A R C V R P V L C I A . . .
. . . A V E E T T V . . .

P & V liés à la deuxième ligne.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, II, p. 222.

M. Fr. Germer-Durand propose : CARISIVS.

1358

Nimes. — Au musée. Fragment présentant l'extrémité droite d'une pierre en forme de frise. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m40.

. . . . R O · E T
. . . . . *ex t* E S T A M E *nto*

Copie dessinée de M. Allmer.

1359

Nimes. — Au musée. Fragment présentant la moitié droite d'une inscription encadrée; trouvé en décembre 1883 dans les démolitions opérées pour l'établissement des Halles centrales. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m20; hauteur de la partie encadrée, 0m16.

. . . . . R O N I O
. . . . . O V I R O
opt · pi E N T I S S I
. . . . V X O R

Estampages d'Albin Michel & de M. Goudard, & copies dessinées d'Albin Michel & de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 54. — *Ne-*

mausa, 2e année, p. 67. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4035.

Apronio (?), *Quadromo* (?), *Sempronio* (?) ....., *viro optimo pientissimo*, ... *uxor*.

« A son excellent mari, ...ronius .....us, ..., « sa femme ».

Le défunt s'appelait *Apronius* ou *Quadronius* ou *Sempronius*, ou de quelque autre nom de la même terminaison.

1360

Nimes. — Au musée. Fragment de provenance inconnue. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un rinceau.

SIB*i*
I

Hirschfeld, *C.*, xii, 4052.

1361

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé en 1742 « dans les fouilles faites à la Fontaine ».

....
....SIM
...*f*ILIA
....MAI

Séguier, 13802, p. 8.

1362

Nimes. — Perdue. — Fragment de provenance inconnue.

D M
S▨▨RII
▨ET
▨NAE
....

Séguier, 13802, f° 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4043.

1363

Nimes. — Perdue. Fragment, *in angiportu prope hospitium cui insigne Stella* (Guir.).

SS PATRIS

Guiran, ms., II, p. 404. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4039.

1364

Nimes. — Au musée. Fragment, « trouvé « en 1868 sur l'emplacement du nouveau Marché « aux Bœufs » (Fr. G.-Dur.); *in aedibus* Revoil (Hirschfeld). — Hauteur & largeur, 0m09.

d M
.....TI·EV
....

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4054 : *d* M | ...TITV, à tort.

1365

Nimes. — Fragment « trouvé au monastère de « Saint-Baudile, où il sert de seuil au soupirail « d'une cave » (Pel.).

.......TTIVS
...ONI

Pelet, *Mémoires du Gard*, 1863-64, p. 38. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4046.

1366

Nimes. — Au musée. Fragment trouvé à la Fontaine.

D ❦ *m*
D·V....
....

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

1367

Nimes. — Perdue. Fragment de provenance inconnue.

VA ......
CREL.....
OVOD....
IIS·R·C...
SI.......
NDISSI...
VVLNNV..
....

Inscriptions de l'Académie, 1788, p. 16.

1368

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé en 1805 « dans les fondations du nouveau Palais de Jus- « tice ».

....
...VACI·F...
...MENI.....
...MAT.....

Trélis, *Académie du Gard*, 1805, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4047.

M. Fr. Germer-Durand propose : *ex testamento mater*.

1369

Nimes. — Dans le jardin de l'ancienne maison Séguier; « la pierre est engagée dans le mur à « une telle hauteur que les lettres sont à peine « visibles » (Hirschf.). Au-dessus de l'inscription, se voient « le buste d'une femme & celui d'un « homme » (Id.).

▨VCIO VS▨F

Hirschfeld, *C.*, xii, 4053.

1370

Nimes. — Au musée. Fragment d'une inscription encadrée; trouvé au Cadereau en 1870. — Hauteur, $0^m 22$; largeur, $0^m 11$.

....VND...
B·ION
F

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1870*, I, p. 18. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4044.

1371

Nimes. — Perdue. Fragment de provenance inconnue.

....
...VS
....

Inscriptions de l'Académie, ms., 1788. — Pelet, *Essai sur le Nymphée*, 1852, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4051.

II. — DE NIMES A LA MER ET A ARLES

Bouillargues : Rodilhan, Caissargues.

Saint-Gilles : L'Argentière, Espeyran, Paliers.

Generac : Sainte-Colombe.

Fourques.

Bellegarde : Candiac, Bions, La Marine.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Saint-Gilles : nos 288, 292, épitaphes de questeurs de la colonie de Nîmes; n° 328, épitaphe d'un sévir augustal; n° 403, fragment en lettres grecques peut-être relatif aux jeux scéniques.

Bouillargues : nos 320, 361, épitaphes de sévirs augustaux.

1372

Épitaphe de Pompeius Maternus.

Bouillargues, dans le canton de Nimes. — Perdue. « A Bouillargues » (Scal.).

D · M
TERTII POMPEI
MATERNI
CIVIS REI
5 IVLIA ARTICIL
MARITO
OPTIMO
ET SIBI VIVA
POSVIT

Copie de Guiran.

Gruter, 780, 8 : *e Scaligerianis*. — Rulman, *Inv.*, pp. 59 & 62. — Guiran, ms., p. 114. — Ménard, VII, p. 373. — Seguier, 13801, p. 46 : « d'après Gruter ». — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3360.

Gruter, ligne 2 : ERTI·L·; ligne 5 : ARTICI·L.

Diis Manibus Tertii Pompeii Materni, civis Reii; Iulia Atticilla marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Tertius Pompeius Maternus, citoyen romain de Riez; Julia Atticilla a élevé ce tombeau à son excellent époux &, de son vivant, pour elle-même ».

Les *Reii Apollinares* étaient, au temps de Pline, une cité de droit latin avec le titre de colonie : *colonia Iulia Reiorum Apollinarium*, inscrite dans la tribu *Voltinia*. Elle appartenait à la Narbonnaise, &, au temps de la Notice des Gaules, à la Narbonnaise seconde.

1373

Épitaphe de Cadius Titullus.

Bouillargues, au hameau de Rodillan. — Perdue (?). *Rodiliani prope Nemausum* (Guir.); « à Roudillan » (Mén.); « vue en juillet 1858 par E. Germer-Durand » (Fr. G.-Dur.).

T · CADIO
TITVLLO

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 92. — Guiran, ms., p. 169. — Ménard, VII, p. 397. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4065.

T. Cadio Titullo.

« A Titus Cadius Titullus ».

1374

Épitaphe de ....., femme de Longinus.

Bouillargues, au hameau de Rodillan. — Perdue. « A Rodilhan »; *lapis oblongus Rodeliani fuit in angulo ecclesiae, nunc apud* « Ant. Porte » (Guir.) ».

....S·LONGNVS
...BITONI
VXSORI
*ex test*AMENTO

Copie de Guiran.

GUIRAN, ms., p. 119. — MÉNARD, VII, p. 360. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4066.

..... *Longinus, ...bitoni uxori ex testamento.*

« ..... Longinus à .....bito, sa femme. Tombeau élevé en exécution de son testament ».

1375

Épitaphe de Servata.

BOUILLARGUES, au hameau de Rodillan. — *Rodiliani in domo diruta* de Fabrique *consiliarii regii* (GUIR.)

D M
SERVATAE SER...
VIT ANNOR XVI
.....TVS

GUIRAN, ms., II, p. 405. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4067.

Diis Manibus Servatae, Ser..... filiae, annorum XVI, ...

« Aux dieux Mânes de Servata, fille de Ser....., morte à l'âge de seize ans, ... ».

Servata, son père, non citoyens romains.

1376

Fragment.

BOUILLARGUES, au hameau de Rodillan. — Fragment « trouvé dans un amas de pierre au petit village de Rodilhan; transporté à la Coste dans le jardin de M. Surville ». — Hauteur, 0m23; largeur, 0m25.

CN·VA*l*
PARII..
TERTI...
ET·*Heres*

Copie dessinée de M. GOUDARD.

DE SURVILLE, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 364. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5949; ligne 2 : PARID*i* ?.

Cn. Valerio Paridi (?), *Tertius libertus & heres.*

« A Cneus Valerius Paris, Tertius son affranchi & héritier ».

Tertius libertus, lecture proposée par M. Hirschfeld.

1377

Épitaphe de Blaesa, fille de Blandus.

BOUILLARGUES, au hameau de Caissargues. — Perdue. « Vue en 1863 à Caissargues, sur un mur de soutènement le long de la route de Saint-Gilles; il y a un trou à la partie inférieure » (Fr. G.-DUR.); « sur un contremur accolé au mur extérieur de la maison Baragnon, à l'entrée du village de Caissargues, aujourd'hui à M. de Mérignargues » (ID.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, dont il manquait le côté inférieur.

D ❦ M
BLAESAE·BLANDI·F·SORORI
AN·SERVATAE·TITI·F·VXORI
OPTATVS·BLANDI·F·SIBI·ET
SV*is*.....

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND. — *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 61. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4074; ligne 2 : *fortasse* an(*norum*); ne donne pas la première ligne.

Diis Manibus. Blaesae, Blandi filiae, sorori, annorum .....; Servatae, Titi filiae, uxori; Optatus, Blandi filius, sibi & suis [*vivus fecit*].

« Aux dieux Mânes. A Blaesa, fille de Blandus, sa sœur, morte à l'âge de ..... années; à Servata, fille de Titus, sa femme; Optatus, fils de Blandus, a, de son vivant, élevé pour lui-même & les siens ce tombeau ».

Blandus, Blaesa, Titus, Servata, Blandus, Optatus, non citoyens romains.

1378

Épitaphe de Niger, fils de Cippax ou *Cippacus.*

BOUILLARGUES, au hameau de Caissargues. — Perdue. Fragment présentant la partie supérieure d'un cippe avec sa corniche (SÉG.); « à l'entrée du bois de Caissargues, en venant de ce village à Saint-Gilles » (VINC.).

D M
NIGRO·CIPPACI
RVATAE·CRAXAE
C·LICINIVS·IVL
PARENTIBVS

Copie de RULMAN, excepté D M ajoutés d'après Séguier.

RULMAN, *Inv.*, p. 54. — GUIRAN, ms., p. 92 : *ex Rulmano.* — MÉNARD, VII, p. 336. — MURATORI, 1269, 2. — SÉGUIER, 13803, V, p. 59. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nîmes*, 1802, p. 581. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3763.

Séguier : D M | ...NIGRO·CIPPACI | ...R▨VA... GRANA | ...LI.

Nigro, Cippacis filio, & Servatae, Craxae filiae; C. Licinius Iul... parentibus.

« A Niger, fils de Cippax, & à Servata, fille de Craxa; Caius Licinius Jul..., à ses parents ».

Cippax, Niger, Craxsa, Servata, non citoyens romains.

Craxsa, nom celtique & probablement masculin.

1379

Épitaphe de Pompeius Primus.

BOUILLARGUES, au hameau de Caissargues. — Fragment d'une inscription encadrée; « au châ-

« teau Barnier, dans la banlieue de Nimes » (E. G.-Dur.). — Hauteur de la partie encadrée, 0m22.

Q·POMP*eio*
PRIMO
●ENSORI*nus* (?)

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4075.

Q. Pompeio ....., Primo, Censorinus (?) *filius* (?).

« A Quintus Pompeius Primus ....., Censo- « rinus, son fils ».

1380

Épitaphe de Servilia Adjecta.

Bouillargues, au hameau de Caissargues. — Au musée de Nimes. Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; *in viculo* de Caissargues *villa Deidierii advocati* (Guir.); « à la métairie « Deydier » (Mén.), appelée aujourd'hui Bois-Fontaine & appartenant à M. Granier (Fr. G.-Dur.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m35; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m28.

D M
SERVILIAE
ADIECTAE
VITALIS
5 COLLIBERT
CONTVBERNAL
SVAE PIENTISSIME

Estampage de M. Goudard. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand & copie d'Albin Michel.

Guiran, p. 159. — Ménard, VII, p. 427. — Notes E. Germer-Durand. — Michel, dans le *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 146. — *Nemausa*, 2e année, p. 16. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3910 & 4076.

Diis Manibus Serviliae Adiectae; Vitalis collibertus contubernali suae pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Servilia Adjecta; Vitalis, « son coaffranchi, à sa compagne excellente ».

Le coaffranchi s'appelait Servilius Vitalis.

1381

Épitaphe de Valeria Fullonia.

Bouillargues, au hameau de Caissargues. — Perdue. « A Caissargues »; *in aede* Louet (Ség.).

D M
VALERIAE
FVLLONIAE
....

Copie de Séguier.

Séguier, 13801, pl. 62. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4077.

Diis Manibus Valeriae Fulloniae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Fullonia ».

1382

Autel à la Foudre.

Saint-Gilles, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes. — « Trouvé à Saint-Gilles « en 1830 ».

CONDITVM
FVLGVR

Delmas, *Mémoire des Antiquaires*, 1836, p. xi. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4100.

Fulgur conditum.

« Foudre enfouie ici ».

1383

Autel à Diane.

Saint-Gilles. — Autel avec base & couronnement, « dans l'église souterraine *juxta puteum* » (Ség.); « à plat sur la margelle du puits de l'église « basse (lettre de l'abbé Teissonier à E. Germer- « Durand, 1861); encore à la même place aujour- « d'hui ». — Hauteur, 1m03; du dé, 0m60; largeur, 0m44.

DIAN*ae*
L·CASSI*us*
AMARANT*us*

Copie dessinée de M. Allmer & estampage de M. E. Germer-Durand.

Séguier, 13802, V, p. 60. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4099 : *litteris saeculi primi;* donne, ligne 3 : AMARANTV*s*.

Dianae L. Cassius Amarantus.

« A Diane, Lucius Cassius Amarantus ».

1384

Autel à Silvain.

Saint-Gilles, au domaine d'Espeyran. — Cippe brisé au sommet, mais encore pourvu de sa base; « trouvé dans le terrain de l'Argentière, au « domaine d'Espeyran, rive droite du Rhône, à « quatre kilomètres de Saint-Gilles; actuellement « au milieu des ruines de l'ancien chœur de « l'église abbatiale ». L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Sur la face latérale gauche est représenté en relief un maillet surmonté de trois maillets plus petits; sur la face opposée, un vase en forme d'*olla* sans anse.

— Hauteur, 0m85; de la partie encadrée, 0m43; largeur, 0m35.

DEO
SILVANO
A·ANNIVS
EROS
V·S·L·M

Estampage de M. Flouest & copie dessinée de M. Allmer.

Delmas, *Mém. des Antiquaires*, II, 1835, p. 154. — Perrot, *Hist. de Nimes*, éd. 1840, p. 147; *Lettres sur Nimes*, II, p. 163. — Pelet, *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1852-53, II, p. 29. — Heuzey, *Bullet. des Antiquaires*, 1875, p. 152. — Mowat, *Bullet. épigr.*, I, p. 64 avec gravure. — De Barthélemy, *Musée archéologique*, II, 1877, en gravure. — Flouest, *Deux stèles de laraire*, 1885, pl. xv. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4173 : *litteris saeculi fere secundi.*

Deo Silvano A. Annius Eros votum solvit libens merito.

« Au dieu Silvain, Aulus Annius Eros avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Cette inscription, si exempte de difficultés, a donné lieu à de très-savantes dissertations, par lesquelles on s'est efforcé d'établir que le *deus Silvanus* à qui elle est dédiée n'est pas Silvain, mais Pluton ou plus précisément *Dis Pater*, & que le maillet figuré sur sa face latérale gauche & si fréquemment représenté sur d'autres autels de Silvain, quelquefois avec la serpe ou avec le sirynx, n'est autre chose que la foudre. Persuadé que les explications les plus simples sont toujours les plus près de la vérité, nous croyons, sur la foi de la dédicace, que le dieu qui y est nommé *Silvanus* est bien réellement Silvain, & que le maillet qui lui est donné pour attribut en compagnie d'un vase n'est rien de plus qu'un maillet. Les trois maillets plus petits superposés au maillet principal peuvent vouloir exprimer la répercussion par l'écho du bruit du maillet du bûcheron dans le silence de la forêt. Nous voilà loin des hypothèses brillantes par lesquelles on a voulu suppléer au silence obstiné des documents, en suscitant toute une nombreuse série de représentations de *Dis Pater* sur le sol de la Gaule.

Il est bon de rappeler ici une remarque déjà faite par M. Mowat dans le *Bulletin épigraphique*, I, p. 66, que le dieu au maillet tient toujours le maillet de la main gauche à l'état de repos, tandis que c'est de la main droite que Jupiter tient toujours la foudre, & le plus souvent de la main droite élevée dans l'action de lancer. Lorsque le dieu au maillet tient quelque chose de la droite, c'est ordinairement un vase de forme ollaire, c'est-à-dire de la forme encore usitée actuellement en beaucoup de pays de la France pour contenir le lait.

1385

Autel aux Proxsumes d'Attia Prima.

Saint-Gilles. — « Près Paliers à la métairie « de l'Auricet, dans un champ dit « de la Tombe » (Gaill.); « retrouvée au domaine de l'Auricet, en « Camargue, chez M. Emile Causse » (Pel., Em.-Dum.); « dans l'île de la Camargue » (Aur.).

ATTIA PRIMA
PROXSVMIS
SVIS

Gaillard-Bonnemant, ms. 1765, p. 481. — Dumont, *Recueil des mss. d'Arles*, pl. xvi, n. 3. — Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1855, p. 22. — Notes d'Emilien Dumas, 1847; ligne 1 : ATILIA. — Aurès, dans le *Bullet. des Antiquaires*, 1872, p. 101. — Hirschfeld, *C.*, xii, 661, parmi les inscriptions d'Arles.

Attia Prima Proxsumis suis.

« Attia Prima à ses Proxsumes ».

1386

Fragment anonyme faisant mention d'un personnage, batelier de l'Ardèche & de l'Ouvèze, utriculaire d'Arles, curateur des deux corporations.

Saint-Gilles. — « Hors la ville, au-dessus de « la porte par laquelle on va aux ruines de la « chapelle Saint-Pierre » (Ség.)

. . . .
NAVT·ATR·ET·OV·CVRATOR
EIVSDEM·CORPORIS ITEM
VTRICVLAR·CORP·ARELAT
EIVSDEMQ CORP CVRAT
. . . .

Séguier, 13802, f. 13; ms. de Paris 16930, p. 1451. — Calvet, *Utriculaires*, p. 55, n. 13. — Dumont, *Recueil des inscr. d'Arles*, n. 178. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4107.

.... *nauta Atricae & Ovidis, curator eiusdem corporis, item utricularius corporatus Arelatensis, eiusdemque corporis curator*, ...

« ...., batelier de l'Ardèche & de l'Ouvèze, « curateur de la corporation; utriculaire incor- « poré d'Arles & curateur de la corporation, ... ».

Voyez ci-dessus, n. 423, ce qui a été dit de la corporation des bateliers *Atricae & Ovidis*, &, n. 377, ce qui se rapportre aux utriculaires.

Aucune des deux corporations n'étant de Nimes, l'inscription n'a pas dû prendre place au chapitre des *Inscriptions municipales.*

1387

Épitaphe d'Annius Agricola.

Saint-Gilles. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; presque entière en 1853 (Pel.), aujourd'hui réduite à sa moitié droite; trouvée au lieu dit l'Argentière & transportée dans le jardin du domaine d'Espayran appartenant à M. Sabatier. L'inscription était renfermée

dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m45; de la partie encadrée, 0m30; largeur, 022.

G·*ANN*IO
*aGRIC*OLAE
*ex teS*TAMENTo

Copie dessinée de M. Allmer prise avec l'assistance de M. Goudard. Copie dessinée de Pelet avec la partie aujourd'hui manquante donnée ici en majuscules inclinées : l'N & le T de *te*STAMENTO liés en un monogramme.

Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1853, II, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4108.

G. Annio Agricolae ex testamento.

« A Gaius Annius Agricola. Tombeau élevé en « exécution de son testament ».

1388

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment trouvé dans les fouilles faites en 1867 dans l'église souterraine. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m20.

. . . A·T·FL·CO
CONNIL. . . .
. . . IO . . . .

Estampage & notes de E. Germer-Durand, 1865.

1389

Épitaphe d'Aventinius Avitus & de Licinia Servilia.

Saint-Gilles. — Fragment présentant le dé incomplet d'un cippe brisé en haut & en bas; trouvé au lieu dit l'Argentière & transporté dans le jardin du domaine d'Espeyran. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m48; de la partie encadrée, 0m24.

D ❦ M
C·AVENTINII
AVITI·ET
LICINIAE·SERVILIAE
5 C·AVENTINIVS
SERVILIVS·F
*pa*RENTIB·*Carissim*

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4109 : *litteris bonis.*

Diis Manibus C. Aventinii Aviti & Liciniae Serviliae; C. Aventinius Servilius, filius, parentibus carissimis.

« Aux dieux Mânes de Caius Aventinius Avitus « & de Licinia Servilia; Caius Aventinius Servi« lius, leur fils, à ses parents chéris ».

Servilia, nom gentilice employé comme *cognomen* & passé de la mère au fils sans changement.

1390

Épitaphe d'Aurelius Albus.

Saint-Gilles. — Fragment avec des restes d'un encadrement de moulures à droite & à gauche; « dans l'ancien chœur de l'église » (E. G.-Dur.).

DIs *mani*B
T·AVRELI
VOL·ALBI
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Pelet, ms. à la bibliothèque de Nimes, II, p. 170. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4110 : *litteris saeculi primi.*

Diis Manibus T. Aurelii, Voltinia, Albi (?), ...

« Aux dieux Mânes de Titus Aurelius Albus, « inscrit dans la tribu *Voltinia*, ... ».

1391

Épitaphe de Cassius Receptus & de Bottia Messina.

Saint-Gilles. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles, déposée dans le jardin qui est derrière l'église. L'inscription, à l'exception des sigles D M qui occupent au-dessous d'une rosace le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m60; largeur, 0m75; hauteur de la partie encadrée, 0m52; largeur, 0m66.

D M
P·CALVI·RECE
PTI·ET·BOTTIAE
CN·F·MESSI
NAE·VXORI

Copie dessinée de M. Allmer : lettres d'apparence ancienne; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Dumège, *Archéologie pyrénéenne*, 1, p. 235; 3, p. 411. — Notes E. Germer-Durand, 1858. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4112 : *litteris magnis saeculi primi.*

Diis Manibus P. Calvii Recepti & Bottiae, Cnei filiae, Messinae, uxori.

« Aux dieux Mânes de Publius Calvius Receptus « & de Bottia Messina, fille de Cnéus (Bottius), « sa femme ».

1392

Épitaphe de Cassius Optatus.

Saint-Gilles. — Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1865, dans les réparations faites

à l'église souterraine. — Hauteur, 1m; du dé, 0m50; largeur, 0m42.

L·CASSIO
OPTATO

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Revoil, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1865-66, p. 169. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4113 : *litteris bonis saeculi primi*.

L. Cassio Optato.

« A Lucius Cassius Optatus ».

1393

Épitaphe de Cassius Vocontius.

Saint-Gilles. — Cippe avec base & couronnement; trouvé en 1865, dans les fouilles faites dans l'église souterraine. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m52; hauteur de la partie encadrée, 0m48; largeur, 0m42.

L·CASSIO
VOCONTIO

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de VOCONTIO liés en un monogramme.

Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4114 : *litteris bonis saeculi primi*.

L. Cassio Vocontio.

« A Lucius Cassius Vocontius ».

1394

Épitaphe de Cattia Baetica.

Saint-Gilles. — Sarcophage « au cimetière « Saint-Pierre, hors la ville » (Mén.); aujourd'hui dans le jardin qui joint l'église. L'inscription occupe le milieu de la face antérieure du sarcophage, dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en forme de queue d'aronde. Le sarcophage est pourvu de son couvercle avec antéfixes aux angles. — Hauteur du sarcophage sous le couvercle, 1m10; longueur au milieu, 2m15; hauteur de la partie encadrée contenant l'inscription, 0m45; largeur, 0m72; avec le cadre & les appendices, 0m95.

D ❦ M
CATTIAE·BAETICÆ
M·SVALIVS·CATTIVS
COMINIVS·CONIVGI
INCOMPARABILI

Copie dessinée de M. Allmer : l'A & l'E à la fin du mot BAETICAE, liés en monogramme.

Rulman, *Inv.*, p. 55. — Guiran, ms., p. 118. — Séguier, 13801, pl. 44; 13802, V, p. 59. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4116 : *litteris bonis saeculi primi exeuntis;* indique des marques dans les antéfixes d'anglés du couvercle.

Diis Manibus Cattiae Baeticae; M. Sualius Cattius Cominius coniugi incomparabili.

« Aux dieux Mânes de Cattia Baetica; Marcus « Sualius Cattius Cominius à son épouse incom- « parable ».

Sualius, le mari de la défunte, n'a pas de nom de forme cognominale, mais en revanche a trois noms de forme gentilice. Le second se trouve être aussi celui de sa femme & semble indiquer que celle-ci aurait été son affranchie. Le troisième était sans doute employé comme surnom.

1395

Épitaphe de Cornelius .....

Saint-Gilles. — Sarcophage, *in ecclesia* (Ség.); encore actuellement. A gauche & à droite, une corne d'abondance à côté des sigles D M.

C·CORNELI[illegible]E
[illegible]
D [illegible] M
[illegible]RI[illegible]
[illegible]

Séguier, ms., 13802, fasc. XIII. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4118; « vue ».

1396

Épitaphe d'Elvius Sextinus.

Saint-Gilles. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; trouvée au lieu dit de l'Argentière, & transportée dans le jardin du domaine d'Espayran. Une rosace occupe le milieu du tympan du fronton. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m60; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m50.

D · M
C·ELVI·SEXTINI
OCCIA·TERTVLLA
SOROR·P

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard.

Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1853, p. 29, avec fac-similé. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4119 : *litteris bonis saeculi primi*.

Diis Manibus C. Elvii Sextini, Occia Tertulla soror posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Elvius Sextinus, « Occia Tertulla, sa sœur, a élevé ce tombeau ».

Occia, qui se qualifie sœur d'Elvius, n'était vraisemblablement que sa belle-sœur.

1397

Fragment.

SAINT-GILLES. — « Sur un sarcophage dans « l'église ».

FIRMIN[...]ONINI
[...]
D [...] M
FILIO[...]VS
[...]*con*IVGI
INCOMPARABILI

Copie de M. HIRSCHFELD.

Notes E. GERMER-DURAND. — DUMÈGE, *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, IV, 2 (1837), pl. II, n° 3. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4120 : « vue ».

1398

Épitaphe de Flavius Moderatus.

SAINT-GILLES. — Stèle à fronton triangulaire, trouvée en deux fragments au lieu dit l'Argentière & transportée dans le jardin du domaine d'Espayran. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Le plus grand des deux fragments, celui de gauche, fut perdu depuis. — Hauteur du fragment de droite, 0m40; largeur, 0m15; des deux fragments, 0m83.

D *M*
*T·FLAVI·MODERA*TI·ET
*VALERIAE·SECVND*INAE
VXORI·CENSORIA·LVCILIA
5 *ET·FLAVIVS·SECVN*DINVS
PARENTIBVS·P

Copie dessinée de M. ALLMER pour la partie figurée en capitales droites. Copie de PELET pour la partie aujourd'hui manquante figurée en lettres inclinées.

PELET, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1853, p. 52; *Procès-verbaux*, 1853, II, p. 20. — Abbé TEISSONNIER, dans l'*Opinion du Midi* du 18 mai 1853. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4125 : « vue ».

Diis Manibus T. Flavii Moderati & Valeriae Secundinae, uxori; Censoria Lucilia & Flavius Secundius parentibus posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Titus Flavius Moderatus « & de Valeria Secundina, son épouse; Censoria « Lucilia & Flavius Secundinus à leurs parents, « ont élevé ce tombeau ».

Flavius Secundinus, qui a le nom gentilice de son père & le *cognomen* de sa mère était bien le fils de Flavius Moderatus & de Valeria Secundina; mais Censoria Lucilia était vraisemblablement une fille de celle-ci & d'un précédent mari.

Remarquer le gentilice *Lucilia* employé ici comme surnom.

1399

Épitaphe de Frontonius Rusticus.

SAINT-GILLES. — « Dans l'église ».

[...]FRONTONIO *r*VSTIC*o*
[...]
[...]
D IN[...] M
5 [...]
[...]

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4122 : *vidi titulum evanidum.*

1400

Épitaphe de Gratius Eutyches.

SAINT-GILLES. — Grande table oblongue, « servant de linteau à la porte du cloître de l'église « collégiale » (MÉN.), la face inscrite tournée vers le sol. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en forme de queue d'aronde, contenant les sigles D M. — Hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m60; avec les appendices, 0m90; longueur totale visible, 1m10.

L·GRATIVS·EVTYCHES
DOMVM·AETERNAM·VIVS
D SIBI·CVRAVIT M
NE·HEREDEM·ROGARET
T A Y T A

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

GRUTER, 913, 6 : *a Scaligero;* la place à tort à Vence, en Provence. — GUIRAN, ms., p. 139. — MÉNARD, VII, p. 467. — SÉGUIER, 13801, pl. 59; 13802, V, p. 60. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1869*, p. 81. — ALLMER, *Revue épigr.*, II, p. 305. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4123 : *litteris bonis saeculi primi.*

Gruter, Guiran omettent la dernière ligne.

Diis Manibus. L. Gratius Eutyches domum aeternam vivus sibi curavit ne heredem rogaret. Ταυτα!

« Aux dieux Mânes. Lucius Gratius Eutyches, « s'est de son vivant préparé cette demeure éternelle pour n'avoir pas à le demander à son « héritier.

« Cela! ».

L'épitaphe de Gratius Eutychès est une éloquente explication de la formule *vivos sibi fecit*, si fréquente sur les textes funéraires. Peut-être Gratius se fût-il volontiers déchargé sur son héritier de la dépense de la construction de son tombeau, s'il eût pu avoir l'entière confiance qu'après sa mort sa volonté, consignée dans son testament, serait fidèlement accomplie. Mais l'héritier, tout en prenant avec empressement l'héritage, ne mettrait-il pas en oubli la recommendation te. tamen-

taire lui prescrivant ce pieux devoir? Compter sur la bonne foi & sur la piété des héritiers, n'est-ce pas le plus souvent chose bien hasardeuse? Et sur cette réflexion sage, il prend le parti plus sûr de se préparer lui-même, de son vivant, sa maison éternelle.

A propos du mot grec TAYTA qui termine l'épitaphe; M. Hirschfeld cite plusieurs autres exemples d'épitaphes terminées de la même manière : une inscription de Modène à la fin de laquelle se lit ce mot (omis à tort par Muratori, 1399, 8); une inscription d'Arles (*C.*, XII, 874) : Ἀρωμάτι ταῦτα; une inscription de Rome (VI, 8925) : PALLADI TAYTA; une inscription de Pettan (III, 4075) : Εὐστάθι ταῦτα; deux autres inscriptions de Rome (VI, 9240) : ἀνθρώπινα ταυτα; & *Bull. de corresp. hellénique*, 1884, p. 232 : ὁ βίος ταῦτα. Il semble que le sens soit celui-ci : « Aromatium, « Palladium (noms de femmes), Eustathe, *voici* « ce qui reste de vous : *ce tombeau* »; « des choses « humaines, de la vie, *voici* ce qui reste : *ce tombeau* ».

1401

Épitaphe de Julia Callirhoé.

SAINT-GILLES. — Fragment trouvé en 1865, dans les fouilles de l'église souterraine. — Hauteur, $0^m 25$; largeur, $0^m 22$.

d ❦ M
i V L I A E
ca L I R H O E
. . . I N I . .
. . . .

Estampage de E. GERMER-DURAND : l'V de *i*VLIAE réduit à la partie supérieure de son jambage droit.

Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4124 : *litteris bonis saeculi primi.*

Diis Manibus Iuliae Callirhoe; .....inius ou *.....inia .....*

« Aux dieux Mânes de Iulia Callirhoé; .....inius « *ou* .....inia ..... ».

1402

Épitaphe de Mastria Hedone.

SAINT-GILLES. — Perdue. *Arca lapidea in coemeterio S. Petri* (SÉG.).

MASTRIAE RE[illegible]DONI
AVRELIVS · QVART · F · CON
IVGI · SANCTISSIMO
AVRELIA · TYCHE · *fili*
A · MAT · CARISSIME

Copie de SÉGUIER : il restitue par des lettres au pointillé, à la fin de la première ligne, REDONI (à corriger par HEDONI), & à la dernière, A·MAT.

SÉGUIER, 13802, V, p. 59; ms. de Paris, 16920, p. 1455. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4126.

Mastriae Hedoni; Aurelius Quartus (ou *Quarti filius*), *coniugi sanctissimae*, [*&*] *Aurelia Tyche matri carissimae.*

« A Mastria Hedoné; Aurelius Quartus (*ou* fils « de Quartus), à sa très-vertueuse épouse, & « Aurelia Tyché à sa très-chère mère ».

1403

Épitaphe d'Omulla, fille d'Aretullus.

SAINT-GILLES. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; trouvée en 1852 au lieu dit l'Argentière & transportée dans le domaine d'Espayran, appartenant à M. Sabatier. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $1^m 20$; largeur, $0^m 45$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 40$; largeur, $0^m 37$.

D · M
O M V L L A E
A R E T V L L I · F
MAXSIMVS · MARCIN
5 I · F · MATRI · PIENTISVM
AE

Copie dessinée de M. ALLMER, prise avec l'assistance de M. GOUDARD : l'I & l'N de MARCIN liés en un monogramme.

PELET, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1853, avec fac-similé. — Abbé TEISSONNIER, dans l'*Opinion du Midi* du 18 mai 1853. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4128 : « vue ».

Diis Manibus Omullae, Aretulli filiae; Maxsimus, Marcini filius, matri pientisumae.

« Aux dieux Mânes d'Omulla, fille d'Aretullus; « Maxsimus, fils de Marcinus, à son excellente « mère ».

Aretullus, Omulla, Marcinus, Maxsimus, non citoyens romains.

Aretullus, nom peut-être celtique.

1404

Épitaphe d'Ovidius Marcio.

SAINT-GILLES. — Cippe brisé en haut; déposé dans le jardin qui est derrière l'église. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $0^m 55$; largeur, $0^m 42$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 35$; largeur, $0^m 28$.

Q · O V I D I *o*
M A R C I O N *i*
O V I D I A · L A I S
MARITO PIISSIM
5 E I D E M Q · P A T R
E T · S I B I · V I V A
P O S V I T

Copie dessinée de M. ALLMER.

GRUTER, 949, 4 : *Scaligero missa.* — PELET, ms. à la bibliothèque de Nîmes, 2, p. 134. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3782 : *litteris saeculi secundi.*

Gruter : Q·OVIDI | MARCIONIS, ce qui obligerait à supposer la perte d'une première ligne contenant les sigles D M. — Pelet d'après Gruter.

Q. Ovidio Marcioni; Ovidia Lais marito optimo eidemque patrono, & sibi viva posuit.

« A Quintus Ovidius Marcio; Ovidia Laïs à son « excellent mari & patron, &, de son vivant, pour « elle-même, a élevé ce tombeau ».

Ovidia Lais, qui porte le même gentilice que son mari, était peut-être son affranchie.

1405

Épitaphe de Pompeia Diogenia.

Saint-Gilles. — Sarcophage pourvu de son couvercle orné d'antéfixes aux angles; autrefois « au cimetière Saint-Pierre hors la ville » (Mén.); actuellement dans le jardin qui est derrière l'église. L'inscription occupe le milieu de la face antérieure du sarcophage & est renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en forme de queue d'aronde, que soutiennent deux Génies ailés. Derrière chacun des deux Génies se voit un flambeau renversé sur un petit autel carré. Sur chacune des faces latérales, une guirlande de fruits attachée à ses bouts par des lemnisques qui flottent. — Hauteur de la partie encadrée renfermant l'inscription, 0m35; largeur, 0m70; avec le cadre & les appendices, 1m10. Longueur du sarcophage, 2m10.

D I I S M A N I B V S
D POMPEIAE·DIOGENIAE M
AEMIL·SEVERINVS·FRAT
SORORI·KARISSIMAE

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, ms., p. 123. — Ménard, VII, p. 67. — Séguier, 13801, pl. 48; 13802, V, p. 39. — Muratori, 1490, 16. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4129 : « vue ».

Diis Manibus. Diis Manibus Pompeiae Diogeniae; Aemilius Severinus frater sorori karissimae.

« Aux dieux Mânes. Aux dieux Mânes de Pom-« peia Diogenia; Aemilius Severinus à sa sœur « très-chère ».

Aemilius Severinus & Pompeia Diogenia, qui n'ont pas les mêmes noms gentilices, n'étaient sans doute frère & sœur que par leur mère.

1406

Épitaphe de Valeria .....

Saint-Gilles. — Perdue. « Trouvée en 1852 au « territoire de l'Argentière ».

D M
T FL AVIANO
VALERIAE·CAS . . .
VXORI CAriSS . .
A·▨ VIVA ▨ S ▨
P·

Pelet, *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1853, II, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4121.

Diis Manibus. Titus Flavius Avianus (?) Valeriae Cas....., uxori carissimae vivus sibi posuit.

« Aux dieux Mânes. Titus Flavius Avianus à « Valeria Cas....., son épouse très-chère & pour « lui-même, a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

Inscription probablement inexactement copiée.

1407

Épitaphe de Valeria Secundina.

Saint-Gilles. — Perdue (?). Stèle à sommet cintré, « dans la maison Thomas » (Ség.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
VALERIAE
SECVNDINAE

Séguier, 13801, pl. 63; en fac-similé. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nîmes*, 1802, p. 581. — Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nîmes, II, p. 183. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4130.

Diis Manibus Valeriae Secundinae.

« Aux dieux Mânes de Valeria Secundina ».

Voir ci-dessus (n° 1263) une Valeria Secundina, patronne de Silanius.

1408

Épitaphe de Vegetus, fils d'Aurelius.

Saint-Gilles. — Pierre quadrangulaire incomplète en haut, trouvée en 1852 au lieu dit l'Argentière & transportée dans le jardin du domaine d'Espeyran, appartenant à M. Sabatier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m44; largeur, 0m32; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m25.

d · m
VEGETI
AVRELI·F
ET·QVARTVLÆ
IVSTI·F

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1853. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4131 : « vue ».

Diis Manibus Vegeti, Aurelii filii, & Quartulae, Iusti filiae.

« Aux dieux Mânes de Vegetus, fils d'Aurelius, « & de Quartula, fille de Justus ».

Aurelius, Vegetus, Justus Quartula, non citoyens romains.

1409

Saint-Gilles. — « Huit sarcophages antiques au « N. E. de Saint-Gilles dans le cimetière, chacun « avec son couvercle. Sur la face principale d'un « d'eux, un cartouche avec les lettres D M accom-« pagnées chacune d'une corne d'abondance ».

corne d'abondance. D M corne d'abondance.

Dumège, dans les *Mémoires de l'Académie de*

Toulouse, IV, 2, 1837, p. 123 avec planche; *Histoire de Languedoc*, édition 1840, I, p. 400; *Archéologie pyrénéenne*, I, p. 235; III, p. 411. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4134.

1410

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment incomplet en haut, à gauche & à droite; trouvé en 1865 dans les fouilles faites dans l'église souterraine. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m30.

. . . . . MA · CA . . . . .
MATER . . . . . .

Estampage de E. Germer-Durand.

Revoil, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1865-66, p. 169. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4135, *c*.

1411

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment « hors Saint-Gilles ».

MEMORIAE AETERNAE
MITI

Borel, *Castres*, p. 117. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4132.

1412

Fragment.

Saint-Gilles. — Sarcophage avec couvercle pourvu, à ses angles, d'antéfixes décorés de palmettes. L'inscription, à l'exception de la première ligne gravée sur le bord du couvercle, est renfermée dans un cartouche accosté d'appendices en forme de queue d'aronde; sur le côté droit, un personnage assis tient de la main droite une balance au-dessous de laquelle se voient une *ascia* & un niveau avec son fil à plomb.

MEMORI*ae aete*RNE
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
5 ▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
D ▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨ M
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨▨▨
10 CVM ▨▨▨▨▨▨▨▨
QVEM FVSIS LACRIMIS MEMOR ET
RENOVATO ▨▨▨▨▨▨▨▨

Copie de M. Allmer : la première ligne sur le bord inférieur du couvercle.

Notes E. Germer-Durand : MEMORIAE AETERNAE. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4117; ligne 1 : MEMORIAE AETERN*a*E; — 2 : ▨▨EN▨▨▨; — 4 : C▨▨·▨▨▨; — 5 : ▨MEHS VII▨▨N▨▨; — 6 : IN VA▨▨V▨▨▨; — 7 : LERAT▨▨MF▨▨·▨▨ET▨DI▨OR; — 8 : VNANIMIS ▨▨EST▨▨O PLVS; — 9 : ▨VPIO VI ▨▨ ·CLAVDIVS ▨▨CHVS; — 10 : CVM QVO VITA FVIT NISI ▨▨▨; — 11 : comme notre copie; — 12 : RENOVATO DOLORE▨▨▨.

M. Hirschfeld constate que l'épitaphe était en vers dactyliques & que le vers contenu dans les lignes 11 & 12 est hexamètre.

Peut-être la même inscription que celle mentionnée par Dumège, *Archéologie pyrénéenne*, III, p. 412; Hirschfeld, *C.*, xii, 4133.

1413

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment présentant la partie supérieure d'une stèle ou d'un cippe.

▨MEN▨▨▨NI
▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨▨▨

Séguier, 13802, fasc. 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4135, *a*.

Peut-être : *mem*[*oriae aeter*]*ne*.

1414

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment incomplet en haut, à gauche & en bas.

▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨
▨CONIVGI
▨▨▨▨▨▨
▨▨▨▨▨▨

Séguier, 13802, fasc. 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4135, *b*.

1415

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment incomplet en haut & à gauche; trouvé dans les fouilles faites en 1865 dans l'église souterraine. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m40.

. . . . ORA
. . . RVI · PIISSIM

Estampage de E. Germer-Durand.

Revoil, dans les *Mémoires de l'Académie du*

Gard, 1866-66, p. 169. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4135, *d*.

.....*ora socrui piissimae.*

« .....ora à son excellente belle-mère ».

On pourrait restituer aussi bien par : [*nu*]*rui piissimae*, « à son excellente belle-fille ».

1416

Fragment.

Saint-Gilles. — Fragment présentant le côté droit de la partie supérieure d'une stèle à sommet cintré & bordé de moulures; trouvé au lieu dit l'Argentière & transporté dans le jardin du domaine d'Espeyran, appartenant à M. Sabatier. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m45.

. . . . . VECVR
. . . . ON
. . . .

Copie de Pelet, ms. à la bibliothèque de Nimes, 2, p. 170.

1417

Épitaphe d'Aemilia & de Titius Severus.

Générac, dans le canton de Saint-Gilles. — Table bordée de moulures encadrant l'inscription; « à Sainte-Colombe, dans la cuisine du « garde » (Em. Dum.). — Hauteur, 0m50; largeur, 0m70.

AEMILIA·L·F·SIBI·ET
C·TITIO·L·FILIO·VOL
SEVERO·VIRO
EX·TESTAMENTO

Copie dessinee de Pelet & estampage d'Emilien Dumas.

Pelet, ms. à la bibliothèque de Nimes, t. 2, p. 106.

Aemilia, Lucii filia, sibi & C. Titio, Lucii filio, Voltinia, Severo, viro, ex testamento.

« Aemilia, fille de Lucius (Aemilius), pour elle-« même & pour son mari Caius Titius Severus, « inscrit dans la tribu *Voltinia*, a élevé ce tom-« beau en exécution de son testament ».

1418

Autel à Silvain auguste.

Fourques, dans le canton de Beaucaire. — Petit autel avec base & couronnement, trouvé en 1866 dans les travaux de terrassement pour l'établissement du chemin de fer de Lunel à Arles; recueilli par M. Charles Dombre, de l'Académie du Gard, & transporté dans son cabinet, à Nimes. — Hauteur, 0m36; du dé, 0m12 1/2; largeur, 0m13.

SILVANO
AVG
Q·C·R·
////
EX·IMPERIO

Moulage envoyé par Albin Michel; lettres de de la dernière ligne tendant à la forme cursive.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1871*, p. 46. — Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 394. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4103.

Silvano Augusto Q. C... R... ex imperio.

« A Silvain Auguste, Quintus C... R..., en exé-« cution de l'ordre donné par le dieu ».

1419

Fragment.

Bellegarde, commune du canton de Beaucaire. — Fragment, engagé dans la façade de la vieille église.

. . . .
COL·IVL·AVGVST . . .
APOLLIN FRATRIS . . .

Copie de Ménard.

Ménard, VII, p. 470. — Séguier, 13802, V, p. 3. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 573. — Rivoire, *Statistique du Gard*, 2, p. 517. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4082.

..... *colonia Iulia Augusta* (*Reiorum*) *Apollinarium, fratri s*(*anctissimo*).

« (..... pourvu de *telle* fonction dans) la colonie « *Iulia Augusta* des *Reii Apollinares*, son frère ».

Nous supposons les lignes incomplètes à droite.

1420

Épitaphe de Cornelia ...

Bellegarde. — Cippe mutilé, incomplet en haut; dans le jardin du domaine de Bions, appartenant à M. de Bernis. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau de chaque côté. Un large trou circulaire, pratiqué dans la face inscrite, n'a laissé subsister que les deux premières lignes. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m88; largeur du trou, 0m48.

D M
CORNÉLIAE
I . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1870*, II, p. 41; cf. *Découvertes en 1873*, p. 34. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4086.

1421

Épitaphe de Cusinius Hermias.

Bellegarde. — Cippe dont le couronnement a été effleuré au dé; *in castro* de Candiac *prope Nemausum* (Guir., Mén.); au domaine de la Marine, appartenant à M. de Bernis. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m85; largeur, 0^m45; hauteur de la partie encadrée, 0^m38; largeur, 0^m30.

D · M
C · CVSINII
HERMIAE
LICINIA · NICE
5 DE · SE · MERETI
ET · SIBI · V · P

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard.

Guiran, ms., II, p. 329. — Ménard, VII, p. 402. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 26. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3548.

Diis Manibus C. Cusinii Hermiae; Lucinia Nice de se merenti & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Cusinius Hermias; « Licinia Nicé à (son mari?) bien méritant & pour « elle-même, a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

1422

Épitaphe de Valerianus, fils de Lucretius.

Bellegarde. — Cippe avec base & couronnement; *in villa Montcalmiorum vici* Candiac (Ség.); déposé dans le jardin du domaine de la Marine, appartenant à M. de Bernis. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Sur la face supérieure du couronnement existe un petit cône godronné en spirale. — Hauteur, 1^m10; largeur, 1^m45; hauteur de la partie encadrée, 0^m46; largeur, 0^m39.

D ❦ M
VALERIANI · LV
CRETI · F · SECVN
DINA · SECVNDI · F
5 VXOR · ET · SIBI · VIVA
POSVIT · ET · VALE
RIVS · VALERIANI
FIL · PATRI · OPTIM

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de M. Goudard.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 457. — Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 559. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4088.

Diis Manibus Valeriani, Lucretii filii; Secundina, Secundi filia, uxor & sibi viva posuit, & Valerius, Valeriani filius, patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Valerianus fils de Lucre« tius; Secundina, fille de Secundus, sa femme, a, « de son vivant, & aussi pour elle-même, élevé « ce tombeau; & Valerius, fils de Valerianus, à « son excellent frère ».

Lucretius, Valerianus, Secundus, Secundina, Valerius, non citoyens romains.

III. — DE NIMES A BEAUCAIRE

Manduel : Lignan, Saint-Jean.
Redessan.
Jonquières : Saint-Laurent, Saint-Vincent.
Beaucaire : Saint-Roman.
Comps.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Manduel : n° 123, milliaire d'Auguste; n° 174, milliaire d'Antonin le Pieux; n° 184, milliaire anonyme du quatrième ou du cinquième siècle; n° 245, autel à Diane; n° 252, épitaphe d'un quattuorvir juge; n° 350, autel à Isis & à la Lune; — Lignan de Manduel : n° 138, milliaire de Tibère; — Saint-Jean de Manduel : n° 173, milliaire d'Antonin le Pieux.

Redessan : nos 139 & 140, milliaires de Tibère; nos 159 & 160, milliaires de Claude; n° 320, épitaphe d'un sévir augustal.

Jonquières : n° 450, inscription géographique des *Arnemetici*; — Saint-Vincent de Jonquières, n° 124, milliaire d'Auguste; n° 141, milliaire de Tibère; — Saint-Laurent de Jonquières, nos 161, 162, milliaires de Claude.

Beaucaire : n° 106, inscription celtique; nos 163, 164, milliaires de Claude; n° 315, épitaphe d'une flaminique augustale; n° 380, inscription relative à une corporation de centonaires; n° 453, inscription géographique du *pagus Minervius*; — Saint-Roman de Beaucaire : n° 125, milliaire d'Auguste; n° 142, milliaire de Tibère; n° 175, milliaire d'Antonin le Pieux.

1423

Épitaphe d'Antistia Minoïs.

Manduel, dans le canton de Marguerittes. — Stèle à sommet cintré, « chez M. Boyer, fabricant « d'eau-de-vie » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une rosace occupe le milieu du tympan de la partie cintrée. — Hauteur, 0^m80; largeur, 0^m50.

D ❦ M
ANTISTIAE
MINOIDI
DIONYSI
VS · LIBER

Copie de Pelet : le T & le second I de ANTISTIAE, liés en un monogramme.

PELET, ms. à la bibliothèque de Nimes, 2, p. 215.

Diis Manibus, Antistiae Minoidi, Dionysius libertus.

« Aux dieux Mânes, à Antistia Minoïs, Diony-« sius, son affranchi ».

1424

Épitaphe de Furentius Julianus.

MANDUEL. — Stèle à sommet triangulaire, « ser-« vant de borne chez M. Jeannot, maçon » (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0 43.

D ∅ M
C · FVRENTI
IVLIANI · M
MOGOVIVS · BREDO
AMIC · OPTIM

Copie dessinée de PELET.

PELET, ms. à la bibliothèque de Nimes, 2, p. 166.

Diis Manibus C. Furentii Iuliani; M. Mogovius Bredo, amico optimo.

Mogovius, nom celtique. *Bredo*, vraisemblablement la même chose que *Britto*, « Breton ».

La femme de Mogovius Bredo s'appelait Quartinia Paterna. (Voir son épitaphe, ci-dessus n. 1103.)

1425

Fragment.

MANDUEL? — Perdue. Fragment *prope aedes Batonis* (GUIR.).

LIAN
ATER VS
ATERNVS
TE IA

GUIRAN, ms., II, p. 405. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4072.

1426

Épitaphe de Pompeius Marcellinus.

MANDUEL. — « Stèle terminée en haut carré-« ment » (Fr. G.-DUR.); « chez M. A. Boyer » (PEL.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m47.

D M
POMPEI
MARCELN · MARC[illegible]
IANVARIS ET PE[illegible]
SERVATI · F · PARE*ntes*

Copie dessinée de PELET : l'E & les deux L, l'N & les deux I de MARCELLINI, le V & l'A de SERVATI, liés en monogrammes.

PELET, ms. à la bibliothèque de Nimes, 2, p. 71.

Diis Manibus Pompeii Marcellini, Marcellus (?) *Ianuaris* (*filius*) *& Pe....., Servati filia, parentes.*

« Aux dieux Mânes de Pompeius Marcellinus, « Marcellus, fils de Januaris, & Pe....., fille de « Servatus, ses parents ».

Januaris, Marcellus, Servatus & P..., non citoyens romains.

1427

(Ci-dessus, n. 29.)

Autel aux Castors.

BEAUCAIRE, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes. — Perdue. Autel « découvert « en 1841 à la Brèche Saint-Denys au-dessous de « Beaucaire » lors de l'inondation » (PEL.).

CASTORIB
AVG
C · ANESTIN
EX
VISV

Copie de PELET.

PELET, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1840-41, p. 178. — EYSSETTE, *Hist. de Beaucaire*, 1867, II, p. 320. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2821.

Castoribus Augustis C. An(nius ?) Aestiv(us ?), Vestin(us ?), ex visu.

« Aux Castors augustes, Caius Annius Aes-« tivus (?), Vestinus (?), averti de leur volonté par « une vision ».

M. Hirschfeld propose, d'après M. Bormann : *Caelestinus.*

Les *Castores*, ce sont les deux frères Castor & Pollux. *Aedes Castorum; tabula Castorum in foro Augusti* (PLINE, 10, 43; 35, 4); *alter Castor* (STACE, *Silv.*, 4, 6).

1428

Autel aux Proxumes.

BEAUCAIRE. — Au musée de Nimes. Petit autel avec base & couronnement; « trouvé sous les « murs de Beaucaire dans les déblais du canal « en 1808, entré alors au musée de Nimes » (AUR.). — Hauteur, 0m17; du dé, 0m08; largeur, 0m08.

PROXVM
ANICIA
NOTATA
V · S · L · M

Copie dessinée de M. ALLMER; la barre des A remplacée par un trait souscrit en forme d'accent aigu; les L en forme de K incomplet.

TRÉLIS, *Trav. de l'Acad. du Gard pendant l'année 1808*, p. 348. — BLAUD, *Antiq. de la ville*

de Beaucaire, 1819, p. 17. — Le chev. de Forton, *Nouv. rech. pour servir à l'hist. de la ville de Beaucaire*, p. 523. — Perrot, *Hist. des antiq. de la ville de Nimes*, 1846, p. 211. — Dumège, *Archéol. pyrén., Proleg.*, 1re partie, ch. 2, p. 241. — Colson, *Rech. sur le culte des Proxumes*, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1850-51, p. 45. — Pelet, *Catal. du mus. de Nimes*, p. 189. — Aurès, dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires de France*, 33, p. 101; *Mém. inédit*, p. 18. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2822.

Proxumis, Anicia Notata votum solvit libens merito.

« Aux Proxumes, Anicia Notata, avec reconnais-« sance en accomplissement de son vœu ».

1429

Fragment faisant mention d'une donation.

Beaucaire. — Fragment incomplet en haut, à droite & en bas, employé, il y a quelques années, dans la construction d'un mur de clôture, au mas dit « de Saint-Pierre », à trois kilomètres de Beaucaire, dans la plaine, aujourd'hui à Orange, en la possession de M. Estève. — Hauteur & largeur, 0m20.

SEX ⊘ FA...
INDVTIO....
COMINERV....
DE SVO ...

Estampages de M. Estève & de M. Maurin : l'N & l'E de MINERV liés en un monogramme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 210. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5884.

Sex. Fa..... Indutiomarus pago Minervio de suo dat.

« Sextus Fa...ius Indutiomarus donne, de ses « deniers, au *pagus Minervius*, ce ..... ».

Le *pagus Minervius* est déjà connu. Une inscription déposée au Théâtre d'Orange fait mention d'un ouvrage public auquel les habitants d'un *pagus Minervius* auraient coopéré pour une longueur de 600 & tant de pieds ou de pas : OP·PAGI | MINERVI | P·DclXxx. (Allmer, dans le *Bulletin de la Drôme*, 1874, p. 353; Rochetin, *La Viabilité dans le dép. de Vaucluse*, p. 25.) On ignore la situation de ce *pagus*. L'inscription qui le nomme a été trouvée à 13 kilomètres au nord d'Orange, sur le chemin de Rochegude, à environ 50 kilomètres de Beaucaire, distance bien grande pour la vraisemblance de l'identification des deux *pagus Minervius*.

Peut-être faut-il penser à une autre lecture, celle-ci par exemple : *Sex. Fa*[...*ius*], *Indutiom*[*ari f., La*]*co* (?) *Minerv*[*ae*...] *de suo* [*dat*].

Indutiomarus, nom celtique; c'était, au temps de la guerre des Gaules, celui d'un prince trévère.

M. Hirschfeld propose : *Sex*(*tus*) *Fa*[*lius ?*] *Indutio*[*mari f., La*]*co* (?) *Minerv*[*ae*] *de suo*[*dat*].

1430

Épitaphe d'Attius Festus.

Beaucaire. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1735 en creusant les fondations de « l'église paroissiale » (De Forton); actuellement déposé au pied de l'escalier de la mairie. — Hauteur, 1m15; du dé, 0m60; largeur, 0m68.

a ATTIO FESTO
IVLIA
HONÓRATA
VIRO

Copie dessinée de M. Allmer : l'A vu au commencement de la première ligne par les précédents transcripteurs, actuellement entièrement disparu; un accent sur le second O d'HONORATA.

Ménard, 7, p. 467. — Séguier, 13810, 104, 12. — De Forton, *Nouv. rech. pour l'hist. de la ville de Beaucaire*, p. 516. — Perrot, *Lettres sur Nimes & le Midi*, I, p. 346. — Eyssette, *Hist. de Beaucaire*, 1867, I, p. 322. — Blaud, *Antiq. de la ville de Beaucaire*, 1819, p. 15. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2825 : *litteris bonis*.

A. Attio Festo, Iulia Honorata viro.

« A Aulus Attius Festus, Julia Honorata à son « époux ».

1431

Épitaphe d'Aturia Calliste.

Beaucaire. — Au musée d'Arles. Cippe privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; *ad portam Rhodani; adpositus turri quae adjacet ad Rhodanam vergenti* (voy. *C.*, xii); « dans l'ancienne église de Notre-Dame des Pom-« miers; transporté à Arles depuis longtemps » (De Bléc.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m50.

D M
ATVRIAE·CALLISTE
ni (?)
TROPHIMVS·ET·CNIO
STATV·LIBERI

Copie dessinée de M. Allmer : lettres tendant à la forme cursive; l'S de CALLISTI, le C de CNIO prolongés par une longue pointe effilée au-dessus des autres lettres.

Guiran, ms., p. 50. — Des Porcellets, *Rech. hist. sur Beaucaire*, 1718, p. 5. — Séguier, ms., 13795, fasc. 2. — Dumont, *Inscr. d'Arles*, 1787, p. 24, n. 171. — De Noble Lalauzière, *Abrégé chron. d'Arles*, 1808, p. 24. — Millin, *Voy.*, III, 608. — Blaud, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1819, p. 18. — De Forton, *Nouv. rech.*, 1836, p. 521. — Perrot, *Lettres sur Nimes*, 1840, p. 349. — Notes de De Blégier à E. Germer-Durand, 1850. — Eyssette, *Hist. de Beaucaire*, 1867, p. 327. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2826 : *litteris saeculi secundi.*

Ligne 2, tous : CALLISTE; — 3, Guiran, Ménard : CHO; Séguier : CHLOE; Hirschfeld : CHIO.

Diis Manibus Aturiae Callisteni (?), *Trophimus & Cnio* (?), *statu liberi.*

« Aux dieux Mânes d'Aturia Calliste, Trophimus « & Cnio (?), de condition libre ».

« D'après Festus, l'expression *statu liberi* signifierait que Trophimus & Cnio étaient des esclaves

à qui leur maître avait par testament donné la liberté sous certaines conditions » (E. GERMER-DURAND).

Ils devaient sans doute ce bienfait à Aturia & étaient, dans ce cas, ses affranchis.

Les dernières lettres de chaque ligne étant effacées & peu distinctes, la lecture est incertaine. Peut-être pourrait-on penser à *Trophimus & Callostatu s) libert(i)*.

1432

Épitaphe de Caninius Severus.

BEAUCAIRE. — Fragment, « dans la chapelle du « château de Beaucaire » (E. G.-DUR., 1864).

▒ CANINIO · C · F
SEVERO
EX TESTAMENTO

Copie de E. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND.

... Caninio, C. filio, Severo, ex testamento.

« A ..... Caninius Severus, fils de Caius (Caninius); tombeau élevé en exécution de son testament ».

1433

Épitaphe de Cassia ...

BEAUCAIRE. — Partie inférieure d'un cippe encore pourvu de sa base; « trouvée dans la brèche « faite par le Rhône en 1840 dans la digue » (PEL.); « dans la chapelle du château de Beaucaire » (E. G.-DUR., 1864). — Hauteur au-dessus de la base, 0m20; largeur, 0m20.

. . . .
▒ VIXIT
M · VI · D · V
I · CASSIVS
EPAGATHV
S · FILIAE ▒

Estampage de E. GERMER-DURAND.

PELET, ms., 2, p. 168 : MARIO | T CASSIVS | L·PAC... | C F...

..... [*quae*] *vixit m(enses) VI, d(ies) VI, Cassius Epagathus filiae.*

« A Cassia ..... morte à six mois & six jours; « Cassius Epagathus à sa fille ».

1434

Épitaphe de Fidelis, affranchi de Primula.

BEAUCAIRE — Au musée d'Arles. Partie supérieure d'un stèle à sommet cintré; « trouvée à « Beaucaire & portée à Arles » (MÉN.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m45; largeur, 0m38.

FIDELI · PRIMV
LAE · LIB · SECVN
DINA COMINIA
CONTVBERNALS
D S

Copie dessinée de M. ALLMER : l'L & l'I de CONTVBERNALIS liés en un monogramme.

MÉNARD, 7, p. 466. — DE NOBLE LALAUZIÈRE, *Abrégé chronol. de l'Hist. d'Arles*, p. 6. — DE FORTON, *Nouv. recher. pour l'hist. de Beaucaire*, p. 522. — EYSSETTE, *Hist. de Beaucaire*, 1867, p. 326. — DUMONT, *Recueil des mss. d'Arles*, n° 39. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2827 : « vue ».

Fideli, Primulae liberto, Secundina Cominia, contubernalis, de suo.

« A Fidelis, affranchi de Primula; Secundina « Cominia, sa compagne, a, de ses deniers, élevé « ce tombeau ».

Secundina Cominia doit être une erreur de gravure pour *Cominia Secundina.*

1435

Fragment.

BEAUCAIRE. — Fragment « chez M. Nourrit, dans « la Plaine, au mas de Ranguis » (E. G.-DUR., 1864). Au-dessus de l'inscription était gravé au trait un groupe de deux cornes d'abondance enveloppant un disque; il n'en reste que le côté gauche. — Hauteur & largeur, 0m19.

IVLI . . . . .
. . . .

Estampage de E. GERMER-DURAND : le premier I de IVLI terminé en haut par une longue pointe effilée inclinée à droite.

Peut-être un débris de l'inscription suivante.

1436

Épitaphe de Julia (?) Eutyces.

BEAUCAIRE. — Perdue. Pierre quadrangulaire écornée à ses deux angles supérieurs; « trouvée « en 1782 au mas de Ranguis, dans la propriété « de M. Mathieu Antoine » (BLAUD). Au-dessus du texte, se voyait un disque accompagné de chaque côté d'un ornement aujourd'hui incomplet & non reconnaissable.

. . . . IAE · T Ↄ LI . . . . . .
. . . . IYCENI · . . . .
. . . ENÆVS · ET · ROPHIME
FILIÆ · PIENTISSIME
Θ · AN · XVI ·

BLAUD, *Histoire des antiquités de la ville de*

Beaucaire, 1819, p. 18, pl. IV. — Eyssette, *Hist. de Beaucaire,* 1867, II, p. 330. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2828.

.....iae, Titi libertae, Glyceni (?), *.....enaeus & Trophime filiae pientissimae obitae annorum XVI.*

« ..... Julia Glyce, affranchi de Titus (Julius); « Irenaeus & Trophimé à leur excellente fille, « morte à l'âge de seize ans ».

Si ce texte est à rapprocher du fragment inscrit sous le numéro précédent, l'ornement qui accompagnait de chaque côté le disque gravé dans la partie supérieure aurait été une corne d'abondance, & la défunte se serait appelée *Iulia.*

M. Hirschfed propose pour le *cognomen* de la seconde ligne : [*Ni*]*ceni.*

1437

Épitaphe de Julia Pyrallis.

Beaucaire. — Cippe avec base & couronnement, « trouvé en 1819 » (Bléc.); actuellement dans la campagne de M. le Dr Nourrit, au mas de Ranguis. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées sur le bandeau de la corniche, est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m27.

D M
IVLIAE
T ❦ LIB
PYRALLIDI
5 T · IVLIVS
PHOEBVS
CONIVGI
KARISSIMAE

Estampage de E. Germer-Durand, 1864.

Eyssette, *Hist. de Beaucaire*, II, p. 329. — Notes de M. de Blégier à E. Germer-Durand, 1850. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1872*, p. 61. — Hirschfeld, *C.*, xii, 1829.

Diis Manibus, Iuliae, Titi libertae, Pyrallidi; T. Iulius Phoebus coniugi karissimae.

« Aux dieux Mânes, à Julia Pyrallis, affranchie « de Titus; Titus Julius Phoebus à son excel« lente épouse ».

1438

Épitaphe de Licinia Decumina.

Beaucaire. — Au musée d'Arles. Cippe avec base & couronnement; « autrefois sous le bénitier « de l'église Notre-Dame des Pommiers » (Rom.); « à Beaucaire » (Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m87; largeur, 0m52; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m32.

D M
MEMORIAE
LICINIAE · DECVMI
NAE · SEX · LICINIVS
5 IRENAEVS · VXORI
ET · LICIN · TITVLLVS
MATRI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'V & l'M de DECVMINAE, l'V & l'X de VXORI liés en monogrammes.

De Romieu, 1574, ms. de la bibliothèque de Toulouse, L. 88. — Gruter, 800, 3. — Rulman, *Inv.*, p. 60. — Guiran, p. 114 — Carnet de Spon, f. 45. — Des Porcellets, *Recherches sur la ville de Beaucaire*, 1718, p. 5. — Ménard, VII, p. 362. — Séguier, 13801, pl. 45 : *ex Grutero.* — De Noble Lalauzière, *Abrégé de l'histoire d'Arles,* 1808, p. 24. — Blaud, *Antiquités de la ville de Beaucaire,* 1819, p. 19. — De Forton, *Nouvelles recherches sur Beaucaire,* 1836, p. 522. — Perrot, *Lettres sur Nîmes & le Midi,* 1840, I, p. 348. — Millin, *Voy.*, III, p. 606. — Eyssette, *Histoire de Beaucaire*, 1867, I, p. 314. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2830 : *litteris saeculi secundi.*

Diis Manibus memoriae Liciniae Decuminae; Sex. Licinius Irenaeus uxori & Licinus Titullus matri.

« Aux dieux Mânes & à la mémoire de Licinia « Decumina; Sextus Licinius à son épouse, & « Licinius Titullus à sa mère ».

1439

Épitaphe de Maria .....

Beaucaire. — Fragment « trouvé en mars 1864, « au lieu dit Beauvoir, métairie appartenant à « M. Courtois » (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m25; largeur, 0m52.

. . . .
MARIA · LA . .
ONIS · F · VXSOR
ET · SIBI

Estampage de E. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 62. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2831.

..... *Maria, Labeonis* (?) *filia, uxor & sibi.*

« ..... Maria, fille de Labeo, ... sa femme (a « élevé ce tombeau à son mari), & pour elle« même ».

M. Hirschfeld propose : *Maria, C*[*att*]*onis f.*

1440

Épitaphe d'Octavius Diadumenus.

Beaucaire. — Cippe avec base & couronnement, « trouvé en 1805 au quartier de Rouanesse en « creusant le canal, & déposé dans la maison

« de l'administration du canal » (E. G-DUR.). Une *ascia* est sculptée sur la face latérale gauche. Le couronnement est terminé par un cône strié en torsade, à l'imitation d'une flamme. Les sigles D M, qui composent la première ligne de l'inscription, occupent les extrémités de la volute de la *lysis*; le D a disparu. — Hauteur, 1m83; largeur, 0m34.

d M
C·OCTAVI
DIADV
M E N I
5 VALERI
Ó A Ó
CALLIOPo
LIS
AMICO ME
10 RENTISSI
MO

Copies dessinées de M. ALLMER & de Fr. GERMER-DURAND.

BLAUD, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1819, p. 16. — DE FORTON, *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de Beaucaire*, 1836, p. 518. — Notes de M. DE BLÉGIER, 1850. — Notes de GERMER-DURAND, 1861. — EYSSETTE, *Histoire de Beaucaire*, 1867, 1, p. 331. — *Archéologie pyrénéenne*, 1, p. 243. — HIRSCHFELD, *C*, XII, 2832 : *litteris bonis saeculi primi*.

Diis Manibus C. Octavii Diadumeni; Valeria Calliopolis amico merentissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Octavius Diadu« menus; Valeria Calliopolis à son bien méri« tant ami ».

1441

Épitaphe d'Octavia Nice.

BEAUCAIRE. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1805 au quartier de Rouanesse « en creusant le canal » (DE BLÉG.); déposé à la maison de l'administration du canal. La face supérieure du couronnement est surmontée d'un cône. — Hauteur, 1m; largeur, 0m30.

D M
OCTAVIAE
NICE ET PR
SCIANO·FI
5 LIO·L·IVL
ALEXAND
ER
ET·SIBI·V·P

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : l'R & l'I de PRISCIANO, liés en un monogramme.

BLAUD, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1819, p. 17. — DE FORTON, *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de Beaucaire*, 1836, 1, p. 522. — Notes de BLEGIER, 1850. — Notes E. GERMER-DURAND, 1861. — *Archéologie pyrénéenne*, 1, p. 243. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2833.

Diis Manibus Octaviae Nice & Prisciano filio, L. Iulius Alexander & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes; à Octavia Nice & à Pris« cianus, son fils, Lucius Julius Alexander a « élevé ce tombeau &, de son vivant, pour lui« même ».

1442

Épitaphe de Postumia.

BEAUCAIRE. — Grande pierre quadrangulaire, autrefois « dans la maison de la famille Des Por« cellets » (MÉN.); actuellement à la mairie.

POSTVMIAE·Q·F
LEPIDVS·MATRI

Copie dessinée de M. ALLMER.

DES PORCELLETS, *Recherches sur la ville de Beaucaire*, 1718, p. 5. — MÉNARD, VII, p. 466. — SÉGUIER, 13810, 12. — BLAUD, *Antiquités de la ville de Toulouse*, 1819, p. 17. — DE FORTON, *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de Beaucaire*, 1836, p. 517. — PERROT, *Lettres sur Nimes & le Midi*, 1840, 1, p. 348. — EYSSETTE, *Histoire de Beaucaire*, 1867, 1, p. 321. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2834 : *litteris optimis saeculi primi*.

Postumiae, Quinti filiae; Lepidus matri.

« A Postumia, fille de Quintus (Postumius); « Lepidus à sa mère ».

1443

Épitaphe de Rubrius Rufus.

BEAUCAIRE. — Stele à sommet cintré; « à la « chapelle du château » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m45.

L·RVBRIO·RVFO
ET·IVLIAE·VXORI

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

Notes E. GERMER-DURAND, 1863. — PELET, ms. à la bibliothèque de Nimes, 2, p. 112. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2834 : « vue ».

L. Rubrio Rufo & Iuliae uxori.

« A Lucius Rubrius Rufus & à Julia, son « épouse ».

1444

Épitaphe de Sempronia Panthiane.

BEAUCAIRE. — Fragment de la face antérieure d'un sarcophage décoré de cannelures strigiliformes; engagé dans le mur d'un maset de M. Camille Daubian-Delisle, hors la ville, entre le canal & le chemin de fer. L'inscription, incomplete en bas, était renfermée dans un encadrement de moulures, accompagné de chaque côté

d'un appendice en queue d'aronde. — Hauteur, 0m38; largeur, 0m62; de la partie encadrée, 0m29.

SEMPRONIAE PANTHI
ANES · QVAM · SARCO
D FAGO · POSITO EI · A M
IVLIO QVONDAM · HER
MIA · MARITO · EIVS · SEP
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer & estampage de E. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1871*, p. 33. — Allmer, dans le *Bull. archéol. de la Drôme*, 1871-72, p. 285. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2836.

Diis Manibus Semproniae Panthianes, quam sarcofago posito ei a Iulio quondam Hermia, marito eius, sepeliendam curavit .....

« Aux dieux Mânes de Sempronia Panthiané, « que *tel*, ..., a déposée dans ce sarcophage « préparé pour elle par Julius Hermias, autrefois « son mari ».

Panthiane pour *Pantheane*.

1445

Épitaphe de Sennius Primus & de Messia Dubitata.

Beaucaire. — Cippe avec base & couronnement « trouvé en 1805 entre la ville & le pont de Cha« rencone dans le lit du canal, & déposé dans la « maison de l'administration du canal » (De Blég.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau.

D M
L · SENNI · PRIMI · ET
MESSIAE · DVBITATAE
VXORI
5 L · SENNIVS · SATVRNN
L · CARATIVS · SECVNDVS
L · SENNIVS · SERVATVS · FILI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Trélis, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1807, p. 24. — Blaud, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1817, p. 15. — De Forton, *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de Beaucaire*, 1836, p. 519. — *Archéologie pyrénéenne*, I, p. 241. — Notes De Blégier à E. Germer-Durand, 1850. — Eyssette, *Histoire de Beaucaire*, 1867, p. 323. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2837.

Diis Manibus L. Sennii Primi & Messiae Dubitatae uxori, L. Sennius Saturninus, L. Caratius Secundus, L. Sennius Servatus, filii.

« Aux dieux Mânes de Lucius Sennius Primus « & de Messia Dubitata, son épouse, Lucius Sen« nius Saturninus, Lucius Caratius Secundus, « Lucius Sennius Servatus, leurs fils ».

Lucius Caratius Secundus, qui se dit fils de Lucius Sennius, n'était sans doute que son gendre.

1446

Épitaphe de Veratia Severa.

Beaucaire. — Cippe avec base & couronnement « trouvé à la porte du Jardin-Neuf, près le « hameau de Rouanesse » (De Blég.). La face supérieure du couronnement est surmontée d'un cône — Hauteur, 1m08; largeur, 0m45.

D M
VERATIAE SEV*e*
RAE · ATILIA · VALE
RILLA *matri* PIEN
tissimae

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'E & l'N de PIEN*tissimae* liés en un monogramme.

Guiran, ms., p. 95. — Gariel, *Series praesulum Magalonensium*, p. 23. — Ménard, VII, p. 466. Blaud, *Antiquités de la ville de Beaucaire*, 1819, pl. 4. — De Forton, *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de Beaucaire*, 1836, p. 517. — Notes de Blégier à E. Germer-Durand, 1850. — Eyssette, *Histoire de Beaucaire*, 1867, I, p. 321. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2838 : « vue ».

Diis Manibus Veratiae Severae; Atilia Valerilla matri pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Veratia Severa; Atilia Valerilla à son excellente mère ».

1447

Beaucaire. — « A la chapelle du château » (E. G.-Dur.).

G ·· OCALEF
QVAE V ANN
DVOBV*s*

Estampage de E. Germer-Durand, 1864 : lettres de mauvaise forme.

..... *quae vixit annis duobus* .....

« A ....., morte à l'âge de deux ans ..... ».

1448

Fragment.

Beaucaire. — « A la chapelle du château » (E. G.-Dur.).

i ?LIO · N . . . . .
. . . . V B . . . . . .
. . . .

Estampage de E. Germer-Durand, 1864 : lettres de très-bonne forme; la dernière de la seconde ligne peut-être une R.

1449

Fragment.

Beaucaire. — Fragment « à la chapelle du château ». (E. G.-Dur.).

. . . ꟾMMO . . .

. . O

. . . .

Estampage de E. Germer-Durand, 1864.

1450

Fragment.

Beaucaire. — Fragment « à la chapelle Saint-Louis, au château » (E. G.-Dur.).

. . . . .

. . . OMI . . .

. . . GA. . . .

. . . . .

Notes E. Germer-Durand, 1864.

1451

Épitaphe d'Aemilia Fortunata.

Comps, dans le canton d'Aramon. — Cippe avec base & couronnement, trouvé à Comps; transporté à Montélimar, dans la collection de M. Ludovic Vallentin. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m89; largeur, 0m46; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m38.

D · M
AEMILI
AE FORTVN
ATAE OB PIE
5 TATIS CAVSA
FIL AE[illegible]MO[illegible]

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 331. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2819.

Diis Manibus Aemiliae Fortunatae, ob(itae) pietatis causa, filius Ae[milius] Mo.....

« Aux dieux Mânes d'Aemilia Fortunata, morte « par excès d'affection pour les siens, Aemilius « Mo....., son fils ».

Aemilia Fortunata, *obita pietatis causa,* était peut-être morte de chagrin à la suite de la perte d'un de ses enfants.

M. Hirschfeld explique les dernières lignes : *ob pietatis causam.*

IV. — DE NIMES A AVIGNON

Marguerittes : Saint-Thomas de Couloure, Courbessac.
Saint-Gervasy.
Bezouce.
Cabrières.
Meynes.
Sernhac.
Ledenon.
Saint-Bonnet.
Remoulins.
Montfrin.
Théziers.
Aramon.
Domazan.
Les Angles.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Saint-Thomas de Couloure : n° 157, milliaire de Claude.

Marguerittes : n° 211, épitaphe d'un tribun légionnaire; n° 316, épitaphe d'une flaminique augustale.

Saint-Gervasy : n° 222, épitaphe d'un tribun d'une cohorte auxiliaire.

Cabrières : n° 338, épitaphe d'un sévir augustal.

1452

Épitaphe de Caecilius.

Marguerittes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes. — Pierre oblongue incomplète de chaque côté, bordée de moulures qui autrefois renfermaient l'inscription; « extraite « des ruines de l'église de Saint-Thomas de « Couloures, & employée dans la construction « du mur de soutènement d'un champ près du « pont du même nom » (E. G.-Dur.); *Nemausi* (Grut.). — Hauteur, 0m38; longueur, 1m40. Hauteur des lettres, 0m10.

. . . ECILIVS · CASSIBR . . . .
. . . ATIO · TAGASSI · F · BITVLLAꟿ . .

Copie E. Germer-Durand : l'N de BITVLLANo réduite à son premier jambage.

Gruter, 860, 7 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, pp. 84 & 92. — Guiran, ms., pp. 136 & 147. — Ménard, 7, p. 401. — Séguier, 13801, pl. 67, d'après Gruter. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873,* p. 16. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3003.

Caecilius (?), *Cassibr..... (filius), Andolatio* (?), *Tagassi filio, Bitullano.*

« Caecilius, fils de Cassibr....., à Andolatius de « Bedilhan, fils de Tagassus ».

Caecilius, *Andolatio*, *Bitullano* sont des restitutions proposées par E. Germer-Durand, qui emprunte le second de ces noms à une inscription de Nimes (ci-dessus, n° 487) : *C. Andolatius Nemauso v. s. l. m.*, & le troisième à l'inscription celtique, également de Nimes, dédiée aux *Matres Namausicae* (ci-dessus, n° 104), en rapprochant ce dernier du nom de la localité de *Bédilhan*, *Puech-Pétilhan*, dépendante de la commune de Calvisson.

Cassibr..., Caecilius, Tagassus, Andolatius, non citoyens romains.

Cassibr..., *Andolatius*, *Tagassus*, noms celtiques; *Bitulla(nus)*, ethnique celtique.

1453

Épitaphe de Diogenes.

Marguerittes. — Cippe encore pourvu de sa base, mais incomplet en haut & privé de son couronnement; « dans la maison Reynaud » (Vinc. & Baum.); « actuellement recouvert d'un enduit » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m53.

D M
DIOGENES
AVXESIS·MATER
FILIO·POSVIT

Copie de Pelet.

Séguier, 13801, pl. 57. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 57. — Pelet, ms. 2, p. 66. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3004.

Ligne 2, Séguier : DIOGENE; — ligne 4 : FILIO POS.

Diis Manibus Diogenes; Auxesis, mater, filio posuit.

« Aux dieux Mânes de Diogenes; Auxesis, sa « mère, a élevé ce tombeau ».

Auxe, Diogenes, non citoyens romains.

1454

Épitaphe d'Excingillius & de Solirigis.

Marguerittes. — A la maison Séguier. Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée en 1758 entre Marguerittes & Saint-Gervasy » (Ség.); « chez le nommé « Martin Bonneton » (Ség.). — Hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m48.

CN·EXCINGILLII·
SOLIRIGI·VXORI
F·PARENTIBVS FECERVNT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand (SOLIRIGI) : l'A & le T de FECERVNT liés en un monogramme.

Séguier, ms., 13802, 12. — *Inscriptions de l'Académie*, 1788, p. 9. — Millin, *Voyage*, 4, p. 259. — Notes E. Germer-Durand, 1850. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3005 : « vue ».

Diis Manibus Cn. Excingillii; Solirigi uxori; filii parentibus fecerunt.

« Aux dieux mânes de Caius Excingillius; à « Soligiris, son épouse; leurs enfants ont élevé « ce tombeau ».

Excingillius, *Solirigis*, noms celtiques.

1455

Épitaphe de Fabius Donatus.

Marguerittes. — Stèle à sommet cintré; trouvée en mai 1862 au quartier de la Font d'Arquières, dans un champ appartenant au sieur Jean Cérix. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, environ 1m; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m23.

Q·FABIO
DONATO

Meinadier, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1862, p. 215. — *Revue des Sociétés savantes*, 1865, p. 468. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3007.

Q. Fabio Donato.

« A Quintus Fabius Donatus ».

1456

Épitaphe de Fabius Atticus.

Marguerittes. — Stèle à fronton cintré; « en « 1858, à la métairie de M. Boyer, située au « quartier de Fontiby ou Font-d'Arquières » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m38.

Q·FABIO
FRVTICIS·L
ATTICO·EXS
TESTAMENTO

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Rivoire, *Statistique du Gard*, 1842, 2, p. 632. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 14. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3006.

Q. Fabio, Fruticis liberto, Attico, exs testamento.

« A Quintus Fabius Atticus, affranchi de « (Quintus Fabius) Frutex. Tombeau élevé en « exécution de son testament ».

1457

Épitaphe de Fabius Hyginus.

Marguerittes. — Au musée de Nimes. Pierre quadrangulaire bordée d'un rinceau encadrant l'inscription; « en 1858, au mur méridional de « l'ancienne église, à cinq mètres au-dessus du « sol » (E. G.-Dur.). Une autre inscription est

gravée sur la face opposée (*C.*, XII). — Hauteur, 0m55; largeur, 0m65.

D M
L·FAB·HGIN
FÁB·EVHODVS
ET·FÁB
ONÉSIMVS
LIB·P

D M
L·F·H

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND, excepté les accents, pris de la copie de M. HIRSCHFELD.

GRUTER, 938, 13. — RULMAN, *Inv.*, p. 115. — GUIRAN, ms., p. 147. — MÉNARD, 7, p. 412. — SÉGUIER, 13805, pl. 74. — E. GERMER-DURAND, notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3008, & *Add.*, p. 833, pour l'inscription de la face postérieure.

Diis Manibus L. Fabii Hygini; Fabius Euhodus & Fabius Onesimus, liberti patrono.

Diis Manibus L. Fabii Hygini.

« Aux dieux Mânes de Lucius Fabius Hyginus; « Fabius Euhodus & Fabius Onesimus, ses affranchis, ont élevé ce tombeau à leur patron ».

« Aux dieux Mânes de Lucius Fabius Hyginus ».

1458

Épitaphes de Julia Glaphyra & de Julius Anthus.

MARGUERITTES. — Table oblongue, incomplète en haut; divisée par des moulures en deux compartiments présentant chacun un encadrement carré renfermant une inscription & surmonté d'un fronton triangulaire; « chez les héritiers de « Loyse Davine » (RULM.); en 1858, à la maison « Guiot » (E. G.-DUR.); encastrée dans un mur « appartenant en 1884 à Mme veuve Guiot & formant le côté d'une impasse » (ROCH.). — Hauteur, 0m35; longueur, 0m70.

IVLIA·GLAPYRA
VIVA·SIBI·[illegible]

D ❦ M
L·IVLIO ANTHO
IVLIA·GLAPYRA
VXOR

Estampage de M. ROCHETIN & copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : l'H de GLAPHYRA dans les deux inscriptions & d'ANTHO dans la seconde dimidiées à droite; celle de GLAPHYRA dans chacune des deux liée à l'Y en un monogramme; le point entre D M figuré par une *hedera*.

RULMAN, *Inv.*, pp. 68 & 90. — GUIRAN, ms., p. 117. — MÉNARD, VII, p. 361. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3009.

Diis Manibus; L. Iulio Antho, Iulia Glaphyra, uxor. — Iulia Glaphyra viva sibi.

« Aux dieux Mânes; à Lucius Julius Anthus, « Julia Glaphyra, sa femme. — Julia Glaphyra, « pour elle-même de son vivant ».

L'ordre des épitaphes est de droite à gauche, de telle sorte que, si elles eussent été surmontées des portraits des époux, Julius Anthus aurait eu, conformément à l'usage antique, sa femme à sa droite.

1459

Épitaphe de Julius Nundinus, de Julius Quartinus & de Julia Glaritta.

MARGUERITTES (MÉN.), NIMES (GUIR.). — Perdue.

I·NVNDINVS
I·QVARTVS
IVLIA GLARITTA
VXOR

Copies de GUIRAN pour les deux premières lignes, de GRUTER (*e Scaligerianis*) pour les deux dernières.

GRUTER, 812, 1. — RULMAN, *Inv.*, pp. 60 & 68. — GUIRAN, ms., pp. 114 & 178. — MÉNARD, VII, pp. 373 & 401. — SÉGUIER, 13801, pl. 46 : *e Grutero*. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3768.

Iulius Nundinus, Iulius Quartinus (?), *Iulia Glaritta* (?), *uxor .....*

« Julius Nundinus, Julius Quartinus, Julia « Glaritta, épouse de ..... ».

Inscription mal copiée. Le second Julius s'appelait peut-être *Quartinulus;* Julia peut-être *Glaphyra.*

1460

Épitaphe de Pompeius Doryphorus.

MARGUERITTES. — Perdue. *In molatrina Guirandi* (GUIR.).

D·M
L·POMPEI
DORYPHORI

Copie de GUIRAN.

GUIRAN, ms., p. 178; II, p. 394. — MÉNARD, VII, p. 402. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3010.

Diis Manibus L. Pompeii Doryphori.

« Aux dieux Mânes de Lucius Pompeius Dory- « phorus ».

1461

Épitaphe de Pompeius Fronto.

MARGUERITTES. — *In aede sacra* Couloures (SÉG.). « En 1858, près du pont de Couloures, « dans le mur de soutènement d'un champ » (E. G.-DUR.).

CN·POMPEIVS
CN·F·FRONTO

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 84. — GUIRAN, ms., p. 178. — MÉNARD, 7, p. 401. — SÉGUIER, 13801, pl. 61. — E. GERMER-DURAND, notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3011.

Cn. Pompeius, Cnei filius, Fronto.

« Cneus Pompeius Fronto, fils de Cneus Pompeius ».

1462

Épitaphe de Sertorius Pillo.

MARGUERITTES. — Sans description. « Chez « Mourier dit Cavalot, dans la grande rue » (MEIN.).

D · M
C · SERTOR
PILLONIS
ALBINVS
FIL

Copie de M. HIRSCHFELD.

MEINADIER, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1862, p. 214; *Procès-verbaux*, p. 125. — E. GERMER-DURAND, notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3011, *a*; & *Add.*, p. 833.

Diis Manibus C. Sertorii Pillonis, Albinus, filius.

« Aux dieux Mânes de Caius Sertorius Pillo, « Albinus, son fils ».

1463

Épitaphe de Silvina, fille de Silvanus.

MARGUERITTES. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée dans un « champ au quartier dit de Castellas ou Saint-« Didier » (E. G.-DUR.); « transportée à Saint-« Gervasy, où nous l'avons vue en 1873 à la pre-« mière maison du village du côté d'ouest » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m45.

D M
SILVINAE
SILVANI
FIL

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 50. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3012.

Diis Manibus Silvinae, Silvani filiae.

« Aux dieux Mânes de Silvina, fille de Sil-« vanus ».

Silvanus, Silvina, non citoyens romains.

1464

Épitaphe de Soillius Valerianus.

MARGUERITTES. — Perdue, sans description ni indication de provenance.

D · M
T · SOILLII
VALERIANI

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 90. — GUIRAN, ms., p. 173. — MÉNARD, VII, p. 399. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3013.

Diis Manibus T. Soillii Valeriani.

« Aux dieux Mânes de Titus Soillius Vale-« rianus ».

Un Quintus Soillius Valerianus (voyez ci-dessus n. 202), citoyen romain & chevalier *equo publico*, parvenu à tous les honneurs municipaux de Nimes, au sacerdoce augustal de la cité & de la province, curateur des cités de Cavaillon, d'Avignon & de Fréjus, patron de celle d'Apt & honoré par elle d'une statue à Nimes, était fils d'un Titus Soillius. Nous ne savons dire s'il était le fils du Titus Soillius Valerianus de l'épitaphe de Marguerittes, épitaphe vraiment bien modeste & bien simple pour pouvoir être celle du père d'un personnage qui a fourni une carrière si brillante.

1465

Épitaphe d'Aemilia ...

MARGUERITTES, au hameau de Courbessac. — Perdue. « A Courbessac chez Bernard Benoit » (RULM.); « à Courbessac » (MÉN.).

D M
AEMILIAE
HELIDI · SEM
PRONIVS · ACA
....

Copie de GUIRAN.

RULMAN, *Inv.*, p. 91. — GUIRAN, ms., p. 178. — MÉNARD, III, 401. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3016.

Diis Manibus, Aemiliae Helpidi (?), *Sempronius Acastus* (?), *Acanthus* (?) .....

« Aux dieux Mânes, à Aemilia Helpis, Sempro-« nius Acastus (?), Acanthus (?) ..... ».

1466

MARGUERITTES. — Perdue. Autrefois à Courbessac, « dans un autel de la chapelle de Saint-« Jean » (GUIR.) [de Polverières].

D · M
MANE
SECVNDAE
MATHEVS
5 IVLIANVS
FIDELIS
VIX · ANN · XXII
M · XI · DIES · XXIX

GUIRAN, ms., II, p. 392. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3017 : MANE à corriger peut-être par MARIAE & MATHEVS par M · ATTIVS.

Diis Manibus Mariae (?) *Secundae, M. Attius* (?) *Iulianus, fidelis; vixit annos XXII, menses XI, dies XXIX.*

« Aux dieux Mânes de Maria Secunda, Marcus « Attius Julianus, fidèle. Elle a vécu vingt-deux « ans onze mois & vingt-neuf jours ».

M. Hirschfeld remarque que, si l'inscription a été bien copiée, Julianus, qui se qualifie de « fidèle », aurait été chrétien.

1467

Épitaphe de Seranus, fils de Fronto.

Marguerittes. — Perdue. « A la maison de « M. Benoit, *hodie* Bonhomme *advocati*, à Cour- « bessac » (Guir., Mén.).

SERANVS
FRONTONIS·F

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, p. 94. — Guiran, ms., p. 173. — Ménard, VII, p. 398. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3018 *a*.

Seranus, Frontonis filius.

« Seranus, fils de Fronto ».

Fronto, Seranus, non citoyens romains.

1468

Épitaphe d'Albinus, fils d'Adjutor.

Saint-Gervasy, dans le canton de Marguerittes. — Perdue. Stèle terminée en haut par un fronton renfermant les sigles D M. Autrefois *in fano Sancti Gervasii* (Guir.); « sous le pont de la « Bastide au-dessus de Saint-Gervasy en allant à « Bézouce, sur le chemin près de l'arche du « Midi » (Ség.).

D M
ALBINI
ADIVTORIS·F
VITALIS·P

Copie de Séguier.

Guiran, ms., p. 59. — Ménard, VII, p. 299. — Séguier, 13800, p. 248; 13802, V, p. 40. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3393, parmi les inscriptions de Nimes.

Lignes 3 & 4, Guiran : ADIVTORIS | VITALIS·F.

Diis Manibus Albini, Adjutoris filii, Vitalis posuit; ou mieux, d'après Guiran, *Vitalis, filius.*

« Aux dieux Mânes d'Abinus, fils d'Adjutor, « Vitalis, son fils, a élevé ce tombeau ».

Adjutor, Albinus, Vitalis, non citoyens romains.

1469

Épitaphe de ..... Belatulla.

Saint-Gervasy. — Perdue. *In fano S. Gervasii* (Guir.).

. . . .
AL BELATVLLA. . . . . .
RIVM ARIAE PRIMVL·
[illegible] N [illegible] I·
ARIVS TERTIVS
5 HONORATV[illegible]
RI[illegible]ARIA VALENTINA
AVLI·F·PARENTIBVS ET SOROR·

Guiran, ms., p. 95; II, p. 244. — Ménard, VII, p. 349. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3391; parmi les inscriptions de Nimes.

[*Mario* (?) ..... *&*] .....*al* ou [*V*]*al*(*eriae*) *Belatullae,* [*uxo*]*ri; Mariae Primulae, anni I;* [*M*]*arius, Tertius, Honoratus,* ..... *&* [*Maria*] *Valentina, Auli filii, parentibus & sorori.*

« [A Marius .....] & à Valeria Belatulla, sa « femme, & à Maria Primula, morte à l'âge de « un an; Marius, Tertius, Honoratus, & Maria « Valentina, tous fils d'Aulus (Marius), à leurs « parents & à leur sœur ».

L'aîné des trois fils désigné par son gentilice, chacun des deux autres par son surnom seulement.

Belatulla, nom celtique.

1470

Épitaphe de Primulus, fils de Quintulus.

Saint-Gervasy. — Stèle à fronton triangulaire; « dans un champ, à un kilomètre au nord-ouest « du village » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 10; largeur, 0m 45.

DIS MN
PRIMVLI
QVINTVLI·FIL

Copie d'Hirschfeld.

Pelet, ms., 2, p. 68. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3841 : « vue »; la classe parmi les inscriptions de Nimes.

Diis Manibus Primuli, Quintuli filii.

« Aux dieux Mânes de Primulus, fils de Quin- « tulus ».

Quintulus, Primulus, non citoyens romains.

1471

Épitaphe de Tertia, fille de Coronis.

Saint-Gervasy. — Stèle à sommet cintré, incomplète en bas; « dans la basse-cour de la « maison de M. Issard, menuisier » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 80; largeur, 0m 45.

TERTIO
CORONIS
F ❦ FILI
POSIERVNT

Pelet, ms., 1, p. 68 : TERTIO à corriger peut-être par TERTIAE.

Tertiae (?), *Coronis filiae, filii posierunt.*

« A Tertia, fille de Coronis, ses enfants ont « élevé ce tombeau ».

Coronis, Tertia, non pourvues du droit de cité romaine.

1472

(Ci-dessus, n. 29.)

Autel à Castor.

Bézouce, dans le canton de Marguerittes. — Au musée de Nimes. Petit autel, encore pourvu de son couronnement, mais incomplet en bas & privé de sa base; « trouvé en 1865 sous le radier « de l'aqueduc qui amenait à Nimes les eaux de « la fontaine d'Eure, dans la portion de cet aque- « duc qui traverse le territoire de la commune « de Bezouce; il était noyé dans les matériaux « de construction » (E. G.-Dur.). — Hauteur, « 0m27; du dé, 0m16; largeur, 0m16.

CASTORI·S
QVINTINA ////
TERIS·FIL
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Allmer : les A non barrés; un point après CASTORI.

E. Germer-Durand, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard,* 1871, p. 156. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2999, avec renvoi à l'épitaphe d'une *Quintina, Austeris filia,* de Nimes, n. 3854.

Castori sacrum ou *suo, Quintina, Austeris* (?) *filia, votum solvit libens merito.*

« A Castor, Quintina, fille de Auster, a élevé « cet autel avec reconnaissance en accomplis- « sement de son vœu ».

Auster, Quintina, non citoyens romains.

1473

Épitaphe d'Ecimaria Gratilla.

Cabrières dans le canton de Marguerittes. — Pierre à bord saillant formant encadrement autour de l'inscription; *in aede parochiali* (Ség.); engagée extérieurement dans le mur du presbytère au-dessus de la porte de la maison, sous un crépissage qui ne permet pas de déterminer la forme du monument. — Hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m24.

D · M
ECIMARIAE
GRATLAE·ECI
MARIA·MAXI
MA·FILIAE·ET
ECIMARIA·MELI
TINE·SOROR·ET
C·OCTAVIVS·MA
RITIMVS·VXORI

Copie dessinée de M. Allmer : le T, l'I & la première L de GRATILLAE liés en un monogramme. Estampage de E. Germer-Durand. Vérification de M. Goudard.

Séguier, 13802, 12; ms. de Paris, 16930, p. 1453, n. 36. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2996.

Diis Manibus Ecimariae Gratillae; Maria Maxima filiae, & Ecimaria Melitine sorori, & C. Octavius Maritimus uxori.

« Aux dieux Mânes d'Ecimaria Gratilla; Maria « Maxima à sa fille, & Ecimaria Melitine à sa « sœur, & Caius Octavius Maritimus à son « épouse ».

Ecimaria, nom celtique transformé en gentilice romain. La forme primitive était *Ecimara.*

1474

Épitaphe de Junius Avitus & de Valeria Januaria.

Cabrières. — Au presbytère. Pierre engagée dans le mur d'un escalier donnant sur la cour; le crépissage dont les bords sont couverts ne permet pas de reconnaître la forme du monument. Les sigles D M, au-dessus du cadre de l'inscription.

D M
L·IVNI·AVITI
ET·VALERIAE·IANVARIAE
KARVS·ET·AVITA·
PARENTIBVS
PIISSIMIS

Copie & estampage de E. Germer-Durand : l'E & le T de ET, aux deuxième & troisième lignes, le premier A & l'N de IANVARIAE à la troisième, liés en monogrammes.

Séguier, 13801, f. 34; 13802, fasc. 12; ms. de Paris, 16930, p. 1454, n. 47. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes,* 1802, p. 576. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2997.

[*Diis Manibus*] *L. Iunii Aviti & Valeriae Ianuariae; Karus & Avita parentibus piissimis.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Junius Avitus & « de Valeria Januaria; Karus & Avita à leurs « excellents parents ».

1475

Épitaphe anonyme.

Cabrières. — Perdue. Partie inférieure d'une pierre à bords relevés encadrant l'inscription; sans indication de provenance précise.

. . . .
PAGANVS
D·S·P

Copie dessinée de Séguier.

Séguier, ms. 13802, 5, p. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 343 : *Apud rusticum*, « à la Cabasse, en « Provence », d'après Séguier.

..... *Paganus de suo posuit.*

« ..... Paganus a, de ses deniers, élevé ce tom- « beau ».

1476

Épitaphe de Fabius Mansuetus.

Meynes, dans le canton d'Aramon. — Perdue. « Maison De Trimond, chevalier d'honneur de la

« cour des aydes de Montpellier ». (Mén.). — Hauteur, 2 pieds 3 pouces = 0m74; largeur, 1 pied 9 pouces = 0m59.

DIS · MANIB · SEX
FABI · MANSVETI
VENTIDIA · TERTVLLA
DE SVO

Copie de Séguier.

Rulman, *Inv.*, p. 90. — Guiran, ms., p. 138. — Ménard, VII, p. 395. — Séguier, 13802, 5, p. 45. — Trenquier, *Mém. sur Montfrin*, p. 75. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3000.

Diis Manibus Sex. Fabii Mansueti; Ventidia Tertulla de suo.

« Aux dieux Mânes de Sextus Fabius Man-« suetus, Ventidia Tertulla a, de ses deniers, « élevé ce tombeau ».

L'épitaphe ne fait pas connaître le lien de parenté qui unissait Ventidia à Fabius.

1477

Épitaphe de Rutilia Marcella.

Meynes. — Perdue. « Chez M. de Trimond à « Meynes » (Mén.); « au château » (Trenq.).

D M
RVTILIAE
L · FIL
MARCELLAE
5 VIX · ANN · XVII
EVTYCHES · LIB

Copie de Séguier : l'H & l'E d'EVTYCHES liés en un monogramme.

Rulman, *Inv.*, p. 99. — Guiran, ms., p. 149. — Ménard, VII, p. 413. — Séguier, 13802, 5, p. 45. — Trenquier, *Mém. pour servir à l'histoire de Montfrin*, p. 75. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3001.

Diis Manibus Rutiliae, Lucii filiae, Marcellae; vixit annis XVII, Eutyches, libertus.

« Aux dieux Mânes de Rutilia Marcella, fille « de Lucius (Rutilius), morte à dix-sept ans, (Ruti-« lius) Eutyches, son affranchi ».

1478

Épitaphe de .....tius Virillio.

Sernhac, dans le canton d'Aramon. — Fragment incomplet à gauche & en bas, provenant d'une stèle à sommet cintré; découvert en 1883, « sur le territoire de Sernhac, entre la route « nationale de Lyon à Beaucaire & la rive droite « du Gardon, à 1100 mètres du hameau de La « Foux, à 30 mètres à gauche de la route, dans la « propriété Carrière, à côté d'un ancien four à « briques romain » (Charv.). Les deux premières lignes de l'inscription étaient gravées dans le tympan de la partie cintrée bordée de moulures, & les lignes suivantes immédiatement au-dessous, dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m35.

d · M
. . . . *e* . TIVS
*vi*RILLIO
. . . . . *uxo*RI
. . . .

Estampage de M. Gratien Charvet, président de la Société scientifique & littéraire d'Alais.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 376. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2994, avec renvoi à une inscription de la Cadière, dédiée par l'affranchi *T. Terentius Virillio* à son patron Terentius Fronto.

Diis Manibus ..... Terentius (?) Virillio ..... uxori.

« Aux dieux Mânes; Terentius Virillio à ....., « son épouse ».

1479

Autel au dieu ou à la déesse Letinno.

Lédenon, dans le canton de Marguerittes. — Au musée de Nimes. Bloc quadrangulaire en pierre de Lens, carrière des environs de Nimes (F. G.-Dur.), sans ornements. « A Lédenon, *in domo vicarii hodie apud me* (Guir.); *in aedibus* La Tour (Ség.). — Hauteur, 0m40; largeur, 0m70.

LETINNONI · B · OP
IMPER · PONI
NEMAVSENSES

Copie dessinée de M. Allmer.

Guiran, ms., cap. 1, p. 23, & cap. 15, p. 179. — Séguier, 13801, pl. 4, n. 3, & 13802, *Notes volantes*, 5, p. 35. — Sam. Sorbière, *Disc. & lettres sur div. matières*, lettre 77. — Reinesius, *App. omiss. inscr.*, 2, p. 1008. — Ménard, t. 7, p. 245. — Dumège, réimpr. de l'*Hist. gén. de Lang.*, t. 1, p. 634, n. 7. — Charvet, *Voies romaines*, p. 84, n. 2. — Orelli, 198, & Henzen, *Supplément*, III, p. 28. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 316. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2990 : *litteris optimis saeculi primi incipientis*, & *Add.*, p. 832 : indique une *hedera* à la fin de la première ligne, « c'est-à-dire, *opif(erae)* ou *opif(ero)* ». — Notes E. Germer-Durand.

Letinnoni bonae (ou *bono*) *opiferae* (ou *opifero*) *imperanti poni, Nemausenses.*

« A Letinno bonne, enrichissante (*ou* bon, enri-« chissant), les Nimois en exécution de l'ordre « reçu de la déesse (*ou* du dieu) de lui élever cet « autel ».

On pourrait peut-être proposer pour la lecture des sigles de la fin de la première ligne *bonorum opifici*, c'est-à-dire « qui procure des biens, des « jouissances ».

Le dieu ou la déesse *Letinno*[1] n'est autre chose que le Génie éponyme de la localité qui s'appelle encore aujourd'hui Ledenon, & dont le territoire est un des plus renommés du Gard pour la qualité de son vin.

[1] Lédenon, *villa Letinno* en 979, dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Nimes*, ch. 74, publié par E. Germer-Durand.

1480

Épitaphe de ....., compagne d'Attius Epitynchanus.

Ledenon. — Perdue. « A Saint-Pierre de Laugnac ».

D · M
M · ATTIVS
EPITYNCHA
NVS
CONTVBERNALI

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 159; II, p. 328. — Ménard, VII, p. 427. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2991.

Diis Manibus. M. Attius Epitynchanus contubernali.

« Aux dieux Mânes. Marcus Attius Epitynchanus à sa compagne ».

L'épitaphe ne fait pas connaître le nom de la défunte.

1481

Fragment aux noms de Domitius Marti...

Ledenon. — Perdue. « Transportée de Saint-Pierre de Laugnac à Teillan ». (Mén.).

C · DOMITIVS MARTI .....

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 179. — Ménard, VII, p. 469. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2992.

C. Domitius Martialis (?), *Martinus* (?).

« Caius Domitius Martialis *ou* Martinus ».

1482

Épitaphe de Ciria Quintina.

Saint-Bonnet, dans le canton d'Aramon. — Pierre engagée dans un mur, « à la partie supérieure d'une petite bâtisse servant de moulin à huile, dans une rue parallèle à la façade de la mairie » (E. G.-Dur.).

D ❦ M
CIRIAE · QVIN
TINAE · M · LVC
CONIVS · PATE
5 RNVS · VXORI
PIENTISSIME

Estampage de E. Germer-Durand : une *hedera* entre les sigles D M, à la première ligne.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1870*, II, p. 20. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2989; ligne 2 : CESONIE; 3 & 4 : VOCONIVS, d'après Germer-Durand. Il y a peut-être CERIAE, plutôt CIRIAE, & certainement LVCCONIVS.

Diis Manibus Ciriae Quintinae; M. Lucconius Paternus uxori pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Ciria Quintina; Marcus Lucconius Paternus à son excellente épouse ».

1483

Autel à Mars.

Remoulins, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès. — Minuscule autel avec base & couronnement; trouvé dans une propriété de M. le Dr Tribes, au lieu dit Sainte-Colombe, où existait autrefois une chapelle de ce nom, près de la gare du hameau de La Foux; actuellement dans la collection de M. Tribes. La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur, 0m14; du dé, 0m05; largeur, 0m08.

MARTI
SVO
VALER
V · S · L · M

Copie dessinée de M. Allmer : le mot SVO très-lisible & certain; l'R & l'I liés en un monogramme.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 231 & 256. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2986.

Marti suo, Valerii votum solverunt libentes merito.

« A Mars, leur protecteur, les Valerius avec reconnaissance en accomplissement de leur vœu ».

L'expression *Marti suo* est remarquable; il semble que les dévots, sans doute père & fils ou frères, qui ont élevé cet autel, aient fait du dieu Mars, considéré par eux comme leur protecteur particulier, une sorte de *Genius* de leur famille.

1484

Épitaphe de Siricius Severus.

Remoulins. — Perdue. *Remoline in Septimania.*

D M
C · SIRICI
SEVERI
C · SIRICIVS
....

Doni, ms. Barb. XXXIV, 73, p. 185 : sa copie. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2987.

Diis Manibus C. Siricii Severi, C. Siricius .....

« Aux dieux Mânes de Caius Siricius Severus, Caius Siricius ..... ».

1485

Autel à Apollon.

Remoulins, au hameau de la Foux. — *In molendino Fousc, in agro Remolini; in vicinia fontis Vardi ad limen pandochei* (Voyez *C.*, xii).

ESCIGGORIX
AMMONIS · F
APOLLI · V · S · L · M

Suarès, ms. à la Bibl. du Vatican, 9141, f. 64.

— MONTFAUCON, *Diar. Ital.*, p. 8; copiée par lui en 1698. — HIRSCHFELD, *C.*, XII. 2988.

Esciggorix, Ammonis filius, Apollini votum solvit libens merito.

« Esciggorix, fils d'Ammo, a Apollon avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

Ammo, Esciggorix, non citoyens romains.

Ammo peut-être, *Esciggorix* certainement, noms celtiques.

1486

Fragments.

MONTFRIN, dans le canton d'Aramon. — « Fragments estampés par E. Germer-Durand en 1855 « & envoyés par lui au comité du ministère de « l'Instruction publique à Paris » (Fr. G.-DUR.).

a.

D M

. . . . . ESETIA — « Peut-être *Vegetia.* »

. . . . . . RE . . .

. . . . . . F . . . .

b.

. . . .

. . . . CN . . . .

. . . . RIVO . . .

. . . ET·PO . . .

c.

. . . .

. . . . SAN . . . .

. . . . FVR . . . .

d.

. . . .

. . . . SONIVS — « Peut-être *Rusonius.* »

. . . . . C . . . . .

e.

. . . .

. . . .

EX TESTAMENTO

1487

Épitaphe de Livia Chrysopolis.

THÉZIERS, dans le canton d'Aramon. — « Cippe « avec base & couronnement, encastré dans un « mur intérieur de l'église de Saint-Amand, près « de Théziers » (ROCH.); « à gauche de l'autel » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermee dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m84; largeur, 0m57; hauteur de la partie encadrée, 0m41; largeur, 0m38.

d M

LIVIAE·CHRVSOPO

LIS·L·AE*mi*LIVS

PHILVMENVS

V*x*ORI

F C

Estampage de E. GERMER-DURAND, & copie dessinée de M. ROCHETIN : l'V de CHRVSOPOLIS emporté par une cassure qui a laissé subsister le bord extérieur de la branche droite & alorprobablement un Y plutôt qu'un V; l'H dimidiée à gauche & l'R du même mot, le premier V & l'M de PHILVMENVS liés en monogrammes.

TRENQUIER, *Mém. pour servir à l'hist. de Montfrin*, p. 66. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 60. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2805.

Diis Manibus Liviae Chrysopolis; L. Aemilius Philumenus uxori faciendum curavit.

« Aux dieux Mânes de Livia Chrusopolis; « Lucius Aemilius Philumenus à son épouse, a « élevé ce tombeau ».

1488

Épitaphe de Vallia Beronice.

THÉZIERS. — « A l'ancienne église de Saint-« Amand, à droite de l'autel » (E. G.-DUR.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, 0m36; largeur, 0m30.

D M

VALLIAE·BERON

CE·BEN·MER

[illegible]

ET·GENEROSVS

F · [illegible]

Estampage de E. GERMER-DURAND : l'N & l'I de BERONICE liés en un monogramme.

TRENQUIER, *Mém. pour servir à l'hist. de Montfrin*, p. 66. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 59 : indique à tort deux lignes manquantes. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2806.

Diis Manibus Valliae Beronice bene merenti, ... & Generosus, filii posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Vallia Beronice; ..... & « Generosus, ses enfants, ont élevé ce tombeau « à leur mère bien méritante ».

1489

(Ci-dessus, n. 37.)

Autel aux Lares augustes.

ARAMON, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes. — Pierre taillée en forme de console formée d'un quard de rond que surmonte un abaque; engagée dans le mur nord de l'église près de la porte latérale; trouvée en 1663 à Aramon (GUIR., SÉG.). La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de l'abaque; les autres lignes occupent la face courbe de l'échine. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m20.

LARIB·AVG

L·COMBARIL

LIVS·FVSCI

NVS·M·F·L·A

D·S·P

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. ROCHE-

TIN : les A sans barre; la lettre après F, à l'avant-dernière ligne, incertaine : un I, un T ou une L. — Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

Voir la bibliographie ci-dessus, n. 37. Ajoutez : CALVET, ms. III, f° 131. — EYSSETTE, *Histoire de Beaucaire*, II, p. 320. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 191. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2807.

Laribus Augustis L. Combarillius Fuscinus magister fani Larum Augustorum de suo posuit.

« Aux Lares augustes, Lucius Combarillius Fus-« cinus, magister du temple des Lares augustes, « a, de ses deniers, élevé cet autel ».

La lecture ci-dessus proposée est celle de M. Hirschfeld. A cause de l'incertitude de la lettre entre F & A & en rapprochant l'inscription de celle d'un autel déposé à l'ermitage de Collias & dédiée au dieu Aramon, il serait peut-être possible de lire à l'avant-dernière ligne : M·F·I·A, & d'expliquer par *magister fani Iovis Aramonis*.

Combarillius, nom celtique, dont la forme primitive *Combarillus* se rencontre sur une autre inscription de Nimes (ci-dessus, n. 1140) : *Secundus, Combarilli filius.*

1490

Autel ou épitaphe.

ARAMON. — Perdue. « Plaque de marbre blanc, « épaisse de cinq lignes, de six pouces de lon-« gueur dans la partie qui reste, & d'un peu plus « de trois pouces de hauteur. On remarque sur « sa tranche supérieure & latérale des trous de « sept à huit lignes de profondeur qui servaient « à l'arrêter. Je la découvris dans le mois d'août « 1792, à Aramon. Elle est dans mon cabinet. Les « lettres sont de forme élégante. Elle m'a été « donnée par le chirurgien Garric, d'Aramon; je « l'ai envoyée le 20 juillet 1802 à Paris, pour le « Musée national ». (CALVET, mss. II, III, V.)

.... TRIC❦ARAM
.... *sa*BINIANVS OB
.... *r*EVERENTIAM

CALVET, ms. II (suppl. à la *Dissertation sur les Utriculaires*, p. 28); ms. III, f. 132, voyez 209, n. 31; ms. V (*Dissertation sur les Utriculaires*), n. 3. — Abbé BLANC, d'après Calvet, *Proc. verb. de l'Acad. du Gard*, 1872, p. 151 & suiv. — CHARVET, *Voies rom.*, p. 89. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 211, p. 21 du chapitre des *falsae vel alienae*; voyez *Gallische studien*, II, p. 16, & *Acta minora Acad. Vindobonensis*, 1884, p. 232 & suiv.

[*Matris* (?) *vic*]*tricibus aram* ..... *Sabinianus ob* [*pietatem & r*]*everentiam* [*dat*].

« Aux mères *victrices*, ... Sabinianus donne cet « autel en témoignage de sa piété & de sa vénération ».

Ou bien encore, & il s'agirait alors d'une épitaphe :

[..... *nu*]*trici, aram* [....... *Sa*]*binianus ob* [*pietatem &*] *reverentiam* [*de suo posuit*].

« A (*telle*), sa nourrice, ... Sabinianus a élevé « par piété & respect ce tombeau ».

Dans tous les cas, nous n'apercevons pas l'absolue nécessité de tenir l'inscription pour fausse ni même pour suspecte; nous nous éloignons de de l'interprétation évidemment erronée de Calvet, qui, lisant [*U*]*tric*(*ulariis*) *Aram*(*onensibus*), en faisait un argument pour l'existence d'un collège d'utriculaires d'Aramon.

C'est ainsi que devra être considérée peut-être comme sincère une autre inscription que Calvet (voyez HIRSCHFELD, *C.*, XII, 283, p. 27 des *falsae & alienae*) dit : « gravée grossièrement & sans « soin sur une plaque de cuivre trouvée depuis « peu à Narbonne », & qu'il rapporte à un collège d'utriculaires Narbonnais : *c*(*ollegii*) *u*(*triculariorum*) *N*(*arbonensium*) :

C V N
T·GRATI*us*
TITIAN*us cl* (?)

La première lettre probablement un G pris pour un C; l'N probablement surmontée d'une barre.

Genio Vibii (?) *nostri, T. Gratius Titianus cliens* (?).

« Au Génie de notre Vibius (?), Titus Gratius « Titianus son client? ».

La petite plaque de cuivre qui portait cette dédicace devait être fixée au-dessous d'un buste placé sur un piédestal en forme de gaine d'hermès.

Pour en revenir à l'inscription d'Aramon, les déesses auxquelles on trouve le surnom de *Conservatrix* sont principalement Diane & la Fortune, celles qui avaient celui de *Victrix* sont notamment les deux mêmes & Isis, puis encore les Mères, d'après une inscription du cabinet de M. Vallentin, de Montélimar, dédiée *Matribus Victricibus*.

1491

Épitaphe de Cornelius Superstes & de Pompeia Fusca.

ARAMON. — Autel avec base & couronnement; engagé dans la façade nord de l'église. « Au dos « de l'entrée de la chapelle Notre-Dame en dehors « de l'église » (RULM.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m56; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m38.

D · M
L·CORN·SVPERSTITIS
Ɛ·POMP·FVSCAE
VXÓRIS
5 L·CORN·ROMÁNIO
Ɛ·L·CORN·IANVÁRIS
PATRÓNÓ

Estampage de M. ROCHETIN & copie dessinée de M. ALLMER : l'E & le T de ET liés en monogrammes; accents sur l'O d'VXORIS, sur l'A de ROMANIO, sur l'A de IANVARIS & sur les deux O de PATRONO.

RULMAN, ms., I, 10. — SÉGUIER, 13801, pl. 74. — VINCENS & BAUMES, *Topographie*, 1802, p. 582. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2809.

Diis Manibus L. Cornelii Superstitis & Pompeiae Fuscae, uxoris; L. Cornelius Romanio & L. Cornelius Ianuaris patrono.

« Aux dieux Mânes de Lucius Cornelius Su-

« perstes & de Pompeia Fusca, son épouse; Lucius Cornelius Romanio & Lucius Cornelius « Januaris, à leur patron ».

1492

Épitaphe d'Ennia Tertia & de Terentia Sacella

ARAMON. — Pierre incomplète à droite; engagée dans la construction du premier pilier à gauche, en entrant dans l'église, & recouverte de badigeon. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m42.

ENNIAE · *Sex · f*
TERTIA*e*
TERENTIAE · T · *f*
SACELLAE
5 Q · PVLLIVS · Q · F · AVRIC*ula*
MATRI · ET · SORORI

Copies dessinées de M. ALLMER & estampage de M. ROCHETIN : le jambage gauche de la première N d'ENNIAE disparu.

GUIRAN, ms., p. 95. — MÉNARD, VII, p. 471. — SÉGUIER, 13800, p. 104. — HIRSCHFELD, C., XII, 2810.

Guiran, Ménard, Séguier & autres plus anciens ont vu l'inscription complète.

Enniae, Sexti filiae, Tertiae; Terentiae, Titi filiae, Sacellae; Q. Pullius, Quinti filius, Auricula, matri & sorori.

« A Ennia Tertia, fille de Sextus (Ennius); à « Terentia Sacella, fille de Titus (Terentius); « Quintus Pullius Auricula, fils de Quintus (Pul- « lius, à sa mere & à sa sœur ».

Ennia aurait été mariée deux fois : à un Terentius dont elle aurait eu sa fille Sacella, & à un Pullius dont elle aurait eu son fils Auricula.

1493

Épitaphe de Julia Saturnilla.

ARAMON. — Perdue. *Aramontii* (GUIR.).

IVLI · AF PARV[illegible]ILI[illegible]
AN VIII · SATVRIA
IILA BAEBII BLANDA
MATER

GUIRAN, ms., II, p. 221. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2811.

Iuliae, Parvuli filiae, annorum VIII, Saturnillae, Baebia Blanda mater.

« A Julia Saturnilla, fille de Parvulus, morte à « l'âge de huit ans, Baebia Blanda, sa mere ».

La copie est tellement défectueuse que tous les noms, excepté *Blanda* à la fin de la troisieme ligne, sont incertains.

1494

Épitaphe de Juventius Martialis.

ARAMON. — Perdue. Sans description. « Ara- « mon » (SÉG.)

T · IVVENTIO
T · F · VOL
MARTIALI
C · IVVENTIO
5 T · F · VOL
SATVRNINO

Copie de SÉGUIER.

SÉGUIER, 13801, pl. 65. — VINCENS & BAUMES, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — HIRSCHFELD, C., XII, 2812.

T. Iuventio, Titi filio, Voltinia, Martiali; C. Iuventio, Titi filio, Voltinia, Saturnino.

« A Titus Juventius Martialis, fils de Titus « (Juventius), de la tribu *Voltinia;* à Caius Juven- « tius Saturninus, fils de Titus (Juventius), de la « tribu *Voltinia* ».

M. Fr. Germer-Durand rapproche cette épitaphe de celle de l'édile Titus Juventius Secundus, trouvée à Aramon, il y a quelques années. Il lui paraît très-probable que Martialis, Saturninus & l'édile Secundus étaient membres d'une même famille.

1495

Épitaphe de Mamidia, fille de Lutevus.

ARAMON. — Pierre quadrangulaire, bordée de moulures encadrant l'inscription. *In majore ecclesia* (GUIR.); « encastrée dans un mur de la cour « de la maison du Laurens, ancienne maison « Boissière de Bertrandi » (G.-DUR., ROCHET.). — Hauteur, 0m59; largeur, 0m89; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m74. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m08.

MAMIDIA ❦ LVTEVI · F
SIBI ❦ VIRO ❦ FILIO
VIVA ›‹ FECIT

Estampage de M. E. GERMER-DURAND & copie dessinée de M. ROCHETIN : lettres d'apparence très-ancienne.

GUIRAN, ms., II, p. 214. — SÉGUIER, ms. de Paris, 16930, p. 1455. — CALVET, ms., III, f. 130. — VINCENS & BAUMES, *Topographie*, 1802, p. 579. — E. GERMER-DURAND, *Notes épigraphiques*, 1869, p. 12. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2813.

Mamidia, Lutevi filia, sibi, viro, filio, viva fecit.

« Mamidia, fille de Lutevus, a, de son vivant, « pour elle-même, pour son mari, pour son fils, « élevé ce tombeau ».

Lutevus est un nom essentiellement celtique; il se retrouve sans autre changement que celui du *genre*, dans le nom de la ville de Lodève : c[*olonia?*] *Claudia Luteva* (*Rev. épigr.*, I, p. 105). *Mamidia*, dérivé de *Mamius* & plus souvent *Mammius*, est au contraire un nom bien romain. Voir l'inscription suivante, n. 1496.

1496

Épitaphe d'Octavius Niger.

ARAMON. — Perdue. « Contre la muraille de la « chapelle Sainte-Anne au dehors de l'église » (RULM.). *In ecclesia majore* (GUIR.); « l'église pa- « roissiale » (MÉN.).

T·OCTAVIO·T·F·VOL
NIGRO
MAMIDIA·MATER

Copie de GUIRAN.

RULMAN, ms., I, 10. — GUIRAN, ms., p. 77. — MÉNARD, VII, p. 471. — HERZOG, n. 251. — E. GERMER-DURAND, *Notes épigraphiques*, 1869, p. 12. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2815.

T. Octavio, Titi filio, Voltinia, Nigro, Mamidia mater.

« A Titus Octavius Niger, fils de Titus (Octa- « vius), de la tribu *Voltinia*, Mamidia, sa mère ».

Titus Octavius, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

Il se peut que sa mère soit la même personne que celle de l'inscription précédente, où il est dit qu'elle prépare de son vivant un tombeau pour elle-même, son mari & son fils.

S'il en est ainsi, nous apprendrions de la présente épitaphe que son fils s'appelait Octavius Niger. Son mari, le père de ce fils, devait lui-même s'appeler Octavius.

Ce rapprochement a déjà été proposé par M. E. Germer-Durand.

1497

Épitaphe de Rutilius Euelpis.

ARAMON. — Cippe avec base & couronnement; engagé dans le mur latéral gauche de l'église; « à gauche de la chapelle Notre-Dame hors « l'église » (RULM.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m25; largeur, 0m62; hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m50.

MÁNIBVS
Q·RVTILI·EVELPIS
ATIMÉTVS·L

Copie dessinée de M. ALLMER & copie de M. ROCHETIN : accents sur l'A de MANIBVS & sur l'E d'ATIMETVS.

RULMAN, ms., I, 10. — GUIRAN, ms., p. 149. — MÉNARD, VII, p. 410. — SÉGUIER, 13801, pl. 74. — PERROT, *Lettres sur Nîmes & le Midi*, I, p. 346. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1871*, II, p. 49. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2816.

Diis Manibus Q. Rutilii, Euelpis, Atimetus, liberti.

« Aux dieux Mânes de Quintus Rutilius; Euel- « pis, Atimetus, ses affranchis ».

Euelpis aurait dû être écrit Euhelpis. Peut-être le mot est-il incomplet & faudrait-il lire *Euelpis[ti]*. Ce serait alors le *cognomen* de Rutilius, & l'épitaphe ne mentionnerait qu'un seul affranchi : Atimetus.

1498

Épitaphe de Toutodivix, fils d'Antillus.

ARAMON. — Perdue. « A Aramon entre le pillier « près la grande porte du costé gauche » (RULM.); *in ecclesia* (GUIR.).

TOVTODIVICI AN
TILLI·F·ET
IVLIAE·PORRONIS·F
. . . .

Copie de GUIRAN.

RULMAN, ms., I, 10. — GUIRAN, ms., p. 176. — MÉNARD, VII, p. 471. — HERZOG, 252. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2817; ligne 4 : T[illegible]T.

Toutodivici, Antilli filio, & Iuliae, Porronis filiae.

« A Toutodivix, fils d'Antillus, & à Julia, fille « de Porro ».

Antillus, Toutodivix, Porro, Julia, non citoyens romains.

Antillus, Toutodivix, peut-être aussi *Porro*, noms celtiques.

1499

Épitaphe de Marinius Faventinus.

DOMAZAN, dans le canton d'Aramon. — Fragment incomplet en haut & en bas, « trouvé le « 12 février 1879 près de la chapelle rurale de « Saint-Martin, dans l'enclos de M. Sauvan » (ROCH., Fr. G.-DUR.).

d m
M·MARINI
FAVENTINI

Copies de M. ROCHETIN & de M. Fr. GERMER-DURAND. — Notes E. GERMER-DURAND, 1879. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2814.

[*Diis Manibus*] *M. Marinii Faventini.*

« Aux dieux Mânes de Marcus Marinius Faven- « tinus ».

1500

Épitaphe de Cupitia Florentina.

LES ANGLES, dans le canton de Villeneuve. — Sarcophage « découvert dans une vigne vers 1740 « ou 1750 » (CALV., SÉG.); « au village des An- « gles » (MAL.); « transporté dans une pro- « priété de la famille Pontmartin & employé « jusque vers 1840 comme auge pour recevoir « l'eau d'un puits à roue, service pendant lequel « il a été percé à plusieurs endroits pour l'éta- « blissement de tuyaux; actuellement à Ville- « neuve, au bas de l'escalier de l'Hospice » (ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple trait & accompagné, de chaque côté, d'un petit appendice en queue d'aronde. Les sigles D M occupent ces appendices. La partie comprise entre l'encadrement & le bas de la pierre est décorée d'un qua-

drillé réticulaire divisé en deux compartiments égaux par un bandeau vertical.

CVPITAE FLORENTINAE
CONIVGI PIAE ET CASTAE
d *ianuarius primitius* M
MARITVS QVALEM PAVPER
TAS POTVIT MEMORIAM DEDI

Fac-similé de M. Rochetin : la sigle D & toute la troisième ligne, actuellement entièrement effacées, sont données dans les anciennes copies. Les lignes séparées par des traits de réglure.

De Seytres-Caumont, imprimé sur feuille volante. « Il paraît que cette inscription avait été « imprimée mais sur feuille volante, par les soins « du marquis de Seytres-Caumont, membre cor« respondant de l'Académie royale des Inscrip« tions & Belles-Lettres » (E. Germer-Durand). — Calvet, ms. de la Biblioth. de Nimes, correspondance de Calvet avec Séguier, 1766, 13816, t. XI. — Malosse, ms. en la possession de M. Coulondre, à Avignon. — E. Germer-Durand, notes manuscrites. — Rochetin, *Saint-Etienne de Candaus, sarcophage gallo-romain*, 1882, avec planche. — Hirschfeld, parmi les inscriptions d'Arles, *C.*, XII, 1036 : *litteris magnis saeculi tertii*, & fait remarquer que *Qualem paupertas potuit memoriam dedi* est un vers de six pieds.

Diis Manibus Cupitiae Florentinae, conjugi piae & castae, Ianuarius Primitivus, maritus, qualem paupertas potuit, memoriam dedi.

« Aux dieux Mânes de Cupitia Florentina, « épouse affectueuse & chaste, Januarius Primi« tivus, son mari, ai fait faire ce tombeau aussi « bien que me l'a permis ma pauvreté ».

1501

Fragment.

Les Angles, dans le canton de Villeneuve. — Fragment découvert à peu de distance d'un tertre appelé Saint-Etienne-de-Candaus, sur la commune des Angles (Ség.).

....
.....LAEVM
.....DVS · P
....FECI

Copie de Calvet : la première lettre de la seconde ligne, représentée comme un C rétrograde (Ɔ), est probablement un D privé de sa haste.

Calvet, ms. de la Bibliothèque de Nimes : correspondance de Calvet avec Séguier, 13816.

.. .. *mausoleum .....dus, pater, ... feci.*

V. — DE NIMES A ORANGE ET A APS

Vers : Pont-du-Gard, Saint-Privat.

Collias : Ermitage de Notre-Dame-de-Laval.

Argilliers.

Valliguières.

Pouzilhac.

Saint-Victor-la-Coste : Ermitage de Notre-Dame-de-Mayran.

Saint-Géniès-de-Comolas.

Gaujac : Saint-Vincent, Dominargues, Saint-Saturnin.

Connaux : Saint-Paul.

Bastide-d'Engras : Saint-Clément.

Saint-Pons-la-Calm.

Cavillargues.

Tresques : Saint-Martin-de-Jussan, Montrond, Saint-Loup.

Laudun : Saint-Jean, Camp de César, Saint-Maurice, Ribas, Saint-Geniès.

Codolet.

Orsan.

Chusclan : Cadenet.

Sabran : Boussargues, Colombiers.

Saint-Marcel de Carreyret.

Bagnols : Cantarellon.

Saint-Michel d'Euzet.

Saint-Gervais.

La Roque.

Goudargues.

Saint-Laurent de Carnols.

Carsan : Montaigu.

Pont-Saint-Esprit.

Saint-Paulet de Caisson.

Saint-Julien de Peyrolas : Fondorgues.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Saint-Victor-la-Coste : n° 265, épitaphe d'un quattuorvir *ab aerario*.

Laudun : n°s 363, 374, épitaphes de sévirs augustaux.

Chusclan : n° 376, épitaphe d'un sévir augustal.

Tresques : n° 378, inscription relative à un collége de centonaires.

Cavillargues : n° 391, combat de gladiateurs.

Collias : n° 452, autel à Jupiter par les *Coriossedenses*.

1502

(Ci-dessus, n. 436.)

Voir le nota du numéro suivant.

Nom gravé sur une des arches du Pont-du-Gard, peut-être celui de l'architecte constructeur.

Vers, dans le canton de Remoulins. — « Au « pont du Gard » (*Hist. de Languedoc*), « en haut « de la voûte de la sixième arche, en grandes « lettres » (Suar.); « une récente excursion faite

« au Pont-du-Gard, le 9 novembre 1873, nous a « permis de constater que le nom *Veranius* existe « sur l'aqueduc & se lit très-distinctement en « caractères antiques sur la face intérieure & « septentrionale du quinzième voussoir de l'arc « doubleau central de la huitième arche du second « rang, comptée à partir de la rive droite » (Charv.).

VERANIVS

Copie de Charvet : lettres antiques & bien conservées.

Suarès, ms. du Vatican, 9141, f° 64. — *Hist. de Languedoc*, éd. 1730, I, p. 123. — Ménard, VII, p. 131. — Pelet, *Anciens thermes*, p. 8. — Charvet, *Bulletin de la Société d'Alais*, 1873, pp. 152, 153; *Voies romaines*, p. 98, note 2. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 374, d'après Charvet. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2980.

Suarès : VERAMIVS.

Veranius. = « Veranius ».

Peut-être le nom de l'architecte constructeur du Pont-du-Gard.

On sait que ce qu'on appelle le Pont-du-Gard est un débris de l'aqueduc qui amenait à Nimes par un parcours de 52 kilomètres l'eau de la fontaine d'Eure, dont la source prend naissance au pied des rochers que couronne la ville d'Uzès.

C'est au sujet de ce nom de *Veranius* que Ménard, « invoquant à l'appui de son témoignage « celui de Gaillard Guiran, niait formellement « l'existence de toute inscription gravée sur le « pont. Pelet, sans se prononcer négativement, « supposait que, si l'inscription existe, elle doit « être gravée sur la face de l'aqueduc recouverte « par le nouveau pont construit en 1745 » (Charvet).

Voir le numéro suivant :

1503

(Ci-dessus, nos 437 à 440.)

Nota. — Les inscriptions comprises sous le présent numéro ont déjà été enregistrées sous les nos 437 à 440, paragraphe intitulé : *Inscriptions relatives à des édifices publics*. Nous les reproduisons ici d'une manière plus complète.

Vers. — « au Pont-du-Gard » (Suar., Bénéd., Charv.).

Suarès, « en haut de la voûte de la quatrième « arche :

FR D IV
FR S IIII
FR S III
FR S II

Le même, « Au bas de la voûte de la neuvième arche :

FR VII
FR VI
FR S V

Le même, « sur une pierre saillante au bas de « la voûte de la dernière arche :

MENS
RTVM
RTVM

Les Bénédictins, « sur la sixième arcade du « second pont sur l'avenue d'Uzès :

AFR S III·
RDIV·

Les mêmes, « sous la grande arcade de l'eau :

MLNS
RIVM
RIVM

Les mêmes, « du côté de la façade du nord sur « la deuxième pile, proche le chemin de Saint- « Privat :

И · I ·
MDIIAIIS

Borel de Castres :

A · E · A ·

Histoire de Languedoc :

A · E · R ·

Charvet : « Sur la face intérieure de certains « rangs de voussoirs, on trouve des marques « d'ouvriers romains formant, à partir des nais- « sances des voûtes, des séries numérotées telles « que celles-ci » :

M · I   M · II   M · III   M · IIII   M · V
S · I   S · II   S · III   S · IIII   S · V   &c.

Suarès, ms. du Vatican, 9141, f° 64. — Bénédictins, I, p. 305. — *Hist. de Languedoc*, 1730, I, p. 123. — Borel de Castres, p. 9. — Charvet, *Bulletin de la Société d'Alais*, 1873, p. 153. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2980 *a*, & *Add.*, p. 832, avec cette annotation : *Pontem Vardonis anno 1886 cum Maurino Nemausensi adii; litteras quae in fornicibus esse dicuntur frustra quaesivimus, sed accuratiore examine opus est, cum fornicum magna pars non sine periculo adiri possit.*

M. Mommsen propose de lire : FR·D, FR·S, *fronte dextra, fronte sinistra.* On pourrait peut-être penser aussi à *fornix dextra, fornix sinistra.*

Les lettres M & S, suivies de séries de chiffres, pourraient peut-être vouloir dire : *mane, sero;* « côté du matin, côté du soir; — ...RIVM, peut- « être *super rivum*, « l'arche au-dessus de l'eau ».

C'est à tort que Guiran (*Praefat. numismat.*, 2e éd.) & Ménard (VII, p. 131, & *Add.*, p. 718) ont nié l'existence de toute inscription sur le Pont-du-Gard; le premier en disant « qu'il est abso- « lument certain qu'aucun vestige ni de simu- « lacre d'Isis ni de lettres antiques ne se voit en « aucun endroit du Pont »; l'autre, d'une manière encore plus expresse : « Comment a-t-on pu pren- « dre pour des lettres gravées au ciseau de vrais « & simples sillons produits par l'injure du temps « & la dégradation des pierres ! ».

1504

Autel à la sainteté de Jupiter & d'Auguste.

Vers. — Autel avec base & couronnement; *In Gallia in arce Sancti Privati* (Grut., Guir.);

actuellement dans le jardin du château de Saint-Privat, appartenant à M. Calderon. — Hauteur, $0^m 75$; du dé, $0^m 35$; largeur, $0^m 30$.

SANCTI
TATI
IOVIS · ET
AVGVSTI
5 SACRVM
L · LVCILIVS
CESTIO

Copie dessinée de M. Allmer : le point avant LVCILIVS fortement marqué & absolument certain ; l'L qui le précède réduite à sa branche horizontale ; l'O en partie détruit de CESTIO présente des restes de traits convergents qui en faisaient une rosace ou plutôt la roue de Jupiter.

Estampages de M. Charvet & de M. Fr. Germer-Durand ; copie dessinée de M. Calderon.

Gruter, 10, 1 : *Clusius excepit.* — Fr. de Rammingen, 1603, 13810. — Grasser, 1614, p. 272. — Rulman, *Inv.*, p. 3. — Guiran, *Explic. duor. numm. vet.*, 1655, p. 11. — Pétrus Borel, de Castres, 1653, *Historiae & observationes medico physicae*, p. 237. — Ménard, 7, p. 266. — Séguier, 13800, p. 238; 13801, pl. 4 : *e Guirano*; 13802, 1, p. 2. — Lancelot, *Acad. des Inscript.*, 1737, 14. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol.*, 1877, p. 24. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 135. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2981 : *videtur fuisse inter* CESTI *& F rota Iovi sacra; & Add.*, p. 832.

Dernière ligne, Gruter, d'après de Lécluse : CESTI & F; Grasser, Lancelot : CESTIO F; Borel : CESTI·P·F; Ménard : CESTIVS.

Sanctitati Iovis & Augusti sacrum L. Lucilius Cestio.

« Autel consacré à la sainteté de Jupiter & « d'Auguste par Lucius Lucilius Cestio ».

Remarquer l'acte d'adulation qui égale l'empereur à Jupiter & le fait participer avec le maître des dieux au gouvernement de l'athmosphère & au lancement de la foudre, représentée par la roue inscrite dans l'O de CESTIO.

Gruter figure à tort notre autel sous la forme d'un tronçon de colonne & ajoute cette explication non moins erronée : *Dimidio milliari supra pontem* du Gard *sacellum est subterraneum olim Iovi dicatum ut indicant columnae sustinentes fornicem sub qua statua Iovis columnae insidebat cujus fragmentum superest cum hac inscriptione.* E. Germer-Durand a constaté que « les colonnes « & le cul de four » en question appartenaient aux ruines d'une « petite chapelle romane encore « existante en 1554 à Saint-Privat ».

1505

Épitaphe de Karius Virilis.

Vers. — Autel avec base & couronnement; au château de M. Calderon, à Saint-Privat. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Les volutes de la *lysis* sont décorées d'un ornement en imbrication & se terminent par devant par une rosace accompagnée d'un feuillage. — Hauteur, $0^m 83$; largeur, $0^m 46$.

D · M
Q · KARII
VIRILIS
KARIVS · MACRINVS
5 ET KARIVS CAMPANVS
PATRI

Estampages de E. Germer-Durand & de Charvet; copie dessinée de M. Calderon.

Rulman, *Inv.*, p. 44. — Guiran, ms., p. 93. — Petrus Borel, de Castres, 1653, p. 237. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 305. — Ménard, 7, p. 340. — E. Germer-Durand, notes manuscrites, 1866. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2982, & *Add.*, p. 932.

Diis Manibus Q. Karii Virilis; Karius Macrinus & Karius Campanus patri.

« Aux dieux Mânes de Quintus Karius Virilis; « Karius Macrinus & Karius Campanus à leur « père ».

1506

Épitaphe de ....., femme de Silvius Paternus.

Vers. — Perdue. *Ad portam arcis S. Privati in Gallia* (Grut.); *in fano S. Privati; hodie non extat* (Guir.); « sur l'arrivée du château » (Ség.).

D M
L · SILVIVS · PA
TERNVS · VXOR
RARISS · EXEM
5 PLI · CVM · QVA · VI
XIT · ANN · XXXII
SINE · VLLA · ANIMI
LAESVRA · ET · S · V · P

Copie de Guiran.

Alde Manuce, *Bibl. Vatic.*, ms., 5237, f° 330. — De Romieu, 1574, Bibl. de Toulouse, 1, 88. — Gruter, 828, 10; *exceptum a Carolo Clusio, Atrebate.* — Grasssr, 1614, p. 64. — Rulman, *Inv.*, p. 64. — Guiran, ms., II, p. 280. — Ménard, VII, p. 360. — Séguier, 13801, pl. 45 : *e Grassero*, 13802, 5, p. 4. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 20. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2983.

Ligne 1, Gruter, Guiran, Ménard : D M; — lig. 4, Gruter, Ménard : EXSEM; — lig. 6, Clusius : ANMI.

Diis Manibus. L. Silvius Paternus uxori rarissimi exempli, cum qua vixit annis XXXII sine ulla animi laesura & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes. Lucius Silvius Paternus à « son épouse, femme exemplaire, avec laquelle « il a vécu trente-deux ans sans qu'elle lui ait « jamais causé aucun chagrin, a élevé ce tom- « beau &, de son vivant, pour lui-même ».

1507

Épitaphe de Suadulius Titullus.

Vers. — Perdue. *In Arecomicis ad S. Privatum* (Grut.); « trouvée en 1813 » (Peiresc); « à Saint-

« Privat » (Mén.); « sur la base de l'autel du côté « de l'évangile » (Bénéd.).

D ❦ M
T · SVADVLI
TITVLLI
FILII · HEREDES
PATRI · OPTIM

Copie de Gruter, d'après Scaliger : une *hedera* entre les sigles D M.

Gruter, *e Scaligerianis*, 742, 4. — Peyresc, ms. 8958, f° 117. — Rulman, *Inv.*, p. 55. — Carnet de Spon. — Guiran, ms., p. 93. — Petrus Borel, de Castres, 1653, p. 237. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 305. — Ménard, VII, p. 340. — Séguier, 13801, pl. 31. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2984.

Ligne 2, Rulman, Guiran, Ménard : SVADILI; Spon : SVABVLI; Bénédictins : SICADVLI. — Lig. 4, Bénédictins : HAEREDES; Borel : SIBI HAEREDES. — Lig. 5, Rulman : OPTM.

Diis Manibus T. Suadulii Titulli; filii heredes patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Suadulius Titullus; « ses fils & héritiers à leur excellent père ».

Le nom *Suadulius* est connu, au moins dans la forme composée *Consuadulius* (Rouchier, *Hist. du Vivarais*, p. 91).

1508

Épitaphe de Vetulia Terentulla.

Vers. — Cippe dont la base manque & dont le couronnement a été retaillé à fleur du dé; *In Arecomicis ad S. Privatum* (Grut.); aujourd'hui au château de M. Calderon, au pied d'une tour attenante au bâtiment. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m62; du dé, 0m42; largeur, 0m40.

D · M
VETVLLIAE
TERENTVLLAE
TITIAE · DANO
5 TALE · MATRI
P

Copie dessinée de M. Allmer; estampage de M. Charvet : l'N & le T de TERENTVLLAE liés en un monogramme.

Gruter, 746, 3 : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 52. — Petrus Borel, de Castres, 1653, p. 237. — Guiran, ms., p. 93. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 305. — Ménard, VII, p. 345. — Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 136. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2985.

Diis Manibus Vetulliae Terentullae, Titiae Danotalae matri piissimae.

« Aux dieux Mânes de Vetullia Terentulla, « excellente mère de Titia Danotala ».

Le nom gaulois *Danotala* se retrouve sur la célèbre inscription celtique d'Alise-Sainte-Reine, sous la forme masculine *Dannotalus.*

1509

Autel à la fontaine déifiée de Notre-Dame de Laval.

(Inscription celtique en lettres grecques.)

Collias, dans le canton de Remoulins, département du Gard. — Au musée de Nimes. Stèle sans ornements, incomplète dans le haut, & légèrement diminuée sur son bord du côté droit jusqu'à la septième ligne du texte; récemment apportée au musée de Nimes du lieu dit « l'Ermitage », où elle se voyait, placée horizontalement à une assez grande hauteur dans le mur extérieur sud de la petite chapelle romane de Notre-Dame-de-Laval (Fr. G.-D.). L'inscription commence immédiatement au bord supérieur de la pierre, retaillée probablement à l'époque où elle a été employée dans la construction de la chapelle. — Hauteur totale avant l'extraction, 1m28; actuellement, 0m67; largeur, 0m20 & 22; hauteur de la partie inscrite, 0m45.

	Copie de M. Rochetin 1885 :	Copie de M. Germer-Durand 1888 :	Notre copie 1889 d'après un moulage :
	[...] O Λ I O	C K O Λ I C	ƎK I Λ I C
	C P I O Y	›C P I O Y	C P I O Y
	M A N	ME A N C	M A N [...]
	[...] A N	O C A N	[...] C A N
5	[...] O [...]	Δ O O Y N	[...] O Y N
	N A [...] O Δ	N A K O Δ	N A K O Δ
	EΔЄBPATO	ЄÆBPATO	ЄΔBPATO
	YΔЄKAN	YÆKAN	YΔЄKAN
	TEN [...]	TЄN	TЄN

Estampage de M. Fr. Germer-Durand, de 1869. Copie de M. Rochetin. Moulage en plâtre donné par M. le colonel Pothier à la demande de M. Bazin, censeur du lycée de Nimes.

Lettres assez grossièrement gravées & en grande partie effacées; les A barrés diagonalement, les E lunaires.

Ligne 1. — La lettre rétrograde E liée au K; celle qui vient après le K, non pas un O comme on avait cru voir, mais un I, à la droite duquel existe un sillon profond qui, en se liant accidentellement au jambage gauche du Λ, affecte à peu près la forme d'un 7; le Λ très-large & partagé de haut en bas par le milieu par un trait vertical accidentel; la dernière lettre un O incomplet à droite par suite de l'érosion du bord de la pierre.

Ligne 2. — Au commencement de la ligne un trou accidentel en forme de virgule, non le reste d'une lettre.

Ligne 3. — Le M très-large & non joint à un E; cet E est une fausse apparence produite par les éraillures de la pierre; à la fin de la ligne, une courbe peut-être pas accidentelle & alors le reste d'une lettre ronde non déterminable.

Ligne 4. — Rien de reconnaissable avant le C : un E droit ?, un H ?, un B ?, un P ?; en résumé une confusion de traces indistinctes.

Ligne 5. — La première lettre incertaine : un trait vertical qui, partant d'en bas, s'infléchit à gauche vers le milieu de sa hauteur; la partie verticale favorable à la supposition d'un T, la partie biaise favorable à la supposition d'un Δ; il n'y a pas à penser à un Y; la seconde lettre peut-être

un O, peut-être un A ou autre chose; l'O qui vient ensuite à peu près certain.

Ligne 6. — NAKO; le K peu apparent, mais sûr; peut-être un petit C au centre de l'O & alors NAKOC.

Ligne 7. — Pas de place pour un E après EΔ à moins qu'il n'ait été lié au Δ; en l'état actuel rien de saisissable.

Ligne 9. — Rien, ni à présent ni autrefois, après TEN.

Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin épigraphique*, 14 août 1884, p. 253; dans le *Bulletin des Antiquaires*, 1884, p. 267; communication à l'Académie de Nimes, septembre 1888 (la copie ci-dessus). — Rochetin, dans le *Bull. épigraph.*, 1885, p. 190; dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, IV, p. 189, avec dissertation. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5887. — Allmer, *Rev. épigr.*, II, p. 404.

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

Ekolieis (ou *Ekolios*) *Riouneaneos Andoounnako dede bratoude kanten.*

Notre lecture :

'Εκ ἴλιος ῥιου Μαν..ς Αν(δο *ou* Ανδα *ou* Αντο *ou* Αντα) ουνναχο (*ou* -κος) δεδε βρατουδε καντεν.

Un premier résultat important, c'est la nécessité de renoncer à un rapprochement entre EKIΛIOC (non pas EKOΛIOC) & le nom actuel du village de Collias, dont les habitants s'appelaient à l'époque romaine *Coriossedenses*, ce qui fait présumer une des formes *Coriosseda*, *-e -o*, *-on* ou *-um*, mais non pas *Corios* tout court. Il se peut que, la pierre ayant été peut-être rognée dans le haut, il y ait eu une précédente ligne ou plusieurs précédentes lignes & que EKIΛIOC soit la fin d'un nom de forme gentilice, comme par exemple *Cecilius*; alors PIOYMAN..C serait un *cognomen* dans lequel on ne peut guère apercevoir autre chose que *Romanus*. Cependant, si mal que les habitants du midi de la Gaule aient pu parler le grec, il est bien peu admissible qu'un homme qui aurait été, semble-t-il, pourvu des trois noms de la nomenclature romaine & citoyen romain & pour qui, dans ce cas, l'usage du latin était obligatoire, ait pu appeler Rome Ρωμη & un Romain Ρωμαν..ς & il n'y a guère à douter que l'inscription ne soit du temps de l'empire. Plus probablement il s'agit de quelque paysan gaulois qui n'avait ni gentilice ni *cognomen* romains. Probablement aussi l'inscription est-elle rédigée dans la même langue que l'est la généralité des inscriptions celtiques de la Gaule méridionale, c'est-à-dire en grec, non du grec correct, mais du grec corrompu & défiguré tel qu'il devenait en passant par la bouche des Celtes du versant des Alpes & du bassin du Rhône inférieur, & c'est alors par des rapprochements entre les mots qui se lisent sur les inscriptions & des mots grecs qu'on peut le mieux espérer de parvenir à les comprendre.

Nous croyons apercevoir de l'analogie entre IΛIOC & ἱλάω, « être favorable », ἱλεόω, « rendre favorable »; entre PIOY & ῥέω, « couler »; entre ΔEΔE & διδόω, « donner »; entre BPATOYΔE & προετίθη, 3e personne de l'imparfait de προτίθημι, « déposer en « offrande »; entre KANTEN & γάνως, γήθως, γηθοσύνως, « avec contentement », &, engagé dans cette voie, nous nous trouvons être amené au sens que voici :

Cultor fontis, Man..s An(da?)ounnaco dedit dedicavit laeto animo.

Ἐκιλιος à lire peut-être d'un seul mot serait, comme le latin *cultor*, celui qui implore une divinité pour en recevoir une faveur, ou à lire en deux mots répondrait aux mots latins *ob gratiam*, « en reconnaissance d'une faveur obtenue ».

Il faut entendre par ῥιου, traduit par *fontis*, la source autrefois deifiée qui sort du fond de la petite vallée dite sans autre nom « Laval », & n'était peut-être connue à cause de sa célébrité que sous le nom de « la Fontaine ». C'est aussi par « fontaine » que M. Rochetin a interprété le mot ῥιου, en le rapportant comme nous à la Fontaine de Notre-Dame de Laval.

Le nom du dévot, aujourd'hui non lisible, était peut-être Μανερς, *Maners* si on prend pour le reste d'un E lunaire le débris de courbe qui termine la troisième ligne & pour un P la lettre non déchiffrable qui commence la quatrième.

Ce dévot était d'un endroit appelé *An*(*da* ou *Ando* ou *Anta* ou *Anto*)*ounnacum*. Il y a à chercher cet endroit, non sans doute pas dans la Germanie Supérieure où existait l'*Antunnacum* qui est devenu Andernach, sur le Rhin, au delà de Coblentz, mais dans quelque village de la région de l'inscription, comme par exemple Andaon, localité présumée celtique, remplacée aujourd'hui par Villeneuve-lès-Avignon, sur la rive droite du Rhône, à 25 kilomètres seulement de Collias, & dans le nom de laquelle semble revivre sans altération sensible le nom antique. *In cacumine montis qui nuncupatur Andaorri super fluvium Rhodani.* (909, *Hist. de Lang.*, t. II, *Pr.*, p. 156. — Note de Fr. Germer-Durand.)

N'est-ce pas déjà quelque chose d'assez surprenant que les mots grecs qui présentent le plus d'analogie de consonnance avec les mots de l'inscription se trouvent avoir précisément le sens le plus désirable & en même temps le plus conforme à la rédaction ordinaire des inscriptions votives de l'époque romaine? Cela dépasse certainement la limite des caprices du hasard, mais la surprise cessera si on se rappelle que la Gaule méditerranéenne, la Gaule grecque pourrait-on dire, a reçu des Grecs de Marseille sa première civilisation & était tellement grécisée lorsqu'elle est devenue une partie de l'empire qu'elle figure dans la Table de Peutinger sous le nom de *Grecia*. On s'y servait de l'écriture grecque; on y parlait grec, c'est-à-dire le patois celtogrec qui y apparaît sur les inscriptions.

1510

Autel au dieu Aramon.

Collias. — Dé quadrangulaire, déposé dans la petite cour qui précède la chapelle Notre-Dame-de-Laval. Aujourd'hui au musée de Nimes (Fr. G.-Dur., 1869). — Hauteur, 0m46; largeur, 0m58.

A R Á M O N I
P O R T I C V M
L I C I N I A · P · F I L
A C C E P T I L L A
E X V Ó T O · D · S · P · F

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand; estampage de M. Charvet : un accent sur le second A de ARAMONI? & sur le premier O de VOTO; on croit en apercevoir un aussi sur l'O d'ARAMONI.

Séguier, 13802, V, p. 27. — Fr. Germer-Durand, *Procès-verbal de l'Académie du Gard*, 1872, p. 150. — Charvet, *Voies rom. chez les Volkes Arécom.*, p. 90. — E. Germer-Durand, *Découv. archéolog. en 1877*, p. 37. — Allmer, *Revue épigraph.*, I, p. 189. — Rochetin, dans les *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1886, V, p. 235. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2971, & *Add.*, p. 832.

Aramoni porticum Licinia, Publii filia, Acceptilla ex voto de sua pecunia fecit.

« Au dieu Aramon, Licinia Acceptilla, fille de « Publius (Licinius), a, en accomplissement de « son vœu, donné ce portique, construit de ses « deniers ».

Aramo, « Aramon », était autrefois & est encore aujourd'hui le nom d'une localité située au bord du Rhône, à une vingtaine de kilomètres de l'Ermitage de Notre-Dame de Laval. Le dieu Aramon était certainement le *Genius loci*, le Lare de cette localité.

1511

Autel à Mars Budenicus.

Collias. — A l'Ermitage de Notre-Dame de Laval. Au musée de Nimes. Autel dont la base & le couronnement ont été abattus à fleur du dé par-devant & du côté droit; déposé dans une petite cour en terrasse devant l'entrée de la chapelle. — Hauteur, 1m90; du dé, 1m45; largeur, 0m35.

MÁRTI
BVDENICo
GRÁTVS
SEVERI
FILIVS

Copie dessinée de M. Allmer : l'O de BVDENICo incomplet à droite; accents sur l'A de MARTI & de GRATVS.

Séguier, *Lettres*, 1767. — Trenquier, *Notes sur différentes localités du Gard*, 1852, *Colias*, p. 29. — Charvet, *Les Voies romaines chez les Volkes Arécom.*, p. 91. — E. Germer-Durand, *Notes*, 1854, & *Découv. archéol. en 1877*, p. 44. — Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 134. — Rochetin, *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1886, V, p. 235. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2973.

Marti Budenico Gratus, Severi filius.

« A Mars Budenicus, Gratus, fils de Severus ».

Voir l'inscription géographique des *Budenicenses*, ci-dessus n. 452.

« A 1 kilomètre environ au nord du quartier des Claparèdes, à l'issue d'un étroit défilé où serpente une vieille voie d'origine gauloise ou tout au moins gallo-romaine, s'élève une montagne isolée, escarpée de toutes parts & dont le pied est baigné d'un côté (N. & N.-E.) par la rivière du Bourdiguet & d'un autre (O.) par les eaux de la source du Chabian. Cette montagne est couronnée par un vaste plateau couvert d'énormes éboulis d'anciens murs formés de gros blocs de roches & de pierres sèches. On y remarque de nombreux fragments d'urnes & de tuiles gallo-romaines ainsi que des débris de moulins à bras en basalte de même provenance & de moulins en grès de forme oblongue & d'origine gauloise. On voit aussi, au milieu du plateau, les ruines d'une ancienne chapelle désignée dans les chartes sous le nom de *Beata Maria de Brueyssio* (E. G.-Dur., *Dict. top. du Gard*) d'où le nom de *la Dame* que porte la montagne. Cette chapelle a dû remplacer un temple païen, objet d'une vénération particulière, car c'est ainsi que nous expliquons la découverte faite près d'elle de nombreux tombeaux gallo-romains (?) en grandes tuiles plates.

« C'est sur ce haut plateau que nous placerions volontiers le *Budenicum* primitif, le vieil *oppidum* gallo-romain au milieu duquel s'élevait le temple de Mars ...; cet *oppidum*, comme tous ceux de la région montagneuse, chez les Volques Arécomiques, était situé au haut de la vallée, près de la source de la rivière du Bourdiguet ..... » (Rochetin, *l. c.*).

1512

Autel à la Sulève de l'Eyssène & à Minerve.

Collias. — Perdue. Autel privé de sa partie supérieure; *ara oblonga in aedicula Divae Vallensis seu de Valle, apud Colliacum* (Guir.).

......
SVLIVIAE
IDENNICAE
MINERVAE
VOTVM

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 23. — Petrus Borel, de Castres, 1653, p. 236. — DD. Martène & Durand, *Voy. littér.*, p. 306. — Ménard, VII, p. 470. — — Séguier, 13800, p. 247. — Orelli, 2051. — Muratori, 53, 5. — Herzog, n. 243. — Charvet, *Voies rom. chez les Volkes Arécom.*, p. 48. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1877*, p. 38. — Rochetin, *Mém. de l'Académie de Vaucluse*, 1888, V, p. 235. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2974; corrige SVLIVIAE par SVLeVIAE.

..... *Suliviae Idennicae, Minervae votum.*

« Vœu de *tel* à la Sulève de l'Eyssène & à Mi« nerve ».

E. Germer-Durand explique que *Aisènes* & *Eyssènes* sont les formes anciennes du nom du ruisseau qui prend sa source dans la commune de *Seynes* & va se jeter dans l'Alzon, après un parcours de vingt kilomètres.

Les Sulèves, *Suleviae*, sont connues d'autre part. Leur fréquente association avec les *Campestres* & l'analogie de leur nom avec *Silviae* ont donné lieu à l'opinion qu'elles devaient être des personnifications de forêts. Un bas-relief (*Corp.*, VI, 768) où on leur sacrifie un porc, la figure d'une colombe (*Rev. épigr.*, 2, p. 79) sur un autel à leur nom, semblent favoriser au mieux cette interprétation. La Sulève de l'Eyssène aurait été la personnification, non pas du ruisseau de l'Eyssène, car elle aurait dû alors s'appeler *Sulivia Idenna*, mais de la forêt qui, à l'époque du vœu dont il s'agit, entourait la source de ce ruisseau.

M. Rochetin dit (*Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, V, p. 237) qu'au sommet du plateau que surmonte le hameau d'Eyssène & qui est entouré d'énormes éboulés de murs en pierres sèches on trouve de nombreux débris de poterie, de moulins à bras, romains & gaulois, pouvant faire croire à l'existence en cet endroit d'un *oppidum* celtique.

1513

Épitaphe d'Antonius Macrinus.

Collias — Au musée de Nimes. *In aedicula S. Stephani de Valle prope Colliacum* (Guir.); à l'Ermitage, dans une petite cour devant l'entrée de la chapelle. Cippe avec base & couronnement. L'inscription est renfermée dans un encadrement

de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m56; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m36.

D · M
L·ANTON
MACRINI

Copies dessinées de M. Lombard-Dumas, de M. Rochetin & de M. Allmer : l'N & l'I d'ANTONI liés en un monogramme.

Petrus Borel, 1653, p. 236. — Guiran, ms., p. 95. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 306. — Séguier, 13802, V, p. 35. — Trenquier, *Notes sur diff. localités du Gard*, 1852, p. 28. — E. Germer-Durand, notes manuscrites, 1870. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 134. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2975.

Diis Manibus L. Antonii Macrini.

« Aux dieux Mânes de Lucius Antonius Macrinus ».

1514

Épitaphe de Cosconius (?) *Firminus.*

Collias. — Perdue. *In aedicula Divae Vallensis prope Coliacum* (Guir.); à l'Ermitage de Notre-Dame de Laval. Pierre quadrangulaire partagée en deux compartiments superposés, dans des encadrements de moulures accompagnées de rinceaux (Id.). Le compartiment inférieur ne contenait que les sigles D M, le reste ayant probablement disparu.

D M
Q·COSC·FIRMINI
ANN·XXII·M·IIII
IVLIA·FIRMINI
MATER

Copie de Guiran : le mot FIRMINI de la quatrième ligne à corriger sans doute par FIRMINA.

Pétrus Borel, 1653, p. 236. — Guiran, ms., p. 79. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 306. — Séguier, 13800, p. 248. — Ménard, VII, p. 410. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2976, avec renvoi à une *Iulia Firmin(a) Q. Cosconii Onesimi uxor* d'une inscription de Nîmes (ci-dessus, n. 776).

Ligne 2, Ménard : CISC.

Diis Manibus Q. Cosconii Firmini, annorum XXII, mensium IIII, Iulia Firmina, mater.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cosconius Firminus, mort à l'âge de vingt-deux ans & quatre mois, Julia Firmina, sa mère ».

M. Fr. Germer-Durand rappelle que le gentilice *Cosconius* se retrouve sur d'autres inscriptions de Nîmes.

Remarquer le surnom de la mère passé au fils.

1515

Fragment.

Collias. — Fragment « à la citerne du Saint-Laurent du mas de Laval, au-dessus de l'Ermitage » (Charv.). — Hauteur, 0m27; largeur, 0m12.

Q Φ L . . . . .
ETΦ . . . . . .
SEL . . . . . .
II . . . .

Estampage de M. Charvet : les lettres de la dernière ligne réduites à leurs extrémités supérieures.

Hirschfeld, *C.*, XII, 2977.

1516

Épitaphe de ... Marcius Messianus & de Marcia Messiana.

Collias. — Perdue. A l'Ermitage de Notre-Dame de Laval; « *In ecclesia* de Montpezat » (Ség.); Montpezat-lès-Uzès, c'est-à-dire Collias.

D M
[...] MESSIAE
[...] MARCIAE
MARCI·FILIAE
5 MESSIARIAE
PARENTES·VIVI
POSVERVNT

Copie de Séguier : MESSIAE à corriger en MESSIANI & MESSIARIAE en MESSIANAE.

Griran, ms., p. 85. — Ménard, 7, p. 474. — Séguier, 13802, 5, p. 35. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3019.

Ligne 2, Guiran : IMISSIMAE; lig. 3 : IIIMARCIAE.

Diis Manibus Marcii Messia[ni &] Marciae, Marci filiae, Messianae, parentes vivi posuerunt.

« Aux dieux Mânes de ... Marcius Messianus & de Marcia Messiana, fille de Marcus (Marcius), leurs parents, ont, de leur vivant, élevé ce tombeau ».

1517

Épitaphe de M. Attius Secundus.

Collias. — Au musée de Nîmes. Cippe avec base & couronnement, le dé supérieur au couronnement orné d'une guirlande. « A Notre-Dame de Laval en l'église Saint-Estienne de Saint-Jehan proche de Coulias au prioré de la vallée de Saint-Estienne » (*C.*, XII); *in alia aedicula S. Joannis* (Guir.); « à Laval » Bénéd.); *in eremo S. Mariae* de Laval *haud longe ab Ucetiis* (Ség.).

D M
M · A T T I
S E C V N D I
M · A T T I V S
5 I V L I A N V S
F I L P I S S I M
VIX·ANN·XXI
M·XI·DIES·XVIIII

Copie de M. Estève.

Pétrus Borel, 1653, p. 235. — Guiran, ms., p. 177. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 306. Hirschfeld, C., XII, 2978.

Ligne 2, Bénédictins : MARIAE; — lig. 4, Guiran, les Bénédictins : MATHEVS; — lig. 6, les mêmes : FIDELIS; — lig. 7, les mêmes : XXII; — lig. 8, les mêmes : XXIX. — Séguier, lig. 2 & 3 : MATTIAE SECVNDAE.

Diis Manibus M. Atti Secundi, M. Attius Iulianus, filius piissimus. Vixit annos XXI, menses XI, dies XVIII.

« Aux dieux Mânes de M. Attius Secundus, « M. Attius Julianus, son fils. Il a vécu vingt & « un ans, onze mois & dix-neuf jours ».

1518

Épitaphe de Seccarius?, fils de Sabinus.

Collias. — Cippe avec base & couronnement, à l'Ermitage de Notre-Dame de Laval, dans une petite cour devant l'entrée de la chapelle. Aujourd'hui au musée de Nimes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m45.

D M
MEMORIAE
*sa*NCTISSIM
*s*ECCARI·SABN
5 FIL
L·SABINIVS
SEVERVS·PATRI
MELLITISSIMO

Copies dessinées de M. Lombard-Dumas & de M. Allmer : l'N & les deux derniers I de SABINI liés en un monogramme.

Pétrus Borel, de Castres, 1653, p. 236. — Guiran, ms., p. 95. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 306. — Ménard, VII, p. 470. — Trenquier, *Notice sur diff. localités du Gard, Colias*, 1852, p. 28. — E. Germer-Durand, notes manuscrites. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 134. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2979.

Ligne 4, Trenquier : SECCARI.

Diis Manibus memoriae sanctissimae Seccari (?), *Sabini filii; L. Sabinius Severus patri mellitissimo.*

« Aux dieux Mânes de Seccarus, fils de Sabinus; « Lucius Sabinius Severus, à son père tendrement « aimé ».

Le grand-père, le père, non citoyens romains. Le fils a pris, en acquérant le droit de cité, un gentilice formé du nom de son grand-père.

1519

Épitaphe de Titulia (?).

Collias. — A l'Ermitage de Notre-Dame de Laval. Cippe avec base & couronnement; déposé dans la petite cour qui précède la chapelle. Aujourd'hui au musée de Nimes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Au milieu de la plinthe de la base se voit un bonnet d'affranchi gravé au trait. — Hauteur, 0m89; largeur, 0m53.

D *m*
TITV[illegible]E
VA[illegible]E[illegible]E
CN·[illegible]IVS
5 PA[illegible]
VX[illegible]I·OPTIM[illegible]
ET·PAR[illegible]TIBV[illegible]
SVIS·P

Copie dessinée de M. Rochetin. Copie dessinée de M. Allmer; ligne 2 : TIT[illegible]E; ligne 3 : VAL[illegible]E; lig. 4 : CN[illegible]IVS; lig. 5 : P[illegible]; lig. 6 : VX[illegible]IM; lig. 7 : ET PARENTIBVS; lig. 8 : SVIS. — Copie Fr. Germer-Durand; ligne 1 : DM; lig. 2 : TITVLLIAE; lig. 3 : VALERIAE; lig. 4 : CN·PO[illegible]EIVS; ligne 5 : PATERNVS; ligne 6 : VX.....IM; lig. 7 & 8 : ET PARENTIBVS SVIS.

Trenquier, *Notice sur diff. localités du Gard*, 1852; *Colias*, p. 29. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Allmer, *Revue épigr.*, 1, p. 135. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2998.

Diis Manibus Tituliae (?) *Val.....e; Cn. .....ius Paternus* (?) *uxori optimae & parentibus suis posuit.*

« Aux dieux Mânes de Titulia Val.....; Cneus « .....ius Paternus à son excellente épouse & à « ses parents ».

La figure du *pileus* gravée au-dessous de l'épitaphe fait voir que la défunte avait, en mourant, affranchi un esclave.

1520

Fragment.

Collias. — A l'Ermitage de Notre-Dame de Laval. Fragment « encastré dans le mur de la « chapelle » (Rochetin). — Hauteur, 0m23; largeur, 0m20.

....
[illegible]ERI
G·VALER

Copie dessinée & estampage de M. Rochetin : le G au commencement de la seconde ligne à terminaison en forme de *tau* incliné; l'A de VALERI à barre tombante; l'R du même mot réduite à sa haste.

Séguier, 13802, 5, p. 35.

1521

Autel à la foudre.

Argilliers, dans le canton de Remoulins. — Petite pierre oblongue, bordée d'un trait en creux qui encadre l'inscription; trouvée en 1871, dans un champ, au quartier de l'Arnès sur la commune d'Argilliers; donnée à M. Charvet, d'Alais. —

Hauteur, 0m 13; longueur, 0m 30; hauteur de la partie encadrée, 0m 09; longueur, 0m 27.

F V L G V R

CONDITVM

Estampage de CHARVET : le G de FVLGVR à terminaison tombante.

E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol. en 1873*, p. 45, d'après un estampage de M. Rochetin. — CHARVET, *Les Fumades*, 1880, p. 22. — ALLMER, *Revue épigraph.*, I, p. 79. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2970.

Fulgur conditum.

« Foudre enfouie ».

Voir ci-dessus, nos 456, 457.

1522

Épitaphe de Castricius Severus.

VALLIGUIÈRES, dans le canton de Remoulins. — Perdue. Autrefois « à Valliguières » (GUIR.).

D M

Q · CASTRICI ☙

SEVERI

Q · CASTRICIVS

5 PRIMVLVS

FRATRI · PIISSIMo

Copie de GUIRAN, ms., p. 122. — MÉNARD, 7, p. 471. — SÉGUIER, ms., 13795, fasc. I. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2938.

Diis Manibus Q. Castricii Severi; Q. Castricius Primulus fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Castricius Se- « verus; Quintus Castricius Primulus à son « excellent frère ».

1523

Temple d'Apollon.

POUZILHAC, dans le canton de Roquemaure. — « Fragment formant chapiteau de pilastre, dans « le mur de l'ancienne chapelle romane de Saint- « Privat, du côté du cimetière » (Fr. G.-DUR.). — Longueur, 0m 52.

. . . . . *apol*LINI · ET · TEMPL · VALVA · P . . . . .

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres tendant à la forme cursive, la dernière lettre réduite à sa haste & à la naissance de sa boucle supérieure, un P ou un B, ou une R.

SÉGUIER, 13801, p. 84.

..... Apollini & templum, valvam, porticum (?)...

« ..... a donné à Apollon *telle chose;* de plus ce « temple, la porte, le portique (?), &c. ».

Remarquer le mot *valva* employé au singulier, contrairement à l'usage. Peut-être s'agit-il d'une porte à un seul battant.

1524

Épitaphe de Materna.

POUZILHAC. — Stèle à fronton cintré, autrefois dans l'église de Pouzilhac & apportée par Guiran à Nimes, dans sa maison : *apud me, inventa Posiliaci in ecclesia;* « actuellement la maison Lom- « bard de la Tour » (Fr. G.-DUR.). — L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, excepté les sigles D M surmontées d'une rosace & remplissant avec elle le tympan du fronton.

D · M

VA · LE · RI · VS

SABINI · FILIVS ET

T · MATERNVS · MATER

5 NE · FILIE · SVAE · ET · MATERN

FILIVS PIISSIM

MATRI SVAE

Copie de GUIRAN, ms., p. 96. — MÉNARD, 7, p. 341. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3971 : *corruptus videtur.*

Diis Manibus. Valerius, Sabini filius, & Maternus, Maternae filiae suae, & Maternus, filius piissimus, matri suae.

« Aux dieux Mânes. Valerius, fils de Sabinus, « & Maternus à Materna, sa fille, & Maternus à « sa mère ».

Materna, la défunte, était fille de Maternus, & la mère du jeune Maternus. L'épitaphe ne fait pas connaître ce qu'était Valerius relativement à elle.

Aucun d'eux n'était citoyen romain.

1525

Épitaphe de Valerius Auctus.

POUZILHAC. — Cippe avec base & couronnement; *sub altari ecclesiae* (GUIR., SÉG.); extrait de là en 1837 & encastré dans le mur de la façade de la nouvelle église (Fr. G.-DUR., ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m 65.

DIIS · MANIB

SEX · VALERII

AVCTI · PATR · ET

ACCEPTAE · MATRIS

5 SEX · VALERIVS

PERPETVVS · FIL

T · F · I

Estampage & copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : un accent sur l'A de MANIB; copie de M. ROCHETIN.

GUIRAN, ms., p. 157. — DD. MARTÈNE & DURAND, *Voyages littér.*, p. 308. — MÉNARD, VII, p. 472. — SÉGUIER, 13801, p. 84. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2804.

Diis Manibus Sex. Valerii Aucti, patris, &

Acceptae, matris; Sex. Valerius Perpetuus, filius, testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Valerius Auctus, « son père, & d'Accepta, sa mère, Sextus Valerius « Perpetuus a élevé ce tombeau en exécution de « leur testament ».

La mère n'a pas de gentilice; elle n'avait peut-être pas le droit de cité romaine.

1526

Fragment.

Pouzilhac. — Fragment dans le cimetière de Pouzilhac, à l'ancienne chapelle de Saint-Privat (Fr. G.-Dur, 1872). — Hauteur, 0m22; largeur, 0m19; hauteur des lettres, 0m11.

...OIIA...
...IMAT...

Estampage de M. Fr. Germer-Durand : lettres tendant à la forme cursive; toutes celles de la première ligne réduites à leur moitié inférieure.

1527

Épitaphe de Frontonius Quintinus.

Saint-Victor-la-Coste, dans le canton de Roquemaure. — « Pierre engagée dans le pilier de « droite, à l'entrée du chœur de la chapelle de « l'Ermitage de Notre-Dame de Mayran, sur la « commune de Saint-Victor la Coste » (Rochet.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m44; largeur, 0m45.

D ❦ M
Q · FRONTONI
QVINTINI
Q · F · PRIMVLVS
5 ET · F · SEVERVS
ET · F · QVINTILLA
PATRI · OPTIMO

Copie dessinée de M. Lombard Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Copie dessinée de M. Alègre. Estampage & copie de M. Fr. Germer-Durand : lettres alignées entre des traits de réglure. Copie de M. Rochetin.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1872. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2793, avec renvoi à une inscription de Tresques mentionnant un *Q. Frontonius Quintinus.*

Diis Manibus Q. Frontonii Quintini; Q. Frontonius Primulus & Frontonius Severus & Frontonia Quintilla, patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Frontonius « Quintinus; Quintus Frontonius Primulus & « Frontonius Severus & Frontonia Quintilla, à « leur excellent père ».

La fille avait un surnom dérivé de celui du père.

Remarquer le nom gentilice exprimé par son initiale.

Voir à Tresques un *P. Frontonius Quintinus.*

1528

Autel à Apollon.

Roquemaure, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès. — Au musée d'Avignon. Très-petit autel avec base & couronnement, « trouvé « au bois de Clavé, appartenant à M. Guignard « de Saint-Priest, non loin de Roquemaure » (Calv.). — Hauteur, 0m24; largeur, 0m15.

APOLINI
VALERIVS
FELICIONIS
V · S · L · M

Copie de M. Fr. Germer-Durand : les S allongées au-dessous des autres lettres.

Calvet, manuscrit de la Bibliothèque de Nimes, 13816, 2-xi, contenant la correspondance de Calvet avec Séguier. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2792 : « vue »; renvoie à une inscription de Laudun mentionnant un *Valerius Felicio.*

Apollini, Valerius Felicionis (filius), votum solvit libens merito.

« A Apollon, Valerius, fils de Felicio, avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Valerius, Felicio, non citoyens romains.

1529

Fragment d'épitaphe.

Saint-Geniès-de-Comolas, dans le canton de Roquemaure. — Fragment d'une stèle à inscription encadrée, engagé dans le « pied droit de la « porte d'une maison appartenant à Mme D... » (E. G.-Dur.); la dernière ligne gravée au-dessous de l'encadrement. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m25.

....
VS · VXORI
KARISSIME
VIVÆ · POSVI

Estampage de E. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 101. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2791.

1530

Épitaphe de A... Secundinus.

Saint-Geniès-de-Comolas. — « Dans une mai- « son » (Alèg.).

D · M
C · A · SECV*nd*
INO · M · SE*cu*
NDILLA · FI*lio*

Hirschfeld, *C.*, xii, 2790, « d'après une copie « remise par Alègre ».

Diis Manibus C. A....... Secundino; M... Secundilla filio.

« Aux dieux Mânes de Caius A..... Secundinus; « M....... Secundilla, à son fils ».

Remarquer les noms gentilices, tant de la mère que du fils, exprimés par des initiales.

1531

Épitaphe de Baebius Cassianus.

Gaujac, dans le canton de Bagnols. — Perdue. Au château de Gaujac, dans la cour (Lanc.).

L·BAEBIO·L·FIL
VOLT·CASSIANO
DOMITIA·DOMIT
FILIA BVLLA VXoR
. . . .

Copie des Bénédictins, excepté, ligne 1 : L·F·L corrigé en L·FIL; & ligne 4 : FIL·LABVLLIA corrigé, d'après le *Corpus*, xii, en FILIA BVLLA.

Bénédictins, p. 304. — Lancelot, *Histoire de l'Académie*, VII, p. 243. — Ménard, VII, p. 471. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2934.

L. Baebio, Lucii filio, Voltinia, Cassiano, Domitia, Domitii filia, Bulla (?) *uxor.....*

« A Lucius Baebius Cassianus, fils de Lucius « (Baebius), de la tribu *Voltinia*, Domitia Bulla, « fille de Domitius, sa femme ..... ».

Baebius, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était certainement citoyen romain.
Sa femme s'appelait peut-être *Fabulla*.

1532

Épitaphe de Julia Dionysias.

Gaujac. — Perdue. Fragment dans le jardin « du château » (Lanc.)

D M
· IVLIAE·Dio
NYSIADi
IVLIVS...
5 . . . .
TI....

Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 243. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2798.

Diis Manibus, Iuliae Dionysiadi; Iulius ....., filius matri (?) *pientissimae.*

« Aux dieux Mânes, à Julia Dionysias; Julius ..., « à son excellente mère ».

1533

Épitaphe de Lalus.

Gaujac. — Au musée de Bagnols. Stèle à fronton triangulaire entre deux antéfixes, & incomplète au bas; « trouvée à Gaujac » (Alèg.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0^m25.

D ❦ M
LALVS
VIVSS
. . . . . .

Copie dessinée de M. Fr Germer-Durand, 1884.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2799 : *litteris malis*; ligne 3 : VIVS S*i*.

Diis Manibus; Lalus vivus sibi.

« Aux dieux Mânes; Lalus, s'est de son vivant « préparé ce tombeau ».

1534

Épitaphe de Secundinus.

Gaujac. — Au musée de Bagnols. Stèle à sommet cintré, trouvée à Gaujac, au quartier Saint-Vincent; transportée à Bagnols & déposée dans le vestibule de l'escalier du collège. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, excepté les sigles D M qui occupent, avec un croissant surmonté d'une rosace, le tympan du fronton. — Hauteur, 0^m65; largeur, 0^m44; hauteur de la partie encadrée, 0^m33; largeur, 0^m30.

D ❦ M
SECVNDINI
SECVNDI·FIL
PRIMVLVS
FRATRI·P

Copies dessinées d'Alègre, de M. Allmer & de M. Fr Germer-Durand.

Pelet, dans les *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1862-1863, p. 125, d'après une communication d'Alègre. — E. Germer-Durand, Notes, 1862. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2800 : « vue ».

Diis Manibus Secundini, Secundi filii; Primulus fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Secundinus, fils de « Secundus; Primulus à son excellent frère ».

La rosace & le croissant sculptés au-dessus de l'inscription figurent probablement le soleil & la lune comme symboles de mitriacisme.

1535

Épitaphe de Q. F..... Severus.

Gaujac. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; « trouvée près de Gaujac, au « quartier des Dominargues » (Alèg.). Les sigles D M sont gravées dans le tympan du fronton.

D M
. . . .
Q·F· SEVERI
LIBERI·EIVS
FRATRI·OPT

Pelet, *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1862-1863, p. 123, d'après une communication

d'Alègre. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2801 : « *corruptus videtur* ».

Diis Manibus ....., Quinti filii, Severi; Liberalis (?) fratri optimo.

« Aux dieux Mânes de ..... Severus, fils de « Quintus (.....); Liberalis, à son excellent frère ».

1536

Épitaphe de Smeria Primula.

GAUJAC. — Au musée de Bagnols. Pierre quadrangulaire retaillée à droite & en bas, « trouvée « en 1839, près l'emplacement de l'ancienne église « de Gaujac » (PEL.); transportée à Bagnols & déposée dans le vestibule de l'escalier du collège. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m50.

D · M
SMERIAE · Q · F · *pri*
MVLAE · L · CRAS*ius*
SEVERINVS · ET · L · *cra*
5 SIVS · PRIMVLVS · *et*
CRASIA · L · F · SECV*n*
DILLA · MATRI · O*p*
TIMAE

Copies dessinées de M. LOMBARD-DUMAS & de M. ALLMER : l'E & le T de ET, à la quatrième ligne, liés en un monogramme. Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, dans les *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1862-63, p. 123, d'après une communication d'Alègre. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2802 : « vue ».

Diis Manibus Smeriae, Quinti filiae, Primulae; L. Crasius Severinus & L. Crasius Primulus & Crasia, Lucii filia, Secundilla, matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Smeria Primula, fille de « Quintus (Smerius); Lucius Crasius Severinus, « & Lucius Crasius Primulus & Crasia Secun- « dilla, fille de Lucius (Crasius), à leur excellente « mère ».

Crasius, nom celtique, vraisemblablement le même que *Craxius* & *Craxsius*.

1537

Épitaphe de Tacitius Severus.

GAUJAC. — Cippe privé de son couronnement; « à l'autel de la chapelle de Saint-Saturnin » (ALÈG.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1 mètre; largeur, 0m60.

D ❦ M
L · TACITI · SEVERI
L · TACIT · IANVARIS
L · TACIT · SEVERINVS
5 L · TACIT · SEVERVS
PATRI
OPTIMO

Copie dessinée de M. ALÈGRE : les A sans barre; l'V le second A & l'R de IANVARIS; l'N & l'V de SEVERINVS liés en monogrammes.

PELET, dans les *Procès verbaux de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 125, d'après une communication d'Alègre. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2803.

Diis Manibus L. Tacitii Severi; L. Tacitius Ianuaris, L. Tacitius Severinus, L. Tacitius Severus patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Tacitius Severus; « Lucius Tacitius Januaris, Lucius Tacitius Seve- « rinus, Lucius Tacitius Severus, à leur excellent « père ».

1538

Épitaphe de ....., fils d'Atepo.

CONNAUX, dans le canton de Bagnols. — Bande de marbre, fracturée à gauche, encastrée extérieurement dans le mur d'une maison voisine de la route; précédemment dans l'église du village de Saint-Paul-les-Connaux; l'inscription & les sculptures engagées dans l'épaisseur de la maçonnerie (ALÈG.). Trois bustes de haut-relief, mais bien dégradés, se voient au-dessus de l'inscription. — Hauteur, 0m45; longueur, 0m95.

..... ATEPONIS F VITLVS SIBI ET
SVIS VIVOS

Copies dessinées de M. ALÈGRE & de M. ALLMER.

MURATORI, 1281, 6. — ALÈGRE, n. 53 de son Catalogue. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 130. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2795.

....., Ateponis filius, Vitulus sibi & suis.

« ..... Vitulus, fils d'Atepo, a préparé ce tom- « beau pour lui-même & les siens ».

Des trois bustes qui se voient au-dessus de cette épitaphe, celui qui occupe l'extrémité droite & représente un homme encore jeune, est sans doute le portrait de l'auteur du monument, Vitulus, dont le nom gentilice manque avec le commencement de l'inscription. Le buste du milieu, d'un homme qui paraît ridé & chauve, représente son père, le Gaulois Atepo; le troisième, dans lequel on reconnaît une femme dont les cheveux sont séparés en bandeaux sur le front & dont la tête est couverte d'un voile retombant sur les épaules, doit être celui de sa mère.

Atepo, nom celtique déjà connu par d'autres exemples.

1539

Épitaphe de F..... Caecilianus.

POUGNADARESSE, dans le canton de Lussan. — Pierre quadrangulaire incomplète en haut, « ac- « tuellement dans la cour du château; précédem- « ment & jusqu'en 1840 devant l'église & servant « de piédestal à une croix » (EM. DUM.). Au-dessus de l'inscription se voit une guirlande enveloppant un petit cartouche carré-long; le tout renfermé

dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m75 ; largeur, 0m70.

D M
C · F · CAECILIANO
C · F · SECVNDINVS · E
CAECILIA · VARE
5 NIA · FILIO · PIENTI
SSIMO · POSVERVNT
QVI · VIX · A · XXI · D · XXXI

Copie dessinée de M. Lombard Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas, juin 1856. Copie dessinée & estampage de M. Rochetin. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'E & le T de ET, l'N & le T de POSVERVNT, l'A & l'N de AN liés en monogrammes; le nombre qui termine la dernière ligne : XXXI ou XXVI.

Pelet, ms. 2, p. 70. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites, « d'après communication de M. l'abbé Teissonier ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 2796.

Ligne 7 : Fr. Germer-Durand & Rochetin : AN · XVI.

Diis Manibus, C. Frontinio Caeciliano : C. Frontinius Secundinus & Caecilia Varenia filio pientissimo posuerunt, qui vixit annos XXI, dies XXXI.

« Aux dieux Mânes de Caius Frontinius Caecilianus; Caius Frontinius Secundinus & Caecilia « Varenia à leur excellent fils, mort à l'âge de « vingt & un ans & trente & un jours, ont elevé « ce tombeau ».

Le fils avait reçu un surnom dérivé du nom de sa mère.

Voir aux inscriptions de Tresques deux épitaphes qui nous apprennent que Caius Frontinius Secundinus était fils de Caius Frontinius Servatus & de Secundina, fille de Paternus, & avait une sœur aînée & un frère cadet, Frontinia Servata & Secundus.

Il n'y a donc pas de doute sur la restitution du nom gentilice, exprimé ici par son initiale.

1540

Épitaphe d'A..... Titianus.

La Bastide d'Engras, dans le canton de Lussan. — Au musée d'Avignon, dans la cour. Cippe dont le couronnement a été retaillé à fleur du dé; apporté en 1855 dans l'église romane de Saint-Clément, près de la Bastide d'Engras. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnée d'un rinceau. — Hauteur, 1m05 ; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m35 ; largeur, 0m38.

D M
SEX · A · TITI
ANO · SEX · A
TERENTIVS
PATRI · P ·

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Allard, dans l'*Opinion du Midi*, 1857. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii : « vue »; indique une *hedera* entre les sigles D M.

Diis Manibus Sex A..... Titiano; Sex. A..... Terentius, patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Sextus A..... Titianus; « Sextus A..... Terentius à son excellent père ».

Remarquer le nom gentilice exprimé par l'initiale.

1541

Épitaphe de Vassillius Terentius & de Vassillia Secundilla.

La Bastide d'Engras. — Au musée d'Avignon. Cippe dont le couronnement a été retaillé pardevant à fleur du dé; « trouvé dans les fondements « de la chapelle de Saint-Clément à la Bastide « d'Engras; apporté en 1857 à Avignon » (Del.). Un encadrement de moulures, partagé en deux compartiments égaux par un cordon vertical en forme de torsade, contient deux inscriptions. Audsssous de l'inscription de gauche, dans le bas du compartiment, se voit une palme ou un épi formant une courbe. — Hauteur, 1m40; du dé, 0m90; largeur, 0m70; largeur de chacune des deux parties encadrées, 0m28.

	D ❦ M	D ❦ M
	C · VASSILLIO	VAS · SECVN
	TERENTIO	DILLA
	PRIMVLVS	PRIMVLVS
5	ET · SEVERVS	ET · SEVERVS
	PATRI · PI	MATRI · PI
	IS · SIMO	IS SI ME

Copies dessinées de M. Allmer, de M. Lombard Dumas & de M. Fr. Germer-Durand.

Allard, dans l'*Opinion du Midi*, 29 mai 1857. — Deloye, dans la *Rev. des Soc. sav.*, mai 1857. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2867; indique à tort entre les deux textes un rinceau au lieu d'un cordon funiforme.

Diis Manibus, C. Vassillio Terentio; Primulus & Severus patri piissimo.

Diis Manibus Vassilliae Secundillae; Primulus & Severus matri piisimae.

« Aux dieux Mânes, à Caius Vassillius Terentius; Primulus & Severus à leur excellent père ».

« Aux dieux Mânes, à Vassillia Secundilla; Primulus & Terentius à leur excellente mère ».

Le texte de l'épitaphe de droite porte *Vas(sillia) Secundilla;* mais il n'est pas douteux qu'on ne doive lire *Vas(silliae) Secundillae.* La mère de Primulus & de Severus s'appelait du même nom gentilice que son mari, & l'épitaphe du père fait voir qu'il n'y avait que deux enfants.

M. Deloye dit qu'on a « trouvé en dessous deux « corps dans des sortes de cercueils bâtis en moel- « lons ».

Remarquer le gentilice exprimé abréviativement dans la seconde épitaphe parce qu'il était gravé en toutes lettres dans la première.

La palme ou l'épi, peut-être un indice de christianisme.

1542

Épitaphe de Maria Severa.

SAINT-PONS-LA-CALM. — Stèle à sommet cintré, « dans l'église » (PEL.); « dans le mur de l'église » (ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m46.

D M
MARIAE
SENILIS·FIL
SEVERAE

Copies dessinées de PELET & de M. ROCHETIN : lettres tendant à la forme cursive.

PELET, dans les *Mémoires de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 91, « d'après une communication de l'abbé Rat ». — ROCHETIN, lettre du 12 septembre 1883. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2751 : d'après un estampage d'Alègre.

Diis Manibus Mariae, Senilis filiae, Severae.

« Aux dieux Mânes de Maria Severa, fille de « Senilis ».

1543

Épitaphe de Carisius Maternus.

SAINT-PONS-LA-CALM, dans le canton de Bagnols. — « Fragment engagé dans l'église » (PEL.), « dans le mur de l'église » (ROCHET.). — Hauteur, 0m40; largeur, 0m33.

T·CARISI*us*
MATE*rnus*
TESTAM*ento*

Copies dessinées de PELET & de M. ROCHETIN.

PELET, ms., 2, p. 230. — ROCHETIN, lettre du 12 septembre 1883. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2750.

T. Carisius Maternus ex testamento.

« Titus Carisius Maternus. Tombeau élevé en « exécution de son testament ».

1544

Épitaphe de Titucius Silvinus.

CAVILLARGUES, dans le canton de Bagnols. — Cippe avec base & couronnement; « dans l'église » (LANCEL.); « encastré dans le mur du presbytère » (ALÈG.); « dans le mur de la façade du presby- « tère, la base actuellement enfouie dans le sol » (ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m63; hauteur de la partie encadrée, 0m42; largeur, 0m39.

DIS·MÁNB
Q·TITVCI·SILVIN

Copie dessinée de M. ALÈGRE. Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estampage de M. Emilien DUMAS. Copie dessinée & estampage de M. ROCHETIN : l'N, l'I & le B de MANIB, l'N & le dernier I de SILVINI liés en monogrammes; un accent sur l'A de MANIB d'après l'estampage de M. ROCHETIN; le second T de TITVCI incertain; peut-être une L.

LANCELOT, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 243. — ALÈGRE, n. 43 de son Catalogue. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2749.

Diis Manibus Q. Titucii Silvini.

« Aux dieux Mânes de Quintus Titucius Sil- « vinus ».

1545

Fragment.

CAVILLARGUES. — Perdue. « A Cauvillargues « près Bagnols dans un mur » (LANC.).

C...SOLICANA...
CVNDA CONI...
ET·S·P·

LANCELOT, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 243. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2748.

1546

Épitaphe de Varenia Montanilla.

CAVILLARGUES. — Cippe dont le couronnement a été retaillé & affleuré au dé; trouvé aux Cairons, quartier de Messeiran, au siècle dernier; à Cavillargues, « servant de borne entre des terres » (LANC.); « sur le territoire de la commune du « Pin, au quartier de l'Escoubet, au sommet « d'un mamelon appartenant à un sieur Palisse » (ROCHET.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau dont il ne reste que celui d'en haut. — Hauteur, 1m; largeur, 0m67.

D · M
VARENIAE·MON
TANI·FIL·MON
TANILLAE
5 Q·SOLONIVS
PHILIPPVS
*u*XSORI·RARISSIM
ANN · XXII

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estampage de M. Emilien DUMAS. Copie & estampage de M. ROCHETIN; lig. 8 : peut-être ANR.

LANCELOT, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 245. — VINCENS & BAUMES, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 579. — PERROT, *Hist. des Antiq. de Nimes*, 1836, p. 141. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2789.

Diis Manibus Vareniae, Montani filiae, Montanillae; Q. Solonius Philippus uxori rarissimae, annorum XXII.

« Aux dieux Mânes de Varenia Montanilla, fille « de Montanus; Quintus Solonius Philippus à « son épouse, femme d'un rare mérite ».

1547

Autel à Jupiter.

Tresques, dans le canton de Bagnols. — Au musée d'Avignon. Pierre en forme de pilier; apportée de Tresques. — Hauteur, 1^m40; largeur, 0^m44.

IOVI
O ♁ M ♁
DEDI
CAVIT
5 CIX▨
♁ ON

Copie dessinée de M. Allmer : à la fin de la cinquième ligne, après X, la partie gauche d'une lettre ronde.

Pelet, ms., 2, p. 4. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2753 : *litteris pessimis;* n'indique pas les *hederae*.

Iovi optimo maximo, dedicavit.......

« A Jupiter très-bon, très-grand. Autel dédié « par ..... ».

M. Hirschfeld propose de lire, aux lignes 5 & 6 : *G(aius) I(ulius) X[en]on.*

1548

Autel à Jupiter avec la roue.

Tresques. — Au musée de Bagnols. Autel avec base & couronnement, « trouvé en 1872 contre le « mur nord de la chapelle de Saint-Martin de « Jussan, appartenant à M. de Vogüé » (Alèg.). La première ligne de l'inscription est gravée au-dessus de la corniche sur le bandeau de la *lysis*, dont les volutes présentent, chacune à son extrémité antérieure, une petite rouelle. Une grande roue à sept rais pointus occupe sur le dé le milieu de l'espace compris entre l'inscription & la base. — Hauteur, 0^m81 ; largeur, 0^m35; diamètre de la roue, 0^m23.

I O V I
T · V · MARCE
LLVS · V · S · L · M

Copies dessinées de M. Alègre & de M. Rochetin; estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Alègre, n. 45 de son Catalogue. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1872*, p. 103. — Héron de Villefosse, dans la *Revue archéolog.*, *Note sur un bronze trouvé à Landouzy-la-Ville.* — Hirschfeld, *C.*, xii, 2752 : « vue ».

Iovi, T. V..... Marcellus votum solvit libens merito.

« A Jupiter, Titus V..... Marcellus avec recon- « naissance en accomplissement de son vœu ».

Remarquer le gentilice du dévot exprimé par l'initiale.

1549

Épitaphe de Catalia Servata.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Autel dont le couronnement manque; autrefois « dans l'église « de Tresques » (Lanc.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m92; largeur, 0^m55; hauteur de la partie encadrée, 0^m50; largeur, 0^m40.

D ♁ M
CATALIAE SER
VATAE *sa*MO
NICCIA · SEVER
5 NA · MATER · ET · OP
PIVS SEVERIANVS
FIL · ET · SEVERIANVS
SORORJ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'R & l'I de SEVERINA, l'A & l'N de SEVERIANVS liés en monogrammes; les deux R & l'I de SORORI, prolongés au-dessous du niveau des autres lettres; les points en forme d'S.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 243. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — *Catalogue du musée d'Avignon*, n. 95. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2757 : « vue »; ligne 6 : SEVERINVS.

Diis Manibus Cataliae Servatae; Samoniccia Severina, mater, & Oppius Severianus, filius, & Severianus, sorori.

« Aux dieux Mânes de Catalia Servata, Samo- « niccia Severina, sa mère; Oppius Severianus, « son fils & Severianus, à sa sœur ».

La défunte avait été, paraît-il, mariée à un Oppius dont elle avait eu son fils Severianus. Si l'autre Severianus était, non son beau-frère, mais son frère, il devait s'appeler comme elle *Catalius*.

Samoniccius, nom qui se retrouve sur une inscription d'Uzès.

1550

Épitaphe de Crasia (?) Severilla.

Tresques. — Cippe avec base & couronnement; « encastré dans le mur de la cour du château » (Rochet.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0^m78; largeur, 0^m50.

D M
*cr*ASIAE SEVERI⊥AE
*se*X · TROCC · MARCEL
LINVS · VXÓRI ▨

Estampages de M. Fr. Germer-Durand & de M. le curé de Tresques, communiqué par M. Rochetin. Copie de M. Rochetin : au commencement de la seconde ligne l'extrémité de la queue d'une R, & au commencement de la dernière la branche horizontale d'une L; les deux L de SEVERILLAE liés en un monogramme de la forme d'un T renversé; peut-être un accent sur l'O de VXSORI.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1872*, p. 101. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2758; n'indique pas d'accent.

Diis Manibus Crasiae Severillae; Sex. Troccius Marcellinus uxsori ...

« Aux dieux Mânes de Crasia Severilla; Sextus « Troccius Marcellinus à son épouse ... ».

Le gentilice *Crasius* se montre plusieurs fois sur une inscription de Gaujac, du même canton que Tresques, & est sans doute un nom celtique déjà connu sous la forme *Craxsius*. Est pareillement un nom celtique latinisé le gentilice *Troccius*.

1551

Épitaphe de Flavius .....

Tresques. — Perdue. « Près du village de « Tresques » (Bénéd.); « à Montrond » (Guir., Ség., Mén.).

. . . .
FLAVIVS PONTIFEX
MAXIMVSAE SORORI
PIISSIME

Guiran, ms., II, p. 433. — Bénédictins, *Voy.*, I, p. 303. — Séguier, ms., 13795, fasc. 1. — Ménard, VII, p. 471. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2759.

Flavius, P. fil(ius), Maximus, Musae (?) sorori piissime.

« Flavius Maximus, fils de Publius (Flavius), à « Musa, son excellente sœur ».

Texte corrompu & restitution incertaine. *Pontifex* pourrait être un *cognomen*, & il n'y aurait alors à corriger que MAXIMVSAE probablement, d'après le *Corpus*, en *Maximinae*.

1552

Épitaphe de Frontinia Servata.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe avec base & couronnement; « apporté du château de « Tresques » (*Catal. du mus. d'Avignon*). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau de pampres sur les côtés, de palmes en haut & en bas. Le couronnement se termine par une attique ornée aussi de grandes palmes. — Hauteur, 1m33; largeur, 0m52; hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m38.

D ❦ M
FRONTINIAE
SERVATAE
G·FRONTINIVS
5 SERVATVS·ET
SECVNDINA
PATERNI·FIL
PARENTES·FILIAE
PIISSIMAE
10 ET·T·VARENIVS
SEVERVS·VXORI
RARISSIMAE
QVE · VIXIT
A·XXXV·M·VII·D·XII

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 90. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2760 : « vue ».

Diis Manibus Frontiniae Servatae; G. Frontinius Servatus & Secundina, Paterni filia, parentes, filiae piissimae, & T. Varenius Severus uxori rarissimae, quae vixit annos XXXV, menses VII, dies XII.

« Aux dieux Mânes de Frontinia Servata; Gaius « Frontinius Servatus & Secundina, fille de Pa- « ternus, à leur excellente fille, & Titus Varenius « Severus, à son épouse très-chère, morte à l'âge « de trente-cinq ans, sept mois & douze jours ».

Voir plus loin, sur une autre inscription de Tresques, l'épitaphe de Secundina, à laquelle survécurent son mari G. Frontinius Servatus, & deux fils : Secundinus & Secundus.

1553

Épitaphe de Julius Secundus.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe dont le couronnement a été rétaillé & affleuré au dé; apporté « en 1850 du château de Tresques » (*Catal. du musée d'Avignon*). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m65; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m40.

D · M
IVLI·SECVNDI
SECVNDINI
PRIMVLA·P·F
5 SECVNDNA·MATER
FIL·PIISSIMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le D, l'I & l'N de SECVNDINA, le T & l'E de MATER liés en monogrammes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2761 : « vue en compagnie « d'Herzog ».

Diis Manibus Iulii, Secundi (filii), Secundini; Primula, Publii filia, Secundina, mater filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Julius Secundinus, fils « de Secundus; Primula Secundina, fille de Pu- « blius, à son excellent fils ».

Le fils avait reçu le surnom de sa mère.

Remarquer la filiation exprimée sans le mot *filius*.

1554

Épitaphe de Matutinus & de Placida.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe avec base & couronnement : celui-ci en forme de fronton triangulaire contenant une niche cintrée dans laquelle se voyaient autrefois deux bustes; la face du dé, entre la niche & la base, est partagée de haut en bas en deux compartiments égaux contenant chacun une inscription encadrée. La dernière ligne de l'inscription de droite est gravée sur le bandeau de l'encadrement. Ce cippe a été apporté en 1850 du château de Tresques (*Catal.*

du mus. d'Avignon). — Hauteur, 1m40; largeur, 0m60.

D M
PLAC MATV
TINI
IDAE PLACI
VIBA DA CO
NTVB
SIBI ERNA
P S T LI OBTI
MO PST

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : gravure barbare.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 96. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2762 : « vue ».

Diis Manibus Matutini; Placida contubernali obtimo posuit; — Placidae, viba sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Matutinus; Placida a « élevé ce tombeau à son compagnon plein de « bonté ».

« Aux dieux Mânes de Placida. Tombeau qu'elle « s'est préparé de son vivant ».

Matutinus, Placida, non citoyens romains.

M. Fr. Germer-Durand fait remarquer les orthographes *viba* pour *viva* & *obtimo* pour *optimo*, qui sans doute répondaient à la prononciation.

L'abréviation PST pour *posuit* est aussi à noter.

1555

Épitaphe de Secundina.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés & affleurés au dé; apporté de la chapelle Saint-Loup près de Tresques (*Catal. du musée d'Avignon*). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m35.

D M
SECVNDNAE
PATERN · FIL
G FRONTINVS
5 SERVATVS
VXSORI ET
SECVNDNVS
ET SECVNDVS
MATRI · OPTIME

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'I & l'N de SECVNDINAE, l'N & le dernier I de FRONTINIVS, l'I & l'N de SECVNDINVS, l'M & l'A de MATRI, l'M & l'E d'OPTIME liés en monogrammes.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 100.

Diis Manibus Secundinae, Paterni filiae, G. Frontinius Servatus uxsori, & Secundinus & Secundus matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Secundina, fille de « Paternus, Gaius Frontinius Servatus à son « épouse, & Secundinus & Secundus à leur excel- « lente mère ».

Une précédente inscription de Tresques nous a montré l'épitaphe d'une fille Secundina & de Frontinius Servatus; elle se nommait *Frontinia Servata* & était probablement l'aînée des trois enfants puisqu'elle avait le surnom de son père.

Il se peut aussi que l'on doive reconnaître l'un des deux fils, C. Frontinius Secundinus, sur une inscription de Pougnadaresse, de laquelle on apprendrait qu'il était marié à une Caecilia Varenia, & avait un fils appelé C. Frontinius Caecilianus.

On arrive ainsi à une suite continue de cinq générations :

M. Secundius Julianus, mari d'une Satulla;

Deux enfants : C. Secundius Paternus & Secundia Julia, *Satullae filia;*

Une fille : Secundina *Paterni filia*, femme de Frontinius Servatus;

Trois enfants : Secundinus & Secundus & Frontinia Servata, femme de Varenius Severus;

Un fils de Secundinus & de Caecilia Varenia, C. Frontinius Caecilianus.

Voir Hirschfeld, *C.*, xii, n° 2765.

1556

Épitaphe de Secundius Julianus.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe brisé, privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; apporté du château de Tresques (*Catal. du musée d'Avignon*). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m95; largeur, 0m70; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m43.

D M
C · SECVNDI
IVLIANI
C · SECVNDIVS
5 PATERNVS
ET · SECVNDIA · IVLIA
PATRI · OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le D de SECVNDI & de SECVNDIVS, l'E & le T de ET liés en monogrammes.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 93. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2763 : « vue en compagnie d'Herzog ».

Diis Manibus C. Secundii Iuliani; C. Secundius Paternus & Secundia Iulia, patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Secundius Julianus; Caius Secundius Paternus & Secundia « Julia, à leur excellent père ».

Remarquer le surnom du père passé à la fille avec retour de la forme dérivée & cognominale à la forme primitive & gentilice.

Voir l'inscription suivante, d'après laquelle la mère de Secundia Iulia, & alors la femme de Secundius Julianus, se serait appelée *Satulla*.

1557

Épitaphe de Secundia Satulla.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Moitié inférieure d'un cippe avec sa base retaillée & affleurée au dé; apportée du château de Tresques (*Catal. du musée d'Avignon*). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60; largeur de la partie encadrée, 0m40.

. . . .

SECVNDIAE

SATVLLAE·FIL

IVLIAE

MÁTRI·OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : accent sur l'A de MATRI.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 94. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2764 : « vue en compagnie d'Herzog » : n'indique pas d'accent sur l'A de MATRI.

..... *Secundiae, Satullae filiae, Iuliae, matri optimae.*

« ..... à leur excellente mère, Secundia Iulia, « fille de Satulla ».

Secundia, qui apparaît ici comme fille de Satulla, est mentionnée dans l'inscription précédente comme fille de Julianus; elle était donc née du mariage de Caius Secundius Julianus avec Satulla.

1558

Épitaphe de .....

Tresques. — Au musée d'Avignon. Bloc quadrangulaire qui paraît être le dé d'un cippe dont on a supprimé la base & le couronnement; apporté de Tresques (*Catal. du musée d'Avignon*). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. Au milieu de la face inscrite a été creusé un trou de scellement qui a détruit une partie du texte. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m80; hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m55.

D M

SI..... CI

D.....

SERV..... eT SEVE

RINVs FILI

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Catalogue du musée d'Avignon, n. 98. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2766 : « vue »; ligne 2 : s...ci; lig. 3 : l...; lig. 4 : serv... seve.

Diis Manibus S....., Servata (?) *& Severinus, filii.*

« Aux dieux Mânes de ....., Servata & Seve-« rinus, ses enfants ».

1559

Épitaphe de Smeria Quintilla.

Tresques. — Au musée d'Avignon. Cippe dont la base & la corniche du couronnement ont été retaillés & affleurés au dé; apporté du château de Tresques (*Catal. du mus. d'Avignon*). Au-dessus du couronnement, un cône strié en spirales (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m17; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m52; largeur, 0m42.

D ❦ M

SMERIAE

QVINTILLÆ

P·FRONTONIVS

5 QVINTINVS

MATRI

OPTIMÆ

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'A & l'E de QVINTILLAE, l'N & l'I de FRONTONIVS, l'A & l'E d'OPTIMAE liés en monogrammes.

Catalogue du musée d'Avignon, n° 92. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2767 : « vue ».

Diis Manibus Smeriae Quintillae; P. Frontonius Quintinus matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Smeria Quintilla; Publius « Frontonius Quintinus à son excellente mère ».

Le surnom du fils dérivé de celui de sa mère.

1560

Autel à Jupiter (?).

Laudun, dans le canton de Roquemaure. — « Pierre, haute de 3 pieds, large de 1 pied 4 pou-« ces; sur la face supérieure un trou carré; « trouvée sur la montagne Saint-Jean, près Lau-« dun » (Calv.); « actuellement à Orsan, près de « Bagnols, dans la terre de M. de Lambiz » (Ség., 1773); « trouvé à la montagne Saint-Jean, « au-dessus de Laudun » (Ség.); « à Laudun, au « Camp de César » (Maill.).

O · M

M·DATTOVIR

L·CIRRATVS V S

L M

Calvet, ms. II, lettre adressée à De Caylus, & III, f° 87. — Séguier, 13802, V, p. 58. — Maillet, *Congrès scientifique*, 1846, II, p. 34. — Rivoire, *Statistique du Gard*, 1852, II, p. 614. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2770.

[*Iovi*] *optimo maximo M....., Dattovir*[*i*] *libertus, Cirratus, votum solvit libens merito.*

« A Jupiter très-bon, très-grand, M..... Cirratus, « affranchi de Dattorvir, avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

Calvet certifie que la pierre est entière & que la position des lettres O M ne permet pas de suppléer par *I*·O·M· Il se pourrait cependant que la pierre ait été retaillée sur le côté gauche

ou, d'après le *Corpus*, qu'une autre pierre juxtaposée à celle-ci ait contenu le commencement de chacune des trois premières lignes : un I à la première, un prénom & les premières lettres d'un gentilice tel que *Aem ilius*) ou *Postum ius* à la seconde.

M. Mommsen propose avec doute *O*(*mnipotenti*) *M*(*ithrae*).

Dattovir, nom celtique.

1561

Autel à la foudre.

LAUDUN. — Au musée d'Avignon. Petite pierre oblongue, brisée à gauche, « trouvée à la mon« tagne Saint-Jean; elle m'a été donnée par « M. Icard, médecin de Laudun » (CALV.); « trou« vée sur le plateau de Saint-Jean » (ALEGRE). — Hauteur, 0m15; largeur, 0m25.

FVLGVR
CONDITVM

Copie dessinée de M. ALLMER.

CALVET, ms. III, f. 2 & 206. — ALÈGRE, *Le Camp de César de Laudun*, note lue en 1866 à la Sorbonne. — CHARVET, *Mem. de la Société d'Alais*, 1878, p. 183. — *Catalogue du musée d'Avignon*, n° 87. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2769 : « vue ».

Fulgur conditum.

« Foudre enfouie ».

1562

(Ci-dessus, n. 21.)

Autel à Mercure, autrefois surmonté de la statue du dieu.

LAUDUN. — Au musée de Nimes. Petit autel avec base & couronnement, trouvé en 1853, au Camp de César, près de Laudun, par M. Merle (E. G.-DUR., ALÈGRE). Sur la face supérieure se remarquent quatre trous de scellement disposés en carré. — Hauteur, 0m34; du dé, 17m1/2; largeur, 0m13.

L·IOMPEIVS
L·L·PVER
MER·V·S·L·*m*

Copie dessinée de M. ALLMER : l'S, à la fin de la première ligne, & l'R, à la fin de la seconde, frustes mais reconnaissables.

Voir la bibliographie, ci-dessus, n. 21. — Note communiquée à E. Germer-Durand, par l'abbé Astier (FR. GERMER-DURAND). — ALÈGRE, *Le Camp de César de Laudun*, note lue à la Sorbonne en 1866. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2771.

L. Pompeius, Lucii libertus, Puer, Mercurio, votum solvit libens merito.

« Lucius Pompeius Puer, affranchi de Lucius « (Pompeius), à Mercure, avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

« Les quatre trous de scellement disposés en carré sur la face supérieure de l'attique qui termine le couronnement, indiquent que cet autel portait autrefois une statuette de Mercure. »

1563

Autel à Silvain.

LAUDUN. — Au musée de Nimes. Très-petit autel avec base & couronnement, trouvé « au « Camp de César » (ALÈGRE). Sur la face antérieure sont sculptés en relief deux maillets à long manche, en forme de béquille.

Dessin d'ALÈGRE; n° 37 de son Catalogue ms.

Voir ci-dessus, n° 1384.

1564

Autel incertain.

LAUDUN. — Au musée de Nimes. « Petite plaque « carrée incomplète dans l'angle inférieur droit; « trouvée au plateau dit le Camp de César (PEL., ALÈGRE).

V·V[illegible]N
V·S·L·M

PELET, ms., tome I, p. 79. — MAILLET, *Congrès scientifique*, 1846, II, p. 33. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2773.

1565

Épitaphe d'Attius Secundus.

LAUDUN. — Cippe incomplet en bas, « encastré « dans le mur de la ferme de Saint-Maurice, près « de Laudun, propriété de M. Philippe Ripert, « & trouvé sur place avec plusieurs autres sépul« tures » (ROCHETIN). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60.

D ❦ M
SEXTI·ATTI
SECVNDI
SEXTVS·ATTIVS
5 ATTIANVS
PATRI
. . . .

Copie de M. ROCHETIN : les lettres de la dernière ligne réduites à leur extrémité supérieure.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2776.

Diis Manibus Sexti Attii Secundi; Sextus Attius Attianus patri .....

« Aux dieux Mânes de Sextus Attius Secundus; « Sextus Attius Attianus à son père ..... ».

1566

Épitaphe de Cantius Paternus.

LAUDUN. — Au musée de Bagnols. Cippe brisé en haut & en bas; « trouvé en 1849 dans la pro-

« priété Malartre, au hameau de Ribas » (De Bléc., E. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau.

D · M
C · CANTI · PATERNI
C · CANTIVS
SERVATVS
PATRI · PIISSIMO
. . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand & copie dessinée de M. Allmer : l'N & le T de CANTI, le T & l'E de PATERNI liés en monogrammes.

De Blégier, dans la *Gazette du Bas-Languedoc*, 28 janvier 1849. — E. Germer-Durand, *Découv. archéolog. en 1872*, p. 99. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2755.

Diis Manibus C. Cantii Paterni; C. Cantius Servatus patri piissimo.....

« Aux dieux Mânes de Gaius Cantius Paternus; « Caius Cantius Servatus à son excellent père ... ».

Voir l'inscription suivante.

1567

Épitaphe de Cantius Servatus.

Laudun. — Au musée de Bagnols. Cippe brisé en haut, à droite & en bas; « trouvé en 1849 dans « la propriété Malartre, au hameau de Ribas » (De Blégier). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m58.

D *m*
C · CAN*tii*
SERVATI · C · *canti*
VS · SECVN*dinus* (?)
5 ET · C · CANT*ius · pa*
TERNVS · F*ilii*
PATRI · PII*ssimo*

Estampage de M. Fr. Germer-Durand & copie dessinée de M. Allmer : le V & l'A de SERVATI liés en un monogramme.

De Blégier, dans la *Gazette du Bas-Languedoc*, 28 janvier 1849. — E. Germer-Durand, *Découv. arch. en 1876*, p. 99. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2756.

Diis Manibus C. Cantii Servati; C. Cantius Secundinus & C. Cantius Paternus, filii, patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Cantius Servatus; « Caius Cantius Secundinus & Caius Cantius « Paternus, à leur excellent père ».

L'étendue de l'espace à remplir demande *Secundinus* préférablement à *Secundus*.

L'inscription précédente nous a fait connaître le père de Servatus, celle-ci nous fait connaître ses fils. Les deux ensemble nous montrent trois générations.

1568

Épitaphe de Cornelius Kanus.

Laudun. — Au musée d'Aix. Table « trouvée « près d'une église & paroisse ancienne d'icy « appelés Saint-Geniez » (Peyresc); c'est-à-dire Saint-Geniès de Laudun; « à Aix, à l'angle de la « maison Borilly, dans la rue dessus la grande « horloge, allant à Saint-Sauveur » (Moul., Pit., Ség.); « à Aix » (Mill.).

A · CORNELIO
M · F · KANO
TERTIA · VXOR

Peyresc, ms. 8957, f. 125, & 8958, f. 74. — Pitton, *Aix*, p. 659. — Moulin, ms. à Aix, n° 30. — Séguier, ms. 13795, fasc. 2. — Millin, II, p. 209. — Gibert, *Catalogue*, n° 123. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2777.

Aulo Cornelio, Marci filio, Kano; Tertia uxor.

« A Aulus Cornelius Kanus, fils de Marcus « (Cornelius), Tertia, son épouse ».

Voir l'inscription suivante.

1569

Épitaphe de Cornelius Naso.

Laudun. — Portée à Aix. « Trouvée près d'une « église & paroisse ancienne appelée Saint-Geniez » (Peyr.); « à Aix, à l'angle de la maison Borilly » (Moul., Pitt., Ség.).

T · CORNELIO
T · F · NASSONI
TERTIA · VXOR

Peyresc, ms. 8957, f. 125, & 8958, f. 75. — Pitton, *Aix*, p. 659. — Moulin, ms. à Aix, n° 25. — Séguier, ms. 13795, fasc. 2. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2778.

Tous, excepté Peyresc, ligne 2 : NASONI.

T. Cornelio, Titi filio, Nasoni, Tertia uxor.

« A Titus Cornelius Naso, fils de Titus (Corne- « lius), Tertia son épouse ».

Voir l'inscription précédente.

1570

Épitaphe de Felicula.

Laudun. — Au musée d'Avignon. Petit cippe dont la base & le couronnement, brisés en partie, ont été retaillés & affleurés au dé; « trouvée près « d'une église & paroisse d'icy appelée Saint- « Geniez » (Peyr.); « à Laudun » (Guir.); « à « Laudun, dans une rue devant la porte de la « maison du P. Meyerc » (Ség.); « maison Claude « Rabanis » (Men.); « près d'une des portes de « l'enceinte de Laudun » (Calv.). L'inscription, excepté les sigles D M de la première ligne, est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées de chaque côté & en bas d'un

rinceau, & en haut d'une guirlande escortée de deux rameaux & enveloppant une rosace. — Hauteur, 0m 56; largeur, 0m 48; hauteur de la partie encadrée, 0m 17; largeur, 0m 30; hauteur de la partie ornée entre l'encadrement & le couronnement, 0m 17.

D M
FELICVLAE
VALERIVS·FE
LICIO·MATRI
ET·ANCILLAE·POS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'N d'ANCILLAE ajoutée après coup dans l'interligne.

Peyresc, ms. 8977, f. 126. — Guiran, ms., p. 151; II, p. 352. — Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13800, p. 248; 13802, V, p. 42; 13810, 104, 13. — Calvet, II, f. 32, III, f. 21 & 208. — *Catalogue du musée d'Avignon*, n° 88. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2779.

Diis Manibus Feliculae; Valerius Felicio, matri, & anciilae posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Felicula; Valerius Felicio à sa mère, & ses servantes (à leur patronne ?), ont élevé ce tombeau ».

Remarquer le surnom du fils, similaire mais non dérivé de celui de la mère. *Felicula* dérive de *felis*, tandis que *Felicio* provient de *felix*.

1571

Épitaphe de Faenius Aper.

Laudun. — Au musée de Bagnols. Partie supérieure d'une stèle a sommet cintré, & bordé de moulures; « provenant du Camp de César à Laudun » (Pel.); « chez M. Merle, à Laudun, en 1856 » (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m 30; largeur, 0m 33.

D · M
L·FAENI A*ri*..
FILI·PAT*r*I...

Estampage de M. Fr. Germer-Durand; copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Procès verb. de l'Acad. du Gard*, 1862-1863, p. 123. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1862. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2780; ligne 2 : L·EYTENI; l. 3 : FIL·IATYIY; & 2797 : à Gaujac.

Ligne 2 : la lettre après F & après NI a la forme d'un *lambda* cursif rétrograde.

Diis Manibus L. Faenii ? A[pri] ?, filii patri ...

« Aux dieux Mânes de Lucius Faenius Aper, ses fils à leur père ..... ».

L'inscription est très-fruste; on n'est pas certain de ce qu'on croit voir. M. Hirschfeld dit qu'en présence de la forme insolite de certaines lettres, il l'a jugée fausse, mais que cependant il lui paraît plus probable qu'elle est l'œuvre d'un graveur ignorant. Au sujet des points qu'il a remarqués, il renvoie au tome III du *Corpus*, n. 3027, où tous les I sont surmontés d'un point triangulaire. Dans le commentaire qui accompagne cette inscription, M. Mommsen dit avoir vu des I pointés dans une inscription de Cosa (Muratori, 1041), & qu'il s'en trouve aussi dans la Loi de Furfo (*C.*, I, 603).

1572

Fragment.

Laudun. — Au musée de Nimes. Bandeau de pierre bordé de moulures en haut & en bas. — Hauteur, 0m 16; dans l'encadrement, 0m 10; longueur, 0m 55.

.....*p*VSINN·C·SENNIV*s* [illegible] VLLVS

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de M. Fr. Germer-Durand : avant VLLVS la partie inférieure d'un jambage vertical.

Maillet, *Congrès scientifique*, 1846, II, p. 33. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2782.

..... *Pusinno* (?); *C. Sennius* [*Cat*]*ullus* (?) [*Tit*]*ullus* (?).

« A ..... Pusinnus; Caius Sennius ...ullus ».

1573

Épitaphe de Julius.

Laudun. — Au musée. Fragment de provenance non connue. — Hauteur, 0m 20; largeur, 0m 28.

M·IVL...
VALLINI·I...
...SIMO

Copie de M. Fr. Germer-Durand, 1884.

Hirschfeld, *C.*, XII, 2781 : « vue »; ligne 3 : [*op*]TIMO.

1574

Épitaphe de Severa, fille de Secundus.

Laudun. — Au musée de Nimes. Bloc quadrangulaire sans ornements, trouvé, il y a quelques années, au hameau de Saint-Jean, près de Laudun (Pel.). — Hauteur & largeur, 0m 35.

D M
SEVER
SECVND
FIL

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 163. — Alègre, *Le Camp de César*, Mémoire lu à la Sorbonne, 1866, p. 119. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3783 : « vue »; ligne 3 : FILIA.

Diis Manibus. Severa, Secundi filia.

« Aux dieux Mânes. Severa, fille de Secundus ».

1575

Épitaphe de Statia Secundina.

Laudun. — « Sur le seuil d'un pressoir d'huile « du S. d'Ormeo » (Calv.).

STATIAE C·*f*
SECVNDIN*ae*
POMPEIVS BLAS*tus*
VXORI

Calvet, ms. V, *Suppl.* au *Spicilegium*, n. 22; VI, f. 271, 363 & 364, d'après une copie envoyée par le P. jésuite Meillon. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2784.

Statiae, Caii filiae, Secundinae; Pompeius Blastus uxori.

« A Statia Secundina, fille de Caius (Statius); Pompeius Blastus, à son épouse ».

1576

Épitaphe de Titulla, fille de Senecio.

Laudun. — « Cippe avec base & couronnement « encastré dans le mur de la maison Malarthe, « au couchant, & provenant vraisemblablement « de l'*oppidum* gallo-romain, vulgairement appelé « Camp de César, qui surmonte le village » (Roch.). « Pierre enclavée dans le mur de la maison « Malarthe, au couchant » (Alèg.) »; à Laudun, « maison Malarthe » (Dum.). D'après le dessin d'Alègre, l'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entourées d'un rinceau. — Hauteur, 0m86; largeur, 0m62.

TITVLLA
SENECIONIS·F
VIVA·SIBI

Copies dessinées d'Alègre, de M. Lombard-Dumas d'après un estampage d'Émilien Dumas. Copie de M. Rochetin (1883).

Séguier, ms. 13802, f. 13. — Calvet, ms. III, f. 88. — Maillet, *Congrès scientifique*, 1872, II, p. 33. — Alègre, *Mém. lus à la Sorbonne*, 1866, p. 119. — E Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 63. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2785, avec cette observation : « Sur cette inscription, paraît avoir « été copiée une inscription fausse en mauvaises « lettres que j'ai copiée au musée de Nimes » (Pelet, *Catalogue*, n. 38).

TITVLLA
SENECIONIS·F
VIVA SIBI.

Cette seconde inscription, est gravée sur un pavé de grès de 0m30 de haut, sur 0m22 de large; notre copie, ligne 3 : SIBI.

Titulla, Senecionis filia, viva sibi.

« Titulla, fille de Senecio, de son vivant pour « elle-même ».

Senecio, Titulla, non citoyens romains.

1577

Épitaphe de Valeria Severilla.

Laudun. — « A la face du pied de l'autel de « l'église ruinée de Saint-Genies de Laudun; il y « en a deux autres à côté de celle-ci si mutilées « qu'on ne peut les lire, & les pièces d'une troi- « sième à terre, près du même autel » (Ség., Calv.).

D · M
VAL·SEVERILLAE
M·VAL·SEVERVS
FIL·PIISSIMAE·
ANNOR·XXI

Copie de Séguier.

Séguier, 13802, 13; 13810, 104, 6. — Calvet, ms. II, n. 32, III, f. 88, n. 120. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2786.

Diis Manibus Valeriae Severillae; M. Valerius Severus, filiae piissimae annorum XXI.

« Aux dieux Mânes de Valeria Severilla; Mar- « cus Valerius Severus à son excellente fille, « morte à l'âge de vingt & un ans ».

Le surnom de la fille dérivé de celui du père.

1578

Fragment.

Laudun. — « Au Camp de César » (Alèg.).

..LIAN
ISNARI

Maillet, *Congrès scientifique*, 1846, II, p. 33. — Alègre, *Mém. lus à la Sorbonne*, 1866, p. 119. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2788.

1579

Épitaphe de Secundilla.

Codolet, dans le canton de Bagnols. — « Pierre « provenant de la démolition de l'ancienne église; « entaillée pour servir de margelle au puits « public » (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0m75; lar- « geur, 0m27.

d *m*
*secun*DILLAE
*pater*NI·FIL
sex an/*to*NIVS
*prim*VS
*po*SVIT

Copie de M. le curé Imbert avant la mutilation de la pierre.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Diis Manibus Secundillae, Paterni filiae; Sex. Antonius Primus posuit.

« Aux dieux Mânes de Secundilla, fille de Pa- « ternus; Antonius Primus a élevé ce tombeau ».

1580

Épitaphe de Viventius Iocastus.

Orsan, dans le canton de Bagnols. — Stèle à fronton triangulaire avec antefixes aux angles, incomplète à droite, découverte à Orsan dans la propriété de M. Clary; transportée à Nimes & déposée au musée en juin 1887. Dans le tympan du fronton se voient, au-dessous l'un de l'autre, un croissant & un disque, & dans le champ de l'antéfixe du côté gauche, la seule restante, une palmette.

D M
VIVENTIO
iO·CASTO
ALVMNO

Estampage & copie dessinée de M. Maurin : gravure grossière & maladroite; lettres de mauvaise forme; l'I de IOCASTO incertain; un point après *i*O.

G. Maurin, *Proc.-verb. de l'Acad. de Nimes*, 1887, p. 107. — Allmer, *Rev. épigr.*, II, p. 291. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5882.

Diis Manibus. Viventio Iocasto, alumno.

« Aux dieux Mânes, à Viventius Jocastus, en- « fant trouvé ».

1581

Épitaphe de Lucretius Primulus.

Chusclan, dans le canton de Bagnols. — Cippe avec base & couronnement; « près d'un puits » (Calv.); « au puits de la maison Vigier » (Alèg., Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m63.

D M
Q·LVCRÉTI
PRIMVLI
FIL

Copies dessinées de M. Alègre, de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Émilien Dumas, de M. Fr. Germer-Durand & de M. Rochetin : un accent sur l'E de LVCRETI (Rochetin).

Calvet, ms. III, 89. — Trenquier, *Notice sur diff. localités du Gard*, 1853, p. 5. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Alègre, *Catalogue du musée de Bagnols*, n. 40. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2741.

Diis Manibus Q. Lucretii Primuli, filii.

« Au dieux Mânes de Quintus Lucretius Pri- « mulus, ses fils ».

1582

Épitaphe de ..... Maternus.

Chusclan. — Moitié inférieure d'un cippe avec sa base; « dans le mur du cimetière » (Calv., Fr. G.-Dur.); « dans le mur de l'église » (Alèg., Roch.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m60.

. . . .
MATERNI
ANNOR·XIIX
POMPEIA·IANVARIA
FIL·PIENTISSIMO

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand. Estampage & copie de M. Rochetin : l'M & le P de POMPEIA; l'V & l'A de IANVARIA, liés en monogrammes; les lettres de la première ligne incomplètes en haut.

Calvet, ms. III, f. 132. — Trenquier, *Notice sur diff. localités du Gard*, 1853, p. 7. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2742.

..... Materni, annorum XIIX; Pompeia Ianuaria filio pientissimo.

« (Aux dieux Mânes de) ..... Maternus, mort à « l'âge de dix-huit ans; Pompeia Januaria à son « excellent fils ».

1583

Épitaphe de Primus.

Chusclan. — « Cippe près de l'église » (Roch.). L'inscription est encadrée. — Hauteur, 1m04; largeur, 0m37.

D·M
PRIMO
T·PRIM
VS AMI*c*
5 O·*o*PTI*m*
O·T·P

Estampage de M. Rochetin.

Hirschfeld, *C.*, XII, 2743.

Diis Manibus. Primo; T..... Primus amico optimo testamento posuit.

« Aux dieux Mânes, à Primus; T..... Primus, à « son excellent ami, a élevé ce tombeau en exé- « cution de son testament ».

1584

Épitaphe de Romanius Pedo.

Chusclan. — Pierre bordée de moulures qui encadraient l'inscription; « employée dans la « construction du puits de la maison Vigier, à « 2 mètres au-dessous du sol » (Alèg.); « dans la « margelle » (Em. Dum.); « cachée partiellement « à droite par la maçonnerie » (Rochet.). — Hauteur, 1m; largeur, 0m51.

D M
C·ROMA*nio*
VOLT
PEDON*i*

Copies dessinées de M. Alègre, de M. Lombard-

Dumas d'après un estampage de M. Emil. Dumas. Copie de M. Rochetin.

Séguier, 19810, 10. — Calvet, ms., III, f. 89. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Alègre, *Recueil ms.*, n. 41. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2744 : ligne 3, PEDON d'après une copie reçue d'Alègre.

Diis Manibus, C. Romanio, Voltinia, Pedoni.

« Aux dieux Mânes, à Caius Romanius Pedo, « de la tribu *Voltinia.*

Romanius Pedo était citoyen romain, & probablement d'une époque antérieure à Caracalla.

1585

Épitaphe de Vassillius Quartulus.

Chusclan. — Au musée de Bagnols. « Pierre « trouvée au bord du Rhône près de Cadenet, « vieille cité ruinée dont on aperçoit des vestiges « lorsque les eaux du fleuve sont basses. L'ins- « cription entourée d'un rinceau encadrant l'ins- « cription » (Alèg.). — Hauteur, 1m33; largeur, 0m40.

D M
C·VASSILLIO·QVARTV
LO·L·VASSILLIVS QVAR
TINVS·M·VASSILLIVS
5 QVARTVS·FILI·PIEN
TISSIMIMI·PATRI ...

Copie d'Alègre; ligne 2 : le C incertain.

Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 175 : ajouter D M. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2746.

Diis Manibus, C. Vassillio Quartulo; L. Vassillius Quartinus, M. Vassillius Quartus, filii pientissimi, patri .....

« Aux dieux Mânes, à Caius Vassillius Quar- « tulus; Lucius Vassillius Quartinus, Marcus « Vassillius Quartus, ses fils ».

1586

Épitaphe de Virillius Severinus.

Chusclan. — Pierre « cassée en haut & à droite; « dans le jardin de la ferme de M. de Giry » (Calv.), » dans un pilier de la terrasse de la maison de « Giry. L'inscription est renfermée dans un enca- « drement de moulures » (Rochet.). — Hauteur, 0m70; largeur, 0m60; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m41.

D M
L·VIRILLI
SEVERINI
L·VIRILLIVS
5 MARCELLINVS
FIL·PIISSIMO

Copie dessinée de M. Rochetin : l'N & l'V de MARCELLINVS liés en un monogramme.

Calvet, ms., III, f. 153. — Trenquier, *Notice sur différentes localités du Gard*, 1853, p. 4 à 6. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2745.

Diis Manibus L. Virillii Severini; L. Virillius Marcellinus filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Lucius Virillius Seve- « rinus; Lucius Virillius Marcellinus à son excel- « lent fils ».

1587

Fragment d'épitaphe.

Chusclan. — Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement, « en 1853, au mas de la Rou- « rette près Cadenet » (Trenq.).

D M
. . . . . . AE
. . . AVIAE
. . . . . . .SI
. . . .

Trenquier, *Notice sur différentes localités du Gard*, 1853, p. 7.

1588

Épitaphe de Julia Quintilla.

Sabran, dans le canton de Bagnols. — Au hameau de Boussargues; cippe qui servait « de « pied à la table de l'autel de la chapelle du « château » (Lancel.)

D M
IVLIAE Q F
QVINTILLAE
Q IVLIVS
5 QVINTIN
PATER
FILIAE·PIISSIM·
V·P·

Copie de Lancelot.

Guiran, ms., p. 185. — Petrus Borel, 1653, p. 236. — Bénédictins, 1717, p. 303. — Ménard, VII, p. 471. — Lancelot, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 244. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2739.

Guiran, Ménard, ligne 3 : QVINTILIAE; ligne 5 : QVINTILIVS; ligne 7; PATER OPTIMVS au lieu de FILIAE PIISSIM.

Diis Manibus Iuliae, Quinti filiae, Quintillae; Q. Iulius Quintinus pater filiae piissimae, vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Julia Quintilla, fille de « Quintus (Julius); Quintus Julius à son excel- « lente fille a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

1589

Épitaphe de Caius, Lucius & Sextus Messius.

Sabran. — Fragment présentant la moitié gauche d'un bloc quadrangulaire qui a dû être le dé

d'un cippe avec base & couronnement rapportés; « au hameau de Colombiers & servant de banc « à côté de la porte de l'église » (PEL.); « encastré « dans le mur de l'église du hameau de Colom- « biers » (ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. (ROCHET.). — Hauteur, 0m60; largeur, 0m45.

DIS *m*
C·MESSIO M....
L·MESSIO S.....
SEX·MESSI*o* ....
5 IVLIA G·FI*lia*...
TESTAMENT*o fieri*
*i*VSS*it*

Copies dessinées d'ALÈGRE & de M. ROCHETIN : la lettre T au commencement de la troisième ligne, un I sur la copie d'Alègre, une L sur celle de M. Rochetin.

PELET, ms., II, p. 163. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2737, d'après la copie d'Alègre.

Diis Manibus, C. Messio M..., L. Messio S..., Sex. Messio ...; Iulia, Gaii filia, ..., testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes. A Caius Messius M....., « à Lucius Messius S....., à Sextus Messius ....., « Julia ....., fille de Gaius. Tombeau élevé en « exécution du testament (du père) ».

Gaius Messius était probablement le père, Julia sa femme, les deux Messius : Lucius & Sextus leurs fils.

1590

Épitaphes de Lituccius Secundus & de Servata.

SABRAN. — Pierre portant deux inscriptions parallèles, engagée dans le mur de l'église de Colombiers (LANCEL.).

D ❦ M	D ❦ M
LVCI LITVCCI	SERVATAE
SECVNDI	ICARI FILIAE
LITVCCIA	DEFVNTA
5 SECVNDINA	ANNORVM
FRATRI	XXXIII ICARVS
PIISSIMO	PATER FILIAE
	PIISSIMAE

Copie de LANCELOT.

GUIRAN, ms., II, p. 436. — BÉNÉDICTINS, *Voy.*, I, p. 304. — SÉGUIER, ms., 13795, fasc. 1. — MÉNARD, VII, p. 473. — LANCELOT, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 245. — GREPPO, *Eaux thermales*, 1846, p. 270. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2736.

Diis Manibus Lucii Lituccii Secundi; Lituccia Secundina fratri piissimo.

Diis Manibus Servatae, Icari filiae, defunctae annorum XXXIII; Icarus pater filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Lucius Lituccius Secun- « dus; Lituccia Secundina à son excellent frère ».

« Aux dieux Mânes de Servata, fille d'Icarus, « morte à l'âge de trente-trois ans; Icarus à son « excellente fille ».

L'inscription ne permet pas de reconnaître quel lien unissait Servata à Lituccius Secundus & à Lituccia Secundina.

Le père de Servata s'appelait peut-être, non pas *Icarus*, mais *I(ulius) Carus*. Dans le cas contraire, ni lui ni elle n'étaient citoyens romains.

Lituccius, nom celtique latinisé sous forme gentilice.

1591

Épitaphe de Scantilla fille de Senilis.

SABRAN. — Au hameau de Colombiers.

SCATNILLAE
SENILIS·FIL
S · L

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2738, d'après SUARÈS, ms. du Vatican, 9141, f. 47, n. 2.

Scantillae (?), *Senilis filiae, S... libertus* (?).

« A Scantilla, fille de Senilis, S... son affran- « chi ».

Senilis, Scantilla, non citoyens romains.

1592

Autel à la fontaine Diiona.

SAINT-MARCEL de CARREIRET, dans le canton de Lussan. — Au musée de Nimes. Petit autel avec base & couronnement; « trouvée en 1849 aux « environs de Bagnols » (E. G.-DUR.); « à Laudun » (ALÈG.); « à Saint-Marcel de Carreiret » (CHARV.). — Hauteur, 0m36; du dé, 0m15; largeur, 0m14.

DIIONA

Copies dessinées de M. ALÈGRE, de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, *Catalogue du mus. de Nimes*, 1863, p. 198. — GERMER-DURAND, *Dict. topogr. du Gard*, p. 7. — CHARVET, *Voies rom. chez les Volkes arécomiques*, 1874, p. 46. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2768.

Diona = « Dione ».

Diona est, sous la forme latine, le nom de la mère de Vénus, la nymphe *Dione*. A cause de cela Vénus est souvent appelée, chez les poètes, *Dionaea*, « fille de *Dione* », & souvent aussi *Dione* & *Diona* comme sa mère elle-même.

En épigraphie, le petit autel de Saint-Marcel est peut-être le seul exemple connu. Le dévôt qui l'a dédié à la déesse parlait, semble-t-il, comme les campagnards des environs de Rome (CICÉRON, *Or.*, 3, 12), & comme ceux de ce côté-ci des Alpes dans le pays des Voconces (inscr. de Vaison au mus. de Carpentras) & du pays des *Vulgientes* (inscr. à Rustrel, *Revue épigraphique*, 2, p. 42), qui disaient *e* pour *i*, *vea* pour *via*, *Deana* pour *Diana*, *veator* pour *viator*.

Mais bien plus probablement il ne s'agit pas ici de Vénus ni de sa mère, mais, suivant la très-vraisemblable conjecture de Charvet & de E. Germer-Durand, de la nymphe éponyme du ruisseau de l'Andiole, « vulgairement appelé la Vionne », qui prend sa source à Saint-Marcel de Carreyret & va verser ses eaux à la Cèze.

1593

Fragment d'épitaphe.

Bagnols. — Fragment incomplet en haut, à gauche & en bas, « trouvé à Cantarellon » (Alèg.). Au-dessus de l'inscription, encadrée de moulures, se voyait dans une niche le buste d'un personnage, dont la tête & tout un côté manquent. Le tout était entouré d'un rinceau.

. . . . . VERIA
. . . IX

Copie dessinée d'Alègre, n. 52 de son Catalogue.

Viri (?) *Severi* (?), *annorum IX.*

« ..... de Vérus (?) Severus (?), mort à l'âge de « neuf ans ».

1594

Épitaphe de Sammius.

Saint-Michel d'Euzet, dans le canton de Bagnols. — Stèle à sommet cintré; brisée transversalement en deux tronçons; « trouvée dans une « maison de campagne de M. Boisson, route de « Saint-Michel d'Euzet, à Bagnols » (Alèg.). — Hauteur 1^m70; largeur, 0^m35.

D M
P SAMMI
VERNI

Copie dessinée de M. Alègre.

Pelet, ms. 2, p. 162. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2730.

Diis Manibus P. Sammii Verni.

« Aux dieux Mânes de Publius Sammius Ver- « nus ».

1595

Épitaphe de Severius Servandus & de Severia Er...

Saint-Gervais, dans le canton de Bagnols. — Cippe avec base & couronnement, incomplet à droite; « au couvent des sœurs » (Alèg.); « encastré dans un mur du jardin des sœurs Trinitaires » (Roch.). L'inscription, renfermée dans un encadrement de moulures, contenait deux épitaphes formant deux colonnes de texte parallèles, sauf les deux dernières lignes qui couraient sur toute l'étendue de la pierre. — Hauteur, 0^m96; largeur, 0^m63.

D & *m*	D *m*
T·SEVE*ri*	SE. . . . .
SERVAND*i*	ER. . . . .
PATVLA	MAT. . . .
FILIS	KRS

Copies dessinées de M. Alègre & de M. Rochetin.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2734, d'après un moulage en plâtre du musée de Bagnols.

Diis Manibus T. Severii Servandi; Diis Manibus Severiae Er...; Patula, mater filiis karissimis.

« Aux dieux Mânes de Titus Severius Servan- « dus; aux dieux Mânes de Severia Er...; Patula, « leur mère, a élevé ce tombeau, à ses enfants « très-chers ».

1596

Épitaphe de Vinicius Cominianus.

Saint-Gervais. — Cippe dont la base & le couronnement manquent; « à l'école des Sœurs » (Alèg.); « encastré dans le mur du jardin des « sœurs Trinitaires » (Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0^m85; largeur, 0^m61; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m40.

D M
M·VINIC*i*
M·F·VOLT
COMINIÁN
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer, d'après un estampage de M. Alègre; copie de M. Rochetin : un accent sur l'A de COMINIANI.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2733.

Diis Manibus M. Vinicii, Marci filii, Voltinia, Cominiani.

« Aux dieux Mânes de M. Vinicius Cominia- « nus, de la tribu *Voltinia*, fils de Marcus (Vini- « cius) ».

Peut-être le fils ou le frère de Marcus Vinicius Julianus de l'inscription suivante.

Tous deux étaient citoyens romains & vraisemblablement d'une époque antérieure au troisième siècle.

1597

Épitaphe de Vinicius Julianus.

Saint-Gervais. — Cippe avec base & couronnement; « découvert à Saint-Gervais dans une « chapelle; replacé dans le mur extérieur de « l'église par les soins de M. le curé Ponchon » (Alèg.); « dans le mur méridional » (Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1^m08; largeur, 0^m62; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m40.

D · M
M·VINICI
VOLT
IVLIÁNI

Copies dessinées de M. Alègre, de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Émilien Dumas, de M. Fr. Germer-Durand. Copie de M. Rochetin.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 97. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2735.

Diis Manibus M. Vinicii, Voltinia, Iuliani.

« Aux dieux Mânes de Marcus Vinicius Julia-« nus, inscrit dans la tribu *Voltinia* ».

Voir l'inscription précédente.

1598

Épitaphe d'Aegrilia Florentina.

La Roque, dans le canton de Bagnols. — Plaque de marbre, donnée au musée de Nimes par M. E. Germer-Durand, qui l'avait acquise de M. de Pistoris, héritier de Mlle Deydé, propriétaire du château de la Roque. (E. G.-Dur., *Acad. du Gard*, 1867, p. 3.) Au-dessus de l'inscription se voit un trait figurant un cintre entre deux antéfixes, & au-dessous la même figure renversée. — Hauteur, 0m 25; largeur, 0m 33.

d M
AEGRILIAE FLO
RENTINAE · FILI
AE · PIENTISSIM
5 Q · VIX · ANN · XXXII
MEN · VII · DIE · X ·
FECIT · A · AEGRI
LIVS · TROPHIMVS

Copie dessinée de M. Alègre, & de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Émilien Dumas. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1867, p. 95. — Michel, dans les mêmes *Mémoires*, 1881, p. 81. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2731.

Diis Manibus Aegriliae Florentinae, filiae pientissimae, quae vixit annis XXXII, mensibus VII, diebus X, fecit A. Aegrilius Trophimus.

« Aux dieux Mânes d'Aegrilia Florentina, fille « excellente, qui a vécu trente-deux ans, sept « mois & dix jours, Aulus Aegrilius Trophimus, « a élevé ce tombeau ».

1599

Épitaphe de Julia Virilla.

La Roque. — Cippe avec base & couronnement, « servant de piédestal à une croix sur le chemin « de La Roque à Sabran » (Alèg.); « au-dessus « de la cascade de la Cèze, appelée le Sautadet » (E. G.-Dur.); « à cinq cent mètres environ au « levant du village » (Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0 80; largeur, 0m 40.

D M
IVLIAE
VIRILLAE
ANNOR
XXV

Copies dessinées de M. Alègre : VIRILLIAE; copie dessinée de M. Rochetin : VIRILLAE; estampage de E. Germer-Durand, & copie de M. Bruguier-Roure : VIRILLAE.

Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 243. — Trenquier, *Notice sur diff. localités du Gard*, 1853, p. 16. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 6. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2732.

Diis Manibus Iuliae Virillae, annorum XXV.

« Aux dieux Mânes de Iulia Virilla, morte à « l'âge de vingt-cinq ans ».

1600

Épitaphe d'Hortensius Syrus.

Goudargues, dans le canton de Pont-Saint-Esprit. — Pierre incomplète à droite; « au-dessus « de la porte de Fr. Ozil, au hameau de Goudar-« gues » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 45; largeur, 0m 55.

D ❦ M
L HORTENSI SY*ri*
T FII

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Émilien Dumas; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand; dernière ligne : T·FIL.

Pelet, ms. 5, p. 184. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2729.

Diis Manibus L. Hortensii Syri (?); *T., filius.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Hortensius Syrus; « Titus (Hortensius), son fils ».

1601

Épitaphe de Karus.

Goudargues. — Cippe avec base & couronnement, » trouvé vers 1848 dans les bois de Goudar-« gues, au quartier de la Rabaste, transporté en « 1858 dans la cour de l'auberge de M. Vignal », (Dum. & Fr. G.-Dur.); « encastré en trois frag-« ments dans un mur du hangar de la maison « Vignal » (Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 16; largeur, 0m 52.

D M
KARI · M
CELSI · L
M · KAR
5 VS PATRI
PIISSIM

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Émilien Dumas. Copie dessinée & estampage de M. Fr. Germer-Durand. Copie dessinée de M. Rochetin. La barre des A remplacée par un point à la base de la lettre entre les deux jambages; pas de grand I a KARI; le T & l'R de PATRI liés en un monogramme.

Pelet, ms. 2, p. 45. — E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1872*, p. 43. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2728.

Diis Manibus Kari, M. Celsi liberti; M. Karus patri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Karus, affranchi de M...
« Celsus; M... Karus à son excellent père ».

Remarquer le nom gentilice exprimé par une initiale.

1602

Épitaphe de Rutilius Virilis.

SAINT-LAURENT DE CARNOLS, dans le canton de Pont-Saint-Esprit.

Γ·RVTIL
VIRI ▨ ·

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2727, d'après une copie d'ALÈGRE; propose de lire :

T(iti) Rutilii Virilis.

« [Aux dieux Mânes] de Titus Rutilius Virilis ».

1603

Épitaphe de Julus Camulius Verus.

CARSAN, dans le canton de Pont-Saint-Esprit. — Cippe avec son couronnement; « trouvé au « sommet de Montaigu » (E. G.-DUR.); transporté à Carsan & employé dans l'église comme autel, puis déposé & enterré à demi sous le porche à gauche en entrant, parallèlement à un autre cippe placé à droite & servant de bénitier (L.-DUM.); « dans la propriété de M. Villeperdrix, cippe « pourvu de sa base & de son couronnement » (ROCHET.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures (LANCEL., ROCHET.). — Hauteur, 0m93; largeur, 0m65 » (ROCHET.).

D ❦ M
IVLI CAMVLI
VERI
PARENTES
. . . .

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND. Copie de M. ROCHETIN.

LANCELOT, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 246. — SÉGUIER, 13816, XI. — RIVOIRE, *Statist. du Gard*, 2, p. 541. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol. en 1871*, p. 55. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2725.

Diis Manibus Iuli Camulii Veri, parentes .....

« Aux dieux Mânes de Julus Camulius Verus, « ses parents ..... ».

M. Hirschfeld fait remarquer le prénom *Iulus* qui s'est déjà rencontré d'autres fois dans la région.

Camulius, nom celtique latinisé sous forme gentilice.

1604

CARSAN. — Cippe primitivement pourvu d'une base & d'un couronnement; « trouvé au sommet « de Montaigu » (E. G.-DUR.); transporté à Carsan & mutilé à sa partie supérieure pour servir de support au bénitier, à droite, en entrant dans l'église, actuellement au château de la Blache, chez M. Villeperdrix (LOMB.-DUM., Fr. G.-DUR.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures; les sigles D M, gravées sur le bandeau de la corniche, manquent aujourd'hui. — Hauteur de la partie encadrée, 0m70; largeur, 0m55.

D M
MARCELLINO
MARCELLINI
FILIO
MARCELLVS
5 ET MARCVLVS
FILI
ET·CARINA
VXOR

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estampage de M. Emilien DUMAS. Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND; 2e ligne : MARCELLAE; 6e ligne : FILII.

LANCELOT, *Acad. des Inscr.*, 1733, p. 244. — SÉGUIER, 13816, XI. — RIVOIRE, *Statist. du Gard*, 2, p. 541. — E. GERMER-DURAND, *Découv. archéolog. en 1873*, p. 33. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2726.

[Diis Manibus], Marcellino, Marcellini filio, Marcellus & Marculus, filii, & Carina, uxor.

« Aux dieux Mânes. A Marcellinus, fils de Mar« cellinus; Marcellus & Marculus, ses fils, & « Carina, son épouse ».

Marcellinus, Carina, leurs fils Marcellinus, Marcellus & Marculus, non citoyens romains.

1605

Épitaphe de Lepidius Heros.

PONT-SAINT-ESPRIT, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès. — Cippe dont la base a été retaillée à fleur du dé & dont le couronnement manque; servant de pilier à la balustrade d'une terrasse, « maison Barbas » (ALÈG.); « maison « Benevès, huissier » (BRUG.-ROURE). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m38.

D M
M·LEPIDIO HEROI
PATRONVS
*libe*RTO OPTIMO

Copie dessinée de M. ALLMER, prise en compagnie de M. BRUGUIER-ROURE : LEPIDIO très-incertain; copie dessinée de M. ALÈGRE : I▨EDIO.

PELET, dans les *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1862-63, p. 123, d'après une communication d'Alègre. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2723.

Diis Manibus, M. Lepidio Heroi; patronus liberto optimo.

« Aux dieux Mânes de Marcus Lepidius Heros; « le patron à son excellent affranchi ».

1606

Épitaphe de Rufius Marcellinus.

Saint-Paulet-de-Caisson, dans le canton de Pont-Saint-Esprit. Cippe avec base & couronnement; « déposé dans le jardin du château de « la Conseillère » (Alèg.), dans une allée du parc, « au bord d'un ruisseau » (Fr. G.-Dur.). — Hauteur, 1m12; largeur, 0m55.

D · M
Q · RVFI · MARCEL
LIN · TERENTIA
MARCELLINA
MATER

Copies dessinées de M. Alègre & de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand. Copie dessinée de M. Bruguier-Roure. Copie de M. Rochetin : l'M & l'A, l'N & l'I de MARCELLINI, liés en monogrammes.

Recueil manuscrit de M. Alègre, n. 47. — Hirschfeld, C., xii, 2724, « vue ».

Diis Manibus Q. Rufii Marcellini, Terentia Marcellina, mater.

« Aux dieux Mânes de Quintus Rufius Marcel-« linus, Terentia Marcellina, sa mère ».

Le surnom de la mère passé au fils.

1607

Épitaphe de Julia Gratilla.

Saint-Julien-de-Peyrolas, dans le canton de Pont-Saint-Esprit. — Trouvée en 1887 dans les fondations d'une villa romaine (Maur.); « pierre « en forme de linteau, trouvée dans les ruines « d'une villa à Fondorgues » (Brug.-Roure).

. . IVLIAE ❦ GRATILLAE ❦ . . .

Estampage de M. Bruguier-Roure, du Pont-Saint-Esprit : lettres de belle forme.

G. Maurin, *Proc.-verb. de l'Acad. de Nimes*, 1887, p. 9. — Hirschfeld, C., xii, 5580, d'après une copie de M. Maurin, de Nimes : IVLIA | GRATILLA, en deux lignes au lieu d'une seule.

... *Iuliae Gratillae* ...

« A Julia Gratilla .. ».

VI. — DE NIMES A UZÈS ET AU-DELA

Sainte-Anastasie : Saint-Saturnin, Vic, Russan.
Sanilhac : Sagriès.
Blauzac.
Sainte-Eulalie.
Arpaillargues.
Uzès : Saint-Ferréol.
Flaux : Saint-Médiers.
Saint-Hippolyte-de-Montaigu.
Saint-Victor-des-Oules.
Montaren.
Serviers.
Aigaliers : Gattigues.
Saint-Quintin.
Belvezet.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Uzès : n° 105, fragment d'une inscription celtique; n° 219, épitaphe d'un soldat de la légion IIe *Augusta*; n° 216, épitaphe d'un soldat d'une légion XVe.

1608

Épitaphe de Carinia Marcellina.

Sainte-Anastasie, dans le canton de Saint-Chaptes. — Cippe avec base & couronnement; celui-ci retaillé & affleuré au dé; « trouvé en sep-« tembre 1858 par le marquis de Valfons, dans « les fondations de la chapelle rurale ruinée de « Saint-Saturnin, lieu dit le Champ-des-Morts, la « Pause-des-Morts, sur les bords de la voie romaine « de Nimes à Aubenas; actuellement au château « de Castelnau, chez M. le marquis de Valfons » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m36.

D ❦ M
CARINIAE · MAr
CELLINAE · Q · CA
RINIVS · CELSVS
5 VXORI · MEREN
TISSIMAE.....
.....POSVIT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : l'M & l'E de MEREN liés en un monogramme.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1858; *Découv. archéol. en 1877*, p. 77. — De Valfons, *Mém. de la Société d'Alais*, 1776, p. 83. — Hirschfeld, C., xii, 3026.

Diis Manibus Cariniae Marcellinae; Q. Carinius Celsus uxori merentissimae ..... posuit.

« Aux dieux Mânes de Carinia Marcellina; « Quintus Carinius Celsus, à son épouse très-« méritante & ..... a élevé ce tombeau ».

1609

Épitaphe de Paetinius Paternus.

Sainte-Anastasie. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé en 1858, par le marquis de « Valfons, dans les fondations de la chapelle « rurale ruinée de Saint-Saturnin, au lieu dit le « Champ-des-Morts, sur le bord de la voie ro- « maine de Nimes à Aubenas »; actuellement à Castelnau-Valence, au château de M. le marquis de Valfons. (Valf., G.-Dur.).

D M
PAETNi
PAŒRNI
LVCILIVS
5 FILIVS
PATRI
OPTIMO

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand. Copie Charvet.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1873*, p. 78. — De Valfons, dans le *Bull. de la Société scientifique & littéraire d'Alais*, 1876, p. 82. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3027 : *litteris malis.*

Diis Manibus Paetinii Paterni, Lucilius, filius, patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Paetinius Paternus; Luci- « lius à son excellent père ».

Le gentilice *Lucilius* employé ici comme *cognomen.*

E. Germer-Durand rapproche de cette épitaphe une inscription de Tarragone (*C.*, II, 4233), faisant mention d'une *Paetinia Paterna, Paterni filia.*

1610

Fragment d'épitaphe.

Sainte-Anastasie. — « En 1858, à la chapelle « de Sainte-Anastasie » (Fr. G.-Dur.).

D M
..........M
......A·PRI
......O·T·F
5 VXOR..RISSIMA
...O·POSIT

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1858.

1611

Épitaphe de Primula.

Sainte-Anastasie. — Pierre incomplète à gauche & en bas; « à Vic, commune de Sainte- « Anastasie, dans la cour de M. Malignon » (E. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau.

D M
PRIMVLAE
SENVCONDIVS
SECVND·SENOCONDI·FIL
5 PATER ET PRIMVLVS
FRATER

Estampage & copie de M. Fr. Germer-Durand : l'N & l'V de SECVND & de SENOCONDI liés en monogrammes.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1858; *Découvertes en 1873*, p. 86. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3029.

Diis Manibus; Primulae, Senucondius Secundus, Senocondi filius, pater, & Primulus, frater.

« Aux dieux Mânes; à Primula, Senucondius « Secundus, fils de Senocondius, son père, & « Primulus, son frère ».

Senucondius, nom celtique qui se retrouve sur une autre inscription de Sainte-Anastasie. Une inscription de Mayence (Brambach, 1330) mentionne aussi un Martinius Senocondus.

1612

Épitaphe de Senocondius Servilio & de Quintia Servatilla.

Sainte-Anastasie. — Cippe avec base & couronnement; retaillé de chaque côté & très-dégradé; « trouvé en 1858 à Vic, commune de Sainte- « Anastasie, non loin de la chapelle » (Fr. G-Dur.); actuellement à Castelnau-Valence, chez M. le marquis de Valfons. L'inscription, sauf les deux dernières lignes, est partagée en deux colonnes surmontées chacune d'un arceau. — Hauteur, 1m; du dé, 0m60; largeur, 0m50.

D ❦ M
T·SENOC QVINTIAe
ondi SER SERVATILLae
viliONIS VXORI EIVs
5 senOCONDIVS·SECun
dinus NEPOS

Copie dessinée de M. Allmer : la première lettre de la deuxième ligne de l'épitaphe de gauche incertaine, un T ou un L.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1858; *Découv. archéol. en 1877*, p. 81. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 175. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3028.

Diis Manibus T. (?) *Senocondi Servilionis; Quintiae Servatillae, uxori ejus, Senocondius Secundinus, nepos.*

« Aux dieux Mânes de Titus Senocondius Ser- « vilio, & de Quintia Servatilla, son épouse; « Senocondius Secundinus, leur petit-fils.

L'inscription précédente fait connaître un membre de la même famille, malgré la différence d'orthographe du nom, écrit ici *Senocondius*, là *Senucondius*.

M. E. Germer-Durand supplée le surnom du défunt par *Ser*[*vati*]*onis*.

1613

Épitaphe de Coblanvo, de Quadratus, de Lucia & de Vegeta.

Sainte-Anastasie. — Assemblage de deux blocs superposés qui ont dû former le dé d'un cippe dont la base & le couronnement n'ont pas été retrouvés; *in aedibus* La Farelle, *mercatoris olim Russan* (Guir.); au village de Russan, de la commune de Sainte-Anastasie; de là apportés à Nimes, « à la maison Sousteilles aux Arènes » (Mén.); *in amphitheatro* (Ség.); puis au Musée en 1862. Le bloc supérieur est divisé en deux niches à cintre surbaissé contenant chacune deux bustes; le bloc inférieur présente, au-dessous de deux inscriptions encadrées se rapportant aux deux groupes de bustes ci-dessus, une longue niche rectangulaire dans laquelle se voient cinq bustes. — Hauteur, 1m05; largeur, 1m20.

QVADRATO·AVO	LVCIAE·QVADRATI
COBLANVONI	F·AMITAE·VEGETAE
AVIAE	QVADRATI·F·AMITAE

Copies de Séguier & de M. Allmer : lettres de forme ancienne & remontant peut-être jusqu'au temps d'Auguste.

Guiran, ms., p. 87. — Ménard, VII, p. 347. — Séguier, 13802, I, p. 1; II, pp. 22, 23; V, p. 9; 13801, pl. 37. — Perrot, *Lettres sur Nimes & le Midi*, I, p. 152. — Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 47. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3030 : *litteris perbonis saeculi primi.*

Quadrato, avo; Coblanvoni, aviae.

Luciae, Quadrati filiae, amitae; Vegetae, Quadrati filiae, amitae.

« A son grand-père Quadratus; à sa grand-mère « Coblanvo.

« A sa tante Lucia, fille de Quadratus; à sa tante « Vegeta, fille de Quadratus ».

Au-dessus de ces épitaphes sont représentés, en bustes de ronde-bosse, les personnages qu'elles rappellent. Le premier à partir de l'extrémité gauche est Quadratus; il a le front ridé & la tête nue. Vient après lui sa femme Coblanvo, la grand-mère; elle est coiffée de cheveux ondulés séparés en bandeaux. Dans la niche du côté droit, sont deux bustes de femmes : Lucia & Vegeta, les deux tantes paternelles; la première porte sur le haut de la tête une sorte de calotte & a des pendants d'oreilles; toutes deux ont leurs cheveux disposés en bandeaux séparés par une raie perpendiculaire au milieu du front.

Une inscription placée au-dessous de la niche inférieure donnait certainement les noms des cinq personnes dont cette niche contient les bustes & faisait connaître leur lien de parenté avec l'auteur du monument. Les bustes de ce second rang, doivent avoir été placés dans le même ordre que ceux du rang supérieur, c'est-à-dire dans l'ordre de descendance. Le premier en partant de gauche, qui represente un homme à cheveux courts & dont le front est traversé de plusieurs rides, est vraisemblablement le père du constructeur du tombeau. Une femme vient ensuite, c'est la mère; elle porte un voile rejeté derrière ses épaules. A sa suite, au milieu de la niche, une autre femme, les oreilles ornées de pendants, une petite calotte coquettement posée sur le haut de la tête, est sans doute sa femme; lui-même, l'air jeune encore, la tête nue & coiffée de courts cheveux, occupe l'extrémité droite & termine la série. Nous avons à dessein omis un buste placé entre sa femme & lui; à cause de la disposition des cheveux séparés en bandeaux parallèles & passant derrière les oreilles, ce buste nous paraît être celui d'une femme; ce serait alors sa fille, ainsi placée entre sa mère & son père; ce serait son fils, si, comme le pense M. Fr. Germer-Durand, le buste représente un jeune homme.

Coblanvo, Quadratus, Lucia, Vegeta, non citoyens romains.

Coblanvo, nom celtique.

1614

Fragment d'épitaphe.

Sainte-Anastasie. — Fragment engagé dans le piédestal de la croix près des ruines de Saint-Saturnin, au village de Vic (E. G.-Dur.).

.........OM
...LI·SECILLI
SIBI·EX·TESTAME*nto*

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1858. — Copie dessinée de M. Rochetin.

Secilli, à corriger peut-être par *Regilli*.

1615

Fragment d'épitaphe.

Sanilhac, dans le canton d'Uzès. — « Stèle sans « ornements, à Sagriès, commune de Sanilhac, « devant la maison Bastide, rue de la Mairie » « (Charv.); usée en bien des endroits, notamment « en haut & à gauche » (Roch.).

....
...SIRICO
*tes*TAMENTO

Estampage & copie de Charvet. Estampage & copie de M. Rochetin : avant l'S de la première ligne, une lettre incertaine; un C ou un G ou un O.

Hirschfeld, *C.*, XII, 2965. — Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-1864.

..... *Sirico*, ... *ex testamento.*

« A ..... Siricus; ..... en exécution de son tes-« tament ».

1616

Épitaphe de Bellia Secundilla.

Blauzac, dans le canton d'Uzès. — Tablette de marbre sans ornements; autrefois « à Nîmes, dans « la maison de M. Arbaud » (Mén.); « à Blauzac » (Ség.); « employée dans la construction de la « gaine d'une cheminée, au château de Blauzac » (Pel.); « château appartenant à la famille Arbaud, « qui peut-être l'avait transportée de Nimes » (Fr. G.-Dur.). Actuellement à Uzès, dans la col-

lection de M. Rousset, horloger. — Hauteur, 0m29; largeur, 0m37.

D · M ·
BELLIA · SECVN
DILLA · L · IVLIO CAL
LIMORPHO · LIB ·
PIENTISSIMO ·

Copie de M. Boisson, percepteur à Mirabel, dans la Drôme; estampage de E. Germer-Durand; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, ms., p. 152. — Ménard, VII, p. 419. — Séguier, 13801, pl. 74. — Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-1864, p. 86. — Allmer, dans le *Bulletin d'archéol. de la Drôme*, 1871-1872, p. 282. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéol. en 1876*, p. 40; *le Prieuré & le Pont-Saint-Nicolas de Campagnac*, 1864, p. 162. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3470 : *litteris malis.*

Diis Manibus. Bellia Secundilla, L. Iulio Callimorpho liberto pientissimo.

« Aux dieux Mânes. Bellia Secundilla, à Lucius « Julius Callimorphus, son excellent affranchi ».

Si, comme l'inscription semble le dire, Callimorphus eût été l'affranchi de Bellia, il aurait dû s'appeler *Bellius* ainsi qu'elle & non *Iulius.* Il y a à présumer qu'il était l'affranchi, non de Bellia elle-même, mais de son mari, sans doute mort avant elle, & qui se serait appelé *Lucius Iulius.*

1617

Épitaphe de Frontonius Fronto.

Blauzac. — Cippe avec base & couronnement; « servant autrefois de support au bénitier dans « l'église » (Pel.); aujourd'hui dans le jardin de M. Rousset, horloger à Uzès. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m55.

D · M
P · FRONTONII
FRONTONIS
FILII · PAT*ri* OPT

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1869-64, p. 87. — Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 130. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2969 : « vue ».

Diis Manibus P. Frontonii Frontonis; filii patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Publius Frontonius « Fronto; ses enfants à leur excellent père ».

1618

Épitaphe de Vireia Severilla.

Garrigues et Sainte-Eulalie, dans le canton de Saint-Chaptes. — Cippe à demi-brisé & très-détérioré sur sa face antérieure; déposé dans le jardin de l'ancien presbytère au hameau de Sainte-Eulalie.

d M
V*irei*AE
SEV*eri*LLAE
C · VIREIVS · VIRIL*is*
▨▨▨ HORTENSIV*s*
. . . .

Estampage & copie de M. Rochetin.

Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 231. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2962.

Diis Manibus Vireiae Severillae, C. Vireius Virilis (filiae ?) & ... Hortensius ..... (uxori).

« Aux dieux Mânes de Vireia Severilla; Caius « Vireius Virilis à sa fille, & ... Hortensius ..... à « son épouse ».

Voir ci-dessus, n° 253, aux *Inscriptions municipales*, un Caius Vireius Virilis, fils de Caius & inscrit dans la tribu *Voltinia*, quattuorvir, peut-être le même que celui de la présente épitaphe.

1619

Épitaphe de Genetivus.

Arpaillargues, dans le canton d'Uzès. — Fragment « provenant d'une petite localité romaine « aujourd'hui disparue, dont on trouve des vestiges sur un plateau élevé ayant nom Camp-« Pradel ».

. . . .
GENETIV*us*
ET · PVD*ens*
TESTAM*ento*

Copie & estampage de M. Rochetin.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2963.

..... *Genetivus & Pudens, ex testamento.*

« ..... Genetivus & Pudens, en exécution de son « testament ».

1620

Épitaphe de Severius.

Arpaillargues. — Fragment « trouvé, comme « le précédent, au bord d'un petit chemin qui, « de la route d'Uzès à Moussac, ancienne voie « romaine, conduisait à une petite localité au-« jourd'hui disparue, dont on trouve des vestiges « sur un plateau rocheux appelé le Camp-Pradel ».

. . . .
ET · SEVER
*s*EVERIAN
▨ATRI · OP*tim*
*se*VERA . . . .

Copie & estampage de M. Rochetin.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2964.

1621

Autel aux Nymphes.

Uzès. — Au château. Bandeau de pierre, fendu de haut en bas vers le milieu & incomplet à gauche; engagé au-dessus d'un puits dans le jardin attenant à la cour d'entrée. — Hauteur, 0m33; largeur, 1m30.

*se*X·POMPEIVS·D·COGNOMINE·PANDVS·
QVOIVS·ET·HOC·AB·AVIS·CONTIGIT·ESSE SOLVM·
*ae*DICVLAM·HANC·NVMPHIS·POSVIT·QVIA·SAEPIVS·VSSVS·
HOC·SVM·FONTE·SENEX·TAN BENE·QVAM·IVENIS·

Copie dessinée de M. Allmer; copie de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Le D après POMPEIVS réduit à sa haste; accents sur le second O de COGNOMINE, sur le premier V d'VSSVS & sur l'O de HOC; tous les points remplacés par une petite grappe de trois baies disposées en triangle.

De Romieu, 1574, à la bibliothèque de Toulouse, LL. 88, p. 196. — Gruter, p. 93. — Fletwood, *Inscr. ant. syllog.*, 1691, p 44. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 241. — Ménard, VII, p. 133. — Teissier-Roland, *Nimes & ses eaux*, 2, p. 20. — Perrot, *Lettres sur Nimes & le Midi*, 1, p. 358. — Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 361. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2926 : *litteris perbonis saeculi primi incipientis.*

Sex. Pompeius, dictus cognomine Pandus,
Cujus & hoc ab avis contigit esse solum,
Aediculam hanc Numphis posuit, quia saepius ussus
Hoc sum fonte senex tan bene quam juvenis.

« Sextus Pompeius, surnommé Pandus, possesseur de ce fonds par héritage de mes ancêtres, ai élevé ce modeste temple aux Nymphes de cette fontaine, dont j'ai bien souvent fait, tant vieux que jeune, un salutaire usage ».

La fontaine dont les Nymphes ont été honorées d'un petit temple par la reconnaissante dévotion de Pompeius Pandus, n'est autre que la fontaine d'Eure, *Ura fons*, qui naît à Uzès & que les Romains conduisirent de là à Nimes pour suppléer à l'insuffisance de celle qui sort du gouffre mystérieux appelé, à cette époque, le dieu Nemausus. Elle y était amenée au moyen d'un aqueduc de cinquante-deux kilomètres de longueur, qui suivait la crête des collines. Le Pont-du-Gard est un reste de ce considérable & magnifique ouvrage.

Pandus était un lettré. Les distiques inscrits par lui sur le modeste *nymphaeum* offert aux divinités de la source qui prenait naissance sur son domaine patrimonial ne sont pas dépourvus de charme. Il les a intentionnellement parsemés d'archaïsmes que l'on affectionnait dans les inscriptions consacrées aux divinités champêtres & principalement aux Nymphes, & qui étaient censés rappeler l'innocente rudesse de l'âge d'or.

Ussus pour *usus*, orthographe ancienne dont parle Quintilien (I, 7) : « Aux temps de Cicéron », dit-il, « & encore plus tard, presque toutes les fois que l'*s* se trouve entre deux voyelles longues ou à la suite d'une voyelle longue, elle se redoublait & on écrivait *caussae, cassus, divisiones;* lui-même & Virgile écrivaient de cette manière, ainsi qu'en font foi leurs manuscrits ».

L'inscription n'ayant pas été retrouvée entière, on l'a complétée, en la plaçant dans le mur où elle se voit, par une pierre moderne sur laquelle on a gravé, mais en les liant à tort, les deux premières lettres du mot ÆDICVLAM, & sans doute aussi les deux premières du mot abrégé *SEXtus* du commencement de la première; ces deux lettres ont disparu depuis, avec un éclat du bord de la pierre ajoutée.

1622

Épitaphe de Betutia.

Uzès. — Perdue. Autrefois « au Duché » (Guir., Bénéd., Lanc., Ség.); « à Nimes » (Grut., par erreur).

D · M
BETVTIAE
OLYMPINAE
SEX · BETVTIVS
5 EVPREPES
LIBERTAE OPTIMAE
ET SIBI

Copie de Guiran.

Rulman, *Inv.*, pp. 95 & 100. — Guiran, ms., p. 183. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — Bénédictins, 1717, p. 303. — Lancelot, *Acad. des Inscr.*, 1733, p. 240. — Ménard, VII, p. 465. — Séguier, 13801, pl. 73. — Gruter, 991, 4. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2935.

Diis Manibus Betutiae Olympinae; Sex. Betutius Euprepes libertae optimae & sibi.

« Aux dieux Mânes de Betutia Olympina; Sextus Betutius Euprepes à son excellente affranchie & pour lui-même ».

1623

Épitaphe de Caesius.

Uzès. — Fragments extraits en 1646 des ruines du palais ducal (Guir.); déposés ensuite « dans le parterre du Duché » (Guir.). Autrefois au nombre au moins de trois, maintenant de deux seulement.

CAESIO·CATTON*is maxsima cattonis mar*CVS·CAESI·F
F *filia* *sibi e*T *Par*ENTIBVS

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand, & pour la partie manquante copie de Guiran, sauf correction proposée par M. Fr. Germer-Durand de *lationis* en *Cattonis.*

Petrus Borel, 1653. — Lancelot, *Acad.*, 1733, p. 241. — Ménard, VII, p. 465. — Bénédictins, *Voyage*, 1717, p. 300. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2936 : *litteris bonis & magnis saeculi primi.*

Lecture de M. Fr. Germer-Durand :

..... *Caesio, Cattonis filio; Maxsima, Cattonis filia, Marcus, Caesii filius, sibi & parentibus.*

« A .....; à Caesius, fils de Catto; Maxsima, fille « de Catto, Marcus, fils de Caesius, pour eux-« mêmes & leurs parents ».

La copie de la partie perdue n'est peut-être pas exacte.

1624

Épitaphe de Comagia Severa.

Uzès. — Au duché. Cippe avec base & couronnement. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m65; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m42.

D M
COMAGIAE
COMAGI·FIL
SEVERAE
5 L·VALERIVS·NIVALIS
VXSORI·OPTIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : le V, l'A & l'L de VALERIVS; l'N & l'I, le V & l'A de NIVALIS; le T & l'I d'OPTIM, liés en monogrammes.

Gruter, 774, II : *e Scaligerianis.* — Rulman, *Inv.*, p. 70. — Guiran, ms., 180. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — Lancelot, dans *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 240. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 303. — Ménard, VII, p. 463. — Séguier, 13801, pl. 45. — Perrot, *Lettres*, 1835, I, p. 359. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2939 : *litteris bonis saeculi primi.*

Diis Manibus Comagiae, Comagii filiae, Severae, L. Valerius Nivalis uxsori optimae.

« Aux dieux Mânes de Comagia Severa, fille de « Comagius; Lucius Valerius Nivalis à son excel-« lente épouse ».

1625

Épitaphe de Julia.

Uzès. — Perdue ?. « Existante encore à Uzès « en 1800 » (E. G.-Dur.).

D & M
IVLIAE·IVLI F
G·FVLVIVS
CARPVS·VXO
RI·PIISSIMAE

Romyeu, ms. add., f. 133; sans division de lignes. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites : *eu*CARPVS. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2940.

Diis Manibus Iuliae, Iulii filiae; G. Fulvius Carpus uxori piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia, fille de Julius; « Gaius Fulvius Carpus à son excellente épouse ».

1626

Épitaphe de Marcianus.

Uzès. — Perdue. Autrefois « à Saint-Ferréol « hors la ville » (Bénéd.).

D M
MARCIANO·
T·ORTELIVS
MARCIANVS
PATRI OPTIMO

Copie de Guiran, excepté MACCIANVS corrigé en MARCIANVS d'après la copie des Bénédictins. — Guiran, ms., p. 183. — Petrus Borel, 1653, p. 237 : ORTELIVS. — Bénédictins, *Voyage*, 1717, p. 301. — Ménard, VII, p. 464. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2942.

Ligne 3; tous excepté Borrel : ORTESIVS.

Diis Manibus Marciano; T. Ortelius Marcianus patri optimo.

« Aux dieux Mânes, à Marcianus; Titus Ortelius « Marcianus à son excellent père ».

Le gentilice n'est pas certain; on peut lire, d'après la copie de Borel, *Titus Ortelius*, ou, d'après les copies des autres transcripteurs, soit *Titus Ortensius*, soit, en corrigeant T en H, *Hortensius*, nom fréquent sur les inscriptions de Nîmes; *Ortelius* y apparaît pour la première fois.

M. Fr. Germer-Durand propose de lire : *Marciano, Titi [filio], Ortesius ...*

1627

Épitaphe d'Antonius Asius.

Uzès. — Perdue. « A la maison de M. Plantier, « avocat » (Guir., Mén., Ség.); « à la porte Saint-« Etienne » (Bénéd.).

D M
PATTASIO
ANTONIA·RE
CEPTA·FRATRI
PIISSIMO

Copie de Guiran : PATTASIO à corriger peut-être en P·ANT·ASIO.

Guiran, ms., p. 183. — Petrus Borel, 1653, p. 237. — Bénédictins, 1717, p. 303. — Ménard, VII, p. 464. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2943.

Ligne 2, Borel : PATASSIO.

Diis Manibus, P. Ant(onio) Asio ?; Antonia, Recepta fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes; à Publius Antonius Asius; « Antonia Recepta à son excellent frère ».

1628

Épitaphe de Petronius Lucianus.

Uzès. — Au duché. Cippe avec base & couronnement; autrefois « à la porte de la Barrière » (Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m32.

D · M
L · PETRONI
LVCILIANI
PETRONIA
5 RHODE · FI▒▒
PIISSIMO P

Copie dessinée de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand.

Guiran, ms., p. 182. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 303. — Ménard, VII, p. 464. — Séguier, 13810, 104, 20. — Perrot, *Lettres*, 1, p. 359. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2944 : « vue ».

Diis Manibus L. Petronii Luciliani; Petronia Rhode filio piissimo posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Petronius Luci-« lianus; Petronia Rhodé à son excellent fils ».

La mère de Rhodé, mariée à un Petronius, ou plutôt non mariée.

1629

Épitaphe de Pompeia Terentia.

Uzès. — Cippe avec base & couronnement, autrefois « à la porte Saint-Etienne » (Guir.); actuellement dans l'escalier de la crypte des Dames de Saint-Maur, ancienne maison de Croy, rue Boucairie. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m31.

D M
POMPEIAE
TERENTIAE
POM*p* · EROS
5 VXORI
OPTI ME

Copie & estampage de M. Fr. Germer-Durand; copie de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas : OPTI·MAE avec M & A liés.

Guiran, ms., p. 183. — Petrus Borel, 1653. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 241. — Ménard, VII, p. 464. — Perrot, *Lettres*, 1, p. 359. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2945 : « vue ».

Diis Manibus Pompeiae Terentiae; Pompeius Eros uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Pompeia Terentia; Pom-« peius Eros à son excellente épouse ».

1630

Épitaphe de Privatius Titullus.

Uzès. — « A Saint-Ferréol hors la ville » (Mén.); actuellement « à Montaren, dans le vestibule de « la maison Edouard Odol » (Pel., Emil. Dum.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m28 1/2; largeur, 0m26 1/2.

D · M
T · PRIVATI
TITVLLI
SEVERNA
PATRI · OPTI*M*

Copie de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas : le V & l'A de PRIVATI, l'R & l'I de SEVERINA, le T & l'R de PATRI liés en monogrammes; les A sans barre.

Petrus Borel, 1653. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 301. — Ménard, VII, p. 464. — Pelet, ms., 2, p. 84. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2948.

Diis Manibus T. Privatii Titulli; Severina patri optimo.

« Aux dieux Mânes de Titus Privatius Titullus; « Severina à son excellent père ».

1631

Épitaphe de Pompeius Orbus.

Uzès. — Perdue. « *Hodie non extat* » (Guir.); « *In majori ecclesia* (Petr. Bor.).

*dis mani*BVS
POMPONIO
ORBO

Copie de Guiran, excepté la première ligne prise du *Corpus*.

Guiran, ms., p. 184. — Petrus Borel, 1653, p. 234. — Ménard, VII, p. 465. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2946; ligne 1 : *dis mani*BVS, d'après Séguier, ms. 13795, fasc. 1.

Diis Manibus, Pomponio Orbo.

« Aux dieux Mânes, à Pomponius Orbus ».

1632

Fragment.

Uzès. — « Dans la cour du duché ». Partie supérieure d'un stèle à sommet cintré, contenant les bustes d'une femme & d'un homme.

SA▒▒SS▒▒▒Æ▒▒V▒▒FILIO · R · IÆ
IV▒▒P▒▒▒▒▒A▒▒▒

Réduit maintenant :

SV▒▒▒▒▒IV▒▒
▒▒▒▒▒VI▒▒

Séguier, ms., 13795, 1. — Lancelot, *Hist. de*

l'Acad. des Inscr., Paris, VII, 1733, p. 239 : *ad portam* de la Barrière. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2957 : « vue ».

1633

Épitaphes de Samoniccius Sabinus & de Terentius Secundus.

UZÈS. — « A la porte de la Barrière » (GUIR.); « autrefois au Duché » (E. G.-DUR.); à l'Hôtel de Ville, dans la cour. Cippe avec base & couronnement. La face présente un encadrement de moulures partagé par un filet vertical en deux compartiments parallèles renfermant chacun une inscription. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur des deux compartiments réunis, 0m38.

	D	M
	C · SAM	TERE
	ONICcIO	NTIO · S
	SABINO	ECVNDO
5	T · SEVERA	T · SEVÆ
	CON · ET	A · P · P · P
	VB · AFRO	
	DITE · F	
	· P · P ·	

Copies dessinées de M. ALLMER & de M. Fr. GERMER-DURAND : dans l'inscription de gauche, le second C de SAMONICCIO inscrit dans le premier; l'A & l'M du même mot, & dans celle de droite le second E & l'R de SEVERA, liés en monogrammes.

Fr. de RAMMINGEN, 13810, 191. — Petrus BOREL, 1653, p. 235. — DD. MARTÈNE & DURAND, 1717, p. 300. — MÉNARD, VII, p. 466. — SÉGUIER, 13810, 104, 20. — SERVIÈRES, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites, 1856; *Découv. en 1872*; p. 16. — ALLMER, dans le *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 284. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2951 : « vue »; SAMONICIO.

Diis Manibus. C. Samoniccio Sabino; Terentia Severa, conjux, & Ub... Afrodite, filia, patri piissimo; — Terentio Secundo, Terentia Severa, patri piissimo posuit.

« Aux dieux Mânes. A Caius Samoniccius Sabi- « nus; Terentia Severa à son époux, & Ub... « Afrodite, sa fille, à son excellent père; — à « Terentius Secundus, Terentia Severa à son « excellent père a élevé ce tombeau ».

Il se peut que l'ordre des inscriptions soit de droite à gauche, & que la plus anciennement gravée soit alors celle de Terentius, le père de Terentia Severa, le beau-père de Samoniccius, & le grand-père d'Afrodite. Ce serait pour cela que, dans l'épitaphe du côté gauche, le gentilice *T(erentia)* n'est exprimé que par son initiale.

Samoniccius à l'apparence d'un nom celtique.

1634

Épitaphe de Segeia Decumina.

UZÈS. — Cippe avec base & couronnement; *Apud D.* de Pujolas (GUIR., SÉG.), « maison Teis- « sier, rue Boucairie » (LOMB.-DUM.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m97; largeur, 0m40; hauteur de la partie encadrée, 0m39; largeur, 0m40.

D ❦ M
SEGEIE · DECVMINE
CORNELIA
VERINA · MATRI
5 PIISSIME
POSVIT

Copie dessinée de M. LOMBARD-DUMAS d'après un estampage de M. Emilien DUMAS; copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : l'N & le dernier E de DECVMINE liés en un monogramme.

GUIRAN, ms., p. 181. — Petrus BOREL, 1653, p. 235. — MÉNARD, VII, p. 463. — PERROT, *Lettres*, 1835, I, p. 360. — E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites, 1852. — SERVIÈRES, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2953.

Diis Manibus Segeiae (?) *Decuminae; Cornelia Verina matri piissimae posuit.*

« Aux dieux Mânes de Decumina, fille de Se- « cundus; Cornelia Verina à son excellente mère ».

La défunte s'appelait peut-être *Segellia*.

1635

Épitaphe de Severinus, fils de Severus.

UZÈS. — Perdue. « Autrefois dans la cathé- « drale » (BOR., MÉN.).

D · M
SEVERINO · SE
VERI · FIL
POMPONIA
5 TERTVLLA
P · P · P

Petrus BOREL, 1653, p. 234. — BÉNÉDICTINS, *Voyage*, 1717, p. 300. — MÉNARD, VII, p. 466. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2954.

Diis Manibus, Severino, Severi filio; Pomponia Tertulla patri pientissimo posuit.

« Aux dieux Mânes, à Severinus, fils de Seve- « rus; Pomponia Tertulla a élevé ce tombeau à « son excellent père ».

Le père de Pomponia s'appelait Pomponius Severinus.

1636

Épitaphe de Sextia Severa.

UZÈS. — Cippe avec base & couronnement; autrefois « à l'Esclop » (GUIR.); ensuite dans la maison de Croy, devenue la maison Teissier; actuellement dans le jardin de M. Rousset, horloger. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau

— Hauteur, 0m90; largeur, 0m52; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m39.

D ❦ M
SEXTIAE
SEVÉRAE
Q·IVLIVS
5 VALENTINVS
CONIVGI
RARISSIMAÉ
DEFVNCTA·ANNÓRVM
XXII

Copies dessinées de M. Allmer, de M. Fr Germer-Durand & de M. Alègre, conservateur du musée de Bagnols; copie dessinée de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas: accents sur le second E de SEVERAE, sur celui de RARISSIMAE, sur l'O d'ANNORVM.

De Romyeu, 574, ms. à la Bibl. de Toulouse, L.L. 88, 191. — Rulman, *Inv.*, p. 71. — Guiran, ms., p. 110. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 41. — Ménard, VII, pp. 360 & 463. — Perrot, *Lettres*, I, p. 360. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1852. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2955 : « vue ».

Diis Manibus Sextiae Severae; Q. Iulius Valentinus conjugi rarissimae, defuncta(e) annorum XXII.

« Aux dieux Mânes de Sextia Severa; Quintus « Julius Valentinus à son épouse, femme d'une « rare vertu, morte à l'âge de vingt-deux ans ».

1637

Épitaphe de Spurius Gratinus.

Uzès. — Au duché. Bloc quadrangulaire, incomplet en haut, à droite & en bas, paraissant avoir formé le dé d'un cippe; autrefois « à la porte Saint-Etienne » (Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m05; largeur, 0m78; hauteur de la partie encadrée, 0m60.

D · M
T·SPVRII·VOL
GRÁTINI
T·SPVRIVS·VITALIS
5 PATRÓNO
RÁRISSIMI·EXEMPLI

Copie dessinée de M. Allmer : accents sur l'A de GRATINI, sur le premier O de PATRONO & sur l'A de RARISSIMI; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand; copie dessinée de M. Lombard-Dumas d'après un estampage de M. Emilien Dumas.

Guiran, ms., *Inscriptions d'Uzès*, donne l'inscription entière. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, p. 301. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 240. — Ménard, VII, p. 463. — Séguier, 13,810, 20. — Perrot, *Lettres*, I, p. 358. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2956 : *litteris bonis saeculi primi.*

Diis Manibus T. Spurii, Voltinia, Gratini; T. Spurius Vitalis patrono rarissimi exempli.

« Aux dieux Mânes de Titus Spurius Gratinus, « de la tribu *Voltinia;* Titus Spurius Vitalis, « homme d'un mérite exemplaire & rare ».

Titus Spurius Gratinus, Titus Spurius Vitalis, citoyens romains.

1638

Épitaphe de Titia Philematio.

Uzès. — Dans la cour de l'Hôtel de Ville. Cippe avec base & couronnement, incomplet & affleuré par devant au dé; autrefois « à la porte Saint-« Etienne » (Guir., Ség., Mén.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m92; largeur, 0m55; hauteur de la partie encadrée, 0m40; largeur, 0m38.

D M
TITIA
PHILÉMATIO
VIVA·SIBI·ET
SVIS·FECIT

Copie dessinée de M. Allmer.

Gruter, 991, 3 (l'indique à tort à Narbonne : *e Gundelachi schedis*). — Sirmond, 1614, *Notes sur Sidoine Apollinaire*, p. 49. — Guiran, ms., p. 185. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 303. — Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1733, p. 240. — Ménard, VII, p. 465. — Séguier, 13810, 104, 20. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Servières, *Le Temple des Druides*, 1870, p. 24. — Allmer, dans le *Bull. arch. de la Drôme*, 1872, p. 283. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2958 : « vue ».

Diis Manibus. Titia Philematio viva sibi & suis fecit.

« Aux dieux Mânes; Titia Philematio, a, de son « vivant, préparé pour elle-même & les siens ce « tombeau ».

Philematio, surnom de femme malgré sa forme masculine.

1639

Épitaphe de Valerius Eresistratus.

Uzès. — Perdue. Autrefois « à la porte Saint-« Etienne » (Bénéd., Mén.); « dans la basse-cour « du chasteau d'Arpailhargues, à une demi-lieue « d'Uzès » (Ség.).

D · M
SEX·VALERI
ERESISTRATI
VALERIA·M·F
5 MARCELLA·PATRON
P·

Copie de Ménard; ERESISTRATI à corriger peut-être en ERASISTRATI (Voy. *C.*, XII).

Bénédictins, *Voy. litt.*, 1717, p. 302. — Ménard, VII, p. 464. — Séguier, ms., 13795, fasc. I.

— Hirschfeld, *C.*, xii, 2959 : ERASISTRATI d'après la copie de Tollius, d'Arles.

Ligne 5, Bénédictins : PATRONI ; Séguier : PATRONO.

Diis Manibus Sex. Valerii Erasistrati; Valeria, Marci filia, Marcella, patrona posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Valerius Erasis-« tratus, Valeria Marcella, fille de Marcus (Vale-« rius), sa patronne, a élevé ce tombeau ».

Valeria, qui a le surnom de *Marcella* à cause du prénom de son père, est bien certainement la fille de Marcus Valerius; elle ne peut donc pas être l'affranchie d'Erasistratus, & la copie PATRONO est évidemment fautive & exige la correction en PATRON*a*.

1640

Épitaphe de Valerius Nasso.

Uzès. — Perdue. Autrefois, « à la porte Saint-« Etienne » (Guir., Bénéd., Ség.).

·MANIBVS·
L·VALERII·L·F·VOLT·
NASSONIS·ET·LAELIAE
C·F·QVARTILLAE
5 L·VALERIVS·PATERNVS
FILII ET·VXSORIS

Copie de Séguier.

Guiran, ms., *Inscr. d'Uzès.* — Bénédictins, *Voy. litt.*, 1717, p. 300. — Ménard, VII, p. 463. — Séguier, ms., 13795, fasc. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2960.

Guiran compose l'inscription en neuf lignes, les mots VOLT, NASSONIS & QVARTILLAE en formant chacun une.

Manibus L. Valerii, Lucii filii, Voltinia, Nassonis, & Laeliae, Caii filiae, Quartillae; L. Valerius Paternus, filii & uxoris.

« Aux dieux Mânes de Lucius Valerius Nasso, « fils de Lucius (Valerius); de la tribu *Voltinia*, « & de Laelia Quartilla, fille de Caius (Laelius); « Lucius Valerius Paternus à son fils & à son « épouse ».

Valerius Nasso, certainement citoyen romain.

1641

Épitaphe de Valerius Optatus.

Uzès. — Perdue. Autrefois, « chez M. de Croy » (Ség.).

M·VALERIO
OPTATO
*cor*NELiA OPTATA
MATER
FILIO PIISSIMO

Séguier, ms. 13795, fasc. 1 : ligne 3, NELA. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2961.

M. Valerio Optato; Cornelia Optata filio piissimo.

« A Marcus Valerius Optatus; Cornelia Optata « à son excellent fils ».

Le surnom de la mère passé au fils.

1642

Fragment peut-être relatif à la construction d'une piscine avec date consulaire.

Flaux, dans le canton d'Uzès. — Perdue. Autrefois à Saint-Médiers, « sur un rocher » (Bénéd.); « à un petit hameau appelé Cabaume, à une lieue « d'Uzès, sur un rocher (Ség.).

Copie des Bénédictins :

VIIII·OCI·OBRES
ISC·INA·ITER
IT·ÆLIO·I·II·MESMINO
I·VIRVOS·I·I·C·ARIAMIV

Copie de Séguier :

VIII[illegible]I·OGI[illegible]OBRES
ÆSARI·SC[illegible]INA[illegible]ITER[illegible]
II[illegible]ÆLIO·I·II·MES·NINO·I·VIRVO
FAL·I[illegible]I·GARIAMI·IV[illegible]·II

Bénédictins, *Voyage*, 1, 307. — Séguier, ms., 13795, fasc. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2931, avec l'annotation suivante :

« Ligne 1; je pense : VIII*i* K(*alendas*) OC*t*O-« BRES, date de l'anniversaire de la naissance « d'Auguste.

« Ligne 2; il paraît s'agir d'une piscine & d'un « chemin y conduisant, peut-être faits par les « magistrats de l'endroit. M. Mommsen propose : « [*c*]*aesa piscina*.

« Ligne 3; M. Mommsen entrevoit un consulat « d'Antonin le Pieux & de Verus César.

« L'inscription est tellement corrompue qu'il « faut désespérer d'une restitution certaine ».

1643

Épitaphe de Aurelius Onesimus.

Flaux. — « A l'église » (Mén.); encore actuellement dans l'église. Cippe pourvu de sa base, mais dont le couronnement a été retaillé dans sa partie supérieure en forme de bénitier (Rochet.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 1m08; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m50; largeur, 0m40.

D · M
SEX·AVRELI
ONESIMI
DOMITIA
5 MATERNA·SIBI
ET·MARITO OPTIM
V · P

Estampage de M. Rochetin : accents sur l'E

d'AVRELI, sur l'E d'ONESIMI & sur le premier A de MATERNA; l'N & l'E d'ONESIMI, le T & l'E de MATERNA, l'I & le T de MARITO, le P & le T d'OPTIMO liés en monogrammes; copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Muratori, 1312, 5. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 300. — Ménard, VII, p. 474. — Pelet, ms., I, p. 111. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2933.

Diis Manibus Sex. Aurelii Onesimi; Domitia Materna sibi & marito optimo, viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Aurelius One-« simus; Domitia Materna a, de son vivant, pré-« paré pour elle-même & son excellent mari ce « tombeau ».

1644

Épitaphe de Macrinius Severinus.

Flaux. — « Cippe avec base & couronnement, « brisé en partie » (Roch.); autrefois « à Flaux » (Bénéd., Mén.); actuellement au hameau de Saint-Médiers, « encastré dans le mur de la ferme de « M. Rode » (Roch.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m58; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m25.

D · M
T · MACRI*NI*
SEVERIN*I*
PARENT*ES*

Estampage de M. Rochetin. Copie dessinée de Pelet : T·MACRIN | SEVERINI | PARENTES; l'inscription alors plus complète qu'aujourd'hui.

DD. Martène & Durand, 1717, p. 304. — Ménard, VII, p. 473. — Pelet, 2, p. 85. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2941.

Diis Manibus T. Macrinii Severini parentes.

« Aux dieux Mânes de Titus Macrinius Seve-« rinus, ses parents ».

1645

Épitaphe de Secundius Musclosus.

Saint-Hippolyte-de-Montaigu, dans le canton d'Uzès. — « Pierre incomplète en bas; engagée « dans le jambage droit de la porte d'entrée de la « maison Roussel » (Roch.); portée au Musée de Nimes en 1887. — Hauteur, 0m35; largeur, 0m30.

D ❦ M
G · SECVN
DI · MVSCLO
SI · COELIVS
5 AEMILIANVS
*h*ERES

Copie de M. Rochetin & estampage de M. Goudard.

Allmer, dans la *Revue épigraphique*, I, p. 222. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2952.

Diis Manibus G. Secundii Musclosi, Coelius Aemilianus, heres.

« Aux dieux Mânes de Gaius Secundius Mus-« closus; Coelius Aemilianus, son héritier ».

1646

Épitaphe de ..., femme de Quintulus.

Saint-Victor-des-Oules, dans le canton d'Uzès. « Pierre tronquée à sa partie supérieure » (Roch.); « trouvée en 1853 au quartier du Plan de la « Grande-Terre, dans la propriété de M. de Saint-« Victor » (Em. Dum.); actuellement « dans le « jardin du château » (Roch.). — Hauteur, 0m24; largeur, 0m47.

. . . .
QVINTIVS
PRIMVLVS
VXORI · KARS

Copie de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Estampage de M. Rochetin : lettres d'apparence ancienne; l'extrémité supérieure droite de l'X d'VXORI terminée par un trait effilé que dépasse le niveau des autres lettres.

Pelet, ms. 2, p. 184. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 394. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2950.

..... *Quintius Primulus uxori karissimae.*

« (Aux dieux Mânes de *telle*), Quintius Primu-« lus à son épouse très-chère ».

1647

Autel à Jupiter.

Montaren, dans le canton d'Uzès. — « Au musée « d'Uzès. Autel avec base & couronnement, « dégradé à sa partie supérieure; découvert, dans « les derniers jours de juillet 1880, sur la ligne « du chemin de fer dans un terrassement pour « établir les fondations de la maison de garde-« barrière la plus proche du village de Montaren. « L'inscription est renfermée dans un encadre-« ment de moulures » (Roch.). — Hauteur, 0m87; largeur, 0m50.

IOVI · O · M
GALLVS · IVLIVS
HONÓRÁTVS
V · S · L · M

Estampage de M. Gratien Charvet : lettres de très-bonne forme; des accents sur le second O & sur l'A d'HONORATVS, & peut-être aussi sur le premier V de IVLIVS.

Rochetin, dans le *Journal d'Uzès* du 1er août 1880; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1880, p. 219. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 190. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2925.

Iovi optimo maximo, Gallus Iulius Honoratus, votum solvit libens merito.

« A Jupiter très-bon très-grand, Gallus Julius « Honoratus, avec reconnaissance en accomplis-« sement de son vœu ».

Remarquer le prénom insolite *Gallus*. D'autres prénoms tout aussi insolites se rencontrent sur les inscriptions de Nimes.

Avec l'autel a été découvert un fragment de statue : « La tête, le bras droit, la main gauche, « le bas des jambes manquent & n'ont pu être « retrouvés. Le personnage est nu jusqu'aux « hanches; la partie inférieure du corps est « recouverte d'une draperie qui descend de « l'épaule gauche sur la poitrine & les cuisses. « Ce fragment a un mètre de hauteur & tout « porte à croire que c'est une statue mutilée de « Jupiter » (Rochetin).

La présence d'accents sur plusieurs lettres de l'inscription assigne au monument de la dévotion d'Honoratus une époque non postérieure, mais peut-être de beaucoup antérieure, aux Antonins.

1648

Autel à la déesse Ritona.

Montaren. — « Pierre quadrangulaire autre- « fois chez M. de Foissac » (Ség.); « aujourd'hui « encastrée extérieurement dans le mur d'une « tour à plusieurs pans, renfermant l'escalier « d'une maison du moyen âge. L'inscription est « renfermée dans un encadrement formé par le « bord en saillie de la pierre » (Roch.). — Hauteur de la partie encadré, 0m30; largeur, 0m32.

L · GELLIVS
SENTRONIS · F
RITONAE · AEDE
V · S · L · M

Estampage de M. Rochetin : lettres d'apparence très-ancienne, les A, les M, les N à angles acuminés, les E larges, les O entièrement circulaires, les T surélevés; AEDE mot complet.

Guiran, ms., p. 186. — Petr. Borel, 1653, p. 236. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 306. — Ménard, p. 470. — Muratori, 108, 3. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 222. — Hirschfeld, *C.*, xii.

L. Gellius, Sentronis filius, Ritonae aede votum solvit libens merito.

« A la déesse Ritona, Lucius Gellius, fils de « Sentro, donne ce temple, avec reconnaissance « en accomplissement de son vœu ».

Aux indices d'archaïsme fournis par la forme des lettres, il convient d'ajouter l'absence de surnom chez le fils, le nom gaulois du père & la suppression de l'*m* à la fin du mot *aede*, qui n'est peut-être pas à l'ablatif.

Quant à l'âge de l'inscription, on peut le faire remonter au temps même d'Auguste.

1649

Épitaphe d'Attia Marcella.

Serviers, dans le canton d'Uzès. — Cippe avec base & couronnement; autrefois dans l'église, puis rejeté dans la terre : « *In ecclesia majori, de novo* « *sepulta* » (Guir.); « à la cathédrale » (Mén.), « par erreur » (Espér.); actuellement & depuis longtemps « encastré extérieurement dans le mur « d'une maison de la rue principale du village » (Roch.); « maison appartenant à M. Robernier, « d'Uzès » (Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur, 0m75; largeur, 0m45; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m30.

D · M
ATTIAE T · F
MARCELLAE
T · QVINTIVS
5 MATERNVS
MATRI

Copie dessinée de M. Allmer. Estampages de M. Charvet & de M. Rochetin. Copie dessinée de M. Vernay, agent-voyer à Uzès. Copie de M. Espérandieu : les deux L de MARCELLAE liés en un monogramme.

Petr. Borel, 1653, p. 237. — Guiran, ms., p. 181. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 300. — Ménard, VII, p. 463. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2932.

Diis Manibus Attiae, Titi filiae, Marcellae; T. Quintius Maternus matri.

« Aux dieux Mânes d'Attia Marcella, fille de « Titus (Attius); Titus Quintius Maternus à sa « mère ».

1650

Épitaphe de Quartus T..... Severus & de Quartus T..... Severinus.

Serviers. — Cippe avec base & couronnement engagé extérieurement dans le mur de la maison Robernier, à l'angle de la rue Massargues & de la place du Marché. — Hauteur, 0m94; largeur, 0m35.

D ❦ M
QVAR · T · S
QVAR · T · SE
V E R I N O
F · VIV

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de Charvet & de M. Rochetin. Copie de M. Espérandieu.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1877*, p. 131. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2949.

Diis Manibus. Quartus T..... Severus? Quarto T..... Severino, filio viv...

« Aux dieux Mânes. Quartus T..... Severus, à « Quartus T..... Severinus son fils, ... ».

Voir sur d'autres inscriptions de Nimes le prenom insolite *Quartus*.

1651

Fragment d'épitaphe.

Serviers — « Au château. Cippe avec base & « couronnement, en très-mauvais état sur la face « qui portait l'inscription; celle-ci, qui appartient « à la forme dite rustique, est presque entière-

« ment illisible ». — Hauteur, 0m74; largeur, 0m50.

D M
[illegible] CV
D [illegible] TETV
[illegible] VS
[illegible]
POSV [illegible]
FILIVS

Copie de M. Rochetin (5 mai 1881).

1652

Épitaphe de Sennia Secunda.

Aigaliers, dans le canton d'Uzès. — « Pierre « encastrée dans le mur intérieur de l'église du « hameau de Gattigues, de la commune d'Aiga- « liers. Les bords étant engagés dans la maçon- « nerie, il est impossible de connaître la forme & « les dimensions de la pierre » (Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m25; largeur, 0m35.

D · M
SENNIAE · SEX · FIL
SECVNDAE

Copie & estampage de M. Rochetin : les deux N de SENNIAE, le D & l'N de SECVNDAE liés monogrammes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2859.

Diis Manibus Senniae, Sexti filiae, Secundae.

« Aux dieux Mânes de Sennia Secunda, fille de « Sextus (Sennius).

Sennius, nom peut-être celtique, déjà plusieurs fois rencontré à Nimes.

1653

Épitaphe de Cappia Severilla.

Saint-Quintin, dans le canton d'Uzès. — « Pierre « dont la partie supérieure a été brisée & perdue; « aujourd'hui dans le jardin du presbytère de « Saint-Quintin » (Roch.); autrefois, « dans « l'église » (Mén.), & plus complète. — Hauteur de la partie restante, 0m30; largeur, 0m37.

d manibus
cappiae
SEVERILLAE
POMPEIA
MATER

Estampage de M. Rochetin pour les trois dernières lignes.

Guiran, ms., p. 79. — Petrus Borel, 1653, p. 235. — DD. Martène & Durand, 1717, p. 306. — Ménard, VII, p. 470. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2937.

Anciennes copies : ... MANIBVS | CAPPIAE SEVERILLAE | POMPEIA MATER, le tout en trois lignes seulement.

Diis Manibus Cappiae Severillae, Pompeia, mater.

« Aux dieux Mânes de Cappia Severilla, Pom- « peia, sa mère ».

1654

Épitaphe de Titia Nicéforis.

Belvezet, dans le canton de Lussan. — Dans l'église. Cippe « encore pourvu de sa base; mais « dont le couronnement a été érasé immédiate- « ment au-dessus du dé pour servir de support au « bénitier » (Roch.), destination qu'il avait déjà au milieu du dix-septième siècle; *In ecclesia de « Bellovisu* (Bor., Bénéd.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m74; largeur, 0m41.

D ❦ M
TITIAE · NICEFO
RIDI · PRIVATIA
MELAVSA [illegible]
FIL POS

Copie & estampage de M. Rochetin : le T & le second I de PRIVATIA liés en un monogramme.

Petrus Borel, 1653, p. 236. — Bénédictins, *Voy. litt.*, I, p. 306. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2855.

Ligne 4, Bénédictins : MELIENSA.

Diis Manibus, Titiae Niceforidi, Privatia Melausa (mater), filiae posuit.

« Aux dieux Mânes de Titia Nicéforis; Privatia « Melausa, a élevé ce tombeau à sa fille ».

Melausa paraît être la même chose que *Mellosa*.

VII. — DE NIMES A ALAIS ET AU-DELA

La Calmette : Le Péage.
La Rouvière.
Saint-Geniès de Malgoirès.
Saint-Chapte.
Lédignan.
Saint-Bénézet.
Brignon : Le Serre de Brienne.
Cruviers : Lascours.

Castelnau-Valence : Sainte-Croix des Bories.
Colorgues.
Boucoiran & Nozières.
Maruéjols-lès-Gardon.
Lézan.
Saint-Maurice de Cazevielle.
Martignargues.
Ners : Le Boulidou.
Baron : Robiac, Les Claparèdes.
Foissac.
Vézenobres : La Malautière.
Saint-Hilaire de Brethmas : Vié-Cioutat.
Saint-Étienne de l'Olm : Carrias, Saint-Estève.
Saint-Hippolyte de Caton.
Euzet : Pouzas.
Mejanne-lès-Alais : Brési.
Mons : Couguioulet, Trespaux, Les Pins, Olympie.
Alais : Colombier.
Cendras.
Servas : La Liquière.
Seynes.
Bouquet : Suzon.
Allègre : Les Fumades, Arlende, La Bégude.
Les Mages : Roulet.
Saint-Victor de Malcap : Saint-Étienne de Sermentin.
Barjac.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Saint-Bénézet : n° 219, épitaphe d'un vétéran de la légion XXIIe *Primigenia*.

1655

Épitaphe de Paetinus.

La Calmette, dans le canton de Saint-Chaptes. — Moitié inférieure d'un cippe, avec sa base; engagée extérieurement à l'angle d'une maison, dite « du Péage de la Reine-Blanche »; *in muro exteriori aedium Maltrati* (Guir.), « maison Maltrait » (Mén.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0^{m}70; largeur, 0^{m}55; largeur de la partie encadrée, 0^{m}39.

. . . .
PAETINI
HEREDES

Copie dessinée de M. Allmer. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Émilien Dumas. Estampage de M. Rochetin.

Rulman, *Inv.*, p. 85. — Guiran, ms., p. 136. — Ménard, VII, p. 401. — Séguier, 13801, pl. 56. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 79. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3025.

..... *Paetini, heredes.*

« Aux dieux Mânes de ..... Paetinus; ses héritiers ».

1656

Épitaphe de Domitia, fille de Licinus.

La Rouvière. — « Pierre encastrée dans le mur « d'une maison bordant la rue principale. L'inscription est renfermée dans un encadrement « formé d'une bordure saillante, présentant un « plan incliné de dehors en dedans. Les bords de « la pierre sont noyés dans la maçonnerie » (Roch.). — Hauteur de la partie encadrée, 0^{m}11; largeur, 0^{m}38.

DOMITIA·LICINI·F·DE SVO
FECIT·LVCIA·NEPTA ❦
ET·TERTVLLA·NVR F ❦

Copie & estampage de M. Rochetin, 1881 : les deux L de TERTVLLA liées en un monogramme.

Hirschfeld, *C.*, XII, 3032.

Domitia, Licini filia, de suo fecit, Lucia, nepta, & Tertulla, nurus filia.

« Domitia, fille de Licinus, a, de ses deniers, « élevé ce tombeau. Lucia, sa petite-fille, & Tertulla, sa belle-fille ».

Licinus, Domitia, Lucia, Tertulla, non citoyens romains.

1657

Épitaphes de Tertulla, fille de Catuper, & de Lucia, fille de Vassedo.

Saint-Geniès de Malgoires, dans le canton de Saint-Chaptes. — « Grand cippe à la maison « Briançons » (Pel.); « décoré d'une niche en « forme de coquille, contenant deux bustes; « trouvé avec plusieurs autres cippes restés en-« fouis, dans la cour d'une maison du village, « au-dessus de la porte de laquelle il est actuel-« lement engagé dans la maçonnerie. Deux ins-« criptions parallèles, séparées par une marge, « occupent, au-dessous de la niche, un cartouche « en retrait bordé de moulures ». — Hauteur, 1^{m}25; largeur, 0^{m}87; hauteur de la partie encadrée, 0^{m}22; largeur, 0^{m}75.

TERTVLLA❦L	LVCIA·L
CATVPRIS·F	VASSEDONIS·F

Copie & estampage de M. Rochetin : les points figurés par de très-petites *hederae*.

Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1862, p. 204. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 375. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3031.

Tertulla, Lucii Catupris filia. — Lucia, Lucii Vassedonis filia.

« Tertulla, fille de Lucius Catuper ». — Lucia, « fille de Lucius Vassedo ».

Les bustes de haut relief sculptés dans la niche qui s'ouvre au-dessus de ces épitaphes étaient les portraits de Lucia & de Tertulla.

M. Hirschfeld propose de lire *L(ucilii)* ou *L(icinii)* plutôt que *L(ucii)*.

M. Rochetin reconnaît dans les bustes placés au-dessus de ces épitaphes ceux « de deux jeunes

« filles. Le visage est toutefois complètement « fruste. Les cheveux sont séparés en deux ban- « deaux légèrement ondulés & formant derrière « l'une des têtes deux tresses pendantes. Au bas « de la niche, on aperçoit la tête d'un animal, « probablement un chien. Le mauvais état de la « sculpture ne permet pas de préciser ».

Lucia & Tertulla étaient peut-être les filles de deux frères : Lucius Vassedo & Lucius Catuper.

Catuper, *Vassedo*, sont des noms gaulois; *Vassedo* était déjà connu.

1658

Épitaphe de Julius Severianus.

Saint-Chapte, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès. — Bloc carré « dans l'aire de « M. Brueys & y servant de bute-roue à droite en « entrant » (Dumas); aujourd'hui à Castelnau-Valence, chez M. le marquis de Valfons. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, 0^m37; largeur, 0^m34.

D M
L · I · SAEVERIAN
O · L · I · SERVATVS
ET · I · SEVERILLA
5 PARENTES FI
LIo PIENTISSI
Mo POSVERV
NT

Copie dessinée de M. Allmer. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Émilien Dumas.

E. Germer-Durand, *Découv. en 1873*, p. 85. — Lombard-Dumas, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1876, p. 261. — De Valfons, *Mém. de la Société d'Alais*, 1876, p. 85. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2966.

Diis Manibus. L. Iulio Saeveriano, L. Iulius Servatus & Iulia Severilla, parentes, filio pientissimo posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Saeve- « rianus; Lucius Julius Servatus & Julia Seve- « rilla, à leur fils chéri ont élevé ce tombeau ».

Le mari & la femme s'appelaient du même nom. Le surnom du fils, dérivé de celui de sa mère.

1659

Épitaphe de Maria Secundilla.

Saint-Chapte. — Cippe privé de son couronnement mais encore pourvu de sa base; « à gau- « che en entrant dans l'aire du château de « Brueys » (Dum.), « y servant de bute-roue » (E. G.-Dur.). Actuellement à Castelnau-Valence, chez M. le marquis de Valfons. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0^m79; largeur, 0^m41; hauteur de la partie encadrée, 0^m39; largeur, 0^m32.

D · M
MARIAE SECVN
DILLAE · HELV
IA · GEMELLA MAT
ET MECIA SEVERI
NA · AVIA

Copie dessinée de M. Allmer : l'E & le C de MECIA, à la cinquième ligne, peu certains.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 84. — De Valfons, *Mém. de la Société d'Alais*, 1876, p. 84. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2967.

Diis Manibus Mariae Secundillae, Helvia Gemella, mater, & Mecia Severina, avia.

« Aux dieux Mânes de Maria Secundilla; Helvia « Gemella, sa mère, & Mecia Severina, sa grand- « mère ».

1660

Épitaphe de Tramuleius Tertius.

Saint-Chapte. — Cippe avec base & couronnement, autrefois *in fano S. Agathae* (Guir.); actuellement dans la cour de la maison Antoine Thomas (Dum., Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau en partie effacé. — Hauteur, 1^m25.

D · M
T TRAMVLEI
TERTII

Copie dessinée de E. Germer-Durand. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Émilien Dumas. Copie de M. Albin Michel. Lettres d'apparence ancienne.

Rulman, *Inv.*, p. 89. — Guiran, ms., p. 173. — Ménard, VII, p. 369. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Charvet, dans les *Mém. de la Société d'Alais*, 1878, p. 158. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2968.

Diis Manibus T. Tramuleii Tertii.

« Aux dieux Mânes de Titus Tramuleius Ter- « tius ».

1661

Épitaphe de Varro.

Lédignan, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. — Stèle à sommet cintré; « trouvée « au mas Olivier, dans la propriété de M. Auger « Louis, en 1868 » (Gr. Charv.). L'inscription, placée vers le haut du cippe, au-dessous de la partie cintrée, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m65; largeur, 0^m32; hauteur de la partie encadrée, 0^m20; largeur, 0^m22.

VARRO
SEXTI ·
CANI · F ·

Estampage de Gr. Charvet, accompagné d'un

dessin de la pierre : l'N & le T de CANTI liés en un monogramme.

Gr. Charlet, *Les Voies rom. chez les Volkes Arécomiques*, p. 117. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 36. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3034.

Varro, Sexti Canti filius.

« Varro, fils de Sextus Cantus ».

Cantus, nom gaulois déjà connu par d'autres inscriptions (*Rev. épigr.*, i, p. 96).

Plusieurs autres inscriptions de Nimes présentent la particularité d'un prénom suivi d'un *cognomen* sans nom gentilice.

1662

Épitaphe de Primitivus.

Lédignan. — Fragment, « à l'angle sud-ouest « de la maison César Galoffre » (Gr. Charv.). — Hauteur, 0m15; largeur, 0m25.

D ♁ M
▨·PRIMIT*ivi*
*p*RIMITIVS▨
. . . .

Estampage de M. Gr. Charvet.

Pelet, ms., 2, p. 223. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 26. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3033.

Lecture de M. Charvet : *Diis Manibus ..... Primitivi; Primitivus .....*

« Aux dieux Mânes de ..... Primitivus; Primi- « tivus ..... ».

1663

Autel aux Aquae B.....

Brignon, dans le canton de Vézenobres. — Très-petit autel avec base & couronnement; trouvé au lieu dit le Serre de Brien, sur la commune de Brignon; transporté à Nimes dans la collection Pelet; actuellement à Montpellier, dans la collection de la Société archéologique. — Hauteur, 0m19; largeur, 0m10.

G·AVRELI
VS·AQVIS·B
V·S·L·M

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1856-57, p. 25; ms., 1, p. 50. — Charvet, *Les Voies rom. chez les Volkes Arécomiques*, p. 81. — Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 264. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2913.

G. Aurelius Aquis Briginnensibus, votum solvit libens merito.

« Gaius Aurelius aux Eaux de Brien, avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

L'abréviation B, qui suit le mot AQVIS, nous paraît ne pouvoir désigner autre chose qu'un ethnique & vraisemblablement celui de la localité, aujourd'hui appelée Brien, où l'autel a été trouvé. On a cru reconnaître le nom antique de cette localité dans le mot abrégé BRIGINN d'une liste de noms de lieux du territoire arécomique gravée sur une petite base de marbre conservée au musée de Nimes. La forme complète du mot n'est pas connue; on hésite entre les nominatifs *Briginnum* & *Briginno*. Notre savant & regretté confrère & ami, Gratien Charvet, nous écrivait que le Serre de Brien ou Brienne, contigu au village de Brignon, était le véritable oppidum des *Briginnenses*. » C'est là, & non à Brignon, que « l'on a trouvé & que l'on trouve encore jour- « nellement des vestiges d'antiquité. Brignon, « situé sur une élévation moindre que celle où « était établie la localité romaine, paraît être un « diminutif de Brien .....

« Quant aux *Aquae Briginnenses*, on ignore où « elles étaient. Brien ne possède actuellement « aucune source jaillissante; mais sa situation « dans l'intervalle très-resserré compris entre le « Droude & le Gardon, semble pouvoir être un « titre suffisant, à défaut d'un meilleur, pour « justifier le vœu d'Aurelius ».

1664

Autel aux Mères (?).

Brignon. — Très-petit autel avec base & couronnement; « trouvé à Brienne près de Brignon, « dans le voisinage de Fons » (Gr. Charv.); actuellement au musée de la Société scientifique & littéraire d'Alais. — Hauteur, 0m20; du dé, 0m10; largeur, 0m12.

CASVNA
V̸·L·M·
MA͡T·

Copie dessinée de M. Ollier de Marichard & estampage de M. Allmer : lettres de mauvaise forme; la branche droite du V, au commencement de la seconde ligne, traversée d'un trait incliné de manière à former avec lui un X; l'A & le premier T, à la troisième, liés en un monogramme.

Charvet, dans les *Mém. de la Société d'Alais*, 1872, p. 83; *Les Voies rom. chez les Volkes Aréc.*, 1874, p. 71. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2915.

Casuna votum (solvit) libens merito Matribus (?).

« Aux Mères, Casuna avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

1665

Autel au Genius de Lucius.

Brignon. — Stèle en forme de gaîne d'hermès; *ad turrim arcis* (Ség.); « engagée dans le mur « d'une ancienne tour des remparts où se trouve « aujourd'hui l'horloge publique » (Charv.). — Hauteur, 1m; largeur en haut, 0m29; à la base, 0m25.

G̅ · L · N̅
C·VALERIVS
GERMÁNVS
AMÍCVS

Copie de Gr. Charvet : accents sur l'A de GERMANVS & sur l'I d'AMICVS.

Poldo, p. 157. — Gruter, 892, 5. — Rulman, *Inv.*, p. 85. — Golnitz, *Itin. gall.*, 1655, p. 505. Séguier, 13801, pl. 50; 13802, 5, p. 5. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 580. — Charvet, dans les *Mém. de la Soc. scient. & litt. d'Alais*, 1872, p. 81. — Allmer, *Rev., épigr.*, 1, p. 265. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites, d'après un estampage de M. Aurès. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2914.

Genio Lucii nostri; C. Valerius Germanus, amicus.

« Au Génie de notre Lucius; Caius Valerius « Germanus, son ami ».

1666

Épitaphe de Doris.

Brignon. — Stèle cintrée à sa partie supérieure; « à Brignon » (Maff.); actuellement & depuis peu à Alais, au musée de la Société scientifique & littéraire; précédemment « employée dans le pavage « de la cuisine de la maison de M. le pasteur « Desmòns » (Gr. Charv.), ancienne maison du général Barre (Ség.). L'inscription, à l'exception de la dernière ligne, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m97; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m17 1/2, largeur, 0m21.

AVE · DORIS
VALE · DORIS
DORIS · SE
XTILIAE SE
5 VERAE · LIBERTA
LIBER · VX*ori*

Estampage & copie dessinée de Gr. Charvet. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Maffei, *Gall. ant.*, 1733, p. 47. — Séguier, 13801, pl. 77. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 583. — Charvet, dans les *Mém. de la Société d'Alais*, 1881, p. 313. — Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 266. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2916.

Ave Doris, vale Doris! Doris, Sextiliae Severae liberta; Liber uxori.

« Adieu Doris, Doris adieu! Doris, affranchie « de Sextilia Severa. Liber, à son épouse ».

1667

Épitaphe de Licinius Pacatus.

Brignon. — Partie supérieure d'un cippe, « en« castrée dans le mur de la basse-cour du sieur « Jean Roux, rue du Port » (Charv.); précédemment « *ad templum* » (Ség.), c'est-à-dire dans l'ancienne église, convertie aujourd'hui en maison d'école. — Hauteur, 0m46; largeur, 0m50.

D M
SEX · LICINI
PACATI
. . . .

Copie de Gr. Charvet : « l'inscription est telle« ment dégradée par les enfants, qu'elle est au« jourd'hui presque illisible ».

Séguier, 13801, pl. 29. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, 1802, p. 576. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2917.

Diis Manibus Sex. Licinii Pacati .....

« Aux dieux Mânes de Sextus Licinius Pacatus, « ..... ».

1668

Épitaphe de Quar.....

Brignon. — « Au château. Fragment entouré « d'un cadre avec queue d'aronde sur le côté « gauche » (Teiss.).

. . . .
L · QVAR . . .
TAE · F · . . .
CALoSO . . .

Copie de l'abbé Teissonier, 1856, communiquée à E. Germer-Durand.

Ménard, VII, p. 473. — Séguier, 13801, pl. 64; 13802, V, p. 7. — E. Germer-Durand, Notes. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2918.

1669

Épitaphe de Rufinia Paterna.

Brignon. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles; autrefois, « dans la maison « de M. Rouvier, notaire » (Mén., Ség.); aujourd'hui « dans la remise du jardin de M. Auguste « Jonquet » (Charv., Roch.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m71; largeur, 0m39; hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m30.

D · M
RVFINAE *sic*
PATERNAE
M · MESSIVS
5 MATERNVS
FILIVS · POSVIT

Estampage & copie dessinée de Charvet; copies de M. Fr. Germer-Durand & de M. Rochetin.

Ménard, VII, p. 473. — Séguier, 13801, pl. 35; 13802, 5, p. 5. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2919.

Diis Manibus Rufiniae Paternae; M. Messius Maternus, filius, posuit.

« Aux dieux Mânes de Rufinia Paterna; Marcus « Messius Maternus, son fils, a élevé ce tom« beau ».

L'inscription n'est compréhensible qu'à la condition de corriger RVFINAE par *Rufiniae*.

1670

Épitaphe de Servilia, fille d'Aturenus.

Brignon. — Partie supérieure d'un cippe, au musée de la *Société scient. & litt. d'Alais*; « pré-

« cédemment engagée dans le mur de la basse-« cour du sieur Jules Brun » (Charv.). — Hauteur, 0m21; largeur, 0m45.

SERVILIA
ATVRENI
. . . .

Copie de Gr. Charvet.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites, 1856. — Charvet, dans les *Mém. de la Société scient. & litt. d'Alais*, 1872, p. 83; 1881, p. 313. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 265. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2920.

Servilia, Atureni ..... »

« Servilia, fille d'Aturenus, ...

Aturenus, Servilia, non citoyens romains.

Aturenus, nom pyrénéen, qui rappelle celui du fleuve Adour (*Atur*), & celui de la ville d'Aire (*Atura*).

1671

Épitaphe de Solimarus, fils de Leiturro.

Brignon. — Fragment d'un cippe réduit à son couronnement & à la partie supérieure du dé; apporté du Serre-de-Brien; actuellement à Brignon, encastré à l'angle d'une maison sur la place (Roch.); « chapiteau couronnant un pilier « carré; engagé dans l'angle nord de la maison « Vallat à Brignon (Charv.). — Hauteur, 0m47; largeur, 0m50.

SOLIMARVS
ΙEITVRRONIS
. . . .

Copie de Gr. Charvet. Copie de M. Rochetin : « lettres grandes & bien faites, les O tout-à-fait « circulaires : l'E de ΙEITVRRONIS réduit à sa « moitié supérieure ». Les anciennes copies donnent LEITVRRONIS.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 345. — D'Hombres, *Recueil de Mémoires*, 1838, pl. 19. — Herzog, n° 264. — Charvet, dans les *Mém. de la Soc. scient. d'Alais*, 1872, p. 82. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 265. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2921.

Solimarus, Leiturronis .....

« Solimarus, fils de Leiturro, ... ».

Leiturro, Solimarus, non citoyens romains.

Solimarus, Leiturro, noms celtiques.

1672

Épitaphe de Titia, fille de Vegetianus.

Brignon. — Au musée de Nimes. Fragment présentant l'angle supérieur gauche d'une tablette encadrée; trouvée avant 1863 au Serre-de-Brien, près Brignon. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m35.

DIS *man*
TITIA*e* ...
VEGETIA*ni fil*
..ITII .....

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand. Lettres de bonne forme; celles de la dernière ligne réduites à leur partie supérieure.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 77. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2992 : *litteris bonis.*

Diis Manibus Titiae ....., Vegetiani filiae, ...

« Aux dieux Mânes de Titia ....., fille de Vege-« tianus, ... ».

La restitution *Vegetiani filiae*, proposée par M. Hirschfeld.

1673

Épitaphe de Vittia Marcella.

Brignon. — *Ad templum* (Ség.). « Cippe jadis « conservé dans l'église ancienne de Brignon, « aujourd'hui convertie en maison d'école. On l'en « a retiré, & il est encastré dans le mur de clô-« ture de la maison de M. Jean Roux, rue du « Port ». L'inscription a été tellement dégradée par les enfants qu'elle est aujourd'hui méconnaissable. (Charv.).

D M
VITTIAE · M · F
MARCELLAE
TERTVLIA · VEGETI
NEPTI · PIISSIM
VITTIAE F

Copie de Séguier : TERTVLIA à corriger par TERTVLLA.

Séguier, 13801, pl. 29. — Baumes & Vincens, *Topogr. de Nimes*, 1802, p. 576. — Lettre de Gr. Charvet du 5 avril, 1881. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2924.

Diis Manibus Vittiae, Marci filiae, Marcellae; Tertulla, Vegeti filia, nepti piissimae & Vittiae .....

« Aux dieux Mânes de Vittia Marcella, fille de « Marcus (Vittius); Tertulla, fille de Vegetus, à sa « petite-fille excellente & à Vittia ..... ».

Vittia avait le surnom de *Marcella* à cause du prénom *Marcus* de son père.

1674

Autel aux Icotiae.

Cruviers, dans le canton de Vézenobres. — Partie supérieure d'un petit autel avec son couronnement; trouvée vers 1870 dans la propriété de M. E. Ducamp, au hameau de Lascours, de la commune de Cruviers; transportée à Alais, au musée de la Société scientifique & littéraire. — Hauteur, 0m16; largeur, 0m20.

ICOTIIS
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme. Estampages de Gr. Charvet & de Fr. Germer-Durand.

Charvet, dans le *Bull. de la Soc. scient & litt. d'Alais*, 1872, p. 79. — Allmer, *Rev. épipigr.*, I, p. 78. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2902.

Icotiis = « Aux *Icotiae* ».

« Les *Icotiae*, qui ne sont peut-être encore connues que par ce fragment, étaient vraisemblablement des déesses de la nombreuse famille des *Matrae* & des *Matronae*.

M. Hirschfeld (voyez Table, p. 825) hésite entre des dieux & des déesses.

1675

Épitaphe de Blandus, fils de Privatus.

Cruviers, dans le canton est d'Alais. — Cippe à fronton triangulaire avec une rosace au milieu; « à Cruviès, dans le jardin d'un particulier » (Mén); actuellement & déjà en 1838, au château de Calvières, à Vézenobres. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessus, se voient dans une niche, entre deux pilastres à chapiteaux, les bustes d'un homme à droite & d'une femme à gauche; celle-ci a des boucles d'oreilles; son bras gauche est relevé & orné d'un bracelet au poignet. Au-dessous de l'inscription, une truelle & un marteau. (Dessin de Ség.).

BLANDVS · PRI
VATI · F · SIBI · ET
SECVNDILLAE
VXORI · BOCVRI · F · VIVOS · F

Estampage & copie de Gr. Charvet.

Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13802, V, pp. 4 57. — Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 345. — D'Hombres, 1838, *Recueil de Mémoires*, pl. n° 11. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2903.

Blandus, Privati filius, sibi & Secundillae uxori, Bocuri filiae, vivos fecit.

« Blandus, fils de Privatus, a, de son vivant, fait « ce tombeau pour lui-même & pour Secundilla « son épouse, fille de Bocurus ».

Privatus, Blandus, Bocurus, Secundilla, non citoyens romains.

Bocurus, nom celtique.

A cause des instruments professionnels gravés au-dessous de l'épitaphe, Blandus était peut-être maçon.

1676

Épitaphe de Firmia Severa.

Cruviers. — Cippe avec base & couronnement; « dans la façade de l'ancien presbytère, actuelle« ment maison Rouquette Achille » (Charv.). L'inscription est renfermée dane un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1m 18; largeur, 0m 65; hauteur de la partie encadrée, 0m 52; largeur, 0m 46.

D ∅ M
FIRMIAE
C · FIL
SEVERAE

Estampage de Gr. Charvet.

Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13802; V, p. 40. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2904.

Diis Manibus Firmiae, Caii filiae, Severae.

« Aux dieux Mânes de Firmia Severa, fille de « Caius (Firmius) ».

1677

Épitaphe de Pompeius Atepatus.

Cruviers. — Bloc quadrangulaire, actuellement au château de Calvière à Vézenobres, précédemment au prieuré (Mén., Ség.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m 75; hauteur de la partie encadrée, 0m 58; largeur, 0m 62.

L · POMPEIO ·
L · F · ATEPATO
POMPEIA · F ·

Copie dessinée de M. Allmer : lettres d'apparence ancienne. Estampage & copie dessinée de Gr. Charvet : les A, les M à angles acuminés, les E, les F très-larges, les O entièrement circulaires.

Séguier, 13802, V, pp. 4 & 57. — Ménard, VII, p. 472. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2905.

L. Pompeio, Lucii filio, Atepato, Pompeia, filia.

« A Lucius Pompeius Atepatus, Pompeia, sa « fille ».

Atepatus, nom celtique, à rapprocher d'*Atespatus*. (Voyez Creuly, *Noms gaulois ou présumés tels.*)

Par la forme des lettres, l'inscription paraît remonter au temps même d'Auguste.

1678

Épitaphe de Quartinius Secundinus.

Cruviers. — Partie inférieure d'un cippe, actuellement maison Rouquette Achille & Trinquet Jacques; précédemment dans la façade orientale de l'ancienne clastre, c'est-à-dire de l'ancien pres« bytère » (Charv.).

. . . .
QVARTII[illegible]AI
SECVNDINI

Estampages de Gr. Charvet & de M. Fr. Germer-Durand. — Séguier, 13802, V, p. 4. — E. Germer-Durand, Notes d'après une communication de Charvet. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2906.

1679

Épitaphe de ..... Scipio, fils de .....

Cruviers. — « Dans le jardin de l'église ».

IICCII SCIPIONI VNAXSIONIS F
ES[illegible]FNIO

Séguier, 13802, V, p. 4. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2909.

1680

Épitaphe de Secundilla.

Cruviers. — Partie inférieure d'un cippe, engagée dans le mur nord de l'ancien presbytère, actuellement maison Achille Rouquette » (Gr. Charv.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, entouré d'un rinceau. — Largeur, o^m65; de la partie encadrée, o^m55.

. . . .

*se*CVNDINI · F

SECVNDILLAE

GRATVLA · MATER

Estampage de Gr. Charvet : toutes les lettres de la première ligne réduites à leurs extrémités inférieures; l'N & le D de SECVNDILLAE liés en un monogramme.

E. Germer-Durand, Notes d'après une communication de Charvet.

......., Secundini filiae, Secundillae, Gratula, mater.

« Aux dieux Mânes de ..... Secundilla, fille de « Secundinus, Gratula, sa mère ».

1681

Épitaphe de Servata, fille de Servatus.

Cruviers. — « Trouvée en 1733 à Cruviers » (Ség.).

D ❦ M

SERVATAE · SERVATI

F · SERVATVS · PVER

ET · SECVNDILIA

MATRI

Copie de Séguier : PVER à corriger par PATER; SECVNDILIA par SECVNDILLA.

Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13802, 5, p. 4. — Hirschfeld, C., xii, 2908.

Diis Manibus Servatae, Servati filiae, Servatus pater, & Secundilla matri.

« Aux dieux Mânes de Servata, fille de Ser- « vatus, Servatus, son père, & Secundilla à sa « mère ».

La défunte était la fille de Servatus & la mère de Secundilla.

Servatus, Servata, Secundilla, non citoyens romains.

1682

Épitaphe de Vesmerius Tertius.

Cruviers. — Cippe de marbre avec base & couronnement; « trouvé en 1733 à Cruviers » (Ség.); « actuellement à Brignon, engagé dans la façade « de la maison Jean Foucard » (Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau de feuilles de chênes. — Hauteur, o^m86; largeur, o^m52.

D · M

T · VESMERI

TERTI

Copie dessinée de Gr. Charvet & de M. Fr. Germer-Durand.

Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13802, 5, p. 4. — E. Germer-Durand, Notes manuscrites. — Charvet, dans les *Mém. de la Société scient. & litt. d'Alais*, 1872, p. 81 & 13; 1881, p. 314. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 266. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2923.

Diis Manibus T. Vesmerii Tertii.

« Aux dieux Mânes de Titus Vesmerius Ter- « tius ».

Vesmerius, nom celtique transformé en gentilice romain.

1683

Autel à Jupiter avec la roue.

Castelnau-Valence, dans le canton de Vézenobres. — Moitié supérieure d'un très-petit autel pourvu de son couronnement; « trouvé tout « récemment », c'est-à-dire dans les premiers mois de 1881, « sur le territoire de la commune « de Castelnau-Valence, au bord du chemin de « grande communication n° 7, à proximité de « l'emplacement d'une localité ruinée vers le « quinzième siècle, où se voient encore des ves- « tiges désignés sous le nom de Sainte-Croix des « Bories ou de Borias » (Charv.). Au-dessous de l'inscription est sculptée en relief une roue à cinq rais. Une ouverture rectangulaire à bords évasés, traverse le dé d'une face latérale à l'autre. — Hauteur, o^m11 1/2; largeur, o^m6.

SEVERVS

Copie dessinée de Gr. Charvet : lettres d'assez bonne forme mais irrégulièrement gravées; la queue de l'S prolongée sous le V. L'inscription se complètait peut-être par une seconde ligne contenant la formule votive, aujourd'hui manquante avec la partie inférieure de l'autel.

Charvet, dans les *Mém. de la Société d'Alais*, 1881, p. 313. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 202.

Severus [votum solvit libens merito].

« Severus (avec reconnaissance en accomplis- « sement de son vœu) ».

La roue sculptée au-dessous du nom du dévôt indique d'une manière certaine un autel dédié à Jupiter.

1684

Épitaphe de Castius Theseus.

Castelnau-Valence. — Pierre quadrangulaire, retaillée à gauche & en bas, trouvée en 1860 à l'endroit appelé Sainte-Croix des Bories ou de Borias dépendant de la commune de Castelnau-Valence. « Actuellement dans le jardin de M. Joël « Maurin, à Brignon ». L'inscription était renfermée dans un encadrement formé d'un filet en

creux. La pierre paraît provenir d'un cippe dont on aurait abattu à fleur du dé les parties saillantes. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m35.

D M
L·CASTIO
THESEO
L·CASTIVS
5 IVLIANVS
ET IVLIA·SE
. . . .

Estampage & copie dessinée de Gr. Charvet, dans le *Bull. hist. & archéol. de Vaucluse,* 1880, p. 258. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 253. — Notes E. Germer-Durand, d'après une communication de Charvet. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2912.

Diis Manibus; L. Castio Theseo, L. Castius Iulianus & Iulia Se.....

« Aux dieux Mânes; à Lucius Castius Theseus; « Lucius Castius Julianus & Julia Se..... ».

La localité ruinée appelée Sainte-Croix des Bories ou de Borias, « jadis siège d'un prieuré « dépendant du doyenné de Novacelle, figure « en 1384 dans un dénombrement comme annexe « de Saint-Maurice de Cases-Vieilles & semble « avoir disparu vers le quinzième siècle » (Gr. Charvet).

1685

Inscription celtique grecque.

Colorgues, dans le canton de Saint-Chapte. — Fragment d'un cône hémisphéroïde en mollasse lacustre tendre, tronqué & creusé au sommet en forme de coupe. L'inscription est gravée extérieurement sur la partie convexe; trouvé vers 1869 près de Colorgues, enfoui dans le sol, assez loin d'une source qui se trouve au nord-ouest du village (Lomb.). Actuellement à Garrigues, chez M. Lombard-Dumas, de Sommières. — Hauteur, 0m15; largeur, 0m30.

\ I O
ΚΟΓΓΟΥΡΓ

Estampage de M. Lombard-Dumas, de Sommières. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5855 : *Titulus celticus, ut videtur, de cuius sinceritate mihi tamen non constat.*

On croit reconnaître le nom de la localité de Colorgues, mais l'inscription est à la fois fruste & assez suspecte; d'autant plus qu'au moyen âge la forme du nom de Colorgues était *Colonicæ* (Fr. G.-Dur.).

1686

Épitaphe de Maria Quintula.

Colorgues. — « Cippe dont la base & le cou- « ronnement ont été abattus à fleur du dé; engagé « dans l'angle d'une maison en face de l'ancien « château. L'inscription est renfermée dans un « encadrement de moulures, entouré d'un rin- « ceau, presque entièrement effacé. Un grand « cercle est tracé entre les lettres D M de la pre- « mière ligne » (Roch.). — Hauteur, 1m30; largeur, 0m75.

D cercle M
M A R I A E
I
QVIN AE
V

Estampage & copie de M. Rochetin. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas.

Rivoire, *Statistique du Gard :* signale la pierre sans donner l'inscription. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2910.

Diis Manibus Mariae, ... filiae, Quin[tul]ae (?), viva sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Maria Quintula, fille « de .....; tombeau fait pour elle de son vivant ».

1687

Épitaphe de Blaesius Optatus.

Boucoiran et Nozières, dans le canton de Lédignan. — « Cippe privé de base & dont le cou- « ronnement a été retaillé à fleur du dé; au « hameau de Nozières, devant l'ancienne église » (Roch., L.-Dumas). — Hauteur, 0m67; largeur, 0m42.

D · M
C·BLAESII
OPTATI

Copies dessinées de Gr. Charvet & de M. Lombard-Dumas; copie de M. Rochetin : lettres de bonne forme. — La copie de Charvet donne OPTATI.

Hirschfeld, *C.*, XII, 2901.

Diis Manibus C. Blaesii Optati.

« Aux dieux Mânes de Caius Blaesius Optatus ».

1688

Épitaphe de Ventidius .....

Boucoiran. — « Cippe très-fruste, dans une « remise, au hameau de Nozières » (Gr. Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m32; largeur, 0m90.

D M
CN·VENTIDI
. . . . . IM . . N
. . . .

Copie de Blégier, 1850.

E. Germer-Durand, Notes manuscrites.

Diis Manibus Cn. Ventidii .....

« Aux dieux Mânes de Cneus Ventidius ..... ».

1689

Épitaphe de Rustica.

Maruéjols-lès-Gardon, dans le canton de Lédignan. — Partie supérieure d'un cippe avec son

couronnement; « engagée dans la maçonnerie au « fond de la fontaine de Maruéjols » (LAUR.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m21.

R V S T I C
AE · CO...
. . . .

Copie dessinée de M. J.-B. LAURENT, architecte, communiquée en novembre 1851 à M. E. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

1690

Autel à la Fièvre Quarte.

LÉZAN, dans le canton de Lédignan. — Petit autel « trouvé en 1821 près de Lézan, & donné « par M. Claris à M. Viguier, médecin » (VIG.). — Hauteur du dé, 0m17; largeur, 0m08.

Q V A R
T A N A E
EX VOTO
L · R V B R I
5 V S
A N N I A N

Copie de VIGUIER, excepté L au commencement de la quatrième ligne substituée à E.

VIGUIER, *Notice sur la ville d'Anduze & ses environs*, 1823, p. 201.

Quartanae ex voto, L. Rubrius Annianus.

« A la Fièvre Quarte, Lucius Rubrius Annianus, « en accomplissement de son vœu ».

A rapprocher d'un autre autel à la Fièvre Quarte au musée de Nimes.

On sait que le philosophe gaulois Favorinus, originaire d'Arles, qui aimait à s'exercer au paradoxe, a fait l'éloge de la fièvre quarte. La vie étant un composé de jours dissemblants, les uns bons, les autres mauvais, « les uns mères, les « autres marâtres », comme il le disait, la fièvre est une bonne chose : elle donne trois jours bons pour un mauvais : « trois mères pour une marâ- « tre » (AULU-GELLE, 17, 12).

1691

Autel aux Dominae (??).

ANDUZE, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. — Minuscule autel avec base & couronnement; « trouvé sur le territoire d'An- « duze vers 1850 »; actuellement & depuis 1858 à Avignon, au musée Calvet; précédemment en la possession de M. Reynes, professeur de dessin (*Catal. du musée Calvet*). — Hauteur, 0m21; du dé, 0m125; largeur, 0m75.

C · S V L P I C I V s
I L L I o M A R V s
D · V o · S
ME R I T I S

Copie dessinée & estampage de M. ROCHETIN; copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres cursives.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2895 : « vue ».

C. Sulpicius Illiomarus Dominis (?) *votum solvit meritis.*

« Aux *Dominae* (?), Caius Sulpicius Illiomarus, « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Le nom divin, réduit à son initiale, n'est pas reconnaissable; il peut s'agir des déesses champêtres appelées *Dominae* ou tout aussi bien de quelque divinité locale d'un autre nom. Le mot MERITIS semble toutefois indiquer le pluriel.

Illiomarus est un nom celtique déjà connu, mais qui se présente pour la première fois sur les inscriptions de Nimes.

M. Hirschfeld lit, à la troisième ligne : *De Voto Solvit.*

1692

Épitaphe.

SAINT-MAURICE DE CAZEVIEILLE, dans le canton de Vézenobres.

Q · V I T A L I V S
V I C T O R
A V I A E

SÉGUIER, 13802, V, p. 52. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2899.

Q. Vitalius Victor aviae.

« Quintus Vitalius Victor à sa grand-mère ».

Peut-être faut-il lire *Avitae* & supposer l'inscription incomplète.

1693

Épitaphe de Severa, fille d'Asper.

SAINT-MAURICE DE CAZEVIEILLE. — Cippe avec base & couronnement; incomplet à gauche & en bas; « trouvé à Saint-Maurice », actuellement à Saint-Hippolyte de Caton dans le parc du château de M. le baron Dombres. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur environ, 0m90; largeur, 0m52; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m32.

S E V E R A
A S P R I · F
v i V A · S I B I

Copies dessinées de M. ALLMER & de Gr. CHARVET.

D'HOMBRES-FIRMAS, *Recueil de Mémoires*, 1838, pl. 16. — Notes E. GERMER-DURAND, d'après une communication de CHARVET. — ALLMER, *Revue épigr.*, I, p. 127. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2898.

Severa, Aspri filia, viva sibi.

« Severa, fille d'Asper, a, de son vivant, fait ce « tombeau pour elle-même ».

Asper, Severa, non citoyens romains.

1694

Épitaphe de Valerius Marcellinus.

Saint-Maurice de Cazevieille. — Stèle à fronton triangulaire; « trouvé à Saint-Maurice » (Pel.); actuellement au château de Teillan, sur la commune d'Aimargues, dans le canton de Vauvert. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m50.

D M
M · VALERIO
MARCELLNO
M · VALERIVS
5 PVDENS · PATRI
F · P

Copie dessinée de Pelet : l'I & l'N de MARCELLINO liés en un monogramme.

Pelet, ms., 2, p. 64.

Diis Manibus; M. Valerio Marcellino; M. Valerius Pudens patri, filius posuit.

« Aux dieux Mânes; à Marcus Valerius Marcellinus; Marcus Valerius Pudens a élevé ce tombeau à son père ».

1695

Épitaphe de Carassounus.

Martignargues, dans le canton de Vézenobres. — Cippe pourvu de sa base, mais dont le couronnement a été retaillé; il y a peu d'années, « dans le cimetière de Martignargues au pied du « chevet de l'église » (Charv.); actuellement à Castelnau-Valence, chez M. le marquis de Valfons. L'inscription est renfermée dans un encadrement. — Hauteur, 0m61; largeur, 0m47; hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m47.

D ∅ M
CARASSOV
*n*IVIRGA
▨TVS · WS▨
5 FILI · PA*tri*
PIISSIM*o*

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de Gr. Charvet.

Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 131. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2897.

Diis Manibus Carassouni; Virga ... (?), *Cintusmus* (?), *filii, patri piissimo.*

« Aux dieux Mânes de Carassounus; Virga ... « & Cintusmus à leur excellent père ».

Carassounus, nom celtique à rapprocher de *Carassounus* d'une inscription votive à Vichy & de *Carasounus* inscrit comme marque de fabrique sur une poterie au même endroit, de *Carassounius* d'une épitaphe à Bâle, de *Carasova* d'une épitaphe à Bordeaux.

Virgatus (?), peut-être aussi un nom celtique à comparer à *Vercati* d'une inscription de Die.

Carassounus, ses fils, non citoyens romains.

L'inscription est très-fruste; la lecture est peu certaine.

1696

Épitaphe.

Ners, dans le canton de Vézenobres. — Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; trouvé vers 1855 entre Ners & Vezenobres au lieu dit de Boulidou, sous un chêne le long du chemin de Martignargues dans la propriété Valès; actuellement engagé au pied du montant gauche de la porte cochère de la maison du sieur Bezac Alfred, à Ners. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 1m; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m43.

· D · · *m* ·
T · TV▨▨I▨I▨
TITIOLA · ET · SE
CVNDILLA · F · P · P ·
ET · SERVATA · VXOR

Copie dessinée de M. Allmer, prise en compagnie & avec l'aide de Gr. Charvet. Estampage de Gr. Charvet.

Pelet, *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1854-55, p. 121. — Allmer, *Rev. épigr.*, 1, p. 131. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2900.

Diis Manibus T. Tu..... .....; Titiola & Secundilla, filiae, patri piissimo, & Servata, uxor.

« Aux dieux Mânes de Titus Tu..... .....; Titiola « & Secundilla, à leur excellent père, & Servata, « son épouse ».

1697

Autel aux Proximes.

Baron, dans le canton de Saint-Chaptes. — Autel, « à Barron chez le prieur » (Lanc.); « à « Uzès, à la porte Saint-Etienne » (Mén., Guir.) sans doute par erreur.

PROXI
MIS
LEDAE

Guiran, ms., p. 185. — Bénédictins, *Voy. litt.*, 1717, p. 303. — Ménard, VII, p. 465. — Séguier, 13810, 104, 19. — Colson, *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1850, p. 2. — Aurès, *Bull. des Antiquaires*, 1872, p. 101. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2861, & *Add.*, p. 832.

Proximis Ledae.

« Aux Proximes de Léda ».

1698

Épitaphe de Carantius Valentinus.

Baron. — Stèle à sommet triangulaire avec un petit disque au centre & des antéfixes aux angles; trouvée en 1840 au hameau de Probiac ou des Claparèdes (Belles-Vues) dépendant de la com-

mune de Baron; transportée à celui de Marignac, de la commune d'Aigaliers & employée comme pierre de foyer chez le sieur Jean Roussel (Dum.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m30.

D · M
Q · CARANTI
VALENTINI

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas; copie & estampage de Gr. Charvet.

Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 133. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, dans les *Mém. de la Société scient. & litt. d'Alais*, 1883, p. 115. — Notes E. Germer-Durand, d'après une communication de Gr. Charvet. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2860.

Diis Manibus Q. Carantii Valentini.

« Aux dieux Mânes de Quintus Carantius Va-« lentinus ».

1699

Épitaphe de Lucretius Quintulus.

Baron. — Cippe encore pourvu de sa base, mais privé de son couronnement; actuellement « dans « la cour du presbytère, où il sert de support « aux marches d'un escalier, la face inscrite « tournée vers un petit réduit intérieur » (Dum.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une *ascia* se voit à la première ligne, entre les sigles D M. — Hauteur, 0m84; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m46; largeur, 0m35.

D ascia M
LVCRETI
QVintVLI
ANNOS · XIIII
5 DIES · XXX
FORTVNATA MA
TER · DOLIENS
ET · SIBI · VIVA
POSVIT

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Estampage & copie de Gr. Charvet.

DD. Martène & Durand, 1717, p. 305. — Allmer, *Rev. épigr.*, i, p. 133. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2863.

Ligne 3, Martène & Durand : QVKVLI.

Diis Manibus Lucretii Quintuli; vixit annos XIIII, dies XXX; Fortunata, mater doliens, & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucretius Quintulus, « mort à l'âge de quatorze ans & trente jours. « Fortunata, sa mère désolée, a élevé ce tombeau, « en même temps pour elle-même ».

Doliens pour *dolens*, conformément à d'autres exemples.

1700

Épitaphe de Marius Dubitatus.

Baron. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé aux Claparèdes, hameau de la commune « de Baron, chez Richard Joseph » (Dum.); actuellement à Castelnau-Valence, chez M. le marquis de Valfons. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m32; largeur, 0m30.

D · M
Q · MARII
DVBITATI
MARIA · Q · FILIA
5 QVINTINA
LIBERTO OPTIM

Copie dessinée de M. Allmer. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de de M. Emilien Dumas.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 81. — De Valfons, *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1876, p. 83. — Pelet, *Procès-verb. de l'Acad. du Gard*, 1863-64, p. 190. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2858.

Diis Manibus Q. Marii Dubitati; Maria Quinti, filia, Quintinia, liberto optimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Marius Dubi-« tatus; Maria Quintina, fille de Quintus (Marius), « à son excellent affranchi ».

Le prénom de l'affranchi, le surnom de la fille, empruntés au prénom du père de celle-ci.

1701

Épitaphe de Massonia Materna.

Baron, dans le canton de Saint-Chaptes. — Partie supérieure d'un petit cippe avec son couronnement, « trouvé à Probiac, hameau de la commune « de Baron, & recueilli dans la cour du pres-« bytère de cette commune » (Charv.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Largeur de la partie encadrée, 0m22.

D · M
MASSONIAe
MATERNAe
. . . .

Estampage Charvet & copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — Notes E. Germer-Durand, d'après une communication de Gr. Charvet.

Diis Manibus Massoniae Maternae .....

« Aux dieux Mânes de Massonia Materna ..... ».

1702

Épitaphe de Matugenus, fils de Montanus.

Baron. — Petite stèle en marbre à sommet cintré; trouvée dans les fondations de l'ancien

presbytère, & déposée dans la cour du presbytère actuel. L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du cintre, dont le milieu est occupé par une rosace ou une rouelle, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, environ 0m45; largeur, 0m30; hauteur de la partie encadrée, 0m18; largeur, 0m22.

D M
MATVGE
NOMONT
ANI·F

Estampage & copie dessinée de Gr. CHARVET. Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

MURATORI, 1709, 9. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes archéologiques en 1877*, p. 88. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. CHARVET, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2865.

Diis Manibus. Matugeno, Montani filio.

« Aux dieux Mânes; à Matugenus, fils de Mon-« tanus ».

Matugenus, nom celtique, le même que *Matucenus* d'une inscription de Saint-Benezet, n° 229.

Montanus, Matugenus, non citoyens romains.

1703

Épitaphe de ....., fille de Solibis.

BARON. — Fragment « provenant de Probiac; « au-dessus du portail de la remise de Dumas Prosper, à Barron » (Gr. CHARV.). — Hauteur, 0m16; largeur, 0m30.

. . . .IA·SOLIBITIS·FILIA·
sIBI·ET·PATERNO·F·
et mANSVETAE·FILIae
. . . .

Estampage & copie dessinée de Gr. CHARVET : lettres tendant à la cursive.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 119, d'après un estampage de Gr. CHARVET. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. CHARVET, *Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2866.

.....*ta. Solibitis filia, sibi & Paterno, filio & Mansuetae, filiae* .....

« .....ta, fille de Solibis, a élevé ce tombeau « pour elle-même, & pour Paternus, son fils, & « pour Mansueta, sa fille ».

1704

Épitaphe d'Attius Marcellus.

FOISSAC, dans le canton de Saint-Chaptes. — Pierre quadrangulaire incomplète en haut & à droite; engagée « dans la face intérieure du mur « de clôture d'un jardin dépendant de la maison « de M. le baron de Fontarèche » (CHARV.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

d · m
T·ATTI·T·F·VOT
MARCELLI

Estampage & copie dessinée de CHARVET.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 127; *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1876, pp. 299 à 302, d'après un estampage de Gr. CHARVET. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. CHARVET, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2867.

Diis Manibus T. Attii, Titi filii, Voltinia, Marcelli.

« Aux dieux Mânes de Titus Attius Marcellus, « fils de Titus (Attius); de la tribu *Voltinia* ».

Titus Attius Marcellus, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

M. Charvet considère comme très-vraisemblable que cette inscription aurait été trouvée au hameau de Probiac, de la commune de Baron, & apportée à Foissac.

Voir le numéro suivant.

1705

Épitaphe d'Attius Paternus.

FOISSAC. — « Pierre très-belle & bien conservée, « provenant peut-être de Probiac, sur la commune « de Barron; aujourd'hui dans la face intérieure « du mur de clôture d'un jardin dépendant de la « maison de M. le baron de Fontarèche » (CHARV.), à Foissac. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

D ❦ M
T·ATTII
PATERNI

Estampage Gr. CHARVET : une petite *hedera* entre les sigles D M.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 125, & *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1876, d'après un estampage de Gr. CHARVET. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. CHARVET, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2868.

Diis Manibus T. Attii Paterni.

« Aux dieux Mânes de Titus Attius Paternus ».

D'après une conjecture de M. Charvet, l'inscription proviendrait du hameau de Probiac, de la commune de Baron, & aurait été apportée de là à Foissac.

Voir le numéro précédent.

1706

Épitaphe d'Helvia Marciane.

FOISSAC. — Pierre quadrangulaire, « à Uzes, à « la porte Saint-Etienne » (BÉNÉD., par erreur); engagée « dans la face intérieure du mur de clô-« ture d'un jardin dépendant de la maison de

« M. de Fontarèche, au village de Foissac; pro- « venant de Probiac, sur la commune de Barron » (Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, 0m60; largeur, 0m20.

D ☙ M
HELVI
E · MAR
CIANE
5 NIS ☙
T ☙ M
SEXTI
LIVS
MATRI
10 OPTIMÆ
POSVIT

Copie dessinée & estampage Gr. Charvet. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Bénédictins, *Voyage littéraire*, p. 203. — Ménard, VII, p. 466. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1876*, p. 123; dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1876, pp. 299 à 302, d'après un estampage de Gr. Charvet. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 133. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 115. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2862.

Diis Manibus Helviae Marcianenis, T. M..... Sextilius matri optimae posuit.

« Aux dieux Mânes d'Helvia Marciane; Titus « M..... Sextilius à son excellente mère a élevé « ce tombeau ».

D'après une conjecture de M. A. Charvet, cette inscription pourrait provenir du hameau de Probiac de la commune de Baron.

1707

Autel aux Nymphes.

Vézenobres, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. — Autel de marbre avec base & couronnement; « de provenance inconnue, au « milieu du mur de fond de la galerie du châ- « teau de Vézenobres » (Charv.); « à Nimes » (Ség., Vinc.); « à Vézenobres, à la maison de cam- « pagne du comte de Calvière » (Calv.); un vase « en relief sur un des côtés » (Vinc.).

NYMPHIS
T · CLAVDVS
RVFVS
V · S · L · M

Estampage de Charvet. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand, d'après un estampage de Charvet.

Séguier, 13802, V, p. 54. — Calvet, ms. III, f. 161, d'après une copie du comte de Calvière. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 570. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3106, parmi les inscriptions de Nimes.

Nymphis T. Claudius Rufus votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Titus Claudius Rufus avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Sur la base de cet autel se voient deux petits cartouches antiques entourés de moulures & contenant des lettres : L·XV — R·D·F. M. Fr. Germer-Durand considère ces lettres comme modernes & les explique ainsi : « Louis XV, roi de « France; gravées d'une main moderne & omises « dans la copie de Calvet ».

1708

Épitaphe de Titia Catia.

Vézenobres. — Pierre quadrangulaire; autrefois « à la maison du sieur Sollier, notaire » (Mén.); actuellement au château de Calvière, à Vézenobres. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m55; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m36; largeur, 0m38.

D · M
TITIAE · TITVLLI · Γ
CATIAE
MATERNVS
5 MARCELLI · Γ ·
VXORI · OPTVMAE
P

Copie dessinée de M. Allmer : l'F à la fin de la deuxième & cinquième ligne privée de traverse médiale; l'M & l'A d'OPTVMAE liés en un monogramme. Copie dessinée & estampage de Gr. Charvet.

Ménard, VII, p. 472. — Séguier, 13802, V, p. 40. — Notes E. Germer-Durand, d'après un estampage de Charvet.

Diis Manibus Titiae, Titulli filiae, Catiae; Maternus, Marcelli filius, uxori optumae, posuit.

« Aux dieux Mânes de Titia Catia, fille de « Titullus; Maternus, fils de Marcellus, à son « excellente épouse, a élevé ce tombeau ».

1709

Épitaphe.

Vézenobres. — Partie inférieure d'un cippe avec sa base; trouvée, au lieu dit la Malautière, par M. Antoine Amblard & recueilli par lui dans sa maison d'habitation au même lieu. La face intérieure, divisée verticalement par un listel, présente deux colonnes de texte. — Hauteur, 0m46; largeur, 0m54.

....	.....
....	VIva
...RTIO	SIBI
LA MTER	POSV
INFELI	IT
CISSIMA	
F ☙ P ☙ P	

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de Charvet; lettres de mauvaise forme :

l'M & l'A de MATER & de INFELICISSIMA liés en monogrammes.

ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 131. — Notes E. GERMER-DURAND, d'après une communication de Gr. CHARVET. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2893.

..... Tertiola (?) mater infelicissima, filio piissimo posuit.

..... viva sibi posuit.

« ..... Tertiola, sa mère désolée, a élevé ce tom« beau à son excellent fils; ..... de son vivant « pour elle-même ».

1710

Épitaphe de Mansuetus, fils d'Andorourus.

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — Stèle de marbre à sommet cintré; « trouvée vers 1808 à 9 kilo« mètres au sud-est d'Alais » (D'HOMB.); « proba« blement à Vié-Cioutat » (CHARV.); actuellement au château de Calvière à Vézenobres. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 62; largeur, 0m 38 1/2; hauteur de la partie encadrée, 0m 18; largeur, 0m 25.

MANSVETo
ANDOROVRI
I'

Estampage de Gr. CHARVET.

SÉGUIER, 13802, V, p. 56. — TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 345. — D'HOMBRES-FIRMAS, *Recueil de mémoires*, 1838, pl. 12. — HERZOG, n° 363. — Notes E. GERMER-DURAND, d'après un estampage de CHARVET. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 315. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2891.

Mansueto, Andorouri filio.

« A Mansuetus, fils d'Andorourus ».

Voir plus loin, aux inscriptions de Mons, un *Andorourus* fils de *Tertius*.

Andorourus, Mansuetus non citoyens romains.

Andorourus, nom celtique ou peut-être pyrénéen.

1711

Épitaphe de Severinus.

SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — Pierre carrée, « trouvée vers 1808 à 9 kilomètres au sud-est « d'Alais » (D'HOMB.); « à Vié-Cioutat » (CHARV.); actuellement au château de Calvière, à Vézenobres. — Hauteur, 0m 38; largeur, 0m 35.

D · M
SEVERIN · C · F
C · FIRMINI · F
FIL · PIISSIMo

Estampage Gr. CHARVET.

SÉGUIER, 13802, V, pp. 5 & 40. — TRÉLIS, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 347. — D'HOMBRES-FIRMAS, 1838, *Recueil de Mémoires*, pl. n° 10. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2892.

Diis Manibus Severini, C..... filii; C....., Firmini filius, filio pissimo.

« Aux dieux Mânes de Severinus, fils de C...; « C..., fils de Firminus, à son excellent fils ».

1712

Épitaphe de Domitia Rusticilla.

SAINT-ÉTIENNE-DE-L'OLM, dans le canton de Vézenobres. — Fragment d'un cippe réduit à la partie supérieure du dé; « découvert à Carrias, « sur la commune de Saint-Étienne-de-l'Olm » (CHARV.); actuellement dans le local des réunions de la Société scientifique d'Alais. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0m 46; largeur, 0m 35.

D M
*do*MITIAE · L · F
*ru*STICILLAE · Q
*domi*TIVS · ONESI
*mus ux*SORI · OPTIMAE

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres de bonne forme.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1871*, p. 2, d'après un estampage de Gr. CHARVET. — CHARVET, dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1872, p. 79. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 126. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2890.

Diis Manibus Domitiae, Lucii filiae, Rusticillae; Q. Domitius Onesimus uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Domitia Rusticilla, fille « de Lucius (Domitius); Quintus Domitius One« simus à son excellente épouse ».

Le même nom gentilice commun au mari & à la femme.

1713

Épitaphe de Servilia Primula.

SAINT-ÉTIENNE-DE-L'OLM. — « Dans le mur de « l'église de Saint-Estève, à un quart de lieue « d'Alais » (CHARV.).

D M
SERVILIAE
PRIMVLAE
LVRANIA
5 MATERNA
MATRI · OPT

Copie de l'abbé DE SAUVAGES : LVRANIA à corriger peut-être par TVRANIA.

Lettre de l'abbé DE SAUVAGES à SÉGUIER. — SÉGUIER, ms. 13802, V, p. 46. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2875.

Ligne 4, Séguier : LVRNIA; M. Hirschfeld propose : *f*VRNIA.

Diis Manibus Serviliae Primulae; Turania Materna matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Servilia Primula; Tura« nia Materna à son excellente mère ».

1714

Fragment.

SAINT-ÉTIENNE-DE-L'OLM. — Fragment présentant l'angle inférieur gauche d'une inscription enca-

drée; « à Carias, hameau de la commune de Saint-Etienne-de-l'Olm ».

. . . .

LI. . . . .

LE . . . .

IANO A . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

1715

Autel à la Foudre.

Saint-Hippolyte-de-Caton, dans le canton de Vézenobres. — Fragment, engagé, il y a quelques années, « dans un contrefort de l'église convertie « en temple protestant » (Gr. Charv.); actuelle- « ment, à l'intérieur du même temple par les « soins de M. le pasteur Gardes » (A. Charvet). — Hauteur, 0m10; longueur, 0m40.

FVLGVR

CON*ditum*

Copie dessinée de Gr. Charvet. Estampage de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 79. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, dans les *Mém. de la Société scient. & littér. d'Alais*, 1883, p. 116. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2888.

Fulgur conditum.

« Foudre enfouie ici ».

1716

Épitaphe de Valerius Virillio (?).

Saint-Hippolyte-de-Caton, dans le canton de Vézenobres. — Perdue. « A Saint-Hippolyte-de- « Caton, en 1770 » (Ség.).

D M

L · VALER · VIRILL

VALERIA · MARCELLA

MARITO · OPTIMO

Copie de Séguier : le V & l'A de VALER & de VALERIA, l'M & l'A de MARCELLA & de MARITO, les deux L de MARCELLA, liés en monogrammes.

Séguier, 13802, V, p. 41.

Diis Manibus L. Valerii Virillionis (?); *Valeria Marcella marito optimo.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Valerius Virillio; « Valeria Marcella à son excellent époux ».

1717

Épitaphes de Severius Maternus & de Titia Materna.

Saint-Hippolyte-de-Caton. — Cippe avec base & couronnement, de provenance inconnue; actuellement dans le parc du château de M. le baron d'Hombres. Deux inscriptions, séparées par un listel vertical, occupent la face antérieure. Les sigles D M de la première ligne sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m45.

D	M
SEVER	TITIAE
I*o m*AT	MATE
ERNO	RNAE V
5	IVA SIB
	I *e*T FIL
	io p CV
	ravit

Copie dessinée de M. Allmer, prise avec l'assistance de Gr. Charvet.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 138. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, dans les *Mém. de la Soc. scient. & littér. d'Alais*, 1883, p. 120. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2889.

Diis Manibus. Severio Materno; Titiae Maternae. Viva sibi & filio ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes. A Severius Maternus; à « Titia Materna. Tombeau élevé par elle pour « elle-même & pour son fils ».

Voir, aux inscriptions d'Euzet, l'épitaphe d'une autre *Titia Materna.*

1718

Épitaphe de Camillus.

Euzet, dans le canton de Vézenobres. — « Inscription découverte, en 1875, au-dessous du « cimetière du village, au quartier du Pouzas » (A. Charv.); actuellement au musée de la Société scientifique & littéraire d'Alais.

D M

CAMILLO

CAMILLA

Copie de M. A. Charvet.

Gr. Charvet, dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1875, p. 252. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 118. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2883, & *Add.*, p. 832.

Diis Manibus; Camillo, Camilla .....

« Aux dieux Mânes; à Camillus, Camilla ..... ».

Camillus, probablement le fils de Camilla.

1719

Épitaphe de ....., fils de Pompeius Blaesus.

Euzet. — Fragment, « dans le four communal » (Gr. Charv.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Largeur de la partie encadrée, 0m27.

. . I IA3I . . . A . .

SEX · POMPEI

BLAESI · FIL

Estampage de Gr. Charvet & copie dessinée d'Albin Michel.

A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1889, p. 121. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 347. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2885, & *Add.*, p. 832.

....., Sexti Pompeii Blaesi fil.....

« A ....., fils *ou* fille de Sextus Pompeius Blae-« sus ».

Voir une inscription de Servas au nom d'un *Caius Pompeius Blaesus.*

1720

Épitaphe de Lig..... Tertius.

Euzet. — Fragment « trouvé à Euzet » (Gr. Charv.); actuellement à Saint-Hippolyte-de-Caton, dans le parc de M. le baron d'Hombres. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0^m50; largeur, 0^m40.

. . . .
M · LIG · TERTI*us*
Æ · MASVETA · TE*r*
TVLLI · F · PARE*N*T*es*
M · LIG · TERTOLV*s*
5 FRATRI · PIISSIM*o*
et SI*bi*

Estampage & copie dessinée de Gr. Charvet. Estampage de M. Fr. Germer-Durand : l'E, l'N & le T de PARENT*es*, le second T & l'I de TERTIOLV*s*, liés en monogrammes.

D'Hombres, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. 15; donne, à la sixième ligne : T · PAVLINVS · F. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 363. — Notes E. Germer-Durand, d'après un estampage de Charvet. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2884.

..... M. Lig..... Tertius & Mansueta, Tertulli filia, parentes; M. Lig..... Tertiolus fratri piissimo & sibi.

« Aux dieux Mânes de .....; Marcus Lig..... Ter-« tius & Mansueta, fille de Tertullus, ses parents, « & Marcus Lig..... Tertiolus, son frère, ont elevé « ce tombeau & pour eux-mêmes ».

Le surnom du fils dérivé de celui du père.

1721

Épitaphe de Quintina, fille de Vitalis.

Euzet. — Partie supérieure d'une pierre en forme de caisson. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. Actuellement « dans la remise du sieur Bernard » (Fr. G.-Dur.), « attenante à la maison Rossiere » (A. Charv.).

D ❦ M
QVINTINAE
VITÁLIS · FIL
. . . .

Estampage & copie dessinée de Gr. Charvet : la première N & le T de QVINTINAE liés en un monogramme; un accent sur l'A de VITALIS.

D'Hombres, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. 14. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 127. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, 1883, p. 118. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2886.

Diis Manibus Quintiniae, Vitalis filiae, ...

« Aux dieux Mânes de Quintinia, fille de Vita-« lis ..... ».

1722

Épitaphe de Qui..... Paternus.

Euzet. — « Fragment en la possession de M. Gar-« des, pasteur à Uzès » (A. Charv.).

D *m*
T · QVI . . . . .
PATE . . . . .
. . . .

Copie de M. A. Charvet.

Charvet. *Les Sources minérales d'Euzet*, dans les *Mém. de la Soc. scient. & littér. d'Alais*, 1833, p. 120. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5886, p. 832.

1723

Épitaphe de Titia Materna.

Euzet. — Cippe avec base & couronnement; « découvert à Euzet » (Gr. Charv.); actuellement à Saint-Hippolyte-de-Caton, dans le parc de M. le baron d'Hombres. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Hauteur, 0^m90; largeur, 0^m60.

D ❦ M
TITIAE · SEX · F
MATERNAE
C · SILVANIVS
5 MATERNVS
MATRI · OPT

Copie dessinée de M. Allmer. Estampage de Gr. Charvet.

D'Hombres-Firmas, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. 13. — Allmer, *Revue épigraph.*, I, p. 127. — A. Charvet, *Les Sources minérales d'Euzet*, dans les *Mém. de la Soc. scient. & littér. d'Alais*, 1883, p. 49. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2887.

Diis Manibus Titiae, Sexti filiae, Maternae; C. Silvanius Maternus matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Titia Materna, fille de « Sextus Titius; Caius Silvanius Maternus à son « excellente mère ».

Le surnom de la mère passé au fils.

Voir ci-dessus, n° 1717, une inscription au nom d'une autre *Titia Materna*, dont le fils s'appelait *Severius Maternus.*

1724

Épitaphe de Tessicnius Secundus.

Méjanne-lès-Alais, dans le canton d'Alais. — Au musée d'Avignon. Stèle, « trouvée à Méjanne,

« où elle se voit dans la maison Renaux (D'Homb.); « trouvée près d'Alais, au quartier de Bresi, & « de là transportée chez moi; maintenant au « musée d'Avignon » (Perr.); « trouvée à Vié-Ciou-« tat en 1807 » (G.-Dur.). Au-dessus de l'inscription, qui est renfermée dans un encadrement de moulures, se voit une niche cintrée contenant, entre deux pilastres à chapiteaux, les bustes en relief de deux personnages : le mari à droite tenant de la main gauche un rouleau; sa femme à sa droite, — la gauche du spectateur, — tenant de la main gauche une cassette dans laquelle elle puise de l'autre main; elle a des boucles d'oreilles; ses cheveux sont séparés en deux bandeaux parallèles; le mari est coiffé de courts cheveux dirigés vers le front. La niche, dont les angles sont remplis par des dauphins, se termine en haut par des palmettes aux angles & au milieu séparées par deux grandes rosaces. — Hauteur, 1m35; largeur, 0m75. Hauteur & largeur de la niche intérieurement, 0m60. Hauteur du cadre de l'inscription, 0m30; largeur, 0m60.

T · TEΘΘICNIV*s*[illegible]
SECVNDVS · S*ibi*
ET · IVLLAE · VX*ori*

Copie desssinée de M. Allmer : lettres d'assez bonne forme. — Trélis, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 344. — D'Hombres-Firmas, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. nº 9. — Perrot, *Hist. de Nimes*, 1840, p. 10. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1871*, p. 75. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2882 : IVLLAE *est in lapide, sed* L *ex* I *lapidis laesionis effectum videtur.*

T. Teθθicnius, ... f(ilius), Secundus sibi & Iullae, uxori.

« Titus Tessicnius Seccundus, fils de ....., a « fait ce tombeau pour lui-même & pour Julia, « son épouse ».

Tessicnius, nom celtique, dans lequel l'*s* est remplacée par le θ, conformément sans doute à une particularité de prononciation, qu'on suppose correspondre à celle de l'actuel *th* anglais, & qui souvent aussi est représentée par un D barré. Une déesse SIRONA, d'une inscription de Bordeaux, est appelée DIRONA avec D barré sur une inscription de Metz. (Voyez *Bull. des Antiquaires*, 1872, p. 83. — Dezeimeris, *Mém. de la Soc. archéol. de Bordeaux*, I.)

Voir, aux *Inscriptions de Vienne* (atlas, pl. 29-4, nº 285), le nom de potier *Messillus* écrit par deux D barrés & affrontés.

1725

Épitaphe d'Andorourus, fils de Tertius.

Mons, dans le canton d'Alais. — Fragment chez M. Francezon, au quartier de la Rouvière, près du hameau de Couguioulet, sur la commune de Mons. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m46.

ANDORO*uro*
TERTI · F

Estampage & copie de Gr. Charvet : le premier T de TERTI, réduit à l'extrémité droite de sa traverse horizontale.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 315. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2876.

Andorouro, Tertii filio.

« A Andorourus, fils de Tertius ».

Tertius, Andorourus, non citoyens romains. *Andorourus*, nom celtique ou pyrénéen.

On a vu ci-dessus, nº 1710, une inscription de Saint-Hilaire-de-Brethmas au nom d'un *Andorourus*.

1726

Épitaphe de Namantius Severinus.

Mons. — Pierre non décrite; au lieu dit Tres-« paux, à la maison de campagne de M. d'Espinas-« soux » (Lomb.-Dum.); « dans l'escalier » (Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m29.

D · M
G NAMANTI
O · SEVERINO

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage d'Émilien Dumas; estampage de Gr. Charvet.

Abbé De Sauvages, Lettres à Séguier, 1770. — Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 347. — D'Hombres-Firmas, *Recueil de mémoires*, 1838, p. 7. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1873*, p. 129. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2877.

Diis Manibus. G. Namantio Severino.

« Aux dieux Mânes; à Gaius Namantius Severinus ».

Namantius, vraisemblablement un surnom gaulois transformé en gentilice romain.

Ne pourrait-on cependant pas lire : *Gn. Amantio*, « à Gneus Amantius » ?

1727

Épitaphe de Primus, fils de Tertius.

Mons. — Stèle à fronton triangulaire tronqué au sommet; « dans la cour du domaine de Tres-« paux » (Dum.); « à Trespaux, dans le mur de « la cour d'une maison » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m50; largeur, 0 34.

D · M
PRIMVS · TERTI
[illegible] · SECVNDILLA
FRATRI · P

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Estampage Gr. Charvet : la barre des A remplacée par un trait attenant par la tête au jambage droit & pendant parallèlement au jambage gauche.

Abbé Sauvages, Lettres à Séguier, 1770, 13802, V, p. 46. — Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 347. — D'Hombres, *Recueil de mémoires*, 1838, pl. nos 5 & 6. — E. Germer-Du-

RAND, *Découvertes en 1873*, p. 128. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2878.

Diis Manibus. Primus, Tertii filius; Secundilla fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes. Primus, fils de Tertius; « Secundilla à son excellent frère ».

M. Hirschfeld fait remarquer les noms *Primus, Tertius, Secundilla.*

Voir l'inscription suivante.

1728

Épitaphe de Primus fils, de Tertius.

MONS. — « A Trespaux, près la ferme des Pins » (SÉG.); « chez l'abbé Dupin entre Mons & Tres- « paux » (DE SAUV.); « à Trespaux près d'Alais » (D'HOMB.).

D M
PRIMO TE
RTI FILIO
SECVNDIL
LA · FRATRI
P P

SÉGUIER, ms. de Paris, 16930, p. 1456, n° 69; copie envoyée par l'abbé DE SAUVAGES. — D'HOMBRES-FIRMAS, *Acad. du Gard*, 1808, p. 347. — E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 130. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2879, & *Add.*, p. 832.

Diis Manibus; Primo, Tertii filio; Secundilla fratri piissimo posuit.

« Aux dieux Mânes; a Primus, fils de Tertius; « Secundilla à son excellent frère à élevé ce tom- « beau ».

Tertius, Primus, Secundilla, non citoyens romains.

1729

Épitaphe de Matucenus, fils de Primus.

MONS. — Fragment « engagé dans la façade « occidentale de la maison Trélys, au hameau « d'Olympie, à 2m50 au-dessus du sol; trouvé sur « les lieux » (Gr. CHARV.).

D M
MATVCENI · PRIMI · F
. . . .

Estampage de Gr. CHARVET.

E. GERMER-DURAND, *Découv. archéol. en 1877*, p. 88, d'après une communication de Gr. CHARVET. — Gr. CHARVET, dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1875, p. 252. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2880.

Diis Manibus Matuceni, Primi filii .....

« Aux dieux Mânes de Matucenus ....., fils de « Primus ».

Matucenus est un nom celtique. La vraie forme paraît avoir été *Matugenus*, comme dans l'inscription ci-dessus, n° 1702, de Baron : *Matugeno, Montani filio.*

1730

Épitaphe de Secundus, fils de Severus.

MONS. — « Pierre dont les fragments ont été « recueillis en divers points du territoire de Mons, « près d'Alais, par L. & B. Gardes ».

D · M
SECVNDI
SEVERI · FIL ·
PRIMIA SE*ve*
RA · MARIT*o*

GARDES, *Soc. d'Alais*, 1875, p. 253. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2881.

Diis Manibus Secundi, Severi filii, Primia Severa marito.

« Aux dieux Mânes de Secundus, fils de Seve- « rus; Primia Severa à son mari ».

Severus, Secundus, non citoyens romains.

1731

Épitaphe de Julius .....

ALAIS. — Fragment bordé de moulures en bas & à droite; « trouvé dans les fouilles faites pour « les fondations du temple protestant en 1864 » (Fr. G.-DUR.).

L · IVLIO
. . TALIS

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

E. GERMER-DURAND, Notes manuscrites.

1732

Épitaphe de Jullinus & de Julia Secundilla.

ALAIS. — Cippe avec base & couronnement; « trouvée en 1808 à Alais, au faubourg du Soleil, « lors de la construction de la route » (TREL.); « dans la terre dite *las Faissos*, au faubourg du « Soleil » (D'HOMB.); actuellement au château de Ribaute. La face extérieure du dé est divisée par un listel vertical en deux parties parallèles qui contiennent chacune une inscription. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m75.

	D · M
❦ IVLIA ❦	IVLLINI
TITI · FIL	MARIAE
SECVN	FILI
5 DILLA	IVLIA ❦
VIVA	SECVN
SIBI · PO	DILLA
SVIT	MARITO
	OPTIM

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

Abbé DE SAUVAGES, Lettre à Séguier du 23 août

1773; 13816, 11. — Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 346. — D'Hombres-Firmas, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. n° 1. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1869*, I, p. 61. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2873.

Diis Manibus Iullini, Mariae filii, Iulia Secundilla marito optimo.

Iulia, Titi filia, Secundilla, viva sibi posuit.

« Aux dieux Mânes de Jullinus, fils de Maria; « Julia Secundilla à son excellent mari.

« Julia Secundilla, fille de Titus Julius, s'est, « de son vivant, élevé ce tombeau ».

1733

Épitaphe de Julia Titulla.

Alais. — Perdue. Pierre « trouvée vers 1808 « au faubourg du Soleil & déposée à l'Hôtel de « Ville » (Trél.); « trouvée lors de la construc- « tion de la route d'Alais à Montpellier » (D'Hom.).

D · M
IVLIAE
TITVLL
AE·IVLIV
5 S·SERVLIE
VS VXO
RI·PIISSI
MAE

Copie de Trélis.

Trélis, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1808, p. 346. — D'Hombres-Firmas, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. 3. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2874.

Diis Manibus Iuliae Titullae; Iulius Servilieus uxori piissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Titulla; Julius « Servilieus à son excellente épouse ».

1734

Épitaphe de Valeria Verula.

Alais. — Cippe bordé d'un rinceau encadrant l'inscription; *ex loco* la Liquière *iuxta viculum* Servas, *nunc* à Alais *apud dom.* de Seneras, *judicem ordinarium translatus anno 1656* (Guir.); trouvé, au dix-huitième siècle, au château du Colombier; « hors la porte Saint-Vincent, dans le « jardin appelé Chantilly » (Lanc.); « dans l'église » (Mén.), par erreur; « enchâssé dans le mur du « jardin de M. Mandajors, à une portée de cara- « bine d'Alais » (De Sauvages); actuellement à Saint-Hippolyte-de-Caton, dans le parc de M. le baron d'Hombres. — Hauteur, 0m90; largeur, 0m60.

D M
VALERIAE
C · FIL
VERVLAE
HEREDES

Copie Gr. Charvet.

Muratori, 1224, 7. — DD. Martène & Durand, *Voy. litt.*, 1717, p. 304. — Lancelot, *Acad. des Inscr.*, 1753, p. 247. — Ménard, VII, p. 473. — Séguier, 13802, V, p. 46, d'après l'abbé De Sauvages. — D'Hombres-Firmas, 1838, *Recueil de mémoires*, pl. 4. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 315. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2870.

Diis Manibus Valeriae, C. filiae, Verulae, heredes.

« Aux dieux Mânes de Valeria Verula, fille de « Caius (Valerius), ses héritiers ».

Voir, aux inscriptions de Nîmes (ci-dessus, n. 1266), une *Valeria, Veri f., Verula.*

1735

Épitaphe de Julia Sestula.

Cendras, dans le canton ouest d'Alais. — Cippe très-fruste, encore pourvu de sa base mais privé de son couronnement; déposé sur la terrasse de l'habitation de M. Fabre. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures.

D M
IVLIAE SEST
VLAe ▨▨ SIE
▨▨ IVS ▨ A
5 RI ▨▨▨ S
RI ▨▨▨
▨▨▨▨

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 132. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2872.

Diis Manibus Iuliae Sestulae .....

« Aux dieux Mânes de Julia Sestula ..... ».

1736

Fragment.

Cendras, dans le canton ouest d'Alais.

RIO L·Γ
▨ B ▨
TIA IM
VNDAE
RRIV·L·F

Séguier, ms. 13802, V, p. 60. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2871.

1737

Épitaphe de Pompeius Blaesus.

Servas, dans le canton est d'Alais. — Grande pierre quadrangulaiee, bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée, il y a peu d'années, « & restée au domaine de La Liquière, campagne

« du docteur Serres, aujourd'hui de M. Alphonse « Parran ». — Hauteur, 0m95; largeur, 1m32.

C·POMPEIO·SEX·F·VOL·BLAES°·F
SEX·POMPEIVS·BLAESVS·FRATrI

Estampage & copie dessinée de Gr. CHARVET.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 131. — A. CHARVET, *Les Sources min. d'Euzet*, dans les *Mém. de la Soc. scient. & littér. d'Alais*, 1883, p. 121. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2869.

C. Pompeio, Sexti filio, Voltinia, Blaeso, fecit Sex. Pompeius Blaesus fratri.

« A Caius Pompeius Blaesus, fils de Sextus « Pompeius; de la tribu *Voltinia*, Sextus Pompeius « Blaesus a érigé ce tombeau à son frère ».

1738

Épitaphe d'Ofilius Priscinus.

SERVAS. — « En 1875, au mas de Servas sur le « chemin d'Alais » (Fr. G.-DUR.). Fragment provenant de la partie supérieure d'une stèle. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m30.

CN·OFILIO
PRISCII...

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND.

« A Cnéus Ofilius Priscinus ..... ».

1739

Épitaphe de Gratilla, fille de Successa.

SEYNES, dans le canton de Vézenobres. — Fragment provenant vraisemblablement d'un cippe dont il présente le dé à peu près entier; « à « Ceyne, Ceine » (GUIR., BÉNÉD.); « à Saint-Quin- « tin » (SÉG.); « au mur de la maison Simon « Martin » (CHARV., 1876). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50; largeur de la partie encadrée, 0m40.

D · M
GRATILLAE
SVCCESSAE
FIL·ANN·XIX
5 KARANTIA
SVCCESSA·MATER

Estampage de Gr. CHARVET : l'L & le second A de GRATILLAE, les deux N d'ANN, le T & l'E de MATER liés en monogrammes.

GUIRAN, ms., p. 79. — Petr. BOREL, 1653, p. 235. — DD. MARTENE & DURAND, 1717, p. 306. — MÉNARD, VII, p. 470. — Notes E. GERMER-DURAND, d'après un estampage de CHARVET. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2854.

Diis Manibus Gratillae, Successae filiae, annorum XIX; Karantia Successa, mater.

« Aux dieux Mânes de Gratilla, fille de Successa, « morte à l'âge de dix-neuf ans; Karantia Suc- « cessa, sa mère ».

1740

Épitaphe de Gellius Maternus.

BOUQUET, dans le canton de Saint-Ambroix. — Cippe incomplet en bas; « trouvé dans les ruines « du vieux château de Bouquet » (CHARV.); aujourd'hui à Alais, dans la collection de la Société scientifique & littéraire. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. — Largeur de la partie encadrée, 0m40.

D ❦ M
C·GELLI·MATERN
MERN.......
M.....

Estampage de Gr. CHARVET : le T & l'R, l'N & l'I de MATERNI, liés en monogrammes.

E. GERMER-DURAND, *Découvertes en 1873*, p. 33, d'après une communication de Gr. CHARVET. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2842.

Diis Manibus C. Gellii Materni .....

« Aux dieux Mânes de Caius Gellius Mater- « nus ..... ».

1741

Fragment.

BOUQUET. — Fragment « trouvé à Suzon, hameau « de la commune de Bouquet, dans la citerne, de « 3m10 sur 2m70 de largeur & de 2m60 de pro- « fondeur, qui est au milieu du plateau de l'oppi- « dum » (CHARV.). — Hauteur, 0m16; largeur, 0m14.

....
...ANVS
...S
....

Estampage de Gr. CHARVET : l'A de ANVS réduit à sa moitié droite.

« Dans la même citerne a été trouvée une petite « urne en verre, cordiforme, d'environ 0m15 de « hauteur, qui a été vendue à un négociant de « Bagnols-sur-Cèze ».

1742

Autel aux Nymphes, avec leur image.

ALLÈGRE, dans le canton de Saint-Ambroix. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel brisé en plusieurs fragments; découvert aux Fumades, toute la partie supérieure en 1876, la base l'année suivante. La face antérieure affecte la forme d'un petit temple, dont le fronton, orné à son milieu d'une coquille & couronné d'un élégant cordon d'antéfixes, repose sur deux pilastres carrés, encadrant un bas-relief. L'inscription est gravée sur la plinthe de la base. — Hauteur, environ 0m70; largeur, 0m45.

NYMPHIS
CASVNIA·QVINT*ina*·*v*·*s*·*l*·M

Copie dessinée de M. ALLMER : l'N & le T de QVINT*ina* liés en un monogramme.

Gr. Charvet, *Les Fumades*, 1880, p. 55; dans la *Rev. des Soc. savantes*, 1878, p. 271; *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 217, avec planche en gravure sur bois. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 53. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2846.

Nymphis, Casunia Quintina votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Casunia Quintina avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

Les Nymphes de la source sont représentées dans l'espèce d'encadrement que forment le fronton du temple simulé sur la face antérieure de la pierre, les pilastres qui le soutiennent & le socle sur lequel le tout repose. « Elles sont représentées, au nombre de trois, debout, demi-nues, « & tenant chacune à deux mains, au devant « d'elles, une vasque en forme de coquille cannelée. Leurs chevelures se déroulent sur leurs « épaules & retombent en boucles au-dessus des « seins. Leurs bras sont ornés de bracelets au-dessus du coude ».

1743

Autel aux Nymphes, avec leur représentation & celle de la déesse de la source.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel avec base & couronnement; extrait de la fouille de 1876; décoré, sur sa face antérieure, d'un bas-relief qui remplit toute l'étendue du dé. L'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur, 0m63; largeur, 0m38.

NYMP · QVINTINA · MAXIMI · F · V · S · L · M

Copie de Gr. Charvet : l'N & le T de QVINTINA liés en un monogramme.

Charvet, *Les Fumades*, 1880, p. 53; dans la *Rev. des Soc. savantes*, 1877, p. 174; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 214, avec planche en gravure sur bois. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 54. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2849.

Nymphis Quintina, Maximi filia, votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Quintina, fille de Maximus, « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Quintina n'est désignée que par son *cognomen;* il n'est pas possible de savoir si elle doit être identifiée avec Casunia Quintina, de l'inscription précédente.

La déesse de la source est représentée dans le bas-relief qui accompagne l'inscription. On l'y voit « sous la figure d'une femme à demi nue & « à demi couchée, accoudée du bras gauche sur « une urne fluente d'où s'échappent les eaux salutaires. Les cheveux de la déesse, séparés en « deux bandeaux réguliers, retombent sur les « épaules & sur le devant de la poitrine, & forment, au sommet de la tête, un chignon disposé « en corymbe. Au-dessus, règne une bordure cintrée, surmontée des bustes nus des Nymphes « au nombre de trois » (Charv.). Ces trois Nymphes personnifient vraisemblablement les vertus bienfaisantes de la source, personnifiée elle-même par la Nymphe à demi couchée & accoudée sur l'urne.

Voir l'inscription précédente, relative à une *Casunia Quintina,* peut-être la même que la *Quintina, Maximi filia,* de la présente inscription.

1744

Autel aux Nymphes avec bas-relief.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel avec base & couronnement; extrait de la fouille de 1876. Un bas-relief très-effacé remplit toute la face antérieure du dé. L'inscription occupe, en deux lignes, le bandeau de la corniche & le filet inférieur de la doucine qui le soutient. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m30.

NYMP L · IVL · ASCANIVS
V S L M

Copie de M. Allmer : toutes les lettres visibles.

Gr. Charvet, *Les Fumades*, 1880, p. 58, avec reproduction en photographie, pl. III; dans *Rev. des Soc. sav.*, 1877, p. 174; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 220. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 54. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2846.

Nymphis L. Iulius Ascanius votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Lucius Julius Ascanius avec « reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

Le bas-relief qui se voit au-dessous de l'inscription & occupe tout l'espace compris entre la corniche & le socle, représente « un homme debout, posé de face, la tête, les jambes & le haut « du corps nus, l'épaule gauche couverte d'une « draperie qui, en retombant, s'enroule autour des « reins. De la main droite, il tient quelque chose « qui paraît être un vase à anse; de la gauche, « une palme ». Ce personnage n'est autre que Ascanius lui-même, le dévot de l'autel que sa reconnaissance a cru devoir dédier aux Nymphes des Fumades.

1745

Autel aux Nymphes.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel pourvu de son couronnement, mais brisé au-dessus de la base; extrait de la fouille de 1876. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m20.

NYMPHIS
LVCIA · G · FIL
AQVILINA
V · S · L · M

Copie Charvet.

Charvet, *Les Fumades*, 1880, p. 59, avec reproduction en photographie, pl. 4; dans *Rev. des Soc. sav.*, 1877, p. 175; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 221. — Allmer, *Rer. épigr.*, I, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2847.

Nymphis, Lucia, Gaii filia, Aquilina, votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Lucia Aquilina, fille de Gaius « (Lucius), avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

1746

Autel aux Nymphes.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel avec base & couronnement; extrait

de la fouille de 1876. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m20.

NYMFIS
L·LVCRETI
VS·EVPREPES
V·S·L·M

Copie de Gr. Charvet.

Gr. Charvet, *Les Fumades*, 1876-1880, p. 18, avec reproduction en photographie, pl. 3; dans la *Rev. des Soc. sav.*, 1877, p. 175; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 220. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2848.

Nymphis, L. Lucretius Euprepes votum solvit libens merito.

« Aux Nymphes, Lucius Lucretius Euprepes « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

1747

Autel aux Nymphes.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Autel dont la base manque, mais encore pourvu de son couronnement. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m25.

Q·MNC·API
CLA·V·S·L·M

Copie de Gr. Charvet : l'M & l'I de MINC liés en un monogramme; l'N du même mot surmontée d'un point; le C d'APICLA de forme carrée.

Gr. Charvet, *Les Fumades*, 1876-1880, p. 60, & reproduction en phptographie, pl. 4; dans la *Rev. des Soc. sav.*, 1877, p. 174; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1878, p. 222. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 56. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2851.

Q. Minucius Apicla votum solvit libens merito.

« Quintus Minucius Apicla avec reconnaissance « en accompliseement de son vœu ».

1748

Autel aux Nymphes.

Allègre. — A l'établissement thermal des Fumades. Fragments appartenant à la partie supérieure d'une tablette encadrée d'une moulure; extraits de la fouille de 1877. — Hauteur, 0m12; largeur, 0m35.

NYMPHIS AVGVSTIS
. . . . RVM . .

Copie de Gr. Charvet.

Gr. Charvet, *Les Fumades*, 1887-1880, p. 64; dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1876, p. 226. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 56; ligne 2 : CVM. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2850.

Nymphis augustis .....

« Aux Nymphes augustes ..... ».

1749

Épitaphe de Malia Severa.

Allègre. — Stèle cintrée à sa partie supérieure & incomplète en bas; trouvée, au commencement de 1884, aux thermes des Fumades, « près de « l'endroit où est établie la chaudière de l'établis« sement Roustan » (Charv.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan de la partie cintrée, bordée pareillement de moulures. — Hauteur, 0m42; largeur, 0m32.

D M
MALIAE·L·F
SEVERAE

Copie dessinée & estampage de Gr. Charvet.

Allmer, *Rev. épigr.*, II, p. 79.

Diis Manibus Maliae, Lucii filiae, Severae.

« Aux dieux Mânes de Malia Severa, fille de « Lucius (Malius) ».

« D'autres découvertes ont été faites depuis peu « aux Fumades. Elles consistent en une certaine « quantité de petites poteries, trouvées toutes, au « nombre d'une quarantaine, rassemblées sur un « point à cinq ou six mètres de la source romaine, « & qui, par leurs petites dimensions, semblent « indiquer qu'elles étaient employées à contenir « des cosmétiques ou des remèdes. Parmi ces « poteries, s'est rencontré un petit grattoir en « silex ».

1750

Épitaphe de Cornelius Cornelianus.

Allègre. — Cippe avec base & couronnement, dans le cimetière du village d'Arlindes, commune d'Allègre. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m32; hauteur de la partie encadrée, 0m47; largeur, 0m23.

D M
T·CORNELI
CORNELIANI

Copie dessinée de M. Revellat, ingénieur à Cannes. Copie de M. l'abbé Bastide, curé de Saint-Jean-le-Centenier.

D'Hombres-Firmas, *Recueil de mémoires*, 1838, n. 18, planche. — Notes E. Germer-Durand, 1856. — Charvet, dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1872, p. 65; 1878, p. 195. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2852.

Diis Manibus T. Cornelii Corneliani.

« Aux dieux Mânes de Titus Cornelius Corne« lianus ».

1751

Épitaphe de Vindia Quartina.

Allègre. — Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés & affleurés au dé; engagé

extérieurement dans la margelle d'un puits au hameau de la Bégude. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $0^{m}80$; largeur, $0^{m}50$; hauteur de la partie encadrée, $0^{m}35$; largeur, $0^{m}40$.

D M
VINDIAE Q FIL
QVARTINAE

Copie dessinée de M. Allmer. Copie dessinée de M. Revellat, ingénieur à Cannes. Copie de M. l'abbé Bastide, curé de Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche).

D'Hombres, *Recueil de mémoires*, 1838, n. 17, planche. — Notes E. Germer-Durand, 1856. — A. Charvet, dans les *Mém. de la Soc. d'Alais*, 1872, p. 65; 1878, p. 195. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2853.

Diis Manibus Vindiae. Q. filiae, Quartinae.

« Aux dieux Mânes de Vindia Quartina, fille « de Quintus (Vindius) ».

1752

Fragment.

Les Mages. — Perdue. En 1755 à Roulet, près Moinas; « actuellement à Moinas, chez M. Do- « mergue » (Ség.).

D ❦ M
OVARNIAPAL
. . . .

Séguier, 13802, V, p. 43. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2844.

La barre du dernier A de OVARNIA remplacée par un trait vertical pendant au-dessous du niveau de la lettre.

1753

Épitaphes avec bustes.

Les Mages, dans le canton de Saint-Ambroix. — Perdue. « Trouvée en 1755 à Rouré, près Moinas, « à la métairie du Treulet; déposée à Roulet, chez « M. Martinèche » (Ség.). Trois bustes au-dessus de l'inscription.

D ❦ M	D ❦ M	D ❦ M
T	M	
M P	M //////////	//////////
VXSORI	ET FILIAB*us*	//////////

Séguier, 13802, 13. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2843.

Les bustes qui se voyaient au-dessus de ces épitaphes étaient ceux de trois femmes : au milieu, la mère; à droite & à gauche, ses filles; devant elle, un enfant tenant de la main droite une pomme.

1754

Fragment.

Saint-Victor-de-Malcap, dans le canton de Saint-Ambroix. — « A Saint-Étienne de Sermen- « tin, dans une métairie assez rapprochée de la « localité » (Trenq.); « fragment, à l'ancienne « église » (G.-Dur.).

. . . IVLIANVS

Trenquier, *Notice sur différentes localités du Gard*, 1853, p. 24. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2841.

1755

Épitaphe d'Aréthusa.

Barjac, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais. — Cippe avec base & couronnement; engagé dans le mur de la terrasse du château. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, $1^{m}60$; largeur, $0^{m}60$; hauteur & largeur de la partie encadrée, $0^{m}40$.

D · M
ARETHVSAE
T·IVLIVS·HELIS
CONTVBERNALI
KARISSIMAE

Photographie communiquée par M. Deyrias, maître carrier : T·IVLIVS; copie & estampage de M. Fr. Fermer-Durand.

Gruter, 997, 10. — Rulman, *Inv.*, p. 107. — Guiran, p. 158. — Ménard, VII, p. 426 — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1869*, p. 20. — Bondurand, dans le *Bull. archéol. des trav. hist.*, 1885, p. 517. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2839, d'après une copie d'Alègre, de Bagnols; *Add.*, p. 832.

Diis Manibus Arethusae; T. Iulius Helis contubernali karissimae.

« Aux dieux Mânes d'Arethusa; Titus Julius « Helis, à sa compagne très-chère ».

1756

Épitaphe de Domitia Celsina.

Barjac. — Pierre carrée qui peut avoir formé le dé d'un cippe; « engagée dans le mur de sou- « tènement de l'esplanade du château » (Lomb.-Dum.); « près du nouvel escalier » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagnées d'un rinceau. — Hauteur de la partie encadrée, $0^{m}45$; largeur, $0^{m}35$.

D ❦ M
DÓMITIAE
D FILIAE
CELSINAE
5 T·IVLIVS
IVLIÁNVS
MARITVS

Copies dessinées de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas; copie dessinée & estampage de M. Fr. Germer-Durand; photographie donnée par M. Deyrias, maître carrier.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1869*, p. 21. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2840.

Diis Manibus Domitiae, Decimi filiae, Celsinae, T. Iulius Iulianus, maritus.

« Aux dieux Mânes de Domitia Celsina, fille de « Decimus (Domitius); Titus Julius Julianus, son « mari ».

1757

Fragment.

Barjac. — Partie inférieure d'un cippe avec sa base; « servant de parapet à la terrasse du châ« teau » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^{m}45; largeur, 0^{m}50.

. . . .

FILIA ET FIL

IVS · MATR

I · POSVERV

Copie de Pelet.

Pelet, ms. 2, p. 89.

..... *filia & filius, matri posuerunt.*

« ..... sa fille & son fils ont élevé ce tombeau à « leur mère ».

VII. — DE NIMES AU VIGAN

Gajan.
Fons.
Saint-Bauzely.
Montmirat.
Vic-le-Fesc.
Gailhan.
Logrian & Comiac-de-Florian.
Saint-Nazaire-de-Gardies.
Durfort.
Pompignan : La Mirabel.
La Cadière : Hubac.
Cézas.

1758

Fragment.

Gajan, dans le canton de Saint-Mamert. — Fragment « composé de six grandes lettres, trouvé à « Candoule, commune de Gajan, en 1856 ».

. . . CANDVA . . .

Copie de E. Germer-Durand.

E. Germer-Durand, *Dictionnaire topographique du Gard*, au mot CANDOULE; Notes 1856. — Charvet, *Voies romaines chez les Volkes Arécomiques*, p. 71.

1759

Épitaphe de Casunia Servata.

Fons, dans le canton de Saint-Mamert. — Pierre carrée, bordée de moulures encadrant l'inscription; « à la maison du sieur Paul, notaire » (Mén.); « dans le mur de la maison Fayet » (E. G.-Dur.); « dans le mur de l'ancienne maison seigneuriale » (Em. Dum.). — Hauteur de la partie encadrée, 0^{m}37; largeur, 0^{m}41.

D ø M

CASVNIAE

CASVNAE · F

SERVATAE

T · F · I

Copie de Charvet; copies dessinées de M. Fr. Germer-Durand & de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas.

Guiran, ms., p. 138. — Ménard, VII, p. 401. — Séguier, 13801, pl. 58. — Notes E. Germer-Durand, 1856. — Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 167. — Charvet, *Voies romaines chez les Volkes Arécomiques*, 1874, p. 71. — Hirschfeld, C., xii, 3022.

Diis Manibus Casuniae, Casunae filiae, Servatae. Testamento fieri jussit.

« Aux dieux Mânes de Casunia Servata, fille de « Casuna. Tombeau élevé en exécution de son « testament ».

Le nom de la mère a la forme celtique; ce même nom, passé à sa fille, a pris la forme des gentilices romains. Cette fille avait sans doute le droit de cité romaine.

1760

Fragment.

Saint-Bauzely, dans le canton de Saint-Mamert. — Fragment incomplet à gauche; trouvé dans « l'ancienne église romane de Bauzely, aujour« d'hui (1856) devant la porte de M. Mouttet, « maire » (Em. Dum.). — Hauteur, 0^{m}37; largeur, 0^{m}27.

MARCI ·

[illegible]ASCITI

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas.

Hirschfeld, C., xii, 3024.

1761

Autel à la foudre avec la figure de la roue.

Montmirat, dans le canton de Saint-Mamert. — Moitié inférieure d'un autel, trouvée en 1867; aujourd'hui à Sommières, dans la collection de M. Lombard-Dumas. Une roue en relief, brisée au-dessus du moyeu, remplissait, entre les deux lignes qui probablement composaient à elles seules l'inscription, toute la largeur du dé & devait contenir neuf rais, aujourd'hui réduits à sept par la cassure qui a emporté la partie supérieure de l'autel. Une roue parallèle, mais qui semble

n'avoir eu que sept rais, dont cinq seulement paraissent encore, se voit sur la face postérieure. — Hauteur, 1m 19; largeur, 0m 12.

f u l g u r

roue

CONDITVM

Estampage de M. Lombard-Dumas.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 232. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3023.

Fulgur conditum.

« Foudre enfouie ».

La figure d'une roue sur une *fulgur conditum* ne saurait être autre chose que la représentation de la foudre considérée sous le rapport du bruit qu'elle produit & auquel rien n'est plus comparable que le fracas du roulement d'un char. Le passage des Psaumes *Vox tonitrui tui in rota*, exprime d'une manière simple & saisissante cette comparaison. L'usage de représenter la foudre par une roue paraît avoir été général dans la Gaule; on voit sur une monnaie d'or des Carnutes (*Art gaulois*, pl. 71, n° 2), un aigle portant une grande rouelle entre ses serres.

Jupiter est assez souvent représenté tenant un foudre de la main droite & la roue de la main gauche. Une statuette du dieu, trouvée à Saint-Dizier (Haute-Marne), faussement transformée en *Dis Pater*, le montre portant, de plus, sur l'épaule droite un trousseau d'éclairs sous la forme de grandes S (Flouest, *Deux stèles de laraire*, 1885, pl. 19; Mowat, dans le *Bulletin épigraphique*, 1881, p. 57). Cette statuette représente la foudre dans ses trois expressions essentielles : la lumière, la force & le bruit.

1762

Enseigne d'une marchande de couronnes.

Vic-le-Fesc, dans le canton de Quissac. — Au musée de Nimes. Table brisée de tous côtés, primitivement quadrangulaire & entourée d'un rebord saillant, dont il subsiste un reste vers le bas à droite; trouvée en juin 1890, à Vic-le-Fesc, dans un champ non loin du château du Fesc, & donnée peu de jours après à la ville de Nimes. Au milieu de la face inscrite, se voit la silhouette d'un bas-relief mutilé anciennement, dans laquelle on parvient à reconnaître une femme assise derrière *une banque* & tenant de la main droite une couronne. L'inscription est disposée de chaque côté de la place occupée par la tête & les épaules du personnage du bas-relief. — Hauteur, 0m 24; largeur, 0m 30; épaisseur, 0m 20.

*n*ON VE NDO NI
*s*I AMA NTIBVS
*c*ORO NAS

Estampage & renseignements de M. Estève, Conservateur du musée de Nimes.

Journal de Nimes, le *Petit Républicain du Midi*, 7 juin 1890.

Non vendo nisi amantibus coronas.

« Je ne vends des couronnes qu'aux amou-« reux ».

Cette bizarre inscription est plus propre à éveiller la curiosité qu'à la satisfaire. On en est réduit aux conjectures.

Il y donc lieu de supposer, qu'il existait, à Vic-le-Fesc, un temple de quelque divinité réputée favorable aux liaisons amoureuses. Jeunes filles & jeunes garçons, désireux de se marier, devaient affluer en pèlerinage à cet aimable sanctuaire, & ne s'en allaient pas sans avoir déposé à l'autel du dieu ou de la déesse une couronne en souvenir de leur visite. La marchande, qui, installée sans doute aux abords du temple, avait cette clientèle spéciale, pouvait dire avec vérité, sur son enseigne, « qu'elle ne vendait qu'aux amoureux ».

1763

Épitaphe de Censorius Severus.

Gailhan, dans le canton de Quissac. — « Cippe « brisé en haut, trouvé à Gailhan & déposé à « l'intérieur de la maison du sieur Joseph Brun, « pour servir de support à un évier; acquis par « M. Lombard-Dumas en 1886 & transporté dans « le jardin de sa propriété, à Sommières ». L'inscription est entourée d'un filet formant encadrement. Une *ascia* occupe le milieu de la plinthe de la base. — Hauteur, 0m 66; du dé 0m 40; largeur, 0m 59.

D ☙ M
L · CENSORIO · SEVE
RO · QVI VIXSIT · AN
NOS SEPTEM · D · XXI
5 L · CENSORIVS · SEVERI
NVS ET CAREIA FELICISSI
MA · FILIO · P · POSVERVNT

Copie & estampage de M. Lombard-Dumas, de Sommières. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 241. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5888.

Diis Manibus; L. Censorio Severo, qui vixsit annos septem, dies XXI; L. Censorius Severinus & Careia Felicissima filio piissimo posuerunt.

« Aux dieux Mânes; à Lucius Censorius Seve-« rus, mort à l'âge de sept ans & vingt & un jours; « Lucius Censorius Severinus & Careia Felicis-« sima à leur excellent fils ont élevé ce tom-« beau ».

Remarquer l'orthographe *vixsit* par XS; le surnom du fils dérivé de celui du père avec retour de la forme diminutive à la forme première, contrairement à la prétendue règle d'après laquelle les surnoms allaient des parents aux enfants toujours par diminutifs; le surnom superlatif *Felicissima*, inusité avant le deuxième siècle; l'abréviation équivoque P, à la dernière ligne, à interpréter ici par *piissimo* ou par *parentes*.

Voir à l'inscription suivante, également de Gailhan, la mention d'un autre *Censorius*.

1764

Épitaphe de Severina, fille de Bassus.

Gailhan. — Fragment présentant la partie supérieure d'un cippe avec son couronnement; « en-« gagé dans la façade de la maison du sieur « Joseph Brun » (Lomb.-Dum.). L'inscription était entourée d'un filet formant encadrement. — Hau-

teur, 0m50; largeur, 0m60; de la partie encadrée, 0m47.

D ❦ M
SEVERINAE BAS
SI·FILIAE·L·CENSO
RIVS SECVNDVS
. . . .

Copie de M. Fr. Germer-Durand (1882). Estampage & copie dessinée de M. Lombard-Dumas (1886) : les lettres de la quatrième ligne réduites par la cassure de la pierre à la partie inférieure.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 107. — Allmer, *Revue épigraphiques* II, p. 272. — Hirschfeld, *C.*, xii, & *Add.*, p. 833.

Diis Manibus Severinae, Bassi filiae, L. Censorius Secundus .....

« Aux dieux Mânes de Severina, fille de Bassus, « Lucius Censorius Severus ..... ».

Voir au numéro précédent un *Lucius Censorius Severinus.*

Bassus, Severina, non citoyens romains.

1765

Fragment.

Gailhan. — Fragment « dans le mur latéral de « la maison Brun Joseph, du côté d'une impasse » (Lomb.-Dum.). — Hauteur & largeur, 0m20.

OC. . . . .
V. . . .
T·VAL. . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand (1872). Estampage de M. Lombard-Dumas (1886).

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 108. — Hirschfeld, 3020 *a*.

1766

Fragment.

Gailhan. — Petit fragment incomplet de tous côtés; transporté en 1874 à Nîmes & deposé au musée par M. Fr. Germer-Durand. — Hauteur, 0m10; largeur, 0m20.

. . . .
LI. . . . .
MESSIO
. . . .

Estampage de M. Fr. Germer-Durand. Copie dessinée de M. Allmer.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5933.

1767

Fragment au nom d'un Varenius (?) .....

Gailhan. — Fragment provenant d'une stèle à inscription encadrée; « vu à Gailhan en 1872 » (Fr. G.-Dur.); « dans le mur d'une remise en « ruines dépendant de la maison Doumergue, à « côté de l'église » (Lomb.-Dum.).

. . . .
. . . . . .ARENI VS
. . . . .INVS·DMNAE
*su*AE·PIENTSSIMAE P
*n*ATONE·PANNONCAE

Estampage & copie dessinée de M. Lombard-Dumas (1886). Copie de M. Fr. Germer-Durand (1872).

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1876*, p. 106. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3020.

.... Varenius (?) .....inus dominae suae pientissimae posuit; natione Pannonicae.

« A ...., née en Pannonie; ..... Varenius (?) « .....inus à sa maîtresse excellente a élevé ce « tombeau ».

Les premières lignes contenaient les noms de la défunte, qui était peut-être la femme de Varenius. *Domina* serait dans ce cas un terme de tendresse.

1768

Épitaphe de Firmia Blaesina.

Logrian et Comiac-de-Florian, dans le canton de Sauve. — Pierre carrée; « à Florian » (Ség.). — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50.

D M
FIRMIAE BLAESI·F
BLASINAE
T·FIRMIVS
VICTOR
MATRI

Copie de Séguier : BLASINAE à corriger par BLAESINAE.

Séguier, 13801, pl. 35. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nîmes*, 1802, p. 576. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3037.

Diis Manibus Firmiae, Blaesi filiae, Blaesinae; T. Firmius Victor matri.

« Aux dieux Mânes de Firmia Blaesina, fille de « Blaesus; Titus Firmius Victor à sa mère ».

Le fils, qui porte le gentilice de sa mère, était peut-être un fils naturel.

Remarquer le surnom de celle-ci dérivé de celui de son père.

1769

Épitaphe de .... Valentinus.

Saint-Nazaire-de-Gardiès, canton de Sauve. — Cippe incomplet à droite & en bas, engagé dans la margelle d'un puits voisin de l'église. L'ins-

cription était renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un rinceau. — Hauteur, 0m49.

D M

LAEI....

VALENTI..

T·I

Copie dessinée de M. Ollier de Marichard, de Vallon.

Hirschfeld, *C.*, XII, 5889.

M. Hirschfeld propose de lire :

Diis Manibus; L. Aemilio Valentino; testamento .....

« Aux dieux Mânes; à Lucius Aemilius Valen-« tinus; tombeau élevé en exécution de son tes-« tament ».

1770

Épitaphe d'Octavius Caiaucus (?).

Durfort, dans le canton de Sauve. — Pierre vue en 1732 & encore en 1802; « à une lieue de « Nimes » (Maff.).

CN·OCTAVIO·CN·F·CA

IAVCO·EX·TESTAMENTO

C·OCTAVI·CN·F·VOLT·CERTI

Copie de Maffei.

Maffei, *Galliae Antiquitates*, p. 48. — Séguier, 13801, pl. 58. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — Herzog, n° 262. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3036.

Cn. Octavio, Cnei filio, Caiauco (?), *ex testamento C. Octavii, Cnei filii, Voltinia, Certi.*

« Cneus Octavius Caiaucus (?), fils de Cneus, « en exécution du testament de Caius Octavius « Certus, de la tribu *Voltinia*, fils de Cneus.

Caiaucus, si la lecture n'est pas fautive, serait, d'après la remarque de M. Fr. Germer-Durand, un nom celtique.

1771

Fragment d'épitaphe.

Pompignan, dans le canton de Saint-Hippolyte. — Fragment « à La Mirabel (commune de Pompignan), « métairie du sieur Bompard ».

D M

SE...RV...MAE

....

....

M·..........BI

Guiran, ms. II, p. 403. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3038.

M. Hirschfeld propose de lire :

Diis Manibus Servandae (?) .... *matri* (?) *& sibi.*

« Aux dieux Mânes de Servanda; ...., à sa « mère & aussi pour elle-même ».

1772

Autel au Génie de Terentius Fronto.

La Cadière, dans le canton de Saint-Hippolyte-du-Fort. — Gaîne d'hermès bordée de moulures; incomplète en haut & en bas; au mas d'Hubac, dans le jardin de M. Henry de Pistoris (E. G.-Dur.). — Hauteur, 1m; largeur en haut, 0m34; en bas, 0m31.

T·TERENTIO

FRONTONI

VIRILLIO·L

Estampage de M. Fr. Germer-Durand : l'N & le T de FRONTONI liés en un monogramme.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 104. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3040.

T. Terentio Frontoni, Virillio libertus.

« A Titus Terentius Fronto, Virillio son affran-« chi ».

« Ce n'est point », dit M. E. Germer-Durand, dans ses *Découvertes archéologiques*, « un *titulus* « funéraire, mais une de ces inscriptions honori-« fiques que les esclaves ou les affranchis dres-« saient à leurs maîtres ou aux Génies de leurs « maîtres », les clients à leurs patrons ou aux Génies de leurs patrons, « sur des pierres en « forme d'hermès ». M. Fr. Germer-Durand ajoute avec raison que la gaîne d'Hubac devait porter le buste de Terentius Fronto.

1773

Fragment d'épitaphe.

La Cadière. — Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; « au village, dans un mur » (Fr. G.-Dur.). — Hauteur, 0m30; largeur, 0m20.

HIL.........

DAGOR......

FAB*illa*

PAREN*tes*.....

Estampage de M. Fr. Germer-Durand : le G de DAGOR à terminaison courbe; une lettre indéterminable après FAB.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 105. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3039.

Dagor..., peut-être le commencement d'un nom celtique, tel que *Dagorix*.

1774

Fragment d'épitaphe.

Cézas, dans le canton de Sumène. — « A Cezaux, « chez Jacques Carbonel » (Guir.).

....

VIVI FECER

Guiran, II, p. 406. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3041.

IX. — DE NIMES A SOMMIÈRES

Caveirac.
Clarensac.
Saint-Côme & Maruéjols.
Combas.
Langlade.
Saint-Dionisy.
Nages & Solorgues.
Boissières.
Calvisson : Bisac, Sinsans.
Congeniès.
Villevieille.
Sommières.
Aubais : Gavernes.
Saint-Clément.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Caveirac : n° 119, milliaire d'Auguste, transporté de la route de Nîmes à Narbonne.

Clarensac : n° 234, épitaphe d'un décurion *ornamentarius*.

Sommières : n° 250, fragment faisant mention d'un personnage municipal *omnibus honoribus functus*.

Calvisson : n° 449, inscription faisant mention des *vicini* (*vicani*) *Arandunici*.

1775

Autel à Mercure & à Maia.

CAVEIRAC, dans le canton de Saint-Mamert. — A Montpellier, chez M. Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier. Autel trouvé en 1846 sur les limites des garrigues de Caveyrac, au bord du chemin de Sauve; présentant, sur chacune de ses deux faces principales, un débris d'inscription accompagné d'un bas-relief : « Un « coq qui semble manger; un peu au-dessus de « lui, une tortue portant sur son écaille un vase « d'où s'élance une baguette entourée de fleurs, « à laquelle s'entrelacent deux serpents dont les « têtes se dirigent vers une patère. A la partie « supérieure de l'encadrement, on lit : IVLIVS, « suivi d'un autre mot dont on ne distingue que « le jambage de la première lettre; au-dessous : « V S L M. Sur la face postérieure, un vase & « une inscription dégradée; au-dessous : V S L M, « comme sur la face antérieure, précédés d'un « nom propre » (PEL.).

. . . .
IVLIVS . . .
coq, tortue, vase, caducée & patère
V S L M

. . . .
iulius . . .
vase
V S L M

Copie de M. Fr. GERMER-DURAND (1885).

PELET, *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1847, p. 194. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4136.

Mercurio, Iulius ..... votum solvit libens merito. Maiae (?), *Iulius ..... votum solvit libens merito.*

« A Mercure, Julius ..... avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».
« A Maia, Julius ..... avec reconnaissance en « accomplissement de son vœu ».

Pelet avait déjà reconnu que le dieu auquel se rapportait le bas-relief représentant un coq, une tortue & un vase d'où sortait un caducée du milieu d'une touffe de feuilles, ne pouvait être que Mercure. Nous supposons que le vase, représenté sur cette face avec les attributs de Mercure, & seul sur la face opposée, peut se rapporter à Maia, la mère de Mercure, souvent associée à son fils sur les monuments dédicatoires.

1776

Épitaphe de Licinia Secundina.

CAVEIRAC. — *Caveiraci* (GUIR.); « maison Basti, « rue Haute, dans le mur de la façade » (E. DUM.). Inscription encadrée. — Hauteur, 0m28; largeur, 0m33.

D · M
LICINIÆ · SECVN
DINÆ · LICINIA
PATERNA
FIL · PIISSIMÆ

Copie de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estampage de M. Emilien DUMAS : l'A & l'E de LICINIAE & de SECVNDINAE; l'M, l'A & l'E de PIISSIMAE, liés en monogrammes.

GUIRAN, ms., p. 58. — MÉNARD, VII, p. 332. — SÉGUIER, 13801, pl. 29. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4137.

Diis Manibus Liciniae Secundinae; Licinia Paterna filiae piissimae.

« Aux dieux Mânes de Licinia Secundina; Lici- « nia Paterna à son excellente fille ».

La mère & la fille avaient le même nom gentilice; celle-ci était vraisemblablement une enfant naturelle.

1777

Épitaphe de Pedullius Valerianus.

CAVEIRAC. — Trouvée à Caveyrac en 1799 (VINC. & BAUM.); « auprès de l'église; actuellement (1848) « dans le mur de la façade de la maison Novis » (E. DUM.).

D · M
L · PEDVLLI · VA
LERIANI
C · PEDVLLIVS · AM
5 RIANVS · FRATRI · PIISSI
MO · ET · SIBI · VIVOS · P

Copie de M. LOMBARD-DUMAS, d'après un estam-

page de M. Emilien Dumas : l'M & l'E de AME, à la fin de la quatrième ligne, liés en un monogramme; « il y a bien *Amerianus* ».

Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577; lignes 4 & 5 : VALE | RIANVS, à tort. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4138.

Diis Manibus L. Pedullii Valeriani; C. Pedullius Amerianus fratri piissimo & sibi vivos posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Pedullius Vale-« rianus; Caius Pedullius Amerianus à son ex-« cellent frère a élevé ce tombeau &, de son « vivant, pour lui-même ».

Peut-être vaut-il mieux lire *Amerimnus* que *Amerianus.*

1778

Fragment.

Caveirac. — « Fragment servant de moellon « à la maison Louis Roux » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur & largeur, 0m27.

. . . .
VIR . . . . . .
DONA . . . .
TINA·F . . .

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 222.

1779

Fragment.

Caveirac. — Fragment « sur un des contreforts « de l'église dans la maison Servière » (Pel.). — Hauteur, 0m20; largeur, 0m23.

. . . .
C IVC . . . . .
SECVND . . . .
RARISSIM . . .

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 222.

1780

Épitaphe de Zene.

Caveirac. — Stèle à fronton triangulaire décoré d'une rosace; « dans un jardin » (Guir.).

D M
ZENE ATHENAIS
CONTVBERN
ALI RETILLI
P·P·P

Copie de Guiran, ms. II, d'après le *Corpus*.

Guiran, ms.. p. 160; II, p. 367. — Ménard, VII, p. 427. — Hirschfeld, C., xii, 4139.

Diis Manibus Zene; Athenais contubernali bene m(erenti) ? pro pietate posuit.

« Aux dieux Mânes de Zene; Athenais, à sa « contubernale bien méritante, a élevé par affec-« tion ce tombeau ».

La lecture des sigles P·P·P par *pro pietatate posuit* proposée par M. Hirschfeld.

1781

(Ci-dessus, n. 4.)

Autel à Jupiter & à la Terre mère.

Clarensac, dans le canton de Saint-Mamert. — Autel pourvu de sa base, mais privé de son couronnement & de la partie supérieure du dé; formant aujourd'hui un des piliers qui soutiennent les arcs d'un portique dans une cour intérieure du château de Clarensac, emploi pour lequel il aura été retaillé à la mesure uniforme des autres piliers. Une roue sculptée en relief, réduite à sa moitié supérieure & à trois des huit rais qu'elle avait primitivement, séparait l'inscription en deux groupes. — Hauteur, 1m04; largeur, 0m44.

i o v i

roue

ET·TERRAE
MATRI

Estampage & copie dessinée de M. Lombard-Dumas.

Voir ci-dessus, p. 539, la bibliographie, & ajouter : Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 108. — Gaidoz, *Rev. archéol.*, 1885, p. 187. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4140, & *Add.*, p. 342.

Iovi & Terrae matri.

« A Jupiter & à la Terre mère ».

La présence de la conjonction ET avant les mots TERRAE MATRI, & celle de la roue au-dessus de ces mots, rendent certaine l'attribution de l'autel à Jupiter.

La *Terra mater* est la Terre « mère de toutes choses », *terra mater rerum, communis mater omnium mortalium,* celle que Varron (*De re rust.*, I, 1) oppose, comme ici, à Jupiter, maître du ciel & de la foudre : ..... *Iupiter appellatus, tellus terra mater.*

Cette inscription est peut-être la même que celle que Séguier (*Notes volantes*, 13802, I, p. 7; IV, f. 3; V, p. 47; voyez *C.*, xii, 3071) indique à Nimes *apud Spiritum* Fléchier, & représente gravée sur les deux faces opposées d'un autel, ainsi :

D'un côté : IOVI / ET — de l'autre : TER^E^A / MAT

sans la figure de la roue.

1782

Épitaphe d'Aemilius & d'Antulla.

CLARENSAC. — Perdue. *In vico Clarensac* (SÉG.); « trouvée à Clarensac, au commencement du « siècle » (E. G.-DUR.).

AEMILIO TITII F ET ANVLLAE PARENTI
BVS·AEMILIA·F·EXS·TESTAMENTO

Copie de SÉGUIER, d'après le *Corpus* : TITII à corriger sans doute par TITI.

SÉGUIER, ms. de Paris 16930, p. 1452, n. 26. — Notes E. GERMER-DURAND. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4141.

Aemilio, Titi filio, & Antullae (?), *parentibus, Aemilia, filia, exs testamento.*

« A Aemilius, fils de Titus, & à Antulla, ses « père & mère, Aemilia leur fille a élevé ce tom- « beau en exécution de leur testament ».

M. Fr. Germer-Durand propose la correction du cognomen *Antullae* en *Aviuliae*, gentilice connu par d'autres exemples de Nimes. Dans ce cas, ni Aemilius, ni sa femme, ni leur fille n'auraient eu de *cognomen*, probablement parce qu'ils étaient de l'époque ancienne où il n'était pas d'usage d'en avoir.

1783

Épitaphe de Gratus, fils de Boturo.

CLARENSAC. — Stèle à deux compartiments de moulures surmontés chacun d'un fronton (SÉG., VINC.). Elle est aujourd'hui réduite au compartiment de gauche, « bâti dans le mur au-dessus de « la clef de voûte du portail intérieur de la cour « du sieur Brunel » (LOMB.-DUM.). — Hauteur de la partie encadrée, 0m30; largeur, 0m27.

·D·
GRATI
BOTVRONIS·F
LVCIAE L·LOTVSI·
5 FIL·MATRI
L·GRATINIVS·SERVATVS

[M]
L·GRATNI·SERVA
L·TERENTI·GRATI
FRATRIS·GRATAE
GRATI·FIL
SORORIS
V F

Estampage de M. LOMBARD-DUMAS & copie dessinée d'Albin MICHEL pour le compartiment de gauche. Copie de SÉGUIER pour le compartiment de droite.

SÉGUIER, ms. 13802, V, f. 4, & ms. de Paris 16930, p. 1454, n. 49. — VINCENS & BAUMES, *Topogr.*, 1802, p. 577. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4142.

Ligne 4 : L·LOTVSI, les trois premières lettres incertaines; les anciennes copies : L·LOTVSI. — Deuxième inscription : SORORIS au lieu de SORORES, d'après Séguier (ms. de Paris).

Lecture proposée par M. Hirschfeld :

Diis Manibus Grati, Boturonis filii (*patris*); *Luciae, L. Lotusi filiae, matris; L. Gratinii Servati; L. Terentii Grati, fratris; Gratae, Grati filiae, sororis; L. Gratinius Servatus vivus fecit.*

« Aux dieux Mânes de Gratus, fils de Boturo, « (son père); de Lucia, fille de L... Lotusus, sa « mère; de Lucius Gratinius Servatus; de Lucius « Terentius Gratus, son frère; de Grata, fille de « Gratus, sa sœur; Lucius Gratinius Servatus a, « de son vivant, fait ce tombeau ».

Lucius Gratinius Servatus, dont les noms terminent les deux épitaphes, est l'auteur du tombeau. Lucius Terentius Gratus, qu'il appelle son frère, est probablement le mari de sa sœur Grata, & alors son beau-frère seulement.

Boturo, Lotusus, noms celtiques.

1784

Épitaphe de Terentia Irene.

CLARENSAC. — « A la maison de Noël Arjalas » (PEL.).

RENIIA MAXIM
LIB IRENE SIBI
ET CARAFIL P..
IN SVO
5 DEVTERO IVLLIO
V·F

PELET, ms. à la Bibliothèque de Nimes, cahier 7, p. 34.

Terentia (?), *Maximi liberta, Irene, sibi & Caratillo conjugi suo & Deutero filio viva posuit.*

« Terentia Irene, affranchie de Maximus, a, de « son vivant, élevé ce tombeau pour elle-même « & pour Caratillus, son mari, & pour Deuter, « leur fils ».

La copie paraît inexacte.

1785

Épitaphe de Saedius Communis.

CLARENSAC. — « A la maison de Daniel Bovel » (PEL.); « dalle de marbre servant de banc à la « maison d'un paysan; découverte, en 1869, par « M. Robert Dupont, percepteur ».

D M
SAEDII·COMM*u*
NIS·ET·CRISPIAE LVCI

PELET, ms. à la Bibl. de Nimes, 2, p. 157; ligne 3 : CRISPINAE·LVC... « Copie sur feuille « volante, de M. Maspéro ».

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques & scientifiques, 1888, p. 327; article intitulé : *Correspondance inédite de Léon Rénier, d'après les brouillons de lettres retrouvés dans ses papiers.*

Diis Manibus Saedii Communis & Crispiae Luci(*nae* ?) .....

« Aux dieux Mânes de Saedius Communis & « de Crispia Lucina ..... ».

1786

Inscription celtique.

SAINT-CÔME ET MARUÉJOLS, dans le canton de Saint-Mamert. — Au musée de Nimes. Chapiteau

carré, « dont il reste l'angle droit avec la moitié « à peu près des côtés adjacents » (Aur.); trouvé en octobre 1886 dans les fondations d'un vieux mur, chez M. Fabre. Ce qui reste de l'inscription est gravé sur la tranche du tailloir. — Hauteur du tailloir, 0m07; longueur, 0m40.

. . . . . ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟΣ

. . . . . ΥΙΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

Estampages de M. Maurin & de M. Goudard : lettres de la même forme remarquablement élégante que celles de l'autel aux Mères Namausiques du musée de Nimes, ci-dessus n. 104. Lettre & estampage de M. Aurès.

Guillemaud, *Rev. archéol.*, série III, 1886, p. 361. — *Comptes rendus de l'Institut*, 1886, p. 468. — Bertrand, *Ibid.*, 1887, p. 116; *Bulletin des Antiquaires*, 1886, p. 254. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 258. — Mowat, dans le *Bulletin épigraphique* de 1886, p. 294, d'après une communication de M. Aurès. — De Barthélemy, *Rev. celtique*, 1887, p. 397. — Hirschfeld, *C.*, xii, p. 833.

[.......]αδρεσσιχνος [.......ο]υι βρατουδε Κα[ντενα].

[.......]*adressicnos* [.......]*vi posuit libens.*

« ...., fils de .....adressos, à *tel dieu*, a offert « cet autel avec reconnaissance ».

La partie manquante devait contenir, à la première ligne, le nom du dévot, dont le deuxième nom, ...*adressicnos*, peut-être lui-même incomplet, marque seulement la filiation : « fils de .....*adressos* », &, à la seconde, probablement le nom d'une divinité dont les deux lettres YI seraient la fin. M. Mowat propose [Ταρανοο]υι, datif de Ταρανοος : le Jupiter tonnant des Celtes. Restent les mots βρατουδε κα[ντενα]. Le langage employé sur les inscriptions celtiques du midi de la Gaule paraissant être, le plus souvent, bien moins du celtique pur qu'un idiome gréco-celtique, il se peut, comme déjà nous l'avons dit ailleurs, que le verbe βρατουδε soit l'équivalent du grec προέτιθη : *posuit, obtulit*, & que l'adverbe καντενα, d'autres fois καντεν & même καντεμ, soit celui de l'adverbe grec γανως : *grato animo*, ce qui répondrait à la formule habituelle *libens* des dédicaces latines. Les deux premières lettres de ce mot, qui finissent la seconde ligne & arrivent juste à l'angle de la pierre sans faire retour sur l'angle, ne pouvant être une abréviation, il y a nécessité d'admettre que la fin se voyait soit au-dessous du chapiteau, soit plus probablement, à ce qu'il nous semble, sur la tranche de l'abaque d'un autre chapiteau placé, immédiatement ou non, à la droite de celui-ci & lui faisant suite dans l'ordonnance du monument.

1787

Épitaphe de Tullianus, fils de Paternus.

Saint-Côme et Maruéjols. — *In fano S. Cosmi & in aedibus* « Favier » (Guir.).

TVLLIANI
PATERNI·FIL
S·P·CASSIA
QVINTVLLI·FIL
5 MARITO·OPTIM
ET·SIBI·V·P

Copie de Guiran.

Guiran, ms., p. 116. — Ménard, VII, p. 365. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4143.

Ligne 5. Guiran, ms. II, p. 284 : MARIT·.

[*Diis Manibus*] *Tulliani, Paterni filii, ...; Cassia, Quintulli filia, marito optimo & sibi viva posuit.*

« [Aux dieux Mânes] de Tullianus, fils de Pa- « ternus .....; Cassia, fille de Quintullus, à son « excellent mari &, de son vivant, pour elle- « même, a élevé ce tombeau ».

Paternus, Tullianus, Quintullus, Cassia, non citoyens romains.

1788

Épitaphe de Quartio.

Combas, dans le canton de Saint-Mamert. — Stèle à sommet cintré; aujourd'hui dans la collection de M. Ludovic Vallentin, à Montélimar. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m96; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m21; largeur, 0m35.

QVARTIONI
VPPIRITO

Copie dessinée de M. Allmer : les lettres de la seconde ligne paraissent avoir été regravées par une main moderne; VPPIRITIO à corriger peut-être en VERI FILIO.

Quartioni, Veri (?) *filio.*

« A Quartio, fils de Verus ».

1789

Épitaphe de Trexius Epagathus & d'Antonia Severa.

Combas. — Stèle à double fronton triangulaire avec antéfixes aux sommets & aux angles; chez M. Louis Dide, propriétaire, au village. Chacune des deux inscriptions est renfermée dans un encadrement de moulures, à l'exception de la dernière ligne gravée au-dessous des deux encadrements. — Hauteur, 1m40; largeur, 0m70.

D M	D M
ANTONIAE	L·TREXII
VIRILIS·F	EPAGATHI
SEVERAE	

L·TREXIVS·VALERIANVS·F

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand, d'après Pelet.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 88. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3413.

Diis Manibus Antoniae, Virilis filiae, Severae;
Diis Manibus L. Trexii Epagathi;
L. Trexius Valerianus, filius.

« Aux dieux Mânes d'Antonia Severa, fille d'(An- « tonius) Virilis;

« Aux dieux Mânes de Lucius Trexius Epaga- « thus;

« Lucius Trexius Valerianus, leur fils ».

1790

Épitaphe de Terentius Nov.....

Langlade, dans le canton de Sommières. — « Sur la porte de l'Hôpital » (Mén.).

X·TERENTIO·NOVE...
T·SEXTAE·BARAC...
PARENTIBVS

Copie de Ménard : T·SEXTAE « à corriger « probablement par ET·SEXTIAE » (Fr. G.-Dur.).

Ménard, VII, p. 345. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4144.

Sexto Terentio Novello (?) *& Sextiae Barac..... parentibus .....*

« A Sextus Terentius Novellus & à Sextia ..... ».

Pour le *cognomen* de Sextia, M. Hirschfeld renvoie à une inscription du *Corpus*, V, 1261, faisant mention d'une *Iulia Baracchus.*

1791

Autel à Mercure.

Saint-Dionisy, dans le canton de Sommières.

......
VETER.....
MERCVRIO
V·S·L·M

Guiran, ms., p. 19. — Ménard, VII, p. 215.

[......... *pro salute*] .... *Veter*[*is*], *Mercurio, votum solvit marito.*

« A Mercure, ... pour la conservation de ..... « Vetus, avec reconnaissance en accomplissement « de son vœu ».

1792

Autel à Silvain.

Nages et Solorgues, dans le canton de Sommières. — *Arula lapidea quam a rusticano loci cognominati* « de Nages » *comparavi* (Guir.).

SIL mail- VAN
let L·M·

Hirschfeld, *C.*, xii, 4147, d'après Guiran, ms. II, p. 42, à la Bibliothèque impériale de Vienne, & ms. d'Avignon, f. 20.

Silvano (*votum solvit*) *libens merito.*

« A Silvain avec reconnaissance en accomplissement d'un vœu ».

Le nom du dévot n'est pas exprimé.

Cet autel fournit un exemple de plus du maillet comme attribut propre à Silvain, & montre une fois de plus que le maillet n'est pas, comme on l'a prétendu, une image de la foudre. La foudre, sur les monuments de la Gaule, est ordinairement, soit à la manière romaine un faisceau de feu accompagné ou non d'éclairs & quelquefois aussi d'un trident, soit à la manière celtique une roue presque toujours à sept rais. On trouve le maillet de Silvain en compagnie du sirynx, de la *bipennis* & de la serpe. De plus encore, ainsi que la remarque en a déjà été faite par M. Mowat (*Bullet. épigr.*, 1881, p. 66), le maillet est ordinairement tenu de la main gauche, à l'état de repos; la foudre, toujours de la main droite, habituellement levée. On ne peut pas admettre que le Jupiter celtique ait été gaucher.

1793

(Ci-dessus, n. 93.)

Autel à la divinité des empereurs.

Nages. — Au musée de Nimes. Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; « trouvé en 1861 à Nages & Solorgues, « chez M. Penot, dans les fondations d'un jam- « bage de voûte » (Pel.). L'inscription, répétée sur les deux faces opposées de l'autel, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m56; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m34.

NVMINI
AVGVSTORVM

Copie dessinée de M. Allmer; copie de M. Fr. Germer-Durand.

Voir la bibliographie p. 564; ajouter : Hirschfeld, *C.*, xii, 4146 : *litteris bonis.*

Numini Augustorum.

« A la divinité des Augustes ».

Les Augustes sont les empereurs règnants.

1794

Épitaphe d'Italia Nundina.

Nages. — Stèle à sommet cintré; trouvée à Nages & transportée à Sommières chez M. Emilien Dumas, aujourd'hui dans le jardin de M. Lombard-Dumas. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m60; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m31.

ITALIAE·NVND
INI·LIBERTAE

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 214. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4161 & *Add.*, p. 843.

Italiae, Nundini libertae.

« A Italia, affranchie de Nundinus ».

1795

Épitaphe de Messor, fils d'Hortensius.

Nages. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; « trouvée à Nages

« & portée chez M. Causse, à Aiguesvives » (Pel.), « en 1853 » (E. Dum.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m18; largeur, 0m39; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m29.

D M
MESSORIS
HORTENSI
FIL

Copie dessinée de Pelet. Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 165.

Diis Manibus Messoris, Hortensii filii.

« Aux dieux Mânes de Messor, fils d'Hortensius ».

Hortensius, Messor, non citoyens romains.

1796

Épitaphe de Pompeia.

Nages. — Stèle à sommet cintré, incomplète en bas; trouvée à Nages & transportée à Sommières chez M. Emilien Dumas, aujourd'hui dans le jardin de M. Lombard Dumas. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

POMPEIAE
CONSERVAE
...VNDINA E
....

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas : le V & l'A de CONSERVAE, l'N & le D de ...VNDINAE liés en monogrammes.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 197. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4162 & *Add.*, p. 842.

Pompeiae; conservae : Nundina & [....... patronae?].

« A Pompeia; ses esclaves Nundina & ..... ont « élevé ce tombeau à leur patronne ».

1797

Épitaphe de Scoto & de Sollo.

Nages. — Stèle à sommet cintré; trouvée à Solorgues « près Nages & portée chez M. Causse à Ai- « guesvives » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m; largeur, 0m45; hauteur de la partie encadrée, 0m20; largeur, 0m39.

SCOTONI · DOM
ITI · F · SOLLONI
AVIVLI · F · CREMIVS
ET · CARINVS
PARENTIBVS · SVIS

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas. Copie de Pelet.

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 66. — Notes E. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4150.

Scotoni, Domiti filio; Solloni, Aviuli filiae; Cremius (?) & Carinus parentibus suis.

« A Scoto fils de Domitus, à Sollo fille d'Aviulus; Cremius & Carinus à leurs parents ».

Domitus, Scoto, Aviulus, Sollo, Cremius, Carinus, non citoyens romains.

1798

Épitaphe de Seccius Maxim...

Nages. — Fragment présentant la partie inférieure d'un cippe; au hameau de Solorgues, à la « maison Mérignargues, dans la façade » (Pel.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

....
MAXIMIA.....
SECCIA · SECVN...
FRATRI · PIENTI...

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 45.

[Seccio] Maximiano; Seccia Secundina, fratri pientissimo.

« [A Seccius] Maximianus; Seccia Secundina à « son excellent frère ».

Voir au numéro suivant l'épitaphe de *Seccia Secundina.*

1799

Épitaphe de Seccia Secundina.

Nages. — « Dans le mur extérieur d'une maison « du village » (E. G-Dur.); « à la maison Verdier » (A. Mich.).

D · M
SECCIAE
SECCI · FIL
SECVNDINAE
VIVA · SIBI · F

Copies dessinées de M. Fr. Germer-Durand & d'Albin Michel.

E. Germer-Durand, *Découvertes archéologiques en 1873*, p. 50; dernière ligne : V. S. P. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4151.

Diis Manibus Secciae, Seccii filiae, Secundinae; viva sibi fecit.

« Aux dieux Mânes de Seccia Secundina, fille « de Seccius. Tombeau qu'elle s'est, de son vivant, « élevé à elle-même ».

Seccia Secundina, sans doute la même que celle du numéro précédent.

1800

Épitaphe de Secundinus.

Nages. — Fragment présentant la partie inférieure d'une inscription encadrée ; « dans le mur « d'une maison particulière » (E. G.-Dur,).

. . . .

SECVNDIN

FIL·

Estampage de E. Germer-Durand : l'N & le D, l'N & le dernier I de SECVNDINI liés en monogrammes.

E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1869, p. 16; notes ms., 1875.

1801

Épitaphe de Senilis, fils de Decumus.

Nages. — Perdue. *Hodie in castro* « de Boissières » (Guir.).

SENILI·DECVM·F

ET·MATERILLAE·VXORI

Copie de Guiran : MATERILLAE à corriger probablement par MATERNILLAE.

Guiran, ms., p. 117. — Sorbière, *Discours*, 1850, p. 542. — Reinesius, cl. xii, 105. — Ménard, VII, p. 356. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4152.

Senili, Decumi filio, & Maternillae, uxori.

« A Senilis, fils de Decumus, & à Maternilla, son « épouse ».

Decumus, Senilis, Maternilla, non citoyens romains.

1802

Épitaphe de Tissius & de Quartula.

Nages. — « Sous un évier » (E. G.-Dur.); « à « Saint-Dionisy, encastré dans la muraille » (Id.).

L·TISSIO·ET

QVARTVLAE

VXS*ori* . . . . .

Estampage E. Germer-Durand.

Notes E. Germer-Durand, 1869 & 1875. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4145 : « à Saint-Dionisy ».

L. Tissio & Quartulae uxori ...

« A Lucius Tissius & à Quartula son épouse ».

1803

Épitaphe de Disenius Fortunatus.

Boissières, dans le canton de Sommières. — Cippe avec base & couronnement; *in castro* « de « Boissières » (Guir., Mén.); « à l'aire de Mme veuve « Chomel » (Pel.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m40.

DISENIO

FORTVNA

TO·DISENI

VS·PAPIANVS

5 PATRONO·ET

VALERIVS

AVGVRIVS

Copie dessinée de Pelet.

Rulman, *Inv.*, p. 102. — Guiran, ms., p. 150. — Ménard, VII, p. 417. — Séguier, 13800, p. 249. — Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 167. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4164.

Disenio Fortunato; Disenius Papianus patrono, & Valerius Augurius.

« A Disenius Fortunatus; Disenius Papianus à « son patron, & Valerius Augurius ».

Le nom *Disenius* connu par d'autres exemples, où il est écrit par deux *s* : *Dissenius.*

1804

Fragment.

Boissières. — Fragment présentant l'angle supérieur d'une pierre carrée bordée de moulures; « trouvé avant 1863 au village de Boissières » (Fr. G.-Dur.).

MATE . . .

MAELI . . .

ET SEXTI . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 168. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4165.

Matern..., Maelinus & Sextin...

1805

Épitaphe de Aufidius Messor.

Calvisson, dans le canton de Sommières. — Fragment d'une stèle sur laquelle se voyaient, à côté l'un de l'autre, deux encadrements de moulures renfermant chacun deux inscriptions; « au « hameau de Bisac, au seuil de la maison Roux » (Pel.). — Hauteur, 0m90; largeur, 0m35.

. . . .	C·AVFI . . .
. . . . .	C·F·
. . . .	MESSO . .
V·F	V· . . .

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 168.

..... sibi viva fecit.

C. Aufidio, Caii filio, Messoris (?) vivus sibi fecit.

« .... a, de son vivant, élevé ce tombeau pour « elle-même ».

« A Caius Aufidius Messor, fils de Caius (Aufi- « dius); tombeau qu'il s'est élevé, de son vivant, « pour lui-même ».

1806

Épitaphe de Cassius Secund.....

Calvisson. — *In aede* « Fabrègues » (Ség.).

D M
Q·CASSII·SECVND
Q·CASSIVS·SECVNDVS
ET·Q·CASSIVS
5 TERTVLLIVS
PATRI·OPTIMO

Copie de Séguier : l'N & le D de SECVN & de SECVNDVS liés en monogrammes : TERTVLLIVS à corriger probablement par TERTVLLVS.

Séguier, 13801, pl. 35. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 577. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4153.

Diis Manibus Q. Cassii Secundi (?), *Q. Cassius Secundus & Q. Cassius Tertullus patri optimo.*

« Aux dieux Mânes de Quintus Cassius Secun- « dus; Quintus Cassius Secundus & Quintus Cas- « sius Tertullus à leur excellent père ».

Le père ne s'appelait peut-être pas *Secundus* car il n'y aurait alors eu aucune différence de noms entre lui & l'aîné de ses fils. Il devait s'appeler plutôt *Secnndinus.*

1807

Épitaphe d'Eburius Terentius, avec des outils de forgeron.

Calvisson. — Stèle à sommet cintré, au hameau de Sinsans (*Cinsens,* dans le *Dictionnaire archéologique* de E. Germer-Durand); « découverte vers « 1855 dans la démolition d'une vieille maison; « actuellement errante dans la cour de M. Mar- « garot-Cabanis » (Lomb.-Dum.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravés dans le tympan de la partie cintrée, est renfermée dans un encadrement de moulures. Au-dessous de l'encadrement, se voient un marteau & des tenailles formant un groupe. — Hauteur, 0^m^80; largeur, 0^m^35; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0^m^28.

D M
T·EBVRII
TERENTII
PRIMVLA·VXOR
DE·SVO

Copie dessinée & estampage de M. Lombard-Dumas.

Michel, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1882, p. 4. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4154, & *Add.*, p. 842.

Diis Manibus T. Eburii Terentii, Primula uxor de suo.

« Aux dieux Mânes de Titus Eburius Teren- « tius, Primula, son épouse, a, de ses deniers, « élevé ce tombeau ».

D'après la forme des outils gravés au-dessous de son épitaphe, Eburius Terentius était forgeron. Le fer du marteau est assez long, & d'un côté à tête carrée, de l'autre à pointe émoussée. Les becs de la tenaille se relèvent légèrement en arrière & laissent entre eux un intervalle.

1808

Épitaphe de Messius Severus.

Calvisson. — Bloc quadrangulaire incomplet en bas; « engagé dans la construction d'un mur « qui sert de pied-droit à la voûte de la cave « d'une maison du village de Sinsans, mitoyenne « de celle de M. Margerot-Cabanis »; affectation pour laquelle la pierre a été retaillée dans sa partie inférieure. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur & largeur, 6^m^42; largeur de la partie encadrée, 0^m^30.

D M
Q·MESSII
sEVERI
meSSIVS
5 sERANVS
FRATER

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas, de Sommières : « lettres de bonne forme ».

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 464.

Diis Manibus Q. Messii Severi, Messius Seranus frater.

« Aux dieux Mânes de Quintus Messius Seve- « rus, Messius Seranus son frère ».

1809

Épitaphe de ..... & de Lutonia.

Calvisson. — Actuellement au musée de Nimes. Pierre oblongue, incomplète à gauche & bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée « vers 1871 dans la vigne du sieur Louis Cour- « desse, à droite du chemin haut de Calvisson à « Cinsens, à un kilomètre environ du bourg. Elle « servait, avec d'autres pierres, à couvrir l'orifice « d'un puits » (E. G.-Dur.). — Hauteur, 0^m^43; longueur, 1^m^; hauteur de la partie encadrée, 0^m^32.

. . . . S·SIBI·ET·LVTONIAE
uXORI

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1870*, II, p. 17, d'après un dessin de M. Flouest. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4156 : *litteris bonis saeculi, opinor, primi.*

.... *vivus sibi & Lutoniae, uxori.*

« .... a, de son vivant, élevé ce tombeau pour « lui-même & pour Lutonia, son épouse ».

Lutonia, nom d'apparence celtique.

1810

Épitaphe de Marcia Titulla.

Calvisson. — Actuellement au musée de Nimes. Cippe avec base & couronnement; trouvé vers « 1871 dans la vigne de M. Courdesse, sur le che- « min de Cinsens, recouvrant l'orifice d'un puits » (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures entouré d'un rinceau. Sur la plinthe de la base étaient gravés six *pilei*, dont le premier à gauche & une partie du second ont disparu avec l'angle du cippe. — Hauteur, 1m06; largeur, 0m50; hauteur de la partie encadrée, 0m34; largeur, 0m35.

D · M
MARCIAE
TITVLLAE
HEREDES

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Découv. archéol. en 1870*, II, p. 16, « d'après un dessin de M. Flouest ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 4157 : *litteris bonis*.

Diis Manibus Marciae Titullae heredes.

« Aux dieux Mânes de Marcia Titulla, ses héri- « tiers ».

Les héritiers sont probablement les six affranchis dont les *pilei* sont figurés au bas de l'épitaphe.

1811

Épitaphe d'Octavius Messor.

Calvisson. — Stèle à sommet cintré & à inscription encadrée (dessin de Seguier). — Hauteur, 1m50; largeur, 0m40.

M · OCTAVIO
VOLT
MESSORI

Séguier, 13801, pl. 65. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4158.

M. Octavio, Voltinia, Messori.

« A Marcus Octavius Messor, de la tribu *Vol-* « *tinia* ».

Octavius Messor, inscrit dans une tribu, était citoyen romain.

1812

Épitaphe de Quietus Severinus.

Calvisson. — Cippe avec base & couronnement, trouvé à Calvisson & transporté au musée de Nimes en 1869 (E. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une *ascia* se voit entre les sigles D M de la première ligne. Le couronnement se termine, au-dessus de la corniche, par un cintre entre deux volutes surmonté d'un cône.

D ascia M
M · QVIETI · SE
VERINI · MARI
A · SECVNDINA
5 MATER · DE · FVN
ERATICIO · FACE
VNDVM · CVRAVIT

Copie dessinée de M. Allmer : l'M & l'A de MARIA liés à un monogramme.

Séguier, 13801, pl. 58. — Vincens & Baumes, *Topographie de Nimes*, 1802, p. 581. — E. Germer-Durand, *Notes épigraphiques*, 1869, p. 17. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4159 : « vue ».

Diis Manibus M. Quietii Severini, Maria Secundina, mater, de funeraticio faceundum curavit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Quietius Seve- « rinus, Maria Secundina, sa mère, a élevé ce tom- « beau de l'argent fourni par la caisse funéraire ».

En vue de s'assurer une sépulture convenable & des honneurs funèbres, les petites gens formaient des sociétés auxquelles chaque associé versait une contribution annuelle. C'est l'argent produit par ces contributions qu'il faut entendre par le mot *funeraticium*.

1813

Épitaphe de Vossaticcius Vinitor.

Calvisson. — Inscription encadrée, « servant de « seuil à l'entrée de la remise Coutelle » (Pel.).

T · VOSSATICEIVS
VINITOR · SIBI · ET
DVBIAE · SENILISI
VXORI · VF

Pelet, ms. à la Bibl. de Nimes, 2, p. 112 : VOSSATICEIVS « à corriger peut-être par VOSSA- « TICCIVS, & SENILISI probablement par SENI- « LIS · F » (Fr. Germer-Durand).

T. Vossaticcius Vinitor, sibi & Dubiae, Senilis filiae, uxori vivus fecit.

« Titus Vossaticcius Vinitor a, de son vivant, « élevé ce tombeau pour lui-même & pour son « épouse Dubia, fille de Senilis ».

Senilis, Dubia, non citoyens romains.

1814

Fragment d'épitaphe.

Calvisson. — Pierre quadrangulaire, « au ha- « meau de Bisac, à l'angle d'une maison sur la « rue » (Pel.). — Hauteur, 0m75; largeur, 0m35.

ELIO . . .
DOMO . . . .
TE . . . SORA
R . . . .

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 223.

1815

Épitaphe de Julius Valerianus & de Nigidia Servanda.

Congeniès, dans le canton de Sommières. — « En 1870, dans la maison de Pierre Forel, mais « en majeure partie illisible » (E. G.-Dur.).

D · M
SEXTI·IVLII
VALERIANI·ET
NIGIDIAE SERVAN
5 DAE·SECVNDINVS
NIGIDIVS·PATERNVS
IVLIA·PATERNA
IVLIA·SEVERA
PARENTIBVS

Copie de Guiran : l'E & l'R de SERVANDAE, le D & l'I de SECVNDINVS liés en monogrammes.

Rulman, *Inv.*, p. 53. — Guiran, ms., p. 96. — Ménard, VII, p. 340. — Notes E. Germer-Durand, 1870, « d'après une communication de M. Flouest ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 4167.

Diis Manibus Sexti Iulii Valeriani & Nigidiae Servandae; Secundinus Nigidius Paternus, Iulia Paterna, Iulia Severa parentibus.

« Aux dieux Mânes de Sextus Julius Valeria- « nus & de Nigidia Servanda; Secundinus Nigi- « dius Paternus, Julia Paterna, Julia Severa à « leurs parents ».

Secundinus Nigidius Paternus paraît avoir été un enfant de Nigidia avant son mariage avec Julius.

Remarquer *Secundinus* employé comme prénom, & le *cognomen Paternus*, qui paraît signifier « ressemblant à son père ».

1816

Épitaphe de Roscius Atimetus.

Congeniès. — Stèle à fronton triangulaire, « chez « M. Saulme » (Pel.). L'inscription, à l'exception des sigles D M gravées dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m35.

D M
L·ROSCI
ATIMET

Pelet, ms. à la Bibliothèque de Nimes, 2, p. 167.

Diis Manibus L. Roscii Atimeti.

« Aux dieux Mânes de Lucius Roscius Atime- « tus ».

1817

Main provenant d'une statue de Mercure.

Villevieille, dans le canton de Sommières. — Main détachée d'une statue de Mercure en pierre. Elle tient une bourse sur laquelle est gravée l'inscription. — Hauteur du fragment, 0m27.

Q
SERVA
REBVRRVS
MER·V·
S·L·M

Dessin de M. Lombard-Dumas.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 226. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5951, p. 842 : « vue ».

Q. Servaeus Reburrus Mercurio votum solvit libens merito.

« A Mercure, Quintus Servaeus Reburrus avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

La main est celle de droite; elle était tombante le long de la cuisse. La bourse est pleine & paraît lourde.

M. Lombard-Dumas a trouvé ce fragment, sans indication de provenance, dans la collection de M. Emilien Dumas, son beau-père. « La nature « de la pierre, identique à celle de plusieurs frag- « ments de sculpture romaine provenant de Ville- « vieille, lui permet de présumer assez sûrement « qu'elle vient de cette ancienne localité. La pierre « est une mollasse marine des environs. Une belle « tête antique, qui est en sa possession, est de « cette même mollasse ».

Servaeus préféré à *Servatius* par M. Hirschfeld.

1818

Autel au Génie d'un particulier.

Villevieille. — Piédestal en forme de gaîne d'hermès, déposé « au pied d'un olivier, dans une « terre d'un sieur Moulin », bordé de moulures sur sa face antérieure & terminé en haut par un biseau, au milieu duquel se remarque une cavité demi-circulaire retenant autrefois, fixé par un scellement, un buste, probablement de marbre, qui n'a pas été retrouvé. L'inscription est renfermée dans un petit cartouche bordé de moulures, placé vers le haut du piédestal. — Hauteur, non compris le socle engagé dans la terre, 1m57; largeur en haut, 0m32; hauteur à l'intérieur de l'encadrement, 1m10; largeur en haut, 0m28; en bas, 0m20. Hauteur du cartouche, 0m13; largeur, 0m23.

$\overline{G}$ · P · $\overline{N}$
PRIMIGENIVS
LIB

Estampage & copie dessinée de M. Lombard-Dumas, de Sommières : lettres de bonne forme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 464.

Genio Publii nostri, Primigenius, libertus.

« Au Génie de notre Publius, Primigenius, son « affranchi ».

Le buste du *Genius* de Publius, probablement en marbre, peut-être en bronze, sous les traits de celui-ci, surmontait le piédestal & complétait avec lui une statue engainée.

1819

Autel à ....

VILLEVIEILLE. — Petit autel avec base & couronnement, trouvé déjà anciennement à Villevieille, « aux environs du Petit-Gallargues » (DELM.); recueilli par M. Emilien Dumas & joint à sa collection, aujourd'hui celle de M. Lombard-Dumas, à Sommières. — Hauteur, 0m26; largeur, 0m13.

QV ..... TA
RVTVNDVS
QVINTVLVS
DEMOGETA
5 MESSINA
SENICIO
MESSINVS
V · S · L · M

Copie dessinée de M. ALLMER prise sur la pierre, envoyée par M. LOMBARD-DUMAS : la barre des A remplacée par un point triangulaire, les L à branche chevronnée, les deux derniers jambages des N ouverts en forme de V, les S prolongées inférieurement en une longue pointe effilée.

DELMAS, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, III, nouvelle série, p. 210 & suivantes. — DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Narbonnaise*, p. 96. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 390. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4160, & *Add.*, p. 843 : « vue ».

Quarta (?), Rutundus, Quintulus, Demogeta, Messina, Senicio, Messinus, votum solvunt libentes merito.

« Quarta (?), Rutundus, Quintulus, Demogeta, « Messina, Senicio, Messinus, avec reconnaissance « en accomplissement de leur vœu ».

Tous, probablement non citoyens romains.

1820

Épitaphe de Tertius Vassetius.

VILLEVIEILLE. — Cippe avec base & couronnement; découvert, en septembre 1883, près de la fontaine publique, & recueilli par M. de Beauregard, à Villevieille. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Au milieu de la face supérieure, se voit un trou carré entre les coussinets de la *lysis*. — Hauteur, 0m88; de la partie encadrée, 0m45; longueur, 0m34.

D M
SABINA · TERTI
VASSETI · MAXIM
FIL · SIBI · ET · TERTIO
5 VASSETIO · PATRI
VIVA · FECIT

Dessin & estampage de M. LOMBARD-DUMAS.

ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 403. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4163.

Diis Manibus. Sabina, Tertii Vassetii Maximi filia, sibi & Tertio Vassetio patri viva fecit.

« Aux dieux Mânes. Sabina, fille de Tertius « Vassetius Maximus, a, de son vivant, élevé ce « tombeau pour elle-même & pour Tertius Vas- « setius, son père ».

Le prénom *Tertius* est à mettre au nombre des prénoms insolites dont les inscriptions de Nimes offrent plusieurs exemples : *Helvius*, *Priscus*, *Quartus*, *Secundinus*, *Verus*.

Vassetius a toute l'apparence d'un nom celtique transformé en gentilice romain; à rapprocher de *Vassedo* (Fr. G.-DUR.)

1821

Épitaphe de Veneria.

SOMMIÈRES, chef-lieu de canton de l'arrond. de Nimes. — « Dans le jardin de l'ancienne maison « Leblanc » (BOISS.).

D M
VENERIAE · SACCO
NAE · SECVNDI · F · SE
CVNDVS · ET · PRIMVLA
5 MATRI · PIISSIMAE
T · P · I

BOISSON, *Histoire de la ville de Sommières*, 1850, Introduction, p. 31. — Notes E. GERMER-DURAND, « d'après une communication de MM. de Blégier « & Louis de Bérard ».

Diis Manibus Veneriae Sacconiae, Secundi filiae; Secundus & Primula matri piissimae testamento poni jussi.

« Aux dieux Mânes de Veneria Sacconia, fille « de Secundus; Secundus & Primulus à leur « excellente mère ont élevé ce tombeau en exé- « cution de son testament ».

1822

Fragment.

SOMMIÈRES. — Fragment trouvé aux environs de Sommières. Actuellement à Sommières, dans la collection de M. Lombard-Dumas.

d M
. . . . VERI
. . . ATI

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5952, p. 843 : « vue ».

1823

Fragment.

AUBAIS, dans le canton de Sommières. — Partie inférieure d'un cippe avec sa base; « trouvé en « 1888 entre l'ancienne chapelle & la ferme de « Gavernes » (LOMB.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. Les faces latérales étaient en-

cadrées de moulures. — Hauteur, $0^m 50$; largeur, $0^m 90$; largeur de la partie encadrée, $0^m 52$.

. . . .

VXORI

OPTIMAE

Dessin & estampage de M. Lombard-Dumas.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 372.

..... *uxori optimae.*

« A ....., son excellente épouse ».

1824

Épitaphe de Marcia Secundilla.

Saint-Clément, dans le canton de Sommières. Grande pierre quadrangulaire présentant le dé, brisé verticalement en deux fragments à peu près égaux, d'un cippe dont le couronnement & la base, faits de pièces rapportées, n'ont pas été retrouvées; « extraite, il y a une quinzaine d'années, « de dessous le maître-autel de la vieille église « alors en reconstruction ». L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures bordé d'un élégant rinceau. Les faces latérales sont pareillement encadrées de moulures. Les deux fragments aujourd'hui déposés devant le bâtiment de la mairie, servent de sièges. — Hauteur, 1^m; largeur, $0^m 95$; hauteur de la partie encadrée, $0^m 75$; largeur, $0^m 65$.

D M

MARcIAE·M

Fil

SECVNdILLAE

SERVATA·MATER

Estampage & copie dessinée de M. Lombard-Dumas, de Sommières : « lettres de très-bonne « forme ».

Allmer, *Rev. épigr.*, II, p. 324. — Hirschfeld, *C.*, xii, 6037.

Diis Manibus Marciae, Marci filiae, Secundillae, Servata mater.

« Aux dieux Mânes de Marcia Secundilla, fille « de Marcus (Marcius), Servata, sa mère ».

L'épitaphe ne donne pas de nom gentilice à la mère; peut-être celle-ci n'avait-elle pas le droit de cité romaine.

L'ampleur du monument, la beauté des lettres & de la sculpture indiquent une très-bonne époque.

X. — DE NIMES A MONTPELLIER ET AU-DELA

Milhaud.
Bernis.
Uchau.
Vauvert : Mas de Blisson.
Grand-Gallargues.
Aimargues : Teillan, Ivernati.
Le Cailar : la Tour d'Anglas.
Aigues-mortes : La Sylve-Godesque; Saint-Jean.
Massillargues : Notre-Dame-d'Asport.
Villetelle.
Lunel.
Lunel-Viel.
Saint-Geniès : La Roque.
Sussargues.
Lansargues.
Candillargues.
Mauguio : Fréjorgue.
Saint-Aunès-d'Auroux.
Castelnau.
Montpellier : Saint-Martin-de-Crès, Substantion, Pradelles.
Murviel.
Lattes.
Villeneuve : Les Moures.
Maguelonne.
Balaruc.
Poussan.
Cournonsec.
Saint-Pons-de-Mauchiens.

Rappel des inscriptions contenues dans les paragraphes précédents :

Milhaud : nos 120, 136, 152, milliaires d'Auguste, de Tibère, de Claude.

Bernis : nos 149, 150, 151, milliaires de Claude.

Uchau : nos 170, 171, milliaires d'Antonin le Pieux.

Grand-Gallargues : nos 117, 118, milliaires d'Auguste.

Aimargues, Grand-Teillan, nos 147, 148, milliaires de Claude.

Massillargues : n° 116, milliaire d'Auguste.

Lunel-Viel : nos 114, 115, milliaires d'Auguste; n° 135, milliaire de Tibère.

Saint-Geniès, La Roque : n° 133, milliaire d'Auguste.

Lansargues : n° 146, milliaire de Claude.

Auroux : n° 132, milliaire de Tibère.

Castelnau : n° 180, milliaire de Galère.

Montpellier : n° 130, milliaire de Tibère; n° 144, de Claude; n° 182, de Constantin; — le Crès, n° 131, milliaire d'Auguste; — Pont-Ambroix : n° 183, milliaire de Julien.

Balaruc : n° 197, fragment faisant mention d'un procurateur.

1825

Épitaphe d'Avillius Albanus.

Milhaud, dans le canton de Nimes. — Stèle à sommet cintré; *nuper* (1766) *effosa* (Ség.); actuelle-

ment engagée dans le mur sud de la maison Hermet. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m66; largeur, 0m35; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m66.

L·AVILLIO
ALBANO
SECVNDIN
CONTVBERN

Copie dessinée de M. Allmer.

Séguier, ms. de Paris 16930, p. 1453. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 583. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 142. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4078.

L. Avillio Albano, Secundina contubernali.

« A Lucius Avillius Albanus; Secundina à son « compagnon ».

1826

Épitaphe d'Aurelius Nerva.

Milhaud. — Perdue. *Nuper* (1766) *effosa* (Ség.).

T·AVRELIO
NERVA*e*
FAVSTVS
L · P

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1453. — Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 580. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4079.

T. Aurelio Nervae; Faustus libertus patrono.

« A Titus Aurelius Nerva; Faustus, son affranchi, à son patron ».

1827

Fragment.

Bernis, dans le canton de Vauvert. — Perdue. Fragment *in oppido Bernicii prope domini Palatium in basis coronide* (voy. *C.*, xii).

IS·TEB

Suarès, ms. du Vatican 9141, fº 65. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4080.

1828

Épitaphe de Julius Paternus.

Vauvert, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nimes. — *In castello* (Ség.); « trouvée en « 1767 » (Vinc.); « incrustée actuellement dans « le mur méridional du château, à l'extérieur » (Falg.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau dont les tiges viennent s'enlacer aux anses d'un petit vase qui occupe le milieu du bandeau supérieur. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m63; hauteur de la partie encadrée, 0m39; largeur, 0m33.

D · M
C · IVLI
PATERN
NIGRIA·NIGRI
NIA·MARITO OPT

Copie dessinée de M. Falgairolles, de Vauvert : « caractères très-apparents ».

Séguier, ms. de Paris 16930, p. 1454; ms. de Nimes 13802, fº 13. — Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 579. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4090.

Ligne 4, Séguier (ms. de Nimes) : NIGRN NIG.

Diis Manibus C. Iulii Paterni; Nigria Nigrinia, marito optimo.

« Aux dieux Mânes de Caius Julius Paternus; « Nigria Nigrinia à son excellent mari ».

1829

Épitaphe d'Octavius Saturninus.

Vauvert. — Mas de Blisson. « A Vauvert, au « mas de Blyse » (Rulm.); *in villa Blissonis* (Guir.). Dans un cadre entouré de feuillages (E. G.-Dur.).

D · N · *sic*
C·OCTAVI
SATVRNINI
ATTIA SEVERIL
5 LA MARITO
CARISSIMO
ET SIBI POSVIT

Rulman, ms. nº 347. — Guiran, ms. II, p. 281. — Ménard, VII, p. 370. — Notes E. Germer-Durand, d'après copie de M. l'abbé A. de Cabrières (1858). — Hirschfeld, *C.*, xii, 4089.

Rulman dispose autrement les lignes, ne donne pas la première, transpose les trois suivantes ainsi : ATTIA SEVERINA | C·OCTAV·SATVRNIN, & donne KARISSIMO.

Diis Manibus C. Octavii Saturnini; Attia Severilla marito carissimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Caius Octavius Saturninus; Attia Severilla à son mari très-cher & « pour elle-même a élevé ce tombeau ».

1830

Épitaphe de Virius Secundus.

Vauvert. — Mas de Blisson. Dans un cadre mouluré. Incomplète.

Q·VIRIO·SE
CVNDO·L[...]
ATHENIO[...]
. . . .

Notes de E. Germer-Durand (1858), d'après copie faite par M. l'abbé A. de Cabrières en avril 1858.

Q. Virio Secundo, liberti (?) : *Athenio & .....*

« A Quintus Virius Secundus, ses affranchis : « Athenio & ..... ».

1831

Épitaphe de Pedusia Maxsimilla.

Vauvert. — Mas de Blisson. *Apud Brissonum* (Rulm., Guir.).

D M
PEDVSIAE
MAXSIMILLAE

Rulman, ms. 439. — Guiran, ms. II, p. 388. — Ménard, VII, p. 399. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4091.

Diis Manibus Pedusiae Maxsimillae.

« Aux dieux Mânes de Pedusia Maxsimilla.

1832

Épitaphe de Flavia Martia.

Aimargues, dans le canton de Vauvert. — *In villa Barnerii* (Guir.); « à Teillan » (Mén., Ség.).

D M
MARTIA
FLAVIAE
LIB·VIVA
SIBI·POSV
IT

Copie de Séguier.

Guiran, ms., p. 151, II, p. 354. — Ménard, VII, p. 419. — Séguier, 13801, pl. 76. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4171.

Martia, Flaviae liberta, viva sibi posuit.

« Martia, affranchie de Flavia, a, de son vivant, « élevé pour elle-même ce tombeau ».

La personne de cette épitaphe s'appelait *Flavia Martia.*

1833

Épitaphe d'Octavius Messor.

Aimargues. — Partie supérieure d'une stèle à sommet cintré; trouvée à Ivernati, sur la commune d'Aimargues, & transportée au musée de Nimes. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m58; hauteur de la partie encadrée, 0m33; largeur, 0m47.

M·OCTAVIO
MESSORI·F
. . . .

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Lombard-Dumas, d'après un estampage de M. Emilien Dumas.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4092, & *Add.*, p. 842.

M. Octavio Messori filius (ou *filii*).

« A Marcus Octavius Messor, son fils *ou* ses « fils ».

Voir, à Calvisson (direction de Nimes à Sommières), un *Marcus Octavius Messor* inscrit dans la tribu *Voltinia,* & à Aimargues (de Nimes à Montpellier) un autre *Marcus Octavius Messor.*

1834

Épitaphe de Terentia Primilla.

Aimargues. — Stèle surmontée d'un fronton. « Dans le jardin qui est en la basse-cour du châ- « teau de M. Duses » (Rulm.); *Nemausi apud me ex oppido* Aimargues (Guir.); « à la maison de « M. Lombard de Latour, rue Dorée » (Men., Ség.); « dans une maison de la rue des Greffes »; actuellement au musée de Nimes. — Hauteur, 0m70; largeur, 0m42.

D M
TERENTIAE
PRIMILLAE
LVCIA
5 TERENTIA
FILIAE
PIENTISSIM

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand. — Rulman, ms., p. 239. — Guiran, ms. II, p. 213. — Ménard, VII, p. 330. — Séguier, ms. 13801, f. 54; 13802, fasc. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4093.

Diis Manibus Terentiae Primillae; Lucia Terentia filiae pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Terentia Primilla; Lucia « Terentia à son excellente fille ».

Remarquer le nom gentilice de la mère devenu sans changement le *cognomen* de la fille.

1835

Épitaphe d'Acilia Pompeia.

Le Cailar, dans le canton de Vauvert. — « Près « de la porte du Pont-de-Grès, dans la rue » (Trenq.); « encastrée à la devanture d'uu serru- « rier » (E. G.-Dur.).

Germ.-Durand :	Trenquier :	Gallienne :
D · M	D · M	D M
ACILIIAE	ACHILAAE	ACILIAE
POMPEIIAE	PONPIILAE	POMPIIIAE
PAMMACHVS	AMIACILIVS	M MACILIVS
. . . . . ATVS	MAATVS	D[illegible]ATVS
. . . T	. . . .	. . T . . . . . .
. . . . . L . . .	. . . .	. . . I . . . . .

Trenquier, *Notice du Gard*, I, Saint-Bonnet, p. 13. — E. Germer-Durand, *Découv. en 1872*, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4091. — M. Gallienne, lettre du 22 juillet 1889 : « pas POMPIL- « LAE; ACILIVS, très-net; devant ...ATVS traces « de plusieurs jambages inclinés ».

Diis Manibus Aciliae Pompeiae (?), *matri; M. Acilius Donatus* (?) *&* .....

« Aux dieux Mânes d'Acilia Pompeia; Marcus « Acilius Donatus à sa mère, & ..... ».

1836

Fragment.

Le Cailar. — Fragment trouvé « à la limite des « territoires du Caylar & de Vauvert, sur l'empla- « cement des ruines de l'église rurale de Saint- « Sauveur de Védrines ».

P · AQVR
VDE

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 55. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4094.

1837

Épitaphe d'Aviullius.

Le Cailar. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes au sommet & aux angles; « au Caylar, « au château, dans une petite cour de la première « rue à droite » (Trenq.); « trouvée dans un « champ éloigné d'environ 500 mètres du Cailar; « actuellement à Avignon, au musée Calvet » (Del.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m36; largeur, 0m25.

D · M
AVIVLLI · MACRI
NI · FILI ·
. cORNELIA · CANDI
Da . . . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Trenquier, *Notice du Gard*, I, Saint-Bonnet, p. 14. — Deloge, *Rev. des Soc. savantes*, 1872, p. 693. — E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 123. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4096 : *litteris malis.*

Diis Manibus Aviulli, Macrini filii; Cornelia Candida .....

« Aux dieux Mânes d'Aviullus, fils de Macrinus; « Cornelia Candida ..... ».

Il se peut que *Aviullius* soit un gentilice & qu'on doive lire *Aviullii Macrini*. Le défunt serait alors le fils de Cornelia Candida.

1838

Épitaphe de Dubia, fille de Quartio.

Le Cailar. — Stèle double, incomplète à droite; « au château du Caylar, dans la dernière maison « en descendant sur la rive gauche du Rhony » (Trenq.); « trouvée (avec l'épitaphe d'*Aviullius* « *Macrinus*) dans un champ éloigné d'environ « 500 mètres du Cailar; actuellement à Avignon, « au musée Calvet » (Del.). La face antérieure présentait, à côté l'un de l'autre, deux encadrements de moulures surmontés chacun d'un fronton triangulaire & renfermant chacun une épitaphe, dont il ne reste entière que celle de gauche. Les deux dernières lignes couraient au-dessous des encadrements. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m45; hauteur des parties encadrées, 0m35; largeur, 0m32.

D ⊘ M   D   *m*
DVBIAE   T · *scribonii*
QVARTION   I . . . .
FILIA
T · SCRIBONI*us* . . . . . .
PARENTIB*us*

Copie dessinée de M. Allmer.

Trenquier, *Notice du Gard*, I, Saint-Bonnet, p. 14. — Deloye, *Rev. des Soc. sav.*, 1872, p. 693. — E. Germer-Durand, *Découv. en 1872*, p. 122. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4697 : *litteris bonis;* marque à la ligne 4, un accent sur l'L & sur l'A de FILIA.

Diis Manibus Dubiae, Quartionis filiae;
Diis Manibus T. Scribonii ....., Titi filii.
T. Scribonius parentibus.

« Aux dieux Mânes de Dubia, fille de Quartio;
« Aux dieux Mânes de Titus Scribonius ....., fils de Titus;
« Titus Scribonius ..... à ses parents ».

Quartio, Dubia, non citoyens romains.

1839

Épitaphe de Gallicius Cinna.

Le Cailar. — Cippe, « trouvé au Caylar, il y a « quelques années; de là le marquis d'Aubais l'a « fait transporter dans son château » (Mén.); *In aedibus Albassii marchionis* (Ség., Vinc.).

MANIB
Q · GALLICI
CINNAE
GALLICIA · FILIA
eT OPTATVS F

Ménard, VII, p. 348. — Séguier, ms. de Paris 16930, p. 1454. — Vincens & Baumes, *Topogr.*, p. 576. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4098.

Manibus Q. Gallicii Cinnae, Gallicia filia & Optatus filius.

« Aux Mânes de Quintus Gallicius Cinna; Gal- « licia sa fille & Optatus son fils ».

Remarquer la fille dénommée par son gentilice & le fils par son *cognomen;* c'est peut-être parce qu'elle aurait été l'aînée.

Un hameau près du Cailar s'appelle Gallician, forme à rapprocher du nom *Gallicius* (Fr. G.-Dur.).

1840

Fragment.

Le Cailar. — Fragment « chez M. Boissy-d'An- « glas, à la Tour-d'Anglas, près le Cailar »;

actuellement au château de M. de Surville, à la Coste, sur la commune de Nimes.

SEX·IV....

VRBA...

CINNA....

Copie de M. Alfred de Surville adressée au Ministère de l'Instruction publique, *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques & scientifiques*, 1886, p. 364. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5950, p. 842.

Sex. Iulio Urbano, Cinnamus, libertus (?) .....

« A Sextus Julius Urbanus, Cinnamus son « affranchi ».

1841

Autel à Silvain.

Aigues-Mortes, au lieu dit la Sylve-Godesque. — « Trouvée en 1840 dans la Sylve-Godesque, « dans une terre contiguë au domaine de Saint-« Jean »; actuellement au musée de Nimes. — Hauteur, 0m 27; du dé, 6m 15; largeur, 0m 12.

SILVANO

VOTVM·PRO

ARMENTO

Copie dessinée de M. Allmer.

E. Germer-Durand, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1860, p. 173; *Procès-verbaux*, 1859-1860, p. 214; dit l'avoir reçue de M. Maurin, de Vauvert. — Lenthéric, *Villes mortes*, p. 381, n. 1. — Hirschfeld, *C.*, XII, & *Add.*, p. 842 : « vue ».

Silvano votum pro armento.

« Vœu à Silvain pour le troupeau ».

1842

Autel à Jupiter & à Auguste.

Massillargues, dans le canton de Lunel. — Autel incomplet de tous côtés; autrefois pourvu d'une base & d'un couronnement; trouvé en 1842 « à Massillargues, dans les ruines de la chapelle « Notre-Dame-des-Ports » (Charv.); « entre Lu-« nel & Massillargues, à Notre-Dame-d'Aspor (Saulv.); « transporté à Lunel & placé dans le « mur des caves vinaires de M. de Bernis, rue de « la Calade; retiré de là en 1847 sur les instances « de M. Aurès & donné à la Société archéolo-« gique de Montpellier » (Lomb.-Dum.); actuellement au musée de Montpellier. Au-dessous de l'inscription était sculptée une roue à sept rais, dont la moitié inférieure manque actuellement. — Hauteur, 0m 48; largeur, 0m 39; diamètre de la roue, 0m 29.

*io*VI ET AVGVSTo ...

*li*CINIA·VITOVSVRIC

roue

Dessin & estampage de M. L.-B. Morel. Dessin de M. Lombard-Dumas, de Sommières, d'après un estampage de M. Emilien Dumas : après le mot AVGVSTO un trait peut-être accidentel, peut-être la partie superieure d'un S.

Charvet, *Comptes rendus de la Soc. d'Alais*, 1873, p. 266, note 6; *Voies rom.*, p. 48, note 4. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 220, d'après le dessin & la photographie de M. Morel. — Mowat, dans le *Bull. épigr. de la Gaule*, I, p. 55. — Cazalis de Fondouce, *Ibid.*, III, p. 128. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4172 : « vue en compagnie de M. Herzog ».

Iovi Augusto s[acrum?], Licinia Vitousurig[is] filia.

« A Jupiter Auguste, Licinia, fille de Vitou-« surix ».

C'est un nouvel exemple de la roue fréquemment figurée comme représentation du tonnerre sur des autels consacrés à Jupiter (voir ci-dessus, n° 455). Cette explication si naturelle & si évidente, est toutefois contestée; la roue de Jupiter serait une image du soleil, ou un symbole de voyage, ou un emblème funéraire. Le fait qu'elle apparaît, non seulement seule comme ici, mais tantôt entre deux foudres (ci-après autel à Lansargues), tantôt, ce qui est plus significatif encore, sur des autels dédiés au *Fulgur conditum* (ci-dessus n° 1761, à Montmirat), nous semble absolument incompatible avec ces suppositions trop ingénieuses.

Il n'y a pas à s'arrêter non plus à la lecture erronée de la fin de la seconde ligne : VITOVSVRLO, en vue d'y trouver le nom antique de la rivière du Vidourle.

1843

Autel à Cérès.

Massillargues, dans le canton de Lunel. — « Pierre de douze pieds en forme de colonne » (Gar.); « trouvée à Massillargues, & transportée « du hameau de Galargues à la maison de cam-« pagne dite du Teilhan » (Guir.); « au Teillan » (Mén.); « transportée du village de Gallargues « dans le jardin de M. de Montholieu, où elle est « encore » (Ség.).

CERERI SACRVM

SEX·OLEATIVS·V*e*GETVS V·S·L·M

Guiran, ms., II, p. 64. — Gariel, *Series*, éd. II, p. 21. — Ménard, VII, p. 469. — Séguier, 13801, f. 2; ms. de Paris 16929, p. 184; 16930, p. 30. — Delmas, *Mém. des Ant.*, II, 153. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2896.

Cereri sacrum, Sex. Oleatius Vegetus votum solvit libens merito.

« Autel à Cérès; Sextus Oleatius Vegetus avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

1844

Épitaphe de Lollius Quintinus.

Massillargues, dans le canton de Lunel. — « Au château » (Delm.).

D · M

Q·LOLLIO

QVINTINO

QVINTVLA·MATER

5 FILIO · DVLCIS

POSVIT

Delmas, *Mém. des Antiquaires*, 1835, p. 155. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4174.

Diis Manibus, Q. Lollio Quintino; Quintula mater filio dulcissimo posuit.

« Aux dieux Mânes, à Quintus Lollius Quin-« tinus; Quintula à son fils chéri a élevé ce tom-« beau ».

Le surnom du fils pris de celui de sa mère plutôt que du prénom de son père.

1845

Épitaphe de Cornelia Soteria.

Villetelle, dans le canton de Lunel. — Cippe avec base & couronnement, trouvé à Villetelle (Ricard); actuellement au musée de Montpellier. — Hauteur, 0m80; du dé, 0m40; largeur, 0m30.

D ♂ M
CORNELIAE
SOTERIAE
L·CORNELIVS
5 HELICON
VXSORI·OPT
ET SIBI VIVS
POS

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4197 : « vue en compagnie « de M. Herzog ».

Diis Manibus Corneliae Soteriae; L. Cornelius Helicon uxsori optimae & sibi vivus posuit.

« Aux dieux Mânes de Cornelia Soteria; Lucius « Cornelius Helicon à son excellente épouse a « élevé ce tombeau & pour lui-même de son « vivant ».

Le mari & la femme, qui ont tous deux le même gentilice & chacun un surnom servile, étaient vraisemblablement les affranchis d'un même maître.

1346

Épitaphe de Statius Cantaber & de Statius Novellus.

Villetelle. — « Trouvée à Viletelle en 1773 » (Vinc.); « encore actuellement à la maison Ber-« trand » (De Lesser).

G·STATIVS
CANTABER
L·STATIVS
NOVELLVS

Vincens & Baumes, *Topographie*, p. 581. — Creusé de Lesser, *Statistique de l'Hérault*, 1824, p. 231. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4169.

G. Statius Cantaber; L. Statius Novellus.

« Gaius Statius Cantaber; Lucius Statius No-« vellus ».

1847

Fragment.

Lunel, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier. — Fragment incomplet en haut, à droite & en bas; à la campagne de M. Bruneton.

. . . .
VESM . . . .
ARVC . . . .
L·POMPEIVS . . .
////DVS IIII . . .
. . . .

Pelet, ms. II, p. 228.

1848

Fragment.

Lunel. — Fragment incomplet de tous côtés, « trouvé en 1878 à Lunel » (Ricard); actuellement au musée de Montpellier. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde. — Hauteur, 0m24; largeur, 0m40.

. . . .
QVE VIXIT . . .
MESES III. . . . .
ES DVOS V . . . .
D ET MARIT . . . .
FVERVNT O . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5954, p. 843; ligne 2 : DIES ES III; ligne 3 : ER DVOS V; ligne 5 : P//VNT D, d'après une copie de M. Girard, professeur à Montpellier.

.... *quae vixit* [*annos* .....], *menses III* [*& di*]*es duos, V..... & maritus fecerunt* .....

1849

Fragment.

Lunel. — Fragment présentant la partie supérieure droite d'un cippe avec couronnement, trouvé à Lunel; actuellement au musée de Montpellier. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau.

*diis ma*NIBVS
. . . . . . TI
. . . . . . AE
. . . .

Copie dessinée de M. L.-B. Morel. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand, ligne 3 : ...SSAE.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4215; ligne 2 : ///II; ligne 3 : IAE.

1850

Épitaphe de Cassius Maternus.

Lunel-Viel, dans le canton de Lunel. — Perdue. Stèle à fronton triangulaire, « trouvée à Lu« nel-Viel en 1821 » (Less.). — Hauteur, 3 pieds = 1m; largeur, 7 pouces = 0m25.

D M
G · CATI
MATERNI
L · F

Creuzé de Lesser, *Statistique de l'Hérault*, 1824, p. 530. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4175.

Diis Manibus G. Catii Materni, liberti fecerunt.

« Aux dieux Mânes de Gaius Catius Maternus, « ses affranchis ont élevé ce tombeau ».

Liberti fecerunt, lecture proposée par M. Hirschfeld.

1851

Épitaphe de Tincia Materna.

Lunel-Viel. — « Trouvé en 1822 dans un « champ ».

DIS · MANIBVS
TINCIAE · L · FIL ·
MATERNAE
M · CAECILIVS · TINCIANVS
MATRI

Creuzé de Lesser, *Statistique de l'Hérault*, p. 230. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4176.

Diis Manibus Tinciae, Lucii filiae, Maternae; M. Caecilius Tincianus matri.

« Aux dieux Mânes de Tincia Materna, fille de « Lucius (Tincius); Marcus Caecilius Tincianus à « sa mère ».

Le surnom du fils dérivé du gentilice de sa mère.

1852

Épitaphe de Titia Titulla.

Lunel-Viel. — Perdue. *Inter Nemausum & Monspelium in oppido vulgo dicto* Lunel-Viel *in aditu templi in infero limine* (Peir.).

TITIAE · TITVLLI
F · TITVLLAE
Q · MAXIMIVS
SECVNDINVS
VXORI

Peiresc, ms. 8958, f. 119. — Gariel, *Hist. de Montpellier*, 1665, pp. 200 & 499; *Series praesulum*, p. 23. — Ménard, VII, p. 469. — Hirschfeld. *C.*, xii, 4177.

Gariel : D M | I · S · M · IVLIANAE | F · TETVLLIAE & TETVLIAE Q · MAXIMVS. — Ménard, ligne 2 : TETVLIAE.

[*Diis Manibus*] *Titiae, Titulli filiae, Titullae; Q. Maximius Secundinus uxori.*

« Aux dieux Mânes de Titia Titulla, fille de « (Titius) Titullus; Quintus Maximius Secun« dinus à son épouse ».

1853

Épitaphe de Senilius.

Sussargues, dans le canton de Castries. — Partie supérieure d'une stèle en forme de poupée; le corps représenté par une fiche quadrangulaire, la tête par un disque tronqué; « trouvée à Sussar« gues » (Fr. G.-Dur.); actuellement au musée de Montpellier. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m54; épaisseur, 0m10.

SIINILIA
SIINILIO · F

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : la barre de l'A remplacée par un trait parallèle au jambage gauche.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4212 : « vue ».

Senilia Senilio, filio.

« Senilia à son fils Senilius ».

Lecture de M. Fr. Germer-Durand.

Voir l'inscription suivante.

1854

Épitaphe de Senilus fils de Silvanus.

Sussargues. — Partie supérieure d'une stèle terminée par un fronton triangulaire; trouvée avec la précédente; actuellement au musée de Montpellier. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m40; épaisseur, 0m10.

SIINILVS
SILVANI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : « caractères rustiques ».

Hirschfeld, *C.*, xii, 4213 : « vue ».

Senilus, Silvani (filius).

« Senilus, fils de Silvanus ».

Lecture de M. Fr. Germer-Durand.

1855

Autel à Jupiter avec la roue entre deux foudres.

Lansargues, dans le canton de Mauguio. — Autel dont le couronnement a été retaillé à fleur du dé, & dont l'angle supérieur droit manque; « trouvé à Lansargues près de l'église, vers « 1850 » (Pel.); « servait depuis longtemps de « support dans un cellier » (Caz.); « portée en « avril 1883 au musée de Montpellier (Fr. G.-Dur.). L'inscription, composée de quatre lignes, est par-

tagée en deux groupes par une sculpture représentant une roue à six rais entre deux foudres figurés chacun par deux tridents adossés. Une mortaise carrée, pratiquée au milieu de la face supérieure, semble indiquer que l'autel portait autrefois la statue du dieu.

IOVI
OPTIMO MAXIMO

foudre roue foudre

[illegible]GNATIVS.....
V ❦ S *l* *m*

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, ms. I, p. 84. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 370. — Cazalis de Fondouce, *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1883, p. 128. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4179.

Cazalis, ligne 1 : IOVI ; ligne 2 ; MAXIMO.

Iovi optimo maximo Egnatius (?) ..... *votum solvit libens merito.*

« A Jupiter, très-bon très-grand, Egnatius ..... « avec reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Ce qui ajoute beaucoup a l'intérêt de cette inscription c'est la representation de la foudre sous le double rapport du bruit exprimé par la roue & de la violence exprimée par le trident. L'apposition de l'un & de l'autre nous semble démontrer avec toute l'évidence désirable que la roue, si souvent figurée sur les autels consacrés à Jupiter & même au *fulgur conditum*, est bien l'expression du bruit du tonnerre comparé à celui du roulement d'un char.

La roue & les foudres ont été martelés.

1856

Épitaphe de Labienus Porcianus.

Candillargues, dans le canton de Mauguio. — Cippe dont la base & le couronnement ont été retaillés à fleur du dé; « trouvé à Candillargues « en 1882, puis transporté au musée de Mont- « pellier en 1883 » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 10; largeur, 0m 70; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m 45.

D M
Q · LABIÉNI
VOL · PORCIANI
Q · ANTÓNIVS
5 SERVÁTVS ET
PORCIA · C · FILIA
DOMITIA
FILIO · PIISSIMO

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 371. — Cazalis de Fondouce, dans le *Bull. épigr. de la Gaule*, 1883, p. 129. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4180.

Diis Manibus Q. Labieni, Voltinia, Porciani; Q. Antonius Servatus & Porcia, Caii filia, Domitia, filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Quintus Labienus Por- « cianus, de la tribu *Voltinia;* Quintus Antonius « Servatus & Porcia Domitia, fille de Caius (Por- « cius), à leur excellent fils ».

Remarquer les noms du défunt; il s'appelle *Labienus*, probablement du nom d'un premier mari de sa mère, & il a un surnom dérivé du nom de celle-ci.

Il était citoyen romain.

Labienus, gentilice de forme exceptionnelle non terminée en *ius*.

1857

Épitaphe de Cassilia Olympias.

Mauguio, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier. — Cippe avec base & couronnement, trouvé à Fréjorgue, & porté au musée de Montpellier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur totale, 0m 83; largeur, 0m 62; hauteur de la partie encadrée, 0m 34; largeur, 0m 35.

D M
CAS[illegible]ILIAE
OLYMPIADIS
EX TEST PATRONAE

Copie de M. Hirschfeld, *C.*, XII, 4194 : *litteris malis.* Copie dessinée de M. L.-B. Morel, de Lyon : peut-être CASPERIAE. Copie de M. Fr. Germer-Durand : CASCELLIAE.

Diis Manibus Cassiliae (?) *Olympiadis, ex testamento patronae.*

« Aux dieux Mânes de Cassilia Olympias; tom- « beau élevé en exécution du testament de sa « patronne ».

Le nom est très-incertain. M. Hirschfeld hésite entre *Cascelliae* & *Caselliae*. Le dessin, très-soigné, de M. Morel semble autoriser plutôt *Casperiae.*

1858

Épitaphe de Tincius Jullus.

Saint-Aunès-d'Auroux, dans le canton de Mauguio. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes d'angles; « trouvée par M. Cazalis de Fon- « douce à Auroux »; actuellement au musée de Montpellier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 27.

D · M ·
C · TINCI · IVL
LI · TINCIA
SERVATA ❦
FIL

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand. Copie dessinée de M. de Fondouce; ligne 2 : TINCII; lignes 2 & 3 : IVL | II.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 120. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4181.

Diis Manibus C. Tincii Iulli, Tincia Servata, filia.

« Aux dieux Mânes de Caius Tincius Jullus; « Tincia Servata, sa fille ».

1859

Épitaphe de Cornelius Fronto.

CASTELNAU, dans le canton de Montpellier. — Stèle terminée carrément à sa partie supérieure; trouvée, dans les derniers mois de 1880, dans la propriété de M. Jeannel. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m40.

M·CORNELIVS
VOL FRONTO

Copie dessinée de M. L.-B. MOREL : lettres tendant à la forme cursive.

ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 202. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4182.

M. Cornelius, Voltinia, Fronto.

« Marcus Cornelius Fronto, de la tribu *Voltinia* ».

Cornelius Fronto, certainement citoyen romain.

1860

Épitaphe de Frontinia Prima.

CASTELNAU. — Perdue.

FRONTINA·D·M·PRIMA H·S·E

Inscription donnée dans un ms. sur l'histoire de Montpellier, de Pierre SERRES, procureur à la cour des aydes de Montpellier en 1711, appartenant à M. CAZALIS DE FONDOUCE, p. 55; copiée par M. Fr. GERMER-DURAND en 1888.

A corriger probablement par FRONTINiA·D·FIL·PRIMA·H·S·E.

Frontinia, Decimi filia, Prima hic site est.

« Frontinia Prima, fille de Decimus (Frontinius) est ensevelie ici ».

1861

Donation aux colons & aux habitants par un bienfaiteur honoré de statues.

CASTELNAU. — Pierre oblongue bordée de moulures; engagée dans le mur de la sacristie de l'église de Castelnau. — Hauteur, 0m31; largeur, 0m98.

CN·PLAETORIVS MACRINVS
COLONIS·ET·INCOLIS
EX·EA·PEQVNIA·QVAE·EI·IN
STATVAS·CONLATA·EST

Copies dessinées de M. L.-B. MOREL & de M. Fr. GERMER-DURAND : lettres d'apparence ancienne.

PEIRESC, ms. de Paris 8958, f. 119. — GARIEL, *Hist. de la ville de Montpellier*, 1665, p. 200; *Series praesulum*, p. 21. — D'AIGREFEUILLE, *Hist. de la ville de Montpellier*, 1737, p. 27. — MÉNARD, VII, p. 466. — DE SAINT-PAUL, *Mém. de la Soc. archéol. de Montpellier*, 1835, I, p. 23. — MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage en France*, p. 363. — DELMAS, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires*, 1835, p. 154. — HERZOG, n° 87. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4189.

Cn. Plaetorius Macrinus colonis & incolis ex ea pequnia quae ei in statuas conlata est.

« Cneus Plaetorius Macrinus a donné *telle chose* « à l'usage des colons & des habitants, de l'argent « d'une collecte faite pour lui ériger des statues ».

Aucun document, si haut qu'on remonte, ne donne à Sextantio le titre de colonie. Une colonisation antérieure à Auguste est peu vraisemblable & est inutile pour l'explication de l'inscription. Les colons qui y sont mentionnés sont tout naturellement ceux de la colonie sur le territoire de laquelle Sextantio était situé, & alors la colonie de Nimes, dont le territoire s'étendait, d'après Pline (IX, 8), du côté d'est au-delà de Sextantio jusqu'à l'étang de *Latera*, l'étang de Lattes (voyez HIRSCHFELD, p. 508). De plus, Sextantio figure comme localité dépendante de Nimes dans l'inscription géographique ci-dessus, n° 446. Il y a à conclure de ces raisons que Sextantio n'était qu'un *vicus* de la colonie de Nimes.

Plaetorius a fait ce qui se faisait souvent dans des cas pareils au sien : *honore contentus impendium remisit;* il a pris à sa charge le coût des statues & a affecté le montant de la collecte faite pour les lui ériger à quelque ouvrage d'utilité publique à l'usage de toute la population : les colons & les non-colons.

L'inscription aurait dû prendre place parmi les inscriptions municipales de Nimes.

1862

Autel à Minerve.

MONTPELLIER. — Perdue. *Apud Calvetum consiliarium* (PEIRESC).

MINErvAe
ATTIA·PACVLA
pROSE·ET·SVOS
V·S·L·M

PEIRESC, ms. de Paris, 8958, f. 116. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4185.

Minervae, Attia Pacula pro se & suos votum solvit libens merito.

« A Minerve, Attia Pacula pour elle & les siens, « a élevé cet autel avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

Remarquer la forme fautive *pro se & suos*, non toutefois sans autres exemples.

1863

Autel à Mars auguste.

MONTPELLIER. — Perdue. Pierre carrée bordée de moulures (dessin de SÉG.), « trouvée avec la « précédente à Saint-Martin-de-Crès près Mont- « pellier, près de la route » (GAR.); « transportée

« à Teillan » (Ség.), près Aimargues, *in hortis*, « dans le parc ».

MARTI·AVG
SACRVM
CN·POMPEIVS
CN·F·VOLENS
5 D D
D L

Gariel, *Ser.*, II, p. 21. — Ménard, VII, p. 459. — Séguier, 13801, pl. 1. — E. Germer-Durand, *Notes archéol.*, 1866, p. 26. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4170.

Marti Augusto sacrum, Cn. Pompeius, Cnei filius, Volens donum dat dedicat libens.

« A Mars auguste, Cneus Pompeius Volens, fils « de Cneus (Pompeius), donne & dédie avec re- « connaissance cet autel ».

Volens plutôt un *cognomen* qu'un participe, qui ferait double emploi avec *libens*.

1864

Autel à ..... & à Mercure.

Montpellier. — Minuscule autel en terre cuite avec base & couronnement; « trouvé en 1856 à « Substantion » (Ricard); actuellement en la possession de M. Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier. — Hauteur totale, $0^{m}95$.

ABIAN
ET MER
CVRIO
V S L M
5 N'GRINVS

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

Pelet, ms. I, p. 81.

Abianio (?) & Mercurio votum solvit libens merito.

« A Abianius (?) & à Mercure, Nigrinus avec « reconnaissance en accomplissement de son « vœu ».

Abianio ne nous paraît pas certain; on s'attendrait à trouver *Maiae* : « A Maia & à Mer- « cure ..... ».

1865

Autel à la Fortune.

Montpellier. — Au musée. Petit autel incomplet dans le bas; « trouvé en 1880 sur la rive « droite du Lez »; un trou au milieu de la face supérieure. — Hauteur, $0^{m}46$; largeur, $0^{m}18$.

DEAE
FORT
TVT...
HVIVS
LOCI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, XII, 4183 : *litteris malis*; ligne 3 : TVTA...

Deae Fortunae Tutelae hujus loci.

« A la déesse Fortune Tutèle de ce lieu ».

M. Hirschfeld propose : TVTA*trici*.

La déesse Fortune était la *Tutela*, le Génie protecteur de l'endroit.

1866

Autel à Isis.

Montpellier. — Perdue. « Autel trouvé à Saint- « Julien, près de Substantion » (Delm.).

I S I D I
SAC·CO·AELIVS
EX TESTAMENTO F·Y

Delmas, dans les *Mém. des antiquaires*, 1835, p. 153. — Dumège, *Archéologie pyrénéenne*, III, p. 376. — Herzog, n° 90. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4184.

Isidi sacrum Cornelius (?) *ex testamento fieri jussit.*

« A Isis, en exécution du testament de Corne- « lius ».

L'inscription paraît avoir été mal copiée.

1867

Épitaphe d'Atettia Grata.

Montpellier. — Perdue. « En 1771, près de « Montpellier ».

LOCVS
MONVMENTI
ATETTIAE CN LIB
GRATAE
5 IN FR P XXV
IN AGR XV

Calvet, ms. III, f. 81. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4192.

Locus monumenti Atettiae, Cnei libertae, Gratae; in fronte pedes XXV, in agro XV.

« Emplacement du monument d'Atettia Grata, « affranchie de Cneus (Atettius). Vingt-cinq pieds « de front, quinze pieds dans le champ ».

Les mesures de l'emplacement funéraire donnent l'idée d'un monument important.

1868

Épitaphe de Cassius Exoratus.

Montpellier. — Stèle à sommet cintré; « apportée de Substantion au musée » (Ricard).

L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures surmonté d'un fronton simulé.

SEX·CASSIO
EXORATO

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4195 : « vue en compagnie « de M. Herzog ».

Sex. Cassio Exorato.

« A Sextus Cassius Exoratus ».

1869

Fragment d'épitaphe.

MONTPELLIER. — « Fragment de marbre, au « musée » (RICARD).

ESCORNB.....
MVSCAE C.....
TA·FILIÆ

Copie de M. RICARD.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4198.

Corneliae Muscae; .....ta filiae.

« A Cornelia Musca; C.....ta à sa fille ».

La copie paraît mauvaise.

1870

Fragment.

MONTPELLIER. — Fragment, « à la paroy qui est « hors la porte de Lates au bord du fossé » (BOR.).

M·MARIVS OM.....

BOREL, *Castres*, p. 119. — HIRSCHFELD. *C.*, XII, 4201.

1871

Épitaphe de Messius Sulla.

MONTPELLIER. — Bloc quadrangulaire bordé de moulures encadrant l'inscription; « dans la cour « de l'ancienne maison Plantade, aujourd'hui la « Faculté des Sciences » (Fr. G.-DUR.); *In aedibus praesidis* « de Rosel » (PEIR.); « sur la porte de « la salle basse de la maison Rosel [château de « Melgueil], appartenant à son petit-fils M. de la « Clote » (GAR.); « dans la cour de la maison « Rosel, possédée maintenant par les bénédictins « d'Aniane » (D'AIGREF.); « chez M. de Rosel, « près de [la place de] la Canourgue » (SÉG.). — Hauteur, 1 pied 1/2 = 0m50; longueur, 2 pieds = 0m67; hauteur de la partie encadrée, 0m35; largeur, 0m45.

C·MESSIVS·SVLLA·
BALBI·L·
FECIT
VIVOS·SIBI·ET·SVIS

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

PEIRESC, ms. 8958, f. 119. — GARIEL, *Series*, II, p. 22; *Hist. de la ville de Montpellier*, 1665, p. 200. — D'AIGREFEUILLE, *Hist. de Montpellier, praef.* XXVIII. — MÉNARD, VII, p. 468. — SEGUIER. 13802, V, p. 51. — Carnet de SPON, I, p. 46. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4202.

C. Messius Sulla, Balbi libertus, fecit vivos sibi & suis.

« Caius Messius Sulla, affranchi de (Caius Mes« sius) Balbus, a élevé, de son vivant, ce tombeau « pour lui-même & les siens ».

1872

Épitaphes de Pompeius Germanus & de Pusonia Euterpe.

MONTPELLIER. — Cippe avec base & couronnement, « chez M. Garboulot, rue de la Vieille« Intendance, dans le jardin ». L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m75.

D M
SEX·POMPEI
GERMAN·ET
PVSONIAE
5 EVTERPES
VIVI·SIBI

Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND.

PELET, ms. II, p. 195. — AMELIN, *Écho du monde savant*, 1840, p. 306. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4207.

Diis Manibus Sex. Pompeii Germani & Pusoniae Euterpes, vivi sibi.

« Aux dieux Mânes de Sextus Pompeius Ger« manus & de Pusonia Euterpe; tombeau qu'ils « se sont élevé, de leur vivant ».

1873

Épitaphe de Coelius & de Quartinus.

MONTPELLIER. — Perdue. *Substantione juxta ecclesiam in muro, inde in hortulum meum devehendum curavi* (GAR.).

QVARTA MASCLI' SIBI
ET CAELIO VIRO QVARTINO
F·GRAVATO TEST·S·F

GARIEL, *Hist. de la ville de Montpellier*, 1665, p. 200; *Series praesul.*, p. 22. — MENARD, VII, p. 468. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4209 : *titulus corruptus magis quam fictus.*

Lecture de M. Hirschfeld :

Quarta, Mascli filia, sibi & Coelio viro, Quartino filio, rogata testamento de suo fecit.

« Quarta, fille de Masculus, à elle-même, à « Coelius son mari, à Quartinus son fils, a, de « ses deniers, élevé ce tombeau en exécution du « testament qui le lui recommandait ».

Masclus, Quarta, Coelius, Quartinus, non citoyens romains.

On pourrait peut-être supposer : GRAVATO L(*iberto*) — « & à Gravatus, son affranchi ».

1874

Épitaphe de Saturninus, fils de Maternus.

Montpellier. — Cippe avec base & couronnement, « trouvé à la campagne de M. Bourgade, « au mas de Pradelles, rive droite du Lez » (Fr. G.-Dur.). Actuellement dans la cour du musée. — Hauteur, 0^m70; largeur, 0^m40.

D · M
SATVRNINI
MATERNI
FIL
5 MATER
POSVIT

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4211 : « vue en compagnie « de M. Herzog ».

Diis Manibus Saturnini, Materni filii, mater posuit.

« Aux dieux Mânes de Saturninus, fils de Ma- « ternus; tombeau élevé par sa mère ».

Maternus, Saturninus, non citoyens romains.

1775

Fragment.

Montpellier. — « Petit autel de marbre, ap- « porté de la Faculté des sciences au musée de « Montpellier. L'inscription, en très-petits carac- « tères, a été grattée. Au-dessous se voit, sur la « face principale, une couronne avec lemnisques ; « un *guttus* occupe la face latérale gauche, une « patère celle de droite, un creux circulaire la « face supérieure ».

VES......TAL......T......

Copie de M. Fr. Germer-Durand : « lecture « très-incertaine ».

1876

Réparation a un chemin & à un réservoir par les édiles d'un vicus.

Murviel, dans le canton de Montpellier. — Bloc quadrangulaire oblong, sans ornements; « trouvé « en 1839 à Murviel, au milieu de constructions « antiques qui paraissent avoir appartenu à un « réservoir, dans une terre limitrophe d'un che- « min qui longe les remparts de la ville; déposée « dans le musée de la Société archéologique de « Montpellier » (Ricard). — Hauteur, 0^m63; longueur, 1^m59.

SEX · VETTO · C · PEDO · AED
VIAM LACVM EX DD
REFIC COER

Copie dessinée de M. L.-B. Morel : VETTO. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : NETTO, fautivement.

Ricard, dans les *Mém. de la Soc. de Montpellier*, 1840, p. 519; *Comptes rendus*, II, p. 4. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, éd. 1840, I, p. 637. — Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863, p. 50. — Herzog, n. 88. — Mommsen, *C. I.*, 1490. — Cazalis de Fondouce, *Bornes milliaires*, p. 6. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4190 : *litteris optimis & magnis aetatis primae imperatoriae vel liberae reipublicae exeuntis.*

Sex. Vetto, C. Pedo, aediles, viam, lacum, ex decreto decurionum refici coeraverunt.

« Sextus Vetto, Caius Pedo, édiles, ont fait « réparer, en exécution d'un décret des décurions, « le chemin & le bassin ».

La réparation du bassin & du chemin y donnant accès a été faite par les édiles du *vicus* de Sextantio; elle avait été decrétée par les décurions de la cité dont le *vicus* dépendait, c'est-à-dire par les décurions de Nimes.

Remarquer la désignation, à la manière archaïque, par le prénom suivi du *cognomen* sans énonciation du gentilice.

1877

Épitaphe de ....., prêtre de Mithra.

Murviel. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé à Murviel, *nuper delatus in hortos* d'Ai- « grefeuille *praesidis* » (D'Aigref.); « trouvé dans « une voûte du Palais de Justice à Montpellier » (Fr. G.-Dur.). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur totale, 0^m75; largeur, 0^m47; hauteur de la partie encadrée, 0^m45; largeur, 0^m39.

D ❧ M
P · ANTHI · LOGI
PATRIS · SACRORVM ·
CORNELIA · LVCI · FIL
D S P

Copie dessinée de M. L.-B. Morel. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, 1739, p. 80. — Notes E. Germer-Durand, 1845. — Herzog, n. 90. — De Villefosse, dans le *Bullet. monumental*, 1881, p. 408; dans le *Bullet. épigr. de la Gaule*, 1882, p. 45. — De Villefosse, *Bull. monum.*, 1881, p. 861. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4188 : *litteris non bonis saeculi secundi exeuntis.*

Diis Manibus P. Anteii Logi, patris sacrorum, Cornelia, Lucii filia, de suo posuit.

« Aux dieux Mânes de Publius Anteius Logus, « *pater sacrorum*, Cornelia, fille de Lucius (Cor- « nelius), a, de ses deniers, élevé ce tombeau ».

Le défunt s'appelait peut-être d'un seul nom : *Panthilogus.*

Il était *pater sacrorum*, c'est-à-dire le chef en second d'un collége de dévots à Mithra. Le chef suprême avait le titre de *pater patrum*.

1878

Épitaphe de Geminius Aper.

Murviel. — Pierre quadrangulaire bordée de moulures encadrant l'inscription; découverte à

Murviel; actuellement au musée de Montpellier. — Hauteur, 0^m43; largeur, 0^m58; hauteur de la partie encadrée, 0^m34; largeur, 0^m49.

C·GEMINIO
APRO
C·GEMINIVS·VOL
CAPTOR·PATRI

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 371. — Hirschfeld, *C.*, XII, 7199: *litteris bonis.*

C. Geminio Apro; C. Geminius, Voltinia, Captor, patri.

« A Caius Geminius Aper; Caius Geminius « Captor, de la tribu *Voltinia*, à son père ».

Le père probablement, le fils certainement, citoyens romains.

1879

Fragment.

Murviel. — Fragment d'une table de marbre « trouvé récemment dans une citerne ». — Hauteur, 0^m40; largeur 0^m35; épaisseur, 0^m01.

.....
NÁSO

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : « restes de lettres en haut ».

De Montgravier & Ricard, *Revue archéologique*, 1863, p. 158. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4205.

1880

Fragment.

Murviel. — Fragment « trouvé à Murviel » (Ricard); côté droit d'un cippe décoré de bustes dans une niche placée au-dessus de l'inscription encadrée de moulures. Actuellement à Montpellier, dans la cour du musée.

.....TAE & QVINTO
.... FERRINI·F
.........D.......

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand, à l'exception de la lettre qui forme à elle seule ce qui reste de la troisième ligne : un D, d'après le dessin; le haut d'une lettre qui peut avoir été un B, un P ou un R, d'après la copie de M. Hirschfeld.

Pelet, ms. I, p. 82. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4210 : « vue ».

.....tae, ...; Quinto, Ferrini (?) filio; .....

« ....; à Quintus, fils de Ferrinus; ..... ».

Probablement les épitaphes réunies du mari & de la femme, surmontées de leurs bustes. Celui de la femme manque. Le buste du mari se voit à peu près intact.

1881

Fragment.

Murviel. — « Pierre formant linteau de porte; « une moulure dans le bas » (Fr. G.-Dur., d'après M. Ricard). — Hauteur, 1^m.

....
L·TERES

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

..... libertus, Teres.

« ..... Terès, son affranchi ».

Cette pierre paraît être le reste d'un autel en gaine d'hermès dédié par un affranchi au Génie de son patron, dont le buste devait terminer la partie supérieure.

1882

Épitaphe de Pompeius .....

Lattes, dans le canton de Montpellier. — « Trouvée en 1822, avec la suivante, dans les « ruines des bains romains, avec de nombreux « menus objets, près de Lattes, dans le domaine « de Soriech, près du chemin qui conduit à Perols » (De Less.); « vue par M. Ricard & par « M. Cazalis de Fondouce au cellier de M. Serres, « près de la Source » (Fr. G.-Dur.).

Q·POM▨▨O▨▨SOMP
DOMITIA VX▨▨▨O

Creuzé de Lesser, *Statist. de l'Hérault*, p. 229. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, éd. 1840, I, p. 146, n. 17. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4208.

Quinto Pompeio .....; Domitia uxori .....

« A Quintus Pompeius .....; Domitia à son « époux ..... ».

1883

Fragment d'épitaphe.

Lattes. — Fragment « trouvé avec le précédent « au domaine de Soriech; vu par M. Ricard & « par M. Cazalis de Fondouce au cellier de « M. Serres, près de la Source » (Fr. G.-Dur.).

MYR
VARRONIS·L·

Creuzé de Lesser, *Statistique*, p. 230. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, éd. 1840, I, p. 146, note 17. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4204.

Myro (ou *Myrine*), *Varronis libertus* (ou *liberta*).

« Myro (*ou* Myrine), affranchi (*ou* affranchie) de « Varro ».

1884

Épitaphe de ..... Fortunata.

Villeneuve, dans le canton de Frontignan. — Fragments présentant l'angle supérieur droit &

l'angle inférieur gauche d'une tablette carrée; trouvés à Villeneuve, au lieu dit *les Moures;* actuellement en la possession de M. Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier. — Hauteur & largeur, o^{m}30.

. . . .
. . . . . . QVITIVS
. . . . . RIAE FOR
TVNATae con
IVGI·BEne de se
MERITAE·*l*. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : l'R de ..RIAE peu certaine.

....*riae Fortunatae conjugi bene de se meritae* .....

« .... à ...ria Fortunata, son épouse bien méritante ».

1885

Épitaphe de Cluvius ....

Maguelonne, dans le canton de Frontignan. — Pierre carrée bordée de moulures; « à Maguelonne, chez M. Fr. Fabrège » (Fr. G.-Dur.).

C·CLVVI·SIL
CLVVIA SII
CONIVGI·KARISS
V P M

Copie de M. Fr. Fabrège.

Notes E. Germer-Durand. — Fr. Fabrège, *Étude hist. & archéol. sur Maguelonne,* 1889.

C. Cluvii Sil.....; Cluvia Sil..... conjugi karissimo viva posuit memoriam.

« Aux dieux Mânes de Caius Cluvius Sil.....; « Cluvia Sil..... à son époux très-cher a, de son « vivant, élevé ce tombeau ».

1886

Épitaphe de Bélus, fils de Cobnertus.

Maguelonne. — Stèle à sommet cintré, retaillée à droite; « chez M. Fabrège » (Fr. G.-Dur.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1^{m}25; largeur, o^{m}45; hauteur de la partie encadrée, o^{m}28.

BELVS·COBNI. . . . .
SATVRNINA S. . . . .
RIA

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas. Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand : COBN.....

Fr. Fabrège, *Étude hist. & archéol. sur Maguelonne,* 1889. — Hirschfeld, *C.,* xii, 4193.

Belus, Cobnerti (?) *filius; Saturnina, ... filia, sororia.*

« Bélus, fils de Cobnertus; Saturnina, fille de « ..... sa belle-sœur ».

BELVS à corriger peut-être par BELVS c'est-à-dire *Belius.*

Cobnerti filius, lecture proposée par M. Hirschfeld & par M. Fr. Germer-Durand.

1887

Fragment.

Maguelonne. — Fragment présentant la moitié droite d'une stèle, incomplète dans le haut; « à « Maguelonne, chez M. Fabrège ». — Hauteur, o^{m}90; largeur, o^{m}45.

. . . .
. . . ACI P
SEVERO
. . . .

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Fr. Fabrège, *Étude hist. & archéol. sur Maguelonne,* 1889.

1888

Épitaphe de Maxumus.

Maguelonne. — Grande pierre oblongue, « chez « M. Fabrège ». — Hauteur, o^{m}40; largeur, 1^{m}60.

I[illegible]MXMVS VIVOS S*ibi*

Fabrège, *Étude hist. & archéol. sur Maguelonne,* 1889.

Iulius (?) *Maxumus* (?) *vivos sibi.*

« Julius Maxumus s'est, de son vivant, élevé ce « tombeau ».

1889

Autel à Neptune & aux Nymphes.

Balaruc, dans le canton de Frontignan. — Fragment « près de la maison curiale » (Mill.).

NEPTVNO ET N . . . . .

Millin, *Voyage,* IV, p. 359.

Neptuno & Nymphis (?) .....

« A Neptune & aux Nymphes ..... ».

Peut-être une partie de l'inscription ci-dessus enregistrée n° 197.

Neptune se rapporte à la situation de Balaruc au bord de l'étang marin de Thau; les Nymphes sont les eaux de Balaruc, déjà renommées, paraît-il, dans l'antiquité.

1890

Fragments.

Balaruc. — Fragments perdus. « Un bout de « pilier portant » (Gar.).

SVMPT·VETII

Gariel, *Hist. de Montpellier,* 1665, p. 200. — Hirschfeld, *C.,* xii, 4214.

W·M·C·I·B·
CON·

Gariel, *Idée,* p. 203. — Creuzé de Lesser, *Sta-*

tistique, p. 228, d'après une copie du docteur Perroquin. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4214.

1891

Fragment.

BALARUC. — Fragment perdu.

ARIVS

GARIEL, *Hist. de Montpellier*, 1665, p. 200.

1892

Épitaphe de Cornelia Digitulina.

BALARUC. — Perdue. *Marmor ovatum in balneis Balarucensibus* (GAR.)

D · VX · CORNELI
AE
DIGITVLI*nae* (?)

GARIEL, *Hist. de Montpellier*, 1665, p. 200. — ASTRUC, *Mémoires*, p. 313. — MÉNARD, VII, p. 469. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4196 : *Fide stat Garieli.*

Diis Manibus Corneliae Digitulinae (?).

« Aux dieux Mânes de Cornelia Digitulina ».

1893

Épitaphe de Julius Chrysio.

POUSSAN, dans le canton de Mèze. — Cippe avec base & couronnement; autrefois au château de Poussan, *in castro dom.* « de Chaumes » (GAR.); « au château de Poussan » (MÉR.); actuellement au musée de Montpellier. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur, 1m12; largeur, 0m72; hauteur de la partie encadrée, 0m45; largeur, 0m43.

D · M
L · IVLII
CHRYSIÓNIS
OMBANIA · SOZV
5 SA · MARIT · OPTIM
ET · SIBI · VIVA · P ·

Estampage & copie dessinée de M. L.-B. MOREL. Copie dessinée de M. Fr. GERMER-DURAND : CHRYSIÓNIS, OMBÁNIA, ZÓSVSA.

GARIEL, *Series praesulum*, 1665, p. 24. — D'AIGREFEUILLE, *Hist. de Montpellier*, 1737, p. 27. — MÉRIMÉE, *Voyage dans le Midi*, p. 365. — HERZOG, 92. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4200 : « vue », & *Add.*, p. 843.

Diis Manibus L. Iulii Chrysionis; Ombania Sozusa marito optimo & sibi viva posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Chrysio : « Ombania Sozusa à son excellent mari & pour « elle-même, a, de son vivant, élevé ce tombeau ».

1894

Épitaphes surmontées de bustes.

COURNONSEC, dans le canton de Montpellier. — Grande pierre oblongue, bordée de moulures encadrant l'inscription, brisée verticalement en deux parties au tiers à peu près de sa longueur; trouvée « à Cournonsec » (RICARD); actuellement au musée de Montpellier. La face supérieure présente trois trous de scellement également distancés, l'un au milieu les autres vers les extrémités. — Hauteur, 0m45; longueur, 1m45.

Copie de M. Hirschfeld :

M · MVNATIO	MVNATIAE	IVLIAE	M MVNATIO	AIV//...
//ALQVIIII	AI////VII	//FIL	AEQVAI//	//QVI...
Q//F//////O	ICIIIAEI	//E//PRV//	VIRO	....

IVLIA · SEVERA ∅ Q · IVLI · SEVER*i fi*LIA VIVA SIBI ET SVI*s*

Copie de M. Fr. Germer-Durand :

M · MVNATIO	MVNATIAE	IVLIAE	M MVNATIO	//MVNA//
SERVATI//	SE////FIL	Q · FIL	AEQVALI	AEQVA//
////CIV////	MARCELLAE · FIL	SEVERAE	VIRO	//////////

IVLIA · SEVERA · Q · IVLI · SEVERI F*il*IA VIVA SIBI ET SVI*s*...

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4203. — Copie de M. L.-B. MOREL : les lignes 2 & 3 laissées sans essai de lecture; la pierre représentée sans encadrement de moulures. — Copie de M. Fr. GERMER-DURAND.

M. Munatio.....
Munatiae, ... Marcellae ....., filiae;
Iuliae, Q. filiae, Severae;
M. Munatio Aequali, viro;

Munatio Aequali, filio (?).

Iulia Severa, Q. Iulii Severi filia, viva sibi & suis fecit.

« A Marcus Munatius .....;

« A Munatia Marcella;

« A Julia Severa, fille de Quintus (Julius);

« A Marcus Munatius Aequalis, son mari;

« A ..... Munatius Aequalis (?), son fils (?);

« Julia Severa, fille de Quintus Julius Seve-
« rus, a, de son vivant, élevé ce tombeau pour
« elle-même & les siens ».

C'est, on le voit, une série d'épitaphes, au dessus de chacune desquelles était autrefois le buste de la personne désignée par le texte.

L'auteur du tombeau est Julia Severa, la même dont l'épitaphe vient la troisième à côté de celle de son mari, qui vient la quatrième, disposition d'après laquelle celui-ci avait, suivant l'usage, sa femme à sa droite. Ces deux épitaphes sont les seules dont la lecture soit certaine; les trois autres ne peuvent être restituées sûrement. Le personnage de la première en commençant par la gauche, Marcus Munatius, à qui nous ne donnons pas de surnom parce que le SERVATI de la copie de M. Fr. Germer-Durand s'accorde trop peu avec le //ALQVIIII de celle de M. Hirschfeld, peut avoir été le beau-père ou le beau-frère, ou un fils, déjà mort, de Severa; dans ce dernier cas, on pourrait proposer la lecture *M. Munatio, Aequalis filio, Severo*. La personne de l'épitaphe suivante, Munatia, qui parait d'après les deux copies s'être appelée Marcella, peut avoir été aussi une fille morte jeune : *Munatiae, Aequalis filiae Marcellae*. Reste la cinquième épitaphe, la dernière à droite, celle d'un ..... Munatius ou d'une Munatia; d'après les débris de la seconde ligne, elle pourrait peut-être se restituer : *Aequalis*, ... [*filio* ou *liberto*, ... ou *Aequalis*, ... [*filiae* ou *libertae*, ...].

Les trous de mortaise qui se remarquent sur la face supérieure de la pierre servaient à fixer une corniche au-dessus de laquelle prenaient place, soit dans des niches séparées, soit plûtôt dans une niche commune, les bustes correspondant aux épitaphes.

1895

Épitaphe d'Octavius Messor.

Cournonsec. — Bloc quadrangulaire, bordé de moulures encadrant l'inscription; dans la maison de M. Dumas, maire. — Hauteur, 0^m45; largeur, 0^m60.

C ꟿTAVIO·VOL
MESSORI
VOSSILIA
VOSSILI·F·MARITVM

Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1856-1857, p. 26; ms. II, p. 140 : C·ꟿRATIO. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4200.

Ligne 4 : MARITVM à corriger par MARITVMA.

C. Octavio, Voltinia, Messori; Vossilia, Vossilii filia, Marituma.

« A Caius Octavius Messor, Vossilia Marituma,
« fille de Vossilius ».

Le nom du défunt n'est pas certain; des deux copies de Pelet, l'une porte *Octavio*, l'autre *Ocratio*.

Voir aux inscriptions de Calvisson (ci-dessus, n° 1811) un *M. Octavius Volt(inia) Messor*, & à celles d'Aimargues (n° 1833) un autre *M. Octavius Messor*.

1896

Autel à Mercure.

Saint-Pons-de-Mauchiens, dans le canton de Montagnac. — Fragment de forme oblongue, incomplet en haut & de chaque côté & orné en bas « d'une belle moulure », actuellement dans la cour du presbytère de Saint-Pons. — Hauteur, 0^m20; largeur, 0^m90; hauteur des lettres, 0^m09.

*mer*CVRIO·SEX·LICIN*ius* .....

Copie dessinée de M. Noguier, de Béziers.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 356.

Mercurio Sex. Licinius .....

« A Mercure, Sextus Licinius ..... ».

L'étendue que devait avoir l'inscription lorsqu'elle était entière permet de supposer un monument de proportions plus considérables que celles d'un simple cippe. On pourrait penser à un petit temple, dont elle aurait occupé la frise.

CHAPITRE V

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

Les inscriptions chrétiennes de la cité de Nimes sont en nombre étonnamment restreint; onze en tout sur l'entière étendue de ce vaste territoire, si riche en inscriptions païennes. Deux sont à Nimes même, une à Saint-Gilles, trois à Bellegarde, une à Villeneuve-les-Avignon, deux à Laudun, une à Collias & une à Maguelonne, & encore, dans ce tout petit nombre, plusieurs sont-elles d'une attribution très-contestable.

Nous avons (ci-dessus, p. 661) signalé chez M. de Bernis, à Nimes, un beau sarcophage de marbre sculpté de haut-relief sur toute sa face antérieure & représentant le passage de la mer Rouge. M. Hirschfeld (*C.*, XII, 4059) mentionne, d'après Azaïs (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1868-69, p. 170), un autre sarrophage, déposé au palais épiscopal & sur lequel est figuré en bas-relief, en compagnie du *diis Manibus* païen, un personnage portant sur ses épaules une brebis, sans doute le bon pasteur de l'Evangile. On en peut encore citer deux autres, dont l'un, actuellement déposé à la chapelle de la fontaine Saint-Baudile à Nimes, représenté dans les *Antiquités de Nimes* de Ménard (VII, p. 491), & ainsi expliqué par M. Le Blant (I, p. LIX) : « On y voit le Christ lavant les « pieds de saint Pierre; cet apôtre arrête; la « Résurrection symbolisée; le Seigneur conduit « devant Pilate, & ce dernier se lavant les mains »; l'autre, reproduit par Rulman parmi des monuments de Nimes (Bibl. nat., mss. suppl. fr. n° 8, 2e partie) : « Autant que je puis le reconnaître « sur un dessin rapide & presque effacé, ce sar« cophage représenterait, entre autres scènes, le « péché originel & nos premiers pères chassés « du paradis » (LE BLANT, *l. c.*).

M. Fr. Germer-Durand, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1877, p. 5, donne la description de trois autres fragments importants de sarcophages chrétiens en marbre, dans la maison Meynier de Salinelles, rue de l'Aspic & rue des Barquettes, à Nimes.

1897

Fragment peut-être chrétien.

NIMES. — Perdue. Fragment d'une tablette de marbre, trouvé à Sainte-Perpétue.

DORM

E. GERMER-DURAND, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1863-1864, p. 152. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4058 : *litteris saeculi tertii vel quarti.*

... *dorm*[*it in pace* ??] .....

Fragment chrétien d'après E. Germer-Durand, mais plus probablement païen d'après l'âge des lettres, & alors à restituer autrement.

1898

Fragment d'une épitaphe chrétienne.

NIMES. — Au musée. Tablette de marbre trouvée en 1865, maison Bressac, à l'angle de la place du Château & de la rue Bât-d'Argent.

...I..I.... *matri*
*m*ONIO GES*serunt*
INTER SE CONFI
*d*ENTES IN DEO *pieta*
5 *t*E AMORE C*arita*
*t*E CASTETAT*e*.....

E. GERMER-DURAND, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1865-1866, p, 154. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 252. — MICHEL, *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1880-1881, p. 5; *Rues de Nimes*, I, p. 306. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 4057 & *Add.*, p. 842 : réduite aux trois premières lignes.

C'est la seule inscription certainement chrétienne jusqu'à présent trouvée à Nimes.

1899

Fragment, daté du consulat d'Opilion.
453 ou 524.

Saint-Gilles. — « Lettres tracées à la pointe sur « un fragment de brique trouvé en 1865 dans la « crypte de l'église ».

pax
l ECV PERM
n ET MTOÆQ *re*
qui ESCLT IN DEO
5 DIE V Y NOVE
OPIL COS

Copie dessinée & restitution de M. Fr. Germer-Durand : « Les ligues 1 à 5 présentent quelques « doutes; la sixième est la plus lisible ».

...... *die V y(dus ?) nove(mbres), Opil(ione) consule.*

« ..... le 5 des ides de novembre (9 novembre), « sous le consulat d'Opilion ».

Deux consuls du nom d'*Opilio* figurent dans les fastes aux cinquième & sixième siècles; l'un, le plus ancien, *Rufius* ou *Flavius Opilio*, dont le collègue, *Vincomalus*, est resté inconnu en Occident, en 453; l'autre, également nommé *Rufius* ou *Flavius* & sans collègue ou usité seul en Occident, en 524.

Mais ce ne sont pas seulement les cinq premières lignes de l'inscription qui sont douteuses, ce sont aussi les dernières, aussi bien pour le quantième du mois (*V ydus*) que pour le consulat, car, au lieu de OPIL lu par M. Fr. Germer-Durand, l'estampage, du reste très-confus, semble donner plutôt OИE, ce qui pourrait être la fin du même nom écrit sans abréviation ou celle du nom du consul de l'an 474, *Leo junior*.

1900

Fragment daté du consulat de Valerius. — 521.

Bellegarde, canton de Beaucaire. — Stèle de marbre, trouvée à Bellegarde dans les ruines du château, & transportée au musée d'Avignon.

. . . . . NVNO . .
. . . . TOBRES N
. . . . O SANCTO
. . . VM MARVM A
5 . . . ANIMSIVM ET
. . . . I OCTABO KL
VALERIO CC

Deloye, *Congrès archéologique*, 1882, p. 373. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4083.

Lecture de M. Deloye :

..... *loco tumulantur in uno X kalendas octobres anniversari o sancto r(um) martyrum Aganimsium (lisez Agaunensium) & obii(t) octabo kalendas ..... Valerio clarissimo consule.*

« ..... le X des calendes d'octobre (22 septem- « bre), jour anniversaire des saints martyrs « d'Agaune, & il (?) est mort le huit des calendes « de ....., sous le consulat de Valerius claris- « sime ».

Valerius, dont on ne sait pas les autres noms (voyez De Rossi, *Inscr. christ. Rom.*, I, p. 609), a été consul en 521. Son collègue d'Orient, non promulgué en Occident conformément au système d'abstention pratiqué par Théodoric pendant tout son règne à l'égard des consuls d'Orient, était Justinien, le futur empereur.

En 521, bien que le royaume visigoth de Gaule eût été conquis par Clovis (507, 508), Bellegarde, avec Nimes & toute la partie méridionale de la Narbonnaise Première, moins Toulouse, appartenait, non aux Francs, mais à la Septimanie, restée au pouvoir des Visigoths d'Espagne, & était sous le gouvernement de Théodoric, réunissant alors à son royaume d'Italie celui de l'Espagne, comme régent pendant la minorité du jeune fils d'Alaric II.

1901

Épitaphe datée d'une indiction dixième.

Bellegarde. — Stèle de marbre trouvée avec la précédente dans les ruines du château de Bellegarde, & transportée au musée d'Avignon.

HIC IN PACE
REQVIESCIT
BONE MEMORIAE
LEO QVI VIXIT
5 PLVS MENOS
ANNOS VIIII ET
OBIET SVB DIE
KAL DECEM
BRIS INDIC
TIONE XMA

Deloye, *Congrès archéologique*, 1882, p. 373. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4084.

Hic in pace requiescit bone memoriae Leo, qui vixit plus minus annos VIIII, & obiit sub die kalendas decembris, indictione decima.

« Ici repose en paix Leo de bonne mémoire, « qui a vécu neuf ans plus ou moins & est mort « le jour des calendes de décembre (1er décem- « bre), indiction dixième ».

L'année à laquelle appartient cette épitaphe datée par l'indiction seulement sans nom de consul ne peut pas être fixée. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'en supposant l'inscription plus ou moins contemporaine de la précédente, l'indiction dixième se représente aux années 502, 517, 532, 547, 562, & ainsi de suite tous les quinze ans. On sait que l'indiction était une période de quinze ans dont chaque annuité commençait, en Orient aussi bien qu'en Occident, le 1er septembre. Elle n'apparaît dans les dates qu'exceptionnellement dès la fin du cinquième siècle & dans le premier tiers du sixième, mais ensuite elle devient d'usage habituel, & une ordonnance de l'empereur Justinien, du 31 août de l'an 537, en prescrit la mention dans les dates officielles concurremment avec le nom du consul & l'année du règne de l'empereur, dans l'étendue des pays d'empire.

1902

Fragment.

Bellegarde, dans le canton de Beaucaire. — Fragment de marbre, « trouvé dans les ruines du « château de Bellegarde ».

. . . VII ET O . . .

Deloye, *Lectures au Congrès archéologique tenu à Avignon en 1883*, p. 381.

..... *VII & obiit* ......

1903

Épitaphe de sainte Casarie, datée du 46e post-consulat de Basile, de la 12e année du règne de Childebert & d'une indiction cinquième. = 586.

Villeneuve-lès-Avignon, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Uzès. — Tablette de marbre, aujourd'hui incomplète en haut & à droite, autrefois en haut seulement; enchâssée dans un des murs de l'ancienne chapelle, dite de Sainte-Césarie, de l'abbaye de Saint-André, sur le mont Andaon, au-dessus d'un souterrain taillé dans le roc. « En 1789, on la voyait encore dans une chapelle « dédiée à la sainte en l'abbaye de Saint-André... « Dans la première moitié de notre siècle, le pro- « priétaire de Saint-André faisant démolir les « principaux bâtiments de ce monastère, les frag- « ments de l'épitaphe furent recueillis par un « amateur, & on ne savait depuis ce qu'ils étaient « devenus, lorsque, ces jours derniers, M. Augus- « tin Meissonnier les a découverts dans la maison « d'un neveu de l'abbé Paulin Malosse » (Coulondres). — Actuellement à Villeneuve, au musée de l'hôpital. — Hauteur, 0m65; largeur, 0m48.

. . . .
MENSIB*us et geminis conclu*
DENS TE*mpora vitae* ⊕
VIVIT IN *aeternum nullum*
MORITu*ra per aevum*
5 ISTA VALEN*s fieri fletu manan*
TE ROGA*vit* ⊕
IVR*a sacerdotii servans*
NOME*n*QVE IVGA*lis* ⊕

+ OBIIT BON M CASARIA ME
10 DIVM NOCT D DNIC° INLVCISCENTE
VI·ID DECEMB ꝗVATRAGIES
ET VI PC BASILI IVNIOR V C·C·
ANN XII REGN DOMNI CHELDE
BERTI REG*is in*DICT ꝗVINTA

Estampage de M. Fr. Germer-Durand & fac-similé lithographié de M. l'abbé Fuzet pour la partie conservée; copie de Ménard pour les parties aujourd'hui manquantes.

Duchesne, dans les papiers de Baluze, armoire II, paquet 2, n° 3, t. I, p. 431 (Bibl. nat.). — Dom Estiennot, *Antiquitates in archiepiscopatibus Avenionensi & Arelatensi*, fol. 25 (Bibl. nat., mss. S. Germ. lat. n° 559). — L'abbé Massilian, ms. n° 6, diocèse d'Avignon (Bibl. d'Avignon). — Ménard, note manuscrite dans les papiers de feu M. Chambaud, bibliothécaire à Avignon (Bibl. d'Avignon, mss. Chambaud, n° 17, fol. 91); lettre à M. Bouquier, du 28 mars 1764 (Bibl. d'Aix). — L'abbé Vailhen, *Essai d'un abrégé chronologique sur Villeneuve-lès-Avignon*, p. 5; *Histoire de Villeneuve-lès-Avignon*, p. 9 (ms. de la Bibl. de Nimes, n° 13863). — *Gallia Christiana*, I, p. 799 (cf. pp. 871, 872). — Baronius, *Annales*, éd. Pagi, X, p. 448, d'après la copie de Fr. Claret, d'Arles. — Valladier, ms., f. 559. — Muratori, 431, 2. — Barjavel, *Dictionn. de Vaucluse*, I, p. 350. — Pagi, *Dissertatio hypotyca*, p. 328. — Columbi, *De rebus gestis Vasionensium episcoporum*, p. 12. — Nouguier, *Histoire chronologique de l'église, evesques & archevesques d'Avignon*, II, p. 21. — Fantoni Castrucci, *Istoria d'Avignone*, II, p. 395. — Gadius, 366, 5. — Bouche, *Hist. de Provence*, I, p. 655. — Du Cange, v° MEMORIA. — *Nouveau traité de diplomatique*, V, p. 657. — Pitau, *De ratione temporum*, éd. Colon, p. 121. — Le Cointe, *Annales eccles. franc.*, II, p. 319. — Mabillon, *De re diplomatica*, p. 186. — Dom Mathoud, *De vera Senonum origine christiana*, p. 98. — Blanchini, *Proleg. ad Anast. biblioth.*, ed. Migne, I, p. 794. — De Vita, *Ant. Benev.*, I, pp. 303 & 304. — Mazochius, *Spicilegium biblicum*, III, p. 63. — Gener, *Theologia dogmatica scholastica*, IV, p. 407. — Zaccaira, *Dissert. latinae*, I, p. 75. — Fleetwood, 379, 1. — Schwartz, *Dissert. selectae*, pp. 289, 290. — Guasco, *Mus. Capitol.*, III, 142. — Galetti, *Giornale de' letterati*, Rome, 1735, p. 126; *Del primicerio della S. Sede apostolica*, p. 25. — Pellicia, *Politia*, II, p. 245. — Marini, *Giornale de' letterati di Pisa*, VI, p. 27. — Vermiglioli, *Iscriz. Perugine*, 2e éd., II, p. 580, n. 3. — Furlanetto, *Append.*, v° *Illucesco*. — Porte, *Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, IV, p. 263. — Visconti, *Monumente cristiane cronologici*, p. 21. — De Rossi, *Inscr. christ. Rom.*, I, pp. XLVII, 508 & 616. — Le Blant, *Inscr. chrétiennes de la Gaule*, II, p. 417. — Gonon, *Vitae & sententiae patrum Occidentis*, Lugd., 1625, p. 240. — Quesnay, *Annales Massilienses*, Lugd., 1659, pp. 207, 208. — Gonet, *Hist. du diocèse d'Avignon*, Avignon, 1862, I, p. 196. — Chantelon, *Historia monasterii S. Andreae secus Avenionem* (ms. Bibl. nat. f. latin, n° 13916, & bibl. d'Avignon). — Polycarpe de la Rivière, *Avenionensis ecclesiae annales*, I, p. 358; ms., bibl. de Carpentras, p. 503. — Forneri, *Hist. du Comtat Venaissin*, II, p. 61; ms., bibl. de Carpentras, n° 530. — De Guillermy & Révoil, *Rev. des Soc. sav.*, 5e série, 1870, pp. 56, 57. — Abbé Albanès, *Ibid.*, 6e série, 1875, p. 158 & suiv. — Le Blant, *Ibid.*, 6e série, 1876, p. 155, avec fac-similé en gravure sur bois. — Cauron, *Notes & observations critiques*, Alais, 1876. — *Revue des bibl. paroiss.*, annees 1865 à 1869. — E. Germer-Durand, *Mém. de l'académie du Gard*, 1869-1870, p. 27; *Découvertes archéologiques en 1869*, 2e semestre, p. 7, d'après un estampage envoyé par M. A. Coulondres, d'Avignon. — Abbé Carrière, *Bullet. du Comité de l'art chrétien*, II, 1882. — Abbé Fuzet, *Mémoire sur le culte de sainte Césarie à Villeneuve-lès-Avignon*, Nimes, 1887, avec fac-similé lithographié d'après une photographie. — Hirschfeld, *C.*, XII, 1045 : parmi les inscriptions d'Avignon.

Ménard, Fantoni, l'abbé Massilian regardent l'inscription comme complète; Duchesne la dit inexactement gravée sur un marbre noir.

. . . .

Mensib[us & geminis conclu]dens te[mpora vitae]
Vivit in [aeternum, nullum] morit[ura per aevum;]
Ista Valen[s fieri, fletu manan]te, roga[vit, ☧]
Jur[a sacerdotii servans] nome[n]que juga[lis. ☧]

† *Obiit bonae memoriae Casaria medium noctis die dominico inluciscente, VI idus decembres, quatragies & VI post consulatum Basilii iunioris viri clarissimi consulis, anno XII regni domni (nostri) Cheldeberti regis, indictione quinta.*

« .... parvenue au terme de sa vie, à l'âge « de (..... ans) & deux mois, elle est entrée dans « l'éternité, pour ne plus jamais mourir. Les « yeux baignés de larmes, son mari, Valens, gar- « dant les droits du sacerdoce & le titre d'époux, « a fait faire ce tombeau ».

« † Casaria, de bonne mémoire, est morte dans « la nuit du dimanche, à l'aube du jour, le 6 des « ides de décembre (8 décembre), la quarante- « sixième année après le consulat de Basilius « junior, la douzième du règne de notre maître « le roi Cheldebert, indiction cinquième ».

Il est de toute évidence que Casaria n'est pas morte âgée seulement de deux mois & qu'alors son épitaphe ne peut aucunement, en dépit des affirmations contraires, être tenue pour complète. Elle se composait d'un éloge en vers, dont le commencement manque, & d'une prose finale contenant la date du décès. Cette date, ici exprimée par la triple indication d'un post-consulat, de l'année de règne du souverain & de l'annuité indictionnelle, se trouve être conforme au mode officiel de datation prescrit par l'ordonnance ci-dessus mentionnée de Justinien du 31 août 537, sauf toutefois que, la Gaule étant sous la domination des Francs, le nom de l'empereur est remplacé par celui du roi.

Basile, *Flavius Anicius Faustus Albinus Basilius* & habituellement *Basilius junior* ou même tout simplement *Basilius*, a été consul en 541 & le dernier des consuls d'Occident. Son quarante-sixième post-consulat répond à l'année 587 d'après la supputation ordinaire, mais à l'année 586 d'après celle dite *modus Victorianus*, fréquemment employée dans le dernier tiers du sixième siècle ou plus précisément à partir de l'an 566, & qui, comptant pour deuxième le premier post-consulat, était ainsi en avance apparente d'une année.

Le roi régnant nommé dans la date à la suite du nom consulaire est Childebert II, alors roi d'Ostrasie & bientôt après, en vertu du célèbre traité de 587 connu sous le nom de traité d'Andelot, roi d'Ostrasie, d'Orléans & de Burgondie de 593 à 596, année de sa mort. Monté sur le trône en 575, il était dans la douzième année de son règne en 586.

La cinquième indiction est celle qui, ayant commencé le 1er septembre 586, a fini à la veille de pareil jour en 587; sa coïncidence avec le 8 décembre la rapporte à l'année 586, d'accord avec la douzième année de règne du roi Childebert. C'est donc bien certainement en 586 qu'est morte Casaria.

M. Le Blant résume ainsi qu'il suit ce qu'on sait de la défunte : « D'après les hagiographes, « sainte Césarie vécut en recluse dans la crypte « où elle fut plus tard ensevelie; la vénération « qui s'attachait à sa mémoire fit établir en ce « lieu l'abbaye bénédictine de Saint-André. La « sépulture de la sainte était miraculeuse. Le récit « de sa vie est perdu, & la naïveté de la légende « prête à Césarie une origine illustre; elle aurait « été princesse & fille de roi.

« L'inscription nous apprend que, suivant les « règles canoniques, elle vécut dans la continence « avec son époux, devenu prêtre. (Le *Gallia christiana* classe Valens parmi les évêques d'Avi- « gnon; ce point est contesté par Henry Suarès.)

« Le nom CASARIA doit être lu *Caesaria* ». M. Le Blant cite plusieurs exemples de la même déformation.

La présence du nom de Childebert sur l'épitaphe de Casaria fait voir qu'en 586 la partie de la Septimanie dans laquelle se trouvait Villeneuve n'appartenait ni aux Visigoths, ni au royaume de Burgondie alors en la possession de Gontran. Après la victoire de Clovis en 507 & 508 & la reprise partielle de la Narbonnaise Première par Théodoric en 510, les possessions visigothiques ne paraissent pas s'être avancées au nord le long de la rive droite du Rhône au-delà du Gardon, ni celles des Burgondes avoir dépassé au sud les limites de l'évêché d'Aps.

Il vient d'être dit que l'inscription débutait par un éloge en vers dont le commencement a péri. Polycarpe de la Rivière (*l. c.*) donne ce commencement, tiré par lui, dit-il, *ex vetustissimis membranis Santandreani coenobii*, parchemins vus par lui seul & qui depuis n'ont pu être retrouvés malgré toutes les recherches qui en ont été faites. Voici cette première partie, acceptée par M. Le Blant, repoussée comme suspecte par M. Hirschfeld :

Condita Caesariae sunt hoc pia membra sepulchro
Cui probitas, virtus, facies, mens, nomen, origo
Connubiumque fuit simili splendore refulgens.
Et dulcis proles, post cujus fata superstes,
Se totam vovens caro cum conjuge Christo,
Jejunans, orans, mendicis laeta ministrans,
Has solas censebat opes mercedis opimae,
Quas illis sacrisque dabat de divite censu
Templis. Unde sat meritis felicibus aucta,
Lustris jam denis & quatuor insuper annis,

On remarquera, entre autres motifs de doute, la double orthographe du nom de la défunte, écrit *Caesaria* dans la partie perdue & *Casaria* dans la partie conservée.

1904

Épitaphe peut-être chrétienne.

LAUDUN, canton de Roquemaure. — Pierre quadrangulaire, bordée d'un large bandeau plat encadrant l'inscription; « trouvée au Camp-de-César »; sur le plateau de Saint-Jean.

I▨LIAИ
LSИAPI
S

Copie dessinée de Léon ALÈGRE, n° 32 de son Catalogue ms.

MAILLET, *Congrès scientifique XIV*, 1846, t. 2, p. 33. — PELET, ms., t. 2, p. 222. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2788.

Iuliani locus sepulturae; nonas apriles.

« Sépulture de Julianus, (decédé) le jour des « nones d'avril (5 avril) ».

Lecture très-incertaine.

1905

Fragment daté d'une indiction.

LAUDUN. — Fragment d'une tablette de marbre, « trouvé au Camp-de-César, sur le plateau de « Saint-Jean ».

. IIII
. . . DIC V

Copie dessinée de Léon ALÈGRE, n. 34 de son Catalogue ms.

PELET, ms., t, 2, p. 163. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2774.

[..... *post consulatum Bas*]*ilii*, [*in*]*dictione quinta*.

« ..... *tant* d'années après le consulat de Basile, « indiction cinquième ».

M. Hirschfeld considère ce fragment comme païen & propose de lire : [... *IIII vir jure*] *dicundo*. A cause de la barre qui surmonte la syllabe DIC, il nous paraît y avoir plus de probabilité pour la lecture *indictione* & alors pour une inscription chrétienne.

1906

Fragment.

COLLIAS, dans le canton de Remoulins. — Fragment de marbre; au château de Collias, dans le cabinet du propriétaire, M. Ausset; « gravé sur « le dessous d'un couvercle de sarcophage en mar-« bre blanc. Le dessus de ce couvercle, à l'extré-« mité gauche, présente un compartiment dans « lequel sont sculptés en bas-relief deux person-« nages : un ange, vêtu d'un manteau agrafé sur « la poitrine & flottant derrière lui, marche à « droite; un autre personnage, vêtu d'une robe, « le suit, le bras tendu vers lui; de la main gau-« che, il tient un rouleau ou *volumen* » (Note de M. ROCHETIN).

. . . S REDDIDIT IN CO*elo* (?)
. . . SIGNIS OSTENTATO . . .
*p*OPVLI MGNIF*icans*

Copie dessinée & lecture de M. Fr. GERMER-DURAND : l'O final de la seconde ligne incomplet; peut-être OSTENTAT*Que*.

TRENQUIER, *Notice sur différentes localités du Gard : Jonquières & Saint-Vincent, Tavel & Colias*, 1852, p. 21; ligne 3 : MAGNIFICA...

Le marbre qui porte ce débris d'inscription a été certainement pris à un monument romain. Le fait que l'inscription, réduite à un fragment presque dépourvu de sens, occupe la face opposée au bas-relief chrétien, permet de penser qu'elle est antérieure à celui-ci.

M. Fr. Germer-Durand constate une grande analogie entre les caractères de ce fragment & ceux de l'épitaphe de sainte Casarie.

1907

Épitaphe chrétienne.

MAGUELONNE, canton de Frontignan. — Tablette de marbre, dans l'église. — Hauteur, 0m56; largeur, 0m78.

VERA · IN PACE

Copie de M. Fr. FABRÈGE.

Fr. FABRÈGE, *Maguelonne, étude historique & archéologique*, 1889.

Vera in pace.

« Vera (repose ici) en paix ».

Épitaphe probablement ancienne à cause de la concision de sa rédaction.

In pace, formule empruntée aux Juifs par les premiers chrétiens.

APS — « ALBA HELVIORVM »

APS – « ALBA HELVIORVM »

Les Helves, *Helvii* (César), *Helvi* (Pline, Strabon), peuple de la Celtique & client des Arvernes au temps de l'autonomie; de la province romaine à partir de la conquête en l'an 121 avant notre ère; *civitas* de la Narbonnaise après la division territoriale d'Auguste (Pline, III, 4) sous le nom d'*Alba Helviorum;* puis à la suite du remaniement provincial de Dioclétien, de la province Viennoise alors comprise dans la *dioecaesis Viennensis* dite les Sept-Provinces (Liste de Vérone), & encore au temps de la Notice : *Item in provinciis septem provincia Viennensis, ..., civitas Albensium;* ils étaient riverains du Rhône (Strabon, p. 190, qui, tout en disant « qu'ils commen« cent au Rhône », les range parmi les peuples situés entre la Garonne & la Loire & les met conséquemment & à tort en Aquitaine); voisins des Arvernes : *qui fines Arvernorum contingunt* (*B. G.*, VII, 7), dont ils étaient séparés par les Cévennes : *mons Cevenna qui Arvernos ab Helviis discludit* (VII, 8). En réalité, les Cévennes séparaient les Helves, non pas des Arvernes, mais des Vellaves & des Gabales, qui, primitivement dépendants des Arvernes, pouvaient encore être jusqu'à un certain point confondus avec eux.

Le territoire des Helves était fertile en vins, & c'est à cela que peut se rapporter une inscription découverte près du Rhône, qui parle de fabricants de tonneaux de bois : *cuparii*, dits *Vocronnesses* probablement du nom de l'endroit habité par eux. Il produisait une sorte de vigne appelée *Carbonica* (plutôt que *Narbonica*), qui fleurissait & défleurissait en un seul jour & dont la culture s'était promptement répandue dans toute la Province. On y trouvait aussi une espèce de raisins dont le vin, très-estimé, se faisait surtout dans le pays viennois & avait la saveur de la poix. On fabriquait, chez les Voconces principalement, un vin qui restait doux & pour lequel on employait toujours le raisin du plant appelé *vitis Helvenaca* (mot sans doute corrompu), le plant helvien (Pline, XIV, 1, 3 & 9). Une inscription de Lyon (Allmer & Dissard, *Inscr. du musée*, II, p. 463), mentionne un négociant en vins, dont un des héritiers, qui avait été son ami, s'appelait *Maspetius*, nom qui se retrouve plusieurs fois sur les inscriptions de l'Ardèche, & avait le surnom de *Severianus*, qui précisément était celui d'un de ces Maspetius ardèchois. Une autre inscription de Lyon (p. 452, n° 171) nous apprend que le Conseil de la cité des *Albenses* avait accordé à un autre négociant en vins de Lyon le privilége de prendre place dans les spectacles parmi les décurions de la cité.

D'après le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (I, p. 28; II, p. 17), les *Helvii* seraient les mêmes que les *Elycoci* que Ptolémée place « sous « les Voconces » & auxquels il donne pour ville *Albaugusta*. M. Herzog (p. 134) assimile avec plus de vraisemblance les *Elycoci* aux *Reii* & *Albaugusta* à *Alebece*, qui était une colonie & s'appelait, en outre, *Iulia Augusta* (voyez Hirschfeld, *C.*, XII, p. 336).

Le département de l'Ardèche, qui représente assez exactement, au moins jusqu'au Doux, le territoire de l'Helvie, contient de nombreux monuments mégalithiques : à Bidon dans le canton de Bourg-Saint-Andéol, trois menhirs, appelés le Géant & les Pleureuses; de plus, seize dolmens dont six sur des *tumuli* & l'un d'eux accosté de deux menhirs; dans le canton de Villeneuve-de-Berg, un dolmen à Darbres; dans le canton des Vans, vingt & un dolmens : trois au lieu dit les Helis sur la commune de Berrias & six dans la plaine, onze à Banne, dont cinq au lieu dit la Lauze; puis d'autres encore sur les communes de Prunet du canton de Largentière, & de la Blachère du canton de Joyeuse (*Dictionnaire archéologique de la Gaule*). Dans son *Histoire du Vivarais* (pp. 139 & 140), M. l'abbé Rouchier parle en ces termes de la richesse de l'Helvie en dolmens : « Les dolmens, dit-il, s'y présentent à chaque pas, non point isolément, mais par groupes nombreux, surtout dans la partie méridionale. On les voit parsemés çà & là dans la forêt de Luol, sur les collines arides qui séparent Saint-Remèze & Vallon, dans les bois de Lagorce entre Lussas & la Villedieu. Au-delà de l'Ardèche, ils forment comme une ligne continue qui traverse tout le plateau rocailleux qu'on appelle les Gras de la Beaume, pour aboutir à l'extrémité du bois féerique de Paiolive. Le savant auteur d'une notice sur les dolmens du Vivarais, lue au Congrès scientifique de Lyon en 1841, en compte dans la seule plaine de Berrias ou les environs, jusqu'à cent vingt, qu'il avait explorés dans un rayon de quelques lieues. Il en indique cinq assez rapprochés les uns des autres à la Lauzé, onze près du

Poujet, deux à la Roche, six à Bourbouillet, deux au Boucher, cinq à la Serre, neuf à Dugon & plus de vingt-cinq qui se suivent dans un espace de trois kilomètres à peine de parcours, le long du chemin de Saint-Alban à la Blachère. Parmi les plus remarquables par la beauté du site, la régularité des formes, l'état de parfaite conservation, il cite le dolmen de l'Etang à l'entrée du bois de Paiolive, celui qui couronne l'une des sommités de la chaîne du Bec-de-Jun, & les deux que l'on voit dressés à côté l'un de l'autre sur les bords de la fontaine Méjane. A mesure que l'on remonte vers le nord, ces monuments deviennent plus rares. Les matériaux qui servent à leur structure changent aussi avec la nature des terrains qui les environnent. De Largentière à Saint-Martial, le dur granit remplace le calcaire compact des bords du Rhône & du Chassezac. Partout, ces blocs, sur lesquels le ciseau n'a pas marqué la plus légère empreinte affectent des dimensions cyclopéennes. Il en est qui mesurent quatre, cinq & six mètres en longueur, deux & trois mètres en largeur, sur près de cinquante centimètres d'épaisseur; les paysans des bords inférieurs de l'Ardèche donnent aux dolmens de la contrée le nom de *Jaïandes :* pierres ou tombes des géants ».

De l'époque antérieure à la soumission des Helves aux Romains il reste peu de souvenirs. On croit pouvoir attribuer aux Helves, mais sans certitude, une monnaie d'argent qui se rencontre surtout en Auvergne & présente deux têtes accolées & au revers un lion, emprunté peut-être des monnaies de Marseille & accompagné de la légende: EPOMED ou EPOMELO-S (*Dict. de la Gaule,* II, p. 17). Des déesses Mères *Obeleses* d'un autel trouvé à Crossillac près Villeneuve-de-Berg, une déesse *Soio* dont le nom est resté au village de Soion, où son autel, aujourd'hui à Valence, se voyait il y a peu d'années au sommet du coteau qui domine le rivage, en compagnie d'un bas-relief de marbre représentant une scène de libation, semblent pouvoir se rattacher à d'anciens cultes particuliers au pays. Quelques noms celtiques apparaissent sur des inscriptions de l'époque romaine : une *Cintugnata, Boudi* ou *Boudi[ci] feilia,* qui, à cause de l'orthographe *ei* pour *i,* doit remonter au temps d'Auguste; une *Marra* (?), plusieurs *Maspetius,* un *Suadurigius,* un *Jallius,* éminent personnage dont il sera tout à l'heure reparlé, noms auxquels il faut encore joindre ceux de l'historique *Donnotaurus* & de son père *Caburus.*

Sous le gouvernement de la République, depuis la conquête de leur pays jusqu'à l'arrivée de César, les Helves doivent avoir été aussi durement & aussi inhumainement opprimés que les autres peuples de la Province. Dans la guerre des Gaules, ils se montrent dévoués aux Romains &, étant à la limite de la Narbonnaise, ont particulièrement à souffrir dans le soulèvement général dirigé par Vercingétorix. Menacés par Luctérius à la tête des Cadurques, ensuite attaqués par les Gabales, ils sont mis en déroute &, après avoir perdu dans le combat une grande partie de leurs meilleurs guerriers, notamment leur chef Valerius Donnotaurus, fils de Caburus, ils en sont réduits à s'enfermer derrière les murailles de leurs places fortes (*B. G.*, VII, 64, 65). Mais, pour eux aussi, de nouvelles destinées se préparent. Obligé de faire face à la guerre que Pompée suscite contre lui, César, afin sans doute de les soustraire à l'influence ou aux représailles des Gaulois vaincus mais non solidement pacifiés & de prévenir, en les en séparant, leur entraînement dans la recomposition possible d'un faisceau national, annexe au domaine de Marseille, la vieille alliée des Romains, les territoires des Volques Arécomiques & des Helves (*B. civ.*, I, 35). Il pouvait d'autant mieux faire ces générosités aux Marseillais qu'il se proposait, s'il était vainqueur, de se hâter de les leur reprendre, car une domination étrangère aussi étendue que la leur n'était plus compatible avec l'unité de la Gaule devenue romaine, &, si on y regarde avec attention, remarque M. Hirschfeld (*Contrib. à l'hist. de la Narbonnaise*, extrait de la *Westdeutsche Zeitschrift,* 1889), on aperçoit assez clairement que c'est lui-même qui, en les forçant à sortir de la neutralité, les a violemment poussés dans le parti de Pompée, afin de s'en faire ensuite un juste motif de les en punir en leur enlevant tout ce qu'ils avaient en dehors du territoire attenant immédiatement à leur ville. En effet, peu d'années après, en 45, Pompée & ses fils abattus, les guerres partout terminées, Marseille châtiée par la perte de toutes ses possessions, César rend aux deux peuples leurs constitutions propres, mais sous de nouveaux noms : les Volques Arécomiques deviennent les *Nemausenses,* les Helves la *civitas Albensium,* & les deux cités reçoivent le droit latin.

Après ces évènements & pendant toute la durée de l'empire, il est peu question des Helves. Ceux d'entre eux qui deviennent citoyens romains appartiennent à la tribu *Voltinia,* & les inscriptions, à la vérité presque toutes de la partie du territoire voisine du Rhône, font voir que la civilisation romaine s'y est développée rapidement; tandis que la désignation par un seul nom accompagné du nom du père, différent de celui du fils, s'y montre à peine, celle par les trois noms de la nomenclature romaine, ou seulement par un gentilice suivi d'un *cognomen,* y est de beaucoup la plus fréquente.

La ville chef-lieu est *Alba,* Aps. Elle est au point de départ de quatre routes : une dans la direction du nord le long du Rhône, une dans la direction du Bourg-Saint-Andéol à travers les terres, une autre plus à l'ouest tendant à Uzès par Barjac, la quatrième se dirigeant par le nord-ouest vers l'Aquitaine; ces quatre routes sont pourvues de milliaires numérotés d'Aps & à l'aide desquels on peut apercevoir que les limites de la cité étaient à peu près celles de l'actuel département de l'Ardèche, si ce n'est qu'au nord le territoire paraît n'avoir pas dépassé le Doux, qui s'unit au Rhône à Tournon & au delà duquel les milliaires forment une série numérotée de Vienne. Les empereurs rappelés par les milliaires des quatre routes sont, sur celles de Barjac & du nord, Antonin le Pieux en 144 & 145; sur la route du Bourg-Saint-Andéol, Valérien en 255 & Maximien en 287, & sur la route d'Aquitaine, Constantin en 306. Ces derniers empereurs, Valérien, Maximien & Constantin, ont-ils créé ou simplement réparé les routes sur lesquelles se rencontrent les milliaires à leurs noms? on l'ignore; mais certainement Antonin le Pieux a été le créateur des deux routes qui se dirigeaient l'une sur Barjac, l'autre vers le nord en longeant le Rhône. Son nom n'apparaît pas sur les milliaires retrouvés entre le Doux & Vienne; cette continuation, dont les milliaires sont aux noms des empereurs Maximin, Aurélien & Tacite, n'est peut-être que du troisième siècle. Dans le département du Gard, aucun milliaire n'a été découvert sur la route qui continuait celle d'Aps à Barjac, & on n'en connaît qu'un seul & encore non sûrement sur la route qui peut avoir fait suite à celle d'Aps au Bourg-Saint-Andéol.

C'est aux inscriptions que nous devons ce qui vient d'être dit du réseau routier de l'Helvie, ce sont elles aussi qui nous apprennent ce qui nous reste à dire des fonctions publiques, de la constitution municipale de la cité, de la religion, des particularités de la vie privée, des premières traces du christianisme.

Un personnage parvenu aux plus hauts hon-

neurs, connu par une inscription de Rome (*C.*, VI, 1119 *b*) & par une inscription d'Iglitza, l'ancienne Troesmis (III, 6169), avait reçu à Joyeuse, où a été retrouvée une inscription à son nom, aujourd'hui perdue, un monument honorifique (XII, 2719) : Marcus Jallius Bassus, *M. f.*, *Voltinia*, Fabius Valerianus, ..., préfet de l'*aerarium*, consul d'une année non connue, légat impérial propréteur, c'est-à-dire gouverneur de la Pannonie Inférieure, *curator operum publicorum* en l'an 161, ensuite légat impérial propréteur de la Mésie Inférieure sous Marc-Aurèle & Vérus régnant ensemble, puis *comes* des mêmes empereurs dans leur expédition contre les Parthes terminée en 165, ensuite légat impérial propréteur de la province de Pannonie Supérieure ..... Etant inscrit dans la tribu *Voltinia*, Jallius était vraisemblablement helvien, &, à cause de cela, lui aura été élevé chez lui, à Joyeuse, un monument décoré de l'inscription dont les débris permettent de restituer à l'Helvie une illustration qui lui appartient & la seule qu'on lui connaisse au temps de l'empire.

Un Lucius Valerius, *P. f.*, *Voltinia*, Optatus, d'une inscription d'Aps, est devenu chevalier romain par les grades de tribun dans la légion III[e] *Gallica* cantonnée en Syrie & de *praefectus fabrum*, & a ensuite atteint dans la cité d'Aps, où nous allons le retrouver, les plus hautes dignités municipales.

Deux Helviens, Titus Carisius, *T. f.*, *Vol(tinia)*, *Alba*, & Publius Clodius, *P. f.*, *Vol(tinia)*, *Alba*, celui-ci soldat, l'autre vétéran de la légion I[re] *Germanica*, ont laissé leurs épitaphes à Bonn, où la légion, existante au temps d'Auguste & licenciée par Vespasien, tenait garnison. (MOMMSEN, *Patria militum*, dans l'*Ephemeris épigr.*, V, p. 201.)

Les inscriptions recueillies sur le territoire ou hors du territoire nous montrent la cité sous son nom de *civitas Albensium*, l'*ordo* avec le titre de *splendidissimus*, des décurions, des questeurs, des quattuorvirs, ce qui est conforme à la règle habituelle que les cités de droit latin avaient pour premiers magistrats des *quattuorviri*, & les cités romaines des *duoviri* ; elles nous montrent, en outre, des flamines d'Auguste, des sévirs augustaux, un *sacerdos civitatis* directeur d'un sacrifice offert à la Mère des dieux par plusieurs cités réunies ; des corporations de bateliers & de tonneliers, des noms territoriaux. Bien qu'elles ne mentionnent pas d'édiles, il n'y a pas à mettre en doute qu'il n'y en ait eu & que leur place hiérarchique n'ait été entre les questeurs & les quattuorvirs.

Quattuorvir & flamine d'Auguste. — *L. Valerius*, *P. f.*, *Vol(tinia)*, *Optatus*, *IIII vir*, *flamen Augusti*, d'une inscription d'Aps, le même que l'on vient de voir pourvu précédemment des grades de tribun légionnaire & de préfet des ouvriers.

Ancien questeur & ancien flamine d'Auguste. — *M. Primius*, *M. f.*, *Vol(tinia)*, *Mansuetus flamon(io) & IIII vir(atu) in patria functus*, d'une inscription de Lussas.

Sévirs augustaux. — *Q. Luttius A[.....]*, *IiiiiI vir A[ugustalis]*, d'une inscription de Tournon ; — *Petronius Diadumenus IiiiiI vir Aug(ustalis)*, d'une inscription de Lussas.

Corporations. — *D(iis) M(anibus) Maximi*, *cuparii Vocronnesses*, d'une inscription de Rochemaure; les fabricants de tonneaux de bois, dits *Vocronnesses*, du nom sans doute de leur endroit, étaient vraisemblablement constitués en corporation. — *N(autis) Atr(icae) & Ovidis loca n(umero) XXV d(ata) d(ecreto) d(ecurionum) N(emausensium)*, d'une inscription de Nimes (notre copie; voyez plus haut, n[os] 421, 423) : « Aux « bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze, vingt-cinq « places données (dans l'amphithéâtre de Nimes) « par décret des décurions de Nimes ». Le nom d'Ouvèze est commun à deux rivières, l'une dans le département de l'Ardèche, l'autre dans ceux de la Drôme & de Vaucluse ; celle-ci seulement peut avoir été navigable & c'est vraisemblablement d'elle qu'il s'agit. Une inscription de Saint-Gilles (ci-dessus, n° 1386) mentionne aussi la corporation des bateliers de l'Ardèche & de l'Ouvèze & un de ses curateurs : *nauta Atr(icae) & Ov(idis)*, *cnrator ejusdem corporis*. — Un membre & patron de la corporation lyonnaise des marchands de vins avait, on l'a vu ci-dessus, le droit de prendre place dans les spectacles, les fêtes, les repas publics, parmi les décurions d'Alba : *cui ordo splendidissimus civitatis Albensium consessum dedit*.

Prêtre de la Mère des dieux. — Un des prêtres qui dirigèrent en 245 un sacrifice taurobolique fait à Die (*C.*, XII, 1567), *M(atri) d(eum) m(agnae) I(daeae)*, pour la conservation de l'empereur Philippe, de son fils alors César, & de l'impératrice Otacilia Severa, est qualifié prêtre de la cité d'Alba : ..... *praeeuntibus sacerdotibus* ..... *Castricio Zosimione civitatis Albensium*.

Déjà s'est présentée l'occasion de mentionner comme se rattachant à la religion nationale la déesse *Soio*, éponyme du village de Soyons (on devrait écrire « Soion »), & les *Matres Obeleses*, dont le nom, certainement local, paraît n'avoir pas laissé de traces. — On trouve en souvenir des dieux romains un autel à Mars à Saint-Peray, & un groupe de quatre autels dédiés par un même dévot à Jupiter, à Minerve (?), à Mercure & à Mars, avec leurs statues, à Saint-Just d'Ardèche : Jupiter reconnaissable à la roue symbolique du tonnerre, Mars armé de toutes pièces, Mercure avec la bourse & le caducée. Une inscription d'Aps provient d'un autel dédié par un particulier aux Lares de deux hommes privés, peut-être ses amis ou ses bienfaiteurs. — Aux cultes orientaux appartient le bas-relief célèbre de Mithra de Bourg-Saint-Andéol, qui sera décrit plus loin.

Entre Andance & le village de Sarras existe, au bord du Rhône, une ruine monumentale qui peut avoir été un temple. C'est un massif demi-circulaire des côtés duquel partent deux murs qui, faisant retour par derrière, enferment une petite cour terminée carrément. Ces murs & l'abside qu'ils entourent sont parementés en petits moellons carrés de roche, tandis que le parement de la façade était en grands blocs de pierres blanches appareillés, qui en ont été arrachés pour être employés, dit-on, à la dernière réparation de l'église de Saint-Vallier, de l'autre côté du fleuve. Trois enfoncements parallèles qui se remarquent sur cette partie antérieure, aujourd'hui dépouillée de son revêtement, permettent de reconnaître qu'elle présentait trois niches alignées, assez grandes pour contenir chacune une statue. Aucune fondation n'a été rencontrée en avant de cette façade. Le monument, en son état actuel, a environ dix mètres de haut & autant de large.

La forme dominante des tombeaux est le cippe carré avec base & corniche saillantes, le couronnement assez souvent surmonté d'un cône. Un de ces cippes, dédié aux Mânes d'une Castricia par son mari, à Saint-Symphorien (notre copie, & *C.*, XII, 2685), se termine par une niche contenant le buste de la défunte. Une table de marbre trouvée à Joyeuse, maintenant à Chambonas, chez M. Odilon Barrot, au nom d'un Manlius Filetus (*C.*, XII, 2720), offre en relief, de chaque côté du cadre contenant l'épitaphe, une tête de bélier d'un excellent style, parée d'*infulae* (photographie de M. Violet, des Vans). Un riche monument est celui dont provient le sarcophage actuellement conservé dans l'église de Bourg-Saint-Andéol (notre copie, & *C.*, XII, 2708), & qui, après avoir contenu les restes d'un enfant, le jeune Tiberius Julius Valerianus, *Ō. ann(orum) V*, *m(ensium) VII*,

d(ierum) VI, aurait plus tard servi, d'après la tradition, à renfermer le corps de saint Andéol, martyrisé au commencement du troisième siècle. Il est en marbre; son couvercle, en forme de prisme, est décoré sur ses deux versants d'une élégante imbrication de feuilles; l'auge, pourvue d'une base & d'une corniche fortement saillantes, présente sur le milieu de sa face antérieure l'épitaphe enfermée dans un encadrement dont les côtés sont soutenus par des Génies ailés. De petits oiseaux aux ailes éployées, un lièvre endormi : symbole de la *quies aeterna,* un arc, un carquois complètent le tableau. Des guirlandes de fruits, allusion aux délices des jardins de l'Elysée, décorent les faces latérales.

Les inscriptions de ces tombeaux sont en général bien gravées. Le début habituel est le *diis Manibus* accompagné quelquefois des mots *et memoriae aeternae.* La figure de l'*ascia* s'y montre assez souvent ou y est remplacée par celle d'un niveau triangulaire pourvu de son fil d'aplomb. Les gentilices qui apparaissent les plus nombreux sont *Valerius, Iulius* & *Petronius.* Parmi les cognomens, il y a à remarquer ceux d'*Helvinus* & d'*Albinus* qui rappellent les deux noms de la cité.

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

I. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX EMPEREURS

Les empereurs rappelés par les inscriptions de la cité des Helves sont, dans l'ordre chronologique, Antonin le Pieux, Valérien, Maximien & Constantin; leurs noms n'apparaissant que sur des bornes milliaires, nous abandonnons cet ordre pour adopter celui dans lequel ils se présentent sur ces bornes.

1908-1915

ROUTE D'APS DANS LA DIRECTION DU NORD PAR LE BORD DU RHÔNE.

La route d'Aps vers le nord allait rejoindre par la vallée de Mélas la rive du Rhône, le long duquel elle remontait vraisemblablement jusqu'à la limite de la cité. Les bornes retrouvées sur son parcours, au nombre de huit, l'ont été : une au lieu dit les Combes à quatre milles d'Aps, dans la vallée de Mélas, une au Teil, deux à Rochemaure, une à Meysse, deux entre Meysse & Cruas au lieu dit le Ferrand, une à Cruas, une enfin de provenance inconnue. Celle des Combes, les deux du Ferrand, sont les seules qui aient été rencontrées encore à peu près à leur place; les autres ont toutes été transportées plus ou moins loin du lieu de leur découverte. Elles sont au nom d'Antonin le Pieux, le créateur de la route, & datées des années 144, 145, *tribunicia potestate VII, consuli IIII*, à l'exception de deux qui sont aux noms, l'une de Constantin ou de son fils aîné, l'autre d'un prince que l'état incomplet de l'inscription ne permet pas de reconnaître. Ces derniers princes ont probablement fait ou ordonné des réparations.

Sur les bornes d'Antonin le Pieux, la rédaction des inscriptions est uniformément disposée en sept lignes, sauf une, celle de Meysse, où le texte, quoique le même, n'a que six lignes.

A partir de Cruas jusqu'à l'extrémité du territoire, dont nous supposons la limite au Doux, on n'a pas trouvé de milliaires; mais passé cette limite, une route faite postérieurement & venant de Vienne continuait celle d'Antonin le Pieux. Les bornes qui lui appartiennent ont été rencontrées à Ampuis, à Arras & à Tournon, & sont aux noms de Maximin & Maxime, d'Aurélien, de Tacite, de Dioclétien & de Licinius.

1908

Milliaire d'Antonin le Pieux, le quatrième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

MÉLAS. — Colonne, « trouvée dans la vallée de « Mélas, au pied du coteau des Combes, près de « la route qui se dirige vers Aps » (ROUCH.); « dressée au bord de la route sur un petit socle « en maçonnerie, à côté du parapet d'un petit « pont, à main gauche en venant de Mélas, à « 500 mètres environ après le 30e kilomètre » (THÉD.). — Hauteur, 1m25; diamètre, 0m50.

IMP · CAES ·
T · AELIO HADR ·
AVG · ANTON
PIO · P · P
5 TRIB · POT · VII — de J.-C. 144/5
COS · IIII
M · P · IIII

Copies de M. l'abbé ROUCHIER & de M. l'abbé THÉDENAT.

ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 73. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5570.

Imperatori Caesari T. Aelio Hadriano Augusto Antonino pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum IIII.

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — IV milles ».

Antonin le Pieux a été consul pour la quatrième fois en 145. Admis par Hadrien dès l'an 138 & le 25 février au partage de la dignité d'Auguste & de la puissance tribunicienne (CAPITOLIN, *Pius*, IV), il lui succéda le 10 juillet suivant, & ainsi le septième anniversaire (*tribunicia potestate VII*) de son arrivée à l'empire tomberait a échéance dans le cours de cette même année 145, au 25 février ou au 10 juillet. Mais, depuis déjà près d'un demi-siècle, les renouvellements de la puissance tribunicienne ne se faisaient plus à l'anniversaire de l'avènement. C'est, d'après M. Mommsen (*Staatsrecht*, II, p. 776), en l'an 97 que ce changement eut lieu, lorsque, au mois d'octobre de cette année, Trajan fut élevé par Nerva au partage de la souveraineté. « Les circonstances politiques ne permettant pas d'ajourner la collation de la puissance tribunicienne jusqu'à l'anniversaire de l'avènement de Nerva, c'est-à-dire jusqu'au 18 septembre de l'année suivante, on se trouva amené à penser au 10 décembre, jour où les tribuns entraient en charge, & cette date fixe, par laquelle le pouvoir tribunicien impérial se rattachait plus étroitement à l'ancienne institution du tribunat du peuple, prévalut si bien qu'après quelques hésitations au début de son adoption, elle se substitua entièrement à la date mobile répondant à l'anniversaire de l'arrivée au trône. Il en était ainsi au temps de Dion Cassius, d'après son formel témoignage (53, 57), & c'est aussi de ce jour 10 décembre que partent toutes les réitérations de la puissance tribunicienne, aussi bien pour Trajan & Hadrien que pour tous leurs successeurs, sauf que, dans le cours du troisième siècle, la confusion générale qui corrompait jusqu'au langage se retrouve souvent aussi dans l'inexactitude des dates ».

La première annuité de la puissance tribunicienne d'Antonin le Pieux s'est donc composée de la portion d'année comprise entre le 25 février ou le 10 juillet 138 & le 9 décembre de la même année; la seconde s'est achevée le 9 décembre 139, & la septième le 9 décembre 144, tandis que le quatrième consulat n'a commencé que le 1[er] janvier de l'an 145. Nous n'apercevons d'autre moyen d'échapper a l'impossibilité de concilier ces deux dates que de supposer les travaux de la route faits dans la seconde moitié de l'année 144, Antonin le Pieux étant déjà désigné pour un quatrième consulat; mais alors on aurait dû graver sur les bornes de cette route, non pas COS IIII, mais bien COS·DESIGN(*ato*) IIII. Si peu admissible que cette explication puisse paraître, celle au moyen d'un retour au système abandonné depuis le début du règne de Trajan le serait encore moins. Il se peut aussi que les travaux aient duré pendant les deux années 144 & 145, mais la date n'en est pas moins énoncée d'une manière fautive.

L'endroit où la borne a été découverte peut être considéré comme sa place primitive; il est, en effet, éloigné de IV milles, c'est-à-dire six kilomètres, de l'emplacement de l'ancienne ville : « Si de ce point », écrit M. l'abbé Rouchier, « on mesure quatre milles en rétrogradant vers l'ouest, cette distance amène juste au milieu des ruines romaines de la plaine d'Aps ».

1909

Milliaire d'Antonin le Pieux, le sixième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

ROCHEMAURE (?). — Perdue. « A Rochemaure, « près du Rhône » (FLAUG.).

IMP·CAES·
T·AELIO·HADR·
AVG·ANTONn
PIO·P·P·
5 TRIB·POT·VII — de J.-C. 144/5
COS·IIII
M·P·VI

Bibliographie empruntée au *Corpus* : FLAUGERGUES, lettre à Séguier (ms. de Nimes 13816), en 1778.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 109. — *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 258. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 100. — HERZOG, n° 640. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5569.

Imperatori Caesari T. Aelio Hadriano Augusto Antonino pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum VI.

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Auguste Antonin le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — VI milles ».

M. l'abbé Rouchier dit que le chiffre VI déterminerait la place de cette borne à peu près au Teil. Six milles représentent neuf kilomètres.

1910

Milliaire d'Antonin le Pieux, le neuvième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

ROCHEMAURE (?). — « Dans la région du Rhône; « transportée au château du marquis de Joviac » (FLAUG.); « trouvée non loin de la Croix de la « Lauze, près de Rochemaure; elle devait être « placée en deça de la station des Fonts-de-Collarion; transportée au château du marquis de « Joviac, d'où plus tard on la transféra à la pré- « fecture de Privas, où on la voit encore » (ROUCH.); actuellement à Privas, dans le jardin de la préfecture.

IMP·CAES
T·AELO·HADR
AVG·ANTONN
PIO·P·P·
5 TRIB·POT·VII — de J.-C. 144/5
COS·IIII
M·P·VIIII

Copie de M. l'abbé THÉDENAT.

Bibliographie empruntée au *Corpus* : PAULMIER, lettre adressée en 1766 à une personne de Montélimar (ms. de Grenoble t. 1679). — FLAUGERGUES, lettre à Séguier (ms. de Nimes 13816), en 1778; *Observations météorologiques*, p. 12 (ms. à la bibl. nat. de Paris, *Collection de Languedoc*, t. XXV, p. 164).

Champollion, *Mél. histor. sur le Dauphiné*, p. 12. — Millin, *Voyages*, II, p. 108. — Pelet, *Proc.-verb. de l'Acad. du Gard*, 1853-54, p. 146. — Herzog, n° 640. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 101. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5568.

Imperatori Caesari T. Aelio Hadriano Augusto Antonino pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum VIIII.

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Auguste Antonin le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — IX milles ».

M. Hirschfeld fait remarquer que la distance d'Aps à Rochemaure doit, à cause du détour de la route, être d'environ 13 kilomètres. Si, en effet, d'après M. l'abbé Rouchier, il n'y avait d'Aps au Teil en passant par Mélas que VI milles, soit neuf kilomètres, Rochemaure, qui est à peine à 6 kilomètres plus loin, se trouverait être à IX milles d'Aps, distance qui répond à celle indiquée sur la borne. Neuf milles valent près de treize kilomètres & demi.

1911

Milliaire de ...., le neuvième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

Provenance inconnue. — Actuellement à Valence, dans le jardin de la préfecture.

. . . .
[illegible] P F AVG
PA[illegible]COS III
*a*LB · M P · VIIII

Copie de MM. de Villefosse & Thédenat.

Florian Vallentin, *Bullet. épigraph.*, II, p. 259; *Alpes Cottiennes*, p. 84. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5568 *a*.

..... pio felici invicto (?) *Augusto, ..., consuli III. — Alba millia passuum VIIII.*

« ..... pieux heureux invincible Auguste, ..., « consul trois fois. — D'Alba IX milles ».

D'après la marque numéraire, la borne doit avoir été, comme la précédente, placée à Rochemaure. Le motif de son érection aura été une réparation à la route.

1912

Milliaire d'Antonin le Pieux, le douzième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

Meysse. — Colonne cylindrique, incomplète en haut & enterrée en partie; dans l'ancien cimetière. — Hauteur hors de terre, 0m65; diamètre, 0m45.

imp · caes · t
AEL · HADRIANO
ANTONIN · AVG
PIO · P · P · TRIB · PO
TEST · VII · COS · IIII — de J.-C. 144/5
M P XII

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1878, p. 150. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5567, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XII.

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — XII milles ».

Étant admis que Rochemaure aurait été à IX milles d'Aps, autrement dit 13 kilomètres 1/2, Meysse, éloigné de 3 kilomètres de Rochemaure, ne devait être qu'à XI milles d'Aps, & la borne qui marque XII milles y aura été apportée d'un mille plus au nord. Douze milles valent près de dix-huit kilomètres.

1913

Milliaire d'Antonin le Pieux, le quatorzième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

Entre Meysse & Cruas. — Borne cylindrique, incomplète dans le bas, trouvée au lieu dit le Ferrand, entre Meysse & Cruas, dans les travaux de terrassement pour l'établissement du chemin de fer de la rive droite, en compagnie de la suivante & de sépultures formées de briques romaines; actuellement à Cruas, devant l'église. — Hauteur, 0m90; diamètre, 0m55.

IMP CAES
T · AEL HADR
AVG · ANTON
PIO P P TRIB
5 POT · VII — de J.-C. 144/5
COS · IV
M P *xiiii*

Copie dessinée de M. Allmer : les chiffres de la dernière ligne disparus.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1878, p. 151. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5505, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat : ligne 7, le chiffre XIIII apparent par les extrémités supérieures de ses lettres.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Augusto Antonino pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IV. — Millia passuum XIIII (?).

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Auguste Antonin le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — XIV mil- « les (?) ».

Les quatorze milles représentent près de vingt & un kilomètres, distance concordante avec le lieu de la découverte de la borne.

Voir l'inscription suivante.

1914

Milliaire de Constantin, nobilissime César, le quatorzième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

Entre Meysse & Cruas. — Colonne d'architecture, ornée à son sommet d'un astragale, employée ensuite comme borne milliaire; trouvée avec la précédente au lieu dit le Ferrand, dans les travaux de terrassement pour l'établissement du

chemin de fer; actuellement (1878) à Cruas, dans l'église. — Hauteur, 0m70; diamètre, 0m20.

D N
FLAV VAL
CONSTAN
TINO NOB
CAES ALB
MIL P XIIII

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1878, p. 153. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5566, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat.

Domino nostro Flavio Valerio Constantino nobilissimo Caesari. — Alba millia passuum XIIII.

« A notre maître Flavius Valerius Constantin, « nobilissime César. — D'Alba XIV milles ».

L'inscription dit expressément que la distance est comptée à partir d'Alba.

Le prince au nom de qui a été placée la borne est le fils aîné de Constantin le Grand; né à Arles en 316, élevé à la dignité de César en 317, investi du gouvernement de la Gaule, de la Bretagne & de l'Espagne dans le partage que Constantin fit de ses États entre ses fils & ses neveux en 335, & empereur après la mort de son père en 337. La qualification de nobilissime César que lui donne l'inscription fait voir que, au moment où elle a été gravée, il n'était pas encore empereur. La présence de deux bornes sur un même point peut s'expliquer facilement. Depuis les travaux d'Antonin le Pieux, il s'était écoulé près de deux cents ans; il n'est pas étonnant que la route eût besoin d'être réparée. La réparation faite par le César Constantin a eu lieu avant 337.

Les inscriptions nomment habituellement ce jeune prince Flavius Claudius, non Flavius Valerius. Il n'est cependant pas possible qu'il s'agisse ici d'un autre que lui. Des fils de Constantin le Grand, lui seul, en qualité de César, a régné sur la Gaule, & lui seul aussi s'est appelé Constantin comme son père. Son frère *Constans* & son autre frère *Constantius* s'appelaient l'un & l'autre Flavius Iulius. Notre pierre n'est d'ailleurs pas l'unique monument sur lequel lui soient donnés ces noms de Flavius Valerius. Un milliaire trouvé en Angleterre le long du *Vallum* (voyez *C. I. L.*, VII, 1188) le désigne par ces mêmes noms.

1915

Milliaire d'Antonin le Pieux, le dix-septième sur la route d'Aps dans la direction du nord.

Cruas. — Borne cylindrique pourvue d'une base carrée; autrefois dans la crypte de l'église, actuellement, depuis 1849, devant l'église, au sommet de l'escalier qui y descend. — Hauteur totale, 1m15; sans la base, 0m90; diamètre, 0m45.

IMP · CAES
T · AELO · HADR
AVG · ANTON
PIO · P · P
5 TRB · POT · VII — de J.-C. 144/5
COS · IIII
M · P · XVII

Copie dessinée de M. Allmer.

Du Solier, *Colonne milliaire actuellement à Cruas*, 1850. — Pelet, *Proc.-verb. de l'Acad. du Gard*, 1853-54, p. 145. — De Saint-Andéol, *Ibid.*, 1861-62, p. 33. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 101. — Aurès, *Bornes milliaires*, p. 207. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5564, d'après notre copie & une copie de M. l'abbé Thédenat.

Imperatori Caesari Tito Aelio Hadriano Augusto Antonino pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XVII.

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Auguste Antonin le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — XVII milles ».

Cruas est à sept kilomètres au nord de Meysse, ce qui fait d'Aps à Cruas près de ving-quatre kilomètres. Les dix-sept milles de la borne équivalent à un peu plus de vingt-cinq kilomètres. La place primitive du milliaire était sans doute à un kilomètre ou deux au delà de Cruas.

1916-1918

ROUTE D'APS A BOURG SAINT-ANDÉOL

La route d'Aps à Bourg-Saint-Andéol allait à peu près directement à travers les terres, d'abord au sud par la vallée de Valvignières & la plaine de Gras, puis vers le sud-est jusqu'au Bourg. Deux milliaires seulement ont été découverts sur son parcours, tous deux ensemble, non loin du Bourg sur la route de Saint-Remèze; l'un au nom de l'empereur Maximien, l'autre anonyme & d'une époque très-postérieure. Une borne au nom de Valérien a été trouvée à Viviers (?); peut-être qu'antérieurement à Maximien il n'y avait pas de route directe & que pour aller d'Aps au Bourg il fallait aller joindre par la vallée de Mélas le bord du Rhône & descendre le long du fleuve à Viviers & au Bourg. Il n'existait pas de route d'Aps à Viviers le long de l'Escoutay.

Parvenue, bientôt après le Bourg, à l'Ardèche & à la limite de la cité, la route allait peut-être jusqu'à Nimes; ce serait à cette route qu'aurait appartenu un milliaire au nom de Constantin II, retrouvé a Saint-Michel-d'Euzet, dans le département du Gard.

1916

Milliaire de Valérien, le quatorzième sur la route d'Aps à Bourg-Saint-Andéol.

Aps (?), Viviers (?). — « Colonne, trouvée à « Aps (?), dans les fondements de la chapelle des « Dominicaines de Viviers, avec beaucoup d'ins- « criptions qu'on laissa enfouies. On l'employa « comme soutien au bénitier de la chapelle des « Pénitents-Blancs après avoir effacé une partie « des lettres. Il reste encore un tronçon extrême- « ment dégradé au coin de la porte de la maison « Lacroix » (Flaug.); « devant une maison située « le long du grand chemin qui conduit à l'arche- « vêché de Viviers & au bord de l'eau » (Mill.); « elle a servi longtemps de support au bénitier « de l'église Saint-Laurent » (Rouch.); « *lapis m.*

« *p. XIV ab Alba positus quomodo Albam perve-* « *nerit, incertum* ».

IMP · *caes*
P · LIC · VALERIANO
PIo · F · AVG · P · P ·
trib · pot · III — de J.-C. 255
5 COS III
M · P · XIV

Bibliographie empruntée au *Corpus* : FLAUGERGUES, *Supplément*, p. 1.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 111 : « vue ». — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 91. — HERZOG, n° 644. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5571.

Imperatori Caesari P. Licinio Valeriano pio felici Augusto, patri patriae, tribunicia potestate III consuli III. — Millia passum XIV.

« A l'empereur César Publius Licinius Valé- « rien pieux heureux Auguste, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « troisième fois, consul trois fois. — XIV mil- « les ».

La troisième annuité de la puissance tribunicienne de Valérien & son troisième consulat répondent à l'année 255.

L'endroit de la découverte de la borne n'est pas connu d'une manière certaine. Si c'est à Viviers, la distance d'Aps en passant par Mélas peut bien avoir été de près de XIV milles, près de 21 kilomètres.

1917

Milliaire de Maximien, le dix-septième sur la route d'Aps au Bourg-Saint-Andéol.

BOURG-SAINT-ANDÉOL. — Colonne, trouvée peu d'années avant 1861 sur le territoire de Bourg-Saint-Andéol, à la lisière du bois de Louol, gisante & brisée en plusieurs tronçons au fond d'un ravin, où elle paraissait avoir roulé du haut du coteau; le tronçon inscrit, transporté au Bourg chez M. Vivien, & déposé dans le jardin attenant à son habitation, y est encore actuellement (1883); « trouvée dans une terre sur la route du Bourg « à Saint-Remèze » (CHIRON, instituteur à Saint-Paul-le-Jeune); trouvée à Cros, domaine de M. Vi- « vien, & transportée à Bourg-Saint-Andéol, dans « le jardin de sa maison d'habitation » (OLLIER DE MARICHARD).

IMP · CAES M · A · V · MAXI
MIANO · P · F · IN · AVG · P · M
TRI · P · P · P · COS · PRO — de J.-C. 287
COS · AL · M · P · XVII

Copie de M. ALLMER, d'après un estampage de M. le chanoine ROUCHIER.

ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 75. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 365 — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5572, d'après une copie de M. l'abbé THÉDENAT, ligne 3 : TRB fautivement.

Imperatori Caesari M. Aurelio Valerio Maximiano pio felici invicto Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate, patri patriae, consuli, proconsuli. — Alba millia passuum XVII.

« A l'empereur César, Marcus Aurélius Valérius « Maximien, pieux heureux invincible Auguste, « souverain pontife, revêtu de la puissance tribu- « nicienne, père de la patrie, consul, proconsul. « — D'Alba XVII milles ».

Maximien a été consul en 287 & pour la seconde fois en 288. A cause de l'absence d'indication numérale à la suite du mot abrégé COS, l'inscription appartient d'une manière à peu près certaine à l'an 287.

La distance de XVII milles, égale à un peu plus de 25 kilomètres, répond exactement, fait remarquer M. Rouchier, à celle d'Aps au Bourg (*Bergoiata*), non par la voie qui, suivant la vallée de Mélas, allait rejoindre le bord du Rhône, mais par une route abrégée qui s'y rendait en ligne plus directe en traversant le vallon de Valvignières (*vallis vinaria*) & la plaine de Gras (*Grascus*). M. Ollier de Marichard nous écrit (15 août 1881) à peu près la même chose & ajoute « qu'une autre « pierre qui se voit près du pont de Rimaurin « est pareille excepté pour le chiffre de la dis- « tance ».

1918

Route d'Aps à Bourg-Saint-Andéol.

BOURG-SAINT-ANDÉOL. — Fragment d'une colonne milliaire déposé, en compagnie du précédent & d'un troisième aujourdhui perdu, au Bourg, dans le jardin de M. Vivien.

*bon*O RE PRoFVTVR

Lettres grêles & peu profondément gravées.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5572 *a*, d'après une copie de M. l'abbé THÉDENAT.

Reste d'une inscription au nom d'un prince du quatrième siècle; RE à corriger peut-être par RP, & alors *bono reipublicae profuturus*, variante de la formule habituelle *bono reipublicae natus*.

1919-1929

ROUTE D'APS A UZÈS

La route d'Aps à Nimes par Uzès devait remonter le long du torrent de l'Escoutay, descendre ensuite le long de celui de Claduègue & de celui de l'Auzon jusqu'à l'Ardèche, dont elle suivait à partir de là la rive gauche; vers Salavas, elle traversait la rivière pour prendre la direction du sud à travers les terres jusqu'à la limite de la cité, alors comme actuellement celle du département, entre Vagnas & Barjac. Les milliaires appartenant à cette route ont été retrouvés au nombre de treize : un à Saint-Germain-sur-Auzon, un à Balazuc à la rive gauche de l'Ardèche, deux à Pradons, trois à Ruoms, quatre à Salavas, dont un entièrement effacé, trouvé entre Salavas & le pont de l'Ardèche (*C.*, XII, 5581 *a*), un à Vagnas, un entre Vagnas & Barjac. Ces bornes ont été plus ou moins déplacées, la plupart pour servir de support à des croix à des embranchements de chemins. Une seule à été découverte à sa place, entre Vagnas & Barjac, à 3 kilomètres au-delà de Vagnas.

Toutes sont au nom d'Antonin le Pieux, qui sans doute a été le créateur de la route, & sont de la même date que celles de la route d'Aps vers le nord par le bord du Rhône, c'est-à-dire des années 144, 145; aucun autre empereur n'apparaît postérieurement comme ayant fait des réparations à la route. La rédaction des inscriptions qui s'y lisent n'est pas identique a celle des inscriptions des bornes de la route du nord; elles ont huit

lignes au lieu de sept; le mot *Caes(ari)* y est supprimé, excepté sur celle de Saint-Germain, à la suite du mot *imp(eratori)*, & le mot *Aug(usto)* y prend place après le mot *Antonino* au lieu de le précéder. Sur celle de Vagnas à Barjac, le chiffre indicatif du quatrième consulat y est exprimé par les lettres IV au lieu de IIII, contrairement à la rédaction des autres bornes & à l'usage de la bonne épigraphie.

Dans le département du Gard, de Barjac jusqu'à Nimes, il n'a été retrouvé aucun milliaire.

1919

Milliaire d'Antonin le Pieux, le ..... sur la route d'Aps à Uzès.

Saint-Germain. — Colonne, servant de support à une croix, à l'entrée d'un chemin qui s'ouvre sur la route actuelle; « à une centaine de mètres « avant l'entrée du village, en face l'ancien cime- « tière, à gauche en allant vers Saint-Germain & « Vogué » (Théd.).

IMP CAESA
RI T AEL HA
DR ANTONI
NO AVG PIO
5 P P TRIB POT
VII COS IIII
M P [illegible]

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 589. — Mollier, *Rech. sur Villeneuve-de-Berg*, 1866, p. 31. — Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 58. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5573, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat.

Imperatori Caesari T. Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum .....

« A l'empereur César Titus Aelius Hadrianus « Antonin Auguste le Pieux, père de la patrie, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « septième fois, consul quatre fois. — ..... mil- « les ».

« La voie romaine », dit M. l'abbé Thédenat, « suivait l'autre côté du ravin, traversait le torrent « d'Auzon sur un pont dont la voûte est encore « entière, & débouchait sur la route actuelle près « de l'endroit ou est aujourd'hui le milliaire ».

1920

Milliaire d'Antonin le Pieux, le dix-septième sur la route d'Aps à Uzès.

Balazuc. — « A la rive gauche de l'Ardèche » (Oll.).

IMP TITO
AELIO HA
DRIANO AN
TONINO
5 AVG PIO
P P TRIB POT
VII COS IIII
M P XVII

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 45, d'après une note de M. Ollier de Marichard.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5574 : « peut-être fausse. « M. l'abbé Thédenat l'a inutilement cherchée; « personne à Balazuc n'a vu cette pierre ».

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XVII.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Anto- « nin Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu « de la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XVII milles ».

Dix-sept milles représentent un peu plus de vingt-cinq kilomètres; on n'en compte qu'environ vingt-deux de Balazuc à Aps.

1921

Milliaire d'Antonin le Pieux, le vingtième sur la route d'Aps à Uzès.

Pradons. — « Colonne, entre Pradons & le châ- « teau de la Borie de Balazuc, sous une croix « dite du Pérou » (Rouch.); « à environ 200 mètres « après le village de Pradons sur le bord de la « route à droite en allant vers Balazuc » (Théd.).

IMP · TITO
AELIO · HA
DR · ANTO
NINO · AVG ·
5 PIO P · P · TRB
POT · VII
COS · IIII
M · p · XX

Allmer, *Rev. épigr.*, I, p. 46, d'après une note de M. Ollier de Marichard. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 125; *Rev. des Soc. savantes*, 1863, p. 164. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5575, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XX.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XX milles ».

Vingt milles, c'est-à-dire trente kilomètres, représentent à peu près exactement la distance de Pradons à Aps.

1922

Milliaire d'Antonin le Pieux, le vingt & unième sur la route d'Aps à Uzès.

Pradons. — Perdue. « Sur la rive gauche de « l'Ardèche » (Soul., Oll.); « dans la plaine de « Baix, sur le bord de la rivière de Paires » (Rouch.).

IMP TITO
AELIO HA
DRIN A
TONINO
5 AVG PIO
P P TRIB POT
VII COS IIII
M P XXI

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flauger-

GUES, lettre à Séguier (ms. de Nîmes 13816, *Lettres*, vol. IX) en 1780; une seconde fois d'après les papiers de l'abbé Soulavie, prêtre à l'Argentière.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 109. — *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 258. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 102. — HERZOG, n° 640. — ALLMER, *Rev. épigr.*, I, p. 45, note de M. OLLIER DE MARICHARD. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5576.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto Pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XXI.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième fois, « consul quatre fois. — XXI milles ».

Vingt & un milles représentent 31 kilomètres.

1923

Milliaire d'Antonin le Pieux, le vingt-deuxième sur la route d'Aps à Uzès.

RUOMS. — « Presque aux portes de Ruoms » (FLAUG.).

IMP TITO
AELIO HA
DRIAN AN
TONINO
5 AVG PIO
P P TRIB POT
VII COS IIII
M · P XXII

Bibliographie empruntée au *Corpus* : FLAUGERGUES, lettre à Séguier (ms. de Nîmes 13816, *Lettres*, vol. IX), d'après les papiers de l'abbé Soulavie. — MONGES, *Journal des savants*, 1781, p. 211, copie envoyée par l'abbé Giraud-Soulavie.

ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 45, note de M. OLLIER DE MARICHARD.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XXII.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XXII milles.

Vingt-deux milles répondent à trente-deux kilomètres & demi.

1924

Milliaire d'Antonin le Pieux, le vingt-quatrième sur la route d'Aps à Uzès.

RUOMS. — Fragment de colonne; servant autrefois de base à la croix d'un ancien cimetière entre l'église de Ruoms & la petite chapelle de Notre-Dame de Pamiers; depuis peu de temps au siège de la Société des carrières de Ruoms; « à 1500 mètres « environ de Ruoms, tout en haut du chantier « des carrières » (THÉD.). — Hauteur, 0^m40; diamètre, 0^m45.

imp · tito
aelio ha
driano an
tonino aug
PIO P P TRIB POT
VII COS
IIII
M P XXIII

ALLMER, *Revue épigraphique*, d'après une copie de M. ODILON BARROT, dans la *République libérale de l'Ardèche*, 25 février 1882. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5578, d'après une copie de M. l'abbé THÉDENAT.

[Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto] pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XXIII.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de la « puissance tribunicienne pour la septième fois, « consul quatre fois. — XXIII milles ».

Vingt-trois milles représentent trente-quatre kilomètres; la distance paraît être à peu près exacte.

1925

Milliaire d'Antonin le Pieux ..... sur la route d'Aps à Uzès.

RUOMS. — « Au bord de la voie romaine » (FLAUG.); « trouvée dans le bas Vivarais » (*Ann.*).

IMP · TITO
AELIO HA
DRIAN AN
TONINO
5 AVG PIO · P · P
TRIB · POT
VII COS IIII
....

Bibliographie empruntée au *Corpus* : FLAUGERGUES, lettre à Séguier (ms. de Nîmes 13816) en 1780.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 108. — *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 237. — HERZOG, n° 640. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5579.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — [Millia passum .....]

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — ..... milles ».

M. Hirschfeld pense que ce pourrait bien être la même inscription que la précédente.

1926

Milliaires d'Antonin le Pieux, le vingt-quatrième & le vingt-sixième sur la route d'Aps à Uzès.

SALAVAS. — « Sous une croix » (FLAUG.); à Salavas, inscriptions effacées où on ne peut plus

« reconnaître que les noms d'Antonin le Pieux & « les marques itinéraires suivantes :

Sur une : M P XXIV

Sur une autre : M P XXVI

Bibliographie empruntée au *Corpus :* Flaugergues, lettre à Séguier (ms. de Nimes 13816) dans lequel il parle d'une inscription effacée sur laquelle on ne peut plus distinguer que quelques lettres. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 46, d'après une note de M. Ollier de Marichard. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5580.

1927

Milliaire d'Antonin le Pieux, le trentième sur la route d'Aps à Uzès.

Salavas. — Colonne, « à Salavas, près de l'an« cien cimetière » (Rouch.); « dans un chemin « contre un mur à l'entrée du pont à droite en « allant vers Vagnas, juste en face de l'ancien « cimetière » (Théd.).

imp · tito
aelio ha
driano
ANTONINO
5 AVG PIO
P P TRB POT
VII COS IIII
M P XXX

Copie de M. le chanoine Rouchier avec corrections de TRB par TRB & de IV par IIII.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 126; *Rev. des Soc. savantes*, 1863, p. 164. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 45 & 46. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5581, d'après une copie de M. l'abbé Thédenat, ligne 5 : Pϖ.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XXX.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XXX milles ».

On a vu que Pradons était à peu près à vingt milles, autrement dit trente kilomètres d'Alba. Il y a de Pradons à Salavas en ligne directe dix kilomètres, mais avec les détours de la route un tiers au moins en plus, soit d'Alba environ quarante-trois kilomètres Les trente milles de la borne en représentent quarante-quatre & demi.

1928

Milliaire d'Antonin le Pieux le trente & unième sur la route d'Aps à Uzès.

Vagnas. — « Servant de support à une croix » (Flaug); « près du couvent des religieuses de la « Sainte-Famille au-dessus de la route » (Rouch.); sur le bord de la route de Salavas à Vagnas, « au bord d'un chemin qui s'embranche sur la « grande route, à gauche en allant vers Vagnas, « au sommet d'une côte, après la borne kilomé« trique 159 » (Théd.).

IMP · T · AEL
HADRIA
NO ANTO
NINO · AVG ·
5 PIO · P *p* TRB
PO*test* *v*II
C*os* *iiii*
XXXI

Copie de M. l'abbé Thédenat.

Bibliographie empruntée au *Corpus :* Flaugergues, lettre à Séguier (ms. de Nimes 13816) en 1780, où il donne seulement les lignes 2 & 3 ainsi : AELIO HA | DRIANO, tout le reste étant, dit-il, effacé.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 126; *Rev. des Sociétés savantes*, 1863, p. 165. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 46 & 267, d'après une note de M. Ollier de Marichard. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5582.

Ligne 8, Ollier : M P XXXI; Flaugergues, abbé Rouchier : texte effacé.

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IIII. — Millia passuum XXXI.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XXXI milles ».

Trente & un milles répondent à quarante-six kilomètres. La borne paraît avoir été peu déplacée.

1929

Milliaire d'Antonin le Pieux, le trente-troisième sur la route d'Aps à Uzès.

Entre Vagnas & Barjac. — Colonne incomplète en haut, encore pourvue de sa base carrée, « trou« vée, en 1853, à 3 kilomètres de Vagnas, & appor« tée à Nimes, à la Porte-d'Auguste » (Pel.); « trouvée à 2 kilomètres de Vagnas, entre Vagnas « & Barjac » (Oll.); « sur la lisière d'un chemin « abandonné, désigné dans le pays sous le nom « de Chemin-Royal, qui se dirige en droite ligne « sur un plateau couvert de ruines où la tradition « fixe l'emplacement ancien de Barjac » (Charv.). — Hauteur totale, 1m10; sans la base, 0m70; diamètre, 0m48.

imp · tito
aelio hadria
no antoni
NO AVG
PIO P P
TRIB POT
VII COS IV
M P XXXIII

Copie de M. Allmer.

Pelet, *Proc.-verb. de l'Acad. du Gard*, 1853-1854, p. 141. — Herzog, n° 643. — Charvet, *Voies romaines*, p. 83. — Aurès, *Bornes milliaires*, p. 207, pl. 9. — Allmer, *Revue épigr.*, I, pp. 45, 58 & 64, d'après un estampage de Charvet. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5583 : « vue ».

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino, Augusto pio, patri patriae, tribunicia potestate VII, consuli IV. — Millia possuum XXXIII.

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin « Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de « la puissance tribunicienne pour la septième « fois, consul quatre fois. — XXXIII milles ».

Trente-trois milles répondent à quarante-neuf kilomètres. La borne a été trouvée en place à trois kilomètres au-delà de Vagnas; il en résulte que Vagnas était exactement à trente & un milles d'Alba, soit quarante-six kilomètres.

1930

ROUTE D'APS DANS LA DIRECTION DE L'AQUITAINE

Cette route, sur laquelle n'a été trouvé qu'un seul milliaire, passait, d'après M. l'abbé Rouchier, par Aubenas, Montpezat, & allait rejoindre en traversant les Cévennes une des routes de la cité des Vellaves.

1930

Milliaire de Constantin, sur la route d'Aps dans la direction de l'Aquitaine.

Nieigles, dans le canton de Thueyts. — Colonne, « trouvée en 1859 au Pont-de-la-Baume, près de « la route » (Rouch.); « en 1857, dans un champ « situé au bord de la rivière, presque en face de « l'endroit où elle est actuellement; dressée sur « un piédestal dans le village du Pont-de-la-Baume, « sur le bord de la route, quelques mètres après « le kilomètre 53 » (Théd.). — Hauteur avec la base, 1m65.

IMP·CAES·*flav*IO
VAL·CONSTAN*ti*NO
PIO NO CAESARI DIVI CONS*tanti*
AVG·FILIO
BONO REI
PVBLICE
NATO

Copie dessinée de M. Allmer. Copie de M. l'abbé Thedenat.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 120; *Rev. des Soc. savantes*, 1863, p. 161. — Revellat, *Revue archéologique*, 1883, 2, p. 44. — Hirschfeld, *C.*, xii, 5584.

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio nobilissimo Caesari, divi Constantii Augusti filio, bono republicae nato.

« A l'empereur César Flavius Valerius Cons- « tantin pieux, nobilissime César, fils du dieu « Constance; né pour le bien de la chose publi- « que ».

1931

Milliaire (?) d'Aurélien, sur une des routes partant d'Aps.

Aps. — Perdue. « A Aps » (Flaug.).

L DOM . . . . . .
AVRELIANO
■ F AVG P M
5 GERM MAX
GOTH . . . .
. . . .
. . . . TR POT
. . IMP COS II
10 DDAL INVICTIS
PRI . . RESTIT . . .
GALLIA . . .

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 376, d'après une copie prise par M. le chanoine Rouchier, sur les papiers de Flaugergues à la Bibliothèque nationale (Collection de Languedoc, t. XXV). — Hirschfeld, *C.*, xii, 2673 & 5571 *a*, & p. 831.

Imperatori Caesari L. Domitio Aureliano pio felici Augusto, pontifici maximo, Germanico maximo, Gothico [maximo, Parthico maximo, patri patriae], tribunicia potestate ....., imperatori, consuli II, indulg(entissimo)? invictissimo principi, restitutori Galliarum (?)

« A l'empereur César Lucius Domitius Aurelien « pieux heureux Auguste, souverain pontife, Ger- « manique très-grand, Gothique très-grand, père « de la patrie, revêtu de la puissance tribuni- « cienne ....., *imperator*, consul deux fois, prince « très-bienveillant & très-invincible, restaurateur « des Gaules ».

Il se comprend facilement que sur une inscription de la Gaule Aurélien, après sa victoire sur Tétricus, ait pu être appelé *restitutor Galliarum;* cependant ce titre ne se rencontre sur aucun autre monument de cet empereur; tandis que celui de *restitutor orbis*, plus élogieux & plus exact puisque par cette victoire Aurélien avait complété le rétablissement de l'unité de l'empire, se trouve assez fréquemment. C'est pour cela sans doute que M. Hirschfeld, adoptant, conformément à l'inscription d'un autre milliaire de provenance inconnue qui se voit dans l'église cathédrale de Valence (*Corpus*, xii, 5549), la substitution proposée par M. l'abbé Thedenat du mot *millia* au mot *Gallia...*, restitue les dernières lignes par RESTIT*uit*. — *mi*LLIA ....., corrections qui nécessite celle d'AVRELIANO en AVRELIAN*us*, &, de plus, oblige à supposer que la pierre était primitivement, non pas à Aps, mais à plusieurs milles loin de cette ville, sur une des routes qui partaient d'Aps.

II. — INSCRIPTIONS RELATIVES AUX FONCTIONS SUPÉRIEURES

1932

Inscription en l'honneur d'un personnage consulaire, gouverneur de provinces, probablement helvien.

Rosières, dans le canton de Joyeuse. — Bandeau de pierre, « trouvé en 1746, près de Joyeuse » (Calv.); « au mas de Gadret, paroisse de Rosieres, « longue pierre quarrée dont on a coupé un des « bouts pour faire une pierre à huile » (Ség.); « au domaine de Gadret, dans la commune de « Rosières & sur la rive gauche de la rivière de « la Baume, était couchée à l'extrémité d'un « champ, partie d'une pierre froide sans doute « sépulcrale de huit pieds de long sur dix-huit « pouces de haut, où j'ai lu, il y a sept ans, cette « inscription ..... Il paraissait manquer le tiers « de cette pierre du côté des finales. Quelque « temps après, je voulus y retourner pour y faire « d'autres découvertes, mais en vain; le proprié- « taire, croyant sans doute quelque vertu attachée « à un bloc qui attirait l'attention des curieux, « jugea à propos de la détruire pour en faire une « auge de cochons, & fut pire qu'un vandale « puisqu'il habitait un pays tout couvert de ro- « chers ». (Copie prise dans un ms. « du com- « mencement de ce siècle » par M. Dubois, ancien magistrat à Thueyts.)

Copie Calvet :

M FANIO M F VOLT BASSO ... VALERIANO ... PRAE .....
PROV PANNONIAE INFERIORIS CVRATORI PROV .....
MISIAE INFERIOR COMITI AVGVSTORVM ... .

Copie Séguier :

.....ASSO IABIO VAIIRIANO COS PRAI
.....ONIAI INIIRIORIS CVRAIORI OPIR
.....OVIIII AVOVSIORVM PARIIIIO AIIXI

Ms. copié par M. Dubois :

IRIA NO COS PRA
VRA IORI OPIR
VM PA RIIII CAI IX

Bibliographie empruntée au *Corpus :* Calvet, ms. III, f. 90, n° 129, copie envoyée par Baudet. — Séguier, ms. 13816, parmi les lettres de Flaugergues, mais d'nne autre main (peut-être celle de Taulèle). — Voir Rouchier, *Hist. du Vivarais,* I, p. 122. — Hirschfeld, *C.,* xii, 2718.

Restitution de M. Hirschfeld :

M·*i*A*ll*IO M·F·VOLT·BASSO *f*ABIO VALERIANO COS·PRAE*f·aer· . . . leg·aug·pr·pr*
PROVINC PANNONIAE INFERIORIS CVRATORI OPER·*p*V*blic·leg·augg·pr·pr·prov*
MYSIAE INFERIOR COMITI AVGVSTORVM PAR*th*I*c*A*e e*X*peditionis*

M. Iallio, M. f., Voltinia, Basso Fabio Valeriano, consuli, praefecto aerarii, ..., legato Augusti propraetore provinciae Pannoniae inferioris, curatori operum publicorum, legato Augustorum duorum propraetore provinciae Mysiae inferioris, comiti Augustorum parthicae expeditionis .....

« A Marcus Jallius Bassus Fabius Valerianus, « fils de Marcus (Jallius); de la tribu *Voltinia,* « consul, préfet du trésor public, ..., légat impé- « rial propréteur de la province de Pannonie « Inférieure, curateur des travaux publics, légat « impérial propréteur sous deux empereurs ré- « gnant ensemble, de la province de Mésie Infé- « rieure, *comes* des mêmes empereurs dans l'expé- « dition contre les Parthes ..... ».

Le personnage de cette inscription est connu déjà par d'autres monuments. Une inscription de Rome (*C.,* vi, 1119 *b*) est la dédicace d'un monument élevé sur un terrain assigné à cet effet par Jallius Bassus & Commodus Orfitianus *curatoribus operum publicorum clarissimis viris*, sous les empereurs Marc-Aurèle & Vérus, le 15 décembre de l'an 161 : *dedic(atum) XVIII k(alendas) jan(uarias), Augustis n(ostris) Antonino III & Vero II cos.* Une autre inscription (*C.,* iii, 6169) de Troesmis dans la Mésie Inférieure, actuellement Iglitza, nous le montre gouverneur de cette province sous les mêmes empereurs; un centurion dédie un autel pour la conservation *Ant(onini) & Veri Aug(ustorum)*, de la légion V[e] *Macedonica*, cantonnée à Troesmis, de Jallius Bassus, légat impérial propréteur, c'est-à-dire gouverneur provincial : *leg(ati) Aug(ustorum) propraetore,* & de

Martius Vérus *leg(ati) Aug(ustorum)*, c'est-à-dire commandant de la légion.

Voir l'inscription suivante.

1933

Fragment relatif au même personnage.

Rosières. — Perdue. Fragment trouvé au château de Rosières ; « je viens de trouver au château « de la Saourné (?) près de Joyeuse » ..... « Elle a « beaucoup de rapport avec l'inscription trouvée « au mas de Gadret que je vous ai envoyée » (Taul...).

IIG AVG Pc P
PROVINCIAE
NONIAE SVPERIOR S

Bibliographie empruntée au *Corpus :* Séguier, (ms. 13816, lettre adressée de Joyeuse en 1782 par Taul... (nom illisible). — Hirschfeld, C., XII, 2719; corrige IIG par LEG, Pc. par PR, SVPERIORS par SVPERIORIS.

..... *leg(ato) Aug(ust...) propraetore provinciae Pannoniae superioris* .....

« ..... légat impérial propréteur de la province « de Pannonie Supérieure ..... ».

M. Mommsen pense que ce fragment appartient à l'inscription précédente & en est la continuation; il en propose la restitution ainsi :

M. Iallio M. f(ilio), Volt(inia), Basso [F(abio) Valeriano, co(n)s(uli), prae(fecto) aer(ari) ....., le(g)ato Aug(usti) pr(o) pr(aetore) | provinc(iae) Pannoniae Inferioris, curatori op(e)r(um) p(u)bl(i)corum)|, leg(ato) Augg. pr(o)pr(aetore) provinciae (Mysiae Inferior(is), comiti Augustorum Par[th(i)c(a)e e(x)ped(itionis)], leg(ato) Augg. pr(o)p[r(aetore)] provinciae [Pan]noniae Superior[i]s ...

« A Marcus Jallius Bassus Fabius Valerianus, « fils de Marcus Jallius, inscrit dans la tribu « *Voltinia*, consul, préfet du trésor public, ..., « légat impérial propréteur de la province de « Pannonie Inférieure, curateur des travaux pu- « blics, legat impérial propréteur sous deux empe- « reurs régnant ensemble de la province de Mésie « Inférieure, *comes* des mêmes empereurs dans « l'expédition contre les Parthes, légat propréteur, « des mêmes deux empereurs, de la province de « Pannonie Supérieure ..... ».

L'inscription de Rosières ajoute considérablement à ce qu'on savait sur Jallius Bassus. On ne lui connaissait que ces deux noms; elle lui donne en outre ceux de *Fabius* & de *Valerianus ;* elle le dit inscrit dans la tribu *Voltinia*, ce qui, d'après la remarque de M. Hirschfeld, autorise à penser qu'il était originaire de l'Helvie & que c'est pour cela qu'un monument honorifique, une statue sans doute, lui a été élevée dans son pays. On ne lui savait que les fonctions de *curator operum publicorum* & de légat gouverneur de la Mésie Inférieure, elle en indique *plusieurs* autres qui peut-être ne complètent pas encore son *cursus honorum*. Elle débute par le consulat, mais il est évident que cette dignité a été mise en tête de la série des honneurs en dehors de l'ordre chronologique, comme cela se pratiquait souvent, car les deux premières des fonctions énumérées à sa suite : la préfecture de l'*aerarium* civil & le gouvernement de la Pannonie Inférieure, alors gardée par une seule légion, la IIe *Adjutrix*, étaient l'une & l'autre de celles qui se donnaient à d'anciens préteurs & ont par conséquent précédé l'élévation au consulat. Ces deux mêmes fonctions venant avant la curatelle des travaux publics que nous avons vue exercée en l'an 161, année de l'avènement de Marc-Aurèle & de Vérus, c'est qu'elles ont été obtenues sous Antonin le Pieux. Après cela, ne se montrent plus jusqu'à la fin de l'énumération que des fonctions d'anciens consuls; d'abord celle de légat gouverneur de la Mésie Inférieure, province qui renfermait deux légions : la Ire *Italica* & la Ve *Macedonica*, & c'est dans ce poste que Jallius a été *comes* des deux empereurs frères dans l'expédition contre les Parthes, commencée en 162 & terminée seulement en 165; puis encore sous le double règne & alors antérieurement à 169, année de la mort de Vérus, le gouvernement de la Pannonie Supérieure, où étaient cantonnées trois légions : la Ire *Adjutrix*, la Xe *Gemina* & la XIVe *Gemina*. Le consulat, dont on ignore la date, prend donc place vraisemblablement sous Antonin le Pieux, précédemment à la curatelle des travaux publics.

L'inscription étant incomplète, il se peut que nous n'ayons pas encore la fin de la série des honneurs qui ont rempli l'existence politique de Jallius.

III. — INSCRIPTIONS MILITAIRES

Voir, à l'inscription suivante d'un personnage municipal, la mention du tribunat légionnaire dans la IIIe *Gallica* & de la *praefectura fabrum*.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

1934

Statue d'un chevalier romain, quattuorvir & flamine d'Auguste de la cité des Helves.

Aps, dans le canton de Viviers. — Perdue.

L · VALERIO P · F · VOL
OPTATO
IIII VIR · FLAM · AVG
TRIB · MIL LeG III GALLIc
PRAEf · FABr ....
....

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 377, d'après une copie prise par M. le chanoine Rouchier dans les papiers de Flaugergues. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2676.

L. Valerio, Publii filio, Voltinia, Optato, quattuorviro, flamini Augusti, tribuno militum legionis III Gallicae, praefecto fabrum .....

« A Lucius Valerius Optatus, fils de Publius « (Valerius); de la tribu *Voltinia*, *quattuorvir*, « flamine d'Auguste, tribun des soldats de la « légion III[e] *Gallica*, préfet des ouvriers, ... ».

Valerius Optatus avait eu avant ses fonctions municipales deux postes qui, l'un & l'autre, conféraient le rang de chevalier romain; il avait été tribun légionnaire & préfet des ouvriers.

La légion dans laquelle il avait eu le grade de tribun se trouvait déjà, à l'époque de la mort d'Auguste, cantonnée en Syrie. Son nom de III[e] *Gallica* paraît démontrer clairement, d'après M. Mommsen, qu'elle avait été primitivement recrutée en Gaule & qu'elle était une des anciennes légions d'Antoine. Elle quitta la Syrie pour venir en 69 combattre en Italie en faveur de Vespasien contre Vitellius & fut ensuite renvoyée en Orient, où, sous Septime Sévère, elle fut mise en garnison dans la province nouvellement créée de Syrie-Phénicie. Elle y était encore en 272 & 273, années pendant lesquelles elle fit sous Aurélien, dans la guerre contre la reine Zénobie, les sièges d'Emèse & de Palmyre. Dans l'armée de l'époque post-dioclétienne, elle compose avec la légion de formation nouvelle *I[a] Illyricorum*, la garnison de la Phénicie (Mommsen, *Das Romische militarwesen seit Diocletian; Hermes*, 1889). Une récente découverte d'objets d'or, à Neuville-sur-Ain (Ern. Poncet, *Le Trésor de Planche*, Lyon, 1890) dont fait partie un auréus à l'effigie de l'empereur Victorin & au revers *legio III Gallica pia fidelis*, nous montre la légion dans la Gaule dans la période de 265-267, c'est-à-dire pendant son séjour en Phénicie & antérieurement au retour de la Gaule à l'unité romaine en 273. Cela n'est cependant pas inexplicable : lorsque sous Gallien, fils & successeur de Valérien, la Gaule se sépara de l'empire en 260, un détachement de la légion se sera trouvé temporairement dans quelqu'une des provinces séparatistes : la Gaule, la Bretagne ou l'Espagne; un des empereurs gaulois, Victorin peut-être, aura complété ce détachement par des recrues du pays & en aura fait une légion en lui donnant une aigle, en sorte qu'il y aura eu à la fois, jusqu'à la fin de l'empire des Gaules, deux légions du nom de III[e] *Gallica*, l'une en Syrie, l'autre en Gaule. Il n'est admissible, dans aucun cas, qu'une fraction légionnaire n'ayant pas d'aigle, mais marchant sous un *vexillum*, ait pu être abusivement désignée sur des monuments officiels comme le sont des monnaies d'or par le nom de *legio*. Il est vrai qu'au temps de la *Notitia Imperii*, l'ancienne légion de 6000 hommes n'existant plus que par fractions de 1000 hommes sous le commandement chacune d'un tribun, chacun de ces corps fractionnaires, souvent cantonnés très-loin les uns des autres, avait le nom de *legio*; mais c'est qu'alors la concentration de la légion entière en un cantonnement n'ayant plus lieu, l'ancien commandement unique & l'ancienne enseigne unique de toute la légion avaient également cessé d'avoir lieu. (Voyez Mommsen, *l'Armée romaine à partir de Dioclétien*.)

Rentré dans sa patrie, après les grades de tribun & de préfet du génie militaire & devenu chevalier romain, Valérius s'y éleva aux plus hautes fonctions municipales tant dans l'ordre civil que dans l'ordre religieux, comme quattuorvir & comme flamine du culte impérial. L'inscription fait voir que le titre des deux premiers magistrats de la cité des Helves était, comme habituellement dans les cités de droit latin, celui de quattuorvir, c'est-à-dire quattuorvir-juge.

Voir le même titre dans l'inscription suivante.

1935

Epitaphe d'un quattuorvir, flamine d'Auguste.

Lussas, dans le canton de Villeneuve-de-Berg. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé en « démolissant la vieille église, où il était encastré « dans le mur intérieur de la sacristie; déposé « alors sur la place Couverte » (Dubois). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m 18; largeur, 0m 52; hauteur de la partie encadrée, 0m 60; largeur, 0m 42.

d m
M · PRIMI
M · F · VOLT
MANSVETI
5 FLAMON · T
IIII VIR · IN PA
TRIA FVNCT
M · PRIMIVS
MAXIMVS F F

Estampage & copie dessinée de M. Dubois, de Thueyts, 1881; copie de M. Ollier de Marichard, de Vallon.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 253 & 271. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2675.

[Diis Manibus] M. Primii, M. filii, Voltinia, Mansueti, flamonio & quattuorviratu in patria functi, M. Primius Maximus filius fecit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Primius Mansuetus, fils de Marcus (Primius); de la tribu « *Voltinia*, ayant rempli dans sa patrie les fonctions de flamine & de quattuorvir; Marcus Primius Maximus, son fils, a élevé ce tombeau ».

Le *flamonium* municipal ici exprimé sans complément de désignation, est par cela seul le *flamonium* d'Auguste, c'est-à-dire du culte impérial.

1936

Épitaphe d'un sévir augustal.

Lussas. — « Cippe » (Rouch.).

D · M
PETRONIVS
DIADVM*en*VS
IIIIII VIR AVG
5 ARAS DVAS
PRISCIANAE
CONIVGI
CARISSIMAE
II...R...S...S
PONI CVRAVIT

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 155. — Mollier, *Villeneuve-de-Berg*, p. 40. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 60 : avec corrections, comme ici, de PETRONINVS en PETRONIVS & de DIADVMIVS en DIADVMENVS. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2674.

Diis Manibus. Petronius Diadumenus, sevir augustalis, aras duas Priscianae conjugi carissimae & [sibi vivus (?)] ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes. Petronius Diadumenus, « sévir augustal, a, de son vivant, élevé à Prisciana, « son épouse très-chère & pour lui-même ces « deux autels ».

Nous avons inutilement cherché sur les lieux cette inscription dont la copie est très-défectueuse. Outre les corrections indiquées de *Petronius* & de *Diadumenus*, il y a sans doute à rectifier PONI en PON· ou en PONEND, & peut-être aussi y a-t-il omission d'une ligne contenant le nom gentilice de l'épouse à la suite de ARAS DVAS.

L'un des deux autels marquait spécialement la sépulture de Diadumenus, l'autre celle de sa femme.

D'après la forme servile de son nom Diadumenus devait être un affranchi.

Sa femme paraît, au contraire, avoir été de condition ingénue.

1937

Autel votif élevé par un sévir augustal.

Tournon. — Pierre oblongue terminée en haut par une corniche, aujourd'hui abattue à fleur du dé; trouvée en 1868 ou 1869 dans les démolitions de l'ancienne maison Ronzier, jetée bas pour faire place à la nouvelle sous-préfecture; actuellement (1874) dans le jardin de la maison Villard. — Hauteur, 0m 15; largeur, 0m 72.

Q ❦ LVTTIVS ❦ AM.....
IIIIII VIR AV*g* ...
ex ❦ VOTO

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme; l'M à la fin de la première ligne, l'V à la fin de la seconde, réduits à leur premier jambage.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1874, p. 203. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2651.

Q. Luttius Am....., sevir augustalis, ex voto.

« Quintus Luttius Am....., sévir augustal, en « accomplissement de son vœu ».

Un trou de scellement, qui se voit sur la face supérieure de la pierre, servait peut-être à fixer le pied d'une statue, & alors celle de la divinité à laquelle était dédié l'autel.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS PRIVÉES

I. — APS

1938

Epitaphe (?) de Pinarius Optatus par un dévot aux Lares de deux particuliers.

APS, dans le canton de Viviers. — Table carrée, bordée de moulures encadrant l'inscription, « trou- « vee en 1779 » (SÉG.); « autour de la porte d'une « boutique d'un menuisier » (FLAUG.); « vis-à-vis « la maison du curé » (VÉR.); dans le mur du couvent.

L · PINARIÓ ·
OPTATO
CVLTÓR · LARVM
SEX · ANTONI ·
5 MANSVETI · ET
L · VALERR · VFINI

Copie dessinee de M. ALLMER : accents sur l'A & l'O de PINARIO, sur l'A de OPTATO, & sur l'O de CVLTOR ; l'L & l'A de LARVM, l'I final de VALERI & l'R de RVFINI, liés en monogrammes.

Rappel des manuscrits d'après le *Corpus* : FLAUGERGUES, *Inscr. ms.*, p. 7, lettre adressée postérieurement à 1778 à Séguier (ms. 13816). — SÉGUIER, ms. 13802, fasc. 6, d'une autre main. — VÉRONE, ms. d'Avignon, copié dans une lettre n° 239 adressée à Calvet. — CALVET, ms. III, f. 133.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 112. — ORELLI, 2411. — HERZOG, n° 287. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 157. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2677.

L. Pinario Optato, cultor Larum Sexti Antonii Mansueti & Lucii Valerii Rufini.

« A Lucius Pinarius Optatus, un dévot aux « Lares de Sextus Antonius Mansuetus & de Lu- « cius Valerius Rufinus ».

Remarquer la dévotion aux Lares de personnes privées.

L'inscription était peut-être, non pas une épitaphe, mais une dédicace au Génie d'Optatus.

1939

Epitaphe de Campanius Secundus.

APS. — Cippe avec base & couronnement; « trouvé à Aps » (ROUCH.); actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. — Hauteur, 0m80 ; largeur, 0m35.

D ♡ M
M · CAMPANI
SECVNDI
sECVNDILLA
5 mATER · FILIO
pIISSIMO

Copie dessinee de M. ALLMER.

ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 581. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2678 : « vue ».

Diis Manibus M. Campanii Secundi, Secundilla mater filio piissimo.

« Aux dieux Mânes de Marcus Campanius Se-« cundus; Secundilla à son excellent fils ».

Le surnom de la mère passé au fils par retour à la forme primitive.

1940

Épitaphe de Censorinius Dionysius.

Aps. — Cippe dont la base manque & dont le couronnement a été retaillé à fleur du dé; autrefois engagé dans le mur de l'église Saint-Martin; actuellement (1855) sert de marche à la porte de la maison Boyer-Pinard, à la Roche. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m45.

D M
CENSORN
DIONYSI
DAVERIVS
5 EVTYCHES
ET TERENTIA
ELEVSINA·PA
RENT·FILIO
KARISS·POSV
erunt

Copie dessinée de M. Allmer.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 45. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2670.

Diis Manibus Censorinii (?) Dionysii; Daverius Eutyches & Terentia Eleusina parentes filio karissimo posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Censorinius Dionysius; « Daverius Eutyches & Terentia Eleusina à leur « fils très-cher ont élevé ce tombeau ».

Le fils, qui ne s'appelle ni *Daverius* ni *Terentius*, était peut-être né d'un premier mariage de sa mère avec un *Censorinius*.

Censorinius, gentilice formé d'un *cognomen*.

1941

Épitaphe de Julius .....

Aps. — Grande table oblongue, dans les ruines de la chapelle rurale de Saint-Philippe. L'inscription, extrêmement fruste, est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné, de chaque côté, d'un appendice en queue d'aronde. — Longueur, 2m60.

DIS MANIBVS
M·IVL·C.....
M·PRIMAN.....
L·IVL.....EA FACIVNDVM.....

Copie dessinée de M. Allmer.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2681.

1942

Épitaphe de Macrina.

Aps. — Perdue. « Un paisant d'un village dépen-« dant du comté d'Aps, en cultivant sa vigne, « après avoir creusé la terre d'environ trois pieds, « y découvrit une grande caisse de pierre blan-« che, entière, saine & bien fermée par un cou-« vert qui débordait d'un demi-pied de tous les « côtés, en sorte qu'il était impossible que rien « peut y entrer, & au-dessus du couvert étaient « écrits ces mots ....., & le tout était placé au « milieu de ce bâtiment qui était carré ». (Note envoyée par le curé d'Aps a dom Vaissete en 1710.)

MACRINA AMNFRAIX

Bibl. nat., mss., *Coll. du Languedoc*, t. XXV, Aps: copie de M. le chanoine Rouchier, lettre du 24 avril 1883. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2682.

Macrina, ...amni (?) *f(ilia), d(efuncta) a(nnorum) IX.*

« Macrina, fille de .....mnus, morte à l'âge de « neuf ans ».

La note du curé d'Aps continue ainsi: « On « trouva dans cette caisse l'urne dont est ques-« tion, bien saine, faite de marbre salin ou d'al-« bâtre, bien polie & façonnée, bouchée de son « couvert, & il y avait dedans des os à demi bru-« lés, environ une pleine écuelle, parmy lesquels « on y remarqua l'occiput avec la suture d'un « crâne bien distingué, & ce qu'il y avait de re-« marquable, c'est que la matière dont l'urne « était composée, quoyque fort épaise, était si « diaphane, qu'en y mettant une bougie allumée « dedans, elle rendait la lumière à travers comme « une lanterne, mais une lanterne très-lugubre « ..... ».

1943

Épitaphe de Pardula.

Aps. — Cippe avec base & couronnement, « à « la Roche, hameau d'Aps, dans l'église » (Lanc.); « au bénitier de la chapelle » (Flaug.); encore actuellement (1885). L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un filet.

D ❦ M
PARDVLE
POSIT ❦ ME
MORIAM
5 SILVINIVS
EVTYCHIÁ
MERENTIS
SIME

Copie dessinée de M. Allmer: l'M & l'E de MEMORIAM, l'N & le troisième I de SILVINIVS, l'M & l'E, le T & l'I de MERENTISSIME, liés en monogrammes; un accent sur l'A de EVTYCHIA.

Lancelot, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, VII, p. 237. — Millin, *Voyages*, II, p. 114. — Flau-

GERGUES, lettre à Séguier en 1780 (ms. 13816). — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 44. — HERZOG, n° 289. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2684.

Diis Manibus Pardulae; posuit memoriam Silvinius Eutychia(nus) merentissimae.

« Aux dieux Mânes de Pardula. Silvinius Euty-« chianus a élevé ce tombeau à sa ..... très-méri-« tante ».

Pardula était vraisemblablement la femme de Silvinius; toutefois l'épitaphe ne le dit pas, mais peut-être uniquement par suite de l'omission d'une ligne oubliée à ce qu'il semble par le graveur, & qui devait contenir la dernière syllabe du cognomen *Eutychianus* & un mot tel que *conjugi* ou *contubernali* ou *amicae* ou *alumnae* ou quelqu'autre faisant connaître le lien qui unissait Silvinius à Pardula.

Silvinius, gentilice formé d'un *cognomen*.

1944

Épitaphe de Petronius Secundillus.

APS. — Cippe avec base & couronnement, celui-ci surmonté d'un cône; chez M. Bernard Gaillard en 1855; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. — Hauteur 1m; largeur, 0m 30.

D · M
M · PETRONI
SECVNDILLI
SECVNDVS · ET
5 SECVNDINVS
pATR · PIISSIM
eT PETRONA
...MNA · VXoR

Copie dessinée de M. ALLMER : l'N & le D de SECVNDILLI, de SECVNDVS & de SECVNDINVS, l'E & le T de ET, l'R & l'I de pATRI, l'N & l'I de PETRONIA, liés en monogrammes; l'M au commencement de la seconde ligne, réduite à sa moitié droite.

ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 582. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2685 : « vue »; ligne 2 : T au lieu de M.

Diis Manibus M. Petronii Secundilli; Secundus & Secundinus patri piissimo & Petronia .....mna uxor.

« Aux dieux Mânes de Marcus Petronius Secun-« dillus; Secundus & Secundinus à leur excellent « père, & Petronia .....mna son épouse ».

Le surnom de la femme peut avoir été *Domna* ou *Semna* (HIRSCHFELD).

1945

Épitaphe de Severa.

APS. — Petit cippe, « encastré dans le pilier « d'une maison proche du château » (FLAUG.); au même endroit en 1855; actuellement aux Vans, chez M. Odilon Barrot. L'inscription, à l'exception des sigles D M de la première ligne gravées sur le bandeau de la corniche, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m 40; largeur, 0m 30; hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m 23.

D M
SEVERAE
FILIAE P
G ET MARI
NA · P P P ·

Copie dessinée de M. ALLMER.

FLAUGERGUES, *Inscr. ms.*, p. 2. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, 581. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2687.

Diis Manibus Severae filiae piissimae, Gaius & Marina parentes pii posuerunt.

« Aux dieux Mânes de Severa, leur excellente « fille, Gaius & Marina, ses parents, ont élevé ce « tombeau ».

M. Hirschfeld explique les abréviations P·P·P· par *pro pietate posuerunt.*

1946

Épitaphe de Tincia Tyche.

APS. — Cippe avec base & couronnement, « à « Aps » (FLAUG.); chez M. Bernard Gaillard en 1855; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. — Hauteur, 1m 40; largeur, 0m 44.

D · M
TINCIAE
TYCHE MV
LIERI OP
5 TIMAE
COELIA · L...
CASCELLA
POS

Copie dessinée de M. ALLMER : l'H & l'E de TYCHE liés en un monogramme; la lettre après COELIA incertaine.

FLAUGERGUES, *Inscr. ms.*, p. 3. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 45. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2689.

Diis Manibus Tinciae Tyche mulieri optimae, Coelia, Lucii filia, Cascella posuit.

« Aux dieux Mânes de Tincia Tyche, excellente « femme, Coelia Cascella, fille de Lucius (Coelius) « a élevé ce tombeau ».

Lucii filia, lecture proposée par M. Hirschfeld.

Tyche, datif de forme grecque au lieu du latin *Tycheti*.

1947

Épitaphe de Valerius Daedalus.

APS. — Table carrée bordée d'un filet encadrant l'inscription; transportée à Montélimar, chez M. Mare, banquier; actuellement dans la collection de M. Vallentin. — Hauteur, 0m 35; largeur,

0^m55; hauteur de la partie encadrée, 0^m30; largeur, 0^m48.

D ∅ M
C∅VAL∅DAEDALo
ET∅VAL
INGENVAE∅FIL

Copie dessinée de M. Allmer : l'V & l'A de INGENVAE liés en un monogramme.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 581. — Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1871-1872, p. 281. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2690.

Diis Manibus; C. Valerio Daedalo & Valeriae Ingenuae, filiae.

« Aux dieux Mânes; à Caius Valerius Daedalus « & à Valeria Ingenua, sa fille ».

1948

Fragment.

Aps. — Perdue. Fragment, « près d'Aps dans un champ » (Flaug.).

. . . .
. . . . . INA
. . . . IDI F
. . . IT

Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816). — Hirschfeld, *C.*, xii, 2692.

..... *Secundina, Secundi filia, fecit.*

Restitution proposée par M. Hirschfeld.

II. — D'APS A TOURNON

Melas.
Rochemaure.
Cruas.
Alissas.
Saint-Symphorien.
Le Pouzin.
Soyons.
Saint-Peray.

1949

Épitaphe de Valerius (?) Secundus (?).

Melas. — Fragment; *lapis fractus*, Ioviac *in castello* (Flaug.); « à Melas » (Rouch.).

. . . .
SECVNDI . .
VALERIA . . .
PATRI
CARISSIM*o*

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816) après l'année 1778.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 582 : « communiquée par M. le marquis de Jovyac à l'abbé « Soulavie ». — Hirschfeld, *C.*, xii, 2686.

Diis Manibus Valerii Secundi (?); *Valeria patri carissimo.*

« Aux dieux Mânes de Valerius Secundus; « Valeria à son père très-cher ».

Lecture incertaine. La fille s'appelait peut-être, non pas *Valeria*, mais *Valeriana*, & alors le père peut-être pas *Valerius*; il se nommait de son surnom peut-être *Secundinus*.

1950

Épitaphe de Maxximus par les tonneliers Vocronnois (?).

Rochemaure, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Privas. — Petit cippe avec base & couronnement, trouvé en 1845, dans les ruines d'un vieux mur au hameau des Fontaines; déposé sur la place près de la porte de la maison commune. Actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. — Hauteur & largeur du dé, 0^m30.

D M
MAXXIMI
CVPARI·
VOCRO
NNESSES

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, *Sur quelques inscriptions antiques*, 1858, p. 4. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 98. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2669.

Diis Manibus Maxximus, cuparii Vocronnesses.

« Aux dieux Mânes de Maxximus, les tonneliers « vocronnois ».

Les *cuparii* étaient des fabricants de tonneaux de bois, industrie qui se justifie par la célébrité vignoble du pays des Helves. Le mot *Vocronnesses*, par lequel sont désignés les *cuparii* de notre inscription, paraît ne pouvoir être autre chose qu'un ethnique, formé d'un nom de lieu qui n'a laissé de trace dans aucune dénomination locale actuelle.

Apparaissant ici en corps, ils formaient peut-être une corporation. Dans ce cas, l'inscription serait municipale.

1951

Épitaphe de ...., femme de Petronius Ursulus.

Rochemaure. — Fragment, présentant la partie inférieure gauche du dé d'un cippe; trouvé au lieu dit « les Fons-de-Rochemaure »; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin.

. . . .
LV. . . . . . .
PETR*onius*
VRSV*lus*
VXORI·KA*riss*

Copie dessinée de M. Allmer.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2671 : *litteris malis.*

.... *Petronius Ursulus uxori karissimae.*

« A ....; Petronius Ursulus à son épouse très-« chère ».

1952

ROCHEMAURE. — Cippe incomplet en bas, pourvu de son couronnement surmonté d'un cône godronné en spirale à l'imitation d'une flamme; trouvé en 1845 avec le précédent, dans les ruines d'un mur au hameau des Fontaines; déposé sur la place près de la porte de la maison commune; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. La première ligne de l'inscription gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur du dé, 0m44; largeur, 0m32.

D M
MEMORIAE
AETERNÆ · GET
TI · VRSVLI
5 QVI · VIX · ANNS
xXXII · GETTIA
RVFINA · Ē · *get*
*t*IVS VRSI*nus*
....

Copie dessinée de M. ALLMER : l'extrémité inférieure du jambage droit de la première X à la sixième ligne, & de l'I de VRSI à la huitième, encore apparents.

ALLMER, *Bulletin de la Drôme,* 1871-72, p. 280. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais,* p. 582. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2670.

Diis Manibus, memoriae aeternae Gettii Ursuli, qui vivit annis XXXII; Gettia Rufina & Gettius Ursinus (?) *patri* .....

« Aux dieux Mânes, à la mémoire éternelle de « Gettius Ursulus, mort à l'âge de trente-deux « ans; Gettia Rufina & Gettius Ursinus à leur « père ..... ».

Gettius Ursi... s'appelait *Ursinus* ou *Ursinulus.*

1953

Épitaphe de Januaris, fils d'Helvinus.

ROCHEMAURE. — Cippe avec base & couronnement; « entre Aps & Melas » (LANCEL.); *in castro* Ioviac *Vivarensis dicionis in Gallia* (EDSCH); « trouvé dans le ruisseau de Frajol (commune de « Rochemaure), resté longtemps dans la cour du « château de Joviac; je crois qu'elle est actuelle-« ment dans la cour de l'hôtel de la préfecture à « Privas » (FLAUG.); « trouvée au Teil, apparte-« nant à M. le marquis de Joviac » (SÉG); « trouvé « en 1609 après un débordement du ruisseau de « Fragol & transporté au château de Joviac » (DE BAUNES, ROUCH.); en 1855, au château de Joviac, dans une cour. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Une *ascia* se voit sur la face latérale gauche (FLAUG.). — Hauteur, 2m45; largeur, 0m70.

D · M
ET MEMO
RIAE · IA
NVARIS
5 IELVINI FI
LII ALBI
NVS IELVI
NI FRATRI
INCOMPARA

Copie dessinée de M. ALLMER : l'H & l'E de IELVINI aux lignes 5 & 7 liés en monogrammes.

Bibliographie empruntée au *Corpus :* LANCELOT, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, VII, p. 236. — EDSCHLAGER (dans les papiers d'Eckhel du musée de Vienne), copie reçue à Constantinople d'un ami de France (De la Condamine). — FLAUGERGUES, *Inscr. ms.*, lettres à Séguier (ms. 13816). — MILLIN, *Voyages*, II, p. 110. — HERZOG, n° 288. — DE SAINT-ANDÉOL, *Bullet. de l'Acad. delphinale,* 1856-1860, I, p. 666. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais,* I, p. 90; d'après DE BAUNES, *Mémoires ms.*, I, & FLAUGERGUES. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2680.

Diis Manibus & memoriae Ianuaris, Helvini filii, Albinus Helvini (*filii*) *fratri incomparabili.*

« Aux dieux Mânes & à la mémoire de Januaris, « fils d'Helvinus; Albinus, fils d'Helvinus, à son « frère incomparable ».

Les noms du père & du fils survivant formés d'ethniques, dont l'un rappelle le nom de la cité, l'autre vraisemblablement celui de la ville.

Helvinus, Albinus, Januaris, non citoyens romains.

1954

Épitaphe de Maspetius Severus.

CRUAS, dans le canton de Rochemaure. — Cippe avec base & couronnement, dans la chapelle du château en ruines; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, à l'exception des sigles D M, gravées entre l'encadrement & la corniche. — Hauteur, 1m55; largeur, 0m60.

D ❦ M
A ❦ MASPE
TIO SEVERO
A MASPETI
5 VS ❦ SEVE
RIANVS ❦
FRATRI KA
RISSIMO

Copie dessinée de M. ALLMER.

DE CAUMONT, *Bulletin monumental,* 1859, p. 212. — ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, I, p. 533. — ALLMER. *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 279. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2667.

Diis Manibus. A. Maspetio Severo ; A. Maspetius Severianus fratri karissimo.

« Aux dieux Mânes; à Aulus Maspetius Severus;
« Aulus Maspetius Severianus à son frère très-
« cher ».

Une inscription de Lyon mentionne un *Maspetius Severianus*, ami & héritier d'un négociant en vins.

1955

Épitaphe de Maspetia Vera.

CRUAS. — Cippe, dépourvu de son couronnement; dans la chapelle du château; actuellement dans la collection de M. Vallentin, à Montélimar. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, à l'exception des sigles D M de la première ligne, gravées au-dessus.

D · M
MASPETIE
VERE
A MASPETIVS
5 VERVS
FILIAE · KA
RISSIME

Copie dessinée de M. ALLMER.

DE CAUMONT, *Bulletin monumental*, 1859, p. 212. — ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, I, p. 583. — ALLMER, *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 279. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2668.

Diis Manibus Maspetie Vere; Maspetius Verus filiae karissimae.

« Aux dieux Mânes de Maspetia Vera; Aulus
« Maspetius Verus à sa fille très-chère ».

1956

ALISSAS, dans le canton de Privas. — « Dans la
« vallée de Chomérac, près Alissas, on a décou-
« vert plusieurs sarcophages. Une inscription
« tumulaire existait encore il y a quelques années,
« au quartier de la Royale ».

ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, I, p. 116. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2666.

1957

Épitaphe de ...asirigia.

SAINT-SYMPHORIEN, dans le canton de Chomérac. — Cippe très-mutilé, terminé en haut par une niche contenant une tête de femme assez grossièrement sculptée; déposé dans un jardin près de l'église. — Hauteur, 1m20; largeur, 0m38.

D M
\AAAIAORIA
[illegible]ASIRIGIAI · S
[illegible]CIOLIMAR
5 [illegible]S POSIIT
[illegible]AISIM

Copie dessinée de M. ALLMER.

ALLMER, dans le *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 278. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2650.

Diis Manibus, memoriae ...asirigiae; S....... ...olimarus ..... posiit ...... carissimae.

« Aux dieux Mânes, à la mémoire de ...asirigia
« S....... ...olimarus ..... a élevé ce tombeau à sa
« ..... très-chère ».

Le texte n'est pas effacé; il marque même tellement qu'on serait assez tenté de supposer qu'il a été retouché.

Le survivant qui élève le tombeau était le père, le mari ou le fils de la défunte.

Les noms paraissent celtiques.

1958

LE POUZIN. — Cippe avec base & couronnement; actuellement en la possession de M. le docteur Lamotte; trouvé à l'extrémité du confluent de l'Ouvèze dans le Rhône. Une *ascia* gravée dans le texte, à la cinquième ligne. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m55.

D M
ET QVIETI AE
TERN*a*E CON
SIANII MAR
5 IAN (ascia) E MATE*r*
FILIO PIENI
ISSIMO POSVIT

Copie dessinée de M. ALLMER. Estampage de M. le chanoine ROUCHIER.

ALLMER, *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 276. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2663.

Diis Manibus & quieti aeternae Constantii; Mariane mater filio pientissimo posuit.

« Aux dieux Mânes & au repos éternel de Cons-
« tantius; Mariane à son excellent fils a élevé ce
« tombeau ».

1959

Épitaphe de Petronia Maria.

LE POUZIN. — Cippe incomplet dans le bas, terminé en haut par un fronton triangulaire dans lequel est figuré un cintre contenant une *ascia*; trouvé à l'extrémité du confluent de l'Ouvèze dans le Rhône; actuellement dans la collection de M. le docteur Lamotte. Une seconde *ascia* se voit à la première ligne de l'inscription entre les sigles D M. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m55.

(ascia)

D (ascia) M
ET MEMORI
AETERNAE PETRO
NIAE MARIAE
5 PETRONIVS MA
CELLIO · CONIVG
KARISSIMAE E*t*
PETRONI MAR
ANE · ET · MAR[illegible]
10 *m*ATR*i* [illegible]
[illegible]

Copie dessinée de M. ALLMER.

Allmer, dans le *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 273. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2664, d'après un estampage de M. le chanoine Rouchier.

Diis Manibus & memoriae aeternae Petroniae Mariae, Petronius Macellio conjugi karissimae & Petronii : Mariane & Mar..... matri .....

« Aux dieux Mânes & à la mémoire éternelle « de Petronia Maria; Petronius Macellio à son « épouse très-chère, & Petronia Mariane & Pe- « tron... Mar... à leur mère ..... ».

Les surnoms des enfants pris de celui de leur mère.

1960

Épitaphe de Pollio, fils de .....

Le Pouzin, dans le canton de Chomérac. — Table carrée bordée de moulures encadrant l'inscription; dans la collection de M. le docteur Lamotte. — Hauteur, 0m40; largeur, 0m50.

POLLIONI....
...FEILIO
*c*INTVGNATA BOVDI
*f*EILIA·FRATRI
*pii*SSVMO·ET·SIBI

Copie de M. Allmer. Photographie donnée par M. Lamotte : lettres d'apparence ancienne.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1871-72, p. 273. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2664, d'après un estampage de M. le chanoine Rouchier.

Pollioni, ... feilio; Cintugnata, Boudi feilia, fratri piissimo & sibi.

« A Pollion fils de .....; Cintugnata, fille de Bou- « dus, à son excellent frère & à elle-même ».

Si Pollio était le frère de Cintugnata, né du même père qu'elle, il devait être, comme elle, fils de Boudus, & alors la filiation n'aurait pas dû être rappelée à la suite du nom de sa sœur. Le fait que la filiation était énoncée à la suite du nom de chacun d'eux autorise à penser qu'ils n'étaient peut-être frère & sœur que par la mère.

L'orthographe archaïque des mots *feilio & feilia* qui a cessé d'être usitée sous le règne d'Auguste, & la présence des noms celtiques *Boudus & Cintugnata*, font remonter l'épitaphe de Pollio aux premières années du premier siècle.

Pollio, Boudus, Cintugnata, non citoyens romains.

1961

Autel à la déesse Soio auguste.

Soyons, dans le canton de Saint-Peray. — Autel avec base & couronnement; « découvert en 1848 « dans les ruines de l'église de Saint-Gervais, sur « le plateau qui domine le village » (Garn.); vu par nous en 1855 sur ce même plateau du côté du Rhône, en compagnie de débris d'un bas-relief de marbre représentant un personnage drapé faisant une libation sur un autel. Le bas-relief paraît s'être perdu. L'autel a été porté à Valence dans la salle des séances de la Société d'archéologie, à la préfecture. Une cuvette circulaire occupe le milieu de la face supérieure. — Hauteur, 1m; largeur, 0m48.

DEAE · SOIONI ·
AVG
LVCCIVS · MARCIA
ET SENNVS MARI
5 ANVS DE SVO POSV
ERVNT · LOCO PRIVA
TO VPEIOR · PVPILLOR

Copie dessinée de M. Allmer.

Garnodier, *Rech. sur Saint-Romain de Lerp*, 1862, p. 46. — Becker, *Bonnes Iahrbücher*, 1867, p. 96. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, 1862, I, p. 134. — Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1873, p. 74. — Renier, *Bullet. du Comité de la langue*, 1860, p. 173. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2656.

Deae Soioni Augustae Luccius Marcianus & Sennius Marianus de suo posuerunt loco privato Upeiorum pupillorum.

« A la déesse Soio auguste, Luccius Macrinus « & Sennius Marianus ont élevé de leurs deniers « cet autel sur le sol privé des mineurs Upeius ».

La déesse Soio, dont le nom est resté, non seulement à la colline au sommet de laquelle était son temple, mais encore au village qui est au pied, était la divinité tutélaire de l'endroit. Les dévots qui lui ont consacré cet autel disent l'avoir élevé de leurs deniers sur la propriété de plusieurs Upéiens qualifiés de *pupilli*. Si l'inscription n'eût parlé que d'un Upeius, on aurait pu ne pas savoir si cet Upeius était un enfant mineur en tutelle, ou s'il s'appelait *Pupillus* de son surnom; mais comme il s'agit de plusieurs Upeius, qui régulièrement devaient avoir chacun son surnom, différent de celui des autres, il n'y a pas à douter que les *Upeii pupilli* ici nommés n'aient été des pupilles, & c'est pour cela sans doute que la construction de la chapelle se faisant sur le sol privé, la dédicace est faite par des intermédiaires, peut-être leurs tuteurs.

Le nom de la déesse, tel que le donne le texte, fait voir que l'orthographe actuelle *Soyons* du nom de la commune est défectueuse; l'*y* devrait céder la place à un *i*, & l'*s* être supprimée.

Un autre autel, mais anépigraphe, a été, dit-on, trouvé au même endroit. (Renseignement de M. Mazon.)

1962

Épitaphe d'Albinus.

Soyons. — Perdue. Table brisée dans le haut; trouvée en 1871 dans la démolition de l'ancienne église, & déposée au bord de la route, disparue depuis. — Hauteur, environ 0m60; largeur, 0m50.

....
A*l*BIN*o*
CATIA DE
CVMINA
FILIO KARI*s*
SIMO·S·A·D

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1873, p. 72. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2657.

..... *Albino; Catia Decumina filio karissimo sub ascia dedicavit.*

« A ..... Albinus; Catia Decumina à son fils « très-cher a (élevé ce tombeau & l'a) dédié sous « l'*ascia* ».

1963

Fragment.

Soyons. — Perdue. Fragment dans un mur en ruines au bord du ruisseau; détruit avec le mur lors de la construction de la route.

. . . VENIENS . . .

Copie de M. Allmer.

Allmer, *Bullet. de la Drôme*, 1873, p. 75. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2658.

..... *Aveniensis* (?) .....

Restitution douteuse, d'après M. Hirschfeld, la forme habituelle du nom antique d'Avignon étant *Avennio* par deux *n*.

1964

Fragment.

Soyons, — Fragment, incomplet de tous côtés, « trouvé en 1859 à Soyons ». — Hauteur, 0m08; largeur, 0m11.

. . . .
. . . IISS . . . .
. . . VTRIC . . .
. . . . END . . . .

Estampage de M. Revellat.

La lecture de la première ligne & de la troisième, incertaine : peut-être NESS... au lieu de IISS...

Utric[larius] ou peut-être plutôt *[n]utric[i reve-r]end[issimae]*.....

1965

Autel à Mars.

Saint-Peray, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tournon. — Perdue. « A Saint-Perès au « dessoubs du chasteau de Crussol, dans Valence « de là le Rhosne » (Sirm.); « Saint-Perès (ms. de Paris); *Lugduni* » (Scal.).

DEO
MARTI
AVG
C·TITI
5 VS·DECVMA
NVS
V S L M

Copie de Sirmond.

Bibliographie empruntée au *Corpus* : ms. de Paris, 5825 J, f. 49. — Sirmond, ms. 1416, n° 49. — Scaliger, ms. 61, f. 129.

Gruter, 57, 11 : *e schedis Paradini* (la copie de Scaliger). — Spon, *Rech.*, p. 230, n° 31. — Menestrier, *Prép.*, p. 20. — Monfalcon, *Hist. mon.*, p. 47, n. 7; *Hist. de Lyon*, II, p. 1311. — De Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 9. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2653.

Ligne 3, omise dans le ms. de Paris; — ligne 5, ms. de Paris : DECVM, les autres : DECVMI; « il y avait probablement DECVM ».

Deo Marti Augusto C. Titius Decumanus votum solvit libens merito.

« Au dieu Mars auguste, Caius Titius Decu-« manus avec reconnaissance en accomplissement « de son vœu ».

III. — D'APS A BOURG-SAINT-ANDÉOL ET A L'ARDÈCHE

Saint-Thomé.
Viviers.
Bourg-Saint-Andéol.
Saint-Marcel.
Saint-Just.

1966

Épitaphe de Valerius (?) Valerianus (?).

Saint-Thomé, dans le canton de Viviers. — Fragment, « à un pilier qui soutient l'église par « dehors » (Flaug.); engagé dans le mur intérieur « de l'église » (Rouch.).

. . . RIO·L·FIL·VOLTIN VA . . .
. . . AMIA MANSVETA . . .

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flaugergues, lettre adressée en 1780 à Séguier (ms. 13816).

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 583. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2698 : R & A, au commencement des lignes, réduits à leur moitié droite.

..... *Valerio ?, Lucii filio, Voltinia, Valeriano; ...amia Mansueta conjugi.*

« A ..... Valerius Valérianus, fils de Lucius « (Valerius); inscrit dans la tribu Voltinia; ...mia « Mansueta, à son mari ..... ».

Le défunt, inscrit dans la tribu *Voltinia*, était citoyen romain.

1967

Épitaphe de Castricia Secunda.

Viviers. — « A Viviers » (Flaug.); « à la maison « Flaugergues » (Mill.); « dans le jardin, trouvé « à deux lieues de là » (Calv.).

D M
CASTRCIAE
SECVNDAE
DOMITIVS
5 LICINIANVS
MATRI
CARISSIMAE

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flauger-

gues, *Inscr. ms.*, p. 4; lettre à Séguier (ms. 13816) postérieurement à 1778. — Calvet, ms. III, p. 106, copie envoyée par le P. capucin Damas.

Millin, *Voyages*, II, p. 106. — Greppo, *Eaux thermales*, p. 147. — Herzog, n° 290. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 582. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2695.

Diis Manibus Castriciae Secundae; Domitius Licinianus matri carissimae.

« Aux dieux Mânes de Castricia Secunda; Domi-« tius Licinianus à sa mère très-chère ».

1968

Épitaphe de Sallia (?) Ursula.

Viviers. — Parmi les inscriptions de Viviers recueillies par Flaugergues; « à Soyons » (Oll.). Au-dessous de l'inscription se voit un niveau triangulaire avec son fil à plomb.

SALLIAE VRS
VL · SEVERVS
CONIVGI KARIS
SIMÆ Œ SIBI VI
WS · FECIT

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flaugergues, lettre adressée en 1780 à Séguier (ms. 13816).

Ollier de Marichard, « extrait d'une lettre au-« tographe du 17 mars 1780, adressée par un « nommé Belhumeur à (illisible), où il donnait « quelques explications sur les bornes milliaires « de Ruoms & de Pradons »; ligne 1 : SOLILAE; ligne 4 : Œ; ligne 5 : FECIIT. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2697.

Salliae (?) Ursulae; Severus conjugi karissimae & sibi vivus fecit.

« A Sallia Ursula; Severus à son épouse très-« chère, &, de son vivant, pour lui-même ».

La défunte ne devait pas s'appeler *Sallia*, nom inconnu, mais plutôt *Sollia* ou peut-être *Iallia*, & alors être une parente du Iallius de Rosières.

M. Hirschfeld propose de lire, aux deuxième & & troisième lignes : *Urs[ul]ae I[ul(ius)] Severus*

1969

Épitaphe (?) de Maximius Atticianus.

Viviers ?. — Parmi les inscriptions de Viviers relevées par Flaugergues.

C · MAXIM · ATTICIANVS · F

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816) du 21 novembre 1780.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2696 : *utrum in lapide an in vasculo exarata sit non indicatur.*

C. Maximius Atticianus ....

« Caius Maximius Atticianus .... ».

L'abréviation F à interprêter probablement par *fecit*, & alors : « a élevé ce tombeau », ou « a fait « ce vase ». Dans ce dernier cas, il s'agirait d'un ouvrage de grosse poterie tel qu'amphore ou terrine; les signatures des fabricants de poterie rouge ne consistent ordinairement qu'en un seul nom de forme cognominale. Il s'agit plutôt d'un conduit de plomb. (Voir Hirschfeld, *C.*, xii, 5701[57], p. 802.)

1970

Épitaphe de Verius Primulus.

Viviers. — Fragment, « trouvé dans un ruisseau « auprès de Viviers, transporté dans un domaine, « dans la commune de Valvignères; le possesseur « en fit le pied d'une porte » (Flaug.).

D · I · M ·
C · VERI
PRIMVLI
ANTO*n* . .
. . . .

Bibliographie emprutée au *Corpus* : Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816), postérieurement à 1778.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p 581..

Diis inferis Manibus Caii Verii Primuli, Anton...

« Aux dieux Mânes souterrains de Caius Verius « Primulus, Antonia (?) ..... ».

Très-probablement le tombeau était dédié aux dieux Mânes simplement dits, sans l'épithète d'*inferi;* un signe de ponctuation ou un accident entre les deux lettres aura été pris pour un I.

Antonia était sans doute la femme du défunt.

1971

Dédicace à Mithra, au-dessous d'un bas-relief sculpté sur un rocher.

Bourg-Saint-Andéol, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Privas. — Bas-relief mithriaque sculpté sur un rocher, au pied duquel s'ouvre une grotte peu profonde, & sort de terre la fontaine vauclusienne de Tournes; « à Bourg-« Saint-Andéol, près d'une fontaine appelée « Tourne, sculpté sur un rocher » (Guillemeau, *Mém. de Trévoux*, 1724, févr., p. 297); « formant « un tableau quadrangulaire haut de 1m85, large « de 1m25 » (Rouch.). L'inscription, renfermée dans un encadrement de moulures à appendices en queue d'aronde, occupe l'angle inférieur gauche. — Hauteur, 0m30; largeur, 0m95.

N V M [illegible] V [illegible]
D E V M I N V I C T V M
T Φ A V R [illegible] D S P F

Copie dessinée de M. Allmer.

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Lancelot, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, VII, p. 238. — De Caylus, III, pl. 93, 94, p. 342 & suiv., d'après un dessin envoyé par le Président de Grenoble Doise. — Roudil de Beriac, lettre à Séguier (ms. 13816) de 1772. — Dulaure, *Descr. des principaux lieux*, II, 98. — Jouffroy & Breton, *Hist. de Languedoc*, éd. 1840, I, p. 650, n° 23. — Millin, *Voyages*, II, p. 117, pl. 28. — *Journal des savants*, 1781, p. 797; 1782, p. 145. — *Annuaire du département de l'Ardèche*, an XI, p. 60.

Rouchier, *Bas-relief mithriaque*, 1861, p. 14; dans la *Rev. des Soc. savantes*, 1863, p. 73; *Hist. du Vivarais*, I, pp. 160 & 584, 587. — Perrot, *Lettres sur Nîmes*, I, p. 364, copie envoyée par M. Paradis. — Greppo, *Eaux thermales*, p. 224. — Herzog, n° 202. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2706.

Ligne 1, Rouchier : NVM *mit*HR MAXSV·SOL; ligne 3 : T⊕FVR·S▨LMDSPF.

Numini (ou *numen*) .... *deum invictum T. Furius?* (ou plutôt *Aur*(*elius*)..... *de sua pecunia fecit*.

« Titus Furius (*ou* Aurelius) .... a, de ses « deniers, fait faire (cette sculpture représentant) « .... le dieu toujours vainqueur ».

M. Hirschfeld propose pour le surnom du devot : *Iu*[*stus*], préférablement à *S*[*abinus*] proposé par M. l'abbé Rouchier. Mais le nom lui-même n'est pas certain; l'F qui le commence est penchée très-fortement de droite à gauche d'une manière tout-à-fait insolite & pourrait bien être un A dont le jambage de droite aurait disparu. Le nom serait alors AVR*eli*V*s*, & il ne resterait rien du surnom.

Le *deus invictus, deus sol invictus* comme il s'appelle ordinairement, c'est Mithra; c'est lui, en effet, qui est représenté sur le bas-relief que l'inscription accompagne. Il y apparaît sous la figure d'un beau jeune homme, coiffé du bonnet phrygien, vêtu seulement du court manteau appelé *candys*, qui, flottant au vent derrière lui, le laisse voir entièrement nu. Il presse du genou un jeune taureau atterré, dont il étreint de la main gauche le muffle renversé en arrière, tandis que de la droite, actuellement manquante avec tout le bras, il lui plongeait un poignard dans le cou. Un chien, un serpent, un crabe attaquent en même temps l'animal. Un corbeau perché sur une pointe de rocher se tient près de la tête du dieu. Dans les angles supérieurs du tableau se voient le soleil & la lune représentés par deux têtes humaines, l'une, celle de gauche, couronnée de rayons, l'autre coiffée d'un croissant.

Parmi les anciens essais de lecture réunis dans le *Corpus*, il en est un qui mérite, à titre au moins de curiosité, d'être rappelé, c'est celui de l'*Annuaire de l'Ardèche*, de l'an XI; l'auteur est un médecin de l'endroit : NVMAT*ius Turnus Eques* Ro*Manus* SV*perato* SER | PENTE INGEN*Tis* MAGNI | TVDINIS HANC ARAM *Dianae et Soli Posuit*. Après cela, la copie de Bériac restituée par Séguier n'est plus qu'une ombre pâle : *Deo Soli* INV*Icto mi*TR*ae* Max*S* | MANNI *Filius* VIS*u* MO*nitus* | T·MVRSIVS MEM*inus De Sua Pecunia Posuerunt*.

La fontaine de Tournes est une des merveilles du Vivarais. Cette puissante & mystérieuse source, qui jaillit, bouillonnante & forte comme une rivière, d'un gouffre de profondeur inconnue, à l'entrée de la grotte au-dessus de laquelle se voit le bas-relief, servait sans doute autrefois à quelqu'une des épreuves terrifiantes qu'avaient à subir les adeptes de Mithra.

1972

Épitaphe de Consuadullia Primilla.

Bourg-Saint-Andéol. — Grande pierre oblongue incomplète à droite, au jambage à droite de la porte méridionale de l'église; « au Bourg-« Saint-Andéol sur le Rhône » (Lanc.); « dans « l'église, près de la porte du côté du midi » (Flaug., Mill.). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde.

D   I FABIVS ZOILVS·SIBI·ET   m
CONSVADVLLIAE·PRI
MILLAE MARITAE KARISSIM
VIVS VT HABEREMVS F▨I

Copie dessinée de M. Allmer : l'E & le T de ET, à la fin de la première ligne, liés en un monogramme.

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Lancelot, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, VII, p. 237. — Muratori, 1341, 8; copie envoyée par Bimard. — Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816).

Millin, *Voyages*, II, p. 123. — Greppo, *Eaux thermales*, p. 224. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 91. — Hirschféld, *C.*, xii, 2707.

Diis Manibus. ..... Fabius Zoilus sibi & Consuadulliae Primillae maritae karissimae, vivus ut haberemus feci (ou *fecit*).

« Aux dieux Mânes. ..... Fabius Zoilus, pour « lui-même & pour Consuadullia Primilla, son « épouse très-chère, a, de son vivant, élevé ce « tombeau afin d'en avoir un ».

Réduit à une haste verticale, le prénom de l'auteur du tombeau n'est pas restituable; il y a à choisir entre *Lucius, Publius* & *Titus*.

1973

Épitaphe de Julius Valerianus.

Bourg-Saint-Andéol. — Beau sarcophage de marbre avec son couvercle de forme prismatique, orné de feuilles imbriquées; dans l'église, « au-« trefois sous l'autel, actuellement dans le fond « de la nef » (Mill.); « sous la table du maître-« autel jusqu'en 1793, au fond de la nef près de « la porte principale depuis le commencement du « siècle, déplacé en 1860 & encore dans l'église » (Rouch.). L'inscription, renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde & soutenu de chaque côté par un Génie ailé, occupe le milieu de la face antérieure de l'auge. Un lièvre au gîte, un arc, un carquois, un oiseau, accompagnent chacun des deux Génies. Des guirlandes de fruits décorent les faces latérales. Sur la face postérieure se lit, entre deux frises ornées d'entrelacs & deux niches renfermant des figures de saints, une inscription en vers léonins & alors non antérieure au neuvième siècle, en l'honneur de saint Andéol, martyr, dont le corps aurait été, dit-on, déposé dans ce tombeau. Sur le sommet du couvercle, une ligne d'inscription relative au martyre du saint. — Hauteur, 0m71; longueur, 1m50; largeur, 0m60; hauteur de l'inscription, 0m24; largeur, 0m33.

D ⊕ M
TIB·IVLI·VALERIAN
O·ANN·V·M·VII·D·VI·
IVLIVS·CRATOR·ET·
5 TERENTIA·VALERIA
FILIO·DVLCISSIMO

Copie dessinée de M. Allmer : le V & l'A, l'N & l'I de VALERIANI, les deux N de ANN, l'N &

le T de CRANTOR & de TERENTIA, l'E & le T de ET, liés en monogrammes.

Bibliographie empruntée au *Corpus :* BIMARD, dans Muratori XXI, p. 231; *ex cod. dom.* de Mazaugues. — MURATORI, 1180, 5. — MARTIN, ms. Chapper, p. 4, copie de Champié d'Avignon.

MILLIN, *Voyages*, II, p. 122. — FLAUGERGUES, *Echo du monde savant*, 1841, p. 62. — PERROT, *Lettres sur Nismes*, I, p. 368, copie de Paradis. — ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 513. — HERZOG, n° 291. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2708 : « vue ».

Diis Manibus Tib. Iulii Valeriani obiti annorum V, mensinm VII, dierum VI; Iulius Crantor & Terentia Valeria filio dulcissimo.

« Aux dieux Mânes de Tiberius Julius Valeria-
« nus, mort à l'âge de cinq ans, sept mois & six
« jours; Julius Crantor & Terentia Valeria à leur
« fils chéri ».

L'arc & le carquois qui se voient parmi les ornements qui accompagnent l'épitaphe rappellent les jouets d'enfance du jeune Valerianus, le lièvre accroupi symbolise le repos de la mort; les oiseaux, les guirlandes de fruits, font allusion aux délices des bocages des Iles Bienheureuses.

Remarquer le gentilice de Valeria employé comme *cognomen*; le surnom du fils dérivé de celui de sa mère; la sigle O barrée en-dessus, au lieu de l'être, comme habituellement, à l'intérieur.

1974

Épitaphe de Vireius .....

BOURG-SAINT-ANDÉOL. — Fragment, découvert en compagnie d'un tronçon de colonne de petite dimension dans des fouilles faites par M. Ollier de Marichard, dans sa propriété de l'Ibie.

. . . .
QVI VIXIT
MESSES XI
L·VIREIV . . .
RIANVS
5 FILIO·DVLCI . .
SVO·FECIT

Copie de M. OLLIER DE MARICHARD.

ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 23. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2709.

..... qui vixit annos ....., menses XI; L. Vireius Valerianus (?) *filio dulcissimo suo fecit.*

« ..... mort à l'âge de ..... ans & onze mois; Lu-
« cius Vireius Valerianus à son fils très-cher a
« élevé ce tombeau ».

Le fils devait s'appeler *Vireius*, comme son père.

1975

Fragment.

SAINT-MARCEL, dans le canton de Bourg-Saint-Andéol. — Cippe terminé par un fronton triangulaire entre deux antéfixes; trouvé nouvellement avec une colonne de pierre sur la route de Saint-Marcel-d'Ardèche à Bidon.

D M
DEF·AN
PRIM

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2710.

Diis Manibus .... defuncti annorum ....; Prim.....

« Aux dieux Mânes de .... mort à l'âge de
« ..... ans; Prim... ».

Une ligne, peut-être aujourd'hui effacée & contenant le nom du défunt, devait venir entre les sigles D M & les abréviations DEF·AN...

1976

Autel à Mars & à Mercure avec leurs statues.

SAINT-JUST, dans le canton de Bourg-Saint-Andéol. — Autel sculpté & inscrit sur les deux faces opposées; « trouvé à Saint-Just parmi les « ruines de la chapelle de Notre-Dame de Meli- « nas; retaillé pour être converti en jambage de « porte; transporté avec un autre autel semblable, « en 1857, au musée Calvet, à Avignon » (ROUCH.). D'un côté se voit, au-dessous de l'inscription, dans une niche quadrangulaire, entre deux pilastres terminés par des chapiteaux de feuillage, Mars debout, casqué, cuirassé, s'appuyant de la droite relevée sur sa haste, la gauche reposant abaissée sur le bord de son bouclier; les pieds & la base manquent. De l'autre côté, dans une niche cintrée pratiquée au-dessus de l'inscription, Mercure debout, coiffé du pétase à ailerons, vêtu de la chlamyde courte agrafée par devant, tient de la droite une bourse pleine, de la gauche abaissée le caducée. — Hauteur totale, 1m20; largeur, 0m65; hauteur de la niche de Mars, 0m80; de l'inscription au-dessus, 0m40; hauteur de la niche de Mercure, 0m82; de l'inscription au-dessous, 0m38.

D'un côté :

. . . .
m RVTILIVS FIR
MINVS·NOMINE
C·RVTILI·FRONTI
NI FIL*i* SVI
D*e* SVO·D

De l'autre côté :

MERCVRIO
EX VOTO
M·RVTILIVS FIRMI
NVS·NOMINE·C·
RVTILI FRONTINI
. . . .

Copies dessinées de M. ALLMER.

ROUCHIER, *Hist. du Vivarais*, I, p. 83. — Copie de M. DELOYE, d'Avignon. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 2711 : « vue ».

[*Marti ex voto. M.*] *Rutilius Firminus nomine Caii Rutilii Frontini filii sui de suo dat.*

Mercurio ex voto. M. Rutilius Firminus nomine Caii Rutilii Frontini [filii sui de suo dat].

« A Mars, en accomplissement d'un vœu. Mar-« cus Rutilius Firminus, donne, de ses deniers, « cet autel au nom de Caius Rutilius Frontinus, « son fils ».

« A Mercure, en accomplissement d'un vœu. « Marcus Rutilius Firminus donne, de ses deniers, « cet autel au nom de Caius Rutilius Frontinus, « son fils ».

La pierre qui porte ces deux textes ayant été retaillée en haut & en bas, l'inscription qui en occupe d'un côté le haut a perdu son commencement, & celle qui de l'autre côté en occupe le bas a perdu sa fin; mais primitivement les deux dédicaces devaient être formulées d'une manière pareille.

Le don fait par Firminius ne se bornait pas seulement à cette pierre dédiée à Mars & à Mercure. Un autre autel des mêmes dimensions trouvé au même endroit, pareillement sculpté devant & derrière, mais encore plus maltraité par la retaille, & tellement même que l'un des deux bas-reliefs est maintenant méconnaissable, & que l'autre & les deux inscriptions ont complètement disparu, pareillement transporté à Avignon au musée Calvet, fait voir que la pieuse offrande s'adressait à deux autres divinités encore, toutes les quatre probablement réunies dans une chapelle commune. Une roue sculptée sur l'une des faces latérales indique sûrement Jupiter comme l'occupant de la niche qui n'a pas laissé de trace; la figure qui remplit la niche du côté opposé est ainsi décrite par M. Deloye : « Femme « debout; vêtements arrondis en larges plis au-« tour des jambes; chaque bras décoré d'une « double armille; la main gauche, ramenée vers « la cuisse, tient une espèce de tige contournée « ou peut-être un serpent; le bras droit élevé « paraît être armé d'un fouet ou d'une lanière, « ..... Nous serions tenté de voir dans cette sculp-« ture une Némésis ». Cette supposition, inspirée par l'état peu reconnaissable des attributs, présentant peu de vraisemblance, il y a plutôt lieu de penser à Minerve, s'appuyant de la main droite sur la lance, & tenant de la gauche peut-être un serpent ou le rameau d'olivier. Jupiter, Minerve, Mars, Mercure, appartiennent au cycle des divinités communément adorées dans la Gaule (Caes., *B. G.*, VI, 17). Nemesis, divinité grecque plutôt que romaine, devait y être à peu près inconnue.

1977

Épitaphe de Valerius Petronius.

Saint-Just. — « Dans l'église » (Flaug.). Une *ascia* gravée sur le côté gauche de la pierre.

Q · D · M
ascia VALERIO PETRONIO
PETRONIVS SEVERINVS
FIlIO PIENtIssiMo

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Flaugergues, *Inscr. ms.*, p. 6, & lettre à Séguier (ms. 13816) en 1780.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 92. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2712.

Ligne 4. Flaugergues, dans les lettres à Séguier : FILIO PIENISSIMO.

Diis Manibus. Valerio Petronio; Petronius Severinus filio pientissimo.

« Aux dieux Mânes; à Valerius Petronius; « Petronius Severinus à son excellent fils ».

Le fils s'appelle *Valerius* & a pour *cognomen* le gentilice de son père; c'est que probablement sa mère se nommait *Valeria* & l'avait eu de Petronius avant son mariage avec celui-ci.

IV. — D'APS AU SUD-OUEST ET A L'OUEST, DANS LES DIRECTIONS DE VALLON, DE LARGENTIÈRE ET DE MONTPEZAT

Villeneuve-de-Berg.
Lussas.
Saint-Germain.
Vogué.
Saint-Maurice-d'Ibie.
Vagnas.
Bessas.
Joyeuse.
Les Vans.
Le Roux.

1978

Autel aux Mères Obelenses.

Villeneuve-de-Berg, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Privas. — Autel brisé dans le bas, encore pourvu en partie de la corniche de son couronnement; à Crossillac, engagé dans la clôture en pierres sèches de la propriété Adias, au lieu dit Saint-Denys, le long du chemin du même nom, près de la gare de Villeneuve; précédemment dans le champ limité par cette clôture, sur l'emplacement d'une construction romaine, & où, de temps immémorial, on vient en pèlerinage pour invoquer la pluie. L'inscription était renfermée dans un encadrement formé d'un simple trait en creux. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m65.

MATRIS · AVG
OBELESIBVS
iuL · SECuND
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer, prise en compagnie de M. l'abbé Bastide.

Mollier, *Rech. sur Villeneuve-de-Berg*, 1866, p. 12. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 59. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2672.

Matris Augustis Obelesibus, Iulius (?) *Secundus* ......

« Aux Mères augustes *Obelenses*, Julius Secun-
« dus avec reconnaissance en accomplissement de
« son vœu ».

Le nom antique qui, d'après l'ethnique *Obelenses*, devait être *Obelum* ou *Obela*, ne s'est pas conservé; il aura disparu sous le nom hagiologique imposé dans le moyen âge.

1979

Épitaphe de ...., mari de Marsa.

Lussas. — Cippe, trouvé, il y a fort longtemps, au lieu dit le Champ-de-Cuaux; actuellement employé en deux fragments dans la construction de la maison de M. Henry Boiron, au hameau de La Motte : l'un, celui qui est inscrit, retaillé en carreau, dans le mur d'angle à l'extérieur, l'autre dans un des murs de l'étable. — Hauteur, 0m70; largeur, 6m39.

D M
MARS
MARITO
P S

Copie dessinée de M. Allmer.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 60. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 60. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2683.

Diis Manibus Marsa marito pecunia sua.

« Aux dieux Mânes; Marsa a élevé de ses de-
« niers ce tombeau à son mari ».

1980

Épitaphe de ..... Decimanus.

Saint-Germain, dans le canton de Villeneuve. — Partie inférieure d'un cippe, avec sa base; déposée dans l'empierrement dans lequel est plantée la colonne milliaire ci-dessus rapportée, n° 1919. — Hauteur & largeur, 0m45.

. . . .
II.........
IVS · ...... IM
ANVS ❦ pAT
RI · MERENTi
SSIMO POS

Copie dessinée de M. Allmer, prise en compagnie de M. le curé de Saint-Germain.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 59. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2691.

.......ius Decimanus (?) patri merentissimo posuit.

« ....ius Decimanus a élevé ce tombeau à son
« père bien méritant ».

Le fils pouvait s'appeler *Primanus* ou de quelque autre surnom de forme analogue; toutefois *Decimanus* répond exactement à la grandeur de la lacune.

1981

Épitaphe de Tessia Marcellina.

Vogüé, dans le canton de Villeneuve-de-Berg. — « Au-dessous du chemin d'Aubenas à Ville-
« neuve avant d'arriver à Bane, contre une cha-
« pelle qui tombe en ruines » (Vér.); « entre
« Saint-Sernin & Vogüé, parmi les ruines d'une
« petite chapelle construite sur le bord de la
« route » (Rouch.).

D M
E TESSIA
E MARCE
LLINE
5 MARRA
FILIA
POSIT

Bibliographie empruntée au *Corpus :* De Vérone, ms. d'Avignon, lettre à Calvet n° 239. — Calvet, ms. III, p. 134.

Rouchier, *Hist du Vivarais*, I, p. 124; *Rev. des Sociétés savantes*, 1863, p. 163. — Mollier, *Hist. de Villeneuve*, p. 41. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2688.

Diis Manibus Tessiae Marcellinae, Marra (?) filia posuit.

« Aux dieux Mânes de Tessia Marcellina, Marra
« sa fille a élevé ce tombeau ».

Il est douteux que l'inscription ait été bien copiée. L'E qui précède TESSIAE est probablement un accident de la pierre pris pour une lettre; MARRA est à corriger peut-être par MARinA.

1982

Fragment.

Saint-Maurice-d'Ibie, dans le canton de Villeneuve-de-Berg. — Fragment « trouvé à Saint-
« Maurice-d'Ibie » (Rouch.).

. . . .
MARITVS
SVB ASCIA

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 583. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2694.

......., maritus posuit & sub ascia dedicavit.

« ...., son mari, a élevé ce tombeau & l'a
« dédié sous l'*ascia* ».

1983

Fragment.

Vagnas, dans le canton de Vallon. — Fragment, « sur une grande pierre qui fait l'angle d'une
« maison ».

PONTIVS

Lettre de M. Ollier de Marichard.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 23. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2713.

1984

Épitaphe de Mansuetus (?).

Bessas, dans le canton de Vallon. — Pierre oblongue incomplète à gauche; « trouvée dans la « propriété de M. Vidal sur le versant nord du « col de la Serre, se dirigeant vers la plaine de « Comps ».

. . . O SVO·MASVEIO·FILIO·
, . . ILIA·SVADVRIGII FIL·

Copie de M. Ollier de Marichard.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 230 & 256; lettre de M. Ollier de Marichard du 7 juin 1879. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2714.

.... *Mansueto* (?) *filio*; ....*ilia Suadurigii filia*.

« A .... Mansuetus son fils; ....lia, fille de « Suadurigius ».

Suadurigius, nom celtique latinisé dont la forme primitive *Suadurix* nous a été signalée par M. Gaidoz comme se trouvant sur une lamelle de bronze provenant de Besançon, actuellement au *Museum British*, sur laquelle on lit : SVADVRX.

1985

Épitaphe de Manlius Philetus.

Joyeuse. — Table de marbre, trouvée à Joyeuse dans la propriété de M. Vaschalde; transportée à Chambonas, près les Vans, au château de M. Odilon Barrot. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, de chaque côté duquel se voit une tête de bélier en relief, le front & les cornes parés de bandelettes. — Hauteur, 0m 15; largeur, 0m35; hauteur de la partie encadrée, 0m08; largeur, 0m 15.

D · M
T MANLI·FILETI
TROPHIMVS
LIB·PATRONO·B·M

Estampage & photographie de M. Violet.

Allmer, *Rev. épigraphique*, I, p. 107. — Mowat, *Bullet. des Antiquaires*, 1879, p. 185. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2720.

Diis Manibus T. Manlii Fileti; Trophimus libertus patrono bene merenti.

« Aux dieux Mânes de Titus Manlius Filetus; « Trophimus à son bien méritant patron ».

La bonne forme des lettres & l'excellence de la sculpture des têtes de bélier paraissent faire remonter cette inscription peut-être à la fin du premier siècle.

1986

Épitaphe d'Aurelius Fuscus.

Les Vans, chef-lieu de canton de l'arrondissement de l'Argentière. — Stèle de marbre, cintrée à sa partie supérieure, engagée dans un mur du jardin de l'Hospice. — Hauteur, 1m60; largeur, 0m35.

DIS · MANIBVS
M·AVRELIO·FVSCO
VIX·ANN·II·M·V·D·XV
FECER·IVLIA·GEMELLA
5 ET·M·AVRELIVS·FVSCVS
PARENTES·F·SVO
CARISSIMO

Société archéologique des Vans, fac-similé en lithographie, fig. 1, d'un dessin de M. G. Mathieu.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, pp. 22 & 64; copie envoyée par M. Ollier de Marichard. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2715.

Diis Manibus. M. Aurelio Fusco; vixit annis II, mensibus V. diebus XV. Fecerunt Iulia Gemella & M. Aurelius Fuscus parentes filio suo carissimo.

« Aux dieux Mânes; à Marcus Anrelius Fuscus, « mort à l'âge de deux ans, cinq mois & quinze « jours, ses parents Julia Gemella & Marcus Au- « relius Fuscus à leur fils très-cher ».

Au-dessus de l'épitaphe, sont gravés au trait une couronne au milieu, à droite un animal courant à gauche que nous avions supposé pouvoir être un chien & dans lequel M. Viollet, de la Société archéologique des Vans, a depuis reconnu un cheval, à gauche quelque chose d'indistinct.

1987

Épitaphe de Julia Severa.

Les Vans. — Pierre carrée, brisée de haut en bas en deux fragments, & écornée à son angle inférieur droit; trouvée récemment dans le clos du couvent des religieuses de Saint-Joseph.

D · M
IVLIAE·RVFINAE
M·SERTORIVS
AELIANVS·COIVGI
5 BENE · MERENT*i*
FECIT

Copie dessinée de M. le vicaire des Vans en 1878, envoyée par M. Laduyt, curé.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 22. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2716.

Diis Manibus Iuliae Rufinae; M. Sertorius Aelianus conjugi bene merenti fecit.

« Aux dieux Mânes de Julia Rufina; Marcus « Sertorius Aelianus à élevé ce tombeau à sa « bien méritante épouse ».

1988

Épitaphe de Marcius Felix.

Les Vans. — Tablette carrée de marbre, bordée de moulures encadrant l'inscription; précédemment dans la cour du couvent des religieuses de Saint-Joseph; actuellement dans le local des

séances de la Société archéologique. — Hauteur, 0m20, largeur, 0m25.

D · M
M MARCIO
FELICI · FEC
MANTIA · TYN
5 DARIS · CONIVG
B · M

Société archéologique des Vans, fac-similé en lithographie, fig. 2, d'un dessin de M. G. Mathieu. Copie dessinée de M. Ollier de Marichard. Estampage de M. Viollet, membre de la Société.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 57. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2717.

Diis Manibus. M. Marcio Felici; Mantia Tyndaris conjugi bene merenti.

« Aux dieux Mânes; à Marcus Marcius Felix; « Mantia Tyndaris à son époux bien méritant ».

1989

Lettres gravées sur un quartier de granit.

Le Roux, dans le canton de Montpezat. — « Au « quartier de Saint-Abeille, dans la commune de « Roux, à côté de la voie romaine, se trouve un « rocher granitique sur lequel on remarque trois « lettres, peut-être modernes » (Dub.). « Sur le « plateau de Saint-Abeille, au sommet d'un mam« melon, situé a environ 100 mètres de la station, « trois lettres grecques » (Oll.). « Bloc de granit « brut, gisant dans les broussailles parmi d'autres « nombreux quartiers de granit, au col des Angles « ou des Anglais, à 8 ou 10 kilomètres à l'ouest « du village du Roux, portant sur la face supé« rieure trois lettres grecques profondément gra« vées & presque polies au fond. La voie venant « d'Alba & se dirigeant vers la *civitas Vellavorum* « passait au col des Angles, où l'on voit de nom« breux vestiges, notamment, à 250 mètres envi« ron à l'est du bloc inscrit, un petit temple de « forme ronde dont les ruines sont très-caracté« ristiques. On a trouvé dans ces ruines & nous « y avons trouvé nous-même nombre de médailles « romaines, entre autres plusieurs moitiés de « moyen-bronze de la colonie de Nimes. Des « fouilles très-sommaires, qui y ont été pratiquées « en 1858, amenèrent surtout en abondance de « ces statuettes en terre cuite, blanche & très« fine, comme on en a souvent recueilli dans la « vallée de l'Allier » (Revell.). — Hauteur de la face inscrite, 0m60; largeur en haut, 0m52; en bas, 0m30; épaisseur du bloc, 0m50. Hauteur des lettres, 0m04 1/2.

P Γ I

Copie dessinée de M. Dubois, de Thueyts: lettres larges à fond plat, inclinées à droite; la boucle du P très-grande & fortement soudée à la haste. Copie dessinée de M. Revellat, ingénieur.

Ollier de Marichard, dans le *Bulletin de la Société de l'Ardèche*, 1872, p. 105. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2722, d'après le *Bulletin* : P F I.

P(ublii) T....... I....... (??).

L'inscription paraît ne pas être antique. Nous ne savons dire ce qu'elle signifie. Peut-être une marque de visite.

CHAPITRE IV

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

Tandis que sur le territoire de la cité de Nîmes les inscriptions chrétiennes font à peu près complètement défaut, elles tiennent sur celui de la cité d'Aps une place importante. De même que les inscriptions païennes, elles ne se rencontrent que dans des localités voisines du Rhône : à Aps, à Viviers, à Saint-Thomé, à Charmes, à Soyons, à Toulaud, à Guilherand, à Crussol, à Tournon, au nombre en tout d'une vingtaine. Les noms qui s'y lisent sont presque tous romains. On y trouve cependant les noms probablement burgondes de *Bricciofrida* & de *Bertesigelus*. Six épitaphes ou même sept sont datées & appartiennent aux cinquième, sixième & septième siècles. La plus ancienne avec date est de l'an 487. Mais parmi celles qui sont dépourvues de date, une au moins paraît pouvoir être reculée jusqu'au quatrième.

1990-1996

INSCRIPTIONS DATÉES

1990

Épitaphe datée du second post-consulat de Symmaque = 487.

Saint-Thomé, dans le canton de Viviers. — Table de marbre, engagée dans le mur au-dessus de la porte de la chapelle (Flaug., Rouch.).

. . . *ins*IGNEBVS PARITER ET NOMIN*e* . . . .
. . . . . M TERRAMQVE SIMVL SOCIOSQVE *reliquit*
. . . *sac*ERDOTII TENVIT QVI SEDE CORON*am*
. . . . . INIS ET SEPTEM REVOLVENTIBVS *Annis*
(?) *plebs c*VNCTA GEMET SVISMET CARVI*sse*
*men*SIS SEXTI ITERVM PC SYMMACHI V·C·INDICTIONE X

Copie de M. l'abbé Rouchier : le chiffre de l'indiction réduit à la partie supérieure d'un jambage biais qui ne peut être que le reste d'un V ou d'une X.

Flaugergues, lettre à Séguier (ms. 13816) de 1780. — Le Blant, II, p. 205, pl. 413. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 591. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2702 : « *versus sunt dactylici* ».

..... *insignebus pariter & nomine* ....
..... *terramque simul sociosque reliquit*
..... *sacerdotii tenuit qui sede coronam*
.....*inis & septem revolventibus annis*
(?) *Plebs cuncta gemet & suismet caruisse.*

..... *mensis sexti, iterum post consulatum Symmachi viri clarissimi, indictione X...*

« .... Il est mort dans le sixième mois de la « deuxième année après le consulat de Symmaque « clarissime, indiction dixième ».

Cinq consuls du nom de Symmaque figurent dans les fastes aux années 330, 391, 446, 485 & 522. Le plus ancien exemple certain de l'emploi de l'indiction dans les dates ne remontant qu'à l'an 491, le Symmaque ici rappelé serait le consul de 522. A cela s'oppose toutefois que l'an 522 répond à l'indiction quinzième & l'an 524 à l'indiction deuxième, &, en outre, que les consuls de 522, Symmaque & Boèce, ayant été pris tous deux en Occident, ne sont ordinairement pas nommés l'un sans l'autre. Il y a donc à penser préférablement au consul de 485, qui n'a pas eu de collègue & dont le second post-consulat, répondant à l'an 487, coïncide avec l'indiction dixième. L'intérêt de ce fragment, si la lecture en était entièrement sûre, consisterait à permettre de reculer de quatre ans la plus ancienne apparition connue de l'indiction.

Le nom du prêtre défunt terminait le premier vers.

En 487, l'Helvie appartenait aux Visigoths & était sous le gouvernement d'Alaric II.

Voir l'inscription suivante.

1991

Épitaphe datée de la douzième année du règne d'Alaric II. = 496.

Viviers. — Tablette de marbre, « trouvée à « Viviers, au château » (Flaug.); actuellement chez M. Rousse, ancienne maison Flaugergues. — Hauteur, 0m 35; largeur, 0m 22.

HIC REQVIIS
CET IN PACE
IAC DOMNO
LVS QVI VI
5 XIT ANNVS
XXXVIIII ET
DEES III OBIIT
III K MAIAS
XII REG DOM
10 NI ALARICI

Copie dessinée de M. Allmer.

Flaugergues, *Obs. météorol.*, p. 76. — Millin, *Voyage*, II, p. 107. — *Annuaire de l'Ardèche*, 1839. — Paradis, *École des Chartes*, 1853, p. 592. — Rouchier, *Rev. des Soc. sav.*, 1859, p. 897; *Hist. du Vivarais*, I, p. 242. — Le Blant, II, p. 206, pl. 392. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2700 : « vue ».

Hic requiescit in pace diaconus (?) *Domnolus, qui vixit annos XXXVIIII & dees III. Obiit III kalendas maias* (*anno*) *XII regni domini* (*nostri*) *Alarici.*

« Ici repose en paix le diacre Domnolus, mort « à l'âge de trente-neuf ans & trois jours, le 3 des « calendes de mai (29 avril), la douzième année du « règne de notre maître Alaric ».

Il s'agit du roi visigoth Alaric II, successeur d'Euric, son père, en 484, & dont la douzième année de règne répond à l'an 496. Le pays des Helves appartenait alors aux Visigoths; il était tombé en leur pouvoir à la suite de la guerre de 470 à 475, à laquelle les Burgondes avaient pris part pour la défense de l'Auvergne, mais il n'en fut ainsi que jusqu'en 510. Associés aux Francs dans la guerre qui eut pour résultat l'annexion au royaume de Clovis de presque tout ce qu'avaient les Visigoths dans la Gaule, les Burgondes, la guerre terminée, auront été récompensés de leur alliance par la récupération de leurs anciennes possessions à la droite du Rhône, & l'on voit, quelques années plus tard, l'évêque d'Aps, Venance, souscrire au concile burgonde tenu en 517 à Epao.

1992

Épitaphe acrostiche, datée du deuxième ou du troisième post-consulat de Paulinus junior. = 536 ou 537.

Charmes, dans le canton de Lavoulte. — Grand & beau sarcophage, entre Charmes & Soyons, dans une vigne appartenant en 1855 à un sieur Marmet, à mi-coteau, au-dessus de la route & près d'une fontaine. Le couvercle, en forme de prisme avec antéfixes aux angles, gisait dans la même vigne, à quelques pas au dessous du sarcophage. L'inscription, à l'exception de la dernière ligne, était renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde. — Hauteur, 0m 90; largeur, 2m 30; épaisseur, 0m 45.

AEVI INGENS GENVS EGREGIVM ATQ ORDINE PRINCEPS
LVGDVNI PROCERVM NOBILE CONSILIVM
EXACTO VITAE TRANSCENDIT AD AETHERA CVRSV
TERRENVM TVMVLO DANS ANIMAM SVPERIS
HIc P*at*RIS RELIQVA GENER AC PIA FILIA CONDVNT 5
IG*nara* VT NON SINT SAECLA FVTVRA SVI
VSVR*ae* LVCIS NATVS MELIORIBVS ANN*is*
S*e*X L*v*ST*ra* EXEGIT NON BREVE TER SPATIVM
*c*IVIS QVI FVERIT SIMVL ET QVO NOMINE DICT*us*
*ver*SIBVS IN PRIMIS PROD*it apex* 10
////ITERRIER////PAV////VI////

Copie dessinée de M. Allmer, complétée d'après la copie de M. l'abbé Rouchier : au commencement de la ligne 5 : I//P//RIS; de la ligne 6 : ////ON; de la ligne 7 : VSV//; de la ligne 8 : S// //; de la ligne 9 : //IS, & à la fin : NO//INE//. — Ligne 11, M. l'abbé Rouchier donne : ////TERRAE REX CONS PAVLVS, & restitue le premier mot par *gOndebaldus*.

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Metellus, ms du Vatican 6039, f. 428, les 5 premières lignes seulement.

Spon, *Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce & du Levant*, 1678, III, p. 11, avec renvoi à la page 4 du tome I. — Garnodier, *Rech. sur Saint-Romain-de-Lerp*, 1852, p. 49. — Allmer, *Sur quelques inscr. ant.*, 1858, p. 50. — Rouchier, *Rev. des Soc. sav.*, 1859, p. 802; *Hist. du Vivarais*, p. 294. — Le Blant, II, p. 196, pl. 391. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2660. — Allmer & Dissard, *Trion*, I, p. 103; *Inscriptions du musée de Lyon*, II, p. 266 en fac-similé.

Aevi ingens, genus egregium atque ordine princeps,
Lugduni procerum nobile consilium,
Exacto vitae transcendit ad aethera cursu,
Terrenum tumulo dans, animam superis.
Hic patris reliqua gener ac pia filia condunt
Ignara ut non sint saecla futura sui.
Usurae lucis natus melioribus annis
Sex lustra exegit non breve ter spatium.
Civis qui fuerit simul & quo nomine dictus
Versibus in primis ordine prodit apex.

[*Obiit* (?) .....] *febr*(*uarias*) *ter* ou *iter*[*um p*(*ost*) *c*(*onsulatum*)] *Paulini junioris* [*viri clarissimi consulis*].

« Vénérable par son âge, illustre par sa naissance & le premier de son Ordre, il fut l'ornement & l'arbitre de la curie de Lyon. Ayant « achevé sa course dans la vie, il prit son essor « vers les cieux, donnant à Dieu son âme, au « tombeau sa terrestre dépouille. Son gendre & « sa fille renfermèrent pieusement ses restes dans « ce monument afin de sauver de l'oubli des âges « futurs la mémoire de ce père chéri. Venu au « monde en des temps meilleurs, il prolongea sa « carrière jusqu'au terme de quatre-vingt-dix ans. « Si vous voulez savoir ce qu'il fut comme citoyen « & quel était son nom, le commencement des « vers qui précèdent, en les suivant dans leur « ordre, vous le fera connaître ».

« Il est mort le ... février (?), deux (*ou* trois) ans « après le consulat de Paulinus junior ».

D'après l'acrostiche des huit premiers vers, le personnage de cette épitaphe s'appelait Alethius, & d'après celui des deux derniers, aperçu & ingénieusement interprêté par Renier, il était qualifié de *c(larissimus) v(ir)*, c'est-à-dire appartenant à la troisième classe de l'Ordre sénatorial.

La date de sa mort, donnée par la ligne de prose, aujourd'hui presque entièrement effacée, qui vient à la suite de la partie métrique, se référait à un consul du nom de PAV*lus* ou PAV*linus*, ce qui correspond à l'une des années 325, 334, 352, 496, 498, 512 & 534. M. l'abbé Rouchier adopte l'année 512 parce que, dit-il, « la mort « d'Alethius placée à cette date coïncide avec les « guerres sanglantes qui désolèrent nos contrées « après la bataille de Vouglé, & qu'en remontant « à quatre-vingt-dix ans en arrière, sa naissance « en 428, coïncide avec l'état florissant des Gau- « les sous le gouvernement d'Aétius ». Il faut cependant remarquer que le consul d'Orient Paulus est resté inconnu en Occident (voir De Rossi, *Inscr. christ.*, I, tables), où les inscriptions de l'an 412 sont datées par post-consulat de Félix consul en 511. M. le Blant (II, p. 197) pense de préférence à un post-consulat de Paulinus junior. « L'année 534 », dit-il, « où Paulinus reçut les « faisceaux fut marquée par l'invasion des Francs « dans la Bourgogne. Les mots *natus melioribus* « *annis* contiendraient donc une allusion aux « maux de la conquête ». C'est aussi à Paulinus junior que s'arrête M. Jahne, l'historien des Burgondes (II, p. 55), & voici quelle réflexion il fait à ce sujet : « D'autant plus sont pauvres les docu- « ments sur Lyon aux derniers temps de l'indé- « pendance de la Burgondie, d'autant plus est « digne d'intérêt l'inscription d'un tombeau qui « se voit à Charmes, sur la rive droite du Rhône, « au-dessous de Valence; c'est l'épitaphe d'un « Alethius, du reste inconnu, mort en 534 ou « 535. Ce personnage, d'origine gallo-romaine, « appartenait à une des premières familles séna- « toriales de Lyon & y avait rempli, parmi les « notables Gallo-Romains (ou peut-être parmi les « grands des Burgondes), par ses lumières & ses « conseils, un rôle prééminent; puis, tombé dans « le malheur à la chute de l'indépendance du « royaume, était mort dans la retraite ».

Notre lecture : ..... [*obiit* ou *depositus est* .....] *febr. ter* ou *iter*[*um p. c.*] *Pau*[*li*]*ni* [*junioris v. c. c.*], fixerait la date au second ou au troisième post-consulat de Paulinus junior, c'est-à-dire à l'an 536 ou 537. Alethius, mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans était né en 446 ou 447, *melioribus annis*, dit le texte, c'est-à-dire, dans les premières années après l'installation des Burgondes dans la Sapaudie, point de départ d'une prospérité rapide qui n'avait pas tardé à étendre leur domination sur tout le sud-est de la Gaule & à leur procurer une puissance rivale de celle des Visigoths.

La traduction ci-dessus donnée de la partie métrique de l'épitaphe est celle de M. l'abbé Rouchier.

Le sarcophage est beaucoup plus ancien que l'inscription ; il paraît être du deuxième siècle.

1993

Épitaphe datée de la quatrième année du règne de Thierry III. = 600.

Guilherand, dans le canton de Saint-Péray. — Tablette de marbre, chez M. Maisonneuve; « trouvée en 1840 à Guilherand, au quartier des « Colombes » (Garn.); « tirée du cimetière gallo- « romain de la montagne de Crussol » (Rouch.); donnée à M. le curé d'Andance & acquise par M. Edmond Le Blant, chez qui elle est actuellement à Paris. — Hauteur, 0m51; largeur, 0m16.

+ IN HOC TO
MoLo REQVIIS
CIT BONE ME
MoRIE BERTE
5 GISELVS QVI VIC
XIT IN PACE PLvs
MENVS ANNVS
XXXXV ET TRAN
SIET IIDAS KA
10 LENDAS NOVEN
BRAS ANNVM
QVARTVM RE
NVM DoMINIo
TRI TEoDoRICI
15 RIGES INDIC
CIVNE DVDE
CEMA

Copie dessinée de M. Allmer.

Garnodier, *Rech. sur Saint-Romain*, 1852, p. 53. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 590. — Le Blant, II, p. 174, pl. 371. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2654.

+ In hoc tomolo requiescit bone memorie Bertegiselus qui vicxit in pace plus menus annus XXXXV & transiet secundas (?) *kalendas novenbras annum quartum re(g)num domini no(s)tri Teodorici, riges, indiccione dudecema.*

« + Dans ce tombeau repose Bertegiselus de « bonne mémoire, qui a vécu en paix quarante- « cinq ans plus ou moins & a trépassé le 2 des « calendes de novembre (31 octobre) la quatrième « année du règne de notre maître, le roi Teodo- « ric, indiction douzième ».

Ce roi Théodoric est celui qui est connu sous le nom de Thierry II, monté sur le trône des Burgondes en 596 d'après la chronique de Frédégaire. La quatrième année de son règne répond à l'an 600 & est en désacord de neuf ans avec la douzième indiction.

Depuis 534, les Burgondes avaient passé sous la domination des Francs; mais non seulement ils n'avaient pas été troublés dans leurs propriétés, ils conservaient même une certaine autonomie, les Francs leur ayant laissé leurs lois & leurs magistrats. Les noms de forme germanique qui se rencontrent chez eux peuvent donc être considérés, sauf preuves contraires, comme des noms burgondes, & tel doit être le nom de *Bertegiselus*, le défunt de notre épitaphe.

Remarquer la forme abréviative insolite *IIdas* pour *secundas*.

1994

Épitaphe datée de la quatrième année du règne de Clovis II. = 642.

Toulaud, dans le canton de Saint-Peray. — Tablette de marbre, chez M. Rostain, ministre. — Hauteur, 0m 15; largeur, 0m 26.

IN HOC TVMOLVM REQISCI
T SATVRNINVS DIA Q VIXIT
IN PACE ANNVS XLϚ ET TRAN
SIIT DE HVNC SECOL RIG
5 NI DOI NOSTRE CLODOV
EO REGES IIII INDIC OCT
AVA

Copie dessinée de M. Allmer.

In hoc tumolum, reqiscit Saturninus, diaconus, qui vixit in pace annus XLVI & transiit de hunc secolo rigni domini nostre Clodoveo reges IIII, indictione octava.

« Dans ce tombeau repose Saturninus, diacre, « qui a vécu en paix quarante-six ans & a tré-« passé de ce siècle la quatrième année du règne « de notre maître le roi Clodoveus, indiction « huitième ».

Le roi Clodoveus est Clovis II, monté sur le trône de Burgondie & de Neustrie en 638. La quatrième année de son règne répond à l'an 642, mais l'indiction huitième, qui tombe à l'année 750, est en complète discordance. Il est à remarquer qu'il n'y aurait aucun désaccord si par hasard il y avait transposition entre l'année de règne & celle de l'indiction. La huitième année du règne & la quatrième indiction donneraient l'une & l'autre l'année 646. Mais il est à remarquer aussi que le désaccord serait de huit ans ou même, comme dans l'inscription précédente, de neuf ans, au cas où il s'agirait d'un des quatre derniers mois de l'année.

Clovis II est mort en 656.

Le signe numéral Ϛ, équivalent du chiffre VI, a un nom spécial : « l'*episemon* βαῦ ».

Ce signe paraît être emprunté à la numération grecque, qui elle-même l'avait tiré de l'alphabet de quelque langue orientale, dans lequel il venait comme sixième lettre. Il est à remarquer qu'il ne se rencontre pas dans les inscriptions romaines latines avant le quatrième siècle. Peut-être n'est-il, à partir de cette époque, qu'un monogramme formé des chiffres V & I, dans lequel, la seconde branche du V se raccourcissant & le I s'abaissant, il a pris la figure qu'il a le plus souvent : une faucille enmanchée, l'ouverture tournée à droite.

1995

Épitaphe datée de la quatrième indiction, telle année du règne de Clovis II. = 646.

Saint-Peray. — Tablette de marbre, trouvée en 1854 à la carrière Gérin, au sommet de la montagne de Crussol; donnée au curé de Saint-Sylvestre, du même canton.

+ IN HOC TVMO
LO REQVIISCIT BO
NE MEMORIA MARGA
RITA ET VICXIT IN
5 PACIM ANNVS LXXV
ET TRANSIIT KLEN
DAS IVLIAS RIGNI DOM
NI NOSTRI CHDOEDO RE
GIS TANTO INDICCI
10 ONE QVARTA ET
SANTA REQVELE DS
DEDIT

Copie dessinée de M. Allmer.

Le Blant, II, p. 178, pl. 376.

In hoc tumolo requiiscit bonememoria Margarita & vicxit in pacim. annus LXXV, & transiit klendas iulias rigni domini nostri Chdoedo regis tanto indiccione quarta, & santa requele (*requiem*) *Deus dedit.*

« Dans ce tombeau repose Margarita de bonne « mémoire, qui a vécu en paix soixante-quinze « ans & a trépassé le jour des calendes de juillet « (1er juillet) telle année du règne de notre maître « le roi Chdoedus, indiction quatrième. Et Dieu « lui a donné le repos parmi les saints ».

Il faut reconnaître sous l'orthographe barbare *Chdoedo* le même roi appelé dans l'inscription précédente *Clodoveus*, c'est-à-dire Clovis II, sous le règne duquel l'indiction quatrième tombe à l'année 646.

L'expression *tanto* (*anno*) : « telle année », doit signifier tout simplement « l'année qui vient d'être « dite », & se référer à une mention exprimée sur une partie du tombeau aujourd'hui perdue. Le cas pareil se rencontre sur une autre inscription de la même localité & probablement contemporaine, qui se termine par les mots *transiet diae & tempore suprascripto*, bien que le surplus du texte, complet cependant, ne contienne pas l'indication à laquelle le renvoi se rapporte.

1996

Fragment peut-être daté du règne de Clovis II. = 638 à 656.

Viviers. — « Fragment de marbre, trouvé à « Viviers en 1763 ».

. . . . . H D. . . . .
. . sEPELIRI . . . .
. . . ER PACEM EI . . . . . .
. . . SIMAS CLADES . . . . .
5 . . . LXX OBIIT SVB CL . . .
. . . Ł OCTOBRIS) . . . .

Flaugergues, *Observ. météorol.*, p. 82. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 268. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2704.

M. Hirschfeld propose de lire à la fin de la cinquième ligne : *sub Cl*[*odoveo*], & aux lignes pré-

cédentes : *per* ou ... *int*]*er pacem e*[*t atrocis*]*simas clades* .....

Le défunt, qui paraît avoir vécu soixante-dix ans, aurait vu pendant sa longue existence, la paix plusieurs fois troublée par de sanglantes batailles.

1997-2009

INSCRIPTIONS NON DATÉES

1997

Épitaphe avec une acclamation en grec.

Aps. — Fragment de marbre « trouvé à Aps en « 1877 »; actuellement à Montélimar, dans la collection de M. Vallentin.

ЄΥϹΤΟΧΙ
ƧΗϹΑΙϹ (palmette)

Estampage & renseignements de M. Ludovic Vallentin.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 108 : l'E, au commencement de la première ligne de forme lunaire, le Z, au commencement de la seconde, rétrograde; à la fin de la ligne, une palmette en la forme d'un petit arbre.

Εὐστοχι ζήσαις ! = *Eustoche vivas !*

« Eustoche vis ! ».

Acclamation qui terminait ou composait à elle seule une épitaphe.

Les acclamations de ce genre dans les inscriptions chrétiennes appartiennent pour la plupart à la période de transition entre le paganisme & la foi nouvelle. Il ne serait peut-être pas téméraire de faire remonter jusqu'au quatrième siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des plus anciennes inscriptions chrétiennes de la Gaule, l'épitaphe d'Eustochus.

1998

Épitaphe de Marcellinus.

Aps. — Fragment d'une tablette de marbre, trouvé à Aps, & porté à Montélimar, chez M. Marre, puis entré de là dans la collection de M. Vallentin.

*i*N XPI · NOME*ne*
*req*VIISCIT IN HVC TO*mulo*
*mar*CELLINVS Q*ui vixit*
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Le Blant, *Inscr. chrétiennes de la Gaule*, II, p. 481, pl. 380, d'après notre copie. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2693 : « vue ».

In Christi nomene requiiscit in huc tomulo Marcellinus qui vixit ..... ».

« Au nom du Christ, repose dans ce tombeau « Marcellinus, mort à l'âge de .....

1999

Épitaphe du lecteur Severus.

Viviers. — Tablette de marbre, chez M. Rousset, ancienne maison Flaugergues.

IN HOC TOMOLO
REQVIESCET BON
E MEMORIAE SEVERVS
LECTVR ENNOCENS
5 QVI VIXIT IN PACE AN
NIS TREDECE OBIIT D
ECIMO KAL DECEMB
RES

Copie dessinée de M. Allmer.

Millin, *Voyage*, II, p. 106. — Raoul Rochette, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, 1838, p. 187. — Greppo, *Rev. du Lyonnais*, 13, p. 196; *Eaux thermales*, p. 146. — *Annuaire de l'Ardèche*, 1839. — Paradis, *École des chartes*, 1853, p. 593. — Le Blant, II, p. 210, pl. 394. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2701 : « vue ».

In hoc tomolo requiescet bone memoriae Severus, lectur, ennocens, qui vixit annis tredece(*m*)*; obiit decimo kalendas decembres.*

« Dans ce tombeau repose Severus de bonne « mémoire, lecteur, innocent enfant, qui a vécu « en paix treize ans. Il est mort le 10 des calen- « des de décembre (22 novembre) ».

Les lecteurs étaient les clercs qui lisaient à haute voix dans les offices les leçons de l'Ecriture &, dans quelques églises, celles de l'Evangile. « A l'origine », dit de Boissieu, « ils étaient « chargés de la lecture de l'Epitre à la messe ». Ils formaient le second des ordres mineurs. D'après une novelle de l'empereur Justinien, ils ne pouvaient être admis à ce degré de la hiérarchie cléricale avant l'âge de vingt-deux ans. Leurs fonctions nécessitaient une certaine supériorité d'instruction, & il y avait des écoles préparatoires de lecteurs. Le jeune Severus, mort à treize ans, était sans doute un écolier faisant ses études & son noviciat de lecteur.

L'épitaphe, trouvée à Viviers, doit être postérieure à l'époque tardive où l'évêché de la cité des Helves fut transféré d'Aps à Viviers. L'évêque Venantius souscrit en 517 au concile burgonde d'Epao comme *episcopus civitatis Albensium*, & en 535, l'année après la soumission du royaume burgonde aux Francs, au concile de Clermont comme *episcopus Vivariensis*. C'est donc entre ces deux dates, & à la suite probablement de l'une des deux guerres de 523 ou de 534, qu'a eu lieu le changement de siége.

2000

Fragment.

Viviers. — Fragment d'une tablette de marbre, engagé extérieurement dans le mur d'une maison particulière; au château.

*illus*TRIS ORTV GENERIS SANC*titate*
*ind*VTVS BONIS PRIMVM DE FL*ore juventae*
*annos qui*NQVE SIMVL DECIM MERVIT O . . . . .
. . . .

Estampage de M. l'abbé Rouchier.

Le Blant, II, pl. 393, d'après un estampage envoyé par M. le chanoine Bourg. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 590. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 366. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2703 : « vue ».

Indutus, restitution proposée par M. Mommsen.

D'après les mots *illustris ortu generis*, le défunt aurait appartenu à une famille aristocratique.

2001

Fragment provenant peut-être de l'épitaphe de l'évêque Venance.

Viviers. — Tablette de marbre, trouvée en 1735 au couvent des religieuses de Saint-Dominique, dans les ruines de la chapelle de Notre-Dame-du-Rhône.

*s*EPVLCHRO
QVAM ꝑ
(?) *nob*ILETATE CONIVNC
*m*OENIA VRBIS
5 DOMOS ꝑ
*te*MPLA DIEBVS
PREDIIS AGROS
IVIT
F SACORS

Flaugergues, *Obs. météor.*, p. 70. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, pp. 247, 258. — Le Blant, II, p. 210. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2705.

La perte de la majeure partie de cette épitaphe est des plus regrettables. Les mots *moenia urbis*, *domos*, *templa*, *praediis agros*, donnant à penser qu'elle était celle de quelque haut personnage pourvu d'une grande puissance & d'une grande richesse, un prince ou un évêque, qui aurait entouré de murs la ville, y aurait construit des maisons & des églises, aurait donné des champs prélevés sur ses domaines.

M. l'abbé Rouchier la rapporte à l'évêque Venance, « car dans ce fragment, dont les lignes « mutilées n'offrent qu'un sens incomplet, on « retrouve », dit-il, « les idées & les propres « expressions dont s'est servi l'auteur de la vie « du saint pour résumer son éloge : *Domibus & arcibus suam civitatem, eleganter firmiterque muniit, facultatibus quoque plurimis ex agrorum redditibus valde ampliavit & de nomine parvi castri moenia urbis aedificio multiplici composuit..... Ecclesiam denique matrem multiplicando & ornatu meliorando sublimavit.* (*Act. S. Venantii*, Bolland. aug. V.)

2002

Épitaphe du prêtre Pascasius.

Viviers. — « Table de pierre, trouvée en 1735 « dans le jardin du palais épiscopal, formant le « couvercle de la tombe, demeurée intacte, & « scellée, au milieu d'un grand nombre de sépul- « tures sans inscriptions ».

CONDVNTOR HOC TVMOLO IN SCOARIO PRAECLARI PATRONI MEMBRA FAMOLI
SVSCEPTIQ·FEDELIS·CVIVS SERVITVS IN AVLA PRESENTI DIVINETVS DATA MVLTIPLICEM IPSI APVD SVPERVS
TRIBVIT LAVDEM·FVIT ISTE CARETATE PRIMVS HVMILITATE ALTS HVMANETATE LARGISSIMVS·OMNES PIAE DILE
GENS ODIO HABENS NEMENEM·DE PROFECTV CVNCTORVM INDISCRETE GAVDENS ET PROFICERE PROVOCANS
5 MVLTVS·PASCASIVS ISTE PRB·QVEM INVIDA MORS RAPTIM TOLIT DE MVNDO·CVIVS VLTIMA DIE SAENVM
ACTIOVENVM INCIPIENTVMQ·ET PAVPERVM LACRIMAS RIGASSE HVNC LOCVM FVSAE PROBANTVR
PRISCAM BEATI TENENS PATRIS VENANTI DOCTRINAM ALERE STODVIT ORFANVS TEGENS NVDVS VIRTVTE
QVA POTVIT·HABVIT TALEM CVM OMNEBVS VITAM VT FVNERIS SVI EXSEQVIAS PRAESENTIA PONTI
FECIS AC SACERDOTVM CLERIQVE ET PLEBIS MERVERIT CVM LAMENTATIONE ET LAVDEBVS HO
10 NORARI·SICQ·VITAM EIVS DVM FINITVR IN AVDE FELIX PROBAVIT EXITVS·FELICITER PERACTIS DECIM LVSTRIS
VITAM DVXIT IN PACE·OBIIT KAL DECEMBR·INDICTIONE TERCIA DECIMA

Ms. de M. de Flaugergues, p. 68. — Paradis, *Inscr. chrétiennes du Vivarais*, p. 3. — Le Blant, II, p. 207. — Hirschfeld, *C.*, xii, p. 20, chapitre des *Inscriptions fausses & étrangères*, n° 203 : « exclue comme non assez ancienne ».

Conduntur hoc tumulo in sanctoario praeclari patroni membra famuli suscepti fidelis, cujus servitus in aula praesenti divinetus data multiplicem

ipsi apud superos tribuit laudem. Fuit iste caritate primus, humilitate altus, humanitate largissimus, omnes pie dilegens, odio habens nemenem, de profectu cunctorum indiscrete gaudens, & proficere provocans multus. Pascasius iste presbiter quem invida mors raptim tolit de mundo, cujus ultima die senum & juvenum, incipientumque & pauperum lacrimas rigasse hunc locum fusae probantur. Priscam beati tenens patris Venantii doctrinam alere studuit orfanos, tegens nudus virtute qua potuit. Habuit talem cum omnibus vitam ut funeris exsequias praesentia pontifecis ac sacerdotum, clerique & plebis meruerit cum lamentatione & laudibus honorari, sicque vitam ejus, dum finitur in laude, felix probavit exitus; feliciter peractis decem lustris vitam duxit in pace. Obiit kalendas decembres, indictione tertia decima.

« Sont renfermés dans ce tombeau, dans le sanctuaire de l'illustre patron, les membres d'un « serviteur & fidèle religieux volontaire, à qui « son service dans cette église a valu auprès de « ses supérieurs la plus haute estime. Le premier « par sa charité, éminent par son humilité, large « par sa bienfaisance, ami de tous, & n'ayant de « haine pour personne, se réjouissant des pro- « grès des autres & stimulant chacun aux pro- « grès, tel fut le prêtre Pascasius, que la mort « envieuse a subitement enlevé de ce monde. Ses « vertus sont attestées par les larmes des anciens, « des jeunes, des novices & des pauvres, & versées « en ce lieu à son dernier jour. Observateur des « préceptes autrefois donnés par Venance, le bien- « heureux Père, il s'est appliqué autant qu'il a « pu à élever les orphelins, à vêtir les indigents. « Telle a été sa conduite avec tous que ses funé- « railles ont mérité d'être honorées de la pré- « sence de l'évêque, des prêtres, des clercs & du « peuple, l'accompagnant de leurs lamentations « & de leurs éloges, & ainsi cette fin heureuse de « sa vie dans la louange prouve combien elle en « était digne. Après dix lustres heureusement « accomplis, il est mort en paix, le jour des « calendes de décembre (1er décembre), dans le « cours de la treizième indiction ».

Le « bienheureux Père », mentionné dans cette épitaphe du prêtre Pascasius, doit être saint Venance dont il vient d'être parlé dans le commentaire de la précédente inscription. Parmi les églises qu'avait fait bâtir ce saint evêque, l'auteur de sa vie nomme celle de Saint-Vincent. D'après de Flaugergues, saint Vincent serait « le patron illustre » dont il est question au début du texte. Venance avait aussi construit une église de Saint-Julien, ornée de marbres & de colonnes; dans cette église se voyait un baptistère, au milieu duquel un cerf d'airain jetait de l'eau par la bouche.

2003

Fragment.

Soyons, dans le canton de Saint-Peray. — Fragments d'une même inscription, engagés dans le mur au-dessus de la porte de la maison Faure, dans la Grande-Rue.

*in XPI nomin*E REQV*iescit*
*bon*E MEM*oriae*
*famu*lA*lei*
AISA DEP*osita*
SENGVESN

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, dans le *Bullet. de la Drôme*, 1873, p. 76. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2659.

.....*aisa*, fin d'un nom féminin, vraisemblablement burgonde.

Ligne 3 : *famu*]*la D*[*ei*.

2004

Fragment.

Soyons ?. — Fragment de marbre, peut-être dans le mur de la maison Faure.

. . . .
. . . . RE . . . .
. . . BERI . . .
. . . . VI . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

2005

Fragment.

Soyons. — Fragment d'une tablette de marbre, « ramassé dans les débris d'antiquités sur la col- « line de Soyons en 1859 ». — Hauteur, 0m04; largeur, 0m05.

. . . .
bonae MEM*oriae*
. . . . . OVI . . . .
. . . .

Estampage de M. Revellat, ingénieur.

2006

Fragment.

Toulaud, dans le canton de Saint-Peray.

*per*EGRINVS CONSOL . . .
REDEMIT DIVINO
. . RVM SEMPER IN P*ace*

De Rostaing, dans le *Bulletin de la Drôme*, 1873, p. 342. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2655.

Consol..., commencement d'un mot incomplet tel que *consolatio* par exemple.

2007

Épitaphe d'Amatus.

Saint-Peray. — Tablette de marbre, trouvée en 1853 à Crussol dans la carrière Gérin, au sommet de la montagne; « sur le côté nord de Saint-Es- « tève, dans un cimetière mérovingien » (Garn.);

actuellement à Paris, chez M. Edmond Le Blant. — Hauteur, 0m30 ; largeur, 0m19.

+ HIC IN PACEM
REQVIESCET
BONE MEMO
RIAE AMATS
5 QVI VICXET IN P
ACE PLVS MENS
ANNS V ET TRAN
SIET DIAE ET T
EMPORE SVPRA
SPTO

Copie dessinée de M. Allmer.

Garnodier, *Rech. sur Saint-Romain-de-Lerp*, p. 56. — Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 590. — Le Blant, II, p. 177, pl. 378. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2661.

† *Hic in pacem requiescet bone memoriae Amatus qui vicxet in pace plus menus annos V, & transiet diae & tempore suprascripto.*

« † Ici repose en paix Amatus, de bonne mé-« moire, qui a vécu en paix environ cinq ans & « a trépassé les jour & an ci-dessus marqués ».

Cette partie précédente qui contenait l'indication du jour & de l'année ne nous est pas parvenue. Le marbre paraît cependant complet.

Les formules *bonae memoriae* & *plus minus* en compagnie du nombre V permettent de supposer l'omission d'un chiffre avant le V; peut-être Amatus a-t-il vécu « environ [*I*] *V* ans ».

2008

Fragment.

Saint-Peray. — Fragment d'une tablette de marbre, trouvé à Crussol ; acquis par M. Le Blant, & actuellement dans sa collection à Paris. Sur la marge du côté gauche se voit une croix entre deux colombes. — Hauteur, 0m15 ; largeur, 0m13.

colombe + colombe

. . . .
E . . . .
VI . . . . . .
XI . . . . . .
XRF . . . . .
GV . . . . . .
C . . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Le Blant, II, p. 194, pl. 384. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2662.

2009

Épitaphe de Bricciofrida.

Tournon. — Perdue. Fragment « trouvé sur le « territoire de Tournon » (De Satill.).

IN HOC *tu*
MOLO RE*quie*
SCIT FAM*u*
LA DEI BRIC
5 CIOFRIDA QVI
VIXIT AN . . .
. . . .

Bibliographie empruntée au *Corpus : De Satillieu, Recherches sur le Vivarais*, p. 83.

Rouchier, *Hist. du Vivarais*, I, p. 300. — Hirschfeld, *C.*, XII, 2652.

In hoc tumolo requiescit famula Dei Bricciofrida qui vixit annis .....

« Dans ce tombeau repose Bricciofrida, ser-« vante de Dieu, qui a vécu ... ans, ... ».

Famula Dei, terme d'humilité qui ne signifie pas que Bricciofrida eût embrasse la vie religieuse.

Bricciofrida, nom vraisemblablement burgonde.

2010-2015

PARAGRAPHE SUPPLÉMENTAIRE

AUX INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

Nous ajoutons ici, à titre de Supplément, les six inscriptions suivantes trouvées, l'une à Arras, les autres à Andance, localités qui, au temps de l'Empire, appartenaient, non à la cité d'Aps, mais à celle de Vienne, & ont pu, dans les changements apportés par les conquêtes des Visigoths & ensuite des Francs, être rattachées au Vivarais.

2010

Épitaphe de Placidia.

Arras, dans le canton de Tournon. — Tablette de marbre, actuellement engagée extérieurement dans l'angle gauche de la façade de l'église; précédemment employée dans le dallage derrière l'autel, & précédemment encore déposée dans le clocher. — Hauteur & largeur, 0m40.

. . . *p*LACIDIA PLACATVS SVSCIPE
. . *qu*AE FIDE PIETATEQE POTENS
. . . *o*BSEQVIIS EST FAMVLATA TVIS
. . . *t*RIGENSIMIS NI FALLIMVR
5 . . . . VIDVITATIS FRVCTIBVS RIFERT*a*
. . . . SORTITA ES*t* ERTIVM MARTIRIO
. . . *q*V*i* DISTAT ORDEN GRA*d*VM
. . . . EXACTIS ANNIS SE*xaginta*
. . . . ET DIES MESIS FEST[illegible]

Copie dessinée de M. Allmer (revue en 1882).

Le Blant, II, p. 175. — Allmer, *Inscr. de Vienne,* IV, p. 426. — Rouchier, *Hist. du Vivarais,* I, p. 302. — Hirschfeld, *C.*, xii, 1798.

Autant que permet d'en juger l'état de mutilation de ce texte incomplet, Placidia paraît avoir été une de ces pieuses veuves qui faisaient vœu de se consacrer au service du Seigneur.

Le mot *martyrium* est un des noms que recevaient, aux premiers âges, les églises élevées sur la tombe d'un martyr ou simplement placées sous l'invocation de quelqu'un de ces bienheureux.

2011

Fragment.

Andance, dans le canton de Serrières. — Fragment de marbre, provenant de l'ancienne collection Magnard, composés d'objets recueillis en majeure partie au Châtelet, dépendance de la commune d'Andance; actuellement à Moras (Drôme), chez les héritiers Berlhe. — Hauteur, 0m07; largeur, 0m13.

. . . .
QVINQ · OB*iit · in · pace · anno*
LVIIII · P · CON*s · basili · v · cc · indictio*
NE TERT*ia*

Allmer, *Inscr. de Vienne,* IV, p. 348. — Hirschfeld, *C.*, xii, 1800.

« ..... mort (*ou* morte) en paix, la cinquante-« neuvième année après le consulat de Basile « clarissime, indiction troisième ».

L'année indiquée par le cinquante-neuvième post-consulat de Basile, le consul de 541, tombe à 599, année concordante pour ses mois antérieurs à septembre avec la deuxième indiction, & pour les mois suivants avec la troisième, indiquée sur le marbre.

2012

Fragment.

Andance. — Fragment de marbre, trouvé dans les fondations du clocher derrière le chœur; recueilli par M. le curé Caillet.

. . . MII . . .
. . . XPO . . .

Allmer, *Inscr. de Vienne,* IV, p. 425.

2013

Fragment.

Andance. — Fragment d'une tablette de marbre recueilli par M. l'abbé Caillet, curé d'Andance; actuellement à Paris, dans la collection de M. Le Blant. — Hauteur, 0m16; largeur, 0m13.

. . . . BEATAM P. . . .
*saec*VLO VITAM . . .
. . . . ANVS OB*iit* . . .

Le Blant, II, p. 173. — Allmer, *Inscr. de Vienne,* IV, p. 425. — Hirschfeld, *C.*, xii, 1801.

2014

Épitaphe du diacre Emilius.

Andance. — Table quadrangulaire brisée en bas, trouvée le 12 septembre 1884 dans les fouilles faites par M. Morel sur la colline du Châtelet; elle servait à recouvrir, en compagnie d'une pierre anépigraphe, & l'écriture tournée en dedans, au-dessus de la tête, une auge formée de briques entremêlées de pierres & offrant la curieuse particularité que le creux contenant le squelette décrivait une courbe. Cette tombe gisait sous le sol bétonné & en partie défoncé d'un local carré formé de murs romains. L'inscription est bordée de moulures en haut & en bas seulement. La pierre est aujourd'hui au musée de Lyon. — Hauteur, 0m93; largeur, 0m74.

HIC TITVLVS TEG ET DIAC
EMILIVM QVEM FVNERE
DVRO EV NIMIVM CELERE
RAPVIT MORS IMPIA CVRSV
5 XXXVIII ETATIS SVE ANNO MoR
TEM PERDEDIT VITAM INVE
NIT QVIA AVCTOREM VI
TE SOLVM DILEXIT

[illegible]) XV

Estampage & copie dessinée de M. L.-B. Morel.

Allmer, *Revue épigraphique,* II, p. 70. — Morel, *Le temple du Châtelet d'Andance,* 1884-1885, en fac-similé. — Hirschfeld, *C.*, xii, p. 828, n° 5862.

Hic titulus
Teget diaconum Emilium, quem funere duro,
Eu! nimium celere rapuit mors impia cursu,
trigesimo octavo aetatis sue anno.
Mortem perdidit, vitam invenit, quia auctorem vitae solum dilexit.
[*Obiit in*]*d*(*ictione*) *XV.*

« Cette épitaphe recouvre le diacre Emilius, « que la cruelle mort a, dans sa course, hélas! « trop précipitée, enlevé dans la trente-huitième « année de son âge. Il a perdu une vie mortelle; « il a trouvé une vie immortelle, parce qu'il a « uniquement aimé l'auteur de la vie ».

« Il est mort l'indiction quinzième ».

Le style, non moins que la forme des lettres, reporte cette épitaphe au sixième siècle.

Elle débute par des vers. Des deux hexamètres qui suivent les mots *Hic titulus*, le premier est incorrect. Après l'indication de l'âge, qui, ne se prêtant pas facilement aux exigences de la prosodie, est donnée en prose, elle redevient, non pas métrique, mais simplement rythmée. Par les antithèses de la dernière phrase, par la répétition intentionnelle d'une même désinence à intervalles cadencés, elle tient plus de la poésie que de la prose, & déjà on y sent l'effort qui, plusieurs siècles plus tard, engendrera le mode léonin.

Le dessin de M. Morel donne, vers le bas de la pierre, le chiffre XV précédé d'une courbe. Ce débris de lettre & ce chiffre appartiendraient à la date du décès rejetée, comme cela se pratiquait souvent dans les épitaphes métriques, tout à la fin du texte, ou même quelquefois entièrement séparée. Nous supposons *indictione XV*.

2015

Épitaphe de Santolus, datée du vingt-deuxième post-consulat de Basile. = 563.

Andance. — Table quadrangulaire, brisée en bas, trouvée, le 13 septembre 1884, au Châtelet, comme la précédente, dont elle était séparée par un mur en terre, &, comme elle aussi, aujourd'hui au musée de Lyon. Elle recouvrait, l'écriture en dehors, la partie supérieure d'une tombe faite de moellons & dont la partie inférieure, plus étroite était abritée par deux larges briques. — Hauteur, 0m93; largeur, 0m67.

IN HOC TVMVLO
REQVSCIT IN P
ACE SANTE BoN
E MEMORIAE SAN
5 TOLVS SVBDISA
CoNVS QVI VIXIT
ANNVS PLVS MN
VS LXXXV oBIIT IN XPo
N IV IDVS FBS VICIES
10 ET BIS PST CoNSLTo
BASILI VIRI CCS
IN XIII

Estampage & copie dessinée de M. Morel.

Allmer, *Rev. épigraphique*, II, p. 71. — Morel, *Le Temple du Châtelet d'Andance*, p. 23, en facsimilé. — Hirschfeld, *C.*, xii, p. 828, n° 5863.

In hoc tumulo requscit in pace sante bone memoriae Santolus, subdiaconus, qui vixit annus plus minus LXXXV; obiit in Christo ....., IV idus februarias, vicies & bis post conslto (*consulato*) *Basilii viri clarissimi consulis, indictione tertia.*

« Dans ce tombeau repose en paix Santolus de « sainte & bonne mémoire, sous-diacre, qui a « vécu plus ou moins quatre-vingt-cinq ans; il « est mort dans le Christ, ... le 4 des ides de « février (10 février), vingt-deux ans après le con- « sulat de Basile clarissime, indiction treizième ».

Le consulat de Basile, *Flavius Basilius junior*, dernier consul d'Occident, répond à l'an 541 & a servi de point de départ à une longue série de post-consulats qu'on trouve employée à Vienne jusqu'en 606, à Lyon au contraire inusitée & remplacée par les post-consulats de Flavius Justinus, consul en 540. La vingt-deuxième année après le consulat de Basile tombe donc à l'an 563. Quant à l'indiction, elle est en désaccord; celle qui répond aux neuf premiers mois de l'année 563, par conséquent au mois de février, est la onzième, non la treizième.

Le royaume des Burgondes appartenait alors aux Francs depuis l'an 534 & faisait partie des Etats de Gontran, qui s'intitulait roi de Burgondie & d'Orléans.

La formule *sante bone memoriae* au lieu de l'habituelle *bone memoriae* est évidemment inspirée par le désir de faire un jeu de mots avec le nom du défunt *Santolus*. C'est un nouvel exemple du goût littéraire de l'époque; les petits artifices de l'allitération étaient alors en grand honneur & donnaient lieu à des rapprochements tels que ceux-ci : *Engebvalde, timens valde Deum; Proba, nomine mente provata; Eufrasius benedictus*, &c.

La lettre N, qui commence la neuvième ligne entre les mots IN XPO & IV IDVS, n'est peut-être que ce chiffre IV mal gravé & suivi d'une gravure meilleure faisant double emploi, ou peut-être, d'après M. Mommsen, l'abréviation du mot *n*(*ostro*), sous entendu alors le mot *domino : ... in Christo domino nostro* (?); peut-être aussi tout simplement l'abréviation du mot *numero*.

Sante pour *sancte*, *Santolus* pour *Sanctolus*, orthographes reproduites dans les différentes formes du mot « saint » dans les langues modernes.

Les fouilles faites en 1884 & 1885 par M. Morel au sommet de la colline du Châtelet ont eu pour résultat essentiel la découverte des substructions d'un temple romain, richement décoré & probablement consacré à Apollon d'après son orientation au levant & un fragment d'une inscription votive à ce dieu, qui y a été retrouvée. (*Le Temple du Châtelet*, p. 42). Des fragments d'une autre inscription (p. 45), également exhumés de ces ruines & sur lesquels nous croyons reconnaître les fonctions municipales de *quattuorvir a*ER*arii* & de *trium*ViR *locorum p*VBL*icorum* PER*sequendorum*, établiraient d'une manière tout-à-fait certaine, si la lecture ici proposée est la bonne, qu'Andance & la rive droite du Rhône, vraisemblablement du Gier au Doux, appartenaient, au temps de l'empire, non aux Helves, mais à la cité de Vienne, cette cité étant la seule qui ait eu des triumvirs municipaux ainsi désignés.

LES GABALES

LES GABALES

Les Gabales, *Gabali* (César, Ptolémée), *Gabales* (Strabon, Sidoine), peuple de la Celtique &, à partir de la réorganisation de la Gaule par Auguste, de la province d'Aquitaine, ensuite, après le remaniement provincial de Dioclétien, de l'Aquitaine Première & encore au temps de la rédaction de la Notice des Provinces : *Provincia Aquitanica prima, ... civitas Gabalum;* voisins des Helves & confondus avec les Arvernes, dont ils étaient dépendants : *Gabali, qui sub imperio Arvernorum esse consuerunt* (*B. G.*, VII, 75); voisins par conséquent de la Narbonnaise : « les Rutènes & les « Gabales confinent à la Narbonnaise » (Strabon, p. 191).

Leur territoire, ainsi que celui des Rutènes, possédait des mines d'argent (Strabon, *ibid.*). Ausone (*Edyll.*, X) dit que le Tarn roulait des paillettes d'or : *auriferum Tarnem*, & Sidoine Apollinaire (*Carm.*, XXIV) le qualifie de fleuve rapide & poissonneux : *citusque Tarnis limosum & solido sapore pressum piscem perspicua gerens in unda.* On fabriquait chez les Gabales, de même qu'au mont Lozère, des fromages, mis par Pline (XI, 42) parmi les plus estimés à Rome, mais qui n'étaient bons que frais : *Laus caseo Romae e provinciis, Nemausensi praecipua, Lesurae Gabalicique pagi, sed brevis ac musteo tantum commendatio.*

Sur le département de la Lozère, notamment dans ses parties sud & ouest, existent de nombreux monuments mégalithiques : des dolmens dans le canton de Meyrueis à Hures & à Saint-Pierre-des-Tripiers; dans le canton du Massegros à Massegros, à Saint-Georges-de-Lévejac, à Saint-Préjet-du-Tarn, au Recoux, à Saint-Rome-de-Dolan; dans le canton de la Canourgue à la Canourgue, à Banassac, à Saint-Saturnin, à la Tieule; dans le canton de Saint-Germain-du-Teil à Chirac, dans celui de Marvejols à Grèzes; dans celui de Chanac à Chanac & à Cultures; dans celui de Blaymard à Sainte-Hélène; dans celui de Grand-Rieu au Paradis. A Sainte-Enimie, se voit, outre des dolmens, une enceinte de menhirs.

On ne connaît pas de monnaies des Gabales; clients des Arvernes, ils doivent s'être servis des monnaies arvernes.

Dans l'avant-dernière campagne de la guerre des Gaules, au début du soulèvement suscité par Vercingétorix, les Gabales s'associent au chef cadurque Luctérius & font partie du corps de troupes avec lequel il menace la Province (César, *B. G.*, VII, 7), puis ensuite, renforcés d'Arvernes des cantons voisins de leur cité, se portent contre les Helves auxquels ils infligent une défaite sanglante (VII, 84), &, en dernier lieu, figurent dans l'armée levée pour la délivrance d'Alise comme faisant partie du contingent de trente-cinq mille hommes à fournir par les Arvernes, « y compris « leurs clients les Eleutères, les Cadurques, les « Gabales, les Vellaves » : *parem numerum* (*milia XXXV*) *Arvernis, adjunctis Eleuteris, Cadurcis, Gabalis, Vellaviis, qui sub imperio Arvernorum esse consuerunt* (VII, 75).

Leur ville chef-lieu est *Anderedum* (Ptolémée), *Anderitum* (Table de Peutinger), sur l'identification de laquelle on hésite entre Antérieux & Javols. Antérieux est, comme Javols, sur la route de Lyon à Saintes & répond par son nom moderne au nom antique & même par son site à une description de Sidoine Apollinaire, qui mentionne, sans la nommer, une ville des Gabales que, d'après un dicton des gens du pays, on voyait « perchée sur une éminence au fond d'un puits »; mais on n'a jamais trouvé d'antiquités à Antérieux, qui est dans le Cantal & se serait trouvé presque à la limite nord-ouest de la cité, tandis qu'on en a découvert en grand nombre à Javols, entre autres une borne milliaire de l'empereur gaulois Postume (260-263), dont l'inscription, quoique paraissant complète, ne porte pas d'indication de distance & désigne par cela même Javols comme point de départ des distances dans les deux directions opposées de la route & conséquemment comme chef-lieu de la cité; de plus, le nom de *Javols*, qu'on écrivait il y a peu de temps encore *Javouls*, est évidemment la contraction de *Gabalos*, c'est-à-dire le nom du peuple devenu, dès avant le temps de Postume, le nom du chef-lieu en substitution à son nom particulier, que du reste on ne connaît pas. Une autre borne du même empereur, mentionnée par Bergier à la limite de l'Auvergne & du Gévaudan, « en un lieu appelé Fligéi » (mot sans doute corrompu & à corriger peut-être en S[t]-Léger), est marquée à V milles de la *civitas Gabalorum*, c'est-à-dire de Javols. Il y aurait donc à conclure que le chef-lieu de la cité aurait été d'abord *Anderitum* & ensuite, dès la fin du second siècle ou dans le cours du troisième, transféré à Javols, ou bien

que le nom d'*Anderitum* aurait été commun à Javols & à Antérieux. Au sixième siècle seulement le chef-lieu a passé à Mende. Il y avait du reste entre la constitution des cités des trois Gaules & celle des cités de la Narbonnaise de notables différences. La cité dans la Narbonnaise était une ville à laquelle était rattaché comme territoire municipal tout le reste de la cité; au contraire, dans les trois Gaules, la cité était essentiellement le territoire avec une ou plusieurs villes principales; les habitants des villes de la Narbonnaise se désignaient en général préférablement par le nom de la ville chef-lieu : les Tectosages étaient les *Tolosani*, les Arécomiques les *Nemausenses*, les Allobroges les *Viennenses*, tandis que dans les trois Gaules ils se nommaient de l'ethnique de la cité, Arvernes non pas *Augustonemetenses*, Rutènes non pas *Segodunenses*, Gabales non pas *Anderetani*. Peut-être les Gabales avaient-ils deux villes principales : l'une, Anderitum, indiquée par Ptolémée & la table de Peutinger, l'autre que nous ne connaissons que sous le nom de Javols, certifiée par les monuments. Quant aux *milites Anderetiani vico Iulio* & aux *Anderetiani* d'une flotte commandée par un *praefectus Parisius*, cités dans la Notice des dignités (Boecking, pp. 117, 119), les uns *sub dispositione viri spectabilis ducis Mogontiacensis*, les autres dans la *provincia Lugdunensis Senonia*, ils n'ont rien à faire avec l'Anderitum des Gabales.

Les Gabales citoyens romains paraissent avoir appartenu à la tribu *Fabia*. Une inscription de Narbonne (Herzog, 42; & plus haut, *Inscriptions de Narbonne*, n° 57, fait mention d'un *T. Valerius, T. f., Fabia, Gabaliensis veteranus* (Mommsen, *Ephém. épigr.*, V, p. 232).

Pour la période romaine, le silence à peu près absolu des monuments épigraphiques est d'autant plus regrettable que ceux qui nous sont parvenus présentent presque tous quelque particularité intéressante. Un personnage *omnibus honoribus in civitate functus* établit avec son fils, à Palhers, près de Marvéjols, une *villa* & un *Heroum pro salute sua & suorum* : une ferme & un temple des Lares. Un autel dédié à Mars, trouvé à Saint-Laurent-de-Trèves, donne au dieu le surnom de *Tritullus*, seul souvenir venu jusqu'à nous du culte national dans un pays où il a dû cependant se conserver plus longtemps que partout ailleurs. Un tombeau élevé à Lanuéjols par un Julius Bassianus & sa femme Pomponia Regola *a fundamento usque consummationem* & dédié *cum aedificiis circumjacentibus*, existe encore en partie & donne, par ce qui en reste, l'idée d'une construction au moins aussi considérable & aussi décorée que les plus beaux des grands tombeaux découverts à Trion. Une poterie romaine, de fabrique peut-être locale, porte en grandes lettres imprimées en relief sur son pourtour la légende : GABALIS FELICITER.

Dans la pièce qui termine son œuvre poétique, Sidoine Apollinaire charge son livre d'aller se présenter lui-même chez quelques-uns de ses amis & lui trace un itinéraire riche en détails géographiques. Tu ne suivras pas, lui dit-il, la vieille route jalonnée de bornes aux noms des empereurs & tu iras d'abord chez Domitius & de là à Brioude, *Brivas*, où sont les reliques de saint Julien; puis en un jour tu traverseras les plaines qui sont à droite & graviras la montagne (les monts de la Margeride); le lendemain, franchissant la Truyère, tu entreras sur la terre des Gabales : *Emensusque jugum die sub uno flavum crastinus aspicis Triobrem, tum terram Gabalum satis nivosam, &, quantum indigenae volunt putari, sublimem in puteo videbis urbem*; d'où il ressort que la Truyère coulait à la limite entre les Arvernes & les Gabales, & que le messager de Sidoine devait passer à Antérieux. De là, continue-t-il, tu te rendras chez Justin & son frère, puis ensuite à *Trévidon* &, afin de rendre visite à Tonantius & à Ferréolus, tu te dirigeras vers les monts qui sont voisins des Rutènes; tu apercevras en passant le mont Lozère & le Tarn rapide, &, après une longue course, tu arriveras chez mon parent Apollinaris à *Vorocingus* (*Voroangus?*), de là à *Cottium*, où tu iras saluer Avitus & recevras l'hospitalité chez Fidulus, puis enfin à *Tresvillae* où tu seras reçu chez les frères Thaumastus .....

Trevidon, Vorocingus, Cottium, Tresvillae, localités aujourd'hui inconnues. A Brioude se voyait, outre les reliques de saint Julien, la sépulture du beau-père de Sidoine, l'empereur Avitus.

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

2016

Borne itinéraire au nom de Postume, à Javols.

Javols, dans le canton d'Aumont, département de la Lozère. — « Colonne sans base ni chapiteau, « découverte en 1828 à Javols même, avec de « nombreux débris de toute sorte; recueillie au « château de la Conche, dans le village ». — Hauteur, 2 mètres; diamètre, 0m60 (Fr. G.-Dur.).

IMP · C · M · CASSI
ANIO · LATINIO · PO
STVMO INVICTO
P · F · AVG · PONT · MA
5 XIMO · T · P · P · P · COS IIII en 265
CIVIT · GAB ·

Mémoires de la Société d'agriculture de la Lozère, 1840-41, p. 159. — Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, I, p. 75.

Imperatori Caesari M. Cassianio Latinio Postumo invicto pio felici Augusto, pontifici maximo, tribunicia potestate ..., patri patriae, consuli IIII, civitas Gabalorum.

« A l'empereur César Marcus Cassianius Latinius Postume invincible pieux heureux Auguste, « souverain pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la ... fois, père de la patrie, consul « quatre fois, la cité des Gabales ».

L'importance de cette inscription consiste dans l'absence d'indication numérale à la suite des mots *civitas Gabalorum*, absence par laquelle se trouve tranchée la question de savoir si le chef-lieu de la cité était Javols, Anterieux ou Mende. Dans le cas où c'eût été l'une de ces deux dernières villes, le milliaire de Javols devrait indiquer la distance de cet endroit à Anterieux ou à Mende; au contraire, il n'en indique pas; la conclusion à tirer de là c'est que Javols était le chef-lieu des Gabales &, comme tel, le point de départ des routes du territoire, & il en était ainsi dès le temps de l'empereur gaulois Postume, c'est-à-dire en 260 si ce n'est même déjà plus tôt.

Voir l'inscription suivante au nom du même empereur, avec un chiffre de distance.

2017

Borne itinéraire au nom de Postume, à cinq lieues de Javols.

Fligéi (?), peut-être Saint-Léger, dans le canton de Marvéjols. — « Colonne ronde de la haulteur « huict pieds ou environ, qui est encore debout « en un lieu nommé Fligéi, sur les limites de « l'Auvergne & du Gévaudan, trouvée en une « terre labourable, depuis peu d'années » (Berg.).

IMP · CAES
M · CAS · LAT
POSTVMO
P · F · AVG · COS
M · P · GABALL · V

Bergier, *Hist. des grands chemins de l'Empire*, p. 712. — Mandet, *Hist. du Velay*, 1860, p. 410.

Imperatori Caesari M. Cassianio Latinio Pos-

tumo pio felici Augusto, consuli, (*civitas ?*) *Gabalorum. — Leugae V.*

« A l'empereur César Marcus Cassianius Lati-
« nius Postume pieux heureux Auguste, consul,
» la cité des Gabales — V lieues ».

Très probablement l'inscription a été mal copiée; elle devait être rédigée d'une manière à peu près pareille à l'inscription de la borne précédente au nom du même empereur. Le M P qui vient après COS & d'une façon si déplacée avant GABALL était sans doute le chiffre IIII des réitérations consulaires ou le mot CIVIT, & la seconde L superflue & fautive de GABALL, l'initiale du mot *Leugae*.

Cinq lieues gauloises équivalent à onze kilomètres. A cette distance environ, c'est-à-dire à une douzaine de kilomètres, se rencontre au sud de Javols le village de St-Léger, que nous supposons pouvoir être substitué par correction à l'inconnu Fligéi.

Il y a aussi à distance à peu près pareille, mais au nord, St-Chély, dont le nom mal lu, aurait pu se transformer en *Fligei*. L'endroit serait plus près de la limite d'Auvergne que Saint-Léger.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

2018

Création d'une ferme par un personnage parvenu à tous les honneurs municipaux, & construction d'un temple des Lares par son fils.

Palhers, dans le canton de Marvéjols. — Bloc quadrangulaire, servant, le haut en bas, de piédestal à une croix devant l'église du hameau de Brugès.

L · SEVER · SEV*e*
RVS · L · S · N · F · O*m*
NIBVS · HONORI*b*
VS · IN · CIVITATE · FVNC
5 TVS · QVIQ · HANC · V*il*
LAM · ET · D · S · MAIOR · FILIOR
HEROVM · INSTITV
ERVNT · PRO · SALVT*e*
SVA · ET · SVORVM

Copie de M. Fr. Germer-Durand : l'O & l'R de FILIOR à la sixième ligne, l'H & l'E de HEROVM à la septième, liés en monogrammes.

Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, I, p. 74. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 221.

L. Severius Severus, L. Severii N..... filius, omnibus honoribus in civitate functus, quique hanc villam & D. Severius, maior filiorum, heroum instituerunt pro salute sua & suorum.

« Lucius Severius Severus, fils de Lucius Severius N....., parvenu dans sa cité à tous les honneurs, a établi cette ferme ; son fils aîné Decimus Severius a élevé, pour leur salut & celui des leurs, ce temple des Lares ».

Les mots *pro salute sua & suorum* ne permettant pas l'interprétation de *heroum* dans le sens de « tombeau », nous avons pensé à un « temple des Lares », d'après l'inscription d'Ancyre (ch. 19, & *Append.*, 2), où les mots *aedes Larum* sont rendus dans la traduction grecque par : ναὸς Ἡρώων.

La cité dans laquelle Lucius Severius Severus a parcouru la carrière des honneurs municipaux est celle des Gabales ; il ne peut y avoir d'incertitude, la *villa* créée par lui & où il habitait avec les siens étant située sur le territoire gabale.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES

2019

Autel à Jupiter.

Lanuéjols, dans le canton de Mende. — « Sauf « Javols, il n'y a pas d'endroit dans le départe- « ment où il ait été trouvé une aussi grande « quantité de débris de tuiles romaines; de plus, « on y a découvert jusqu'ici deux fragments d'ins- « criptions, l'un un vœu à Jupiter, l'autre ..... ».

IOVI OPTIMO
MAXIMO
. . . .

Fr. Germer-Durand, *Note sur le monument de Lanuéjols*, 1881, p. 12.

Iovi optimo maximo .....

« A Jupiter très-bon très-grand ..... ».

2020

Autel à Mars Tritullus.

Saint-Laurent-de-Trèves, dans le canton de Florac. — Autel carré avec base & couronnement, trouvé en septembre 1802, dans un champ de M. Bancillon, notaire, près de la route de Nîmes à Saint-Flour; actuellement à Mende, au musée de la Société d'agriculture de la Lozère. — Hauteur, 0m48; largeur, 0m20.

M · TRIT
VLLO
CONS
ACRANI
V · S · L · M

Estampages de Gratien Charvet, d'Alais, & de M. Fr. Germer-Durand : l'M & l'A, à la première ligne, liés en un monogramme; les L en la forme d'un K dépourvu de sa branche supérieure. Aux troisième & quatrième lignes, M. Fr. Germer-Durand lit : CONSACRANEI.

Rouret, *Dictionnaire géograph.*, 1852, p. 194. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 170.

Marti Tritullo consacrani votum solverunt libentes merito.

« A Mars Tritullus, les membres de la confrérie « avec reconnaissance en accomplissement de leur « vœu ».

Il serait intéressant de rechercher s'il existe à Saint-Laurent-de-Trèves ou aux environs quelque localité conservant encore dans son nom une trace plus ou moins reconnaissable du surnom donné ici à Mars.

Remarquer l'orthographe *consacrani* pour *consacranei*.

CHAPITRE IV

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

2021

Épitaphe & restes d'un tombeau monumental.

Lanuéjols, dans le canton de Mende, département de la Lozère. — Sur le linteau de la porte d'un tombeau monumental en ruines, situé à proximité du bourg. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, soutenu, à chaque bout, par un Génie ailé. — Hauteur du linteau, 0m60; longueur, 2m20; épaisseur, 0m60.

HONORI · Æ · MEMORAE · LVCI · POMPON · BASSVL · ET · POMP
BALBIN · FILIORVM · PISSMORVM · L · IVLVS · BASSIANVS · PATER
ET · POMPONIA · REGOLA · MATER · AEDEM · A · FVNDAMENTO · VS
QVE · CONSVMMATONEM · EXSTRVXERVNT · ET · DEDICAVERVNT
CVM · AEDIFICIIS · CIRCVMIACENTIBVS

L'E & le T de ET, l'R & l'I de MEMORIAE, le P & le premier I de PIISSMORVM, l'N & le T de FVNDAMENTO, le T & l'I de CONSVMMATIONEM, l'N & le T de DEDICAVERVNT liés en monogrammes. On peut supposer également des monogrammes d'un I surélevé insuffisamment avec la dernière lettre des mots POMPON, BASSVL, BALBIN, avec l'M de PISSMORVM & avec l'L de IVLVS.

Fr. Germer-Durand, *Note sur le monument de Lanuéjols*, Mende, 1881, & copie dessinée.

Honori & memoriae Lucii Pompon(ii) Bassul(i) & L. Pomp(onii) Balbin(i), filiorum piiss(i)morum, L. Iul(i)us Bassianus, pater, & Pomponia Regola, mater, aedem a fundamento usque consummationem exstruxerunt & dedicaverunt cum aedificiis circumjacentibus.

« A l'honneur & à la mémoire de Lucius Pomponius Bassulus & de Lucius Pomponius Balbinus, leurs excellents fils; Lucius Iulius Bassianus, leur père, & Pomponia Regola, leur mère, ont construit à partir des fondations jusqu'à achèvement complet & dédié ce tombeau, « avec les édifices qui l'entourent ».

Ces fils, qui tous deux ont le gentilice de leur mère, tous deux aussi le prénom de leur père, & l'un d'eux le surnom de celui-ci sous forme diminutive, paraissent avoir eté des enfants nés illégitimement avant le mariage de leurs parents.

Les termes dont se sert l'inscription pour désigner la construction faite par Iulius & Regola donnent l'idée d'un édifice considérable & font penser aux grands tombeaux découverts à Trion. C'est en effet le reste d'un tombeau de ce genre qu'il y a à reconnaître dans ce qu'on appelle dans le pays « le Mazelet ». Il consiste actuellement en un carré en grand appareil, de plus de 15 mètres de côté, avec corniche & entablement, pilastres à ses angles, percé d'une porte surmontée d'un cintre, & par laquelle on a accès à une chambre intérieure décorée, au milieu de chacune de ses parois, d'une niche en enfoncement, & au sommet de sa voûte, d'une sculpture gracieuse; elle représente, au centre d'un enroulement de feuil-

lages, des oiseaux becquetant des fruits contenus dans un vase. L'entablement en partie, l'étage supérieur en entier, sont détruits ainsi que les *aedificia circumjacentia*. Des fouilles pratiquées en 1881 ont toutefois fait retrouver (voir p. 5 de la *Note*), à environ soixante mètres en avant du tombeau, la base d'un petit édifice avec un reste d'assise présentant le bas d'une porte, &, un peu plus loin, des débris de colonnes, de pilastres semi-circulaires & d'une riche frise ornée de guirlandes que soutenaient des aigles.

2022

Fragment.

Palhers, dans le canton de Marvéjols. — Fragment trouvé récemment (1881) en réparant le pavé du chœur de l'église du hameau de Brugès, en compagnie de l'extrémité supérieure d'une petite colonne.

. . . . POMP·
. . . E·VALICI
. . . AMICI
. . . . P

Lettres de très-bonne forme.

Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, II, p. 33.

2023

Fragment.

Lanuéjols. — « Fragment perdu, dont il n'a « été gardé que le souvenir & un nom isolé ».

HERMEROS

Fr. Germer-Durand, *Note sur le monument de Lanuéjols*, 1881, p. 12.

2024

Fragment.

Montjezieu, dans le canton de la Canourgue. — Grande pierre presque intacte, à la limite d'un champ du hameau d'Imbèque, sur la grande route de Marvéjols à Boussac. Le couronnement, composé d'une corniche & d'une attique décorée de trois rosettes, est surmonté d'un cône. — Hauteur, 1m30; largeur, 0m55.

D · M
. . . EMINII·M
. . . . NI. . . . .
. . . .
D. . . . .

Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, II, p. 33.

2025

Épitaphe de Gemina.

Allenc, dans le canton de Bleymard. — Cippe avec base & couronnement, transporté à Mende & déposé à la préfecture.

D M
MEMORIAE
GEMINAE
M · D
ANTICVS
MARITVS

Fr. Germer-Durand, dans le *Bulletin des Antiquaires*, 1880, p. 190.

Diis Manibus; memoriae Geminae, mulieri dulcissimae, Anticus maritus.

« Aux dieux Mânes; à la mémoire de Gemina, « femme très-chérie, Anticus son mari ».

Le mari s'appelait peut-être *Marcus D..... Anticus.* Il est cependant peu probable qu'on ait inscrit son nom par une initiale seulement & son surnom en toutes lettres.

LES VELLAVES

SAINT-PAULIEN ENSUITE LE PUY

LES VELLAVES

SAINT-PAULIEN ENSUITE LE PUY

Les Vellaves : *Vellavii* (César), *Vellai* (Strabon), *Vellates* (Pline, qui toutefois semble avoir eu en vue un peuple différent voisin des Pyrénées), *Velauni* (Ptolémée), *Vellavi* (Notice des Provinces), peuple de la Celtique, &, à partir de la nouvelle division de la Gaule par Auguste, de la province d'Aquitaine, ensuite, après le remaniement provincial de Dioclétien, de l'Aquitaine Première, une des sept Provinces comprises dans la *dioecaesis* de Vienne : *Item in provinciis septem, ... provincia Aquitanica Prima, ... civitas Vellavorum.* Strabon (p. 190) les range parmi les peuples aquitains situés entre la Garonne & la Loire & les avoisine aux Helves, riverains du Rhône. Ptolémée les place fautivement sous les *Auscii*.

Leur territoire a peut-être possédé des mines de fer (*inscr.*); il abondait certainement en forêts & notamment en forêts de pins (*id.*).

Sur différents points du département de la Haute-Loire existent des monuments mégalithiques; à Saint-Pierre-du-Champ, dans sa partie nord, un roc gigantesque « ayant la forme d'une « grande chaire », s'appelle la Chaise-de-la-Dame & parait être un menhir; une tradition du moyen âge le prétend apporté par les Esprits; à Pinols, à l'extrémité occidentale, quatre grands blocs, désignés sous le nom de Tombe-des-Fées, auraient autrefois formé les supports d'un dolmen; à Saint-Eble, dans le canton de Langeac, d'énormes blocs de basalte au nombre de douze, dits les Pierres-des-Fées, permettent peut-être de reconnaître un alignement de menhirs.

Pour l'époque immédiatement antérieure à la soumission de la Gaule aux Romains, on sait seulement que les Vellaves étaient clients des Arvernes. Dans le soulèvement général dirigé par Vercingétorix, ils sont compris avec eux dans la taxe de trente-cinq mille hommes à fournir à l'armée levée pour la délivrance d'Alise (*B. G.*, VII, 75) : *Galli, concilio principum indicto, ... imperant parem numerum* (c'est-à-dire *milia XXXV*) *Arvernis, adjunctis Eleuteris, Cadurcis, Gabalis, Vellaviis qui sub imperio Arvernorum esse consuerunt.*

On ne leur connaît pas de monnaies autonomes; mais des inscriptions de la période impériale ont conservé quelques souvenirs dont l'origine peut remonter aux temps celtiques : un dieu local *Adido;* une prêtrise du titre de *gutvater;* quelques noms propres : *Aveta* (?), *Dubnocus*, *Donnius*, forme latinisée du celtique *Donnus*.

La ville principale des Vellaves était Ruessium (Ptolémée), Revessio (Table de Peutinger : *Revessionne*), aujourd'hui Saint-Paulien. Dans la Notice, le nom a disparu & est remplacé par celui du peuple sous le titre de *civitas Vellavorum.* Il en est de même sur les milliaires dès le cours du troisième siècle, & à aucune époque les Vellavés ne se sont désignés comme *Ruessienses*, mais se sont toujours appelés *Vellavi*, conformément à la pratique commune aux peuples des trois Gaules de se désigner par le nom du pays, en opposition avec celle des peuples de la Narbonnaise de prendre le nom de la ville chef-lieu de la cité.

Ruessium était sur la route de Lyon à Bordeaux par Rodez, Cahors & Agen, dont les milliaires connus ont été trouvés à Montdouilloux, à Saint-Paulien, à Borne, à Sanssac, à Saint-Jean-de-Nay, & sont aux noms des empereurs Sévère Alexandre, Maximin & son fils Maxime : qui *vias & pontes vetustate conlapsas restituerunt*, les Philippe père & fils, l'empereur gaulois Postume. Sur celles de ces bornes où l'indication numérale s'est conservée, les distances sont marquées en milles romains, & Ruessium y est désigné sous le nom de *civitas Vellavorum*, ce qui indique très-clairement que toute la Vellavie ne formait qu'une *civitas* identifiée avec Saint-Paulien.

Deux empereurs encore, autres que ceux qui figurent comme réparateurs des routes, sont rap-

pelés par des inscriptions honorifiques, l'une à Polignac, au nom de Claude, datée de l'an 45-46 de notre ère; l'autre aux noms de Trajan Dèce & de l'impératrice Etruscille, inscription sur laquelle la cité des Vellaves prend le nom de cité libre : *civitas Vellavor*(*um*) *libera*.

Inscriptions publiques. — En dehors des inscriptions relatives aux empereurs, l'épigraphie est assez pauvre; elle ne mentionne aucune fonction publique si ce n'est peut-être un *sacerdos*, soit de quelque divinité honorée d'un culte local, soit plutôt du culte impérial des trois Gaules à l'autel du confluent de la Saône & du Rhône.

On ne connaît pas à quelle tribu appartenaient les Vellaves qui devenaient citoyens romains.

Inscriptions municipales. — Il n'en est pas de même des inscriptions municipales; quelques-unes auraient même une importance exceptionnelle s'il était certain que toutes les fonctions qu'elles mentionnent aient appartenu à la cité des Vellaves. Un Donnius .....ddus, *Prisc*[*i filius*], *Vellavus*, est qualifié *omnibus of*[*ficii*]*s civilibus in civitate sua functus & a*(*dsessor?*) *ferrar*[*ia*]*rum*, c'est-à-dire assesseur du juge provincial de la caisse des mines de fer de l'Aquitaine. Un Nonnius, père de deux fils dont l'un a été flamine augustal & deux fois duumvir, a eu dans l'administration des mêmes mines de fer une fonction que l'état incomplet du texte ne nous permet pas de déterminer, &, outre cela, a exercé une prêtrise du titre de *gutvater*, que nous présumons, d'après une inscription de Mâcon, avoir été probablement la prêtrise de Mars; il a, de plus, été préfet d'une colonie, dont le nom devait se trouver dans la partie aujourd'hui manquante de l'inscription. Un notable fragment d'une inscription très-grande semble parler d'un [*omnibus muneribus* ou *officiis*] *& honoribus functus, p*[*atronus collegii*] *fabrorum tignarioru*[*m* .....].

Inscriptions religieuses. — Deux inscriptions seulement sont consacrées à des dieux : l'une au dieu local Adido associé à Auguste : sur une pierre encore existante dans les murs de la cathédrale du Puy; l'autre provenant de la démolition de l'ancien pont de Brives & dédiée à *Jupiter opt*(*imus*). Un groupe de trois femmes représentées assises, sur un bas-relief du musée, pourrait être le groupe habituel des Mères augustes.

Inscriptions funéraires. — En dehors des inscriptions municipales ci-dessus rappelées & qui sont toutes des épitaphes, les inscriptions funéraires nous apprennent peu de chose. Nous relevons à Saint-Paulien une Julia Nociturna (le *cognomen* ainsi écrit), *rarissimi meriti femina*, femme d'un Rufinus Marius (ce second nom à corriger probablement par *maritus*); à Saint-Paulien encore, un Hermadio : HERMA | DIONIS, qu'une interprétation ultra-savante a décomposé en deux mots : *herma*, « borne limitante », & *Dionis*, « de « la propriété d'un particulier appelé Dion », à Ceaux d'Alègre près Saint-Paulien, une Julia Martia, fille de Martiola; au Puy, l'épitaphe en lettres de 20 centimètres d'un Dubnocus, *Ve*(*llavus*) ou fils de *Ve*.....; au Puy encore, un fragment en très-grandes lettres, auquel une fausse lecture du mot EORV*m* (l'E effacé dans le bas) a donné une importance factice en permettant d'y trouver la mention d'un FORV*m* du Puy; un autre fragment dans lequel le tombeau est appelé *maesoleum*; l'épitaphe d'un Julius Cometalis, celle d'une femme dont le nom se terminait en .....*ossa*; à Chazel, commune de Saint-Vidal, aux environs du Puy, l'épitaphe d'une femme appelée *Licentiossa*, peut-être la même que ci-dessus; celle d'un Domitius ou Domitus dans laquelle le tombeau est appelé *memoriom*; à Polignac près le Puy, l'épitaphe d'un Jullius Marullinus, à qui sa mère élève un cippe décoré de son buste; celle d'un Martianus dont la femme s'appelait Cara, & celle d'une femme appelée Aveta, l'une & l'autre accompagnées de la figure de l'*ascia*; à Ceyssac, une longue épitaphe en vers & tellement maltraitée par le temps que la lecture en est impossible.

Forme des tombeaux. — L'épitaphe du vellave Donnius parvenu dans sa cité à toutes les fonctions civiles, celle de l'anonyme parvenu dans la sienne à toutes les charges & à tous les honneurs, celle de Nonnius préfet d'une colonie que le texte en son état actuel ne fait pas connaître, celle dont il ne reste qu'un fragment où se lit le mot EORV*m*, celle, pareillement réduite à un fragment ou apparaît le mot *m*AESOLEVM, celle avec le mot SACERDOTIS, gravées toutes sur de grands blocs d'appareil & en très-grandes lettres, ne peuvent provenir, en raison de leur développement, que de tombeaux de proportions monumentales, qui rappellent le tombeau de Saint-Rémy ou les tombeaux du quartier de Trion de Lyon ou celui du quartier lyonnais aussi de la Vitriolerie. Elles devaient occuper soit, comme dans celui-ci, le fond d'une *cella* ouverte qui constituait l'étage supérieur de l'édifice, soit comme sur ceux de Trion, une des faces d'un massif carré servant de base à un ou même deux étages à jours ou en maçonnerie pleine. A des tombeaux analogues à celui de Saint-Remy doivent avoir appartenu divers bas-reliefs recueillis au musée du Puy, parmi lesquels on remarque principalement un repas funèbre, le détroussement d'Hercule par des Amours pendant son sommeil & un groupe de Génies jouant sur une sorte de damier : Deux joueurs affrontés tiennent sur leurs genoux une tablette oblongue percée de trous alignés en échiquier, les uns vides, les autres occupés par des pions en forme de clous à tête ronde; chacun d'eux est assisté d'un conseiller qui se tient derrière lui. Le bras en suspens, l'un des partenaires, celui de droite à qui c'est le tour, hésite, tandis que son associé lui indique en la touchant du doigt la pièce à jouer; l'adversaire, le menton dans la main, paraît réfléchir profondément; le Génie placé derrière lui est immobile & regarde. La scène du repas est incomplète : plusieurs personnages sont assis sur un trictinium devant lequel est dressé un guéridon garni de vases; à droite, une biche apprivoisée lèche un plat que lui présente un enfant. Dans le tableau du dévalisement, trois Amours soulèvent avec de grands efforts la noueuse massue du héros, un quatrième traîne péniblement le vase.

Un sarcophage d'une extraordinaire grandeur, devenu au neuvième siècle seulement (d'après la forme des lettres & d'après son exclusion du recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieure au huitième siècle*, de M. LE BLANT), le tombeau de l'évêque Scutarius mort depuis peut-être déjà environ trois cents ans, présentait, dans un encadrement de moulures au-dessous d'une corniche répondant à une base non venue jusqu'à nous, une épitaphe romaine, effacée à l'époque sans doute de cette seconde appropriation. L'espace compris entre la corniche & le bord sur lequel reposait autrefois le couvercle est décoré de riches guirlandes, qui, partant des angles, aboutissent au milieu à une large rosace sculptée de haut-relief, dont le centre, profondément évidé, était sans doute rempli par un ornement de marbre ou de bronze. Cette magnifique auge, que devait abriter un mausolée somptueux, est de pierre & ne mesure pas moins, quoique dépourvue de son socle, 90 centimètres de haut & 2m50 de long. La sculpture semble pouvoir remonter au premier siècle.

Une élégante stèle d'environ 2 mètres de haut,

à double toit de feuilles imbriquées & à faces latérales richement décorées, devait présenter, dans son état primitif, une statue en pied dans une niche surmontée d'une épitaphe, l'une & l'autre actuellement remplacées par une statue & une inscription fausses.

L'épitaphe de Ceyssac est une stèle assez grande à fronton cintré, aujourd'hui détruit en partie, sur la face droite de laquelle est représenté en bas-relief un laboureur parcourant un champ sillonné, l'aiguillon dans la main droite & tenant de l'autre le manche d'un araire terminé, non par un soc, mais par une fourche à deux dents; autre particularité bizarre, on ne voit ni l'arbre de traction de l'araire, ni les bœufs qui le tiraient. La sculpture est bonne & appartient à un bon temps.

Après cela, ne se montrent plus que des pierres sans ornements, ou des stèles de plus ou moins petites dimensions & de plus ou moins mauvais goût, sans en excepter celle de Marullinus pourvue de son buste en méplat dans un cintre surmonté d'une sorte de fronton flamboyant à faces concaves, ni celle à fronton pointu d'Aveta, où l'inscription est contenue, la première ligne dans un cintre, le surplus dans un cartouche carré & est accompagnée, sur la face latérale droite de la figure de l'*ascia*. Une *ascia* occupe aussi le côté droit de l'épitaphe de Martianus sur une pierre sans ornements & affecte la forme singulière d'une massette pointue des deux bouts & emmanchée à angle droit par le milieu. Un cippe devenu anonyme par l'impossibilité de lire le nom qui y est gravé, est pourvu d'une base & d'un couronnement terminé en fronton triangulaire; la corniche, faite de trois bandes en retraite les unes des autres, s'interrompt dans son milieu pour décrire un cintre.

LE PUY

De bonne heure, un endroit, dont on ignore la condition & même le nom, paraît avoir eu de l'importance. Là existait, dès le premier siècle ou dès le second au plus tard, un temple peut-être célèbre dans la région; là & dans les environs, à Polignac, à Saint-Marcel, à Espaly, à Brives, à Ceyssac, Driaude, ont été trouvées les principales inscriptions : celle au nom celtique Dubnocus, celle dédiée au dieu local Adido & à Auguste, toutes celles qui viennent d'être mentionnées comme épitaphes de personnages municipaux. A une époque tardive indéterminée, postérieure à la transformation de la cité en évêché, postérieure aussi à la rédaction de la Notice des Provinces, postérieure même à l'époque du sixième siècle où écrivait Grégoire de Tours, qui l'appelle simplement *locus* en opposition avec la ville principale qu'il appelle *urbs*, cet endroit se substitua comme chef-lieu & comme évêché à Saint-Paulien. Sans doute, en ces temps calamiteux, il offrait par sa situation plus de garanties de sécurité que l'ancienne capitale; la force de cette situation, peut-être accrue encore par des ouvrages de défense, lui fit donner, conformément à l'usage alors général, le nom grec d'*Anicium* : « l'Invincible », que personne, sans doute, ne songera sérieusement à tirer de la langue celtique. L'orthographe actuelle *Mont-Anis*, qui est le nom du monticule sur lequel est bâtie la vieille ville, dérive évidemment de ce nom grec, mais sous une forme vicieuse qui demanderait à être corrigée en *Mont-Anice*. La physionomie caractéristique de ce monticule lui a valu aussi, mais en le lui appliquant d'une manière spéciale, le nom générique de *Podium* : « le Puy », qu'il porte encore.

Le temple du Puy. — Un temple, dont il reste une partie du soubassement encore en place & de nombreux débris de sculptures dans les murs de la cathédrale élevée sur ses fondations, avait été construit avec une certaine magnificence. Une frise d'environ 0m70 de haut, qui en décorait extérieurement les murailles dans leur partie supérieure, ne peut être, à cause de l'excellent art qu'elle révèle, qu'une œuvre de l'un des deux premiers siècles, & du premier plutôt que du second. On y voit, poursuivis par des lions ou errant tranquillement ou même au repos, des cerfs, des biches, des onagres, des chimères, des sangliers à moitié sortis de leur bauge; on y voit quelques personnages : un paysan conduisant un âne, un chasseur accompagné de son chien; sculptures exécutées en général avec ampleur & une remarquable vérité, & qui, vues à distance, devaient produire un grand effet. Le temple était peut-être consacré aux dieux Adido & Auguste, d'après une inscription encore existante au-dessus d'une porte latérale de l'église, mais gravée en lettres beaucoup trop petites (0m04) & trop grêles pour avoir pu décorer comme épigraphe la façade d'un monument de proportions tant soit peu considérables.

La colonie du Puy. — Séduits par l'abondance & la beauté des sculptures provenant du temple du Puy & par l'importance des inscriptions découvertes au Puy & dans les environs en plus grand nombre qu'à Saint-Paulien, des savants du pays, plus familiarisés avec le moyen âge qu'avec l'antiquité romaine, se sont crus autorisés à attribuer au Puy le titre de colonie qui se lit sur un fragment d'une inscription du premier ou du second siècle. La cité des Vellaves aurait formé deux cités distinctes ayant pour chefs-lieux, l'une Ruessium, c'est-à-dire Saint-Paulien, l'autre le Puy avec le titre de colonie. Cette prétention a malheureusement contre elle tous les documents littéraires & épigraphiques jusqu'à présent connus; aucun de ces documents ne souffle mot d'une colonie chez les Vellaves. Strabon, qui écrivait sous Tibère, ne parle que d'une cité des Vellaves; Pline, dont la description géographique est empruntée aux Commentaires d'Agrippa, garde un complet silence sur les Vellaves, peut-être parce qu'il les englobait avec les Arvernes, qu'il dit être *liberi;* Ptolémée, contemporain des empereurs Hadrien & Antonin le Pieux, ne nomme non plus qu'une cité des Vellaves avec Ruessium pour unique chef-lieu. Il en est de même des itinéraires & des milliaires; chez ceux-là comme sur ceux-ci, la cité des Vellaves c'est Ruessium, ainsi identifié avec la cité entière; aucun milliaire n'indique une colonie sur le territoire vellave & cependant, si une colonie y eût existé, elle aurait dû être un point routier plus marquant même que Ruessium. Sur un monument qu'elle élève à l'empereur Trajan Dèce & à l'impératrice Etruscille, à Saint-Paulien, la *civitas Vellavorum* se qualifie elle-même *libera* : « cité libre », ce qui serait en formel désaccord avec la condition de la cité si elle avait été une colonie romaine. L'épitaphe du Vellave Donnius indique expressément sa carrière municipale remplie *in civitate sua*, « dans sa cité », non pas dans sa colonie, erreur peu concevable dans le cas où la cité des Vellaves eût eu le titre de colonie.

En résumé, la revendication du titre de colonie pour le Puy est une pure conjecture sans autre fondement qu'une interprétation arbitraire d'une inscription incomplète, par conséquent dépourvue d'autorité pour la solution de la question, car la patrie du personnage était certainement nommée dans les lignes aujourd'hui absentes. Ce qui paraît être vrai c'est que, le Puy étant peut-être, à cause de son temple, un centre renommé de dévotion &, à cause de son site, un séjour plus

attrayant & plus agréable que celui de Ruessium, l'endroit, auquel il faut joindre ses environs, semble avoir été préféré par l'aristocratie, mais sans que pour cela il ait supplanté celui-ci comme chef-lieu de la cité, si ce n'est à une époque tardive du sixième siècle. Jusque là, le Puy ne peut avoir eu d'autre condition que celle de *vicus*. La « colonie » du Puy, les « décurions » du Puy, l'origine « celtique » du mot *Anicium* & sa prétendue dérivation d'*Adido*, ne sont, en dépit de tous les raisonnements & de tous les artifices laborieusement & ingénieusement accumulés en leur faveur, rien de plus que des imaginations nées d'un patriotisme local exagéré.

Il faut toutefois ne pas oublier de rappeler quelques exemples épigraphiques du titre de colonie donné abusivement ou par erreur à des villes qui n'avaient pas ou auxquelles on ne reconnaît pas ce titre. Die est appelée colonie sur une inscription d'Arles actuellement à Marseille (*C.*, XII, 690) : ..... *flam(inicae) designatae col(onia) Dea Aug(usta) Voc(ontiorum)*; Lodève, sur une inscription trouvée à Corneilhan près Béziers (*Rev. épigr.*, I, p. 105) : *decurioni c[olonia?] Claud(ia) Luteva*; Besançon, sur une inscription mentionnant la *colonia Sequanorum*; Langres, sur cinq inscription (Mowat, *Inscr. de la cité de Langres*, dans la *Rev. archéol.*, 1890, pp. 45, 48 55, 64 73) : ..... [*sevir A*]*ug(ustalis) colon(iae)*; — ..... *l(ibertus) coloniae Lingo(num)*; — ..... *libertus coloniae Lingonum*; — ..... [*liberta*] *c(oloniae)*; — ..... *c(oloniae) L(ingonum) ser(vus)*. En présence de cinq textes sur plusieurs desquels le mot *colonia* suivi du mot *Lingonum* est gravé soit en partie soit en entier, il est difficile de se refuser à reconnaître que Langres n'ait pas eu, au moins temporairement, le titre de colonie ; mais ce n'est nullement le cas de la cité des Vellaves.

CHAPITRE PREMIER

INSCRIPTIONS PUBLIQUES

Les empereurs que rappellent les inscriptions trouvées sur le territoire vellave sont, dans l'ordre chronologique, Claude, Sévère Alexandre, Maximin & son fils, Trajan Dèce & sa femme Etruscille, & l'empereur gaulois Postume.

Nous ne savons pas à quoi se rapporte l'inscription de Claude; celles aux noms de Trajan Dece & d'Etruscille paraissent provenir de piédestaux de statues; les autres sont gravées sur des bornes milliaires.

2026

Claude.

POLIGNAC, dans le canton nord-ouest du Puy. — Bloc quadrangulaire, incomplet à droite, bordé de moulures encadrant l'inscription; au château de Polignac. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m50; largeur, 0m85.

TI·CLAVDIVS CAES*ar*
AVG GERMANIC*us*
PONT MAX TRIB
POTEST·V·IMP
XI·P·P·COS·IIII

Copie dessinée de M. ALLMER.

LEBEUF, *Memoire de l'Académie des Inscriptions* t. XXV, p. 143. — ARNAUD, *Histoire du Velay*, 1816, II, p. 359. — MANDET, *L'ancien Velay*, 1860, p. 279.

Ti. Claudius Caesar Augustus Germanicus, pontifex maximus, tribunicia potestate V, imperator XI, pater patriae, consul IIII.

« Tibere Claude César Auguste Germanicus, « souverain pontife, parcourant la cinquième an- « nuité de sa puissance tribunicienne, acclamé « *imperator* onze fois, père de la patrie, consul « quatre fois ».

Claude, proclamé empereur par les prétoriens le 25 janvier de l'an 41 & reconnu par le sénat deux jours après, comptait par conséquent sa cinquième puissance tribunicienne du 25 ou 27 janvier 45 à pareil jour de 46; c'est donc à l'année comprise entre ces deux termes qu'appartient l'inscription de Polignac. Il a été consul pour la quatrième fois en l'an 47 seulement, mais était consul désigné dès l'an 46. Quant à ses imperatorats on lui en trouve déjà cinq en l'an 43-44 sans doute pour ses guerres de Mauritanie & de Bretagne, & en 45-46 huit, puis onze probablement pour de nouvelles victoires remportées en Bretagne par ses généraux, & en 46 douze, à cause peut-être de la conquête de la Thrace.

Il est à remarquer que les noms & titres de l'empereur sont au nominatif au lieu du datif ordinairement employé dans les inscriptions dédicatoires. On ne voit pas facilement ce que Claude a pu venir faire à Polignac.

2027

Sévère Alexandre. Milliaire à son nom, le douzième sur la route de Saint-Paulien à Feurs.

Beaune, dans le canton de Craponne. — Au village de Mondouilloux. — Pierre à demi-brisée.

IMP·CAES·M·AVR
seVEro ALexan
DRO PIO FEL·AVG
divi ANTONINI
5 mAGNI FIL DIVI
seVerI NEPOTI
civitas VELLavorum
M·P·XII

Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 393.

Imperatori Caesari M. Aurelio Severo Alexandro pio felici Augusto, divi Antonini magni filio, divi Severi nepoti, civitas Vèllavorum. — Millia passuum XII.

« A l'empereur César Marcus Aurelius Sévère « Alexandre pieux heureux Auguste, fils du dieu « Antonin le Grand, petit-fils du dieu Sévère, la « cité des Vellaves. — XII milles ».

Douze milles, cest à dire 18 kilomètres portent la distance à partir de Saint-Paulien en ligne droite, entre les communes de Beaune & de Jullianges vers la limite entre les cantons de Craponne & de la Chaise-Dieu. Mandet, parlant de l'endroit où était la borne, dit que la voie romaine (qu'il appelle voie Bolène, du nom qu'elle eut au moyen âge) traversait l'Arzon à un passage qu'on appelle aujourd'hui le Pont-de-César, pour arriver en face du petit village de Mondouilloux où la pierre a été trouvée. Bientôt après, elle sortait du Velay pour entrer dans le Forez, c'est-à-dire le pays des Ségusiaves, & elle y rencontrait d'abord la petite ville d'Usson : *Icidmagus*, puis ensuite Feurs : *Forum Segusiavorum* & finalement aboutissait à Lyon.

Il est remarquable que déjà au temps de Sévère Alexandre, Ruessium s'appelait *civitas Vellavorum.*

2028

Sévère Alexandre. Milliaire à son nom, le quatorzième (?) sur la route de Saint-Paulien à Feurs.

Saint-Jean-d'Aubrigoux, dans le canton de Craponne. — « Borne en granit, plantée au bord du « chemin qui tend du village de Trivis à Saint-« Jean, à 1 kilomètre & demi environ de ce der-« nier ».

IMP·caes·m
AVREL[illegible]
[illegible]
5 AS[illegible]ST[illegible]
M·P·XII[illegible]

Abbé Payrard, *Excursion archéol. à Saint-Jean-d'Aubrigoux* (Extrait des *Tablettes hist. du Velay*, 1er septembre 1875, n. 1).

Ligne 2, AVREL, peut-être AUR·SE; ligne 3, PI corrigé par nous en P·F·; ligne 5, ST, peut-être FL.

Imperatori Caesari M. Aurelio Severo Alexandro pio felici Augusto, divi Antonini Magni filio, divi Severi nepoti, civitas Vellavorum. — Millia passuum XIIii (?).

« A l'empereur César Marcus Aurélius Sévère « Alexandre pieux heureux Auguste, fils du dieu « Antonin le Grand, petit-fils du dieu Sévère, la « cité des Vellaves. — XIIII milles ».

Saint-Jean-d'Aubrigoux est en ligne directe a vingt-cinq kilomètres de Saint-Paulien; les XIIII milles de la borne ne font que vingt kilomètres & demi.

2029

Maximin & son fils. Milliaire à leurs noms sur la route de Saint-Paulien à Rodez.

Saint-Paulien, chef-lieu de canton de l'arrondissement du Puy. — Fragment de colonne, autrefois gisant près du ruisseau appelé le Bourbouilloux; actuellement au musée du Puy.

imp·caes·c·iulius
verus maximinus
p·f·aug·p·m·tr·p·iii
cos·procos·p·p·imp .....
et f·c·iul·verus maximus
nobilissimus
CAESAR PRINCEPS
IVVENT VIAS ET
PONTES VETVS
TATE CONLAPSAS
restItuerunt

Mandet, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 405.

Imperator Caesar C. Iulius Verus Maximinus pius felix Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate III, consul, proconsul, pater patriae, imperator..., & filius C. Iulius Verus Maximus nobilissimus Caesar, princeps juventutis, vias & pontes vetustate conlapsas restituerunt.

« L'empereur César Caius Julius Verus Maxi-« min pieux heureux Auguste, souverain pontife, « revêtu de la puissance tribunicienne pour la « troisième fois, consul, proconsnl, père de la « patrie, *imperator* .... fois, & son fils Caius « Julius Verus Maximus, nobilissime César, « prince de la jeunesse, ont réparé les chaussées « & les ponts tombés de vétusté. »

La mutilation de la fin du texte ne permet pas de savoir s'il se terminait par une indication de distance ; mais Saint-Paulien étant, comme chef-lieu de cité, le point de départ des distances pour toute la partie de la route qui traversait le territoire vellave, la pierre placée à ce point de départ ou au premier mille ne portait pas d'indication numérale. La borne n'appartenait pas au même tronçon de la route que la précédente, mais au tronçon qui de Saint-Paulien se dirigeait vers le pays des Gabales.

Plusieurs milliaires trouvés près de Feurs chez les Ségusiaves constatent une réparation faite à la voie par l'empereur Maximin dans le cours de sa IIIe puissance tribunicienne, c'est-à-dire en 237; il y a probabilité très-grande que la réparation mentionnée par le milliaire du ruisseau de Bourbouilloux est du même temps, & c'est d'après

cette probabilité que, dans la restitution des parties des textes qui nous manquent, nous avons rempli par le chiffre III le nombre de puissances tribuniciennes de l'empereur.

Voir l'inscription suivante.

2030

Maximin & son fils. Milliaire à leurs noms sur la même route.

Paulhaguet (?), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brioude. — Milliaire cité par Bergier comme étant auprès de Paulhaguet.

. . . .

CAESAR PR.NCEPS
IVVENTVTIS
PONTEM ET
VIAS VETVS
TATE COLLAP
RESTITVIT

Copie envoyée à Bergier par le président Savaron; le commencement à restituer comme dans l'inscription précédente; les mots PONTEM & RESTITVIT à corriger par PONTES & RESTITVERVNT.

Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire*, p. 68. — Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 416.

Imperator Caesar C. Iulius Verus Maximinus pius felix Augustus, pontifex maximus, tribunicia potestate III, consul, proconsul, pater patriae, imperator ...., & filius C. Iulius Verus Maximus, nobilissimus Caesar, princeps juventutis, vias & pontes vetustate conlapsas restituerunt.

« L'empereur César Caius Julius Verus Maximin pieux heureux Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la troisième fois, consul, proconsul, père de la patrie, *imperator* .... fois, & son fils Caius Julius Verus Maximus, nobilissime César, prince de la jeunesse, ont réparé les chaussées & les ponts tombés de vétusté ».

Si cette inscription a été trouvée réellement près de Paulhaguet, elle devrait se terminer par une indication de distance. L'absence de cette indication, la circonstance très-extraordinaire que la pierre était brisée au commencement & à la fin précisément de la même manière que celle du ruisseau de Bourbouilloux près de Saint-Paulien & ne conservait qu'un pareil lambeau de texte sauf de minimes différences facilement imputables à la négligence du copiste, font naître le soupçon que ce milliaire des environs de Paulhaguet pourrait bien être le même que celui du ruisseau voisin de Saint-Paulien avec une fausse indication de provenance : « Paulhaguet » pour « Saint-Paulien ».

2031

Philippe & son fils. Milliaire à leurs noms, le troisième sur la route de Saint-Paulien à Rodez.

Borne, dans le canton de Saint-Paulien. — « C'est près du village de Borne que devait se trouver une colonne, transportée on ne sait à quelle époque, dans une propriété voisine de Ruessium. » (Mand.)

DD NN
IMP·M·IVL·PHILIP
PO PIO FELIC AVG
ET·M·IVL·PHILIP
5 PO NOBILISS
CAES CIVIT VEL
M·P·III

Mandet, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 406.

Dominis nostris imperatoribus M. Iulio Philippo pio felici Augusto, & M. Iulio Philippo nobilissimo Caesari, civitas Vellavorum. — Millia passuum III.

« A nos maîtres les empereurs Marcus Julius Philippe pieux heureux Auguste & Marcus Julius Philippus nobilissime César, la cité des Vellaves. — III milles. »

Trois milles romains équivalent à quatre kilomètres & demi; c'est à peu près la distance de Saint-Paulien à Borne, emplacement présumé de la pierre.

Voir l'inscription suivante.

2032

Philippe & son fils. Milliaire à leurs noms, le sixième sur la route de Saint-Paulien à Rodez.

Sanssac, dans le canton de Loudes. — « De Borne, en suivant la route romaine, on prend la direction de Saint-Vidal, sans descendre néanmoins dans le vallon & on va en ligne presque directe près du hameau de Sanssac où se trouvait encore une dernière borne ».

DD NN
IMP M·IVL·PHILIPPO
PIO FEL·AVG
ET·M·IVL·PHILIPPO
5 NOBILIS·CÆS
CIVIT·VELLA...
M·P·VI

Mandet, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 407.

Dominis nostris imperatoribus M. Iulio Philippo pio felici Augusto & M. Iulio Philippo nobilissimo Caesari, civitas Vellavorum. — Millia passuum VI.

« A nos maîtres les empereurs Marcus Julius Philippe, pieux heureux Auguste & Marcus Julius Philippus, nobilissime César, la cité des Vellaves. — VI milles. »

Six milles, soit neuf kilomètres, répondent exactement à la distance de Saint-Paulien à Sanssac.

Voir l'inscription suivante.

2033

Postume. Milliaire à son nom, le huitième sur la route de Saint-Paulien à Rodez.

Saint-Jean-de-Nay, dans le canton de Loudes.

— « Colonne encastrée depuis longtemps dans le « vieux mur du cimetière de Saint-Jean-de-Nay. « La pierre est tronquée à son sommet. L'ins- « cription n'occupe pas tout le périmètre de la « colonne; le vide qui se trouve entre le fût & le « commencement des lignes est rempli par un « pointillé qui règne de haut en bas. — Hauteur, « 0m87; diamètre 0m35. » (MAND.)

i m p · c a e s
M · CASSIAN*i*O
LA*tinio* POSTVMO
P·F·AVG·C*i*V·VEL
M·P·VIII

Copie de MANDET, sauf restitution de la 1re ligne & correction de MO à la 2e, en M·, & de CASSIANO en CASSIAN*i*O; de FA, à la 3e, en LA*tinio*; de RE, à la 4e, en P·F· & de C·V·FEL en C*i*V·VEL.

MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 409.

Imperatori Caesari M. Cassianio Latinio Postumo pio felici Augusto, civitas Vellavorum. — Millia passuum VIII.

« A l'empereur César Marcus Cassianius Latinius Postumus, pieux heureux Auguste, la cité « des Vellaves. — VIII milles ».

Huit milles, qui représentent douze kilomètres, font juste la distance de Saint-Paulien à Saint-Jean-de-Nay en ligne droite, mais sont insuffisants si la route passait à Sanssac; il faut que l'une ou l'autre des deux bornes ou peut-être toutes les deux, aient été transportées plus ou moins loin de leur place primitive.

2034

Trajan Dèce & Estruscille.

SAINT-PAULIEN. — « Bloc de grès engagé dans « l'angle méridional de Notre-Dame du Haut-« Solier ». (MAND.)

ETRVSCILLAE
AVG CONIVG
AVG·N
CIVITAS VELLAVOR
LIBERA

MANDET, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 222. — MALÈQUE, *Guide du touriste dans la Haute-Loire*, 1886, p. 98.

.... *Etruscillae Augustae, conjugi Augusti nostri, civitas Vellavorum libera.*

« A .... Etruscille Auguste, épouse de notre « Auguste, la cité libre des Vellaves ».

Cette inscription n'est sans doute pas complète; elle devait contenir, au commencement, au moins les noms de l'impératrice : *Herenniae Cypresseniae*, probablement précédés des noms & titres de l'empereur Trajan Dèce, son mari : *Imp(eratori) Caes(ari) C. Messio Q. Trajano Decio pio felici Aug(usto), &c.*

Mais ce qu'elle présente d'important pour l'histoire de la cité des Vellaves à l'époque romaine, c'est que cette cité y a le titre de *libera*, qu'on ne lui trouve pas ailleurs.

Voir l'inscription suivante.

2035

Trajan Dèce & Etruscille.

SAINT-PAULIEN. — Fragment « trouvé dernière- « ment, avec un assez grand nombre d'autres « blocs taillés, en creusant, tout à côté de Notre- « Dame du Haut-Solier, les fondations d'une « maison, à l'angle méridional de laquelle, du « côté de la route, il se voit actuellement. — « Hauteur « moins de 2 mètres ».

. . . .
e t r u s c i l l a e
a u g · c o n j u g i
AVG N
matri CASTRO*rum*
civitas VELLAV*orum*
l i b e r a

MANDET, *Histoire du Velay*, 1860, p. 226.

.... *et* (?) *Herenniae Cypresseniae Etruscillae Augustae, conjugi Augusti nostri, matri castrorum, civitas Vellavorum libera.*

« A .... & à Herennia Cypressenia Etruscilla « Auguste, épouse de notre Auguste, mère des « camps, la cité libre des Vellaves ».

Le monument dont proviennent ce fragment & l'inscription précédente était vraisemblement un piédestal surmonté des statues de Trajan Dèce & de l'impératrice. L'inscription était répétée sur chacune des deux faces, plus développée sur la face antérieure, plus sommaire sur la face postérieure.

2036

Fragment faisant mention d'un prêtre, peut-être des trois Gaules.

DRIAUDE (?)-SANSSAC, dans le canton de Loudes. — Bloc quadrangulaire trouvé dans un champ avec trois autres fragments; actuellement au musée du Puy. — Hauteur, 0m56; largeur, 1m10. Hauteur des lettres, 0m16.

*sace*RDOTIS.....

Copié dessinée de M. ALLMER; lettres de très-bonne forme.

..... *sacerdotis* [*Romae & Augusti ad aram quae est ad confluenter Araris & Rhodani, ...*] ??

M. Aymard (lettre des 16 & 21 novembre 1875 à nous adressée) ajoute trois autres fragments, que nous n'avons pas trouvés au musée : ... CON ....., ... ELSIAP ...., ... *& sib*IVIVA ....., l'L de ... ELSIAP à branche tombante & flexueuse, la branche gauche des V prolongée au-dessous du niveau des autres lettres en une longue queue dirigée à droite.

On peut supposer dans le premier de ces trois fragments l'un des mots CON*fluentes* ou CON*iugi*, & dans le second, la fin d'un gentilice féminin suivi d'un cognomen commençant par un P.

L'ampleur des lettres du mot *sacerdotis* fait présumer une inscription dont le développement devait couvrir une surface considérable & appartenir soit peut-être à un piédestal de statue, soit plus probablement à un tombeau de proportions monumentales comme ceux dont il vient d'être parlé dans le préambule relatif aux Vellaves.

CHAPITRE II

INSCRIPTIONS MUNICIPALES

2037

Épitaphe d'un Vellave assesseur du juge provincial des mines de fer.

Le Puy. — Au musée. Bloc quadrangulaire sans ornements, « autrefois engagé dans une des « murailles de la petite cour près du clocher de « la cathédrale » (Mandet). — Hauteur, 0m54, largeur 0m 90.

. . . .
...DDI DONNI · PRISC...
VELLAVI OMNBVS OF*ficii*
S · CIVILBVS · N CIVITA*te*
5 SV · FVNCTO · A · FERRAR*ia*
RVM · G · IVL · PATERNVS · MI*c*
VS SIBIQVE VIVS · D · PROPRI*is*
PONENDVM CVRAVIT ET · *d* · *d*

Copie dessinée de M. Allmer; le second D de ...DDI, à la première ligne, très-incertain.

Arnaud, *Histoire du Velay*, II, p. 372. — Allmer, dans le *Bulletin de la Drôme*, p. 199. — Mandet, *l'Ancien Velay*, 1860, I, p. 321.

Diis Manibus [Donnii...]ddi, Donnii Prisci (?) filii, Vellavi, omnibus officiis civilibus in civitate sua functo, a(dsessori ?) ferrar[ia]rum, G. Iulius Paternus, amicus, sibique vivus denariis propriis ponendum curavit & [dedicavit].

« Aux dieux Mânes de Donnius .....ddus, fils de « Donnius Priscus (?), de la cité des Vellaves, « promu dans sa cité à toutes les fonctions civiles, assesseur des mines de fer, Gaius Julius Paternus, son ami, a, de son vivant & de ses deniers, élevé & dédié ce tombeau, destiné aussi « à lui-même ».

L'insuffisance de l'abréviation A FERRAR*ia*RVM ne permet pas de savoir d'une manière certaine de quelle fonction Donnius a été pourvu dans l'administration des mines de fer. D'après les exemples fournis par le service des mines (Voyez Hirschfeld, *Admin. rom.* p. 76, note 1.), deux mots seulement : *arcarius* & *adsessor*, se présentent pour la compléter. La fonction d'*arcarius*, ordinairement remplie par un esclave, ne saurait convenir ici; celle d'*adsessor* peut au contraire se justifier par l'inscription célèbre connue sous le nom d'inscription de Thorigny, qui, au sujet d'un éminent personnage municipal de la cité des Viducasses, contemporain de Sévère Alexandre, s'exprime en ces termes : ***adsedit etiam in provincia Lugd(unensi) Valerio Floro trib(uno) mil(itum) leg(ionis) III Aug(ustae), judici arkae ferrar[iarum .....]***. Ce juge provincial de la caisse des mines de fer, qui avait sous sa juridiction les mines de la province Lyonnaise était donc assisté dans ses fonctions par des assesseurs municipaux au courant des us & coutumes des différentes contrées où se trouvaient les mines. Donnius aura été pour la cité des Vellaves, l'assesseur du juge des mines de fer de l'Aquitaine.

Il est à remarquer que le personnage de cette épitaphe, qui était certainement Vellave puisque le texte le certifie, y est dit « parvenu à toutes « les fonctions civiles *in civitate sua*, non pas « *in colonia sua*, titre qui cependant aurait dû être employé au lieu de celui de *civitas* au cas où réellement le chef-lieu de la commune des Vellaves eût été une colonie.

Voir l'inscription suivante.

2038

Épitaphe d'un personnage qualifié « préfet de sa colonie ».

Le Puy. — Moulage au musée. Grande pierre oblongue, contenant une partie d'une inscription dont le commencement & la fin occupaient deux autres pierres non retrouvées, placées primitivement l'une au-dessus, l'autre au-dessous; « encas- « trée dans le mur de la cathédrale auquel est

« adossé le grand clocher ». — Hauteur, 0m60; longueur, 3m90.

. . . .

FERRARIAR GVTVATER PRAEFECTVS COLON

QVI ANTE QVAM HIC QVIESCO LIBEROS MEOS

VTROSQ VIDI NONN FEROCEM FLAM·II VRVM BIS

. . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Allmer, dans le *Bullet. de la Drôme*, p. 199. — Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 43, d'après Renier. — Aymar, *Ann. de la Société Acad. du Puy*, 1855-56, t. XX, p. 544, avec gravure de M. Camille Robert. — Mandet, *L'Ancien Velay*, 1820, I, p. 310.

.... *ferrariarum, gutvater, praefectus coloniae, qui, ante quam hic quiesco, liberos meos utrosque vidi Nonn(ium) Ferocem flaminem & duumvirum bis,* [*& Nonnium.......*].

« .... des mines de fer, gutvater [de Mars(?)], « préfet de la colonie; j'ai, avant de reposer ici, « eu la satisfaction de voir l'un de mes deux fils, « Nonnius Ferox, flamine & deux fois duumvir, « l'autre, ... ».

Il est extrêmement regrettable que cette inscription ne soit pas entière; sa mutilation nous prive des renseignements qui précisément eussent eu pour nous le plus d'intérêt. Nommé avec tous ses noms & avec rappel du nom de son père & du nom de sa cité, le personnage dont elle était l'épitaphe avait eu dans les mines de fer de la province une fonction qu'il ne nous est plus possible de déterminer, soit celle de *conductor*, « fermier », soit, comme le Vellave de l'inscription qu'on vient de voir, celle d'*adsessor*, « assesseur du juge provincial des mines »; il avait été, outre cela, revêtu d'une prêtrise désignée par le titre de *gutvater*, & qui, d'après une inscription de Mâcon : *flaminis Augusti, p*[*rim*]*ogenii dei Moltini, gutvatr*[*i*] *Mart*[*is*], pourrait avoir été la prêtrise de Mars; de plus encore, il avait été préfet de sa colonie : *praefectus coloniae*, c'est-à-dire la colonie indiquée comme étant sa patrie dans les premières lignes aujourd'hui manquantes. L'inscription précédente, qui, ayant à désigner la cité des Vellaves par son titre officiel, l'appelle simplement *civitas*, non pas *colonia*, fait voir clairement que la colonie ici mentionnée ne peut pas être Ruessium. Encore moins y a-t-il à penser au Puy, plus tard Anicium, auquel un trop ardent amour du clocher a cherché à appliquer le titre de colonie du présent texte; le Puy est devenu, à la vérité, en remplacement de Ruessium, le chef-lieu de la cité, mais non avant le sixième siècle, & l'inscription est de l'un des deux premiers siècles.

Notre personnage avait deux fils, & ici encore la perte présumable de la fin du texte rend la lecture incertaine : *Nonn(ium) Ferocem* ou *Nonn(um), Ferocem ?* Dans ce dernier cas, l'un des fils se serait appelé *Nonnus*, l'autre *Ferox*, & chacun d'eux aurait été flamine & deux fois duumvir; cependant, le texte ne porte pas le mot *et*, &, ayant employé le pluriel pour *utrosque*, il aurait dû mettre également au pluriel les fonctions mentionnées & dire *flamines, duoviros bis*; il y a à remarquer aussi qu'on abrégeait volontiers les noms gentilices, lorsque par exemple ils étaient généralement connus ou lorsque, déjà exprimé en toutes lettres dans la première partie d'un texte, le même nom se représentait dans la partie suivante; mais au contraire, dans les inscriptions de bonne épigraphie, on n'abrégeait jamais les cognomens ; enfin il serait assez bizarre que les deux fils eussent rempli un *cursus honorum* exactement pareil & avec la même particularité du renouvellement du duumvirat. Pour toutes ces raisons, il nous paraît préférable de lire *Nonn(ium) Ferocem;* il s'agirait d'un seul des deux frères, flamine & deux fois duumvir, tandis que les noms & la carrière honorifique de l'autre auraient fait suite sur une troisième pierre non venue jusqu'à nous. S'il en est ainsi, le nom gentilice du fils nous fournit celui du père & nous saurions d'une manière sûre que le défunt s'appelait *Nonnius.*

Remarquer le mot germanique *gut-vater*, « saint-père », employé, au premier ou au second siècle, en Gaule, comme titre sacerdotal.

C'est à tort que Renier & à sa suite Desjardins (*Table de Peutinger*, p. 44) & Aymar ont considéré l'inscription comme entière & lu les premiers mots de la première ligne : *Ferrar*(*ius*) *Argut*(*us*) *Ater*..... La lecture de Mandet (*Hist. du Velay*, I, p. 310) : *ferrariar*(*um*) *Gutuater*(*narum*) n'est pas moins fautive.

Le tombeau de Nonnius, composé de grands blocs d'appareil, devait présenter une construction très-monumentale, sans doute analogue aux grands tombeaux de Trion, à celui du Vellave anonyme qualifié de *sacerdos*, à celui de Donnius & à celui encore du personnage municipal anonyme de l'inscription suivante.

2039

Épitaphe d'un personnage municipal.

Espaly-Saint-Marcel, dans le canton nord-ouest du Puy. — Grands fragments au nombre de trois, trouvés avec des débris de sculptures monumentales à Saint-Marcel, les deux premiers, il y a fort longtemps, le dernier c'est-à-dire celui qui contient le commencement des cinq dernières lignes, en 1875. — Longueur 1m75.

ILLVM . . . . II . . . .
CILTI·GA . . . . FILIVS *vellavus omnibus in civitate sua officiis et*
ET HONORBuS·FVNCTVs *Patronus collegiorum* . . . . *et*
FABRORVM·*t*IGNARIORV*m* . . . .
5 ATTI . . . .
FILIAI . . . .
VIRTV . . . .
SVVM·C . . . .
ADFECT . . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Mandet, *L'Ancien Velay*, p. 359.

Tout ce qu'on peut tirer de ces fragments, c'est que le personnage de l'inscription dont ils proviennent s'appelait peut-être *Illum(arius)*,

était Gaulois & fils d'un Gaulois qui s'appelait peut-être *Ciltus Ga.....*, avait parcouru dans sa cité, probablement celle des Vellaves, la carrière des honneurs municipaux, avait de plus été patron d'un collège de charpentiers & peut-être aussi de quelque autre corporation, & est mort laissant des enfants qui lui ont élevé un important monument funéraire, véritable mausolée à en juger par le développement de l'épitaphe qui le décorait & par les débris d'architecture & de sculpture retrouvés avec les fragments de celle-ci.

La restitution *patronus collegiorum*, proposée par M. Aymard (lettre du 21 novembre 1875).

2040

Fragment.

Le Puy. — Bloc quadrangulaire extrait des murs de la cathédrale & déposé au musée; présentant un fragment, incomplet de tous côtés, d'une inscription en très grandes lettres. — Hauteur, 0m68; largeur, 0m75. Hauteur des lettres, 0m16.

. . . .
. . . . . C L I L . . . . .
. . . V N T · H O . . .
. . . S · E O R V . . .
. . . [illegible] I [illegible] . . .
. . . .

Copie dessinée de M. Allmer : les lettres de la première ligne réduites à leur extrémité inférieure & incertaines, la seconde & la dernière une L ou un E; l'E de EORV*m* effacé dans le bas & présentant l'apparence d'une F.

De Lalande. — Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 324.

...... *heredes ? eorum* .....

L'E du mot *eorum* offrant, par suite de l'usure de sa partie inférieure, la figure d'une F, on n'a pas manqué de lire *forum*, — le forum du Puy ! & de conjecture en conjecture on est arrivé à trouver que l'inscription décorait « autrefois le « haut du pilier sur lequel on affichait au Puy, « les lois & les règlements concernant la police « des foires & des marchés : *senatus consulto aut* « *le*GE IL*lis qui ade*VNT HO*c civitati*S FO- « RV*m* ..... ». Il y a malheureusement beaucoup à rabattre de cette lumineuse restitution due à l'imagination de de Lalande & acceptée depuis sans contestation. Rien que la grandeur des lettres aurait dû cependant suffire pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas ici d'un senatus-consulte de Rome, ni même moins fautivement d'un simple décret des décurions, mais suivant toute vraisemblance d'une épitaphe, qui, entière, se développait sur une large étendue & appartenait sans doute à quelque tombeau de proportions monumentales du genre de ceux dont il a été question déjà plusieurs fois à propos de personnages de l'aristocratie municipale tels que Donnius & autres, parvenus à tous les honneurs de cité, & tel aussi très-certainement que l'anonyme de notre fragment. Ces grands & somptueux tombeaux, qui se sont montrés nombreux à Lyon, que nous avons signalés à Saintes, que nous retrouvons maintenant chez les Vellaves, que nous avons retrouvés chez les Gabales & qui se rencontrent un peu partout en pays celtique, font bien voir à quel point ces riches seigneurs gaulois, maîtres de domaines souvent vastes comme des cantons, patrons de clients & de serviteurs se comptant, dans le cours du premier siècle encore, par milliers, étaient des gens autrement considérables que ces mesquins petits propriétaires de la Narbonnaise, descendants la plupart de vétérans anciennement colonisés, & dont les tombeaux sont ordinairement des stèles, des cippes, décorés il est vrai très-artistiquement, mais presque toujours de petites dimensions.

CHAPITRE III

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES

2041

Autel au dieu Adido & à Auguste.

Le Puy. — Bloc quadrangulaire, engagé dans le mur de l'église cathédrale, au-dessus de la petite porte restée longtemps murée, dite Porte-Papale, sous le porche méridional; découvert en 1847 dans le cours des travaux exécutés à la cathédrale. L'inscription, tournée vers l'intérieur de l'église, est renfermée dans un encadrement de moulures & surmontée d'un fronton triangulaire figuré. Sur la face extérieure, décorée de la même manière, a été gravée postérieurement une inscription chrétienne. — Hauteur, 1^{m}; largeur, 1^{m} 51.

ADIDONI·ET·AVGVSTO
SEX TALONIVS·MVSICVS·D S P D

Copie dessinée de M. Allmer; la dernière lettre de la seconde ligne incertaine.

Michel, *L'ancienne Auvergne & le Velay*, pl. ci. — Mandet, *L'ancien Velay*, p. 164; *Histoire du Velay*, p. 307. — Aymard, *Les origines de la ville du Puy* (*Congrès scientifique de la France*, 1856, II, p. 388); *Recherches sur des inscriptions inédites ou peu connues*, p. 15; *Antiquités gallo-romaines découvertes au Puy*, pp. 10 & 43. — Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, II, p. 346; pl. n° 450. — Vissaguet, dans les *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 1870-71, p. 111, dessin de M. Camille Robert. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 368.

Adidoni & Augusto. Sex. Talonius Musicus de sua pecunia dat.

« A Adido & à Auguste, Sextus Talonius Musi-« cus donne de ses deniers cet autel ».

On a supposé que le dieu Adido aurait été le Génie local du monticule sur lequel est assise la ville du Puy, & que lui aurait été consacré, à cause de cela, le temple romain dont les fondations existent encore apparentes sous les murs de la cathédrale; on a même pensé que le mot *Adido* pourrait bien n'être qu'une déformation toute simple d'*Adi-dunum* : « le Mont-Adi », devenu ensuite par une légère modification « le « Mont-Anis ».

Que le dieu Adido ait été primitivement le Génie du lieu & qu'à l'époque romaine il ait été honoré dans un temple à lui dédié & à Auguste divinisé, ce n'est pas impossible, mais c'est très-incertain; Talonius Musicus, l'auteur non qualifié d la dédicace, parait n'avoir été rien de plus qu'un affranchi, à qui il est assez difficile d'attribuer la construction d'un temple dont l'ampleur & la magnificence sont attestées par de nombreux restes; ainsi que nous l'avons fait remarquer, l'exiguité des caractères de l'inscription se prête peu à l'hypothèse qu'elle ait pu être l'épigraphe d'un monument tant soit peu considérable. Plus vraisemblablement Musicus se sera borné à dédier un autel à Adido & à Auguste dans le temple du Puy, anonyme pour nous.

Quant à l'étymologie du mot *Anicium* devenu au sixième siècle le nom du Puy, elle est trop manifestement grecque & purement grecque pour laisser place à la moindre apparence de parenté entre elle & le mot celtique *Adido*.

Pour l'historien Mandet, Adido n'est nullement un dieu celtique, mais Apollon : « l'Apollon chanteur », à qui s'adressait tout naturellement & de droit en quelque sorte, la dévotion d'un personnage qui s'appelait Musicus.

2042

Autel à Jupiter.

Brives, actuellement dans le canton sud-est du Puy. — Bloc de grès blanc extrait des décombres du pont de Brives, actuellement chez M. Vinay;

moulage de l'inscription au musée du Puy. — Hauteur, 0m 50; longueur 1m. Hauteur des lettres 0m 12.

IOVIOPT

Copie dessinée de M. ALLMER : lettres d'apparence ancienne; les O entièrement circulaires.

MALÈQUE, *Guide du touriste dans la Haute-Loire*, 1886, p. 50.

Iovi optimo. = « A Jupiter très-bon ».

2043

Épitaphe d'Hermadio.

SAINT-PAULIEN. — « L'inscription est gravée dans un grès blanc de 14 pouces de long sur 9 pouces de haut » (MAND.).

HERMA
DIONIS

LEBEUF. — DE LALANDE. — ARNAUD, *Histoire du Velay*, 1816, II, p. 370. — MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 229.

Hermadionis.

« Sépulture d'Hermadion ».

Mandet, après avoir dit que l'abbé Lebeuf n'avait pas cherché à traduire ce mot, ajoute que M. de Lalande a été plus résolu & en a donné l'explication que voici : « Tous les auteurs qui « ont écrit sur les pierres limitantes semblent « avoir donné l'explication de celle-ci en faisant « dériver le mot *Herma* de Ἑρμῆς, dont les latins « ont fait leur dieu Terme. Aussi suis-je porté à « croire qu'elle a servi de borne limitante du « champ, de l'enclos ou du domaine d'un pro- « priétaire nommé Dion ».

Du temps de de Lalande, comme de nos jours, on se trompait, paraît-il, moins souvent peut-être encore par ignorance que par abus de savoir & d'ingéniosité.

2044

Épitaphe de Julia Nociturua.

SAINT-PAULIEN. — « Encastrée dans les murail- « les de l'ancienne collégiale de la ville ».

IVLIAE
NOCITVR
NAERMF
RVFINVS
5 MARIVS
VXORI CAS
TISSIME
PO

LEBEUF, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr.* — DOM VAISSETE. — DE LALANDE. — MANDET, *L'ancien Velay*, 1860, p. 228.

Iuliae Nociturnae, rarissimi meriti feminae, Rufinus maritus (?) uxori castissimae posuit.

« A Julia Nociturna, femme du plus rare mé- « rite, Rufinus son mari a élevé ce tombeau à son « épouse très-chaste ».

Nociturna pour *Nocturna* est une forme vicieuse en désaccord avec l'étymologie.

Marius, qui, placé après *Rufinus*, met fautivement le gentilice à la suite du cognomen, est probablement une mauvaise lecture de *maritus*.

Nociturna, Rufinus non citoyens romains.

2045

Épitaphe de Julia Martia.

CEAUX, dans le canton d'Allègre. — « A mi- « chemin de Saint-Paulien à Ceaux (ARN.); « deux inscriptions trouvées, l'une près du vil- « lage de Ceaux; l'autre dans la même direction » (MAND.). Il paraît n'y en avoir eu qu'une.

	D · M ·	.....
	ET AETERN	....
	AE MEMORIAE	....
	TVL . . . MARTI	EMMAE MARTI
5	AE MARTIOLA	AE MARTIOLA
	MATER POSV	MATER POSV
	IT	IT

ARNAUD, *Histoire du Velay*, 1816, II, p. 372. — MANDET, *L'ancien Velay*, 1860, p. 230.

Diis Manibus & aeternae memoriae Iuliae Martiae, Martiola mater posuit.

« Aux dieux Mânes & à l'éternelle mémoire de « Julia Martia, Martiola sa mère a élevé ce tom- « beau ».

TVL... au commencement de la quatrième ligne est presque certainement à corriger par IVL....; & non moins certainement EMMAE par IVLIAE.

Remarquer le surnom de la fille dérivé de celui de la mère par retour à la forme primitive.

2046

Épitaphe de Domitus.

SAINT-VIDAL, dans le canton de Loudes. — « Dans « un pilastre du portail de l'église » (MAND. MAL.). L'inscription, incomplète en bas, était renfermée dans un encadrement formé d'un étroit bandeau.

MEMORIOM
DOMITI DEF
....

Copie dessinée de M. Camille ROBERT.

MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 372. — MALÈQUE, *Guide du touriste dans la Haute-Loire*, 1886, p. 54.

Memoriom Domiti, defuncti .....

« Tombeau de Domitus, mort à l'âge de .... »

Memorium avec la signification de tombeau est un mot jusqu'à présent sans autre exemple connu de nous.

2047

Épitaphe de Licentiossa.

CHAZEL, hameau de la commune de SAINT-VIDAL,

« à quelques pas de la voie romaine qui traver-
« sait la Vellavie » (MAND.).

D M
ET MEMOR
IÆ LICENTI
OSSAE DE
5 FVNCTAE
ANN·XVIIII

MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 373.

Diis Manibus memoriae Licentiossae, defunctae annorum XVIIII.

« Aux dieux Mânes & à la mémoire de Licen-
« tiossa, morte à l'âge de dix-neuf ans ».

Remarquer la forme singulière *Licentiossa*, qui se retrouve dans une inscription du Puy.

2048

Épitaphe d'Aveta.

POLIGNAC, dans le canton nord-ouest du Puy. — Dans l'église. Stèle à fronton triangulaire. La première ligne de l'inscription dans le tympan du fronton, les suivantes dans un encadrement cintré. Une *ascia* sur la face latérale droite. Actuellement au musée du Puy. — Hauteur, 0m 62; largeur, 0m 37,

D M
MEMO ascia
RIAE·P
AVET

Copie dessinée par M. ALLMER.

Annales de la Société académique du Puy, 1855-56, t. XX, p. 348, dessin de M. Camille ROBERT. — MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 288.

Diis Manibus, memoriae piae Avet(e).

« Aux dieux Mânes, à la mémoire pieuse
« d'Aveta ».

2049

Épitaphe de Martianus.

POLIGNAC. — Dans l'église. Pierre brisée en haut & en bas, actuellement au musée du Puy. Un *ascia* sur la face latérale droite. — Hauteur, 0m 85; largeur, 0m 40.

D M
MARTIAN
CARA ascia
CONIVX P

Copie dessinée de M. ALLMER.

AYMARD, *Annales de la Société académique du Puy*, 1855-56, t. XX, p. 347; dessin de M. Camille ROBERT. — DE LONGPERIER, *Revue numismatique*, 1856, p. 78. = MANDET, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 287.

Diis Manibus Martiani, Cara conjux posuit.

« Aux dieux Mânes de Martianus; Cara son
« épouse a élevé ce tombeau ».

L'*ascia*, qui se voit sur la face latérale droite, présente la forme d'une massette pointue de chaque bout & emmanchée à angle droit par le milieu.

Martianus, Cara, non citoyens romains.

2050

Épitaphe de Marullinus.

POLIGNAC. — Dans l'église. Stèle terminée par un fronton triangulaire à faces latérales concaves, sur le devant duquel se voit, sous un cintre reposant sur des pilastres d'angles, le buste du défunt. L'inscription, placée au-dessous, est renfermée dans un encadrement de moulures. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 78; largeur, 0m 45; hauteur de la niche contenant le buste, 0m 33.

D ⌀ M
I·MARVLLIN
M

Copie dessinée par M. ALLMER.

Annales de la Société académique du Puy, 1855-56, t. XX, p. 348; dessin de M. Camille ROBERT. — MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 289.

Diis Manibus Iulii Marullini, mater.

« Aux dieux Mânes de Julius Marullinus, sa
« mère ».

2051

Épitaphe de Dubnocus.

LE PUY. — Pierre oblongue engagée dans la muraille méridionale de l'église Saint-Jean, donnant sur la cour de l'ancienne Prévôté (MAND.), Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 35, longueur, 1m 10. Hauteur des lettres 0m 20.

DVBNŒo VE.....

Copie dessinée de M. ALLMER : le premier O & le C liés en un monogramme; la dernière lettre un E ou un I.

MANDET, *l'Ancien Velay*, 1860, p. 80.

Dubnoco, Ve[..... *filio ?*].....

« A Dubnocus, fils de Ve..... ».

Dubnocus est un nom celtique connu, sans doute le même que *Dubnacus, Dumnacus, Durnacus* qui se lit sur des monnaies & sur des inscriptions.

Ve..... ou *Vi*..... est vraisemblablement le commencement du nom paternel, ou bien encore peut-être de l'ethnique *Vellavo.*

D'après la grandeur des lettres & le développement présumable de l'inscription, le tombeau de Dubnocus devait avoir des proportions considérables. C'était un de ces grands & somptueux tombeaux par lesquels au premier siècle de la domination romaine, les Gaulois de l'aristocratie tenaient à marquer, encore après leur mort, leur haut rang & leur opulence.

2052

Épitaphe de Julius Cometalis.

LE PUY. — Pierre quadrangulaire, traversée

horizontalement par une large & profonde rainure; recueillie dans les démolitions de la cathédrale, & deposée au musée. — Hauteur, 1m 32; largeur, 0m 72.

....
ET MEMO
RIE·AETERNE
M·IVL COMET
ALIS...piis
5 SIMO MARI
A MARITO

Copie dessinée de M. Allmer : l'E & le T, l'E & l'R, l'N & l'E de AETERNE, l'M & l'E de COME liés en monogramme.

Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 326.

Diis Manibus] & memorie aeterne M. Iulii Cometalis [i(uveni) ou *h(omini) piis|simo; Maria marito.*

« Aux dieux Mânes & la mémoire éternelle de « Marcus Julius Cometalis, excellent jeune « homme; Maria à son mari ».

Julius, qui avait le singulier surnom de *Cometalis*, était peut-être né l'année d'une comète.

2053

Epitaphe de Terentius Amatus

Le Puy. — Au musée. Cippe avec base & couronnement, celui-ci surmonté d'un fronton triangulaire; extrait du mur de la chapelle Saint-Jean des fonds baptismaux, « qui regarde le clocher de « l'église Notre-Dame, à vingt-cinq pieds environ « de hauteur au-dessus du pavé. » — Hauteur, 1m 10, largeur, 0m 42.

D M
ET MEMO·TER
AMATI OFE
[illegible]IA·FRA·VIV
5 PON·DVM CV
II M DD

Copie dessinée de M. Allmer : lecture peu certaine. La lettre avant IA au commencement de la quatrième ligne, une S ou un B.

Arnaud, *Histoire du Velay*, 1816, II, p. 374. — Mandet, *L'ancien Velay*, 1860, p. 327.

Diis Manibus & mem(oriae) Q. Terentii (?) *Amati* (?); *Ofellia* (?) *fratri viva ponendum curavit & monumentum dedicavit.*

« Aux dieux Mânes & à la mémoire de Quintns « Terentius Amatus; Ofellia a, de son vivant « élevé à son frère & dedié ce monument ».

Tous les noms sont douteux.

2054

Épitaphe de ..... Ferox.

Le Puy. — Blocs quadrangulaires, au nombre de deux, provenant d'une grande inscription encadrée de moulures; engagés extérieurement dans le mur de l'église Saint-Jean. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 67. Longueur du premier fragment, 0m 56; du second, 0m 50.

....E FEROC.........*m*AESVL*eum*...
*here*DES HON...........ATAE......
....ET·HOS·FO..........MMV.......

Copie dessinée de M. Allmer.

Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860. p. 325.

2055

Fragment.

Le Puy. — Fragment encastré dans un mur de la cave de la maison Dorson, près de la cathédrale. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 70; largeur 0m 60.

....
OSSAE FEM
*i*NAE SAPIEN
*t*ISSIME·ET·IN
*te*GERRIMAE
5 *o*B QVIVS PIE
*tat*EM HOC MO
*nu*MENTVM
....

Copie dessinée de M. Allmer.

Aymard, dans les *Annales de la Société académique du Puy*, t. XXI, p. 193. — Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 328.

Diis Manibus & memoriae] .....ossae, feminae sapientisssmae & integerrimae, ob quius pietatem hoc monumentum ....

« Aux dieux Mânes & à la mémoire de .....ossa. « femme pleine de sagesse & d'intégrité, à qui « .... ont élevé ce tombeau à cause de sa piété ».

La défunte s'appelait peut-être *Licentiossa*, nom déjà vu dans une épitaphe de Chazel près Saint-Vidal.

Remarquer l'orthographe *quius* pour *cuius*.

2056

Épitaphe de Jovinus.

Le Puy. — Pierre quadrangulaire engagée dans un des murs de la cathédrale; ornée de six larges cannelures dont la première dans le sens de gauche à droite contient dans sa partie superieure un buste minuscule. L'inscription occupe le haut d'une marge qui termine la pierre à droite; celle-ci, autrefois plus grande, devait s'etendre de telle sorte que le buste se trouvait être au milieu, & un gentilice sur la marge de l'extrémite gauche. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 50; longueur, 1m.

IOVI
NVS

Copie dessinée de M. Allmer : lettres d'assez mauvaise forme, & d'une époque sans doute déjà basse.

..... *Iovinus.* = « ..... Jovinus ».

C'est le surnom du défunt. Par suite de la mutilation de la pierre au moment de son emploi dans la construction de l'église, son nom ne nous est pas connu.

Le tombeau était vraisemblablement un sarcophage.

2057

Épitaphe de Blaesius Vitalinus ?

Le Puy (?) — Au musée. Bloc présentant un fragment d'une inscription illisible. — Hauteur, 0m 55 ; largeur, 0m 70.

[illegible] I [illegible]
TVIVM MoN M I [illegible]
XIIT AN XXXIII DI[illegible]S
[illegible]·SIS·FILIoR MA[illegible]
5 [illegible] Mo[illegible] I N [illegible] A [illegible]
[illegible] AESIVITANo MN

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de bonne forme.

On croit apercevoir la possibilité de lire, à la dernière ligne, les noms *Blaesii Vitalini, homini* ....

2058

Épitaphe d'un enfant.

Le Puy (?) — Fragment, vu à l'ancien musée, non retrouvé au nouveau, provenant d'une inscription encadrée & pourvue, à chaque bout, d'un appendice en forme de queue d'aronde.

. . . . *dul*
D CISSIMAE . . . . *quae vixit an* *m*
NVM·I·MENSES VII DIES XXVIII . . . *mater* (?)
FACIENDVM CVRAVIT . . . .

Copie dessinée de M. Allmer.

Diis Manibus .... infantis dulcissimae ...., quae vixit annum I, menses VII, dies XXVIII; mater ? faciendum curavit.

« Aux dieux Mânes de .... enfant chérie ...., « morte à l'âge de un an, sept mois & vingt-huit « jours; sa mère a élevé ce tombeau ».

2059

Écriteau avec des initiales.

Le Puy. — Pierre de grès, engagée dans le mur de l'abside de l'église Saint-Jean. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un bandeau plat, accosté d'appendices en queue d'aronde. Moulage au musée du Puy. — Hauteur, 0m 38, largeur, 0m 37, avec les appendices, 0m 50. Hauteur des lettres, 0m 10.

F D C

Copie dessinée de M. Allmer : lettres de mauvaise forme.

Mandet, *L'Ancien Velay*, 1860, p. 323.

2060

Épitaphe d'Alpinus.

Bas-en-Basset, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Yssingeaux. — Au musée. Pierre bordée de moulures encadrant l'inscription ; trouvée en 1886 en creusant les fondations de l'église neuve. — Hauteur, 0m 45 ; largeur, 0m 76. Hauteur de la partie encadrée, 0m 28 ; largeur, 0m 50.

ALPINO·P·
ATTINVS PAT
POLLINA·M·T·P

Copie dessinée de M. Allmer.

Lascombe, *Mémoires de la Société académique de la Haute-Loire*, 1886-87, p. 288.

Alpino puero, Attinus pater, Pollina mater posuerunt.

« A Alpinus, Attinus son père, Pollina sa mère, « ont élevé ce tombeau ».

Attinus, Pollina, Alpinus non citoyens romains. M·T· pour MAT*er*, abréviation irrégulière.

2061

Épitaphe de ..... Serenus.

Ceyssac, dans le canton nord-ouest du Puy. — Grande stèle très fruste & retaillée à son angle supérieur droit; actuellement au musée du Puy; précédemment à Ceyssac, « à la renverse dans le « retour d'un pilastre de la porte de l'église, au « niveau du sol ». Au-dessus de l'inscription, une espèce de palme rayonnante, mutilée à droite par la retaille de la pierre; sur la face latérale droite un bas-relief représentant un laboureur.

	D	*m*
	[illegible]EC·SERENI	. . . .
	[illegible]DEVOTVS A	. . . .
	TER ORBATVS	[illegible]ALLSA[illegible]S
5	CAVI INVIDA	CARM ANDAI
	MHI DIRA OF	*fi*CIVM P[illegible]
	ANNOS CvM D	A ÆM SERO
	TRISTIOÆ SVC	FVNVS[illegible]
	BRAR ƎNOVSI	BVSQOMAX
10	MS POSSVNT	[illegible]STARISÆR[illegible]
	[illegible]S OSSA COI	[illegible]
	[illegible]ORARISIC	SDISI VXV[illegible]
	[illegible]SSANIOIINS	NN[illegible]

Copie dessinée de M. Allmer pour les sept premières lignes du côté gauche ; copie du Père Fita, à Vals près le Puy, pour le surplus. L'inscription est placée de telle manière au musée qu'elle est dans l'obscurité & inabordable.

Malègue, *Guide du touriste*, 1886, p. 52 : copie entièrement défectueuse.

Ce qu'on peut tirer de cette épitaphe, peut-être déchiffrable si on pouvait l'étudier à loisir, c'est que le défunt s'appelait Serenus, & que le tombeau paraît avoir été élevé par son père qui se dit privé d'enfants par sa mort.

Pour le bas-relief qui décore la face droite de la stèle, voir ce qui en a été dit dans le préambule des inscriptions des Vellaves.

CHAPITRE IV

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

2062

Acclamation au nom de l'évêque Scutarius.

Le Puy. — Pierre quadrangulaire figurant un cartouche oblong surmonté d'un fronton triangulaire ; découverte en 1847 dans le cours des travaux de restauration exécutés à la cathédrale, où elle était placée au-dessus d'une petite porte restée depuis longtemps murée. Sur la face opposée à l'inscription chrétienne est gravée l'inscription païenne, de beaucoup plus ancienne, au dieu Adido & à Auguste. — Hauteur, 0^{m}74 ; largeur, 1^{m}60.

SCV ☧ TARI
PAPA VIVE DEO

Ad. Michel, *L'ancienne Auvergne & le Velay*, pl. 101. — Mandet, *L'Ancien Velay*, p. 164. — Aymard, *Recherches sur des inscriptions inédites ou peu connues*, p. 15 ; *Antiquités gallo-romaines découvertes au Puy*, pp. 10 & 43. — Le Blant, II, p. 346 ; pl. n° 450.

« Scutarius, notre père, vis en Dieu ».

L'époque où vivait l'évêque de Saint-Paulien, Scutarius, n'est pas connue d'une manière certaine. A cause de la forme du monogramme M. Le Blant estime l'inscription non postérieure aux dernières années années du cinquième siècle.

2063

Le Puy. — Au musée. Pierre oblongue en grès, incomplète à gauche & bordée, en haut, d'un bandeau faisant retour sur le côté droit. Un ornement remplit la face inférieure à l'exception de l'extrémité droite, par laquelle la pierre, empruntée à une architrave dont les bandes subsistent sur la face opposée à l'inscription, reposait sur une colonne ; elle servait de marche dans un jardin voisin de la cathédrale. Le dernier mot de l'inscription se lit sur le retour de la pierre. — Hauteur, 0^{m}36 ; largeur, 1^{m}38.

.....PISO SENATVR ARTEFEX | FECIT

Mandet, *L'Ancien Velay*, p. 161. — Aymard, *Antiquités gallo-romaines découvertes au Puy*, p. 9 ; *Bulletin du Comité*, 1842-43, p. 723. — Le Blant, II, p. 347 ; pl. n°s 454 & 455.

« ....., sénateur, a fait cet édifice ».

Mandet & Aymard voient dans .....PISO une abréviation irrégulière de *episcopus* & pensent que le constructeur de l'édifice dont provient le débris qui porte l'inscription serait saint Scutaire, qui, sénateur d'après la tradition, aurait dirigé lui-même les travaux de l'église Notre-Dame. M. Le Blant hésite à adopter cette hypothèse. « L'abréviation supposée lui semble peu « admissible &, d'après la forme des caractères « la légende doit être de beaucoup postérieure à « celle qui précède ».

SUPPLÉMENT

NIMES

INSCRIPTIONS GAULOISES

N° 103. — HIRSCHFELD, *Corpus*, XII, p. 383, Βρατουδε καντενα, à interpreter, croyons-nous, par ***dedicavit libens*** plutôt que par ***ex imperio***. (Voir plus loin n° 1509.

104. — *C.*, p. 383, « vue »; donne ligne 1 : I[illegible] au lieu de BIAI. — Corriger dans notre traduction ***ex imperio*** par ***dedicavit***.

2064

Fragment avec un nom celtique.

NIMES. — Autrefois *In vinea Guirandi notarii.*

KATO

VAΛOC

Le V au commencement de la seconde ligne à corriger sans doute en Y.

GUIRAN, ms. II, p. 391. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, p. 383.

Κατουαλος. = « Catualus ».

105. — ».

106. — ».

106 *bis.* — ».

107. — ».

108. — C., p. 383.

2065

Fragment d'une inscription celtique votive.

NIMES. — Perdue. Fragment trouvé, « en 1739 « à la Fontaine » (ACAD.); « en 1742 dans les an- « ciens bains romains ». (MÉN.)

YIIOYЬEOYLO

OYABΔEΔEAL

OYΔEFANTEN

Copie MÉNARD.

Hist. de l'Acad. des Inscriptions, XIV, p. 107 & suiv. — SEGUIER, ms. 13802, IV, p. 13. — MÉNARD, VII, pp. 302 à 305. — ***Corpus inscr. graec.*** de BOECK, III, 6788. — MOWAT, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 284. — HIRSCHFELD, *C.* XII, p. 383. — DE VILLEFOSSE, dans le ***Bull. arch. du Comité des travaux hist. & scientifiques***, 1887, p. 203.

M. Fr. Germer-Durand pense qu'il y a à corriger à la fin de l'avant-dernière ligne AL en BP, & lit δεδε βρ[ατ]ουδε καντεν.

109. — *C.*, p. 383 & *add.* p. 833, lit : ... ABATI | ...COOY | ...ATIN.

INSCRIPTIONS PUBLIQUES ANTÉRIEURES A L'EMPIRE

2066

Fragment relatif à Octavien triumvir constituant.

NIMES. — Perdue. Fragment, autrefois ***in ecclesia diruta S. Baudilii*** (GUIR.) « à Saint Bauzeli » (RULM.), c'est à dire Saint-Baudile de Nimes plutôt que Saint-Bauzély, dans le canton de Saint-Mamert.

*iii*VIR · R · P · C ·

PEYRESC, ms. 8957, fol. 137, n° 94. — RULMAN, ms. n° 106. — GUIRAN, ms. II, p. 118. — MÉNARD, VII, p. 266, n° 2, — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3147 & p. 381.

..... ***triumvir reipublicae constituendae*** .....

« ..... triumvir constituant ..... »

Il s'agit d'Octavien, créé triumvir constituant le 27 novembre 711 (av. J.-C. 43), par la loi *Titia* & pour cinq ans seulement. On sait qu'après ces cinq premieres années expirées il se maintint de sa propre autorité dans son pouvoir pendant un second laps consécutif de cinq autres années, & qu'il fut ainsi ***triumvir reipublicae constituendae*** pendant dix années continues du 27 novembre 711 au 31 décembre 716 légalement, & du 1er janvier 717 au 31 décembre 721 (av. J.-C. 33) sans autorisation. (Voy. MOMMSEN, ***Monumentum Ancyranum*** 1883, ch. I & VII; ALLMER, *Gestes du dieu Auguste*, pp. 9 & 185.

Déjà, cette même année 711, il avait été admis au sénat avec rang prétorial par décret du 1er janvier, puis avec rang consulaire par décret du lendemain, ensuite avait été investi du commandement des troupes avec titre de propréteur par le sénat le 7 du même mois de janvier, & chargé concurremment avec les deux consuls du soin de veiller à la sûreté de la République, puis avait été nommé consul le 19 août.

M. Hirschfeld (*l. c*, p. 381) présume que c'est peut-être d'Octavien, exerçant le pouvoir de triumvir constituant, que la cité des Volques Arécomiques aura reçu le droit latin.

INSCRIPTIONS PUBLIQUES, RELATIVES AUX EMPEREURS OU A DES PERSONNES DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.

110. — C., 3148, 3149; « trouvées vers la fin « d'août de l'an 1751 pendant qu'on travaillait à « rétablir les fondements des deux escaliers demi-« circulaires bâtis au bord de la fontaine en dé-« blayant les terres ». (Mén.) — C., 3149; ligne 1 : *i*MP CAESARI DIVI *f.*; pour le reste pareille à l'autre (3148), « Cette inscription », dit M. Mommsen, « est une des dernières sur les-« quelles le nombre des réitérations est écrit en « toutes lettres; peu de temps après, s'est substi-« tuée l'indication en chiffres peut-être à cause de « la place trop grande nécessitée par le rappel des « honneurs d'Auguste ». M. Hirschfeld (*Add.*) considère les deux inscriptions comme des restitutions dont il ne peut préciser l'époque.

111. — C., 3151, « vue » : *litteris optimis aetatis Augusti.*; indique la date entre les années 731 & 734, av. J.-C. 23 à 20.

112. — C., 3151, « vue »; « Découverte en 1790 « en démolissant une vieille tour. » (Calvet; Ste Croix). — Ligne 1 : *d*IvI. Rapporte l'inscription à l'an de Rome 1738, (av. J.-C. 6).

113. — C., 5658.

114. — C., 5653; « vue »; ligne 2 : *div*I. FVGA. PONT.

115. — C., 5650; ligne 5 : POT.

116. — C., 5651.

117. — C., 5643.

118. — C., 5644.

119. — C., 5637.

120. — C., 5630.

121. — C., 5613.

122. — C., 5607.

123. — C., 5601.

124. — C. 5591.

125. — C. 5597.

126. — C. 3153 & *add.*, « vue »; restitue COs *iii fecit.*

127. — C. 3154, « vue » : *litteris optimis saeculi primi incipientis*; restitue *L. f. cos. iii fecit.*

128. — C., 3155; « vue »; restitue à la fin de de la première ligne COL *& nemaus.*

129. — C., 3156; donne l'image de la frise & de l'architrave avec les trous de scellement des lettres; *Seguierus & Allmerus templum Gaio & Lucio vivis dedicatum esse num recte censuerint, mihi non constat.*

130. — C., 5660,

131. — C., 5659.

132. — C., 5657.

133. — C., 5654.

134. — C., 5652.

135. — C., 5649.

136. — C., 5628.

137. — C., 5606.

138. — C., 5605, « vue »; à la dernière ligne, s'abstient de restitution après V.

139. — C., 5600; « vue ».

140. — C., 5592; d'après de Villefosse : ligne 2 AVG.F; 3 : *pon*T·*Max*; 4 : XX*xiii*.

141. — C., 5593

142. — C., 5598.

143. — C., 3157.

2067

Autel pour la conservation de Drusus, fils de Tibère.

Nimes. — « Petit autel » (Guir.), « à Nimes » (Rulm.); « à la maison de P. de la Rivière, près « la porte des Carmes ». (Guir.)

. . . .

pro salute

TI·AVG·F

SACRVM

Rulman, ms. n° 5. — Guiran, ms. I, f. 37; II, p. 94. — Menard, I, p. 36; VII, p. 267. Hirschfeld, C. XII; 3158.

.... *pro salute* (?) *Drusi, Ti. Augusti filii, sacrum.*

« Autel à .... pour la conservation de Drusus, « fils de Tibère Auguste ».

144. — C. 3159.

145. — C., 5561; « vue »; ligne 2 : CAE; 4 : PONT.

146. — C., 5655.

147. — C., 5646; ne donne pas la lettre P à la 7e ligne.

148. — C., 5647.

149. — C., 5636.

150. — C., 5635.

151. — C., 5634.

152. — C., 5531; « vue »; les lettres finales des lignes 1, 2 & 4 autrefois cachées par de la maçonnerie.

153. — C., 5627; réduite à la première ligne : TI.CLAVDIV*s*.

154. — C., 5620.

155. — C., 5612.

156. — C., 5611.

157. — C., 5608.

158. — C., 5602, « vue »; ligne 3 : GERMANIC.

159. — C., 5595, « vue ».

160. — «.

161. — C., 5589.

162. — C., 5590.

163. — C., 5586; « vue ».

164. — C., 5587; « vue »; ligne 2 : *dr*VS*i* F; 3 : GERMANIC; 4 : PONTIF.*max*.TRIB; 5 : *Pot*·COS·*Desig*; 6 : IMP II R*efeci*T.

165. — «

166 & 228. — C., 3152 & *add.*, « vue » *litteris magnis & bonis saeculi secundi*; rejette les fragments figurés sur la planche de l'*Hist. de l'Acad. des Inscr.* ORVM & IO, les premiers comme

étant une mauvaise copie du fragment encore existant ARMO, le second comme n'appartenant pas l'inscription ; admet, l. 3, la restitution *Imperatoris Caesaris divi filii Augusti* & la probabilité qu'il s'agit d'un édifice restauré.

167. — C., 5625.

168. — C., 5626 ; « vue ».

169. — C., 5629 ; « copie de M. DE VILLEFOSSE ».

170. — C., 5640.

171. — C., 5639.

172. — C., 5616.

173. — C., 5604.

174. — C., 5603 ; « copie de M. DE VILLEFOSSE ».

175. — «.

176. — C., 261* ; inscription étrangère classée à tort parmi celles de Nimes.

177. — C., 5895 ; « vue ».

178 — «.

179. — C., 3161 & 5623.

180. — C, 5653 ; « vue » ; ligne 6 : CAESA ; 7 : RIN·N ; 8 : G ; 9 : ▨XI.

181. — C., 5624.

182. — C., 5662.

183. — C., 5648.

2068

Milliaire au nom de Constantin.

SAINT-MICHEL-D'EUZET, dans le canton de Bagnols. — Pilier carré, brisé horizontalement au tiers de sa hauteur & peut-être incomplet en bas ; découvert en 1882 à Saint-Michel d'Euzet, gisant dans une vigne à 0m25 au-dessous de la surface du sol au milieu d'une grande quantité de débris de tuiles romaines au quartier de Dame-Guise, à environ 100 mètres d'une ferme dite « du Grès ». — Hauteur, 2m08 ; largeur, 0m41.

IMP
CAES
FLAVIO
VAL
5 CONSTAN
TINO PIO
NOB
CAESARi
DIVI
10 COSTANTI
FILIO

Copie dessinée d'ALÈGRE, de Bagnols, & estampage de MM. L. TRUPHEMUS & C. PENCHENIER. La traverse des A remplacée par un trait incliné parallèle au jambage gauche ; toutes les lettres du mot CAESARi a la huitième ligne coupées par le milieu par la cassure qui partage la borne en deux fragments.

ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 364. — THÉDENAT, dans le *Bulletin des Antiquaires*, 1883, p. 185, & *Bulletin du Comité de l'art chrétien*, 1883, 2, p. 269. — BRUGIE-ROURE, dans le *Bulletin de Vaucluse*, VII, p. 321. — HIRSCHFELD, C. XII, 5881.

Imperatori Caesari Flavio Valerio Constantino pio, nobilissimo Caesari, divi Constantii filio.

« A l'empereur César Flavius Valerius Constantin, pieux, nobilissime César, fils du dieu « Constance ».

Il s'agit de Constantin le Grand, fils de Constance Chlore & n'ayant encore officiellement que le titre de César, ce qui répond à l'espace de temps compris entre le milieu de l'année 306 & le cours de l'année 307 pendant laquelle lui fut définitivement reconnu le titre d'Auguste, déjà deux fois décerné, d'abord par l'armée de Bretagne le jour même de la mort de son père arrivée, à York, le 25 juillet 306, ensuite par Maximien Hercule, qui, ayant repris la pourpre après son abdication & voulant se faire de lui un appui, le lui donna de nouveau avec sa fille en mariage en 307. Il y eut alors à la fois six empereurs pourvus du titre d'Auguste : Maximien Hercule, Galère, Licinius, Maximin, Constantin & Maxence.

La borne découverte à Saint-Michel-d'Euzet n'était sans doute pas à sa place primitive. L'amas de débris de toute sorte au milieu desquels elle gisait & de nombreux ossements humains répandus dans le sol au même endroit paraissaient indiquer qu'elle y aurait été apportée anciennement de plus ou moins loin pour servir à la construction d'une chapelle, entourée plus tard d'un cimetière, & aujourd'hui depuis longtemps détruite.

Aucune route de l'*ager Nemausensis* autre que la voie *Domitia* n'ayant jusqu'à présent fourni de bornes milliaires tandis que, au contraire, des bornes provenant des routes qui sillonnaient l'*ager* des Helves ont été retrouvées en grand nombre, il y a lieu de penser que Barjac, d'où a été tiré, il y a quelques années, un milliaire au nom d'Antonin le Pieux avec une marque de distance partant d'Aps, & Saint-Michel-d'Euzet où vient d'être découvert le milliaire de Constantin, dépendaient du territoire des Helves & que la limite entre ce territoire & celui de Nimes était, non pas l'Ardèche, mais la Cèze, qui coule parallèlement à une douzaine de kilomètres plus au sud.

184. — C., 4070 : *fortasse ad miliarium lapidem pertinet.*

2069

Fragment.

NIMES. — Perdue. Fragment de marbre, trouvé en 1739 à la Fontaine. (MÉN.)

CAESARES....
SOL....
ET PATR....
TV P D....

Copie de SEGUIER.

Acad. des Inscr., 1743, XIV, p. 107. — MÉNARD, VII, p. 234, n° 30. — SEGUIER, ms. 13802, fasc. 7, p. 25. — Notes E. GERMER-DURAND — HIRSCHFELD, C, XII, 3162 : *Quid subsit non divino.*

Ligne 1, ACAD., MÉNARD : CAESARIS ; 2, MÉNARD : SOLI ; 3 & 4, ACAD., MÉNARD : ET PATRI | TVD.

Restitution proposée par E. GERMER-DURAND.

Pro salute ..... Caesaris, Soli invito .....

Ce fragment paraît n'être autre chose qu'une mauvaise copie de celui ci après n° 195 (C., 3160) & devoir être tenu pour nul.

2070

Fragment.

NIMES. — Perdue. Fragment « trouvé à la Fon« taiue vers 1802 ».

. . . . . . VLIVS

. . . . AESAR · L

. . . . . NTVS

Copie de VINCENS & BAUMES.

SEGUIER, ms. 13802, 4, p. 8. — VINCENT & BAUMES, *Topographie*, p. 572.

Restitution proposée par M. Fr. GERMER-DURAND.

..... *Iulius, Caesaris libertus, Amarantus* (?).

« ..... Julius Amarant(h)us, affranchi de l'em« pereur ».

INSCRIPTIONS PUBLIQUES, RELATIVES AUX FONCTIONS CIVILES SUPÉRIEURES

2071

Fragment.

NIMES. — « Fragment d'une table de marbre en « grandes lettres ».

*c*OS

PELET, *Annales de l'Institut archéologique de Rome* 1835, p. 203. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3174.

185. — C., 3163; « vue »; ligne 6 : ALLECTO; ligne 8 : LÁTICLAVIÓ; voir, au sujet du *praetor supremarum*, MOMMSEN, *Droit public*, II, p. 97, note 3.

186. — C., 3170; « vue »; ligne 5 à la fin X̄.

187. — C., 3171; « vue »; propose, aux lignes 4 & 5, *praesidi integerrimo* EX *Postulatione populi*, & d'adjoindre comme ayant fait partie du commencement de la même inscription le fragment suivant.

188. — C., 5896; « vue ».

189. — C., 2165 : met un accent sur l'O de PRAETÓ.

190. — C., 3164 & *Add.*, « vue »; donne avec accents PLÉB, PRÓCÓS & ANNÓS, & sans accents : AED, PRAEF · FRVMENTI.

191. — C., 3167; « vue »; met un accent sur le V de ADIVT & de MVRALI & non sur l'A de ce dernier mot. — M. Hirschfeld considère le personnage comme certainement originaire de Nimes ou au moins de la Gaule Narbonnaise & peut-être apparenté à *L. Iulius, P. f., Vol*(*tinia*), *Brocchus Valer... Bassus* mentionné par des inscriptions de Genève & de Nyon.

192. — C., 5897; « vue »; lignes 2 & 3; M. Mommsen propose : *curatori civitatium omnium*; ligne 5 : M | *l*.

193. — C., 1372 & *add.*, « vue »; propose ... *curatori civitatium* ....., *juridico Flaminiae & Umbriae, legato legionis* ....., *juridico Asturiae & Callaeciae, proconsuli provinciae Baeticae.*

194. — C., 3166 & *add.*, avant-dernière ligne : D FIL.

19[illegible]. — C., 3160 & *add.*, « vue »; propose dubitativement *Ti Claudio Caesare Augusto Germanico* II *consule* .... *filius, Volt*(*tinia*), *Paetus, praefectus* ..,

197. — C., 4186; propose ..... *beneficiario* (ou *corniculario*) *tribuni* ...., *item tribuni legionis II* ....., *item Gemelli procuratoris Augusti, Neptuno & Nymphis.*

INSCRIPTIONS PUBLIQUES, RELATIVES AUX FONCTIONS CIVILES INFÉRIEURES

2072

NIMES. — Au Musée. Précédemment déposé dans le Temple de Diane.

? *ce*RVIDIO . . . . .

. . . . STOR . . . . .

HISCHFELD, *C.*, XII, 3171, « vue » : *litteris bonis saeculi secundi.* — Ligne 2; peut-être *quaestor* ou *Augustorum.*

198. — C., 3070 & *add.*, « vue »; *litteris saeculi secundi.*

199. — C., 3309. M. Hirschfeld (n° 1920.) suppose, en renvoyant à Pétrone (v. 126), que les *statores* municipaux faisaient fonction de viateurs. M. Mommsen pense qu'ils étaient chargés d'arrêter les prévenus.

200. — C., 3213 & *add.*; « vue »; ligne 3, [illegible]ÁNO; ligne 9 : ET ARM; ligne 10 : [illegible]VG CORP, c'est-à-dire *iiiiii viri Augustales corporati.*

201. — C., 1212; « vue ».

202. — C., 1275 & *add.*, « vue ».

203. — C., 3184; « vue »; donne à la première ligne d'après les anciennes copies ET PHILOMVSO; M. Mommsen explique : *curantibus* ..:.. *et Philomuso libertis.*

204. — C., 3183; « vue »; ligne 2 : AE[illegible]ILIANO.

205. — C., 3869.

206. — C., 3173; propose de lire *quaestori pro pr. provinciae* ....

INSCRIPTIONS MILITAIRES

207. — C., 3180 & *add.*, « vue »; ligne 6 : *videtur esse* FILIO.

208. — C., 3181 & *add.*, « vue »; *litterae tertii saeculi.*

209. — C., 2929; « vue ».

210. — C., 3187 & *add.*; « vue »; ligne 1 : ...RATO; propose *equo publico honorato.*

211. — C., 3002 & *add.*; « vue »; au musée; ligne 3 : MONTÁNI; ligne 7 : NO[illegible]ERÍ.

212. — ».

213. — C., 3176; « vue »; ne met pas d'accent sur le second O de HONORIB & de COLONIA.

214. — C., 3175; « vue »; un accent sur le V de IVR; sur le côté droit, *fasces tres laureati.*

215. — C., 3168 & Suppl. p. 835; la pierre retrouvée en 1884 en taisant les fondations d'un puits dans la maison Girard & actuellement au Musée, est une stèle à fronton triangulaire haute de $0^{m}58$ & large de $0^{m}60$; les lettres D M dans le fronton; ligne 3 : FELICIS; ligne 5 : IVNII OMVLLI; ligne 6 : T·VITRASII; ligne 7 : LEGATI.

216. — C., 2928.

217. — C., 3179; « vue »; accent sur l'A de MILITAVIT, sur l'O de LEGIONE & de DVOS, sur l'E de TVRRES & sur le second A de ADSIGNATAM. — M. Hirschfeld dit à propos de l'expression de *miles missicius* qu'elle se rencontre rarement (voir Suétone, *Ner.*, 48), & que peut-être le titre plus honorable de *veteranus* peut avoir été refusé à Festus ainsi qu'aux autres soldats de la légion XVI[e] parce que cette légion fut une de celles qui en l'an 14 de J.-C. firent une sédition dans l'armée de la Germanie Supérieure & auxquelles *militibus vicena stipendia meritis... pecunia & missio quamvis non flagitantibus oblata est* (TACITE, *Ann.*, I, 16, 37).

218. — C., 3182.

219. — C., 3035; une *ascia* figurée sur la base à droite.

220. — C., 3186.

221. — C., 3180 & *add.*, « vue ».

2073

Fragment provenant du piédestal d'une statue en l'honneur d'un personnage pourvu de fonctions & de grades équestres.

NIMES. — Au Musée. Fragment trouvé en octobre 1884 parmi les matériaux de la maison Tribes, rue des Lombards, démolie pour l'ouverture d'une rue nouvelle. — Hauteur, $0^{m}38$; largeur, $0^{m}20$. Hauteur des lettres de la première ligne $0^{m}09$; de la seconde, $0^{m}075$.

. . . . r O M *a n o*

iiii viro VIÂR*um curandarum*

*trib·coh·praet*OR·X . . . . .

. . . .

Estampage d'Albin MICHEL : un accent sur l'A de VIAR.

GERMER-DURAND, lettre du 14 mars 1887 : « fragment apporté de Saint-Césaire ».

Le personnage auquel se rapporte ce fragment d'une inscription problablement gravée sur le piédestal d'une statue, avait débuté par une des fonctions du vigintivirat : le quattuorvirat de l'entretien des rues de Rome, puis avait eu le grade équestre de tribun commandant d'une cohorte prétorienne portant le numéro X ou un numéro supérieur à X.

2074

Épitaphe faisant mention d'un primipilaire.

NIMES. — Perdue. « Cippe, trouvé à Nimes dans « les ruines de l'église de Sainte-Perpétue ». Au-dessus de l'inscription, « deux bustes en demi-« relief, dont la face est toute mutilée; couverts « d'une robe & d'un manteau à la romaine; le « fond du bas-relief représente une grande « coquille » (MÉN.).

. . . . . AVG·L·ATTIVS L·ATTII

. . . . . PRIMIPILARIS LIB

SIBI ET

. . . . . L LIBERTO V F

GUIRAN, ms. II, p. 183 : *Ita corruptus ut vix legi possit.* — GAUTIER, *Hist. de Nimes*, 1720, p. 42. — MÉNARD, VII, p. 290, n° 5 & pl. — SÉGUIER, 13801, f. 16. — HIRSCHFELD, C., XII, 3178.

..... *iiiiii vir Augustalis* (?), *L. Attius, Lucii Attii Lucani* (?), *primipilaris libertus*, ..., *sibi &* ...., *liberto, vivus fecit.*

« ..... sévir augustal, Lucius Attius affranchi de « Lucius Attius primipilaire, a de son vivant « élevé ce tombeau pour lui-même & pour .... « son affranchi ».

Les restitutions sont de M. HIRSCHFELD.

2075

Fragment faisant mention d'un tribun légionnaire?

NIMES. — Au Musée. Fragment de marbre bleuâtre, de provenance inconnue.

. . . .

. . IB . . . . .

T . . . .

Estampage de M. Fr. GERMER-DURAND : le B, réduit à sa haste & à une portion de sa boucle inférieure, est incertain; peut-être un E.

..... *tribunus militum* .....

222. — C., 3177; restitue, ligne 4, COHORT *i ci*V *rom* c'est à dire *cohortis primae civium Romanorum*, d'après un exemple fourni par une inscription de Vérone, *C.*, V, 3936.

223. — C., 5899; « vue »; ligne 2; préfère dans la restitution *praeposito* à *praefecto*.

224. — C., 3185.

225. — C., 3210.

226. — C., 3207; « vue », *litteris optimis saeculi primi incipientis.* — Voir plus loin, n° 728, l'épitaphe de Q. Capitonius Messor.

EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE AUX INSCRIPTIONS MUNICIPALES.

Page 654. — Paragraphe intitulé *Nimes colonie militaire d'Auguste.*

Si, comme le pense M. Jullian (*Journal des Savants*, février 1889; voir *Revue épigraphique*, II, p. 427 & suiv.), les villes latines de la Narbonnaise qui avaient le titre de colonie ont été réellement des colonies de vétérans d'Auguste, le cas de Nimes, cité latine & colonie militaire d'Auguste, ne serait pas différent de celui de ces autres nombreuses colonies latines de la Narbonnaise.

Page 661, première colonne, premier alinéa, lignes 7 à 43. — Nous n'avons pas accordé au

commerce de Nimes toute l'importance qu'il avait. La situation de la ville sur la grande route d'Italie en Espagne & à l'aboutissement de plusieurs routes venant de l'intérieur de la Gaule, lui assurait un développemeut commercial par lequel elle prenait peut-être rang immédiatement après Lyon & Arles. Ce développement est attesté par l'existence des corporations mentionnées par les inscriptions.

Page 667. — Paragraphe intitulé *Mosaïques* à ouvrir à la suite de celui intitulé *Statues & sculptures.*

Mosaïque du mariage d'Admète. — Trouvée le 20 décembre 1883 dans les terrassements pour la construction des halles neuves. — Pelias, roi d'Iolchos, assis sur son trône placé sur une sorte d'estrade peu élevée; à sa droite sa fille Alceste, debout, nue jusqu'aux aines, ses cheveux flottants sur ses épaules. Devant eux, au bas de l'estrade, le jeune roi de Pherès, Admète, nu, assis au bord d'un char tiré par un lion & un sanglier, suivant la condition faite par Pelias de n'accorder sa fille qu'à un prétendant qui se présenterait sur un char attelé de bêtes féroces; derrière lui, deux guerriers casqués, cuirassés & armés de lances. Le tableau carré qui représente cette scène occupe une des extrémités de la mosaïque, dont le surplus est rempli par cinq rangées différentes d'ornementation : celle du milieu formée par un rinceau de feuilles d'acanthe, celles de chaque côté par des dessins géométriques, les deux extrêmes par des compartiments renfermant divers animaux, le tout entouré d'une riche bordure.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A LA CITÉ

227. — ».

228. — C., 3152 & *add.*; M. Hirschfeld conclut comme nous au rejet des fragments ORVM & IO & à la possibilité que l'inscription se rapporte à un monument construit par Auguste & restauré postérieurement. (Voyez ci-dessus n° 166).

229. — C., 3322 & 5699; Revoil (*Mém. de l'Acad. du Gard* 1871, p. 206) *Respublica Nemausensium recte explicat.*

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES DÉCURIONS

2076

Fragment faisant mention d'une concession d'emplacement par décret des décurions.

Nimes. — Perdue. *In praetorio seu suburbano Ferrandi, olim episcopi*; en deux copies :

▨▨RAB▨▨	R▨AE▨
▨IAE·RHO▨	▨IDE▨
▨TRON▨	▨TRO▨
D·D D·	D·D·D·

Guiran, ms. pp. 75 & 104. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3266 : *Fuit ne Rhodiae patron...., locus datus decreto decurionum.*

« .... emplacement concédé par décret des « décurions ».

230. — C., 3311 & *add.*, « vue »; ligne 1 : QVDEM; ligne 2 : SPLENDIDISSIM; lignes 4 & 5 : MODESTI *ae ergo et pie*TATIS.

231. — C., 3312 & *add.*, « vue ».

232. — C., 3233.

233. — C., 3233; ligne 5 VR.

234. — C., 3200; « vue »; donne les lignes 1 & 9 en lettres beaucoup plus grandes.

235. — C., 3201; ligne 4 : APOLNAR.

236. — C., 3288; « vue »; *litteris saeculi primi.*

237. — C., 3253; « vue »; *litteris bonis saeculi secundi.*

238. — C., 3203; « vue »; *litteris bonis saeculi secundi.*

239. — C., 3219.

240. — C., 3221; donne, lignes 2 & 3 NIC▨RI, ce qui peut se lire *Nicephori.*

241. — C., 3191 & *add.*; « vue »; ligne 3 : ORNAMENTAR; *Iulius* employé comme prénom; autres exemples sur les inscriptions de Nimes.

2077

Autel à Mars par un sévir augustal décurion ornamentarius.

Uchaud, dans le canton de Vauvert. — Perdue. *Marmor rubens, iacet in foro vici quem vocant.* Huchau, *inter Nemausum & Monspelium* (Voy. *C.*, xii.)

MARTI AVG
C·IVLIVS PALVS
IIIIII VIR AVG
*h*ONORATVS
ORNAMENTIS
DECV*rional*

Peyresc, ms. 8958, f. 119. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4081 : peut-être I*t*A*l*VS.

Marti Augusto, C. Iulius Paulus (ou *Italus*), *sevir augustalis, honratus ornamentis decurionalibus.*

« A Mars Auguste, Caius Julius Paulus, sévir « augustal, honoré des insignes du decurio- « nat ».

242. — C., 3249; « vue »; peut-êrre le même *Epitynchanus* que dans l'inscr. n° 345.

243. — C., 3245; « vue ».

244. — ».

245. — C., 4068.

246. — C., 5905; « vue »; *litteris saeculi secundi*; ligne 5, à la fin VIR·*corpor* ?

247. — C., 3236; « vue »; ligne 1 : VOLT.

248. — C., 3286; ligne 5 : CALIDIA d'après Scaliger.

249. — C., 3289; ligne 4 : HONORIBVS d'après Rulman.

250. — C., 3307.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES QUATTUORVIRS ET A DES PRÉFETS DES VIGILES ET DES ARMES

251. — C., 3215.
252. — C., 4071 & *add.*
253. — C., 3295; « vue » : CRESIME.

254. — C., 3247; ligne 5 PIETATIS; ligne 6 : C▨▨FEC; c'est à dire *pietatis causa fecit.*

255. — C., 3296 & *add.*, « vue »; ligne 4: IIII sans barre au-dessus.

256. — ».

257. — C., 3274; « vue »; ne donne pas la ligne 8 : ...VLA.

258. — C., 3232 & *add.* lit, au fragment inférieur gauche, *had*RIANO CO..... | *pub*LICIS.....; termine à l'avant-dernière ligne par SYNHO*di* & la dernière à QVORV; met en doute que le fragment ait appartenu à l'inscription. Le fragment final à droite est peut-être un débris d'un autre décret en l'honneur de Gavius, prêtre du synhode & patron du collège des centonaires.

259. — C., 3303. *De procuratore imp. Caesaris Trajani Germanici Dacici cogitat* Mommsen.

260 — C., 3223.

261. — C., 3259. M. Mommsen propose, ligne 8 : *Numeria Tertulla* d'après l'inscription n° 312.

262. — C., 3214.

263. — C., 3222; ne propose pas de correction du mot GAPPI.

264. — C., 3235.

265. — C., 2794; ligne 2 à la fin : AVITI; ligne 5 : AMANDUS.

266. — C., 3252 & *add.*; « vue », *litterae aetatis Augustae sunt.*

267. — C., 3264 & *add.*; « vue ». On aperçoit encore une partie du cinquième *pileus.*

268. — C., 3301 & *add.*, « vue »; propose, ligne 2 : *iiii vir jure dicu*NDO; ligne 3 : *iiII*VIr *quinquennalis.*

2078

Épitaphe d'un quattuorvir trésorier.

Nimes. — Perdue. Fragment « trouvé près de « l'amphithéâtre ».

D *m*
AEMILI.....
IIII▨▨A.....
FLAMINI.....

Guiran, ms. II, p. 83. — Hirschfeld, *C.* XII, 3190 : *fuit potius* IIIIl *vir ab Aer. quam* IIIIl *vir. Aug.*

Diis Manibus Aemilii ...., quattuorviro ab aerario, flamini.......

« Aux dieux Manes d'Aemilius ...., quat- « tuorvir trésorier, flamine .... ».

269. — C., 3300.

270. — C., 3142 & *add.*; « vue »; explique les lettres PO de la ligne 5 par PO(*suerunt*) & ajoute : *Monumentum igitur a pontificibus una cum quattuorviris coloniae Nemausensium dedicatum.*

271. — C., 3205 & *add.*; « vue »; pense que Boduacius était peut-être sévir augustal.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES ÉDILES

272. — C., 3193; « vue ».
273. — C., 3196.

274. — C., 3195 & *add.*; « vue »; ligne 2 : ALHIO; ligne 4 : T·ALFIVS; ligne 5 : explique dubitativement TS par *Titi servus.*

275. — C., 3342; donne, à la ligne 4 MED.

276. — C., 3217 & *add.*, « vue »; *nota praenomen Helvius.*

277. — C., 3227 & *add.*, « vue »; ligne 2 : *nota praenomen Veri.*

278. — C., 3239; découverte en 1872.

279. — C., 3228.

280. — C., 3095 & *add.*; ligne 2, donne A..., & explique : *Fuit fortasse a*(*edilis*) *vel a*(*ugustalis*).

281. — C., 2808.

282. — C., 3257.

283. — C., 3261; « vue »; *litteris optimis saeculi primi incipientis.*

284. — C., 5891; « vue »; *litteris bonis saeculi primi*; ligne 3, à la fin : V, & explique *Victoriae, Veneri, v. s. l. m.*

285. — C., 3273; « vue »; *litteris bonis saeculi secundi.*

286. — C., 3282; « vue »; *litteris magnis & pulchris.*

287. — C., 3292.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES QUESTEURS

288. — C., 4104; « vue ».
289. — C., 3206; « vue ».
290. — C., 3094 & *add.*; « vue ».
291. — C., 5902 « vue »; *litteris bonis*; donne L·LICINIO; ligne 2 : ▨O·Q·CO*l*.

292. — C., 4115; « vue »; propose, lignes 3 & 4, *Cattia ..... patri faciendum curavit.*

293. — C., 3263.

2079

Épitaphe d'un questeur de la colonie Augusta de Nimes.

Nimes. — Stèle à sommet cintré, bordée d'une bande saillante entourant l'inscription; transportée en 1836 au musée d'Avignon. (Pel.) — Hauteur, 0m55; largeur, 0m40; hauteur de la partie entouré, 0m45; largeur, 0m30,

D · M
CN·REVCO
NIO SEXTIN
O·Q C·AN·LIB
5 EIVS·P OP
TVMO

Copies dessinées de M. Allmer & de M. Fr. Germer-Durand : lettres de mauvaise forme.

Pelet, ms. à la Bibl. de Nimes, II, p. 183. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3265. *Titulum, quamquam in re praesenti suspicionem mihi non movit, sincerum esse haud praestiterim.*

Diis Manibus, Cn. Reuconio Sextino, quaestori coloniae Augustae Nemausi; liberti ejus patrono optumo.

« Aux dieux Mânes, à Cneus Reuconius Sex« tinus, questeur de la colonie Augusta de Nimes; « ses affranchis à leur excellent patron ».

Un Cn. Reiconius Noricus, dont on a vu ci-dessus (n° 1112) l'épitaphe, était peut-être un des affranchis ici rappelés.

294. — C., 3267.

295. — C., 3272.

296. — C., 3285; « vue »; propose, à la dernière ligne, *Titulla.*

297. — C., 3283.

298. — C., 3229; « vue »; propose dubitativement *aed. col.*

299. — C., 3299; « vue ».

300. — C., 3062. propose; à la fin, *ex longa infirmitate recreatus.*

301. — C., 3310 & *add.*; « vue ».

302. — C., 3142 & *add.*; « vue »; explique: *titulum dedicaverunt... Honoratus & Clodius junior et..... Varenus, pontifices, (ex stipe ?).*

2080

Épitaphe d'un questeur de la colonie.

Nimes. — Au Musée. Stèle incomplète à gauche; trouvée le 26 mai 1888, dans la rue des Greffes. L'inscription, à laquelle manque aujourd'hui le commencement des deux premières lignes, était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m36; largeur, 0m24; épaisseur, 0m10.

[illegible] · SERVILIO
*e*XCINGOMAR*o*
Q̄ · COL

Estampage de M. Bazin, Censeur du Lycée. — Dessin de M. le colonel Pothier : l'X au commencement de la seconde ligne, réduite à une très petite amorce de la partie supérieure de son second jambage, mais reconnaissable.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 357.

..... *Servilio Excingomaro, quaestori coloniae.*

« A ..... Servilius Excingomarus, questeur de la « colonie ».

Sur toutes les inscriptions de Nimes qui rappellent des questeurs, leur titre est exprimé comme ici par un Q surmonté d'une barre.

Excingomarus, nom celtique connu, déjà rencontré à Nimes sur une inscription aujourd'hui perdue.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES FLAMINES ET A DES FLAMINIQUES

2081

Fragment relatif à un flamine municipal de Rome & d'Auguste.

Saint-Victor la Coste. — Fragment « dans le « mur d'une petite chapelle rurale dite de Saint-« Martin ». (Rochetin). — On aperçoit sur le bord à droite un reste de l'encadrement de moulures avec rinceau qui renfermait l'inscription. — Hauteur, 0m25; largeur, 0m33.

. . . . *ro*MAE · ET
*august*ORVM
. . . .

Copie de Rochetin, septembre 1883. — Hirschfeld, *C.* xii. 5883.

Ce débris proviendrait peut-être de l'épitaphe d'un flamine municipal de Rome & des Augustes : *flamini Romae & Augustorum.*

303. — C., 3134.

304. — C., 3220.

305. — C., 3395.

306. — C., 3302.

307. — C., 3194.

308. — C., 3211 : *Casuriae, Aviti f., Fulviae* (??); *Atrius*, mot corrompu.

309. — C., 3216.

310. — C., 3225.

311. — C., 3175; « vue » *litteris saeculi secundi.*

312. — C., 3260.

2082

Épitaphe d'une flaminique.

Nimes. — Perdue. « Extraite en 1673 de la cha« pelle de Sainte-Perpétue ».

D · M ·
SAMMIAE LI
SECVNDINAE
FLAMINIC · AVG
HEREDES

Guiran, ms. II, p. 86. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3268; ligne 2, corrige LI en L · *f.*

Diis Manibus Sammiae, Lucii filiae, Secundinae, flaminicae Augustalis, heredes.

« Aux dieux Mânes de Sammia Secundina, « fille de Lucius (Sammius), flaminique augus« tale, ses héritiers ».

313. — C., 3269.

314. — C., 3269; la même que la précédente.

315. — C., 2823; « vue »; *litteris bonis.*

316. — C., 3279; une meilleure copie de M. Fr. G. Durand donne *d* M | .....IAE · T · FIL | | *ate*RCLAE | F*lam*INIC · AVG | *test*AMEN | *t*O.....

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES SÉVIRS AUGUSTAUX

317. — C., 3305.

318. — C., 3188; « vue ».

319. — C., 3189 & *add.*; « vue ».

320. — C., 3192.

321. — C., 3199.

322. — C., 3202.

323. — C., 3204.

324. — C., 5900; « vue ».

325. — C., 4060 & *add.*, « vue ».
326. — C., 3209 & *add.*; « vue ».
327. — C., 3208 & *add.*; « vue ».
328. — C., 4105; « vue ».
329. — C., 3218; « vue » : *nota libertum tribui rusticae adscriptum.*
330. — C., 3015 & *add.*; « vue ».

2083

Fragment relatif à un sévir augustal.

Nimes. — Au Musée.

*iii*III VIRO *aug*
. . . O · GRATO
. . . .

Hirschfeld, *C.*, XII, 5901; « vue ».

2084

Épitaphe d'un sévir augustal.

Nimes. — « Près de Nimes, *in coenobio abbatis*. Barnouin *ad viam Arelatensem.*

D M
IIIIII VIR AVG
T · GEMIN · ZETHI
ET · TITIAE · MARTIA
5 LIS · FIL · PATERNAE
T · GEMINVS · TITI
ANVS PARENTB
OPTIM

Hirschfeld, *C.*, XII, 5900 *a*, « d'après une copie « envoyée par M. de Villefosse ».

Diis Manibus seviri Augustalis; T. Geminii Zethi & Titiae, Martialis filiae, Paternae; T. Geminius Titianus parentibus optimis.

« Aux dieux Mânes de Titus Geminius Zethus, « sevir augustal, & de Titia Paterna, fille de « Martialis; Titus Geminius Titianus à ses excel- « lents parents ».

Le cognomen du fils dérivé du gentilice de la mère.

331. — C., 3014.
332. — C., 3198.
333. — C., 3226.
334. — C., 3230; « vue »; ne donne pas les accents.
335. — C., 3231; ligne 5 : PRIVIG*nus*; ligne 5 : COnT*ubernalis?*
336. — C., 3234.
337. — C., 3241; « vue ».
338. — C., 2995 & *add.*; « vue ».
339. — C., 3237.
340. — C., 3240; « vue ».
341. — C., 3243.
342. — C., 3246; « vue ».
343. — C., 3248.
344. — C., 3207; ligne 1, mauvaise copie à corriger par L · APICI, estampage de M. Estève.
345. — C., 3250; « vue ».
346. — C., 3251 & *add.*; « vue ».
347. — C., 3254; « vue ».
348. — C., 3255; trouvée en 1623; ligne 2 : MEROPS LIB · ET H*eres.*
349. — C., 3256 & *add.*; p. 837; « vue ».
350. — C., 4069.
351. — C., 4168 & *add.*; « vue »; à Sommières.
352. — C., 3262.
353. — C., 3270.
354. — C., 3271.
355. — C., 3276; « vue » : *litteris saeculi secundi.*
356. — C., 3278.
357. — C., 3280 & *add.*; « la même que 3014. »
358. — C., 2284.
359. — C., 3287.
360. — C., 3293; « vue » : *litteris bonis.*
361. — C., 4073.
362. — C., 3294.

2085

Épitaphe d'un sévir augustal.

Montbazin, dans le canton de Mèze, département de l'Hérault. — Cippe avec base & couronnement, trouvé en 1819 dans le jardin de la maison Lavergne (Creusé), engagé dans un mur (*id.*); « trouvé en août 1824 (Fr. G.-Durand). « L'inscrip- « tion est renfermée dans un encadrement de « fleurs & de feuillages ».

D · M
C · VETTI · HYPNI
IIIIII VIR AVG
C · VETTIVS
5 EVTYCHES
T · F · I
VIV

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Seguier, ms. de Paris 16930, p. 1451, n° 19. — Thomas, *Annuaire de l'Hérault*, 1820, p. 51; *Mémoire sur Montpellier*, 1827, p. 74; *Mémoire de la Société de Montpellier*, I, p. 162, avec planche. — Creuzé de Lesser, *Statistique*, p. 231. — Dumège, *Hist. de Languedoc*, éd. 1840, I, p. 637, n° 29. — Herzog, n° 89. — Hirschfeld, *C.*, XII, 4291.

Diis Manibus C. Vettii Hypni, seviri Augustalis; C. Vettius Eutyches testamento fieri jussit (& sibi) vivus.

« Aux dieux Mânes de Caius Vettius Hypnus, « sevir augustal; Caius Vettius Eutyches a, en « exécution de son testament, élevé ce tombeau « & de son vivant pour lui-même ».

Eutyches était sans doute l'affranchi d'Hypnus.

363. — C., 2775; « vue » : *litteris bonis* : ne met pas d'accent sur le second E de SEVERO.
364. — C., 3298; « vue ».
365. — C., 3307 *a* & *add.*; « vue ».

2086

Epitaphe d'un sévir augustal.

NIMES. — Au Musée. Fragment de provenance précise non connue.

D *m*

IIIIi *vir*

AVg....

....

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5 903; « vue en 1886 ».

366. — C., 3 236 (?); voir ci-dessus n° 247.

367. — C., 3 197; « vue »; *litteris saeculi secundi.*

368. — C., 3 201 & *add.*; « vue »; *litteris bonis.*

369. — ».

370. — C., 3 258.

371. — C., 3 277; « vue »: *litteris bonis saeculi secundi*; ligne 1, D, *m.*

372. — C., 3 281 & *add.*; « vue ».

373. — C., 3 244; « vue »: *litteris saeculi secundi.*

2087

Fragment relatif à un sevir incorporé.

NIMES. — Au Musée. Fragment trouvé aux nouvelles Halles en 1885.

D

IIIIi *vir aug*

*cor*PORa*t* .....

....AI........

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5 904; « vue en 1885 ».

374. — C., 2 772; « vue »: *litteris saeculi tertii.*

375 *bis.* — C., 3 945; « vue ».

376. — C., 3 165: un accent sur le troisième E de EXHIBERETVR.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES CORPORATIONS

2088

Fragment d'un autel au Génie des centonaires & des dendrophores.

LANSARGUES, dans le canton de Mauguio, dép. de l'Hérault. — Perdue.

NEM[illegible]AVG

ET N·DEORVM

ETEM C[illegible]OC[illegible]IT ET

DENDRO[illegible]OR

5 CI[illegible]

[illegible]

TRELIS, lettre adressée en 1801 à Calvet, conservée à la Bibliothèque d'Avignon.

SEGUIER, ms. 13801. p. 86. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5 953.

Restitution proposée dubitativement par M. Hirschfeld.

Nemauso Augusto & numinibus deorum, item Genio colleg..... centonariorum & dendrophororum ....

« Au dieu Nemausus auguste & à la puissance « des dieux, & aussi au Génie des collèges des « centonaires & des dendrophores, ...

377. — C., 3 351 & *add.*; « vue ».

378. — C., 2 754; « vue »; *litteris malis*, lignes 7 & 8: *magistro suprascripti collegii.* M. Mommsen propose dubitativement: *m(unicipii) S(extantionis) collegae*; lignes 8 & 9: G·EQ·P· EX | EX V; *equo publico exornato ex V decuriis.*

379. — 2824; trouvée en 1846. ligne 5: VGERNENSES d'après copie de M. de Villefosse.

380. — 2637; lignes 5 & 6: M. Mommsen propose FRV*ns*, c'est à dire (*frons*) *ornavi*T. Ne pourrait-on pas proposer FRV*ctus*?

381. — C., 3336 & *add.*; « vue ».

382. — C., 3335; propose ligne 2: *fabris tign[aris vel [centon]aris*; ligne 4: *hs*·M & à la fin *Honorati*; ligne 7: *pecunia q*VE — ne donne pas de huitième ligne.

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES AUX SPECTACLES

383. — C., 3290; « vue »: *litteris saeculi secundi*; ne met pas d'accents.

384. — C., 3327 & *add.*; « vue »; *Viannes* c'est-à-dire *Viennensis.*

2089

Épitaphe d'un rétiaire ou d'un thrèce.

NIMES. — Perdue. Autrefois « à la maison de « M. Favier, conseiller au Présidial ». MÉNARD.

R

G·HEIO·PHOEBO

XIII·VXOR·D·S·D

MNEME·NONIA

Copie de MÉNARD.

RULMAN, *Ins.*, p. 73. — GUIRAN, ms. p. 116. — MENARD, 7, p. 366. — BAUX, p. 73. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 3 328.

RULMAN, PHOEBO. — BAUX: G·HSIO·PIAE | XIII·VXOR P·S·D | M NENIONNOVIA.

Retiario — G. Heio Phoebo, (pugnarum ou coronarum) XIII; Mneme Nonia.

« Rétiaire. —

« ..... à Gaius Heius Phoebus, mis en combat (ou) « couronné treize fois, son épouse Mnemé Nonia « a, de ses deniers, donné ce tombeau ».

M. Hirschfeld propose [*t*]*r*(*aeci*) préférablement à *r*(*etiario*).

385. — C., 3325; « vue »; XXV, c'est à dire *pugnarum XXV.*

386. — C., 3326 & *add.*; « vue ».

387. — C., 3329; XXXVII c'est à dire *pugnarum* XXXVII.

388. — C., 3332 & *add.*; « vue »; trouvée en 1880.

2090

Épitaphe d'un gladiateur thrèce.

Nimes. — Perdue. Autrefois *in terra Mercerii juxta villam dom.* de Baudan de Villeneufve.

IR
CAMIANVS
FVL XX·DXX
ASTVS·M·D·S
DAT

Guiran, ms. II, p. 404. — Hirschfeld, C., XII, 3330 : IR à corriger en TR.

Traex. — Campanus, pugnarum XX, coronarum XX; Blastus , murmillo, de suo dat.

« Thrèce. — Campanus, mis en combat vingt « fois, couronné vingt fois; Blastus, mirmillon, « donne de ses deniers (ce tombeau) ».

Campanus, Blastus ou *Castus murmillo*, restitutions proposées par M. Hirschfeld; *pugnarum XX, coronarum XX*, par M. Mommsen.

Ligne 2 : peut être ⊖ *obitus Amiantus*.

389. — C., 3323; donne le texte en cinq lignes. LIB.XX. M. Mommsen explique *liberatus pugna vicesima* ou *pugnarum XX* (voir t. V, 4511).

390. — C., 3324; c'est à dire *coronarum*. — M. Mommsen explique : *munere C Pompeii Martialis* (?) *essedarius liberatus.*

391. — C., 2747 & *add.*; « vue ».

2091

Épitaphe d'un gladiateur.

Nimes. — Au Musée. Fragment de provenance précise non connue.

*ve*RECV*ndus*
*coron*AR·XX·....

Hirschfeld, C., XII, 5907 « vue ».

Voir notre copie n° 845; ligne 1 : AECVS; ligne 2 : OR·XX·M..., alors plus complète.

392. — C., 3252.

410. — C., 3347 & *add.*; « vue »; ligne 2 : *Afrodisii* ou *Afrodisiae*; SYMMELEi peut-être l'équivalent de *symphoniacus* ou *choraules*; ligne 6 : P·M·, peut-être *pantomimorum*; M. Mommsen préfère *P(ublio), M(arco)*; ligne 8 : TIBVS, omis par nous.

2092

Fragment peut-être relatif aux jeux grecs.

Nimes. — Au Musée. Grand fragment présentant l'angle supérieur droit d'une table de pierre, découvert en décembre 1889 à l'angle de la rue de Corcomaire & du boulevard Gambetta, dans la démolition de la maison Vuagnoux. — Partout. — Hauteur, 0m70; largeur, environ 0m35; épaisseur. 0m075. Hauteur des lettres de la première ligne, 0m06; des autres, 0m045. Espace entre les lignes, 0m12 & 0m15.

......OI
........ϽΝΙΚΗϹΚΑ
.....ᵁΜΟΝϹΚ......

Estampage & copie dessinée de M. Estève : Lettres de très belle forme; au commencement de la seconde ligne, une portion de cercle appartenait à une lettre ronde : un *thèta*, un *phi*, un *omicron* ou un *oméga*; les E de forme lunaire.

Estève, dans les *Mém. de l'Académie de Nimes*, 1889, p. 29. — Allmer, *Revue épigraphique*, III p. 27.

Débris d'une inscription se rapportant peut-être aux jeux grecs de Nimes, constatés par d'autres nombreux fragments.

M. Fr. Germer-Durand pense que cette inscription était probablement relative à un musicien ou à un chanteur & restitue, à la 2e ligne IONIKHC·Kai.

2093

Épitaphe d'un symphoniste.

Nimes. — Au Musée. Fragment « extrait en 1862 « de la démolition du coin de la place Belle-Croix. » (Fr. Germer-Durand). — Hauteur & largeur 0m20.

D·M
M·HORTEN....
PRIM....
SYMPHON.......
SACR....

Copie dessinée de M. Allmer.

Pelet, *Catalogue*, 1863, p. 218. Notes E. Germer Durand. — Hirschfeld, C., XII, 3348.

Diis Manibus M. Hortensii Primi ?, symphoniaci sacr.....

« Aux dieux Mânes de Marcus Hortensius Pri- « mus, symphoniste..... »

Les compléments sont de M. Hirschfeld; il suppose le défunt membre d'un collège de *symphoniaci*, en renvoyant à une inscription de Rome (C. VI, 4416) : *collegio symphoniacorum qui sacris publicis praestu sunt.*

2094

Autel à Silvain, à Liber Pater & à Nemausus par un xystarque (?) du synode.

(Voir plus haut, nos 26 & 398.)

Nimes. — Perdue. Fragment, *in hortis Chambrunianis* (Guir.); déjà perdue au temps de Guiran (*id.*)

DEO·SILVANO·ET·LIBERO
PATRI·ET NEMAVSO·
ARCHVS SYNODI

Bibliographie empruntée au *Corpus* : Grasser dans Scaliger, ms. Papenbrock, 5 post f. 76. —

Vossius *de Idol, C.* 35, avec omission de la troisième ligne. — Reinesius, I, p. 107. — Rulman, ms. n° 13, & II, 3. — Catel, *Mém.*, p. 280 — Bouche, *Chorographia*, I, 57. — Deyron, éd. II, p. 113. — Guiran, ms. II, p. 41. — Spon, *Recherche*, pp. 56 & 165; *Misceell.*, pp. 111 & 169. — Donat, 39, 3. — Bouhier, ms. 60 *bis*, p. 61. — Tersan, ms. de Paris 3131, vol. I, à la fin. — Ménard, VII, p. 216, n° 10. — Pelet, Nymphée, p. 18. — Hellwig, ms., p. 1. — Herzog, n° 241. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3132.

Deo Silvano & Libero Patri & Nemauso, xystarchus synodi.....

« Au dieu Silvain & à Liber Pater & à Ne-« mausus, ..., xystarque du synode ..... ».

La restitution de Bimard dans Bouhier (*l. c.* p. 65) : *xystarchus synodi sacrae*, admise par M. Hirschfeld comme « non improbable ».

INSCRIPTIONS MUNICIPALES RELATIVES A DES ÉDIFICES PUBLICS

411. — C., 3315; « vue »; nie avec Renier (*Sociétés sav.*, série IV, t. 3, 1866, p. 240, & t. 4, 1886, p. 187) que Crispius Reburrus ait été l'architecte de l'amphithéâtre.

412. — C., 3321.

413. — C., 3318 *f*.

414. — ».

415. — C., 3318 : E[illegible]VII.

416. — ».

417. — ».

418. — ».

419. — ».

420. — ».

2095

Marques de construction (?) relevées dans un réservoir de l'aqueduc romain.

Nimes. — « Dans la rue de l'Agau, on a mis à « découvert l'ancien aqueduc romain avec un ré-« servoir dont les parois ne portent que les « signes :

IIII ⊕ ⋅ N
I Ⅎ

Michel, *Nimes*, I, p. 26. — Hirschfeld, *C.*, xii 4055.

Marques de tailleur de pierres, d'après Albin Michel.

421. — C., 3316 & *add.*; « vue ».

422. — C., 3316 & *add.*; « vue ».

423. — C., 3317.

424. — C., 3317.

425. — ».

426. — C., 3320 & *add.*; « vue ».

427. — ».

428. — C., 3318; *litteris bonis primi saeculi*. OVAI*is* LO*ca*... — Il y a plutôt, semble-t-il : QVAESTO..... : *cuneus quaestorum.* ?

429. — C., 3318 : *litteris evanidis* : D[illegible]I[illegible]I[illegible] DIVP[illegible]NAV D.

430. — C., 3318 *d*.

431. — C., 3318 *b* & *c*.

432. — C., 3317.

433. — ».

434. — ».

435. — ».

436. — C., 2980.

437. — C., 2980 *a*.

438. — C., 2980.

439. — C., 2989 *a*.

440. — ».

441. — C., 3363; la porte qui au moyen âge s'appelait Porte-d'Espagne est celle qui s'appelle aujourd'hui Porte-de-France.

442. — C., 3146.

443. — C., 3304 & *add.*

444. — C., 3304 & *add.*; « vue » : *litteris magnis alteque incisis saeculi primi*; propose *.....flamen* (?) *divi Augusti Nemausensibus* (?) *sphaeristeria de suo dat.*

INSCRIPTIONS GÉOGRAPHIQUES

445. — C., 3314.

446. — C., p. 346 & n° 3362.

447. — C., 3058; propose : *signa* (?) *Isis et* HS..... *Serapis Vestae Dianae Somni* (*Dianaes omnia* préférablement d'après M. Mommsen), *ex* HS *numero sex milibus phialas duas chrysinglyptas* (?) *& signa deorum argentea castrensia quae in domo habebat; item..... dedicatione templi Isis & Serapis decurionibus Nemausensium & ornamentariis singulis denarios quinque ita ut in publico vescerentur, distribui jussit inque ejus domus tutelam* HS *numero decem milia reliquit item..... imaginem Martis argenteam ex arg. p. libr... Samnagensibus dedit. Huic ordo Biturigum.....*

448. — C., 5894; « vue »; *litteris bonis saeculi primi*. Ligne 2 : ARCEVOTVRVA ; lit *Arcevoturum*; peut-être un des vingt-quatre *vicis oppidisve Nemausensium attributis.*

449. — C., 4155 & *add.* « vue »; *litteris bonis saeculi primi fere exeuntis*; les *vicini Arandunici* « identifiés sans suffisantes raisons aux habitants « de Nages ».

450. — C., 2820 & *add.*; « vue », mentionne l'opinion de E. G.-Durand que les *Arnemetici* seraient aujourd'hui représentés par un territoire du nom d'Argence.

451. — C., 3084; « vue »; *litteris saeculi secundi*; considère *Adgentii* comme un gentilice, non comme un nom géographique.

452. — C., 2972 & *add.*

453. — C., 5884; propose *Sextus Falius* (?), *Iudutiomari f., Laco* (?) *Minervae de suo dat.*

454. — C., 3313 & *add.*; « vue : » *De situ portus ad ripam Rhodani, quem ad locum hodie Chamone dictum fuisse Germerus conjecit, non constat.*

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES

455. — C., 3068 *a*.

456. — C., 3047.

457. — C., 3048; « vue »; DIVOM.

458. — C., 3049.

459. — C., 3073; *litterarum singularium explicatio incerta.*

460. — C., 3069.
461. — C., 3072 ; « vue ».
462. — C., 3068.
463. — C., 3135.
464. — C., 3092 & *add.* ; « vue ».
465. — ».
466. — ».
467. — C., 3081 & *add.* ; « vue » ; ne met pas d'accent sur l'A de MARTI.
468. — C., 3082 & *add.* ; « vue » ; *Marti Britovio*, « identifié à tort par Ménard avec Diane « Britomartis ».
469. — C., 3083 ; donne, à la fin de la troisième ligne, A *f*.
470. — C., 3133 ; « vue ».
471. — C., 3044. Le fragment à droite peut-être gravé en lettres grecques & alors provenant d'une inscription celtique : Σ[... βρατουδε κ αντεν[α].
472. — C., 3088.
473. — C., 3086.
474. — C., 3087 ; met, d'après Guiran, un accent sur l'O de PATRONAE.
475. — C., 3091 ; « vue » ;
476. — C., 3130.
477. — C., 3042 : *Titulus suspicione non caret.*
478. — C., 3078 ; « vue » ;
479. — C., 3059.
480. — C., 3060.
481. — C., 3224 & *add.* ; « vue ».
482. — C., 3061 & *add.* ; « vue » ; *litteris saeculi secundi* ; explique *T(itia)* ou *T(erentia) Savinis ornatrix facta* ou plus probablement *f(ani)*.
483. — C., 3043 ; « vue ».
484. — C., 3075 ; « vue ».
485. — C., 3076 ; « vue ». Ajouter à la bibliographie, Charvet, *Voies romaines*, p. 47, note 4.
486. — C., 3077 & *add.* ; « vue » ; met en doute que l'*Avicantus* soit le Vigan ; « on pourrait penser à l'Airan (voy. G.-Dur., *Dictionnaire*, p. 5.) « l'une des deux sources qui alimentaient l'aqueduc romain ». Bimard avait conjecture le Vistre.
487. — C., 3093 ; « vue ».
488. — C., 3096.
489. — C., 3098.
490. — C., 3099 & *add.*
491. — C., 3101 & *add.* ; « vue ».
492. — C., 3100 ; *cerulas num recte viri docti censeant pro ceriolaribus accipiendas esse, mihi non constat* ; explique T·P par *testamento posuit.*
493. — C., 3097.
494. — C., 3102 ; & *add.* ; « vue ».
495. — C., 3104.

2096

Autel aux Nymphes.

Nimes. — Au Musée d'Avignon. Très petit autel avec base & couronnement ; « trouvé à Nimes » (Calv.) ; « transporté à Vezenobre dans le jardin « de M. de Calvière ». (Ség.) ; à Avignon (Guér.) ; « d'après le catalogue du musée d'Avignon, proviendrait de Tresques ». Fr. G.-Dur.). — Hauteur, 0m 54, du dé, 0m 31 ; largeur, 0m 10.

NYMPH

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Séguier, ms. de Paris 16930, p. 1455, n° 66. — Calvet, ms. III. f° 4, n° 4, & f° 206, n° 20. — Guérin, *Panorama d'Avignon*, p. 235. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3103.

Nymphis. = « Aux Nymphes ».

496. — C., 3103 ; « vue ».
497. — C., 3105 ; « trouvée en 1760 ».
498. — C., 3108 & *add.* ; « vue ».
499. — C., 3109 ; « vue ». Ligne 7 : M. Aurès explique qu'on avait d'abord gravé par erreur POMPEIVS au lieu de POMPTINVS & que, correction faite, le graveur a omis d'effacer les branches horizontales de l'E.

2097

Autel aux Nymphes.

Nimes. — Petit autel, à Nimes du temps de Séguier.

NIMPIS
LVCANVS
ET·PROTIS
V·S·L·M

Séguier, ms. 13802, fasc. 13. — Vincens & Baume. *Topographie*, p. 570, n° 8. — De Caumont, *Bulletin monumental*, 1849, 14, p. 170. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3107.

Nymphis, Lucanus & Protis votum solverunt libentes merito.

« Aux Nymphes, Lucanus & Protis, avec reconnaissance en accomplissement de leur vœu ».

500. — C., 3080 ; « vue ».
501. — C., 3067 ; « vue ». CINNAMIS.
502. — C., 3085 ; « vue ».
503. — C., 3046 ; T·POMPONIVS.
504. — C., 3111 ; restitue HYBR*ida?*
505. — C., 5890 ; « vue » : ligne 2, à la fin TA.
506. — 3129 ; « vue » ; Juvénal, IV, 57, *quartanam sperantibus aegris.*
507. — C. 3112 & *add.* ; « vue ».
508. — C., 3114 & *add.* ; « vue ».
509. — C., 3115.
510. — C., 3116.
511. — C., 3118.
512. — C., 3119 & *add.* ; « vue » : ligne 4 : NS (non VS) ; probablement d'une main moderne.
513. — C., 3129 & *add.* ; « vue ».
514. — C., 3122.
515. — C., 3123.
516. — C., 3125 & *add.* ; « vue ».

2098

Autel aux Fatae.

(Voir plus haut, n° 91.)

Nimes. — Au Musée d'Avignon. Petit autel autrefois dans la collection Pichon, chanoine de Nimes puis chez M. de Calvière (Ség.) ; transporté à Avignon dans la collection Calvet. Au-dessus de l'inscription. Se voient trois femmes debout.

FATIS VOTM
S·h·M

Copie de M. Hirschfeld.

Séguier, ms. de Paris, 16930, p. 1450. — Vin-

cens & Baumes, *Topogr.*, p. 570. — Calvet, ins. III, fol. 3, & 296, n° 21. Guérin, *Panorama d'Avignon*, p. 235. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3045.

Fatis votum solutum libens merito.

« Aux Destinées ; vœu accompli avec reconnaissance ».

Sur un autel découvert au Sablet, près Vaison, les *Fatae* sont également trois femmes debout, celle du milieu représentée de face, les deux autres tournées vers elle.

2089

Nimes. — Au musée. Minuscule autel avec base & couronnement, « trouvé en 1875 avec un autre « de mêmes forme & dimensions, mais anépi- « graphe, à l'avenue de la Plateforme, enclos « Gilly, par M. Jules Besson, entrepreneur de « maçonnerie, & donné en 1890 à la Ville, à la « sollicitation de M. Estève ». — Hauteur, 0m20 ; du dé, 0m 115 ; largeur, 0m062.

PROX
VMIS
REST
ITVTI

Estampage & dessin de M. Estève : lettres du deuxième siècle.

Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 74.

Proxumis Restituti.

« Aux Proxumes de Restitutus ».

517. — C., 3126.
518. — C., 3127 & *add.* ; « vue » ; ligne 1 : VRASSI▨.
519. — C., 3128 & *add.*, « vue » ; ajoute une quatrième ligne : *V* S.
520. — C., 3117 & *add.*, « vue ».
521. — C., 3121.
522. — C., 3124.
523. — C., 3052 & *add.*, « vue ».
524. — C., 3055.
525. — C., 3050.
526. — C., 3051 ; explique, à la dernière ligne : *Chelido, libertus.*
527. — C., 3054.
528. — C., 3056.
529. — C., 3712 ; « vue » ; *Potest patronus adoptione ex Calidio factus esse Lucretius.*
530. — C., 3433.
531. — C., 3051 *a* & *add.*, p. 834 ; « vue ».
532. — C., 3911 ; découverte en 1850.
533. — C., 3053.
534. — C., 3064.
535. — C., 3065 & *add.*, « vue ».
536. — C., 3063 ; restitue dubitativement *Fabullae.*
537. — C., 3066 & *add.*, « vue ».
538. — C., 3136.
539. — C., 3137 ; « vue ».
540. — C., 3138 ; « vue ».
541. — ».
542. — C., 3139.
543. — C., 3057 & *add.* ; « vue » ; *infra nihil deesse videtur.* Ligne 3 : MON▨ ; *Ialonae & Fortunae.*
544. — C., 3140 ; « vue ».
5. — C., 3141 ; « vue ».
547. — C., 3144 & *add.* ; « vue ».
548. — C., 3079 & *add.* ; « vue » ; ligne 5 : LSOLV*It.*
549. — C., 5898 ; « vue » ; l. 1 : PROV*inciae* (?).
550. — C., 3306 ; donne une copie en sept lignes : ligne 6 : S VI ✱ I, c'est-à-dire *denarios singulos* ; PROMAC | TI2O | ELE▨ D▨.
550. *bis.*

2100

Fragment votif.

Nimes. — Autel, « trouvé à Nimes ; transporté « par le marquis de Pange dans son château à « 15 kilomètres de Metz ».

SEX
TVS
V S L M

Simon, *Mém. de l'Acad. de Metz*, sér. II, 1858, p. 400 & pl. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3145.

..... *Sextus votum solvit libens merito.*

« ..... Sextus, avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

2101

Autel à Mercure.

(Voer plus haut, n° 1775).

Naveirac. — Autel bordé d'un rinceau devant & derrière ; trouvé à Nimes, actuellement à Montpellier chez M. Adolphe Ricard. Sur un des côtés se voient deux têtes dans une feuille d'acanthe ; sur le côté opposé une tortue & au-dessous un coq.

V · S · L *m*

Hirschfeld, *C.*, xii, 3090 & 4136 : « Copie de M. Ricard ».

« C'est le même monument » (F.-G.-D.)

2102

Fragment votif.

Nimes. — Au Musée. Fragment.

M LICINIO VO*lt*
*ex v*OTO

Hirschfeld, C., xii, 3143 ; « vue » ; *litteris bonis saeculi primi.*

INSCRIPTIONS PRIVÉES RELATIVES A DES GENS DE MÉTIERS NE FAISANT PAS PARTIE DE CORPORATIONS.

551. — C., 3536.
552. — C., 3018 & *add.*, p. 833 ; « vue » ; *litteris malis saeculi secundi exeuntis.*
553. — C., 4003.
554. — C., 3345 ; « vue » ; *litteris bonis saeculi secundi* ; ajoute : *patillus copo mihi est, qui patinam, id est cibum in patina coctum* (Apicius, IV,

121 & suiv.) *venalem proponit.* — *Patillus*, surnom de Nicephore (Mommsen).

555. — C., 3619; « vue »; *litteris non malis*; lignes 5 & 6 AD | QVE; ligne 7, à la fin : PROHIBET; ligne 8, à la fin : POSS(*uit*). A droite de l'inscription : *instrumenta tria nescio quae.*

556. — C., 3354; ligne 3 : TERPNVS avec V & S liés; au bas du texte : *forfex* (?) & *instrumentum fabrile.*

557. — C., 3353; « vue »; explique l'objet figuré au-dessus du texte : *radius quo textores utuntur* (?).

558. — C., 3340.

559. — C., 3355; « vue »; L·SPINUS.

560. — ».

561. — C., 3336; ligne 3 FERRARIAR, c'est-à-dire *ferrariar(um servi)*.

562. — C., 3333; « vue »; *litteris bonis saeculi primi*; ligne 2 : PIPEROLVS.

563. — C., 5908; considère *Aurificis* comme un surnom.

564. — C., 3344; « vue »; *litteris saeculi secundi.*

565. — C., 3832; « vue »; *litteris bonis*; ligne 5 : *Syntyche & Anatole ser(vae)*. — Nous avons écrit *servi* par erreur.

566. — C., 3447; « vue »; ligne 6 : *disc(ipula?)*

567. — C., 3339 & *add.*; « vue »; *litteris bonis saeculi secundi.*

2103

Nimes. — Perdue. *Apud. I. Bucanum* Brousse (Rulman); *in lapide exeso affixo parieti aedium dom.* de Larboux, *procuratoris forensis; lapis iste hodie non invenitur, dirutus forte a dom.* de Brouzet, *advocato, qui istam domum reparavit* (Guiran) — « à Naples » (Gruter, par erreur).

[...]ATRONI·FAMAM BARBAI[...]
CVIVS·ROMA·LIBRIS·ADSERIT[...]
AMISSOS·ORNAT·TITVLIS·EN·ASPICE·IVNCTOS
QVOS·HABET·INCOLVMES·FOVIT·AMORE·PARI
5 SVPREMAS·ERROR·NE·POSSET·RVMPERE·CERAS
ARTE·SVA·CAVIT·CLAVSIT·OPERTA·FIDE
EXCIPIET·MANES·SVA·QVI·SINE·LITE·RELIQVIT
LAVDABIT·STVDIVM·CVI·SVA·CVRA·CAVET

Gruter, 653, 8 : *a Scaligero.* — Grasser, p. 49. — Rulman, ms., n° 12. — Guiran, ms. II, p. 195. — Seguier, 13801, f. 25. — Mommsen, *I. N.*, 369; *C.*, x, 357. — Hirschfeld, *C.*, xii, 4036.

Ligne 1 : Gruter NERONI; donne à tort deux lignes précédentes : D M | TAYTA.

Restitution de M. Hirschfeld.

. . . .
Extollit p]atroni famam barbar[a tellus]
Cujus Roma libris adserit ipsa fidem.
Amissos ornat titulis, en aspice, junctos;
Quos habet incolumes fovit amore pari.
Supremas error ne posset rumpere ceras
Arte sua cavit clausit operta fide
Excipiet Manes sua qui sine lite reliquit
Laudabit studium cui sua cura cavet.

« . . . . Sa réputation comme avocat « s'est étendue jusque chez les barbares, Rome « elle-même accorde une confiance entière à ses « écrits. Des épitaphes, faites par lui, ornent, « comme tu vois, le tombeau dans lequel sont « réunis les enfants qu'il a perdus; ceux qui lui « sont restés ont partagé également son amour. « Afin qu'aucune erreur ne mette obstacle à l'exé- « cution de ses volontés dernières, il y a pourvu « par son habileté en les confiant à la foi d'une « écriture secrète. Verra tranquillement venir le « trépas celui à qui son expérience a permis de « transmettre son héritage exempt de procès; « louera sa prévoyance celui qui, le recueillant, « en sera préservé ».

Le nom du personnage était probablement contenu dans la partie, aujourd'hui manquante, de l'inscription.

M. Hirschfeld ajoute quelques autres remarques : Reinesius, dit-il, a sans raisons suffisantes rapporté cette épitaphe à Cn. Domitius Afer, de Nimes, orateur & avocat en renom au temps de Néron. Elle est certainement celle d'un avocat (*patronus*) non sans célébrité, & elle est son œuvre. Il faut entendre par *barbara tellus*, non pas la Narbonnaise, mais les nations éloignées de l'Italie & réellement barbares. Le tombeau paraît avoir été décoré des bustes (*en aspice*) de ceux de ses enfants qui sont morts avant lui. *Supremae cerae* signifient le testament (Martial, IV, 70 : *moriens reliquit ultimis pater ceris*). *Arte sua*, c'est-à-dire son habileté de jurisconsulte. *Operta*, sont les clauses secrètes contenues dans le testament (Voir Aulu-Gelle, xvii, 9, 22 : *opertum litterarum*). *Excipiet Manes*, équivalent de *tranquillo animo mortem deosque inferos expectabit*, à moins que par erreur *excipiet* n'ait été gravé pour *excipient*. *Laudabit studium* se rapporte à l'héritier à qui le défunt a laissé un testament habilement rédigé. M. Mommsen interprête ainsi les deux derniers vers : les défunts qui, grâce à lui ont pu transmettre leurs biens sans procès l'accueilleront avec des applaudissements à son arrivée; de même les vivants qui lui doivent de jouir tranquillement de leur patrimoine le loueront également.

568. — C., 3349; ligne 7 : *immo gregario, scilicet magnario, gregatim mancipia vendere solito* (Mommsen).

569. — C., 3341.

570. — C., 3343; « vue », *litteris tertii fere saeculi*; ligne 3 : IR·*enae* (?).

2104

Épitaphe d'un épilateur.

Marguerites. — Perdue. « A Nimes. » Ms. de Paris & Scaliger; *In vico* Marguerites, *apud Dom. Fonfredanum* (Guir.); « à Marguerites près Nimes « (Mén.) ».

L·FABIVS HERMES
DRO*pa*CISTE*s*
SIBI·ET·SVIS
V · P

Copie de Guiran.

Bibliographie empruntée au *Corpus*. — Ms. de Paris, 5825, T, f° 21. — Scaliger, ms. de Londres, f° 19.

Gruter, d'après Scaliger, 870, 8. — Rulman, *Inv.*, pp. 80 & 92. — Guiran, ms. p. 135. — Ménard, VII, p. 384. — Séguier, 13801, pl. 67 : *e Grutero*. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3334.

L. Fabius Hermes, dropacistes, sibi & suis vivus posuit.

« Lucius Fabius Hermès, épilateur, a, de son « vivant, élevé ce tombeau pour lui & les siens ».

Dropacistes; la forme latine est *dropacista* & même, comme on lit dans le testament de Dasumius (*C.*, VI, 10229) *dropacator*. M. Hirschfeld renvoie à une scholie de Juvenal (*Sat.*, xiii, 151), où les *dropacistae* sont ceux qui enlèvent avec de la cire la dorure des statues.

571. — C., 3350.
572. — C., 3337.
573. — C., 3346.
574. — C., 3352.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES.

2105

Fragment d'épitaphe.

Nimes. — Au Musée. Fragment de provenance précise non connue.

*a*DIVTORI
PATRONO
*lib*ERTABVS

Hirschfeld, *C.*, xii, 5909; « vue en 1886 ».

2106

Épitaphe d'Attia Philenis.

Nimes. — Au Musée. Cippe avec base & couronnement, trouvé en août 1889 dans des travaux de terrassement pour la construction d'un aqueduc au mas de la Tour-l'Evêque, à un kilomètre de Nimes. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Entre les volutes de la *lysis* du couronnement autrefois un cône, aujourd'hui brisé & réduit à sa partie inférieure. Sur la plinthe de la base sont gravés au trait six *pilei* alignés horizontalement. — Hauteur, 1m32; largeur, 0m73; hauteur de la partie encadrée, 0m55; largeur, 0m48.

D M
ATTIAE
PHILENIDIS
PA*tro*NAE
5 OPT· *h*ERE
DES POS

Copie dessinée de M. Goudard, de l'Académie de Nimes. Estampage de M. Bazin, Censeur du Lycée : lettres de bonne forme; le P & l'H de PHILENIDIS liés en un monogramme.

Le *Temps* du 9 septembre 1889. — Le *Petit Républicain du Midi*, 15 septembre 1889. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 562.

Diis Manibus Attiae Philenidis, patronae optimae, heredes posuerunt.

« Aux dieux Mânes d'Attia Philenis, ses héri- « tiers ont élevé ce tombeau à leur patronne « excellente ».

Attia Philénis étant qualifiée de patronne par ses héritiers, c'est que ceux-ci étaient en même temps ses affranchis, vraisemblablement au nombre de cinq puisque cinq *pilei* sont figurés sur la base du tombeau qu'ils lui ont élevé.

2107

Correction au n° 657 ci-dessus.

Nimes. — Au Musée. Stèle à inscription encadrée, incomplète en haut. — Hauteur, 1m; largeur, 0m44.

TERT·ATTI
TRASIAE
FILIVS·PATRI

Estampage de M. Estève : Lettres de bonne forme, du second siècle; pas de point dans le corps du mot TRASIAE.

2108

Épitaphe de Calybé.

Nimes. — Au Musée. Stèle à sommet cintré, trouvée en 1887 « dans les masures de la chapelle « rurale de Ste Perpétue, dans la propriété de « M. Richard, d'où elle a été transportée & pla- « cée contre une grange de M. Ducros en cons- « truction dans la plaine de Nimes, près de la « route de Beaucaire ». L'inscription, à l'exception de la première ligne gravée dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m80; largeur, 0m35. Hauteur de la partie encadrée, 0m22; largeur, 0m30.

MAN
CALYBIS
IVLIANI
REPENTINVS ET NYMPHE
CONSERVI

Estampage de M. Brèt. Copies de M. Estève,

de M. GOUDARD, de M. le capitaine ESPÉRANDIEU : Lettres de bonne forme, probablement du second siècle. Un accent sur l'A de MAN ; la première N & le T de REPENTINVS, le P, l'H & l'E de NYMPHE liés en monogrammes.

ALLMER, *Revue épigraphique*, III, p. 51 : un accent sur le V de IVLIANI à tort.

Manibus Calybis, Iuliani (servae), Repentinus & Nymphe, conservi.

« Aux dieux Mânes de Calybé, esclave de Ju-« lianus, Repentinus & Nymphé, ses co-esclaves ».

Le maître n'est désigné que par un cognomen ; peut-être n'était-il pas citoyen romain.

2109

Épitaphe de Carisia Servata.

NIMES. — Au Musée. Cippe avec base & couronnement, trouvé le 5 avril 1890 au cimetière de Saint-Baudile, avec des tombes du haut moyen âge, dont une, étrécie vers les pieds & alors non antérieure au dixième siècle, contenait une tablette ornée du monogramme du Christ accompagné de l'*alpha* & de l'*oméga*. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

CARISIA · L · FIL
SERVATA · SIBI
ET · C · TERENTIO
VIRO
T · F · I

Estampage de M. ESTÈVE : l'N & le second T de TERENTIO liés en un monogramme.

ESTÈVE, dans les *Mém. de l'Académie de Nimes*, 1890. — ALLMER, *Revue épigraphique*, III, p. 38.

Carisia, Lucii filia, Servata sibi & C. Terentio, viro, testamento fieri jussit.

« Carisia Servata, fille de Lucius (Carisius), pour « elle-même & pour Caius Terentius, son mari, « a ordonné par son testament l'érection de ce « tombeau ».

Terentius n'a pas de cognomen, ce qui est ordinairement un indice d'ancienneté.

2110

Épitaphe de Cornelius Euhodus.

NIMES. — Au Musée. Fragment découvert « il y « a plusieurs années, lors de la réparation faite « à la maison de M. Marcellin Clavel, rue Pra-« dier, 12, & qui sert depuis à presser de grandes « piles de papier chez M. Chastanier, imprimeur « dans la même rue ». — Hauteur, 0m 19 ; largeur, 0m 39.

DIS MANIB
A · CORNELI
EVHODÓ
CORNELIA VXOR

Estampage de M. ESTÈVE : lettres de bonne forme, du second siècle ; celles de la première ligne, incomplètes en haut, celles de la dernière incomplètes en bas.

Le *Petit Nimois*, 1er mars 1890 : indique par conjecture un accent sur l'A de MANIB, sur l'E de CORNELI & de CORNELIA. — ESTÈVE, dans les *Procès verbaux de l'Académie de Nimes*, 12 avril 1890. — ALLMER, *Revue épigraphique*, III, p. 39.

Diis Manibus, A. Cornelio Evhodo ; Cornelia, uxor.

« Aux dieux Mânes de Aulus Cornelius Evho-« dus, Cornelia, son épouse ».

Il se peut, d'après son cognomen de forme servile, que Cornélius ait été un affranchi &, dans ce cas, vraisemblablement un affranchi de sa femme, qui, n'ayant pas de cognomen, était certainement de condition libre.

Evhodo pour *Evhodi*, inadvertance du graveur.

2111

Épitaphe de .... Fileté.

NIMES. — Au Musée. Fragment présentant l'angle supérieur droit d'une inscription encadrée ; trouvé « parmi des débris de pierres à la Porte-« d'Auguste en juin 1890 ». — Hauteur, 0m 20 ; largeur, 0m 10.

d M
........FILETEN
...TIA
......ATIO
....*pii*SSI
mae

Estampage de M. ESTÈVE : lettres petites & de bonne forme.

ALLMER, *Revue épigraphique*, III, p. 52.

Diis Manibus, Titiae (?) Fileteni ; Titia Philematio libertae (?) piissimae.

« Aux dieux Mânes, à Titia Fileté ; Titia Phile-« matio à son excellente affranchie ».

Une inscription d'Uzès est l'épitaphe d'une Titia Philématio.

La restitution *libertae* n'est rien moins que certaine ; on pourrait tout aussi bien supposer *patronae*.

Le génitif du nom féminin *Filete* (*Philete*) est ordinairement *Filetis*, non *Filetenis*.

2112

Épitaphe de Gellius, affranchi d'Abudia Phlegusa.

NIMES. — Au Musée. Stèle à sommet cintré, dans lequel est figuré par des moulures un fronton triangulaire ; trouvée avec l'épitaphe de Paullus (ci-après n° 2116), le 18 février 1891, au lieu dit la Croix-de-Fer, dans un cimetière antique, où elle constituait la paroi latérale d'une tombe faite de pierres d'emprunt ; la partie inférieure, terminée en pointe & destinée à être fichée dans la terre, est simplement dégrossie. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur totale, 1m 50 ; largeur, environ 0m 45.

D M
ABVDIA · PHLE
GVSA · GELLIO
LIBERTO

Copie dessinée de M. Edouard BRET, & estam-

page de M. Estève : lettres tendant à la forme cursive.

Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 122.

Diis Manibus, Abudia Phlegusa, Gellio, liberto.

« Aux dieux Mânes; Abudia Phlegusa à Gellius, « son affranchi ».

2113

Épitaphe de .....itia, fille (?) de .... Genialis.

Nimes. — Au Musée. Fragment présentant l'angle supérieur droit d'une inscription encadrée, gravée vers le haut d'une stèle probablement terminée par un fronton cintré ou triangulaire; « trouvé en mars 1890 au chemin de Calvas, « quartier de Saint-Baudile, dans un mur cons- « truit avec des déblais apportés de la ville ». — Hauteur, 0m20; largeur en haut, 0m10; en bas, 0m25.

d m

......ITIAE

.....S·GENALIS

TERT......

....

Estampage de M. Estève : lettres petites & de bonne forme, du second siècle; celles de la dernière ligne réduites à leur extrémité supérieure.

Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 38.

Diis Manibus ....iae ....itiae, ...ius Genialis & Tertia...., parentes (?).

« Aux dieux Mânes de ....ia ....itia . ....ius Genialis & Tertia....., ses parents ».

Le gentilice *Tertius*, connu à Nimes par d'auexemples.

2114

Épitaphe de Fortunatus.

Nimes. — Au Musée. Stèle à sommet cintré; « trouvée en juin 1891, à Nimes, au carrefour du « chemin de Calvas, quartier de Saint-Baudile, « à 2m 20 de profondeur. Elle servait de fond à « une sépulture moins ancienne, qui ne renfer- « mait que quelques débris d'ossements humains « & était formée de blocailles ». L'inscription, excepté la première ligne gravée dans le tympan du fronton, est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 1m10; largeur, 0m30; épaisseur, 0m10.

D M

FORTVNATI

L · IVL

TROPHIMVS

CONTVB

Estampage de M. Estève : « Lettres bien gra- « vées, du commencement du deuxième siècle »; l'H de TROPHIMVS, dimidiée à droite.

Lecture de M. Estève.

Diis Manibus Fortunati, L. Iulii (servi); Trophimus contubernali.

« Aux dieux Mânes de Fortunatus; esclave de « Lucius Julius; Trophimus à son compagnon ».

2115

Épitaphe de Julia Pannychis.

Nimes. — Au Musée. Stèle à fronton cintré; « trouvée en juin 1889 au quartier de Saint- « Baudile, à l'embranchement du chemin de « Calvas, avec plusieurs sarcophages anépigra- « phes ». L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures & surmontée d'une rosace sculptée dans le tympan du fronton. — Hauteur, 1m45; largeur, 0m40. — Hauteur de la partie encadrée, 0m26; largeur, 0m30.

D M

IVLIAE

PANNYCHDIS

CERIALIS

VXORI

Estampages de M. Bazin, Censeur du Lycée, & de M. Estève : Lettres de forme médiocre, probablement du deuxième siècle ou du commencement du troisième; l'H & l'I de PANNICHIDIS liés en un monogramme.

Estève, dans les *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1889, p. 27. — *Journal du Midi*, 25 janvier 1891.

Diis Manibus Iuliae Pannychidis; Cerialis uxori.

« Aux dieux Mânes de Julia Pannychis; Ceria- « lis à son épouse ».

Cerialis, qui n'a pas de gentilice, s'appelait peut-être *Julius* comme sa femme, ou, s'il n'avait que le nom de *Cerialis*, n'était pas citoyen romain.

2116

Correction au n° 1025 ci-dessus.

Nimes. — Au Musée. La pierre ayant été extraite de l'endroit où elle était, la partie précédemment cachée peut être maintenant lue. — Largeur, 0m30 au lieu de 0m25.

D M

C·OMBANI·APHRODI

SI

OMBANIA·APHRODSI

MATER

Estampage de M. Estève.

2117

Épitaphe de Paullus, fils de Pacatus; de Vérina, fille de Valentius.

Nimes. — Au Musée. Stèle à sommet cintré, trouvée le 25 février 1891, au quartier dit de la

Croix-de-Fer. Les sigles D M occupent le milieu d'un fronton triangulaire simulé par des moulures sur le tympan du cintre; les lignes suivantes sont renfermées dans un encadrement de moulures un peu au dessous. — Hauteur, 0m85; largeur, 0m43.

D · M
PAVLLI · PACATI · F
ET · VERINAE
VALENTII F · VXORI
5 PRISCVS FRATRI
PIISSIMO

Copie dessinée de M. Edouard Bret, & estampage de M. Estève.

Allmer, *Revue épigraphique*, III, d. 122.

Diis Manibus Paulli, Pacati filii, & Verinae; Valentii filiae, uxori; Priscus fratri piissimo.

« Aux dieux Mânes de Paullus, fils de Pacatus, « & de son épouse Verina, fille de Valentius; « Priscus a élevé ce tombeau à son excellent « frère ».

Pacatus, Paullus, Valentius, Verina, Priscus, non citoyens romains.

M. Bret ajoute des renseignements intéressants. Le cimetière romain, dans lequel a été découverte cette inscription, renferme peut-être une grande quantité de tombes; mais les fouilles, faites en vue seulement des fondations d'une petite habitation, n'en ont ramené au jour qu'une vingtaine. A l'exception de quelques sarcophages d'une seule pièce, ces tombes étaient formées par l'assemblage de fragments de grandes tables de pierre, précédemment affectées à d'autres usages. Une seconde inscription, trouvée en même temps que l'épitaphe de Paullus, constituait un des côtés d'une tombe. La plupart avaient pour fond une dalle sur laquelle gisait le squelette, leurs parois & le toit faits de briques; les parois de la tombe d'un enfant étaient faites avec des ardoises. Des urnes de terre cuite avaient servi à l'ensevelissement de jeunes enfants. Une monnaie de Trajan, trouvée dans un crâne, permet de constater l'existence du cimetière déjà dans les premières années du deuxième siècle.

2118

Correction au nº 1088 ci dessus.

Nimes. — Stèle à sommet cintré & à inscription encadrée; « engagée dans un mur à l'intérieur « de la Pescherie de Moulery, propriété de « Fontaine, médecin, route de Nimes à Alais en « face le cimetière protestant ». — Hauteur, 0m40; largeur, 0m30. Hauteur de la partie encadrée, 0m14; largeur, 0m23.

PRIMVLO · CA
PAVSONIS · I PR
IMVLA · MATIIR
ET RVIINA · VXSOR

Estampage de M. Estève : lettres des dernières années du second siècle ou des premieres du troisième.

Primulo, Capausonis (?) filio; Primula mater & Rufina uxor.

« A Primulus fils de Capauso (Carauso ?); « Primula, sa mère, & Rufina, son épouse ».

L'inscription présente plusieurs singularités de gravure; l'F après *Capausonis*, celle dans le corps du mot *Rufina* sont des I. Ces fautes autorisent la présomption que *Capausonis* serait peut-être à corriger en *Carausonis*.

2119

Fragment.

Nimes (?) — « Cippe, trouvé à Nimes, transporté « en 1866 au musée de Bordeaux ». (Jullian.)

Q · SERVENIVS
[illegible]NCI[illegible]

Jullian, dans le *Bulletin épigraphique* IV, p. 196, notes. — Hirschfeld, *C.*, XII, 5892; ligne 2 : *iuNCInus*?

Q. Servenius Juncinus .....

« Quintus Servenius Juncinus ..... »

D'après les noms, l'inscription proviendrait plus vraisemblablement de Narbonne que de Nimes.

2120

Épitaphe de Severa, fille de Silvinus, & de Valentina, fille de Vennus.

Nimes. — Au Musée. Stèle à angles palmés, trouvée en octobre 1889 au chemin de Calvas, formant l'une des parois latérales d'une tombe du moyen âge. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, au-dessus & au-dessous duquel, ainsi que sur la face latérale gauche, se voient des sculptures. — Hauteur, 1m15; largeur, 0m60. Hauteur & largeur de la partie encadrée, 0m45.

D M
SEVERAE · SILVINI · F
ET · VALENTINAE · VENNI
FIL
5 SILVINVS · SEPTVMI · F
FILIAE · PIISSIMAE · ET · VXoRI
OPTIMAE

Estampage de M. Bazin. Dessin de M. Estève : l'E & le T de ET; le V & l'A, le T & l'I de VALENTINAE, les deux N de VENNI; l'M & l'A de PIISSIMAE & de OPTIMAE liés en monogrammes.

Estève, dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1889, p. 28. — Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 463.

Diis Manibus Severae, Silvini filiae, & Valentinae, Venni filiae; Silvinus, Septumi filius, filiae piissimae, & uxori optimae.

« Aux dieux Mânes de Severa, fille de Silvinus, « & de Valentina, fille de Vennus; Silvinus, fils « de Septumus, à son excellente fille & à son « excellente épouse ».

Septumus, Silvinus, Vennus, Valentina, Severa, non citoyens romains.

Vennus, nom celtiques déjà connu sous la forme féminine : *Venna, Nematevi f(ilia)*, d'une inscription de Briançon (*C.*, XII, nº 95).

Ce qui fait l'intérêt de cette inscription, ce sont les sculptures qui l'accompagnent : sur le fronton, une large rosace, entre deux petits oiseaux la becquetant & juchés chacun sur une palmette ou un épi; sur la plinthe au-dessous de l'encadrement, une levrette assise, la tête retournée en arrière, & qui semble hurler plaintivement; sur la face latérale gauche, une tresse composée de rosaces reliées par des nœuds de rubans. Bien que l'épi de blé & la fleur entre deux oiseaux, ordinairement des colombes, soient des emblèmes particulièrement affectionnés des premiers chrétiens & malgré toute l'importance qu'auraient des indices de christianisme recueillis sur le territoire de Nimes, où ils font jusqu'à présent à peu près complètement défaut, il n'est pas possible de voir dans les ornements de l'épitaphe de Severa, qui paraissent appartenir au deuxième siècle, autre chose que des sujets conçus dans le même ordre d'idées poétiques que ces guirlandes & ces rinceaux si habituels sur les tombeaux de la contrée. Ces fleurs, ces fruits, ces feuillages hantés, comme ici, par de petits oiseaux, sont des allusions aux délices des îles bienheureuses. La chienne hurlante du bas-relief de la plinthe rend, sinon très délicatement, au moins d'une manière énergiquement expressive, la douleur du survivant à des êtres chéris. Tout cela est purement païen.

2121

Fragment.

Nimes. Au Musée. Fragment trouvé à Nimes au hameau de Saint-Cézaire.

. . . . . I L I
. . . . O N I O

Hirschfeld, *C.*, XII, 5948; « vue en 1886 ».

2122

Épitaphe de ..... Montanus.

Nimes. — Au Musée. « Tablette de marbre, « percée en son milieu d'un trou rond, on ne sait « pour quel usage. Elle était dans une maison au « chemin d'Uzès ». — Hauteur & largeur, 0m40; épaisseur, 0m 10.

d M
L · I▨▨ O N T A N I
Q V I▨▨▨▨▨
A N N O▨▨▨ X I
5 M A C▨▨▨ V R O F
P I E N T I S▨▨ T R I

Estampage de M. Estève. Copie de M. le capitaine Espérandieu.

Le Petit Méridional, n° du 22 octobre 1890. — Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 123.

Ligne 2 : Espérandieu : LI▨RA▨O▨ANI; ligne 4, à la fin : I; ligne 5, à la fin, le journal : ROF; Espérandieu, CRO F, & 6 : PIENTIS▨TRI.

Diis Manibus L. Iulii Montani, qui vixit annos ....., menses (ou *dies*) XI; *Mac... et .....uro, fiiii, vientissimo patri* (?)

« Aux dieux Mânes de Lucius Julius Montanus, « qui a vécu ..... ans & onze mois (*ou* jours); « Mac... & .....uro, ses enfants, à leur excellent « père ».

A l'exception des noms du défunt, à peu près sûrs, la lecture est peu certaine. Le mot *vixit*, à la troisième ligne, semble insuffisant pour remplir la lacune.

Sur la face opposée à cette épitaphe, se lit un *obiit* de l'an 1252, terminé par un distique léonin.

Qui tumulu[m cernis, cur] non mortalia spernis?
Tali namque domo fungitur omnis homo.

Ces vers paraissent avoir joui d'un certain renom aux treizième, quatorzième & quinzième siècles. M. Espérandieu, dans une notice intitulée *Note sur deux célèbres vers léonins de la période médiévale*, en a réuni onze exemples tirés de différents endroits. On remarque sur le plus grand nombre la variante *clauditur* au lieu de *fungitur*.

L'*obiit* du chemin d'Uzès a été publié par M. E. Germer-Durand dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1871.

(Voir plus haut nos 634 & 967.

2123

Nimes. — Perdue. Fragment autrefois *in agro Nemausensi juxta villulam* de Sudre.

. . . . O N N I
. . . . R T V L I
. . . . N V M P I
. . . . T I R I I M · I I
L I B

Guiran, ms. II, pp, 396 & 404. — Hirschfeld, *C.*, XII, 3530; restitue, ligne 1 : *Connii*; ligne 2 : *Qnartuli*.

2124

Correction au n° 640 ci-dessus,

Nimes. — Au Musée. Pierre brisée à l'angle supérieur gauche & en bas, trouvée « fin novembre « 1890 au nord-est du mas du Moussier dans une « terre actuellement dépendante de la propriété « de M. Fernand Paillier, jadis la propriété Mir- « mand, quartier de Grézan ». L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur de la partie encadrée, 0m 19; largeur, 0m 24.

▨ P P I A · Q · F
V E R V L A
A R I G N O T O
D E L I C A T O
S V O

Estampage de M. Estève : le premier P incomplet mais à peu près certain. Le manque d'exactitude de l'ancienne copie, certifié par les mots DELICATO SVO en une seule ligne au lieu de deux, autorise à penser que, la pierre étant déjà peut-être mutilée comme aujourd'hui, la lecture EPPIA, pourrait être une restitution conjecturale. Cette lecture ne satisfaisant pas à la symétrie, il y aurait peut-être à lui préférer *sa*PPIA, qui se rencontre plus fréquemment à Nimes que *Eppius* & répond mieux à l'exigence de la lacune.

2125

Fragment.

Nimes. — Fragment avec un reste de moulures à droite; trouvé en 1890, au chemin d'Uzès, à l'angle nord de la rue Fulton; actuellement, encastré dans le mur du mazet de M. Cabane, au chemin d'Uzès. — Hauteur, 0m20; largeur, 0m16.

. . . .
. . . . . TER·
. . . . . PIO·

Estampage & copie dessinée de M. Estève.

..... *pater* ou *mater, filio pio.*

« ..... son père *ou* sa mère, à son excellent fils ».

DIRECTION DE NIMES A BEAUCAIRE.

2126

Inscription grecque.

Redessan, dans le canton de Marguerites. — Pilier carré de pierre dure, « trouvé en mars 1891 « à 2 kilomètres au nord du village de Redessan, « à 100 mètres au-dessus d'un chemin dit le Camin « Roumieu, & à 200 mètres de la rive gauche « d'un ruisseau appelé le Buffalon, près le mas « de Clair, au quartier dit Brène; la face inscrite « tournée au sud; sur la face supérieure, un « creux de 0m015 avec une rainure de dégorge- « ment à l'angle nord-ouest ». — Hauteur, un culot de 0m38, y compris, 1m38; largeur & épaisseur, 0m28. Hauteur des lettres, 0m06.

KPEITE

Copie dessinée & estampage de M. Estève: lettres fortement gravées; les E de forme lunaire.

DIRECTION DE NIMES A ORANGE ET A APS.

1504. — C., 2981 & *add.*, « vue ». — Il y a bien ligne 6: L· devant LVCILIV*s*; la branche horizontale de l'L & le point apparaissent très distinctement.

DIRECTION DE NIMES A UZÈS

2127

Uzès. — « A Uzès chez M. de Crouy ». Ség.

L·CORNELIO BLAESO
IIIIIVIRO AVGVST·V·I·
B·ET M·CoRNELIO NIGRO
C·CORNELIO SILVIo

Séguier, ms. 13795, fasc. 1. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2930: lignes 2 & 3, peut-être VI*r(o)*; ligne 4, peut-être SILVI*(n)*O.

L. Cornelio Blaeso, seviro Augustali V..... I(ulia) B(aeterris), & M. Cornelio Nigro, C. Cornelio Silvio (filiis?....)

« A Lucius Cornelius Blaesus, sévir augustal « de V..... Iulia Baeterrae, & à Marcus Cornelius « Niger & à Caius Cornelius Silvius, ses fils(?) ... »

Cette inscription n'a nullement la physionomie des inscriptions de Nimes, mais au contraire tout à fait celle des inscriptions de Béziers & de Narbonne; très probablement elle aura été transportée de Béziers à Uzès. Elle confirme, à la suite de plusieurs autres inscriptions déjà connues (*Revue épigraphique*, I, p. 329), que la colonie de Béziers s'appelait *Vrbi*..... ou *Vrbi Iulia Baeterrae.* A Béziers, inscription perdue & tout récemment retrouvée (*Rev. épigr.*, III, p. 119): *L. Aponio, [l. ? fil, Pup ...]* ..... *flamini primo (col)* VRBI IVL·BA*eterris;* autre inscription perdue, & récemment retrouvée: *Corneliae Tertullae flaminicae c(oloniae)* V I· [*b*, c'est à dire V..... I(*uliae*) *Baeterrarum*...; à Cruzy (Hérault): *Q. Caecilio, Q. f., Pup., Homullo, q(uaestori), aed(ili), duumviro c(oloniae)* V·I·[*b*, c'est à dire V..... I(*uliae*) B(*aeterrarum*).

DIRECTION DE NIMES A SOMMIÈRES

2128

Épitaphe de Sorumbo, fils (ou *fille*) de *Codelo*

Saint-Dionisy, canton de Sommières, dép. du Gard. — Stèle à sommet cintré, « trouvée, en 1890, « sous un hangard, dans l'ancienne maison Au- « banel, aujourd'hui maison Martin. » — L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0m53; largeur, 0m54. Hauteur de la partie encadrée, 0m38; largeur, 0m15.

SORVMBONI
CODELONIS❦F

Estampage de M. Lombard-Dumas, de Sommières.

Lettres d'assez bonne forme forme, probablement du deuxième siècle; la dernière lettre de la seconde ligne peu certaine, vraisemblablement une F.

Surumboni, Codelonis filio (ou *filiae?*).

« A Sorumbo, fils (*ou* fille) de Codelo ».

Les noms paraissent pyrénéens, c'est-à-dire ibériens, plutôt que celtiques.

2129

Fragment d'épitaphe.

Saint-Dionisy. — Stèle incomplète de chaque côté, mais surtout à gauche, engagée « dans le « mur au fond du jardin de l'ancienne maison « Aubanel, aujourd'hui maison Martin ». L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures; elle était, de plus, surmontée d'un fronton triangulaire simulé par des moulures & contenant un disque (?). — Hauteur, 0m60; de la partie encadrée, 0m28.

////////// *i* A E
////////// A E
(?) *u x* O R I

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas.

« Lettres de mauvaise forme ».

C'était l'épitaphe d'une femme, dont il ne reste que la fin du gentilice à la première ligne, & du cognomen à la fin de la deuxième.

2130

Épitaphe de Messius Severus.

Calvisson, dans le canton de Sommières. — Bloc buadrangulaire incomplet en bas, « engagé dans « les construction d'un mur qui sert de pied-droit « à la voûte de la cave d'une maison du village « de Sinsans mitoyenne à celle de M. Margerot « Cabanis », affectation pour laquelle la pierre a été retaillée dans sa partie inférieure. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures accompagné d'un rinceau. — Hauteur & largeur, 0m42. Largeur de la partie encadrée, 0m30.

D M
Q·MESSII
sEVERI
mESSIVS
5 SERANVS
FRATER

Copie dessinée de M. Lombard-Dumas : « Lettres « de bonne forme. »

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 464.

Diis Manibus Q. Messii Severi, Messius Seranus, frater.

« Aux dieux Mânes de Quintus Messius Severus, « Messius Seranus son frère ».

2131

Épitaphe de Verus (?), fils de Severus

Calvisson, dans le canton de Sommières. — Fragment retaillé en la forme d'un bandeau quadrangulaire ; « placé sous l'appui d'une croisée de « la maison Marazel, au hameau de Sinsans (ou « Cinsens) — Hauteur, 0m31 ; longueur, 0m82.

. . . VERVS·SEVERI·F·PARENT*bus*
et SIBI EX *testamento*

Estampage & copie de M. Estève.

Allmer, *Revue épigraphique*, III, p. 62.

..... *Verus (?), Severi filius, parentibus & sibi ex testamento.*

« Verus (ou Severus), fils de Severus, a ses pa« rents en exécution de leur testament & pour « lui-même ».

Une autre inscription de la même localité (ci-dessus II, p. 461), est l'épitaphe d'un Quintus Messius Severus, dont le tombeau a été élevé par son frère Seranus. Le Verus ou Severus du présent fragment, qui élève un tombeau à ses parents & en même temps pour lui-même & n'est pas citoyen romain, ne peut pas être le fils de ce Messius Sévérus.

DIRECTION DE NIMES A MONTPELLIER

2132

Autel au Génie d'un particulier.

Lunel — « Au pont de Lunel (Ség.); trouvé « en 1728 en faisant quelques réparations au « pont » (Bouch.); actuellement au château de « Massillargues » (Delm.).

T BITVCIVS
TITVS ET SVL
PICIA·NIGRI
NA XOR CLIENTES

Bibliographie empruntée au Corpus. Seguier, *cod.* 13801, f. 44, n. 2 ; (Vincens, *Topographie*, p. 578, n° 78). — Bimard, dans Muratori, lettre de Séguier & (Bouhier, *cod.* 60 *bis*, p. 46 ; Muratori 1314, 1315). — Delmas, *Mém. des Antiquaires*, II, 1835, p. 155. — Hirschfeld, *C.* XII, 4178.

T. Bitucius Titus & Sulpicia Nigrina, uxor, clientes

« Titus Bitucine Titus & son épouse Sulpicia « Nigrina, ses clients ».

Bitucius Titus & Sulpicia Nigrina étaient les clients de celui dont le buste devait se voir au sommet du piédestal en gaîne d'hermès qui présentait cette inscription (Voir ci-dessus n°s 530 à 532).

Titus, employé ici en même temps comme prénom & comme surnom

2133

Fragment.

Nimes. — Au Musée. Fragment d'une table de marbre, « trouvé récemment (octobre 1891) à Ni« mes, dans les fouilles pour une buanderie, dans « l'enclos de l'hôpital, rue de l'Hôtel-Dieu, à « 150 mètres de la Porte-de-France, & à 2 mètres « de profondeur, avec des débris de poterie. L'ins« cription était peut-être renfermée dans un enca« drement formé d'une baguette saillante qui au« rait été enlevée au ciseau postérieurement. » Le bord du côté droit, taillé en doucine, semble indiquer que la table aurait été primitivement affectée à un autre usage. — Hauteur, 0m16 ; largeur, 0m20 & y compris la doucine, 0m40 ; épaisseur, 0m04.

. . . .
. . . . IC
. . . . . GEM
. . . .

Estampage, copie dessinée & notes de M. Estève, conservateur du musée : l'I réduit à une amorce de son extrémité inférieure. Lettres de bonne forme du deuxième siècle.

2134

Épitaphe de Rutilius Marullus.

Nimes. — Au Musée Fragment, « qui était em« ployé comme carreau de pavé dans l'enceinte

« de la Maison-Carrée, d'où je l'ai retiré dernière-
« ment (novembre 1891); il était à l'angle nord-
« est & à cinq mètres du stylobate ».

d *m*
. . . . . *rutilii*
*m*ARCE . . . . . *f*
MARVL*li*
5 MARIA · FR*atri*
E Ʀ VTILIA *Marul*
LINA
PATR*i*

Estampage & copie dessinée de M. Estève, conservateur du musée; les lettres de *m*ARCE... (plutôt que MARCI...) réduites à leur partie inférieure.

Diis Manibus... Rutilii, Marcell... filii, Marulli; Maria (?) fratri, & Rutilia Marullina patri.

« Aux dieux Mânes de ..... Rutilius Marullus, « fils de Marcell...; Maria à son frère, & Rutilia « Marullina à son père ».

C'est avec peu de modifications la lecture proposée par M. Estève, « d'après une restitution de « M. Maruéjols ».

Le mot MARIA, à la ligne 5, n'est peut-être pas certain; ce pourrait être MARTIA avec T & I liés.

2135

Autel.

Nimes. — Au Musée. Autel, dont la base manque & dont le couronnement, détruit par devant, subsiste sur les côtés; recueilli en 1880 par M. Estève dans le Vistre, où il servait de passe, presque à la limite des communes d'Uchaud & de Vestric.

L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur, 0^m60, largeur, 0^m48 1/2.

PERTAE
EX VOTO

Estampage & renseignements de M. Estève, conservateur du musée à Nimes. Lettres du deuxième siècle.

Pertae ex voto.

« A Perta, en accomplissement de son vœu ».

C'est sans doute la première fois qu'apparaît le nom de la déesse Perta. Ne sachant dire si elle était celtique ou romaine, nous la supposons celtique.

A l'endroit du Vistre où était la pierre, & dans le lit même du ruisseau, explique M. Estève, se trouve une source; c'est un trou qu'en patois on appelle le *Peïroou*, « le Chaudron ».

SUPPLÉMENT AUX INSCRIPTIONS DE LA CITÉ D'APS

2014. — *C.* 5862. Épitaphe du diacre Emilius. M. Le Blant (*Comptes-rendus des Séances de l'Acad. des Inscr. & belles-Lettres*, 1890, p. 325.) lit ainsi le premier hexamètre : *Hic titulus tegit diaconum Emilium quem funere duro* & remarque qu'il est faux par suite de l'intercalation du mot *diaconum*. Il cite plusieurs exemples analogues de vers empruntés devenus incorrects par suite de semblables insertions de mots superflus.

LES GABALES

SUPPLÉMENT

2136

Autel à Liber Pater avec la statue du dieu.

La Champ, dans le canton de Saint-Amans, dép. de la Lozère. — Autel avec base & couronnement, actuellement au Musée de Mende; « découvert, « il y a vingt ans environ, à Quintignac, com- « mune de La Champ. Sur la face supérieure « existe, au milieu, un trou carré pour recevoir « le pied d'une statue ». — Hauteur, environ 1 mètre; du dé, 0m60; largeur, 0m45.

[...] · MATERNA · M
ON · VOLVNTAE
E · DIVINIOSTA
SIG · LIBRI · PATRIS
5 SER · SECVVDINO
FILIO DEDIT M

Copie de M. Fr. Germer-Durand.

[Sergia?] Materna, moni(ta) voluntate & divin(o) horta(tu?), sig(num) Liberi Patris (pro?) Ser(gio) Secundino filio dedit m(erito).

« Sergia Materna a donné, d'après la volonté & « l'encouragement du dieu, pour son fils Sergius « Secundinus, cette statue de Liber Pater, avec « reconnaissance ».

M. Fr. Germer-Durand propose dubitativement *sta(nneum) signum Liberi Patris*, & fait remarquer que près de La·Champ se trouvent des mines de plomb argentifère.

2137

Auxillac, dans le canton de la Canourgue. — Cippe dépourvu de sa base, « trouvé, il y a vingt « ans environ, à Auxillac, actuellement au Musee « de Mende ». — Hauteur, 0m65; du dé, 0m57; largeur, 0m57.

D M
CMERIANVS
PETRONIE
CONIVGI
D S P

Copie de M. Fr. Germer-Durand : interversion probable de l'M & de l'A, imputable au graveur.

Diis Manibus. C(a)merianus Petronie conjugi de suo posuit.

« Aux dieux Mânes. Camerianus à Petronia son « épouse a, de ses deniers, élevé ce tombeau ».

Camerianus, nom peut-être dérivé de *Camerinus*.

Le mari aussi bien que la femme, non citoyens romains.

APPENDICES

APPENDICES

I. — INSCRIPTIONS ÉTRANGÈRES ATTRIBUÉES A NIMES

2138

Épitaphe de Aebutius Hermes.

ARLES. — Cippe trouvé à Fourques, dans le Rhône; actuellement au musée d'Arles.

D M
SEX AEBVTI
HERMETIS
AEB · CALLI sic
5 OPE CONIVGI
SANCTISSIMO

Copie dessinée de M. ALLMER.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 740 : « vue ».

2139

Épitaphe d'Alfenia Attalis.

ARLES. — Table, ou paroi antérieure d'un sarcophage, trouvée à Fourques, dans une île du Rhône; actuellement au Musée d'Arles. L'inscription est renfermée dans un cartouche bordé de moulures & pourvu d'appendices en queue d'aronde, que soutiennent deux Génies nimbés & ailés.

D • M
ALF · ENIAE · ATTALIDI
M · COELIVS · ANTONN
COIVG · INCOMPARA
BILI

Copie dessinée de M. ALLMER.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 750 : « vue ».

2140

Épitaphe de L. Annius Tullus, enfant clarissime.

ARLES. — Perdue. Table de marbre, trouvée en 1741 à Arles, dans une maison.

L · ANNIO · TVLLO · C · P L *annii*
TERE*tina*
LONGI · C · V · ET · VBIAE · SE . . . . .
C · F FILIO · Θ · ANN · I · MENS . . . .
LAMYRION · ET · PANTH . . . .

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 5804.

2141

Épitaphe de Caecilia Aprulla.

ARLES. — Sarcophage trouvé aux Aliscamps d'Arles; transporté à Marseille; actuellement au Musée de Marseille. De chaque côté de l'inscription, une corne d'abondance; sur la face latérale gauche du sarcophage, une patère & une *ascia;* sur la face latérale droite une patère ou un disque.

CAECILIAE · D · F · APRVLLAE · FLAM ·
D DESIGNATAE · COL · DEA · AVG · VOC · M
Θ · ANNOS · XIIII · MENS · II · DIES · V ·
MARITVS · VXORI · PIISSIMAE · PO
SVIT

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 690 : « vue ».

2142

Épitaphe de Caesonius Charito.

Arles. — Perdue (?). Table de marbre, trouvée sur le territoire d'Arles, au lieu dit « Auge ». L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, soutenu de chaque côté par un Génie ailé. Vue & copiée en 1864 par E. Germer-Durand, dans la plaine de Beaucaire, au mas de Beauvoir.

M·CAESON
CHARITONS
Θ·ANN·DVVM
5 DIERVM·VIIII
M·CAESONIVS
CHARITINVS
FILIO·PIENTIS·

Hirschfeld, *C.*, XII, 771.

2143

Épitaphe de Cominius Hermophilus.

Arles. — Perdue. Sarcophage ?, trouvé à Trinquetaille, dans le Rhône.

Q·COMINI·HERMOPHILI
Q·COMINIVS·SEVERINVS·
D PATRONVS·LIBERTO·PIENTIS M
SIMO·PONENDVM·CVRAVIT
ET·SVB·ASCIA·DEDICAVIT

Hirschfeld, *C.*, XII, 784.

2144

Épitaphe de Iunia Marina.

Arles. — Tablette sans ornements ; trouvée à Fourques, actuellement au musée d'Arles.

IVNIA MARINA
G IVN· IVNIANO
COIVGI *optimo*
ARAM *posuit*

Copie dessinée de M. Allmer.
Hirschfeld, *C.* XII, 839 : « vue ».

2145

Épitaphe de Junius Messianus.

Arles. — Sarcophage, autrefois aux Aliscamps d'Arles ; actuellement au Musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde que soutient, de chaque côté, un Génie ailé volant. Sur la face latérale conservée, une guirlande.

M·IVNIO MESSIANO
VTRICL·CORP·ARELAT
EIVSD·CORP·MAG·IIII·F·
QVI·VIXIT·ANN·XXVIII
M·V·D·X·IVNIA·VALERIA
*al*VM*no* CA*r*IS*simo*

Copie dessinée de M. Allmer.
Hirschfeld, *C.* XII, 733 ; « vue ».

2146

Épitaphe d'Ingenuia.

Arles. — Tablette fracturée, trouvée à Trinquetaille dans le Rhône vis-à-vis le village de Fourques. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures.

d M
*ingenui*AE·L·FILIAE
*secu*NDILLAE·Θ A·
...L·INGENVIVS·SECVN
5 *di*NVS·PATER·ET·METTIA
NIÇE·MATER

Hirschfeld, *C.* XII, 5814 : « vue ».

2147

Épitaphe de Romanius Adrastus

Arles. — Cippe, trouvé à Arles, près l'église de Sainte-Marie-Majeure ; actuellement au Musée. Sur la face latérale gauche un *urceus* & au dessous un *simpulum* ; sur la face opposée, une patère à anse.

*m*EMO*riae*
l·ROMANI
ADRASTI
POMPEIA
VENVSTA
CO*n*IVGI
CARISSM

Hirschfeld, *C.* XII, 871 : « vue ».

2148

Épitaphe de Severius Viator.

Arles. — Grand cippe, très-mutilé, bordé de moulures encadrant l'inscription ; autrefois à

Saint-Gabriel près d'Arles; actuellement au Musée d'Avignon.

M·SEVERIVS·M·F
FAB·VIÁTOR·FLÁM·
RÓM·ET·AVG·IIIIVIR·PONT
COL·REIÓR·APOLLINÁR
5 SIBI·ET·KAREIAE·KAREI·*Fil*
PATERCLAE·OPTIM·V*xori*
FÉCIT

Copie dessinée de M. Allmer.
Hirschfeld, *C.* xii, 983 : « vue ».

2149

Épitaphe de Tannonius

Arles. — Sarcophage autrefois à Arles. A la porte de l'église Saint-Honorat; transporté à Marseille, où il est actuellement au Musée. De chaque côté du cadre contenant l'inscription, un Génie aîlé, couché entre des guirlandes & des fleurs, ayant près de lui un arc & un carquois & tenant un flambeau renversé; sur chacune des faces latérales du sarcophage, une guirlande.

DVLCISSIMO·ET·INNOCENTISS
FILIO TANNONIO·QVI·VIXIT·
D ANN·VI·M·VI·D·VI·TANNONIVS M
ET·VALERIANA·PARENTES·FILIO
CARISSIMO·ET·OMNI·TEMPORE
VITAE·SVAE·DESIDERANTISSIMO

Hirschfeld, *C.* xii, 886 : « vue ».

2150

Épitaphe de Valerius Dionysius.

Arles. — Sarcophage aux Aliscamps d'Arles; actuellement au Musée. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accosté d'appendices en queue d'aronde.

T·VALERI DIONYSI
D VALERIA CHARIS·VXOR·ET·VALERI *m*
MARCELLVS·ET·FELICIO·PATRI·PIISS

Copie dessinée de M. Alleer.
Hirschfeld, *C.*, xii, 897 : « vue ».

2151

Épitaphe d'un personnage municipal, peut-être duumvir ornamentarius & pontife.

Arles. — Fragment indique *Furaicae, in Capucinorum peristylio,* probablement à Fourques.

....S·M·F·VOLT....
? *duumviralibus orna*MENTIS·ET·PO*ntificatu et*
*decreto decuri*ON FVNERE *publico honoratus*

Hirschfeld, *C.*, xii, 4106.

2152

Statue d'un personnage sénatorial parvenu au gouvernement d'une province consulaire.

Avignon. — Piédestal, incomplet en haut & à droite; « trouvé à Nimes, fin de mai 1783 au « petit couvent des Ursulines, mais primitivement « sur le territoire d'Avignon, comme le fait voir « la mention terminale : *locus datus decreto decurionum Avennniensium.*

HASTIS·PVRIS·IIII V.....
IMP·CAES·NERV·TRA.....
DACICI·PARTHICI·PI.....
DIVI·NERVAE·ET·IM.....
5 OPTIMI·AVG·GERM·.....
PR·TRIB·PLEB·Q·PRÓ.....
LEG·I·ITALICAE·IIII.....
IN PVBLICV*m*.....
A·POMPEIA·MARVLLI.....
10 LOCVS· D.....
AVENNIEN.....

Copie dessinée de M. Allmer.

Calvet, ms. III, f. 38, n° 46; IV, lettre au sieur d'Ennery remise par Séguier, — *Inscriptions de l'Académie*; ms. des archives de l'Acad. de Nimes, p. 11. — Millin, IV, p. 253 (1811). — Herzog, n° 105. — Hirschfeld, *C.*, xii, 3169 (parmi les Inscr. de Nimes) : « vue »; *litteris exiguis sed bonis.*

..... *legato Augusti pro praetore provinciae* (consulaire), *donato*] *hastis puris IIII, v*[*exillis IIII, bello Dacico imperatoris Caesaris, Nervae Tra*]*iani Aug*(*usti*) *Germanici*] *Dacici Parthici, p*(*atris*) *p*[*atriae, cos....., legato*] *divi Nervae & im*]*p. Caes. Nervae Trajani*] *optimi Aug. Germ,* [*pro praetore provinciae* .....(prétoriale)], *pr*(*aetori*), *trib*(*uno*) *pleb*(*is*), *q*(*uaestori pro*[*vinciae* ..... (proconsulaire), *tribuno militum*] *leg*(*ionis*) *I Italicae, quattuor*[*viro viar*(*um*) *cur*(*andarum..., inlatis*] *in publicum* [HS.......] *a Pompeia Marulli*[*na* ....]. — *Locus d*[*atus*) *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*].

Avennien ses patrono? .

Les restitutions *quattuorviro viarum curandarum* à la ligne 7, & *Avennienses patrono* à la dernière empruntées à M. Hirschfeld.

2153

Épitaphe de Serv....., fils de Severus.

Vienne. — Cippe, autrefois dans l'église de Saint-Jean au delà du Rhône, près de l'église du village de Saint-Romain, transporté à Lyon & maintenant au Musée de Lyon.

D ascia M
SERVI.....
SEVERI.....
CASSIA
5 MISERA MATER
FILIO INCOM
PARABILI·AN
XXIIII·ARAM PO
SVIT·ET·SVB·A·D

Allmer, *Inscr. de Vienne*, III, n° 353. atlas n° 163. — Hirschfeld, *C.*, xii, 2003.

2154

Épitaphe de Primnia Comitilla attribuée à tort à Nimes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 261* : *Titulum Mogontiacensem perperam Nemausensem dicit Goelnitz, Itin*, p. 560 & suiv.

Voir Brambach, n° 1089.

2155

Mauguio, chef-lieu de canton du dép. de l'Hérault. — Au château de Melguiel; « pierre d'albâtre, païenne d'un côté, chrétienne de l'autre » (Gariel); actuellement au musée de Lyon.

L·CALTILIVS·Ↄ·L·HILARVS·
AVGVSTALIS
CALTILIA·L·L·FELICVLA
SIBI ET
L·CALTILIVS·L·L·STEPHANVS

ET SVIS
LIBERTIS·LIBERTABVS·POSTERIS
EORVM OMNIBVS
IN FR·P·XX IN AG P XXV

Gariel, *Hist. de Montpellier*, 1665, p. 200.
De Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 216; « vient « de la collection Artaud ».
Hirschfeld, *C.*, xii, 273* : Inscription certainement d'origine italienne; M. Dessau (*C.*, xiv, n° 310) l'a mise parmi les inscriptions d'Ostie & a donné les raisons de cette attribution dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, II, p. 242.

2156

Épitaphe de Sammius Aper, de Nimes.

Rome. —

D·M·V·F
SEX·SAMMIVS
SEX·F·VVLTIN
APER DOMO NEMAVSO
IIII VIR·IVRE DICVNDO
PONTIFEX PVBLICORVM
SACRIFICIORVM
PRAEFECT·VIGILVM
ET ARMORVM

Orelli, 21571. Herzog, n° 120 : *Romae.*

2157

Épitaphe de T. Claudius Abascantianus attribuée à tort à Nimes.

Rome.

Hirschfeld, *C.*, 261 *d.** : *Titulum urbanum perperam Nemausensem* dicit. Goelnitz, *Itiner.*, p. 560 & suiv. Voir *C.*, VI, n° 14895.

2158

Pola, en Istrie. —

L'épitaphe ci-dessus n° 676 d'AVRELIA CRESCENTINA attribuée à tort à Nimes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 261 *b** : *Inter Nemausenses exhibent hi* : Cod. Parisinus 5825 J f. 14; Scaliger, Cod. Britann. f. 5; Rulman, ms. 301 (*inde* Guiran, ms. II, p. 283; *ex Guirano* : Mur. 1307, 6; Ménard, VII, p. 364, n° 50); Borel de Castres, p. 412. « Cette inscription, qui s'est « glissée par erreur parmi celles de Nimes, paraît « avoir été tirée de quelque manuscrit, peut-être « celui de Knibb, dont s'est servi Gruter, 760, 8 ».

2159

Pise.

Épitaphe *de Ummidia Cale attribuée à tort à Nimes.*

Hirschfeld, *C.*, xii, 261 *f** : *Titulum Pisanum perperam Nemansensem dicit.* Goelnitz, *Itin.*, p. 560 & suiv. Voir *C.*, xi, n° 1504.

2160

Civita Aquana, l'ancienne Peltuinum.

Épitaphe de C. Nonnius Lupullus attribuée à tort à Nimes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 261 *g** : *Titulum Peltuinatem errore Nemausensem & schedis ex Guirani (immo Accursii) petitum ait Muratori*, 1192, 10.

2161

Atinia, *in valle Dianae in Lucanis in loco Atena* (Gruter)

Q·STATIVS·Q·F·POM·GALLVS
TRIB·MIL·BIS·IIVIR TER
MELENSIA·SEX·F·POSILLA
Q·STATIVS·Q·F·POM·GALLVS·FIL
PRAEF·FABRVM·II VIR

Gruter, 470, 9. — *C.*, x, 337.
Hirschfeld, *C.*, xii, 261 *c** : *Inter Nemausenses exhibet* Rulman, ms. n. 72 (*inde*, Guiran, ms. II, p. 119; *Hist. de Languedoc*, I, *Preuves*, p. 10, n° 53).

2162

Citta di Castello, anciennement *Tifernum Tiberinum* en Ombrie.

L'inscription en l'honneur de Faustine jeune, ci-dessus n° 176, attribuée à tort à Nimes.

Gruter, 260, *b*. — Orelli, n° 865.

Hirschfeld, *C.*, xii, 261* : *male inter Nemausenses exhibetur* a Rulmano, n° 35, *a quo pendent posteriores : Guiran, Hist. du Languedoc*, Ménard, Pelet (*Essai sur la Maison-Carrée*, 1862, p. 65), Herzog, Michel (*Nimes*, I, p. 40), Allmer (*Rev. épigr.*, I, p. 330).

II. — INSCRIPTIONS FAUSSES OU SUSPECTES

*2163

Nimes. —

d.o.m.
avete

Rulman, ms. n° 476.

Hirschfeld, *C.*, xii, 228* : *Titulus recens vel fictus.*

*2164

Nimes. — *Vidi apud Peladanum, civem Nemausensem, antiquarium in vasculo aereo insculptum sigillum Mercurii petasati & alati.*

d. man.
& mercurio
dicat

Guiran, ms I, p. 19. — Ménard, VII, p. 215. — Germer-Durand, ci dessus n° 22

Hirschfeld, *C.*, xii, 233* : *Haud dubie ficta, quamquam vasculum vere extitisse Guirano, auctori a fraudibus prorsus alieno, credendum est.*

Peut-être *D(iis)* MA*iae* ET MERCVRIO, & alors non fausse.

*2165

Nimes. — Au Musée. Onyx à couche blanche sur fond noir; « trouvée à Nimes en 1800 ; acquise « par le citoyen Trélis alors bibliothécaire, plus « tard secrétaire perpétuel de l'Académie du « Gard ; cédée en 1870 par ses héritiers à la Biblio« thèque publique ». — Hauteur, 0m03, largeur, 0m18.

ΒΗΛ ΗΝΟΣ

Le mot est ainsi séparé en deux groupes de lettres, par le buste, gravé en camée, d'un vieillard à longue barbe, coiffé d'une mitre que surmontent deux étoiles & drapé dans un manteau orné aussi d'étoiles au nombre de cinq. On a certainement voulu représenter par cette figure qui se détache en blanc sur fond noir, Bélénus, le dieu adoré en Illyrie sous les noms d'*Apollo Belenus* ou *Belinus*. On l'identifie généralement avec le Soleil, ce qui semble s'accorder aussi mal que possible avec les étoiles de la coiffure & du vêtement du dieu & sa longue barbe. Nous soupçonnons fort, d'accord avec M. Fr. Germer-Durand, « un objet fabriqué au seizième siècle « par quelque amateur d'antiquités ».

Archives de l'Académie du Gard, 1800. — E. Germer-Durand, *Découvertes archéologique en 1869*, p. 10.

Hirschfeld, *C.*, xii, 5693-12, p. 792 : « Allmer *misit a se descriptam sinceram esse adfirmans* », par erreur bien certainement, car ce monument m'a toujours paru faux (A. A.).

*2166

Nimes. — « Dans l'ancienne maison Rochemore « près l'hôtel de ville ; *In fenestra aedium* de Rochemore, *juxta urbis horologium* (Ség., Vinc.).

musis & genio

Séguier, ms. de Paris, 16030, p. 1450, n° 10 — — Vincent & Baumes, *Topographie*, p. 750. — E. Germer-Durand, ci-dessus n° 72.

Hirschfeld, C., xii, 256* : « Non fausse, mais moderne ».

*2167

Nimes. — « Sur un fragment de marbre blanc « trouvé à Nimes & qui a été transporté à Londres. « M. Daudé l'a vu vendre à Londres en 1740, « dans une vente qui se faisait à l'encan » (Mén.).

ΘΕΩ.ΝΕΜΑΥΣΩ

E Germer-Durand, ci-dessus 41 ; croit le fragment vrai & pouvant provenir d'une inscription relative aux jeux grecs de Nimes.

Hirschfeld, *C.*, xii, 254* : « Inscription peut« être imaginée par l'abbé Folard (voir ci-après « n° 255) & envoyée à Londres à M. Daudé ».

*2168

Nimes. — « Nous avons trouvé dans les ruines « de Nismes une pierre qui restoit en son entier « & portoit ces mots distinctement gravés en « deux lignes ». (Rulm.).

genio
coloniae nemaus.

Rulman, *Inv.*, p 1. — Guiran, ms., ch. 1, p. 5. — Ménard, VII, p. 230. — E. Germer-Durand, (ci-dessus n° 40) y voit le frontispice d'un petit temple.

Hirschfeld, *C.*, xii, 227*.

L'inscription est certainement supposée, mais sans qu'il y ait lieu pour cela d'en faire un blâme à Rulman. Il aura trouvé ingénieux de mettre son *Inventaire des Inscriptions & Épitaphes romaines de Nimes* sous les auspices du Génie de la colonie de Nimes, en feignant avoir trouvé dans les ruines de la ville antique une inscription, qu'il place en tête de son recueil. C'est une fiction littéraire assez innocente & qui n'a rien de commun

avec une falsification dans le sens répréhensible. L'inscription n'a pas existé.

*2169

Nimes. — « Dès 1829, J. F. A. Perrot, alors « concierge de la Maison-Carrée, signale aux « curieux, comme faisant partie de ce qu'il « appelle son cabinet, un petit autel votif sur « lequel est sculpté un *phallus* double & ailé, « au-dessus de l'inscription suivante ». (E. Ger.-Dur.). Actuellement au musée d'Amiens.

Phallus double ailé

p. matid

v s

Copie dessinée de M. Ch. Borély, conservateur du musée de Picardie, 1883.

Perrot, *Hist.*, p. 119. — *Catalogue du musée d'Amiens*, p. 1876, p. 76, n° 507. — E. Germer-Durand, ci-dessus n° 28, & note 1.

Hirschfeld, *C.*, xii, 258* : *Descripsi & damnavi.*

D'après la forme du monumeut & des lettres, indubitablement fausse : le P entièrement bouclé ; les jambages intérieurs de l'M ne descendant qu'à la moitié de la hauteur des jambages extérieurs.

*2170

Nimes. — « A Nimes » (Rulm.).

c. iul. caesar
de galleis
et allobrogibus
et arecomicis
triumphavit

Rulman, ms. n° 34. — *Hist. de Languedoc*, I, *Preuves*, p. 15, n° 5. — Ménard, I, p. 23, & VII, p. 265, n° 1. — Teissier, *Confidences*, p. 45. — Pelet, *Essai sur les thermes*, p. 11. — Guillemaud, *Ventia & Solonium*, 1869, p. 13, note. — Quicherat, *Rev. des Soc. sav.*, série IV, t. 10, 1869, p. 529 ; *Mém. des Antiq.*, série IV, t. I, 1869. — Allmer, *Inscr. de Nimes*, IV, p. 490, n° 5*.

Hirschfeld, *C.*, xii, 229* : « Condamnée avec « raison par Séguier, ms de Paris 16929, p. 776, « & 16930, p. 1424, & par Renier dans Quicherat, « *l. c.*, faisant ressortir la fausseté de l'inscr. de « Turin (*C.*, V, n° 746*, voir 805*) : *c. iul. caesar* « *c. f.* | *de galleis* | *et allobrogib* | *.....phavit* ».

*2171

Nimes. — « A Nimes » (Guir.) ; « trouvée aux « fondements de l'Audience neuve & à Rome delà « le Tybre » (Rulm.).

caesaris minister caesaris
corpore custos ab epistolis
a ciatho castellarius aquae
claudiae verna a veste regia
a supellectili dispensator aug. n

Poldo, p. 190, & de lui les suivants : Rulman, ms. n. 127 *bis*. Guiran, ms. II, p. 173. Goelnitz, p. 561. *Hist. de Languedoc*, I, *Preuves*, p. 10, n° 30.

Hirschfeld, *C.*, xii, 225* : « une série d'offices « de la maison impériale, citée par Poldo, a été « prise par erreur par les éditeurs postérieurs « pour une inscription de Nimes ».

*2172

Nimes ? — « Albâtre oriental : Nîmes, dans les « vitrines de la collection minéralogique de la « Bibliothèque. — Vers le bord de la partie qui « subsiste, un faussaire naïf a gravé circulaire- « ment ».

VITEL. CÆS.

E. Germer-Durand, *Découvertes en 1872*, p. 53.

Hirschfeld, *C.*, xii, 260*.

*2173

Nimes. — *Nemausi*,

Tête d homme — augustus

nero caesar

Séguier, ms. 13802, fasc. 12 : « M. Auzebi l'a « fait faire en 1772 & l'a publiée comme trouvée « dans les fondations de sa maison. Il m'a avoué « qu'elle est fausse ».

Hirschfeld, *C.*, xii, 257*.

*2174

Nimes. —

l. aelius hadrianus antoninus pius nemauso
oriundus aeliano hadriano augusto parenti
meritissimo filius ejus adoptivus imperii haeres
Nemausi in civitate sua aedem sacram maxumo
sumptu sublimique structura hymnorum ac
cantu decoratam post mortem p. d. c. aedem
vestae auxit & ornavit virgines ad antiquam
disciplinam revocavit satui ni fanum d. colon.
muxumis d. affecit antinoium sacellum
servavit p. q. n. e. a.

Gariel, *Ser. praesul.*, id. I, p. 20, éd. II, p. 45 : « *ex* Grassero », chez qui l'inscr. n'existe pas. — Guiran, ms. I, f. 183, & II, p. 171, prise de Gariel, quoiqu'il dise l'avoir prise de Grasser ; — Muratori, 1987, 5. — Ménard, VII, *add.*, p. 718.

Hirschfeld, *C.*, xii, 232* : « La fausseté de « cette inscription imaginée aussi mal que pos- « sible a déjà été reconnue ; voy. Ménard, *l. c.* ».

*2175

Sans indication de provenance. — « Cette ins- « cription fausse fut composée vers l'an 1739 par « l'abbé Folard, chanoine de l'église de Nismes,

« frère du commentateur de Polybe... Il la fit « voir à M. Massip, avocat du roi au présidial de « cette ville, qui avoit à Londres un ami parti- « culier, M. Daudé..... Ils la lui envoyerent, mais « les sçavants de Londres ..... jugérent d'abord « qu'elle était fausse. M. Daudé ayant écrit à « M. Massip ce qui en étoit, ce dernier lui avoua « alors que c'etoit l'ouvrage de l'abbé Folard. Je « tiens ce fait de M. Massip lui même; la chose « m'a encore été confirmée depuis par M Daudé « ..... à Paris an 1752 ..... L'inscription n'a pas « laissé d'être divulguée & de passer depuis en « beaucoup de mains. On en donna une copie « à Rome à M. le Président d'Orbessan ..... « en 1750 ..... qui ne s'en est pas défié (Mén.) — « Le P. de Leslay, jésuite écossais, voulut bien « me la communiquer dans mon voyage de Rome « l'année 1750 ». (D'Orbessan.)

imp. caesari antonino pi od. hadriani fil. p. p. tri. pot
XXI cos... imp.....it quod nemansensis civitat
veteris avor. patriae necessit ....ib. consul....s
ad al. sna in eam merita aquam euranam a fonte
acceptam perfoss. aut complanat. montib. excis
rupib. superato etiam ingenti substructione vardon
fluento per milliar. XV et imp. s. in eam
perducend. curaver. col. aug. nem. ne posteri
a quo hoc tantum beneficium habean. obliviscantur
hoc medio foro aere coll. mon. p.
a. a. a. d. t. s

Ménard, VII, p. 133, note. — d'Orbessan, *Mélanges*, II, p. 258. — Dumège, *Hist. de Languedoc* éd. 1840, I, p. 232, note 6.

Hirschfeld, *C.*, xii, 255* : « M. Burmann a « reconnu qu'elle a été imaginée d'après l'inscrip- « tion de l'eau Marcia, de Rome *C.*, vi, n° 1245 ».

*2176

Nimes. — « A Nimes » (Rulm.) ; « perdue » (Mén.)

« Un très-beau marbre blanc, sur lequel paraissoit une « tête aussi entière & aussi belle que lorsqu'elle étoit sortie « des mains de l'ouvrier; ayant les cheveux garnis de gros- « ses perles, & le visage modeste; avec ce mot sur la poi- « trine, gravé en lettres onciales ».

faustina

Ménard, VII, p. 157.

Hirschfeld, *C.*, xii, 230* : « *Ex cod. Rulmani, libr. III, recit 47, unde ego enotavi* ».

*2177

Nimes. —

sex iulius, c f fuscus
trib mil. VII vir. epulonum
flamen martialis & magi
ster. augustalis. col. arecom
nemansis. volca. aug. nept. d. de

Gudius, ms. 658, sua pecun 3 ; éd. 40, 2 ; *ex Ligorio*, ms. de Turin, vol. 12, au mot : *Nemausus*. — Séguier, 13802, 1, p. 1, sur la garde du cahier.

Hirschfeld, *C.*, xii, 224*.

*2178

Nimes. — Perdue? Stèle à double arcade.

buste	*buste*
d. m.	d. m.
t. aurellia...	d. aurellia...
cn. aurelli...	t. aurellia...
uxori. rar. .	sorori. et. c...

Perrot, *Arch. Brit.*, 44, 1852, p 70.

Hirschfeld, *C.*, xii, 3461 : *vide ne fictae sint*.

Fausses ou mal copiées, mais, à cause de l'origine, plutôt fausses.

*2179

Nimes. —

diis manibus
sexti perpennae firmi vixi
quo admodum volui
quare mortuus sum
nescio

Rulman, *Inv.*, p. 94.

Hirschfeld, *C.*, xii, 231*.

*2180

Nimes. — *In vinea Combes advocati* (Guir.) *hodie non extat* Ség.

d m
c pomp
me oct. lup. romanus
devovi
quid immortalibus
similis erat
v d
disce
meo et suo exemplo
libertatem servare
... ips ....
.... dum ...
.. .. pla .....

Guiran, ms. II, p. 406, ajoutée après coup : « la copie de cette inscription m'a été donnée par « M Combes avocat, qui la trouva dans sa vigne « où les vignerons l'avaient mise en pièces pour « découvrir ce qui estoit dans le tombeau au- « dessus duquel cette inscription estoit gravée; « il n'y avoit que des urnes & des lachrymatoi- « res de verre, 1713 ». — Séguier, 13801, pl. 80, d'après Guiran.

Hirschfeld, *C.*, xii, 234*.

*2181

Nimes. — « Grande table de pierre à Nimes dans « une maison particulière non loin de la Maison- « Carrée (Grass.); *in aedibus Bomparti patroni*

« *fiscalis* (Guir.); *ad frontispicium aedium priva-*
« *tarum* (Helw.).

Pegase (Grass. Helw.); gryphe (Guir.)
procul este prophani

Grasser, p 48 : *Intimus meus Alexander vom Stein Noviomag(ensis) monstravit ;* & de lui les suivants ; Munster, *Cosmogr.*, éd. II, 1628, p. 246; Goelnitz, p. 558.

Guiran, ms. I, f. 284. — Helwig, ms. p. 246.

Hirschfeld, *C.*, xii, 226* *Titulus recens*

Inscriptions fausses de Graverol

*2182 à 2191

« Les inscriptions suivantes, n° 2182 à 2191 en-
« voyées par Fr. Graverol de Nimes à Fabretti &
« à Spon, sont toutes fausses, ainsi que je l'ai
« démontré dans les *Acta minora* de l'Académie
« de Vienne, 1884, vol. 107, p. 222 & suiv. (voir
« ci-dessus, *C.*, xii, p. 387, ch. 38; Hirschf.)

*2182

Sans indication de provenance.

herculi somniali
ex oraculo

Fabretti, 692, 130 : *Ex Francisco Graverolio Nemausensi.* — Orelli, 1553.

Hirschfeld, *C.*, xii, 235* : « Paraît imaginée
« d'après une inscription trouvée à Pise (Fabretti,
« p. 429; *C.*, xi, 1449); *cultorum Herculis som-*
« *nialis,* que peut-être Fabretti avait commu-
« niquée à Graverol dans sa correspondance ».

*2183

Sans indication de provenance.

matris deum.....
tauropolium .....
quod fec.........
iul. fadius.......
sacerd............
c. pacuvio nolano

Fabretti, 666, 524.

Hirschfeld, *C.*, xii, 236* : « Paraît imaginée
« d'après des inscriptions de Lectoure rapportée
« par Gruter ».

*2184

Nimes? — « Petit autel de marbre sur lequel est
« représenté Mercure, coiffé du pétase, en la pos-
« session de Fr. Graverol de Nimes ».

deo munif
sacrum

Fabretti, 697, 187.

Hirschfeld, *C.*, xii, 237*.

*2185

Nimes. — « *Nemausi* » (Fabr.); « Perdue » (Ség.).

Proserpinae
servatrici
sex. volumnius
pro aemilia pete
lina. conjuge. sibi
restituta
ex. voto. suscepto
aram consecravit.

Fabretti, 470, 109, & de lui Séguier, ms. de Paris 16936, p. 1450; — Orelli, n° 1474.

Hirschsfeld, *C.*, xii, 238* : « Paraît imaginée
« d'après une inscr. d'Espagne (Gruter, 97, 6;
« *C*, II, n° 55; voir Henzen, III, p. 143, supplé-
« ment à Orelli, n° 1474, avec cette remarque :
« *titulum iisdem verbis conceptum nominibus tan-*
« *tum mutatis,* voy. Grut. 97, 6; *de sinceritate*
« *utriusque tituli dijudicare non ausim)* : *Proser-*
« *pinae* | *servatrici* | *C. Vettius Silvinus, pro*
« *Eunoide. Plautilla, conjuge, sibi* | *restituta* | *v.*
« *s a. l p,* inscription qui elle-même, j'en ai la
« persuasion, est entièrement fausse ».

*2186

Sans indication de provenance.

vivit
t. autronius sex.....
θ fabius suavis
et lucia secun....
p. q. xvii

Fabretti, 179, 372 : *a Francisco Graverolio missam.*

Hirschfeld, *C.*, xii, 239* : « Paraît imaginée
« d'après des inscriptions semblables, de Nar-
« bonne ».

*2187

Nimes. — *Nemausi.*

c. avoratius nar....
uxorem expecto meam

Fabretti, 201. 494 : « *a v. cl. Francisco Gra-*
« *verolio in amicitiae tesseram cum aliquibus*
« *aliis transmissa,* & de lui Séguier, ms. de Paris,
16930, p. 1453, n. 32.

Hirschfeld, *C.*, xii, 240* : « Paraît imaginée
« d'après une inscription de Narbonne (ligne 1 :
« nar..... à compléter par *Nar(bonensis)* comme
« le recommande lui-même le faussaire), n° 999, 6
« de Gruter, citée par Fabretti, *l. c.*, n° 495, dans
« laquelle on lit : VIRVM EXPECTO MEVM ».

*2188

Nimes. —

deo
invicto
mithrae
l. calpurnius piso
cn paulinus volusius
d. s. d. d

Spon, *Rech.*, p. 81. — Colonia, *Antiq de Lyon,*

p. 96. — MÉNARD, VII, p. 233, 28. — E. GERMER-DURAND, ci-dessus n° 101, qui en défend la sincérite.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 241*: « Bien que Spon ne « donne pas de nom d'auteur, il n'est pas dou- « teux qu'il n'ait reçu de Graverol cette inscrip- « tion dont la fausseté ressort des noms tirés des « fastes & interpolés, & de la transposition qui « se remarque à la cinquième ligne ».

*2189

NIMES. — « Trouvée près de Nimes par François « Graverol dans sa propriété ».

deo
invicto
mithrae
t. lucill. dendroph.
c. helius. muc....,
d. s. d. d.

SPON, *Miscell.*, p. 57 : *ex Francisco Graverolio, in cuius fundo reperta.* — MÉNARD, VII, p. 234, 29. — E. GERMER-DURAND, ci-dessus n° 102, qui la croit vraie.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 242: « à rapprocher de la « précédente. Les noms *Lucillius* par *ll* & *He-* « *lius* sont fréquents dans Gruter; *dendrophorus* « employé ici fautivement comme cognomen ».

*2190

NIMES. — « *Nemausi apud Graverolium* ». (SPON). Médaillon de grand modèle avec une chainette de suspension recouverte d'une patine verte antique. Au droit Tête de Neron.

c. va
leri
abascan
ti

SPON, *Miscell.*, p. 299, reçue de Graverol, *in cujus extat musaeo.* — MENARD, VII, p. 182. — CALVET, *Utriculaires*, p. 32, note.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 243*.

*2191

NIMES. — « Collier d'or trouvé à Nimes ».

t. m. q. f. e. reu. me p. rubrio lat. dom. meo

SPON, *Miscell.*, p. 300 : « *Ex Graverolio* ». — MENARD, VII, p. 181, d'après Spon. — LEFORT, *Rev. archéol.*, n. 5. 29, 1875, p. 105, d'après Ménard.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 244*: « SPON (ou GRAVEROL « lui-même ? explique : *Tene me quia fugi & « revoca me Publio Rubrio Latino domino meo.* « Elle paraît imaginée d'après d'autres inscriptions « semblables réunies par SPON, *l. c.*, parmi les- « quelles Graverol pouvait en avoir vu chez Me- « nestrier une de Lyon. Les noms *P. Rubrius* « *Latinus* sont empruntés à une inscr. d'Aufidena, « dans le Samnium. (GRUTER, 952, 11; *C.*, IX, « n° 2818. »

*2192 à 2200

INSCRIPTIONS FAUSSES DE BEAUMESNIL

*2192

NIMES. — *Nemausi.*

deo genio
tut. sac. eT
nYmp. hIs
sacris
na Y. t nem.
t. c. allianus
u. v. d

TERSAN, ms. I, à la suite du n° 263.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 245*.

*2193

NIMES. — *Marmor Nemausi in urbe.*

imp. caesar divif
aug. pont. max. cos
XIII. imp. xx. trib.
pot. XIIII. p. p

TERSON, ms. I, n° 269.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 246*.

*2194

NIMES. — « Fragment de marbre à Nimes, près « des Jésuites ».

imp. caesar div. f. aug. pont. max. coss
XII cos. designatus XIII
imp. XIIII tribunitia potestate xx

TERSAN, ms. I, n° 270.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 247*: « Paraît imaginée « d'après des bornes milliaires trouvées près de « Nimes; voir Herzog, n° 628 ».

*2195

NIMES. — Marbre orné d'une couronne, à Ni- « mes, près de l'auberge de l'Orange ».

❦ imp ❦
caesar divi f
augustus pont
max. coss. XIII ❦
imp. xx trib. pot
❦ XIIII ❦
❦ p. p. ❦
s. p. q. n

TERSAN, ms. I, n° 257.

HIRSCHFELD. *C.*, XII, 248*.

*2196

Nimes. — *Nemausi.*

imp caesari
diocletiano
p)ont. max. aug
t)rib. pot........
imp. II.........
milliai..........

Tersan, ms. I, n° 263.

Hirschfeld, *C.*, xii, 249*.

*2197

Nimes. — « *Nemausi prope domum quadratum* »

ꝺ d. m. ꝺ
i paulus fi. p
signifer coh
m. leg. VI vicTr.
l. l. m

Tersan, ms. I, n° 268.

Hirschfeld, *C.*, xii, 250*.

*2198

Nimes. — « *Nemausi ad portam Coronae* ».

d. m
(*buste*)
sex. sulpur
IIII vir i nem
lel. odiana
ux. optiMÆ

Tersan, ms. I, n° 245.

Hirschfeld, *C.*, xii, 251*.

*2199

Nimes. — « Marbre, à Nimes, près la petite « porte de Saint-Gilles dans la muraille du Pre-« sidial ».

d. m
iuliae o. fili
aureliae
cl. aug. nem
terentius
pius amicae
aTius m. bibae
.g.o

Tersan, ms. I, n° 253.

Hirschfeld, *C.*, xii, 252*.

*2200

Nimes. — *Nemausi*, au faubourg Notre-Dame ».

d. (*buste*) m
l. u. dercellius
fel. solis et
ulpia sirona
consobrina
pls. pos

Tersan, ms. I, n° 258.

Hirschfeld, *C.*, xii, n° 253*.

*2201

Nimes. — Au Musée. Grande table de pierre, à inscription encadrée, brisée en haut, en quinze lignes, commençant par

[...O▨QVEM·SVBSEQVVI

& finissant par :

E·VERN SOR KA·H·B·M·F·C

Pelet, *Catalogue*, n° 109.

Hirschfeld, *C.*, xii, n° 259* : *Titulum inepta confictum esse praeter argumenti dictionisque perversitatem cum recentes litterarum (inprimis* E P Q R) *formae tum nominum ratio compendiaque ab artis epigraphicae legibus prorsus abhorrentia evincunt.*

D'après la moulure & la forme des lettres l'inscription nous a paru être du dix-septième siècle.

*2202

Sarignac (Rom.); Sernhac (Bor.); Nimes (Scal.); *in aedibus archidiaconi Bouchardi* (Guir.)

philippus
architectus
maximus
hic. situs
est

Romieu, ms. f. 98; ms. de Paris 5825, J, f. 21, — Scaliger, cod. Brit., f. 24. — Gruter, 623, 5. — Rulman, *Inv.*, p. 54. — Borel de Castres, p. 115. — Sirmond, ms. 1416, 27. — Guiran, (*e Grutero*) p. 68. — Ménard, VII, p. 313. — — Herzog, n° 227.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2993 : *Vide ne recens sit.*

Romieu PLIPPVS; Paris, Scaliger, Gruter, PHILIPVS.

*2203

Saint-Gilles. — « Grande pierre de marbre, « trouvée au temps de Charles le Sage en la Selve « Godesque proche de la ville de Saint-Gilles » (Bouch.), « On en fit présent au Roy Charles le « Sage après l'avoir découvert parmy de superbes

« ruines à Saint-Gilles » (Gar.) « à Saint-Remy, Hard.), par erreur ».

ataulpho flavio potentissimo
regi regum rectissimo
victori victorum invictissimo
vandalicae barbariei depulsori
et caesariae placidiae animae suae
dominis clementissimis
anatilit narbonenses arecomici
optimis principibus
in palatio posuerunt
ob dilectam a se heracleam
in regiae majestatis sedem

« A un des côtés estoit représentée une ville à « sept montagnes (Rome), dans laquelle on voyoit « un homme à cheval portant un flambeau à la « main, auquel un Cupidon se présente & l'ar- « rête, luy disant ces paroles :

non permitam (sic) ut immittas
arderent isto viscera nostra igne

« Au pied du cheval on voyoit trois jeunes « filles embrassant au col & caressant un lyon « couronné de lauriers, avec ces paroles :

amor servat urbem
gratia non omnibus grata

« A l'autre côté une grande ville, ceinte de « tours, au milieu un grand palais, au frontispice « duquel :

nisi traiecisset amor pectora
roma non esset roma
heraclea non esset
flaviorum palatium
orbis non urbis
nos caperet spatium

Bouche, I, 572, sans indication d'auteur, & d'apres lui, Spon, *Miscell*, p. 157, pour la partie indiquée sur la face antérieure, partie reproduite par Ducange, *Chron. paschal.*, p. 572; par Muratori, 1709, 1; par Castrucci, *Avignone*, II, p. 202, & par d'autres. — Gariel, *Series*, éd. II, p. 6, & encore plus interpolée dans *Idée de Montpellier*, p. 49 & suiv., d'après un ms. perdu de Guillaume Pelissier, évèque de Maguelonne. — Dumège, *Histoire de l'Acad. des sciences, inscrip. & belles-lettres de Toulouse*, IV, 2, 1837, p. 120; citation.

Hirschfeld, *C.*, xii, 263* : Inscription imaginée pour fournir des preuves de l'antiquité de la ville de Saint-Gilles, qu'on croit avoir eu autrefois le nom d'*Heraclea*. La fausseté soupçonnée déjà par Tillemont, a été démontrée par Muratori (*l. c.*) & peu auparavant au moyen de solides arguments par les Bénédictins dans la note 46 de l'*Hist. de Languedoc*, I, p. 643. Dans cette édition tome II, Note XLVI, II., p. 97. On a lieu d'être étonné de voir d'Anville (*Notice de l'anc. Gaule*, p. 65) accepter cette inscription pour vraie. Voy. Desjardins, *Géographie*, II, p. 74.

*2204

Saint-Gilles. — *In oppido Aegidii ad Rhodanum in marmore pulcherrimo.*

vesci citra saturitatem
impigrum esse ad laborem
vitale semen conservare
tria saluberrima

Scaliger, ms. de Leyde, 61, f. 103. — Gruter, 929, 1.

Scaliger ajoute : *Quod nos ex Hippocrate unde desumptum est, ita tribus senariis reddidimus :*

τροφῆς ἀκορίν καὶ πόνων ἀοκνίη
καὶ σπερματώδους οὐσίης κατάσχεσις
τρί' αὐτὰ τῆς ἀνουσίης τηρητικά.

Hirschfeld, *C.*, xii, 264* : *Titulus potius recens quam fictus.*

*2205 à *2211

Beaucaire. — *In oppido* Beauchère.

*2205

In porta :

requiescenti matri charus
filius sostrata cum suis be
ne merenti posuit

*2206

In alia porta :

d . m
mar. mater filiae honestae
fame dolens sub as. d. d. sibi
et poster.[1] r. s. m.

*2207

In coemeterio extra portas :

d . m
vitam uxoris delexi illa vo
luntate superum privatus
mar. titius sopor memoriae
dono

*2208

Ibidem .

maximo iulio tri. sempi ora
iovis d. d. ara aeterna pos

*2209

Ibidem :

patri mut. filii dolentes
sub asc. sibi et lib. fec

*2210

Ibidem :

gaius semp. dictato desi
gnat respu ex s. c. equo
ornato pup. resti s. p. r

*2211

Ibidem ;

d m
moriendum scivi locum quietis
mihi sarmatico salvio et meis
liber. pos. cavete vos

Metellus, ms. du Vatican, 6039, f. 426, sans indication d'auteur. — Hirschfeld, *C.*, xii, 204*-210*.

*2212

Colombiers près Bagnols; « dans l'église ».

D · M
K·PYTONISSAE MARTIS PERPETVI
CVRTATI FOEMINÆ·H·I·N·C·L·A·C·
VATI.P·P·P· OPTIMAE

Suarès, ms. du Vatican 9141, f. 43, n. 5 (dans une lettre de l'an 1661 adressée au cardinal Barberini) & f. 47 & f. 48 d'une main inconnue. — Guiran, ms. II, p. 436, reçue de Granet, prieur de Saint-Michel en 1655. — Bénédictins, I, p, 303. reçue du doyen d'Uzès. Ménard, VII, 473. — Hirschfeld, *C.*, xii, 213* : *Titulus aut fictus aut certe foedissime interpolatus est.*

Lignes 2 & 3, peut-être *perpetuae securitati.*

*2213

Tresques. — Perdue. « A Montrond, près « Tresques ». (Guir.)

FLAVIVS PONTIFEX
MAXIMVSAE SORORI
PIISSIMAE

Guiran, ms. *Inscr. Uticens*, p. 6. — Ménard, VII, p. 471. — Bénédictins, *Voy. litt.*, p. 303.

Hirschfeld, *C.*, xii, 2759. Inscription mal copiée plutôt que fausse; on pourrait penser à *Maximinae sorori.*

*2214

Uzès. — « *Ucetiae ad ecclesiam majorem.* »

DEO MARTI· DICATVM· ...

Séguier, 13795, fasc. 1, sans indication de nom d'auteur.

Hirschfeld, *C.*, xii, 217*.

*2215

Uzès. — « Il y a escrit au plus hault estage du « pont du Gard en grosses lettres romaines par « le dehors ».

caius marius

Romieu, ms. f. 21, ajoutée après coup. — Hirschfeld, *C.*, xii, 212*.

*2216

Uzès. — « Encore gravée intelligiblement sur « le tombeau de Caton ; elle est toute de belle « peirre à la porte de la ville du côté du cime- « tière » (Rulm.) ; « *Ucetiae in palatio ducis olim « visa, hodie deperdita* » (Guir.); « *in ducatu* (Bénéd,, Ség.); » M. Germer-Durand m'écrit qu'il « l'a estampée il y a quinze ou vingt ans dans la « cour du Duché » (Barry); l'existence de l'inscription, niee par Charvet.

d m
marci porcii cattonis
consularis

Rulman, ms. I, *Récit* 4 & *Récit* 10, & d'après lui les suivants : — Guiran, ms. II, p. 425. — Petrus Borrel, ms. p. 185. — Bénédictins, *Voyage*, I, p. 300 : copie donnée par le doyen d'Uzès. — Muratori, 289, 2, reçue de Bimard — Séguier, 13795, fasc. 1, sans indication d'auteur. — *Hist. de Languedoc*, 1re éd. I, p. 300, *Preuves*, p. 8, n° 36 — Ménard, VII, p, 462, n° 1. — Causse, *Procès verbaux de l'Acad. du Gard*, 1866-67, p. 102, voy. 113; *Recherches sur Uzès*, 1867, p. 27. — Barry, dans la nouvelle éd. de l'*Histoire de Languedoc*, I, p. 199, note 7, d'après copie de G-Durand. — Hirschfeld, *C.*, xii, 215* : « *Cum et* Porcii *et* Cattonis *nomina inter Ucetien- « ses* (2929, 2936) *redeant, eo facilius fieri potuit « ut* Germer *vel potius* Barry *illos titulos cum « hoc confunderet* ».

Inscription imaginée pour favoriser la prétendue étymologie d'Uzès (*Ucetia*) par Caton d'Utique, qui aurait été originaire d'Uzès & y aurait eu son tombeau, & probablement suggérée par un fragment d'inscription encore existant au Duché (ci-dessus n° 1623) : CAESIO CATTON*is* | F(*ilio*).

« On a mis en doute l'authenticité de cette ins- « cription ; dans tous les cas, l'inscr. d'Uzès « portant *Caesius, Cattonis f.* n'est pas fausse & a « peut-être aidé à fabriquer celle de Porcius Cato, « que le mot *consularis* rend suspecte ». (Fr. G.- « Durand)

C'était aussi l'opinion de Charvet (lettre à nous adressée, en date du 17 juillet 1883) : « L'inscrip- « tion d'Uzès D M | M. PORCI | CATTONIS « | CONSVLARIS est, je crois, une invention « des érudits du dix-septième siècle. Guiran la « donne; dom Martène & dom. Durand la repro- « duisent, & Ménard la cite à son tour. Cette « prétendue inscription a même fourni à un « membre de l'Académie de Nimes, M. Causse « aujourd'hui défunt, le sujet d'une dissertation « grotesque dans laquelle il cherche à prouver « que Caton d'Utique est le fondateur d'Uzès & « que ses enfants y sont morts. L'inscription en « question a eté, je crois, inspirée par une autre « qui existe réellement au Duche d'Uzès sous le « balcon qui fait face à la porte d'entrée de la « cour principale. Vous l'aurez sans doute copiée « j'en ai moi-même pris un estampage, il y a « une quinzaine d'années. Je l'ai donné alors à « M. Germer-Durand ».

*2217

Uzès — A Saint-Ferréol, hors la ville.

silvIus paladinus ut
moriens vivereT,
vIxiT
ut moriturus

Petrus Borel, 1653, p. 237. — Bénédictins

1717, p. 301 : « rèçue du Doyen d'Uzès ». — MÉNARD, VII, p. 464. — SÉGUIER, ms. 13795, fasc. 1, d'après les notes de Guiran.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 214* : *Titulus potius recens quam fictus.*

*2218

UZÈS. — « A Saint-Ferréol hors la ville ».

hospes quid sim
vides
quid fuerim nosti
futurus ipse quid
sis cogita

PETRUS BOREL, 1653, p. 237. — BÉNÉDICTINS, 1717, p. 301 : « reçue du doyen d'Uzès ». — MÉNARD, VII, p. 464. — SÉGUIER, 13795, fasc. 1. — HIRSCHFELD, *C.*, XII, 216*.

*2219

UZÈS. — *Ucetiae in hortis episcopii.*

d . m
q. titio. vin
q. titius. sec
q. vale. ser
q. vin. quarti
ti. te . . secun
piissim
patri

TERSAN, ms. II, p. 357 *bis* : « reçue de Beaumesnil en 1764 » — SÉGUIER, ms. de Paris. 16930, p. 1457, n° 79.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 218*.

Inscription peut-être vraie, mais très suspecte à cause de son origine. Il en est de même des trois suivantes.

*2220

UZÈS. — *Ucetiae, in aula palatii ducalis*

a. . ona
ammonis
polius. l. m

TERSAN, ms. II, p. 348 ; copie de Beaumesnil qui prétend avoir vu l'inscription en 1764.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 219*.

*2221

UZÈS. — *Ucetiae, in aula domus privatae muro immissa.*

. . . .
po . . . .
ronius v . .
pilss. pos.

TERSAN, ms. II, p. 354 : copie de Beaumesnil, qui prétend avoir vu l'inscription en 1764.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 220*.

*2222

UZÈS. — *Extra Ucetiam prope monasterium.*

. . . .
tronianus
verius . coh. iiii.
arissimi. fil.
fecit

TERSAN, ms. II, n° 354 : copie de Beaumesnil qui prétend avoir vu l'inscription en 1764

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 221 *.

*2223

PAUZILHAC. — « Fragment formant chapiteau « de pilastre ; Pouzilhac, dans l'ancienne église « romane de Saint-Privat ».

lint. et. templ. valva. p

GERMER-DURAND, *Découv.* en 1872, p. 46.

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 223* : « Inscription du « moyen age prise pour antique ».

*2224

UZÈS. — « Vase cubique de marbre blanc, « trouvé en 1484, à Uzès dans l'une des tours du « château »,

pythagoras fuit in ucetia
temporibus iisdem quibus lucius brutus
patriam liberavit

CAUSSE, *Rech. sur Uzès*, 1877, p. 19 ; *Procès-verb. de l'Acad. du Gard*, 1866-67, p. 101, d'aprè un vieux manuscrit intitulé *Annotationes historicae de urbe Ucetiensi.*

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 222*.

*2225

MONTPELLIER. — « Melgueil près Montpellier ».

tit chrysius castrensis testamento distribui iuss
vestae & virginibus eius . ut aedes sacra maiori sumptu
sublimioreque structura ac cantu decoretur hs...........

GARIEL, *Idée*, p. 105 : « Inscription qui n'avoit « point encore esté veue que je sçache ; le reste a « esté dévoré ».

HIRSCHFELD, *C.*, XII, 268* : « On lit déjà la « même chose sur l'inscription ci-dessus n° 233 » ; imaginée aussi par Gariel : *aedem sacram maxumo sumptu sublimique structura ac cantu decoratum.*

*2226

MONTPELLIER. — « Marbre ayant un beau « quarré de croissans & de sistres, trouvé à

« Montpellier, rue de la Valfère, sous le règne « de Jacques III, roy de Maiorque ».

Isidi et dianae s. ex voto
s. f. cn. opil. cum proba uxor
d. et filiis c. m. g. p
f. a. n

Gariel, *Idée*, p. 17 (& de lui Dumège, *Archéol. pyrénéenne*, III, pp. 340 & 375), avec cette explication des dernières lettres : *monumentum gratum posteris ; favete augusta numina.*

Hirschfeld, *C.*, xii, 266*.

*2227

Montpellier. — « Espèce d'autel trouvé autre« fois à Substantion avec une statue qui tenait « une cruche découlante d'une main & de l'autre « une corne d'abondance ».

deo ledo aug
ex voto
ob ariditatem depulsam
g. p

Gariel, *Idée*, p. 95

Hirschfeld, *C.*, xii, 267*.

*2228

Montpellier. — « Perdue, d'après M. Ricard ». (Fr. G.-Dur.).

d . m
Petiliae aemilianae
uxor. prob
aelius. restitus. v
moer. po
sit. t. l.
jungat. cineres. quae. olim. junxit. amores

Gariel, *Hist. de la ville de Montpellier*, 1665, p 200. — d'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, 1737, p. 27. — Ménard, VII, p. 419. — *Société archéol.* de Montpellier, I, p. 29. — Hirschfeld, *C.*, xii, 269* : *Ficta videtur a Garielo.*

*2229

Montpellier. — « A la grange de l'Encivade on « l'a veue autrefois ».

d . m
sext. ucetus sibi
alliae uxori optumae
fratrique valerio v
de se bene merito s. f

Gariel, *Idée*, p. 96.

Hirschfeld, *C.*, xii, 270* : *fortasse non ficta sed corrupta.*

*2230

Montpellier. — « Il y avait un autel à Lates « où quoyqu'il fût à demy ruiné ce distique se « leut longtemps au milieu de deux cornes « d'abondance ».

praesenti tibi maturos largmiur honores
clamantque agricolae fertilis annus erit

Gariel, *Idée*, p. 95

Hirschfeld, *C.*, xii, 271* : » Le premier de ces « vers, reconnu par M. Mommsen tiré d'Horace « (*Epist. lib.*, II, 1, 15; le second est de Properce « (IV, 8, 14) ».

*2231

Murviel, près Montpellier — « Inscriptions au « nombre de deux trouvées dans les vieux murs « du château de Murviel (Gar.); dans une vieille « maison près de la fontaine » (d'Aigref.); dont « l'une, en marbre blanc & dressée en forme de « colonne, portait ces mots :

nebrus sum

« l'autre : Φιλοκρατωρ, un peu plus bas : OAE, & tout « au bout : οπολγεωργος ; le reste manquait

Gariel, *Series*, éd I, p. 9; éd. II, p. 24; *Idée*, p. 98, dit les avoir reçues de M. de Rudavel, membre du Présidial de Montpellier. — d'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, II, p. 80, donne la première seulement, qu'il explique : NEBRUS(*ii*) SVMP *tibus*

Gariel, *Idée* : Φιλοκρατωι ; *ser.* : Οπολγεοργος.

Hirschfeld, *C.*, xii, 272*.

*2232

Balaruc. — Au musée de Montpellier. Fragment présentant l'angle supérieur gauche d'une tablette de marbre ornée de sculptures qui offraient l'image d'un petit temple à fronton & à pilastres corinthiens. Un disque occupe le milieu du fronton, un dauphin l'angle gauche

NYM*phis*
C.P....
....

Copie dessinée de M. Fr. Germer-Durand.

Hirschfeld, *C.*, xii, 4187 d'après une copie de M. Ricard, conservateur de Musée de Montpellier, & *add.*, p. 843, d'après une copie & un estampage de M. Giraud, professeur à Montpellier.

Un fragment de même forme, avec texte tout pareil & ornements, représentant un fronton soutenu à gauche par une colonne, trouvé en 1783 sur le chemin de Carsan (ms Bousquet), existe au musée de Narbonne, salle basse; (voir l'*Hist. de Languedoc*, éd. Privat, nº 157 de *Narbonne*).

L'inscription du musée de Montpellier pourrait bien n'être qu'une copie moderne de celle de Narbonne.

*2233

Viviers. — « Deux bas reliefs, à Viviers, chez « M. de Flaugergues ».

Tête d'homme	*Tête d'homme*
ARQVLES	QVAQVS

Calvet, ms. III, f. 89, nos 127, 128; copie envoyée par P. Damas.

Hirschfeld, *C.*, xii, 201*.
Probablement modernes.

*2234

Rochemaure. — Plaque de marbre au dessus de la porte d'une chapelle, a mi-côte au dessus du village.

SATOR
AREPO
TENET
OPERA
ROTAS

Wescher, dans le *Bulletin des antiquaires*, série IV, t. V, 1874, p. 152, d'après une copie de M. Allmer.

Hirschfeld, *C.*, xii, 202* : L'inscription est sin-
« cère, mais ne me paraît pas antérieure au sep-
« tième siècle. Wescher note qu'elle se retrouve
« dans ms. grec de Paris n° 2511, f. 6, écrite en
« lettres grecques avec cette traduction : ὁ σπείρων
« ἄροτρον κρατεῖ ἔργα τροχούς. Les lettres sont disposées
« de telle sorte que dans quelque sens qu'on les
« lise elles reproduisent toujours les mêmes mots :
« *sator arepo tenet opera rotas*. — Le mot *arepo*,
« d'où paraît dérivé le nom commun celtique
« *arapennis* ou *arepennis*, permet peut-être de
« donner à cet amusement littéraire une origine
« gauloise ».

Nous avons estampé & dessiné l'inscription en 1855; elle est du douzième siècle & en lettres gothiques du temps. De plus, elle est interlignée verticalement & horizontalement de manière à ce que chaque lettre est renfermée dans une case.

TABLES

Les chiffres correspondent aux numéros des inscriptions.

I

NOMS GENTILICES

SURNOMS

FRAGMENTS

NOMS GÉOGRAPHIQUES

TRIBUS

DIVINITÉS

CHOSES DU CULTE

FONCTIONS RELIGIEUSES PUBLIQUES

FONCTIONS RELIGIEUSES MUNICIPALES

EMPEREURS

Jules César.

Auguste.

SÉNAT ET FONCTIONS SÉNATORIALES

FONCTIONS ÉQUESTRES

FONCTIONS PUBLIQUES INFÉRIEURES

FONCTIONS ET CHOSES MILITAIRES

FONCTIONS ET CHOSES MUNICIPALES

Helves. — Constitution municipale.

Gabales. — Constitution municipale.

Vellaves. — Constitution municipales.

SPECTACLES AMPHITHÉATRE BAINS

MÉTIERS

FORMULES ET DIVERS

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

DATES PAR DES NOMS DE CONSULS OU DE ROIS

NOMS

DIVERS

FRAGMENTS

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Nº 4, ligne 16, ajoutez à la bibliographie : Manuscrit de G. de Superville à Avignon « apud Flechier de Saint-Julien. »

Nº 9, ajoutez à la ligne 5 : chez M. Daumas.

Nº 11, à la bibliographie ajoutez : FLETWOOD, *Antiq. sylloge 1691*, p. 27.

Nº 21, trouvé à Loudun (Gard), en 1853.

Nº 25, ligne 7, ajoutez : édition de 1614.

Nº 28, fausse.

Nº 29, ligne 19, lisez : nº 87 au lieu de 83.

Nº 34, ligne 3 : au lieu de *perdue* lisez « au « Musée. »

Nº 36, col. 2, au lieu de trepied, lisez « table à « un seul pied ».

Nº 38, ajoutez à la bibliographie : Lettre de R. Mowat du 21 mai 1879.

Nº 39, ligne 19 : au lieu de *ce fragment*, lisez *ce petit parallélipipède de marbre surmonté d'une base de colonnette* était au dix-huitième siècle la propriété de M. Flechier, de Saint-Julien. (Man. de G. de Superville).

Nºs 40 & 41, probablement fausses.

Nº 47, ajoutez à la bibliographie : Lettre de R. Mowat dans le *Bulletin monumental en 1882*, p. 496.

Nº 48, col. 1, ajoutez à la bibliographie : Lettre de R. de Mowat du 27 avril 1879.

Nº 67, ligne 4 : ajoutez aujourdh'ui au Musée.

Nº 68, ajoutez à la ligne 1 : au-dessus du couronnement & sur le milieu, un petit pyramidion.

Nº 72, probablement fausses.

Nº 84, ajoutez : donné au Musée par les propriétaires, MM. Girou & Coumert.

Nº 89, ajoutez à la bibliographie : GRASSER, édition de 1614, p. 227.

Nº 95, ajoutez à la bibliographie : manuscrit de Romieu (1564). — Lettre de R. Mowat du 3 août 1879. — A la dernière ligne, lisez : Voyez nº 95.

Nº 97, ajoutez : Lettre de R. Mowat du 3 août 1879.

Nº 100, ligne 1 : Au lieu du mot *dé*, lisez : Autel avec base & couronnement en pierre dure, & à la dernière ligne lisez : hauteur sans la base, 0m67 ; & largeur, 0m63.

Nº 101 & 102 : fausses.

Nº 103, ligne 28 : Probablement ΛΑΜΙΕΙΝΟΥΙC (Lamieinovis). Voyez *Mém. de l'Acad. de Nimes*, 1890. *Epigr. gauloise*, par F.-G.-D.

Nº 106, ligne 6 : Probablement ΚΡΑΤΙΚΝΟC au lieu de ΚΑΤΕΙΚΝΟC (F.-G.-D.).

Nº 107 : lisez peut-être de préférence .....ΙΝΟΥ-CΙ·Δ(ΕΔΕ). [F. G.-D.].

Nº 108, ajoutez à la bibliographie : E. GERMER-DURAND, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1881, p 257.

Nº 189, ajoutez à la bibliographie : L. RENIER, *Bull. du comité de l'hist. de la langue & des arts*, 1855-56, p. 146.

Nº 120, ligne 10, ajoutez comme bibliographie : E. GERMER-DURAND, *Procès-verbaux de l'Acad. du Gard*, 1864, p. 142 & *Mémoide de l'Acad. du Gard*, 1864, p. 133.

Nº 240, dans la lecture, après *Caii filius*, ajoutez *Cassiana*.

Nº 246, ligne 2 : lisez Tondeurs.

Nº 247, col. 1, ligne 6 : lisez au *coin de Saint-Veran*, dans la rue de l'Horloge.

Nº 256, au lieu de *perdue* lisez au Musée.

Nº 268, mettre à la bibliographie : E. GERMER-DURAND, *Déc. Archéol.*, 1870. 1er semestre, p. 45.

Nº 313, ajoutez à la bibliographie : GRAVEROL DE

FLOGHREVAR, *Mercure de France*, avril 1762.

N° 325, l'inscription retrouvée donne aux lignes 1, 2, 3 : DM IIIIII VIR AVG L·APICI; ajoutez à la bibliographie : TRÉLIS, *Acad. du Gard*, 1807, p. 344. — E. GERMER-DURAND, 1887, p. 39, pour le premier fragment retrouvé.

N° 376, 6me avant-dernière ligne, ajoutez : Rue des Etuves, nom porté autrefois par la rue actuelle *de la Maternité*. En 1313, MÉNARD, VII, p. 116, l'appelle aussi *Carreria de antiquis bannis*. Le compoix de 1380 l'appelle aussi *Carreria bannorum Sanctoe Claroe*.

N° 382, à la 2me ligne : on pourrait restituer (*Tign*)*ariis*.

N° 391, col. 1, ligne 2, ajoutez : « dans les vitri- « nes du Musée ».

N° 393, ajoutez : SÉGUIER, 13802, IV, pp. 25-29.

N° 397 : on peut lire AIK & restituer : [ΘYMH]-AIK [F. G.-D.].

N° 403, ajoutez à la bibliographie : E. GERMER-DURAND, *Découv. arch.*, *1869*, p. 64.

N° 429, Inscription de l'amphithéâtre sur un gradin & pouvant se rapporter aux places occupées par l'*ordo splendid. Nemaus*(*ensis*). [F.-G.-D.].

N° 438, ajoutez à la bibliographie : Lettre de l'abbé Lanteaume à Seguier (13810) donne une lecture différente MENS | IOTVM | CORIVM.

N° 560, *Segomanicus*, peut-être un surnom.

N° 634, 1re ligne, lisez : Près le buste. — Voir plus bas, nos 977 & 2122.

N° 701, ligne 6, ajoutez : Château-Royal ou Porte d'Auguste.

N° 967 : Ce numéro est la répétition du n° 634, qui est encore répété sous le n° 2122.

Texte gravé sur une plus ancienne inscription qui a été grattée. ESTÈVE. *Acad. de Nimes*, mars 1891.

N° 1297, ajoutez : emplacement qui n'est autre que celui du temple calviniste primitif de Nimes. [F. G.-D.].

N° 1343, Déjà publiée sous le n° 452.

N° 1356, 1re ligne : (*gr*)AECVS. Voyez le n°

N° 1357, P & V liés à la 2me ligne. — A la 1re ligne peut-être |CA]RISIVS. [F. G.-D.]

N° 1429 : Déjà publiée sous le n° 453.

N° 1466 : Voyez meilleure lecture au n° 1517.

N° 1509, ligne 6, ajoutez : Découverte & estampée en 1869 par Fr. Germer-Durand, architecte.

N° 1523 : Peut-être LINT(*ellum*). [F. G.-D.].

N° 1526, ligne 2 : Peut-être VMAT au lieu de IMAT. [F. G.-D.].

N° 1578, col. 2 : Voir plus loin aux inscriptions chrétiennes, n° 1904.

N° 1592 : Voir plus haut le n° 49.

N° 1752 : Peut-être QVARTINA PAL(*ustris*). [F. G.-D.].

N° 1760 : Peut-être LASCIVI. [F. G.-D.]

N° 1767, col. 2, lignes 2 & 3, lisez peut-être : VARENIVS (DO)MINVS DOMINAE FILIAE SVAE [F. G.-D].

N° 1828, ajoutez : Copies de E. Germer-Durand & Rivoire, *Statistique du Gard*, 1842, p. 745.

INSCRIPTIONS DES HELVES.

N° 1910, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 237.

N° 1936, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 239.

N° 1938, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 232.

N° 1943, ajoutez à la bibliographie : MURATORI, 1637, p. 14. — L'abbé SOULAVIE & *l'Annuaire de 1839*, p. 253.

N° 1949, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 236

N° 1953, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 234.

N° 1968, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 235.

N° 1971, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 226.

N° 1972, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 236.

N° 1991, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 236.

N° 1998, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 235.

N° 2008, ajoutez à la bibliographie : *Annuaire de l'Ardèche*, 1839, p. 238.

Dans le bas Vivarais, l'auteur l'*Annuaire de l'Ardèche* en 1849 place le milliaire suivant :

IMP·TITO· | AELIO·HA | DRIANO AN | - TONINO | AVG·PIO·PP·TRIB·POT | VI· COS·III |

Il donne aussi comme étant au village de Champagne, les fragments suivants ayant fait partie d'une même inscription :

..RO...CAE. .AV...G...F...N...PRONEP·IMP......

M. Hirschfeld au n° 1803 de son *Corpus* donne l'épitaphe d'un L. TREBELLIVS comme étant à Champagne.

INSCRIPTIONS DES GABALES.

N° 2020, A la bibliographie lisez : BOURET, *Dict. géographique de la Lozère*.

N° 2021, ligne 2 du texte, lisez : IVLVS pour IVLIVS. L barrée au milieu par un trait incliné. A la fin de la colonne 2 lisez : 5 mètres au lieu de 15. [Fr. G.-D.]

N° 2022, Lisez : VALICI. [F· G.-D.]

INSCRIPTIONS DES VELLAVES.

N° 2026, à la bibliographie ajoutez : MANGON DE LALANDE : *Essais historiques sur les antiquités du département de la Haute-Loire*, 1826, in-8°, p. 62. — AYMARD, *Tablettes du Velay*, tome 6, p. 278.

N° 2027, ajoutez à la bibl. : M. DE LALANDE, p. 184.

N° 2029, *Idem* p. 191,

Nos 2031 & 2032, *Idem* pp. 119, 197.

N° 2034, *Idem* p. 18.

Nº 2035. ajoutez à la bibliographie : AYMARD, *Tablettes du Velay*, 1870-71, p. 264.

Nºs 2037, ligne 7 du texte, copie de Fr. G.-D. : DE : lies, ligne 2, ...CI PRISCI.

Nº 2038, ajoutez à la bibliographie : AYMARD, *Annuaire du Velay*, 1866, p. 602.

Nº 2039. Ajoutez à la bibliographie ; M. DE LALANDE & AYMARD.

Nº 2040, Au dessous-de EORVM, deux fragments de lettres dont F ou E sous R. [F. G.-D.].

Nº 2042, ajoutez à la bibliographie : M. DE LALANDE, p. 157. — MANDET, p. 470.

Nº 2043, ajoutez à la bibl. : M. DE LALANDE, p. 30.

Nºs 2044 à 2047, —— *Idem* pp. 27, 43, 146.

Nº 2050, *Idem* p. 51.

Nº 2051. AYMARD : *Tablettes du Velay*, 1866, p. 40.

Nº 2052, Texte : ligne 4, copie de F. G.-D. : DVLCIS.
— MANGON DE LALANDE, p. 175.

Nº 2053. Copie de F. G.-D. : ligne 2, TERT; ligne 3 : AMATI oPE; ligne 4 : ▨STÆ; ligne 6 : IIÆSDD.

Nº 2054; copie de F. G.-D. :

..FFERoC MAESVL
DES HoNorATAE
IT HOSTOMMV

Nº 2061, ligne 3, copie de F. G.-D

DEVOTVS SA
ligne 4 ITER·ORBATVS ALSSA CONSE
5 CRAVI INVIDA PARCARVM AVDAV
6 même lecture PIETATIS
12 (*ho*)NORARI SICVOS
(*o*)SSATV TOIIOS MA

Nº 2140, ajoutez à la bibliographie : E. GERMER-DURAND, *Déc. arch.*, déc. 1871, retrouvé au Mas-de-Beauvoir près Beaucaire

TABLE DES MATIÈRES

NARBONNE

ROUSSILLON

CARCASSONNE

TOULOUSE

BÉZIERS

AGDE

NIMES

LES HELVES

LES GABALES

LES VELLAVES

Supplément.

TOULOUSE, IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT.